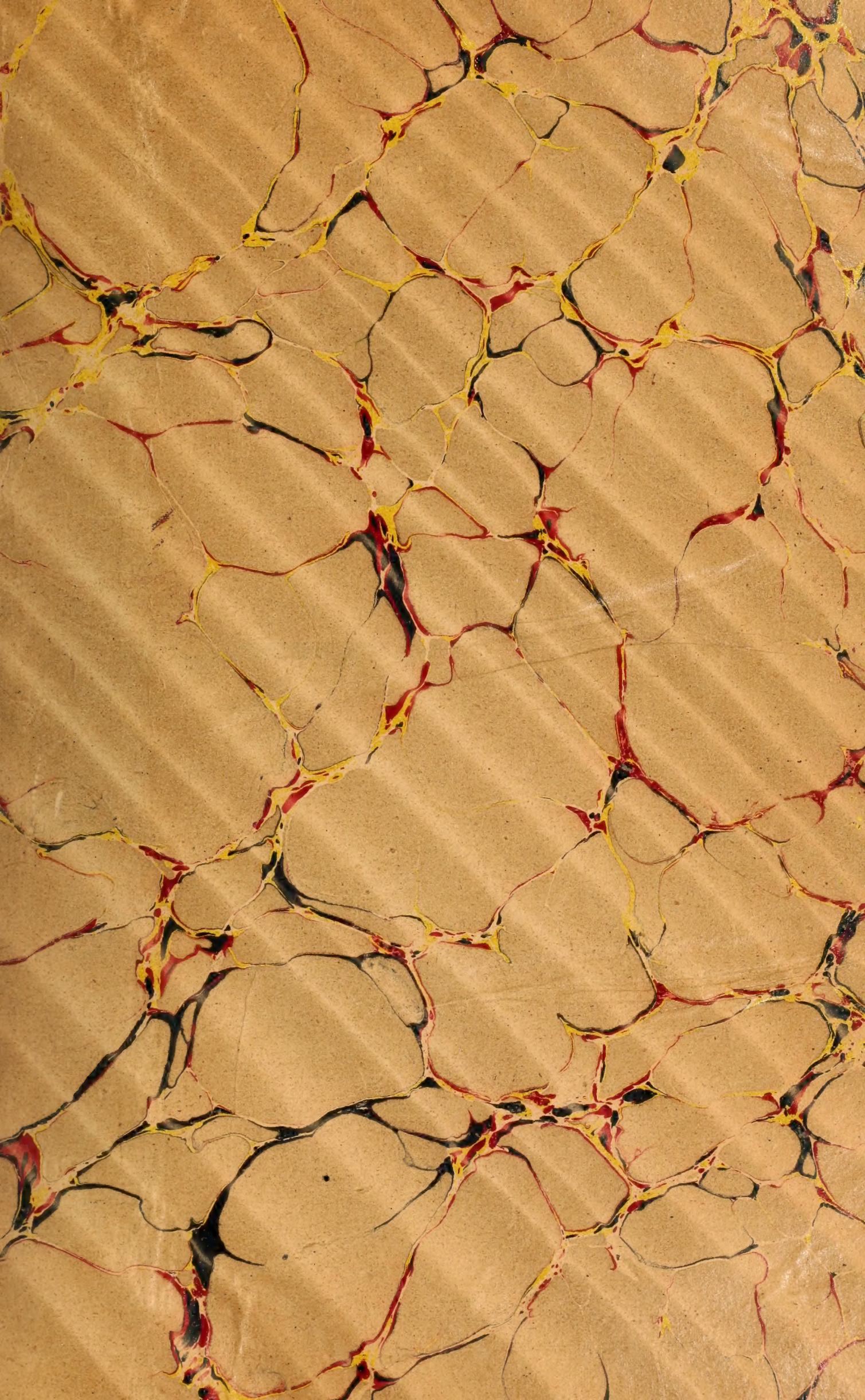
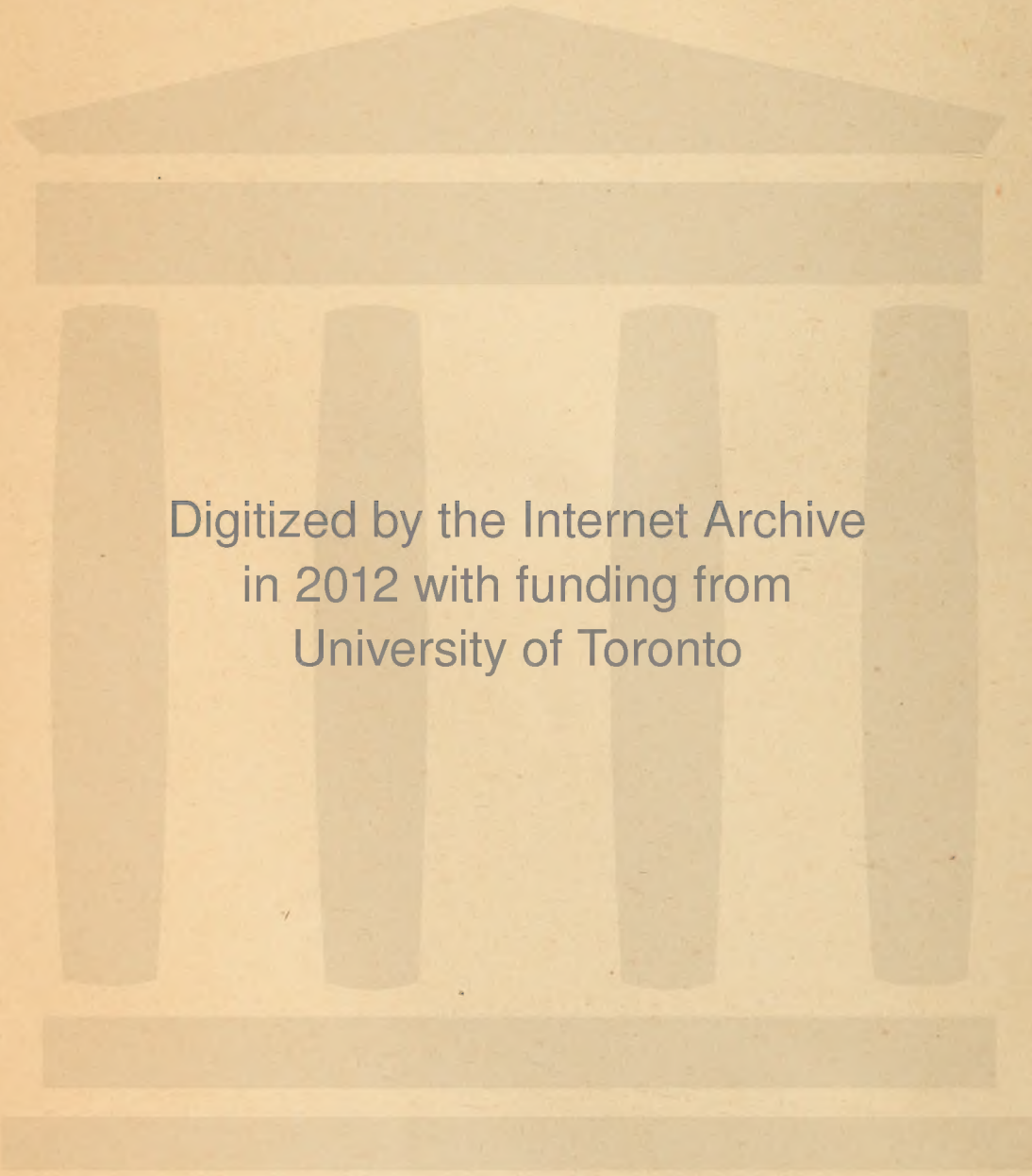




J.
1B
17



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

COLLECTION
INTÉGRALE ET UNIVERSELLE
DES
ORATEURS SACRÉS

DU PREMIER ORDRE

SAVOIR : BOURDALOUE, BOSSUET, FÉNELON, MASSILLON ;

COLLECTION ÉGALEMENT INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES ORATEURS SACRÉS DU SECOND ORDRE,

AVOIR : DE LINGENDES, LEJEUNE, JOLY, DE LA COLOMBIÈRE, CHEMINAIS, GIROUST, D'ARGENTRÉ,
D'ORLÉANS, MASCARON, BOILEAU, ANSELME, FLÉCHIER, RICHARD (L'AVOCAT),
LAROCHÉ, HUBERT, MABOUL, HONORÉ GAILLARD, LES DEUX TERRASSON, DE LA RUE, DE
NESMOND, MATTH. PONCET DE LA RIVIÈRE, DU JARRY, DE LA BOISSIÈRE, DE LA
PARISIÈRE, J.-B. MOLINIER, SOANEN, BRETONNEAU, PALLU, DUFAY, MONGIN, BALLET,
SÉGAUD, SURIAN, SENSARIC, CICÉRI, SÉGUY, PÉRUSSEAU, TRUBLET, PERRIN,
DE LA TOUR DU PIN, LAFITAU, D'ALÈGRE, CLÉMENT, CLAUDE DE NEUVILLE, DOM
VINCENT, DE LA BERTHONIE, GRIFFET, COUTURIER, LE CHAPELAIN, POULLE,
CAMBACÉRÈS, ÉLIZÉE, GÉRY, BEURRIER, DE BOISMONT, MAROLLES, MAURY

ENFIN COLLECTION INTÉGRALE, OU CHOISIE,

DE LA PLUPART DES ORATEURS SACRÉS DU TROISIÈME ORDRE,

SAVOIR : CAMUS, COTON, CAUSSIN, GODEAU, E. MOLINIER, CASTILLON, DE BOURZEIS, BIROAT, TEXIER, NICOLAS DE DIJON,
SENAULT, FRANÇOIS DE TOULOUSE, TREUVÉ, G. DE SAINT-MARTIN, BRETTEVILLE, HOUDRY, DE FROMENTIÈRES,
DE LA CHAMBRE, MAIMBOURG, SIMON DE LA VIERGE, LE BOUX, MASSON, AUGUSTIN DE NARBONNE, LA PESSE,
CHAUCHENET, DE LA VOLPILÈRE, BERTAL, DAMASCÈNE, SÉRAPHIN, QUÉQUERAN DE BEAUJEU,
DE LA CHÉFARDIE, CHAMPIGNY, LORIOT, JÉRÔME DE PARIS (GÉFFRIN), RENAUD, BÉGAULT, BOURGÉE,
HERMANT, MICHEL PONCET DE LA RIVIÈRE, CHARAUD, DANIEL DE PARIS, INGOULT, POISSON,
PACAUD, PRÉVOT, DE LAJOUR, DE TRACY, PRADAL, DU TREUL, AS-ELIN, COLLET,
JARD, CH. DE NEUVILLE, PAPILLON, GIRARDOT, RICHARD (L'ABBÉ), GEOFFROY, BAUDRAND,
DE L'ÉCLUSE DES LOGES, FOSSARD, TALBERT, BARUTEL, TORNÉ,
FAUCHET, FELLER, ROQUELAURE, VILLEDIEU, AS-ELINE,

(LES ORATEURS MARQUÉS D'UNE * ÉTAIENT MEMBRES DE L'ACADÉMIE,)

ET BEAUCOUP D'AUTRES ORATEURS, TANT ANCIENS QUE CONTEMPORAINS, DU SECOND COMME DU TROISIÈME ORDRE,
DONT LES NOMS NE POURRONT ÊTRE FIXÉS QUE POSTÉRIEUREMENT ;

PUBLIÉE, SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE,

AFIN DE PRÉSENTER, COMME SOUS UN COUP D'ŒIL, L'HISTOIRE DE LA PRÉDICATION EN FRANCE, PENDANT
TROIS SIÈCLES, AVEC SES COMMENCEMENTS, SES PROGRÈS, SON APOGÉE, SA DÉCADENCE ET SA RENAISSANCE ;

PAR M. L'ABBE MIGNE,

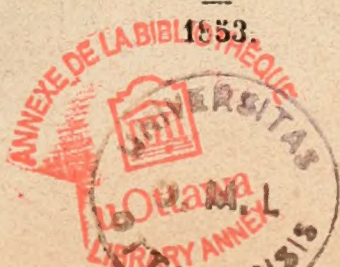
ÉDITEUR DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE

60 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE ;
6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME TRENTE-DEUXIÈME,

CONTENANT LES SERMONS COMPLETS DE MESSIRE CLAUDE JOLY, ÉVÊQUE ET COMTE
D'AGEN.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.



BX
1756
A2M5
1844
V.32

NOTICE SUR CLAUDE JOLY.

Joly (Claude), né en 1610, à Buri, dans le diocèse de Verdun, d'abord curé de Saint-Nicolas des Champs à Paris, ensuite évêque de Saint-Pol de Léon, et enfin d'Agen, mourut en 1678, à soixante-huit ans, après avoir occupé avec distinction les principales chaires des provinces et de la capitale. Les huit volumes in-8° de *Prônes* et de *Sermons* qui nous restent de lui furent rédigés après sa mort par Richard, avocat. Ils sont écrits avec plus de solidité que d'imagination. Le pieux évêque ne jetait sur le papier que son exorde, son dessein et ses preuves, et s'abandonnait pour tout le reste aux mouvements de son cœur. On a encore de lui les *Devoirs du Chrétien*, in-12, 1719. Ce fut lui qui obtint

l'arrêt célèbre, du 4 mars 1669, qui règle la discipline du royaume sur l'approbation des réguliers, pour l'administration du sacrement de pénitence.

Nous ne savons pourquoi les différents éditeurs des œuvres de Joly les ont intitulées *Prônes* de Messire Claude Joly, etc., et non pas *Sermons* de Messire, etc. Nous avons parcouru ces prétendus prênes d'un bout à l'autre ; or, si nous ne nous trompons, il y a peu de discours prononcés du haut de la chaire chrétienne qui soient plus véritablement *sermons*. Nous croyons donc redresser une injustice littéraire en les réimprimant sous ce dernier titre. Le lecteur jugera si nous avons eu tort ou raison.

S E R M O N S

DE MESSIRE CLAUDE JOLY,

ÉVÊQUE ET COMTE D'AGEN.

PRÉFACE.

Les sermons de feu Messire Claude Joly, évêque d'Agen, et auparavant curé de Saint-Nicolas-des-Champs, ont toujours eu une approbation universelle : et ceux qui les ont entendu prononcer, ou qui les ont lus, ont témoigné qu'on rendrait un service très-considérable à l'Eglise, si on les faisait imprimer.

Ses rares talents, une facilité toute particulière à s'expliquer sur toutes sortes de sujets ; un tour de morale familier et aisé, mais fort, et appuyé de solides raisonnements ; une science consommée de l'Ecriture sainte et de la discipline ecclésiastique, des Pères et de la théologie ; un don singulier de toucher et d'instruire par un détail exact, et des mouvements animés, lui ont acquis une réputation qu'il a toujours soutenue, depuis qu'il a commencé à paraître, jusqu'aux derniers jours de sa vie.

On s'engagerait à trop de choses, si l'on voulait faire un éloge régulier de ce grand homme : mais on manquerait aux lois de la

reconnaissance, si l'on ne disait rien de tant de belles qualités qui lui ont mérité un applaudissement général, et une estime universelle non-seulement des personnes de piété, et des plus habiles du royaume, mais (ce qui est très-rare) de ceux même d'une religion contraire à la nôtre.

Saint Augustin encore manichéen disait de saint Ambroise, qu'il ne connaissait point d'homme qui parlât avec plus de solidité et de force ; et les religionnaires, dans leur égarement, n'ont pu s'empêcher de rendre le même témoignage à l'éloquence noble et chrétienne de M. Joly.

Il possédait tout ce que l'on peut souhaiter dans un parfait prédicateur : une imagination vive et pénétrante, un esprit vaste, mais recueilli, une connaissance particulière de ce qui se passe dans le monde, et des principaux vices qui y règnent, un air grave et dévot, un tempérament robuste et vigoureux, une composition nette et suivie, un ton de voix agréable et insinuant, un heu-

reux attachement à l'étude, un justescerdinement des matières, un cœur droit et un grand zèle.

Comme il s'était proposé la gloire de Dieu, et la conversion des âmes, pour la fin de ses discours, il ne faut pas s'étonner des bénédictions que le ciel a répandues sur son travail, et des grands fruits que ses premières prédications produisirent, soit à Saint-Sulpice, où il prêcha d'abord tous les dimanches, soit dans plusieurs autres chaires du royaume.

Dès le premier sermon qu'il fit à Montpellier sur le jugement dernier, des personnes de qualité, que la seule curiosité d'entendre un nouveau prédicateur de Paris avait attirées, en furent si touchées, que, devant aller à quelques divertissements après la prédication, elles s'en retournèrent chez elles pour méditer et réfléchir sur les terribles vérités qu'elles venaient d'entendre. Il en fit ensuite plusieurs autres dans cette ville, qui furent suivis de grandes conversions. On l'écoutait comme un apôtre : et lorsqu'il prit la résolution de revenir à Paris, toute la ville, ayant inutilement fait ses efforts pour le retenir, fit paraître, quelques années après, l'estime et l'affection qu'elle lui portait, en mettant parmi les articles d'une députation qu'elle fut obligée de faire au roi en 1652, celui de supplier très-humblement Sa Majesté de lui donner M. Joly pour successeur de M. de Fenouillet, son évêque, mort cette année.

Il semblait que le ciel s'expliquait déjà par avance en sa faveur, et il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter ici une autre circonstance qui peut y avoir quelque rapport. M. Joly, avant que de partir de Languedoc, prit congé de l'évêque d'Alais, lui demanda sa bénédiction, et comme il avait une vénération toute particulière pour ce prélat, il le pria de lui donner quelque chose qu'il eût portée. L'humilité de M. d'Alais fit qu'il y résista d'abord ; mais enfin il céda à l'agréable importunité d'un ami. Et comme nous remarquons que saint Paulin donna autrefois à Sévère Sulpice, qui lui avait fait une semblable prière, un morceau de la vraie croix, et une tunique de laine qu'il avait portée, M. d'Alais, détachant sa croix épiscopale, donna à M. Joly le cordon auquel elle était attachée ; favorable préjugé, ce semble, de cet illustre rang qu'il devait un jour occuper dans l'Eglise.

Ce temps marqué par la Providence n'était pas encore venu, et il fallait qu'il se formât au gouvernement futur d'un grand diocèse, par le bon ordre qu'il apporterait à régler une grande paroisse.

Il ne fut pas plutôt curé de Saint-Nicolas des Champs, qu'il se sentit indispensablement obligé d'instruire ses paroissiens sur les importantes vérités de la religion chrétienne, et d'observer un ordre par le moyen duquel il leur expliqua, pendant plusieurs Avents et Carêmes, ce qu'il y a de plus essentiel dans la morale de Jésus-

Christ, de plus touchant, et de plus propre à la conversion des âmes.

Pour cet effet il leur parla de la dignité du Chrétien, et de la grâce du baptême, dont il leur expliqua dans plusieurs sermons les effets, les cérémonies, les engagements, les avantages. De là il leur fit voir qu'il n'y avait que le péché mortel qui fût perdre aux Chrétiens cette grâce. C'est pourquoi il leur montra la haine que Dieu lui porte, et la haine qu'il a pour Dieu, ses circonstances et ses fâcheuses suites. Comme il n'y a qu'une seule voie pour sortir de ce péché, qui est celle de la pénitence, il leur en expliqua la nature, la nécessité, la sévérité, la durée. Mais comme les pécheurs ne peuvent que très-difficilement se résoudre à faire pénitence, il crut devoir les y engager par les motifs les plus forts, tels que sont les quatre fins de l'homme. Ainsi il leur parla de la mort des justes, de celle des pécheurs, du jugement qui la suit, du paradis, de l'enfer, du purgatoire, de la bienheureuse et de la malheureuse éternité. C'a été là la matière de près de cinquante sermons, sans comprendre d'autres différents sujets qu'il a traités, et d'excellentes homélies qu'il a faites sur les évangiles des dimanches, qui rempliront tout le cours d'une année.

Tout Paris sait avec quel empressement il a été suivi et écouté, pendant les douze années qu'il a été curé de Saint-Nicolas des Champs. Les premières personnes du royaume, soit dans l'Eglise, soit dans l'épée et la robe, venaient assidûment l'entendre. Les princes français et étrangers, les calvinistes et les luthériens, aussi bien que les catholiques, ceux de la campagne comme ceux de Paris, se rendaient du matin dans son église aux jours qu'il devait prêcher : et il est surprenant de voir avec quelle résolution de changer de vie la plupart sortaient de ses sermons.

La corruption du siècle est si grande, que souvent la curiosité et le dessein de passer une heure à entendre de belles choses attirèrent plutôt les auditeurs à un sermon que le désir de s'instruire des vérités chrétiennes, de réformer ses mœurs, et de s'adonner sérieusement à la pratique de la vertu. *Diversorium otii est. Non accurrunt ut aliqua illic vitia deponant, aut aliquam legem vitæ accipiant ad quam mores exigant suos, sed ut oblectamento aurium perfruantur*, disait autrefois un ancien sur un sujet profane : et nous pouvons le dire encore aujourd'hui avec plus de justice, au sujet de la parole de Dieu et des vérités de l'Evangile.

Les Pharisiens s'approchèrent un jour de Jésus-Christ pour lui demander quelque miracle : mais, bien loin de lui en demander un qui leur fût de quelque utilité, ils se contentèrent d'un prodige d'une pure ostentation. *Signum de cælo quærebant ab eo*. Ils ne lui demandèrent ni la guérison d'un paralytique, ni le soulagement d'un possédé, ni la résurrection d'un mort ; miracles où la gloire de Dieu et les avantages des hommes

paraissent ; mais ou un feu qui tombât du ciel, ou une nouvelle constellation qui s'y allumât, *signum de cælo*.

Une pareille curiosité amène souvent une foule d'auditeurs au sermon. Ils y cherchent ce qui surprend l'esprit, et non ce qui touche le cœur : un tour fin et des expressions délicates ; d'ingénieuses antithèses, et des portraits bien faits ; d'*éloquentes paroles de la sagesse humaine*, et, comme les appelle un apôtre, *de doctes fables* ; en un mot, des éclairs qui brillent à leurs yeux, plutôt que de solides instructions qui règlent leurs consciences.

Un prédicateur fidèle à son ministère n'est jamais assez lâche pour satisfaire en ce point ses auditeurs, dans l'espérance d'en recueillir de vaines louanges. Il s'efforce de leur exposer des vérités dont ils soient touchés, et non des signes et des spéculations qu'ils admirent ; et telle fut toujours l'intention de M. Joly. Bien différent de ces mères folles qui donnent inconsidérément à leurs enfants ce qu'ils demandent, sans prendre garde que ce qui flatte leur goût avance souvent leur mort, il tâcha toujours d'imiter la sage conduite de ces médecins qui ne contentent jamais l'appétit déréglé de leurs malades ; ou plutôt, pour m'expliquer avec saint Chrysostome, il tâcha toujours de se former sur le modèle de Jésus-Christ, qui refusa de satisfaire l'indiscrette curiosité des Pharisiens.

Sa plus grande application était de montrer à ses auditeurs ce qu'ils devaient faire, et ce qu'ils ne faisaient pas ; de leur expliquer les éléments de leur religion, et de leur donner une grande idée de la sainteté de l'état auquel Dieu les avait appelés, et qu'ils déshonoraient par leurs péchés. Les menaces et les promesses du Seigneur, les termes de la loi, et les transgressions de la loi, les différents désordres dans lesquels on tombe, et les moyens de les réparer, les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, les invectives des prophètes et des apôtres contre les pécheurs, leurs douces invitations, et leurs exhortations pressantes à bien faire, leurs exclamations, leurs propopées, leurs apostrophes, voilà les sujets, les figures, et tous les ornements de ses discours. Rien de profane ni de trop étudié n'y entraît. Quoique son langage fût pur, il n'en rechercha jamais la délicatesse, ne composant ses sermons qu'en latin ; et s'abandonnant à la force de son imagination, aux sérieuses réflexions qu'il avait faites sur les matières qu'il devait traiter, aux mouvements de son cœur, à la rapidité de son génie, et à ce que l'esprit de Dieu lui inspirerait dans la chaleur d'une si importante action.

Saint Jérôme écrivant à Népotien, que l'évêque Héliodore, son oncle, avait, dans la faiblesse de son grand âge, chargé de la commission de prêcher à sa place, lui explique ce que doit faire et ce que doit éviter un prédicateur évangélique : Je ne veux pas, lui dit-il, que vous soyez un simple dé-

clamateur, et un diseur de beaux mots : *Nolo te declamatorem esse garrulumque* ; je veux que vous soyez savant dans l'Ecriture sainte, et que vous vous rendiez très-habile dans les mystères de votre Dieu et de la religion que vous professez : *Volo te sacramentorum Dei tui eruditissimum*. C'est le propre de ceux qui n'ont pas beaucoup de science, de s'arrêter aux paroles, et de se faire admirer du peuple par un torrent de mots. *Verba volvere, et celeritate dicendi apud vulgus admirationem sui facere, indoctorum hominum est*. Qu'il n'en soit pas ainsi de vous, mon cher Népotien. Quand vous prêcherez, qu'on n'entende pas vos auditeurs qui s'écrient : Ah ! que cela est beau ! Mais qu'on les entende gémir, et que les larmes qu'ils verseront fassent votre éloge : *Dicente te in ecclesia, non clamor populi, sed gemitus suscitetur, lacrymæque auditorum laudes tue sint*.

M. Joly, qui avait suivi cet important avis de saint Jérôme, avait aussi souvent la consolation de recueillir ce même fruit de ses discours. Comme il cherchait dans la méditation, dans la prière et dans l'étude de quoi entretenir ses auditeurs, il voyait l'effet que produisaient dans leurs âmes les grandes et redoutables vérités qu'il leur prêchait. S'il leur parlait de la mort des pécheurs, des peines de l'enfer, des jugements de Dieu, de l'énormité et des suites du péché mortel, de la bienheureuse et de la malheureuse éternité, la plupart pleuraient et soupiraient ; d'autres demeuraient comme immobiles, et il y en avait très-peu que la véhémence de son action, la force de ses raisonnements, et la grandeur du sujet ne touchassent. Quand cet Esdras ouvrait le livre de la Loi, et qu'il expliquait à ses auditeurs les vérités renfermées dans l'un et dans l'autre Testament, ils fondaient en larmes. Et à présent même que ses discours, n'étant plus animés, devraient, ce semble, avoir perdu leur force, on y trouve cependant une certaine onction, des mouvements si pressants et des preuves si convaincantes, qu'il est presque impossible de n'en être pas touché.

Il n'avait pas moins de succès dans les conférences qu'il faisait à ses prêtres, où, croyant ne devoir parler qu'à eux, il trouvait sa salle remplie de ceux des autres paroisses. On venait le consulter de toutes parts, les personnes de la première qualité et les plus grands ministres du royaume lui communiquaient toutes les affaires qui regardaient leurs consciences, et souhaitaient qu'il les assistât à la mort.

Saint Vincent de Paul, dont la mémoire sera toujours en vénération à ceux qui sont zélés pour la gloire du Seigneur ; cet homme suscité de Dieu dans ces derniers temps, pour se faire une troupe choisie de missionnaires qui prêchassent l'Evangile, et qui portassent les peuples à la pénitence, ne souffrait qu'avec peine que ses prêtres entendissent d'autre prédicateur que M. Joly. Il y en avait pour lors de très-habiles. Il ne doutait pas qu'il ne s'en trouvât plusieurs

consommés dans l'étude de l'Ecriture sainte et des Pères, d'une grande vertu, et qui méritaient l'applaudissement de tout le monde : mais il regardait le curé de Saint Nicolas des Champs comme un modèle plus propre à être imité par des gens qui ne cherchent qu'à toucher les peuples et aller au cœur.

C'étaient là, sans doute, de beaux talents pour un évêque, outre ses vertus, et ses autres qualités personnelles. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner, si, ayant été nommé par le roi à l'évêché d'Agen, il a rempli avec tant de gloire son ministère.

Ce diocèse avait besoin d'un prélat qui eût autant de zèle, de vigilance, d'exactitude, d'expérience, de fermeté qu'il en avait. Parmi le petit peuple c'était une ignorance grossière ; à peine savait-il autre chose sinon qu'il y a un Dieu en trois personnes. L'office divin était négligé dans la plupart des paroisses de la campagne, où l'on ne disait point de vêpres ni fêtes ni dimanches. Les mariages se célébraient sans faire de fiançailles, et l'on ne connaissait ni la sainteté ni les obligations de ce sacrement.

Parmi les riches et les personnes un peu distinguées, c'étaient d'étranges abus, et des usures sur lesquelles on ne se faisait pas le moindre scrupule de conscience, une obligation simple portant intérêt, comme si c'eût été un contrat de constitution.

Parmi les ecclésiastiques, une maudite coutume de posséder des bénéfices absolument incompatibles s'était introduite depuis longtemps, et plusieurs d'entre eux se souciaient peu de soutenir, par une vie édifiante et une fidèle application à leurs devoirs, la sainteté de leur état.

A moins qu'un prélat n'eût eu toutes ces qualités que je viens de marquer, il eût été impossible de corriger ces abus et d'arrêter le cours de ces désordres. Il fallait instruire des peuples ignorants et leur apprendre leur religion ; renouveler les anciens statuts pour l'usage et les cérémonies des sacrements ; faire des visites et établir des missions ; réformer les ecclésiastiques et leur faire comprendre l'incompatibilité de leurs bénéfices ; en un mot, il fallait être partout, veiller sur tout, pourvoir à tout, considérer, non plus de loin, mais de près, non pas tant par d'autres que par soi-même, l'état et, pour me servir des termes du Saint-Esprit, le *visage* des peuples dont on est chargé : *Diligenter agnosce cultum pecoris tui, gregesque tuos considera* (Prov., XXVII).

Si l'évêque d'Agen a été près de cinq ans sans prendre de grands vicaires, c'est que, par un excès de son zèle, il a voulu connaître par lui-même le véritable état de son diocèse ; remarquer par ses propres yeux, plutôt que par des yeux empruntés, les désordres qu'il y avait, afin d'y appliquer de plus utiles remèdes : se consacrant et se sacrifiant pour le bien du troupeau qu'il avait à conduire, faisant au delà de ce qu'il était obligé de faire, au delà de ce que ses forces, ses affaires et ses continuelles occupations pouvaient lui permettre.

S'il avait douze livres pour les douze archiprêtres de son diocèse, dans lesquels il écrivait non-seulement ce qu'il jugeait à propos d'ordonner dans ses visites, mais encore l'état des églises, l'âge des curés, le temps de la possession de leurs bénéfices, leur capacité ou leur ignorance, leurs bonnes et leurs mauvaises qualités, c'est qu'il voulait tout voir et tout connaître, pour mettre son diocèse dans un meilleur état qu'il n'était avant qu'il y vint, et remplir de dignes sujets les bénéfices qui viendraient à vaquer.

N'imposez jamais précipitamment les mains à personne, disait un grand apôtre à un grand disciple, *de peur que vous ne vous rendiez coupable des péchés que feraient ceux que vous auriez inconsidérément mis dans des places dont ils étaient indignes*. On ne saurait prendre trop de précautions pour mettre de bons prêtres dans des cures, pour confier à de sages et zélés pasteurs le soin d'un troupeau qui à tout moment est en danger de s'égarer. C'est sur leur capacité, leur piété, leurs bons exemples, leur assiduité dans l'administration des sacrements, leur application à catéchiser et à instruire, leur vigilance à terminer les différends, et à empêcher les débauches des peuples, que doit se reposer la sollicitude des évêques, dit saint Augustin : Quelque zèles qu'ils soient, ils ne peuvent être partout ; ce qu'ils peuvent faire est de choisir de bons ecclésiastiques qui veillent, et qui agissent en leur absence ; qui, étant animés et pleins, comme il dit, de leur esprit, partagent avec eux le soin du troupeau qu'ils conduisent.

Moïse se sentant surchargé de la conduite d'un peuple inconstant, ignorant, grossier, indocile, et naturellement porté à la révolte, dit à Dieu : Pourquoi, Seigneur, m'avez-vous imposé un si lourd fardeau ? Est-ce que je suis le père de toute cette multitude, pour me dire de les porter dans mon sein comme une nourrice porte son enfant, et m'obliger de les conduire à la terre que vous leur avez promise ? Mais Dieu lui répondit : Je sais que tu ne peux seul suffire à ce grand ouvrage ; voici seulement ce que je veux que tu fasses : Tu connais dans l'étendue de ta juridiction plusieurs vieillards de piété et de mérite ; prends-en soixante-dix, que tu conduiras à la porte du tabernacle ; j'y descendrai, je te parlerai, et je t'ôterai de ton esprit, que je leur donnerai, afin qu'ils portent avec toi le fardeau du peuple, et que tu n'en sois pas chargé tout seul. *Auferam de spiritu tuo, tradamque eis, ut sustentent tecum onus populi, et non tu solus graveris* (Numer., II).

La conduite d'un grand diocèse, où il est presque impossible qu'il ne se trouve beaucoup d'ignorance dans les uns, d'indocilité et de libertinage dans les autres, est un étrange fardeau. Quelque zélé que fût l'évêque d'Agen, il en sentit le poids, il s'en plaignit amoureusement, comme Moïse, à la providence de Dieu qui l'en avait chargé, appréhendant comme lui que ce ne fût un

effet de sa justice pour la punition de ses péchés, et préférant, à son exemple, la mort à un si redoutable emploi, s'il ne pouvait s'en acquitter utilement pour son propre salut.

Mais il se représenta en même temps que c'était à lui-même que Dieu parlait en la personne de ce législateur; que pour bien gouverner son diocèse il fallait qu'il mit dans les bénéfices où il y avait charge d'âmes, des ecclésiastiques qu'il connût, *de senibus Israel quos tu nosti*; des ecclésiastiques qu'il sût être âgés, *quos tu nosti quod senes sint*; c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, des ecclésiastiques qui, par leur capacité, leurs mérites, leur gravité, leur prudence, pussent avoir parmi le peuple le respect et l'autorité qu'ont les vieillards, *quos tu nosti quod senes populi sint ac magistri*. Car c'était de son esprit que ces fidèles ministres devaient être animés pour supporter, sous lui et avec lui, le pesant fardeau d'un grand diocèse, afin qu'il n'en fût pas chargé tout seul : *Ut sustentent tecum onus populi, et non tu solus graveris*.

Pénétré de ces sentiments et connaissant l'importance de ce devoir, il voulut avoir un état de ceux qui occupaient les bénéfices de son diocèse, et de ceux qui pouvaient y prétendre, afin qu'il fût pleinement instruit de leurs bonnes ou de leurs mauvaises mœurs, et qu'il les connût *par leurs noms*, comme ce bon Pasteur de l'Evangile; jusque-là que, pour ne rien donner ni à la prévention ni à la faveur, il s'était fait à lui-même deux lois : l'une de ne donner jamais les cures à ceux qui les demandaient; l'autre de les donner toujours par préférence aux plus capables et aux plus vertueux, de la probité et du zèle desquels il fût convaincu.

Quelque soin qu'il prît de maître, de la sorte, dans son diocèse des ecclésiastiques dont les mérites lui fussent connus, et quelque grand que soit ce diocèse, où il y avait plus de six cents églises, cet infatigable prélat les a toutes visitées par deux fois, et il n'y en a même aucune où il n'ait prêché, sortant tout moite de sueur et épuisé de forces d'une paroisse à une autre, et souvent à pied.

O le bel exemple que celui d'un prélat qui, non content de faire des ordonnances pour la réformation des mœurs, le bon état des églises, l'instruction et l'éducation des peuples, les observe le premier, et engage les plus lâches et les plus délicats à le suivre! Quels effets peuvent produire les harangues ou les menaces d'un capitaine qui du haut d'un mur d'où il voit ses soldats combattre, les anime à bien faire, ou les accuse de lâcheté, pendant qu'il est lui-même plein de parfums, qu'il appréhende d'exposer sa personne, et qu'il demeure dans une molle oisiveté, disait autrefois saint Jérôme : *Delicata doctrina pugnanti ictus dictare de muro, et cum ipse unguentis delibutus sis, cruentum militem accusare formidinis?*

Mais quand ce capitaine marche à la tête de ses troupes, quand il leur montre par

son exemple à ne craindre ni la rigueur des saisons, ni les fatigues des voyages, ni les incommodités d'une profession pénible et austère, ni les difficultés des chemins et des lieux inaccessibles : les plus lâches s'enhardissent, les plus timides se rassurent, et, persuadés que leur vie ne doit pas leur être plus chère que l'est à celui qui les commande le soin de sa propre personne, ils s'animent au combat, attaquent hardiment l'ennemi, et sont presque sûrs de la victoire.

Si dans les deux missions que l'évêque d'Agen fit faire, l'une à Agen, et l'autre à Marmande par vingt-deux ecclésiastiques d'un zèle et d'une capacité distingués, il eut tout le succès qu'il pouvait espérer pendant les deux mois que chacune d'elles dura, n'en soyez pas surpris; il était lui-même à la tête de cette milice spirituelle, prêchant, catéchisant, confessant, exhortant, donnant ses ordres partout, *s'employant tout entier*, et, comme un autre saint Paul, *se sacrifiant par un excès de zèle pour le salut des âmes et la conversion des pécheurs*. Aussi, que de restitutions, que de réconciliations, que de confessions générales! Combien de différends terminés, de familles réunies, d'imputés, de médisances, de querelles, de libertinages, d'usures, de pernicieuses coutumes et de scandales arrêtés! Combien fit-il de conversions! Combien reçut-il d'abjurations dans l'autre mission qui fut faite à Marmande où plus de huit cents de ses diocésains, touchés de ce qu'il disait et convaincus des vérités qu'on leur prêchait, renoncèrent de bonne foi à des erreurs qui leur étaient devenues comme naturelles, et héréditaires par une longue succession de temps!

Grâces en soient rendues, ô mon Dieu! à votre miséricorde gratuite, qui éclaire les esprits, et qui touche les cœurs en tel temps, en tel lieu, et de telle manière qu'il lui plaît. *Ce n'est ni celui qui plante, ni celui qui arrose*, qui fait naître de bonnes plantes d'un mauvais fonds et d'une terre ingrate, *c'est vous qui donnez la naissance et l'accroissement à toutes choses*; vous qui permettez le mal pour en tirer un grand bien, qui souffrez les pécheurs afin qu'ils exercent la patience des justes, et les hérétiques afin que les vérités catholiques soient plus solidement établies par la réfutation de leurs erreurs; vous qui conduisez avec tant de douceur, mais aussi avec tant de force, les moyens que vous employez, à vos fins, que les uns embrassent avec joie la vertu, et que les autres rentrent sincèrement et volontairement dans le sein de l'Eglise.

Oui c'est à Dieu, comme à la cause première et principale, qu'il faut attribuer les conversions et les abjurations qui se font. Mais comme il se sert du ministère des causes secondes pour l'exécution de ses desseins, et que l'Apôtre nous appelle ses *co-opérateurs et ses coadjuteurs*, on peut dire qu'il s'était servi de l'évêque d'Agen, pour opérer tous les surprenants effets qu'on a

vus dans le gouvernement et la réformation de son diocèse. C'était *ce laboureur* vigilant et *laborieux* qui attirait sur cette terre ingrate les influences et les rosées du ciel; c'était sur ses prières, son zèle, ses prédications, ses soins, ses corrections, ses remontrances, sa science, ses vertus, que Dieu répandait à pleines mains ses bénédictions paternelles, afin qu'il eût la consolation de voir un peuple nouveau et tout différent de l'ancien.

Les savants qui n'ont point de vertu ressemblent à ces flambeaux qui se brûlent et se consomment en éclairant les autres, dit saint Isidore de Séville; ou bien, pour me servir de la comparaison de Lactance, ils ressemblent à ces étoiles qui, quoique infinies en nombre, ne peuvent dissiper les ténèbres de la nuit, ni faire de grands biens à la terre, parce qu'elles n'ont qu'une faible et chancelante lueur, dépourvue de chaleur et de force.

Ainsi les pécheurs demeurent toujours pécheurs, et les aveugles toujours aveugles. Quelque petit éclat, qui s'échappe de temps en temps, brille aux yeux des uns et des autres; mais ils n'en sont ni éclairés ni échauffés. Ce sont toujours les mêmes erreurs et les mêmes habitudes : et s'ils paraissent faire quelques efforts pour sortir des *ténèbres, et de l'ombre de la mort où ils sont assis*, ils retombent aussitôt, comme des gens qu'un petit bruit éveille dans leur premier assoupissement.

Il n'en est pas de même de ces hommes apostoliques, et de ces prélats remplis de l'Esprit de Dieu, qui n'étant pas moins vénérables par leurs vertus que par leur caractère, par leur piété que par leur doctrine, par leurs bons exemples que par leur éloquence, établissent en maîtres les vérités de l'Evangile, et prêchent la pure morale de Jésus-Christ. La parole de Dieu a je ne sais quelle énergie dans leurs bouches, dit saint Jean Chrysostome : et quoique son effet soit indépendant de la bonne ou de la mauvaise vie de ceux qui l'annoncent, il semble qu'elle les honore par les fruits qu'ils produisent, comme *ils l'honorent eux-mêmes, en remplissant et sanctifiant leur ministère*.

L'Eglise de France, qui conserve dans ses prélats cette pureté primitive de la foi et de la morale chrétienne, a la consolation de voir tous les jours des brebis égarées rentrer dans la bergerie, et un grand nombre de pécheurs dans les voies de salut, d'où ils s'étaient éloignés. Tel fut en particulier le succès qu'eut l'évêque d'Agen.

Paris, Montpellier, Agen, Marmande en rendront des témoignages éternels. Que ne fit-il pas même à Clérac, où de mémoire d'homme on n'avait vu aucun évêque, parce qu'il n'y avait presque point de catholiques? Il y prêcha dans l'église de l'Abbaye, où ceux de la religion prétendue réformée s'étant trouvés, plusieurs d'entre eux ne purent s'empêcher de dire qu'ils croyaient tout ce que M. l'évêque avait dit; les plus opiniâtres faisant en eux-mêmes une plainte

semblable à celle que ces démons firent à Jésus-Christ : *Quid nobis et tibi? Venisti huc ante tempus torquere nos* (Matth. VIII). Qu'avons-nous à démêler ensemble? pourquoi venez-vous nous tourmenter avant le temps?

En effet, il avait déjà obtenu du roi la démolition de plusieurs temples qui avaient été bâtis depuis l'édit de Nantes, et ils s'apercevaient que leur petit troupeau diminuait tous les jours. On coupait peu à peu quelques têtes de cette hydre formidable; mais comme on en voyait renaître aussitôt de nouvelles, ce temps qu'on n'osait presque espérer est enfin venu, où l'on a entièrement retranché ces monstrueuses reproductions, le ciel ayant de toute éternité destiné le plus magnanime et le plus pieux de tous les rois pour exterminer de son royaume les plus dangereux ennemis de la religion et de l'Etat.

C'est ce que les gens de bien demandaient tous les jours à Dieu dans leurs prières; c'est ce que les évêques zélés souhaitaient avec plus d'empressement; et jamais l'évêque d'Agen, si Dieu avait prolongé sa vie, n'aurait eu plus de joie que de voir la France purifiée de tant d'abominations et d'erreurs. Mais la Providence a voulu qu'après s'être sacrifié par ses veilles, son étude, ses exhortations, ses soins, pour honorer le ministère de sa parole, il mourût en quelque manière en prêchant, puisque sa dernière maladie a été causée d'un violent effort qu'il fit dans la chaire de son église cathédrale, où la respiration lui manqua tout d'un coup.

Si l'on avait eu dessein de lui composer un éloge selon les règles de l'art, on se serait arrêté sur cette belle circonstance, et sur plusieurs autres, qui eussent fourni quantité de réflexions pour donner à un si riche sujet toute l'étendue qu'il méritait. Mais on s'est contenté de remarquer ce qui regardait plus particulièrement les rares talents d'un si excellent ministre de la parole divine; et le dessein qu'on s'est proposé a été de rendre raison au public de ce que l'on a fait pour mettre ses sermons dans l'ordre et l'exactitude où ils paraissent.

A la vérité on a quelque obligation à ceux qui les ont recueillis pendant qu'il les prononçait, et on leur eût encore été plus obligé, si le recueil qu'ils en ont fait avait été partout fidèle et exact. Mais, soit par la difficulté qu'il y a de suivre mot à mot un prédicateur, soit par un défaut de capacité qui est absolument nécessaire pour bien réussir dans cet art, où l'on s'expose à faire de grandes fautes, à moins qu'on ne soit bon théologien et versé dans la lecture des Pères; soit enfin par les omissions et les fréquentes interpositions de mots et de phrases qui se glissent ordinairement dans les copies, il est certain que ces sermons ont été en beaucoup d'endroits très-mal recueillis, souvent sans ordre, sans division, sans liaison de preuves, quelquefois remplis de répétitions ennuyeuses et inutiles, de passages de l'Ecri-

ture, et principalement des Pères, ou supposés ou mal cités.

Cette raison a toujours obligé ses frères de s'opposer à ceux qui, de temps en temps, ont tâché de surprendre des privilèges pour leur impression, et de faire rendre par arrêts contradictoires à ceux qui les avaient surpris. Auraient-ils souffert que des gens qui n'avaient nul droit, et qui se souciaient peu de conserver l'estime qu'on avait conçue d'un si grand homme, missent en lumière des ouvrages défectueux, tronqués, imparfaits, altérés, et pleins de contre-sens en une infinité d'endroits?

Cependant on les pressait de toutes parts de donner ces sermons au public; il y en a même eu plusieurs que quelques missionnaires ont traduits en anglais et en d'autres langues des pays où ils allaient prêcher. Mais ce qui les y a déterminés encore plus fortement a été l'empressement de beaucoup de personnes du Languedoc et d'Agen, qui avaient entendu avec fruit ses prédications, et celui de quantité de nouveaux convertis, qui leur ont fait témoigner qu'ils auraient une singulière consolation de lire ses discours, pour s'instruire davantage et se fortifier dans leur foi.

Ils croyaient d'abord que l'évêque d'Agen n'ayant écrit (comme nous l'avons dit plus haut) que les entrées, les desseins, les principales preuves et les passages de ces sermons, ils ne trouveraient pas dans ces fragments de grands secours pour les faire imprimer tels qu'ils devaient être. Mais comme il aimait extrêmement le travail, et qu'il avait fait d'amples collections, d'où il tirait les discours qu'il composait, ils les ont confiées, avec les copies manuscrites, à une personne qui, par une longue expérience

dans ces sortes de matières, a mis ces ouvrages dans un si bon ordre, qu'on trouvera les pensées, l'esprit, les mouvements, les expressions de leur auteur. La preuve en sera fort aisée à faire à ceux entre les mains desquels sont ces copies défectueuses qui ont paru jusques ici, et qui verront dans ces sermons un travail, une suite et une exactitude bien différents.

Après ceux qui renferment ces grandes matières de religion et de morale dont on a parlé ci-dessus, et qui sont celles par lesquelles l'évêque d'Agen a commencé, on lira les homélies qu'il a faites sur tous les dimanches de l'année, où l'on trouvera des sujets d'une grande utilité, tels que sont, entre autres, les moyens de se sanctifier dans son état, l'uniformité et la persévérance dans la vertu, la mortification des passions, la nécessité et les qualités des bonnes œuvres, la première communion des enfants, les devoirs d'un bon paroissien, l'esprit d'avarice et d'intérêt, la ferveur et la langueur dans le service de Dieu, l'amour déréglé des curiosités et des nouveautés, la prévention et l'entêtement, la surdité spirituelle et le bon usage de la parole de Dieu, la résignation à la Providence divine dans les afflictions, la résurrection spirituelle du Chrétien, la manière de bien entendre la messe, les devoirs des parents et des maîtres, le délai de la pénitence, les rechutes, les vengeances et les inimitiés; l'ivrognerie et la fainéantise, les jeux et les divertissements défendus; les négoce permis et ceux qui ne le sont pas; la confession, la miséricorde de Dieu envers les pécheurs, l'amour de Dieu et du prochain, et quelques exhortations faites aux ecclésiastiques et aux dames de charité.

SERMON I^{er}.

SUR LA DIGNITÉ DU CHRÉTIEN, ET L'EXCELLENCE DE LA GRÂCE DU BAPTÊME.

Adjuvantes exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiamus. (II Cor., VI.)

Etant destinés à vous aider par notre ministère, nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu.

Puisque l'Eglise ouvre cette sainte et bienheureuse Quarantaine par cette exhortation que l'apôtre saint Paul fait aux Chrétiens de Corinthe *de ne pas recevoir en vain la grâce du Seigneur*, j'ai cru qu'en qualité de votre pasteur, il était de mon ministère de vous faire connaître, pendant les dimanches de ce carême, quelle est cette grâce du christianisme, et avec quelle fidélité vous êtes obligés d'y répondre.

Jamais il n'y a eu de matière plus importante que celle-là. Ce sont les premiers éléments de notre religion, et les fondements de toute notre morale: et cependant on peut dire, à la confusion de la plupart des fidèles, qu'il n'y a peut-être jamais eu de sujet plus

inconnu, et sur lequel on fasse moins de réflexion. On s'arrête aux cérémonies extérieures qui frappent les sens, mais on n'en pénètre pas l'esprit, et souvent, par un malheur qu'on ne peut assez déplorer, on vit et on meurt presque sans savoir ce que c'est qu'être Chrétien.

Si cette science nous était inutile, je m'en consolerais aisément: mais saint Bernard nous avertit qu'il n'y en a point de plus nécessaire ni de plus importante. De quelque métier que l'on soit, et quelque profession que l'on exerce, on se fait un devoir d'en connaître les obligations et les avantages, dans la pensée que l'on a qu'à moins de cela on n'y réussira jamais.

Cependant souvent il n'y a rien de moins connu que la grâce du christianisme que nous recevons dans le baptême, qui est le premier de nos sacrements. Qu'est-ce que cette grâce? On n'en sait rien, on n'en connaît ni la nature ni l'excellence. D'où vient cette grâce? A peine en connaît-on le principe. Qu'est-ce qu'elle opère dans une âme, quels sont ses effets, ses avantages, ses récompenses? C'est de quoi on néglige

de se faire instruire : et cependant y a-t-il rien , je ne dis pas seulement de plus utile , mais même de plus nécessaire et de plus important ? Sans cette connaissance , [dit saint Bernard (lib. I *De considerat.*) , à quels égarements et à quels désordres n'est-on point exposé ? et s'il n'y a personne qui ne s'informe des avantages et des obligations de la condition qu'il veut embrasser , n'est-il pas étrange de voir des Chrétiens vivre dans une ignorance si grossière , qu'ils ne sachent ni ce que c'est que la grâce de leur baptême , ni quels sont les pressants devoirs qu'elle leur impose.

DIVISION.

C'est aussi , Messieurs , de quoi j'entreprends de vous parler , afin de commencer par cette importante morale tout ce que j'ai à vous dire dans la suite : et pour éviter la confusion , et apporter quelque ordre dans une si vaste matière.

Je vous ferai voir d'abord quelle est la noblesse , l'excellence et la dignité d'une âme qui a reçu la grâce du baptême , par deux considérations qui vont faire tout le partage de ce discours ; dont la première regarde le malheureux état d'où elle nous tire : et la seconde , le bienheureux état où elle nous établit. N'écoutez pas ce discours avec des oreilles profanes : tout ce que vous avez d'application , de piété , de foi , n'est pas trop pour vous faire instruire d'un si important sujet ; demandez seulement à Dieu un cœur docile , et une âme bien préparée. Et vous , divin Esprit , fortifiez mes pensées , animez mes paroles , et descendez sur cet auditoire par des effusions de lumières et des embrasements d'amour.

PREMIER POINT.

Je commence donc , et je dis que le plus grand bienfait , et la plus grande grâce qu'une créature puisse recevoir de la bonté et de la puissance de Dieu , c'est la grâce du christianisme. Ne prenez ceci ni comme une parole jetée en l'air , ni comme une proposition générale à laquelle vous n'avez presque point de part ; je dis que la grâce du christianisme , que vous avez reçue vous tous en particulier , est un si grand don et un si grand bienfait , que la toute puissance de Dieu ne peut en faire un plus grand ; et c'est ce que je veux montrer par l'autorité des saints Pères , avant que j'entre dans un plus parfait détail de mes preuves.

Saint Denis , qui était du 1^{er} siècle , dit que cette grâce qui vous a tirés des ténèbres de l'idolâtrie , et qui vous a fait entrer en participation de la lumière et de la vie de Jésus-Christ même , est la plus grande et la plus excellente qui puisse sortir du sein de Dieu , *omnium Dei beneficiorum præclarissimum*. Tertullien , qui était du II^e siècle , s'explique d'une autre manière (lib. de *Pallio* , cap. ultimo ; in *Apologetico* , cap. 1 , et sub *medium*) : Savez-vous bien qu'en recevant le baptême , vous commencez à entrer dans une nouvelle discipline , et que vous êtes de

la secte de Dieu : *Secta divina, secta Dei vos estis*.

Ce mot est fort énergique : quelques-uns , qui l'ont tiré de *secare* , ont cru que cet Africain voulait nous apprendre que le Chrétien était comme une section et une portion de la substance de Dieu même. D'autres , qui l'ont pris dans un sens moins outré , ont cru qu'il voulait dire que la grâce du christianisme est une suite et une propagation de Dieu , qui en est non-seulement l'auteur et la fin , mais encore l'exemplaire et la récompense : qu'elle est un inviolable attachement à Dieu , que nous devons suivre comme notre guide , écouter comme notre maître , interroger et consulter comme notre oracle ; que nous sommes de sa secte , élevés dans son école , instruits de ses vérités et engagés à ne point suivre d'autre doctrine que la sienne.

En est-ce assez ? Demandez à saint Grégoire de Nysse ce que c'est que la grâce du christianisme , il vous dira que c'est une imitation de la nature divine , *imitatio divinæ naturæ* (lib. de *profess. Christ.*) : d'autant qu'un Chrétien qui l'a reçue donne par ses actions et sa conduite , comme une espèce de vie sensible à la vie divine , et que ce que nous ne pouvons connaître dans Dieu , nous pouvons le voir dans le Chrétien qui est son image.

Demandez-le à saint Paul , il vous dira que c'est un bain de régénération et de rénovation : *lavacrum regenerationis* (Tit., III). Nous étions morts , et nous sommes régénérés de nouveau : ou si vous voulez , avec Hugues de Saint-Victor (l. II , de *sacramen.*) , nous n'avions qu'un père terrestre , et nous en avons un céleste : nous étions engendrés des hommes , et nous sommes régénérés et devenus enfants de Dieu : nous appartenions au vieil Adam , et nous appartenons au nouveau. Car tout ce qui est de vieux en nous est passé , pour faire place à une génération et à une reproduction nouvelle , *Vetera transierunt, facta sunt omnia nova*.

Qu'est-ce enfin que cette grâce que vous avez reçue , et Dieu veuille que vous l'avez conservée ; qu'est-ce que cette grâce que ce petit enfant vient de recevoir ? *est divinæ particula auræ* , c'est une parcelle , une petite portion du souffle de Dieu : en sorte que comme en Dieu c'est une plénitude de souffle , d'esprit , d'amour ; dans un Chrétien c'est une communication , une parcelle de ce divin Esprit et de ce saint amour.

Mais je n'en dis pas encore assez : Parlez , saint Pierre , parlez , grand apôtre , tout ce que je dirai sera au-dessous de la vérité , vous êtes seul capable de nous apprendre ce que nous sommes. *Maxima et pretiosa nobis promissa donavit* (I Petr., II) : Dieu nous a donné une grande et précieuse grâce qu'il nous avait promise. Comment cela ? *ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ* ; c'est que par cette grâce il nous a rendus participants de sa nature. Est-ce assez dire participants ? Non ; mais je manque de termes pour m'exprimer : saint Chrysostome

ayant très-judicieusement remarqué que saint Pierre n'a pas dit, *participantes divinum naturam*, mais *divinæ naturæ consortes*. Voilà l'essence divine participée par un Chrétien. Il est vrai qu'en Dieu elle est substance, et accident dans un Chrétien. Il est vrai qu'en Dieu elle est plénitude et indépendance, écoulement et communication dans un Chrétien. Mais, au reste, c'est une admirable société, sinon d'égalité, comme l'explique saint Thomas (lect. 1, *in epist. II Petr.*), du moins de participation; ce qui n'en est que trop pour nous faire connaître notre excellence.

Mais abaissons-nous un peu, et, pour entrer dans un détail plus sensible, considérons cette grâce de notre baptême, par rapport au déplorable état où est un homme avant qu'il l'ait reçue; voici ce que j'en ai remarqué dans l'Ecriture et les Pères. On peut considérer l'homme ou par rapport à lui-même, ou par rapport à Dieu, ou par rapport aux créatures. Qu'est-ce que l'homme par rapport à lui-même? Il y a deux choses dans cet homme, l'âme et le corps; l'âme a plusieurs facultés, l'entendement et la volonté, la liberté, la mémoire, l'appétit. Or, qu'y a-t-il dans cet entendement? il n'y a qu'erreur, que ténèbres, que mensonge : *Error et tenebræ peccatoribus concreata sunt* (*Eccli.*, XI). Voilà le partage de l'homme. Mais c'est un si grand esprit, c'est une si bonne tête, c'est un si excellent génie. Vous vous trompez, ou l'Ecriture sainte se trompe. Considérez cet homme privé de la grâce du christianisme, ce n'est qu'erreur, ce ne sont que ténèbres et illusions dans son esprit. C'est pourquoi saint Augustin expliquant ces paroles de la Genèse, *Tenebræ erant super faciem abyssi* (*Genes.*, I), dit que comme, dans le commencement du monde, il n'y avait que ténèbres et confusion, avant que Dieu eût produit la lumière : de même il n'y a dans l'entendement d'un homme qu'erreur et que mensonge, avant qu'il ait reçu la grâce du baptême.

Secondement, sa volonté est si défectueuse, que toutes les forces des hommes réunies ensemble ne peuvent, sans cette grâce, faire la moindre action utile pour l'éternité. Le premier homme (c'est le même saint Augustin qui parle [serm. 2 *De verb. apostol.*]) avait été créé dans sa nature sans aucun vice; mais il s'est réduit en un étrange état par son péché. Il lui est arrivé ce qui arrive à un vase de terre qui se brise en tombant des mains de l'ouvrier : *Cadens a manu figuli fractus est*. Il était gouverné et aidé par son Créateur, et comme il a voulu s'en rendre indépendant, ce Créateur l'a abandonné à sa propre volonté, comme en disant : Il m'a quitté, qu'il se retrouve à présent lui-même, et qu'il reconnaisse par sa propre misère qu'il ne peut rien sans moi : *Deserat me et inveniat se; et miseria sua probet quia nihil potest sine me*.

J'en dis de même de sa liberté; elle est si faible que le prophète Isaïe la compare à une feuille, *quasi folium universi*. La moindre

créature l'abat, la moindre tentation le fait tomber, la moindre passion le jette par terre, le moindre grain le renverse; un regard, la présence d'un objet, la vue de quelque intérêt, ou de quelque honneur, un peu d'or ou de plaisir, un premier mouvement, une pensée le fait tomber; c'est la feuille de l'univers, *folium universi*.

Mais qu'est-ce que sa mémoire? Si vous le demandez à saint Bernard, il vous répondra (*Inter serm. de Diversis*, serm. 43), que c'est un égout de toutes sortes de péchés, un réservoir, un cloaque d'infection et d'impureté; une sentine remplie d'extravagance, de folie, de corruption, d'ordure : *Tota in repositorium memoriæ recurrit sentina peccatorum*.

Enfin, qu'est-ce que son appétit? C'est une continuelle opposition à la vertu, et un amour désordonné pour le bien sensible. Dieu l'avait bien dit au premier homme : Tiens le pied sur la gorge de ton appétit, parce que, si tu ne le domines, il te maîtrisera bientôt, et se révoltera contre ta raison : étrange oracle dont nous n'avons vu dans la suite que de trop funestes expériences. Cet appétit, dit le Sage, est comme un cheval fougueux et indompté qui conduit dans des précipices, et brise le corps de celui qui le monte, *Equus indomitus* (*Eccli.*, XXX). Voyez-vous ce débordement de bile, cette violence toujours animée, cet emportement de colère, ces passions ardentes et immortifiées? Voilà quel est l'homme par rapport à lui-même; et c'est ce qui a fait dire à saint Ambroise, à saint Augustin (*in cap. VIII Matth.* et c. IV *Luc.*), et à saint Chrysostome, qu'il ressemblait à un ladre; quelle étrange expression!

Remarquez que la ladrerie est une corruption de toute la masse du sang. S'il entre du sang dans les bouts des doigts, dans les ongles des pieds, dans les cheveux et les plus petites extrémités du corps, ce n'est qu'un sang corrompu, parce que toute sa masse est entièrement gâtée. Il en est de même de l'homme, c'est une masse toute corrompue, il n'y a que ténèbres dans son entendement, que dérèglement dans sa volonté, que faiblesse dans sa liberté, que corruption dans sa mémoire, qu'opposition à la vertu, et attachement au plaisir dans son appétit concupiscible; que violence, que fougue, que colère, qu'emportement dans l'irascible. Tous ses jours avant celui de son baptême sont pleins d'obscurité, de douleur et d'amertume, dit saint Bernard (serm. 5, *in festo dedicat. eccles.*) : *Pleni doloribus et angustis*. Son cœur est enchaîné par mille désirs, troublé par mille soins : la curiosité le dissipe, l'ambition l'emporte, l'erreur l'aveugle, le travail l'abat, les tentations le renversent, les délices l'amollissent, la pauvreté et les autres disgrâces le tourmentent et le désespèrent : *Curiositatibus distrahitur, vanitatibus implicatur, circumfunditur erroribus, laboribus atteritur, tentationibus gravatur, deliciis enervatur, egestate cruciatur*.

Passons plus avant. Si l'on considère l'homme avant son baptême par rapport à Dieu, quelle est sa condition et son état : demandez-le à saint Augustin, il vous dira que c'est une victime de colère, *iræ victima*. demandez-le à saint Jean Chrysostome, il vous répondra que c'est un sacrifice d'indignation, *sacrificium indignationis* (Ephes., II). Mais demandez-le à saint Paul, il parlera d'un ton encore plus ferme qu'eux ; et pour le bien définir, il vous dira qu'il est par sa nature un enfant de colère, *natura filii iræ*. C'est la colère de Dieu qui m'a engendré, c'est elle qui est mon père et ma mère, comme celui et celle dont je suis enfant, est mon père et ma mère. C'est pourquoi je ne dirai pas seulement comme Job à la pourriture et aux vers : *Vous êtes mon père, ma mère et ma sœur* ; je dirai pour ressentir davantage ma misère, je dirai à la colère de Dieu : C'est vous qui êtes mon père et ma mère : *Natura filii iræ*.

Saint Grégoire de Nysse expliquant ces trois paroles de l'Apôtre, et s'adressant à Dieu, lui dit : Il est bien vrai, Seigneur, que vous êtes une source inépuisable de bonté et de miséricorde : *Revera, Domine, tu fons bonitatis*. Il est bien vrai que vous êtes un abîme d'amour et de charité, *Tu fons amoris*. Il est bien vrai que vous êtes un Dieu de piété et de tendresse : *Tu fons bonitatis* ; mais avec tout cela il faut avouer qu'à cause du péché que nous avons contracté de notre premier père, vous avez eu sujet d'avoir de l'aversion pour nous : *Iuste tamen aversatus es nos* ; non-seulement vous avez eu de l'aversion, mais de la haine, *juste tamen persecutus es nos* ; non-seulement vous avez eu de l'aversion et de la haine, mais encore de l'exécration, *juste tamen execratus es nos*.

Voilà les trois mouvements que Dieu a vers le pécheur. L'homme avant qu'il soit baptisé est l'objet de l'aversion, de l'horreur, de la haine et de l'exécration de Dieu. Etre dans la séparation et l'éloignement de Dieu, quel malheur ! mais être dans la haine et l'aversion de Dieu, ah ! quel effroyable malheur, et cependant c'était là le tien, mon cher auditeur, avant que tu eusses reçu la grâce du baptême ; tu étais l'objet de l'horreur et de l'exécration de Dieu, qui t'avait comme abandonné à la rage du démon qui te tenait attaché par trois liens : 1° par le malheur de lui appartenir, car quand un homme n'est pas encore à Dieu, il appartient au démon ; 2° par la dépendance, car ce démon l'ayant surmonté le tient en esclavage ; 3° par la communication, d'autant qu'il se communique à lui, qu'il le souille et qu'il se salit des ordures dont il est infecté.

De là vient que l'Eglise pour le chasser se sert, dans le baptême, de trois différents moyens : 1° de l'exorcisme ; car le démon s'étant emparé d'une âme par une certaine espèce de justice, comme dit S. Léon (serm. 5 *De passione Domini*), il faut lui faire perdre son droit par une plus grande justice ; 2° du signe de la Croix, parce que cette âme doit être marquée au sceau de Jésus-Christ,

afin que le démon n'y prétende rien ; 3° de l'insufflation : on souffle sur la bouche de l'enfant, afin que par l'opération du Saint-Esprit, que ce souffle signifie, l'âme soit purifiée des ordures du péché que le démon lui avait communiqué. Voilà les trois marques dont l'Eglise se sert dans le baptême pour rompre les chaînes de Satan, qui tient une âme sous son empire.

Enfin si nous considérons l'homme par rapport aux créatures, nous trouverons qu'il n'y en a aucune qui ne soit dans la disposition d'être l'instrument de la vengeance de Dieu pour le détruire. Saint Augustin dit (lib. III, *De libero arbitrio*) que Dieu voulut mettre les créatures dans la dépendance de l'homme, mais à condition que l'homme serait dans la dépendance de Dieu. Il avait un souverain empire sur elles ; mais cette puissance ne lui avait été accordée, qu'afin qu'il en fit un bon usage. Tandis que je serai ton roi, tu seras roi des créatures, tandis que tu me seras soumis, elles t'obéiront ; mais du moment que tu te regarderas comme ta fin et ta béatitude, elles t'abandonneront ; du moment que tu te révolteras contre moi, elles se soulèveront toutes contre toi.

C'est pourquoi ce Père considérant la chute de cet homme, et la vengeance que les créatures sont prêtes à tirer de sa rébellion, leur fait dire : *Veni, a me combureris*, viens, détestable pécheur, dit le feu, que je te brûle et que je te réduise en cendres. *Veni, a me submergeris*, viens, malheureux pécheur, dit la mer, viens que je t'ensevelisse dans le fond de mes abîmes. *Veni, a me suffocaberis*, viens, dit l'air, viens, que je t'étouffe. En un mot, tandis que l'homme est en état de péché, il n'y a point de créature qui ne s'élève contre lui, et qui ne demande justice à Dieu. Etrange considération qui obligea autrefois Job de maudire le jour de sa naissance : *Maledixit diei suo, et locutus est : Pereat dies in qua natus sum, et nox in qua dictum est : Conceptus est homo* (Job, III). Grand dieu, faites périr le jour où j'ai pris naissance ; anéantissez la nuit et le moment auquel on a dit : Un homme est conçu. Pourquoi cela ? *quia non conclusit ostia ventris qui portavit me, nec abstulit mala ab oculis meis* ; parce que j'ai été conçu dans le péché, parce que j'ai été criminel dès le moment que j'ai commencé à vivre, parce que le sein qui m'a porté a porté un pécheur, et ne m'a pas ôté de devant les yeux toutes les misères qui m'environnent.

Ah ! que l'homme est donc malheureux de quelque côté qu'on le considère ! Par rapport à lui-même ce n'est que misère ; il n'y a, comme je viens de vous le dire, que ténèbres dans son entendement, que dérèglement dans sa volonté, que faiblesse dans sa liberté, que corruption dans sa mémoire, que résistance à la grâce dans son appétit. Voilà mon fond, voilà mon partage, voilà mes richesses, il n'y a que cela qui m'appartienne, et vous me flattez quand vous m'attribuez autre chose. Du côté de

Dieu, c'est une victime et un enfant de colère, un sacrifice d'indignation, un objet d'aversion, de haine, d'exécration. Du côté des créatures, il est exposé en butte à leur persécution et à leur vengeance; il n'y a pas une d'elles qui ne demande sa destruction. Voilà le funeste et le déplorable état d'où la grâce qui nous fait Chrétiens nous retire. Pensez-y bien, Messieurs, et méditez sérieusement sur ces importantes vérités. Mais après avoir vu l'état déplorable d'où cette grâce nous retire, considérons l'heureux état où elle nous établit.

SECOND POINT.

Le premier degré (je dis le premier, il est bien loin du dernier), le premier degré de noblesse et de dignité où la grâce du baptême établit une âme, c'est de la rendre supérieure à tous les anges que Dieu a créés, et qu'il peut créer. Oui, quand Dieu augmenterait la nature et l'excellence de chaque ange, quand il en produirait à chaque moment durant tous les siècles, autant qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer, toute cette noblesse ne serait jamais égale à la grâce d'un Chrétien. Si j'avais le loisir je vous ferais voir la puissance, l'agilité, la subtilité et toutes les autres qualités des anges; mais avec tout cela un enfant qui a été baptisé a reçu une grâce encore plus considérable que ce qu'ils possèdent : pourquoi? parce que pour donner à un enfant cette grâce, il en a coûté la vie et le sang à un Dieu, et que ces qualités des Anges ne lui ont rien coûté : *Major est gloria ejus si laboravit*, dit Tertullien à Hermogène. Vous croyez faire honneur à Dieu de dire que notre rédemption ne lui a rien coûté; mais c'est un nouveau degré de gloire pour la grâce qu'il nous a donnée, de dire qu'il a beaucoup souffert.

Le second est, que cette grâce est la première de toutes les grâces que Dieu donne dans la suite à un homme : première non-seulement quant à l'ordre, parce qu'elle est la porte des autres sacrements, mais encore parce qu'elle contient éminemment, comme parlent les théologiens, toutes les grâces que Dieu réserve à une âme durant le cours de sa vie et durant l'éternité. Ouvrez vos yeux, élevez vos esprits, et regardez ces torrents de délices dont les bienheureux sont enivrés dans le ciel; où est la source de ces plaisirs? c'est cette petite grâce du baptême, *ego te baptizo* : c'est cette petite goutte d'eau avec ces paroles sacramentelles. Regardez ces communications de lumière, ces épanchements de connaissance et d'amour; où en est la source? c'est cette grâce du baptême, ce sont ces paroles si simples en apparence, mais si magnifiques et si fécondes en effet, comme dit excellemment saint Basile (*lib. de Baptismo*). Regardez ces emportements, ces extases, ces embrasements de feu, ces incendies de charité, où en est la source? cette petite goutte d'eau, *Gratia Dei, vita aeterna fons aquae salientis in vitam aeternam* (*Rom., XVI*;

Joan., XIV). Cette grâce va toujours croissant; c'est un petit rayon dans cet enfant, mais ce rayon se fortifie peu à peu par des actes de charité, de pénitence, de justice, par toutes sortes d'actions chrétiennes et méritoires, jusqu'à ce qu'il aille se réunir et se perdre dans Dieu même, qui est le centre de toute sainteté et de toute gloire : *A claritate in claritatem, donec in eandem imaginem transformemur* (*II Cor., III*). Ah! je suis tout transformé en Dieu, je ne suis plus moi-même, je crois que je suis devenu tout autre; me voilà une nouvelle créature, dit saint Grégoire de Nazianze (*orat. 40*), Jésus-Christ a créé en moi un être céleste et divin, à la place de l'être corrompu et de la vie périssable que j'avais. Il m'a refondu pour faire de moi un vase nouveau, et sans employer d'autre feu que celui du Saint-Esprit, il m'a donné une forme toute nouvelle. O l'heureux état où la grâce de mon baptême m'établit!

En troisième lieu, cette grâce élève tellement une âme, qu'elle la met en un état préférable à toutes les grâces gratuites que Dieu fera jamais à son Eglise. Quelles sont ces grâces gratuites? Vous le savez, ce sont l'interprétation des langues, le don des prophéties, le don des miracles, et quantité d'autres. Or si Dieu avait ramassé toutes les grâces qu'il a faites à ses apôtres, à ses confesseurs, à ses vierges, à ses martyrs, à tous les saints, et si je pouvais les séparer de la grâce du baptême, je leur préférerais cette grâce, et j'aimerais mieux l'avoir toute seule, que tous ses dons ensemble sans elle. Pourquoi cela? C'est que ces dons de prophétie et de discernement des esprits ne me sont pas absolument nécessaires : ce sont des grâces qui vont plus au bien de l'Eglise qu'à mon propre bien, et je serais plus devant Dieu par cette grâce du baptême, que par tous ces autres dons séparés d'elle.

Je dis même plus, et j'avance, après saint Augustin, que si la qualité de Mère de Dieu pouvait être séparée de la grâce, elle serait moindre qu'elle; et que cette Vierge a eu plus de bonheur de concevoir le Fils de Dieu dans son cœur que dans ses entrailles : *Felicius fuit Maria Deum concipere mente quam corpore*. Je dis encore plus, mais il faut prendre ceci dans un sens orthodoxe; si on pouvait séparer l'humanité du Fils de Dieu de cette grâce, j'aimerais mieux avoir la grâce que cette humanité, parce qu'elle est naturelle, et que s'il y a quelque chose de surnaturel, il ne sanctifie pas directement : or cette grâce me sanctifie, elle me consacre, et en me consacrant, elle m'attache à Dieu, et fait que je lui appartiens.

La consécration est une députation d'une personne à Dieu, par des caractères qu'elle reçoit. Les prêtres ont leurs caractères; les ministres inférieurs qui servent à l'autel sont tonsurés; autrefois les prêtres avaient les oreilles percées : c'est pourquoi le Fils de Dieu dit à son Père par son Prophète : *Aures perfecisti mihi* (*psal. IV*). Une autre ver-

sion porte, *perforasti mihi*, pour montrer qu'il était consacré à Dieu. Or, par la grâce du baptême je reçois cette consécration, qui a deux effets : le premier est de me faire enfant de Dieu. Le père qui m'a mis au monde n'est pas tant mon père que Dieu l'est par sa grâce, et je ne suis pas tant fils de mon père que je suis fils de Dieu. C'est par le baptême que Dieu m'adopte, c'est par le baptême que Dieu prend possession de moi, c'est par le baptême qu'il a soin de m'investir de sa grâce, dit excellemment saint Bernard (serm. 1 *in cœna Domini*, num. 2). On investit un chanoine par un livre, dit ce Père ; un abbé par la crosse ; un évêque par la crosse et l'anneau. Ces signes extérieurs marquent leur dignité ; mais mon investiture, c'est la grâce ; je jouis de l'adoption divine, et tous mes péchés me sont effacés. Le second effet de cette consécration est de me faire vivre de la vie de Dieu, de l'être et de la substance de Dieu.

Dieu nous donne trois sortes de vies, dit saint Chrysostome : une vie naturelle par la création, une vie glorieuse par la glorification, et une vie mêlée par la grâce du baptême. C'est une vie humaine divinisée, c'est un mélange de Dieu, c'est une participation de Dieu. C'est, dit saint Cyrille, une grâce par excellence et un don du Saint-Esprit, *Charisma Spiritus sancti*. C'est un dégorge-ment de ses flammes, c'est son inspiration, c'est son souffle, *Flatus Dei*. C'est, ajoute saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* 4), la lumière des âmes, le changement et la transformation de leur vie, une réparation des défauts de notre origine, le plus abondant et le plus sanctifiant épanchement de la splendeur divine qui se fait en nous : *Splendor animarum, vitæ in melius mutatio, figmenti correctio, omnium Dei beneficiorum præstantissimum, quo ex divino lumine fusius sanctiusque in nos effunditur nihil*. O grâce sans pareille ! ô mer inépuisable de bonté et de miséricorde ! Dieu te va choisir, mon cher frère, à la sortie du ventre de ta mère, pour te donner la grâce du baptême, sans aucun mérite de ta part. Lorsque tusors de ses entrailles, le cœur de Jésus-Christ est touché de ta misère, et ses adorables mains te portent sur les fonts sacrés, pendant que sa justice laisse dans la masse de corruption un million de personnes infidèles. Quel bienfait ! quelle faveur ! En vérité, mon frère, y as-tu jamais bien pensé ?

Quelle monstrueuse ingratitude ! car où est celui qui pense à ce que j'ai dit ? où est celui qui est touché et pénétré des vérités que je viens d'avancer ? qui a donné quelques moments pour réfléchir sur la grandeur de ce bienfait ? Vous n'y pensez donc pas, ingrats ! N'est-ce pas pour vous que Dieu a versé son sang ? n'est-ce pas pour vous qu'il est mort sur une croix ? n'est-ce pas à vous qu'il a appliqué ses infinis mérites ? Ah ! pauvre christianisme, que je te vois changé ! que je te vois défiguré !

Ah ! Messieurs, le Fils de Dieu nous a tant aimés, qu'il a voulu mourir pour nous ; et,

pour reconnaissance de cet amour et de ces souffrances, il ne nous demande que notre cœur. Il nous a aimés, mais réellement, mais sincèrement, mais généreusement : il y paraît bien, divin Jésus, puisqu'il vous en coûte votre sang et votre vie. Si vous êtes touchés de ces paroles, mes frères, si la grâce a répandu dans vos esprits quelque lumière, et si elle a allumé quelques flammes dans vos cœurs, je vous conjure, non pour l'amour de moi, je ne le mérite pas, mais pour l'amour de Dieu ; non pour mon intérêt, je n'ai en vue que votre salut, mais pour l'intérêt de vos consciences. Je vous conjure, par les entrailles de la miséricorde divine, de ne laisser passer aucun jour sans rappeler dans votre esprit la grandeur, l'excellence et la dignité de la grâce du baptême. *Fili mi, ausculta sermones meos* (*Prov.*, IV) : c'est le Saint-Esprit qui vous parle dans les Proverbes. Mon fils, tu dois croire que je parle sincèrement, et que c'est la tendresse qui enfante mes paroles : écoute donc ce que je vais dire, *et ad eloquia mea inclina aurem tuam* : que ce dont j'ai dessein de t'avertir ne s'efface jamais de ta mémoire, *ne recedant ab oculis tuis* ; mais grave-le dans le fond de ton cœur : *Custodi ea in intimo cordis tui*. Pourquoi cela ? *Vita enim sunt inveniuntibus ea*. Parce que, si tu l'écoutes bien et si tu l' observes, tu y trouveras une source de vie et de bonheur. Qu'est-ce donc que j'ai à te dire ? Ce que je t'ai déjà dit, de penser tous les jours à la grâce que tu as reçue, de rappeler dans ta mémoire ce que la miséricorde gratuite de Dieu a fait pour toi, par ta vocation au christianisme, pendant que tant d'autres sont dans les ténèbres de l'infidélité ou de l'hérésie.

D'où vient, à votre avis, que vous avez jusqu'ici si peu avancé dans la piété et dans la vertu, et qu'après tant de prédications et d'inspirations vous y avez si peu fait de progrès ? d'où vient cela ? Je n'en sais rien, me dites-vous ; souvent les larmes me sont tombées des yeux, quand j'ai entendu la prédication, j'ai poussé des soupirs ; j'ai fait résolution de me convertir : et cependant, à la sortie de l'église, je suis retombé dans les mêmes fautes. Vous n'en savez rien, et moi je vous dis que c'est que vous n'avez pas imprimé dans votre entendement, ni gravé dans votre cœur les vérités que je vous ai dites. Commencez donc dès aujourd'hui à méditer sur la grâce du baptême et sur votre vocation au christianisme, et vous verrez dans huit jours un grand amendement dans vos mœurs. Entretenez-vous de cette pensée ; considérez les obligations que vous avez à l'infinité bonté de Dieu qui vous a donné une grâce qui vous élève au-dessus des anges et qui vous met en un si haut degré, que tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde est au-dessous de vous : biens de la nature et de la fortune, avantages de corps et d'esprit, noblesse, honneurs, dignités, crédit, puissance, tout cela n'est que vanité, tout cela n'est que néant, en

comparaison de la grâce qui vous fait Chrétiens.

C'est pourquoi saint Louis s'appelait Louis de Poissy, parce qu'y ayant été baptisé, il préférerait ce nom à celui de roi de France : *Je m'appelle Louis de Poissy, et j'estime davantage ce que je suis par mon baptême, que ce que je suis par ma naissance.* Voilà quel doit être votre esprit, et la reconnaissance que vous êtes obligés d'avoir pour Dieu.

Tels étaient les pieux et les nobles sentiments de ce grand prince, et tels doivent être aussi les vôtres. Apprenez, mes chers enfants, apprenez et retenez-le bien, qu'il n'y a point d'état plus avantageux que celui où vous élève la grâce, comme il n'y en a point de plus déplorable que celui où vous réduit le péché. Ah ! si vous saviez quel malheur, quelle abomination c'est de commettre des péchés, et de les commettre à la face de Dieu et de son Eglise, vous en frémiriez : mais les commettre à la veille d'une sainte Quarantaine, et d'un temps destiné à la pénitence ; commettre des scandales et des impiétés à la face de la justice et d'une grande ville ; se déguiser, se travestir, et porter des habits de Capucins et de Carmélites en dérision des ordres religieux : quelle abominable profanation !

J'ai appris avec douleur qu'on a vu des impies entrer chez des personnes de la religion prétendue réformée avec ces scandaleux déguisements : et les magistrats ne s'emploieront point pour venger un si sanglant outrage fait à la divine Majesté et à son Eglise ? Fasse le ciel que je sois un faux prophète ; mais je prévois une grande malédiction sur cette ville, si ce crime demeure impuni ; et je ne vous réponds pas que ces impies ne prennent un jour un morceau de pain, et ne le portent par la ville en dérision du saint sacrement qu'on porte aux malades. J'ai été obligé, en qualité de Pasteur, d'invectiver contre cette effroyable impiété : mais revenons à notre sujet.

Estimez, mes frères, estimez plus que toute chose au monde la grâce de votre baptême, remerciez-en Dieu tous les jours ; et puisque vous avez été faits ses temples par sa pure bonté, et sans l'avoir mérité, travaillez avec son secours, autant qu'il vous est possible, à faire en sorte, dit saint Augustin (serm. 232 *De temp.*), que Notre-Seigneur ne trouve rien en vous qui offense les yeux de sa Majesté. Pour cet effet, videz votre cœur de toute sorte de vices, ajoutez ce Père, remplissez-le de vertus, fermez-le à Satan, ouvrez-le à Jésus-Christ, afin qu'il daigne y faire sa demeure, et qu'il vous appelle enfin à la gloire qu'il a préparée à ses élus. C'est ce que je vous souhaite, etc.

SERMON II.

SUR LA DIGNITÉ DU CHRÉTIEN, ET L'EXCELLENCE DE LA GRACE DU BAPTÊME.

Et societas nostra sit cum Deo Patre, et cum Filio ejus Jesu Christo. (1 Joan, I.)

Que notre société soit avec le Père, et avec Jésus-Christ son Fils.

Je m'assure, Messieurs, que vous avez

chèrement conservé l'image de la grâce du christianisme, de laquelle nous vous parlâmes il y a huit jours. Il n'y a rien de si noble ni de si relevé aux yeux de Dieu qu'un Chrétien, soit que nous considérions le déplorable état dont nous sommes retirés par la grâce, soit que nous regardions la bienheureuse condition à laquelle elle nous établit.

L'état d'un homme avant qu'il ait reçu la grâce du christianisme est un pitoyable état. Ce n'est qu'ignorance dans son entendement, que dérèglement dans sa volonté, que faiblesse dans sa liberté, que corruption dans sa mémoire, que mauvais desirs dans son appétit concupiscible, que violence dans l'irascible. C'est une victime et un enfant de colère, un sacrifice d'indignation, le sujet de la haine, de l'aversion, de l'exécration de Dieu, de la servitude et de l'esclavage du démon ; en un mot, l'objet de la vengeance et de la fureur des créatures.

Mais quand il est marqué au sceau du christianisme, il change bientôt de condition ; il est dès ce moment élevé au-dessus des esprits angéliques, de la maternité de la sainte Vierge, et, en un sens, de l'humanité sainte du Fils de Dieu. Il reçoit dès ce moment les gages de ces ineffables délices dont les bienheureux doivent être enivrés pendant toute l'éternité. Il reçoit plus que toutes les grâces gratuites que Dieu a jamais faites, et qu'il puisse jamais faire. Enfin il entre dans la participation de l'essence, de la substance, de l'être et de la vie de Dieu.

Si cela est de la sorte, et s'il est vrai qu'un Chrétien par la grâce du baptême entre en participation de l'essence divine, il s'ensuit qu'un Chrétien, par le moyen de cette grâce, entre en société avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Et c'est ce que l'apôtre saint Jean nous apprend par ces paroles de mon texte : *Et societas nostra sit cum Deo Patre, etc.*

DIVISION.

Voilà ce que j'ai à établir dans ce discours par les Pères et par l'Ecriture sainte. Un Chrétien par la grâce de son baptême entre en société avec le Père, dont il devient l'enfant ; en société avec le Fils, dont il devient le frère et le membre ; en société avec le Saint-Esprit, dont il devient le temple. Jamais on ne portera plus haut la noblesse, l'excellence et la dignité du Chrétien. Attention, s'il vous plaît.

PREMIER POINT.

Je dis donc que le Chrétien, par le moyen de la grâce du Christianisme, entre en société avec le Père éternel en qualité de fils. Je suis fils de Dieu, voilà ma qualité et ma perfection, voilà mon être et mon essence, dès le moment que je suis fait Chrétien.

L'apôtre saint Paul, dans le chapitre huitième de son Epître aux Romains, s'explique sur ce sujet par ces nobles paroles : *Non accepistis spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis spiritum adoptionis filio-*

rum in quo clamamus, Abba Pater. Il y a bien de la différence entre la loi écrite et la loi de grâce. La loi écrite est une loi de frayeur dans son principe, dans ses suites et dans ses motifs. C'est une loi de frayeur dans son principe, c'est un Dieu environné d'éclairs, entouré de foudres et de tonnerres, qui l'a donnée. Dans ses suites, les Prophètes qui l'ont annoncée n'ont eu que des paroles menaçantes, et ont représenté Dieu comme un Dieu armé contre l'homme. Dans ses motifs, elle est pleine de rigueur et de sévérité. Or, c'est de cette loi que vous êtes délivrés par la grâce du baptême : *Non accepistis spiritum servitutis iterum in timore.* Mais pour ce qui est de la loi de grâce que Jésus-Christ a écrite dans nos cœurs avec le bout de son doigt trempé dans son sang, c'est une loi de douceur, par laquelle nous sommes adoptés pour les enfants du Père éternel, et nous pouvons nous écrier en toute assurance : Ah! mon Dieu, vous êtes mon Père, *abba Pater.*

Le même apôtre, dans le chapitre cinquième de son Épître aux Ephésiens, s'explique en d'autres termes, mais qui reviennent à la même chose : *Prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum.* Savez-vous bien quel est le dessein de Dieu dans l'éternité ? En Dieu il ne peut rien y avoir de nouveau, et ce qu'il produit par son acte immanent, comme parlent les théologiens, il ne le peut changer. Il n'y a nul changement dans l'entendement divin, mais seulement dans son terme, c'est-à-dire dans les créatures qui sont ses ouvrages.

Savez-vous donc bien ce qu'il a fait pour vous ? Il vous a prédestinés pour être ses enfants adoptifs. Qui le peut comprendre ? Le Verbe par sa nature est Fils de Dieu, et le Chrétien l'est par la grâce ; il nous a prédestinés dans l'adoption de ses enfants par Jésus-Christ. Et comme saint Jean ne peut expliquer cette adoption des enfants de Dieu, écoutez en quels termes il nous en parle : Ouvrez vos yeux, nous dit-il, *videte*, dilatez vos cœurs, *videte*. Hé ! que voulez-vous que nous voyions ? *Videte qualem charitatem.* Concevez, si vous pouvez, jusqu'à quel excès va la charité de Dieu, de nous rendre non-seulement par dénomination et par comparaison, mais encore réellement et effectivement, ses enfants : *Ut filii Dei nominemur et simus.* Quand il nous aurait simplement permis de prendre cette qualité, il nous aurait infiniment plus honorés que nous ne méritons. Quand il nous aurait dit : Je veux bien souffrir que vous m'appeliez votre père, quoique je ne le sois pas, comme il souffrit que la sainte Vierge, parlant autrefois à Jésus-Christ, lui dît : Votre père et moi nous vous cherchions, nous aurions déjà reçu trop de gloire de cette filiation et de cette paternité métaphorique. Mais la chose va bien plus loin. Non-seulement le Père éternel veut qu'on nous appelle ses enfants, mais il prétend même que nous le sommes : non-seulement il veut qu'on nous fasse cet honneur au dehors,

mais il veut que nous en recevions toute la gloire et tous les avantages au dedans. A la vérité cette filiation n'est pas visible, ni sensible à nos yeux : mais, tout invisible et tout adoptive qu'elle est, elle surpasse toute filiation humaine, et le fils auquel vous avez donné la vie en tant que père charnel n'est ni si parfaitement, ni si réellement votre fils, que vous êtes fils de Dieu par la grâce de votre baptême. Pourquoi cela ? 1° Parce qu'il est certain que la filiation divine, quoiqu'adoptive, est bien plus parfaite et plus accomplie que la filiation humaine, puisque la fécondité et la paternité divine est l'idée et le modèle de toutes celles qui se trouvent sur la terre : *A quo omnis paternitas in celo et in terra* (Ephes., III) ; 2° parce qu'à comparer Dieu, comme notre père par la grâce du baptême, avec ceux qui nous ont mis au monde, ceux-ci ne méritent pas d'être appelés nos pères ; ce sont plutôt nos parricides, dit saint Pierre Chrysologue, qu'ils ne sont nos pères. Nous n'avons qu'un seul père en charité, nous n'avons qu'un seul père en sainteté et en tendresse. Quel est-il ? C'est le Père éternel, n'en honorons point d'autre que lui de ce beau nom : *Nolite vocare vobis patrem super terram, unus enim Pater vester, qui in cælis est.* (Matth., XXV), il le mérite seul par les grands rapports qui se trouvent entre la filiation du Verbe qu'il produit dans le ciel, et celle que nous recevons sur la terre dans notre baptême. Elevez, je vous prie, un peu vos esprits ; car encore est-il juste que nous vous instruisions de nos mystères.

Quand l'Écriture sainte parle de la seconde personne de l'auguste Trinité, elle l'appelle Fils unique de son Père, Verbe et image de son Père. Il est Fils de son Père, parce qu'il est terme vivant d'un principe vivant : *Unigenitus qui est in sinu Patris.* (Joan., I.) Il est Verbe de son Père, parce qu'il procède par voie d'entendement, dont le propre est de proportionner son terme, et de se le rendre semblable ; ce qui ne convient pas au Saint-Esprit. Il est l'image de son Père, parce que l'entendement ne peut produire son objet que par assimilation. Si le principe est une substance, le terme est une substance : si le principe est vivant, le terme est vivant : si le principe est Dieu, le terme est Dieu. Voilà les trois qualités de la seconde personne de la sainte Trinité, d'être Fils, d'être Verbe, et d'être image de son Père.

Quelle part pouvons-nous avoir à cet inestimable et singulier bienfait ? Le voici : La grâce du christianisme nous donne une participation, et est un écoulement de cette filiation divine. La grâce du christianisme, dit saint Maxime (*Homil. de diversis*, homil. 2, *De eleemosynis*), nous tire de notre première reture et de notre ancienne servitude, pour nous anoblir, nous donner la liberté que nous n'avions pas, et la gloire d'où nous étions déchus. Cette grâce a, selon ce Père, deux admirables effets : elle purifie nos pensées, et elle vivifie nos âmes. Étrange mystère dont le ciel se réjouit, et dont le démon

s'afflige ! la liberté est donnée à ceux qui doivent ressusciter, la grâce pour ceux qui doivent régner. Ceux qui étaient les esclaves du péché deviennent les affranchis de la justice, et ceux que les misères du péché accablaient reçoivent, en la compagnie de leur Père céleste, les avantages du paradis. Il se passe dans notre baptême quelque chose de semblable à ce qui se passa à celui de Jésus-Christ ; les cieux s'ouvrirent, on y entendit une voix, et le Saint-Esprit descendit en forme de colombe. Dans le baptême des enfants ces mystères se renouvellent, les cieux s'ouvrent, le Père éternel leur dit ce qu'il dit à Jésus-Christ : *C'est là mon Fils bien-aimé*, je l'adopte, je le prends sous ma protection, c'est mon fils.

Ce que dit saint Maxime n'est qu'une suite de ce qu'avait dit l'apôtre saint Paul : nous nous glorifions ; mais de quoi, dit cet apôtre ? de l'espérance des enfants de Dieu ; c'est notre Père, nous sommes ses enfants : c'est lui, dit saint Jacques (*Jac., I*), qui, par le mouvement de sa pure volonté, nous a engendrés par la parole de sa vérité. Ce n'est pas assez, le Père qui produit son Verbe dans la splendeur des saints nous a appelés à sa lumière, et nous a rendus (pour me servir des expressions de saint Denys) participants de cette première lumière, *participes primi luminis fecit*. La lumière qui est dans le Père éternel, et qu'il communique nécessairement à son Fils, est celle qu'il fait passer librement et gratuitement jusqu'à nous par la grâce et par le privilège de son adoption.

Ce n'est pas encore assez, nous sommes ses images ; Jésus-Christ imprime dans nos cœurs son sceau et sa figure. Voici comment. Le Fils est l'image vivante et substantielle de son Père, et nous sommes régénérés et formés sur l'image de ce Fils dans notre baptême. Auparavant nous portions l'image de l'homme terrestre, et par ce sacrement nous portons celle de l'homme céleste ; d'où il arrive que, comme d'un côté cet homme céleste est l'image de son Père, et comme d'un autre côté nous portons cette image, il est vrai de dire que nous sommes véritablement les images de Dieu. Nous voilà donc les enfants de Dieu, article de foi ; nous voilà donc plus enfants de Dieu qu'un fils charnel n'est enfant de son père ; nous voilà donc élevés à la filiation divine par la communication des titres et des qualités que le Père a communiqués à son Verbe ; nous voilà donc les images de ce Verbe de Dieu sur la terre, comme le Verbe éternel est le Verbe et l'image de son Père dans le ciel.

Je ne sais, Messieurs, si jamais on est entré si avant dans la discussion de cet admirable privilège des Chrétiens, ni si l'on a porté si loin l'excellence de la grâce du baptême ; mais je ne dis rien qui ne soit fondé sur l'Écriture et sur la plus saine théologie. Le Père produit son Verbe dans l'éternité par l'opération de son entendement, et moi il me produit dans le temps par la grâce qu'il me communique au baptême.

Le Père éternel produit son Verbe par une inondation, un débordement, pour ainsi dire, et une plénitude de sa connaissance ; et ce Verbe produit les Chrétiens par la communication de ce débordement et la participation de cette plénitude. Peut-on se former quelque chose de plus grand, pour relever la grâce du christianisme ; et selon saint Cyrille, n'est-ce pas être arrivé au faite et au plus haut point de la noblesse, que d'être mis de la sorte au nombre des enfants de Dieu ; *Fastigium nobilitatis est inter filios Dei computari*.

Qu'on ne nous parle ici ni de dignités, ni d'honneurs, ni d'évêchés, ni de principautés, ni de royaumes, ni d'empires : tout cela, quelque grand et quelque auguste qu'il soit, n'est rien en comparaison de la qualité d'enfant de Dieu. Quelque indigne, quelque pauvre, et quelque méprisable que soit un homme par sa naissance et ses emplois, il est infiniment plus grand devant Dieu dès qu'il est Chrétien, que ne l'ont jamais été tous les rois et les empereurs païens, les César et les Alexandre. Réjouissez-vous donc, mes frères, réjouissez-vous, mes bien-aimés ; réjouissez-vous, dit saint Jean (*Joan., III*). Hé pourquoi ? c'est que nous sommes déjà les enfants de Dieu.

Saint Augustin, qui a expliqué ces paroles avec son éloquence ordinaire (*enar. in ps. LXXXIV*), fait là-dessus une belle réflexion. Si quelqu'un se voyait accablé de misères, de pauvreté et de fatigues dans un grand voyage qu'il aurait entrepris, et si ne sachant pas la noblesse de sa naissance on venait lui dire : Monsieur, vous êtes le fils d'un sénateur, et votre père qui possède de grands biens, et qui jouit des premières dignités de l'Etat, m'a chargé de vous le témoigner, et de vous ramener chez lui. Si un homme, dit saint Augustin, entendait un tel compliment, et si celui qui lui parlerait de la sorte ne le trompait pas, quelle joie ne sentirait-il pas au dedans de lui-même ? Ah ! que je suis heureux, s'écrierait-il, d'avoir pour père un homme de ce rang et de ce mérite ! Je n'en savais rien, et je me méconnaissais. Or, c'est là, ajoute ce Père, ce que saint Jean vous apprend quand il vous dit à vous qui êtes pauvres et misérables, à vous qui paraissez être le rebut et l'excrément de la terre : Mes bien-aimés, nous sommes déjà les enfants de Dieu ; pourquoi vous affligez-vous dans le voyage de cette vie, et quel sujet avez-vous de vous abattre de chagrin ? Réjouissez-vous, vous avez un père, une patrie, et un domaine très-ample. Et quel est ce père ? l'apôtre saint Jean vous le fait connaître quand il vous dit : Mes bien-aimés, nous sommes les enfants de Dieu.

Mais que diriez-vous si cet homme qu'on aurait averti qu'il a pour père un sénateur ou un ministre d'Etat, se souciait peu de profiter de cet avantage, et s'il aimait mieux demeurer misérable et vagabond dans son voyage, que d'aller à son père et lui rendre les respects qui lui sont dus ? Vous diriez,

sans doute, que c'est un insensé, qu'il mérite qu'on le traite avec la dernière infamie, et qu'on lui fasse souffrir toutes les peines de sa lâcheté : Et cependant n'est-ce pas là ce qui vous arrive ?

De toutes les qualités que vous portez, il n'y en a point dont vous vous souciez moins que de celle de Chrétien. Avec quelle vigueur et quelle fureur même ne soutient-on pas toutes les autres ? On se ruine en procès pour avoir un petit morceau de terre ; les familles se divisent les unes d'avec les autres pour de légers intérêts ; on dispute avec le fer et le poison une ridicule préséance ; on n'entend parler que de batteries et de duels pour avoir le pas dans une église : et pour ce qui regarde la qualité d'enfant de Dieu, on l'abandonne volontiers à celui qui veut s'en faire honneur. Qu'on soit riche, qu'on soit grand seigneur, qu'on soit enfant de qualité, voilà ce que l'on aime, voilà ce que l'on recherche, voilà ce que l'on fait valoir dans ses titres, et ce dont souvent on se flatte à tort : il n'y a que la grâce du christianisme, il n'y a que l'adoption divine, il n'y a que la filiation de Dieu qu'on méprise, ou du moins il n'y a qu'elle dont on se mette peu en peine de faire valoir les avantages et de remplir les devoirs.

Une dame conçoit des inimitiés éternelles contre ceux qui lui disputent sa qualité ; elle cherche à se venger par de cruelles satires, par des aversions mortelles, par des inimitiés irréconciliables, ou par d'autres voies, de celles qui n'auront pas assez considéré son rang ; et cependant qu'est-ce que tout cela en comparaison du rang que la grâce du christianisme lui donnerait auprès de Dieu, si elle savait bien en connaître la gloire et en défendre les intérêts ? Souvent vous voulez, Mesdames, paraître plus que vous n'êtes ; vous descendez d'un père ou d'un aïeul qui ne se sera établi dans le royaume que par ses usurpations et ses concussions, et qui, étant d'une obscure naissance, n'aura été élevé que par ses intrigues et la ruine du peuple ; vous pourriez porter votre ambition plus haut, ambition qui serait toujours innocente et louable, puisqu'elle serait fondée sur la plus ancienne et la plus illustre de toutes les noblesses ; et c'est à quoi vous ne pensez pas, quoique ce soit la seule qui soit considérable aux yeux d'un Dieu qui vous dit : *Quel sujet d'orgueil avez-vous, vous qui n'êtes que cendre et que terre ?* J'effacerai, je bifferai, je perdrai tous ces noms dont votre vanité se fait honneur ; je ne m'en souviendrai pas plus que s'ils n'avaient jamais été, ou si je m'en souviens, ce ne sera que pour vous reprocher que vous avez postposé à ces titres imaginaires et fragiles la qualité que je vous avais donnée de mes enfants.

DEUXIÈME POINT.

J'ai ajouté (et c'est ici le sujet de mon second point) qu'un Chrétien par la grâce du baptême entre en société avec le Fils de Dieu, en qualité de membre d'un corps dont

il est le chef. Tous les Pères et les théologiens distinguent deux corps dans le Fils de Dieu : un corps naturel, et un corps mystique. Le corps naturel de Jésus-Christ est celui qu'il a pris dans les chastes flancs de la sainte Vierge, corps formé par l'opération du Saint-Esprit ; corps autrefois passible et attaché à la croix ; corps à présent glorieux, qu'il conserve sur nos autels, et qui est couronné de splendeur dans le ciel. Le corps mystique de Jésus-Christ est celui dont parle saint Paul, quand il dit qu'il remplit ce qui manque à la passion du Fils de Dieu à cause de son corps, qui est l'Eglise, corps dont nous avons l'honneur d'être les membres, corps qu'il a pris par un excès de son infinie bonté, qu'il s'est associé, et dont il a voulu être effectivement le chef pour plusieurs raisons : 1^o parce que Jésus-Christ a pris une même nature que ses membres ; le corps est homme, et la tête est une tête d'homme : *Ipse caput totius Ecclesiæ* ; 2^o parce que comme la tête dans le corps naturel tient la plus éminente place, ainsi le Fils de Dieu dans le corps mystique de l'Eglise tient le lieu le plus éminent ; 3^o parce que comme la tête est le siège des plus nobles facultés, telles que sont la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat ; ainsi c'est dans Jésus-Christ que résident toutes les grâces qui se communiquent aux Chrétiens, dit saint Bernard, *præit, eminet, influit* ; non-seulement il est au-dessus de tous ses membres, mais il a une influence universelle sur eux : il n'est pas un moment sans qu'il inspire la chasteté dans les vierges, le zèle dans les apôtres, la science dans les docteurs, l'amour de la vérité dans les confesseurs, le silence et la retraite dans les solitaires, la mortification dans les pénitents, la charité dans les Chrétiens.

Or, c'est à ce chef que nous avons l'honneur d'être unis en qualité de membres par la grâce du baptême, et cette union entre les membres de ce corps mystique est même plus grande que celle qui se rencontre entre les parties du corps naturel. Dans mon corps mes doigts sont unis, mes bras et mes pieds, mes mains et mes jambes, tout cela est uni, et je n'y vois point de séparation ; mais comme cette union n'est que naturelle, quoique ces parties ne soient pas divisées, quoiqu'elles soient unies et qu'elles fassent un même tout, elles ne sont pas néanmoins les unes dans les autres ; au lieu que l'union que nous avons avec Jésus-Christ étant spirituelle, et l'esprit n'ayant point de partie, il arrive que cette union est parfaite, intime et universelle. Écoutez comment Jésus-Christ s'en explique.

Connaissez-vous bien, mes apôtres, l'union qui est entre vous et moi ? Savez-vous bien ce que vous êtes et ce que je suis ? Mon Père est en moi et je suis en vous, *Pater in me est, et ego in vobis*. Je suis le même que mon Père, et l'union de ma nature avec la sienne est, en beaucoup de choses, l'idée et le modèle de celle qui est entre vous et moi.

N'est-ce pas là, s'écrie là-dessus saint Au-

gustin, de quoi rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces? Nous ne sommes rien par nous-mêmes, et par la grâce du baptême nous sommes unis à Jésus-Christ, qui est Dieu et homme tout ensemble; tranchons hardiment le mot avec ce Père, nous sommes faits d'autres Jésus-Christ, *Christus facti sumus*. Pourquoi? Parce qu'il est notre chef et que nous sommes ses membres. Pourquoi encore? parce qu'en qualité d'enfants de Dieu nous sommes plus animés, mûs, pénétrés du même esprit; des hommes divinisés comme il est un Dieu humanisé; des hommes mêlés et confondus avec Dieu : ce sont les expressions de S. Cyprien et de Tertullien son maître; jusque-là que dans le sentiment de saint Denis, qui vivait avant Tertullien et saint Cyprien, le chrétien par la grâce du baptême ne fait pas un nombre avec Jésus-Christ : *cum Deo numerum non componit*. Que veut-il dire? cette expression est hardie, mais elle est véritable dans le sens qu'il la prend.

Il y a une différence infinie et une grande inégalité de nombres entre Jésus-Christ et le chrétien. L'un est le Créateur, l'autre est la créature; l'un est le premier être, l'autre est l'enéant : or tels nombres qu'on se puisse figurer, il y en aurait toujours d'infinis entre l'un et l'autre. Comptez tant de millions de nombres que vous voudrez, vous trouverez toujours à compter pour monter de la créature jusqu'à Dieu, et jamais ils ne viendront à se joindre pour faire un tout. Mais quand nous considérons ce Dieu animant des membres dont il est le chef, influant dans ces membres, et faisant un même composé mystique : c'est pour lors que nous pouvons dire avec saint Denis, qu'il semble qu'il n'y ait plus de nombre entre ces deux choses si éloignées d'ailleurs, parce qu'elles n'en font qu'une même. *Cum Deo numerum non componit*. Le premier nombre est celui de deux, il n'y a point de nombre au-dessous de celui-là, puisque l'unité n'est pas un nombre. Or, en voyant Jésus-Christ comme chef, et le chrétien comme membre, on ne peut pas dire qu'ils soient deux, et par conséquent cette union spirituelle est si intime, qu'on peut dire, avec saint Denis, qu'elle ne fait pas un nombre.

Dans le corps naturel, quoique les parties n'aient pas les mêmes exercices et ne fassent pas les mêmes fonctions, elles vivent cependant de la même vie; la main n'a pas l'exercice du pied, ni le pied celui de la main; autre est celui de l'œil, autre est celui de l'oreille. Il en est de même dans le corps mystique, il y en a qui en sont les yeux pour éclairer, d'autres qui en sont la langue pour parler : mais soit ces yeux, soit cette langue, soit ces pieds, soit ces mains, ces parties qui ont leur fonction particulière ont une même vie, et le même chef qui les anime leur est si uni, que dès le moment qu'il en est séparé, il faut que leurs opérations cessent et qu'elles périssent. Nous avons tous l'honneur d'être quelques parties de ce corps

adorable que Jésus-Christ a pris dans les chastes entrailles de la Vierge, nous lui sommes unis par la grâce du baptême, et il nous est réciproquement uni, et cette union est si intime, que nous ne faisons plus avec lui qu'une même chose.

Je vais plus loin, et prenez bien, je vous prie, ma pensée. Je dis qu'il y a plus d'union entre Jésus-Christ et le chrétien, qu'il n'y en a entre Jésus-Christ et l'homme, considéré simplement comme homme. Il y a, par exemple, deux choses qu'on peut considérer en moi : je suis homme, et par la grâce du Seigneur je suis chrétien. Comme homme j'ai la même nature humaine que Jésus-Christ, mais ce n'est pas la même nature individuelle; ma nature humaine n'est pas celle de Jésus-Christ fait homme, ni celle de Jésus-Christ n'est pas la mienne, et si je ne suis pas distingué de lui par rapport à l'espèce, je le suis par rapport à l'individu.

Mais quand je me considère comme chrétien, j'ai un autre avantage et une union plus étroite, qui est une même union indivisible avec Jésus-Christ; je dis une même union selon son principe, quoiqu'elle soit néanmoins terminativement différente (voilà un gros mot, mais il faut s'en servir), je le répète, et si le temps me le permettait, je vous expliquerais plus au long ce terme de l'école; la vie du chrétien et celle de Jésus-Christ sont différentes terminativement; mais c'est la même individuellement selon son principe. Le principe de la vie du chrétien, c'est le Saint-Esprit; le principe de la vie de Jésus-Christ, c'est le Saint-Esprit. Il n'y a qu'un même Saint-Esprit individuellement, et ma nature humaine et celle de Jésus-Christ n'est pas la même par individu; par conséquent je suis plus uni à Jésus-Christ, en qualité de chrétien, que je ne le suis en qualité d'homme.

J'en appelle ici à vos cœurs, pour voir quelle conséquence vous devez tirer de cette importante vérité; celle que Salvien en a tirée est la plus raisonnable et la plus juste, lorsqu'il dit qu'il est inutile de nous flatter de cette qualité de membres de Jésus-Christ, si nous ne la soutenons par nos bonnes œuvres. On nous appelle chrétiens, et en nous donnant ce beau nom, on nous fait entendre que nous appartenons à Jésus-Christ; nous nous en flattons nous-mêmes, et nous regardons cette qualité comme le fondement de toutes les grâces que nous recevons de son infinie miséricorde. Nous sommes à lui, il nous a comme consacrés et divinisés en sa personne, et avec tout cela nous nous relâchons dans la pratique de nos devoirs; nous oublions nos obligations les plus essentielles, et sous une vaine espérance, nous nous imaginons que ce seul nom nous sauvera. Quel étrange désordre, et d'où vient que nous nous trompons ainsi nous-mêmes et que nous en imposons aux autres? *Quæ ratio est, ut ipsi nos falsa opinione fallamus, existimantes quia Christiani esse dicimur, et quid opitulari nobis inter mala*

quæ fugimus bonum nomen potest? (De gubern. Dei, lib. IV.) Qu'un homme entre dans notre famille, qu'il soit de nos parents et qu'il se trouve uni à nous par les liens de la chair et du sang, nous ne pouvons le souffrir lorsqu'il nous déshonore par ses méchantes ou ses lâches actions, et nous croirons que Jésus-Christ sera moins sensible aux injures qu'il reçoit de nous, injures que nous prétendons excuser, parce que nous lui appartenons de si près. *Hoc ipso magis per nomen sacratissimum rei sumus, qui a sancti nomine discrepamus, et plus sub religionis titulo Deum ludimus, quo positi in religione peccamus.* (lib. III *De gubern. Dei*, in fine.) C'est par là même que nous sommes plus coupables, c'est par là même que nous nous attirons plus de chefs de réprobation; la différence qu'il y a entre nos actions et nos qualités, entre notre vie et nos titres, nous rendant plus sacrilèges, par un plus grand outrage que nous faisons à Dieu, dont nous nous moquons, nonobstant la sainteté de la religion dont nous faisons profession, et la plénitude de la grâce que nous avons reçue.

Pour ne pas tomber dans ce malheur, souvenons-nous de la sainteté et de l'excellence du chef dont nous sommes les membres, et ne perdons jamais cette idée de vue : elle produira deux admirables effets. Le premier sera de nous humilier et de nous confondre. Adorable Jésus, qui êtes-vous et que sommes-nous ? Quelle horrible différence entre la copie et l'original, entre les membres et leur chef ? Je ne veux point, ô mon Dieu, d'autre motif pour me confondre que celui-là. Puis-je bien avoir le courage de m'appeler chrétien, quand je me regarde par rapport à vous, quand j'applique la règle de votre vie sur la corruption de la mienne, quand je compare l'excellence de l'état où vous m'avez élevé par votre union, avec la misère et la confusion où mes désordres me jettent ? Puis-je bien avoir quelque complaisance pour mes faibles et mes fausses vertus, quand je fais réflexion sur l'original auquel je suis obligé de me conformer ? Ah ! qu'un jeune peintre a de confusion quand il est obligé de produire des copies défectueuses auprès des dessins achevés et des coups hardis de son maître ! Ah ! qu'on a de honte à l'exposer la lèpre qu'on a sur les mains, quand on voit un chef qui est sain et une tête bien faite !

Le second effet que produit cette réflexion est de s'encourager à bien faire, dans la pensée qu'on a qu'on fait par la grâce du baptême partie d'un corps dont Jésus-Christ est le chef. D'un côté on voit qu'on ne peut entièrement répondre au dessein de cette grâce : mais d'un autre côté on s'efforce d'y coopérer en quelque chose, on tâche de se purifier de ses défauts, de se corriger insensiblement de mille petites imperfections, et d'arriver peu à peu à la sainteté du christianisme. Ce n'est qu'une résolution encore infirme, ce ne sont que des bonnes œuvres faites par occasion ou par inclination : on se guérit peu à peu de ses blessures, en regardant

Jésus-Christ saint et impeccable, et laissant agir sur soi les influences de ce chef, qui a sans doute une vertu infiniment plus grande pour la guérison spirituelle de nos âmes, que n'en avait la vue du serpent d'airain qui guérit autrefois les Israélites des piqûres des serpents brûlants, quoiqu'ils ne s'en approchassent pas de si près. Adorable Sauveur, c'est ainsi qu'en pensant à vous et à cette ineffable société que vous avez voulu contracter avec nous, nous nous guérirons par votre grâce de nos péchés, et que nous ne rendrons pas inutile l'excellence de notre baptême.

TROISIÈME POINT.

La troisième société que ce sacrement nous donne est avec le Saint-Esprit, dont nous devenons les temples. Il y a trois sortes de temples, dans lesquels l'Esprit de Dieu habite. Le premier temple, c'est le cœur de Dieu ; le second, c'est le sein de la Mère d'un Dieu ; et le troisième, c'est l'âme des chrétiens, qui sont les enfants de Dieu. Disons quelque chose davantage avec saint Paul, c'est non-seulement leur âme, mais encore leur corps. *Est-ce que vous ne savez pas*, nous dit-il, *que vos membres sont les temples du Saint-Esprit ? Est-ce que vous ne savez pas que vos yeux, vos oreilles, votre bouche, votre langue, vos mains, vos pieds, servent au Saint-Esprit et lui sont consacrés ? Nescitis quia membra vestra templum sunt Spiritus sancti qui in vobis est (I Cor, VI) ?* Cette mystérieuse consécration se fait par l'eau, par les paroles sacramentelles et les autres cérémonies du baptême. Il semble que l'Écriture sainte se plaise à nous représenter le Saint-Esprit sur les eaux ; dès le commencement du monde il se portait sur elles, *ferebatur super aquas*, et comme ajoutent les Pères, il les échauffait par sa chaleur : *Quot prodigia naturæ, quot privilegia gratiæ, quot solemnia disciplinæ, religionem aquæ ordinaverunt ?* Qui pourrait raconter, dit Tertullien (lib. *de baptismo*, c. 3), par combien de privilèges dans l'ordre de la grâce, par combien de cérémonies dans l'usage de l'Eglise, l'eau a été comme honorée et consacrée ? Dans la nature il n'y a rien de plus pur, c'est elle qui purifie toutes les autres choses, c'est elle qui efface les taches et les ordures ; c'est elle qui nettoie et qui blanchit ; c'est dans elle par conséquent que consiste le sacrement de notre justification, parce que c'est elle que le Saint-Esprit choisit pour la marque visible de ses opérations invisibles. C'est là ce que j'appelle, après Hugues de Saint-Victor (lib. II *De sacram.*, part. VI, c. 14), ces privilèges de grâce et cette consécration de nos corps par la demeure du Saint-Esprit.

Mais que dirons-nous ici des paroles sacramentelles, sinon que c'est par elles que toute la Trinité prend possession de nos âmes, que le Saint-Esprit descend invisiblement au dedans de nous, et qu'au lieu qu'autrefois il ne pouvait demeurer dans l'homme, parce qu'il était chair, il fait sa demeure

dans cette chair dès qu'on a prononcé ces mystérieuses paroles : Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

C'est pour cela que ce sacrement est appelé régénération, rénovation, création, justification, *Lavacrum regenerationis et renovationis Spiritus sancti* (Tit., III). C'est pour cela que saint Augustin ne fait pas de difficulté de dire que nous sommes rendus chrétiens par le même Esprit, qui non-seulement a sanctifié la sainte Vierge en la rendant mère de Dieu ; mais même qui a sanctifié Jésus-Christ ; et que comme cette pure créature a porté un Dieu dans son sein par l'opération du Saint-Esprit, nous pouvons et nous devons le porter dans nos corps, que le Saint-Esprit qui réside en nous a choisis pour ses temples. Voyez donc, et c'est la réflexion que fait ce même Père ; voyez et considérez attentivement quelles sont les grâces, les faveurs, les profusions divines, les honneurs et les alliances que vous recevez dans le baptême : *Videte quot sint baptismatis largitates.*

Il y en a, dit-il, qui croient que toute la grâce de ce sacrement ne consiste que dans la rémission des péchés ; mais ils n'en conçoivent que la moindre partie. Elle consiste dans une intime union et une parfaite société que nous avons avec Dieu. D'esclaves que nous étions du péché, nous devenons non-seulement libres, mais nous sommes saints ; non-seulement nous sommes saints, mais nous sommes enfants ; non-seulement nous sommes enfants, mais nous sommes héritiers ; non-seulement nous sommes héritiers, mais nous sommes frères de Jésus-Christ ; non-seulement nous sommes ses frères, mais nous sommes ses cohéritiers ; non-seulement nous sommes ses cohéritiers, mais nous sommes ses membres ; non-seulement nous sommes ses membres, mais nous sommes encore les temples, les organes, les demeures du Saint-Esprit. Voilà toute l'idée du discours que j'avais à vous faire, et je l'ai heureusement rencontrée dans saint Augustin : *Non solum liberi, sed et sancti ; non solum sancti, sed et filii ; non solum filii, sed et hæredes ; non solum hæredes, sed et fratres Christi ; non solum fratres, sed et cohæredes, sed et membra ; non tantum membra, sed et templum ; non tantum templum, sed et organa Spiritus sancti* (lib. VII contra Julian., c. 16).

Hé bien, messieurs, hé bien, mes frères, y a-t-il quelqu'un en cette église qui ne m'entende pas ? Je sais que j'ai dit beaucoup de choses qui sont fort élevées ; mais je n'ai pu le faire autrement, et je me suis rendu familier autant qu'il m'a été possible. Le dessein que j'ai entrepris est grand, mais il était nécessaire de vous en instruire, tous les conciles nous y exhortent, et il y en a un entre autres qui oblige tous les curés de faire tous les ans un sermon à leurs paroissiens, de l'excellence et des obligations du baptême. J'ai tâché d'y satisfaire en partie ; et dans la suite je traiterai sur ce même sujet d'autres vérités qui ne seront pas moins importantes.

Ce que nous disons de nos sacrements ne tombe pas sous les sens ; mais en y appor-

tant un peu de foi de votre part, un petit détail de morale de la mienne, j'ai pu me rendre intelligible : c'est pourquoi m'avez-vous bien entendu ? O aveuglement du siècle présent ! ô ignorance et malignité des hommes ! Vous savez bien où est votre cave, vous savez bien où est votre chambre, vous savez bien où est votre cabinet, vous savez bien où est votre lit : et vous ne savez pas ce que vous êtes, et ce que la miséricorde d'un Dieu a fait pour vous.

L'apôtre saint Paul ayant rencontré quelques disciples de saint Jean sur le chemin d'Ephèse leur dit : Mes frères, avez-vous reçu le Saint-Esprit, et croyez-vous en lui ? *Spiritum sanctum accepistis credentes* (Act., XIX) ? Non, lui répondirent-ils, nous ne savons pas même s'il y a un Saint-Esprit ; *Sed neque si Spiritus sanctus est audivimus.* Messieurs, je dois vous parler avec respect, j'y suis obligé : mais si j'entrais dans les maisons de la plupart de ceux qui m'entendent, je leur dirais volontiers : Avez-vous reçu le Saint-Esprit dans votre baptême, et êtes-vous bien instruits de cette vérité, qu'il vous a choisis pour ses temples, et qu'il habite en vous par la grâce de ce sacrement ? Mais j'ai bien peur qu'il n'y en eût beaucoup qui me répondissent : Nous ne le savons pas, à peine même en avons-nous entendu parler.

Hélas ! mon cher frère, hélas ! ma chère sœur, au nom de qui avez-vous donc été baptisé, vous dirais-je avec le même apôtre ? *In quo ergo baptizati estis ?* Est-ce au nom de Jean ? est-ce au nom d'Apollon ? est-ce au nom de Paul ? Ce ne sont là que de faibles ministres, quoique ce soient des saints ; ils n'ont prononcé que quelques paroles, ils n'ont versé qu'un peu d'eau ; ils n'ont fait que quelques cérémonies ; mais ouvrez les yeux de votre foi, et vous verrez que toute la Trinité est descendue pour lors, que vous êtes devenus les enfants de Dieu, les membres de Jésus-Christ, et les temples du Saint-Esprit.

Autre chose est ce qui se fait visiblement et au dehors, autre chose est ce qui se passe invisiblement, dit saint Prosper (*Epist. ad Demetrid.*) ; autre chose est la forme du sacrement, autre chose est la vertu du sacrement. La forme du sacrement se fait par le secours et le ministère des hommes ; mais la vertu du sacrement produit des effets qui viennent de Dieu. On lave l'homme extérieur dans les eaux du baptême, mais l'homme intérieur est tout changé et devient une nouvelle créature. A ces simples paroles d'un ministre, quelque indigne qu'il soit : Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; à ces simples paroles, dis-je, les péchés s'effacent, la créature se renouvelle ; ce qui était un vase de colère devient un vase de miséricorde ; ce qui servait de demeure au démon devient le temple du Saint-Esprit ; et la chair du péché (chose étrange) se convertit au corps de Jésus-Christ, *In corpus Christi convertitur caro peccati.*

Encore un coup, mes frères, le saviez-vous

et le croyez-vous ? Si vous ne le croyez pas, vous renoncez à votre foi, et si vous le croyez en vivant comme vous vivez, vous faites injure à votre foi. Accordez donc ces deux choses dont la division ne manquerait jamais de vous damner ; accordez votre vie avec votre foi, vos mœurs avec votre créance, votre reconnaissance avec vos grâces ; afin qu'étant déjà sur la terre si intimement unis aux trois Personnes divines, vous fassiez dans l'autre avec elles une union et une société éternelle : *Et societas nostra sit cum Deo Patre*, etc. Je vous le souhaite et à moi, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

SERMON III.

SUR LES CERÉMONIES DU BAPTÊME.

In uno spiritu omnes nos in unum corpus baptizati sumus ; sive Judæi, sive gentiles, sive servi, sive liberi, et omnes in uno spiritu potati sumus.

Nous avons tous été baptisés dans un même esprit pour ne faire qu'un même corps, soit Juifs, soit gentils, soit esclaves, soit libres, nous avons tous goûté la même eau dans un même esprit. (I Cor., XII.)

Ces paroles de l'apôtre saint Paul, que j'ai choisies pour continuer mon dessein, nous font si bien connaître l'excellence et les avantages du baptême, que saint Augustin ne les a jamais citées qu'avec étonnement. La grâce de ce sacrement est admirable de quelque sens qu'on la considère : admirable dans son principe ; c'est le Saint-Esprit : *In uno Spiritu* ; admirable dans son intention, c'est pour faire de nous tous un même corps dont Jésus-Christ est le chef : *Omnes nos in unum corpus* ; admirable dans son étendue ; elle est pour les Juifs et pour les gentils ; pour les serviteurs et pour les maîtres ; pour les grands et pour les petits ; pour les pauvres et pour les riches ; pour les libres et pour les esclaves : *Sive Judæi, sive gentiles, sive servi, sive liberi* ; admirable dans sa matière et dans son effet. Ce n'est qu'un peu d'eau qui jointe à quelques paroles nous lave, nous purifie, nous sanctifie ; entrant dans l'intérieur de notre substance pour nous désaltérer, et si je puis parler ainsi, nous enivrer et nous transformer par la communication d'un même esprit : *In uno spiritu potati sumus*.

Je vous ai déjà dit quelque chose de la matière, de la forme et des effets de ce sacrement : j'aurais pu y ajouter d'autres réflexions ; mais comme dans un si vaste sujet j'ai de quoi vous entretenir d'autres circonstances qui regardent les cérémonies, les engagements et les promesses du baptême, je veux vous parler aujourd'hui de ces cérémonies, et je vous demande sur ce sujet une attention d'autant plus grande, que jamais peut-être vous n'avez entendu et peut-être n'entendrez-vous jamais de prédicateurs qui en parlent.

DIVISION.

Je les réduis à trois principales, dont les

unes précèdent, et les autres accompagnent et suivent l'administration du baptême. A l'égard de l'exorcisme et de l'onction du chrême sacré, je n'en dirai rien aujourd'hui, afin de vous en entretenir plus amplement dans la suite. Mais je vous expliquerai les autres cérémonies, avec des réflexions morales que j'y ferai, et je n'y veux point d'autre ordre pour partager ce discours, que celui que l'Eglise met elle-même dans ces cérémonies.

PREMIER POINT

Je commence par la première, qui est le choix que l'on fait des parrains et des marraines pour tenir un enfant, et le nommer quand on le présente sur nos fonts. Si nous considérons l'antiquité de cette cérémonie, cet usage est plus ancien dans l'Eglise qu'on ne pense. Saint Denis Aréopagite (cap. 2 *Eccles. Hierarchie*), qui vivait du temps des apôtres ; saint Clément, Pape (epist. 5), qui a paru quelque temps après ; saint Clément Alexandrin et Origène, son disciple, Tertullien et saint Cyprien, qui leur ont succédé, en font une mention expresse.

Pour bien entendre cette cérémonie et prendre les choses dans leur source, il faut remarquer premièrement que, pendant le temps de ces grands hommes, et pendant même plusieurs siècles postérieurs, jusqu'à celui de Charlemagne et de Louis-Auguste, on ne conférait solennellement le baptême qu'aux veilles de Pâques et de la Pentecôte. Et de là vient l'usage que nous retenons encore à présent de bénir l'eau et les fonts en ces deux différents jours. Vous savez avec quelles cérémonies, prières et invocations du ciel cette bénédiction se fait. Vous savez qu'on y invoque le Saint-Esprit, et qu'on le prie de rendre par son invisible vertu ces eaux fécondes, afin qu'il en sorte de nouvelles créatures en Jésus-Christ, afin qu'après que les démons ont corrompu ces eaux en les faisant servir de matière à leurs sacrifices et à leurs ablutions sacrilèges, il en ôte toute l'impureté et l'abomination, qu'il en chasse ces esprits malins, qu'il prenne lui-même possession de cet élément, qu'il lui donne un pouvoir qu'il n'a pas de lui-même, et qu'au lieu qu'il ne sert naturellement qu'à laver et à purifier les corps, il serve par cette présence à l'ablution et à la purification des âmes mêmes. Autrefois cette eau a servi aux sacrifices d'Isis et de Mithra ; autrefois les païens l'ont employée non-seulement pour se laver dans leurs abominables cérémonies, mais pour en laver même leurs dieux : il faut donc la tirer de cet usage profane et criminel, et la faire servir à une purification toute sainte.

Secondement, il faut remarquer qu'avant qu'on conférât solennellement ce baptême aux veilles de Pâques et de la Pentecôte, on prenait les noms de ceux qui devaient être baptisés, et même les noms de ceux que nous appelons aujourd'hui parrains, et qu'on appelait pour lors suscepteurs, certificateurs, répondants : *Sponsors, fidejussores, susceptores*. Ce sont les expressions

des anciens Pères. Pourquoi cela ? C'était, dit Tertullien, pour ne pas risquer la grâce du sacrement, pour n'en pas déshonorer la sainteté, pour ne la pas exposer à la dissipation et au mépris : *Proficienti in hominibus gratia Dei plus aquis et angelo accessit. Qui vitia corporis remediabant, nunc spiritum medentur, qui temporalem operabantur salutem, nunc æternam reformat, qui unum semel in anno liberabant, nunc et quotidie populos conservant deleta morte per ablutionem delictorum.* (Lib. De bapt., c. 6.)

Quand vous prêtez votre argent, ou que vous donnez vos marchandises à quelqu'un, vous voulez savoir à qui vous les prêtez, et si la bonne foi d'un homme vous est suspecte, ou si vous appréhendez qu'il ne soit pas assez riche pour vous rendre votre somme, vous lui demandez une caution, vous voulez des assurances, et personne ne trouve à redire à ce procédé. Je vous abandonne mon argent, il peut se dissiper; je ne connais pas vos facultés, donnez-moi des gens qui répondent pour vous. Or, la grâce du baptême est le plus grand de tous les biens, c'est un précieux trésor, c'est la plus riche et la plus considérable de toutes les marchandises; c'est le bien de Dieu même : il faut donc en quelque manière s'assurer de la bonne foi et de la fidèle administration de celui à qui on la confie; et pour en avoir plus d'assurance, il faut qu'il y ait des répondants. Car pourrait-on croire qu'on doit donner aveuglément et sans aucune précaution le bien de Dieu à un homme à qui un autre ne voudrait pas prêter le sien sans avoir quelque sûreté ? *Cautè agetur in sæcularibus, ut cui substantia terrena non creditur, divina credatur ?* D'ailleurs, ajoutez-il, il faut que ceux qu'on va baptiser sachent le prix de la grâce qui va leur être donnée; il faut qu'ils connaissent et qu'ils sentent le poids du baptême, et ce à quoi ils sont engagés : *Pondus baptismi.* Il faut qu'ils sachent demander leur propre salut, afin que les ministres du Seigneur aient du moins cette consolation qu'ils l'ont demandé : *Norint petere salutem, ut petentibus dedisse videatur.*

Voilà pourquoi on faisait autrefois plusieurs scrutins, c'est-à-dire plusieurs conférences, plusieurs épreuves, plusieurs examens, avant l'administration du baptême. On voulait avoir des gens de probité et de mérite qui répondissent de la vie et des mœurs de ceux qui le recevaient. On récitait plusieurs fois dans ces scrutins les noms des uns et des autres, et nous voyons dans un concile de Reims tenu par Hincmar, l'un des plus savants archevêques qui aient jamais été dans cette église, que c'étaient ces parrains et ces suscepteurs qui donnaient ces noms, et qui se rendaient caution pour eux.

Or, de là je fais une réflexion, et je tire une conséquence à laquelle vous autres, qui êtes parrains et marraines, vous devez soigneusement prendre garde. Car s'il est vrai

que vous succédez à ces suscepteurs et à ces répondants, il est certain que vous devez faire pour l'instruction et les bonnes mœurs de vos filleuls ce que ces gens faisaient pour ceux dont ils donnaient les noms, et en faveur desquels ils s'engageaient avant qu'ils fussent baptisés. Votre obligation même à présent est encore plus grande. Ces suscepteurs instruisaient et réglaient les mœurs, ou faisaient instruire ceux qu'ils devaient présenter au baptême, et les prêtres qui les examinaient et qui les trouvaient disposés à ce sacrement les déchargeaient, ce semble, de la plus grande partie de leurs obligations, dont ils s'étaient déjà acquittés. Mais aujourd'hui que vous présentez au baptême des enfants de deux ou trois jours, c'est vous-mêmes que l'on charge de leur instruction future, et c'est à vous qu'on s'en prendra, si, par votre indifférence ou votre négligence, ils ne s'acquittent pas de ce que vous avez promis pour eux. Il faut qu'au défaut des pères et des mères qui peuvent mourir, ou les laisser dans une ignorance grossière de leur religion et de leurs devoirs, vous preniez le soin de les faire instruire ou de les instruire vous-mêmes; et saint Thomas croit que, en négligeant de faire sur ce sujet ce que vous pouvez humainement faire, vous offensez Dieu, vous frustrez les intentions de l'Eglise et commettez un grand péché.

Ce sont vos enfants spirituels, et vous en êtes les pères; ce sont des écoliers que l'Eglise vous confie, et vous en êtes les maîtres : ce sont des gens que cette Eglise soumet à votre juridiction et à vos corrections, et c'est à vous à leur faire connaître quelle est votre autorité sur eux quand ils tombent dans quelque désordre. Est-ce que l'Eglise ne pouvait pas leur conférer le baptême, indépendamment de votre ministère ? Elle le pouvait, sans doute; cependant elle n'a pas voulu le faire, parce que ces enfants n'ayant pour lors aucun usage de leur raison ni de leur liberté, elle a voulu que vous répondissiez à Dieu pour eux : et dès que vous avez répondu, vous êtes aussi bien qu'eux chargés de satisfaire à vos obligations.

Ainsi quand vous voyez que cette filleule est mondaine, libertine, coquette, adonnée aux plaisirs et aux vanités du siècle; quand vous savez qu'elle a quelque commerce et quelque habitude suspecte; quand elle paraît avec des nudités et des ornements immodestes, c'est à vous à l'avertir, à la corriger, à la tirer du désordre, et cette obligation, qui semble générale à tous les chrétiens, vous regarde plus que personne en particulier. Ainsi, quand vous voyez ce garçon ne savoir pas même les éléments de sa religion, négliger d'aller aux catéchismes ou aux instructions qui se font dans les paroisses, vivre dans une ignorance grossière ou mener une vie indigne d'un chrétien, c'est à vous à lui dire : Je suis votre père et votre maître, c'est moi qui ai répondu pour vous, il faut que vous dégagez ma parole

auprès de Dieu, et que vous viviez comme vous devez vivre.

Le Saint-Esprit se sert dans les Proverbes de deux étranges expressions. Il dit dans le chapitre XI que celui qui répond pour un étranger tombera dans l'affliction : *Affligetur malo qui fidem facit pro extraneo*. Et dans le chapitre XX, qu'on le fera payer, et qu'on lui ôtera jusqu'à son habit, si celui dont il est la caution ne satisfait pas : *Tolle vestimentum ejus qui fidejussor est alieni*. Or, c'est vous qui vous êtes engagés pour cet enfant ; c'est vous qui avez été sa caution et son répondant ; c'est vous qui, au défaut de sa raison et de sa liberté, avez promis qu'il vivrait en vrai chrétien. Si donc pouvant le corriger et le réduire dans les termes de son devoir, vous négligez de le faire, vous avez sujet de craindre que vous ne soyez puni pour lui, ou plutôt que vous ne soyez punis l'un et l'autre, lui pour son ignorance ou sa mauvaise vie, vous pour votre négligence et votre mollesse : *Affligetur malo qui fidem facit pro extraneo*.

Mais, me direz-vous, si cela est de la sorte, il vaudrait donc mieux ne pas tenir d'enfant, car n'est-ce pas assez d'être chargé de ses propres péchés et de ses dettes personnelles, sans se charger encore de celles d'autrui ? A cela je vous réponds premièrement, que sans de légitimes raisons, vous ne pouvez honnêtement refuser de tenir un enfant. Voudriez-vous renverser l'ordre et la discipline de l'Eglise ; et si tout le monde avait cette dureté, où trouverait-on des parrains et des marraines ?

D'ailleurs, c'est un grand honneur que vous recevez, je ne dis pas par rapport au monde, mais par rapport à Dieu. Un homme de bien, dit l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, s'engage volontiers pour son prochain, *Vir bonus fidem facit proximo suo* (Eccli., XXIX). Hé ! pour qui pouvez-vous plus raisonnablement vous engager, que pour une âme qui va se consacrer à Dieu, et sortir de l'esclavage du démon ? C'est vous qui contribuez à la tirer de cette servitude ; c'est vous qui lui faites renoncer à Satan et à ses œuvres ; c'est vous qui l'arrachez des mains de cet impitoyable tyran ; c'est vous qui aidez à lui procurer la liberté des enfants de Dieu ; c'est vous enfin qui êtes le répondant et le gardien de celui que votre Christ a sauvé, *protector salvationum Christi sui*.

En cela vous imitez Jésus-Christ même, que David appelait par avance son protecteur et son susceptible, *susceptor meus es tu* ; que saint Paul appelle si souvent notre caution et notre plege ; et surtout dans l'Épître aux Hébreux, le garant et le répondant d'une meilleure alliance que n'était l'ancienne, *melioris Testamenti sponsor* (Hebr., VII). En cela vous vous attirez plus de grâces et de bénédictions que vous ne pensez. Car je ne doute nullement qu'il n'y ait des grâces particulières que Dieu accorde à ceux qui, avec de saintes intentions, présentent des enfants sur les fonts de baptême. Les

premières sont pour cet enfant ; mais les secondes sont pour les parrains et les marraines ; et s'il est dit dans l'Écriture, qu'un homme qui se sera engagé pour un autre dans une pressante nécessité ne demeurera pas sans récompense, ne faut-il pas croire que la nécessité où se trouve un enfant réduit sous l'esclavage du démon par le péché originel, étant la plus grande de toutes les nécessités, vous aurez votre récompense, vous qui contribuez à l'en faire sortir ?

Venez donc avec joie et avec de saintes dispositions recevoir l'honneur que non-seulement les pères et les mères, mais l'Eglise et Jésus-Christ vous font ; mais en même temps souvenez-vous de vos devoirs. Ne regardez pas cette nouvelle alliance comme une alliance charnelle, regardez-la comme une alliance spirituelle. Ne la regardez pas par rapport aux richesses ou à la pauvreté, à la grandeur ou à la misère de ceux qui vous choisissent ; regardez-la par rapport au Seigneur et à la grande action que vous allez faire. Ne la regardez pas pour conserver seulement le nom de parrains, regardez-la pour en remplir les obligations. Les pères et les mères ont-ils soin de leurs enfants ? vous êtes déchargés de ce devoir, et votre conscience est en repos. Mais ces pères et ces mères sont-ils morts ? c'est à vous à vous intéresser aux choses de leur salut ; c'est à vous à travailler à leur instruction ; c'est à vous à leur rendre du secours dans leurs misères ; c'est à vous à leur chercher quelque honnête établissement, à les aimer et à les protéger, autant que votre temps, vos emplois et vos forces, pourront raisonnablement vous le permettre. En voilà assez pour ce qui regarde les parrains et les marraines ; venons à présent à ce qui regarde les enfants, et aux autres cérémonies.

DEUXIÈME POINT.

La seconde de ces cérémonies (j'en enveloppe même plusieurs ici) est la demande qu'on fait à un enfant s'il veut être baptisé, la profession de foi qu'on en exige, l'imposition des mains du prêtre, et le sel qu'on lui met à la bouche ; tout ceci a ses mystères, et renferme de grandes vérités.

Pourquoi lui demande-t-on s'il veut être baptisé ? outre que c'est là un reste de l'ancienne discipline, où l'on ne recevait aucun adulte au baptême qui ne le demandât, cet usage est encore passé des premiers siècles jusqu'à nous à l'égard des enfants pour une autre raison que je vais vous expliquer. Il y avait autrefois pour les adultes plusieurs classes, où il fallait qu'ils passassent avant que de recevoir le baptême. Il y avait celle des écoutants ; et c'était là qu'on les instruisait de nos mystères ; et quand ils en étaient assez instruits, on les faisait passer de cette classe des écoutants dans celle des compétents, c'est-à-dire dans celle de ceux qui demandaient ensemble le baptême ; c'est ce que nous apprenons de saint Pacien, de saint Augustin et de saint Ambroise. Il était bien juste, dit Tertullien (lib. VI *De pœnit.*),

que les choses se passassent de la sorte : *Audientes optare intinctionem non præsumere oportet*. Il faut que les catéchumènes et les écoutants désirent et demandent le baptême, et qu'ils ne croient pas qu'on doive leur donner sans qu'ils le demandent. Pourquoi ? *Qui enim optat honorat, qui præsumat superbit*. C'est que celui qui demande une faveur l'honore en la demandant, au lieu que celui qui croit qu'on doit la lui accorder, sans qu'il la demande, en fait un outrageant mépris par son orgueil. Les adultes demandaient donc le baptême pour eux-mêmes, et le faisaient encore demander par leurs susceptibles, comme je viens de vous l'expliquer.

A l'égard des enfants, c'est un reste de cette ancienne discipline ; et comme ils ne peuvent témoigner par eux-mêmes qu'ils souhaitent ce sacrement, l'Eglise leur fait demander s'ils le veulent. *Vis baptizari* ? Voulez-vous être baptisés ; et leurs parrains répondent de leur volonté et de leur désir : *Volo, je le veux*.

Que la conduite et la condescendance de l'Eglise sont admirables en cette occasion, dit saint Ambroise ! Le paralytique de l'Evangile fut interrogé de Jésus-Christ, pour savoir s'il voulait guérir, et ce pauvre malade, pressé de ce violent désir, s'écria : Qui doute si je le veux ? mais je n'ai point d'homme qui me jette dans l'eau lorsque l'ange la remue, et il y a trente-huit ans que je suis dans la misère où vous me voyez. Ce fut là, selon saint Ambroise (lib. II *De sacrament.*, c. 2), ce qui fut en partie la cause de sa guérison. Il croyait qu'il viendrait un homme qui le ferait descendre dans la piscine ; mais il aurait encore eu une plus grande disposition à sa guérison, s'il avait cru que celui qu'il attendait était actuellement devant lui.

Chrétiens, cet homme est venu, cet homme c'est Jésus-Christ fait homme pour nous ; et c'est en son nom que le prêtre demande à un enfant s'il veut, par son baptême, guérir de l'ancienne paralysie d'Adam : *Vis baptizari* ? Mon enfant, voulez-vous qu'on vous baptise ? Vous ne pouvez encore parler, mais on répondra pour vous : Oui, je le veux, *Volo*.

Le même saint Ambroise (car dans tous les sermons que je prononcerai, je ne citerai que l'Ecriture, les Pères, les principaux endroits de l'Histoire ecclésiastique et de l'ancienne discipline de l'Eglise), le même saint Ambroise dit que cette cérémonie, où plusieurs personnes interviennent, nous a été représentée par la conduite et l'ordre qui fut observé dans la guérison de Naaman, dont il est parlé au quatrième livre des Rois.

Ce pauvre officier était affligé d'une honteuse lèpre ; et je vous ai déjà dit dès le premier discours, que c'était là la marque du péché. Une fille qui était dans sa maison et qui servait sa femme dit à sa maîtresse : Madame, si mon maître veut guérir, qu'il aille dans la terre d'Israël, il y trouvera un

homme qui lui ôtera sa lèpre. La maîtresse le dit à Naaman son mari, Naaman le dit au roi de Syrie, et le pria d'agréer qu'il allât trouver de sa part le roi d'Israël ; le roi d'Israël l'envoya à Elisée, et Elisée lui dit : Allez au Jourdain, lavez-vous-y, et vous serez guéri.

Pourquoi toutes ces cérémonies ? Elles nous représentent celles qui se font dans le baptême, dit saint Ambroise (lib. II *De sacram.*, c. 5). Toute sorte d'eau n'eût pas été propre pour guérir Naaman, il n'y avait que celles du Jourdain : toute eau n'est pas propre pour effacer le péché originel, il faut une eau qui reçoive cette vertu d'en haut, qui soit consacrée par les paroles sacramentelles et par la descente de toute la sainte Trinité. Si Naaman avait toujours résisté comme il avait fait d'abord, au commandement du prophète, il n'aurait jamais été guéri ; mais le désir de sa guérison l'ayant obligé de sortir de Syrie, d'écouter l'avis de sa femme, et de profiter du conseil qui lui avait été inspiré par le roi d'Israël et Elisée, lui procura une santé parfaite.

Il en arrive ici de même. On demandait autrefois aux personnes âgées, voulez-vous guérir de votre lèpre ? voulez-vous le baptême ? La volonté en était inspirée par Jésus-Christ, qui envoyait les catéchumènes à ce sacrement, et l'Eglise avait raison de s'assurer de leur volonté, jusque-là qu'elle désapprouvait entièrement ceux qui ne concevaient le dessein de se faire baptiser qu'au lit de la mort, déclarant irréguliers et incapables de toute dignité ecclésiastique ceux qui attendaient à cette extrémité, et qui pour cet effet étaient appelés *cliniques*.

Mais ce sont à présent des enfants ? n'importe. Ils ne savent ce qu'on répond pour eux ? n'importe, ils ne savent pas non plus qu'ils sont coupables : une volonté étrangère les a engagés, il faut qu'une volonté substituée les délivre ; c'est le raisonnement de saint Ambroise.

On ne se contente pas de cette cérémonie, on leur demande une profession de leur foi : Croyez-vous ? Je crois. Il faut que celui qui s'approche de Dieu croie, dit saint Paul ; or, c'est dans le baptême qu'un enfant s'approche pour la première fois de Dieu, et, par conséquent, c'est dans le baptême qu'il faut qu'il fasse cette profession de foi, conclut de là le même saint Ambroise (lib. I *De sacram.*, c. 1), *In Christiano prima est fides*. Il ne peut pas parler, mais l'Eglise lui prête une langue, de même qu'elle lui a prêté des pieds pour venir aux fonts de baptême, et des mains pour l'y porter. Cette foi est cette petite semence dont il est parlé dans l'Evangile, et elle est d'abord si petite qu'elle est imperceptible. Mais cette semence, cachée pendant quelque temps, se produit peu à peu ; elle germe, elle pousse, et enfin elle paraît comme un grand arbre sur lequel les oiseaux se reposent. Ce n'est d'abord qu'une petite portion de levain qu'on met dans beaucoup de farine ; mais peu à peu elle enlève la pâte, elle lui donne sa saveur et son goût.

Voilà, selon les paraboles dont Jésus-Christ se sert dans l'Evangile, ce que c'est que la foi; elle a son commencement, ses exercices, son progrès, sa consommation. Son commencement, c'est dans le baptême; nous sommes fidèles avant même que nous soyons raisonnables; et c'est par cette profession de foi que nous entrons dans le sein de l'Eglise. Ses exercices se font lorsque nous avons l'usage de notre raison et de notre liberté : son progrès arrive lorsque nous pénétrons dans tous nos mystères; et sa consommation, quand nous la soutenons par nos bonnes œuvres, ou que nous mourons avec la même créance qui nous a été inspirée en naissant.

Dans les premiers siècles on expliquait le symbole aux catéchumènes, et cette explication était d'une si grande importance, qu'elle n'était confiée qu'aux plus savants hommes, et à ceux qui étaient distingués par leur mérite et par leur autorité dans l'Eglise. Ces catéchumènes étaient obligés de retenir par cœur ce symbole, où sont contenus les grands chefs de notre foi, et on ne les recevait au baptême qu'après qu'ils l'avaient récité.

Il y a encore une autre cérémonie, qui est l'imposition des mains du prêtre sur l'enfant; elle est instituée pour marquer deux choses. La première, pour marquer que Dieu lui donne la liberté, qu'il l'assujettit aux lois de l'Eglise, et que d'esclave qu'il était du démon, il l'affranchit.

L'empereur Justinien nous marque quatre manières principales d'affranchir les esclaves : la première, lorsqu'on écrivait leurs noms dans les registres où les noms des citoyens romains étaient écrits; la seconde, lorsqu'à la face des autels on les déclarait libres, et qu'on disait à ceux qui les avaient sous leur possession, qu'ils n'avaient plus de droit sur eux; la troisième, lorsque leurs maîtres, en présence du prêtre, ordonnaient à un huissier de les toucher avec sa baguette; et la quatrième, lorsque ces maîtres les adoptaient et les faisaient quelquefois asseoir à table avec eux.

C'est là ce qui se passe en partie dans le baptême, et c'est ce que cette imposition des mains signifie. Nos noms y sont écrits dans les registres de l'Eglise, et par là, nous ne sommes plus les enfants de l'esclave, mais de celle qui est libre. On déclare au démon, à la face des autels, qu'il n'a plus de droit sur nous, on le renonce, on le rejette, on le maudit, on souffle contre lui pour le chasser, comme je vous le dirai dans une autre occasion. Le prêtre, que saint Chrysostome appelle l'agent et le héraut de Jésus-Christ, nous touche de sa part, il met sa main sur nous, il nous range sous cette verge de direction dont parle le Prophète, qui est la verge du règne de Dieu : *Virga directionis, virga regni tui*; et cette verge, plus puissante que celle de Moïse, nous donne une parfaite liberté. Enfin toute la Trinité nous adopte, et nous avons ensuite l'honneur de manger à la table de Jésus-Christ, et de participer à son corps et à son sang.

La seconde raison pour laquelle le prêtre impose les mains à un enfant est pour nous faire connaître qu'il est consacré au domaine et aux usages de Dieu seul. Il est sous la tutelle de Dieu, et il ne peut jamais en être émancipé que par un grand péché de sa part. Le prêtre en me baptisant a destiné mes yeux, ma langue, mon corps et mon âme aux usages de Dieu; de sorte que saint Cyprien, dans le livre qu'il a fait du baptême de Jésus-Christ, dit qu'il a consacré les corps des Chrétiens par le Saint-Esprit; que c'est là où il habite; que c'est là où il prend ses délices, que c'est là où il veut qu'on lui offre des victimes. Le prêtre se saisit de l'enfant au dehors, puisque la main est la marque de possession; mais le Saint-Esprit le consacre et se le destine au dedans, et ce Dieu de toute bonté met la main sur lui, répand dans son âme la plénitude de sa grâce, et donne au sacrement toute la vertu et la perfection qu'il a : *Consecrationibus visibilibus invisibiliter manum totius bonitatis auctor apponit, et plenitudinem gratiæ sanctificationibus officialibus infundit, et rem sacramenti consumit et perficit*. Il ne se peut rien dire de plus beau.

Finissons ce point en vous expliquant une autre cérémonie, qui est de mettre du sel dans la bouche d'un enfant. Le sel, dans l'Ecriture, est un symbole de sagesse, d'incorruption, d'alliance et de mortification. *Vos estis sal terræ* (Matth., V) : de sagesse; c'est pourquoi Jésus-Christ appelle les apôtres le sel de la terre. Et saint Paul veut que tous nos discours soient assaisonnés de sel. *Sermo vester sale sit conditus*. (Coloss., IV.) C'est un symbole d'incorruption, vous savez que l'une de ses principales propriétés est d'empêcher la corruption et la pourriture; et Elisée n'en eut pas plutôt jeté dans des eaux qui étaient mauvaises, qu'il les empêcha de se corrompre. *Egressus ad fontem aquarum misit in illum sal, et ait : Hæc dicit Dominus : Sanavi aquas has, et non erit ultra in eis mors, neque sterilitas*. (IV Reg., II.) C'est un symbole d'alliance; c'est pourquoi Dieu, dans le Lévitique et dans les Nombres, veut qu'il serve de signe de son pacte et de son alliance avec son peuple, *Pactum salis sit sempiternum coram Domino*. Il veut même qu'on n'offre aucun sacrifice où il n'y entre du sel : *In omni oblatione tua offeres sal*. Et par cette raison, il est en même temps une marque de mortification et de pénitence : *Quidquid obtuleris sacrificii sale condies; non auferes sal fœderis Dei tui de sacrificio tuo*. (Num., XVIII; Levit., II.)

J'aurais mille belles et importantes réflexions à faire sur ce sujet : je me contente seulement de vous dire que vous devez par là connaître vos obligations, en qualité de chrétiens. On m'a mis du sel dans la bouche, toutes mes paroles doivent donc être assaisonnées de sagesse, je dois n'en dire ni plus ni moins qu'il en faut pour l'édification de mon prochain. Paroles dissolues, paroles inutiles, paroles messéantes et scandaleuses, paroles superflues, sortez de ma bouche. On

m'a mis du sel, c'est donc pour conserver dans la sainteté et dans la justice mon corps et mon âme; c'est donc afin que le péché et la contagion des créatures ne me corrompent jamais. On m'a mis du sel, voilà la marque de mon alliance avec Dieu, et celle de la pénitence dans laquelle je dois vivre et mourir. Si je mets du sel dans ma main, il n'a rien ni de piquant, ni de mordicant quand elle est saine; mais si j'en mets dans quelque plaie, il me fait beaucoup de douleur. Sel de contrition et de pénitence, nettoyez donc mon âme ulcérée par le péché, et si je suis une victime que Dieu s'est consacrée et appropriée par le baptême, il faut que je n'omette jamais cette marque de mon sacrifice, *Omnis victima sale salietur*.

TROISIÈME POINT.

Venons présentement aux cérémonies qui s'observent, ou qui s'observaient autrefois après l'administration du baptême. Quand une personne avancée en âge était baptisée, on lui mettait une robe blanche; et, comme remarque saint Denis Aréopagite, c'étaient ses suscepteurs qui l'en revêtaient, et on le menait derechef à l'évêque avec ce nouvel habit. Saint Paulin fait la même remarque dans l'un de ses poèmes; et cet habit blanc représentait la pureté, l'innocence, la candeur et la simplicité qu'une personne baptisée devait avoir. Vous entrez nus dans les fonts de baptême, dit saint Zenon de Vérone, mais vous en sortez avec de nouveaux ornements, qui par leur couleur sont les symboles de votre grâce. Auparavant votre âme était plus noire que les charbons, le péché l'avait toute défigurée, et le démon la tenait sous sa tyrannie; mais l'habit blanc que vous portez est la marque de votre innocence, de votre liberté et de votre triomphe. En effet ce Père, et plusieurs autres, observent que parmi les Romains on habillait de blanc trois sortes de personnes : les vestales, les affranchis et les conquérants; les vestales pour marquer leur pureté; les affranchis pour faire connaître leur liberté; et les conquérants pour honorer leur victoire. Or un chrétien qui sort des eaux du baptême est infiniment plus pur que ces vestales païennes, plus libre que ces affranchis, et plus glorieux que ces conquérants; il mérite donc bien de porter cet habit blanc.

Autrefois c'était l'Eglise qui le fournissait à ses dépens, comme S. Grégoire, Pape, le témoigne, et depuis le samedi saint jusqu'au premier dimanche d'après Pâques, tous ceux qui étaient baptisés portaient cet habit blanc, accompagnés de leurs parrains, qui les menaient tous les jours à l'Eglise, où ils assistaient à tous les offices. Voilà pourquoi nous appelons encore aujourd'hui ce premier dimanche d'après Pâques *in albis*, à cause de cette cérémonie, et pour marquer que c'étaient là des jours tout blancs et tout purs. Voilà sans doute ce que vous ne saviez pas, et ce que j'ai soigneusement recueilli des Pères et des au-

teurs ecclésiastiques pour votre instruction.

C'est un habit blanc que vous avez porté pour honorer la cérémonie de votre baptême, dit S. Jérôme, et vous ne l'honorerez jamais mieux qu'en suivant l'intention de l'Eglise. Que dit-elle encore aujourd'hui après avoir oint du chrême sacré le haut de la tête d'un enfant? *Accipe vestem candidam sanctam et immaculatam quam perferas sine macula ante tribunal Domini*. Recevez, mon cher enfant, recevez cette robe blanche qui est sainte et sans tache, et portez-la toujours pure jusqu'à ce que vous paraissiez devant le tribunal de Jésus-Christ. O la belle instruction! oh! qu'elle vaut mieux que toutes les prédications qu'on pourrait vous faire!

Avez-vous pris, mesdames, les mêmes précautions pour conserver cette belle robe baptismale, que vous prenez pour empêcher de salir vos habits ordinaires? Quand vous êtes habillées de blanc, et que quelque ornement vous plaît, vous n'appréhendez rien tant que de le salir, vous ne pouvez souffrir que des personnes malpropres vous approchent; la moindre tache et la moindre ordure que vous y voyez vous déplaît: et à l'égard de cette robe de votre baptême, vous n'en avez peut-être pris jusqu'ici aucun soin; et pour le dire avec le saint homme Job, ce précieux vêtement n'est couvert que de boue, et est même tout changé en boue. Quel moyen après cela de le porter avec honneur au jugement de Dieu et de le lui présenter aux pieds de son tribunal? Etait-ce à ce dessein qu'il vous l'avait donné, et n'avez-vous pas tout sujet d'appréhender ses terribles vengeances?

Enfin on vous a mis un cierge à la main, et l'on vous a dit à peu près ce que saint Jérôme disait en expliquant cette cérémonie; recevez ce cierge allumé, qui est la marque de la vie exemplaire et irrépréhensible que vous devez mener; conservez soigneusement la grâce de votre baptême, et soyez fidèles aux commandements de Dieu, afin que lorsqu'il viendra à la salle de noces vous puissiez l'accompagner avec ses Saints. *Accipe lampadem ardentem irreprehensibilem; custodi baptismum tuum, ut cum Dominus venerit ad nuptias, possis occurrere ei una cum omnibus sanctis in aula cœlesti habeasque vitam æternam* (Epist. ad Damas.).

Vous savez ce qui arriva à ces vierges folles, qui s'étant endormies et ayant éteint leurs lampes, ne furent pas reçues à la salle des noces où était l'époux, et trouvèrent la porte fermée. Quelle douleur pour ces vierges insensées, de voir leurs compagnes se réjouir, et de ne pouvoir entrer dans ce lieu de délices? Mais pourquoi n'avaient-elles pas fait provision d'huile? Pourquoi, étant averties que l'époux viendrait, s'endormirent-elles, sans prendre pour le recevoir les précautions nécessaires?

On vous a mis à tous, mes chers paroissiens, un cierge à la main quand on vous a conféré au commencement de votre vie le premier de nos sacrements, et en vous en

laissera un autre aux pieds de votre lit à la fin de votre vie, quand on vous donnera l'extrême-onction, qui est le dernier sacrement que vous recevrez. Mais outre ce sacrement matériel, on vous demandera compte de celui de votre baptême; on vous demandera si vous l'avez entretenu par votre charité, par vos bonnes œuvres et par une persévérante fidélité aux commandements de Dieu. N'imitiez donc pas ces vierges folles qui laisseront éteindre leurs lampes, conservez la grâce de votre baptême; ou si vous l'avez perdue, comme je l'apprends, conservez celle de votre pénitence, et imitez ces pieux ministres de l'Ancien Testament, qui, pour ne pas laisser périr le feu sacré, y mettaient tous les jours de nouveau bois qui l'entretenaient.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, on ne baptisait jamais aucun catéchumène, qu'on ne lui fit cette importante leçon, en l'avertissant de la vie sainte qu'il devait mener, des bonnes œuvres qu'il était obligé de faire, de son inviolable obéissance aux lois de Dieu et de l'Eglise, et du soin qu'il devait prendre de conserver la grâce de son baptême. Jusque-là qu'on n'osait presque lui parler de pénitence, comme si après avoir perdu l'innocence baptismale, il ne lui eût plus resté aucune ressource. Je tremble toutes les fois que je fais réflexion sur cette conduite, et je voudrais bien être dispensé de vous dire de conserver la grâce que vous avez tant de fois perdue, et recouvrée par ce sacrement de réconciliation : *Piget secunde imo jam ultimæ spei subtexere mentionem ne retractantes de residuo auxilio pœnitendi, spatium adhuc delinquendi demonstrare videamur*. J'ai honte, dit Tertullien (lib. *De pœnit*, c. 6), et il me fâche de vous parler d'une seconde, ou plutôt d'une dernière espérance des pécheurs, de peur qu'en vous témoignant qu'il vous reste encore après le baptême un autre sacrement où vos péchés vous sont remis, je ne vous apprenne en quelque manière que vous avez encore du temps pour vous rendre derechef coupables. N'en abusez pas, mes chers paroissiens, et rappelez souvent dans votre mémoire ce que je viens de vous dire touchant les cérémonies du baptême, afin que reconnaissant par là vos obligations, vous tâchiez de vous en acquitter et d'obtenir de Dieu une grâce de persévérance qui soit récompensée de sa gloire en l'autre vie. Ainsi soit-il.

SERMON IV.

DES ENGAGEMENTS ET PROMESSES DU BAPTÊME, DU RENONCEMENT QU'ON Y FAIT AU DÉMON ET AU MONDE, POUR NE VIVRE QUE DE LA VIE DE JÉSUS-CHRIST.

Existimate vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo, in Christo Jesu Domino nostro. (Rom., VI.)

Regardez-vous comme des gens qui sont morts au péché, et qui vivent de la vie de Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

DIVISION.

Quand les Pères ont parlé du baptême, ils

l'ont tous regardé comme un pacte, un contrat, un traité qui se passe entre le ciel et la terre, entre le Créateur et la créature, entre Dieu et les hommes : et comme dans tous les contrats il y a des clauses et des promesses réciproques, ils y ont aussi observé des conventions et des engagements de part et d'autre. Du côté de Dieu, il nous tire de l'esclavage du démon, il nous donne sa grâce, il nous fait ses enfants, il nous promet sa gloire. Nous entrons dans son alliance, et il s'engage de nous donner son royaume. Quelle charité ! quelle bonté ! quelle magnificence ! Qui suis-je, disait autrefois David, pour être le gendre du roi, et qu'ai-je fait pour être digne de monter un jour sur son trône ? Qui sommes-nous, ô mon Dieu, pour entrer en société avec vous, et recevoir d'aussi avantageuses promesses que sont celles que vous nous faites ?

Du côté des hommes nous nous engageons réciproquement à Dieu. Les prêtres qui sont ses ministres veulent s'assurer de sa part de notre volonté et de nos désirs : ils nous demandent si nous souhaitons cette grâce du baptême, si nous croyons la sainte Trinité et ce que nous dit l'Eglise ; et quoique nous ne répondions que par des bouches étrangères, c'est à nous cependant à ratifier ce serment de fidélité que nous faisons au Seigneur, et cette profession de notre foi.

Mais quel est ce serment de fidélité ? C'est, dit saint Paulin, un serment pareil à celui que nous faisons à un souverain, lorsque ayant été par sa magnificence royale revêtus de quelque dignité, nous protestons que nous ferons un divorce éternel avec ses ennemis, et que nous nous attacherons pour toujours à son service. La plus grande de toutes les grâces que Dieu nous fait est celle de notre baptême, où il nous élève à la première de toutes les dignités, je veux dire à celle de ses enfants et des héritiers de sa gloire : et c'est aussi dans ce sacrement qu'il nous oblige de renoncer au démon et à ses œuvres, à la chair et à ses plaisirs, au monde et à ses pompes, afin que nous ne vivions que de lui et pour lui. *Existimate vos mortuos quidem peccato, viventes autem Deo in Christo Jesu Domino nostro*. Croyez-le fermement, dit l'apôtre saint Paul, soyez-en parfaitement convaincus, *Existimate*, et regardez-vous comme des gens qui par votre baptême êtes morts au péché et à tout ce qui vous porte au péché, afin de vivre de la vie de Dieu en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Péché, je ne veux donc plus avoir d'intelligence avec toi : Satan, monde, chair, qui me l'inspirez, je romps donc avec vous, et je vous renonce pour jamais. *Abrenuntio Satanae*. Venez, ô mon Dieu, qui m'avez fait tant de grâces, afin qu'étant entré en communication de votre essence, je ne vive plus que de votre vie.

Puisque c'est en ces deux choses que consistent toutes nos promesses et toutes nos obligations en qualité de Chrétien, il faut que je tâ-

che de vous les expliquer : mais comme j'embrasserais trop de matière, je veux réserver au discours suivant la dernière partie de ces engagements, qui consiste à vivre de l'Esprit de Dieu, pour vous parler plus au long de la première, qui regarde le renoncement que vous avez fait dans votre baptême à tous les ennemis de votre salut.

Tout Chrétien, sans en excepter un seul, est obligé de renoncer au démon, à la chair et au monde, depuis le premier jusqu'au dernier moment de sa vie. Voilà ce que je vous montrerai dans ma première proposition, et parce que cette vérité, n'étant expliquée qu'en général, ne produirait pas peut-être beaucoup de fruit, j'en ajoute une seconde qui vous fera connaître en quoi ce renoncement consiste. L'indispensable nécessité de ce renoncement : voilà mon premier point. Ses conditions et ses règles, voilà mon second ; attention, je vous prie.

PREMIER POINT.

Quand je me représente ce que l'Ecriture et les Pères ont dit d'un Chrétien qui veut s'acquitter fidèlement des vœux de son baptême, je le regarde comme un homme séparé de tout ce qui peut empêcher en lui le fidèle attachement qu'il doit à Dieu, la grâce du christianisme n'étant autre chose qu'une grâce de séparation et de renoncement. Ainsi l'a entendu saint Paul, quand il l'a appelée une mort, un crucifiement, une sépulture. Nous sommes ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, *Consepulti sumus cum Christo, per baptismum* : cette sépulture est une suite de notre mort, *In mortem*, et cette mort, qui est une copie de celle de ce Dieu fait homme, est une espèce de crucifiement où le démon est attaché, où nous mourons au monde, à ses vices et à ses convoitises. Car comme raisonne excellemment saint Paulin (epist. 20), de même que nous nous livrons au démon et au monde, dès que nous ne nous donnons pas à Dieu, aussi pour nous donner à Dieu et lui appartenir en qualité de vrai Chrétien, nous devons renoncer à ce démon et à ce monde.

De là vient que dès que nous aimons les pompes et les désordres de ce monde, qui sont à proprement parler les œuvres du démon auxquelles on nous fait renoncer au baptême, on nous regarde comme des perfides et des adultères. *Adulteri, nescitis quoniam amicitia hujus mundi inimica est Dei* ? Adultères, ne savez-vous pas que l'amitié du monde est ennemie de Dieu, et que pour vous attacher au Créateur, vous êtes obligés de vous séparer des créatures ? Mais pourquoi adultères ? C'est parce que dans votre baptême vous avez fait alliance avec le fils de Dieu, et que vous souillez ce mariage spirituel en vous attachant à d'autre amitié qu'à la sienne.

Trois crimes se rencontrent dans l'adultère. Il y a de l'infidélité et du parjure : Vous m'avez donné votre parole, je vous ai donné la mienne ; vous m'avez engagé votre parole,

je vous ai engagé la mienne ; vous m'avez promis d'être fidèle, et je vous ai promis la même chose ; vous me manquez de parole, vous violez votre foi, vous ne me tenez pas votre promesse ; allez, vous êtes un infidèle.

Il y a de l'impureté et du mépris. Le mariage renferme toutes les inclinations et les complaisances légitimes du mari pour sa femme, toutes les inclinations et les complaisances légitimes de la femme pour son mari ; cependant vous avez tourné votre affection vers un objet étranger, vous lui avez donné toute votre tendresse et votre complaisance ; allez, vous êtes un impudique.

Il y a de l'injustice. Vous n'avez plus de pouvoir sur votre corps, comme je n'en ai plus aussi sur le mien, vous ne pouvez disposer de votre corps, comme je ne puis disposer du mien ; je vous appartiens et vous m'appartenez. Cependant vous avez fait un transport de votre chair, sur laquelle vous n'avez plus de puissance, à un étranger, à mon préjudice et à mon déshonneur ; allez, vous êtes un injuste.

Or s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que dans le baptême nous avons fait alliance avec Jésus-Christ, et si nous sommes les membres du corps dont il est le chef, il s'ensuit que dès que nous nous donnons au démon et au monde, auxquels on nous a fait renoncer, nous sommes des infidèles, des impudiques et des injustes, et par conséquent des adultères.

Nous sommes des infidèles, nous avons donné notre foi à Jésus-Christ, nous nous sommes engagés à lui, nous lui avons protesté que nous renonçons au monde, à ses pompes et à ses œuvres : ça été là notre engagement, notre promesse, notre vœu. Engagements, promesses, vœux que nous avons faits à la face des autels, qui sont écrits non-seulement dans les registres des baptêmes, mais dans le Livre de vie, dit saint Ambroise (lib. *De initiandis*, c. 2) ; engagements et vœux dont le ciel et la terre ont été les témoins ; engagements et vœux auxquels Dieu et les anges ont souscrit, qui par toutes ces raisons sont des engagements sacrés, immuables et éternels ; engagements et vœux néanmoins que nous rompons en conservant une amitié secrète pour le monde ; par conséquent nous sommes des infidèles.

Mais ne sommes-nous pas des impudiques ? Rien de plus chaste ni de plus fidèle que Jésus-Christ, c'est la fidélité et la chasteté mêmes. Après nous avoir témoigné qu'il nous aimait, ne nous en a-t-il pas donné des marques en toutes sortes d'occasions ? a-t-il jamais rompu avec nous que nous n'ayons auparavant rompu avec lui ? nous a-t-il jamais abandonnés pour s'attacher à des amitiés étrangères ? Et à notre égard, quels amours, quels attachements, quels empressements n'avons-nous pas pour le monde ? à quelles honteuses prostitutions ne nous abandonnons-nous pas ? Nous sommes donc des impudiques.

Nous sommes aussi étrangement injustes.

Nous sommes l'héritage, la possession, la demeure de Jésus-Christ; il nous a rachetés, il nous a sanctifiés; nous ne sommes plus à nous, et cependant nous nous vendons au démon : et malgré toutes nos protestations et nos vœux, nous aimons ses pompes et ses œuvres. Nous sommes donc très-injustes.

Voilà en partie les raisons pour lesquelles nous sommes obligés de renoncer au démon et au monde, et les grands péchés que nous commettons lorsque nous ne ratifions pas ce renoncement. Car, soit que ce renoncement soit une condition sans laquelle nous ne pouvons être chrétiens, soit que ce soit une dernière disposition après laquelle la grâce nous est communiquée, soit que ce soit, si vous voulez, une partie ou une marque essentielle de notre religion, il est constant qu'on n'est chrétien qu'en renonçant au démon, au monde et à la chair, et que plus on y renonce, plus on honore la grâce du christianisme, et on en remplit mieux les devoirs.

Ce renoncement a paru si nécessaire aux Pères, que Tertullien, voulant renfermer en deux mots l'esprit du christianisme et la profession d'un chrétien, l'appelle *habitus renuntiatorium*, un habit de renoncement; faisant allusion à l'habit qu'il prit quand il quitta la gentilité. Je vous demande ici, mesdames, avant de passer plus loin, un moment de réflexion. L'habit que vous portez, est-ce un habit de renoncement aux pompes du monde? Au contraire n'est-ce pas un habit de renoncement à l'Évangile? Si vous aviez promis dans votre baptême de vous attacher au monde et de renoncer à Jésus-Christ, pourriez-vous mieux tenir votre parole? le monde pourrait-il être plus content de vous? pourriez-vous donner plus de marques que vous l'aimez, que vous suivez ses modes et ses caprices, que vous vous plaisez à ses vanités et à ses parures? O scandale de la religion! Après cela dites que vous êtes chrétiennes; après cela flattez-vous de ce beau nom, et vantez-vous d'avoir renoncé au monde! C'est néanmoins un habit de renoncement que vous devez porter, *habitus renuntiatorium*. On ne vous a donné le baptême qu'à cette condition; jusque-là que, selon la belle remarque de saint Denis (*Interpret. de ecclesiast. hierarch.*), on faisait faire quatre choses aux personnes avancées en âge, avant qu'on les baptisât.

1° On leur ôtait leurs souliers; 2° on les faisait mettre du côté de l'Occident, et ils soufflaient par trois fois de ce côté-là; 3° ils faisaient des mouvements de mains, comme s'ils eussent voulu donner des coups de poings; 4° ils crachaient contre terre. Pourquoi toutes ces cérémonies? pour marquer la haine, l'aversion, le mépris qu'ils avaient pour le démon et pour le monde. J'ai marché dans vos voies obscures et sales; voilà mes souliers; je ne les remettrai plus. Au lieu de me tourner du côté de l'Orient, j'ai toujours regardé l'Occident : Va, malheu-

reux Occident, je ne te regarderai plus, je souffle et je bats des mains contre toi. Démon séducteur, monde corrompu, je t'ai estimé et aimé, à présent je t'abandonne, je te chasse, je te méprise, je te crache au nez! *Baptismum recepturus demonis consortia renuit, et exsufflat*, disent Tertullien (lib. *De baptismo*) et saint Cyrille de Jérusalem (*Cateches. primæ mystagogicæ*) : Celui qu'on va baptiser se repent de s'être enrôlé sous les étendards du démon et du monde; il ne veut plus donner son nom à cette infâme milice; il souffle et pousse hors de soi les ennemis de son salut, et comme Dieu souffla sur Adam pour lui donner sa vie et son soupir, celui qui allait être baptisé soufflait sur le démon et sur le monde, pour marquer qu'il repoussait et qu'il jetait loin de lui la malheureuse vie qu'il en avait reçue.

Vous voyez par là que ce renoncement dont je parle se faisait avant le baptême, et même quelque temps auparavant, comme Tertullien l'a remarqué (*De coron milit.*, cap. 3) : c'est-à-dire la première fois dans le scrutin qui se faisait, où les catéchumènes donnaient leur nom, et lorsque ce sacrement allait leur être administré. On ne voulait pas se fier à leurs paroles : Je vous proteste que je renoncerai au démon et au monde, quand je serai baptisé. Non, non, il faut que vous y renonciez auparavant; il faut que nous connaissions par la réformation de vos mœurs, que vous y avez renoncé : nous voulons en avoir de bonnes preuves, jusque-là que l'empereur Valentinien ne put se faire recevoir au baptême qu'après avoir donné pendant plusieurs semaines des marques certaines du changement de sa vie, et ce temps qu'on lui demanda fut si long, qu'il mourut avant que d'être baptisé.

Hé quoi ! est-ce qu'il fallait tant de temps pour dire un *abrenuntio*? Non, mais il fallait un terme raisonnable pour donner des preuves qu'on renonçait au démon et au monde, non-seulement de bouche, mais de cœur et d'affection : tant ce renoncement est essentiel, tant l'Eglise se croyait obligée de prendre toutes les précautions possibles, pour s'assurer de la fidélité de ceux qu'elle allait recevoir dans son sein.

Cette Eglise avait conçu une si haute estime de la dignité du chrétien, qu'elle était persuadée qu'ils ne pouvaient être trop purs pour recevoir cette grâce. Dès que tu seras chrétien, tu seras enfant de Dieu; dès que tu auras reçu cette grâce, tu seras le maître du corps de Jésus-Christ; dès que tu seras baptisé, tu seras le temple du Saint-Esprit, tu entreras en participation de l'essence et des perfections de Dieu.

L'Eglise, qui avait par là conçu une si haute idée de l'excellence du christianisme, voulait rendre le péché comme impossible à un chrétien, et lui en inspirer tant d'horreur, qu'il ne pût presque plus le commettre. Elle voulait que les catéchumènes arrachassent jusqu'à la racine du péché, et aux moindres fibres de la racine, et qu'ils l'lassent chercher dans tous ses retranchements pour l'a-

néantir. Elle savait que la vie du monde est incompatible avec la grâce, que l'esprit du monde et l'esprit de Dieu n'ont jamais logé en un même cœur, et que comme ils ont une opposition invincible, il fallait renoncer de cœur et d'affection à tout ce qui peut porter au mal pour s'attacher véritablement et inviolablement au souverain bien.

Ces exsufflations et ces mouvements ne signifiaient rien autre chose, et si l'Eglise a à présent changé quelque circonstance de cet ancien usage, elle en retient la meilleure partie, et qui plus est, elle en a conservé l'esprit. Selon saint Augustin (Lib. II, *De nuptiis et concupisc.*, c. 29), il n'y avait rien de plus ancien dans l'Eglise que cette cérémonie; c'est, dit-il, une très-ancienne tradition; et toi, ô Julien, qui l'en moques, il serait à souhaiter qu'on te soufflât et qu'on te chassât de tous les endroits du monde, comme on souffle et que l'on chasse le démon de ceux qui vont recevoir le baptême (lib. VI *contra Julian.*, c. 2).

Ne regardons pas, dit là-dessus le Pape Célestin I^{er} (*Epist. ad episcopos Galliæ*, c. 12), ne regardons pas superficiellement ce renoncement qui se pratique dans toutes les églises de la terre. On ne peut prendre trop de précautions pour chasser le démon et la corruption du monde de celui qui va recevoir la plus grande de toutes les grâces; on ne peut représenter par trop de figures, ni par trop de mystères, la haine éternelle qu'un chrétien doit concevoir contre ces ennemis de son salut. Il faut chasser ignominieusement ce prince du monde, il faut le lier, il faut lui arracher toutes ses dépouilles, et les mettre aux pieds de celui qui a amené la captivité captive. Va, misérable monde, va, démon séducteur, je vous renonce.

Allons encore plus avant, et pour vous montrer que ce renoncement est d'une indispensable nécessité, et qu'à moins que vous ne renonciez au démon et au monde, vous ne pouvez vous flatter de la qualité de chrétiens; cherchons-en des preuves démonstratives et convaincantes.

Je tire la première de la grâce qu'on reçoit au baptême. Vous savez que les maux se guérissent par des remèdes qui leur sont contraires; si j'ai une maladie qui provienne d'une humeur froide, il faut des remèdes chauds; si j'ai une fièvre ardente, il faut des rafraichissements, c'est là ce qui s'observe dans la nature. Il en est à proportion de même dans la grâce; c'est une loi de la justice de Dieu qu'on ne peut la recouvrer que par des voies contraires à celles par lesquelles elle a été perdue. Adam, comment as-tu perdu la grâce? Premièrement, en te soumettant au démon, en te laissant gagner à sa persuasion. Secondement, en regardant avec plaisir le fruit défendu, et le trouvant agréable. Troisièmement, en le désirant, et te persuadant qu'il était bon. Le démon a donc été la cause de la perte que tu as faite de la grâce, et il s'est servi de la cupidité de

tes yeux, de la cupidité de la chair et de l'orgueil de la vie pour te corrompre: et par conséquent si les contraires se guérissent par les contraires, tu ne peux recouvrer cette grâce que tu as perdue, que par des voies opposées, je veux dire par un renoncement au démon et à la cupidité du monde.

La malignité du démon et notre cupidité nous ont chassés du paradis, et nous en ont tellement chassés, que nous n'y rentrerons jamais qu'en renonçant à ce démon, au monde et à la chair. Le Fils de Dieu avait d'autres moyens pour nous sauver, mais il a choisi celui-ci. C'est un décret irrévocable que nous ne serons jamais sauvés; que nous ne conserverons jamais la grâce du baptême, et qu'après l'avoir perdue nous ne la recouvrerons jamais, sans ce renoncement.

La seconde preuve démonstrative est d'autant que le baptême est, selon saint Paul, une figure de la Passion du Fils de Dieu; et selon saint Jean Chrysostome, une extension de ce mystère. Aussi dans la primitive Eglise, quand on baptisait quelqu'un on le plongeait trois fois dans l'eau. La première fois, pour nous représenter le jour de la passion et de la mort de Jésus-Christ. La seconde fois, pour nous marquer celui de sa sépulture: et la troisième fois, celui de sa résurrection? et aujourd'hui on fait trois signes de croix, pour nous représenter ces trois jours.

Or, si le baptême est une figure et une extension de la mort et de la passion du Fils de Dieu, il s'ensuit que comme le démon a été vaincu, comme le monde a été jugé et condamné par la mort de Jésus-Christ, il faut que l'un et l'autre reçoivent la même condamnation dans le baptême d'un chrétien. Jésus-Christ a dit: *Le prince de ce monde sera mis dehors; c'est aujourd'hui que se fait le jugement du monde.* Il l'a dit et il l'a fait par son pouvoir absolu et son indépendante autorité; et c'est là ce que le chrétien fortifié de sa grâce doit dire et faire par sa fidélité à y répondre et à la conserver. Hors de moi, démon qui es le prince du monde, hors de moi, monde corrompu, je veux vous détruire, et je ne puis suivre l'étendard de Jésus-Christ sans abandonner le vôtre.

La troisième raison démonstrative, qui oblige le chrétien de renoncer au monde, et qui fait voir que toute sa vie doit être un continuel renoncement à ce monde, se tire de la promesse qu'il en a faite. Il a promis, il a juré d'y renoncer toute sa vie, et cette obligation est si formelle et si précise, qu'il n'y a rien dans le ciel, ni sur la terre qui doive être plus fidèlement exécuté, rien qui nous oblige avec plus de rigueur, rien dont le violement doive être plus rigoureusement puni.

Premièrement, parce que c'est une promesse que nous avons faite, et que nous avons faite à Dieu. Quand j'ai écrit quatre mots, et que j'ai fait une promesse à une personne, je ne puis m'en dédire, il faut

que je m'en acquitte. J'ai fait dans le baptême une promesse, non pas à un homme, mais à Dieu, qui a traité avec moi en la personne du prêtre, qui est son ministre et son agent : il faut donc que je m'en acquitte, il faut donc que m'étant engagé à renoncer pour toujours au démon et au monde, j'y renonce toute ma vie. Voilà la première circonstance.

Secondement, cette promesse a été faite à la face de toute l'Eglise, en présence des anges, des hommes et de Dieu même, comme je vous ai déjà dit dès l'entrée de ce premier point.

Troisièmement, elle a été faite solennellement, et avec de grandes réjouissances (je parle de ce qui s'observait anciennement, où pendant la cérémonie du baptême on ouvrait toutes les portes de l'église, et on sonnait toutes les cloches, pour marquer la joie qu'on avait de cette solennité).

Quatrièmement, elle est volontaire ; car quoique cet enfant n'ait pas l'usage de la raison, cependant on a répondu pour lui, et l'Eglise est sa caution.

Cinquièmement, elle est toute sainte et toute à notre avantage, elle est faite en vertu des mérites de Jésus-Christ, scellée et comme empourprée de son sang.

Que n'ai-je ici le temps de vous expliquer tout ce que les Pères en ont dit ! Les uns ont dit que c'était un lien qui nous attachait à Dieu ; les autres un serment de fidélité que nous lui prêtions, les autres une promesse et un sering ; les autres un engagement et un vœu. C'est pourquoi il n'y a point de titre, il n'y a point de contrat qui nous oblige davantage, que nous sommes obligés par le baptême, de renoncer au démon, à la chair et au monde. Il n'y a point de loi humaine qu'on ne puisse casser, de contrat qu'on ne puisse annuler, d'engagement dont on ne puisse dispenser, de vœux qu'on ne puisse changer, de serment qu'on ne puisse rompre, et souvent on est obligé de ne les pas tenir, comme si nous avions juré de faire quelque mal, puisque pour lors ce serait un acte de religion, de pécher en quelque manière contre la fausse religion de ce serment.

Il n'en est pas ainsi de nos protestations ni de nos promesses au baptême, elles sont inviolables, et elles doivent être éternelles. Dieu, tout Dieu qu'il est, ne peut les annuler, ni en dispenser. Car remarquez qu'il y a deux choses où il n'arrive jamais de changement, la foi et la morale de l'Evangile : ces deux choses n'ont jamais changé, et ne changeront jamais. Je crois qu'il y a un Dieu en trois personnes, que la seconde de ces personnes a pris chair humaine, et est morte pour nous ; ces articles de foi ne changeront jamais, ce qu'on a cru depuis tant de siècles, on le croira jusqu'à la fin du monde ; et ceux qui ne le croiront pas ne seront pas catholiques. J'ai promis que je renoncerais à Satan, au monde et à la chair, je suis obligé d'y renoncer, toute la morale de l'Evangile va là. Il n'y aura jamais sur ce sujet, et jamais il n'y a eu de changement ; et comme

dans le baptême j'ai dit que je croyais en Dieu et à l'Eglise, j'ai promis aussi de vivre en Chrétien et de renoncer à ces ennemis de mon salut : ces deux choses se suivent ; je ne puis être sauvé sans la foi de l'une, je ne puis l'être aussi sans m'acquitter des promesses de l'autre.

Que dites-vous à ceci, mes frères ? vous voyez quelle est votre obligation, mais vous en acquittez-vous ? Pauvre christianisme, que je te vois désolé ! Siècle de saint Denis, siècle de Tertullien, siècle de saint Justin, revenez nous faire voir le christianisme dans son éclat et dans sa perfection. Hélas ! il n'en reste plus que l'ombre ; nous n'en avons plus que l'apparence et l'extérieur, et bien loin d'honorer notre religion, nous la déshonorons et la profanons, dit Salvien (*De gubern. Dei*, lib. IV, sub finem). Hé quoi ! vous reconnaissez Jésus-Christ qui vous adopte, et vous négligez de vous attacher à lui ; vous renoncez de bouche au démon qui vous perd, et vous aimez en effet ses pompes et ses œuvres. C'est ce qui vous rend incomparablement plus coupables que les païens mêmes ; vous avez la Loi de Dieu, et vous la méprisez, au lieu qu'ils ne l'observent pas, parce qu'elle leur est inconnue. Vous savez quelles promesses vous avez faites, et vous ne vous en acquittez pas ; au lieu qu'ils n'ont rien promis, et qu'on ne leur a pas accordé la grâce qui vous est faite. Toute votre vie doit être, comme je vous l'ai montré, un renoncement continu au démon, à la chair et au monde, et où est ce renoncement ? Vous me demandez peut-être en quoi il consiste, et c'est ce que je vais vous expliquer en peu de mots dans cette seconde et dernière partie.

DEUXIÈME POINT.

Je dis, Messieurs, que ce renoncement que vous avez fait au baptême, et sans lequel vous ne serez jamais de vrais chrétiens, consiste en trois choses : premièrement, à se donner de garde du démon, et à fuir toutes les occasions qu'il nous présente pour nous rendre coupables ; secondement, à former une haine irréconciliable contre le monde ; troisièmement, à faire voir par de saintes actions que nous le haïssons et que nous y avons renoncé.

L'apôtre saint Paul a avancé une grande parole dont nous devrions bien faire notre profit, quand il nous a dit de ne donner jamais la moindre prise au démon sur nous : *Nolite locum dare diabolo*. C'est un ennemi si cruel et si rusé, nous sommes si faibles et si faciles à être surpris, que nous devons veiller sans cesse, et sur lui, et sur nous, pour ne lui donner aucun lieu de profiter de notre fragilité et de nos faiblesses. Nous n'avons que deux obligations à remplir en qualité de chrétiens ; l'une d'être soumis à Dieu, et l'autre de résister au démon. *Subditi estote Deo, et resistite diabolo*. Ces deux obligations ont un rapport nécessaire entre elles. Pour être soumis à Dieu, nous ne pouvons pas obéir au démon, et pour ne pas

obéir au démon, il faut lui résister ; pour lui résister, il faut l'observer dans toutes ses démarches, comme un ennemi rusé qui se sert de toutes sortes de moyens pour nous perdre ; et comme le plus grand et le plus ordinaire de ces moyens est l'occasion du péché qu'il nous présente, c'est cette occasion que nous devons fuir. Donnez-vous de garde du serpent, dit le Saint-Esprit, mais surtout donnez-vous de garde de sa tête, c'est-à-dire, comme l'explique saint Chrysostome, des occasions prochaines du péché, auxquelles il vous engage ; occasions que ce Père appelle les amorces et les fumées du péché ; occasions dans lesquelles probablement vous périrez si vous les recherchez, puisqu'elles seront les marques de votre présomption, et dans lesquelles il est très-difficile que vous ne périissiez, quand même vous ne les recherchiez pas, parce que vous n'aurez pas eu sur vous et sur le démon toute la vigilance que vous deviez avoir.

Ainsi ce que nous avons à faire est de suivre cet important avis de Tertullien (lib. *De idol.*, c. 6), de n'avoir aucun commerce ni de près, ni de loin, ni par nos actions, ni par nos paroles, ni par nos regards, ni par aucun usage de nos sens, avec les choses auxquelles nous avons renoncé. Sans cela nous sommes de mauvaise foi, nous péchons contre le serment de fidélité que nous avons prêté ; nous révoquons la parole que nous avons donnée à Dieu ; et en ne renonçant pas effectivement aux occasions prochaines du péché, auxquelles le démon nous engage, nous renonçons, dit ce même Père (*Ibid.*), à la qualité de Chrétiens : *Christianum nomen ejuramus, et rescindimus signaculum.*

Secondement, ce renoncement consiste à former une haine irréconciliable contre le monde. C'est de ce malheureux monde que le démon se sert pour nous perdre ; c'est la convoitise des yeux et de la chair, c'est la vanité et l'orgueil de la vie qu'il emploie contre nous : Car sans cela quel mal pourrait-il nous faire ? Ce sont aussi toutes ces choses que nous devons fuir, afin que nous puissions dire avec l'apôtre saint Paul, que *le monde nous est crucifié, et que nous sommes crucifiés au monde* ; que le monde n'est pas plus à notre égard que le serait un homme attaché à une potence ; que nous en avons de l'aversion, ou du moins de l'indifférence et du mépris. J'avoue bien que les plaisirs et les biens du monde sont indifférents d'eux-mêmes ; en effet s'ils étaient bons, comme le sont les vertus chrétiennes, on ne pourrait pas en faire un mauvais usage, dit saint Augustin, et s'ils étaient mauvais, comme les péchés le sont, on ne pourrait en faire un bon usage. Ils sont donc indifférents ; mais tout indifférents qu'ils soient, ils sont des obstacles à la grâce, et des instruments de notre perte entre les mains du démon.

Ils ressemblent à l'eau (c'est la comparaison de ce même Père). L'eau d'elle-même

n'a presque point de goût ; mais si vous la mêlez avec une autre liqueur, par exemple avec du vin, elle en prend le goût. Il faut dire la même chose des plaisirs et des richesses du monde : j'entends des plaisirs qui ne sont pas criminels d'eux-mêmes, et des richesses qui ne sont pas injustement acquises ; elles peuvent recevoir les caractères du mal et du bien. Mais comme la perversité du siècle les a corrompues, et qu'elles servent à Satan, nous sommes obligés par les vœux de notre baptême d'y renoncer intérieurement et d'en détacher notre cœur.

Cependant qu'arrive-t-il ? Nous n'y renonçons et nous ne les haïssons que de bouche, pendant que nous leur donnons nos attachements, nos désirs, nos intentions, nos pensées, nos soins. Nous ressemblons, dit un Père, à ces peuples qui se trouvant dans un royaume étranger, conservent toujours leur inclination pour leur patrie : ou plutôt, comme il dit, à ces Israélites qui ayant traversé la mer Rouge, et quitté l'Égypte, y demeuraient encore et portaient dans leur désert même toutes les mœurs des Egyptiens : *Totam Ægyptum in moribus bajulabant.*

Enfin ce renoncement consiste à faire connaître par nos actions et la sainteté de notre vie, à qui nous voulons appartenir, et à qui aussi nous voulons renoncer : mais comme cette matière est très-vaste, et que je dois la traiter au long dans le premier discours que je vous prépare, pour achever ce sujet, je finis en vous priant de songer sérieusement à ces promesses de votre baptême, à tous ces renoncements que vous avez faits, et à tous ces vœux par lesquels vous vous êtes engagés.

Nous remarquons dans l'Écriture sainte, que Jephthé ayant un grand combat à donner, fit vœu à Dieu, que s'il remportait la victoire, il lui immolerait la première chose qui se présenterait à lui, lorsqu'il retournerait dans son palais. Il remporta la victoire ; mais malheureusement pour sa fille, elle fut la première qui voulant en féliciter son père, se présenta devant lui, sans savoir ce qu'il avait promis à Dieu. Ce père affligé voyant sa fille, se mit à pleurer, déchira ses habits de douleur, et s'écria : Ma chère fille, vous m'avez trompé, et vous vous êtes bien trompée vous-même, *Filia mea, decepisti me et decepta es.* J'ai promis à Dieu que je lui sacrifierais la première chose que je rencontrerais, il faut que vous mouriez ; je l'ai promis à Dieu, je lui en fait un vœu, et je ne puis m'en dédire, *Aperiui os meum, et aliter facere non possum.*

Appliquez-vous, mes frères, appliquez-vous à vous-mêmes une partie de cette histoire. Vous avez remporté sur le démon la plus grande victoire que vous puissiez remporter, et vous l'avez remportée dans votre baptême. Vous avez pour lors promis à Dieu de lui immoler la première chose qui vous sollicitera au péché, et vous vous y êtes engagés par un vœu et par un serment in-

comparablement plus grand et plus inviolable que celui de Jephthé.

Ainsi quand la vanité et l'ambition du monde viendront se présenter à vous, quand ce que vous aurez de plus cher viendra vous porter au péché, dites comme lui : *Decepisti me*. Vous m'avez autrefois séduit, vous m'avez autrefois trompé, mais *decepta es*, vous vous êtes trompé vous-même. J'ai promis à Dieu de vous immoler ; j'ai juré devant les anges et les hommes que je vous sacrifierais au Seigneur, la parole en est dite, *Aperui os meum*, le serment en est fait, je ne puis faire autrement, il faut que vous périissiez, *et aliter facere non possum*. Je ne vous demande que cette ferme résolution, mes chers auditeurs, il n'en faudra pas davantage pour vous rendre fidèles observateurs de vos promesses, et pour engager Dieu à s'acquitter envers vous de celle qu'il a donnée à tous ses élus, de les faire entrer dans sa gloire. *Amen*.

SERMON V.

SUR LA VIE SPIRITUELLE DU CHRÉTIEN.

Existimate vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo Christo Jesu Domino nostro (Rom., VI.)

Considérez vous comme des gens qui sont morts au péché, et vivent à Dieu dans Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres ; renoncer au monde, à sa vanité et à ses plaisirs, renoncer à la chair, à ses convoitises et à ses désordres : ce n'est encore que la moitié de la vie du chrétien, et une partie de ce à quoi nous sommes tous obligés ; soit par la qualité de notre naissance spirituelle, soit par les promesses, les protestations et les vœux solennels que nous avons faits au jour bienheureux de notre baptême. Il nous reste encore par ces mêmes engagements une plus grande obligation à remplir, qui est de vivre de la vie de Dieu, et, comme saint Paul nous l'apprend dans un autre endroit, de tâcher d'imiter Dieu, dont nous avons été revêtus par la grâce de ce sacrement et les avantages de notre adoption.

En effet si le fils de Dieu et les Chrétiens sont animés du même esprit, et si l'esprit est le propre de la vie, il s'ensuit, disent les Pères, que comme il vit en Dieu, nous devons aussi y vivre ; en sorte que notre vie soit un écoulement, une participation et une imitation de la sienne.

DIVISION.

C'est ce que j'ai entrepris de vous faire voir aujourd'hui ; et afin que ce soit avec quelque méthode, et que vous remportiez dans vos maisons quelque fruit de ce discours, je le partage en deux considérations ; dans la première, vous verrez que le chrétien au jour de son baptême a reçu la même vie intérieure et spirituelle dont Dieu a vécu sur la terre, et qu'il est par ce principe obligé de conserver et de faire connaître en lui-même cette vie divine. Et dans la seconde, j'essaierai de vous faire voir, en quoi consiste précisément cette vie spirituelle et

divine, qu'il est obligé de mener ; ces deux considérations feront tout le sujet de cet entretien.

PREMIER POINT.

Le plus bel ouvrage et la plus riche production qui soit jamais sortie des mains de Dieu, c'est Jésus-Christ ; il possède par lui-même tous les avantages de la nature, il jouit par lui-même de tous les privilèges de la grâce, il a par lui-même toutes les lumières de la gloire, et la plénitude de la divinité.

Après ce rare, cet unique et excellent chef-d'œuvre, le second ouvrage, le plus beau et le plus parfait qui soit sorti des mains de Dieu, c'est le Chrétien. Il a par faveur et par adoption tous les avantages de la nature, tous les privilèges de la grâce, tous les droits possibles à la gloire, et ce que Jésus-Christ est par nature, il l'est par un effet et par un choix d'une miséricorde toute gratuite.

Grand apôtre, vous en étiez bien persuadé, lorsque parlant du baptême vous le regardiez comme le sacrement de notre régénération, comme une effusion de l'esprit de Dieu sur nous, comme une communication et une participation de sa vie. *Ce ne sont pas des œuvres de justice qui nous ont sauvés*, c'est la pure miséricorde de Dieu, qui nous a régénérés par l'eau du baptême et par le renouvellement du Saint-Esprit qu'il a répandu sur nous avec abondance par Jésus-Christ notre Sauveur, *Non ex operibus justitiæ quæ fecimus nos, sed secundum suam misericordiam salvos nos fecit per lavacrum regenerationis et renovationis Spiritus sancti, quem effudit in nobis abunde per Jesum Christum* (Tit., III).

De ces belles paroles de l'Apôtre, les Pères infèrent deux choses : la première, qu'il y a beaucoup de différence entre la vie naturelle du chrétien, et la vie nouvelle qu'il reçoit dans le baptême. L'une est une vie terrestre et animale, l'autre est une vie spirituelle et divine ; la seconde, que cette vie divine nous est communiquée par l'écoulement du Saint-Esprit dans nos cœurs. Mais quel écoulement, et comment ? Je n'oserais le dire, si saint Augustin ne l'avait avancé le premier.

Il compare la vie spirituelle du chrétien à la corporelle que la sainte Vierge a donnée à Jésus-Christ sur la terre. La même vertu, dit-il, la même obombration, et la même opération du Saint-Esprit, qui a rendu Marie féconde, et qui lui a fait engendrer un Dieu, est la même qui se communique tous les jours à l'âme du chrétien sur les fonts du baptême. Qu'a fait le Saint-Esprit dans la production du Sauveur du monde ? Il a ramassé les plus pures gouttes du sang d'une vierge pour en former un corps au Verbe qui devait prendre chair humaine en elle. Il a organisé ce corps, et étant organisé, il y a mis une âme qu'il a remplie de tous ses dons.

C'est là en quelque manière, dit saint Au-

gustin, ce qui s'est passé au jour de notre baptême; c'est le même Esprit de Dieu que l'Eglise a invoqué sur nous, qui s'est répandu dans nos âmes; c'est le même esprit de Dieu qui a rendu féconde l'eau qui nous a régénérés, afin que, comme l'esprit est le principe de la vie, il arrivât que le Chrétien participant du même Esprit que le Fils de Dieu, la même vie qui s'est trouvée dans le Fils de Dieu, se rencontrât aussi dans le Chrétien. Voulez-vous voir une belle preuve de cette vérité dans l'Ecriture?

Il est dit dans la Genèse que Dieu voulant former le premier homme, souffla et répandit dans cet homme un esprit de vie, *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ*. Que veut dire cela, et quel était le dessein de Dieu dans cette communication de son Esprit? Quoique son dessein fût de former Adam et Eve, cependant l'Ecriture ne parle que d'une seule insufflation. Elle ne dit pas que Dieu répandit d'abord en Adam son souffle, et qu'ensuite il en fit autant pour Eve. Elle ne parle que d'une seule effusion de ce souffle. Pourquoi cela? Parce qu'il voulait tirer Eve du côté d'Adam, et que son dessein était qu'ils eussent une même vie. Or, pour avoir une même vie, il n'était pas besoin de deux esprits; c'était assez qu'il fût répandu dans Adam, afin que par transfusion il se communiquât à Eve. Voilà la figure, mais voici la vérité.

Si nous en croyons Tertullien, dont la pensée, pour être commune, n'en est pas moins belle, lorsque Dieu formait Adam, il avait dans son idée l'incarnation de son Fils. Ainsi que fit-il? Le corps de cet Homme-Dieu étant formé, il y mit la plus belle et la plus sainte de toutes les âmes, il y répandit sa grâce, son souffle, son Esprit. Que dis-je? La plénitude de son Esprit; et comme l'Eglise, à l'exemple d'une seconde Eve, devait sortir du côté de ce nouvel Adam, pendant le sommeil extatique de sa mort sur le Calvaire, elle n'eut nul besoin d'un autre esprit que de celui que son adorable Epoux avait reçu. C'est le même Esprit, c'est donc la même vie. *Salvos nos fecit per lavacrum regenerationis et renovationis Spiritus sancti quem effudit in nobis abunde per Christum*. Voilà tout le sens qu'on peut donner à ces paroles de l'Apôtre. Le baptême est le bain de notre naissance spirituelle, c'est un sacrement de notre rénovation, nous y trouvons une nouvelle vie, intérieure et spirituelle; vie que Jésus-Christ a reçue, et que ce même Dieu ensuite répand en nous et nous communique à peu près comme le souffle divin passa d'Adam à Eve.

Trois comparaisons que j'ai tirées de l'Ecriture rendront cette vérité encore plus sensible. La première est de l'apôtre saint Paul, qui dit que nous avons été coupés de l'olivier sauvage, qui était notre tige naturelle, pour être entés contre notre nature sur l'olivier franc. *Ex naturali excisus es oleastro, et contra naturam insertus es in bonam olivam* (Rom., II). Qu'est-ce que l'homme avant d'avoir reçu la grâce du

baptême? C'est un sauvageon qui n'est capable de pousser, ni de porter aucun bon fruit; mais quand il est enté sur le franc olivier de Jésus-Christ, il est obligé presque malgré lui, je ne dis pas nécessairement, mais librement, de produire les mêmes fruits que lui. Pauvre homme, avant ton baptême tu ne pouvais rien produire; mais la grâce est venue te tirer de ton mauvais fond; le Saint-Esprit est venu te couper de ce sauvageon, il t'a enté et greffé sur le franc olivier de Jésus-Christ, et contre les intentions de la nature corrompue, tu as été animé de la même vie qu'un Dieu: *Je suis la vigne, vous êtes mes branches; je suis l'olivier franc, vous avez été greffés sur moi*.

Quelle manière d'enter, dit saint Thomas, on prend pour l'ordinaire une bonne greffe qu'on ente sur un sauvageon; et ici on tire une branche d'un sauvageon pour l'enter sur un bon arbre. Mais telle est la conduite de Dieu pour notre réparation et pour nous communiquer sa vie; tout y est contre les règles ordinaires de la nature; mais ce changement devient ensuite comme naturel par la toute-puissance et la miséricorde de celui à qui la nature obéit: trop heureux de recevoir par là une nouvelle sève, et de ne plus vivre que de la vie de l'olivier franc sur lequel nous sommes entés. La sève est Jésus-Christ, et elle passe de lui à nous pour produire les mêmes fruits, et avoir une même vie intérieure et spirituelle.

La seconde comparaison est tirée du même Apôtre, qui regarde Jésus-Christ comme chef de toute l'Eglise, qui est son corps, et dans laquelle il trouve l'accomplissement et l'intégrité de ses membres. *Ipsam dedit caput supra omnem Ecclesiam, quæ est corpus ipsius et plenitudo ejus*, etc. (Ephes., I). Or vous savez que le chef, le corps et les membres n'ont qu'une même vie; à la vérité toutes les parties du corps n'ont pas les mêmes fonctions, ni les mêmes exercices: l'œil ne fait pas ce que fait le pied, le pied ne fait pas ce que font les mains; mais quelque différence qu'il y ait dans leurs opérations, elles ont cependant la même vie.

Dans l'Eglise, qui est le corps dont Jésus-Christ est le chef, il y a des fonctions bien différentes. Il y en a qui éclairent comme les yeux; il y en a qui soutiennent comme les pieds; il y en a qui agissent comme les mains: mais quoique les uns et les autres fassent, comme ils ont l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ, en qualité de membres, comme ils sont ou les yeux, ou les bras, ou les mains de cette chair divine qu'il a prise dans les chastes entrailles de la sainte Vierge, il faut qu'ils vivent tous de sa vie; autrement ils seraient pires que des monstres, dont les parties, nonobstant la contrariété de leurs natures, n'ont cependant qu'une même vie.

La troisième comparaison est tirée de ces paroles de Jésus-Christ même, *Je suis dans mon Père, et vous êtes dans moi*. Mon Dieu, le beau cercle! et que nous serons

heureux si nous le continuons durant toute l'éternité ! Puisque Jésus-Christ est dans son Père, et que nous sommes dans Jésus-Christ, nous sommes par conséquent dans Dieu, nous devons par conséquent vivre de la même vie : celui qui demeure attaché au Seigneur est un même esprit avec lui. *Qui adhæret Deo unus spiritus est* (1 Cor., VI). C'est là ce qui nous ennoblit, mais c'est là aussi ce qui nous engage à de grandes choses. Nous sommes comme des dieux par une régénération toute nouvelle, et le Saint-Esprit, travaillant dans nos âmes à peu près comme Jésus-Christ travailla dans le chaste sein de la Vierge, nous porte à une sainteté qui nous transforme en Dieu. Nous sommes un même esprit avec lui, non pas par essence, comme Almaric l'a faussement prétendu, mais par participation et par union de volonté ; et par conséquent nous ne devons faire que ce qu'il veut que nous fassions ; c'est le même esprit, c'est la même vie.

« Notre âme est unie à Jésus-Christ, comme une épouse à son époux, dit saint Basile (lib. *De vera virgin.*), il faut donc qu'elle prenne ses inclinations, ses perfections, ses mouvements, ses désirs ; qu'elle soit chaste comme il est chaste, sage comme il est sage, parfaite comme il est parfait, c'est-à-dire autant que la condition de la créature peut le souffrir. Il faut qu'elle quitte toutes les pompes et toutes les folies du siècle, pour ne trouver son ornement, sa perfection, sa beauté, que dans cette sagesse à laquelle elle est unie, et selon les règles de laquelle elle doit vivre. *Anima quæ Christo copulata est, tanquam sapientiæ verbi Dei sponsa, sapiens ac prudens sit necesse est, ut omni stultitiæ ac insipientiæ nota explosa sapientiæ cui conjuncta est, ornetur pulchritudine, donec æternam sapientiam sibi penitus jungat, unumque cum eo cui inhæsit effecta ex corruptibili fiat incorruptibilis, ex imperita prudens, atque ut breviter dicam, ex homine mortali immortalis Deus.* »

« Le vieil homme était autrefois en nous, et nous ne vivions que de sa vie, dit saint Bernard (serm. 5 *De adventu*). Cet ancien prévaricateur s'était saisi de toutes les puissances de notre âme et de toutes les facultés de notre corps : il était dans nos mains, dans notre bouche, dans notre cœur ; dans nos mains par l'injustice et l'incontinence ; dans notre bouche par des paroles de vanité et de médisance ; dans notre cœur par des désirs charnels et l'amour d'une gloire démesurée. Quelle vie ! quelle funeste vie ! et y a-t-il aucune mort qui ne lui doive être préférée ? Mais grâces immortelles en soient rendues au Seigneur, ces choses anciennes sont passées, et nous sommes devenus de nouvelles créatures en Jésus-Christ ; nous avons dans nos mains l'innocence au lieu de l'injustice, et la continence au lieu des attouchements impurs : nos bouches n'ont plus de paroles de vanité et de jactance, elles ne s'ouvrent que pour confesser nos péchés et nos misères ; elles ne médisent

plus de notre prochain, elles ne servent qu'à le bénir et à lui dire des choses qui l'édifient. Loin de notre cœur tous ces désirs de la chair, l'amour de Dieu a pris leur place ; loin de lui ces attachements criminels à la gloire et à la créature, il n'a plus que des sentiments d'humilité et de charité. *Erat nobis aliquando vetus homo, prævaricator ille erat in nobis tam in manu quam in ore et in corde. In manu per facinus et flagitium ; in ore per arrogantiam et detractiorem ; in corde per desideria carnis et gloriæ temporalis, nunc autem si qua nova creatura, in ipso vetera transierunt, et contra facinus in manu innocentia, contra flagitium continentia est. In ore contra arrogantiam verbum confessionis ; contra detractiorem verbum ædificationis, ut recedant vetera de ore nostro. In corde vero, etc.* »

Cela est-il vrai, mes frères, et n'ai-je pas sujet de craindre que ce ne soient là que de belles idées du christianisme, idées qui consistent dans l'esprit et qui ne descendent jamais jusqu'au cœur ? On sait ce que l'on doit faire, mais on ne le fait pas ; on loue en général la dignité du chrétien, mais presque personne ne s'en applique les devoirs en particulier ; on admire cette vie divine, mais il est rare de trouver des gens qui en vivent.

L'apôtre saint Paul, pour faire connaître aux Corinthiens qui avaient été baptisés l'excellence de la grâce qu'ils avaient reçue, et voulant par là leur prescrire la vie qu'ils étaient obligés de mener, et qui devait être tout opposée à celle qu'ils avaient menée jusqu'alors, leur disait : Vous étiez des fornicateurs et des idolâtres, des adultères et des voleurs, des avares et des ivrognes, des médisants et des blasphémateurs. Voilà ce que vous avez été autrefois : *Et hæc fuistis quidem aliquando*. Mais réjouissez-vous et rendez-en grâces à la miséricorde divine : vous avez été lavés de ces péchés, vous avez été justifiés, vous avez été sanctifiés en Jésus-Christ Notre-Seigneur, et par l'esprit de Dieu (1 Cor., VI). Et moi, en changeant seulement l'ordre de cette proposition de saint Paul, je puis vous dire : Mes frères, vous avez été autrefois justifiés, vous avez été autrefois sanctifiés : *Et fuistis hæc quidem aliquando*. Mais confondez-vous, puis-je dire à la plupart des Chrétiens, confondez-vous et rougissez de mener la vie que vous menez ; vous êtes peut-être des adultères et des voleurs, vous êtes peut-être des avares et des intempérants, des médisants et des blasphémateurs.

Je dis des fornicateurs et des adultères ; car c'est ainsi que saint Paul appelle non-seulement ceux qui s'abandonnent aux plaisirs infâmes de la chair, et qui violent la sainteté du mariage par des commerces honteux ; mais généralement tous les pécheurs qui profanent la grâce de leur baptême, et qui étant faits les membres de Jésus-Christ, le joignent à ceux d'une prostituée. Je ne saurais y penser que je ne tremble ! Comment est-ce que tu as vécu, mon cher

auditeur , et comment est-ce que tu es obligé de vivre ? Quel mépris as-tu fait de la vie divine depuis ton bas âge jusqu'à présent ? As-tu vécu comme Jésus-Christ chaste et innocent depuis l'âge de quinze ans jusqu'à quarante que tu as ? Ah impureté ! ah prostitution ! tu as fait des yeux d'un Dieu, je ne dis pas des tiens, mais ceux d'un Dieu, des yeux d'un adultère ! tu as fait des oreilles, des mains, des pieds d'un Dieu, je ne dis pas des tiens, mais de ceux d'un Dieu, des pieds, des oreilles, des mains d'un adultère.

Je dis des idolâtres et des blasphémateurs. En effet, aimer la créature comme vous faites, lui donner toute votre application et tous vos soins, vous gêner et vous mortifier pour elle, lui offrir votre cœur et vos biens, si ce n'est pas là idolâtrie, il n'y en eut jamais. Mener une vie contraire à celle que vous devez mener ; souiller la sainteté de votre alliance par des paroles et des actions scandaleuses ; avilir la grandeur de votre religion par vos impiétés et vos mauvais exemples, si ce n'est pas là blasphémer, il n'y eut jamais de blasphèmes.

Je dis des avares et des voleurs ; car, comme nous verrons tantôt, si la vie d'un chrétien doit être une vie de charité et de désintéressement, par rapport à celle de Jésus-Christ, est-ce là la vie que l'on mène ? Tout le monde ne travaille qu'à s'agrandir, qu'à amasser du bien, qu'à faire fortune, qu'à dépouiller ses voisins pour ajouter terre sur terre, et maisons sur maisons. Que de concussions parmi les grands, que de pirateries dans les palais ? Quelle avidité chez les avocats et les procureurs, qui volent les parties, qui les engagent dans de mauvaises affaires, qui leur donnent de pernicious conseils pour contenter l'ambition de leurs femmes, qui étant souvent d'une obscure et vilenaissance, veulent paraître comme des dames de qualité, et se distinguer par une ridicule ostentation ? Que de mensonges et de faussetés parmi les artisans et les marchands ? Que de simonies, et quel attachement à l'argent parmi les prêtres mêmes !

Je dis des intempérants et des médisants. Vous ne le savez que trop, on fait un dieu de son ventre, on s'abandonne à tous les plaisirs qu'on peut goûter, et, au lieu de mener une vie mortifiée, qui est celle de Jésus-Christ, on vit en sardanapales et en épicuriens. On n'a pas moins de démanaison à médire qu'on a d'intempérance et de gourmandise. Où est l'homme et la femme qui ne soit exposé aux traits d'une sanglante médisance ? Où est la réputation si bien établie, et la vie si irrépréhensible, qui soit à couvert des jugements téméraires et des détractions d'autrui ?

Il ne faut donc plus dire, comme saint Paul, que vous étiez sujets à ces péchés avant votre baptême, et qu'après avoir reçu ce sacrement vous n'y êtes plus tombés : il faut dire à votre honte que c'est par ces péchés postérieurs à votre baptême que vous en avez violé les promesses, et souillé l'innocente vie que

vous deviez mener. Il faut dire à votre honte, et pour votre instruction tout ensemble, ce que saint Jean dit par l'ordre de Dieu à l'évêque d'Ephèse : *Habeo adversum te quod charitatem primam reliquisti* (Apoc., II) ; j'ai quelque chose à vous reprocher, c'est que vous avez abandonné votre première charité, c'est que vous êtes déchu de la grâce de votre baptême, c'est que vous ne vivez plus de cette vie divine dont vous viviez : *Memor esto itaque unde cecideris, et prima opera tua fac*. S'il vous reste encore quelque désir de votre salut, si l'honneur que vous avez eu autrefois de vivre avec Jésus-Christ en Dieu vous touche encore un peu, souvenez-vous du bienheureux état d'où vous êtes tombé, et reprenez votre première innocence.

Mon cher auditeur, je ne vais pas chez vous, je ne vous vois pas souvent, le nombre de mes paroissiens est trop grand ; mais si je vous voyais, je ne vous dirais qu'un petit mot dont vous pourriez faire, avec la grâce du Seigneur, un grand profit. Je vous dirais : Souvenez-vous de la vie que vous meniez quand vous étiez en état de grâce, et travaillez incessamment à la reprendre. Souvenez-vous de cet âge innocent que le péché n'avait pas encore corrompu, et faites à présent ce que vous faisiez pour lors. Quand vous entendiez pour lors une parole équivoque, un discours trop libre, vous rougissiez et vous vous retiriez ; un mensonge, un mot à double sens, une chanson lascive, vous faisait trembler ; vous ne saviez ce que c'était que médire, ni de faire tort à personne : à présent ce n'est plus rien de tout cela, vous avez le péché comme l'eau, *Memor esto unde cecideris*, souvenez-vous d'où vous êtes tombé, et menez la vie que vous meniez, *et prima opera tua fac*. Mais en quoi cette vie consiste-t-elle ? je vais vous l'expliquer dans mon second point.

SECOND POINT.

Tout ce que l'Ecriture et les Pères, tout ce que les conciles et les théologiens ont dit de la vie spirituelle et intérieure qu'un chrétien doit mener pour s'acquitter des vœux de son baptême, se réduit à trois choses : l'une par rapport à Dieu ; l'autre par rapport au prochain, la troisième par rapport à lui-même. Par rapport à Dieu, ce doit être une vie de sainteté et d'innocence ; par rapport au prochain, ce doit être une vie de charité et d'amour ; par rapport à lui-même, ce doit être une vie de mortification et de pénitence ; car il en faut toujours revenir à ce grand principe, que cette vie spirituelle et intérieure d'un chrétien doit être une imitation et une copie de celle de Jésus-Christ, et par conséquent comme toute la vie de Jésus-Christ a été une vie de sainteté, de charité et de pénitence, celle d'un chrétien doit avoir toutes ces qualités.

La première, c'est d'être une vie sainte et innocente. La sainteté dit trois choses : une séparation d'avec tout ce qui est profane, une consécration et une attribution particulière à ce qui est saint, une union

et une conformité au principe de toute sainteté. La vie d'un chrétien doit être de cette nature, et c'est pour cela que saint Paul l'appelle une victime vivante, sainte et agréable à Dieu, *ut fiat hostia acceptabilis*.

Quand un animal était destiné au sacrifice, on le séparait du troupeau, et il ne servait plus à aucun usage profane, et cette cérémonie s'appelait *séparation*. Etant séparé de la sorte, il appartenait à Dieu; nul n'avait droit sur lui, nul ne pouvait le retirer des pieds des autels, le Seigneur se l'appropriait par l'imposition des mains du prêtre; et cette cérémonie s'appelait *consécration*. Enfin on le brûlait sur l'autel, et le feu descendant du ciel le consommait, et c'est ce qui s'appelait *union* et *consommation*.

Qu'est-ce que le Chrétien? Il faut que saint Paul vous l'explique. C'est une victime toute sainte, que l'on sépare dans le baptême des œuvres du démon, des pompes du monde, et des désordres de la chair, il en est séparé par le renoncement qu'il en fait. Il n'appartient plus au monde, il ne tient plus en rien au monde; et c'est pour cela que saint Cyrille dit qu'on exposait les enfants tout nus: 1° pour faire connaître le funeste état où ils étaient réduits par le péché du premier homme qui, se voyant tout nu, chercha des feuilles pour couvrir sa nudité; 2° pour montrer le renoncement général qu'ils faisaient à toutes les créatures, et le désintéressement dans lequel il fallait qu'ils vécussent. Le voilà donc déjà séparé de tout, et c'est ce qui commence sa sainteté.

Mais qu'est-ce qui la perfectionne? c'est sa consécration. Il est séparé du monde, mais c'est pour appartenir à Dieu: il a renoncé au monde, mais c'est pour vivre de la vie de Dieu. Consécration qui nous est figurée par l'imposition des mains du prêtre, qui au nom de toute la Trinité s'approprie cette nouvelle victime, pour être brûlée par le feu de son amour. Et cette cérémonie est si ancienne et si généralement observée dans toutes les Eglises, que Constantin, écrivant au Pape Sylvestre, dit que tous les diacres, les sous-diacres et les clercs même inférieurs, étaient rangés en haie; et que traversant partout cet ordre ecclésiastique, ils lui mirent tous la main sur la tête, pour montrer qu'il n'était plus à lui-même, mais au souverain prêtre.

Enfin ce qui marque cette consécration et même l'union que nous devons avoir avec Dieu, et par conséquent cette sainteté parfaite, c'est l'onction que nous recevons au baptême, et le caractère qui est imprimé jusque dans le fond de notre substance; onction qui s'applique sur les parties de notre corps, dit Tertullien (lib. *De baptis.*, cap. 7), mais qui coule spirituellement et invisiblement dans nos âmes; onction par laquelle, dit saint Augustin (*in psal.* XXVI), nous appartenons à Jésus-Christ, et nous sommes en quelque manière Jésus-Christ même. Comment cela? 1° par participation et par imitation; parce que nous sommes

obligés par là de conformer notre vie à celle de Jésus-Christ, qui est la sainteté par essence, et qui nous donne sa grâce; 2° par union, comme des membres unis à leur chef, et qui par cette liaison intime sont comme pénétrés et imbibés d'un esprit de sainteté; c'est l'expression hardie de Tertullien (*Apolog.*, 39).

Que dirai-je ici du caractère que nous recevons dans notre baptême? Ce que Guillaume de Paris en dit (lib. *De leg.*, cap. 3), quand il l'appelle un sceau et une marque par lesquels nous appartenons à Dieu, et lui appartiendrons pendant toute l'éternité, un sceau et une marque par lesquels nous sommes obligés de le craindre, de le respecter et de le servir. Car si la déesse Mitra, c'est la réflexion de Tertullien (lib. *De præscript.*, 4), marquait sur le front ses adorateurs, pour les distinguer de tous les autres, Jésus-Christ n'aura-t-il pas le même droit? Et si les Juifs recevaient la circoncision comme une marque légale par laquelle ils étaient le peuple choisi, n'y aurait-il pas dans la Loi nouvelle une autre marque qui nous distinguera, qui fera notre sainteté et notre bonheur?

Dieu ordonnant la circoncision aux Juifs, leur dit que c'était une marque par laquelle il voulait les distinguer des autres nations, et se les consacrer. *Eritis mihi sancti, quia sanctus sum ego Dominus, et separavi vos a cæteris populis, ut essetis mei* (*Levit.*, XX). Vous serez saints devant mes yeux, parce que je suis saint, et je vous ai séparés des autres peuples, afin que vous fussiez à moi. Que d'engagements à la sainteté, et que d'obligations de mener une vie innocente! On n'appartient à Dieu, et on ne peut lui appartenir à moins qu'on ne soit saint. On a Dieu pour modèle, et c'est un modèle de sainteté, auquel il faut se conformer. Mais que ces engagements sont encore bien plus grands dans la Loi nouvelle, où nous recevons, non pas comme les Juifs, une marque extérieure et légale qui ne devait durer que pendant quelque temps, mais une marque intérieure, une marque éternelle et ineffaçable, un caractère que nous porterons sans cesse, ou pour notre bonheur, ou pour notre malheur, ou pour notre confusion, ou pour notre gloire. La vie du chrétien est donc une vie de sainteté, par rapport à Dieu; mais j'ai ajouté qu'elle était une vie pleine de charité et d'amour, par rapport au prochain.

C'est un article de foi fort mal entendu des Chrétiens, qu'il est impossible d'aimer Dieu, et de ne pas aimer son prochain. Si quelqu'un dit: J'aime Dieu, et si néanmoins il hait son frère, c'est un menteur; car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas; c'est un ordre établi de Dieu même, que celui qui l'aime, aime aussi son frère. *Si quis dixerit quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est. Qui enim non diligit fratrem quem videt, Deum quem non videt quomodo potest diligere? Et hoc mandatum ha-*

hemus a Deo, ut qui diligit Deum, diligit et fratrem suum (I Joan., IV). Ainsi parlait l'apôtre saint Jean, pour nous apprendre que la charité chrétienne n'a pas seulement Dieu pour objet, mais encore le prochain; que c'est un même acte par lequel nous aimons l'un et l'autre, que cet acte est indivisible, et que dès que nous ne voudrions avoir qu'un objet, nous n'en aurions point du tout. C'est un commandement indispensable: si j'aime Dieu, il faut que j'aime mes frères, soit parce que Dieu a fait sur eux une extension de ses droits, comme dit saint Chrysostome, soit parce que mon amour doit être une imitation de celui de Jésus-Christ, qui aimant son Père nous a aussi aimés, comme dit saint Augustin. C'est un même flambeau qui éclaire deux personnes dans une chambre, si je veux éteindre ce flambeau pour l'une, il faut que je l'éteigne aussi pour l'autre, parce qu'il les éclaire également toutes deux. *Hoc mandatum habemus a Deo, ut qui diligit Deum, diligit et fratrem suum*. C'est un même commandement, c'est un même amour: Si j'aime Dieu, j'aime mon prochain; si je n'aime pas mon prochain, je n'aime pas Dieu; et si je n'aime pas Dieu, je n'ai pas en moi cette vie divine dont je dois être animé.

Si nous en jugeons par ce principe, hé! qu'est devenue cette vie divine dans la plupart des Chrétiens? car où est cette charité fraternelle, et cet amour du prochain? La dureté et l'insensibilité dans les uns, l'avidité et l'intérêt dans les autres, la passion et la cabale dans ceux-ci, les froideurs et les inimitiés dans ceux-là, étouffent ce beau feu, et anéantissent cet amour.

Pourquoi pensez-vous qu'au jour de votre baptême on vous a mis un cierge qu'on a tenu sur vous? J'en ai déjà dit quelque raison morale, mais en voici une qui vient à mon sujet. Ce cierge est fait de cire, qui est une matière tirée du miel, pour vous apprendre quelle doit être votre mansuétude et votre douceur: il est blanc, pour marquer votre innocence; il est droit et va en pointe, pour vous apprendre que toutes les actions de votre vie doivent être droites et se rapporter à Dieu; mais ce cierge est allumé, il éclaire et il chauffe ceux qui s'en approchent, pour vous avertir que vous devez éclairer votre prochain par vos bonnes actions, l'échauffer par votre charité, et vous consumer même, s'il est besoin, pour lui rendre service.

Heureuses sont les âmes qui éclairent, qui échauffent et qui se consomment de la sorte. Vous vous consommez, et vous épuisez votre santé en rendant ce secours à ce malade, ces visites à ces prisonniers, ce soin et cette protection à ces misérables, ce conseil à ces affligés, vous vous consommez en faisant ces courses pour tirer cet orphelin de l'oppression, et solliciter en faveur de cette pauvre veuve qu'on persécute. Mais courage, mon cher frère, vous faites ce que fait le cierge, qui se consume pour éclairer

et échauffer ceux qui s'en approchent. Courage, mon cher frère, c'est par là que vous témoignez que vous vivez de la vie de Dieu, et que Dieu demeure en vous, puisque *celui qui a la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui*. C'est par là que vous vous rendez semblables à Jésus-Christ, qui a passé les jours de sa vie mortelle à faire du bien à tout le monde.

Enfin la vie du chrétien est une vie de pénitence et de mortification, par rapport à lui-même. C'est ce que signifient ces signes de croix qu'on fait sur un enfant dans les cérémonies de son baptême, puisque, selon tous les Pères, c'est pour nous apprendre que la vie d'un Chrétien est la vie d'un homme crucifié. On fait des signes de croix sur la tête, parce que cette tête étant le siège du jugement et de la raison, qui régissent l'estime ou le mépris que nous devons faire des choses, il ne doit avoir d'approbation, d'estime, de complaisance que pour la croix. A Dieu ne plaise, dit saint Paul, que je me glorifie d'autre chose que de la croix de Jésus-Christ mon maître. On fait des signes de croix entre ses deux épaules, pour montrer que le chrétien n'a de force que dans la croix. Vous avez perdu cet enfant, la mort vous a ravi ce mari, l'avidité et les friponneries d'un chicaneur vous ont ôté votre bien, une longue maladie a épuisé votre santé et votre argent, voulez-vous trouver de la force pour porter de si pesants fardeaux? cherchez-la dans la croix; c'est là qu'elle est cachée, c'est là où vous la trouverez.

On fait des signes de croix sur son front, pour vous avertir de ne jamais rougir de la croix, de ne jamais vous en faire un sujet de confusion et de scandale. Tout l'homme est sur le visage, dit Tertullien: *Totus homo in vultu est*. On vous applique la croix sur la partie la plus éminente de vous-même afin de vous apprendre que c'est votre partage, que vous ne pouvez vivre sans elle; que rougir d'elle et ne vouloir pas la porter, c'est vous perdre; qu'elle est l'étendard sous lequel vous devez combattre, que tout le reste hors d'elle n'est que vanité et folie; que c'est elle par conséquent qui doit être l'objet de votre gloire, de votre complaisance et de votre joie.

Cette morale vous paraît sévère, mais aussi la vie que vous devez mener en qualité de Chrétiens est pleine de sévérité et d'amertume. Ce n'est que mortification, qu'austérité, que haine de soi-même, que renoncement à soi-même, que pénitence, que croix partout. Le monde se réjouira, mais vous pleurerez, dit Jésus-Christ; le monde se divertira, mais vous gémirez; le monde se soulera de plaisirs, mais vous soulez d'opprobres; le monde se fera une loi de ne se gêner, de ne se contraindre, de ne se mortifier en rien; mais vous vous ferez une autre loi, de vous gêner, de vous contraindre et de mortifier vos passions pour Dieu.

Il y a deux sortes de lois, dit un savant interprète. Il y a la loi du Décalogue et la loi de la croix. La loi du Décalogue est la loi des Juifs ; mais la loi de la croix est la loi des Chrétiens. Il faut une loi pour arrêter les méchants, les retenir dans le devoir, *in malos posita est lex*. Mais pour les gens de bien et pour les justes, il ne faut qu'une croix, *Justis autem posita est crux*. Tu ne voleras pas, tu ne médieras pas, tu ne prendras pas le bien d'autrui, tu ne commettras ni vol ni meurtre, tu ne désireras ni la femme de ton prochain ni ce qui lui appartient, tu ne rendras pas de faux témoignages, tu ne tomberas ni dans la fornication ni dans l'adultère. Voilà la barrière qui arrête toutes les passions ; voilà le frein de la langue, des mains, des yeux, du cœur ; sans cela que ne feraient pas les méchants, puisque, nonobstant même cette loi, ils ne laissent pas de se rendre coupables ? *In malos posita est lex*. Mais pour un Chrétien, mais pour un juste, mais pour un homme qui veut vivre de la vie de Dieu, il ne lui faut qu'une croix, *Justis autem posita est crux*. Une croix sur cette langue, et elle en arrêtera les médisances ; une croix sur ces yeux, et ils ne jetteront plus de regards lascifs ; une croix sur cette bouche, et il n'y aura plus d'intempérance, ni de gourmandise ; une croix sur ce cœur, et elle en étouffera tous les mauvais désirs ; une croix sur ces reins, et elle en arrêtera les impuretés ; une croix sur les puissances de cette âme, et elle en mortifiera les passions.

Oui, une croix, non pas une croix extérieure, mais l'aimour et le désir de la croix ; et en passant je vous dirai que le plus grand bonheur qui puisse arriver à un Chrétien est de faire un saint usage de la croix : il n'est que pour elle, elle n'est que pour lui. Dieu ne peut lui faire en ce monde un plus beau présent, qu'en lui donnant sa croix ; et il ne peut trouver un plus sûr et plus efficace moyen de se sanctifier qu'en aimant et estimant cette croix. Il ne peut pas nous donner son paradis pendant cette vie. *Nul homme qui vivra ne le verra*. Mais que fait-il ? Il nous en donne la valeur, il nous en donne le prix, il nous en donne la monnaie : mais une telle valeur, mais une telle monnaie, mais un tel prix, que si nous portons cette croix, après notre mort, toute la justice, toute la sévérité, toute la rigueur de Dieu, ne peuvent nous refuser le paradis. Pourquoi ? Parce que le paradis est le fruit de la croix du Fils de Dieu, dit saint Bernard ; c'est lui qui l'a acheté par sa mort et par ses souffrances, c'est lui qui l'a transporté par des nouveaux droits de justice et de charité aux Chrétiens ; et par ce transport qu'il leur en a fait, il n'est pas possible que Dieu le leur refuse, quand il les voit munis et armés de la croix.

Quelle conclusion tirerons-nous de tout ceci ? Je prêche pour vous, je ne prêche pas pour ceux qui sont dans les rues. Je prêche pour vous, je ne prêche pas pour les dames

qui jouent aux cartes ou qui sont en compagnie. Quelle conclusion tirerons-nous de tout ceci ? Je vous ai fait voir que la vie d'un Chrétien, et celle à laquelle vous vous êtes engagés par les vœux de votre baptême est une vie de sainteté par rapport à Dieu, une vie de charité par rapport au prochain, une vie de pénitence et de croix par rapport à vous-mêmes. Mais je vous en fais les juges : est-ce là la vie que vous menez ? Cependant il faut mourir. Il faudra paraître devant le tribunal redoutable du souverain juge, qui vous redemandera ces promesses et ces vœux, qui vous interrogera sur ces trois conditions de la vie que vous aviez promis de mener, et qui voudra que vous lui représentiez la robe de votre baptême ; mais en quel état la lui présenterez-vous ?

Les frères de Joseph ayant trempé sa robe dans du sang de bouc, l'envoyèrent à Jacob leur père. J'ai trouvé une robe dans mon chemin ; voyez si ce n'est pas celle de votre fils. *Vide utrum tunica filii tui sit aut non* (Genes., XXXVII). Non, ce n'est pas là la robe de mon Joseph : j'en ai néanmoins peur, et je le crois ; oui c'est elle. *Fera pessima comedit eum, bestia devoravit Joseph*. Hélas ! une cruelle bête dans sa fureur, un lion dans son rugissement, un tigre dans sa rage, a dévoré mon cher Joseph. En même temps il déchira ses habits de douleur, et personne ne le put consoler.

C'est là une histoire de l'Ecriture sainte ; mais quand un Chrétien paraîtra au jour du jugement devant le Père éternel, qui lui redemandera la robe de son baptême, qui n'est autre que celle de Jésus-Christ, dont, selon saint Paul, il devait être revêtu ; que lui dira-t-il ? *vide an tunica filii tui sit*. Voyez, mon Dieu, si c'est là la robe de votre fils ? Oui, malheureux, c'est elle-même ? Mais qu'en as-tu fait ? La voilà toute teinte, non pas de son sang, mais de celui de ce pupille que tu as opprimé ; de cette veuve que tu as dépouillée ; de cet homme que tu as déchiré par tes cruelles médisances ; de cet autre que tu as persécuté par tes haines et tes vengeances : toutes les passions, comme des bêtes carnassières, ont dévoré Joseph. Si Dieu était pour lors capable de douleur, il en ressentirait toutes les pointes et l'amertume ; mais il s'enflammera de colère contre ces faux Chrétiens, et les rejetant de devant lui, il les précipitera dans les enfers.

Pensez-y sérieusement, mes frères, et pour ne pas être du nombre de ces malheureux, examinez toutes vos pensées et toutes vos actions, pour voir si elles sont conformes à ces trois conditions de la vie que vous devez mener. Sont-elles saintes ces pensées et ces actions ? viennent-elles de Dieu, et ont-elles Dieu pour fin ; ces pensées et ces actions tendent-elles au bien et au profit de mon prochain, autant que le je puis faire dans les occasions qui se présentent ? Fais-je par elles quelque chose qui me mortifie, et portent-elles sur elles l'image de la croix ? Si cela est, je vis de la vie de Dieu, et je

puis espérer de jouir un jour de sa gloire.
Amen.

SERMON VI.

SUR LE PÉCHÉ MORTEL.

*De la haine que le péché mortel porte à Dieu,
et de la haine que Dieu porte au péché mor-
tel.*

*Defecit gaudium cordis nostri; versus est in luctum
chorus noster, cecidit corona capitis nostri: Vae nobis,
quia peccavimus! (Thren., V.)*

*Enfin, enfin, nous avons perdu le plaisir de notre cœur;
enfin, enfin, nos joies sont changées en tristesse; la cou-
ronne que nous avions sur la tête est tombée à nos pieds:
Malheur à nous, parce que nous avons péché!*

Qui donnera des paroles à ma bouche, des pensées à mon esprit, des lumières à mon entendement, des ardeurs à ma volonté, de la force à mon imagination, et du zèle à l'entendement de mon ministère, pour représenter la grandeur et l'importance du vaste sujet dont je prétends vous entretenir?

Ce que les rois n'ont jamais pu renverser, ni par la sévérité des supplices, ni par la rigueur et la multitude de leurs ordonnances; ce que les prophètes de l'Ancien Testament n'ont jamais pu empêcher par la force de leur éloquence toute divine; ce que les apôtres dans les ferventes ardeurs de leur zèle, animés *des prémices du Saint-Esprit*, n'ont jamais pu détruire; ce que les martyrs n'ont jamais pu étouffer dans les bouillons de leur sang; ce que Jésus-Christ n'a pas entièrement exterminé, quoiqu'il l'ait pu faire, par les fatigues de trente-trois années, par les mérites de sa croix et par les douleurs de sa passion; ce que Dieu depuis six mille ans n'a pas anéanti, par les grâces de la religion, par la vertu de ses sacrements, et par la sainteté de ses ministres: c'est, Chrétiens, ce que j'entreprends de vous représenter aujourd'hui, pour tâcher de vous en inspirer une aversion éternelle. O péché, ô péché mortel si familier aux hommes et si peu connu des hommes! O péché mortel, exterminateur des grâces, dissipateur des vertus, destructeur de la religion, cruel bourreau des âmes, funeste rejeton de l'enfer, semence fatale, poison diabolique, germe de réprobation, horreur du ciel, désolation de la terre, monstre de nature, source de tous maux, sanglant meurtrier de Jésus-Christ, et capital ennemi de la divinité; c'est à toi que je déclare aujourd'hui la guerre.

Vous voyez déjà, Messieurs, combien la grandeur de ce sujet surpasse la faiblesse de mes forces. Venez donc à mon secours, et ne m'abandonnez point dans ce dessein. La cause nous est également commune, puisque nous sommes tous pécheurs, et que, selon Tertullien, ce serait dire d'un homme qu'il n'est pas homme, si l'on disait qu'il n'est pas pécheur. *Neminem a crimine aut vitio integrum probare poteris, nisi hominem esse negaveris* (lib. *De pœnit.*). Attaquons donc aujourd'hui ce monstre, et afin de le faire avec quelque succès, moyennant la

grâce du Seigneur, montrons dans ce discours et dans les autres qui le suivront, ce que c'est que le péché mortel, et combien sa malice est grande, en quel sens il est appelé mortel, l'aveuglement qu'il produit dans ceux qui le commettent, l'endurcissement et le sens réprouvé auquel il les abandonne, le trouble qu'il jette dans leurs âmes, et pour le temps, et pour l'éternité.

DIVISION.

Je vous parlerai aujourd'hui de la nature du péché mortel, et vous jugerez de son énormité par rapport à deux choses: à ce qu'il fait contre Dieu, et à ce que Dieu fait contre lui. La haine que le péché mortel porte à Dieu, ce sera mon premier point. La haine que Dieu porte au péché mortel, ce sera mon second point; rendez-vous, je vous prie, attentifs, et perdez le moins que vous pourrez des choses que je vais vous dire.

PREMIER POINT.

Qu'est-ce que le péché mortel? Je passe sous silence les admirables descriptions que tous les Pères en ont faites, pour m'attacher à la définition que nous en a laissée saint Augustin (*Enchir.* c. 64), qui l'avait tirée de l'Ecriture sainte, et sur laquelle saint Thomas a appuyé la sienne, qui est suivie de tous les théologiens.

Qu'est-ce donc que le péché mortel? C'est une aversion de Dieu et un attachement déréglé à la créature. Par ce moyen deux choses font la nature du péché: s'éloigner de Dieu et le haïr, voilà la première; s'attacher à la créature et l'aimer au mépris de Dieu, voilà la seconde: *Aversio voluntatis a bono incommutabili et conversio indebita ad creaturam*. Peut-on se figurer une plus noire malice et une plus effroyable énormité?

Je dis que c'est l'aversion de Dieu qui fait la nature du péché, *aversio voluntatis a Deo*; et ce mot d'aversion se peut prendre en plusieurs sens.

Premièrement, pour une opposition de la volonté créée à la volonté incréée. Vous voulez cela, et je ne le veux pas; vous ne voulez pas cela, et je le veux; vous me commandez de faire cela, et je ne veux pas le faire; opposition de la volonté de l'homme à la volonté divine; contradiction volontaire, opiniâtre résistance à la sainteté de ses ordres et à la justice de ses lois. C'est ce qui a donné occasion au prophète Isaïe d'appeler les pécheurs, *des rebelles, viros rebelles*; et d'autant que la malice du péché est consommée en enfer; de là vient que saint Bernard dit que l'essence de l'enfer consiste dans une éternelle et invincible opposition de la volonté créée à la volonté incréée: et comme la volonté de Dieu est une loi souveraine et inflexible, les réprouvés ne pouvant la courber ni la rompre, veulent toujours ce qui ne sera jamais, et ne voudront jamais ce qui sera toujours: *Quod nunquam erit semper velle, et nunquam velle quod semper erit*. D'où vient cela? C'est que

la nature du péché mortel est d'être opposé à Dieu.

Or, comme après l'action du péché il demeure une tache dans l'âme qui rend le pécheur difforme aux yeux de Dieu, qui lui donne une maudite inclination à retourner au péché ; de même après l'opposition actuelle de la volonté de l'homme à la volonté de Dieu, il reste dans le fond de l'âme une funeste pente à s'opposer de temps en temps à cette volonté divine. Figurez-vous deux hommes qui ont juré de se poignarder l'un l'autre : ils n'ont pas toujours le poignard entre les mains, ils prennent quelque temps pour leur repos et pour leur repas, et ne se poursuivent pas à toute heure ; mais ils conservent toujours dans leurs cœurs une aversion habituelle qui leur fait rechercher les occasions de se perdre et de s'égorger. Ainsi après l'opposition actuelle qu'il y a dans le cœur de Dieu et dans celui du pécheur, il demeure une opposition radicale, par laquelle ce pécheur emploie toute son adresse et toutes ses forces pour se roidir contre Dieu.

Secondement, ce mot d'*aversion* se prend non-seulement pour une opposition aux volontés de Dieu, mais pour un dégoût et un soulèvement de cœur qu'on a contre lui. On se lasse de Dieu, on s'ennuie de Dieu, on se dégoûte de la sainteté de la loi de Dieu. Les austérités, les mortifications, la violence qu'il faut se faire, la réconciliation avec un ennemi, l'amour des humiliations et des mépris, tout cela soulève le cœur, on trouve Dieu incommode et importun, on ne le peut souffrir ; on le rejette comme les Israélites rejetèrent la manne, et s'en dégoûtèrent, *Nauseat anima nostra super cibo isto*.

Troisièmement, ce mot d'*aversion* est pris pour une injurieuse préférence qu'on fait de la créature à Dieu ; et c'est sur cette explication que j'établis tout ce que j'ai à vous dire dans ce premier point de la haine du péché contre Dieu. Souvent on ne sent pas cette opposition qu'on a à ses volontés, ou plutôt on ne veut pas la sentir. Souvent on sent encore moins ce dégoût et ce soulèvement de cœur contre lui, au contraire on l'estime et on se flatte d'en être content : mais quoi qu'il arrive, dès que l'on pèche on postpose le Créateur à la créature, et on l'abaisse au-dessous de ses pieds, par un injuste choix que l'on fait de l'une au mépris de l'autre.

C'est un article de foi qu'il n'y a que Dieu qui puisse être notre dernière fin, notre souverain bonheur, et notre parfaite béatitude, et qu'il a produit toutes les créatures comme des moyens propres à nous conduire à cette fin. Cependant, comme le péché a perverti les facultés de notre âme, comme notre entendement n'a plus assez de lumières pour faire le discernement de la fin et des moyens, et que notre volonté manque de force pour nous porter au bien, et nous éloigner du mal, qu'a fait Dieu ? Il nous a donné des lois, par lesquelles nous connaissons la voie que nous devons suivre, et l'usage que nous devons faire des créatures, en ne les regar-

dant que comme des moyens pour nous conduire au Créateur, qui est notre dernière fin. Or, c'est cet ordre que le pécheur renverse, il fait de sa fin des moyens, et des moyens de sa fin : il jouit de ce dont il ne devait qu'user, et il use de ce dont il faudrait qu'il jouit : *Omnis perversitas humana frui utendis, et uti fruendis*, c'est saint Augustin qui parle.

Mais voyons jusqu'à quel excès le péché porte sa malice et son énormité, quand il préfère la créature à Dieu. Pour cet effet, il faudrait pouvoir comprendre ce que c'est que Dieu, et ce que c'est que la créature, et l'un et l'autre ne peuvent être compris, l'un à cause de son infinie grandeur, l'autre à cause de son infinie misère ; l'un à cause qu'il est l'Etre souverain, absolu, indépendant ; l'autre à cause qu'elle n'est qu'une vapeur, une ombre, un fantôme, disons mieux avec le Prophète, un néant, *quasi nihilum reputatae sunt*. Cependant c'est cette créature, c'est cette vapeur, cette ombre, ce néant qu'on préfère à cet Etre souverain, absolu, indépendant et infini dans toutes ses perfections. O cieux, si vous étiez capables d'étonnement, voici de quoi vous surprendre et vous ébranler, *Obstupescite, cœli, super hoc*. Pourquoi cela ? *Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas quæ continere non valent aquas* (Jerem., II). Les pécheurs m'ont abandonné, moi qui suis une fontaine d'eau vive, dit Dieu chez son prophète, et ils se sont creusé des citernes pleines de crevasses, qui ne peuvent retenir les eaux qui y tombent.

Dieu se compare à une fontaine d'eau vive pour trois raisons, dit saint Denis : 1° à cause de l'excellence et de l'indépendance de sa nature, *propter eminentiam*. Une fontaine trouve ses eaux dans son sein, elle en a la plénitude, et elle ne les reçoit que d'elle-même. Dieu possède aussi toutes ses infinies perfections dans le fonds de son essence, il les trouve toutes dans son être, et il en a la plénitude de lui-même, sans la recevoir d'aucune chose étrangère ; 2° à cause de son épanchement et de ses communications au dehors, *propter influentiam*. Comme une source qui est pleine d'eaux prend un je ne sais quel plaisir naturel et une certaine impatience de les répandre ; de même Dieu, qui a la plénitude de l'être, se plaît à communiquer ses adorables perfections, étant plein non-seulement pour lui-même, mais encore pour les créatures qui ne tirent ce qu'elles ont que de sa plénitude et de la fécondité de son sein ? *De cujus plenitudine omnes accepimus* ; 3° Dieu s'appelle dans l'Ecriture une fontaine d'eau vive, à cause de sa reproduction, *propter reproductionem*, je m'explique avec saint Denis. Comme dans la nature il y a de certaines fontaines qui ne se contentent pas de répandre leurs eaux en abondance, mais qui à cent pas de leur source reproduisent d'autres fontaines qui reportent plus loin leurs eaux, ainsi Dieu ne se contente pas de répandre lui-même ses grâces dans son Eglise, mais il produit des

fontaines qui, par l'éminence de leur caractère et la pureté de leur doctrine, répandent ses grâces et ses lumières par tout le monde. Il est donc une fontaine d'eau vive, parce qu'il a la plénitude de tout bien, parce qu'il le répand au dehors, et qu'il fait sortir de son sein d'autres sources qui le communiquent dépendamment de lui.

Oh ! qui de nous ne voudrait et ne devrait s'attacher à cette source et à cette fontaine d'eau vive ! et cependant misérable que je suis, c'est cette fontaine que j'abandonne toutes les fois que je pêche, afin de m'attacher à des chétives créatures, à des fontaines desséchées et pleines de crevasses, qui ne peuvent retenir aucune goutte d'eau ; *Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas quæ continere non valent aquas.*

Pourquoi les créatures sont-elles comparées à des citernes ? Parce que, comme les citernes ne reçoivent de l'eau que du ciel, et qu'elles ne peuvent la conserver longtemps, de même les créatures n'ont aucune perfection que de Dieu qui répand sur elles quelque partie de son infinie plénitude : perfection qu'elles ne peuvent conserver longtemps, parce qu'elles ne peuvent subsister elles-mêmes ; perfection qui peut bien occuper le cœur de l'homme, mais qui ne peut le remplir ; perfection enfin qui par le mauvais usage qu'on en fait, se perd par mille crevasses et se dessèche : et cependant, ô l'horrible injustice ! c'est à ces méchantes citernes qu'on s'arrête, et avec lesquelles on veut périr, *Obstupescite, cæli, super hoc.*

Non-seulement le pécheur préfère la créature à la majesté de Dieu, il préfère encore sa passion à la toute-puissance, à la sagesse et à la bonté de Dieu ; et il tâche, autant qu'il est en son pouvoir, de la mettre sur la tête de Dieu. Qui le croirait, si cette vérité n'était couchée dans l'Écriture et autorisée de tous les Pères ?

Quand je parle de la passion, je ne la prends pas ici simplement pour un mouvement de l'appétit sensitif qui se porte à un bien sensible, mais pour un mouvement libre de la nature corrompue, qui s'attache volontairement à la créature. Cette passion d'un côté regarde le péché comme son père, et de l'autre elle le regarde comme son enfant et son fruit ; et toutes les fois que l'homme pêche, il emploie toutes ses forces pour l'élever au-dessus de Dieu, et en faire une malheureuse divinité. Voilà pourquoi saint Jacques qui l'appelle *convoitise*, dit qu'il n'y a personne qui n'en soit tenté ; et dès qu'on succombe à la tentation, cette passion conçoit et enfante le péché, *cum conceperit parit peccatum*. Quand la chair l'emporte sur l'esprit dans le combat continuel qu'il y a entre l'une et l'autre ; quand le mouvement de la nature corrompue est plus fort que celui de la grâce, c'est dans cette triste conjoncture qu'on détrône Dieu autant que l'on peut, qu'on foule aux pieds sa grâce, qu'on anéantit son esprit, qu'on met à sa place sa passion, dont on fait sa divinité et son idole.

Qui le dit ? C'est saint Augustin qui le savait très-bien, et qui l'avait éprouvé dans les désordres de sa vie. Sache, mon frère, et rougis en même temps de son insolence, sache qu'autant que tu as de vices et de passions dont tu te rends esclave, autant tu as de dieux nouveaux que tu adores au mépris du véritable. Te laisses-tu emporter à la colère ? cette colère est ta divinité ? *Iratus es? ira tibi Deus est* ; as-tu conçu dans ton cœur un amour déréglé pour cette femme ? cette passion et cette créature est ta divinité, *libido tibi Deus est*. Pourquoi cela ? Parce que le pécheur fait son idole et son Dieu de ce qu'il souhaite, de ce qu'il estime et de ce qu'il aime : *Unusquisque enim quod cupit et quod veneratur, hoc illi Deus est.*

Ah ! quelle honte et quelle injustice de mettre Dieu au-dessous de sa passion ! de mettre Dieu au chevet d'une femme, dans les regards d'un impudique, dans les plaisirs brutaux et infâmes d'un homme lascif ? Qu'est-ce qu'un impudique ? C'est un homme qui ne respire que la chair et l'ordure, dit saint Augustin. Qu'est-ce qu'un emporté ? C'est un homme qui jette le feu par les yeux et par les narines. Qu'est-ce qu'un envieux ? C'est un homme qui crève de dépit et qui se consume de rage. Qu'est-ce qu'un ambitieux ? C'est un homme qui est tout rempli de fumée. Or, où est-ce que les pécheurs mettent Dieu ? Dans leurs yeux ? plus bas, encore plus bas : Dans leur cœur ? plus bas, encore plus bas : Où donc ? Dans le centre de la terre ? plus bas, encore plus bas : Dans le fond de l'abîme ? plus bas, encore plus bas : Où donc enfin ? sous l'écume de cet emporté, sous la sordide mesquinerie de cet avare, sous la bile de ce furieux, sous la rage de cet envieux, sous la fumée de cet ambitieux, sous l'ordure et la turpitude de cet impur et de ce vilain.

J'avais bien appris des saintes Écritures que le ciel et la terre ne peuvent renfermer Dieu ; j'avais bien appris qu'il a son trône dans le soleil, et qu'il est environné de lumières, mais je n'avais jamais vu la divinité salie, tachée d'ordures, noircie de fumée, et anéantie sous une infâme créature. O péché ! ô détestable péché ! tu me fais voir ce qu'on ne peut jamais comprendre, la divinité arrachée de son trône par un pécheur et abaissée au-dessous des créatures et des passions pour en faire leur marchepied.

Saint Paul voulant nous décrire l'énormité du péché de la chair, dit des paroles si étonnantes, que si elles étaient bien entendues, je délierais le plus brutal de tomber jamais dans ce péché. *Ne savez-vous pas*, dit-il, *que votre corps est un membre de Jésus-Christ, et que si vous vous attachez à une vilaine, vous en ferez le corps de cette vilaine ?* Étrange proposition qui comprend deux grandes vérités : la première, que votre corps est un membre de Jésus-Christ ; la seconde, que vous attachant à une vilaine, vous faites de votre corps, le corps de cette vilaine, et que par conséquent vous attachant à une vilaine,

vous faites d'un membre de Jésus-Christ le corps d'une vilaine. Si cela était bien entendu, je défilerais le plus méchant homme de commettre un péché mortel. Dites-moi, je vous prie, si un homme était assez enragé que de mettre du sang impur et étranger dans la coupe sacrée, et le mêler avec le sang de Jésus-Christ.... Je vois que cela vous fait horreur, je n'en dis pas davantage, il m'en fait aussi ; mais cette expression est nécessaire pour bien entendre ces paroles de saint Paul.

Est-ce là tout ? et en quelle place peut-on mettre la divinité plus bas ? Non ce n'est pas encore tout. Le pécheur ne se contente pas de mettre la créature au-dessus de Dieu, et Dieu au-dessous de sa passion, il préfère encore le démon au Fils de Dieu, et les mouvements de Satan aux mouvements de la grâce de Jésus-Christ.

Cette proposition n'est pas difficile à prouver, puisqu'elle est une suite des autres, et que celui qui préfère la créature et sa passion à Dieu, lui préfère aussi le principe et l'auteur de tout péché. La première démarche du pécheur, dit Tertullien, est de mépriser Dieu, *Deum despicit*. La seconde est de faire injure au don et à la grâce de Dieu, *dono Dei contumeliam facit*. La troisième est de renoncer Dieu, et de l'abandonner, *Deum defecit cum donum relinquit*. Et la quatrième enfin est de préférer le démon à Dieu, *etiam diabolum Deo præponit*. Ah ! si j'étais bien convaincu de cette vérité, et si je savais que pendant tant d'années où j'ai croupi dans le péché, il n'y a pas eu un moment pendant lequel je n'ai tenu la majesté de Dieu sous les pieds du démon ; si je savais cela, pourrais-je donner le moindre consentement au péché ?

Le Saint-Esprit a voulu nous en laisser un triste, mais fameux exemple dans la personne du premier de tous les pécheurs. Adam à qui Dieu avait défendu de manger d'un fruit qu'il s'était réservé, fit dans un seul péché ces trois injurieuses préférences. Il considéra la pomme et le commandement de Dieu ; il pesa l'une et l'autre, mais enfin il prit la pomme, et viola le commandement, voilà la créature qu'il préféra à Dieu. Secondement, dans le fond de son appétit, il sentit un désir qui le porta à prendre de ce fruit, et en manger, voilà la passion qu'il préféra à Dieu ; je ne dis pas une passion excitée par un principe intérieur et corrompu, puisqu'il n'y avait encore rien en lui de déréglé ; mais sollicitée par le démon et par la beauté du fruit qu'il vit. Troisièmement, le démon le tenta, et il succomba à cette tentation ; il écouta Dieu, mais enfin il le méprisa, et lui préféra le démon : trois injurieuses préférences de la créature, de la passion et du démon, à la majesté et à la toute-puissance de Dieu dans un seul péché.

Plaise au Seigneur, mes chers paroissiens, que vous fassiez de sérieuses et d'utiles réflexions sur toutes ces vérités ! Est-il vrai que toutes les fois que vous tombez en péché mortel vous faites un si outrageux

mépris de Dieu ? Si vous aviez fait quelque affront à une personne de qualité, vous en seriez confus, et vous iriez lui en demander pardon. Si vous aviez fait une injure aussi sensible à la moindre personne, vous n'oseriez paraître devant elle, et vous tâcheriez dans l'occasion de lui rendre quelque service, afin qu'elle ne s'en ressouvint plus : et pour vous, ô mon Dieu, pour vous qui méritez tous nos hommages et tous nos respects ; pour vous de qui nous dépendons en toutes choses, et qui sommes comblés de vos bienfaits ; pourrions-nous bien nous représenter que nous vous avons fait la dernière injure, en vous mettant sous les pieds des créatures, du démon et de nos passions, sans déchirer de douleur notre cœur et nos entrailles, sans nous prosterner à vos pieds, pour vous prier de tirer de nous telle satisfaction qu'il vous plaira ? *Quis dabit capiti meo aquas, et plorabo ?* Qui est-ce qui me donnera des larmes assez abondantes et assez amères pour effacer mes péchés et ceux de ma paroisse ? Si vous voyiez autant de plaies sur mon corps, que j'ai de péchés, je vous ferais pitié. Si vous saviez ce que ce péché pèse, vous en auriez le cœur brisé, mais vous ne le sauriez comprendre. Il n'y a qu'un Dieu qui sache ce que c'est qu'un Dieu haï et méprisé, comme il n'y a qu'un Dieu qui sache combien il hait et déteste le péché. Tâchons seulement de vous en donner quelque idée dans mon second et dernier point.

SECOND POINT.

De tous les êtres qui ont été, qui sont et qui seront, il est certain qu'il n'y en a pas un, et qu'il ne peut y en avoir aucun qui soit l'objet de la haine et de l'aversion de Dieu, que le péché. Comme toutes les créatures sont des effets de sa toute-puissance, que c'est sa providence qui les gouverne, sa sagesse qui les conduit, son immensité qui les pénètre, sa justice qui les tient dans l'ordre et dans la dépendance, il n'y en a aucune d'elles qu'il haïsse, *Nihil odisti eorum quæ fecisti*. Croiriez-vous bien même que l'enfer (c'est saint Augustin qui le dit), croiriez-vous bien que l'enfer, qui est le centre de tous les maux, n'est pas l'objet de l'aversion de Dieu ? Quoique le péché lui ait donné la naissance, c'est toutefois Dieu qui l'a produit, et qui en a fait le théâtre de ses vengeances ; c'est le souffle de sa colère qui en a allumé les flammes : *Flatus Domini tanquam torrens sulphuris, accendens eam*, et après que le pécheur a longtemps résisté à ses grâces, il se glorifie dans ce lieu de tourments, des peines des réprouvés, comme il se réjouit dans le ciel de la félicité des saints.

Il n'y a rien, ajoute saint Chrysostome, dans le fond de l'être créé qui soit indigne de Dieu ; rien au contraire qu'il ne voie et qu'il n'aime. La fournaise de Babylone n'en est pas indigne : il entre dans ses flammes avec les trois enfants qui le bénissent. La tanière des lions n'en est pas indigne : il y entre avec Daniel. Le ventre d'une baleine n'en est pas indigne : il s'y trouve avec

Jonas. Le puits de Jérusalem n'en est pas indigne : il y descend avec Jérémie. Le fumier n'en est pas indigne : il s'y tient avec Job qui chante ses louanges.

Enfin rien n'est indigne de Dieu : il n'y a que toi, monstre infernal, poison diabolique, péché mortel ; il n'y a que toi qu'il ne connaît pas et qu'il n'aime pas, parce qu'il n'y a que toi qu'il n'a pas fait. Il n'y a que toi qu'il haïsse, qu'il déteste, par le même principe qu'il s'aime lui-même.

En effet, toute la théologie demeure d'accord que la mesure de l'amour que Dieu a pour soi est la mesure de la haine qu'il a pour le péché ; et que comme la ressemblance est le fondement de l'amour, la contrariété et l'opposition sont le fondement de la haine. Or, il n'y a rien, comme je vous l'ai dit d'abord, qui soit plus opposé à Dieu que le péché, et, par conséquent, il n'y a rien que Dieu haïsse plus que ce péché ; et autant qu'il a d'amour pour soi, autant il a d'aversion pour ce monstre qui lui est opposé. Développons ceci.

La première qualité de l'amour de Dieu, c'est d'être nécessaire ; Dieu s'aime nécessairement, et il n'est pas en son pouvoir de ne se pas aimer. La raison est que l'être de Dieu et l'amour de Dieu sont une même chose : comme son être est nécessaire, son amour est pareillement nécessaire. Or, de là, il s'ensuit que de la même nécessité que Dieu subsiste, il hait le péché ; et parce qu'il ne peut cesser d'être, il ne peut cesser de le haïr. *Odit et amat*, il hait et il aime en même temps : *Odit te et amat te*, il t'aime, pécheur, et il te hait. Comment cela ? expliquez-vous, grand Augustin. *Odit quæ fecisti, et amat quæ fecisti*.

L'amour et la haine veulent se contredire, mais la justice les accorde ; l'amour s'attache à l'ouvrage de Dieu, et la haine à l'ouvrage du pécheur ; son amour regarde la personne, et la haine regarde le péché.

La seconde qualité de l'amour de Dieu, c'est d'être éternel. Dieu n'est pas plutôt, qu'il s'aime ; et comme il est de toute éternité, il s'aime de toute éternité. La seconde qualité de la haine de Dieu contre le péché est aussi d'être éternelle. Si l'on pouvait concevoir un premier instant dans la Divinité, et un premier moment dans l'éternité, il n'y en aurait aucun où le cœur de Dieu fût vide de haine contre le péché. Tu ne le savais pas, impudique, que Dieu haïssait tes commerces infâmes de toute éternité. Tu ne le savais pas, avare, que Dieu haïssait tes contrats usuraires de toute éternité. Tu ne le savais pas, vindicatif, que Dieu haïssait tes emportements et tes vengeances de toute éternité. Tu ne le savais pas, simoniaque, qu'en prenant de l'argent de ce bénéfice, tu t'attirais la haine éternelle de Dieu. La raison est que tout ce qui est fait dans le temps est en Dieu dans l'éternité. Or, c'est un article de foi que, quoique le péché ne soit pas de toute éternité, il est l'objet de la haine de Dieu dans le temps, et, par conséquent, il le hait de toute éternité.

La troisième qualité de l'amour de Dieu, c'est qu'il est infini. Dieu s'aime autant qu'il est aimable ; et comme il est infiniment aimable, il s'aime infiniment. Or, il est infiniment aimable, parce qu'il est infiniment parfait et infiniment saint ; et de là, il s'ensuit qu'il hait le péché infiniment, parce que le péché est infiniment opposé à sa sainteté infinie. Voilà ce que la foi me fait connaître et ce que je ne puis assez exprimer. Tout ce qu'il y a de haine, et tout ce qui peut y en avoir dans les hommes qui ont été, qui sont et qui seront, tout cela n'est rien ; tout cela n'est qu'un atome, en comparaison de la haine de Dieu contre le péché.

Je dis plus : si toute la haine de tous les démons, toute la haine qu'ils ont contre Jésus-Christ, contre l'Eglise, contre les hommes, était réunie dans un seul cœur : toute cette haine ne serait rien en comparaison de la haine de Dieu contre le péché. Pourquoi ? parce que la haine des démons est finie, et que celle de Dieu est infinie. Qui que tu sois, homme ou femme qui m'écoutes, tremble si tu veux ; mais je te dis que si tu es en état de péché mortel, tu es plus haï de Dieu que si tu étais l'objet de la haine de tous les démons, de l'inimitié et de l'exécration de toutes les créatures.

La quatrième qualité de l'amour de Dieu, c'est d'être substantiel. Dieu s'aime de toute l'étendue de sa substance, parce que son amour est sa substance même, par conséquent, la haine de Dieu est substantielle ; et comme il n'y a rien de séparé en Dieu, sa haine est sa substance. Il n'en est pas ainsi de la haine des hommes, elle n'appartient qu'à leur volonté ; mais en Dieu, elle est la substance de Dieu ; elle n'appartient pas seulement à sa volonté, elle appartient à son entendement et aux autres perfections divines.

De là il s'ensuit que la puissance de Dieu étant la substance de Dieu, il hait le péché de toute sa puissance ; que la sagesse de Dieu étant la substance de Dieu, il le hait de toute sa sagesse ; que l'immensité de Dieu étant la substance de Dieu, il le hait de toute son immensité ; que la sainteté de Dieu étant la substance de Dieu, il le hait de toute sa sainteté ; que la miséricorde de Dieu étant la substance de Dieu, il le hait du fond et de toute la substance de sa miséricorde.

C'est ce qui m'a fait comprendre une pensée de saint Jean Chrysostome, qui m'a autrefois fait beaucoup de peine. Il dit qu'un pécheur met en Dieu un état de violence. Qu'est-ce qu'un état de violence ? être en cet état, c'est agir contre ses inclinations : et le pécheur met en quelque manière en Dieu cet état de violence, parce qu'il fait agir sa miséricorde contre ses inclinations.

Cette miséricorde ne demande qu'à se répandre, et le péché l'oblige à se resserrer ; cette miséricorde ne cherche qu'à donner ses grâces, et le péché en arrête le cours ; cette miséricorde ne demande qu'à faire du bien, et elle est contrainte de faire du mal. Misérable Saül, tu es réprouvé, tu perdras ton

royaume, la vie, le ciel; mais tu m'y as contraint, *coegisti me*. Voilà l'état de violence où le péché réduit la miséricorde de Dieu, parce qu'il le hait de toute sa substance.

La dernière qualité de l'amour de Dieu, c'est d'être efficace. Il n'y a point de véritable amour s'il n'est efficace, et cette qualité convient particulièrement à Dieu pour deux raisons : 1° parce qu'il produit le Saint-Esprit; 2° parce qu'il est la source de tout bien; et comme la nature du bien est de se communiquer, il s'ensuit que l'amour de Dieu est efficace. Or, comme il n'y a rien de séparé en Dieu; l'amour étant efficace, il faut que la haine le soit aussi. C'est pourquoi il n'y a jamais eu de péché qui n'ait été puni, et il n'y en aura jamais aucun qui ne le soit : et si l'on pouvait partager le monde en cent mille millions, la plus petite parcelle écartée par le péché, il ne demeurerait pas impuni, tant Dieu le hait et est résolu de le punir, ou par les sévérités de sa justice, ou par la pénitence du pécheur.

Que dites-vous, après cela, mes chers auditeurs, dans quels sentiments êtes-vous? Croyez-vous ces vérités, ne les croyez-vous pas? si vous ne les croyez pas à présent, vous les verrez un jour à découvert, au moment de votre mort. Ah! je commence à les croire et à les connaître! Pourquoi ne me les a-t-on pas apprises dès mon enfance? pourquoi ne me les a-t-on pas dites quand je n'avais que dix ou douze ans? Père négligent de mon salut, où êtes-vous? Pourquoi ne m'avez-vous pas appris que pour un seul péché, on est l'objet de la haine de Dieu : haine nécessaire, haine éternelle, haine infinie, haine substantielle, haine efficace. Avarice, colère, blasphème, impureté, que ne vous représentiez-vous à mes yeux dans cet horrible équipage? que ne vous faisiez-vous suivre d'un Dieu armé d'indignation et de fureur pour m'exterminer? peut-être aurais-je vécu, et serais-je mort innocent. Je ne pouvais comprendre comment le péché est l'objet de cette haine implacable de Dieu, et à présent, je le comprends; à présent, je l'éprouve; à présent, je le sens; mais hélas! c'est trop tard.

Pères et mères trop soigneux d'acquérir du bien à vos enfants, et de les rendre habiles, je trouve bon que vous leur fassiez apprendre les sciences qui leur sont nécessaires aux emplois qu'ils doivent avoir, mais n'oubliez pas de leur faire apprendre aussi la grande science du salut; dites-leur que Dieu hait le péché, et qu'ils doivent le haïr; souvenez-vous qu'un Chrétien n'a de religion qu'autant qu'il a de haine pour le péché, et que cette haine est, au sentiment des Pères, le fondement du christianisme. *In eo summa ratio totius religionis, peccati odium*. C'est Cassien qui le dit; et partant, mon cher frère, quand tu seras le té de commettre quelque péché, fais cette réflexion : je suis en la présence de Dieu qui me regarde, je pêche devant lui, je pêche contre lui, je pêche devant ses yeux, dans son cœur, et je me sers de lui, au moins de son concours géné-

ral pour pécher. Misérable que je suis, puis-je le haïr avec tant d'outrage, et me faire réciproquement haïr de lui en tant de manières?

Mes frères, ouvrez donc les yeux, et à la sortie de cette prédication, retirez-vous dans votre cabinet ou dans quelque autre endroit de votre maison, et repassez dans votre esprit tout ce que vous venez d'entendre. Je serais le plus malheureux de tous les hommes, si je vous alarmais mal à propos; mais vous seriez les plus insensés, si ce que je vous ai dit, étant véritable, vous n'en profitiez pas. Pesez bien toutes les raisons que j'ai apportées, et saisis d'une vraie douleur, prenez la résolution de travailler à la réformation de votre vie. Dites à Dieu, dans un esprit de contrition et de pénitence : O Dieu d'amour, source infinie de charité et de bonté, plénitude de grâce et de gloire, est-il bien possible que j'aie été si ingrat et si insolent que d'avoir péché contre vous? Hélas! que m'avez-vous fait pour attirer ma haine, et que n'ai-je pas fait pour mériter la vôtre? Est-ce pour m'avoir aimé, est-ce pour m'avoir donné votre Fils, est-ce pour m'avoir préservé de tant de funestes accidents? est-ce pour m'avoir tiré de l'esclavage du démon, et donné votre grâce? est-ce pour avoir prolongé ma vie, et m'avoir rendu la santé après ces maladies où je croyais mourir? est-ce pour tous ces bienfaits que je vous méprise, que je vous postpose aux plus viles créatures, que je vous rends l'esclave de mes passions et du démon? Sont-ce vos grâces et vos faveurs qui m'ont obligé de porter ma rage contre votre sainte humanité, et d'enfoncer un poignard dans votre cœur? Ah! grand Dieu! je vous en demande pardon : oubliez mes péchés, faites-moi miséricorde, et accordez-moi la grâce de vous aimer en cette vie, pour vous aimer pendant toute l'éternité. Amen.

SERMON VII.

SUR LE PÉCHÉ MORTEL.

Pourquoi est-il appelé mortel?

D. fecit gaudium cordis nostri : Versus est in luctum chorus noster, cecidit corona capitis nostri : Væ nobis, quia peccavimus ! (Thren., V)

Enfin, enfin, nous avons perdu le plaisir de notre cœur ; enfin, enfin, nos joies sont changeées en tristesse ; la couronne que nous avions sur la tête est tombée à nos pieds : Malheur à nous, parce que nous avons péché !

S'opposer aux desseins de Dieu, résister à la justice de ses lois, se roidir et s'opiniâtrer contre la sainteté de ses ordonnances; lui tourner le dos et le mettre au-dessous des créatures, des passions et du démon même, c'est tout l'effet de la haine du péché contre Dieu. Haine qui est réciproquement suivie d'une autre, je veux dire de celle de Dieu, qui ne le peut souffrir, et qui conçoit contre lui une haine nécessaire, une haine éternelle, une haine infinie, une haine substantielle, une haine efficace, comme je vous le fis voir, il y a huit jours.

Aujourd'hui, pour continuer l'ordre de

mon dessein, je crois qu'il est raisonnable de satisfaire à la pieuse curiosité qu'un chacun peut avoir : d'où vient qu'on appelle ce péché *mortel*, et qu'on lui donne cette qualité? Il est d'abord fort aisé de vous satisfaire, en vous apprenant que ce fut cette funeste propriété que Dieu, dès le commencement du monde, attacha au péché, lorsqu'ayant défendu à Adam l'usage du fruit de vie, il lui dit que *dès le même jour qu'il en mangerait, il mourrait*. Car, ce n'en est là que trop pour dire qu'un péché capital, comme celui-là, ne peut avoir d'autre nom qui lui soit plus propre que celui de péché mortel, puisqu'il traîne après soi la mort qui lui est donnée pour peine.

DIVISION.

Mais cherchons d'autres raisons encore plus particulières, et qui servent à vous faire connaître davantage sa malice et son énormité par cette épithète. Je les découvre par rapport à trois choses : par rapport à l'homme qui le commet ; par rapport à l'Homme-Dieu qui l'expie ; et par rapport à Dieu qu'il attaque. L'homme en est le sujet ; l'Homme-Dieu en est la victime ; Dieu en est l'objet et le vengeur. Trois horribles attentats du péché mortel qui fait mourir l'âme de celui qui le commet, qui est l'auteur de la mort de Jésus-Christ, et qui anéantit l'être de Dieu autant qu'il peut, comme je vous le montrerai dans les trois parties de ce discours.

PREMIER POINT.

Est-il donc vrai, mes frères, que l'âme qui est immortelle d'elle-même, et par les privilèges de sa nature, meurt cependant par les cruels efforts du péché dans lequel elle tombe? Je sais bien que cette âme, étant un pur esprit, n'est sujette à aucune impression des qualités contraires, et que, par conséquent, la mort n'a aucune prise sur elle ; mais je sais bien aussi que si on la considère par les rapports qu'elle a avec Dieu, qu'elle peut connaître ou ignorer, aimer ou haïr, imiter ou mépriser, posséder ou perdre, elle est capable de vie ou de mort ; et par un étrange paradoxe qu'on ne peut assez comprendre, elle devient tout à la fois, et mortelle et immortelle ; mortelle dans son immortalité, et immortelle dans sa propre mort. *O substantia animæ immortaliter mortalis, et mortaliter immortalis!* Ame chrétienne, qui es le souffle du Dieu vivant, quand je te considère dans ta substance, je reconnais que tu es immortelle ; mais quand je te regarde par rapport à Dieu, en qualité de principe, de grâce et de gloire, j'avoue que tu peux vivre et mourir, dit saint Grégoire Pape, puisque sa possession fait ta vie, et que sa privation fait ta mort.

Or, qui est-ce qui peut faire perdre Dieu à cette âme? il n'y a que le péché, et, par conséquent, il n'y a que lui qui la fasse mourir. *Dentes leonis dentes ejus*, les dents du péché sont des dents de lion, *interficiētes animas* ; il ne se contente pas de faire mourir

le corps, il fait encore mourir l'âme ; c'est comme un couteau à deux tranchants, qui d'un côté fait mourir la partie inférieure de l'homme, et qui d'un autre porte sa rage sur sa partie spirituelle et supérieure : *Et quasi rhomphæa bis acuta iniquitas*.

C'est pourquoi il est appelé dans l'Écriture et chez les Pères, un mal universel, le plus grand de tous les maux, le seul et le véritable mal. Rappelez dans vos esprits tout ce que la justice des hommes a jamais inventé de supplices pour le châtiment des coupables, tout ce que la rage et la cruauté s'est jamais imaginé, pour exterminer et faire mourir ses ennemis ; tout ce que la soif insatiable du sang des martyrs a inspiré de rage aux tyrans pour anéantir la religion chrétienne ; donnez librement l'essor à vos imaginations pour concevoir tous ces maux, et sachez que tout ce qui peut porter le nom de mal est moindre que le péché mortel ; l'enfer même, qui est le dernier supplice des réprouvés, est un moindre mal que le péché, dit saint Augustin (*in psal. LXXXV in hæc verba : Eruisti animam meam de inferno inferiori*) ; et de là vient que selon lui l'Écriture appelle ce péché du nom de mort, et l'enfer l'ombre de la mort. Pourquoi le péché porte-t-il le nom de mort? C'est qu'il fait mourir le corps et l'âme : et pourquoi l'enfer n'est-il appelé que l'ombre de la mort? pour deux raisons :

La première, parce que comme l'ombre suit le corps, aussi l'enfer est une suite inséparable du péché. Mon frère, qui que tu sois, sois-tu riche ou pauvre, religieux ou séculier, roi ou sujet, si tu meurs dans ce triste état, il n'y a point d'autre lieu pour toi à attendre que l'enfer.

La seconde, parce que comme l'ombre n'est rien en comparaison du corps, de même l'enfer n'est rien en comparaison du péché, qui est le plus grand de tous les maux, par cette raison que la théologie en apporte, que plus un mal a d'opposition au souverain bien, plus il est grand. Or il n'y a rien qui ait plus d'opposition au souverain bien que le péché : il n'y a donc rien qui participe plus à l'essence du mal que lui, et tout le reste, quand il vient à lui être comparé, n'est pas un mal. C'est le péché qui les attire tous, c'est lui seul qui mérite d'être appelé mal.

Je remarque dans l'Écriture sainte que Bethsabée s'apercevant que David allait mourir, et désirant que Salomon lui succédât, se servit d'une étrange expression pour lui faire voir l'extrême misère où elle et son fils seraient réduits si Adonias lui était préféré : *Cum dormierit dominus meus rex cum patribus suis, ego et filius meus Salomon erimus peccatores*. Souvenez-vous, mon seigneur et mon roi, de ce que je vais prendre la liberté de vous dire, si Adonias vous succède, comme il aura un pouvoir absolu et une souveraine autorité, mon fils Salomon et moi serons des pécheurs. Que veut dire cela? Cela veut dire : Si Adonias est roi, comme il saura que Salomon pourra lui dis-

puter la couronne, il nous dépouillera de tous nos biens, il nous ôtera tous nos amis; il fera raser nos maisons; il nous enverra en exil; il nous fera déclarer criminels de lèse majesté, et il n'y aura point de misère qu'il ne nous fasse souffrir : *Erimus peccatores*, nous serons pécheurs. Voilà une étrange qualité, et qui renferme toute sorte de maux par rapport au corps, mais maux encore plus grands par rapport à l'âme; maux par rapport au corps, il le réduit en cendres; maux par rapport à l'âme, il la sépare de Dieu, qui est sa vie.

D'où pensez-vous, dit saint Augustin, qu'il faut mesurer le triste état de la mort d'une âme? C'est, répond-il, de l'excellence de la chose qui la fait vivre par sa présence, et qui la fait mourir par son absence. Or, qu'est-ce qui fait vivre notre âme par sa présence, et qu'est-ce qui la fait mourir par son absence? C'est Dieu en qualité de charité; et comme Dieu, qui en qualité de charité est l'âme de notre âme, est plus noble que toutes les âmes, il s'ensuit que la perte de Dieu, en qualité de charité, est la plus grande de toutes les pertes.

Ce grand docteur compare Dieu en qualité de charité avec l'âme, et comme l'âme fait vivre le corps par sa présence, Dieu fait vivre l'âme par la sienne; et comme l'âme par sa séparation fait mourir le corps, Dieu en qualité de charité fait par son absence mourir l'âme; et comme il n'y a nulle comparaison entre Dieu qui fait la vie de l'âme, et l'âme qui fait la vie du corps, aussi il n'y en a aucune entre la mort d'une âme seule et celle de tous les corps.

Plaise au Seigneur, mes chers paroissiens, que cette vérité fasse autant d'impression sur vos esprits et sur vos cœurs, qu'elle en a fait sur les plus grands saints, qui, n'appréhendant que la mort de leur âme par le péché, se souciaient peu de tout le reste.

L'impératrice Eudoxie voulant se défaire de saint Jean Chrysostome, parce que dans l'ardeur de son zèle il avait parlé contre les désordres de la cour, lui envoya des gentilshommes pour le sonder et savoir ce qu'il craignait davantage. On le menaça de le priver de ses biens temporels; on ne me saurait faire un plus grand plaisir, répondit-il, que de m'ôter un si lourd fardeau. On dit qu'on l'enverrait en exil : « Il faudrait donc, ajouta-t-il, m'envoyer en un lieu où Dieu ne fût point. — On vous fera mourir. — Hé bien ! j'y suis tout préparé. Dites à l'impératrice que j'aurai pour elle tout le respect que je lui dois, mais que je ne ferai jamais honte à mon ministère; et témoignez-lui que de toutes les choses du monde je ne crains que le péché. »

Ces gentilshommes fort étonnés retournèrent à Eudoxie : « Madame, lui dirent-ils, c'est en vain que Votre Majesté fait ces menaces à Chrysostome, un autre que lui tremblerait, mais rien ne peut l'émouvoir; il ne craint ni la pauvreté, ni l'exil, ni la prison, ni la mort; la seule chose qu'il appréhende, c'est le péché, *frustra illum hominem terres,*

nihil ille nisi peccatum timet. » (SURIUS, in *Vita D. Chrysost.*)

Plaise au Seigneur qu'il en soit ainsi de vous, quelque fâcheuses que soient les disgrâces de la vie, n'en craignez aucune, elles ne sont rien en comparaison du péché. Quelque douloureuse que soit la mort, ne la craignez pas, n'appréhendez que celle de votre âme par le péché. O âme faite à la ressemblance de Jésus-Christ ! ô âme rachetée par le sang de Jésus-Christ ! ô âme munie des sacrements de Jésus-Christ ! ô âme fortifiée des grâces de Jésus-Christ ! une seule chose peut te faire mourir, c'est le péché. Oui le péché, et cependant, Chrétiens, vous vous divertissez; hé ! savez-vous bien ce que vous faites, ce que vous perdez quand vous faites un péché mortel, dit saint Cyprien : *Miser, animam perdis*, misérable, vous faites la plus grande de toutes les pertes en perdant votre âme, et vous y êtes insensible, vous mangez et vous dormez en repos ? *Ambulans funus tuum portare cœpisti, et tamen non plangis, non ingemiscis.* En marchant dans les voies de l'iniquité, vous portez votre mort dans votre sein, et une partie de vous-même dans votre tombeau, et cependant vous ne pleurez et ne gémissiez pas !

On ne voit point dans l'ordre de la nature de corps morts se porter eux-mêmes dans le tombeau, mais cela ne se voit que trop dans l'ordre de la grâce. Vous portez votre âme qui n'a plus la vie de la grâce, et qui est pire qu'un cadavre inanimé; et vous la portez, hé ! où ? dans l'enfer, qui est son tombeau, comme il fut celui de l'âme du mauvais riche : et avec tout cela vous ne laissez pas de prendre vos divertissements et vos plaisirs, de jouir en paix de vos honneurs et de vos biens; de rire à deux doigts de la mort et du naufrage. Peut-on voir un plus déplorable aveuglement ? O péché, que tu es à craindre, de rendre de la sorte une âme insensible à son propre malheur ! Où est ta foi, misérable pécheur, où est même ta raison et ton bon sens ?

Quel triste spectacle quand on voit des malades frénétiques qui se mordent impitoyablement, et qui tâchent de se déchirer les entrailles ? Ce n'est cependant qu'une faible image de la cruauté du pécheur qui met son âme en pièces et qui la déchire. Quel pitoyable spectacle ! lorsqu'un ange envoyé de Dieu dans le camp des Assyriens extermina cent quatre-vingt mille hommes ; et cependant ce n'est qu'une légère peinture du carnage que tu fais dans ton âme, quand tu la fais mourir par le péché. Quel pitoyable spectacle aux yeux de Noé, lorsque, après que les eaux du déluge furent retirées, il ne trouva sur la terre que des hommes morts, que des cadavres puants et des corps à demi-pourris ; et cependant tout cela n'est rien en comparaison du carnage que tu fais de ton âme, quand tu la noyes dans les eaux du siècle, quand tu la fais flotter sur le fleuve de tes plaisirs, et qu'elle regorge de ces divertissements qui la crèvent. Le péché

l'a fait mourir; c'est la première raison pour laquelle il est appelé mortel; mais il est aussi l'auteur de la mort de Jésus-Christ, c'est la seconde raison, qui fera le sujet de mon second point.

SECOND POINT.

Je ne puis, mes frères, entreprendre la preuve de cette étrange vérité, sans faire auparavant une réflexion qui devrait bien vous toucher. Est-il possible, ô mon Dieu! que ce soit le péché qui vous ait fait mourir, et qui vous fasse mourir encore tous les jours? vous qui nous donnez la vie, qui nous comblez de vos grâces et de vos bienfaits. Chrétiens qui m'écoutez, si vous aviez fait mourir votre père, et si vous lui aviez planté trente coups de poignard dans le cœur, ne chercheriez-vous pas des cavernes pour vous cacher? ne prierez-vous pas les montagnes de vous ensevelir sous leurs ruines? et troublés de l'horreur de votre crime, ne pleureriez-vous pas nuit et jour? Mais si Dieu, touché de vos soupirs et de vos larmes, vous rendait ce père et le ressuscitait par miracle, si ce père ressuscité venait vous donner le baiser de paix, et vous assurer que, bien loin de se ressouvenir de votre parricide, il veut que vous possédiez l'héritage qu'il vous avait auparavant destiné; et si nonobstant toutes ces grâces et cette amnistie vous preniez le même poignard, et l'enfonciez derechef dans son sein, que dirait-on de vous? et ne seriez-vous pas pire qu'un diable? Cependant qu'est-ce qu'un père charnel, en comparaison de Jésus-Christ, qui est notre père? Comment donc est-il possible que vous commettiez aucun péché mortel? comment est-il possible, qu'après que plusieurs vous ont été pardonnés, vous en commettiez encore tous les jours: supposé qu'il n'y en ait aucun qui ne lui ait donné le coup de la mort, et qui ne renouvelle à chaque fois son attentat? Or rien de plus constant que cette vérité; il s'agit seulement de vous l'expliquer et de vous faire voir de combien de manières il donne la mort à Jésus-Christ.

Je dis premièrement que le péché est l'auteur de la mort de Jésus-Christ, et que c'est lui qui l'a attaché à la croix, parce que toutes les actions de ceux qui ont contribué à ce déicide, ont été des actions criminelles et abominables. Ceux qui ont déposé contre lui, qui l'ont trahi, qui l'ont accusé, qui l'ont condamné, et qui ont exécuté l'arrêt de sa mort, ils ont tous péché; leurs actions immédiates ont donc été toutes criminelles, et par conséquent c'est le péché qui l'a attaché à la croix.

Cette croix, dit saint Augustin, est un étrange paradoxe. Si on la regarde d'un côté, on trouvera que c'est le plus grand mystère, et le plus aimable témoignage de la charité de Dieu envers les hommes; mais si on la regarde d'un autre, il sera aisé de remarquer que c'est le plus terrible péché et la plus exécration cruaute qui se soit jamais vue. Amour et piété de mon Dieu, que vous êtes

grand! c'est ainsi que vous avez aimé le monde en lui donnant votre Fils unique; c'est ainsi, adorable Fils, que vous vous êtes livré vous-même. Impiété et inhumanité des hommes, que vous êtes horribles! Vous avez porté vos mains sacrilèges sur votre Créateur, votre bienfaiteur, votre Sauveur, votre Père: *Si spectetur pietas, grande mysterium! Si spectetur impietas, grande ludibrium!*

Secondement, je dis que le péché a fait mourir Jésus-Christ, en ce que cet Homme-Dieu n'a voulu et n'a entrepris de mourir que pour l'effacer. Écoutez ce qu'en dit l'Apôtre: *Dedit semetipsum pro nobis ut emundaret nos*, Jésus-Christ s'est livré pour nous, afin de nous purifier et de nous rendre saints. Tout ce qu'il y avait de créatures au monde ne pouvait réparer ni effacer le péché: et de là les Pères concluent que selon les décrets éternels de Dieu et les droits de sa justice, l'incarnation et la mort du Verbe étaient nécessaires. Il fallait qu'il s'incarnât et qu'il mourût pour mettre de l'égalité entre la personne offensée et la satisfaction de l'offense. Comme la malice du péché vient de la dignité de la personne offensée, le mérite de celle qui satisfait vient aussi de la dignité de sa personne, et comme la malice du péché était infinie, il fallait une satisfaction infinie, et il ne pouvait y en avoir une sans une personne qui fût infinie.

Ainsi tous les péchés qui ont précédé la passion de Jésus-Christ, et tous ceux qu'on commet tous les jours et qu'on commettra jusqu'à la fin du monde, ont contribué à sa mort. Cet Homme-Dieu, dit saint Basile, a souffert dans la disposition de l'éternité: *In dispositione æternitatis passus est*. Belles paroles de ce Père, qui nous apprennent non-seulement que le Verbe a été de toute éternité en disposition de se faire homme et de mourir pour l'expiation du péché, mais encore qu'il a rappelé dans son imagination et dans sa mémoire tous les péchés qui avaient été commis depuis Adam jusqu'à sa mort, et tous ceux qui devaient se commettre jusqu'à la consommation des siècles, péchés qu'il a tous ramassés et réunis dans son esprit; péchés qu'il s'est rendus présents, afin de satisfaire pour eux tous; péchés qui, comme un gros d'armée, sont venus fondre tous sur lui, et pour l'expiation desquels il est vrai de dire qu'il a souffert dans la disposition de l'éternité. Seigneur, vous êtes dans la tristesse et dans la douleur, s'écriait autrefois saint Ambroise considérant Jésus-Christ attaché à la croix; vous êtes dans la tristesse et dans la douleur: mais ce ne sont pas vos blessures ni vos meurtrissures qui vous font de la peine, ce sont mes péchés qui vous affligent: *Dotes, Domine, et vere doles, non vulnera tua, sed peccata mea*.

« Je jouais et je me divertissais, ajoute saint Bernard (serm. *De natali Dom.*), en se mettant sous la figure d'un pécheur, je jouais et je me divertissais pendant qu'on prononçait un arrêt de mort contre moi sans que je le susse. Le Fils unique du Père éternel

entendit cet arrêt, et dès le moment il mit bas son diadème, se revêtit du sac de notre nature, pleurant et criant de ce que j'étais condamné à mort. Il ne mourra pas, dit-il, j'aime mieux mourir pour lui. En effet, je le vois venir au monde, et quand j'en cherche la raison, j'apprends que c'est à cause de mes péchés. Aveugle et misérable que je suis, je me croyais sain et j'étais malade; je m'imaginais que mes péchés n'étaient rien, et cependant je vois que ce sont eux qui ont fait souffrir mon Dieu; par là je reconnais combien mes blessures étaient profondes, puisqu'il a fallu qu'il ait été blessé pour les guérir, et que si elles n'avaient été mortelles, jamais le Fils du Père éternel ne serait mort. *Ludebam ego foris in platea, et in secreto regalis cubiculi super nos ferebatur judicium mortis. Audivit hoc unigenitus, exiit posito diademate, sacco vestitus, aspersum cinere caput; nudus pedes, flens et ejulans quod morte damnatus esset servulus ejus. Intueor illum subito procedentem, stupeo novitatem, causam percunctor et audio.... Nesciebam, sanus mihi videbar, et ecce mittitur Filius Dei altissimi, et jubetur ut vulneribus meis pretioso sanguinis sui balsamo medeatur. Agnosce, ô homo, quam gravia sint vulnera pro quibus necesse est Dominum Christum vulnerari. Si non essent hæc ad mortem, et mortem sempiternam, nunquam pro eorum remedio Dei Filius moreretur.* »

Je dis en troisième lieu, que le péché fait mourir Jésus-Christ, en ce que tout impassible et glorieux qu'il soit à présent, les pécheurs le font tous les jours mourir spirituellement dans leurs cœurs et renouvellent sa passion. Où vous remarquerez, je vous prie, qu'il y a deux sortes de renouvellement de la passion de Jésus-Christ; il s'en fait un par les prêtres sur les autels, qui répandent spirituellement son sang, qui, par la force des paroles sacramentelles, est séparé de son corps : mais il s'en fait un autre bien différent par le péché, où tout ce qui s'est passé de plus cruel et de plus horrible sur le Calvaire semble se perpétuer et s'étendre : *Rursus crucifigentes in semetipsis Filium Dei*. Les pécheurs, dit saint Paul, crucifient derechef au dedans d'eux-mêmes le Fils de Dieu, et cette mort lui est incomparablement plus sensible que celle que les Juifs lui ont autrefois fait souffrir sur le Calvaire. En voici quatre preuves évidentes qui serviront à vous en convaincre.

1° Parce que si le Fils de Dieu est mort sur le Calvaire, c'a été par un effet de son choix et de sa pure volonté. *Il a été offert parce qu'il l'a voulu*, dit Isaïe, nous en avons l'obligation à sa gratuité et infinie bonté : mais, malheureux pécheur, quand tu le fais mourir au dedans de toi, il ne le voudrait pas, c'est contre sa volonté. Combien de bons mouvements et d'inspirations te donne-t-il pour arrêter ta fureur et te détourner d'un si horrible dessein : Fais-moi grâce, te dit-il, fais-moi grâce et épargne la vie de ton Sauveur.

2° Quand les Juifs ont fait mourir le Fils

de Dieu, ils ont été les exécuteurs d'un arrêt d'en haut, qui avait conclu sa mort. *Non, non, Pilate, tu n'aurais point de pouvoir sur moi, s'il ne t'avait été donné d'en haut*. C'était une nécessité du décret éternel de Dieu, qui avait choisi ce moyen pour notre réparation. Mais quand tu le fais mourir dans ton cœur, quelle nécessité ! Y a-t-il quelque décret supérieur que tu exécutes ? Ne te portes-tu pas de toi-même à un excès de cruauté, qui ne peut se terminer à l'expiation du péché ! Est-ce là un moyen pour te sauver, au contraire ta réprobation n'y est-elle pas attachée ?

3° Quand les Juifs ont fait mourir le Fils de Dieu, il était mortel, et il n'était venu dans ce monde qu'à dessein de souffrir, au lieu qu'à présent il est glorieux et immortel. Pourquoi donc le faire mourir ! c'est une cruauté plus grande que celle des Juifs.

4° Enfin quand les Juifs ont fait mourir Jésus-Christ, ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient ; car, comme dit l'Apôtre, s'ils eussent su qu'il fût Dieu, auteur de la grâce et de la gloire, jamais ils ne l'eussent attaché à la croix ; mais toi, misérable, tu le sais, tu le dis, tu le crois, tu en fais un article de ta foi et un principe de ta religion, et tu as la fureur de l'outrager et de le crucifier en toi-même. *Crucifigentes in semetipsis Filium Dei* : remarquez cette expression, elle est surprenante.

Si on conduisait un criminel au supplice, et si étant arrivé au lieu destiné pour lui faire perdre la vie, il n'y avait point de gibet : que diriez-vous d'un homme qui s'offrirait de servir de gibet pour le pendre ? Il n'y a point de potence, servez-vous de mon corps. Attachez-le sur mes épaules et l'étranglez : je veux bien servir de gibet, pendez cet homme contre moi, je serai sa croix et sa potence. Il n'y aurait point de félonie ni de cruauté pareille à celle-là, me dites-vous, et moi je vous réponds que c'est cependant la vôtre, et ce que vous faites toutes les fois que vous offensez Dieu mortellement : Prenez, dites-vous à vos passions, prenez mon corps et attachez-y Jésus-Christ. Combien de fois l'avez-vous attaché à votre cœur, par tant de pensées criminelles et d'injustes désirs ? Combien de fois l'avez-vous attaché à vos yeux, par tant de regards lascifs ? à votre langue, par tant de médisances ? à vos mains, par tant de sales atouchements, d'injustices et de concussions ? *Crucifigentes in semetipsis Filium Dei*.

Misérable pécheur, il y a trente ou quarante ans que tu crucifies le Fils de Dieu, que tu prêtes tes yeux, ta langue, tes mains, ton bras, ton cœur, pour lui servir de croix. Il y a trente ou quarante ans que toutes les facultés de ton âme et toutes les parties de ton corps sont autant de tristes gibets où tu l'attaches. Tu me dis que cela n'est pas, que tu ne l'as pas vu quand tu l'as crucifié, que tu ne sais comment tu lui as percé les pieds et les mains, comment tu lui as enfoncé une couronne d'épines dans la tête ; tu ne le

vois pas à présent et tu ne le sais pas, mais un jour tu le verras et tu le sauras. O Père éternel, vous l'avez vu; ô Fils de Dieu, vous l'avez vu, vous l'avez senti : et quoique ce barbare ne le voie pas maintenant, il le verra au jour de sa mort et pendant toute l'éternité. *Videbunt in quem transfixerunt.*

Voilà, Chrétiens, une pensée qui a fait la conversion de plusieurs grands pécheurs. Hélas ! toutes les fois que j'ai péché, j'ai donné à Jésus-Christ une mort plus cruelle et plus sanglante que n'a jamais été celle du Calvaire. Je l'ai crucifié au dedans de moi, je lui ai servi de croix et de potence. Arrêtez-vous, mes chers auditeurs, à cette réflexion, et je ne doute pas, avec saint Bernard, qu'elle ne vous brise l'âme de douleur, qu'elle ne jette la confusion et le trouble *jusque dans la moelle de vos os.* Mettez (c'est le conseil que vous donne ce Père), mettez Jésus-Christ crucifié d'un côté, et vos péchés d'un autre, et vous tenant au milieu de ces deux objets, voyez ce que vous avez à faire. Voilà la mort, voilà le meurtrier, voilà mes péchés, voilà l'effet de mes péchés, voilà Jésus-Christ, voilà mes crimes. *Inter hæc duo positus, vide quid agas.*

Aimable Sauveur, j'ai toujours cru que j'étais l'ouvrage de vos mains, mais je n'avais pas encore cru que vous fussiez l'ouvrage des miennes. O Dieu crucifié, ô Jésus mourant, ô Fils de Dieu accablé de douleurs et de souffrances ! c'est donc moi qui vous ai attaché à la Croix ; c'est donc moi qui vous ai craché au visage, qui vous ai chargé de coups, qui vous ai flagellé, qui vous ai mis un roseau en main par dérision, qui ai porté ma main insolente sur votre adorable visage, qui vous ai présenté du fiel et du vinaigre, qui ai ouvert votre côté d'une lance. *Opus manuum mearum tu es.* Vous êtes donc l'objet de ma cruauté, l'ouvrage de mes mains parricides et barbares. Après cela je ne m'étonne plus si le péché est appelé mortel, puisque non-seulement il donne la mort à l'âme, mais encore au Fils de Dieu.

TROISIÈME POINT.

Je dis enfin, et c'est par cette dernière réflexion que je vais terminer ce discours, que le péché est appelé mortel, en ce qu'autant qu'il est en son pouvoir, il détruit et anéantit la Divinité. De là vient qu'il est appelé par quelques Pères *anti-Dieu, anti-Deus*, et par tous les autres déicide. Pourquoi *anti-Dieu* ? Non pas en ce sens que ce terme marque quelque chose de positif, puisque le péché n'est qu'un néant, mais parce qu'il est formellement, directement, contradictoirement opposé à la Divinité. Pourquoi déicide ? Parce qu'il ne tient pas à lui que Dieu ne meure s'il pouvait mourir, et qu'encore bien que son trône soit infiniment élevé, comme dit le Prophète, au delà des traits des hommes qui ne peuvent y atteindre, le péché fait cependant ce qu'il peut pour le

détrôner, et qu'il oppose à des perfections infinies une malice infinie.

Dans la sainte Écriture ce mot d'*infini* se prend en trois manières : 1° pour une chose qui n'a ni principe ni fin, et en ce sens saint Denis dit qu'il n'y a que Dieu qui soit infini. La plénitude de son être est infinie, sa durée n'a point de commencement ni de terme, il est éternel ; sa présence n'a point de limites, il est immense ; sa puissance est sans obstacle, il est tout-puissant ; c'est une substance sans principe, sans fin, il est infini. 2° Ce mot d'*infini* se prend pour une chose qui n'a point de mesure. Telle a été la grâce que Jésus-Christ a reçue dès le premier moment de sa conception : grâce infinie, non pas dans le premier sens, mais en ce qu'elle est au-dessus et au delà de toute mesure, comme disent les théologiens, *supra et ultra mensuram.* Il n'y a jamais eu de plus grande grâce que la sienne, et elle a dû être proportionnée à celui qui l'a reçue, je veux dire à la qualité de Fils unique du Père éternel ; c'est une grâce sans bornes et sans mesures. 3° Ce mot d'*infini* se prend pour une chose qui, quoiqu'elle ne soit pas infinie dans sa substance, l'est cependant par rapport à Dieu, qu'elle a pour objet ou pour terme. C'est ainsi que la qualité de Mère de Dieu est infinie, non pas en ce que la sainte Vierge soit infinie dans son être ni dans ses vertus, mais en ce que ce titre de Mère de Dieu ne peut être compris sans son corrélatif, qui est Dieu. Et c'est ce qui a fait dire à saint Thomas qu'elle approche de la Divinité. *Proxime attingit fines Divinitatis.*

Le même Ange de nos écoles dit que la gloire des saints est infinie, non point dans sa substance, puisqu'elle ne consiste que dans une lumière qui est dans l'entendement de la créature, dans un amour de sa volonté, et dans un débordement de joie qui résulte de l'un et de l'autre ; mais parce que l'objet et le terme de cette gloire est Dieu, et que comme Dieu est incompréhensible et infini, cette gloire tient aussi quelque chose de ces adorables perfections.

Cela supposé, le péché n'est pas infini dans le dernier sens, puisqu'il n'est pas sans principe ; mais il l'est en ce que sa malice et sa cruauté sont sans bornes, par un rapport essentiel qu'il a à Dieu, non point d'imitation ou de création, mais d'opposition et de privation. Il l'est en ce qu'il déshonore plus Dieu que toutes les actions des saints ne peuvent l'honorer ; il l'est en ce que si Dieu pouvait être anéanti, il le serait par le péché. En voici la raison :

Quand un homme pèche, il faut de deux choses l'une, ou qu'il veuille sa damnation, qui est la punition de son péché, ou qu'il veuille l'impunité de ce péché. Dire que cet homme veuille sa damnation, cela ne se peut, puisque la volonté ne se porte jamais à un objet qui ne soit revêtu des qualités d'un bien véritable ou apparent. Et comme dans la damnation il n'y a nulle apparence de bien, mais un assemblage de toute sorte

de maux ; il est constant que ce n'est pas cette damnation qu'il veut. C'est donc l'impunité de son péché qu'il souhaite. Oui sans doute, et c'est en cela qu'il tâche d'anéantir les perfections divines. Car, ou il souhaite que Dieu ne voie pas son péché, ou que le voyant, il ne veuille pas le punir, ou que le voulant punir, il ne le punisse pas. Or quand il souhaite que Dieu ne voie pas son péché, il anéantit autant qu'il peut par ses désirs la science et la connaissance de Dieu ; quand il souhaite qu'il ne veuille pas punir son péché, il combat sa sainteté et sa justice ; et enfin quand il demande qu'il ne punisse pas effectivement son péché, il voudrait qu'il fût sans autorité et sans puissance. *Quantum potest acquitatem, justitiam, sapientiam et potentiam interimere conatur.* C'est le raisonnement de saint Augustin (lib. *De lib. arbitrio et de peccator. meritis et remiss.*), et après lui de saint Bernard.

Allons encore plus avant. Le péché tâche d'anéantir Dieu dans le fonds de son essence et dans ses perfections, par une antipathie nécessaire et inévitable ; Dieu est le premier de tous les êtres, le principe et la fin de toutes choses : l'essence de Dieu subsiste d'elle-même, elle n'a point de principe ; elle subsiste en elle-même, sa nature est son être, elle subsiste par elle-même, elle n'a point de cause, elle n'a point de fin. Mais qu'est-ce que le péché ? C'est un néant, c'est une privation de l'être ; par conséquent antipathie nécessaire et inévitable entre l'un et l'autre.

Si l'on considère le péché dans sa cause efficiente, c'est, dit saint Augustin, une volonté défectueuse dans sa cause formelle ; c'est, dit saint Anselme, une privation de justice dans les actions, les pensées et les paroles d'un pécheur ; dans sa cause finale, c'est, dit saint Jean Damascène, une privation de tout bien. C'est donc en toutes choses un néant opposé au souverain être de Dieu.

Mais que dirons-nous des divines perfections ? Il tâche de les détruire toutes comme je viens déjà de vous le marquer en partie ; mais il est bon de le répéter encore, pour ramasser par ordre tout ce que j'ai déjà dit dans ce discours. Qu'est-ce que Dieu ? C'est un être plein de miséricorde, et la miséricorde même. Qu'est-ce que le péché ? répond saint Ambroise. C'est un néant plein de cruauté, et la cruauté même. *Crudelitate plenum, imo et ipsa crudelitas.* Pauvre homme, qui que tu sois, qui fais une partie de mon auditoire, si tu es en péché mortel, je voudrais que tu visses la cruauté et le carnage que ce péché a faits dans ton âme ; comme il a noirci ton entendement, comme il a ensanglanté ta volonté, comme il a mis le désordre dans ton appétit inférieur, comme il a troublé et renversé ta mémoire ; jamais ca-lavre n'a été plus déchiré par des bêtes féroces.

Qu'est-ce que Dieu ? C'est une souveraine justice. Qu'est-ce que le péché ? C'est une souveraine injustice. Si tu ne sens point

cette injustice, lève les yeux sur Jésus-Christ et vois celle qu'il lui a faite. Quand un Dieu est réduit à la mort, quand il verse la dernière goutte de son sang, c'est là un effet du péché. Ah péché ! je ne te puis comprendre : un Dieu qui t'a pu sentir peut seul expliquer ce que tu es.

Qu'est-ce que Dieu ? C'est notre Créateur, notre Conservateur, notre Rédempteur ; c'est à lui par conséquent que nous devons tout amour, tout honneur, toute reconnaissance : et cependant c'est cet amour, cet honneur, cette reconnaissance que le péché lui ôte pour les transporter au démon et aux créatures. N'est-ce pas là anéantir autant que l'on peut la Divinité ? C'en est là assez ; tirons en peu de mots quelque fruit de ce discours.

Intelligite hæc omnes qui obliviscimini Deum. Vous qui avez oublié Dieu, entendez toutes ces vérités. Hélas ! y en a-t-il quelques-uns qui aient oublié Dieu ? Y en a-t-il quelques-uns qui aient tâché d'anéantir Dieu ? *Intelligite hæc omnes, etc.* Rois, monarques, empereurs, princes, ministres, grands hommes d'Etat ; *intelligite hæc*, juges, magistrats, marchands, soldats, artisans, écoutez ces étranges vérités, et ressouvenez-vous que le péché est appelé mortel, parce qu'il fait mourir votre âme, Jésus-Christ et Dieu. Mes chers enfants, ma chère paroisse, entretenez-vous tous les jours dans ces pensées, et faites-en votre profit.

Saint Pierre, prêchant devant les Juifs, leur dit : Mes chers amis, mes frères et mes compatriotes, je vous prie de m'écouter, et de me donner audience. *Viri Israelitæ, audite verba mea.* N'avez-vous point ouï parler de Jésus de Nazareth, qui a fait tant de miracles, et qui par ses prodiges a montré qu'il était approuvé de Dieu ? Ne savez-vous pas qu'il a été mis et attaché à une croix ? Or c'est vous-mêmes qui l'y avez attaché ; ce sont les mains des méchants et les vôtres qui l'ont fait mourir. Saint Pierre n'eut pas sitôt dit ces paroles, que la douleur s'empara de leur cœur, et que, se regardant les uns les autres, ils s'écrièrent ; *Viri fratres, quid faciemus ?* Que ferons-nous après avoir commis un si grand crime ? Parlez, grand apôtre, que ferons-nous ? *Pœnitentiam agite.* Faites pénitence, leur répondit-il, voilà le seul remède que je trouve.

Je me trouverais bien heureux, mes chers auditeurs, si ce que je viens de dire du péché mortel avait produit la même douleur dans vos âmes. Parmi tant de peuples qui m'écoutent, il n'y a personne peut-être, à la réserve de quelques petits enfants, qui n'ait fait mourir plusieurs fois Jésus-Christ par ses propres mains, *per manus proprias.* Vous l'avez fait mourir par vos passions déréglées, par votre attachement à la créature, par l'oubli et le mépris de Dieu, par le mauvais usage de toutes les parties de votre corps et de toutes les puissances de votre âme. Que ferez-vous donc, *Quid faciemus ?* Allez le demander à la mort. O mort, que faut-il que je fasse ? Allez le demander

au jugement de Dieu. Jugement de Dieu, que faut-il que je fasse ? Allez consulter l'enfer. O enfer, lieux ténébreux des damnés, combien y en a-t-il dans tes abîmes qui ont moins péché que moi, que faut-il donc que je fasse ? Allez consulter l'éternité. O éternité, que faut-il que je fasse ? Allez consulter la vengeance de Dieu. Vengeance divine, que faut-il que je fasse ? Allez consulter toute l'Écriture et tous les Pères. *Quid faciemus ?* Que faut-il que je fasse ? Consultez tout cela et vous n'entendrez point d'autre réponse Que celle-ci : *Pœnitentiam agite*, faites pénitence, pleurez vos péchés ; n'épargnez ni jeûnes, ni haïres, ni disciplines ; retranchez de votre sommeil et de vos plaisirs, passez une partie de la nuit en prières.

Mais toi, prédicateur, sera-t-il dit que tu apprendras à tes auditeurs ce grand remède, et que tu ne t'en serviras point ? O mon Dieu, je suis un grand pécheur, et je vous ai grièvement offensé, mais je veux vous faire une réparation publique et une amende honorable à la vue du ciel et de la terre. Je vous ai fait mourir, divin Jésus, j'ai tâché de vous anéantir, adorable Divinité, mais je vous en demande pardon, et pour moi et pour toute ma paroisse. J'accepte pour cet effet toutes les peines qui sont dues au péché dans le temps et dans l'éternité ; déchargez sur moi, divin Jésus, votre vengeance, mais effacez mon péché. Je n'oublierai jamais que j'ai mérité la mort, mais n'oubliez pas aussi que vous avez mérité mon pardon. Je n'oublierai jamais que je dois faire pénitence, mais n'oubliez pas aussi que vous avez promis de vous réconcilier avec ceux qui la feraient bien ; et c'est ce qui me fait espérer que vous laverez mes péchés dans votre sang, et que les ayant effacés, vous me donnerez votre bénédiction en ce monde et votre gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON VIII.

SUR LE PÉCHÉ MORTEL.

Du premier effet du péché, qui est l'aveuglement.

Cecidit corona capitis nostri : Væ nobis quia peccavimus (Thren., V).

La couronne que nous avions sur la tête est tombée à nos pieds : Malheur à nous, parce que nous avons péché.

Quand je me serais contenté de vous dire que le péché est appelé mortel, parce qu'il fait mourir l'âme de celui qui le commet, qu'il est l'auteur de la mort de Jésus-Christ, qu'il l'expie, et qu'il porte sa rage contre Dieu, qu'il tâche d'anéantir, je croirais vous en avoir assez fait connaître l'énormité. Péché mortel, que tu es détestable ! Péché mortel, bourreau de nos âmes, sanglant meurtrier de Jésus-Christ, barbare assassin de la Divinité, que tu as de cruauté !

Voilà, mes frères, ce que vous avez entendu dans le dernier discours que je vous en ai fait ; mais il faut que j'entre davantage en matière, et que je vous donne une idée encore plus étendue de cette cruauté du pé-

ché dans l'âme du pécheur, en vous montrant trois funestes effets qu'il y produit, dont le premier est l'aveuglement de son esprit ; le second l'endurcissement de son cœur ; le troisième le trouble et la désolation qu'il laisse dans toutes ses puissances. Quand un Chrétien est en grâce, le Saint-Esprit l'éclaire de ses lumières, parce qu'il est un esprit de vérité ; il rend son cœur sensible aux moindres vices, parce qu'il est un esprit de piété, et il lui donne des consolations intérieures, parce qu'il est un esprit de douceur, et que, selon l'apôtre, la joie et la paix sont les fruits de sa présence.

DIVISION.

Mais quand ce Chrétien est en état de péché mortel, et principalement quand il croupit habituellement, et qu'il persévère dans ce péché, ce n'est plus qu'erreur et ténèbres dans son esprit, que rébellion et dureté dans son cœur, que trouble et soulèvement de passions dans son appétit. Expliquons bien ces trois importantes vérités dans les trois discours que nous en ferons ; et pour commencer par l'aveuglement, voici mes deux propositions : la première, que cet aveuglement est la juste peine et l'effet naturel du péché ; la seconde, qu'à proportion que ce péché est grand, à proportion cet aveuglement s'augmente et se multiplie. Vous ne péchez jamais que vous ne vous aveugliez ; plus vous péchez, plus vous vous aveuglez, et c'est ce qui me donnera occasion de vous montrer en peu de paroles dans ma première partie ce que c'est que cet aveuglement du pécheur, afin de pouvoir vous expliquer plus au long dans la seconde quelles en sont les circonstances et les degrés. Voilà tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT

Le Saint-Esprit se sert d'une admirable expression pour nous apprendre que le péché aveugle toujours celui qui le commet, quand il dit que l'erreur et les ténèbres sont créées avec les pécheurs : *Error et tenebræ peccatoribus concreatæ sunt*. Les uns et les autres sont d'une même date, et ils subsistent en même temps. Qui dit péché, dit ténèbres spirituelles, et qui dit ténèbres spirituelles, dit péché.

L'auteur du Livre de l'Ecclésiastique explique cet aveuglement en différents termes *Sapientis oculi in capite ejus (Eccli., II)*, l'homme sage a des yeux à sa tête, c'est-à-dire qu'il considère ses actions, qu'il examine ce qu'il veut faire avant que de l'entreprendre ; que quand il a commencé il en a prévu les suites, et que quand il poursuit ce qu'il a projeté, il repasse par-dessus ses actions, et consulte en toutes choses les règles de la prudence. Le fou en fait-il de même ? Non, répond le Saint-Esprit ; au contraire, c'est un aveugle, un téméraire qui commence, qui continue et qui achève toutes ses actions dans les ténèbres et dans l'obscurité. Or quel est ce sage si ce n'est l'homme juste, et quel

est ce fou si ce n'est le pécheur, dit saint Jérôme, et par conséquent le propre effet du péché est d'aveugler.

Je ne puis mieux vous faire voir son aveuglement que par une figure fort naturelle que j'ai trouvée dans le livre des Juges en la personne de Samson. Les Philistins, qui avaient fait souvent de vains efforts pour se saisir de lui, et qui s'étaient servis de la perfide Dalila pour l'arrêter, vinrent enfin à bout de leurs projets. Cette malheureuse femme l'endormit dans son sein, et ayant appris de lui que sa force était dans ses cheveux, elle le fit raser et le livra entre les mains de ses ennemis : *At illa dormire eum fecit super genua sua, et in sinu suo reclinare caput, vocavitque tonsorem et rasis septem crines ejus, etc.* (Judic., XVI)_a Dès qu'ils l'eurent en leur puissance, la première chose qu'ils firent fut de lui crever les yeux, *statim eruerunt oculos ejus*. Ils l'amènèrent ensuite à Gaza chargé de chaînes, et le jetèrent dans une prison : *Et duxerunt Gazam vincetum catenis et clausum in carcere molere fecerunt*.

Remarquez ici, je vous prie, non-seulement le principe, mais encore tous les effets du péché. D'où vient le péché, et qu'est-ce qui le produit ? C'est un attachement à la créature, qui endort l'homme dans son sein, qui l'attire par de faux plaisirs, qui le tient dans l'oisiveté et dans la mollesse, qui l'amuse, qui le trompe, et qui enfin l'abandonne à la discrétion de ses ennemis : voilà le principe et la cause du péché. Mais quels en sont les effets ? Considérez-les dans la personne de Samson. Les Philistins le menèrent à Gaza chargé de chaînes : voilà la faiblesse et l'infirmité de la liberté ; ils l'enfermèrent dans une prison d'où il ne pouvait sortir : voilà l'endurcissement de la volonté ; mais, *statim eruerunt oculos ejus*, la première chose qu'ils firent fut de lui arracher les yeux : voilà l'aveuglement de l'esprit, par où le péché commence.

Or, cet aveuglement spirituel vient de la perte de la grâce, qui est appelée lumière en deux sens. Premièrement, parce qu'elle est une disposition à la lumière de gloire ; cette grâce étant une gloire commencée, comme la gloire est une grâce consommée ; et de là vient que chez l'apôtre saint Paul ce mot de grâce est quelquefois changé en celui de gloire : *Omnes egent gloria Dei*, tous ont besoin de la grâce de Dieu.

Secondement, la grâce est appelée lumière, parce qu'elle est une participation et un écoulement de la lumière personnelle et substantielle, qui est le Verbe, que saint Jean appelle la vraie lumière. Or, cette grâce nous est ôtée par le péché, et par conséquent nous perdons cette lumière ; et ainsi le propre du péché est de nous aveugler.

Voulez-vous voir le pitoyable état d'une âme dans le péché ; figurez-vous, dit saint Augustin, l'ancien chaos dont il est parlé dans la Genèse. Qu'est-ce que le monde était avant la création ? *Terra erat inanis et vacua et tenebræ erant super faciem abyssi* ; la terre

était vide et inutile, et les ténèbres étaient répandues sur la face de l'abîme. Tous les royaumes, tous les Etats, toutes les provinces, tous les empires, tout cela n'était que ténèbres.

Triste, mais véritable figure d'une âme dans l'état du péché. C'est une terre vide et inutile, dit saint Augustin, parce qu'elle n'a rien, et qu'elle ne peut rien avoir d'elle-même. C'est une terre pleine de ténèbres et couverte d'obscurité, parce qu'elle est privée de la vraie lumière, qu'elle est aveugle dans toutes ses puissances et dans toutes ses facultés.

C'est là l'effet que produit le péché, et ce qui a donné quelque lieu à saint Augustin de remarquer que le Fils de Dieu a choisi pour le temps de sa naissance le temps où les jours commencent à croître et le soleil s'élever sur notre horizon, pour nous apprendre que quand ce soleil de justice entre dans une âme, elle y porte la lumière de sa grâce ; et il remarque en même temps que, quand cet Homme-Dieu mourut sur le Calvaire, les ténèbres étaient répandues par toute la terre, comme pour nous avertir que, quand le pécheur la fait mourir dans son âme, elle est toute couverte d'obscurité et de ténèbres. Il est donc vrai que le propre du péché est d'aveugler celui qui le commet ; c'est pourquoi je ne m'arrête pas à établir d'autres preuves de cette vérité, ayant des choses plus considérables à vous expliquer dans la suite, je veux dire les caractères et les degrés de cet aveuglement.

SECOND POINT.

Le premier degré de cet aveuglement est (comme je vous ai déjà fait remarquer en passant) une privation et une pure perte de la lumière de la grâce qui nous rend enfants de Dieu : *Auferetur ab impiis lux mea*, moi qui suis Dieu, et qui donne aux créatures leurs grâces et leur perfection, je proteste que lorsqu'ils tomberont dans le péché je leur ôterai mes lumières. Eh ! quelles lumières ? 1^o la lumière de la grâce, lumière surnaturelle qu'une âme a reçue dans les eaux du baptême, que les Pères ont appelé pour cet effet un sacrement, non-seulement de régénération, mais encore d'illumination ; 2^o les lumières de la foi ? mais suspendez ici vos jugements, et attendez que je m'explique. Je sais que le péché n'ôte pas l'habitude de la foi ; et le concile de Trente a fulminé anathème contre ceux qui le disent ; mais quoique le péché n'ôte pas cette habitude, il ne laisse pas de l'affaiblir tellement, qu'on n'a plus qu'une foi morte et destituée de bonnes œuvres ; et cette foi sans les œuvres ne justifie pas un Chrétien ; 3^o le péché ôte les lumières des vérités pratiques qui conduisent à la science du salut. En effet, d'où vient qu'on voit une si grande différence entre un Chrétien et un Chrétien ? L'un règle sa vie sur les maximes de l'Evangile, et l'autre, quoiqu'il les croie, ne les règle pas sur elles. L'Ecriture sainte nous enseigne que les richesses sont des obstacles

au salut : ma vie est-elle établie sur cette créance ? Ma foi m'enseigne que les honneurs et les grandeurs du monde sont, lorsqu'on en abuse, des abominations devant Dieu. Je le crois ; mais ma vie est-elle établie sur cette règle ? Voilà de quelle manière raisonne et agit un vrai Chrétien ; mais celui qui n'en a que le nom, et qui s'est aveuglé par ses péchés raisonne-t-il et agit-il de même ? Au contraire il semble qu'il a entrepris de détruire toutes les maximes de la foi, et toutes les vérités pratiques de l'Evangile. D'où vient cela ? N'a-t-il pas la foi spéculative ? Oui ; mais son péché lui ôte le moyen d'en faire un saint exercice et de tourner les maximes chrétiennes à son usage.

Je n'en veux point de preuve plus convaincante que ce que le Saint-Esprit fait dire aux pécheurs dans ses divines Ecritures : *Ergo erravimus a via veritatis*, nous sommes écartés de la voie de la vérité ; ce chemin qui était ouvert aux autres, nous a été fermé par notre malice ; nous nous sommes aveuglés nous-mêmes, et par un juste jugement de Dieu, la lumière de la justice n'a pas lui sur nos têtes, *Et lumen justitiæ non illuxit nobis*. Voilà le premier degré de l'aveuglement des pécheurs.

Le second degré d'aveuglement où le péché réduit une âme, c'est de ne pas voir au milieu de la lumière. On peut ne pas voir en deux manières, ou parce que la lumière manque à un homme, ou parce qu'il manque lui-même à la lumière. Quand un homme qui aurait les meilleurs yeux les ouvrirait dans une nuit obscure, il ne verrait pas, parce que la lumière lui manquerait ; et quand un aveugle en plein midi ouvrirait les siens, il ne verrait pas non plus, parce qu'il manquerait à la lumière.

Or, le second degré de l'aveuglement du pécheur, c'est de ne pas voir au milieu de la lumière. Cela est-il vrai ? écoutez le Prophète Ezéchiel. De quoi vous plaignez-vous, saint Prophète ? Je me plains de ce que je conduis un peuple revêché, inconstant, opiniâtre, qui ne veut suivre que ses sentiments ; qui a des yeux pour voir et qui ne voit pas : *qui oculos habent ad videndum, et non vident* (Ezech., XXII). Comment entendez-vous cela ? S'ils ont des yeux pour voir, pourquoi ne voient-ils pas ? et s'ils ne voient pas, comment dites-vous qu'ils ont des yeux ? Ils en ont pour voir les choses corporelles et sensibles, mais ils n'en ont point pour voir les choses spirituelles et divines.

Nous avons une figure assez naturelle de cette vérité dans le premier livre des Rois : Naas, voulant soumettre à ses lois la ville de Jabès, mit une puissante armée sur pied. Les habitants de cette ville, ayant appris sa marche et son dessein, lui députèrent des ambassadeurs pour le prier de faire alliance avec eux : *Habeto nos fœderatos, et serviemus tibi* : regardez-nous comme vos alliés, et nous promettons de vous rendre de bons services. Oui, leur répondit-il, je le veux bien ; mais ce sera à condition que je vous ferai arracher à tous l'œil droit : *Faciam vo-*

biscum fœdus, et eruam vestrum omnium oculos dextros.

Etrange figure de ce qui se passe dans le pécheur ! Quand le démon veut le soumettre à son empire, la chair ne manque pas de venir au-devant de lui ; recevez-nous dans votre alliance, nous ferons ce que vous voudrez. Mais que répond le démon ? Je le veux bien, à condition néanmoins que je vous arracherai à chacun l'œil droit. Je vous laisserai le gauche pour voir les plaisirs, les honneurs et les vanités du siècle ; mais pour les pensées de l'éternité, pour les vérités de la religion, pour les maximes qui regardent votre conduite spirituelle, je vous arracherai l'œil droit. Pécheur, tel est le pacte que tu as fait avec le démon, tu t'es donné à lui, tu lui as fait serment de fidélité ; mais voilà de quelle manière il t'a traité : il veut bien que tu voies ce qui peut te perdre, mais il ne veut pas que tu voies ce qui peut te sauver.

Sur ce principe, combien voyons-nous de politiques qui sont très-adroits, et très-instruits dans les affaires de l'Etat, qui savent les secrets des princes, et qui vont pénétrer jusque dans les desseins de leurs voisins, et qui avec tout cela ne connaissent rien dans les affaires du ciel, et les moyens de leur salut ? Combien de personnes élevées dans les magistratures, qui savent toutes les lois, les coutumes et les moindres formalités du Palais, et qui sont aveugles dans la discussion et la décision du plus important de tous les procès, qui est celui qui regarde leur salut ? Combien de gouverneurs de villes et de provinces qui sont très-intelligents dans l'art de tenir les peuples soumis à leur souverain, et qui ne savent rien moins que celui de soumettre leur chair à l'esprit, et leur esprit à Dieu ? Combien de marchands qui sont très-habiles dans le négoce, qui savent les mesures et les poids, qui tiennent de bons registres pour les commerces qu'ils ont dans les royaumes étrangers, et qui ne sauront pas quelquefois les premiers éléments de leur religion, et encore moins ce grand secret de négocier avec Dieu, et de faire valoir le talent qu'ils en ont reçu ? Est-ce que je blâme la pénétration de ces politiques, l'habileté de ces magistrats, l'adresse de ces gouverneurs, l'expérience et l'usage de ces marchands ? Non sans doute ; mais ce que je blâme, et ce dont je me plains, c'est qu'ils n'ont que l'œil gauche ouvert, et qu'ils ont permis au démon de leur arracher le droit.

Le troisième degré d'aveuglement, c'est d'être rebelle à la lumière. En quelque abîme de péché que l'homme soit tombé, il ne peut pas empêcher que les rayons de la grâce ne viennent à lui, mais il peut les rejeter. Voilà pourquoi saint Augustin dit qu'il y a deux sortes de grâces, l'une qui opère en nous sans nous, et l'autre qui opère en nous avec nous. Quand Dieu répand sa lumière dans l'entendement d'un pécheur, il opère en lui sans lui, il ne lui demande pas sa permission pour lui faire

connaître sa vérité ; mais pour produire le fruit qu'il en prétend, il a besoin de son consentement. Or, quand le pécheur est tombé dans cet aveuglement, il résiste à la lumière de Dieu, il se moque de ses inspirations et de ses remontrances.

Remarquez que ce malheur arrive à deux sortes de personnes : 1° aux superbes, qui ne peuvent captiver leurs esprits pour croire les vérités qui sont basses et humiliantes. De là vient que saint Augustin a dit que la philosophie, qui est ordinairement présomptueuse, entêtée et enflée d'orgueil, est la mère de la rébellion et des hérésies ; 2° ce malheur arrive aux personnes engagées dans l'habitude du péché. Comme la foi leur fait voir la vérité, et qu'elle leur offre de puissants remèdes à leurs désordres, leur conscience les pique et les déchire ; et cependant, comme par un long usage, ils persévèrent dans leurs iniquités, ils ne veulent ni changer de vie, ni écouter les reproches de leur conscience, résistent sans cesse aux mouvements de la grâce, et disent à Dieu dans leurs cœurs : Retirez-vous de nous, nous ne voulons ni connaître vos voies ni les suivre. Cette opiniâtre résistance s'est formée par l'habitude, cette habitude s'est contractée par de continuelles oppositions à la grâce ; et ainsi s'étant changée comme en nature, il arrive que, soit qu'on dorme, soit qu'on veille, soit qu'on agisse, soit qu'on se repose, on est dans une continuelle opposition aux lumières de Dieu.

Le troisième degré d'aveuglement où le péché réduit celui qui le commet, vient du second, et c'est lorsque ce pécheur est réduit à cette extrémité, qu'il peut à peine faire le discernement de la vérité, et qu'il prend pour elle le mensonge : *Malheur à vous qui appelez le bien, mal, et le mal, bien* ; mais pourquoi malheur ? Parce qu'on est dans le dernier dérèglement, qu'on confond les choses qui sont essentiellement contraires, qu'on prend les ténèbres pour la lumière, et la lumière pour les ténèbres ; qu'on a la raison entièrement dérégée, et le bon sens tout corrompu : n'ayant point de plus sensible marque de réprobation, que quand on prend le mensonge au lieu de la vérité.

Dieu, voulant se venger des péchés des Israélites, après les avoir menacés de les faire souffrir de si effroyables supplices, que ceux qui en entendraient parler en frémiraient même d'horreur, et qui audierit, *tinnient aures ejus*, conclut enfin par ces paroles : *Propheta prophetizabunt mendacium et sacerdotes applaudent manibus*. Le désordre sera si grand, que les prophètes prêcheront le mensonge, que les prêtres leur applaudiront, et *taliam amabit populus*, et que le peuple aimera ces nouveautés qui flatteront leur chair, et charmeront leurs sens. mais qu'arrivera-t-il de tout cela ? *Quid erit in novissimo ?* Rien, *nihil*. Ce misérable peuple, aveuglé de la sorte, demeurera dans son aveuglement, il s'y plaira, il ne voudra pas en sortir, il se déliera de tous ceux qui

voudront l'instruire ; il a pris le mensonge pour la vérité, et la vérité pour le mensonge ; il aime ses ténèbres, il y demeurera.

Voilà ce que j'appelle, après tous les Pères, la plus évidente marque de la réprobation d'une âme. Quand le pécheur qui offense Dieu reconnaît sa faute, il y a lieu d'espérer, il peut faire pénitence, et retourner dans la voie de laquelle il s'est écarté ; mais depuis qu'il prend le mal pour le bien, le mensonge pour la vérité, c'en est fait, il ne se convertira jamais sans miracle.

Voulez-vous voir dans l'Ecriture sainte quelque figure de ce déplorable aveuglement ? Isaac étant au lit de la mort demanda qu'on lui fît venir son fils aîné pour lui donner sa bénédiction. Jacob, par la persuasion de sa mère ayant couvert ses mains de peaux de bête, s'approcha de ce bon homme, et lui parla. Jacob le toucha. *Et palpato eo dixit : Vox quidem, vox Jacob est, manus autem sunt Esau*, et l'ayant touché, il dit : Mon fils, à l'entendre parler, il semble que c'est Jacob, mais en touchant tes mains je trouve que c'est Esau.

Pourquoi Isaac se trompa-t-il, puisque l'ouïe est le plus subtil, le plus pénétrant et le plus difficile à tromper de tous les sens, au lieu que l'attouchement est le plus grossier et le dernier de tous ? C'est qu'il était aveugle à l'extrémité. Trop véritable figure de l'état où est réduit le pécheur dans son aveuglement. Que je dise à un pécheur de cette nature : N'êtes-vous pas persuadé des vérités chrétiennes ? N'êtes-vous pas persuadé qu'il faut vivre conformément aux maximes de l'Evangile, pour bien mourir ? qu'il n'y a rien à craindre que le péché, qu'il faut plutôt perdre vie, biens, honneur, que d'en commettre un seul ? N'êtes-vous pas persuadé de tout cela ? Oui, me répondra-t-il ; d'où vient donc que vous menez une vie si criminelle et si libertine ? D'où vient que, sachant que l'impureté est un péché, que les voleurs, les médisants, les envieux, les détracteurs, les vindicatifs, les ivrognes, les emportés, n'entreront jamais dans le royaume du ciel, vous vous abandonnez à tous ces désordres ?

C'est qu'au préjudice de l'ouïe qui est le sens consacré à la parole de Dieu, vous vous en rapportez à l'attouchement des choses sensibles. Vous touchez cette belle personne, et vous vous corrompez avec elle ; vous touchez à ce bien d'autrui, et vous voulez le retenir ; vous touchez à cette réputation, et vous voulez la déchirer ; vous touchez à cet ennemi, et vous voulez qu'il périsse ; vous ruinez ses affaires, vous lui suscitez de mauvais procès, vous le rendez suspect à ses amis, vous enragez de sa prospérité, et vous souhaitez que tout le monde le haïsse comme vous le haïssez vous-même.

C'est donc l'attouchement aux choses sensibles qui vous aveugle et qui vous perd. Quand vous prêtez l'oreille aux vérités divines, vous dites : Voilà Jacob, voilà la voix de Jésus-Christ ; mais quand vous touchez les créatures, vous vous écriez : Voilà

mon fils Esaü, venez que je vous donne ma bénédiction, venez que je vous embrasse; retirez-vous, vérité, venez, mensonge; retirez-vous, Jésus-Christ, venez, créatures; retirez-vous, vertus, venez, péché; ah! quel plus grand malheur, et quel plus déplorable aveuglement!

Il y a cependant d'autres degrés de cet aveuglement que je passe, pour venir à un dernier qui est très-ordinaire dans le monde, et qui me paraît d'autant plus funeste, qu'on ne s'en aperçoit presque jamais. Cet aveuglement consiste dans une fausse et pernicieuse opinion qu'a le pécheur, que son bonheur est achevé quand il réussit dans ses desseins, quand tout lui rit dans le monde, et qu'il se persuade qu'il a encore quelque temps à vivre, pour jouir de sa bonne fortune et des fruits de ses injustices. Tu crois que tu es bienheureux, et moi qui suis ton Dieu, je te dis que tu es malheureux; tout te vient à souhait, tu nages dans les plaisirs, tu te portes bien: et moi je te dis que tu n'as plus que trois jours à vivre, pour commencer ta malheureuse éternité.

Prophète, il est temps que je me venge et que je te venge, dit Dieu à Jérémie. *Judicabo causam meam, et ulciscar ultionem tuam* (Jérém., LI). Je jugerai ta cause et la mienne, et je tirerai vengeance de l'une et de l'autre: on t'a méprisé et moi aussi, mais je les punirai lorsqu'ils y penseront le moins. *Inebriabo populum ut dormiat*. Je les enivrerai afin qu'ils s'endorment; je souffrirai que leurs affaires leur réussissent, qu'ils soient dans la prospérité et dans l'abondance, afin qu'enivrés de plaisirs ils s'assoupissent et ne se méfient de rien.

Ne prenez pas ceci, mes frères, pour un assoupissement, une insensibilité et un aveuglement qui viennent directement de Dieu; il souffre seulement ces peines, et il les permet. Mais voyez à quoi elles se terminent: *Deducam vos quasi agnum ad victimam*; occupés qu'ils seront de leur bonne fortune, satisfaits de leur prospérité, et enivrés de leurs plaisirs, je les mènerai à la mort, comme on mène un agneau à la boucherie. Petit animal, où vas-tu? tu vas sautant, et tu ne sais pas que tu vas à la mort. Voilà ce que je ferai à ces pécheurs aveugles; ils s'endormiront dans le sein de la volupté, ils joueront, ils danseront, ils se réjouiront, ils feront bonne chère, ils boiront des vins délicats, ils s'inviteront tous à une joie commune, et lorsqu'ils croiront leur bonheur achevé, je commencerai l'exécution de leur malheur.

Il n'y a personne qui ne déplore la misère de Saül, et qui ne s'étonne ou de la manière que Dieu l'a réprouvé, ou du temps et des circonstances de sa réprobation. Pendant toute sa vie il ne lui est jamais arrivé qu'une fois de vouloir triompher, et faire paraître sa grandeur. Il venait de gagner une bataille considérable, il se voyait maître de ses ennemis, tout le monde lui applaudissait: et sentant au dedans de lui d'extraordinaires mouvements de joie, il voulut paraître dans un char de triomphe à la vue de

tous ses sujets. Mais hélas! au même moment qu'il ordonna qu'on lui fit ce char, *erexit fornicem triumphalem*, et qu'on lui rendit les honneurs qu'il croyait mériter, Dieu dépêcha Samuël pour lui déclarer qu'il le dépouillait de son royaume.

Prince infortuné, vous croyez votre bonheur achevé et votre félicité accomplie: vous ordonnez qu'on vous prépare un char de triomphe, et qu'on vous fasse une magnifique entrée; c'est dans ce même moment qu'on vient vous annoncer, de la part de Dieu, que vous perdrez bientôt et vos Etats et la vie.

A combien de personnes la même chose est-elle arrivée? Pauvre plaideur, après l'être longtemps consumé en frais, après avoir perdu si souvent ton repos et quitté tes plaisirs, tu as enfin gagné ton procès; tu te crois heureux, tu fais déjà de grands projets, tu t'imagines déjà être aux portes de ton ennemi, pour les enfoncer et te saisir de ce qu'il a: et tu ne t'aperçois pas que la mort est à ta porte, et que pour avoir corrompu ce juge, fait ces faussetés, médité la ruine de la partie adverse, tu vas être précipité dans les enfers. O l'étrange aveuglement! tu t'imaginais être au haut de la fortune, mais te voilà bien bas.

Et toi, riche malheureux, qui nageais dans les plaisirs et la bonne chère, qui depuis quelques années avais ajouté tant de terres à tes maisons, afin que tu n'eusses plus de voisin qui te fit ombrage; toi qui depuis peu avais pillé la veuve et l'orphelin; et qui te persuadais devoir jouir paisiblement du fruit de tes concussions et de tes usures: c'est dans ce même moment que la justice divine, qui t'a laissé dans ton aveuglement, t'arrête; c'est dans ce même moment qu'elle t'envoie te dire: Mon ami, fais ton testament, reçois les sacrements, restitue le bien qui ne t'appartient pas, car demain tu ne seras plus au monde. *Dispone domui tuæ, cras enim morieris*. Je trouve ta femme et tes enfants tout éplorés: avant-hier tu te portais bien, tu étais au milieu de ta famille et de tes amis à te divertir, tu commençais à goûter les douceurs de la vie et à voir ta fortune faite; et aujourd'hui te voilà dangereusement malade, les médecins désespèrent de toi, et demain tu ne seras plus en vie: *Cras enim morieris*. Hélas dans quel aveuglement étais-tu? Tu te flattais du bon succès de tes affaires et d'une parfaite santé; et te voilà à deux doigts de la mort.

Mais encore, Monsieur, avant que de mourir, rendez témoignage à la vérité, et souffrez que je vous fasse connaître votre aveuglement. Cent mille livres de rente que vous aviez acquises vous ont-elles rendu plus heureux? Ah! si j'avais eu seulement dix mille francs pour tout bien, j'aurais été plus content. Ce mariage de cent mille écus pour ce fils et pour cette fille vous a-t-il donné plus de satisfaction? Ah! si Dieu avait rendu stériles les entrailles de ma femme, j'aurais à présent moins de douleur. Vous avez eu de grandes charges, en mourrez-vous plus

satisfait ? Si je n'avais eu qu'une houlette et trente ou quarante brebis à mener paître, je mourrais plus heureux. D'où vient donc que vous étiez auparavant si joyeux, si satisfait de vous-même et de votre fortune ? C'est que j'étais aveuglé, et que je regardais cette prospérité comme un vrai bonheur.

Je ne dis rien sans fondement, j'entends chez Isaïe ces pécheurs aveugles qui se flattent d'une longue vie, et qui dans ce même moment se trouvent étrangement surpris. Quand le fléau de Dieu qui frappe tant de gens viendra à passer sur vos têtes, il ne vous touchera pas. *Flagellum inundans cum transierit, non veniet super nos (Isai., XXVIII)*. Nos maisons et nos personnes sont à l'abri des calamités publiques ; nous sommes puissamment riches, tout nous réussit, nous nous portons bien. Mais pourquoi ce fléau ne vous frappe-t-il pas ? *Quia posuimus mendacium spem nostram et mendacio protecti sumus* ; parce que le mensonge est notre espérance, et que c'est lui qui nous protège.

Étrange protection, funeste asile ! David dit que la vérité de Dieu est un bouclier qui le couvre, une lumière qui l'éclaire, un appui qui le soutient, et les pécheurs aveuglés disent que le mensonge est leur espérance, que les ténèbres leur servent de guides et que leur aveuglement les protège. *Posuimus mendacium spem nostram, et mendacio protecti sumus*. Nous avons fait une alliance avec le monde, et nous avons mis notre espérance dans ses promesses. Moi j'ai mis mon espérance en cette charge, moi en cette terre, moi en cette faveur : et maintenant qu'il nous faut dire adieu à toutes les créatures, nous n'avons point d'autre appui que le mensonge : *Mendacio protecti sumus*. Mon pasteur, vous me dites des paroles de vérité, et vous ne m'éclairez point. Jésus-Christ, vous êtes vous-même la vérité, et vous ne m'éclairez point. Ne vous en étonnez pas, malheureux, c'est que vous êtes tombés dans le dernier degré de l'aveuglement, vous prenez la vérité pour le mensonge, et le mensonge pour la vérité.

Les ténèbres qui furent répandues pendant trois jours par toute l'Égypte étaient d'étranges ténèbres. Elles étaient si épaisses, qu'il semblait qu'on les touchait au doigt, si obscures et si profondes, qu'on ne pouvait rien connaître, et qu'on eût pris du poison pour un véritable aliment. Mais les ténèbres que le péché répand dans une âme sont encore plus effroyables ; elles l'aveuglent jusques à lui faire prendre le bien pour le mal, et le mal pour le bien. Quand elle en est venue là, elle préfère la vengeance à la douceur, l'avarice à la pauvreté, l'intempérance à la sobriété, la débauche à la chasteté. Ainsi à son compte, la vengeance est la vertu des gens de cœur, et la douceur l'insensibilité des lâches : l'avarice est une épargne honnête pour ne pas tomber dans la misère, et la pauvreté la dernière de toutes les disgrâces. L'intempérance est une réjouissance permise, pendant que la sobriété est pros-

crite, et quand on méprise ceux qui se tiennent dans les bornes d'une chasteté chrétienne, on loue et on se range du parti des libertins, qui aiment (à ce qu'ils disent) la société et le beau monde. Qui eût jamais cru que l'aveuglement des pécheurs les eût portés à tous ces excès dont je viens de vous parler

Après tout ce que je viens de vous dire, c'est à vous, mes frères, à vous interroger sur tous ces chefs et à voir si vous n'êtes coupables d'aucun de ces aveuglements. Avez-vous cette science du salut qui vous est si nécessaire, et en faites-vous votre essentiel et votre capital ? Au contraire ne tombez-vous pas sur ce sujet en d'épouvantables illusions ? Avez-vous l'œil bon pour les choses qui regardent votre sanctification et les biens éternels ? ou au contraire, le péché et vos passions ne vous l'ont-ils pas arraché, pour ne plus voir que les faux charmes de la terre et les pernicieuses beautés des créatures ? Combien de fois vous est-il arrivé de résister aux inspirations de Dieu, et de ne donner qu'un léger et froid consentement aux vérités chrétiennes ? Jésus-Christ vous dit que ce que vous ferez au moindre des siens, il se le tiendra fait à lui-même ; vous le croyez, et cependant vous n'en êtes ni plus pitoyables envers les pauvres, ni plus portés à les secourir. Vous ne plaignez pas cent écus pour vous divertir, et vous plaignez vingt sous que vous donnez, soit par complaisance, soit par importunité, aux membres de Jésus-Christ.

Je ne descends pas dans les autres degrés de l'aveuglement spirituel : Dieu veuille que vous n'en soyez pas coupables, et qu'étant à deux doigts de la mort, vous ne viviez pas avec autant d'assurance que si vous aviez encore plusieurs années à remplir ! Pour cet effet, la meilleure prière que vous puissiez faire à Dieu est de lui dire avec le Roi-Prophète : *Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte (psal. XII)*. Seigneur, éclairez mes yeux, afin qu'il ne m'arrive jamais de m'endormir aux approches de la mort. Seigneur, si j'ai des yeux curieux et appliqués à considérer les créatures, aveuglez-les, ou du moins détournez-les de dessus ces pernicioeux objets, afin qu'ils ne voient pas une vanité et un éclat trompeur, qui ne servirait qu'à me corrompre. Mais si j'ai des yeux ténébreux, des yeux que l'habitude de mes péchés et les épais nuages de mes passions ont aveuglés : Éclairez, Seigneur, éclairez ces yeux de votre divine lumière, afin qu'ils s'ouvrent, et que voyant le danger où je me suis exposé jusqu'ici, ils ne se ferment et ne s'assoupissent plus. Vous guérites autrefois les yeux malades de Tobie, en y appliquant un peu de fiel de poisson, appliquez sur les miens le fiel des afflictions de la vie et l'amertume de la mortification chrétienne. Véritables et puissants remèdes, capables de me détromper des erreurs du siècle, et de ne me faire jeter les yeux que sur vous qui êtes mon guide en

cette vie, et qui serez ma récompense en l'autre. Amen.

SERMON IX.

SUR LE PÉCHÉ MORTEL.

Du second effet du péché, qui est l'endurcissement.

Cecidit corona capitis nostri : Væ nobis quia peccavimus (Thren., V).

La couronne que nous avions sur la tête est tombée à nos pieds : Malheur à nous, parce que nous avons péché.

Que dites-vous, Messieurs, et que pensez-vous de l'aveuglement du pécheur ? N'est-il pas vrai que c'est un état bien funeste d'avoir les yeux ouverts au milieu de la lumière et de ne la pas voir ; de passer sa vie dans une continuelle résistance aux vérités essentielles du salut, et cependant ne le savoir pas ; de prendre dans toute sa conduite la vérité pour le mensonge, et le mensonge pour la vérité ; et cependant ne s'en point apercevoir ? d'établir enfin sa fortune et son bonheur dans la même action, et dans le même moment que Dieu commence l'exécution de sa réprobation éternelle ; et cependant n'y faire aucune réflexion ?

Je vous ai fait connaître par tous ces traits quel était le malheur de cet aveuglement spirituel dont j'ai parlé ; et comme ils contribuent tous à corrompre le cœur quand l'esprit est ainsi gâté ; ou plutôt comme le cœur est déjà tout corrompu quand on est dans ce funeste état, l'ordre de mon dessein est de vous parler aujourd'hui de l'endurcissement et de l'insensibilité d'un pécheur, qui est la suite de cet aveuglement et de cette corruption.

DIVISION.

Adorable Sauveur, je n'ai ici qu'une prière à vous faire, je vous conjure par tout ce que vous avez de plus cher, que mon discours ne s'adresse qu'aux personnes absentes, et que de ce nombreux et illustre auditoire, il n'y en ait pas un qui soit réduit dans le déplorable état que je vais dépeindre. Que si néanmoins par malheur il s'y trouve quelques-unes de ces personnes endurecies, je les conjure par tout ce qui leur reste de sentiment pour leur salut, d'ouvrir, peut-être pour la dernière fois de leur vie, les oreilles de leurs corps et celles de leurs âmes, afin d'entendre et de concevoir : 1° la condition misérable d'un cœur qui n'est plus cœur, qui l'a été, mais qui ne l'est plus, par l'endurcissement qu'il a contracté ; 2° les marques certaines et infaillibles par lesquelles elles pourront connaître si elles sont en cet état de dureté, ou si elles sont prêtes d'y tomber. Voilà les deux grandes vérités que je prie le Saint-Esprit d'imprimer profondément dans vos cœurs et les deux parties de mon discours.

PREMIER POINT.

Un pécheur dont la vie n'est qu'un tissu de crimes, qui fait autant de chutes que de

pas, que Dieu, pour comble de son malheur, a rejeté de devant ses yeux et abandonné à toutes ses passions, c'est ce que le Saint-Esprit appelle un pécheur endureci, et ce qui rend sa condition la plus misérable de toutes les conditions.

Je dis que sa vie n'est qu'un tissu de crimes, une suite et un enchaînement de péchés, *Peccatum peccavit Jerusalem, propterea instabilis facta est* : Misérable Jérusalem, tu n'as pas voulu te soumettre à ton Dieu, qui t'a fait tant de faveurs et de biens ; tu l'as outragé et offensé, voilà pourquoi tu es dans une effroyable inconstance, et si tu quittes un péché, ce n'est que pour tomber dans un autre : sur quoi la glose ordinaire a dit une parole qui m'a extrêmement touché : *Quia peccator supra petram virtutum non fixit gressus suos, per diversa vitia raptatur, et de peccato in peccatum cadit.*

Depuis qu'un homme s'est détaché de la pierre angulaire et du fondement inébranlable du salut éternel, qui est Jésus-Christ, il se laisse emporter à toute sorte de vices ; il s'abandonne à tous ses désirs, et on le voit bientôt se précipiter de péché en péché. Ce regard fait naître une pensée criminelle ; à cette pensée est attaché un désir impudique ; à ce désir une volonté déterminée de commettre le péché ; à cette volonté la consommation du péché, qui est la fornication ; à cette fornication un adultère ; à cet adultère peut-être un inceste ; à cet inceste peut-être une mollesse. Voilà un enchaînement de crimes. Cet effroyable malheur arrive en trois manières, et Dieu le permet pour trois raisons : 1° Un péché mortel en produit un second, parce qu'il en est comme une disposition et une voie. C'est pourquoi il est dit dans l'Écriture que le cœur de l'impie est comme une mer orageuse, et qui bouillonne toujours : *Cor impii quasi mare fervens.* Quand la mer est agitée, un flot en pousse un autre, le second en pousse un troisième, et, en un mot, tous les flots se poussent et s'entre-choquent ensemble. Il en est de même du cœur de l'impie ; c'est une mer agitée d'orages : le premier péché en pousse un second, le second un troisième ; ils se poussent les uns les autres, et le dernier pousse à l'impénitence finale, l'impénitence à la mort, la mort à une malheureuse éternité. 2° Ce malheur arrive en ce qu'un péché devient la matière d'un autre qui le suit : c'est pourquoi Tertullien a dit que la gourmandise était la mère de l'impureté, qu'elle la produisait comme naturellement, et qu'il était presque impossible que l'ivrognerie et l'intempérance ne dégénérassent en luxure. 3° Ce malheur arrive en ce qu'un péché est la fin d'un autre. Voyez-vous cet homme ? il y a deux ans entiers qu'il garde une haine irréconciliable contre son ennemi ; il veut s'en venger, voilà la fin qu'il se propose : mais combien forme-t-il de mauvais desseins ? Combien d'envies, de médisances, de conseils, de projets, de sollicitations violentes ? Pourquoi tant de péchés ? C'est qu'il veut se venger ; il roule de

crimes en crimes jusqu'à ce qu'il soit arrivé au dernier.

L'Ecriture sainte, qui est plus éloquente que moi, nous en donne un fameux exemple en la personne de l'infortuné Amasias, roi de Juda. Ce prince, accompagné de toutes les qualités naturelles qu'on pouvait souhaiter, et selon toutes les apparences avec les meilleures dispositions, puisque jusqu'alors il avait assez bien vécu, monta sur le trône à l'âge de vingt-cinq ans. Il ne s'y vit pas sitôt élevé que l'ambition et l'orgueil se saisirent de son esprit; il voulut savoir à combien de personnes il avait droit de commander; il en trouva trois cent mille capables de porter les armes; voilà bien du monde : mais où trouverai-je de l'argent pour les soudoyer? il faut en avoir. Voilà l'injustice et l'oppression qui sont autant de tentations auxquelles il succomba. Dieu lui envoya un prophète pour le reprendre; mais son avarice et son ambition lui firent mépriser sa correction. Ce prophète le menaça de le faire mourir, et ce malheureux prince, insensible à ces menaces, renonça le vrai Dieu, et donna de l'encens aux idoles. Quelle complication de péchés! l'ambition le porta à l'avarice, l'avarice à la cruauté, la cruauté à l'idolâtrie. Il entreprit d'envahir les Etats d'Israël et d'en faire mourir le roi; mais il en fut malheureusement vaincu; il fut pris, et après avoir passé quinze ans dans la captivité, ses propres domestiques le firent mourir.

Voilà l'image d'un pécheur endurci, dont l'endurcissement consiste dans un certain enchaînement de crimes, dans une suite continuelle de méchantes actions, dans un certain flux et reflux d'iniquités, dans une fatale succession et circulation de péchés, comme l'appelle saint Augustin, en sorte qu'un pécheur endurci ne cesse de pécher que lorsqu'il cesse de vivre, et qu'il arrive aux portes de la mort éternelle.

Mais ce qui rend en second lieu cet endurcissement terrible, c'est l'abandon de Dieu, qui se retire d'un pécheur, et qui le livre entre les mains de ses passions, où pour lors rien ne l'émeut, rien ne le fléchit, rien ne l'attendrit, rien ne le touche. Impie! il y a tant de temps que tu ne peux te défendre contre les mouvements de la grâce et les remords de ta conscience, et cependant tu ne te rends pas. Tu as l'esprit et l'imagination remplis des idées de la justice de Dieu et de la sévérité de ses jugements. Tu sais qu'il est bon, mais qu'il est juste, qu'il fait miséricorde à ceux qui se convertissent à lui par la fidélité qu'ils apportent à ses grâces; mais qu'il sera enfin inexorable envers ceux qui lui résisteront toujours; et cependant tu es dans cette rébellion et dans cette obstination : ainsi que peux-tu attendre sinon qu'il t'abandonne, et qu'il te laisse dans le même état où fut autrefois Pharaon?

Quand saint Augustin (*in expositione quarundam propositionum ex Epist. ad Rom.*, n. 62) parle de ce malheureux prince, véri-

table figure d'un cœur endurci, il établit deux choses. La première, que Dieu lui avait donné plusieurs moyens de sa conversion. Combien de miracles n'avait-il pas faits pour le toucher? Combien de remords de conscience n'avait-il pas sentis? Combien de paroles n'avait-il pas données à Moïse? Combien de prodiges surprenants et effroyables n'avait-il pas vus dans son royaume : des mouches et des sauterelles gâter tous ses Etats, des fleuves se changer en sang, d'horribles ténèbres se répandre sur toute l'Egypte. Un autre que lui n'aurait-il pas été touché de ces moyens? Cependant il a abandonné Dieu, et Dieu l'a abandonné; il s'est endurci contre Dieu, et Dieu s'est endurci contre lui; en un mot, *dignum se præbuit cui cor obduraretur, præcedente infidelitate*, il a mérité que Dieu enduret son cœur à cause de son infidélité précédente.

Car il faut savoir, et c'est une doctrine constante de ce Père, que Dieu n'abandonne jamais un homme qu'il n'en ait été abandonné auparavant. *Hoc sciat fideliter et securiter dilectio vestra*. Mes frères, nous dit-il, ne vous embarrassez pas l'esprit à vouloir connaître d'où vient la prédestination et la réprobation d'une âme, d'où vient la protection de Dieu sur elle, ou son abandon : reposez-vous seulement sur cette vérité infailible, que c'est vous qui commencez le premier, et que Dieu vous suit et va sur vos pas; vous l'avez abandonné et il vous abandonne; vous avez voulu suivre le torrent de vos passions, il vous laisse faire. Si Dieu avait eu dessein de vous abandonner le premier, pourquoi aurait-il envoyé son Fils au monde, pourquoi ce Fils serait-il descendu du ciel en terre, pourquoi serait-il sorti du sein de sa Mère pour aller mourir sur le Calvaire et être impitoyablement tourmenté sur une croix? C'est vous qui l'avez quitté par tant de crimes que vous avez commis depuis vingt ou trente années; c'est vous qui vous êtes roidis contre ses grâces, comme Pharaon qui pouvait se convertir, et qui ne l'a pas voulu.

La seconde chose que ce Père dit de Pharaon (et je le dis de même d'un pécheur endurci, pour vous faire connaître le malheureux état où il est réduit); la seconde chose que saint Augustin dit de ce prince est que son endurcissement est venu de la justice de Dieu, qui l'a affligé de cette peine comme étant due à son opiniâtreté et à son incrédulité précédente. *Quisquam dicere non potest obdurationem illam immerito accidisse Pharaoni, sed judicio Dei retribuentis incredulitati ejus debitam pœnam*. Personne ne peut dire que Pharaon a été injustement frappé de cette dureté de cœur. Oui, oui, il l'a méritée, et il n'y a point de pécheur endurci qui ne l'ait méritée; mais Dieu a voulu achever ce qu'il avait commencé, et lui rendre, par un terrible effet de sa justice, la peine qu'il s'était attirée lui-même. Comment cela? En voici une solide raison : *Sicut enim in iis quos elegit Deus, fides liberi arbitrii inchoat meritum, ut per manus Dei bene*

operentur, sic et in iis quos damnat infidelitas et impietas inchoat pœne meritum, ut per ipsam pœnam etiam male operentur (Aug., loc. cit.). Comme dans ceux que Dieu a choisis et qu'il veut sauver, c'est à la fidélité de leur liberté et de leur volonté à répondre à ses grâces, qui commence leur mérite, afin qu'assistés et fortifiés de ce présent du ciel, ils fassent des bonnes œuvres : aussi dans ceux qu'il a réprouvés, c'est leur infidélité et leur impiété qui leur attirent cette peine de leur endurcissement, afin qu'étant punis comme ils le méritent, ils s'abandonnent volontairement au péché. Et quand ils en sont venus là, il n'y en a presque point qu'ils ne commettent. *Utique damnati ut tanta operentur mala*. A la vérité, il faut qu'ils soient réprouvés, délaissés et abandonnés de Dieu, pour faire tous les crimes qu'ils font : car si Dieu leur donnait des grâces choisies, fortes et efficaces, ils ne les feraient pas ; mais d'un autre côté Dieu, qui ne leur doit rien, leur refuse ces grâces, et même leur damnation et leur endurcissement leur est imputé comme un effet de leurs péchés, et est comme un engagement à en commettre de nouveaux, dans lesquels ils s'embarrassent de plus en plus. *Ista damnatio etiam reatus est quo gravius implicantur* (Aug., lib. v, cont. Julian., c. 3).

Vous l'avez bien dit, ô mon Dieu ! qu'un cœur endurci se trouverait enfin réduit au plus pitoyable de tous les états : *Cor durum male habebit in novissimo*. Il goûte les plaisirs de la vie, il jouit des honneurs du monde, et il ne sait ce qui se passe au dedans de lui-même. Il porte un cœur qui n'est plus cœur, ou bien c'est un cœur de pierre et de diamant, qui n'est ni déchiré par la componction et la douleur de ses péchés, ni amolli par la piété et l'affection aux choses saintes, ni touché par les prières et les sollicitations qu'on lui fait, ni ébranlé par les menaces et l'affreuse vue de l'enfer, dit saint Bernard. Que Dieu lui fasse du bien, et qu'il le comble de mille prospérités temporelles, il devient plus méconnaissant et plus ingrat. Qu'on lui donne de bons avis, et qu'on lui en inspire de salutaires pour sa conversion, il les méprise et les rejette avec une plus grande infidélité. Les plus grands dangers ne lui font point de peine : il verrait l'enfer ouvert, qu'il ne tremblerait pas. Les choses les plus infâmes et les voluptés les plus sales ne lui font point d'horreur, il s'y jette aveuglément et sans scrupule ; les objets les plus touchants ne l'attendrissent pas ; il oublie le passé, il néglige le présent, il n'a nulle précaution pour l'avenir, et il n'y pense pas même. Qu'en dites-vous, Chrétiens ? n'est-ce pas là le plus horrible de tous les états ? cependant, selon saint Bernard, et selon tous les Pères, c'est celui d'un pécheur endurci. *Quid ergo cor durum ? Ipsum est quod nec compunctione scinditur nec pietate molitur, nec movetur precibus, minis non cedit, flagellis duratur. Ingratum ad beneficia est, ad consilia infidum, ad judicia surdum, inverecundum ad turpia,*

impavidum ad pericula, inhumanum ad humana : temerarium ad divina : præterita obliviscens, præsentia negligens, futura non providens, etc. (lib. I De consid., c. 2).

Ah ! malheur, malheur donc à lui, parce qu'il a péché. *Vae nobis, quia peccavimus*. Malheur à lui, et si grand malheur, que dans le cours de la providence de Dieu, il lui est impossible de se sauver. Malheur à lui, et si grand malheur qu'il ne peut se sauver sans miracle. Or, Dieu probablement ne fera pas toujours ce miracle ; et s'il ne le fait pas, la plus grande grâce qu'il lui puisse faire, c'est d'avancer sa damnation éternelle. Mon Dieu, hâtez mon enfer, hâtez la malheureuse éternité qui m'attend ; mettez-moi entre les mains des démons, allumez toutes les flammes de l'abîme, et précipitez-moi dans le lieu de mon supplice.

Hé quoi ! ne sera-ce pas assez tôt dans dix ans, dans vingt ans ? Mon Dieu, hâtez-vous de me damner ; c'est là, puisque vous m'avez abandonné, et que je me suis endurci, la plus grande faveur que vous me puissiez faire. Vous vous scandalisez, Chrétiens, de cette proposition ; mais elle ne vient pas de moi, c'est de saint Ambroise (lib. De bono mortis) : *Melius est peccatoribus mori quam vivere*. Il est plus expédient aux pécheurs endurcis de mourir que de vivre ; et supposé qu'ils ne se convertissent jamais, une mort avancée leur est plus favorable qu'une longue vie. Pourquoi cela ? c'est parce que plus ils vivent, plus ils augmentent leurs péchés ; et par conséquent, plus ils augmentent leur damnation accidentelle.

Tandis qu'ils demeurent en cet état, ils augmentent leurs péchés, leur mal devient enfin incurable par leur faute ; et par un secret jugement de Dieu, leur dureté est trop grande pour être amollie ; quelques remèdes qu'on leur présente ils ne leur servent de rien, parce qu'ils se sont endurcis au milieu des remèdes. C'est l'eau qui les a empoisonnés, comment est-ce qu'elle les guérirait ? C'est le pain qui leur a donné la mort, comment est-ce qu'il les ressusciterait ? Ils ont rendu leurs remèdes inutiles, leurs âmes et toutes les puissances de leurs âmes sont pourries et ne sont que pourriture. Quand un fruit ne commence qu'à pourrir, on peut arrêter la pourriture ; mais quand il est tout à fait pourri, il n'y a plus de remède. Or, c'est là l'état de ces misérables, et parce qu'ils augmentent toujours leurs péchés avec leur vie, la plus grande grâce que Dieu leur puisse faire (et hélas, quelle grâce !) c'est de les damner au plus tôt.

Mes chers enfants, les bien-aimés de mon cœur, entrailles de mes entrailles, serions-nous réduits à ce pitoyable état ? A Dieu ne plaise, Père éternel, Dieu de miséricorde, et source de toute grâce, envoyez-leur plutôt toutes les disgrâces de la vie, que de les souffrir dans l'endurcissement. Ne les épargnez pas, faites tomber sur eux toutes les afflictions du monde, et accablez-les plutôt de toutes sortes de maladies. Voilà des iêtes : n'avez-vous point de migraines, de stupéurs

et de tremblements? Voilà des yeux : n'avez-vous point de cataractes et d'ulcères? Voilà des oreilles : n'avez-vous point de tintement et de surdité? Voilà des reins : n'avez-vous point de coliques et de pierres? Voilà des mains et des pieds : n'avez-vous point de gouttes? Père éternel, ne les épargnez point, exposez-les à toutes sortes de maux, plutôt que de les punir d'endurcissement. C'est là, mes chers paroissiens, la prière que vous devez faire au ciel avec moi, puisque l'endurcissement est le plus funeste de tous les états ; mais serait-ce le vôtre, ou seriez-vous prêts d'y tomber? En voici des marques sur lesquelles je vous demande de sérieuses réflexions ; elles vont faire le sujet de mon second point.

SECOND POINT.

La première marque certaine par laquelle on peut connaître si on est endurci, ou si l'on est prêt de tomber dans cet état ; c'est quand Dieu envoie des afflictions, et qu'au lieu de s'en corriger, on se révolte contre lui, et on en devient pire. Vous vous êtes peut-être scandalisés de la prière que je viens de faire pour vous et pour moi, en demandant à Dieu qu'il punisse vos péchés et les miens par toute sorte de disgrâces et de maladies, mais je ne l'ai fait que pour de grandes raisons.

Il est certain que l'un des plus sensibles témoignages que Dieu puisse rendre à un pécheur en cette vie, qu'il veut et qu'il ménage sa conversion, c'est lorsqu'il trouble ses désirs, et qu'il le sépare des fatales douceurs du siècle par les afflictions qu'il lui envoie. Vous avez vu plusieurs fois dans l'Ecriture que Dieu y prend à notre égard le nom et la qualité de nourrice : *Ephraïm, je suis ton nourricier, fille de Sion, je suis ta nourrice, je te porte sur mes bras, et je te tiens entre mes genoux*. Mais peut-être n'avez-vous jamais bien pénétré le sens de cette mystérieuse qualité. Quand une bonne nourrice voit que son petit enfant prend trop de lait, et que cependant il ne profite point, parce que cette nourriture est trop délicate, et qu'il a besoin d'un aliment plus solide, elle tire sa mamelle, elle y met un peu d'absinthe ; elle la présente à ce petit innocent, qui se jette avidement dessus, mais qui n'y trouvant que de l'amertume se retire, s'en dégoûte, et ne veut plus s'en approcher. Pourquoi se sert-elle de cette ruse? C'est pour le bien de cet enfant, c'est une artificieuse invention de son amour, c'est pour l'obliger à prendre une nourriture plus solide et qui le fortifie davantage.

Concevez-vous bien à présent pourquoi c'est que la miséricorde de Dieu prend dans l'Ecriture la qualité de nourrice? Quand elle voit qu'un homme regorge du lait des créatures et des douceurs du siècle, elle y mêle de l'absinthe et de l'amertume pour lui en donner du dégoût. Tantôt c'est une infidélité d'un amant à l'égard de cette fille ; tantôt c'est une intrigue rompue à l'égard de cet homme ; c'est une perte de procès pour

celui-ci ; c'est une longue maladie pour celui-là. Quand une petite vérole gâte ce beau teint, Mesdames, c'est pour vous empêcher d'aimer vos personnes, comme vous les aimez, et d'en être idolâtres. Quand Dieu vous afflige dans vos biens, ou dans votre honneur, c'est qu'il veut vous sevrer de ce luxe et de cette ambition du siècle ; c'est qu'il veut vous faire rentrer en vous-mêmes par la réflexion que vous ferez sur l'inconstance, les perfidies, l'instabilité, la misère et la fragilité du monde.

Or, si cela est de la sorte, je veux dire si quand Dieu vous châtie ou dans votre santé, ou dans vos biens, ou dans vos personnes, ou dans celles de vos enfants, ou dans votre établissement, ou dans votre honneur, vous ne reconnaissez pas que c'est là l'un des plus puissants moyens dont sa miséricorde se sert pour vous appeler à elle ; et si, au lieu de le recevoir avec humilité et résignation, vous vous soulevez insolemment contre ses ordres et contre ses décrets, ne faut-il pas conclure que vous êtes endurcis, ou que vous le serez bientôt? Pourquoi? Parce qu'il faut, dit saint Grégoire, que l'affliction produise l'un de ces deux effets, ou qu'elle convertisse un pécheur, ou qu'elle l'endurcisse ; qu'elle en fasse un saint, comme Job, ou un réprouvé comme Antiochus. Les maux présents ne vous corrigent-ils point, ils vous pervertiront. Ne vous font-ils pas retourner à Dieu, ils vous en détourneront encore davantage. Ne vous amollissent-ils pas le cœur, ils le rendront dur et insensible : en voulez-vous un exemple terrible de l'Ecriture sainte?

Ephraïm, qui est appelé chez Osée *un peuple sans cœur*, et les Juifs avaient été punis de Dieu pour leur rébellion. Ils avaient été chassés de leurs maisons, ils avaient perdu leur héritage et leurs biens. Dieu ne leur avait envoyé ces disgrâces que pour les obliger de retourner à lui, et de lui demander pardon : cependant ils firent un usage contraire de leurs afflictions : Nos maisons qui n'étaient que de briques sont tombées, dirent-ils dans l'orgueil de leurs cœurs, mais nous en bâtirons d'autres qui seront de pierres de taille. *Lateres ceciderunt; sed quadris lapidibus ædificabimus*. Nos ennemis ont coupé nos sycomores, mais nous remettrons des cèdres en leur place : *Sycomores succiderunt, sed in cedros immutabimus* (Isa., IX). S'ils avaient eu l'esprit bien fait et le cœur droit, ils auraient tiré du châtimement de Dieu des conséquences toutes contraires ; ils auraient reconnu leurs péchés, et se seraient humiliés ; mais bien loin que leurs disgrâces produisent en eux ces effets, ils en deviennent plus insolents ; et c'est ce qui oblige Dieu de les abandonner et de les rejeter : Je ferai venir en foule tous les ennemis d'Israël, dit-il ; les Syriens viendront du côté d'Orient, et les Philistins du côté d'Occident, et ils s'acharneront avec toute leur rage sur Israël pour la dévorer : *Syriam ab Oriente, et Philistin ab Occidente, et devorabunt Israel toto ore, et populus non*

est reversus ad percussentem se et Dominum exercituum non inquisierunt, et dispersit Dominus ad Israel caput et caudam (Ibid.).

Ce fût aussi ce qui arriva ; et cependant après tant de maux ce peuple ne retourna point vers celui qui le frappait, et il ne rechercha pas le Dieu des armées ; c'est pourquoi sa perte est conclue, son endurcissement est consommé : le Seigneur lui retranche dans un même temps toute sa force, lui ôte toute sa consolation et son appui ; et même après tous ces maux sa fureur n'est point encore apaisée, et son bras est toujours levé ; *In omnibus his non est aversus furor ejus, sed adhuc manus ejus extensa.* Si nous en jugeons déjà par cette règle, mes frères, hélas combien y a-t-il de gens endurcis, puisqu'il y en a si peu qui profitent de leurs afflictions, et que presque tous les Chrétiens ont les mêmes sentiments qu'Israël et Ephraïm ?

La seconde marque d'un pécheur endurci, c'est quand il se soulève et qu'il se révolte contre les instructions et les réprimandes qu'on lui fait, quand il ne reçoit pas de bon cœur les avis qu'on lui donne ; quand il rejette ce qu'on lui dit pour son salut ; quand avec une âme rebelle et bouffie d'orgueil il enrage, et voudrait avoir dévoré celui qui le corrige. Ceux qui se moquent des corrections, dit le Saint-Esprit, sont des gens presque désespérés, et ils ont déjà comme éprouvé les jugements de Dieu : *Jam judicium Dei experti sunt.* Oui, ils sont déjà jugés, et l'on peut dire que les péchés qu'ils commettent sont aussi bien que les suites et les effets, que les causes de leur jugement.

Ce qui est dit dans les Proverbes est encore plus fort : *Qui odit increpationem morietur, infernus et perditio ejus coram Domino.* Celui qui hait les corrections qu'on lui fait mourra ; son enfer et sa perte sont déjà marqués au jugement de Dieu. Mais n'y a-t-il pas d'autres moyens pour travailler à sa conversion ? Oui, il y en a ; mais celui-ci est le principal ; et comme c'est celui dont Dieu se sert, dès qu'il y résistera, il s'enlurcira. Le voilà qui va mourir, *morietur* ; il est grand et puissant aux yeux des hommes ; il ne se croit pas si méchant que quelques autres. Il espère en la miséricorde divine ; mais son enfer et sa perte sont marqués, Dieu les connaît et les voit : *Infernus et perditio ejus coram Domino.*

La raison de cet endurcissement d'un pécheur qui hait les corrections et les réprimandes qu'on lui fait est assez naturelle. Car s'il ne veut point de correction, c'est ou parce qu'il ne connaît pas son péché, ou parce qu'encore bien qu'il le connaisse, il n'en veut pas sortir. Or, s'il ne connaît pas son péché, il n'en demandera pas pardon ; et s'il ne veut pas en sortir, il ne recevra pas ce pardon, et de quelque manière que ce soit il demeurera endurci.

Saint Augustin, sur ces paroles du prophète : Seigneur, n'ayez point de pitié de ceux qui pèchent, *Non miserearis eorum qui operantur iniquitatem*, demande pourquoi

David fait une si étrange prière à Dieu ; et il répond que c'est d'autant qu'il y a un péché si grand, que Dieu n'a nulle pitié de celui qui le commet : *Est aliqua iniquitas quam qui facit non misereatur Deus.* Mais quel est ce péché ? c'est l'excuse qu'on apporte pour le justifier ; c'est la défense et l'apologie qu'on en fait ; c'est la répugnance qu'on témoigne à en être repris ; c'est la joie quelquefois que l'on sent de le publier. Voilà le plus grand de tous les péchés, *defensio peccatorum.* Voilà la plus infailible marque de l'endurcissement d'un pécheur. Il se réjouit des maux qu'il fait ; il se glorifie de ses divertissements et de ses débauches ; il se révolte insolemment contre ceux qui veulent le reprendre ; rien ne lui manque, tout lui réussit, tout lui vient à souhait ; ses compagnons de débauches le félicitent, il ne connaît pas son péché, ou il ne veut pas en sortir, le voilà endurci. Le puits a fermé son ouverture sur lui, ce misérable n'en peut sortir, et la miséricorde de Dieu n'y entrera pas ; tous ses péchés, comme ceux d'Ephraïm, sont liés les uns aux autres ; ils se trouvent enchaînés, ils ne veulent pas se séparer, ils sont entrés jusque dans la moelle de ses os, il n'y a plus rien presque à attendre pour lui que l'enfer.

La troisième marque de l'endurcissement, c'est lorsqu'un malheureux pécheur ne se sert plus des moyens que Dieu a établis dans son Eglise pour la conversion des âmes, et qu'il les rend tous inutiles. Or il peut les rendre inutiles en plusieurs manières : 1° quand il méprise les grâces et les inspirations du ciel, qu'il rejette les lumières que Dieu répand dans son entendement, et les mouvements qu'il excite dans sa volonté : *Recede a nobis ; scientiam viarum tuarum nolumus.* Retirez-vous de moi, Jésus-Christ, je ne veux plus de vos grâces ; retirez-vous de mon cœur, je n'ai que faire de vos exemples, ni de votre sang. 2° Cela arrive quand il ne se sert pas des moyens que l'Eglise lui présente ; il y en a plusieurs, mais entre tous il n'y en a point de plus efficace que la prière et l'aumône. Or, un pécheur endurci néglige ces deux moyens : parle-t-il, c'est pour jurer et blasphémer, c'est pour calomnier et médire : l'exercice de la prière lui est un exercice inconnu ; il ne prie ni le matin ni le soir ; ou s'il le fait c'est sans attention et réflexion. A l'égard de l'aumône, la misère de son prochain ne le touche point ; vit-il mille Lazares à sa porte, tandis que des chiens lèchent leurs ulcères, il n'a pas un seul mouvement de tendresse. 3° Quand il ne veut point entendre la parole de Dieu, ou qu'il ne l'entend que pour la juger et la censurer. Car qu'est-ce que cette répugnance à entendre cette parole, et qu'est-ce que cette malheureuse délicatesse marque ? Une âme corrompue, une âme qui ne veut pas qu'on lui représente ses péchés ; une âme qui appréhende qu'on n'entre dans un détail trop sensible qui lui fêrât de la peine. Usurier, tu ne veux pas entendre ce prédicateur, il te par-

lerait de tes concussions et de tes usures ; il t'apprendrait que tu ne peux faire profiter ton argent qu'à de certaines conditions ; que ne le donnant que pour un temps tu ne peux en tirer de l'intérêt ; que tu offenses Dieu en prêtant sur gage, ou en facilitant à de jeunes enfants le moyen de se ruiner par leurs emprunts et par leurs débauches. Impudique, tu ne veux pas entendre ce prédicateur, il te parlerait de ces entrevues suspectes, de ces commerces honteux, de ces attouchements impurs, de ces désirs criminels, de ces promenades et de ces intrigues. Comme la prédication est un tableau qui ferait voir tes vices, comme il est impossible qu'en parlant des péchés en général on ne mette le doigt sur les tiens, et comme d'ailleurs tu ne veux pas de remèdes qui pourraient te guérir, tu fuis la parole de Dieu ; tu prends la médecine qu'on te donne, tu la jettes contre terre, tu renverses le gobelet qu'on te présente. 4^e Quand il tourne en poison les moyens qui lui sont présentés par l'Eglise, et que les sacrements qui devraient lui être une source de vie lui deviennent une source de mort, par l'abus et la profanation qu'il en fait. Après avoir été un an, deux ans, trois ans, quatre ans sans s'approcher des sacrements, il faut enfin montrer quelque fantôme de religion, et sauver quelques apparences. Vous êtes sur les fleurs de lis, vous avez quelque réputation dans le monde ; il faut s'approcher des autels et communier ; et de là qu'arrive-t-il ? Il arrive que Dieu, qui veut se réconcilier à vous par la pénitence, et vous nourrir de son adorable corps par la participation de l'Eucharistie, devient l'occasion de votre ruine, et que ces sacrements, au lieu de vous donner le caractère de Dieu, vous donnent le caractère du démon ; je ne parle qu'après Guillaume de Paris. Quel est le caractère du démon ? C'est d'être un esprit réprouvé et endurci, et quand on profane les sacrements, il donne et communique son esprit et son caractère à ceux qui en abusent. Sang de Jésus-Christ, grâces de Jésus-Christ, corps de Jésus-Christ, mystères de Jésus-Christ, vous ne servez de rien à ce malheureux ; disons mieux, vous êtes l'occasion de sa perte et de son endurcissement : *Panis in utero illius vertitur in fel aspidum intrinsecus* : le pain qu'il a mangé se change en fiel d'aspic. Qu'est-ce que ce pain ? C'est le corps de Jésus-Christ qui se change en venin. Oui, pécheur, les sacrements que tu as pris deviendront pour toi un poison, ils seront la cause de ta damnation et de ta malédiction éternelle. Ils ne te serviront de rien ni pendant la vie ni à la mort : tu ne les demanderas pas à la mort, ou si tu les demandes, tu ne les auras pas ; ou si tu les reçois, ils ne serviront qu'à consommer ton endurcissement.

Il faut, Chrétiens, que je vous l'avoue : un pécheur ne peut recevoir un plus grand secours que d'avoir à sa mort un homme de bien ; un pasteur zélé, un bon prêtre, un bon religieux au chevet de son lit, quand il est

frappé d'une maladie mortelle ; un homme sage, expérimenté, affectionné, qui ne flatte point, qui ne se laisse pas dominer par l'intérêt, mais qui ne regarde que le salut de son âme et la gloire de Dieu. Voilà l'un des plus grands biens que Dieu puisse faire à une âme, puisqu'un homme qui a toutes ces belles qualités lui fait, dans cette fâcheuse conjoncture, part de tout ce qu'il a de piété et de ferveur.

Mais si c'est là l'un des plus grands biens, il faut dire par conséquent que l'un des plus grands malheurs est d'en être privé. Or, je dis que très-rarement, et presque sans miracle, un pécheur endurci n'aura pas cet homme de bien, ou s'il l'a, j'ajoute que très-souvent, et presque toujours, quelque bonne intention que cet homme ait, au lieu de servir à ce misérable, il deviendra l'instrument de la vengeance et de l'abandonnement de Dieu. Comment cela ? Le voici, et c'est une application que je fais à une terrible sentence de saint Paul.

Cet apôtre, parlant des pécheurs impénitents et endurcis, dit que pour avoir profané les sacrements et méprisé la parole du Seigneur, Dieu leur enverra un esprit d'erreur, afin qu'ils croient les mensonges qu'on leur dira : *Eo quod charitatem veritatis non receperunt ut salvi fierent, ideo mittet illis Deus operationem erroris ut credant mendacio* (II Thessal., II). Ils n'ont pas reçu la vérité ; disons mieux, ils n'ont pas aimé à recevoir la vérité, ni à profiter des grâces qui leur ont été offertes : et c'est la raison pour laquelle ils auront dans leurs têtes un esprit d'erreur, qui leur fera croire le mensonge. En voici une excellente preuve dans l'Ecriture :

Dans le quatrième livre des Rois, chapitre VI, le roi de Syrie ayant fait cacher ses soldats dans une embuscade, et ayant dessein d'assiéger une ville de Judée, le prophète Elisée fit sa prière à Dieu, et le supplia d'aveugler tous ceux qui venaient le chercher : *Percute, obsecro, gentem hanc cecitate*. Après avoir fait cette prière il sortit de la ville, et alla trouver ces gens, et leur dit : *Non est hæc via, neque ista est civitas, sequimini me*. Vous vous trompez, vous n'avez pas pris la route qu'il fallait prendre, ce n'est pas ici la ville que vous avez dessein d'assiéger, venez, suivez-moi, je vous conduirai où il faut. Le prophète se mit à leur tête, les mena à Samarie, et après les avoir mis entre les mains de leurs ennemis, il pria Dieu de leur rendre la vue ; et sa prière ayant été exaucée, ils furent fort surpris de se voir au milieu d'une ville ennemie, et en la puissance d'un roi qu'ils voulaient perdre.

Remarquez ici, je vous prie, quatre choses : la première, que Dieu se sert du prophète Elisée pour les aveugler ; la seconde, qu'il emploie son ministère pour les tromper ; la troisième, qu'il se sert de lui pour les mener dans la ville et en la puissance de leurs ennemis ; la quatrième, qu'après qu'ils y

sont entrés, et que les portes sont fermées, il leur ouvre les yeux.

Etrange image d'une vérité terrible ! Quand une âme endurcie veut attaquer cette ville d'Othain, qui est une figure du paradis, et qu'elle envoie chercher un pasteur ou un prêtre, qu'est-ce qu'il arrive ? Il arrive que le pasteur n'est point au logis, qu'il est malade ou embarrassé, qu'il n'y va point, et que ce pécheur meurt sans recevoir les sacrements de l'Eglise. Que si ce prêtre y va, il arrive ou que le malade est mort avant qu'il y soit, ou qu'il a perdu le jugement ; ou s'il n'a pas perdu le jugement, il arrive qu'il s'explique si mal, qu'on ne lui donne pas les remèdes nécessaires à sa conversion, et qu'il se damne avec les sacrements. Est-ce que Dieu par un acte positif le trompe et l'endurcit ? Non ; mais il souffre qu'il s'endurcisse lui-même, et parce qu'il a négligé les sacrements ; son pasteur même le conduit à Samarie, et la justice divine le permet ainsi, pour achever la réprobation de ce misérable. Le voilà donc à Samarie entre les mains de ses ennemis, le voilà damné ; c'est son péché qui a attiré la vengeance de Dieu, et cette vengeance s'est servie du curé, qui ne lui a pas donné tous les secours qu'il pouvait lui rendre, parce qu'il était endurci. Car enfin, comme dit saint Augustin (lib. 1 cont. Julian.), « si l'aveuglement et l'endurcissement du pécheur ne venait du pécheur même, pourquoi dirait-on dans l'Ecriture que sa propre malice l'a aveuglé et endurci ? » *Si peccati peccata non esset, non diceretur : Excavavit eos malitia cordis eorum, quod si de Dei judicio non veniret, non legeremus. Obscurentur oculi eorum, ne videant, et dorsum eorum incurva ; et si d'ailleurs cet endurcissement ne venait d'un juste jugement de Dieu, d'où vient que nous lirions dans la même Ecriture ces autres paroles : Que leurs yeux s'aveuglent, afin qu'ils ne voient pas ; courbez-les contre terre, ô mon Dieu ! et accablez-les de la pesanteur de leurs péchés.*

C'est à vous, mes chers paroissiens, à achever le reste de ce discours ; c'est à vous à vous demander avec frayeur si vous n'êtes pas de ces endurcis ; c'est à vous à vous consulter sur toutes ces marques que je viens de vous expliquer, et sur ces grandes vérités que le Saint-Esprit m'a inspirées pour votre édification et pour la mienne. Quand vous êtes dans la prospérité, n'en offensez-vous pas Dieu plus librement ; et quand vous êtes dans l'adversité, cette affliction vous sert-elle pour retourner à lui ? Combien de fois vous êtes-vous soulevés contre les corrections qu'on vous a faites, et avec quelle docilité avez-vous reçu les avis qu'on vous a donnés ? Quel usage avez-vous fait de la parole de Dieu ; l'avez-vous entendue dans le dessein de vous convertir, et vous êtes-vous appliqué tant de vérités qui vous regardaient, sans les détourner sur d'autres ? Avez-vous fréquenté volontiers les sacrements, et après les avoir reçus, en êtes-vous devenus meilleurs ? Voilà d'étranges sujets d'examen, et tout ce que j'avais à vous dire.

Dieu de miséricorde, c'est de vous que tout le fruit de cette prédication dépend. Vous nous avez dit que vous nous ôteriez ce cœur dur, ce cœur de pierre que nous avions, et que vous nous en donneriez un de chair, un cœur délicat, tendre, sensible à vos inspirations et à vos grâces. Nous attendons cette faveur de votre infinie bonté, car sans elle nous demeurerons éternellement comme nous sommes ; mais si vous nous changez ce cœur, il nous arrivera ce que vous avez ajouté, que nous marcherons dans vos commandements, que nous nous purifierons de nos péchés, que nous serons votre peuple, et que vous serez notre Dieu, que vous nous ferez demeurer dans la terre que vous avez donnée à nos pères vos Elus, qui jouissent à présent de votre gloire : Je vous la souhaite. *Auferam cor lapideum de carne vestra, et dabo vobis cor carneum ; et faciam ut in præceptis meis ambuletis, et judicia mea custodiat et operemini et habitabit in terra quam dedi patribus vestris, et eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum* (Ezechiel, XXXVI). Amen.

SERMON X.

SUR LE PÉCHÉ MORTEL.

Du troisième effet du péché, qui est le trouble et le désordre des passions.

Væ nobis, quia peccavimus (Thren., V)

Malheur à nous, parce que nous avons péché.

De quelque côté que se tourne le pécheur, il ne trouve partout que des malheurs et des peines qui l'assiègent. S'il hait Dieu, il est malheureux par un effet de son choix ; et si Dieu le hait, il est malheureux de tomber entre ses mains. S'il pèche mortellement, il se donne le coup de la mort ; et lors même qu'il cherche davantage à se satisfaire, il devient son assassin et son bourreau. Quoique son aveuglement ne lui fasse pas souvent beaucoup de peine, cependant c'est, comme vous l'avez vu, l'une des plus grandes de toutes les peines, et dès que, semblable à un aveugle, il court avec fureur au précipice, il n'y a point de compassion ni de larmes qu'il ne mérite. Enfin quand il est tombé dans l'endurcissement, peut-on se figurer un plus grand malheur que le sien ? Sa vie n'est qu'un tissu de crimes, il roule de péché en péché, il n'a plus de cœur, ou c'est un cœur de pierre, et Dieu qu'il a abandonné le premier, le rejette à son tour, le livre entre les mains de ses passions, et il est si malheureux, qu'il vaudrait mieux pour lui que sa damnation éternelle fût avancée que de ce qu'il restât davantage sur la terre. Voilà, Chrétiens, ce que je vous ai prêché, et ce qui m'oblige à répéter encore ces paroles, que je mets à la bouche de ces grands pécheurs. *Væ nobis quia peccavimus*. Malheur à nous, parce que nous avons péché.

DIVISION.

Il ne leur resterait, ce semble, qu'une seule chose qui pourrait leur donner quelque consolation, qui serait d'être en paix. Mais

le Seigneur l'a dit, et l'expérience de tous les siècles le confirme : Il n'y a point de paix pour les impies. *Non est pax impiis, dicit Dominus.* Qu'ils la cherchent cette vraie paix où il leur plaira, et dans tel temps qu'ils voudront, il n'y en aura jamais pour eux ; et c'est là le troisième effet du péché. Je pourrais y en ajouter encore d'autres tels que sont le désespoir et la damnation éternelle ; mais je traiterai cette matière ailleurs. Et pour achever celle du péché, je dis qu'il n'y en a point qui ne trouble l'âme, qui n'en soulève les passions, qui ne jette la consternation, le désordre, le trouble dans un cœur. Non, jamais le pécheur demeurant pécheur n'aura de paix. Jamais le pécheur demeurant pécheur ne pourra dire que ces tristes paroles : Malheur à moi, parce que j'ai péché. Il n'aura point de paix, ni pendant sa vie, ce sera mon premier point ; ni à l'heure de sa mort, ce sera mon second point : ni pendant toute l'éternité ; ce sera mon troisième point. *Væ nobis, quia peccavimus.*

PREMIER POINT.

Allez de province en province, de royaume en royaume, d'empire en empire ; consultez et interrogez toutes les nations de la terre, et demandez-leur avec Job s'il y a dans tout le monde aucun homme qui ait eu l'insolence de résister à Dieu, et qui ait conservé la paix. *Quis restitit ei, et pacem habuit ?* Faites cette question à tous les hommes du monde ; s'ils sont sincères, ils vous diront tous que jamais il n'y en a eu aucun, et que jamais il n'y en aura aucun qui ait joui, ni qui puisse jouir d'une vraie paix dans l'état de son péché, répond le grand saint Grégoire.

Il remarque pour cet effet que l'homme étant volontairement tombé du bienheureux état où Dieu l'avait créé, et s'étant malicieusement assujéti à sa propre corruption, il est réduit à une telle misère, qu'on ne peut mieux le définir qu'en l'appelant la misère même, *Ipsa est miseria.* S'il fait quelques efforts pour s'élever par ses désirs vers le souverain bien, sa propre inconstance le pousse dans un chemin si glissant, que ne pouvant s'y soutenir, il retombe aussitôt de lui-même. *J'aime le bien, mais je ne le fais pas :* Je voudrais me tenir debout, mais mon péché ne me le permet pas. S'il entrevoit quelque lumière, cette lueur d'abord le surprend ; mais il s'aveugle, et il retombe aussitôt dans ses ténèbres. Enfin, comme il aime naturellement la paix, et qu'il est fait pour elle, il voudrait bien en jouir ; mais comme au lieu de se laisser gouverner par son Créateur, qui l'avait formé dans un état de perfection et d'innocence, il s'est révolté contre lui, il a beau chercher cette paix, il ne la trouvera jamais ; et dès qu'il se soulève contre Dieu par son péché, il faut de nécessité qu'il sente en lui-même la rébellion et les désordres de sa propre chair. *Possidere pacem potuit, si bene ab auctore conditus possideri voluisset, sed cum se erigere contra*

conditorem studet, in semetipso carnis contumeliam invenit.

C'est ce qui fait dire au Roi-Prophète, qu'il n'y a que trouble, affliction et malheur dans les voies des pécheurs : *Contritio et infelicitas in viis eorum.* Vous le savez, mais vous n'y faites point réflexion ; non-seulement vous n'avez pas la paix, mais vous ne connaissez pas même les sentiers qui conduisent à la paix. *Viam pacis non cognoscunt*

Saint Ambroise, saint Chrysostome, et saint Bernard, rendent trois raisons qui montrent invinciblement que les pécheurs pendant leur vie ne peuvent avoir de paix. La première est de saint Ambroise qui, supposant ce principe de l'Ecriture sainte, *que celui qui tombe dans le péché en est l'esclave*, en tire cette conséquence, qu'il n'a donc pas plus de repos ni de paix qu'un esclave qui sert un maître farouche et cruel, et qui gémit nuit et jour sous sa tyrannie.

Rien de plus malheureux que la condition d'un esclave. Car, outre qu'il n'amasse rien pour lui, et que toutes les peines qu'il prend tournent au profit de son maître, sans qu'il se réserve rien tandis qu'il est dans la servitude, c'est qu'il n'a aucune relâche : ses yeux, ses mains, ses pieds, son esprit, son cœur, sont toujours inquiets ; il tremble de frayeur, il s'imagine à toute heure voir son impitoyable maître, et sentir sa barbare main. Le pécheur est de cette nature, et comme ajoute ce Père (lib. *De Joseph.*), il a encore moins de paix et de repos qu'un esclave. *Servitus est omne peccatum ; quomodo autem non servus omnis avarus, quomodo non servus qui subditus est libidini, etc. — Quod pejus est multorum servus est, quia multis subjectus est vitiis, multis se dominis addicit ut servitio ei exire vix liceat. (Id., lib. De Jacob.)* {Cet esclave n'a qu'un maître, et ce pécheur en a autant qu'il a de passions et de vices ; cet esclave n'obéit qu'à un maître, et ce pécheur a autant de tyrans qui lui commandent qu'il a d'affections déréglées auxquelles il donne pouvoir sur soi. S'il est avare, ambitieux, vindicatif, impudique, quels tourments ne souffre-t-il pas de son avarice, de son orgueil, de sa vengeance, de ses passions charnelles ? *Suis ardet incendiis, et suis facibus exurit.* Il porte son feu, son supplice, son enfer partout. Quelles inquiétudes, quels chagrins, quel emportement, quelle fureur, quelle consternation ! En vain cherche-t-il à se satisfaire par la possession des créatures, elles ne sont pas toutes ensemble capables de remplir son cœur. L'âme est un pur esprit, et elle ne peut être contente que par la possession de la Divinité ; tout le reste peut bien l'amuser, mais il ne peut la satisfaire. Les richesses peuvent bien l'occuper, mais non pas la rassasier ; les honneurs peuvent bien l'enfler, mais non pas la remplir. L'ambition, la vanité, les charges peuvent bien grossir et enfler son cœur, mais elles ne peuvent éteindre sa soif et satisfaire la capacité de ses désirs. *Quidquid extra Deum*

possideris, inanis eris. Quelque chose que vous possédiez hors de Dieu, vous n'en serez pas rempli; vous en serez plus enflés, vous en serez plus bouffis, mais il y aura toujours du vide. Dieu seul peut vous contenter, et, hors de lui, tous les empires du monde, toutes les richesses et tous les plaisirs de la terre ne peuvent produire cet effet, ni par conséquent vous donner une paix parfaite.

La seconde raison, qui fait voir que les pécheurs ne peuvent avoir de vraie paix en cette vie, est tirée de saint Augustin (lib. *De ordine*, cap. 13), qui établit ce grand principe, que jamais il ne peut y avoir de paix dans aucun être où il y a de la division, parce que la paix étant un effet du bon ordre, elle ne peut subsister que dans l'unité. Je m'explique avec lui. Quand est-ce que les animaux sont en paix? C'est lorsqu'ils sont unis. Dès qu'ils souffrent quelque division dans cette unité, ils cessent d'être ce qu'ils étaient, ou plutôt ils cessent d'avoir ce repos qui est conforme à leur nature. Quand est-ce que les royaumes, les provinces, les villes, les peuples sont en paix? C'est lorsque la concorde y règne, qu'il n'y a ni partialité, ni inimitié, ni guerre qui les divise. En un mot, c'est l'unité qui fait la paix, et hors de cette unité il n'y en a point.

Or, que font les passions? Elles troublent cette unité, elles font une esq;èce de division et de dissolution dans l'homme. Et comme par son péché il a perdu l'unité qu'il avait en Dieu, il tâche de la recouvrer par la diversité des créatures; mais hélas, qu'il y réussit mal! Il se voit agité, tourmenté, trompé, bourrelé par tous les objets auxquels il s'attache : ses différentes affections lui déchirent le cœur, et au milieu de sa prospérité il se trouve toujours pauvre et misérable. *Temporalium specierum multifor-mitas ab unitate Dei hominem lapsam per carnales sensus diverberat.*

Représentez-vous l'homme du monde le plus heureux, un homme tel que Salomon, à qui presque toute la terre obéissait, qui vivait au milieu de ses Etats dans une gloire et une tranquillité parfaite, qui avait une réputation si étendue et si bien établie, que les têtes couronnées se tenaient heureuses de le voir et de l'entendre; un homme qui comme lui avait des armées nombreuses, des sommes immenses d'or et d'argent, autant de femmes que sa passion en souhaitait, autant de gens qui le divertissaient par leurs chants et par leur danse, qu'il en pouvait espérer; un homme dans le palais duquel il y avait autant d'ouvrages d'or qu'il y a de pierres dans ceux des autres; représentez-vous un homme de cette nature, et formez-vous-en la plus magnifique idée que vous pourrez en concevoir, et, après tout cela, dites avec Salomon qu'à moins qu'il ne soit bien avec Dieu, il n'aura point de paix; qu'il ne trouvera partout que vanité, inconstance et affliction d'esprit. Car c'est ainsi qu'il s'en est expliqué lui-même, et c'est en

cela que se vérifie ce grand oracle, qu'il n'y a point de paix pour les pécheurs.

La troisième raison est de saint Bernard. Pourquoi est-ce qu'un pécheur qui veut satisfaire ses passions ne peut avoir aucune paix? C'est, premièrement, parce qu'en satisfaisant ses passions, il multiplie ses besoins. En effet, plus le cœur est rempli de créatures, plus il a de capacité et de desirs, cette repletion lui donnant toujours de nouvelles ouvertures; et plus il a d'ouvertures, plus le fond de sa cupidité se dilate. Tu as aujourd'hui du bien, demain tu voudras en avoir davantage; ton abondance te sera même onéreuse; à proportion que tu assouviras tes passions, tu les irriteras, et plus elles seront irritées, plus elles te donneront d'inquiétudes et de troubles.

Il en est des passions comme du feu. Si vous voulez éteindre ce feu, ôtez-lui la matière qui l'entretient, vous en viendrez à bout; mais vous réussirez mal si vous lui donnez de l'aliment et du bois, puisque plus vous en jetteriez, plus vous donneriez d'étendue à son action. Voulez-vous de même assouvir vos passions? Ce n'est pas le moyen de les éteindre, c'est les enflammer davantage, c'est leur donner de nouvelles ardeurs, et irriter leur violence.

De là vient que tous les Pères, et ceux qui travaillent à la direction des âmes, disent qu'il est plus aisé d'éteindre et d'étouffer une passion que de la contenter. Je n'ai pas autant d'expérience qu'eux, mais je sais néanmoins qu'il n'y a point de passion, pour enracinée, envieux et fortifiée qu'elle puisse être, qu'un homme ne soit plutôt capable d'étouffer que de la contenter; que jamais personne n'a trouvé de paix à satisfaire sa passion, mais plutôt à la régler, à la modérer, à l'affaiblir, à la combattre et à la mortifier peu à peu.

Mais je suppose (et c'est une seconde raison de saint Bernard), je suppose qu'on puisse contenter une passion, et avoir la paix de ce côté-là; cette paix prétendue ne sera-t-elle pas troublée et détruite par le combat des autres passions qui lui sont opposées? Quelque unies que soient ces passions pour la perte et la damnation d'un homme, elles sont cependant divisées entre elles, pour le tourmenter en cette vie et ne lui donner aucun repos. En voici la raison : c'est que toutes les passions sont contraires les unes aux autres.

L'ambition, par exemple, d'un homme lui fait faire des frais excessifs et des dépenses au delà de son pouvoir; pourvu qu'il réussisse dans ses desseins, et qu'il obtienne les honneurs qu'il demande, il s'en soucie peu. Voilà donc son ambition satisfaite, mais son avarice le sera-t-elle? Au contraire, cette avarice qui ramasse et qui renferme tout, voudra qu'il se prive même du nécessaire; elle lui ôtera de l'esprit toutes les pensées qu'il a de faire des libéralités et des dépenses : et ainsi ce pauvre malheureux se trouvant partagé par des passions si contraires et si irréconciliables, quelle apparence y a-t-il

qu'il puisse avoir la moindre paix ? Quand l'ambition est violente, elle dissipe tout ; et quand l'avarice est en son comble, elle retient tout. L'une dit au pécheur : N'épargne rien pour te faire considérer dans le monde ; l'autre lui dit : Ne dissipe rien mal à propos pour ne te pas réduire à la misère. L'une de ces passions dilate le cœur, l'autre le resserre ; l'une le fait sortir hors de lui-même, l'autre le fait rentrer en lui-même ; l'une le met en feu, l'autre le refroidit ; et toutes deux, par une suite nécessaire, ne laissent dans son âme que des troubles, des inquiétudes, des chagrins, des contradictions, des perplexités mortelles. Hé, mon Dieu ! que vous ai-je fait, disait là-dessus le saint homme Job, en se représentant sous la qualité d'un pécheur, que vous ai-je fait ? Vous avez permis pour mon malheur que je vous aie été opposé, et c'est par cette raison que je suis devenu insupportable à moi-même. Si je vous crois uni, ô mon Dieu, qui êtes le centre de la paix, je jouirais d'une paix parfaite ; mais dès que mon péché m'a séparé de vous, il n'y a plus de paix pour moi en cette vie ; mais y en aura-t-il à l'heure de ma mort ? C'est ce que nous allons examiner dans le second point.

SECOND POINT.

Saint Jérôme, écrivant à la vierge Démétrie, et lui faisant connaître l'avantage que les gens de bien ont, même dès ce monde, au-dessus des pécheurs, la prie de réfléchir sérieusement sur la proposition qu'il va lui faire. D'où vient, lui demande-t-il, que lorsque nous avons commis quelque péché, nous rougissons si on nous voit, nous craignons, et nous ne voulons avoir aucun témoin de notre mauvaise action, si on ne nous voit pas ? D'où vient, au contraire, que lorsque nous avons fait quelques bonnes œuvres, nous ressentons une certaine joie au dedans de nous-mêmes, et que quelques reproches qu'on nous fasse d'ailleurs, nous nous en moquons avec une admirable intrépidité quand nous sommes innocents. C'est sans doute, répond ce grand homme, que la joie et la paix ne sont attachées ni aux richesses, ni à la grandeur, ni aux faux applaudissements des hommes, mais au témoignage de notre propre conscience ; au lieu que quand nous nous sommes écartés de notre devoir, quelque satisfaction que nous puissions témoigner au dehors, nous avons toujours un bourreau intérieur qui nous tourmente, une conscience qui nous pique, qui se venge par ses remords de l'auteur du péché, et qui le poursuit sans relâche, quelque précaution qu'il prenne pour se cacher. *Occulto carnifice in auctorem sceleris conscientiae tormenta deserviunt, et latentem reum secreta mentis pœna persequitur.*

Je pourrais apporter plusieurs exemples tirés de l'Écriture sainte pour appuyer cette vérité ; mais je demanderais volontiers avec Tertullien, d'où vient que ces pécheurs ayant souvent étouffé pendant leur vie ces remords de leur conscience qui troublaient leur paix,

ils ne peuvent, quoi qu'ils fassent, les étouffer à la mort ? Car, combien en voyons-nous qui, par une longue habitude dans le mal et un endurcissement contracté depuis plusieurs années, jouissent d'une fausse paix et vivent sans inquiétude et sans alarmes, et qui cependant aux approches de la mort tremblent, pâlisent et souffrent d'épouvantables inquiétudes ?

Le même Père en rend une admirable raison, qui servira à prouver cette vérité. C'est, dit-il, que l'âme, pendant la vie du pécheur, étant enveloppée de ténèbres, que ses passions et sa malice ont répandues dans son esprit, ne commence qu'à se développer (ce sont ses termes), qu'à dissiper ce nuage, et à se voir éclairée de son vrai jour, lorsqu'elle va quitter son corps pour aller se rendre dans le sein lumineux de la Divinité, qui lui fait connaître sans déguisement tous ses désordres. *Erumpit in apertum ad meram et puram, et suam lucem, et in divinitatem ipsa libertate resipiscit.* Auparavant elle ne voyait rien, parce qu'elle ne voulait rien voir, parce qu'elle s'était rendue esclave de ses passions et de sa chair ; mais quand cette séparation d'avec son corps va se faire, elle reprend sa liberté. Hélas ! quelle liberté, puisqu'elle ne servira qu'à troubler sa fausse paix, qu'à la faire trembler et frissonner de crainte à la vue de cette triste maison des enfers où elle va entrer. *Trepidat prout paraturam diversorii sui sentit.*

Le Saint-Esprit dans le livre de l'Ecclésiaste nous rend la même raison ; mais avec des termes encore plus forts : *Non est in hominis potestate prohibere spiritum in die mortis, nec sinitur quiescere ingruente bello* (Ecclé., VIII). L'homme au jour de sa mort n'a le pouvoir ni d'avancer ni de reculer. L'excès de sa douleur lui fait désirer la mort ; la crainte des jugements de Dieu voudrait le faire retourner en arrière, mais il faut qu'il demeure en l'état où Dieu l'a mis, *nec sinitur quiescere ingruente bello.* Il n'est pas permis à ce pauvre homme d'avoir un moment de repos ; il voit la guerre de toutes parts, il ne rencontre partout que des ennemis ; les reproches de sa conscience, la vue de ses péchés, les jugements de Dieu, la crainte de l'enfer, tout cela se présente à son esprit.

Auparavant il commandait à sa conscience de se taire : Laisse-moi en paix, ne me trouble point, tais-toi, tais-toi ; mais au lit de la mort, quand les créatures s'évanouissent, et que les objets extérieurs ne frappent plus ses sens, hélas ! que de troubles, que d'inquiétudes, que de détresses ! Au lit de la mort, quand la chair n'aura plus de force, quand il n'y aura plus de yeux, ou qu'ils ne pourront s'ouvrir ; quand il n'y aura plus d'oreilles, ou qu'elles ne pourront entendre ; quand il n'y aura plus de mains, ou qu'elles ne pourront se joindre pour demander pardon à Dieu ; dans cet état où le corps sera si affaibli, et où l'âme se sera retirée dans la partie supérieure, ah ! quelles guerres,

quelles contradictions, quelles frayeurs, quels combats ! Elle se déchirera elle-même, dit Tertullien, trop heureuse si elle pouvait se mettre en pièces, mais il ne sera pas en son pouvoir : *Non est in hominis potestate prohibere spiritum in die mortis*. Tous ses péchés se présenteront à elle : Quoi tant de péchés auxquels je n'avais pas pensé ? quoi tant d'autres dont je me suis confessé ; d'un côté les gémissements d'une pauvre veuve que j'ai opprimée ; d'autre côté cette misérable femme qui a été la triste victime de mes impuretés ; ici le sang de ces orphelins que j'ai fait mourir de faim ; là ce nombre infini de personnes dont j'ai noirci la réputation par mes médisances ; partout je ne vois que péchés. Si je veux détourner mes yeux des péchés de mon enfance, je rencontrerai ceux de ma jeunesse ; si je veux me cacher les péchés de ma jeunesse, je tomberai sur ceux de ma vieillesse.

Je ne parle qu'après le Saint-Esprit, qui se sert d'une comparaison dont personne n'eût osé se servir, s'il ne l'avait employée lui-même : *Inebriate eum quoniam contra Dominum erectus est, et allidet manum suam in vomitu suo* (Jer., XLVIII). Enivrez cet homme, parce qu'il a eu l'insolence de s'élever contre Dieu ; enivrez-le, et de quelque côté qu'il tombe, il sera contraint de mettre ses mains dans son vomissement.

N'avez-vous jamais vu un homme qui s'est enivré ? il est tout étourdi, il tombe par terre, il vomit et rend tout ce qu'il a pris ; si pour se lever il porte la main d'un côté, il la met dans son vomissement ; s'il veut se retourner, il l'y met encore ; s'il veut essuyer ses mains à ses habits, elles sont pleines de son ordure : *allidet manum suam in vomitu suo*. L'état d'un pécheur est encore plus infâme, et si cette comparaison vous fait de la peine, tremblez, frémissez pour la vérité qu'elle représente. Il en est ainsi d'un pécheur au lit de la mort : s'il regarde sa jeunesse, il ne voit que péchés ; s'il veut se tourner vers son âge viril, il ne trouve que péchés ; s'il veut porter sa main sur un âge plus avancé, ce n'est encore que péchés ; de quelque côté qu'il se tourne il tombe dans son vomissement et dans son ordure : *allidet manum suam in vomitu suo*. Après cela quelle peut être sa paix, et de quel endroit peut-elle lui venir ?

Vous me demanderez peut-être ici d'où vient donc qu'il y a de certains pécheurs, certains impies déclarés, qui font les esprits forts, et qui paraissent n'avoir aucun trouble ni aucune inquiétude, au lit même de la mort ? Ce sont des gens, et j'en ai vu quelques-uns, qui vont avec joie à leur malheureuse éternité, des gens endurcis, insensibles, impénitents, qui marchent avec autant de sûreté vers leur précipice éternel, que s'ils avaient les grâces et les vertus des justes, dit le Sage ; or ces gens-là ne sont-ils pas en paix ?

A cela je réponds : premièrement, que le nombre de ces pécheurs est rare ; que hors quelques-uns qui s'érigent, pour ainsi dire,

en héros du libertinage, il y en a très-peu qui aient à la mort cette maudite assurance, jusque-là que vous voyez souvent des libertins et des impies, qui, après avoir été plusieurs années sans aller à confesse, demandent à la mort les sacrements et les secours des ministres de l'Eglise, dont ils s'étaient auparavant moqués. D'où vient cela ? est-ce d'une grâce miraculeuse qui les touche pour lors ? Dieu le veuille, mais j'en doute fort ; c'est d'un trouble intérieur qu'ils ressentent à la vue de leurs péchés et de la mort qui va finir leur méchante vie, pour les rendre éternellement malheureux.

Je réponds en second lieu, que la paix de ces impies n'est qu'une paix fausse et apparente. Et en voici la raison, dans saint Augustin : Il y a, dit-il, une grande différence entre la vraie paix du juste et la paix du pécheur ; celle du premier vient de ce que par ses mortifications il a tellement anéanti ses passions, que la chair demeure soumise à l'esprit, et l'esprit à Dieu, qui règne seul dans son cœur. Mais d'où vient celle du second ? D'un principe tout contraire, de ce que la grâce est détruite en lui, de ce que les lumières de la foi sont éteintes, de ce que la voix de sa conscience ne se fait plus entendre, de ce que l'Esprit de Dieu n'habite plus au dedans de lui, et qu'il n'y a que le péché et la chair qui y règnent. Or, appellerez-vous cela une vraie paix ? Au contraire, n'est-ce pas une insensibilité formée, dit saint Augustin, et voici la comparaison qu'il en apporte.

Quand une personne est dans les premiers jours de sa maladie, elle se plaint tantôt de la tête, tantôt des reins, tantôt des bras, tantôt du cœur ; mais quand le mal s'augmente et s'opiniâtre tellement, que la gangrène s'en saisit, elle ne se plaint plus, et dit qu'elle ne sent point de mal ; est-ce que cette personne est guérie ? bien loin de là, elle est dans la dernière insensibilité, et c'est une marque qu'il n'y a plus, naturellement parlant, de remède ; parce que toute la masse du sang est corrompue. Jugez-en de même du pécheur. Avant qu'il soit dans l'habitude et dans l'endurcissement, l'esprit est toujours en guerre avec la chair ; la conscience fait sans cesse des reproches qui troublent le repos de ce malheureux ; mais lorsque la chair l'a tellement emporté sur l'esprit et sur le cœur, qu'elle en étouffe les lumières, et qu'elle en fait cesser les remords, ordinairement parlant, il n'y a plus d'espérance, la gangrène s'est saisie de toutes les puissances de l'âme, et tout est corrompu. On ne pense pour lors ni à pénitence ni à restitution ; on ne songe ni à confession ni à sacrement, l'insensibilité est toute formée ; et si vous dites qu'il y a une paix, dites que c'est une paix avec le démon et avec l'enfer ; encore parlerez-vous mal en un sens, puisque s'il n'y a point de vraie paix à la mort d'un pécheur, il n'y en a pas même d'apparente dans l'éternité. Encore un mot, et j'achève ce discours.

TROISIÈME POINT.

Le prophète Jérémie, considérant la désolation de Jérusalem, véritable image d'un pécheur, nous représente parfaitement sous cette figure les trois temps et les trois différents états où il se trouve, pendant sa vie, au moment de sa mort, et après sa mort dans les enfers. Viens çà, pécheur, réponds-moi : te voilà enfin en l'autre monde, dis-nous-en quelque nouvelle, et rends témoignage à la vérité. Dis-nous, pendant ta vie, et lorsque tu as été en état de péché, as-tu goûté les douceurs d'une véritable paix ? Hélas ! répond-il, à présent que je ne puis rien déguiser, je fais cette déclaration publique, que le péché m'a rempli d'amertume, et qu'il m'a abreuvé d'absinthe : *Replevit me amaritudinibus, inebriavit me absinthio*. Pendant le temps que j'ai commis tant d'usures et que j'ai fait tant d'injustices, pendant tout le temps que je me suis abandonné à toutes sortes de plaisirs et de débauches, j'ai toujours eu le cœur rongé d'inquiétudes et de chagrins. Quand j'étais dans l'église, où j'entendais la voix de Dieu qui me disait : Il faut quitter cette concubine, il faut restituer ce bien mal acquis, il faut faire pénitence, je sentais mon cœur chargé d'amertume et enivré d'absinthe.

Au lit de la mort mes frayeurs et mes troubles ont encore augmenté. Je voyais la justice de Dieu qui me faisait une prison de pierres de taille, dont je ne pouvais forcer les murailles : *Conclussit vias meas lapidibus quadris*. Rentrer dans la vie, cela était trop difficile ; résister à la mort, cela ne se pouvait ; me soustraire à la justice de Dieu, il n'y avait nul moyen ; restituer ce bien, il y avait vingt-cinq ans que je le possédais ; faire une confession générale, j'avais l'esprit trop embarrassé et le cœur trop endurci ; je ne pouvais ni avancer, ni reculer, ni monter en haut, ni descendre en bas : *Conclussit vias meas lapidibus quadris, circumædificavit adversum me ut non egrediar*. J'ai vécu dans le péché, je mourrai dans le péché ; ainsi je n'ai point eu de paix durant ma vie, je n'en ai point eu à l'heure de ma mort, et j'en aurai encore moins après ma mort.

Quand mon âme s'est séparée de mon corps, et que par un mouvement naturel elle a cherché son centre, qui est Dieu, j'ai senti dans ce même temps une main toute-puissante qui m'a repoussé : *Et repulsa est a pace anima mea*. La paix était à la porte du ciel, mais quand elle a vu mon âme elle s'est retirée, et par une secrète puissance j'ai été précipité jusqu'auprès des enfers, et alors j'ai élevé ma voix, *dixi* ; et j'ai crié si haut que l'enfer a ouvert ses portes pour m'engloutir : *Periit finis meus et spes mea a Domino* : me voilà damné pour mes péchés, voilà la triste fin où toute ma vie s'est terminée. Je croyais en trouver une autre dans la possession de Dieu, mais mon espérance a été frustrée. Dieu sera à jamais mon juge, et jamais ma récompense ; Dieu sera à jamais le vengeur de mes crimes, et jamais ma bé-

atitude ; Dieu sera à jamais mon supplice, et jamais mon repos et ma paix. J'ai voulu avoir la guerre avec lui pendant ma vie, et à ma mort, je voudrais à présent ne la point avoir, mais il ne faut plus espérer de paix : *Periit finis meus et spes mea a Domino*.

Je ne m'arrête pas ici à vous déduire au long les raisons pour lesquelles il n'y aura jamais de paix pour les pécheurs en l'autre vie. Nous vous les expliquerons en d'autres rencontres. Je pourrais vous dire que c'est d'autant que le péché est dans sa consommation, et que le péché consommé produit une guerre nécessaire, absolue, éternelle ; nul moyen de changer de vie dans les enfers, par conséquent nul moyen d'avoir la paix ; nulle apparence de conversion, par conséquent nulle apparence de repos.

Je pourrais ajouter que c'est d'autant qu'un damné par son état ressemble à Ismaël, qui avait tout le monde pour ennemi, et qui était ennemi de tout le monde : *Manus ejus contra omnes, manus omnium contra eum*. Il fait la guerre à tout le monde, et tout le monde lui fait la guerre ; guerre avec les flammes qui seront si discrètes, qu'elles le brûleront toujours, et qu'elles ne le consumeront jamais ; guerre avec ses complices : père, situ es la cause de la perte de tes enfants par tes lâches complaisances, ou par tes mauvais exemples, ils t'en feront éternellement des reproches ; et toi, mère, ta fille te maudira éternellement si tu as contribué à sa réprobation ; guerre avec les démons, ils le tourmenteront en toute manière ; et comme ils ne peuvent rien faire contre le Fils de Dieu, ils déchargeront toute leur fureur sur ce malheureux qui en a encore l'image, et sur le caractère de son baptême qu'il porte ; guerre avec Jésus-Christ : il se ressouviendra de ce que cet adorable Sauveur aura fait pour lui ; il verra tout ce qu'il a enduré pour son salut, sans qu'il en ait profité ; quel sujet de trouble et de rage ! J'avais affaire à un Dieu dont la miséricorde est infinie, et néanmoins il ne fera jamais luire le moindre rayon de cette miséricorde sur moi. J'avais affaire à un Dieu dont la puissance est infinie, et il n'emploie cette puissance que pour me punir. J'avais affaire à un Dieu qui est tout amour, et cet amour est changé en haine, un Dieu si bon est devenu inexorable, et il me fera éternellement la guerre.

Pécheurs, dit le Saint-Esprit dans le Livre de l'Écclésiastique, voilà votre partage, voilà toute votre succession, voilà votre légitime : Vous n'aurez jamais de paix, ni à la vie, ni à la mort, ni pendant toute l'éternité. *Si nati fueritis, in maledictione nascemini, et si mortui fueritis, in maledictione erit pars vestra*. La malédiction vous accompagnera partout, à votre naissance, pendant votre vie, après votre mort. Le partage des justes, c'est la bénédiction, et le Dieu même de toute bénédiction ; mais le vôtre, c'est la malédiction : vous en serez revêtus comme d'un vêtement, elle vous environnera de toutes parts, et comme tout ce qui est de terre retournera en terre, de même les pécheurs retourne-

ront au maudit élément d'où ils sont sortis, et de la malédiction, à une perte et à une réprobation infaillible : *Omnia quæ de terra sunt, in terram revertentur; sic impii a maledicto in perditionem* (Eccli., XLI, 13). Quelle étrange comparaison ! Chaque chose se résout dans les premiers principes qui entrent dans sa composition, et les pécheurs, qui auront fait la guerre à Dieu pendant leur vie, trouveront encore cette guerre après leur mort; ils n'ont point eu de paix, ils n'en auront jamais pendant toute l'éternité.

Je ne puis tirer de meilleure conséquence de tout ce discours, ni vous donner un avis plus propre et plus naturel à mon sujet, qu'en vous conseillant avec le Saint-Esprit de vous réconcilier avec votre ennemi pendant que vous marchez avec lui. *Esto consentiens adversario tuo dum es in via*. Quel est cet ennemi que vous avez ? le croiriez-vous ? C'est Dieu, c'est Jésus-Christ, puisqu'il est impossible que vous soyez en état de péché, sans être en guerre et en division avec lui. Or, c'est avec cet ennemi que je vous prie, mon cher auditeur, de vous réconcilier ; c'est lui-même qui vous offre la paix, c'est lui-même qui vous prévient par ses grâces, c'est lui-même qui fait les premières avances à cette réconciliation. Hé ! pourquoi voudriez-vous être toujours en guerre avec lui ? Est-ce là la récompense de sa vie, de sa mort, de ses souffrances, de son sang ? Et si vous vous opiniâtrez à ne vouloir entendre à aucune proposition de paix, n'aurez-vous pas sujet de vous reprocher éternellement, dans les enfers, une si épouvantable dureté ?

Quand les frères de Joseph se virent arrêtés, et qu'ils crurent qu'ils allaient être condamnés à mort, ils s'écrièrent : Nous sommes dans une étrange consternation, mais nous méritons bien ce châtement, parce que nous avons trop cruellement traité notre frère. Quand nous prîmes la résolution de le jeter dans une citerne, et que nous le vendîmes ensuite aux Ismaélites, cet aimable enfant se jetait à nos genoux, nous embrassait, et nous priait d'avoir pitié de lui ; ses gémissements et ses larmes, qui eussent été capables de fendre des rochers, ne nous touchèrent pas, et c'est pour l'avoir si mal traité que nous souffrons à notre tour. L'un d'eux prenant la parole dit : Ne vous l'avais-je pas bien dit, et ne vous avais-je pas prié de ne faire aucun outrage à cet enfant ? *Merito hæc patimur, quia peccavimus in fratrem nostrum, videntes angustiam animæ illius cum deprecaretur nos, et non audivimus; idcirco venit super nos ista tribulatio. E quibus unus Ruben ait : Nunquid non dixi vobis, nolite peccare in puerum?* (Genes., XLII.) Et quoique je vous eusse représenté que c'était notre frère et notre sang, je n'ai pu arrêter votre fureur ; à présent c'est ce même sang qui crie vengeance contre nous : *En sanguis ejus exquiritur*.

Ah ! mes frères, s'il arrivait par malheur que quelques-uns qui ont entendu mes prédications fussent damnés pour n'en avoir pas profité, ne devraient-ils pas dire : Dieu

est juste, et c'est avec justice qu'il nous punit. Lorsque la grâce nous disait : N'allez pas en ce lieu, vous y trouverez des occasions de péché : ne faites pas cette injustice, vous donnerez le coup de la mort à Jésus-Christ votre frère, nous avons fait la sourde oreille ; et c'est à présent le sang de ce Dieu qui crie vengeance contre nous. Ne nous a-t-on pas dit cent fois : *Nolite peccare in puerum ?* Ne vendez et ne maltraitez pas cet aimable enfant, ne tombez pas dans cette impureté, abstenez-vous de cette vengeance, ne vous emparez pas de ce bien, et nous ne l'avons pas fait ; et voilà son sang qu'on nous redemandera, et qui nous déclarera éternellement la guerre.

Malheureux, mes chers frères, malheureux ceux qui n'ont pas profité de cet avis ; et comme vous pouvez en faire un meilleur usage, rentrez en paix avec votre Dieu, et demandez-lui avec empressement qu'il vous l'accorde. Divin Sauveur, vous nous avez donné la paix du siècle, je vous en rends grâce, c'est à vous que la louange en est due ; mais que nous servirait cette paix, si vous ne nous donniez celle du ciel ? Après nous avoir mis en paix avec les hommes, mettez-nous en paix avec votre Père et avec nous-mêmes ; calmez les fougues de nos passions et arrêtez-en par votre grâce les impétueuses saillies ; soumettez la chair à l'esprit, et l'esprit à Dieu, et faites que cette paix règne dans le temps et dans l'éternité. *Amen*.

SERMON XI.

SUR LE PÉCHÉ VÉNIEL.

Defecit gaudium cordis nostri : Væ nobis, quia peccavimus (Thren., V).

La joie de notre cœur nous a quittés : Malheur à nous, parce que nous avons péché.

Quand je considère la sainteté de notre religion, et la haine infinie que Dieu porte au péché, jusqu'à ne pouvoir souffrir les plus légères fautes, et à exiger un rigoureux compte de toutes les paroles inutiles que l'on dit ; je ne sais presque par où je dois commencer ce discours, tant je me sens saisi de frayeur, dans la seule idée que je me forme de certains petits péchés, dont les justes mêmes ne sont pas exempts, et qui, quoiqu'ils n'approchent pas de l'énormité des mortels, ne laissent pas cependant d'avoir leur difformité particulière.

Ces péchés, ce sont les péchés véniels : péchés d'autant plus communs que, selon le témoignage de l'Écriture, le juste même y tombe jusqu'à sept fois le jour ; mais péchés d'autant plus à craindre, qu'ils sont pour l'ordinaire, lorsqu'on y a de l'attachement, accompagnés de très-fâcheuses suites ; péchés qui ne blessent pas l'âme à mort, mais qui lui font de honteuses plaies ; qui ne détruisent pas l'innocence ni la beauté de cette âme, mais qui la couvrent, disent les Pères, de certaines pustules qui la rendent désagréable à Dieu ; péchés enfin dont les serviteurs qui n'ont qu'un esprit mercenaire font peu de cas, mais dont les enfants

qui aiment véritablement leur Père céleste, et qui ne veulent pas lui déplaire dans la moindre chose, appréhendent, comme dit saint Basile (in *proœmio Regul.*), de se rendre coupables : *Qui ut filius et non ut servus obedit Domino, etiam in minimis timet offendere.*

DIVISION.

Mon dessein est de vous entretenir aujourd'hui de ces péchés. Car comme je m'imagine qu'il y en a beaucoup parmi vous qui s'efforcent de tendre à la perfection, et de se rendre autant agréables à Dieu qu'ils le peuvent, je me sens obligé de vous parler de cette matière, afin de vous faire voir avec quel soin vous devez éviter le péché véniel, et purifier vos âmes de ceux dans lesquels vous êtes déjà tombés. Voici donc mes deux propositions, et tout le partage de ce discours. Tout est à craindre dans le péché véniel, vous le verrez dans mon premier point ; il faut par conséquent faire tout ce que l'on peut pour n'y avoir point d'attachement, vous le verrez dans mon second point. Les grands dangers auxquels s'expose une âme qui a un attachement habituel et volontaire aux péchés véniels : voilà le sujet de ma première partie. Les sages et les salutaires précautions qu'elle doit prendre pour ne pas s'exposer à ces dangers : voilà le sujet de ma seconde.

PREMIER POINT.

Trois raisons, tirées de l'Ecriture sainte et des Pères, nous font connaître que tout est à craindre dans le péché véniel, et qu'une âme qui s'y engage volontairement et par habitude s'expose à de très-grands dangers. La première, c'est que ce péché, si léger et si petit qu'il paraisse, conduit souvent à un plus grand, et dispose une âme à pécher mortellement. Je ne veux pas dire que ce péché change de nature, et que ce qui est véniel devienne mortel ; mais je dis que c'est une voie et une disposition au mortel, et que souvent une âme commence par de petites fautes à se pervertir et à se perdre. Je ne veux pas dire (et je suis obligé de prendre d'abord ces précautions) non plus que plusieurs péchés véniels, quand ils seraient en aussi grand nombre que les sables de la mer, puissent égaler un seul péché mortel ; mais je soutiens après tous les Pères, et saint Thomas qui a recueilli leurs raisons (1-2, quæst. 88, 2, 3), que ces péchés négligés, volontairement contractés, et souvent réitérés, donnent à une âme une si grande pente aux péchés mortels, qu'ordinairement parlant elle y tombe.

Les Pères, pour nous rendre cette vérité plus sensible, se servent de plusieurs comparaisons. Comment est-ce, disent-ils, qu'un vaisseau périclite ? Ce n'est pas toujours par un grand orage et une violente tempête, ce n'est pas toujours lorsqu'il va se briser contre un rocher et des écueils qu'on ne voyait pas ; c'est quelquefois par plusieurs gouttes d'eau, qui tombant fréquemment et peu à

peu le cavent, et font de petites fentes par lesquelles il fait naufrage : *Quomodo minima peccata, si negligentur, occidunt? Minutæ sunt guttæ quæ flumina implent, minuta sunt grana arenæ, sed simulta arena imponatur, opprimit. Hoc facit sentina neglecta quod fluctus irruens paulatim per sentinam intrat, sed diu introeundo, et non exhauriendo, mergit navim* (AGG., tract. 2 in *Joan.*).

Comment est-ce que les édifices tombent en ruine ? Ce n'est pas toujours lorsque le fondement est vicieux, ce n'est pas toujours lorsque les règles de l'art n'ont pas été bien observées dans leur construction. C'est quelquefois pour avoir négligé de réparer une petite brèche ; c'est quelquefois par de petites pierres qui se seront détachées, qui en auront successivement attiré d'autres, et qui peu à peu auront tellement affaibli le bâtiment qu'il sera tombé. Si on avait d'abord pris soin de vider l'eau de ce vaisseau ; si on avait pris garde aux petites fentes qu'elle faisait, il n'y aurait point eu de naufrage ; mais parce qu'on s'est peu soucié d'y apporter remède, on le voit à la fin périr. Si l'on avait réparé la petite brèche que ces pierres mal jointes avaient faite, ce bâtiment aurait toujours subsisté ; mais un défaut de soin et de prévoyance a été la cause de sa chute.

Saint Augustin et saint Chrysostome se servent de cette comparaison, pour nous faire connaître de quelle manière l'habitude au péché véniel dispose aux mortels, et comment une âme qui volontairement, et par inclination, s'engage dans de petites fautes, tombe insensiblement en de plus grandes. Soit négligence et mépris, soit présomption ou habitude, soit occasion ou soustraction de grâces : voilà souvent par où l'on tombe dans de grands péchés, par où l'on commence sa réprobation.

Caïn, qui ne voulait pas refuser à Dieu des victimes, crut d'abord qu'il n'y avait pas grand mal s'il lui donnait les plus maigres ; et cependant ce fut là ce qui le conduisit peu à peu au crime qui a fait sa damnation. Il voulait se réserver ce qu'il y avait de meilleur dans son troupeau, et cet attachement à l'intérêt, non-seulement lui fit oublier ce qu'il devait à Dieu, mais ce qu'il devait à son propre frère : de là il passa à l'envie, de l'envie au meurtre, du meurtre au parjure, du parjure au désespoir.

Judas ne crut pas que ce fût un grand péché de s'approprier quelque petite chose des aumônes qu'on faisait à Jésus-Christ ; mais cet attachement à l'argent dans une matière légère fut cause qu'il devint à la suite voleur, hypocrite, médisant et coupable du plus grand crime qui fut jamais. Voleur, c'est ainsi que l'Ecriture en parle : *Fur erat et latro* ; il avait la bourse ; après avoir pris un denier, il en prit un second ; après celui-là un troisième, et il aima démesurément l'argent. Hypocrite, il feignait, dit la même Ecriture, d'avoir soin des pauvres, de pourvoir à leurs besoins, et de faire en sorte qu'on ne dissipât rien mal à propos,

afin de le convertir à leur soulagement ; et cependant c'était son intérêt qui le faisait agir et parler. Médisant et calomniateur, il ne put souffrir que Magdeleine répandît ses parfums sur les pieds de Jésus-Christ ; il blâma hautement son action, et accusa de prodigalité ce qui n'était qu'un effet de la charité de cette pieuse dame. Coupable du plus grand crime, vous savez tous que ce fut lui qui vendit son maître, et que son avarice, qui avait commencé par de petites choses, s'enflamma tellement, qu'il eut l'âme assez noire pour dire aux pharisiens : Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai ? Tant il est vrai, Messieurs, qu'ordinairement parlant, on commence par de petits péchés, qui étant commis souvent et par habitude, négligés et méprisés à cause de leur légèreté, se terminent à de plus grands.

Je ne voudrais pas condamner de péché mortel une personne qui dans sa nécessité aurait pris un sou ; mais si elle ne se donne de garde, après avoir pris ce sou, elle en prendra un autre, elle s'en formera une habitude, elle y trouvera du plaisir et du gain ; cette habitude étant formée, elle prendra de plus grandes sommes, et elle tombera probablement dans le péché mortel.

Donnez-moi la langue la plus envenimée, la plus portée à médire et à déchirer la réputation d'autrui, la langue qui ait semé plus de divisions et de querelles dans une ville ; si vous remontez jusqu'à la source, vous trouverez que ce n'était d'abord qu'une démangeaison de parler, une curiosité si ordinaire à tant de gens, qui s'informent de ce qui se fait dans les familles ; de cette curiosité on est venu à la recherche, de cette recherche au soupçon, de ce soupçon au jugement téméraire, de ce jugement téméraire à la médisance et à la calomnie.

C'était peut-être d'abord un jugement volage et indiscret, dont on n'avait fait confidence à personne ; une action qu'on avait vue avait déplu, et l'on avait pensé d'un homme ou d'une femme ce qui n'était pas. De ce jugement on est venu au rapport, de ce rapport à la détraction, et cette détraction pourra en mille occasions avoir de terribles suites, désunir les plus étroites amitiés, produire des haines et des aversions éternelles. C'est une petite pierre qui s'est détachée de la montagne pour frapper la statue de Nabuchodonosor ; on n'a pas vu la main qui l'a lancée : *Lapis excisus sine manibus* ; et cependant elle n'a pas laissé de renverser cette statue ; elle a brisé les pieds, qui n'étaient que de boue ; des pieds elle est passée aux cuisses, qui étaient d'airain ; des cuisses aux bras, qui étaient d'argent ; des bras et de l'estomac à la tête, qui était d'or. Voilà cette statue renversée, et de grands péchés commis ; et si vous en cherchez le principe, c'est une petite pierre dont la main qui l'a lancée n'a point paru : c'est une action qui paraissait légère, et qui cependant s'est terminée à tant de péchés et a causé tant de désordres.

Donnez-moi le plus grand fourbe qui ait jamais été dans le monde, l'homme le moins fidèle à sa parole, le plus ardent à tromper et à supplanter son prochain : il ne s'est pas perverti d'abord, et il n'est pas venu tout à coup dans ce haut degré de fourberie et de malice. Par où donc a-t-il souvent commencé ? Par un péché véniel, par un petit mensonge, encore rougissait-il après l'avoir dit ; de là s'étant accoutumé à mentir, il a voulu que ses équivoques lui fussent utiles, il a trompé l'un, il a surpris l'autre ; et enfin il s'est fait un maudit art et une fatale habitude de composer si bien ses actions et ses paroles, qu'il pût faire tout le mal que sa passion lui inspire.

C'est pourquoi saint Paul veut qu'un Chrétien, qui est véritablement touché du désir de son salut, détruise en sa personne le corps du péché, *corpus peccati*. Il ne dit pas (c'est la réflexion de saint Anselme), il ne dit pas seulement l'âme du péché, parce que l'âme est indivisible, et qu'elle se forme tout d'un coup. Il ne dit pas non plus, la tête, les bras ou les pieds du péché ; la destruction de ces seules parties ne suffirait pas pour rendre une âme innocente ; mais il dit tout le corps du péché ; ce qui le commence et ce qui le consomme, ce qui lui donne sa naissance et ce qui lui donne son progrès ; les voies par lesquelles il s'insinue dans une âme et celles par lesquelles il la corrompt ; les petites aussi bien que les grandes fautes, puisque, par la conformité qu'elles ont entre elles, on passe bientôt des unes aux autres. C'est à la tête du serpent qu'il faut prendre garde, dit l'Écriture ; partout où elle passera, le corps passera bientôt ; c'est contre les péchés légers qu'il faut se mettre en garde, dit saint Basile (*in Regul.*) ; dès qu'ils se seront fortifiés et augmentés dans une âme par une longue habitude, ils ne manqueront jamais de la pervertir.

Vous me direz peut-être ici, qu'à la vérité ces péchés nous portent ordinairement à en commettre de plus grands, et que par cette raison on doit extrêmement les appréhender ; mais que cependant il peut arriver qu'ils n'ont pas de si fâcheuses suites, qu'ils demeurent toujours dans leur espèce, c'est-à-dire dans celle des péchés véniels.

Je le suppose avec vous, et j'avoue volontiers (car il faut donner cette consolation aux âmes dévotes et aux consciences timorées), qu'il y a des fautes légères qui ne passent pas plus loin, quand même on y aurait quelque attachement ; j'avoue encore avec les Pères et les théologiens, qu'il y a des péchés légers dont un homme juste, quelque précaution qu'il prenne, ne peut jamais entièrement se défendre. Mais remarquez aussi que je ne parle pas précisément de ces péchés, mais plutôt de ceux qui sont tournés en habitude, qu'on commet librement, sans scrupule, avec une grande présence d'esprit et une secrète complaisance qu'on y a.

Un homme n'est jamais si parfait en co-

monde, dit saint Ambroise (lib. x, ep. 84), et la loi de ses membres et de ses sens n'est pas toujours si soumise à celle de son esprit, qu'il ne sente quelque dissipation et quelque révolte, qu'il ne s'écarte et qu'il ne s'éloigne en quelque chose de son devoir. C'est pourquoi saint Jean a avancé cette grande vérité, que *si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous trompons, et nous sommes des menteurs*. Mais aussi un homme que ce même apôtre appelle *né de Dieu*, et dont il dit, *qu'il ne fait point de péché*, peut, avec le secours de la grâce, se défaire de l'habitude qu'il a contractée, et des fautes vénielles dans lesquelles il tombe sans scrupule et sans remords : et c'est la différence que ce Père met entre les grands et les petits péchés. Il peut s'abstenir de ces mensonges habituels, de cette oisiveté et de cette lenteur dans les choses de son salut, de cette indiscretion de parler, de ces petites impatiences habituelles, et quand il les néglige et qu'il se soucie peu de s'en corriger, il est certain que, moralement parlant, il tombera dans de plus grands désordres. *Non invenitur in ullo homine tanta concordia ut legi mentis, lex quæ in membris est, non repugnet. Quapropter Joannes dicit : Si dicimus quoniam peccatum non habemus, nos ipsos seducimus, et veritas in nobis non est. Cum tamen ipse dicat : Qui natus est ex Deo peccatum non facit quia semen ipsius in eo manet, et non potest peccare qui ex Deo natus est. Utrumque ergo verum est, quia et nemo sine peccato est ideo quod nemo est sine lege peccati, et qui natus est ex Deo peccatum non facit, quia per legem mentis id est per charitatem quæ Dei semen est peccatum non facit.*

Cela supposé, quand ces petits péchés ne le porteraient pas à ces désordres, et qu'ils ne le disposeraient pas à en commettre de mortels, je soutiens qu'on doit cependant toujours les craindre pour une seconde raison, à laquelle je vous supplie de vous appliquer. Quelle est-elle ? La voici ; je vous avoue qu'elle m'a toujours donné de la frayeur, quand je l'ai considérée de près.

Cette seconde raison est qu'on ne doit jamais regarder et comme léger et comme petit un péché, quand on le considère par rapport à Dieu, qu'il déshonore. Quand un Chrétien veut vivre conformément aux maximes de l'Evangile, quand il met son espérance en la grâce de Jésus-Christ et qu'il tâche de lui être fidèle ; quand il se représente qu'il y a des châtiments à craindre et des récompenses à espérer ; quand il croit que rien de souillé n'entrera dans le ciel, que Dieu est un Dieu saint, juste, jaloux, qui ne peut souffrir les moindres imperfections ; quand, dis-je, il fait toutes ces réflexions, il trouve que le péché véniel, si petit qu'il paraisse, est toujours très-grand par rapport à la sainteté, à la justice, à la jalousie de l'objet qu'il attaque.

Pourquoi pensez-vous qu'on appelle de certains péchés, des péchés véniels, à la diffé-

rence des autres qu'on nomme mortels ? Je sais que c'est à cause que les uns étouffent absolument la charité, et que les autres la refroidissent ; que les uns sont punis de peines éternelles et les autres de peines temporelles ; que les uns ôtent à une âme tous les droits qu'elle peut avoir sur le ciel, et que les autres lui en diffèrent la possession, jusqu'à ce qu'ils aient été expiés par les flammes du purgatoire ; que les uns ne se pardonnent en ce monde que très-difficilement et les autres aisément ; je sais tout cela ; mais je dis que, par rapport à Dieu, il n'y a point de péché qui soit petit ; je dis même, après saint Augustin, qu'il vaudrait mieux voir le renversement de tout l'univers et le débris de toutes les créatures, qu'une âme volontairement attachée à un seul péché véniel, puisque la désolation générale de toute la nature ne ferait pas une injure à son Créateur, et que le moindre péché l'outrage.

Ames dévotes, qui aimez Dieu et qui cherchez à lui plaire, écoutez bien cette vérité, et si vous la comprenez, il n'y aura point de péché qui ne vous paraisse horrible, quand vous le considérerez par rapport à Dieu.

Qu'il soit léger du côté du pécheur, à cause de son infirmité et de son penchant ; qu'il soit léger du côté de la matière, à cause qu'elle est peu considérable ; qu'il soit léger du côté de ses suites, à cause qu'elles ne font mal à personne ; qu'il soit léger du côté du pardon, à cause qu'il s'accorde aisément, et qu'il y a dans l'Eglise quantité de remèdes pour l'effacer ; qu'il soit léger par rapport à la grâce, à cause qu'il ne la détruit pas ; mais l'est-il par rapport à Dieu, qui mérite d'être obéi dans ses plus petits, aussi bien que dans ses plus grands commandements ? qui doit être aimé de tout votre esprit, de tout votre cœur, de toute votre âme, de toute l'étendue de vos forces ? L'est-il par rapport à un Dieu qui pèse tout au poids du sanctuaire ; qui vous demandera un rigoureux compte des paroles inutiles ; qui se tient choqué des moindres imperfections volontaires de ses créatures, parce qu'il les a aimées jusque dans les moindres choses, qu'il est infiniment grand, infiniment bon, infiniment aimable, infiniment jaloux, infiniment parfait, infiniment saint ?

Ne dites pas ici que c'est en peu de choses que vous l'avez offensé ; c'est par là même que vous ne deviez pas le faire, et je puis en cette occasion vous dire ce que ce fidèle serviteur de Naaman dit à son maître, qui se plaignait que le prophète Elisée lui avait seulement ordonné de se laver sept fois dans le Jourdain pour être guéri de sa lèpre. Permettez-moi, lui répondit ce serviteur, de vous représenter que c'est pour cela même que vous devez faire ce que cet homme de Dieu vous prescrit. S'il vous avait commandé de grandes choses, s'il avait voulu que vous donnassiez la moitié de votre bien, que vous fissiez de longs et pénibles voyages, que vous prissiez des remèdes

amers et fâcheux, vous auriez dû le faire : et parce qu'il vous ordonne de petites choses, et un remède aussi prompt et aussi aisé qu'est celui de vous laver sept fois dans le Jourdain, vous y avez de la répugnance.

Mes chers auditeurs, voilà ce que je puis vous dire. Dieu étant aussi grand, aussi miséricordieux, aussi bon qu'il est, vous demande quelquefois de petites choses : il vous demande que vous arrêtiez cette volubilité de votre langue, que vous quittiez l'habitude de ces mensonges officieux, que vous vous empêchiez de dire ces petites railleries, et que vous arrêtiez ces impatiences dans lesquelles vous tombez. Qu'est-ce que tout cela ? C'est peu de chose, et c'est à cause que vous négligez ces petites choses que vous êtes, en un sens moins excusables, dit saint Bonaventure, un homme qui doit aimer Dieu et s'efforcer de lui plaire, ayant d'autant moins d'excuse, qu'il lui était aisé de ne pas manquer à son devoir.

S'il vous avait commandé de vous couper la langue pour ne pas dire ces mensonges, de vous arracher les yeux pour ne pas voir ces objets qui vous portent à l'offenser, quoique légèrement, vous auriez dû lui obéir. Il vous demande seulement de modérer cette langue, de détourner ces yeux, et de mortifier un peu vos sens, et vous ne voulez pas le faire ; c'est par là même que la petitesse de la chose vous rend coupables auprès d'un Dieu qui ne doit être choqué en quoi que ce soit. Vous ne l'offensez pas mortellement, je l'avoue, mais vous lui faites une injure, qui, par rapport à son infinie majesté, n'est jamais légère.

Quediriez-vous d'une personne qui, voyant une dame de qualité bien mise, déchirerait ses coiffes, ou jetterait de la boue sur ses habits ? ne serait-ce pas lui faire une sensible injure, et avoir pour elle un outrageant mépris ? Mais il ne l'a pas frappée, il ne l'a pas blessée, il ne l'a pas touchée au corps : n'importe, c'est un insolent, il a perdu le respect, il mérite qu'on le punisse.

Que diriez-vous d'un autre qui irait rire au nez d'un grand seigneur, qui ferait mille bouffonneries et mille sottises devant lui ; qui le tirerait par ses habits, ou qui cracherait dessus ? Que diriez-vous s'il y prenait plaisir, et s'il le faisait deux ou trois fois par jour ? Ces suppositions vous font de la peine, et c'est là cependant ce que vous faites toutes les fois que vous péchez, quoique véniellement. A la vérité vous ne portez pas le poignard dans le sein de Jésus-Christ, vous ne répandez pas son sang, et vous ne lui ôtez pas la vie ; mais vous salissez ses ornements royaux, vous vous moquez de lui, vous le méprisez, vous témoignez que vous vous souciez peu de lui obéir en toutes choses. Vous n'auriez peut-être jamais cru que ces sortes de péchés alassent jusque-là ; mais sans que vous y pensiez, c'est ce que vous faites ; et s'il y a quelque chose qui

puisse vous excuser, c'est votre faiblesse, votre ignorance, votre inadvertance, la légèreté de la matière, et l'inclination de votre nature corrompue ; car à l'égard de Dieu rien n'est petit.

Enfin si vous êtes même sensibles à vos intérêts, voici une troisième raison qui doit vous faire extrêmement craindre le péché véniel. C'est que, supposé qu'il ne soit pas pardonné en cette vie, il doit être nécessairement puni en l'autre ; jusque-là que vous remarquerez dans plusieurs endroits de l'Ecriture, que Dieu a souvent très-rigoureusement puni des fautes qui, selon nous, paraîtraient fort légères.

Il avait envoyé un prophète à Jéroboam apporter à ce prince des nouvelles qui devaient le mettre en colère, puisqu'il venait lui annoncer le malheur futur des prêtres de ses faux dieux. Jéroboam voulut le faire prendre, et ayant fait un signe de main, afin qu'on se saisît de lui, sa main sécha tout d'un coup, et elle devint immobile. Ce prophète, prié par Jéroboam de lui faire rendre libre le mouvement de cette main, le fit, et ce prince, adouci par ce miracle, l'invita à venir manger chez lui. Mais comme ce prophète avait reçu de Dieu des ordres contraires, il lui témoigna que quand il lui donnerait la moitié de son bien, il ne le ferait pas.

Jusque-là, voilà un prophète fidèle et fort exact à ne rien faire de ce qui lui avait été défendu. Mais qu'arriva-t-il ? Un autre prophète, averti par ses enfants de ce qui s'était passé, alla au-devant de lui, et l'ayant trouvé couché contre terre lui dit : Homme de Dieu, je sais que vous avez besoin de rafraîchissement ; faites-moi la grâce de venir chez moi prendre un peu de pain et d'eau. Dispensez-moi d'y aller, lui répondit ce prophète, le Seigneur qui m'a envoyé me l'a défendu. Il vous l'a défendu, lui dit l'autre : je suis prophète comme vous. et un ange m'a averti de vous ramener chez moi. Ce prophète le crut, et l'Ecriture remarque qu'ayant été trompé de la sorte il entra dans la maison d'un hôte qui l'avait prié de si bonne grâce, où il mangea un peu de pain et but un peu d'eau.

Qui de vous, mes frères, croirait que ce prophète eût mal fait ? Il s'était acquitté de sa commission envers Jéroboam, il n'avait voulu ni boire, ni manger chez ce prince, il avait même résisté d'abord aux honnêtes sollicitations de cet autre prophète, et ce ne fut qu'après qu'il lui eut dit qu'il avait reçu de Dieu ordre de le ramener chez lui, qu'il consentit à y prendre un peu de pain et y boire de l'eau. Et cependant ce fut pour ce petit péché et pour cette légère désobéissance, que la petitesse de la chose et sa surprise même pouvaient excuser, qu'il lui fit dire qu'il l'en punirait : et effectivement un lion qu'il trouva en son chemin, le tua. *Si dederis mihi mediam partem domus tue non veniam tecum, nec comedam panem, neque bibam aquam in loco isto... Veni mecum domum ut comedas panem. Qui ait : Non possum reverti, neque venire tecum, quia locu-*

tus est Dominus ad me in sermone, dicens: Non comedes panem, neque bibes aquam ibi, nec revrteris per viam qua ieris. Qui ait illi: Et ego propheta sum similis tui, et angelus, etc. Hæc dicit Dominus: Quia non obediens fuisti ori Domini, et non custodisti mandatum quod præcepit tibi.... Invenit eum leo in via, et occidit (III Reg., XIII.) Car l'Écriture ne nous rend point d'autre raison que celle-là de sa mort: Parce que tu n'as pas obéi à ton Dieu, et que tu n'as pas fait ce qu'il t'avait ordonné, tu mourras. Oh! que les jugements de Dieu sont terribles! ce n'était qu'un petit péché, et néanmoins une mort violente en est le juste châtement.

Je pourrais vous rapporter ici d'autres exemples; celui de Marie, sœur de Moïse, qui, pour s'être laissé aller à un petit murmure contre son frère, fut à l'instant même toute couverte de lèpre; celui de David, qui, pour une légère complaisance qu'il eut pour sa dignité et pour sa personne, vit périr soixante mille hommes de son armée. Il voulut dès le commencement de son règne faire le dénombrement de tous ceux qui, parmi son peuple, pourraient porter les armes, afin de voir de combien d'hommes son armée serait composée, encore à quel dessein était-ce? C'était pour le service de Dieu, c'était pour combattre ses ennemis et défendre l'arche d'alliance. Que de monde! que tu es puissant! que tu es un grand roi! voilà une petite complaisance, vous diriez que ce n'est rien; mais Dieu n'en jugea pas de la sorte, et ce sévère vengeur des moindres péchés fit mourir soixante mille hommes pour châtier ce prince de celui qu'il avait commis.

Après ces exemples que le Saint-Esprit nous fournit dans les divines Écritures, il est inutile d'en rapporter d'autres, et de vous dire avec Cassien (*Collat.* VII, c. 26, et c. 27, p. 198): que plusieurs grands saints ont été dès cette vie sévèrement punis de Dieu pour avoir commis des péchés véniels, comme l'abbé Moïse, qui fut pendant quelque temps possédé du démon, pour avoir dit une parole un peu rude; et un autre qui devint paralytique pour avoir fait un mensonge.

Quoique ces châtements vous surprennent, ils ne sont encore rien en comparaison de ceux que la justice divine réserve en l'autre vie à ces petits péchés, quand ils ne sont pas remis en celle-ci. Vous savez qu'un péché mortel qui n'est pas pardonné en ce monde prive pour jamais une âme du droit qu'elle a au ciel; mais vous savez aussi qu'un péché véniel qui n'y est pas remis, la prive pour un temps de la possession de cette gloire; et que comme un homme mourant en état de péché mortel est éternellement brûlé dans les flammes de l'enfer, aussi celui qui meurt avec un péché véniel est pour quelque temps condamné à celles du purgatoire.

Voilà, Chrétiens, ce que vous savez; voilà

ce que votre religion vous apprend, voilà une vérité qu'il ne vous est permis de révoquer en doute; et il n'en faut pas davantage pour vous faire comprendre combien l'attachement au péché véniel est à craindre. Si vous voyiez un père allumer un grand feu pour y faire jeter son fils tout vif, et si ce père le voyait pendant quelque temps brûler dans ces flammes, sans être touché de compassion: O le cruel! ô le barbare! vous écrieriez-vous. Mais si vous étiez d'ailleurs pleinement convaincus que ce père est le meilleur de tous les pères, et que, condamnant son fils à ce rigoureux supplice, il ne fait rien qui ne soit juste: Ah! que la faute que cet enfant a commise est grande, diriez-vous, puisqu'elle est si sévèrement châtiée!

Or, c'est là ce que vous devez penser de la grièveté de tant de péchés véniels que vous commettez souvent sans scrupule, et sans y faire de réflexion. Dieu est le meilleur de tous les pères, première vérité: Dieu est infiniment juste dans tout ce qu'il fait, seconde vérité: Dieu dans l'exercice de sa justice proportionne toujours la peine au péché, troisième vérité; par conséquent s'il punit le péché véniel d'un feu dont les nôtres ne sont que l'ombre et la peinture, comme je vous le ferai voir en d'autres occasions, il est certain que ce péché est très-grand, quoique nous en jugions autrement, quatrième et dernière vérité qui suit naturellement les trois autres (1).

Oui, sans doute, il est toujours grand: grand par rapport au péché mortel auquel il conduit une âme; grand par rapport à la majesté et à la sainteté de Dieu, qu'il déshonore; grand par rapport aux peines que la justice divine en tire et en a toujours tirées. Je vous répète par là en peu de mots tout ce que je vous ai dit jusqu'ici, et je le répète, pourquoi? pour rendre cette vérité plus présente ou aux grands pécheurs, ou aux âmes dévotes et timorées, afin qu'en étant persuadées, elles prennent toutes les précautions possibles pour quitter l'attachement qu'elles ont aux péchés véniels, et en demander pardon à Dieu. Encore un quart d'heure pour vous expliquer ce que j'ai à dire sur ce sujet.

SECOND POINT.

La première précaution qu'on doit prendre pour éviter le péché véniel, et pour se défaire, avec la grâce du Seigneur, de l'attachement qu'on y a, c'est de se mettre en la présence de Dieu, et lui demander ce don de crainte, qui est le commencement de la vraie sagesse. Hélas! mes chers auditeurs, nous ne craignons pas Dieu, et au milieu de tant de dangers qui nous environnent, nous demeurons aussi tranquilles que si nous étions assurés d'aller droit au ciel, en sortant de ce monde. Un pauvre capucin, un pauvre carmélite, un bon religieux, qui aura passé les vingt et les trente années dans la méditation et dans la retraite, saura bien ce que

(1) Cette réflexion sera plus étendue dans les sermons sur le Purgatoire.

c'est qu'un péché véniel, et plus il le saura, plus il tremblera, et il se trouvera comme hors de lui-même; mais comment le sauriez-vous, vous qui êtes si peu éclairés dans votre religion, et qui ne réfléchissez presque jamais sur les principes de votre foi? Comment le sauriez-vous, vous qui êtes toujours dans les compagnies, dans les réjouissances, dans les affaires, dans les intrigues, dans les embarras, dans les divertissements du monde? Car est-ce là que vous apprenez ce que c'est que la religion chrétienne? est-ce là que vous apprenez quelle est la sévérité de la justice de Dieu, et combien sont grands tant de péchés que vous croyez petits?

C'est donc avec raison que je vous demande un peu de vigilance et de crainte, afin qu'étant recueillis en vous-mêmes, et éloignés pour quelques moments des engagements du monde, vous appréhendiez les moindres fautes qui ont de si funestes suites.

Il en est de la crainte de Dieu, dit saint Jean Climaque (grad. 16), comme d'un rayon de soleil qui, entrant dans une maison par quelque fente, éclaire tout ce qu'il y a, et découvre jusqu'aux moindres atomes. La crainte de Dieu produit un semblable effet dans une âme, elle entre dans ses plus cachés replis, elle en démêle les inclinations et les mouvements, elle lui fait connaître non-seulement l'énormité des péchés mortels, mais encore la grièveté des véniels. *Ut solis radius, domum per foramen ingressus, cuncta quæ in ea sunt illuminat; ita timor Domini, si fuerit in anima, cuncta ei peccata sua, etiam minutissima, ostendit.* O crainte du Seigneur, que vous nous êtes nécessaire! O don d'en haut, que vous nous rendez de bons offices: percez notre chair, ô mon Dieu, percez notre chair de cette salutaire crainte, afin que nous appréhendions tout ce qui peut être repris et condamné dans vos jugements. Par là nous prendrons garde à nos paroles, à nos gestes, à nos actions, à nos pensées; par là nous nous jugerons nous-mêmes, afin que vous ne nous jugiez pas.

Le second moyen d'éviter le péché véniel, et de quitter l'attachement qu'on y a, se rapporte au premier, qui est de veiller sur toutes ses actions, de faire quelques petites retraites; et comme dit saint Jean Chrysostome (homil. 60 in cap. XXXV *Genes.*), de ne point passer superficiellement comme nous faisons, sur de certains péchés que nous méprisons, à cause qu'ils nous paraissent petits. *Peccata quæ nobis videntur parva contemptim non prætereamus, sed quotidie a nobis rationes repetamus, et pœnas de nobis ipsis sumamus ut nos a futuro supplicio liberemus. Nam propter hoc et Paulus inquit: Si nos ipsos judicaverimus, non utique judicabimur, ita nos ipsos hic condemnaverimus propter quotidiana peccata, inveniemus supplicium quod alibi futurum est, etc.*

Je parle ici aux âmes spirituelles et dévotes, et c'est là le meilleur conseil que je

puisse leur donner. Autre est le jugement de Dieu, autre est celui des hommes; autre chose est ce que Dieu pense, autre chose est ce que vous pensez. Souvent Dieu récompense une âme d'une chose qui lui paraissait de peu de conséquence, et souvent il la punit de celles sur lesquelles elle ne réfléchissait pas. Une petite action faite en état de grâce est d'un mérite infini; un petit péché auquel on a de la complaisance, et dont on ne veut pas se défaire, à cause qu'il n'est pas grand, attire souvent de fâcheuses suites. Pour prévenir ce malheur, il faut veiller sur soi, examiner sa conscience, voir en quoi l'on a manqué, et tâcher de s'en corriger dans l'occasion.

Vous aurez sans doute trouvé que ma morale a été sévère; mais savez-vous bien, mes chers paroissiens, que l'Evangile l'est aussi, que je n'ai parlé qu'après l'Ecriture et les Pères, et que j'ai pour vous le même cœur et la même tendresse qu'avait l'apôtre saint Paul, quand il disait aux enfants spirituels qu'il avait sous sa conduite: *Æmulator vos Dei æmulatione*, je suis jaloux de votre salut, et la jalousie que j'ai est une jalousie de Dieu. Je ne voudrais pas avoir embarrassé vos consciences, ni y avoir jeté des alarmes indiscretes; mais je ne voudrais pas aussi que vous regardassiez le péché comme la plupart des Chrétiens le regardent. C'est la jalousie et le zèle de la gloire du Seigneur, et de votre propre perfection, qui me font parler. Combien y a-t-il d'âmes dans le purgatoire qui voudraient avoir entendu ce que je viens de vous dire, et qui peut-être à présent n'y seraient pas, parce que, touchées de ces vérités, elles en auraient fait avec la grâce du Seigneur un bon usage? Combien y en a-t-il qui voudraient avoir pris tous les jours quelques quarts d'heure pour s'examiner sur cet article, et qui, par la réflexion qu'elles y auraient faite, auraient conçu de la douleur de tant de fautes de la grièveté desquelles elles ne s'apercevaient pas, et pour l'expiation desquelles elles demeurent pour un temps privées de la possession de Dieu? O mon Dieu, il faudrait pouvoir connaître quelles sont les inclinations qu'une âme a de vous posséder, pour comprendre quelle est la grandeur du péché véniel qui empêche cette bienheureuse jouissance.

Profitez, mes chers enfants, de cet avis, et autant que vous aimez Dieu, autant que vous vous aimez vous-mêmes, quittez l'attachement que vous avez à ces petits péchés. Je ne vous dis pas de n'en point commettre; mais je vous dis de veiller sur vous et de n'y être plus volontairement et habituellement attachés. Plus vous vous observerez sur ces choses, plus aussi vous témoignerez que vous avez du respect pour Dieu et de l'estime pour la vertu. Plus vous prendrez garde que le démon ne vous surprenne par cet endroit, plus aussi vous vous disposerez à faire de grands progrès dans la vertu, et à suivre de près l'exemple des grands saints.

Enfin le moyen propre et spécifique d'éviter le péché véniel, et de purifier de ce côté-là sa conscience, c'est de s'imposer quelques pénitences quand on y est tombé. Il y a dans l'Eglise mille remèdes pour l'expiation de ces péchés : une aumône, une visite de prisonniers et de malades, quelques petites prières, l'eau bénite, quelques jeûnes, quelques œuvres de surérogation, et, ce qui est plus efficace, des actes contraires à ceux par lesquels on a offensé Dieu. Avez-vous trop parlé, un silence raisonnable et discret expiera cette faute. Avez-vous été dissipés, faites en sorte de ne pas voir si souvent ces compagnies. Avez-vous mangé avec un peu trop de délicatesse, réduisez-vous à quelques mets insipides, ou mortifiez d'ailleurs votre appétit. Etes-vous sujets à faire quelques railleries, témoignez de l'estime et de l'amitié à ceux qui auront pu en être choqués. Vous êtes-vous un peu oubliés de votre devoir par quelque secrète complaisance et quelque bonne opinion de vous-mêmes, condamnez-vous à quelques humiliations, qui corrigent cette enflure et qui édifient votre prochain. Je ne sache point de meilleurs moyens que ceux-là, et ce sont ceux que les Pères nous ont toujours enseignés : *Quibus operibus minuta peccata redimantur, plenius vobis insinuare desidero. Quoties infirmos visitamus, in carcere clausos et in vinculis positos requirimus, discordes ad concordiam revocamus, indicto Ecclesiæ jejunió jejunamus, pedes hospitibus abluimus, ad vigilias frequenter convenimus, eleemosynam ante ostium prætereuntibus pauperibus damus, etc.* (Aug., ser. 41, *De sanct.*).

Comme ils ont reconnu deux sortes de péchés qu'ils ont très-exactement distingués, les péchés mortels et les péchés véniels, ils ont aussi reconnu deux sortes de pénitences, celle des pécheurs et celle que saint Augustin appelle des gens de bien et des humbles : *Est etiam pœnitentia bonorum et humilium pœna quodiana, etc.* (August., epist. 108, *ad Seleuc.*); celle par laquelle on répare la grâce qu'on a perdue, et celle par laquelle on se punit de certaines fautes qui, quoique petites, se commettent néanmoins souvent et par habitude. *Quæ humanæ fragilitati quamvis parva tamen crebro subrepunt.* Celle par laquelle on évite les flammes éternelles, et celle qui purifie tellement une âme, qu'elle l'empêche de brûler pour un temps dans le purgatoire, ou qui fait qu'elle y est moins de temps qu'elle y eût été, si elle avait négligé ce remède. *Ita peccata ista in hoc sæculo purgantur, ut in futuro illo ignis purgatorius, aut non inveniat, aut certe parum inveniat quod exurat* (Ibid.).

Or, ce sont ces moyens que je vous présente aujourd'hui, et vous ne pouvez vous imaginer combien ils sont agréables à Dieu : par là vous désarmez sa justice ; par là vous honorez sa sainteté ; par là vous adorez sa majesté ; par là vous attirez sa miséricorde, et une abondance de grâces en cette vie, qui,

lorsque vous y serez toujours fidèles, seront suivies d'une récompense qui ne finira jamais. Je vous la souhaite, au nom du Père, etc. Amen.

SERMON XII.

SUR LA PÉNITENCE

De son indispensable nécessité.

Convertimini ad me in toto corde vestro ; in jejunió, et fletu et planctu : scindite corda vestra, et non vestimenta vestra (Joel., II).

Converti-sez-vous à moi de tout votre cœur ; jeûnez, pleurez, gémissiez, déchirez vos âmes de douleur, et non pas vos vêtements.

Je ne puis commencer les discours que j'ai à vous faire de la pénitence par des termes plus propres ni plus efficaces, que ceux dont se servit le Fils de Dieu quand il voulut déclarer à ses apôtres l'intention pour laquelle il était venu converser avec les hommes. Après les avoir assemblés tous autour de sa divine personne : *Ne croyez pas*, leur dit-il, *que je sois venu sur la terre pour y annoncer la paix ; au contraire, j'y suis venu, la trompette à la bouche, les armes à la main, le feu dans les yeux, et le zèle de la gloire de mon Père dans le cœur, pour y apporter la guerre.* J'y suis venu pour faire une division générale, et un mystérieux divorce entre le père et le fils, entre la mère et la fille, entre la belle-mère et la belle-fille : division et séparation partout ; voilà la fin de mon incarnation, voilà la raison pour laquelle je suis descendu du ciel en terre.

Comme nous ne devons prêcher que ce que Jésus-Christ nous inspire, et que plus nous nous conformons à son dessein, plus nous nous honorons notre ministère, je ne puis, ce me semble, prendre un sujet plus propre à votre instruction que celui qu'il a pris lui-même, ni espérer plus de fruit de mes discours qu'en vous parlant après lui de la pénitence.

Mon dessein, en montant dans cette chaire de vérité, est de déclarer, comme Jésus-Christ, la guerre à tous les Chrétiens ; de plonger le couteau de la division entre la volonté et ses mouvements, entre l'âme et ses désirs, entre l'appétit et ses passions, entre l'esprit et la chair ; de porter enfin jusque dans le fond de vos entrailles, et si je puis parler ainsi, jusque dans la moelle de vos os, le feu et le glaive de la pénitence.

Deux raisons m'ont obligé de former ce dessein : La première est qu'après vous avoir parlé d'abord de la grâce du baptême et de la dignité du Chrétien, et vous avoir montré ensuite l'énormité du péché mortel, qui détruit cette grâce et qui anéantit cette dignité, j'ai cru devoir, pour continuer mon dessein, vous entretenir de la pénitence chrétienne, comme de la seule vertu propre et absolument nécessaire pour effacer ce péché et vous faire recouvrer cette grâce. Puisqu'on ne peut considérer le Chrétien qu'en deux états, ou lorsqu'il est encore revêtu de la robe nuptiale, et qu'il n'a jamais

volontairement violé les commandements de Dieu, ou lorsque, étant tombé dans le péché, il se résoud, avec le secours du ciel, de réparer son innocence baptismale par les larmes et les exercices laborieux de la pénitence.

La seconde raison, c'est que cette matière est de la dernière importance, et que, selon toutes les apparences, elle regarde généralement tous ceux qui composent ce grand auditoire. Bourgeois, marchands, artisans, hommes et femmes, magistrats, officiers de justice, conseillers, présidents, maîtres des requêtes, marquis, ducs, maréchaux de France, princes et princesses, prêtres et religieux, évêques et archevêques, qui me faites l'honneur de m'entendre, quelque respect que j'aie pour vous, et quelque bonne opinion que je conçoive de vos personnes, j'ose cependant vous dire que vous n'avez pas toujours conservé l'innocence de votre baptême, et que cette innocence ne pouvant être réparée que par la pénitence, vous avez tous, selon vos différents besoins, part aux discours que je vous en ferai. C'est pourquoi je vous demande audience, et vous supplie, par l'intérêt que vous avez à votre salut, de vous appliquer, chacun en particulier, à ce que je vais vous dire en général.

DIVISION.

Pour vous expliquer mon dessein, j'espère de vous faire voir aujourd'hui que tout Chrétien indispensablement, et par une loi qui ne souffre point d'interprétation, est obligé de faire pénitence en cette vie, s'il veut sortir de son péché, réparer la grâce qu'il a perdue, et conserver le droit qui lui a été donné sur l'héritage éternel. Voilà une grande proposition que j'établis sur deux preuves, qui seront tout le sujet de cette prédication. Jésus-Christ a ordonné cette pénitence, ce sera ma première preuve; Jésus-Christ l'a faite lui-même, ce sera la seconde. Pénitence nécessaire, par rapport à Jésus-Christ qui l'a ordonnée; pénitence nécessaire, par rapport à Jésus-Christ qui nous en a donné l'exemple. Attention, je vous prie.

PREMIER POINT.

De toutes les vérités morales dont l'Ecriture sainte est remplie, je n'en vois point de mieux établie que la nécessité de la pénitence. Sans m'arrêter à une confusion de passages que je pourrais rapporter de l'Ancien Testament, le seul commandement que Jésus-Christ nous impose de la pratique de cette vertu doit nous suffire. Il parlait à quantité de peuples, qui étaient venus lui apprendre la mort de plusieurs Galiléens, que Pilate avait fait mourir pendant qu'ils offraient leurs sacrifices; et prenant occasion de cette mort : *Vous périrez tous comme eux*, leur dit-il, *si vous ne faites pénitence*.

Remarquez, dit saint Chrysostome, la force de cet oracle; Jésus-Christ veut menacer les pécheurs, et les encourager tout ensemble; il veut les menacer, en leur

apprenant qu'ils auront un même sort que ces peuples malheureux de Galilée, et il veut les encourager, en leur montrant qu'il n'y a qu'une seule voie pour éviter un si triste châtement, et que cette seule voie c'est la pénitence. Saint Jean avait déjà dit aux Juifs (et c'était par là qu'il avait commencé sa prédication) que la cognée était au pied de l'arbre pour le renverser, s'ils ne faisaient pénitence; et Jésus-Christ, dont il était la voix, ajoute que le malheur des Galiléens tombera infailliblement sur eux, s'ils ne la font. Indispensable nécessité de tout côté, ou de périr ou de gémir, ou de voir ses péchés punis ou de les punir soi-même, ou d'attendre une malheureuse mort, ou de la prévenir par ses mortifications et par ses larmes, ou d'être accablé sous l'orage ou de s'en donner de garde par sa vigilance et par ses soins. C'est moi qui vous le dis, afin que l'infailibilité de ma parole et le poids de mon autorité impriment plus de respect dans vos esprits : c'est moi qui vous le dis : *Si vous ne faites pénitence vous périrez tous*; voilà la fin de mes prédications, et l'un des principeaux desseins pour lesquels je suis venu au monde. Le Fils de Dieu, dit saint Marc, est venu sur la terre pour prêcher l'Evangile et annoncer aux hommes le royaume de Dieu. *Venit Jesus prædicans Evangelium regni Dei*. Mais que leur a-t-il dit ? *Pœnitementi et credite Evangelio*; faites pénitence et croyez l'Evangile. Vous avez besoin de deux choses pour posséder le royaume des cieux : la première, c'est la pénitence; la seconde, c'est la foi. Vous avez besoin de la foi, puisque, pour posséder le royaume de Dieu, vous devez vous approcher de lui, et que vous ne pouvez vous en approcher sans cette foi. Mais vous avez aussi besoin de la pénitence, puisque la possession de ce royaume n'appartient qu'à des âmes innocentes, rien de souillé ne pouvant y entrer, et que vous ne pouvez recouvrer cette innocence que par le moyen de cette vertu; par conséquent, nécessité indispensable, selon l'oracle même de Jésus-Christ.

Pour vous en faire connaître toute la force, remarquez, je vous prie, avec le même saint Chrysostome et saint Augustin, que Jésus-Christ compare la nécessité de la pénitence aux trois choses qui sont d'une plus étroite et d'une plus indispensable obligation dans le christianisme : à la foi, au baptême et à la grâce. La foi est le fondement de notre religion, le baptême est le premier de nos sacrements, et la grâce est le principe de toutes nos vertus. Il n'y aura jamais d'homme sauvé sans la foi, sans le baptême et sans la grâce. Quelle indispensable nécessité ! Il n'y aura aussi jamais d'homme pécheur sauvé sans la pénitence. Quelle autre étroite et indispensable nécessité ! *Pœnitementi et credite Evangelio*; faites pénitence et croyez l'Evangile, voilà deux choses essentiellement liées et également nécessaires. J'ai fait pénitence, est-ce assez ? Non, vous avez besoin de la foi : *Croyez l'Evangile*. J'ai

la foi, et je crois à l'Evangue, est-ce assez ? Non : *Faites pénitence*. Vous ne pouvez faire une véritable pénitence sans la foi. *Non licet pœnitere sine fide, sed fides sine pœnitentia non prodest*. Quand vous mettriez votre corps en pièces, quand vous vous écorcheriez tout vif, quand vous vous déchiqueteriez tous les membres, comme faisaient les prophètes de Baal ; si vous n'avez la foi, toutes ces mortifications ne vous serviront de rien, et le feu du ciel ne descendra jamais sur votre sacrifice, comme il ne descendit pas sur celui de ces idolâtres. Vous avez donc besoin de la foi et de la croyance à l'Evangile, pour rendre votre pénitence méritoire ; mais vous avez besoin de la pénitence après votre péché, pour rendre cette foi utile, et pour en recueillir tous les avantages. Car, hélas ! combien y a-t-il de Chrétiens qui ont cru tous les articles de notre foi, et qui cependant sont damnés pour n'avoir pas fait pénitence ; combien y en a-t-il qui ont une foi saine, et qui n'entreront jamais au ciel, pour avoir séparé ces deux paroles de Jésus-Christ, qui devaient être toujours unies, *Pœnitementini et credite Evangelio* !

Quand Jésus-Christ parle du baptême et de la grâce, il se sert d'un terme qui en marque l'indispensable nécessité : Si quelqu'un n'est régénéré par l'eau et le Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume des cieux. *Nisi quis*, etc. Et quand il parle de la pénitence, il emploie le même terme : Si vous ne faites pénitence vous périrez tous. *Nisi pœnitentiam egeritis*. Comme donc on ne peut être sauvé sans le baptême, ni faire des actions surnaturelles qui méritent d'être récompensées sans la grâce qui en est le principe, on ne peut aussi être sauvé, ni se rendre agréable à Dieu après l'avoir offensé sans la pénitence. Pourquoi cela ? C'est que comme le baptême est institué pour le péché originel, la pénitence est établie pour les péchés actuels ; et de même que l'originel ne peut être effacé dans la loi de grâce sans ce baptême, les actuels et les mortels ne peuvent être pardonnés sans cette pénitence.

Je n'en dis pas assez : je dis que la pénitence en un sens est plus nécessaire, pour la rémission du péché actuel, que le baptême ne l'est pour effacer l'originel. Toute la théologie est d'accord que le désir du baptême, quand on ne peut le recevoir en effet, et la promesse de le recevoir quand on aura le temps de le faire, suffisent pour obtenir le pardon du péché originel. Il arrivera quelquefois qu'une personne n'aura pas une assez grande connaissance de nos mystères, ou que l'eau surnaturelle qui est la matière du sacrement lui manquera, ou qu'il ne se trouvera personne pour la lui verser, et en ces cas le désir du baptême lui suffit. Mais pour la rémission du péché actuel, il faut ou ne point être sauvé ou faire pénitence, il faut ou ne prétendre jamais au royaume du ciel ou avoir le prit de pénitence ; je ne parle pas ici de ses œuvres, je parle de son esprit : *Nisi pœnitentiam habueritis, omnes*

similiter peribitis. Si vous n'avez la pénitence, si vous n'avez un cœur humilié et contrit, votre perte est inévitable, vous périrez tous.

Mais d'où vient cette indispensable nécessité de la pénitence, me direz-vous, et sur quelles raisons est fondé cet oracle de Jésus-Christ qui l'ordonne ? Il est fondé sur la nature du péché mortel, qui est essentiellement opposé à Dieu, et qui rend le salut impossible, tandis qu'il demeure dans le pécheur. Je vous ai déjà expliqué autrefois quelle était son énormité et sa malice, la haine qu'il portait à Dieu, et la haine que Dieu lui portait ; haine infinie, haine efficace, haine substantielle, haine nécessaire ; c'est pourquoi je n'en dis rien, à moins que ce ne soit pour vous faire connaître par tous ces caractères, que tandis qu'il subsiste dans une âme, il est absolument impossible qu'elle se sauve, et que ce péché y subsiste jusqu'à ce que la pénitence le détruise ; d'où il s'ensuit que, par rapport à l'énormité du péché, elle est d'une nécessité indispensable.

Cet oracle est fondé sur la volonté absolue de Dieu, qui n'a point ordonné d'autre remède pour la rémission du péché que la pénitence. Dieu est maître de ses grâces et de son pardon, il les accorde à telles conditions qu'il lui plaît ; et cette condition sans laquelle il ne les accorde jamais, c'est la pénitence. Toutes les vertus ensemble séparées de la charité et de la pénitence ne peuvent pas attirer le pardon de Dieu, ni réparer le péché. Je suis orgueilleux : j'ai beau m'humilier, si je ne le fais par un esprit de pénitence et de douleur de mon péché, je ne fais rien ; je me suis enivré : j'ai beau être tempérant et sobre, jamais mon péché ne me sera remis sans la pénitence ; je me suis mis en colère : j'ai beau ne m'y plus mettre, mon péché ne me sera jamais pardonné sans la pénitence.

L'une des plus dangereuses de toutes les illusions, dit saint Grégoire (part. III *Pastor.*, ad 31), est de nous persuader que nos péchés nous seront remis si nous nous contentons de ne les plus commettre. Il n'en est pas de la sorte, et Dieu en a disposé tout autrement. Comme la main n'efface pas ce qu'elle a écrit en cessant d'écrire ; comme la langue qui a vomi plusieurs injures ne répare pas en se taisant l'outrage qu'elle a fait ; et comme celui qui est endetté ne paye pas ses dettes en se contentant de n'en pas contracter de nouvelles, de même quand nous avons mené une vie criminelle et libertine nous n'expions pas nos péchés en cessant simplement de la mener ; mais il faut que lorsque nous le pouvons nous déclarions par une sévère pénitence la guerre aux vices que nous avons commis. *Relaxatas non existiment culpas quas etsi agendo non multiplicant, nullis tamen fletibus mundant. Neque enim scriptor si a scriptione cessaverit, quia alia non addidit, etiam ea quæ scripserat deletit. Nec qui contumelias irrogat, si solummodo tacuerit, satisfecit, cum profecto necesse sit*

ut verba præmissa superbie verbis subjunctæ humilitatis impugnet, nec debitor absolutus est, quia alia non multiplicat, nisi et illa quæ ligaverat solvat. Ita et cum Deo delinquimus, nequaquam satisfacimus, si ab iniquitate cessamus, nisi, etc.

Est-ce que Dieu prend plaisir de nous voir dans la peine et dans la douleur ? Non sans doute ; mais c'est qu'il veut d'une volonté absolue que les maladies de nos âmes se guérissent par la pénitence, et par des remèdes qui leur soient contraires, dit ce savant Pape. Nous sommes-nous retirés de lui par l'attachement aux plaisirs du monde, il veut, et il l'ordonne de la sorte, que nous revenions à lui par l'amertume de nos pleurs. Notre cœur s'est-il répandu dans des joies criminelles, il veut, et il l'ordonne de la sorte, qu'il se resserre et qu'il s'afflige par une tristesse salutaire. Tel est son plaisir, sans cela point de pardon : si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.

Cet oracle est fondé sur la miséricorde même de Dieu ; car, quoique la pénitence soit un effet de sa justice, c'est cependant un tempérament et un coup de sa miséricorde. Quand nous péchons mortellement, toutes les perfections divines se soulèvent contre nous. Il n'a pas voulu, dit la Sagesse, que je connusse son péché, il faut qu'il en porte le châtement. Il n'a pas voulu, dit sa Toute-Puissance, que je châtiasse son péché, il faut qu'il périsse. Il n'a pas voulu, dit sa Sainteté, s'attacher à moi, il faut qu'il en soit éloigné pour jamais. Il n'y a, dit Tertulien, que sa miséricorde qui pour lors plaide pour nous ; et cependant, comme il faut que les autres perfections divines soient satisfaites, la pénitence est chargée de cette satisfaction : comment cela ?

Il y a deux sortes de voies pour satisfaire les perfections divines : l'une de détruire le péché et le pécheur tout ensemble ; et c'est une justice toute pure. Malheureux Sodomites, c'est ainsi que vous avez été châtiés, dit saint Augustin ; vous êtes morts dans votre péché, et l'enfer sera votre demeure éternelle. Mais l'autre manière est de détruire le péché et de conserver le pécheur ; et c'est un mélange de miséricorde et de justice. Peuples de Ninive, c'est ainsi que Dieu vous a traités ; il pouvait punir votre péché par une damnation éternelle, comme celui des Sodomites ; mais il vous a épargnés, et vous a chargés de la commission de le punir nous-mêmes.

En un mot il y a dans l'homme l'être de l'homme et le péché de l'homme. L'être de l'homme appartient à Dieu ; le péché de l'homme appartient au pécheur. Comme Dieu ne hait rien de ce qu'il a fait, il veut épargner l'être de l'homme ; mais comme il est résolu de châtier ce qu'il n'a pas fait, et ce que l'homme a fait contre lui, il veut punir le péché de l'homme. Ecoutez ce que dit l'Apôtre : Jésus-Christ est venu au monde pour deux grandes fins : l'une pour détruire le corps du péché, *ut destruat corpus peccati* ; l'autre, pour chercher et sauver le

pécheur qui s'était perdu : *quærere et saluum facere quod perierat*.

Or c'est là, disent les Pères, ce qui oblige Dieu à ordonner la pénitence, dont le propre est de faire mourir le péché et de conserver le pécheur ; de détruire ce que l'homme a fait et de conserver ce que Dieu a produit dans l'homme. Ainsi il lui a imposé deux lois, dont l'une marque son autorité absolue, et l'autre son infinie miséricorde. Par la première il lui ordonne la pratique des vertus et la fuite des péchés ; par la seconde il lui ordonne le remède et la satisfaction de ces péchés. Adam, si tu manges du fruit que j'ai défendu tu mourras : voilà la première loi ; mais, pauvre Adam qui m'as offensé, où es-tu ? *Adam, ubi es ?* Reviens à moi, et fais pénitence : voilà la seconde loi.

C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, que Dieu ne laisse pas aller le pécheur : *Peccatorem Deus non dimittit, sed servat eum*. Il pouvait par une autorité absolue faire en sorte que l'homme ne l'offensât pas ; cependant, comme il n'a pas voulu forcer sa liberté, il l'a mis, dit l'Écriture, entre les mains de son conseil, et ce malheureux s'est perdu. Que fera Dieu pour lors ? le laissera-t-il aller impuni ? Non sans doute, mais il le retient et il le garde. Il dépendait de toi de m'offenser, ou de ne me pas offenser, je t'ai laissé aller au gré de tes désirs ; mais après que tu m'as offensé, il ne dépend plus de toi d'être puni ou de n'être pas puni ; ton péché était à ta volonté, mais la punition ou la rémission de ton péché est à la mienne ; je puis te punir éternellement, mais j'ai pitié de toi ; je veux te faire grâce, à condition néanmoins que tu te punisses. Je te garde toujours, quoi qu'il arrive, tu ne m'échapperas jamais ; et si tu n'acceptes la pénitence que je veux, tu souffriras la peine éternelle que tu ne veux pas. Veux-tu te châtier, je ne te châtierai point ; veux-tu te pardonner, je ne te pardonnerai point.

Si nous nous jugions, dit saint Paul, nous ne serions pas jugés de Dieu ; notre jugement est donc, pour ainsi dire, entre nos mains, à condition néanmoins que nous le prononcerons contre nous, faute de quoi nous n'éviterons jamais celui du souverain Juge des vivants et des morts, c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, qu'il y a un jugement de souveraineté et d'autorité qui appartient à Dieu ; un jugement de commission et de délégation qui appartient à l'homme ; un jugement de vengeance et un jugement de pénitence. La pénitence de l'homme est la vengeance créée, la justice de Dieu est la vengeance incréée. Ce que la vengeance créée fait, la vengeance incréée ne le fait pas. Si la vengeance créée fait tout, la vengeance incréée ne fait rien. Si la vengeance créée fait la moitié, la vengeance incréée fait l'autre ; mais si la vengeance créée ne fait rien, la vengeance incréée fait tout. Par conséquent, Messieurs, il faut faire pénitence. Dieu l'a commandé, Dieu l'a ordonné de la sorte, sans cela point de rémission de péché, point de salut.

C'est là dans toute l'Eglise le seul et uni-

que moyen pour réparer la grâce quand elle est perdue par le péché mortel. Cherchez dans toutes les pages de l'Écriture, vous n'y trouverez pas un seul endroit, où le pardon soit accordé au pécheur sans la pénitence. Tournez-vous vers moi, et je me tournerai vers vous ; mais tournez-vous-y de tout votre cœur, jeûnez, gémissiez, pleurez. Si le pécheur se convertit, et s'il gémit, il vivra et il ne mourra pas ; Dieu l'a protesté et l'a juré, et il faut croire un Dieu à son serment ; il a juré que le pécheur obtiendrait pardon s'il se convertissait, et qu'il ne mourrait jamais s'il faisait pénitence. Voilà un grand sujet de consolation pour nous. Mais il a protesté aussi, il l'a juré, que si nous ne faisons pénitence nous périrons tous. Voilà de justes sujets de frayeur, et de quoi nous engager à la pratique de cette vertu.

Après cela, mes frères, de quels prétextes pourrez-vous vous servir pour vous dispenser de ce devoir ? Ce que je viens de vous dire vous paraît-il clair, et avez-vous quelque chose à me répondre ? C'est Dieu qui parle, c'est Dieu qui vous impose cette nécessité ; c'est Dieu qui attache ce moyen et cette condition à votre pardon. Il ne vous reste qu'un petit rayon d'espérance. Hé, voulez-vous l'étouffer ? Il ne vous reste qu'une planche après votre naufrage, sans quoi vous périrez, hé, ne voulez-vous pas l'embrasser ? Apporterez-vous votre condition pour excuse ? mais la volonté de Dieu est absolue et universelle, elle renferme tous les conditions et tous les états, depuis le plus petit berger qui porte la houlette jusqu'au plus grand roi qui manie le sceptre. Pénitence, pénitence, faites-la, elle est d'une indispensable nécessité. Direz-vous que vous n'avez pas tant péché que les autres ? Mais quand vous n'auriez commis qu'un seul péché mortel en votre vie, il ne sera jamais effacé sans la pénitence ; jamais Dieu ne se réconciliera avec vous que par la pénitence. Il l'a ordonnée, c'a été ma première raison ; mais il l'a faite lui-même pour vous, et afin de vous obliger de la faire ; c'est ma seconde, et celle par où je vais finir.

SECOND POINT.

Il est de foi, et c'est une doctrine très-constante dans toute l'Eglise, que le Fils de Dieu n'a jamais péché, et que même jamais il n'a pu pécher. C'est lui seul ce Pontife saint, pur, innocent, exempt de toute tache, séparé des pécheurs, l'objet des tendresses et des complaisances de son Père.

Mais il est pareillement de foi que ce Dieu saint essentiellement, et impeccable par nature, a voulu se charger de nos péchés ; que par un effet de son amour infini il a répondu pour nous, et qu'en qualité de notre caution, il a fait pénitence des crimes dans lesquels il n'est jamais tombé. Voici comme saint Paul en parle : Dieu ayant envoyé son Fils unique dans la vérité de la chair, mais dans la ressemblance d'une chair sujette au péché, a condamné le péché dans la chair de ce Fils, à cause du péché qu'on avait

commis contre lui. Mais pourquoi ? Afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, et que nous nous trouvassions heureusement affranchis d'une si humiliante servitude. *Deus Filium suum mittens in similitudinem carnis peccati de peccato damnavit peccatum in carne, ut justificatio legis impleretur in nobis (Rom., VIII).*

Il faut que saint Bernard, ou un Père dont nous avons les écrits parmi ses ouvrages, vous explique ce grand point de religion, et ce grand fondement de notre morale, en établissant deux choses : la première, qu'il n'y avait qu'un Dieu fait homme qui pût faire pénitence pour nous et satisfaire pour nos péchés ; la seconde, que ce Dieu fait homme a voulu par cette pénitence nous donner un admirable exemple de celle que nous devons faire, en sorte que non content de nous l'avoir ordonnée, il a voulu la faire le premier afin que nous ne fissions aucune difficulté de le suivre.

Il y a dans cet Homme-Dieu la vérité de la chair et l'apparence de la chair du péché ; et c'est par ces deux choses qu'il a satisfait pour nous, et qu'il n'y avait que lui qui pût y satisfaire. Un pur homme, dit ce savant auteur, n'a pu offrir une victime pure pour l'expiation du péché, parce qu'il est certain qu'il n'y en a point eu qui ait été sans péché. D'ailleurs ni Dieu seul, ni un ange n'a pu le faire, puisqu'on ne peut être en état de victime sans un corps passible, et que Dieu et l'ange n'en ont point. Il est vrai que la créature déraisonnable ayant un corps mortel pouvait servir de victime, mais elle n'avait ni raison, ni mérite, ni liberté. Il n'y avait donc, conclut-il, qu'un Dieu fait homme qui pût être une digne victime pour nos péchés ; un Dieu fait homme, qui en qualité de Dieu pût nous racheter, et en qualité d'homme s'immoler et faire pénitence pour nous. *Protoplastus peculiare facinus commisit prævaricando quod expiari sine hostiæ oblatione non potuit. Purus homo puram hostiam offerre non valuit, quem peccati contagio penitus immundum esse constitit, nec simplex Deus, nec angelus immolari debuit, quoniam et hunc natura, et illum gratia impassibilem exhibuit. Irrationabilis creatura non suffecit tantæ rei magnitudini : unde oportuit Deus et homo fieret hostia. Deus pro potentia liberandi, homo pro sufficientia immolandi.* (Tract. De præcip. mysteriis, t. V.) Voilà la première vérité.

La seconde, que cet Homme-Dieu, ayant fait pénitence, nous a imposé par son exemple une indispensable nécessité de la faire. Pourquoi ? Parce qu'en qualité de pleige et de caution des pécheurs, il a fallu qu'il souffrit et qu'il mourût pour nous. Or si la caution souffre pour le débiteur, pourquoi le débiteur serait-il exempt de souffrir ? Le Fils de Dieu, tout Dieu qu'il est, tout aimé et chéri de son Père, n'a pu introduire la justice de la grâce, qu'en souffrant les rigueurs de la pénitence ; il a fallu qu'il condamnât, et qu'il expiât dans une chair innocente les désordres d'une chair pécheresse, et ce n'a

été que par ce moyen que la justice de la loi a été accomplie. Serait-il donc bien possible que cette justice nous fût appliquée, à nous qui sommes les vrais coupables, sans qu'il nous en coûtât quelque chose ?

Ecoutez ce qu'en dit le prophète Isaïe : Le Seigneur a voulu accabler d'infirmités son propre Fils ; il a livré son âme pour le péché, et il verra sa race durer longtemps, et la volonté de Dieu s'exécutera heureusement par lui. *Dominus voluit conterere eam in infirmitate, si posuerit pro peccato animam suam, videbit semem longævum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur* (Isai., LIII). Dieu voulait que le péché fût puni ou expié, et il ne pouvait être expié que par son Fils ; Dieu voulait donner à ce Fils une longue postérité, mais il fallait qu'il fût accablé d'infirmités et de douleurs. Il a porté sur lui nos iniquités, et il a eu pour partage une infinité de peuples ; et comme il a livré son âme à la mort et qu'il a été mis au nombre des scélérats, il a justifié un grand nombre d'hommes. Justification, que tu es admirable, mais que tu as coûté à Jésus-Christ ! et si tu lui as tant coûté, les vrais pécheurs seraient-ils exempts de toute peine ?

Nous avons, meschers frères, nous avons besoin d'un tel modèle, quoique d'ailleurs il soit infiniment au delà de nos imitations ; mais nous en avons besoin pour nous ôter la répugnance naturelle que nous avons à nous mortifier, et il fallait, dit saint Bernard, que, pour nous obliger à faire une pénitence volontaire, on nous proposât l'exemple d'une pénitence purement gratuite. Ceci est beau.

Ce Père distingue trois sortes de pénitences, une pénitence volontaire, une pénitence forcée, et une pénitence qu'il appelle gratuite. La pénitence volontaire est celle à laquelle on s'assujettit librement, qui est un effet du choix de l'homme et du véritable désir qu'il a de satisfaire à Dieu pour ses péchés, et de faire servir à la justice, pour sa sanctification, toutes les parties de son corps qui avaient servi à l'injustice pour sa perte. La pénitence forcée est celle qu'on fait malgré soi, soit par une crainte purement servile et une appréhension du châtement, sans lequel on ne la ferait pas ; soit, comme dit ce Père, par un esprit de nonchalance, de tiédeur et de paresse, lorsqu'on a différé le plus que l'on peut, et qu'on ne la fait qu'à moitié avec une je ne sais quelle répugnance et abattement de cœur. La pénitence gratuite est celle à laquelle on n'est pas obligé, parce qu'on est innocent ; celle qu'on s'impose par un pur amour de la justice, et dont on veut bien se charger pour servir de règle aux autres, et les encourager à la pratique de cette vertu. *Pœnitentia gratuita, spontanea, coactitia. Gratuita vocatur quia gratis suffertur, imo offertur quia pœnitentiæ regula est ut qui illicita nulla commisit, licitis utatur ut sibi placuerit. Spontanea, ut qui prius exhibuerat sua membra servire immunditiæ, et iniquitati ad iniquitatem ; nunc ex voluntate sua exhibeat servire justitiæ in sanctificationem, etc..... Coactitia est pœnitentia tepidorum, etc.*

(BERN. vel alius auctor., lib. *De 12 portis*, num. 6.)

Nous trouvons un modèle de cette pénitence volontaire dans David et dans Madeleine ; de cette pénitence forcée dans Esaü et dans Saül ; et de cette pénitence gratuite dans Jésus-Christ et dans saint Jean ; mais principalement dans cet Homme-Dieu, puisque son précurseur ne fut innocent que par grâce, et qu'il l'est essentiellement et par nature.

Or, rien ne nous doit tant faire haïr cette pénitence forcée, ni nous faire tant aimer cette pénitence volontaire, que la pénitence gratuite de Jésus-Christ. Il a souffert ce qu'il n'était pas obligé de souffrir : et nous refuserons de souffrir ce à quoi nos péchés nous engagent ? Quoiqu'il pût se dispenser de faire pénitence, et que cette pénitence ne fût pas pour lui, il l'a cependant embrassée dans toutes ses rigueurs ; et nous qui ne pouvons pas nous dispenser de la faire, ou en ce monde, ou en l'autre, nous ne l'embrasserons pas volontairement en celui-ci ? Mon Dieu, détachez-vous de cette croix, c'est à moi à y être attaché ; mon Dieu, ce n'est pas sur vos épaules innocentes qu'on doit décharger ces coups de fouets, c'est sur les miennes ; ce n'est pas cette tête auguste qui doit être couronnée d'épines, c'est la mienne ; et si nonobstant tout cela vous avez voulu souffrir pour moi afin de me justifier, que ne dois-je pas faire pour moi-même, afin que les effets de cette justification me soient appliqués ? *Ut justificatio legis impleretur in nobis.*

Saint Ambroise remarque que David pressé d'une violente soif, ayant refusé de boire de l'eau que trois de ses plus braves capitaines lui avaient apportée au péril de leur vie, le refus de ce prince servit de rafraîchissement à toute son armée, n'y ayant eu aucun de ses soldats à qui ce grand exemple n'apprit à supporter les rigueurs de la soif et à mortifier ses appétits. *Toti exercitui refrigerium fuit.* Car quelle honte qu'un soldat se plaignit de la soif, et qu'il cherchât à se désaltérer, en voyant son roi qui pouvant, et devant, ce semble, se servir d'une occasion si favorable, l'avait cependant refusée ?

Or nous pouvons dire avec plus de justice la même chose de Jésus-Christ. Il pouvait accepter tous les plaisirs, toute la gloire, tous les biens, tous les honneurs, tous les divertissements, toutes les richesses du monde ; et cependant il les a refusés avec joie, pour n'embrasser que la croix et la pénitence. Comment donc après un tel exemple trouvons-nous de la répugnance à en pratiquer les exercices ; et cette mortification gratuite n'est-elle pas seule capable de nous faire accepter avec choix et avec amour celle qui nous regarde ?

Il faut donc faire pénitence : Jésus-Christ me l'a ordonné, et il m'en a lui-même montré l'exemple. Il faut faire pénitence et me nourrir de mes larmes, comme de mon aliment et de mon breuvage ordinaires : *Fuerunt mihi lacrymæ panes die ac nocte.* Si je

n'avais pas perdu la grâce de mon baptême, cet aliment me serait inutile ; mais, après avoir affaibli ma santé, les potions amères de la pénitence sont pour moi. Vous avez bien voulu les prendre, ô mon Dieu, quelque saint que vous fussiez ; je serais donc bien délicat et bien ennemi de mon salut, si je les refusais en ayant autant besoin que j'en ai. Je veux faire pénitence, j'en conçois la nécessité ; et afin que je m'applique utilement ce remède, tout ce que je ferai et tout ce que je souffrirai, je le ferai et je le souffrirai dans un esprit de pénitence. Si je me donne de la peine dans mon négoce, si les perfidies et les banqueroutes me chagrinent ; si les persécutions d'un ennemi troublent mon repos et mes affaires ; si la mauvaise humeur d'une femme et l'indocilité de mes enfants m'inquiètent, voilà, mon Dieu, ce que je vous offre pour les satisfactions que je dois vous faire ; voilà ce que je souffrirai de bon cœur pour vivre en vrai pénitent. Outre les mortifications que je m'imposerai, outre les plaisirs que je me retrancherai, je prendrai dans un esprit de pénitence toutes les croix de mon état, et celles que vous m'enverrez. Agréez-les seulement, ô mon Dieu : oubliez mes iniquités et ne vous fâchez pas contre votre ouvrage. Je suis votre créature : détruisez ce que j'ai fait, mais ne perdez pas ce que vous avez fait vous-même. Quand vous enfonceriez le glaive de votre vengeance dans le fond de mes entrailles, quand vous me précipiteriez pour jamais dans les flammes éternelles, je suis votre créature, ne méprisez et ne perdez pas pour jamais l'ouvrage de vos mains. *Opera manuum tuarum ne despicias.* J'ai péché contre le ciel et contre vous, mais ayez pitié de cet enfant prodigue, qui se prosterne aux pieds de votre miséricorde, et qui attend avec une humble confiance ce que vous avez promis à ceux qui feront pénitence. C'est votre grâce en ce monde, et votre gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON XIII.

SUR LA PÉNITENCE.

De sa nature, et de ce en quoi elle consiste.

Convertimini ad me in toto corde vestro : in jejunio, et fletu et planctu ; scindite corda vestra, et non vestimenta vestra (*Joël.* II).

Convertissez-vous à moi de tout votre cœur : jeûnez, pleurez, gémissiez, déchirez vos âmes de douleur, et non pas vos vêtements.

Si de tous les points de la morale chrétienne, celui de l'indispensable nécessité de la pénitence est l'un des plus importants, j'ai cru, mes frères, avoir été d'abord obligé de l'établir, afin de vous faire connaître l'unique moyen institué dans l'Eglise pour effacer le péché mortel et réparer votre innocence. C'est à quoi j'ai travaillé dans le discours précédent, en vous montrant que Jésus-Christ a expressément commandé cette pénitence ; et que par un surcroît de charité, quoiqu'elle ne lui fût nullement nécessaire, il en a lui-même donné l'exemple.

Ces deux raisons ont dû, à ce que je crois,

vous convaincre de sa nécessité ; mais en vain vous en aurais-je fait demeurer d'accord, si je n'avais résolu de vous en découvrir la nature, et de vous expliquer en quoi elle consiste. Quelle est donc cette vertu sans laquelle aucun homme n'a jamais reçu et ne recevra jamais le pardon de ses péchés ? Quelle est donc cette pénitence si nécessaire au salut, et comment pourrions-nous la définir ?

Selon le sentiment universel de toute l'Eglise, la doctrine constante et uniforme de tous les conciles et de tous les Pères, la pénitence est une vertu surnaturelle, par laquelle le pécheur conçoit dans le fond de son cœur une très-grande douleur d'avoir offensé Dieu, et formé le dessein de réparer par des actes d'une vie pénible et laborieuse l'injure qu'il lui a faite.

DIVISION.

Or, cette définition de la pénitence renferme deux choses qui lui sont essentielles, et qui feront le sujet de ce discours. La première est une douleur d'avoir offensé Dieu ; la seconde est une ferme résolution de le satisfaire ; voilà en quoi la pénitence consiste. Quelles sont les qualités et les conditions de cette douleur, ce sera le sujet de mon premier point. Quelles sont les marques et les circonstances de cette satisfaction, ce sera le sujet du second. Attention, je vous prie.

PREMIER POINT.

Comme le péché consiste dans une haine de Dieu et un attachement à la créature, il est d'une indispensable nécessité que le remède qui le doit détruire ait des qualités tout opposées : je veux, après saint Augustin, qu'il renferme une véritable haine du péché, un sincère amour de Dieu et une douleur intérieure de l'avoir offensé : *Pœnitentiam non facit nisi odium peccati et amor Dei.* Douleur que le pénitent conçoit dans son cœur, et qui, selon la doctrine du concile de Trente, a été de tout temps un moyen nécessaire pour obtenir le pardon du péché : *Fuit quovis tempore ad impetrandam veniam peccatorum hic motus necessarius* (*Conc. Trid.*, sess. XIV). Douleur qu'on appelle contrition quand elle vient du parfait amour de Dieu, et qui peut être si grande, qu'elle justifie le pécheur hors le sacrement ; et qu'on appelle attrition quand elle est conçue par la crainte des peines qui accompagnent le péché, et qui est inutile pour la justification de l'homme, sans le sacrement. Douleur enfin qui, soit qu'elle soit parfaite comme la contrition, soit qu'elle soit imparfaite comme l'attrition, consiste dans une rétractation, une condamnation secrète, un désaveu et une tristesse d'avoir commis l'action mauvaise et criminelle qu'on a faite.

L'apôtre saint Paul donne un beau jour à cette vérité, quand il distingue deux sortes de tristesses qui ont deux effets bien différents. La première est, selon lui, une tristesse charnelle et séculière, une douleur d'avoir perdu quelque chose que nous aimons, d'avoir encouru quelque disgrâce

que nous appréhendions ; de nous être attiré par notre faute, ou par d'autres accidents imprévus, des choses contraires à notre honneur ou à nos intérêts. La seconde est une tristesse surnaturelle que Dieu nous inspire, qui nous vient du mouvement de son esprit ; une douleur d'avoir perdu ses bonnes grâces, de nous avoir attiré son indignation et sa haine, d'avoir offensé son infinie bonté et mérité qu'il nous éloignât éternellement de lui. *Quæ secundum Deum tristitia est pœnitentiam in salutem stabilem operatur, sæculi autem tristitia mortem operatur* (II Cor., VII).

Or, selon la doctrine de cet apôtre, de ces deux sortes de tristesses, il n'y en a qu'une qui puisse nous être utile ; il n'y en a qu'une qui puisse opérer notre justification et notre salut. La première, que j'appelle avec lui une tristesse charnelle et séculière, opère la mort et la damnation. Ce n'est pas pour la perte de Dieu que nous nous affligeons, c'est pour celle des créatures que nous aimons plus que lui. Ce n'est pas la disgrâce de Dieu que nous regrettons, c'est celle de ces misérables créatures dont l'amitié nous est plus chère que la sienne. Ainsi cette tristesse criminelle n'est pour nous qu'un principe de mort et une source de damnation. La seconde, que j'appelle aussi avec lui une *tristesse selon Dieu*, est la seule qui nous justifie et qui nous est absolument nécessaire : tristesse qu'il produit au dedans de notre cœur : tristesse par laquelle nous sommes marris de l'avoir offensé, de lui avoir préféré les créatures, de l'avoir rendu l'esclave de nos passions et de nos affections déréglées : tristesse par le moyen de laquelle nous jetons loin de nous et avons en horreur tout ce qui nous a rendu coupables, afin de nous faire un cœur nouveau à la place de l'ancien que nous avons. Car c'est là ce que Dieu nous demande par l'un de ses prophètes, et ce qu'il fait lui-même au dedans de nous pour notre justification.

Il dit chez Ezéchiel que dès que l'impie se sera détourné de son impiété, qu'il aura pris des routes différentes de celles qu'il avait suivies, il vivra et il ne mourra pas. Mais comment s'en détournera-t-il, et comment prendra-t-il ces différentes routes ? Le voici : ce sera en jetant loin de lui tous ses péchés, en haïssant et détestant ses iniquités passées, en concevant une douleur sincère d'être tombé dans ses désordres, et enfin en se faisant un cœur et un esprit nouveaux : *Cum averterit se impietate sua quam operatus est, et fecerit judicium et justitiam, ipse animam suam vivificabit. Considerans enim et avertens se ab omnibus iniquitatibus suis, vita vivet et non morietur Projicite a vobis omnes pravaricationes vestras in quibus pravaricati estis et facite vobis cor novum et spiritum novum* (Ezech., XVIII).

L'homme a reçu quatre cœurs bien différents. Il a reçu le premier dans sa création, par la toute-puissance de Dieu. Il a reçu le second dans sa régénération spirituelle sur

les fonts du baptême, par la bonté et la miséricorde de Dieu : et ces deux cœurs sont des cœurs innocents. Il a reçu le troisième des mains du démon, lorsque, par ses tentations et ses suggestions, il l'a fait tomber dans le péché ; et c'est là un cœur ancien et pervers. Et il a reçu un quatrième cœur des mains de Jésus-Christ et de celle de sa pénitence ; et c'est là ce qui s'appelle chez Ezéchiel un cœur nouveau. Ce cœur ancien et corrompu s'affligeait de la perte de la créature, et ce cœur nouveau s'afflige de celle de Dieu. Ce cœur ancien et corrompu regrettait des plaisirs et des divertissements qui lui avaient été arrachés, et ce cœur nouveau gémit de ce qu'il les a autrefois goûtés. Ce cœur ancien et corrompu avait une tristesse séculière qui n'opérait que la mort, et ce cœur nouveau a une tristesse selon Dieu, qui opère et produit la vie.

Il est sans doute bien juste que les choses se passent de la sorte, et qu'après avoir offensé Dieu on en ait un regret mortel et une tristesse intérieure, puisque après qu'on a perdu quelque créature qu'on aimait, ou qu'on l'a offensée en quelque chose, on en conçoit de la douleur, et on en verse d'amères larmes. « Hé quoi, dit saint Cyprien (lib. *De lapsis*), si la mort vous avait enlevé une personne que vous aimez, vous gémiriez et vous pleureriez sans cesse ; on vous verrait avec des cheveux épars, un visage négligé, un air abattu, des habits noirs et lugubres qui feraient connaître votre douleur : et, misérables que vous êtes, vous avez perdu votre âme, et, qui plus est, vous avez perdu Dieu par votre péché, et vous ne pleurez pas, et vous n'en êtes pas plus affligés ! » *Si quem de tuis charum mortalitatis exitu perdidisses, ingemisceres et fletes, facie inculta, veste mutata, neglecto capillo, indicia mœroris ostenderes : animam tuam misera perdidisti..... et non acriter plangis, non jugiter ingemiscis.* Allez, durs et insensibles, vous n'êtes que de faux pénitents : car, si vous aviez une pénitence véritable et salutaire vous regretteriez la perte que vous avez faite de Dieu, vous seriez marris de l'avoir offensé. »

Aussi il n'y a jamais eu de vrai pénitent qui n'ait eu cette douleur et cette tristesse. Isaïe (encore ne parle-t-il que de la désolation de Jérusalem qui, quoiqu'elle fût une véritable image du pécheur, ne devait pas cependant le toucher de si près que s'il avait été pécheur et criminel lui-même,) Isaïe, dis-je, parlant de la désolation de cette ville, et nous montrant par là dans quels sentiments un vrai pénitent doit être, dit, pour nous faire connaître les qualités de sa pénitence, que ses entrailles se sont ouvertes à la douleur, que ses reins ont été surchargés de tristesse, que la frayeur s'est emparée de son esprit, que son cœur est tombé en défaillance, que sa raison s'est confondue, que le trouble s'est saisi de toutes les puissances de son âme, qu'il s'est trouvé dans des convulsions et des tranchées semblables à celles d'une femme qui ne peut

accoucher. *Repleti sunt lumbi mei dolore, angustia possedit me sicut angustia parturientis: corruui cum audirem, conturbatus sum cum viderem, entarcuit cor meum* (Isa., XXI). Hélas! quelle douleur souffre cette pauvre femme! Elle perce l'air de ses cris, elle déchire ses entrailles par ses clameurs, elle sent des maux qui la pressent, et fait pitié à tous ceux qui la regardent. *Angustia possedit me sicut angustia parturientis*. Voilà l'état où je me suis trouvé, dit ce prophète, voilà la douleur et la tristesse que j'ai ressenties.

C'est pourquoi saint Augustin, parlant de la pénitence, l'appelle le crucifiement de l'homme intérieur; *crucifixio interioris hominis*. Qu'est-ce à dire le crucifiement de l'homme intérieur? C'est-à-dire que cette pénitence fait le même effet dans le pénitent que le supplice de la croix fait dans un homme qui y est attaché.

Le supplice de la croix a deux qualités qui lui sont assez particulières : 1° il arrête et suspend les mouvements de toutes les parties. Voilà des pieds, mais ils ne marchent pas; voilà des mains, mais elles ne remuent pas; voilà une tête, mais elle est cramponnée, elle ne saurait plus agir. 2° Le supplice de la croix fait souffrir toutes les parties du corps; ce n'est pas un tourment particulier, tous les membres sont dans un état violent et souffrent. De là vient qu'un prophète, parlant du Fils de Dieu, et considérant la croix entre les bras de laquelle il devait mourir, disait déjà par avance que *depuis la plante des pieds jusques au haut de la tête, il n'y avait en lui aucune partie qui fût saine et exempte de douleur*.

Or, ce sont là, selon saint Augustin, les deux effets de la pénitence. 1° Elle arrête et elle suspend tous les mouvements de l'âme : je voudrais bien, mais je ne veux pas, je désirerais bien, mais je ne désire pas. Les mouvements de l'âme sont arrêtés, ses fonctions sont suspendues; pourquoi? c'est que la pénitence est une espèce de crucifiement. 2° Elle fait mourir toutes les parties du corps. J'ai des yeux : que fait la pénitence? au lieu de leur permettre des regards indiscrets ou lascifs, elle leur fait verser des larmes. J'ai une bouche : que fait la pénitence? elle me défend de l'ouvrir pour me plaindre. J'ai une langue : que fait la pénitence? elle lui interdit l'usage des mauvaises paroles, et la condamne au silence. Pourquoi cela? C'est qu'elle est une espèce de crucifiement. Il faut que tout homme qui prétend sortir de son péché crucifie par elle son âme, et porte le glaive de la douleur jusque dans le fond de son cœur, parce qu'il n'y a point de véritable pénitence sans une douleur intérieure et universelle. En voici la raison.

Il faut nécessairement appliquer le remède où est le mal, et jamais on ne guérit si on ne l'applique sur la partie malade. Or où est le mal du pécheur? C'est dans l'âme, c'est elle qui a premièrement conçu et formé le péché : c'est par conséquent sur elle qu'il faut appliquer la pénitence, dit saint Ambroise (*in psal. CXVIII*). Si le mal est au

dedans, si les parties intérieures sont pourries, c'est en vain qu'on met des emplâtres au dehors; et tout le secret de la médecine ne sert de rien, si on ne coupe ce qui est gangrené, si l'on ne cuit ou l'on ne vide l'humeur qui est inutile et mauvaise. *Si virus in interiora serpit, medicamenta foris apposita nihil prosunt, nisi enim putrefacta rescindantur, aut humor inutilis decoquatur, frustra medicinæ manus adhibentur ad vulnera*. Qu'est-ce que le péché? c'est un plaisir faux et criminel. Quel remède faut-il y apporter? une douleur véritable et solide. Où est le péché? dans le cœur. *C'est de lui, dit Jésus-Christ, que sortent les mauvaises pensées, les fornications, les adultères, en un mot tout ce qui salit l'homme et qui le perd*. C'est pourquoi comme le cœur est le principe de tous les désordres, comme la volonté gâtée et corrompue est la source de tous les péchés, c'est dans cette partie intérieure qu'il faut appliquer le remède de la pénitence : chose si vraie, que c'est pour cette raison que les Pères ont condamné de nullité cinq sortes de pénitences.

La première est celle qui ne se fait que de bouche : Je suis marri d'avoir offensé Dieu, je déteste le péché de tout mon cœur. On a dans des livres certains formulaires de contrition, qu'on se contente de lire et de marmotter entre ses dents : Je vous demande pardon, ô mon Dieu, et je suis fâché de vous avoir offensé, à cause que vous êtes infiniment bon; voilà ce qu'on lit et ce que l'on dit avant que de s'approcher des tribunaux de la pénitence; et avec cela on se croit tout changé, et être un vrai pénitent. Est-ce que je blâme ces actes de contrition qu'on trouve dans ces livres? Non, au contraire, ils servent souvent à attendrir le pécheur, à l'obliger de s'appliquer à ce qu'il doit faire, et à lui montrer son devoir : mais je dis que s'arrêter à cela, ce n'est avoir qu'une pénitence de bouche, et par conséquent une pénitence inutile. Car, comme dit saint Augustin, que sert-il de confesser ses péchés, et de dire simplement qu'on est marri de les avoir commis, si on ne met cette douleur que sur le bord de ses lèvres, et jamais dans le fond de son cœur : *Quid prodest confiteri scelera, si vocem confessionis non sequitur contritio cordis?*

La seconde pénitence inutile est celle que les Pères appellent *pœnitentia mentis*, une pénitence d'esprit, un projet de pénitence, un désir et un dessein de faire pénitence. Il n'y a point de pécheur si abominable qui, faisant réflexion sur la mauvaise vie qu'il mène et sur les funestes suites que ses désordres pourront lui attirer, ne désire de se convertir, et n'en fasse quelque projet; mais sa pénitence n'est que dans son entendement, et non pas dans son cœur : il croit, dit un ancien, vouloir ce qu'il ne veut pas; il se trompe lui-même le premier, et sur cette belle idée, il s' imagine être tout changé, *putat se velle*. L'impureté dans laquelle il croupit tant d'années lui fait de la peine, *stomachum illi facit luxuria*; il se

propose de la quitter; il interrompt peut-être pendant quelque temps ses infâmes commerces : mais il rentre bientôt en grâce avec elle, *cito cum illa redibit in gratiam*. Pourquoi cela? C'est que sa pénitence est dans son esprit, et non pas dans son cœur, et par conséquent pénitence nulle.

La troisième pénitence condamnée de nullité est la pénitence des sens. Nous voyons des gens, naturellement tendres, qui pleurent et qui gémissent; nous en voyons d'autres qui se prosternent contre terre et frappent leur poitrine : tout cela est bon ; mais ce ne sont là que des signes équivoques; les pécheurs les plus abandonnés peuvent avoir ces marques et faire toutes ces actions : il faut outre cela une véritable douleur qui soit dans l'âme, il faut que la pénitence soit dans le cœur plus que dans les sens ; et, comme je l'ai dit d'abord après le prophète Joël dans les paroles de mon texte, il faut déchirer son cœur et non pas ses vêtements : *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra*.

La quatrième pénitence condamnée de nullité est la pénitence qu'on appelle de simple volonté, *pœnitentiam simplicis voluntatis*. C'est quand la volonté du pécheur conçoit un léger déplaisir du péché qu'il a commis, et qu'il prend quelque petite résolution de le quitter, mais que cette résolution est faible, et ne fait que couler sur la superficie de son âme, sans pénétrer au dedans. Cette sorte de pénitence est une pénitence nulle et inefficace, elle n'entre pas dans le cœur du pécheur ; et quand il en demeure là, elle ne fait jamais sa conversion. Voyez, je vous prie, l'enfant prodigue. Il ne se contente pas de dire qu'il se lèvera, et qu'il ira vers son père : il ne se contente pas de dire qu'il lui témoignera, dans l'amertume de son cœur, qu'il a péché contre lui et contre le ciel ; mais il met effectivement en exécution ce qu'il a résolu ; il part de ce pas, et se jetant aux pieds de son père, pressé par la vive douleur qu'il a de l'avoir offensé, il lui demande humblement pardon.

Enfin la cinquième espèce de pénitence condamnée de nullité, c'est lorsque le pénitent cherche de faux prétextes, et n'a pas assez de courage pour se punir lui-même de ses péchés : Je suis marri d'avoir offensé Dieu, mais je suis délicat et trop faible pour faire pénitence ; je suis marri de m'être attaché à la créature, mais j'ai trop d'engagements pour rompre avec elle ; ou plutôt je n'ai pas assez de force pour me priver des plaisirs qu'elle m'a donnés, afin de satisfaire au Créateur que j'ai offensé. Mon ami, quand tu es dans cet état, ta pénitence est nulle ; pourquoi ? parce que tu n'as qu'une fausse douleur selon toutes les apparences, et que ce n'en est pas assez ; il faut que par des actes d'une vie pénible et laborieuse tu satisfasses à Dieu, et que tu expies les péchés que tu as commis. Nous allons voir les preuves et les qualités de cette satisfaction dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

Je ne m'étonne pas que les hérétiques aient de tout temps combattu la sévérité de la pénitence chrétienne, ni que les fidèles, qui ne peuvent souffrir leurs erreurs dans les points de la foi, semblent tacitement les approuver par leur conduite dans les points de morale où il est parlé de rigueur et de mortification.

L'amour-propre et la nature corrompue, qui demandent toujours à vivre à leur aise, ne s'accommodent pas de ces maximes austères, et pourvu que l'on ait dans le cœur ou dans la bouche quelque haine du péché, on se soucie peu, et même on répugne à en tirer sur soi-même une juste vengeance.

Calvin, Luther, Erasme et tous les hérétiques modernes, pour établir des erreurs où la mollesse et la délicatesse des hommes trouvaient leur compte, ont par ce principe tâché de détruire les œuvres pénibles et satisfactoires, qui sont nécessaires pour l'intégrité de la pénitence. C'était assez, selon eux, de changer de vie ; c'était assez de former une bonne résolution de ne se plus rendre criminels à l'avenir ; c'était assez de ne plus retomber dans les mêmes vices et de faire des actions contraires : tout le mal passé était oublié et remis, sans qu'il fût nécessaire de se faire d'autre violence. Hérésie d'autant plus pernicieuse qu'elle lâchait la bride à toute sorte de désordres, et que par cette impunité elle anéantissait la pénitence.

Non, non, il n'en est pas de la sorte, et sans vous rapporter ici ce que Tertullien et saint Cyprien, saint Ambroise et saint Augustin, saint Chrysostome et saint Grégoire, et généralement tous les Pères dans leurs siècles ont dit, pour détruire par avance cette abominable doctrine ; je me contente de l'oracle du Saint-Esprit, dans le dernier concile œcuménique, où, parmi les solides vérités qui y ont été établies, nous trouvons qu'il est de foi : 1^o qu'il y a trois parties dans la pénitence, la contrition, la confession, et la satisfaction, qui sont comme la matière de ce sacrement, ces actes du pénitent concourant à son intégrité et à la parfaite rémission de ses péchés. Or, cette satisfaction est quelque chose de laborieux et de pénible : *Sunt quasi materia hujus sacramenti pœnitentis actus, nempe contritio, et confessio, et satisfactio, quatenus in pœnitente ad integritatem sacramenti ad plenamque et perfectam peccatorum remissionem ex Dei institutione requirantur* (Conc. Trid., sess. XIV, c. 3). 2^o Qu'encore bien que par la vertu du sacrement la coupe du péché soit remise, cependant toute la peine ne l'est pas, Dieu se réservant toujours le droit de l'exiger du pécheur, et par le changement qui se fait de l'éternelle à une temporelle ne dispensant pas absolument de celle-ci le pénitent. Pourquoi cela? D'abord, parce que le péché, selon saint Augustin et saint Thomas, est essentiellement une transgression de la loi de Dieu, et par conséquent essentiellement

un désordre. Or, tout désordre doit être remis dans son ordre; ou plutôt celui qui par sa mauvaise volonté s'est éloigné de cet ordre doit y rentrer; et cela ne se peut faire que par le châtement et la peine. Ensuite, parce que tout péché est une dette: or cette dette pour être remise doit être acquittée, pour être acquittée il faut qu'elle le soit selon l'intention du créancier, et l'intention de la justice de Dieu, qui est la créancière du pécheur, et qu'elle le soit par la douleur et par la peine. 3° Parce que tout péché s'est commis par un attachement volontaire et un plaisir illégitime qu'on a trouvé dans la jouissance de la créature; et comme tout contraire doit être guéri par son contraire, ce plaisir ayant fait le désordre de l'homme, il faut que la peine entre dans sa justification et son pardon. C'est ce qui a fait dire aux Pères, tantôt que la pénitence n'est appelée pénitence qu'à cause de la peine qui en est inséparable; tantôt qu'elle est l'affliction et le supplice de l'homme coupable; tantôt qu'elle est l'art de le mortifier et de l'abattre; tantôt qu'elle est l'ennemie domestique du vieil homme auquel elle déclare la guerre; tantôt enfin que, quoique la satisfaction ne soit qu'une partie intégrante de cette pénitence, elle entre dans sa composition et engage tous ceux qui sont en état de la faire. La pénitence fait connaître cette satisfaction, dit un ancien Père (ELIGIUS, homil. 11), et cette satisfaction attire sur le pénitent qui se venge de soi-même le pardon que la bonté de Dieu lui accorde : *Pœnitentia satisfactionem ostendit, satisfactio veniam sibi divina pietate conciliat.*

La troisième vérité que les Pères du concile de Trente ont établie, est que cette vengeance du pécheur et les peines satisfactives lui procurent deux grands biens, et par conséquent doivent entrer dans sa pénitence. Elles sont des peines et des remèdes tout ensemble; des peines pour punir le mal qu'il a fait; des remèdes pour prévenir le mal qu'il pourrait encore faire : des peines, voilà pour les péchés passés qu'il faut expier : des remèdes, voilà pour les péchés futurs qu'il faut prévenir; fuir ces peines et ne s'y pas assujettir, c'est ne rien faire ni pour le passé, ni pour le futur : mais s'imposer ces peines et les recevoir, c'est mettre un frein à ses passions, se retirer du vice, se rendre dans la suite plus vigilant et plus appliqué à ses devoirs, remédier aux restes de ses péchés et ôter par les actes des vertus contraires les habitudes criminelles qu'on a contractées par sa mauvaise vie, *Magnopere a peccato revocant, et quasi freno quodam coercent hæc satisfactorie pœnæ, cautioresque et vigilantiores in futurum pœnitentes efficiunt. Medentur quoque peccatorum reliquiis, et vitiosos habitus male vivendo comparatos contrariis virtutum actibus tollunt* (Conc. Trid., sess. xiv, De pœnit., c. 8).

Quand un malade souffre de profondes et de douloureuses incisions dans une partie délicate et sensible, il n'y a point de doute que, s'il s'est attiré ce mal par sa faute, cette

douleur qu'il ressent produit pour l'ordinaire deux effets, dont l'un est de se fâcher contre lui-même et contre les causes de son mal; et l'autre de se tenir sur ses gardes et de prendre de plus grandes précautions à l'avenir. Je me portais bien, et par mon intempérance je me suis attiré cette fièvre, et je me vois obligé à prendre des potions amères pour me guérir; j'étais bien malheureux de dérégler de la sorte ma santé; si Dieu me la rend, je ne retomberai plus dans la même faute. Je me suis emporté contre cet ennemi, il m'a enfoncé un coup d'épée dans le corps, il faut que je souffre de cruelles incisions; c'est ma faute, je me modérerai une autre fois et je deviendrai plus sage.

Or, ce sont ces mêmes effets, et des effets encore plus salutaires, que ces peines satisfactives produisent pour le passé et pour le présent, pour expier le péché et pour le prévenir; pour ôter les restes de la maladie et pour arrêter les suites; pour connaître combien il est amer d'avoir abandonné le Seigneur, et pour prendre une plus ferme résolution de ne s'éloigner jamais de son service.

Voilà pourquoi dans la primitive Eglise on vouloit que les grands pécheurs satisfissent à leurs péchés avant que d'en recevoir l'absolution. Ce n'était pas que cette satisfaction fût une partie essentielle de la pénitence; mais c'était d'autant que la volonté de satisfaire pour leurs péchés et de venger Dieu sur eux-mêmes leur était nécessaire : c'était d'autant qu'il fallait leur faire ressentir le mal qu'ils avaient commis et l'injure qu'ils avaient faite à Dieu; c'était d'autant qu'il fallait les rendre plus sages à l'avenir et leur faire estimer davantage la grâce du pardon par la difficulté de l'obtenir.

Mais si ces pénitents tombaient dans une dangereuse maladie sans avoir accompli leur pénitence, leur refusait-on l'absolution? On ne la leur refusait pas, l'évêque dépêchait un prêtre : Ce malade n'en peut plus, donnez-lui l'absolution; mais donnez-lui à condition que s'il revient en santé il fera pénitence. Il y a plus de douze cents ans que cette pratique est établie dans l'Eglise; de là vient qu'on a encore à présent coutume de demander à un pénitent, avant qu'il se confesse dans le détail de tous ses péchés, s'il a satisfait à la pénitence qui lui a été enjointe.

En effet, comme remarque le concile de Trente, de tous les moyens que l'Eglise a jamais trouvés les plus propres pour faire que Dieu ne se venge pas d'un pécheur, et que le pécheur n'offense pas Dieu derechef, cette satisfaction est le plus sûr. Car si Dieu change la peine éternelle en une peine temporelle, comme je vous l'ai déjà dit, il y a autant de droit d'exiger d'un pécheur justifié cette peine temporelle, qu'il avait d'en exiger l'éternelle, avant qu'il lui eût pardonné son péché. Or, il est certain que Dieu, avant le sacrement de pénitence, avait droit d'exiger du pécheur une peine éternelle, et par conséquent il a droit, après ce sacrement, d'exi-

ger aussi la temporelle. *Neque vero securior ulla via in Ecclesia Dei unquam existimata fuit ad removendam imminentem a Deo pœnam, quam ut hæc pœnitentiæ opera homines cum vero animi dolore frequentent* (Conc. Trid., ibid.).

Il a bien plus, le pécheur avant que de recevoir l'absolution n'avait péché que contre la justice, la sainteté et la volonté de Dieu : après l'absolution de son péché il commet une ingratitude manifeste contre les bienfaits et le pardon de Dieu. Ingrat que tu es, tu me devais cinq cents écus, et je t'ai tout quitté pour cinquante livres, et notwithstanding ma bonté et ma générosité tu me refuses de me payer ces cinquante livres. Tu me devais une peine éternelle, dit Dieu, et je l'ai changée en une peine temporelle, et maintenant que je te demande cette légère peine, tu me la refuses. Vérité qui a fait avancer à saint Cyprien une proposition qui paraîtrait d'ailleurs assez difficile à soutenir, que tomber dans le péché, et ne pas satisfaire à Dieu après l'avoir commis, est en un sens un plus grand péché que le péché même qu'on a fait, *Graviora peccandi vulnera peccasse, et non satisfacere*. Parce que c'est abuser davantage de la bonté, de la facilité et de la générosité de Dieu, qui se contente de peu de choses et qui cependant ne le reçoit pas.

Si cela est de la sorte, que dirons-nous de tant de faux pénitents dont le monde est rempli, et qui, faute de cette vengeance et de cette satisfaction, ne font souvent que des confessions sacrilèges, ou retombent aussitôt dans le péché. Pour moi je crois que les trois quarts des Chrétiens se damnent par cet endroit, car s'ils ne satisfont pas à Dieu, et s'ils ne se repentent de l'injure qu'ils lui ont faite, quelle apparence qu'il se contente de leurs confessions et qu'ils rentrent dans sa grâce ?

Une personne vint à moi à confesse passé trois ou quatre ans; il y a peut-être vingt-cinq ou trente ans qu'elle pèche par habitude, et qu'elle a passé la meilleure partie de sa vie dans des rechutes continuëles, comment puis-je lui donner l'absolution ? Jusqu'à présent elle n'a eu que de légères pénitences, et peut-être ne les a-t-elle pas faites, ou si elle les a faites, elles ont été si légères, que dans les siècles passés on en a fait de plus grandes pour des péchés véniels. Je vois que jusqu'à présent elle n'a pratiqué aucun acte d'une vie laborieuse et pénible, qu'elle ne s'est contrainte en rien, qu'elle n'a dompté aucune de ses passions, qu'elle a toujours vécu dans l'esprit du monde, et que quoiqu'elle ait promis de satisfaire à Dieu par des austérités et des mortifications auxquelles son état de pénitence l'oblige, elle ne l'a pas encore fait. Il y a trente ans qu'elle se confesse toujours des mêmes péchés; il y a trente ans qu'elle promet à Dieu de n'y plus retomber et de s'acquitter de sa dette envers sa divine justice, et elle l'a toujours négligé. A-t-elle jamais eu une véritable résolution de le

faire, elle qui ne l'a jamais fait lorsqu'elle l'a pu ? Grande apparence donc que ses confessions ont été nulles. Je veux payer une personne à qui je dois mille écus; je lui ai dit plusieurs fois : Je suis en état de les payer; une partie de la somme est déjà comptée : depuis dix ans je suis dans cette même volonté et dans ce même pouvoir, et cependant depuis dix ans je ne l'ai pas encore fait; n'est-ce pas là me moquer de cette personne, et peut-on dire que j'aie jamais eu véritablement le dessein de m'acquitter envers elle ?

Or, voilà de quelle manière se comportent la plupart des Chrétiens : on forme de bonnes résolutions de venger Dieu et de se punir soi-même; on fait de grands projets de satisfaction et de conversion, et jamais on ne les exécute. Ce sont de fausses pénitences et des confessions nulles, puisque la pénitence, pour être véritable, renferme une douleur de ses péchés passés, et une vengeance qu'on doit en tirer.

Pour moi je tremble quand je me représente une infinité de personnes d'un tempérament et d'une complexion plus délicats que vous, qui ont fait moins de péchés que vous, et qui cependant se sont vengées d'elles-mêmes d'une autre manière que vous ne faites, parce que, persuadées qu'il faut satisfaire à ses péchés, elles n'ont pas voulu risquer leur éternité, en menant une vie immortifiée et molle.

Si j'osais tout dire à la chaire, mais je ne le dois pas, je vous dirais que j'ai vu des personnes se priver des divertissements les plus innocents, et en quelque façon dus à leur condition, parce qu'elles voulaient venger Dieu sur elles-mêmes, tant elles avaient de douleur de leurs péchés. Je vous dirais que j'en ai vu se mettre tous les vendredis les bras nus sur les flammes d'une chandelle, pendant le temps qu'elles récitait quatre versets du *Miserere*; supportant cette douleur patiemment, parce qu'elles étaient convaincues qu'elles devaient satisfaire à Dieu pour leurs péchés, et qu'elles ne voulaient pas hasarder leur éternité. Je vous dirais qu'il y en a eu qui pendant plusieurs années ont porté la haire et le cilice, qui ont couché sur la dure, qui se sont frappés souvent la poitrine d'un caillou, qui se sont liés fortement les jambes avec des cordes, et tout cela parce qu'elles voulaient venger l'injure qu'elles avaient faite à Dieu. J'en ai été informé, je l'ai su, cela s'est fait dans cette paroisse; j'en ai été touché, et j'en ai eu de la confusion en moi-même.

Ah divine ! ah amoureuse pénitence ! viens donc à mon secours, pénètre mon âme de douleur, et réduis mon corps en servitude. Il faudra d'abord que je me fasse beaucoup de violence; mais peu à peu je m'accoutumerai à tes rigueurs, peu à peu je connaîtrai la nécessité et l'avantage qu'il y a de t'embrasser, par la beauté du fruit que tu produiras, je veux dire de la grâce en ce

monde, et de la gloire éternelle en l'autre.
Amen.

SERMON XIV.

SUR LA PÉNITENCE.

De la sévérité de la pénitence, et de l'obligation que l'on a de la proportionner au péché.

Convertimini ad me in toto corde vestro : in jejunio, et fletu et planctu ; scindite corda vestra, et non vestimenta vestra (*Joel*, II).

Convertissez-vous à moi de tout votre cœur ; jeûnez, pleurez, gémissiez, déchirez vos âmes de douleur, et non pas vos vêtements.

Est-ce donc une supposition ou une vérité : est-ce un arrêt irrévocable, ou sont-ce de fausses alarmes que je vous donne, quand je vous dis qu'il faut faire pénitence ? Quoi ! après la mort de l'Homme-Dieu qui a versé un sang si pur, et dont la moindre goutte suffisait pour sauver tout le monde, faut-il faire pénitence ? Oui, c'est une loi indispensable pour les pécheurs, et un arrêt sans appel, que tout homme qui est tombé dans le péché mortel ne peut entrer dans le ciel, s'il ne se convertit à Dieu de tout son cœur, et si la pénitence ne lui ouvre la porte de ce royaume. Le baptême, qui est le premier de tous les sacrements : la foi, qui est le fondement de la religion : et la grâce, qui est le principe du mérite et la source de la gloire, ne sont pas plus nécessaires au salut, que la pénitence l'est à celui qui a violé l'innocence de son baptême : c'est ce que vous avez vu dans mon premier discours.

Je vous ai montré dans le second en quoi cette pénitence si nécessaire consiste, à savoir dans une véritable douleur du cœur, dans une satisfaction chrétienne, et une vengeance que le pénitent tire de lui-même pour avoir offensé Dieu ; la peine due au péché n'étant pas absolument remise par le sacrement de pénitence, mais seulement changée, d'éternelle qu'elle eût été, en une peine temporelle, que l'homme doit subir avec beaucoup de fidélité et de soumission.

Après cela qu'ai-je à vous dire, et que me reste-t-il à faire, sinon à vous montrer quelle est cette sévérité de la pénitence, et jusqu'où elle doit aller pour satisfaire la justice de Dieu ; si elle doit être grande ou petite, longue ou courte, continue ou interrompue : en un mot, quelle proportion et quelle mesure il doit y avoir entre elle et les péchés qu'on a commis.

DIVISION.

Cette matière me paraît si vaste, que je ne pourrai la renfermer dans un seul discours : c'est pourquoi pour lui donner toute l'étendue qu'elle mérite, et vous instruire sur des points que vous n'avez peut-être jamais bien compris, je m'arrête aujourd'hui à vous montrer qu'une véritable pénitence doit être une pénitence sévère et proportionnée, autant qu'il se peut faire, au nombre et à la qualité des péchés qu'on a commis : me réservant à vous expliquer ensuite

quelle est cette proportion, et jusqu'où elle doit aller.

PREMIER POINT.

Pour donner quelque jour à mon dessein, et ne point mettre de confusion aux pensées qui le doivent composer, je dis premièrement, que personne ne peut connaître en quoi consiste précisément la peine dont les pécheurs sont redevables à la justice divine, après que la coulpe leur est pardonnée dans le sacrement de pénitence ; et qu'on ne peut déterminer au vrai quelle est la juste mesure de cette peine temporelle, qui auparavant eût été éternelle.

La raison est que pour connaître l'étendue et la mesure de cette peine, il faudrait premièrement savoir combien est grande ou petite la douleur qu'un pénitent conçoit de son péché, le degré de grâce qu'il a, et la mesure de sa charité : or, personne ne peut rien savoir de tout cela, et l'Eglise même, qui n'entre pas dans le cœur de l'homme, ne le sait pas. Secondement, il faudrait savoir quelle est la grandeur du péché mortel, sa malice et son énormité ; quelle est la haine que Dieu porte à ce péché, la colère et l'indignation qu'il en conçoit ; puisque cette peine comminée, quelque temporelle qu'elle soit, est encore un reste de cette colère modérée et adoucie, comme dit excellemment Guillaume de Paris. Or, ces deux choses ne peuvent jamais être bien connues : *Delicta quis intelligit ?* Qui de nous peut concevoir la grandeur, la grièveté, l'énormité, les fâcheuses suites du péché mortel ? Qui de nous connaît, ô mon Dieu, la force et l'étendue de votre colère ? *Quis novit potestatem iræ tuæ ?* l'excès de votre indignation et de votre vengeance ; et par conséquent qui de nous peut connaître la juste sévérité de la pénitence chrétienne, et la proportion qu'il doit y avoir entre cette pénitence et le péché ?

Je dis, en second lieu, que, quoique personne ne sache précisément comment il faut satisfaire au péché, cependant, afin de n'en pas faire moins que ce que l'on est obligé de faire, il doit y avoir quelque proportion entre la pénitence et ce péché. Car si la justice humaine, qui n'est rien en comparaison de la divine, ordonne des différentes peines pour la diversité des crimes, et si elle condamne les plus insignes criminels à de plus grands supplices, celle de Dieu, qui est la justice essentielle, idéale, exemplaire, originale et primitive, ne gardera jamais une autre conduite.

Je dis en troisième lieu, et c'est une conséquence que je tire de ces deux vérités que j'ai établies, que nul homme ne pouvant connaître en quoi consiste cette peine temporelle dont les pécheurs sont redevables envers la justice de Dieu, et d'ailleurs le pénitent qui est chargé de cette peine étant obligé autant qu'il peut de la proportionner à ses péchés, il s'ensuit que sa pénitence doit toujours être grande, et qu'il faut de nécessité qu'elle soit sévère.

Il y a de certaines choses où il faut beaucoup de modération et de tempérament, en sorte qu'on doit plus craindre d'aller dans l'excès que dans le défaut : mais il y en a d'autres où l'on doit appréhender de n'en pas assez faire, et jamais d'en faire trop ; et la pénitence chrétienne est de cette nature. Autant que sa nécessité est indispensable ; autant son épreuve est rigoureuse, dit Tertullien (lib. *De pœnit.*, c. 9), et bien loin qu'on en doive abandonner l'exercice à la discrétion et à la seule confiance du pénitent, il faut qu'elle se produise, et qu'elle se fasse connaître par des actes laborieux et pénibles : *Quanto in arcto negotium est, tanto operosior probatio est ut non sola conscientia proferatur, sed a suo etiam actu administratur.*

En effet, si on abandonnait à la seule volonté et discrétion de l'homme l'obligation de venger Dieu pour les péchés qu'on a commis contre lui, combien de modifications, et d'adoucissements n'y apporterait-il pas ? dans quelques péchés énormes qu'il soit tombé, il se contenterait de les dire froidement, de tâcher d'exciter quelques actes de douleur dans son âme, de se persuader du moins qu'il est marri d'avoir péché et avec ces seules dispositions il croirait en être quitte, en disant quelques chapelets et récitant quelques psaumes. Ce que sont les Chrétiens de nos jours en cette matière ne nous en convainc que trop, et c'est en quoi souvent ils se damnent, aussi bien que les confesseurs trop relâchés, qui pour des crimes énormes n'imposent que de légères pénitences. L'obligation de venger Dieu et de le satisfaire n'est donc pas simplement abandonnée à la discrétion des hommes : et si, dans le tribunal de la pénitence, on les laisse en quelque manière les juges et les arbitres de la cause du Seigneur, comme dit le même Africain, ils ne peuvent jamais s'acquitter dignement de cette commission, s'ils ne se jugent avec une exacte sévérité.

Ainsi ce qu'il faut qu'ils y fassent est de s'humilier devant Dieu et devant ses ministres, de mortifier leurs corps qui s'est corrompu par le plaisir, d'abattre de douleur leur âme qui a goûté des joies criminelles, de changer en des instruments de pénitence les causes de leurs dérèglements, de songer moins à nourrir leur chair que leur âme, de joindre des prières à leurs jeûnes, de pleurer et de gémir nuit et jour : *Corpus sordibus obscurare, animum mœroribus deicere, per quæ peccavit tristi tractatione mutare, pastum et potum pura nosse non ventris scilicet sed animæ causa, plerumque vero jejuniis preces alere, ingemiscere, etc.* (lib. *de pœnit.*, cap. 9). Pourquoi ? Afin que leur pénitence honore Dieu, par la crainte du danger où ils se trouvent d'en être punis, *Ut de periculi timore Dominum honores.* Afin que cette pénitence, étant la lieutenante de Dieu, prononce contre eux des arrêts qui la satisfassent, *Ut in peccatores ipsa pronuntians pro Dei indignatione fungatur.* Et afin que cette

même pénitence efface par des mêmes punitions temporelles celles qui sont dues à leurs péchés, *Et temporali afflictione supplicia, non dicam frustretur, sed expungat.*

Dans la corruption du siècle où nous vivons et la maudite délicatesse des faux Chrétiens, nous n'osons presque parler de l'ancienne sévérité des canons de l'Eglise, et de la manière avec laquelle elle traitait autrefois les pécheurs. Quand nous en parlons, on nous regarde comme des gens austères, qui ne connaissent pas le monde, qui rappelons de nos jours des mortifications qui ne sont plus en usage, et auxquelles l'Eglise même ne s'arrête plus.

J'avoue que l'Eglise peut changer de discipline et d'usage. Ces canons de la pénitence n'étaient pas absolument de nécessité de salut, ils s'observaient en certain temps et en certains endroits, et ne s'observaient pas en d'autres. Il n'était pas permis pour lors de les adoucir. Les peines des fornicateurs et des adultères, celles des incestueux et des sacrilèges, celles des idolâtres et des homicides, celles des laïques et des clercs leur étaient marquées. Il fallait dans l'Eglise naissante établir des règles sévères, qui retinssent les fidèles dans le devoir, qui édifiassent les païens, et qui corrigéassent non-seulement des désordres scandaleux, mais des péchés secrets.

Les conciles et les Papes, qui étaient inspirés de Dieu, avaient leurs raisons pour lors, et à présent nous avons les nôtres. On proposa dans le concile de Trente de rétablir ces anciens canons : le cardinal Grotter et plusieurs autres s'y portèrent avec beaucoup de vigueur, mais le Saint-Esprit, qui conduit toujours son Eglise, réduisit cette obligation à les proposer aux pécheurs, et voulut que les confesseurs les sussent, afin que par ce moyen ils en avertissent leurs pénitents, et qu'ils proportionnassent, autant qu'il se pourrait faire, les pénitences à leurs péchés.

C'est là ce que l'Eglise a droit de faire. Elle a fait cesser les pénitences publiques, et elle a adouci en partie les secrètes. Malheur peut-être à notre délicatesse et à notre lâcheté de l'avoir obligée de changer de discipline. Mais pour me servir de la comparaison d'un ancien Père : « Comme ceux qui sont surpris de la tempête, et qui appréhendent que leur vaisseau ne périsse, prennent, quoique avec douleur, la résolution de le décharger de quelque chose, pour sauver le principal : de même on a pris, quoique avec peine, le parti de relâcher en quelque point certains chefs de l'ancienne pénitence, de peur de tout perdre, et afin de donner occasion à plusieurs fidèles de ne se pas rebutter de cette étrange sévérité. *Dispensationes rerum nonnunquam cogunt parum quidem a debito rigore quosdam foras solvere, ut magis aliquid lucrifiant. Sicut enim qui mare navigant, tempestate urgente navique periclitante, et anxii quædam exonerant ut cætera salvæ fiant ; ita et nos cum non habemus salvandum omnium penitus certitudinem, despiciamus*

ex his quædam, ne cunctorum patiamur dispendia (CYRILL., *Epist. ad Januar.*). »

Sur ce principe on ne doit pas se scandaliser de la douceur présente de l'Eglise, ni lui faire, comme Novat et Tertullien, des reproches sur sa condescendance. Elle voulait autrefois que les grands pécheurs fissent pénitence avant qu'on leur donnât l'absolution ; et à présent elle juge à propos de les absoudre, et de leur faire faire ensuite pénitence. Elle ne permettait pas pour lors que les prêtres et les bénéficiers qui avaient commis des crimes canoniques fussent rétablis dans leurs bénéfices après avoir fait pénitence, et à présent elle a changé de conduite. C'est, encore un coup, ce qu'elle a droit de faire, et ce dont il ne faut pas qu'on se scandalise.

Mais, sur ce même principe, il ne faut pas croire non plus que la pénitence chrétienne soit sans une sévérité qui lui est toujours propre et essentielle. Si l'Eglise s'est relâchée de quelque chose qui fait le corps de la pénitence, elle ne s'est relâchée en rien de ce qui en fait l'esprit : je veux dire si elle a changé quelque chose de l'ancienne discipline, elle n'a touché et ne peut toucher en rien à l'essence de la pénitence. Or, quelle est l'essence de cette pénitence ? C'est d'être sévère, c'est de proportionner autant que l'on peut la peine au péché. Cette essence de la pénitence ne consiste pas dans des actes humiliants faits en public. Elle ne consiste pas non plus dans ces temps autrefois ordonnés par les anciens canons, et ces différentes classes. Car que serait-ce si on ordonnait encore à présent quinze ans de pénitence pour un adultère, et vingt pour un homicide ? si l'on passait quatre de ses années hors de l'église ; quatre proche la porte, quatre à n'entendre que le sermon, et la messe jusqu'à l'offertoire ; et trois à entendre seulement les psaumes et la messe entière, sans cependant communier ?

Que serait-ce si, pour une simple fornication scandaleuse et connue, on ordonnait à présent sept ans de pénitence publique : deux hors de l'église sans y entrer avec les fidèles, deux à n'entendre que le catéchisme, deux à n'assister qu'à la psalmodie et à une partie de la messe, et la dernière à ouïr la messe entière, mais sans recevoir la sainte Eucharistie ? Que serait-ce si, pour un parjure et un faux témoignage, on ordonnait onze ans de pénitence, et cinq pour une ivrognerie habituelle ?

Ne rappelons donc pas ici ces anciens canons de la pénitence, son essence ne consiste pas en ces choses ; mais aussi gardons-nous bien de la croire douce, commode et assujettie à la discrétion des pécheurs. Non, non, elle est essentiellement sévère, et l'on doit autant que l'on peut la proportionner aux péchés dans lesquels on est tombé. Je vais vous en dire les raisons avec Tertullien, quoique cependant les pénitences d'à présent soient infiniment éloignées de la rigueur de celles de son siècle.

La première, c'est que la pénitence est la

lieutenante de la justice de Dieu, et qu'elle doit faire ici-bas quelque chose d'approchant à ce qu'il ferait dans sa colère. *Pro Dei indignatione fungitur*. Il faut qu'il y ait quelque conformité de conduite entre celui qui est le lieutenant d'un autre et qui tient sa place, et entre celui qui lui fait part de son autorité et qui lui remet ses intérêts. Jésus-Christ dit à ses apôtres : Je vous donne le pouvoir de remettre ou de ne pas remettre les péchés des hommes : vous êtes mes vicaires, et je vous ai établis pour cela ; non-seulement vous leur déclarerez que leurs péchés leur sont remis, mais vous les leur remettrez effectivement, en sorte que ce que vous aurez délié sur la terre sera aussi délié dans le ciel, et ce que vous aurez lié sur la terre sera aussi pareillement lié dans le ciel.

Or, selon Tertullien, la pénitence est cette vicairie et cette lieutenante de la justice de Dieu, ou, pour mieux dire, les prêtres, qui sont les vicaires et les lieutenants de Jésus-Christ, appliquent cette pénitence ; et par conséquent ils doivent entrer dans ses intérêts, et faire quelque chose de ce qu'il ferait dans sa colère. Hélas ! que ferait-il contre ces pécheurs ? Il les perdrait, il les damnerait : mais pour nous il n'en est pas de même, nous voulons par l'autorité que cet Homme-Dieu nous a donnée les sauver ; et cependant comme nous sommes obligés d'entrer dans ses sentiments, nous devons ordonner une sévère pénitence, et la proportionner autant que nous le pourrons au péché.

La seconde raison de Tertullien, c'est que la pénitence doit honorer Dieu, et le venger de l'injure qu'on lui a faite, *Domini num honoret*. Or si elle n'est rigoureuse et sévère, elle ne l'honore et ne le venge pas. Chose étrange ! Dieu se réserve à lui-même la vengeance de l'injure qui est faite aux hommes, mais il réserve à la pénitence la vengeance de l'injure qui lui est faite. Cette pénitence est un sacrifice : voilà pourquoi elle l'honore ; mais quel sacrifice ? c'est celui d'un esprit affligé et troublé, d'un cœur humilié et contrit ; or on ne peut être dans ces dispositions sans se traiter avec beaucoup de rigueur, et se faire une grande violence. L'affliction de l'esprit se trouve-t-elle avec le plaisir et le divertissement, le trouble de l'esprit avec le repos et l'enjouement ? La contrition et l'humiliation du cœur sont-elles compatibles avec la vanité, la galanterie, l'orgueil ? Cette pénitence est une vengeance, elle doit donc être rude ; car si elle est douce, commode, indulgente jusqu'à ne rien faire souffrir, comment peut-elle être une vengeance ? La vengeance que les hommes tirent les uns des autres est injuste et rigoureuse tout ensemble ; mais si celle de la pénitence qui doit venger Dieu est sans injustice, elle ne doit pas être sans rigueur.

Je ne m'étonne pas après cela si S. Cyprien (lib. de *Lapsis*) donnait cette alternative aux grands pécheurs, ou de souffrir le martyre, ou de s'aller ranger dans les clas-

ses de la pénitence. Vous avez offensé Dieu, vous l'avez renoncé, vous avez apostasié, il faut lui rendre l'honneur que vous lui avez ôté, et le venger comme il mérite d'être vengé : c'est pourquoi choisissez de deux choses l'une, ou d'abrégier le temps de votre vie par un court supplice, ou de le prolonger par de longues mortifications. Entrez dans un cloître sous la conduite d'un sage et pieux abbé, disait le Pape Etienne, à un grand seigneur qui avait commis un grand crime, ou si la vie monastique vous paraît trop difficile, jeûnez, veillez, priez, faites des aumônes. Ne vous trouvez jamais dans des parties de plaisirs et de divertissements; rien de tout cela ne convient pas à un grand pécheur comme vous l'êtes; il faut faire à Dieu réparation de l'honneur que vous lui avez ôté; il faut que votre pénitence le venge, et, pour le faire utilement, il faut qu'elle soit sévère et longue. *In jejuniiis, et vigiliis, et orationibus, et elemosynis persevera omni tempore; in conviviis latantium nunquam temisceas, etc.* (In *Pœnitentiali Roman.*, tit. 1, c. 11, apud Gratianum.)

C'est ce qui a fait dire à saint Isidore de Séville (l. II *Sentent.*, c. 13), que pour faire une véritable pénitence, il faut faire à Dieu une pénitence qui soit proportionnée à l'offense qu'il a reçue; condamner et punir ses mauvaises actions, et répandre des larmes avec autant d'abondance qu'on a eu de plaisir à commettre le péché : *Ille digne pœnitentiam agit qui reatum suum satisfactione legitima plangit, condemnando quæ gessit, tanto in deplorando profusius quanto existit in peccando proclivius.* Oh! la belle réparation qu'on fait à Dieu, de se contenter de lui dire qu'on est marri de l'avoir offensé, et qu'on ne l'offensera pas davantage; oh! qu'il se tient bien vengé quand avec quelques actes d'une contrition qu'on trouve dans un livre on lui fait des serments de fidélité, et on lui proteste au dehors qu'on conçoit une vraie douleur de s'être éloigné de son service? Vous, Chrétiens, qui m'écoutez, vous contenteriez-vous d'une pareille satisfaction, si vous aviez reçu quelque injure atroce, et qu'on vous eût fait quelque dommage?

« Oh! la belle pénitence de la faire avec des habits de pourpre, qui respirent la vanité et le luxe! Oh! qu'une dame qui a péché par le faste et par l'orgueil proportionne bien sa pénitence à son péché, quand elle paraît frisée, poudrée, ajustée, avec des dents blanches et bien nettoyées, avec le fard et le vermillon sur le visage! Oh! qu'un voluptueux qui a péché par l'intempérance et la gourmandise donne de satisfaction à Dieu, et qu'il le venge bien quand il cherche les mets les plus délicats, les poissons et les oiseaux les plus exquis, le vin le plus fin, du meilleur goût, et qui l'incommode le moins! *Num in coccino et tyro pro delictis supplicare nos concedit? Cedo acum crinibus distinguendis, et pulverem dentibus elimandis, et bisulcum aliquid ferri, vel æris unguibus repastinandis. Si quid ficti*

nitoris, si quid coacti ruboris in labia aut genas urgeat, conquirito altitium enormem saginam, defæcato senectutem vini,» etc. C'est ainsi que Tertullien (*De pœnit.*, c. 11) se raille de ces pénitences douces, ou plutôt que par de sanglantes ironies il invective contre la fausse pénitence des hommes.

La troisième raison de ce même Père, qui montre que la pénitence doit être sévère et proportionnée au péché, se tire de ce qu'elle ne doit pas frustrer entièrement Dieu du droit qu'il aurait eu de punir le pécheur d'une peine éternelle; mais qu'elle doit effacer par une espèce de compensation le supplice et le châtement qu'il en tirerait; car voilà ce que signifient ces paroles si obscures et si difficiles à entendre, *Temporalis afflictione æterna supplicia non dicam frustratur, sed expungit.*

Si Dieu agissait selon les mouvements de sa justice, il perdrait éternellement le pécheur; mais s'il agissait selon les pures inclinations de sa miséricorde, il lui pardonnerait; mais comme cette justice et cette miséricorde sont en lui une même chose, il ne veut pas le punir éternellement, et il ne veut pas aussi lui pardonner absolument : ainsi que fait-il? Il fait, comme je vous l'ai déjà dit, un changement d'une peine éternelle en une peine temporelle; et c'est de cette peine temporelle que la pénitence se charge. Or, il ne faut pas qu'elle exempte le pénitent de cette peine; ce qui serait tromper Dieu et le frustrer de l'exécution de son dessein; mais il faut que, remerciant Dieu de sa bonté, elle accomplisse ses ordres, et qu'elle punisse le coupable; ce qui ne se peut faire sans sévérité et sans rigueur.

Cette pénitence est entre la passion du Fils de Dieu d'un côté, et les peines éternelles, d'un autre. L'absolution que reçoit le pécheur est un effet des infinis mérites de la mort et de la passion de Jésus-Christ, qui a dépouillé les puissances et les principautés de l'enfer, et la satisfaction que doit faire ce pécheur doit compenser en quelque manière le changement des peines de cet enfer, et remplir ce qui pourrait manquer à cette mort et à cette passion.

Que veut dire cela? Manque-t-il quelque chose à la mort et à la passion de Jésus-Christ? Est-ce qu'il n'a pas arraché des mains du démon la cédula de nos péchés? Est-ce qu'il ne les a pas effacés et noyés dans son sang? Est-ce que ses mérites n'ont pas été infinis, et que la vertu de sa croix ne s'est pas généralement étendue sur tous les crimes? Nous ne pouvons pas douter de cet article de notre foi; et, si cela est, que manque-t-il donc à sa mort et à sa passion? et d'où vient que l'Apôtre a dit qu'il remplissait dans sa chair ce qui y manquait? Il faut qu'Origène et Théodoret répondent à cette question.

Il y a dans la passion de Jésus-Christ ses mérites et l'application de ses mérites. Ses mérites sont infinis, et plus que suffisants pour obtenir la rémission de nos péchés, et celle d'un million de mondes, mais l'applica-

tion et le fruit de ses mérites nous regarde tous en particulier, et il faut que nous le recevions nous-mêmes. Il faut que nous recevions la vertu et l'efficacité des peines qu'il a endurées pour nous; en sorte que comme sa croix a sauvé tout le monde, notre croix, qui est notre pénitence et notre mortification, unie à la sienne, nous sauve. Par ce moyen, nous accomplirons dans notre chair ce qui manque à cette précieuse mort, et nous consolerons Jésus-Christ de l'avoir utilement soufferte pour nous.

Aussi ne remarquez-vous pas que saint Paul, persuadé de cette vérité, dit qu'il châtie son corps, et qu'il le réduit comme un esclave à la servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, il ne soit réprouvé lui-même! Ce n'est donc pas assez que Jésus-Christ ait souffert pour lui; ce n'est donc pas assez qu'il soit mort pour lui sur une croix; il l'a offensé, et voilà ce qui l'oblige à faire une longue et rigoureuse pénitence, sans quoi il croirait ne pas remplir ce qui manque à sa passion.

Les trois plus fameuses conversions du Nouveau Testament ont été celles de Pierre, de Madeleine, et de Paul, et toutes trois ont été accompagnées et suivies de grandes austérités. Le premier a offensé Jésus-Christ en le renonçant par trois fois, et disant qu'il ne le connaissait pas; mais ce cher maître ne l'eut pas sitôt regardé, qu'il pleura amèrement sa faute; et autant que ses larmes furent amères, autant elles furent abondantes et persévérantes; jusque-là que saint Clément, dans ses *Constitutions*, dit qu'après sa mort on lui trouva les joues toutes cavées et presque trouées. Est-ce que Jésus-Christ ne lui avait pas pardonné son reniement? Oui, sans doute, et même il l'avait établi chef et prince du collège apostolique; cependant, parce qu'il avait péché, il voulut proportionner sa pénitence à sa faute, en la pleurant toujours.

La seconde personne c'est Madeleine. On ne peut pas dire au vrai si elle était effectivement tombée dans le péché d'impureté, et il y a plus d'apparence de croire que c'était vanité, galanterie, afféterie, attachement au monde et aux plaisirs, vices aujourd'hui si communs parmi les dames, et cependant si peu connus et si peu expiés. Or, c'est pour ce vice qu'elle a fait une pénitence de trente-cinq ans. Jésus-Christ lui avait dit de s'en aller en paix; il l'avait assurée que ses péchés lui étaient remis; il l'avait défendue contre les jugements téméraires du pharisien et de Judas; il l'avait honorée de sa présence après sa résurrection; et nonobstant toutes ces choses, elle se condamne à des austérités et à des mortifications inconcevables, endossant le cilice, couchant sur la dure, ne vivant que de légumes et d'herbes sauvages. Pourquoi cela? C'est qu'elle voulait proportionner la pénitence à son péché.

Le troisième, c'est saint Paul; il avait persécuté l'Eglise de Dieu, mais c'était par ignorance, comme il l'avoue lui-même, et par un emportement d'un faux zèle. Il avait

appris de la bouche même de Jésus-Christ qu'il était un vase d'élection destiné pour porter son nom par toute la terre; et néanmoins il ne se donne aucun relâche. Non-seulement son esprit travaille pour prêcher et établir l'Evangile, non-seulement son cœur est pénétré de douleur, et pour ses péchés particuliers, et pour ceux de tous ses enfants qu'il a engendrés spirituellement en Jésus-Christ, mais encore il ne donne aucun repos à son corps; *nullam requiem habuit caro nostra*. Il endure en toutes manières, soit au dehors par les persécutions qu'on lui suscite, soit au dedans par les mortifications auxquelles il se condamne et les austérités qu'il pratique: *sed omnem tribulationem passi sumus* (II Cor., VII). Pourquoi cela? C'est qu'il voulait satisfaire à son péché et lui proportionner sa pénitence. Tous ces grands et fameux pénitents se sont-ils trompés, mes frères, en jugeant cette proportion si nécessaire, et faisant une si sévère et si longue pénitence? ou bien est-ce vous qui vous trompez vous-mêmes? Qu'avez-vous à me répondre, et si vous n'avez pas le front de dire qu'ils se sont trompés, que devez-vous croire de vos pénitences, que votre délicatesse et votre amour-propre rendent si douces et si commodes?

Il y a deux choses à considérer dans cette pénitence, sa nécessité et sa sévérité: et l'Eglise s'est déclarée sur toutes les deux: elle est d'une nécessité indispensable, il faut la faire; elle a ses rigueurs et sa sévérité; il faut qu'elle tienne quelque chose de la justice de Dieu, et que le pénitent à qui Dieu a changé la peine éternelle en temporelle y satisfasse: je ne parle qu'après l'Ecriture, les conciles et les Pères.

Sans cela, les uns diraient-ils que cette pénitence est un baptême laborieux, les autres que c'est un bain de larmes et de sang? Car, pour la faire comme vous la faites, faut-il tant de peine et de travail, vous en coûte-t-il du sang et des larmes? Vous avez trouvé un secret qui leur était inconnu, et sans vous faire presque aucune violence, vous êtes des pénitents à peu de frais: mais que dis-je, des pénitents? n'abusons-nous pas de ce beau titre? disons hardiment avec saint Isidore de Séville que vous n'êtes que des moqueurs et des imposteurs, *non penitentes, sed illusores*.

Saint Ambroise (lib. II *De Pœnit.*, c. 9), remarque plusieurs sortes de pénitences que l'Ecriture et les Pères ont toujours réproouvées. Il y en a, dit-il, qui croient faire pénitence en s'abstenant de fréquenter les sacrements, et ce sont là de faux pénitents, si, au lieu de punir leurs péchés ils fuient les remèdes nécessaires pour obtenir la grâce, ou pour l'augmenter. Il y en a qui veulent la faire avec leurs ajustements, leurs ornements et leur vanité ordinaire, et ce sont là aussi de faux pénitents, si, au lieu de proportionner leur pénitence à leurs péchés, ils conservent les causes et les instruments de leurs péchés mêmes. Il y en a

enfin qui ne veulent que des pénitences commodes, mitigées et adoucies, sans prendre garde qu'elles doivent être longues et grandes par rapport au nombre et à la qualité de leurs péchés : *Feminas margaritis onerare, aures curvare, cervices quasi bene Christo non auro inclinarent quæ se ipsas flere debebant. Quod margaritam quæ de cælo est perdidit.* Et c'est de là que ce Père conclut qu'il a plus trouvé de Chrétiens qui ont conservé l'innocence de leur baptême, qu'il n'a rencontré de pénitents qui aient fait une bonne et salutaire pénitence, après avoir perdu la grâce de ce sacrement : *Facilius inveni qui innocentiam servaverint, quam qui congrue egerint pœnitentiam* (Ibid., c. 10).

Concluons, Messieurs, et tirons de tout ceci trois pratiques : premièrement, qu'il faut changer de sentiment, et si, jusqu'ici, vous avez cru que la pénitence consistait à dire un chapelet, à entendre une messe, à faire quelques courtes prières, et à donner quelques légères aumônes, désabusez-vous et sortez de cette erreur : la pénitence doit être proportionnée, autant que l'on peut, au péché, et par conséquent elle consiste en d'autres choses.

Secondement, examinez-vous et voyez combien de péchés vous avez commis. Examinez les regards de vos yeux, les attouchements de vos mains, les mouvements de vos cœurs, vos désirs, vos pensées ; ah ! quelle fourmilière de péchés y trouverez-vous ! Et si l'Eglise, pour un seul, a quelquefois ordonné une longue et sévère pénitence, que sera-ce pour un si grand nombre ? Que sera-ce si vous prétendez éviter la colère de Dieu, en disant seulement que vous êtes marri de l'avoir offensé, et vous soumettant à quelque petite peine qui vous aura été imposée par le prêtre ?

Race de vipères (c'est ainsi que saint Jean appelait autrefois les Juifs), *race de vipères, qui vous a jamais appris le moyen d'éviter la colère de Dieu* par des voies si douces et si commodes ? Ne vous y trompez pas davantage, *faites de dignes fruits de pénitence*, il n'y a que cela qui puisse vous garantir de la justice de Dieu.

C'est dans les fruits de la pénitence qu'on la connaît véritablement telle qu'elle est, dit saint Grégoire. Ce n'est ni par ses branches, ni par ses feuilles, je veux dire avec lui, ni par les soupirs, ni par le désir de faire pénitence, c'est par ses œuvres, qui sont ses fruits, c'est par la proportion qu'on met entre elle et ses péchés : *Video arborem foliis pulchram, ramis spatiosam, sed fructu sterilem, et ideo maledictam.* Je vois un bel arbre, un bel extérieur, des branches qui couvrent un grand espace de terre ; mais où sont les fruits que cet arbre porte ? Je n'en vois point, c'est le figuier de l'Evangile : c'est pourquoi Jésus-Christ le maudit et le réprouve.

Enfin, examinez-vous sur la disposition dans laquelle vous êtes lorsque vous allez à confesse, et si vous êtes véritablement ré-

solus de satisfaire par des actes d'une vie laborieuse et pénible à la justice de Dieu, que vous avez irritée par vos péchés. Autrefois on faisait pénitence de ses péchés avant que d'en recevoir l'absolution ; aujourd'hui on vous la donne avant que cette pénitence et cette satisfaction soient faites. N'abusez donc pas de la condescendance de l'Eglise, et si elle vous fait grâce avant que vous soyez punis, ne différez pas cette vengeance que vous devez tirer de vous-mêmes.

Il y a des confesseurs qui ordonnent de grandes pénitences, mais il y en a qui en ordonnent de très-petites. Je ne parle pas de ces derniers, ils ont leurs raisons, et c'est peut-être pour ne pas trop effrayer les pécheurs, qui, rebutés trop d'une grande sévérité, s'éloigneraient des tribunaux de la pénitence. Mais, hélas ! qu'ils doivent appréhender et pour leurs pénitents et pour eux ! Et en ce cas il est bon que les pénitents ne se contentent pas de quelques chapelets ou de quelques prières qu'on leur aura ordonnés, mais qu'ils se mortifient en d'autres manières, comme je vous le dirai dans le discours suivant, où je vous montrerai quelle doit être la proportion entre la pénitence et le péché.

À l'égard des premiers, ils s'attachent aux règles de l'Eglise et à la sévérité des anciens canons, encore les modèrent-ils en une infinité de choses, et même il est de leur prudence et de leur charité de le faire, comme saint Ambroise le leur apprend dans le chapitre 1^{er} du livre *De la pénitence*. Ne vous scandalisez donc pas, mes frères, de leur conduite ; soyez, au contraire, ravis qu'ils vous donnent des voies plus sûres pour vous sauver. Considérez ce que les Pierre, les Madeleine, les Paul, et tant de pécheurs dans tous les siècles, ont fait pour proportionner leurs mortifications au nombre et à la qualité de leurs péchés. Suivez de si bons exemples ; et si vous ne pouvez imiter leurs austérités en beaucoup de choses, ne prenez pas au moins des voies tout opposées à celle qu'ils ont tenue : elle est la plus sûre ; et, par la miséricorde de Jésus-Christ, elle vous conduira de cette vallée de larmes à la terre des vivants et des bienheureux. Amen.

SERMON XV.

SUR LA PÉNITENCE.

De l'étendue, de la durée et de la facilité de la pénitence.

Convertimini ad me in toto corde vestro : in jejunio, et fletu et planctu ; scindite corda vestra, et non vestimenta vestra (Joel., II).

Convertissez-vous à moi de tout votre cœur ; jeûnez, pleurez, gémissiez, déchirez vos âmes de douleur, et non pas vos vêtements.

Jusqu'à présent, Messieurs, vous avez vu, dans les discours que je vous ai faits, l'indispensable nécessité de la pénitence, sa nature et les choses dans lesquelles elle consiste, sa sévérité et l'obligation qu'il y a de la proportionner aux péchés qu'on a

commis. A la vérité, il est impossible de savoir jusqu'où doit aller cette proportion ; mais il est toujours constant, quelque changement qui soit arrivé dans la discipline ecclésiastique sur ce sujet, qu'il doit y en avoir entre cette pénitence et les péchés qu'elle expie, et que, par conséquent, il faut qu'elle soit sévère.

J'en apportai la dernière fois les raisons que j'avais tirées de Tertullien et des autres Pères, et elles me parurent si fortes, que j'ai quelque sujet de croire que vous en avez été convaincus. Il faut que la pénitence soit sévère et proportionnée autant que l'on peut au péché ; pourquoi ? parce qu'elle tient la place de la justice de Dieu en ce monde, et qu'elle doit y faire quelque chose d'approchant de ce que cette justice fait contre les pécheurs impénitents, première raison ; parce qu'elle doit honorer Dieu et le venger de l'injure qu'on lui a faite, seconde raison ; parce qu'elle doit effacer par une espèce de compensation le châtement que Dieu tirerait des coupables dans l'exercice de ses vengeances, troisième raison ; parce que de tous ceux dont l'Ecriture nous parle qui ont fait pénitence, il n'y en a pas un qui n'ait tâché de la proportionner à ses péchés, et qui ne se soit condamné à de grandes austérités, quatrième et dernière raison.

Il s'agit aujourd'hui d'achever cette matière, en vous montrant quelle doit être cette proportion nécessaire entre la pénitence et le péché, et jusqu'où il faut qu'elle aille, soit pour son étendue, soit pour sa durée. Gardez-vous bien, mes chers auditeurs, de juger de cette proportion, ni par rapport à vos passions et à l'amour-propre, ni par rapport à la prudence de la chair et au relâchement du siècle où nous vivons ; sur quoi donc devez-vous en juger ? Sur des règles plus sûres, que le Saint-Esprit et les Pères de l'Eglise nous ont laissées.

DIVISION.

Je n'outrai pas ici les choses, je ne les affaiblirai pas aussi. Je ne diminuerai rien de ce que je croirai propre à l'étendue et à la durée de la pénitence, et néanmoins comme son austérité pourrait vous rebuter, je vous ferai connaître en même temps qu'elle n'a rien qui soit au-dessus de vos forces. D'un côté je vous montrerai quelle est cette proportion de devoir et de justice entre la pénitence et le péché, et, d'un autre, je vous marquerai dans le détail qu'il n'y a rien dont vous ne puissiez vous servir pour mettre cette proportion entre l'une et l'autre. Proportion sévère et exacte, voilà de quoi empêcher les pécheurs de se trop flatter en matière de pénitence ; proportion cependant aisée et attachée à de certaines choses dont la pratique n'est pas si difficile qu'on se l'imagine, voilà de quoi ne les pas décourager. Pécheurs, ne vous abusez pas, la pénitence est difficile, et peu la font, eu égard à cette proportion ; ce sera le sujet de mon premier point. Pécheurs, ne désespérez

pas, néanmoins, si Dieu vous a touché le cœur ; en quelque temps que vous la fassiez, elle peut vous devenir salutaire et aisée ; ce sera le sujet de mon second point. Ecoutez, je vous prie, l'éclaircissement de ces deux vérités, qui, quoiqu'elles paraissent se combattre, n'auront rien cependant que vous ne compreniez, et qui ne serve à vous encourager et à vous instruire.

PREMIER POINT.

Quelle est donc, mes frères, cette proportion de devoir et de justice qui doit se rencontrer entre la pénitence et le péché, et d'où faut-il qu'elle se tire ? De deux choses, disent les Pères : du nombre et de la qualité des péchés, voilà la première ; de l'habitude et de l'attachement au péché, voilà la seconde ; et par ces deux espèces de proportion auxquelles se réduisent toutes les autres, vous pouvez connaître d'abord quelle doit être l'étendue et la durée de la pénitence.

Il faut la proportionner, autant que l'on peut, au nombre et à la grièveté des péchés : celui qui en a commis en plus grand nombre et de plus énormes étant obligé d'en faire une plus sévère pénitence. Dieu ayant établi Moïse pour législateur et juge en Israël, lui donna d'abord cette règle pour la juste punition des crimes de son peuple : *Pro mensura peccati erit et plagarum modus*. Je veux que tu juges les causes civiles et criminelles, les plaintes et les différends de mon peuple. Ceux que tu trouveras innocents, je veux que tu les renvoies absous ; et ceux qui après une sérieuse confrontation de témoins te paraîtront coupables, je prétends que tu les punisses par rapport à la légèreté ou à la grièveté de leurs fautes. Si elles sont peu considérables, ne leur impose que de légers châtements ; mais si elles sont grièves et énormes, prends la Loi, mets-la devant tes yeux, et examine ce qu'elle ordonne pour la punition des grands pécheurs : *Si fuerit causa inter aliquos, et interpellaverint judices quem justum esse perspexerint, illi justitiae palmam dabunt : quem impium, condemnabunt impietatis. Sin autem cum qui peccavit dignum viderint plagis, prosternent et coram se facient verberari. Pro mensura, etc. (Deuter., XXV).*

Comme la pénitence, au sentiment de tous les Pères, est une espèce de jugement, c'est sur cette règle qu'il faut se conduire pour mettre entre la faute et la satisfaction de cette faute la proportion qu'il doit y avoir. Autrefois les canons de l'ancienne pénitence les marquaient, et les ministres de l'Eglise y avaient recours dans l'occasion pour n'être ni trop sévères ni trop indulgents. A présent nous avons des règles plus douces ; mais, quelque douceur qu'il y ait, la pénitence est un jugement qu'on doit prononcer contre un pécheur, ou que ce pécheur doit prononcer contre lui-même : *Pro mensura peccati erit et plagarum modus* ; il faut qu'il soit puni par rapport à la quantité et à la qualité de ses fautes.

De là vient, selon la remarque de saint Cyprien (*Tractat. De lapsis*), que comme le plus grand de tous les péchés est de tomber dans l'idolâtrie et de renoncer sa foi, aussi ceux qui en étaient coupables, et qui n'ayant pu supporter la rigueur des supplices avaient succombé sous la cruauté des tyrans, se condamnaient souvent eux-mêmes à une pénitence volontaire, ou la recevaient des ministres de l'Eglise avant que d'être absous de leur apostasie. Mais quelle pénitence faisaient-ils et en quelle posture se mettaient-ils devant l'évêque ? *Deprecabantur non lacrymarum effusione, sed vulnerum ostensione*. Ils se prosternaient contre terre, et lui demandaient de rentrer dans la communion des fidèles, non-seulement par les larmes qui coulaient de leurs yeux et qui étaient les tristes marques de leur douleur, mais encore par les meurtrissures qu'ils s'étaient faites et qu'ils lui exposaient, *non solum lacrymabili voce, sed corporum maceratione*. Ils ne se contentaient pas de pleurer leurs péchés, ils mortifiaient leur chair par les jeûnes, les veilles, les haires, les cilices, les disciplines. Pourquoi cela ? demande saint Cyprien. C'est parce qu'ils étaient convaincus que la perte de la foi est la perte de la vertu fondamentale de la religion, et qu'on ne peut la réparer que par de très-grandes austérités. C'est parce qu'ils savaient qu'ils étaient tombés dans un très-grand péché, et que comme il y aurait eu de l'injustice de le laisser impuni, il y en aurait aussi eu de ne lui pas proportionner la rigueur et l'amertume du remède qui devait le guérir. J'ai péché, il faut faire pénitence ; j'ai commis un grand péché, il faut faire une grande pénitence. *Pro mensura peccati erit et plagarum modus*.

Ministres du Seigneur, mes chers et honorés confrères, à qui Dieu a donné le pouvoir de lier et de délier les consciences, c'est cette règle que vous devez suivre, pour ne vous pas rendre prévaricateurs de votre ministère. Examinez le nombre et la qualité des péchés de vos pénitents, afin de ne tomber ni dans une sévérité excessive, ni dans de trop grands relâchements.

« Il y a, dit saint Grégoire Pape (l. XIX *Mor.*, c. 12), des pasteurs et des directeurs de conscience qui traitent les pénitents d'une manière bien différente. Il y en a qui par un zèle outré, et une sévérité indiscrette, n'ont aucune douceur ni compassion d'eux : et il y en a qui, prenant une voie toute contraire, ont tant de facilité et d'indulgence, qu'il perdent cet esprit de rigueur avec lequel ils devraient punir leurs péchés.

« Les uns et les autres sont blâmables, et ce défaut d'une juste conduite vient de ce qu'ils ne gardent pas cette proportion si nécessaire entre les fautes que les pécheurs commettent et la satisfaction qu'ils en doivent faire. S'ils s'acquittaient bien de leur ministère, ils agiraient avec un si juste tempérament, qu'en gardant une exacte discipline, ils conserveraient toujours de la douceur ; et qu'en usant envers eux de douceur,

ils ne relâcheraient rien de ce qui est essentiel à la sévérité de la pénitence. Ils considéreraient leurs infirmités et leur penchant, ils s'affligeraient de leur corruption et de leurs faiblesses avec eux ; voilà la douceur : mais ils examineraient la nature, la qualité, le nombre, les circonstances aggravantes de leurs péchés, et ils leur imposeraient une pénitence salutaire ; et voilà la rigueur de la discipline. *Sunt nonnulli ita districti, ut omnem etiam mansuetudinem benignitatis amittant, et sunt nonnulli ita mansueti, ut perdant districti jura regiminis. Unde cunctis rectoribus utraque summopere sunt tenenda, ut nec in disciplinæ rigore benignitatis mansuetudinem, nec rursum in mansuetudine distractionem deserant disciplinæ, quatenus nec a compassione pietatis obdurescant cum contumaces corrigunt, nec disciplinæ vigorem molliant cum infirmorum animos consolantur, etc.* »

« La conduite que tint le Samaritain de l'Evangile, qui mit de l'huile et du vin dans les plaies de cet homme qu'il trouva sur le chemin par où il passait, en est un bel exemple. Ou il faut de l'huile et du vin dans les plaies des pécheurs, afin que le vin les purifie, et que l'huile les adoucisse : une trop grande sévérité les rebutterait ; mais une trop grande douceur les perdrait. Sans cette sévérité, ils ne sentiraient plus le mal qu'ils se sont fait ; et sans cette douceur, ils ne voudraient pas souffrir celui qu'on leur fait. Mais quoi qu'il en soit, dit saint Grégoire, (l. XX *Mor.*, c. 20), il faut proportionner la pénitence au nombre et à la qualité des péchés. Sont-ils rares et peu considérables ? il faut un peu flatter le malade ; mais sont-ils énormes et en grand nombre ? il faut une grande et sévère pénitence. *In Samaritanæ vulneribus vinum adhibetur, et oleum, ut per vinum moderantur vulnera, per oleum foveantur : quatenus unusquisque qui sanandis vulneribus præest in vino morsum districtiois adhibeat, in oleo molliem pietatis, per vinum mudentur putrida, per oleum sananda foveantur.* »

Cette règle, qui regarde les confesseurs et les pasteurs, regarde aussi également les pénitents. Combien en trouvons-nous qui, quoique coupables de plusieurs grands péchés, se rebutent et se scandalisent quand on leur impose quelque satisfaction qui n'est pas au goût de leur passion et de leur mollesse ! Combien en trouvons-nous qui, s'irritant mal à propos d'une prétendue sévérité, s'éloignent de nos tribunaux et meurent souvent comme ils ont vécu, c'est-à-dire, non-seulement sans les œuvres, mais, qui pis est, sans l'esprit de pénitence !

Mais quels sont, me demandez-vous, ces grands péchés, au nombre et à l'énormité desquels il faut proportionner la pénitence ? Vous le savez assez, mes frères, si vous voulez bien vous examiner là-dessus : mais en voici quelques-uns sur lesquels je vous prie de vous interroger vous-mêmes si vous n'en êtes pas coupables.

J'appelle premièrement de grands péchés

des péchés de pure malice, des péchés que vous connaissez péchés, des péchés que votre conscience vous a reprochés cent fois, des péchés pour la fuite desquels vous n'avez manqué ni de grâce, ni de lumière; des péchés où vous tombez souvent, non par ignorance ou par faiblesse, non par surprise ou par de violentes et de fâcheuses tentations, mais volontairement, de vous-mêmes, avec gaieté de cœur et complaisance. Or, pour l'expiation de ces péchés, une légère pénitence ne suffit pas, il en faut une plus grande que si c'étaient des péchés d'ignorance ou d'infirmité.

J'appelle en second lieu de grands péchés les péchés publics. Il y en a, comme vous savez, de deux sortes. Il y a des péchés particuliers et cachés, dont personne n'est scandalisé; et il y a des péchés connus, qui paraissent et qui éclatent à la vue du monde. Les premiers donnent la mort à celui qui les commet; mais les seconds font encore mourir avec lui plusieurs autres, qui les voient et qui les imitent. Un homme, par exemple, mange de la viande aux jours défendus, d'autres qui le voient sont tentés d'en faire de même et prennent de là occasion de violer le précepte. Qui doute qu'il n'y ait là-dedans et un péché contre l'abstinence et un autre contre la charité du prochain? Dieu vous ordonne de prendre soin de vos frères, et bien loin de cela vous les perdez par vos mauvais exemples. Dieu vous ordonne de les retirer du vice; quand vous le pouvez faire: et bien loin de cela, vous leur tendez des pièges afin qu'ils y tombent *Juxta iter scandalum posuerunt mihi*. Dieu veut que vous soyez à leur égard *une odeur de vie à la vie*; et bien loin de cela, vous leur êtes, comme dit saint Paul, *une odeur de mort à la mort*. Si vous voulez faire une pénitence qui vous soit salutaire, il la faut régler sur l'énormité de ces péchés.

Grands de la terre, que je vous plains sur cet article, et que vous me faites de compassion! Vous êtes exposés par vos conditions à la vue de tout le monde, et toutes vos actions sont autant d'exemples, parce qu'elles sont publiques. Je ne vois presque partout que des péchés qui scandalisent les faibles; mais où est la pénitence que vous en faites? Magistrats, qui êtes assis sur les fleurs de lis, tous ceux qui vous accompagnent et qui ont affaire à vous sont autant de témoins qui éclairent vos actions. Que d'emportements, que de précipitations; que de respects humains! quelle affabilité pour les uns que vous considérez, quelle dureté à l'égard des autres que vous méprisez! Mais où est la pénitence?

Pères de familles, que vos enfants et vos domestiques regardent comme leurs modèles, ah! que je découvre de péchés dans vos actions et de dissolutions dans vos paroles! Que d'impatiences, que de blasphèmes, que de murmures! Votre intempérance et votre jeu, votre vanité et votre orgueil, vos querelles et vos vengeances; tout cela scandalise

vos enfants, tout cela les rend impatients, blasphémateurs, joueurs, orgueilleux, vindicatifs comme vous; ce sont là autant de leçons d'impiété que vous leur faites; ce sont là autant de flèches meurtrières dont vous leur percez le cœur; hé! quand les arracherez-vous? Il faut faire pénitence de tous ces scandales, et la proportionner à vos mauvais exemples.

La seconde proportion que j'ai remarquée devoir se trouver entre la pénitence et le péché regarde sa durée. Il y a des pécheurs d'habitude, qui non-seulement pendant plusieurs mois, mais pendant plusieurs années, vieillissent les uns dans des péchés d'impureté, les autres dans des péchés de haine et de vengeance; et cependant souvent, quelque enracinées que soient ces habitudes, et à quelques désordres qu'elles les aient portés, ils croient y satisfaire en disant de petites prières, en faisant de légères mortifications, qui ne durent que très-peu de temps.

Erreur, mes frères, erreur: il faut autant que l'on peut proportionner la durée de la pénitence à celle du péché. Je sais que la douleur intérieure d'un pénitent peut quelquefois être si grande, qu'elle efface non-seulement la coulpe, mais encore la peine temporelle; mais où est-ce que vous trouverez cette douleur? à peine dans toute une ville, dans tout un royaume s'en trouverait-il une: et de là vient que l'Eglise a toujours souhaité qu'il y eût quelque proportion entre la durée du temps qu'on a passé dans le péché et celle de la satisfaction.

Mais, me direz-vous, si cela est de la sorte, comme l'acte du péché a été commis dans un instant, que ne se contente-t-on d'un moment de satisfaction? Que vous raisonnez mal! reprend là-dessus saint Augustin. Dites donc: Il n'a fallu qu'un instant pour me blesser, il ne faut qu'un instant pour me guérir; ma maladie m'est venue tout d'un coup, il ne faut que quelques heures pour en être délivré; la fièvre m'a pris le soir, et le matin je me portais bien; elle me quittera avec autant de promptitude qu'elle m'a attaqué. Dites tout cela, et vous aurez peut-être quelque raison de dire que le péché le plus énorme se commettant en fort peu de temps, il faut aussi fort peu de temps pour satisfaire à la peine temporelle qui lui est due. Car enfin, qu'est-ce que le péché? c'est une blessure, c'est une maladie, c'est une fièvre; mais une blessure mortelle, une maladie opiniâtre, une fièvre qui corrompt et qui empoisonne le sujet où elle se rencontre. Appliquerez-vous par conséquent un remède de quelques jours à cette blessure? n'observerez-vous qu'une légère diète pour vous guérir de cette maladie, et vous délivrer de cette fièvre? Il faut bien du temps pour guérir une plaie qui s'est faite en un moment; et par cette même raison une longue pénitence est nécessaire à l'égard d'un grand péché, d'un péché habituel, d'un péché opiniâtre, qui a tous jours de fâcheuses suites.

Et ce d'autant plus que quoique l'acte du péché se passe en un moment, cependant comme il a une malice infinie, par rapport à la dignité de la personne offensée, il faut que la pénitence dure longtemps. Comment cela? C'est que, supposé cette infinité de malice dans le péché, il s'ensuit que l'homme qui y satisfait étant fini, et par conséquent n'y ayant point de proportion entre la valeur de sa satisfaction et cette malice de son péché, il faut qu'il supplée en quelque manière à ce défaut par la durée de sa pénitence.

Si vous étiez comme le Fils de Dieu, qui a un mérite infini, la moindre de vos satisfactions, suffirait, parce qu'il y aurait de l'égalité entre cette satisfaction et l'offense; mais comme la chose est impossible, et que vous n'approchez jamais de son mérite, il faut que vous soyez toujours dans la pénitence, pour suppléer par sa durée à ce que vous ne pouvez avoir d'ailleurs; chose si vraie que tous les Pères disent qu'une pénitence pour être bonne, doit être continuelle, et durer jusqu'à la mort. Voici comment :

Il y a trois choses dans la pénitence, l'acte de la pénitence, l'état de la pénitence et l'esprit de la pénitence. Je sais qu'un homme n'est pas obligé et ne peut pas être toujours dans des actes de pénitence; je sais qu'il ne doit pas avoir toujours le cailou entre les mains pour plomber sa poitrine; je sais qu'il ne doit pas toujours être armé de disciplines, pour en frapper les parties du corps qui ont péché; je sais enfin qu'il ne peut pas être dans de continuelles actions de pénitence : mais je sais aussi qu'il est certain qu'il doit toujours avoir un esprit de pénitence, et paraître autant qu'il peut en état de pénitent, comme s'il n'était né que pour la pénitence : *Nulli rei nisi pœnitentiæ natus*.

Dès qu'un homme a péché, la pénitence est pour lui, et il est pour elle; pénitence dans le regret sincère d'avoir offensé Dieu, et dans la résolution de ne le plus offenser; pénitence dans l'humiliation de son esprit, et la contrition de son cœur; pénitence dans le retranchement de ses plaisirs, et si ce n'est dans des exercices actuels, du moins dans l'amour des mortifications; car voilà en quoi consiste cette contiguïté de la pénitence pour être proportionnée à la durée du péché.

Nous pouvons dire que c'est dans cet esprit que les fondateurs des ordres religieux ont établi des communautés séparées des plaisirs et des embarras du monde. Deux grandes raisons les y ont portés, l'une pour glorifier Dieu par une vie plus innocente, et lui élever de jeunes plantes dans le jardin de l'Épouse, où le sifflement du serpent et le vent des tentations n'ont pas tant de force; l'autre pour fournir le moyen à ceux qui avaient offensé Dieu de mener une vie pénitente jusqu'à la mort. Car quand on entre en religion, est-ce pour un an? est-ce pour deux ans? est-ce pour neuf ou dix ans

qu'on y entre? n'est-ce pas pour toujours? Et comme on se méfie de l'inconstance de sa volonté, n'est-ce pas pour la fixer qu'on fait des vœux, et qu'on promet de mourir en bon religieux, c'est-à-dire en état de pénitent? Si j'ai conservé mon innocence, je veux plaire à Dieu, et lui plaire jusqu'au dernier soupir; et si je l'ai perdue, je vais enfoncer dans mon cœur le glaive de la pénitence, qu'il ne tirera qu'à ma mort.

O que ces dispositions sont saintes! ô que les âmes qui les ont sont heureuses! Mais, soit dans la religion, soit dans le monde, soit dans une vie publique, soit dans une vie cachée, cette durée de la pénitence est nécessaire pour mettre quelque proportion entre l'habitude et les engagements du péché et la satisfaction que Dieu exige. Mais par ce même principe, oh! que malheureux sont ceux qui veulent toujours pécher, et qui ne veulent pas faire pénitence, qui diffèrent toujours leur conversion, et qui pour jouir du fruit de leurs péchés, en remettent la satisfaction d'année en année!

Je prévient ce que vous m'allez répondre ci. S'il faut proportionner de la sorte la pénitence aux péchés qu'on a commis, comment pourrais-je la faire, moi qui en ai commis et de si énormes, et en si grand nombre? Et si quand on a péché il faut faire pénitence, et égaler autant que l'on peut le temps des œuvres satisfactives à celui de ses désordres, comment pourrais-je, moi qui suis déjà avancé en âge, et qui depuis quarante à cinquante ans offense Dieu, proportionner la durée du remède à l'opiniâtreté de mon mal? Cela est difficile, mon cher frère, et c'est ce qui m'a fait dire qu'il y a peu de Chrétiens qui fassent de vraies pénitences; mais ne vous découragez pas pour cela : quelque difficile que soit cette proportion, elle n'est pas au-dessus de vos forces, et Dieu l'a souvent attachée à de certaines choses, dont le fidèle usage peut vous rendre cette pénitence aisée. Vous l'allez voir dans ce qui me reste à vous dire sur ce sujet.

SECOND POINT.

Est-il donc vrai, mes chers auditeurs, que vous pouvez faire pénitence, et une pénitence salutaire après tant de péchés que vous avez commis, et tant de temps que vous avez négligé votre conversion et la réformation de vos mœurs? Oui, il est vrai, et c'est ce qui doit vous consoler, et vous animer à la faire. Pourvu que vous ayez une vraie douleur dans l'âme d'avoir offensé Dieu, que vous formiez la résolution de ne le plus offenser, que vous recouriez aux tribunaux de la confession pour vous y accuser de tous vos péchés aux pieds de celui qui a le pouvoir de les remettre, n'eussiez-vous que très-peu de temps à vivre, vous pouvez faire une pénitence utile, et qui vous sauve.

Remarquez d'abord ce que je dis et la condition que je mets. Je dis pourvu que vous ayez une vraie douleur de vos péchés, et une ferme résolution de n'y plus tomber. Car que vous servirait-il de vous acquitter

de vos deues anciennes, si faute de ce bon propos vous en contractiez toujours de nouvelles? Que vous servirait la confession et la satisfaction, si vous manquiez de la partie principale, qui est la vérité et la sincérité de douleur d'avoir offensé un Dieu si bon et si aimable?

Mais aussi, si Dieu vous a touché le cœur, si une tristesse intérieure s'est emparée de votre âme, si vous avez confessé vos péchés aux ministres du Seigneur, qui ont usé pour votre réconciliation de l'autorité qu'il leur a donnée lui-même, consolez-vous, vous pouvez faire pénitence à telle heure que ce soit, et je dis qu'elle vous est aisée pour deux raisons.

La première, parce que Dieu a fait le principal : c'est lui qui vous a pardonné vos péchés, c'est lui qui vous a remis la peine éternelle qu'ils méritaient; il n'y a plus que la temporelle, pour laquelle vous êtes obligés de satisfaire. Car ne croyez pas que les œuvres satisfactoires soient pour la rémission des péchés mortels et des peines éternelles qu'ils méritaient; il n'y a que le seul sang de Jésus-Christ qui vous est appliqué dans le sacrement qui puisse y satisfaire. Pourquoi? parce que le péché étant infini, à cause de l'infinité de son objet, qui est Dieu, et la peine éternelle l'étant aussi, à cause de la durée qui ne finira jamais, il n'y a qu'une seule victime d'un mérite infini, qui puisse mériter la rémission de l'un et de l'autre. C'est la pure doctrine du concile de Trente, qui, quoiqu'il déclare que cette satisfaction est nécessaire, nous avertit néanmoins que c'est par rapport à la peine temporelle, qui n'est pas remise quand le péché est pardonné: *Continet sacerdotalem absolutionem, itemque satisfactionem per jejunia, eleemosynas, orationes et alia piæ spiritualis vitæ exercitia, non quidem pro pœna æterna, quæ vel sacramento, vel sacramenti voto una cum culpa remittitur, sed pro pœna temporalis quæ non tota semper ut in baptismo fit, dimittitur* (Conc. Trid., sess. vi, De justific., c. 14). O bonté de mon Dieu! ô miséricorde de Jésus-Christ que vous êtes grande, que vous me rendez la satisfaction aisée par ce premier endroit!

La seconde chose qui la rend aisée nous est aussi marquée par les Pères du même concile, et c'est à elle particulièrement que je m'arrête. Après avoir montré la nécessité de la satisfaction, et les avantages qu'on reçoit, après avoir ordonné aux confesseurs d'imposer aux pénitents avec beaucoup de prudence, par rapport à la qualité de leurs péchés et à l'état où ils les trouveront, voici ce qu'ils disent, et ce qui doit beaucoup vous consoler.

« La bonté de Dieu est si grande, et il a tant de compassion de nos faiblesses, qu'il veut bien que nous puissions lui satisfaire par Jésus-Christ, son Fils, non-seulement par les peines que nous nous imposons à nous-mêmes, et celles que ses ministres nous imposent, mais encore par les fléaux qu'il nous envoie, par les disgrâces de la vie

tant générales que particulières, par les difficultés et les misères attachées à notre nature, ou à nos conditions, lorsque nous les souffrons avec un esprit de soumission et de pénitence. Bonté de mon Dieu, que vous êtes grande! amour de Jésus-Christ, que vous êtes excessif! moyens de satisfaire, que vous êtes aisés! *Tanta est divinæ munificentie largitas, ut non solum pœnis sponte a nobis pro vindicando peccato susceptis, aut arbitrio sacerdotis pro mensura delicti impositis, sed etiam quod maximum amoris argumentum est, temporalibus flagellis a Deo inflictis, et a nobis patienter toleratis apud Deum Patrem per Christum Jesum satisfacere valeamus* (Sess. xiv, De pœnit., c. 9). »

Il ne tenait qu'à Dieu, mes chers auditeurs, de nous perdre et de nous damner dès le premier péché que nous avons commis; car combien y en a-t-il qui n'ont fait qu'un péché mortel en leur vie, et qui sont réprouvés? C'est donc une grâce toute singulière qu'il nous a faite de nous en avoir pardonné tant d'autres que nous avons commis. Dans la résolution qu'il avait prise de nous pardonner, il pouvait n'exiger que des satisfactions extraordinaires. Car s'il avait voulu que nous jeunassions toujours, que nous mortifiassions notre chair par les haïres et les cilices, que nous appliquassions le fer et le feu sur les parties qui l'auraient offensé, nous aurions dû le faire; trop heureux de ce que par les peines de cette vie nous aurions pu éviter celles de l'autre : mais, ô bonté infinie de mon Dieu, vous nous traitez encore bien plus doucement. Vos ministres qui considèrent nos faiblesses, nous épargnent et peut-être trop, et vous, ô Père de miséricorde, et Dieu de toute consolation, vous voulez bien accepter pour satisfaction de nos péchés ce que nous ne pouvons nous empêcher de souffrir quand nous ne le voudrions, et qui peut nous tenir lieu de mérite auprès de vous par l'union et l'application de ceux de votre adorable Fils.

J'appelle ainsi, Chrétiens, ces aridités et ces sécheresses spirituelles qui vous arrivent quelquefois, et par lesquelles Dieu éprouve assez souvent la vertu des gens de bien. Vous faites ce que vous pouvez pour vous mettre bien avec Dieu. Vous demandez sa grâce avec humilité et confiance, vous voudriez le servir mieux que vous ne faites; cependant vous ne sentez presque aucune consolation dans vos prières ni dans vos autres exercices de piété. Votre cœur est comme une terre sans eau, et vous vous déplacez dans cet état; mais courage, ce sont ces sécheresses spirituelles que Dieu vous envoie, pour servir de satisfaction aux peines temporelles dont vous êtes redevables à sa justice.

J'appelle ainsi les différents accidents qui vous viennent de la part des créatures, d'un ami qui vous trahit, d'un ennemi qui vous poursuit sans relâche, d'un enfant dénaturé, dont la mauvaise vie vous chagrine; d'un voisin qui vous porte envie, d'un parent qui vous supplante, d'un chicanier qui vous

ruine; car ce sont ces différents événements que la providence et la miséricorde de Dieu permettent pour vous sanctifier, et en faire autant d'instruments de votre pénitence.

J'appelle ainsi les misères qui sont attachées à la nature de l'homme en général, et à votre vocation en particulier : les maladies, les fièvres, les langueurs, les gouttes, les paralysies, et tant d'autres infirmités qui vous arrivent, voilà de quoi faire pénitence, et devenir de grands saints, si vous les recevez dans cet esprit. J'en dis de même des peines attachées à votre état : la mauvaise humeur de cette femme, l'emportement de ce mari, la désobéissance de cet enfant, les embarras du négoce, la rigueur du travail, le mauvais état des affaires, les fatigues et les veilles qui sont presque inséparables des différentes conditions qu'on embrasse; prenez cela, mes frères, en esprit de pénitence, et soyez assurés que Dieu vous en tiendra compte.

Voilà ce que j'appelle des satisfactions aisées, des satisfactions que vous trouverez au dehors et au dedans de vous-mêmes, des satisfactions qui consistent dans des misères dont, humainement parlant, vous ne pouvez vous dispenser, et qui étant acceptées de bon cœur, peuvent vous acquitter envers Dieu des peines temporelles dont vous êtes redevables à sa justice. Car que fait cette acceptation? Elle vous unit à Jésus-Christ, dit le saint concile de Trente (*loco supra citato*); c'est lui qui, comme chef du corps mystique de l'Eglise, influe dans ses membres, leur communiquant tout le mérite qu'ils ont, élevant leurs plus petites actions à un ordre surnaturel, et les rendant capables de l'éternité.

En effet, ajoute-t-il, toutes nos œuvres satisfactoires, par lesquelles nous nous acquittons envers Dieu des restes de nos péchés, ne tirent leur vertu et leur efficace que de lui, et elles ne nous sont pas tellement propres qu'elles ne lui appartiennent, et de là qu'arrive-t-il? Il arrive que quand nous sommes justifiés, et en état de grâce, non seulement les pénitences qu'on nous a ordonnées au tribunal de la confession, ou celles auxquelles nous nous sommes condamnés nous-mêmes, mais encore toutes les disgrâces et misères de la vie peuvent nous tenir lieu d'une salutaire satisfaction et proportionnée à nos péchés.

Quelle consolation pour nous, mes chers auditeurs, et que nous avons juste sujet de nous écrier avec saint Bernard : *Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad præteritam culpam quæ remittitur, ad præsentem consolationis gratiam quæ immittitur, ad futuram beatitudinis gloriam quæ promittitur*. Nous sommes en cette vie exposés à une infinité d'afflictions et de misères; mais si nous les souffrons de bon cœur, et dans un esprit de pénitence, tout cela n'est rien, et doit nous paraître doux en comparaison des peines temporelles dues à nos péchés, et qui nous sont remises, rien en comparaison de la grâce qui nous est accordée dans le

sacrement de pénitence, et des consolations intérieures qui la suivent; rien en comparaison du bonheur et de la gloire que nous attendons, et qui nous est promise.

Il faut nous faire un peu de violence, il est vrai, il faut mortifier nos passions, et combattre notre amour-propre; il faut mener une vie tout autre que nous avons menée; accepter de bon cœur ce que nous n'avons jusqu'ici enduré qu'en murmurant : *Mais que vous êtes bon, ô mon Dieu! et que vous êtes doux à ceux qui ont le cœur droit*, et qui, bien loin de se rebuter de la sévérité de la pénitence, admirent la bonté que vous avez de l'attacher à des choses si aisées.

« Ce qui produit dans les pécheurs l'abattement et le désespoir, dit le même saint Bernard (*serm. 38 in Cantica*), est l'ignorance de Dieu, dans laquelle ils vivent, et la fausse idée qu'ils s'en forment. Il arrive quelquefois, dit-il, qu'un homme rentrant en lui-même, et concevant de la douleur des péchés dans lesquels il est malheureusement tombé, pense à se convertir et à quitter les désordres de la vie sensuelle qu'il mène. Il y a trop longtemps que j'offense Dieu, et que je vis dans le dérèglement, il faut que je me convertisse. Mais quand il fait ce projet de conversion, il se représente en même temps le grand nombre et l'énormité de ses péchés, et il s'imagine, comme Caïn, qu'il n'en obtiendra jamais le pardon. Que penses-tu faire, dit-il en lui-même; tu veux perdre les douceurs de cette vie, et tu n'éviteras pas pour cela les malheurs de l'autre; tes péchés sont trop grands pour t'être pardonnés; quand tu ferais la plus sévère pénitence, quand tu souffrirais même qu'on t'écorchât tout vif, tu ne pourrais pas y satisfaire. *Quid Dei ignorantia parturit? desperationem. Reversus aliquis in se, et displicens sibi in omnibus malis quæ fecit, cogitansque redire ab omni via mala, et carnali conversatione sua, si ignorat quam sit bonus Deus, quam suavis et mitis, quam multus ad ignoscendum, nonne sua carnalis cogitatio arguet eum et dicet : Quid facis? et vitam istam vis perdere, et futuram? Peccata tua maxima sunt, et nimium multa. Nequaquam pro tot, et tantis, necesse excores sufficiens satisfacere,* » etc.

Or de là qu'arrive-t-il? Il arrive que cet homme ne reconnaissant pas Dieu tel qu'il est, aussi bon et aussi miséricordieux qu'il est, tombe dans le désespoir. D'un côté les rigueurs de la pénitence l'effrayent, et de l'autre la mollesse et les plaisirs de la vie le flattent. D'un côté les austérités l'épouvantent, et d'un autre leur inutilité le rebute.

Malheureux, il n'en est pas ainsi; Dieu est plein de bonté pour toi, et il t'attend toujours à pénitence. C'est lui qui fait ce qu'il y a de plus difficile dans ta conversion. La grâce qu'il te donne est le prix de sa mort et de son sang; le péché qu'il pardonne et la peine éternelle qu'il remet à ceux dont il a touché le cœur, voilà le principal, et si tu es du nombre de ces vrais pénitents, tout le reste te paraîtra aisé, où tu te feras un fonds de

de mérite des difficultés que tu y rencontreras. Quand tunc lui offrirais pas en satisfaction de tes péchés les disgrâces qui t'arrivent, en serais-tu pour cela exempt? Quand tu ne lui présenterais pas en sacrifice les contradictions que tu trouves dans ton état, y en trouverais-tu moins?

Enfin, mes frères, il faut donc faire pénitence, et parce qu'il faut briser vos cœurs pour faire pénitence, commencez dès aujourd'hui à les briser, et à demander au Seigneur ce cœur contrit dont vous avez besoin. Il faut faire pénitence, et parce qu'il faut venger Dieu pour la faire, commencez dès aujourd'hui à le venger; et parce qu'il faut se priver des plaisirs défendus, commencez dès aujourd'hui à vous en priver; et parce qu'il faut faire des actes contraires aux péchés que vous avez commis, commencez dès aujourd'hui à en faire. Il faut faire pénitence, et parce que pour la faire il faut accepter avec soumission les peines que les confesseurs imposent, et s'assujettir aux mortifications qu'ils jugent propres au salut des pécheurs, commencez dès aujourd'hui à les accepter et à vous y assujettir. Il faut faire pénitence, et parce que pour la faire il faut se rendre utiles et méritoires par une humble acceptation les afflictions tant générales que particulières, auxquelles on est sujet en cette vie, commencez aujourd'hui à vous les rendre utiles et méritoires par cette voie.

Songez en vous-mêmes et représentez-vous sans cesse qu'il vaut mieux tomber entre les mains d'un Dieu miséricordieux, qui veut que vous vous convertissiez et que vous viviez, qu'entre celles d'un Dieu sans miséricorde, et résolu de se venger éternellement de ceux qui n'auront pas voulu faire pénitence. Songez que si vous vous châtiez à présent, votre châtiment aura sa fin, au lieu que si vous vous épargnez, il vous sera un jour inutile et ne finira jamais.

Je veux me persuader que c'est là votre résolution; et béni soit Dieu de ce que le fruit de mon travail n'est pas perdu. Bon courage, mes enfants, votre course ne sera pas longue, dix ans, vingt ans, qu'est-ce que cela en comparaison de l'éternité? Il y a longtemps que Dieu attendait cette résolution que vous venez de prendre. Vous voulez vous sauver, ce qui est passé est passé; vous voulez employer le reste de votre vie à faire pénitence. Vous avez donné tant de larmes à la mort de cet enfant, tant à cette passion qui n'a pas été satisfaite, tant à cette intrigue qui a été mal conduite, tant à la perte de ce procès: et à présent vous voulez en répandre sur la mort de votre âme, sur les grâces de Dieu dont vous avez abusé; sur le sang de Jésus-Christ que vous avez foulé aux pieds; sur la bienheureuse éternité que vous alliez perdre.

Il y a trop longtemps que vous êtes sortis de la maison de votre père, il y a trop longtemps que vous souffrez la captivité et la faim. Après avoir dissipé tout votre bien, je m'imagine vous voir dans le même état que

l'enfant prodigue, et entendre je ne sais quel secret murmure s'élever de mon auditoire: *Surgam et ibo ad patrem*, je me leverai et j'irai trouver mon père; je m'étais roulé dans la fange de mes péchés, je m'étais enfoncé dans le limon et dans l'ordure, mais je me leverai, *surgam*; et j'espère tant de la miséricorde de mon père, que j'irai me jeter à ses pieds pour lui demander pardon: *Et ibo ad patrem*.

Mais que lui direz-vous: *Pater, peccavi in cælum et coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus* (Luc., XII). Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne mérite plus de porter la qualité de votre fils, et j'ai perdu votre grâce par ma faute. Quelque bonté que vous ayez eu pour moi, j'en ai abusé; je vous ai demandé ma légitime, comme si vous m'eussiez dû quelque chose, et je l'ai dissipée par ma vie dissolue et libertine. Qualités et droits d'enfant, tout cela serait perdu pour moi, et ne servirait qu'à ma confusion, si vous ne me regardiez en pitié. Je suis pécheur, mais vous êtes bon; je ne mérite plus d'être appelé votre enfant, mais regardez-moi comme un de vos serviteurs.

Cum adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius et misericordia motus est, et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum... Cito proferre stolam primam et induite illum, et date annulum in manu ejus, et calceamenta in pedes ejus, manducemus et epulemur, quia hic meus filius mortuus erat et revixit, perierat, et inventus est.

Ce fut ce que dit l'enfant prodigue à son père, et c'est ce que vous devez dire à Dieu dans l'amertume de votre cœur. Ces résolutions, et ces pensées ne vous seront pas inutiles, Jésus-Christ qui vous les aura inspirées ira comme un charitable père au-devant de vous, parce que vous ne pourriez vous approcher de lui, s'il ne vous prévenait lui-même. Il vous verra venir de loin, car, hélas! de combien de pas en êtes-vous éloignés? et pressé par les mouvements de sa miséricorde, il se jettera sur votre cou, et il vous embrassera. Il ne se contentera pas de vous donner par là des marques de son infinie charité, il vous rendra la première robe de votre innocence, il vous mettra au doigt l'anneau de la charité, il vous fera manger à sa table, où il vous nourrira de sa propre substance, et réjouira de vous avoir recouvrés après que vous vous étiez perdus, il vous fera entrer dans cette maison éternelle, où il règnera à jamais avec les saints. Je vous le souhaite. Amen.

SERMON XVI.

SUR LA MALHEUREUSE MORT DES PÉCHEURS.

De leur douleur à la mort par la considération du passé.

Mors peccatorum pessima (Psalm., XXXIII).

La mort des pécheurs est une très-mauvaise mort.

Comme j'ai quelque sujet de croire que vous aurez peut-être oublié la plus grande partie des vérités que je vous ai déjà prêchées

et qui sont le fondement de toute la morale chrétienne, il est bon, mes chers auditeurs, que je vous répète tout mon dessein, et que je vous fasse voir en abrégé l'ordre et l'économie de tous mes discours.

Je vous ai parlé d'abord de la dignité du Chrétien et de la grâce du baptême, que j'ai condérée comme la plus grande de toutes les grâces, soit par rapport au funeste état dont elle nous délivre, soit par rapport au bienheureux état où elle nous établit. Je vous ai fait voir les admirables unions qu'elle nous procure avec les trois personnes de l'adorable Trinité, je vous ai expliqué les principales cérémonies qui s'observent dans l'administration de ce sacrement; je vous ai fait connaître les promesses, les vœux et les engagements que vous y avez contractés, de renoncer au démon et au monde, de vivre de la vie de Dieu, et d'animer votre foi par vos bonnes œuvres.

Je vous ai montré ensuite que ce qui nous faisait perdre cette grâce était le péché mortel, péché que Dieu hait et qui hait Dieu; péché qui procure la mort à notre âme, à Jésus-Christ, et autant qu'il peut à la Divinité; péché qui nous aveugle, qui nous endureit, et qui ne nous donne aucun repos, ni dans le temps ni dans l'éternité.

La pénitence, à ce que je vous ai ensuite représenté, est le seul moyen absolument nécessaire que Dieu nous a laissé pour sortir de ce funeste état du péché. Je vous en ai expliqué les raisons: je vous ai parlé de sa sévérité et de ses circonstances, et comme nous avons tous une extrême aversion de nous assujettir à la pratique d'une vertu très-humiliante et très-difficile, j'ai cru que, pour vous y porter plus efficacement et pour amollir la dureté de vos cœurs, je devais chercher dans les desseins de Dieu et ceux de son Eglise les plus pressants motifs qui pourraient vous engager aux laborieux exercices de cette pénitence.

Or, quels sont ces motifs? Il n'y en a point de plus grand, de plus efficace, ni de plus touchant que les quatre fins dernières de l'homme, suivant cette belle parole du Saint-Esprit: *Souvenez-vous de votre dernière fin, et vous ne pécherez jamais*, ou si vous tombez dans quelque péché, vous chercherez incontinent les moyens d'en sortir. Ainsi comme la charité chrétienne et pastorale m'oblige de travailler à votre conversion et à votre salut, j'ai cru que, pour espérer quelque succès des discours que je vous ai faits de la pénitence, il était de mon ministère de vous parler de ces quatre fins dernières, qui sont: la malheureuse mort des pécheurs, la mort précieuse des justes, les redoutables jugements de Dieu après cette mort, et enfin, l'éternité qui fait le parfait bonheur des uns et toute la consommation du malheur des autres.

Commençons donc par la mort malheureuse des pécheurs; et pour donner quelque ordre à ce sujet, partageons-le en quatre

discours, en vous faisant voir dans le premier, les douleurs et les détresses du pécheur impénitent au lit de la mort, par la considération du passé; dans le second, sa consternation par les sentiments du présent; dans le troisième, ses alarmes et ses craintes par l'attente du futur; et dans le quatrième, ses humiliations et ses peines, par la considération d'un Dieu qui se rira et se moquera de lui.

DIVISION.

Ces idées, quoique généralement et confusément proposées, ne vous font-elles pas déjà trembler, et n'appréhendez-vous pas d'être du nombre de ces malheureux dont je dois vous faire de si tristes portraits? Voyons aujourd'hui le premier, et montrons que deux choses rendent terrible la mort d'un pécheur impénitent, par la considération du temps qui n'est plus et qui est passé. La première est une séparation et une privation générale de toutes choses; il faut tout quitter. La seconde est le souvenir et le retour de tous les péchés qu'on a commis; il faut tout voir. Etre dépouillé de toutes choses, et n'avoir pour toute compagnie que ses péchés, voilà ce qui rend terrible l'état d'un pécheur impénitent, par rapport au passé, et le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Il faut tout quitter, c'est une nécessité indispensable. Il faut abandonner tous les biens de la nature; il n'y aura plus de force, de beauté, de santé. Il faut quitter tous les biens de la fortune: il n'y aura plus de richesses, de dignités, de grandeurs. Il faut quitter tous les biens de la société: il n'y aura plus d'amitié, d'alliance, de compagnie: il n'y aura plus d'enjouement, de flatterie, de complaisance. O mort, que tu es cruelle, qui nous sépare de tous ces biens!

Malheur à vous, disait le prophète Amos, malheur à vous, pécheurs, qui prenez vos plaisirs dans les lits mollets: *Vae vobis qui dormitis in lectis eburneis* (Amos, VI). Pourquoi cela, grand prophète? Saint Bernard prend la parole: C'est parce que les plaisirs du corps, les satisfactions du siècle, le charme des compagnies, la douceur des conversations et des visites, le faux éclat de la gloire et de la grandeur, vous abandonneront à la mort, s'ils ne vous ont déjà abandonnés pendant votre vie. Ce n'est encore rien: malheur à vous, parce que vous ne serez pas seulement privés de ces biens extérieurs, mais que vous serez encore séparés de ceux qui sont au dedans de vous: ou pour mieux dire, parce que vous serez privés d'une partie de vous-mêmes. Votre corps aura des yeux, mais ces yeux seront sans regards; votre corps aura des oreilles, mais ces oreilles seront sans ouïe. Il n'aura nul usage de ses sens. Ce ne sera plus un corps, ce ne sera qu'un cadavre, il ne vous restera que l'image de ce que vous avez été; c'est trop peu dire, il ne vous restera que l'image de votre ombre et le vestige de votre songe.

Seigneur, disait le Prophète, vous avez mis des bornes à mes jours, vous les avez mesurés, vous avez arrêté jusques où ils iraient : *Mensurabiles posuisti dies meos*. Et quand cette mesure et ce moment seront arrivés, je ne serai plus qu'une ombre de ce que j'ai été, je ne serai plus qu'un néant, je ne serai plus rien devant vous : *Et substantia mea tanquam nihilum ante te* (Psal. XXXI). J'ai eu un corps, mais ce corps n'est plus ; j'ai eu une âme, mais cette âme n'est plus qu'une ombre de ce qu'elle était. Voilà un étrange dépouillement et une surprenante séparation de toutes choses ; voulez-vous bien, Chrétiens, en considérer les circonstances ? Je ne doute pas qu'elles ne vous effraient : et si à présent la seule pensée de ces malheurs vous fait trembler, que sera-ce lorsqu'au moment de votre mort vous en ferez vous-mêmes une expérience personnelle, à moins que vous n'y mettiez ordre de bonne heure ?

La première circonstance qui rend cette séparation cruelle, c'est qu'elle sera subite et imprévue. C'est un article de foi, que le Fils de l'homme viendra lorsqu'on y pensera le moins. *Qua hora non putatis* ; et je puis dire que je n'ai presque assisté personne à la mort, qui ne soit mort d'une mort imprévue. On croyait achever quelque dessein, acheter une charge à ce fils, marier cette fille, terminer ce procès, conclure ce marché, faire ce voyage ; on n'attendait pas sitôt la mort, et elle est venue tout d'un coup. Cette dame venait de rendre visite, et elle n'est pas sitôt rentrée chez elle, qu'elle est tombée en apoplexie. Cet homme se préparait à donner un souper magnifique à ses amis, et un catarrhe l'a étouffé. Cet autre croyait vivre encore quelque temps, les médecins lui avaient dit qu'il n'y avait encore rien à désespérer, et le voilà dans les convulsions de la mort. *Qua hora non putatis Filius hominis veniet*. Lorsque les pécheurs n'y penseront pas, ce sera pour lors qu'ils seront surpris ; ce sera pour lors que la mort viendra les frapper au milieu des plaisirs, qu'elle les troublera dans leurs divertissements, et qu'elle les fera passer de ce monde en l'autre. *Subito morientur, et in media nocte turbabuntur, et transibunt*. Mais cet homme était en bonne santé, il s'était diverti jusqu'à minuit, il se portait bien quand il s'est couché ; n'importe, la mort l'a surpris, le moment qu'il n'attendait pas est venu, il faut passer le pas : *Et transibunt*.

Quand je ne parlerais pas de ces morts subites en elles-mêmes, il serait toujours vrai de dire qu'elles le sont à l'égard des pécheurs dont je parle. Car ne sont-elles pas subites pour ces malheureux qui ne s'y préparent pas, qui, après avoir remis leur consion d'année en année, de mois en mois, la remettent pendant leur maladie de jour en jour et d'heure en heure ? *Sublati sunt ante tempus suum* c'est le Saint-Esprit qui parle chez Job et *fluvius subvertit fundamentum eorum* (Job, XXII). Ils sont enlevés du monde avant leur temps et un impétueux torrent a renversé leur fondement. Il y a le

de Dieu et le temps de l'homme, dit saint Grégoire (lib. XVI *Moral.*). Le temps de Dieu est marqué de toute éternité : Tu sortiras du monde en tel siècle, en telle année, à telle heure, à tel moment ; cela est inmanquable. Et si Dieu paraît changer son arrêt, comme nous le voyons à l'égard du roi Ézéchias, son décret éternel demeure toujours. Il prolongea de quinze ans la vie de ce prince, et il ajouta ce long intervalle au temps qu'il devait mourir ; mais il savait celui qui finirait enfin sa vie, il savait et il avait marqué le moment auquel il devait mourir. *Omnipotens Deus si plerumque mutat sententiam, consilium nunquam. Eo ergo tempore ex hac vita quisque subtrahitur quo ex divina potentia, ante opera præscitur..... si Ezechie anni additi ad vitam quindecim memorantur, tempus quidem vitæ exivit ab illo termino quo mori ipse merebatur. Nam divina dispositio ejus tempus nunc præscivit quo hunc postmodum e præsentis vitæ subtrahit. Cum ergo ita sit, quid est quod dicitur iniqui sublatis sunt ante tempus suum ? nisi quod omnes qui præsentem vitam diligunt longiora sibi ejusdem vitæ spatia promittunt ; sed cum eos mors superveniens a præsentis vitæ subtrahit eorum vitæ spatia quæ sibi longa quasi incogitatione tendere consueverunt intercidit. Exibit quasi fulgur jaculum ejus. Exaltatus est super cedros, et cras non invenietur.*

Il n'en est pas ainsi du temps des pécheurs ; c'est toujours pour eux un temps imprévu, et ils meurent toujours plus tôt qu'ils ne pensent : *Sublati sunt ante tempus suum*. Comme ils aiment extraordinairement la vie, et qu'ils ne voudraient jamais la quitter, ils se proposent un terme plus long que celui que Dieu leur a marqué. Un jeune homme se fiera sur son âge, un homme âgé sur la bonté de sa complexion, sur le régime qu'il observe, ou sur l'exemple de quelques autres qui sont arrivés à une plus longue vieillesse ; et cependant la mort abrège tout d'un coup ces grands espaces de vie qu'ils s'étaient promis, et semblable à un torrent rapide qui enlève ce qu'il rencontre, elle détruit tout d'un coup ce faible fondement de leur espérance : *Et fluvius subvertit fundamentum eorum*.

Il ne faut point de temps à Dieu pour faire ce qu'il veut, et il n'en faut point à la mort pour exécuter ce qu'il lui commande. Le plaisir de l'impie est comme un point, dit le Prophète ; il n'y a rien de si petit qu'un point, il est imperceptible, il est indivisible, ce plaisir passe en un moment, et la mort le retranche. Sa flèche, dit-il ailleurs, est comme la foudre ; elle frappe plus tôt qu'on n'a ouvert les yeux, elle met en poussière les plus superbes édifices en moins d'un tour de main. Cet homme est aujourd'hui élevé comme les cèdres, qui portent leurs cimes jusque dans les nues ; mais venez le lendemain, vous ne trouverez plus rien : cette grande fortune, ces honneurs, cette gloire, ces éclatants emplois, tout cela est fini en un moment ; et ce qu'il y a de pire, c'est que le pécheur qui en était revêtu est passé

avec eux, en un temps où il faisait encore de plus grands projets. Quelle étrange disgrâce ! quelle horrible catastrophe, de se voir du milieu de la gloire précipité dans l'opprobre, du trône dans le sépulcre, de la vénération publique à la confusion et au mépris ! C'est un coup de foudre qui a subitement frappé ce malheureux, il ne paraît plus ; c'est une flèche lancée par la main de la mort, qui a percé son cœur de part en part ; c'est un orage imprévu et un torrent impétueux, qui a renversé toutes ses espérances. L'arbre est tombé tout d'un coup, il avait encore ses branches et ses feuilles, et la mort l'a déraciné.

Saint Jean-Baptiste parlant aux Juifs impénitents leur dit qu'ils ont tout à craindre, parce que la cognée est déjà à la racine de l'arbre. Il y a des arbres qu'on ne fait tomber qu'à diverses reprises, on en coupe les branches, et ensuite on vient au tronc ; mais il y en a qu'on abat tout d'un coup, et qui tombent avec leurs feuilles et leurs fruits. Les pécheurs impénitents sont traités de cette manière. Ce jeune homme qui faisait l'espérance de sa famille, les délices de son épouse, la complaisance de ses amis ; cette femme qui se portait bien, qui était enjouée, gaie, de bonne compagnie, de tous les divertissements et de tous les jeux, sont des arbres que la cognée de la mort a arrachés tout d'un coup ; ils sont morts à la fleur de leur âge, encore tout fumants de leurs plaisirs et entêtés de leur orgueil.

La seconde circonstance de séparation, qui rend malheureuse la mort des pécheurs, c'est qu'elle est universelle. On perd tout, on est dépouillé de tout. Tantôt l'Écriture appelle cette séparation un dépouillement et une effroyable nudité. Je suis sorti nu du sein de ma mère, disait le saint homme Job, je rentrerai nu dans le sein de la terre. *Nudus egressus sum de utero matris meæ et nudus revertar illuc.* Je suis venu au monde sans biens, sans honneurs, sans titres ; j'en sortirai de même. On m'a appelé grand seigneur, duc, marquis ; on a honoré mon berceau de quelques qualités magnifiques ; j'ai amassé du bien et j'en ai trouvé ; mais dans le sein de ma mère je n'avais rien de tout cela, je ne trouverai rien aussi de tout cela au dernier instant qui finira ma vie : que dis-je ? ma nudité sera plus grande au moment de ma mort que lorsque j'ai reçu la naissance. En effet, je suis entré tout entier dans ce monde, avec une âme et un corps ; et quand j'en sortirai, je n'aurai plus qu'une partie de moi-même ; peut-on s'imaginer une plus étrange nudité ?

Tantôt la même Écriture appelle cette séparation une pillerie et un enlèvement. Quand un voleur vient dans une maison et qu'il surprend ceux qui y sont, il emporte tout ce qu'il trouve, et souvent il tue ceux qu'il a ruinés ; ainsi la mort surprend un pécheur impénitent, elle le dépouille et elle le tue. Elle lui dresse des embûches comme un larron, et elle assassine tout ce qu'elle

rencontre : *Insidiatur in via quasi latro, et quos invenerit interimit.*

La troisième qualité de cette séparation, c'est qu'elle est violente. Il faut demeurer d'accord que, comme les justes possèdent les richesses sans attachement, ils les quittent aussi sans regret ; persuadés que tout ce qu'ils ont leur vient de Dieu, ils n'ont point de peine à le lui rendre. Le Seigneur m'a donné ce que j'ai, le Seigneur me l'a ôté ; que son saint nom soit béni, disait le saint homme Job. J'avais de belles charges et d'honorables commissions ; mes enfants étaient bien nés et bien pourvus ; ce que j'entreprenais me réussissait : à présent on m'a ôté ces charges, un revers de fortune m'a ruiné et a enveloppé mes enfants dans mon malheur : c'est un coup de la main de Dieu, je la baise humblement, qu'elle soit à jamais bénie !

Il n'en est pas de même des pécheurs : comme ils aiment éperdument les biens de la terre, comme ils tiennent au monde par leur insatiable cupidité, et qu'ils y jettent autant de racines qu'ils y trouvent de richesses et de plaisirs, ils ne peuvent en sortir qu'avec une extrême violence et de derniers efforts. Dès qu'ils ont un mal de tête, une douleur aiguë et une fièvre un peu dangereuse, ils tremblent, et se représentant qu'ils vont mourir, ils sont à l'agonie avant leur agonie même.

Les premiers s'écrient avec le Prophète-Roi : Tirez, Seigneur, tirez mon âme de la prison où elle est : *Educ de custodia animam meam.* Les seconds s'écrient avec ce roi impie, et chargé de la graisse de ses plaisirs : Est-ce ainsi, ô mort cruelle, que tu me sépares de ce que j'aime le plus ? Les premiers, dit saint Cyprien, ne gémissent que dans l'attente de leur liberté ; et ne souffrant la vie qu'avec une patience inquiète, ils meurent avec tranquillité et avec joie. Les seconds, au contraire, ne se plaignent que de la brièveté de leur vie ; et regardant la mort avec horreur ; ils sont plutôt chassés du monde qu'ils n'en sortent : *In malitia sua expellitur impius, justus autem sperat in morte sua.*

Le Saint-Esprit se sert d'une admirable expression chez Job, pour nous faire connaître la violence de cette séparation : il dit que l'impie, au lit de la mort, vomira les richesses qu'il a dévorées, et que Dieu les tirera de son ventre : *Divitias quas devoravit evomet, et de ventre illius extrahet eas Deus (Job, XX).* Malheureux, quand tu es malade, tu vomis ; et tu vomis jusqu'au sang ; mais ce sang n'est pas à toi, c'est le sang de cette pauvre veuve que tu as dévorée. Tu vomis des grumeaux de chair, mais cette chair n'est pas à toi, c'est la chair de cet orphelin que tu as ruiné. Tu vomis jusqu'aux entrailles ; mais ce ne sont pas les entrailles, ce sont celles de ce paysan que tu as dépouillé, épuisé par tes procès et accablé par tes injustices. Tu voudrais retenir ce sang, cette chair, ces entrailles ; mais la chose n'est plus à ta disposition, il faut que tu les vomisses,

et je vois déjà la main de Dieu qui les arrache de ton ventre. Il y a si longtemps que tes larcins et tes concussions t'ont mis en possession du bien d'autrui, qu'il semble être changé en ta substance; de sorte qu'il faut beaucoup de violence, de fréquents vomissements, et pour ainsi dire, des tenailles pour les arracher de ton ventre : *Et de ventre ejus extrahet eas Deus.*

N'avez-vous jamais vu un homme qu'on se prépare à tailler? On porte une pince délicate pour sonder si l'on trouvera la pierre, et si on pourra la tirer : mais quand on ne peut la toucher, ni la faire sortir avec douceur, on la cherche plus loin pour l'arracher avec violence; et l'on voit sortir des grumeaux de chair, avec une abondance de sang, quand on la tire. Quelle douleur! Et cependant c'est là une faible image de celle d'un pécheur impénitent, et de la rigueur avec laquelle Dieu lui fait rendre et tire de ses entrailles les biens et la substance des pauvres qu'il a dévorés.

N'avez-vous jamais encore pensé aux douleurs d'une femme dans le travail, lorsqu'étant dans un danger évident de mort, et ne pouvant donner son fruit, on lui ouvre le côté, et l'on va chercher jusqu'au milieu de ses entrailles un enfant qu'on arrache par morceaux, et qui ne sort qu'après plusieurs cruelles opérations? Autre image de l'impie mourant dans le péché, et de la violence qu'il souffre pour rendre les biens et les plaisirs qu'il a dévorés.

Cette séparation est d'autant plus violente, que c'est en cela que Dieu combat tous les désirs de cet impie. Il en a de deux sortes : les uns qu'il forme pendant sa vie, les autres qu'il conçoit après sa mort. Pendant sa vie, il ne voudrait jamais quitter son corps; après sa mort, ou plutôt après la résurrection, il ne voudrait jamais avoir de corps. Il ne voudrait pas quitter son corps pendant sa vie; et si la chose était à sa disposition, il voudrait vivre éternellement, parce que c'est dans ce corps qu'il jouit de tous les plaisirs et de tous les divertissements qui se présentent. Il ne voudrait point avoir de corps après sa mort, parce que dès que ce corps sera ressuscité, il ne servira qu'à augmenter son supplice. Or, que fait Dieu? dit saint Grégoire (lib. XV *Mor.*, c. 14) : il combat ces deux différents désirs. Tu souhaiterais de vivre éternellement dans ton corps, et ce corps mourra; tu souhaiterais après ta résurrection n'avoir point de corps dans les enfers, et je l'y conserverai éternellement pour te punir; tu ne voudrais pas abandonner ta chair, ni tes plaisirs, mais je te les arracherai, et tu les vomiras; tu ne voudrais pas que ta chair fût réunie à ton âme dans les enfers, mais je la ressusciterai, et jamais elle ne te quittera. *Hic carnem relinquere non vult, et tamen ab ea extrahitur; illic eam relinquere appetet, et tamen in ea propter supplicia servatur: ad augmentum itaque tormenti et hic de corpore nolens educitur, et illic in corpore tenetur invitus.*

Je vous demande ici, mes chers enfants,

un moment de réflexion sur ce que je viens de dire. Ce ne sont pas de fausses alarmes que je vous donne, c'est ce qui s'est fait un million de fois; c'est ce qui s'est fait peut-être à vos yeux et dans votre famille; c'est ce qui vous arrivera à vous-mêmes, si vous ne prenez de sages et de salutaires précautions. Il faut mourir, l'arrêt en est porté, personne n'en a jamais été et n'en sera jamais exempt; mais si l'on meurt de la mort des pécheurs, il faut mourir de la manière que je viens de vous dépeindre, et en mourant, il faut tout quitter et se voir séparé de tout, séparé lorsqu'on y pense le moins. Vous vous promettez une longue vie, et Dieu en coupera le cours; vous croyez jouir de ce plaisir, et une mort subite vous en arrachera. Séparé et privé de toute chose, lorsqu'on se croyait plus riche et plus content : vous avez gagné ce procès, vous espérez de rentrer dans ce bien, et jamais vous n'en jouirez; vous vous êtes fait un heureux établissement; vous avez dit comme cet impie : Bois, mon âme, mange et enivre-toi, tu as de quoi te satisfaire; et insensés que vous êtes, vous n'avez plus peut-être que deux jours à vivre, et dès que votre sommeil sera fini, vous vous trouverez dans une nudité et une pauvreté qui vous feront horreur. Séparé d'une manière violente, vous demanderez trêve jusqu'au lendemain matin, *Inducias usque mane*, et Dieu vous arrachera du sein de cette femme, du milieu de ces compagnons de vos débauches. Si cela n'est pas vrai, il faut brûler toute l'Écriture qui fait ces menaces à l'impie; et s'il est vrai, il faut que vous ayez perdu la raison et le bon sens, si vous ne vous séparez par vertu de ce dont vous vous sentirez un jour arrachés par force. Mais si cette séparation, avec toutes ces circonstances, est si sensible au pécheur impénitent, quand il est prêt à rendre l'âme, que sera-ce de ce grand nombre de péchés qu'il a commis, et qui se présenteront à lui en foule au moment de sa mort? Tâchons d'en examiner ensemble quelque chose dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

Oublier ses péchés, et les mettre derrière soi, pour ne les pas voir lorsqu'on pourrait les effacer; c'est la conduite ordinaire des pécheurs pendant leur vie : mais avoir ses péchés présents à son esprit, malgré soi, quand on n'est presque plus en état ni d'en demander ni d'en recevoir le pardon, c'est le triste effet de la justice divine contre les pécheurs au moment de leur mort. Vous les en aviez bien avertis, ô mon Dieu, et s'ils avaient été sages, ils en auraient fait leur profit. Vous aviez dit à Cain : Si vous faites bien, vous en serez récompensé, et vos bonnes œuvres se présenteront à mes yeux pour implorer ma miséricorde; mais si vous faites mal, sachez que vos péchés se tiendront à la porte, et qu'un jour ils se présenteront devant vous pour vous accuser et vous confondre.

Ici-bas le pécheur ne pense pas à ses péchés; soit qu'il soit diverti par d'autres objets, soit que le souvenir de ses péchés lui fasse de la peine, soit que le démon l'aveugle et fasse tous ses efforts pour les éloigner de son imagination, il est certain qu'il n'y pense presque jamais. Quand il se présente même aux pieds d'un prêtre au tribunal de la pénitence, et qu'il cherche ses péchés, c'est alors que ses péchés le fuient; et à moins d'un sérieux examen et d'une discussion sincère, il est presque impossible qu'il les reconnaisse tous. Mais pour être cachés, oubliés, méconnus, ils ne sont ni éteints, ni étouffés; ils demeurent dans le fond de l'âme et dans le réservoir de la mémoire, pour paraître lorsque Dieu et le démon les en feront sortir, afin de confondre et de perdre le pécheur au moment de sa mort. *Cum dormierit aperiet oculos suos*: il commencera à ouvrir les yeux lorsqu'il dormira. Quelle étrange expression! dit saint Grégoire (lib. XVIII *Mor.*, cap. 10); nous fermons les yeux pour dormir, et nous les ouvrons à notre réveil; d'où vient donc qu'il est dit que le pécheur ouvrira les siens pendant son sommeil? *Ut dormiamus oculos claudimus, et exigilantes aperimus. Sed quia homo ex anima constat et corpore, cum unius rei somnus dicitur, alterius vigiliæ demonstrantur, quia cum corpus obdormiscit in morte, tunc anima exigilat in vera cognitione. Dormit ergo dives, et oculos aperit quia cum carne moritur ejus anima videre cogitur quod providere contempsit, culpa rerum simul ducitur quævis hic omnia pro quibus culpa perpetrata est relinquuntur. Aperit ad supplicia oculos quos ad misericordiam clausos tenebat.*

C'est que deux choses entrent dans la composition de l'être du pécheur, son âme et son corps, et que quand le sommeil se saisit de l'une de ces deux parties, l'autre s'éveille et ouvre les yeux. Le corps commence-t-il à s'endormir aux approches de la mort, l'âme qui s'était jusqu'alors assoupie, s'éveille et voit ce qu'elle avait négligé de voir. Elle se représente ses ordures, ses infamies, ses abominations, la manière indigne avec laquelle elle a vécu, l'attachement qu'elle a eu pour le monde, l'indifférence qu'elle a témoignée pour son salut, l'oubli de Dieu et de ses principaux devoirs; tout cela lui était auparavant caché, mais il commence à se développer aux approches de la mort. *Nunc reminiscor malorum quæ feci.* C'est à présent, dit un malheureux pécheur, c'est à présent que je me souviens des péchés que j'ai commis; c'est à présent que je vois malgré moi ce que je m'étais auparavant empêché de voir, dit-il, avec cet insigne réprouvé dont il est parlé dans l'Écriture.

En effet, de tous les objets qui se présentent à un pécheur dans ce fatal moment, il n'y en a point, selon saint Bernard, qu'il tâche de fuir davantage, et qu'il puisse cependant moins fuir, que la vue de ses désordres et de ses iniquités passées: *Nihil est quod fugere magis velit minus possit.* Ces

fornications qu'il a commises à la faveur de la solitude et de la nuit, ces contrats usuraires et ces antidates qu'il a fabriqués dans le lieu le plus secret de sa maison; ces sociétés et ces habitudes criminelles qu'il a liées, ces envies qui n'ont éclaté presque par aucune marque extérieure, ces pensées d'ambition et de vengeance qui n'avaient pas encore vu le jour, tout cela se rend comme sensible à l'instant de sa mort, et ces mystérieuses ténèbres paraissent aux yeux de son âme, qui ne voudrait pas les voir. *Non latent tenebræ, seipsas vident quæ aliud non vident, non est quo se abscondat ab illis, ne in tenebris quidem.* (BERN., lib. III, *De consid.*, c. 12.)

Je trouve que ces péchés passés que ce malheureux aura toujours voulu cacher se présenteront pour lors à lui en trois états, et produiront trois étranges effets dans son âme. Premièrement, ils l'investiront et l'assiègeront de toute part. Il ne pourra plus s'échapper, le voilà pris. *Circumdede runt me vituli multi, tauri pingues obsederunt me.* Mes péchés se présentent à mes yeux sous la forme de taureaux et de bêtes affreuses qui m'environnent de toute part. Je croyais que ce n'était rien que d'offenser Dieu; que l'envie, la vengeance, l'hypocrisie, la fornication, étaient peu de chose; mais à présent je connais le contraire. Quoi! est-ce là cet adultère, ce vol, cette oppression, ce jugement téméraire, cette médisance, cette calomnie? Est-ce là cette injustice que j'ai commise à la sollicitation d'un grand, cette fourberie et cette trahison que j'ai faites? Hélas! que je trouve de monstres et de bêtes féroces qui m'environnent.

Quand je me confessais, je ne pouvais presque trouver de péchés, et maintenant j'en vois des millions. Que de blasphèmes, que de mensonges, que de faux serments, que de duplicités, que de dissimulations, que d'impiétés, que de sacrilèges! Ne t'en étonne pas, malheureux; tu te faisais une fausse conscience, tu cherchais des confesseurs qui te trompassent, ou que tu pusses tromper; mais à présent le charme est rompu, tu te verras tel que tu es; à présent tu ouvres les yeux que tu avais fermés, et tu te trouveras assiégé de tous ces monstres qui ne te donneront aucun repos.

Non-seulement ces péchés environneront le pécheur et l'assiègeront de toute part, mais toute sa substance en sera pénétrée. Cela est étonnant, mais cependant cela est véritable. Comme l'âme est indivisible, c'est qu'elle est tout entière dans chaque partie du corps qu'elle anime, elle sera toute pénétrée de ses péchés, et ses péchés la transformeront en quelque manière en eux. Les os, la moelle, les tendons, les cartilages, les muscles, les nerfs d'un pécheur, seront remplis de ses vices, de ceux de sa jeunesse, de ceux de son âge viril, de ceux de sa vieillesse, depuis le premier jour de l'usage de sa raison jusqu'au dernier moment de sa vie. *Ossa ejus replebuntur vitiis adolescentiæ suæ* (Prov., XX). Est-ce là tout. Non, ils lui

tiendront compagnie dans le tombeau, ils dormiront avec lui dans la poussière : il descendra dans le lieu de sa sépulture et dans l'enfer même tout grouillant de ces vers et de cette abominable pourriture : *Et cum eo in pulvere dormient.*

Pour peu que vous vous approchiez d'une charogne, vous en sentez d'abord la puanteur ; mais bouchez-vous le nez et en approchez de plus près, vous verrez un million de vers qui grouillent dans ses entrailles, vous diriez que c'est cette charogne qui remue ; mais point du tout, c'est une fourmilière de vers, et cette charogne et ces vers ne sont plus qu'une même chose. Voilà l'image d'un pécheur qui va mourir : son âme, son corps, son entendement, sa volonté, ses os, ses nerfs, sa moelle, ses entrailles, tout cela est plein de péchés. Voyez-vous comme ils remuent ? Approchez les yeux de votre foi, vous l'en verrez tout pénétré et tout grouillant : *Interiora ejus effruebant sine requie* (Job, XXX).

Enfin le troisième état d'un pécheur agonisant est de se voir mourir par la main meurtrière des péchés qu'il a commis ; il en est investi, il en est rempli, il en est pénétré ; mais il en est aussi accablé, et ils lui donnent le coup de la mort.

Il n'y a rien de plus effroyable que ce qui arriva à Sennachérib, roi des Assyriens. Ce prince impie avait commis une infinité de crimes, traitant le peuple juif avec des cruautés extrêmes, violant et profanant tout ce qu'il y avait de plus saint, ne craignant ni le ciel, ni la terre, ni Dieu, ni les hommes. Enfin la justice divine, ne pouvant plus souffrir de telles abominations, envoya un ange qui défit toute son armée, et le réduisit en un tel état, qu'il fut contraint de s'enfuir et de s'en retourner chez lui avec opprobre : *Reversus est in terram suam cum ignominia* (II Paral., XXXII). Mais quand il fut de retour en son royaume, qu'arriva-t-il ? Le croiriez-vous si l'Écriture sainte ne le disait ? *Filii qui egressi fuerant de utero ejus*, ses propres enfants, sa chair, sa substance, ses entrailles lui sautant au collet, donnèrent la mort à celui qui leur avait donné la vie.

Vous comprenez, mes frères, ce que je veux dire. Quand un pécheur est au lit de la mort, quand il est abandonné de ses amis, de ses proches et de toutes les créatures, comme nous le considérons dans un autre discours, ses propres enfants, je veux dire ses péchés passés, ne reviennent que pour le tout. Oui, malheureux, les enfants de la tête, cette vanité, cet orgueil, ces monstrueux desseins de s'élever et de s'enrichir ; les enfants de ton cœur, ces hypocrisies, ces impiétés, ces trahisons, ces mauvaises pensées ; les enfants de tes reins, ces fornications et ces adultères ; les enfants de tes yeux, ces regards curieux et impudiques ; les enfants de tes mains, ces concussions et ces rapines ; les enfants de tes pieds, ces courses dans les lieux infâmes et dans les académies de jeu ; tous ces abominables

enfants te porteront le poignard dans le sein et te donneront le coup de la mort. Car telle est la fin de l'impie, tel est le partage qu'il reçoit de Dieu, l'héritage qui l'attend et la funeste récompense qui lui est promise : *Hæc est parshominis impii a Deo, et hæreditas verborum ejus a Domino* (Job, XX).

Si bene agere in hac positus vita voluisset, partem apud Dominum cælestis regni consortium haberent, sed quia pravis sub desideriis elegit partem suam a Domino in tormentis invenit.... Tunc germen domus illius aperitur cum omne malum quod in conscientia illius nascebatur ostendit, etc. Si ce malheureux (c'est la paraphrase que saint Grégoire [lib. XV Mor., c. 16] fait sur ces paroles), si ce malheureux avait voulu bien vivre, il en aurait été récompensé de Dieu ; et comme ses bonnes œuvres l'auraient accompagné à la mort, il aurait reçu le royaume du ciel pour héritage ; mais parce qu'il a voulu mener une vie libertine et impie, ses péchés le suivront partout, et il les aura pour compagnie et pour héritage : *Apertum erit germen domus illius*. Cette fourmilière et cette race de crimes qui étaient cachées dans son cœur comme dans leur maison, en sortiront pour faire mourir leur maudit père, et après l'avoir investi, ils le tueront, comme les enfants de Sennachérib le tuèrent. *Filii qui egressi fuerant de utero ejus interfecerunt eum.*

Par où finirai-je ce discours, mes chers auditeurs, et quel fruit pourrez-vous en retirer ? Si vous ne croyez pas ce que je viens de vous prêcher, je n'ai rien à vous dire davantage ; mais si vous le croyez, ne devez-vous pas vous confondre de ce que sachant toutes ces choses vous vivez si mal, et travaillez avec tant de tiédeur aux affaires de votre conscience ? Si Dieu mettait à présent la cognée à l'arbre de votre vie, que deviendriez-vous, demande saint Bernard (Serm. 43, *Parvorum*), et si je vous assistais au lit de la mort, que ne me donneriez-vous pas si je pouvais vous garantir de tous ces malheurs ? Prenez, me diriez-vous, prenez tout mon bien, et empêchez que ces crimes que j'ai commis ne se présentent devant moi et ne m'entraînent dans les enfers. Je sens et je reconnais à présent, par ma propre expérience, ce que je vous ai autrefois entendu prêcher, Monsieur, sauvez-moi. Or, ce que je serais hors d'état de faire pour lors, je tâche de le faire aujourd'hui, par le pur intérêt que je prends de votre salut, et le zèle que j'ai de m'acquitter dignement de mon ministère. Prévenez ce grand malheur, mes chères ouailles ; changez de vie et faites mourir vos péchés, afin qu'ils ne vous fassent pas mourir un jour. Quand vous vous confessez vous ne sauriez presque trouver vos péchés, parce que, supposé que vous vous approchiez avec une droite intention du sacrement de pénitence, vous les cherchez pour les faire mourir, dit saint Pierre Chrysologue. Mais quand vous viendrez à l'agonie, ces mêmes péchés que vous ne pouviez trouver, et que vous aviez cachés, se présenteront en foule à votre imagination

et à votre esprit, parce qu'ils ne se réuniront que pour vous faire mourir. Songez donc laquelle de ces deux choses vous est plus favorable, ou de périr par les mains de vos péchés, ou de les faire périr par les vôtres.

Je suis obligé de vous prêcher la parole de Dieu et de vous enseigner les moyens de vous sauver; mais vous êtes obligés aussi d'en faire votre profit. Dieu m'est témoin que je ne vous prêche toutes ces vérités que pour votre conversion et la réformation de votre vie. Il vous a inspiré peut-être dans votre lit, peut-être en soupant, peut-être en jouant, de me venir entendre; il a mis dans ma bouche des paroles conformes à son dessein, et en même temps que vous les écoutez, il trouble au dedans vos consciences, la crainte se saisit de vos cœurs, les larmes coulent de vos yeux; car je m'aperçois bien que plusieurs de vous pleurent et frissonnent, et voilà comment les conversions se font pour l'ordinaire. Mais tous ces mouvements que la grâce aura excités au dedans de vous ne serviront un jour qu'à vous confondre davantage, s'ils ne contribuent à réformer votre vie et à vous faire opérer votre salut avec tant de crainte, que vous soyez à l'avenir plus fidèles à la grâce, dont la persévérance vous fasse tous un jour posséder la même gloire dans la bienheureuse éternité. *Amen.*

SERMON XVII.

SUR LA MALHEUREUSE MORT DES PÉCHEURS.

Mors peccatorum pessima (Psal. XXXIII).

La mort des pécheurs est une très-mauvaise mort.

La mort a, dans l'Ecriture sainte, des noms et des titres bien différents. Tantôt elle y est appelée un doux sommeil, tel que fut celui de Lazare qui, dans cet état, ne laisse pas d'être l'ami de Jésus-Christ, ou celui de ces saintes âmes dont parle Job (*Job, XXXIII*), à qui Dieu fait connaître, pour une dernière fois, ses volontés, et qu'il console de sa présence. Tantôt elle y est appelée un sommeil terrible et affreux, comme est celui de ces pécheurs qui, troublés par des rêves et des spectres horribles, tourmentés et bourrelés par de mortelles convulsions, vont vomir pour jamais leurs âmes dans les enfers : *Inebriabo eos ut sopiantur et dormiant somnum sempiternum, et non consurgant (Jerem., LI).*

DIVISION.

Vous connaissez déjà, par le sujet que je me suis proposé, que ce n'est pas de cette première mort que je veux vous parler, mais seulement de la seconde mort; semblable à celle de ce malheureux Sisara qui, s'étant assoupi, après avoir bu du lait qu'une flatteuse, mais perfide femme, lui avait donné, périt misérablement par ses mains, *mortem sopori consocians*. Mort funeste de tant de pécheurs que l'infâme Babylone du siècle enivre du vin de sa prostitution, et qui se trouvent surpris au milieu de leur plaisirs

et de leur repos, lorsqu'ils y pensent le moins. C'est ce que je vous ai fait voir dans le discours qui a précédé celui-ci, et c'était là pour le passé; mais quels chagrins, quelles angoisses, quelles détresses ces pécheurs ne sentent-ils pas dans le présent? Jugez-en par trois choses qui vont faire tout le partage de ce discours; par les douleurs aiguës qu'un pécheur au lit de la mort souffre dans son corps, c'est la première; par les effroyables alarmes que la mort qui se présente à ses yeux livre à son esprit, c'est la seconde; par l'impuissance où il se trouve de se secourir lui-même dans ses misères, c'est la troisième. Expliquons toutes ces choses dans les trois parties de ce discours.

PREMIER POINT.

De tous les maux qui peuvent affliger l'homme, il n'y en a point auquel il soit plus sensible qu'aux maladies qui le tourmentent, principalement quand elles sont mortelles. Tandis qu'il n'est affligé que dans ses biens ou dans ses enfants, quelque fâcheuse que soit cette disgrâce, elle ne le touche encore que de loin, dit saint Grégoire, en comparaison de la douleur intime et particulière qu'il souffre quand il est frappé et tourmenté dans sa propre personne.

C'est la réflexion que fait ce savant Pape sur ce que le démon dit à Dieu à l'égard de Job. Dieu faisant l'éloge de cet homme fidèle, et demandant au démon s'il avait trouvé, dans tout le monde, un homme qui eût une simplicité d'esprit et une droiture de cœur semblable à la sienne; cet esprit malin lui répondit : Comment est-ce que Job n'aurait pas toutes ces belles qualités? Vous lui donnez tout ce qu'il souhaite, sa maison est florissante, et les biens qu'il a se multiplient par la bénédiction que vous y répandez. Est-ce en vain qu'il vous sert? Mais étendez votre main sur lui par quelque adversité temporelle, et vous verrez s'il ne vous maudira pas. J'y consens, dit Dieu, je te permets de l'affliger dans ce qu'il possède, pourvu que tu ne touches pas à son âme. Le démon le fit, et il est inutile de vous dire en combien de manières il le persécuta, soit par la chute de ses maisons, soit par la perte de ses troupeaux et de ses enfants; mais, nonobstant toutes ces afflictions, il crut n'avoir encore rien fait pour ébranler sa constance, s'il ne le frappait dans son propre corps. Tout ce que l'homme a de plus précieux, dit-il, il le donnera pour conserver sa santé; mais quand il se sentira tourmenté par de violentes douleurs, il cessera bientôt d'être patient (*Job, I, II*).

Quoique Job persévérât toujours dans ses vertus au milieu de cette dernière épreuve, il faut effectivement avouer qu'elle est la plus fâcheuse de toutes. Les autres n'attaquent l'homme qu'au dehors de lui-même, mais celle-ci l'attaque au dedans; les autres ne lui font de la peine que par réflexion, celle-ci porte ses coups dans sa substance; les autres ne le touchent que dans son âme, celle-ci le touche dans son âme et dans son corps; les autres ne font que quelques in-

pressions passagères sur lui, celle-ci lui rend toujours son mal présent, et s'il n'est pas fort ému des choses qui lui sont étrangères, il rentre en lui-même, et il se trouble quand il fait une sensible expérience de sa propre douleur : *Moveri ex his quæ extra se sunt negligit, sed jam veraciter qui sit agnoscitur, si in se ipso quod dolet experiatur.* (GREG., lib. III *Moral.*, cap. 12.)

Si cela est vrai de tous les hommes en général, il est encore plus des pécheurs. Car comme ils aiment excessivement leur corps, et comme ils font tous leurs efforts pour lui procurer mille différents plaisirs, et en éloigner les maladies, dès qu'une douleur aiguë les tourmente, ils sont hors d'eux-mêmes, et rien n'est capable de les consoler. Je n'en veux point d'autre exemple que celui d'Antiochus. Il ne se sentit pas sitôt frappé de maladie, qu'un mortel chagrin se saisit de toutes les puissances de son âme; il fit venir autour de son lit ses meilleurs amis, et leur dit : Je ne saurais reposer, je me tourmente sans cesse, et ne puis trouver aucune situation qui me donne quelque relâche. Mon esprit est tout embarrassé, mon cœur tombe en défaillance, mille différentes inquiétudes s'emparent de mon âme, et je dis en moi-même : dans quels malheurs suis-je tombé, et quelle est la tristesse qui m'accable? Hier, je me portais bien, j'étais gai, je ne songeais qu'à me divertir, et à présent, un morne silence m'abat, de violentes douleurs m'accablent, et je suis insupportable à moi-même : *Renovata est viro tristitia sua, et arbitratus est se mori, et vocavit omnes amicos suos, et dixit illis : Recessit somnus ab oculis meis, et concidi, et corruï corde præ sollicitudine, et dixi in corde meo : In quantam, etc.* (I *Malach.*, VI).

Ainsi parlait cet illustre pécheur, et ainsi parlent avec lui tant d'hommes impénitents au lit de la mort. Ils s'agitent, ils se tourmentent, ils se retournent dans leur lit sans pouvoir trouver une bonne place; ils gémissent, ils s'impatientent; ils blasphèment, et n'étant pas accoutumés à souffrir, ils regardent leur maladie comme le plus fâcheux de tous les maux qui leur puisse arriver.

D'ailleurs c'est qu'à leur égard leur maladie est, par rapport à la mort, ce que la mort est par rapport au péché. Saint Paul appelle cette mort l'aiguillon du péché, et l'on peut dire de même, que leur maladie est l'aiguillon de la mort, elle en est le signe, elle en est l'avant-courrière; et quand ils croient que leur infirmité est mortelle, cet aiguillon les pique jusqu'au cœur; et accablés d'une tristesse meurtrière, ils s'écrient comme Antiochus : *In quantam tribulationem deveni; et in quos fluctus tristitiæ in qua nunc sum, qui jucundus eram et dilectus in potestate mea!* Quel malheur m'est arrivé tout d'un coup! quelle est ma consternation et ma tristesse! Je me portais hier si bien, je goûtais tant de plaisirs à table avec mes amis, j'étais si gai avec ma femme et mes enfants; et à présent, je ne me connais plus, une fièvre m'a tellement abattu, et je me

vois si chagrin, que je ne puis me souffrir moi-même.

Voilà, mes chers frères, ce que vous avez vu arriver plusieurs fois, et ce que vous avez peut-être déjà ressenti vous-mêmes dans quelque dangereuse maladie. Quelle différence d'un jour à un autre! hier on ne songeait qu'à se divertir, aujourd'hui on ne pense qu'à son mal; hier on jouissait en repos du fruit de ses débauches ou de ses injustices, aujourd'hui on frissonne de crainte, on tremble de peur, et on se consume de chagrin. Hier on jouait et on dansait avec d'agréables compagnies; aujourd'hui on gémit, on crie, on se désespère dans son lit, comme si on était étendu sur une croix. Hier on ne respirait qu'après le plaisir, et l'on trouvait les jours trop courts; aujourd'hui on n'attend qu'avec frayeur l'arrivée du médecin, et les nuits paraissent des années. *Defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus*; ma vie s'écoule peu à peu dans la douleur, et mes années finissent dans les gémissements, disait autrefois David. Or, si un homme juste et résigné aux volontés de Dieu parlait de la sorte, que sera-ce d'un pécheur impénitent au lit de la mort, d'un pécheur qui s'est toujours révolté contre Dieu, qui a toujours aimé son corps plus que Dieu, et qui se sent néanmoins frappé d'une maladie mortelle par la main vengeresse de Dieu?

Je dis que c'est la main vengeresse de Dieu qui le frappe; et c'est ce qui fait tout son malheur dans sa maladie, et sa différence d'avec celle du juste. Quand Dieu afflige d'infirmité un homme de bien, il le traite comme il traite les Israélites dans l'Egypte; et quand il châtie l'impie par ce fléau, il le traite comme il traite les Egyptiens. Les Israélites et les Egyptiens souffraient beaucoup, mais la cause et la fin de leur peine étaient bien différentes; il éprouvait les premiers comme un bon père qui les avertissait de leurs devoirs; et il punissait les seconds comme un roi impitoyable qui voulait les perdre. Il faisait connaître aux premiers qu'il fallait qu'ils retournassent à lui, et il faisait sentir aux seconds qu'ils n'avaient que les dernières rigueurs à attendre de sa justice : *Hos quidem tanquam pater monens probasti, illos autem tanquam durus rex interrogans condemnasti* (Sap., II).

Or, voilà la différence que je trouve entre un homme de bien et un pécheur impénitent dans leurs maladies. Il se peut faire que cet homme de bien souffre encore davantage que ce pécheur; mais si Dieu le fait souffrir, c'est pour éprouver sa constance, c'est pour le corriger, comme un bon père, de ses imperfections, c'est pour l'instruire de ses devoirs, c'est pour le faire revenir après de petits égarements; et s'il lui fait ressentir de vives douleurs, c'est afin de le délivrer de plus grands maux. Aussi, cet homme de bien prend sa maladie en patience, il bénit Dieu; et s'il gémit, comme Ezéchias, dans l'appréhension naturelle que donne la mort,

il se résigne humblement à sa sainte volonté.

Il s'en faut bien que le pécheur impénitent en use de la sorte, ni que Dieu le traite de même. Il le fait souffrir pour le châtier; sa maladie est une pure peine, et comme dit saint Augustin, un commencement et un apprentissage de l'enfer. Aussi voyez-vous comme il se tourmente et s'impatiente, entendez-vous comme il murmure et crie? C'est un roi impitoyable qui le condamne déjà; il l'a surpris au milieu de ses plaisirs, et il l'accable de douleurs; il l'a trouvé au milieu des divertissements et de l'abondance de sa fortune, et il le couche sur son lit, comme un criminel sur la roue, et l'on peut dire avec ce même Père, que ce malheureux fait déjà dans son lit un apprentissage et comme une espèce de noviciat des peines des damnés.

En effet, quelles sont les peines des damnés? Si vous considérez bien leurs souffrances, vous trouverez que celles d'un pécheur mourant dans l'impénitence finale y ont beaucoup de rapport. Les peines des damnés sont des peines universelles, des peines continues, et des peines inutiles; des peines universelles, ils souffrent en toutes choses des peines continues; ils souffrent sans relâche des peines inutiles, ils souffrent sans tirer aucun fruit de leurs souffrances.

Or, voilà à peu près l'état des pécheurs impénitents au lit de la mort. Leurs peines souvent sont universelles; les voilà saisis d'une grande maladie, les ardeurs d'une fièvre violente les brûlent, un transport au cerveau, une insupportable colique dans leurs entrailles, la gravelle et la pierre dans les reins, la gangrène et la pourriture dans la plus grande partie de leur corps sont autant de maux incurables qui les tourmentent.

Mais ces maux sont continuels, sans trêve, sans interruption, sans relâche; ou s'il y a quelque adoucissement, ils souffrent continuellement dans leur esprit. Comme durant leur vie ils ne pensaient qu'au plaisir, ils ne sont occupés que de leurs douleurs pendant leur maladie; comme durant leur vie ils passaient d'un divertissement à un autre, ils passent d'une inquiétude à une autre inquiétude, d'un trouble à un autre trouble pendant leur maladie.

Ajoutons que comme les peines des damnés leur sont inutiles, les douleurs des pécheurs qui meurent dans l'impénitence finale ont le même caractère. Si les maux qu'ils souffrent leur servaient de quelque chose, ils ne seraient pas à plaindre: si véritablement repentants, ils les offriraient de bon cœur à Dieu pour la satisfaction de leurs péchés, ils auraient de quoi se consoler; mais ils souffrent pour souffrir, ils souffrent des peines qui ne leur serviront jamais de rien. Ils sont dans la disgrâce de Dieu, dans la haine de Dieu, accablés par la main vengeresse de Dieu; et c'est là ce qui fait leur rage et leur désespoir.

L'une des grandes marques de la miséri-

corde de Dieu envers les gens de bien, c'est de leur envoyer de temps en temps des maladies; et si nous nous réglions selon les vrais principes du christianisme, nous devrions, dit saint Bernard, nous réjouir de voir notre corps abattu par de longues infirmités. C'est ce corps qui se soulève contre l'âme, c'est cet esclave qui livre une cruelle guerre à sa maîtresse; il faut l'abattre et le réduire si bien, qu'il ne se révolte pas davantage. Hélas! quel compagnon avez-vous donné à mon âme, disait autrefois ce saint à Dieu, quel ennemi lui avez-vous associé? Je puis fuir la compagnie des autres, mais je ne puis me séparer de celle de mon corps; *Hostem hunc nec fugere, nec possum fugare*. Il m'est défendu de le trop flatter, il m'est aussi défendu de le tuer; il faut donc que je le mortifie, ou plutôt il faut, ô mon Dieu, que vous le mortifiez, afin qu'il ne se soulève plus contre moi. Or, c'est ce que vous faites par les maladies que vous envoyez aux gens de bien, et c'est en cela qu'elles leur sont utiles.

Mais quand ces maladies attaquent les pécheurs impénitents au lit de la mort, elles ne produisent pas en eux ce bienheureux effet. Ils ne les acceptent pas volontiers, ils se soulèvent contre elles, ils s'impatientent; et au lieu de retourner à Dieu, ils murmurent contre lui, et demeurent attachés à leurs péchés. Jusque-là que souvent, comme remarque saint Grégoire, ils se sentent défaillir et ne laissent pas cependant de concevoir de mauvais désirs et de souhaiter qu'ils s'exécutent: *Jam membra deficiunt, et tamen pravitatem suam eorum desideria exsequi non desistunt*. N'est-ce pas là faire déjà un apprentissage des peines de l'enfer? Mais ces peines augmentent encore, lorsque des douleurs de la maladie, ils passent dans les convulsions et les frissons de la mort. C'est ce que nous allons voir dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

« La mort qui attaque le juste et le pécheur produit des effets fort différents dans l'un et dans l'autre, dit saint Bernard (ep. 105). Elle est bonne pour le juste à cause du repos qu'il y trouve; elle est meilleure, à cause de la vie nouvelle qu'il y reçoit; et elle est très-bonne, à cause de l'éternité qu'elle lui assure. Au contraire cette mort est mauvaise pour le pécheur, à cause que le monde le quitte; elle est pire, à cause que son âme va se séparer de son corps; et elle est très-mauvaise, à cause qu'elle et l'autre n'attendent que les derniers supplices. *Bona mors justi propter requiem, melior propter novitatem, optima propter securitatem. Econtra mors peccatorum pessima, et unde pessima? mala siquidem est in mundi amissione, pejor in carnis separatione, pessima in vermis, ignisque duplici contritione.* »

Il n'y a rien de plus intime que l'âme et le corps et par conséquent rien dont la séparation fasse plus de peine. Ces substances sont comme deux sœurs, dit Tertullien, qui

ne voudraient jamais se quitter. Quand le corps est sain, l'âme est tranquille ; quand il est malade, l'âme est inquiète, elle en raisonne moins bien et elle fait ses fonctions avec moins de tranquillité et de liberté ; mais quand elle s'aperçoit qu'il va mourir, c'est alors qu'elle s'afflige et qu'elle se désespère.

En effet, dès que l'impie se voit extérieurement condamné par le médecin, et intérieurement par soi-même ; dès qu'il voit qu'il faut mourir, et que cet arrêt irrévocable, qui a été prononcé contre tous les hommes en général, va s'exécuter en particulier sur sa personne, cette pensée fait couler dans son cœur un frisson qui lui fait souffrir autant de maux qu'il respire de moments. Soixante ans dans les plaisirs et dans les divertissements, dans un moment ils ne seront plus. Ses yeux commencent à se fermer, son nez devient froid, ses cheveux se dressent, sa tête se penche, ses tempes se compriment, ses joues se flétrissent, sa langue est toute noire, sa face toute livide, toutes les parties de son corps commencent à se quitter et toute sa crainte s'augmente par la considération de ce qu'il va bientôt devenir.

J'ai toujours trouvé le sentiment de saint Ambroise (lib. *De bon. mort.*) et de saint Cyprien (lib. *De mortalitate*) fort raisonnable quand ils ont dit que la mort toute affreuse et horrible qu'elle est à tous les hommes, n'a rien cependant qui doive nous effrayer, si pendant notre vie nous n'avons aucun péché qui mérite d'être appréhendé : *Non habemus in morte quod timeamus, si nihil quod timendum sit vita nostra commisit.* Ce qui rend la mort terrible, c'est la mauvaise vie ; de même que ce qui la rend douce et aimable, c'est la bonne. Avons-nous bien vécu ? regardons la mort comme la fin de nos misères et le commencement de notre bonheur. Avons-nous mal vécu ? regardons-la comme celle qui va finir nos plaisirs et commencer notre infortune.

Que celui-là craigne de mourir, qui n'est pas marqué au sceau de la croix et de la passion de Jésus-Christ ; que celui-là craigne de mourir, qui doit passer d'une mort temporelle à une mort éternelle ; que celui-là craigne de mourir, qui en quittant ce monde sera tourmenté par des peines et des feux qui n'auront point de fin ; que celui-là craigne de mourir, dont une plus longue vie fait que son supplice et ses gémissements sont différés ; et comme c'est là le funeste état des pécheurs et des ennemis de Jésus-Christ, c'est aussi ce qui les effraye si fort, quand ils se voient sur le point de rendre l'âme : *Mori timeat qui cruce et passione non censetur ; mori timeat qui ad secundam mortem de hac morte transibit ; mori timeat quem de sæculo recedentem perennibus pœnis æterna flamma torquet ; mori timeat cui mora longiore confertur ut cruciatus ejus ac gemitus interim differatur. Mortalitas ista Judæis, gentibus et Christi hostibus pestis est.*

Rien ne les console en cet état, au contraire tout les afflige. Ils devraient porter comme les élus la marque de la croix et tremper leur robe dans le sang de l'Agneau ; et ils sont marqués comme les impies au caractère de la bête et couverts du sang de ceux qu'ils ont volés et dépouillés. Ils devraient passer d'une mort temporelle à une vie bienheureuse, et il faudrait qu'ils ne vécussent qu'avec une espèce de chagrin, en attendant que le royaume de leur Père leur arrive ; mais ils savent que cette mort n'est qu'un fatal passage à de nouvelles peines et qu'ils ne quitteront ce monde que pour descendre dans les enfers, et il n'en faut pas tant, dit Tertullien (lib. *De testimonio anim.*), pour les faire sécher de crainte. Car s'ils craignent la mort, c'est qu'ils savent qu'elle leur sera funeste, et ils ne la connaissent pour telle qu'à cause qu'ils commencent à se persuader qu'il y a quelque chose après elle qui la rendra mauvaise : *Cum timeas mortem scis malam, non scires autem malam quia nec times, si non scires aliquid esse post mortem quod eam malam faciat ut timeas.*

Si jamais le domaine de Dieu sur l'homme a paru, c'est en cette occasion. Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous appartenons toujours au Seigneur, dit l'apôtre saint Paul. Il a sur nous un domaine absolu et indépendant : quoi que nous fassions, nous ne pouvons nous en soustraire. Il a sur nous un domaine essentiel ; non-seulement nos biens, mais notre vie et notre substance sont entre ses mains. Il a sur nous un domaine inaliénable, qui que ce soit ne peut nous en délivrer.

Cependant, comme Dieu abandonne en quelque manière le pécheur à lui-même, ce malheureux se licencie et se soustrait de son domaine ; mais tôt ou tard il faut qu'il y rentre, et c'est principalement la mort qui l'y assujettit malgré lui. C'est là où Dieu confond tous ses projets et fait périr, comme dit l'Écriture, toutes ses autres pensées hors celle du domaine et de l'empire qu'il a sur lui : *In die illa peribunt omnes cogitationes eorum.* Ces pensées d'élever des édifices, d'acheter des charges, d'augmenter des revenus, de marier richement des enfants, ces pensées, qui occupaient jour et nuit l'esprit de ce malheureux, s'évanouiront tout d'un coup, dit saint Dorothée, et Dieu lui en donnera d'autres toutes opposées. Quelles seront-elles ? Celles de son domaine sur lui et des malheurs qui vont lui arriver. Voilà de quoi il s'occupera uniquement, voilà de quoi il remplira son imagination et son esprit, parce qu'il n'y a que cela, dit ce grand homme, qui soit conforme à l'état où il se trouve.

Auparavant son âme était liée à son corps : voilà pourquoi elle ne songeait qu'aux besoins, aux plaisirs et à la félicité de ce corps ; mais à présent qu'elle va en être dégagée et qu'elle va reprendre, pour ainsi dire, sa qualité de pur esprit, elle n'a que des pensées toutes spirituelles ; tristes et fâcheuses pensées qui ne servent qu'à

allumer sa rage et sa fureur contre elle. Elle s'est jusqu'ici soustraite du domaine de Dieu, mais elle va y rentrer ; elle l'a jusqu'ici oublié, mais elle le va connaître ; et toute l'idée qu'elle en aura ne sera que celle d'un Dieu ennemi et vengeur ; elle a jusqu'ici voulu ignorer les vérités de notre religion, mais elle les verra à découvert et elle en frémera. On m'avait parlé du jugement de Dieu ; hélas ! je le vois, je le sens, je le touche. On m'avait parlé de l'enfer ; j'en vois déjà la fumée, j'en aperçois les flammes et bientôt j'en éprouverai les tourments. On m'avait parlé de l'éternité ; j'en vois le commencement, mais je n'en vois pas la fin ; je regarde plus avant, mais je me perds à force de regarder, je n'en aperçois que l'ombre, et cette ombre seule me consterne.

Ce n'est pas sans raison que le Roi-Prophète, parlant en la personne des pécheurs impénitents, s'écrie en ces termes : *Circumdederunt me dolores mortis, et pericula inferni invenerunt me* (Psal. CXIV). Les douleurs de la mort m'ont environné et les douleurs de l'enfer m'ont trouvé. On va quelquefois au-devant de l'enfer, et c'est ce que font ces âmes pénitentes qui le méditent et qui tâchent de l'éviter par la conversion de leurs mœurs ; elles trouvent l'enfer, dit saint Augustin, et elles l'évitent. Mais il y en a d'autres que l'enfer trouve, et ce sont ces impies malheureux qui, n'y pensant jamais, en sont tout d'un coup comme assiégés et ne peuvent plus en échapper. Ils y pensent, mais c'est trop tard ; l'enfer les a surpris, et ils voient le malheur dans lequel ils sont tombés plus clairement qu'ils ne l'avaient jamais vu : 1° parce qu'ils sont tout proche de l'enfer ; or, quand on voit les objets de près, on les touche, on les manie et on les considère plus facilement que de loin ; 2° parce que leurs passions ne mettent plus sur ces fâcheux objets le voile qu'elles y mettaient, et par conséquent ils les voient à découvert. Quand on leur parlait pendant leur vie de quelque vérité terrible, ils ne la comprenaient pas, parce que leur âme était occupée de quelque autre pensée ; mais à la mort il n'y a plus de voile ni d'obstacles, et l'âme commençant en quelque manière à se séparer et à se spiritualiser, non-seulement elle voit les choses spirituelles spirituellement, elle voit encore spirituellement celles mêmes qui sont plus matérielles.

Ainsi, dans ce funeste moment, le pécheur impénitent verra ces vérités étonnantes de notre religion, les rigueurs des jugements de Dieu, son inflexible sévérité, les flammes et les tourments de l'enfer : vérités qu'il n'avait pas voulu voir et dont il avait négligé de profiter ; mais vérités qu'il verra au lit de la mort et qui le jetteront dans une étrange consternation. Car peut-on se représenter assez dans quel état il est, dans quels frissons, quelles alarmes, quelles inquiétudes ?

L'âme aux approches de la mort est toute

joyeuse ou toute triste, dit Tertullien (lib. *De anima*) à mesure qu'elle connaît les récompenses ou les châtiments qu'on lui prépare : *Anima exultat aut trepidat pro ut paraturam diversorii sui sentit*. Voyez un saint Hilarion : Son corps était déjà tout froid et il ne donnait presque aucune marque d'un homme vivant, et cependant étant prêt de mourir il ouvrait les yeux et disait : Sors, mon âme, sors de ton corps ; qu'appréhendes-tu ? de quoi te méfies-tu ? il y a près de soixante et dix ans que tu sers Jésus-Christ et tu crains de mourir ; et il rendit l'âme en prononçant ces paroles. *Jam modicus calor tepebat in corpore, nec præter sensum quidquam vivi hominis supererat, et tamen apertis oculis loquebatur : Egretere, quid times ? egredere anima mea, quid dubitas ? septuaginta prope annis servisti Christo, et mortem times ? In hæc verba exhalavit spiritum* (HIERON. in *Vita beati Hilarionis*).

Mais voyez un pécheur impénitent : il tremble, il frissonne et il voudrait toujours vivre afin de ne pas souffrir les effroyables douleurs qui lui sont préparées. Il connaît ce qu'il a fait, il a une vive idée de la justice de Dieu et de la rigueur de ses jugements ; et c'est là ce qui le désespère. Il ne voudrait pas aller où il s'aperçoit bien qu'il ira, mais la chose ne dépend pas de lui, et ce qui lui donne un nouveau sujet d'une dernière consternation, c'est qu'il est dans l'impuissance de s'aider et de se secourir lui-même dans cette fâcheuse et pressante extrémité.

TROISIÈME POINT.

Je ne puis mieux entrer dans la preuve de cette dernière partie que par ce fameux endroit de l'Écriture, où Dieu fit ce mystérieux commandement au prophète Osée, d'épouser une prostituée. Viens ça, Prophète, vas prendre une prostituée pour ta femme et aie d'elles des enfants : *Vade, sume tibi uxorem fornicationum* (Osée, X). Ne regardez pas ici, mes frères, ce commandement à la lettre et n'en tirez pas la conséquence que Fauste en tirait, lorsqu'il se servait de ce passage pour prouver que Dieu n'était pas l'auteur de l'Ancien Testament, puisqu'il commandait à un homme de commettre un crime. Non, non, ce n'est pas un crime que Dieu commande à Osée, dit saint Augustin (lib. XXII *contra Faustum*, cap. 30) ; au contraire, en lui commandant de prendre pour femme une malheureuse qui s'est abandonnée à la débauche, il veut la retirer du vice par la chasteté du mariage. Mais passons ceci légèrement pour venir à notre sujet.

Osée épouse cette prostituée et il en a trois enfants. Il appelle le premier par l'ordre de Dieu *Israël*, parce que dans peu de temps il ôtera le règne de la maison d'Israël. Il appelle le second *sans miséricorde*, parce que le Seigneur est résolu de ne plus faire miséricorde à ce peuple ; et il appelle le troisième *Loamni*, c'est-à-dire un enfant qui n'est pas son peuple, parce qu'il ne veut

plus que le peuple d'Israël soit son peuple et qu'il ne veut plus aussi être son Dieu. *Voca nomen ejus Israël..... Voca nomen ejus absque misericordia..... Voca nomen ejus non populus meus, quia vos non populus meus, et ego non ero vester* (Osee, ibid.). Qu'est-ce que cela veut dire ? le voici.

Tous les pécheurs sont des fornicateurs et des adultères ; c'est ainsi que l'Ecriture les appelle en une infinité d'endroits. Quand ils sont dans la débauche, quand ils s'abandonnent aux désordres d'une vie molle et lascive, ils conçoivent et le premier enfant qu'ils mettent au jour est appelé Israël : *Voca Israël, quia modicum tempus, et videbis quomodo visitabo Israël* ; appelez-le Israël, parce qu'il y a encore un peu de temps et qu'ils ne sont pas tout à fait désespérés. Deux ou trois mois après ils viennent à mettre au jour un second enfant, et comment l'appelle-t-on ? sans miséricorde : et enfin peu de temps après, je veux dire à l'article de la mort, ils en produisent un troisième, et comment s'appelle-t-il ? *Non populus meus* ; un enfant qui est effacé, biffé, rayé du catalogue du peuple de Dieu ; ils ne sont plus le peuple de Dieu et Dieu n'est plus leur roi.

Or, si Dieu, après les avoir attendus pendant quelque temps, les traite ensuite sans miséricorde, et si par un dernier effet de sa vengeance il les regarde comme des gens qui ne sont plus à lui, comment est-ce que ces malheureux abandonnés et rejetés de la sorte pourront se soulager eux-mêmes ? C'est la conséquence que saint Augustin tire de ce principe et la raison pour laquelle je dis qu'à l'article de la mort ils sont dans l'impuissance de se secourir et de travailler à leur conversion.

Je me réserve à vous faire voir un jour cette importante vérité dans toute son étendue ; car afin que ces pécheurs pussent se secourir et se convertir à Dieu à la mort, ils auraient besoin de quatre choses qui doivent absolument se rencontrer, puisque si quelqu'une d'elles manque, il n'y aura jamais de conversion : 1° il faut le temps ; 2° il faut la disposition des facultés de l'âme ; 3° il faut la grâce de Dieu ; et enfin il faut la coopération à cette grâce.

Or très-souvent, et presque toujours, quelques-unes de ces choses manquent aux pécheurs à la mort : 1° Le temps, *adhuc modicum tempus*. Ah ! qu'il est court ce temps ! Ils meurent toujours, dit l'Ecriture, dans un temps qui ne leur appartient pas, *in tempore non suo*, c'est-à-dire dans un temps que Dieu s'est marqué pour l'exercice de ses vengeances. 2° La disposition des facultés de l'âme. Ils doivent avoir l'usage de leur raison et de leur liberté ; eh ! l'ont-ils à ce moment ? Que d'affaires, que d'embarras, que d'inquiétudes, que de perplexités d'esprit, que de douleurs causées par la maladie, que d'actions purement animales et qui ne viennent pas de l'homme ? 3° La grâce. Elle n'est pas toujours aussi officieuse qu'on se l'imagine, elle n'est pas assujettie aux

caprices ni aux prières d'un homme. Dieu en est le maître, il la donne et il la retire quand il lui plaît ; ainsi ces enfants que ces misérables produisent sont sans miséricorde et exclus du catalogue du peuple de Dieu.

Enfin la coopération à cette grâce ; y correspondront-ils au dernier moment de leur vie, après l'avoir si souvent rejetée ; et cette lumière qu'ils n'ont pas voulu voir les éclairera-t-elle dans leurs ténèbres ? Auront-ils la force et les mouvements nécessaires pour retourner à Dieu ? Qu'est-ce qu'en a pensé le prophète Isaïe ? *Ululate quia prope est dies Domini, quasi vastitas a Domino veniet* (Isa., XIII) : Pleurez, malheureux, hurlez, parce que le jour du Seigneur est proche, et qu'il portera la désolation partout. Eh ! qu'arrivera-t-il ? *Propter hoc omnes manus dissolventur, et omne cor hominis contabescet, et conteretur* ; ce sera à cause de cela que leurs mains s'abattront de faiblesse, qu'ils n'auront plus de force, que leur cœur leur manquera et tombera en défaillance. *Torsiones et dolores tenebunt, et quasi parturiens dolebit*. Comment pourraient-ils faire quelques efforts ? ils ne songeront qu'à leur mal, les convulsions et les douleurs de la mort les accableront : ils souffriront d'insupportables tranchées, comme une femme qui est en travail, qui ne peut se soulager elle-même, qui appelle du monde à son secours, et qui n'en trouve point, et qui meurt parce qu'elle n'est point secourue et qu'elle manque de forces.

Chrétiens qui m'écoutez, apprenez de là une vérité qui vous est d'une importance infinie, apprenez de là à travailler de bonne heure à votre conversion, à ne la pas différer comme vous avez toujours fait de mois en mois, de fête en fête, d'année en année, de jubilé en jubilé. Un jour viendra, et plus tôt que vous ne pensez, que vous serez surpris de la mort, et dans cette triste conjoncture vous vous écrierez : Eh quoi ! serai-je damné pour jamais ? donnez-moi quelques remèdes, un prêtre, l'absolution, les sacrements. Mon ami, vous y pensez bien tard, vous faites presque comme le mauvais riche, qui semble n'avoir pensé à lui, *que lorsqu'il était dans les tourments*. Il y a tant de temps qu'on vous menaçait des surprises de la mort, et vous ne vous en êtes pas mis en peine ; il fallait pour lors tourner votre cœur vers Dieu, lui demander sa grâce et faire pénitence. Le mauvais riche est damné, et vous le serez aussi. Quelle douleur serait-ce pour vous si ce malheur vous arrivait ?

Çà, mes chers paroissiens, dites-moi, si dans cette grande et illustre compagnie, il y avait un pécheur qui, touché de ce que je viens de dire, mit ordre à sa conscience, et fit pénitence, et si cet homme converti venait à mourir dans un mois, quel plaisir et quelle joie lui serait-ce de dire : J'ai été à un sermon où Dieu m'a touché, j'ai fait pénitence, et me voilà dans le paradis ?

Si dans cette même compagnie il y en avait un autre, qui touché de Dieu formât

le dessein de se convertir, et si cependant il n'exécutait pas ce bon dessein, et qu'il vînt à mourir, quel sujet de fureur et de rage de se dire, en se voyant tous deux aux pieds du tribunal de Dieu : J'ai entendu la même prédication que celui-là, j'en ai été touché comme lui, il en a profité, et le voilà sauvé; je n'en ai fait nul profit, et me voilà damné !

Mes chers frères, ces suppositions que je fais ne sont pas fausses, elles arriveront un jour, et plutôt à Dieu que de cette nombreuse assemblée il n'y en eût que deux ou trois cents à qui ce malheur arrivât ! Mais quand il n'y en aurait qu'un seul, l'incertitude si le sort ne tomberait pas sur vous, devrait vous effrayer et vous alarmer.

C'est pourquoi, comme je me persuade que vous ne venez ici m'entendre, qu'afin de profiter de ce que le Saint-Esprit me suggérera pour votre instruction, je finis avec ces belles et touchantes paroles de Jésus-Christ : *Attendite vobis, ne forte gravetur corda vestra in crapula et ebrietate, et curis hujus vitæ, et superveniat in vos repentina dies illa* : Prenez garde à vous, de peur que peut-être vos cœurs ne s'appesantissent dans la crapule et l'ivrognerie, de peur qu'ils ne s'embarrassent et ne se surchargent des soins de cette vie, et que ce jour imprévu ne vienne tout à coup, et ne vous surprenne.

Jésus-Christ (c'est la réflexion de saint Ambroise sur ces paroles) ne dit pas : Prenez garde à vos affaires et à votre négoce, prenez garde à votre établissement, et à celui de vos enfants; il sait bien que vous n'en avez que trop de soin; mais il dit : *Prenez garde à vous-mêmes, attendite vobis*. Car c'est du soin de vous-mêmes que dépend votre bien-heureuse ou votre malheureuse mort. Mais à quoi prendrez-vous garde ? Ce sera à ne vous pas endormir, comme font les gens ivres, et dont l'estomac est surchargé de viande et de vin; ou comme font ceux qui, après beaucoup de peines et de fatigues, sont si las qu'il faut qu'ils s'assoupissent; au contraire, ajoute Jésus-Christ, veillez et priez en tout temps, afin que vous méritiez d'éviter tous ces malheurs qui arriveront à ceux qui ne prendront pas ces précautions : *Vigilate itaque omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia que futura sunt*.

Le sommeil vient quelquefois de réplétion, et quelquefois de lassitude, et c'est pour ne pas tomber dans ce fatal sommeil que Jésus-Christ nous avertit de ne pas appesantir nos cœurs, ni par la crapule, ni par les soins de cette vie. Cette crapule nous remplit, et ces soins nous fatiguent; et quand je dis crapule, je ne dis pas cette intempérance et cette ivrognerie qui ne sont pas les péchés des honnêtes gens selon le monde, mais cet attachement aux plaisirs qui nous enivrent, et qui nous rendent comme des gens incapables de quoi que ce soit.

Prenez donc garde que vos cœurs ne s'endorment dans cette crapule, et qu'ils ne s'appesantissent dans ces soins. Tout autre

soin, hors celui de vous-mêmes, est un soin ou dangereux, ou du moins inutile; c'est pourquoi veillez pour n'être pas surpris, et attendez, en vous tenant sur vos gardes, le jour de votre mort, qui est le jour du Seigneur, et que je souhaite vous être éternellement heureux. *Amen*.

SERMON XVIII.

SUR LA MALHEUREUSE MORT DES PÊCHEURS.

Du triste état où ils se trouvent d'être abandonnés à leur mort, des créatures, et de Dieu.

Mors peccatorum pessima (Psäl. XXXIII).

La mort des pécheurs est une très-mauvaise mer.

Le triste et pitoyable spectacle que je vous ai proposé jusqu'ici est un pécheur, mais un pécheur impénitent au lit de la mort. Vous l'avez vu dans les cuisants regrets que lui donne le souvenir du temps passé dans la séparation et la privation de toutes choses : séparation imprévue, il n'y pensait pas; séparation universelle, il a tout perdu; séparation violente, il ne voulait pas quitter ce qu'il faut qu'il quitte; dans le retour général de ses péchés, qui tous ensemble, sans en excepter un seul, l'environnent de toutes parts, l'assiègent, le pénètrent et vont lui donner le coup de la mort; voilà pour le passé. Vous l'avez vu, à l'égard du présent, malheureux par d'autres endroits, je veux dire, comme je vous l'ai montré, par les douleurs aiguës qu'il souffre dans son corps, par les effroyables alarmes que la mort, qui se présente à ses yeux, livre à son esprit, et par l'impuissance où il se trouve de se secourir lui-même dans de si pressants besoins.

Quand j'en demeurerais là, ne le croiriez-vous pas déjà très-malheureux? mais je vais encore plus loin, et je veux vous le faire voir abandonné de tout ce qui pouvait faire le sujet de sa consolation et de son espérance, des créatures, et de Dieu : *Mors peccatorum mala in egressu*. Ah! que la mort des pécheurs est mauvaise dans leur sortie de ce monde! *pejor in ingressu*; qu'elle est encore pire dans l'entrée de l'autre vie! *pessima in progressu*; qu'elle est très-mauvaise dans les suites de leur réprobation future!

DIVISION.

Le Saint-Esprit nous en donne une juste mais triste idée chez Job. Il sera affligé (dit-il parlant du pécheur) par l'abandonnement général de toutes choses : *Affligetur relictus in tabernaculo suo (Job, II)*, et cela en deux manières : *Revelabunt cæli iniquitatem ejus, et terra consurget adversus eum*; la terre s'élèvera contre lui, et les cieux lui reprocheront ses péchés; en un mot il sera abandonné au moment de sa mort des créatures, et de Dieu : des créatures, qui le quitteront et qui lui livreront la guerre; de Dieu, qui le rejettera loin de lui, et lui refusera ses grâces. C'est tout mon dessein.

PREMIER POINT.

Parmi les créatures qui abandonneront le pécheur au moment de sa mort, et qui lui livreront la guerre, j'en distingue de trois sortes : il y en a qui lui ont été amies, il y en a qui lui ont été indifférentes, et dont il a abusé, et y il en a qui, sans qu'il les connaisse, lui ont toujours été ennemies. Les premières sont ses parents et ses proches, c'est ce mari par rapport à cette femme, c'est cette femme par rapport à ce mari. Les secondes sont les créatures en général; et les troisièmes sont les démons. Or, je dis que ce qui affligera ce malheureux au moment de sa mort, sera de se voir abandonné des unes, maltraité et persécuté des autres : *Et terra consurget adversus eum.*

Comme je me suis fait une loi de ne vous rien dire qui ne soit tiré de l'Ecriture sainte, et des Pères qui en sont les interprètes, je crois ne pouvoir vous faire un plus fidèle détail de l'abandonnement que souffrent les pécheurs impénitents au lit de la mort, que par les expressions mêmes du Saint-Esprit. Il nous représente ces pécheurs pendant leur vie, et à l'article de la mort; et pour nous faire juger sainement de l'un et de l'autre de ces états, voici ce qu'il en dit : Ce sont, dit-il, des gens riches, puissants, élevés sur les têtes des autres, et qui ont tout en abondance : *Sublevati sunt confortatique divitiis.* Mais comme ce ne serait pas assez d'avoir de l'honneur et du bien, si on n'avait des enfants, ils ont une postérité nombreuse, une troupe de parents et de petits-fils qui sont à leurs côtés : *Semen eorum permanet coram eis, propinquorum turba, et nepotum in conspectu eorum.* Ce qui fait encore leur bonheur, c'est que, bien loin que leur fortune diminue, elle augmente tous les jours; ils jouissent en paix du fruit de leurs iniquités : tout est tranquille dans leurs maisons, et les fléaux de Dieu ne tombent pas sur eux : *Domus eorum securæ sunt et pacatæ, et non est virga Dei super illos.* Peut-être que dans cette prospérité et cette abondance, ni eux, ni leurs enfants n'ont point de santé ni de joie? ils en ont. Voyez comme ils courent, comme ils se promènent, comme ils dansent : *Egrediuntur quasi greges parvuli eorum, et infantes eorum exsultant lusibus;* ils savent jouer de toute sorte d'instruments, du luth, de la harpe, des flûtes, des tambours; ils sautent et se réjouissent à leur son : *Sublevantur honoribus, confortantur rebus, sed sunt plerique qui et honoribus sublevati et divitiis confortati ea quæ in hac concupiscunt vita accipiunt; successione sobolis privantur. Ipsis nimirum ipsa sua potentia pœna est, cum et magnam se habere hereditatem considerant : et hæredes non habent quibus relinquunt. Quid itaque prodest, si adsint omnia et desint filii qui successores fiant sequitur : et semen eorum permanet coram eis : In augmentum magnæ felicitatis, cum patrimonio dantur et hæredes, etc. (GREGOR., lib. XV Mor., 6, 18).*

On ne peut, sans doute, rien souhaiter

davantage, et combien connaissons-nous de maisons dans Paris où cette prospérité, cette abondance d'honneurs et de biens, cette troupe nombreuse d'enfants riches et enjoués se trouve? Mais voici un étrange renversement : quelques moments vont dissiper cette joie; une maladie imprévue d'un père ou d'une mère va leur ravir cette fragile et trompeuse consolation. La lumière de ces impies commence-t-elle à s'éteindre, toute cette famille riante les abandonne, ce sont comme des pailles que le vent souffle, et comme des étincelles qu'un tourbillon écarte : *Sicut paleæ ante faciem venti, et sicut favilla quam turbo dispergit.* Les enfants d'un côté, la femme d'un autre, le mari demeure seul dans son lit. Est-il près de rendre l'âme? on fait passer madame dans une antichambre, de peur que ce triste spectacle ne l'effraie; les enfants se retirent, et souvent même, en feignant de plaindre leur père, ils voudraient déjà qu'il fût mort, pour vivre avec plus de liberté et dévorer sa succession. Cet impie est-il mort, une femme fait tendre sa chambre de deuil, elle s'attire des visites dans son lit, elle pleure, elle gémit, elle fait dire des messes, elle reçoit des compliments de condoléance; mais cette douleur passe bien vite; elle ne songe qu'à faire sa main, qu'à détourner les meilleurs effets, qu'à voler ses enfants ou ses héritiers; et si on lui parle de mariage, elle tourne toutes ses pensées et ses affections vers ce second mari, et ne pense plus à celui qui est mort.

Quelque rude que soit cet abandon à ce misérable, il y en a encore un autre qui ne l'afflige pas moins; et c'est celui des créatures, qui non-seulement le quittent, mais qui lui déclarent la guerre. Dieu avait fait les créatures afin qu'elles servissent à l'homme, comme autant de moyens pour arriver à la gloire, et cet ingrat, au lieu d'en faire un si bon usage, en fait souvent la matière de ses passions et l'instrument de ses débauches. Il les tient captives dans l'injustice, et elles gémissent sans cesse comme des femmes qui sont en couche, sous le poids de son iniquité.

Mais vive Dieu! il n'en sera pas toujours de même. Un moment viendra auquel elles seront délivrées de leur esclavage, et se vengeront de l'abus qu'on aura fait d'elles. Un moment viendra auquel elles demanderont justice à celui qui les a créées, et recevront leur ancienne liberté. Impie, il y a vingt ans, trente ans, quarante ans que nous avons été la matière de tes débauches et les instruments de ta rébellion contre Dieu : il est temps que nous soyons les ministres de son indignation et de ses vengeances.

Saint Augustin dit que toutes les fois que l'impie pèche, les créatures se présentent devant le tribunal de Dieu et lui disent : Voulez-vous, Seigneur, que nous exterminions ce malheureux? La terre lui dit : Il y a si longtemps que je le soutiens, voulez-vous que je me fende pour l'engloutir? La mer et les rivières lui disent : Nous l'avons

porté sur notre dos, quand nos rivages résonnaient du son de ses instruments, voulez-vous que nous ouvrons nos abîmes pour l'en-sevelir? Ne l'étoufferai-je jamais? dit l'air; ne le brûlerai-je jamais? dit le feu; ne l'aveuglerai-je jamais? dit la lumière, après qu'il nous a fait servir à ses impuretés, à ses prostitutions, à ses plaisirs, à ses vengeances? Toutes les créatures demandent le châ-timent de ses pécheurs, et lui disent comme ces serviteurs zélés de l'Evangile: *Vis imus*, Nous voilà toutes prêtes, donnez-nous seulement vos ordres. Attendez encore un peu, leur dit Dieu : attendez jusqu'à la moisson, et vous vous en vengerez.

Le moment de cette moisson, c'est le moment de la mort du pécheur, dit saint Augustin, et c'est aussi à ce moment que les créatures lui déclarent impitoyablement la guerre. C'est pour lors que le feu fond sur la tête de l'impie et lui dit : C'est moi qui suis destiné, par l'ordre exprès de ton juge, pour faire ton supplice. C'est pour lors que la terre, l'air, la mer, lui disent : Nous allons ouvrir nos entrailles pour t'engloutir; nous allons t'ôter la respiration et t'étouffer; nous allons te perdre et te noyer, nous qui avons servi à ton ambition, à ton impureté, à ton avarice, à ton luxe.

Il ne faut pas s'en étonner, dit le même saint Augustin (*in psal. XXXIV*); c'est qu'il n'y a point de pécheur qui ne soit méchant, et il n'y a point d'homme méchant qui ne se nuise à lui-même avant que de nuire aux autres : *Nemo malus qui sibi prius non noceat*. Il a abusé des créatures, il est vrai, il leur a fait du tort, il les a fait gémir sous sa tyrannie, mais il a abusé auparavant de lui-même, il s'est fait auparavant tort à lui-même, il s'est assujéti auparavant lui-même à une honteuse et cruelle tyrannie; ainsi il faut qu'il porte la peine de son péché, et que les créatures lui déclarent la guerre.

Celle que les démons lui font en ce triste moment est encore plus grande. Vous verrez dans mon dernier discours, de quelle manière la justice de Dieu, pour se moquer de ce malheureux, l'exposera aux risées et aux railleries des démons; c'est pourquoi je n'en dis rien ici. Ce que j'avance seulement, c'est que les démons qui ont paru ses amis jusqu'alors, ou du moins qu'il n'a pas crus être ses irréconciliables ennemis, commencent au lit de la mort à lui faire connaître et ressentir ce qu'ils sont.

Jamais homme ne tombe dans le péché mortel qu'il ne donne en même temps, qu'il ne vende, qu'il ne livre son âme au démon. Voulez-vous savoir ce que sont les pécheurs? ce sont, dit saint Paul écrivant à son disciple Timothée, des esclaves que le démon tient sous sa tyrannie, qu'il mène et qu'il conduit où il veut : *Captivi tenentur ad ipsius voluntatem* (II Tim., II). Un maître n'a pas tant de pouvoir sur ses esclaves, qu'il en a sur les pécheurs, à qui il fait faire presque tout ce qui lui plaît. Veut-il de l'impureté? voilà de l'impureté; veut-il de

la haine? voilà de la haine; veut-il de l'avarice? voilà de l'avarice.

Cependant, quoiqu'il tienne ces pécheurs comme ses esclaves, il ne les traite pas toujours avec rigueur et avec cruauté : au contraire, il leur fait mille caresses, et est leur plus grand ami en apparence. Oui, le plus grand ami de tous les pécheurs, c'est le démon. C'est lui qui fait réussir leurs desseins, qui règle et qui conduit leurs projets; c'est lui qui leur ôte toutes les difficultés qui se présentent, la honte et la crainte qui pourraient les empêcher de mal faire; c'est lui qui étouffe les remords de leur conscience, qui assaisonne leurs plaisirs, qui leur fournit toutes les occasions d'impureté et de débauche.

Est-ce qu'il les traite toujours de même? Non, sans doute. Et comme l'on dit qu'un lion apprivoisé est toujours lion, et que tôt ou tard il fait connaître et sentir ce qu'il est; aussi le démon qui sait cacher sa fureur et sa cruauté pour un temps, sait bien la faire éclater, quand il s'aperçoit qu'un pécheur à l'article de la mort ne lui échappera pas. Il ne s'agit plus pour lors de se déguiser : il ramasse toute sa rage et toute son envie contre lui, il le menace, il frémit et grince les dents; et cet impitoyable ennemi de son salut, le regardant avec des yeux terribles, n'attend que le moment auquel il l'emporte dans les enfers : *Collegit furorem suum in me, et comminans mihi, infremuit contra me dentibus suis : hostis meus terribilibus oculis me intuitus est* (Job, XVI).

Faut-il représenter à ce malheureux tout ce qu'il a fait pendant sa vie, et principalement ce dont il s'est servi pour le tromper? il le fait. Voilà cette femme qui a été le sujet de notre amitié commune, car c'est elle qui a été la cause et le ciment de notre alliance. Voilà l'argent de tes coffres; voilà les charges où je t'ai élevé; regarde les concussions et les injustices que je t'ai fait faire; je t'ai embrassé, mais je t'embrasserai encore d'une meilleure façon. Je t'ai donné pendant ta vie des baisers d'affection et de faveur; mais viens, viens que je te donne un baiser de fureur et de mort éternelle.

Faut-il que le démon trouble son imagination par des spectres affreux, qu'il traverse sa mémoire par le souvenir de ses péchés passés, qu'il remue tous ses sens, et qu'il y laisse une confusion universelle? il le fait. Voilà tous tes crimes, voilà toutes tes abominations, voilà toutes tes hypocrisies, voilà tous tes sacrilèges, voilà toutes tes confessions et toutes tes communions indignes. Voilà les pauvres qui crient à tes oreilles : Rends-moi mon bien, usurier. Voilà les enfants qui te redemandent leur père : Rends-nous, barbare, rends-nous notre père, toi qui l'as fait mourir par tes chicanes et tes concussions.

Alors, que fera cet impie malheureux, dit saint Anselme, et de quel côté se tournera-t-il? A gauche, il verra les démons; à droite, ses péchés; en bas, l'enfer; en haut, son juge qui le condamnera; derrière, le

ronde qui le poussera dehors; devant lui, il verra la mort; dehors, il éprouvera la colère de Dieu; au dedans, il ressentira les remords de sa conscience; et partout où il se tournera, il ne trouvera que des sujets de désespoir : *A dextris sclera, a sinistris daemonia, subter inferni chaos, super judex iratus, retro mundus pellens, ante mortis jaculum, foris ira Dei, intus conscientia remordens.*

Le Saint-Esprit, dans le livre de la Sagesse (XVII), nous apprend que Dieu, pour punir Pharaon et les Egyptiens, leur fit paraître des visages tristes qui les affligeaient, et des monstres horribles qui les épouvantaient : *Personæ tristes illis apparentes pavorem illis præstabant. Aliquando monstrorum exagitabantur timore.* Que sera-ce donc, conclut de là saint Jérôme, quand il voudra se venger d'un pécheur impénitent? Car s'il a fait paraître ces monstres, pour obliger ce prince barbare et ses peuples de donner la liberté aux Juifs, que ne fera-t-il pas, et quelle permission ne donnera-t-il pas aux démons d'agir sur l'esprit, la mémoire, l'imagination et les sens d'un homme qui va bientôt être leur victime? Si nous voyons chez saint Luc un démon tourmenter avec tant de furie un pauvre homme, qu'on eût dit qu'il allait le mettre en pièces, et s'il le rappaît rudement contre terre, avec quelle rage ne tourmente-t-il pas un misérable qui n'en est pas seulement extérieurement possédé, mais de l'âme duquel il s'aperçoit bien qu'il ne sera pas chassé? *Spiritus apprehendit et subito clamat, et allidit et dissipatum, et vix recedit.* C'est pourquoi saint Cyprien (*De exhort. martyr.*) l'appelle le dernier bourreau et l'ancien ennemi des hommes : *Adversarius ultimus et hostis antiquus.* C'est le premier, et ce sera aussi leur dernier ennemi; c'est celui qui les a portés au péché, ce sera celui qui leur fera ressentir la peine de leur péché : étant juste, comme dit le Maître des sentences (in 4, dist. 47), que les impies aient à la mort pour tyrans et pour bourreaux, ceux qui les ont sollicités et portés au mal pendant leur vie : *Illos habent tortores in morte quos habuerunt incentores in culpa.*

Toutes nos histoires sont pleines de ces apparitions des démons à l'agonie des hommes. Je passe sous silence tout ce que saint Grégoire le Grand nous en dit, ce que Cassien et Pierre Damien nous en apprennent; je ne suis pas un grand diseur d'histoires, à moins que je ne les trouve dans l'Écriture sainte. J'ai cependant un grand respect pour ces auteurs, dont la bonne foi ne doit pas nous être suspecte; et je tiens pour indubitable que très-souvent, et presque toujours, les démons sont autour du lit d'un mourant pour l'effrayer, le confondre, le troubler, le jeter dans l'abattement et le désespoir.

Tu ne le croyais pas de la sorte, infortuné pécheur, lorsqu'à sa sollicitation tu t'abandonnais à toutes les occasions dangereuses où il t'engageait; tu ne le croyais pas de la

sorte. Il te flattait, il te caressait, il te donnait tout ce que tu pouvais souhaiter; mais il t'attendait à ce dernier moment, et celui qui n'était qu'un serpent pendant ta vie, se change, dit saint Augustin, en un lion à ta mort. Tes proches et tes amis t'abandonnent, toutes les créatures te tournent le dos et demandent à Dieu justice; des légions de démons se présentent pour te troubler et te tourmenter.

Voilà ce qui arrivera au pécheur impénitent au lit de la mort. Plaisirs, richesses, amis, faveur, grandeur, femmes, enfants, parents, créatures, démons, ne voyez-vous pas que mon âme s'échappe, elle est sur le bord de mes lèvres : je rends l'esprit, j'agonise, donnez-moi un moment de relâche. Non, non, tu n'en auras point : ceux qui ont été les causes ou les occasions de tes débauches plongeront leurs mains dans ton sang, pour être les témoins, ce n'est pas assez, pour être les ministres et les exécuteurs de la justice divine sur toi. Mais quoi, ô mon Dieu, m'abandonnerez-vous dans ce triste moment? Anges tutélaires, me délaisserez-vous? Saints et saintes du paradis, me laisserez-vous entraîner dans les enfers? Oui, il faut que tu périsses, il n'y a plus de grâce, de temps, ni de miséricorde pour toi.

SECOND POINT

Me voici, mes frères, à la seconde proposition que j'ai avancée et qui fait encore plus de peine au réprouvé dans le lit de la mort. Ce serait peu pour lui que ses amis et ses proches l'abandonnassent si Dieu ne l'abandonnait pas; au contraire, il s'écrierait avec autant de joie que le Prophète : Mon père et ma mère m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a pris sous sa protection. Ce serait peu pour lui que les créatures lui déclarassent la guerre et que les démons se présentassent devant lui avec des figures horribles, si ses anges gardiens le défendaient, et si Jésus-Christ, son Sauveur, le soutenait dans son combat. Il aurait le même sort que les saints martyrs et les saints Eléazars, qui voyaient des légions de démons autour d'eux à leur mort, et qui n'en étaient pas plus effrayés, parce qu'ils avaient le Dieu et le maître des démons à leurs côtés.

Mais je vous l'ai dit, le pécheur impénitent n'a pas cette consolation, et ce qui fait le comble de son malheur, c'est que son Dieu, son Sauveur, son Rédempteur, son pleige, sa caution, sa victime, sa fin dernière l'abandonne. Jusqu'alors Dieu l'affligeait quelquefois par des peines temporelles, par quelque perte de biens, par l'infidélité d'un ami, par la découverte d'une intrigue, par un renversement de fortune; mais toutes ces peines n'étaient rien, au contraire ce pouvaient être des peines médicinales, et s'il avait été sage, il en aurait pris occasion de rentrer en lui-même, et de demander pardon au Seigneur; mais quand il est à l'article de la mort, c'est un abandonnement entier, c'est un délaissement universel.

Le saint homme Job avait bien connu ces

deux sortes d'états, lorsque parlant de ce dernier et se regardant par humilité, comme la figure d'un pécheur abandonné, il disait que Dieu l'avait ceint et environné de ses fléaux, qu'il avait fermé toutes ses voies, qu'il lui avait ôté toute son espérance comme à un arbre qu'on arrache, et qu'il avait beau crier, que personne ne l'entendrait. Quatre circonstances mystérieuses, dans lesquelles consiste cet abandonnement du pécheur au lit de la mort : la première, il se voit comme ceint, environné et investi des fléaux de Dieu : *Flagellis suis me cinxerit* (Job, XIII), maladies, douleurs aiguës, colique violente, transport au cerveau ; voilà les fléaux dont Dieu ceint ce misérable. Auparavant il n'en était que frappé, mais à présent il en est ceint. Remarquez, je vous prie, avec saint Grégoire (lib. XIV *Moral.*), la différence qu'il y a entre ces deux choses. Quand on n'est que frappé des fléaux de Dieu, on a encore quelque consolation dans son mal ; c'est une marque qu'il veut nous ramener à lui par la correction et qu'il a pitié de nous ; mais quand on est environné de ses fléaux et que sa justice en a fait comme une ceinture à un pécheur impénitent, ceinture qui l'embrasse de toute part et dont il ne peut se défaire, tout est désespéré pour lui : son affliction est une affliction mortelle, et il faut qu'il périsse ; son mal est sans remède, il n'a plus qu'un moment et il va descendre dans les enfers : *Aliud est flagellis percuti, aliud cingi. Flagellis percutimur cum consolationem in doloribus ex rebus aliis habemus ; sed cum tanta nos afflictio deprimit, ut ex nullius rei consideratione respirare animus possit, jam non flagellis solummodo ferimur, sed cingimur, quia tribulationum verbera ex omni parte circumdamur.*

La seconde, et c'est une suite de la première, il voit que Dieu lui a fermé toutes ses voies et qu'il ne sait plus où passer. *Semitam meam circumsepsit et transire non possum.* Plus de pénitence, plus de bonnes œuvres, plus de commerce de prières, les avenues sont toutes fermées. Sauveur de mon âme, il n'y a que vous qui puissiez éclairer mon esprit et toucher mon cœur ; il ne me reste plus que quelques moments à vivre, faites-moi miséricorde. Que je tefasse miséricorde ? c'est trop tard, tu ne t'es pas converti quand je t'en ai sollicité tant de fois ; au contraire, tu t'es servi de mes grâces et de mes bienfaits pour m'outrager. Dis-moi, misérable, dis-moi, quel a été mon péché et quel sujet t'ai-je donné de me traiter avec tant d'outrage ?

Autrefois Jacob disait à son beau-père Laban : Que vous ai-je fait pour vous mettre en colère contre moi ? Est-ce à cause que j'ai gardé si soigneusement vos troupeaux et que je me suis si souvent exposé à la rage des loups pour les en préserver ? Est-ce à cause que j'ai veillé nuit et jour, que j'ai souffert toutes les rigueurs du froid et toutes les incommodités de la chaleur, pour vous rendre de bons et assidus services pendant vingt années ? Est-ce là ma récompense, et en

quoi vous ai-je offensé pour me poursuivre avec tant de chaleur ? *Quam ob culpam meam, et ob quod peccatum meum sic exarsisti post me.... Idcirco viginti annis fui tecum*, etc. (Genes., XXXI)

Ce n'est pas Jacob qui parle de la sorte, c'est Jésus-Christ dont Jacob était la figure. On porte Jésus-Christ à ce malade ; mais qu'est-ce qu'il lui dit au fond du cœur ? Pourquoi t'es-tu mis en colère contre moi, et pour quel sujet m'as-tu fait tant d'outrages ? A peine avais-tu dix ans que tu m'as offensé, et depuis ce temps jusqu'à soixante tu n'as pas discontinué de m'offenser ? Où est mon péché ? Est-ce à cause que j'ai été bafoué, méprisé, flagellé, mis à mort pour toi ; est-ce là mon crime ? Les épines qui ont percé ma tête et les clous qui ont attaché mes pieds et mes mains à la croix n'avaient-ils d'assez grandes pointes ? la lance qui m'a ouvert le côté n'était-elle pas assez aiguë et son fer n'était-il pas entré assez avant ? Est-ce à cause que j'ai souffert le froid, le chaud, la faim, la soif pour toi, que tu me persécutes avec tant d'inhumanité ? Je t'avais ouvert tous les chemins de ma miséricorde, afin que tu vinsses à moi, à présent ils sont tous fermés, il n'y a plus moyen d'y passer.

La troisième circonstance de cet abandonnement, c'est qu'il n'y a plus d'espérance pour ce pécheur : *Quasi avulsæ arbori abstulit sperem meam.* Quand on coupe un arbre, il peut encore pousser des rejetons ; mais quand on l'arrache, quand on fouille à son pied pour en ôter toutes les racines, c'en est fait, il ne poussera jamais plus rien, et c'est là l'état de ce pécheur impénitent : c'est un arbre arraché, c'est un arbre qui ne tient plus au monde que par quelques petites fibres : il est abandonné, rejeté, de qui ? De Jésus-Christ. Je puis bien le dire, mais je ne saurais le comprendre. Qu'est-ce à dire, Jésus ? C'est-à-dire Sauveur. Qu'est-ce à dire Christ ? C'est-à-dire oint. Il est donc rejeté de son Sauveur, il n'y a donc plus de grâce ni d'onction pour lui.

Mais ses aumônes ne pourront-elles pas le sauver ? Il a fait beaucoup de legs, il a donné des ornements à la paroisse, il a fait bâtir une chapelle ; il a voulu qu'on dit pour lui quantité de messes, il a fait distribuer tant d'argent aux pauvres ; cela ne le sauvera-t-il pas ? Non, il n'y a plus d'espérance pour lui. *Tunc eleemosynæ pretium vos a culpis liberat cum perpetrata plangimus et abdicamus. Qui semper peccare vult et quasi eleemosynam largiri frustra pretium tribuit, quia non redimit animam quam a vitiis non compescit, eleemosyna eum redimere non valet, quem perpetrata simul rapina pauperis ante Dei oculos ascendere non permittit.* (GREG. lib. XII *Moral.*) Les aumônes sont utiles, mais à qui ? Ce n'est pas à un pécheur impénitent, que les vices quittent plutôt qu'il ne les quitte lui-même, et qui voudrait toujours pécher, s'il en avait les occasions et le temps. C'est à un pécheur qui reconnaît sa faute, qui en demande sincèrement pardon à Dieu et qui est résolu, si Dieu lui prolongeait la vie, de

ne plus l'offenser. Les aumônes sont utiles, mais à qui? Ce n'est pas à cet homme d'affaires qui a tant ruiné de provinces, à ce concussionnaire, à ce chicaneur, à cet usurier qui a dépouillé la veuve et l'orphelin, et qui, au lieu de restituer le bien qu'il a mal acquis, fait des legs qui lui font honneur, et donne à des pauvres une partie de ce qu'il a volé aux autres. C'est à un homme qui restitue jusqu'à la dernière obole de ce qu'il a pris injustement, qui, sans se mettre en peine s'il ruine sa famille, rend tout le fruit de ses injustices, et qui, véritablement repentant de ses fautes, a recours avec une humble confiance à la miséricorde infinie de son Sauveur. Sans cela nulle espérance de conversion ni de pardon; c'est un arbre arraché, il ne repoussera jamais aucun fruit de vie : *Quasi avulsæ arbori abstulit spem meam.*

La quatrième et dernière circonstance de ce cruel et fatal abandonnement du pécheur impénitent au lit de la mort, c'est qu'étant de la sorte abandonné de Jésus-Christ, il a beau crier, personne ne l'écoute et ne vient à lui, ni son ange tutélaire, ni les saints et saintes du paradis : *Clamabo vim patiens et nemo audiet.*

Le prophète Ezéchiel parlant de la désolation de la ville de Jérusalem, dit qu'elle fut si grande que personne ne prit les armes pour sa défense, qu'au contraire chacun en prit pour la détruire. Les jours où Jérusalem doit être saccagée sont arrivés : *Appropinquaverunt dies visitationis Jerusalem*, et chacun a entre ses mains des instruments propres pour la détruire, et *unusquisque vas interfectionis habet in manu sua.* Les laïques et les lévites, les hommes et les femmes, les prêtres et le grand prêtre; oui le grand prêtre, qui avait offert tant de victimes dans le temple de cette malheureuse ville, qui y avait si souvent attiré la miséricorde de Dieu, qui était entré dans le Saint des saints pour les besoins et les nécessités du peuple, est lui-même qui prend le premier les armes en main pour la détruire.

Que veut dire cela, demande saint Jérôme? Cela veut dire que quand le dernier jour du pécheur impénitent est arrivé, quand Dieu vient le visiter dans sa colère, les anges, les saints ses amis, les prêtres prennent les armes contre lui pour le châtier, et au lieu qu'ils avaient intercédé autrefois en sa faveur, ils lui témoignent une grande indifférence ou plutôt une grande inimitié.

Anges de Dieu, priez pour moi; saints du paradis, secourez-moi; Mère de mon adorable Sauveur, qui êtes la médiatrice des hommes auprès de ce divin médiateur, et à qui l'Eglise veut que nous ayons recours à l'heure de notre mort, aidez-moi de votre protection dans ce funeste passage; mais hélas! personne ne m'écoute, et *nemo audiet.* J'ai beau déchirer mes entrailles et user le reste de mes poulmons en criant, personne ne m'aide et ne me console : *Clamabo vim patiens, et nemo audiet.* Mon ami, le temps de notre charge est expiré : il y a trente ans, quarante ans,

cinquante ans que nous prions pour te procurer les grâces du ciel, mais notre temps est fait, il n'y a plus de miséricorde, plus de pardon. Nous avons eu soin de Babylone et elle n'a pas voulu guérir, il faut que nous l'abandonnions. Malheureux pécheur, nous avons tâché par toutes sortes de moyens de te soulager, tu n'as pas profité de nos suffrages, nous te délaissions; il n'y a plus rien à espérer, c'en est fait.

Non-seulement nous l'abandonnons, nous demandons encore justice à Dieu, et nous le sollicitons de te perdre. Tenez, mon Dieu, voilà toutes ses paroles; tenez, mon Dieu, voilà toutes ses pensées; tenez, mon Dieu, voilà toutes ses actions, depuis vingt et trente années; rendez-nous justice, ô mon Dieu, et vengez-vous vous-même de toutes ses impiétés.

Un pécheur mourant ressemble à un homme qui se noie : il voit une vaste étendue d'eau, point de rivage, ou il est si loin qu'il ne peut y atteindre, point de planche sur laquelle il puisse se jeter pour éviter le naufrage, et s'il trouve quelque roseau ou quelque bâton, il s'y attache si fort qu'il ne veut pas le quitter; mais le misérable qu'il est, ce roseau et ce bâton ploient sous lui, ou ils lui échappent. De même, quand ce pécheur est à l'article de la mort, il ne voit aucune apparence de salut : la miséricorde de Dieu se retire, sa justice le menace, les flots de son indignation l'accablent; il fait peut-être environner son lit de reliques et de chapelets, il demande le secours de son ange gardien et des saints, il crie et on crie pour lui *Jesus Maria*; mais tout cela lui est inutile, tout cela l'abandonne, tout cela même lui déclare la guerre, et il se trouve dans le même état que Jérusalem délaissée et livrée au pillage.

C'est une solitude universelle par toutes les places de Jérusalem, dit Isaïe, cette ville de vanité est étrangement humiliée et confondue, toutes ses portes sont fermées et personne n'y entre : *Relicta est in urbe solitudo, attrita est civitas vanitatis, clausa est omnis domus nullo introeunte.* (Isa., XXIV.) Voyez-vous cet homme fier et insolent, voyez-vous cette femme mondaine et pleine de vanité? elle n'est plus comme elle était auparavant, la voilà abattue et brisée, *attrita est civitas vanitatis.* Il n'y a plus de raison dans son esprit, de liberté dans sa volonté, de grâce dans son âme; toutes les avenues de la miséricorde sont fermées; la voilà séparée de Dieu, séparée de Jésus-Christ, séparée des saints, séparée d'elle-même, séparée de toutes les faveurs et bénédictions du ciel : *Clausu est omnis domus nullo introeunte.*

Vous me direz peut-être ici, mes frères, que je vous donne d'étranges alarmes, et que, de la manière que je parle, c'est désespérer la plupart des chrétiens, de dire que Dieu les laisse sans grâce et sans secours, quoiqu'il soit certain qu'il n'y a aucun moment de la vie auquel ayant l'usage de leur

raison et de leur liberté, ils ne puissent se convertir.

A cela je vous réponds trois choses : La première, que je parle d'un pécheur endurci, d'un pécheur impénitent, d'un pécheur à l'article de la mort, d'un pécheur qui finit sa vie avec l'inimitié et la haine de Dieu ; car c'est de cet homme que je veux parler, et c'est lui que je vous ai dépeint. La seconde, que vous avez raison d'appréhender qu'un tel malheur ne vous arrive, et que vous ne soyez de ce nombre. Je vous ai déjà expliqué par quels chemins on descend dans cet abîme, par quelle voie on arrive à cette impénitence, quelles en sont les marques et les sentiers ; c'est pourquoi consultez-vous vous-mêmes, et prenez garde à ce que vous avez à faire. La troisième, que vous n'êtes pas encore dans cet état, grâces en soient rendues à la bonté et à la miséricorde infinie de Jésus-Christ ; vous avez encore le temps de vous convertir, la lumière de la grâce luit encore sur vous ; et ce que vous avez à faire est de vous conduire si bien que les ténèbres de la mort ne vous surprennent pas. Si une chose qui n'est pas encore est néanmoins capable de vous faire trembler, que serait-ce si au lit de la mort vous la touchiez et vous la voyiez comme présente ?

Je ne sais pas si les raisons que je vous ai dites vous ont inspiré des sentiments de crainte, mais si cela est, plaise à Dieu que cette prédication contribue à votre conversion. Vous voudrez bien au lit de la mort être converti ; mais peut-être ne sera-t-il plus temps ; ne délibérez donc pas davantage, et approchez-vous du trône de la miséricorde de Jésus-Christ, sans attendre qu'il vous rejette loin de lui et qu'il vous délaisse.

Pour cet effet pensez souvent à la mort, et réglez sur elle toutes vos actions et vos résolutions. Pensez souvent à la mort, il n'y a point de frein plus efficace pour arrêter l'ardeur et l'impétuosité de vos passions. Pensez souvent à la mort, il n'y a point de motif plus puissant pour vous détacher du monde, et vous en faire connaître la vanité. Pensez souvent à la mort, il n'y a point de moyen plus salutaire pour vous humilier et vous obliger de satisfaire à la justice de Dieu. Pensez souvent à la mort, et quand il vous vient quelques tentations, et que vous êtes pressés de tomber dans quelque péché, regardez ce que vous feriez si vous alliez mourir.

Il y a un million d'âmes dans le ciel qui ne seraient pas sauvées si elles avaient différé tant soit peu leur conversion, et il y en a un million dans les enfers qui y sont reléguées pour avoir négligé d'un moment leur salut. Il y a un million d'âmes dans le ciel et dans les enfers dont le bonheur et le malheur éternel dépendaient d'un moment. Ah ! pour un an, pour un mois, pour une semaine, pour un jour, pour une heure, pour un moment, serai-je éternellement séparé de mon Dieu ?

Choisissez donc une bonne ou une mauvaise mort : mais pourquoi dire choisissez - car voudriez-vous mourir d'une mauvaise ? Je prie Dieu qu'il vous donne de saintes inspirations ; je prie Dieu que tous ceux qui ont entendu parler des malheurs d'un pécheur impénitent au lit de la mort le puissent éviter. Je prie Dieu que ses grâces les préviennent, je prie Dieu qu'elles les accompagnent ; je prie Dieu enfin qu'elles les suivent, et qu'après avoir été comblés sur la terre de ses bénédictions, ils soient comblés dans l'éternité de sa gloire. Amen.

SERMON XIX.

SUR LA MALHEUREUSE MORT D'UN PÉCHEUR IMPÉNITENT.

Du mépris, et de la raillerie que Dieu en fera : il s'est raillé de Dieu, et Dieu se raillera de lui à son tour.

Mors peccatorum pessima (Psal. XXXIII).

La mort des pécheurs est une très-mauvaise mort.

Vous avez vu, mes frères, le pécheur impénitent dans le lit de la mort, dépouillé généralement de tous ses biens, environné de tous ses péchés, accablé des douleurs de la maladie, consterné par la crainte de la mort, incapable de se secourir lui-même, haï des créatures, persécuté des démons, abandonné des saints, reprouvé et maudit de Jésus-Christ.

Venez encore une fois, car ce sera pour la dernière fois de sa vie que vous le verrez, venez le voir dans le triste et fâcheux moment qui lui reste : il est à l'article de la mort, il agonise, il expire, il va rendre l'âme, et, pour ainsi dire, la vomir dans les flammes éternelles. Enfin il faut finir cette tragédie par la plus lugubre de toutes les scènes, et faire voir par un dernier trait de la colère de Dieu sur lui, comment le pécheur va commencer au lit de la mort sa malheureuse éternité ; je dis commencer, puisqu'il ne la finira jamais. Ce lit de la mort est comme le premier tribunal que Dieu se dresse pour récompenser ou pour punir, pour absoudre ou pour condamner, pour couronner ou pour châtier les hommes. Ce dernier moment est le moment décisif de notre bienheureuse ou de notre malheureuse éternité. Soit que nous mourions dans notre lit, soit que nous soyons ensevelis sous les eaux, soit que nous soyons tués dans les rues, soit qu'un cathare et une apoplexie nous étouffe subitement, soit qu'une longue maladie nous fasse défaillir peu à peu, le dernier moment de notre vie est celui auquel Dieu décidera de notre sort, ou pour le ciel, ou pour l'enfer, et ce dernier moment sera toujours fatal à l'impie, puis qu'il y recevra un châtement auquel il ne s'était jamais attendu.

Si vous me demandez quel est ce châtement, je vous surprendrai peut-être lorsque je vous dirai que c'est le mépris et la raillerie que Dieu fera des pécheurs à l'article de la mort ; c'est cependant l'une des plus cruelles et des plus humiliantes vengeances qu'il en tirera. Il les frappera dans sa colère,

il les abandonnera dans sa justice, il les corrigera dans sa fureur; mais il se rira et il se moquera d'eux dans l'excès de ces châtimens. Il leur a toujours promis qu'il leur rendrait ce qu'ils lui auraient donné, il leur a toujours juré qu'ils ne se moqueraient pas de lui impunément; et c'est à l'article de la mort qu'il les attend pour leur rendre la pareille. Vous vous êtes moqué de moi pendant votre vie, je vous tiens à présent; vous ne vous en moquerez plus, mais je me moquerai de vous à mon tour.

DIVISION.

Or, comment est-ce que les pécheurs se sont moqués de Dieu? En deux manières: Et comment est-ce que Dieu s'en moquera? En deux autres manières, par lesquelles ils se trouveront châtiés de leurs insolences. Je ne vous parlerai ici qu'après saint Augustin, qui a triomphé sur cette matière, et dont la pensée va faire tout le partage de ce discours. Les pécheurs se sont moqués de Dieu, parce qu'ils ont vécu comme s'il n'y en avait point eu; et Dieu se moque des pécheurs, parce que souvent il permet qu'ils meurent avec autant de tranquillité que s'il n'y avait point de damnation à attendre, ce sera le sujet de mon premier point. Les pécheurs se sont moqués de Dieu, parce qu'ils n'ont pas voulu faire ce dont il les priait, et Dieu se moque à son tour des pécheurs, parce qu'il ne fera jamais ce dont ils le prient, ce sera mon second point. Commençons.

PREMIER POINT.

Quoique la nature et la raison ne souffrent point d'athées, quoique les plus grands pécheurs haïssent ce nom, et que pour peu qu'ils aient de religion ils se fassent un point d'honneur et de conscience de reconnaître qu'il y a un Dieu, il n'est cependant que trop vrai de dire que s'il n'y a point d'athées d'esprit, il y en a beaucoup de cœur, et que s'il se trouve rarement des gens assez malheureux pour nier l'existence d'un Dieu, il y en a d'assez aveugles et d'assez insensibles pour vivre et agir comme s'il n'y en avait point.

J'appelle ainsi ceux que les plaisirs de la chair ont comme abrutis, que l'enchaînement des passions, et l'assoupissement de leur raison a réduits comme en un état de léthargie, qui, ne pouvant pas disconvenir qu'il y a un paradis et un enfer, n'y font pas plus de réflexion que ceux qui n'ont pas été instruits de ces grandes vérités de notre foi.

J'appelle ainsi ceux qui par une longue habitude dans le vice, un amour déréglé du monde, un attachement opiniâtre à leurs désordres, un oubli habituel de leurs devoirs, une indifférence criminelle pour leur salut, une maudite crainte de se trop effrayer par la considération de leur dernière fin, ne songent qu'à passer leur vie en repos, et ne se mettent nullement en peine des événemens futurs.

Dieu les voit, Dieu les souffre, mais enfin il faut que sa colère éclate; et comme il a

juré qu'il les traiterait de la même manière qu'ils l'auront traité, il attend au dernier passage, qui est le premier moment de ses vengeances; et pour se moquer d'eux selon leur mérite, il les laisse quelquefois dans une aussi grande paix que s'il n'y avait ni réprobation ni enfer. Je dis quelquefois; car il est certain qu'il y a une infinité de pécheurs qui, à l'article de la mort, sont dans des terreurs horribles, s'apercevant bien que Dieu, qu'ils ont tant offensé, ne leur pardonnera jamais. Mais il est aussi certain qu'il y en a d'autres qui, n'étant simplement touchés que de la perte qu'ils font des plaisirs de la vie présente, ne songent nullement aux supplices de la future, comme s'ils avaient fait quelque pacte et quelque alliance avec la mort et avec l'enfer: et c'est en cela que Dieu se moque et se raille d'eux. Ecoutez ce qu'en dit le roi-prophète.

Le pécheur a offensé Dieu, il l'a outragé, il l'a choqué, il l'a irrité; on ne laisse pas cependant de louer ce pécheur comme il le désire: il trouve des adorateurs de sa fortune, des compagnons de ses plaisirs, et des ministres de ses détachés, qui lui applaudissent, qui le bénissent, qui le servent: *Quoniam laudatur peccator in desideriis animæ suæ, et iniquus benedicitur (Psal. X).* Est-ce qu'il n'y a point de Dieu pour le punir? Oui, il y en a un. Est-ce qu'il ne connaît pas ce Dieu? Oui, il le connaît, parce qu'on lui dit qu'il y en a un; il le connaît, parce que toutes les créatures le publient. Il le connaît, parce qu'il fait quelque profession de religion; mais à cela près il ne s'en souvient plus, à cela près il est aussi ardent à poursuivre ses intérêts, à multiplier ses usures et ses concussions, à jouir de ses plaisirs, à éloigner de soi toute pensée de mortification et de pénitence, que s'il n'y en avait point. Ce Dieu n'est pas devant ses yeux; tout présent qu'il lui soit, il n'y fait nulle réflexion; il ôte de sa pensée ses jugemens, et il dit dans son cœur: Le Seigneur se soucie peu de ce que je fasse, il a détourné son visage de dessus moi, afin de ne jamais voir ce que je ferai: *Non est Deus in conspectu ejus... Auferuntur judicia tua a facie ejus... Dixit enim in corde suo: Oblitus est Deus, avertit faciem suam ne videat in finem. (Ibid.)*

Si Dieu, voyant le pécheur dans cet état, en avait pitié, que ferait-il, demande saint Augustin? (*in psal. X.*) Il le troublerait dans sa maudite prospérité et dans son calme, il lui ferait appréhender ses jugemens, et traiterait en quelque manière sérieusement avec lui; mais parce qu'il a dessein de s'en moquer, il l'abandonne à l'aveuglement de son cœur, et à la corruption de ses désirs; et c'est là le plus grand effet de sa colère: *Secundum multitudinem iræ suæ non quæret. (Psal. X.)* Il se raille de lui, et permet qu'il meure de la même manière, que s'il n'était pas réprouvé. Ce malheureux a voulu tromper Dieu, et Dieu le trompera à son tour, *il lui enverra un esprit de tournoïement*, et s'il ne l'aveugle pas d'une manière positive,

il souffrira qu'il s'aveugle, et qu'il descende tout riant ou tout intrépide dans les enfers.

Il laissera à cet homme impénitent toutes les marques de conversion et de pénitence, qui consoleront ses parents, et qui l'abuseront lui-même. Il mettra ordre à sa conscience, il s'examinera, il se confessera : on le croira mort dans la grâce de Dieu, et Dieu se moque de lui. Il se croira lui-même en sûreté, et n'appréhendera pas de mourir. J'ai donné, dira-t-il en lui-même, tant d'argent pour bâtir une chapelle dans cette église et me faire dire des messes à perpétuité. J'ai envoyé tant de pistoles à l'hôpital général. J'ai laissé tant de rentes à l'Hôtel-Dieu. J'ai ordonné par mon testament qu'on donnât dix mille écus dans cette communauté, six mille écus dans une autre. Mon ami, Dieu se moque de toi ; tu as volé la meilleure partie de ton bien, et tu crois en être quitte par des legs pieux ? Quand tu étais dans les affaires, tu as surpris l'équité du roi, et dépouillé des provinces sous l'autorité de son nom. Dieu te l'avait défendu, et tu ne l'as pas écouté ; Dieu t'avait menacé de te punir, et tu t'en es moqué ; tu es à présent à l'article de la mort, il se moquera de toi à son tour.

Mais, me dira-t-on, cet homme s'est si bien confessé, il a témoigné tant de douleur d'avoir offensé Dieu, il a reçu les sacrements avec une piété si édifiante. Avez-vous vu ce battement de poitrine, ces larmes qui sortaient de ses yeux, ces sanglots qu'il poussait de son cœur ? Avez-vous vu ces flambeaux et cet appareil, quand on lui a apporté le saint sacrement ? Il a voulu se lever de son lit, il ne pouvait se soutenir, et il a été bien aise de recevoir à genoux son Créateur et son Sauveur. Tout cela est bien, mes frères, mais j'ai à vous dire que ce sont là des marques très-suspectes pour un homme qui a toujours mené la vie qu'il a menée : il s'est toujours moqué de Dieu, et Dieu se moque de lui à son tour.

Raillerie de Dieu que tu me parais terrible ! Si jamais vous en avez vu quelque exemple dans l'Écriture, avouez que c'est celui que je m'en vais vous dire. Dieu avait commandé à Saül d'exterminer tous les Amalécites, de passer les hommes et les animaux au fil de l'épée. Comme Saül vit le roi de ce peuple, il en eut pitié : peut-être un jour me rendra-t-il la pareille, les armes sont journalières, peut-être me fera-t-il la même grâce. Dieu irrité de ce qu'il n'avait pas fait ce qu'il lui avait ordonné, envoya Samuel lui dire : Tu t'es moqué de ce que je t'avais commandé, va, je me moquerai de toi à mon tour, tu perdras le royaume et la vie. Il est vrai, avoua Saül, j'ai offensé Dieu, j'ai violé ses commandements, et je lui demande pardon. Il se jeta à genoux devant Samuel, et après lui avoir avoué sa faute il lui dit : Soyez mon intercesseur auprès du Seigneur, portez mon péché, et venez avec moi, afin que nous l'adorions ensemble ; et Samuel ayant refusé de le faire, Saül le tira par le bout de sa robe, et par un reste de confusion pour lui, le morceau de cette robe

lui demeura entre les mains. Ah ! Samuel, est-ce ainsi que vous me traitez ? C'est vous qui m'avez oint roi d'Israël, c'est vous qui avez fait descendre l'onction sacrée sur ma tête. Je pensais trouver dans mon extrême nécessité quelque secours en votre personne, et vous vous moquez de moi ; voilà un morceau de votre manteau. Venez me tenir compagnie, et donnez-moi au moins quelque marque devant les vieillards d'Israël de l'estime que vous faites encore de moi : *Conversus est Samuel ut abiret ; ille autem apprehendit summitatem pallii ejus quæ et scissa est.... peccavi, sed nunc honora me coram senioribus populi mei et coram Israël* (I Reg., XV). Voilà la figure, mais voici la vérité.

Quand un pécheur se trouve frappé de maladie, il envoie chercher un confesseur, et lui dit comme Saül à Samuel : *Porta, quæso, peccatum meum* : Monsieur, chargez-vous de mes péchés. J'ai offensé Dieu, je ferai dire deux mille, trois mille messes, tâchez d'obtenir de lui mon pardon. Mais quand il s'aperçoit qu'il faut mourir, et qu'il n'y a plus de ressource : Vite, vite, qu'on m'apporte Notre-Seigneur ; il le reçoit, il l'a dans sa bouche, il l'a dans sa poitrine, il l'a sur sa langue ; mais hélas ! quelle moquerie ! Il reçoit la chair du Fils de Dieu, mais elle ne lui sert de rien ; c'est comme un morceau de robe qu'il tient entre ses mains, puisque, selon saint Augustin, la chair de Dieu ne sert de rien sans l'esprit et la grâce de Dieu ; au contraire, Jésus-Christ mort et outragé dans le cœur de ce pécheur impénitent demande vengeance à Jésus-Christ vivant dans le sein de la Divinité, et ce morceau de manteau demeure inutile dans la main, dans la bouche, dans la gorge, dans le cœur, dans les entrailles de ce malheureux. Mon Dieu, vous m'avez donné tant de grâces ; mon Dieu, vous m'avez si souvent fait miséricorde, et maintenant que je veux me servir de ce corps précieux et de ce sang adorable, je le retiens comme une pièce inutile, ou, s'ils servent à quelque chose, c'est à ma plus grande damnation. Je me suis moqué de vous, vous vous moquez à présent de moi ; vous retirez de moi votre esprit et vos grâces, pendant que vous me laissez votre chair. On m'honorera d'une pompe funèbre, il y aura peut-être des orateurs qui me loueront ; mais c'est ce qui fera ma plus grande honte, et ce en quoi vous vous raillez de moi sera en précipitant mon âme dans les enfers.

Car remarquez, je vous prie, Messieurs, que cette raillerie de Dieu dont je vous expliquerai bientôt les effets et les circonstances, est toujours accompagnée de sa fureur. Chez les hommes il y a des railleries qui ne font point de mal ; mais chez Dieu elles sont toutes funestes et meurtrières, dit saint Augustin. C'est pourquoi Moïse, pour arrêter les Israélites dans leurs devoirs, et leur apprendre qu'on ne se moque jamais impunément de Dieu, leur disait : Vous savez tous combien de grâces et de faveurs

vous avez reçus du Seigneur; vous savez tous avec quelle joie il s'est plu à vous faire du bien; mais sachez que comme il s'est réjoui en vous multipliant et en vous prenant sous sa protection, il se réjouira aussi en vous détruisant et en vous exterminant, si vous lui êtes infidèles : *Sicut ante lætatus est Dominus super vos, bene vobis faciens vosque multiplicans, sic lætabitur disperdens vos atque subvertens* (Deut., XXVIII).

Or, cette fureur de Dieu inséparable de sa raillerie, est ce qui fait tout le malheur du pécheur impénitent au lit de la mort. Qu'est-ce que la fureur dans les hommes? C'est un transport d'une personne animée à la vengeance, et c'est sous cette idée que l'Écriture attribue à Dieu par métaphore, ces espèces de mouvements dont, en parlant absolument et à la rigueur, il est incapable, mais dont il ne laisse pas de faire ressentir de terribles effets aux pécheurs.

Trois choses la leur rendent effroyable au moment de leur mort. La première, c'est qu'elle est lancée, âme à âme, cœur à cœur, substance à substance. La seconde, c'est qu'il n'y a point de milieu entre deux qui en empêche, ou qui en affaiblisse les coups. La troisième, c'est qu'elle veut se donner toute son étendue, et par conséquent les traits en sont violents.

Trois choses empêchent la violence d'un coup. Premièrement, quand on jette de loin, par exemple, une pierre : la distance fait qu'elle n'a pas autant de force que si elle était lancée de près. Secondement, quand c'est une petite pierre, quoiqu'elle soit jetée de près, elle ne fait pas beaucoup de mal. Et en troisième lieu, quand on ne frappe quelqu'un que pour le corriger, le coup n'en est pas si violent. Appliquons ceci à notre sujet, et voyons ce qu'en dit saint Bernard.

Tandis que le pécheur est en vie, Dieu ne fait distiller sa fureur sur lui que peu à peu et goutte à goutte, *minutatim*; il ne lui porte des coups que de loin; il y a toujours quelque chose entre eux deux, je veux dire sa patience et sa miséricorde, qui empêchent la violence de ses coups, et enfin, comme il ne le frappe pas pour le perdre, mais pour le corriger, ce n'est qu'un commencement de colère, *initium iræ*. Mais à l'heure de sa mort, mais au moment qu'il va rendre l'âme, cette colère et cette fureur sont dans toute leur activité. Il lui lance ses coups de près, nul milieu entre l'un et l'autre; et il les lui lance pour le perdre, nulle espérance d'amendement et de correction.

Le Sage, écoutez bien ceci, après avoir dit que Dieu se moquera des impies qui l'auront méprisé, qu'il les couvrira de honte et de confusion, qu'il les montrera au doigt, et qu'il se raillera d'eux, le représente l'arc à la main, trempant ses flèches dans sa fureur, mirant les pécheurs, considérant le point, et regardant l'endroit par où il les frappera : *Videbunt et contemnent eum; illos autem Dominus irridebit; et erunt post hæc decidentes sine honore et in contumelia inter mortuos in perpetuum. Tanquam a*

bene curvato arcu exterminabuntur, et ad certum locum insiliens. (Sap., IV.)

Dieu mesure ses coups, et toutes ses flèches tombent directement au lieu qu'il a marqué. Amenez, amenez ce cœur insolent, qu'il soit percé de ces flèches; amenez, amenez cette tête orgueilleuse et fière qui m'a méprisé, qu'elle soit percée de ces flèches; amenez cet esprit bouffon et impie qui se moquait de ma religion et de mes commandements, qu'il soit percé de ces flèches : *Ibunt directe emissiones fulgurum*. Tous ces coups de foudre que ma fureur leur lancera, iront tout droit et ne manqueront pas de frapper, de percer, de pénétrer, de briser l'endroit que j'ai destiné : *Luet omnia quæ fecit, juxta multitudinem adinventionum suarum sic sustinebit*. C'est ainsi qu'ils payeront ce qu'ils ont fait et qu'ils souffriront ces humiliantes peines, par rapport à leur malice et à leurs fourberies. Ils se sont moqués de Dieu, Dieu se moquera d'eux. Ils ont agi et ils ont vécu comme s'il n'y avait point de Dieu, et Dieu, pour leur rendre la pareille, les laissera au moment de leur damnation aussi intrépides et aussi assurés que s'il n'y en avait point. Mais ce n'est pas encore tout, et voici une seconde espèce de raillerie et de mépris que Dieu en fera, et dont vous connaîtrez mieux les traits et les circonstances dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

Les pécheurs se moquent de Dieu en deux manières, dit le Saint-Esprit dans les *Proverbes* : 1° en refusant d'aller à lui quand il les appelle, et ne daignant pas même le regarder quand il leur tend la main : *Vocavi et renuistis, extendi manum meam, et non fuit qui aspiceret.* (Prov., I.) Vous avez fait la sourde oreille; j'ai eu beau crier après vous et vous tendre la main, vous vous êtes moqué de moi. 2° En méprisant ses avis, lui préférant les créatures, et se souciant peu de profiter de ses remontrances. *Despexistis omne consilium meum et increpationes meas neglexistis*. J'ai eu beau vous avertir de ce que vous deviez faire, j'ai eu beau vous corriger et vous reprendre, vous vous êtes raillé de mes conseils et de mes corrections; mais voici ce qui vous arrivera. Quand vous vous trouverez dans la dernière extrémité, quand vous vous sentirez pressés de toutes parts de sortir de ce monde, vous m'invoquerez et je ne vous écouterai pas; vous vous lèverez du matin pour venir à moi, et vous voudrez profiter de mes avis; mais il ne sera plus temps : je me moquerai de vous, je rirai à mon tour à votre mort, et je vous insulterais lorsque ce que vous craigniez vous arrivera. *Ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo cum vobis id quod timebatis advenerit*. Étranges paroles que vous avez peut-être souvent entendues; mais en avez-vous bien pénétré tout le sens? Il faut que je vous l'explique avec saint Augustin et saint Bernard. (Aug., enarrat. in psal. II; Bern., in

psal. XC.; et Aug., in psal. VII, in hæc verba : Non iram adducens per singulos dies.)

Je viens de vous dire que les pécheurs se sont moqués de Dieu en refusant de l'écouter, de faire ce qu'il voulait qu'ils fissent, de le suivre lorsqu'il les appelait, et qu'il leur tendait la main; et Dieu, qui les attend à l'article de la mort, se moque d'eux en ne les écoutant pas et les repoussant loin de lui; voilà la première marque de sa raillerie et de son mépris. Ces malheureux se sont moqués des conseils de Dieu, ils ont méprisé ses remontrances, et pour lui faire un plus grand affront, ils l'ont assujéti à leurs passions et aux créatures; et Dieu, qui les attend à l'article de la mort, se moque d'eux et de leurs belles protestations; et pour les insulter davantage, il les abandonne aux outrages et aux railleries des démons.

Vous ne le savez que trop, et souvent même par votre propre expérience. Vous refusez d'écouter Dieu quand il vous appelle, et lorsqu'il vous tend la main, vous ne daignez pas seulement le regarder. Il vous appelle par ses grâces extérieures et intérieures, par les prédications que vous entendez, par les bons exemples que vous voyez, par les saintes pensées qu'il vous inspire, par les pieuses affections qu'il fait naître au dedans de vous, par la crainte qu'il vous donne de ses jugements et l'espérance de sa gloire; ce sont là autant de voix de Dieu, dit saint Augustin, et ce sont ces voix que vous ne voulez pas entendre : 1° Par une pure négligence, comme l'épouse des Cantiques, qui ne voulut pas se lever de son lit, quand son époux l'appela. Ouvrez-moi, ma sœur, mon amie, ma colombe; ma tête est pleine de rosée, ouvrez-moi. Je me suis déjà déshabillée, lui dit-elle, comment voulez-vous que je me rhabille? J'ai lavé les pieds, est-ce que je les salirais de nouveau? (*Cant., V.*) 2° Par un attachement à de certaines choses qui sont incompatibles avec ce que Dieu demande : comme Jonas qui, ayant eu ordre d'aller à Ninive, prit le chemin de Tharse qui lui était opposé, et s'embarqua dans un vaisseau pour s'enfuir, comme dit l'Ecriture, de devant la face du Seigneur : *Surrexit ut fugeret in Tharsis a facie Domini (Jonas, I).* 3° Par une habitude invétérée et par une opiniâtre résistance aux grâces et aux inspirations de Dieu, par un certain état d'insensibilité et d'endurcissement, lorsqu'on a perdu toute sorte de honte, et qu'on a étouffé le remords de sa conscience, comme les Juifs et les pharisiens, qui se moquaient de Jésus-Christ et qui en faisaient le sujet de leurs railleries.

C'est ainsi que nous méprisons souvent les grâces de Dieu et que, lorsqu'il nous appelle, nous ne daignons pas seulement le regarder. Car quelle est notre négligence et notre tiédeur? avec quelle nonchalance servons-nous Dieu? Et quand nous trouvons la moindre incommodité dans son service, ne différons-nous pas de lui ouvrir la porte

de notre cœur, dans l'espérance qu'il reviendra une autre fois? Et néanmoins, c'est souvent cette négligence et cette répugnance à nous contraindre qui le rebute; en sorte que quand nous pensons le trouver, il s'est déjà éloigné de nous, comme il s'éloigna de l'épouse. Ames dévotes, et qui avez quelque sentiment de piété et de religion, prenez bien garde à cette vérité.

Ce n'est pas assez; nous faisons d'autres choses que celles qu'il nous commande; nous prenons, comme Jonas, une route différente de celle qu'il veut que nous prenions. Il nous voulait dans cette condition, et nous en avons embrassé une autre; il nous montrait le chemin étroit du salut, et nous avons suivi la voie large de la perdition. En un mot, nous fuyons devant lui comme Jonas, et nous nous embarquons sur la mer orageuse du monde, pour ne le pas rencontrer. Eh bien! nous ne le rencontrerons pas; il nous a tendu la main, nous n'avons pas voulu venir, il ne nous la tendra plus.

Ajoutez à cela une habitude invétérée dans mille désordres qui nous engagent dans l'esclavage des créatures; la corruption du monde, la malice de notre propre cœur, l'opiniâtre résistance à la vérité, l'insensibilité de notre conscience. Car quand nous en sommes venus là, c'est pour lors que nous nous moquons de Dieu, que nous méprisons ses avis, que nous violons ses commandements, et que nous lui disons : Retirez-vous de nous, nous ne voulons pas même connaître vos voies.

Or, s'il est naturel à un homme dont on se raille de se railler à son tour : il ne faut pas douter que Dieu ne le fasse. Il est trop sensible aux affronts que lui font les impies pour ne s'en pas venger, dit saint Augustin, et sa gloire lui tient trop au cœur pour n'en pas soutenir les intérêts. Je vous ai appelé, et vous ne m'avez pas écouté; vous m'appellerez, et je ne vous écouterai pas; je vous ai offert mes grâces, et vous vous en êtes moqués, elles ne vous seront plus offertes; je vous en laisserai seulement le souvenir, pour vous confondre et vous humilier davantage. Je vous ai tendu la main, je ne vous la tendrai plus; ou si je vous la tends, ce sera pour vous punir par une plus sanglante raillerie en vous repoussant et vous éloignant de moi.

Dieu est le seul souverain bien de l'homme et sa fin dernière : c'est à lui, quoique cet homme fasse, qu'il faut qu'il arrive pour être heureux. Qu'il cherche, tant qu'il voudra, son repos dans les biens, les honneurs et les plaisirs de la terre, il ne l'y rencontrera jamais; et s'il a cru l'y trouver pendant sa vie, il en sera entièrement désabusé à la mort. Car comme toutes ces choses le quitteront et qu'il n'y aura plus que Dieu, il voudra aller à lui par un mouvement naturel, et Dieu, par un autre mouvement, le repoussera; il cherchera Dieu, et Dieu sans se cacher se montrera à lui; mais à condition qu'il ne s'en approchera pas; et voilà,

selon saint Augustin (*in psal. V*), la grande marque du mépris et de la raillerie que Dieu en fera. Viens à moi, mais retire-toi de moi ; me voilà, mais tu ne me possèderas jamais. *Non permanebunt injusti ante oculos tuos* ; les impies ne demeureront jamais devant les yeux de Dieu, ils le verront bien, ils jetteront bien quelques cris et pousseront quelques soupirs ; mais l'arrêt en est donné : *non permanebunt* ; ils n'y demeureront pas ; cet état d'union et de consistance n'appartient qu'aux gens de bien et à ceux qui ne meurent pas en état de péché. O mon Dieu ! que je ne vous voie pas, du moins ; non, tu me verras, tu connaîtras l'avantage qu'il y a de me posséder ; mais tu ne me possèderas pas, et c'est en cela que je me moquerai de toi : *In interitu vestro ridebo et subsannabo*.

La seconde marque de cette raillerie et de ce mépris que Dieu fera des pécheurs impénitents à l'article de la mort, est qu'il les livrera aux outrages, aux reproches et aux railleries des démons, pour se venger du mépris qu'ils auront fait de sa grandeur, en l'assujettissant à leurs passions et aux créatures.

Saint Augustin, expliquant ces paroles de David : *Celui qui demeure dans le ciel se rira d'eux, le Seigneur se moquera d'eux*, remarque trois choses. La première, qu'il ne faut pas les prendre à la lettre, comme si Dieu avait des organes pour se moquer des pécheurs, et que toutes les fois qu'on dit dans l'Écriture qu'il se rit, qu'il se fâche, qu'il se met en colère et qu'il se repent de les avoir créés, ce n'est qu'improprement et par métaphore. La seconde, que cette colère et cette moquerie de Dieu ne lui conviennent qu'en ce qu'il produit l'une et l'autre dans l'âme des justes qui, entrant dans ses sentiments, se moquent effectivement des vains efforts des pécheurs et s'emportent contre leurs désordres. Cette colère, dit saint Augustin (*in Psal. II*), est un mouvement de la grâce qui, rendant une âme sensible à ce qui regarde la gloire de Dieu, lui inspire un noble zèle contre ceux qui violent sa sainte loi. Il faut en dire de même à proportion de la raillerie de Dieu qui, passant de lui jusque dans les âmes justes, fait qu'elles se moquent des desseins, des projets et des inutiles conspirations des impies : *Ira Dei est motus qui fit in anima quæ legem Dei novit, cum eandem legem videt a peccatore præteriri. Ea vis accipienda est quam de sanctis suis ut futura cernentes, id est nomen Christi, etc.* La troisième chose que saint Augustin remarque, c'est que Dieu, pour rendre le châtimement des pécheurs plus proportionné à leurs crimes, se moque et se raille d'eux en les abandonnant aux insultes, aux reproches et aux railleries des démons. Ils se sont moqués de Dieu en le postposant aux créatures et en l'assujettissant à leurs passions, et il se moque d'eux en les exposant à la risée des plus infâmes et des plus malignes de toutes les créatures, qui sont les démons.

En quoi ces pécheurs sont extrêmement

humiliés, parce qu'il n'y a point de plus sanglants outrages, ni de plus injurieux mépris que ceux qui leur viennent du côté des plus grands ennemis de leur salut. Me voilà pris, Dieu m'attendait à ce fatal moment, je me vois environné de démons qui se moquent de moi et qui insultent à mon malheur. (*Aug., in psal. LXXVII.*)

Ce fut un grand sujet de douleur et de confusion aux Israélites quand ils se virent entre les mains des Egyptiens qui, non contents de les accabler de pesants fardeaux, se raillaient d'eux, *affligebant illudentes eis* ; et si nous en croyons Philon, Juif, la tuile et le mortier que portaient ces malheureux vaincus ne leur faisaient pas tant de peine que les sanglantes railleries de ces fiers vainqueurs.

Ce fut encore un plus grand sujet de honte et de consternation au pauvre Samson quand, se voyant pris de Philistins, ils lui crevèrent les yeux, lui firent tourner, comme à un vil animal, une meule d'une grosseur démesurée, et le firent venir devant eux pour leur servir de jouet ; mais tout cela n'est encore rien en comparaison des railleries que les démons font des pécheurs à l'heure de la mort.

C'est donc toi, femme vaine, qui faisais la belle et l'agréable, qui couvrais ton visage de couleurs empruntées, qui préférais la mode à l'Évangile ; te voilà à présent dans un galant équipage ; viens, viens, nous avons de nouveaux ornements à te donner : il faut te parer à notre mode. C'est donc toi, homme railleur, qui faisais l'esprit fort, qui tournais tout en ridicule, qui te moquais des jugements de Dieu et de l'enfer ; viens avec nous afin que nous nous en moquions ensemble ; c'est à toi à présent à nous divertir, nous allons te faire passer sur un beau théâtre, tu tourneras avec nous la meule, et dans un moment tu seras le compagnon de nos supplices.

Ces railleries sont d'autant plus sanglantes et sensibles aux pécheurs à l'article de la mort, qu'elles leur sont faites, 1^o par les plus subtils, les plus outrageants, les plus implacables de tous leurs ennemis : Egyptiens, Philistins, vous n'êtes rien en comparaison des démons ; 2^o par des ennemis dont ils ne pourront jamais éviter ni la compagnie, ni les risées.

Quoique la mer Rouge, qu'il fallait traverser, ôtât aux Israélites presque toute espérance de s'échapper jamais des mains des Egyptiens, cependant la miséricorde de Dieu, malgré ce grand obstacle, leur rendit leur première liberté ; et si Samson ne put se sauver, ni sortir de la salle où il était retenu, il eut au moins la consolation qu'en mourant, et en faisant mourir ses ennemis avec lui, il mettrait fin à leurs railleries. Mais il n'en est pas de même des pécheurs impénitents au lit de la mort, ils ne traverseront jamais la mer ni l'étang de l'abîme, et jamais Dieu ne fera de miracles en leur faveur. Il n'y aura pas non plus pour eux de mort qui les affranchisse ; au contraire celle qu'ils souffriront dans quelques moments, sera le commencement de leurs humiliations,

et de leurs peines : *Ipse de regibus triumphabit, et tyranni ridiculi ejuserunt* (Habac., I). Ce sera pour lors que Dieu triomphera des rois, et qu'il se rira des tyrans qui se seront moqués de lui.

Profitez, mes chers auditeurs, des malheurs de ceux dont je viens de vous dépeindre la confusion, et puisque vous n'êtes pas encore dans cet état, appréhendez plus que toute chose, ces mépris et ces railleries. J'aurais de grandes grâces à rendre à Dieu si ces quatre sermons que je vous ai faits de la malheureuse mort du pécheur impénitent, vous avaient touchés ; mais s'ils n'ont pas produit cet effet dans vos âmes, je désespère presque de votre salut. Car si vous n'êtes pas convertis en entendant de si terribles vérités, qui voulez-vous qui vous convertisse ?

De tous les points de notre religion, celui qui est le plus sensible, c'est la mort ; il ne faut point avoir de foi pour en demeurer d'accord, vous savez tous que vous mourrez, mais c'est aussi celui qui est le plus touchant, et il faut être bien ennemi de son salut, si d'aussi affreux objets que sont ceux des impies agonisants, et allant rendre l'âme, ne font point d'impression sur vos esprits, ni sur vos cœurs. Quand est-ce que vous serez émus et effrayés, si vous ne l'êtes aujourd'hui ? et quand est-ce que cette frayeur vous disposera à une véritable conversion, si ce n'est après avoir entendu ce que le Saint-Esprit m'a inspiré de vous dire sur ce sujet ?

Il y a deux sortes de confusions, dit saint Augustin (*in psal. XXX*) : il y a une confusion qui attend les pécheurs à l'heure de la mort, confusion horrible qu'ils souffriront de la part de Dieu et des démons ; confusion sanglante et inévitable dont ils seront, selon le roi-prophète, tout environnés et revêtus ; mais il y a une confusion qu'il appelle utile et salutaire, et c'est le trouble qu'une âme sent au dedans d'elle-même lorsqu'elle considère ses péchés, qu'elle a horreur de leur qualité et de leur nombre ; que cette horreur la fait rougir, et que cette pudeur l'oblige de s'en corriger. *Confusio temporalis, utilis perturbatio animi respicientis peccata sua, respectione perhorrescentis, erubescencia corrigentis*. Or on ne peut éviter l'une de ces confusions que par l'autre, ajoute saint Augustin. Ainsi regardez ce que vous avez à faire : voulez-vous souffrir cette confusion et ces railleries éternelles, ou voulez-vous vous les épargner par une petite confusion que votre pénitence vous fera ? O mon Dieu, il n'y a point à balancer, couvrez-moi à présent de confusion, afin que je puisse éviter celle que vous réservez aux impies, et qu'après vous avoir craint, adoré, servi, aimé en cette vie, vous me donniez votre approbation et votre bénédiction en l'autre. Amen.

SERMON XX.

SUR LA BIENHEUREUSE MORT DES JUSTES.

De l'heureux état d'un homme de bien au lit de la mort, par la considération de ses misères et de ses afflictions qui vont finir, par le souvenir des vertus et des bonnes œuvres qu'il a faites, par la confiance qu'il a en la miséricorde de Dieu pour le pardon de ses péchés.

Præiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus (*Psal. CXV*).

La mort des saints est précieuse devant Dieu.

Si la mort est un juste sujet de frayeur et de trouble aux pécheurs impénitents qui se voient séparés de leurs plaisirs, accablés de douleurs, assiégés des dangers de l'enfer, abandonnés des créatures, et de Dieu même, comme je vous l'ai fait voir dans mes précédents discours ; il faut par la loi des contraires que la mort donne un grand sujet de consolation et de joie aux gens de bien, qui, après avoir vécu selon les maximes du christianisme et satisfait à leurs péchés par une vraie pénitence, regardent cette mort comme la fin de leurs maux, le commencement de leurs biens, l'entrée à la vie, au repos et à la béatitude éternelle.

C'est, chrétiens, ce que je tâcherai de vous faire connaître dans les discours que je ferai sur ce sujet ; et comme je suis persuadé avec saint Augustin, que la crainte et l'espérance sont les deux grandes machines qui donnent le mouvement à toutes nos actions, j'ai cru qu'après avoir exposé à vos yeux le triste spectacle d'un pécheur impénitent au lit de la mort, afin que cette crainte produisît en vous la vraie sagesse, je devais changer de couleur, et vous faire voir l'heureux état d'un homme de bien qui va rendre son âme entre les mains de Dieu, afin de relever vos espérances, et vous faire prétendre à un même sort. Fasse le ciel que mes paroles ne soient point inutiles, et que ceux qui les écouteront, comprennent à présent pour leur instruction, ce qu'ils comprendront un jour ou pour leur bonheur, ou pour leur malheur éternel.

DIVISIO

J'entreprends donc aujourd'hui de vous faire voir l'heureux état d'un homme de bien au lit de la mort, qui trouvera pour lors sa consolation dans trois choses, je veux dire dans la fin de ses misères, dans la compagnie de ses bonnes œuvres, et dans le pardon de ses péchés. Ah ! que cette mort est d'une valeur infinie, et que le prophète-roi a eu raison de dire qu'elle est précieuse aux yeux de Dieu ! *Præiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus* ! Un homme de bien au lit de la mort est un homme que la vue de ses misères et de ses afflictions passées réjouit, ce sera mon premier point ; un homme que le souvenir de ses vertus et de ses bonnes œuvres console, ce sera mon second point ; un homme que l'humble confiance en la miséricorde de Dieu pour le pardon de ses péchés encourage, ce sera mon troisième point, et le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

De tous les effets de la Providence divine

il n'y en a pas un qui soit plus impénétrable à la faible portée de l'esprit humain, que la différente conduite que Dieu tient envers les justes et les pécheurs. Quelle différence à la vie, mon Dieu, quelle différence à la mort ! Pendant la vie des pécheurs tout leur réussit, ils sont maîtres de la fortune, les éléments sont comme à leurs gages pour obéir à leurs passions ; ils nagent dans les plaisirs ; la graisse, dit l'Ecriture, et l'abondance distillent de leurs entrailles ; et au milieu de tant de biens, lorsqu'ils croient jouir d'une santé et d'une prospérité parfaite, en ce même moment un coup imprévu les surprend, la mort les frappe, les voilà dans la consternation, dans les gémissements, dans le trouble ; ils s'agitent, ils se démènent, ils se tourmentent, ils descendent tout vivants dans les enfers.

Il n'en est pas ainsi de l'homme de bien. Il n'a souvent pendant sa vie que les croix, les douleurs et les afflictions en partage ; méprisé et raillé des uns, abandonné et persécuté des autres, livré aux disgrâces de la pauvreté, exposé à mille fâcheuses épreuves, par la raison même qu'il est agréable à Dieu, comme l'ange le disait à Tobie : *Quia acceptus eras Deo*. Mais à l'heure de la mort l'éat où il se trouve est bien différent de celui où il s'est vu, ce n'est plus que consolation et que joie, et autant que ses afflictions passées ont éprouvé sa résignation et sa patience, autant le souvenir qu'il en conserve l'anime et le console.

Ne vous en étonnez pas, mes frères, c'est un effet de la providence de Dieu, et de l'accomplissement de sa parole. Il avait promis aux gens de bien qu'il changerait leur tristesse en joie, qu'il les consolerait, et qu'il leur donnerait autant de plaisirs qu'ils auraient souffert de douleurs ; et il s'acquitte de sa promesse. Mes chers enfants, ne vous affligez pas, vous êtes à présent dans la misère, mais vous n'y serez pas longtemps ; il viendra un moment auquel je changerai votre tristesse en joie : *Convertam luctum eorum in gaudium* ; moment qui n'est pas si éloigné que vous le pensez ; moment où je ne me contenterai pas d'essuyer de mes propres mains les larmes qui ont coulé de vos yeux ; mais où je prendrai occasion de vos douleurs pour vous consoler, et de vos tristesses pour en faire la matière de votre joie : *Et consolabor eos, et latificabo a dolore suo* (Jerem., XIII).

Ces expressions du Seigneur par la bouche de Jérémie me donnent lieu de vous dire que l'homme de bien au lit de la mort, tirera de ses afflictions sa consolation, et sa joie en deux manières : 1° il les regardera comme des maux qui ont été, mais qui sont passés et qui ne seront plus ; 2° il les regardera comme des maux qui sont passés, mais qui seront la source de son bonheur éternel, qui ne passera jamais.

L'homme de bien au lit de la mort regardera ses maux comme des maux passés, et qui bientôt ne seront plus. C'est ainsi que Dieu en parle chez son prophète Osée : Je

prendrai plaisir d'essuyer les larmes des justes, et de ne laisser aucune ombre, ni aucun vestige de leurs douleurs et de leurs souffrances, hors le souvenir qu'ils en auront, afin qu'ils s'en réjouissent. Je guérirai moi-même leurs plaies, je fermerai leurs blessures, et je les aimerai tendrement, selon l'inclination de mon cœur, parce que ma colère est passée : *Sanabo contritiones eorum, diligam eos spontanee, quia aversus est furor meus ab eis* (Osée, XIV). Que veut dire cela ?

Nous pouvons distinguer deux amours en Dieu : 1° un amour qui vient de sa pure miséricorde et bonté ; il nous aime, parce qu'il est essentiellement miséricordieux et bon ; un amour qui suit la disposition et l'état des personnes qu'il aime. Un père a également de l'amour pour ses enfants, mais il ne les aime pas tous de la même manière. Quand quelques-uns d'eux sont désobéissants, il mesure son amour par leur état, et les châtiments même dont il les punit en sont la marque.

Disons-en de même de Dieu à l'égard des gens de bien. Il les aime tous, ce sont ses ouvrages, ce sont ses enfants, ce sont ses héritiers auxquels il prépare son royaume ; mais comme quelquefois ils lui désobéissent, et qu'ils sont redevables à sa justice, il les aime par rapport à leur état ; il les afflige, il les punit, il leur envoie des maladies, et des disgrâces, pour les purifier de leurs péchés, et leur faire ressentir combien il est amer de l'avoir abandonné.

Mais quand ils sont au lit de la mort, et qu'ils ont satisfait à cette justice, c'est alors qu'il les aime selon tous les mouvements et les pures inclinations de son cœur ; c'est alors qu'il verse sur eux ses bénédictions à pleines mains, et qu'il leur fait part de toutes les effusions de sa bonté : pourquoi ? Parce qu'il n'est plus en colère contre eux, parce qu'il s'est réconcilié avec eux, et eux avec lui : *Diligam eos spontanee, quia aversus est furor meus ab eis*. Misères de la vie, que vous leur avez coûté de larmes ! Procès, que vous leur avez coûté de peines ! Persécutions, que vous leur avez fait passer de mauvaises nuits ! Calamités, que vous leur avez donné de tristesses ! Mais la plus grande partie de tout cela est déjà passée, et le reste bientôt ne sera plus.

Pauvre femme, tu as été en butte à la raillerie des méchants, parce que tu étais dévote : tes voisins, tes proches, tes parents t'ont persécutée. Je t'ai affligée moi-même, dit Dieu : *Afflixī te* (Nahum, I). C'est moi-même qui ai permis la mort de cet enfant que tu aimais trop : tu t'en prenais à la mauvaise constitution et à l'ignorance du médecin ; mais c'est moi-même qui l'ai ravi d'entre tes bras, et j'ai retiré ma main si secrètement que tu ne l'as pas vu : *Afflixī te*. Je t'ai affligée par la perte de tes maisons et de tes biens : tu t'en prenais à ce chicanier, à cet homme de mauvaise foi qui t'avait suscité de fâcheux procès ; tu te trompais, c'était moi-même, et ce qu'il faisait n'était

que par la permission que je lui en avais donnée : *Affligi te*. Je t'ai affligée pour te rendre heureuse, mais je ne t'affligerai plus : *Et non affligam ultra* ; je lèverai ma verge de dessus tes épaules ; et je briserai les chaînes dont je t'avais liée. *Conteram virgam de dorso tuo ; et vincula tua dirumpam*. Voilà la joie que produit dans l'âme d'un homme de bien le souvenir de ses misères passées, et de quelle manière sa mort est la fin de tous ses maux. Voulez-vous voir cette vérité par un solide raisonnement ?

L'homme ne peut être misérable que par soi-même, ou par autrui. Si c'est par soi-même, ses misères sont ou naturelles ou volontaires : si elles sont naturelles, elles sont ou dans le corps ou dans l'esprit ; et de quelque manière qu'il arrive, la mort les termine. Les misères ordinaires du corps sont la faim, la soif, le froid, le chaud, les maladies, la fièvre, la migraine, la goutte. Les misères de l'âme sont les passions, la colère, l'envie, la jalousie, l'ambition, l'amour, la tristesse. Or il ne restera plus rien de tout cela à un homme de bien au lit de la mort.

Que si nous considérons les misères volontaires de ce même homme, c'est-à-dire, celles dont il se charge volontairement : ou bien il s'en charge par un motif naturel et humain, ou par un motif surnaturel et divin. Par un motif naturel : que de peines, que de tracasseries, que de fatigues, que de voyages ! combien de traverses causées par un esprit d'ambition ! combien de chagrins et de mauvaises nuits, pour satisfaire une passion d'intérêt et de plaisir ! combien de soins, d'allées et de venues, pour obliger un ami ! combien de diètes, d'abstinences, et de mortifications, pour conserver sa santé ! Tout cela est naturel.

Si nous considérons les misères dont on se charge par un motif surnaturel ; combien d'austérités et de pénitences ! combien de haires, de ceintures de fer, de disciplines, de cilices ! Coucher à plate terre, être exposé à toutes les injures de l'air, et à l'intempérie des saisons ; veiller jeûner, abattre et crucifier sa chair. Tout cela se fait par un motif divin ; et toutes ces misères, soit qu'elles soient naturelles, soit qu'elles soient surnaturelles, finissent à la mort.

Disons-en de même de celles qui sont extérieures à l'homme, et qui lui viennent du dehors. Car ces misères viennent ou de Dieu, ou des créatures : si elles viennent des créatures ; ces créatures sont ou inanimées, ou animées : si elles sont inanimées, combien de poisons, d'incendies, de naufrages ! si elles sont animées, combien de persécutions, de calomnies, d'insultes, d'affronts, de poursuites, et de trahisons secrètes ! Or tout cela finit à la mort.

Si nous considérons ces misères entre les mains de Dieu, ou ce sont les misères de cette vie ou celles de l'autre. Si ce sont les misères de cette vie, combien de tentations dont Dieu permet qu'une âme soit affligée ! combien de délices de son salut, de sa prédestina-

tion, de sa bienheureuse éternité ! Si ce sont les misères de l'autre vie, ouvrez l'enfer, voyez ces feux et ces flammes, ces hurlements et ces grincements de dents. Or la mort d'un homme de bien qui sort de ce monde en état de grâce, est la fin de tous ces maux. *Ecce*, ah ! la belle parole ! *ecce tui de manu tua fundum calicis indignationis meæ : non adjiciam ut bibas illum ultra* (*Isa.*, XV). Te voilà à la fin de tous tes maux : te souviens-tu bien que j'ai mis entre tes mains le calice de mon indignation, afin que tu en busses le fond, l'amer et la dernière goutte ? mais j'ai ôté ce calice de tes mains, et je te proteste que tu n'y boiras plus.

Quel plaisir a un homme de bien quand, après avoir été affligé de disgrâces ou de maladies, de misères ou corporelles, ou spirituelles pendant quelques années, il se représente que tous ces maux prennent fin ! Quel plaisir a sainte Liduvine après vingt-sept ans de maladies, rongée d'ulcères déchirée et mangée de vers, de se voir à la fin de ses maux ! Vous m'avez fait compagnie pendant ma vie, vous me quitterez à la mort.

Quelle satisfaction pour saint Clément martyr, après trente-trois ans de longs et rigoureux supplices, de prisons, de roues, de chevalets, de grils de fer, d'huiles bouillantes, de plomb fondu, de voir que tout cela allait finir ! Prisons, vous ne m'enfermerez plus ; roues, chevalets, huiles bouillantes, plombs fondus, bourreaux, vous ne me tourmenterez plus ; voici le dernier moment de ma vie ; je ne souffrirai plus rien, ni dans le corps, ni dans l'esprit, ni des misères naturelles, ni des misères volontaires, ni des créatures, ni des démons ; mort, que tu m'es précieuse !

Elle est encore plus précieuse au juste par un autre endroit, je veux dire en ce qu'il regarde ses misères passées, comme le principe et la source d'un bonheur qui ne passera jamais. Revenons à l'Écriture, rien, à mon sens, n'étant plus capable de nous consoler, et de nous instruire. Dieu dans le chapitre LIV du prophète Isaïe, parlant à une âme juste, et lui représentant ses afflictions passées et le bonheur qu'elles lui attireront, s'explique à elle en ces termes : *Ad punctum in modico dereliqui te, et in miserationibus magnis congregabo te*. Je vous ai abandonnée pour un peu de temps, et pour un moment, et je vous rassemblerai dans ma grande miséricorde.

Les afflictions et les misères de cette vie que sont-elles ? Si je demande à la nature et aux passions, elles me répondront qu'elles sont longues, fâcheuses, insupportables, mais si je le demande à Dieu même, qui ne saurait ni être trompé, ni nous tromper, il nous dira qu'elles ne sont presque rien, *Ad punctum*, voilà la quantité. C'est un point si petit qu'on ne peut ni le voir ni le diviser. *In modico*, voilà la qualité. C'est peu de choses : une injure, un procès, une maladie ; ce n'est rien en comparaison de l'éternité. Je t'ai donc abandonnée en peu de choses, et pour un moment ; mais ce court et léger abandon que produira-t-il ? Une effusion et un débordement de ma miséricorde sur toi, *In momento indigna-*

tionis abscondi faciem meam parumper a te, et in misericordia sempiterna misertus sum tui (Isai., LIV.) Il semblait que je te tournais le dos; mais ouvre mon cœur, regarde mon sein, regarde mes entrailles qui sont des entrailles de miséricorde; c'est là que je vais te rassembler et te loger. *In miserationibus magnis congregabo te.* J'ai détourné mon visage de dessus toi pour un moment, dans le temps de ma colère; voilà des afflictions et des misères passées : Mais je t'ai regardé ensuite avec une compassion qui ne finira jamais; voilà les doux et agréables fruits qu'elles produisent.

Dans ce même endroit, Dieu voulant nous rendre cette vérité encore plus sensible, par les choses qui s'étaient passées entre lui et nous, dès le commencement du monde, rapporte ce qu'il fit du temps de Noé, où après avoir noyé toute la terre par un déluge universel, comme s'il avait voulu la perdre, il jura qu'il ne répandrait plus sur elle les eaux de ce déluge; et qu'il mettrait un arc-en-ciel, comme le signe de sa réconciliation et de son alliance : *Sicut in diebus Noe istud mihi est cui juravi, etc.*

Les Pères qui rapportent ces paroles, disent que les misères et les afflictions de cette vie, nous sont représentées par ces eaux; elles sont quelquefois si longues et si amères, qu'il semble que nous allons en être abîmés; mais prenez courage, dit Dieu, ces eaux s'écouleront, ces misères passeront, et quand je mettrai au-dessus de vous le signe de ma réconciliation et de mon alliance, vous vous souviendrez qu'elles sont passées. Pauvres désolés, qui avez été si longtemps battus de la tempête, et sans consolation, vous ne serez plus tourmentés; au contraire cette tempête sera suivie d'un calme éternel : Vous serez à couvert de l'oppression, fondés dans la justice, et exempts de tous ces maux, qui ne se rapprocheront plus de vous. *Paupercula, tempestate convulsa, absque ulla consolatione..... in justitia fundaberis, recedes procul a calumnia quia non timebis, et a pavore, quia non appropinquabit tibi.* Douleurs passées, où êtes-vous? Soupirs, peines, persécutions, affronts, pauvreté, maladies, je ne vous connaissais pas, je ne savais pas ce que vous valiez. Qui eût cru qu'en l'état où je suis, près de rendre l'âme entre les mains de Dieu, et prononçant d'une langue mourante le nom de Jésus-Christ, vous dussiez revenir dans ma mémoire, pour me conduire dans la bienheureuse éternité? Cependant voilà ce qui m'arrive, car c'est là l'héritage des serviteurs du Seigneur, et la justice qu'ils trouvent auprès de lui. *Hæc est hæreditas servorum Domini, et justitia apud eum* (Ibid.). Justice qui est fondée sur les bonnes œuvres qu'ils ont faites, et qui à leur mort seront de secondes sources de leur consolation et de leur joie.

SECOND POINT.

Il n'y a point d'autre voie pour aller à Dieu que la mort, mais toute sorte de mort n'y conduit pas. Nul homme qui sera en vie ne verra Dieu, c'est le Seigneur qui l'a dit lui-même; il faut donc que la mort en fraye le

chemin, et qu'elle en facilite la possession : mais nul homme qui sortant de cette vie n'aura pas fait de bonnes œuvres, ne le verra pas non plus : c'est un autre oracle de la vérité, il faut donc que ce soient ces bonnes œuvres, qui jointes à la mort, et accompagnant cette mort, lui acquièrent cette bienheureuse possession, conclut de là saint Augustin.

Dans ce dernier moment il n'y aura que ces œuvres qui ne nous quitteront pas. Amis, parents, plaisirs, richesses, divertissements, dignités, honneurs, tout cela nous abandonnera : il n'y aura que le bien et le mal que nous aurons fait qui nous tiendra compagnie et qui décidera de notre sort. Malheureux ceux qui n'auront fait que de mauvaises actions, ou qui, pouvant en faire de bonnes, n'en auront pas fait. Heureux au contraire ceux qui ayant dignement marché dans leur vocation, auront rempli tous les devoirs d'un vrai chrétien, et satisfait aux obligations de leur état.

La raison que saint Ambroise en apporte (Lib. *De bon. mort.*, c. 8.) est d'autant que cette bonne mort est dans les gens de bien la plénitude de leur mérite, la cause de leur récompense, et la provision nécessaire à leur voyage. On donne la couronne à un capitaine, mais il faut auparavant qu'il l'ait méritée : on paye le soldat, mais il faut qu'il se range sous les drapeaux de son prince, qu'il serve, et qu'il combatte : *Mors stipendiorum plenitudo, summamercedis, gratiamissionis est. Dux nisi confecto prælio non sumit lauream, nec miles arma deponit, nec stipendii mercedem adipiscitur, nisi hostis fugerit.* On trouve dans un pays éloigné de quoi se divertir, et se rafraîchir; mais il faut avoir fait des provisions nécessaires, ou amassé de l'argent pour tirer quelque utilité de son voyage.

La mort est une couronne, une solde et un passage; mais ce sont les bonnes œuvres qui méritent cette couronne, c'est aux bonnes œuvres qu'est due cette solde; c'est des bonnes œuvres que dépend le bonheur de ce voyage. C'est aussi l'assemblage de ces bonnes œuvres, qui console l'homme de bien au lit de la mort, et c'est la revue qu'il en fait qui l'encourage.

Dieu ayant créé le monde, et étant près de se reposer après avoir achevé ses ouvrages, jeta les yeux sur tout ce qu'il avait fait, et ravi de leur perfection, il avoua qu'ils étaient bons. Ne pourrait-on pas dire avec quelque proportion, qu'il arrive quelque chose de semblable à l'homme de bien, qu'étant près de s'aller reposer dans le sein de Dieu, il rappelle dans sa mémoire les bonnes œuvres qu'il a faites pendant sa vie : qu'il les considère avec plaisir, quoique cependant sans vanité et qu'il tressaille de joie en les voyant?

Parmi ses bonnes œuvres il y en a qui vont au devant de lui, il y en a qui l'accompagnent, et il y en a qui le suivent. Si vous avez jamais vu un roi faire son entrée dans la ville capitale de son royaume, que vous y aurez vu de gens! Combien de gentilshommes qui le précèdent! combien de princes

et de seigneurs qui l'accompagnent ? combien de capitaines et de soldats qui le suivent ? Homme de bien, il me semble que je vois ton entrée au ciel qui se prépare. *Princes qui gardez les portes* de cette auguste ville, *ouvrez-les* : Portes éternelles, ouvrez-vous vous-mêmes, et que le Roi de gloire entre chez vous en triomphe. Mais qui est ce Roi de gloire ? *Quis est iste Rex gloriæ ?* c'est le Seigneur des vertus, *Dominus virtutum ipse est Rex gloriæ*.

Ce n'est pas un seigneur de cinquante mille livres de rente, on ne monte pas au ciel pour cela ; ce n'est pas un seigneur qui a pour un million d'offices et de charges, ces offices et ces charges ne sont pas de titres suffisants pour jouir du royaume éternel, *c'est le Seigneur des vertus*. C'est un homme grand et considérable par ses bonnes œuvres : c'est un homme qui a donné à manger à ceux qui avaient faim, et à boire à ceux qui avaient soif ; c'est un homme qui a revêtu ceux qui étaient nus, consolé ceux qui étaient affligés, aidé de sa protection ceux qui étaient opprimés, assisté de ses conseils ceux qui en avaient besoin, réjoui par ses visites ceux qui étaient en prison, soulagé par ses aumônes et ses bons offices ceux qui étaient malades dans les hôpitaux, et couchés sur un peu de paille dans un grenier. *Dominus virtutum ipse est Rex gloriæ*. Voilà ce Roi de gloire ; c'est le Seigneur des vertus. Ses bonnes œuvres le précèdent, ses bonnes œuvres l'accompagnent, ses bonnes œuvres le suivent. Elles le précèdent parce qu'elles sollicitent la bonté de Dieu de lui ouvrir son paradis, et qu'elles vont lui marquer le lieu de sa demeure. Je ne parle qu'après le prophète Isaïe : Réjouissez-vous, dit-il à l'homme de bien, réjouissez-vous, votre vertu marchera devant vous, et la gloire du Seigneur vous embrassera. Quand vous serez au lit de la mort, vous l'appellerez à votre secours et il vous exaucera ; vous crierez, et il dira : Me voici, vous avez répandu vos aumônes dans le sein du pauvre qui avait faim, et vous avez rempli de consolation l'âme qui était affligée ; aussi votre lumière commence à paraître dans les ténèbres de votre mort. Dieu vous donnera son repos, et remplira votre âme de splendeur : *Anteibit faciem tuam justitia tua, et gloria Domini colliget te. Tunc invocabis, et Dominus exaudiet : clamabis, et dicet : Ecce adsum..... cum effuderis esurienti animam tuam, et animam afflictam repleveris, orietur in tenebris lux tua, requiem tibi dabit Dominus semper, et implebit splendoribus animam tuam* (Isai., LVIII).

L'on dirait que le Saint-Esprit, par ces paroles, veut nous représenter les bonnes œuvres du juste, comme des troupes qui le précèdent pour donner avis de son arrivée : et la gloire de Dieu qui vient, si je puis ainsi parler, à l'entrée du ciel lui tendre les bras pour le recevoir : *Et gloria Domini colliget te*.

Quand une mère qui n'aspire qu'à voir son fils, qu'elle n'a pas vu depuis dix ou douze ans, est avertie qu'il revient glorieux

d'un dangereux combat, et qu'il sera bientôt dans sa maison ; elle ne se contente pas de l'y attendre, elle va au-devant de lui, lui saute au cou, l'embrasse, et lui donne toutes les marques possibles de son affection et de sa tendresse.

Dirai-je qu'il arrive quelque chose de semblable à l'homme de bien ? que les bonnes œuvres qu'il a faites vont donner avis de son arrivée au ciel, qu'elles vont dire qu'il a remporté la victoire sur le démon et sur le monde, que la gloire de Dieu s'avance pour le recevoir, qu'elle l'embrasse, et qu'elle le fait entrer dans la Jérusalem céleste ? Quand je le dirais, je parlerais après le Saint-Esprit, et je donnerais à ces mystérieuses paroles, *Anteibit faciem tuam justitia tua, et gloria Domini colliget te*, le plus beau sens qu'on puisse leur donner.

Ces mêmes œuvres accompagnent l'homme de bien, et c'est là un second fondement de sa consolation et de sa joie. Non-seulement elles vont donner nouvelle de son arrivée au ciel, mais elles font encore tout l'ornement et toute la beauté de son entrée. Il éprouve en sa personne ce que le Sage a dit de la femme forte : *Fortitudo et decor indumentum ejus, et ridebit in die novissimo* (Prov., XXXI). Voyez-vous cette femme, voyez-vous comme elle est belle ? la force et la beauté lui servent de vêtement, et elle se réjouira au dernier jour. Sa force est grande, elle a toujours beaucoup travaillé, elle s'est occupée à son ménage, elle a combattu l'oisiveté et le plaisir, elle s'est appliquée aux offices les plus bas de sa maison. Sa beauté est aussi fort grande ; le fin lin et la pourpre dont elle est couverte ne sont rien en comparaison de l'agrément et des charmes de sa personne ; ses enfants l'honorent, son mari la loue, et tout le monde dit du bien d'elle.

Je me représente par tous ces différents traits l'honneur que les bonnes œuvres procurent à l'homme de bien, qui va remettre son esprit entre les mains de Dieu ; ce sont des habillements de force et de beauté ; de force, il a combattu, il a fait pénitence, il a pratiqué les vertus les plus humiliantes et les plus pénibles : de beauté, ses enfants, je veux dire ses propres actions, le louent, et Jésus-Christ, qui est son Epoux, se lève pour en faire l'éloge : *Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicavit vir ejus, et laudavit eam*. Donnez-lui, dit-il, donnez-lui du fruit que ses mains ont cueilli, et que ses vertus, qui sont son ouvrage, le louent à la porte du ciel où il va entrer. *Date ei de fructu manuum suarum, et laudent eam in portis opera ejus* (Ibid.).

Ainsi, comme une femme qui va être reçue avec beaucoup d'honneur et de joie dans un palais où elle est attendue, ramasse toutes ses pierreries et tous ses ornements pour y paraître, on peut dire que l'homme de bien au lit de la mort s'efforce de ramasser toutes ses vertus et ses bonnes œuvres, afin qu'elles l'accompagnent pour entrer au ciel. Le Saint-Esprit, chez Job, le compare

à ces gens qui creusent pour chercher un trésor, et qui se réjouissent quand ils ont trouvé un tombeau : *Quasi effodientes thesaurum gaudentque vehementer cum invenerint sepulcrum* (Job, III).

Ceux qui travaillent dans des mines d'or ou d'argent s'impatientent d'abord, et s'ennuient d'un si pénible travail, parce qu'ils ne trouvent que de la terre, dit saint Grégoire; mais quand ils rencontrent quelque veine d'or ils fouillent, ils bêchent plus avant et s'encouragent; et enfin, se voyant prêts de trouver ce riche trésor, ils reprennent leurs forces, et travaillent avec plus de vigueur que jamais.

Que veux-je dire avec ce savant Pape? Le voici. Quand les gens de bien travaillent pendant la vie, et qu'ils ne voient pas la récompense de leurs vertus, ils sont dans une espèce d'inquiétude, et d'une sainte impatience. Faudra-t-il toujours combattre contre ces tentations, faudra-t-il toujours faire tête à ce vice qui me tyrannise? Faudra-t-il toujours résister à ce monde qui me retient par ses emplois, qui tâche de me corrompre par ses engagements et ses scandales? *Gravi se mœrore afficiunt, quia longe a facie conditoris projecti, adhuc in æternæ patriæ gaudiis non sunt* (lib. V Moral., c. 2). Toutes ces pensées leur font de la peine, parce qu'ils se voient éloignés de Dieu, qui est leur souverain bien, et des joies de leur véritable patrie, qui est le trésor qu'ils cherchent : *Exspectant mortem et non venit*, ils attendent la mort, et elle ne vient pas encore : Mourrai-je dans un an, mourrai-je dans un mois? Venez, ô bienheureuse mort qui me délivrerez de ces tentations et de ce corps de péché; quand sortirai-je de mon exil pour aller me rendre à ma patrie?

Vous les traitez de la sorte, ô mon Dieu! afin qu'ils se détachent insensiblement du monde, qu'ils aient un plus grand désir de vous posséder, et que, ce désir croissant de jour en jour, ils amassent aussi de jour en jour de nouveaux sujets de mérite par une plus grande abondance de vertus. Aussi quand ils se sentent défaillir, quand, soit par langueur ou débilité de membres, soit par maladie, ou d'autres accidents, ils s'aperçoivent qu'ils vont mourir, *Ad laborem instantius inardescunt, et quo se thesauro abscondito appropinquare existimant, eo in effodiendo enixius laborant* (lib. V Moral., c. 3). Ils travaillent avec plus de courage, et le Saint-Esprit leur disant intérieurement que leur vertu est prête de recevoir sa récompense, ce témoignage et ce pressentiment les anime à faire toujours de mieux en mieux. C'est ainsi que leurs bonnes œuvres les accompagnent; et comme elles veulent lui tenir une fidèle compagnie, elles le suivent jusque dans la gloire.

Je ne parle qu'après le Saint-Esprit; car qu'est-ce qu'il leur dit? Il est temps, âmes saintes, il est temps que vous vous reposiez après votre travail. Dieu est satisfait de vos mortifications et de vos vertus, soit que vous soyez venues tard, soit que vous veniez

de bonne heure à sa vigne; vous y avez travaillé, venez recevoir votre denier, vos bonnes œuvres vous suivront partout.

Admirable sujet de consolation et de joie pour un homme de bien au lit de la mort, dont Dieu a voulu nous laisser un fameux exemple en la personne d'Ezéchias. L'Ecriture nous fait remarquer dans ce prince toutes les bonnes œuvres que peut faire un homme juste. Faut-il s'attacher à la vertu et à la pratique du bien? il s'y attacha : *Operatus est bonum*. Faut-il avoir l'intention droite et pure? il l'eut, *et rectum et verum*. Faut-il dans sa profession et son ministère faire tout ce que l'on fait pour plaire à Dieu, en la présence duquel on se met? il le fit : *Coram Domino Deo suo in universa cultura ministerii*. Faut-il s'assujettir fidèlement à l'observance de la Loi et de ses moindres cérémonies? il s'y assujettit : *Juxta legem et cæremonias*. Faut-il enfin, par une fidèle persévérance dans la vertu, rechercher le Seigneur de tout son cœur? il le rechercha : *Volens requirere Deum suum in corde suo* (II, Paral., XXX).

Mais que lui arriva-t-il? Toutes choses lui réussirent, ajoute la même Ecriture, et ses vertus le suivirent partout, *fecit, et prosperatus est*. Sa magnificence et ses richesses le quittèrent à sa mort, ses plus fidèles sujets l'abandonnèrent, mais ses bonnes œuvres ne le quittèrent pas. Il se servit d'elles pour prier Dieu de lui faire miséricorde, et, se trouvant à l'extrémité, il lui dit : Souvenez-vous, Seigneur, que j'ai toujours marché devant vous avec un cœur pur et droit, et que je me suis toujours efforcé de faire ce que j'ai cru vous être agréable. *Obsecro, Domine, memento, quæso, quomodo ambulaverim coram te in veritate et in corde perfecto, et quod placitum est coram te fecerim* (I Reg., XXI).

Je vous propose ici, mes frères, dans l'exemple de ce pieux prince, l'état d'un homme de bien au lit de la mort, d'un homme qui a tâché de remplir tous les devoirs de sa profession; qui dans toutes ses actions a eu Dieu en vue, et s'est efforcé de lui plaire : d'un homme droit, fidèle, exact dans les moindres choses, dans l'observance des commandements de Dieu et des cérémonies de son Eglise : d'un homme, enfin, qui, voyant ses bonnes œuvres à sa suite, se réjouit d'une si belle compagnie, et les présente à Dieu pour lui demander pour la dernière fois sa miséricorde et sa sainte bénédiction : *Souvenez-vous, Seigneur*, mais vous n'êtes pas capable de l'oublier, *Souvenez-vous que j'ai toujours marché devant vous avec un cœur pur et droit, et que je me suis toujours efforcé de faire ce que j'ai cru vous être agréable*.

Cela est bien, me direz-vous; mais si cet homme n'a pas toujours été fidèle à Dieu, s'il n'a pas toujours obéi à sa sainte Loi, s'il a manqué en des choses essentielles à son devoir, s'il a même commis de grands péchés, peut-il avoir cette même consolation à sa mort? Oui, mes frères, supposé qu'il

meure dans la grace de Dieu, comme je le suppose, puisque pour lors, bien loin que le souvenir de ses péchés le jette dans un cruel désespoir, il se console de ce qu'il a taché d'y satisfaire par sa pénitence, ou de ce que Jésus-Christ les a noyés dans son sang, et qu'il espère de la miséricorde du Seigneur d'en obtenir un plein pardon.

TROISIÈME POINT.

L'état d'un homme qui ne sait où il va, e. dont Dieu a pris plaisir de couvrir de ténèbres le chemin par où il passera, est un étrange état, dit le saint homme Job : *Cujus abscondita est via, et circumdedit eam Deus tenebris* (Job, III). Saint Grégoire, expliquant ces paroles (lib. V *Moral.*, c. 3), dit que c'est l'état où se trouve l'homme de bien au lit de la mort. Il souhaite de voir Dieu et de le posséder, il le cherche par ses prières et par ses désirs, et cependant il ne sait s'il en jouira. Il sait bien d'où il vient, mais il ne sait où il ira. Il connaît les péchés qu'il a commis, mais lui sont-ils pardonnés ou non ; c'est ce qu'il ignore : *Unde venit novit, quo perveniat ignorat, et sic pedem ponit operis, ut prævídere nequeat exitum consummationis*. Il fait tout le bien qu'il peut faire ; mais il ne saurait prévoir assurément si ce bien sera confirmé et couronné par un don de persévérance.

Cela n'empêche pas néanmoins, dit saint Grégoire (*Ibid.*, c. 4), que Dieu ne lui donne souvent quelque pressentiment de son bonheur. Plus il s'afflige de ses péchés, plus aussi la douleur qu'il en conçoit le réjouit ; plus il est marri d'avoir offensé Dieu, plus aussi son regret le console ; ses gémissements et ses soupirs contribuant même à sa joie, et lui faisant goûter par avance celles du ciel, qui sont l'unique objet de ses désirs : *Luctu suo pascitur, et cum intus doloris sui gemitum tolerat, ad superna gaudia flendo sublevatur*.

Vous me demandez comment le souvenir des péchés de l'homme juste peut le réjouir au lit de la mort ? Je vous réponds qu'il le réjouit en trois manières. 1^o En ce qu'il se représente qu'il en a fait pénitence, et c'est cet état de pénitence qui le réjouit : Dieu l'a fait passer par l'eau de ses larmes et par le feu des tribulations, et il espère qu'il le mettra dans un lieu de rafraîchissement et de repos. 2^o En ce que je suppose qu'il aime Dieu ; car, cela supposé, saint Paul m'assure que toutes choses tournent en bien à ceux qui l'aiment ; et saint Augustin ajoute que le chagrin, la maladie, la mort, le péché même contribuent à leur bonheur. La privation de la joie, *molestia* ; la privation de la santé, *morbis* ; la privation de la vie, *mors* ; la privation de la grâce, *peccatum* ; non-seulement les choses qui sont, mais celles-là même qui ne sont pas, tournent en bien au juste qui aime Dieu. 3^o En ce qu'il a une grande confiance en la miséricorde de Jésus-Christ, et que par ce principe il regarde tous ses péchés comme

noyés dans son sang. Jamais les Israélites n'eurent plus de joie, que lorsqu'étant poursuivis par les Egyptiens ils les virent noyés dans les eaux de la mer Rouge. Réjouissons-nous, s'écrièrent-ils, réjouissons-nous ; publions la gloire du Seigneur, chantons de tout notre cœur : *Cantemus Domino gloriose* (*Exod.*, V). Prenons des luths et des guitares, et que tous les rivages de la mer retentissent de nos chants. Pourquoi ? *Factus est mihi in salutem Deus : currus Pharaonis et exercitum ejus dejecit in mare*. Le Seigneur, dans lequel nous avons mis toutes nos espérances, est venu à notre secours, il nous a délivrés des mains de nos ennemis, il a précipité dans la mer les chariots de Pharaon et toute son armée. *Abyssus operuerunt eos, descenderunt in profundum quasi lapis*. Les eaux de la mer venant à se rejoindre les ont enveloppés : il sont descendus comme une grosse pierre dans les abîmes ; on ne les voit plus, il n'en paraît pas le moindre vestige. Nous ne méritons pas cette grâce, ô mon Dieu, mais vous avez conduit dans votre miséricorde le peuple que vous avez racheté, et vous l'avez porté dans votre force jusqu'au lieu de votre demeure. *Deus, fuisti in misericordia tua populo quem redemisti et portasti eum in fortitudine tua ad habitaculum sanctum tuum*.

Ainsi parle, ainsi l'espère avec une humble confiance l'homme juste qui va mourir ; et il n'en faut pas davantage pour vous faire conclure que *sa mort est précieuse aux yeux de Dieu*. Voulez-vous avoir cette consolation et cette joie, mes chers auditeurs, quand vous serez réduits à cette extrémité ? Considérez les principes sur lesquels elle peut être fondée.

Je vous ai dit que c'étaient les bonnes œuvres et la satisfaction pour le péché ; et là-dessus je suis bien aise de vous avertir d'une pernicieuse illusion dans laquelle vivent la plupart des Chrétiens, et qui est en partie la cause de leur damnation. Il semble qu'on ait réduit toutes les obligations du christianisme à ne point faire de mauvaises actions, et pourvu qu'on ne commette point de péché on se croit innocent devant Dieu. Dites-moi, mes frères, voyez-vous beaucoup de Chrétiens qui s'empres-sent à faire de bonnes œuvres ? ce n'est partout qu'oisiveté et une molle indolence. Il n'y a dans toute votre vie aucun jour qui ne puisse mériter le paradis, et cependant comment les passez-vous ? Chez les dames, c'est divertissement ou paresse, elles vont du lit à la toilette, de la toilette à la table, de la table au jeu ou à la promenade, voilà comment les journées se passent. Chez les magistrats, aller le matin et le soir au Palais, être des cinq ou six heures assis sur les fleurs de lis, instruire les procès des parties et ne point songer à leur propre salut. Chez les artisans, demeurer toute la journée dans une boutique ou dans un comptoir, et pendant les dimanches et les fêtes assister à une messe, qu'on trouve souvent trop longue et trop ennuyeuse ; hélas ! quelle

négligence, et quelle stérilité de bonnes œuvres !

Avec tout cela on ne laisse pas de se croire innocent devant Dieu. Vous, Mesdames, pourvu que vous ne fassiez rien contre la pudeur et l'honnêteté du sexe ; vous, magistrats, pourvu que vous ne commettiez point d'injustice ; vous, artisans et marchands, pourvu que vous ne fassiez point de fraudes ni de parjures. Hé ! que voulait donc dire l'apôtre saint Pierre, quand il vous avertissait d'essayer de rendre votre vocation et votre élection certaines par vos bonnes œuvres ? Que voulait signifier Jésus-Christ, quand il condamna le figuier qui ne portait point de fruit ; et qu'est-ce que Dieu prétendait dans cette Loi générale qu'il vous a faite de fuir le mal et de faire le bien ?

Tout ce que vous emporterez de cette vie seront vos bonnes œuvres : évitez tout le mal que vous y faites et pratiquez-y toutes les vertus qui sont essentielles à votre salut. Voilà le vrai moyen de mourir de la mort précieuse des justes ; voilà ce qui fera votre consolation et votre joie, quand vous serez prêts de rendre l'âme ; ce sera pour lors que Dieu donnera aux fidèles le ciel pour récompense ; mais il ne le donnera qu'à ceux qui pendant cette vie auront travaillé pour le mériter, dit saint Augustin (lib. *De perfect. instit.*, c. 8). Il ne le donnera qu'à ceux qui auront châtié leur corps par la pénitence, et qui l'auront tenu dans la soumission et la servitude, par la pratique des austérités chrétiennes. Il ne le donnera qu'à ceux qui auront fait de bonnes œuvres pour expier leurs péchés, tantôt par leurs aumônes, tantôt par leurs jeûnes, tantôt par leurs prières, ou d'autres satisfactions et actions pénibles, conformes à leur état et à leurs forces. *Mercēs reddetur, sed eis tantum a quibus in hac vita ejusdem mercedis meritum comparatur... Castigando corpus vestrum et servituti subjiciendo*, etc. Tâchez, mes frères, de vous assurer ce bonheur par tous ces moyens ; et après que vous aurez fait ce que vous aurez pu pour votre satisfaction, jetez-vous avec confiance entre les bras de Jésus-Christ ; et espérez qu'il vous fera miséricorde en cette vie, et qu'il vous donnera son paradis en l'autre. Amen.

SERMON XXI.

SUR LA BIENHEUREUSE MORT DES JUSTES.

De l'heureux état d'un homme de bien au lit de la mort, qui, par le dernier sacrifice de sa personne, fait de ses douleurs présentes la matière de son mérite et de sa pénitence, et qui, par la paix de sa conscience, s'élève au-dessus des alarmes et des frayeurs de la mort.

Preiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus (Psalm. CXV).

La mort des saints est précieuse devant Dieu.

Nous vous avons représenté, Messieurs, l'heureux état d'un homme de bien au lit de la mort, par la considération des misères et des afflictions de la vie qui vont finir, par

le souvenir des bonnes œuvres qui vont lui tenir compagnie, et par l'humble confiance en la miséricorde de Dieu pour le pardon de ses péchés, qui sont noyés dans les larmes de sa pénitence et dans le sang de Jésus-Christ.

Voilà déjà de grandes sources de consolation et de joie, en comparaison de cette mauvaise mort des pécheurs, qui ont la rage de voir leurs plaisirs finir et leur malheureuse éternité commencer, qui pour toute compagnie n'ont que les péchés qu'ils ont commis, leur conscience qui les accuse, et les démons qui leur insultent.

Tâchons cependant d'ajouter encore quelques nouveaux traits à ce tableau, et avant que de vous faire voir en quoi consiste cette bonne mort des justes, continuons à vous en dépeindre la félicité et les avantages, afin de vous animer plus fortement à faire tous vos efforts pour vous la procurer.

A juger selon le monde, deux circonstances pourraient diminuer le prix de cette bonne mort des justes, que j'ai appelée précieuse : les violentes et pressantes douleurs qu'ils souffrent, c'est la première ; les alarmes et les frayeurs qu'une mort prochaine et inévitable leur donne, c'est la seconde. Quelque justes qu'ils soient, ils sentent les pointes de la douleur aussi bien que les méchants, et quelquefois même davantage. Quelque justes qu'ils soient, ils ne laissent pas d'appréhender la mort aussi bien que les méchants, puisque, considérée par elle-même, elle est toujours terrible. Ainsi quels avantages ont-ils sur eux ? Quels avantages, mes frères ? Les voici. C'est que les méchants ne souffrent qu'avec peine et murmure les douleurs de la maladie, et que les gens de bien les endurent avec joie, comme devant servir à l'expiation de leurs péchés. C'est que les méchants, tourmentés par les remords de leur conscience, ne regardent la mort qu'avec horreur, et que les gens de bien modèrent la crainte qu'ils en ont par la pureté et l'innocence de la leur.

DIVISION.

Vous concevez à présent ce que je veux dire, que l'homme de bien au lit de la mort est heureux : — Pourquoi ? Parce qu'il fait de ses douleurs présentes la matière de son mérite et de sa pénitence, par le dernier sacrifice qu'il offre à Dieu de sa personne : ce sera mon premier point. Parce qu'il s'élève au-dessus des alarmes et des frayeurs d'une mort prochaine par la paix et le bon témoignage de sa conscience ; ce sera mon second point, et tout le partage de ce discours.

PREMIER POINT.

Tout le secret des secrets, la vraie sagesse et la solide philosophie consistent à bien mourir, dit saint Jean Chrysostome. Il faut mourir, la mort est un tribut qu'on doit tôt ou tard payer à la nature en qualité d'homme ; mais il faut bien mourir, la mort est un sacrifice qu'on doit offrir à Dieu en qualité de chrétien. Les avant-coureurs de cette mort

sont les douleurs et les maladies, qui sont, comme il dit, ces quatre porteurs dont il est parlé dans l'Évangile, qui portaient en terre l'enfant de la veuve de Naïm, douleurs et maladies qui ne rendront jamais cette mort précieuse aux yeux de Dieu, à moins qu'on ne les accepte de bon cœur, et qu'on en fasse la matière de ses mérites.

L'homme de bien les souffre avec cet esprit au lit de la mort, et ce qui fait sa consolation dans le fort de son mal, c'est qu'il les regarde comme venant de la main de Dieu, qui les lui envoie pour le purifier de ses péchés.

Vous savez, et c'est un article de foi, que rien de souillé n'entrera dans le ciel, et qu'après que nous avons perdu, par notre mauvaise liberté, la grâce de notre baptême, nous devons la réparer par une pénitence en quelque manière proportionnée à nos désordres. Or, quand cette satisfaction et cette réparation nous est abandonnée, il arrive souvent que nous nous flattons, que nous nous épargnons, et qu'étant les arbitres de notre peine, nous nous ménageons avec trop de délicatesse. Je ne saurais jeûner, je ne saurais coucher sur la dure, je ne saurais faire de longues prières, dit cette femme. Je ne suis pas d'une complexion assez forte pour faire de grandes abstinences, ni d'une condition à me séparer des compagnies et des plaisirs de la vie, dit cet homme mondain. Mais que dit Dieu et que fait-il? Les jeûnes, les mortifications et les autres exercices pénibles de la vie chrétienne vous sont insupportables; et moi, qui ne veux pas vous perdre, je vous affligerai de maladies, je vous enverrai de cuisantes douleurs et vous donnerai par là occasion de me satisfaire. J'ôterai à ces pieds et à ces mains la liberté du mouvement par la goutte, je mettrai la pierre et la gravelle dans cette vessie et dans ces reins; j'allumerai la fièvre dans ces entrailles; cette tête sera tourmentée d'une migraine, et le lit où vous vous roulerez sera le théâtre de vos infirmités et de vos maux.

Si c'est là la raison pour laquelle Dieu envoie souvent à l'homme de bien de cuisantes douleurs qui précèdent sa mort, c'est aussi dans cet esprit de pénitence qu'il les reçoit, et qu'il est ravi de les souffrir. Quand je me représente l'impie et l'homme juste tourmentés de maladie au lit de la mort; je voudrais bien, disait saint Chrysostome au peuple d'Antioche, pouvoir ouvrir leurs cœurs, et vous en faire l'anatomie, pour vous montrer les différentes dispositions avec lesquelles ils les reçoivent. Mais il faut qu'une main plus habile que la mienne vous le fasse: c'est celle du Saint-Esprit, qui nous en a laissé dans l'Écriture deux fameux exemples, l'un des Egyptiens, et l'autre du brave Mattathias.

Dieu frappe les Egyptiens de différentes plaies, et les afflige de très-grandes douleurs. Ils sont environnés de ténèbres qui les aveuglent; des mouches et des saute-

relles corrompent ce qu'ils mangent, et gâtent leurs campagnes; ils ne trouvent dans les rivières que du sang pour boire, et meurent de langueur. Mais comment meurent-ils? En enrageant, en blasphémant contre le Dieu d'Israël, et en faisant dès leur vie un apprentissage de l'enfer.

Voyez, au contraire, l'illustre Mattathias au lit de la mort. Quelque douleur et quelque défaillance qu'il sente, il bénit Dieu; il le loue, il le remercie, il fait venir ses enfants, et pour les encourager à souffrir comme il souffre, il leur rapporte les exemples des anciens Patriarches. Souvenez-vous, leur dit-il, mes enfants, de bénir le Seigneur, et de lui rendre grâce de tout ce qui vous arrivera. Souvenez-vous qu'Abraham a été fidèle dans les différentes tentations qui lui ont été envoyées pour éprouver sa vertu; que Joseph dans sa prison et dans sa disgrâce n'a jamais murmuré contre le ciel; qu'Ananie, Azarie et Misaël, ont loué Dieu au milieu de leurs flammes; que Daniel, près d'être dévoré par les lions, n'a jamais perdu le respect et la soumission qu'il lui devait; que Tobie l'a remercié de son aveuglement. *Abraham nonne in tentatione inventus est fidelis, et reputatum est ei ad justitiam? Joseph in tempore angustiae suae custodivit mandatum..... Et ita cogitate per generationem et generationem, quia omnes qui sperant in eum non infirmantur.* Enfin, souvenez-vous, en parcourant toutes les générations, que tous ceux qui ont espéré en lui n'ont jamais été affligés de maladie qu'ils n'en aient fait l'occasion de leurs mérites et la matière de leur pénitence.

Car, comme l'âme et le corps ont contribué ensemble à offenser Dieu, il est juste que l'un et l'autre lui satisfassent. L'âme de l'homme de bien séparée de son corps peut bien être purifiée dans l'état de sa séparation; et c'est ce que font sur elles les flammes du purgatoire: mais comme il n'y aura plus de purgatoire à la résurrection générale, et par conséquent plus de purification pour ce corps, il faut que les douleurs et les maladies soient substituées à la place de ce feu, et qu'elles lui tiennent lieu de satisfaction et de pénitence.

Oh! quel sujet de joie à l'homme de bien par cet endroit! Je vais faire mon purgatoire dès ce monde; et si je reçois de bon cœur les douleurs que je ressens, je satisferai par elles aux peines dues à mes péchés. Venez, migraines, fièvres, coliques, convulsions; c'est vous qui me rendrez ce bon office.

C'est en partie pour cette raison que le saint sacrement de l'extrême-onction est donné aux malades. Il y a des paroles, il y a des onctions, et ces onctions se font en forme de croix. Tout cela renferme de grands mystères. 1° Il y a des paroles: Dieu veuille par son infinie miséricorde, et par cette sainte onction, vous fortifier et vous pardonner toutes les fautes que vous avez commises par vos yeux, par vos oreilles, par votre goût, par vos pieds, par vos mains. Il est par là fort aisé de connaître que ces paroles font

le détail des parties du corps, et non pas des facultés de l'âme. 2° Il y a des onctions : elles se font avec l'huile qui a été bénite par l'évêque, et elles marquent l'onction intérieure que le Saint-Esprit fait d'une manière invisible dans l'âme du malade, pendant que le ministre de ce sacrement en fait une visible au dehors. Ce malade avait déjà reçu deux onctions, l'une au baptême, l'autre au temps de la confirmation; mais quand il est à l'extrémité, on l'oint encore pour une troisième fois, et c'est ce qui s'appelle extrême-onction. 3° Ces onctions se font en forme de croix sur toutes les parties du corps, dont on a pu abuser pendant la vie; et cela nous marque que, toutes ces parties ayant été profanées et souillées par le péché, il faut qu'elles soient purifiées par les mérites infinis de Jésus-Christ et par les impressions douloureuses de sa croix. Vous avez, ô yeux, jeté tant de regards impurs : oreilles, vous avez écouté avec tant de plaisir des chansons lascives : mains, vous avez tant fait d'attouchements criminels : pieds, vous avez tant fait de démarches, ou mauvaises, ou inutiles : vous allez être purifiés. Mais qu'est-ce qui vous purifiera ?

Ce sera ce sacrement, qui effacé les restes des péchés qu'on n'a pas encore expiés : ce seront ces onctions, et ces paroles : ce seront ces croix appliquées sur les différentes parties du corps; mais ce sera aussi l'acceptation volontaire que le malade fera de ses douleurs, et l'esprit de pénitence avec lequel il les souffrira. Car, comme remarque le saint concile de Trente, l'extrême-onction est la consommation de la pénitence d'un chrétien, aussi bien que de sa vie, qui doit être une pénitence continuelle. Qu'est-ce donc qui purifiera ce malade ? Ce sera cette migraine, cette fièvre, cette douleur d'entrailles, cette gangrène, cette paralysie, ce rétrécissement de nerfs; ce seront ces défaillances, ces maux de cœur, ces convulsions et ces tranchées. Heureux par ce moyen l'homme de bien qui en fait le sujet de son mérite et de sa pénitence !

Il est encore heureux par un autre endroit, lorsque se voyant prêt de mourir il fait à Dieu un dernier sacrifice de sa personne, pour mourir en qualité de victime. On vous l'a dit souvent, mais peut-être n'en avez-vous pas encore été bien convaincus, que l'homme est une victime quant à son âme, quant à son corps, et quant à ses biens. Il a été fait la victime de Jésus-Christ, quant à l'âme, lorsque le Saint-Esprit a pris possession d'elle dans le baptême. Il a été fait la victime de Jésus-Christ quant au corps dans ce sacrement, lorsqu'étant dans l'église, le prêtre a mis la main sur son front, et y faisant le signe de la croix, a pris possession de lui, et s'en est saisi. Il a été fait la victime de Jésus-Christ quant à ses biens dans ce même sacrement, puisqu'on l'a obligé de renoncer à toutes les œuvres du démon et à toutes les pompes du monde. Mais ce n'est pas tout : ce n'est là que l'état de la victime, il faut qu'elle soit détruite : ce n'est

là qu'une partie du sacrifice, il faut qu'il soit consommé, et cette consommation ne se peut faire sans la destruction de cette victime.

Or, quand est-ce que cette destruction se fait ? C'est à la mort. Elle a commencé pendant la vie, elle finit à la mort. La lumière manque à ces yeux, le mouvement à ces mains et à ces pieds, la respiration à ces poumons, la force à ce cœur, le goût à cette bouche, toutes ces parties souffrent et languissent. La victime va être immolée; mais qui est-ce qui lui donnera le dernier coup ? Ce sera la volonté du juste qui s'offre à Dieu, qui lui recommande son esprit, et qui se réjouit de le remettre entre ses mains. Ce sacrifice est nécessaire en lui-même, mais il le rend volontaire par son offrande; il est forcé par rapport au tribut qu'il faut tôt ou tard payer à la nature, mais il est méritoire par rapport au cœur de celui qui l'offre à l'Auteur de la nature. Vous m'avez donné la vie, mon Dieu, vous me l'ôtez, que votre saint nom soit béni. Les douleurs que je ressens sont les dernières dispositions de mon sacrifice, je les accepte, je les aime, je les embrasse, afin de me transformer le plus que je pourrai aux douleurs de Jésus-Christ votre cher Fils.

Tout le bonheur et toute la perfection de la vie d'un homme de bien consiste dans l'imitation de celle de Jésus-Christ. Or, nous pouvons distinguer trois choses dans la vie de Jésus-Christ : des prières, des actions, et des souffrances. Il a commencé par les prières, il a continué par les actions, et il a fini par les souffrances; ou, pour mieux dire, toutes ces trois choses se sont toujours trouvées unies pendant le temps de sa vie mortelle. Il a fait des prières, et si nous voyons que durant les trois années de sa vie publique il se retirait toujours pour prier, que devons-nous penser de ses oraisons continuelles qu'il a toujours faites pendant les trente années de sa vie cachée ? Il a fait d'admirables actions, et quoique les évangélistes nous en rapportent plusieurs, ils avouent néanmoins qu'il y en a une infinité d'autres qu'ils ne peuvent raconter, et qui ne sauraient être renfermées dans aucun livre.

Enfin, parmi ces prières et ces actions, il y a des souffrances : tantôt de la pauvreté, tantôt des persécutions, tantôt des humiliations, tantôt des trahisons et de mauvais traitements. *Defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus* (Psalm. XXX); ma vie a commencé par la pauvreté : *infirmata est in paupertate vita mea*; elle a continué par les gémissements, et elle a fini par la douleur.

Telle doit être la vie des justes, elle doit commencer par une pauvreté volontaire et un détachement intérieur du monde; elle doit continuer dans les gémissements et dans la pratique des vertus laborieuses, et elle doit finir par les souffrances. Un juste est un homme attaché avec Jésus-Christ à la croix, et c'est par cette croix qu'il doit achever son sacrifice. Un juste est un homme

crucifié, et c'est parce crucifiement qu'il se détruit lui-même.

Ainsi, mes frères, voici d'abord la conséquence morale que je tire de ce principe. Si dans un mois, dans deux mois, dans trois mois, il vous arrive quelque maladie, quand même elle ne serait pas mortelle, rendez-en grâce à Jésus-Christ et considérez que c'est sa croix qu'il vous présente, ou pour commencer, ou pour consommer votre sacrifice. Ayez un peu de foi et de charité, dit saint Chrysostome (homil. *De patientia*), et il n'y aura aucune douleur, ni aucune maladie qui vous fasse murmurer. Non, ni le feu, ni le fer, ni la disette, ni la langueur, ni la mort même, ne vous feront pas de peine : *Nihil est tam horridum, tamque tremendum quod hi qui aut morbo aut pœnis discruciantur non superent, si divino sint amore incensi, ita ut neque ignis, neque ferrum, neque inopia, neque mors, neque aliud quidpiam grave aut molestum appareat.*

Il y a trois croix sur le Calvaire. La première est celle d'un innocent; la seconde, celle d'un pénitent qui commence bien tard, mais qui commence assez tôt, puisqu'il est sauvé; et la troisième, celle d'un réprouvé. Je sais bien que vous ne prétendez pas à la première, puisque vous ne mourrez pas innocent, c'est-à-dire sans avoir jamais commis de péché; mais si vous n'avez pas la croix d'un innocent, faites en sorte de n'avoir pas la croix d'un réprouvé, mais celle d'un pénitent. Ah! que Dieu vous fera de grâces, si vous pouvez expier pendant votre maladie les péchés de tant d'années, et si vous commencez au plutôt ce saint exercice, pour avoir la consolation des gens de bien à votre mort. Vos douleurs seront peut-être grandes; mais courage, mes enfants, ce sont les préparations de votre sacrifice. Il est très-difficile de bien faire une chose dès la première fois qu'on la fait; et prétendre commencer à la mort à faire un bon usage des maladies, après n'en avoir pas profité pendant sa vie, c'est se tromper. C'est vouloir voir, et n'avoir plus d'yeux; c'est vouloir marcher, et n'avoir plus de pieds; c'est vouloir agir, et être sans mains; c'est, en un mot, vouloir faire pénitence quand on est hors d'état de faire des œuvres de pénitence.

Il faut bien que les saints aient trouvé du plaisir dans les douleurs qu'ils ressentaient avant leur mort, puisque nous en voyons qui les ont demandées à Dieu, qui se sont fâchés qu'elles étaient trop courtes, qui ont couru au devant d'elles, et qui se sont plaints de ceux qui les empêchaient de souffrir. Voyez un grand Pape, c'est Innocent I^{er}, il était tout couvert d'ulcères depuis les pieds jusqu'à la tête, et cependant il soupirait encore après de nouvelles douleurs, comme s'il en eût été insatiable : « Mon Dieu, augmentez mes douleurs, mais augmentez ma patience; envoyez-moi des maladies encore plus cruelles, pourvu que vous me donniez de nouvelles grâces. — Mais, saint Père, vous souffrez depuis les pieds jusqu'à la tête. —

N'importe, laissez-moi souffrir, je sais ce que vaut la douleur. »

Saint Ignace, martyr, craignant que les lions et les tigres ne vinssent à lui lécher les pieds, comme aux autres martyrs, dit ces belles paroles : *Utinam fruar bestiis quæ mihi paratæ sunt!* « Quand sera-ce que je vous baiserais, bêtes farouches, qui êtes destinées pour mon supplice? quand sera-ce que je vous caresserais, et que je vous embrasserais? *Ego vobis vim faciam.* Si vous ne voulez pas me dévorer, je vous irriterai, afin que vous exerciez sur moi toute votre fureur. *Urgebo vos, ut devoretis me.* Je vous presserai pour vous faire ouvrir la gueule; et si vous ne l'ouvrez pas, je mettrai mes mains dedans pour l'ouvrir; et si vous ne l'ouvrez pas encore, je vous donnerai ma tête, je la mettrai contre votre gueule, afin que vous ne m'épargniez pas. Hé! à quoi pensez-vous, lui dirent ses disciples? A quoi je pense, leur répondit-il, je pense à donner ma vie à Jésus-Christ. Pardonnez mon transport : *ignoscite, filioli*; je sais ce que vaut la douleur et le martyre, *quid prosit scio.* »

On attache saint André à la croix; une infinité de gens qui voient ce saint vieillard veulent qu'on le détache, et n'attendent que le moindre signal pour mettre en pièces le proconsul. « Demeurez en repos, mes enfants, leur dit-il, la plus grande grâce que je vous demande est que vous me laissiez attaché à ma croix; je ne vous demande que cela, je sais ce que vaut la douleur. »

On couche saint Laurent sur un gril tout rouge; les flammes, qui ont épargné les trois enfants de la fournaise, le brûlent impitoyablement; il est déjà tout rôti d'un côté, et pour toute grâce il demande à ses bourreaux qu'ils le retournent de l'autre : il sait ce que vaut la douleur.

Vous me direz, sans doute, que ces exemples sont au-dessus de vos forces, et que cette grâce non-seulement d'offrir à Dieu ses douleurs, mais de les souhaiter et de les demander, est accordée à très-peu de gens. Je l'avoue. En voici donc qui paraissent plus familiers, et qui vous feront voir comment un homme de bien au lit de la mort fait de ses douleurs présentes la matière de son mérite et de son sacrifice.

Le premier est de sainte Paule, cette vertueuse dame romaine, qui étant tourmentée d'une grosse fièvre, et ayant l'estomac fort affaibli par ses jeûnes et par la crudité des légumes qu'elle mangeait, aimait mieux mourir que de prendre un peu de vin, que saint Epiphane lui conseillait de prendre : elle savait ce que valait la douleur (SAINT JÉRÔME, ep. 27).

Le second, et je pourrais en rapporter plusieurs autres, est ce pauvre, mais fameux mendiant, dont parle saint Grégoire (lib. IV *Dial.*, c. 1), qui étant demeuré depuis plusieurs années paralytique, et ne pouvant se remuer sur un peu de paille où il couchait, sans souffrir d'inconcevables douleurs, ne discontinua jamais, jusqu'au dernier soupir de sa vie, de chanter les louanges de Dieu,

et de le bénir, il savait ce que valait la douleur. C'est là l'usage que l'homme de bien a fait de la mort en fait, par rapport aux degrés de grâce qu'il reçoit ; c'est là ce qui le console, de pouvoir faire de sa maladie la matière de sa pénitence et de son sacrifice ; et s'il appréhende la mort, il s'élève au-dessus des frayeurs et des alarmes qu'elle lui donne, par la paix de son cœur et la tranquillité de sa conscience. C'est le sujet de mon second point.

SECOND POINT.

Soit que l'homme de bien souhaite la mort, soit qu'il la craigne, il est toujours heureux. Nous verrons dans un autre discours par quel principe il la désire, et nous remarquerons que cet empressement qu'il a pour elle vient d'une grâce et d'une charité consommée, qui fait, comme nous dirons, le caractère essentiel d'une bonne mort. Mais pour ne mettre aucune confusion dans nos discours, et ne pas prévenir aujourd'hui ce que nous réservons à la première fois, je dis que quand l'homme de bien craint la mort, cette crainte, bien loin de faire sa peine et de le consterner, diminue peu à peu, et s'adoucit par une paix intérieure qu'il sent au dedans de lui-même.

Cette crainte vient, ou d'un principe naturel, ou d'un principe surnaturel. Si elle vient d'un principe naturel, il suffit presque d'être philosophe pour se rassurer contre ces frayeurs ; et les anciens, comme remarque saint Ambroise, ont tant dit de bien de la mort, qu'ils semblent l'avoir préférée à la vie.

Si cette crainte de la mort vient d'un principe surnaturel, elle peut avoir deux motifs, et ces deux motifs sont autant de sources de consolation et de joie pour l'homme de bien.

Le premier de ces motifs est lorsqu'un homme juste craint la mort, parce qu'elle est la fin et le terme de son mérite. Je voulais faire encore cette bonne action, et je vais mourir ; je voulais achever cette œuvre de charité que j'avais commencée, et j'appréhende que la mort ne m'en ôte le moyen ; je voulais prolonger ma pénitence, et la mort va la finir : je te crains, ô mort, et je voudrais bien que tu ne m'attaquasses pas si tôt.

Ce n'est pas ici, mes frères, une fausse supposition que je fais. Il y a des gens de bien qui appréhendent la mort par cet endroit, et quand ils se trouvent dans cette disposition leur bonne volonté les rassure contre ces frayeurs. J'aurais souhaité de vivre plus longtemps, pour tâcher d'amasser plus de mérites ; mais la volonté de Dieu soit faite, et j'espère qu'il me donnera une bonne mort, puisque je demande encore quelques années de vie pour la rendre meilleure. Quand un homme juste parle de la sorte, dit saint Ambroise (lib. *De bono mort.*, c. 2), il trouve beaucoup de consolation dans sa mort : *Quasi servus enim non refugit vitæ obsequium, et quasi sapiens lu-*

crum mortis amplectitur. Voilà de belles paroles. C'est un serviteur vigilant et zélé, qui ne refuse ni le travail, ni les misères d'une vie pénible, afin de se rendre plus agréable à Dieu ; mais c'est aussi en même temps un serviteur judicieux et sage, qui veut que la mort lui profite. Ai-je assez fait pénitence ? Si je ne l'ai pas faite assez longue, je crains de mourir ; je voudrais encore avoir le temps de satisfaire à la justice divine ; je ne refuse pas le travail, et je serais ravi qu'il durât davantage, pour faire un plus grand gain à ma mort.

Le second de ces motifs est lorsqu'un homme de bien craint la mort, par rapport à ses suites, qui sont le jugement de Dieu, et l'examen qu'il y fera, non-seulement des péchés, mais encore des actions qui paraissent bonnes. Je vous avoue que cette crainte est juste, et que, quelque parfait que l'on soit, il est impossible qu'on ne tremble quand on fait cette réflexion : Je vais paraître devant le tribunal d'un juge qui a trouvé de la malice dans ses anges mêmes, et qui la lampe à la main va chercher par tous les plus petits recoins de Jérusalem, pour voir s'il n'y aura pas quelque ordure. Je tremble, ô mon Dieu, et j'ai sujet de trembler quand je pense à vos jugements.

Cependant je dis, avec saint Grégoire, que tant s'en faut que cette crainte nuise à l'homme de bien, qu'au contraire elle lui est utile et avantageuse en plusieurs choses. 1° C'est par elle que son âme se purifie de quantité de légères désobéissances, et de tant d'autres petites craintes dont elle a été capable ; 2° c'est par elle qu'elle s'humilie, qu'elle reconnaît son indignité, qu'elle se confond à la vue de ses péchés, qu'elle adore le souverain domaine de Dieu sur elle, qu'elle rend hommage à sa puissance et à sa justice ; 3° c'est par elle que si elle craint la mort, elle craint encore la vie. Si je meurs, j'appréhende les jugements de Dieu, à cause de mes péchés passés, et si je ne meurs pas encore, j'appréhende davantage de tomber dans de nouveaux péchés qui me rendront ces jugements encore plus terribles : et c'est par ce moyen qu'elle corrige cette crainte par une autre crainte. Chères âmes, qui appréhendez tant d'offenser Dieu, n'avez-vous jamais fait ces réflexions, quand vous vous êtes vues attaquées de quelque dangereuse maladie ; et si vous les avez faites, l'appréhension d'offenser Dieu davantage n'a-t-elle pas modéré et adouci celle que vous aviez de mourir ?

Mais ce qui rassure davantage l'homme de bien contre les frayeurs et les alarmes d'une mort prochaine, c'est l'état de sa conscience. *Non est oblectamentum supra cordis gaudium.* Il n'y a point de plaisir qui soit comparable à la joie du cœur, dit le Saint-Esprit. Paix de la conscience, repos de l'âme, tranquillité du cœur, vous êtes au-dessus de tous les plaisirs imaginables ! Une bonne conscience, dit saint Augustin,

ne craint rien; elle a assez d'humilité pour ne pas tomber en présomption, mais elle a assez de fermeté pour ne se pas laisser abattre par le désespoir. Si elle a quelque défiance de son salut, cette légère défiance, comparée à la grande confiance qu'elle a en la bonté et en la miséricorde de Dieu, est comme une petite tache sur un beau visage, qui ne sert qu'à en relever l'éclat. Seras-tu sauvée? seras-tu damnée? seras-tu prédestinée? seras-tu réprouvée? Tu n'en peux rien savoir, mais tu sais que Dieu est infiniment bon, tu sais la promesse qu'il a faite de donner la gloire éternelle à ceux qui tâcheront de le bien servir.

J'ai toujours admiré avec saint Chrysostome l'intrépidité et la joie avec laquelle saint Paul va à Jérusalem, quoiqu'il soit assuré qu'il doive y être maltraité. Je sais, dit-il, qu'il n'y a à attendre pour moi que des tribulations et des chaînes. Je sais les persécutions et les maux que j'y souffrirai; mais n'importe, je n'appréhende rien de tout cela. *Quoniam tribulationes et vincula Jerosolomis me manent* (Act., XX). Pourquoi? parce que je suis persuadé que j'ai affaire à un bon Maître, qui m'aime et qui ne m'abandonnera pas. Celui en qui j'espère et en qui je crois m'a engagé sa parole, Jésus-Christ lui-même est ma caution et mon garant; et vous voulez que je craigne? Non, je ne crains rien, et si j'ai quelque crainte, elle est étouffée par ma confiance et par la paix que je sens au-dedans de moi. Je vais à Jérusalem, parce que je m'aperçois qu'il veut que j'y aille; je me repose là-dessus, et, quoi qu'il m'arrive, je suis en paix.

Si l'homme de bien, au lit de la mort, ne peut pas dire la même chose que cet apôtre, puisqu'il n'a pas autant de vertus ni de mérites que lui, il sent je ne sais quoi au-dedans de son cœur qui le rassure comme lui contre ses frayeurs et ses craintes. Il a mis ordre à ses affaires, il a purifié autant qu'il a pu sa conscience, il est en repos, parce qu'il sait que Dieu est fidèle dans ses promesses, et que recevant de sa main le coup de la mort, il se soumet à ses saintes volontés.

Il est dit dans le Deutéronome que Moïse, serviteur du Seigneur, est mort par son commandement : *Mortuus est Moyses servus Domini in terra Moab jubente Domino* (Deutéron., XXXIV). Il n'a pas choisi la nuit, il n'a pas choisi le jour, il n'a pas choisi que son peuple fût entré dans la terre promise, ni qu'il eût tout à fait triomphé de ses ennemis, il est mort à telle heure, à tel jour, et à tel moment que le Seigneur l'a voulu; et comme c'était un serviteur soumis, il a accepté toutes les circonstances de sa mort.

Voilà ce qui fait la paix du juste, et ce qui le rassure contre les frayeurs de la mort. Je suis serviteur de Dieu; qu'il m'envoie une maladie ou courte, ou longue; qu'il me fasse mourir ou hors de mon lit, ou dans mon lit, je lui serai soumis partout; il n'a pas pris congé de moi pour me mettre au monde; il n'en doit point prendre pour

m'en faire sortir; accomplissez, ô mon Dieu, accomplissez en ma personne votre sainte et adorable volonté. Quand vous commandez au soleil il vous obéit, quand vous commandez aux étoiles de paraître elles vous disent : *Nous voici*. Commandez, Seigneur, que mon âme monte au ciel, commandez que vos anges viennent au-devant de moi : *Subvenite, angeli Dei*; accourez, anges gardiens; accourez, chaste troupe de vierges; *me expectant justi*, les prédestinés m'attendent. Et vous, adorable Sauveur, qui m'avez fait tant de grâces pendant ma vie, venez à mon secours à ma mort, afin que je me perde; et où? dans le sein d'Abraham; et où? dans votre paradis; et où? dans votre sein.

O paix! ô joie! ô douceur! ô bienheureux esprits qui l'avez expérimenté, dites-nous ce que c'est.

Ce qui rassurait davantage le saint homme Job était cette réflexion qu'il faisait : *In nidulo meo moriar, et sicut palma multiplicabo dies*: Je mourrai dans mon nid (Job, XXIX), et ce nid est si bien façonné, qu'il résistera à tous les orages, et que rien ne sera capable de le rompre. Le lit d'un homme de bien est son nid, et la miséricorde de Dieu l'environne tellement de toutes parts, que rien ne peut lui faire perdre sa paix. *Il s'y élève comme le palmier*, et il s'y fortifie en tournant sans cesse la pointe de son âme vers le ciel, et résistant aux frayeurs et aux alarmes qui troubleraient son repos.

Quand les eaux du déluge furent écoulées, la colombe qui était sortie de l'arche y rentra, portant dans son bec une branche d'olivier, pour annoncer au reste des hommes que la paix était faite entre Dieu et eux : véritable figure de l'homme de bien au lit de la mort, qui porte non pas dans sa bouche, mais dans son cœur, non pas une branche d'olivier, mais le Saint-Esprit; non pas une figure de paix, mais l'auteur de la paix même, qui, selon saint Paul, rend à son esprit ce favorable témoignage, qu'il est enfant de Dieu, et qu'il jouira bientôt de sa gloire.

Cela étant, mes frères, l'homme de bien n'est-il pas très-heureux au lit de la mort; et quand vous le voyez souffrir, avez-vous sujet de le plaindre? Je veux bien que vous vous occupiez à servir les malades et que vous n'omettiez rien de ce que la vigilance et la tendresse vous inspireront pour leur soulagement; mais, en vérité, je ne puis excuser ces abattements mortels où vous êtes, ces soupirs que vous poussez, et ces larmes excessives que vous répandez. Ils souffrent beaucoup, je l'avoue, mais Dieu les fortifie intérieurement par de puissants secours qu'il leur envoie. Vous croyez que la force de la fièvre dessèche leurs entrailles, mais elle expie le reste de leurs péchés. Vous croyez que ce feu intestin les dévore, et qu'il consume l'humeur radicale qui les fait vivre, mais cette chaleur déréglée sert à allumer dans leurs âmes le feu de la charité divine. Hé! mon Dieu, quelles douleurs

ce pauvre homme souffre-t-il ? il crache ses poumons, le sang même est mêlé avec la sueur qui sort de son corps. Ne vous en étonnez pas, Dieu a mis le couteau dans la gorge de la victime, il faut bien que le sang en sorte. Il crie tant qu'il peut, et ces cris me je cent le cœur de part en part. Ne vous en effrayez pas, Jésus-Christ cria bien aux approches de la mort, et, prêt à rendre l'âme, il cria à haute voix pour être mieux entendu de son Père. Cet homme de bien qui veut l'imiter crie aussi, afin de se faire écouter de Dieu, qui entend les derniers accents de sa voix mourante pour lui faire miséricorde. Mais il se tourne de tout côté et ne peut demeurer un moment en place. Ne vous en étonnez pas non plus, il est ici-bas hors de sa place, et il ne sera en repos que dans la bienheureuse éternité. Je vous la souhaite de tout mon cœur, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

SERMON XXII.

SUR LA BIENHEUREUSE MORT DES JUSTES.

De la nature d'une bonne mort, et des choses dans lesquelles elle consiste.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus (Ps. L. CXV).

La mort des saints est précieuse devant Dieu.

Jusqu'ici, Messieurs, j'ai tâché de vous faire voir les qualités et les avantages d'une bonne mort, et par la peinture que je vous ai faite d'un homme de bien qui va remettre son âme entre les mains de Dieu, vous avez dû conclure que son état est le plus heureux de tous les états. C'est un homme heureux : 1° par la pensée de ses afflictions passées qui ne sont plus, et qui seront pour lui une source de béatitude éternelle ; 2° par la compagnie de ses bonnes œuvres, dont les unes le précèdent, quelques-unes l'accompagnent, et d'autres le suivent ; 3° par la réflexion qu'il fait sur ses péchés, qu'il a détrempés dans ses larmes et noyés dans le sang de Jésus-Christ. C'est ce que vous avez vu dans mon premier discours.

Dans le second je vous ai fait voir son bonheur par deux autres endroits, je veux dire en ce qu'il fait des douleurs de sa maladie la matière de son mérite et de sa pénitence ; et en ce que par la paix de sa conscience il s'élève au-dessus des alarmes et des frayeurs de la mort. Oh ! que cette mort est à souhaiter, et qu'elle est précieuse aux yeux de Dieu ! c'est la consommation de son mérite, le principe de ses biens, le fondement de sa gloire, le centre de ses plaisirs, la réunion à sa dernière fin. Si la vie de cet homme de bien est une course, sa bonne mort est le terme qui la finit ; si elle est comparée à un vaisseau, sa bonne mort est un port où il va se rendre ; si elle est un combat, sa bonne mort est la victoire qui la couronne ; et si elle est accompagnée de peines et de travaux, sa bonne mort est un sommeil et un repos qui les termine.

DIVISION.

Mais ce ne sont là que les avantageuses qualités de cette mort, et il faut que je vous explique aujourd'hui en quoi elle consiste elle-même, et quelle est sa nature. Elle ne consiste qu'en une seule chose, dans la grâce finale et l'amour de Dieu. Comme le caractère essentiel d'une mauvaise mort, c'est le péché, le caractère essentiel d'une bonne mort, c'est la grâce. Je vous ferai donc voir, dans la première partie de ce discours, que pour mourir d'une mort précieuse devant Dieu, il faut mourir en état de grâce. Et dans la seconde, je vous montrerai quelles impressions cette grâce fait sur l'esprit et le cœur d'un homme qui va mourir.

PREMIER POINT.

Croire que la mort soit mauvaise d'elle-même, et qu'elle vienne d'un mauvais principe absolument déterminé à punir l'homme, et à le châtier, c'est se rendre coupable du blasphème des manichéens, qui établissaient deux premiers et souverains principes, l'un du bien, l'autre du mal. Croire que la mort soit bonne d'elle-même, et qu'elle nous soit donnée par grâce et par miséricorde, c'est tomber dans l'erreur et la présomption des stoïciens, qui la regardaient comme la fin et l'exemption de tous nos maux, comme celle qui nous tire même malgré nous de notre esclavage, qui rompt nos chaînes, et nous fait sortir de notre prison. Mais croire que cette mort soit indifférente d'elle-même, et que c'est nous-même qui lui donnons, par notre innocence, ou par notre corruption, cette qualité de bonne et de mauvaise, c'est suivre le sentiment de toute l'Eglise, et croire ce que l'Ecriture sainte et les Pères nous en ont appris : *Mors omnium dolorum et solutio est et finis, ultra quam mala nostra non exeunt. ... quæ servitutem invito domino remittit, quæ captivorum catenas levat, quæ e carcere reducit quos exire imperium impotens vetuerat* (SENECA, lib. De consolatione, ad Marciam).

Il y a trois sortes de mort, dit saint Ambroise : une mort criminelle, et c'est celle dont Jésus-Christ menaçait les Juifs quand il leur disait : *Vous mourrez dans votre péché*. Une mort spirituelle et mystique, et c'est celle dont parlait l'apôtre saint Paul, lorsqu'il écrivait aux Romains : *Regardez-vous comme des gens qui sont morts au péché, et qui vivent de la vie de Dieu*. Une mort naturelle, et c'est celle dont le même apôtre faisait mention lorsqu'il disait : *Il est résolu, et c'est un arrêt irrévocable, que tout homme doit mourir une fois*.

Or, de toutes ces morts la première est la seule qui soit mauvaise ; la seconde, la seule qui soit bonne ; la troisième étant indifférente d'elle-même, c'est-à-dire ni bonne ni mauvaise, mais pouvant contracter ou les avantageuses propriétés de la bonne, ou les funestes qualités de la mauvaise. En un mot, c'est l'union du péché à la mort qui

la rend mauvaise ; c'est l'union de la grâce et de la charité à la mort qui la rend bonne. Jésus-Christ et la mort, voilà le partage et la condition des élus ; Jésus-Christ qui fait leur vie, et la mort qui fait leur gain ; Jésus-Christ qui demeure en eux par la charité et la persévérance finale ; la mort qui, par le secours de cette charité et de cette persévérance finale, les sépare de tout ce qu'il y a de corrompu, et les fait passer à tout ce qu'il y a de meilleur. *Vivere mihi Christus est et mori lucrum.... Quasi sapiens lucrum mortis amplectitur ; lucrum est evasisse incentiva peccati, lucrum est fugisse deteriora et ad meliora transiisse* (AMB., lib. *De bono mortis*, c. 2).

C'est pourquoi le Saint-Esprit, dans le livre de l'Écclésiastique (*Eccli.*, XLI) et dans celui de l'Apocalypse, ne nous donne pas d'autre idée que celle-là de la bonne et de la mauvaise mort. Malheur à vous, impies, qui avez abandonné la loi du Seigneur, malheur à vous : *Vae vobis, viri impij*. Pourquoi cela ? C'est que vous mourrez dans votre péché, et si vous y mourrez, vous n'aurez que la malédiction en partage : *Si mortui fueritis, in maledictione erit pars vestra*. Mais nous possédons de grands biens, nous avons de belles charges, nous sommes considérés et respectés, la fortune suit tous nos desseins, et pour être heureux, ce nous est assez de le vouloir être. N'importe ; malheur à vous, impies, qui vivez dans le péché, et plus grand malheur encore lorsque vous mourrez dans ce péché, puisque l'union de vos péchés à votre mort n'aura que la malédiction pour partage. Le caractère essentiel d'une mauvaise mort, c'est donc le péché.

Mais quel est le caractère de la bonne ? c'est la grâce, c'est l'amour de Dieu, c'est la persévérance dans cette grâce et dans cet amour. Qui le dit ? Le Saint-Esprit dans l'Apocalypse : J'ai entendu, dit saint Jean, une voix, qui me parlant à l'oreille du cœur m'a dit : Ecris : Et qu'est-ce que j'écrirai ? Ecris : Bienheureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur. *Scribe: beati mortui qui in Domino moriuntur*. Mais s'ils meurent pauvres, s'ils meurent abandonnés et méprisés, s'ils meurent dans des prisons, ou sur des échafauds, si leurs corps sont consumés par les flammes, et jetés à la voirie, n'importe, écris, *scribe*: Bienheureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur, c'est-à-dire ceux qui meurent dans son amour et dans sa grâce. Le caractère essentiel d'une bonne mort, c'est donc la charité et la grâce.

En voici la raison dans saint Thomas. La mort pour être bonne doit être un passage à la gloire éternelle ; or, ceux qui meurent dans la grâce du Seigneur sont les seuls pour qui la mort soit un passage à cette gloire ; par conséquent, c'est pour eux seuls que la mort est bonne. Voici comment David en parle en deux endroits

Le premier, lorsqu'il se fait à lui-même cette question : Qui est-ce qui montera sur la montagne du Seigneur, ou qui est-ce qui

se tiendra debout dans son saint lieu ? Sera-ce l'homme riche et puissant ? cela peut bien être, et ne pas être, puisque l'autorité et les richesses ne sont pas des obstacles à la gloire. Sera-ce le pauvre et le misérable ? cela peut bien être, et ne pas être, puisque la pauvreté et la misère ne sont pas des causes immédiates de cette gloire. Qui sera donc l'homme heureux qui aura cet avantage ? Ce sera celui qui à la mort aura les mains et le cœur purs, celui qui n'aura pas reçu son âme en vain ; c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, celui qui mourra avec la charité, qui lui aura fait faire de bonnes actions, qui aura purifié son cœur, et orné son âme de vertus. Voilà celui qui montera sur la montagne du Seigneur, voilà celui qui, ayant assuré par sa persévérance finale sa vocation et son élection, se tiendra debout sur ce saint lieu.

Le second endroit où le même David parle de la bonne mort et de la grâce, qui en est le caractère essentiel, est lorsqu'il dit que *l'héritage du Seigneur n'appartient qu'à ses bien-aimés, auxquels il a envoyé le sommeil*. Ce sommeil c'est la mort, cet héritage c'est la gloire. Pour jouir de cet héritage il faut passer par ce sommeil ; ce sommeil n'est que pour ses bien-aimés et ses favoris ; ils ne sont ses bien-aimés et ses favoris que par la grâce ; par conséquent, c'est la grâce qui rend ce sommeil heureux, et qui fait cette bonne mort.

Entrons plus avant dans la discussion de cette vérité, et remarquez, je vous prie, avec moi, que l'homme de bien ne peut mourir dans la grâce et la charité qu'en quatre manières différentes, qui toutes quatre rendent sa mort bonne et précieuse aux yeux de Dieu.

Premièrement, quand il meurt sans péché mortel et en état de justice habituelle, inhérente et attachée à la substance de l'âme. Ce premier droit suffit pour obtenir une bonne mort, mais aussi il est absolument nécessaire, en sorte que jamais homme n'entrera dans le ciel sans cette qualité surnaturelle. C'est pourquoi Tertullien, dans le livre qu'il a fait de la résurrection de la chair, dit, à sa façon ordinaire de s'expliquer par figures, que l'ange qui est à la porte du paradis avec une épée flamboyante à la main ne cède à personne, et n'y laisse entrer que ceux qui sont morts dans la grâce de Jésus-Christ : *Nulli rump hæa paradisi cedit, nisi iis qui in Christo decesserunt*.

Vous savez que Dieu chassa Adam du paradis terrestre après son péché, et qu'il mit à la porte de ce lieu de délices un chérubin avec une épée de feu pour empêcher qu'il n'y entrât : *Ejecitque Adam et posuit ante paradisum voluptatis cherubin et flammeum et gladium, etc.* (*Genes.*, III). Tertullien se sert de cette expression pour dire que l'épée de ce chérubin, qui n'est plus à la porte de ce paradis terrestre, mais à celle du ciel, ne cède ni à princes, ni à rois, ni à empereurs, ni à Papes ; mais uniquement à ceux qui meurent en

Jésus-Christ revêtus de sa grâce et animés de sa charité. A la bonne heure si ces princes, si ces rois, si ces Papes meurent de la sorte; mais ce n'est qu'à ceux-là qu'elle cède et qu'elle accorde la liberté d'entrer au ciel.

En effet, pour y entrer et pour avoir part à l'héritage éternel, il faut être uni à Dieu, et cette union ne se fait que par la charité. Si quelqu'un m'aime et garde mes commandements, nous viendrons à lui, dit Jésus-Christ, et nous demeurerons avec lui. *Ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus*. Mais s'il ne m'aime pas, il ne demeurera pas en moi, on le chassera dehors et on le retranchera comme une branche morte; étant retranché de moi, il séchera; étant desséché, on le liera en bottes, on le jettera au feu, où il brûlera éternellement; il sera vrai de dire : *il brûle*. *Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palme et arescet, et colligent eum, et in ignem mittent, et ardet* (Joan., XV). Par conséquent privation de grâce et de charité, caractère essentiel d'une mauvaise mort; possession de la grâce, charité habituelle et persévérance finale, caractères essentiels d'une bonne mort. Voilà le premier degré qui à la vérité suffit, mais qui aussi est absolument nécessaire pour une bonne mort.

Le second degré est quand l'homme de bien meurt non-seulement dans la grâce justificante et habituelle, mais que son âme est actuellement dans l'exercice de l'amour de Dieu au moment qu'elle se sépare de son corps, *pretiosa mors justi si in charitate moriatur*. La mort du juste est précieuse, dit saint Augustin, non-seulement quand il meurt dans l'habitude, mais encore dans l'exercice et les actes de la charité. Voici comment.

Un vrai chrétien, un religieux ou une religieuse dans son cloître, a toujours tâché de se conserver dans la grâce de Dieu, et de demeurer dans son amour; mais quand il s'aperçoit qu'il approche de sa fin, quand il se sent défaillir peu à peu, et qu'il se voit, pour ainsi dire, mourir, pour lors il redouble d'efforts, il fait de nouveaux actes d'amour de Dieu, et son âme se sépare de son corps dans les exercices actuels de cet amour.

C'est pour cette raison que les prédestinés, selon saint Chrysostome, sont comparés dans l'Écriture à des brebis. Quand les brebis sont dans un bon pâturage, elles broutent paisiblement, et coupent la pointe des herbes sans beaucoup s'empresser. Mais quand elles sentent que la nuit s'approche, et qu'elles ne mangeront de longtemps, elles se hâtent, de manger et font provision de nourriture.

Il en est à peu près de même de l'homme de bien, quand il se voit à l'article de la mort. Peut-être pendant le cours de sa vie ne s'empresse-t-il pas beaucoup, les distractions, la servitude de ses emplois, les nécessités corporelles, les occupations de son état, la multitude des compagnies et des

embarras, tout cela l'arrête, et l'empêche de produire des actes d'amour : mais quand il s'aperçoit que le jour va défaillir, et que la nuit s'approche, il redouble ses efforts, il ramasse ce qu'il a de liberté et de présence d'esprit pour faire agir sa charité; et quand son âme en cet état se sépare de son corps, il meurt dans l'exercice de cette belle vertu.

David voulant faire voir le grand courage d'Abner, dit qu'il n'est pas mort comme les lâches ont coutume de mourir. *Nequaquam sicut mori solent mortuus est Abner* (II Reg., III). Ses mains n'ont pas été liées, ni ses pieds chargés de chaînes, il est mort les armes à la main, et a rendu, en mourant, des témoignages de son courage, de son affection, et de son attachement aux intérêts de son prince.

On peut dire d'un homme de bien qui meurt dans l'exercice actuel de la charité, que sa mort est encore plus glorieuse que celle d'Abner. Il ne meurt point en pleurant de crainte, ni en se laissant enchaîner par l'amour déréglé du monde; il ne meurt pas comme les réprouvés, qui tournent les yeux de tout côté, qui regardent avec compassion leur or et leur argent et qui tendent les bras à tous les instruments de leurs péchés : il meurt avec un courage, avec un parfait mépris du monde, avec un actuel amour de Dieu, qu'il regarde comme son souverain bien et sa dernière fin.

Ce n'est là encore que le second degré de la charité dans laquelle le juste meurt. Il y en a un troisième plus noble et plus élevé, et c'est lorsqu'agissant par des mouvements extraordinaires de sa grâce, et par un effort d'amour, il entreprend, pour témoigner l'ardeur qu'il a de servir Dieu, des actions si hautes qu'il lui en coûte la vie ou qu'il l'abrège.

Saint Paul, pour donner aux Chrétiens une idée de la vie qu'il doivent mener, ne dit que deux mots. Mes frères, j'ai fait quantité d'épîtres, je vous ai donné quantité d'instructions; mais je vais vous faire en deux paroles un abrégé de la vie chrétienne : *Omnia vestra in charitate fiant*, que toutes vos actions se fassent dans la charité.

Saint Anselme expliquant ces paroles de l'Apôtre, et ces autres où il dit que nous devons *être fondés et enracinés dans la charité*, dit que cette charité doit animer toutes nos actions en qualité de principe, et en qualité de fin : en qualité de principe, parce que l'amour de Dieu doit commencer toutes nos actions; en qualité de fin, parce que cet amour doit les consommer. Les saints qui ont connu ces obligations par d'autres lumières que nous, qu'ont-ils fait ? Ils ont quelquefois entrepris des choses si hautes, et si élevées au-dessus de la nature, qu'ils y ont succombé, et sont morts par des efforts de charité qui ont abrégé leur vie.

Ainsi voyons-nous quantité d'âmes pénitentes qui, touchées de l'horreur de leurs péchés, ont fait de si grandes austérités, qu'elles

sont mortes avant le temps que d'autres meurent, un quart d'heure pour le repas ; c'est trop manger ; trois heures pour le sommeil, c'est trop dormir ; des haïres, des cilices, des disciplines, des abstinences et des jeûnes continuels : voilà ce qui a abrégé leurs jours.

Ainsi voyons-nous de saints évêques, qui, pressés de la charité de Jésus-Christ et zélés pour la conversion des âmes, n'ont craint ni le froid, ni le chaud, ni la faim, ni la soif, n'ont épargné ni nuits, ni jours, ni argent, ni santé, ni force, pour travailler au salut de leur prochain. Un saint Charles Borromée, qui est mort à la fleur de son âge, parce qu'il a entrepris des choses inouïes : qui a escarpé à pied les plus hautes montagnes pendant la plus grande chaleur de l'été et les plus fâcheux frimats de l'hiver, qui a passé la plus grande partie de sa vie parmi les malades et les pestiférés, et qui en très-peu de temps a fait ce que les autres ne feraient pas en un demi-siècle. *Consummatus in brevi complevit tempora multa*. Qui a fait cela ? L'amour de Dieu et l'ardeur de sa charité.

Ainsi avons-nous vu des veuves et des dames de la première qualité, qui, animées de cet esprit divin, ont abrégé leurs jours. Telles ont été les Marcelle et les Eustochie, dont saint Jérôme dit, dans ses épîtres, que Rome dans ses misères a eu moins d'étendue qu'elles n'en ont eue dans leur charité, ayant entrepris des choses si extraordinaires et si difficiles, qu'au lieu que, selon le cours de la nature elles auraient pu vivre des soixante et soixante-dix ans, elles sont mortes presque à la fleur de leurs années. Qui a fait cela ? L'amour de Dieu et l'ardeur de leur charité.

Enfin il y a un quatrième degré de cette grâce et de cette charité, dans lequel un homme de bien peut mourir : c'est quand l'amour de Dieu lui ôte la vie et qu'il se porte vers ce souverain bien avec tant d'impétuosité que les forces lui manquant, et son cœur ne pouvant contenir la violence de cette flamme, il demeure en chemin et meurt.

Mais comme il est rare de voir des gens mourir de la sorte, et que je ne vous veux rien dire que vous ne puissiez imiter, regardez, chrétiens, dans quel degré vous voulez être ? Heureux ceux qui abrègent leur vie pour témoigner l'amour qu'ils portent à Dieu, le soin qu'ils ont de leur perfection, de l'expiation de leurs péchés et du salut de leur prochain ! Heureux ceux qui en mourant ramassent tout leur esprit et toutes leurs forces pour faire des actes d'amour de Dieu et finir leur vie par la pratique de cette vertu.

Mais, quoi qu'il en soit, ce qui fait l'essence de la bonne mort, ce qui lui est absolument nécessaire et ce dont le défaut la rendrait mauvaise, c'est la grâce sanctifiante et la charité habituelle. Ce n'est pas ici un devoir de surérogation, c'est une nécessité absolue, jamais homme n'est bien mort, jamais hom-

me ne mourra bien, s'il ne meurt en état de grâce, et si par la charité il ne demeure en Dieu, et Dieu en lui. L'essence de la bonne mort consiste en ce point, et si vous voulez savoir quelles impressions cette grâce et cette charité font sur l'esprit et sur le cœur d'un homme de bien qui est prêt de mourir, je vais l'expliquer dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

La première impression que la grâce et la charité font sur un homme qui va mourir est une impression de force et de courage. Il est presque impossible qu'on ne tremble aux approches de la mort, et les plus grands saints, quelque animés qu'ils fussent de la charité divine, ne l'ont regardée qu'avec frayeur. Je vous vois, ô mon Dieu, triste jusqu'à la mort, disait autrefois saint Cyprien, je vois une sueur sanglante sortir de votre corps par un mystérieux effort de cette crainte, et c'est ce qui me fait appréhender. Car qui ne craindrait, si celui que toutes les créatures craignent appréhende lui-même ? Qui ne serait saisi de frayeur, si celui devant lequel tous les genoux fléchissent, et qui a désarmé la mort, craint aux approches de la sienne ?

Il est donc presque impossible de ne pas s'effrayer quand la mort est proche. Mais le même saint Cyprien remarque que cette frayeur n'est souvent que dans la partie inférieure de l'âme du juste, et que sa partie supérieure, qui est son âme, se sentant fortifiée de la grâce et de la présence de Jésus-Christ, résiste à cette frayeur et la surmonte.

Que les pécheurs s'effrayent dans l'une et dans l'autre de ces parties, qu'ils tremblent, qu'ils se troublent, qu'ils se désespèrent, je ne m'en étonne pas : tout est à craindre pour eux, et presque rien à espérer. Lors même qu'ils jouissent d'une pleine santé, ils rendent leur vie fâcheuse et insupportable par la crainte de la mort, et souvent ils en avancent l'heure par l'appréhension qu'ils en ont : *Inquietam sibi vitam faciunt, et timore mortis coguntur ad mortem*.

Les justes qui sont animés de la charité divine, qui fait la bonne mort, ne craignent presque pas cette mort, ou, s'ils la craignent, ils se rassurent contre leurs frayeurs, et sentant en quelque manière l'Esprit de Dieu qui rend témoignage au leur, ils insultent quelquefois aux démons et leur font tête. Nous en avons un bel exemple en la personne de saint Ambroise, qui étant près de mourir, et sollicité par ses amis, qui étaient autour de son lit, de demander une plus longue vie à Dieu, leur répondit : Je n'ai pas si mal vécu, que j'aie honte de demeurer encore parmi vous ; mais aussi je ne crains pas de mourir, parce que j'ai un bon maître qui est à mes côtés et qui me soutient.

Car, comme la charité met Dieu au dedans d'eux, il les assiste de son secours contre leurs frayeurs ; et selon la belle réflexion du

même saint Cyprien, il n'a voulu trembler à la vue de sa propre mort, qu'afin que les siens ne tremblissent pas aux approches de la leur. Les démons pour lors font tous leurs efforts pour les épouvanter ; mais Jésus-Christ les seconde et leur accorde en ce dernier moment une protection spéciale : et si Job donnait autrefois le défi à ses ennemis, pourvu que Dieu fût à ses côtés, les gens de bien se trouvent dans une même disposition, ayant leur Seigneur non-seulement à leurs côtés, mais au-dedans d'eux-mêmes.

La même grâce qui leur attire la rage des démons leur procure la protection de Jésus-Christ. Quand ces démons trouvent des âmes soumises à leurs volontés, et que la puissance qu'ils ont sur elles n'est point troublée, ils les laissent en repos, comme des villes qui leur sont acquises : mais dès qu'ils reconnaissent qu'on les méprise et qu'on est échauffé du feu de l'amour divin, ils s'enflamment aussitôt d'envie, ils se disposent au combat, excitant une infinité de tentations, et employant tout l'art qu'ils ont pour les renverser. C'est pourquoi comme c'est la grâce qui leur attire la fureur de ces esprits malins, qui ne sont jamais plus à craindre que dans ce dernier moment, c'est cette même grâce qui oblige Jésus-Christ de les secourir. C'est cette même grâce qui les anime, modérant leur crainte par une impression plus puissante, les encourageant dans leur combat, et leur donnant des forces par la proximité du danger où ils se trouvent. *Dæmon quadam securitate perfruitur dum hominum cordibus inconcussa potestate dominatur. Sed cum spiritus ad conditoris sui desiderium incalescit, et frigus sensibilitatis igne sancti amoris accendit, quia idem hostis se considerat despici, mox zelo accenditur, mox ad certamen movetur, mox ad tentationes innumeras contra rebellantem mentem se excitat, atque in omni arte lacerationis instigat, ut tentationum jacula intorquendo cor confodiat* (GREG., lib. IV *Mor.*, c. 21).

On remarque, dans la nature, que les personnes les plus timides et qui s'effrayent des moindres dangers quand elles les voient de loin, se rassurent souvent et ramassent leurs forces quand elles les voient de près, et qu'elles ne peuvent absolument les éviter. La proximité du péril, la nécessité de mourir ou de vaincre, l'opiniâtreté de leurs ennemis, ramassent ce qu'elles ont de sang autour du cœur, et se sentant extraordinairement pressées, elles deviennent hardies et en quelque manière intrépides.

Il semble que la même chose arrive, en cette rencontre, à l'égard de ceux qui ont dans l'âme cette charité avec laquelle l'apôtre saint Paul donnait le défi à toutes les créatures. Qui pourra, disait-il, me séparer de Jésus-Christ, et m'ôter la charité qui m'unit à lui ? Sera-ce la nudité, la soif, la faim, l'épée des bourreaux, la persécution, l'exil, les disgrâces, la mort, les puissances du monde et de l'enfer ? Non, non, je n'appréhende rien ; ennemis, venez fondre sur

moi ; je ne vous crains pas. Comme les gens de bien savent que la volonté de Dieu est qu'ils sortent de ce monde et qu'ils se sentent défaillir peu à peu, ils ramassent les forces de leurs âmes à mesure que celles de leurs corps s'affaiblissent, et, pleins de charité, ils se fortifient par cette chaleur intérieure et ce feu divin qui va se rendre autour de leur cœur. Ainsi ayant la charité et le Dieu de la charité, la grâce et l'auteur de la grâce, ils résistent aux démons, se jouent avec eux et les mettent en fuite.

Le Saint-Esprit, chez le prophète Isaïe, a voulu nous faire comprendre par une mystérieuse expression ce secours que l'homme de bien, au moment de sa mort, reçoit de Dieu contre les démons, quand il a dit que l'enfant qui sera encore à la mamelle se jouera sur le trou de l'aspic et du basilic, qu'il portera sa main dans les fentes et dans les cavernes où ils font leurs retraites, sans qu'ils le tuent et qu'ils lui nuisent par leurs piqures et par leur souffle pestilentiel : *Delectabitur infans ab ubere ; super foramine aspidis, et in caverna reguli manum suam mittet, non nocebunt, et non occident* (Isa., II).

Cet enfant est l'homme de bien, régénéré par la grâce de Jésus-Christ, et qui est entré comme dans une espèce d'enfance par l'état d'innocence où il se trouve. Ces aspics et ces basilics sont les démons qui ne cherchent qu'à le perdre et à l'étouffer. Mais comme Jésus-Christ le tient entre ses bras, de même qu'une mère tient son enfant entre les siens ; et de plus comme il fait en sa faveur ce que ne pourrait faire une mère qui laisserait jouer son enfant avec des aspics et des couleuvres, je veux dire comme il le défend et qu'il le protège contre la furie de ces démons, il arrive qu'il se joue d'eux, qu'il porte sa main dans leurs cavernes sans qu'ils lui nuisent par leurs sifflements et leurs morsures. Ces lions rugissent, ces serpents sifflent, on dirait que tout l'enfer est dans cette chambre et autour du lit de ce pauvre homme qui va rendre l'âme ; et cependant, malgré leur envie et leur rage, ils ne peuvent ni le tuer, ni lui nuire : *Non nocebunt, et non occident*.

La seconde impression que la grâce fait sur l'âme du juste qui va mourir est un pressant désir de sortir de ce monde pour s'unir à Dieu et le posséder. Il faudrait ici que je me tusse, n'y ayant point de langue humaine, ni même d'esprit angélique qui puisse dignement exprimer l'ardeur avec laquelle une âme pleine de charité désire de s'unir à Dieu. Jamais flèche n'est lancée avec tant de rapidité, jamais foudre ne se détache de la nue avec tant d'impétuosité, que cette âme qui est près de sortir de son corps a d'empressement pour aller à Dieu.

Ce désir et cette impétuosité sont fondées sur plusieurs choses : 1^o sur la nature de l'âme et sur les rapports qu'elle a avec Dieu. Elle est spirituelle, elle est immortelle, et elle a par sa création ce que Dieu a de lui-même et de son essence ; l'âme est esprit,

Dieu est esprit ; Dieu est le principe et le centre de tous les esprits , et par cette raison cette âme désire de s'unir à lui ; 2° sur la grâce et la charité dont elle est pénétrée. Cette charité est comme un feu qui ne peut plus se contenir, il est impatient d'aller se joindre à sa sphère, et comme il n'est presque plus arrêté, son impétuosité s'augmente. C'est la belle raison que Cassien (collat. 9) en donne : « Notre âme, dit-il, est comparée dans l'Ecriture à une plume d'oiseau : quand les plumes d'un oiseau sont mouillées, il faut qu'il demeure sur la terre, et même pour peu qu'elles soient mouillées et trempées dans l'eau, elles deviennent aussitôt pesantes, et le poids de l'humidité qui les pénètre les empêche de s'élever. Mais quand ces plumes sont sèches, quand elles ne sont mouillées ni par aucune eau, ni par aucun autre accident extérieur, elles peuvent s'élever par leur légèreté naturelle et le secours d'un doux zéphyr. *Qualitas animæ non inepte subtilissimæ plumæ seu pennæ levissimæ comparatur : quæ si humoris cujuscumque extrinsecus accidentis corruptione vitata non fuerit, mobilitate substantiæ suæ, tenuissimis spiritus adjumento velut naturaliter ad sublimia, cælestiaque sustollitur. Sin vero humoris cujuscumque aspergine, vel infusione fuerit prægravata, non modo nullibi volatui naturali mobilitate raptabitur, sed etiam ad ima terræ concepti humoris pondere deprimetur. Ita mens quoque nostra si accedentibus vitiis, curisque mundanis aggravata non fuerit, noxio libidinis humore corrupta,* » etc. Il faut dire la même chose de nos âmes. Quand le péché les appesantit, quand l'amour des richesses ou la glu des plaisirs s'attache à elles, quand elles aiment le monde, et qu'elles obéissent à leurs passions, il faut qu'elles demeurent courbées contre terre, car c'est l'effet naturel du péché, et la peine que Dieu lui impose d'abord en la personne d'Adam, lorsqu'il l'obligea de travailler à la sueur de son visage, et qu'il condamna le serpent à manger la terre. Mais quand ces âmes sont purifiées de leurs péchés, quand la charité divine, qui est un feu céleste, les a comme desséchées ; quand elles ne sont ni souillées par l'eau sale des plaisirs, ni retenues par les faux charmes des richesses et des honneurs : qu'arrive-t-il ? La grâce qu'elles ont, et l'amour qui les enflamme, les élève jusqu'à Dieu par le souffle du Saint-Esprit, leur faisant désirer ardemment de quitter la terre pour ne plus vivre que dans le ciel, et ne trouver leur repos que dans la jouissance des biens célestes ; 3° ce désir et cette impétuosité sont fondées sur Dieu même, qui appelle à soi l'homme de bien, qui l'attire et qui lui dit de venir recevoir sa récompense. Vous savez que personne ne peut monter à Dieu si Dieu ne l'y élève ; vous savez ce qu'a dit Jésus-Christ que *personne ne peut venir à lui si son Père ne l'y attire*. Cette attraction est absolument nécessaire, et sans elle, quelques efforts que fasse la créature, ce sont des efforts inutiles. Mais aussi quand Dieu l'appelle et qu'il lui

dit de venir, tout la porte à aller se rejoindre à son premier principe et à posséder sa dernière fin. Quand par une voix pleine de miséricorde et de bonté il invite ce serviteur et qu'il lui dit : *Courage, bon et fidèle serviteur, je veux t'établir sur plusieurs choses, entre dans la joie de ton Dieu* ; quand par cette douce invitation il lui fait connaître l'avantage qu'il y a de le posséder, c'est alors qu'il s'épuise en vœux et qu'il se consume en désir ; c'est alors qu'il ne souhaite que de mourir, et qu'il dit, comme le bon vieillard Siméon : C'est donc à présent, Seigneur, que vous laissez aller en paix votre serviteur, selon la parole que vous lui avez donnée : c'est donc à présent que mes yeux vont voir mon Sauveur, et qu'après l'avoir connu par la foi, mon esprit pénétré de la lumière de la gloire le verra face à face. O agréable et impétueux mouvement ! ô admirable effet de la grâce et de la charité ! ô miraculeux transport, qu'on peut bien sentir, mais qu'on ne peut pas exprimer ! L'expérimenterai-je un jour, ô mon Dieu, cette ardeur divine ! Mon âme, qui parais à présent si indifférente à la possession des biens célestes, sentiras-tu un jour cette admirable rapidité qui t'enlèvera jusque dans le sein de ton Sauveur ? Grâce, charité divine, ce sont là vos effets et vos mouvements, et si je suis assez heureux de mourir de la mort précieuse des justes, je mourrai avec ce désir : *Quando veniam et apparebo ante faciem Domini* ? Quand est-ce que je viendrai et que je paraîtrai devant Dieu pour le posséder ?

Pour pouvoir parler de la sorte, mes frères, il faut mourir en état de grâce, et pour y mourir il faut bien vivre, comme je vous le dirai dans un autre discours. Pour parler de la sorte, il faut conserver dans son cœur le feu de l'amour divin et ne perdre pour quoi que ce soit la charité de Jésus-Christ.

Vous ne savez, mes chers paroissiens, où vous irez après votre mort, je n'en sais rien non plus, ce mystère est réservé à Dieu, et ce grand secret de la prédestination et de la réprobation des hommes n'est connu que de lui. Mais j'ai à vous dire avec saint Augustin que vous irez où votre poids vous emportera ; l'amour est ce poids, et deux amours font deux villes bien différentes : Babylone est l'ouvrage de l'amour profane, et Jérusalem celui de l'amour divin. Aimez-vous le monde ? ce poids vous entraînera vers Babylone. Aimez-vous Dieu ? ce poids vous élèvera à Jérusalem. Voilà le grand secret de notre religion et de notre morale ; aimer Dieu pour le désirer ; plaire en toutes choses à Dieu pour aller à lui et le posséder.

Le grand apôtre ne savait point d'autre secret que celui-là, et je vous prie de faire réflexion sur sa pensée. Quoique nous ne soyons pas assurés de notre salut, cependant nous osons, et nous avons même un bon désir de sortir de notre corps pour aller nous présenter à Dieu. Tandis que nous sommes dans ce corps, nous sommes éloignés de notre souverain bien, et il est im-

possible que nous ne le possédions dans sa gloire ; c'est pourquoi nous osons lui demander la dissolution de ce corps, et notre volonté n'aspire qu'à nous en éloigner. *Audemus et bonam voluntatem habemus magis peregrinari a corpore, et presentes esse ad Deum* (II Cor., V). Mais comme ce désir ne suffirait pas, et que cette hardiesse dégènerait en présomption, si nous ne faisons de notre côté ce que nous pouvons et ce que nous devons faire ; c'est pour cette raison, *ideo*, c'est pour cette raison que, soit que nous demeurions dans ce corps, soit que nous en sortions pour aller à Dieu, nous nous efforçons de lui être agréables en toutes choses et de lui plaire : *Ideo contendimus sive absentes, sive presentes, placere illi*. Jamais on n'a tiré une plus belle conséquence d'un plus beau principe ; je répète encore une fois l'une et l'autre pour votre consolation et pour la mienne.

Saint Paul venait de dire auparavant deux choses : la première, que quand notre corps, comme une maison de terre, viendra à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison qui durera éternellement, et que c'est là ce qui nous fait soupirer, dans le désir d'y entrer un jour. La seconde, que ne pouvant entrer dans cette maison éternelle que par la dissolution de la nôtre, nous souhaitons cette dissolution par un mouvement de l'Esprit de Dieu, qui nous a formés pour un état d'immortalité, et qui nous a donné son Esprit comme les arrhes de notre gloire.

En voilà déjà beaucoup, mais qu'est-ce qu'il en infère ? Deux autres choses : l'une, qu'étant portés par ce mouvement, et ayant ce divin Esprit pour gage, nous sommes pleins d'une humble confiance, et souhaitons de sortir de la maison de notre corps pour aller habiter avec le Seigneur. L'autre, que cette confiance cependant pour être solide doit être soutenue par la charité, et par une noble ambition de plaire à Dieu en toutes choses, nous apprenant par là que sans cette charité et cette volonté effective de lui plaire et d'être toujours dans sa grâce, il est impossible que nous jouissions jamais de lui. Et en effet, nous ne pouvons jamais jouir de Dieu que par une bonne mort, et c'est la charité et la grâce qui font toute l'essence de cette bonne mort.

Tout ce que je viens de dire, Messieurs, se réduit à cette grande vérité, et ce que vous devez en conclure, c'est de faire tout ce que vous faites pour l'amour de Dieu, et de vous acquitter de vos emplois par un motif de charité. Vous êtes magistrats, vous êtes depuis le matin jusqu'au soir au Palais pour juger des procès ; faites tout cela pour l'amour de Dieu. Vous êtes mariés, vous devez, par vos soins dans votre négoce, par l'éducation de vos enfants, par votre assiduité et vos veilles, vous acquitter de vos obligations, faites tout cela pour l'amour de Dieu. Par là, vous pourrez mourir dans la charité et jouir des privilèges de la mort précieuse des justes.

Il n'y a point d'emploi dans le monde où, lorsque l'on veut s'en acquitter fidèlement, on n'abrége ses jours. Il n'y a point de soldat qui ne pût vivre davantage dans une ville où il serait en repos et à l'abri, que dans une armée où il faudrait qu'il essuyât la rigueur des saisons, qu'il marchât et qu'il fût tous les jours en sentinelle. Il n'y a point de marchand qui ne pût vivre plus longtemps en demeurant dans sa boutique qu'en faisant souvent des voyages sur mer. Il n'y a point de fille qui ne pût mieux passer ses jours dans sa famille et au milieu des plaisirs du monde qu'en demeurant dans un cloître et faisant tout ce qu'une bonne religieuse doit faire.

Tous ces emplois abrègent par ce moyen la vie, et quand on s'en acquitte pour l'amour de Dieu et par un principe de charité, il arrive qu'on meurt de la bonne et précieuse mort des saints. C'est pour vous, mon Dieu, que je me mortifie, c'est pour vous que je me prive de mes plaisirs, c'est pour vous que je me charge de tout le poids de ma vocation. Je vous offre, mon Dieu, toutes mes peines, et je veux faire toutes les actions de la journée par l'amour que je vous porte.

De là qu'arrivera-t-il ? Il arrivera que, quand vous serez au lit de la mort, vous produirez, par l'habitude que vous aurez contractée pendant la vie, des actes matériels de charité ; et comme nous voyons par expérience que quand on a tourné longtemps une roue elle tourne encore longtemps quoique la main n'y soit plus, de même quand vous ferez plusieurs actes de charité et que la maladie aura épuisé vos forces, la roue ira son tour jusqu'à la séparation de votre âme d'avec votre corps.

Voulez-vous donc vous mettre en état de mourir dans la charité ? exercez-vous souvent dans sa pratique. Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur ; mon Dieu, je me donne à vous ; mon Dieu, je vous offre toutes les actions de ma vie, et je renonce à tout l'esprit qui est en moi, pour ne plus vivre que du vôtre.

Il vous arrivera pour lors ce qui arrive aux autres. On dit de cet homme : il est mort en dormant ; de cet autre : il est mort en dinant, ou étant à cheval ; pourquoi cela ? S'il n'eût pas mangé, il ne serait pas mort en mangeant ; s'il n'eût pas dormi, il ne serait pas mort en dormant : de même si vous vous exercez dans l'amour de Dieu, on pourra dire de vous que vous êtes mort en aimant ; et si vous mourez de la sorte, soyez sûr de recevoir la couronne de gloire, qui en est la récompense. *Amen*.

SERMON XXIII.

SUR LA BIENHEUREUSE MORT DES JUSTES.

De l'importance de bien mourir et des moyens d'obtenir de Dieu une bonne mort.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus (Psal. CXV).

La mort des saints est précieuse devant Dieu.

Il est étrange, Messieurs, de voir qu'on n'appréhende rien davantage qu'une mé-

chante mort, et que cependant on se soucie si peu de bien vivre. Il n'y a point de libertin, ni d'impie déclaré qui ne souhaite de bien mourir, et qui de temps en temps n'en demande la grâce à Dieu. Il n'y en a point qui, après s'être raillé des mortifications des gens de bien, de la vie pénitente et austère de tant d'âmes qui se sont ensevelies dans les cloîtres, ne fasse quelquefois réflexion sur soi-même, et ne dise, comme ce faux prophète de l'Ecriture : Plaise au ciel que je meure de la mort de ces justes, et que mes derniers jours ressemblent aux leurs : *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia* (Num., XXIII). Avec tout cela néanmoins il y en a très-peu qui n'en demeurent à ces faibles et inutiles désirs, comme si, à cause de ces pieux mouvements, leur salut était en assurance. Cette dame qui mène une vie mondaine et oisive le dit, et cependant elle demeure toujours dans l'oisiveté et vit de l'esprit du monde. Cet impudique et cet avare, dont la vie n'est qu'un enchaînement de débauches et de friponneries, le disent, et cependant ils ne quittent les uns et les autres ni leurs engagements criminels, ni les occasions du péché.

D'où vient ce désordre ? Il vient d'un opiniâtre attachement au monde, à son luxe, à son avarice, à son ambition, à ses plaisirs. Il vient d'un malheureux oubli de Dieu et d'une secrète opposition à sa loi. Il vient d'une fatale complication de péchés, qui font une chaîne qu'on ne peut presque rompre, et qui, se succédant les uns aux autres, et se fortifiant, sont à la fin presque invincibles. Mais si j'en cherche la première cause qui comprend toutes ces raisons particulières, ce désordre vient d'un pernicieux aveuglement dans lequel on est, que, quoiqu'on vive mal, on peut bien mourir ; que la miséricorde de Dieu est à toute heure prête de faire grâce au pécheur ; qu'il peut différer sa pénitence à la dernière extrémité, et que, quoiqu'il mène une méchante vie, sa mort ne laissera pas d'être bonne.

DIVISION.

C'est cette pernicieuse erreur que je viens détruire aujourd'hui, pour vous apprendre, en la combattant, le grand secret de bien mourir. Je vous ai déjà assez fait voir l'importance de cette bonne mort par les grands avantages qu'on y trouve ; il s'agit de vous découvrir le moyen de la rendre bonne, et, sans vous tenir davantage en suspens, je dis que de tous les moyens le plus sûr, le plus infaillible, est la bonne vie. Qui vit bien, ordinairement parlant, meurt bien ; qui vit mal, meurt, selon toutes les apparences, toujours mal. Je ne désespérerais pas du succès de tous mes autres discours, si vous pouviez vous convaincre pleinement de cette grande proposition. C'est pourquoi j'essaierai de l'établir le plus solidement qu'il me sera possible, et d'en tirer une importante conséquence, qui serve à votre instruction. Vous mourrez comme vous

aurez vécu, par conséquent, hâtez-vous de bien vivre et de réformer les désordres de votre vie passée. C'est là tout mon dessein. On meurt comme on a vécu, voilà ma première vérité ; par conséquent, pour bien mourir, il faut se hâter de bien vivre, voilà ma seconde vérité, ou plutôt la conséquence morale que je tire de la première

PREMIER POINT.

Tel commencement, telle fin ; telle vie, telle mort : c'est là ce que l'Ecriture, les Pères et la raison nous apprennent. Le prophète Isaïe, animé de l'esprit de Dieu, et s'adressant à tous les hommes de sa part, les avertit de deux choses. Allez voir l'homme juste, dites-lui et apprenez-lui une bonne nouvelle. Que lui dirons-nous, saint prophète ? Dites-lui que tout va bien pour lui. Qu'il ait des richesses, ou qu'il n'en ait pas ; qu'il soit dans l'honneur ou dans l'ignominie, sain ou malade, honoré ou méprisé, assurez-le que tout va bien pour lui : *Dicite justo quoniam bene*. Pourquoi ? parce que le temps viendra où il recueillera le fruit de ses bonnes œuvres : *Quoniam fructum adinventionum suarum comedet* (Isa., XXXIV). Il a vécu dans la grâce, il y mourra. Allez trouver le pécheur, et dites-lui : Malédiction sur toi, impie, anathème et malédiction sur toi : *Vae impio in malum*. Mais tout lui réussit : c'est un grand seigneur, tout le monde le craint, sa fortune et son crédit font trembler ceux qui l'approchent ; sa maison est très-bien établie ; ses enfants sont honorés de la protection et de la confiance du prince. N'importe ; dites-lui : Malédiction sur sa personne. Pourquoi ? *Retributio enim manuum ejus fiet ei*. Il sera traité comme il le mérite, un jour viendra qu'on lui rendra l'ouvrage de ses mains ; il a accablé l'innocent, il a désolé les provinces ; il a fait mille concussions et mille injustices, tout cela lui sera rendu. Il a vécu en impie, il mourra en impie. A présent Dieu lui laisse posséder en paix le fruit de ses iniquités ; mais attendez à la mort, Dieu le froissera, Dieu le brisera, Dieu lui donnera la confusion qu'il mérite, il rougira d'avoir fait ce qu'il a fait, et à la fin de sa vie il sera confondu par les idoles auxquelles il aura sacrifié : *Conteret scelestos et peccatores simul, et qui dereliquerunt Dominum consumentur, confundentur enim ab idolis quibus sacrificaverunt*, etc. (Isa., I). Idole de vanité à qui j'ai consacré mes plus beaux jours, ambition à qui j'ai si souvent donné de l'encens, impureté que j'ai recherchée avec tant d'ardeur, impitoyables idoles qui m'avez été autrefois si chères, que ne me traitez-vous comme je vous ai traitées, et d'où vient qu'après vous avoir tant caressées pendant la vie, vous me confondez à la mort ? Malheureux, tu as vécu dans le péché, tu y mourras.

Il y avait déjà longtemps que Dieu avait fait cette menace aux pécheurs par la bouche de Moïse, lorsque, voulant tirer les Juifs de l'idolâtrie, il leur fit dire par ce prophète : Prenez garde à ce que vous faites, vous

donnez de l'encens aux idoles, et vous adorez un autre Dieu que moi; car j'ai à vous avertir que je marcherai contre vous dans ma fureur, que je vous frapperai impitoyablement à cause de vos péchés. J'ai à vous avertir que dans le temps que vous offrirez de l'encens à vos idoles, et que les victimes que vous aurez sacrifiées à leurs pieds seront encore toutes sanglantes, ce sera dans ce temps-là même que les foudres de ma justice vous écraseront, et que vous tomberez à leurs pieds : *Ego incedam adversus vos in furore contrario et corripiam vos septem plagis propter peccata vestra. Cadetis inter ruinas idolorum vestrorum* (Levit., XXVI). Vous avez vécu dans l'idolâtrie, vous y mourrez. Je ne finirais jamais si je voulais vous rapporter ce que le Saint-Esprit dit dans l'Ecriture sur ce sujet. On meurt ordinairement comme l'on a vécu; a-t-on bien vécu, on meurt bien; a-t-on mal vécu, on meurt mal. Ce sont là des vérités plus claires que le soleil que nous voyons. Qu'en pensent les Pères?

Demandez-le à saint Bernard (*in hæc verba : Unus exitus hominis et jumentorum*), il vous dira qu'il y tant de rapport entre la vie et la mort, qu'ordinairement parlant il faut que l'une suive l'autre : *Quidni similiter exeat qui similiter vixit?* Si cet homme a vécu en bête, pourquoi ne voulez-vous pas qu'il meure en bête? Il s'est attaché pendant sa vie aux biens et aux plaisirs de la terre comme une bête, il ne s'en détachera pas à sa mort. Mon ami, tu t'es emporté de colère comme un lion, tu t'es vautré dans l'ordure comme un pourceau; tu as usé de finesse comme un renard, tu as fait le bouffon comme un singe; tu t'es jeté sur le bien de ton prochain comme une harpie : tu mourras comme tu as vécu; la fin de ta vie et celle de ces animaux sera la même : *Unus exitus hominis et jumentorum*; c'est là le sens moral que ce Père donne à ces paroles du Sage.

Demandez-le à saint Jérôme, il vous dira que la mort est la copie de la vie, et que par conséquent il faut que l'une et l'autre se ressemblent. Si l'original est une bonne vie, la copie sera une bonne mort; si l'original est une mauvaise vie, la copie sera une mauvaise mort. Il vous dira, après saint Paul, que nous avons au dedans de nous une réponse de vie ou de mort, que ce sera par rapport aux paroles que nous aurons formées que nous recevrons une favorable ou funeste réponse : *Responsum mortis in nobis habemus*. Cette pensée de l'Apôtre peut avoir plusieurs sens. Le premier, c'est que tout ce qu'il y a en nous, nous avertit de notre mort : le corps par sa corruption, les qualités contraires par leur combat; le temps par sa rapidité, l'esprit par son inconstance. Le second, que la mort que nous portons au dedans de nous peut et doit nous servir de réponse à toutes les sollicitations de la chair, du démon et du monde. Tu veux, ô démon, que je coure après les biens de la terre, et tu me promets, comme à Jésus-Christ, les royaumes du monde, pourvu que je t'adore; mais j'ai au

dedans de moi une réponse de mort, je dois mourir. Créatures, vous voulez que je me réjouisse et que je goûte les plaisirs de la vie; mais je dois mourir. Le troisième, que la mort est l'écho de la vie. Qu'est-ce que la vie dans l'Ecriture? C'est une voix, c'est un son, et la mort est l'écho de cette voix. Qu'est-ce que l'écho répète? Ce que la voix a dit, et rien autre chose. Vous avez pendant votre vie prononcé avarice, à votre mort vous répéterez avarice. Vous avez pendant votre vie prononcé adultère, à la mort vous prononcerez adultère. Vous avez pendant votre vie prononcé vengeance, à la mort vous répéterez vengeance. Trouvez-moi un écho qui réponde chasteté, pauvreté, douceur, à des voix qui auront dit adultère, avarice, vengeance, et je vous avouerai sans peine qu'un homme qui a mal vécu mourra bien.

Approfondissons encore davantage cette importante vérité, et pour appuyer par de solides raisons que l'on meurt comme l'on a vécu, cherchons-en les preuves dans la conduite de la nature, dans l'économie de la grâce et la dispensation ordinaire de la justice de Dieu.

Nous trouvons dans la nature que l'arbre produit un fruit qui lui est toujours semblable. Si on jette un grain de froment sur la terre, on en recueille du froment; si on y jette un grain de moutarde, on en recueille de la moutarde. Qu'est-ce que la vie? C'est une semence. Qu'est-ce que la mort? C'est la récolte de cette semence. Que recueillerez-vous à la mort? Ce que vous aurez semé pendant la vie. Si vous avez semé une bonne vie, vous recueillerez une bonne mort; si vous avez semé une mauvaise vie, vous recueillerez une mauvaise mort : *Arastis impietatem; iniquitatem messuistis, comedistis frugem mendacii* (Osee, X). Vous avez semé de l'impiété, vous moissonnerez de l'impiété; vous avez été pendant toute votre vie fourbes, menteurs, dissimulés, traîtres, hypocrites, vous moissonnerez à votre mort les fruits de vos fourberies, de vos dissimulations, de vos trahisons, de vos hypocrisies, de vos mensonges. Il faudrait que la nature se dérégât et fût toute contraire à elle-même, pour faire qu'un arbre portât d'autres fruits que ceux qu'il doit porter; qu'un figuier portât des poires, un noyer des figues, et ainsi du reste; de même il faudrait que Dieu, auteur de cette nature, changeât de conduite pour faire porter à une vie d'autres fruits que ceux qu'elle doit produire. Il est vrai que nous expliquerons tantôt dans quel sens cette proposition se doit entendre; mais, généralement parlant, il est certain que la mort répond à la vie, et que telle vie, telle mort.

C'est pourquoi saint Paul, voulant persuader cette importante vérité aux Galates, leur disait : Ne vous trompez pas, mes frères, on ne se moque pas de Dieu, l'homme moissonnera ce qu'il aura semé. Sème-t-il dans la chair, il moissonnera la corruption, qui est le fruit de cette chair. Sème-t-il dans l'esprit, il moissonnera la vie éternelle, qui est

le fruit de cet esprit : *Nolite errare, fratres, Deus non irridetur; quæ enim seminaverit homo,* etc. (*Gal.*, VI). Hé quoi ! pour nous faire croire cette vérité fallait-il dire qu'on ne se moque pas de Dieu ? Oui, répond là-dessus saint Thomas, il le fallait dire ; car ce serait se moquer de Dieu que de prétendre qu'il donnât à une mauvaise vie une bonne mort, et que ce qui a toujours été semé dans la chair et dans la corruption, produisit des fruits spirituels et incorruptibles ; comme ce serait se moquer de la terre de lui demander d'autres espèces de grains que ceux que le laboureur y aurait semés.

Ce n'est pas (et voici le tempérament qu'on peut apporter à cette proposition), ce n'est pas à dire, qu'absolument parlant, les choses se passent de la sorte : quelquefois ceux qui ont mal commencé ont bien fini, et quelquefois ceux dont les commencements ont été mauvais ont trouvé une heureuse fin. Ainsi en usez-vous, ô mon Dieu, pour humilier les hommes, et leur faire connaître l'indépendance de votre grâce.

Quoique tous les temps de notre vie vous appartiennent, il y en a cependant deux dont vous vous réservez entre autres la disposition : celui de notre entrée à la vie, et celui de notre passage à la mort. La première grâce que nous avons reçue dans le baptême est une grâce purement gratuite, et c'est celle qui nous a donné entrée à la vie ; la dernière grâce que nous recevons au moment de la mort est aussi une grâce purement gratuite, et c'est la persévérance finale : persévérance qui ne nous est nullement due, persévérance qui n'est absolument attachée à aucun de nos mérites, et qui vient uniquement de votre pure miséricorde ; persévérance par conséquent qui n'est pas une suite naturelle d'une bonne vie, comme l'impénitence finale n'est pas aussi une suite absolue et nécessaire d'une mauvaise. Nous devons tout espérer pour celui qui a bien vécu, ou qui, après avoir mené une mauvaise vie, l'a expiée par une longue pénitence : mais cette espérance ne doit pas exclure toute crainte. Nous devons tout craindre pour celui qui a longtemps vécu dans le désordre et que la maladie a surpris dans le péché ; mais cette crainte ne doit pas exclure toute espérance. Dieu est maître de ses dons, il les accorde et les refuse à qui il lui plaît : voilà une vérité constante, et autorisée par tous les conciles et les Pères.

Mais quoique l'on doive supposer cette vérité, cela n'empêche pas, qu'ordinairement parlant, Dieu ne fasse répondre une bonne mort à une bonne vie, et qu'il ne punisse une vie déréglée par une mauvaise mort. Telle est la conduite de sa grâce ; et voici la raison que les théologiens en apportent.

Les bonnes et les mauvaises actions que nous faisons produisent en nous des habitudes, par lesquelles nous trouvons plus de facilité au bien ou au mal ; l'expérience même nous le fait voir ; et comme ces habitudes sont produites par plusieurs actes réi-

térés d'une même espèce, elles s'établissent tellement dans le fond de notre âme, qu'elles deviennent en nous une autre nature. Ainsi comme la nature est un principe de mouvement et de repos, il arrive que quand une habitude est enracinée en la substance de notre âme, elle y est le principe de nos actions ; en sorte que nous agissons par elle, souvent même sans réflexion, et sans attendre l'ordre de notre volonté. Or, quand cette habitude s'est fortifiée et établie depuis longtemps, la grâce la détruit-elle à l'article de la mort, et fera-t-elle faire tout d'un coup à un homme des actes tout opposés ? Vous voyez que cela répugne, et cependant si elle ne le fait pas, ne sera-t-il pas vrai de dire telle vie, telle mort ? cet impie a toujours vécu dans le désordre, il y mourra.

C'est pourquoi un homme au lit de la mort n'agit presque plus que par la force des habitudes qu'il a contractées pendant sa vie : chose si vraie que, lorsqu'il entre en délire, il ne dit et ne fait plus rien que ce que ses habitudes lui ont de tout temps fait dire et faire. Il ne pensera qu'à son négoce s'il est avare ; il ne dira que des sottises s'il est bouffon ; il ne vomira que des blasphèmes s'il est blasphémateur ; il ne respirera que la vengeance s'il est vindicatif : il agit par habitude, qui est en lui une seconde nature, que la grâce ne détruira pas ; par conséquent, par rapport à cette conduite de la grâce, tel commencement, telle fin, telle vie, telle mort.

Le cardinal Pierre Damien (in t. III *Biblioth. SS. Patrum*) nous en rapporte un exemple fort tragique, et dont il avait été témoin lui-même dans une communauté qu'il avait gouvernée. Un religieux, car ce désordre se rencontre quelquefois dans les professions les plus saintes aussi bien que dans les séculières, avait passé la meilleure partie de sa vie à chicaner, à plaider, à troubler ses frères, à déposer les abbés, à mettre le feu de la dissension et de la discorde partout où il était, parce que, comme il remarque, c'était un adroit et un intrigant qui ne s'occupait que de fourberies et de chicanes. Etant au lit de la mort, ses frères le conjurèrent de faire pénitence de ses péchés passés, d'en demander pardon, de s'en confesser, et de promettre à Dieu que, s'il lui rendait la santé, il ne retomberait plus dans les mêmes fautes. Mais ce fut en vain qu'ils le pressèrent, il ne leur rendit aucune réponse, et quoiqu'ils criassent et qu'ils le poussassent, ils ne purent jamais tirer de lui aucun bon mot. Cependant comme ils furent quelque temps autour de son lit sans parler, ou comme ils s'entretenaient d'autre chose, il parlait avec eux, et ne discourait que de ses procès : Mon frère, lui dirent-ils, songez à votre conscience, confessez-vous, faites pénitence, vous allez mourir. Mais en vain lui donnèrent-ils ce bon avis, il retomba dans son sommeil léthargique, et rendit son âme dans ce pitoyable état. Telle vie, telle mort : il avait vécu dans des habitudes de fourberies, de division, de chicanes, il y est

mort. *In Perusino monasterio S. Salvatoris, cui et ipse præfui, monachus erat nomine Guarizo afflictus nimis, sæcularibus contentionibus vehementer intentus. Hic dum et immutandis abbatibus et fratribus perturbandis actuens non quiesceret..... Cumque fratres instarent dicentes : Esto confessus, age pœnitentiam, repente ille obdormivit, et sive pulsanibus, sive clamantibus evigilare non poterat. Si vero vel illi conticescerent, vel aliud præter pœnitentiam loqui vellent, mox ille expergesfactus invicem loquebatur. Sed rursus audito nomine pœnitentiæ protinus obrigescebat insensibili sopore correptus, donec horrendæ morti traditus est.*

Est-il rare, mes frères, de trouver encore aujourd'hui dans le monde de pareils exemples? Combien de gens d'affaires, qui ont passé toute leur vie à plaider, à chercher les moyens de s'emparer du bien d'autrui, à agrandir leurs maisons, et à soutenir leur fortune, meurent-ils de la sorte? Qu'on leur parle de Dieu et de pénitence, qu'on leur dise de faire venir un confesseur et de recevoir les sacrements, ils s'assoupissent, ils se tournent du côté de la muraille, et témoignent que ces exhortations leur déplaisent; mais qu'on leur parle de contrats d'acquisitions, de procès, des moyens d'assurer leurs biens à leurs enfants; ils ramassent le peu qu'ils ont de force pour y penser, et y appliquent tout leur esprit. D'où vient cela? D'une ancienne habitude qu'ils ont contractée, et avec laquelle ils meurent. Telle vie, telle mort.

Que si ces exemples ne vous persuadent pas encore assez, vous aurez sans doute plus de respect pour ceux que j'ai trouvés dans l'Ecriture Sainte; en voici trois : celui d'Abimélech, celui de Saül et celui d'Absalon.

Abimélech était un prince fier, et insupportable pour son orgueil; comme il voulait que tout lui fût soumis, il s'empara du royaume qu'il devait partager avec ses frères, qu'il fit mourir afin de régner seul. Etant en guerre il voulut forcer une place qu'il assiégea, et comme les assiégés s'étaient réfugiés dans une tour, il s'en approcha pour y mettre le feu. Une femme le vit du haut de cette tour, et prenant une pierre, la laissa tomber sur Abimélech, et lui fendit la tête. Ce malheureux ne se sentit pas sitôt frappé, qu'il appela son écuyer, et lui dit: Tire ton épée, perce-moi le corps, et fais-moi promptement mourir, afin de m'épargner la confusion que j'aurais si l'on savait qu'une femme m'eût tué. *Vocavit cito armigerum suum, et ait ad eum : Evagina gladium tuum, et percute me, ne forte dicatur quod a femina interfectus sum* (Judic., IX). Quelle étrange conduite! est-il le premier prince qui ait jamais été blessé? Pourquoi donc veut-il que son écuyer le tue? C'est qu'il a été toute sa vie ambitieux, et il mourra avec son ambition.

Saül venait de livrer bataille aux Amalécites, et comme le sort des armes est très-incertain, il l'avait perdue; il y avait même été blessé, et il voyait que toute l'armée

allait fondre sur lui. Se reposant sur son épée il vit derrière lui un soldat, et lui dit: Viens ça, mon ami, qui es-tu? Je suis un Amalécite, répondit-il. Fais-moi une grâce, lui dit Saül, jette-toi sur moi et me tue; je suis accablé de douleur, je ne saurais mourir, achève-moi. *Quisnam es tu? et ait ad eum : Amalecites ego sum. Et locutus est ei : Sta super me, et interfice me quoniam tenent me angustiae, et adhuc tota anima mea in me est* (II Reg., VII). Misérable, pourquoi veux-tu mourir et mourir de la main d'un Amalécite? Es-tu le seul prince qui ait jamais perdu la bataille, et dont les gens aient été défaits? Mais ne vous étonnez pas, disent les Pères : Saül a épargné le roi des Amalécites, il mourra par les mains d'un Amalécite : c'est-à-dire, pécheur, que tu as épargné pendant ta vie cette passion dominante, toi, cette impureté, toi, cette envie, toi, cette avarice, cette vanité, toi, cette usure, et ce seront ces mêmes péchés qui te feront mourir. Si tu avais bien vécu, tu serais bien mort; mais parce que tu as mal vécu, tu mourras mal, tes habitudes criminelles t'entraîneront dans les enfers.

Tout le monde sait qu'Absalon avait toujours été désobéissant et rebelle à son père. Enfin le temps de sa mort marqué de toute éternité étant venu, il passa sous un arbre, et y demeura suspendu par ses cheveux. Ne pouvait-il pas les démêler, ou les arracher pour se procurer sa liberté? S'il n'avait pas assez d'adresse et de force pour le faire, ne pouvait-il appeler à son secours quelques-uns de ses gens, ou même des soldats de David, qui lui eussent rendu ce secours? Ne pouvait-il pas même envoyer demander pardon à son père, lui dont il avait déjà si souvent éprouvé la bonté? Cependant toute son armée passa, sans qu'il vint à la pensée d'aucun de ses soldats de le détacher de cet arbre; et par malheur pour lui, Joab qui le poursuivait le trouva, et le perça de trois flèches. D'où vient cela? Pauvre prince, tu as vécu dans la révolte, tu y mourras; toute ta vie n'a été qu'une désobéissance continue aux ordres de ton père, ta mort sera le sceau de ta désobéissance; tu as vécu rebelle, tu mourras rebelle.

L'Ecriture remarque qu'après sa mort on lui fit élever un tombeau, et qu'on donna à ce tombeau le nom de *la main d'Absalon*. Pourquoi cela? demande saint Jérôme. C'est, répond-il, que la main est le symbole des actions, et que le tombeau est la figure de la mort; la main marque ce que l'on fait, le tombeau le lieu où l'on git, et il y a beaucoup de rapport entre l'un et l'autre. La sépulture d'Absalon est l'ouvrage de ses mains, sa vie n'a été qu'un enchaînement de séditions, de révoltes, de désobéissance, de rébellion; il ne trouvera pas d'autre chose à sa mort, il mourra comme il a vécu.

Ajoutons à ces deux raisons une troisième, que j'ai dit être établie sur la conduite ordinaire de la justice de Dieu, qui permet que celui qui a mal vécu meure mal. Il y a en Dieu, selon notre manière de concevoir,

deux justices : l'une qui récompense les bons, l'autre qui punit les méchants. A l'égard des bons, quoique cette justice, comme je vous l'ai déjà dit, ne soit obligée d'avoir aucun égard à leurs vertus, cependant j'apprends de saint Chrysostome qu'elles font comme une espèce de chaîne, et que souvent elles se trouvent tellement liées, qu'elles aboutissent à la persévérance finale. Et c'est ce qui a fait dire à saint Paul : *J'ai livré un bon combat, j'ai consommé ma course, j'ai gardé à Dieu la fidélité que je lui devais, je n'attends plus qu'une chose de lui, qui est cette couronne de justice qu'il prépare à ceux qui l'aiment* ; il ne me la doit pas cette couronne, mais j'espère de son infinie miséricorde qu'il me la donnera.

A l'égard des méchants, quoique cette justice puisse faire succéder à une mauvaise vie une bonne mort, cependant sa conduite ordinaire est de régler l'une sur l'autre, parce que le péché produit cette mauvaise mort en plusieurs manières, que je me contente de vous marquer en passant : 1^o en qualité de cause : un homme emporté fait une querelle à un autre, ils tirent tous deux l'épée, ils se battent sur le pré, ils pèchent dans le moment qu'ils se battent, l'un d'eux est tué : voilà comme le péché cause la mort ; 2^o par occasion, et en des cas imprévus : un homme sort pour aller satisfaire sa brutalité, il entre dans un mauvais lieu, on le tue, ou même il est attaqué par des filous et tué avant qu'il y entre ; 3^o en qualité de disposition : cet homme est toujours en colère, sa bile s'allume, la masse de son sang s'échauffe et se corrompt ; au lieu de corriger sa passion, il l'entretient encore davantage tous les jours, il tombe malade, et il meurt ; 4^o en qualité de démérite, c'est-à-dire que tout homme qui pèche mérite que Dieu châtie son corps d'une mort temporelle, et son âme d'une mort éternelle. Enfin ce péché produit la mort par habitude et par attachement : le plaisir défendu vient d'une volonté mauvaise, qui y consent ; ce consentement étant fréquent, et ce plaisir réitéré plusieurs fois, on s'en fait une habitude. Quand on ne combat pas cette habitude pendant sa vie on s'en fait une nécessité, et cette nécessité conduit par une dispensation ordinaire de la justice de Dieu à l'impénitence finale. Par conséquent, telle vie, telle mort ; si on a bien vécu, on meurt bien ; si on a mal vécu, on meurt mal. *Ex voluntate perversa facta est libido ; et dum servitur libidini, facta est consuetudo, et dum consuetudini non resistitur, facta est necessitas* (Aug., l. VIII Conf., c. 5). Quelle conséquence de tout cela ? Il faut donc bien vivre pour bien mourir, et ne jamais attendre à cette dernière extrémité. Encore un mot, et j'achève par cette réflexion, qui n'est qu'une suite de ce que je viens de vous dire.

SECOND POINT.

C'est un important conseil de l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, qu'on doit faire de bonne heure ce qu'il faut absolument faire, et ce que l'on voudrait avoir fait, quand on

se trouve surpris et hors d'état de le faire. Si vous avez un ami, dit-il, faites-lui du bien avant que vous mouriez, à votre mort vous ne pourrez plus lui en faire. *Ante mortem benefac amico tuo* (Eccli., XIV). Et comme vous ne pouvez plus avoir de meilleur ami que votre âme, conclut de là saint Grégoire, faites-lui pendant votre vie tout le bien que vous pouvez lui faire. Ce n'est pas assez : comme le plus grand bien que vous puissiez lui faire est de la purifier de ses péchés, et de l'enrichir par un amas de bonnes œuvres, rendez-lui promptement ce bon office, afin qu'ayant dessein de bien mourir, vous lui procuriez une sainte mort par une bonne vie. En voici deux raisons que je trouve dans ce même endroit de l'Ecclésiastique, expliqué par le même Pape.

Faites des actions de justice avant que vous mouriez, et donnez à votre âme une bonne nourriture. *Ante obitum tuum operare justitiam, quoniam non est apud inferos invenire cibum* (Ibid.). Pourquoi ? Parce que vous ne pourrez guère lui en donner à votre mort, et encore moins quand vous serez descendu dans les enfers. Première raison. Faites des actions de justice avant votre mort. Pourquoi ? Parce que cette mort est plus proche que vous ne croyez, et que toute chair est comme du foin et de l'herbe qui sèche : *Memor esto quoniam mors non tardat, omnis caro sicut fenum veterascet, et sicut folium fructificans in arbore viridi* (Ibid.). Seconde raison.

Pour bien mourir, il faut bien vivre ; j'ai taché de vous en convaincre. Or, pour bien vivre, il faut engraisser son âme, il faut lui donner des viandes succulentes, il faut que vos vertus et vos bonnes œuvres la mettent dans une espèce d'embonpoint, où elle puisse paraître agréable aux yeux de Dieu. Ce ne sera pas à la mort que vous lui rendrez ce bon office, au contraire, elle paraîtra toute décharnée, et Dieu la rejettera comme il rejetait autrefois ces victimes maigres et desséchées de vieillesse qu'on lui présentait. Travaillez donc sans cesse à l'ouvrage de votre salut, et n'y perdez point de temps. Imitiez ces vrais sages qui se rendent recommandables par leurs bonnes œuvres et le nombre de leurs vertus, afin de recueillir en l'autre vie ce qu'ils ont semé en celle-ci. *Qui dum vivunt, vitæ suæ causam agunt, qui utili opere insignes atque egregia virtute præstantes præsentem vitam excolunt, futuram seminant* (EUCHER., epist. ad Valer.).

Ce qui doit vous y obliger encore davantage, c'est que la mort est plus proche que vous ne pensez, et que l'homme sèche comme du foin. Vous voulez bien vous convertir au lit de la mort ; mais savez-vous quel est ce lit de la mort ; savez-vous que vous mourrez dans les draps qui sont à votre lit, et qu'ils ne souffriront peut-être pas encore deux lessives ? Voulez-vous, pour peu de temps qui vous reste à faire pénitence, vous exposer à mourir mal ? Quoi qu'il vous en coûte, il faut bien mourir ; une éternité est trop longue pour être mal-

heureux : pour bien mourir, il faut bien vivre, et comme la vie est courte, il faut de bonne heure l'employer à de saintes actions, afin d'obtenir une bonne mort.

Qui doute que la vie ne soit courte ? dit saint Grégoire (hom. 13 in *Evang.*). L'année passée nous célébrâmes la fête de saint Félix, c'est la même fête que nous solennisons aujourd'hui ; mais sont-ce toutes les mêmes personnes qui y assistent, et où sont maintenant la plupart de ceux qui la célébrèrent avec nous ? La plupart sont morts, nonobstant leurs desseins et leur prévoyance pour la vie présente. Les uns étaient jeunes, les autres se portaient bien ; et cependant ils se sont peut-être trouvés surpris au moment de leur mort, qu'ils ne prévoyaient pas, et ils ont tout d'un coup perdu des biens qu'ils paraissaient posséder comme des choses qu'ils ne devaient jamais abandonner. Si donc ces hommes qui ont paru avoir beaucoup de vigueur pendant leur vie sont morts avant nous, ils ressemblaient au foin et à l'herbe qui se séchent, et si la plupart d'eux, pour n'avoir pas mené une sainte vie, n'ont pas trouvé une heureuse mort, ne faut-il pas que nous nous rendions sages à leurs dépens, et que, dans cette brièveté de nos jours, nous nous hâtions de corriger nos désordres passés, et de faire quelques amas de vertus, afin de bien mourir ? *Ubi sunt il qui ea quæ hodie colimus nobiscum transacto anno beati Felicis natalitia celebrarunt ? quanta et qualia de præsentis vitæ provisione cogitabant, sed, subrepente mortis articulo, repente in his quæ providere nolébant inventi sunt. Et cuncta simul temporalia quæ congregata quasi stabiliter tenere videbantur amiserunt. Si ergo transacta multitudo generis humani, etc.*

Ainsi parlait ce savant Pape à un grand auditoire, et ainsi puis-je vous parler aujourd'hui pour vous prier, par les entrailles de la miséricorde divine, de réformer votre vie passée, afin de trouver une sainte mort. Combien y en a-t-il de votre connaissance qui, ayant, il y a un an, assisté à la prédication et aux offices divins, sont à présent morts ? Et si, par malheur pour eux, ils n'ont pas travaillé à rendre leur vie innocente, que pouvons-nous penser d'eux selon les principes que je viens d'établir ?

Vous me direz peut-être ici que Dieu est infiniment miséricordieux, et qu'encore bien qu'on néglige de se convertir pendant la vie, il a toujours des ressources de miséricorde envers les pécheurs qui à la mort lui demandent pardon, et que par conséquent cette miséricorde divine s'étendra sur vous.

J'avoue en partie ce que vous me dites, mais je nie la conséquence que vous en tirez ; car si la miséricorde de Dieu vous sauve, il faut par le même principe qu'elle sauve tous les hommes, parce que, cette miséricorde étant infinie, elle est égale pour tous. Ce qui vous trompe en cette rencontre, c'est que vous ne mettez aucune différence entre la miséricorde de Dieu et la misération de Dieu, chose cependant qu'il

faut bien distinguer, et dont le roi-prophète a bien connu la différence.

A l'égard de la miséricorde de Dieu, elle est infinie ; mais à l'égard de sa misération, elle est bornée, et c'est de cette misération que dépend votre salut, et non pas simplement de cette miséricorde ; autrement il s'ensuivrait que tout le monde serait sauvé. Ne t'y trompe donc pas, mon frère, la miséricorde de Dieu est infinie, mais sa misération est bornée, et si cette misération te manque, tu seras damné. Ecoutez le roi-prophète : Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, selon votre grande miséricorde, et effacez mon péché selon la multitude de vos misérations. Tu établis ton salut sur la miséricorde divine, et c'est sur ses misérations qu'il faut l'établir : la miséricorde peut te sauver ; mais le seul acte de cette miséricorde te sauvera, et il te sauvera si tu vis bien, au lieu qu'il te sera refusé si tu vis mal.

Eh quoi ! le bon larron n'a-t-il pas été sauvé par cette misération divine ? Oui. N'a-t-il pas cependant mal vécu ? Oui ; mais vous ne prenez pas garde que le bon larron a seul été sauvé en présence de Jésus-Christ mourant, et que tous les autres qui ont assisté à sa passion ne l'ont pas été. Quand vous serez couchés dans votre lit, faites faire un grand feu sous vous, vous ne brûlerez pas, parce que trois enfants n'ont pas été brûlés dans la fournaise de Babylone. Quand vous vous trouverez avec des lions ou d'autres bêtes sauvages dans une caverne, agacez-les hardiment, elles ne vous dévoreront pas, parce que Daniel a été jeté dans une fosse où étaient des lions, et n'en a pas été dévoré. Quand vous serez sortis de cette église, prenez un couteau et portez-le dans la gorge de votre fils aîné, un ange arrêtera le coup, parce qu'il arrêta autrefois le bras d'Abraham qui voulait immoler Isaac. Mais ce sont là des miracles, me dites-vous ; et moi, je vous réponds que c'est aussi à un pareil miracle que vous vous attendez, lorsque vous remettez votre conversion à votre mort ; et par conséquent, si vous ne voulez pas risquer une vie périssable sur un miracle, pourquoi voulez-vous y hasarder votre salut éternel ?

Vous nous embarrassez extrêmement, Monsieur, mais dites-nous sincèrement votre sentiment, vous êtes dans la chaire de vérité, vous êtes notre pasteur, nous vous en croirons. Que je vous dise mon sentiment ? je vous l'ai dit. Je ne sais pas si vous ferez une bonne ou une mauvaise mort ; mais ce que je sais, c'est que l'Ecriture sainte et les Pères nous ont toujours assuré qu'il était, moralement parlant, impossible de bien mourir après avoir mal vécu. Cela étant, voyez ce que vous avez à faire, je vous ai montré le danger, je vous ai proposé le remède, je me suis acquitté de mon ministère.

J'achève par une pensée de saint Jérôme, qui avait une parfaite connaissance de toutes choses, et qu'une longue expérience avait rendu savant sur une infinité de ma-

tières. Ce grand homme qui avait vécu parmi des Grecs, des Latins, des Syriaques, qui s'était trouvé dans plusieurs différents lieux, qui avait gouverné beaucoup de consciences, qui avait été élevé jeune dans la cour de Rome, et qui, comme il dit lui-même, savait, du fond de sa grotte de Bethléem, ce qui se passait de plus considérable dans toutes les parties du monde; ce grand homme, dis-je, étant au lit de la mort, se vit environné de ses disciples, qui, s'approchant de lui avec beaucoup d'humilité et de confiance, le prièrent de leur dire de laquelle de toutes les vérités de la morale chrétienne il était plus persuadé et plus convaincu. Vous allez mourir, lui dirent-ils, laissez-nous par testament quelque vérité qui nous touche, et que nous retenions comme venant de votre bouche.

Que pensez-vous que leur répondit saint Jérôme. Le voici : Je vais mourir; mon âme est sur le bord de mes lèvres; mais de toutes les vérités de la morale chrétienne dont je suis le plus convaincu, c'est qu'à peine de cent mille hommes qui auront mal vécu, y en a-t-il un seul qui meure bien; et afin que vous ne croyiez pas que ce que je vous dis soit un effet de ma maladie, *hoc teneo*, je vous le déclare, c'est ma croyance, *hoc multiplici experientia didici*, je suis fondé sur une expérience de soixante ans; à peine de cent mille hommes qui auront mal vécu y en a-t-il un seul qui meure bien.

Tirez-vous de là, mes chers auditeurs, qu'il faut donc vous désespérer? Rien moins que cela, puisque le désespoir est le plus grand de tous les péchés; mais ce que vous en devez tirer, c'est qu'ayant encore quelques jours à vivre, vous devez vous purifier de vos péchés, faire pénitence, et embrasser la mortification chrétienne. Vous n'êtes pas pas, grâces à Dieu, à l'article de la mort, ni dans l'espèce de ceux dont je vous parle, et quand vous y seriez, je vous dirais d'espérer en Dieu. Mais à présent que vous vous portez bien, prenez le certain, et laissez l'incertain. Il est très-incertain, et moralement impossible, qu'après avoir mal vécu, vous mouriez bien : ne vivez donc plus mal. Il est certain, et presque impossible, que vivant bien vous ne mouriez bien; tâchez donc de sanctifier votre vie par les moyens que je vous ai marqués, afin de vous procurer par la grâce du Seigneur une sainte et heureuse mort. Je vous la souhaite au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

SERMON XXIV.

SUR LA BIENHEUREUSE MORT DES JUSTES.

De l'état d'un Chrétien agonisant, et de ce qu'il doit faire aux approches de la mort.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus (Psal. CXV).

La mort des saints est précieuse devant Dieu.

Après avoir examiné le bienheureux état d'un homme de bien au lit de la mort par la

considération de ses misères passées, par le souvenir de ses bonnes œuvres, par l'espérance du pardon de ses péchés, le sacrifice de sa personne, et la paix de sa conscience contre les frayeurs de la mort; après vous l'avoir représenté expirant au milieu des parfums de l'amour, et s'élevant par de pieux désirs jusqu'au sein de la Divinité pour y régner éternellement en Dieu et avec Dieu; après vous avoir pleinement convaincus qu'on meurt comme on a vécu, et que, ne mourant qu'une fois, le seul moyen de bien mourir, c'est de bien vivre, enfin, Messieurs, il faut finir ma matière, et vous faire voir aujourd'hui l'exercice d'un Chrétien agonisant, et ce qu'il est obligé de faire, depuis qu'il se sent frappé d'une maladie mortelle, jusqu'au dernier soupir de sa vie.

Comme il m'est impossible de rendre à tous ceux qui sont de ma paroisse ces derniers devoirs; comme le nombre en est trop grand, et que la multitude des affaires qui partagent mes soins ne me le permettent pas, j'ai cru, mes chers paroissiens, que je pourrais aujourd'hui suppléer à ce défaut en vous apprenant ce que vous devez faire au lit de votre mort, et vous rendre à tous en général, lorsque vous êtes en pleine santé, les mêmes secours que vous recevriez de moi, si j'étais à votre chevet pour vous fermer les yeux, et vous voir rendre le dernier soupir.

Cette instruction, comme vous voyez, est de la dernière importance, et il n'y a pas un de nous qui ne doive y prendre beaucoup de part. C'est pourquoi commençons dès aujourd'hui vous et moi à faire par avance, et en esprit, ce que nous serons obligés de faire, quand Dieu, souverain arbitre de notre vie et de notre mort, en disposera, et formons une sainte habitude de pratiquer dès à présent les derniers exercices d'un homme de bien qui va rendre l'âme.

DIVISION.

Ce que j'ai jamais vu, ouï dire et lu dans l'Ecriture sainte, les Pères, la tradition et la discipline ecclésiastique touchant l'exercice de la bonne mort, se réduit à trois choses : à la pureté de conscience : pour bien mourir il faut avoir une conscience pure et exempte de péché mortel, c'est la première; à un renouvellement de l'esprit de religion : pour bien mourir il faut renouveler les vœux de son baptême, c'est la seconde; à une parfaite imitation de Jésus-Christ : pour bien mourir il faut faire à l'agonie quelque chose de conforme à ce que Jésus-Christ a fait à la sienne, c'est la troisième. Pureté de conscience par une confession et une satisfaction exacte, esprit de religion par le renouvellement de ses engagements et de ses vœux, conformité d'âme et de cœur à Jésus-Christ par l'acceptation de sa mort, et l'imitation de ce qu'il a fait; c'est tout mon dessein.

PREMIER POINT.

La première chose que doit faire un Chrétien qui se voit frappé de maladie, et qui

sont le feu couler dans ses veines par les ardeurs de la fièvre, c'est d'élever ses yeux et son cœur au ciel, et de se souvenir, dit Salvien (*epist. ad sororem*), que ce coup lui est porté par la main charitable de son Père, qui se sert des infirmités et des douleurs de son corps comme d'autant de salutaires remèdes pour guérir les plaies et vider la corruption de son âme.

Ainsi en usa le roi Ezéchias qui, ayant été averti par Isaïe qu'il mourrait bientôt, et qu'il ne réchapperait pas de sa maladie, tourna le visage du côté de la muraille, et pria le Seigneur d'avoir pitié de lui, et de se souvenir qu'il avait toujours taché de faire ce qui était bon et agréable à ses yeux : *Convertit faciem suam ad parietem, et oravit ad Dominum : Memento, queso, quomodo ambulaverim coram te in corde perfecto, et quod bonum est in oculis tuis fecerim* (Isa., XXXVIII).

Voilà la disposition dans laquelle doit être un Chrétien au lit de la mort. La première chose qu'il doit faire est d'élever à Dieu son esprit et son cœur, de lui demander, dans la ferveur de sa prière, de faire un bon usage de sa maladie, et d'avoir toutes les grâces nécessaires pour mettre ordre à sa conscience, afin de mourir en bon état.

Ce pieux prince ne demanda pas à Dieu, comme remarque saint Jérôme (*in c. XXXVIII Isaïæ*), qu'il lui prolongeât la vie : il reçut avec soumission le coup de sa main paternelle, et s'il se tourna vers la ruelle de son lit pour pleurer, ce fut afin que Dieu fût seul témoin de ses larmes et de sa douleur, qu'il exauçât ses prières mêlées de ses gémissements, et que lui ayant donné une pureté de cœur assez grande pour ne rien faire qui lui déplût, il le conservât aux dernières extrémités de sa vie, et ne permît pas qu'il fût dépouillé du fruit de ses bonnes œuvres. Heureuse l'âme, s'écrie là-dessus saint Jérôme, qui adore avec de profonds respects les jugements de Dieu, qui se soutient dans son affliction par le souvenir de ses vertus, et qui, allant rendre compte au souverain Juge des vivants et des morts, songe dans sa dernière maladie à mettre ordre à sa conscience !

Oui à sa conscience, car, hélas ! qu'il y en a peu qui y pensent pendant leur vie, et par conséquent quand y penseront-ils, si ce n'est au lit de la mort ? Il y a, dit saint Bernard, des consciences mauvaises et troublées, et ce sont celles de ces pécheurs qui sentent de continuels remords, et qui reconnaissent qu'ils sont en très-mauvais état. Il y a des consciences bonnes et inquiètes, et ce sont celles de ces justes qui, soit par scrupule, soit par une humble défiance d'eux-mêmes, vivent dans un esprit de frayeur et de trouble. Il y a des consciences mauvaises et tranquilles ; et ce sont celles de ces libertins de profession et de ces athées à qui les plus grands péchés ne font aucune horreur, parce que *dès que l'impie est descendu dans ce centre d'iniquité, il méprise tout*. Mais il y a des consciences bonnes et tranquilles, et ce sont celles de ces âmes saintes qui, ap-

puyées sur les infinis mérites de Jésus-Christ et sur l'espérance que son sang s'est répandu sur elles, disent avec saint Paul qu'elles ne se sentent coupables d'aucun péché actuel qu'elles aient, quoiqu'elles ne soient peut-être pas justifiées pour cela aux yeux de Dieu.

Quand je parle de la sorte, je ne veux pas dire qu'un homme juste au lit de la mort se doive trouver dans cet état. Cela était bon pour un saint Martin, qui à la mort affrontait le démon, et lui demandait, en l'insultant, s'il pourrait trouver en lui quelque chose à corriger ; mais je dis que son premier soin est de tâcher de se rendre une conscience bonne, pure et exempte de péché, et que pour cet effet il faut qu'il vide ce cloaque de vices, et qu'il se confesse dès qu'il se sent frappé d'une maladie dangereuse, et apparemment mortelle. 1° De peur qu'il ne soit surpris par la mort. Car, hélas ! qu'il arrive aujourd'hui de morts subites ! qu'il y a de gens qu'une fièvre violente, qu'un transport au cerveau, qu'une douleur aiguë, empêchent de recourir aux remèdes de la pénitence ! Monsieur se portait bien ce matin, et il est mort le soir ; le médecin disait qu'il n'y avait encore rien à craindre pour Madame, et une heure après elle est morte. 2° De peur que la violence de la maladie ne lui ôte la liberté de l'esprit dont il a besoin pour faire une bonne confession, ou que la multitude des remèdes et l'embarras de ses affaires ne le mettent dans l'impuissance d'en faire une qui lui soit utile. Croyez-moi, disait le Saint-Esprit dans le livre de l'Ecclésiastique, une confession faite par un homme qui va rendre l'âme, et qui est déjà à moitié mort, est souvent une confession inutile. Confessez-vous pendant que vous avez encore quelque reste de santé, et rendez grâces au Seigneur de ce qu'il vous laisse quelques bons intervalles pour vous convertir. *A mortuo quasi nihil perit confessio. Confiteberis vivens, vivus et sanus confiteberis et laudabis Deum et glorificaberis in miserationibus illius. Quam magna misericordia Domini et propitiatio illius convertentibus ad se!* (Eccl., XVII.) N'attendez pas à l'extrémité, et sans appréhender d'effrayer votre femme, vos domestiques, vos amis, vos enfants, mettez ordre à votre conscience. Ce ne sont là que des consolateurs importants, et qui vous empêchent de travailler à la plus importante de toutes vos affaires. Quand veut-on que vous y pensiez, si ce n'est dans ce dernier moment ? Quand veut-on que vous rentriez en vous-mêmes, si ce n'est lorsque vous avez l'esprit encore un peu libre ? Quand veut-on que vous vous armiez contre les attaques du démon, qui vous tentera de présomption, ou de désespoir, si ce n'est quand vous pouvez encore découvrir ses ruses, et vous mettre en garde contre ses tentations ? Et cependant si l'on est toujours autour de vous, si l'on vous parle toujours d'affaires ; ou si par un autre malheur on vous empêche de penser à votre mort, en vous promettant une

fausse guérison, comment veut-on que vous vous appliquiez aux moyens de travailler à votre salut, que vous rentriez en vous-mêmes, que vous vous teniez sur vos gardes contre les surprises de Satan, et que vous fassiez une bonne confession pour bien mourir?

Croyez-moi, dit Salvien (*Ad Eccles. cathol.*, lib. VIII), croyez-moi, ne songez pour lors qu'à vous-mêmes, et ne vous mettez nullement en peine du reste. Vous verrez pleurer vos proches, ou vos enfants, mais ce ne seront souvent que des larmes forcées, que des soupirs contraints, qu'une feinte inquiétude, par laquelle, bien loin de souhaiter que vous vous portiez bien, ils attendent avec impatience l'heure que vous mourrez : *Videbis extortas lacrymas, simulata suspiria, fictam anxietatem non optantem ut convalescas, sed exspectantem quando moriaris*. Vous verrez des gens qui auront toujours les yeux sur vous, et qui, quelque grimace qu'ils fassent, se plaignent dans leur cœur que vous rendiez trop tard le dernier soupir. Chassez, chassez ces perfides ; et que vous êtes malheureux d'avoir autour de vous tant d'âmes vénales et barbares, qui ne souhaitent et ne demandent à Dieu que votre mort ! *Videbis defixos in te, et quasi accusantes tui obitus tarditatem omnium vultus. O infelicem te ac miserrimum cujus supremum exitum tantus desiderat ac precatur numerus propinquorum !*

Quoi qu'il en soit, la première chose à laquelle vous devez penser, c'est de purifier votre conscience par une bonne confession, et si vous avez le temps, par une confession générale. Est-ce qu'elle est pour lors nécessaire ? Je ne le veux pas dire, mais elle l'est presque toujours, et sans cela il est souvent très-difficile de se bien accuser de tous ses péchés. Hé quoi ! vous savez, ou du moins vous vous doutez que, dans vos confessions précédentes, vous avez, par votre faute oublié des péchés, dont un seul est capable de vous damner ; vous savez que par une fausse honte vous avez déguisé ou celé certaines circonstances essentielles, et que vous avez marmotté un gros péché avec deux petits, afin que votre confesseur n'y prît pas garde. Si cela est, je veux dire s'il a manqué quelque chose à l'intégrité de vos confessions précédentes, faites-en une générale. Hé quoi ! vous savez que vous avez passé votre vie, ou une partie considérable de votre vie dans de continuelles rechutes, que vous n'avez presque jamais eu une véritable douleur d'avoir offensé Dieu, ni formé un bon propos de vous corriger, et que vous avez négligé d'éviter tant d'occasions qui vous ont toujours fait retomber. Si cela est, faites, autant que vous le pourrez, une confession générale. (*Vide* GUILLEL. Paris. *Tract. de sacram. pœn.*, c. 19.)

Mais, soit que l'on fasse pour lors une confession générale, soit qu'on n'en fasse pas, il faut toujours s'examiner, principalement sur quatre choses que je vous expliquerai plus au long en un autre endroit. 1° Sur les péchés d'habitude et d'inclination, parce qu'il n'y en a point qui corrompent davantage

le cœur, et qui s'opposent plus fortement à la grâce de conversion. 2° Sur les péchés de sa profession ; car, outre les péchés qui se commettent contre les commandements de Dieu, il y en a toujours qui regardent les conditions particulières. Si je suis marchand, n'ai-je pas vendu une marchandise pour une autre, n'en ai-je point donné de vicieuse, n'en ai-je point vendu à un prix qui excédait de beaucoup sa valeur ? Si je suis avocat ou procureur, n'ai-je pas consumé les parties par de grands frais, n'ai-je pas fait de procédures inutiles ? n'ai-je pas grossi les écrits pour en tirer un plus grand lucre, ne les ai-je pas laissés surprendre ? et ainsi du reste. La troisième chose sur laquelle il faut s'examiner est la nature de votre bien, et de quelle manière vous l'avez gagné. Quand je me suis marié j'avais tant, ma femme tant, et ni ma femme ni moi n'avons point eu la moitié de ce que nous avons donné à notre fille, qui a six ou sept frères, ou sœurs, qui doivent avoir autant qu'elle ; d'où vient ce bien, et l'ai-je légitimement acquis ? car si j'en ai que j'aie usurpé par des voies douteuses et obliques, il faut m'en éclaircir, parce que je vais en rendre compte à Dieu, et que je ne veux pas risquer mon éternité. La dernière chose sur laquelle il faut s'examiner, sont les péchés d'omission. Dans tous les états il y a très-peu de personnes qui sachent où vont ces péchés. On sait bien ce que l'on doit fuir, mais bien souvent on ne sait pas ce que l'on doit faire, ou plutôt on sait bien ce que l'on doit faire en qualité de Chrétien, mais on ignore et on néglige de savoir quelles sont les obligations particulières de son état, de prêtre, de religieux, d'artisan, de magistrat, de marchand, et l'on se persuade que, pourvu qu'on ne néglige rien des devoirs généraux du christianisme, on est dispensé de s'assujettir aux autres ; ce qui est l'une des plus dangereuses de toutes les erreurs.

Cette confession étant faite avec une sincère douleur d'avoir offensé Dieu, et une ferme résolution de le mieux servir à l'avenir, si l'on revient de sa maladie, il faut, pour purifier entièrement sa conscience, satisfaire à Dieu et à son prochain : à Dieu par un esprit, et s'il se peut faire, par des œuvres de pénitence ; à son prochain, par une exacte et parfaite restitution.

A l'égard de la satisfaction qu'on doit à Dieu, il faut qu'un Chrétien au lit de la mort s'entretienne dans des sentiments de pénitence, et que n'ayant pas la force de se mortifier d'ailleurs, il offre sa maladie et ses douleurs pour la satisfaction de ses péchés. Saint Augustin après avoir fait une longue et rigoureuse pénitence, depuis tout le temps de sa conversion, voulut cependant mourir les yeux collés sur les sept Psaumes de la pénitence, comme pour témoigner qu'il souhaitait de la graver entièrement non-seulement dans son cœur, dans son esprit, mais sur ses sens et sur son corps.

Nous lisons de saint Paulin que, dans sa dernière maladie, quoiqu'il fût attaqué d'un

violent mal de côté, et que les médecins lui eussent fait appliquer des ventouses qui ne servirent qu'à l'abattre davantage, il éveilla à son ordinaire toute sa communauté une heure avant le jour pour dire Matines, qu'il se prépara à la mort dans un grand recueillement, et qu'étendant ses mains en forme de croix, marque de sa pénitence, il rendit son esprit à Dieu.

Saint Laurent Justinien étant couché durement ne voulut point, tout moribond qu'il était, qu'on mît sous lui aucun matelas. « Il faut mourir, dit-il, comme Jésus-Christ mon Maître ; il n'est pas mort sur la plume, il a expiré sur la croix, dois-je être mieux traité que lui ? » Saint Guillaume, archevêque de Bourges, voulut qu'on tapissât sa chambre de cilices, et se fit couvrir de cendres avant que de mourir, Saint Pierre de Luxembourg, après avoir reçu les sacrements, fit venir ses domestiques, et se servant de son autorité, voulut qu'ils lui donnassent chacun un coup de discipline, pour réparation du mauvais exemple qu'il croyait leur avoir donné ; et saint Charles Borromée, se voyant à l'extrémité, demanda qu'on le couvrit de cilices, par la raison qu'il dit qu'un Chrétien ne devait pas souffrir que son âme se séparât de son corps, à moins que ce corps ne portât quelques marques de pénitence. Quand je vous produis tous ces exemples, mes chers frères, ce n'est pas que je vous porte par là à les imiter ; mais cet esprit de pénitence vous est nécessaire pour purifier votre conscience.

La restitution du bien et de l'honneur ne l'est pas moins. On ne prêche rien tant que cette vérité ; avez-vous du bien mal acquis, restituez-le actuellement, et avant de recevoir l'absolution ; ou si la chose est impossible, recommandez-la si bien à vos héritiers, qu'ils la fassent pour vous ; et comme pour l'ordinaire ils la négligent, mettez-y ordre par votre testament, ou par quelque autre acte de justice qui les y oblige malgré eux. Ils seront ruinés : mais si vous ne la faites, vous serez damnés. Ma mémoire sera en horreur dans le monde ; ménagez votre honneur autant que vous pourrez, il y en a mille moyens ; mais ne permettez pas que votre âme soit en éternelle exécution devant Dieu. Je ferai des aumônes aux pauvres ; mais rendez le bien à ceux que vous avez appauvris. Je ferai des legs pieux ; mais voulez-vous que l'Eglise s'enrichisse de vos larcins, que Dieu en soit comme le protecteur et le fauteur ? Restituez donc si vous voulez vous sauver, et s'il arrive que vous doutiez que vous avez du bien mal acquis, ou non, rappelez ces premiers sentiments que vous avez eus autrefois, et faites revenir ces doutes, afin de vous en éclaircir. Quand vous êtes entré dans ces emplois, quand vous avez pris ce parti, quand vous avez fait ces prêts et ces contrats, votre conscience encore tendre vous faisait tout appréhender. Puis-je entrer dans cette affaire, vous demandiez-vous, ce parti est-il juste ? n'y a-t-il point d'erreur dans ce prêt, et dans

ce contrat ? Or ce sont ces premiers sentiments, ce sont ces inquiétudes et ces doutes que vous avez étouffés dans la suite, que je veux que vous rappeliez, afin de vous en faire éclaircir, et restituer à votre prochain le bien qui lui appartient.

Il y a encore une autre restitution, qui est celle de la réputation. Combien a-t-on fait de médisances pendant sa vie, tantôt en révélant, pour diffamer son prochain, des péchés qui devaient être cachés, tantôt en exagérant et grossissant des défauts qui étaient peu considérables d'eux-mêmes, tantôt en inventant des faits imaginaires, et fondant sur des apparences des jugements injustes. Or, c'est en ces cas et en plusieurs autres qu'il faut faire à son prochain réparation du tort qu'il a souffert, sans cela point de pardon, point de conversion, point de salut ; prenez-y garde, mes chers frères, et avant que vous veniez à ce triste moment, satisfaites-lui de bonne heure, et déchargez votre conscience. Voilà ce que j'avais à vous dire sur cette première considération ; venons à la seconde, qui ne vous paraîtra pas moins importante. Qu'est-ce qu'un homme doit faire au lit de la mort ? Non-seulement il doit purifier sa conscience de tout péché mortel, par une confession et une satisfaction exacte, il doit encore s'efforcer de faire des actes de religion ; et afin de mourir en vrai Chrétien, il doit renouveler et se représenter les vœux et les engagements de son baptême.

SECOND POINT.

L'apôtre saint Paul a avancé une grande maxime quand il a dit que nul de nous ne vivait pour soi-même, que nul de nous ne mourait aussi pour soi-même ; mais que soit que nous jouissions de la vie, soit que nous vinssions à la perdre, nous ne vivions et nous ne mourions que pour le Seigneur. *Nemo nostrum sibi vivit, et nemo sibi moritur. Sive enim vivimus, sive morimur, Domino morimur ; sive ergo vivimus, sive morimur Domini sumus* (Rom., XIV).

Saint Chrysostome et saint Anselme disent qu'il a voulu nous apprendre par là trois vérités essentielles à notre salut : la première que Dieu, indépendamment de nous et de notre choix, a un souverain et absolu pouvoir sur notre vie et sur notre mort ; que comme il ne nous a pas appelés à son conseil pour nous donner la vie, il ne demandera pas aussi notre consentement pour nous l'ôter, et qu'ainsi soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous relevons tous de son domaine. La seconde que, quoiqu'il ne dépende pas de votre choix de mourir, nous pouvons cependant lui faire un sacrifice de notre vie, et rendre par nos bonnes œuvres notre mort méritoire ; en sorte qu'adorant sa providence, nous lui remettons notre esprit entre les mains, et que nous fassions, comme l'on dit, de nécessité vertu. La troisième, que notre vie et notre mort, les premiers moments de l'une et de l'autre appartenant à Dieu, nous sommes obligés de les réunir en quelque manière

dans notre esprit, et de faire en sorte que ces moments si divisés et si éloignés les uns des autres contribuent à notre justification. Je ne puis me rendre immortel, ma mort est un tribut que je dois payer à Dieu, il disposera de moi en tel lieu, en tel moment, et en telles circonstances qu'il lui plaira ; mais je puis lui faire une offrande, et avec le secours de sa grâce me la rendre méritoire par ce moyen ; si je n'ai pas vécu pour lui, et si par conséquent je ne lui ai pas appartenu dans tous les moments de ma vie, je puis lui appartenir à ma mort, et me sanctifier en mourant.

Or, le moyen de le bien faire, c'est de rappeler pour lors les vœux et les engagements de son baptême, car comme dès que nous sommes venus au monde nous avons témoigné vouloir lui appartenir en nous vouant et en nous consacrant à lui par un entier renoncement au siècle, à la chair, et au démon ; aussi, quand nous sommes prêts d'en sortir, nous sommes obligés d'en renouveler les mêmes protestations, avec cette différence, que ce que nous n'avons fait autrefois que par une bouche étrangère, nous le devons faire par un pur amour, et par un inviolable attachement à sa loi.

Voilà pourquoi, dans l'Ecriture sainte, il est dit tantôt que les justes meurent dans le Seigneur, et qu'ils sont bienheureux, tantôt qu'ils meurent comme Moïse dans le baiser du Seigneur, tantôt qu'ils ont leur portion dans l'héritage du Seigneur, et leur demeure dans la plénitude des saints, pour nous montrer que c'est particulièrement au lit de la mort que nous devons regarder Dieu comme notre souverain Seigneur, à qui nous voulons rendre de nouveau notre serment de fidélité, à qui nous devons représenter comme à notre Père le caractère de notre baptême, qui nous attache à lui, qui nous en rend les enfants, et qui nous fait renoncer à tout ce qui lui est ennemi.

Dans la primitive Eglise, avant qu'on apportât le saint viatique aux mourants, on leur faisait réitérer les vœux de leur baptême, on leur demandait s'ils ne renonçaient pas de cœur aux pompes, aux vanités, aux plaisirs et aux biens du monde ; et quand ils avaient fait cette protestation, on leur donnait les derniers sacrements. C'est pourquoi Mgr l'évêque du Bellay fit, avant que de mourir, venir son confesseur, et regardant sa mort comme un second baptême, il fit avec tous les sentiments d'un vrai Chrétien et une pleine connaissance ce qu'il avait fait autrefois, ou plutôt ce qu'on avait fait pour lui dans le premier.

Ce renoncement paraît nécessaire pour plusieurs raisons : 1^o pour témoigner qu'on désire de mourir en bon Chrétien, et qu'on veut produire au dehors les sentiments de religion qu'on a dans le cœur ; 2^o pour rendre à Dieu la gloire qu'on lui a ravie par les liaisons qu'on a eues avec le monde et les péchés qu'on a commis. La meilleure partie de votre vie a été une profession de la foi et de la religion du monde, quand y renon-

cez-vous, si ce n'est à votre mort ? 3^o pour chasser de chez le démon, qui ne livre jamais de plus furieuses tentations à un homme que lorsqu'il est à l'agonie. C'est dans le dernier moment qu'il fait tous ses efforts, pour se prévaloir de la faiblesse d'un malade. Quand un homme ne parle plus, qu'il n'entend plus, c'est alors que le démon se jette à la traverse, et que pour le désespérer il rappelle tous les péchés qu'il a faits. Va, tu es damné, tu n'as pas fait pénitence, tu t'es donné à moi, tu m'appartiens, tu as méprisé les grâces de ton Dieu, il ne t'en donnera pas davantage. Que faut-il donc faire en cette rencontre ? Il faut lui dire : Retire-toi, maudit esprit, retire-toi, cruel ennemi de mon salut, je te renonce, et autant que j'ai de présence d'esprit, et de bons mouvements dans le cœur, je t'abhorre et je te déteste.

TROISIÈME POINT.

Enfin la troisième et dernière chose que doit faire un Chrétien au lit de la mort, c'est de tâcher de régler la sienne sur celle de Jésus-Christ. Etre Chrétien et être imitateur de Jésus-Christ, c'est la même chose. Or, ceux qui l'ont imité pendant leur vie doivent travailler avec plus de soin à l'imiter encore à leur mort ; et celui qui par malheur ne l'a point imité, doit faire un dernier effort pour obtenir de la miséricorde divine la grâce de l'imiter en cette fâcheuse extrémité.

De là vient que quand on porte l'extrême-onction à un malade, on porte la croix, non-seulement afin de chasser les démons par cette illustre marque de leur défaite, *Fugite, partes adversæ* ; mais encore afin que ce Dieu crucifié serve de médiateur au moribond, et que ce moribond d'un autre côté, en jetant les yeux sur son Sauveur, se prépare à la mort, comme il s'est préparé à la sienne.

On vous laissera, mes chers paroissiens, on vous laissera la croix quand on vous rendra ce dernier secours, afin que Dieu, voyant ce que son Fils a fait pour la rémission de vos péchés, vous fasse miséricorde ; et afin aussi que, ce saint objet vous étant toujours présent, vous passiez les derniers moments de votre vie à avoir, autant que vous le pourrez, les mêmes sentiments et les mêmes dispositions que lui.

La première disposition du Fils de Dieu à la mort a été l'éloignement du monde, et la prière : *Avulsus est ab eis* ; il se retira de ses disciples, et il s'en sentit comme arraché. La séparation de ceux que l'on aime est bien rude, mais il faut s'y résoudre, et se faire violence. Que mon mari sorte de ma chambre, et qu'on ne me parle plus d'affaires ; qu'on fasse retirer mes amis, qu'on ferme la porte à mes enfants, je ne veux plus parler qu'à Dieu ; le peu qui me reste de présence d'esprit et de vie, je veux l'employer à le prier ; à l'imitation de Jésus-Christ qui se prosterna contre terre dans le jardin des Oliviers, pour prier son Père. Voilà ce qu'une personne malade doit faire, autant que ses forces le lui pourront per-

mettre; et quand elles nous manquent dans ce dernier moment, c'est alors, dit Tertulien, que l'Eglise prie pour nous : *Orat pro illis Ecclesia.*

La seconde disposition de Jésus-Christ à la mort, est une humble acceptation de toutes les douleurs qu'il devait souffrir, une résignation aux volontés de son Père, et une ardeur de mourir. Il faut de même qu'un Chrétien accepte sa mort, en sorte que si elle est le supplice d'un criminel, elle devienne le sacrifice d'un juste, et que si elle est nécessaire, par rapport à tous les hommes, il s'y résolve par un effet de sa soumission et de sa liberté. Faites, ô mon Dieu, doit-il dire à Jésus-Christ, faites que ce calice passe loin de moi; cependant si c'est votre volonté que je meure, faites non pas ce que je veux, mais ce que vous voulez vous-même.

Que je serais satisfait d'un Chrétien qui est à l'extrémité, s'il avait alors pour sa mort la même ardeur que Jésus-Christ avait pour la sienne, lorsque voyant Judas de loin il dit à ses apôtres : Levez-vous, mes enfants, allons. *Surgite, eamus.* Judas, avance et sois le bienvenu. L'empressement qu'il avait de mourir et de voir Dieu dans le ciel, le faisant parler de la sorte. Que je serais ravi si un Chrétien s'ennuyait en quelque manière de vivre, et si ne pouvant se résoudre à être plus longtemps éloigné de Dieu, il souhaitait que la mort terminât bientôt son exil ! Que je serais ravi si je lui voyais prendre le crucifix qu'on a laissé au pied de son lit, et l'approcher avec ses tremblantes mains de sa bouche, et lui dire en le baisant : Recevez, mon Dieu, mon esprit, c'est entre les bras de votre miséricorde que je me jette. Ne verrai-je jamais ma chère Sion, et la sainte cité après laquelle je soupire ?

Enfin Jésus-Christ, étant près de mourir, recommanda sa mère à saint Jean, et saint Jean à sa mère. Mari, recommandez de même votre femme à Dieu; femme, recommandez-lui de même votre mari et vos enfants. Mes chers enfants, Dieu vous avait donné un père, et bientôt vous n'en aurez plus; ma chère femme, Dieu vous avait donné un mari, et il va dans quelques moments vous l'ôter; mais ne vous affligez et ne vous découragez pas pour cela, Dieu prendra ma place et vous servira de mari et de père. Approchez, mes enfants, que je vous embrasse pour la dernière fois et que je vous donne ma bénédiction; aimez bien votre mère, aimez-vous bien les uns les autres, et qu'un misérable intérêt ne soit pas la cause de vos divisions et de vos troubles. Je vous ai tous aimés et partagés avec autant d'égalité que j'ai pu, afin qu'il n'y eût point de jalousie entre vous, et que le démon de la discorde ne s'y mît pas. Conservez dans votre famille l'union et la charité qui doit y régner, et souvenez-vous de moi dans vos prières. Si je vous ai donné de mauvais exemples, j'en demande pardon au Seigneur, et je lui offre les douleurs que je ressens

pour la satisfaction de mes péchés. Si je puis regretter quelque chose en ce monde, c'est de n'avoir pas bien employé à son service le temps qu'il m'a accordé : et à présent il est trop court pour le satisfaire; je lui offre ma mort de tout mon cœur.

Voilà, mes chers paroissiens, ce que je vous avais promis, et ce que je vous exhorterais de faire, si je pouvais vous rendre à tous au lit de la mort les secours que la charité pastorale m'inspire. J'ai tâché de vous faire voir quel devait être l'exercice d'un Chrétien agonisant. Si vous n'êtes pas surpris de mort subite, ce qui serait pour vous le plus grand de tous les malheurs, souvenez-vous de ce que je viens de dire, de purifier votre conscience par une bonne confession, de renouveler les vœux et les protestations de votre baptême, et de tâcher d'avoir à votre mort les mêmes sentiments et les mêmes dispositions que Jésus-Christ. Eloignez de vous les créatures, pour être plus recueilli dans vos prières; embrassez tendrement et amoureusement le crucifix; recommandez à Dieu votre âme, offrez-lui tous vos maux, et la répugnance que vous auriez à mourir; mettez dans votre famille le meilleur ordre que vous pourrez, afin d'ôter tout sujet de procès à votre femme et à vos enfants, et vous résignant aux volontés du Seigneur, dites-lui qu'il fasse de vous ce qu'il lui plaira.

Adorable Sauveur, par cette précieuse croix, par ces yeux mourants, par ce ciel qui vous a été présenté, par ces mains et ces pieds percés, par ce côté ouvert, et par ce cœur expirant, faites-moi, et à tout cet auditoire, la grâce de bien vivre; mais surtout celle de bien mourir, afin que je vous loue et que je vous adore pendant tous les siècles des siècles, dans la bienheureuse éternité. *Amen.*

SERMON XXV.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

De la vérité et de la nécessité du jugement universel, tirée du côté de Dieu et du côté des hommes

Tunc videbunt Filium Hominis venientem in nube, cum potestate magna et majestate (Luc., XXI).

Alors ils verront le Fils de l'homme paraître sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté.

Il est étrange, Messieurs, de voir que la plupart des chrétiens, qui font profession d'une religion aussi sainte qu'est la nôtre, qui sont prévenus de tant de grâces et de tant de secours, qui trouvent des moyens si sûrs et si aisés de travailler à leur salut, qui sont, pour ainsi dire, inondés des torrents du sang tout chaud et tout bouillant de Jésus-Christ; il est étrange, encore un coup, de voir qu'ils s'abandonnent à une infinité de passions honteuses, qu'ils pèchent presque sans scrupule et qu'ils se précipitent aveuglément tous les jours dans l'abîme de leur malheur éternel. O Dieu, qui pénétrez le fond des cœurs, qui développez les plis et les replis des consciences, apprenez-nous d'où vient ce grand désordre, et quelle peut

être la funeste cause d'un si triste et pernicieux effet.

Si nous voulons nous en rapporter à ce qu'il en a dit par l'organe de ces grands hommes qu'il a éclairés de ses lumières, et qui sont les plus fidèles interprètes de ses pensées, nous trouverons que la véritable cause de ce malheur est l'oubli des vérités essentielles au salut, le peu d'attention et de réflexion qu'on y fait. Il n'y a plus de gens de bien dans le monde; je cherche de tout côté un homme juste, je parcours tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions et tous les états, et à peine en trouvé-je un seul. *Defecit sanctus*. Mais pourquoi? C'est que les enfants des hommes faisant leurs emplois et leurs études de bagatelles et de vanités, les vérités essentielles à leur salut ne trouvent plus de lieu dans leurs cœurs, ou bien elles y sont si affaiblies qu'elles n'y peuvent produire aucun effet. *Quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum*

Or, mes frères, j'ose dire, après l'Ecriture sainte et les Pères, que de toutes les vérités de notre religion il n'y en a point dont la profonde méditation soit plus nécessaire, ni dont par conséquent l'oubli soit plus préjudiciable au salut que celles qui regardent les jugements de Dieu. Ces jugements, dit saint Chrysostome (hom. 38 in Joan.), sont comme des freins qui arrêtent les impétueuses saillies de nos passions. *Judicium semper præ oculis habeamus, et ita semper virtuti vacare poterimus. Nam sicut qui diei illius obliviscitur, tanquam freno objecto in precipitium fertur; inquinatæ sunt enim viæ illius omni tempore, et causam affert, auferuntur judicia tua a facie ejus: ita quem continuus hic percellit timor, modeste vivendi viam ingreditur*. Quand donc nous en effaçons l'idée de nos esprits et de nos mémoires, à quels excès ne se portent-elles pas? Ces jugements sont des flambeaux qui nous éclairent pour ne nous pas égarer dans les voies du salut: quand donc nous nous les cachons à nous-mêmes, et que nous les éteignons, dans quels précipices ne sommes-nous pas capables de nous jeter? *Toutes les voies des pécheurs sont des voies sales et impures*, dit le Saint-Esprit chez David; mais ne vous en étonnez pas, c'est qu'ils s'ôtent de devant les yeux et qu'ils effacent de leurs pensées les jugements du Seigneur.

C'est ce qui a fait dire à saint Augustin (serm. 34 in Append.) qu'il croit et qu'il en est même convaincu, que la plus grande peine du péché, et la véritable cause de la réprobation de tant de Chrétiens, est de ce qu'ils perdent le souvenir et la crainte du jugement dernier. *Puto quod magna sit peccati pœna et omnis perditionis causa inter Christianos metum ac memoriam futuri perdidisse judicii*. J'ai gouverné un grand peuple, j'ai conduit un grand diocèse, j'ai une expérience de plusieurs années, j'ai conféré avec de grands hommes et dirigé beaucoup de consciences; mais je le dis publiquement et je le dis comme je le pense, je crois que la vraie cause de la réprobation des Chré-

tiens, et la plus effroyable peine du péché, est de ne pas penser au jugement de Dieu. *Irremediabile periculum est sic aliquem vitiis ac cupiditatibus frena laxare, ut se rationem Deo non meminerit redditurum, puto quod magna, etc.*

DIVISION.

Comme je suis obligé par mon ministère de travailler à votre salut, et de faire en sorte que ce malheur ne vous arrive pas, j'ai cru devoir vous faire plusieurs discours du jugement dernier, qui renfermeront tous des matières d'une grande importance; et comme il est d'abord important d'être parfaitement persuadé de la vérité et de la nécessité de ce jugement, c'est ce que je prétends établir aujourd'hui par deux raisons, dont l'une est tirée du côté de Dieu, et l'autre du côté des hommes. Il est de la sagesse, de la justice et de la gloire de Dieu, qu'il y ait à la fin du monde un jugement dernier et universel, première raison. Il est du bon ordre de la nature et de l'intérêt des hommes qu'il y ait à la fin du monde un jugement dernier et universel, seconde raison. Fasse le Saint-Esprit, par la plus tendre et la plus amoureuse de ses influences, que moi parlant, et vous m'écoutant parler de la vérité et de la nécessité du jugement de Dieu, nous en tirions tous également notre profit!

PREMIER POINT.

La première idée que Dieu a voulu nous donner de sa grandeur, et la première notion de sa divinité, a été de se présenter à l'homme en qualité de juge. Il a créé cet homme, il en est donc le souverain et le maître; mais il l'a créé raisonnable, libre, capable de se porter au bien, ou au mal; il doit donc en être le législateur et le juge, conclut de là Salvien (lib. 1 De Gub. Dei, ab initio.) C'est pourquoi la première action qu'il a faite au dehors a été une action de justice; et la dernière, qui sera la consommation de toutes ses œuvres, sera de même une action de justice. *Præterit homo mandatum sacrum, sententiam subiit, paradisum perdidit, pœnam damnationis excepit*.

Il a commencé par la vengeance qu'il a tirée du premier homme, il finira par un arrêt de justification, ou de condamnation en faveur, ou contre ces mêmes hommes. Il avait formé l'homme d'un peu de limon qu'il avait animé de son souffle; cet homme ayant été formé de la sorte, il l'avait mis dans le paradis terrestre, avec une défense expresse de manger du fruit de vie; et du moment qu'il a violé cette loi, il a reçu sa sentence, il a été chassé du paradis, condamné, lui et toute sa postérité, à la mort. Etranges circonstances par lesquelles Dieu a voulu faire connaître à l'homme ce qu'il était, c'est-à-dire son Maître, son Législateur, son Juge, dit Salvien; il avait mis Adam innocent dans le paradis, et il l'en a chassé coupable, *Constituerat Adam in paradiso innocentem, expulit reum*. Quand il l'a mis dans ce lieu de délices il lui a donné sa loi, et quand il l'en

a chassé, après avoir violé cette loi, il l'a jugé et condamné pour son péché : *Quando eum in loco voluptatis posuit, ordinavit : quando de regno expulit, judicavit.*

Si Dieu a commencé de la sorte par un acte de justice en jugeant le premier homme, il ne faut pas douter que tous les temps lui étant soumis, et tous les hommes lui appartenant, il ne finisse par un autre acte de justice. Au moment qu'il a créé le monde, il a voulu en être le juge. Quand il détruira ce monde à la fin des siècles, il ne manquera pas non plus de le juger; et j'ai dit qu'il était de sa justice et de sa gloire de le faire; en voici quelques raisons de l'Écriture et des Pères.

La première raison qui prouve la nécessité d'un jugement dernier et universel, où tous les hommes comparassent pour recevoir à la fin du monde leur dernier arrêt, c'est qu'il faut que parmi tant de jours, tant d'années, tant de siècles, qui se seront écoulés depuis le commencement de la création du monde jusqu'à son entière dissolution, il y ait du moins un jour où Dieu se fasse connaître tel qu'il est, et dans toute l'étendue de ses adorables perfections.

Avouons-le, Chrétiens, nous ne connaissons souvent Dieu qu'à moitié; nous ne le connaissons pas comme Maître des temps, et de tous les moments de notre vie; si cela était, abuserions-nous du nôtre avec si peu de scrupule, et le sacrifierions-nous comme nous faisons à nos vanités et à nos plaisirs? Nous ne le connaissons pas comme vengeur et ennemi du péché, et séparant sa justice d'avec sa miséricorde, nous croyons que celle-là doit céder à celle-ci; si cela était, l'offenserions-nous avec tant de liberté; et n'est-ce pas une prétendue impunité qui nous rend tranquilles au milieu de nos désordres? Enfin, Messieurs, nous perdons l'idée de la plupart des perfections divines, et comme c'est là faire une grande injure à Dieu, c'est au jour du jugement qu'il faut qu'on le connaisse tel qu'il est.

Premièrement, on connaîtra en ce jour sa souveraine et absolue puissance sur tous les éléments, et sur les morts qu'il fera sortir de leurs tombeaux; car si, selon l'apôtre saint Paul, les grandes marques de la toute-puissance de Dieu sont de détruire de grandes choses, et de rétablir celles qui avaient été détruites, puisque dans l'une il fait voir qu'elles ne subsistaient que par lui, et que dans l'autre il fait connaître qu'elles ne peuvent être réparées que par lui : ce sera au jugement dernier que cette souveraine puissance paraîtra aux yeux de tout le monde. *Sol obscurabitur et luna non dabit lumen suum et stelle cadent de cælo (Luc., XXI). Ignis ante ipsum præcedet (Psal. XCXVI).* Le ciel s'obscurcira par son ordre, et se couvrira de ténèbres; la lune, qui éclairait la terre, ne l'éclairera plus; les étoiles tomberont du ciel, le feu marchera devant lui qui réduira l'univers en cendres. Ces superbes bâtiments dont la magnifique structure vous ravit, ces temples et ces palais qu'on a cru

devoir durer éternellement, tout cela sera consumé par les flammes, et l'on n'en verra pas le moindre vestige : *Terra et omnia quæ in ipsa sunt opera exurentur (II Petr., III).* Quelle puissance dans cette universelle destruction du monde!

Elle ne paraîtra pas moins dans la résurrection des morts. Figurez-vous, si vous le pouvez, tous les hommes qui ont été depuis Adam jusqu'à nous, tant de millions de gens de tout pays et de tout sexe, qui ont été et qui seront; ils sortiront tous de leurs tombeaux en un clin d'œil, et au son de la trompette de l'Ange, qui criera partout : Levez-vous, morts, et venez au jugement. Mais les corps des uns ont été brûlés, ceux des autres ont été mangés par les bêtes sauvages; il y en a eu une infinité de noyés, il y en a eu un plus grand nombre qui ont péri par le glaive, ou qui sont morts dans leurs lits; n'importe, tous ces gens reprendront leurs corps, et le même Dieu qui a fait connaître sa puissance par leur destruction, la fera connaître encore davantage par leur résurrection. Résurrection universelle, puisque nul n'en sera exempt, ni celui qui portait le sceptre, ni celui qui porte la houlette, ni celle qui est couverte de pourpre, et brillante de pierres, ni celle qui n'a que de la bure, et n'habite que dans une misérable cabane. Résurrection entière, puisque chacun aura ce qui est nécessaire à son espèce, que les corps seront réunis à leurs âmes avec leurs facultés et leurs organes; mais résurrection nécessaire, puisque ce sera par elle que Dieu fera connaître qu'il est le maître absolu de toutes ses créatures qu'il détruit et qu'il rétablit quand il lui plaît.

Secondement (et c'est ce qui marque encore davantage la vérité et la nécessité d'un jugement universel), la justice de Dieu, jusqu'alors méconnue et méprisée, y paraîtra dans tout son éclat. En vérité, mes frères, quand on considère les choses avec un peu de réflexion, il est aisé de voir qu'on se forme de la justice de Dieu une idée toute contraire à celle qu'on devrait en concevoir. On la regarde comme une justice commode, ou plutôt, pour m'expliquer avec Tertullien (lib. II *contra Marc.*, c. 13), comme une justice oisive, qui cède ses droits à sa bonté et à sa miséricorde. Dieu est bon, Dieu est patient, Dieu attend les pécheurs, Dieu les souffre, Dieu leur pardonne : on donne tout à sa miséricorde, et rien à sa justice, tout à sa bonté, rien à sa sévérité.

Cependant il est important de le connaître tel qu'il est, ajoute Tertullien, c'est-à-dire comme un Dieu parfait, un Dieu Père et Maître tout ensemble; Père par sa clémence, Maître par sa sévérité; Père par la douceur de sa puissance, Maître par la rigueur de sa domination; Père qu'on doit aimer avec tendresse, Maître qu'on doit servir avec frayeur; Père infiniment aimable, parce qu'il préfère la conversion du pécheur à sa mort, Maître infiniment redoutable, parce qu'il ne souffre jamais l'impunité de ce pécheur. *Justitia plenitudo est divinitatis exhibens Deum per-*

fectum, et Patrem et Dominum; Patrem clementia, Dominum disciplina; Patrem potestate blanda, Dominum a severa; Patrem diligendum pie, Dominum timendum necessarie; diligendum quia malit penitentiam peccatoris quam mortem, et timendum quia peccatores ibi, jam non penitentes.

Quand est-ce qu'on aura ces sentiments de Dieu? Ce sera au jour du jugement, où la justice, que ce Père appelle la plénitude de la Divinité, paraîtra dans toute son étendue. Oui, dans toute son étendue, puisqu'elle sera dépouillée de tout sentiment de bonté et de miséricorde envers les réprouvés; oui, dans toute son étendue, puisqu'elle les traitera avec toute la rigueur et la sévérité qu'ils méritent; oui, dans toute son étendue, puisque ce jour de jugement sera pour lors par excellence son propre jour, comme le Saint-Esprit l'appelle dans une infinité d'endroits de l'Écriture : *Dies Domini, exaltabitur Dominus solus in die illa.*

Est-ce que tous les jours ne sont pas les jours du Seigneur? demande là-dessus saint Anselme. (*In c. III ad Cor. I*) Pourquoi donc celui-ci a-t-il ce nom préférablement à tous les autres? c'est, répond ce Père, que les autres jours sont abandonnés au pouvoir des hommes, et qu'ils peuvent y faire ce qui leur plaît. Les autres jours sont abandonnés à tes prostitutions et à tes débauches, impudique qui mènes une vie lascive et brutale. Les autres jours sont abandonnés à tes concussions et à tes injustices, avare et usurier, tu en fais ce que tu veux. Ces jours appartiennent au Seigneur, mais tu en as abusé; il faut donc qu'il ait le sien où il fasse à son tour ce qui lui plaît, et ce sera celui du jugement : *Non quod omnes dies non sint ejus, sed per excellentiam hoc dicitur. Dies enim presentis temporis est dies hominis, quia in illo agit homo quod vult, sed dies ille erit Domini, quia in illo faciet Dominus quod justum erit.* Jour qui, pour cet effet, est appelé le sien, comme étant de sa juridiction particulière et de son domaine; jour que, pour cet effet, Isaïe appelle un jour cruel : *Dies Domini crudelis* (*Isai., XIII*); Jérémie, un jour de vengeance : *Dies ille Domini exercituum, dies ultionis* (*Jerem., XVI*); Joël, un jour grand et terrible : *Magna dies Domini, et terribilis valde* (*Joel, II*); Amos, un jour de ténèbres : *Dies Domini ista tenebræ et non lux* (*Amos, V*); Sophonie, un jour de colère et de détresse : *Dies iræ, dies illa tribulationis et angustiae* (*Soph., V*); et Osée, un jour public et solennel : *Quid facietis in die sollemni* (*Osee, IX*); où Dieu jusqu'alors méconnu se fera connaître.

La seconde raison pour laquelle il doit y avoir un jugement dernier et universel, se tire de l'obligation qu'il y a d'humilier l'insolence des pécheurs, et de venger le mépris que l'on fait de la vertu. On ne voit guère à présent que les méchants soient châtiés, ni les gens de bien récompensés : au contraire la persécution est presque toujours le partage des justes, et la bonne fortune celui des impies. Je n'en veux point d'autre preuve

que l'exemple de tous les siècles passés, et ce que vous voyez souvent dans celui-ci : Vous vous en étonnâtes, David, quoique vous fussiez selon le cœur de Dieu; et peu s'en fallut que vous ne vous laissassiez emporter à l'impatience en voyant la paix et la tranquillité des pécheurs. C'est donc en vain, disiez-vous en vous-même, c'est donc en vain que j'ai tâché de me rendre juste et de me laver des moindres péchés. Vous vous mîtes en peine de pénétrer dans ce secret, mais vous y travaillâtes inutilement, et vous avouâtes qu'il n'y eut qu'une chose qui fût capable de vous rassurer : *Intelligam in novissimis eorum* (*Psal. LXXII*). J'attendrai avec patience, j'attendrai au jour du jugement, et je verrai ce qui s'y passera : voici comment, et il faut que saint Augustin nous explique ce grand mystère.

Il arrive souvent que les gens de bien sont persécutés en cette vie, et que les méchants y trouvent une félicité et une prospérité temporelles : pourquoi? Parce que les gens de bien, quelque justes qu'ils soient, ne laissent pas de commettre plusieurs péchés véniels, ou même en ont autrefois commis de mortels, qui méritent que Dieu les châtie, les purifie, et diffère pour un temps leur récompense. D'ailleurs les méchants, quelque méchants qu'ils soient, ne laissent pas souvent de faire quelques bonnes actions, de faire des aumônes, ou de rendre d'autres secours à leur prochain, et Dieu, qui veut donner quelque rétribution à ces actions moralement bonnes, les laisse jouir en paix des avantages temporels, et diffère leurs châtiments. Mais quand ces justes ne pécheront plus, et que ces pécheurs ne feront plus de bonnes actions, ce sera pour lors qu'il rendra aux uns et aux autres ce qui leur appartient. Homme de bien, la paix et la récompense t'est due; la voilà : pécheur, la confusion et la misère t'est due; la voilà. Homme de bien, tu as été persécuté; tes persécutions sont finies : pécheur, tu as été heureux; ton bonheur est passé : homme de bien, tu as été outragé, bafoué, méprisé; viens que je te défende, que je te justifie, que je te loue à la face de tout le monde : pécheur, tu as été honoré, appréhendé, adoré dans tes crimes; viens que je t'humilie, que je te dégrade, que je te couvre de honte en présence de toute la nature. Tu te loues maintenant, ô Ephraïm, tu te réjouis, tu vois la prospérité dans ta famille, tes enfants sont bien mariés, tes filles sont fort sages, tu es au comble de l'honneur et de la fortune, Dieu a suspendu ton jugement et ta peine : mais attends, il faut qu'il te rende la misère, l'humiliation, l'opprobre que ton insolence mérite. *Opprobrium ejus restituet ei Dominus suus* (*Osee, XII*).

Que deviendra pour lors, dit saint Ephrem (*De iis qui in Christo dormierunt*), la cruauté des tyrans qui ont tourmenté les Chrétiens avec tant de fureur; l'orgueil de ces insensés qui ont foulé aux pieds les gens de bien par le mépris qu'ils en ont fait; la mollesse et la sensualité de ces jeunes voluptueux

qui se sont abandonnés à tous les plaisirs défendus, et qui, pour soutenir leurs débauches, ont ruiné et volé leur prochain? Où seront pour lors ces courtisans qui flattaient les princes de leurs crimes, qui étaient sans cesse à leurs côtés, et qui applaudissaient à leurs injustices? Dieu les a soufferts; mais il est absolument nécessaire qu'il les juge et qu'il les confonde. Impie et abominable Sédécias, enfin le temps marqué pour le châtiment de ton iniquité est venu; tu as eu l'insolence de t'élever contre moi, et de faire servir à ton impiété la puissance que je t'avais donnée sur Israël : *Tu autem, profane, impie dux Israel, cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinita* (Ezech., XXI); ôte, ôte cette couronne que tu as sur la tête, et met-la à mes pieds; il faut que j'humilie ton insolence, et que je venge le mépris que tu as fait des gens de bien. *Aufer cidarim, tolle coronam.* Je t'ai laissé vivre comme tu as voulu, parce que le jour de celui à qui il appartient de juger n'était pas arrivé : *Et hoc non factum est donec veniret cujus est judicium*; mais à présent qu'il est venu, le voilà confondu, perdu, humilié pour jamais. Jugement par conséquent nécessaire pour rendre aux impies et aux gens de bien ce qu'ils méritent.

Il ne l'est pas moins pour justifier et confirmer les vérités et les maximes de notre religion. Tous les théologiens demeurent d'accord que, quoique les vérités de notre religion soient très-certaines, et appuyées sur de si solides principes, que nul homme de bon sens n'en peut douter, cependant elles sont quelquefois obscures, difficiles à comprendre, opposées aux inclinations de la nature corrompue, aux sentiments de la chair et du sang.

Supposez tous les motifs de crédibilité que nous avons, c'est une grande folie, disent les Pères, de ne pas croire des vérités et des maximes que Dieu a établies, que Jésus-Christ et les martyrs ont scellées de leur sang, que les apôtres ont prêchées et prouvées par une infinité de miracles, que les démons mêmes sont obligés de confesser malgré leur envie et leur rage.

Cependant, quelque certaines qu'elles soient, elles ne sont pas évidentes : les hommes animaux, dit saint Paul, ne les comprennent pas; les orgueilleux et les prétendus esprits forts s'en moquent; les libertins et les sensuels s'en raillent, pour se faire, au goût de leurs passions, des maximes tout opposées. Il arrive même quelquefois que les gens de bien en doutent, non pas en ce sens qu'ils aiment leurs doutes et leurs erreurs, mais en ce qu'ils ont de certaines tentations, qui, quoiqu'elles ne fassent qu'effleurer leurs âmes, ne laissent pas cependant de leur faire de la peine. On dit que bienheureux sont les pauvres de cœur; mais comment cela? On dit qu'il est plus difficile à un homme riche d'entrer dans le ciel, qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille; qu'à moins qu'on ne pardonne de bon cœur à un ennemi, on sera damné; qu'on rendra compte

d'une parole, d'une pensée même inutile; mais comment cela? La chose est certaine, ils la croient, mais elle n'est pas évidente; de là vient qu'il y a toujours quelque doute.

Or, il faut que ces doutes soient levés, et par conséquent qu'il y ait un dernier jour, où, à la face de tout le monde, ces vérités soient justifiées et confirmées. Dieu, qui est auteur de la vraie religion, qui en a établi et annoncé les maximes, doit, pour l'intérêt de sa vérité et l'apologie de cette religion, les rendre évidentes et sensibles. Riches du siècle, vous ne me croyiez pas, quand je vous disais que les richesses étaient de grands obstacles au salut! mais le voyez-vous, le sentez-vous à présent par votre propre expérience? Hélas! que de millions de riches qui vont confusément se précipiter dans les enfers!

Vous qui aimez les plaisirs et la bonne chère, vous ne me croyiez pas quand je vous disais, ou par moi-même, ou par mes apôtres, que la sensualité, la gourmandise, la mollesse, n'entreraient jamais au ciel; qu'il fallait se faire violence pour entrer dans ce royaume; que pour être prédestiné il fallait m'être conforme et m'appartenir, et que ceux qui m'appartenaient crucifiaient leurs corps avec leurs vices et leurs convoitises; mais le voyez-vous et le sentez-vous à présent? Voyez-vous ces pénitents et ces âmes mortifiées, rangés comme des agneaux à ma droite, pendant que vous êtes séparés comme des boucs infâmes, à ma gauche, pour être les compagnons des démons?

Médisants, vindicatifs, emportés, vous ne me croyiez pas, quand je vous disais que vous seriez traités comme vous auriez traité vos frères; que ne leur pardonnant pas, vous ne recevriez non plus aucun pardon; que vous fâchant contre eux, vous seriez coupables de jugement, et de la gêne du feu si vous les appeliez fous. Vous vous moquiez de toutes ces vérités, ou bien vous en doutiez; venez, venez, que je vous le fasse sentir, et que je justifie les maximes de ma religion à la face de tous les anges, de tous les hommes, et de tous les démons, qui en seront les témoins. J'ai dit que bienheureux seraient les pauvres, ceux qui auraient le cœur pur, qui gémeraient, qui seraient méprisés, maudits et persécutés pour les intérêts de la justice et la gloire de mon nom. Je l'ai dit, vous ne le compreniez pas; mais, venez, les bien-aimés de mon Père; faites-le connaître par la gloire qui vous environne et la récompense que je vous donne.

Voilà, Chrétiens, les raisons pour lesquelles il y aura un jugement dernier et universel. Je les ai tirées du côté de Dieu, qui doit se choisir un jour où il se fasse connaître tel qu'il est, dans toute l'étendue de sa puissance et de sa justice; un jour où, en qualité de souverain absolu de tous les hommes, il humilie à la face de tout le monde leur insolence et leur orgueil; un jour enfin où, comme auteur de la vraie religion, il en confirme et en justifie les maximes. Reste maintenant à voir comment du

côté de ces mêmes hommes, il est de leur intérêt et du bon ordre de la nature qu'il y ait un jugement dernier et universel : j'en dirai peu de choses pour descendre plus promptement à ma morale.

SECOND POINT.

Il paraît d'abord assez étrange que les hommes ayant déjà été jugés au moment de leur mort, on doive les citer de nouveau pour recevoir encore leur jugement. Si dans le particulier qu'ils ont reçu il y avait quelque chose à réformer; s'il était échappé à la connaissance du juge quelque circonstance essentielle pour changer ou modifier son arrêt; si par prévention ou par surprise il s'était glissé quelque erreur dans la forme ou dans le fond de leur procès : on ne devrait pas s'étonner qu'on examinât encore une fois une si importante cause, et qu'on les fit tous paraître devant le tribunal de Dieu, pour les justifier ou les condamner en dernier ressort.

Mais il n'y a rien de tout cela : il n'y a ni ignorance ni iniquité, ni prévention ni surprise dans le juge. Il n'y a nul changement d'état, nulle espérance de modification d'arrêt pour les personnes jugées; c'en est fait : dès que l'homme vient à mourir, *il prend le chemin de la maison de son éternité*; s'il meurt en grâce, il va posséder le prix et la récompense de sa fidélité; s'il meurt en péché, il va recevoir la peine et le châtimement de sa désobéissance. Ton jugement dernier à la fin du monde suivra ton jugement particulier. Si tu es favorablement jugé au lit de la mort, tu es favorablement jugé pour toujours; si tu es jugé rigoureusement au lit de la mort, tu es condamné à la peine pour toute une éternité. D'où vient donc, me direz-vous, qu'il faut qu'il y ait un jugement universel par rapport aux hommes? En voici quelques raisons que je ne fais que toucher :

La première est de saint Thomas, qui dit (*in Suppl.*, in part. q. 88) qu'on peut considérer l'homme ou comme une personne particulière et privée, ou comme une personne publique, c'est-à-dire entrant en société, et faisant partie du genre humain. L'homme, comme personne particulière et privée, reçoit un jugement particulier, mais comme personne publique et faisant partie de la société, doit recevoir un jugement conjointement avec tous les autres, et par conséquent un jugement dernier et universel. Comme personne particulière il est jugé pour soi, mais comme personne publique il est jugé pour l'intérêt commun de toute son espèce. Comme personne particulière il répond seul à Dieu seul, mais comme personne publique il lui répond en présence de tous les hommes. Comme personne particulière il connaît seul la justice de Dieu et l'équité de ses jugements; mais comme personne publique il doit la connaître publiquement, tant pour lui que pour les autres de son espèce, dit saint Antonin (*Tit. XIV, c. 2, § 2*).

La seconde raison pour laquelle il doit y avoir un jugement universel, est que tout homme doit être puni ou récompensé et dans son âme et dans son corps. L'homme a servi ou offensé Dieu dans ces deux parties : il faut donc qu'elles reçoivent toutes deux leur jugement. Ces parties ont été d'intelligence et étroitement unies pour le bien ou pour le mal : il faut donc qu'elles soient inséparables dans la peine ou dans la récompense. Ma main, je te touche à présent, si tu as servi à mon âme pour faire de bonnes actions, tu seras toute brillante de gloire avec elle, et si tu lui as servi d'instrument pour en faire de mauvaises, tu brûleras avec elle dans les enfers. Hélas! puis-je le dire sans frémir, moi qui ne pourrais souffrir le petit feu d'une chandelle allumée? cependant rien de si vrai.

Dans le jugement particulier il n'y a que l'une de ces deux parties qui reçoive son châtimement ou sa récompense. L'âme est ou bienheureuse ou malheureuse; mais quoi qu'il arrive d'elle, le corps est porté en terre, les vers et les insectes le rongent, il est corrompu dans le tombeau et réduit en cendres. Attendez cependant, attendez; viendra le jugement dernier, où l'on enfoncera de nouveau les yeux dans cette tête; viendra le jugement dernier, où l'on attachera de nouveau cette langue à ce palais; viendra le jugement dernier, où l'âme animera de nouveau cette chair : et ce jugement sera plein et parfait, dit Tertullien, parce que ce sera le dernier que l'homme recevra pour toute son éternité : *Plenum et perfectum, quia ultimum et perpetuum*.

Que s'ensuit-il de là? Il s'ensuit qu'il faut que les deux parties de l'homme, jusques alors divisées, se réunissent, et que cet homme se présente tout entier devant Dieu pour en être jugé : *In utraque substantia exponendus, quia totum hominem oportet judicari*. Pourquoi faut-il qu'il s'y présente tout entier pour en être jugé? C'est que son corps a été le compagnon de son âme pour le bien ou pour le mal; et, afin que ce jugement soit plein et parfait, il faut qu'il l'accompagne dans sa récompense ou dans son châtimement. C'est ce qui n'arrive pas au jugement particulier; il faut donc que non-seulement par rapport à Dieu, mais encore par rapport aux hommes, il y ait un jugement dernier et universel : *Congrega eos quasi gregem ad victimam*; rassemblez ces pécheurs de toutes les parties du monde, afin qu'ils paraissent devant moi, dit le Seigneur; rassemblez-les comme on rassemble un troupeau pour le mener à la boucherie. Il faut qu'ils y viennent tous, et qu'ils soient punis comme ils le méritent. Tu as été un bouc par tes ordures, reprends ce corps d'impureté pour servir de victime à mes vengeances. Tu as été un tigre par ta fureur et ta cruauté, reprends ce cœur barbare pour être déchiré en mille pièces. Tu as été un loup carnassier par ton avarice et tes rapines, reprends ces mains avides afin qu'elles souffrent leur tourment particulier. Venez,

venez tous pour me servir de victime; et comme on tue sans pitié des animaux qu'on mène à la boucherie, venez que je vous traite sans miséricorde.

La troisième raison pour laquelle il faut qu'il y ait un jugement universel, est pour confondre les jugements téméraires et injustes qu'on fait souvent des gens de bien. Il n'y a point de justice sur la terre, elle y est étrangère, dit Tertullien, et, depuis qu'elle est remontée au ciel, elle n'a presque laissé aucun vestige d'elle dans le monde. On se donne la liberté de juger mal de son prochain, on décrie ses vertus, on répand de mauvais soupçons sur sa conduite, on l'accuse, on le déshonore, et l'on se fait un cruel plaisir de l'immoler à son orgueil ou à sa vengeance. Esaü jugea mal de Jacob, la sœur de Moïse de son frère, Héli de la mère de Samuël, Saül de David, Aman de Mardochée, les Juifs de Jean-Baptiste et de Jésus-Christ.

Or tous ces faux et mauvais jugements doivent être corrigés et punis; et comme ils portent du scandale et un grand préjudice à la vertu, il est du bon ordre de l'univers, dit saint Augustin, qu'ils soient réformés et châtiés par un jugement universel. C'est aussi la raison particulière pour laquelle Jésus-Christ nous défend d'en faire aucun : Gardez-vous bien de juger mal à propos, dit-il en saint Matthieu, afin que vous ne soyez pas jugés, car vous recevrez le même jugement que vous aurez prononcé contre eux : *Nolite judicare, ut non judicemini : in quo enim judicio judicaveritis, judicabimini* (Matth., VII).

Il n'y a point en un sens de péché qui semble plus ôter à Dieu le droit qu'il a sur l'homme que le jugement téméraire. L'autorité de juger les hommes appartient à celui qui les a créés; ils sont par ce titre ses serviteurs et ses sujets, et par conséquent soumis à sa juridiction : Ainsi, qui êtes-vous qui jugez le serviteur d'autrui; s'il se tient debout, c'est à son maître à le louer; s'il tombe, c'est à son maître de le reprendre : *Tu quis es qui judicas alienum servum? Domino suo stat aut cadit.* (Rom., XIV.) Vous qui êtes des personnes particulières, et à qui je n'ai donné nulle autorité, vous entreprenez donc sur mes droits? mais un jour viendra où, pour les intérêts de ma gloire et pour ceux de votre prochain, je vous jugerai vous-mêmes. Censeurs corrompus et malins qui décriez la vertu, qui flétrissez la réputation des gens de bien, un jour viendra où vous serez flétris pour jamais, et où ils se trouveront justifiés à la vue de tout le monde.

Combien y a-t-il eu de saints qu'on a condamnés comme coupables? Combien de martyrs qui ont été exécutés sur des échafauds comme des criminels? Combien dont la vie a passé pour une folie, et dont l'innocente simplicité a été tournée en ridicule? La vérité enfin paraîtra au jugement de Dieu; on verra ces prétendus insensés mis au nombre de ses enfants; ces martyrs injuste-

ment condamnés élevés dans la gloire, et leurs cruels ennemis accablés de confusion et d'opprobre. Les âmes des justes sont entre les mains de Dieu, qui s'est chargé de les venger, et comme ils ont passé aux yeux de tous les hommes pour des insensés ou des criminels, il faut que leur innocence soit reconnue et justifiée aux yeux de ces mêmes hommes.

Les Chrétiens qu'on condamnait sans cause aux derniers supplices, et les gens de bien qu'on accusait injustement, et auxquels on imputait de faux crimes, se consolait par cet endroit. Vous nous condamnez, disaient-ils par la bouche de Tertullien, sans nous écouter, notre seul nom fait tout notre crime; mais nous appelons de tous vos jugements à celui de Dieu, ce sera lui qui nous jugera, et vous aussi, en dernier ressort. Quelque puissants et fiers que vous soyez, vous ne vous soustrairez jamais à sa juridiction; nous plaiderons les uns et les autres notre cause à la face de toute la nature. Vous m'imputez des discours que je n'ai jamais tenus, et des actions que je n'ai jamais faites, disait saint Cyprien à un malin détracteur (ep. 9), vous avez mes lettres, j'ai les vôtres; on lira les unes et les autres au jour du jugement dernier devant le tribunal de Jésus-Christ, et toute la terre verra qui de vous ou de moi a tort : *Habes tu litteras meas, et ego tuas : in die judicii ante tribunal Christi utraque recitabuntur.* Voilà donc la nécessité d'un jugement dernier et universel par rapport aux hommes, pour corriger les mauvais jugements des pécheurs, et justifier les gens de bien.

Finissons, messieurs, et tâchons de tirer quelques fruits de ce discours. Le premier fruit que nous en devons tirer, c'est de penser, non pas légèrement et superficiellement, mais attentivement et sérieusement au jugement dernier. Il y en aura un, c'est un article de foi, vous croyez qu'il est bien loin, et peut-être il vous touche, et si vous n'êtes pas loin du jugement particulier, le général qui le confirmera le suivra bientôt. Prenez donc un demi-quart d'heure tous les jours de cette semaine pour penser au jugement dernier. Imaginez-vous, avec saint Jérôme, entendre à vos oreilles la trompette de l'ange, qui appelle les morts pour reprendre leurs corps, et se rendre tous aux pieds du tribunal de leur juge. Figurez-vous voir le soleil qui s'éclipse, la lune qui pâlit, les étoiles qui sont tout en sang, les hommes qui frissonnent de crainte, et toute la nature qui est en alarme. Hé! vous avez tant d'application d'esprit pour des bagatelles, pour des sottises, pour des choses qui vous sont inutiles : pourquoi n'en aurez-vous pas pour des vérités qui vous touchent, qui vous regardent personnellement, qui vous arriveront, soit que vous y pensiez ou non, mais qui vous accableront, et qui vous désespéreront si vous n'y pensez à présent?

Il n'y pas un prophète dans l'Ancien Testament, il n'y a pas un apôtre, ni un évan-

gélisme dans le Nouveau, qui n'ait parlé, et qui n'ait parlé plusieurs fois du jugement. Tous n'ont pas parlé de nos mystères, mais tous ont parlé du jugement dernier, pour nous apprendre que, puisqu'ils en ont tous parlé, nous devons tous y penser. Prenez donc tous les jours de cette semaine quelque temps pour y faire réflexion, pensez-y au logis, à la ville, et en allant au palais, ou à vos affaires, en sortant ou en rentrant dans vos maisons. Je serai jugé, moi qui juge les autres, je serai jugé; il y a bien des choses qui me paraissent douteuses et incertaines; mais ce que je sais, ce dont je suis sûr, c'est que je serai jugé.

Le second fruit que vous devez tirer de la nécessité du jugement dernier, c'est de régler sur lui toutes vos actions, d'en faire, comme dit saint Augustin (*in psal. XLIX*), le motif de votre conversion et de votre pénitence. Qu'un chacun de vous sonde son cœur, et voie ce que sa religion et sa foi lui disent. Si vous croyez ce jugement, vivez bien, et réglez sur lui tout ce que vous avez à faire. *Excutiat unusquisque cor suum, et videat quid ibi fides teneat. Si credimus futurum judicium, fratres, bene vivamus: tempus nostrum nunc est; tempus judicii tunc erit: modo pœniteat.* Etes-vous tentés de vous enrichir par des voies injustes? représentez-vous aussitôt que vous serez jugés. *E vestigio dies illa, et judicium animo inscribantur.* Vous serez jugés, et pour cet argent que vous garderez dans vos coffres, qui ne vous appartient pas, et pour ces malversations que vous commettez dans vos emplois, et pour ces droits que vous exigez au delà de la justice. Etes-vous sollicités de vous venger d'un ennemi et de le perdre, représentez-vous aussitôt que Dieu se vengera de vous à son tour. *Si ditescere, si rapere volumus, e vestigio dies illa et judicium animo inscribantur, et omni freno vehementior absurdos affectus cœgitatio hæc cohibebit.... Horrendum illud nos judicium monet* (CHRYSTOST. homil. 44 *in Joan*). Représentez-vous que vous serez jugés, et pour ces jugements téméraires que vous ferez de sa conduite, et pour ces médisances dont vous aurez déchiré sa réputation, et pour cette secrète envie que vous aurez conçue de sa prospérité, et pour ces mesures que vous aurez prises à son désavantage; et pour ces pensées et ces desirs que vous aurez formés de lui nuire.

Le troisième fruit que je veux que vous remportiez de ce discours, est une ferme résolution de faire pénitence de vos péchés passés, et de n'en plus commettre de nouveaux. N'est-il pas vrai, mes chers frères, qu'il y a assez longtemps que vous offensez Dieu, et que vous voulez cesser de l'offenser? Jusqu'à présent vous avez vécu dans le désordre, vous, dans l'impureté et dans les intrigues criminelles; vous, dans des commerces usuraires et défendus; vous, dans des habitudes de médisance et de vengeance; vous, dans l'oisiveté et la paresse. Voilà les péchés dans lesquels vous êtes

tombés jusqu'à présent : Dites-moi : ou vous voulez persévérer dans ces désordres, ou non? Je ne veux pas croire que vous soyez résolus d'y persévérer; et si vous n'en avez pas le dessein, pourquoi ne songez-vous pas dès aujourd'hui à vous convertir, pour ne pas tomber entre les mains d'un Dieu qui tôt ou tard vous jugera?

David se voyant sans cesse persécuté par Saül, dit un jour en lui-même : Je vois bien qu'à la fin Saül me perdra, je vois bien que je n'échapperai jamais de ses mains; il mettra tant de troupes après moi, il me fera chercher par tant d'espions, que tôt ou tard je serai pris : *Aliquando incidam una die in manus Saül* (1 Reg., XXVII). Ne vaut-il donc pas mieux que je prenne garde à moi, que je m'enfais, et que je me sauve? *Nonne melius est ut fugiam, et salver?*

Enfin, enfin, mes chers paroissiens, vous tomberez quelque jour entre les mains de Dieu; je ne puis vous en marquer le temps, lui seul le sait; mais il est de foi que vous y tomberez, vous passerez un jour de la vie à la mort, de la lumière aux ténèbres, du plaisir à la douleur, de la santé à la maladie, du temps à l'éternité, des mains des créatures en celles du Créateur : et si cela est, comme vous n'en devez nullement douter, ne vaut-il pas mieux que vous fuyiez, et que vous vous sauviez : *Nonne melius est ut fugiam et salver?*

Quand je dis que vous fuyiez, j'entends cette compagnie qui vous porte au péché, cette femme qui est la cause de vos débauches, ce flatteur qui vous corrompt par ses mauvais conseils. Quand je dis que vous fuyiez, j'entends ces occasions dangereuses où vous avez déjà offensé Dieu; ces jeux où vous avez perdu tant d'argent, et proféré tant de blasphèmes; cette dame vaine qui vous inspire le luxe et l'immodestie; ces impies, ces blasphémateurs; cet athée qui vous donne de mauvais sentiments de votre religion, et qui voudrait vous faire apostasier s'il l'osait.

Maudite femme, tu as été jusqu'ici l'occasion de ma perte, retire-toi, je ne te verrai jamais. Maudite avarice, tu as été jusqu'ici mon idole, mais à présent je te quitte, et je te déteste, j'aime mieux aller pauvre en paradis, que riche dans les enfers : aussi n'emporterai-je dans le tombeau ni charges, ni enfants, ni maison, ni or, ni argent : *Nonne melius est ut fugiam et salver?* Oui, la résolution en est prise, il faut que je fuie, et que je me sauve. Il faut que je fuie de devant Dieu en colère, pour me présenter devant Dieu plein de miséricorde. Il faut que je fuie tout ce qui obligerait Dieu de me poursuivre, pour m'attacher à tout ce qui l'engagera à me pardonner. Je veux me sauver quoi qu'il m'en coûte, j'espère qu'il ne me refusera pas sa grâce pour cet effet, et qu'il m'accordera un jour sa gloire, quoiqu'il ne me doive ni l'une ni l'autre. Je vous la souhaite de tout mon cœur, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

SERMON XXVI.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Des qualités du juge, et des différentes impressions de joie et de désespoir que fera sa présence sur les prédestinés et les réprouvés.

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna, et majestate. (Luc., XXI.)

Alors ils verront le Fils de l'homme paraître sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté.

Est-il donc vrai, messieurs, qu'à la fin du monde il y aura un jugement universel, où généralement tous les hommes, sans en excepter un seul, seront assemblés de tous les lieux, de tous les temps, de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les nations et de tous les états du monde, pour recevoir de la bouche de leur juge l'arrêt irrévocable de leur bonheur, ou de leur malheur éternel ?

Oui sans doute, il est vrai, je le crois de la sorte, ô mon Dieu, c'est là un article de ma foi et de la religion dans laquelle je veux vivre et mourir. Outre le jugement particulier que j'aurai reçu au moment de ma mort, il y aura un jugement universel qui le confirmera : heureux si j'y ai été justifié, mais malheureux si j'y ai été condamné, puisque la bouche de mon juge ne s'ouvrira que pour répéter à la vue de toutes les nations du monde ce qui aura été arrêté pour lors.

Je vous ai fait voir les raisons pour lesquelles il fallait qu'il y eût un jugement universel, et je les ai tirées du côté de Dieu et du côté des hommes. Du côté des hommes, ils ont fait de bonnes ou de mauvaises actions dans leurs corps et dans leurs âmes ; il faut donc qu'ils soient jugés, récompensés ou punis dans ces deux parties. Du côté de Dieu, on ne l'a connu qu'à moitié, il doit donc se faire connaître tel qu'il est, et dans toute l'étendue de ses adorables perfections. Du côté des hommes, ils ont fait plusieurs jugements téméraires et injustes, il faut donc que la fausseté et la malignité de ces jugements soient confondues par un autre qui soit essentiellement véritable et droit. Du côté de Dieu, il doit humilier l'insolence du péché et venger le mépris qu'on fait des vertus et de la religion : il faut donc qu'il y ait des assises générales, où tous les hommes comparassent, pour voir le péché condamné, les vertus et la religion récompensées.

DIVISION.

Il s'agit à présent de savoir qui est-ce qui présidera à cette grande action et qui sera le juge commun de tous les hommes. La foi nous apprend que ce sera Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble. *Tunc videbunt Filium hominis*, etc. On verra pour lors le Fils de l'homme venir sur une éclatante nuée avec une redoutable majesté et une souveraine puissance : et de là je tire deux vérités qui feront toute l'économie de ce dis-

cours. La première, que le jugement dernier étant d'une nécessité indispensable cet acte d'autorité et de justice ne peut appartenir qu'au Fils de Dieu. La seconde, que cet acte de juridiction lui appartenant en propriété, il l'exercera d'une manière à consoler les gens de bien et à désespérer les méchants. Les admirables qualités de ce juge universel des vivants et des morts. Les différentes impressions de joie et de désespoir, que fera sa présence sur les prédestinés et sur les réprouvés ; c'est tout mon dessein.

PREMIER POINT.

Que Jésus-Christ doive venir juger les vivants et les morts et qu'il soit établi juge souverain de tous les hommes, c'est une vérité si clairement et si solidement prouvée dans l'Écriture, qu'elle fait un des grands articles de notre foi. Quand cet Homme-Dieu voulut prendre congé de ses apôtres, voici les dernières paroles qu'il leur dit : Il est temps que je retourne à mon Père et que j'aille vous préparer la place qui vous est marquée ; cependant en attendant que sa providence dispose de vous, allez prêcher l'Évangile par toute la terre ; et si l'on vous demande de la part de qui vous parlez, dites que c'est de moi que vous avez reçu cette mission, parce que j'ai un pouvoir absolu dans le ciel et sur la terre, et que c'est moi qui dois venir juger le monde. Adieu, mes apôtres, voilà la dernière chose que j'ai à vous dire.

Quand l'apôtre saint Pierre fait dans les Actes le détail des ordres que Jésus-Christ lui a donnés, il dit entre autres choses, qu'il lui a commandé de prêcher aux peuples, et que l'un des grands sujets dont il doit traiter dans ses prédications, est de rendre témoignage que c'est lui qui est établi de Dieu juge des vivants et des morts ? *Præcepit nobis prædicare populo, et testificari quia ipse est qui constitutus est a Deo judex vivorum et mortuorum (Act., X).* Comment établi de Dieu juge des vivants et des morts ? Est-ce qu'il n'a pas ce pouvoir de lui-même ? Oui, il l'a en qualité de Dieu, puisque la puissance de juger est l'une de ses opérations extérieures, qui sont communes à toute la Trinité : mais il l'a reçu en qualité d'homme, et le Père lui a donné cette puissance, parce qu'il est Fils de l'homme. Comme dans Jésus-Christ il n'y a pas seulement une sainteté incréée, mais une grâce et une sainteté créée, et comme outre sa science incréée il a une science infuse créée : aussi, dit saint Anselme, outre cette souveraine puissance de juger, qui est commune à toutes les personnes de l'adorable Trinité, il a une puissance d'excellence qui lui est propre, et par ce moyen, il est notre juge à double titre et en qualité de Dieu et en qualité d'homme. Voulez-vous en apprendre les raisons dans le détail ? en voici les principales, et ce sont autant de fondements de notre croyance.

Je viens déjà de toucher quelque chose de la première, lorsque je vous ai dit que son

Père lui avait donné ce pouvoir. En qualité de Dieu, il est son image vivante et il a la même sainteté, la même justice, la même puissance que son Père, et par conséquent le même droit de juger. En qualité d'homme, toute la plénitude de la divinité demeure corporellement en lui, dit l'apôtre saint Paul, et à raison de l'union hypostatique, il y a dans son adorable humanité une communication des perfections divines. Dieu a fait en lui un écoulement et un épanchement de toute son onction et de toute la plénitude de sa divinité, autant qu'elle pouvait être participée. De là vient que les théologiens disent qu'il a reçu dans sa conception des grâces au-dessus de toute mesure; et de là il s'en suit que si son Père lui a communiqué ses autres perfections, il faut qu'il lui ait communiqué sa justice. En effet, sans cette communication de la justice, pourrait-on dire que toute la plénitude de la divinité réside dans l'humanité du Fils de Dieu, et s'il a cette justice, ne faut-il pas qu'il l'exerce? Or il n'en fait aucune fonction publique et solennelle en cette vie, il faut donc que se soit en l'autre et à la fin du monde; c'est le raisonnement de saint Augustin.

Allons plus avant : le pouvoir de juger généralement tous les hommes, qui appartient au Fils de Dieu en propriété, vient de sa qualité de chef de toute l'Eglise, et du droit qu'il a acquis par sa résurrection et par sa mort. Je dis de sa qualité de chef de toute l'Eglise; car c'est lui seul, comme dit l'apôtre saint Paul, qui est le chef de ce corps mystique, et le premier-né d'entre les morts. Or pourquoi en est-il le chef? C'est, répond-il, afin qu'il ait la primauté en toutes choses. *Ipse est caput corporis Ecclesiæ, qui est principium, primogenitus ex mortuis, ut sit in omnibus ipse primatum tenens (Coloss., I).*

Il y a trois primautés dans le chef à l'égard des membres, dit saint Bernard, une primauté d'influence, une primauté d'union, une primauté de supériorité et d'éminence, *Influit, unit, eminet*. Or Jésus-Christ a toutes ces choses, et il n'est établi chef de tout le corps de l'Eglise que pour les avoir; *Ut sit in omnibus ipse primatum tenens*. Primauté d'influence; c'est de lui que viennent toutes les grâces que nous recevons, *Gratia per Jesum Christum facta est*. Primauté d'union; c'est lui qui des deux peuples, du Juif et du gentil, n'en a fait qu'un; c'est lui qui par son sang a purifié toutes choses, et uni le ciel à la terre. Primauté de supériorité: c'est lui qui est au-dessus de tous les hommes, qui a droit de leur commander, de les récompenser et de les punir, et par conséquent droit de les juger.

Or le Fils de Dieu pendant cette vie fait ces deux premières fonctions de chef, et il a suspendu l'usage de la troisième, qu'il a réservée pour l'autre. Il influe à présent dans ses membres par une abondance de bénédictions et de grâces; il unit à présent ses membres par un esprit de paix qu'il ré-

pand dans son corps mystique : mais à l'égard de cette primauté de puissance et de judicature, il n'en fait aucun usage. Quand donc l'exercera-t-il? au jugement dernier, où il rassemblera tous les hommes pour les juger.

J'ai ajouté avec le même apôtre, que cette qualité de juge des hommes lui était due à cause qu'il est mort pour eux. Non-seulement il a sur eux un droit naturel et essentiel en qualité de Dieu; non-seulement il a sur eux un droit accordé en qualité d'homme; non-seulement il a sur eux un droit de supériorité et d'éminence en qualité de chef; il a encore un droit acquis par sa mort et par l'effusion de son sang. Les hommes seront cités à son tribunal, parce qu'il est Dieu, parce qu'il est Dieu-Homme, parce qu'il est leur chef, et enfin parce qu'il est leur Sauveur.

Pour quoi pensez-vous qu'il est mort? Ça été pour nous racheter, voilà son premier dessein: ça été encore pour nous juger, voilà son second dessein: *In hoc enim mortuus est et resurrexit ut et mortuorum et vivorum dominetur (Rom., XIV)*. Nous étions sous l'esclavage du démon qui nous dominait, et il nous en a délivrés; nous nous étions vendus au démon, qui avait sur nous un domaine acquis par notre révolte, et il a arraché de ses mains cette cédula qui était contre nous. Ainsi comme un souverain qui a chassé de ses Etats un ennemi que ses sujets rebelles ont attiré, a un double droit sur eux; de même Jésus-Christ par ces titres de Dieu qui nous a créés, et de Sauveur qui nous a rachetés, a un double pouvoir de nous juger.

Ce n'est là encore rien : il doit juger les hommes, parce qu'il a été jugé des hommes; c'est une autre raison que les Pères en apportent. Il a été jugé injustement, il faut donc que par un jugement juste et équitable, il redresse et punisse ces injustices.

Chose étrange ! on a fait si peu de cas du Fils de Dieu, et toutes ses lois ont été tellement violées, qu'on n'a voulu observer à son égard aucune formalité, ni même aucune apparence de justice. On le mène à Pilate comme un coupable : il l'interroge ; il convainc de fausseté les témoins qui déposent contre lui ; il le croit innocent, et cependant il le condamne. Vous me le demandez, allez, je vous l'abandonne. Quel mal a-t-il fait ? Je n'en sais rien, je ne trouve en lui aucune cause de mort ; mais vous voulez qu'il meure, faites-en ce qu'il vous plaira, je m'en lave les mains. Vous me menacez du prince, vous me menacez de la cour ; je vous l'abandonne contre toute sorte de lois, contre toute sorte de coutumes, contre ma propre conscience. Scribes, pharisiens, docteurs de la Loi, vous avez demandé qu'on le fit mourir, mais pourquoi ? parce qu'il faisait trop de miracles, qu'il guérissait les malades, qu'il éclairait les aveugles, qu'il ressuscitait les morts ; était-ce là de quoi le condamner ? Cependant ça été contre toutes formalités que vous l'avez jugé, et attaché

à la croix, voilà votre crime, qu'e le en sera la peine? Ce sera de l'avoir pour-juge et pour vengeur. Mon Dieu, vous avez été jugé comme un blasphémateur, un séducteur, un homme possédé du démon, un impie; élevez-vous, grand Dieu, et jugez votre propre cause : *Exsurge, Deus, judica causam tuam* (Psalm. LXXIII); souvenez-vous de la confusion et des outrages qu'on vous a faits : *Memor esto improperiorum tuorum*.

Ce souhait de David sera accompli : le temps de la patience et des souffrances de Jésus-Christ est passé, celui de sa justice et de ses vengeances viendra. Ce Dieu, qui a paru si vil et si méprisable, paraîtra redoutable et terrible, et autant qu'il a fait connaître sa patience et sa douceur, autant fera-t-il éclater sa colère et sa puissance, dit saint Augustin. *Transiit tempus patiendi; veniet tempus judicandi; ipse videbitur terribilis, qui visus est contemptibilis; demonstrabit potentiam, qui demonstravit patientiam*, etc. (Aug., in psalm. LXXXV). Dans son premier avènement (c'est la pensée d'un autre Père) son humanité a tellement caché la gloire de sa divinité, qu'on ne l'a pas pris pour un Dieu. Et dans son second, qui se fera à la fin du monde, sa divinité effacera tellement par son éclat, et anéantira par sa gloire les bassesses de son humanité, qu'on ne le prendra presque pas pour un homme : *Sicut in eo aliquando divinitatis suæ gloriam occultabat humanitas; ita in judicio humanitatis ejus abjectio exinanita, a majestatis gloria, et a splendore summæ lucis absorpta videbitur* (JOACHINUS abbas in Apocal.). Car quel homme qui se fera obéir par toute la nature? qui verra tout ce qu'il y a de plus grand et de plus superbe humilié à ses pieds, les têtes couronnées trembler, et toutes les puissances du monde attendre avec frayeur leur dernier arrêt?

Saint Chrysostome va encore plus loin; car il prétend qu'il n'appartient proprement qu'au Fils de Dieu d'être le juge des hommes : pourquoi? Parce qu'il faut qu'il y ait du rapport entre le juge et les circonstances du jugement. Or toutes les circonstances du jugement dernier seront sensibles; le lieu où il se fera, que ce soit à la vallée de Josaphat ou en un autre endroit, n'importe; mais ce lieu sera sensible. Les hommes qui s'y trouveront seront sensibles, ils y paraîtront avec leurs corps, ou glorieux comme les prédestinés, ou infâmes et affreux comme les réprouvés. Vous, madame, qui faites la belle, qui traitez votre corps avec tant de délicatesse, qui lui donnez tant de parures et d'ornements; qui conservez avec tant de soin et d'inquiétude votre embonpoint et votre teint, vous y paraîtrez à ce jugement du Fils de l'homme; et si vous avez le malheur d'être réprouvée, vous y paraîtrez, comment? avec une épouvantable difformité, un visage affreux, des regards horribles, *plus défigurée que les monstres*, dit l'Écriture, *et plus noire que les charbons*.

Les témoins qui se trouveront à ce jugement seront sensibles; et suivant l'opinion

de plusieurs Pères, les démons emprunteront des corps pour se faire voir, et rendre leurs accusations sensibles. La croix, qui est le signe du Fils de l'homme, paraîtra aux yeux de toutes les nations du monde, et par conséquent toutes ces circonstances du jugement étant des circonstances sensibles, il faut que le juge qui y présidera le soit aussi. Or il n'y a que le Fils de Dieu dans la Trinité, qui, ayant pris un corps humain en venant au monde, puisse être sensible; et par conséquent il n'appartient proprement qu'à lui d'être notre juge.

En faut-il davantage, mes frères, pour vous faire concevoir la vérité de ces paroles de mon texte, que tous les hommes verront au jugement dernier le Fils de l'homme assis sur une nuée, et jugeant toute la terre avec une souveraine puissance et majesté? Les libertins ne s'en mettent guère en peine; et quand je considère l'étrange corruption de notre siècle, j'appréhende que nous ne soyons enfin arrivés à ces derniers temps dont parle l'apôtre saint Pierre dans sa seconde Epître, où il dit qu'on trouvera des railleurs et des bouffons, qui suivant les désordres de leurs passions, diront : On nous parle tant du second avènement du Fils de Dieu, on nous dit si souvent qu'il nous a promis qu'il viendrait; mais quand sera-ce? Depuis que nos pères sont morts voyons-nous quelqu'un qui soit revenu de l'autre monde, ou que ce monde ait changé de face? *Ubi est promissio aut adventus ejus?* N'est-ce pas là le langage que le libertinage, et l'oubli des principales vérités du christianisme font tenir à une infinité de gens? *Veniet in novissimis diebus in deceptione lusores, juxta proprias concupiscentias ambulantes, dicentes : Ubi est promissio, aut adventus ejus?.... Non tardat Dominus promissionem suam, adveniet dies Domini ut sur.* (II Petr., III).

Mais qu'est-ce que saint Pierre leur répond? Oui, oui, il viendra ce Fils de l'homme, et il viendra plutôt que vous ne pensez; les cieux passeront, les éléments embrasés se dissoudront, tout ce qu'il y a sur la terre sera consumé par le feu; et comme un larron vient durant la nuit, aussi le jour du Seigneur viendra tout d'un coup. Vous le verrez lorsque vous y penserez le moins. Mais quelles impressions sa venue et sa présence fera-t-elle sur les esprits, et sur les cœurs des hommes? C'est ce que nous allons examiner dans ce second point.

SECOND POINT.

Je ne puis mieux commencer cette seconde partie que par la réflexion de saint Ambroise, qui dit (lib. *De bono mortis*, c. 10) que le jour du jugement dernier étant un jour de châtiment et de récompense, de louanges et de reproches, les méchants l'attendent avec frayeur et les gens de bien avec joie; le Seigneur l'ayant ainsi ordonné, afin que les uns eussent une éternelle confusion de leur défaite, et que les autres remportassent la

couronne et le glorieux fruit de leurs victoires : *Judicii dies expectatur ab omnibus, ut et victi erubescant, et victores palmam adipiscantur victoriæ.*

C'est pourquoi les évangélistes, parlant de ce dernier jour, disent que *les uns sècheront de crainte en l'attendant*, et que les autres *lèveront hardiment leurs têtes* et se réjouiront *dans la vue de leur rédemption et de leur liberté*. Quel sujet de crainte, de frayeur et de consternation pour les pécheurs que la présence de Jésus-Christ !

Saint Basile prétend qu'elle leur sera infiniment plus insupportable que tous les tourments de l'enfer ; et c'est en ce sens qu'il leur met à la bouche ces paroles de Job : *Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, et abscondas me donec pertranseat furor tuus ?* (Job, XIV). Père éternel, protégez-moi et cachez-moi. Quelle protection veux-tu que je te donne, abominable pécheur qui m'as tant offensé ? Laissez-moi en enfer ; mais l'enfer est le centre de tous les tourments ; n'importe, laissez-moi en enfer ; j'y souffre déjà d'horribles supplices, couvrez-moi seulement de flammes, et enfoncez-moi si avant que je n'en sorte pas ; je m'y trouverai mieux que de paraître devant la face de ce Juge : *Nec aspiciet me visus hominis* (Job, VII), que les regards de cet Homme-Dieu ne se tournent pas vers moi, je ne saurais ni le voir, ni en être vu.

Je sais, messieurs, que les Pères donnent d'autres sens à ces paroles de Job ; mais saint Basile leur donne celui-ci, et dit que l'enfer des réprouvés sera de souffrir la présence de Jésus-Christ, et qu'ils aimeront mieux y endurer toutes les peines imaginables que d'être exposés à un seul de ses regards. D'où vient cela ? C'est que la vue de Jésus-Christ produira au dedans d'eux trois sortes de mouvements, dont le moindre sera pire que la mort et que l'enfer même.

Le premier mouvement que les réprouvés ressentiront de la présence du Fils de Dieu sera un mouvement de haine et de rage. S'ils pouvaient, ils le dévoreraient ; s'ils pouvaient, ils lui arracheraient le cœur ; s'ils pouvaient, ils le mettraient en pièces : ils enragent contre lui, ils le haïssent et il les hait ; et cependant, avec tout cela, il faut qu'ils le voient et qu'ils en soient jugés.

Le second mouvement est un mouvement de désespoir, parce qu'ils savent bien qu'ils ne peuvent jamais éviter ni sa présence, ni son jugement. Va où tu pourras, misérable, le monde est bien étendu ; sauve-toi si tu peux, cache-toi dans les trous des abîmes, engloutis-toi dans les mers, perce les entrailles de la terre, je te ramènerai bien et te ferai paraître devant moi. Crève-toi les yeux, arrache-toi la vie, tu vivras et tu me verras.

Le troisième mouvement qu'excitera la présence du Fils de Dieu dans le cœur des damnés au jour du jugement, c'est qu'ils seront jugés par des lois toutes contraires à celles qu'ils ont suivies en cette vie ; que l'Evangile, la croix, les plaies de Jésus-

Christ les jugeront et les condamneront.

Quelle confusion et quelle rage à un riche avare, qui, pendant toute sa vie, n'a travaillé qu'à amasser du bien, lorsqu'il se verra jugé sur la loi de la pauvreté, et par un juge si pauvre qu'il n'aura pas eu seulement une pierre pour reposer sa tête ? Cependant, malheureux, ce sera sur cette loi, et sur cette maxime de la pauvreté chrétienne que tu seras condamné ; ce sera ce juge pauvre, couché nu dans une crèche et mourant nu sur une croix, qui te réprovera sur tes richesses et ton avarice.

Quelle confusion à un ambitieux qui n'a songé qu'à s'agrandir, qu'à étendre son autorité partout, qu'à se distinguer par son crédit et ses emplois, qu'à s'élever par sa dureté et son orgueil sur les têtes des autres, quand il se verra jugé sur la loi de l'humilité chrétienne, et par un juge si humble qu'il est demeuré caché pendant trente ans dans la boutique d'un charpentier, et qu'il s'est enfui de peur d'accepter la royauté qu'on lui offrait ! Cependant, malheureux, ce sera sur cette humilité que tu seras condamné, et tu auras ce Dieu humilié et anéanti pour juge.

Viens çà, gourmand, viens çà, femme voluptueuse et délicate, tu as eu deux dieux pendant ta vie, Dieu et ton ventre ; vois maintenant Jésus-Christ, voilà ton vrai Dieu. Çà, il faut être jugé, mais par qui ? sera-ce par ton ventre ? Non, ce ventre brûlera éternellement avec toi dans les enfers, et souffrira la peine de ta gourmandise. Par qui donc ? Par un juge sobre, tempérant, mortifié, qui a passé des quarante jours et des quarante nuits sans boire ni manger, qui, ayant eu soif sur la croix, n'a été abreuvé que de fiel et de vinaigre.

Viens çà, lubrique, viens çà, vilain, tu croyais être échappé pour avoir commis en secret cette fornication et cet adultère ; mais te voilà à la face de toute la nature, sous les yeux de ton juge, le vois-tu bien ? le vois-tu ce fils d'une Vierge le plus pur de toutes les vierges et la pureté même ? ce sera sur cette pureté que tu seras jugé ; ce sera cet Homme-Dieu, attaché en croix et couronné d'épines, qui prononcera ton arrêt.

Viens çà, vindicatif, qui as regardé comme une lâcheté indigne de ta générosité prétendue le pardon d'une injure et d'un affront, qui, sensible à une petite parole désobligeante, as conçu une immortelle haine contre ton ennemi, qui n'as voulu entendre à aucun accommodement ni réconciliation ; viens çà, cœur de tigre, voilà ta loi, voilà ton juge, le vois-tu bien ? Le vois-tu, ce Dieu patient, doux, débonnaire, qui a passé toute sa vie à rendre de bons offices à ses ennemis, et qui a prié pour eux sur la croix ?

Viens çà, paresseux, qui as négligé tant d'occasions de faire ton salut, qui as consumé inutilement tant d'années, qui as trouvé les messes et les prédications si longues, pendant que les journées et les semaines de tes divertissements te paraissaient si courtes ; viens çà, voilà ton Dieu,

qui a été si diligent pour te sauver, qui a fait tant de pas pour courir après toi, qui s'est si souvent lassé à te poursuivre, qui t'a attendu avec tant de patience et de bonté; le voilà, regarde-le bien. Hélas! je ne puis supporter sa vue, qu'on me jette bien vite dans les flammes éternelles et que je ne le voie pas.

Que ferons-nous, disait autrefois saint Chrysostome, (*in II Cor.*) si nous sommes assez malheureux que d'être réprouvés et précipités pour nos péchés dans les enfers? où plutôt que ferons-nous, et que dirons-nous, quand nous serons cités devant le tribunal de l'homme-Dieu, qui jettera sur nous ses regards meurtriers mille fois plus insupportables que cet enfer, et qui, pour achever notre confusion et notre désespoir, nous dira : C'est donc en vain que je suis venu au monde, et que j'ai été mis en croix pour toi? C'est donc en vain que je t'ai envoyé un ange pour te garder, que je t'ai donné des grâces pour te sanctifier, que j'ai ouvert les tribunaux de la pénitence pour te laver de tes péchés, que je t'ai nourri de mon corps et de mon sang pour m'unir à toi, et t'appeler à mon héritage? Combien de fois ai-je frappé à la porte de ton cœur sans que tu m'aies ouvert? Combien de fois t'ai-je fait avertir de tes désordres, afin que tu t'en corrigésses, et que tu rentrasses dans ton devoir? Combien de prédications as-tu entendues? Combien de bons livres as-tu lus? Combien d'exemples tragiques as-tu vus? Combien de fâcheux accidents et de morts subites qui ont converti tant d'autres, et qui n'ont jamais amolli la dureté de ton cœur? Que pouvais-je faire pour toi que je n'aie pas fait? Voilà ma loi, voilà mon Evangile, voilà ma croix, voilà mes plaies, loi que tu as violée, Evangile dont tu t'es moqué, croix que tu as foulée aux pieds, plaies que tu as rouvertes autant de fois que tu as commis de péchés; voilà cependant tes accusateurs et tes juges. Ah! que cette vue sera insupportable aux réprouvés! *Quid tunc facturi sumus cum vincti stridentibus in exteriores tenebras dentibus adducemur? Seu potius quid facturi et dicturi sumus (quod ipsum omnium terribilium maximum est) cum Deum offendemus, illique occurremus? nam si quis est mente et sensu præditus, is certe gehennæ pœnam tolerare malit, quam coram inimico Deo stare.*

Saint Augustin, ou un autre auteur dont les ouvrages sont parmi ceux de ce Père, dit que Jésus-Christ au jugement dernier montrera ses plaies aux réprouvés, comme il les fit voir autrefois à saint Thomas, mais pour une fin bien différente. Jésus-Christ les montra à cet apôtre, pour lui dire : C'est moi-même, n'en doutes pas, mets ton doigt dedans, tu as cru en moi parce que tu les as vues. Mais il les montrera aux réprouvés pour les accuser, les confondre, et leur dire : Voilà l'homme que vous avez crucifié, voilà les plaies que vous m'avez faites, reconnaissez-vous bien, barbares, reconnaissez-vous bien l'ouvrage de vos

maines? Vous ne doutez pas que ce ne soit moi-même; voilà les effets de vos cruautés, de vos impuretés, de vos blasphèmes, de vos vengeances; voilà ce côté que je vous ai ouvert tant de fois, et où vous n'avez jamais voulu entrer; voilà cette tête que vous avez couronnée d'épines par l'excès de vos plaisirs, ces mains et ces pieds que vous avez cramponnés à cette croix par vos injustices, vos usures et vos attouchements lascifs; *Ego sum, ego sum ipse (Isa., XLIII)*; c'est moi; oui, c'est moi-même; *Reduc me in memoriam et judicemur simul (Ibid.)*, souviens-t'en malheureux, quoique tu tâches de l'oublier, tu ne l'oublieras jamais, souviens-t'en, et voyons qui de nous deux a tort; est-ce toi, est-ce moi? *Narra si quid habes ut justificeris (Ibid.)*; si c'est moi, dis donc quelque chose qui puisse servir à ta justification; si c'est toi, ne mérites-tu pas bien la peine et la confusion que tu souffres? *Sicut demonstravit Thomæ non credenti nisi tangeret, ita etiam inimicis suis vulnera demonstraturus est, non quod eis dicat sicut Thomæ: Quia vidisti, credidisti; sed ut convincens eos veritas dicat: Ecce hominem quem crucifixistis; videte vulnera quæ inflixistis, agnoscite latus quod pupugistis, quoniam per vos et propter vos apertum est, et intrare noluitis (Aug., De symb.)*.

Qu'arrivera-t-il pour lors? ce qu'a dit le Roi-Phète, *Videbunt recti et lætabuntur: et omnis iniquitas oppilabit os suum (Psal. CVI)*; les justes le verront et s'en réjouiront (c'est ce que je vais bientôt vous dire), mais les méchants se tairont; l'impureté, le blasphème, la vengeance, l'avarice, l'orgueil, l'envie, en un mot toute l'iniquité fermera sa bouche. Parle donc, misérable réprouvé! — ah! je n'ai rien à dire. — Parle donc, encore un coup. — Je n'ai rien à dire, sinon que le jugement que je reçois est juste: *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum (Psal. CXVIII)*; je vous hais, mais vous êtes juste; votre jugement est terrible, mais il est équitable.

J'ai ajouté que la présence et la vue de Jésus-Christ au jugement dernier produira des effets tout opposés dans l'âme des prédestinés. *Ils le verront, ceux qui ont le cœur droit, ils le verront et ils seront comblés de joie.*

Premièrement, parce qu'ils le verront de leurs propres yeux, dit Job, et dans leur propre chair. Avant le jugement dernier le bonheur des saints n'est pas consommé; et selon Tertullien (*lib. De resurr. car.*), ils ne sont heureux que par une partie d'eux-mêmes. Leurs âmes voient Dieu; elles connaissent Dieu; elles contemplent Dieu face à face; elles aiment Dieu, et elles le possèdent, mais leurs corps sont dans la corruption, et leur chair est réduite en poussière. Jésus-Christ qui les aime leur dit qu'il viendra bientôt, *Ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua (Apoc., XXII)*: me voici, je vais venir, je porte ma récompense avec moi, et je rendrai à chacun selon ses œuvres. Vous m'avez servi fidèlement, votre corps a été l'ins-

trument de votre âme, et il est juste que je lui rende ce que je lui dois; et les saints lui répondent : Ainsi soit-il, Seigneur, ainsi soit-il, venez Seigneur Jésus, venez, adorable Sauveur, *Amen, amen, veni, Domine Jesu*. Quelle joie pour eux de voir de leurs propres yeux la sainte et charmante humanité de Jésus-Christ? La seconde source de joie que produira en eux la présence de ce Juge, c'est qu'ils le verront se venger pleinement de ses ennemis, les fouler à ses pieds, les confondre, les accabler de ses regards et de ses reproches. Vous étiez déshonoré, ô mon Dieu, et vous êtes à présent revêtu de gloire; on vous méprisait, et on frissonne devant vous; on se moquait de votre Evangile, et vos ennemis deviennent votre jouet et le sujet de vos vengeances. La troisième source de leur joie sera la vue de sa croix et de ses plaies. On demande ordinairement pourquoi Jésus-Christ glorieux et immortel gardera ses plaies dans le ciel. Saint Pierre Chrysologue dit (serm. 18), que ce sera pour rendre témoignage à la vérité de son corps contre ceux qui ont cru qu'il n'avait eu qu'une chair apparente : *In testimonium sui corporis*; saint Thomas (III p., q. 53, art. 3), que ce sera pour relever la beauté de son humanité sainte, qui recevra une nouvelle gloire accidentelle par ces éclatantes cicatrices : *Dignitas in eis erit, et quædam virtutis pulchritudo fulgebit*; saint Ambroise (l. III in Luc.), que ce sera afin de faire connaître à tous les hommes combien il lui a coûté pour les racheter : *Vulnera suscepta pro nobis cælo inferre voluit ut pretium nostræ libertatis ostenderet*, et saint Bernard (serm. 10 in Cantica), que ce sera pour réjouir et consoler les prédestinés qui goûteront par elles, et qui verront combien il est doux : *Per Christi vulnera licet mihi sugere mel de petra, id est gustare et videre quam suavis est Dominus*.

Or toutes ces raisons, quelque différentes qu'elles paraissent, augmenteront la joie des prédestinés. Car s'il est vrai que ces plaies paraîtront pour rendre témoignage à la vérité de son corps, quelle joie et quelle consolation pour eux de voir les marques de ces augustes blessures empreintes sur cette chair virginale qui les a souffertes par un pur amour qu'il a eu pour eux? S'il est vrai que ces plaies paraîtront pour augmenter la gloire de son humanité, quelle joie et quelle consolation pour eux de voir que cet homme de douleur, qui depuis les pieds jusqu'à la tête n'a eu aucune marque de santé, efface par l'éclat qui rejaillit de ces blessures, toute la splendeur du ciel dont elles sont le principal ornement? Enfin s'il est vrai que ces plaies paraîtront pour faire connaître la grandeur du prix de notre rédemption, quelle joie et quelle consolation pour eux d'être assurés qu'ils en recueillent et qu'ils en recueilleront pour jamais les fruits? *Tunc videbunt*, ce sera alors qu'ils verront le Fils de l'homme paraître dans toute sa majesté, et autant que cette présence causera d'abattement, de rage et de désespoir

aux pécheurs, autant elle donnera de joie, de courage et de consolation aux justes.

Ce que je vous demande pour le fruit de ce discours, mes chers auditeurs, est que vous pensiez souvent à ces vérités. Il est impossible d'éviter le jugement de Dieu, vous en serez tous jugés, je le serai aussi, mais tandis que vous êtes en ce monde, vous pouvez éviter les rigueurs de ce jugement. Jetez-vous à présent aux pieds de Jésus-Christ doux et patient, pour ne pas souffrir en l'autre vie la terrible présence de Jésus-Christ irrité et irritable.

A présent, Seigneur, vous n'avez pour moi que des pensées de paix, et nulle de me faire du mal : vos yeux sont fermés, vos mains sont attachées, votre tête est penchée, tout votre corps est cloué à la croix pour ma réparation. Impunément, Seigneur, je puis m'enfoncer dans vos plaies, et si je vous demande miséricorde pour vous avoir donné le coup de la mort, votre mort même est mon avocate, et plaide si bien ma cause, que c'est à sa considération que vous me pardonnez. Mais si je laisse écouler par ma faute ces temps de grâce, c'en est fait, votre sang, votre croix, vos plaies, votre présence et votre vue me chargeront de confusion, et m'accableront de désespoir.

Après cela, mes frères, quelle serait votre folie et votre insensibilité, si vous négligiez les moyens de votre salut et votre prompt conversion? Il y a eu des saints qui, pour avoir vu en songe le jugement dernier, ont quitté le monde et se sont retirés dans les déserts pour en embrasser l'austérité et le silence. Je ne demande pas à votre piété ces efforts; mais au reste la connaissance du jugement dernier n'était pas plus pour eux que pour vous, et depuis ce temps la justice divine ne s'est pas radoucie en votre faveur. Quoi qu'il vous en coûte, ne laissez donc pas échapper la parole de Dieu que je vous prêche. Il s'est voulu servir de moi et de cette parole pour vous convertir : dans un mois peut-être mourrez-vous, et peut-être serez-vous damnés pour n'en avoir pas voulu profiter. Hé! mes chers auditeurs, pour un mois de pénitence ne vous damnez pas. Mes chers auditeurs, pour un mois de mortification, pour un mois de renoncement à vos vanités et à vos plaisirs, ne vous damnez pas : voilà la dernière vérité qui vous sera peut-être prêchée, et si vous la négligez, pourrez-vous soutenir la vue et la présence de votre juge? Les saints trembleront devant lui, les colonnes du ciel s'ébranleront : et vous, avec tous vos péchés, serez-vous en assurance? Petit athée, tu t'en moques à présent, mais tu ne t'en moqueras pas toujours. Tu crois te faire estimer dans les compagnies par tes satires et tes calomnies contre la religion : va, insolent, je te verrai un jour bien sot, tu ne riras pas de même lorsque tu te verras à la mort, la proximité de ton jugement te donnera bien d'autres alarmes, et à moins que tu ne sois pire qu'un démon, tu frissonneras de crainte lorsqu'il ne sera plus temps.

Souverain juge des vivants et des morts, je vous fais aujourd'hui pour tout cet auditoire et pour moi la même prière que vous fit autrefois un saint roi, quand il vous disait : *Percez ma chair de votre crainte, parce que j'ai appréhendé vos jugements*. Ce n'est pas assez que cette crainte soit dans mon esprit ni dans ma mémoire, elle pourrait en être effacée, mettez-la dans toutes les parties de mon corps. Ce n'est pas assez de l'y mettre, gravez-l'y avec des traits si perçants et si profonds, qu'elles n'aient point d'autres mouvements que ceux que cette crainte leur donnera. *Confige timore tuo carnes meas*. Mettez-la, cette crainte, dans ces yeux, ils ne jetteront plus de regards criminels; mettez-la dans ces mains, elles ne feront plus de mauvaises actions; mettez-la sur cette bouche et sur cette langue, elle ne dira plus de médisances ni d'injures. Oui, je crains vos jugements, cette crainte me fait veiller sur ma conduite, elle me fait demander votre grâce, elle me dispose insensiblement à votre amour; et dès que je vous aimerai comme je dois vous aimer, bien loin d'appréhender votre venue, je la désirerai et la regarderai comme le principe de ma liberté et de ma gloire que j'espère de votre infinie miséricorde. *Amen*.

SERMON XXVII.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

De l'examen qui s'y fera des péchés.

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube, cum potestate magna, et majestate (*Luc.*, XXI)

Alors ils verront le Fils de l'homme paraître sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté.

Après que toutes les nations de la terre seront assemblées de tous les coins du monde pour paraître à la vallée de Josaphat; c'est-à-dire à la vallée du jugement; après que ces gens de bien seront placés à la droite de leur juge, et les méchants à sa gauche, et que, par un fatal, quoique juste sort, la femme se verra séparée de son mari, la fille de sa mère, l'enfant de son père, le roi de ses sujets, et le pasteur de ses brebis : après que Jésus-Christ, dont la majesté sera mille fois plus éclatante que le soleil, aura imposé un silence général à toute la nature, comme dit le prophète Osée : *Silebit in conspectu jus omnis terra*, ce sera pour lors qu'il prendra séance sur un trône qu'il aura préparé lui-même pour prononcer en dernier ressort, irrévocablement et sans appel, sur le bonheur ou le malheur de tous les hommes, non pas pour le temps, puisqu'il n'y en aura plus, mais pour toute une éternité.

On vous l'avait bien dit, pécheurs, et vous en étiez menacés il y avait longtemps, que celui qui avait été assis sur la sellette, les mains liées, la tête nue, les yeux humblement collés contre terre, la face couverte de confusion, portant à sa main, en marque de dérision, un roseau au lieu de sceptre, et une couronne d'épines sur la tête, faisant amende honorable au tribunal de la justice des hommes, pour les péchés de tous les hommes : on vous l'avait bien dit que ce-

lui-là même serait assis sur les étoiles du firmament, qu'une éclatante nuée lui servirait de trône; que le soleil et la lune s'éclipseraient en sa présence; qu'il confondrait, et qu'il abîmerait par sa majesté toutes les puissances de la terre; et qu'ayant été fausement jugé comme un coupable, il jugerait et condamnerait à son tour, non pas à un supplice qui dût finir avec le temps, mais à un supplice qui égalait l'éternité, tous ceux qui se trouveraient véritablement coupables.

Mais comme ce juge, quoique sévère, est essentiellement juste, il est certain qu'il ne prononcera son arrêt, ou plutôt qu'il ne répétera publiquement celui qu'il aura prononcé en secret en faveur ou contre chaque particulier, qu'après un exact et sérieux examen des bonnes ou des mauvaises actions des hommes. Nous verrons dans un autre discours la discussion des grâces qu'il nous aura accordées, et des vertus que nous aurons pratiquées. Mais voyons à présent celle qu'il fera des péchés; et parce que le nombre en est trop grand, et qu'un seul discours ne pourrait les renfermer, laissons à part ceux qui sont trop grossiers, et que tout le monde connaît pour tels, afin de nous arrêter à d'autres qui souvent nous échappent, et qui néanmoins tomberont un jour sous son rigoureux examen.

DIVISION.

J'appelle ces péchés des péchés cachés; soit parce qu'on les dissimule par honte et par hypocrisie, soit parce qu'on les méconnaît par oubli et par ignorance, soit parce qu'on les regarde comme des péchés étrangers, et auxquels on n'a point de part. Or ce seront ces péchés dissimulés, ces péchés méconnus, ces péchés étrangers qui feront un jour la triste matière de l'examen du Fils de Dieu, comme je vous le ferai voir dans les trois parties de ce discours. Appliquez-vous à ceci, mes chers auditeurs, il n'y a pas un de vous que cette prédication ne regarde en beaucoup de choses. Je vais vous représenter ce qui se fera pour lors, voyez de votre côté ce que vous avez à faire; et tandis que j'entrerai dans ce détail pour votre instruction, examinez votre conscience, et figurez-vous être devant le tribunal de votre juge.

PREMIER POINT.

Je commence par cette première espèce de péchés que j'ai appelés cachés, soit à cause qu'on les fait par la honte qu'on a de s'en accuser, et de s'en avouer coupable, soit à cause qu'on les couvre par hypocrisie, sous de spécieuses apparences de vertus, afin d'en ôter la connaissance aux hommes, et s'il se pouvait faire à Dieu même. Vous le savez, mes frères, et vous ne le savez peut-être que trop, ou par votre propre expérience, ou par les choses qui se passent dans le monde, on n'a nulle honte de blesser sa conscience, mais on en a d'en montrer les blessures, dit saint Grégoire pape. Le péché ne fait point de peine, mais la confession du péché embarrasse extrêmement; et après qu'on a mis,

comme Adam, la main sur le fruit défendu, dont l'usage criminel a causé une nudité infâme, on croit faire beaucoup si l'on prend quelques feuilles de cet arbre fatal pour la couvrir; en un mot, on pêche hardiment, et on ne veut point paraître pécheur; on se fait de profondes plaies dans l'âme, et on les couvre de belles ligatures; on tombe dans mille ordures, et l'on ne s'en lave qu'au dehors : voilà l'application et l'étude de la plupart des hommes et des femmes, des séculiers et des ecclésiastiques, des grands et des petits, des riches et des pauvres, des maîtres et des valets.

S'il n'y avait point de jugement à attendre en l'autre vie, peut-être se consoleraient-on de trouver, par ce silence et ce déguisement, le moyen de tromper les hommes, de surprendre leur estime, de jouir de l'objet de son péché. Venez, dirait cet impudique à cette malheureuse créature, satisfaites ma passion, personne ne nous voit, comme ces infâmes vieillards le dirent à Susanne. Allons à la campagne, dirait ce vindicatif à cet homme qu'il veut perdre sans avoir aucun témoin de sa cruauté, comme Cain le dit à Abel; et tous, à l'exemple de ce barbare meurtrier, cacheraient et dissimuleraient leurs crimes.

Juste juge des vivants et des morts, vous avez ôté aux hommes ces funestes consolations, et dévoilé ces hypocrisies par la rigueur et l'exactitude de votre examen au jugement dernier. Tous les livres pour lors seront ouverts; et saint Jean dans son Apocalypse dit qu'ils le sont déjà : *Libri aperti sunt*. Quels sont ces livres? C'est : 1^o la science du Tout-Puissant qui, se regardant lui-même, verra dans le fond de sa divinité tous les péchés qu'on aura jamais commis, et que sa providence a permis, ou pour faire éclater dans le temps sa miséricorde, ou pour donner une occupation éternelle à sa justice. Toutes choses paraîtront à découvert devant ses yeux; par sa science substantielle et pénétrante, il les verra clairement et distinctement. 2^o Ce sera la conscience des particuliers. Tandis que nous sommes en cette vie, notre conscience est un livre fermé, caché et très-embrouillé; après un an à peine pouvons-nous connaître distinctement une troisième, ou une quatrième partie de nos actions. Mais au jugement, chacun ouvrira son livre, et verra tous les péchés de sa vie passée. Ecoutez ce qu'en dit Ezéchiël, quand j'en aurais formé les paroles, elles ne viendraient pas mieux à mon sujet : *Ecce manus missa ad me in qua involutus erat liber* : Lorsque j'étais dans mes ravissements, une main s'est présentée à moi, qui tenait un livre, mais un livre scellé, un livre cacheté et enveloppé tellement qu'il était impossible de l'ouvrir : *Et expandit illum coram me, et erat scriptus intus et foris*; au commencement ce livre était fermé, voilà la conscience de chaque pécheur en cette vie; mais quand je parus devant celui qui était assis sur le trône, il me l'ouvrit, et j'y lus tout ce qu'il y avait, que je distinguai mot pour mot, page pour

page, ligne pour ligne, syllabe pour syllabe. Mais qu'y trouvai-je? *Lamentationes, carmen et ræ*; je n'y trouvai que des péchés, que des chansons et des paroles dissolues, que des menaces et des malédictions; voilà le second livre qui sera ouvert aux pécheurs au jugement dernier. 3^o Ces livres, au sentiment des Pères, seront les yeux de tous les hommes qui, éclairés d'une lumière et d'une connaissance particulière, non-seulement découvriront les principaux péchés, mais généralement tous ceux qu'on aura commis, et qu'on aura cachés par hypocrisie ou par honte. Mes frères, vous verrez mes péchés, si je suis assez malheureux pour être du nombre des réprouvés, et si vous l'êtes, je verrai aussi les vôtres; je développerai les plis et les replis de vos consciences; je vous ferai voir votre confusion et votre honte; je mettrai par ordre tous vos péchés; élevez vos yeux; tenez, les voilà : les voyez-vous? misérables, qui n'avez osé les confesser; hypocrites, qui avez été si subtils à les dérober à la connaissance d'autrui? tenez, les voilà.

Ces livres étant donc ouverts, les bons étant placés à la droite et les méchants à la gauche de leur juge, les yeux de Dieu, les yeux de tous les hommes en général, les yeux d'un chacun en particulier étant collés, appliqués, attachés sur l'ouverture et sur la lecture de ces livres, on verra tous les péchés qu'on aura cachés avec tant de soin, qu'on aura justifiés avec tant de malice, qu'on aura couverts avec une si ingénieuse hypocrisie; tout cela paraîtra et sera exposé aux yeux de tout l'univers.

Les hypocrites, dit saint Grégoire (lib. VIII *Moral.*, c. 22), ont cette funeste adresse, de commettre beaucoup de péchés en secret, et de faire quelques bonnes actions en public. Ils reçoivent des louanges du bien qu'ils font; on les loue, on les estime, on les reçoit dans les compagnies, on les regarde comme des gens intègres et irréprochables; on suit leurs avis, et l'on applaudit à leur fausse piété. Par ce moyen ils trompent le monde et ils se trompent eux-mêmes, car à force d'être estimés et loués, ils s'imaginent être quelque chose de grand et se persuadent que leurs fausses vertus les mettent à couvert du châtimement dû à leurs péchés. Mais quoi qu'ils fassent, leurs maisons (pour me servir des termes de l'Ecriture), c'est-à-dire les ouvrages de leur fausse dévotion, ne peuvent jamais subsister. Dieu viendra au jugement dernier, qui démêlera la paille d'avec le bon grain, qui examinera toutes les actions des hommes avec une dernière exactitude, qui découvrira leurs désordres secrets, qui fera connaître leurs fourberies et leurs intrigues, qui les rendra insupportables et odieux à toute la nature : *Multa hypocritæ in occulto mala faciunt, quædam vero bona in publico; cumque ex bonis patentibus laudes accipiunt, ab occultis malis considerationis oculos avertunt, talesque se æstimant, quales foris audiunt, non quales intus noverunt. Sed stare domus hypocritæ non valet, quia in*

terrore districti examinis omnis anteactæ fiducia sanctitatis cadit, ut non laudis suæ subtilitatem homo inde fulciat, etc.

Que font ces malheureux ? ils font paraître au dehors le coup de douceur, d'humanité, d'affabilité, de condescendance envers leur prochain, et ils cachent au dedans leur malice, leurs fourberies, leurs ruses. A les entendre parler, à considérer même extérieurement ce qu'ils font, ils affectent une grande simplicité ; mais c'est qu'ils sont adroits, rusés, et toujours appliqués à surprendre les autres. *Benignitatem erga proximos ostendunt, et dolos suæ iniquitatis operiunt. Per omne quod faciunt, vel loquuntur, simplicitatem exterius exhibent, sed subtilitate interius duplicitatis callent : puritatem superficie simulant, etc.* (GREG., lib. VIII Moral., c. 39.)

Qui est-ce qui démêlera ces intrigues ? qui est-ce qui découvrira ces supercheries ? Ce sera vous, ô mon Dieu, à qui rien n'est caché, et qui haïssez les hypocrites ; ce sera vous qui, pesant les choses au poids du sanctuaire, discernerez le vrai d'avec le faux, et ce qui s'était caché pour éviter le reproche des hommes, d'avec ce qui méritait véritablement leurs louanges. Ce sera vous qui ferez venir devant votre tribunal tant de femmes qui veulent passer pour fidèles et chastes, et qui cachent sous cette belle apparence leur malice, leurs fornications, leurs ordures : *Puritatem superficie simulant, et malitiam sub specie puritatis occultant.*

Cette personne a toujours passé dans le monde pour être fort vertueuse et fort sage ; cette femme a toujours conservé sa bonne réputation, et nul ne l'eût jamais prise pour une impudique. Malheureuse créature, tu as toujours été regardée de ton mari comme une femme qui lui était fidèle ; Dieu sait pourtant bien cet adultère que tu as commis ; quel reproche ne t'en fait-il pas déjà par avance chez Jérémie : *Oblita es mei et confisa es in mendacio* ; tu m'as oublié et tu ne t'es pas souvenue que je te regardais. Tu as cru que ce que les hommes ne voient pas je ne le verrais pas non plus, et tu ne t'es fiée que sur ton hypocrisie et ton mensonge ; mais il est temps qu'on connaisse ce que tu es : *Ego nudavi femora tua contra faciem tuam, et apparuit ignominia tua, adulteria tua, et hinnitus tuus, scelus fornicationis tuæ* (Jerem., XIII) ; quelles expressions ! je n'oserais vous les expliquer en français. Madame, vous étiez en bonne odeur auprès de votre mari, personne ne savait cet adultère, vous aviez pris l'occasion de son absence ; vous saviez que votre corrupteur garderait le secret ; vous aviez éloigné vos domestiques, et ceux dont vous vous méfiez ; mais je vais faire connaître votre infamie à tout le monde ; je vais découvrir votre péché dans toutes les parties de votre corps ; en sorte que tout le monde dira : voilà une adultère ; votre père : voilà une adultère ; votre mère : voilà une adultère ; votre mari : voilà une adultère ; et vous-même, rendant témoignage à la vérité, vous crierez encore plus haut

que les autres : Je suis une adultère : *Nudavi femora tua contra faciem tuam et apparuit ignominia tua.*

Et toi, cruel usurier, qui affectais de paraître honnête homme, on connaîtra toutes tes friponneries et tes concussion. On verra l'argent que tu as prêté et le gros intérêt que tu en as retiré ; on verra de quelle manière tu as abusé de la simplicité de ce pauvre homme, l'engageant à des dépenses extraordinaires, l'obligeant de donner à ses enfants plus d'argent en mariage qu'il ne pouvait, afin qu'étant contraint d'avoir recours à toi, tu pusses ensuite le ruiner sans ressource. On verra les propositions que tu lui as faites, les accommodements forcés où tu l'as obligé de venir ; les procureurs et les officiers de justice que tu as subornés ; les voies que tu as prises pour l'emparer de son bien, sous des noms supposés ; les faux frais que tu lui as fait, les décrets et les criées que tu as multipliés ; les meubles et les maisons que tu as fait vendre à vil prix, et adjuger à des gens qui étaient fripons comme toi, et avec lesquels tu partageais les dépouilles de ce pauvre homme : misérable, on verra tout cela. Tu parais avoir quelque réputation dans le monde, on sait que tu as un bel esprit, et plusieurs croient que tu es honnête homme ; tu as quelque rang qui te distingue dans le palais ou dans ta paroisse ; mais dans le fond tu es un fripon ; on démêlera toutes tes fourberies, tes malversations, tes concussion, tes usures.

L'Écriture sainte considérant Dieu comme un sévère examinateur des péchés les plus cachés, et que la plus raffinée hypocrisie tâche de déguiser, le compare tantôt à un homme qui, avec une lampe à la main, découvre ce qu'il y a de plus caché ; tantôt à un habile chirurgien, qui avec le rasoir coupe et fait une exacte anatomie, tantôt à un magistrat qui donne la torture à un criminel, et qui cherche par la gêne la confession qu'il doit faire de ses crimes.

Dieu tient la lampe à la main ; car c'est ainsi, comme il l'a dit lui-même, qu'il examinera et qu'il éclairera Jérusalem. Il fera voir à tous les hommes, dit S. Basile, toutes les circonstances des péchés d'un chacun. Fille impudique, qui as voulu cacher tes mauvais commerces, on verra, comme dans une peinture, les privautés, les familiarités que tu as eues avec ce corrupteur ; comment il t'aura gagnée par ses présents, engagée par ses belles paroles et ses promesses, entraînée au péché, et rendue la victime de ses passions brutales. Homme de palais, on verra comment tu auras fabriqué ces antiques, grossi ces procédures, trompé cette partie, dépouillé cette pauvre veuve, ruiné cet orphelin ; Dieu fera voir tout cela, et comme un habile chirurgien il fera une étrange anatomie du cœur humain : il le dépècera, dit saint Isidore (ep. 49), il lui ôtera jusqu'à la moindre pellicule ; et comme lorsqu'une victime est écorchée on en voit la chair, les tendons, les nerfs, les cartilages, on verra dans le pécheur tout

ce qu'il a caché avec plus d'industrie : *Quemadmodum victimæ cum pelles detrahuntur abditæ internæ partium statum indicant, atque ad omnium officiorum et membrorum indagatiōnem dissecantur; eodem modo in magno illo Domini die actionum nobis incognitarum et obscurarum patefactio cuncta denudabit.*

Dieu enfin donnera la question à ce pécheur. Car voilà, selon saint Basile, ce que signifie ce mot si souvent répété dans les prophètes ; *Scrutans corda et renes Deus.* Quand on veut savoir d'un criminel ses complices, ses recéleurs, ceux qui ont eu part à son crime, on l'applique à la question, et à force de le tourmenter, on lui fait avouer non-seulement son crime, mais encore ses plus impénétrables circonstances, et tout ce qui a eu part à son action : *Scrutatio proprie est cum omnibus torturis et unguis facta inquisitio.*

Voilà, chrétiens, ce que Dieu fera au jugement dernier ; rien n'échappera à ses connaissances : plus vous aurez eu honte de découvrir vos péchés, plus il les manifestera ; plus vous aurez eu de malice et d'hypocrisie pour les envelopper et les soustraire aux yeux des hommes, plus il prendra de plaisir à faire la dissection de votre cœur, et à en examiner les mouvements, plus il s'attachera à éclairer ces ténèbres, à pénétrer dans ces replis, à vous donner la torture, pour vous obliger à vous montrer tels que vous êtes à tous les hommes. Si ce que je viens de dire doit effrayer les pécheurs, ce que je vais dire ensuite doit jeter d'étranges alarmes dans les consciences de ceux mêmes qui paraissent les plus gens de bien.

SECOND POINT.

Je distingue pour cet effet une seconde espèce de péchés cachés, qui sont ceux qu'on a oubliés, ignorés, négligés et regardés comme de petits péchés ; car voilà ce qui servira encore de matière au rigoureux examen de Dieu dans le jugement dernier.

Il y a des péchés qu'on ne connaît que lorsqu'on les commet, et à peine les a-t-on commis on ne s'en souvient plus ; peut-être les croit-on pardonnés ; peut-être pour avoir négligé d'aller souvent à confesse on en a perdu la mémoire. Hélas ! qu'il y a de péchés de cette nature ! on les met derrière son dos dès qu'on les a commis, on en oublie au moins le nombre et les circonstances aggravantes, et l'on se croit par là en sûreté devant Dieu ; mais ses jugements sont bien différents des nôtres : *Non sunt tenebræ, et non est umbra mortis, ut abscondantur ibi qui operantur iniquitatem* : Il n'y a ni ténèbres, ni ombre de la mort, à la faveur desquelles ceux qui ont offensé Dieu puissent se cacher.

Saint Grégoire expliquant ces paroles du Saint-Esprit chez Job, dit que par ces ténèbres il faut entendre l'ignorance dans laquelle vivent la plupart des pécheurs, et par cette ombre de la mort, l'oubli et le souvenir qu'ils perdent de leurs désordres. En effet,

quand l'Ecriture parle de ces pécheurs qui vivent dans une ignorance grossière, elle les regarde comme des gens dont l'entendement est obscurci et rempli de ténèbres ; et quand elle fait mention de ceux qui vivent dans un profond oubli de leurs fautes, elle les représente comme des gens qui sont assis dans l'ombre de la mort : comme la mort fait que ce qui était en vie n'y est plus, de même l'oubli fait que ce qui restait dans la mémoire n'y reste plus.

Cela supposé, que deviendront ces ténèbres et cette ignorance, cette ombre de la mort, et cet oubli des péchés. *Non sunt tenebræ, et non est umbra mortis, ut abscondantur ibi qui operantur iniquitatem.* Rien de tout cela ne servira d'asile ni de prétexte aux pécheurs au jugement dernier. En vain diront-ils : Il est vrai que j'ai commis ces péchés, mais je ne m'en souvenais plus, il y a peut-être vingt ans que j'y suis tombé, cela m'est échappé de la mémoire. Il est vrai que je suis tombé dans cette faute, mais je ne savais pas que ce fût mal. En vain les pécheurs se serviront-ils de cette excuse ; ces péchés cachés, oubliés, ignorés, reviendront ; parce que Dieu, dit saint Grégoire, ne peut ni s'empêcher de voir ce que nous faisons, ni oublier ce qu'il voit : *Nullatenus potest non videre quod facimus, aut oblivisci quod videt.*

Quand on mena à Jésus-Christ une femme qui avait été surprise en adultère, il ne dit mot, il parut dissimuler son péché ; il se contenta seulement d'écrire contre terre et d'y laisser quelques traits. Etrange figure de ce qui se passe à notre égard ! Oublions tant qu'il nous plaira nos péchés, déguisons-les, cachons-les, ignorons-les, il ne dit mot, mais il écrit, et c'est au jugement dernier que cette écriture paraîtra pour nous confondre : et voilà ce qui obligeait ce saint homme de s'écrier à Dieu en tremblant : *Scribis contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiæ meæ* : Comment me traitez-vous, Seigneur ? vous écrivez contre moi ce que j'ai fait contre vous, et vous voulez me perdre en me reprochant les péchés de ma jeunesse. Que ne vous contentez-vous d'examiner ceux que je fais tous les jours, et que ne me donnez-vous la grâce de m'en souvenir et d'en faire pénitence ? Mais vous poussez vos vengeances plus loin : il semble que vous preniez plaisir d'examiner article par article, jour par jour, circonstance par circonstance, tous les péchés dans lesquels je suis tombé dans mon bas âge.

Mais je ne connaissais pas la plupart de mes péchés, me direz-vous : n'importe, mes chers auditeurs, ils n'en seront pas moins examinés, et c'est ce qui doit vous faire craindre les redoutables jugements de Dieu ; écoutez ceci, je vous prie, et tirez-en votre profit.

Dans toutes les conditions il y a de certains péchés qu'on ignore, et qui cependant ne laissent pas d'être de grands péchés. On se fait presque dans toutes les conditions de certaines maximes qu'on croit raisonna-

bles, parce qu'elles sont reçues de tout le monde, et c'est sur ces maximes qu'on se fait une conscience erronée. Telles sont les nudités, les bals, les comédies, les familiarités scandaleuses des hommes avec les femmes, et mille autres sortes d'abus ; à force que ces désordres se commettent, et qu'ils deviennent publics, il semble que Dieu les ait autorisés. Combien de fois va-t-on consulter un casuiste lâche et ignorant, quand on veut suivre l'exemple de ses confrères, et s'abandonner au torrent de la corruption publique ?

D'ailleurs l'amour-propre nous fournit mille raisons pour nous tromper agréablement ; nous donnons volontiers dans ces belles illusions, notre vie roule là-dessus, et nous mourons comme nous avons vécu. Mais serons-nous jugés de même ? non, sans doute, ces ignorances nous seront imputées : Dieu nous demandera compte de ces désordres, nous en serons très-sévèrement punis.

Un homme, par exemple, se trouve tout d'un coup saisi d'une violente fièvre, on court au médecin et au prêtre, il faut vite qu'il se confesse, lui qui, pendant toute sa vie, n'a jamais bien réfléchi sur les devoirs de sa condition, qui a eu de temps en temps quelques scrupules de conscience, mais qui ne s'y est pas arrêté, parce qu'il voyait plusieurs de sa profession vivre comme il vivait. Cependant il faut se confesser, et parce que c'est une dernière confession, il faut tâcher de la bien faire ; mais comment la bien faire ? Le temps presse, en tel temps il est entré dans une telle charge, en tel temps il en a possédé une autre, en ce temps-là il s'est marié ; dans sa profession et dans son mariage il s'est glissé beaucoup de désordres, il faut examiner tout cela ; mais comment le faire ? comment rappeler l'idée de ces péchés ignorés ? en tout cas il meurt comme il a vécu, et après un demi-quart d'heure de confession, il reçoit une absolution précipitée. Pensez, messieurs, ce qu'il vous plaira de la conscience de cet homme, à mon égard je tremble pour lui, et je suis sûr qu'au jugement de Dieu, à moins qu'il n'ait eu une vraie douleur de tous ses péchés, et que le Seigneur ne les lui ait pardonnés, il rendra un très-rigoureux compte de ce qu'il a bien voulu ignorer.

Un autre qui s'est vu élevé à une grande fortune à l'âge de vingt-cinq ou de trente ans, et qui, par son travail ou par d'autres voies (c'est ce que je n'examine pas ici), a amassé des biens considérables, trouve une belle charge à acheter dans une cour souveraine ; il a de l'argent, il a des amis, mais il n'a nulle science, et cependant il y entre. Quand il faut opiner avec ses confrères, il ne sait presque ni la loi ni la coutume ; il n'en a appris qu'autant qu'il lui en fallait pour répondre à une question sur laquelle il savait bien, et ce qu'on lui demanderait, et ce qu'il répondrait ; le voilà cependant assis sur des fleurs de lis ; il opine, il donne sa voix, comme la fantaisie ou l'inclination le porte ; il décide souverainement des biens

d'un homme, et parce qu'il est ignorant, il le condamne mal à propos ; voilà un homme ruiné, voilà toute une famille perdue. Est-ce que ce magistrat ignorant n'en répondra pas ? oui, sans doute ; mais il ne l'a pas condamné par malice, n'importe, il n'en est pas moins ruiné. Mais il ne savait pas ce qu'il faisait ; il devait apprendre son métier, et quand il n'aurait jamais fait d'autre péché que celui-là, il sera jugé de Dieu, et condamné pour son ignorance.

Venons à d'autres péchés qui sont cachés, parce qu'à peine s'en aperçoit-on, et qu'on les regarde comme des fautes légères et d'une très-petite conséquence. J'appelle ainsi les péchés de pensée, on n'en sera peut-être pas venu à l'action, mais on s'y sera plu ; on y aura trouvé un plaisir qui aura longtemps demeuré dans l'imagination et qui sera passé jusqu'au cœur ; pensées d'impureté, pensées de complaisance et de vaine gloire, pensées sur lesquelles nous serons interrogés au jugement de Dieu : *In cogitationibus impij interrogatio erit.* (Sap., I.)

Il y a cette différence entre les tribunaux des hommes et celui de Dieu, que ceux des hommes n'étendent pas leur autorité jusqu'à la discussion des pensées. Quelque mauvaises que soient celles qu'on a eues, quelque consentement qu'on y ait apporté, les juges de la terre n'ont nulle juridiction sur elles ; l'Eglise même n'en peut pas juger, à moins qu'on ne les lui découvre. Vous seul, ô mon Dieu, avez ce pouvoir : *Spirituum penderator est Dominus* ; non seulement vous pesez les corps qui ont de la pesanteur et de la consistance, je veux dire les actions mauvaises, mais vous pesez encore les esprits qui ne peuvent entrer en aucune autre balance que la vôtre. Tout ce qu'il y a de plus caché, de plus intérieur, de plus inconnu, de plus spirituel, est soumis à votre domaine, vous pénétrez dans les plus obscures replis des consciences, vous allez jusqu'au germe, aux fibres, et à la racine même. Les pensées que le pécheur a eues, et dont il ne se souvient plus, le nombre presque infini de ces pensées qu'il ne peut plus connaître ni démêler, tout cela vous est présent, tout cela est écrit dans votre livre, et vous les lui rendrez quand il paraîtra devant vous : *Cogitationes ejus reddam ei* (Osée, IV).

Le Roi-Prophète le savait bien, quand il disait à Dieu ces belles paroles : *Intellexisti cogitationes meas de longe, semitam meam et funiculum meum investigasti* (Psal. CXXXVIII). Mon Dieu, vous êtes bien loin de moi, et principalement quand je commets quelque péché il y a un grand chaos entre vous et moi ; et cependant quelque éloigné que vous soyez de moi, vous avez aussi bien connu toutes mes pensées, que si vous aviez été fort près ; c'est vous qui avez démêlé toutes les voies par où j'ai marché ; c'est vous qui avez examiné tous mes pas et tout le tissu de ma vie : *Funiculum meum investigasti*.

L'un des plus savants interprètes qui ait fait des commentaires sur les Psaumes, dit que l'homme pendant toute sa vie fait

comme une corde et un tissu, et que sa dernière action est celle par laquelle il achève cette corde. Les gens de bien, ajoute-t-il, s'en servent pour s'élever au ciel, et les méchants pour se précipiter dans les enfers. Or ce sera au jugement que Dieu démêlera cette corde; ce sera pour lors qu'il verra de combien de cordons elle est composée. Voilà le premier cordon de la jeunesse, voyons-en tous les filets; divisons tout cela, en sorte qu'il n'y ait pas un petit fil, un petit atôme qui nous échappe; l'âge viril, voilà un autre cordon; la vieillesse, en voilà un autre; ah! combien de pensées, combien de désirs, combien de projets! Examinons tout cela : *Funiculum meum investigasti.*

J'appelle aussi des péchés cachés tant de paroles qu'on aura dites : il y en a de mauvaises, il y en a d'équivoques, et elles seront toutes examinées avec la dernière exactitude. A l'égard des premières, voici ce que le Saint-Esprit en dit au livre de la Sagesse : *Qui loquitur iniqua, non potest latere, nec præteribit illum corripiciens judicium* (Sap., I) : Celui qui dit de mauvaises paroles peut bien se cacher pour un temps, mais non pas pour toujours; soit tôt, soit tard, on le fera connaître aux yeux de tout le monde; il ne pourra éviter un rigoureux jugement.

A l'égard des secondes, rien n'est plus formel que cet oracle de Jésus-Christ dans saint Matthieu : *Dico autem vobis*, moi qui suis votre Dieu et votre juge, je vous le dis et je vous en assure, *quoniam omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii.* (Matth., XII). Les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites. Mais ces paroles ne blessent notablement personne; n'importe; mais on en dit tant sans qu'on s'en aperçoive; n'importe, rien n'échappera au jugement dernier; et si cela est, concluent de là les Pères, que sera-ce de tant de distractions et de médisances, de tant de paroles dissolues et libertines? Que sera-ce même de ces paroles équivoques et à double sens, de ces paroles qu'on peut interpréter en bonne et en mauvaise part? *Qui leviter locutus sum, respondere quid possum?* J'ai parlé à la légère, et sans réfléchir sur ce que je disais, mais que répondrai-je à Dieu, quand il me citera devant lui, s'écriait le saint homme Job? s'il m'est échappé un seul désir, la moitié d'une parole, un soupir, un hélas, Dieu m'en fera rendre un compte si exact, que je n'aurai rien à lui répondre. Que ferai-je donc? *Ponam manum super os meum, unum locutus sum quod utinam non dixissem* (Job, XXXIX); je mettrai ma main sur ma bouche, je m'imposerai un respectueux silence, et je dirai en moi-même : je n'ai prononcé qu'une parole, et plutôt à Dieu que je ne l'eusse pas prononcée.

Je ne doute pas, mes frères, que je ne jette ici de grandes frayeurs dans vos consciences. Mais si je parle à des âmes timorées, je tâche de leur apprendre par là combien elles doivent veiller sur leurs paroles et sur

leurs pensées, et que quoiqu' Dieu examine celles qui seront inutiles, il ne les examinera pas avec la même rigueur qu'il fera les mauvaises; et si je parle à des pécheurs et à des libertins, je leur fais connaître par là avec quelle sévérité Dieu examinera leurs péchés, puisqu'il ne laissera pas sans quelque examen les fautes mêmes qui paraissent les plus légères.

Je voulais ajouter à tout ceci d'autres péchés cachés, et qu'on regarde comme très-légers, parce que ce sont des péchés d'omission. Tous les commandements de Dieu sont affirmatifs ou négatifs, c'est-à-dire que Dieu nous commande quelque chose, ou qu'il nous défend quelque chose; quand on ne fait pas ce qu'il commande c'est un péché d'omission, et quand on fait ce qu'il défend, c'est un péché de commission.

Or ce n'est pas assez de ne pas faire ce que Dieu défend, on est encore obligé de faire ce qu'il commande, et l'on est également sujet à son jugement en ces deux chefs. Vous ne serez pas, par exemple, condamnés de Dieu pour avoir volé votre prochain; mais vous le serez si pouvant et devant donner l'aumône aux pauvres, vous ne la leur avez pas donnée, vous serez damnés pour l'un aussi bien que vous l'eussiez été pour l'autre. Vous ne serez pas condamnés de Dieu pour avoir ravi l'honneur de votre prochain; mais que vous servira cela, si vous l'êtes pour n'avoir pas repris, comme vous y étiez obligés, ceux qui médisaient de lui? Vous ne serez pas condamnés de Dieu pour avoir scandalisé vos domestiques; mais que vous servira cela, si vous l'êtes pour avoir souffert leurs impudicités et leurs blasphèmes? Vous ne serez pas condamnés de Dieu pour avoir dissipé votre bien par vos débauches; mais que vous servira cela, si vous l'êtes pour n'avoir pas payé vos créanciers, pour avoir laissé languir ces artisans qui ont travaillé pour vous? Vous l'eussiez été pour l'autre, car vous ne rendrez pas moins compte à Dieu des péchés d'omission, que de ceux de commission.

Après que Dieu vous aura examiné sur tout ce que vous aurez fait, et sur tout ce que vous n'aurez pas fait, et que vous deviez faire; après qu'il aura fait une si rigoureuse discussion de tant de péchés cachés par honte ou par hypocrisie, par oubli ou par ignorance, sera-ce fait? Non, non, on vous examinera encore sur les péchés d'autrui, je n'en dis que très-peu de choses pour finir tout ce discours.

TROISIÈME POINT.

Pour peu qu'on ait lu l'Ecriture et les Pères, il est aisé de reconnaître que dans l'économie de la prédestination et de la réprobation des hommes, il y a de certains états où il est comme impossible de se sauver tout seul, parce que l'on semble être chargé de la conduite et du salut d'autrui.

Car s'il est vrai que Dieu a voulu que chaque homme prît soin de son prochain, *unusquisque mandavit Deus de proximo suo,*

cette vérité, comme remarque saint Chrysostome, regarde en particulier ceux qui par leur condition sont élevés au-dessus des autres, et établis pour leur commander. Dieu qui pouvait rendre tous les hommes également grands, riches et puissants, a mis cependant une admirable subordination, disposant si bien les choses, qu'il y en eût qui commandassent, et d'autres qui obéissent; et chargeant ceux qui auraient autorité de veiller sur la vie et les mœurs de ceux qui leur seraient soumis.

De là vient, dit le même saint Chrysostome, que lorsque dans l'Ecriture on parle de la damnation d'un homme, on y joint presque toujours celle d'un autre. Ton frère est mort dans son péché, mais je te redemanderai son sang, et tu seras éternellement avec lui dans les enfers. Vérité terrible, et qui obligeait David de demander avec tant d'empressement pardon à Dieu, non-seulement pour ses péchés personnels; mais encore pour ceux des autres; non-seulement pour ses propres fautes, mais pour celles qu'il aurait autorisées, ou par son commandement, ou par ses scandales, ou par une trop lâche indulgence. Vous avez un valet, vous lui commandez d travailler les jours de fêtes et de dimanches, il travaille de peur de vous déplaire, il se damne; mais vous vous damnez aussi avec lui. Vous en avez un autre qui est un impudique et un blasphémateur, vous le savez, vous le souffrez, il se damne; mais vous vous damnez aussi avec lui; et ce sera de ce péché étranger que Dieu vous demandera compte. Vous entendez parler d'un gentilhomme qui s'est battu en duel, vous louez ce misérable en présence de vos enfants, comme s'il avait fait une belle action: ces enfants vous écoutent, et à la moindre querelle qu'ils ont, ils appellent leurs ennemis en duel; vous êtes coupables comme eux de ce crime, et vous en répondrez devant Dieu.

Je ne vois presque rien de plus rigoureusement puni dans l'Ecriture, que la mauvaise éducation que les pères donnent à leurs enfants. Dieu appelle le prophète Ezéchiel et lui dit: Je suis en colère contre Jérusalem, va lui dire que je la rendrai un spectacle d'horreur et de risée à tout le monde; que les passants qui la verront hurleront de frayeur, que les cheveux leur dresseront à la tête, et qu'ils la siffleront; *Ponam civitatem hanc in stuporem et in sibilum* (Jerem., XIX). Hé, que ferez-vous pour cela, Seigneur? La mettrez-vous à feu et à sang? Non. Que ferez-vous donc? *Cibabo eos carnibus filiorum suorum, et carnibus filiarum suarum*: Je la réduirai en un tel état, que le père lavera ses yeux dans le sang de ses enfants, et que la mère trempera son visage dans les entrailles de ses filles.

Voilà, selon saint Jérôme, le sens littéral de ces paroles; mais le sens moral, selon ce Père, c'est que quand le père et les enfants, la mère et les filles, les maîtres et les serviteurs paraîtront au jugement de Dieu, ils seront jugés les uns par rapport aux autres, que leur réprobation aura une fatale connexité,

et que ceux qui ont eu quelque autorité dans le monde répondront non-seulement pour les péchés qu'ils auront commis, mais pour ceux qui leur paraissent étrangers.

Je vois bien qu'il faut passer une bonne partie de mon sermon pour ne pas aller au delà des bornes ordinaires; en voilà toujours assez, et ce n'en est que trop, non-seulement pour vous faire craindre les redoutables jugements de Dieu, mais pour vous faire prendre la même résolution que Job : *Ponam coram eo judicium, et os meum replebo increpationibus, ut sciam verba quæ mihi respondebit* (Job, XXIII) : Je me jugerai dès cette vie en la présence de Dieu, je me reprocherai tous mes péchés, je tâcherai de rappeler dans ma mémoire ceux que j'ai oubliés, et qui m'ont été cachés; je me les représenterai dans l'amertume de mon cœur, afin que je puisse en quelque manière prévenir ce que le Seigneur me dira pour lors : *Coram Deo judicium ponere est intra secretum mentis per fidei contemplationem ad tremendum examen majestatis illius oculos nostræ considerationis aperire, quid peccator mereatur attendere. Ex qua re agitur ut ad cognitionem sui anima subtilius revocetur, et quo occultum judicem suum magis terribilem videt, eo de suis actibus formidolosius angustetur. Os suum increpationibus replet, quia dum subtile examen tremendi contra se judicis contemplatur amaræ se pænitiæ invectione persequitur.* (GREG., lib. XV Moral., c. 14.)

Commencez, Chrétiens, à vous juger dès cette vie, à examiner votre conscience, à compter vos péchés, et à les pleurer. Je sais une dame de qualité, qui, au retour de la dernière prédication que j'ai faite ici du jugement, entra dans sa chambre, ferma la porte sur elle, embrassa un crucifix, et se jetant contre terre, fut près de six heures à gémir devant Dieu.

Mettez vous en la présence de Dieu, c'est-à-dire, comme l'explique saint Grégoire, exposez à ses yeux le jugement que vous ferez de vous-même, et servez-vous de toutes les lumières de votre foi, et de toute l'application de vos esprits, pour pénétrer jusque dans les plus profonds replis de vos cœurs, et les moindres circonstances de vos péchés. Dieu les comptera, comptez-les. Hélas! combien en avez-vous faits? Dieu les pèsera, pesez-les; ah! que vous les trouverez pesants! Hélas! qu'ils pèsent sur Jésus-Christ qui n'en a que l'apparence, et qui a tant souffert! ils doivent donc bien peser davantage sur vous qui en avez tant commis en effet. Hélas! qu'ils pèsent à la balance de Dieu, qui examine avec une dernière rigueur ce que l'oubli, l'hypocrisie, la dissimulation, l'ignorance cachent à tant de pécheurs, comptez-les donc et les pesez bien, et plus son jugement sera redoutable et sévère dans l'examen qu'il en fera, plus vengez-vous sur vous-mêmes, et prenez la résolution de ne vous rien pardonner. ce sera le moyen de vous le rendre favorable, d'attirer sa miséricorde en ce monde, et d'obtenir sa gloire en l'autre. Amen.

SERMON XXVIII.

SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Du compte qu'on y rendra des grâces qu'on aura reçues et des vertus qu'on aura dû pratiquer.

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube, cum potestate magna et majestate (Luc., XXI).

Alors ils verront le Fils de l'homme paraître sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté.

Le saint homme Job, faisant réflexion sur les terribles jugements de Dieu, dont la vérité ne laissera rien de caché, ni la sévérité d'impuni, dit que dans l'obligation où il se trouve de paraître devant lui, pour lui rendre compte de toutes ses actions, il n'a jamais dit et ne dira jamais qu'une seule parole, *unum est quod locutus sum*. Mais saint Grégoire ajoute que cette parole vaut toute seule infiniment mieux que des discours entiers, parce qu'elle comprend dans sa brièveté tout ce qu'on peut s'imaginer de plus redoutable dans ces jugements. Quelle est-elle ? la voici : *Innocentem et impium ipse consumit* (Job, IX) ; il perd, il confond, il anéantit l'innocent et l'impie ; celui qui est évidemment pécheur et celui qui se flatte d'être juste ; celui qui a de vrais péchés et celui qui n'a que de fausses vertus.

Si je vous ai déjà fait voir Jésus-Christ jugeant les pécheurs par ce premier endroit, en vous montrant dans mon dernier discours, qu'au grand jour de ses assises il examinera les péchés ou cachés par hypocrisie, ou oubliés par ignorance, ou ceux dont on ne se croit pas coupable, parce qu'on les regarde comme des péchés étrangers, il faut que je vous le représente aujourd'hui examinant les grâces qu'il aura données à ses créatures, les biens qu'il leur aura faits, et la fidélité avec laquelle elles étaient obligées d'y répondre.

Quand je parle de ces grâces et de ces dons, je passe sous silence le compte exact qu'il fera rendre de tous les biens de la nature et de la fortune ; de tous les dons du corps et de l'esprit, dont l'abus n'échappera pas sa censure. Je ne parle pas non plus du compte qu'il faudra rendre du temps, dont tous les moments peuvent être la mesure de l'éternité. O temps, que tu es cher dans ta nature ! O temps, que tu es long dans tes suites ! O temps, que tu es irréparable dans ta perte ! Hélas ! avec quelle sévérité tes moments seront examinés !

DIVISION.

Quoique la discussion de toutes ces choses se doive faire au jugement de Dieu, je n'en veux pas faire néanmoins le sujet de ce discours, ayant des matières d'une importance encore plus grande à vous dire. Elles regardent le compte que Dieu vous demandera de trois choses au jugement dernier : de la grâce du christianisme et de la vraie religion dans laquelle vous aurez été élevés : c'est la première ; de la grâce de votre vocation dans les différents emplois que vous

aurez embrassés : c'est la seconde ; de votre fidélité à toutes ses grâces et des vertus que vous aurez dû pratiquer pour votre sanctification : c'est la troisième. J'en fais le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

De quelque côté que je considère la grâce du christianisme, elle me paraît une très-grande grâce ; et pour ne rien répéter de ce que je vous ai dit autrefois sur ce sujet, elle me paraît admirable en toutes choses. Quel est le principe de cette grâce ? c'est la pure et gratuite miséricorde de Dieu. Quel est le prix et la valeur de cette grâce ? la vie, la mort, les actions et les souffrances d'un Homme-Dieu. Quelle est la récompense de cette grâce ? la possession de Dieu. Quelle est la puissance et la force de cette grâce ? de faire des enfants de Dieu. Quel est le modèle et l'original de cette grâce ? la nature et l'essence de Dieu. En vérité, je ne vois rien de plus grand ni de plus excellent. Rassemblez dans vos esprits tout ce qu'il y a de plus glorieux, de plus vénérable, de plus magnifique, de plus auguste dans le monde ; tout cela n'est rien en comparaison de la grâce qui nous fait Chrétiens.

C'est de cette grâce, mon cher auditeur, qu'il te faudra rendre compte au jugement : *Redde rationem villicationis tuæ* ; rends compte de ton administration et de l'usage que tu as fait de cette grâce, qui t'a donné tant de rapports avec la Divinité ; rends compte de cette grâce, par laquelle tu as été enfant de Dieu, membre de Jésus-Christ, temple du Saint-Esprit. Voilà ta dignité et ta noblesse ; où sont tes mœurs et ta vie ?

Si jamais homme a eu sujet de frémir et de se confondre, ce sera en cette occasion. Il verra pour lors deux choses qui, à son égard, seront autant de sujets d'accusations et de reproches : la miséricorde de Dieu qui l'avait mis dans une voie où il pouvait se sauver ; sa propre malice, par laquelle, nonobstant cette grâce, il s'est lui-même perdu dans cette voie. Il verra, d'un côté, ce que Dieu a fait pour lui, par préférence à tant de millions de peuples qui n'ont pas eu les mêmes secours ni la même religion ; et il verra, d'un autre côté, ce qu'il a fait contre Dieu, par le mépris de cette grâce du christianisme et la transgression de sa loi. Deux objets qui le feront sécher de crainte, et qui seront toujours présents à son esprit.

Il est étrange, mes frères, que les grâces de Dieu nous soient en quelque manière à charge, dit saint Augustin, c'est-à-dire, comme il l'explique, il est étrange que ce qui devait faire notre salut augmente par notre faute, notre réprobation. Quand Jésus-Christ, dans son Évangile, parle de la réprobation et de l'endurcissement des Juifs, il dit 1° que s'il n'était jamais venu chez eux, et si jamais il ne leur avait parlé, ils n'auraient point de péché ; mais qu'après ce qu'il a fait pour eux, ils en sont tous chargés et ne peuvent s'en justifier par aucunes excuses ; 2° il dit que s'il avait fait à Tyr et

à Sidon les miracles qu'il a faits dans Corozaim et dans Bethsaïde, les peuples de ces villes auraient fait pénitence, au lieu que les Juifs ne l'ont pas faite. *Væ tibi Corozaim, væ tibi Bethsaida, quia si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes*, etc. (Matth., XI). Et de là il conclut qu'au jour du jugement, il y aura moins de sévérité à l'égard de ceux qui n'auront pas été son peuple qu'à l'égard de ces malheureux, au milieu desquels il est venu : *Tyroni et Sidoni remissius erit in die judicii quam vobis*.

De ces étranges paroles que s'ensuit-il ? Il s'ensuit, dit saint Chrysostome, que la religion chrétienne dans laquelle nous vivons étant plus parfaite et ayant plus de grâces que celle des Juifs, nous aurons un compte encore plus rigoureux à rendre qu'eux, et que, supposé que nous y ayons mal vécu, nous serons traités avec plus de sévérité de notre commun juge, comme les Juifs recevront de plus sanglants reproches et de plus rigoureux châtimens que ceux de Tyr et de Sidon. On ne demandera pas compte à ceux-ci des miracles qu'ils n'auront pas vus, des vérités qu'ils n'auront pas entendues, des grâces qui ne leur auront pas été faites, et quelque coupables qu'ils soient d'ailleurs, ils ne seront pas responsables devant Dieu du péché d'infidélité, qui est ce péché que Jésus-Christ reproche aux Juifs, péché dont ils ne seraient pas coupables, comme il dit, *s'il n'était pas venu à eux et s'il ne leur avait point parlé*.

On demandera donc compte aux Juifs de leur vocation et de leur loi, et ce sera par rapport à ces choses qu'ils seront plus sévèrement traités (comme nous le dirons dans une autre rencontre). Mais quel compte ne demandera-t-on pas aux Chrétiens de leur vocation au christianisme, et quelle sera leur confusion quand on les comparera à ceux de Tyr et de Sidon ; quand on les confrontera même avec les Sodomites, qui peut-être auraient fait un meilleur usage des grâces de Dieu et se seraient convertis ?

Grâce du christianisme, que je dois avoir de fidélité pour toi ! Adorable Sauveur, que je vous suis obligé de m'avoir appelé préférentiellement à tant de peuples à votre religion, où je puis aisément me sauver ! Mais si je suis assez malheureux que d'y vivre mal, c'en est fait pour moi, je n'aurai que la confusion et la malédiction en partage. Je n'aurai pas commis les actions brutales et infâmes des Sodomites ; mais vous me faites trembler quand vous me dites que ces peuples seront traités encore moins rigoureusement que moi au jour du jugement : *Verum tamen dico vobis quia terræ Sodomorum remissius erit in die judicii, quam tibi*. Les Sodomites, quoiqu'ils aient mené une très-mauvaise et très-abominable vie, se sont abandonnés à ces prostitutions qui nous font horreur avant le temps de la Loi et de la grâce, et moi, misérable, qui ai été élevé dans cette loi et pour qui la grâce a pris tant de soin, j'ai renoncé à mes engagements et

à mes vœux, et me suis oublié de mes devoirs ; hélas ! quel compte n'aurai-je pas à rendre ? *Non incredulis solum graviores pœnas imminere quam Sodomitis, sed nobis quoque ipsis credamus. Nam Sodomitæ, quamvis impiissime vixerint, tamen ante legem et gratiam peccarunt, nos autem post legis et gratiam tam diligentem curam qua pœna digni erimus?* (CHRYS. in Matth.)

Voilà, mes chers paroissiens, ce que vous devez méditer souvent : je serai jugé sur ma religion et sur ma vocation au christianisme ; les grâces que j'aurai reçues, les paroles que j'aurai entendues, la sainteté de la vie dont je faisais profession, la miséricorde du Seigneur qui m'avait élevé à cet éminent degré, tout cela entrera en ligne de compte et fera la rigueur de mon jugement. Outre la loi naturelle, qui m'est commune avec les infidèles, outre la loi écrite qui m'est commune avec les Juifs, j'aurai le christianisme sur lequel je serai confronté ; christianisme si inviolable dans ses vérités et si pur dans sa morale, si sévère et si saint dans ses maximes, si ennemi du relâchement et de la tiédeur, si opposé à mes passions et à mon amour-propre, si profané et si combattu par ma mauvaise vie. Ce sera ce christianisme qui me jugera, ce sera cette religion si sainte qu'on appliquera sur moi. En vain voudrai-je m'excuser, elle se développera tout entière à mes yeux ; voilà ce que tu devais faire, l'as-tu fait ? voilà ce que tu avais promis, l'as-tu exécuté ? En vain appellerai-je de ses jugemens, ils seront souverains et décisifs pour moi ; ce sera à elle que Dieu me renverra, et je ne serai jugé sur aucun autre principe que sur les siens. En vain dirai-je que je ne savais ce à quoi je m'étais engagé : on me fera voir mes vœux et mes protestations pour m'ôter toute sorte de justification et de prétexte.

Car que dirai-je contre les vœux de mon baptême ? qu'il y manquait quelque cérémonie essentielle ? mais je les avais faits en présence de Dieu et des anges, le ciel et la terre en avaient été les témoins. Que je n'en connaissais pas les obligations ? mais elles m'ont été expliquées par autant de témoignages qu'il y a de lignes dans l'Ecriture sainte, par autant de bouches et de voix qu'il y a eu d'apôtres et de prédicateurs. Que je pouvais me dispenser de les observer toutes, et que j'avais le droit d'en prendre et d'en rejeter ce qui me plaisait et ce qui ne me plaisait pas ? mais mes vœux étaient universels et indissolubles ; jamais serment, jamais protestation, jamais engagement n'a été plus solennel ni plus irrévocable ; nulle puissance, ni dans le ciel, ni sur la terre, ne peut m'en dispenser. J'aurai donc été le déserteur de ma religion et le transgresseur volontaire des obligations de mon baptême, et comme dans les procédures ordinaires des hommes on juge les criminels en leur appliquant le cas des lois du pays qu'ils ont violé, je serai jugé par l'application de ma religion et des vœux contre lesquels j'ai péché.

Dans toute l'Ecriture, nous ne voyons guère d'arrêt plus solennel ni plus juridiquement rendu que celui d'Achan. Ce malheureux ayant, contre le commandement exprès de Dieu, pris un manteau d'écarlate, une règle d'or et quelques pièces d'argent, fut cité pour rendre compte à Josué de son vol. On avait auparavant jeté le sort sur toutes les tribus ; ce sort était tombé dans celle de Juda, parmi les familles de la tribu de Juda dans celle de Zaré, parmi ceux de la famille de Zaré dans la maison d'Abdi, et parmi les enfants d'Abdi sur Achan. Josué l'interrogea. Je vous commande, de la part de Dieu, de me dire la vérité, et de quelle manière vous avez fait votre vol ; Achan lui en dit toutes les circonstances, et ne pouvant rien avancer pour sa justification, il fut condamné à être lapidé et brûlé avec tout ce qui lui appartenait. (*Josue, VII.*)

Un savant interprète remarque que dans cette procédure juridique Josué fit venir le livre de la Loi, et que ce sort que Dieu fit jeter sur chaque tribu et sur chaque famille devait venger ce livre dont on avait profané et violé les articles. Lisez, lisez dans ce livre, voyez ce que Dieu vous a défendu, vous avez été contre son commandement, vous mourrez. C'est pourquoi Josèphe remarque que ce fut sur la Loi qu'on fit son procès, et que bien loin que ses parents et ses amis le plaignissent, ils louaient tous Dieu et le bénissaient de son châtement.

Ce sera avec une sévérité encore plus grande qu'on appliquera les lois du christianisme aux faux chrétiens, et qu'on leur demandera compte des vœux de leur baptême. Dieu, dit saint Augustin, pour justifier et consoler les gens de bien, pour consterner et confondre les méchants, leur montrera le livre de l'Evangile, et leur fera réciter les paroles de la profession de foi qu'ils ont faite sur les fonts du baptême, et leur représentera l'obligation qu'ils ont contractée d'imiter Jésus-Christ, dont ils ont été revêtus dans ce sacrement. Tu as protesté, tu as juré, tu as fait serment d'imiter Jésus-Christ. Voilà la chasteté de Jésus-Christ, où est la tienne ? voilà l'humilité de Jésus-Christ, où est la tienne ? voilà la mortification de Jésus-Christ, où est la tienne ? voilà la patience de Jésus-Christ, où est la tienne ? Tu as protesté, tu as juré que tu renonçais au démon, à ses pompes et à ses œuvres. Tiens, voilà le démon, voilà ses pompes, voilà ses œuvres. Quand tu aurais juré que pendant toute ta vie tu vivrais de l'esprit du démon, aurais-tu pu lui être plus fidèle que tu lui as été ? En quoi l'as-tu désobligé ? en quoi lui as-tu contredit ? Il te portait à l'avarice, et tu as voulu avoir du bien à toute main : à l'impureté, et tu t'es abandonné aux plaisirs les plus infâmes ; à la vengeance, tu as vécu avec la rage dans le cœur, et tu l'as inspirée en mourant à tes enfants. Lis, malheureux, lis les paroles et les termes en ton engagement ; les voilà, rends-m'en compte.

Que fera, pour lors, une âme chrétienne ? dit Tertullien ; que ferez-vous, mes chers

auditeurs, lorsqu'on vous examinera sur cet article au jugement de Dieu ? Quand je parle de vous, je parle aussi de moi ; que feras-tu, infortuné prédicateur, si tu n'as pas vécu conformément aux promesses de ton baptême et aux obligations de la religion que tu professais ? Que feras-tu ayant au-dessus de toi ton juge, au dedans de toi ta conscience, devant toi la religion et ta loi, à côté de toi les démons et les anges : *Anima rea ibi stabit de Dei judicio nihil habens dicere*. L'âme criminelle, saisie de frayeur et couverte de honte, paraîtra devant Dieu quand il l'appellera à son jugement, et n'aura rien à lui répondre qui la justifie.

Mais qu'est-ce que Dieu lui présentera, et de quoi l'accusera-t-il ? Il lui présentera le livre de la Loi et les engagements de son baptême, dont il lui demandera compte, dit le même Tertullien. *Anima rea sibi testis est, in tantum et rea erroris, in quantum et tristis veritatis. Stabit, etc.* (lib. *De testimonio animæ adv. gentes*, cap. ultimo). *Deum prædicabas, et non requirebas*, tu savais qu'il y avait un Dieu, tu le disais, ta raison, ta religion, ta foi, te le faisaient connaître, et cependant tu ne le recherchais pas, et bien loin de le servir comme tu t'y étais engagé, tu vivais dans un aussi grand libertinage que s'il n'y en avait point eu ; *Dæmonia abominabaris, et illa adorabas* ; tu avais horreur des démons, et tu les adorais au dedans de toi ; leur nom te faisait frémir, et les vices auxquels ils te portaient te plaisaient. *Judicium Dei appellabas, nec esse credebas*, quand on te faisait quelque injustice dans le monde, tu en appelais au jugement de Dieu ; et quand tu en faisais toi-même, tu ne voulais pas te représenter qu'il y en avait un : *Inferni supplicia præsumebas, et non præcavebas*, tu te doutais bien qu'il y avait un enfer, où les mauvaises actions sont punies ; quand on te parlait des peines éternelles qui y sont réservées aux damnés, tu en paraissais tout ému, et cependant avec tout cela tu ne prenais pas les précautions que tu devais prendre pour les éviter. *Christianum nomen sapiebas, et Christum persequeris*, tu te vantais d'être chrétien, et tu te glorifiais de porter un si beau nom, je suis Chrétien par la grâce de Dieu. Mais il t'eût été plus avantageux en quelque manière de n'avoir pas été chrétien, puisque toute ta vie n'a été qu'une continuelle persécution de Jésus-Christ.

Que te restera-t-il de tout cela ? un très-rigoureux compte à rendre de ta vocation au Christianisme, un caractère ineffaçable qui fera pour jamais ta confusion, une qualité stérile, ou pour mieux dire, une qualité qui ne servira qu'à te rendre plus inexcusable au jugement dernier. Saint Jérôme, écrivant à un homme qui, par ses débauches et sa mauvaise vie, avait souillé la robe de son baptême, et s'était rendu indigne du nom de Chrétien qu'il portait (*ad Helipicephorum*) : Patience, malheureux, lui dit-il, patience, tu ne mèneras pas toujours la vie que tu mènes, tu ne déshonoreras pas toujours ton caractère comme tu le déshonores ; je t'attends

au jugement du Seigneur, où tu seras cité pour lui rendre compte de ton administration. On t'a mis un cierge à la main quand on t'a baptisé, on t'a fait renoncer au démon et au monde, on t'a demandé une profession de ta foi, on t'a mis une robe blanche, que tu ne devais jamais salir; mais ce sera ce cierge, ce seront ces renoncements, ce sera cette profession de foi, ce sera même cette robe qui t'accuseront au jugement : *Hæc erunt lintamina quæ te in judicio accusabunt.*

Dans ce fâcheux moment un Chrétien voudrait bien qu'on n'exposât pas à ses yeux de si tristes objets. S'il pouvait, il voudrait effacer ces onctions qu'on lui a faites dans son baptême, rayer et biffer ces croix, oublier à jamais ces renoncements, déchirer cette robe et arracher avec ses ongles ce caractère et les éternelles impressions que ce sacrement a faites dans la substance de son âme; mais la chose est impossible, il faut qu'elle y demeure pendant toute une éternité, et que le même caractère qui fera la marque de la gloire des saints dans le ciel, fasse sa peine, sa confusion, son supplice dans les enfers. Te voilà, misérable, te voilà bien maltraité dans la discussion de la grâce du christianisme, voyons si tu le seras plus favorablement dans la discussion de ta vocation particulière aux différents emplois que tu as embrassés. C'est le sujet de mon second point.

SECOND POINT.

Trois choses sont nécessaires pour entrer dignement et pour satisfaire chrétiennement à sa vocation : prêtres, laïques, ecclésiastiques, séculiers, écoutez moi, je vous prie, ceci est de la dernière importance, et c'est principalement sur ces articles que vous serez interrogés au jugement de Dieu. Trois choses, dis-je, sont nécessaires pour s'acquitter dignement de sa vocation. La première, c'est qu'il faut qu'elle vienne de Dieu. La seconde, c'est qu'il faut l'embrasser avec une parfaite soumission et union aux desseins de Dieu. Et la troisième, c'est qu'il faut en porter tout le poids et en remplir toutes les fonctions, selon la volonté de Dieu. Tout homme qui satisfait à ces trois conditions est fidèle à la grâce de sa vocation; mais dès qu'il manque à quelqu'une d'elles, il est criminel aux yeux de Dieu, et il en rendra compte à son jugement.

J'ai dit un grand mot, messieurs, quand j'ai dit que notre vocation devait venir de Dieu, que toutes celles qui ne viennent pas de lui sont sujettes à un très-rigoureux examen. C'est lui qui nous a créés, c'est à lui par conséquent qu'il appartient de nous conduire, c'est lui qui a tiré toutes les créatures de la confusion et du chaos où elles étaient, c'est à lui par conséquent à les mettre dans l'ordre où elles doivent être, principalement les raisonnables et les libres, dit Guillaume de Paris (tract. *De legibus*) : 1^o parce qu'elles ont une raison déréglée et une liberté corrompue, et qu'elles écouteront toujours leurs passions si on les abandonnait à elles-

mêmes; 2^o parce qu'elles doivent rendre à Dieu le respect qu'il mérite, et elles ne peuvent mieux lui témoigner ce respect, qu'en ne voulant choisir aucun état indépendamment de lui. Si je suis votre Seigneur, vous devez me craindre, dit-il, et si je suis votre Père, vous devez m'aimer et me respecter. Or, comment me craindriez-vous si vous vous appeliez vous-mêmes, et quel respect auriez-vous pour moi, si vous vous faisiez un genre de vie tel que vous le souhaiteriez? 3^o parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de donner les grâces nécessaires pour se sanctifier dans les emplois. Pères et mères, vous pouvez donner du bien à vos enfants, vous pouvez acheter de belles charges à cet aîné, procurer quelques bénéfices à ce cadet; vous le pouvez et vous n'abusez que trop souvent de ce pouvoir : mais pouvez-vous donner aux uns et aux autres les talents propres pour s'en bien acquitter et s'y sanctifier? La capacité et l'intégrité à ce magistrat, la piété et le recueillement à cet ecclésiastique? Cependant s'ils n'ont les qualités nécessaires pour remplir leurs emplois, ils se damneront, et vous vous damnez aussi. Ces grâces viennent uniquement de Dieu, et il les attache à l'état auquel il appelle un homme, sans s'engager, comme dit saint Cyprien, à les donner selon votre caprice.

Dans toute vocation il faut avoir quatre sortes de qualités; il faut des qualités naturelles, il faut des qualités acquises, il faut des qualités morales, il faut des qualités surnaturelles. Il faut avoir des qualités naturelles, de l'esprit et d'autres avantages. Il faut avoir des qualités acquises, de l'usage et de l'expérience. Il faut avoir des qualités morales, de la douceur, de l'affabilité, de la familiarité, de l'adresse : voilà ce que le monde et le travail peuvent donner; mais ce n'est pas là tout, il faut des qualités surnaturelles, il faut se sanctifier dans cette vocation et dans cet état : pour cet effet il faut que Dieu vous y appelle, et que vous y appelant il vous donne les moyens nécessaires pour porter les croix, et remplir les devoirs des professions que vous embrassez.

Gens du monde, vous ne vous mettez guère en peine de cela, et ces qualités surnaturelles sont celles dont vous vous souciez le moins : mais vous vous en mettrez en peine, et vous vous en souviendrez un jour. Les professions auxquelles on peut s'engager sont bonnes, mais elles ne sont pas bonnes pour toute sorte de personnes. Le mariage est bon, mais y êtes-vous propres, et est-ce la volonté de Dieu que vous vous y engagez? La cléricature est bonne, mais y avez-vous les dispositions nécessaires, et le Seigneur approuve-t-il que vous y entriez? Le négoce est bon, mais vous y sauvez-vous si Dieu vous a appelés dans un autre état? Il est vrai qu'il y a des grâces de ressource; mais les recevrez-vous toujours; et Dieu, outragé du mépris que vous lui aurez fait de ne le pas consulter, vous les accordera-t-il?

Etrange aveuglement des hommes! o

n'examine pas sa vocation, on cherche celle où l'on se trouvera mieux selon le monde, et non pas celle où l'on fera mieux son salut. J'entreprends ce parti, c'est une bonne affaire, j'y gagnerai du bien, voilà ce que l'on considère; mais m'y sauverai-je, et aurai-je une meilleure conscience que tant d'autres qui ont volé le public? Voilà ce à quoi on ne prend pas garde. Je vais épouser cette fille, elle est belle, elle est riche, il y a de grandes successions à prétendre, voilà ce que l'on considère : mais est-elle sage, bien élevée, au contraire n'est-ce pas une coquette, une ambitieuse, entêtée des sottises, du luxe et des engagements du monde? Voilà ce à quoi on ne s'arrête pas. Oh! qu'il y aura de comptes à rendre sur cet article! Si j'avais consulté l'esprit de Dieu, si dans mes prières et mes communions je lui avais demandé quelque signe de sa volonté, j'aurais pris un autre parti, c'est ma faute, et c'est de quoi il faudra que je lui rende compte.

Il ne suffit pas d'être appelé de Dieu dans un état, il faut y entrer avec la même intention de Dieu, et tâcher de répondre à ses desseins. Je suis la porte, disait autrefois Jésus-Christ chez saint Jean, celui qui entrera par cette porte sera sauvé, il sortira, et il trouvera des pâturages : *Ego sum ostium; per me si quis introierit salvabitur, et ingreditur et egredietur, et pascua inveniet* (Joan., XIV). C'est la providence de Dieu qui distribue les différents emplois de la vie, c'est sa sagesse qui les règle, c'est sa bonté qui en adoucit les peines, c'est sa miséricorde qui en écarte les dangers, et c'est sa sainteté qui en marque les voies aux hommes pour y faire leur salut. Entre-t-on par la porte qu'il ouvre? on est presque assuré de son bonheur, on y trouve de grands secours et d'abondants pâturages, et pourvu qu'on réponde à ses desseins, on a ici-bas une marque de sa prédestination.

Dieu, selon notre manière de concevoir, a trois desseins dans la vocation d'un homme. Le premier est la sanctification de celui qu'il appelle; le second, la sanctification de l'Eglise en général; et le troisième est le bien de chaque particulier qu'on a sous sa conduite, ou que l'on doit édifier par ses exemples.

Voilà les trois desseins de Dieu, quand il nous appelle à quelques emplois : mais sont-ce les nôtres, et y répondons-nous? C'est de quoi nous rendrons compte à son jugement. Ecclésiastiques, qui pendant dix ou douze ans avez été irrésolus si vous entreriez dans l'Eglise, ou non, jusqu'à ce qu'une femme de qualité vous ait procuré un bénéfice, y êtes-vous entrés à ce dessein? Vous qu'une insatiable avarice a poussé dans l'Eglise pour laisser des parents riches et relever votre maison; vous qui n'avez consenti de prendre ce bénéfice qu'afin qu'il ne sortit pas de votre famille, où il est depuis soixante ou quatre-vingts ans, comme si vous le possédiez par titre d'héritage : *Hereditate possideamus sanctuarium Dei*; vous qui n'avez gardé ce prieuré pendant dix ans qu'afin que

ce cadet eût l'âge compétent pour en jouir; vous qui avez fait jouer toute sorte de ressorts pour supplanter cet homme et le tirer de sa place, afin d'avoir sa prébende, ou qui n'osant donner de l'argent pour ce bénéfice, de peur de commettre une simonie ouverte, avez donné mille écus pour cette bibliothèque, ou cette maison, qui n'en valait pas cent, avez-vous eu la même intention que Dieu, et êtes-vous entré dans toutes ces places précisément pour vous y sanctifier, pour y servir l'Eglise et contribuer au salut des âmes qui ont été sous votre conduite? Oh! que de comptes à rendre au jugement de Dieu! Je n'en dis pas davantage; car si je parcourais tous les autres états, je ne finirais jamais.

La troisième chose sur laquelle nous serons examinés, au sujet de notre vocation, qui en fait une partie essentielle, est le soin ou la négligence que nous aurons apportés à en remplir les devoirs. *Remplissez votre ministère*, disait autrefois saint Paul à son disciple Timothée : *Ministerium tuum imple* (II Tim., IV), c'est-à-dire, comme l'explique saint Anselme, n'y laissez rien de vide si vous voulez vous sauver. Faire une partie de ses fonctions et négliger l'autre, c'est ne rien faire, c'est se couvrir d'un côté et se découvrir d'un autre, c'est être fidèle d'un côté et infidèle d'un autre, ajoute saint Ambroise (lib. II *De voc. gent.*, c. 10). Il faut remplir tout son ministère, sans cela point de salut; parce que ce n'est que par cette fidélité à toutes les fonctions de son emploi, et par la pratique des bonnes œuvres, qu'on acquiert du mérite devant Dieu, et que ce mérite trouve sa récompense : *Implendæ vocationis ita præordinatus est effectus, ut per laborem operum, per instantiam supplicationum, per exercitia virtutum, fiant incrementa meritorum, ut qui bona gesserint non solum secundum propositum Dei, sed etiam secundum sua merita coronentur.*

Oh! qui pourrait concevoir combien par cet endroit on aura de comptes à rendre à la justice de Dieu! Car combien dans toutes sortes de professions et d'états y en aura-t-il à qui l'on pourra dire comme à cet évêque de l'Apocalypse, *Non invenio opera tua plena coram Deo meo*; tu parais honnête homme selon le monde, tu es bon juge, intègre, inflexible, toujours disposé à rendre bonne justice, voilà qui est bien devant les hommes; mais devant Dieu en est-ce assez? Tes œuvres ne me paraissent pas pleines. Les hommes se satisfont de l'extérieur et de ce qui frappe leurs sens; mais Dieu ne s'en contentera pas. Les hommes donnent leur approbation à des vertus partagées et imparfaites, mais Dieu ne donnera la sienne qu'à celles qui sont pleines et entières. *Non invenio opera tua plena coram Deo meo* (Apoc., III). Si l'on te citait devant le tribunal des hommes, tu rendrais compte de ta conduite, et l'on te renverrait absous; mais devant celui de Dieu pourras-tu avoir le même avantage, et dire que tu as répondu à toute l'étendue de ta vocation? Tu as fait ce qui

était du devoir de ta charge; mais l'as-tu toujours fait? T'es-tu privé de la satisfaction de ce jeu, du plaisir de cette conversation, de cette promenade, de ce festin, pour satisfaire au bien public, et ne pas remettre à plusieurs jours ce que tu devais et ce que tu pouvais faire plus tôt? Il n'en faut pas quelquefois davantage dans une chose essentielle pour s'exposer à être damné.

Voyez, je vous prie David; y eut-il jamais prince mieux appelé? Sa vocation à la royauté fut extraordinaire, confirmée par miracle, marquée et autorisée de Dieu, qui commanda à Samuel de le sacrer. Cependant pour avoir manqué une seule fois à remplir les devoirs de sa vocation, Dieu permit qu'il tombât dans l'adultère et dans l'homicide, et peu s'en fallut qu'il ne périt.

Encore quand et comment y manqua-t-il? Par rapport à une circonstance dont nous ne nous serions jamais aperçus, si l'Ecriture ne nous l'avait marquée expressément. La saison en laquelle les rois ont coutume de mettre leurs armées en campagne étant venue; David, au lieu d'aller commander ses troupes, y envoya Joab, et demeura à Jérusalem. *Eo tempore quo solent reges ad bella procedere, misit David Joab, et omnes servos suos cum eo, et universum Israël (II Reg., XI).* Quel mal y avait-il là-dedans, et faut-il qu'un prince soit toujours à la tête de ses troupes? Cependant c'était un temps où les rois ont coutume d'aller à la guerre, et l'intention de Dieu étant que ce prince y allât, dit Origène, il manqua, quoique très-légèrement, à cette circonstance de sa vocation; et ce fut ce qui lui donna l'occasion de commettre un adultère, et ensuite un meurtre. Il se promenait un jour sur le haut de sa maison, d'où il aperçut une femme qui se baignait, et qui lui parut très-belle. Il s'informa qui elle était, et ayant appris que c'était Betsabée, femme d'Urie, il la fit venir dans son palais. *David autem remansit in Jerusalem. Dum hæc agerentur, accidit ut David surgeret de strato suo post meridiem, et deambulet in solario domus Regiæ, etc. (II Reg., V).*

Hé quoi! David qui jusque-là avait si glorieusement soutenu la qualité de roi, qui avait défait Goliath, qui avait défendu la gloire et le peuple de Dieu avec tant de courage, et s'était exposé à de si dangereuses occasions, n'a manqué qu'à aller à la guerre en un temps où les autres rois ont coutume d'y aller, et en suite de cette petite négligence il est pour un temps abandonné de Dieu; il tombe de la vue d'une femme dans un adultère, d'un adultère dans un homicide, de cet adultère et de cet homicide au scandale, et sans une grâce particulière du Seigneur, qui lui envoya Nathan, peut-être serait-il réprouvé. Tremblez, chrétiens, tremblez, vous qui n'avez pas les privilèges que les rois peuvent avoir, vous qui en une infinité de choses êtes moins dispensés de faire votre devoir, que les princes, à qui la politique et le bien public ne permettent pas souvent d'aller eux-mêmes à la guerre; vous qui n'avez jamais approché de l'exac-

titude et de la fidélité de David à vous acquitter de votre charge. Tremblez, rougissez, confondez-vous, et craignez que lorsqu'on vous demandera compte de ce que vous avez fait pour soutenir le poids et remplir les devoirs de votre vocation, vous n'entendiez à vos côtés des anges vous dire: *Non invenio opera tua plena coram Deo meo; je ne trouve pas vos œuvres pleines devant Dieu.*

TROISIÈME POINT.

Je puis dire ici la même chose des vertus que vous avez dû pratiquer, et qui seront examinées avec une dernière sévérité. Si l'on peut assurer sa vocation par quelque endroit, et *disposer*, comme disait David, *ses comptes au jugement de Dieu*, saint Pierre m'apprend *que c'est par les bonnes œuvres que l'on fait*. Mes frères, prenez garde à toutes choses, puisqu'il n'y a rien qui coure plus de danger que votre salut; mais partout, prenez garde à celle qui est la principale, *fratres, magis satagite*: quelle est-elle? C'est de rendre votre vocation et votre élection assurée par vos bonnes œuvres. *Ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis.*

Il s'ensuit de là, disent les Pères, non-seulement qu'il faut travailler, mais encore qu'il faut bien travailler; non-seulement qu'il faut faire des actions, mais qu'il faut faire de bonnes actions, pour bien disposer ses comptes au jugement de Dieu, et en recevoir la récompense. Or, la bonté de vos actions dépend de deux choses, du principe et de la fin: du principe, elles doivent être faites en état de grâce; de la fin, elles doivent être faites par un motif et dans une intention surnaturelle; sans cela ce sont des actions inutiles et de nulle valeur au jugement.

Il faut que ces actions soient faites en état de grâce. Car tout de même, dit le Fils de Dieu, qu'un cep ne produira point de raisin, s'il ne tient à sa souche, un chrétien ne produira jamais de dignes fruits, s'il n'est lié au véritable principe des vertus. Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, dit-il ailleurs, et celui qui ne recueille pas avec moi dissipe. Par cette raison il faut que nos actions, pour être méritoires, soient faites en état de grâce; et toutes celles qui se font par un principe naturel et humain, ne servent de rien pour le salut. Compassion purement naturelle, bonté de tempérament, amour humain de la vertu et haine humaine du vice, espérance de récompense, crainte de châtimement; considérations politiques, vous ne serez jamais comptées de rien au jugement de Dieu. Et si cela est, que deviendront tant de bonnes œuvres, desquelles on se flattait, et tant de bonnes actions qu'on a faites en état de péché mortel? tant d'aumônes, de prières, de jeûnes, de mortifications, de patience, de douceur, tant d'actions morales? et que diront pour lors une infinité de chrétiens, si ce n'est qu'ils ont couru en

vain, qu'ils ont travaillé inutilement et épuisé toutes leurs forces ?

Je cours, dit l'apôtre saint Paul, mais je ne cours pas au hasard; je combats, mais ce n'est pas comme un homme qui bat l'air et qui se fatigue en vain : *Ego sic curro, non quasi in incertum, sic pugno non quasi aerem verberans*. Ce grand apôtre nous apprenant par là que c'est selon l'esprit de Dieu qu'il faut courir, et dans la voie de ses commandements; que tout ce que nous faisons hors de cette voie ne nous sert de rien; que quelques aumônes que nous fassions, à quelques mortifications que nous nous réduisions, elles ne seront d'aucun mérite si la grâce ne les anime. Voilà donc déjà bien des actions retranchées.

Ces actions, pour être bonnes et mériter la vie éternelle, doivent avoir une bonne fin, être faites par un motif surnaturel et, comme dit saint Augustin, par une bonne volonté. En effet, et c'est la judicieuse remarque qu'il fait dans son livre de la *Prédestination des saints*, ce qui rend particulièrement nos vertus agréables à Dieu, est la manière de les faire. Si peu que je fasse, ô mon Dieu, c'est pour vous que je le fais, c'est votre gloire et mon propre salut que j'ai en vue; je cherche uniquement à vous plaire, et je m'attache de bon cœur, pour l'amour de vous, à tous mes devoirs.

Quand je parle de la sorte, je ne veux pas dire qu'on ne puisse joindre à une fin surnaturelle un motif naturel, pourvu qu'il soit bon. Vous voulez, par exemple, vous marier, parce que vous vous persuadez que c'est la volonté de Dieu même; votre intention est de le bien servir dans cet état, et de procurer sa gloire par votre fidélité et le soin que vous prendrez de vos enfants. Mais avec cette fin que vous vous proposez, ne pouvez-vous pas en avoir une autre, qui est celle de votre satisfaction et de votre repos temporel? Oui, sans doute, parce que ces deux fins n'ont point d'opposition entre elles, et que l'une est subordonnée à l'autre.

C'est pourquoi j'ai dit qu'il fallait que ce motif naturel fût bon et raisonnable, sans cela, quelque bonne intention que vous ayez, elle ne vous servira de rien. Je m'explique par un bel exemple de l'Ecriture.

Dieu avait commandé à Jéhu d'exterminer toute la maison d'Achab et de Jézabel. Il obéit si exactement à cet ordre, qu'il n'en oublia pas la moindre circonstance. Il tua de sa propre main Joram, leur fils, et ses soldats tuèrent Ochozias, roi de Juda. Il défit leur armée, il commanda qu'on précipitât du haut d'une fenêtre Jézabel, que les chiens mangèrent. Il fit mourir soixante-dix enfants d'Achab, et quarante-deux frères d'Ochozias; et l'Ecriture, pour nous marquer sa grande fidélité à exécuter les commandements de Dieu, dit qu'il extermina, *usque ad mingentem ad parietem*; c'est-à-dire, selon l'explication de quelques interprètes, jusqu'aux chiens (II Reg., IX, X).

Dieu parut si satisfait de cette action, qu'il fit dire à Jéhu qu'après lui le royaume d'Is-

raël serait dans la famille jusqu'à la quatrième génération. Et cependant, chose étrange, en un autre endroit, il dit qu'il se fera rendre compte de la mort des enfants d'Achab, du sang que Jéhu a répandu, et qu'il fera cesser le règne de la maison d'Israël. *Adhuc modicum, et visitabo sanguinem Israel super domum Jehu, et quiescere faciam regnum domus Israel* (Osee, I).

D'où vient cela, mes frères? si Dieu n'est pas satisfait de la conduite de Jéhu, pourquoi lui assure-t-il, et à sa famille, le royaume d'Israël? et s'il en est satisfait, pourquoi ajoute-t-il qu'il se fera rendre compte de l'action qu'il a faite? C'est que quand Dieu commande à Jéhu d'exterminer la maison d'Achab et de Jézabel, il lui commanda de le faire par un motif de religion et de justice, et ce prince le fit par un motif d'intérêt et de vengeance.

Comme il devait succéder à Achab au royaume d'Israël, il craignait que ses enfants et ceux de sa famille ne le lui disputassent; c'est pourquoi il obéit de grand cœur aux ordres de Dieu, et les extermina tous. Son action était bonne, mais la fin qu'il se proposait était mauvaise; ce qu'il faisait, il le faisait par le commandement de Dieu, mais il ne le faisait pas dans l'esprit et l'intention de Dieu. C'est pourquoi il est loué, pour l'une, blâmé de sa postérité menacée pour l'autre.

Saint Grégoire, qui applique au sujet que je traite cet endroit de l'Ecriture, dit que c'est là ce qui arrivera au jugement de Dieu. Vous aurez fait de bonnes actions, mais comme souvent vous n'aurez pas eu la même fin, ni la même intention que Dieu, s'il arrive que la vôtre soit mauvaise, bien loin qu'elle vous soit un sujet de louange, elle deviendra la matière de votre condamnation. Vous aurez donné l'aumône, c'est bien fait, mais vous l'aurez donnée pour vous attirer la réputation des hommes; c'est une mauvaise fin. Vous vous serez mortifiés, c'est bien fait, mais vous l'aurez fait par un motif d'avarice, d'hypocrisie, de vaine gloire; c'est une mauvaise fin. Vous aurez pardonné à cet ennemi, et vous vous serez réconciliés avec lui, c'est bien fait, mais ce n'aura été que pour arrêter ses défiances et le perdre dans un temps que vous croirez plus favorable; c'est une mauvaise intention. Rendez à Dieu compte de tout cela.

Vous ressemblerez au pauvre Urie, qui se croyant honoré et en sûreté en portant les lettres de David, ne savait pas qu'il portait l'arrêt de sa mort. Vous vous flattez de quelques bonnes actions que vous avez faites; mais si vous vous êtes proposé une mauvaise fin, elles vous nuiront plus, qu'elles ne vous aideront.

Jugements de mon Dieu, que vous êtes terribles, et que les comptes que nous aurons à vous rendre non-seulement pour nos péchés, mais pour nos vertus, seront grands! Comptes de la grâce du christianisme, de ce que Dieu aura fait pour nous, et de ce que nous aurons fait pour lui. Comptes de notre

vocation à l'état que nous aurons embrassé ; y aurons-nous été appelés de Dieu ? en aurons-nous eu les qualités nécessaires ? en aurons-nous rempli tous les devoirs ? Comptes de nos vertus mêmes ; auront-elles été parfaites, et par rapport à leur principe, et par rapport à leur fin ?

Je vous avoue, Chrétiens, que je ne sais où j'en suis, quand je fais ces réflexions ; mon Dieu, ai-je dit la vérité ? encore si je m'étais trompé sans le savoir, mais la chose n'est que trop vraie, je rendrai compte de tout cela, et ce que je crois devoir m'attirer quelque récompense, sera peut-être la cause de ma perte. La même lettre que je croyais être pleine de recommandation pour moi, sera peut-être l'occasion, comme à Urie, de mon malheur. Peut-être la première messe que j'ai célébrée, peut-être ma dernière messe, peut-être ma prise de possession de la cure de Saint-Nicolas-des-Champs, peut-être cette action par laquelle j'espérais tout de la miséricorde de Dieu, sera celle par laquelle je m'attirerai les rigueurs et les sévérités de sa justice. Adorable Sauveur ; n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, parce qu'il y en aura très-peu qui soient justifiés devant vous.

Cependant ne vous désespérez pas, pécheurs, qui écoutez ces vérités ; au nom de Dieu, ne vous désespérez pas. Saint Augustin les avait mieux comprises que je ne les comprends, et il ne s'est pas désespéré. Saint Paul les avait mieux comprises que je ne les comprends, et il ne s'est pas désespéré. Quand l'ange de l'Apocalypse reproche à l'évêque de Sardes, que ses œuvres ne sont pas pleines et parfaites devant Dieu, il ne se désespère pas ; mais voici ce qu'il lui dit, et je ne puis pas mieux finir ce discours que par cette importante instruction : *In mente habet qualiter acceperis et serva, esto vigilans et confirma cetera quæ moritura erant.* Représentez-vous sans cesse ce que vous avez reçu, et comment vous l'avez reçu, et ayez soin de le conserver ; veillez soigneusement sur tous les devoirs de votre vocation, rassurez et ranimez tout ce qui allait mourir. O la belle morale ! c'est là en abrégé tout ce que je vous ai dit dans mon sermon, et le fruit que vous devez en recueillir.

Représentez-vous sans cesse, mes chers auditeurs, et considérez la faveur que Dieu vous a faite de vous avoir élevés dans le sein de son Eglise, et adoptés pour ses enfants par la grâce du baptême. N'oubliez jamais ce grand bienfait, et que ce souvenir qui vous sera toujours présent vous fasse conserver cette grâce, ou la réparer par la pénitence, si vous l'avez perdue : *In mente habet qualiter acceperis et serva.*

Vous avez embrassé un état, Dieu veuille que ce soit par son inspiration et son conseil, Dieu veuille que vous ayez toutes les qualités naturelles, acquises, morales, surnaturelles pour vous en bien acquitter ; mais veillez sans cesse sur vous-mêmes, afin d'en remplir fidèlement tous les devoirs, *vigilans*

esto. Enfin je veux croire que vous faites de bonnes actions, et que vous avez amassé des vertus : mais si vous êtes toujours en état de péché mortel, ce sont des actions inutiles pour votre salut. Sortez par conséquent de ce malheureux état, afin de rassurer ces vertus chancelantes, et de rendre par votre grâce et les influences de l'Esprit divin la vie à ces actions qui allaient mourir, et *confirma cetera quæ moritura erant.* Le froid du péché les a mortifiées ; il faut que la chaleur de la charité les ranime, et que le soleil de justice échauffant la terre de votre cœur, lui fasse porter des fruits dignes de la bienheureuse éternité. *Amen.*

SERMON XXIX.

SUR L'ENFER.

Des peines de l'enfer en général.

Ecce equus pallidus, et qui sedebat super eum nomen illi Mors, et infernus sequebatur eum (Apoc., VI).

J'ai vu un cheval fort maigre, le cavalier qui le montait, avait nom la mort ; et il était suivi de l'enfer.

Admirable vision, mes frères, étrange révélation du bien-aimé disciple de Jésus-Christ ! Elevé dans les plus hauts transports de ses profondes méditations, ravi en extase, et plein des mystérieuses idées, il voit, soit en esprit, soit en vérité, un cheval fort maigre et fort défait, il regarde le cavalier qui est dessus, et il remarque qu'il s'appelle la mort, et ce qu'il y a de plus étonnant, il s'aperçoit qu'il porte l'enfer en trousse. Etrange vision, mes chers auditeurs ! Qui me donnera d'assez vives lumières pour vous découvrir le sens de cette énigme ?

Toute l'Eglise est d'accord que ce cheval est l'image du pécheur ; pécheur pire que le cheval même par l'emportement de sa cupidité et par la fougue de ses passions ; car c'est ainsi que David en parle. Dieu, dit-il, ayant élevé l'homme au plus haut degré d'honneur qu'il pouvait prétendre, et cet aveugle n'ayant pas connu son bonheur, il est devenu semblable aux chevaux et aux bêtes. Ce cheval était maigre, et il n'y a pas sujet de s'en étonner, puisque le pécheur étant privé de la beauté de la grâce et de la plénitude de l'Esprit divin, qui fait, comme dit Tertullien, la force et l'embonpoint de l'homme, il ne lui reste autre chose ; si ce n'est d'avoir la pâleur et la maigreur en partage. Le cavalier qui le montait, c'est le démon, selon la pensée de saint Jean Chrysostome, démon qui après avoir engagé le pécheur dans son esclavage par les fers et les liens de ses passions, le mène où il veut, à droite et à gauche, d'occasion en occasion, de crime en crime, jusqu'à ce que lui serrant les éperons il le précipite enfin dans l'abîme. Ce cavalier avait nom la mort, et en effet le démon en est le père, et c'est lui qui l'a introduite dans le monde par le péché. Enfin il portait l'enfer en trousse, et c'est pour vous faire comprendre cette terrible vérité, que les pécheurs tôt ou tard, jeunes ou vieux, pauvres ou riches, ecclésiastiques ou laïques, hom -

mes ou femmes y sont condamnés, l'enfer étant la suite, l'équipage, la retraite et le dernier supplice de ceux qui meurent en état de péché.

Oui, pécheurs, après que vous vous êtes tant de fois moqués de Dieu; après que vous avez tant de fois méprisé ses instructions et ses grâces, après que vous avez vécu avec tant de libertinage et de scandale, vous serez précipités dans les enfers, et ce sera là votre funeste sort. Dieu vous voit, Dieu vous souffre, Dieu vous attend; mais sa patience se lassera à la fin, et sa miséricorde s'épuisera. Il y a six mille ans qu'il observe cette conduite, qu'il ne changera jamais ni pour vous ni pour moi; il faut, et c'est une indispensable nécessité, que le péché joint à la mort soit puni dans les enfers, et *infernus sequebatur eum*. Heureux, dit saint Chrysostome, heureux celui qui connaît cette vérité, plus heureux celui qui la connaissant y fait de sérieuses réflexions, et très-heureux celui qui la connaissant et y réfléchissant, en fait un bon usage par une prompte et véritable conversion.

DIVISION.

Puis donc que c'est un article de foi que l'enfer est le dernier supplice des pécheurs, trouvez bon que je vous en parle, et que la matière étant d'une dernière importance, je vous en fasse plusieurs discours. Je vous entretiendrai aujourd'hui des peines de l'enfer en général, en vous faisant voir quelle en est la violence, la grandeur et l'excès par deux funestes propriétés qu'elles ont. La première, c'est que ce sont des peines universelles; la seconde, c'est que ce sont des peines extrêmes. Ce sont des peines universelles, il n'y aura dans les réprouvés aucune partie qui ne soit tourmentée; dans les créatures aucune d'elles que Dieu n'emploie pour les tourmenter; dans le péché aucune circonstance qui ne soit punie; peines par conséquent universelles, vous le verrez dans mon premier point. Ce sont des peines extrêmes, parce qu'elles seront continuelles sans relâche, violentes sans modération, cruelles et désespérantes sans consolation; peines par conséquent extrêmes, vous le verrez dans mon second point. Voilà ce qui m'a paru d'abord le plus propre pour vous donner en général quelque idée des peines de l'enfer, ayant dans la suite de mes autres discours des choses encore plus terribles à vous expliquer dans le détail.

PREMIER POINT.

Je dis que la première qualité des peines de l'enfer est qu'elles seront universelles, parce qu'il n'y aura dans les réprouvés aucune partie qui ne soit tourmentée. Je traiterai cette matière plus au long dans les deux discours suivants, où je vous parlerai de la peine du dam par rapport à l'âme, et de celle du sens par rapport au corps; mais pour vous en tracer quelque idée générale, je dis que toute l'âme et tout le corps des réprou-

vés ressentiront leurs douleurs et leurs peines.

Comme ce n'est pas assez que l'âme sainte possède la gloire, mais qu'il faut que le corps y participe, ce n'est pas aussi assez que l'âme criminelle soit punie, il faut que le corps ait part à son supplice. On ne peut accuser Dieu, dit Tertullien, ni d'injustice, ni de faiblesse, cependant croire qu'il prive le corps saint de la gloire que possède son âme, ce serait le croire injuste, parce que ce corps ayant été compagnon des travaux qui ont mérité à l'âme la gloire éternelle, il doit aussi en jouir; et d'ailleurs croire qu'il ne punira pas le corps, qui ayant eu part aux plaisirs criminels de tant d'années, doit avoir part à ses tourments, ce serait se le représenter comme un Dieu faible et désarmé: *Non licet credere Deum judicem aut injustum aut inermem: injustum si carnem bonorum animæ operum sociam præmiis privaret; inermem si carnem malorum operum sociam sine supplicio relinqueret*. Il faut donc, conclut de là ce savant homme, que Dieu ne pouvant être ni injuste ni faible, il y ait dans l'enfer des peines universelles qui affligent et l'âme et le corps des réprouvés.

Or, quoique cette âme n'ait point de parties, elle a cependant ses puissances, et chaque puissance souffre deux tourments, je veux dire la privation de tous les biens, et l'assemblage de tous les maux. Qu'y aura-t-il par exemple dans l'esprit? erreur et mensonge, ténèbres et aveuglement, pensées funestes et meurtrières, dont on ne pourra jamais se défaire. Qu'y aura-t-il dans la volonté? haine de ce que l'on souffrira, souffrance de ce que l'on hait: fuir ce qu'on aura toujours, avoir toujours ce qu'on fuira, ne vouloir jamais ce qui sera toujours, et vouloir toujours ce qui ne sera jamais.

Qu'y aura-t-il dans la mémoire? une douleur qui la déchirera et qui la mettra en pièces par le souvenir des péchés commis, par la perte des grâces et des miséricordes de Dieu. Hélas! pourquoi ai-je commis tant de péchés! mais après les avoir commis, Dieu me les avait pardonnés, une bonne confession les avait effacés, je suis retombé dans un seul péché, et ce seul péché m'a damné. Sans ce péché je serais sauvé, ce péché seul m'a damné; où sont ces grâces que j'ai reçues? elles ne paraissent plus; j'avais tant de bonnes inspirations, j'avais formé tant de bonnes résolutions, qu'est-ce que tout cela est devenu? tout cela s'est évanoui. J'ai tout méprisé et tout m'a abandonné.

Qu'y aura-t-il dans l'imagination? une idée toujours présente d'un mal toujours présent, qui par un effroyable prodige causera de la douleur et de la crainte tout ensemble; ici bas, dit saint Grégoire Pape (lib. IX. *Moral.*, c. 48), la crainte n'est pas accompagnée de douleur, et la douleur n'est pas accompagnée de crainte: on ne craint pas un mal présent que l'on endure, et l'on n'endure pas un mal futur que l'on craint. Mais il n'en va pas de même à l'égard des réprou-

vés dans les enfers, ils ressentent de vives douleurs dans leurs supplices, et dans la détresse de leur douleur ils sont toujours saisis de crainte, afin qu'ils souffrent toujours ce qu'ils craignent, et qu'ils craignent sans cesse ce qu'ils souffrent : *In hujus vitæ tormentis timor dolorem non habet, dolor timorem non habet, quia nequaquam metus cruciat cum pati jam cæperit quod metuebat. Reprobi vero ignibus traditi, in suppliciis dolorem sentiunt et in doloris angustia putantes se semper pavore feriuntur, ut quod timent tolerant, et rursum quod tolerant sine cessatione pertimescant.*

A l'égard du corps, il y deux choses, le sens et les membres, et les uns et les autres souffriront comme l'âme deux supplices par la privation de tous les biens et la réunion de tous les maux. De là vient que dans les yeux il n'y aura que des larmes. Maudits yeux, vous avez été pleins de flammes impudiques, et comme dit l'Apôtre, vous avez été pleins d'adultères, le temps de faire succéder les larmes à ces flammes impures est venu ; mais quand est-ce qu'elles finiront ? jamais, jamais, jamais. Il y a six mois que quelques larmes t'auraient épargné tant de pleurs, mais puisque tu n'as pas pleuré, tu pleureras longtemps ; et c'est longtemps pleurer que de pleurer éternellement.

L'odorat sera puni d'une puanteur horrible, *erit pro suavi odore fetor*. Voilà, Mesdames, vos essences, vos parfums, vos poudres et vos eaux de senteur : vous ne pouvez maintenant souffrir l'odeur d'une chandelle mal éteinte, et vous souffrirez toutes les puanteurs, tout les égouts, toutes les infections de l'enfer.

Le goût aura son supplice. On dit que vous ne pouvez faire la moindre abstinence, que le jeûne vous incommode, que vous ne pouvez passer un carême sans manger de la viande, qu'il vous faut des vins exquis et des mets délicats ; hé bien ! vous en aurez ; tenez, voilà des serpents, des crapauds, des dragons, mangez leur chair, buvez leur fiel, et enivrez-vous de leur sang : ce sont les paroles du Saint-Esprit dans l'Écriture.

A l'égard du toucher, ah ! qu'il sera pénétré de feux ! Je vous en parlerai ailleurs tout au long. Chaque partie en sera pénétrée. Attouchements lascifs pendant dix ans sur qui, sur qui ! vous le savez ; mais attouchements horriblement punis, chaque partie, outre les tourments universels, devant avoir son supplice particulier.

Pourquoi pensez-vous que Goliath fut frappé à la tête ? c'est parce qu'il était orgueilleux ; il méprisait David, et le traitait en enfant ; et comme la tête est le siège de l'orgueil, il y reçut un coup mortel. Pourquoi pensez-vous qu'Absalon fut pendu par les cheveux ? c'est, dit saint Chrysostome, parce qu'il était plein de vanité, et qu'il y avait voulu mettre la couronne de son père. Ainsi chaque partie sera punie d'un supplice particulier pour les péchés qu'elle aura com-

mis. Malheureux réprouvé, tu seras abîmé dans la douleur, *non quiesces*, tu n'auras point de repos, *et non erit requies vestigio pedis tui* ; tu auras tant de plaies sur la moindre partie de ton corps, que tu ne pourras trouver aucune place exempte de maux. Hé quoi ! est-il bien vrai que depuis dix jusqu'à vingt ans, depuis vingt ans jusqu'à trente, depuis trente ans jusqu'à cinquante et soixante, autant que tu auras vécu de moments dans le péché, autant tu souffriras de tourments dans toutes les puissances de ton âme, dans tous les sens et dans toutes les parties de ton corps ? Hélas ! il n'est que trop vrai. J'ai dit en second lieu que les peines de l'enfer sont des peines universelles, parce que parmi les créatures, dont les réprouvés auront abusé, il n'y en aura aucune que Dieu n'emploie pour les tourmenter. Dans l'état d'innocence, dit saint Ambroise, toutes les créatures obéissaient à l'homme et contribuaient ou à ses usages ou à ses plaisirs, mais après son péché, elles ne le reconnaissent plus, et si Dieu ne les avait assujetties à son empire, elles l'auraient toutes mis en pièces.

Ne vous en étonnez pas, dit ce Père, Adam s'était défiguré par son péché, et comme nous voyons qu'un chien qui sert son maître, et qui le caresse, et qui le défend quand il voit son visage et sa figure naturelle, aboie contre lui et le mord quand il est masqué, ainsi les créatures qui servent l'homme juste, parce qu'il sert lui-même Dieu, qu'il *porte sur lui la lumière de son visage*, ces créatures, dis-je, méconnaissent, abandonnent et persécutent le pécheur, parce qu'il est contraire à Dieu, et qu'elles lui servent d'instruments pour se venger.

C'est particulièrement et presque uniquement dans l'enfer que cela se trouve. Voilà pourquoi Tertullien dit deux choses de l'enfer : la première, qu'il est le dernier trait de l'extrême colère de Dieu, le comble de ses rigueurs, le dernier emportement de sa vengeance, s'il y avait de l'emportement en Dieu ; la seconde, que cet enfer est le trésor souterrain de sa justice pour la punition des coupables : *justitiæ divinæ subterraneus in pœnam thesaurus*, en sorte que comme il entre toute sorte de pièces de monnaie, toutes sortes de bijoux et de pierres dans un trésor, aussi il y a toutes sortes de créatures qui puniront le pécheur dans ce lieu de leurs tourments. Saint Jean dans son Apocalypse nous dit la même chose, quand il appelle l'enfer le sceau de la colère de Dieu, *sigillum iræ Dei*. Quand on expédie des lettres, il y a plusieurs choses, il faut du parchemin, il faut une plume et de l'encre, il faut un contrôle et un signe particulier, et outre tout cela, il faut un sceau, et quand ce sceau est appliqué, il n'y a plus rien à faire : ainsi l'enfer est le sceau de la colère de Dieu, et le dernier trait de sa justice, qui se sert de toutes choses pour punir le pécheur.

Il y a une étrange expression chez Jérémie. Il veut provoquer Dieu à la vengeance,

et il lui dit ; Renversez, Seigneur, renversez les pécheurs ; qu'ils soient abattus, qu'ils mangent la terre, et qu'ils mordent la poussière, et quand vous viendrez au temps de votre fureur, abusez d'eux, et *in tempore furoris tui abutere eis*. Que veut dire le prophète ?

Il y a une version qui porte, abusez des créatures, ou plutôt vengez-vous par elles de l'abus qu'elles ont souffert. Les pécheurs en ont abusé, parce qu'ils s'en sont servi contre leur fin. La fin de ces créatures était de rendre service à l'homme et de le conduire à son Créateur ; les pécheurs les ont détournées de cette fin, et par conséquent ils en ont abusé ; et comme tout abus criminel doit être réparé, il faut que ces créatures soient entre les mains de Dieu, des instruments pour les ramener à sa justice, à sa vengeance, après lui avoir été inutiles pour les conduire à lui, comme à leur premier principe, et à leur unique bien. Les pécheurs ont abusé de ces créatures dans leurs plaisirs, Dieu se servira d'elles dans leurs tourments : et comme elles contribueront toutes à les punir, leurs peines seront universelles, et il sera vrai de dire de chacun d'eux, ce que Job disait en parlant de lui-même, que toute sorte de douleurs viendra fondre sur lui et l'accablera, *omnis dolor irruet super eum*.

Enfin ces peines sont universelles, parce qu'elles sont destinées de Dieu pour punir tous les péchés, dont il n'y aura aucune circonstance qui ne soit punie. On peut considérer dans le péché non-seulement sa nature, mais encore ses circonstances, qui le rendent plus ou moins énorme ; et dans ces circonstances, il y a deux rapports, l'un à Dieu, l'autre à la créature. Par rapport à Dieu il y a autant de malice qu'il y a en Dieu de titres offensés ; et autant qu'il y a de malice, autant il y aura de châtiments.

Par rapport à la créature, il y a autant de malice qu'il y a de vertus offensées, de personnes scandalisées et corrompues. Hélas ! que le nombre de ces malices et de ces circonstances aggravantes est grand, et autant qu'il est grand, autant il y aura de peines. Quels supplices pour cette langue, pour ces yeux, pour ces oreilles, pour ces mains, pour ce cœur ! Comptez-les si vous le pouvez, comptez si vous pouvez les grains de sable de la mer, les gouttes d'eau de l'Océan, les brins d'herbe de la terre, et vous compterez le nombre et les circonstances de vos péchés. Mais hélas ! quel compte et à quoi se réduira-t-il ? à autant de supplices que vous souffrirez ; en sorte que si l'éternité pouvait se multiplier, vous souffririez des éternités. O Dieu ! ô Dieu ! que les pécheurs sont rigoureusement punis ! Cependant, ô péché ! ô maudit péché ! je te commets avec plaisir, et je ne considère pas que tu seras châtié de tant de différentes peines.

J'avoue que j'ai tremblé plusieurs fois quand j'ai considéré avec quelle sévérité Dieu a puni les péchés des hommes dès

cette vie. Pour le larcin d'un manteau d'écarlate et d'une lame d'or, il extermina toute une famille et toute une race. Pour une contradiction et un murmure, vingt mille hommes furent couchés par terre ; pour une impudicité, il y en eut trente mille de la tribu de Lévi qui furent mis à mort. David s'étant laissé surprendre par un regard de Bethsabée commit un adultère et un homicide ; et selon le sentiment de quelques interprètes, il demeura huit ou dix mois dans son péché. Mais savez-vous bien que pour ce péché, quoique pardonné, Dieu lui fit dire que lui et toute sa maison en souffrirait des peines qui ne finiraient pas : *Dico tibi quod non recedet gladius de domo tua in sempiternum*. Je te déclare, moi qui suis ton Dieu, que le glaive de ma vengeance ne sortira pas de ta maison, et que je ne le lèverai jamais de dessus tes descendants.

Lorsque les Israélites voulurent entrer dans la terre promise, les Amalécites s'opposèrent à leur passage, et leur firent quelque insulte. Quatre cents ans après Dieu appela Samuel, et lui dit : Samuel, ne te souviens-tu pas que j'ai dit qu'une nation infidèle s'opposa à mon peuple lorsqu'il entra dans cette terre, il y a quatre cents ans, et je veux m'en venger ; va dire au roi qu'il mette une armée sur pied, et qu'il se dispose à en tirer vengeance ; dis-lui qu'il n'épargne personne, qu'il mette tout à feu et à sang. Quel effroyable châtiment !

Si cela n'était dans les saintes Lettres, qui est-ce qui pourrait le croire ? Si le Saint-Esprit ne nous en assurait, qui pourrait s'imaginer que pour punir la complaisance d'un grand prince, Dieu ait autrefois fait mourir six cent mille hommes, et que dès les premiers siècles il ait envoyé un déluge qui submergea tous les hommes, à la réserve de huit, pour punir le péché de la chair ? Voilà de terribles châtiments ! Mais qu'est-ce que je tire de tout cela ?

Je tire cette conséquence, qu'il n'y a rien dans le péché que Dieu ne punisse, et que les circonstances mêmes qui nous paraissent les plus légères sont très-rigoureusement châtiées. Je tire cette autre conséquence, que cette vengeance de toutes les circonstances du péché par des peines universelles se fait proprement en l'autre monde dans les enfers, et que tous les châtiments que Dieu a exercés sur la terre, et qu'il exerce contre les pécheurs, ne sont que des gouttelettes de sa fureur, en comparaison de ceux des damnés.

Ne m'en croyez pas, mes chers frères, mais croyez-en le Saint-Esprit : *Stillabit furor meus super populum istum*, je répandrai une petite goutte de ma fureur sur ce peuple. Or, qu'est-ce qu'il entend par cette petite goutte, sinon les afflictions, les disgrâces et les maux qu'il envoie ? Ce sont là, dit saint Augustin, des commencements de la justice de Dieu qui se répand goutte à goutte, *initium justitiæ stillans* ; mais dans l'enfer ce sont des peines universelles, ce

sont des déluges et des inondations de colère.

N'avez-vous jamais lu dans les histoires tant profanes que canoniques, ce qui arriva au temps des Machabées, lorsque Antiochus se rendit maître de la ville de Jérusalem. Durant trois jours il fit mourir quatre-vingt mille hommes, et si vous consultez l'Ecriture sainte, elle vous dira que c'était pour punir les péchés que les habitants de cette ville avaient commis, *propter peccata habitantium civitatem*; et cependant vous remarquerez que la même Ecriture ajoute que Dieu n'était pas beaucoup en colère : *Deus erat modicum iratus*.

Si nous considérons tous les malheurs qu'ont entraînés les guerres que Dieu a permises et ordonnées pour le châtement des péchés des hommes, si des guerres nous allons aux pestes qui ont ravagé tant de provinces en si peu de temps, et si des pestes nous tournons les yeux sur ces épouvantables famines, où les femmes se cachaient les unes des autres pour prendre et pour manger ce que je n'oserais dire et ce à quoi je n'oserais penser sans horreur; si, dis-je, nous considérons ces horribles famines, où elles se retiraient dans des cavernes pour manger leurs enfants, et se nourrir de leurs propres entrailles, nous trouverons que ce sont d'effroyables effets de la colère de Dieu : et cependant si nous en croyons la sainte Ecriture, nous serons obligés de dire que, quand Dieu a ordonné ces châtements, il n'était pas beaucoup en colère, *erat modicum iratus*, en comparaison de celle qu'il fait éclater dans les enfers.

Ce n'est pas encore tout ; car si l'Ecriture sainte dit que toutes les afflictions et tous les maux que Dieu fait souffrir en ce monde ne sont que de petites gouttes de sa fureur, la même ajoute ailleurs, comme remarque Tertullien, que ce sont des effets de sa miséricorde, et que lorsqu'il se fâche contre les hommes et qu'il les châtie, il leur est bon, favorable, miséricordieux, indulgent, *Propter misericordiam indulgens est etiam dum irascitur*; en sorte que quelque grands que soient les maux qu'il envoie, ce sont des miséricordes et des grâces, en comparaison de ces peines universelles qu'il prépare aux réprouvés dans les enfers.

Saint prophète, vous aviez donc raison d'exhorter les hommes à penser sérieusement aux supplices qu'endurent ces misérables, qui, de quelque côté qu'ils se tournent, n'ont rien qui ne les afflige et qui ne les tourmente. Vous aviez raison de dire à ceux qui sont encore sur la terre, prenez garde à vous, et s'il vous reste un peu de raison et de bon sens, rendez-vous sages aux dépens de ces malheureux. Vous faites ici-bas tant de choses pour éloigner de vos corps la moindre douleur, il n'y a point de diète à laquelle vous ne vous assujétissiez, point de remède amer que vous ne vous résolviez de prendre, pourquoi ? Parce que vous aimez vos corps, et que vous voulez

en éloigner tout ce qui les incommode. He ! mes frères, vos âmes doivent-elles vous être moins chères ? et les plus rudes et les plus effroyables supplices de cette vie peuvent-ils être comparés aux horribles peines de l'enfer ?

Quand on montrait autrefois aux martyrs les chevalets sur lesquels on allait les étendre, les huiles bouillantes dans lesquelles ils allaient être jetés, les tenailles avec lesquelles on allait leur arracher les ongles et les mamelles, les peignes de fer et les rasoirs avec lesquels on allait les déchirer et les écorcher tout vifs s'ils ne renonçaient Jésus-Christ et s'ils n'adoraient les idoles ; quand, dis-je, on faisait toutes ces menaces aux martyrs, et qu'on leur exposait ces différentes espèces de tourments, ils criaient aux tyrans et aux bourreaux : Que vos menaces sont ridicules et faibles ! qu'est-ce que tout cela en comparaison des peines de l'enfer, où nous serions condamnés si nous adorions vos idoles ? Notre foi nous expose devant les yeux des supplices bien plus terribles, non pas pour une heure, non pas pour un jour, mais pour toute une éternité. Vos chevalets, vos roues, vos huiles bouillantes, vos peignes de fer sont à notre égard des grâces et des faveurs que vous nous faites, en nous donnant occasion de posséder une gloire qui nous exemptera de tous ces tourments.

Voilà, chrétiens, ce que vous devez dire et penser si l'on vous menace de quelque persécution, ou si l'on vous fait souffrir quelque disgrâce et quelque perte, lorsque vous ne voudrez pas condescendre aux propositions injustes qu'on vous fait. Qu'est-ce que tout cela en comparaison de l'enfer ? On me mènera en prison, mais ces prisons approchent-elles de ces affreux cachots ? On me maltraitera, mais ces mauvais traitements sont-ils comparables à ces peines universelles ? Je perdrai la protection de cet homme de qualité, l'amitié de cette femme, mais n'importe, je m'exposerais à être damné, si je faisais quelque chose contre la loi de mon Dieu, et c'est à quoi je ne veux jamais m'exposer.

SECOND POINT.

Je passe à ma seconde partie, et je dis que non-seulement les peines de l'enfer sont des peines universelles, mais que ce sont des peines extrêmes et insupportables ; et j'en tire la première raison de ce que ce sont des peines continuelles et sans relâche. Il y a dans les douleurs d'ici bas deux choses qui les rendent supportables, disait un ancien, leur légèreté ou leurs intervalles : ou elles sont légères, ou si elles sont violentes, elles ne sont pas continuelles. Mais dans l'enfer il n'en est pas de même ; nous verrons tantôt combien elles sont violentes, et cependant il est certain que nonobstant leur violence, elles sont continuelles et sans relâche. Père Abraham, je ne vous demande qu'une grâce, disait autrefois le mauvais riche, je souffre d'horribles supplices, je suis cruellement tourmenté dans ces flammes ;

je ne vous demande qu'une goutte d'eau, pour tant de jours et de nuits que je souffre sans avoir le moindre intervalle, une goutte d'eau; père Abraham, j'aurai du moins un moment de relâche, quand elle viendra à tomber sur moi pour me rafraîchir un peu. Je vous avoue, mes frères, que cela passe l'imagination : souffrir d'horribles tourments, et les souffrir sans un moment, sans un instant de relâche, sans la moindre partie d'un moment et d'un instant, si ces moments et ces instants pouvaient se diviser. Ah! mon Dieu, que vous êtes terrible dans vos vengeances!

Il n'appartient aussi qu'à lui de se venger de la sorte, en employant toutes ses adorables perfections à ne donner aucun relâche aux pécheurs qui en ont abusé. Oui, toute la divinité et tout ce qui est en Dieu (ne prenez pas ces mots à la rigueur, puisqu'il n'y a ni séparation, ni distinction en Dieu), toute la plénitude de la divinité sera actuellement, continuellement et sans interruption occupée à punir les réprouvés dans l'enfer.

Dieu, dans ses différents ouvrages, a pris plaisir à faire voir successivement ses adorables perfections. Il a fait éclater sa puissance dans la création : il faut être en effet bien puissant pour créer l'univers. Tous les rois de la terre mis ensemble ne sauraient produire un moucheron, dit saint Jean Chrysostome, et Dieu d'une seule parole a tiré du néant toutes les créatures. N'est-ce pas là une invincible preuve de sa toute-puissance? Il a fait paraître sa sagesse dans la subsistance et l'union : des êtres qui, étant composés de qualités différentes, ne cherchent qu'à se détruire. Ainsi l'eau étouffe le feu, le feu chauffe l'eau, le sec détruit l'humide, et l'humide détruit le sec; et cependant Dieu par une admirable sagesse fait que tous les êtres composés de différentes qualités subsistent.

La miséricorde de Dieu a paru dans le mystère de l'Incarnation. Un Dieu fait chair pour ôter la corruption de la chair; un Dieu couvert des apparences du péché, quel prodige de miséricorde! C'est ainsi que Dieu a fait voir alternativement et successivement les beautés de ses perfections. Mais il y a deux endroits où (selon notre manière de concevoir) toutes les perfections agissent de toute leur force. Ces deux endroits sont le ciel et l'enfer : le ciel, parce que c'est là où est la récompense des bienheureux, et comme les saints l'ont servi et aimé de tout leur cœur et de toutes leurs forces, il est juste que toutes ses perfections soient occupées à leur procurer un continuel bonheur.

L'enfer est le second endroit où ces mêmes perfections sont incessamment appliquées au châtement des réprouvés. Comme ils ont oublié, abandonné, haï Dieu, il faut que tous ses attributs s'occupent incessamment à les punir. Il faut qu'il les punisse dans sa science, dans sa puissance, dans sa justice, dans son immensité, dans sa sainteté, dans son infinité, dans sa majesté, dans son

éternité : en un mot, comme dit Tertullien, dans la plénitude de sa divinité. Or quand tout ce que nous pouvons nous imaginer en Dieu s'applique à la punition d'une créature, peut-elle avoir aucun relâche, ni le moindre intervalle dans ces tourments? Vous vous plaigniez, David, de l'excès de vos maux, parce que la main de Dieu s'était appesantie sur vous, *Manus Domini gravata est super me*. Job, vous jetiez de hauts cris, et vous imploriez la compassion de vos amis, parce que cette main vous avait touché, *Manus Domini tetigit me*. Mais que peuvent dire dans les enfers les damnés, que non-seulement la main, ou le bras de Dieu, mais toute la plénitude de sa divinité châtie? peines par conséquent continuelles et sans relâche; mais par ce même principe, violentes et sans adoucissement.

Quand Dieu agit dans toute la rigueur et toute la force de sa divinité, les maux, aussi bien que les grâces et les faveurs sont extrêmes. Il donne aux créatures qui lui servent d'instruments, une nouvelle puissance pour faire sentir à l'homme, ou les effets de sa miséricorde, ou les coups de sa justice. L'eau et Dieu, dit saint Augustin, *aqua et Deus*, voilà ce qui ôte le péché originel d'un enfant, et ce qui lui donne la première grâce. La parole et l'élément, voilà ce qui fait nos sacrements et ces sources de grâce, Dieu se servant comme il lui plaît de ses créatures, et les employant à ses fins. Dieu et ces mêmes créatures concourent aussi à la punition des réprouvés, et c'est pour lors que leurs actions sont violentes et extrêmes : c'est pour lors qu'étant soutenues et relevées par la cause première et universelle, comme nous le dirons plus au long dans la suite, elles ne donnent aucun adoucissement aux pécheurs.

Mais, me direz-vous, n'y a-t-il pas au moins quelque consolation? Tous ces amis de débauche qui se sont tant aimés pendant la vie, n'auront-ils pas quelque soulagement de se voir unis dans les mêmes supplices? Ce père et ce fils, cette mère et cette fille, ce maître et ce valet, ne sentiront-ils pas quelque adoucissement dans leurs peines, en considérant qu'ils se les partagent? Rien moins que cela, non-seulement ces peines seront continuelles et sans relâche, non-seulement elles seront violentes et sans adoucissement, elles seront encore cruelles et désespérantes sans consolation. Dès que ces malheureux seront ennemis de Dieu, ils seront aussi par une suite nécessaire ennemis irréconciliables les uns des autres. Ici-bas, tant d'amitié qu'il vous plaira entre ce père et ce fils, entre cette mère et cette fille; tant de complaisance que vous voudrez entre ce mari et cette femme, entre ce corrupteur et cette prostituée; tant d'union et d'intelligence qu'il vous plaira entre ces partisans et ces associés pour voler le prince, surprendre la fidélité de ses ministres, piller et ruiner le peuple : tout cela cessera dans les enfers, ou pour mieux dire, tout cela ne servira qu'à augmenter les plaintes, la rage, le désespoir,

les reproches et les injures réciproques des uns contre les autres.

— C'est pour t'avoir trop aimé et travaillé à ton établissement au préjudice de ma conscience que je suis damné, dira ce père à cet enfant. J'avais pris la résolution de restituer ce bien qui ne m'appartenait pas, mais tu m'as détourné de ce dessein ; tu m'as représenté la misère où je te réduirais si je le faisais, et pourvu que je convertisse les fruits de mes usures en quelques légères aumônes, ma conscience serait en repos, et me voilà cependant damné. — C'est vous au contraire, répondra ce fils, qui êtes la cause de ma perte. Si j'ai fait tant de dépenses excessives, si je n'ai pensé qu'à m'établir dans le monde, c'est vous qui m'en avez inspiré les premières pensées, et tout votre bien n'a contribué qu'à ma réprobation. — C'est toi, misérable fille, dira cette mère, qui es la cause de tous les tourments que j'endure : si je ne t'avais pas aimée jusqu'à la folie, si je n'avais pas souffert ton libertinage et tes mauvais commerces, si dans l'appréhension de te déplaire je ne t'avais pas pardonné une infinité de désordres, je ne serais pas à présent ici. — C'est vous, ma mère, c'est vous-même qui êtes la première cause de ma perte, les mauvais exemples que vous m'avez donnés, les compagnies auxquelles vous m'avez engagée ; la vanité que vous m'avez mise dans la tête par ces ornements ridicules et scandaleux, voilà ce qui m'a damnée ; ah ! maudit soit le jour auquel je suis sortie de vos entrailles. — Malheureux corrupteur, c'est toi qui m'as précipitée dans ce gouffre de tourments, dira cette femme prostituée, tu m'as engagée dans tes commerces impurs, j'ai servi à ta passion par intérêt, par libertinage, par menaces ; c'est à cause de toi que je suis damnée. — Misérable, c'est toi-même, lui répondra-t-il, qui es la cause de ma perte, tes nudités, tes airs tendres, tes chansons lascives, ton application à me plaire, m'ont entraîné dans le désordre, et de ce désordre dans l'enfer ; çà ! que je te déchire et que je me venge éternellement sur toi !

Voilà, mes chers auditeurs, voilà ce à quoi se termineront ces amitiés et ces sociétés du monde. Compagnons de débauches et de plaisirs, amis de table, voleurs qui vous associez pour ruiner votre prochain, quelque bonne intelligence que vous ayez à présent, elle se tournera en haine. Ici-bas vous vous consolez dans vos disgrâces, mais dans les enfers nulle consolation, vous vous déchirez et vous vous entremangerez les uns les autres ?

Je ne vois pas, messieurs, ce qu'on peut répondre à tout ce que je viens de dire ; car, si ce que j'ai avancé est vrai, quelle est la folie du monde de vivre comme l'on vit, pour s'attirer volontairement et sciemment de si horribles peines ?

Le libertinage cependant croit avoir quelque prétexte en répondant deux choses, qui ne marquent qu'une épouvantable infidélité, ou un cruel désespoir. La première est

de dire que nous prêchons tous l'enfer, que nous en parlons comme si nous en avions su de grandes nouvelles, et que depuis que le monde est monde personne n'en est jamais revenu, pour dire aux autres ce qui s'y passe. *Non est agnitus qui sit reversus ab inferis, circa cardines cæli Dominus perambulat* (Sap., II). Ainsi parlent les athées dans le livre de la Sagesse, et nous n'en trouvons encore que trop qui disent la même chose.

Vous ne croyez donc pas l'enfer, parce que personne n'est venu en redire des nouvelles ; vous ne croyez pas les peines de l'enfer, parce que personne n'en est jamais sorti, qui en ait apporté la moindre circonstance. Mais avez-vous jamais eu des preuves sensibles des autres vérités de votre foi, et si vous en croyez quelques-unes, pourquoi ne croyez-vous pas celle-ci ? Pour peu que vous en doutiez, vous êtes des infidèles, et je n'ai rien à vous dire. Il faut donc brûler l'Écriture sainte, il faut donc dire que Dieu se moque de nous et qu'il se plaît à nous effrayer ; il faut donc dire que l'Eglise catholique est une fausse Eglise, et que tous les Pères sont des imposteurs. Il faut donc que vous renonciez à votre religion, qui vous enseigne cette vérité comme les autres ; religion établie par Jésus-Christ, autorisée par tant de miracles, suivie par tant de gens de bon sens, embrassée par tant de princes et de monarques, scellée et confirmée par le sang de tant de martyrs. Croyez donc cette vérité des peines de l'enfer plus certainement que si elle paraissait à vos yeux, et que vous vissiez des morts qui vinssent vous en dire des nouvelles, Jésus-Christ et le Saint-Esprit méritant infiniment mieux d'être crus que tous les témoignages et les dépositions des hommes.

La seconde chose que les libertins déclarés répondent est qu'il y en aura bien d'autres de damnés avec eux, et que la consolation des misérables est d'avoir des compagnons. O l'horrible fureur ! ô le cruel désespoir ! Peut-on se damner de la sorte de sang-froid et de propos délibéré ? Raisonniez-vous ainsi dans les autres malheurs de la vie ? Quand vous êtes menacés d'embrasement, que vous voyez tout un quartier en feu, et que votre maison va être brûlée, pourquoi en sortez-vous précipitamment ; et vous laissant brûler, que ne dites-vous : la consolation des misérables est d'avoir des compagnons. Quand dans une fâcheuse navigation vous voyez votre vaisseau s'ouvrir de toute part et en état d'être submergé, pourquoi cherchez-vous à vous sauver, et que ne dites-vous : je ne serai pas noyé tout seul, il y en aura bien d'autres noyés avec moi ? Quand dans une sanglante guerre les ennemis ravagent la province, pillant et tuant tout ce qu'ils rencontrent, pourquoi prenez-vous tant de précautions pour sauver vos biens et vos personnes ? Que ne dites-vous : je ne serai pas ruiné seul, il y en aura bien d'autres que moi ?

Cependant ce n'est pas ainsi que vous

raisonnez : il n'y a qu'en matière de salut que vous vous portez par aveuglement ou par fureur à ces pitoyables extrémités. Hé ! mes chers enfants, songez ce que vous coûtez à Jésus-Christ, ce qu'il a fait pour vous sauver, et ce que vous faites pour vous perdre. Songez que pour périr avec plusieurs malheureux, on n'en est jamais moins malheureux soi-même : songez que l'une des grandes marques de réprobation que Jésus-Christ ait donnée a été la multitude et la voie large par où l'on marche ; au lieu qu'il n'y a que l'étroite qui conduise au ciel. Commencez donc à marcher dans celle-ci, afin qu'elle se termine à une heureuse fin, que je vous souhaite avec les prédestinés dans le ciel. *Amen.*

SERMON XXX.

SUR L'ENFER.

De la peine du dam, ou de la douleur que l'on souffre de la privation de Dieu.

Dixit ei : *Voca nomen ejus, non populus meus, quia vos non populus meus, et ego non ero vester (Osee, I).*

Le nom que vous donnerez à cet enfant le voici : Dites qu'il n'est pas mon peuple, parce qu'effectivement vous n'êtes plus mon peuple, et que je ne serai plus votre Dieu.

Il faut qu'il y ait d'étranges mystères dans les noms, et que la colère de Dieu soit bien grande quand il se sert de ces noms pour se faire connaître au dehors. En effet, comme il y a dans Dieu des noms de piété et d'indignation, d'amour et de vengeance, selon la remarque de saint Bernard (*Serm. De circum.*), il y a aussi dans les hommes certains noms de bonheur ou de malheur, qui sont en quelque manière les tristes ou les favorables augures de leur bonne ou de leur mauvaise destinée.

Je mets dans le premier rang ces noms d'Abraham, de Jacob, d'Israël, et ceux de tant d'autres : noms d'un heureux présage, qui faisaient connaître dans le premier de combien de fidèles il serait père ; dans le second, quel serait son avantage pour supplanter son aîné ; et dans le troisième, quel bonheur il aurait de voir Dieu et de le posséder : *Abraham pater multitudinis, Jacob supplantator, Israel prævalens Deum* (HIERON. et ISIDOR., lib. *Etymolog.*)

Je mets dans le second rang les noms de Caïn, d'Esau, d'Amalech et de plusieurs autres : noms d'un triste préjugé de dureté, d'avidité, de cruauté dans ces malheureux ; mais noms qui n'approchent en rien de celui de n'être plus le peuple de Dieu, puisque dans cette seule négation, *non populus meus*, tous les malheurs des réprouvés dans les enfers sont généralement compris.

Vous ne serez plus mon peuple, c'en est fait, et je ne serai plus votre Dieu. Hélas ! quel coup de foudre, et pouvons-nous bien entendre ces paroles sans mourir de frayeur ? Que Dieu soit privé de moi, c'est peu de chose, il se suffit à lui-même, et je ne puis rien ajouter à sa béatitude ; mais que je sois privé de Dieu, que je porte pour

titre, pour qualité, pour nom, celui de n'être plus son peuple, c'est pour moi le dernier de tous les maux, le comble de ma misère et la plus horrible de toutes les pertes ; car si j'ai perdu Dieu, c'en est fait, j'ai tout perdu et je n'ai plus rien à prétendre.

Je vous ai déjà fait voir, en général, la grandeur, la violence, l'excès et l'infinité des tourments de l'enfer, et aujourd'hui, pour continuer mon sujet, je veux tâcher de vous faire remarquer en particulier les supplices et les peines effroyables que les réprouvés y endurent ; et comme les théologiens en distinguent de deux sortes, l'une qu'ils appellent la peine du dam, et l'autre qu'ils appellent la peine du sens, je m'arrête à la première, me réservant à vous parler ensuite de la seconde, puisque chacune d'elles mérite bien qu'on en fasse un discours.

Qu'est-ce que la peine du dam ? c'est une profonde douleur et un cuisant regret qu'une âme damnée a d'avoir perdu son Dieu, et de porter pendant toute l'éternité ce funeste nom de n'être plus son peuple, *voca nomen ejus, non populus meus*. Douleur et regret qui lui sont insupportables, et qui font le comble de son malheur par deux endroits, dit saint Denis, par un désir aveugle et violent qu'elle a de le posséder, *cupiditas amens* ; par une fureur implacable et inutile qui la porte à vouloir le détruire, *furor inutilis*.

Comme l'âme damnée a avec Dieu, dans l'enfer même, des liaisons indissolubles, et qu'elle le reconnaît pour le souverain bien de tous les hommes, elle voudrait le posséder ; et comme d'ailleurs elle en est nécessairement séparée, et qu'elle le regarde comme son ennemi et son persécuteur, elle voudrait le détruire et l'anéantir.

DIVISION.

Ainsi la douleur qui lui vient de cette privation, et que les théologiens appellent la peine du dam, est une douleur extrême et inconcevable par la réunion de ces deux mouvements de désir et de haine, apparemment incompatibles : *Cupiditas amens, furor inutilis*. Désirer ardemment ce qu'on ne possèdera jamais, haïr nécessairement ce que l'on désirera toujours. Si vous pouvez concevoir jusqu'où vont ces deux mouvements de l'âme d'un damné, vous aurez conçu quelle est cette peine du dam, dont il faut que je vous parle et dont je ne pourrai vous parler qu'avec des pensées et des expressions très-faibles.

PREMIER POINT.

C'est une horrible chose (quoiqu'on ne le connaisse pas) que de perdre Dieu ; et, par ce même principe, c'est une douleur bien cuisante (quoiqu'on ne la sente pas à présent) d'avoir fait une si grande perte. Comme nous ne savons que très-faiblement ce que c'est que Dieu, et comme, pour me servir des expressions de l'Apôtre, nous sommes des enfants qui ne nous arrêtons presque qu'aux objets qui frappent nos sens,

ni la possession, ni la perte de ce souverain bien ne font pas en ce monde toute l'impression nécessaire sur nos esprits et sur nos cœurs, soit pour goûter *combien il est doux d'en jouir*, soit pour réfléchir *combien il est amer de l'avoir abandonné*.

Qu'une mère parle à des enfants en bas âge, du malheur qu'elle a de ce qu'une mort violente et honteuse lui a ravi leur père ou leurs frères, accusés et convaincus d'un crime de lèse-majesté en premier chef, ces enfants n'y penseront même pas, et, tout occupés de leurs amusements puérils, ils pleureront plutôt pour quelques jouets qu'on leur aura arrachés, que pour l'infamie et la désolation de leur famille.

Que l'Eglise pleure la mort de Jésus-Christ, son cher Epoux, que la plupart de ses enfants et de nos frères ont crucifié par leurs péchés, et qui, pour cet effet, ont été condamnés par un irrévocable arrêt de sa justice à ne le jamais voir; qu'elle nous fasse connaître par ses prédicateurs et ses apôtres la grandeur de cette perte que ces malheureux souffrent dans les enfers, nous n'en sommes presque jamais émus, tant est légère l'impression que font ces objets spirituels sur des gens qui, comme des enfants, ne s'affligent que des pertes extérieures et sensibles.

Il n'en est pas toujours de même; car si l'Ecriture nous apprend que lorsque les pécheurs descendent dans les enfers, ils commencent à s'éveiller et à lever, comme le mauvais riche, les yeux au ciel : *Cum esset in tormentis, elevans oculos* (Luc., XVI). Il est certain que le premier objet qui les frappe, c'est Dieu qui, leur étant plus connu que jamais, irrite davantage leurs désirs, et leur fait sentir, par cette aveugle cupidité, la grandeur de la perte qu'ils ont faite : *Cupiditas amens*.

Hélas ! que ne perd-on pas quand on perd Dieu et qu'on est privé de ce souverain bien ! Saint Denis dit que Dieu est un bien infini, et infiniment parfait, non-seulement dans son essence, mais dans toutes ses adorables perfections. Ainsi, sa sagesse est infinie et infiniment parfaite, sa sainteté est infinie et infiniment parfaite, sa miséricorde est infinie et infiniment parfaite, et il faut en dire de même de tous ses autres attributs; et de là il s'ensuit que lorsqu'on perd Dieu, on perd non-seulement un bien infini, mais une infinité de biens infinis, qui se réunissent tous dans le centre de la Divinité; en sorte que si l'on mesure l'excès de la douleur qu'il y a d'être privé de tous ces biens par l'excès de la joie qu'il y a de les posséder, combien doit-elle être grande et sensible ?

J'ai perdu Dieu, dit un damné, et en le perdant, j'ai perdu le paradis où il règne. Ah ! chère patrie, j'avais été fait pour toi, j'espérais d'y entrer, mais malheur à moi, je n'y entrerai jamais. En perdant Dieu, j'ai perdu la lumière de gloire par laquelle les saints le voient face à face : que j'eusse été heureux de l'avoir connu de la sorte; mais je

ne le connaîtrai jamais. En perdant Dieu, j'ai perdu le plaisir qu'il y a de converser avec les Bienheureux; j'eusse épanché mon cœur dans le sein de ces vrais amis; mais je m'attirerai pour jamais leur haine et leur fureur. En perdant Dieu, je me suis perdu moi-même, et je me suis perdu par deux fois, parce que j'étais en lui et hors de lui; en lui, puisqu'il renferme tout; hors de lui, puisque je le regardais comme la fin dernière et la souveraine félicité de tous les hommes. J'ai donc tout perdu en le perdant, et, parmi cette perte universelle, je n'ai plus que l'être pour sentir cet étrange dépouillement, pour m'affliger et me désespérer davantage. O abîme de misères ! ô gouffre de maux ! ô mer de douleur et de désolation ! voilà mon partage.

Jugeons, mes frères, de la grandeur de cette perte par un bel exemple tiré de l'Ecriture sainte. La mère du jeune Tobie, voyant que l'absence de son fils était trop longue, faisait retentir les montagnes voisines de ses soupirs et de ses plaintes : « Hé mon fils ! s'écriait-elle, mon cher fils, la lumière de nos yeux et le bâton de notre vieillesse, pourquoi avons-nous été si peu raisonnables que de vous laisser sortir et entreprendre un voyage qui nous est si funeste ? Maudit soit l'argent qui en a été la cause ? » *Nunquam fuisset pecunia pro qua misimus te* (Tob., V, 24). Nous avons tout perdu en vous perdant, nous avons perdu notre joie, notre consolation, l'appui de notre vieillesse, le soulagement de notre vie, l'espérance de notre postérité.

Faible figure du regret cuisant et de l'inconcevable douleur des damnés qui ont perdu Dieu. Car si cette bonne mère pleurait une petite absence de son fils avec des larmes qui, comme dit l'Ecriture, ne souffraient point de remèdes : *irremediabilibus lacrymis*, parce qu'elle trouvait dans sa présence la possession de ce qu'elle pouvait souhaiter, et dans son éloignement la privation de tous ses plaisirs et la source de tous ses maux, quelle douleur, quelle tristesse, quel déplaisir, quelle rage, quel grincement de dents, quand un damné sera persuadé qu'en perdant Dieu il a tout perdu; quand il verra qu'il ne l'aura pas perdu pour quelque mois, comme la mère de Tobie avait perdu son enfant, mais pour toute une éternité; quand l'amour naturel et une aveugle cupidité le portera à le rechercher plus violemment que jamais, et le convaincra par son expérience de son infini malheur ! Hélas ! j'ai perdu Dieu, et en le perdant j'ai tout perdu ! Pleure, malheureux, pleure, augmente les larmes, redouble tes soupirs; maudit soit l'argent qui m'a attiré cette perte; maudit soit le plaisir et l'intérêt qui m'ont dépouillé de mon unique bien; j'ai perdu Dieu, c'en est fait, j'ai tout perdu.

Et ce, d'autant plus qu'il y a dans l'âme une capacité infinie, qui ne peut être remplie que de Dieu, et par conséquent une

douleur infinie, que lui cause la perte qu'elle en souffre.

Quoiqu'on ne puisse jamais bien comprendre quelle est cette capacité de l'âme, on peut cependant en juger par deux principes tirés de l'Ecriture sainte. Premièrement, par l'insatiabilité des passions. Secondement, par les relations que cette âme a avec Dieu. Il n'y a rien qui fasse mieux connaître quelle est la capacité de l'âme, que l'insatiable avidité des passions. Avez-vous jamais vu un avare content ? Non, sans doute, jamais il ne dit : C'est assez. C'est pour cela que saint Ambroise disait que la plupart des vices vieillissent quand l'homme vieillit ; mais que l'avarice, au lieu de vieillir, se fortifie et reprend ses forces. Chose si vraie, que je n'ai jamais vu un avare devenir libéral. On peut le porter pendant quelque temps à faire des aumônes ; mais qu'il contracte une habitude de libéralité, c'est ce qui ne se voit guère. Pourquoi cela ? parce que l'avarice est insatiable.

Avez-vous jamais vu un ambitieux satisfait ? Aman avait tout sujet de l'être ; il était le favori d'un grand roi, il possédait des richesses immenses, il avait toute la conduite de l'Etat ; les honneurs et les plaisirs venaient en abondance dans sa maison ; cependant il n'était pas content. Quoique je possède toutes choses, disait-il, je m'imagine n'avoir rien. Mais qu'est-ce qui vous manque ? un coup de chapeau, une petite civilité d'un Juif ? Pourquoi cela ? c'est que l'ambition est insatiable.

Faites réflexion sur les autres passions ; la colère et la vengeance ne sont-elles pas de cette nature ? On avait fait un édit à Babylone, par lequel il était ordonné que, quand on entendrait des fanfares, chacun offrirait de l'encens à une fausse divinité. Trois jeunes gens, ne voulant pas violer leur loi, refusèrent d'offrir de l'encens à cette idole. Qu'est-ce qu'eût ordonné un roi moins emporté ? Il eût ordonné qu'on leur fît leur procès selon les formes ; mais qu'est-ce que fait un roi vindicatif ? *Repletus est furore*, il est tout rempli de fureur, le feu lui sort des yeux, son visage est tout changé, il veut qu'on allume une fournaise, qu'on jette ces trois enfants dedans, et qu'on mette tant de poix dans cette fournaise que la flamme s'élève au-dessus de trente à quarante coudées. Pourquoi cela ? c'est que la vengeance est insatiable.

Avez-vous jamais vu un impudique satisfait ? Non sans doute, j'en parle par les choses que j'ai vues de mes propres yeux, il y a quelques jours. En assistant une personne de qualité à la mort, comme il avait eu de mauvaises habitudes, il fut obligé de chasser le sujet de son péché ; mais comme on lui criait : *Jesus Maria*, je remarquai qu'il détournait les yeux de dessus le crucifix, pour chercher de ses regards l'objet de sa passion. Que veut dire cela ? c'est que l'impureté est insatiable. De là vient que saint Ambroise appelle les âmes lascives, *ambulas*

exhalantes, des âmes qui exhalent toujours des flammes deshonnêtes.

Il est donc vrai que toutes les passions sont insatiables, mais combien y a-t-il de passions dans le fond de l'âme ? autant que de flots dans une mer agitée. C'est pourquoi si chaque passion est insatiable, et ne peut être satisfaite, jugez de là quelle est la capacité de l'âme.

Vous en jugerez encore mieux par un second endroit, qui est la relation qu'elle a avec Dieu. Dans la nature elle est l'image de Dieu par la participation de son être ; dans la grâce elle en est l'image par la participation de sa sainteté ; et dans la gloire elle doit en être l'image par la participation de sa félicité. Et cela étant ainsi, saint Augustin a fort bien dit que, comme Dieu ne peut être content que par la possession de soi-même, l'âme, qui est l'image de Dieu, ne peut être satisfaite que par la possession de Dieu.

Reprenons là-dessus notre raisonnement. Si chaque passion est insatiable, et s'il y a tant de passions dans le fond du cœur ; jugez quelle est la capacité de l'âme. Si cette âme n'est faite que pour Dieu, si elle a avec lui une infinité de liaisons et de rapports, s'il faut un Dieu, et tout un Dieu pour la remplir, jugez quelle est sa douleur, sa détresse, son désespoir, quand elle en est vide, et qu'elle sait qu'elle ne le possédera jamais ?

Elle ne laisse pas cependant de le désirer, et c'est ce désir qui ne devant jamais être satisfait, et devant toujours la tourmenter, lui cause une inconcevable douleur : *cupiditas amens*. Quoique l'âme soit dans les derniers dérèglements, c'est toujours Dieu qu'elle cherche et qu'elle désire au milieu de ses désordres mêmes, dit saint Augustin. Tu crois que tu cherches les richesses, mais c'est l'abondance que tu cherches ; et comme cette abondance ne se trouve qu'en Dieu, c'est Dieu que tu cherches sans le savoir. Tu crois que tu cherches le plaisir et le repos, mais comme ce repos et ce plaisir ne se trouvent qu'en Dieu, c'est Dieu que tu cherches.

Ainsi l'âme cherche toujours à sunir à Dieu, avec cette différence néanmoins, que ce désir est retardé et suspendu en cette vie. Premièrement, parce que la corruption du corps appesantit l'âme. Secondement, parce que cette âme n'est pas encore en état de posséder Dieu ; et enfin parce qu'il y a mille différents objets qui, venant à la traverse, l'amuse et la divertissent.

Quand est-ce donc que ce désir n'est plus ni retardé, ni suspendu ? C'est en l'autre vie, où elle se voit dégagée du corps, en état de posséder Dieu, éloignée de tous les objets qui pourraient la divertir. C'est alors qu'elle se porte à lui avec une inconcevable rapidité, et qu'elle sent ce mouvement s'augmenter en elle par deux endroits, je veux dire et par son instinct naturel, et par le violent désir qu'elle a d'être délivrée de ses maux qu'elle se ille. Par un instinct natu-

rel, c'est un esprit qui cherche son bien, qui le connaît et qui pouvait le posséder. Par un violent désir d'être délivrée de ses maux : elle en ressent d'horribles, et elle voudrait qu'ils finissent. Ainsi la mesure des maux qu'elle souffre est la mesure du désir qu'elle a d'en être délivrée. C'est pourquoi autant que ses maux sont grands, autant les désirs sont extrêmes ; et comme elle ne peut être délivrée de ces maux sans être unie à Dieu, elle a de violents empressements de s'y unir, non par un mouvement de justice et de charité, mais par un pur amour d'exemption de ses souffrances : et comme cette union ne peut se faire et qu'elle ne se fera jamais, c'est son désir qui fait sa douleur et sa peine, *cupiditas amens*. Disons davantage, c'est son désir qui se change en fureur, seconde circonstance qui nous fait connaître l'extrême, et l'insupportable douleur que cause à une âme damnée la privation de Dieu.

SECOND POINT.

Saint Augustin (lib. XXI de *civ. Dei*, c. 3) a très-judicieusement remarqué, que dans le combat et la guerre que les passions se livrent, on voit souvent que le désir dégénère en rage et fureur, lorsqu'il est privé de ce qu'il attendait, soit en n'arrivant pas où il s'efforçait d'atteindre, soit en perdant par une violence étrangère ce qu'il possédait auparavant. *Frustrata cupiditas sive non perveniendo quo tendebat, sive amittendo quo pervenerat, vertitur in furorem*.

Jamais cette proposition ne se vérifie mieux qu'au sujet d'une âme damnée. Elle souhaite toujours d'aller à Dieu par un mouvement naturel et un désir de sa béatitude, et jamais elle n'aura ce qu'elle souhaite. Elle a perdu par sa faute, et par les péchés dans lesquels elle est morte, ce qu'elle possédait auparavant quand elle était en état de grâce, et jamais elle ne se relèvera de ses pertes. Ainsi le parti qu'elle a à prendre est celui de la fureur et de la rage : fureur et rage qui la portent à haïr ce qu'elle aime, à détruire ce qu'elle désire, à anéantir ce qu'elle souhaite : fureur et rage par conséquent inutiles, qui ne serviront qu'à la tourmenter davantage et à rendre plus cruelle la privation qu'elle souffre, *furor inutilis*.

Le premier objet de cette fureur d'un damné, et la première marque de la violence de la douleur qu'il a d'être séparé de Dieu ; le premier objet, dis-je, de cette fureur d'un damné, c'est la personne du damné même. Il tourne d'abord toute sa rage contre soi, et puisqu'il est malheureux, il voudrait au moins cesser de l'être par la destruction de sa propre substance. Est-ce que je ne périrai jamais ? est-ce que je ne serai jamais anéanti ? Puisque Dieu ne veut pas que je le voie et que je le possède, puisqu'il se souvient de ma désobéissance et de mes crimes, que ne me tue-t-il ? *Si memor est iniquitatis meæ interficiat me*.

Ce fut ce que dit Absalon à Joab. Cet en-

fant dénaturé s'était révolté contre le meilleur de tous les pères. Il était à Jérusalem, et proche du palais de David ; mais ce prince lui avait fait dire qu'il ne le verrait pas, et qu'il ne voulait pas le voir. Triste et cruelle privation qui fit souhaiter à Absalon sa destruction et sa mort. Non, je ne puis supporter cet arrêt : j'ai offensé mon père, je le sais ; mais s'il veut se ressouvenir toujours de mon péché, et me priver de sa présence, qu'il envoie des soldats qui me tuent : *Si memor est iniquitatis meæ interficiat me*.

Changez, mes frères, le nom d'Absalon en celui d'un damné, et vous commencerez à concevoir quelque chose de la rage que lui donne la privation de Dieu. C'est un enfant rebelle qui a outragé le plus généreux et le plus charitable de tous les pères. C'en est fait, l'arrêt est prononcé, non pas pour un temps, comme à l'égard d'Absalon, mais pour une éternité ; non pas pour rentrer en grâce, mais pour n'être jamais réconcilié : *Non videbit faciem meam*, il ne verra jamais Dieu face à face, jamais il ne jouira de lui. Ce malheureux le sait, il en est convaincu, l'arrêt lui en a été prononcé : et c'est là ce qui le met en fureur, et ce qui l'oblige à souhaiter sa propre destruction : *Si memor est iniquitatis meæ interficiat me*. Si Dieu est inexorable à mon égard, s'il se souvient, et s'il se veut souvenir toujours de mon péché, pour me priver de sa présence, que ne me détruit-il, que ne me réduit-il au néant ? Encore si ce n'était pas mon Dieu, patience ; encore si je ne pensais pas à lui, encore si je ne lui étais pas aussi uni que je le suis, je pourrais en quelque manière me consoler : mais rien de tout cela ne peut me donner aucun soulagement. Déchire-toi donc, misérable, arrache-toi le cœur et les entrailles, tourne toute ta fureur contre ta propre substance, et demande pour toute grâce à ton juge ta propre destruction : *Interficiat me*.

Tu le voudrais de la sorte, malheureux réprouvé, et c'est ce qui n'arrivera jamais, *furor inutilis*. Ton juge sera proche de toi, il sera au-dedans de toi par sa redoutable justice, afin d'augmenter ta douleur ; et non-seulement ton âme, mais ton corps sera immortel, afin de te faire sentir davantage la grandeur de ta perte.

Il n'y a rien de plus insupportable, dit saint Bernard (lib. *De confid.*, c. 12), ni qui produise une plus vive douleur, que de vouloir sans cesse ce qu'on n'obtiendra jamais, et de haïr perpétuellement ce qu'on sera contraint de souffrir toujours : *Quid tam pœnale quam semper velle, quod nunquam erit*, etc. Le damné se trouve dans ce triste état ; c'est pourquoi le second objet de sa fureur, mais d'une fureur inutile, c'est Dieu. Il ne peut le posséder, et il voudrait le détruire ; il ne peut s'unir à lui, il souhaiterait qu'il ne fût plus ; ce misérable souffrant ainsi de tout côté, et par ses désirs, et par sa haine, et par ses mou-

vements qui le poussent, et par la main divine qui le repousse.

N'avez-vous jamais vu un vaisseau en pleine mer, exposé à une horrible tempête ? une vague le pousse d'un côté, une vague le repousse de l'autre ; un vent le jette du côté de l'Orient, un autre vent le rejette du côté de l'Occident ; le voilà tout agité, bouleversé, fracassé, mis en pièces. N'avez-vous jamais ouï parler de l'effroyable supplice qu'on fait souffrir à ces parricides qui ont attenté sur la personne des rois ? on les attache et on les fait tirer à quatre chevaux ; quel démembrément ! quelle rage ! quelle douleur !

Ce ne sont là cependant que de faibles images de l'état d'une âme damnée qui a perdu son Dieu ; ses désirs la portent vers lui, mais sa main vengeresse la repousse, dit Hugues de saint Victor (lib. *De spiritu et anima*, c. 5), le vent de ses soupirs l'élève, mais les vents et les flots de l'indignation divine l'abattent : elle est toute tirée, tout agitée, toute démembrée par une infinité de mouvements contraires, qui sont pour elle autant de sources d'une douleur infinie, et qu'on ne peut jamais bien comprendre : *Ad Deum solum suspensa a quo formata est, et ab una re cui intendit potente manu repellente removetur*. Elle veut s'approcher, mais Dieu lui dit : Retire-toi ; et au milieu de ces mouvements contraires, elle blasphème, elle enrage, et souhaite la destruction de son juge.

Cette inconcevable diversité de mouvements qui accompagnent la privation de Dieu vient, disent les Pères, des amours criminels et des mauvaises habitudes que cette âme a eus. Quand cette malheureuse est séparée de son corps et principalement dans les enfers, elle porte avec elle ses mauvaises habitudes, qui ne servent qu'à augmenter son tourment. Autant qu'elle a eu d'attachement aux créatures, autant elle a de liens qui la retiennent et qui l'empêchent d'aller à Dieu. Elle ne peut plus pécher, dit saint Jérôme, mais elle conserve toujours l'affection au péché ; et quoique la mort la sépare de son corps, elle ne la sépare pas cependant de ses inclinations. Elle conserve donc toutes ses mauvaises habitudes dans les enfers ; et comme elles sont opposées aux violents désirs qu'elle a de s'unir à Dieu, elles lui causent des douleurs qui ne se peuvent expliquer, la déchirant, la dépeçant, la mettant en pièces, comme autant de bourreaux ; lui faisant incessamment souhaiter et la vue de Dieu et la destruction de Dieu, la possession de Dieu et l'anéantissement de Dieu.

Te voilà, malheureuse, te voilà dans un état bien déplorable ! Connais-tu à présent ton malheur, sais-tu à présent quelle peine c'est d'être privée et séparée de Dieu ? Quelle serait la douleur et la rage d'une femme qui, ayant été élevée sur le trône par un prince qui, par un pur amour, l'aurait tirée de sa misère, si cette infidèle entendait prononcer son arrêt, et que son époux irrité lui dit : Va, misérable, va, prostituée, je ne te verrai jamais ; je t'avais mise sur le trône, tu de-

vais partager avec moi mes biens et ma gloire ; mais tu t'es abandonnée à d'infâmes corrupteurs ; va, je ne te verrai jamais. Quelle serait la douleur de cette femme ? ne voudrait-elle pas être abîmée et confondue ? ne voudrait-elle pas qu'il n'y eût jamais eu de roi qui eût pensé à elle ? Si je considère ce que l'Écriture sainte dit de nos âmes, je verrai qu'elle les regarde comme autant d'épouses de Jésus-Christ. Heureuses celles qui lui ont été fidèles, mais malheureuses celles qui ont souillé la couche royale par leurs péchés, comme par autant d'adultères, et auxquelles on peut reprocher avec le prophète : *Fornicata es cum amatoribus multis* (Jer., III, 1). Car quelle douleur, quelle rage, quelle fureur ne sentiront-elles pas, quand elles se verront privées par leur faute de la vue et des embrassements de leur époux ? *Insanabilis est fractura tua* ; misérable, voilà une fracture qui ne souffrira point de remède, voilà un brisement, voilà un fracassement, une rupture qu'on ne pourra jamais guérir. *Pessima plaga tua*, que ta plaie est mauvaise ! Que d'ordures, que de pourritures, que de parties ensanglantées, que de membres déchirés et rompus ! *Plaga inimici percussit te* ; c'est moi qui suis ton Dieu et ton juge ; c'est moi qui t'ai frappée et qui t'ai fait sentir tout le poids de mes vengeances. Quand tu étais au monde je t'ai frappée par une maladie, par la perte d'un procès, par la mort d'un enfant, par quelque autre disgrâce ; et pour lors je t'ai frappée en père ; mais à présent je t'ai frappée comme un ennemi irréconciliable et immortel, *castigatione crudeli*. Tu dis que je suis cruel, et je veux bien passer pour tel dans ton esprit, jamais tu ne m'aimeras sans me haïr, et tu ne me haïras sans m'aimer ; te voilà privée et séparée de moi pour jamais, malgré l'inclination continuelle que tu auras d'y retourner : tes désirs te porteront toujours vers moi, et je serai toujours appliqué à te repousser. Tu souhaiteras toujours que je sois anéanti, et je te ferai toujours sentir que je vis à ton malheur.

Mais de quoi te plains-tu ? ne t'ai-je pas dit cent fois : Retourne à moi, fais pénitence, reviens, et implore ma miséricorde, et cependant tu as toujours voulu être séparée de moi ; toute ta jeunesse a été une continuelle séparation de moi ; pendant tes premières années, et durant tout le reste de ta vie, tu t'es peu souciée d'être privée de mes grâces. Combien de fois as-tu négligé mes inspirations et profané mes sacrements ? Combien de fois t'es-tu volontairement et sciemment séparée de moi ? ne te plains donc pas si je me sépare de toi, et si j'achève dans l'éternité ce que tu as commencé dans le temps. Peux-tu te représenter mes bienfaits et mes grâces sans te condamner toi-même ? Dès que tu es venue au monde, je t'ai adoptée pour mon enfant, et t'ai délivrée du démon, qui t'avait assujettie à sa domination. Souvent dès que tu es tombée dans quelque péché, je t'ai sollicitée de revenir à moi, et t'ai donné la grâce de pénitence ; je t'ai même nourrie de mon corps et de mon sang ; mais tes cri-

mes ont surmonté ma patience et ma bonté : vois maintenant si ta patience surmontera ma vengeance.

J'attends, Messieurs, le fruit de tout ce discours, non pas de mes paroles, mais des grâces du Saint-Esprit et des méditations que vous ferez sur les étranges vérités que vous venez d'entendre. Au nom de Dieu, ne me refusez pas ce que je vous demande : pour l'amour de Jésus-Christ, et s'il vous reste encore quelque sentiment de votre salut, accordez-moi un demi-quart d'heure par jour de méditation sur le malheur qu'il y a d'être privé de Dieu, de n'être plus le peuple de Dieu, de n'avoir plus Dieu pour asile, pour époux, pour bienfaiteur, pour protecteur, pour ami, pour père. *Voca nomen ejus, non populus meus.* Hélas ! quel étrange nom ! nom de séparation, de privation, de malédiction, d'anathème ; nom de dissolution, de désunion, de réprobation, de divorce.

Mon cher auditeur, fais donc cette réflexion : Combien y en a-t-il qui portent ce nom dans les enfers ? *Non populus meus.* Voilà la funeste inscription qui est sur la porte de cet abîme, ceux qui sont ici ne sont plus le peuple de Dieu, ils l'ont été autrefois, mais ils ne le sont plus : ils pouvaient le posséder, mais ils ne le verront et ne le posséderont jamais. Mon cher auditeur, encore un coup, fais cette réflexion : Combien y en a-t-il qui sont en cet état ? peut-être y a-t-il de tes amis, peut-être ta femme, peut-être ton père, peut-être tes enfants ; mais combien de fois as-tu mérité toi-même d'être privé et séparé de Dieu ? Combien de fois as-tu mérité de descendre en enfer, si sa bonté et sa miséricorde perpétuelle ne t'avaient prolongé la vie ? Si tu y étais que ferais-tu ? ce que font les damnés qui y sont et dont la plus insupportable peine est la privation de Dieu : par bonheur pour toi tu n'y es pas, mais tu dois craindre d'y tomber.

Ceux qui y sont ont été des fornicateurs et des impudiques : ne l'es-tu point ? Ceux qui y sont ont ravi le bien d'autrui : ne retiens-tu point celui de ton prochain ? Ceux qui y sont ont été envieux et des médisants : hé ! n'es-tu pas de ce nombre ? Ceux qui y sont ont été des vindicatifs et des emportés : te sens-tu innocent de ce côté-là ? Mon cher ami, fais-toi justice, pourquoi étant capable comme eux, ne seras-tu pas privé de la vue de Dieu, à moins que tu n'implores sa miséricorde, et que tu ne satisfasse à sa justice ?

Mais combien y en a-t-il qui ne jouiront jamais de Dieu et qui sont dans les enfers pour avoir commis un seul péché mortel ? Combien est-ce que Caïn a tué de personnes ? il n'en a tué qu'une. Combien de fois Aham a-t-il dérobé ? une seule fois. Combien Esaü a-t-il commis de péchés de gourmandise ? un seul. Combien Simon a-t-il fait de simonies ? une seule. Combien de fois Saül a-t-il été désobéissant ? une seule fois. Combien les anges ont-ils commis de péchés ? un seul ; et cependant pour ce seul

péché, pour cette seule fois ces misérables sont damnés, et toi, qui peut-être en as commis plus qu'eux, pourquoi n'appréhenderais-tu pas la même peine ? Pourquoi veux-tu que Dieu les ait damnés et qu'il te pardonne ? D'où as-tu pu tirer cette méchante conséquence ? est-ce de tes mérites ? mais tu n'en as aucun. Est-ce de la miséricorde de Dieu ? mais quand il a damné ces misérables, n'était-il pas miséricordieux ? et quand il te privera de sa vue et de sa béatitude pour tes péchés, quel changement est-ce que ta damnation fera dans sa miséricorde ?

Il faut donc que je me désespère ? Non, non, mon cher frère, ce n'est pas là cette conséquence qu'il faut que tu tires. Si tu n'as pas sujet de présumer, tu as quelque lieu d'espérer : fais pénitence, sépare-toi des créatures, et tu ne seras pas séparé de Dieu. On ne fera pas une règle particulière pour toi, ils sont damnés, et tu le seras comme eux si tu ne fais pénitence. Commence donc à la faire ; car de quoi te serviront tes richesses, si tu es damné ? de quoi te serviront tes maisons, tes dignités, tes titres, tes plaisirs, tes grandeurs, tes jeux, tes festins, et ce que tu recherches avec tant d'empressement, si tu perds ton âme et ton Dieu ?

Adorable Sauveur, ne souffrez jamais que nous vous perdions, ni qu'il soit dit de nous : *Ce n'est pas là le peuple de Dieu, et Dieu ne sera jamais rien à ce peuple.* Voudriez-vous perdre ainsi le fruit de vos travaux et de vos souffrances, les mérites infinis de votre vie et de votre mort ? Nous ne pouvons nous convertir sans votre grâce, et si nous y sommes fidèles, nous espérons tout de votre bonté. Nous auriez-vous mis au monde, rachetés, justifiés, pour nous abandonner, et nous rejeter loin de vous ? Répandez donc vos bénédictions paternelles, et sur les brebis, et sur le pasteur, afin que, faisant tous un meilleur usage de vos grâces que nous n'en avons fait, vous nous jagiez dignes de jouir de votre adorable et charmante présence dans votre gloire. *Amen.*

SERMON XXXI.

SUR L'ENFER.

De la peine du sens.

Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante ?
Quis habitabit ex vobis cum ardoribus sempiternis ?
(Isaï., L II)

*Qui de vous pourra demeurer dans un feu dévorant ?
Qui de vous pourra vivre dans les flammes éternelles ?*

Je viens de vous faire, mes chers auditeurs, une étrange demande : je la répète encore une fois, et même d'un ton plus haut, afin que l'entendant mieux vous y fassiez plus de réflexion, et que vous vous prépariez à me répondre : Qui de vous pourra demeurer au milieu d'un feu dévorant ? Qui de vous pourra subsister dans les flammes éternelles ?

Sera-ce vous, Madame, qui êtes si sensible au moindre mal, qui trouvez les nuits si

longues quand vous ne pouvez dormir dans un bon lit; qui vous plaignez d'une petite douleur de tête; que l'ardeur d'une fièvre aiguë désole, qu'une chaleur d'été un peu violente incommode; sera-ce-vous? *Quis est vobis?* et pourrez-vous bien demeurer dans le feu dévorant de l'enfer?

Sera-ce vous, homme délicat, qui êtes si accoutumé à flatter vos sens, qui éloignez de vous avec tant de soin ce qui peut vous faire la moindre peine; qui ne voudriez pas souffrir la plus légère égratignure; qui pleurez, qui gémissiez, qui vous désespérez quand, pour vous guérir, il faut appliquer sur vous, pendant quelques moments, le fer ou le feu? Pourrez-vous bien, homme sensuel, pourrez-vous bien vous coucher, vous étendre, vous rouler, non pas pour un moment, non pas pour une heure, non pas pour un jour ou une semaine, non pas pour une année ou un siècle, mais toute une éternité, sur des brasiers ardents que la justice de Dieu aura allumés, et qui ne s'éteindront jamais? *Quis poterit habitare?* etc.

Si je vous faisais cette demande de mon chef, vous auriez sujet de vous en moquer; mais c'est le Saint-Esprit qui vous la fait par mon ministère, et qui veut que votre raison se joigne à votre foi pour considérer ce que vous ne comprendrez jamais bien, l'extrême et l'infinie douleur que ressent un réprouvé qui, peut-être pour un seul péché mortel, peut-être pour une seule mauvaise pensée, est condamné par un juste et irrévocable arrêt de Dieu à être couché et étendu sur un lit de feu, à se rouler, à vivre, à demeurer pour toujours au milieu des flammes éternelles. Passer par le feu, quel mal! demeurer quelque temps dans le feu, quelle douleur! être brûlé à petit feu, quel supplice! mais vivre toujours dans le feu, et faire d'une maison de feu son habitation et sa demeure, sans pouvoir ni mourir, ni en sortir, quel horrible et inconcevable tourment!

DIVISION.

Vous nous en menacez cependant, ô mon Dieu; c'est pour nous retenir dans le devoir par la confirmation d'un tel châtement, que vous demandez : *Qui de vous pourra demeurer dans ce feu dévorant, et vivre au milieu de ces flammes éternelles?* Y a-t-il dans l'enfer un feu pour tourmenter les âmes damnées? c'est ce que nous allons voir dans la première partie de ce discours. Comment ce feu les tourmente-t-il? c'est ce que nous examinerons dans la seconde.

Quand je fais ces deux propositions, ne croyez-vous pas que je veuille traiter simplement en théologien et d'une manière abstraite une vérité si sérieuse et si importante. Je vous dirai sur ce sujet ce que le Saint-Esprit m'aura inspiré de touchant, de plus édifiant, de plus moral et de plus propre pour votre instruction. C'est pourquoi voici mon dessein : je dis qu'entre les instruments de la vengeance de Dieu, sa justice a choisi principalement le feu pour tourmenter les

damnés dans l'enfer; ce sera ma première proposition : et parce que la justice de Dieu a choisi principalement ce feu pour les tourmenter, j'ajoute que, par rapport à la peine du sens, ce sera le plus rigoureux de tous les supplices; ce sera ma seconde proposition, ou plutôt la suite de la première.

PREMIER POINT.

De quelque côté que nous considérons l'enfer et les différents supplices qui s'y rencontrent, il n'y a rien que Dieu, outre la peine du dam, n'ait destiné par sa providence et sa justice pour tourmenter sensiblement les damnés. Si nous considérons sa situation et sa profondeur, il est au centre de la terre, au lieu le plus bas, et à l'égout du monde; car si le lieu doit avoir quelque proportion avec ceux qui y demeurent, et si par ce principe le lieu le plus élevé, qui est le ciel empirée, est dû aux corps glorieux des saints, celui qui est le plus bas et le plus infect, je veux dire l'enfer, est dû aux corps les plus infâmes, qui sont ceux des damnés. C'est la raison de saint Bernardin de Sienne : *Quanto corpus est nobilius, tanto ei debetur locus nobilior : Si ergo nobilissimis corporibus, id est gloriosis debetur locus supremus, id est cælum empireum, restat ut corporibus ignobilioribus, puta damnatorum debeat locus infimus, qui est sub terra* (BERN. SEN., tom. IV., serm. 18).

D'ailleurs, comme le lieu le plus propre aux corps les plus pesants c'est la terre, et le plus bas endroit de la terre; comme parmi ces corps il n'y en a point de plus pesants que ceux qui sont chargés des plus lourds fardeaux, et comme de tous les fardeaux le plus lourd c'est le péché, il s'ensuit, selon un autre raisonnement de saint Antonin, que le lieu le plus bas, et le centre de la terre, est l'endroit le plus propre aux réprouvés : *Locus convenientior illi est terra, et quia reprobi*, etc. (ANTON., *Sum. theol.*, p. 4, tit. 14, c. 5).

Si nous considérons son étendue et sa largeur, le Saint-Esprit nous dit qu'il n'a aucune borne, ni aucun terme; que sa gueule est ouverte pour engloûtir tout ce qui y descend; que c'est un abîme qui reçoit tout et qui ne rend rien; que c'est une terre insatiable qui, après avoir reçu depuis tant de siècles des millions d'anges et d'hommes, une infinité de gens de toute nation et de tout sexe, ne se remplit jamais, et ne dit jamais : c'est assez.

Si nous considérons ses autres dimensions, au-dessus des damnés, c'est une effroyable épaisseur de terre, et un grand chaos entre eux et le ciel qui leur est fermé; au-dessous, c'est une autre épaisseur, qui ne se fendra et ne s'ouvrira jamais pour les faire sortir; devant eux c'est un horrible assemblage de toutes sortes de tourments; derrière eux c'est le temps qu'ils ont perdu et la mémoire de leurs plaisirs passés; à leur droite ce sont les démons furieux qui s'acharnent contre eux sans se lasser; à leur gauche ce sont les témoins et les complices de leurs

péchés, qui les accusent et qui les déchirent, au dedans c'est la rage, la fureur et le désespoir.

Si nous considérons les différents supplices qui se trouvent dans cet enfer, c'est une terre d'obscurité et de misère, de confusion et de maux; un lieu où l'on passe de l'ardeur du feu au froid de la neige; où toutes les parties du corps des damnés souffriront des peines communes et des tourments particuliers : les yeux, par la vue des démons et des autres damnés; les oreilles, par les cris, les hurlements et les imprécations de ceux qui seront liés à eux, et dont ils ne pourront se séparer; le goût, par le fiel d'aspics et de dragons; l'odorat, par des puanteurs universelles que produiront le soufre et la graisse des corps brûlés, qui se presseront les uns les autres comme dans un cachot et dans un four (car ce sont là les expressions dont le Saint-Esprit se sert dans l'Ecriture, et malheur à celui qui les prendra pour des expressions fausses et des fables). Voilà pourquoi il est appelé *géhénne* et *lieu de tourments*, noms mystérieux, pris de cette vallée où les pères sacrifiaient à l'idole Moloch leurs propres enfants, et que le roi Josias fit remplir de cadavres et de charognes qui exhalaient un air pestilentiel dans tous les lieux d'alentour.

Voilà en partie ce que c'est que l'enfer; voilà quelques-uns des supplices qui s'y trouvent; voilà quelle est la maison des damnés : *Infernus domus mea est*. Les rois ont leurs palais, les juges ont leurs tribunaux, les dames ont leurs appartements et leurs ruelles; les marchands et les artisans ont leurs comptoirs et leurs boutiques; les gens de plaisir et de jeu ont leurs académies, leurs théâtres, leurs lieux de promenades et de festins; mais la maison, l'appartement, le palais, la demeure des damnés, c'est l'enfer : *Infernus domus mea est*. Vous aimez les concerts, les parfums, les vins exquis, les meubles précieux, les superbes édifices, la compagnie des gens qui vous divertissent, voilà votre maison si vous mourez en état de péché mortel; voilà la maison, ton appartement, ton lit, misérable prédicateur, si, par malheur, tu es du nombre des réprouvés : *Infernus domus mea est*.

Je n'ai encore rien dit, car, par rapport à la peine du sens, ce qui fera le grand supplice des réprouvés dans l'enfer, sera le feu qui agira sur eux; feu qui, comme les Pères l'appellent, sera le ministre, le principal agent, et, pour me servir de leurs termes, le vicaire, le lieutenant et le substitut de la justice de Dieu contre ces malheureux.

C'est un article de foi, et l'un des fondements de notre religion, qu'après que le pécheur aura rejeté les grâces de Dieu, et tari toutes les sources de sa miséricorde, enfin sa justice le précipitera pour jamais dans le fond de l'abîme, et le condamnera aux feux de l'enfer : presque toutes les pages de l'Ecriture sainte nous fournissent des preuves de cette vérité.

Car quand Jésus-Christ y dit aux réprou-

vés : Retirez-vous de moi, maudits, dans le feu éternel; quand il se sert de la comparaison d'un arbre qui, ne portant pas de bon fruit, sera coupé et jeté au feu; quand il apporte les paraboles, tantôt du mauvais riche, qui se plaint d'être tourmenté dans une flamme qui le brûle; tantôt de ce serviteur qui est condamné par son maître à être jeté pieds et mains liés dans les ténèbres extérieures; tantôt de cette ivraie qu'on lie en bottes pour être brûlé; quand les prophètes David, Isaïe, Jérémie, et généralement tous les autres parlent de ce feu dévorant, il est certain que ce n'est pas un feu imaginaire, mais un feu réel et véritable, dont la justice divine se sert pour donner toute l'étendue à ses vengeances contre les pécheurs qui l'ont offensée.

Le feu de l'enfer est donc la principale peine des damnés. Cette croyance est aussi ancienne dans notre religion que notre religion est ancienne en elle-même, et je n'ai jamais lu de Pères qui n'en aient parlé. Saint Ignace, martyr, Clément Alexandrin, saint Justin, saint Irénée, Tertullien, saint Cyprien, Arnobe, Minutius Félix, en ont tous fait une mention expresse, et l'ont regardé comme un instrument universel dont Dieu se sert pour se venger de ses ennemis; en sorte qu'il ne faut pas être chrétien, ou il faut avouer qu'il y a un feu véritable dans lequel sont précipités ceux qui meurent en état de péché. Mais pourquoi est-ce que la justice divine se sert de ce feu plutôt que d'une autre créature pour tourmenter les damnés en l'autre vie? Je pourrais en apporter quelques raisons tirées des païens eux-mêmes, mais à Dieu ne plaise que je mette des profanes à la place du Saint-Esprit!

La première raison, tirée de l'Ecriture sainte et des Pères, pour laquelle la justice divine se sert du feu pour tourmenter les réprouvés dans l'enfer, c'est parce qu'il faut qu'il y ait quelque proportion entre le crime et le supplice. Or, le crime des pécheurs est très-grand et va jusqu'à l'excès: il faut donc le châtier par un grand et par le plus grand de tous les supplices: et comme entre les éléments le feu est le plus actif, et qu'entre toutes les actions des agents naturels, l'action du feu est la plus violente, il faut que ce soit lui qui serve à châtier les pécheurs.

Je ne sais si vous avez jamais bien compris tout le sens de ces paroles de l'apôtre saint Paul aux Hébreux, lorsqu'après avoir dit que viendra un temps où il n'y aura plus de victime pour le péché, il ajoute qu'il ne faudra plus attendre qu'un jugement terrible, et la jalousie d'un feu qui dévorera les ennemis de Dieu : *Terribilis quædam expectatio judicii, et ignis amulatio que consumptura est adversarios* (Hebr., X). Quelle expression est-ce là, la jalousie du feu?

On peut dire avec Albert le Grand que, comme autrefois chez les Romains, pour donner plus de divertissement aux peuples, on irritait et on provoquait les bêtes sauvages, afin qu'elles se jetassent avec plus

d'impétuosité et de furie sur les malheureux qui étaient exposés à leur rage; de même la justice de Dieu irritera en quelque manière le feu de l'enfer qu'elle a allumé, et lui donnera une espèce de jalousie et d'activité pour tourmenter plus cruellement les réprouvés, afin d'avoir elle-même plus de satisfaction et de joie : *Ignis æmulatio*.

Mais je puis, sans m'éloigner de la pensée de ce grand homme, y ajouter quelque chose pour lui donner plus de jour. Il me semble (je ne parle qu'après l'Écriture et les Pères) que toutes les créatures se présentent à Dieu pour le venger des pécheurs. Les pierres voudraient les accabler, la terre les engloutir, la mer les ensevelir dans ses abîmes, l'air les étouffer, toutes les bêtes sauvages les déchirer et leur manger le cœur. Il me semble les entendre toutes lui dire avec ces serviteurs de l'Évangile : *Vis imus?* le voulez-vous? Mais il me semble en même temps que le feu par une espèce de jalousie veut avoir le dessus, et leur être préféré. Tout ce qu'il y a hors de moi ne les punirait pas assez, dit-il à Dieu, abandonnez-les, Seigneur, à toute la violence de mon action, je veux avoir la gloire de vous venger, faites que je serve d'instrument à l'exécution de votre justice : *Ignis æmulatio*.

Où bien ne pourrait-on pas dire qu'il y a une espèce d'émulation entre un feu et un autre feu, entre le feu des passions des pécheurs qui ont déshonoré Dieu pendant leur vie, et le feu de l'enfer qui veut réparer son honneur après leur mort? Sais-tu bien, pécheur, dit saint Grégoire, pape, sais-tu bien que l'enfer veut surmonter ton feu par un autre feu qui est encore plus fort que le tien? Durant toute ta vie tu as voulu brûler; depuis tant d'années que l'impureté s'est saisie de ton cœur, tu as toujours brûlé de ce feu, et la mort a trouvé tes cendres encore toutes chaudes et toutes fumantes de ta sensualité. Tu as toujours voulu brûler? tu brûleras toujours, mais d'un feu qui, par une espèce d'émulation, voudra être plus fort et plus violent que le tien : *Ignis æmulatio*.

Et toi, qui t'es mis tant de fois en colère, toi, qui t'es emporté pour les plus légers sujets, tu as toujours été en feu; tes yeux et ta bouche n'ont jeté que le feu; combien de querelles as-tu suscitées? combien de maisons as-tu désolées; combien de familles as-tu ruinées par le feu de la division et de la vengeance? Tu as aimé le feu, et un feu plus jaloux et plus fort te tourmentera sans relâche : *Ignem tuum igne validiori superabit et cruciabit te*. Quelle étrange jalousie et quelle surprenante émulation! *Ignis æmulatio*.

La seconde raison pour laquelle la justice de Dieu se sert du feu comme d'un instrument très-propre à tourmenter les damnés, c'est qu'il a été particulièrement destiné de tout temps pour punir des crimes qui attaquent la Divinité. Sodome, tu t'es prostituée à toutes sortes d'impuretés, tu t'es

souillée par d'infâmes débauches, tu as commis des péchés exécrables; tu mérites que la terre s'entrouvre pour t'engloutir, mais c'est trop peu : il n'y a point de supplice plus propre à te punir que celui du feu. C'est pourquoi Dieu fera descendre sur toi une pluie de feu et de soufre; il fera couler sa colère et sa vengeance dans ce feu, qui l'embrasera et tous les lieux d'alentour, avec ceux qui les habitent. Voilà de grands crimes punis par le feu du ciel : *Dominus pluit super Sodomam et Gomorrhæam sulphur et ignem a Domino de cælo, et subvertit civitates has, et omnem circa regionem, universos habitatores urbium* (Genes., XIX).

Le roi Ochozias étant malade, au lieu d'avoir recours au vrai Dieu pour savoir les desseins de sa providence sur lui, envoya consulter Belzébut; ce qui provoqua tellement la colère de Dieu, qu'un ange dit à Elie de sa part : Elie, allez au-devant des députés d'Ochozias, et témoignez-leur que leur maître, pour s'être adressé à d'autres qu'à moi, mourra de sa chute, et ne relèvera pas de son lit. Ces députés ayant rapporté cette fâcheuse nouvelle à leur prince, il envoya par deux fois deux capitaines de cinquante hommes d'armes à Elie : Homme de Dieu, le roi nous a commandé de vous faire descendre de cette montagne où vous êtes, et de vous amener avec nous pour lui rendre des réponses certaines de l'événement de la maladie. Mais qu'est-ce que leur dit Elie? Mes amis, vous vous moquez de Dieu, et vous allez voir si je suis un homme de Dieu : que le feu du ciel descende sur vous, et qu'il vous dévore, avec les soldats qui vous accompagnent : *Si homo Dei sum, descendat ignis de cælo, et devoret te, et quinquaginta tuos* (IV Reg., I). L'insolence de ces officiers fut aussitôt punie par cette espèce de châtiment, pour nous faire connaître que quand on attaque Dieu et qu'on le méprise, on mérite le feu, qui est particulièrement destiné pour le venger des crimes de lèse-majesté divine; et par ce principe, comme tous les péchés mortels sont de cette nature, le feu de l'enfer doit les châtier.

La troisième raison pour laquelle la justice de Dieu se sert de ce feu, c'est, dit Tertulien, que les damnés sont ses victimes et les holocaustes de ses vengeances. Je ne sais si je me ferai bien entendre, mais voici sa pensée. Dans l'Ancien Testament, parmi les victimes qu'on offrait à Dieu, il y en avait une qu'on appelait *victime d'holocauste*, et elle passait par le feu dont elle était entièrement consumée; et de là, Tertulien tire cette conséquence, que les damnés étant des victimes d'holocauste que la justice de Dieu se fait immoler, il faut nécessairement qu'ils passent par le feu qui les consumera toujours, sans néanmoins les détruire. Comment cela? cette vérité nous est admirablement bien expliquée dans le neuvième chapitre de saint Marc.

Jésus-Christ en cet endroit nous apprend que les pécheurs seront jetés dans la géhenne du feu, où le ver de leur conscience les tour-

gera sans cesse : et il ajoute immédiatement après, que c'est d'autant qu'il faut que tout pécheur et toute victime soit salée par le feu : *Omnis enim igne salietur, et omnis victima sale salietur.*

Le feu et le sel, voilà ce qui est propre à **x** pécheurs, qui sont ces victimes d'holocauste que la justice de Dieu s'immole : et ce feu et ce sel ont de grandes conformités ; dit saint Hilaire. Le sel a deux propriétés : La première, c'est d'échauffer et de dessécher ce qui cause la corruption ; la seconde, est de produire une espèce d'incorruptibilité en desséchant.

Le feu de l'enfer a ces deux mêmes propriétés : il brûlera les corps des damnés après la résurrection générale, il les desséchera, et ôtera en eux toute cause de corruption. Ce n'est pas assez ; il conservera ces corps en les desséchant, et les rendra incorruptibles ; et par conséquent entre toutes les créatures nul instrument plus propre à la justice divine pour se venger des pécheurs que ce feu.

O cœur du pécheur, te voilà bien salé ! Victime malheureuse de la justice de Dieu, holocauste infortuné de ses vengeances, te voilà bien embaumé, te voilà bien conservé par un feu qui te brûlera toujours sans te consumer ! *Omnis peccator igne salietur, et omnis victima sale salietur.* Adorable Sauveur, quel étrange changement ! vous m'aviez fait pour être brûlé des flammes de votre amour, et je me vois condamné à être brûlé par le feu de votre colère. Bouillons du sang de Jésus-Christ, torrents de grâce et de miséricorde, vous deviez inonder la substance de mon âme, et une pluie de feu et de soufre tombera sur elle. Je devais être, ô mon Dieu, la victime de votre charité pour vous aimer, pour vous bénir, pour vous adorer éternellement, et je suis la victime de votre indignation, pour recevoir dans un corps immortel tous les châtimens que vous me préparez.

C'est donc un article de foi qu'il y a dans l'enfer un véritable feu, et j'aime mieux le croire que le sentir. C'est donc un article de foi et l'un des fondemens de notre religion, dont il ne m'est nullement permis de douter. Autant que je crois en Dieu, autant je crois au feu de l'enfer, parce que l'esprit qui m'a appris l'un, est le même qui m'a appris l'autre. Mais quelle est la violence, l'excès, l'activité effroyable et pénétrante de ce feu, avec laquelle il brûlera impitoyablement les corps des damnés après la résurrection générale ? C'est ce que nous allons voir dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

Puisque le feu de l'enfer a été préférablement aux autres éléments, et à tout le reste des créatures, choisi de Dieu comme l'instrument le plus propre à tourmenter les damnés ; il est aisé de conclure qu'il est par conséquent de toutes les peines extérieures qu'ils souffrent la plus violente et la plus sensible.

Je vous avoue d'abord que la violence et l'activité de ce feu est incompréhensible, et que par ce moyen nous ne pouvons jamais rien dire qui fasse connaître ce qu'il est, et la douloureuse impression qu'il fait sur une âme. Il est corporel, et il ne peut agir de lui-même sur une substance spirituelle, dit Albert le Grand (lib. VII, *Comp. theol. verit.*, c. 22) ; mais il est soumis à Dieu, ajoute-t-il, et en cette qualité il peut être élevé au-dessus de sa nature pour produire des effets extraordinaires et conformes aux desseins de la première cause qui l'applique : *Quamvis ille ignis sit corporeus nec possit ex se agere in spiritum, agit tamen in ipsum ut instrumentum divinæ justitiæ ipsum lædendo, et ille dolor est maximus tam propter potentiam divinæ manus ipsum ignem moventis, tum propter sensibilitatem patientis.*

Or, c'est en cela que la douleur que ce feu produit dans une âme est la plus cuisante et la plus violente de toutes les douleurs, pour deux raisons que ce grand homme en apporte, dont l'une est tirée du côté de son principe, et l'autre du côté de son sujet. Du côté de son principe, c'est la toute-puissante main d'un Dieu vengeur qui le fait agir ; du côté du sujet sur lequel il agit, c'est une substance spirituelle extrêmement vive et délicate, un corps d'une complexion tendre et d'un tempérament très-sensible. Hélas ! quelle douleur ! Peut-on s'imaginer une plus grande peine ?

C'est Dieu qui allume le feu de l'enfer, c'est lui qui le fait agir sur l'âme damnée, c'est sa bouche qui le souffle : *Flatus Domini sicut torrens*, et pour m'expliquer avec saint Chrysostome, c'est plus Dieu qui brûle par ce feu et avec ce feu, que ce n'est le feu même qui agit sur la substance de cette âme.

Pour établir cette vérité sur les principes de l'école, remarquez, je vous prie, que les théologiens reconnaissent deux sortes de causes : une cause principale et une cause instrumentale ; une cause principale qui agit par une vertu qui lui est propre ; une cause instrumentale qui reçoit sa vertu et sa force d'autrui, et qui, encore bien qu'elle ait la capacité d'être appliquée à la production d'un effet, n'a pas le pouvoir d'agir par elle-même.

Cela supposé, il est certain que le feu étant une substance matérielle et corporelle, ne peut de lui-même agir sur une âme qui n'a ni corps ni matière : mais il est certain aussi qu'il peut servir d'instrument à Dieu, et qu'il y a dans ce feu la capacité de recevoir le mouvement d'un agent infini, qui l'élève par un concours surnaturel pour produire cet étrange effet.

Car il y a deux concours en Dieu, l'un naturel, l'autre surnaturel. Quand Dieu concourt naturellement avec la créature pour agir, il s'accommode à sa petitesse et à sa faiblesse. Mais quand il concourt surnaturellement avec elle, il l'élève à lui par la communication de sa puissance ; parce que pour lors il ne cherche pas tant la perfec-

tion de cette créature, que la perfection de son ouvrage. Or, de là il s'ensuit que la perfection de l'ouvrage de Dieu dans les enfers étant de tourmenter sévèrement les âmes des réprouvés, il communique au feu une force qu'il ne pourrait jamais avoir de lui-même ; et le faisant agir comme un instrument propre à son dessein, il les fait souffrir, dit saint Augustin, d'une vraie et réelle, mais étrange et surprenante manière, *miris sed veris modis*.

Tertullien semble expliquer ce prodige avec des termes encore plus énergiques, disant que ce feu agit sur ces âmes avec une inconcevable violence, parce qu'il tient la place de Dieu, qu'il fait la fonction de Dieu, qu'il représente l'indignation de Dieu, qu'il est allumé et poussé de Dieu, qu'il est le premier et le plus sévère ministre qui exécute les ordres de Dieu : *Habet ignis ille divinam subministrationem*. Ames que vous êtes malheureuses, d'être contre votre nature soumises à une si cruelle et si surprenante peine !

Mais que sera-ce des corps quand il agira sur eux ? Il leur fera sentir toute sorte de tourments. Car, hélas ! quelle différence de ce feu d'avec les nôtres ! Celui d'ici-bas, avant que de pénétrer dans les parties intérieures, s'attache aux extérieures, brûlant le cuir et la chair avant que de brûler les os, en fondre la moelle : mais le feu de l'enfer agit en même temps, et sur les parties extérieures, et sur les parties intérieures. Ce feu est dans tout le corps, et tout le corps est dans ce feu ; ce feu est dans le cuir, dans la chair, dans les muscles, dans les cartilages, dans les nerfs, dans la moelle des os.

Le feu d'ici-bas agissant sur la substance du corps, en diminue après quelque temps, ou en ôte le sentiment, soit parce qu'on n'a plus de jugement, soit parce que la vivacité de ce corps ne peut plus y suffire : mais celui de l'enfer rend ce sentiment toujours également vif et délicat. Après deux mille ans ce corps sera aussi sensible qu'il l'a été dès le premier moment qu'il est descendu dans les enfers, et autant que durera ce feu, autant ce sentiment durera, par une étrange propriété que Dieu lui donne de dévorer et de conserver en même temps, de tourmenter toujours et de ne détruire jamais le sujet qu'il tourmente, de brûler toujours et de réparer toujours ce qu'il brûle : *Non absumit quod exurit, sed quod erodit reparat* ; Ce sont les paroles de Tertullien (*Apolog.*).

La seconde preuve, qui montre l'extrême violence de ce feu, est le sujet sur lequel il agit, sujet où il ne trouvera point de résistance qui retarde ou qui affaiblisse son action, mais où tout sera extraordinairement sensible pour recevoir les impressions de son ardeur. Ici bas il y a toujours quelque petite résistance qui rend l'action du feu moins violente, mais dans l'enfer il n'y en aura aucune, pour deux raisons : 1° parce que ce feu est dans son centre et que c'est là que Dieu l'a mis pour tourmenter les ré-

prouvés. Or, étant dans son centre, rien ne lui résiste, et il agit dans toute son étendue ; 2° ce feu ne trouvera point de résistance, parce que Dieu ne ressuscitera les corps des damnés que pour être brûlés, et Dieu proportionnant toujours les qualités et les moyens à la fin, donnera à ces corps les qualités les plus combustibles. Comme le Fils de Dieu s'est fait homme pour souffrir, le Saint-Esprit lui a formé un corps propre aux douleurs et aux souffrances. Comme l'homme, dans la pensée de Tertullien, est né pour la pénitence, Dieu lui a donné un corps propre à en souffrir les rigueurs, et enfin, comme dans la résurrection générale, Dieu augmentera la peine accidentelle des réprouvés, en réunissant leurs âmes à leurs corps, il donnera aussi à ces corps des qualités combustibles pour être plus cruellement tourmentés.

Car pourquoi le Saint-Esprit compare-t-il les damnés aux pailles et aux étoupes, si ce n'est pour nous apprendre que le feu ne trouvera pas plus de résistance en eux, qu'il n'en trouve lorsqu'il agit sur des pailles et des étoupes ? que le premier souffle de Dieu mettra tout en flamme, qu'ils seront tout pénétrés, tout changés, tout transformés en feu ? Voyez-vous cette tête ? est-ce de la chair, sont-ce des os ? ce n'est ni chair ni os ; c'est une chair, ce sont des os transformés en feu. Voyez-vous ces yeux ? sont-ce des yeux ? ce sont des flambeaux embrasés, c'est le feu qui en sort. Voyez-vous ces mains ? sont-ce des mains ? ce sont des charbons de feu, elles sont tout en feu.

Te voilà, pécheur, te voilà dans un terrible état : ton âme, ton corps, tes facultés, tes puissances, tout est en feu. Car selon saint Grégoire de Nysse (in orat. *De anim. et resur.*), comme ce feu doit punir la malice du pécheur, il faut que son âme et son corps unis à cette malice soient dans le feu, et pour ainsi dire transsubanciés en feu. *Dum vigili illo igne malitia absumitur, necesse est animam malitiæ unitam in ipso igne esse*. Te voilà encore un coup dans un terrible état. Pauvre pécheur ! quand tu te plonges dans le vin et la bonne chère, quand tu t'abandonnes à l'impureté et à la débauche, quand tu te reposes sur le duvet dans un lit magnifique, si tu faisais cette réflexion : Dieu, qui veut se venger de mes péchés, me prépare un lit où j'aurai pour couverture cent mille piques de flammes ; pour draps, cent mille piques de flammes ; pour compagnie, cent mille piques de flammes. Si tu faisais cette réflexion, voudrais-tu commettre un seul péché mortel ? mais tu n'y penses pas. Le mauvais riche n'y pensait pas non plus, quand il faisait bonne chère, mais il n'a pas laissé d'être enseveli dans ces flammes ; tu n'y penses pas aussi, mais si Dieu ne te fait miséricorde, tu ne laisseras pas d'en souffrir la violence.

J'ai ajouté que ce qui rend encore la violence de ce feu extrêmement sensible est la délicatesse de l'âme, et la complexion du corps. Il faut qu'il y ait une grande sensi-

bilité dans l'âme, puisqu'elle est elle-même le principe du sentiment; ainsi, comme le feu la pénétrera immédiatement, et sans milieu, violemment et sans résistance, jugez quelle sera sa douleur? S'il est vrai que quand on touche cette âme, non pas dans sa substance, mais dans une partie qu'elle anime, dans une pellicule du corps qu'on coupe ou qu'on brûle; s'il est vrai que quand un des membres de ce corps souffre une douleur un peu aiguë, elle s'impatiente, elle gémit, elle se tourmente: que sera-ce quand un feu très-violent de sa nature, et plus violent encore par une qualité surnaturelle, agira sur elle immédiatement de toute part?

Si un homme qui a la goutte ne peut souffrir qu'on le touche, s'il appréhende même qu'on ne l'approche, et s'il se plaint par avance d'un mal qu'il ne sent pas encore; si un malade qui voit préparer la scie, les rasoirs, et les autres instruments destinés à lui couper un bras ou une jambe, tremble, frissonne et est à demi mort, si pendant l'opération il jette des cris qui feraient fendre des rochers, que sera-ce, hélas! que sera-ce quand il souffrira le plus violent de tous les maux, quand toute la colère de Dieu se déchargera sur lui, quand il le touchera, non légèrement et du bout du doigt, mais de tout son bras et de toute sa force? Que sera-ce, hélas! quand un feu dévorant pénétrera dans toutes les facultés de son âme et dans toutes les parties de son corps, de telle sorte qu'il n'y aura ni veine, ni artère, ni muscle, ni cartilage, ni nerf, ni tendon qui n'en soit pénétré? Quelle douleur, quel cri, quel hurlement, quel grincement de dents!

Et ce d'autant plus qu'outre la vivacité naturelle de l'âme et la délicate complexion du corps, Dieu donnera non-seulement à cette âme, mais encore à ce corps, une nouvelle sensibilité. Dieu, pour récompenser pleinement les bienheureux, donnera à leurs corps quatre qualités: la clarté, l'agilité, la subtilité et l'impassibilité. Leurs corps seront tout brillants de gloire, voilà la clarté. En un moment ils pourront se transporter d'un lieu à un autre, voilà l'agilité. Ils ressusciteront tout spirituels et exempts des misères de la chair, voilà la subtilité. Enfin ils ne souffriront plus rien, voilà l'impassibilité.

Or, ce que Dieu fera en faveur des corps glorieux pour les récompenser pleinement dans le ciel, il le fera d'une manière tout opposée contre les corps des réprouvés, pour les punir souverainement dans les enfers. A cette clarté des corps bienheureux il opposera une difformité épouvantable: les monstres et les spectres ne seront pas si épouvantables qu'eux. A présent, Madame, vous êtes ravie qu'on vous trouve belle, mais si vous êtes damnée, vous serez infiniment plus laide que ce qu'il y a de plus horrible et de plus monstrueux dans la nature. A cette agilité et à cette subtilité des corps glorieux, il opposera une étrange

pesanteur et immobilité dans les flammes: ils seront plus lourds que des masses de plomb, dit l'Ecriture, et ces corps s'accableront tellement les uns les autres, qu'ils ne pourront se remuer dans ce lieu de leurs tourments.

Enfin, à cette impassibilité des corps glorieux, il opposera une nouvelle capacité de souffrir, un sentiment infiniment vif et délicat, par lequel ils éprouveront toute la rigueur de ces flammes meurtrières, qui pouvant les punir, ne pourront jamais les détruire: *Traditos sibi reos cum possint punire, non poterunt extinguere* (EUSEB. EMISSEN., hom. 21 de Symbolo). Madame, vous ne sauriez à présent souffrir la moindre incommodité, une douleur de tête ou de dents vous chagrine, un bouillon trop chaud ou trop froid vous met en colère; mais que ferez-vous quand vous serez couchée sur un lit de feu, tout environnée et toute pénétrée de feu? Qui de vous pourra y demeurer, et vivre au milieu de ces brasiers éternels? *Quis poterit habitare de vobis*, etc.

Il faudra bien cependant que vous y demeuriez, si vous n'y mettez ordre de bonne heure: et c'est là tout le fruit que je veux que vous remportiez de ce discours. Pour cet effet je vous conseille, après saint Grégoire, Pape, de faire deux choses.

La première, c'est d'imprimer bien avant cette vérité dans votre tête: Est-il vrai qu'il y ait dans l'autre vie un feu dévorant, qui tourmentera les damnés d'une si impitoyable manière? Est-il vrai qu'il suffit d'avoir commis un seul péché mortel pour être à jamais brûlé de ce feu? Et si cela est vrai, quelle doit être, pour peu que je m'aime, ma prévoyance pour en éviter, avec la miséricorde de Dieu, les rigueurs? Car que sert-il de croire la vérité de ce feu, si je ne tâche de l'éviter; et que sert-il d'y tâcher si je n'en ôte la matière, qui est le péché? Et comme l'affaire presse, et que toute ma raison et toute ma sagesse me seraient inutiles dans les enfers, ne faut-il pas que dès aujourd'hui je mette ordre à ma conscience? Je sais que depuis le commencement du monde une infinité de gens sont tombés dans ce feu; je sais qu'aujourd'hui plusieurs malheureux de toutes les parties du monde y tomberont; et si Dieu, par une mort subite, me prenait dans l'état où je suis, hélas! n'y tomberais-je pas? Miséricorde de mon adorable Sauveur, pénitence, venez donc à mon secours.

Le second fruit que je veux que vous remportiez de ce discours est, lorsque vous êtes tentés d'offenser Dieu, de vous mettre entre l'objet de votre tentation et le feu de l'enfer. Je suis tenté d'acquiescer ce bien par des voies injustes? mais si je le fais, voilà un feu qui m'est préparé, et que je n'éviterai jamais: pourrai-je bien demeurer et vivre dans ce feu? Je suis tenté de commettre cette injustice, de faire ce parjure, de pécher avec cette femme, de me venger de cet ennemi? mais si je le fais, voilà des flammes dévorantes qui m'attendent, et où je serai

jeté; pourrai-je b'en vivre et demeurer pendant toute une éternité au milieu de ces flammes? non, non, il ne sera jamais dit que je sois si cruel à moi-même. On achète un intérêt, un plaisir, une vengeance bien cher, quand, pour quelques moments, on s'expose à brûler éternellement dans les enfers. Allez à présent en paix, mes chers auditeurs, et, pleins de ces bonnes résolutions, demandez au Seigneur la grâce de les exécuter, et de ne brûler d'aucun autre feu que de celui de son amour, que je vous souhaite en ce monde et en l'autre. *Amen.*

SERMON XXXII.

SUR LES PEINES DE L'ENFER.

Du ver de conscience qui y tourmentera es damnés.

Vermis eorum non morietur (Isa., LXVI).

Le ver qui ronge leurs cœurs ne mourra jamais.

O Dieu, quel changement, quelle vicissitude, quel renversement de fortune! Que je suis trompé et éloigné de mes espérances! Quand, enivré des plaisirs du monde, je m'imaginai que tout mon bonheur consistait à me procurer, par quelque voie que ce fût, du repos et de la joie, je ne songeais à rien moins qu'à ce qui m'arriverait un jour, et, étouffant les petits remords qui me venaient de temps en temps de la vie dissolue que je menais, je ne cherchais, à l'exemple des autres, qu'à me faire un honnête établissement et à me divertir. A présent que le charme du monde et du plaisir est rompu : à présent que je me vois passé du temps à l'éternité, d'une grande abondance à un dépouillement universel, et d'une joie passagère à des supplices qui ne finiront jamais : ô Dieu, quel changement! vient-il de vous, vient-il de moi? et par quelle soudaine tempête me vois-je abîmé dans cette mer de feux et ce gouffre de misères?

Ainsi parle une âme damnée qui se sent tout d'un coup transportée dans un pays inconnu où elle ne peut ni se tourner à droite, ni se tourner à gauche, ni avancer, ni reculer sans trouver d'impitoyables bourreaux qui la tourmentent, des flammes meurtrières qui la pénètrent jusque dans sa substance, et un juge irrité qui la rejette loin de lui, et vers lequel néanmoins elle se sent portée par de violents désirs. Encore un coup, quel changement! Et si ces soldats, qu'Elisée amena au milieu de Samarie sans qu'ils sussent où ils allaient, ne furent jamais plus effrayés que quand ils s'aperçurent qu'ils étaient entre les mains de leurs ennemis, sans avoir la liberté de s'enfuir, que peut-on espérer des damnés qui, précipitamment arrachés du sein de la prospérité et de l'abondance, se trouvent dans un lieu de tourments où il n'y a que pleurs et que grincements de dents?

Isaïe, qui m'a fourni les paroles de mon texte, nous en fait une étrange peinture, et leur met en bouche des paroles qui nous font connaître le pitoyable état où ils sont réduits. Nous attendions, disent-ils, la lumière,

et nous voilà dans les ténèbres; nous espérons le salut, et le salut est bien loin de nous; nous étouffons les remords de notre conscience; mais nos crimes nous sont toujours présents, et nos iniquités multipliées portent témoignage contre nous : *Expectavimus lucem et ecce tenebræ, expectavimus salutem, et elongata est a nobis. Multiplicatæ sunt enim iniquitates nostræ et peccata nostra responderunt nobis, quia scelera nostra nobiscum (Isa., XIX).*

DIVISION.

Ce n'est donc pas, ce semble, assez ni de la peine du dam ni de la peine du sens pour les tourmenter, il faut d'autres bourreaux; je veux dire, après saint Jean Chrysostome, ce n'est pas assez que Dieu les rejette, et que les créatures les tourmentent, il faut que leur propre conscience se mette de la partie, et qu'un ver qui ne mourra jamais ronge leurs cœurs : *Vermis eorum non morietur*. Est-il donc vrai qu'il y a dans les enfers un ver cruel qui tourmente impitoyablement les damnés, et qu'est-ce que l'on entend par ce ver de conscience? c'est ce que je vous expliquerai dans mon premier point. Quelle impression de douleur et de rage ce ver cruel fait-il dans l'âme des damnés? c'est ce que je tâcherai de vous montrer dans le second. La nécessité de ce châtement, la rigueur de ce châtement, deux considérations qui feront tout le partage de ce discours.

PREMIER POINT.

Il faut bien dire que le ver de conscience est un supplice particulier que Dieu, dans l'exercice de ses vengeances, réserve aux damnés dans l'enfer, puisque le Saint-Esprit en fait une mention très-expresse dans l'un et dans l'autre Testament. Dieu se servira d'un nombre infini de supplices pour châtier ses ennemis; mais il y en a particulièrement deux qui sont, pour ainsi dire, les châtements singuliers et exquis de sa justice; car c'est ainsi que Tertullien les appelle. Le premier, c'est le feu; le second, c'est le ver de conscience, le feu châtiara au dehors, et le ver tourmentera au dedans; et la conformité qu'il y a entre l'un et l'autre est que ce feu ne sera jamais éteint, et que ce ver ne mourra jamais, afin que ces misérables soient exposés aux yeux de toute la nature qui se rassasiera par la vue de leurs supplices : *Vermis eorum non morietur, et ignis eorum non exstinguetur, et erunt usque ad satietatem visionis omni carni (Isa., LXVI).*

Isaïe finit par ces paroles toute sa prophétie, et Jésus-Christ, se servant des mêmes expressions chez saint Marc (IX), et les répétant par trois fois dans le même chapitre, nous fait connaître combien ce châtement est juste et terrible, dit saint Augustin : *Non enim piquit uno loco eadem verba ter dicere* (lib. XXII *De civit.*, c. 9). Si votre main droite vous scandalise, dit Jésus-Christ, coupez-la; car il vaut mieux n'entrer dans le ciel qu'avec une main, que de les porter toutes deux dans les enfers, où le ver des

damnés ne meurt, et leur feu ne s'éteint jamais.

Ce n'est pas assez, il répète la même chose incontinent après, et ce qu'il avait dit de la main qu'il faut couper si elle est un sujet de scandale, il le dit du pied, et apporte la même raison; qu'il est plus dangereux de n'entrer au ciel qu'avec un pied, que de les avoir tous deux dans l'enfer, où ce ver immortel rongera sans cesse le cœur des damnés : *Ubi vermis eorum non morietur, et ignis non exstinguetur*. Ce n'est pas encore assez, ce qu'il avait dit et de la main et du pied, il le dit de l'œil, qu'il le faut arracher et jeter loin de soi plutôt que de souffrir dans les enfers ce cruel ver de conscience. Il y en a donc un, conclut de là saint Augustin. Athées, vous vous en moquez, mais vous ne vous en moquerez pas toujours; libertins, vous n'y pensez pas, mais vous y penserez un jour. Pour vous, mes chers auditeurs, qui venez d'écouter ces vérités, tremblez; car qui est-ce qui ne s'effrayerait pas en se voyant menacé, par la bouche de Dieu même, d'une peine qui doit paraître d'autant plus grande qu'il la répète par trois fois dans un même endroit : *Quem non terreat ista repetitio, et illius pænæ comminatio tam vehemens ore divino?* (Aug., *ibid.*)

Mais quel est ce ver de conscience, et pourquoi Dieu le choisit-il comme l'un des principaux instruments de sa vengeance contre les damnés? Application à ceci, je vous prie : je ne parlerai qu'après l'Ecriture, les Pères, et les théologiens. Il faut pour cet effet supposer d'abord avec Tertullien (*lib. De anima*), qu'il n'y a point d'homme au monde qui n'ait quelque sentiment de la Divinité, si barbare, si ignorant, si grossier, si sauvage qu'il soit; il a toujours quelqu'un de ces sentiments, d'adorer un Dieu, d'estimer la vertu, et de blâmer le vice; de chercher sa béatitude, et de fuir son malheur, et de ne pas faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas que les autres lui fissent.

Pour concevoir ces sentiments il ne faut ni avoir étudié, ni avoir entendu prêcher l'Evangile, il suffit d'être homme. Or, dès qu'on a ces sentiments, on a quelque connaissance du bien et du mal, on se loue, et on s'applaudit en certaines occasions, on se blâme et on s'accuse en d'autres, et c'est là ce qui s'appelle conscience, dit saint Thomas (p. 1, q. 73, a. 13 ad 1) après Tertullien. Conscience, ajoute-t-il, qui tantôt nous sert de témoin quand nous avons fait quelque chose, ou non, qui tantôt nous pousse à une action, ou nous en détourne, quand nous connaissons qu'elle se doit faire, ou non, et qui tantôt nous reprend, ou nous excuse, quand nous savons que nous avons bien ou mal fait. Conscience qu'on peut appeler, après Guillaume de Paris (*De anima* part. xiii), un rayon de lumière divine, qui éclaire ce qu'il y a de ténébreux; et pour me servir de ses termes, une voix de Dieu qui parle au dedans de nous, et un Evangile du cœur : *Est in anima humana splendor legis naturalis, aut vis intellectiva in quantum splendet*

lumine hujus legis; nec aliunde potest contradicere quam ex illo lumine quod in ea naturaliter splendet ex irradiatione veræ ac luminosissimæ veritatis.

Nous avons un Evangile qui est notre loi, et qui nous prescrit tous nos devoirs; mais outre cet Evangile nous en avons un autre au dedans de nous, qui nous fait connaître en quoi nous observons, ou nous violons cette loi. L'Evangile nous dit : Aimez non-seulement vos amis, mais vos ennemis : et la conscience ajoute : Les aimes-tu ? L'Evangile nous dit : Celui qui a vu une femme à dessein de pécher avec elle, a déjà commis ce péché dans son cœur, quoi qu'il n'en soit pas venu à l'action : et la conscience ajoute : Combien de regards impudiques as-tu jetés ? à combien de pensées lascives as-tu consenti ? Elle est donc notre témoin et notre accusatrice; elle nous fait donc connaître le bien et le mal; elle nous porte donc, avec le secours de la grâce, à la pratique de l'un, et à la suite de l'autre; et comme elle est un rejaillissement de la lumière de Dieu, et un écho de sa voix, jamais, dit Guillaume de Paris (*loc. cit.*), elle ne s'éteint et ne se tait entièrement : *Contradicit et remurmurat absque errore, non enim cessat unquam splendor ille; non tenebrescit nisi in mente captis.*

Voilà pourquoi, quelque soin que prenne un libertin de se soustraire pendant quelque temps à cette lumière, et d'imposer silence à cette voix, il faut qu'elle éclaire ces désordres, et qu'elle les lui reproche ou en cette vie, ou en l'autre; et c'est ce qui s'appelle syndérèse, remords, et ver de conscience.

La raison de Tertullien en est belle. Ici bas, dit-il, un pécheur de profession, et un insigne athée peuvent bien s'empêcher pendant quelque temps de voir cette lumière, parce qu'encore bien qu'elle soit une splendeur de Dieu, elle n'est pas cependant Dieu même : mais il ne peuvent l'étouffer et l'obscurcir entièrement, parce qu'encore bien qu'elle ne soit pas Dieu, elle vient néanmoins de Dieu. *Quod a Deo est non tam exstinguitur, quam obumbratur; potest enim obumbrari, quia non est Deus; exstingui non potest, quia a Deo est.* Cache-toi, malheureux, aux lumières de ta conscience, mets sur ton esprit et sur ton cœur un voile qui t'empêche de les voir; mais sache que malgré toi cette lumière t'éclairera; sache que malgré toi cette voix t'accusera, te blâmera, te condamnera; sache que malgré toi tu verras dans les enfers tous tes péchés depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et que tu sentiras un ver impitoyable qui te déchirera le cœur pendant toute une éternité.

La première raison qui prouve la vérité et la nécessité de ce châtiment se tire de la nature du péché, et de l'état de l'âme qui l'a commis. Qu'est-ce que le péché ? *c'est une corruption et une pourriture*, dit le Saint-Esprit : *Putredo ossium*. Auparavant que je tombasse dans le péché, je ne le savais pas, mais après que j'y suis tombé, je ne le sais

que trop, dit David, je suis tout plein de pourriture et de gangrène, les blessures que je me suis faites sont toutes pourries et toutes corrompues : *Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ* (Psal. XXXVII). Femme mondaine qui fais la belle et l'agréable, qui mets mille ornements ridicules pour plaire, qui avec tes pommades et tes mouches, ton vermillon et tes ajustements, voudrais comme réformer en toi l'image de Dieu; sais-tu bien si tu es en péché mortel, quel est devant ses yeux l'état de ton âme ? Elle lui paraît comme un cadavre pourri, *quasi cadaver putridum* ; tu lui fais horreur, et s'il n'avait encore quelque pitié de toi, il ne te souffrirait pas davantage.

L'âme en état de péché mortel n'est donc pleine que de corruption, et quand ce péché est consommé par la mort, c'est la plus méchante et la dernière de toutes les corruptions, dit un Prophète : *Propter immunditiam ejus corrumpetur corruptione pessima* (Mich., II). Or il sort du fonds de cette âme corrompue ce qui sort naturellement d'un cadavre pourri, dit saint Ambroise, je veux dire avec lui des vers qui le rongent. C'est là, dit l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, sa succession et son héritage : *putredo et vermes hereditas illius* (Eccli., IX); avec cette différence néanmoins, ajoute saint Ambroise, que les vers, qui font du mal à un corps vivant, n'en font point à un cadavre insensible; au lieu que le ver de conscience aux piqûres duquel un libertin et un pécheur déclaré s'est souvent endurci pendant sa vie, le pique, le ronge, le déchire malgré lui après sa mort : *Peccatoris mentem sensumque compungunt et quædam exedunt viscera conscientia. Sicut ex multa cruditate febres nascuntur et vermes, ita si quis non decoquat peccata sua, velut quædam interposita sobrietate abstinencia, sed miscendo peccata peccatis tanquam cruditatem quamdam contrahit veterum et recentium delictorum igne aduretur proprio, et suis vermibus consumetur* (AMBR., in cap. VII Lucæ, c. 14). Un corps, dit-il, est sujet aux vers et à la fièvre, quand il a pris des aliments qui causent de la crudité, et que la chaleur naturelle n'a pas cuits. De même, quand il y a dans une âme quelque crudité et quelque indigestion que ses péchés produisent, et que sa pénitence et son abstinence n'ont pas digéré, il en sort des vers qui la rongent, qui la déchirent, et qui ne lui laissent aucun repos : *Non habebit hic requiem*. C'est le Saint-Esprit qui parle : l'âme réprouvée n'aura jamais dans l'enfer aucun repos, pourquoi ? *Propter immunditiam ejus corrumpetur corruptione pessima*. Elle est trop sale, elle est remplie de trop d'ordures, et sa corruption est trop mauvaise. Elle sentira un feu cruel qui sortira d'elle, et qui ne lui donnera aucune relâche : *igne aduretur proprio*. Mais ce n'est pas encore assez, elle sentira un impitoyable ver qui naîtra de ses péchés, et qui la tourmentera sans cesse, et *suis vermibus consumetur*.

Il y a quelques Pères qui croient que ce

ver mordicant et cruel dont je parle sera un ver effectif qui, après la résurrection générale s'attachera impitoyablement au corps d'un damné, rongera éternellement sa chair sans se pouvoir rassasier, et lui fera ressentir des douleurs insupportables : *Vermium genus venenum immittens ac carnem vorans inexplebiliter edens neque unquam saturitatem sentiens intolerabiles dolores corrosione ipsa infigans* (BASILIUS, in ps. XXXIII). Quoi qu'il en soit de cette opinion, il est certain qu'outre ce tourment extérieur et sensible, ce ver est à proprement parler le remords de la conscience d'un damné, la douleur et la rage qu'il conçoit d'être dans le déplorable état où il se trouve : ver qui vient de ses péchés et de la corruption de son cœur, ver qui sort d'une conscience cautérisée, comme l'appelle saint Paul; ver en quelque manière semblable à ceux que les Israélites trouvèrent dans la manne, lorsqu'ils en ramassaient au delà de ce que Dieu leur avait permis : *Cauterisatam dicit conscientiam, hoc est simulatione corruptam, quia sicut cauterium corium corrumpit et notam infigit, ita et fallacia conscientiam quæ dolo malevolentia, aliud scit, aliud prodit, denotat ad perditionem*. Ils cherchaient de quoi se nourrir, dit saint Ambroise (in c. IV Epist. ad Tim.), et ils ne trouvaient que des vers : ils ramassaient ce présent du ciel avec trop d'avidité, et ils ne rencontraient le lendemain que de la corruption : Véritable figure, dit ce Père, de ce qui arrive aux pécheurs qui, voulant amasser par une insatiable avidité des honneurs et des biens, contre le commandement de Dieu, ne voient sortir de leurs péchés que des vers qui leur déchirent impitoyablement le cœur : *Non tam cibum sibi inveniebant servasse quam vermes, et quia supra moderatam refecionem concupierant, veluti stimulis quibusdam conscientia instar vermium pungebantur*. (AMBR., serm. 34, De quadr.)

La seconde raison pour laquelle il faut que les damnés soient vivement piqués et cruellement tourmentés de ce ver de conscience, se tire de la justice de Dieu et du domaine qu'il a sur les hommes. Ces malheureux ont tâché de faire taire leur conscience et d'étouffer ses reproches en ce monde, et il est de la justice de Dieu de leur en faire ressentir toutes les pointes en l'autre.

Je viens de vous dire avec Guillaume de Paris (De anima, part. xiii) que les lumières et les reproches de la conscience étant des rejaillissements de la lumière de Dieu et des échos de sa voix, on ne pouvait ni se les cacher, ni les étouffer entièrement. Voilà pourquoi il remarque après saint Ambroise (Serm. 46) : *Peccatrici conscientia nullus locus tutus vel certus est, dum metuit deprehendi*, que quelque grand que fût l'aveuglement et l'endurcissement de Caïn, il sentit toujours de vifs remords de son crime, ne pouvant ignorer combien ce fratricide était contraire à la nature, et abominable aux yeux de Dieu : de là vient aussi que ne

pouvant se souffrir lui-même, il demanda au Seigneur quelque marque de sa protection, non pas tant contre les hommes, puisqu'il n'y avait pour lors qu'Adam et Eve, que contre sa propre syndérèse : *In primo homicida extincta non fuit synderesis, non enim ignorare poterat innocentem occidere fratrem grande peccatum esse, etc.*

Cependant ce savant homme remarque (*De anima* part. XIII,) que trois sortes de personnes peuvent ne pas ressentir les reproches de leur conscience et les piqures de ce ver. Les premiers sont les fous qui ont perdu l'usage de leur raison ; je n'en parle pas ici. Les seconds sont ceux que les plaisirs et l'attachement au monde ont tellement abrutis qu'ils ne songent qu'à satisfaire leurs passions. Et les troisièmes sont les hérétiques et les athées, qui, par une longue suite d'aveuglement et d'erreur, ne sont presque plus sensibles à quoi que ce soit : *Sicut contingit in morionibus et stultis et in iis qui sic transierunt in affectum cordis ut nihil cogitent nisi ut impleant libidines suas.*

Mais sera-t-il dit que Dieu perdra pour cela son droit, et qu'à cause que les pécheurs et les libertins n'auront voulu ni voir le bien qu'ils devaient faire, ni se reprocher le mal qu'ils ont fait, ils ne ressentiront jamais ce ver ? Non, sans doute, il n'en sera jamais de la sorte. Cachez-vous, malheureux, cachez-vous la vérité tant qu'il vous plaira ; libertins, pécheurs déclarés, avarés, impudiques, faites taire tant que vous voudrez votre conscience ; Dieu aura son temps. Il vous surprendra comme Balthazar, au milieu de vos plaisirs, dans le sein peut-être de cette prostituée, peut-être dans ce bal et dans ce festin ; et là une main invisible traçant, non pas sur la muraille, mais dans le fond de votre âme, les chefs et les circonstances de votre condamnation, cette conscience qui se taisait crier, et cette syndérèse que vous aviez voulu étouffer reprendra toutes ses pointes pour vous déchirer impitoyablement le cœur. Voici trois raisons qu'il en apporte, contre ceux qui disaient que l'âme séparée du corps ne se souviendrait plus ni du bien ni du mal qu'elle aurait fait. La première, c'est qu'il y a dans l'âme certaines connaissances qu'elle n'a point acquises par l'entremise du corps ; et ainsi le corps n'y ayant point eu de part, elles demeurent après sa dissolution dans cette âme. Or la conscience est de cette nature, puisqu'elle est, dit saint Bernard (*De conversione ad clericos*, cap. 2), non pas tant de l'âme que l'âme même. *Non tam ipsius est animæ quam anima ipsa.* La connaissance du bien et du mal lui est donnée de Dieu : elle se réjouit naturellement de l'un, et elle se reproche naturellement l'autre, et par conséquent, toute séparée qu'elle est de son corps, elle a toujours ces sentiments, et même elle les a infiniment plus vifs et plus délicats, comme nous le dirons dans la suite. La seconde, c'est que si l'âme séparée ne se souvenait plus ni du bien ni du mal qu'elle a fait, le désir des

saints qui demandent, comme saint Paul, à sortir de la prison de leur corps, ne leur servirait de rien ; au contraire, ils perdraient beaucoup, dit Guillaume de Paris, de leur perfection et de leur beauté. Vous demandiez la dissolution de votre corps pour recevoir la récompense de vos vertus, mais que serait-ce si vous ne vous souveniez pas d'en avoir fait ? Il faut donc que la mémoire de ce que l'on a fait reste dans l'âme, soit pour se réjouir de ses bonnes œuvres, soit pour s'affliger par la douleur et le souvenir d'en avoir fait de mauvaises. La troisième, parce que les âmes des pécheurs seraient autant devant Dieu que celles des saints ; ce qui serait l'accuser ou de faiblesse ou d'injustice. Il faut donc que dès qu'elles sont séparées de leurs corps, elles voient et le bien et le mal qu'elles ont commis, que Dieu reprenne ses droits sur elles, ou pour la récompense ou pour le châtiment. Il faut, dit saint Bernard, que ce ver piquant agisse avec toute sa violence sur ces âmes criminelles, qu'elles considèrent et qu'elles aient horreur de leur propre difformité ; que se représentant elles-mêmes à elles-mêmes, elles soient malgré leurs inclinations, jugées et citées à leur propre tribunal, où leurs pensées et leurs actions leur servent comme de bourreaux et de ministres de justice pour les y entraîner : *Contra suam statuta faciem a violentis quibusdam apparitoribus immissarum cogitationum cogantur proprio judicando assistere tribunali.*

Libertins, ce n'est donc plus ce que vous pensiez quand, aveuglés de vos plaisirs et enivrés du vin de vos passions, vous vous écriiez : Nous avons été faits de rien, et après notre mort nous serons comme si nous n'avions jamais été : *Ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tanquam non fuerimus* (*Sap.*, II). Vous disiez qu'il fallait vous couronner de roses, mais vous ne preniez pas garde qu'elles avaient leurs épines, vous n'en ressentiez pas les pointes, il est temps que vous les ressentiez.

O péché que tu es cruel, et que tes dards sont aigus, pour me percer de part en part ! Epines, que vous avez de pénétration ! la substance de mon âme en est toute percée. O Dieu, que votre justice est terrible ! je ressens à présent ce que je n'avais jamais senti, un ver qui me tourmente, qui me déchire, qui me met en pièces, que je ne puis souffrir, et qui cependant ne mourra jamais. Est-ce là le triste état où je dois me trouver pour jamais dans les enfers ! De quelque côté que je me tourne, je sens ce ver ; de quelque côté que je me roule, je me roule sur ces épines, je les porte au dedans de moi ; et quelque agitation que je me donne pour les arracher, je ne le puis. C'est que votre main, grand Dieu, s'est appesantie sur moi durant le jour et durant la nuit ; quoi que je fasse, je me tourne toujours et me retourne dans ma douleur, et cette épine est entrée si avant dans mon âme, qu'il m'est impossible ni de l'ôter ni d'en émousser la pointe : *Conversus sum in ærumna mea dum*

configitur spina (Psal. XXXI). David le disait dans l'amertume de sa pénitence, et dans le ressentiment de son péché; et c'est ce qu'une âme damnée dit dans les enfers, par une impression de la justice vengeresse de Dieu sur elle, et par l'insupportable douleur que lui cause le ver de conscience. Il est temps que je vous en dise quelque chose dans mon second point, pour finir cette triste matière.

SECOND POINT.

Je trouve, après l'Ecriture et les Pères, que ce ver de conscience tourmentera les damnés par l'application à leurs péchés, qui leur seront toujours présents : mais quelle application? application nécessaire, application universelle, application continuelle. Application nécessaire; ils ne pourront s'empêcher de voir leurs péchés, ni de ressentir les remords de leur conscience. Application universelle; ils les verront tous, et il n'y aura aucun d'eux qui ne porte son épine et son ver. Application continuelle; ils les verront sans interruption et sans relâche : et si dans l'éternité il y a des siècles, si dans les siècles il y a des années, si dans les années il y a des mois, si dans les mois il y a des semaines, si dans les semaines il y a des jours, si dans les jours il y a des heures, si dans les heures il y a des moments, ce ver de conscience les piquera et les rongera pendant ces siècles, pendant ces années, pendant ces mois, pendant ces semaines, pendant ces jours, pendant ces heures, pendant ces moments : *Vermis eorum non morietur*.

Ce ver de conscience s'attachera à l'âme des damnés, et l'application qu'ils auront à leurs péchés sera une application nécessaire. Quelque soin qu'ils prennent pour divertir les sanglantes morsures de ce ver, il n'en viendront jamais à bout : quelques efforts qu'il fassent pour étouffer la voix de leur conscience, elle leur criera sans cesse : Tu es damné, tu es damné; tu as perdu Dieu, et tu l'as perdu par ta faute.

Car si ce que je viens de dire après saint Bernard est vrai, si ce ver est comme une portion de la substance de l'âme, ou plutôt si c'est l'âme qui crie sans cesse contre elle-même, qui se déchire et qui se dépèce elle-même, il s'ensuit que, comme il est impossible à l'âme de se séparer d'elle-même, il lui est aussi impossible de ne pas ressentir ce ver, ni de s'empêcher d'avoir l'application qu'elle a à ses péchés. Ce ver y est engendré comme dans une étoffe qui l'a produit, et qu'il ronge à son tour : *Sicut vestimentum quod comeditur a tinea*. Prétendez-vous arracher ce ver? vous arracherez la partie de l'étoffe qu'il a rongée, et s'il y a une fourmière de vers dans cette étoffe, comment les ôterez-vous?

Le ver de conscience est sans comparaison plus fortement attaché à la substance d'un damné; et comme son âme est immortelle, il la ronge toujours, et il la perce sans pouvoir la consumer et la détruire. Pendant cette vie l'âme sort en quelque manière hors d'elle-même, dit saint Bernard (tract. De

convers. ad clericos, cap. 4, n. 6), et ce ver, par ce moyen, ne fait que des piqûres légères qui n'effleurent, si l'on peut parler ainsi, que la superficie : *Ostia clausa erunt ut necessario maneat in se ipsa, cui nullus exitus patebit a se ipsa*. Mais après la mort, et dans les enfers, toutes les portes par où l'âme pourrait espérer de s'échapper lui sont fermées. Divertissements, plaisirs, occupations, distractions, amusements, repos et lassitude du corps, sommeil, accablement, rien ne pourra favoriser sa sortie. Quoi qu'elle fasse, elle demeurera nécessairement toute resserrée au dedans d'elle-même, sans pouvoir trouver aucune issue au dehors, ni la moindre chose qui la détourne pour un moment de la vue de ses péchés.

Je ne sais si le prophète Jérémie a voulu nous la représenter en ce triste état, en parlant de la désolation de Jérusalem : Mais les paroles qu'il lui prête, et le pitoyable état dans lequel il l'expose à nos yeux en sont une figure assez propre : *Posuit me desolatam, tota die confectam : dedit me Dominus in manu de qua non potero surgere (Thren., I)*. Je suis dans la dernière désolation, je n'ai de repos ni pendant le jour, ni pendant la nuit; le Seigneur m'a livrée entre les mains d'un ennemi dont je ne pourrai jamais me défaire : *Iniquitates meæ in manu ejus convolutæ sunt*. Dieu a mis mes péchés dans un registre, et comme s'il eût appréhendé de les oublier, il les a mis autour de son bras. Il ne s'est pas contenté de cela : mais afin que je les visse toujours, et que je ne puisse m'empêcher de les voir, il les a mis devant mes yeux, et les a attachés à mon cou, *et impositæ collo meo*. O péché, ô abominable péché! éloigne-toi de mes yeux, et que je ne te voie jamais. Non, non, il n'en sera pas de la sorte, tu le verras malgré toi, tu le porteras malgré toi, tu le sentiras malgré toi; tiens, le voilà devant tes yeux; tiens, le voilà attaché à ton cou.

Le pieux roi Josias, voulant donner aux Juifs de l'horreur de l'idolâtrie, et rétablir le culte du vrai Dieu, prit toutes les idoles de Baal qu'il fit briser, et en jeta les pièces sur les tombeaux de ceux qui les avaient adorées, comme s'il eût voulu faire leur procès après leur mort, ou comme s'il avait eu devoir prendre cette précaution pour empêcher les Juifs de tomber dans l'idolâtrie, en voyant sur les cadavres de leurs pères les fragments des idoles qui avaient été les funestes causes de leur malheur : *Sculptilia succidit atque comminuit et super tumulos eorum qui eis immolare consueverant, fragmenta dispersit (II Paralip., XXXIV)*.

Ce fut, selon la remarque de Théophraste, dans ce même dessein que Moïse, pour représenter aux Israélites le crime qu'ils avaient commis en adorant le veau d'or, le fit brûler, et prenant les cendres de cette idole, les jeta dans de l'eau qu'il fit boire aux enfants d'Israël : *Arripiens vitulum quem fecerant, combussit, et contrivit usque ad pulverem quem sparsit in aquam et dedit eis eo potum filiis Israel (Exod., XXXII)*. Les

pécheurs ont dressé dans leurs cœurs autant d'idoles qu'ils ont aimé de créatures et commis de péchés : mais dans les enfers ils en verront sans cesse les fragments devant leurs yeux, et après avoir avalé ces péchés comme l'eau, ils entreront si avant dans leur substance, qu'ils ne pourront jamais s'empêcher de les voir, ni arracher ce ver cruel qui les tourmentera sans relâche. Tu n'as pas connu durant ta vie l'horreur du péché, il t'a semblé doux et agréable, tu l'as avalé comme l'eau, et tu t'en es enivré; mais un jour viendra que tu en connaîtras toute l'énormité, un jour viendra que cette eau que tu auras avalée te déchirera les entrailles, et qu'il en sortira un ver qui te causera des douleurs éternelles.

La seconde impression de douleur et de rage que ce ver de conscience fait dans l'âme des damnés, vient de ce que non-seulement l'application à leurs péchés est une application nécessaire, mais qu'elle est universelle, n'y ayant aucun de ces péchés qu'ils ne voient et qu'ils ne sentent, aucun qui ne porte son épine et son ver. Il faut que la justice de Dieu en ordonne de la sorte, dit un Père, pour couvrir ces malheureux de confusion, et les en couvrir de toute part. Il n'y aura, dit-il, aucune partie de leur corps que les peines extérieures ne tourmentent, ni aucun péché qu'elles ne punissent; et par ce même principe, il n'y aura aussi aucun péché qui ne soit présent à leurs yeux et à leur mémoire; aucun que leur conscience ne voie, et qu'elle ne se reproche : *Ad confusionem eorum qui se vitiis polluerunt ipsa vitia eorum oculis ac memoriæ ingerentur, ut sicut in corpore pænæ, ita et quodlibet peccatum pro quo puniuntur, et versetur in conscientia. Erit ergo in illa civitate damnata sicut pæna æterna, ita et peccatorum quæ fecerunt, æterna memoria.* (AELREDUS, serm. 20, in *Isaiam*.)

L'âme séparée les verra tous avec toute leur difformité, et au lieu de cette conscience erronée qu'elle s'était faite pour étouffer ses remords, elle les connaîtra tous, sans voile, sans charme, sans déguisement, sans nuage. Là l'impureté ne passera plus pour une simple galanterie, et une liberté pardonnable à des gens qui ont des passions vives et un tempérament de feu. Là cette avarice, qu'on appelait économie et ménage, ne se couvrira plus d'un prétexte de prudence à conserver son bien, ou de celui de la crainte de tomber dans la misère. Là le luxe et l'ambition ne seront plus ces vices honnêtes des riches qui veulent se faire distinguer, et qui croient pouvoir se parer ou aux dépens des marchands qu'on ne paye pas, ou des pauvres qu'on laisse languir de faim.

Pécheurs, votre conscience s'était comme aveuglée et endurcie sur tous ces chefs; vous n'y pensiez pas, et vous faisiez ce que vous pouviez pour n'y pas penser; mais dans les enfers vous y serez et nécessairement, et universellement appliqués; chacun

de ces péchés y portera son ver, et vous déchirera le cœur.

Mais ces péchés sont passés, souvent même ils ont été commis dans un instant : n'importe, répond saint Bernard (*loc. sup. cit.*), ils ont laissé de cruelles et amères impressions d'eux-mêmes dans la mémoire d'un damné. Depuis le plus petit jusqu'au plus grand, depuis la moindre circonstance jusqu'à la plus considérable, depuis les actions jusqu'aux pensées et aux désirs, tout cela est ramassé dans sa mémoire comme dans un égout où toutes les ordures tombent; tout cela est écrit dans le grand livre de la conscience de ce malheureux, et c'est le doigt de la vérité qui a pris le burin pour l'y graver par des traits ineffaçables : *Transiit velociter totus ille pruritus delectationis inique et voluptatis illecebra tota brevi finita est; sed amara quædam impressit signa memoriæ, et vestigia sæda reliquit. In illud siquidem repositorium velut in sentinam aliquam tota decurrit abominatio, et immunditia tota defluxit. Volumen grande cui universa descripta sunt stylo veritatis. Amarum jam venter tolerat, etsi fauces miseras brevi transitu dulcedine quadam frivola visum est oblectasse.* Or, voilà la cause de sa douleur; voilà ce qui lui fait jeter les hauts cris; voilà ce qui l'oblige de se plaindre chez le Prophète des cruelles tranchées qu'il souffre, et des morsures de ce ver qui le déchire de toute part : *Ventrem meum doleo, ventrem meum doleo.*

Dieu l'avait bien promis aux méchants, et les en avait avertis afin qu'ils y prissent garde : *In calore eorum ponam potum eorum, et inebriabo eos.* Je précipiterai les pécheurs dans les enfers, et quand ils seront ensevelis dans les flammes, outre l'ardeur du feu qu'ils ressentiront, je rappellerai toutes les pensées de leur esprit, tous les mouvements de leur cœur, toutes les liaisons qu'ils auront eues avec les créatures, les inquiétudes et les empressements avec lesquels ils les auront recherchées.

Viens çà, viens çà, femme impure; parais comme tu es représentée dans l'Apocalypse, et montres-nous ce que tu as dans la main. Tu as en main une coupe d'or, mais elle est pleine d'ordures et d'abominations; tu est couverte de pierreries, vêtue d'un habit de pourpre brodé d'or et d'argent, mais je ne vois autour de toi et au dedans de toi que crimes et abominations. Voilà la figure d'une âme damnée. Elle aura éternellement dans ses mains et devant ses yeux une coupe d'or; elle se ressouviendra éternellement des richesses qu'elle a eues et des plaisirs qu'elle aura goûtés, richesses si charmantes et plaisirs si agréables en apparence, mais cette coupe sera remplie d'abominations et de mille crimes qui lui feront horreur. Ah! détournez de devant mes yeux cette coupe. Non, tu n'obtiendras jamais cette grâce : tu verras, toi, ces vins délicieux dont t'as soûlé; toi, ces concussions que as faites; toi, ces larmes de la veuve et de l'orphelin que tu as bues; toi, ces divertis-

sements et ces plaisirs dont tu t'es enivré : voilà une coupe d'or, elle est belle en apparence, mais il n'y a au dedans que crampes et que vers qui te déchireront.

Encore si ce ver de conscience donnait quelque relâche à cette âme, et si dans toute l'éternité il y avait quelques moments auxquels il cessât de la tourmenter ; mais non, cette application sera continuelle : *Non concedit requiescere spiritum meum, implet me amaritudinibus* (Job, IX) : Il ne donnera aucun repos à ce pauvre esprit, il le remplira à chaque instant d'amertumes. Pourquoi cela ? Parce que comme Dieu, par un concours continu, influe dans l'âme des bienheureux, afin qu'ils entrent en participation de sa béatitude et de sa gloire, de même par un effet de sa vengeance il répandra continuellement de certaines lumières meurtrières dans celle des réprouvés, afin qu'ils sentent la grandeur et de leurs péchés et de leur perte. Mes péchés, voilà ce que j'ai fait. Mon Dieu, voilà ce que j'ai perdu ; d'un côté la croix, d'un autre côté la conscience. La croix lui dira ce que Dieu a fait pour elle ; la conscience lui dira ce qu'elle a fait contre Dieu. Dieu était mort pour moi, et je l'ai perdu ; et pourquoi ? pour une vengeance, pour une injustice, pour un adultère. O Dieu ! ô vengeance ! ô Dieu ! ô injustice ! ô Dieu ! ô adultère ! Tristes et inséparables objets qui occuperez continuellement mon esprit et ma mémoire.

C'est ce qui a fait dire à saint Ambroise que le plus grand de tous les supplices des damnés est le ver de conscience. 1° Il est plus grand que la peine du sens : cette peine vient du dehors et est un agent extérieur, au lieu que ce ver est intérieur, et vient du fond de la substance d'un damné. 2° C'est un supplice plus grand que la peine du dam, non-seulement parce qu'il renferme cette peine, mais encore parce que la privation de Dieu n'est précisément sensible à une âme qu'à cause qu'elle reconnaît, et qu'elle s'accuse d'avoir fait des choses qui lui ont attiré cette privation. Or, c'est le ver de conscience qui lui donne cette connaissance, et qui lui fait ce reproche : Tu as perdu Dieu, et tu l'as perdu par ta faute. Vois les grâces que tu as reçues, à tel âge, en tel temps, en tel lieu, en telle occasion, à tel jour, à telle heure. Regarde-les bien, compte-les bien, les voilà, et voilà l'abus que tu en as fait.

. Si une âme damnée pouvait se dire : Tu es ici injustement retenue et tourmentée ; ton Dieu, sans autre raison que celle qu'il a de satisfaire son aveugle fureur, veut te perdre parce que tel est son plaisir, et tu n'as commis aucun péché qui mérite d'être puni ; si, dis-je, cette âme pouvait avoir en sa faveur ce témoignage de sa conscience, l'enfer, tout insupportable qu'il est, ne serait pas un enfer pour elle ; les démons, tout impitoyables qu'ils sont, ne seraient pas des démons pour elle. Mais quand cette conscience lui rend un témoignage tout contraire, en lui disant continuellement et sans

relâche : Voilà ce que tu as fait, et voilà ce que tu souffres ; cette syndérèse est un surcroît de supplice, et ce ver qui la ronge sans cesse est le plus grand, le plus intime, et le plus horrible de tous ses tourments, pour trois raisons qu'en apporte un grand Pape, et dont je viens déjà de vous dire quelque chose : *Vermis conscientie tripliciter animas lacerabit ; affliget præteritorum memoria torquebit præsentium angustia turbabit sera, futurorum pænitentia* (INNOCENT. III, lib. *De contempt. mundi*, c. 1.) La première, parce que ce ver tourmentera une âme damnée par la mémoire du passé : voilà ce que tu as fait, et ce que tu pouvais ne pas faire. La seconde, parce qu'il la tourmentera par le ressentiment du présent : voilà la misère à laquelle tu es réduite, et que tu t'es attirée par ta faute. La troisième, parce qu'il la tourmentera par le désespoir du futur, et l'inutilité de sa pénitence. Peut-on s'imaginer une plus grande peine ? Démons, retirez-vous, quelques cruels et impitoyables que vous soyez, vous ne pouvez procurer à un damné de plus rigoureux supplices que celui-là. Feux d'enfer, arrêtez votre activité, quelque violente qu'elle soit, elle ne fera pas tant d'impression sur lui que ce ver de sa conscience : il est à son égard son démon, son bourreau, son feu. Otez ce ver ; tous ces instruments de la vengeance divine ne seront rien ; mais avec ce ver, leur rigueur s'augmente et trouve de nouvelles forces.

Permettez-moi ici, mes chers auditeurs, de vous demander quelles sont vos pensées, et quelles réflexions vous faites en entendant ce que je viens de dire. De toutes les choses qui peuvent être les objets les plus naturels de votre crainte, y en a-t-il aucune qu'on puisse comparer à la frayeur que ce ver de conscience doit vous donner ? Y aurait-il quelqu'un de vous qui voulût acheter à ce prix ce qu'il y a de plus agréable et de plus engageant dans les richesses, les honneurs, les plaisirs et les dignités du monde ?

Vous n'y pensez guère à présent, et ceux qui sont dans les enfers n'y pensaient pas. Peut-être votre femme et vos enfants à qui on aura prêché les mêmes vérités n'y pensaient pas ; et s'ils n'y ont point pensé ; que leur sert-il maintenant d'y penser, si ce n'est pour être toujours et sans relâche tourmentés de ce cruel ver de conscience ? Sachez, mon cher auditeur, et ne l'oubliez jamais, que la plus sanglante de toutes les douleurs, est de reconnaître son mal quand il n'y a plus de remède.

Pauvre Esaü, tu reconnais bien la faute que tu as faite, de vendre ta primogéniture. — Oui, je la vois bien, mais il est trop tard. — Pauvre Saül, tu reconnais bien ta désobéissance, il t'en a coûté le royaume et la vie. — Oui, je le vois bien, mais il est trop tard. — Infortuné Absalon, tu vois bien que tu as eu tort de te révolter contre ton père ; te voilà pendu à un arbre, et on te perce le corps à coups de flèches. — Oui, je le vois bien, mais il est trop tard. — Et toi, Joab,

tu embrasses le coin de l'autel pour éviter la fureur de ceux qui te poursuivent, tu vois bien ce qu'il t'en coûte, pour avoir désobéi à ton prince. — Oui, je le vois bien, mais il est trop tard.

Il n'y a point de chrétien damné dans les enfers qui ne sache infiniment mieux que moi les vérités que je viens de vous dire; il n'y en a point qui ne connaisse infiniment mieux que moi ce que peut faire la justice divine, qui abandonne un réprouvé aux remords de sa conscience; mais, hélas! il est trop tard, et ils voudraient bien tous ou l'avoir connu plus tôt, et en avoir profité, ou ne le connaître jamais; l'arrêt en est prononcé, et il n'y a point de douleur plus grande que celle de connaître son mal, quand il n'y a plus de remède.

Jules II étant à l'extrémité et prêt d'aller rendre compte à Dieu, rassembla toutes les forces de son âme; et considérant ce qu'il avait fait quand il était Pape, et avant qu'il ne le fût, s'écria : Plût à Dieu, ah! plût à Dieu que je n'eusse jamais été élevé dans la charge où je suis : *Utinam, atque utinam, nunquam pontificatus infulus adeptus essem, aut arma quæ in fœderatos!* etc. Enfin, enfin je reconnais, mais trop tard, ce qu'il fallait que je fisse, car telle est la misérable condition des hommes, de ne connaître, que lorsqu'il n'est plus temps, ce qu'ils étaient obligés de faire : *Miseram sortem conditionis humanæ! aliquando tandem, idque sero agnoscimus quid expedisset olim.*

Si ce Pape avait abusé des grâces de Dieu, et si sa conscience lui faisait ces reproches, il pouvait encore y apporter du remède. Mais quand l'âme est séparée du corps, et précipitée dans les enfers, son arrêt est prononcé, et il n'y a plus rien à faire. C'est alors qu'elle peut dire avec toute sorte de vérité : Argent, pourquoi t'ai-je tant aimé! dignité, pourquoi t'ai-je tant recherchée! Plût à Dieu, ah! plût à Dieu, que je n'eusse jamais rempli cette place, où ma conscience me reprochait que je ne faisais pas mon devoir! Enfin, je reconnais que ma religion était bonne, que la morale de Jésus-Christ était la seule à laquelle je devais m'attacher; que les richesses ne sont que des épines; que l'ambition n'est que fumée, que les plaisirs ne sont qu'illusion, je le reconnais : mais c'est trop tard, hélas! c'est trop tard.

Malheureux que je suis! quand j'entendais prêcher qu'il faut restituer le bien d'autrui, et que ma conscience me disait secrètement. Pourquoi est-ce que tu ne restitues pas ce bien? il ne t'appartient pas; quand j'entendais dire que ni les fornicateurs, ni les ivrognes, ni les avarés, ni les impudiques n'entreraient jamais dans le royaume du ciel, et que ma conscience me disait : C'est cependant à quelques-uns de ces péchés que tu es sujet, j'étouffais ces remords, et le diable m'ensorcelait; et à présent je reconnais et je sens ce que l'on m'a dit, mais c'est trop tard : *Miseram sortem conditionis humanæ! aliquando tandem idque sero agnoscimus quid expedisset olim.*

Quand j'entendais un prédicateur qui me disait : Il faut fuir cette occasion, il faut pardonner à cet ennemi, il faut veiller sur ces domestiques, il faut donner ordre qu'il n'y ait point de bruit, ni de division dans ta famille; il faut quitter cet air fier et brutal, il faut être doux et humble de cœur; pourquoi ne fuyais-je pas cette occasion? pourquoi ne pardonnais-je pas à cet ennemi? pourquoi ne veillais-je pas sur ces domestiques? pourquoi, en avantageant quelques-uns de mes enfants au préjudice des autres, et ne laissant presque point de bien à ce cadet, afin que son aîné en eût davantage, ai-je été la cause de leur haine et de leur ruine? Pourquoi au lieu de conserver ces manières fières et impérieuses, n'ai-je pas eu la douceur et l'humilité chrétienne? Je croyais que ce n'était rien, à présent ma conscience me reproche tous ces péchés, et c'est pour cela que je suis damné. Me voilà donc damné; je reconnais ma faute, mais il est trop tard : *Miseram sortem*, etc.

Mes frères, les damnés sont damnés; mais, grâces à Dieu, vous ne l'êtes pas. Vous pouvez tomber dans ce malheur, mais vous pouvez l'éviter. Vous n'aurez guère de temps d'y penser, si vous n'y pensez à présent; il ne faut qu'un moment pour descendre dans les enfers, et y être déchiré pour jamais de ce ver impitoyable; ayez donc pitié de vous-mêmes. *Optimum est nunc sentire vermen cum potest suffocari. Itaque mordeat nunc ut moriatur et paulatim desinat mordere mordendo. Rodat interim putredinem et rodendo consumat.* Laissez-vous piquer à ce ver dans le temps, dit saint Bernard (*De convers. ad clericos*, cap. 5), afin qu'il ne vous pique pas dans l'éternité; laissez-lui ronger la pourriture de votre cœur, afin qu'il la consume et qu'étant consumée, la grâce qui vous aura purifié, vous donne d'éternelles consolations en l'autre vie. Je vous les souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

SERMON XXXIII

SUR LE PURGATOIRE.

De la vérité du purgatoire.

Pie Jesu Domine, dona eis requiem sempiternam.

Seigneur Jé us, qui êtes plein de bonté et de miséricorde, accordez un repos éternel aux âmes qui gémissent dans le purgatoire.

Quel étrange renversement, Messieurs! quelle funeste et pitoyable vicissitude! ô Dieu que les choses ont bien changé de situation et de face! Nous vîmes hier le ciel ouvert, et dans ce ciel les saints qui jouissent du bonheur de Dieu même; et aujourd'hui nous voyons des abîmes ouverts et des âmes innocentes plongées dans des flammes meurtrières qui les dévorent. Nous vîmes hier une portion du corps de Jésus-Christ dans la joie, et aujourd'hui nous voyons une autre portion du corps du même Jésus-Christ dans les douleurs. Hier on n'entendait que des *alleluia* et des chants agréa-

bles, et aujourd'hui les chapelles et tous les coins de cette église ne retentissent que de ces lugubres paroles : *Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis*. Enfin, hier, Jésus-Christ nous disait : *Gaudete et exsultate, quoniam merces vestra copiosa est in cælis* : Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce qu'une abondante récompense vous attend au ciel; et aujourd'hui l'Eglise changeant de ton ne vous fait entendre que ces accents plaintifs : *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos, amici mei*. Femmes, ayez au moins pitié de vos maris; maris, ayez pitié de vos femmes; enfants, ayez pitié de vos pères et de vos mères; amis, ayez au moins pitié de ceux qui vous ont tant aimé pendant leur vie.

Je ne parais pas ici aujourd'hui à mon ordinaire en qualité de pasteur et de prédicateur, j'y viens en qualité d'ambassadeur et de député des âmes du purgatoire. Elles poussent des soupirs, mais on ne les entend point; elles s'adressent à Dieu et aux hommes pour recevoir quelque soulagement, mais on ne les écoute point; et la plupart des Chrétiens ne paraissent pas plus touchés de l'excès des peines qu'elles souffrent dans le purgatoire que s'ils ne croyaient pas qu'il y en eût un.

DIVISION.

Il est donc important de commencer les discours que j'en dois faire par l'établissement de la vérité du purgatoire. Car comme il y a beaucoup de catholiques qui chancellent sur certains points de leur croyance; comme il y a même beaucoup de libertins qui n'ont rien de chrétien que le caractère; et enfin comme il y en a qui, quoique bons catholiques, ne peuvent quelquefois se défendre contre les captieux arguments des hérétiques; ces trois considérations, qui m'ont toujours paru très-fortes, m'obligent de commencer par une espèce de controverse le premier des quatre discours que j'ai à vous faire sur les âmes du purgatoire. Est-il vrai, est-ce un article de foi, doit-on croire, sous peine de damnation éternelle, qu'il y a un purgatoire? Oui, Messieurs, et c'est cette vérité que j'établirai dans la première partie de ce discours; mais comme ma coutume n'est pas de faire de purs discours de controverse, permettez qu'après vous avoir prouvé l'existence du purgatoire, je vous fasse faire sur cette vérité des réflexions chrétiennes et morales qui vous regardent; c'est tout mon dessein, commençons.

PREMIER POINT,

Pour ne point apporter de confusion dans ce que je dois vous dire sur le sujet que j'ai à traiter, il est important de distinguer, avant toutes choses, ce qui est de foi d'avec ce qui n'est que problématique. Ainsi je ne m'arrête pas au nom qu'on peut donner à ce lieu, où sont retenues quelques âmes fidèles après leur mort; on l'appelle ordinairement purgatoire, et ce nom, qui n'est pas si nou-

veau qu'il n'y ait plus de quatorze cents ans qu'il est connu dans l'Eglise, lui convient admirablement, puisque c'est là où ces pauvres âmes sont purifiées des taches de leurs péchés.

Je ne m'arrête pas non plus à la situation de ce lieu, qui, selon l'opinion commune est au fond de la terre et proche de l'enfer. Plusieurs Pères et historiens ecclésiastiques disent qu'il y a quelques âmes qui font leur purgatoire au même lieu où elles ont péché; cela n'est pas de foi, et quelque respect que nous soyons obligés d'avoir pour le sentiment de ces grands hommes, l'Eglise nous laisse la liberté de croire ce qui n'est pas contraire à ses décisions.

Je ne parle pas non plus de la manière dont elles sont tourmentées, si c'est par un feu qui agit réellement sur elles et si les démons sont les ministres de leurs supplices; car quoique je vous dise dans la suite, il faut toujours avouer avec saint Augustin qu'elles souffrent véritablement de grands tourments, mais que tout y est si surprenant, que nous ne pouvons dire précisément en quoi ils consistent : *Torquentur miris, sed veris modis*.

Ainsi laissant à part toutes les choses sur lesquelles l'Eglise laisse à ses enfants la liberté des opinions, j'entreprends seulement de vous montrer qu'il y a un troisième lieu distingué de l'enfer et du paradis, dans lequel les âmes des justes, qui sont décédés dans la grâce et qui sont redevables des peines dues à des péchés mortels effacés quant à la coulpe, ou qui sont morts avec quelque péché véniel, souffrent jusqu'à ce qu'ils aient payé et satisfait pleinement à la justice de Dieu. Voilà ce que j'appelle purgatoire.

Cela supposé, je dis qu'il y a un purgatoire, et pour procéder avec ordre, j'établis cette vérité sur trois fondements solides et inébranlables, sur l'Ecriture, les Pères et la raison; attention à ceci, je vous prie.

De toutes les preuves que je trouve dans l'Ecriture, je n'en choisis qu'une seule, et comme j'ai d'autres choses encore plus importantes à vous dire dans la suite, je crois que cette preuve suffira toute seule pour convaincre un esprit bien fait. Je la tire de ce fameux endroit du II^e livre des Machabées, chapitre XII^e, où le vaillant Judas Machabée, après avoir défait les ennemis du peuple de Dieu, envoya à Jérusalem une grande somme d'argent destinée exprès aux sacrifices qu'il voulait qu'on offrît pour les âmes des Juifs morts dans la bataille, *qui cum pietate dormitionem acceperant*; l'auteur de ce livre concluant ce chapitre par ces paroles : *Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut a peccatis solvantur*, c'est donc une pensée saine et salutaire de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés des peines dues à leurs péchés. Rien de plus fort, rien de plus formel, rien de plus constant ni de mieux circonstancié que ce passage, et le détail des choses qui le précèdent. Des batailles données et gagnées

par le peuple de Dieu, plusieurs Juifs tués dans une si juste guerre, une espérance et une certitude qu'ils ressusciteront un jour : *bene et religiose de resurrectione cogitans*; des gens qui sont morts en bon état et avec piété, des gens néanmoins qui n'étant pas absolument exempts de tout péché ont besoin de sacrifices; voilà tout ce qui nous est marqué dans ce chapitre, voilà ce qui prouve invinciblement la vérité du purgatoire et l'utilité des suffrages des vivants, des sacrifices et des prières que l'on fait pour eux. Ce n'est pas là une invention nouvelle de Judas Machabée, c'est une coutume qu'il a trouvée établie de son temps; ce n'est ni prévention, ni illusion; il voulait rendre à ses frères morts d'utiles secours, et tachait d'obtenir de Dieu le pardon de ceux qui étaient morts dans des sentiments de piété, *qui cum pietate dormitionem acceperant*.

Mais ce livre n'est pas canonique! Vous le dites; mais en serez-vous plus cru que des personnes savantes, éclairées, saintes, d'une probité et d'une érudition connues qui vous ont précédés, qui ont mis ce livre au nombre des canoniques? Vous le dites; mais est-ce à vous à en juger? ne voyez-vous pas que vous vous égarez d'abord et que c'est à l'Eglise, et non à vous, qu'appartient le jugement des livres qui sont canoniques et de ceux qui ne le sont pas? Vous le dites; il est vrai que les Juifs qui, pour plusieurs raisons, ont intérêt de le rejeter, le disent comme vous; mais l'Eglise en pense tout autrement, dit saint Augustin (lib. XVIII *De civitate Dei*, c. 36) : *In quibus sunt et Machabæorum libri quos non Judæi, sed Ecclesia pro canonicis habet*. Vous le dites, mais qui l'a dit avant vous? Un seul homme condamné comme hérétique et réfuté par saint Epiphane (hæres. 75), il y a déjà plusieurs siècles. Vous le dites, mais sur quel fondement? A cause qu'il vous plaît de le rejeter, à cause que vous témoignez que cette prière pour les morts n'est pas sans superstition et sans un faux zèle : *Superstitione et præpostero zelo non caruit hoc factum* (CALVIN, lib. III *Instit.*, c. 3). Vous le dites, mais vos disciples mêmes qui vous ont suivi avouent malgré eux que cette prière pour les morts est très-ancienne. Vous le dites, mais supposé même, ce que nous ne vous avouons jamais, que ce livre des Machabées ne soit pas canonique, il faut que vous avouiez deux choses qui sont évidemment contre vous, et auxquelles vous ne pouvez répondre.

La première que ce livre est très-ancien; que quand ce ne serait qu'une simple histoire, celui qui l'a faite avait trouvé cette pratique établie; que le témoignage qu'il en rend en marque et l'antiquité, et l'utilité, et qu'il y parle de trois choses : 1° de la piété et de la tendresse de Judas Machabée qui, ayant perdu les plus braves de son armée voulait leur laisser après leur mort les meilleures marques de sa compassion et de son amitié. Vous avez perdu la vie pour une juste cause, mes chers frères, il est de ma

piété et de ma religion de faire offrir des sacrifices pour le repos de vos âmes; j'envoie à Jérusalem douze mille dragmes d'argent pour cet effet : *Duodecim millia drachmas argenti misit Hierosolimam offerri pro peccatis mortuorum sacrificium*; 2° de la résurrection des morts; car si Judas Machabée n'avait pas espéré que ceux qui étaient morts ressusciteraient, il eût été inutile de faire prier Dieu pour eux : *Nisi enim eos qui ceciderant resurrecturos speraret, superfluum videretur, et vanum orare pro mortuis*; 3° de l'utilité et de la vertu des prières qu'on fait pour eux, afin qu'ils soient délivrés des peines dues à leurs péchés, *ut a peccatis suis solvantur*.

La seconde chose que j'infère de ce même chapitre XII des Machabées, est que, avant que Jésus-Christ vînt au monde, on priait et on offrait des sacrifices pour les morts. C'était une coutume établie parmi les Juifs, qui l'avaient recue de leurs pères. Or, si cette coutume avait été pleine de superstition et de faux zèle, comme le prétend Calvin, est-il vraisemblable que Jésus-Christ l'aurait soufferte? Peut-on s'imaginer qu'un Dieu qui reprenait les pharisiens de leurs moindres vices, qui condamnait tous les abus dans lesquels tombait la Synagogue, qui reprochait publiquement au peuple leur grossièreté et leurs pratiques mal fondées; qu'un Dieu qui étant venu accomplir la loi et rendre témoignage à la vérité, voulait réduire toutes choses dans leurs justes bornes, aurait souffert, toléré et justifié, pour ainsi dire, par son silence cette coutume de prier pour les morts, s'il l'avait trouvée déraisonnable? Cependant il n'en a rien dit, non plus que ses apôtres, qui l'ont suivi; au contraire, si nous en croyons saint Chrysostome, ils l'ont approuvé, et ils en ont déterminé l'usage par l'inspiration du Saint-Esprit. Je ne vois pas ce que l'on peut répondre à toutes ces raisons; venons au témoignage des saints Pères, et comme nos frères errants ne veulent reconnaître que ceux des quatre premiers siècles, examinons en peu de mots ce qu'ils en ont dit.

Je ne finirais jamais, si je voulais rapporter ici leurs sentiments et leurs paroles; je m'arrête seulement à quelques Pères qui en ont parlé avec plus de netteté et de force : Voici ce qu'en dit Tertullien (lib. *De corona militis*, c. 4) qui vivait à la fin du II^e siècle, et au commencement du III^e : *Oblationes pro defunctis facimus, harum et aliarum ejusmodi disciplinarum traditio tibi prætenditur auctrix, fides observatrix, consuetudo confirmatrix*. Savez-vous bien, ô empereurs, que nous ne faisons pas ce que vous faites? Quand quelqu'un de vos officiers, qui s'est signalé dans le combat, a perdu la vie à votre service, toutes les cérémonies que vous ordonnez ne sont que pour son corps: vous vous appliquez à lui faire rendre de grands honneurs, et après que ce corps est consumé et réduit en cendres, vous n'y pensez plus : à notre égard nous avons des maximes bien différentes des vôtres, et

notre reconnaissance va bien plus loin. Quand un homme est mort dans la foi et dans la grâce de Jésus-Christ, qui est notre Père, il n'y a point de jours dans l'année que nous ne fassions quelques prières pour le salut de son âme ; nous rendons des devoirs passagers à ce qui est passager et mortel, mais nous rendons des services continuels à ce qui est immortel et destiné pour jouir du bonheur d'une autre vie. Pourquoi le faisons nous ? nous n'en avons point de meilleure raison à vous rendre que celle-ci : notre foi et l'Eglise, qui en est la dépositaire, nous l'ordonne de la sorte, la tradition et la pratique immémoriale de nos pères nous font connaître que cela s'est ainsi fait de tout temps ; la coutume et l'usage présent nous confirment dans cette marque de notre piété : *Traditio tibi*, etc.

Le même Père (lib. *De testim. animæ*, c. 4 ; lib. *De monogamia*, c. 10, et lib. *De exhortatione castitatis*) ne s'explique pas moins clairement sur ce sujet : *Repete jam apud te pro cujus spiritu postules, pro quo annuas oblationes reddas*. Rentrez au dedans de vous-mêmes, et représentez-vous pour quelle âme vous priez et vous offrez le sacrifice. Ce n'est point pour celles qui sont descendues en enfer : il n'y a nulle miséricorde à espérer. Ce n'est point pour celles qui sont montées au ciel : elles n'ont nul besoin de vos prières ni de vos sacrifices ; c'est pour celles qui sont retenues à un troisième lieu, distingué du paradis et de l'enfer, et c'est là, mes frères, ce que nous appelons purgatoire : *Refrigerium ad postulas ei, et in prima resurrectione consortium offers annuis diebus dormitionis ejus*. C'est pour ces âmes que nous demandons un lieu de rafraîchissement, c'est pour elles que nous demandons une première résurrection ; c'est-à-dire une résurrection pour la gloire, car c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles de Tertullien, qui vraisemblablement croyait que les justes ressusciteraient plus tôt que les pécheurs. C'est pour ces âmes que nous offrons des prières et des sacrifices ; nous ne les oublions jamais, et dès qu'on nous avertit de leur mort, nous leur rendons ces pieux devoirs : *In diebus dormitionis suæ*.

Saint Cyprien, qui suit immédiatement Tertullien, ayant été averti qu'un homme de qualité avait élu un prêtre pour tuteur de ses enfants, défendit expressément qu'on offrit pour lui le saint sacrifice, par cette raison qu'il apporta, que celui qui embarrassant un prêtre dans des affaires séculières, semble comme l'arracher de l'autel, ne mérite pas de recevoir les secours de l'autel, circonstance qui nous fait évidemment connaître, que c'était la pratique de son siècle de prier et de faire prier pour les morts.

Nous trouvons quelque chose de semblable dans les actes du troisième concile de Calcédoine, où Ischirion se plaint que Dioscore s'est injustement appliqué l'argent qu'une dame de qualité, et fort riche, avait laissé par testament à des monastères, afin

qu'on priât Dieu pour elle. Peristerie (c'était le nom de cette dame) a fait, dit-il, de grands legs pour le salut de son âme ; et afin qu'on se souvint d'elle dans les prières et les sacrifices de la messe ; mais Dioscore, toujours avide et insatiable, a profité de ces legs sans avoir fait dire une messe, ni même allumer un cierge, et dire des prières pour elle. Or, en faut-il davantage que l'intention de cette bonne dame et l'avarice de ce misérable, pour faire voir que l'Eglise était en possession de prier pour les morts, et que par conséquent elle reconnaissait un purgatoire ? *Illamque pro suæ animæ salute testamentum condens jussit multam quantitatem pecuniarum offerri monasteriis... ut neque incensum ex oblatione illius clarissimæ memoriæ Peristeriæ quantum ad eum pertinuit, Deo offerretur* (Ex act. 3. Conc. Calc.).

Saint Augustin et saint Ambroise, en cent différents endroits que je pourrais rapporter, si j'avais autant de mémoire que j'ai de facilité à transcrire et à marquer ces passages, établissent la vérité du purgatoire. Dans les chapitres 1 et 4 du livre qu'il a fait du soin qu'on doit avoir des morts ; dans son sermon 72 sur les paroles de l'Apôtre ; dans la prière qu'il fait lui-même à Dieu pour le salut de son âme, on voit clairement qu'il y a un troisième lieu distingué du paradis et de l'enfer, où les morts ont besoin des suffrages des fidèles vivants : *Domine, satage ut igne expiatorio post hanc vitam non mihi sit opus*. Seigneur, faites de moi tout ce qu'il vous plaira, je ne demande pas que vous consultiez mes inclinations, ni que vous ayez égard si ce que vous ordonnerez, me fâchera ou non. Faites ce qu'il vous plaira de moi, aux dépens de ma santé et de mon honneur : que je vive dans la pauvreté et dans l'infamie, n'importe, j'y consens volontiers ; pardons tout je le veux ; mais ce que je vous demande est, que cette pauvreté, cette infamie, ces maux satisfassent si bien pour mes péchés, que je n'aie pas besoin après ma mort de ce feu qui les expie. Or, ce feu n'est pas le feu d'enfer ; il punit bien, mais il n'expie pas le péché : il faut donc dans la pensée de saint Augustin, que ce soit celui du purgatoire.

Messieurs de la religion qui me faites l'honneur de m'entendre, j'en appelle à votre raison et à vos yeux ; il ne faut que lire l'Ecriture et les Pères, un peu de docilité et de détachement de votre sens, point de prévention ni d'entêtement ; je n'en demande pas davantage pour vous convaincre de cette vérité. Voyez ce qu'ont dit les Origène, les Epiphane, les Tertullien, les Cyprien, les Ambroise, les Jérôme, les Augustin, les Paulin, quand ils ont parlé du purgatoire.

Venons à présent aux raisons de théologie, car pour des raisons naturelles il n'en faut point chercher, quand on parle des vérités de la foi. Tous les théologiens, à la réserve de fort peu, sont d'accord qu'il y a quatre lieux où les âmes se retirent, quand elles sont séparées de leurs corps, et ceci par rapport à quatre genres de mort, pour

lesquelles la providence et la justice divine a proportionné ces lieux.

Pour donner quelque jour à leur pensée, il faut supposer avec eux, que l'homme ne peut mourir que dans deux sortes de dispositions différentes : je veux dire ou dans la grâce, ou hors de la grâce ; il n'y a point de milieu. Si l'homme meurt hors de la grâce, il meurt ou avec le péché mortel actuel, ou avec le péché originel : s'il meurt dans le péché mortel, c'en est fait, voilà un homme damné pour jamais, il n'y a plus d'espérance pour lui.

Cette malheureuse âme ne dira autre chose pendant toute l'éternité que ces terribles paroles : *Infernus domus mea est* (*Job*, XIII), l'enfer sera pour jamais ma maison, voilà mon domicile, voilà ma retraite, voilà ma demeure pour jamais, l'enfer sera ma maison. *Nec sapientia, nec scientia erunt apud inferos* (*Eccle.*, IX); il n'y a plus ni science, ni sagesse, ni bonnes œuvres, ni prévoyance qui soient utiles dans l'enfer. *Mortuo homini impio non erit ultra spes* (*Prov.*, XI). Quand un impie est mort, il n'y a plus d'espérance pour lui. Dans cent ans, *ultra*; dans cent mille ans, *ultra*; dans cent mille millions d'années, *non erit ultra spes*; c'en est fait, il est descendu dans les enfers; il n'en sortira jamais. Voilà le premier lieu où descendent ceux qui meurent en état de péché mortel.

Le second lieu est réservé pour ceux qui meurent avec le seul péché originel, c'est ce que nous appelons *limbes*. Il est vrai que l'Eglise n'a rien décidé de positif sur ce sujet; jusque-là que quelques Pères, entre autres saint Augustin, semblent avoir dit que ceux qui meurent avec le péché originel sont tourmentés dans les enfers comme les réprouvés, quoiqu'ils ne le soient pas si rigoureusement : cela n'empêche pas néanmoins que l'opinion la plus commune et la plus raisonnable ne soit de dire, que ceux qui meurent avec le péché originel sont privés de la vue de Dieu, sans qu'ils souffrent d'autres tourments, qu'ils ne sont pas en enfer, mais en un lieu qu'on appelle les limbes.

En effet, s'il est permis de raisonner sur les incompréhensibles décrets de Dieu, il semble qu'il serait bien dur que des enfants qui n'ont jamais péché mortellement par eux-mêmes, fussent condamnés aux peines que souffrent les réprouvés dans les enfers.

Car, 1^o il faut un autre châtiment pour celui qui n'a offensé Dieu que par une volonté étrangère, et pour celui qui l'a offensé volontairement, et par sa propre malice. 2^o Comme il y a deux choses dans le péché, l'aversion de Dieu et l'attachement à la créature, et comme c'est à ces deux choses que répondent deux sortes de peines, l'une du dam, l'autre du sens : celle du dam à l'aversion de Dieu et celle du sens à l'attachement à la créature; il paraîtrait bien étrange qu'une âme qui ne s'est jamais tournée vers la créature, endurât la peine qui suit cet attachement. Je conçois bien qu'outre la pri-

vation de Dieu, qui est due à tout homme qui s'en éloigne, il faut qu'il y ait une seconde peine que méritent ceux qui ont aimé la créature. Avare, tu as aimé l'or et l'argent; ambitieux, tu as aimé la vanité et la gloire; impudique, tu as aimé le plaisir et la satisfaction de ta chair; vous vous êtes tous tournés vers la créature, vous serez tous punis par la créature même; et un feu dévorant sera comme l'instrument général de la justice divine, voilà ce que je conçois; mais qu'un homme qui n'aura eu nul usage de raison, ni de liberté, mais le seul malheur d'être mort sans baptême, soit puni par ce feu d'un péché qu'il n'aura jamais commis, c'est ce que je ne puis ni croire, ni comprendre.

N'est-ce pas une assez grande peine d'être privé pour jamais de la vue de Dieu? Pauvres âmes, vous ne verrez jamais ce visage dont les aimables regards font le bonheur des anges et des hommes; jamais ce rayon de gloire qui pénètre les esprits bienheureux ne luira pour vous; faut-il une autre peine que celle d'être séparées de l'objet de votre félicité, et de ne voir jamais celui pour lequel vous avez été créées? Le lieu donc où le péché mortel est châtié, c'est l'enfer, et celui où le péché originel est puni, ce sont les limbes. Voilà ce qui regarde les âmes séparées de leurs corps hors de l'état de grâce.

Avançons. Il y en a deux autres où elles vont quand elles sont en état de grâce, au moment de la séparation de leurs corps. Quand un homme meurt dans la charité parfaite, où va son âme? droit au ciel : *Intra in gaudium Domini tui* : Entre dans la joie du Seigneur ton Dieu. *Cum dederit dilectis suis somnum, ecce hæreditas Domini* : Quand le Seigneur envoie à ses bien-aimés le sommeil de la mort, ils jouissent dans ce même moment de son héritage; *Ecce hæreditas*, le voilà. Est-ce à la porte de la chambre? est-ce sur le lit? est-ce en présence de ce mari que l'âme de cette femme a été séparée de son corps? au même instant où la mort lui est arrivée, le ciel lui est ouvert pour la recevoir.

Mais si dans de le moment de la séparation de cette âme, il y a en elle quelque péché véniel, ou s'il reste quelque peine due aux péchés mortels dont la coulpe est effacée, où va-t-elle? au ciel? il n'y a point d'apparence, c'est un article de foi que rien de souillé n'y entrera jamais : *Nihil coinquinatum intrabit in regnum cælorum*. Dans les enfers? il n'y a pas d'apparence non plus, puisqu'elle est morte en état de grâce. Dans les limbes? Mais le péché originel lui a été remis par le baptême. Où donc? en un troisième lieu, dans lequel elle demeurera jusqu'à ce qu'elle soit purifiée de ses taches, et qu'elle ait satisfait à la justice divine qui l'y retient. Voilà donc le purgatoire prouvé; ajoutons encore un petit raisonnement : c'est celui de saint Grégoire, dont je ne dirai que deux mots. Il n'y a point de péché, pour petit qu'il paraisse, qui demeure im-

puni. Je voudrais bien que vous connussiez cette vérité, vous qui êtes tous les jours dans les occasions prochaines du péché : *Impossibile est quod ullum peccatum careat sua pœna* ; vouloir que le péché soit absolument exempt de tout châtimement, c'est vouloir une chose impossible ; cela n'a jamais été, cela ne sera jamais, le péché porte toujours nécessairement et indispensablement sa peine après soi. Si ce péché est grand, la peine est grande ; si ce péché est léger, la peine est légère ; quoiqu'il en soit, jamais il ne demeurera impuni. Or, où est-ce que le péché véniel sera puni ? dans le ciel ? il n'y a point de peine ; dans l'enfer ? il y en a trop. Il faut donc que la justice de Dieu ait déterminé un troisième lieu, dans lequel les âmes des fidèles, qui en ont commis sans l'avoir expié, soient retenues jusqu'à ce qu'elles en soient entièrement purifiées.

Rien d'impur n'entrera jamais dans le ciel. Je vous l'ai déjà dit, et c'est un article de votre foi : *Nihil coinquinatum intrabit in regnum cœlorum* ; rien de souillé n'entrera jamais dans cette terre des vivants. Cependant il peut arriver qu'une personne soit surprise par la mort avec quelques péchés véniels. Elle aura détesté les mortels, dont elle aura reçu le pardon ; mais depuis sa pénitence elle peut avoir eu quelque légère complaisance pour soi, quelque petite impatience, que sais-je, puisque nous rendrons compte de toutes les paroles oisives ou inutiles que nous aurons dites. Elle peut en cet état avoir été séparée de son corps par une apoplexie, ou par un transport au cerveau ; cette supposition que je fais n'est pas impossible ; mais cela supposé où ira-t-elle ? Le paradis lui est fermé pour un temps, puisque la moindre souillure n'y entrera jamais ; l'enfer lui est fermé pour toujours, puis qu'elle est en état de grâce. Où ira-t-elle donc ? en purgatoire, en purgatoire : voilà son lieu ; il y a donc un purgatoire. Mais cette vérité étant ainsi établie, quelles réflexions devez-vous y faire mes chers auditeurs ? C'est ce que j'ai à vous expliquer dans cette seconde partie. J'ai assez parlé à vos esprits, parlons à présent à vos cœurs.

SECOND POINT.

La première de ces réflexions regarde le soin que vous devez prendre d'éviter les péchés véniels, autant que vous pouvez, et de les expier par quelques petites satisfactions, après que vous en aurez commis. Eloignez, je vous prie, de vos esprits toute prévention et amour-propre. Dans le temps que je vous parle, des milliers de Chrétiens brûlent dans les flammes du purgatoire pour des péchés véniels, dans lesquels ils sont tombés : que pensez-vous de leur état ? Que pensez-vous du votre ? Qu'en dites-vous ? Dieu est-il saint ? Dieu est-il terrible dans ses vengeances sur ses saints mêmes ?

Voilà une âme en grâce, une âme confirmée dans la grâce, une âme incapable de

perdre la grâce, une âme en qui Dieu met sa complaisance, et qu'il aime par le même principe qu'il s'aime lui-même ; une âme qui de toute éternité est prédestinée pour le ciel ; elle a commis un péché véniel, elle est morte dans cet état, il faut qu'elle brûle, il faut que pour un temps elle soit privée de la joie de son Dieu. Mais elle a été munie de nos sacrements, mais elle a versé tant de larmes, mais elle a fait de si bonnes actions, mais les pauvres se sont ressentis de ses aumônes, mais elle a reçu le saint viatique et l'extrême-onction : n'importe, il lui est resté un petit péché, une ombre de péché, un je ne sais quoi que vous ne croyez pas péché, et ce sera pour cela que Dieu le retiendra dans le purgatoire.

Justice, puissance, sainteté de mon Dieu, que vous êtes redoutables ! Sainte Thérèse étant au lit de la mort, ressentit une extraordinaire frayeur d'une vision qu'elle eut, où au bout de trois heures elle revint étourdie, surprise, pâmée, stupéfiée, tremblante de tout son corps. Ses religieuses, qui étaient auprès d'elle, lui dirent : Qu'avez-vous, ma Mère ? est ce-ce que vous appréhendez de mourir ? Vous allez recevoir la récompense de tant de mortifications et de bonnes œuvres que vous avez faites ; qu'est-ce qui vous fait de la peine ? craignez-vous pour vos péchés ? — Oui, je crains pour mes péchés, j'appréhende les terribles jugements de Dieu. — Mais, ma Mère, ne savez-vous pas que Dieu est si bon et si miséricordieux ? Si vous appréhendez, qui de nous pourra être en assurance ? — J'appréhende les terribles jugements de Dieu ; j'appréhende encore quelque chose de plus que ses jugements. — Qu'est-ce donc que vous craignez ? sont-ce les peines de l'enfer ? il y a beaucoup d'apparence que l'enfer n'est pas pour vous. — Non, je n'appréhende pas l'enfer, ou si je l'appréhende, j'appréhende quelque chose qui n'est pas moins terrible. — Est-ce l'éternité ? — Je la crains, mais je crains encore quelque chose autant que cette éternité. — Quoi donc ? — C'est, répond Thérèse, la sainteté de Dieu ; voilà ce que je crains par-dessus toutes choses, voilà ce qui me stupéfie, voilà ce qui me met comme hors de moi-même : la sainteté de Dieu ; je dois être confrontée avec cette sainteté, et je ne serai jamais bienheureuse que je n'entre en participation de cette sainteté ; mais pour cet effet quelle pureté dois-je avoir ? et s'il y a en moi la moindre souillure, s'il y a en moi un seul péché véniel, s'il y a en moi une ombre de péché, aurai-je cette conformité avec la sainteté de mon Dieu ?

En vérité, mes chers auditeurs, après ce que je viens de vous dire, après l'exemple des plus grands saints qui ont eu ces sentiments en mourant, ne faut-il pas avoir en quelque manière perdu l'esprit, pour avaler comme l'eau, je ne dis pas seulement des péchés mortels, mais des péchés véniels ? C'est un péché véniel, dit-on, ce n'est pas grand-chose ; c'est une petite complaisance

un mensonge officieux, une impatience qui n'a pas duré, un emportement, une bonne action faite avec une intention qui n'était pas entièrement pure, qu'est-ce que cela? ce n'est qu'un petit péché.

Qu'est-ce que cela, mon cher auditeur? c'est une matière à des flammes dévorantes, et il n'en faudrait pas davantage pour vous retenir pendant plusieurs années dans le purgatoire. Qu'est-ce que cela? si vous le considérez par rapport à Dieu, c'est toujours un grand mal, puisqu'il n'y en a point de petit à son égard; c'est un violement de sa loi, c'est une obliquité, un défaut de rectitude. Si vous le considérez par rapport à la peine, c'est aussi un grand mal, et si léger qu'il vous paraisse, il ne demeurera pas impuni.

Qu'est-ce que cela? si vous le considérez par rapport au châtimement que Dieu en a tiré de tout temps, c'est toujours quelque chose de grand. Dieu défend à un prophète de ne prendre aucune nourriture, il veut qu'il aille trouver de sa part Jéroboam, pour lui reprocher son idolâtrie. Le prophète obéit: il parle à ce prince, il s'expose à un évident danger de mourir. Jéroboam étend sa main pour se saisir de lui, sa main se sèche; cependant Dieu fait un miracle en sa faveur. Jéroboam rentrant en lui-même, et touché de la grâce qu'il vient de recevoir, veut retenir ce prophète et le faire manger avec lui: *Veni mecum domum ut prandeas, et dabo tibi munera* (III Reg., XIII). Le prophète y résiste: Quand vous me donneriez la moitié de votre royaume, je ne le ferais pas, Dieu me l'a défendu. Mais par malheur pour lui, un autre prophète l'attend à son retour, et l'invite de prendre chez lui une légère réfection. Je n'en ferai rien, lui répond-il; mais je suis prophète comme vous, lui dit l'autre: *Ego propheta sum similis tui*, et l'ange du Seigneur m'a dit de sa part de vous mener chez moi pour manger un peu de pain et boire un peu d'eau, *et angelus locutus est mihi in nomine Domini, dicens: Rêduc eum tecum in domum tuam ut comedat panem et bibat aquam*. A ces paroles, ce prophète se rend, il prend un repas fort léger; mais hélas! qu'il le payera bien chèrement! Il avait toujours résisté, un de ses confrères l'a trompé, il l'a cru; et pour cette légère faute, *invenit eum leo in via et occidit*, il trouve sur son chemin un lion qui l'étrangle. Mais en est-ce là la raison? Oui; d'où le savez-vous? de l'Ecriture sainte: *Vir Dei est qui inobediens fuit orï Domini, et tradidit eum Dominus leoni, et confregit eum*. Cet homme, dont vous voyez le corps étendu et tout déchiré, est un prophète, un homme de Dieu, un homme qui jusque-là avait toujours exécuté ses ordres, mais qui y ayant manqué en une chose qui paraît peu considérable, a été tué par un lion qui l'a mis en pièces. Ces péchés que vous croyez petits, ne sont-ils donc rien? Il est vrai qu'on les appelle légers, petits, véniels, mais par rapport à quoi? par rapport à notre faiblesse, à notre peu de circonspection et

de prudence, à l'infirmité et à la corruption de notre nature, à l'impuissance morale dans laquelle nous sommes de veiller sans cesse sur nous-mêmes: mais cette légèreté, et comme parle la théologie, cette vénialité ne s'entend pas par rapport à Dieu; tout y est grand, tout y est sévèrement puni; et c'est par là que nous devons tâcher d'en prévenir le châtimement, par quelques légères pénitences, et la pratique des bonnes œuvres.

Car voilà la seconde réflexion que j'ai à vous faire. Soit que nous le voulions, soit que nous ne le voulions pas, les jours que Dieu nous accorde pour nous purifier de nos péchés se passent, dit un Père: *Dies qui ad purgandum nobis dati sunt, relinimus, nolumus, implemus; sed vœ nobis si dies implentur*, etc. (GUERITUS abbas, serm. 6, *De purif.*); mais malheur à nous s'ils se passent sans que nous travaillions à cette pureté intérieure; malheur à nous s'ils se passent, de telle sorte qu'il faille que nous soyions un jour purifiés par ce feu qui est le plus grand, le plus terrible, le plus violent de tous les supplices que nous puissions nous imaginer en cette vie: *Vœ nobis si dies implentur, et purgatio minime impletur, ut postea necesse sit, illo nos igne repurgari quo nihil pœnalius, nihil violentius in hac vita excogitari potest*.

Pauci quidem sunt electi, et inter illos paucissimi sunt, ut arbitror, ita perfecti ut purgationem illam impleverint de quo Sapiens dicit: De negligentia tua purga te cum paucis. Omnino si de negligentia nos purgaremus, de paucis essemus, nunc autem cum non modo minima, sed et maxima negligimus longe a paucis de terra divisi sumus. Il y a peu d'élus, ajoute ce même Père, et parmi ce petit nombre, il y en a, à ce que je crois, encore moins qui soient assez parfaits pour avoir rempli toute l'étendue de cette pureté dont ils ont besoin, et avoir profité de cet important avis que le Saint-Esprit nous donne dans le livre de l'Ecclesiastique quand il dit: *De negligentia tua purga te cum paucis*, purifiez-vous de votre négligence et de votre tiédeur avec le petit nombre de parfaits qui ne veulent rien emporter de souillé en l'autre vie.

Que nous serions heureux si nous étions de ce nombre! si, ayant obtenu le pardon de nos péchés, nous satisfaisions à Dieu, pour les peines qui leur sont dues, et si en contractant tant de souillures, nous nous servions des remèdes destinées pour les effacer! Qu'il nous serait plus avantageux de brûler en ce monde de l'amour de Dieu, que de souffrir en l'autre la violence de ce feu dévorant, qui tourmente les âmes fidèles dans le purgatoire! mais en vivant comme nous vivons, en nous acquittant comme nous faisons si froidement et si lâchement de nos devoirs, en nous épargnant avec tant de sensualité et de molesse, en témoignant tant d'indifférence et de tiédeur pour notre salut; que faisons-nous, sinon d'amasser du bois, du foin et des étoupes, qui sont autant de matières combustibles que nous emporterons avec

nous en purgatoire, hélas ! le dirai-je ? peut-être dans un lieu infiniment plus misérable : *Quanto melius nunc arderemus delictabili amore, quam tunc pœnali ardore? quanto suavius igne amoris purgaremur ut mundanum in nobis non relinqueretur quod incendio obnoxium, etc.* (Idem, serm. 1, *In quadr.*).

Songez à satisfaire à nos dettes pendant que nous le pouvons, implorons la miséricorde du Seigneur, et prions-le qu'il nous pardonne tant d'ignorances, tant de faiblesses, tant d'infirmités, qui se glissent tous les jours dans la conduite de notre vie. Ah ! Seigneur, ah ! Dieu de bonté, si vous examinez à la rigueur tous nos péchés, qui de nous pourra supporter la sévérité de vos jugements, *si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit ?* Vous découvrez des taches dans votre soleil, vous trouvez de la malice dans vos anges ; eh ! que sera-ce de nous, de nous, dis-je, confrontés sur votre sainteté et exposés à vos yeux ? Pardon, Seigneur, pardon, et donnez-nous le courage de vous satisfaire, pour tant de péchés que nous avons commis.

La troisième et dernière réflexion regarde l'intérêt que vous avez de faire du bien à l'Eglise et aux pauvres, et de laisser pendant que vous vivez, quelque chose pour faire prier Dieu après votre mort, lorsque vous pouvez commodément le faire. Vous savez, messieurs, quelle est pour l'ordinaire l'ingratitude et la dureté des enfants et des héritiers envers leurs pères et leurs proches parents qui sont morts. Ce que l'on fait à d'autres, ce que vous avez peut-être fait vous-mêmes vous arrivera à votre tour. On fera sonner pour vous, on tendra l'église de noir, on fera porter votre corps en cérémonie, on dira par les rues : c'est un tel qui est mort ; on admirera la magnificence de vos obsèques, mais avec tout cela vous n'en serez pas mieux ; avec tout cela votre jugement sera prononcé. Je prie le Seigneur que ce jugement vous soit favorable ; mais si vous descendez en purgatoire, et si l'on s'occupe plus à rendre les derniers honneurs à votre corps que des secours utiles à votre âme, où en serez vous ?

Ne laissez pas, mes chers enfants, ne laissez pas votre bien à des ingrats, et à des dénaturés, à des gens qui vous oublieront après votre mort, qui se divertiront de vos peines, de vos acquisitions, de vos sueurs.

Je sais que vous ne pouvez pas donner ce qui appartient à vos enfants, mais parmi ce grand bien n'y aura-t-il pas quelque petite portion pour vous ? ne ferez-vous pas ce que font des voyageurs prudents qui envoient devant eux des marchandises, des meubles, et de l'argent dans les pays éloignés où ils veulent aller ? Vous avez un grand voyage à faire, qui est celui de ce monde en l'autre, songez de bonne heure à votre pro-

vision. Rien ne doit vous être plus cher que votre âme, rien ne vous doit tant toucher que votre bonheur personnel et la possession de Dieu : exercez-vous dès cette vie à la pratique des bonnes œuvres, rachetez vos péchés par vos aumônes, et qu'il ne soit pas dit qu'ayant fait la fortune des autres, vous ayez négligé la votre. Quand vous laisserez moins de bien à vos héritiers, ou à vos enfants, vous leur donnerez peut-être plus d'occasions de faire leur salut, et vous vous en trouverez mieux vous-mêmes : il est plus juste qu'il leur manque quelque chose pendant leur vie, qu'à vous après votre mort. Leur pauvreté ne les incommodera pas, mais la votre sera extrême ; il ne s'agit à leur égard que d'une succession plus ou moins grande, mais au vôtre il s'agit de votre bonheur et de votre salut. Au reste, s'ils ont un peu d'amitié et de compassion pour vous, ils doivent être ravis de voir que vous ayez sagement pourvu à vos besoins futurs ; et s'ils n'en ont point, ils ne méritent pas que vous leur laissiez du bien. Ce n'est pas moi, Messieurs, qui vous parle de la sorte, vous croiriez peut-être que je parlerais pour mon intérêt et pour celui de mes confrères ; c'est Salvien (*Ad Eccl. cath.*, lib. III), l'un des plus grands hommes qui aient paru dans notre France. *Hoc specialiter dico ac particulariter commoneo, ne ullum omnino aliquis, quamvis charissimum pignus animæ suæ præferat, neque enim iniquum est ut quilibet Christianorum etiam legitimis hæredibus, in hoc sæculo consulat dummodo sibi met in æternitate succurrat, quia et facilius est hic deesse filiis quam parentibus in futuro, et multo est levior præsens tenuitas, quam æterna paupertas maxime quia cum illic num paupertas tantum sed etiam mors, ac pœna timeantur. Facilius est utique hic hæredibus deesse quiddam de patrimonio, quam illic testatoribus de salute ; idque et ipsi quibus hæreditas derelinquitur, si modo pietatis aliquid in se habent specialiter velle debeant, ne illi pereant qui relinquunt. Quod utique si nolunt multo minus digni sunt quibus aliquid relinquatur, quia non injuste testator sapiens non relinquit quod hæres impius non meretur.*

Béni soit par ce moyen celui qui a fondé cette octave des morts dans cette paroisse : dans cent ans, dans deux cents ans, dans trois cents ans d'ici combien sortira-t-il d'âmes du purgatoire en vertu de cette fondation ! à qui auront-elles obligation de leur soulagement ? à vous, ô mon Dieu, qui vous serez offert pour elles en sacrifice ; à vous ministres du Seigneur qui aurez célébré la sainte messe ; mais à vous aussi, personnes charitables, qui aurez fait cette fondation. Vous aurez mis du pain et du vin sur la sépulture du juste ; le ciel aura agréé votre offrande, et j'espère que vous en recevrez la récompense, aussi bien que ceux qui, convaincus de la vérité du purgatoire, chercheront les moyens de soulager les âmes qui y sont retenues. Je le souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

SERMON XXXIV.

SUR LES AMES QUI DESCENDENT DANS LE PURGATOIRE, ET DES GRANDES DOULEURS QU'ELLES Y SOUFFRENT.

Pie Jesu Domine, dona eis requiem sempiternam.

Seigneur Jésus, qui êtes plein de bonté et de miséricorde, donnez un repos éternel aux âmes que vous retenez dans le purgatoire.

Me voici de retour, Messieurs; je vous demande, s'il vous plaît, une nouvelle audience en qualité d'ambassadeur des âmes de vos pères, de vos amis, de vos bienfaiteurs qui souffrent dans le purgatoire. Je vous ai fait voir mes lettres de créance, je n'ai pas encore achevé tous mes mémoires, ni tous les faits dont mes cahiers sont chargés. J'ai justifié le lieu où elles sont et la captivité qu'elles endurent par les paroles du Saint-Esprit dans l'ancienne et dans la nouvelle loi. Je vous ai expliqué les sentiments des Pères de l'Eglise qui ont vécu dans les premiers siècles; et enfin j'ai établi si solidement cette vérité par des raisons de théologie, que j'ose me flatter qu'il n'y a personne de bon sens qui n'avoue qu'il y a un troisième lieu différent du ciel et de l'enfer, où les âmes des justes qui sont morts dans la grâce de Dieu achèvent de payer les peines dont elles sont redevables à sa justice.

DIVISION.

Aujourd'hui, mes frères, il est question d'examiner deux choses : la première, quelles sont les âmes qui descendent dans le feu du purgatoire, afin que par les marques que je vous en donnerai, vous puissiez juger, en quelque manière, si vous serez de ce nombre; et la seconde, quel est l'excès de leur douleur, la violence de leurs maux, et la rigueur de leurs supplices; je vais faire de ces deux considérations les deux parties de mon discours.

PREMIER POINT.

Je ne puis commencer mon discours par un sentiment plus raisonnable qu'est celui de l'auteur du livre *De la vraie et de la fausse pénitence*, qu'on attribue ordinairement à saint Augustin, où il distingue trois sortes de personnes qui ont des caractères de bonté et de malice bien différents. Il y en a, dit-il, qui sont parfaitement bons, *valde boni*, qui vivent selon les lois de l'Evangile, qui ne commettent aucun péché mortel, ou qui expient par de dignes fruits de pénitence ceux dans lesquels ils sont tombés. Il y en a au contraire qui sont excessivement méchants, *valde mali*; gens qui vivent sans religion, sans piété, sans conscience et presque sans foi, gens qui, rebelles aux mouvements de la grâce, tombent de péchés en péchés, de crimes en crimes, dont la vie n'est qu'un enchaînement de désordres, et la mort qu'un écho et une suite de leur mauvaise vie.

Mais entre ces deux sortes de personnes, il y en a qui sont médiocrement bons et

d'autres qui sont médiocrement méchants, *alii mediocriter boni, et mediocriter mali*. Ils ne font pas de grandes vertus, mais ils ne font pas aussi de grands péchés : ils ne meurent pas dans la haine de Dieu, mais ils ne sont pas aussi entièrement dans ses bonnes grâces. Pour vous qui êtes parfaitement bons, entrez, entrez dans la joie du Seigneur, vous êtes ces serviteurs fidèles à qui il a promis récompense. Pour vous, qui êtes excessivement méchants, allez, maudits, dans les flammes de l'enfer, vous êtes ces mauvais serviteurs qu'il a séparés pour être jetés dans les ténèbres extérieures; mais pour vous, qui n'êtes ni tout à fait bons, ni tout à fait méchants, quel sera votre sort? le purgatoire, oui, le purgatoire sera le lieu de votre supplice à la sortie de cette vie.

Les théologiens, pour appuyer la pensée de cet auteur, disent qu'il y a trois sortes de personnes dont les âmes descendent dans le purgatoire. Les premières sont celles qui, après avoir passé toute leur vie, ou une meilleure partie, dans des péchés continuels d'impureté, de jurement, de libertinage; après avoir violé les commandements de Dieu et de l'Eglise, venant enfin à être vivement touchées par des mouvements de grâce, se séparent de leurs désordres et en font pénitence, en sorte néanmoins qu'après avoir offensé Dieu en tant de différentes manières et avoir négligé de se confesser, elles ne se souviennent presque qu'en gros de leurs péchés. Elles ont, à la vérité, une douleur souveraine et surnaturelle de tous leurs péchés en général, elles voudraient bien les connaître tous en particulier pour s'en confesser et en recevoir l'absolution; mais la chose est impossible, elles ne s'en souviennent pas, quelque exacte recherche qu'elles en fassent; elles se contentent donc de s'en accuser comme elles peuvent, d'en faire quelque pénitence, et de réparer le tort qu'elles croient avoir fait à leur prochain par leurs médisances et leurs injustices.

Or, je dis que ces âmes, à la sortie de cette vie, sont reléguées en purgatoire, pour y souffrir les peines temporelles dues à leurs péchés; en voici la raison : elle ne plaît pas à tous les théologiens, mais elle ne laisse pas d'être solide. Le péché renferme deux sortes de malices, une malice générale et une malice particulière; une malice générale, parce qu'il n'y a point de péché qui ne soit opposé à la loi de Dieu, point qui ne l'offense, et qui ne lui déplaise infiniment; une malice particulière, parce que chacun d'eux dans son espèce est opposé à une vertu qu'il combat, comme l'impureté à la chasteté, l'orgueil à l'humilité, la colère à la douceur, le vol, l'usure, la médisance à la justice et à la charité chrétienne. Vous n'avez pas détesté cette malice particulière opposée à telle et telle vertu, parce que vous ne vous en étiez pas souvenu; tous vos péchés vous seront pardonnés à cause de cette douleur souveraine, surnaturelle, générale, que vous en avez eue, mais comme vous n'avez pas en particulier conçu de douleur

pour quelques-uns qui sont échappés à votre mémoire, et que cette détestation particulière est censée virtuellement renfermée dans la générale, Dieu, qui vous fait miséricorde, vous condamne à descendre dans le purgatoire. Vous avez lâchement différé votre conversion, votre confesseur n'a pu pénétrer dans le fond de votre âme pour démêler ces différentes espèces et vous les présenter. Peut-être depuis plusieurs années vous ne vous êtes pas présentés au tribunal de la pénitence, ce long délai vous a fait oublier le nombre, la qualité et les circonstances aggravantes de vos péchés ; je tremble pour vous, Dieu vous fera-t-il miséricorde ? je n'en sais rien, mais s'il vous la fait, ce sera toujours une grande grâce pour vous de descendre en purgatoire. Vous n'avez pas soumis vos péchés aux clefs de l'Eglise en détail, il faut brûler, mon pauvre enfant, il faut brûler ; voilà la première classe de ceux qui descendent dans le purgatoire.

La seconde classe est de ceux qui s'étant accusés de tous leurs péchés mortels en particulier, sans en avoir oublié un seul volontairement, n'ont point cependant satisfait à toute la peine qui leur était due, soit parce qu'ils n'ont point encore commencé à faire pénitence, soit parce qu'ils ne l'ont point encore achevée avant que de mourir, soit parce que celle qu'ils ont faite n'a pas répondu à la grandeur et au nombre de leurs offenses. Vous avez dit cinq *Pater* et cinq *Ave* qui vous ont été ordonnés ; vous avez fait quelques prières et quelques aumônes ; ne croyez pas que cela suffise devant le redoutable tribunal de Dieu. Il ne s'agit pas de couvrir la plaie, il s'agit de la guérir ; il ne suffit pas d'y mettre quelques ligatures, il faut y appliquer le fer et le feu. Avez-vous commis beaucoup de péchés ? il faut une longue et sévère pénitence.

O mon Dieu, en quel malheur sommes-nous tombés ? cela vient-il de la cruelle indulgence de vos ministres, de la mollesse et de la rebellion des pénitents ? Autrefois, trois ans de pénitence pour une simple fornication ; aujourd'hui, cinq *Pater* et cinq *Ave*. Autrefois, dix ans de pénitence pour un adultère ; aujourd'hui, quelques psaumes pénitentiels et quelques jeûnes. Autrefois, une sévère pénitence pendant toute la vie pour un homicide ; aujourd'hui quelques réparations civiles et quelques prières. Autrefois, dix années de pénitence pour un prêtre débauché et impudique avant que d'approcher de l'autel ; aujourd'hui, lorsqu'il s'en sera confessé, on lui permettra peut-être peu de temps après de célébrer la sainte messe.

Je ne doute pas que la douleur intérieure d'un pénitent ne puisse quelquefois être assez grande pour suppléer à des pénitences extérieures ; mais où est cette douleur ? Et quand on a le temps de se mortifier pour satisfaire à la justice de Dieu, n'est-ce pas par ce principe de douleur qu'on se condamne à ces austérités ? Ne vous y trompez

donc pas, mes frères, il faut faire une pénitence proportionnée à vos péchés, sans cela vous souffrirez d'horribles maux pendant plusieurs années dans le purgatoire.

Quand l'Eglise a autrefois voulu qu'on observât rigoureusement tous les canons de la pénitence, suivant les différentes espèces de péchés, elle a bien fait ; quand elle les a modérés dans la suite, elle a aussi bien fait ; quand elle a ordonné qu'on satisfît à ses péchés avant que d'en recevoir l'absolution, elle a bien fait ; quant à présent, elle permet qu'on donne cette absolution avant la satisfaction, elle fait encore bien ; elle a ses raisons, elle est toujours Eglise, toujours inspirée, éclairée, gouvernée par le Saint-Esprit. Mais cette inégalité de conduite, ou plutôt ce changement de discipline doit-il pour cela donner plus d'assurance aux pénitents ? Non, soit que cette satisfaction précède, soit qu'elle suive l'absolution, la volonté de satisfaire à Dieu pour ses péchés est absolument nécessaire, et même la satisfaction actuelle ou en cette vie ou en l'autre, est d'une absolue nécessité avant que d'entrer en paradis.

Qui le dit ? c'est le saint concile de Trente, et avant lui tous les Pères. La douleur, le bon propos, le désir d'amendement, la confession, ne sont pas plus la matière du sacrement que la volonté de satisfaire ; et comme sans cette douleur, sans ce bon propos, sans ce désir, ce n'est point un sacrement qu'on reçoit, mais un sacrilège qu'on commet ; aussi, sans ce dessein de satisfaire à Dieu (écoutez bien ce que je dis, car je ne parle pas d'une satisfaction actuelle), sans ce dessein et cette volonté de satisfaire à Dieu, ce n'est pas une absolution efficace que l'on reçoit, c'est un nouveau péché qu'on ajoute aux premiers. Si la douleur et le bon propos ne sont pas de l'essence du sacrement, cette volonté de satisfaire n'en est pas non plus ; mais si cette douleur et ce bon propos y sont absolument nécessaires, cette volonté n'est pas moins d'une indispensable nécessité.

Est-ce assez même de cette volonté ? oui, pour recevoir le pardon de la coulpe ; mais ce n'en est pas assez, hors de certaines circonstances, pour n'être pas sujet à la peine temporelle qui lui est due. De là vient que, quoique vous vous soyez accusés de tous vos péchés en particulier, quoique vous ayez eu la volonté d'y satisfaire (écoutez bien ceci), si cette volonté n'a pas eu son effet en ce monde, si en mourant la douleur de vos péchés n'est pas assez véhémente pour suppléer au défaut de vos satisfactions, si ces satisfactions ne vont pas jusque où elles devraient aller, ou si ce qui leur manque n'est pas rempli par les indulgences et par les trésors de l'Eglise, composés des infinis mérites de Jésus-Christ, il faut nécessairement que vous acheviez votre pénitence en purgatoire. Vous deviez un tel nombre et une telle mesure de satisfactions, ce nombre n'est pas complet, cette mesure n'est pas remplie ; vous deviez

aller jusque-là, vous n'y avez pas été. En purgatoire, en purgatoire, c'est la seconde classe de ceux qui y descendent.

La troisième est de ceux qui n'ayant jamais péché mortellement, ou qui ayant reçu la rémission de la coulpe et de la peine ont cependant au moment de leur mort l'âme souillée de quelques péchés véniels. Quelle étrange vérité ! puis-je le dire, et pouvez-vous l'entendre sans frémir ? N'eussiez-vous commis pendant toute votre vie qu'un seul péché véniel, si vous mourez avec ce seul péché, avec la seule tache de ce péché, en voilà assez pour aller en purgatoire ; en voilà assez pour être condamné à des flammes dévorantes qui, comme dit saint Césaire d'Arles, après le concile de Florence (*quæst. De purgat.*), ne sont pas destinées pour punir les péchés mortels, mais pour purifier les plus légères fautes : *Illo transitorio igne non capitalia peccata sed minima purgantur.*

C'est une question assez difficile à décider en théologie comment la coulpe des péchés véniels est remise dans le purgatoire. Quelques-uns disent que ces petits péchés sont remis au moment de la mort par la miséricorde de Dieu, qui les pardonne. D'autres soutiennent que quand un homme meurt avec la tache d'un péché véniel, son âme, au moment de sa séparation étant animée de la charité divine, et commençant à connaître ce qu'elle est, a une si grande horreur des plus légères fautes qu'elle a commises, qu'elle s'encourage aux souffrances, afin que ce feu purifie en elle ce qu'il y a d'impur, et qu'elle arrive bientôt à la béatitude qu'elle attend.

Enfin il y en a qui croient que la tache du péché véniel n'est effacée en purgatoire que par une espèce de satisfaction, et qu'au lieu qu'en cette vie Dieu en remet la coulpe à cause d'une rétractation et d'une douleur volontaire ; lorsqu'une personne n'est plus dans la voie, il reçoit ses souffrances en paiement et en satisfaction de la peine qui était due à ce péché.

Comme l'Eglise ne s'est pas déclarée précisément sur ces différentes opinions, on ne peut rien affirmer de positif sur ce sujet. Quoi qu'il en soit, voilà la troisième classe de ceux qui descendent en purgatoire. Qui le croirait, ô mon Dieu ! qu'un seul péché véniel dût être châtié avec tant de rigueur, si l'on ne savait que vous êtes redoutable dans vos jugements, que vous examinez Jérusalem avec la lampe et le flambeau à la main, que vous trouvez des taches jusque dans le soleil, et que vous jugez les justices mêmes ? Voilà une âme qui est bien pure, elle est exempte de toute tache et de toute offense ; mais quand vos yeux la regardent, ils voient ce qu'il y a d'imparfait et ce que tout autre n'y connaîtrait pas, certaine impression de laideur, certain reste de noirceur, certaine ombre de difformité : impression, reste, ombre, vestige, qui doivent être effacés par la flamme, afin qu'il n'y ait plus rien dans cette âme qui soit opposé

à sa beauté et à la bonne odeur de la grâce : *Imperfectum meum viderunt oculi tui (Psal. CXXXVIII).*

Il faut que cette âme, pour entrer au ciel, soit aussi agréable à Dieu que l'Eglise purifiée dans le sang de l'Agneau ; il faut qu'elle n'ait ni tache ni ride, mais qu'elle soit pure et toute belle : *Non habentem maculam neque rugam aut aliquid hujusmodi ; ut sit sancta et immaculata (Ephes., V).* Il faut que cette âme n'ait point de tache, ce n'est pas assez ; il faut qu'elle n'ait point de rides, ce n'est pas assez ; il faut qu'on ne voie pas même les marques où les taches et les rides ont été ; il faut qu'elle soit toute renouvelée, régénérée et comme créée une seconde fois ; il faut qu'elle soit plus pure qu'Adam au moment de sa création, puisqu'Adam a pu pécher, et qu'elle est impeccable dans le purgatoire.

Que dites-vous de cela, mes frères ? ne faut-il pas conclure, que presque tous ceux qui meurent en grâce passent par le purgatoire, avant que d'entrer au ciel ? chose si vraie, que de tous ceux qui vont droit en paradis, il n'y en a que de trois sortes : 1° les enfants qui, après avoir reçu le baptême meurent avant l'usage de raison, ou ceux qui ont conservé la grâce baptismale, sans l'avoir souillée par aucun péché, ni mortel ni véniel. C'est la doctrine du concile de Trente (sess. 5, *Decret. de pecc. originali*) ; dès qu'ils sortent de ce monde il n'y a nul obstacle qui retarde leur gloire, ni qui diffère leur entrée dans le paradis. *Nihil prorsus eos ab ingressu cæli remoratur* ; 2° ceux qui après avoir souillé leur innocence baptismale par des péchés véniels et mortels, ont fait une si rigoureuse pénitence et se sont si peu pardonnés, que Dieu, touché de leur douleur ou de leurs satisfactions, leur a remis la coulpe et la peine tout ensemble, comme les Augustina et les Madeleine, qui ont tant pleuré et tant aimé qu'ils n'ont pas eu besoin de passer par le purgatoire ; 3° les martyrs qu'ils aient commis ou beaucoup, ou peu de péchés, ils vont droit au ciel ; l'amour qu'ils ont témoigné à Dieu, et qui ne peut jamais être plus grand que de donner son sang pour la gloire de son nom ; la douleur qu'ils ont de l'avoir offensé, et la réparation qu'ils lui font par le dernier sacrifice de leur vie sont, disent les Pères, comme des éponges qui effacent entièrement leurs péchés ; ainsi, d'un plein vol, ils entrent en paradis sans passer par le purgatoire. Ayant tant souffert pour Dieu en ce monde, auraient-ils quelque reste à souffrir de sa justice en l'autre ? et le sang qu'ils versent pour la défense des vérités orthodoxes, ne leur sert-il pas d'un second baptême aussi efficace que le premier ?

Ils n'ont pas cédé par lâcheté à la rigueur des supplices, dit saint Cyprien, en faisant l'éloge des martyrs de son temps, mais la rigueur des supplices a cédé à leur générosité ; la couronne qu'ils ont acquise par une vigoureuse fermeté a terminé des douleurs que les tourments ne finissaient pas ; quel-

que rude et opiniâtre qu'ait été la cruauté qu'on a exercée sur eux, elle n'a jamais pu abattre leur fidélité ; elle n'a servi qu'à avancer leur gloire et à envoyer au ciel des âmes qui étaient parfaitement acquises à Dieu : *Laniena gravior ad hoc diu perseveravit, non ut stantem fidem dejiceret, sed ut homines Dei mitteret in cælum.* Le sang coulait de toutes les veines de ces généreux athlètes ; mais il éteignait en même temps et l'incendie que la persécution avait allumé, et le feu de l'autre vie : *Fluebat sanguis qui incendium persecutionis exstingueret, et ignes gehennæ glorioso cruore sopiet.* C'est pourquoi saint Augustin dit que prier Dieu pour un martyr, c'est faire injure au martyr, lui, qui allant droit au ciel, n'a nul besoin de nos prières : *Injuriam facit martyri qui orat pro martyre.*

Voilà, mes frères, les seuls qui vont droit en paradis. Ceux qui sont morts après leur baptême, ou qui ont conservé leur innocence : eh ! qu'il y en a peu ; des petits enfants, des petits enfants, dites-en d'autres, il n'y en a guère, des petits enfants. Ceux qui ayant perdu cette innocence l'ont réparée par une pénitence rigoureuse et proportionnée à leurs péchés : eh ! qu'il y en a peu encore ! on fait une pénitence telle quelle au gré d'un confesseur, peut-être ignorant, peut-être lâche, peut-être intéressé ; au gré d'une nature délicate et de l'amour-propre. Ceux qui souffrent le martyre : combien y en a-t-il ? il y en a, mais si peu, qu'en comparaison du reste, on peut les compter pour rien. Où vont donc ces âmes qui meurent dans la grâce et dans le baiser du Seigneur ? en purgatoire, en purgatoire.

Cela est si vrai, que nous voyons dans la Vie des saints, que des personnes d'une grande piété ont passé par le purgatoire, non pas légèrement et pour quelques heures, mais pendant un temps qui n'est que très-considérable, quand on souffre des maux aussi grands que ceux qu'on y endure. La sœur de saint Pierre Damien fut quelques jours en purgatoire, et j'ai lu dans l'*Histoire ecclésiastique* de Paschasius, qu'il y fut plusieurs jours. Pourquoi cela ? la sœur de saint Pierre Damien, pour avoir écouté une chanson avec trop de complaisance. Pauvre âme, brûle là-dedans pour une chanson. Paschasius, craignant un schisme dans l'Eglise, de deux Papes qu'on avait élus, se porta pour le plus homme de bien, et parce qu'il s'employa pour lui avec trop d'empressement et d'ardeur, il fut plusieurs jours en purgatoire. Albert le Grand, un homme aussi illustre par sa piété que par sa science, y fut retenu assez longtemps pour avoir eu une légère complaisance pour sa doctrine. Où est l'homme, pour saint et humble qu'il soit, qui résiste toujours à cette passion, et qui ne se laisse aller à quelque petite complaisance ? pour cela néanmoins en purgatoire.

Ce qui m'étonne encore plus que tout cela, c'est qu'il y a eu des saints canonisés, qui avant leur canonisation ont été en pur-

gatoire. Saint Séverin, archevêque de Colongue, apparut à un de ses amis longtemps après sa mort, et lui dit qu'il était en purgatoire, parce qu'il avait différé jusqu'au soir à dire son Bréviaire. C'était un bel esprit, capable de grandes affaires ; et parce qu'il ne voulait pas déplaire à l'empereur, ni refuser ses soins au bien de l'Etat, il différait ses offices ; il n'y manquait pas, il ne les précipitait pas, il les remettait seulement en un temps qui n'était pas conforme au sentiment de l'Eglise ; tout saint qu'il était, il fallut aller en purgatoire.

Que dites-vous à cela, mes chers auditeurs ? N'est-il pas vrai que toutes ces vérités ne font guère d'impression sur nous, et qu'il faudrait nous réduire aux premiers éléments de notre religion ? Pour un péché véniel en purgatoire, pour combien de temps ? je n'en sais rien, il n'y a que Dieu qui le sache ; mais ne prétendez pas tirer quelque avantage de ce que je dis, que je n'en sais rien, jugez-en par les paroles de saint Paul, lorsqu'il compare les péchés véniels au bois, au foin et à l'étaupe.

Saint Augustin expliquant ces paroles de l'Apôtre, dit que, comme le bois dure plus que le foin dans le feu, et le foin que l'étaupe, ainsi ceux qui ont commis des péchés véniels qui sont comparés à ces matières combustibles, demeurent par rapport à leur qualité et à leur nombre, plus ou moins dans le purgatoire. Et saint Vincent Ferrier assure que de son temps il y eut un saint homme qui pour un seul péché véniel resta plusieurs jours dans ces flammes dévorantes. Mais si cela est, combien de temps y demeure-t-on pour des millions de péchés véniels, pour des peines dues à tant et tant de mortels ? combien de temps y serez-vous, Monsieur ? combien de temps y serez-vous, Madame, si Dieu vous fait la grâce d'y entrer ? Jugez-en par la conduite que vous gardez, par le soin que vous prenez d'éviter les fautes que l'on croit si légères, ou par le peu de réflexions que vous y faites ; jugez-en par le témoignage que vous vous rendez à vous-mêmes, de l'empressement ou de la répugnance que vous avez à faire pénitence. Mais est-ce un si grand supplice que d'être en purgatoire ? c'est ce que nous allons examiner dans notre second et dernier point.

SECOND POINT.

Il faut que je vous avoue d'abord, Messieurs, qu'à proprement parler, il est impossible de vous expliquer combien grandes sont les peines que les âmes fidèles endurent dans le purgatoire. Est-ce que tu es jamais entré dans ces lieux souterrains ? est-ce que tu as jamais vu ces portes ténébreuses pour vouloir en parler, disait Dieu à Job ? et c'est, comme je me l'imagine, ce qu'il me dit encore avec plus de justice.

Il y a deux sortes de peines dont ces âmes (selon la plus commune opinion des Pères et des théologiens) sont affligées, la peine

qu'ils appellent du sens, et la peine du dam ; je dis selon la plus commune opinion, puisque tous ne conviennent pas également qu'elles souffrent la peine du sens, ni qu'un feu qui est le châtiment des démons et des réprouvés agisse sur elles. Quoi qu'il en soit, n'est-ce pas beaucoup souffrir que d'endurer la privation d'un Dieu qui les aime et qui les rebute, d'un Dieu qu'elles aiment et qu'elles ne possèdent pas ?

Plusieurs circonstances me font croire, que la peine que les âmes séparées souffrent est inconcevable. La première, c'est la délicatesse de leur tempérament. Plus un tempérament est délicat, plus il est sensible au mal ; et de là vient que les Pères et les théologiens disent que Jésus-Christ a seul plus souffert que tous les martyrs ensemble, parce qu'il avait un tempérament plus délicat qu'une âme séparée, qui étant simple, indivisible et sans parties, souffre dans tout son être spirituel et dans toute l'étendue de sa substance. Si j'ai du mal aux yeux, la rage dans les dents, le calcul dans les reins, et plusieurs maladies compliquées dans le reste de mon corps, n'est-il pas vrai que je ressens plus de mal que s'il n'y avait qu'une seule partie affligée ? quelle est donc la douleur d'une âme qui ne peut souffrir, à moins qu'elle ne souffre tout entière, d'une âme délicate, indivisible, et d'un sentiment infiniment vif ? Secondement, un corps ne souffre que dans la superficie, la douleur ne pénètre ni les boyaux, ni les os, ni la moelle, autrement elle nous ferait mourir. Or, l'âme n'a point de dimensions ni de superficie ; il n'y a point en elle de hauteur, de longueur, de profondeur ; elle est toute pénétrée de la douleur, elle souffre dans toutes ses puissances, dans tous son être, dans toutes ses facultés ; elle souffre par conséquent infiniment plus qu'elle ne souffre quand elle est unie au corps. Troisièmement, plus on approche du principe de la douleur, plus on souffre. Quand une fluxion tombe sur les nerfs, comme ils sont les principes du sentiment, la douleur est plus grande que lorsqu'elle tombe sur la chair, et sur une partie extérieure. Or, le principe du sentiment, c'est l'âme : jugez donc par là de sa douleur. Quatrièmement, quand un agent est appliqué non par un homme, mais par Dieu même, il fait souffrir des maux infinis ; et tel est l'état des âmes dans le purgatoire. Aussi lorsqu'elles se plaignent, elles ne parlent ni de la violence du feu qui agit sur elles, ni de l'obscur prison où elles sont renfermées, ni de la rage des démons qui les insultent ; elles ne parlent que de la main de Dieu qui les a frappées : *Manus Domini tetigit me*. Cinquièmement, plus on approche de sa fin, plus on ressent de douleur, quand on est empêché de la posséder. Pendant tout le temps qu'Absalon fut en exil dans la ville de Gessur, nous ne remarquons pas qu'il se soit plaint de la durée de son éloignement ; mais quand Joab fit en sorte auprès de David qu'il viendrait à Jérusalem, à condition néanmoins qu'il

n'entrerait pas dans le palais, et qu'il ne verrait pas son père : *Revertatur in domum suam et faciem meam non videat*, l'Écriture dit qu'il ne put souffrir un arrêt qui lui faisait tant de peine. Quoi ! je retournerais dans ma maison ? je verrais les tours, les dômes, les vitres, les jardins de mon père, et je n'aurais pas la liberté de le voir lui-même ? Joab, tu as cru m'obliger de ménager ma réconciliation auprès de lui, tu as cru me rendre un grand service, en obtenant que je revinsse à Jérusalem ; mais à peine songeais-je auparavant à mon exil, et à présent cette proximité me fait plus de douleur. Joab, tu es mon ami, retourne au roi et dis-lui de ma part : *Quare veni de Gessur ? melius mihi erat ibi esse ; obsecro erga ut videam faciem regis* (II Reg., XIV). Pourquoi suis-je sorti de Gessur ? il m'était en quelque manière plus avantageux d'y demeurer ; priez donc le roi mon père, que j'aie la satisfaction de le voir. *Quod si memor est iniquitatis meae interficiat me* : S'il m'a pardonné mon péché, pourquoi me condamne-t-il à une peine qui m'est si sensible ? et s'il ne me l'a point pardonné, qu'il me fasse mourir.

Quoique les âmes du purgatoire n'entrent pas tout à fait dans ces sentiments, quoique leurs plaintes n'aillent pas jusque-là, et qu'elles ne préfèrent pas le monde, où elles étaient en exil, au purgatoire où elles souffrent une si douloureuse punition : il est certain toutefois que lorsqu'elles étaient sur la terre, elles pensaient incomparablement moins à Dieu, que dans l'état de leur séparation. Là elles ne connaissent pas le bien qu'il y a de le posséder, et le mal qui se trouve d'en être éloigné ; ici elles ont une pleine et entière connaissance de l'un et de l'autre ; là l'activité de leur amour était arrêtée par le poids de leur corps ; ici elles sont libres et dégagées de leurs corps. Là, leurs passions, leurs engagements, leurs occupations, leurs plaisirs, leurs affaires les détournent de Dieu ; ici elles sont sans passion, sans engagement, sans occupation, sans plaisir, sans affaire, à moins que nous ne disions que la possession du souverain bien fait leur unique passion, leur unique engagement, leur unique occupation, leur unique plaisir, leur unique affaire. Là la vue des créatures, la multiplicité des objets qui se succédaient les uns aux autres, et mille autres sujets de distraction, les divertissaient de cette pensée ; ici il n'y a plus de créatures, il n'y a plus d'objets, il n'y a plus de distraction, une âme séparée du corps et éloignée du monde où elle ne retournera jamais, ne s'applique qu'à Dieu, ne s'occupe que de Dieu, ne désire que Dieu, ne soupire que pour Dieu, ne s'afflige et ne se tourmente jour et nuit que de la privation de Dieu : *Non concedit requiescere spiritum meum, implet me amaritudinibus* (Job, IX). Ce charmant objet auquel elle touche de plus près qu'Absalon n'était proche de son père, ne lui donne aucun repos, et la continuelle pensée qu'elle a de

s'en voir éloignée, la remplit d'amertume.

Quand j'étais au monde je ne savais presque ce que c'était de Dieu; je ne songeais que par de petits intervalles à Dieu, je ne jetais les yeux que pendant quelques moments vers le ciel, où est mon Dieu; mais à présent que je vois les murs du palais de mon père, à présent que je suis si proche de la Jérusalem céleste, ah! que ma douleur est grande de n'y pouvoir entrer! Je veux, adorable Sauveur, ce que vous voulez, mais à cela près la plus cruelle mort me serait plus douce que la peine de votre éloignement, à laquelle vous me condamnez. Mon impeccabilité me console, mais mon désir m'afflige; je sais que je jouirai un jour de vous, mais quand sera-ce? et jusques à quand demeurerai-je avec les habitants de Cédar? Je sens que je vous aime; mais c'est mon amour même qui me tourmente.

Sur quoi je vous prie, Messieurs, de distinguer avec moi trois états où une âme séparée se trouve: un état d'amour sans douleur, un état de douleur sans amour, et un état d'amour et de douleur tout ensemble. Le premier, est celui des bienheureux dans le ciel; ils aiment Dieu et comme ils le possèdent, ils ne souffrent rien. Le second, est celui des réprouvés dans les enfers; ils souffrent d'horribles peines, mais comme ils sont morts en état de péché, ils sont incapables d'aimer Dieu. Le troisième, est celui des âmes fidèles retenues dans le purgatoire; elles ont de l'amour puisqu'elles sont confirmées en grâce, mais comme elles sont séparées de l'objet qu'elles aiment, cet amour est accompagné de douleur. Elles souffrent et elles aiment, Dieu les aime et les fait souffrir: *Non concedit requiescere spiritum meum implet, me amaritudinibus*. Elles sont si unies à Dieu par la charité, que jamais elles ne s'en sépareront; mais elles en sont séparées pour un temps, comme si elles n'avaient point de charité, ou, pour mieux dire, leur état et leur éloignement, leur amour et leur privation font leurs peines.

Je n'en dis point assez: ce qui les afflige encore d'avantage, et ce que l'on ne peut jamais bien concevoir, est la réflexion qu'elles font sur les causes qui leur attirent ce malheur. O péché! ô péché! ô péché! qui parais à présent si léger et si peu considérable, que tu sembles grand, horrible, énorme, à ces âmes! Officieux mensonge, petite complaisance, distraction volontaire, dépit, impatience, attachement à de certains plaisirs innocents, divertissements, jeux, on vous regarde à présent comme rien; mais une âme dégagée du corps, devenue toute spirituelle, et toute pénétrante par une nouvelle lumière, vous regarde comme des monstres, et comme de puissants obstacles à l'accomplissement de ses désirs.

Fallait-il, mon Dieu, vous offenser pour si peu de chose! Prévenue de tant de grâces, comblée de tant de faveurs, instruite par tant de prédications et de bons exemples, devais-je vous oublier un seul moment, vous

qui êtes mort pour mon salut, et m'attacher, ne fût-ce qu'un instant, à des créatures qui n'ont rien fait pour moi? Quand on me disait que je rendrais compte d'une parole inutile, qu'un mensonge serait sévèrement puni, que la moindre impatience et la moindre colère ne serait pas sans châtement; qu'appeler fou mon prochain, c'était me rendre coupable de la géhenne du feu: ces grandes vérités ne faisaient presque point d'impression sur moi; mais à présent je les connais, je les sens, j'en fais une triste expérience: péché véniel, péché véniel, que vous me faites souffrir par la privation de mon souverain bien!

Quand on me disait que si je ne faisais en cette vie pénitence de mes péchés, quoique pardonnés, je la ferais en l'autre; que tôt ou tard, j'en serais châtié dans le purgatoire, que la justice de Dieu ne perd jamais ses droits, que négliger de se mortifier pendant la vie, c'était s'exposer à de cruelles mortifications après la mort: je croyais ces vérités, mais elles ne me touchaient pas; à présent, non-seulement je les crois, mais je les sens; mais j'en porte tout le poids; ô Dieu que vous êtes terrible dans vos jugements! ô que vous êtes sévère à ceux-mêmes que vous aimez!

Je me suis acquitté, Messieurs, de ce que je vous avais promis. Il y a trois sortes de personnes qui descendent dans le purgatoire; serez-vous de ce nombre? on y souffre des douleurs inconcevables: cette vérité vous touche-t-elle? Je n'ai rien dit de mon chef, je n'ai parlé qu'après l'Ecriture et les Pères. Ne faites pas cas de moi, quand je débiterai mes pensées, mais quand je vous parlerai de la part de Dieu et de son Eglise, recevez ce que je vous dirai comme si je l'avais pris dans le sein du Verbe éternel pour le répandre dans le vôtre.

Qu'en dites-vous? n'est-il pas vrai que le plus grand bonheur qui puisse vous arriver, non-seulement à vous en particulier, mais à tous les Chrétiens du monde, c'est d'être plusieurs jours, plusieurs mois, plusieurs années, s'il est nécessaire, en purgatoire? Mais n'y a-t-il point de remède? je voudrais en trouver quelqu'un, et il n'y en a point d'autre que de satisfaire à la justice de Dieu, pour vous et pour les âmes du purgatoire.

Je ne diminue ici rien de la vertu des jubilés et des indulgences, mais ordinairement parlant, le seul remède pour vous est de faire pénitence, oui pénitence, oui pénitence: voilà le premier, le second, le troisième, et l'unique remède que je sais, faire pénitence.

Quand je rentre quelquefois en moi-même, et quand je réfléchis sur ce que l'Ecriture et les Pères disent, en vérité, peu s'en faut que je ne perde l'esprit. Car je me demande: Crois-tu cela, comme tu crois que tu portes un surplis, et que tes yeux te roulent dans la tête? Si tu ne le crois, tu n'as point de foi, et si tu le crois, comment accordes-tu ta vie avec ta croyance? Il faut

faire pénitence, combien de péchés as-tu commis depuis l'âge de sept ans jusqu'à présent ? combien en as-tu oublié ; et cependant quelle pénitence en as-tu faite ? Si cela est, combien de temps seras-tu en purgatoire ? peut-être vingt ans, peut-être cent ans, peut-être mille ans ; peut-être jusqu'au jour du jugement, tu n'en sais rien ; mais ce que tu sais, c'est que si Dieu te fait miséricorde, tu descendras en purgatoire, à moins que tu ne fasses pénitence.

Ce que je sais, mes chers paroissiens, c'est que vous et moi pouvons satisfaire à la justice de Dieu, et apaiser sa rigueur par nos mortifications, nos pénitences et nos bonnes œuvres. Donner un verre d'eau et un morceau de pain à un pauvre, pardonner de bon cœur à un ennemi, combattre une passion prédominante, se priver de quelques plaisirs permis, supporter la mauvaise humeur d'un mari ou d'une femme, conserver la douceur d'esprit dans sa famille, endurer avec patience les disgrâces qui arrivent dans la vie, ces bonnes actions effaceront quelquefois les peines dues à tant de péchés, dont la coulpe nous aura été remise ; et elles satisferont plus à la justice de Dieu que cinquante ans en purgatoire.

Nous lisons dans le chapitre XVIII de saint Matthieu, une parabole d'un père de famille qui faisait rendre compte à ses serviteurs. « On lui en représenta un qui lui devait dix mille talents ; le maître le regardant en colère, dit : Qu'on le prenne lui, sa femme et ses enfants, qu'on les mette entre les mains de la justice, et qu'on les vende, parce que je veux être payé. Ce serviteur qui se voyait insolvable, affligé d'un si rigoureux arrêt, se jeta à ses pieds et le pria d'avoir patience, et qu'assurément il le payerait bien. Ce maître touché de sa prière et de sa soumission, et pouvant lui donner le temps qu'il lui demandait, lui remit généreusement toute sa dette. Quelque temps après, ce malheureux, qui venait de recevoir une si grande grâce, rencontra en sortant un de ses compagnons qui lui devait quelque petite somme, et le prenant à la gorge, l'obligea de la lui payer, sans qu'il fût touché ni des prières qu'on lui faisait, ni de la misère de son confrère. Ses autres compagnons qui avaient vu une action si barbare, retournèrent sur leurs pas, et rapportèrent à leur commun maître tout ce qui s'était passé. Qu'on me prenne ce méchant serviteur, dit ce maître, qu'on le mette entre les mains de l'exécuteur de la justice, qu'on le jette pieds et mains liés dans un cachot, qu'on lui ôte ses habits, qu'on ne lui donne qu'un peu de pain et d'eau, qu'il gémisses là-dedans et qu'il y demeure ; il n'en sortira pas qu'il ne m'ait payé jusqu'à la dernière pite : » *Cum non haberet unde redderet, jussit eum dominus ejus venumdari, et uxorem ejus, et filios, et omnia quæ habebat, et reddi; procidens autem servus ille orabat eum dicens, etc. (Matth., XVIII).*

Voilà, ce me semble, la différence qu'il y a entre les mérites de cette vie et les satis-

factions du purgatoire. Quand un homme fait quelques prières, quand il pardonne à son ennemi, quand il mortifie ses passions, Dieu lui remet généreusement sa dette dont il était redevable : *Omne debitum remisi tibi, quoniam rogasti me.* J'ai eu égard à tes prières, à tes larmes, à ta soumission, à ta douleur ; va, je te remets de bon cœur ce que tu me dois. Mais quand cet homme attend à l'autre vie, et que la justice divine le condamne à descendre en purgatoire, il n'en est pas quitte à si bon marché ; et à moins que nous ne priions pour lui, il n'en sortira pas qu'il n'ait payé à la rigueur tout ce qu'il lui doit, *quoad usque redderet universum debitum.*

Qu'en pensez-vous, mes chers enfants, et quelle est là-dessus votre résolution ? Oh ! qu'il vaut mieux faire une légère pénitence en ce monde que d'en souffrir une si rigoureuse en l'autre ! Oh ! qu'il vaut mieux combattre une passion dominante, s'imposer quelques mortifications volontaires, recevoir patiemment les afflictions qui arrivent, porter avec joie sa croix, offrir à Dieu en satisfaction la mauvaise humeur d'une femme, ou d'un mari ; donner l'aumône aux pauvres, se condamner à quelques jeûnes, retrancher les mets de sa table, pour avoir de quoi faire de plus abondantes charités, se priver de ces étoffes précieuses, dont l'épargne servira à couvrir les membres de Jésus-Christ ! Oh ! qu'il vaut mieux faire tout cela que d'être jeté dans ces feux dévorants, que d'être abandonné à la fureur et à la risée des démons, que d'être privé de la vue de Dieu et de la compagnie de ses saints, que de demeurer enfin en purgatoire jusqu'à ce qu'on ait entièrement satisfait à sa justice !

Mais que dirons-nous pour ces pauvres âmes qui y sont ? Les laisserez-vous en cet état sans les secourir ? Si votre fils était en prison, et que ce ne fût point par vos ordres, que ne feriez-vous pas pour l'en faire sortir ? quels amis n'emploieriez-vous pas, quelle somme d'argent ne donneriez-vous pas ? Si votre laquais était entre les mains des voleurs, et si à quelques pas du lieu où il est vous aviez à votre disposition cent soldats à votre logis, ne les prieriez-vous pas de se hâter pour le sauver ? Si votre chien était tombé dans un puits, et qu'il ne fallût qu'y faire descendre quelqu'un pour l'en tirer, ne le feriez-vous pas ?

Âmes du purgatoire, qui êtes les membres de Jésus-Christ, et les cohéritières de sa gloire, âmes saintes, qui êtes plus considérables à ses yeux que ne sont tous les rois de la terre, lorsqu'ils ne sont pas saints, on vous considère moins que des valets, le dirai-je ? moins que des chiens. On tirerait un chien d'une cave ou d'un puits, et on vous laisse dans une fosse profonde et dans un affreux cachot sans penser à vous. Plût à Dieu qu'on vous estimât autant qu'on estime des chiens ! On ferait quelques efforts et l'on descendrait quelques degrés pour vous soulager ; mais vous n'êtes pas assez

heureuses pour être mises dans ce rang. O aveuglement ! ô cruauté !

Rendez-vous à ces vérités, mes frères, et pendant cette octave, faites connaître à ces pauvres âmes, par les moyens que je vous marquerai dans la suite, que vous avez été touchés de leurs peines. Dites en vous-mêmes : Ces pauvres âmes qui gémissent dans le purgatoire ne peuvent être secourues que par les suffrages de l'Eglise et nos bonnes œuvres ; aurai-je à l'article de la mort ce déplaisir, d'avoir eu moins de sensibilité pour elles que pour un chien ? souffrirai-je qu'on me fasse ce reproche, que j'ai été plus touché des cris d'un chien que de ceux de Jésus-Christ souffrant dans ses membres ?

Entrez donc en esprit dans le purgatoire, où, si Dieu vous en fait la grâce, vous entrerez un jour réellement. Mais si vous y étiez, n'est-il pas vrai que vous accuseriez d'insensibilité et de dureté vos parents, vos enfants, vos amis, s'ils ne s'efforçaient de vous en retirer ? N'est-il pas vrai que si vous n'étiez confirmés en grâce, et entièrement résignés aux volontés du Seigneur, il échapperait des paroles de murmure et de désespoir : Ah ! cruel ! tu es la cause de ce que je souffre ; ah ! détestable ! (si ce mot pouvait sortir de votre bouche) tu m'as précipité dans ces flammes, et tu ne fais rien pour moi qui ai tant fait pour toi !

Or, les sentiments que vous auriez pour lors de vos enfants et de vos amis, les âmes du purgatoire les ont de vous, à moins que vous ne les assistiez. Elles n'éclatent pas en injures, elles sont incapables de faire contre vous des imprécations, mais elles ont sujet de vous accuser de dureté, et elles implorent avec des accents plaintifs votre miséricorde. Elles se soumettent à la justice de Dieu, qui jusqu'ici a peut-être permis, pour leur châtimement, que vous les oubliassiez ; mais s'il a eu la bonté de se servir de mon ministère pour vous toucher, mettez, mes chers frères, mettez la main à l'œuvre ; priez et faites prier pour elles, pendant cette octave et pendant tous les jours de votre vie, afin que vous avanciez leur gloire, et en même temps la vôtre, qui sera la récompense de votre charité. Je vous la souhaite au nom du Père, etc. Amen.

SERMON XXXV.

SUR LES MOTIFS QUI NOUS PORTENT A SECOURIR
LES AMES DU PURGATOIRE, ET DE L'INJUSTICE
DE CEUX QUI MANQUENT A CE DEVOIR.

Pie Jesu Domine, dona eis requiem sempiternam.

Seigneur Jésus, qui êtes plein de bonté et de miséricorde, donner-leur un repos éternel.

Il n'est pas toujours vrai que les grandes douleurs gardent le silence ; un poète l'a dit, mais c'était un poète ignorant dans les maximes de la foi ; il parlait des douleurs naturelles, il ne savait rien des douleurs surnaturelles ; il parlait des maux et des tourments dont les créatures peuvent être les causes, mais il ne savait (et il le sait main-

ORATEURS SACRÉS. XXXII.

tenant) ce que c'est d'être l'objet de la justice de Dieu et de la vengeance des créatures qui sont animées de sa fureur.

Quoique les âmes du purgatoire soient plus favorablement traitées de cette justice divine que les réprouvés dans les enfers, elles ne laissent pas néanmoins d'être extraordinairement sensibles aux effroyables peines qu'elles endurent. C'est pourquoi un nouveau et continuel sentiment, aussi vif après plusieurs années qu'il l'était lorsqu'elles y sont descendues, après avoir reçu leur jugement, les oblige de redoubler leurs accents plaintifs et de s'écrier encore aujourd'hui : *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.* Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, au moins vous qui êtes mes amis, parce que la main du Seigneur m'a frappé. *Vocem geminant, dit un Père de l'Eglise, quia dupliciter indigent misericordia.* Elles redoublent leurs voix, parce qu'elles ont besoin de deux sortes de miséricordes, l'une pour effacer les péchés véniels qu'elles ont contractés, l'autre pour que la peine due aux péchés mortels effacés leur soit remise.

Je vous ai déjà dit quelque chose de l'excès de leurs tourments ; que tout ce qu'il y a de plus terrible et de plus cruel en cette vie n'est rien en comparaison de ce qu'elles endurent. Qu'elles souffrent, et par la violente impression des flammes dévorantes qui les pénètrent, et par l'inconcevable douleur qu'elles ont de se voir privées de ce qu'elles aiment uniquement, et par la rapidité avec laquelle la nature et la grâce les portent à Dieu, sans que toutefois elles le possèdent ! Je prie le Seigneur que ces grandes vérités vous soient toujours présentes, afin que les méditant souvent vos cœurs en soient attendris, et que vous fassiez tous vos efforts pour leur donner de prompts soulagements.

DIVISION.

C'est dans cette même pensée que j'entreprends aujourd'hui de vous montrer deux choses, qui feront tout le partage de ce discours. La première, quels sont les pressants motifs qui vous obligent, si vous avez encore une étincelle de foi et d'amour, de secourir ces pauvres âmes dans leur besoin. La seconde, combien il y a néanmoins de Chrétiens qui manquent à cet important devoir. Toutes les lois et divines et humaines, et naturelles et ecclésiastiques, vous engagent d'assister les âmes du purgatoire ; voilà ce que je vous montrerai dans mon premier point ; et, dans le second, je vous ferai voir comme par forme de morale, qui sont ceux qui négligent de s'acquitter d'un si pressant devoir.

PREMIER POINT.

Un peu de foi suffirait, Messieurs, pour me dispenser de vous expliquer les raisons qui vous obligent d'assister les âmes du purgatoire. Ce serait assez de vous avoir dit qu'elles sont privées de la vue de Dieu ; car si Tobie disait autrefois à ceux qui l'invitaient de se réjouir : quelle joie puis-je avoir, moi qui

ne vois pas la lumière du ciel? ne peuvent-elles pas s'écrier avec plus de justice, quelle joie pouvons-nous avoir; nous qui ne voyons pas notre Dieu? *Quale gaudium mihi, qui lumen cæli non video?* Ne serait-ce pas assez d'avoir ajouté, qu'outre cette privation de Dieu, elles souffrent nuit et jour des maux extrêmes sur ce lit de feu où elles sont couchées, car si ces deux motifs ne vous ont pas touchés, j'ai grand sujet de me défier du succès de trois autres raisons que j'avais à vous proposer. Je tire la première de la gloire de Dieu; la seconde, de l'état où ces âmes se trouvent, et la troisième, du profit que vous en pouvez recueillir. Dieu veut qu'on le glorifie, et c'est lui procurer une nouvelle gloire de soulager promptement ces âmes dans leurs besoins. Ces âmes toutes saintes, prédestinées et impeccables qu'elles soient, ne peuvent se rendre à elles-mêmes aucun secours; et c'est ce secours qu'elles attendent de votre piété. Vous aurez besoin à votre tour de leur protection; et le meilleur moyen de les y engager est de travailler à procurer leur liberté. Il y va donc tout à la fois de l'intérêt de Dieu, de celui de ces âmes et de votre intérêt même.

Je dis qu'on ne peut procurer ni plus noblement ni plus agréablement l'augmentation de la gloire de Dieu, qu'en secourant les âmes du purgatoire : en voilà beaucoup en peu de paroles; mais en voici la preuve. La théologie reconnaît deux sortes de gloire en Dieu, une gloire essentielle et une gloire accidentelle; une gloire qu'il a par lui-même, indépendamment de nous, et une gloire qu'il reçoit de nous par nos bonnes œuvres; une gloire qui est éternelle et inséparable de son essence; une gloire temporelle, qu'il peut ou recevoir ou ne pas recevoir.

Or, la première est incapable d'accroissement et de diminution, soit dans le temps, soit dans l'éternité; elle est infinie en toutes manières, parfaite et complète au delà de tout ce que l'on peut s'imaginer. Mais pour ce qui est de la gloire accidentelle de Dieu, elle a ses degrés et ses accroissements, et nous sommes obligés de la lui procurer autant qu'il nous est possible. Sans cela nous en ferait-on un commandement exprès dans l'Écriture? Nous oserait-on de le bénir, de le louer, de le glorifier, de porter la gloire de son nom, de le venger de ceux qui le profanent, de lui chercher des sujets et des adorateurs? Sans cela nous dirait-on de sa part : Racontez sa gloire chez les nations étrangères, dites à tous les peuples les miracles qu'il a faits en votre faveur, que c'est un grand Dieu qu'on ne peut assez louer; rendez à son nom la gloire qu'il mérite, offrez-lui des sacrifices et mettez-vous en sa présence! *Narrate in gentibus gloriam ejus, in cunctis populis mirabilia ejus, quia Dominus magnus et laudabilis nimis... Date Domino gloriam, nomini ejus levate sacrificium, et venite in conspectu ejus* (I Paral., XVI). Sans cela nous rendrions-nous dignes des derniers supplices lorsque nous négligeons de contribuer à l'accroissement de cette gloire,

lorsque nous empêchons qu'on ne la lui rende, et que nous ne la lui rendons pas nous-mêmes?

Cela supposé, je dis que l'un des plus grands moyens de procurer à Dieu cette gloire accidentelle, c'est de travailler de toutes ses forces au soulagement des âmes du purgatoire. En effet, en quoi consiste cette gloire qu'une créature peut rendre à Dieu! Elle consiste à faire en sorte qu'il soit connu, aimé, adoré, aussi purement et aussi noblement qu'une créature peut le faire en cette vie et en l'autre : *Sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum*. Vous êtes notre Père, ô mon Dieu! Ce que nous pouvons faire pour vous rendre nos hommages, ce que nous pouvons demander et souhaiter, est que votre nom soit sanctifié et que votre royaume arrive à ceux auxquels il est destiné.

La connaissance, la manifestation, l'adoration des perfections et des attributs de Dieu; voilà le premier sujet de mes prières, le premier et le plus digne objet de mon zèle : l'avènement de son royaume et sa parfaite possession, voilà le second. Or, il n'y a que deux sortes de royaumes, celui du démon et celui de Dieu. Que le royaume du démon cesse, et que celui de Dieu soit répandu partout. Voilà en quoi consiste la gloire que les justes peuvent lui rendre, soit dans le temps, soit dans l'éternité. Je vous connais, ô mon Dieu, et je souhaite que tout le monde vous connaisse. Je vous aime, ô mon Dieu! et je souhaite que tout le monde vous aime. Donnez-moi, ô mon Dieu! votre royaume, et n'en différez pas longtemps la possession à ceux qui vous y béniront à jamais : *Sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum*.

* La bonté de Dieu ne demande qu'à se communiquer, mais souvent elle trouve des obstacles qui s'opposent à ces effusions de son amour. Il souhaite encore avec plus d'ardeur de se faire voir face à face à ces âmes, puisqu'elles sont prédestinées à sa gloire; mais comme il est essentiellement saint et juste, et que par conséquent il ne peut rien souffrir de souillé, il trouve de petites fautes qui arrêtent ces épanchements. Dans cet état quel plaisir ne lui fait-on pas, quand on ôte ces obstacles, quand par ses prières et celles de toute l'Eglise on lève ces empêchements? Comme il est bon par lui-même, et qu'il n'est juste que par notre faute, *de suo bonus, de nostro justus*. C'est-à-dire (pour expliquer cette pensée de Tertullien), comme sa bonté lui est essentielle, et que l'exercice de sa justice vengeresse lui est étranger, par rapport au péché qu'on commet, et qu'il faut qu'il punisse, il est bien aise de trouver des personnes charitables qui fassent en sorte que cette justice soit satisfaite, et que cette bonté se répande dans toute sa plénitude. Par là toutes ses perfections seront connues, aimées et adorées; par là il embrassera avec joie des enfants qu'il ne châtierait que parce qu'il était contraint de le faire; par là il admettra dans son royaume

des peuples qu'il n'en avait éloignés que pour punir quelques légères désobéissances.

Je ne puis, ce me semble, vous représenter mieux cette vérité que par un fameux exemple de l'Ecriture sainte, expliqué par saint Grégoire. Moïse étant descendu de la montagne où il avait eu l'honneur de conférer avec Dieu, trouva le peuple chantant et dansant à l'entour d'un veau d'or qu'il avait fabriqué. Ce crime d'idolâtrie lui fut si sensible, qu'il commanda sur l'heure qu'on fit main-basse sur ces idolâtres, qu'on passât par le milieu du camp, et qu'on tuât indifféremment tous ceux qui se présenteraient, fussent-ils parents, amis, frères : *Ite et redite de porta in portam per medium castrorum, et occidat unusquisque fratrem, et amicum, et proximum suum* (Exod., XXXII). Allez et retournez de porte en porte par le milieu du camp, et que chacun de vous tue son ami, son voisin, son proche parent, son frère. *Feceruntque filii Levi juxta sermonem Moysi, cecideruntque in die illa quasi viginti tria millia hominum*. Les enfants de Lévi le firent comme Moïse leur avait ordonné, et près de vingt-trois mille hommes demeurèrent sur la place. Quelle justice, quelle sévérité dans Moïse ! C'est là ce qui me surprend.

Mais je ne suis pas moins surpris de l'extrême bonté qu'il a pour le reste du peuple, que l'épée vengeresse a épargné. Bonté si grande, bonté si surprenante, que se prosternant devant la majesté de Dieu, il lui dit : Seigneur, votre peuple a commis un grand péché, vous avez vu la vengeance que je viens d'en tirer pour vous satisfaire ; mais je vous prie de pardonner au reste, *obsecro*. C'est votre peuple, ne le châtiez pas davantage, pardonnez-lui cette faute : *Dimitte eis hanc noxam* ; ou si vous ne la lui pardonnez pas, vengez-vous sur moi, et effacez-moi du livre de vie : *Aut si non facis, dele me de libro tuo quem scripsisti*.

Pourquoi cette étrange conduite de Moïse, demande saint Grégoire ? C'était pour satisfaire d'un côté à la justice de Dieu, et d'un autre à sa bonté ; c'était pour lui faire plaisir en se vengeant de l'outrage qu'on lui avait fait, et en l'invitant à pardonner au reste ; c'était pour faire connaître et adorer toutes ses perfections. L'idolâtrie avait été punie, il fallait solliciter sa miséricorde, et cette judicieuse conduite fut favorable et à Dieu et au peuple : *Sic amavit eos quibus præfuit ut pro eis nec sibi parceret, et tamen delinquentes sic persecutus est ut eos etiam prosterneret*. Il témoigna bien qu'il aimait ce peuple, puisqu'il ne s'épargna pas même pour lui ; mais aussi il fit bien connaître qu'il aimait Dieu, puisqu'il se vengea de ces coupables. *Utrobique legatus fortis, utrobique mediator admirabilis, causam populi apud Deum precibus, causam Dei apud populum gladiis allegavit*. Il parut aussi partout comme un puissant ambassadeur et un admirable médiateur, en intercédant pour le peuple auprès de Dieu par ses prières, et

en vengeant la querelle de Dieu auprès du peuple par ses châtimens. *Idcirco omnipotens Deus fidelem famulum suum citius audivit agentem pro populo, quia vidit quid super populum acturus esset ipse pro Deo*. C'est pourquoi Dieu, voyant son fidèle serviteur dans cette disposition, l'exauça dès qu'il l'eut prié pour le peuple, parce qu'il vit ce qu'il avait fait et ce qu'il devait faire pour le contenter.

De là je tire deux petites conséquences qui regardent les âmes du purgatoire : la première, que comme Dieu fut ravi que Moïse intercédât pour les Juifs, afin qu'il eût occasion de leur faire grâce, il est aussi ravi que vous priiez pour vos frères, afin qu'il les reçoive dans son royaume ; la seconde, que comme Moïse priant pour ce peuple voulut en même temps lui satisfaire, parce qu'il était persuadé que sa miséricorde ne pouvait faire perdre à sa justice ses droits, vous ne prierez aussi jamais plus utilement pour les âmes que lorsque vous aurez vengé Dieu, non sur elles, mais sur vous-mêmes, par les prières, les aumônes, les jeûnes, les mortifications et d'autres œuvres satisfactoires, dont nous vous parlerons dans la suite.

Car il est certain que les âmes du purgatoire réunies toutes ensemble ne peuvent satisfaire si noblement à Dieu que vous qui prierez, qui jeûnerez et qui vous mortifierez pour elles : en voici la raison. Ces âmes ne souffrent pas librement, et elles sont hors de la voie du mérite, au lieu que vous souffrirez, et que vous vous priverez pour elles de quelques petits plaisirs avec une pleine liberté. Leurs peines à la vérité sont satisfactoires, mais elles ne sont pas méritoires, et les vôtres ont l'une et l'autre de ces qualités ; par conséquent Dieu en est plus loué, et en intercédant pour elles, vous lui procurez une gloire accidentelle, qui est le plus grand bien qu'il puisse recevoir de ses créatures.

Je pourrais ajouter à cette raison générale une particulière, qui regarde la personne de Jésus-Christ, en qualité de chef de l'Eglise. Se voyant aux approches de la mort, il leva les yeux au ciel, dit saint Jean, pour demander une grâce à son Père : « Vous savez, mon Père, que j'ai consommé l'ouvrage pour lequel vous m'avez envoyé, je vais bientôt mourir, mais voici une grâce que j'ai à vous demander, et que je vous prie de m'accorder. J'ai des apôtres que vous m'avez donnés ; conservez-les, Père saint, conservez-les en votre nom, afin qu'ils soient un comme nous sommes ensemble. » *Pater sancte, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos* (Joan., XVII). « Ce n'est pas seulement pour eux que je vous prie, c'est encore pour ceux qui croiront aux paroles qu'ils leur diront de ma part. Je vous demande que comme vous êtes en moi, et moi en vous, ils soient aussi un en nous, et comme votre volonté et la mienne sont une même volonté, je veux, ô mon Père, que là où je suis, ils y soient

aussi avec moi, afin qu'ils voient la gloire que vous m'avez donnée. » *Pater, quos dedisti mihi, volo ut ibi sum ego, et illi sint mecum, ut videant claritatem meam quam dedisti mihi.*

Admirables paroles, qui, selon saint Cyrille d'Alexandrie, nous font connaître que la gloire accidentelle de Jésus-Christ consiste en ce que ses membres lui soient réunis, et qu'il jouisse, par la possession de la béatitude à laquelle ils sont appelés, de tout le fruit de son incarnation et de ses souffrances. Or, vous pouvez, mes frères, vous pouvez travailler à cette réunion; vous pouvez par vos prières et par vos suffrages contribuer à ce grand dessein. Vous pouvez, comme l'ange de Tobie, les conduire à leur patrie et les rendre à leur père : et pour lors quelle joie et quelle gloire Jésus-Christ n'en recevra-t-il pas ?

Cela dépend-il de nous, me direz-vous, et ces âmes ne peuvent-elles pas se rendre par elles-mêmes ce secours ? Oui, Chrétiens, cela dépend en quelque manière de vous, et ce qui doit animer votre charité, et que toutes saintes et impeccables qu'elles soient, elles ne peuvent se procurer leur délivrance : seconde raison que je vous prie de bien écouter.

Il n'y a rien qui nous touche davantage que de voir des personnes de qualité dans la misère, des personnes innocentes qui souffrent patiemment, et qui, sans le secours d'autrui, ne sauraient se donner aucun soulagement. Tel est l'état des âmes fidèles dans le purgatoire. Quant à la nature, ce sont nos parents, nos amis, nos frères. Quant à la grâce, elles sont les bien-aimées de Dieu, la plus belle, la plus noble et la plus excellente production qui soit sortie de ses mains ; et ce que Dieu sera éternellement par nature, ces âmes le seront par participation ; c'est beaucoup dire, cependant rien de plus vrai, elles sont les membres de Jésus-Christ et ses cohéritières ; il est entré le premier au ciel, elles doivent y entrer après lui. Elles sont en état de grâce ; ce n'est pas assez, elles sont confirmées en grâce, et tellement confirmées, qu'elles ne la perdront jamais. Elles aiment Dieu, non par un mouvement d'amour-propre, mais par participation de l'amour éternel. Elles l'aiment, quoiqu'il les fasse souffrir, et elles brûlent plus du feu de la charité que de celui du purgatoire. Cependant en cet état elles sont tout ensemble saintes et misérables, impeccables et affligées, sûres de posséder Dieu et incapables par elles-mêmes de se faciliter cette possession. En voici la raison que saint Athanase en apporte.

Les dettes qu'on contracte par ses péchés ne peuvent être acquittées que par deux voies, ou par l'homme pénitent, ou par l'homme souffrant, ou par le changement de la volonté de cet homme, ou par un agent extérieur contre sa volonté, avec cette différence néanmoins que la satisfaction qui vient par le moyen d'un agent extérieur

étant involontaire, elle ne profite de rien à celui qui souffre, parce qu'il manque du principe du mérite, qui est la liberté, en sorte que quand il endurerait les plus cruels supplices, il ne pourrait se les appliquer pour l'expiation de ses fautes, cette application ne pouvant venir que de Dieu même, qui l'ordonne par sa justice. Cela étant, il paye sans s'acquitter, et il souffre sans mériter ; et c'est là l'état des âmes fidèles dans le purgatoire. Car pour s'acquitter de leurs dettes, il faudrait qu'elles satisfissent de leur propre bien, d'autant que la nature de la satisfaction doit répondre à celle de l'offense, et qu'il doit y avoir une espèce de proportion entre la dette contractée et le paiement qui s'en fait. Ces âmes ont offensé Dieu, non par des causes étrangères, mais par elles-mêmes ; elles se sont engagées à sa justice, non par une violence extérieure, mais par un effet de leur liberté : il faudrait donc qu'elles satisfissent par la même liberté, et la chose est impossible. *Reges in solio collocat in perpetuum, et illi eriguntur, etsi fuerint in catenis et vinciantur funibus paupertatis (Job, XXXVI).* Il y a des rois, dit le Saint-Esprit chez Job, que Dieu placera un jour sur le trône, et qu'il élèvera pour jamais ; mais il faut qu'ils soient auparavant dans les chaînes et que leur pauvreté leur serve de liens.

Ce sont des rois, et les plus grands rois de la terre ne sont rien en comparaison d'eux ; ce sont des rois, et des enfants de rois ; le trône sur lequel ils doivent monter est tout préparé, et quelque grande que soit la rage des démons contre eux, la justice divine les y placera. Mais comme ces rois sont redevables au premier de tous les rois, la même justice qui doit les élever si haut les retient dans des lieux souterrains, où leur pauvreté est si grande, qu'elle leur sert en quelque façon de liens, puisqu'ils n'ont par eux-mêmes aucun moyen de se délivrer de ce lieu de leur tourment. *Reges in solio collocat in perpetuum, et illi eriguntur, etc.* Le temps de la vie et de la satisfaction est passé, le temps de la liberté et du mérite est écoulé ; il n'y a plus d'humidité dans ces yeux pour pleurer, il n'y a plus de paroles dans cette bouche pour prier, il n'y a plus de mouvement libre dans ce cœur pour satisfaire par une vive douleur au péché ; la nuit est venue, où, ne pouvant plus ni travailler ni amasser, leur pauvreté les attache à leur supplice, *sunt in catenis et vinciantur funibus paupertatis.*

Est-ce que Dieu ne pourrait pas les délivrer de leurs peines ? Oui, il le pourrait, mais il veut qu'on l'en prie ; sans cela il les regarderait souffrir sans en être touché de compassion. Est-ce que la sang de Jésus-Christ n'a pas assez de vertu pour les laver de leurs fautes ? Oui, il en a assez, mais il veut qu'il soit appliqué par l'Eglise ; il veut que vous priiez les prêtres afin qu'il se répande pour leur soulagement.

C'est aussi uniquement à vous qu'elles s'adressent, mes chers auditeurs : *Misere-*

mini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei; Vous au moins qui êtes mes amis, ayez pitié de moi. Quelle est donc votre insensibilité si vous leur refusez les secours qu'elles vous demandent? Ces fidèles, retenus dans ces cachots, vous sont unis par nature et par la grâce; ce sont vos frères, c'est votre chair, ils ont été hommes comme vous, amis de Dieu comme vous, et plus que vous, plus assurés de leur bonheur que vous ne l'êtes du vôtre : ils ont le même Créateur, le même Rédempteur, ils ont participé aux mêmes sacrements. C'est mon père, c'est ma mère, c'est mon mari, c'est mon épouse, c'est la personne du monde que j'ai le plus chérie, et à qui j'ai le plus d'obligation; aurais-je l'insensibilité, la dureté, l'ingratitude, la cruauté de lui laisser souffrir d'horribles tourments, sans lui donner un secours qui dépend de moi? d'entendre ses cris, et de ne la pas soulager?

Enfin, mes frères, si vous êtes sensibles à vos propres intérêts, priez pour les morts; c'est une pratique non-seulement sainte en elle-même, mais très-salutaire, et qui vous sera très-avantageuse : *Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare*. Je ne prétends pas seulement par là vous marquer la reconnaissance qu'elles vous témoigneront de votre charité, puisque jamais elles n'oublieront les services que vous leur aurez rendus : je parle de cet acte de charité considéré en lui-même, qui semble renfermer en soi toutes les vertus chrétiennes, et qui par conséquent est d'un très-grand mérite : je m'explique.

Quand vous faites une bonne action, elle n'a que le mérite de la vertu, qui est opposée à son contraire; par exemple, si c'est une action de chasteté, cette action n'a que le mérite de cette vertu particulière qui combat l'impureté, et ainsi des autres; mais quand vous assistez les âmes du purgatoire, le mérite de la plupart des vertus chrétiennes s'y rencontre. Si vous n'aviez la foi, offririez-vous pour elles le sacrifice que vous offrez? Si vous n'aviez l'espérance, vous baptiserez-vous pour elles, comme dit saint Paul? Si vous n'étiez animés d'un esprit de religion, emploieriez-vous tant de suffrages?

Quand vous faites une action de miséricorde envers les pauvres, cette action n'a que le mérite d'une seule miséricorde : mais quand c'est en faveur d'une âme du purgatoire, vous remportez tous les fruits des œuvres de miséricorde. Elles ont faim et soif de la possession de Dieu : *Sitivit anima mea ad Deum fontem vivum, quando veniam et apparebo*? et vous les mettez en état de le posséder, vous contribuez à ce qu'elles soient rassasiées et désaltérées. *Satiabor cum apparuerit gloriata*. Elles sont dans une étrange nudité, et vous les revêtez des habits de gloire; dans une gênante captivité, et vous leur procurez la liberté; dans une violente maladie, et non-seulement vous les visitez, mais vous avancez leur guérison; dans une humiliante affliction, et vous les consolez :

en faut-il davantage pour vous obliger à les secourir.

Est-il possible, mes chers frères, que, dans une heure d'ici, vous ayez perdu la mémoire de ce que je vous dis? à mon égard, que puis-je faire davantage? Si je n'obtiens rien de vous, si je ne touche personne, cela m'afflige et me donne une douleur mortelle; mais cela témoigne votre dureté : et s'il est vrai que travailler au salut des âmes, c'est une marque de prédestination, je puis dire que c'est un préjugé de votre réprobation, si vous ne profitez pas des vérités que vous venez d'entendre.

Je dis quelquefois en moi-même : Est-il possible que je me damne en travaillant au salut des autres? est-il possible qu'un Chrétien, qui touché de compassion fera tous ses efforts pour tirer du purgatoire quelques fidèles qui y sont détenus, se damne? non : répond saint Chrysostome; Dieu a trop de bonté pour ne pas faire miséricorde à ceux qui l'auront faite. En vain donc aurait-il attaché tant de récompenses aux œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. En vain donc aurait-il appelé les bien-aimés de son Père, et invité de venir à lui et de posséder son royaume, ceux qui lui auront donné à boire et à manger, qui l'auront revêtu et tiré de prison, si un Chrétien, qui lui a rendu ces services en la personne de ces âmes fidèles, était malheureusement réprouvé.

Je ne dis pas, en parlant de la sorte, que ces secours rendus soient des marques certaines de prédestination; mais je dis que c'en sont de favorables augures. Je ne dis pas que ces Chrétiens charitables soient sauvés par là, mais je crois qu'ils y trouvent de puissants moyens à leur salut. En voici une preuve tirée d'un fameux exemple que l'Ecriture sainte nous fournit; c'est celui de Jonathas.

Saül, son père, avait défendu, sur peine de la vie, de prendre aucune nourriture avant qu'on eût défait les Philistins : *Maledictus vir qui comederit panem usque ad vesperam donec ulciscar de inimicis meis* (I Reg., XIV). Jonathas, qui n'avait pas entendu cette défense de son père, se sentant échauffé dans le combat, et ayant besoin de boire, trempa le bout de sa baguette dans un rayon de miel qu'il porta ensuite à sa bouche. Il fut question de poursuivre le reste des Philistins qu'on avait déjà défaits, et de les tailler en pièces. Il fallut, pour cet effet, consulter Dieu : *Num persequar Philistinum, si trades eos in manus Israël!* Seigneur, lui dit Saül, poursuivrai-je les Philistins, et les livrerez-vous entre les mains d'Israël? *et non respondit illi in die illa*. Mais le Seigneur ne lui répondit point pour cette fois. D'où vient que je ne reçois point de réponse? assurément quelqu'un d'entre nous est coupable. Je jure par le Sauveur d'Israël que quand ce serait mon propre fils, il mourra sans rémission; qu'on jette le sort sur moi, sur Jonathas, et sur le peuple. On le jeta sur le peuple, il fut reconnu innocent, et malheureusement pour

Jonathas, il tomba sur lui. On se saisit de sa personne, le voilà pris : *Hæc faciat mihi Deus, et hæc addat : quia morte morieris, Jonathas*. Que Dieu me punisse si vous ne mourrez aujourd'hui. Mais que fit le peuple ? il se jeta aux pieds de Saül, et lui dit : Quoi donc ! Jonathas mourra-t-il, lui qui vient de sauver Israël ? *Ergone Jonathas morietur qui fecit salutem hanc magnam in Israël ?* Il vient de nous délivrer des mains de nos ennemis, et après la grande action qu'il a faite, il périrait ; non, non, il ne tombera pas même sur la terre un seul poil de sa tête, nous avons trop d'intérêt à le conserver, et il nous a fait trop de bien pour l'oublier sitôt.

Vous voyez, Messieurs, par quelques circonstances de cette histoire, que Jonathas était condamné à mort pour peu de chose. Il n'avait pris qu'un petit rayon de miel au bout de sa baguette, il n'était pas même présent lorsque son père avait fait cette défense ; marque évidente de la justice de Dieu qui souvent retient les âmes fidèles dans le purgatoire pour des fautes dont elles ne s'aperçoivent pas. Vous voyez cependant que cet arrêt de son père eût été exécuté si le peuple, qui venait d'être délivré et sauvé par son moyen, n'eût intercédé pour lui : autre marque du secours que ces âmes reconnaissantes vous rendront si vous avez été cause, par vos prières, que Dieu les ait délivrées et tirées de ce lieu de leurs tourments. Car, quand vous viendrez à être jugés, que diront-elles à Dieu ? *Ergone morietur qui fecit salutem hanc magnam in Israël ?* Dieu de bonté, faut-il que celui qui nous a rendu de si bons services meure ? Faites-lui, Seigneur, miséricorde, puisqu'il nous l'a faite, et tirez-le pour l'amour de nous des peines qui lui étaient destinées.

Voilà, Chrétiens, les avantages qui vous reviendront de votre charité envers ces âmes. Elles prieront pour vous, elles intercéderont pour vous, elles emploieront le crédit qu'elles auront auprès de Dieu pour votre délivrance. Oh ! que ce motif est puissant pour vous attendrir et vous toucher ! Vous ne pouvez mieux procurer la gloire de Dieu qu'en priant pour ces âmes ; elles sont saintes, impeccables, et cependant très-sévèrement traitées. Elles souffrent beaucoup, et elles ne peuvent se secourir : ce sont vos pères, vos mères, vos amis, vos frères, vos sœurs, votre sang, votre chair ; vous vous procurez à vous-mêmes un très-grand bien, et faites une action très-agréable au Seigneur, et dont il saura vous récompenser. Après cela peut-il y avoir une âme assez dure pour manquer à un si pressant et si important devoir ? Peut-il y en avoir ? oui, mes frères, il y en a même beaucoup. Je finis par ce petit détail de morale.

SECOND POINT.

Quand le Saint-Esprit parle de la dureté qu'on a pour son prochain, il n'en rapporte point d'exemple qui marque mieux l'insensibilité et la cruauté d'une âme, que celui des frères de Joseph. C'est ce qu'il nous dit d'une

manière si forte et si touchante chez le prophète Amos : *Dormitis in lectis eburneis, et lascivitis in stratis vestris, comeditis agnum de grege, et vitulos de medio armenti. Canitis ad vocem psalterii sicut David putaverunt se habere vasa cantici. Bibentes, etc. (Amos, VI.)* Vous dormez tranquillement sur des lits d'ivoire, vous mangez les agneaux les plus excellents et les meilleurs veaux de tout le troupeau. Vous accordez vos voix avec le son de la harpe, et vous vous servez des instruments de musique pour vous divertir. Rien n'égale la magnificence et la délicatesse de vos repas : vous buvez le vin à pleines coupes, vous vous rassasiez des plus friands morceaux, et vous vous parfumez des huiles de senteurs les plus précieuses et les plus rares ; mais quand ? dans le temps de l'affliction et de la captivité de votre frère, dans le temps auquel l'innocent Joseph souffre de cruels maux ; affliction, captivité, maux auxquels vous êtes insensibles : *Bibentes vinum in phialis et optimo unguento delibuti, nihil patiebantur super contritione Joseph.*

O Dieu ! oh ! qu'il y a dans le christianisme d'âmes dures et insensibles aux tourments des pauvres trépassés ! Oh ! qu'il y a dans toutes les conditions et dans tous les sexes d'âmes aussi dénaturées et aussi inhumaines à leur égard que le furent autrefois les frères de Joseph à son égard.

Ils se rendirent coupables de trois grands péchés, dit saint Ambroise (*lib. De Joseph patriarcha, c. 5*) : de dureté, c'était leur chair, leur sang, leur frère, et cependant non-seulement ils lui souhaitèrent la mort, mais ils voulurent la lui procurer ; d'ingratitude : il leur rendait de bons services, il les aimait, et étant bien aise de rapporter de leurs nouvelles à son père, il demandait à tous ceux qu'il rencontrait, où sont mes frères ? je les cherche : *Fratres meos quero, indica mihi ubi pascant greges (Genes., XXXVII)* ; de cruauté : ils le depouillèrent de ses habits, *nudaverunt eum*, ils le jetèrent dans une vieille citerne, *miserunt eum in cisternam veterem*, et sans être attendris des larmes, des cris, des prières de ce pauvre enfant, ils s'assirent tranquillement, burent et mangèrent sur le bord du lieu où il était renfermé, *sederunt ut comederent panem*. Quelle dureté ! quelle ingratitude ! quelle cruauté ! s'écrie là-dessus saint Ambroise : *Quomodo conveniunt pietatis nomina et sceleris insignia ?* Quel rapport y a-t-il entre ces noms de tendresse et ces grands crimes ?

Cependant il n'est que trop vrai de dire que cette même dureté, cette même ingratitude, cette même cruauté, se rencontrent encore aujourd'hui parmi une infinité de Chrétiens à l'égard des âmes du purgatoire. Je dis dureté ; car n'est-il pas vrai qu'on les oublie ? n'est-il pas vrai que, quoique ce soit votre chair et votre sang, vous souhaitez quelquefois leur mort, afin de vous emparer de leurs biens, et que si vous ne dites pas comme les frères de Joseph, *occidamus eum*, leur trop longue vie vous paraît incommode ?

Je dis ingratitude : Quels soins cette mère

n'a-t-elle pas pris de vous? combien de nuits a-t-elle passées, combien de chagrins a-t-elle dévorés? combien de fatigues et de peines a-t-elle essuyées pour vous? *Fratres meos quæro*. Combien d'inquiétudes, de négociations, d'embarras, de veilles, ce bien que votre père vous a laissé lui a-t-il coûté? quel empressement n'a-t-il pas eu de vous procurer un honnête établissement? de combien de plaisirs s'est-il abstenu pour faire votre fortune, et ingrats que vous êtes, vous l'abandonnez dans le besoin : *Bibentes vinum in phialis et unguento optimo delibuti, nihil patimini super contritione Joseph*. Votre père, votre ami, votre mère, votre parent, votre bienfaiteur, qui vous a laissé tant de biens, gémit dans une profonde citerne, et vous buvez à longs traits les vins les plus délicieux; vous faites grande chère, vous dansez, vous sautez, vous vous réjouissez, vous vous parfumez, vous jouez à l'embouchure de sa prison. Il a acheté le lit où vous couchez, il a meublé la maison que vous habitez, il vous a donné l'argent pour avoir le vin que vous buvez, et tandis qu'il est dans une faim, une soif, une nudité extrême, vous ne pensez pas à lui : *Nihil patimini super contritione Joseph*.

Je dis de cruauté : car comme les frères de Joseph le jetèrent dans cette citerne, et le vendirent aux Ismaélites, on peut dire en quelque manière que vous avez jeté, non pas dans une citerne, mais dans un étang de feu et de soufre, ces pauvres âmes, que vous les avez vendues, que vous êtes cause de leur captivité et de leur malheur. Si ce père n'avait pas tant eu d'ardeur pour vous établir, si cette mère n'avait pas tant eu de douceur et de complaisance pour vos vices, si les uns et les autres avaient eu plus de zèle et de sévérité pour vous reprendre de vos désordres, ils ne seraient pas à présent dans ces cachots : c'est donc à votre occasion qu'ils y sont tombés, c'est pour vous avoir trop aimé qu'ils y souffrent, il leur en a coûté pour le moins le purgatoire; peut-être sont-ils plus bas, où ils crient plus fort; et parce qu'ils sont plus loin, vous ne les entendez pas : *Nihil patimini super contritione Joseph*. C'est moi qui vous ai mis le pain à la main, c'est moi qui ai fait votre fortune aux dépens de mes sueurs et de mes veilles, c'est moi qui vous ai cherché d'avantageux partis; et, malheureux que vous êtes, vous mangez mon bien, vous vous engraissez de mes épargnes, vous vous parez et vous faites les galants, dès l'année de mon deuil. Je vous demande un peu de prières, d'aumônes, de retraite, de mortification, et vous ne pensez pas seulement à moi. Bien loin d'apaiser la colère de Dieu par vos bonnes œuvres, vous l'irritez par votre luxe, votre intempérance, vos débauches; vous êtes des cruels et des barbares : *Nihil patimini super contritione Joseph*.

Ce que je dis est-il vrai, est-il faux? S'il est faux, j'en atteste vos consciences, j'en atteste même le public, qui vous reproche votre dureté; et s'il est vrai, voudriez-vous

traiter un chien qui serait tombé dans un fossé comme vous traitez votre père et votre mère? *Quomodo conveniunt pietatis nomina et sceleris insignia?* Mais encore un coup, y en a-t-il beaucoup qui aient cette dureté, cette ingratitude, cette injustice, cette cruauté pour les âmes du purgatoire? Il n'y en a que trop : 1° Les héritiers qui emploient en jeux, en danses, en festins, en luxe, en folles dépenses, l'argent et l'héritage de leurs pères, dissipant mal à propos ce qu'ils ont amassé avec beaucoup de peines, se contentant de leur faire dire quelques messes pendant le temps de leurs funérailles, de porter des habits de deuil, de leur préparer de magnifiques et d'inutiles obsèques, et les oubliant pendant tout le reste de l'année, comme s'ils ne les avaient jamais vus ni connus. En vain leurs pères et leurs mères crient : *Miseremini mei, miseremini mei*; aussitôt qu'ils ont recueilli la succession, c'en est fait, on ne parle plus de prier, ni de faire prier Dieu pour eux. 2° Les exécuteurs du testament, soit lorsqu'ils ne satisfont pas aux dernières intentions du testateur, soit lorsqu'ils n'y satisfont qu'en partie. Son dessein était qu'on mariât tant de jeunes filles, vous n'en mariez que quelques-unes, encore faut-il qu'elles vous soient présentées par vos bons amis; il avait ordonné qu'on donnât tant d'argent aux pauvres, vous en réservez une partie. Car, hélas! combien y a-t-il de voleurs d'hôpitaux? combien qui, feignant d'être justes et sincères, s'engraissent du bien des pauvres? crime que ni Dieu ni les hommes ne sauraient trop punir. Sa volonté était qu'on soulageât tant de pauvres honteux, et vous en présentez d'autres qui ne sont pas de vrais pauvres, ni tels qu'il les souhaitait; c'est l'enfant de votre nourrice, c'est le frère de votre servante, vous avez acception des personnes, vous vous laissez corrompre, vous frustrez les intentions du testateur, vous faites un péché mortel. 3° Ceux-là sont coupables d'injustice et de dureté envers les âmes du purgatoire, qui ne satisfont pas aux legs pieux. Elles avaient eu soin de donner de l'argent pour faire prier pour elles, elles avaient fondé des messes et des saluts, vous ne faites rien de tout cela, ou vous ne le faites qu'en partie. Vous disputez entre vous leur succession, vous plaideriez et vous chicanez pour un sou, et vous conspirez ensemble pour frustrer l'Eglise et les pauvres qui la doivent partager avec vous : c'est là, je ne dis pas un vol, mais un sacrilège.

Enfin presque tout le monde manque à ce devoir. Dès que le jour de l'enterrement est passé, on ne songe plus au mort, la mémoire s'en va avec le son des cloches. Souffre, pauvre âme, souffre, on ne t'écoute pas, on ne te plaint pas; à peine te dira-t-on un *De profundis*; crainte d'être trop attendri, on ne parlera pas même de toi; te voilà bien payée de ton amitié, de tes sueurs, de tes bienfaits, de tes soins, de tes tendresses. Tu crieras sans cesse : Ayez pitié de moi, et on chantera; tu seras couchée sur un lit de feu,

et on dormira tranquillement sur le duvet ; tu demanderas une goutte d'eau pour te désaltérer, et ces mauvais riches boiront délicieusement et à longs traits, sans te la donner, sans te procurer par quelques bonnes œuvres un lieu de rafraîchissement et de repos : *Bibentes vinum in phialis, et unguento optimo delibuti, nihil patimini super contritione Joseph.*

Il me semble ici, mes frères, entendre quelqu'une de ces âmes qui me dit avec un accent plaintif : Monsieur, vous avez bien parlé pour ceux qui ont des parents ou des amis en ce monde ; vous avez touché plusieurs personnes par vos prédications ; chacun cherche à donner un prompt soulagement à ses parents, à ses pères, à ses amis, à ses sœurs, à ses bienfaiteurs, qui sont en purgatoire ; mais pour moi je n'ai personne qui m'assiste. L'ange qui remue l'eau de la piscine, le prêtre qui offre à Dieu le saint sacrifice de la messe pour une âme qui lui est recommandée, la jette dans ce bain salutaire, et elle est guérie de toutes ses infirmités ; mais pour moi, je n'ai personne : *Hominem non habeo.* Je suis un pauvre étranger ; j'ai survécu à ma femme et à mes enfants ; je suis mort en un pays où je n'ai aucune connaissance ; ayez pitié de moi, recommandez-moi à tant de personnes charitables qui vous écoutent ; voilà tant de gens qui se chargent de jeter des âmes dans l'eau de la piscine, demeurerai-je toujours sur ses bords, faute d'avoir quelqu'un qui me rende ce bon office ?

Plût à Dieu, mes chers auditeurs, que je pusse vous faire voir aujourd'hui une de ces âmes, qu'elle parût dans cette chaire, et qu'elle prît ma place, elle emploierait des termes plus énergiques et des raisons plus fortes que je ne saurais faire, pour exciter votre compassion ; mais un peu de foi, un peu de christianisme, un peu de charité, et l'Esprit du Seigneur suppléera à ce que je viens de vous dire. N'y a-t-il personne de vous qui veuille jeter ces âmes inconnues dans l'eau de la piscine, quand l'ange du grand conseil la remuera ? Faites-le, mes chers paroissiens, pour l'amour de Dieu, faites-le pour l'amour de Jésus-Christ, faites-le par le pressant besoin qu'en ont ces pauvres âmes. Tout inconnues qu'elles vous sont, elles ne doivent pas vous paraître étrangères ; l'Eglise, votre commune mère, les renferme toutes dans son sein ; elles ont le même Sauveur, le même père, le même rédempteur que vous. Faites-le enfin pour votre propre intérêt ; ce sera une œuvre de miséricorde qui renfermera le mérite de toutes les vertus, qui vous sanctifiera en ce monde, pour vous faire passer de la grâce à la gloire, dont vous jouirez pendant une bienheureuse éternité. *Amen.*

SERMON XXXVI.

SUR LES VRAIS MOYENS DE SOULAGER LES AMES
DU PURGATOIRE.

Pie Jesu Domine, dona eis requiem sempiternam.

Seigneur Jésus, qui êtes plein de bonté et de miséricorde, donnez leur un repos éternel.

Plût à Dieu, Messieurs, que cette prédi-

cation fût la fin des tourments que les âmes des fidèles souffrent dans le purgatoire, et qu'en descendant de cette chaire je fusse assuré que Dieu les a toutes tirées de ces affreux cachots, où sa justice les retient prisonnières, pour les faire entrer en possession de sa gloire et de la bienheureuse éternité ! Il n'en est pas ainsi, Messieurs : la mémoire de l'octave des Morts s'achève aujourd'hui, mais ils ne sont pas tous aujourd'hui soulagés des maux extrêmes qu'ils endurent ; leurs douleurs, leurs peines, leur martyre, ne passent pas aujourd'hui, et si vous prêtiez attentivement les oreilles de votre foi à leurs cris, vous les entendriez demain, après-demain, le reste de la semaine et de l'année, pousser ces tristes et lamentables paroles : *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.* Hélas ! hélas ! ayez pitié de moi ; du moins vous qui êtes mes amis, parce que la main de Dieu m'a excessivement frappé.

Après vous avoir parlé de la vérité du purgatoire, qui est un article de foi parmi les orthodoxes, et que j'ai cru devoir établir d'abord pour le fondement de mes prédications ; après avoir montré que tous les Chrétiens qui meurent dans la grâce de Dieu descendent en purgatoire, à la réserve d'un petit nombre d'enfants et de personnes qui ont conservé leur innocence baptismale, à la réserve d'un petit nombre de parfaits pénitents, à la réserve enfin d'un petit nombre de martyrs, et que toutes les âmes qui descendent dans ces lieux souterrains y souffrent des maux qu'on ne saurait ni exprimer, ni concevoir : après vous avoir convaincus que l'intérêt de Dieu vous obligeait à les soulager, qu'elles étaient impuissantes à se soulager elles-mêmes, et que vous trouveriez de grands avantages dans les secours spirituels que vous leur rendriez, il s'agit de finir aujourd'hui, en vous proposant les moyens propres et déterminés par l'Eglise, pour leur procurer un vrai et prompt soulagement.

DIVISION.

Je prétends que cette prédication sera remplie d'instruction, d'érudition et de morale, quoiqu'elles n'aient point manqué aux autres, et qu'elle achèvera tout le fruit de mes précédents sermons. C'est pourquoi, pour ne pas perdre de temps, je réduis tous ces moyens à quatre principaux, aux prières, aux aumônes, aux jeûnes et au sacrifice. Voulez-vous faire tous vos efforts pour obtenir de Dieu la liberté de ces pauvres âmes ? priez pour elles, faites des charités pour elles, mortifiez-vous pour elles, faites dire des messes pour elles. Voilà les moyens dont l'Eglise s'est servie depuis sa naissance jusqu'à présent, et dont elle se servira jusqu'à la consommation des siècles. Je vous les propose, afin que si l'excès de leurs peines vous a attendris, vous travailliez utilement à leur délivrance.

PREMIER POINT.

Je trouve dans les anciens Pères deux sor-

tes de suffrages, qui de tous temps ont été en usage dans l'Eglise pour le soulagement des âmes du purgatoire, dont les premiers sont ceux qu'ils appellent figuratifs et cérémoniaux ; les seconds, qu'ils nomment réels et effectifs. Il est vrai qu'ils ne sont pas tous deux d'une égale utilité ; mais il est bon de vous les apprendre, et je m'y sens d'autant plus obligé, que les prédicateurs et les pasteurs n'en disent rien au peuple, qui serait ravi qu'on lui expliquât ce que signifient ces pratiques et ces cérémonies de l'Eglise.

Le premier de ces suffrages cérémoniaux et figuratifs, c'est l'eau bénite que le prêtre jette sur le corps du défunt. Croire que cette eau, quoique tirée d'un usage profane, soit d'un grand secours à ce mort, ce serait une erreur fort grossière. Ce que l'Eglise prétend par cette cérémonie est d'inviter ses ministres et les fidèles à demander à Dieu que dans cette aspersion extérieure il reçoive les larmes et les eaux de pénitence, qu'on versera pour le rafraîchissement de son âme. Ce qu'elle prétend encore est qu'il se fasse sur cette âme une application des infinis mérites de cette eau et de ce sang qui coulèrent autrefois du côté de Jésus-Christ son époux, afin que leur application tempère et éteigne l'ardeur des flammes qui la dévorent. On ne vous en avait jamais rien dit, Messieurs ; voilà cependant l'intention de l'Eglise, et quand vous jetez de l'eau bénite sur un corps mort, vous devez la jeter dans cet esprit.

Le second de ces suffrages cérémoniaux est l'encens que l'on met dans l'encensoir, afin que lorsque la fumée s'élève, vos prières représentées par cet encens montent au ciel et soient reçues en odeur de suavité : *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo.*

Le troisième sont les cierges et les flambeaux qu'on allume pendant les obsèques du défunt, ancienne cérémonie que l'Eglise observe pour demander à Dieu, 1° qu'une lumière éternelle se lève sur ces âmes pour les éclairer, *et lux perpetua luceat eis* ; 2° qu'elles soient unies et comme incorporées au centre de la vraie lumière qui est son Verbe, *erat lux vera* ; 3° qu'elles sortent de l'obscurité où elles sont, afin de jouir de la lumière de gloire, après laquelle elles soupirent : *In lumine tuo videbimus lumen.*

Ensuite on offre du pain et du vin, pourquoi cela ? 1° Pour satisfaire à une ancienne coutume, qui a été établie dès les premiers siècles, où nous voyons qu'on faisait ces sortes d'offrandes : ce pain et ce vin ayant été souvent la matière du saint sacrifice de la messe. 2° Pour nous faire connaître que les âmes des fidèles ont besoin d'une nourriture spirituelle, et que comme dans l'état où elles sont, elles n'en peuvent gagner, il faut en présenter à Dieu, afin qu'elle leur profite. Car c'est comme si l'Eglise disait : Je crois que cette âme, si elle est retenue en purgatoire, a besoin d'aliments spirituels, comme autrefois son corps avait besoin de nourriture corporelle ; à présent qu'elle est

pauvre, je veux bien être sa caution, je veux bien satisfaire à Dieu pour elle, et lui envoyer quelque petit rafraîchissement.

Il y a plusieurs autres suffrages cérémoniaux dont je ne vous parle pas, parce qu'ils ne sont utiles aux âmes du purgatoire, qu'en tant qu'ils représentent des autres suffrages qu'on appelle réels, et qui les accompagnent. Cela supposé, je dis que le premier de ces suffrages est la prière pour les morts.

Je ne prétends répéter aucune chose de ce que je vous ai dit sur cette matière dès mon premier discours ; je ne vous parlerai plus ni de ce fameux endroit du livre des Machabées, que l'Eglise a reconnu de tous temps pour canonique, ni de ce que les Pères des premiers siècles nous ont laissé de certain sur ce sujet, et contre lesquels la critique la plus maligne et l'hérésie la plus opiniâtre ne peuvent rien opposer. Je conclus seulement de là, que la coutume de l'Eglise de prier pour les morts étant l'une des plus fortes preuves de la vérité du purgatoire, elle est aussi l'un des plus puissants moyens pour en tirer les âmes qui y sont retenues.

Aussi saint Chrysostome remarque que les apôtres ont expressément ordonné qu'on priât pour les morts dans le saint sacrifice de la messe, et ce sont ces prières que saint Denis, qui les rapporte dans son livre de la *hiérarchie ecclésiastique*, dit avoir reçues de ces grands hommes : *Ab apostolis accepi.* Chose si certaine, que Wiclef (*dialog.* 2), Jean Hus (*tract. De corp. et sang. Dom.*, c. 4), Pierre, ce fameux martyr (*Locorum comm.*, clas. 3, c. 9), et tant d'autres d'une religion contraire à la nôtre, ne peuvent s'empêcher d'avouer que cette coutume est très-ancienne dans l'Eglise : *De Patribus quid senserint hac de re non habeo quid aliud referam, nisi majorem illorum partem in eam sententiam esse propensam, ut purgatorium concedant.* Nous ne croyons pas que ce soit un péché de prier pour les morts, dit Luther ; il est libre à la dévotion de chacun de se souvenir d'eux dans ses prières, afin que Dieu ait pitié de leurs âmes, si elles sont dans l'état où l'on prétend qu'elles soient : *Lutherus in confessione sua dicit : pro mortuis quia nihil Scriptura meminit, existimo non esse peccatum ex libera devotione, ita vel similiter orare, ut Deus animæ, si in tali statu sit, misereatur* (KEMNITIUS in *Examine conc. Trid.* part. III). Nous avons sans doute bien de l'obligation à ce charitable hérésiarque et à ce brave casuiste, de nous exempter de péché quand nous offrons nos prières pour les morts. Il faut que cette pratique soit bien ancienne, puisque lui et les siens, malgré leur maligne critique, y souscrivent.

Il y a un endroit fort remarquable dans saint Epiphane (*hær.* 75) sur ce sujet. Un nommé Acrius, que ce Père appelle pour cette raison hérétique, se plaignait de ce qu'on mettait les noms des fidèles après leur mort, dans les sacrés diptiques, et de ce que l'on priait pour eux. « De quelle utilité, disait-il, ces prières peuvent-elles leur être : et quand on priera pour eux, ou que l'on

fera des aumônes, qu'est-ce qu'il leur en reviendra? Si ces suffrages peuvent les soulager, en vain nous embarrassons-nous de faire du bien pendant notre vie, puisque ceux qui nous suivront en feront pour nous après notre mort. » Mais, que lui répond saint Epiphane? « Misérable que tu es, ne renonceras-tu jamais à ton aveuglement? es-tu plus sage que l'Eglise, qui a voulu qu'on nommât les morts par leurs noms, afin qu'on priât pour eux? Avec quel front oses-tu blâmer une si pieuse pratique que les apôtres mêmes ont introduite? Oui, oui, les prières qu'on adresse à Dieu pour eux leur sont utiles, et si elles ne les soulagent pas toujours entièrement, elles ne laissent pas de leur être d'un grand secours; crie-t-elle que tu voudras : *Eorum mentionem facimus, ut iis a Domino misericordiam imploremus*. Nous nous souvenons d'eux, nous en faisons mention, afin d'implorer la miséricorde de Dieu en leur faveur. Tu le trouves mauvais, tu l'opposes à la tradition de toute l'Eglise, il n'en faut pas davantage pour être hérétique. *Quæ ratio est post obitum mortuorum appellare nomina? num ut vivus oret, aut in pauperes bona sua dispenset, quid ex ea re tandem ad mortem redit? quod si superstitum preces iis qui ex hac vita discesserunt, opitulari possunt, nemo pie deinceps agat aliquid, neque boni quidquam faciat... quod spectat ad ritum illum quo mortuorum nomina pronuntiantur, quid eo potest esse utilius quæ pro mortuis concipiuntur preces, iis utiles sunt; tametsi non omnes eorum culpas exstinguant... peccatorum, » etc.*

De là vient que dans toutes les églises paroissiales, quand le prône se fait, on n'y omet jamais de dire un *De profundis* pour les morts. La charité des fidèles vivants est excitée par cette pieuse coutume, on se sent comme attendri quand on parle de ces pauvres âmes; on ramasse ce que l'on a de dévotion et de ferveur, pour demander à Dieu leur prompte délivrance; ce sont nos pères, ce sont nos mères, ce sont nos amis, ce sont nos voisins, ce sont nos bienfaiteurs, ce sont des âmes qui prieront pour nous à leur tour, quand elles seront au ciel, et qui se souviendront de la tendresse que nous aurons eue pour elles.

Que si vous me demandez à quel usage servent ces prières, et quels sont les effets qu'elles peuvent produire, je vous répondrai avec saint Chrysostome, que l'oraison, qui a en toutes choses une admirable vertu, a aussi son effet quand on l'adresse à Dieu pour les morts. Que les païens meurent dans leur infidélité, nous les plaignons, dit-il, mais nous ne prions pas pour eux; ils n'ont point de miséricorde à attendre, leur réprobation et leur perte éternelle sont assurées. Que les riches, qui n'ont pu pendant leur vie racheter leurs péchés par leurs aumônes, ne l'aient pas fait, et qu'ils meurent dans cet état, nous les plaignons, nous n'osons pas même dire que nos suffrages leur puissent être d'aucun secours; car n'est-il pas fort à craindre qu'ayant eu

pendant leur vie tant de dureté, Dieu ne leur ait pas fait la grâce de les envoyer en purgatoire? Cependant, comme ils sont morts dans le sein de l'Eglise, et que cette charitable mère n'abandonne jamais ses enfants dans le besoin, elle nous ordonne de prier pour eux. Mais à l'égard de ces âmes fidèles, qui se sont acquittées des devoirs que le christianisme leur imposait, nous réunissons tout ce que nous avons de tendresse et de zèle pour ménager par nos prières leur liberté auprès de Dieu.

Car, 1^o si ce sont des âmes qui soient retenues dans ces flammes dévorantes pour des péchés d'orgueil, de vanité et de trop bonne opinion d'elles-mêmes, les prières leur sont d'un grand secours, et elles peuvent expier par des remèdes opposés, les peines dues à trois choses qui se rencontrent dans ces péchés. L'orgueil élève l'homme, la prière l'abat. Voilà un homme à genoux, son corps est courbé, sa tête est penchée contre terre; l'orgueil veut l'élever, et la prière l'abaisse. 2^o L'orgueil nous remplit de suffisance et de bonne opinion de nous-mêmes, et la prière marque notre indigence et celle des âmes pour lesquelles nous employons nos suffrages. 3^o L'orgueil nous met dans une espèce d'indépendance, et la prière est une protestation publique que nous faisons de notre misère et de notre néant.

D'ailleurs ces prières pour les morts leur sont généralement parlant très-utiles par une autre raison qu'en apporte saint Chrysostome, et qu'il tire de l'Ecriture sainte. Nous voyons dans Isaïe que Dieu promet à Ezéchias qu'il protégera la ville où il est, qu'il la sauvera des mains de Sennachérib, et que cet inhumain tyran n'y exercera pas ces actes d'hostilité et de cruauté qu'il eût voulu y exercer : *Protegam civitatem istam (Isa., XXXVII)*. Je prendrai cette ville sous ma protection, pourquoi? *ut salvem eam propter me et propter David servum meum*, à cause de moi-même qui suis tout-puissant, et qui ne veux pas la perdre, et à cause de David mon serviteur, qui a été un homme selon mon cœur.

Non frustra hæc ab apostolis sunt legibus constituta; ut in venerandis atque honorificis mysteriis memoria eorum fiat qui decesserunt, noverunt hinc multum ad illos lucri accedere: eo enim tempore quo universus populus stat manibus passis ac cætus sacerdotalis, etc. Or, si la seule considération d'un homme juste a porté Dieu à protéger et à sauver une ville de la fureur de ses ennemis, que ne feront pas, dit saint Chrysostome (hom. 3, in *Epist. ad Philip.*), les prières et les bonnes œuvres que font des fidèles vivants pour un juste qui est mort? *Si sola justi memoria tantum valuit, ubi opera præterea pro mortuo fiunt, quid non poterunt?* Qu'est-ce que Dieu n'eût pas fait pour David, s'il avait été vivant et renfermé dans Jérusalem, puisqu'après sa mort il veut bien faire connaître qu'il se souvient de lui pour donner des marques de sa bonté à cette ville? qu'est-ce aussi qu'il ne fera pas pour ces justes qui sont

morts, pour ces justes renfermés dans la Jérusalem souffrante, pour ces justes en faveur desquels tout le peuple et ses ministres le prient les bras étendus, les yeux baissés et tout le corps prosterné contre terre : voilà le premier suffrage réel et effectif. Venons au second.

SECOND POINT.

J'ai dit que c'était l'aumône, et je ne l'ai pas dit sans fondement. Il ne faut pas douter (c'est saint Augustin qui parle dans ce livre qu'il a fait du soin qu'on doit prendre des morts), il ne faut pas douter que leurs âmes ne soient soulagées par la charité et les aumônes des fidèles vivants : *Non est dubitandum animas defunctorum pietate fidelium relevari, cum pro eis elemosynæ fiunt ab Ecclesia*. De là vient que de son temps on offrait du pain, du vin et de l'argent sur le tombeau des morts, non pour imiter les païens, qui, par une erreur populaire, s'imaginaient que les âmes des défunts avaient besoin de nourriture, mais pour en nourrir les pauvres et prier Jésus-Christ d'agréer ces offrandes en faveur de ces âmes réduites à une dernière misère.

De là viennent ces grandes donations qui étaient en usage dans la primitive Eglise. Quand un chrétien qui avait du bien venait à mourir, on lui demandait s'il ne voulait pas fournir quelque chose au fonds qui était destiné pour les pauvres. Monsieur, vous laissez de grands biens, n'y en aura-t-il pas quelque portion pour les membres de Jésus-Christ, afin qu'après votre mort ils se souviennent de prier pour vous ?

De là ces puissants revenus des abbayes et des prieurés parmi lesquels il n'y en a guère où il n'y ait des aumôneries qui y soient attachées. Souvent ceux qui n'avaient qu'une fortune médiocre épargnaient sur leur boire et sur leur manger de quoi faire un petit fonds pour les pauvres. Ils jeûnaient pour eux, ils s'abstenaient pour eux de faire des dépenses et des repas qu'ils auraient pu faire. Il faut laisser quelque chose aux pauvres afin qu'ils sollicitent Dieu à nous faire miséricorde.

Messieurs les bénéficiers, que j'aurais de choses à vous dire sur ce sujet ! savez-vous bien qui sont ceux qui vous ont rendus si riches ? Savez-vous bien d'où viennent ces grands revenus que vous possédez, et à quelle fin on les a laissés à vos prédécesseurs ? Ils viennent d'une bonne femme qui aura jeûné jusqu'à se priver des choses les plus nécessaires ; ils viennent d'un homme de bien, qui, songeant plus au futur qu'au présent, aura voulu se faire des amis pour l'autre vie. Ils viennent de tant de fidèles riches et pauvres, nobles et roturiers, souverains et sujets, qui ont enrichi l'Eglise, pourquoi ? pour vous faire aller en carrosse, pour entretenir vos chevaux et vos chiens, pour vous faire faire une belle dépense ? Je ne crois pas que ç'a été leur intention. Ç'a été pour vous établir les tuteurs et les économes des pauvres ; ç'a été pour vous obli-

ger à leur donner, non ce qu'il vous plairait, mais ce qu'ils avaient réservé et désigné pour leur portion après que vous auriez pris la vôtre. Si vous le faites dans cet esprit et avec toute l'exactitude d'une justice chrétienne, Dieu en soit loué ; mais si vous ne le faites pas, malheur à vous. Je n'oserais dire ce que tous les conciles et tous les Pères en pensent, et lorsque je fais réflexion que vous mangez, comme ils parlent, les péchés des peuples, et que vous vivez du bien qu'ils ont laissé afin que vous priassiez et que vous fissiez prier les pauvres pour eux, je tremble et pour vous et pour moi.

La coutume de l'Eglise a toujours été de faire des aumônes en faveur des âmes du purgatoire, et ces aumônes leur sont très-utiles. 1° Afin de satisfaire par des remèdes contraires au trop grand attachement qu'elles auront peut-être eu pour les biens de la terre. Elles ont péché par une trop grande affection qu'elles ont eue aux richesses ; la charité des vivants répand pour elles ce qu'elles ont amassé avec trop d'empressement, ou conservé avec trop de soin. Elles ont péché pour avoir fait servir leurs biens à des divertissements et à des plaisirs dont elles devaient se priver ; et l'Eglise offre ces biens afin que Dieu les reçoive en satisfaction des peines dont elles lui sont redevables pour ces mauvais usages. 2° Ces aumônes se font afin de répondre à l'intention que ces âmes charitables avaient eue en laissant du bien aux pauvres. Elles savaient qu'après leur mort, leurs richesses ne pourraient leur être d'aucun secours ; elles en ont laissé une bonne partie pendant qu'elles vivaient, afin de les confier à des gens qui leur rendissent un jour un service qu'elles ne pourraient se rendre. Elles se sont procuré des amis dont elles ont voulu s'attirer non-seulement la piété, mais la reconnaissance par leurs bienfaits. 3° Ces aumônes se font par les fidèles vivants en faveur des morts, afin d'obliger Dieu de leur rendre en quelque manière la pareille : je m'explique. L'Eglise, faisant l'aumône aux pauvres de Jésus-Christ, qui sont ses membres, lui demande qu'il en fasse une autre à ses pauvres qui sont en purgatoire. Jésus-Christ a ses pauvres en ce monde, l'Eglise a les siens en l'autre. Secourez, dit-elle au Fils de Dieu, mes pauvres, et j'assisterai les vôtres ; faisons une espèce d'échange : je soulagerai vos pauvres par mes aumônes, soulagez les miens par votre miséricorde ; je ferai la charité à ceux en faveur desquels vous dites que vous tiendrez fait à vous-même ce qu'on leur en aura fait ; faites de votre côté une autre charité à ceux avec lesquels je suis tellement unie d'intérêt, que je me ferai une joie de la liberté et du soulagement que vous leur aurez procurés. N'est-ce pas là, Messieurs, un moyen bien puissant pour engager Jésus-Christ et pour mettre ces pauvres âmes dans le lieu de leur repos ?

Le troisième de ces moyens, c'est la mortification et le jeûne : j'en dirai peu de choses pour m'arrêter davantage au quatrième :

Jejunia viventium sunt auxilia mortuorum, les jeûnes des vivants sont des secours et des suffrages pour les morts, dit saint Grégoire. Le cardinal Pierre Damien remarque que de son temps il y avait une coutume inviolablement observée dans son monastère, et la même chose s'observe encore aujourd'hui dans quelques-uns. Quand quelques-uns de leurs frères (c'est ainsi qu'on les appelait) venaient à mourir, les autres religieux, du jour de sa mort, jeûnaient sept jours de suite, à la réserve du dimanche, et faisaient des mortifications extraordinaires. Ils se donnaient la discipline pendant ces sept jours, et ces disciplines montaient jusqu'à mille coups de fouet. Ils n'avaient point d'argent pour faire l'aumône, mais ils avaient un corps pour le mortifier et des bras pour se mettre en sang. Ceux qui parmi eux étaient prêtres et qui célébraient, disaient trente messes pour une âme, et tous joignant un très-rigoureux jeûne à leurs prières, imploraient par leurs larmes, leurs gémissements, leur retraite, leurs austérités, la miséricorde du Seigneur.

Saint Grégoire Pape rapporte sur ce sujet (lib. IV *Dialog.*, c. 55) une chose qui mérite assez d'être remarquée. Il dit qu'un saint prêtre étant allé, par l'avis des médecins, prendre des bains d'eau chaude dans un lieu qui n'était pas fort éloigné de son bourg, voyait, toutes les fois qu'il y entrait et qu'il en sortait, un homme qu'il ne connaissait pas, et qui cependant dans son infirmité lui rendait de très-grands services, jusqu'à lui ôter les souliers, lui prêter la main pour entrer dans le bain, et lui présenter des linges pour s'essuyer quand il en sortait.

Ce bon ecclésiastique, sensible à ce bienfait, voulut reconnaître celui qui le lui rendait par quelque petit présent. Il lui offrit entre autres un morceau de pain bénit, le pria d'excuser sa pauvreté, et lui témoigna qu'après avoir reçu de lui de si obligeants services, c'était peu de chose en comparaison de la charité qu'il avait exercée à son égard. — Pourquoi, lui répondit cet homme, me faites-vous ce présent, qui n'est plus à mon usage? Quoique vous me voyiez en cet état, j'ai été autrefois le seigneur de ce lieu, et n'ayant pas satisfait entièrement pour mes péchés, je fais ici mon purgatoire. Si vous avez quelque charité pour moi, au lieu de ce pain que vous me présentez, offrez-le à Dieu dans le saint sacrifice, et priez-le qu'il reçoive pour mon soulagement les austérités que vous faites et les infirmités que vous ressentez.

Il est inutile, Messieurs, que j'examine ici comment ces jeûnes et d'autres mortifications des vivants sont appliqués à ces âmes fidèles dans le purgatoire, si nous satisfaisons proprement pour elles, ou plutôt si nos bonnes œuvres et nos suffrages sont seulement des conditions que Jésus-Christ exige pour leur appliquer les fruits de nos pénitences. Sans entreprendre de décider cette question, il suffit de savoir qu'elles en reçoivent beaucoup de soulage-

ment, et que nous ne pouvons mieux exercer notre charité qu'en contribuant autant qu'il nous sera possible à leur délivrance.

Enfin le quatrième moyen établi pour cet effet par l'Eglise est le sacrifice de la messe. Tous les Pères en ont parlé, et je me suis déjà servi de cet endroit pour vous prouver la vérité du purgatoire dans mon premier discours. Car de là j'ai tiré cette conséquence, puisqu'il y a eu de tout temps des sacrifices offerts et des messes dites, où l'on s'est souvenu des âmes des défunts, pour leur procurer leur rafraîchissement et leur repos, il faut qu'outre le ciel et l'enfer, il y ait un troisième lieu, où ces âmes sont retenues pendant quelque temps, et c'est ce que nous appelons purgatoire.

Ce que j'ajouterai seulement ici est un excellent endroit de saint Cyrille de Jérusalem, qui, expliquant les principales cérémonies de la messe, ce que l'on y offre et ce que l'on y demande à Dieu, n'oublie pas de dire qu'on y prie particulièrement pour les morts. D'abord, dit-il, le diacre présente de l'eau au prêtre pour laver ses mains, ce qui marque que pour offrir cet auguste sacrifice de nos autels, il faut être exempt de péché. Ensuite il invite les assistants à s'embrasser et à se baiser, pour marque de réconciliation et de paix : *Complectimini et osculemini vos invicem*.

Après ces cérémonies et d'autres que saint Cyrille rapporte, il dit (Catech. 9 mystag.) que le prêtre prie Dieu d'envoyer son Saint-Esprit sur le pain et le vin, afin que l'un se change au corps et l'autre au sang de Jésus-Christ par la force des paroles sacramentelles. La consécration étant faite, on prie d'abord pour la paix de toute l'Eglise; on se souvient ensuite des apôtres, des prophètes et des martyrs, afin que Dieu, par leur intercession, reçoive nos prières, et enfin, nous n'oublions jamais, dit-il, de prier aussi pour les morts, persuadés que nous sommes que ce saint sacrifice sera d'un très-grand secours à leurs âmes. *Invocamus Deum ut mittat Spiritum sanctum super proposita, ut faciat quidem panem corpus Christi, vinum autem sanguinem Christi. Deinde confecta hac spirituali hostia, super illam victimam propitiationis obsecramus Deum pro communi Ecclesiarum pace. Meminimus eorum qui ante nos obdormierunt, prophetarum, apostolorum, martyrum, ut Deus precibus eorum suscipiat supplicationem nostram; nos orare pro omnibus qui inter nos obdormierunt, credentes futurum juvamen maximum animabus pro quibus supplicatio offertur hujus sacrificii sancti et maxime tremendi.*

Saint Augustin, au livre IX de ses *Confessions*, parlant de la prière que sainte Monique lui avait faite de se souvenir d'elle quand il serait à l'autel : *Memento mei cum fueris ad altare*, dit que dès que son corps fut porté à l'église, on offrit le saint sacrifice en sa présence, avant qu'il fût inhumé, qu'il y assista pour rendre ce dernier devoir

de piété à sa mère, et qu'il pria pour elle avec les autres.

Mais le concile de Trente explique encore plus positivement la vertu de ce suffrage, quand il dit qu'il y a un purgatoire où les âmes des morts peuvent être aidées par les suffrages de l'Eglise, mais principalement par le très-saint sacrifice de l'autel : *Potissimum autem acceptabili altaris sacrificio juvari possunt*. Pourquoi cela ? parce que cet auguste sacrifice de nos autels renferme en soi tout le prix qui peut être dans les autres actions de la religion chrétienne.

Celui qui offre ce sacrifice est Dieu, et les prêtres ne sont sacrificateurs que par l'union qu'ils ont avec lui : voilà un sacrificateur infini. Celui à qui on offre ce sacrifice est Dieu ; voilà une dignité infinie. La raison pour laquelle on offre ce sacrifice est pour satisfaire à la justice de Dieu et aux peines dues à nos péchés ; voilà une fin infinie. Celui qui sert de victime à ce sacrifice est Dieu ; voilà un mérite infini. Ce que ce sacrifice représente est la mort d'un Homme-Dieu ; voilà un mémorial infini : ainsi quelle vertu n'aurait-il pas pour le soulagement de ces pauvres âmes ?

C'est pourquoi si le Père éternel, par une secrète disposition de sa justice, veut quelquefois que ces âmes demeurent longtemps en purgatoire, après plusieurs sacrifices qu'on a offerts pour leur délivrance, n'en attribuons pas la cause au peu d'efficacité qu'il a, puisqu'une seule messe dite pour ces âmes serait capable de les faire toutes sortir de ce lieu de leur tourment ; attribuons-en la raison à d'autres causes que nous ne pouvons et que nous ne devons jamais comprendre.

Quand on offre le sacrifice de la messe pour les morts, ils en reçoivent un si grand soulagement, disent certains auteurs, qu'il y a toujours quelque âme qui sort du purgatoire, et que si elles n'en sortent pas toutes, elles en reçoivent de très-considérables secours. Vous dirai-je sur ce sujet ce que j'ai lu dans l'*Histoire ecclésiastique* ?

Un saint prêtre ayant perdu son ami, qu'il aimait uniquement, et ne trouvant point de meilleur moyen pour le secourir, que d'offrir promptement le saint sacrifice pour son âme, commença la messe avec tant de tendresse, de ferveur, de mouvement de douleur et de contrition, qu'après avoir consacré le corps du Fils de Dieu, il le prit entre ses mains, et le présentant au Père éternel, lui dit : Je vous donne l'âme de Jésus-Christ, donnez-moi, Seigneur, l'âme de mon ami. Je suis libre de vous offrir votre cher Fils, ou de ne vous l'offrir pas ; vous pouvez aussi m'accorder ou ne me pas accorder ce dont je vous prie ; mais faisons un échange, donnez-moi âme pour âme ; celle qui se présente à vous par mon ministère vaut infiniment davantage que celle que je vous demande. La prière de ce saint homme fut exaucée dès ce moment, et pour cette messe Dieu lui donna la liberté de son ami, et le

délivra des peines qu'il eût souffertes en purgatoire.

Quoi qu'il en soit, ce suffrage l'emporte infiniment au-dessus de tous les autres. Les aumônes, les prières, les jeûnes, présentés à Dieu pour les morts par un homme qui est en état de grâce, leur sont d'un grand secours ; mais quand il les offre à Dieu en état de péché mortel, ce n'est, dit saint Thomas, que par accident que ces suffrages leur sont avantageux : au lieu que quand on fait dire des messes pour ces pauvres âmes, ce sacrifice est d'une valeur toute particulière, puisque c'est Jésus-Christ qui s'offre lui-même pour elles, et que l'Eglise leur en applique les fruits par voie de suffrage. Voilà ce que j'avais à vous dire ; il est temps que je finisse.

Je vous ai montré qu'il y a un purgatoire, et que les fidèles qui sont morts en état de grâce, sans avoir pleinement satisfait à la justice divine, y sont retenus ; si vous n'en n'êtes touchés, c'est en vain que je vous ai parlé. J'ai prouvé ensuite que la moindre de leurs peines est plus grande que tous les maux que vous pourriez vous imaginer, qu'elles ne peuvent s'aider, et qu'elles attendent votre secours ; mais si vous êtes insensibles à leurs plaintes, quels soulagements recevront-elles ? Vous venez de voir qu'il y a de puissants moyens établis par l'Eglise pour obtenir de Dieu leur délivrance ; mais si vous n'employez pas ces moyens, de quoi toutes ces prédications vous serviront-elles ? peut-être de matière à votre réprobation éternelle. Par conséquent, mes frères, prenez aujourd'hui, à la face des autels, cette ferme résolution, de ne laisser écouler aucun jour de votre vie sans prier pour les morts. Quand vous passez par une église ou par un cimetière, où des objets de mort semblent vous environner de toutes parts, priez pour ces âmes affligées, offrez à Dieu pour elles tantôt une aumône tantôt un jeûne, tantôt une mortification ou quelques autres bonnes œuvres. Représentez-vous de temps en temps la rigueur de leurs souffrances, l'extrême pauvreté où elles sont réduites, la reconnaissance qu'elles auront de la compassion que vous aurez eue pour elles, et des secours que vous leur aurez rendus.

Je ne saurais assez louer la piété de celui qui a fondé cette octave en faveur des morts : n'y aura-t-il personne à qui la pensée vienne de fonder une messe pendant ces huit jours, pour être dite immédiatement après la prédication, tandis que les auditeurs sont encore tout pénétrés des vérités qu'ils ont entendues, que chacun crie au feu, au feu, à l'eau, à l'eau ? Si cette pensée vient à quelques-uns de vous, mes chers auditeurs, à la bonne heure ; sinon Dieu soit béni de tout.

Travaillez, pendant que vous le pouvez, à vous faire des amis en l'autre vie. Si vous êtes assez heureux de délivrer quelques âmes des peines du purgatoire, avec quelle confiance les prierez-vous d'être sensibles aux tourments que vous souffrirez quand

vous y serez ? Autrefois Joseph, qui était en prison, et qui avait prévu que l'échanson de Pharaon en sortirait plus tôt que lui, le pria de ne le point oublier lorsqu'il serait en liberté : *Memento mei cum bene tibi fuerit, et facias mecum misericordiam ut suggeras Pharaoni, ut educat me de isto carcere* (Genes., XL). Souvenez-vous de moi lorsque votre fortune sera meilleure qu'elle n'est à présent, et donnez-moi quelque marque de votre compassion, en suppliant Pharaon de me tirer de ce cachot. *Furto sublatus sum de terra Hebræorum, et hic innocens in lacum missus sum*. Représentez au roi qu'on m'a mis en prison lorsque j'y pensais le moins, et que, quelque affligé que je sois, je suis innocent : voilà la figure, mais voici la vérité.

Si vous avez eu le bonheur de faire sortir une âme de la prison du purgatoire, où la justice de Dieu la retient ; si vous lui avez rendu ce service, non par une simple prédiction de son rétablissement futur, comme Joseph fit à cet officier de Pharaon, mais par des secours effectifs, tels que sont vos prières, vos aumônes, vos mortifications, ou les messes que vous aurez fait célébrer pour elle, avec quelle confiance lui direz-vous : *Memento mei* ? Il y a un an que je vous ai procuré votre liberté, souvenez-vous de moi qui suis dans les mêmes peines où vous étiez ; à présent que votre fortune est bien changée, ne m'oubliez pas. Représentez à Dieu que mon dessein était de faire pénitence, mais j'ai été surpris par la mort qui m'a enlevé du monde : *Furto sublatus sum de terra Hebræorum*. Cependant je suis innocent, et quelque engagement que j'aie de satisfaire pour les peines de mes péchés, je ne puis plus en commettre, je suis confirmé en grâce et impeccable : *Hic innocens in lacum missus sum*.

Il est vrai que l'officier de ce prince oublia Joseph pendant quelque temps, et que ce fut l'occasion d'un songe qui lui en renouvela la mémoire ; mais n'appréhendez pas que ces âmes que vous aurez délivrées tombent dans une aussi lâche ingratitude. Si elles vous aiment déjà par les inclinations que la grâce et la communion des saints leur inspirent, elles trouveront encore dans votre charité de nouveaux motifs pour s'employer en votre faveur avec plus d'empressement auprès de Dieu ; elles lui représenteront vos bienfaits, elles lui diront : Voilà notre libérateur, voilà celui qui a apaisé votre colère, et qui a ménagé notre liberté.

Je vous vois, Messieurs, tout émus ; j'en rends grâce au Seigneur, qui s'est servi de mon ministère pour vous toucher. Que pouvais-je dire qui fût capable de vous tirer les larmes des yeux ? c'est le Saint-Esprit qui a suppléé à la faiblesse de mes expressions, et je le supplie de toute l'étendue de mon cœur d'achever le reste.

Que cette compassion que vous avez pour ces pauvres âmes ne soit pas une compassion stérile. Mettez dès aujourd'hui la main à l'œuvre, vous le pouvez, la charité de Jésus-Christ vous presse ; peut-être un jeûne,

peut-être une aumône, peut-être une messe abrégera leurs peines : votre bonne volonté même, et ce que vous aurez tâché de faire pour elles, vous tiendra lieu de quelque mérite, et au jour de votre mort vous recevrez la même assistance que vous aurez rendue à ceux qui vous auront précédés.

Ce fut ce que dit autrefois Noëmi à ses deux brus : *Faciat vobiscum Dominus misericordiam sicut fecistis cum mortuis, et mecum* (Ruth, I). J'ai été dans un pays étranger, j'ai reçu de vous toute l'assistance que vous avez pu me rendre, mes deux enfants sont morts, je suis obligé de vous quitter et de retourner en mon pays ; mais auparavant permettez-moi que je vous embrasse et que je détrempe vos joues de mes larmes. Adieu, mes chères filles : *Faciat vobiscum Dominus misericordiam sicut fecistis cum mortuis* ; je prie le Seigneur qu'il vous fasse la même miséricorde que vous avez faite à mes enfants qui sont morts. Voilà, mes frères, ce que je demande à Dieu de toute la plénitude de mon âme, de toute l'étendue de mon cœur, de toute la force de mes poumons, de toute la capacité de mon être : *Faciat vobiscum*, etc. Soyez bénis, vous tous qui priez pour les morts, qui offrez le saint sacrifice pour les morts : on priera pour vous comme vous aurez prié pour eux, on se mortifiera pour vous comme vous vous mortifierez pour eux, on fera des aumônes pour vous comme vous en faites pour eux ; on offrira le sang de l'Agneau pour vous, comme vous avez demandé qu'on l'offrit pour eux.

Ames fidèles qui gémissiez dans ces flammes dévorantes, je voudrais avoir des termes encore plus excessifs et des raisons plus fortes pour porter les Chrétiens à vous soulager efficacement. C'est à vous, Seigneur, Dieu de bonté et de miséricorde, qu'il faut que nous nous adressions, baignés de nos larmes, et prosternés à vos pieds pour implorer avec l'Eglise votre infinie miséricorde.

Souvenez-vous, ô doux Jésus ! que nous sommes les causes de votre incarnation et de votre mort ; c'est pour nous que vous êtes venu au monde et que vous avez voulu mourir sur une croix. C'est vous qui vous êtes lassé en nous cherchant, qui vous êtes fait esclave, et à la ressemblance du péché pour nous rendre la sainteté et la liberté. Serait-il dit que tant d'humiliations, de peines, de fatigues, de persécutions, de douleurs nous seront inutiles ? Ayez donc pitié de nous, vous qui avez pardonné à Madeleine ses péchés, qui avez exaucé le bon Larron, et qui nous avez fait espérer que nous entrerions un jour dans votre héritage ; c'est cet héritage, Seigneur, que nous vous demandons, et pour nous et pour les âmes du purgatoire.

Nous avouons que nous ne méritons rien, et que nos péchés empêchent nos prières de monter jusqu'à votre trône. Quel serait notre désespoir si nous ne regardions que ce que nous avons fait ? mais quelle doit être notre confiance quand nous jetons les

yeux sur vous ? Nous serions tous rangés à votre gauche, si vous vouliez nous juger selon la rigueur de votre justice ; mais nous attendons de votre infinie bonté que vous nous mettez à votre droite, et que nous séparant de ces âmes maudites, que vous condamnez à des flammes éternelles, vous nous appellerez avec vos bien-aimés, pour jouir de votre royaume.

Il est vrai que vous nous ferez une grande grâce quand vous nous enverrez en purgatoire, et que les âmes qui y sont à présent retenues vous remercient tous les jours au milieu de leurs supplices ; mais faites-nous, et à elles, la grâce tout entière ; donnez-nous, et à elles, un repos éternel : *Pie Jesu Domine, dona eis requiem sempiternam*. Jésus, aimable Jésus, dans soixante ou quatre-vingts ans d'ici il ne restera pas au monde une seule personne de ce grand auditoire : les uns mourront plus tôt, les autres mourront plus tard, leurs jours sont marqués, et leur sort est jeté ; où ira tout cela ? Peut-être une petite partie dans le paradis, une terrible portion dans l'enfer, et le reste en purgatoire : *Pie Jesu Domine, dona eis requiem sempiternam*. O doux Jésus ! ô aimable Jésus, donnez-leur, et à ceux qui sont dans ces lieux souterrains, un repos et une éternité bienheureuse. Ce sont mes enfants, je suis leur père ; ce sont mes brebis, je suis leur pasteur : donnez aux brebis et au pasteur, au père et aux enfants un repos éternel. Je vous le souhaite au nom du Père, etc. Amen.

SERMON XXXVII.

SUR LE PARADIS.

Du bonheur des saints qui voient Dieu et qui se voient en Dieu.

Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum (Joan., XVII).

La connaissance parfaite de votre divinité, ô mon Dieu, fait la vie éternelle et la béatitude des saints.

Avec quel front et par quel excès de témérité, connaissant mon extrême faiblesse, et convaincu de mon impuissance, entreprendrai-je de parler aujourd'hui de la félicité des saints, des merveilles de la gloire éternelle et des délices du paradis ? Est-ce que je ne sais pas que la majesté de Dieu est une majesté incompréhensible, que son essence n'a ni bornes ni mesures, que sa grandeur est impénétrable, que les vives lumières, les éclairs et les splendeurs qui environnent son trône de toute part, le rendent inaccessible, et que s'en approcher de trop près, c'est s'accabler sous le poids de sa gloire : *Scrutator majestatis opprimetur a gloria* ?

Si l'apôtre saint Paul, après avoir été élevé jusqu'au troisième ciel, avoue qu'il a vu des mystères et des prodiges qu'on ne peut exprimer que par l'étonnement et le silence, ô Dieu, en quel endroit du ciel ou de la terre pourrai-je chercher des paroles et des pensées qui soutiennent tant soit peu la grandeur et la dignité de mon sujet ! O Dieu de la Jérusalem céleste, qui êtes le

refuge des faibles, c'est en vous seul que je mets ma confiance, et pour mon auditoire, et pour moi ; c'est de votre seule bonté et des charitables communications de votre esprit, que j'attends les lumières et les grâces dont j'ai besoin pour une si difficile entreprise. Loin de moi tout ce qui ne viendra pas de vous ; loin de moi tout ce que je n'aurai pas puisé dans la source de vos divines Ecritures et dans la lecture des ouvrages de ceux que vous avez daigné rendre les dépositaires de vos vérités, et les fidèles interprètes de vos secrets. DESSEIN GÉNÉRAL DES QUATRE DISCOURS SUR LE PARADIS.

Après cet aveu que je fais de mon insuffisance et de l'application avec laquelle j'ai lu tout ce que l'Ecriture et les Pères ont dit de plus touchant au sujet du paradis et de la gloire des bienheureux, je commence les discours que j'en dois faire par l'idée que saint Augustin m'en a donnée dans le livre qu'il a composé, *De l'esprit de l'âme*, où il dit que quatre choses font le bonheur des saints dans le ciel. Ils connaissent Dieu sans erreur et sans nuage : *Ibi cognoscunt Deum sine errore* ; c'est la première ; ils l'aiment sans dégoût et sans interruption : *Amant sine fastidio* ; c'est la seconde ; ils sont inséparablement attachés au centre de la béatitude, qui est Dieu qu'ils possèdent : *Adhærentes suæ beatitudini sunt beati* ; c'est la troisième, et ils se reposent avec joie dans cette reconnaissance, cet amour et cette possession : *In sua cognitione et dilectione requiescant pleni Deo* ; c'est la quatrième. Ce sera aussi tout le partage des discours que je vous ferai sur cette matière.

DIVISION.

Je commence par la première notion que saint Augustin nous donne de la béatitude des saints, qui consiste dans la vue intuitive et dans la parfaite connaissance qu'ils ont de Dieu : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum*. Ils voient Dieu, et ils se voient eux-mêmes en Dieu. Dieu est l'objet qu'ils regardent, et Dieu est le miroir dans lequel ils se regardent. Ils voient ce que Dieu est en lui-même. Quel bonheur ! ils voient ce que Dieu a fait pour eux hors de lui-même ; quel autre bonheur ! l'essence et la beauté de Dieu ; la miséricorde et la magnificence de Dieu, voilà ce qu'ils voient, voilà ce qui les rend heureux, et ce que je tâcherai de vous expliquer dans les deux parties de ce discours.

PREMIER POINT.

Je dis donc, Messieurs, que les saints, qui jouissent de Dieu dans le ciel, sont heureux par la connaissance claire et distincte qu'ils ont de ce souverain bien qu'ils voient, qu'ils découvrent, qu'ils contemplent face à face, par la lumière de gloire dont ils sont éclairés et pénétrés jusque dans le fond de leur substance. *Notas fecisti mihi vias vitæ ; adimplebis me lætitia cum vultu tuo (Psal. XV)*. Pendant que j'ai vécu sur la terre, ô mon

Dieu, vous m'avez découvert les voies qui conduisent à la vie, vous m'avez par votre infinie miséricorde mené dans ces sentiers détournés, et que très-peu de gens connaissent, mais ce n'étaient là que des voies et des chemins, *vias*, et à présent que je suis arrivé au terme où elles aboutissent, qu'est-ce que je vois, qu'est-ce que je découvre ? votre visage, ô mon Dieu, votre divinité, tout ce que vous êtes, tout ce qui peut me remplir de consolation et de joie. Je savais bien que vous étiez quelque chose de grand, quelque chose d'auguste et d'admirable, mais je ne le savais que par la foi, j'étais encore dans la voie ; à présent que je suis dans le terme, vous vous montrez à moi à découvert, sans voile, sans ombre, sans nuage.

Je vous disais autrefois avec Moïse : Montrez-moi, Seigneur, votre visage, afin que je vous connaisse, et que je sois assuré que vous avez quelque égard pour moi ; mais vous me répondiez : Je te montrerai un jour le souverain et unique bien ; un peu de patience seulement, il n'est pas encore temps, car personne ne peut me voir et vivre. A présent, Seigneur, que je ne vis plus, je vous vois ; ô regards de la divinité, ô vision de Dieu, tu fais tout mon bonheur et toute ma gloire. *Si inveni gratiam in conspectu tuo, ostendemihifaciemtuam, ut sciam te... respondit, ego ostendam omne bonum tibi, rursumque ait : Non poteris videre faciem meam, non enim videbit me homo et vivet (Exod., XXXIII).*

Ainsi parlent les prédestinés dans le ciel, et si nous en croyons le disciple bien-aimé dans les paroles de mon texte, c'est là leur vrai bonheur : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum.* Qu'on ne cherche point d'autre vie en ce monde que celle de la grâce, et qu'on n'en cherche point d'autre dans l'éternité que celle de la gloire. Comme la connaissance de Dieu par la foi fait en ce monde la vie des fidèles, la connaissance de Dieu en l'autre par la lumière de gloire fait la vie des bienheureux. En voici deux raisons que les Pères et les théologiens en apportent.

La première : la béatitude consiste dans la plus noble opération de la plus noble puissance de l'âme, vers le plus excellent et le plus auguste de tous les objets. Or, la plus noble puissance de l'âme, c'est l'entendement ; la plus noble opération de cet entendement, c'est la connaissance qu'il produit quand il est éclairé de la lumière de gloire ; le plus excellent et le plus auguste de tous les objets que cet entendement peut connaître, c'est Dieu ; et par conséquent la béatitude des saints consiste dans cette connaissance de Dieu.

La seconde : cette béatitude consiste dans la possession d'un bien éternel, immuable, infini, et qu'on ne peut jamais perdre. Or, c'est par la connaissance que cette possession de Dieu se fait ; connaissance qui, selon ce Père, est notre dernière fin et la récompense promise à nos bonnes œuvres ; connaissance que saint Cyrille d'Alexandrie

appelle la dernière félicité de l'homme, que saint Basile dit être tout notre trésor, et qui, selon le même saint Augustin, est aux bienheureux ce que la main est au corps ; en sorte que comme par la main nous touchons une chose, nous l'attirons et nous l'avons en notre possession, c'est aussi par cet acte de notre entendement que nous rendons Dieu tout nôtre, et que nous le possédons. *Quid est aliud beate vivere nisi æternum aliquid cognoscendo habere ? æternum est enim de quo solo recte fiditur, quod amanti auferri non potest, idque ipsum est quod nihil sit aliud habere quam nosse. Omnium enim præstantissimum est quod æternum est, et propterea id habere non possumus nisi ea re qua præstantiores sumus, id est mente. Quidquid autem mente habetur noscendo habetur.* (AUGUST., lib. LXXXIII *Quæst.*, 35 ; CYRIL. ALEX., lib. III *contra Julianum* ; BASIL., *Constit. monach.*, c. 19.)

En quoi je vous prie de remarquer, en passant, une belle différence entre cette connaissance et cette vue de Dieu, et celle des autres objets. Pour voir une belle maison, ce n'est pas déjà à dire qu'elle est à moi ; pour voir de l'or et de l'argent, ce n'est pas déjà à dire que cet or et cet argent m'appartiennent. Mais si j'ai le bonheur de voir Dieu en l'autre monde, je jouirai de lui, je le posséderai, je l'aurai tout à moi, ce sera ma maison, mon or, mon argent, mon trésor, mon tout. *Eum nosse habere est*, dit saint Augustin.

Je ne m'étonne pas, après cela, si tous les saints, principalement les Chrysostome, les Ambroise, les Augustin, les Cyprien, les Bernard, ont demandé avec tant de soupirs, d'empressement, de ferveur, de gémissements, de larmes, cette vue et cette connaissance de Dieu, et si tous leurs écrits sont remplis de ces saints et impétueux mouvements : *Hæc contemplatio promittitur nobis omnium actionum nostrarum finis.* (AUG., lib. I *De Trin.*, c. 8.) *Solum quod mihi est cordi loquor.* Mon Dieu, je ne puis parler que de ce que j'ai dans le cœur, je ne saurais me déguiser, je ne saurais me taire, je ne saurais dissimuler ni retenir ce qui me presse : *Miserum me quod te careo ! miserum me quod te non video.* (AUG., *in Soliloq.*) Ah ! que je suis misérable d'être privé de vous ! ah ! que je m'estime malheureux de ne vous pas voir ! Vivre sans vous, ô mon Dieu, c'est mourir, et mourir pour vous, c'est vivre : *Sine te vivere mihi mori est, pro te mori mihi vivere est.* Ah ! vue de mon Dieu ! ah ! connaissance de mon Dieu, vous êtes le seul objet de mes désirs ! Que je perde tous les autres biens, pourvu que je ne perde pas celui-ci, je serai heureux ! ah ! divin objet ! ah ! divine face, quand est-ce que j'aurai le bonheur de vous voir ?

Voilà les désirs, les vœux, les prières, les empressements, les exclamations des saints ? pourquoi cela ? parce que, comme le plus grand de tous les maux, c'est la privation de Dieu, le plus grand de tous les biens, c'est sa possession : comme le plus grand

tourment des damnés est de ne pas voir Dieu, le plus grand bonheur des prédestinés est de le voir et de le connaître. *Hæc est vita æterna ut cognoscant te*, etc.

Mais, me direz-vous, comment est-ce que l'esprit de l'homme peut être élevé jusqu'à la connaissance de Dieu? Comment est-ce que l'entendement humain, qui est borné et créé, peut voir Dieu? quel rapport, quelle conformité, quelle proportion entre une puissance si faible et un si excellent objet?

Pour comprendre ce mystère, remarquez, je vous prie, qu'avant le concile de Florence, il n'était point déterminé si les âmes des fidèles, sortant de leurs corps sans aucun péché mortel et vénial, et sans être redevables d'aucune peine temporelle à la justice divine, il n'était pas, dis-je, encore déterminé si ces âmes entraient aussitôt en possession de Dieu, ni aussi si, sortant de leurs corps avec un péché mortel, elles étaient au moment de leur séparation précipitées dans les enfers. Mais ce saint concile, après avoir mûrement examiné cette importante question et imploré le secours d'en haut, a enfin conclu et a donné pour article de foi à toute l'Eglise, que du moment que l'âme est séparée du corps sans aucun péché mortel, ni aucun engagement à la peine, elle va droit au ciel, où elle voit Dieu clairement un en trois personnes et tel qu'il est, Dieu dès ce moment versant dans cette âme une lumière extraordinaire, qui la rend capable de le voir et de le connaître. *Animæ sanctorum intuentur, clare ipsum Deum trinum et unum sicuti est. (Conc. Florent., in litter. unien. Idem statuit Benedictus, 12, in extravag. Benedicite Deus.)*

Les théologiens appellent cette lumière lumière de gloire : 1^o parce que Dieu ne la communique pas ordinairement en cette vie et qu'il la réserve pour le ciel. Je dis ordinairement, pour excepter l'humanité de Jésus-Christ, qui dès les premiers moments a joui de la vision béatifique. 2^o Elle est appelée lumière de gloire, parce que de tous les moyens dont Dieu se sert pour rendre les saints bienheureux et leur communiquer sa gloire, elle est le plus propre. Je sais que quelques hérétiques l'ont nié (*Begardi*, *dammati in concilio Viennensi*); mais je sais aussi qu'ils furent condamnés au concile de Vienne. *Anima non indiget lumine gloriæ ipsam elevante ad Deum videntum, et eo beate fruendum.* Mais qu'est-ce que cette lumière de gloire, et que fait-elle dans l'âme bienheureuse? Le voici.

Cette lumière de gloire est la plus haute et la plus parfaite participation de Dieu même; lumière qui, à la vérité, ne donne pas à l'âme le pouvoir de comprendre l'essence divine, puisque cette essence est incompréhensible, mais qui donne à cette âme autant de connaissance qu'elle en peut avoir de la Divinité; lumière que saint Denis appelle pour cet effet, *influxus substantificus divinitatis*, un épanchement, une effusion et un écoulement de Dieu dans l'âme d'un bienheureux, *inflexus substantificus*,

voilà de gros mots. Une reproduction de la Divinité dans un bienheureux, par laquelle il devient semblable à Dieu, qui se répand dans lui avec toute sa gloire, à peu près comme le soleil qui, rencontrant une nuée bien préparée, se reproduit en elle d'une manière si brillante, qu'il est difficile de discerner le vrai soleil d'avec ce qui n'en est que l'image.

De là vient que dans l'Ecriture Dieu est appelé le soleil et la lumière des saints. Ecoutez comment le prophète Isaïe s'en explique : *Non erit tibi amplius sol ad lucendum per diem, nec splendor lunæ illuminabit te (Isa., LX)*. A présent, tu as besoin du soleil pour t'éclairer pendant le jour, et la lueur de la lune te conduit pendant la nuit; mais quand tu seras au ciel il n'y aura plus de soleil ni de lune. Qu'y aura-t-il donc? *Erit tibi Dominus in lucem sempiternam, et Deus tuus in gloriam tuam.* Ce sera ton Dieu qui sera lui-même ton soleil et ta lumière; ce sera ton Dieu qui sera lui-même ta splendeur et ta gloire : *Non occidet ultra sol tuus, et luna tua non minuetur; quia erit tibi Dominus in lucem sempiternam.* A présent le soleil se lève et se couche, à présent la lune croît et diminue; mais dans le ciel ton soleil ne se couchera plus, et ta lune ne souffrira plus de diminution. Il n'y aura plus de vicissitude de lumière et d'obscurité, tes jours seront pleins, parce que le Seigneur sera lui-même ton flambeau, ton soleil, ta lumière. Ce flambeau t'éclairera sans cesse, et ce soleil répandra sans cesse sa lumière dans ton entendement, pour te faire voir à découvert ce que tu ne pourrais voir sans ce secours.

Voyons à présent quels effets cette lumière de gloire produit dans l'âme des bienheureux. 1^o Elle les élève au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu; et Dieu seul est au-dessus d'eux. Car comme une âme avec un seul degré de grâce est au-dessus de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus noble dans la nature; de même, par cette lumière de gloire, elle est au-dessus de tout ce qu'il y a de plus excellent dans l'ordre de la grâce.

Pharaon parlant à Joseph, à qui il voulait donner des marques de sa magnificence royale, lui dit : « Je vous établirai sur toute ma maison, et la différence qu'il y aura entre vous et moi, c'est que vous serez sur la seconde marche de mon trône, et que je n'aurai qu'un degré au-dessus de vous. » *Uno tantum regni solio te præcedam.* O béatitude des saints, que tu es grande! car il me semble que Dieu dit la même chose à un bienheureux : Tu me vois, tu me connais, je t'ai approché de ma personne. De ce lieu éminent où tu es élevé regarde toute la terre : la voilà sous moi, la voilà sous toi; je suis ton Dieu, tu es ma créature; mis entre moi et toi il n'y a qu'un degré. *Uno tantum regni solio te præcedam.* 2^o Cette lumière est donnée aux bienheureux pour fortifier leur entendement. Qui d'eux pourrait

vous connaître sans elle, ô mon Dieu ! le poids de votre majesté accablerait ceux qui voudraient s'en approcher de trop près ; leurs yeux sont si faibles, leurs connaissances si bornées, qu'il faut quelque chose qui les aide, qui les soutienne, qui les fortifie. C'est pourquoi saint Chrysostome, qu'on a cru mal à propos pencher du côté de quelques hérétiques, dit qu'il y a une si grande disproportion entre l'entendement humain et la majesté de Dieu, que, s'il n'était fortifié par cette lumière, il ne pourrait jamais en supporter la vue, au lieu que par elle il est comme un aiglon qui s'élève jusqu'au centre des splendeurs éternelles et en regarde fixement les beautés. 3^e Cette lumière de gloire rend les bienheureux semblables à Dieu. Qui le croirait, si le Saint-Esprit ne nous l'avait dit par la bouche de saint Jean ? *Charissimi, nunc filii Dei sumus* ; mes chers enfants, nous sommes à présent les enfants de Dieu. Comme nous sommes, selon la chair, les enfants de ceux qui nous ont mis au monde, nous sommes, par la régénération spirituelle, élevés à la filiation divine ; Dieu est notre Père, nous sommes ses enfants : *Nondum apparuit quid erimus* (I Joan., III). Mais que deviendrons-nous un jour ? nous n'en savons encore rien. Je suis enfant de Dieu par la grâce, et prêtre de Jésus-Christ par mon caractère ; mais je ne sais ce que je serai dans vingt ans, dans dix ans, dans trois ans, dans un an, dans un mois, si je viens à mourir ; ce que je sais seulement, c'est que si vous et moi avons le bonheur de voir Dieu, nous lui serons semblables : *Scimus quoniam cum apparueritis similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est*. Semblables à Dieu, vous en dites beaucoup ; oui, semblables à Dieu, *similes ei erimus*. Dites compagnons des saints, dites compagnons de Dieu. Non ; semblables à Dieu, parce qu'en le voyant nous exprimerions dans notre entendement l'image de la Divinité ; et comme cette image sera la plus parfaite de toutes celles qui expriment la Divinité, excepté le Verbe divin, qui est l'image substantielle de son Père, elle nous donnera une admirable conformité avec Dieu.

Voilà, mes chers auditeurs, la grande espérance que nous avons, et ce qui doit nous consoler dans les misères de notre exil. Nous espérons de voir Dieu, et si nous avons le bonheur de le voir, nous lui serons semblables : *Similes ei erimus*. Mais voici ce que le même saint Jean ajoute immédiatement après ces paroles : *Omnis qui habet hanc spem in eo sanctificat se, sicut et ille sanctus est*. Plusieurs ont cette espérance, les pécheurs et les justes, ceux qui sont méchants et ceux qui sont bons ; ceux qui mènent une vie libertine, comme ceux qui vivent selon les règles de l'Évangile, ont cette même espérance ; mais elle est vaine et inutile, à moins qu'on ne travaille dès cette vie à commencer cette divine conformité, et elle ne se commence que par le

soin que l'on prend de se sanctifier et d'être saint comme Dieu est saint.

Si je vous demande : Ne seriez-vous pas ravis d'être bienheureux, ne seriez-vous pas ravis de voir Dieu face à face ? Qui en doute ? Nous ne sommes au monde que pour cela, me répondrez-vous. Il faut être ou bienheureux ou malheureux, ou jouir après la mort de la vue de Dieu ou en être privés pour toute une éternité. Perdre Dieu, ne pas voir Dieu, ce serait là tout notre malheur ; mais nous avons notre espérance qui nous soutient et qui nous encourage ; Dieu est infiniment bon, nous espérons de le voir un jour.

Vous l'espérez, mes frères, je ne veux pas vous ôter cette consolation, mais je veux la régler ; vous l'espérez, mais faites-vous ce qu'il faut faire pour que votre espérance ne soit pas confondue ? *Omnis qui habet hanc spem in eo sanctificat se, sicut et ille sanctus est*. Tout homme qui a cette espérance, je n'en excepte aucun, riche et pauvre, religieux et séculier, magistrat et homme privé, prince et sujet, *omnis* ; tout homme qui a cette espérance en Dieu, que fait-il ? En voici l'unique marque : *sanctificat se*, il se sanctifie, il s'éloigne du péché, il s'éloigne de l'apparence même et de l'ombre du péché, parce qu'il travaille à acquérir, par la miséricorde du Seigneur et par sa fidélité à la grâce, la sainteté que Dieu a par lui-même et par sa nature, *sanctificat se, sicut ille sanctus est*.

Il y aura un jour une consommation de ressemblance entre Dieu et vous par la lumière de gloire, parce que si vous êtes bienheureux, vous le verrez tel qu'il est ; article de foi : *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est*. Mais avant que d'avoir cette parfaite ressemblance dans l'éternité, il faut une autre ressemblance dans le temps, et ce n'est que la sainteté qui peut vous la donner en cette vie. Encore quelle sainteté ? une sainteté qui ne vienne pas seulement de Dieu, mais qui approche de celle de Dieu, une sainteté qui n'ait pas seulement Dieu pour principe, mais qui l'ait encore pour modèle. Autre article de foi : *Omnis qui habet hanc spem in eo sanctificat se, sicut et ille sanctus est*, tout homme qui a cette espérance en Dieu se sanctifie comme il est saint.

Or qui de vous travaille à cette sainteté ? Si le Saint-Esprit disait : Celui qui a cette espérance cherche à s'agrandir, à s'enrichir, à goûter les plaisirs de la vie, à éloigner de soi ce qui peut le mortifier et le rebuter, je m'écrierais : Consolerez-vous, Messieurs, consolez-vous, vous serez un jour semblables à Dieu. Je sais toutes les peines que vous prenez à faire fortune, à occuper les premières charges, à vous distinguer dans le monde par vos emplois, à amasser biens sur biens et revenus sur revenus ; je sais tout cela, et je vous regarde déjà comme des gens bien heureux.

Mais ce n'est pas là ce que dit le Saint-Esprit ; il dit que celui qui a cette espérance

se sanctifie, et il ne peut se sanctifier que par l'humilité et la pauvreté intérieure, que par l'amour des croix et des souffrances, que par l'éloignement des plaisirs défendus, que par la pénitence et l'expiation de ses péchés. Est-ce de la sorte que vous travaillez à votre sanctification? Sondez votre cœur, et voyez ce qui en est. Car, quoi que vous fassiez, vous ne changerez jamais l'arrêt de Dieu, ni la voie qui conduit à cette divine ressemblance.

Quelque espérance que vous ayez, dit saint Augustin (hom. 47, *De diversis*), vous n'irez jamais au ciel si au moment de votre mort vous n'avez une sainteté semblable à celle de Dieu. Jamais vous ne le verrez et ne le posséderez si vous n'êtes bienheureux, et jamais vous ne serez bienheureux si vous n'avez, non-seulement les mains, non-seulement les yeux, non-seulement le corps, mais le cœur pur; jamais vous ne serez bienheureux, ajoute saint Grégoire, si au moment de votre mort vous n'êtes l'ami intime de Dieu; et jamais vous ne serez son ami si vous n'avez cette sainteté et cette pureté dont je vous parle. *Nuntiat de ea amico suo quod possessio ejus sit, et ad eam possit ascendere* (Job, XXXVI). Dieu dès ce monde vous parle de sa béatitude, il vous invite à l'acquérir, il vous en fait connaître les beautés, et de peur que vous ne vous rebutiez par l'impuissance où vous seriez de jouir d'un si grand bonheur, il vous avertit que vous pouvez le posséder : *Nuntiat de ea amico suo quod possessio ejus sit, et ad eam possit ascendere*.

Ce n'est pas aux riches, aux puissants et aux sages du monde qu'il parle de la sorte, à moins qu'ils ne se servent de leurs richesses, de leur autorité et de leur sagesse, comme d'autant de moyens pour acquérir son amitié; c'est à ses amis, c'est à ceux qui s'efforcent de le devenir par la haine du péché, la mortification de leurs passions, la pratique des vertus chrétiennes, l'amour de la sainteté et de la perfection évangélique. Vous êtes pauvres, mais ne vous découragez pas; c'est à cette pauvreté soufferte de bon cœur qu'il a promis le ciel. Vous êtes persécutés; mais consolez-vous, c'est par cette persécution pour la justice que vous êtes ses amis. Vous avez commis beaucoup de péchés, mais ne désespérez pas pour cela; ayez-en une douleur sincère, cherchez-en de prompts remèdes dans la participation des sacrements et la mortification chrétienne; il se réconciliera avec vous, vous deviendrez ses amis; et si vous êtes dans cette résolution, il vous dit déjà par ma bouche que cette possession vous est destinée, et que vous pouvez l'acquérir : *Nuntiat de ea amico suo, quod possessio ejus sit, et quod ad eam possit ascendere*.

Ne vous sentez-vous pas déjà tout transportés de joie, quand je vous annonce cette bonne nouvelle de sa part? Le saint homme Job proteste qu'il en fut si surpris, que son cœur commença comme à vouloir sortir de sa place : *Super hoc expavit cor meum, et*

motum est de loco suo. L'excellence de ce grand bien l'étonna, dit là-dessus saint Grégoire: Qui suis-je, et qu'ai-je fait pour avoir le bonheur de voir Dieu face à face? *Super hoc expavit cor meum*. Mais le changement de sa vie déplaça en quelque manière son cœur, *motum est de loco suo*. Ce cœur était attaché aux biens passagers, et passait comme eux, et il le tixa au souverain bien, afin qu'il devînt stable comme lui. Ce cœur était dans une langueur et une nonchalance mortelles; mais depuis qu'il entendit parler de Dieu et du bonheur de l'autre vie, il se remua, il s'agita, et, s'élevant au-dessus de la terre, il n'aima plus que ce qui est éternel. Faites-en de même, mes frères; vous aurez le même avantage; le ciel et la vue de Dieu seront votre possession. *De luce æternæ patriæ amico suo Deus mente nuntiat, quod possessio ejus sit ut nequaquam infirmitatis suæ fragilitate desperet, sed tanto certius sciat quia lucis illius claritatem possidebit quanto nunc vitiorum pulsantium tenebras verius calcat* (GREG., l. XXVII Mor., c. 8). *Prius quæ essent æterna nesciebat, in præsentium delectatione torpuerat simulque ipse transiens, amore transitoria tenebat; sed postquam quæ essent æterna cognovit, postquam supernæ lucis radios raptim contemplando attigit, admiratione summorum sese ab infimis elevavit, ut nulli jam ea nisi quæ æterna sunt lubeant, et, despectis transeuntibus, sola quæ permanent requirat* (GREG., *ibid.*).

SECOND POINT.

Venons maintenant à notre second point, où j'ai promis de vous faire voir que le bonheur des saints non-seulement consiste à voir Dieu face à face, autant qu'une créature est capable de le voir par la lumière de gloire dont elle est pénétrée, mais qu'il consiste encore à se voir eux-mêmes en Dieu, à considérer ce que sa providence, sa bonté, sa sagesse, sa miséricorde, sa toute-puissance a fait pour eux, ce qu'ils eussent été s'ils n'avaient été prévenus de ses grâces, ce qu'ils sont à présent pour les avoir reçues, et y avoir fidèlement coopéré.

Les saints voient tout en Dieu, et sa divine essence est comme un miroir qui leur représente toutes les choses qui les regardent : *Beatis pervium est uniforme illud divinitatis speculum, in quo quidquid illorum interest elucescit* (Concilium Senonense in decreto fidei). Miroir uniforme où ils se voient tous également, puisque la béatitude objective est la même, disent les théologiens, et qu'ils jouissent tous du même Dieu, quoique, par rapport à leurs différents mérites, il y ait quelque inégalité de connaissance et de lumière de gloire que Dieu répand dans leur entendement, comme nous le pourrions dire dans la suite; miroir dont la glace est si belle, si polie, si nette, si admirable, mais si vaste, et si étendue, qu'ils y voient généralement tout ce qui peut les satisfaire; miroir enfin qui leur est

si présent et si intime, qu'on peut dire qu'il est au-dedans d'eux, aussi bien que le royaume et la divinité qu'ils possèdent: *Regnum Dei intra vos est.*

C'est ce qui a fait dire au Saint-Esprit, chez Isaïe, ces belles et mystérieuses paroles : *Surge, illuminare, Jerusalem quia venit lumen tuum et gloria Domini super te orta est (Isa., LX).* Jérusalem, j'ai enfin pitié de toi, et je veux te récompenser. Jusqu'ici tu as été assise dans l'obscurité, et la misère a été ton partage; mais lève-toi, parce que la lumière est venue et que la gloire s'est levée sur toi. *Ecce tenebræ operiunt terram, et caligo populos; super te autem orietur Dominus, et gloria ejus in te videbitur.* Vois-tu bien la terre qui est sous tes pieds? vois-tu bien les peuples qui t'ont méprisée et persécutée? les voilà enveloppés de ténèbres, un épais nuage et une obscure nuit les environne de toutes parts. Il n'en sera pas ainsi de toi : le soleil se lèvera sur ta tête pour t'éclairer; ce n'est pas assez, sa gloire entrera au dedans de toi, et on la verra, où? *In te*, dans ton être, dans toute la substance de ton âme, qu'elle pénétrera, *In te videbitur, tunc videbis et afflues, et mirabitur et dilatabitur cor tuum.* Pour lors tu verras cette gloire non-seulement possédée par d'autres (ce qui te donnerait un étrange chagrin si tu n'y avais point de part), mais tu la verras comme un bien que tu possèdes, comme un bien qui est au dedans de toi, comme un bien qui fait toutes les richesses et toute ton abondance, *videbis et afflues.*

Ah! cœur de l'homme, tu me fais à présent pitié; cœur de l'homme, tu es à présent si petit qu'il ne faut qu'un peu de terre pour t'occuper; cœur de l'homme, tu es si resserré, qu'un plaisir d'un moment te transporte et te ravit; mais ouvre-toi, dilate-toi, regarde ce que tu es et ce que tu as; ta joie sera si grande de te voir en Dieu et Dieu en toi, que tu en seras surpris et extasié : *Tunc videbis et afflues, et mirabitur et dilatabitur cor tuum.*

Que verras-tu en Dieu? 1^o Ce qu'il est, l'unité de la nature divine et la trinité des personnes, les attributs, les notions, les relations, les processions divines, etc. Car il est impossible de voir l'une de ces choses sans les autres, et tu les verras, non confusément et en énigme, mais clairement et distinctement, non successivement et en partie, mais entièrement, tout à la fois et dans un même point de vue. *Non erunt ibi volubiles nostræ cogitationes ab aliis in aliis cunctis, atque redeuntibus (Aug., l. b. XV De civit. Dei, c. 13).* Ici-bas nos pensées sont flottantes et successives, nous allons d'un objet à un autre; ce que nous connaissons aujourd'hui, nous ne le connaissions pas hier. Mais du moment que l'âme bienheureuse est séparée de son corps, elle voit Dieu et elle voit tout Dieu, elle se voit en Dieu, et Dieu en elle. 2^o Elle voit les admirables décrets de Dieu, la prédestination, la vocation, la rédemption, mystères qu'elle ne connaissait pas auparavant et qui lui sont

découverts. Elle pénètre toutes les vérités qui avaient été les objets de sa foi; et, comme dit saint Bernard (ser. 5, *in vigil. Nativ. Dom.*), elle voit, et elle sent en elle-même la majesté de Dieu, qui la remplit de toutes ces belles connaissances. Car qu'est-ce que cette majesté ne remplit pas? Elle déborde de toutes parts, dit ce Père, et elle va au delà non-seulement des mérites, mais des désirs et des espérances mêmes de cette âme, pour la rendre pleinement et souverainement bienheureuse. *Dilatabitur usque ad videndam in se majestatem Dei. Quid enim majestas illa non impleat? super implet etiam et super effluit, ut supra modum in sublimitate excedat, non modo merita, sed etiam vota atque desideria nostra.* 3^o Elle voit en particulier toutes grâces que Dieu lui a faites. Dans cette prédication, j'ai reçu telles et telles grâces; dans cette confession, on m'a pardonné tels et tels péchés. J'eusse été perdue pour jamais, si j'avais succombé à cette violente tentation, où le démon tâcha un tel jour d'ébranler ma constance. Dans cette occasion dangereuse, où je m'étais engagée, j'eusse péri sans un secours extraordinaire du ciel. Quel soin la Providence divine a-t-elle pris de moi! quelle bonté sa miséricorde a-t-elle eue pour moi! que ne lui avais-je pas fait pour qu'elle m'abandonnât à la violence de mes passions et à la rage de mes ennemis? Soyez-vous loué à jamais, ô mon Dieu; soyez-vous béni à jamais de m'avoir comblé de tant de faveurs et fourni tant de moyens de me sauver!

Enfin cette âme voit toutes les bonnes œuvres qu'elle a faites, et les vertus qu'elle a pratiquées; et plus elle a eu de mérites et de charité, plus elle voit Dieu parfaitement. Car il faut supposer trois choses avec les théologiens. La première, que parmi les bienheureux, il y en a qui voient Dieu plus parfaitement les uns que les autres. Sans cela Jésus-Christ nous dirait-il qu'il y a plusieurs demeures dans la maison de son Père? *In domo Patris mei mansiones multe sunt (Joan., XIV).* Tous les bienheureux sont dans la même maison, mais ils n'y sont pas toujours également élevés : la sainte Vierge par exemple, saint Jean-Baptiste, les apôtres, les martyrs et ces grands hommes qui se sont distingués par de plus grandes vertus, voyant aussi Dieu plus parfaitement que plusieurs autres. La seconde, que cette inégalité de la vision divine vient de la lumière de gloire, qui est plus ou moins répandue dans leurs âmes. Car, comme raisonne saint Thomas (art. 6), la lumière de gloire n'est nécessaire aux bienheureux qu'à cause que, ne pouvant d'eux-mêmes voir Dieu, elle élève et elle perfectionne leur entendement; par conséquent cette vision est plus ou moins parfaite, selon que cette lumière est plus ou moins abondante. La troisième, que cette lumière de gloire est plus ou moins abondamment répandue dans l'entendement des bienheureux, à proportion de leur mérite et de leur charité; en sorte que plus leur charité aura été grande,

plus Dieu leur révélera de choses, plus ils se réjouiront de leur état.

Mais, quelque place qu'ils occupent dans le ciel, leur félicité n'est-elle pas consommée et parfaite par la connaissance et la possession de Dieu ? *Satiabor cum apparuerit gloria tua* (Psal. XVI). Mon Dieu, il n'y a rien qui puisse me satisfaire sur la terre, je ne serai pleinement rassasié que lorsque je verrai votre gloire. J'ai été berger, je vous demandais assez de force pour terrasser les loups et les bêtes carnassières qui viendraient se jeter sur mon troupeau, et je me croyais heureux si je pouvais obtenir cette grâce de vous ; je l'ai obtenue, mais je n'en ai pas été satisfait. Je voulais combattre un géant et le terrasser, je l'ai terrassé. On m'avait promis la fille du roi pour épouse, je la demandai et je l'ai obtenue ; j'ai même eu le royaume et la couronne de mon beau-père ; mais je n'en ai pas été pour cela plus heureux ni plus satisfait ; je ne le serai jamais, ô mon Dieu, que lorsque je vous verrai dans toute votre gloire : *Satiabor cum apparuerit gloria tua*.

Si vous considériez, mes frères, le bonheur qu'il y a de voir Dieu face à face, vous lui diriez la même chose : les biens, les honneurs, les plaisirs et tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre, vous paraîtraient comme à David indignes de vos recherches et de vos poursuites. Une fragile beauté et la source de toutes les beautés ; un plaisir passager et une félicité éternelle, la créature et le Créateur, le néant et l'être, quelle comparaison !

J'ai compassion de Saül, quand je le vois empressé à chercher les ânesses de son père, pendant que Samuel a ordre de Dieu de le consacrer roi d'Israël. Saül, Saül, que fais-tu là. — Je cherche les ânesses de mon père. — Viens, Saül ; Dieu veut t'élever sur le trône. — Laissez-moi chercher mes ânesses. — Tu posséderas un grand royaume. — Je ne sais où sont mes ânesses. — Tout sera soumis à ta puissance. — Laissez-moi chercher mes ânesses (1 Reg. , IX).

Mais je vous avoue que vous me faites encore plus de pitié, lorsque je vous vois si ardents à chercher les biens, les honneurs et les plaisirs de la terre, vous qui avez été créés et rachetés pour jouir de ceux du ciel. Venez, mes chers enfants ; venez, Dieu vous sollicite, Dieu vous presse, Dieu vous prie de vous approcher de lui, afin qu'il vous mette une couronne sur la tête ; mais que lui répondez-vous ? Laissez-moi faire ma fortune, laissez-moi ajouter ce morceau de terre à mes autres héritages, laissez-moi acheter cette charge à mon fils. Viens, mon ami, viens, quitte tous ces soins, je veux te donner mon paradis. Laissez-moi chercher un parti à cette fille, laissez-moi travailler à l'établissement de mon fils aîné, et briguer un bénéfice pour son cadet. Pauvre aveugle, tu me fais pitié ; tu quittes des biens éternels pour courir après des ânesses, tu préfères à la vue et à la possession

de Dieu les vanités, les richesses, les pompes, les sottises, les folies du siècle.

Vous me direz peut-être que j'entre mal dans vos sentiments, puisqu'il n'y a rien que vous estimiez davantage que le bonheur de voir Dieu face à face. Vous le dites, mais j'ai bien de la peine à le croire. Quand vous désirez ardemment de voir un ami ou un puissant protecteur qui doit faire votre fortune, je connais que vous préférez cette vue à toute autre chose, quand vous cherchez tous les moyens de le voir, quand vous vous séparez de vos plus doux engagements, de vos plaisirs, de vos occupations, de vos affaires. Mais quand je m'aperçois que vous remettez à un autre temps l'avantage de le voir et que vous ne voulez pas vous priver du moindre divertissement pour jouir de sa présence, je crois et j'ai raison de le croire, que vous vous souciez peu de sa vue.

Or, c'est là ce qui vous arrive à l'égard de Dieu. Vous lui demandez tous les jours dans l'oraison dominicale que son royaume vous arrive, vous paraissez le souhaiter et vous vous estimeriez bien malheureux si ce royaume, qui est le lieu seul où l'on peut le voir, ne vous arrivait pas ; mais, quoi que vous en disiez, vous ne le voulez pas voir si tôt et vous aimez mieux jouir de la présence et des faux charmes des créatures. Par ce moyen votre prière est contraire à vos sentiments intérieurs ; et cela étant, jamais il ne vous rendra heureux malgré vous : il faut le vouloir, et pour le vouloir sincèrement il faut vous détacher de l'amour du monde et de vos engagements criminels.

Voulez-vous, mes chers enfants, que je lui dise de votre part ce que lui disait le Roi-Propète, dans la plus grande ferveur de ses prières : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine Deus virtutum ! concupiscit et deficit anima mea in atria Domini* (Psal. LXXXII). Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des vertus ! mon âme languit et désire ardemment d'entrer dans votre maison. *Etenim passer invenit sibi domum et turtur nidum sibi ubi ponat pullos suos*. Le passereau trouve bien un lieu où il se cache, et la tourterelle un nid où elle met ses petits, et moi ne trouverai-je pas une demeure où je puisse me reposer, et ne gémirai-je pas comme la tourterelle, jusqu'à ce que je l'ai trouvée ?

Oui, Seigneur, c'est après vous que je soupire, c'est vous que je souhaite ardemment de voir ; et si les oiseaux par leur instinct naturel ont soin de leur nid, qu'ils bâtissent avec beaucoup d'adresse pour y mettre leurs petits ; moi, qui suis fait uniquement pour vous, ne travaillerai-je pas pendant toute ma vie pour m'assurer une place dans votre royaume ? *Beati qui habitant in domo tua, Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te*. Heureux, Seigneur, heureux ceux qui demeurent dans votre maison ; ils vous loueront éternellement, et ne se lasseront jamais ni de vous voir ni de vous bénir. O Dieu de mon âme, ne vous verrai-je, et ne

vous posséderai-je pas bientôt ? Je vous souhaite à tous ce bonheur, au nom du Père, etc. Amen.

SERMON XXXVIII.

SUR LE PARADIS.

Du bonheur des saints qui aimeront Dieu dans le ciel et qui l'auront aimé sur la terre.

Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore languo (Cant., II).

Mettez des fleurs sous moi, entourez-moi de fruits, parce que je languis d'amour.

Il faut avouer, Messieurs, que la lumière de gloire, qui découvre aux saints l'essence de la Divinité, les rend parfaitement, pleinement et souverainement bienheureux. Ils voient Dieu face à face, ils le considèrent, ils le contemplent, et dans cet aimable et vaste objet ils voient ce qu'il y a de plus grand dans l'ordre de la nature et de la grâce ; ce que le Seigneur, par un excès de son infinie bonté, a fait pour eux, et ce qu'ils eussent été s'ils l'avaient laissé, avec une infinité d'autres, dans la masse d'une corruption universelle. O vue de Dieu, que tu es charmante ! O lumière de gloire, que tu es admirable ! Si Dieu est souverainement bienheureux par la connaissance qu'il a de soi-même, on peut dire que cette connaissance étant communiquée aux saints, ils sont bienheureux de la béatitude de Dieu même. *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum.* Voilà ce qui fait leur bonheur, voilà ce qui rend infiniment précieuse la vie éternelle dont ils jouissent.

Mais ce bonheur des saints ne consiste-t-il que dans cette vue de Dieu ? Elle fait bien une partie de leur félicité, mais elle ne la fait pas tout entière. Ils ne peuvent être heureux s'ils ne voient Dieu face à face, mais ils ne peuvent le voir sans l'aimer. Ils le contemplent et ils le connaissent tel qu'il est, première circonstance de leur béatitude ; mais, en le connaissant tel qu'il est, ils y découvrent tant de perfections, de beautés, de grandeurs, que leur cœur en est tout transporté, tout extasié, tout languissant d'amour, seconde circonstance de leur béatitude : *Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore languo* ; je n'en puis plus, mettez sous moi des fleurs sur lesquelles je m'appuie, parce que je languis d'amour.

DIVISION.

Il y en a de deux sortes, disent les Pères : l'amour des compréhenseurs et l'amour des voyageurs, l'amour des bienheureux dans le ciel et l'amour des justes sur la terre ; et sur cette idée qu'ils me donnent, voici ce que j'ai médité pour vous parler du bonheur des saints, et de la part que vous pouvez y avoir. Dans le ciel on aime Dieu d'un amour nécessaire, continu, éternel ; mais ce n'est qu'après qu'on l'a aimé sur la terre d'un amour libre, fervent et persévérant. Ainsi voulez-vous aimer Dieu dans l'autre vie avec

les bienheureux ? aimez-le en celle-ci avec les vrais justes. Dans la première partie de mon discours, je vous ferai voir l'excès de la charité dont les bienheureux brûlent dans le ciel, et les merveilleux effets que cette charité produira dans leurs cœurs pendant toute l'éternité ; et afin que cette première vérité produise quelques fruits dans vos âmes, je vous ferai voir en peu de mots, dans la seconde, que le vrai et l'unique moyen d'avoir cette charité consommée en l'autre vie est d'en commencer les actes en celle-ci.

O Dieu d'amour ! ô Dieu de mon cœur ! mettez sur mes lèvres ce charbon mystique de votre prophète, afin qu'elles en soient purifiées. Divin Esprit, Esprit de charité, faites qu'étant embrasé du feu de votre amour, je porte ces saintes flammes jusque dans l'âme de mes auditeurs, et que par le bonheur qu'il y a de vous aimer en l'autre monde, je les engage efficacement à vous aimer en celui-ci.

PREMIER POINT.

La première source d'où je tire la grandeur de l'amour et de la charité des saints, c'est l'inclination et le véhément désir que l'âme a d'être unie à Dieu. Comme l'homme est fait pour Dieu, et que c'est dans lui seul qu'il trouve sa gloire et son repos, il n'y a point de langue qui puisse exprimer avec quelle impétuosité cette âme se porte vers lui, quand elle est séparée de son corps.

Saint Augustin dit que cette inclination vient de plusieurs principes : 1^o de la dignité de l'âme ; 2^o de l'excellence de son objet ; 3^o des grands rapports qu'elle a avec la Divinité. Si nous considérons la dignité et la capacité de l'âme, elle est si noble et si vaste, que toutes les créatures, qui sont au-dessous d'elle, sont incapables de la satisfaire et de la remplir ; en sorte qu'il n'y a que Dieu qui soit digne de ses recherches et de son amour.

De là vient que ce Père ne peut assez comprendre comment cette âme, qui est si noble et si parfaite, s'abaisse jusqu'à aimer les créatures : *O anima, quo te dejicis ?* âme aveuglée, jusqu'où te rabaisse-tu ? Tu ne fais pas ce que tu vaudrais, ou si tu le sais, pourquoi t'abandonnes-tu à des choses infiniment moindres que toi ? *Terram amas*, tu aimes la terre, et les faux biens que tu y rencontres ; et cependant *melior es*, toutes les richesses du monde, tout l'or, tout l'argent, toutes les pierreries du monde ne te valent pas. *Cælum contemplaris*, tu contemples les cieux, tu emploies les jours et les nuits à considérer le cours des astres et les influences des planètes : *altior es*, et tu es plus élevée que tout cela. *Solem miraris*, tu admires le soleil, sa beauté te ravit, et tu es plus belle que lui, *pulchrior es*. Il n'y a que Dieu au-dessous duquel tu sois, *solo creatore tuo inferior es* ; il n'y a que lui qui puisse te satisfaire et te remplir ; et de là vient cette inclination qui te porte vers lui, et ce désir que tu as de lui être réunie.

Or, quand cette inclination sera satisfaite dans le ciel, quand ce désir sera rempli par

la possession du souverain bien, jugez quelle sera l'impétuosité, la violence, l'excès de son amour. Comprenez, si vous le pouvez, dit Richard de Saint-Victor (part. II *in Cantic.*, c. 10), cet amour réciproque d'un Dieu Sauveur et des hommes sauvés; d'un Dieu qui aime infiniment ceux qu'il a rachetés si chèrement, et qui se réjouit de leur salut; des hommes qui aiment ardemment Celui dont le précieux sang leur a procuré tant de bonheur et mérité tant de grâces; d'un Dieu qui voit auprès de lui les fruits de son incarnation et de ses souffrances; des hommes qui voient Celui qui les a rachetés, sanctifiés, sauvés. *Quis cogitare sufficiat illum mutuum amorem Salvatoris et saluatorum, quomodo diligat quos tam pretioso pretio redemit, quomodo illorum saluti congaudeat, quomodo ipsi cum diligant, et in ejus amore requiescant, et in eo gaudeant, per quem se redemptos, et ad regnum translatos sciunt, et semper vident.*

Cette inclination de l'âme se trouve encore fortifiée par l'excellence de son objet et les particuliers rapports qu'elle a avec lui. Cet objet, c'est Dieu même, c'est tout Dieu, c'est la plénitude de tous les biens, et le souverain bien qu'elle possède. Or, elle ne le peut voir dans cet état qu'elle ne l'aime au delà de tout ce que nous pouvons nous imaginer.

Que ne fait pas cette âme quand elle se porte à Dieu par le mouvement de la grâce et l'excès de sa charité? Il n'y a point d'obstacle qu'elle ne surmonte, point de plaisir qu'elle ne quitte, point d'ennemi qu'elle ne terrasse, point de souffrance qu'elle n'accepte de bon cœur; la vie même semble lui être à charge, et son plus violent désir est d'être séparée de son corps, et unie à Jésus-Christ: *Cupio dissolvi et esse cum Christo.*

Si ce sont là les sentiments que la grâce lui donne dès ce monde, et les mouvements que sa charité lui inspire, que sera-ce quand elle se verra délivrée de la prison de son corps, victorieuse de tous ses ennemis, séparée de cette chair de péché qui combattait sans cesse contre son esprit, unie au souverain bien, après lequel elle soupirait depuis si longtemps, et avec lequel elle a de si grandes liaisons et de si parfaits rapports? Si, lorsqu'elle n'était pas confirmée en grâce, ni assurée de son salut, elle aimait Dieu si tendrement et si fortement, combien l'aimera-t-elle lorsqu'elle sera impeccable, pénétrée de la lumière de gloire, et bienheureuse du bonheur de Dieu même?

C'est ce qui a fait dire au prophète Ezéchiel que le bienheureux est environné de flammes et de lumières, et que s'il est un chérubin en connaissance, il est un séraphin en charité: *Tu cherubin extensus, posui te in monte sancto Dei, in medio lapidum ignitorum ambulasti (Ezech., XXVIII)*; tu es un chérubin, je t'ai placé dans la sainte montagne, et tu marches au milieu des pierres qui sont tout en feu. Que veut dire cela? Je comprends bien que le paradis est une montagne, puisqu'il est élevé au-dessus de la terre de tant de milliers de lieues; je com-

prends bien que c'est une sainte montagne, puisqu'il n'y a que les saints qui y entrent; mais pourquoi est-il comparé à une montagne de pierres de feu? C'est, dit saint Jérôme (*in Ezechielem*), pour nous apprendre, d'un côté, que la félicité des saints est aussi stable et aussi solide que des pierres, et, d'un autre côté, pour nous dire que ces pierres sont des pierres enflammées par le feu de la charité dont les bienheureux sont tous pénétrés: *In medio lapidum ignitorum ambulasti.*

La seconde source d'où je tire la grandeur et l'excès de l'amour des bienheureux dans le ciel, c'est la lumière de gloire, la connaissance claire et distincte de l'essence et des infinies perfections de Dieu. Plus ils découvrent de perfections en Dieu, plus ils ont d'amour pour lui; plus ils ont de lumière, plus ils ont de charité. Dans le ciel, dit saint Augustin (lib. XII *Gen. ad litt.*, c. 26), l'unique et la parfaite vertu est d'aimer ce que l'on voit, et la souveraine félicité de posséder ce que l'on aime. C'est là que l'on goûte dans leur propre source les douceurs de cette vie bienheureuse, dont on ne reçoit ici que quelques gouttes, afin de vivre avec force, tempérance et justice parmi les tentations de ce monde. *Una in cælo et tota virtus est amare quod vides, et summa felicitas habere quod amas. Ibi beata vita in fonte suo bibitur, unde aspergitur aliquid humanæ vitæ, ut in temptationibus hujus sæculi temperanter, fortiter, juste, prudenterque vivatur.* C'est là que les prédestinés ouvrent à Dieu un cœur tout entier, qu'ils étaient quelquefois obligés de partager entre lui et les pressants besoins de la vie. C'est là, ajoute saint Laurent Justinien (tract. *De vita solitaria*, c. 17), que leur amour est toujours ardent, toujours impétueux, toujours véhément et toujours insatiable. Ils possèdent l'objet qu'ils aiment, et en le possédant ils ont toujours une égale ardeur de le posséder; et comme cette ardeur est sans inquiétude, cette jouissance est sans dégoût. Dans cette sainte région il n'y a ni crainte qui puisse altérer la tranquillité de leur état, ni nuage qui puisse troubler la sérénité de leur jour, ni obstacle qui puisse diminuer l'ardeur et l'excès de leur amour. Dieu se fait voir à eux tel qu'il est, et cet objet infiniment aimable est toujours aimé; et comme ils sont sans cesse appliqués à contempler et à admirer les grandeurs divines, leur cœur est aussi sans cesse brûlant et enflammé de charité: *Charitate flammescunt, admiratione suspirant.*

Il n'en va pas ainsi dans cette vie, où les plus savants et les plus éclairés ne sont pas pour l'ordinaire les plus grands saints. La connaissance qu'on a de Dieu n'est pas toujours suivie de l'amour qu'on lui porte; et saint Augustin méditant sa conversion, et sentant en lui-même que, quoiqu'il eût plus d'esprit et plus de talents que les anachorètes qui vivaient dans les déserts, il était fort éloigné d'avoir leur même degré d'amour, avait raison de s'en plaindre à son

ami, et de s'écrier : Les ignorants ravissent le ciel, et nous autres qui avons plus de lumières, nous nous roulons dans la fange et dans l'ordure ; prêts à nous damner, si nous n'y prenons garde, et à descendre avec notre science dans les enfers.

La connaissance de Dieu ne produit donc pas toujours son amour en ce monde ; mais en l'autre, elle l'élève, elle le soutient, elle l'augmente. Ici-bas c'est la foi qui opère par la charité : *Fides quæ per dilectionem operatur*. Et comme dans le ciel la lumière de gloire succède à la foi, il arrive, dit saint Bernard, que cette lumière béatifique des saints fortifie leur amour, et que plus ils voient Dieu, plus ils l'aiment : *Quanto plus vident, tanto plus diligunt*.

Aussi les théologiens remarquent que dans l'âme bienheureuse il y a, et il y aura pendant toute l'éternité, comme un cercle continu d'amour et de connaissance. La connaissance produit l'amour, et l'amour semble reproduire la connaissance ; c'est un flux et reflux de l'un et de l'autre, c'est une circulation perpétuelle. La connaissance de cette âme n'est pas bornée, son amour ne l'est pas non plus. Elle a l'avantage d'assister aux conseils de Dieu, dit saint Bernard ; *Divinis interest consiliis*, et de pénétrer dans ses mystères, *et divina novit arcana*. Il n'y a rien par ce moyen que sa connaissance ne pénètre ; et comme dans l'essence et les perfections divines il y a des trésors infinis de bonté, et mille nouvelles sources d'amabilité (pour me servir des termes de l'Ecole), elle l'aime ardemment, et elle a pour lui des mouvements et des transports qu'elle sent bien, mais qu'elle peut à peine exprimer. Seigneur, que vous êtes grand ! Seigneur, que vous m'avez rendue grande ! Seigneur, que vous êtes admirable en vous-même, que vous êtes admirable dans tous vos ouvrages ! mais que vous êtes admirable et aimable en moi-même, qui vous vois, qui vous connais ! l'éternité n'est pas trop longue pour vous aimer éternellement.

Je ne prête ces pensées et ces paroles à l'âme bienheureuse qu'après saint Augustin, qui, la regardant toujours pleine d'amoureux transports, s' imagine qu'elle est dans de continuels élancements, et qu'elle dit sans cesse à Dieu dans le ciel : *Ignis sancte qui semper ardes, et nunquam exstingueris, accende me* (*Lib. Soliloq., c. 35*). Feu divin qui brûlez toujours, et qui ne vous éteignez jamais, allumez-vous au dedans de moi ; vous y êtes déjà, mais brûlez-moi encore davantage. Qu'est-ce que je vois, qu'est-ce que je connais, qu'est-ce que je contemple ? Je ne puis retenir mon ardeur et mes flammes.

La troisième source de cet amour des bienheureux vient de l'attrait qui est en Dieu. Il n'y a rien que le cœur de l'homme désire davantage que Dieu. Il n'y a rien réciproquement que Dieu désire davantage que le cœur de l'homme. Vous êtes le Dieu, de mon cœur, dit l'homme juste à Dieu, *Deus cordis mei*. Ce n'est pas seulement de mon esprit, ce n'est pas seulement de ma

mémoire, ce n'est pas seulement de mon imagination, ce n'est pas seulement de mes sens et de mon corps, que vous êtes le Dieu ; vous êtes le Dieu, le maître, le souverain de mon cœur. Ce n'est que vous qu'il désire, ce n'est que de vous qu'il veut se remplir : *Deus cordis mei*. Mon enfant, donne-moi ton cœur, dit Dieu d'un autre côté : *Fili, præbe mihi cor tuum*. Prête-moi ton cœur, tu n'y perdras rien, je te le rendrai avec usure ; il est petit, je le remplirai ; il est resserré, je le dilaterai ; il est pauvre, je l'enrichirai ; il est misérable, je remplirai son indigence et son vide.

Or, cet attrait de Dieu n'est jamais plus fort que dans le ciel, par la beauté, la proximité, la présence d'un si aimable objet : *Inveni quem diligit anima mea*, j'ai trouvé celui que mon cœur aime. Je vous cherchais, ô mon Dieu ! dans les créatures, où je trouvais quelque image de vous-même. J'admirais votre gloire dans le soleil, votre immensité dans la vaste étendue de la mer, votre puissance dans le pouvoir des rois, votre justice dans celle des juges et des magistrats. Ces créatures me conduisaient à vous, et vous vous serviez d'elles pour me faire entrevoir quelque lueur de vos divines perfections.

Cependant je savais bien que ce n'était pas là précisément ce que je cherchais, et je sentais quelque chose de plus attirant que ce qui paraissait à mes yeux. Je voyais que le soleil était éclatant ; mais je disais en moi-même que vous qui l'avez créé deviez être plus éclatant que lui. Une beauté mortelle me ravissait ; mais je savais bien qu'elle n'était rien en comparaison de la vôtre. L'autorité des rois me les faisait respecter ; mais j'étais persuadé qu'il y avait un Roi des rois infiniment plus grand et plus puissant qu'eux. Je ne vous possédais pas encore, ô mon Dieu ! mais, quelque éloigné que je fusse de vous, je ne laissais pas de sentir un certain attrait qui m'en approchait par la violence de mes désirs. A présent que je suis proche de vous ; à présent que mon âme, séparée de mon corps, délivrée de la tyrannie du péché et de l'esclavage de mes passions, jouit de votre gloire ; à présent que j'ai trouvé celui que mon cœur aime, celui qui était l'objet de mon inquiétude et de mes recherches, me voilà content. Je sens je ne sais quoi qui m'attire puissamment ; je sens je ne sais quoi de si doux et de si fort tout ensemble, que je ne puis y résister ; je ne sais quici de si puissant et de si aimable, que je mets tout mon bonheur à l'aimer et à ne pouvoir cesser de l'aimer. *Inveni quem diligit anima mea, tenui eum et non dimittam*. Cet attrait de Dieu est si puissant, que les Pères, qui ne l'ont pu comprendre, ont été obligés, pour nous en donner quelques légères idées, de se servir de plusieurs comparaisons.

Origène regarde cet amour divin comme un feu brillant dans lequel l'âme bienheureuse va se brûler comme de l'encens : *Ignis effulgens et thus ardens* ; c'est un feu

qui luit, qui brille, qui éclaire; c'est un encens qui brûle, qui s'exhale, qui s'évapore.

Remarquez, je vous prie, trois choses dans l'encens quand on le met au feu : 1° il se fond ; 2° il exhale une douce odeur ; 3° sa fumée s'élève et monte en haut. C'est là ce qui arrive à l'âme bienheureuse : *Ascendit sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris*. Elle se fond dans le feu de la charité divine : *Deus noster ignis consumens est*. Elle exhale une agréable odeur qui vient de la sainteté de sa vie et du mérite de ses bonnes œuvres ; enfin elle s'élève toujours et va se perdre dans son centre.

Saint Ambroise, parlant de cet attrait de Dieu dans le ciel, le compare à un aimant. Il est difficile d'expliquer comment l'aimant attire le fer ; si ce sont de petits corpuscules qui sortent de cette pierre, et qui, ayant une sympathie naturelle avec le fer, l'approchent et l'attirent ; ou si ce fer sentant, pour ainsi parler avec Guillaume de Paris (part. I *De universo*, c. 11), la vertu de l'aimant, *pene videtur sentire ferrum*, oublie sa pesanteur naturelle pour se joindre à ce qu'il aime : *Virtute sua sola dat motum ferro contra naturam ponderositatis ipsius ferri, absque impulsu aliquo, vel attractu corporali* (*Ibid.*, c. 23).

Quoi qu'il en soit, Dieu dans le ciel est comme un aimant qui attire l'âme à lui, et cette âme dégagée de son corps corruptible qui l'appesantissait, *Corpus quod corrumpitur aggravat animam*, est comme un fer qui, n'ayant plus de pesanteur, se réunit à ce puissant objet qui l'attire : *Si magnetis lapis tantum a natura vim habet, ut ferrum ad se trahat, et transfundat se in illius speciem*, etc. (*AMBR.*, lib. VI, c. 12). Cette âme est créée pour Dieu, Dieu se donne pour récompense à cette âme ; la charité, qui est dans sa consommation et dans son terme, a mis une telle sympathie entre l'un et l'autre, qu'ils ne peuvent se séparer.

Saint Basile dit que cet attrait c'est le Saint-Esprit qui donne un continuel mouvement à cette âme : *Qui Spiritu Dei aguntur hi sunt filii Dei* ; ceux qui sont animés de l'Esprit de Dieu sont enfants de Dieu, et ceux qui possèdent l'héritage promis aux enfants de Dieu n'agissent plus que par son esprit. Me voilà enfant de Dieu, me voilà héritier de Dieu, me voilà cohéritier de l'Homme-Dieu, me voilà nu, poussé, animé de l'Esprit de Dieu.

La raison pour laquelle le Saint-Esprit produit ces mouvements et ces élancements d'amour dans les bienheureux, qui sont les enfants de Dieu, c'est parce qu'il veut réparer la stérilité qu'il a dans l'auguste Trinité. Le Père et le Fils sont féconds ; le Père engendre le Fils par sa connaissance, le Père et le Fils soupirent le Saint-Esprit ; mais ce divin Esprit ne produit rien au dedans, comme les deux autres personnes, c'est pourquoi il répare sa stérilité en trois rencontres, 1° dans l'incarnation du Verbe, où il a travaillé à former un corps à l'Homme-Dieu du

plus pur sang d'une vierge, et dans lequel habite corporellement toute la plénitude de la divinité : *In quo inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter* ; 2° dans les âmes des justes en ce monde, par la charité qu'il y répand ; 3° dans les bienheureux qu'il meut et qu'il anime si abondamment, qu'il en fait comme de petites divinités, les remplissant de son amour et les embrasant de ses divines flammes.

Or, de là il s'ensuit : 1° que, le Saint-Esprit étant d'une manière si parfaite le principe de cet amour, toutes les grâces que Dieu a jamais communiquées aux justes pendant leur vie ne sont pas comparables au premier degré de l'amour des bienheureux. Où va cela, Messieurs ? 2° Que, comme les opérations du Saint-Esprit sont infinies, les bienheureux étant animés pleinement, abondamment, continuellement et pour toujours du Saint-Esprit, leur amour est par cet endroit en quelque manière infini. 3° Que, comme les opérations du Saint-Esprit dans le cœur des bienheureux sont incompréhensibles, aussi leur amour ne se peut jamais exprimer.

C'est ce qui a fait dire à saint Denis que cet amour des bienheureux les fait entrer dans l'intérieur du cœur de Dieu, pendant que la connaissance ne leur rend pas, ce semble, le même service ; et cette pensée m'oblige à vous faire remarquer la différence qu'il y a entre la connaissance et l'amour. 1° Quoique la connaissance rende les bienheureux semblables à Dieu, il y a néanmoins cette différence, que quand ils le connaissent, ils forment son image dans leur entendement, et qu'étant l'objet de leurs pensées, il vient en eux ; au lieu que l'amour les porte à Dieu, les élève à Dieu, les fait entrer en Dieu, les transforme en Dieu, et les rend semblables à lui. 2° Quoique les bienheureux connaissent Dieu, cependant ils ne peuvent le comprendre ni le connaître parfaitement tel qu'il est, au lieu qu'ils l'aiment comme il est et tel qu'il est. Ils l'aiment infini, ils l'aiment immense, ils l'aiment éternel, ils l'aiment indépendant, ils l'aiment un en trois personnes, sans qu'ils comprennent son infinité, son immensité, son éternité, son indépendance, son unité, et la trinité des personnes. 3° C'est que leur amour les abîme en Dieu comme une goutte d'eau qui se perd dans l'Océan ; et comme Dieu est plus aimable qu'ils ne le peuvent aimer, d'autant qu'il est infiniment aimable, et qu'ils ne sauraient l'aimer infiniment, il arrive qu'ils s'absorbent et qu'ils s'abîment en lui ; ce qui fait leur continuelle extase.

Qu'est-ce que cette extase ? C'est un ravissement de l'âme hors d'elle-même et un transport en Dieu. Comme cette âme trouve en ce souverain bien des beautés qu'elle ne peut comprendre, comme elle y découvre une source infinie d'amabilité qu'elle ne peut épuiser, elle l'aime plus qu'elle ne s'aime elle-même. A la vérité elle aime Dieu autant qu'elle le peut aimer ; mais comme elle ne peut l'aimer autant qu'il est aimable.

elle s'extasie, elle languit d'amour, *amore languet*; elle n'est plus à elle, elle ne pense plus à elle; son entendement et sa volonté ne sont plus à elle, toutes ses puissances sont uniquement pour Dieu, absorbées et abîmées en Dieu.

Comment en effet ne serait-elle pas toujours extasiée et hors d'elle-même? 1° Dieu est son principe, et elle veut s'y réunir. Elle trouve en Dieu l'idée de son être et la perfection de sa nature, et comme elle s'y voit plus grande et plus parfaite qu'elle n'est en elle-même, elle s'y attache inséparablement par les efforts de son amour. 2° Elle est l'image de Dieu; elle veut se réunir à cet auguste original où elle découvre toujours de nouvelles beautés et de nouveaux charmes. 3° Dieu est sa fin dernière, elle y va donc, et elle s'y repose; et de là vient l'étroite et l'intime union qu'elle a avec lui, comme nous vous le dirons dans un autre discours; de là ce mélange, cette transformation et cette conformité divine par lesquels, à la réserve de la substance créée et individuelle qu'elle conserve, elle se perd tout en Dieu, et Dieu se perd, pour ainsi dire, en elle autant qu'il se peut perdre dans une créature. J'en ai déjà dit beaucoup, mes chers auditeurs; mais, quoi que j'en aie dit et quoique j'en puisse dire, je n'épuiserai jamais la fécondité de mon sujet. Je m'estimerai seulement fort heureux si j'ai pu vous toucher par cette description que je vous ai faite de cet amour et de cette félicité des saints dans le ciel. Je m'estimerai fort heureux si, lorsque je vous en ai parlé, vous avez dit en vous-mêmes : Ne verrai-je jamais Dieu face à face, et ne l'aimerai-je jamais de la sorte? n'aurai-je jamais pour lui cet amour dont les saints brûlent dans le ciel?

Si vous le souhaitez de la sorte, mes chers frères, et si, avec la grâce du Seigneur, vous commencez à l'aimer dès cette vie, vous jouirez de ce bonheur des saints. Le mystère de votre prédestination ou de votre réprobation m'est caché; mais j'ai à vous dire que si vous mourez dans l'amour de Dieu, c'est un article de foi que vous l'aimerez pendant toute l'éternité en compagnie des bienheureux; comme c'est un autre article de foi que si vous mourez hors de cet amour, quelques vertus que vous ayez pratiquées d'ailleurs, vous le soyez éternellement avec les damnés. Travaillez donc à l'aimer dès cette vie de tout votre cœur et de toutes vos forces; c'est à quoi je vais vous exhorter dans la seconde et dernière partie de ce discours.

SECOND POINT.

Il y a la charité de la patrie et il y a la charité de la voie, dit saint Augustin : *Charitas patriæ, charitas viæ*; et ces deux charités ont une union si essentielle, qu'elles sont absolument indivisibles. Dieu, tout maître qu'il est, ne peut, supposé son décret et ses promesses, vous refuser son paradis, si vous avez pour lui cet amour saint et persévérant des voyageurs; et aussi

Dieu, tout bon qu'il est, ne peut vous donner son paradis si vous ne mourez dans cet amour.

Il faut donc indispensablement commencer à l'aimer dès cette vie, si vous voulez continuer à l'aimer en l'autre. *Virtus quæ ad beatam vitam nos ducit, nihil omnino est, nisi summus amor Dei*. Vous nous demandez souvent, et vous avez raison de le demander, quelle est la voie qui conduit à la vie bienheureuse? écoutez ce qu'en dit saint Augustin (lib. I *De mor. Eccles. cathol.*, c. 15, n. 25) après Jésus-Christ son maître : Cette voie c'est la vertu, et cette vertu consiste dans le souverain amour de Dieu, amour qui est la forme et la perfection des autres vertus, amour qui les renferme et qui les attache au souverain bien.

In hac vita virtus non est nisi diligere quod diligendum est. Id eligere prudentia est, nullis inde averti molestiis fortitudo est, nullis illecebris temperantia est, nulla superbia justitia est. Quid autem eligamus quod præcipue diligamus, nisi quo nihil melius invenimus? hoc Deus est... tanto enim nobis melius est quanto magis in illum ibimus. Ibimus autem non ambulando, sed amando, quem tanto habebimus præsentiores (Aug., epist. 155 *ad Macedonium*, cap. 4, n. 13). Car que fait la prudence et en quoi consiste-t-elle, sinon à le choisir préférablement à toute autre chose? la force, sinon à n'en être point arraché par la violence d'aucun mal? la tempérance, sinon à n'en être point détourné par les charmes d'aucun plaisir? et la justice, sinon à n'en être point séparé par aucun mouvement de vaine gloire? Que devons-nous, en effet, choisir pour en faire le principal objet de notre amour, sinon ce qu'il y a de plus excellent? Or c'est Dieu seul qui a cette excellence, cette beauté et cette perfection infinies. Plus nous nous avançons vers Celui qui est infiniment parfait, plus nous devenons parfaits nous-mêmes et capables de le posséder, ajoute saint Augustin; et comme nous ne nous avançons vers lui qu'en l'aimant, nous l'aurons d'autant plus présent en nous-mêmes que l'amour avec lequel nous allons sera plus pur. *Tanto habebimus præsentiores, quanto amorem quo in eum tendimus potuerimus habere puriorem*.

Ajoutons à cette raison de saint Augustin deux autres. Pourquoi l'amour de Dieu commencé en cette vie, et persévérant jusqu'à la fin, nous donne-t-il droit à la gloire et se termine à un amour éternel dans le ciel? C'est, premièrement, parce que cet amour est l'abrégé de la loi, et que l'accomplissement de cette loi est le vrai moyen de posséder la vie éternelle.

Vous savez qu'un certain docteur qui faisait le bel esprit voulut tenter Jésus-Christ en lui disant : Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle? — Ne t'embarrasse pas, mon ami, dans toutes ces questions, lui répondit Jésus-Christ; tu fais le savant, je le suis plus que toi; mais afin de t'instruire ou de te confondre, je t'ai

qu'une parole à te dire : Ouvre les yeux, regarde les tables de la loi, vois ce qui y est écrit : *quid scriptum est in lege?* Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, de toutes tes forces ; voilà ta règle : si tu l' observes, tu seras sauvé ; si tu ne l' observes pas, tu seras damné.

Mais il y a tant de petits commandements, il y a tant d' observations légales, il y a tant de devoirs particuliers ; ne t' embarrasse pas davantage : l' étendue de ces branches, que tu ne saurais embrasser, t' épouvante-t- elle ? ajoute saint Augustin, arrache-toi à la racine ; aime Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces ; tu seras juste à l' égard de ton prochain, et tu ne l' aimeras que par rapport à lui. Bien loin de lui faire du mal par tes injustices, tes vols, tes meurtres, tes médisances, tes faux témoignages, tes duretés, il recevra de toi toute la charité et l' équité qu' il en attend. Aime Dieu de tout ton cœur, tu seras humble, modéré, chaste, tempérant, libéral, prudent, courageux, doux, désintéressé, patient ; pourquoi ? parce que toutes ces vertus sont renfermées dans l' amour, et qu' elles en sortent comme de leur racine.

Qui recte amat, quod recte credit et sperat ; qui vero non amat, inaniter credit, etiamsi ad veram felicitatem pertineant quæ sperat, nisi hoc credat et speret quod sibi donari possit ut amet (Aug., *Ench.*, c. 47). Aime Dieu de tout ton cœur, tu auras une vraie foi et une vraie espérance : une vraie foi, parce que, aimant ce que tu dois aimer, tu crois ce que tu dois croire ; une vraie espérance, parce que, aimant ce que tu dois aimer, tu espères ce que tu dois espérer. Au contraire, n' aimes-tu pas Dieu ? tu crois en vain, quoique les choses que tu crois soient véritables ; et tu espères aussi en vain, quoique les choses que tu espères appartiennent à la vraie félicité ; à moins que tu ne croies et que tu n' espères qu' en demandant à Dieu la grâce de l' aimer, tu pourras l' obtenir de lui. Je ne dis rien de mon chef, je ne parle qu' après saint Augustin, qui regarde cet amour de la terre comme un moyen nécessaire pour acquérir celui des bienheureux dans le ciel.

Il l' est encore par une seconde raison avec laquelle je finis. C' est que de toutes les vertus la charité est la seule qui fait, pour ainsi dire, le lien et l' enchaînement du temps et de l' éternité ; celle qui joint l' un à l' autre, et qui nous fait passer de l' un à l' autre.

Les autres vertus nous quittent et n' ont plus d' exercice dans la vie bienheureuse, la charité seule y agit, et nous y tient bonne compagnie : *Charitas nunquam excidit, sive prophetiæ evacuabuntur, sive lingue cessabunt, sive scientia destruetur*. Le don des langues cessera, le don de prophétie cessera, la science sera détruite, mais la charité ne se perd point ; non pas en ce sens que l' entendent les hérétiques qui infèrent de là que, puisque cette vertu ne cessera pas, ceux qui la possèdent une fois ne la perdent jamais ;

mais en ce sens qu' elle accompagnera toujours le juste qui, étant mort dans la grâce du Seigneur, ne cessera jamais de l' aimer pendant toute une éternité.

Les prophéties cesseront, et comme l' éternité consiste dans un continuel présent, on ne regardera plus l' avenir. Les langues cesseront : tous les bienheureux, de telle nation qu' ils soient, n' auront qu' un même langage, de louer et bénir le Seigneur. La science cessera : ce n' était qu' une connaissance imparfaite, et celle des bienheureux sera consommée. La foi cessera : on ne verra plus les vérités chrétiennes en énigmes, on les verra à découvert. L' espérance cessera : on aura ce que l' on demandait. La patience cessera : il n' y aura plus de maux à souffrir. La miséricorde cessera : il n' y aura plus de misères à soulager, dit saint Augustin ; les vertus cardinales, morales, théologiques, cesseront : *Cum advenerit quod perfectum est, evacuabitur quod ex parte est*. La charité seule subsistera, et durant toute l' éternité, quelle sera l' occupation des bienheureux ? L' amour, l' amour : *Charitas non excidit*, l' amour régnera toujours.

De tout ceci je tire deux conséquences. La première, que comme la misère consommée d' un homme en l' autre vie est d' être privé de l' amour de Dieu, sa misère commencée en celle-ci est de ne le pas aimer. Vous me faites, ô mon Dieu ! un commandement exprès de vous aimer ; et le plus grand de tous les malheurs qui me puisse arriver est de n' avoir pas pour vous cet amour, dit saint Augustin. Si je ne vous aime pas, qui suis-je, et que deviendrai-je ? Je vous demande votre paradis, et je ne vous aime pas : comment pourrais-je l' obtenir ? J' espère être en votre compagnie pendant toute l' éternité, et à présent je vous quitte pour m' attacher à celle de vos ennemis. Je vous regarde comme mon partage et mon patrimoine dans le ciel, et à présent je ne veux point de ce partage.

Vous voulez que je vous aime de tout mon cœur, et c' est ce cœur que je donne aux créatures. Vous voulez que pour vous aimer je vous rapporte toutes mes pensées, tous mes désirs, toutes mes inclinations ; et je ne pense à rien moins qu' à vous, je ne désire rien moins que vous : les bagatelles, les folies, les amusements du siècle occupent tout mon esprit ; la grandeur, les plaisirs, la vanité, le luxe, la bonne chère, la santé, la prospérité, la protection des grands, l' avancement de ma fortune, font tous mes désirs. Pour vous aimer de tout mon cœur, de toute mon âme et de tout mon esprit, vous voulez qu' il n' y ait aucune partie de ma vie, ni de moi-même, qui ne soit employée à cet amour ; mais je sens bien que tout le contraire m' arrive ; je sens bien que le monde, la chair, le démon, mes passions m' entraînent ailleurs, et me font perdre la meilleure partie de mes jours. *Cum ait toto corde, tota anima, tota mente, nullam vitæ nostræ partem relinquit, quæ vacare debeat ut alia re velit frui, sed quidquid aliud diligendum venerit in animum,*

illuc rapiatur quo totus dilectionis impetus currit (Aug., lib. I *De doct. Christiana*, c. 22). Ne souffrez plus, Seigneur, que je mène une si mauvaise vie, qui ne manqueroit jamais de me perdre. Hélas ! j'ai commencé la vie d'un damné, faites que je ne l'achève pas.

La seconde conséquence que je tire est celle qu'a tirée un saint de notre siècle. Il dit que pour acquérir cet amour divin, sans lequel il est impossible d'être jamais bienheureux, il faut purifier son âme de tout autre amour, et en retrancher tous les autres désirs. Ces âmes, qui sont toujours pleines de désirs terrestres et fécondes en projets, ne désirent jamais comme il faut l'amour céleste, dit saint François de Sales (*De la connaissance et de l'amour de Dieu*, liv. XII, chap. 3). Elles font bien quelques petits mouvements, mais ils s'étouffent aussitôt par d'autres, qui sont plus enracinés et plus forts. Elles portent leurs racines dans la terre, comment s'élèveraient-elles jusqu'au ciel ? Elles font de temps en temps quelques efforts ; mais, comme elles sont retenues par leur cupidité, ce sont des efforts languissants, et qui ne leur servent pas plus que ceux que fait un oiseau qui bat des ailes, mais qui est lié par le pied.

Ceci me fait souvenir d'un admirable trait que j'ai lu dans la Vie de ce grand homme. Le démon, lui ayant un jour livré une furieuse tentation, tâcha de lui faire croire qu'il était du nombre des réprouvés ; que, quoi qu'il fit, ce décret immuable de sa damnation s'exécuterait toujours. Tout autre que lui eût peut-être dit : Puisque je dois être damné, il faut au moins que je me divertisse en cette vie et que je ne refuse rien à mes plaisirs. Tout autre que lui eût peut-être dit, comme ces insensés de l'Écriture : Buvez, mangeons, car nous mourons demain. Mais que dit François de Sales, au milieu des orages d'une si furieuse tentation ? « Je ne puis rien connaître, ô mon Dieu, dans vos impénétrables décrets ; mais si je suis assez malheureux pour ne vous voir et ne vous aimer jamais en l'autre vie, faites-moi au moins la grâce de vous aimer en celle-ci. O Dieu de mon cœur ! faut-il que je sois privé de votre amour dans le temps et dans l'éternité ? Je ne sais pas ce que je serai un jour ; mais, quoi qu'il arrive, souffrez, ô mon Dieu, que je vous aime à présent, et que dans l'incertitude de mon sort j'aie la consolation de vous aimer. »

O l'admirable sentiment ! Je voudrais bien, mes chers paroissiens, que vous entrassiez dans cette pensée. Je ne sais pas, mon Dieu, ce qui m'arrivera un jour ; il n'y a que vous qui le sachiez ; mais ce que je sais, c'est que si je ne meurs dans votre amour, jamais je n'aurai celui des bienheureux. Ce que je sais, c'est que cet amour final et persévérant sera couronné d'un autre amour éternel ; ce que je sais, c'est que probablement je n'aurai pas cet amour final, si je n'en fais quelques actes pendant ma vie, et que difficilement cette charité dernière me

sera accordée si je vis sans charité. Accordez-moi donc la grâce de vivre dans votre amour, et de mourir avec votre amour, afin que je ne cesse jamais de l'avoir, et de m'attacher inséparablement à vous dans votre bienheureuse éternité. Amen.

SERMON XXXIX.

SUR LE PARADIS.

De l'union des bienheureux avec Dieu.

Ego claritatem quam dedisti mihi dedi eis, ut sint unum sicut et nos unum sumus. Ego in eis, et tu in me, ut sint consummati in unum (Joan., XII).

Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, ô mon Père, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. Je suis en eux, et vous êtes en moi, afin qu'ils soient consommés en l'unité.

Que la condition des élus et des prédestinés est heureuse ! De toute éternité ils sont dans les idées de Dieu, qui les a choisis avant la création du monde, et dans le temps c'est lui qui leur prépare les moyens nécessaires pour être infailliblement sauvés. S'il est venu sur la terre, c'est principalement pour eux ; s'il est mort sur une croix, c'est principalement pour leur salut. C'est pour eux qu'il prie, c'est pour eux qu'il se sanctifie ; c'est à eux qu'il a adressé sa parole, c'est dans eux qu'il a mis ses grâces ; ils sont les objets de ses soins, de sa protection, de son amitié, de ses caresses, de ses complaisances. Peut-on faire davantage pour une créature, et qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu ! pour vous souvenir si avantageusement de lui et le combler de tant de bienfaits. *Pro eis ego sanctifico meipsum ut sint et ipsi sanctificati in veritate ; non pro eis rogo tantum, sed et pro eis qui credituri sunt ; quos dedisti mihi custodiri...*, ego dedi eis sermonem meum.

Quand je parle de la sorte, je n'ajoute rien aux paroles de Jésus-Christ même, qui s'en est ainsi expliqué en faveur de ses élus. Avant qu'ils fussent au monde il pensait à eux ; pendant qu'ils sont au monde, il prie et il se sanctifie pour eux ; et dès qu'ils sont sortis du monde, il s'unit intimement à eux. *Ego claritatem quam dedisti mihi dedi eis.* Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, ô mon Père ! les voilà qui jouissent à présent de vous et de moi, et ils en jouissent si pleinement que l'en dirait qu'ils sont un avec nous, comme nous sommes un : Tant l'unité à laquelle se doivent terminer toutes leurs grâces est consommée, *ut sint consummati in unum* ; tant leur charité est abondante et parfaite.

Car c'est à elle proprement que cet avantage d'unir les cœurs appartient, dit saint Denis : *Charitas virtus est uniens amantem cum amato* ; et de là il s'ensuit que plus elle est grande, plus cette unité est consommée. C'est ainsi que le plus parfait de tous les amours, qui est celui de Dieu, à l'égard de lui-même, réduit les trois personnes divines à l'unité de l'essence. C'est ainsi que le second amour, qui est celui du Fils de Dieu, à l'égard de sa sainte humanité, réduit

deux natures à l'unité d'une personne. C'est ainsi que le troisième amour, qui est celui de Jésus-Christ et de son Eglise, les réduit à l'unité d'esprit. C'est ainsi que le quatrième amour, qui est celui des personnes mariées, les réduit à une unité de corps. C'est ainsi, enfin, qu'un autre amour, qui est celui de Dieu et des saints, les réduit à une unité de bonheur et de gloire : *ut sint consummati in unum*.

Pour entendre cette vérité, qui doit faire tout le fondement de ce discours, il faut supposer avant toutes choses, que quoique l'essence de Dieu soit infiniment simple, puisque tout ce qui est en Dieu est Dieu même, cependant nous pouvons, selon notre faible manière de concevoir, distinguer trois choses dans l'indivisibilité de son être : les opérations de Dieu, la vie de Dieu la nature et l'essence de Dieu.

DIVISION.

Cela supposé, je dis, et j'espère de le prouver solidement, qu'entre Dieu et les bienheureux il y a unité de ces trois choses : unité d'opérations, c'est la première ; unité de vie, c'est la seconde ; unité de substance et de nature, c'est la dernière. Mon Dieu, que cela est grand ! O état bienheureux ! Ô aimable unité, qui es à présent le sujet de mes larmes et de mes désirs, seras-tu un jour l'objet de mon bonheur et de ma joie ? Commençons.

PREMIER POINT.

Je dis, Messieurs (et c'est la première proposition que j'ai avancée), qu'il y a dans le ciel unité d'opérations entre Dieu et les bienheureux. Comment pourrai-je prouver cette unité ? La preuve n'en est pas fort difficile, elle vous paraîtra un peu élevée, aussi bien que tout ce que j'ai à vous dire dans ce discours ; mais le sujet est de lui-même si grand, qu'il est impossible qu'on ne s'élève en le traitant. Je tâcherai néanmoins de ne rien dire qui soit au-dessus de la portée de vos esprits.

Nous distinguons deux sortes d'opérations en Dieu : l'une de l'entendement, l'autre de la volonté, la connaissance et l'amour ; or, si je vous montre qu'il y a entre Dieu et les bienheureux unité d'amour et de connaissance, vous demeurerez d'accord avec moi qu'il y a unité d'opérations.

Je commence par l'amour. Quel est le principe de l'amour de Dieu ? c'est Dieu même. Quel est le principe de l'amour des saints ? c'est Dieu ; et si cela est ainsi, il s'ensuit que c'est un même amour ; amour commencé sur la terre, amour parfait et consommé dans le ciel.

Que Dieu soit le principe de la charité et de la grâce qui nous sanctifie en ce monde, et que cette charité nous unisse à lui, c'est une vérité chrétienne, fondée dans l'Ecriture sainte, et autorisée de tous les Pères : *Deus charitas est, et qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in illo* (II Joan., IV). Si vous me demandez ce que c'est que Dieu, je pour-

rais vous dire : C'est un être infiniment parfait, infiniment puissant, infiniment grand ; mais je me contente de vous dire, c'est un Dieu qui aime, c'est un Dieu qui est l'amour et la charité même ; et si vous me demandez ce que c'est qu'un homme juste, et particulièrement un homme bienheureux, je vous répondrai que c'est un homme qui demeure dans la charité de Dieu ; un homme qui, demeurant dans la charité de Dieu, demeure dans Dieu même, qui n'est que charité ; un homme qui a le bonheur de posséder un Dieu qui demeure en lui.

L'apôtre saint Paul nous insinue la même vérité, lorsqu'il dit que la charité est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit, qui nous a été donné, *Charitas diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis*. Jusque-là que quelques théologiens ont cru que la charité et le Saint-Esprit étaient la même chose, confondant la charité créée et accidentelle avec la charité substantielle et incréée. De là je tire deux conséquences.

La première, que le propre de la charité en cette vie est de nous unir à Dieu et de nous transformer en lui. L'amour, dit saint Augustin (lib. VIII *De Trinit.*, c. 10), est une certaine espèce de vie, qui, unissant la personne qui aime avec l'objet aimé, n'en fait qu'un de tous les deux. *Amor est quædam vita duo aliqua copulans, vel copulare appetens, amantem, scilicet, et quod amatur*. Voilà pourquoi il dit ailleurs (Tract. 2 in *Epist. Joan.*) : Voulez-vous savoir ce que vous êtes ? vous êtes ce que vous aimez : si vous aimez la terre, vous êtes terre ; mais si vous aimez Dieu, j'ose bien dire que vous êtes Dieu. *Talis est quisque qualis est dilectio ejus. Terram diligis ? terra es. Deum diligis ? quid dicam ? Deus es*. Que cette transformation est charmante ! Quand j'aime Dieu, je me dépouille pour ainsi dire de ma nature, pour me revêtir de celle de Dieu ; je me perds, je m'abîme dans l'être de Dieu ; et quoique cette transformation ne soit pas naturelle, puisque je ne change pas de substance, elle est cependant si parfaite, que mon cœur, mes affections, mes désirs, ma vie, sont en Dieu : je veux tout ce qu'il veut ; tout ce qui lui déplaît me déplaît ; ses intérêts sont les miens ; ce qui le fâche me fâche, ce qu'il aime je l'aime ; c'est un même amour qui vient de lui et qui retourne en lui.

La seconde conséquence que je tire est, que s'il est vrai que la charité en cette vie nous donne cette union avec Dieu, celle de l'autre vie nous unit encore bien plus étroitement avec lui. Pourquoi ? 1^o Parce que la charité de cette vie et celle de l'autre est la même en espèce, dit saint Thomas (q. 67, art. 6), elles ont l'une et l'autre le même objet, qui est la bonté de Dieu ; elles viennent toutes deux d'un même principe, qui est Dieu ; avec cette différence que dans l'autre vie c'est un amour nécessaire, et qu'en celle-ci c'est un amour volontaire et libre. 2^o Parce qu'il est certain que la charité de l'autre vie, qui est celle des bienheureux,

est beaucoup plus parfaite que celle des fidèles et des justes en celle-ci, et que par conséquent elle les unit plus étroitement à Dieu. Celle des bienheureux est comme dans son état naturel et dans son centre, c'est un amour de bienveillance, fondé dans une entière communication de biens, par laquelle tout ce qui est à Dieu est aux bienheureux qui demeurent et conversent ensemble. Celle des justes en ce monde n'a pas encore cet avantage. Il est vrai qu'elle est méritoire, à la différence de l'autre ; mais elle est comme hors de son centre, par l'éloignement de l'objet auquel elle se porte.

Aussi dans l'Écriture sainte elles ont des noms, et sont comparées à des états bien différents. Qu'est-ce que la charité de cette vie ? c'est une espèce de puérilité et d'enfance, dit l'apôtre saint Paul ; qu'est-ce que la charité de l'autre vie ? c'est un état d'homme parfait. Qu'est-ce que la charité de cette vie ? c'est une aurore, c'est un crépuscule ; qu'est-ce que la charité de l'autre vie ? c'est une lumière éclatante et un jour parfait. Comme donc un enfant, quoiqu'il croisse, n'a pas cependant la force d'un homme qui est dans la vigueur de son âge, et comme l'aurore et la lumière du matin ne forment pas le même jour que celle du soleil en son plein midi ; aussi l'amour des fidèles, en ce monde, n'a pas la même perfection, ni les mêmes avantages que celui des bienheureux en l'autre. Nous aimons Dieu, il est vrai, mais les bienheureux l'aiment encore plus que nous ; nous lui sommes unis, il est vrai, mais, par ce même principe, ils lui sont encore plus unis que nous.

Comment est-ce qu'ils aiment Dieu ? dit saint Augustin. Ils l'aiment du même amour dont Dieu s'aime ; ce n'est pas assez, ils l'aiment continuellement, actuellement, plus qu'ils ne s'aiment eux-mêmes, ne s'aimant que pour Dieu, ne s'arrêtant jamais qu'en Dieu, ne se tenant heureux que de la félicité de Dieu ; tous leurs mouvements, tous leurs désirs, toutes leurs pensées, étant sans interruption, sans dissipation, sans relâche, tournés vers Dieu. Le principe de l'amour de Dieu, c'est lui-même ; le principe de la charité des bienheureux, c'est Dieu même. Il y a donc entre eux unité d'amour : *Ego in eis, et tu in me, ut sint consummati in unum*, je suis en eux, et vous êtes en moi, afin qu'ils soient consommés en l'unité.

Est-ce que cet amour est si parfait et si un, qu'il n'y ait point de différence ? oui, il y en a ; mais quelle ? la voici : Quoique le Saint-Esprit, dans la Trinité, soit le terme de l'amour du Père et du Fils, il n'en est pas cependant le principe, puisqu'il n'y a que le Père et le Fils qui produisent l'amour personnel et substantiel, au lieu que, dans la charité des bienheureux, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, en sont tout à la fois et le principe et le terme, et l'objet et la fin ; mais quoique, par cette raison, il y ait une différence infinie, cela n'empêche pas que l'amour de Dieu et celui des bienheureux ne soient un même

amour, et que par conséquent il n'y ait entre eux une unité parfaite.

J'ai ajouté, en second lieu, qu'il y avait unité de connaissance. C'est le commun sentiment des théologiens, que deux choses concourent pour nous élever à la connaissance de Dieu. La première, l'entendement humain, et cette faculté dans laquelle cette connaissance réside. La seconde, la lumière de gloire, qui met quelque espèce de proportion entre l'objet et la puissance ; et cette lumière qu'est-ce ? C'est une participation de celle qui est en Dieu, et la plus noble communication de la connaissance, par laquelle le Père, le Fils et le Saint-Esprit connaissent leur essence, leurs personnes et leurs adorables perfections.

Or, de là il s'ensuit que cette lumière divine étant communiquée aux bienheureux, Dieu et eux entrent en unité de connaissance : *In lumine tuo videbimus lumen*. C'est à la faveur de cette lumière qu'ils voient, qu'ils connaissent, qu'ils découvrent, qu'ils contemplent la gloire, qui est la lumière de Dieu. Sans ce secours, qui fortifie leur entendement, ils ne pourraient le voir ; mais avec ce secours ils le voient, et ils lui sont unis, avec cette différence néanmoins qu'il ne faut jamais oublier : c'est que la lumière qui est en Dieu est ou Verbe, ou substance, et que dans les saints elle n'en est qu'une simple communication. Elle ne peut être Verbe à leur égard, parce qu'elle serait infinie, et Dieu même. Elle ne peut pas non plus être substance, parce que pour être telle il faut être Dieu. Quelle est donc cette lumière ? c'est une émanation de la lumière, de la splendeur et de la substance de Dieu : *emanatio claritatis Dei sincera*. La même lumière dont Dieu se connaît, et connaît toutes choses, est la même par laquelle les saints connaissent Dieu, et toutes choses en Dieu. Unité par conséquent d'opération entre Dieu et les bienheureux, puisqu'il y a unité d'amour et de connaissance. Voilà la première ; venons à la seconde, que j'ai appelée unité de vie.

SECOND POINT.

Selon les principes et la doctrine du grand Apôtre, nous pouvons considérer l'homme en trois états : 1^o comme homme ; 2^o comme chrétien ; 3^o comme bienheureux. Si nous le considérons dans le premier de ces états, je veux dire précisément, comme homme, il vit en Dieu : *In ipso vivimus, movemur et sumus*. Comme Dieu est partout par son essence, par sa connaissance, par son immensité, par sa puissance, comme il remplit et renferme tout, il est certain qu'en qualité d'hommes nous vivons en lui ; c'est lui qui nous donne la vie, le mouvement, l'action, l'être : *In ipso vivimus, movemur et sumus*.

Mais si l'homme, par cette raison, vit en Dieu, il n'est pas vrai de dire pour cela qu'il vit de Dieu. Cet ivrogne, ce sensuel, ce libertin, qui mange de la viande en carême, vit en Dieu, mais il ne vit pas de la vie de Dieu ; il est renfermé dans le centre de la D-

virilité, et sa terrible justice l'environne de toutes parts, pour le punir dans les enfers, s'il ne se corrige de sa gourmandise et de sa désobéissance à l'Eglise; mais sa vie et celle de Dieu sont bien opposées. Cet impudique, qui porte jusqu'aux pieds des autels les scandaleuses marques de son impudicité, vit en Dieu, Dieu le voit, Dieu l'entend, Dieu le souffre pour quelques années, ou pour quelques mois; mais il vit plutôt de la vie des bêtes et de celle des démons qu'il ne vit de la vie de Dieu.

Le chrétien a en cette qualité un autre avantage, qu'il n'a pas en qualité de pur homme; je veux dire que non-seulement il vit en Dieu, mais qu'il vit de la vie de Dieu, parce qu'il vit de la grâce de Jésus-Christ, qui est une participation et un écoulement de la divinité. C'est pour cette raison que l'apôtre saint Paul dit aux Colossiens : Souvenez-vous que vous êtes morts en qualité d'hommes, et que vous ne devez plus vivre de la vie de l'homme, mais souvenez-vous aussi que vous vivez en Dieu, et que votre vie est cachée en lui avec Jésus-Christ : *Mortui estis et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo*. Vous n'avez pas de quoi vous plaindre de cette mort, puisque la vie divine en est le terme et la récompense. En qualité de chrétiens, et de personnes régénérées par le baptême, non-seulement vous vivez en Dieu, mais vous vivez de la vie de Dieu.

Il semble que ce soit là ce que nous pouvons nous imaginer de plus grand et de plus glorieux à l'homme; mais quand je le considère en qualité de bienheureux, il a encore un autre avantage. Non-seulement il vit en Dieu, non-seulement il vit de Dieu, mais il vit de la même vie que Dieu. S'il n'avait que la première de ces vies, il n'aurait rien que de commun avec le reste des créatures; s'il n'avait que la seconde, il n'aurait rien que de commun avec les justes qui sont sur la terre; mais la troisième lui est particulière et fait toute sa différence. Car, vivant de la même vie que Dieu, il ne peut plus ni perdre Dieu ni déchoir de son état : il possède Dieu, comme Dieu se possède éternellement, et pour toujours; et il lui est uni par des liens si forts, qu'il n'y a puissance, ni sur la terre ni dans les enfers, qui puisse jamais les rompre.

La raison fondamentale de cette même unité de vie, c'est que la gloire éternelle est une espèce de génération, comme dit excellemment saint Cyprien. Or, je remarque quatre sortes de générations : 1^o la génération naturelle; 2^o la génération surnaturelle; 3^o la génération divine; 4^o la génération béatifique; générations à la vérité bien différentes, mais qui conviennent entre elles en ce point, qu'il s'y fait une communication d'une même vie. Dans l'ordre de la nature, le fils vit de la vie que son père lui a donnée; dans l'ordre de la grâce, le juste vit de la vie que Dieu lui a communiquée; dans l'éternité, le Verbe vit de la vie de son Père; et dans l'ordre béatifique, le bienheureux vit

pareillement de la vie de son Dieu. J'abrège ces matières que je pourrais étendre davantage, je vous les laisse simplement à méditer. Car ce ne sont point ici des hyperboles ni des figures de rhétorique; ce ne sont pas des vérités outrées; ce que je dis est fondé sur l'Ecriture, les théologiens et les Pères.

Admirez seulement, Messieurs, ces glorieuses unions, et afin de vous encourager à suivre les mêmes routes que les saints ont tenues pour jouir de ce bonheur, j'ajoute qu'ils sont unis à Dieu par autant de liens qu'ils ont pratiqué de vertus; en sorte que si vous entrez dans le ciel chargés de cinquante mille vertus, vous serez unis à Dieu par cinquante mille titres; et même (chose admirable et qui devrait bien animer notre langueur) vous lui serez unis par autant de titres qu'il y aura de degrés de grâce, dans chaque vertu que vous aurez pratiquée.

Cars'il est vrai qu'un enfant qui meurt immédiatement après son baptême entre, par ce premier degré de grâce, en possession de Dieu, et s'il est tout uni à Dieu, que sera-ce de celui qui aura reçu plusieurs grâces, auxquelles il aura coopéré? que sera-ce de celui dont la vie n'aura été qu'un tissu, et qu'un enchaînement de vertus? que sera-ce de celui qui aura tout quitté, tout sacrifié, tout souffert, tout perdu, renoncé à tout pour plaire à Dieu? *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te; quid ergo erit nobis?* (Matth., XIX) dit autrefois saint Pierre à Jésus-Christ. Quelle récompense aurons-nous donc? Votre récompense sera grande, lui répondit ce divin Maître : Vous serez assis sur douze sièges pour juger les douze tribus d'Israël. Mais comme ce droit vous appartiendra en qualité d'apôtres, et à cause des grandes vertus que vous aurez pratiquées, et que d'autres ne pourraient pas espérer comme vous les mêmes avantages, voici ce que je leur donnerai à tous, par rapport à leurs mérites et à leurs bonnes œuvres; ils recevront tous le centuple et posséderont la vie éternelle. *Omnis qui reliquerit domum, vel fratrem, aut sororem, aut patrem, aut matrem, aut filios, aut uxorem, propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit*. Celui qui aura quitté pour moi ou sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses biens, ou ses héritages, celui-là recevra cent pour un, et jouira de ma vie par autant de titres qu'il aura pratiqué de vertus.

Voyez-vous cette fille, voyez-vous cette généreuse vierge qui a renoncé à d'avantageuses alliances pour faire à Dieu un sacrifice de sa virginité? Viens, ma chaste épouse, lui dira Dieu; je serai moi-même ton époux. — Voyez-vous ce bon religieux qui a quitté tous ses biens pour embrasser une rigoureuse pauvreté? Viens, lui dira Dieu, je serai moi-même ton trésor. — Voyez-vous cet autre qui a fait vœu d'obéissance, et qui a soumis sa volonté à la disposition de ses supérieurs? Viens, lui dira Dieu, ta volonté et la mienne ne feront plus qu'une

même volonté, *vocaberis voluntas mea*. Je t'appellerai non pas un fidèle serviteur qui a fait ma volonté, je t'appellerai ma volonté même. — Voyez-vous ce chrétien persécuté pour les intérêts de la justice, et ce généreux martyr, qui a donné sa vie pour la défense de sa foi ? Viens, lui dira Dieu, je serai moi-même ta vie : *Ego in eis et tu in me ut sint consummati in unum* ; je serai en toi, et tu seras en moi, afin que nous soyons consommés dans l'unité.

Mes chers auditeurs, voilà ce que vous devez espérer, mais voilà en même temps ce que vous devez faire. Voulez-vous vivre de la vie de Dieu dans le ciel, vivez de sa grâce sur la terre. Voulez-vous lui être uni dans le ciel, pratiquez sur la terre le plus de vertus et de bonnes œuvres que vous pourrez, puisqu'il n'y en aura aucune qui n'augmente un jour votre gloire accidentelle, et qui ne vous mérite son union par de nouveaux titres. Pauvreté, j'avais de l'aversion pour toi, mais viens que je t'embrasse, puisque j'espère que Dieu sera un jour mon trésor. Affliction, disgrâces, pertes de biens, vous étiez l'objet de ma haine, mais je ne puis trop vous aimer et vous rechercher, puisque j'espère qu'un Dieu sera un jour ma consolation et ma joie : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo*. Je me flatte de cette espérance, je la conserve précieusement et je la mets dans mon sein. Que veut dire cela ?

Saint Antoine de Padoue expliquant ces paroles de Job (*in dom. 4 post Trinit.*), dit que ce mot de *sein* peut être entendu en deux manières, ou pour un asile et un port ouvert dans lequel on se réfugie, et où l'on va porter ses marchandises, ou pour le sein d'une mère, dans lequel un enfant pleurant va se jeter afin qu'elle le console, et qu'elle essuie ses larmes : *Sinus est receptaculum quoddam patens, vel est sinus matris ad quem parvulus plorans revertitur, et ipsa blandiens ejus lacrymas tergit*. C'est en ces deux manières que vous pouvez mettre votre espérance dans le sein de Dieu ; c'est un port qui vous est ouvert, plus vous y apporterez de marchandises, que vous aurez sauvées du naufrage, plus vous y trouverez de richesses. C'est son sein que sa miséricorde vous présente : plus vous aurez été affligés, plus vous aurez pleuré, plus aussi vous y goûterez de plaisirs. Mais si à l'heure de la mort vous paraissez les mains vides, si à l'heure de la mort vous ne portez aucune marque de votre tristesse et de vos mortifications passées, que deviendrez-vous ?

On ne vit de la vie de Dieu qu'après qu'on est mort au péché, et à moins qu'on ne se fasse violence, on n'emportera pas son royaume, qui, selon la vérité éternelle, ne se donne qu'à ceux qui se la font : *Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud*. Si cela est vrai, que n'avez-vous pas à craindre, lâches, efféminés, idolâtres de vos corps et esclaves de vos plaisirs ? Car où est la violence que vous vous faites ? vous qui n'avez jamais rien refusé à vos sens, qui avez haï les austérités chrétiennes

autant que la mort, à qui la privation d'un plaisir, la séparation d'une mauvaise compagnie, la fuite d'une occasion dangereuse, ont paru insupportables ? où est le courage que vous avez jamais fait paraître pour soutenir la gloire de Dieu, pour venger les intérêts de la religion, et mépriser ces bienséances humaines, dont vous avez toujours été les victimes ? où avez-vous donné des marques que l'esprit de Dieu était en vous, et que vous vous abandonniez à ses mouvements.

Cet esprit est le censeur du monde, et vous l'avez toujours approuvé ; l'ennemi des plaisirs, et vous les avez toujours recherchés ; le vengeur du péché, et vous l'avez toujours aimé. Cet esprit ne vous parle que de croix, que de mortification, que de renoncement, et c'est ce que vous ne voulez pas entendre. Les moindres difficultés vous rebutent, les jeûnes vous affaiblissent, les prières vous fatiguent, les aumônes vous appauvrissent, la retraite vous ennue, l'humilité vous déplaît, l'obéissance vous gêne, et ce n'est cependant que par ces chemins différents qu'on monte au ciel. Marquez-moi quelque autre voie pour y arriver, dit saint Cyprien (*De discipl. et hab. virg.*), je la suivrai avec vous, pourvu qu'elle me paraisse aussi sûre que celle que je vous montre. Mais j'ai toute l'Écriture pour moi, et vous n'en avez aucun endroit pour vous ; j'ai la vérité éternelle et incarnée pour moi, et vous n'avez pour vous que l'esprit du démon et du mensonge. Prenez donc telle voie qu'il vous plaira, je m'attacherai toujours à la mienne ; et si vous me demandez pourquoi je me fais cette violence, je vous répondrai : *Non est ad magna facilis ascensus*, on ne monte pas aisément et sans peine à un lieu fort élevé ; *quem sudorem patimur, quem laborem cum conamur ascendere colles, et vertices montium ? quid ut ascendamus ad cælum ?* Montons-nous sans sueur et sans travailler jusqu'au sommet des montagnes ? Qu'est-ce donc que nous ne devons pas faire et souffrir pour monter au ciel, qui est bien plus élevé que ces montagnes ?

Il faut mourir, mais c'est pour vivre de la vie de Dieu ; il faut renoncer aux créatures et à ses passions, mais c'est pour posséder Dieu et lui être intimement uni. On ne peut vivre de la vie de Dieu dans le ciel qu'on ne le possède, et quand on le possède, c'est de sa vie même que l'on vit. Dieu entre dans les droits, le dirai-je avec saint Bernard, dans l'usage même des bienheureux, la possession n'étant pas pour lors distinguée de l'usage.

Remarquez cependant que je ne prends pas ici ce mot d'usage comme les juriscultes le prennent ; je le prends pour une application actuelle de l'entendement et de la volonté à la chose possédée. Il y a quatre obstacles qui nous empêchent l'entier et parfait usage d'une chose : la violence, le sommeil, le dégoût et le partage.

Je possède une chose, j'en suis le maître, mais une force majeure m'en ôte l'usage,

voilà la violence. Quoique je sois le plus riche du monde, quand je dors, ou quand je suis tombé en léthargie, je n'ai aucun usage de mes richesses : voilà le sommeil. Après que j'ai bien dîné et que mon estomac est rempli, je ne touche pas aux meilleures viandes : voilà la satiété et le dégoût. Enfin, quand plusieurs séparent avec moi une même portion d'héritage, l'usage que j'en ai n'est pas entier et parfait : voilà le partage.

Or, rien de tout cela ne m'empêchera de posséder Dieu ni de vivre de la vie de Dieu, s'il me fait la grâce de me mettre au nombre des bienheureux. Ce ne sera pas la violence, rien ne pourra me le ravir ; je vivrai de sa vie, et sa vie est immortelle. Ce ne sera pas ni le sommeil, ni la léthargie ; toute mon âme sera sans cesse occupée à le considérer, à le bénir, à l'aimer. Ce ne sera pas la satiété, car cette satiété ne produira en moi aucun dégoût ; plus je le verrai, plus je voudrai le voir ; plus je l'aimerai, plus je voudrai l'aimer. Ce ne sera pas le partage, le grand nombre des bienheureux ne fera nulle diminution dans ma jouissance.

Si j'avais dix mille écus qui dussent être partagés entre plusieurs de mes héritiers, leurs lots seraient bien moindres que si je n'en avais qu'un seul, qui jouirait tout seul de cette somme ; mais si je possède Dieu, je le posséderai tout entier, je le posséderai et je vivrai de lui, comme si j'étais seul dans le ciel ; le nombre des bienheureux ne mettra jamais de diminution à mon héritage : *Hæreditas nostra non sit angustior pluralitate hæredum*. L'héritage céleste, dit saint Augustin, ne diminue point à mesure que le nombre des héritiers s'augmente : *sed tanta est in multis, quanta in paucis, et tanta in omnibus, quanta in singulis*. La jouissance de Dieu est aussi grande et aussi parfaite dans plusieurs que dans peu, et comme c'est un bien infini, chaque prédestiné possède ce qu'ils possèdent tous en commun. Pourquoi cela ? Parce que chaque prédestiné possède Dieu, comme Dieu se possède lui-même. Que cela est beau ! nos mystères sont si relevés, qu'il faut s'élever avec eux autant que la faiblesse de l'entendement humain le peut permettre.

Comment est-ce que Dieu se possède ? Il se possède tout entier ; car s'il ne possédait toutes ses perfections et toute la plénitude de son être, il ne serait pas ce qu'il est. Comme donc les saints sont bienheureux de la béatitude de Dieu, comme les saints vivent de la vie de Dieu, il s'ensuit qu'ils le possèdent tout entier et sans réserve. Dieu se possède d'une manière immuable, sans qu'il y arrive aucun changement : les bienheureux le possèdent aussi de la sorte, rien ne pouvant ni affaiblir, ni diminuer, ni altérer leur félicité. Est-ce tout ? non, Messieurs, il y a encore entre Dieu et eux une troisième unité, que j'ai appelée de nature et de substance. Quoi ! cela est-il possible ? N'en doutez pas : je vais vous l'expliquer

dans la troisième et dernière partie de ce discours.

TROISIÈME POINT.

Vous savez, Messieurs, et c'est le premier article de votre foi, qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes, que cette divine nature ne peut être multipliée, et qu'établir une pluralité de dieux, ce serait dire qu'il n'y en a point : *Pluralitas deorum, nullitas deorum*. Mais sans toucher en la moindre chose à cette vérité fondamentale de notre religion, je soutiens, après tous les Pères, que, quoiqu'il soit impossible d'étendre et de multiplier réellement la divine essence, elle est comme étendue et multipliée moralement dans les bienheureux, par autant de moyens que Dieu se communique à eux. Comment cela se fait-il ? Je n'en sais rien ; mais pour ne le pas savoir, cela ne laisse pas d'être vrai. Je ne comprends pas comment la grâce qui nous fait chrétiens et enfants de Dieu est produite dans l'âme d'un enfant quand il reçoit le baptême, et pour ne le pas comprendre, la chose ne laisse pas d'arriver. Je ne puis savoir non plus comment la nature et l'essence divine est une dans Dieu et dans les bienheureux ; mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait entre lui et eux cette admirable unité dont les saints Pères nous ont dit des merveilles.

Tertullien dit que, du moment qu'un bienheureux est dans le ciel, il devient tout Dieu, comme le Fils de Dieu devint homme en s'incarnant ; je sais qu'il y a bien des choses à dire pour rendre cette pensée juste et dans le sens de son auteur, mais toujours il nous apprend par là combien cette unité est parfaite.

Hugues de Saint-Victor dit que, comme la charité a fait que Dieu soit devenu homme dans le sein d'une Vierge, elle fait que le bienheureux devient Dieu dans le sein de Dieu ; et ces mêmes Pères, aussi bien que plusieurs autres, ne pouvant expliquer ce mystère, se sont servis de quelques comparaisons familières pour nous le rendre un peu intelligible.

Les uns ont dit qu'un bienheureux dans le ciel est comme une barre de fer tout embrasée. Est-ce du fer ? non. Est-ce du feu ? non. Qu'est-ce donc ? c'est du fer et du feu tout ensemble. Qu'est-ce qu'un bienheureux ? Est-ce un Dieu ? non. Est-ce un homme simplement ? non. C'est un Dieu et un homme tout ensemble ; c'est un fer tout pénétré du feu de la Divinité.

D'autres ont comparé cet état à deux cires fondues, qui sont tellement mêlées, qu'il n'y paraît aucune distinction. Ainsi Dieu, avec quelque proportion (si cependant il y en a entre le Créateur et la créature), est tellement uni aux bienheureux, et les bienheureux tellement transformés en Dieu, qu'on dirait que c'est presque la même chose.

D'autres, pour exprimer cette unité, ont comparé Dieu à un cachet et nous ont dit que comme le cachet imprime son carac-

tère et sa ressemblance sur le sujet où il est appliqué, ainsi Dieu, durant toute l'éternité, se plaît à imprimer son image dans l'âme des bienheureux.

D'autres ont cru que par le mélange de quelques gouttes d'eau que le prêtre verse dans le calice, l'Eglise a voulu nous représenter l'admirable communication que Dieu fait aux bienheureux de sa divine essence. Que devient cette goutte d'eau ? est-elle changée en la substance du vin ? C'est ce que je ne crois pas, et cependant si elle ne prend pas la substance du vin, elle en prend la couleur, la saveur, la teinture. O le beau symbole de ce qui se passe dans le ciel entre Dieu et les bienheureux ! Ils ne peuvent pas entrer réellement dans la substance de Dieu, mais ils reçoivent de Dieu ce qui est en lui.

La même unité ne nous serait-elle pas aussi figurée par la cérémonie que fait le prêtre, lorsqu'il prend une petite partie de l'hostie, qu'il met dans le calice ? Il partage la sainte hostie en trois parties : l'une représente l'Eglise militante, l'autre l'Eglise souffrante ; et la plus petite, qu'on met dans le calice, le petit nombre des bienheureux. On la met dans le calice, et de blanche elle devient rouge, pour nous apprendre que tous ceux qui sont au ciel ont été plongés dans le sang de Jésus-Christ, et qu'ils sont incorporés en lui. Qu'est-ce qu'une hostie avant les paroles de la consécration ? ce n'est qu'un peu de pain. Qu'est-ce qu'un homme avant que d'être consacré par le Saint-Esprit ? C'est un peu de boue et de terre ; mais quand une grâce consommée l'a mis dans le sein de Dieu, il est en quelque manière un Dieu.

Pourquoi pensez-vous, Messieurs, que quand l'Ecriture parle du royaume des cieux où règnent les bienheureux, elle le compare à un festin, et à une maison où s'offrent des holocaustes ? En voici une belle raison que les Pères m'ont fournie : *Ego dispono vobis sicut disposuit mihi Pater meus regnum, ut edatis, et bibatis super mensam meam in regno meo* (Luc., XXII). C'est ainsi que parle Jésus-Christ à ses apôtres : Je vous prépare le même royaume que mon Père m'a préparé, et là je vous disposerai une magnifique table, afin que vous buviez et que vous mangiez.

Pourquoi cette comparaison ? Pour nous apprendre que comme la viande que nous mangeons s'unit tellement à notre substance, qu'on ne peut la séparer, il y a une si intime union entre Dieu et les bienheureux, qu'ils sont inséparables : *Felix regio ubertatis ubi Israel pascitur pabulo veritatis*. Si vous me demandez ce que c'est que le ciel, je vous répondrai par ces belles paroles de saint Augustin, que c'est un pays fertile et abondant, où Israël a pour nourriture la vérité et la Divinité même.

Mais pourquoi est-il comparé à une maison où l'on offre des holocaustes ? *Introibo domum tuam in holocaustis*. Dans l'ancienne loi il y avait trois sortes de sacrifices, un

sacrifice de pacification, un sacrifice de propitiation et un sacrifice d'holocauste.

Dans le sacrifice de pacification, la victime se partageait entre le prêtre et celui qui l'offrait à Dieu. Dans celui de propitiation, elle se partageait entre Dieu et le prêtre ; mais dans l'holocauste elle ne se partageait point, elle était entièrement détruite et présentée à Dieu, pour marquer son souverain domaine : *Introibo domum tuam in holocaustis*. Quand un saint entre au ciel, il y devient un holocauste ; il ne se fait plus de partage entre le Créateur et la créature, c'est une victime qui va se perdre dans le sein de Dieu ; elle quitte, pour ainsi dire, son être, et elle subsiste de celui de Dieu.

O prodige ! ô merveille ! qu'est-ce que je vois ? C'est une victime toute consommée, c'est une gouttelette d'eau perdue dans l'Océan, c'est un petit rayon réuni à son soleil, c'est un néant abîmé dans le tout ; les paroles et les expressions me manquent ; je n'en saurais dire davantage, mais voici la moralité que j'en tire.

Apprends de là, mon cher auditeur, une étrange vérité : dès le moment de ta mort tu seras ou séparé de Dieu, ou uni à Dieu pour jamais. Si tu dois posséder Dieu éternellement, pourquoi veux-tu maintenant être l'ennemi de celui qui doit être ton ami dans l'éternité ? pourquoi veux-tu, durant ta vie, être désuni de celui qui te sera éternellement uni après ta mort ?

Mais si un jour tu dois être privé de Dieu, ne te hâte point, cette séparation n'arrivera que trop tôt pour toi ; je le répète les larmes aux yeux et les soupirs dans le cœur, elle n'arrivera que trop tôt pour toi : *Ne festines recedere a facie ejus, neque permanas in opere malo*, ne te hâte pas de t'éloigner de lui, tu n'en seras éloigné que trop tôt pour toi ; quitte tes péchés, sors de tes ordures, et appréhende que la mort ne te surprenne en ce funeste état. Pourquoi le démon ne t'étrangle-t-il pas ? Pourquoi n'es-tu pas du nombre de ceux qui sont tous les jours emportés d'une mort subite, et entraînés dans les enfers ? Crains cet horrible malheur, et apprends que de toutes les choses du monde tu n'as qu'une chose à faire, une chose à éviter.

Pourvu que tu fasses ton salut, et que tu évites l'enfer, ne te mets pas en peine du reste : *Operamini opus vestrum ante tempus*, Faites votre affaire avant le temps de la mort, dit le Saint-Esprit. Si vous attendez à cette extrémité à faire votre salut, peut-être n'en aurez-vous pas le désir, peut-être n'en aurez-vous pas la pensée, peut-être n'en aurez-vous pas la volonté, peut-être n'en aurez-vous pas la grâce ; et si cela arrive, malheur à vous, malheur à vous, malheur éternel sur vous ! Je vous parle d'un état où vous vous trouverez peut-être dans trois jours, travaillez par conséquent à votre salut, et ne vous mettez pas en peine du reste.

Pauvre veuve, si tu meurs aujourd'hui, ne te mets pas en peine de ce que devien-

drou tes enfants, qui n'auront plus ni père ni mère; cette Providence qui n'abandonne pas les petits oiseaux en aura soin, songe seulement à toi, et à la plus importante de toutes tes affaires. La seule chose que tu as à éviter, c'est la perte de Dieu, c'est la disgrâce de Dieu, c'est la privation de Dieu; on se console aisément de toutes les autres pertes; celle-ci est la seule sans consolation et sans ressource. Ai-je perdu Dieu, j'ai tout perdu; cette seule perte mérite toute l'étendue de ma douleur et toute l'abondance de mes larmes.

Versez quelques larmes sur ce mari qui est mort, sur cet enfant qui faisait votre joie, sur cet ami qui vous assistait dans le besoin, je vous le permets; mais que ces larmes ne soient pas continuelles, dit Dieu chez Jérémie : *Sed plangite eum qui egreditur, et non revertitur (Jerem., XXII)*. Si vous avez à pleurer, pleurez, pleurez toujours celui qui, étant sorti du sein de Dieu, n'y rentrera jamais, et si vous avez quelque malheur à appréhender, c'est uniquement celui-là. O sein de Dieu! ô cœur de Dieu! c'est de vous que je suis sorti; serais-je assez malheureux pour n'y rentrer jamais?

Quand je perdrais tous les biens que je possède, si je ne vous perds pas, je ne perds rien; mais si je vous perds, j'ai tout perdu. O Dieu de miséricorde et de bonté, séparez-moi de ce qui me sépare de vous; séparez-moi des créatures, séparez-moi de mes passions, séparez-moi de moi-même, j'en suis content, pourvu que vous ne me sépariez point de vous. Plaisirs, richesses, dignités, amis, parents, je vous quitte de grand cœur, pour être éternellement uni à mon principe. Je veux avoir avec Dieu unité de connaissance, unité d'amour, unité de vie, unité de puissance, unité de gloire, unité de nature. Je ne veux connaître que Dieu, je ne veux aimer que Dieu, je ne veux vivre que de la vie de Dieu; je ne veux point d'autre gloire que la gloire de Dieu, d'autre compagnie que la compagnie de Dieu, d'autre félicité que la félicité de Dieu. Je veux enfin m'unir inséparablement à Dieu le Père, à Dieu le Fils, à Dieu le Saint-Esprit, pour toujours, et sans fin. Amen.

SERMON XL.

SUR LE PARADIS.

De la joie des bienheureux.

Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ; et torrente voluptatis tuæ potabis eos (Psalm. XXXV).

Seigneur, les saints seront enivrés de l'abondance des biens de votre maison, et vous les ferez boire du torrent de vos plaisirs.

Il est certain, Messieurs, que le dernier instant de notre vie sera le point qui fera toute la décision de notre éternité; mais il n'est pas moins certain, que tel que puisse être notre sort, ce dernier instant sera la règle et la mesure, ou de tous nos biens, si nous sommes sauvés, ou de tous nos maux, si par malheur pour nous nous sommes damnés. Après la mort il n'y a plus de re-

tour, dit le Sage, plus d'espérance, plus de ressource, plus de changement dans l'établissement de notre fortune. C'en est fait pour jamais, pour jamais; au même jour, à la même heure, au même instant que notre âme se séparera de notre corps, Dieu appliquera le sceau de son immortalité et le cachet de son éternité sur l'état dans lequel nous serons morts : sceau et cachet qui ne seront jamais levés, ni par les puissances du ciel, ni par celles de la terre : *Non est reversio finis nostræ, quoniam consignata est, et nemo revertitur (Sap., II)*.

Pensez-y de bonne heure, mon cher enfant : quel sera l'état auquel tu finiras ta vie, telle sera pour jamais ta bonne ou ta mauvaise fortune. Si tu meurs en état de péché, malheur à toi, tout est perdu : *Non est reversio*. Si tu meurs en état de grâce, réjouis-toi, tout est gagné, ton âme sera marquée au sceau de la bienheureuse éternité, et rien n'en altérera le repos : *Quoniam consignata est, et nemo revertitur*.

Je prétends aujourd'hui vous entretenir pour la dernière fois de ce bonheur des saints qui meurent dans la grâce de Dieu, et qui, le possédant dans le ciel, sont enivrés de l'abondance des biens, des plaisirs, des joies, des délices de sa maison. Je vous ai déjà parlé de l'avantage qu'ils ont de voir Dieu face à face, et de voir toutes choses en Dieu. Je vous ai découvert ensuite une autre circonstance de leur bonheur, qui est de brûler sans cesse de l'amour et de la charité de Dieu; et comme cette connaissance et cet amour se terminent à l'union, je vous ai montré qu'entre Dieu et eux il y a unité d'opération, de vie, de gloire et de substance.

Voici enfin la dernière consommation de leur bonheur, qui est de se réjouir de la vue, de l'amour et de la possession de Dieu, d'être enivrés de l'abondance des biens de sa maison, et de boire à longs traits du torrent de ses plaisirs : *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos*. Cette suite et cet enchaînement est nécessaire, dit saint Augustin (in *Manual.*, c. ult.), et vous l'avez ordonné de la sorte, ô mon Dieu, afin que leur béatitude fût un état que l'assemblage et la réunion de toute sorte de biens rendît parfait. Ils se réjouiront en vous autant qu'ils vous aimeront; ils vous aimeront autant qu'ils vous connaîtront, et leur joie sera l'éternel fruit de l'intime et de l'inséparable union qu'ils auront avec vous : *Tantum gaudebunt, quantum amabunt, tantum amabunt, quantum cognoscent, et quantum te, Domine, cognoscent, et amabunt, tantum de te gaudebunt*.

DIVISION.

Pourrons-nous bien, mes chers auditeurs, dire quelque chose de cette joie? Elle est incompréhensible, elle est ineffable; à peine même les bienheureux qui la ressentent peuvent-ils en parler. J'avoue donc encore une fois ma faiblesse, et, m'arrêtant uniquement à ce que l'Ecriture et les Pères nous

en ont dit, je vous montrerai, premièrement, d'où vient cette joie des bienheureux dans le ciel, et quelles en sont les sources; et en second lieu je vous ferai connaître, pour votre instruction, quelle part vous pouvez y avoir. Le prix de cette joie et son mérite, ce qu'elle vaut et ce qu'elle leur a coûté, c'est le partage de mon discours. Ce qu'elle vaut, vous en allez admirer l'excès et les causes; ce qu'elle leur a coûté, vous en allez apprendre les moyens, afin que, dans l'espérance que vous avez d'être ce qu'ils sont, vous viviez comme ils ont vécu.

PREMIER POINT.

Quand saint Bonaventure parle (*De stimulis amoris*, part. II, p. 13) de la félicité des bienheureux dans le ciel, il croit ne la pouvoir mieux définir qu'en disant que c'est une ivresse sans fin, et un goût éternel de la douceur qu'il y a de posséder Dieu et de jouir de sa présence : *Beatitudo est divina dulcedinis inebriatio sine fine*.

Le Saint-Esprit nous l'a toujours représentée sous cette idée, tantôt comme une douce et agréable conversation, où un ami, se trouvant seul avec son ami, lui ouvre son cœur, qui se dilate en sa présence; tantôt comme la fête d'un mariage, où une chaste et fidèle épouse, qui languissait longtemps après le tendre objet de sa passion, le possède enfin, et se réjouit avec lui; tantôt comme la découverte d'un trésor qui fait toutes les richesses d'un homme et lui fournit de quoi être heureux pendant tout le reste de ses jours; tantôt comme un festin, où, au milieu de mille doux concerts et une agréable diversité de mets, on boit les vins les plus exquis, et l'on en boit jusqu'à l'ivresse et à la perte de sa raison; ivresse qui est odieuse à Dieu dans les hommes du siècle, mais dont il se sert pour soulager notre imagination, dans l'idée qu'il nous donne de la joie de ses saints, qu'il enivre de l'abondance des biens et du torrent des plaisirs de sa maison.

Rien en effet, selon saint Augustin, ne nous fait mieux connaître la consommation de la béatitude des saints que cette joie et cette ivresse : *Ibi quodammodo perit mens humana, et tota fit divina*; c'est là, dit-il, que la joie saisit tellement l'âme bienheureuse et agit si puissamment sur elle, qu'à peine sait-elle ce qu'elle fait ni ce qu'elle est. Dans un homme ivre la raison est assoupie, le vin qui le domine lui fait faire tout ce qu'il fait; il ne se connaît plus, il oublie toutes ses misères passées, et ne songe qu'à sa satisfaction présente. Dans un bienheureux sa joie et son ivresse sont si grandes, qu'il perd, pour ainsi dire, toute connaissance, ne pensant qu'à Dieu, ne s'appliquant qu'à Dieu, ne goûtant et ne savourant que Dieu : *Perit quodammodo mens humana, et tota fit divina*. Misères passées, persécutions passées, pauvreté et humiliations passées, chagrins et maladies passés, il ne s'en souvient plus; il a oublié tout cela, il

ne pense qu'à Dieu, il ne se souvient que de Dieu; et cette pensée de Dieu fait toute son occupation et toute sa joie : *Memor fui Dei, et delectatus sum*. En voici la preuve :

Il faut demeurer d'accord que ce qui consume la béatitude des saints, c'est le souverain bien, par la possession duquel toute la capacité de leurs âmes est tellement remplie, qu'il ne leur reste plus rien à désirer : or, telle est la propriété et l'effet de la joie. Car, quoique l'entendement des bienheureux soit rempli et pénétré de lumières, ils n'auraient pas cependant cette béatitude pleine et entière, si leur entendement et leur volonté n'étaient dans la joie, et il serait vrai de dire qu'il leur resterait quelque chose à désirer. Mais quand ils ont cette joie, tout est parfait; tout est achevé, tout est consommé; ils ne peuvent rien souhaiter davantage; voilà donc le comble de la béatitude, et ce qui m'oblige à m'écrier avec saint Grégoire de Nazianze : O homme, que tu as d'étendue, puisqu'il faut tout un Dieu pour te remplir, puisque pour rendre ton bonheur achevé, il faut qu'il soit une plénitude de lumière dans ton entendement, une plénitude d'amour dans ta volonté, une plénitude de joie dans toute la substance de ton âme. Ah! que c'est donc avec raison que le prophète-roi a dit à Dieu, qui fait ton bonheur : *Inebriabuntur ab ubertate domus tue, et torrente voluptatis tue potabis eos*; Seigneur, vos élus seront enivrés de l'abondance des biens de votre maison, et vous les ferez boire du torrent de vos délices.

Mais quelles sont les sources de cette joie des bienheureux et de ces torrents de plaisirs dont l'inondation fait leur félicité? Ce que j'ai trouvé sur ce sujet dans la lecture de l'Ecriture et des Pères se réduit à quatre choses : la première, c'est la grandeur, et l'excellence de l'objet; la seconde, c'est la capacité du sujet; la troisième, c'est la parfaite union qui se trouve entre la puissance et l'objet, et la quatrième, c'est le goût, la saveur, et la réflexion éternelle que feront les bienheureux sur l'état où ils se trouvent.

N'en doutez pas, Messieurs, que la première source de la joie des bienheureux ne soit la grandeur et l'excellence de leur objet. Quel est cet objet? C'est Dieu, c'est tout Dieu, c'est Dieu avec toute sa puissance, c'est Dieu avec toute sa sagesse, c'est Dieu avec toute sa magnificence, c'est Dieu avec toute son infinité, c'est Dieu avec toute son immensité, c'est Dieu avec toute sa gloire, c'est Dieu avec toutes ses adorables perfections. Ah! quel sujet de joie de le posséder de la sorte! *Est gaudium quod non datur impiis*, dit saint Augustin; c'est une joie que les impies ne goûteront jamais, c'est une joie qui semble les toucher si peu à présent, que lors même que nous leur en parlons, ce leur est un langage étranger.

Libertins, blasphémateurs, impudiques, fornicateurs, avares, usuriers, débauchés, vous n'aurez jamais de part à cette joie. A qui est-ce donc, mon Dieu, que vous la

donnerez? *Iis qui te gratis colunt, quorum gaudium tu ipse es*; ce sera à ceux qui vous aiment, qui vous honorent, qui vous servent maintenant avec affection, et qui vous serviraient toujours, quand même vous n'auriez pas de si grandes récompenses à leur donner. Non-seulement vous leur ferez part de cette joie, mais vous serez vous-même leur joie : *quorum gaudium tu ipse es*. Ils se réjouiront en vous, par vous et pour vous; vous serez en même temps l'objet, le principe et la fin de leur joie : *Ipsa est vita beata gaudere de te, gaudere in te, gaudere propter te, ipsa est et non altera*. Voilà en quoi consiste toute la perfection de la vie bienheureuse : se réjouir de Dieu, se réjouir en Dieu, se réjouir pour Dieu; cherchez quelque autre bonheur que celui-là, cherchez quelque autre vie que celle-là; je n'en trouve point d'autre, dit saint Augustin. Que dis-tu à cela, mon cher enfant? donne toute la liberté à ton imagination, représente-toi ce qu'il y a de plus charmant et de plus doux, rien n'approchera jamais de cette joie des bienheureux.

La seconde source de ce plaisir des bienheureux, c'est la grande capacité de leur âme. Je l'ai dit, et je ne le répète plus, votre âme a tant de capacité, qu'il n'y a que Dieu qui puisse la remplir : et cette capacité sera aussi grande que le bienheureux aura de vertus et de degrés de grâces. Où va cela? où va cela? c'est là sans doute cette mesure bonne, remplie et surabondante, dont Jésus-Christ nous parle chez saint Luc : *Mensuram bonam et confertam et coagulatum, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum* (Luc., VI). Ouvrez votre cœur, mes enfants, ouvrez et dilatez votre âme, je veux y mettre ma joie, je veux la remplir de joie, je veux qu'il n'y ait point de vide et non-seulement cela, je veux qu'elle surnage et qu'elle déborde de toutes parts : ce sera une mesure pleine, foulée, pressée, entassée, surabondante. Ce n'est pas encore assez; comme ma joie est plus grande que vos cœurs, je veux que vous y entriez : *Intra in gaudium Domini tui*.

Saint Thomas (in c. XXIII Matth.), qui s'étonne d'une si mystérieuse expression, lui donne un très-beau sens. Ce qui renferme une chose est plus grand et a plus d'étendue que la chose renfermée; or la joie de Dieu est plus grande que le cœur de l'homme; il faut par conséquent, conclut-il, que cette joie renferme ce cœur, et que ce cœur qui est plus petit y entre : *Quod est in aliquo continetur ab illo, et continens majus est : quando ergo gaudium est de aliquo quod minus est quam cor tuum, tunc gaudium intrat in cor tuum : sed Deus major est corde; ideo qui gaudet de Deo intrat in gaudium ejus*.

Quand nous nous réjouissons de quelques avantages temporels, du succès d'une affaire qui nous est importante, d'un établissement qui nous procure de grands biens, d'une alliance, ou d'une charge dont nous sommes revêtus, la joie entre dans notre

cœur, parce que notre cœur, plus grand que tous ces avantages, est incapable d'en être rempli. Mais quand nous nous réjouissons de la vue de Dieu, quand nous posséderons le souverain bien, quand nous en jouirons sans interruption et sans partage, la joie que nous en aurons n'entrera pas dans notre cœur, parce qu'elle est plus grande que lui, puisque ce sera la joie de Dieu même; mais notre cœur y entrera pour en être environné, pénétré, rempli : *Intra in gaudium Domini tui*, entre dans la joie du Seigneur ton Dieu; que cette joie te renferme, qu'elle coule sur toi de toute part, qu'elle se répande abondamment sur toutes les facultés de ton âme, et sur toutes les parties de ton corps.

Aussi les théologiens remarquent qu'il y a une grande différence à faire entre la connaissance, l'amour et la joie des bienheureux. La connaissance remplit leur entendement, mais elle ne remplit pas leur volonté; l'amour remplit leur volonté, mais il ne remplit pas leur entendement, parce que l'entendement est le siège de la reconnaissance, et la volonté de l'amour, et que ces deux opérations ont leurs sujets particuliers. Mais à l'égard de la joie, elle se répand partout; l'esprit et la volonté, l'entendement et le cœur, toutes les puissances des bienheureux en sont pénétrées, toute la substance de leur âme en est enivrée et inondée.

Prophète, vous aviez bien raison de nous dire qu'ils courraient et qu'ils s'empresseraient pour jouir de toute l'abondance des plaisirs de Dieu : *Confluent ad bona Domini*. Les voyez-vous comme ils entrent dans la plénitude de ses richesses et de sa félicité? Voyez-vous (et c'est encore une troisième source de leur joie) comment Dieu leur sera tout à tous : *Erit omnia in omnibus*.

Ce qui partage et ce qui diminue notre joie en ce monde, est qu'il n'y a rien qui nous donne une joie entière. Les chants agréables font le plaisir de nos oreilles, mais ils ne le font pas de nos yeux; les charmants objets font le plaisir de nos yeux, mais ils ne font pas celui de nos oreilles; les aliments qui flattent notre goût n'ont aucun rapport avec les autres sens; et quand quelqu'un de ces sens n'est pas satisfait, on ne peut pas dire que notre joie soit parfaite.

Mais dans le ciel elle aura toute sa consommation; pourquoi? parce que Dieu sera toutes choses à tous les bienheureux : *Erit omnia in omnibus*. Il sera leur récompense, leur aliment, leur bien, leur plaisir, leur objet, leur gloire. Il ne sera pas, comme dans le monde, la sagesse en Salomon, la clémence en David, le zèle en Elie, la force en Samson, la foi en Abraham, la dilection en saint Pierre, l'obéissance en Isaac, le courage en saint Paul : il sera tout à tous. Si la beauté vous ravit, dit saint Anselme, ils seront beaux comme le soleil; si la force vous plaît, ils auront celles des anges; si une longue et heureuse vie vous paraît aimable,

ble, ils la posséderont sans infirmité et sans diminution; si les concerts mélodieux vous charment, ils en entendront de toutes parts; si la gloire vous enlève, la leur sera éternelle; en un mot, s'il y a quelque chose au monde qui puisse vous réjouir, leur joie sera pleine, consommée, parfaite, parce qu'ils trouveront en Dieu cette beauté, cette force, cette vie, cette santé, cette gloire, cet assemblage de tous les plaisirs: *Si delectat pulchritudo, fulgebunt justi sicut sol; si libertas aut fortitudo, similes erunt angelis Dei; si longa et salubris vita, est ibi sanitas æterna; si satietas aut ebrietas, satiabuntur de gloria, et inebriabuntur ab ubertate domus Dei; si societas et amicitia, ibi est beatorum societas, et una omnium voluntas (si honores et divitiæ, gloria et divitiæ in domo ejus); si securitas, ibi omnium temporum æterna longitudo* (ANSELM., *citatus a S. BONAVENTURE in Soliloq. in prosa, c. 84*). *Erit Deus omnia in omnibus.*

La dernière source de la grandeur de leur joie est le goût, la saveur, et la réflexion qu'ils feront sur l'objet de leur félicité. Je suis bienheureux, je possède Dieu pour jamais, et sans craindre de le perdre. Je suis bienheureux, Dieu est tout à moi, et je suis tout à lui. Qu'est-ce que Dieu est? qu'est-ce que je suis? Voilà les réflexions qu'ils feront pendant toute l'éternité.

Ecoutez comme le prophète Isaïe en parle, et de quelle comparaison il se sert: *In illa die erit Dominus exercituum corona gloriæ, et sertum exsultationis residuo populi sui* (Isa., xxviii). En ce jour-là, le Seigneur des armées sera une couronne de gloire et comme un bouquet de joie pour ceux de son peuple qu'il a sauvés. 1° C'est en ce jour-là, *in illa die*, jour où ils entreront au ciel, jour où, délivrés des disgrâces de la vie et des occasions d'offenser Dieu, ils le posséderont sans pouvoir jamais le perdre. 2° En ce jour-là le Seigneur des armées sera la couronne de leur gloire, *corona gloriæ*. Auparavant il était leur protecteur et leur force dans leur combat; mais ils auront vaincu leurs ennemis, ils auront triomphé du monde, du démon et de la chair, et il sera leur couronne. 3° Il sera leur bouquet et un bouquet de plaisir, *sertum exsultationis*. Plusieurs fleurs entrent dans la composition d'un bouquet, et autant que leur variété récréé la vue, autant leur odeur réjouit l'odorat. Plusieurs choses entreront dans la félicité des justes, plusieurs choses les réjouiront, comme je viens de vous le dire; mais Dieu, dans sa simplicité, renfermera toutes ces choses; ce sera un bouquet qu'ils flaireront avec plaisir, un bouquet qu'ils appliqueront sans cesse à leur mémoire, à toutes leurs puissances; et la réflexion continuelle qu'ils feront sur les grands biens qu'ils possèdent sera la cause de leur joie: *sertum exsultationis*.

Il semble que David s'exprime avec des termes encore plus forts: *Memoriam abundantie suavitatis tuæ cructabunt, et justi justitia tua exsultabunt* (Psal. CXLIV). Ne vous choquez pas de ces paroles, dit saint Augustin, c'est un saint qui parle par avance d'une

joie dont il ressentait déjà quelque chose en cette vie. Les bienheureux se rempliront de la pensée qu'ils ont de leur bonheur; la réflexion qu'ils feront sur les douceurs qu'ils goûtent, sera comme un aliment qui leur reviendra perpétuellement à la bouche. Ils se nourriront au fond de leurs cœurs du souvenir de Dieu; la mémoire de son infinie bonté leur sera éternellement présente, et, cette justice magnifique, qui aura si abondamment récompensé leur mérite, se renouvellera sans cesse à leur esprit! *Memoriam abundantie*, etc.

En est-il ainsi des plaisirs et des joies du monde? Quelle prodigieuse différence entre les uns et les autres! entre des plaisirs qui ne font que passer, et des plaisirs qui sont éternels! entre des joies qui ne durent qu'un moment, et des joies qui n'ont point de fin! entre des satisfactions qui ne font qu'affamer et dégoûter les âmes, et des délices qui les rassasient et qui les contentent!

C'est ce qui a fait dire aux saint Pères qu'il y a une si grande disproportion entre les uns et les autres, qu'un petit rayon de la joie des bienheureux surpasse tellement toutes les satisfactions de la vie, qu'il y a plus de rapport entre une goutte d'eau et toutes les eaux des mers qu'il n'y en a entre tous les plaisirs imaginables de la terre et un seul rayon des joies du paradis. Il n'est pas malaisé d'en comprendre la raison.

Une seule goutte d'eau est de la même nature que toutes les eaux des mers; ainsi quoique ces eaux, ramassées ensemble, ne paraissent rien en comparaison de cette petite goutte, elle a cependant rapport à elles. Mais multipliez tant que vous voudrez les plaisirs de la terre, ils n'approcheront jamais du moindre rayon de cette joie ineffable que ressentent les bienheureux dans le ciel. Pourquoi? Parce qu'il n'y a nulle proportion entre des plaisirs purs et sans mélange et des plaisirs détrempés de mille amertumes; entre des plaisirs courts et passagers et des joies éternelles et sans fin: *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ*, ils seront enivrés, Seigneur, de l'abondance et des plaisirs de votre maison. C'en est bien là assez; car qu'est-ce que peut souhaiter un bienheureux, après la possession d'un Dieu et la jouissance d'un plaisir si parfait?

Remarquez qu'on peut considérer trois choses qui précèdent et qui accompagnent la possession d'un bien: l'ardeur du désir quand il est absent, l'excès du plaisir quand on le possède, le calme et le repos de l'âme quand elle est assurée de sa jouissance. Or, plus le bien est excellent, plus aussi l'ardeur du désir est violente; plus l'excès du plaisir est grand, plus la paix de l'âme est profonde. Voulez-vous voir ces circonstances dans la personne de l'épouse des Cantiques et dans les différents mouvements qui la partageront?

Quand elle eut rebute son époux, confuse de ne lui avoir pas ouvert la porte, elle sentit au dedans d'elle un ardent désir de le revoir. Ne reviendrez-vous pas, mon cher

époux ? il faut que je me lève, que j'aille faire le tour de la ville, et que je demande à tous ceux que je rencontrerai où vous êtes : *Surgam et circuibo civitatem* (Cant., III). Voilà l'impétuosité de son désir.

Du moment qu'elle l'eut rencontré, elle s'abandonna à tous les transports de sa joie. Ah ! que je suis heureuse ! ah que je suis contente ! *Inveni quem diligit anima mea*, je vous ai retrouvé, mon cher époux : je suis en votre compagnie, ô doux objet de ma complaisance et de mon amour. Voilà l'excès de sa joie.

Enfin, quand elle le vit en sa possession, elle fit connaître le calme et le repos de son âme : *Tenui eum et non dimittam, introducam eum in domum matris meæ*. Ah ! puisque je le possède, je le conserverai bien, je le conduirai dans la maison de ma mère. Voilà le calme et la paix d'une âme quand elle réfléchit sur ce qu'elle possède.

Mais il y a cette fatalité dans ces trois choses, qu'elles ne se rencontrent jamais ensemble sur la terre. Quand on a l'ardeur du désir, on n'a pas le transport et l'excès de la joie, et le transport de joie finit quand on est assuré de sa possession. Il n'y a que dans le ciel où tous ces différents mouvements se réunissent ; les bienheureux auront toujours et à jamais l'ardeur du désir ; les bienheureux auront toujours et à jamais le transport et l'excès de la joie ; les bienheureux auront toujours et à jamais le calme et la paix de leurs cœurs. Ils seront toujours remplis et toujours avides ; ils seront toujours faméliques et toujours rassasiés, dit le cardinal Pierre Damien : *Semper avidi et semper pleni, semper superabundantes gaudio et semper inhiantes*.

Ne serait-ce pas pour cette raison que saint Jean, dans ses révélations, dit qu'ils chanteront un cantique comme nouveau ? *Cantabunt quasicanticum novum* (Apoc., XIV). Il ne dit pas *canticum novum*, le cantique des bienheureux n'étant pas nouveau pour eux, puisqu'ils l'ont chanté dès le moment qu'ils ont joui de Dieu. Quelques-uns l'ont chanté il y a mille ans ; quelques autres l'ont chanté il y a seize cents ans ; ce n'est point un cantique nouveau ; mais il est comme nouveau, *quasi canticum novum* ; parce qu'ils le recommencent toujours et qu'ils ne s'en lassent jamais. Dans cent ans, dans mille ans, dans cent millions d'années, et après l'éternité, s'il y a avait un après, ils chanteront toujours le même cantique, tantôt dans l'ardeur du désir, tantôt dans le transport de la joie, tantôt dans le calme et la paix du cœur. Ce sera une circulation et une révolution perpétuelle ; Dieu sera toujours le sujet de leur cantique ; ils se réjouiront toujours de Dieu, en Dieu, et pour Dieu, sans que jamais leur joie empêche leurs désirs, sans que leurs désirs altèrent en la moindre chose leur joie.

Il paraît bien, mon Dieu, que vous êtes magnifique dans tous vos ouvrages, mais principalement dans la récompense que vous accordez à vos élus. Leur joie est grande,

elle est d'un prix infini ; mais aussi elle leur a coûté quelque chose, et, si nous espérons de la recevoir un jour comme eux, il faut que nous vivions ici-bas comme eux. Voilà, chrétiens, la part que vous pouvez y avoir, si vous remplissez les conditions qu'elles demandent, et que je vais vous expliquer dans la seconde et dernière partie de ce discours.

SECOND POINT.

Prétendre goûter les joies de l'autre vie et celles de ce monde, arriver aux plaisirs éternels par les plaisirs temporels, c'est se tromper lourdement, dit saint Augustin, et ne pas connaître en quoi la vraie béatitude consiste. Il est bien vrai que, dans l'état d'innocence, la félicité de cette vie eût été, comme dit ce Père, un prélude et un commencement de l'autre : *Prælude et initium felicitatis*. Mais depuis que nous sommes déchus de cet état par le péché de notre premier père, les voies qui nous conduisent à cette félicité sont entièrement changées. Un homme qui a une vigoureuse et longue santé peut manger de tout ce qu'il trouve à son goût et qui flatte son appétit ; mais quand il a un estomac mauvais, et que ses maladies ont dérégulé son tempérament, on le traite d'une autre manière que s'il se portait bien ; il faut qu'il mange peu, il faut qu'il se condamne à une austère diète, et qu'il répare par des potions amères une santé que sa voracité ou sa délicatesse lui a fait perdre.

Ne vous y trompez pas, mes chers enfants, vous n'êtes plus ce que vous eussiez été, si l'intempérance de votre premier père n'avait pas ruiné notre nature ; ce n'est plus que par les tristesses, par les douleurs, par les gémissements, par les larmes, par les pénitences et les mortifications de cette vie qu'on achète les douceurs, les consolations, les plaisirs, les joies de l'autre. Les saints ne sont heureux que par là ; s'ils sont à présent enivrés de l'abondance des biens du ciel, c'est qu'ils ont auparavant goûté l'amertume des maux de la terre ; et si Dieu les fait boire dans le torrent de ses délices, c'est qu'il leur a donné à boire le calice qu'il a bu avant eux.

Vous me demandez les premières places de mon royaume, dit-il autrefois à deux de ses disciples, vous voulez que je vous fasse part des joies et des plaisirs que je réserve à mes prédestinés, je le veux bien ; mais j'ai une chose à vous demander auparavant : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum* ? pouvez boire le calice que je boirai ? Ah ! qu'il est amer ce calice ! ah que le fiel et l'absinthe dont il est rempli ont de dégoût ! Injures, persécutions, affronts, douleurs, ignominies, souffrances, mépris, bannissements, proscriptions, voilà tout ce qui y entre : pouvez-vous le boire ? Sans cette condition je n'ai rien à vous dire, car je suis maître de mon bien, et vous ne devez pas être mieux traités que moi. Vous entrerez dans ma joie, mais il faut que vous entriez auparavant dans mes peines ; vous régnerez, et vous

vous rejouirez avec moi, mais il faut que vous gémissiez avec moi.

Chose si vraie, Messieurs, que Jésus-Christ ne met au rang des bienheureux que ceux qui se sont séparés des biens, des plaisirs, des joies, des satisfactions, des aises, des commodités de la vie. Il appelle bienheureux, mais qui? ceux qui sont pauvres d'affections, ceux qui pleurent, ceux qui souffrent avec douceur et avec patience les maux qui leur arrivent; ceux qui par leurs mortifications volontaires purifient leurs cœurs, et qui par le sacrifice de leurs biens trouvent occasion de faire miséricorde à leur prochain. Trouvez-moi, au sentiment de Jésus-Christ, d'autres personnes que celles-là à qui il promette la félicité du ciel? Vous aviez du bien, mais vous n'y avez pas attaché votre cœur, le royaume des cieux vous appartient, vous l'avez acheté par votre pauvreté. On vous a dit des injures, on vous a fait passer pour des insensés qui ne goûtiez pas les satisfactions de la vie comme les autres, vous avez souffert avec douceur ces opprobres, vous posséderez la terre des vivants, je vous la promets. Vous avez gémi, vous avez pleuré; la vie qui était si agréable, et si charmante aux autres, vous est devenue ennuyeuse; allez, mes chers enfants, vous serez consolés; cette tristesse, ces gémissements, ces larmes sont le prix que vous avez donné pour acheter la joie que je vous réserve : *Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur* (Matth., V).

Je ne sais si vous avez découvert quelque autre voie que celle-là pour monter au ciel et y goûter les plaisirs des bienheureux : pour moi, je n'en vois point d'autre, dit saint Ambroise (lib. I *De offic.*, c. 16), et ce que je trouve ici d'étrange, ajoute ce Père, c'est que rien n'est plus opposé, en fait de béatitude, que le jugement qu'en forment Dieu et les hommes. Les hommes se croient heureux quand ils sont riches, quand rien ne trouble leur joie, quand il n'y a aucune disgrâce qui interrompt leur plaisir, quand tout les favorise et leur réussit ; et Dieu les estime bienheureux quand ils sont pauvres, affligés, persécutés, abandonnés, accablés de tristesse, et éloignés des divertissements criminels du siècle. A qui nous en rapporterons-nous ? sera-ce aux hommes ? quelle apparence ? Ce sera à vous, ô mon Dieu ! qui êtes la vérité même, à vous qui, disposant de vos biens comme il vous plaît, ne les promettez qu'à ceux qui gémissent et qui souffrent : *Inde incipit beatitudo judicio divino ubi ærumna æstimatur humano*. Voulez-vous savoir par où la béatitude commence, même dès cette vie ? c'est par où vous croyez qu'elle finit. Voulez-vous savoir qui sont les vrais bienheureux au jugement de Dieu ? ce sont ceux qui paraissent malheureux au jugement des hommes.

Vous avez du bien, le monde vous croi heureux, et Dieu, si vous ne renoncez de cœur à ce bien, dit que vous êtes malheureux. Vous faites grandes dépenses, vous tenez table ouverte, vous vous divertissez avec vos

amis, vous allez de la table au jeu, du jeu à la promenade, ou à la comédie. Vous êtes heureux, dit le monde, mais malheur à vous, dit Jésus-Christ. Au contraire, vous êtes pauvres, vous renoncez au jeu, au bal, à la comédie, aux festins ; vous vivez sobrement, vous êtes modestement vêtus, le peu de bien que vous avez, vous le partagez avec les pauvres, vous essuyez les persécutions et les chicanes de ceux qui vous ôtent de quoi vous entretenir magnifiquement ; le monde vous croit malheureux, et si vous en croyez Jésus-Christ, votre bonheur commence par où l'on s'imagine que votre disgrâce a commencé : *Inde incipit beatitudo judicio divino, ubi ærumna æstimatur humano*.

Selon le monde, si un homme devait passer pour heureux, c'était celui dont Jésus-Christ parle chez saint Luc. Il tenait bonne table, il était magnifiquement et délicatement servi : *Epulabatur quotidie splendide* (Luc., XVI). Il se réjouissait honnêtement ; car on ne dit pas de lui qu'il eût des impudiques à sa table. Il se réjouissait selon son bien ; car on ne remarque pas qu'il fit tort à personne, et qu'il mangeât, comme il arrive bien souvent, le bien d'autrui. Il se réjouissait comme souvent vous vous réjouissez, à moins qu'on ne dise qu'il n'avait pas pour lors les ragoûts et les assaisonnements que la délicatesse et la gourmandise ont aujourd'hui inventés. Il se réjouissait tous les jours, sa joie n'était pas interrompue ; il était vêtu de pourpre et de fin lin, sa condition le permettait de la sorte : c'était donc un homme heureux. Vous le dites, mais qu'en pense Jésus-Christ ? Soit que ce soit une histoire, soit que ce soit une parabole, soit que la chose soit arrivée effectivement, soit que ce malheur, qui pouvait arriver à tout autre homme qu'à lui, vous menace, cette prétendue félicité n'a pas duré longtemps, cette joie a été bientôt passée ; la mort l'a surpris, et il a été enseveli dans les enfers : *Mortuus est dives, et sepultus est in inferno*.

Ah ! joie passée ! ah ! douleur présente ! ah ! plaisirs écoulés ! ah ! larmes éternelles ! on ne passe pas de la joie de cette vie à celle de l'autre, des plaisirs de cette vie à ceux de l'autre. C'était assez pour ce mauvais riche d'avoir joui des satisfactions de ce monde, pour être privé de celles du paradis. La vie molle et sensuelle qu'il menait suffisait pour le faire condamner à des pleurs et à des gémissements éternels. Car quand il demande à Abraham une goutte d'eau pour tempérer un peu les cruelles ardeurs du feu qui le dévore, voici ce qu'Abraham lui répond : *Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua; Lazarus similiter mala, hic autem consolatur, tu vero cruciaris*. Mon enfant, ressouviens-toi des biens que tu as reçus pendant la vie, et des maux que Lazare a soufferts : à présent Lazare est consolé, et il faut que tu souffres.

De là les Pères tirent deux conséquences. La première, que les seules joies de ce monde sont des titres suffisants pour nous

faire perdre celles de l'autre; que ce sont même des raisons pour lesquelles on souffre de très-grands tourments dans l'autre : *Quantum in deliciis fuit, tantum date ei tormentum et luctum*, faites-lui goûter autant d'amertume qu'il a goûté de plaisirs. Encore y a-t-il une grande différence à faire; les plaisirs qu'on a goûtés n'ont jamais été purs, et les amertumes que l'on ressentira le seront, je veux dire que les plaisirs qu'on a goûtés ont toujours été détrempés de quelques chagrins, et que dans les tourments que l'on ressentira, on ne recevra pas la moindre goutte de consolation. Les plaisirs que l'on a goûtés n'ont duré que quelques années, et les amertumes que l'on ressentira n'auront point d'autre fin que l'éternité : voilà une étrange différence; mais à cela près il y a cette espèce de proportion, qu'on mesure les gémissements et les douleurs futures sur les joies et les satisfactions passées : *Quantum in deliciis fuit, tantum date ei tormentum et luctum*.

La seconde conséquence que les Pères tirent est, que comme les joies du mauvais riche pendant sa vie furent des obstacles à sa joie éternelle après sa mort, les larmes, les gémissements, les soupirs, la pauvreté, la mendicité, les afflictions de Lazare furent les sources de sa joie et de ses plaisirs dans le sein d'Abraham : *Hic autem consolatur, tu vero cruciaris*. Lazare a souffert trop de maux, il n'y avait aucune partie sur son corps qui ne fût couverte d'ulcères. Pendant que tu te divertissais, ô riche ! et que tu buvais des vins délicieux, il gémissait à ta porte, il pleurait, et il te demandait les miettes de pain qui tombaient de ta table; à présent les choses sont bien changées, il est enivré des plaisirs du ciel, il boit à longs traits dans ce torrent de délices, et après avoir tant souffert, il est entré dans la joie de son Dieu. O joies de la terre, que vous nous êtes funestes ! ô larmes et afflictions de la terre, que vous nous êtes favorables ! On achète donc des maux éternels par des plaisirs passagers, et on achète par de courtes souffrances des joies qui ne finiront jamais.

Je suis surpris quand je lis, dans saint Paul et dans l'histoire ecclésiastique, ce qu'ont souffert tant de martyrs, tant de confesseurs, tant de vierges, pour jouir des joies et des consolations que l'on goûte dans le ciel : *Sancti per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt promissiones*; les saints ont conquis les royaumes, ils ont fait des œuvres de justice et de pénitence, et à la fin ils ont reçu les effets des promesses qui leur avaient été faites. Ils voient Dieu, ils aiment Dieu, ils possèdent Dieu, ils sont heureux de la félicité de Dieu, ils sont inondés et enivrés des torrents des plaisirs de Dieu.

Mais pour avoir cette joie consommée, qu'ont-ils fait ? *Alii distenti sunt non suscipientes redemptionem, ut meliorem invenirent resurrectionem* (Hebr., II). Il y en a eu qui ont été étendus sur des chevalets, et qui

n'ont jamais voulu racheter leur vie par une lâche désertion, afin qu'ils jouissent du bonheur et de la liberté après laquelle ils aspiraient : *Alii ludibrium et verbera experti, insuper vincula et carceres : lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt* (Ibid.). Il y en a eu qui ont souffert les railleries, les chaînes, les prisons; il y en a eu qui ont été lapidés, sciés, éprouvés de toute manière, tués et massacrés : et tout cela parce qu'ils croyaient que c'était par ces afflictions, ces persécutions, ces mauvais traitements, qu'ils jouiraient d'une gloire et d'une joie qui n'auraient jamais de fin.

A présent, chrétiens, ces joies sont-elles vendues moins chèrement ? A présent, pour jouir de Dieu y a-t-il un chemin plus doux ? Oui, sans doute, puisque l'on ne vous expose pas à de si cruelles épreuves; mais à cela près, ce n'est que par le sacrifice des joies de cette vie qu'on arrive à celle de l'autre. Voulez-vous recueillir la même moisson que les bienheureux ont recueillie, semez ce qu'ils ont semé. Ils ont semé des larmes : *Euntes ibant et flebant mittentes semina sua*, mais ils sont revenus les mains pleines et le cœur rempli de joie : *venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos*.

Dans toute autre occasion on ne recueille que ce que l'on a semé; mais à l'égard des joies et des misères de l'autre vie, la nature de la semence est différente de celle de la récolte. Pécheurs, vous semez des joies, vous ne recueillerez que des larmes; justes, vous semez des larmes vous recueillerez des joies, l'arrêt en est formel : *Qui seminant in lacrymis in exultatione metent* (Psal. CXXV). Ceux qui sèment des larmes recueilleront la joie.

Oh ! quel bonheur d'être plongé dans l'abîme des plaisirs de Dieu, de nager dans l'océan de sa joie et de ses consolations ineffables ! Figurez-vous un poisson en pleine mer; il nage avec délices; il y a cent piques d'eau au-dessus de lui, cent piques au-dessous, cent piques devant, cent piques derrière, cent piques à droite, cent piques à gauche; de quelque côté qu'il se tourne, du côté de l'orient, du côté de l'occident, du côté du midi, du côté du septentrion, il est environné d'eau, où il nage à son aise.

Voilà une sensible figure de la joie des bienheureux, voilà ce que leur ont valu leurs larmes et leurs peines. Ils nagent dans les torrents des plaisirs de Dieu, ils sont abîmés dans sa puissance, dans sa sagesse, dans sa justice, dans sa gloire, dans son immensité, dans son éternité. O bienheureux ! que je vous porte envie ! ne serai-je jamais ce que vous êtes; mais ne ferai-je aussi jamais ce que vous avez fait ? n'entre-rai-je jamais comme vous dans la joie de mon Dieu; mais aussi ne partagerai-je jamais avec vous ses souffrances ?

Hé bien, mes frères, qu'en dites-vous, qu'en pensez-vous ? serez-vous du nombre des bienheureux ? Si vous en êtes, que vous

ressentirez de joie ! N'en serez-vous pas ? Si vous en êtes exclus, ah ! que vous souffrirez de tourments ! Si vous devez être en compagnie de Jésus-Christ avec ses saints, réjouissez-vous, ce sera pour toujours ; mais si vous devez être en celle des démons, pleurez, gémissiez, hurlez, ce sera pour toujours.

Il faut avouer qu'il n'y a rien qui soit plus inconnu que le discernement d'un prédestiné et d'un réprouvé ; il n'y a que Dieu qui le sache. De deux personnes qui sont dans une même maison, il y en a une qui est prédestinée et l'autre réprouvée ; de deux amis qui sont à une même table, il y en a un prédestiné et l'autre réprouvé ; de deux enfants qui ont roulé dans le même sein de leur mère, l'un est prédestiné, l'autre réprouvé ; de deux hommes qui sont dans un même lit, l'un est prédestiné et l'autre réprouvé. Lequel est le prédestiné ? lequel est réprouvé ? Je n'en sais rien ; et pourquoi ne peut-on pas faire ce discernement ?

C'est 1^o que Dieu a voulu nous cacher ce mystère pour une infinité de raisons, qu'il n'est pas nécessaire de dire ici. 2^o C'est parce que dans ce monde les choses ne sont pas en leurs places. Quelle est la place d'un prédestiné ? c'est un lieu de repos et de paix, c'est le paradis. Quelle est la place d'un réprouvé ? c'est un lieu de trouble et de malheur, c'est l'enfer.

Quand il est parlé de Judas réprouvé, il est dit : *Abiit in locum suum*, il a vendu son maître, il l'a trahi, il est mort désespéré, et l'enfer a été sa place. Au contraire, quand il est parlé d'un prédestiné, il est dit : *Factus est in pace locus ejus* ; il est entré dans la joie et dans la paix, qui est sa place.

Or, le prédestiné est-il en ce monde dans la paix et dans la joie, et le réprouvé y est-il dans l'affliction et le trouble ? Tout au contraire. Voyez-vous ce méchant homme, voyez-vous cet impudique, voyez-vous ce fornicateur et cet adultère ? Il y a dix ans, il y a vingt ans, il y a trente ans qu'il roule sa vie dans ses ordures, et qu'il nage dans la joie. Tout lui rit, tout lui vient à souhait ; il est dans l'abondance, et il ne se refuse aucune satisfaction, comme s'il n'y avait point de justice divine à craindre, ni d'enfer à éviter. Ne vous en étonnez pas : il n'est pas encore en sa place ; sa place, c'est l'enfer. Voyez-vous cet avare, ce concussionnaire, ce voleur public ? il a perdu toute honte, il prend à toute main, il en prendrait jusque dans les bras du crucifix ; les provinces gémissent sous ses injustices et ses concussions ; le voilà cependant joyeux, il a l'oreille du ministre, il fait ce qu'il veut ; ce n'est que jeu, que bonne chère, que divertissements, que comédies, que danses chez lui. Ne vous en étonnez pas ; il n'est pas encore en sa place, un temps viendra qu'on dira de lui comme de Judas : *Abiit in locum suum*, il est allé en enfer qui est sa place. Voyez-vous ce vindicatif ? voyez-vous comme il écume de colère et de fureur ?

Quand Jésus-Christ se jetterait à ses pieds pour le prier de pardonner à son ennemi, il ne le ferait pas ; il est résolu de se venger et de le perdre ; c'est un tigre qui ne respire que le sang et le carnage : néanmoins il est dans la prospérité, il a la grande faveur, tout fléchit et tremble sous lui ; ne vous en étonnez pas, il n'est pas encore dans sa place, il y sera bientôt. Voyez d'un autre côté cet homme qui vit si saintement, qui, bien loin de nuire à son prochain, l'aide de tout son pouvoir, qui, bien loin de commettre aucune injustice, souffre patiemment toutes celles qu'on lui fait ; cependant il est pauvre, il est persécuté, malade, destitué de tout bien ; c'est un Job sur son fumier, c'est un Daniel dans une fosse aux liens : ne vous en étonnez pas, il n'est pas dans sa place, on dira bientôt de lui : *Factus est in pace locus ejus*, la paix, le bonheur, la joie, voilà la place qui lui est réservée.

Dieu de majesté, roi de gloire, y étiez-vous dans votre place, pendant que vous avez vécu ? Quand je vous vois sur une croix, souffrez que je vous demande si c'est là votre place ? Tête sacrée, quand vous fûtes formée dans le sein d'une vierge, deviez-vous porter une couronne d'épines ? Augustes mains, quand vous jetiez les fondements de l'univers, eût-on dit que vous deviez être percées de clous ; corps sacré, quand je vous vois gémir sous une grêle de coups de fouets, quand je vois votre adorable face ternie de crachats, et flétrie de meurtrissures ; quand je vous vois, ô homme de douleur, entre les mains de vos ennemis et de vos bourreaux, souffrez que je vous demande si c'est là votre place ?

Il faut donc avouer qu'en ce monde les choses ne sont pas dans leurs places : mais frémissez, pécheurs, et consolez-vous, justes, elles y seront bientôt. Mon cher auditeur, ce sera à la mort, ce sera à ce dernier moment, ce sera à cet instant décisif que tu verras la différence qu'il y a entre celui qui s'est réjoui en ce monde, et celui qui a pleuré, entre celui qui a sacrifié ses plaisirs pour Dieu, et celui qui s'y est plongé pour satisfaire ses passions. Si tu es du nombre des réprouvés, tu verras quelle est ta place, tu la sentiras, tu l'expérimenteras, mais trop tard ; ah ! je vois ce que l'on m'a dit, mais trop tard, c'en est fait. Si tu es du nombre des prédestinés, tu verras aussi quelle est ta place, tu la sentiras, tu la goûteras, tu la savoureras, et tu diras : Ce qu'on m'a dit du paradis n'est rien en comparaison de ce qui en est.

La reine de Saba, ayant entendu dire de Salomon des choses prodigieuses, eut la curiosité de le voir. Elle vient à Jerusalem, elle entre dans le palais de ce prince, qui lui donne un parfait éclaircissement de tout ce qu'elle souhaitait ; en sorte qu'étonnée, surprise, extasiée de sa profonde sagesse, de la magnificence de sa maison, du bon ordre et de l'abondance qui y régnait, elle s'écria : Seigneur, on m'avait dit des merveilles de vous, à peine croyais-je ce qui en

était, j'ai voulu m'en informer; mais je vous avoue que vos rares vertus et toutes les belles qualités que j'admire en votre personne surpassent le bruit qui s'en est répandu : *Non credebam narrantibus, donec ipsa venissem, et vidissent oculi mei, et probassem vix medietatem sapientiae suae mihi fuisse, narratam vicisti famam*, etc. (II Paral., 9). Heureux vos officiers et vos domestiques, heureux ceux qui ont l'honneur d'approcher de votre majesté, et de recueillir les oracles de votre bouche : *Beati viri tui, et beati servi tui, qui assistunt coram te omni tempore, et audiunt sapientiam tuam*.

Mes chers enfants, mes chères brebis rachetées du sang de Jésus-Christ, si vous êtes du nombre des bienheureux, voilà ce que vous direz durant toute l'éternité : *Vicisti famam virtutibus tuis*; Dieu de gloire, on m'a dit des merveilles de votre paradis; on m'a parlé des richesses de votre royaume, de la magnificence et des délices de votre cour; mais, Dieu de majesté, on ne m'a rien dit en comparaison de ce que je vois et de ce que je sens : bienheureux ceux qui sont auprès de vous, qui règnent et qui se réjouissent avec vous.

Mes chers enfants, tous ces avantages sont admirables; mais si vous voulez y avoir quelque part, n'oubliez jamais ce que je vais vous dire. Il n'y a qu'une chose qui mérite vos larmes, il n'y a aussi qu'une seule chose qui doive vous donner de la joie. La seule chose qui mérite vos larmes, c'est le péché; quoi encore? le péché : quoi encore? c'est le péché. La seule chose aussi qui doit vous donner de la joie, c'est la bonne conscience et l'espérance du paradis, appuyée sur une sainte vie.

Vous vous trompez, disait autrefois le Fils de Dieu à ses apôtres, vous vous trompez. Vous êtes ravis de voir les démons soumis à vos ordres, et vous vous réjouissez de ce que vous les mettez en fuite. Ce n'est pas là précisément ce qui doit vous donner de la joie : *Verumtamen in hoc nolite gaudere, quia spiritus vobis subjiaciuntur* (Luc., X); un avantage bien plus considérable doit vous réjouir; *gaudete autem quod nomina vestra scripta sunt in cælis*; réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le livre de vie, et que vous êtes du nombre des prédestinés.

Je me sers, Messieurs, des mêmes paroles et de la même pensée pour vous renvoyer satisfaits de tout ce que je viens de vous dire. Ne vous réjouissez pas d'avoir quelques talents particuliers qui vous distinguent des autres, d'avoir de l'autorité et du crédit, qui vous font respecter et craindre; pour un que cette autorité a sauvé, il y en a cent qu'elle a damnés. Ne vous réjouissez pas d'avoir de grandes richesses et de puissants revenus; pour un que ces richesses ont sauvé, il y en a cent qu'elles ont damnés. Réjouissez-vous d'une seule chose, de l'espérance que vous avez d'être du nombre des prédestinés, par le témoignage d'une

bonne conscience, et la pratique des œuvres chrétiennes.

Ah ! paradis, seras-tu ma demeure ? livre de vie, suis-je écrit dans les mystérieuses pages ? Dieu d'amour, Dieu de grâce et de miséricorde, aurai-je le bonheur de vous voir, de vous aimer, et de vous posséder éternellement ? Faites-moi la grâce que je sois un jour uni à votre divine essence, abîmé dans votre joie. Ainsi soit-il, mes chers enfants; à jamais pour moi, à jamais pour vous, à jamais pour toute cette paroisse, à jamais pour toute l'Eglise de Jésus-Christ. Amen.

SERMON XLI.

SUR L'ÉTERNITÉ.

Il y a peu de chrétiens qui y pensent, et cependant il est très-important d'y penser.

Annos æternos in mente habui. (Psal. LXXVI.)

J'ai eu dans l'esprit les années éternelles; j'ai pensé souvent et sérieusement à l'éternité.

Je ne sais, Messieurs, quels fruits vous aurez recueillis des prédications que je vous ai faites depuis si longtemps; mais Dieu m'est témoin que dans tous mes discours je n'ai jamais cherché que votre salut, et que pour cet effet j'ai choisi expressément, parmi tous les sujets de la morale chrétienne, ceux qui m'ont paru les plus importants, les plus nécessaires, les plus essentiels, les plus touchants, les plus propres à détacher vos cœurs de l'affection des créatures, et les porter à l'amour et au service du Créateur.

Pour réussir dans ce dessein, je vous ai fait voir la dignité du Chrétien, et l'excellence de la grâce du baptême, dont je vous ai expliqué les effets, les cérémonies, les engagements, les avantages. Je vous ai montré ensuite que le péché mortel est le seul qui nous fait perdre cette grâce, et pour lequel vous devez avoir d'autant plus d'horreur, qu'il hait Dieu, et que Dieu le hait, qu'il est abominable dans ses circonstances, ses effets, et ses suites.

Comme il est important de renoncer à ce maudit péché, vous avez vu que la pénitence est la seule voie pour en sortir; et c'est d'elle aussi que je vous ai expliqué la nécessité, la nature, la sévérité et la durée. Mais comme il y a peu de chrétiens qui se résolvent à faire pénitence, j'ai tâché de vous y porter par les motifs les plus pressants, tels que sont les quatre fins dernières. C'est ce qui m'a donné lieu de vous parler de la mort des justes, et de celle des pécheurs, du jugement qui la suit, de l'enfer, du purgatoire et du paradis.

Après cela, mes enfants, que me restait-il à vous dire ? Et si vous n'êtes pas convertis, où chercherai-je des matières pour travailler à votre conversion ? *Super quo percutiam vos ultra addentes pravaricationes ?* (Isa., I.) Quelle partie pourrai-je trouver saine chez vous, pour la percer du glaive de la parole que Dieu m'a mis en

main? et comment serez-vous sensibles à ces salutaires blessures, vous qui ajoutez péché sur péché, vous dont la tête est toute languissante et le cœur abattu de la tristesse du siècle, vous qui n'avez presque aucune marque de santé depuis les pieds jusqu'à la tête? *Omne caput languidum et omne cor mœrens a planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas (Ibid.).*

Où trouverai-je donc, après tout ce que je vous ai dit, des matières assez fortes pour vous toucher et vous convertir? Venez, éternité, venez à mon secours. Venez, éternité, venez suppléer à ma faiblesse. O grande, ô surprenante, ô interminable éternité, tu es mon dernier refuge! c'est de toi que j'attends aujourd'hui ou jamais la conversion de mes auditeurs. Viens donc que je te médite, et que je me perde en toi. Quoique tu n'aies point de fin, tu seras ma fin, et tu seras peut-être celle de tous mes discours.

DIVISION.

Pour commencer avec quelque méthode, et préparer vos esprits sur ce que j'ai à vous dire dans la suite, touchant un si important sujet, je prétends vous faire voir aujourd'hui deux choses. 1^o D'où vient qu'il n'y a presque personne qui pense à l'éternité : mon Dieu, mon Dieu, la chose ne méritait-elle pas bien qu'on y pense? 2^o J'essaierai de vous faire voir que de toutes les vérités chrétiennes, il n'y en a point dont la méditation et la pensée soient plus utiles et plus nécessaires que celle de l'éternité. On n'y pense presque pas : voilà le malheur des chrétiens, et le sujet de mon premier point. On a cependant grand intérêt d'y penser : voilà un important avis pour les chrétiens, et le sujet de mon second et dernier point.

PREMIER POINT.

On ne pense presque pas à l'éternité; je n'ai pas besoin de preuves pour vous en convaincre, la chose n'est que trop vraie, j'en ai autant de témoins que j'ai ici de gens qui m'écoutent; on ne pense presque pas à l'éternité. Vous avez dit autrefois, saint prophète, que les pécheurs qui devraient prévenir les funestes suites de leur mort ne la regardent pas : *Non est respectus mortis eorum (Psal. LXXII)*. Que vos jugements, ô mon Dieu, qui devraient toujours leur être présent, sont éloignés de leur pensées, *auferruntur judicia tua a conspectu ejus!* Faut-il donc s'étonner que l'éternité qui suit cette mort et ces jugements, ne fait nulle impression sur leur imagination, et sur leur esprit?

Je pourrais attribuer la cause de cet oubli de l'éternité à la difficulté et à l'impossibilité même qu'il y a de savoir ce qu'elle est. J'avoue bien que les théologiens et les philosophes nous apprennent que c'est une possession parfaite, entière et indivisible, d'une vie qui n'a point de terme ni de fin : *Interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio*; qu'à l'égard de Dieu, elle n'a ja-

mais commencé, et qu'elle ne finira jamais; mais qu'à l'égard des chrétiens, elle n'aura jamais de fin, quoiqu'elle ait eu son commencement. J'avoue bien qu'on peut se former quelques idées de cette durée éternelle, par les différentes suppositions que l'on peut faire; mais je reconnais aussi avec saint Augustin (*in psal. LX*), qu'elles n'approchent en rien de ce qu'elle est effectivement en elle-même : *Quidquid vis, dicis de æternitate; ideo autem quidquid vis dicis, quia quidquid dixerit minus dicis*, vous dites ce qu'il vous plaît de l'éternité; mais c'est en cela même que vous en dites moins, et qu'elle est au delà de ce que vous en dites.

Ainsi figurez-vous une montagne de grains de sable qui remplisse tout le monde, et qu'au bout d'un million d'années (ah! c'est beaucoup) on n'en tire qu'un seul grain, combien faudrait-il de millions d'années pour vider cette montagne? Cependant à la fin elle se trouverait épuisée, et l'éternité est encore au delà de tout ce temps.

Figurez-vous, si vous le pouvez, toutes les gouttes d'eau qui ont jamais été dans les mers et dans les rivières, tous les grains de sable qui ont jamais été sur leurs rivages, toutes les feuilles qui ont jamais été sur les arbres, toutes les graines et toutes les semences qui ont jamais été répandues dans toutes les contrées du monde; imaginez-vous qu'après cent mille millions d'années on ne prenne qu'une seule goutte de ces eaux, un seul de ces grains, une seule de ces feuilles, une seule de ces semences pour la mettre à part, et qu'on ne recommence à en prendre une autre qu'après cent autres mille millions d'années; combien faudrait-il de milliers de millions pour épuiser ces gouttes, ôter ces grains, mettre à part ces feuilles et ces semences? Combien de milliers de millions les damnés resteraient-ils dans les enfers, jusqu'à ce que ce nombre innombrable fût épuisé? Cependant l'éternité est encore infiniment plus longue que tout cela; et ce que l'on peut dire d'elle est moins que ce que l'on en dit : *Quidquid vis, dicis de æternitate; ideo autem quidquid vis dicis, quia quidquid dixeris minus dicis.*

Je me perds d'abord dans ce dénombrement; et cependant il est de foi que depuis que Caïn, par exemple, est dans les enfers, il y restera encore après plus de mille millions d'années qu'il n'en faudrait pour épuiser et vider toutes ces gouttes, ces grains, ces sables et ces semences. Pourquoi? parce que tout cela peut finir, et que l'éternité ne finira jamais. Or, voilà ce qui est incompréhensible, et voilà peut-être en même temps l'une des causes pour lesquelles l'on ne pense pas à l'éternité. Elle ne peut être ni connue ni mesurée; elle est au delà de tous les efforts de l'imagination et de l'esprit : *Quæ finem habent cum æternitate comparari non possunt (Aug., in psal. XXXVI)*.

Mais c'est trop flatter les pécheurs par cet endroit : ils ne pensent pas à l'éternité pour d'autres raisons qui les rendent très-coupables aux yeux de Dieu. D'abord parce que

parmi eux il y en a très-peu qui croient d'une foi vive qu'il y a une éternité. Cela est bon dans la Bible, cela est bon dans le Symbole, cela est bon dans les écrits des saints Pères et dans les livres de piété; mais dans le cœur, mais dans l'esprit, mais dans leur conscience, la foi de l'éternité n'y est pas.

C'est, au rapport de Tertullien, l'un des principaux reproches que l'on fera aux réprouvés lorsqu'ils paraîtront devant le tribunal de Jésus-Christ. On leur fera pour lors trois sanglants reproches auxquels ils n'auront rien à répondre. Le premier sera celui-ci : Ma religion t'a enseigné que toutes les fois que tu péchais mortellement, tu me crucifiais au dedans de toi. Cependant combien de fois, par tes crimes, m'as-tu crucifié, moi ton Dieu, moi ton juge, moi ton Sauveur ? O le terrible reproche ! Le second sera celui-ci : Tu savais que tu devais mourir, tu savais que tu devais être jugé, tu savais que mes jugements sont bien différents de ceux des hommes, tu savais que les plus grands saints les ont appréhendés : et, malheureux que tu es, tu ne les a pas appréhendés, toi qui avais plus de sujet de les craindre que personne. Le troisième reproche que Dieu leur fera sera la loi et la pensée de l'éternité, *anima rea et testis*. Suivez-moi, mes frères, et mettez-vous en esprit aux pieds de Jésus-Christ : *Anima rea et testis stabit ante tribunal Dei in die judicii, nihil habens dicere*. L'âme criminelle sera toute tremblante et toute consternée devant le tribunal de Dieu et n'aura rien à répondre aux reproches qu'il lui fera. Seigneur, me voilà à vos pieds, me voilà coupable, me voilà témoin contre moi-même; je reconnais à présent mes crimes que je n'ai pas voulu connaître; jugez-moi, condamnez-moi, punissez-moi : je n'ai rien à vous dire pour me justifier. *Christianum nomen sapiebas, et Christum persequebaris*; tu te disais chrétien, mais l'étais-tu ? Vois mon humanité que tu as crucifiée si souvent en toi-même; vois mes pieds, mes mains, ma tête que tu as percée et couronnée d'épines : *Nihil habens dicere*, je n'ai rien à dire. *Judicium Dei appellabas, et esse non credebas*, tu parlais de mes jugements, tu t'en représentais quelquefois la sévérité; mais les croyais-tu en effet ? *Nihil habens dicere*; je n'ai rien à dire. *Æterna supplicia præsumebas, et non præcavebas*, tu avais quelques pressentiments des supplices éternels que ma justice réserve aux méchants en l'autre vie; tu te doutais bien qu'en vivant comme tu vivais, tu pourrais en ressentir la sévérité; et cependant tu ne te précautionnais pas pour prévenir de si effroyables maux; tu en éloignais même ta pensée, qui ne faisait qu'effleurer la surface de ton âme; *non præcavebas*, tu n'y pensais pas sérieusement, tu n'avais pas pour cette vérité cette vive foi qui a fait trembler tant de pécheurs et qui les a obligés de mettre ordre à leur conscience.

Il n'est donc que trop vrai qu'on ne pense pas sérieusement à l'éternité; car si l'on y

pensait, on mènerait une autre vie que l'on ne mène. C'est, dit saint Chrysostome, le reproche que les idolâtres faisaient aux chrétiens de leurs siècles : cependant quels siècles, en comparaison du nôtre ! *Exprobrabant gentiles, aut mendaces, aut stultos esse Christianos*. Les idolâtres leur reprochaient qu'ils étaient des menteurs ou des fous : *Mendaces si non crederent quod credere dicebant*; des menteurs s'ils ne croyaient pas dans le fond de leurs cœurs ce qu'ils faisaient profession de croire au dehors; des fous et des insensés si ayant la foi de l'éternité et des autres vérités chrétiennes, leur vie n'était pas conforme à leur croyance.

Pour moi, je suis persuadé qu'il n'y a point de folie, je dis de folie qui puisse monter jusqu'à ce point que de vivre comme l'on vit si l'on croyait l'éternité. Il n'y a point de fou ni d'enragé qui voulût commettre les crimes que l'on commet s'il croyait la vérité de l'éternité comme il croit les choses qui se présentent devant ses yeux. Je ne veux pas dire qu'il ait la même évidence; mais à cela près il doit en avoir la même certitude; je vous en prends vous-mêmes à témoin : voyez ce que vous avez à me répondre.

Si vous étiez fortement persuadés, comme si vous voyiez Dieu qui vous le dit, et qui vous annonçât cette vérité; si, dis-je, vous étiez fortement persuadés qu'il y a une éternité de supplices réservée pour un seul péché mortel, le commettriez-vous ? non, sans doute. Pourquoi donc le commettez-vous si facilement ? c'est que vous n'avez qu'une foi superficielle, qu'une foi faible, qu'une foi chancelante, qu'une foi de temps et non de l'Evangile, comme dit saint Hilaire : *Fides temporum, non Evangeliorum*.

Si vous étiez pleinement convaincus que l'amour excessif des biens et des plaisirs du monde est un obstacle au salut éternel, les rechercheriez-vous avec tant d'empressement et de fureur ? les garderiez-vous avec tant d'inquiétude et d'avarice ? et lorsque vous viendriez à les perdre, en seriez-vous inconsolables ? non, sans doute. Pourquoi donc vous trouvez-vous dans une autre disposition ? c'est que vous n'avez pas une vive foi de l'éternité.

Si vous étiez convaincus que toutes les puissances humaines et angéliques ne sont pas capables de vous sanctifier, tandis que vous retiendrez un bien injustement acquis, ou même tandis que vous aurez un doute raisonnable qu'il n'est pas acquis par des voies permises, le retiendriez-vous, et dans le doute où vous seriez, ne prendriez-vous pas tous les soins possibles pour vous en faire éclaircir ? Pourquoi donc le retenez-vous volontairement ? pourquoi donc, dans le pressentiment que vous avez, que vous ne le possédez pas légitimement, ne cherchez-vous pas des casuistes savants, désintéressés, intègres, et craignant Dieu, qui lèvent votre doute et votre scrupule ? c'est que vous ne croyez pas l'éternité.

Si vous étiez convaincus qu'il y a à présent des milliers d'âmes qui ont fait moins

de péchés que vous, qui sont damnés pour avoir différé leur pénitence, différeriez-vous la vôtre ? seriez-vous des mois et des années sans aller à confesse ? Elles avaient bon dessein de se convertir, mais elles ont été surprises par la mort ; elles avaient fait de beaux projets d'une conversion future, mais une maladie imprévue les a anéanties, et les voilà damnées pour jamais. Si vous étiez convaincus de cette vérité, et si vous la méditez bien, n'iriez-vous pas dès la sortie du sermon vous jeter aux pieds d'un prêtre, ou n'entreriez-vous pas dans votre cabinet pour gémir devant Dieu et pleurer amèrement vos désordres passés ? Fasse le ciel que vous preniez cette résolution ; mais si vous ne la prenez pas, j'ai droit de conclure que vous ne croyez pas ce que je vous dis, du moins que vous ne le croyez pas de cette foi vive et chrétienne qui est nécessaire au salut.

Si vous étiez convaincus que la moindre action faite en état de grâce mérite une éternité de gloire, qu'une mortification faite dans un esprit chrétien, et une aumône donnée à un pauvre, peuvent racheter des péchés qui méritent des tourments éternels, ne voudriez-vous pas faire cette action, cette mortification, cette aumône ? Dans la paroisse de Saint-Nicolas des Champs, qui est composée de près de quatre-vingt mille personnes, y en aurait-il si peu qui eussent soin des pauvres malades ? Non sans doute. D'où vient donc ce malheur ? c'est qu'on n'a point de foi, on ne croit point l'éternité.

La seconde raison pour laquelle les hommes ne pensent pas à l'éternité, c'est d'autant que presque tous généralement (j'en excepte quelques-uns, mais j'en excepte fort peu) presque tous remplissent leur cœur, leur esprit, leur pensée, leur mémoire, leur jugement, leur imagination, leurs sens, de la recherche, de la pensée et de l'amour des biens sensibles, de sorte qu'il n'y a plus de place ni de lieu pour l'éternité.

Dans la sainte Ecriture le cœur de l'homme est comparé à un vase. Or, vous savez que quand un vase est rempli de quelque liqueur, on ne peut y en mettre une autre. Quand un tonneau est plein de vin, vous avez beau faire, vous ne pouvez y faire entrer de l'eau sans en faire sortir le vin, et s'il est rempli d'eau, le vin n'y entrera jamais, si cette eau n'en sort.

Le cœur de l'homme est un vase : s'il est rempli de la pensée de l'éternité, il n'y a point de place pour les choses temporelles, tout passe à l'entour de ce cœur, et rien n'y entre : grandeurs, éclats, honneurs, richesses, plaisirs, beauté, tout cela n'est rien en comparaison d'une grandeur qui ne sera jamais humiliée, d'un éclat qui ne s'évanouira jamais, des honneurs qui ne finiront jamais, d'une beauté qui ne se flétrira jamais, des richesses et des plaisirs qui n'auront pas moins de durée que celle de Dieu même. Mais quand cette âme est rem-

plie de la pensée et de l'amour des choses temporelles, il n'y a pas moyen que la pensée de l'éternité y entre. Ce sont des épines qui par leur épaisseur étouffent le bon grain, ce sont des pierres qui l'empêchent de germer et d'y prendre racine ; ce sont des chemins battus et ouverts de toutes parts, où la divine semence est foulée aux pieds, abandonnée à la voracité des oiseaux de proie qui l'enlèvent.

Peut-être (j'ai raison de dire peut-être, car souvent la chose n'arrive pas) cette pensée, comme un bon grain, commence à prendre racine dans une âme remplie de l'amour du monde, peut-être y pousse-t-elle quelques rejetons. On entend parler de l'éternité dans un sermon, on est touché et effrayé de l'idée que l'on s'en forme, on conçoit quelques desseins de faire pénitence, peut-être la commence-t-on ; mais le cœur est déjà plein, déjà les épines des richesses et des honneurs se sont élevées bien haut, cette pensée se séchera incontinent, parce qu'elle n'aura point d'humidité qui l'entretienne : *Natum aruit, quia non habebat humorem* (Luc., VIII). Les démons, ces oiseaux carnassiers, trouvant cette semence répandue sur un grand chemin, l'enlèveront ; les divertissements qu'on n'avait qu'interrompus reviendront ; on ne songera plus qu'à amasser du bien, qu'à se divertir, qu'à rire, qu'à voir les belles compagnies, qu'à travailler pour le présent, sans se précautionner contre le futur.

Demandez à saint Grégoire si ce que je dis n'est pas vrai. Il nous assure que depuis qu'un homme a passé les vingt et les trente années dans l'amour excessif des biens et des plaisirs de la terre (ce qui arrive souvent à une infinité de gens), quand il est au lit de la mort, son âme est tellement occupée par les créatures, tellement accoutumée à ne voir et à n'entendre parler que de biens et de divertissements, tellement liée à son péché, et à sa maudite passion, qu'elle n'a presque pas le loisir, ni la force de penser à l'éternité. Monsieur, vous êtes en danger, pensez à Dieu et à l'éternité, lui dira son pasteur. O Dieu ! ô éternité ! auxquels je n'ai presque jamais pensé, comment y penserai-je ? faut-il mourir ? faut-il que me trouvant si bien en ce monde, je passe en une région inconnue, où, selon toutes les apparences, je me trouverai si mal ? Monsieur, pensez à l'éternité : *jam ad judicium per sententiam vocatur, et adhuc rebus terrenis per curam detinetur*. Il est près d'aller rendre compte à Dieu de toutes ses actions, il va être cité devant son tribunal, et cependant il n'y pense pas : *spes vivendi non tollitur*, il espère toujours qu'il reviendra de sa maladie. Il est condamné à mort, il jette son foie, il râle, il n'en peut plus : *jam ad judicium per sententiam vocatur* ; cependant il ne pense pas à l'éternité, il ne pense qu'aux choses de la terre. Qui est-ce qui aura ma charge ? que deviendront mes enfants ? *Et adhuc rebus terrenis per curam detinetur*.

Quelle insensibilité ! quel oubli ! quel aveuglement ! quelle folie ! d'où vient cela ? C'est que la pensée de l'éternité ne peut compatir avec l'amour du monde ; c'est qu'on ne peut songer aux biens et aux maux futurs, tandis que l'on aime les biens présents ; c'est que l'attachement que l'on a à ses plaisirs, à ses divertissements, à ses engagements, divertit l'esprit ailleurs, et occupe tellement le cœur, que quoiqu'on soit menacé des plus grands maux, à peine y fait-on réflexion.

Il arrive à un homme tel que je le dépains ce qui arriva à la plupart des Egyptiens. Faites retirer promptement vos bêtes qui paissent à la campagne, leur dit Moïse de la part de Dieu, la grêle qui va venir tuera en tombant les hommes et les animaux qu'on y aura laissés. Il y en eut quelques-uns qui, ayant fait réflexion sur ce que Moïse leur disait, et craignant, comme parle l'Écriture, la parole du Seigneur, firent incessamment retirer leurs serviteurs et leurs bêtes. Mais presque tous les autres, dont le cœur était endurci, se soucièrent peu d'un si charitable avis, et méprisant ce que le Seigneur leur avait fait dire, laissèrent leurs serviteurs et leurs bêtes dans les champs, où pour lors Moïse ayant levé sa verge vers le ciel, il tomba, au milieu des tonnerres et des éclairs, une si grande quantité de grêle, et d'une si monstrueuse grosseur, que dans toute l'étendue de l'Égypte elle brisa tout ce qui était resté dans la campagne : *Mitte jam nunc, et congrega jumenta tua, et omnia quæ habet in agro : homines enim et jumenta, et universa quæ inventa fuerint foris, nec congregata de agris, cecideritque super eos grando, morientur. Qui timuit verbum Domini de servis Pharaonis, fecit confugere servos suos et jumenta in domos. Qui neglexit autem sermonem Domini, dimisit servos suos et jumenta in agris (Exod., IX).*

Représentez-vous sous cette figure ce qui arrive à ces hommes charnels qui aiment le monde, qui sont attachés aux biens du monde, qui sont esclaves des cupidités du monde, qui, comme des bêtes (car c'est à elles que Dieu les compare dans les livres saints) s'engraissent des plaisirs et des joies du monde. Il se peut faire que quelques-uns se reconnaissent à la fin, nous en avons quelques exemples ; il se peut faire que quelques-uns d'eux craignant la parole du Seigneur, et faisant réflexion sur les supplices éternels, dont ils sont menacés, quittent l'herbe et les champs, dans lesquels ils paissaient, pour se mettre à l'abri de la grêle qui eût tombé sur eux. Mais le nombre en est bien rare ; tous les autres s'engraissent de plaisirs, tous les autres ne pensent qu'à leurs divertissements, et aux satisfactions de leurs sens, et jamais à l'éternité. Cependant Dieu va lever sa main, les tonnerres se font entendre, les éclairs brillent de toutes parts, et la grêle les frappant plus cruellement que ne le furent les animaux et les serviteurs des Egyptiens,

les fait tomber du temps dans l'éternité, du lieu des plaisirs passagers, dans le centre des supplices éternels. *Percussit grando in omni terra Egypti cunctaque fuerant in agris, ab homine usque ad jumentum : Cunctamque herbam agri percussit grando, et omne lignum regionis confregit.*

L'expérience ne fait que trop connaître la vérité de ce que je dis. Quand nous parlons à des gens esclaves de leurs passions, entêtés des biens, des grandeurs, du luxe, des plaisirs, des divertissements du monde, nous créverions nos poumons plutôt que de leur faire concevoir une solide et sérieuse pensée de l'éternité. O aveuglement ! ô stupidité ! ô dernière marque de réprobation ! Mes chers auditeurs, si vous êtes de ce nombre, quand est-ce que vous voudrez donc y penser ? quand est-ce que vous en aurez une foi vive ? quand est-ce que vous en ferez le sujet de vos méditations et de vos réflexions ? Sera-ce quand vous la toucherez cette éternité ? sera-ce quand vous en ferez l'expérience ? Voulez-vous mettre votre foi avec cette expérience, comme les démons qui souffrent ces supplices éternels, et qui en frémissent d'horreur : *Sentiunt, credunt, et contremiscunt ?*

Encore un coup, mes chers enfants, voulez-vous demeurer aveugles et endurcis, jusqu'à ce que la mort vous ouvre les yeux, jusqu'à ce que des supplices sans fin vous fassent ressentir ce que vous ne croyez que si faiblement, laissez-vous conduire par votre foi, et qu'elle vous serve à vous détacher de l'amour des créatures. Pensez à l'éternité, mes chers enfants, pensez à l'éternité ; mais pensez-y sérieusement, puisque de toutes les pensées il n'y en a point qui soit plus utile, ni plus nécessaire pour votre salut, comme vous l'allez voir dans mon second point.

SECOND POINT.

Si nous en croyons les théologiens, rien ne nous est plus nécessaire que d'arriver à notre fin, et d'acquérir la beatitude qui nous est promise. Or, il est constant que l'une des voies les plus propres pour arriver à cette fin, et l'un des moyens les plus efficaces pour acquérir cette béatitude, est de penser souvent et sérieusement à l'éternité. Chaque créature, dit saint Augustin, arrive à sa fin par des moyens conformes à sa condition et à son état ; celles qui sont inanimées et déraisonnables y arrivent nécessairement, et sans qu'elles y pensent ; mais celles qui sont douées de raison et de liberté ne peuvent y atteindre que par l'application de cette raison et le bon usage de cette liberté ; elles ne peuvent par conséquent l'acquérir qu'en y pensant, et corrigeant par cette pensée tout ce qu'il y a d'imparfait et de vicieux en elles.

J'ai tiré cette preuve de saint Augustin, qui lui a donné toute son étendue dans les sermons 11 et 16 qu'il a faits du temps : *Agnoscite, fratres, et intelligite.* Ecoutez, mes frères, leur dit-il, et faites une sérieuse ré-

flexion sur ce que vous êtes : *Non ideo Christiani sumus, ut de hac tantummodo vita solliciti simus*; nous ne sommes pas chrétiens, pour nous mettre seulement en peine de notre vie temporelle. En vain, ô mon Dieu ! en vain seriez-vous descendu du ciel en terre pour nous instruire, en vain nous auriez-vous prêché une morale si sévère et si sublime, si toutes nos pensées et tous nos soins se terminaient à entretenir une vie mortelle, et à pourvoir aux besoins d'un corps qui sera bientôt la pâture des vers : *Scire ergo debetis, fratres*; apprenez donc, mes frères, ce que vous devez savoir, *quod ideo Christiani sumus, ut semper de futuro sæculo, et de æterno præmio cogitemus*; apprenez que nous sommes chrétiens, afin qu'à toute heure, et en tout lieu, nous pensions à l'éternité, et que nous remplissions notre esprit de cette pensée. Voilà la fin du christianisme, voilà la raison pour laquelle Dieu nous a faits, par la grâce du baptême, ce que nous sommes. Que les libertins s'occupent de leurs débauches, que les sensuels pensent à leurs plaisirs, que les intempérants prennent soin de nourrir grassement leur chair : à notre égard nous sommes chrétiens pour jouir de Dieu ; nous n'en pouvons jouir que par une vie sainte et innocente, et le grand moyen d'avoir cette sainteté et cette innocence de vie, c'est de penser à l'éternité.

Entrons plus avant en matière, et cherchons en peu de mots quelles sont les principales raisons pour lesquelles il nous importe de penser souvent et sérieusement à notre éternité. En voici quatre que je parcourrai fort succinctement, pour finir par une morale qui vous instruisse.

La première raison qui vous oblige de penser à l'éternité, c'est que peut-être elle vous surprendra. Il arrive quelquefois, dit saint Grégoire, que Dieu abrège la vie des gens de bien, afin de les délivrer de la tyrannie de leurs passions, et, d'empêcher qu'ils ne se corrompent en fréquentant plus longtemps le monde. Ainsi l'on peut dire en quelque manière qu'ils sont surpris : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus* (Sap., IV). Pères et mères, vous vous plaignez que ce jeune homme, sur la santé duquel vous comptiez, est mort à la fleur de son âge ; vous le pleurez, vous le regrettez ; mais si vous saviez quels ont été les desseins de Dieu sur lui, vous lui rendriez mille actions de grâces : le monde l'eût enfin perverti, les mauvais exemples l'eussent enfin corrompu ; il eût fait ce qu'ont fait tant d'autres, qui avaient une si bonne éducation, et qui sont morts en réprochés.

Mais si Dieu, par un effet de sa miséricorde, enlève du monde les gens de bien, lorsqu'ils y pensent le moins, ou plutôt lorsque d'autres croient qu'ils ne mourront pas si tôt ; il est certain que par un terrible jugement de sa justice, il surprend ordinairement les méchants, et qu'ils trouvent une malheureuse éternité, lorsqu'ils se flattaient de jouir encore pendant quelques années

des douceurs du temps présent. Balthazar voit dans un festin une main qui écrit son arrêt ; Ammon est égorgé dans un autre festin ; des enfants d'une princesse barbare sont assassinés dans le temple ; ce sensuel de l'Evangile qui disait à son âme : Bois, mange, divertis-toi, tu as du bien pour plusieurs années, reçoit son arrêt de mort. *Stulte ! stulte ! stulte !* ah ! fou ! ah ! insensé ! *hac nocte morieris*, tu mourras cette nuit, et tu n'y penses pas. *Stulte ! stulte !* etc., tu croyais acheter cette charge pour ton fils, tu croyais marier cette fille, tu croyais agrandir ta fortune ; et en trois heures de temps une apoplexie l'étouffera. Prenez-y garde, mes frères, vous avez tous les jours de ces exemples devant les yeux, l'éternité vous surprendra, et une éternité qui surprend ne mérite-t-elle pas bien que l'on y pense ?

La seconde raison de l'importance qu'il y a de penser à l'éternité, c'est qu'elle est inévitable, et qu'elle doit être pour vous et pour moi un comble de biens ou un abîme de maux. Je puis n'être pas bienheureux, mais il ne se peut faire que je ne sois ou bienheureux ou malheureux ; je ne puis éviter l'une ou l'autre de ces éternités : *In hanc vel in illam æternitatem cadam necesse est*, dit saint Ambroise (*in psal. CXVIII*). Comme mon éternité est attachée au moment de ma mort, ma mort étant inévitable, mon éternité l'est aussi.

Il n'y a rien de plus certain, que si je meurs dans dix ans, dans un an, dans six mois, dans trois jours, dans deux jours, en quelque temps que ce soit, cette éternité sera, à mon égard, une possession entière et indivisible d'une vie ou bienheureuse, ou malheureuse.

Il y a des biens infinis, sans aucun mal ; il y a des maux infinis, sans aucun bien ; et il y a un mélange, et un tempérament de maux et de biens. Dans ce monde les biens sont mêlés avec les maux : c'est pourquoi saint Chrysostome, parlant du festin d'Assuérus, dit que c'était un agréable festin : *res quidem dulcis* ; mais que deux choses le rendaient vil et méprisable : l'une, parce que ce n'était qu'un plaisir de bouche, et l'autre, parce que ce n'était qu'un plaisir passager. Dans le ciel ce sont des biens infinis, sans aucun mal ; c'est un festin, un repos, une douceur, une abondance, une satiété éternelle sans trouble, sans amertume, sans pauvreté, sans dégoût. Dans l'enfer au contraire, ce sont des maux infinis sans aucun bien, c'est pourquoi le mauvais riche l'appelle un lieu de tourments. Ainsi dans cette vie il y a un tempérament de douceur et d'amertume, il n'y en a aucun dans l'éternité, elle est ou entièrement bienheureuse, ou entièrement malheureuse. Or, en faut-il davantage pour y penser ?

La troisième raison pour laquelle il est important et nécessaire de penser à l'éternité, c'est qu'elle est irréparable. Si je suis bienheureux, c'est pour jamais. Il n'y a non plus de changement dans la beatitude des saints, que dans la divinité, dit saint Cy-

prien; il n'y aura point de changement dans la divinité, il n'y en aura point par conséquent dans leur béatitude. Si je suis malheureux, ce sera pour jamais. Le puits de l'abîme a fermé son entrée, on n'en sort jamais.

En effet, par quelle voie pourrait-on réparer sa malheureuse éternité? Serait-ce en faisant changer d'arrêt à Dieu? Mais ils sont irrévocables; quand il a une fois prononcé sa sentence, jamais elle ne se révoque. Ah! jugement de Dieu! ah! décret de Dieu, un peu de modération, un peu d'adoucissement, un peu de miséricorde; revenez, pécheurs, au monde, revenez, revenez : *Non est reversio finis nostri*, il n'y a pas moyen. Serait-ce en priant les saints d'intercéder pour nous? Ils ne le feront jamais, ils seront plus durs et plus insensibles que des pierres.

Quand Coré, Dathan et Abiron furent engloutis, et que la terre s'ouvrit pour les ensevelir dans son sein, voyons-nous dans l'Écriture que leurs parents, leurs amis et ceux qui avaient le plus de liaison avec eux les aient pleurés? Au contraire, Josèphe remarque (lib. IV *Ant. jud.*, c. 30) qu'ils se réjouirent de leurs châtiments, et qu'ils approuvèrent la sévérité de la justice de Dieu à leur égard. *Fuit hic casus eo miserabilior, quod nemo ne propinquorum quidem aut cognatorum eos est miseratus, ut totus quantus erat populus anteactorum oblitus lætis acclamationibus Dei sententiam comprobaret.*

Quand Sodome et Gomorrhe furent réduites en cendres par cette pluie de soufre que Dieu envoya pour les perdre, voyons-nous que personne ait plaint ces peuples impudiques? Au contraire, dit saint Ephrem (serm. *De vita relig.*), Abraham, cet homme de miséricorde, qui avait parlé avec tant de ferveur à Dieu pour eux, ne songea plus à les vouloir tirer de ces flammes vengeresses dès qu'ils en furent enveloppés : *Illic misericordissimus ille Abraham immitis et immisericors reperietur, et qui pro Sodomitis salvarentur, erat deprecatus, illic vel pro uno peccatore non supplicabit.*

Il en sera de même des bienheureux à l'égard des réprouvés. Ils auront fait pendant leur vie ce qu'ils auront pu pour apaiser la colère de Dieu; mais dès que ces coupables auront été condamnés, ils changeront pour ainsi dire de cœur, et béniront Dieu de ce qu'il se sera si justement vengé. Leur malheureuse éternité ne pourra donc se réparer par cette voie.

Le pourrait-elle être par la conversion de ces malheureux ou par la grande durée de leurs tourments? Nullement, Messieurs, ils sont confirmés, enracinés, endurcis dans leurs péchés, jamais ils ne les quitteront, jamais les peines de ces péchés ne les quitteront aussi, comme nous le dirons dans un autre discours.

La quatrième et dernière raison de cette nécessité de penser à l'éternité, c'est qu'elle est incertaine. Je me mettrais peu en peine qu'elle fût imprévue, inévitable et irréparable, si j'étais assuré du bonheur qu'elle me

procurera; mais je n'en sais rien, et je n'en puis rien savoir. Il est bien vrai que si je meurs en état de grâce, elle sera heureuse : il est bien vrai aussi que si je meurs hors de cette grâce, elle sera malheureuse; mais mourrai-je en état de grâce, mourrai-je hors de la grâce, et avec un péché mortel? Je n'en puis rien dire. Voilà ce qui m'afflige, voilà ce qui me consterne, voilà ce qui me trouble.

Tous les saints qui sont dans le paradis (tremblez, mortels!) tous les bienheureux qui jouissent de la gloire (tremblez, cèdres du Liban!) trois moments avant leur mort, pouvaient changer de place avec les damnés; et tout ce qu'il y a de damnés dans les enfers, trois moments avant leur mort, pouvaient changer de place avec les bienheureux, parce que les premiers pouvaient tomber et mourir dans le péché, et que les autres pouvaient avoir l'esprit de pénitence, et concevoir une vraie douleur de leurs péchés.

Or, voilà, selon saint Bernard, l'un des plus puissants motifs de nos réflexions et de nos pensées. *O homo! o cinis! quid superbis? ô homme! ô cendre! quel sujet as-tu d'avoir de l'orgueil? Cujus conceptio culpa, nasci pœna, labor vita, necesse mori, post hoc autem dubia æternitas* (BERN. *vel alius auctor*, De 4 novissimis). Tu as été conçu dans le péché, ta naissance a été accompagnée de douleur, ta vie est remplie de travaux et d'amertumes, tu dois nécessairement mourir, et après tu ne sais ce que tu deviendras : seras-tu damné, seras-tu sauvé? ton éternité est incertaine; cela ne méritait-il pas bien que tu y penses?

Que dites-vous à cela, mes frères, et ne gémissiez-vous pas intérieurement de l'aveuglement dans lequel vous avez peut-être été jusqu'ici? Vous avez quarante, cinquante, soixante ans, rassemblez toutes ces années, tous ces jours, tous ces moments : combien en avez-vous employés à penser à l'éternité? N'est-il pas vrai que si vous n'aviez pas plus pensé à l'établissement de votre fortune qu'à votre éternité, on vous estimerait sans esprit et sans prévoyance? Si vous n'aviez pas plus pensé à vos enfants qu'à votre éternité, on vous prendrait pour un fort mauvais père. Cependant qu'est-ce que votre fortune, et que sont vos enfants en comparaison de l'éternité? Votre fortune passera, vos enfants mourront; mais votre éternité durera toujours, et vous n'y pensez pas.

C'est là ce que les Pères appellent le dernier et le plus déplorable de tous les aveuglements, et la grande cause de la réprobation de la plupart des hommes. *Punctum est de quo litigant, æternum est de quo non curant*; on ne se met en peine que des choses temporelles, qui ne sont rien, et l'on ne se soucie pas des éternelles, desquelles dépend un bonheur ou un malheur sans fin. On va de province en province, on parcourt les pays étrangers, on passe les mers; on va dans la Chine, on va dans les Indes pour des biens temporels; et à l'égard des biens

solides et qui subsisteraient toujours, on n'y pense pas.

Mon cher auditeur, je te conjure par les entrailles de la miséricorde de ton Dieu, de penser à l'éternité. Aie pitié de ton âme, pleure tes péchés avant que de sortir de cette église, et dis comme Jacob dit à Laban : Il y a tant d'années que je vous sers, il est temps que je songe à moi, et que je me retire. Ah ! mon âme, je serai surpris par l'éternité, elle est subite, tu ne peux la fuir, elle est inévitable ; ton père et ta mère, tes aïeux sont dans l'éternité ; si tu laisses écouler le temps, tu ne la répareras pas, elle est irréparable ; si tu es malheureux, ce sera pour jamais. Elle est incertaine, tu ne sais ce que tu deviendras, et si l'on en doit juger par tes actions, comme le laboureur ne recueille que ce qu'il a semé, toi qui n'as semé que des passions et des vices, que moissonneras-tu ? Hélas ! que tu as sujet de craindre ! Mais dans quelque éternité que tu sois, tu n'en sortiras jamais ; elle sera à ton égard un comble de biens ou un abîme de maux.

Voilà, Messieurs, la réflexion que vous devez faire : pensez à l'éternité. Que le mari en entretienne sa femme, et le père ses enfants. Ma femme, il faudra un jour nous séparer ; mes enfants, la mort nous séparera. Mais, ma femme, si vous êtes dans le ciel et moi dans l'enfer, quelle séparation ! Mes enfants, si vous êtes bienheureux et moi malheureux, quelle séparation ! Si vous êtes avec Dieu et moi avec les démons, quelle séparation !

Pleurons nos péchés, faisons pénitence, pensons à l'éternité et voyons ce qui peut nous empêcher d'aller au ciel. Ne serait-ce point notre bien ? est-il acquis par des voies légitimes ? Faisons cette restitution, sans cela il n'y a point de paradis pour nous. Serait-ce cette vanité et ce luxe ? Embrassons l'humilité et la modestie chrétienne. Serait-ce cette avarice et cette dureté ? Ayons pitié des pauvres et faisons-leur l'aumône selon notre pouvoir : *Annos æternos in mente habui*. Années éternelles, c'est à vous que j'ai pensé ; c'est à vous que je veux penser encore. Entrez dans ma tête, dans mon cœur, dans mon imagination, dans toutes les puissances de mon âme ; et si je suis bienheureux, je dirai pour lors : C'est la pensée de l'éternité qui m'a sauvé. Je le souhaite au nom du Père, etc. Amen.

SERMON XLII.

SUR L'ÉTERNITÉ.

Des avantages qu'il y a de penser à l'éternité.

Annos æternos in mente habui (Psal. LXXVI).

J'ai eu dans l'esprit les années éternelles ; j'ai pensé souvent et sérieusement à l'éternité.

Je continue, Messieurs, la matière que je ne fis qu'ébaucher la dernière fois, et comme elle m'a paru d'une très-grande importance, j'ai cru que je devais la mettre aujourd'hui dans tout son jour. Après vous avoir montré que la pensée de l'éternité était bannie des

hommes, et que pour parler aux termes de saint Augustin, elle était morte et ensevelie dans l'esprit et dans le cœur des Chrétiens ; après vous en avoir expliqué les raisons, que je tirai du peu de foi que l'on a de cette éternité, et de l'opiniâtre engagement par lequel on est lié au monde et à ses passions, je tâchai de vous faire voir l'importance qu'il y avait d'y penser sérieusement, puisqu'ordinairement elle nous surprend ; qu'elle est toujours inévitable, irréparable et incertaine. N'en serait-ce pas là assez pour vous tirer de votre léthargie ? n'en serait-ce pas là assez pour vous obliger de réfléchir sur vous-mêmes, et vous mettre en état de dire ce que disait le Roi-Prophète : *Annos æternos in mente habui* ? j'ai eu dans l'esprit les années éternelles ; j'ai pensé souvent et sérieusement à l'éternité.

J'apprends de saint Césaire d'Arles, que quoique par toutes ces raisons on ne doive jamais éloigner de son esprit la pensée de l'éternité, les pécheurs cependant l'oublient, et ne songent à rien moins qu'à elle. *Væ peccatoribus*, s'écrie ce saint archevêque, *incogitatum et insalutatam ingrediuntur æternitatem : sed væ duplex ingrediuntur, et non regrediuntur*. Malheur aux pécheurs ! malheur aux pécheurs ! ils entrent dans le sein de l'éternité sans y avoir pensé, sans l'avoir saluée, sans l'avoir méditée : mais double malheur aux pécheurs, ils y entrent et jamais ils n'en sortent ; ils en sont surpris, et il n'y a, et n'y aura jamais de retour.

Cet aveuglement, si commun parmi les hommes, leur est d'autant plus funeste, qu'il n'y a rien de plus important, ni pour la conversion des pécheurs, ni pour la persévérance des justes, que la pensée de l'éternité. Mon Dieu, je suis assuré que mon éternité me surprendra, qu'il faudra tôt ou tard y venir, et peut-être lorsque j'y penserai le moins. Je suis convaincu par la foi que cette éternité est irréparable : si je suis bienheureux, ce sera pour toujours ; si je suis malheureux, ce sera pour toujours, sans qu'il se fasse aucun changement en mon état ou en ma personne. Je suis convaincu par la foi que mon éternité est incertaine : serai-je bienheureux, serai-je malheureux ? Je n'en sais rien ; mais ce que je sais, c'est que je serai l'un ou l'autre ; la chose ne mérite-t-elle pas bien que j'y pense.

DIVISION.

C'est pourquoi continuant le même sujet que j'ai déjà traité, j'entreprends, avec le secours du ciel, vous faire voir les effets que la pensée de l'éternité produit dans une âme qui la reçoit avec une foi vive ; effets qui me paraissent si admirables, que j'ose avancer dans la chaire de vérité cette consolante proposition, qu'il est presque impossible de penser avec une vive foi à l'éternité, et se damner. J'en ai trois raisons qui vont faire tout le partage de ce discours. La première, parce que l'éternité bien méditée et bien conçue produit dans le cœur d'un pécheur un esprit de pénitence ; voilà

pour le passé. La seconde, parce que l'éternité bien méditée et bien conçue empêche un pénitent de retomber dans ses péchés : voilà pour le futur. La troisième, parce que l'éternité bien méditée et bien conçue nous donne un grand dégoût, ou du moins une grande indifférence pour les biens et les plaisirs de la terre : voilà pour le présent ; et cela étant, n'ai-je pas raison de dire qu'il est impossible de penser sérieusement à l'éternité, et se damner ?

PREMIER POINT.

Est-il donc vrai, mes frères, qu'il est impossible de bien mettre dans son esprit la foi de l'éternité, et de faire descendre cette foi de son esprit dans son cœur, sans concevoir en même temps le dessein d'expier, par une sévère pénitence, les péchés dans lesquels on est tombé ? Rien de plus vrai, et vous en demeurerez d'accord avec moi, si vous considérez ce que c'est que cette pénitence et cette éternité bien méditée.

J'appelle pénitence une douleur surnaturelle et une détestation de ses péchés, un retour sincère vers Dieu, une tristesse amère de l'avoir offensé, une ferme résolution de lui satisfaire par des œuvres pénibles, et de réparer par des actes contraires le funeste plaisir qu'on a trouvé dans la jouissance des créatures.

J'appelle, d'un autre côté, une éternité bien méditée une vive image que l'on se forme de ces années et de ces siècles sans fin, pendant lesquels il faut qu'un pécheur qui meurt hors de la grâce soit condamné à des peines infinies dans leur durée, et incompréhensibles dans leur nature ; une réflexion sérieuse par laquelle nous nous représentons que toutes les actions de notre vie sont autant de pas qui nous conduisent à cette éternité, qui ne sera heureuse ou malheureuse que par rapport au dernier instant qui l'aura terminée.

Nous sommes conçus dans les entrailles de nos mères pour y prendre naissance, nous naissons pour vivre, nous vivons pour mourir, nous mourons pour être jugés, nous serons jugés pour être châtiés ou pour être récompensés ; et soit que nous soyons châtiés, soit que nous soyons récompensés, ce sera pour jamais.

Chose étrange ! après avoir passé dans le monde quelques jours mauvais et pleins de périls, comme parle le Saint-Esprit, *Paucis dies et mali, et periculorum pleni* ; après avoir vu l'inconstance du monde, la vanité des créatures, la fausse et trompeuse prospérité du siècle ; ou, pour me servir des termes du Sage, après que cette pompe du siècle, et ce faux éclat des plaisirs aura passé devant nos yeux comme une ombre qui s'est dissipée, comme un navire qui n'a laissé aucune trace de son passage, comme un oiseau qui a fendu les airs sans y laisser aucun vestige ; ou comme un éclair qui s'évanouit au même moment qu'il paraît, enfin, enfin, nous prendrons congé du monde, nous dirons adieu à toutes les créa-

tures, nous quitterons ce que nous avons de plus engageant et de plus cher, nous serons chassés de nos maisons, pour aller à celle de notre éternité : *Ibit homo in domum æternitatis suæ* (Eccle., XII).

Or, je soutiens qu'on ne peut faire cette réflexion, sans se voir obligé d'examiner sa vie, de réformer ses mœurs, et de faire de dignes fruits de pénitence. « Quand je pense que je suis né pour l'éternité, disait autrefois le chancelier de Paris, Gerson, cela ne m'inquiète pas beaucoup, parce que je vois que je suis immortel ; mais quand je me représente fortement que ce sera peut-être demain ; que si ce n'est demain, ce sera peut-être dans un mois, que si ce n'est dans un mois, ce sera l'année prochaine ; que si ce n'est cette année, ce sera bientôt après : quand je me représente cette étrange vérité, et que je suis incertain quel sera mon sort, je ne sais où j'en suis, je tremble de frayeur, et le meilleur remède dont je puisse me servir, pour calmer un peu ma crainte, est la résolution que je prends de faire pénitence. »

Origène remarque que le Fils de Dieu ayant dit à ses apôtres qu'il y en avait un parmi eux qui le trahirait et le livrerait entre les mains de ses ennemis, sans avoir spécifié qui serait ce perfide, cette incertitude troubla tellement les apôtres, qu'ils se demandèrent entre eux : Est-ce moi ? est-ce moi ? Ils avaient raison de trembler, puisque c'était une abominable perfidie et le dernier de tous les crimes. Mais si nous avons la foi, quelle frayeur ne doit pas nous donner l'incertitude de notre éternité, qui est si prochaine, et à quelles peines ne nous engage-t-elle pas pour satisfaire à nos péchés passés ?

Il y avait encore du remède pour Judas, et s'il avait fait un bon usage des caresses du Fils de Dieu et de cette douce parole qui devait lui percer le cœur : *Amice, ad quid venisti ?* il se serait converti. Il y a encore du remède pour moi, mais si, comme Judas, je néglige de faire pénitence, c'en est fait, c'en est fait, je suis damné pour jamais. Adieu, ciel, adieu, gloire, adieu, paradis, adieu, Jésus-Christ ; j'aurai tout perdu : il est donc important que je songe à moi et que je m'applique à satisfaire pour mes péchés.

Tertullien (*lib. De pœnit.*) n'en tirait point d'autre conséquence que celle-là : *Peccavi in Dominum et periclitor in æternum perire* ; j'ai péché, ma conscience me fait ce reproche, Dieu connaît et a vu tous mes désordres, et parce que je l'ai offensé, je cours risque d'être damné pour jamais. *Itaque nunc pendeo, et excrucior ut Deum reconciliem mihi quem delinquendo læsi.* C'est pourquoi je suis triste, inquiet, affligé, pensif, et afin d'éviter un si grand malheur, je mortifie ma chair et la réduis en servitude. Qu'on me donne des haïres et des disciplines, que je mette tout mon corps en sang, je suis en danger de périr pour jamais, je veux donc faire pénitence, aujourd'hui pénitence, de-

main pénitence, dans un an, dans deux ans, dans dix ans, autant que je vivrai, pénitence; parce que si je ne la fais, une malheureuse éternité m'est due pour le châtiement de mes péchés. *Peccator cum sim nulli rei nisi pœnitentiæ natus sum*; étant aussi grand pécheur que je le suis, la pénitence est mon objet, mon occupation, mon centre, je ne suis né que pour elle, mes péchés m'ont rendu sa victime.

Si vous me demandez quel est le fondement de cette vérité, et d'où vient que le pécheur n'est que pour la pénitence, et que la pensée de l'éternité la lui inspire, je vous répondrai que c'est d'autant qu'il n'y a point de péché qui puisse demeurer impuni, il n'y en eut jamais, jamais il n'y en aura, Dieu cessera d'être Dieu dès que le péché cessera de mériter la peine qu'il mérite : *Fili, non semines mala in sulcis injustitiæ, et non metes ea in septuplum* (*Eccli.*, VII). Mon enfant, dit le Saint-Esprit, ne sème pas de mauvaises actions dans les sillons de l'injustice, et tu ne moissonneras pas sept fois autant de châtimens qu'ils méritent; par conséquent, conclut de là saint Augustin, les péchés que l'on sème produisent nécessairement quelque chose, et ce qu'ils produisent sont les châtimens et les peines qui les suivent. C'est pourquoi le prophète Jérémie, parlant en la personne d'un pécheur, dit qu'il a toujours devant les yeux son péché et la peine de son péché : *Coram me semper infirmitas, et plaga* (*Jer.*, XVI), la malice de son péché et le châtiement de son péché, qui sont deux choses inséparables, le péché ne pouvant jamais demeurer impuni, et sa peine étant réservée en l'autre vie, si l'on n'en fait pénitence en celle-ci.

Or; je vous le demande, y a-t-il un homme de bon sens qui, étant convaincu par les principes de sa foi qu'il faut nécessairement satisfaire au péché, ou par une courte pénitence, ou par des supplices éternels, ne choisisse pas plutôt cette première voie que la dernière? Y a-t-il un homme de bon sens qui, dans l'indispensable nécessité où il se croit être d'apaiser la justice de Dieu par de légères mortifications, ou de ressentir toutes les rigueurs de sa vengeance par des peines infinies, ne se détermine pas, sans délibérer davantage, à embrasser ce qu'il trouve de plus commode et de plus doux?

Tels ont été les sentiments de tous les Pères, et l'une des plus puissantes raisons qu'ils ont employées pour exhorter les pécheurs à faire pénitence, et pour s'animer eux-mêmes à la faire, a été la pensée de l'éternité. Jamais péché n'a été impuni, jamais péché ne peut demeurer impuni, il faut nécessairement qu'il soit châtié en cette vie ou en l'autre : *Omne peccatum aut venia dispungitur, aut castigatione*; c'est à vous à choisir, et Dieu a assez de bonté pour vous donner l'alternative. Voulez-vous vous mettre en état d'obtenir en ce monde le pardon de vos péchés, travaillez-y, à la bonne heure; mais s'ils ne vous sont pardonnés en ce monde,

ils seront terriblement châtiés dans l'enfer pendant toute une éternité.

Saint Cyprien, qui suit de près Tertullien, dit la même chose : *In omnibus quæ maligne perpetrata sunt, ultio necessaria peccatorem sequitur*. Pécheur, tu vas mourir, tu cours à grands pas vers ton éternité, mais prends garde à ce que tu fais; si tu meurs impénitent, tu seras éternellement malheureux; embrasse donc la pénitence, si tu as quelque pitié de toi-même. Je ne finirais jamais si je voulais vous rapporter ce qu'ils ont dit sur un sujet de cette importance : mais comment est-ce que cette pensée de l'éternité produit dans un pécheur cet esprit de pénitence? Le voici.

Hugues de Saint-Victor dit qu'il arrive à un pécheur qui pense sérieusement à l'éternité, quelque chose de semblable à ce qui arriva au prophète Elie. Sortez de votre caverne, lui dit Dieu, et tenez-vous sur la montagne en présence du Seigneur : *Egre-dere et sta in monte coram Domino* (*III Reg.*, XVII); le Seigneur passe comme un vent impétueux qui renverse les montagnes; cependant ce n'est pas dans ce vent impétueux qu'il vient : *non in spiritu Dominus*. Après le vent il entend un grand tremblement : *post spiritum commotio*. Ce n'est pas encore dans ce tremblement qu'il vient : *non in commotione Dominus*. Après ce tremblement il voit du feu : *post commotionem ignis*. Ce n'est pas encore dans ce feu que le Seigneur vient : *non in igne Dominus*. Mais après ce vent, ce tremblement, ce feu, voici un petit zéphyr, et c'est dans la douceur de ce zéphyr qu'il paraît, et qu'il dit à ce prophète : *Quid hic agis, Elia?* Que faites-vous ici, Elie?

Spiritus est terror judicii æterni qui si in cor peccatorum se ingerit, montes superbiæ dejicit, petras duritiæ dissolvit : sed hic nequaquam Deus esse dicitur, quia anima quam adhuc timor perditionis afficit, nondum perfectæ charitatis dulcedinem sentit. Post spiritum commotio sequitur, quia terrore judicii concussa mens mox a sua stabilitate movetur. Post commotionem vero ignis sequitur, quia post anxietatem futuri sæculi adversus se sapiens animus ardore commotionis inflammatur, etc. Tout ceci renferme de grands mystères, dit Hugues de Saint-Victor (t. III *Miscell.*, lib. XI), et nous apprend trois choses. La première, que la véritable conversion du pécheur consiste dans la douleur qu'il a de son péché, et dans la charité que Dieu répand dans son cœur, qui est cet esprit doux par lequel il s'approche de lui et demeure au dedans de lui.

La seconde, que cette charité ne s'insinue pas tout d'un coup, et qu'une âme ne ressent pas d'abord ce doux zéphyr. Ce n'est pas là, ô mon Dieu, votre conduite ordinaire, vous voulez que le vent, le tremblement et le feu précèdent : *Ecce præambulos Dei, spiritum, commotionem et ignem; non venit Dominus ad te, nisi prius ista veniant*.

La troisième, que ce vent, ce tremblement et ce feu sont la mort, le jugement et l'éter-

nité ; voilà les avant-coureurs de la miséricorde de Dieu ; voilà par où commence la conversion d'un pécheur ; voilà les grands motifs qui le portent à une vraie et rigoureuse pénitence. Je mourrai, je serai jugé, et quel que soit mon jugement, je me trouverai dans le sein d'une bienheureuse ou d'une malheureuse éternité. O mort, ô jugement ! ô éternité, que vous m'effrayez ! Puis-je penser à vous et goûter les plaisirs que je goûte ? Puis-je penser à vous, et ne pas prendre une ferme résolution de renoncer à tous mes désordres, et de m'attacher uniquement à mon devoir ? Je n'aurai pas d'abord cette charité parfaite, je n'aurai pas d'abord cet esprit de pénitence et cette douleur nécessaire, mais j'espère que Dieu me donnera ces bons sentiments, si je profite de ces salutaires conseils qu'il m'inspire ; j'espère que, pensant à ses jugements et à ces années éternelles qui doivent les suivre, j'en serai ému, qu'en étant ému je sentirai au dedans de moi le feu de la compunction, et qu'étant enflammé de ce feu, un autre, qui sera plus pur, me rendra un pénitent parfait : *Post ignem spiritus aure lenis.*

Voilà, Messieurs, ce qui a fait tant de conversions dans les premiers siècles. Les chrétiens, qui avaient sans cesse l'éternité présente, et qui croyaient aussi fermement à elle qu'à la sainte Trinité et aux autres vérités de notre religion, n'en tiraient point d'autre conséquence que celle de faire pénitence. Ils pleuraient, ils gémissaient, ils se prosternaient aux pieds des prêtres, et criaient miséricorde. Venez, déserts, venez, solitudes, venez, haïres, venez, cilices, venez, pointes de fer, venez me déchirer et me mettre en pièces. J'ai péché, et il faut que j'expie mon péché en ce monde, ou qu'il soit puni en l'autre.

Ce n'est pas assez. Comme ils craignaient que la mort et l'éternité ne les surprissent, ils ne différaient pas d'un instant leur pénitence : témoin cette fameuse pécheresse, qui ayant été convertie par l'abbé Paphnucé, avait toujours dans l'esprit la pensée de l'éternité, et s'écriait à tout moment : Qui est-ce qui m'assurera de mon éternité ? Témoin Martinian, qui se déchirait impitoyablement le corps, et se mettait tout en sang ; et comme son abbé lui représenta qu'il devait modérer les rigueurs de sa pénitence, il lui répondit ces étranges paroles : *Duriora sensi, asperiora sensi, aterna vidi.* Mon père, j'ai ouvert les yeux de ma foi, et j'ai vu des peines infiniment plus effroyables. J'ai vu, j'ai senti dans le fond de mon âme des supplices éternels que je ne puis éviter que par une sévère pénitence. Ainsi parlait ce grand homme, imprimant dans son imagination et dans sa mémoire une vive idée de ces siècles sans fin, pour s'encourager à embrasser les plus longues et les plus surprenantes austérités.

Ne croyez pas, mes frères, qu'il n'y ait eu que les solitaires qui aient conçu ces sentiments ; saint Cyprien m'apprend que les

chrétiens de son siècle en étaient si vivement pénétrés, que toute leur vie n'était ou qu'un court martyre, ou qu'une longue pénitence, et qu'ils emportaient en mourant le désir de la continuer. Ah ! si Dieu me faisait la grâce de me prolonger la vie, disaient-ils, j'aurais la consolation de lui satisfaire plus longtemps ; si les autres appréhendent la mort, parce qu'elle les arrache de leurs plaisirs et de leurs biens, je l'appréhende parce qu'elle abrège le temps d'une pénitence que je voudrais perpétuer, si la miséricorde de Dieu n'abrégait pas mes jours.

O les admirables sentiments, mes frères ! d'où leur venaient-ils ? De la pensée de l'éternité. D'où vient donc qu'à présent vous n'en concevez pas de semblables ? avaient-ils une autre religion que la vôtre ? Avaient-ils d'autres grâces ? étaient-ils rachetés par un autre sang ? avaient-ils commis plus de péchés ? avaient-ils plus besoin que vous, d'une longue et sévère pénitence ? J'en appelle ici à votre conscience ; mais ils avaient la foi et la pensée de l'éternité, que vous n'avez pas. Ils étaient convaincus, et plus que convaincus que tout péché doit être ou expié par la pénitence, ou châtié par des peines éternelles : et peut-être doutez-vous de cette vérité ; ou si vous n'en doutez pas, vous n'y faites pas les réflexions qu'ils y faisaient.

Donnez-moi un malade qui ait le jugement sain, et supposez avec moi qu'il soit persuadé qu'il n'y a qu'une médecine qui le peut guérir, délibérera-t-il pour l'avaler ? Si vous étiez dans cette extrémité, délibéreriez-vous vous-mêmes ? Non sans doute. Cette médecine est amère, il est vrai, mais elle est moins amère que la mort ; cette potion me fait soulever le cœur, il est vrai, mais il y aura bien un autre soulèvement de cœur aux approches de la mort. Vous ne délibéreriez donc pas dans cette occasion, et vous prendriez cette médecine, parce que vous verriez qu'elle reculerait l'heure de votre mort, et qu'elle vous prolongerait un peu la vie.

Or, de là qu'est-ce que je conclus ? Deux choses. La première, que si vous étiez pleinement convaincus qu'il n'y a que la pénitence qui puisse vous préserver d'une malheureuse éternité, vous en embrasseriez toutes les rigueurs, puisqu'il y a moins de proportion entre elle et cette éternité, qu'entre l'amertume d'une médecine et les rigueurs de la mort. La seconde, que vivant dans un esprit d'impénitence et d'immortification, comme vous vivez, j'ai droit de me persuader que vous n'avez pas une foi vive de cette éternité, autrement il serait impossible que vous ne travaillassiez sérieusement à votre conversion : pourquoi ? Parce qu'un homme ne peut avoir la pensée de l'éternité, fortement imprimée dans son âme, que l'une de ces quatre choses n'arrive, ou de perdre l'esprit, parce qu'il n'aura pas assez de force pour soutenir tout le poids de cette vérité, ou de perdre la foi en dou-

tant et en disant qu'il en sera ce qui pourra, ou de perdre courage, en tombant de sa lâcheté et de sa mollesse en un cruel désespoir, ou de croire cette vérité et de faire pénitence : et par conséquent il faut conclure qu'il n'y a point de pensée qui inspire plus efficacement la pénitence que la pensée de l'éternité : *O æternitas, qui te cogitat, nec pœnitet, aut certe fidem non habet, aut si habet, cor non habet.* O éternité, ô éternité ! s'écriait saint Augustin (*in Soliloquiis*), celui qui pense à toi, et qui ne se convertit point, a perdu la foi, ou bien il n'a point de cœur.

Si la reine Vasthi (c'est un excellent exemple de saint Jean Chrysostome) avait bien réfléchi sur le malheur qu'il y avait de perdre les bonnes grâces d'Assuérus, et de ne revoir jamais ce prince, il est certain qu'elle n'aurait jamais refusé l'honneur qu'il lui faisait de la faire venir devant lui : mais comme elle ne fit pas cette réflexion, et qu'elle ne consulta que sa passion en cette rencontre, elle ne voulut pas lui obéir, et s'attira par là toute la suite des disgrâces qui lui arrivèrent.

Cette infortunée princesse ne savait pas ce que c'était d'être répudiée d'un grand roi pour toujours ; mais quand on lui dit qu'elle ne recevrait jamais de lui aucune marque de bonté et de tendresse, comme elle en avait reçu, elle commença à ouvrir les yeux, et reconnut trop tard la grandeur de sa perte : *Egrediatur edictum (Esther, I).* Infortunée princesse, tu as perdu ton époux, tu n'en jouiras jamais : *Nequaquam ultra Vasthi ingreditur ad regem.* Grand roi, souffrez que mes larmes amollissent votre cœur, et qu'elles lavent mon péché : *Nequaquam.* Souffrez que je me jette à vos pieds, que j'embrasse vos genoux, que je vous demande pardon, et que je subisse telle peine qu'il vous plaira m'imposer : *Nequaquam.* Grand monarque, rappelez du moins dans votre esprit l'honneur que vous m'avez fait et l'amour que vous m'avez témoigné ; n'aurai-je pas la liberté de vous voir pour vous exprimer la violence et l'étendue de ma douleur ? *Nequaquam ultra Vasthi ingreditur ad regem.* L'arrêt en est prononcé, je l'ai fait trop d'honneur, tu n'as pas pris garde à ce que tu faisais, ni au malheur que tu t'attirais, il n'est plus temps d'y penser ; tu ne me verras jamais.

Mon cher auditeur, je te propose avec saint Chrysostome un si triste exemple, afin que tu en fasses ton profit. Tu peux un jour posséder Dieu, et quoique tu ne saches pas ce que vaut un Dieu, et ce que c'est de jouir de lui pendant toute une éternité, demeure ferme dans ta foi, et entretiens-toi sans cesse de cette pensée ; représente-toi sans cesse le bonheur qu'il y a d'en jouir, et le malheur qu'il y a de le perdre pour jamais ; je ne t'en demande pas davantage, et je m'assure qu'il n'y aura rien que tu ne fasses et que tu ne souffres pour assurer ton éternité.

Quoi qu'il arrive, tu y penseras, mais peut-être sera-ce trop tard ; n'attends pas qu'il

t'éloigne de sa face, et qu'il prononce contre toi ce funeste arrêt : *Nequaquam ultra ingredieris ad regem.* Il l'a prononcé aujourd'hui contre quelques-uns, il peut le prononcer contre toi dans deux heures d'ici, et si tu ne fais promptement pénitence, il te fera ce sanglant reproche : Tu as perdu Dieu par ta faute, et tu l'as perdu pour une éternité. Retire-toi, malheureux, l'arrêt en est donné, je l'ai signé de mon sang, il est écrit et gravé avec les pointes de mes clous, *Nequaquam ultra ingredieris ad regem.*

Mais souffrez, Seigneur, que je me jette à vos pieds, ayez pitié de moi, Dieu de miséricorde, suspendez votre arrêt, je ferai pénitence : *Nequaquam.* Souvenez-vous que vous avez eu tant de bonté et de charité pour moi, que vous m'avez fait tant de grâces, que c'est pour moi que vous avez été attaché à la croix, et que vous avez répandu tout votre sang. Oui, je m'en souviens ; mais c'est par là même que je n'ai plus de miséricorde à te faire ; tu n'as pensé ni à mes grâces, ni à ton éternité, tu ne me verras jamais : *Nequaquam ultra ingredieris ad regem.*

L'arrêt n'est pas encore donné, mon cher auditeur, ton Sauveur te fait encore grâce, il te donne encore le temps de te reconnaître et de faire pénitence. Pense donc à l'éternité ; tu n'as pas de motif plus puissant pour t'obliger à travailler sérieusement à ta conversion ; et si tu es déjà converti, tu n'en as point de plus fort pour te faire persévérer dans la grâce, et empêcher tes rechutes dans le péché. C'est le sujet de mon second point.

SECOND POINT.

Il arrive souvent aux pécheurs justifiés dans le sacrement de la pénitence quelque chose de semblable à ce que firent les Philistins, à l'occasion de Dagon leur idole. Dès qu'ils eurent mis l'arche de l'alliance dans le même temple, et sur le même autel où était la statue de ce faux dieu, cette idole tomba en pièces et se brisa ; mais peu de temps après, ces peuples, qui devaient reconnaître par là la faiblesse et la misère de leur ridicule divinité, en reprirent les pièces, et la redressèrent de nouveau, pour lui rendre le même culte qu'ils lui avaient auparavant rendu. *Statuerunt eam juxta Dagon. Cumque surrexissent diluculo, ecce Dagon jacebat pronus in terra ante arcam Domini (I Reg., V).*

Etrange figure de ce que font souvent les Chrétiens. Ils adorent leurs passions et leurs péchés comme des divinités ; mais quand ils mettent ces divinités, non proche de l'arche de l'ancienne alliance, mais au pied de l'arche vivante de la nouvelle, et que, par l'absolution sacramentelle et la grâce toute-puissante de Jésus-Christ, ces passions sont mortifiées et ces péchés détruits, que font-ils ensuite ? Souvent ils redressent ces idoles, et, par de fréquentes rechutes dans leurs anciens désordres, ils leur rendent comme auparavant leurs hom-

mages : *Tulerunt Dagon et restituerunt eum in locum suum.*

Je ne veux pas m'arrêter ici à vous montrer combien ces rechutes sont injurieuses à Dieu ; quel outrage on lui fait de lui préférer derechef une passion et une créature qu'on avait abandonnée, et de faire, comme dit Tertullien, pénitence de sa pénitence même. Je ne veux pas vous expliquer au long combien cette bizarrerie, combien cette inconstance et ces passages du mal au bien, et du bien au mal, vous sont nuisibles, je me contente seulement de vous dire que dans l'obligation où vous êtes de ne pas retomber dans vos péchés, vous n'en pouvez point avoir de plus pressant motif que la pensée de l'éternité : *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.* Souvenez-vous de votre dernière destinée, et vous ne pécherez jamais. Souvenez-vous de votre mort, de votre jugement, de votre éternité : représentez-vous que cette éternité vous surprendra, que quoi que vous fassiez, vous ne la pourrez éviter ; que quand vous en serez surpris, vous ne pourrez jamais la réparer ; représentez-vous toutes ces choses, et je vous assure qu'avec la grâce de Dieu vous ne retombez plus dans vos péchés.

Il suffirait de vous en apporter la même raison, dont je me suis déjà servi dans mon premier point, en vous disant que la pensée de l'éternité n'est pas moins efficace, pour empêcher le pénitent de pécher de nouveau, qu'elle ne l'est pour engager le pécheur à faire pénitence. En effet, pourquoi le pécheur se détermine-t-il à faire pénitence ? C'est parce qu'il considère que sans elle ses péchés seront suivis d'une éternité malheureuse. Or, les péchés futurs ne méritent pas moins les supplices éternels, que les péchés passés ; et par conséquent la pensée de l'éternité n'a pas moins de force pour empêcher le pénitent de retomber dans le péché, qu'elle n'en a pour porter le pécheur à faire pénitence de ceux qu'il a déjà commis.

C'est ce qui a fait dire à saint Cyprien (*lib. De singul. cler.*) que l'une des principales causes des fréquentes rechutes, est l'oubli de l'éternité ; que la pensée de ces années éternelles détache les hommes de leur vice et de l'amour des créatures, malgré leurs importunités et leurs caresses : *Illos munit ut renuntient importunitatibus delictorum* ; ces expressions sont belles et solides.

Ce qui nous empêche de persévérer dans la grâce, et ce qui nous sollicite à retourner dans nos premières habitudes, est la voix des créatures que nous avons quittées. Elles semblent se plaindre de notre inconstance, elles semblent nous reprocher notre perfidie, et nous tirer par la robe de notre chair (ce sont les termes de saint Augustin, *lib. VII Confess.*) pour nous dire : Qu'est-ce que nous vous avons fait pour nous abandonner si tôt ? revenez, revenez, nous sommes prêtes à vous procurer les mêmes plaisirs dont vous avez déjà joui, quand vous nous avez été fidèles.

C'est souvent à ces voix importunes et à ces discours flatteurs que nous nous rendons : mais voulons-nous leur résister, munissons-nous, dit saint Cyprien, de la pensée de l'éternité ; prenons contre ces délicates tentations des armes aussi fortes que sont celles de notre fin dernière, et nous ne retomberons jamais. Cette éternité, bien méditée et bien conçue, nous munira et nous fortifiera contre ces fatales importunités de nos vices et de nos habitudes : *Illos munit ut renuntient importunitatibus delictorum.* Retirez-vous, malheureuses créatures, je vous renonce, je vous abhorre ; jamais je ne m'attacherai à vous ; venez, éternité, venez me fortifier dans ma faiblesse.

Entrons encore davantage en matière et établissons sur deux raisons la force de cette pensée de l'éternité contre les rechutes. D'où vient que l'on tombe si souvent dans le péché et qu'on quitte si aisément le parti de la vertu ? Cela vient d'un dérèglement d'esprit qui voit les choses tout autrement qu'il ne doit les voir, et qui par ce moyen n'en porte qu'un jugement fort injuste : je m'explique avec saint Thomas.

Les hommes, dit cet Ange de nos écoles, regardent les choses temporelles comme éternelles, et celles qui sont éternelles comme temporelles : quel égarement et quelle injustice ! Les hommes mangent ; c'est une action temporelle et passagère, mais ils mangent comme s'ils devaient manger éternellement. Les hommes bâtissent ; c'est une occupation temporelle et passagère, mais ils bâtissent comme s'ils devaient demeurer éternellement sur la terre. Les hommes amassent des richesses, briguent des emplois, achètent des charges, font des contrats de constitutions ; ce sont là des actions temporelles et passagères ; et cependant ils regardent ces richesses, ces emplois, ces charges, ces contrats, comme quelque chose d'éternel.

Ils ne portent pas le même jugement des biens ou des maux éternels. Quoique la foi leur dise que là où l'arbre tombera il y demeurera pour jamais, que s'ils sont bienheureux, ce sera pour jamais ; que s'ils sont malheureux, ce sera aussi pour jamais ; quelque persuadés qu'ils soient de ces vérités, je ne sais par quel esprit de vertige et par quel dérèglement de conduite ils y pensent si peu, qu'ils regardent comme des choses temporelles et passagères ce qui est éternel ; et voilà, dit saint Thomas, l'une des causes de leurs désordres et des sources de leurs péchés.

Or, il n'y a rien qui soit plus capable de les détromper d'une erreur si grossière et cependant si fatale, que la pensée de l'éternité ; elle réduit toutes choses à une admirable justesse, parce que, comme dit saint Thomas, elle nous fait faire par avance le même jugement que nous ferons un jour des choses temporelles et des choses éternelles. Ainsi comme pour lors nous ne serons plus sujets à ces erreurs dans lesquelles nous tombons à présent, puisque tous ces objets se présenteront à nos yeux tels qu'ils sont,

il arrive que quand nous méditons bien cette éternité, nous nous dégageons de ces erreurs, et regardant comme passager ce qui l'est en effet, nous n'y attachons pas notre cœur : *Futura præmeditatur.*

Oh ! que cette pensée a empêché de rechutes, et qu'elle a engagé de Chrétiens à persévérer dans la vertu ! Oh ! que l'oubli de cette éternité en a aussi rendu d'inconstants ! oh ! qu'il y en a encore aujourd'hui qui, pour n'y pas réfléchir, se replongent plus que jamais dans la vie molle et sensuelle qu'ils avaient quittée ; je ne puis mieux les comparer qu'à Nabuchodonosor ; cette idée est de saint Chrysostome.

Il eut un jour une étrange vision. Il s'imagina voir une statue dont la tête était d'or très-fin, l'estomac et les bras d'argent, le ventre et les cuisses de fer, les pieds, partie de fer et partie d'argile. Une pierre détachée d'une montagne voisine vint à frapper cette magnifique et riche statue par la partie la plus faible, et le fer aussi bien que l'argile n'ayant pu lui résister, elle tomba et fut brisée en mille pièces. Ce prince voulut savoir l'explication de ce songe ; il fit venir Daniel, qui l'avertit qu'il était lui-même cette statue d'or ; qu'après son règne il en viendrait un d'argent, et un autre de fer, et que cette pierre détachée par une main invisible était la mort, qui ne l'épargnerait pas non plus que ses prédécesseurs. Il faut mourir, grand prince, il faut mourir, la mort et l'éternité seront votre partage. A ces paroles Nabuchodonosor tremble, il se jette aux pieds de Daniel, et lui fait de magnifiques présents : *Vere Deus vester Deus deorum est, et Dominus regum, et revelans mysteria, quoniam tu potuisti aperire hoc sacramentum.* Je l'avoue, Daniel, et jusques ici je ne l'avais pas cru, le Dieu que vous adorez est véritablement le Dieu des dieux et le Souverain des souverains ; je l'adore de tout mon cœur, et je défends d'en adorer un autre dans toute l'étendue de mes Etats.

Que ce prince eût été heureux et sage s'il avait toujours pensé à sa mort et à l'éternité qui la suit ! mais il les oublia bientôt, et dès qu'il les eut oubliées, il commanda qu'on lui dressât une statue d'or, haute de soixante coudées et large de six, afin que tous ses sujets vinssent lui rendre leurs hommages. Quelle différence de Nabuchodonosor qui pense à sa fin dernière et de Nabuchodonosor qui l'oublie ! Quelle différence aussi entre les Chrétiens qui méditent l'éternité et ceux qui l'oublient ! Ceux qui la méditent font pénitence et persévèrent dans la grâce : ceux qui l'oublient perdent bientôt la grâce et retombent dans leurs anciens désordres. Ceux qui la méditent deviennent humbles, doux, patients, charitables et conservent soigneusement ces belles vertus : ceux qui l'oublient deviennent derechef comme ils étaient auparavant, orgueilleux, vindicatifs, impatients, durs et impitoyables. Ils adorent, comme Nabuchodonosor, le vrai Dieu, mais ensuite ils se font ériger des statues, et sont idolâtres d'eux-mêmes.

Ajoutons à cette première raison une seconde, qui est que la pensée de l'éternité a cette propriété, de faire voir à un Chrétien les grands biens que le péché lui fait perdre, et par conséquent celle de l'empêcher d'y retomber. 1^o le péché dépouille un homme de toutes les grâces, il lui ôte l'amitié et les caresses de Dieu, il le prive des fruits des mérites et de la passion de Jésus-Christ ; 2^o il lui ôte ses droits sur la gloire ; il était l'héritier de Dieu et le cohéritier de Jésus-Christ ; et tandis qu'il est en état de péché, il ne peut obtenir cet héritage ; 3^o il donne la mort à son âme, qui est pire que celle de son corps.

Chrétien inconstant, regarde donc ce que tu vas faire, avant que tu tombes dans ce péché. Ouvre les yeux de ta foi, compare le temps à l'éternité ; un plaisir d'un moment à des douleurs qui n'auront point de fin ; une satisfaction passagère, à des supplices qui n'auront pas moins de durée que celle de Dieu même.

David étant pressé de la soif, témoigna à quelques-uns de ses officiers qu'il désirait d'avoir un verre d'eau d'une fontaine qui était à la porte de Bethléem. Quoique les Philistins eussent occupé les passages, et qu'il y eût beaucoup de difficulté à satisfaire son désir, trois des plus braves forcèrent l'armée ennemie, et portèrent de l'eau à leur prince. David en fut d'abord réjoui ; mais un moment après il fit cette réflexion : Qu'ai-je fait ? qu'ai-je dit ? peu s'en est fallu que trois de mes plus braves capitaines n'aient péri ; non, non, je n'en boirai pas, la voilà répandue contre terre, j'en fais un sacrifice au Seigneur.

Chrétien, c'est ici que je t'attends ; toutes les fois que tu veux donner à ta passion un verre d'eau, satisfaire cette impureté, cette ambition, cette avarice, cette colère, cette vengeance, tu ne pécheras jamais si tu faisais cette réflexion : Je vais me mettre au hasard de perdre mon âme pour jamais, je vais me mettre au hasard de perdre Jésus-Christ et mon bonheur pour jamais. Je vais, en goûtant ce plaisir qui ne durera qu'un moment, m'exposer à souffrir des douleurs et des amertumes éternelles. Si tu faisais, dis-je, cette réflexion, tu imiterais la piété de David, tu sacrifierais cette passion et ce plaisir à cette sainte pensée qui te viendrait.

Il n'y a point de moment où le pécheur ne puisse périr, il n'y a point par conséquent de moment qui ne puisse être suivi d'une malheureuse éternité : quand on fait cette réflexion, peut-on retomber dans ses premiers désordres ? Chaque moment conduit le pécheur à l'enfer ; et de là vient qu'il est appelé par le prophète Malachie le terme de l'iniquité : *Vocabitur terminus impietatis* (Malac, I).

Qu'est-ce qu'un terme ? C'est une borne qui finit une chose et qui en commence une autre. Voilà une borne où finit l'héritage d'un tel et où commence l'héritage d'un tel. Par ce moyen qu'est-ce que l'enfer ? C'est le terme de l'impiété, parce que dès le

même moment que le pécheur finit sa vie, dès le même moment il commence sa malheureuse éternité. C'est pourquoi dans saint Mathieu le péché est appelé un chemin spacieux et une porte large qui conduit à la perdition : *Lata porta et spatiosa via est quæ ducit ad perditionem* (Matth., VII). Il est appelé chemin, parce que c'est la voie par laquelle marche le pécheur, et il est appelé spacieux, parce qu'il y a une infinité de Chrétiens qui y marchent.

Il est aussi comparé à une porte, pourquoi ? En voici la raison : une personne qui est à une porte a un pied dans le logis et un autre dehors, et il n'a qu'à faire un pas pour entrer dans la maison. De même celui qui est en état de péché mortel a un pied dans le monde et un autre dans l'enfer ; il n'a qu'à faire un pas, et il sera dès ce moment dans la maison de sa malheureuse éternité.

Il n'y a, dit saint Anselme, de distance entre le péché et l'enfer qu'un moment, et pas d'autre différence entre un pécheur et un réprouvé que celle qu'un petit intervalle et un point y mettent. De toutes les choses qui sont au monde, il n'y en a aucune qui se touche si près que le pécheur et sa malheureuse éternité : pourquoi cela ? Parce que de toutes les choses qui sont les plus contiguës, il n'y en a aucune qui ne soit distante d'une autre au moins d'un point : mais le pécheur n'est pas encore si éloigné que cela de sa malheureuse éternité, parce qu'il n'en est séparé que par la mort : et comme la mort n'est pas un être réel, mais une privation, il y a moins de distance entre le péché, la mort et la malheureuse éternité, que celle d'un point.

Ne prenez pas ceci, mes frères, pour de petites subtilités, et ne dites pas (comme j'entends quelques personnes qui disent que j'exagère trop) : Le péché, la mort et la malheureuse éternité se touchent de si près, qu'il n'y a rien où il se trouve moins d'intervalle. Il n'y a pas de moment auquel le pécheur ne puisse mourir, il n'y a par conséquent pas de moment auquel il ne puisse commencer sa malheureuse éternité.

Quand les théologiens parlent des anges réprouvés, ils disent qu'il faut distinguer trois moments, celui de leur création dans la grâce, celui de leur chute et celui de leur réprobation. D'autres plus vraisemblablement disent qu'il ne faut distinguer que deux moments, le moment de leur création dans la grâce, le moment de leur chute et de leur châtement, et qu'entre leur désobéissance et leur peine il n'est pas nécessaire d'y mettre des instants.

Quoi qu'il en soit, je tire de là cette conséquence, qu'un homme qui réfléchirait sérieusement sur une si étrange vérité, y trouverait de très-grands motifs pour persévérer dans la grâce et pour s'abstenir du péché, Quoi ! pendant tant de moments que j'ai vécu dans le désordre, Dieu m'a souffert, et s'il m'aurait puni, comme il en a puni tant d'autres, combien y a-t-il de temps que j'aurais commencé ma malheureuse éternité ? faut-

il donc que j'abuse de sa miséricorde, et qu'à cause qu'il est bon, je sois méchant ?

Ah ! mes frères ! ah ! mes frères ! la véritable religion est peu connue, on est dans des plaisirs et des divertissements criminels : on rit, on joue, on danse dans le même moment que la vie ne tient plus qu'à un petit filet, et tu n'y penses pas, pécheur ; mais tu y penseras quelques jours, et il ne sera plus temps. Que diras-tu pour lors, et qui accuseras-tu ? sera-ce le Fils de Dieu ? Ce n'est pas à vous, Seigneur, que je dois attribuer ma malheureuse éternité. De combien de grâces m'avez-vous prévenu ! Au lieu de m'anéantir, vous avez prolongé mes jours ; quelque éloigné que je fusse de vous par mes désordres, j'ai toujours été présent à votre miséricorde, et quoique vous m'avez appelé, j'ai été sourd à votre voix. Ne me condamnez pas, ô Seigneur ! je me condamne moi-même, j'avoue mon aveuglement et ma folie. Je n'eusse pas voulu garder un moment du poison sur mon estomac, sans prendre du contre-poison ; je n'eusse pas voulu demeurer un moment dans un logis si j'avais vu que le feu y prit de toute part, et misérable que je suis, j'ai bien voulu demeurer dans mon péché ; j'ai bien voulu, par de continuelles alternatives, passer de l'amitié de mon Dieu à sa disgrâce et à sa haine : d'où me vient ce malheur ? De n'avoir pas pensé à mon éternité ; car si j'y avais pensé sérieusement, je ne serais pas retombé dans mes péchés.

TROISIÈME POINT.

Après ce que je viens de vous dire, mes frères, je crois qu'il est inutile de vous faire voir que cette pensée de l'éternité produit encore un autre effet, qui est un grand dégoût et un vrai mépris pour les choses de la terre. Tout ce qu'il y a dans le monde de plus charmant, de plus précieux, de plus éclatant, n'était rien avant qu'il parût, il n'est presque rien quand il paraît, et il est moins que rien quand on le mesure sur l'éternité. Beauté, richesses, plaisirs, vous n'êtes rien quand on pense à ces années éternelles, qui n'ont pas, comme vous, un être passager et successif : *Ante absunt quam veniant, et venientes stare non possunt, jungunt se, sequuntur se, et se non tenent* (August., in psal. XXXVIII). Tout passe, tout finit, il n'y a que l'éternité qui demeure, et quiconque médite sérieusement cette éternité, devient en quelque façon immuable comme elle ; c'est-à-dire, pour m'expliquer avec saint Grégoire (lib. X Moral.), qu'il n'est ni élevé par la prospérité, ni abattu par l'adversité ; et comme il n'y a rien dans le monde qui soit capable d'irriter ses desirs, il n'y a rien aussi qui puisse l'alarmer de frayeur et de crainte *Quisquis in æternitatis desiderio figitur, nec prosperitate attollitur, nec adversitate quassatur, et dum nihil habet in mundo quod appetat, nihil est quod de mundo pertimescat*.

On peut dire qu'une âme qui s'entretient dans cette pensée et qui jette les yeux sur

l'estime qu'elle a faite auparavant des biens de la terre, entre dans les mêmes sentiments de la mère de Tobie, qui s'était mise au hasard de ne revoir jamais son cher fils, que son père et elle avaient envoyé dans un pays éloigné, pour retirer quelque somme d'argent qui leur était due.

L'Écriture sainte nous la représente inquiète, affligée, impatiente de revoir son enfant. A peine était-il parti qu'elle se mit à pleurer et qu'elle dit à son mari : Qu'avez-vous fait ? vous nous avez ôté le bâton de notre vieillesse. Maudit soit l'argent, pour le recouvrement duquel vous l'avez envoyé si loin : *Cum profecti essent cœpit mater ejus flere et dicere : Baculum senectutis nostræ tulisti, et transmisisti a nobis. Nunquam fuisset ista pecunia pro qua misisti eum (Tob., V).* Maudit soit cet argent, et plutôt à Dieu que nous n'en eussions jamais eu. *Sufficiebat nobis paupertas nostra, et divitias computabamus hoc, quod videbamus filium nostrum.* Le peu que nous avions nous suffisait, et quand nous aurions été réduits à la dernière pauvreté, nous devions nous tenir bien riches, de voir et de posséder notre fils.

Je dis, mes frères, que ce sont là les sentiments qu'une âme chrétienne a des biens de la terre, quand elle pense à l'éternité et qu'elle les compare au danger auquel elle s'est exposée, de perdre pour jamais son Dieu, en les aimant. Ce ne sont pas seulement des sentiments d'indifférence et de mépris qu'elle en conçoit, ce sont des sentiments de haine, d'aversion d'imprécation : *Nunquam fuisset pecunia illa pro qua misimus eum.* Maudit sois-tu, ô argent ! qui nous as obligés de nous éloigner de Dieu, et de l'éloigner de nous. C'est pour lors, dit Origène, que cette âme rappelle sa raison et qu'elle lui dit : Où étais-tu, ma raison, à quoi pensais-tu ? que faisais-tu, quand tu as envoyé si loin notre unique appui, notre unique consolation, notre unique soutien, notre unique espérance de notre vieillesse : *Baculum senectutis nostræ tulisti et transmisisti a nobis.* Où étais-tu, Tobie, où étais-tu, ma raison ? à quoi songeais-tu ? Malheur, malédiction pour toujours sur cet argent qui a pensé nous perdre. Ce peu que nous avions nous suffisait, et nous devions demeurer trop contents d'avoir notre cher fils auprès de nous. Revenez, mon cher enfant ; soyons-nous pauvres, soyons-nous riches, nous ne serons jamais riches en vous perdant, jamais pauvres en vous voyant et vous possédant. Revenez, mon Dieu, revenez ; nous ne penserons plus qu'à vous et à votre bienheureuse éternité.

Si vous avez ces sentiments, mes frères, je pourrai vous répondre ce que répondit Tobie à cette mère affligée : *Noli flere, salurus revertetur ad nos filius noster, et oculi tui videbunt illum.* Ne pleurez pas si fort que votre tristesse aille jusqu'au désespoir, notre fils reviendra et vous aurez le bonheur de le voir. Pleurez, mes chers frères, pleurez, mais ne pleurez pas jusqu'à vous décourager et à perdre toute espérance, Dieu

vous fera la grâce de revenir, afin que vous le voyiez et que vous le possédiez : *Credo enim quod Deus bene disponat omnia, ut cum gaudio revertatur ad nos.* Ne vous affligez pas, car je crois que Dieu, qui est infiniment bon, disposera tellement toutes choses à notre avantage, qu'il reviendra pour notre consolation et notre joie. Je l'espère ainsi, Messieurs, et je le souhaite, au nom du Père, etc. Amen.

SERMON XLIII.

SUR L'ÉTERNITÉ.

De la vérité et de la justice des peines éternelles destinées aux réprouvés.

Annos æternos in mente habui (Psal. LXXVI).

J'ai eu dans l'esprit les années éternelles ; j'ai pensé souvent et sérieusement à l'éternité.

Je ne sais, Messieurs, si le Saint-Esprit, voulant faire comprendre quelque grande désolation, s'est jamais servi de pensées plus fortes et de paroles plus efficaces que celles qu'il inspira autrefois au prophète Isaïe, lorsqu'il lui fit connaître le déplorable état où devait être réduite l'infortunée Babylone, par les armées des Perses et des Mèdes. *Visio dura nuntiata est mihi ; propterea repleti sunt lumbi mei dolore, angustia possedit me sicut angustia parturientis, corruï cum audirem, conturbatus sum cum viderem, emarcuit cor meum, tenebræ stupefecerunt me (Isa., XXI).*

Prophète, ah ! prophète ! voilà d'étranges paroles, voilà une étrange vision pour un homme qui est accoutumé à parler à Dieu. Je suis tout surpris, je suis dans le silence et dans la frayeur, Dieu m'a fait voir et m'a dit des choses épouvantables ; je tremble et j'en frissonne de tous mes membres ; la douleur a pénétré toute la substance de mon âme ; mon cœur s'est desséché, je n'en puis plus, les ténèbres et l'horreur d'une affreuse nuit m'ont rendu stupide et immobile comme le marbre. D'où vient cela, prophète ? qu'avez-vous vu et entendu ? *Babylon dilecta mea posita est in miraculum ;* Babylone, autrefois l'objet de mes complaisances et de mes plus tendres inclinations, est devenue, par un étrange renversement de fortune, un prodige de misères et l'horreur des nations. *Cecidit Babylon, et omnia sculptilia ejus contrita sunt ;* Babylone est renversée par terre, il n'y a plus pierre sur pierre, et ce lieu où Dieu se plaisait autrefois à descendre, est devenu la demeure des crapauds et des serpents, c'en en fait, c'en est fait, malheureuse ville, à présent se souviendra-t-on de toi ? et si l'on s'en souvient, ce ne sera que comme d'un sujet d'horreur et d'imprécation.

J'appelle ici d'abord, Messieurs, votre foi et votre religion à mon secours. Si le renversement de quelques maisons composées de boue et de paille, si la ruine de quelques murailles de pierres, si la désolation de quelques familles, si le meurtre de quelques particuliers, si un supplice passager et un châtement de peu de jours ont

été capables de jeter un prophète, par une inspiration de Dieu, dans une si étrange frayeur et une si grande consternation, dites-moi, je vous prie, dans quel livre, dans quel endroit du ciel, de la terre ou de l'abîme, dois-je chercher des pensées et des paroles, pour vous faire concevoir l'effroyable éternité d'une âme damnée, et la grandeur des supplices que la vengeance divine exercera sur elle. Croyez-moi, c'est une vision bien dure à celui qui y pense, *visio dura*; mais c'est un supplice bien plus effroyable à celui qui le souffre. Plaise au ciel que je ne fasse pas aujourd'hui votre portrait, lorsque je vous représenterai entre les mains d'un Dieu vengeur, un réprouvé qui, dans la révolution de ses différentes peines, ne trouvera point d'autre fin qu'une éternité sans fin.

DIVISION.

Je partagerai mon discours en deux considérations. Dans la première, je vous ferai voir qu'il y a une éternité de peines réservées dans l'autre vie, par la vengeance de Dieu, pour châtier les pécheurs qui sont morts en état de péché mortel; et dans la seconde, je vous ferai voir, autant qu'il me sera possible, que c'est avec justice qu'il les condamne à cette épouvantable peine. La vérité de cette peine : voilà ma première partie; la justice et l'équité de cette peine : voilà ma seconde et tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Je dis, Messieurs, et c'est un article de foi, qu'il y a une éternité de peines réservées dans l'autre vie par la vengeance divine, pour châtier les pécheurs qui sont morts en péché mortel, sans en avoir fait pénitence. Cette vérité est terrible, et ce que j'y trouve encore de plus étrange, c'est qu'elle est de foi, et qu'elle ne souffre nulle exception ni pour les hommes ni pour les anges.

Du moment que Dieu fit sortir du sein de sa puissance ces esprits dégagés de toute matière, la troisième partie s'étant révoltée contre lui par un péché d'envie ou d'orgueil, il conçut une si grande aversion de leur crime, que quoiqu'il ne fût que dans leur esprit, sans avoir été consommé, il ne laissa pas de les condamner à des peines éternelles. C'étaient les plus nobles de ses créatures, elles ne venaient que d'être créées, et du moment qu'elles devinrent coupables, sans leur donner un seul instant pour faire réflexion sur elles, sans leur donner un seul rayon de grâce pour les convertir, il les livra à des supplices sans fin. Qui l'a dit? L'apôtre saint Jude dans son Épître canonique : *Angelos qui non servaverunt principatum suum, sed dereliquerunt suum domicilium, in judicium magni diei vinculis æternis sub caligine reservavit*. Les anges n'ayant pas gardé leur rang, mais ayant voulu se soustraire de l'obéissance qu'ils devaient à Dieu, ont été condamnés à son jugement, à une captivité et à une obscurité éternelle.

C'étaient des anges, c'étaient des créatures qui approchaient de plus près son trône; n'importe, les voilà condamnés, liés et précipités dans les ténèbres éternelles. Ce n'était qu'un péché de pensée, ce n'était qu'un péché d'un instant, ce n'était qu'un péché qui n'avait pas été consommé; n'importe, la troisième partie des Anges fut jetée dans ces gouffres et dans ces abîmes de misères; pour combien de temps? pour une éternité : *Vinculis æternis sub caligine reservavit*. Voilà pour les anges; mais voici pour les hommes.

Car je remarque que c'est de la même manière que le Saint-Esprit s'en est expliqué chez le prophète Daniel : *Evigilabunt alii in vitam æternam, et alii in opprobrium ut videant semper* (Daniel., XII). Il y a deux sortes d'hommes, il y en a de justes, il y en a de pécheurs; il y en a qui meurent dans la grâce de Dieu, il y en a qui meurent en état de péché. Ils paraîtront tous devant Dieu, tous s'éveilleront du sommeil où la mort les a jetés, tous recevront leur arrêt définitif, et dont il n'y aura point d'appel; mais la différence qui se trouve entre les uns et les autres sera bien grande, puisque les uns s'éveilleront pour jouir de la vie éternelle, et les autres pour être couverts d'opprobres, et afin qu'ils voient toujours, *ut videant semper*. Hé quoi! leur malheur, leur éternité, *ut sentiant semper*, explique saint Augustin, afin qu'ils sentent et qu'ils souffrent toujours les cruelles peines dues à leurs péchés. Ah! que ce mot de *semper* est long! ah! que ce toujours est long!

Le Saint-Esprit s'est expliqué sur la même vérité en des termes également forts dans le chapitre XVI du livre de Judith : *Dabit Deus ignem et vermes in carnes eorum ut urantur et sentiant*. Les pécheurs se moquent maintenant de Dieu, les pécheurs rient maintenant et se divertissent : mais ils ne riront pas toujours, Dieu, qui les souffre avec patience, saura bien s'en venger, en les mettant en proie au ver de conscience qui les rongera sans cesse, et à un feu dévorant qui les brûlera toujours.

L'apôtre saint Paul, dans sa seconde Épître aux Thessaloniens, nous rend témoignage de la même vérité : *Pœnas dabunt in interitu æternas*. Pécheur, écoute-moi; si tu meurs dans ton péché, je te déclare de la part de Dieu que tu souffriras des peines éternelles. Rien de plus formel ni de plus décisif que ces passages auxquels je pourrais ajouter beaucoup d'autres, comme ce qui est dit dans l'Apocalypse de saint Jean et dans le chapitre XXV de saint Mathieu : *Ibunt hi in supplicium æternum, isti autem in vitam æternam*. Les justes qui sont maintenant dans l'affliction et l'opprobre, les justes qui mortifient leur corps, et qui crucifient leur chair avec leurs vices et leurs concupiscences ne souffriront pas et ne se mortifieront pas toujours, un temps viendra qu'ils jouiront d'une vie éternelle. Mais à l'égard des pécheurs qui mènent une vie molle et sensuelle; à l'égard des pécheurs qui vivent comme s'il n'y avait point de Dieu ni de

jugement à attendre, ils seront terriblement châtiés, puisqu'ils seront condamnés à des supplices qui n'auront point de fin.

Sur toutes ces autorités que j'ai ramassées, et sur plusieurs autres passages que je pourrais citer si j'avais plus de temps, l'Eglise a établi trois grandes et incontestables vérités qui sont autant d'articles de notre foi.

La première est que, lorsque la sainte Ecriture dit que les peines d'enfer sont éternelles, ce mot d'éternel ne doit pas être pris dans un sens figuré ni hyperbolique, mais dans un sens naturel et littéral. Premièrement, parce que toutes les fois que la sainte Ecriture parle des peines de l'enfer, elle se sert du mot d'éternité (marque évidente qu'elle parle sans exagération et sans hyperbole). Secondement, parce que jamais dans les matières de la dernière importance, dont l'intelligence est absolument nécessaire au salut, on ne se sert d'hyperboles. Dans les testaments, dans les arrêts, dans les actes sérieux les choses s'expliquent toujours à la lettre. C'est pourquoi toute la théologie déclare contre les hérétiques que ces paroles : *Hoc est corpus meum*, se doivent entendre à la lettre dans un sens propre et non dans un sens figuré. Jésus-Christ faisait pour lors son testament, Jésus-Christ laissait pour lors à ses apôtres la dernière marque de son amour et de sa libéralité; ce n'est pas le signe de son corps, c'est son corps même. Ce n'est pas l'ombre et l'apparence de son corps, c'est la réalité et la vérité de son corps. J'en dis ici de même : le Fils de Dieu s'étant servi du mot d'éternel dans sa sentence dernière et définitive contre les réprouvés : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum*, ce mot d'éternel se doit prendre à la rigueur de la lettre.

Troisièmement, tous les saints Pères, depuis la naissance de l'Eglise jusqu'à présent, n'ont jamais pris que dans un sens littéral ce mot d'éternel, quand ils ont parlé des peines des damnés. Ne te flatte donc pas, pécheur, et quand on te menace d'une éternité de supplices, que Dieu a préparés pour punir tes crimes, à moins que tu ne te convertisses, ne t'imagines pas que ce soit une hyperbole et un terme outré dont on s'est servi à dessein de jeter la frayeur dans ton âme; c'est une éternité véritable et réelle qui a bien un principe et un commencement, mais qui n'aura jamais de fin.

La seconde vérité que l'Eglise veut que nous croyions est que, dès le moment qu'une personne meurt en péché mortel, dès ce même moment, sans délai, sans interruption, elle est précipitée dans une éternité de supplices, composée de tous les châtiments que l'on peut s'imaginer pour les endurer à jamais, sans qu'il y arrive jamais de diminution, de relâche ou de vicissitude dans ses tourments. Cette vérité combat et détruit trois erreurs qui se sont élevées dans les premiers siècles de l'Eglise, et qui ont été condamnées.

La première est l'erreur de ceux qui ont cru que celui qui meurt en péché mortel ne devait être châtié d'un supplice éternel qu'après le jugement dernier, où pour lors Dieu mettrait ses élus en possession d'une gloire sans fin, et abandonnerait les réprouvés à des supplices qui ne finiraient pas non plus. Cette opinion fut condamnée par les Pères du concile de Florence, qui déclarèrent qu'une âme jouit de la béatitude éternelle, du moment qu'elle est séparée de son corps, si elle est en état de grâce, et si elle ne se trouve redevable d'aucune peine temporelle à la justice de Dieu; comme, au contraire, celle qui est en état de péché mortel est livrée à des supplices sans fin dès le moment de sa séparation.

La seconde erreur est d'Origène, dont saint Jérôme a dit que jamais personne n'a mieux parlé que lui quand il a avancé une vérité, mais qu'aussi personne n'a parlé plus mal quand il a débité ses rêveries et ses mensonges : *Ubi bene, nemo melius; ubi male, nemo pejus* (2). Il croyait bien qu'un pécheur devait être châtié en enfer, et y souffrir d'horribles tourments pour un seul péché mortel, mais il s'imaginait qu'après y avoir été plusieurs siècles, Dieu enfin touché de compassion l'en retirerait et le mettrait dans son paradis. Il ajoutait que cet homme, après plusieurs autres siècles, pourrait retomber dans le péché, et serait de nouveau condamné aux supplices de l'enfer; qu'ensuite Dieu en aurait encore pitié, et qu'il le remettrait dans son paradis; qu'il retomberait derechef et qu'il serait précipité dans les enfers, et qu'ainsi il passerait toute son éternité dans cette perpétuelle circulation de vertu et de rechute, de bonheur et de malheur. Etrange erreur que saint Augustin nous exprime, et qu'il réfute par des paroles et des preuves admirables dans son livre XXI, c. 17, de la *Cité de Dieu* : *Alternantes sine cessatione beatitudines atque miseriæ, et statutis sæculorum intervallis ab istis ad illas, atque ab illis ad istas, itus ac reditus interminabiles*. Ce ne seront donc, au sentiment d'Origène, qu'une alternative de béatitude et de misères, qu'un changement d'état de siècles en siècles, qu'une révolution et un retour, un flux et un reflux perpétuel de bonheur et de peines, de possession et de privation de Dieu? or, c'a été pour cette erreur et pour plusieurs autres que l'Eglise, dit ce Père, l'a très-justement condamné.

La troisième erreur est qu'il était impossible que les supplices de l'enfer agissent toujours avec une même force et une même violence, qu'enfin il se ferait un calus et comme une espèce de dureté et d'insensibilité dans la substance de l'âme et du corps des réprouvés, qui diminuerait l'étrange rigueur de leurs peines. Toutes ces erreurs ont été condamnées par l'Eglise, dont le sentiment est que dès qu'un pécheur est mort en état de péché, il est précipité dans l'enfer, où il commence et ne finira jamais

(2) Vide EPIPH., Epist. de erroribus Origenis, ad Joan. Jeros.; Hieronymum ep. 61, ad Pammachium, et in Apologia, adversus Rufinum.

sa malheureuse éternité, souffrant toujours sans mourir, sans passer du tourment au repos, ni du repos au tourment, mais étant inséparablement et nécessairement lié à son supplice.

La troisième vérité que l'Eglise nous oblige de croire est que non-seulement le feu et les autres instruments dont la vengeance divine se servira pour châtier ses ennemis seront éternels dans leur être, mais encore dans leur action et dans leur application. C'est pourquoi saint Augustin a fort judicieusement remarqué que non-seulement il est dit dans l'Ecriture que les réprouvés seront précipités dans un feu éternel : *In ignem æternum*; mais qu'ils souffriront une combustion et une action éternelle de ce feu : *In combustionem æternam*. Le feu d'enfer pourrait bien être éternel, sans que le supplice fût éternel, puisque si l'action de ce feu était suspendue, les réprouvés ne souffriraient pas dans ces intervalles; mais ni le feu, ni l'action du feu ne cessera jamais; ce sera un feu éternel, une combustion et une action éternelles : *In ignem æternum, in combustionem æternam*.

Ce qui consolait autrefois les anciens philosophes, et la plus forte raison qu'ils pouvaient apporter pour obliger ceux de leur secte à prendre patience dans leurs maladies était celle-ci : personne ne peut souffrir de grands maux et les souffrir longtemps; la nature qui nous aime a tellement disposé les choses, qu'elle a rendu les maux, ou supportables, ou de peu de durée : *Summi doloris intensio inveniet finem. Nemo potest valde dolere, et diu; sic nos amantissima nostri natura disposuit, ut dolorem aut tolerabilem, aut brevem faceret* (SENECA, epist. 78).

Misérable et ridicule consolation, qui peut avoir quelque lieu dans les maux de cette vie, mais qui n'en aura jamais dans ceux de l'autre, dit saint Augustin. Comment cela se fait-il? Le voici dans le sentiment de ce Père. Dieu, par un effet de sa toute-puissance et de sa justice, fait que le feu agit toujours, que l'âme et le corps subsistent toujours, en sorte que la nature de l'âme et du corps ne cède point à la violence du feu et de la douleur, et que ce feu et cette douleur ne cèdent point à la durée de l'âme et du corps. Le feu est éternel, l'âme est éternelle, l'action du feu est éternelle, la douleur est éternelle. L'âme éternelle communique son immortalité au corps, et ce corps, uni inséparablement à l'âme, souffre une douleur éternelle.

Ce sera une autre chair, ce sera une autre mort, dit saint Augustin (*lib. supr. cit.*, c. 3), que celle que l'on porte et que l'on souffre à présent : *Erit tunc talis caro, qualis nunc non est, sicut talis erit mors qualis nunc non est*. A présent c'est une chair mortelle, mais après la résurrection ce sera une chair immortelle; à présent cette mort est la privation d'une vie passagère, mais pour lors elle sera une durée éternelle : *sempiterna mors erit*, et voici la raison qu'il en rend : *Quia nec vivere anima poterit Deum*

non habendo, nec doloribus corporis carere moriendo. L'âme sera morte : car comment pourrait-elle vivre, ayant perdu Dieu, qui est sa vie? Voilà sa première mort, qui est une mort spirituelle; mais dans cette mort elle aura une vie malheureuse et nécessaire, en survivant toujours aux douleurs de son corps, dont elle ne pourra pas s'exempter. *Prima mors animam nolentem pellit de corpore, secunda mors animam nolentem tenet in corpore*; par la première mort l'âme a été chassée malgré elle du corps qu'elle ne voulait pas quitter; et par la seconde mort elle sera liée à ce corps, dont elle voudrait bien être séparée. Tâchons de rendre cette vérité plus sensible.

Dans cette vie, lorsqu'une personne est malade, la douleur n'est pas éternelle, parce qu'il arrive de deux choses l'une, ou que la douleur l'emporte sur la faiblesse du malade, et pour lors la mort survient; ou que la force du tempérament du malade l'emporte sur la douleur, et pour lors il recouvre sa santé; mais par ce même principe les peines de l'enfer sont éternelles, parce que d'un côté la nature du réprouvé ne cède point à la violence du feu, et que d'un autre la violence de ce feu ne cède pas non plus à la nature de ce malheureux : *Et dolor manet ut affligat, et natura perdurat ut sentiat, quia utrumque ideo non deficit, ne pœna deficiat*.

Ne serait-ce pas pour cette raison que le prophète Isaïe dit qu'Assur sera frappé de la verge du Seigneur, que sa voix le fera frissonner de crainte, et que la verge qui le frappera passera partout, et que néanmoins elle deviendra stable et s'arrêtera toujours. Ces expressions sont mystérieuses et renferment quelque chose de grand : *A voce Domini pavebit Assur virga percussus, et erit transitus virgæ fundatus quam requiescere faciet Dominus* (Isai., XXX).

Que veut dire cela? Pour vous l'expliquer il faut que j'aie recours à saint Jérôme, qui dit que Dieu frappe les réprouvés en ce monde et en l'autre, mais d'une manière bien différente. En ce monde, la verge dont il les frappe n'est pas fixe et arrêtée, et en l'autre elle est stable, et quoiqu'elle passe en pénétrant toutes les puissances de leurs âmes et toutes les parties de leurs corps, elle s'arrête néanmoins toujours. Pour frapper il faut lever la main et l'abaisser; souvent Dieu se contente de la lever par les menaces qu'il leur fait, et quand il ne l'abaisse pas, ils ne souffrent pas. Mais dans l'autre monde, *transitus virgæ fundatus quam requiescere faciet Dominus*. La main de Dieu sera toujours abaissée, sa verge sera stable, il la fera reposer sur les damnés; elle prendra, dit saint Jérôme, de profondes racines dans leurs entrailles : *alta radice defixa in visceribus*, et elle demeurera tellement attachée à leur substance, qu'elle n'en sera jamais séparée. *Pavebit Assur virga percussus et erit transitus virgæ fundatus*.

Il y a en Dieu, dit saint Grégoire, des châtimens qui sont des effets de sa miséricorde,

il y en a qui sont des effets de sa justice, et il y en a qui sont des effets de sa fureur. Quand Dieu vous châtie en cette vie, c'est un effet de sa miséricorde. Ne m'épargnez pas en ce monde, ô mon Dieu ! voilà mes biens, voilà mes plaisirs, voilà ma santé, disposez-en comme il vous plaira ; appauvrissez-moi, humiliez-moi, mortifiez-moi, accablez-moi d'infirmités et de maladies, ce sera l'une des grandes marques que vous me donnerez de votre infinie bonté, qui ne veut pas que je péricule.

Quand Dieu châtie les âmes fidèles dans le purgatoire, c'est un effet de sa colère. Ces tourments sont horribles ; et cependant ils ne sont pas méritoires ; ces peines sont extrêmes, mais elles ne sont pas éternelles ; c'est la colère qui agit et qui veut être apaisée, mais ce n'est pas la fureur ; il y a du côté de ces âmes beaucoup de consolation et d'espérance ; du côté de Dieu beaucoup d'amour et de charité.

Les peines que les damnés souffrent sont les seules qui soient les effets de la fureur de Dieu. Ce n'est plus miséricorde, ce n'est plus simple colère, c'est une fureur implacable, et par conséquent qui ne met aucun terme ni aucune borne dans ses châtiments : *Interminabilis pœna*. C'en est fait ; il n'y a plus d'espérance, il n'y a plus de grâce, il n'y a plus de miséricorde, il n'y a plus de modération, c'est un supplice sans bornes et sans fin : Dieu est en fureur.

Quand je vous parle de la sorte, mes chers frères, il me semble que je fais ici la même fonction que faisait autrefois saint Jean Chrysostome en traitant la même matière, et que je suis obligé d'interrompre, comme lui, la suite de mon discours, pour vous faire faire la même réflexion qu'il voulait que ses auditeurs fissent. Mes chers enfants, leur disait-il, accordez quelque chose à votre père, qui ne cherche que votre salut ; je vous en prie par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, je vous en prie par l'intérêt que vous avez de vous sauver : *Mementote quod judicium Dei in impios in columna æternitatis incisum est*. Souvenez-vous, mes chers enfants, que le jugement de Dieu est gravé sur la colonne de l'éternité. Oubliez tout le reste, oubliez le nombre de vos revenus, oubliez vos richesses, oubliez vos plaisirs, oubliez même de temps en temps vos occupations les plus nécessaires, pour vous souvenir d'une seule chose, que les supplices de l'enfer sont éternels. Imaginez-vous que vous voyez une colonne d'une hauteur et d'une largeur infinie, autour de laquelle on ne trouve que ces mots gravés sur le marbre et sur l'acier : ÉTERNITÉ, ÉTERNITÉ, ÉTERNITÉ.

Voulez-vous à présent savoir la raison pour laquelle ces supplices des damnés seront éternels ? La voici que j'ai recueillie de la lecture que j'ai faite des saints Pères. Il y aura quatre choses, disent-ils, qui empêchent qu'une action ne soit continue et perpétuelle. Pourquoi est-ce, par exemple, que le soleil ne nous éclaire pas toujours ? pour-

quoi est-ce que le feu ne brûle pas toujours ? Cela vient de l'une de ces quatre choses. 1° Parce que l'agent est trop faible, il est borné, il s'épuise ; après avoir parlé une heure ou deux durant, on ne peut plus parler, la voix manque, la force du prédicateur ou du déclamateur est limitée. 2° Quand il n'y a point de disposition du sujet. Voilà du feu, mettez-y du bois, si ce bois est sec, il le brûlera ; mais s'il est tout imbibé et tout pénétré d'eau, ou si ce bois vient à être consumé, l'action du feu cessera, l'indisposition du sujet en sera la cause. 3° Quand il n'y a pas application de l'un à l'autre ; voilà du feu d'un côté et du bois de l'autre, le feu ne brûlera pas si l'on ne met ce bois dans le feu ; il faut qu'il y ait application de l'un à l'autre. 4° Quand il y a une trop grande distance. Une lumière est à cinquante pas de moi ; quoique cette lumière soit capable de m'éclairer, elle ne m'éclaire pas, néanmoins, et elle ne m'est d'aucun secours, parce qu'elle est trop éloignée de moi. Voilà les quatre causes qui empêchent la continuité et la perpétuité d'une action ; et comme il n'y a, disent les Pères, aucune de ces causes qui puisse empêcher la durée des peines de l'enfer, il faut de nécessité qu'elles soient éternelles. 1° Il n'y a point de faiblesse du côté de l'agent, c'est Dieu, c'est tout Dieu ; c'est la substance et les infinies perfections de Dieu qui châtient le pécheur ; c'est la sainteté qui le sépare, c'est la puissance qui le rend immortel ; c'est la justice qui se charge de son châtiment ; tant que Dieu sera Dieu, il le fera souffrir ; or, quand est-ce que Dieu cessera d'être ce qu'il est ? *Manebit præceptum et auctoris et judicis, ut viscera doloribus obnoxia et solis cruciatibus consecrata ignis arbiter depascat, non devoret*. L'arrêt de Dieu, juge et créateur du réprouvé, subsistera toujours ; ses entrailles, qui sont, dit saint Grégoire, consacrées à la douleur et aux tourments, les souffriront sans fin par un feu qui les brûlera sans cesse, sans les dévorer. 2° C'est ce qui me fait dire qu'il n'y aura point aussi d'indisposition du côté du sujet. L'âme du damné est immortelle, et elle communiquera son immortalité au corps : *Ultrices flammæ nudum corpus alambent*, des flammes vengeresses lécheront ce corps (souffrez cette expression, elle est de saint Cyprien [*De Ascensione Domini*]), mais elles ne le consumeront pas, afin que la substance du corps et de l'âme de ce malheureux subsistant toujours, sa peine soit éternelle : *Sicut oves in inferno positi sunt, mors depascet eos* (Psal. XLVIII). Ils sont conduits dans l'enfer comme des brebis, la mort les nourrira, comme les herbes que mangent les brebis les nourrissent.

Quoique les brebis mangent les pointes des herbes, elles ne les déracinent pas, de sorte que, de jour en jour, elles trouvent ces mêmes herbes qui repoussent et qui repullulent sans cesse. Étrange figure des peines de l'enfer et de la mort éternelle ! Il n'est pas dit que la mort les tuera, il n'est

pas dit que la mort les dévorera et qu'elle les consumera ; au contraire cette mort les nourrira, cette mort les entretiendra ; ils trouveront toujours de nouveaux aliments, toujours de nouveaux supplices qui renaitront : *Mors depascet eos*. Ils vivront toujours, dit saint Bernard, pour mourir sans cesse, et ils mourront sans cesse pour vivre toujours. Justice divine, que ne nous détruisez-vous ; fureur divine, que ne nous anéantissez-vous ? Non, non, tu ne souffrirais pas assez, il faut que tu subsistes toujours, pour endurer toujours. Ah ! que ce toujours est long ! 3° Il y aura toujours application de Dieu au réprouvé ; il y aura toujours une intime et une inséparable union entre Dieu et l'âme. Du côté de Dieu il ne peut y avoir de faiblesse ; du côté de l'âme il ne peut y avoir de résistance. Tandis que tu as vécu, tu as résisté à Dieu, tu t'es moqué de Dieu, tu t'es éloigné de Dieu ; mais dans l'enfer tu ne pourras plus lui résister, tu ne pourras plus te moquer de lui, ni te soustraire à ses vengeances.

Enfin il n'y aura point de distance entre Dieu et le damné ; nul intervalle entre l'un et l'autre, entre Dieu vivant et Dieu punissant, entre le damné vivant et le damné puni. En cette vie, il y a quelque distance entre le péché et la punition du péché. Il y avait plusieurs années que Sodome et Gomorre commettaient d'abominables crimes, ces villes étaient comme toutes pourries de leurs impuretés et de leurs ordures ; cependant Dieu disait toujours : Je descendrai et je verrai, *descendam et videbo*. J'ai entendu le cri des péchés de Sodome, mais je verrai. Votre vengeance n'est donc pas encore prête, *videbo*. Que de temps ! quel intervalle entre la justice divine et le pécheur !

Mais dès le moment que l'âme réprouvée est séparée du corps, il n'y a plus de distance ni d'intervalle, *nunc*, le châtement suit de près ; *nunc*, ce sera dans ce moment même : *Nunc de propinquo effundam iram meam super te, et complebo furorem meum in te* (*Ezech.*, VII). Je déchargerai sur toi ma colère de près, et je satisferai ma fureur : *de propinquo*, de près, afin qu'il n'en échappe pas une étincelle qui ne tombe sur toi. Je lancerai les traits de ma vengeance sur ta tête orgueilleuse, dans ton cœur inhumain et impitoyable envers les pauvres, dans tes reins impudiques, sur ta langue médisante, sur tes yeux lascifs : toutes les puissances de ton âme et tous les membres de ton corps seront remplis, inondés, pénétrés de ma fureur : *Et complebo furorem meum in te*.

Il est donc vrai, vous le savez, vous le sentez, pauvres âmes qui souffrez ces horribles supplices ; pour moi je n'en ai que la foi, et je prie le Seigneur que je n'en fasse jamais l'expérience. Il est donc vrai qu'il y a une éternité malheureuse, destinée par la vengeance de Dieu, pour être dans l'autre vie le châtement des pécheurs qui meurent en état de péché mortel. Hélas ! que feront-

ils pour lors ? *Tunc agnoscent quid profuerit illis gula, quid avaritia, quid superbia, quibus in baptismo renuntiaverunt*. Ils reconnaîtront, mais trop tard, ce que leur a servi leur gourmandise, leur avarice, leur orgueil ; péchés auxquels ils avaient renoncé dans leur baptême.

Peut-être ai-je déjà prêché ces vérités devant cinq cents personnes, qui en font à présent une funeste expérience. Ils voient, mais trop tard, les effroyables maux que leur avarice, leur envie, leurs injustices, leurs impuretés, leur orgueil, leur ont attirés. Ils y avaient renoncé dans leur baptême, et ils ont violé leur serment. Que diront-ils dans les enfers ? *Mucro, mucro, revertere ad vaginam tuam* (*Ezech.*, XXI). O poignard ! ô épée à deux tranchants ! ô glaive de la vengeance divine, jusques à quand frapperas-tu sur moi ? jusques à quand me tourmenteras-tu ? Rentre, rentre dans ton fourreau et va un peu te rafraîchir ! N'es-tu pas encore usé à force de frapper ? Donne-moi un moment de relâche. *O mucro, mucro, revertere ad vaginam tuam*. Jamais, jamais, jamais ; tu as beau crier, tu as beau blasphémer, il n'y aura jamais de repos ni de consolation pour toi. Redouble donc toute ta colère, ô Dieu vengeur ! ramasse toutes tes flèches et fais-moi souffrir dans un moment, afin de me détruire, ce que tu veux que je souffre pendant toute une éternité ! Non, non, il n'y aura jamais de destruction ni d'anéantissement ; tu as mérité, par ton péché, d'être châtié d'une éternité de peines.

C'est le sujet de la seconde partie de mon discours. Mais avant que j'y entre, je vous prie de faire avec moi ces importantes réflexions : 1° Si parmi ceux qui me font l'honneur de m'entendre, il y a quelqu'un qui sache être en état de péché mortel, peut-il m'écouter sans frémir et demeurer jusqu'à la fin de ma prédication, sans craindre que ce moment ne soit suivi d'une éternité malheureuse ? D'autres sont morts en entendant le sermon ; pourquoi ne pourrait-il pas mourir ? 2° Si par la miséricorde du Seigneur, vous êtes en état de grâce, quelle reconnaissance ne devez-vous pas lui en témoigner ? Pourquoi vous a-t-il pardonné des péchés qu'il n'a pas pardonnés à tant d'autres ? Pourquoi vous comble-t-il de tant de faveurs, pendant qu'il les refuse à tant d'autres ? que lui avez-vous fait pour être si favorablement distingués ? 3° Si vous êtes persuadés que c'est le péché mortel qui vous attire un aussi grand malheur qu'est celui d'être éternellement damné, quel soin ne devez-vous pas prendre pour l'éviter, et avec quel empressement ne devez-vous pas en sortir ? Ce malheur des réprouvés est grand ; mais quelque grand et terrible qu'il soit, il est très-juste, comme j'espère de vous en convaincre dans la seconde partie de mon discours.

SECOND POINT.

De tous les articles de notre foi, il n'y en

a point qui choque et qui scandalise davantage non-seulement les libertins déclarés, mais encore certains chrétiens tièdes, comme saint Augustin les appelle, que la foi de l'éternité. Ils se soumettront volontiers à tous les autres points de notre religion, ils croiront le mystère de la Trinité, celui de l'Incarnation, celui de l'Eucharistie et tout ce que l'Eglise leur révélera, parce que ce sont des vérités dont la croyance ne peut leur apporter aucun préjudice ; mais comme ils sont principalement et directement intéressés à ce que Dieu ne punisse pas toujours des péchés de quelques moments ; c'est là ce qui les étonne et ce qui les scandalise davantage. Quoi ! pour une action passagère, pour un plaisir d'un instant, me châtier éternellement, moi qui suis faible, moi qui suis environné de tentations et de dangers, moi qui ai sans cesse des passions violentes à combattre, moi qui ne puis faire la moindre bonne action sans être prévenu de la grâce, serais-je, pour un seul péché mortel, pour une seule pensée, condamné à des supplices sans fin ? Quelle justice y a-t-il dans cet arrêt ? quelle proportion entre quelques instants et une éternité entière ?

Quelle justice ? dites-vous ; accusez donc Dieu d'injustice, répond saint Augustin ; car n'est-ce pas assez que la foi vous dise qu'il l'a ordonné de la sorte, pour vous convaincre qu'il n'y a rien que de juste ? Cependant Dieu veut bien que nous vous en donnions de solides raisons, et que nous justifions sa conduite.

Vous n'avez pas grand sujet de vous étonner que pour un péché de quelques moments Dieu ordonne une peine éternelle, puisque la justice des hommes, qui n'est qu'une participation de la sienne, condamne les coupables à plusieurs peines qui sont incomparablement plus longues que n'a été l'acte du péché qu'ils ont commis, dit saint Augustin (lib. XXI *De Civ. Dei*). Ce Père en distingue de plusieurs sortes, les prisons, l'exil, la servitude, la mort ; peines civiles qu'on impose quelquefois pour toujours, et en les imposant pour toujours, ne semble-t-il pas que, par rapport à la vie présente, ce sont des peines éternelles ? Elles ne peuvent pas l'être en effet, puisque la vie naturelle ne l'est pas elle-même ; et néanmoins elles durent jusqu'à l'extinction de cette vie, et quoique les crimes qui les ont mérités aient été commis en très-peu de temps, personne ne trouve étrange que la punition qu'on leur réserve dure jusqu'au moment de la mort. Un serviteur a-t-il dit une injure à son maître ou a-t-il eu l'insolence de le frapper ? il sera condamné à une prison perpétuelle pour le reste de ses jours ; cette injure et cet outrage n'ont duré que quelques moments, et plusieurs années y satisferont. Un voleur ou un meurtrier a-t-il fait un vol et commis quelque assassinat ? ce crime s'est passé en très-peu de temps ; et néanmoins après avoir été pendant plusieurs mois dans les cachots, il finira sa vie sur

un gibet ou sur une roue ; et la mort à laquelle on le condamne n'est-elle pas en quelque manière une peine éternelle, puisqu'on le prive pour jamais de la société des hommes ? C'est là ce que font les juges de la terre, dont le pouvoir ne peut s'étendre plus loin : qu'est-ce donc que ne fera pas le souverain Juge des vivants et des morts, qui après cette vie en réserve une autre qui n'aura jamais de fin ? *Amarissimas pœnas servus in compedibus pendit qui verbo aut ictu celerrime transeunte, vel lacesivit Dominum vel plagavit. Damnum, ignominia, exilium et servitus cum plerisque infligantur ut nulla venia relaxentur, nonne pro hujus vitæ modo similia pœnis videntur æternis ? Ideo quippe æterna esse non possunt, quia nec ipsa vita quæ his plectitur porrigitur in æternum, et tamen peccata quæ vindicantur longissimi temporis pœnis brevissimo tempore perpetrantur, nec quisquam exstitit qui censuerit, tam cito nocentium finienda esse tormenta, quam cito factum est vel homicidium, vel adulterium, vel furtum, vel quodlibet aliud simile, non temporis longitudine, sed iniquitatis et impietatis magnitudine metiendum. Qui vero pro aliquo grandi crimine multatur, nunquid mora qua occiditur, quæ perbrevis est, ejus supplicium leges æstimant, et non quod eum in sempiternum auferunt de societate viventium ? Quod est enim de societate ista mortali homines supplicio primæ mortis, hoc est de civitate illa immortalis homines supplicio secundæ mortis auferre. Sicut enim non efficiunt leges hujus civitatis, ut in eam quisque revocetur occisus, sic nec illius, ut in vitam revocetur æternam secunda morte damnatus.*

A cette première raison de saint Augustin, ajoutons-en une autre de saint Grégoire, pape, qui dit que l'énormité du péché ne se tire pas seulement du côté de l'action que l'on commet, mais principalement du côté de la volonté, qui en est le principe. Tout est grand dans le péché ; mais ce qui consume sa malice est le cœur et la volonté du pécheur ; or cette volonté est si fortement attachée au péché que, quoique l'acte soit passé, il reste cependant en elle un désir de pécher : *Vellent homines sine fine vivere, ut possent sine fine peccare*. Les pécheurs voudraient vivre toujours, afin de pécher toujours. Peut-être ne se proposent-ils pas tous cette fin, peut-être demandent-ils quelquefois à Dieu la grâce de leur conversion ; mais à considérer ce qui se passe dans le monde, une longue vie n'est qu'une longue suite de péchés ; et si la vie était éternelle, ce serait une continuité et une éternité de péchés. Ils s'abandonnent toujours aux dérèglements de leurs passions, ils sont toujours esclaves des créatures et de leurs habitudes criminelles, et autant qu'ils ont vécu, autant ils ont outragé et offensé le Seigneur. S'ils ont vécu trente, quarante, cinquante, soixante ans, ils ont été autant de temps plongés dans leurs ordures ; et s'ils avaient vécu davantage, leur malice eût persévéré davantage. Or, c'est sur cette

volonté et sur cette malice que Dieu proportionne ses vengeances ; et comme cette volonté a été en quelque manière éternelle, il faut que leur peine soit éternelle.

Eusèbe d'Emèse en rend une autre raison (hom. 1, *ad monach.*). Le péché, dit-il, mérite d'être châtié autant de temps qu'il subsiste et qu'il n'est pas effacé : or le péché des réprouvés subsiste toujours en enfer, et il n'y sera jamais effacé. Leur malice est consommée, ils sont endurcis au mal, il n'y a plus d'hostie pour le péché, plus de voie de réconciliation et de pardon ; haine nécessaire des damnés contre Dieu, haine nécessaire et implacable de Dieu contre les damnés ; par conséquent il ne doit y avoir aucune cessation ni aucune interruption des supplices : *Quia non recipit causa remedium, carebit sine supplicium*. Si la cause de leurs peines pouvait cesser, leurs tourments cesseraient ; si leur péché finissait et venait à être effacé, il n'y aurait plus d'éternité ; mais il n'y a aucun remède, il n'y aura par conséquent aucune fin dans le châtimement que la vengeance de Dieu en tire. Ils donnent toujours de nouvelles matières au feu, et ce feu par conséquent agira toujours.

Quand vous jetez du bois au feu, il le brûle, et si vous en jetiez toujours, il le brûlerait toujours ; or le feu d'enfer aura toujours des corps et des âmes, le feu d'enfer aura toujours des péchés, comme autant de matières combustibles sur lesquelles il agira ! il brûlera donc, et il brûlera toujours. *Ecce vos omnes accendentes ignem accincti flammis ambulate in lumine ignis vestri, et in flammis quas succendistis* (Isa., L). Marchez, marchez, dit Dieu aux réprouvés, marchez dans le feu et dans les flammes que vous avez allumés, c'est là votre ouvrage, voilà ce que vous avez fait pendant votre vie, et voici aussi ce que je ferai à mon tour. Vous avez allumé vous-mêmes le feu qui vous brûle ; si vous m'aviez cru, si vous aviez voulu faire un bon usage des grâces que je vous ai données, vous auriez quitté vos péchés, et, en les quittant, vous n'auriez fourni aucune matière à ce feu ; mais vous avez voulu vous abandonner à vos passions, vous à cette impureté, vous à cette intempérance, vous à cette injustice ; ce sont là autant de matières que vous avez jetées dans le feu ; retirez-les maintenant si vous le pouvez, l'action du feu cessera ; mais il n'est plus temps, marchez, marchez, et demeurez éternellement dans ces flammes.

Quand le prophète Jérémie parle des réprouvés, il dit que Dieu a laissé en eux une espèce de génération et de reproduction de sa fureur, *reliquit Dominus generationem furoris sui*. Que signifient ces étranges paroles ? demande saint Augustin. Il y a, dit-il, de certaines maladies qui sont incurables, lorsqu'une partie noble est vitiée ; en sorte que, quelques remèdes qu'on y apporte, il y a toujours je ne sais quelles reproductions de ces maladies. Un hydropique, par exemple, ne fait que de l'eau ; vous avez beau le pur-

ger, dans un mois, dans deux mois, son enflure reviendra. Pourquoi ? Parce qu'il y a une source, une semence, un germe de reproduction d'eau attachée à la partie malade. De même quand une âme est réprouvée et précipitée dans les enfers, elle a beau être châtiée et tourmentée, il y a toujours une génération de vengeance, toujours de nouvelles matières qui nourrissent et qui entretiennent le feu qui agit sur elles ; toujours, pour me servir de la comparaison de saint Augustin, de nouvelles usures et de nouveaux intérêts d'iniquités : *Fœnorainiquitatis*.

Il est certain que tandis qu'un débiteur ne paye pas la somme principale qu'il doit à son créancier, il n'est jamais quitte envers lui, quoiqu'il lui en paye les intérêts. Le péché mortel est le principal, les peines de l'enfer en sont les intérêts ; ainsi tandis qu'un damné ne s'acquittera pas envers Dieu du principal, les intérêts courront toujours ; je veux dire : tandis que la culpabilité demeurera, la peine ne finira jamais ; c'est pourquoi comme cette culpabilité demeurera éternellement, sans pouvoir être acquittée, les supplices auxquels il est condamné subsisteront aussi pendant toute l'éternité.

O pécheur, ô mon pauvre frère ! tu ne sais donc guère ce que tu fais quand tu te prostitues au péché. Tu ne prends guère garde à ses étranges et à ses épouvantables suites. Peut-être dans huit jours, peut-être dans un mois, peut-être dans un an tu mourras, et si tu meurs sans avoir fait pénitence, où seras-tu ? Tu ne penses pas à l'éternité, mais tu y penseras un jour, dit Dieu chez Jérémie, *in novissimo dierum intelligetis*.

Combien y a-t-il de personnes avec lesquelles vous avez vécu et peut-être avec lesquelles vous avez péché, qui sont maintenant dans une malheureuse éternité ? Pauvres âmes, vous voilà damnées ! hélas ! qui l'eût cru ? Il y a dix ans, il y a un an, il y a six mois, il y a huit jours que vous ne pensiez qu'à vous divertir ; voyez-vous maintenant ce que l'on vous a dit tant de fois ? en faites-vous maintenant une cruelle expérience ? N'y a-t-il point d'espérance ? n'y a-t-il point de retour ? Dans tout ce déluge du sang de Jésus-Christ n'y en a-t-il pas quelques gouttes pour vous ? Que ne vous laissiez-vous toucher quand on vous prêchait l'éternité ? que ne formiez-vous une bonne résolution de changer de vie ? Il est vrai que vous vouliez le faire, mais ce n'a été qu'un projet qui est demeuré dans votre esprit ; et à présent vous sentez des tourments éternels qui ne finiront jamais.

Mais pourquoi m'adressé-je à ces âmes endurcies, et qui sont hors d'état de faire pénitence ? C'est à vous, mes frères, que je m'adresse, afin que vous deveniez sages à leurs dépens, que vous méditiez ces étranges vérités, que les méditant vous les fassiez descendre dans votre cœur, afin que, changeant de vie, vous attiriez sur vous les grâces de Dieu en ce monde, et sa gloire éternelle en l'autre. Amen.

SERMON XLIV.

SUR L'ÉTERNITÉ.

De la récompense éternelle réservée aux saints, et des moyens de se procurer une heureuse éternité.

Annos reternos in mente habui (Psal. LXXVI). J'ai eu dans l'esprit les années éternelles; j'ai pensé souvent et sérieusement à l'éternité.

Je vous avoue, Messieurs, que je serais bien empêché de dire ce qui me surprend davantage, ou la malice du péché, ou la malheureuse éternité. Il faut bien dire que la malice du péché mortel est infinie, puisqu'au poids du sanctuaire, il mérite d'avoir pour châtiment une éternité de supplices : mais aussi il faut bien dire que la malheureuse éternité est quelque chose de bien terrible et de bien épouvantable, puisqu'au jugement de Dieu, qui est la vérité et la justice même, elle est le châtiment dû au péché. L'injure que le péché fait à Dieu, le moyen qui a été choisi pour l'expier, le supplice qui lui est réservé quand il subsiste : voilà, selon les Pères, les trois grandes et invincibles preuves de son énormité. Oh ! qu'il est énorme par rapport à la personne qu'il offense ! c'est Dieu même ; oh ! qu'il est énorme par rapport à la victime par la mort de laquelle il a fallu qu'il ait été expié ! c'est un Homme-Dieu ; oh ! qu'il est énorme par rapport à la durée pendant laquelle il doit être châtié ! c'est l'éternité de Dieu : offense, expiation, châtiment, trois grandes marques de l'énormité du péché.

D'un autre côté, que cette éternité malheureuse est terrible ! Faut-il qu'un Dieu, qui est un père de miséricorde et une source de toute consolation, un Dieu dont la nature n'est que bonté et dont les entrailles ne sont qu'amour, s'applique et se plaise même à tourmenter ses créatures, sans que jamais il ait pitié d'elles, sans que jamais il dise : C'est assez ; elles ont assez enduré pour les outrages qu'elles m'ont faits.

Oui, Chrétiens, il le faut ; tout ce que Dieu fait est infiniment juste, et par ce principe, puisque la foi vous oblige de croire qu'il punira pendant toute une éternité une âme malheureuse quand elle n'aurait commis pendant toute sa vie qu'un seul péché mortel, il faut dire qu'il y a de la justice dans cette effroyable peine, comme je vous l'ai fait voir dans le dernier de mes discours.

Ouvrons à présent une autre scène, et fermant ces lieux affreux pour élever nos pensées jusqu'au ciel, admirons-y la bonté, la justice, la grandeur, la gloire, la magnificence de Dieu dans la récompense éternelle qu'il accorde à ses saints. C'est ici un spectacle infiniment agréable à un Chrétien. On a dit des choses surprenantes de vous, ô sainte cité de Dieu, s'écriait autrefois David, et tout ce qu'on en a dit est bien au-dessous de ce qui en est. Qu'elle est belle cette cité ! qu'elle est charmante ! *Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea (Psal. CXXXVI)*. Si je vous oublie jamais, ô

Jérusalem ! que ma main droite se sèche, j'oublierai plutôt que j'ai une main que je ne vous mettrai en oubli : *Adhæreat lingua faucibus meis si non meminero tui, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ (Ibid.)*. Que ma langue s'attache à mon palais si je ne me souviens de vous, si je ne vous regarde comme l'objet de mes désirs et de ma joie. *Lingua adhæret faucibus in orando, et manus torpet in operando, si adest oblivio præmii ad excitandum desiderium, etc.* (THOMAS DE VILLA-NOVA, *serm. De sancto Michael*).

Admirables sentiments qui nous apprennent, dit un Père, que ce qui nous anime dans nos prières, dans nos actions, dans nos souffrances, est la pensée d'une gloire éternelle que Dieu réserve à ses élus ; en sorte que la langue ne prierait qu'avec distraction et dégoût, et que la main ne s'appliquerait qu'avec langueur à la pratique des bonnes œuvres, si on perdait de vue cette bienheureuse patrie où l'on doit posséder Dieu pendant toute une éternité.

DIVISION.

Pour imprimer dans vos âmes des sentiments d'une si grande consolation, j'avance deux importantes vérités qui feront tout le partage de ce discours. La première, qu'il y a une bienheureuse éternité, composée de l'assemblage de toutes sortes de biens, que Dieu a réservée en l'autre vie pour être la récompense de ses élus. La seconde, qu'il n'y a point de Chrétien qui, faisant un bon usage de la grâce, ne puisse à chaque moment mériter cette bienheureuse éternité. Que la récompense est longue quand on ne cesse jamais d'être récompensé ! vous le verrez dans mon premier point. Qu'elle est magnifique et charmante, quand on peut l'acquérir à si peu de frais ! vous le verrez dans mon second point. L'éternité fait toute la consommation du bonheur des saints en l'autre vie ; l'éternité doit faire tout le sujet de nos désirs et de notre empressement à servir Dieu en celle-ci.

PREMIER POINT.

Qu'il y ait une éternité de bonheur pour les prédestinés comme il y a une éternité de malheur pour les réprouvés, c'est une vérité établie dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Les justes sont affligés, persécutés, tourmentés en cette vie ; mais leur espérance et leur consolation est qu'ils vivront éternellement en l'autre, et que leur récompense est en Dieu : *Justi autem in perpetuum vivunt, et apud Dominum est merces eorum (Sap., V)*.

Les souffrances sont en ce monde le partage des gens de bien ; les humiliations, les croix, les maladies, et mille autres disgrâces les accablent. Il faut bien que les choses se passent de la sorte, puisqu'ils sont prédestinés pour être conformes à un *homme de douleur*, et que leur bonheur est fondé sur la ressemblance qu'ils ont avec Jésus-Christ. Mais s'ils souffrent avec lui, ils doivent

régner avec lui ; ils se tiennent aussi debout par la grande constance que cette pensée leur donne, et par la ferme assurance qu'ils témoignent contre ceux qui les maltraitent. *Stabunt justi in magna constantia adversus eos qui se angustiaverunt.*

Ils passent à présent pour des fous et pour des insensés, dit le Saint-Esprit ; ils renoncent aux douceurs de la vie ; les biens, les honneurs, les plaisirs qui la rendent aimable, deviennent le sujet de leur indifférence ou de leur mépris. Mais ils portent leurs pensées plus loin : *Cogitatio eorum apud Deum altissimum*, c'est Dieu qui fait leur espérance, leur force, leur appui ; persuadés que ces temps fâcheux s'écouleront, que viendra un jour où ils passeront de la misère à la félicité, de l'orage au calme, de la mort à une vie bienheureuse et éternelle. *Venient in Sion laudantes, et lætitia sempiterna super capita eorum, gaudium et lætitiā tenebunt (Isa., LI).*

Ces paroles du prophète Isaïe sont admirables. L'occupation des bienheureux dans le ciel, la voici : ils viendront dans leur thère Sion pour y louer le Seigneur : *laudantes*. La perfection de leur état, la voici : ils seront comblés d'une joie éternelle, et cette joie sera comme une couronne que Dieu mettra sur leur tête : *lætitia sempiterna super capita eorum*. La consommation de leur béatitude, la voici : ils posséderont une joie et une allégresse sans fin ; ce n'est pas assez, ils la tiendront : *tenebunt* ; et elle sera si intimement unie à leur substance, que jamais elle ne leur sera ôtée.

Voulez-vous voir comment l'apôtre saint Paul en parle ? *Scimus quoniam si terrestris domus nostra hujus habitationis dissolvatur, quod ædificationem ex Deo habemus, domum non manufactam, æternam in cælis (II Cor., V).* Nous savons, c'est là un article de notre foi, que, quand cette maison de terre où nous habitons viendra à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison, qui ne sera pas faite des mains des hommes, mais qui durera éternellement.

Je ne m'étonne pas que les maisons que nous habitons périssent : ceux qui les bâtissent, ou qui les font bâtir, sont des hommes mortels, et il serait fort étrange que leurs ouvrages eussent une immortalité qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Je ne m'étonne pas que nous autres qui occupons ces maisons successivement, et tour à tour, les uns après les autres, finissions comme elles : nous avons un être passager, et nos corps étant composés de qualités contraires, ils se détruisent bientôt et tombent par terre. Mais quand Dieu se mêle lui-même de bâtir une maison ; quand cet ouvrier éternel, comme l'appelle saint Grégoire de Nazianze, se fait à lui-même et aux siens un palais, ce doit être une demeure immortelle ; et c'est là, dit saint Paul, ce qui nous console, de trouver un édifice qui durera à jamais, à la place d'une demeure de boue et de chair que nous quittons. Tout ce que vous faites, ô mon Dieu ! est digne de vous ; tout ce que

vous faites se ressent de son auteur ; votre palais, votre maison, votre ciel sera éternel et incorruptible comme vous.

C'est pourquoi saint Chrysostome, après saint Paul, dit qu'il y a deux grandes vérités qui font le fondement de notre religion. La première, c'est la foi de la divinité ; la seconde, c'est la foi de l'éternité. Cette première vérité est le fondement de tous les articles de notre religion, et celui qui croit un Dieu, et qui en est persuadé par la foi, croit aisément tout le reste. Cette seconde vérité est le fondement de la sainteté de notre religion, et celui qui est persuadé qu'il y a une éternité bienheureuse et une éternité malheureuse, et qu'en commettant le moindre péché mortel il court risque de perdre l'une et de tomber dans l'autre ; celui, dis-je, qui croit cette vérité, trouve de pressants motifs pour marcher fidèlement dans la voie des commandements divins, pour recevoir avec une parfaite résignation tous les accidents de la vie, sachant bien que quand cette maison de terre viendra à se dissoudre, il logera dans une autre faite de la main de Dieu même, et qui subsistera éternellement.

Il le sait et il l'espère en cette vie, mais il en fait une heureuse expérience en l'autre ; chose si vraie, que si la récompense des saints n'était pas éternelle, ils ne seraient pas parfaitement heureux. Car de deux choses l'une, ou ils ne sauraient pas que leur béatitude est éternelle, ou ils sauraient qu'elle ne l'est pas. S'ils ne le savaient pas, leur bonheur ne serait pas parfait, puisque pour être tel il faut qu'il porte exclusion de toute sorte de maux ; et ils vivraient dans une ignorance qui, à leur égard et par rapport à leur état, serait un vrai mal.

D'ailleurs s'ils savaient que leur béatitude ne fût pas éternelle, quel serait leur bonheur, qu'une continuelle appréhension de perdre diminuerait ou anéantirait ? Quel serait leur bonheur quand ils se représenteraient : Je jouis à présent de tout ce que je puis souhaiter, mais je n'en jouirai pas toujours ; viendra un temps auquel il faudra que je me détache de cet aimable, de ce parfait, de ce charmant objet que je possède ? Excellent raisonnement dont saint Augustin s'est servi pour combattre l'erreur d'Origène, qui (à ce que je vous ai déjà fait remarquer) établissait une certaine alternative de félicité et de malheur, dont l'éternité serait composée, un damné, selon lui, devant tantôt sortir de l'enfer pour aller au ciel, et tantôt un prédestiné sortir du ciel pour descendre dans les enfers. Laissons là une erreur si ridicule et si peu soutenable, pour conclure avec ce Père que trois choses font la consommation de la béatitude des saints. 1° Cette béatitude marque une exclusion générale de toute sorte de maux ; jamais il n'y en eut, jamais il n'y en aura ; 2° elle renferme un assemblage de toute sorte de biens ; 3° une éternité de cette exclusion de tous maux et de cet assemblage de tout bien. *Anathema non*

erit amplius, sed sedebit Jerusalem securo (Zachar., XIV). Il n'y aura plus de malédiction, Jérusalem s'assiéra tranquillement et en sûreté. *Anathema non erit amplius*, il n'y aura plus de malédiction ni de disgrâces; c'étaient là les effets du péché, et comme dans le ciel il n'y aura point de péché, il n'y aura point aussi de misères : *Sedebit Jerusalem*. La voilà, cette Jérusalem céleste, cette vision de paix : elle est assise, elle est dans un parfait repos, *secura*; rien ne la trouble, rien ne l'inquiète; elle est assurée de son bonheur; elle sait d'une certitude et d'une évidence infaillible qu'il est éternel.

La raison de cette vérité, la voici : comme le dernier comble de la misère des damnés, et ce qui fait la consommation de leurs tourments, est la fatale assurance qu'ils ont qu'il n'y aura jamais de fin dans leurs supplices, et qu'après cent millions d'années et infiniment plus qu'on n'en peut concevoir, ils souffriront toujours des peines insupportables; aussi par la loi des contraires ce qui fera la perfection, l'achèvement, le comble de la béatitude des saints; ce qui fera, pour parler avec saint Augustin, le paradis du paradis, sera la certitude infaillible qu'ils auront que leur bonheur sera éternel, que rien n'en changera l'état, que rien n'en diminuera la jouissance; qu'ils possèdent Dieu maintenant, qu'ils le posséderont dans cent ans et dans cent mille millions de siècles.

Il est aisé d'en demeurer d'accord, si l'on suppose, 1° que c'est Dieu qui est l'objet de leur récompense, car, comme Dieu est éternel, il faut que cette récompense soit éternelle; 2° que c'est l'âme raisonnable qui en est le sujet, car, comme elle est un pur esprit et immortelle, cette béatitude suit de même sa condition et son état; 3° que c'est la lumière de gloire qui fait l'union de l'entendement avec l'essence divine, car, comme elle est un écoulement de la lumière incréée, qui est le Verbe, dans lequel Dieu se connaît, il faut conclure qu'elle est éternelle; 4° que c'est le décret de Dieu qui l'ordonne de la sorte; or, ce décret est immuable, et nulle puissance, ni dans le ciel ni sur la terre, ne le peut changer; 5° que la créature confirmée en grâce est celle qui reçoit cette béatitude, car comme elle n'est plus dans la voie, mais dans le terme, elle ne peut plus perdre cette grâce, et, ne pouvant la perdre, il ne peut y arriver de changement dans son éternité.

Ajoutez à cela une belle raison de saint Augustin, qui dit que la béatitude des saints est éternelle, parce qu'elle est un continuel épanchement et comme une nouvelle reproduction de l'éternité de Dieu en eux : *In veritate Dei lucent, in charitate Dei ardent, in aternitate Dei vigent*; ils sont éclairés de la vérité de Dieu, ils brûlent de la charité de Dieu, ils subsistent et ils vivent dans l'éternité de Dieu.

Et de là il conclut que Dieu fera leur béatitude en cinq manières différentes : 1° en

ce qu'il en sera le principe, il les rendra bienheureux; 2° en ce qu'il en sera le centre, ils seront plongés en Dieu et pénétrés de la divinité, comme une éponge plongée dans la mer est toute pleine d'eau; 3° en ce qu'ils seront bienheureux avec Dieu, il n'y aura jamais de séparation entre lui et les bienheureux; 4° en ce qu'ils seront bienheureux pour Dieu, ils n'auront point d'autre terme que lui; enfin, 5° en ce qu'ils seront bienheureux de Dieu et par la possession de Dieu.

D'où vient, Messieurs, d'où vient que vous n'étudiez pas ces grandes vérités et que vous n'en remplissez pas vos esprits? Hommes charnels, à quoi vous amusez-vous? Sur quoi arrêtez-vous vos regards? Vous le dirai-je encore une fois? c'est qu'à peine croyez-vous ce que l'on vous en dit. J'en atteste ici vos consciences, vous êtes devant Dieu, il sait vos pensées, il pénètre jusque dans le fond de vos cœurs; vous pouvez tromper les hommes, mais vous ne pouvez le tromper. Est-il vrai que vous croyez à une éternité bienheureuse? Je ne parle pas ici d'une foi vague et commune que vous trouvez dans nos livres, je parle d'une foi vive, d'une foi chrétienne, d'une foi agissante et féconde; avez-vous pour la bienheureuse éternité cette foi?

Si vous l'aviez, quel empressement ne témoigneriez-vous pas pour ce bonheur inestimable, et serait-il bien possible que vous vous exposassiez tous les jours à le perdre pour si peu de chose? Si vous l'aviez, vous agiriez selon ses lumières, et dès que vous douteriez que les honneurs, les biens, les plaisirs vous en éloigneraient, vous ne feriez nulle difficulté d'y renoncer.

Si vous croyiez que votre fille ne fût pas bien pourvue, vous ne l'engageriez pas dans ce mariage; si vous croyiez que votre argent fût mal employé dans l'achat de cette terre, vous ne l'achèteriez pas; si vous croyiez que votre fils ne réussit pas dans cette magistrature, vous ne la lui donneriez pas. Et dans la chose la plus importante, dans celle qui vous regarde personnellement et uniquement, vous tenez une conduite tout opposée : quelle effroyable bizarrerie!

Est-ce ainsi qu'en ont agi les saints? demande saint Jean Chrysostome (serm. 11); au contraire, que n'ont-ils pas fait pour tâcher de s'assurer en quelque manière autant qu'ils le pourraient leur bienheureuse éternité? Quelque pesants qu'ils fussent par le poids de leur chair, et par la corruption originaire de leur nature, ils se sont élevés comme des aigles jusque dans le sein de Dieu; et, semblables à ces mystérieux animaux d'Ezéchiel, ils ont marché avec rapidité partout où l'esprit du Seigneur les a portés. Quelques exemples qu'ils eussent devant leurs yeux, de tant d'hommes avarés qui ne s'occupent qu'à amasser du bien, ils se sont réduits à une pauvreté volontaire, et jamais on ne les a vus plus joyeux que lorsqu'ils ont abandonné leurs richesses, dans l'assurance qu'ils avaient qu'ils fai-

saient par ce sacrifice de grands gains, puisqu'ils achetaient leur bienheureuse éternité. Quand un homme qui mène une vie privée dans un coin d'un royaume est appelé par son prince au souverain ministère, et qu'il a quelque espérance qu'il possédera les premières charges de l'Etat, et qu'il aura l'honneur de converser avec son roi, il vend ses biens, dit ce Père, pour en faire de l'argent, et envoie devant lui les meubles les plus riches et les plus précieux qu'il peut avoir. *Gaudebant cum opes efferrerent, maxima se lucrari putantes..... Sicut hi qui ad magnos magistratus accersiti regias semper inhabitaturi civitates, omnem substantiam suam in pecuniam commutant, et sic illuc migrant : ita plane, etc.*

C'est là ce qu'ont fait les saints, dans l'espérance de jouir éternellement de Dieu, et c'est là ce que vous feriez si vous aviez cette foi vive qu'ils ont eue de la bienheureuse éternité. Il n'y a rien qu'ils n'aient quitté pour elle; étant destinés aux plus nobles de tous les emplois, devant jouir de la présence, des faveurs, des caresses du Roi des rois, ils se sont réjouis par avance de leur bonheur, et la vue du ciel les a encouragés à tout abandonner. C'est la même éternité qu'on vous propose encore aujourd'hui, c'est au même bonheur qu'on vous appelle : qu'avez-vous donc à balancer ? Au contraire ce qui doit vous y déterminer fortement, c'est qu'avec le secours de la grâce vous pouvez à tout moment par vos actions, par vos paroles, par vos pensées, mériter ce bonheur éternel. Il est grand, il est incompréhensible; mais, quelque grand et incompréhensible qu'il soit, Dieu l'attache à peu de choses, et vous en rend par ce moyen la possession aisée. Vous l'allez voir dans mon dernier point.

SECOND POINT.

Dieu, qui est seul terrible dans ses décrets sur les enfants des hommes, est aussi seul magnifique dans les récompenses qu'il leur accorde. *Terribilis in consiliis super filios hominum, ibi solummodo magnificus est Dominus (Psal. LXV).* Il est terrible en donnant à de cruelles souffrances une durée éternelle. Il est magnifique, en donnant à une félicité parfaite une éternité immuable; mais ce en quoi il me paraît seul terrible, est de voir que pour un seul péché mortel, pour une seule mauvaise pensée il condamne les réprouvés à une éternité de peines; et ce en quoi il me paraît seul magnifique, c'est de voir que pour une petite action revêtue de toutes ses circonstances, et faite en état de grâce, il accorde une éternité de récompense : *Terribilis in consiliis super filios hominum, ibi solummodo magnificus est Dominus.*

Etrange différence que je trouve entre Dieu et les rois de la terre ! Ceux-ci demandent de grands services, et ne donnent presque rien; leurs cours sont pleines de courtisans qui, après avoir consumé leurs biens et usé leur jeunesse à leur service, n'ont souvent pour toute récompense que l'hon-

neur de les avoir servis. D'autres sont obligés de traîner une vie languissante et pauvre dans quelque coin du royaume; et s'il y a des favoris qui font fortune, combien y en a-t-il d'autres qui détruisent celle qu'ils avaient faite, ou qui mangent le bien que leurs prédécesseurs leur avaient laissé ! Les princes ne peuvent récompenser tous leurs officiers, quelque bonne volonté qu'ils aient et quelque généreux qu'ils soient; leurs trésors s'épuisent, et mille différents besoins les empêchent de faire tout le bien qu'ils voudraient faire.

Vous êtes, ô mon Dieu, vous êtes seul magnifique dans vos dons; vous demandez peu et vous donnez beaucoup; un petit service rendu, une bonne action faite en état de grâce, un verre d'eau donné à un pauvre, la privation d'un petit plaisir, le sacrifice d'un rien vous charme, et vous oblige de répandre abondamment ces trésors infinis et inépuisables que vous réservez à vos saints.

Je ne dis rien ici qui ne soit tiré de l'Ecriture sainte, appuyé de l'autorité de tous les Pères, et que vous ne deviez écouter comme un article de votre foi. Tout Chrétien qui a un plein usage de sa raison et de sa liberté, et qui prévenu des grâces d'en haut, fait une bonne action qu'il rapporte à une fin surnaturelle, peut mériter la bienheureuse éternité en un instant. Voici ce qu'en dit l'apôtre saint Paul en termes exprès : *Id quod in presenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis (II Cor., IV).*

Retenez bien ces paroles; je n'en trouve point dans toute l'Ecriture qui prouvent si bien, lettre à lettre, la vérité que j'avance. Ce qui est à présent, ce que nous souffrons à présent, quelque passager, court et léger qu'il soit, produit en nous un poids éternel d'une gloire démesurée et excessive. *Id quod in presenti est*, voilà l'instant présent qui n'a rien de mêlé avec le futur; *momentaneum*, voilà la durée de l'action qui se fait en un moment; *leve*, voilà sa qualité: un bon désir, un acte de contrition, un verre d'eau; *tribulationis*, voilà la patience et la souffrance qui supplée au défaut de l'action; *æternum gloriæ pondus operatur*, cette petite action d'un moment, cette tribulation, cette affliction soufferte avec patience, et pour l'amour de Dieu, produit un poids éternel de gloire. Ce n'est qu'une légère affliction, et pour cette affliction légère Dieu donnera sa gloire; elle est passée en un moment, et pour ce moment Dieu donnera l'éternité; elle est petite, et la récompense sera excessive: *supra modum in sublimitate*. Comparez cette petite action, cette légère humiliation avec la gloire et la possession de Dieu, ce présent avec le futur, ce moment court avec l'éternité; quelle proportion ! Cependant voilà ce qui arrive. La plus petite action d'un moment, la plus légère souffrance d'un instant, peut produire le poids d'une récompense éternelle : cela est-il vrai ? Oui; la même pa-

role qui m'enseigne qu'il y a un Dieu, en trois personnes, m'enseigne que ces actions et ces souffrances peuvent mériter une gloire éternelle.

Je me persuade, mes frères, que vous voudriez bien en savoir les raisons. En voici deux que les Pères du concile de Trente (sess. 6, c. 16), et les théologiens en rendent. La première raison pour laquelle une bonne action faite en état de grâce, rapportée à Dieu, et revêtue de toutes ces circonstances, mérite une bienheureuse éternité, c'est que Dieu y a engagé sa parole, et que, l'ayant promise de la sorte, il faut croire qu'il la donnera.

Nous avons sujet de nous défier des promesses des hommes, et comme souvent ils sont infidèles à leurs paroles, nous voulons qu'ils nous les donnent en présence de témoins, et nous avons besoin de cautions qui en répondent; mais à l'égard de Dieu, dit Salvien (*ad Eccles. catholicam*), sa seule parole nous suffit, elle est à elle-même et sa caution et son témoin. *Humana dicta vel facta testibus egent; Dei autem sermo sibi ipsi testis est.* Or il nous a promis, en une infinité d'endroits de l'Écriture, que la moindre chose que nous ferons ou que nous souffrirons pour lui sera récompensée d'une bienheureuse éternité, par conséquent nous en devons être aussi sûrs que si nous en jouissions déjà. Si nous mourons avec une seule bonne action qui finisse le dernier moment de notre vie, cette seule action commencera notre bonheur éternel.

Les Pères du concile de Trente commandent expressément à tous les pasteurs et à tous les prédicateurs de prêcher aux peuples une vérité si consolante. Ils veulent que nous leur disions : Souffrez pour l'amour de Dieu les disgrâces qui vous arrivent, faites le plus de bonnes œuvres que vous pourrez; Dieu, qui est infiniment miséricordieux et magnifique, a promis sa gloire aux hommes justifiés qui feront de saintes actions; comme une récompense qu'il leur rendra fidèlement à cause de leurs mérites et de ce qu'il s'y est engagé. *Justificatis hominibus et bene operantibus proponenda est vita æterna tanquam gratia misericorditer promissa, et tanquam merces ex ipsius Dei promissione bonis ipsorum operibus, et meritis fideliter reddenda.*

Outre la grâce sanctifiante, il y a une espèce de convention que Dieu a faite avec les hommes, qui intervient dans leur récompense. On donne le denier qui est le symbole de cette récompense promise aux bonnes œuvres; mais à qui et à quelles conditions? Aux vigneron qui ont travaillé à la vigne du père de famille, et en suite de la convention qu'il avait faite avec eux : *conventionem factam cum operariis* (*Matth.*, XX). Ce qui a fait dire aux Pères que les bonnes œuvres des justes tiraient leur mérite et leur prix de la promesse de Dieu, sans laquelle il n'y aurait nulle proportion entre leurs actions et l'éternité de leur bonheur. *Meritum hominis apud Deum esse non potest nisi secun-*

dum præsuppositionem divinæ ordinationis (*THOM.*, art. 1).

Quoi que les hommes fassent, dit saint Thomas après saint Fulgence, quoi qu'ils souffrent, les bienfaits de Dieu vont toujours au delà de leurs mérites. Il veut qu'ils travaillent; mais c'est lui-même qui leur en fournit les moyens, c'est lui-même qui les encourage, c'est lui-même qui couronne ses propres dons en leur personne, la béatitude éternelle qu'il leur accorde étant en même temps et une couronne de justice par rapport à leurs bonnes œuvres et une grâce par rapport à sa magnificence, qui donne à ses élus infiniment au delà de ce qu'il leur doit et de ce qu'ils pourraient attendre. *Beneficia Dei semper excedunt meritum creature* (*THOM.* in 4, disc. 46, quæst. 1, art. 1). *Non solum donis suis Deus dona sua reddit, sed quia tantum etiam ibi gratia divinæ retributionis exuberat, ut incomparabiliter atque ineffabiliter omne meritum, quantumvis bonæ, et ex Deo datæ humanæ voluntatis, atque operationis excedat* (*FULGENTIUS*, lib. I, ad Momimum, c. 10).

Oh! qu'on est heureux et qu'on doit vivre en assurance quand on a la parole d'un Dieu pour garant, quand cette espérance repose dans son sein, quand on sait qu'il ne manque jamais à ce qu'il promet, que la terre et le ciel s'anéantiraient plutôt que ses paroles fussent sans effet. Il ne nous doit rien, et cependant il veut bien devenir notre débiteur, non pas en recevant de nous quelque chose qu'il soit obligé de nous rendre, mais en dégageant sa parole et en nous promettant ce qu'il lui plaît! *Debitor factus est, non a nobis aliquid accipiendo, sed quod placuerit promittendo* (*AUG.*, ser. 16, *De verbis Apostoli*).

Aussi quand les justes lui demanderont la récompense de leurs bonnes œuvres, ils ne lui diront pas : Rendez-moi ce que vous avez reçu de moi, mais ce que vous m'avez promis; vous ne me deviez rien, ou si vous me deviez quelque chose, c'était une punition éternelle; mais vous avez bien voulu me promettre votre paradis, à condition qu'aidé de votre grâce, je vous servais fidèlement; dégagez, Seigneur, dégagez votre parole, vous êtes juste et fidèle, j'attends de votre bonté une éternité de récompense.

Cette éternité bienheureuse est encore fondée sur la grâce sanctifiante et sur la charité chrétienne. *Hæc est*, dit saint Chrysostome, *gratiæ munificentia pro tam parvis, pro tam vilibus, tantum regnum, tantum cælum, tantum honorem nobis donari.* C'est un effet de la grâce si nous avons quelque droit à l'héritage céleste, si pour si peu de chose nous méritons un si grand royaume et une si grande gloire. *Quantitas cujuscunque animæ æstimatur de mensura charitatis quam habet; ut, verbi gratia, quæ multum habet charitatis magna sit, quæ parum parva, quæ vero nihil, dicente Apostolo : Si charitatem non habueris, nihil sum* (*BERN.*, serm. 27, in *Cantic.*).

Quelques grandes actions que nous puissions faire sans la charité, elles ne sont de nul mérite ; mais si petites qu'elles paraissent, Dieu nous donne pour elles son royaume quand cette charité les anime. Je ne parle qu'après saint Augustin, saint Léon, saint Bernard, et tous les Pères, qui n'ont parlé qu'après Jésus-Christ et saint Paul. Ce que vous avez fait aux plus petits de mes frères, dit Jésus-Christ, vous me l'avez fait à moi-même, et je vous en donnerai une ample récompense. Venez, les bien-aimés de mon Père, possédez le royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde. J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais en prison, et vous m'avez rendu des visites assidues ; venez, une éternité de gloire vous attend. *Quod fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. Quid hoc opere fructuosius ? quid hac humanitate felicius, quæ utique laude sua fraudanda non esset, si propter ipsam naturæ communionem juvando homini præberetur ? Sed quia quod ex fidei non procedit fonte ad præmia æterna non pervenit, alia est conditio operum cælestium, alia terrenorum. Quid hoc opere fructuosius ? Quid hac humanitate felicius ?* s'écrie saint Léon (*serm. in Quad.*). Qu'y a-t-il de plus avantageux et de mieux récompensé que ces bonnes œuvres faites en état de grâce ? Qu'y a-t-il de plus heureux que ces actions d'humanité et de charité ? Pour un verre d'eau, boire à jamais dans des torrents de délices ; pour un habit, être revêtu de celui de la gloire ; pour une visite, être pour toujours en la compagnie de Dieu. *Quid hoc opere fructuosius ?*

Ne vous en étonnez pas, dit ce saint Pape, nul ne mérite sans la charité, parce que tout ce que l'on fait est humain ; mais avec cette charité, abondance de mérite et de gloire, parce que la moindre action que l'on fait est surnaturelle, inspirée par le Saint-Esprit qui en est le principe, et par conséquent digne d'une récompense éternelle. Il est bien vrai que, nos actions ne pouvant être méritoires sans la grâce, il faut que Dieu, qui ne la doit pas nous la donner s'il veut les récompenser ; mais aussi quand nous avons cette grâce, quand nous sommes animés du Saint-Esprit, établis, comme dit l'Apôtre, et enracinés dans la charité, *In charitate fundati et radicati*, la moindre de ces actions mérite la possession éternelle de Dieu, lui seul pouvant être la digne récompense et la couronne de ce qui vient de lui.

De là je tire deux conséquences infiniment propres à nous consoler : la première, que du moment que l'homme de bien meurt dans la grâce et dans le baiser du Seigneur, s'il y avait plusieurs éternités, il en posséderait autant qu'il a fait de bonnes actions, qu'il a dit de saintes paroles, qu'il a conçu de pieuses pensées ; que dis-je ! il en posséderait autant qu'il y a de degrés de grâce dans ces actions, dans ces paroles et dans ces pensées. Considérez après cela combien un homme juste, qui a porté le joug du Seigneur

depuis sa jeunesse jusqu'à un âge caduc, a fait de bonnes actions, et combien en chaque action il y a de degrés de grâce ; comptez tout cela, si vous le pouvez, autant d'éternités lui sont dues : et comme il n'y a qu'une éternité, il possède dans cette éternité tout ce qu'il posséderait dans cent mille ; où va cela ? où va cela ? La seconde conséquence que je tire, la voici. Comme l'éternité n'est qu'un point et un instant fixe et immuable, à la différence du temps qui est un point qui coule sans cesse ; si un homme meurt en état de grâce sans être redevable d'aucune peine, il possède dès cet instant tous les biens qu'il doit posséder durant toute l'éternité, puisque ce point fixe, cet instant stable et permanent les renferme tous. Va donc, mon âme, va t'abîmer dans le sein de Dieu. Va te plonger dans cet océan de joie, va te perdre dans la plénitude de l'essence divine ; tu peux bien posséder cette félicité éternelle, mais tu ne peux jamais la comprendre.

Cette vérité étant méditée sérieusement par un grand homme (c'est le confesseur de sainte Thérèse), il se résolut de consacrer le reste de ses jours à la pratique des bonnes œuvres et des plus grandes vertus du christianisme. Il avait lu dans l'Evangile ces belles paroles : *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis* ; recherchez avant toutes choses le royaume de Dieu, et la justice par laquelle vous pouvez acquérir la bienheureuse éternité, et je vous promets que des biens infinis vous seront accordés de surcroît. Il avait vu dans l'Evangile ces charmantes paroles, et réfléchissant que c'était Dieu même, infailible dans ses promesses, qui parlait, que fit-il ? Il prit des ciseaux, les coupa, et les mit contre son cœur, afin d'y penser pendant tout le reste de sa vie. Après cela il vendit tout ses biens et en distribua l'argent aux pauvres, pour ne travailler qu'à son salut et à celui de son prochain. L'heure de sa mort étant proche, il prit ce billet qu'il avait cousu, leva les mains et les yeux au ciel, et le présentant à Dieu lui dit ce qu'avait autrefois dit saint Augustin : *Domine, fecimus quod jussisti, redde quod promisisti*. J'ai fait, Seigneur, avec le secours de votre grâce, ce que vous m'avez commandé ; je me suis reposé sur votre parole, je l'ai crue, et si je suis trompé, ce sera vous qui m'aurez trompé ; mais comme vous êtes la bonté et la vérité essentielles, j'espère tout de votre miséricorde. Rendez-moi donc, Seigneur, ce que vous m'avez promis, puisque j'ai fait ce que vous m'avez commandé.

Ce grand homme disait ordinairement qu'on avait retranché du christianisme un article de foi et une vertu théologale. L'article qu'il disait qu'on avait retranché était la foi dans l'éternité : On ne la croit pas, s'écriait-il en gémissant, on ne la croit pas ; car si on la croyait, on y penserait, et en y pensant on vivrait tout autrement qu'on ne vit. La vertu qu'on a retranchée est l'espérance et la confiance en Dieu : presque personne ne se repose sur la parole de Dieu ;

presque personne n'espère les biens éternels; car si on les espérait, on s'efforcerait de les acquérir, et faisant de son côté ce que l'on peut faire, on se reposerait du reste sur les promesses de Dieu.

Si un laquais ou un homme de rien vous avait dit : Ne passez point par là, il y a des voleurs qui tuent ceux qui y passent, je viens de voir dans le chemin un homme dépouillé et assassiné, voudriez-vous y passer? Vous le croiriez, et vous ne voulez pas croire un Dieu qui vous parle, un Dieu qui vous promet des récompenses éternelles, si vous marchez dans la voie de ses commandements, et qui vous avertit que, si vous suivez celle du péché, vous ne manquerez pas d'être surpris, dépouillés, égorgés, assassinés, comme une infinité d'autres qui ne l'ont pas cru.

Revenez donc, mes chers auditeurs, revenez de votre erreur; si, jusqu'à présent, vous avez vécu dans un aveuglement volontaire, commencez à penser à l'éternité, commencez à faire de bonnes œuvres pour la mériter. Si Dieu vous demandait tout votre bien et tout votre sang pour son paradis, il ne vous demanderait pas trop. Si pour acquérir la bienheureuse éternité, il souhaitait que vous souffrissiez le martyre, que vous fussiez déchirés et mis en pièces, vous devriez vous en réjouir, vous l'auriez encore à bon marché. Mais ce n'est rien de tout cela qu'il vous demande, et il veut bien vous la donner à meilleur prix. Malheur donc à vous, s'écrie Salvien, si, pouvant être sauvés pour peu de chose, vous négligez des moyens si aisés; malheur à vous si vous prenez plus de peine pour vous perdre que vous n'en voulez prendre pour rendre votre félicité certaine!

Que vous êtes aveuglés! que vous êtes inhumains et cruels à vous-mêmes! Hé! que vous a fait cette pauvre âme pour la traiter avec tant de cruauté? Ayez, ayez pitié d'elle à cause de Dieu qui veut la sauver, à cause de Jésus-Christ qui l'a rachetée au prix de son sang, à cause d'elle-même et de vous; il y va de votre bonheur ou de votre malheur éternel. Quelle rage, quel désespoir au moment de la mort, lorsque Dieu, avec une voix foudroyante, vous dira : Retirez-vous de moi, maudits, dans un feu éternel. Hélas! j'ai perdu Dieu, et en le perdant j'ai tout perdu. Pour un moment de plaisir, j'ai perdu ma bienheureuse éternité; pour satisfaire ma passion, pour contenter mon ambition, mon avarice, ma gourmandise, j'ai perdu tous les droits que j'avais au ciel.

N'attendez pas, chrétiens, à ce moment; ménagez tous ceux que Dieu vous donne, afin de racheter le temps perdu, et d'employer à de bonnes œuvres le peu qui vous reste de vie. *Transit hora, transit et pœna*; vous essuierez un peu de peine, vous aurez à combattre votre amour-propre, vous trouverez des heures fâcheuses et nébuleuses; mais ces heures s'écouleront; ces peines,

ces combats, ces répugnances cesseront. *Non sic merces ipsa laboris*, il n'en sera pas de même de votre récompense. *Nescit finem, manet tota simul, et manet in æternum*. Elle n'aura point de fin, vous la recevrez tout entière dès le moment de votre mort, et elle demeurera pendant toute une éternité, dit saint Bernard (ser. 1 *De diversis*).

Nos jours sont comme les jours d'un homme de journée, dit le Saint-Esprit, chez Job : *Sicut mercenarii dies ejus*. Ce pauvre homme se courbe cent et cent fois, il se fatigue, il sue, il se tourmente; mais ce qui le console est qu'il se reposera sur le soir, et qu'il recevra son salaire. Vous vous fatiguez, vous suerez, vous porterez le poids de la chaleur et du jour, vous souffrirez quelques disgrâces, vous aurez des passions à combattre, des persécutions ou des maladies à endurer; mais quand vous viendrez sur le déclin du jour, quelle sera votre consolation et votre joie! Les pécheurs frémissent, et une horrible crainte se saisira de tous leurs membres, parce qu'ils verront leurs plaisirs, leurs honneurs, leur fortune, leurs divertissements, les abandonner. *Electi dum mundi hujus adversa patiuntur, cum inhonestates, contumelias, rerum damna, cruciatus corporis tolerant, esse gravia quibus exercantur, pensant; sed cum mentis oculos ad æternam quietem tendunt in comparatione præmii, quam levia sint quæ patiuntur inveniunt* (GREG., lib. VIII *Moral.*, c. 5). Mais pour vous, mes chers auditeurs, vous verrez vos peines, vos travaux, vos mortifications cesser, pour faire place à un repos et à des plaisirs éternels. *Petenda est ergo*, c'est la conclusion que tire un grand homme, et avec laquelle je finis : *Petenda est ergo janua regni orando, quærenda recte vivendo, pulsanda perseverando*. Il faut donc s'approcher de la porte du ciel par ses prières, il faut la chercher par sa bonne vie, et il faut y frapper sans se rebuter par sa persévérance.

La prière, les bonnes œuvres, la persévérance, voilà les trois moyens pour assurer sa bienheureuse éternité. Il faut la demander à Dieu, il n'y a que lui qui puisse vous l'accorder; il faut la chercher, il n'y a que vos bonnes œuvres et une vie innocente qui puissent rendre votre prière efficace; il faut enfin ne se rebuter de quoi que ce soit pour y arriver, c'est la persévérance finale qui l'obtient. *Pulsate ergo infatigabili desiderio æternæ beatitudinis, nec deficite priusquam illo aperiente de carcere mundi hujus eripi et portum cælestis patriæ invadere mereamini* (Venerabilis BEDA, ser. *De transfigur.*). Frappez donc sans cesse à la porte de ce palais éternel; parlez, criez par la violence de vos désirs, et ne cessez pas de frapper qu'on ne vous l'ouvre, et qu'on ne vous fasse sortir de la prison de ce monde, pour vous faire entrer dans cette bienheureuse patrie, où vous jouirez de Dieu pendant toute une éternité. Je vous la souhaite au nom, etc. Amen.

SERMON XLV.

SUR L'ÉTERNITÉ.

De l'affaire du salut qu'on doit préférer à toutes les autres pour acquérir la bienheureuse éternité

Annos æternos in mente habui (Psal. LXXVI).

J'ai eu les années éternelles dans mon esprit, j'y ai sérieusement pensé.

Enfin, Messieurs, il faut conclure ma matière, et finir un sujet dont la durée n'aura jamais de fin. Rien, dit saint Augustin, ne paraît plus court que l'éternité à celui qui en prononce le nom; mais quand on la considère en elle-même, et par rapport à celui qui la souffre, mon Dieu, mon Dieu, que l'éternité est longue et qu'il faut souffrir longtemps, quand il faut souffrir à jamais! Il ne faut qu'un instant pour prononcer ce mot *éternité*, mais quand on est renfermé dans son vaste sein, soit pour être puni, soit pour être récompensé, mon Dieu, mon Dieu, mon Dieu, qu'elle est longue! J'en vois le commencement, mais je n'en vois pas la fin; il n'y en a point.

Jusqu'à présent vous avez vu qu'il y a peu de personnes qui pensent à l'éternité, quoiqu'il n'y ait point de chrétien qui par son intérêt particulier ne soit obligé d'y penser; et c'a été le sujet de mon premier sermon. On ne pense pas à l'éternité, soit par un défaut d'une foi vive et chrétienne, soit par une application de l'esprit et du cœur à d'autres objets qui frappent les sens, et qui détournent les hommes de cette pensée. Il leur est néanmoins de la dernière importance de l'avoir toujours dans l'esprit, puisqu'elle peut les surprendre, qu'elle est inévitable, irréparable et incertaine: voilà ce que je vous ai prêché d'abord.

Dans mon second discours j'ai tâché de vous faire voir les admirables effets que la pensée de l'éternité produit dans une âme à qui elle inspire une véritable pénitence pour les péchés passés, une horreur éternelle pour les péchés futurs, un généreux mépris pour les richesses et les satisfactions présentes.

Après avoir établi toutes ces grandes vérités, je vous ai fait voir qu'il y a une éternité malheureuse réservée pour le châtiment des impies, et que le péché est de lui-même si odieux et si énorme, que quand un homme n'en aurait commis qu'un seul en toute sa vie, s'il meurt avec ce seul péché mortel, il mérite que la justice de Dieu le châtie d'une éternité de peines.

Ensuite, après avoir ouvert les enfers où les damnés souffrent ces maux éternels, j'ai tâché de vous élever en esprit jusque dans le ciel, pour vous y faire voir la bonté et la magnificence de Dieu, qui a préparé devant la naissance du monde une éternité bienheureuse à ses élus; et afin de vous encourager à l'acquérir, je vous ai fait connaître que vous pouvez en jouir à peu de frais, n'y ayant point d'action faite en état de grâce, de bonne pensée et d'affection pieuse

qui ne puisse mériter cette bienheureuse éternité.

DIVISION.

Il est temps après cela de conclure mes discours, et de mettre la dernière main à mon dessein. Je le fais volontiers en vous proposant une dernière vérité, qui n'est pas moins importante que les autres; fasse le ciel que ce soit avec un heureux succès! J'entreprends de faire voir que la seule et importante affaire d'un Chrétien qui ne veut pas mettre les choses au pire, ni renoncer à une religion dont les fondements ont été cimentés par le sang de Jésus-Christ et par celui d'une infinité de martyrs; à une religion qui a trouvé des disciples dans toutes les parties du monde, et qui a détruit toutes les autres sectes pour s'établir au milieu de l'orage des persécutions; j'entreprends, dis-je, de vous faire voir que la grande affaire d'un Chrétien qui n'a pas renoncé à cette religion, et qui ne veut pas hasarder son bonheur éternel, est l'affaire de son salut. Cette matière est vaste; mais je tâcherai de la réduire dans de justes bornes, en vous faisant voir, dans la première partie de mon discours, l'importance de travailler à son salut, afin d'assurer sa bienheureuse éternité; et dans la seconde je tâcherai de vous découvrir les principaux et les plus sûrs moyens pour travailler utilement et efficacement à cette importante affaire. Attention, je vous prie.

PREMIER POINT.

Je crois, Messieurs, que vous demeurez d'accord avec moi que jamais homme n'a mieux su, et que jamais homme ne saura mieux quelle doit être la grande, l'importante, la principale et l'unique affaire des Chrétiens, que Jésus-Christ, qui est leur maître et leur chef. Or, je remarque d'abord que pour leur faire comprendre que c'est là la grande affaire à laquelle ils doivent travailler, il leur dit à tous ce qu'il dit à Marthe: *Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima. Porro unum est necessarium (Luc, X)*. Marthe, je sais ce dont tu as besoin, je sais ce que tu dois faire et ce que tu ne dois pas faire! tu te tourmentes, tu te troubles, tu t'inquiètes de ce qui ne devrait pas t'embarrasser; apprends de moi qu'il n'y a qu'une seule chose qui soit nécessaire; toute autre affaire, séparée de celle-là, n'est pas, à proprement parler, une affaire, ce n'est que trouble, qu'inquiétude, qu'embarras; cette seule affaire qui te regarde, c'est l'affaire de ton salut, c'est l'affaire de ta bienheureuse éternité.

Il a bien paru, mes chers auditeurs, qu'il n'y avait que cette affaire que Jésus-Christ estimait, puisqu'elle a été seule la cause de son incarnation, de ses travaux, de ses prédications, de sa mort, puisque c'est pour elle seule qu'il a envoyé ses apôtres, qu'il a laissé ses sacrements dans son Eglise, et qu'il nous donne tous les jours ses grâces; parcourons toutes ces circonstances en peu

de mots pour connaître qu'au sentiment de Jésus-Christ l'affaire du salut est la grande, l'importante et l'unique affaire des Chrétiens.

Je dis que c'est pour opérer ce salut qu'il est descendu du ciel, et qu'il s'est incarné dans le sein d'une Vierge : *Propter nos et propter nostram salutem descendit de cælis et incarnatus est*, disons-nous dans le Symbole. Il est vrai qu'il est venu au monde, comme il dit lui-même, pour rendre témoignage à la vérité, pour éclairer ceux qui ne voyaient pas, pour annoncer l'Evangile aux pauvres, et par-dessus tout cela pour honorer et faire honorer son Père. Mais l'affaire de notre salut lui a toujours tenu fort au cœur, dit saint Augustin. Car, s'il a rendu témoignage à la vérité, s'il a annoncé l'Evangile, et s'il a éclairé ceux qui ne voyaient pas, ç'a été en leur apprenant cette science du salut qu'ils ignoraient. S'il a rendu à son Père, et s'il lui a fait rendre l'honneur qui lui était dû, comme il ne pouvait être dignement honoré que par des gens qui travaillassent à leur salut, et qui menassent un vie exempt de péchés, ç'a été dans ce dessein qu'il est venu au monde, qu'il a travaillé, qu'il a sué, qu'il a fatigué, qu'il a prêché et qu'il s'est assujéti à toutes les misères de la vie.

Le salut de l'homme, dit Origène, a toujours été non-seulement la grande affaire de Jésus-Christ, mais encore le sujet particulier de sa joie. A-t-il perdu, comme cette femme de l'Evangile, une drachme, il la cherche, il s'impatiente jusqu'à ce qu'il la retrouve, et dès qu'il l'a retrouvée, il en conçoit une si grande satisfaction, qu'il ne peut s'empêcher de la découvrir à ses bons amis. Une brebis de son troupeau s'est-elle égarée, il laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres pour courir après elle ; il traverse les forêts et les campagnes, et dès qu'il l'a recouvrée, il la porte sur ses épaules, et assemble ses amis pour leur dire : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé la brebis et la drachme que j'avais perdues ; *Congratulamini mihi quia inveni ovem, inveni drachmam quam perdideram*.

Non dicit emisse sed invenisse, licet pretio sanguinis et aspera passione genus humanum comparaverit. — Quelle étrange expression ! s'écrie saint Thomas (Opusc. 63). Que ne dites-vous, Seigneur, que vous l'avez achetée cette brebis et cette drachme ? Car n'est-ce pas bien l'acheter et l'acheter infiniment plus qu'elle ne vaut, que l'acheter au prix de votre sang et de votre mort ? Vous dites néanmoins que vous l'avez trouvée. Je commence à comprendre le sens de cette parole. C'est que rien ne vous coûte quand il s'agit du salut de l'homme, c'est que vous croyez cette affaire si importante pour vous et pour lui, que, quoique le prix soit infiniment au delà de la chose, vous les mettez presque d'une même valeur.

Mais si ce salut vous a coûté si cher, que ne dites-vous que c'est ce nombre presque innombrable d'élus recouvrés et réparés qui

vous donne de la joie, et d'où vient que vous ne parlez que d'une brebis et d'une drachme ? Il semble que le recouvrement de cette seule brebis vous satisfasse, et que vous vous consoliez de toutes vos peines, quand vous l'avez ramenée dans la bergerie ; autre circonstance, dit saint Thomas, qui doit nous faire estimer infiniment notre salut, au jugement de Dieu même. Les paroles de cet Ange de l'école sont belles : *Omnes angelos convocat ad sibi congratulandum, quasi homo Deo Deus esset, quasi tota salus divina in ejus inventionem dependeret, et sine ipso beatus esse non posset*. Jésus-Christ appelle tous les anges, afin qu'ils le félicitent de ce qu'il a retrouvé sa brebis, comme si elle était le dieu de Dieu même, comme si la créature faisait la félicité de son Créateur, comme si toute la gloire de Dieu dépendait du salut d'une âme, et qu'il ne pût être bienheureux sans elle.

Or, ce qui a fait le sujet de la venue, des travaux, des prédications, de la mort et de la joie d'un Dieu, mérite bien que nous en fassions notre affaire, conclut de là saint Chrysostome. Car enfin ce n'est ni pour son bien, ni pour sa gloire, ni pour son intérêt propre, qu'un Dieu a bien voulu s'incarner, se fatiguer, se lasser, et mourir sur une croix. Il est éternellement, nécessairement, infiniment bienheureux sans nous, nous seuls avons été la cause de tous les maux qu'il a endurés, de toutes les persécutions et de toutes les humiliations qu'il a essuyées ; c'est donc à nous, que ce salut regarde personnellement, à veiller, à travailler, à faire en sorte qu'un Dieu ne se fatigue et ne se réjouisse pas en vain.

Si un malade qu'un habile médecin est venu traiter au péril de sa vie même, et par un effet de l'affection singulière qu'il lui portait, se souciait peu de guérir, et si malgré les charitables soins de ce médecin, qui se réjouirait de voir en lui quelque commencement de convalescence, il regardait sa guérison comme une affaire indifférente, que diriez-vous de lui ? demande saint Chrysostome. Ne le prendriez-vous pas pour un insensé et un brutal ? Hé ! mon âme, si tu meurs à qui en coûtera-t-il davantage, ou à ton médecin, ou à toi ? si tu guéris, qui est-ce qui a plus de sujet de se réjouir, de ton médecin ou de toi ? Pour peu que tu aies de raison, tu diras en toi-même : Puisqu'un homme si charitable vient de si loin pour me traiter ; puisqu'il a pris tant de peines et qu'il a essuyé tant de dangers à ma considération ; puisqu'il me témoigne, non-seulement par ses paroles, mais par ses actions et par son assiduité auprès de moi, qu'il ne cherche et qu'il n'aime rien tant que le recouvrement de ma santé ; ne suis-je pas bien malheureux de ne pas joindre mes sentiments aux siens, de ne pas répondre à sa bonne volonté par mes petits efforts, de ne pas regarder ma guérison comme ma grande et importante affaire ?

Voilà l'espèce dans laquelle nous sommes,

dit saint Jean Chrysostome. Nous sommes ce malade que Jésus-Christ est venu guérir. Combien lui avons-nous donné de fatigues et de peines ! Combien a-t-il essuyé de travaux et de maux pour nous ! Il les compte cependant pour rien et il s'en console aisément, pourvu que cette affaire de notre salut qui lui était étrangère, nous la regardions comme une affaire qui nous est personnelle : pourvu que, nous représentant la joie qu'il a de notre guérison, nous y travaillions avec lui, et qu'à son exemple nous quittions ce que nous avons de plus cher, pour nous appliquer les fruits de ses mérites et de son sang.

Pourquoi êtes-vous venu au monde, ô mon Dieu ! *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant*. Je suis venu pour donner la vie aux hommes et pour la leur donner avec abondance. Père éternel, pourquoi avez-vous envoyé votre Fils au monde ? Ce n'a pas été pour le juger ; c'a été pour le sauver. *Misit Deus Filium suum in mundum, non ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum*. Ce n'a pas été pour le réprouver et le condamner ; c'a été pour travailler à l'affaire de son salut. Voilà, mon Sauveur, la fin de votre incarnation, de vos peines, de votre mort cruelle et ignominieuse sur une croix.

Vous savez, Messieurs, que les ambassades des princes et des rois ne se font pas pour des sujets médiocres ; et lorsqu'un roi envoie dans un pays éloigné son propre fils, vous concluez d'abord que c'est pour une affaire de la dernière importance. Puis donc que le Fils de Dieu est descendu du ciel en terre, puisqu'après que le Père éternel a envoyé ses législateurs et ses prophètes dans l'ancienne loi, il a voulu dans la nouvelle envoyer son Fils, il faut nécessairement que ce soit pour la plus grande de toutes les affaires ; et comme cette affaire vous regarde personnellement, il faut aussi conclure que, par cette seule raison, elle vous est de la dernière importance.

Ajouterai-je ici que c'est par rapport à cette fin, que Jésus-Christ, voulant retourner à son Père après avoir consommé son ouvrage, vous a donné ses apôtres, vous a envoyé son Saint-Esprit et vous a laissé ses sacrements ? Car quel a été le sujet de la mission et de la prédication des apôtres ? C'a été votre salut. Sauvez-vous, ont-ils dit, faites pénitence, convertissez-vous, efforcez-vous de gagner le ciel ; vous n'êtes au monde que pour cela. Quel a été le sujet de la descente du Saint-Esprit ? D'achever ce que Jésus-Christ avait commencé. Quel est enfin l'effet de nos sacrements ? De nous guérir, de nous nourrir, de nous consacrer, de nous faire enfants de Dieu, de remettre nos péchés, de nous justifier dans notre foi, de nous donner de puissants secours contre nos ennemis ; circonstances admirables, qui se rapportent toutes à l'affaire de notre salut, affaire par conséquent importante par toutes ces raisons. En voici encore deux autres qui, quoiqu'elles ne paraissent pas

si fortes, feront peut-être néanmoins plus d'impression sur vous.

La première, c'est que hors l'affaire du salut, tout le reste n'est rien, tout le reste nous abandonne, et ne peut nous donner aucune satisfaction. *Quid prodest homini si universum mundum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur* ? Quand un homme aurait conquis tout le monde, quel avantage cette conquête lui procurerait-elle s'il perdait son âme ? Si j'ai perdu mon âme, j'ai tout perdu ; si j'ai sauvé mon âme, j'ai tout sauvé ; si j'ai sauvé mon âme, qu'est-ce qui peut m'être désavantageux ? mais si j'ai perdu mon âme, qu'est-ce qui peut m'indemniser et me dédommager de cette perte ? *Quam commutationem dabit homo pro anima sua* ?

Diras-tu, avare et ambitieux insensé, que tu as perdu ton âme, mais que tu as acquis tant de biens, tant de dignités, tant de revenus, tant d'honneurs que tu donneras en échange ? Va, va, tout ce qu'il y a de plus grand, de plus riche, de plus agréable, de plus auguste sur la terre, ne vaut pas ton âme, qui est plus grande que tout le monde, et que rien dans le monde ne peut contenter.

Magnificavi opera mea, ædificavi mihi domos, feci hortos et pomaria, et conseri ea ex cuncti generis arboribus, et extruxi mihi piscinas aquarum, ut irrigarent sylvam lignorum... concervavi mihi argentum et aurum, et substantias regum ac provinciarum; feci mihi cantores et cantatrices, et delicias filiorum hominum scyphos et urceos, etc. (Eccle., I, 2). Je suis le plus puissant monarque de l'univers, disait autrefois Salomon ; j'ai tâché de me satisfaire, et je n'ai pour cet effet rien refusé à mes passions. M'ont-elles porté à amasser de grands trésors ? j'en ai amassé ; à rechercher tous les plaisirs de mes sens ? je les ai recherchés ; à dominer sur tous les autres ? j'y ai dominé ; à me bâtir de magnifiques palais ? je les ai fait bâtir ; à m'endormir au son des instruments et aux doux concerts de belles voix ? je m'y suis endormi ; à me nourrir de ce qu'il y a de plus délicat et de plus rare ? je m'en suis nourri ; à boire les vins les plus délicieux et les plus exquis ? j'en ai bu ; à avoir seul plus d'or et d'argent que tous les rois ensemble qui m'avaient précédé, n'en avaient eu ? j'ai voulu en avoir et je me suis satisfait. Mais quelle satisfaction ! puisqu'à la fin j'ai trouvé que tout cela n'était que vanité et affliction d'esprit, jusqu'à me voir obligé de me dire : Est-ce ainsi que tu te plais à te tromper ? *Quid frustra deciperis* ? Qu'est-ce donc que j'ai rencontré qui m'a paru solide, digne de mes recherches et de mes empressements ? Une seule chose : l'ouvrage de mon salut ; le moyen d'assurer ma bienheureuse éternité par la crainte de Dieu, et une exacte fidélité à observer ses saints commandements. Voilà ce que j'ai trouvé, voilà ce à quoi je vous ai exhorté, disait Salomon : *Deum time et mandata ejus observa; in hoc enim est omnis homo* (Eccle., XII).

Craignez Dieu et gardez sa loi, car c'est en cela que tout l'homme consiste. Sans cela l'homme n'est rien; sans cela, quand il aurait au delà de ce que Salomon possédait dans la magnificence et la gloire de son règne, il ne serait rien, et jamais les créatures, quoi qu'elles fissent pour sa satisfaction, ne pourraient le contenter. Voulez-vous le voir en peu de mots?

On peut considérer les biens, les honneurs et les plaisirs de cette vie en cinq manières: ou auparavant qu'on les ait acquis, ou lorsqu'on les possède, ou lorsqu'on les perd pendant la vie, ou lorsqu'on en est séparé à la mort, ou lorsqu'on en est privé pour toute une éternité. Or ces biens, ces honneurs, ces plaisirs ne peuvent nous contenter en aucune de ces manières: et par conséquent ce ne sont pas là nos affaires, et il est d'une grande imprudence de s'y arrêter. Lorsque nous ne les possédons pas, ils ne peuvent nous donner aucune satisfaction; puisque ce qui ne nous appartient pas, bien loin de nous donner de la joie, n'est à notre égard qu'une source de douleur et de chagrin.

Vous me direz peut-être que c'est lorsque nous les possédons. Désabusez-vous-en, mes frères, *appetitus placet, experientia displicet*. Si le désir qu'on en a donne quelque plaisir, l'expérience qu'on en fait en dégoûte, dit un ancien. On estime heureux ceux qui en jouissent par la fausse idée qu'on s'en forme. Mais ceux qui, par les maux que cette possession leur fait souffrir, peuvent en parler plus sainement, avouent que tout y est pénible; qu'on a eu raison d'appeler charges les dignités dont on est revêtu, qu'effectivement ce sont de grandes charges, que pour un peu d'honneur qu'on en retire, il faut s'abandonner à une servitude gênante, perdre son repos, interrompre ses repas, et n'être presque jamais à soi-même.

Mais quand ces richesses et ces plaisirs nous quittent pendant la vie, ne sont-ce pas autant de matières d'affliction et de douleurs? et souvent ne souhaiterions-nous pas plutôt d'être nés misérables et roturiers, que de voir les machines de notre fortune se rompre, et ramper au-dessous de ceux que nous regardions auparavant comme indignes de nos amitiés? au-dessous de ceux que nous ne daignons pas même, non plus que Job, mettre au nombre de nos valets, et que nous engageons aux plus humiliants emplois? *Quorum non dignabar patres ponere cum canibus gregis mei.*

Je suppose même que ces richesses et ces plaisirs ne nous quittent pas pendant la vie; il est certain que nous en serons privés à la mort; et pour lors quelle satisfaction en recevrons-nous? Mettez tous les mortiers, toutes les mitres, toutes les crosses, toutes les couronnes de la terre sur la tête et entre les mains d'un seul homme, tout cela arrêtera-t-il sa fièvre, apaisera-t-il sa colique et sa migraine, adoucira-t-il les douleurs de sa goutte et de sa gravelle; lui servira-t-il

de préservatif et d'asile contre la mort? Mitres, crosses, couronnes, mortiers, tiaras, apaisez ce mal de tête, faites cesser cette fièvre, calmez les frayeurs et les alarmes de ce malade; rien moins que cela: vous parlez à des idoles qui ont des oreilles et qui n'entendent pas; tout cela ne peut donner aucune satisfaction à ce malheureux. Que lui reste-t-il donc à la mort? Le souvenir des plaisirs passés, et la cruelle douleur de les voir passés.

Et dans l'éternité que serviront ces biens, ces plaisirs, ces honneurs du monde? Ce qu'ils ont servi, ce qu'ils servent à présent et ce qu'ils serviront à jamais au mauvais riche: ils ne lui serviront que pour le tourmenter et le désespérer davantage, par la continuelle et nécessaire réflexion sur tous ces objets, et sur tous les crimes dans lesquels ils l'auront engagé. Viens, malheureux damné, viens voir tes adultères, tes perfidies, tes trahisons, tes concussions, tes hypocrisies, tes blasphèmes, tes simonies, tes sacrilèges. Voilà ce qui te restera, pendant toute l'éternité, de cet attachement que tu as eu aux créatures. En vérité, en vérité, est-ce là une affaire qui mérite vos soins, et votre salut ne doit-il pas vous être infiniment plus cher?

Et ce d'autant plus (car c'est ici une seconde raison) que cette affaire de votre salut, poursuivie ou négligée, attire après elle des suites inévitables de bonheur ou de malheur. Si vous gagnez votre âme, et si vous perdez tout le reste, vous avez tout gagné; et si vous perdez cette âme, quand vous auriez gagné tout le reste, vous avez tout perdu. Je ne m'arrête pas davantage à cette raison que j'ai déjà touchée, et qui devrait faire d'autant plus d'impression sur nous, que nous devrions avoir au moins autant de diligence pour une affaire qui nous regarde de si près, que le démon, notre ennemi commun en a, pour nous empêcher d'y travailler.

Car que ne fait-il pas? Il nous amuse, il nous assoupit, il nous endort; il nous propose mille autres objets qu'il nous présente devant les yeux, afin que nous nous y arrêtions, et qu'étant occupés ailleurs, nous ne songions pas à nous-mêmes. Quand Dieu créa Adam, il le créa d'abord tout seul et sans femme; comme pour lui faire connaître, dit saint Augustin (lib. 50, *Hom. et quæst. in Genesim*), qu'il ne devait s'occuper que d'une seule chose, qui était celle de son salut et de la conservation de la grâce qu'il venait de recevoir. Mais quand ensuite Adam eut une femme et une compagne, que fit le démon? Il se servit d'elle pour l'assoupir, pour lui ôter cette application qu'il avait à ses devoirs, et le faire tomber dans une honteuse gourmandise.

Il nous traite encore tous les jours de la même manière, dit saint Augustin. Il offre aux uns des plaisirs, aux autres des honneurs, à ceux-là du bien, à ceux-ci de grandes charges, et à tous quantité de soins et

d'embarras qui les empêchent de penser à l'affaire de leur salut.

Il nous traite, dit saint Chrysostome (hom. 4, *De verb. Isaïæ*), comme un ennemi puissant et rusé traite une ville qu'il tâche de surprendre; ou, selon saint Basile, comme un voleur adroit qui a dessein d'enlever un trésor ou de riches marchandises. Cet ennemi cherche l'occasion d'une réjouissance publique, où les habitants étant occupés à boire, à rire, à danser, à se divertir, ne songent à rien moins qu'à la sûreté de la place, et par ce moyen, ils ont le malheur de la voir prise et abandonnée au pillage. Ce voleur sait prendre son temps; il observe le moment auquel on n'est pas sur ses gardes, et qu'on ne l'attend pas; et pour lors, s'insinuant doucement à la faveur des ténèbres et de l'assoupissement où sont ceux qui devraient veiller, il profite de leur oisiveté, et s'enrichit à leurs dépens. *Ei perinde ac si aurum esset, dies noctesque a dæmonibus insidiæ comparantur, et repente tum cum minime expectas minimeque intelligis, asportatur.* (BASIL., hom. *De abdicat. rer.*).

Voilà ce que le démon fait pour nous surprendre. Il veille pendant que nous dormons et que nous nous divertissons; il rôde sans cesse autour de nous; il tâche de nous amuser en nous proposant de nouvelles affaires ou de nouvelles parties de divertissements; persuadé qu'il aura fait un grand coup, s'il nous empêche de travailler à notre salut.

Cela étant, ne sommes-nous pas bien misérables si nous coopérons à ses desseins pour nous perdre, et si étant si vigilants nous sommes si endormis! Hé! mes chers auditeurs, est-ce que la vigilance du démon qui ne s'étudie qu'à vous ôter la pensée de votre salut, ne vous obligera pas d'y penser et d'y travailler? Est-ce que les différentes ruses dont il se sert pour empêcher que vous ne vous sauviez, ne vous obligeront pas de faire tous vos efforts dans une rencontre d'une si grande importance? Est-ce enfin que la science qu'il emploie pour vous perdre ne sera pas un puissant motif pour vous faire demander à Dieu cette importante science de votre salut?

L'abbé Rupert dit que, quoique Salomon passe pour sage, il ne peut s'empêcher néanmoins de s'étonner de ce que Dieu lui ayant permis de lui demander tout ce qu'il voudrait, avec une assurance positive qu'il le lui accorderait, il le pria de lui donner les talents nécessaires pour bien gouverner son peuple. *Postula quod vis ut dem tibi* (III Reg., III). Salomon, demande-moi tout ce que tu voudras, et je t'engage ma parole que je te le donnerai. *Dabis servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit, et discernere inter bonum et malum.* Mon Dieu, puisque vous avez tant de bonté pour moi, que de vouloir bien que je vous demande ce que je désire, je vous prie de me donner la sagesse nécessaire pour gouverner votre peuple dans l'équité, et faire un juste dis-

cernement de la vérité d'avec le mensonge, sans me laisser ni corrompre ni aveugler par les flatteries et les impostures de ceux qui approcheront de ma personne.

Prince infortuné, dit l'abbé Rupert, je ne puis m'empêcher de dire que je te plains. Que dis-tu, que demandes-tu, à quoi penses-tu? Tu préfères ce qu'il y a de moins considérable à ce qu'il y a de plus nécessaire, et qui te regarde uniquement. Au lieu de demander à Dieu la science de gouverner ton peuple, que ne lui demandais-tu la science du salut? Et de quoi te servira-t-il d'avoir su juger et gouverner tes sujets, si tu ne sais pas te conduire toi-même? De quoi te servira-t-il d'avoir rendu d'équitables jugements à autrui en discernant le bon droit d'avec le mauvais, si tu ne sais pas le vrai moyen de te convertir et de te juger toi-même? A quoi pensais-tu donc, Salomon? tu devais demander au Seigneur la science du salut : *Debuisses petere scientiam salutis.*

Pour vous, mes chers auditeurs, ce que vous devez souhaiter davantage et demander avec plus d'instance, c'est cette science du salut. Jésus Christ est venu au monde pour vous l'apporter; c'est à vous à la recueillir de sa bouche, c'est à vous à fléchir tous les jours les genoux devant lui, pour lui demander la grâce de connaître vos plus importants devoirs et de travailler à l'affaire de votre salut; mais par quels moyens? Je vais vous les expliquer dans la seconde et dernière partie de ce discours.

SECOND POINT.

Parmi une infinité de moyens que les Pères et les maîtres de la vie spirituelle nous ont laissés pour travailler utilement à notre salut, afin d'assurer notre bienheureuse éternité, je n'en trouve point de meilleure que celui que nous prescrit le savant chancelier de Paris, Gerson, quand il dit que nous devons principalement étudier sur ce sujet les actions des Chrétiens de la primitive Eglise et nous conformer à leurs exemples.

Les voies du salut sont si obscures, si étroites et si difficiles à distinguer de tant de faux sentiers qui mènent à la perdition, qu'en ne peut jamais mieux faire, pour ne s'y pas tromper, que de suivre cet important avis que Dieu nous donne chez Jérémie. *Hæc dicit Dominus*; Ecoutez, peuples de la terre. C'est Dieu qui parle. *State super vias, et videte* (Jer. VI). Tenez-vous sur le chemin, et prenez bien garde; il y en a plusieurs; mais ils ne vous mèneront pas tous au même terme. C'est pourquoi ne vous y trompez pas; et afin de n'y être pas trompés, voici ce que vous ferez : *Interrogate de semitis antiquis quæ sit via bona, et ambulate in ea, et invenietis refrigerium animabus vestris.* Informez-vous soigneusement des personnes qui ont depuis longtemps voyagé quelle est la bonne voie; dès qu'ils vous l'auront montrée, marchez-y, et vous trouverez beaucoup de soulagement et de repos.

Il y a une voie droite et sûre qui conduit à la bienheureuse éternité; mais comment

la découvrirez-vous parmi tant d'autres que le relâchement et la morale corrompue du siècle vous montrent ? Ce sera si vous prenez pour guides les chrétiens de la primitive Eglise qui y ont marché et qui vous la montreront : *Interrogate de semitis antiquis, quæ sit via bona* ; qu'ont-ils donc fait pour travailler à leur salut, et quel chemin ont-ils pris ?

Leur première pratique était de remplir leur esprit de la pensée de l'éternité ; ils y pensaient toujours, et à l'exemple de saint Paul, détournant les yeux des choses passagères, ils s'appliquaient principalement à la considération des éternelles : *Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur ; quæ enim videntur temporalia sunt, quæ autem non videntur æterna*. Nous ne regardons pas ce qui se voit, nous portons plus loin les yeux de notre esprit, nous considérons ce qui ne se voit pas, car ce qui se voit est temporel, et ce qui ne se voit pas est éternel. Ils étaient au milieu du monde comme s'ils eussent été étrangers au monde ; et comme un voyageur qui désire de se rendre bientôt à sa patrie ne regarde ni à droite ni à gauche, mais s'applique uniquement à y arriver, ils ne s'occupaient que de l'affaire de leur salut et des moyens de se procurer une bienheureuse éternité. Comment me sauverai-je ? que ferai-je ? sera-t-il dit que Dieu m'aura fait tant de grâces et que je me damnerai ?

Aussi leur esprit étant rempli et occupé de cet objet, tout ce qui leur arrivait ne faisait aucune impression sur leur cœur. Ils regardaient d'un même œil l'adversité et la prospérité, la privation et la possession des biens temporels. Ils passaient de l'abondance à la pauvreté, de la santé à la maladie, des honneurs aux humiliations avec un même visage ; ils perdaient sans douleur ce qu'ils possédaient sans attachement, et comme toutes les puissances de leur âme étaient occupées des pensées de l'éternité, les divers accidents de la vie n'y faisaient aucune impression. *Hoc dico, fratres* : écoutez, mes frères (c'est saint Paul qui parle), voici ce que je vous dis, voici ma morale, ou plutôt, voici tout le fondement de la morale de Jésus-Christ ; et si celle des confesseurs et des directeurs n'est appuyée sur ce fondement, c'est une fausse morale. *Tempus breve est* ; le temps de la vie est court, et il est plus court que vous ne pensez ; *reliquum est ut qui habent uxores, tanquam non habentes sint, et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur* (I Corinth., I). Il faut que ceux qui ont des femmes soient comme s'ils n'en avaient point, et que ceux qui usent de ce monde soient comme s'ils n'en usaient pas.

Vous me demandez, Messieurs, quel est le moyen de travailler à votre salut et quel est celui dont les premiers Chrétiens se servaient, le voici. Ils vivaient dans une parfaite et entière indifférence pour toutes choses ; il n'y en avait qu'une à laquelle ils n'étaient pas indifférents, qui était celle de se sauver. Avez-vous le même dessein ?

Imitez-les et faites ce que saint Paul vous conseille. Le temps est court, vous en avez déjà laissé écouler beaucoup, profitez donc du reste et ayez soin de le bien ménager.

Il est temps que ceux qui sont engagés dans le mariage vivent comme s'ils n'y étaient pas engagés, qu'ils en portent les charges et les croix, mais qu'ils ne s'attachent pas à ses plaisirs et à ses douceurs. Il est temps que ceux qui sont respectés, honorés, riches, puissants dans le monde, détachent leurs cœurs de cette prospérité et de cette abondance qui les environnent. Il est temps que ceux qui font de grandes acquisitions se réduisent à une pauvreté d'esprit, et qu'ils vivent comme s'ils n'achetaient rien, et comme s'ils n'avaient rien acheté. Pourquoi cela ? *Præterit enim figura hujus mundi* ; parce que la figure de ce monde passe, or tout ce qui passe est indigne de leur attachement ; les seuls biens éternels méritent leur recherche et leur amour.

La seconde pratique des premiers Chrétiens pour réussir dans l'affaire de leur salut et assurer leur bienheureuse éternité, était de donner une grande partie de leur temps à la prière. Ils s'assemblaient devant le jour pour prier Dieu, dit Tertullien : *antelucanis horis* ; ils priaient dans des lieux souterrains, en la compagnie des autres fidèles ; ils priaient en particulier dans leurs maisons. Jamais ils ne buvaient et ne mangeaient sans prier auparavant ; la prière, dit le même Tertullien, était leur premier mets, *oratio ad Deum degustabatur* ; et après avoir pris leur repas, ils recommençaient leurs prières, en sorte qu'ils vivaient toujours dans une admirable sobriété, parce qu'ils savaient qu'ils devaient se présenter à Dieu pour lui offrir le sacrifice de leurs prières.

Mais que demandaient-ils à Dieu ? La grâce de faire leur salut et d'assurer leur éternité. *Oramus semper pro hora mortis*. Nous prions toujours, disait le même Tertullien, pour le moment de notre mort, parce que c'est de ce moment que dépend l'éternité.

Hélas ! que cette sainte pratique est à présent négligée ! On trouve assez de temps pour faire toutes les autres choses, et on n'en trouve point pour prier. Une dame trouve assez de temps pour dormir, pour jouer, pour se parer, pour fréquenter les belles compagnies, et elle n'en trouve point pour prier ; souvent même elle se plaint ; lorsqu'elle n'est pas occupée, qu'elle ne sait à quoi passer le temps, et la malheureuse, oserai-je le dire ? l'innocente qu'elle est, elle n'a point assez de temps pour prier. Cependant comment sans cette prière assidue, fervente, humble, accompagnée de modestie extérieure et d'une douleur intérieure d'avoir offensé Dieu, pourra-t-elle faire son salut et obtenir les grâces dont elle a besoin ?

Les gens d'affaires sont occupés depuis le matin jusqu'au soir ; dès qu'ils sont éveillés, ils ne pensent qu'à leur profession. Dès qu'un procureur ou un avocat est levé,

on lui met sa robe sur le dos ; il examine les procès dont il est chargé, il travaille chez lui, il plaide au palais, toute sa vie se passe à s'occuper des affaires des autres, et à peine donne-t-il quelques moments à celle de son salut.

Les marchands et les artisans négocient sans cesse et travaillent ; la journée se passe à déployer des marchandises, à écrire sur des livres de compte, à payer ou à se faire payer des lettres de change, à parler, à courir, à tromper, à mentir ; et comme ils ont épuisé leur esprit et leurs forces pendant la semaine, ils croient que les dimanches et les fêtes, qui ne sont institués que pour prier et servir Dieu avec plus d'application, doivent être à leur égard des jours de divertissement ou de repos. Pendant tout cela vaque-t-on à la prière, et pense-t-on à son salut ?

Que faisaient les premiers chrétiens ? Ils travaillaient en priant et priaient en travaillant. Ils avaient leurs heures d'occupation et leurs heures d'oraison ; ils savaient ce qu'ils devaient faire en qualité d'hommes, et ce qu'ils devaient faire en qualité de Chrétiens ; et comme l'affaire de leur salut leur paraissait d'une dernière importance, c'était à elle qu'ils rapportaient toutes les autres.

Leur troisième pratique était de faire tout leur possible pour persévérer dans la grâce de Dieu. Car, comme ils étaient fortement persuadés qu'ils n'étaient créés que pour se sauver, ils n'eussent pas voulu, pour tout ce qui est au monde, commettre un seul péché mortel, quand ils eussent été assurés d'en sortir un moment après. Quoi ! un péché mortel à un chrétien ! Quoi ! tromper, se parjurer, à un chrétien ! Quoi ! avoir des pensées deshonnêtes à un Chrétien ! Voudrait-il mourir en cet état, et s'il ne voudrait pas y mourir, comment pourrait-il y vivre ? C'est pourquoi saint Jérôme dit que de son temps il n'y avait rien de plus commun dans la bouche des chrétiens que cette belle sentence : *Indignus est nomine christiano qui vult vivere in statu in quo mori nollet*. Celui-là ne mérite pas de porter le nom de Chrétien, qui fait des actions indignes de cette qualité, et qui ose vivre dans un état dans lequel il serait fâché de mourir.

Comme les premiers chrétiens réglaient leur vie sur de si saintes maximes, ils n'eussent pas voulu, pour tous les biens du monde, commettre un seul péché mortel. De là cette vigilance continuelle et cette attention sur eux-mêmes ; de là cette fuite des occasions prochaines, dont ils s'éloignaient avec d'autant plus de circonspection, qu'ils étaient persuadés que c'est la dernière de toutes les folies de s'exposer volontairement à des évidents dangers de périr. De là cette aversion des mauvaises compagnies, des jeux, des fêtes et des divertissements publics ; de là cette application à mortifier leurs passions et à mener une vie opposée en toutes choses aux maximes du monde. Le monde veut cela, et je ne le veux pas ; le monde recherche

cela, et je le fuis ; le monde aime cela, et je le hais.

Ayez les mêmes sentiments, mes frères, et j'oserai en quelque manière répondre de votre bienheureuse éternité : haïssez le péché plus que la mort, fuyez les occasions du péché, comme vous fuiriez les lieux pestiférés ; faites une ferme résolution de n'en commettre volontairement aucun pour quoi que ce soit au monde ; quittez ce commerce où vous vous apercevrez bien que vous ne pouvez pas vous sauver ; séparez-vous de cette compagnie qui a toujours été si fatale à votre innocence, et vous conduirez heureusement l'affaire de votre salut. Mais je ne le puis ; quoi ! s'il y allait de tout votre bien ne le pourriez-vous pas ? quoi ! s'il y allait de la vie de votre mari ou de celle de vos enfants, ne le pourriez-vous pas ? Mais que dira-t-on ? Qu'on dise ce que l'on voudra, rompez avec le péché, fuyez-en les occasions, vous n'avez qu'une seule affaire qui vous importe, c'est celle de vous sauver.

Enfin la dernière pratique des premiers Chrétiens était de faire de toute leur vie un apprentissage de l'éternité. Que cela est beau ! mais il ne vient pas de moi, c'est de saint Clément Alexandrin et de Tertullien (lib. *De spectaculis*), dont l'un les appelle *tirones æternitatis*, et l'autre, *æternitatis candidati*, les prétendants de l'éternité, des gens qui faisaient une étude, un essai, apprentissage de l'éternité. *Cultores sumus Dei* (c'est encore Tertullien qui parle), *semper induti ipsa substantia æternitatis*. Nous adorons le vrai Dieu, et nous paraissions en sa présence, revêtus de la substance de l'éternité. Que veut dire cela ?

Quand un homme est vêtu de blanc, de gris, de noir, ou d'une autre couleur, il n'a que faire de le dire, on le voit bien. Les premiers chrétiens n'avaient pas non plus besoin de dire qu'ils ne pensaient qu'à l'éternité. Il suffisait de les voir marcher, de les entendre parler, d'examiner leurs actions et leur conduite ; on s'apercevait bientôt que c'étaient des Chrétiens ; on les distinguait de tous les autres, et on les regardait comme des gens qui ne pensaient qu'à l'autre vie. *Induti substantia æternitatis*, ils étaient tout revêtus de l'éternité.

A présent le pécheur se moque de cette éternité, et il n'y pense pas ; mais quand il sera revenu de ses égarements et de ses folies, il y pensera malgré qu'il en ait. Te voilà, misérable, au lit de la mort, que te semble de ton éternité ? cette avarice, cette ambition, cette vengeance, ce procès que tu as intenté, ce bien que tu as amassé, était-ce là ton affaire ? que te reste-t-il de ces honneurs et de ces richesses ? que te reste-t-il de tant de bénéfices que tu as amassés les uns sur les autres ? Ces intrigues, ces simonies, était-ce là ton affaire ? Comment es-tu entré dans l'Eglise ? Comment y as-tu vécu ? où sont les pauvres que tu as nourris, où sont les aumônes que tu as faites ?

Avarice, tu n'étais pas mon affaire ; ca-

suistes, vous m'avez trompé ; vous m'avez permis de prêter à intérêt sans aliéner le fonds, vous m'avez mis des coussins sous les bras, vous m'avez endormi dans le péché ; je suis dans un horrible état, c'est vous qui m'y avez conduit par vos funestes subtilités et par vos restrictions mentales. Conscience, pourquoi me reproches-tu maintenant que pendant l'espace de cinquante ans j'ai fait mon affaire de tout ce qui ne l'était pas, de chiens, de chevaux, de valets, de luxe, de meubles, de sang, de dureté, de vengeance. et que j'ai négligé mon salut ? Me voilà au désespoir, je me meurs ; mon poumon, ma rate, mon foie, me condamnent à la mort ; adieu, monde, adieu, monde, je ne t'ai jamais bien connu.

Quand on me parlait de ta vanité et de ton inutilité, de ta corruption et de ta malice, tu te servais de mes passions pour m'aveugler ; je me mettais un bandeau sur les yeux, j'éloignais de moi toutes ces vérités qui ont touché et converti tant d'autres ; je ne t'ai pas connu, mais je te connais maintenant. Monde trompeur, monde corrompé, monde ingrat et infidèle, de quoi m'as-tu servi ? de quoi me sers-tu à présent ? de quoi me serviras-tu pendant toute l'éternité ? je me meurs, mon âme est sur mes lèvres ; où ira-t-elle ? avec les démons dans les enfers.

Mes chers auditeurs, mes chers enfants, vous que je dois pieusement croire, du nombre des prédestinés, vous qui ne prenez pas la parole de Dieu pour une fable, ni sa religion pour une momerie, soyez persuadés que c'est Dieu qui m'a mis dans le cœur et dans la bouche tout ce que je vous ai dit, que je n'ai recherché dans toutes mes prédications que votre salut, et que du bon ou du mauvais usage que vous en ferez dépend votre bienheureuse ou votre malheureuse éternité. Si vous vous sauvez, Dieu en soit béni ; si vous vous perdez, je m'en lave les mains. *Testes invoco hodie cælum et terram* (Deuteron., III). Je prends le Seigneur, les anges et les hommes, le ciel et la terre à témoin, *quod proposuerim vobis vitam et mortem, benedictionem et maledictionem*, que je vous ai mis devant les yeux la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction ; c'est à vous à choisir. *Elige ergo vitam ut et tu vivas*, choisissez donc la vie afin que vous viviez éternellement, et perdez tout plutôt que de perdre votre âme. De plus grands hommes que vous, de plus fortes têtes et de meilleurs esprits que vous, ont mieux aimé tout quitter, que de quitter le soin de leur salut. *Dilige Dominum Deum tuum atque obedi voci ejus*. Ce que je vous recommande est d'aimer le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces. Ce que je vous recommande, est de le servir préférablement à tout autre, d'écouter sa voix et de lui obéir en toute chose. Ce que je vous recommande, est de vous séparer de ce que vous avez de plus cher pour vous attacher à lui, parce qu'il n'y a que lui qui soit votre vraie vie et qui puisse vous donner pour longtemps

dès jours heureux ; *et illi adhære, ipse est enim vita tua, et longitudo dierum tuorum*. Faites donc, mes chers enfants, ce que je vous dis de sa part, afin que vous demeuriez dans la terre qu'il a promise à vos pères et à ceux qui le servent fidèlement. *Ut habitetis in terra pro qua juravit Dominus patribus tuis*. Je le souhaite de tout mon cœur. Amen.

SERMON XLVI.

SUR LE JUBILÉ.

Du sentiment de l'Eglise sur le jubilé, et des circonstances marquées dans la bulle pour le gagner.

Omnes sitientes, venite ad aquas : et qui non habetis argentum, properate, emite, et comedite. Venite, emite absque argento, et absque ulla commutatione vinum et lac (*Isai*, LV).

Vous tous qui avez soif, venez aux eaux, et vous qui n'avez point d'argent, hâtez-vous : achetez et mangez. Venez, achetez sans argent, et sans aucun échange, le vin et le lait.

Quelle douce, quelle agréable et quelle charmante invitation est celle-ci, mes chers auditeurs ! C'est Dieu néanmoins qui vous la fait dans ce saint temps du Jubilé. Il vous invite à vous approcher des eaux de sa grâce, il vous exhorte, il vous sollicite, il vous presse d'acheter ce dont vous avez besoin, de manger et de vous rassasier dans votre faim ; et comme vous pourriez apporter pour excuse votre pauvreté ou le peu de connaissance que vous avez du commerce, il veut bien vous prévenir en vous disant qu'il vous donnera abondamment le lait et le vin de sa grâce, sans argent et même sans aucun échange. O Dieu, que vous êtes libéral, que vous êtes miséricordieux, que vous êtes magnifique dans la distribution de vos faveurs !

Il les verse à pleines mains dans ce temps de rémission et de salut ; une soif et une faim intérieure de la justice, un humble aveu de la misère et de la pauvreté spirituelle que l'on souffre, un vrai désir d'en sortir et d'amasser de quoi s'enrichir et se sauver : voilà les conditions qu'il demande pour acheter sans argent, et pour recevoir sans échange ce qu'il y a de plus précieux dans les trésors de sa bonté.

Dans les autres temps de l'année, ils sont distribués avec poids, nombre et mesure ; mais en celui-ci c'est une libéralité sans réserve, c'est un déluge de bénédictions et de grâces, c'est une mesure non-seulement bonne, non-seulement remplie et entassée, mais surabondante et qui déborde de toutes parts. Si vous souhaitez du vin, qui est le symbole de la force et de la vertu de la grâce, vous en aurez, et gratuitement et abondamment ; si vous souhaitez du lait, qui est une marque de consolation et de douceur, il ne vous manquera pas plus, dit saint Augustin, qu'il manque à un enfant qui en trouve toujours dans les mamelles de sa nourrice, quoiqu'il semble qu'il les ait épuisées. *Lac miro modo significat gratiam, quia ex abundantia mammarum mater-*

narum manat, et misericordia delectabili parvulis gratis infunditur. — Venite, emite absque argento, et absque ulla commutatione, vinum et lac. Disons les choses clairement et sans figure; l'une des plus grandes grâces que Dieu puisse faire aux fidèles qui composent l'Eglise est la grâce de l'indulgence plénière et du jubilé; et comme c'est l'ouverture qui s'en fait aujourd'hui, je vous exhorte à en profiter par cette douce invitation du prophète Isaïe : *Omnes sitientes, venite ad aquas*, etc. Vous tous qui avez soif, hâtez-vous de vous approcher de ces sources divines, personne ne vous en défendra l'entrée, personne ne vous empêchera d'y puiser; buvez à longs traits, désaltérez-vous, rassasiez-vous, noyez-vous dans la mer Rouge du précieux sang de Jésus-Christ. C'est-là ce que l'Eglise vous dit par mon ministère, et ce qui m'oblige, pour m'acquitter de ma charge, de vous faire quelques instructions familières pendant cette quinzaine.

DIVISION

Mon dessein aujourd'hui est de vous entretenir de deux choses dont je n'ai jamais entendu parler à fond, et qui me paraissent néanmoins d'une grande importance. La première regarde le dessein et le pouvoir de l'Eglise dans la dispensation de ses trésors, dans les indulgences plénières et le jubilé. La seconde regarde certaines circonstances et clauses particulières marquées dans les bulles des Papes pour gagner le jubilé. Quel est le sentiment et la doctrine de l'Eglise touchant les indulgences plénières et le jubilé; c'est ce que je vous expliquerai dans mon premier point. Quelles sont les clauses spécifiées dans la bulle qui concernent le jubilé; c'est ce que je vous expliquerai dans mon second point : vous trouverez dans l'un et l'autre de quoi vous édifier et vous instruire.

PREMIER POINT.

Je ne puis mieux établir ce que j'ai à vous dire dans ma première partie, qu'en supposant d'abord comme un article de foi, qu'il y a deux sortes de peines qui répondent à la coulpe et à la malice du péché mortel, dont la première est une peine éternelle, et la seconde une peine temporelle. A l'égard de la première, elle est remise dans le sacrement de pénitence par l'absolution sacramentelle; mais à l'égard de la seconde, elle demeure jusqu'à ce que le pénitent y satisfasse, peine dont il est redevable à la justice divine, peine dont Dieu seul connaît la durée et la qualité, et que nul autre que lui ne peut définir.

C'est ce que le concile de Trente (sess. 14, c. 8), nous a marqué en termes exprès : *Sancta synodus declarat falsum omnino esse, et a verbo Dei alienum, culpam a Domino nunquam remitti, quin univera etiam pena condonetur; perspicua enim, et illustra in sacris litteris exempla reperiuntur, quibus per divinam traditionem hic error manifeste revincitur. Et sane divinæ justitiæ ratio exi-*

gere videtur, ut aliter ab eo in gratiam recipiantur qui ante baptismum per ignorantiam deliquerunt, aliter vero qui semel a peccati et dæmonis servitute liberati, et accepto Spiritus sancti dono scientes, templum Dei violare, et Spiritum sanctum contristari non formidaverunt. Dire que Dieu ne remet jamais la coulpe sans qu'il ôte en même temps et qu'il remette toute la peine, c'est une proposition erronée et fautive; et de là je tire après les Pères de ce concile cette conséquence, que, quoique je sorte des tribunaux de la pénitence absous de la coulpe du péché, et exempt de souffrir des peines éternelles, je demeure néanmoins redevable à la justice divine d'une peine temporelle, qu'il faut subir indispensablement, ou en cette vie ou en l'autre. Quelle est la preuve de cette vérité? Je la trouve dans l'Ecriture sainte. Les Israélites ayant murmuré contre Moïse, Dieu en étant irrité les eût exterminés et perdus pour jamais, si cet homme si doux et si charitable n'avait arrêté sa vengeance par ses prières. Que voulez-vous faire, Seigneur? Ils vous ont offensé, il est vrai; mais ce sont vos créatures et les ouvrages de vos mains, pardonnez-leur cette faute; une amnistie générale n'est pas indigne de votre bonté. Dieu leur pardonna donc à la sollicitation de Moïse; mais il les assujettit à une peine temporelle qu'ils endurèrent, étant tous morts dans le désert pour la satisfaction de leur murmure. Moïse ne souffrit-il pas lui-même quelque chose de cette peine temporelle, lui, dis-je, qui, pour n'avoir pas eu toute la confiance qu'il devait à Dieu quand il lui commanda de frapper le rocher, fut condamné à ne pas entrer dans la terre promise? Tu n'as pas manqué, Moïse, dans la substance du commandement que je t'ai fait; mais tu n'as pas eu toute la confiance que tu étais obligé d'avoir en ma puissance et en ma bonté : je te pardonne cette faute; mais je ne me relâche pas entièrement de tout le droit que j'ai de t'en punir. Vois-tu bien cette terre d'où coulent le miel et le lait? la vois-tu bien? j'ai à te dire que tu n'y entreras jamais.

Rappellerai-je ici un autre exemple que vous avez entendu plusieurs fois? c'est celui de David; il avait commis un adultère en la personne de Bathsabée et un homicide en celle d'Urie. Le prophète Nathan l'en avertit, et comme il vit ce roi touché de douleur de ces deux péchés, il lui dit : Le Seigneur vous les a pardonnés, mais comment pardonnés? Vous n'en serez pas puni éternellement, mais vous en serez châtié par des disgrâces temporelles qu'il vous enverra. Vous avez scandalisé tout votre royaume, vous avez donné à vos peuples occasion de blasphémer le nom de Dieu; voilà pourquoi le fruit de votre péché, cet enfant que vous avez eu de Bathsabée, mourra : *Verumtamen filius tuus morietur* (II Reg., XII). Mais Dieu m'a pardonné mon péché? Oui, quant à la coulpe et à la peine éternelle, mais non quant à la peine temporelle. Votre fils mourra. Je verserai des larmes : il

mourra. Je me briserai le cœur de douleur : il mourra. Je mangerai de la cendre détrempée de mes larmes : il mourra.

Quelle étrange conduite ! me dites-vous. Et moi je vous réponds que vous devez d'autant moins vous en étonner, que c'est ainsi que les princes de la terre ont coutume d'en user. Quand ils veulent faire grâce à des criminels, ils empêchent qu'on ne les fasse mourir : mais ils veulent en même temps que les parties civiles soient satisfaites. Sans la grâce qu'ils leur font, la justice les condamnerait à être décapités ou pendus ; mais avec toute cette grâce ils n'anticipent pas sur les droits des particuliers ; il faut réparer le dommage qu'on a fait ; il faut faire des pensions à la veuve et aux enfants ; il faut souffrir un bannissement ou une prison pour quelques années. Mais le roi leur a fait grâce ? N'importe, il ne leur a pas remis toute la peine.

Ainsi en usa David à l'égard d'Absalon. Ce fils dénaturé s'était plusieurs fois révolté contre lui, et avait commis des crimes indignes de son éducation et de sa naissance. Joab, qui l'aimait et qui s'efforçait de lui rendre quelques bons services, interposa la subtilité d'une femme pour prier son père de le rappeler de son exil. *Intelligens Joab quod cor regis versum esset ad Absalon, misit Thecuam et tulit inde mulierem sapientem, dixitque ad eam : Lugere te simula, etc. (II Reg., XIV).* David, qui vit bien que c'était là un effet de l'adresse de Joab, lui dit : *Ecce placatus feci verbum tuum : vade ergo, et revoca puerum Absalon.* Ma colère est passée, j'ai fait ce dont tu m'as prié, va incessamment à Gessur, et fais revenir mon fils Absalon. Tu m'as pris par mon faible, tu as touché mon cœur : je consens qu'Absalon retourne en sa maison avec sa femme ; mais dis-lui de ma part que je lui défends de me voir : *Revertatur in domum suam, et faciem meam non videat.* Eh quoi ! Sire, ne lui pardonnez-vous pas ? Oui, la coulpe, mais il faut qu'il en souffre la peine. Il méritait la mort, je ne le ferai pas mourir ; mais pour punition, je lui défends de me voir.

Jugez, Messieurs, de la conduite de Dieu par tous ses exemples. Il pardonne, à la vérité, la coulpe et remet la peine éternelle dans le sacrement ; mais il se réserve le droit d'une peine temporelle à laquelle il assujettit le pénitent, et qu'il faut qu'il souffre ou en cette vie ou en l'autre. Et c'est là, selon le saint concile de Trente (sess. 16, c. 16), l'une des grandes différences qui se rencontrent entre la rémission des péchés qui se fait par le baptême, et celle qui se fait par la pénitence. Dans le baptême non-seulement toute la coulpe, mais toute la peine est remise, parce que c'est une naissance et une régénération spirituelle ; mais, dans la pénitence, il reste toujours une peine temporelle à subir, parce que c'est une guérison et une convalescence. Oui, il faut qu'il en coûte quelque chose au malade, qui par sa faute s'est attiré son mal ; et comme ce n'est pas assez à un homme dangereusement bles-

sé qu'on lui tire du corps l'épée qu'il s'y est enfoncée, mais qu'il faut y faire des incisions et y appliquer de cuisants remèdes ; ce n'est pas assez aussi à un pénitent d'avoir une vraie douleur de ses péchés, et de s'en accuser, il faut qu'il y satisfasse : *Christiani hominis pœnitentia post lapsum multo alia est a baptismali : eaque continetur modo non cessatio a peccatis et eorum detestatio, verum etiam eorumdem sacramentalis confessio, saltem in voto et suo tempore facienda, et sacerdotalis absolutio, itemque satisfactio per jejunia, eleemosynas, orationes, et alia pia vitæ spiritualis exercitia, non quidem pro pœna æterna, etc.*

Dans le baptême, dit saint Pacien (*Paræn. ad pœnit.*), on reçoit la grâce comme étant le fruit de la mort et de la passion de Jésus-Christ ; mais dans la pénitence on la reçoit comme venant de Jésus-Christ, et de la satisfaction des pénitents. Dans le baptême le sang de Jésus-Christ agit ; mais dans la pénitence ce sang se mêle avec les larmes et les peines des pécheurs affligés, pour donner toute l'étendue et toute la plénitude à leur pardon. *Baptismus est sacramentum Dominicæ passionis, pœnitentia vero meritum confitentis : illud omnes adipisci possunt, quia gratia Dei donum est, et gratuita donatio : labor vero iste paucorum est, qui post easum resurgunt, qui post vulnera convalescunt.*

Cela supposé, que toute la peine n'est pas entièrement remise par l'absolution sacramentelle, il s'agit de voir par quels moyens on peut y satisfaire. Suivez-moi, je vous prie, ce sont ici de grandes vérités, qui vous conduiront peu à peu à vous faire connaître quel est le dessein de l'Eglise dans le jubilé, et sa bonté de vous y remettre les peines temporelles dues à vos péchés.

Le premier moyen propre à satisfaire à la justice divine, pour les peines temporelles dont on lui est redevable, après avoir reçu l'absolution du prêtre, c'est la contrition parfaite : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* Contrition, que tu es puissante, puisque tu peux surmonter l'invincible, désarmer le Dieu des armées, et faire descendre Jésus-Christ dans une âme ! dit saint Jean Chrysostome (hom. 10). *Vulnerato non sufficit ad salutem tantummodo spicula de corpore evellere, sed etiam remedia adhibere vulneribus, etc.* Contrition parfaite, que tu es puissante, puisque rien ne te résiste, que tu effaces non-seulement la coulpe, mais toute la peine due aux péchés, et que si une âme ayant cette douleur souveraine venait à se séparer du corps d'un pénitent, elle irait droit au ciel. Mais, hélas ! que cette contrition si parfaite est rare ! où en trouverons-nous dans ce siècle ? Il n'y a que Dieu qui la connaisse, et elle a été quelquefois si véhémement en de certains saints qu'ils sont morts de douleur.

Le second moyen dont l'Eglise se sert pour obtenir de Dieu la rémission des peines temporelles, c'est la satisfaction et la peine qui est imposée par le prêtre au sacrement

de pénitence : satisfaction qui a cette vertu, et qui produit cet effet par deux raisons : premièrement en tant qu'elle est une partie intégrante du sacrement, et en second lieu en tant que c'est une bonne œuvre faite en état de grâce.

Jugez de là, mes frères, combien sont malheureux ceux ou qui diffèrent leur pénitence, et qui volent à Dieu, comme dit Tertullien, le temps qu'ils devraient employer pour lui satisfaire, *medium tempus suffragatur* ; ou qui ne font cette pénitence que superficiellement et en partie, ou qui disputent avec un confesseur, lorsqu'ils croient qu'on leur en impose qui sont trop difficiles et trop longues. Que fais-tu, malheureux ? s'écrie là-dessus saint Cyprien ; tu te fâches contre ton médecin, à cause des potions amères qu'il te donne pour te rendre une parfaite santé ; tu te fâches contre ton médiateur et ton avocat auprès de Dieu, parce qu'il s'efforce de te réconcilier avec lui par des moyens qui te paraissent un peu durs ; tu te fâches contre ton juge qui, ne voulant pas que tu meures, t'ordonne des réparations légères pour ton crime ? Si tu savais quel est le mérite et la vertu de la satisfaction sacramentelle, tu ne contesterais pas tant ; tu dirais au contraire ce que l'empereur Théodose disait à saint Ambroise : *Tuum est imperare, meum obsequi*, c'est à vous à commander, et mon devoir est d'obéir ; donnez-moi telle pénitence qu'il vous plaira. Voulez-vous que j'aïlle couvert de cendres et de cilices ? j'irai ; que je me prosterne à vos pieds ? je m'y prosternerai ; que je renonce à tous mes plaisirs ? j'y renoncerai ; que j'embrasse la croix ? je l'embrasserai ; que je mette mon corps en sang ? je l'y mettrai : *Tuum est imperare, meum obsequi* ; c'est à vous à commander, c'est à moi à obéir : trop heureux si je puis fléchir la colère de Dieu, et lui satisfaire en ce monde, sans attendre que je lui satisfasse en l'autre.

Le troisième moyen dont l'Eglise se sert pour obtenir de Dieu la rémission des peines temporelles dues au péché, sont les pénitences volontaires, les œuvres pénibles auxquelles on se condamne soi-même, telles que sont les jeûnes, les prières, les veilles, les aumônes. Il y en a qui jeûnent une ou deux fois la semaine ; d'autres qui disent les sept psaumes et qui font de longues prières à genoux ; quelques-uns qui s'imposent pour pénitence quelque rude travail, et qui, sachant qu'on ne peut employer trop de temps ni trop de choses pour satisfaire à Dieu, ne laissent passer aucun jour sans faire quelque œuvre laborieuse et pénible, ou en servant les malades dans les hôpitaux, ou en visitant les prisonniers, ou en se privant de manger des mets délicats pour faire par leur épargne et leur tempérance de plus abondantes aumônes aux pauvres.

Le quatrième moyen, sont les disgrâces et les afflictions qui nous arrivent. Dieu, qui connaît la répugnance que nous avons à nous mortifier nous-mêmes, qui sait quelle est

notre délicatesse et notre amour-propre, nous envoie tantôt des maladies, tantôt des pertes de biens, tantôt des persécutions et des humiliations étrangères, pour répandre de l'amertume sur nos plaisirs, pour nous donner lieu de lui satisfaire par une acceptation volontaire de toutes ces peines, pour nous fournir, par le secours de notre patience et de notre résignation, le vrai moyen d'expier nos péchés et de n'avoir plus de quoi souffrir en l'autre monde.

Il n'en fallait pas davantage aux premiers chrétiens pour les rendre avides des afflictions et des croix, comme dit Tertullien ; il n'en fallait pas davantage pour les obliger à dire avec saint Augustin : Brûlez-moi ici-bas, Seigneur, mettez-moi en pièces, pourvu que vous me pardonniez à jamais. Venez, pauvreté, voilà tous mes biens, je vous les abandonne ; venez, douleurs cuisantes, fièvres aiguës, paralysie, goutte, gravelle, voilà mon corps, j'en fais votre victime : non, non, toutes les afflictions de cette vie, si longues, si fâcheuses, si amères qu'elles paraissent, ne sont rien en comparaison de la culpabilité passée et de la peine temporelle qu'elles remettent ; rien en comparaison de la douceur et de la consolation présente qu'elles donnent ; rien en comparaison de la gloire et de la béatitude future qu'elles promettent : *Non sunt condignæ passionibus hujus temporis, ad præteritam culpam quæ remittitur, ad præsentem consolationis gratiam quæ immittitur, ad futuram beatitudinis gloriam quæ promittitur*. Quelle comparaison d'une migraine que je souffre, d'un procès que je perds, d'un rhumatisme qui me saisit tout le corps, d'un mauvais traitement que je reçois d'un ennemi, de l'opération d'un chirurgien qui me coupe un bras, ou qui va chercher une pierre dans ma vessie : quelle comparaison de tout cela avec le feu du purgatoire, et ces flammes dévorantes que je puis éviter, pourvu que je souffre ces maux en patience, et que je prie le Seigneur de les agréer pour la satisfaction de mes péchés !

Les peines et les mortifications intérieures que nous souffrons, les chagrins, les ennuis, les croix domestiques, les embarras d'affaires, les perplexités et les sécheresses où nous nous trouvons, peuvent entrer de même en satisfaction de nos péchés. Car qu'importe que l'esprit ou la chair, le cœur ou le corps souffrent, pourvu que ces mortifications entrent en ligne de compte, et qu'elles nous tiennent lieu de pénitence ? Une passion domptée, une passion à qui l'on retranche les objets vers lesquels elle se porte, une passion réprimée et enchaînée, est un sacrifice très-agréable à Dieu : et tous les Pères avouent que ce sacrifice lui plaît encore plus que toutes les autres mortifications extérieures.

Enfin le dernier moyen dont l'Eglise se sert pour obtenir de Dieu la rémission des peines temporelles, est l'indulgence plénière et le jubilé ; moyen admirable qu'elle emploie non pour flatter la mollesse, ou pour favoriser l'impénitence ou le relâchement de

ses enfants, comme nous le dirons dans la suite, mais pour soulager leurs infirmités, pour adoucir leurs peines, pour les aider à porter avec plus de facilité le joug du Seigneur, pour les assister des mérites des saints, pour s'accommoder à leurs faiblesses, lorsque, voulant bien satisfaire pour leurs péchés, ils manquent de temps ou de force. Car c'est pour lors que l'Eglise leur ouvre ses trésors, qu'elle leur applique les mérites infinis de la passion de Jésus-Christ, et les surabondantes satisfactions de tant d'âmes héroïques qui ont fait au-delà de ce qu'elles étaient obligées de faire à la rigueur pour se sauver. Moyen admirable dans sa vertu, puisque l'Eglise au temps du jubilé leur remet toutes les peines temporelles dues à leurs péchés, en sorte que, quand ils auraient dû demeurer pendant plusieurs années en purgatoire, s'ils ont rempli toutes les conditions qu'elle demande pour le gagner, ils n'y descendront pas. Oui, mon frère, je suis assuré, comme je suis assuré qu'il n'y a qu'un Dieu, que si tu te disposes bien à recevoir la grâce du jubilé, et si tu fais tout ce que je t'enseignerai pour le gagner, quand tu serais redevable d'autant de peines temporelles qu'il y a de grains de sable et de gouttes d'eau dans la mer, elles te seront toutes remises, et que tu sortiras aussi pur des tribunaux de la pénitence et de la table eucharistique que tu es sorti des eaux de ton baptême. Où en est la preuve? La voici, que j'établis sur trois propositions.

La première, qu'il y a dans l'Eglise un trésor de grâces et de mérites, que nous ne touchons ni des mains, ni des yeux, mais que nous découvrons par les lumières de la foi, dont nous sommes encore plus sûrs que si nous nous en rapportions au témoignage de nos sens. Or, ce trésor est un assemblage de tout ce que Jésus-Christ a mérité par son incarnation, sa naissance, ses actions, ses prédications, ses travaux, ses souffrances, sa mort. Ce trésor est aussi un amas de toutes les œuvres surabondantes, et de toutes les satisfactions surnuméraires des saints qui jouissent de la gloire, des justes qui sont à présent sur la terre, et de toutes les âmes fidèles qui feront de saintes actions jusqu'à la consommation des siècles.

C'est de ce trésor de mérites et de grâces de Jésus-Christ que parlait saint Paul, lorsqu'il écrivait en ces termes aux chrétiens d'Ephèse : *Mihi omnium sanctorum minimo data est gratia hæc, in gentibus evangelizare investigabiles divitias Christi, et illuminare omnesque sit dispensatio sacramenti absconditi a sæculis in Deo (Eph., III)*. Quoique je sois le dernier de tous les saints, on m'a cependant fait l'honneur d'annoncer aux nations les richesses incompréhensibles de Jésus-Christ, qui sont au-delà de tout ce que l'on peut en dire et s'imaginer. On m'a choisi pour vous apprendre combien ses trésors sont grands, vastes et inépuisables ; combien il est riche en miséricorde, en grâces, en mérites, en satisfaction : *Dives in*

misericordia : voilà les trésors de Jésus-Christ.

Qu'en fera-t-il ? il est constant qu'il n'en a eu nul besoin pour lui-même, puisqu'il était sans péché, *Peccatum non fecit*, et incapable d'en commettre. Il est vrai qu'il est dit dans l'Ecriture qu'il s'est fait péché et malédiction : *factus est maledictum* ; mais c'a été pour nous : *pro nobis* : n'y a-t-il pas vestige, nul apparence, nulle ombre de péché en ce Saint des saints. Il a bien été la victime du péché ; il a bien porté la ressemblance de la chair du péché ; il s'est bien rendu la caution et le pleige des pécheurs : mais à son égard il a toujours été l'innocence et la sainteté même ; à son égard, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a souffert, tout ce qu'il a amassé de mérites et de richesses a été pour nous. C'est pour nous qu'il s'est sanctifié : *Pro eis sanctifico me ipsum*. C'est pour nous qu'il s'est offert à son Père, c'est pour nous qu'il est venu au monde et qu'il est mort.

En quoi je trouve une grande différence entre lui et les autres prêtres. Quand les prêtres sacrifient, ils offrent à Dieu leurs sacrifices ; premièrement pour eux-mêmes, parce qu'ils en ont besoin pour la satisfaction de leurs péchés, et ensuite ils les offrent pour les pécheurs : *Prius pro suis delictis, deinde pro populo*. Jésus-Christ est ce prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, qui n'a pas eu besoin de satisfaction ni de sacrifice pour lui ; c'est pourquoi tout cela a été réservé pour en composer le trésor de l'Eglise : et comme les mérites qui sont renfermés dans ce trésor sont infinis, je pourrais avoir commis tous les péchés du monde, si les satisfactions de Jésus-Christ me sont pleinement et abondamment appliquées, ces péchés me seront pardonnés, et quand je serais redevable de toutes les peines imaginables, elles me seront remises.

Ajoutez à ces infinis mérites de Jésus-Christ les satisfactions surnuméraires de tous les saints. Ce n'est pas qu'il en ait besoin pour nous accorder cette pleine rémission : mais, comme dit fort bien le Pape Clément V, il veut faire cet honneur aux saints, de se les associer afin de donner plus de poids à leurs mérites, et nous faire connaître quelle est en cela l'économie de sa miséricorde et de sa justice. Il les a prévus par sa miséricorde, sans laquelle ils n'eussent jamais pu rien faire qui fût digne de lui, et il les a récompensés par sa justice, sans laquelle il n'aurait jamais couronné leurs mérites. Aidés, soutenus, fortifiés par sa miséricorde, ils ont souvent fait au-delà de ce qui était purement nécessaire pour accomplir l'ouvrage de leur prédestination ; et la justice, voulant reconnaître le bon usage des grâces qu'ils ont reçues, a bien daigné réunir leurs mérites et leurs souffrances aux siennes, pour en composer le trésor de l'Eglise.

En effet, si la sainte Vierge n'a jamais commis de péché, et si, dès le premier moment qui a commencé sa vie jusqu'à celui qui l'a terminée, elle a toujours crû en grâ-

ees et en mérites; si saint Jean Baptiste, qui vraisemblablement n'a jamais commis de péché, a amassé un grand fonds de mérites par sa pénitence, ses prédications, ses austérités, son zèle; enfin si les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, et tant de saints solitaires, ont fait un grand amas de satisfactions surnuméraires et surabondantes: à quoi servira tout cela, si ce n'est pour être mis dans le trésor de l'Eglise à l'avantage et au soulagement des fidèles? Voilà donc un grand trésor composé des satisfactions de Jésus-Christ, de celles de la sainte Vierge et de celles de tous les saints; et c'est de ce trésor que l'Eglise tire les indulgences et le jubilé, pour remettre aux chrétiens les peines temporelles dont ils sont redevables à la justice de Dieu pour leurs péchés.

De cette première proposition je passe à une seconde, qui est aussi un article de foi. Cette proposition est que Jésus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir et le droit de puiser dans ce trésor toutes les fois qu'elle le jugera à propos, pour manifester la grandeur de Dieu et pour subvenir aux besoins et aux pressantes nécessités des fidèles. *Tibi dabo claves regni cælorum; quodcunque ligaveris super terram, erit ligatum et in cælis, et quodcunque solveris super terram, erit solutum et in cælis.* Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, dit Jésus-Christ à saint Pierre; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel.

Qu'est-ce que cela veut dire? deux choses; la première que l'Eglise a pouvoir de délier: qui? des captifs qui sont retenus pour des intérêts civils; des pécheurs qui, quoique absous, sont encore esclaves et assujettis aux peines temporelles dues à leurs péchés. La seconde, qu'elle a pouvoir de délier toutes choses, *quodcunque*; de lever tous les empêchements, et d'ôter toutes les difficultés qui empêchent une âme d'entrer dans le ciel. *Cum potestas conferendi indulgentias a Christo Ecclesiæ concessa sit, atque hujusmodi potestate ibi tradita antiquissimis etiam temporibus illa usa fuerit: sacrosancta synodus indulgentiarum usum Christiano populo maxime salutarem, et sacrorum conciliorum auctoritate probatum, in Ecclesia retinendum esse docet ac præcipit: eosque anathemate damnat qui aut inutiles esse asserunt, aut eas concedendi in Ecclesia potestatem esse negant* (Conc. Trid., sess. 23, in decreto *De indulgentiis*. RICHARDUS A SANCTO VICTORE, *De potestate ligandi et solvendi*). Combien y en a-t-il? il y en a deux, la coulpe et la captivité, dit Richard de Saint-Victor. La coulpe est ôtée par l'absolution du prêtre aussi bien que la peine éternelle; la captivité, qui arrête par l'assujettissement à la peine, est aussi ôtée par les indulgences plénières et par le jubilé. Comment est-ce que cela peut se faire? par l'application des mérites et des satisfactions de Jésus-Christ et des saints. A qui appartient le droit de faire cette application? à l'Eglise, à saint Pierre qui en est le chef, et aux Souverains Pontifes qui en

sont les successeurs: *Tibi dabo claves, etc.* Application admirable, et que nous ne pouvons mieux comprendre que par ce grand principe de l'apôtre saint Paul, qui dit qu'il y a une étroite union entre Jésus-Christ et son Eglise, entre ce chef adorable et ce corps mystique.

Vous savez que dans le corps naturel tous les membres s'entraident les uns les autres: les yeux voient, les mains agissent, les pieds marchent, la bouche reçoit les aliments, l'estomac les digère. Les yeux ne sont pas pour eux seuls, les mains ne sont pas pour elles seules, les pieds ne sont pas pour eux seuls, l'estomac n'est pas pour lui seul, la bouche n'est pas pour elle seule. Mes yeux conduisent mes pieds, mes mains défendent ma tête, ma bouche, qui reçoit la nourriture, et l'estomac, qui la digère, la communiquent à toutes les parties de mon corps, parce qu'il y a entre elles une étroite union.

Ainsi, quand je suis en état de grâce, j'ai part aux mérites des saints, qui sont les plus nobles parties du corps mystique dont Jésus-Christ est le chef; cet adorable chef me communique sa vie, son esprit, sa force: ces saints me font entrer en participation de leurs mérites et de leurs satisfactions. *Particeps ego sum omnium timentium te* (Psal. CXVIII). Oui, Seigneur, vous avez tant de bonté et de miséricorde pour moi, que vous me rendez participant des bonnes œuvres de tous ceux qui vous craignent; et comme la nourriture que je prends par ma bouche passe dans toutes les parties vivantes et animées de mon corps, aussi quand je vis en vous, et que l'Eglise me fait part de vos trésors et de vos grâces, elles passent de vous en moi, et ce que vous avez souffert m'est appliqué. Disons mieux, c'est vous-même qui me faites cette grâce.

L'apôtre saint Paul le dit en termes exprès: *Ego quod donavi, si quod donavi propter vos in persona Christi* (II Cor., II); j'ai fait grâce à cet homme incestueux, j'ai eu pitié de lui, je vous ai exhorté de le recevoir parmi vous; mais si je lui ai fait quelque grâce, c'a été en la personne de Jésus-Christ; ce n'a pas été moi, c'a été Jésus-Christ en moi. Ce n'est ni Pierre ni Paul, c'est Jésus-Christ en Pierre, c'est Jésus-Christ en Paul, qui fait ces communications et ces distributions. Ce n'est ni le Souverain Pontife qui accorde le jubilé et les indulgences plénières; ce ne sont ni les archevêques ni les évêques qui accordent les indulgences particulières et limitées; c'est Jésus-Christ dans le Souverain Pontife, c'est Jésus-Christ dans ces archevêques et ces évêques: *Quod donavi, in persona Christi donavi.* Jésus-Christ fait part de son pouvoir à l'Eglise; celui qu'elle a est un écoulement et une émanation de celui de Jésus-Christ: et comme il a un plein pouvoir de remettre et tous les péchés et toute la peine, *quis est qui peccata dimittit nisi solus Deus?* l'Eglise a aussi reçu ce droit de donner des indulgences et des jubilés; et c'est ce qu'elle a fait de tout temps. Me voici insensiblement

tombé dans ma troisième proposition, l'avec laquelle je finirai cette première partie.

Il est certain, mes frères, que depuis la naissance de l'Eglise jusqu'à présent, elle s'est toujours servie du pouvoir qui lui a été donné d'accorder des jubilé et des indulgences. Le même apôtre m'en fournit un excellent exemple dont je viens de vous parler, de ce Corinthien incestueux à qui il accorda la rémission de son inceste (I Cor., V).

Nous trouvons dans l'Histoire ecclésiastique que la même chose s'est pratiquée du temps de saint Ignace et de saint Polycarpe, dans le 1^{er} siècle ; du temps de Tertulien, dans le 2^e ; du temps de saint Cyprien, dans le 3^e. Au commencement, le jubilé se donnait de cent ans en cent ans ; depuis, on l'a accordé de cinquante ans en cinquante ans ; dans la suite on a ouvert plus souvent les trésors de l'Eglise, selon les différents besoins des fidèles, aux quels on a accordé soit des indulgences plénières, soit des indulgences particulières et limitées à de certains temps.

Un savant cardinal (BARONIUS, tome X, ad annum 1116) remarque que le Pape Sergius deuxième de ce nom, ayant fait rétablir à Rome une église consacrée à Dieu sous l'invocation de saint Sylvestre et de saint Martin, Souverains Pontifes, usa du droit et du pouvoir de ses prédécesseurs, en accordant trois ans et trois quarantaines d'indulgences à tous les fidèles qui visiteraient cette église au jour de la fête de ces deux grands saints, dont il avait fait mettre les corps sous le grand autel, dans une voûte de marbre. Il remarque aussi que le Pape Paschal II, président au concile de La'ran, accorda quarante jours d'indulgence à ceux qui, après s'être approchés des tribunaux de la confession et de la table eucharistique, visiteraient avec dévotion l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul à Rome.

Je pourrais vous rapporter de siècles en siècles quantité d'autres preuves ; mais je m'aperçois que cette première partie a déjà emporté beaucoup de mon temps et qu'il ne m'en restera guère pour la seconde. Il était important, dans cette ouverture du Jubilé, de vous en faire voir la vérité aussi bien que le pouvoir et le dessein de l'Eglise qui l'accorde. Mais quelles en sont les clauses et les conditions ? je vais vous l'expliquer ; et quoique ceci soit fort familier, il ne méritera pas moins vos attentions.

SECOND POINT.

Les grands besoins de l'Eglise en général et des fidèles en particulier ont été de tout temps les grandes causes des jubilé et des indulgences. Celui-ci, comme vous savez, a été accordé pour empêcher le progrès que le Turc, ennemi juré et irréconciliable des chrétiens, fait tous les jours en réduisant un grand nombre de villes sous sa puissance, et obligeant plusieurs chrétiens de renoncer à leur foi et d'anathématiser Jésus-Christ. L'orage de la persécution est agité depuis plus de quinze ans ; presque personne ne

s'empresse à le calmer. Le Pharaon des Israélites les opprime, nul ne vient presque à leur secours. Que fait l'Eglise ? elle ouvre son arsenal, elle fait des prières, elle assemble tout le corps des fidèles, afin d'avoir plus de pouvoir pour désarmer la justice de Dieu, pour obliger les princes chrétiens à se réunir et à s'opposer à cet ennemi commun.

Nous trouvons dans l'Histoire ecclésiastique (BARON., ad annum 1145, ex bulla Eugenii III, quæ sic incipit : *Quantum predecessores*) quelque chose de semblable. Le pape Eugene III, voyant les princes et les peuples chrétiens assemblés et faisant un corps considérable pour aller contre les infidèles au recouvrement de la terre sainte, voulut animer et reconnaître leur zèle par une indulgence plénière qu'il accorda à tous ceux qui iraient à la conquête de ces saints lieux. Et il avait raison de le faire ; car si un roi qui a une fâcheuse et opiniâtre guerre à soutenir donne pouvoir à ses généraux d'armée et à ses officiers d'amasser des soldats et de leur distribuer leur paye, pourquoi Jésus-Christ, ayant à défendre ses Etats et à empêcher les tristes suites d'une aussi dangereuse guerre qu'est celle que les Turcs et les ennemis de la foi nous livrent, ne donnera-t-il pas à ses généraux et à ses officiers le droit d'amasser des soldats et la liberté d'ouvrir ses trésors, afin de les payer et de les récompenser ? Or, cette paye et cette récompense sont les indulgences qu'on accorde et la rémission des peines temporelles dont on est redevable. *Si rex vel princeps bellum habeat, dat potestatem ducibus suis perquirendi et conducendi bellatores dignisque stipendiis remunerandi ; quia ergo rex regum et Dominus, etc.*

Vous savez aussi qu'on vous oblige de vous confesser, de communier, de jeûner, de prier, de faire des aumônes conformément à vos facultés, et de visiter les églises. Mais à qui vous confesserez-vous ? Le pape vous donne la liberté de choisir tel prêtre qu'il vous plaira, ou séculier ou régulier, pourvu qu'il soit approuvé. Permettez-moi seulement de vous dire mon sentiment sur un point assez délicat et qui ne se présente pas souvent. On me demande quelquefois : Monsieur, me conseilleriez-vous de changer de confesseur ; je me trouve fort bien du mien, en prendrai-je un autre ?

A cela je vous réponds qu'il y a des personnes à qui je ne conseillerais pas de changer de confesseur, et qu'il y en a d'autres à qui il est important d'en changer, principalement dans ces quatre circonstances : 1^o Lorsque vous avez sujet de croire que votre confesseur n'est pas assez éclairé pour connaître les différentes espèces de péchés dont vous vous accusez, ou qu'il n'a pas la capacité et l'expérience requises pour y apporter les remèdes nécessaires. 2^o Lorsque vous reconnaissez par votre propre expérience qu'il n'est pas assez empressé pour ce qui regarde les choses de votre salut ; qu'il excuse votre tiédeur ; qu'il souffre vos im-

perfections, qu'il ne vous excite pas puissamment à accomplir les devoirs de votre état. 3^e Lorsque vous avez sujet de croire qu'il est trop facile et trop accommodant; qu'il passe légèrement sur de certaines circonstances sur lesquelles il devrait s'arrêter; qu'il vous permet de certaines libertés que les autres défendent, libertés que votre conscience vous reproche et que Dieu, vous parlant intérieurement, désapprouve, non comme des péchés mortels, mais comme des voies prochaines qui y conduisent. 4^e Lorsque vous vous apercevez que la familiarité que vous avez avec lui ne vous laisse pas assez de confusion de vos péchés; que vous les confessez, et que vous les récitez comme si vous faisiez la lecture d'un livre. Il y a un an, il y a six mois que vous vous accusez du même péché, et parce que vous avez accoutumé de le confesser à un même confesseur, vous n'en avez pas assez de honte et ne formez pas de résolution assez forte pour vous en corriger. En tous ces cas, changez de confesseur, je vous le conseille. Mais si c'est un homme judicieux et éclairé, qui connaît les différentes espèces de vos péchés et qui sait leur appliquer les remèdes propres; s'il est empressé et zélé pour les choses qui regardent votre salut et votre perfection; s'il ne vous permet rien de ce que les prédicateurs et les hommes de bon sens condamnent; et enfin si la familiarité que vous avez avec lui n'empêche pas que vous n'ayez de la honte et de la confusion de vos fautes; ne le changez pas : faites-lui votre confession, pour vous disposer à gagner le jubilé; je vous le conseille.

Tous les confesseurs, sans en excepter un seul, tous, généralement parlant, séculiers et réguliers, pourvu qu'ils soient approuvés, ont pouvoir de changer les vœux, à la réserve de deux, qui sont les vœux de chasteté et de religion.

L'une des grandes peines que nous ayons quand les enfants font leur première communion, ou qu'étant plus avancés en âge ils viennent à se marier, vient de ce qu'ils font des vœux presque dès qu'ils commencent à avoir l'usage de la raison. Comme leur esprit se développe, qu'ils voient la difformité du péché et la beauté de la vertu, des objets extraordinaires les frappent d'abord, et, pleins d'un zèle indiscret, ils font à Dieu mille promesses. Qu'un enfant soit élevé dans un collège bien réglé ou dans une maison religieuse; qu'une fille assiste à la vêture ou à la profession de sa sœur ou de sa parente, leur cœur est aussitôt ému; ils font vœu de religion. Tout beau! ma fille, tout beau! il ne faut pas aller si vite. Rien n'est plus grand ni plus auguste que la prêtrise et la religion, mais il faut y être appelé, il faut mesurer ses forces et connaître la grandeur de son engagement. C'est un objet extraordinaire qui vous a touché, c'est une piété outrée, c'est une petite chaleur de foi. Quand ces vœux de chasteté et de religion sont bien faits, messieurs les confesseurs, n'y touchez pas, ce sont des cas réservés dans la bulle;

mais interrogez bien vos pénitents et vos pénitentes. A l'égard des autres vœux, comme de pèlerinage et de visites d'églises éloignées, vous pouvez les changer; mais imposez à ceux qui les ont faits sans les avoir accomplis de bonnes pénitences. N'est-il pas honteux que l'on dispute depuis cinq ou six ans avec Dieu pour se défendre de s'acquitter de ce qu'on lui a promis?

Tous les confesseurs, généralement parlant, ont non-seulement le pouvoir de changer les vœux, ils ont encore celui d'absoudre des cas réservés au Souverain Pontife et aux évêques. Ne vous imaginez pas que ce soit sans raison qu'ils se réservent de certains cas : telle a toujours été la coutume de l'Eglise, pour faire observer la discipline ecclésiastique et donner plus d'horreur des péchés par la difficulté d'en obtenir le pardon; voyez donc si vous n'êtes pas tombés dans quelques-uns d'eux depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui où vous êtes, afin de vous en confesser. Tous les prêtres ont pouvoir de vous en absoudre; mais quels sont ces péchés?

J'en marquerai quelques-uns, mais je ne les dirai pas tous, de peur de les apprendre à des âmes simples et innocentes. On fait à l'âge de douze ou de quinze ans des péchés qui font horreur; je n'oserais les nommer, je n'y pense même qu'avec frayeur : ce sont des péchés qui ont attiré le feu du ciel sur des villes entières; l'appréhension d'enseigner ces abominations à ceux qui les ignorent m'empêche de les déclarer. Examinez-vous sérieusement pour faire de bonnes confessions : il faut enfin percer l'abcès et faire sortir l'infection de vos cœurs.

Entre les cas réservés, je mets : 1^o le crime de ceux qui frappent outrageusement une personne qui est dans un ordre sacré : *Ne touchez pas à mes oints*, dit Dieu, ne portez pas vos mains parricides sur mes ministres. Jéroboam, tu fus assez hardi pour lever la main sur un prophète et pour faire signe qu'on se saisît de lui; mais elle sécha sur l'heure, et tu reconnus par ce châtiment visible quel était ton attentat; 2^o les homicides volontaires, les duels, ceux qui les approuvent, ceux qui y servent de seconds, ceux qui y donnent lieu, ceux qui les conseillent. Le mari qui, directement ou indirectement, procure la mort de sa femme, ou la femme celle de son mari; le crime d'une fille ou d'une femme (je n'oserais dire ce que je pense, mais prenez-y bien garde) qui, s'étant laissé abuser, et sentant le fruit de son péché, se sert de médicaments pour faire périr, comme dit Tertullien, un homme futur; ce sont là des cas réservés : il vaudrait mieux perdre son honneur et sa vie que de commettre un si grand crime; 3^o ceux qui dérobent les choses sacrées, qui détournent les papiers et les titres d'une église, et qui empêchent par cette soustraction qu'elle ne profite de ses legs, de ses droits et de ses revenus; 4^o les enfants qui souhaitent la mort de leurs pères et de leurs mères, qu'il

les enargent de malédictions et d'imprécations; qui, ne pouvant souffrir leur correction ou leur mauvaise humeur, tâchent d'abréger leurs jours par leur insolence ou leurs mauvais traitements. Pour moi, je ne vois rien qui soit plus sévèrement et plus exemplairement châtié que ce crime dans l'Écriture.

Il y a d'autres cas réservés, comme celui des incendiaires, celui des faussaires qui contrefont des lettres ou des obligations, qui déposent en justice contre la vérité et leur conscience; celui de ces misérables qui font des maléfices, qui se servent de superstitieuses paroles, qui invoquent les démons et consultent les devins, tous ces cas sont des cas réservés. Ajoutez-y la simonie, la confidence occulte, le commerce de ceux qui achètent et qui vendent des bénéfices, qui en reçoivent les revenus sans en avoir le titre, et qui s'engraissent du patrimoine de l'Eglise sans la servir, y étant entrés par des voies que tous les canons défendent, Dieu ne bénit jamais de telles familles; au contraire, l'on a remarqué que les quatre plus grandes maisons du royaume qui ont été ruinées depuis cinquante ans ont été celles qu'on a vues plus chargées de bénéfices. Donnez, donnez à cet enfant de trois, quatre ou cinq ans, donnez-lui pour quatre cent mille livres de bénéfices; cela s'est fait à la vue des gens de bien qui en ont gémi, et de l'Eglise dont on a dissipé le bien. Tous ces cas sont réservés dans un autre temps; mais dans celui du jubilé il n'y a point de prêtre qui n'en donne l'absolution, pourvu qu'il soit approuvé, pourvu qu'il ordonne aux pécheurs de satisfaire au prochain lorsqu'il est lésé, et de lui restituer le bien qu'ils lui ont ravi.

Après ce a vous me demandez si vous êtes obligés de faire une confession générale? et si je le conseille à mes paroissiens, A cela je vous répons, 1° que ceux qui n'en ont jamais fait, en doivent faire une, principalement dans ce temps de miséricorde et de grâce, où l'Eglise ouvre si libéralement ses trésors; 2° s'il y en a quelques-uns qui, en ayant fait, sont toujours retombés dans les mêmes péchés qu'ils ont confessés, et s'ils ne s'aperçoivent d'aucune réformation de mœurs, je leur conseille de faire une confession générale : pourquoi? parce que probablement toutes les autres confessions qu'ils auront faites auront été nulles, ces rechutes fréquentes et habituelles témoignant assez qu'ils n'ont pas eu une véritable douleur de leurs fautes; 3° si vous êtes persuadés que vous avez oublié quelques péchés mortels, faute d'un sérieux examen, et si pour vous être approchés précipitamment des tribunaux de la pénitence, vous avez par négligence oublié des circonstances essentielles et aggravantes, il faut réparer ces omissions et faire une confession générale; 4° il en faut faire une, si vous vous souvenez que, par honte ou par crainte, vous avez célé quelque péché, n'osant découvrir le fond de votre âme à un prêtre que vous

connaissez, comme il arrive à beaucoup de filles qui, n'osant prendre un autre confesseur que celui de leur mère, cèlent volontairement des péchés mortels, craignant qu'il ne les déclare à leur mère, et ne considérant pas qu'il serait brûlé, s'il avait rompu le sceau de la confession. Il y a de jeunes filles qu'on fait coucher avec leurs frères, qui, ayant commis des choses qui ne sont inspirées que par le démon, n'osent jamais s'en accuser. Il y a des laquais qui couchant ensemble ont commis ce que je n'oserais dire. Je n'en sais que trop et j'en ai horreur. Prenez-y garde, pères et mères; prenez-y garde, maîtres et maîtresses, la chose est de la dernière importance. 5° Lorsque vous reconnaissez que, dans vos confessions précédentes, vous ne vous êtes pas excités à une vraie douleur; que vous n'avez ni demandé à Dieu, ni reçu cet esprit de componction si nécessaire, pour détester vos péchés passés, et faire une bonne résolution de n'y plus retomber.

Je me suis confessé, mais ç'a été pour sauver les apparences, et faire connaître que j'ai encore quelque sentiment de Dieu. Je me suis confessé; mais à peine me suis-je représenté ce que je faisais; à peine ai-je levé les yeux au ciel, pour demander au Seigneur le pardon de mes offenses. Je me suis confessé, mais je garde encore dans ma maison le sujet de mes ordures; j'ai encore ces tableaux lascifs; je conserve encore ces billets, ces portraits, ces engagements, et depuis vingt années je mène toujours la même vie: toutes mes confessions n'ont rien valu, il en faut faire une générale. Pensez-y bien, mes chers auditeurs, pensez-y bien, je décharge ma conscience devant Dieu, en vous disant toutes ces vérités. Ce n'est pas que je vous ôte la liberté de demander l'avis de vos confesseurs, quand je vous conseille de faire en ces cas une confession générale; c'est à eux à apporter à vos maux les remèdes que leur intégrité et leur prudence leur inspireront.

J'ai tâché de me rendre le plus familier et le plus intelligible que j'ai pu dans cette matière, et sur des choses dont je vois qu'on parle très-peu; c'est à vous de réfléchir sérieusement sur tant de grandes vérités. Maris, entretenez-vous-en avec vos femmes; pères, avec vos enfants; frères, avec vos sœurs; maîtres, avec vos domestiques : au lieu de dire tant de choses ou mauvaises ou inutiles, répétez entre vous ce que vous venez d'entendre. Souvenez-vous surtout qu'il n'y a aucun de vous qui n'ait besoin de la grâce du jubilé, aucun de vous, par conséquent, qui ne doive faire tous ses efforts pour s'y bien disposer. J'espère de vous en parler dans un discours que je ferai expressément sur ce sujet : mais commencez dès aujourd'hui à préparer vos cœurs pour recevoir cette grande indulgence. Offrez à Dieu pour cet effet toutes les messes que vous entendrez, toutes les aumônes que vous donnerez, toutes les prières que vous direz, tous les jeûnes, et toutes les mortifications que

vous ferez. En un mot, unissez toutes vos intentions à celles de l'Eglise, et toutes vos intentions à celles de Jésus-Christ. Je le prie de tout mon cœur et par les entrailles de sa miséricorde, de vous donner pour cet effet les grâces dont vous aurez besoin, et dont le fidèle usage vous fera mériter sa gloire, que je vous souhaite, etc. *Amen.*

SERMON XLVII.

SUR LE JUBILÉ.

Des raisons qui obligent les chrétiens à faire leur effort pour le gagner.

Rupti sunt omnes fontes abyssi magnæ et cataractæ cæli apertæ sunt (Genes., VII).

Toutes les sources du grand abîme des eaux sont rompues, et les cataractes du ciel sont ouvertes.

Dieu voulant autrefois donner des marques de sa colère, et faire connaître aux hommes qui étaient pour lors sur la terre, et qui menaient une vie abominable, qu'on ne l'offense pas impunément, mais que tôt ou tard, après avoir lassé sa miséricorde, il faut éprouver les châtimens de sa justice, commanda à toutes les fontaines et à toutes les rivières de se déborder, aux cataractes du ciel de s'ouvrir, et à ces mers suspendues en l'air de fendre les nues et de tomber impétueusement sur la terre.

On vit pour lors ce que l'on n'avait jamais vu et ce que l'on ne verra jamais : toutes les eaux cachées dans les entrailles de la terre sortir de ces lieux obscurs pour se réunir aux fleuves et aux mers, afin de faire par cette inondation un déluge universel ; les nues se fendre, et laisser sortir de leur sein ces pluies qu'elles tenaient renfermées, afin que pendant l'espace de quarante jours il se fit une irruption et un débordement d'eau qui s'élevât au-dessus des plus hautes montagnes, qui enveloppât et noyât tous les pécheurs.

Grâces à votre infinie bonté, ô mon Dieu ! ce déluge est passé, et vous avez bien voulu nous promettre que vous ne nous puniriez jamais par un second. Mais ce que votre redoutable justice a fait une fois pour le châtimement de tant de pécheurs, votre inépuisable miséricorde le fait de temps en temps, pour la consolation et le bonheur de ces mêmes pécheurs. Ce temps est venu, mes frères, auquel toutes les sources du grand abîme des eaux sont rompues, non pour vous perdre et vous désespérer, mais pour vous consoler et pour vous sauver. Ce temps est venu auquel ces digues et ces écluses qui retenaient les pluies de la grâce et des bénédictions divines sont levées : *Toute la terre est pleine de la miséricorde du Seigneur* ; l'Eglise par le commandement de Jésus-Christ a ouvert ces bienheureuses sources : cet aimable Sauveur ouvre lui-même toutes ses veines, pour en faire une espèce de déluge, et si vous aviez les yeux de la foi assez bons, vous verriez que son sang et ses sueurs coulent de tout côté ; que ses travaux, ses souffrances, ses satisfactions, ses infinis mérites forment un débordement d'eau,

et qu'il ne tient qu'à vous de noyer tous vos péchés dans la mer Rouge de son sang.

DIVISION.

Quel serait donc votre aveuglement et votre ingratitude, si vous négligiez de profiter d'une si favorable occasion, et qui peut-être à votre égard ne reviendra jamais ? J'entreprends aujourd'hui de vous en apporter toutes les raisons, et comme je veux tâcher de n'en omettre aucune, je prétends vous montrer qu'il y a tant d'avantages à faire un bon jubilé, qu'il n'y a point de chrétien qui, soit par rapport à la miséricorde de Dieu, soit par rapport à son propre intérêt, soit par rapport au bien commun de l'Eglise, ne soit puissamment invité à le gagner : ce seront les trois parties de mon discours.

PREMIER POINT.

Pour entrer d'abord en matière, je dis que la première raison qui doit vous porter à faire tous vos efforts pour gagner le jubilé, est que Dieu a de toute éternité choisi ce temps pour vous faire la plus grande de toutes les grâces, en répandant sur vous en abondance les fruits des souffrances et des satisfactions infinies de Jésus-Christ, son Fils, qui sont renfermés dans le trésor de l'Eglise, et dont vous profitez si vous y apportez les dispositions requises. Jamais il n'a fait de pas, jamais il n'a versé de larme, jamais il n'a poussé de soupir, jamais il n'a répandu de sang, jamais il n'a agi, jamais il n'a sué, jamais il n'a travaillé, jamais il n'a fait de prière ni de génuflexion, que vous n'entriez en participation de tous ces mérites, par l'application du jubilé.

Cette bonté de Dieu paraît en trois choses. Il est venu vous chercher pour vous offrir un si précieux trésor : premièrement, en un temps où vous n'y pensiez pas ; secondement, en un temps où vous ne le demandiez pas ; troisièmement, en un temps où vous ne le méritiez pas. J'en atteste ici tous ceux qui agissent par un principe de raison et d'honneur ; n'est-il pas vrai que rien ne nous oblige davantage à la reconnaissance, que lorsqu'une personne vient nous chercher pour nous faire du bien, en un temps où nous n'y pensons pas, où nous ne le demandons pas, et où, au contraire, nous nous en rendons indignes ?

C'est pour cette raison que Dieu, voulant faire connaître au prophète Jérémie la grande obligation qu'il avait à son infinie bonté, lui dit ces consolantes paroles : *Priusquam te formarem in utero novi te, et antequam exires de vulva sanctificavi te.* Je ne t'avais pas encore formé dans le sein de ta mère, que je te connaissais, et que je t'aimais ; tu n'étais pas encore sorti de ses entrailles, que je travaillais à te sanctifier, et à te donner ma grâce.

C'est pour cette même raison que l'apôtre saint Paul ne pouvait se lasser de dire pour marque de sa reconnaissance : *Me segregavit ex utero matris meæ, et vocavit per gratiam suam.* Dieu, dont la miséricorde est in-

finie, Dieu dont la bonté fait partout des largesses et des profusions, m'a fait une grâce toute particulière, en me séparant de la masse des pécheurs, dès le ventre de ma mère. Lorsque j'étais encore dans le sein de celle qui m'a mis au monde, lorsque je n'étais pas plus gros qu'un petit moucheron, lorsque j'étais encore un enfant de colère et de malédiction, il m'a choisi et séparé de tant de créatures qu'il a abandonnées à leurs misères; et pour me distinguer des autres, il m'a gratuitement prévenu de ses grâces.

Je ne doute pas, Messieurs, que vous ne soyez persuadés que l'incarnation du Verbe ne soit un grand mystère, et une marque toute singulière de l'infinie miséricorde de Dieu; mais en quoi consiste la grandeur de ce mystère et l'excellence de cette miséricorde? *In hoc est charitas*, c'est en ceci qu'elle consiste, *non quasi nos dilexerimus Deum, sed quoniam ipse prior dilexit nos, et misit Filium suum propitiationem pro peccatis nostris* (1 Joan, IV). Ramassez tout ce qu'il y a de plus grand et de plus admirable dans ce mystère, vous trouverez que la grandeur des grandeurs, la grâce des grâces et la miséricorde des miséricordes, consistent en ce que Dieu n'a pas attendu que nous lui demandassions cette grâce (pouvions-nous même la lui demander sans lui?), mais en ce que, excité par sa bonté paternelle, il a pris les devants, nous aimant le premier, nous prévenant, nous faisant du bien lorsque nous n'y pensions pas et que nous nous en étions rendus indignes, envoyant son Fils unique au monde pour la rémission de nos péchés.

Il est donc vrai qu'on ne peut obliger une créature avec plus d'amour et de tendresse, que lorsqu'on va la chercher pour lui faire une faveur dans un temps qu'elle n'y pense pas, dans un temps qu'elle ne la demande pas, dans un temps qu'elle ne la mérite pas. Et c'est là la conduite de Dieu dans la dispensation du jubilé, et ce qui doit vous porter à faire tous vos efforts pour le gagner.

Quand je fais réflexion sur cette grande grâce, je me représente ce père charitable de l'Evangile, qui, voyant de loin l'enfant prodigue, court au-devant de lui, se jette à son cou, le baise, l'embrasse et dit à ses domestiques : *Proferte cito stolam primam*, vite, vite, apportez à mon fils sa première robe, j'oublie ce qu'il a fait contre moi, je ne me souviens plus de ses désobéissances; je pourrais, quoique je lui pardonne son péché, le condamner à de rigoureuses peines; mais je lui remets ce péché et ces peines. Venez, mon cher enfant, que je vous donne toutes les marques de mon affection et de ma bonté paternelle; voilà votre première robe, elle est comme si vous ne l'aviez jamais eue; entrez dans tous vos droits, et reconnaissez que je suis le meilleur de tous les pères.

Je me représente ce même père, sous la figure de ce bon pasteur, qui quitte son troupeau, pour courir après une brebis égarée;

qui n'épargne ni veilles ni fatigues pour la ramener dans la bergerie, qui, malgré les égarements de cette brebis, la poursuit partout, et qui ne témoigne jamais plus de joie que quand il la tient sur ses épaules, pour lui épargner la longueur et l'incommodité du voyage.

C'est sous ces figures et ces symboles que Jésus-Christ veut que vous le considériez, afin de vous encourager à profiter des grâces qu'il vous offre. *Quærens me sedisti lassus*. C'est vous, ô mon Dieu, s'écrie l'Eglise, c'est vous qui m'avez cherché, qui vous êtes lassé, et qui avez épuisé vos forces pour me ramener dans mon devoir; c'est vous qui êtes venu au monde, et qui êtes mort sur une croix pour me racheter et me sauver : mais permettez-moi de vous dire, ô mon Dieu, qu'il y a bien de la différence entre votre incarnation et votre mort, et entre l'application des mérites de cette incarnation et de cette mort, et que par ce moyen la grande grâce que vous me faites est de vouloir que cette application de vos mérites se fasse sur moi et pour moi dans le jubilé.

Il est vrai que le Fils de Dieu, en mourant sur une croix, s'est offert en sacrifice, et a donné son sang pour le salut de tous les hommes : *Pro omnibus mortuus est Christus*; mais il n'est pas moins vrai que, nonobstant cette grande miséricorde, tous les hommes n'ont pas été sauvés, et qu'ils ne seront pas tous sauvés, parce que les infinis mérites de ce sang et de cette mort ne leur seront pas appliqués à tous. Misérable Judas, de quoi t'a-t-il servi que le Fils de Dieu, qui t'avait donné tant de marques de son amitié et de ses tendresses, soit mort sur une croix? Juifs cruels, pharisiens abominables, de quoi vous a-t-il servi que ce Dieu qui avait fait chez vous tant de miracles, guéri tant de malades, répandu tant de grâces, ait expiré sur le Calvaire; puisque de tant de gouttes de sang qui ont été versées, nulle d'elles n'a lavé et effacé vos péchés? Mauvais larron, qui es mort aux côtés de ce Dieu, de quoi t'a-t-il servi de le voir agonisant, et priant son Père pour ses ennemis, puisque les mérites de cette agonie et les fruits de cette prière ne t'ont jamais été appliqués?

Ainsi, quoique nous ayons des obligations infinies à Jésus-Christ de s'être incarné et d'être mort pour nous, nous lui en avons encore de nouvelles, de ce que les mérites de son incarnation, de ses souffrances et de sa mort, nous sont appliqués dans le jubilé. C'est là ce que nous pouvons appeler, après les Pères, une mesure non-seulement bonne, mais pleine, entassée, surabondante, et qui débord de toute part. C'est là que nous pouvons reconnaître le poids, l'ordre et la mesure de la miséricorde divine. Que ce poids est fort, puisqu'il a attiré un Dieu du ciel en terre! que cet ordre est admirable, puisqu'il a fait répondre le remède à la nature du mal! Que cette mesure est pleine et surabondante, puisque le remède a encore plus de force que n'en avait le mal, et que la

grâce a eu le dessus sur la plénitude et l'abondance du péché!

Gaudeo, stupeo, inardesco: gaudeo pro utilitate, ad prudentiam stupeo; inardesco propter impensum mihi pietatis amorem..... hunc ibi numerum, hoc pondus, hanc mensuram assignant. In pondere pietatis effectus vehementior, et vere vehemens pondus gratiæ, de cælis ad terram majestatem immensam deducens. Immensitas hæc omnem incomparabiliter excedens creaturam, ad mensuram se contraxit, mensuram perlingendi usque ad nos, etc. Quand je me représente toutes ces choses, disait un saint disciple d'un grand saint (GILBERTUS, in *Cantica*, serm. 21), je me sens saisi d'étonnement, de joie, d'amour et de reconnaissance: *gaudeo, stupeo, inardesco*. Je me réjouis de savoir que mes plaies ne sont pas incurables, et qu'un Dieu plein de bonté a eu pitié de moi. Je m'étonne de ce que ma guérison lui a coûté tant de peines, tant de fatigues, tant d'ignominies, tant de tourments. Adorable Sauveur, méritais-je tout cela? Vous étai-je si nécessaire pour me racheter si chèrement? Mais je me sens comme brûler d'amour, lorsque je m'aperçois que c'est pour moi qu'on a tant souffert, et que l'on me donne tout le profit et tout l'avantage d'une incarnation et d'une mort si précieuses. *Sicut abundavit delictum, abundavit et gratia; an non hæc mensura contra mensuram? certe et supra; superabundavit enim et gratia*. Il y a eu une abondance de péché, il y a pareillement eu une abondance de grâce: n'est-ce pas là une mesure pour une autre mesure? Oui, sans doute, mais la mesure du bienfait a surpassé celle de l'offense; car la grâce a surabondé où le péché abondait.

En effet, quelle surabondance de grâce, celle où l'on ne nous pardonne pas seulement le péché, mais où l'on nous remet les peines temporelles qui lui sont dues? quelle surabondance de grâce, celle où non-seulement on nous déclare absous, mais celle où l'on nous flatte et l'on nous caresse? quelle surabondance de grâce, celle où non-seulement on nous dit que nous ne sommes plus criminels, ni enfants de colère, mais celle où l'on se relâche des châtimens dus à ces criminels, pour nous donner le royaume et l'héritage des enfants? Comprenez cela si vous le pouvez; mais c'est l'avantage que vous trouvez dans le jubilé. *Mensura hæc, mensura bona, et conferta, et coagitata, et supereffluens*.

Parmi les dons du Saint-Esprit, il y en a qui nous sont nécessaires, il y en a qui nous sont agréables; il y en a dont nous avons besoin pour notre guérison; il y en a qui nous sont accordés pour notre joie et notre consolation. *In donis Spiritus quædam expediunt, quædam delectant, quædam sanant, quædam exhilarant*. C'est beaucoup pour nous d'avoir ces grâces qui nous sont nécessaires et qui nous guérissent; mais c'en est encore davantage de posséder ces bienfaits singuliers qui nous réjouissent et qui nous consolent:

mais comment nous réjouissent-ils et nous consolent-ils? le voici:

C'est que nous entrons, par le jubilé, dans la joie de Jésus-Christ, qui a porté toute la peine de nos péchés, afin de nous en délivrer. Il ne s'est pas contenté de nous chercher, quand nous ne pensions pas à lui, quand nous ne le demandions pas, quand nous nous rendions indignes de ses recherches et de ses faveurs; il ne s'est pas contenté de tout cela, il a voulu, par un surcroît de bonté, et par une surabondante mesure de miséricorde, nous faire goûter la douceur de ce calice qui lui a été si amer, et nous épargner les peines que nous eussions souffertes.

Il faut un peu de foi pour comprendre ceci, mais avec cette foi vous en aurez une parfaite intelligence. Comparez seulement ce que l'Eglise vous demande pour gagner le jubilé avec ce que le Père éternel a demandé à son Fils pour vous le mériter! Quand je fais réflexion sur le triste état où cet Homme-Dieu s'est réduit, je le vois sur la croix, tout nu, tout couvert de plaies et de sang, délaissé de tout le monde, condamné à la plus cruelle et à la plus ignominieuse de toutes les morts. Pourquoi êtes-vous réduit à ce triste état, adorable Sauveur? pourquoi vous vois-je accablé de maux et d'opprobres, agonisant, expirant, vous plaignant de ce que votre propre Père vous a abandonné? — C'est le commandement de mon Père, qui m'y a réduit, il l'a voulu de la sorte. — Mais pourquoi l'a-t-il voulu? est-ce que vous aviez commis quelque grand crime? — Non, je suis le plus juste et le plus innocent de tous les hommes. — Pourquoi donc l'a-t-il voulu? — C'a été afin que j'obtinsse par mes souffrances et mes ignominies le pardon de vos péchés et des peines qui leur sont dues.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que le Père éternel a exigé de son Fils; voilà ce à quoi ce Fils a voulu consentir par amour et par résignation; mais qu'est-ce que l'Eglise vous demande? trois jours de jeûne, qu'est-ce que cela en comparaison du jeûne, de l'abstinence, des mortifications d'un Dieu? Qu'est-ce que l'Eglise vous demande encore? cinq *Pater* et cinq *Ave*, quelques prières et quelques élévations de votre âme à Dieu; qu'est-ce que cela en comparaison d'un Dieu qui prie pour vous dans le jardin des Oliviers, qui sue sang et eau, qui se prosterne contre terre, qui s'abat, qui s'ennuie, qui s'afflige pour vous? Qu'est-ce que l'Eglise vous demande encore? d'aller à Notre-Dame, à l'Hôtel-Dieu et de faire quelques stations: qu'est-ce que cela en comparaison des voyages, des fatigues, des lassitudes, des peines d'un Dieu pendant l'espace de trente-trois ans? Père éternel, avec quelle rigueur traitez-vous votre Fils, et avec quelle douceur, quelle condescendance, quelle tendresse vous traitez-vous, nous qui sommes criminels? Vous avez souhaité que votre Fils, après avoir mené une vie laborieuse et pénible, la finit sur un gibet entre

deux voleurs ; et à des hommes qui ont cent fois mérité l'enfer , vous leur demandez quelques jeûnes, quelques prières, quelques aumônes, quelques bonnes œuvres, quelques visites d'églises ! n'est-ce pas là un excès de miséricorde et de bonté ?

L'apôtre saint Paul voulant faire voir la différence qu'il y a entre l'Ancien et le Nouveau Testament, et de quelle manière les chrétiens qui vivent sous la loi de grâce ne sont pas si rigoureusement traités que ceux qui vivaient du temps de celle de Moïse, rapporte les différents supplices que les justes de l'ancienne Loi ont soufferts. *Alii ludibria, et verbera experti, insuper vincula et carceres, lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt* (Hebr., XI). Il y en a eu qui ont souffert des moqueries outrageantes et de cruelles blessures ; il y en a eu qu'on a jetés dans des prisons obscures, et qu'on a chargés de fers ; quelques-uns ont été lapidés, et sciés en deux, d'autres ont été éprouvés par de rigoureux tourments, et sont morts sous l'épée des bourreaux. *Circumicrunt egentes, angustiat, afflicti, quibus dignus non erat mundus, in solitudinibus errantes, in montibus, et speluncis, et cavernis terræ.* On les a vus errant de provinces en provinces, de royaumes en royaumes, pauvres, affligés, persécutés, méprisés comme si le monde n'était pas digne d'eux : on les a vus courant de solitude en solitude, tantôt sur le haut des montagnes, tantôt dans des cavernes et le creux des rochers. Cependant que leur est-il arrivé ? *Et hi omnes testimonio fidei probati, non acceperunt recompensationem.* Tous ces justes, à qui l'Ecriture rend un si avantageux témoignage, à cause de leur fidélité et de leur constance, n'ont pas reçu d'abord la récompense promise. Pourquoi ? parce que Dieu par une faveur particulière qu'il nous a faite a voulu qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur : *Deo pro nobis melius aliquid providente, ut non sine nobis consummarentur.*

Je puis me servir de cette pensée de l'Apôtre, pour vous expliquer la grande et surabondante grâce que Dieu vous fait dans le Jubilé qu'il vous offre. Je puis vous dire avec le même Apôtre qu'il vous traite plus favorablement que les justes de l'Ancien Testament, et que ceux même du Nouveau. Il ne vous demande pas que vous quittiez vos biens et votre patrie, que vous alliez vous retirer dans des cavernes, que vous parcouriez les déserts et les montagnes : il ne vous demande pas que vous soyez lapidés, ou sciés en deux ; il vous accorde les mérites surabondants de tous ces saints, qui peuvent vous être appliqués avec une admirable facilité, et il vous exempte de toutes ces peines.

Pourquoi a-t-il envoyé ses apôtres dans le monde ? c'a été pour souffrir le martyre, les uns pour être crucifiés et attachés à la croix, comme un saint Pierre et un saint André ; les autres pour être fouettés, emprisonnés et décapités, comme un saint

Paul ; quelques-uns pour être écorchés vifs, comme un saint Barthélemy ; quelques autres pour être lapidés et passer sous le tranchant des rasoirs et des épées. Quelles épreuves ! vous ne serez pas exposés à de semblables : ils sèmeront en pleurant et versant des larmes ; mais vous recueillerez et vous moissonnerez dans la joie ; ils souffriront, et le surabondant de leurs souffrances vous sera appliqué.

Pensez-en, mes chers auditeurs, ce qu'il vous plaira, je ne vois point de motif plus pressant pour vous obliger à gagner le jubilé. Dieu vous cherche, Dieu vous poursuit, pourquoi le fuiriez-vous ? Dieu court au devant de vous, lorsque vous ne pensez pas à lui, lorsque vous avez les mains armées contre lui ; pourquoi ne mettriez-vous pas les armes bas ? pourquoi ne vous jetteriez-vous pas aux pieds de ce charitable Père, pour lui demander pardon de vos péchés, et profiter de ses grâces ? *Sanitas in pennis ejus* : il porte votre santé et votre guérison dans ses ailes. Il ne va pas à vous à pas comptés ; il n'attend pas que vous veniez à lui, il vous prévient, il court, il vole ; il prend les ailes de sa miséricorde ; et votre santé est dans ces ailes : *Sanitas in pennis ejus.* Ce n'est pas pour lui qu'il vous cherche, ce ne sont pas ses propres intérêts qui le sollicitent de faire ces démarches. Ce charitable Joseph cherche ses frères, *fratres meos quæro.* Ce bon pasteur cherche ses brebis égarées ; cette femme de l'Evangile cherche sa drachme ; rendez-vous à des sollicitations si douces, et qui vous sont si favorables. Non seulement la miséricorde de Dieu vous y invite ; mais vos intérêts particuliers, comme vous l'allez voir dans mon second point.

SECOND POINT.

Quoique je vous aie déjà touché en passant quelque chose de cette raison, je crois qu'il est important de la mettre dans tout son jour, pour vous faire connaître les grands avantages que le jubilé vous procure. Je vous ai déjà dit que si vous le gagnez, toutes les peines temporelles dont vous êtes redevables à la justice divine, vous y seront remises ; mais remarquez, je vous prie, avec les théologiens, quelles sont ces peines.

Il y a des peines qui vous ont déjà été enjointes, *pœnæ injunctæ* ; on vous a ordonné dans vos confessions précédentes des prières, des jeûnes, des aumônes, et d'autres œuvres satisfactoires que vous n'avez pas faites ; ou si vous les avez faites, comme elles n'ont pas été proportionnées à la grandeur de vos péchés, vous en êtes demeurés redevables envers Dieu. Mais si vous gagnez le jubilé, toutes ces peines vous seront remises ; Dieu, tout sévère et tout rigoureux qu'il est, ne vous y assujettira pas ; et si vous mourriez dans cet état, vous iriez droit au ciel, et les mérites infinis de son Fils vous étant appliqués, vous le posséderiez à jamais.

Remarquez qu'il y a en cette vie quatre moyens qui peuvent nous mettre en état de posséder Dieu, et après lesquels, si nous venions à mourir, nous jouirions de lui sans passer par les flammes du purgatoire.

Le premier de ces moyens est le baptême, après lequel un enfant qui meurt entre dans une pleine et parfaite possession de Dieu. Je me souviens de vous l'avoir dit autrefois : il entre en société avec les trois personnes divines ; il est l'enfant du Père, le cohéritier du Fils, le temple du Saint-Esprit. Ce que Jésus-Christ est par nature, il l'est par grâce ; et, comme dit saint Léon pape, le même esprit qui rendit autrefois la Vierge féconde pour produire un Dieu, rend les eaux du baptême propres à le faire entrer en participation de Dieu.

La contrition et la douleur parfaite de ses péchés est le second moyen pour entrer au ciel sans passer par les flammes du purgatoire : mais qu'elle doit être parfaite, et qu'il y en a peu qui l'aient ! nous en trouvons quelques exemples dans l'Histoire ecclésiastique, mais ils sont bien rares.

Le troisième moyen est le martyre ; car, comme c'est le dernier trait de la charité, et que jamais aucune créature ne peut témoigner à Dieu combien elle l'aime qu'en sacrifiant sa vie pour lui, et endurant plutôt tous les tourments imaginables que de le renoncer, Dieu aussi, qui est juste et magnifique dans ses récompenses, lui donne sa gloire dès le moment de la séparation de son âme d'avec son corps. *Qui vixerit, dabo ei sedere mecum in throno.* Viens, fidèle et courageux serviteur, viens t'asseoir avec moi sur mon trône ; tu as vaincu mes ennemis, tu as souffert pour moi ce que je voulais que tu souffrisses.

Enfin le quatrième moyen, c'est le jubilé ; jubilé que je compare pour cet effet au baptême, à la contrition et au martyre ; jubilé d'une vertu et d'une efficacité si grande, que si vous avez le bonheur de le gagner, vous deviendrez comme des enfants nouvellement nés, *Quasimodo geniti infantes* ; si vous avez le bonheur de le gagner, vous aurez l'avantage des plus parfaits pénitents ; si vous avez le bonheur de le gagner, et si ensuite vous veniez à mourir, vous iriez au ciel, je ne dis pas avec autant de mérite, mais avec autant de promptitude que les martyrs.

Le baptême et le jubilé ont beaucoup de rapports, et l'on peut ajouter que l'état de celui qui a gagné le jubilé surpasse en noblesse et en dignité l'état de celui qui a reçu le baptême. Je demeure d'accord qu'un enfant baptisé est sans péché, et sans relevance d'aucune peine à la justice divine : mais aussi il n'a reçu que la première onction, et pour ainsi dire la première teinture de la grâce, et il n'a fait aucune action méritoire ni aucune bonne œuvre qui lui donne droit sur la gloire.

Il n'en est pas ainsi de vous si vous avez gagné le jubilé : vous avez l'innocence de cet enfant, mais outre cela vous avez le mé-

rite qu'il n'a pas. Comptez toutes les prières que vous avez dites, toutes les aumônes que vous avez données, toutes les visites d'églises que vous avez faites, toutes les mortifications que vous avez embrassées, tous les mouvements des passions que vous avez domptées, tous les soupirs que vous avez poussés, comptez tout cela et vous verrez de combien vous surpassez l'état d'un enfant baptisé.

J'ai aussi comparé l'état de celui qui a gagné le jubilé à l'état des pénitents parfaits. Comment est-ce que les pénitents ont obtenu de Dieu la rémission des peines dues à leurs péchés ? Ils l'ont obtenue par l'union de leurs actions et de leurs mortifications à celles de Jésus-Christ, par la communication des mérites et des grâces qui coulent de ce chef adorable dans ses membres.

Or, ceux qui ont gagné le jubilé ont cette même union avec Jésus-Christ, et ils entrent en participation de toutes les actions et de toutes les souffrances de Jésus-Christ et de ses saints, comme s'ils les avaient faites et endurées eux-mêmes. Ainsi je puis dire que, par la vertu du jubilé, j'ai pleuré avec Madeleine ; je me suis frappé la poitrine avec saint Jérôme ; je me suis déchiré les entrailles avec sainte Marie Egyptienne. Je puis dire que, par la vertu du jubilé, j'ai gémi avec saint Pierre, j'ai eu la contrition du publicain, et que je suis rentré en ma maison justifié comme lui. O le grand avantage ! ô que Dieu est bon et magnifique envers les siens !

J'ai ajouté qu'en gagnant le jubilé, je vais au ciel avec autant de promptitude que les martyrs, si je meurs en cet état. Il est vrai que je n'aurai pas leur mérite ni leur même degré de gloire ; mais je jouirai de leur même bonheur.

Trois choses font le martyre : le motif, la cause, le supplice. Quel est le motif du martyre ? c'est la charité et l'amour de Dieu ; quel est le motif de celui qui gagne le jubilé ? c'est la charité. Quelle est la cause du martyre ? c'est la défense de la foi, c'est la conservation de la gloire de Jésus-Christ et des intérêts de l'Eglise, c'est l'humiliation ou la conversion des ennemis de Dieu. Quelle est la cause du jubilé ? c'est la même cause ; c'est la propagation de la foi, c'est l'extirpation des hérésies, c'est la conversion des infidèles, c'est la paix et l'union entre les princes chrétiens, c'est l'humiliation du Turc qui fait d'étranges progrès dans la chrétienté. Enfin quelle est la peine du martyre ? c'est de donner sa propre vie, c'est de répandre généreusement son sang. Il est vrai que celui qui gagne le jubilé ne pousse pas sa vertu si loin ; mais si un martyr paye la justice divine de son propre sang, un chrétien qui gagne le jubilé la paye par le sang même d'un Dieu ; et de là vient qu'il a, s'il meurt en cet état, non pas le mérite, mais la récompense des martyrs.

Le roi-prophète, parlant des Juifs, dit, à leur confusion, et pour les rendre inexcu-

sables, ces étranges paroles : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem* (Psal. CV). Quelques-uns entendent ce passage de cette manière, qu'ils n'ont eu que du mépris et du dégoût pour une terre qui méritait d'être tant désirée. Car qu'y a-t-il qui soit plus digne de nos empressements, de nos desirs et de nos recherches, que le ciel où se trouve un assemblage de tout bien, et un éloignement de toutes sortes de maux ? c'est pourquoi l'on ne peut assez blâmer ni exécrer ceux qui témoignent de l'indifférence pour un si grand bien.

Mais quelques interprètes donnent un autre sens à ces paroles, que Dieu donne pour rien le ciel qui mérite tous nos desirs, et que nous pouvons l'acquérir à si peu de frais, que c'est l'avoir pour rien. Recevoir la rémission de toutes les peines dues au péché, entrer au ciel avec autant de vitesse qu'un enfant y entre après avoir reçu le baptême, un pénitent après avoir satisfait à toute sa pénitence, et un martyr après avoir donné sa vie pour Dieu. Recevoir cette rémission, et entrer au ciel après quelques prières, quelques jeûnes, quelques mortifications, quelques aumônes, n'est-ce pas jouir de ce grand bienfait pour rien ? Voir toutes ses plaies guéries, et tous les engagements à la peine effacés pour si peu de chose, n'est-ce pas obtenir pour rien la plus grande de toutes les grâces ? Expliquons encore ceci avant que de finir ce point.

Dans la guérison de nos maux par la vertu et l'efficace du jubilé, Dieu est bien un autre médecin de nos âmes que les médecins ordinaires ne le sont de nos corps. 1° Les médecins ordinaires n'agissent qu'aveuglément dans une infinité de maux ; leur science est si fautive et si incertaine, leurs conjectures si faibles et si mal fondées, que, pour un malade qu'ils guérissent, ils en tuent une infinité d'autres. Ce qu'ils font souvent n'est que d'étourdir un malade des termes barbares de leur art, de lui promettre beaucoup, dit Tertullien, et de l'assurer d'une guérison qu'ils ne peuvent lui donner : *superbi pollicitatores salutis*. Jésus-Christ fait tout le contraire, il connaît nos maux, il en sait toutes les différences ; et, outre cette science infinie qu'il a, il a une souveraine puissance pour les guérir.

2° Les autres médecins ont beaucoup de peines pour faire quelque belle cure, et les remèdes dont ils se servent sont souvent aussi fâcheux que le mal ; au lieu que Jésus-Christ nous guérit d'une seule parole : *Dic tantum verbo* ; il suffit qu'il commande à la fièvre de ne pas tourmenter un malade, elle ne le tourmente plus, comme il arriva à la belle-mère de saint Pierre : *Imperavit, et dimisit illam*.

Enfin, quand les autres médecins ont assez de capacité ou de bonheur pour guérir un malade, ils ne le guérissent que successivement et peu à peu. C'est pourquoi l'on dit que les maladies viennent tout d'un coup, mais qu'elles ne s'en retournent pas de même. Mais à l'égard de Jésus-Christ il

nous guérit tout d'un coup, et, qui plus est, il nous guérit tout entiers dans le temps du jubilé. *Totum hominem sanum feci in sabbato*. L'homme est guéri tout entier dans ces jours de sa miséricorde et de sa bonté ; non-seulement la coulpe et la peine éternelle sont remises, mais les peines temporelles le sont aussi. Car c'est l'une des différences qu'il y a entre la voie de la pénitence pour la rémission des peines temporelles, et celle du jubilé.

Celle de la pénitence est une voie longue et difficile. On a commis un péché en un instant, et il faut beaucoup de temps pour y satisfaire. Au contraire celle du jubilé est une voie douce et courte ; et si je savais quelque personne assez endurcie et cruelle à elle-même pour s'en peu soucier, je lui dirais ce que les domestiques de Naaman lui dirent, lorsqu'il quitta Elisée en colère, à cause qu'il lui avait témoigné que, pour la guérison de sa lèpre, il n'avait qu'à se plonger par sept fois dans le Jourdain. Vous vous fâchez, seigneur, lui dirent-ils, de ce que le prophète vous a ordonné si peu de chose pour vous rendre la santé ; mais vous ne prenez pas garde que c'est la facilité même du remède qui doit vous obliger de vous en servir. S'il vous avait ordonné des choses difficiles et pénibles, vous eussiez été obligé de les faire : à plus forte raison, devez-vous lui obéir et ne rien négliger pour votre guérison, puisqu'il se contente que vous vous laviez dans le Jourdain. *Cum vertisset se, et abiret indignans, accesserunt ad eum servi sui, et locuti sunt ei : Pater, et si rem grandem dixisset tibi propheta, certe facere debueras : quanto magis, quia nunc dixit tibi : Lavare et mundaberis ?* (IV Reg., V.)

Je vous dirais, Messieurs, la même chose, si je vous croyais peu portés à gagner le jubilé. Quand on vous obligerait à passer les mers pour aller chercher cette grâce ; quand on vous ordonnerait de vous dépouiller de tous vos biens, de sacrifier votre liberté et vos plus innocents plaisirs, de vous déchirer le corps à coup de disciplines, de jeûner pendant tout le reste de votre vie, de porter la haire et le cilice, et de ne vivre que de pain et d'eau, vous devriez accepter de bon cœur toutes ces conditions, pour obtenir une entière rémission de toutes les peines dues à vos péchés. Mais on ne vous condamne pas à de si rigoureuses pénitences, on se contente de bien moins que tout cela, et la facilité du pardon ne doit-elle pas vous obliger à faire tous vos efforts pour l'acquérir ? Le profit en est grand, et les conditions très-aisées : que balancez-vous davantage ? voilà le Jourdain, le voyez-vous tout rouge du sang de Jésus-Christ ? Jetez-vous-y, et je vous assure que vous serez guéris de votre lèpre : *Lavare, et mundaberis*.

TROISIÈME POINT.

Je voulais me servir d'une troisième et dernière raison pour vous obliger à gagner

le jubilé, et je la tirais du bien commun de toute l'Eglise, qui est votre mère, et à la gloire de laquelle vous devez par conséquent être beaucoup sensibles. Elle est attaquée, cette Eglise, par les infidèles qui tâchent de la détruire, par les hérétiques et les schismatiques qui tâchent de la diviser, par les mauvais chrétiens qui la scandalisent et la déshonorent. Ce qu'elle peut faire dans ces extrémités est d'implorer la protection de son cher Epoux, et de demander du secours à ses enfants.

Le Grand-Seigneur fait d'étranges progrès dans la chrétienté ; ce Pharaon tâche de nous opprimer, de nous réduire à une honteuse servitude, et de nous faire renoncer à ce que nous avons de plus précieux, qui est notre Dieu et notre foi. Sera-t-il dit que dans une cause si importante et qui nous regarde tous, nous ne prendrons pas les armes ? que nous n'aurons pas recours aux prières et aux jeûnes ? que tandis qu'il y aura des Josué qui combattront contre ces Amalécites, nous ne lèverons pas comme Moïse les mains au ciel, pour supplier le Seigneur de leur accorder la victoire ?

Les princes chrétiens sont divisés les uns des autres, la France est presque aujourd'hui la seule qui soutient avec courage les intérêts de la religion : et loué soit à jamais le fils aîné de l'Eglise, de donner et son argent et ses forces, pour empêcher ce fatal progrès de l'ennemi juré de la vraie foi.

Mais comme tous les secours de la terre ne servent de rien si le ciel ne les bénit, c'est pour attirer ces bénédictions que l'on nous donne un jubilé. L'Eglise nous demande du secours, mais elle nous ouvre en même temps tous ses trésors ; elle veut que nous fassions nos efforts pour exterminer les ennemis visibles et déclarés de la foi, mais elle nous en donne les moyens en surmontant nos ennemis invisibles, nos passions, nos habitudes invétérées, nos péchés.

Il est vrai qu'elle nous donne encore ces moyens dans les indulgences particulières, et dans celles que nous appelons plénières ; mais il y a bien de la différence entre elles et le jubilé, pour deux raisons. 1^o Dans ces indulgences c'est un motif particulier : la gloire d'un saint, par exemple, la dédicace d'une église, la translation des reliques, la sanctification des confrères dans une confrérie : au lieu que dans le jubilé c'est un motif universel ; un motif qui regarde tous les fidèles en général, et séculiers et réguliers, ceux qui mènent une vie publique, et ceux qui vivent dans les solitudes et les cloîtres, n'y en ayant pas un qui ne soit intéressé à la gloire de l'Eglise, aux fruits d'une bonne paix, à l'extirpation des hérésies, à la réunion des princes chrétiens, à l'humiliation et à la ruine du tyran des Turcs. 2^o Dans ces indulgences la solennité n'y est jamais si grande que dans le jubilé, où tous les suffrages de l'Eglise en corps sont réunis. Dans une indulgence, la solennité est particulière à quelque ville

ou à quelque province ; mais dans le jubilé elle s'étend par tout le monde chrétien ; toute l'Eglise est en prières, Dieu est comme attaqué de toutes parts par les vœux, les jeûnes, les aumônes, les mortifications, les bonnes œuvres de ses enfants. On lui fait une espèce de violence qui lui est agréable ; de quelque côté qu'il se tourne, il voit des millions de mains levées vers lui pour implorer sa miséricorde, des millions de voix qui montent jusqu'au pied de son trône, pour lui demander pardon de l'injure qu'on lui a faite, et tâcher d'apaiser sa justice.

Parmi ces prières publiques, parmi ces vœux et ces suffrages communs de l'Eglise, parmi tant de mortifications et de bonnes œuvres, ne voudriez-vous pas y avoir quelque part, mes chers enfants ? Seriez-vous insensibles à ces doux attraits de la miséricorde de Dieu qui vient vous chercher, pour vous offrir un si précieux trésor en un temps où vous n'y pensiez pas, en un temps où vous ne le demandiez pas, en un temps où vous vous en étiez rendus indignes ? N'auriez-vous pas égard à vos propres intérêts, lorsqu'on veut vous remettre les peines dues à vos péchés avec tant de bonté, que vous pouvez entrer au ciel comme des enfants qui meurent après leur baptême, comme des pénitents qui ont satisfait à leur pénitence, et comme des martyrs qui ont donné leur vie pour Jésus-Christ ? Enfin ne serez-vous pas touchés d'un vrai zèle pour la gloire de l'Eglise, notre mère commune, qui est si déshonorée par les mauvais chrétiens, si déchirée par les hérétiques et les schismatiques, si cruellement persécutée par les infidèles ?

Vous vous emportez, Monsieur, me direz-vous, et quand ce serait là le dernier jubilé, vous ne nous presseriez pas davantage. Ah ! mes chers enfants, savez-vous bien quand il en viendra un autre ? savez-vous bien si ce n'est pas le dernier que Dieu vous présente ? Et quand il en reviendrait un autre, qui vous a assuré que vous seriez en vie ? Il n'y a que quatre jours qu'une pauvre femme qui se portait bien, en retournant chez elle de cette église, n'y fut pas plutôt qu'elle mourut sans parler : ne devez-vous pas craindre que le même accident ne vous arrive, et avez-vous quelque assurance qu'il ne vous arrivera pas ?

Mais si j'ai gagné le jubilé dernier ? Si vous l'avez gagné, à la bonne heure ; mais qui vous a dit que vous l'avez gagné ? on ne le gagne pas si facilement, et il faut bien faire d'autres efforts que ceux que vous faites, comme je le montrerai au premier jour que je traiterai de cette matière.

Mais j'ai tant d'affaires, que je ne puis penser à ma conscience. Mon ami, tu n'as qu'une seule affaire, qui est celle de ton salut ; et partant abandonne, interromps ou diffère toutes les autres ; mais n'abandonne et ne diffère jamais celle-là. Je t'ai déjà dit plusieurs fois que si tu gagnes ton

Âme, tu as tout gagné, quand tu serais réduit à la dernière de toutes les humiliations et de toutes les misères ; et que si tu perds cette âme, tu as tout perdu, quand tu serais le plus grand seigneur du royaume, quand tu aurais conquis toute la terre ; ton salut est ton importante affaire, ton salut est ton unique affaire ; ton salut est celle que tu dois préférer à toutes les autres, et pour le succès de laquelle tu ne peux jamais ni trop faire ni trop souffrir.

Mais je me trouve si peu disposé à cette grande action ; je me sens si indifférent et si froid pour les choses éternelles, si ardent pour les temporelles, et si endurci dans le péché, que je ne sais comment faire. Mon enfant, la plus forte raison que j'aie à te donner, est que si maintenant, avec tant de secours et de grâces, tu ne te convertis pas, il y a très-grande apparence que tu ne te convertiras jamais ; si lorsque les trésors de la miséricorde de Dieu sont ouverts, lorsque les digues qui retenaient les pluies du ciel sont levées, tu ne profites pas d'une si favorable occasion, il y a grande apparence que tu mourras dans ton péché, après que ces trésors et ces cataractes du ciel seront refermés.

C'est pourquoi prends une bonne résolution dès aujourd'hui ; demande à Dieu la grâce de surmonter tes passions ; détache peu à peu ton cœur de l'affection des choses temporelles ; mets-toi en prières ; frappe à la porte de la miséricorde, afin qu'elle te soit ouverte, et si tu as encore quelques sentiments pour ton salut, fais ce que firent les prêtres du temps de Néhémie, lorsqu'ayant trouvé le feu sacré caché dans un puits, ils le présentèrent au soleil, qui le ranima par ses rayons. Prends ces bons sentiments qui te restent, expose-les au soleil de la miséricorde divine, afin que, pendant ces jours de pardon et de rémission, il les réchauffe.

Il faudra donc que je change de vie ? Eh ! qui en doute ? Quel mal y trouves-tu ? n'y a-t-il pas assez longtemps que tu offenses Dieu, et que tu es à charge à sa miséricorde ? n'y a-t-il pas assez longtemps que tu nages dans le plaisir, que tu te roules dans tes ordures, que tu mènes une vie d'Epicure et de Sardanapale ? Pourquoi différerais-tu donc ta conversion, et attendrais-tu à l'article de la mort ? Crois-moi, mon frère, ces pénitences différées me sont très-suspectes ; je dis davantage, et je te déclare que de quinze cents confessions qui se font à l'heure de la mort, je n'oserais assurer qu'il y en eût deux de bonnes ; non, je n'oserais l'assurer ; je le dis devant Jésus-Christ, et je crois dire la vérité.

Que faut-il donc que tu fasses ? que tu congédies cette femme ; que tu quittes ce méchant commerce ; que tu étouffes ces mouvements de colère et de vengeance. Il faudra te faire violence, mais la chose le mérite bien. Si tu prenais quelque temps pour penser à toi, et faire réflexion sur ta vie passée, ta conscience te crierait si haut, qu'elle te représenterait

toutes tes turpitudes, toute ton avarice, toutes tes vanités, toutes tes vengeances, toutes tes concussions et tes injustices.

Si je me défais de ce bien, il faut donc que je ruine ma famille, et que j'envoie mes enfants à l'hôpital ? Quand cela serait, devrais-tu balancer, et supposé que tu ne sois riche que du bien d'autrui, ne vaut-il pas bien mieux entrer pauvre dans le ciel, que de mourir riche et descendre dans les enfers ?

Ecoute ce que Dieu te dit, et tâche d'en faire de bonne heure ton profit. *Occurram eis quasi ursæ, raptis catulis, et dirumpam interiora jecoris eorum (Osee, XIII).* Je viendrai comme une ours en fureur à qui on a enlevé ses petits ; je viendrai reprendre ce bien que les pécheurs ont usurpé ; je déchirerai leurs entrailles pour le r'avoir, et je mettrai leur foie en pièces.

Pourquoi leur foie ? parce que c'est le principe du sang, et que c'est lui qui en fait la distribution dans toutes les veines du corps. C'est ce foie que Dieu déchirera et qu'il mettra en pièces ; il ôtera cette femme à cet impudique, il arrachera l'or et l'argent d'entre les mains de cet usurier, il dépouillera cet ambitieux de ses dignités et de ses charges : *occurram eis*. N'attends pas à ce moment, mon cher frère, quitte tout ce que tu ne peux conserver sans péché, et, quoi qu'il t'en coûte, tâche de faire un bon jubilé. *Tu fornicata es cum amatoribus multis, tamen revertere ut suscipiam te (Jer., V).* Viens çà, pauvre pécheur, tu es tombé en autant de fornications que tu as commis de péchés, mais tu n'en es pas moins mon enfant. Il y a si longtemps que tu m'as quitté pour courir après les créatures ; mais reviens : si abominable que tu sois, je conserve encore pour toi les inclinations d'un bon père. Viens çà, quelque tache, quelque ordure, quelque infamie que tu aies contractée, voilà mon sang, il coule à gros bouillons : ne diffère pas à t'y jeter pour en être lavé : *Revertere ut suscipiam te*. Je t'offre à présent mes grâces, fais-en ton profit, afin qu'en ayant fait un bon usage, je te reçoive après ta mort dans mon paradis : je vous le souhaite au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

SERMON XLVIII.

SUR LE JUBILÉ.

Des conditions nécessaires pour le gagner.

Rupti sunt omnes fontes abyssi magnæ et cataractæ eorum apertæ sunt (Gen. s., VII).

Toutes les dignes qui retenaient les fontaines de l'abîme sont rompues, et les cataractes du ciel sont ouvertes.

Nous lisons dans l'Écriture sainte que les serviteurs d'Isaac, qui manquaient d'eau, ayant trouvé un lieu apparemment propre pour y faire un puits, le creusèrent bien avant ; et qu'ayant reconnu que la peine qu'ils avaient prise n'avait pas été inutile, ils s'en retournèrent fort joyeux vers leur maître lui dire : Nous avons creusé un puits où nous avons trouvé beaucoup d'eau : *Ecce*

autem venerunt in ipso die servi Isaac, annuntiantes ei de puteo quem foderant, atque dicentes: Invenimus aquam, etc. (Genes., XXVI); et qu'Isaac, ravi de cette découverte, et louant leur bon soin, donna à ce puits le nom d'abondance : *appellavit eum abundantiam.*

Si nous considérons bien ce qui se passe durant cette sainte quinzaine, nous avouerons que le même bonheur nous est arrivé. Oui, chrétiens, nous avons trouvé de l'eau; on nous a creusé un puits : et si la Samaritaine se plaignait autrefois à Jésus-Christ que celui de Jacob était trop profond pour y puiser aisément : *puteus altus est*, celui du Dieu de Jacob est si grand et si plein d'eau, qu'elle regorge de toutes parts, et que par la facilité qu'il y a d'en avoir et d'en boire, nous sommes tous invités d'y puiser. Pourquoi donc ne lui donnerions-nous pas le nom d'abondance, puisque tout y est abondant, sans réserve, sans mesure, sans distinction de sexe, de conditions, de professions, de personnes?

J'ai tâché pour cet effet de vous montrer les grands avantages qu'il y a de gagner le jubilé, le dessein que l'Eglise s'est proposé en vous l'accordant, son pouvoir dans la distribution de ces grâces extraordinaires, et les trésors qu'elle vous ouvre, qui sont composés des infinis mérites de Jésus-Christ, des actions et des souffrances surabondantes des saints. Vous avez vu quelle est en cette occasion la miséricorde du Seigneur, qui vous accorde cette grâce lorsque vous n'y pensiez pas, lorsque vous ne la demandiez pas, et lorsque vous ne la méritiez pas; quel est même votre intérêt d'obtenir la rémission des peines temporelles dues à vos péchés, et quelle est enfin la cause commune de l'Eglise à la gloire de laquelle vous devez tous être extrêmement sensibles.

DIVISION.

Il s'agit à présent de savoir comment vous pourrez gagner ce jubilé, et dans quelles dispositions vous devez être pour recevoir cette grande grâce. En voici deux que je me contente de vous proposer, et qui feront tout le sujet de ce discours. La première est qu'il faut être en état de grâce : si l'on est en état de péché, il est impossible de gagner le jubilé. La seconde est qu'il faut avoir un esprit de pénitence : sans cet esprit, nulle rémission des peines temporelles, et par conséquent point de jubilé. Je vais m'expliquer dans la suite, mais retenez toujours bien ces deux conditions nécessaires pour profiter de ce grand bienfait. Etat de grâce, c'est la première; esprit de pénitence, c'est la seconde.

PREMIER POINT.

Ce n'est pas sans raison, Messieurs, que dans toutes les bulles des Papes qui parlent de jubilé, on a coutume de mettre d'abord pour une première condition nécessaire pour le gagner, qu'il faut s'approcher des sacrements, avoir une vraie douleur de ses péchés, en obtenir le pardon, et recevoir

l'adorable Eucharistie. Cette seconde grâce, par laquelle les peines temporelles nous sont remises, suppose nécessairement une première, qui nous remet nos péchés et la peine éternelle qu'ils méritaient.

Je vous disais, il n'y a pas longtemps, qu'il fallait considérer deux choses dans le péché, la coulpe et la peine; que la coulpe était remise par l'absolution sacramentelle, mais que la peine temporelle qui lui était due n'était pas entièrement remise avec elle; que Dieu se réservait toujours le droit de punir le pécheur ou en ce monde, ou en l'autre; et que si le sacrement de pénitence avait été établi pour effacer et pardonner cette coulpe, la vertu de l'indulgence plénière et du jubilé achevait le reste, en délivrant même le pénitent qui s'y était bien disposé, de cette peine.

Et de là il s'ensuit que, pour tirer quelque avantage du jubilé, il faut être en état de grâce : l'ennemi juré de Dieu en recevrait-il des faveurs que ne reçoivent pas même les vrais pénitents qui n'ont pas satisfait à sa justice pour les peines temporelles dont ils lui sont redevables, quand leurs péchés leur sont pardonnés? Celui qui a encore les mains teintes du sang de son fils serait-il déchargé des peines temporelles, pendant qu'il est toujours sujet aux éternelles? Il faut avoir fait une bonne confession et une sainte communion pour profiter de ce grand trésor de l'Eglise, et par conséquent être en état de grâce.

D'ailleurs (et c'est une raison invincible que les théologiens apportent pour montrer la nécessité de la grâce sanctifiante, lorsqu'on veut gagner le jubilé), c'est que la rémission qui s'y fait des peines temporelles ne s'y accorde qu'en vue des satisfactions et des mérites de Jésus-Christ; ce n'est pas assez, elle suppose l'union qu'on a avec cet adorable Sauveur. Or, cette union se fait par la grâce sanctifiante, et tout homme qui n'a pas cette grâce ne lui est pas uni. Il est vrai qu'il a la foi, mais cette foi ne suffit pas; il est vrai qu'il est fidèle, mais il n'est pas juste; il est vrai que par ses péchés il n'est pas retranché du corps de l'Eglise, mais il n'a pas avec ce chef sacré l'union que les membres doivent avoir avec lui, pour en être vivifiés. Je m'explique par une comparaison sensible :

Si ma main est séparée de mon corps, elle ne recevra pas les mêmes influences de vie que reçoivent les autres membres qui lui sont unis : il faut qu'elle lui soit unie comme eux, et qu'elle fasse un même continu, pour participer aux influences de son chef. Il en est ainsi à mon égard : si par malheur je ne suis pas uni à Jésus-Christ qui est mon chef, je ne jouis pas comme les autres de l'application qui se fait de ses infinis mérites dans le jubilé. Or, qu'est-ce qui fait cette union? c'est la grâce sanctifiante, c'est la charité que saint Paul appelle un lien de perfection : *Charitas quæ est vinulum perfectionis* (Coloss., III), charité surnaturelle qui nous tient serrés avec Jé-

sus-Christ; charité sans laquelle amasser, c'est dissiper; charité sans laquelle on est contre ce Dieu, dès qu'on n'est pas avec lui : *Qui mecum non est, contra me est, et qui mecum non colligit, dispergit* (Luc., XI). Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, nous dit-il dans l'Evangile, et celui qui ne recueille pas avec moi ne trouve rien et dissipe tout, quoiqu'il se soit donné beaucoup de peine.

Mes chers enfants, si vous faisiez quelque réflexion sur cette étrange vérité, vous meneriez une vie tout autre que celle que vous menez. Faites tant de bonnes œuvres qu'il vous plaira, soyez doux, patients, miséricordieux, charitables, donnez votre bien aux pauvres, parlez le langage des anges, faites même des miracles; si vous n'avez la charité, et si vous n'êtes en état de grâce, vous ne faites rien, et supposé que vous mourussiez dans cet état, tout cela ne vous serait compté pour rien. Pour amasser véritablement, ou pour profiter de ce que Jésus-Christ et les saints vous ont amassé dans le jubilé, il faut être uni à ce chef, et c'est la grâce qui fait cette union.

C'est pourquoi Guillaume de Paris a fort judicieusement remarqué que ni les évêques ni le pape ne peuvent et ne doivent jamais distribuer les trésors de l'Eglise à ceux qui sont en péché mortel, parce que ce sont les ennemis de Jésus-Christ, et qu'étant ses ennemis ils ne peuvent participer à ses grâces.

De là vient aussi qu'on distingue trois conditions absolument nécessaires pour obtenir la grâce du jubilé. 1° Il faut que celui qui le donne en ait l'autorité; 2° il faut qu'il y ait du fondement et de la justice dans la raison pour laquelle il le donne; 3° il faut qu'il y ait de la piété dans celui qui le reçoit. Voilà trois conditions absolument nécessaires pour accorder le jubilé et pour profiter de la distribution qui s'y fait des trésors de l'Eglise. Si l'on accorde le jubilé, et qu'on n'en ait pas le pouvoir, ce n'est qu'une chanson; il faut que le législateur en ait l'autorité : et quand même il l'aurait, il faut qu'il y ait de la justice dans la cause et dans le motif, tous les théologiens demeurant d'accord qu'un motif purement temporel, et qui n'aurait point de rapport au spirituel, n'est pas un fondement légitime pour accorder une si grande grâce.

Il n'est pas moins nécessaire non plus que ceux à qui on ouvre ces trésors spirituels aient de la piété et soient en état de grâce. Ce que je dis doit vous paraître aussi certain que vous êtes certains que vous voyez mon étole. Jamais la peine ne se remet si la coulpe n'est auparavant remise; jamais vous ne recevrez la rémission de ce dont vous êtes redevables à la justice de Dieu, si vous êtes actuellement ennemis de cette justice.

Car qu'est-ce que nous appelons jubilé et indulgence? C'est, selon le cardinal Belarmin (lib. I *De indulg.*, c. 1) et tous les théologiens avec lui, une remise que l'Eglise nous fait de la peine due au péché, remise

qui se fait après que nous avons été reconciliés dans le sacrement de pénitence, où pour lors, étant devenus les amis de Jésus-Christ d'ennemis que nous lui étions, ses satisfactions surabondantes nous sont appliquées. *Ecclesia et scholæ theologorum indulgentias vocant remissiones pœnarum quæ sæpe remanent luendæ post remissionem culparum et reconciliationem in sacramento pœnitentiæ adeptam.* — *Indulgentia est absolutio judicialis a reatu pœnæ Deo debitæ in foro pœnitentiario, extra sacramenta data per applicationem satisfactionum quæ in thesauro Ecclesiæ continentur* (Loco citato, c. 8). Continuons-nous d'être dans son inimitié, cette remise nous est refusée; avons-nous vendu notre âme au démon, et ne retirons-nous pas de ce cruel tyran la cédule et l'engagement de notre péché, comme parle l'Apôtre, *chirographum delicti*, nous ne la rachèterons pas même dans le temps du jubilé, *redimi non poterit etiam in jubilæo*.

Je me sers de ces paroles que Dieu dit à son peuple dans le chapitre XXV du Lévitique, pour vous faire mieux entendre cette vérité. Il avait ordonné et marqué plusieurs choses sur ce sujet, que je trouve toutes mystérieuses. 1° Il avait marqué le jubilé de cinquante ans en cinquante ans; et c'est à ces mêmes temps que l'Eglise l'a aussi accordé d'abord, pour se régler sur celui des Juifs, et faire répondre en quelque chose la vérité à la figure; 2° il voulait que son peuple passât l'année sainte du jubilé dans des pratiques continuelles de piété et de religion; c'est une année sainte, c'est une année de miséricorde et de grâce : *Sanctificabis annum quinquagesimum, et vocabis remissionem cunctis habitatoribus terræ tuæ, ipse est enim jubilæus*; 3° il voulait que le travail manuel cessât, afin de laisser l'esprit et le cœur dans un repos et un recueillement parfaits : *Non seretis, neque metetis, sponte in agro nascentia et primitias vindemiæ non colligetis, ob sanctificationem jubilæi*. Vous ne semez et vous ne moissonnez pas ce qui viendra dans les campagnes, vous ne cueillerez pas les raisins qui seront attachés à leurs ceps, afin que vous sanctifiez l'année du jubilé, et que n'étant pas distraits par des occupations corporelles, vous vous appliquiez à de pures œuvres de piété. Mais de quoi vivrons-nous, si nous ne semons et si nous ne moissonnons pas pendant une année tout entière? Ne vous mettez pas en peine, leur dit Dieu : j'y pourvoirai. Je donnerai ma bénédiction à l'année qui précéderá celle du jubilé, et cette année vous rapportera autant que trois autres. *Quod si dixeritis : Quid comedemus anno septimo si non severimus, neque collegerimus fruges nostras? Dabo benedictionem meam vobis anno sexto, et faciet fructum trium annorum seretisque anno octavo, et comedetis veteres fruges, usque ad novum annum donec nova nascantur, edetis vetera* (Levit., XXV). 4° Il voulait que ce qui avait été vendu et aliéné retournât à son premier maître; mais voici une étrange condition qu'il met : *Qui vendiderit domum*

intra urbis muros, habebit licentiam redimendi, donec unus impleatur annus; si non rede-merit et anni circulus fuerit evolutus, emptor possidebit eam, et redimi non poterit etiam in jubilæo. Si quelqu'un de vous a vendu une maison sise dans une ville fermée de murs, il aura une année de temps pour la racheter, si bon lui semble; mais si pendant cette année il néglige de la racheter, celui à qui il l'aura vendue la possédera pour toujours, et son premier maître ne pourra plus la racheter ni y rentrer, quand ce serait même l'année du jubilé.

Cette clause a donné un peu de peine aux Pères et aux interprètes. Quelques-uns, comme l'abbé Rupert, ont cru qu'elle avait été mise pour ces pécheurs qui, non contents d'avoir offensé Dieu, ont fait tort à leur prochain, soit en lui ôtant son bien, soit en lui ôtant sa réputation : pécheurs qui, ayant longtemps demeuré sans satisfaire à leurs injustices et sans réparer leurs médisances, s'endurcissent peu à peu et vendent leurs âmes au démon, qui les tient si serrés par ce double mur de péchés, *intra urbis muros*, que, sans une grâce toute particulière du ciel, et une exacte satisfaction, ils ne peuvent sortir de ses mains, pas même dans le temps du jubilé.

D'autres, comme saint Augustin, ont dit que cette clause regarde généralement tous les pécheurs qui, demeurant en état de péché, se flattent mal à propos d'une fausse liberté et d'une exemption de peines qu'ils se promettent. Oh! que vous vous trompez, et que vous connaissez mal la conduite de Dieu! Vous avez vendu votre âme au démon; c'était votre maison, vous la lui avez livrée pour un petit intérêt, pour un plaisir passager : et parce que vous êtes dans un temps de rémission et de faveur, vous croyez vous tirer de ses mains; vous vous trompez; réconciliez-vous avec Dieu, rentrez dans sa grâce, vous vous délivrerez des fers et de la servitude de ce tyran; mais sans cela, *emptor possidebit eam, et redimi non poterit etiam in jubilæo.* Sans cela le démon, qui l'a achetée, la possédera toujours, et vous ne pourrez la lui ôter dans le temps même du jubilé.

Souvenez-vous donc de cette importante vérité, mes chers auditeurs, que pour gagner le jubilé, il faut être dans la grâce de Dieu. Ah! Seigneur, sera-t-il dit qu'une fois en ma vie, je ne donnerai pas à mes paroissiens quelque marque, non pas infaillible et physique (ce qui ne se peut), mais morale et vraisemblable, qui leur fasse connaître s'ils sont dans votre grâce, ou non!

Quoique ce soit un article de foi, que nul ne peut savoir d'une certitude infaillible s'il est digne de l'amour ou de la haine de Dieu, il est vrai cependant de dire qu'il y a de certaines marques qui, quoiqu'elles ne soient que morales, suffisent néanmoins pour calmer les troubles et les inquiétudes d'une âme timorée. Quelles sont-elles? Ecoutez-les, vous pourrez en tirer une grande consolation ou une importante instruction.

La première de ces marques, par lesquelles vous pouvez avoir quelque assurance que vous êtes en grâce, vient du fond de votre conscience. Je ne parle pas ici d'une conscience erronée, d'une conscience stupide, insensible et endurcie au mal, d'une conscience où, à force d'avoir contracté de longues et de criminelles habitudes, on ne se reproche plus rien, on ne s'accuse plus de rien, on ne s'inquiète plus de rien, non plus que le prophète Jonas qui dormait d'un profond sommeil dans le fond d'un vaisseau qui allait faire naufrage : *Dormiebat Jonas sopore gravi (Jonas, I.)*

Car c'est là l'état de la plupart des hommes engagés dans le monde; après avoir vieilli des vingt et des trente années dans le péché, ils ne sentent plus rien, et ils meurent aussi tranquillement que s'ils avaient passé toute leur vie dans les plus pénibles exercices de la pénitence la plus austère. *Hoc non facit amor, sed stupor.* Cette assurance ne vient pas d'un fonds de charité; elle vient d'un fonds de stupidité, dit saint Bernard (*De gradibus humilitatis*); c'est l'aveuglement, l'endurcissement, l'impénitence, le mépris des lois divines et humaines, qui les réduit dans ce pitoyable état : *His cæcitas dat securitatem.* Ils se vautrent dans leurs ordures depuis plusieurs années, ils sont prêts à rendre l'âme, ils n'ont ni crainte ni frayeur; et tandis que les Jérôme et les Hilarion tremblent, ils sont intrépides, et vont tête baissée dans les enfers.

Je ne parle pas de cette conscience, je parle d'une conscience droite, d'une conscience chrétienne, d'une conscience telle qu'était celle de saint Paul, quand il disait : *Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum (I Cor., IV).* Ma conscience ne me reproche rien; ce n'est pas pour cela que je suis justifié, puisque j'ai au-dessus de moi un Dieu qui juge les justes mêmes; mais autant que je puis me connaître, je ne me sens pas coupable : *nihil mihi conscius sum*; ma conscience ne me reproche rien. Qu'est-ce que vous appelez rien?

C'est lorsqu'après avoir fait une bonne confession, cette conscience ne vous reproche rien sur l'examen que vous avez fait de vos désordres, et sur la discussion de tant de péchés de paroles, d'actions, de désirs et d'omission, auxquels souvent on ne prend pas garde. C'est lorsqu'elle ne vous reproche rien sur la douleur que vous en avez conçue. Vous êtes témoin, ô mon Dieu! de ma componction et de mon chagrin. Vous avez vu les larmes que j'ai répandues, et mes gémissements ne vous ont pas été cachés : *Et gemitus meus a te non est absconditus.*

C'est lorsque votre conscience ne vous reproche rien sur le bon propos, et la ferme résolution que vous avez faite de ne plus retomber, moyennant la grâce du Seigneur, dans les désordres dont vous vous êtes accusés; sur le détail exact que vous en avez fait à votre confesseur, principalement de ceux qui regardent votre profession, votre métier ou votre charge; si vous avez bien

élevé vos enfants, si vous avez donné de bons exemples à vos domestiques, si vous n'avez point souffert de dérèglement dans votre famille; si vous les avez obligés d'entendre la messe, d'assister aux services divins et aux instructions qui se font dans vos paroisses.

C'est lorsque votre conscience ne vous reproche rien sur tant de péchés, qui quelquefois ne vous semblent pas être des péchés; sur ces indifférences et ces froideurs que vous avez pour de certaines personnes que vous n'aimez pas; sur la joie intérieure que vous ressentez lorsque vous entendez parler mal d'eux, ou que leurs affaires prennent un mauvais train; sur les occasions que vous avez négligées de leur rendre service, pouvant commodément le faire, ou sur les mauvais offices que vous leur avez rendus: car qu'est-ce que veut dire cet important commandement de Jésus-Christ qui vous regarde tous: Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent?

C'est enfin quand votre conscience ne vous reproche rien, sur la manière avec laquelle vous vous êtes enrichis, ou dans le commerce, ou dans les partis, ou par votre travail et votre industrie. N'avez-vous trompé personne? n'avez-vous volé personne? n'avez-vous point commis d'usures? n'avez-vous point fait de fraudes dans vos marchandises? avez-vous gardé l'équité et la bonne foi partout? avez-vous payé vos créanciers? ne les avez-vous pas obligés de s'accommoder avec vous, en les menaçant que s'ils ne le faisaient ils n'auraient rien? n'avez-vous pas laissé languir l'artisan et le marchand après leur dû et leur salaire? Si votre conscience ne vous reproche rien là-dessus, tout va bien.

La seconde marque d'une certitude morale que vous pouvez avoir si vous êtes en état de grâce, est lorsqu'à la sortie du tribunal, et même avant que vous vous en approchiez, vous êtes dans une disposition intérieure de perdre plutôt biens, honneurs, femme, enfants, liberté, vie, que d'offenser Dieu mortellement. Ma femme, vous ne pouvez pas douter de mon amitié; mes enfants, vous ne pouvez pas douter de ma tendresse; mais quelque amitié et quelque tendresse que j'aie pour les uns et pour les autres, je veux restituer ce qui ne m'appartient pas. Quand je devrais vous réduire à la mendicité, je vous conduirai plutôt à l'hôpital que de me damner. Il n'y aura ni considération de femme, ni considération d'enfants, ni considération d'intérêt, ni considération d'honneur, qui puisse me séparer de la grâce de mon Dieu.

Telle était la disposition intérieure de l'apôtre saint Paul. *Certus sum quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei* (Rom., VIII). Autant que je puis me connaître, autant que je m'imagine que la

grâce de Dieu m'a donné de résolution et de force, je suis certain que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes, ni les choses futures, ni les puissances majeures, ni ce qui est élevé au-dessus de moi, ni aucune autre créature ne pourra jamais me séparer de la charité de Dieu. Faut-il mourir? je mourrai; faut-il traîner une vie languissante? je la traînerai; faut-il quitter les richesses et les honneurs dont je jouis à présent? je les quitterai; faut-il même renoncer à mes espérances pour l'avenir? j'y renoncerai, supposé que cela me soit un obstacle formel à mon salut et à la conservation de la grâce.

Telle était la disposition intérieure de Suzanne, lorsqu'elle tomba entre les mains de ces deux infâmes vieillards qui voulurent attenter à son honneur. *Angustia mihi sunt undique*, je suis dans un terrible embarras. *Si hoc egero mors mihi est, si autem non egero, non effugiam manus vestras* (Daniel., XIII). Si je condescends à la brutale passion de ces impudiques, j'offenserai Dieu mortellement; et d'ailleurs, si je résiste à leur brutalité, ils ne manqueront jamais de me perdre. Mais n'importe: *Melior est mihi absque opere incidere in manus vestras, quam peccare in conspectu Domini*. J'aime mieux tomber innocente entre les mains de mes injustes juges que de tomber criminelle entre celles d'un Dieu qui est le juge des juges mêmes. Quoi qu'il arrive, quand je perdrais l'honneur et la vie, je ne l'offenserai jamais.

La troisième marque par laquelle on peut avoir quelque assurance qu'on est en état de grâce, est lorsqu'on commence à trouver amer ce qui semblait doux, et à trouver doux ce qui paraissait amer: *Cum mutatur dulce in amarum, et amarum in dulce*, dit saint Augustin (*Conf.*) Ah! mon Dieu! que j'avais de peine à me séparer de cette compagnie! que j'y trouvais de douceurs et de charmes! que cette misérable femme me paraissait aimable et engageante! Ah! mon Dieu, que je trouvais de difficulté à renoncer à ce commerce usuraire qui m'apportait tant de profit! que je rencontrais d'obstacles à restituer ce bien qui ne m'appartenait pas! Ah! mon Dieu, qu'il me semblait dur de mortifier et de combattre cette passion prédominante du jeu, du luxe, de la vanité, des ornements du siècle, de l'amour de ma personne! mais à présent je me sens comme tout autre: *Quod amittere metus fuerat, jam dimittere gaudium fuit*. Ce que j'appréhendais de perdre, j'ai de la joie de le quitter; ce qui me semblait si doux me semble amer; ce qui me paraissait si amer me paraît doux. Retire-toi, maudite femme, je ne te verrai jamais; autant j'ai eu d'amitié pour toi, autant j'en ai d'aversion. Loin de moi cette avarice, ces gains illicites, ces parures ridicules, ces nudités criminelles, cette pompe du siècle; j'y renonce de tout mon cœur.

Enfin la dernière marque de cet état de grâce est lorsque nous faisons des actes de vertus contraires aux vices qui nous ont dominés; on ne peut en avoir une marque

plus assurée que celle-là. La raison est d'autant que nous ne pouvons jamais mieux connaître quelle est la nature d'une chose que par ses actions, comme nous ne connaissons jamais mieux l'espèce et la nature d'un arbre que par ses fruits. Je connais que l'homme est raisonnable par son raisonnement. Je connais qu'un homme est colère par ses emportements, qu'un autre est avare par ses concussions, que celui-ci est impudique par ses brutalités; que celui-là est intempérant par son ivrognerie et sa gourmandise : *Cum essemus in carne, passiones peccatorum operabantur in membris nostris, ut fructificarent morti*. Quand nous étions assujettis à la chair (c'est l'apôtre saint Paul qui parle et qui nous marque deux états bien différents), quand nous étions assujettis à la chair, les passions criminelles paraissaient au dehors, par les différentes impressions qu'elles faisaient sur les membres de notre corps, et par les fruits de mort qu'elles produisaient. Mais quand nous avons été délivrés de cette malheureuse loi, quand la grâce a été surabondante où le péché abondait; quand Jésus Christ qui nous a regardés en pitié a rompu nos fers, nous avons fait des actions contraires; et à présent que nous sommes dégagés de cette loi de mort dans laquelle nous étions retenus, nous servons Dieu dans la nouveauté de l'esprit, et non dans la vieillesse de la lettre : *Nunc autem soluti sumus à lege mortis in qua detinebamur, ita ut serviamus in novitate spiritus, et non in vetustate litteræ* (Rom., VII).

Ce grand apôtre dit la même chose et nous en rend une raison fort convaincante dans le chapitre VIII de son Epître aux Romains. *Qui enim secundum carnem sunt, quæ carnis sunt sapiunt; qui vero secundum spiritum sunt, quæ sunt spiritus sentiunt*. Ceux qui vivent selon la chair n'ont des sentiments que pour les choses de la chair, et ceux qui vivent selon l'esprit n'ont des sentiments que pour les choses de l'esprit. Le cœur de l'homme est caché; mais il se produit par ses sentiments et par ses actions; il est impénétrable, mais on en connaît les affections par les choses qui paraissent au dehors; actions de chair pour ceux qui aiment la chair, actions d'esprit pour ceux qui se gouvernent par l'esprit.

Régalez-vous sur ce principe, mes chers enfants, et pour vous rendre à vous-mêmes quelque témoignage de l'état où vous vous trouvez, voyez quelles actions vous faites. Pratiquez-vous des vertus contraires aux vices qui vous dominaient? Vous étiez emportés et précipités, avez-vous de la patience et de la douceur? Vous aimiez le jeu et la bonne chère, faites-vous des actions de sobriété et de tempérance? Vous étiez railleurs, piquants, médisants, dites-vous du bien de votre prochain, et êtes-vous ravis quand vous en entendez dire à d'autres? Vous étiez vaines et coquettes : portez-vous des habits modestes, et reconnaît-on par vos démarches, par votre air, par le retranchement de vos dépenses, que vous n'êtes

plus ce que vous étiez? Vous étiez durs et impitoyables; faites-vous des aumônes, et vous sentez-vous avoir de la tendresse pour les pauvres? Quand vous vous confesseriez mille fois de tous vos péchés, quand vous feriez mille résolutions de les quitter, quand vous arroseriez le pavé de vos larmes, vous ne pouvez avoir d'assurance que vous êtes en état de grâce, tandis que le péché vous dominera, et que vous ne ferez pas des actions contraires pour le combattre. Vous aurez de la peine, je l'avoue; mais ne voulez-vous pas vous sauver? Vous aurez de la répugnance à rendre quelques petits services à cet ennemi qui vous a choqué; mais ne voulez-vous pas vous mettre en état de dire : Je ne me sens plus coupable de rien. Grâce à Dieu, je n'ai plus cet esprit de haine et de vengeance que j'avais. Souvenez-vous donc que la première disposition nécessaire pour gagner le jubilé, c'est d'être en grâce; mais passons maintenant à la seconde.

SECOND POINT.

L'apôtre saint Paul fait un étrange reproche aux pécheurs dans son Epître aux Romains, lorsqu'il leur demande d'où vient qu'ils méprisent les richesses de la bonté, de la patience et de la longanimité de Dieu : *An divitias bonitatis ejus, et patientiæ et longanimitatis contemnitis?* (Rom., II.) Est-ce, ajoute-t-il, que vous ne savez pas que la bonté du Seigneur vous porte à faire pénitence? *Ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit?* D'où vient donc qu'avec un cœur dur et impénitent, vous vous amassez un trésor de colère dans le jour de ses vengeances? *Secundum autem duritiam tuam et impœnitens cor thesaurizas tibi iram in die iræ*.

On peut faire plusieurs réflexions sur ces paroles de saint Paul. On peut y considérer l'extrême et l'infinie miséricorde de Dieu, qui attend paisiblement le pécheur, qui lui offre de fréquentes occasions de se convertir, qui l'appelle en toutes manières, et qui, après en avoir été souvent méprisé, ne se rebute pas pour cela; car voilà ce que ces mots de *patience* et de *longanimité* signifient.

On peut y considérer l'horrible ingratitude des hommes qui abusent d'un si grand bienfait, qui, au lieu de s'en faire des trésors de mérites et de grâces, s'en font un de colère et de vengeance; l'étrange dureté de leurs cœurs, leur impénitence volontaire, leur opiniâtreté et leur obstination à ne vouloir pas se servir des moyens que la divine miséricorde leur offre, pour travailler à l'ouvrage de leur salut. Vous voulez que vos bontés m'attendrissent, et elles m'endurciront davantage; vous voulez que je vous écoute quand vous m'appellez, et je boucherai mes oreilles pour ne vous point entendre; vous voulez que je fasse un amas de bonnes œuvres en coopérant à vos grâces, et en résistant à ces grâces je me ferai un trésor d'indignation et de peines.

Mais ce que l'on peut tirer de plus considérable et de plus instructif de ces paroles de l'Apôtre est le dessein que Dieu a dans la dispensation qu'il nous fait de ses grâces : *Ignoras quoniam Dei benignitas ad pœnitentiam te adducit?* Il nous les donne, non pas afin que nous nous relâchions de nos devoirs, ou que nous les négligions; non pas afin que nous cherchions dans sa bonté un prétexte à nos désordres, non pas afin qu'il nous donne sujet de croire qu'il fait tout sans que nous fassions rien : il nous les donne afin de nous porter à la pénitence, afin que nous concevions une vraie douleur de l'avoir offensé, afin que la vue de son infinie bonté nous engage à satisfaire à sa justice, afin que si nous ne pouvons pas faire des œuvres de pénitence, nous en conservions toujours l'esprit.

Qu'appellez-vous esprit de pénitence? Ecoutez-moi bien; car c'est ici une disposition nécessaire pour gagner le jubilé et profiter des grâces que Jésus-Christ nous y offre. J'appelle esprit de pénitence un dessein de satisfaire à la justice divine autant que l'on peut, pour les péchés qu'on a commis. Vous avez déjà fait quelques légères pénitences, vous avez dit votre chapelet, vous avez donné quelques aumônes, vous avez visité quelques églises; qu'est-ce que cela en comparaison des peines que mérite le péché? Dans le jubilé on vous remet d'autres peines plus grandes, mais c'est à condition que vous ayez la volonté de satisfaire à Dieu, autant que vous pourrez raisonnablement le faire.

Voilà ce que c'est qu'avoir l'esprit de pénitence. De là vient que ceux-là tombent dans une très-dangereuse erreur, qui n'ont point d'autre vue, dans le jubilé, que de se décharger des peines dont ils sont redevables à la justice de Dieu, et qui, au lieu de l'apaiser par quelques œuvres satisfactoires, ne pensent qu'à se divertir, comme si tout était fait pour eux.

Ne vous y trompez pas, dit saint Cyprien (ad Cornel. *De pace lapsis danda*, ep. 54); l'Eglise donne une indulgence plénière aux pénitents, mais c'est lorsqu'elle les voit affligés d'avoir offensé Dieu, c'est lorsqu'elle les voit prêts à retourner au combat après y avoir lâchement succombé : *Pacem nos non dormientibus, sed vigilantibus damus*. Nous accordons la paix, mais à qui? non pas à des endormis qui aiment le repos et le sommeil, mais à des gens qui veillent et qui promettent de se mieux tenir sur leurs gardes qu'auparavant : *Pacem non deliciis sed armis damus; pacem non ad quietem, sed ad aciem damus*. Nous donnons la paix; mais malheur à nous si nous la donnions pour favoriser la mollesse et entretenir les plaisirs des pécheurs; nous ne la donnons qu'afin qu'ils reprennent les armes, et qu'ils combattent avec plus de courage qu'ils n'ont pas encore fait. Il est vrai, dit saint Cyprien, qu'ils peuvent nous tromper; vous êtes, ô mon Dieu, le seul qui sondez leurs cœurs : mais à ce que nous pouvons juger par les appa-

rences, ils ont un vrai esprit de pénitence, et s'ils nous trompent, ils se trompent eux-mêmes les premiers. Ce n'est qu'à cette considération et dans cette vue, que nous nous relâchons de notre sévérité ordinaire; ce n'est que dans cette espérance que nous leur accordons la communion et la paix : *Si aliquis pacem subdole petit, seipsum fallit et decipit, qui aliud corde occultat, et aliud ore pronuntiat. Nos in quantum nobis et videre et judicare conceditur, faciem singulorum videmus, cor scrutari et mentem aspicere non possumus*, etc.

Il est donc vrai qu'un esprit de pénitence est une disposition absolument nécessaire pour gagner le jubilé, et qu'un chrétien qui ne l'aurait pas ne profiterait pas des grâces qu'il renferme; et en voici les raisons.

1° Si le jubilé est une rémission des peines temporelles dues à la justice de Dieu, ces peines y sont remises sous la même condition que Dieu l'exige lui-même dans ses divines Ecritures; voici ce qu'il dit à Ezéchiel : Jérusalem a vécu pendant quatre-vingts ans dans le désordre et le libertinage, la maison de Juda m'a offensé pendant quarante ans. Si je rendais à cette malheureuse nation ce qu'elle mérite, je la perdrais sans ressource, mais j'ai pitié d'elle : témoigne-lui seulement que pour quarante ans de pénitence qu'elle devrait faire, afin d'égaliser les années de ses satisfactions à celles de ses crimes, je me contente de quarante jours : *Diem pro anno, diem inquam pro anno dedi tibi* (Ezech., IV). Je ne demande qu'un jour pour une année : oui, je le répète, je te donne pouvoir de lui dire que je me contente de cette légère satisfaction, et je te donne le droit de lui accorder cette indulgence : *Diem pro anno dedi tibi*.

Impudiques qui avez eu de si longs commerces avec cette misérable créature, blasphémateurs qui depuis tant de temps outragez mon saint nom; gourmands et ivrognes qui avez passé la meilleure partie de vos jours dans la débauche, je pourrais vous perdre éternellement comme j'en ai perdu tant d'autres; mais je veux bien vous recevoir à pardon. Quand vous feriez pénitence autant de temps que vous en avez employé à vos ordures et à votre gourmandise; quand vous jeûneriez, et que vous porteriez le cilice autant de temps, quel sujet auriez-vous de vous plaindre? Mais je veux bien me relâcher encore en votre faveur; je ne vous demande qu'un jour pour une année, *diem pro anno*; j'abrége le temps de vos pénitences, et même si l'âge ou l'infirmité vous empêche d'en faire les œuvres, je me contente que vous en ayez l'esprit et la volonté. Je me contente que vous disiez en vous-même : Que n'ai-je une meilleure santé et plus de force! je ferais pénitence; mais sans cet esprit de pénitence, je n'ai point de remise à vous faire.

2° Le jubilé n'a pas été introduit dans l'Eglise pour être un supplément à la volonté des pénitents, mais pour être un supplément à leur pouvoir : *ut non supplementum volun-*

tati, sed ut supplementum virtuti. Un pénitent doit avoir la volonté de satisfaire à la justice de Dieu pour ses péchés, mais comme il est infirme et caduc, ou comme il en a commis un très-grand nombre, et qu'il n'a pas la force d'y satisfaire, l'Eglise, qui est la meilleure de toutes les mères, a égard à ses infirmités et à la sincérité de ses désirs.

D'ailleurs, comme il y a deux sortes de peines, dont les unes sont médicinales, et les autres satisfactoires, si les premières sont remises par le jubilé, les secondes ne le sont pas. Pensez-vous, par exemple, que le martyre de saint Pierre et des autres saints, et les mérites surabondants de la sainte Vierge, qui vous sont appliqués dans le jubilé, vous détachent de l'amour du monde; qu'ils mortifient vos passions, qu'ils empêchent vos mauvaises habitudes? Non sans doute; vous avez donc besoin de mortifier votre chair, de dompter vos passions, de quitter les occasions du péché, de vous détacher de tout ce qui peut vous y porter, et c'est là ce que j'appelle un esprit de pénitence.

Vous ne doutez pas qu'après que la coulpe vous est remise par l'absolution du prêtre, il ne vous reste encore un maudit foyer qui conserve un feu secret qui s'allume à la première occasion. Après qu'un ivrogne est absous, il lui reste encore une maudite inclination à son intempérance; après qu'un impudique est réconcilié, il a encore une habitude à son péché; il faut par conséquent qu'il veille sur lui-même, sans quoi il retombera dans ses premiers désordres; et voilà ce que l'esprit de pénitence fait. Dieu lui a remis toutes les peines temporelles; mais lui a-t-il donné la grâce de persévérance? lui a-t-il dit qu'il ne retomberait plus? Voilà une personne à qui le roi a confié le gouvernement d'une place de conséquence; cet officier infidèle vient à la livrer aux ennemis de l'Etat; le roi veut lui faire trancher la tête, mais sollicité par la reine et par son propre fils, il lui accorde sa grâce et consent de lui donner la vie; mais est-il obligé de lui remettre la place entre les mains, de le combler de nouveaux bienfaits, et de le faire gouverneur de sa ville capitale? Nul homme de bon sens ne le dira jamais.

Il en est ainsi de vous, mes frères; je suppose que Dieu vous a pardonné vos péchés, et qu'il vous a remis toutes les peines qui vous sont dues; mais est-il obligé de vous donner la plus grande de toutes les grâces, une grâce de persévérance, à laquelle votre prédestination soit attachée? Si donc Dieu n'y est pas obligé, et s'il ne vous la donne pas, ne devez-vous pas veiller sur vous-mêmes, et vous précautionner contre vos rechutes?

Quel plus grand jubilé, et quelle plus favorable indulgence que celle que reçut Madeleine, quand elle entendit Jésus-Christ lui dire : *Vade in pace, remittuntur tibi peccata tua?* Allez en paix, vos péchés vous sont remis; et cependant quoiqu'elle fût assurée de cette rémission, a-t-elle moins fait

pénitence? s'est-elle moins mortifiée, s'est-elle moins séparée du monde? C'est donc en vain que vous vous flâtiez de la grâce du jubilé et des avantages qu'on en recueille, si vous n'avez cet esprit de pénitence. Mais comment connaîtrez-vous que vous l'avez? Je vais vous en donner des marques en trois mots.

La première marque est lorsque vous pouvez vous rendre ce témoignage que vous êtes marri d'avoir offensé Dieu. Mon Dieu, je vous en prends à témoin, vous connaissez le fond de mon âme; vous savez, mon Dieu, que j'ai une vraie douleur de mes péchés; elle vient de vous, c'est vous qui me l'avez inspirée; je n'en puis avoir une trop grande, mais, autant que je puis répondre de moi, je crois que je l'ai. Secondement, lorsque vous êtes dans la résolution de souffrir toutes les peines, ou extérieures ou intérieures, que Dieu vous enverra. Vous êtes marié, vous avez une femme bizarre, fâcheuse, incommode, qui crie et qui se tourmente sans cesse pour des bagatelles; vous avez des enfants qui vous font de la peine; vos affaires ne réussissent pas comme celles des autres; il vous arrive de temps en temps des pertes ou des maladies? sentez-vous que dans tous ces accidents vous avez une parfaite résignation aux ordres de Dieu, et que vous voulez bien les souffrir pour l'expiation de vos péchés? Troisièmement, lorsqu'on vous donne de légères pénitences dans la confession, voudriez-vous qu'on vous traitât un peu plus sévèrement? Ah! Monsieur, vous m'épargnez trop; j'ai offensé Dieu en mille choses, et vous ne m'ordonnez que quelques prières; vous m'épargnez trop, je mérite un plus rude châtement. Quatrièmement, lorsque vous vous abstenez des choses qui pourraient vous être permises. Je pourrais me divertir, mais je ne le veux pas; aller à la promenade, mais je m'en abstiendrai; manger des mets plus délicats, mais je m'en interdirai l'usage. Je veux avoir dans ma maison les meubles les moins chers par un esprit de pénitence; je veux porter les habits les plus modestes par un esprit de pénitence; je veux la table la plus frugale par un esprit de pénitence; enfin, la dernière marque, c'est sa persévérance; j'aurais beaucoup à dire sur ce sujet, mais le temps ne me le permet pas. Après ce jubilé qu'il y aura de rechutes! Peut-être n'aura-t-on pas laissé de le gagner; mais l'une des grandes marques qu'on ne l'aura pas gagné et qu'on n'aura pas eu l'esprit de pénitence, ce seront ces rechutes fréquentes, volontaires, habituelles.

Cà donc, mes frères, souffrez que pour finir je vous fasse la même prière que saint Paul faisait autrefois aux chrétiens de Thessalonique : *Rogamus vos, fratres, et obsecramus in Domino Jesu* (1 Thessal., IV) : Mes chers enfants, que j'ai engendrés à Jésus-Christ, et pour qui je voudrais répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang, je vous prie très-instamment d'une grâce qu'il faut que vous m'accordiez par votre inté-

rêt même : *Ut quemadmodum accepistis , quomodo oporteat vos ambulare et placere Deo, sic et ambuletis ut abundetis magis.* Je vous ai fait connaître comment vous devez vous conduire pour plaire à Dieu et faire un bon jubilé ; je vous supplie par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ de faire ce que je vous ai enseigné, afin qu'ayant été lavés dans son sang, vous croissiez jusqu'à la mort de grâces en grâces et de vertus en vertus.

Père éternel, je vous conjure par la précieuse mort de votre cher Fils, dont les mérites nous sont appliqués en ce temps de salut, de me faire la grâce de pouvoir vous dire à la fin de ce jubilé ce que cet adorable Fils vous disait : *Pater, gratias tibi ago, quia ex iis quos dedisti mihi non perdi qui ququam.* Père de miséricorde, je vous rends grâces de ce que de tant d'âmes qui sont dans cette paroisse, de tant d'âmes de riches et de pauvres, de magistrats et d'artisans, que vous avez confiées à mes soins, il n'y en a pas une qui se soit perdue, pas une qui n'ait un vrai esprit de pénitence, pas une qui ne soit en état de grâce. Vous me les avez données, je vous les rends toutes, répandez sur elles vos bénédictions et en cette vie et en l'autre. *Amen.*

SERMON XLIX.

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur le Jugement dernier.

Arescentibus hominibus præ timore et expectatione quæ superveniet universo orbi (Luc., XXI).

Les hommes sécheront de crainte, dans l'attente de ce qui arrivera à tout le monde.

On peut bien, mes chers auditeurs, on peut bien sécher de crainte dans l'attente d'un malheur infiniment moins grand que n'est celui dont les pécheurs sont menacés et qui leur arrivera, s'ils ne se corrigent, au jour du jugement dernier.

Caïn tremble et frissonne de tout son corps, dans l'appréhension qu'il a qu'on ne le tue, quoiqu'il soit presque seul dans le monde, et il demande à Dieu quelque signe qui le rassure. La femme de Loth, si nous en croyons Origène, mourut de frayeur, lorsque, tournant la tête, elle vit Sodome en feu, et ses bonnes amies, qu'elle y avait laissées, enveloppées dans cet incendie.

Jacob, qui avait toujours tâché de calmer l'envie et d'adoucir la fureur d'Esau, demeura comme immobile, quand il s'aperçut que ce frère, qu'il avait dépouillé de son droit, venait à lui. Nous mourrons, dit Manuë, père de Samson, parce que nous avons vu Dieu : *Morte moriemur, quia vidimus Deum (Judic., XIII)*, quoiqu'ils n'eussent vu qu'un ange, et qui plus est, un ange qui leur annonçait la naissance future d'un enfant qu'ils avaient demandé.

Toutes ces causes de frayeur ne sont rien en comparaison de ce qui se passera au jugement dernier. Ce n'est pas un pur homme que les pécheurs, comme des frères inhumains, ont assassiné ; c'est un Homme-Dieu

qui, ressuscité par sa propre vertu, paraîtra devant eux avec toute sa puissance et sa majesté. Ce ne sera pas seulement une pluie de soufre et de feu qui tombera sur quelque ville, et qui enveloppera quelques malheureux ; tout l'univers sera dans un embrasement universel ; la mer fera un épouvantable bruit par l'agitation de ses flots, et toutes les nations de la terre seront dans un abatement mortel.

Esau se radoucit quand il vit Jacob, et Dieu lui défendit expressément de lui faire du mal ; mais au jour du jugement le Fils de l'Homme s'armera de toute son indignation, comme nous le dirons plus tard, quand il verra les hommes ; et soit qu'il consulte sa divinité, soit qu'il considère son humanité, l'une et l'autre le porteront à la vengeance.

DIVISION.

Voilà, mes frères, ce que l'Evangile de ce jour nous apprend, et si vous avez un peu de foi, ce n'en est que trop pour vous faire trembler. Mais à quoi cette crainte doit-elle se terminer, afin qu'elle vous soit utile ? c'est ce qu'il faudra que je vous explique dans la suite de ce discours. Craignez le jugement, tout y est terrible, vous le verrez dans mon premier point. Préparez-vous au jugement, tout peut vous y être favorable, ce sera le sujet et la morale de mon second point. Je tâcherai de vous expliquer l'un et l'autre solidement, en parcourant toutes les circonstances de mon évangile.

PREMIER POINT.

Quand saint Luc nous fait une ample description de ce qui précédera le jugement dernier, et de tant d'effroyables circonstances qui accompagneront ce jour de colère et de misère ; quand il nous dit qu'il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles, que les vertus du ciel s'ébranleront, et que tout le monde sera dans un bouleversement et une consternation universelle ; quelque frayeur que tout ce désordre de la nature doive nous donner, ce n'est rien en comparaison de la redoutable présence du Fils de l'Homme, qui paraîtra aux yeux des réprouvés, avec toute sa puissance et sa majesté. *Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna et majestate.* Examinons bien ces paroles, et tirons-en toutes les instructions nécessaires.

La douleur la plus sensible des réprouvés, et le coup de foudre le plus violent de la colère de Dieu, qui tombera au dernier jugement sur leurs têtes, sera de se voir jugés et condamnés par un homme comme eux, qui, sans pitié, sans entrailles, sans cœur, sans compassion pour leurs misères, prononcera un arrêt irrévocable et une malédiction éternelle. C'en est fait, c'en est fait, le Fils de l'Homme me juge sans miséricorde, et me condamne sans ressource aux flammes de l'enfer.

De toutes les liaisons et de toutes les unions, il n'y en a point de plus forte que

celle de la chair et du sang. Aussi saint Augustin nous apprend que Dieu, ayant voulu dans la naissance du monde, inspirer à tous les hommes un amour réciproque, ne trouva point de moyen plus efficace que de les tirer tous de la chair et du corps d'un seul homme. Ce fut aussi par cette raison qu'Adam, considérant la femme que Dieu lui avait donnée pour être l'objet de son amour, se contenta de se dire à lui-même : Ce sont les os de mes os, et la chair de ma chair (*Genes., II*) ; il faut donc que je l'aime et que je quitte toutes choses, pour m'attacher inséparablement à elle.

Cette considération a toujours été si puissante sur l'esprit des hommes pour entretenir leur amitié, que les pasteurs d'Abraham et ceux de Loth ayant eu quelque contestation pour le partage d'une prairie, ce patriarche, pour en arrêter le cours, ne trouva pas de moyen plus propre que de lui dire : Qu'il n'y ait point, je vous prie, de querelle entre nous, ni entre vos pasteurs et les miens ; nous sommes frères, la nature nous a trop étroitement unis pour qu'un petit intérêt nous sépare, *Fratres enim sumus* (*Genes., XIII*).

Ce fut de cette même considération que se servit Judas fils de Jacob, pour détourner ses frères du cruel dessein qu'ils avaient pris de faire mourir Joseph. Faites un peu réflexion sur ce que vous allez faire, leur dit-il ; quel avantage tirerons-nous de faire mourir notre frère ? *Quid prodest nobis, si occiderimus fratrem nostrum ?* (*Genes., XXXVII*.) Ne trempions point nos mains dans son sang : c'est notre frère, c'est notre chair : *Frater enim et caro nostra est*. Quelque animés que fussent ces barbares contre Joseph, l'Ecriture remarque qu'ils acquiescèrent à ce que Judas demandait en sa faveur ; tant il est vrai qu'il n'y a point de motif plus puissant pour nous porter à la compassion et à la tendresse, que celui de la chair et du sang.

J'en dis trop, mes chers auditeurs, j'en dis trop : vous seul, Fils de l'Homme, vous seul, frère des hommes, serez excepté de cette règle ; vous jugerez votre chair sans pitié, sans miséricorde ; vous examinerez et vous condamnerez les pécheurs sans compassion, sans tendresse ; et le grand sujet de leur malheur sera de vous voir et de vous avoir pour juge : *Tunc videbunt Filium hominis*.

L'Ecriture sainte nous représente cette vérité en mille différentes manières, et si fortes qu'elles paraissent, elles sont toujours au-dessous de ce qui arrivera en effet. Tantôt elle fait parler les réprouvés chez Job : *Oculi tui in me et non subsistam* (*Job, VII*), ah ! Seigneur, ne me regardez pas, je ne saurais supporter les rayons meurtriers qui sortent de vos yeux : *Nec aspiciat me visus hominis* ; que les regards de l'homme ne se tournent pas vers moi. La seule grâce qu'un damné semble demander à Jésus-Christ est qu'il ne le regarde pas. Redoutable juge tant de fois méprisé et tant de fois offensé,

faites-moi souffrir telle peine qu'il vous plaira, tant de malédictions et tant d'anathèmes que vous voudrez, tant de feux et de flammes que votre justice en pourra ordonner : mais si votre cœur est encore sensible à ma misère et capable de quelque compassion, je vous demande seulement que vous ne me regardiez pas : *Nec aspiciat me visus hominis*.

Tantôt la même Ecriture dit qu'il paraîtra aux yeux des réprouvés comme un homme puissant dans un âge viril et parfait ; et elle ajoute qu'il sera comme un homme ivre, *tanquam potens crapulatus a vino* (*Psal. LXXVII*). Avez-vous vu un homme en cet état en présence de son ennemi ? Il écume de vin et de fureur, il se sert de tout ce qu'il trouve pour se venger, il se jette sur lui avec furie pour le mettre en pièces, et s'il pouvait, il l'écartèlerait et lui mangerait le cœur.

Ne vous choquez pas de ces comparaisons, elles n'expriment encore que faiblement la colère de Jésus-Christ contre les réprouvés. Il est ivre de fureur, si nous pouvons parler ainsi ; le feu sort de ses yeux, les flammes de sa vengeance sortent de sa bouche ; il voit ses ennemis, il est résolu de les perdre. Il est comme une lionne en furie, *ero eis quasi leona* ; il est comme une ourse à qui on a enlevé ses petits, qui déchire de rage tout ce qu'elle rencontre, et qui, ayant trouvé son ravisseur, le met en pièces et fouille jusque dans ses entrailles : *Occurram eis quasi ursa, raptis catulis, et dirumpam interiora jecoris eorum*.

Mais pourquoi, demande saint Augustin (*Serm. de temp.*), Jésus-Christ paraîtra-t-il si terrible aux réprouvés, et pourquoi au jugement dernier sa présence leur fera-t-elle tant de peine ? C'est, répond-il, parce que dans ce dernier jour il leur fera paraître autant de colère qu'il leur a ici-bas témoigné de douceur, et qu'il fera autant éclater sa puissance qu'il leur a autrefois donné de marques de sa patience : *Veniet terribilis, quia venit contemptibilis ; demonstrabit potentiam, quia demonstravit patientiam*.

Pécheur, divertis-toi tant que tu voudras, Dieu aura son tour. Tu l'as méprisé, mais un jour sa vue t'effraiera ; tu l'as foulé aux pieds, mais un jour il te fera sentir le poids de sa justice ; la mesure de la douceur qu'il a eue pour toi sera la mesure de la vengeance qu'il exercera contre toi ; la mesure de sa miséricorde servira de mesure à sa justice, et la patience avec laquelle il t'a attendu sera la règle du châtiment qu'il te prépare ; et comme le mépris que tu as fait de sa bonté est allé jusqu'à l'excès, l'étendue de sa colère n'aura point de limites.

Aimable Sauveur, Agneau sans péché et sans tache, vous vous êtes laissé écorcher sans dire mot et sans vous plaindre, pendant l'espace de trente, de quarante, de cinquante ans, vous vous êtes laissé maltraiter par cet orgueilleux, par cet impudique, par ce médisant, par ce vindicatif qui a percé vos reins et vos pieds, qui vous a enfoncé

une couronne d'épines sur la tête, qui vous a donné du fiel et du vinaigre à boire; vous vous êtes comme engraisé et soûlé d'opprobres; mais ce temps d'ignominie et de cruauté est passé; vous vous enivrerez de justice, et vous vous engraissez de vengeance. De quoi te plaindras-tu pour lors, abominable pécheur? Jésus-Christ a voulu te sauver, et tu ne l'as pas voulu; Jésus-Christ a voulu que tu portasses des fruits de bénédiction, et tu n'en as porté que de malédiction; tu as cherché ta perte, tu seras éternellement perdu. Le vois-tu bien, ce Fils de l'Homme que tu as traité avec tant d'ignominie et de mépris? Le vois-tu bien, assis sur une éclatante nuée, plein de puissance et de majesté? le voilà : *Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube.*

Je ne trouve rien, dans toute l'Ecriture, qui soit plus capable de jeter la frayeur dans une âme, que ce qui arriva aux frères de Joseph. A peine furent-ils entrés en Egypte qu'on les prit pour des espions, et qu'on les traîna en prison comme des voleurs. On les conduisit aux pieds de leur juge; les voilà consternés contre terre, attendant leur jugement, et ne pensant qu'au supplice dont ils étaient menacés. Mais ce qui augmenta davantage leur frayeur, et ce qui leur fit croire qu'il n'y avait rien à espérer pour eux, fut quand ils entendirent ces tristes paroles : *Ego sum Joseph frater vester, quem vendidistis* (Genes., XLV). Levez-vous, traîtres; levez-vous, barbares; je suis votre frère Joseph, que vous avez vendu. Connaissiez-vous bien à présent ce rêveur et ce faiseur de songes? Connaissiez-vous bien à présent celui qui a été la victime de votre envie et de votre rage? Je vous aimais plus que moi-même; je vous rendais autant de services qu'il m'était possible; et pour toute récompense vous m'avez trahi, vous m'avez dépouillé, vous m'avez ôté ma tunique, que vous avez plongée dans le sang d'un bouc, pour faire croire à mon père qu'une bête cruelle m'avait dévoré : *Ego sum Joseph frater vester.*

L'Ecriture remarque que, quoique ce saint patriarche parlât à ses frères avec beaucoup de modération et de douceur, ils furent néanmoins si effrayés de cette vue, qu'ils perdirent l'usage de leurs sens, comme des criminels qui, bourrelés par leur propre conscience, croient déjà voir le fer qui leur va donner le coup de la mort : *Non poterant respondere fratres nimio terrore perterriti.*

C'est ici, Messieurs, que j'appelle votre raison, si vous êtes hommes; c'est ici que j'appelle votre foi, si vous êtes chrétiens : quelle comparaison y a-t-il entre une crainte fondée sur une colère feinte que Joseph témoignait à ses frères, et qu'il n'avait pas, et une frayeur causée par une véritable colère que le Fils de Dieu témoignera aux réprouvés, pour avoir méprisé ses grâces et avoir foulé aux pieds son sang. Quelle sera leur frayeur quand il leur dira : *Ego sum Filius hominis, frater vester, quem vendidistis.*

Me reconnaissez-vous, barbares? C'est moi qui suis ce Fils de l'Homme, c'est moi qui suis votre frère que vous avez vendu, c'est moi que vous avez méprisé et bafoué, c'est moi que vous avez déchiré à coups de fouets, c'est moi que vous avez attaché à la croix.

Quand Joseph vit ses frères pénétrés de douleur, prosternés contre terre et fondant en larmes, il les releva, il les consola, et, avec des paroles entrecoupées de soupirs, leur dit : Ne craignez point; je ne suis pas si fort en colère que je le parais; bien loin de me venger du crime que vous avez commis en ma personne, je veux vous faire du bien; approchez que je vous embrasse et que je vous donne des marques de mon amour.

Voilà la figure; mais, hélas ! que la vérité est bien différente. Que ce frère des hommes a des sentiments opposés à ceux de Joseph ! Rien ne le fléchira en faveur des réprouvés, rien ne l'adoucirait, rien ne sera capable d'arrêter les traits de sa colère et de sa vengeance. Il n'y aura point de miséricorde, dit un Père; il n'y aura pas même un rayon ni une ombre de miséricorde : *Nec misericordia, nec radius misericordie in fonte misericordiarum apparebit.* Dieu qui est une source de miséricorde, Dieu dont la nature est charité et bonté, sera sans pitié, sans compassion, sans indulgence.

C'est pour cela que le prophète Isaïe dit qu'il sera revêtu de la justice comme d'une cuirasse, et que ses vêtements seront des vêtements de fureur et de vengeance : *Indutus est justitia ut lorica, indutus est vestimentis ultionis, et opertus est pallio zeli* (Isa., LIX). Que veut dire cela? Le voici, dans le sens que saint Jérôme a donné à ces mystérieuses paroles.

Jésus-Christ, dit ce grand docteur, sera revêtu de justice afin de peser toutes choses au poids du sanctuaire, de faire le discernement des bonnes actions d'avec les mauvaises, des œuvres saintes et justes d'avec celles qui n'auront été que profanes et criminelles; et, suivant ce discernement, il mettra les bonnes à sa droite et les mauvaises à sa gauche, *indutus est justitia.* Voilà son premier habillement. Le second sera un habillement de vengeance, qui, selon notre manière de concevoir, le couvrira depuis la tête jusqu'aux pieds; on ne verra en lui que des marques d'indignation et de fureur : *Indutus est vestimentis ultionis.* Et, enfin, le troisième sera comme un manteau de zèle qu'il portera, *indutus est quasi pallio zeli.*

Remarquez, je vous prie, que, selon les expressions de l'Ecriture, ce qu'il y a (si nous pouvons ainsi parler) de plus vif et de plus ardent en Dieu s'appelle zèle. Ce que nous distinguons, par rapport à nous, de plus grand et de plus tendre dans son amour, s'appelle zèle de charité. Ce que nous distinguons de plus délicat et de plus sensible dans sa jalousie s'appelle zèle de jalousie. Et ce que nous distinguons de plus violent et de plus redoutable dans sa vengeance

s'appelle zèle de vengeance : et ce sera ce zèle qui lui servira comme de manteau.

Mais pourquoi Jésus-Christ prendra-t-il ces trois habillements ? en voici les raisons. Trois choses pourraient l'attendrir et arrêter les efforts de sa colère. La première serait la nature humaine, qui lui est commune avec les pécheurs : Seigneur, ne me traitez pas si rigoureusement ; je suis homme, vous l'êtes aussi ; vous avez un corps, j'en ai aussi un. La seconde serait sa miséricorde infinie : Vous êtes mon Créateur et mon Rédempteur ; je suis l'ouvrage de vos mains et le prix de votre mort. La troisième serait l'impression de son image ; je suis chrétien, je porte par le baptême votre caractère dans le fond de mon âme, et ce caractère est ineffaçable ; voudriez-vous me perdre ?

Or Jésus-Christ, pour n'être attendri par aucune de ces raisons, prendra trois sortes d'habits, c'est-à-dire que toutes ces considérations ne pourront le porter à avoir la moindre compassion pour les réprouvés. Malheureux, leur dira-t-il, je ne vous connais point ; vous êtes hommes, mais vous êtes pécheurs ; vous êtes mes créatures et l'ouvrage de mes mains, mais vous m'avez outragé et déshonoré. Vous êtes chrétiens, et vous portez encore le caractère de votre baptême ; mais vous l'avez profané par vos crimes, et c'est en cela même que vous méritez d'être plus maltraités que les païens et les infidèles.

Si par malheur nous sommes du nombre des réprouvés, que ferons-nous pour lors, s'écrie Eusèbe d'Emèse ? Que dirons-nous et que répondrons-nous aux sanglants reproches que Jésus-Christ nous fera, en nous montrant le caractère que nous portons, la croix sur laquelle il est monté pour nous, et les plaies dont son adorable humanité sera toujours couverte ?

Regardez, malheureux, dira-t-il aux réprouvés, regardez les plaies que j'ai reçues pour vous, et que vous m'avez faites vous-mêmes. Ambitieux, regarde cette couronne d'épines que tu m'as enfoncée par ta vanité et ton orgueil ; blasphémateur, regarde ces soufflets et ces crachats dont tu m'as couvert le visage ; voluptueux, regarde ce sang qui a coulé de toutes les parties de mon corps, par la rude flagellation que tu m'as fait souffrir ; barbares, regardez tous cette croix où vous m'avez attaché, voilà le *signe du Fils de l'Homme* : signe de bénédiction et de salut pour les bien-aimés de mon Père, qui m'ont donné à boire quand j'ai eu soif, à manger quand j'ai eu faim, des habits quand j'ai été nu, des consolations et des visites quand j'ai été malade et prisonnier ; mais signe de réprobation et de malédiction éternelle, pour vous qui, dans mes besoins, m'avez refusé tous ces secours. Allez, impitoyables, retirez-vous ; j'aurai pour vous la même dureté que vous avez eue pour moi. C'en est fait, je n'aurai jamais la moindre ombre de miséricorde pour vous, jamais, jamais.

Mes chers enfants, que dites vous et que

pensez-vous de toutes ces vérités ? A mon égard, je vous avoue que je frissonne de tout mon corps ; que mon esprit, mon imagination, mon âme se troublent, quand je fais ces réflexions. Cependant quelque effroyable que soit cette colère de l'Homme-Dieu, revêtu de sa puissance et de sa majesté au jugement dernier, sachez qu'elle ne tombera pas sur vous, si vous prenez ici-bas les précautions nécessaires pour l'éviter.

Mon frère, mon cher frère, il ne faut point te désespérer. Quand tu serais tombé dans l'hérésie et dans l'athéisme ; quand tu aurais fait plus de péchés que le démon n'en peut inventer, ne te désespère pas : le Fils de l'homme n'est pas encore assis sur son trône, ou s'il est assis sur quelque trône, c'est sur celui de sa miséricorde. Il est prêt à te recevoir, si tu te présentes à lui avec un esprit humilié et un cœur véritablement contrit. Il est prêt à te recevoir, pourvu que tu observes fidèlement tous les moyens qu'il t'a prescrits pour te préparer à son jugement. Je vais vous les expliquer dans ce second et dernier point.

SECOND POINT.

Si la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse ; si, de toutes les craintes que la majesté et la sévérité de Dieu nous inspirent, il n'y en a point de plus grande que celle de ses redoutables jugements : et si enfin le commencement de la sagesse, et le premier effet qu'elle produit dans nos esprits, est de nous faire éviter ce qu'il y a de plus terrible, il est certain que le secret des secrets, comme dit saint Chrysostome, et toute la vie d'un chrétien doit être particulièrement et presque uniquement occupée à se préparer à ce dernier jour.

Jésus-Christ dans notre évangile nous en découvre tous les moyens, que je réduis à quatre principaux. Il nous demande de la confiance, de la prévoyance, de la diligence et de la persévérance dans la prière : quatre moyens absolument nécessaires pour nous préparer au jugement de Dieu, afin d'en éviter les rigueurs, et de nous le rendre favorable.

Il nous demande de la confiance, parce que si ce jour est un jour de servitude et d'engagement à des peines éternelles pour les réprouvés, c'est un jour de rédemption et de liberté pour les prédestinés : *His autem fieri incipientibus, respicite et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra*. Quand toutes ces choses commenceront à arriver, dit Jésus-Christ, quand la lune commencera à s'obscurcir, quand le soleil commencera à s'éclipser, quand le Fils de l'Homme commencera à paraître sur une éclatante nuée, regardez pour lors en haut et levez vos têtes, parce que votre rédemption approche.

Qu'est-ce que tout cela veut dire, mes frères, et quelle apparence de se réjouir à la vue de toutes ces choses, qui, comme je viens de vous dire, sont si terribles et doivent nous donner tant de frayeur ? Le voici,

et je ne puis mieux vous expliquer l'Ecriture que par l'Ecriture même.

Le roi Assuérus ne montait jamais sur son trône, que la multitude de ses officiers, le grand nombre de ses gardes, l'éclat de ses habits royaux tout couverts d'or et de pierrieres, la majesté de sa personne, et un certain air de sévérité imprimé sur son visage, ne fissent trembler et frissonner de crainte ceux qui s'en approchaient. La reine Esther ne pouvant souffrir cette redoutable majesté sans tomber en défaillance, il arriva, dit l'Ecriture, que Dieu changea tout d'un coup le cœur de ce prince, qu'il le rendit traitable et doux, de sévère et de terrible qu'il était un moment auparavant : *Convertit Deus cor regis in mansuetudinem* (Esther, XV). Dès qu'il vit cette princesse qu'il aimait, il descendit de son trône, il lui présenta la main, il la soutint par-dessous les bras, et lui dit, en la baisant : Qu'appréhendez-vous, Esther ? je suis votre frère, ne craignez rien ; la rigueur de mes lois n'est pas pour vous, vous ne mourrez pas, approchez-vous de moi avec confiance, et touchez mon sceptre.

Voilà, Messieurs, la plus belle image et l'expression la plus sensible de tout ce qui se passera au jugement de Dieu. Dès le moment que Jésus-Christ commencera à paraître sur une éclatante nuée, comme sur le trône de sa gloire ; dès le moment qu'on verra sortir de ses yeux et de sa bouche des torrents de feu et de soufre, comme dit l'Ecriture : *Flatus Domini sicut torrens sulphuris* (Isa., XXX), pour achever par sa redoutable présence le supplice des réprouvés, dès ce moment, il changera lui-même son propre cœur en faveur des prédestinés, il descendra de son trône, il ira au-devant d'eux, il les embrassera, il les baisera, et les consolera par ces aimables paroles : *Ego sum frater tuus* : je suis votre frère, je suis ce Jésus que vous avez si fidèlement servi, je suis ce Sauveur qui vous a tant aimés, et qui vous aimera toujours ; ne craignez rien, approchez-vous de moi, mettez vos mains sur mon sceptre. Venez, les bien-aimés de mon Père, vous ne mourrez pas ; regardez-moi et levez vos têtes, parce que votre rédemption approche : *Respiciite et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra*.

Ce mot de rédemption, disent les Pères, marque la fin et l'exclusion de tous les maux et de toutes les servitudes auxquelles les gens de bien ont été exposés pendant leur vie : maux et servitudes du côté du démon qui les a tentés, portés au mal, livrés à la persécution, à l'avarice, à la fureur des autres hommes ; maux et servitudes du côté de leurs propres corps, qui ont été sujets au froid, à la nudité, à la faim et à tant d'infirmités qui les ont accablés ; maux et servitudes qui sont passés et qui ne reviendront jamais. *Miseria obliuisceris, et quasi aquarum quæ præterierunt recordaberis* (Job, XI).

Consolez-vous, âmes justes, consolez-vous ; vous êtes à présent persécutées, misérables, abandonnées à toutes sortes de maux, mais

prenez courage et vivez avec confiance ; un jour viendra que vous oublierez toutes vos misères, qui seront à votre égard comme si elles n'avaient jamais été ; un jour viendra qu'étant montées sur les collines de l'éternité, vous regarderez vos maux passés, comme ces gens qui, après avoir traversé à grand-peine les eaux d'un impétueux torrent, où ils étaient menacés de faire naufrage, regardent tranquillement, du haut d'une montagne voisine, les flots de ce torrent qui s'entrechoquent les uns contre les autres, et où une infinité de personnes ont misérablement péri.

Regardez donc en haut, et levez la tête, parce que votre rédemption approche. Souvenez-vous, dès cette vie, de ce jour de votre liberté future, et préparez-vous-y avec une humble confiance. Je ne serai pas toujours aussi malheureux que je le suis ; avarès, vous ne prendrez plus mon bien ; hommes impitoyables, je ne serai plus la victime de votre dureté ; les eaux de ce torrent s'écouleront, et le moment de ma liberté viendra.

Mais pour avoir cette confiance et lever hardiment votre tête, remarquez, je vous prie, ce que dit le Saint-Esprit dans le même endroit de Job : *Si iniquitatem quæ est in manu tua abstuleris a te, tunc levare poteris faciem tuam et non timebis*. Quand est-ce que vous lèverez ainsi votre tête, et que vous ne craindrez pas ? Ce sera lorsque vous aurez pris soin d'examiner votre conscience pour disposer vos comptes de bonne heure, et que vous serez exempts de péchés. Ce sera lorsque vous aurez prévu de loin ce jour de la colère de Dieu, et que la pensée de son jugement vous aura rendu cette prévoyance utile.

Ce second moyen de nous préparer au jugement nous est expressément marqué dans notre évangile. Prenez garde à vous, dit Jésus-Christ, *Attendite vobis*, de peur que ce jour ne vous surprenne tout d'un coup, parce qu'il enveloppera comme un filet tous ceux qui sont assis sur la face de la terre, *ne superveniat in vos repentina dies illa : tanquam laqueus enim superveniet in omnes qui sedent super faciem terræ*.

Croyez-moi, mes chers auditeurs, c'est ouvrir trop tard les yeux, quand on commence à les ouvrir, quelques moments avant que de partir de ce monde. Vous avez tous une curiosité naturelle de savoir quand viendra le jugement dernier : les disciples de Jésus-Christ l'eurent aussi bien que vous ; mais leur maître les en blâma, ou plutôt il leur fit entendre qu'il leur était plus avantageux de s'empresser de bien vivre, que de s'embarrasser de cette question.

Le jugement de Dieu est plus proche que vous ne pensez ; car si Jésus-Christ, dans les paroles qui précèdent celles de mon texte, nous avertit que la ruine totale de Jérusalem, véritable figure de la désolation générale de toute la nature au jugement dernier, arrivera après tous les signes qu'il nous marque, tels que sont les guerres, les famines, la persécution des gens de bien trahis

et livrés par leurs amis et leurs propres frères, hélas ! nous avons sujet de croire que le jugement dernier et universel viendra bientôt. Le feu de la guerre est allumé par tout le monde ; la famine et la peste, qui en sont les suites, et qui ont déjà ravagé les royaumes voisins, nous menacent ; l'impiété et l'hérésie triomphent ; la religion et la piété sont cruellement persécutées. Pour s'enrichir et dominer sur les autres, il suffit presque d'être méchant. Pour être trahi, vendu, dépouillé par ceux mêmes de sa famille, il suffit presque d'avoir le désintéressement, la douceur, la simplicité que l'Evangile nous recommande.

Le jugement de Dieu est plus proche que vous ne pensez. Car si ce qui se fera à la fin du monde ne sera qu'une confirmation de ce qui se sera passé au moment auquel chaque homme aura rendu l'âme, ne devons-nous pas craindre tous que ce triste moment n'arrive bientôt ? Notre vie ne tient qu'à un petit souffle ; le moindre dérèglement des humeurs, le moindre accident, peut l'éteindre.

Quand donc Jésus-Christ, dans notre Evangile, dit que ce jour viendra tout d'un coup : *Repentina dies illa*, qu'il sera semblable au filet d'un chasseur, *tanquam laqueus*, et que ce filet enveloppera tous ceux qui seront assis sur la face de la terre, *superveniet in omnes sedentes super faciem terræ* : il ne se sert de toutes ces expressions que pour nous obliger à une sainte et salutaire prévoyance.

Il venait de nous dire auparavant que, de même que nous reconnaissons que l'été est proche, quand les arbres commencent à pousser, nous devons nous figurer que son jugement arriverait après les signes qu'il nous en avait donnés. Mais comme il y a un assez grand intervalle entre l'été et le temps où les arbres poussent leurs boutons, et que par ce moyen nous pourrions nous flatter que ce jugement est encore éloigné, qu'aurait-il fait pour nous ôter cette pensée, dit saint Chrysostome ? Il s'est servi d'une autre comparaison, qui est celle d'un filet de chasseur, qui enveloppe tout d'un coup les oiseaux, et les arrête quand ils croient avoir toute la liberté de leur vol.

Malheureux enfants des hommes, vous faites de grands projets, vous amassez de grands biens, vous vous promettez un temps heureux de divertissements et de plaisirs ; et vous ne savez pas que la justice de Dieu a tendu son filet, et que vous y tomberez bientôt ; prévoyance par conséquent nécessaire, si vous voulez éviter une réprobation éternelle.

En effet (et c'est une autre réflexion que je fais sur les mêmes paroles de mon Evangile), qui seront ceux que ce filet enveloppera ? Ce ne seront pas ces âmes spirituelles, qui regarderont en haut, et qui lèveront leurs têtes ; ce ne seront pas ces hommes sages, qui se seront tenus debout par une judicieuse prévoyance : ce seront ces malheureux et ces aveugles, qui se seront assis sur la face de la terre, *sedentes super faciem*

terræ, et qui auront dit comme cet insensé : Mon âme, bois, mange, repose-toi, tu as du bien amassé pour plusieurs années.

Il faut donc de la prévoyance ; mais comme elle serait inutile si l'on n'usait de diligence, c'est là le troisième moyen que Jésus-Christ nous fournit pour nous préparer à son jugement. Prenez garde à vous, *Attendite vobis*. Mais sur quoi prendrez-vous garde ? A ce que vos cœurs ne s'appesantissent, ni par l'excès de la viande et du vin, ni par les embarras et les inquiétudes de cette vie : *Ne forte graventur corda vestra in crapula, et ebrietate, et curis hujus vitæ*.

Excellent avis ; tâchez, chrétiens, d'en profiter. Quelque prévoyance qu'ait un homme qui est auprès d'un grand feu ou sur le bord d'un torrent, s'il est paralytique, et si ce feu vient à prendre dans sa chambre, ou les eaux de ce torrent à s'enfler, il faudra qu'il périsse à cause de l'impuissance où il se trouvera de se sauver.

L'excès de la viande et du vin, l'attachement aux biens et aux plaisirs de ce monde, produisent dans une âme une paralysie encore plus dangereuse. Ils l'enflent, ils l'appesantissent, ils lui ôtent la liberté du mouvement et de l'action. Ils l'endorment comme Samson dans le sein de Dalila, et quand les Philistins le surprennent, ils le lient et en font leur jouet.

Pour ne pas tomber en un tel malheur, dégagez vos cœurs de tous ces soins superflus, qui vous retardent et qui vous empêchent de courir dans les voies du Seigneur. Si vous êtes en Judée, sauvez-vous sur les montagnes, et si vous êtes sur le haut de vos maisons, n'en descendez pas pour reprendre vos habits. Laissez au siècle ce qui est du siècle, ses vanités, ses amusements, ses superfluités, ses délices.

N'imitiez pas, dit saint Bernard (serm. 1 *Advent.*), l'imprudence de ceux qui voyant les eaux de l'Océan s'enfler peu à peu, se tiennent à des joncs ou à des herbes qu'ils trouvent dans la mer, dans l'espérance que ces flots s'écouleront, et qui néanmoins, quand ces flots s'élèvent et se replient les uns sur les autres, en sont malheureusement emportés. Un peu plus de diligence les aurait tirés de danger, et leur délai les fait périr.

Ne reconnaissez-vous pas qu'il n'y a rien en ce monde qui ne vous appesantisse ; que les occupations les plus indifférentes, et souvent même les plus nécessaires, vous ôtent cette promptitude et cette ardeur dont vous avez besoin pour marcher dans les voies de Dieu ? Encore un coup, prenez garde à vous, *Attendite vobis*, et usez de diligence dans une affaire où il s'agit de votre bonheur ou de votre malheur éternel.

Vous me direz peut-être que c'est à Dieu à vous donner ces dispositions, parce que ce n'est ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de la miséricorde gratuite du Sauveur qu'elles dépendent. Je l'avoue, Messieurs, et c'est aussi la raison pour laquelle il vous exhorte de prier et de les de-

mander : *Vigilate itaque omni tempore orantes ut digni habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt, et stare ante Filium hominis.* Je finis mon sermon avec ces dernières paroles qui finissent mon Evangile.

Vous ne pouvez rien de vous-mêmes, mes frères, mais vous pouvez beaucoup avec le secours de la prière. C'est pourquoi si les grands maux dont je viens de vous parler ont fait quelque impression dans vos âmes, priez et veillez pour les éviter. Oui, mes frères, priez; mais comment? Non pas comme des gens assoupis, mais comme des gens qui veillent; priez en veillant, et veillez en priant. Mais quand prierez-vous? Dès aujourd'hui, dès la sortie de cette prédication. Mais combien de temps prierez-vous? Toujours, *omni tempore*. Prière prompte, prière fervente, prière assidue, prière humble, prière continuelle. Mais que direz-vous à Dieu dans vos prières? Ce que lui dit le roi Ezéchias : « J'ai taché d'observer votre loi, Seigneur : cependant comme j'y ai manqué en beaucoup de choses, je repasserai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amertume de mon âme. Je sais que ceux qui sont dans le sépulcre ne vous béniront point, et que les malheureux qui descendent dans les enfers, ne s'attendent jamais à ce que vous avez promis à vos élus. Dans cette pensée, Seigneur, comme vous avez prolongé mes jours, je vous louerai dès aujourd'hui, et je profiterai de la grâce que vous m'accordez : Sauvez-moi, Seigneur, c'est à votre infinie miséricorde que j'ai recours, et je chanterai vos louanges dans votre maison pendant toute l'éternité (*Isa., XXVIII.*) » Amen.

SERMON L.

POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur les deux conditions de la vraie vertu, qui doit être universelle et persévérante :

Claudi ambulans (Luc., VII).

Certe qui étaient boiteux, marchent droit.

Les guérisons miraculeuses de nos corps ont toujours été, dans les desseins de Dieu, d'importantes instructions pour la santé spirituelle de nos âmes. Le Sauveur du monde, voulant convaincre les disciples de Jean-Baptiste de la vérité de sa venue, et les confirmer dans la créance qu'il était ce Messie recherché avec tant d'empressement, attendu avec tant de larmes, demandé avec tant d'instance, et annoncé par tant de prophètes, se contente d'apporter les miracles qu'il a faits, comme autant de témoignages réels et de marques indubitables de sa mission et de la divinité de sa personne. Allez dire à Jean-Baptiste, votre maître, que ceux qui étaient aveugles voient, que ceux qui étaient boiteux marchent droit, que des morts sont sortis de leurs tombeaux, que des sourds ont recouvré l'usage de l'ouïe, que l'Evangile est prêché et annoncé aux pauvres.

Entre les miracles dont Jésus-Christ fait aujourd'hui un si beau détail aux disciples de saint Jean, j'en ai choisi un qui, pris dans

un sens moral, servira admirablement, à ce que j'espère, à votre instruction ; c'est celui de ces boiteux qui marchent droit, *claudi ambulans* ; je veux dire, après les Pères, celui de ces chrétiens qui, par une grâce spéciale du Seigneur, ont une droiture d'âme, et marchent comme ils doivent marcher dans la voie des commandements de Dieu.

Comme en matière de foi il y a des aveugles qui ne connaissent pas les vérités essentielles à leur salut, et qui même ne veulent pas les connaître ; comme il y a des sourds malicieux qui ferment leurs oreilles aux inspirations de la grâce, aux corrections et aux prédications qu'on leur fait, il y a aussi en matière de morale des gens qui chancellent dans le chemin de la vertu ; qui, comme Elie s'en plaignait de son temps, ne vont pas droit dans la voie des commandements du Seigneur ; voulant bien observer sa loi, mais se donnant la liberté de la violer en quelques articles, s'attachant à quelques préceptes, mais se souciant peu de s'assujettir aux autres ; se relâchant enfin, et quittant par inconstance le bon chemin qu'ils avaient pris, après y avoir auparavant fidèlement marché.

DIVISION.

Voulez-vous que je vous l'explique encore plus clairement ? Il y a des vertus partagées et imparfaites, si cependant on peut les appeler vertus, et il y a des vertus fragiles et chancelantes. Or, afin que vous ne tombiez pas dans ce malheur, il faut que ce que Jésus-Christ a fait pour la guérison corporelle de ces boiteux dont il est parlé dans notre Evangile, il le fasse invisiblement et spirituellement dans vos personnes. En un mot, si vous voulez vous sauver et vous acquitter de vos obligations, il faut marcher droit dans la voie des commandements de Dieu, sans en excepter un seul, et sans jamais vous en écarter. Car voilà les deux conditions d'une vraie vertu ; elle doit être entière et universelle ; elle doit être uniforme et constante. Elle doit être entière et universelle par la pratique de toute la loi, ce sera mon premier point. Elle doit être égale et uniforme par une persévérance fidèle dans l'accomplissement de toute cette loi, ce sera mon second point et toute l'économie de ce discours.

PREMIER POINT.

Je dis que la première condition de la vraie vertu est d'être une vertu universelle et entière ; et je tire cette universalité de deux grandes raisons, auxquelles je vous prie de vous appliquer.

La première, c'est que si la vertu chrétienne n'est entière, universelle et parfaite, elle ne peut avoir dans une âme l'un des principaux effets qu'elle doit y avoir, qui est de la rendre belle et agréable aux yeux de Dieu. Car remarquez, s'il vous plaît, qu'il en est de la beauté de l'âme comme de celle du corps. En quoi est-ce que cette beauté corporelle consiste ? est-ce dans l'agrément d'une seule partie, ou dans la jus-

tesse de quelques traits ? Non, répond saint Augustin (*lib. De ordine*), c'est dans un assemblage général de ce que la nature peut former de plus beau, dans une agréable proportion de toutes les parties qui composent le corps humain, dans une juste symétrie de tous les traits que le hasard a réunis en une même personne, dans une exclusion et un éloignement de toute sorte de difformités et de défauts.

Il en est de même de la beauté d'une âme véritable épouse de Jésus-Christ. Elle doit être comme celle des Cantiques, toute belle pour lui plaire ; et cette beauté ne consiste ni dans la pratique d'une seule vertu, ni dans l'exercice d'une seule bonne action, mais dans l'accomplissement de tous ses devoirs, la moindre désobéissance lui faisant perdre entièrement cette qualité de belle, et détruisant en elle cette conformité qu'elle doit avoir avec la première de toutes les beautés.

Car comme la beauté naturelle se règle sur l'idée qu'on s'en est formée dans le monde, et que c'est à cette idée qu'on rapporte tous les objets qui se présentent pour leur donner le nom de beaux : aussi la vraie beauté chrétienne doit se régler sur la beauté primitive et essentielle qui est en Dieu, sur la vie de Jésus-Christ et sur le modèle de sa sainteté, que l'Eglise nous met tous les jours devant les yeux, afin que par une parfaite ressemblance à cette idée, nous acquérions cette beauté chrétienne qui doit faire toute la perfection de nos âmes.

Or, nous ne pouvons douter que cette idée sur laquelle nous devons nous former ne soit entièrement parfaite, et que Jésus-Christ, que l'Eglise nous donne pour modèle, ne soit par excellence, comme elle l'appelle, l'exemplaire de toutes les vertus. Il faut donc que nous travaillions à les acquérir toutes sans en excepter aucune, si nous voulons ressembler à ce divin modèle, et donner à notre âme cette beauté spirituelle qui la rende agréable aux yeux de Dieu. Sans cela qu'arrivera-t-il ? elle ne lui plaira pas, et la transgression d'un seul de ces devoirs lui fera perdre la qualité de belle.

En effet (pour raisonner toujours avec le même saint Augustin) comme pour être privé de la beauté du corps, il n'est pas nécessaire que toutes ses parties soient difformes, un défaut considérable d'une seule pouvant produire cet effet ; aussi à l'égard de la beauté spirituelle de l'âme, il n'est pas nécessaire qu'elle n'ait aucune vertu pour la perdre, le défaut d'une seule étant capable de lui ôter devant Dieu cet agrément, et d'effacer même tous les beaux traits que la pratique des autres vertus avait formés au dedans d'elle.

En quoi, selon la remarque de ce même Père, la destinée de la beauté spirituelle d'une âme est bien différente de celle du corps, où, quoiquela difformité d'une partie empêche la beauté du tout, elle n'ôte pas cependant ce qu'il y a d'agrément dans les

autres parties en particulier : je m'explique avec lui :

Quoique la bouche, dit-il, ne soit ni vermeille, ni bien proportionnée, cela n'empêche pas cependant que le front ne soit bien fait, que les yeux ne soient vifs et brillants, que le teint ne soit délicat et fin, que la taille ne soit agréable et bien tournée. Mais il n'en est pas de même de la beauté de l'âme, le seul défaut d'une vertu qui lui est essentielle lui ôtant non-seulement sa beauté totale, mais encore sa beauté particulière, et la privant tellement de cet agrément que forment les autres vertus, qu'il n'y a en elle qu'une laideur universelle, qui la rend désagréable et odieuse aux yeux de Dieu.

La raison de cette difformité générale et particulière d'une âme, quand elle manque d'une seule vertu nécessaire à son salut, vient de l'enchaînement que les vertus chrétiennes ont entre elles, ou plutôt de la liaison qu'elles ont avec la charité, sans laquelle elles ne peuvent subsister.

Les vertus naissent avec la charité, parce que c'est elle qui, attachant tout l'esprit et tout le cœur de l'homme à Dieu, l'assujettit par conséquent à tous ses devoirs et à l'accomplissement de toute la loi. Mais aussi ces vertus meurent avec la charité, dans le sens que je vais vous dire, en expliquant les paroles de saint Jacques ; et ces vertus venant à mourir, elles ne laissent dans une âme qu'une laideur et une difformité épouvantables.

C'est pourquoi l'une des plus pressantes et des plus importantes instructions que l'Apôtre ait données aux chrétiens de Corinthe a été celle-ci : Mes frères, je vous exhorte à faire une abondante provision de toutes les bonnes œuvres qui sont nécessaires à votre sanctification : *Ut abundetis in omne opus bonum* (II Cor., IX). Ne vous contentez pas, je vous en conjure, de la pratique d'une seule vertu, et ne vous satisfaites pas de l'accomplissement de quelques articles de la loi ; il faut la garder tout entière, et sans cette vertu universelle vous ne pouvez jamais plaire au Seigneur.

En voilà déjà assez, mes chers auditeurs, pour vous faire mettre la main à la conscience, et vous demander, si au moment que je parle vous avez cette beauté spirituelle, par l'assemblage de toutes les vertus qui sont de votre état et que Dieu exige de votre fidélité ? Accomplissez-vous tous les commandements du Seigneur, et allez-vous droit dans cette voie qu'il vous a marquée ? Hélas ! qu'il y a de chrétiens chancelants, ou pour m'expliquer avec Salvien, qu'il y a de demi-chrétiens, qui, satisfaits de s'attacher à la loi en quelque chose, ne font nulle difficulté de la violer en d'autres ! Qu'il y en a qui pour n'être ni avarés, ni ambitieux, ni impudiques, ni voleurs, ni blasphémateurs, croient avoir de vraies vertus, tandis qu'ils conservent des haines et des inimitiés secrètes contre leur prochain, qui sont rongés d'envie de sa prospérité, qui se réjouissent intérieurement quand quelque malheur

lui arrive, et qui, tout innocents qu'ils paraissent d'ailleurs, sont très-coupables devant Dieu pour ces seuls péchés ! Qu'il y en a qui sont chastes, modestes, charitables, intègres et justes dans leurs commerces, désintéressés dans l'usage de leurs biens, et qui, avec tout cela, ne sont ni patients dans leurs afflictions, ni résignés à Dieu dans leurs disgrâces, ni retenus dans leurs paroles, quand il s'agit de la réputation de leur prochain.

Vous vous flattez d'avoir la vertu de religion, parce que vous êtes assidus aux offices divins, à la prédication et à toutes les actions de piété, mais avez-vous soin de vos domestiques, travaillez-vous à l'éducation de vos enfants, avez-vous dans les persécutions qu'on vous fait la douceur et la patience nécessaire ; ne faites-vous tort à personne, ne méditez-vous pas, ou ne formez-vous pas des jugements téméraires de votre prochain ?

Vous croyez avoir la pureté en partage, parce que vous avez résisté à quelques occasions dangereuses, que vous avez surmonté quelque violente tentation, que vous avez rougi et que vous vous êtes scandalisé des paroles équivoques d'un libertin ; mais avez-vous combattu tant de mauvaises pensées, et surtout avez-vous eu l'humilité et la modestie, qui sont inséparables de la vraie chasteté ?

Vous avez mortifié votre corps par les abstinences et les jeûnes, vous l'avez chargé d'austérités, et accablé sous le poids de diverses pratiques onéreuses, mais avez-vous mortifié de même votre esprit, et donné des freins à votre langue ? Avez-vous dompté ces passions prédominantes d'orgueil et de complaisance pour vous-mêmes ? Parmi vos vertus n'avez-vous pas choisi celles dont la pratique avait plus de rapport à votre humeur et à votre tempérament ; celles dont l'éclat pouvait vous procurer plus d'honneur aux yeux des hommes, négligeant les autres comme des vertus de rebut, des vertus humiliantes et incommodes ? Si cela est, vous n'avez pas de vraies vertus, vous n'avez rien qui rende votre âme belle et agréable aux yeux du Seigneur : au contraire tout lui est odieux et insupportable.

La seconde raison sur laquelle est fondée l'obligation d'avoir une vertu entière et universelle se prend de ce que la grâce intérieure qui nous sanctifie, qui donne le mérite et le prix nécessaire aux vertus chrétiennes, se perd autant par l'infraction d'un seul commandement de Dieu, que par la transgression de tous ses commandements. Etrange proposition, et que nous ne pourrions jamais bien comprendre, si l'apôtre saint Jacques ne nous l'avait dit en termes exprès : *Quicumque totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus* (Jacob., II) ; quiconque, ayant auparavant gardé toute la Loi, vient ensuite à la violer en un seul point, est coupable comme s'il l'avait toute violée.

Que veut dire cet apôtre, mes frères ?

Veut-il dire que celui qui commet un péché mortel par la transgression d'un seul précepte contracte les taches des autres péchés ? Non, ce n'est pas là sa pensée. Veut-il dire qu'il contracte toutes les habitudes des autres péchés par un seul ? Non, ce n'est pas là le sens de ces paroles. Est-ce que la peine accidentelle qu'il souffrira sera aussi grande, pour avoir violé un seul commandement de la loi, que s'il les avait violés tous ? Non, ce n'est pas là ce qu'il prétend. Que veut-il donc dire ? le voici, et je vais vous l'expliquer après les Pères.

Celui qui pèche contre un seul précepte de la loi, est censé comme coupable de la transgression de tous : 1° Parce que le péché qu'il commet en violant un seul précepte mortifie toutes les vertus qu'il a acquises, sa vie, fût-elle la plus sainte, la plus innocente et la plus divine qui ait jamais été, toutes ces vertus sont anéanties par un seul péché mortel, aussi bien qu'elles le seraient par quantité d'autres péchés. Vérité terrible et qui devrait bien vous engager à la pratique de toutes les vertus que vous êtes obligés d'embrasser. Il y a dix ans, il y a vingt ans, il y a peut-être trente ou quarante ans que vous vous êtes fait une louable habitude de vous assujettir à la loi de Dieu ; mais j'ai à vous dire que si vous venez à la violer dans un seul point essentiel, vous perdez le mérite de toutes vos vertus ; que par cette seule transgression vous vous rendez indignes de rentrer dans l'état de grâce dont vous êtes tombés, et que n'étant pas en état de grâce, ces vertus que vous aurez embrassées ne vous serviront de rien ; le péché les a rendues stériles ; et si le Saint-Esprit, par un pur mouvement de sa bonté, ne les ranime, jamais elles ne vous seront utiles auprès de Dieu. 2° Celui qui viole la loi en un seul point est coupable comme s'il l'avait toute violée, parce que cette seule transgression l'éloigne infiniment de Dieu, et l'en sépare autant que s'il était tombé dans tous les péchés imaginables. A la vérité la malice de son action n'est pas si étendue, *non tam extensive avertitur a Deo*, pour me servir des termes de l'Ecole ; mais la malice de son intention l'a autant éloigné de Dieu, que s'il avait commis plusieurs péchés, *tam intensive avertitur* ; et s'il venait à mourir dans cet état, n'eût-il consenti qu'à une pensée criminelle, il serait éternellement damné. 3° Enfin celui qui viole la loi de Dieu en un seul point est coupable de tous, parce qu'il perd la grâce de Dieu et tous les dons qui l'accompagnent, par un seul péché aussi bien que par un assemblage de plusieurs autres. Qui le dit ? le Saint-Esprit même chez le prophète Ezéchiel : *Si averterit se justus a justitia sua, et fecerit iniquitatem* (Ezech., XVIII). Si un homme juste vient à sortir de la voie de justice, dans laquelle il a auparavant marché, pensez-vous qu'il reste en lui quelque vertu méritoire, quelque mouvement de charité, quelque sentiment de vie ? Non, dit le Saint-Esprit, la vertu ne peut demeurer avec le vice, et la vie ne

saurait subsister avec la mort. Oui, je vous le dis de la part de Dieu, ou plutôt c'est Dieu qui vous le dit par ma bouche, je vous le déclare, s'il meurt en cet état je compterai pour rien toutes les vertus qu'il aura pratiquées durant le cours de sa vie; et quoique l'éternité soit bien longue, il ne sera jamais fait aucune mention de ses justices passées, elles seront ensevelies dans un éternel oubli : *omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur.*

Voilà des paroles qui doivent sans doute nous effrayer, mais qui ne doivent pas nous surprendre; car enfin nous savons que le Sauveur du monde ne fait subsister la perfection chrétienne que dans un entier accomplissement de sa loi et la sainte pratique de tous ses commandements. Si vous m'aimez, nous dit-il, observez tous mes commandements (*Joan.*, XIV). Il ne nous dit pas : Soyez fidèles à quelques articles de ma loi, cela suffit, vous m'aurez donné une suffisante marque de votre amour; au contraire, il nous commande de les observer tous jusqu'à nous menacer de nous punir avec une dernière sévérité, si nous en ôtons seulement une parcelle.

Pour faire perdre la vie à un homme, il n'est pas nécessaire de le hacher par morceaux, ni de le mettre par quartiers : une petite pointe d'épée dans la moindre partie de son cœur peut suffire. Il n'est pas nécessaire, pour mourir, qu'il y ait une violente migraine dans la tête, une pierre dans les reins, une gangrène dans le bras, un abcès dans le poumon : une fièvre continue peut seule produire cet effet. De même, pour perdre la grâce, qui est la vie de l'âme, il n'est pas nécessaire d'être agité des plus violentes passions et abandonné à tous les désordres de la nature corrompue; une seule affection criminelle, un seul dérèglement vicieux suffit.

Pour ôter la liberté à un homme, il n'est pas nécessaire de le renfermer entre quatre murailles, de lui mettre les fers aux pieds et aux mains, de le faire environner de sentinelles qui veillent nuit et jour pour l'observer : une seule chaîne suffit. Pour livrer une ville entre les mains des ennemis, il n'est pas nécessaire d'en ouvrir toutes les portes, c'est assez de leur laisser un guichet ou une brèche. Pour faire périr un vaisseau, il n'est pas nécessaire de briser les mâts, de rompre les cordages, de tuer les matelots, de le jeter sur un banc de sable, ou de l'aller pousser avec violence contre des rochers : il ne faut qu'une petite fente, à laquelle on n'aura pas pris garde, qu'une petite ouverture qu'on aura négligée, pour le remplir d'eau, et le faire couler à fond.

Que veux-je dire, mes frères, par toutes ces comparaisons? je veux dire, après saint Jean Chrysostome, qu'il ne faut qu'un péché, et la transgression d'un seul commandement essentiel pour perdre une âme, pour lui ôter la liberté des enfants de Dieu, pour la livrer entre les mains de ses ennemis, pour lui faire faire naufrage au port, et la précipiter dans les en-

fers. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit enchaînée par toutes les passions, qu'elle soit livrée généralement à toutes les insultes des démons, qu'elle aille heurter contre les écueils de toutes les tentations, qu'elle tombe dans tous les pièges de Satan, et qu'elle donne entrée à tous les vices et à tous les mouvements de la convoitise : un seul péché suffit pour la perdre à jamais, un seul défaut d'une bonne œuvre qu'elle devait faire, suffit pour la damner pendant toute une éternité. Vertu universelle que tu es donc nécessaire pour la justification et le salut d'une âme!

Le croyez-vous de la sorte, mes chers auditeurs, vous qui partagez si souvent vos devoirs, et qui ne servez Dieu que par une moitié de vous-mêmes, pratiquant des vertus qui sont de votre tempérament, et vous souciant peu des autres, donnant peut-être l'aumône d'une main, et volant de l'autre le bien d'autrui, vous précautionnant de ne rien dire contre la réputation de votre prochain, mais étant ravis d'entendre des gens qui en médissent; vous humiliant devant ceux dont vous espérez quelque chose, mais prenant un air de fierté et d'orgueil avec vos égaux, ou ceux qui vous sont soumis; n'étant peut-être ni avarés, ni paresseux, ni gourmands; mais ne pouvant oublier un affront, ni pardonner une injure? Car si cela est, sachez que vous ne marchez pas droit dans la voie des commandements de Dieu, et qu'à moins que vous n'ayez pour tous une obéissance universelle, il est impossible que vous vous sauviez.

Saint Augustin demande (*in psal.* CXVIII) d'où vient que Goliath, qui était si grand et si fort, qui affrontait avec tant d'insolence le peuple de Dieu, et qui se prévalait tellement de son adresse et de l'avantage de sa taille, tomba cependant mort d'un petit coup de pierre que David lui lança? C'est, répondit-il, qu'encore bien qu'il eût toutes les parties de son corps saines, robustes, entières, cependant il avait été frappé mortellement à la tête, et qu'il n'en fallait pas davantage, pour renverser par terre ce géant.

Voilà ce qui arrive à tant de chrétiens, qui se précautionnent contre plusieurs vices, et qui se laissent blesser mortellement par un seul. Il n'en faut qu'un pour les faire périr, et le seul défaut d'une vertu peut les damner, comme un seul coup fit mourir l'insolent Goliath. Mais ne cherchons point de figures lorsque nous trouvons de si tristes exemples de cette vérité. Lucifer est damné, et souffrira à jamais les effroyables tourments de l'enfer; mais pourquoi? a-t-il sacragé quelques provinces, ruiné quelques villes, commis des adultères et des meurtres, violé les vierges ou profané les lieux saints? Non, répond saint Chrysostome, il n'a rien fait de tout cela; il avait la beauté, les lumières, la pénétration, la pureté d'un ange, mais avec toutes ces belles qualités il n'avait pas l'humilité, et le seul défaut de cette vertu l'a perdu pour jamais.

Quelle est la source des misères de tout le genre humain? un seul péché, un seul dé-

faute d'obéissance : voilà la cause de tout notre malheur et de celui du premier homme. Il était nouvellement sorti des mains de Dieu, animé de son souffle, formé à son image, mais avec toutes ces charmantes perfections il lui manquait une vertu, et le défaut seul d'obéissance a attiré sur lui et sur sa postérité toutes les misères que nous ressentons.

Helas ! combien y a-t-il de personnes dans Paris, combien dans cette paroisse, et dans cette église qui n'ont qu'une passion dominante qui les tient dans l'esclavage, et qu'un vice qui est la cause de leurs dérèglements, et qui mèneraient une vie édifiante s'ils l'avaient surmonté ? Combien y a-t-il de réprouvés dans l'enfer qui n'y sont précipités que pour un seul péché mortel ? Celui-ci n'est damné que pour une pensée de vanité, celui-là que pour un mouvement de vengeance ; cet homme que pour une seule injustice, cette femme que pour une complaisance et un amour déréglé d'elle-même.

Apprenez de là, mes frères, à acquérir toutes les vertus qui vous sont nécessaires, et à ne violer de propos délibéré aucun commandement de Dieu. Apprenez de là à vivre comme saint Jacques veut que vous viviez, *perfecti, integri, et in nullo deficientes* (Jacob., I), à être parfaits, à avoir une vertu universelle et entière, et à ne manquer à aucun de vos devoirs. En voilà beaucoup, me dites-vous, et moi, je vous réponds que ce n'est pas là tout ; non-seulement votre vertu doit être universelle, elle doit encore être ferme et persévérante ; non-seulement vous devez vous acquitter de tous vos devoirs, pour marcher droit dans les voies du salut, vous devez encore être toujours fidèles et persévérants dans l'accomplissement de ces devoirs. Je vais vous en convaincre en peu de mots dans mon second point.

SECOND POINT.

Ce n'est pas un éloge peu considérable que Jésus-Christ dans l'évangile de ce jour donne à saint Jean, son précurseur, lorsqu'il dit aux peuples qui étaient amassés autour de lui : *Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? Quid existis in desertum videre ?* Jean-Baptiste que vous y avez vu n'est pas un roseau qui tourne et qui obéisse à tout vent, *arundinem vento agitatam*.

Il veut par là nous apprendre quelle était la vertu de ce grand homme, que ni les honneurs qu'on lui avait rendus, ni le concours des Juifs qui admiraient sa sainteté, ni l'austérité de la vie qu'il menait, ni la rigueur des persécutions qu'il souffrait dans sa prison, n'avaient jamais pu éloigner de ses devoirs. Excellente idée d'une vraie vertu tirée sur la persévérante fidélité de ce précurseur, et qui ne peut jamais être méritoire, à moins qu'elle ne soit égale, uniforme, stable et constante comme la sienne.

Il n'y a dans le monde que trop de ces vertus inégales et chancelantes, et à considérer la plupart des chrétiens, on ne trouve presque partout que des roseaux qui chan-

gent et qui fléchissent à tous vents : aujourd'hui dans la piété et dans la retraite, demain dans le commerce et dans les intrigues du monde ; aujourd'hui à l'église, demain à la comédie et au bal ; aujourd'hui avec des habits modestes, et un air recueilli, demain avec un luxe scandaleux, une mollesse et des contenance lascives. On fera pendant quelque temps pénitence, et on se mortifiera, mais on se rebutera bientôt de cette austérité, et l'on retournera dans les divertissements criminels qu'on n'avait qu'interrompus. On s'humiliera pendant quelque temps, et l'on concevra de bas sentiments de soi-même, mais à force de se voir loué et applaudi, on consentira bientôt à des pensées de complaisance et d'orgueil. On se montrera d'abord fort ardent pour soutenir le parti de la religion et de la vérité, mais dès qu'il y aura quelque raillerie et quelque mépris à essayer, on se rebutera bientôt de son zèle.

Qu'est-ce que tout cela, mes chers frères, et comment appellerons-nous ces chrétiens ? Des gens qui chancellent, des roseaux qui fléchissent et qui obéissent à tous les vents ; bien différents de Jean-Baptiste, qui eut toujours une vertu universelle et persévérante, qui embrassa toujours la pénitence, qui dit toujours la vérité à Hérode, et qui ne s'enfla jamais des justes louanges qu'on rendait à ses mérites.

La vertu des vrais chrétiens doit être de ce caractère : *Fratres mei dilecti, stabiles estote et immobiles*. Ne vous contentez pas, mes chers frères, de ces vertus passagères, qui, comme ces fleurs printanières, s'ouvrent et se flétrissent presque dès la même journée, ou comme ces éclairs qui brillent pendant quelques moments, et qui se dissipent aussitôt. Soyez toujours persévérants dans l'œuvre du Seigneur, toujours exacts et fidèles à vos devoirs ; qu'il n'y ait ni fortune, ni grandeur, ni promesse, ni menace, ni prospérité, ni adversité, ni honte de faire le bien, ni complaisance à faire le mal, ni persécution, ni raillerie, ni austérité, ni violence qui soient capables de vous faire abandonner le parti de Dieu.

Pourquoi cela ? 1^o parce que vous marquez par cette persévérance l'attachement que vous avez à Dieu, à qui vous voulez toujours plaire, et l'estime que vous faites de sa grâce, dans laquelle vous êtes résolu autant qu'il vous sera possible de demeurer. Quand on retombe souvent dans le péché, et que par une perpétuelle inconstance on passe de la vertu au vice, et du vice à la vertu, on témoigne, dit Tertullien, qu'on se soucie peu de Dieu, qu'on a un grand mépris ou une grande indifférence pour ses dons. Car comme nous aurions sujet de croire qu'un homme, qui après plusieurs réconciliations nous outragerait encore, se moquerait de nous, et nous traiterait avec un rebutant mépris, Dieu aussi, qui voit notre infidélité, et qui pénètre jusque dans le fond de nos âmes, a le même sentiment de nos vertus passagères et bizarres. Après

vous avoir pardonné cent et cent fois, disons-nous à un faux ami, vous retombez toujours dans les mêmes fautes, allez, vous ne vous souciez pas de moi, et vous êtes un moqueur. Et croyons-nous que Dieu, qui doit être encore plus jaloux de ses grâces et de sa gloire que nous, ne nous en dira pas autant?

Quand est-ce donc que nous faisons paraître que nous l'aimons et que nous estimons sa grâce? C'est lorsque nous persévérons dans la vertu; et qu'étant marries de lui avoir été autrefois infidèles, nous promettons de ne jamais lui désobéir. C'est lorsque le retenant auprès de nous par une inviolable fidélité, nous lui disons comme l'épouse qui avait laissé échapper son bien-aimé : C'est à présent que je vous tiens, et que je ne vous quitterai plus. C'est lorsqu'après lui avoir manqué de parole, nous lui disons avec toute la sincérité de notre cœur, ce que lui dit David : Je l'ai résolu au dedans de moi, et j'en ai fait un serment, je garderai à jamais vos saints préceptes : *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ* (Psal. CXVIII). 2° Ajoutez à cette première raison une seconde, qui est que Dieu ne couronne et ne récompense jamais que les vertus qui auront été persévérantes. Nous en avons un étrange exemple dans l'Apocalypse, en la personne d'un évêque dont il y est parlé. On ne peut trouver en apparence un homme plus saint que lui, Dieu même en fait l'éloge : *Scio opera tua, et labores tuos, et patientiam tuam* (Apocal., II); je connais les bonnes œuvres que vous avez faites, les peines que vous avez essuyées, la patience que vous avez eue; *et quia non potes sustinere malos*, je sais que vous ne pouvez souffrir les impies, et que vous avez enduré toutes choses pour la gloire de mon nom, *sustinuisti omnia propter nomen meum*. Je sais tout cela, cependant j'ai une chose de la dernière importance à vous dire : c'est que je vous rejeterai de mon cœur, et que je vous vomirai de ma bouche, parce que vous ne m'avez pas toujours été fidèle, et qu'au lieu d'avoir toujours persévéré dans vos vertus, vous avez quitté votre première charité : *Quia charitatem reliquisti*. C'est pourquoi souvenez-vous du lieu d'où vous êtes tombé; et si vous ne reprenez bientôt votre première ferveur par une prompte pénitence, je vous dégraderai, et je vous perdrai sans ressource.

Saint Chrysostome a fait sur ce sujet trois admirables réflexions : 1° On ne trouve guère de saint qui ait pratiqué un plus grand nombre de vertus que cet évêque. Il avait une foi vive, une force inébranlable, un courage invincible, un cœur ferme, et une âme intrépide. Fallait-il s'exposer aux périls? il s'y exposait; s'attirer des ennemis et des persécuteurs? il se les attirait; entreprendre de grandes et de difficiles choses? il les entreprenait; et tout cela avec un cœur droit et un pur zèle pour la gloire de Dieu. Qui le dit? Ce ne sont pas les hommes qui peuvent se tromper, c'est le Saint-Esprit même.

2° Jamais Dieu n'a demandé une pénitence plus prompte qu'à cet évêque, et n'a menacé personne de le punir aussitôt que lui, s'il ne la faisait. Nous voyons ailleurs qu'il dit aux plus grands pécheurs : Si vous ne vous convertissez vous périrez; encore quarante jours et Ninive sera détruite. Mais à l'égard de cet évêque, il lui demande une prompte pénitence, sinon il le menace d'un prompt châtement : *Sin autem venio tibi* : Si vous ne changez de vie, je viens à vous, me voilà tout prêt pour vous punir. Il dit ailleurs qu'il a tendu son cordeau, qu'il a bandé son arc, qu'il a tiré son épée, qu'il frappera, et qu'il tuera : *Tendit funiculum suum, tetendit arcum suum* (Thren., II). Ce sont des menaces éloignées; mais ici il dit qu'il est tout prêt. *Venio tibi*, je suis à vos côtés, et je vais vous mettre hors de votre place, *Movebo candelabrum de loco isto*. 3° A qui s'adresse cette menace, et pour quel crime est-ce que Dieu la fait? Est-ce pour avoir ressuscité le judaïsme, pour avoir protégé de nouvelles hérésies, pour avoir donné cours au libertinage des païens? Rien de tout cela. Qu'est-ce donc qu'il a fait? c'est qu'il n'a pas persévéré dans sa première charité et ferveur : *Charitatem primam reliquisti*. Vous avez bien commencé, mais vous avez mal fini, vous avez fait d'abord le devoir d'un bon évêque, mais vous vous êtes relâché; je ne récompense et ne couronne point de vertu, à moins qu'elle ne soit persévérante et uniforme.

Justes et pécheurs, qui que vous soyez à qui je parle, voilà de grands et justes sujets de réflexion : justes, afin que vous persévériez dans la vertu; pécheurs, afin que vous recouvriez celle que vous avez perdue; car c'est à vous autant qu'à cet évêque que le Saint-Esprit fait ce commandement : *Pœnitentiam age et prima opera tua fac* : Faites pénitence, et embrassez de nouveau les vertus que vous pratiquiez; elles vous attireront les bénédictions de Dieu en cette vie, et ses récompenses éternelles en l'autre. *Amen*.

SERMON LI.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Sur la présence de Dieu.

Medius vestrum stetit, quem vos nescitis (Joan., I).

Dieu est au milieu de vous, et vous ne le connaissez pas.

Plût à Dieu, Messieurs, plût à Dieu que ce reproche que saint Jean fait aux Juifs dans notre évangile, ne regardât que cette nation aveugle et ingrate qui a toujours méconnu son bienfaiteur. Ils avaient reçu préférentiellement à toutes les autres nations du monde, des bienfaits particuliers de la Providence et de la miséricorde de Dieu, et ils les avaient toujours oubliés. Le bœuf et l'âne, leur dit le Seigneur, connaissent leur maître, et, dénaturés que vous êtes, vous ne me connaissez pas. *Cognovit bos possessorem suum, et asinus prasepe domini sui*; Is-

rael autem me non cognovit, et populus meus non intellexit (Isa., I).

A voir aujourd'hui l'empressement qu'ils ont d'apprendre de Jean-Baptiste s'il est le Messie ou s'ils doivent en attendre un autre, on pourrait raisonnablement croire qu'ils sont dans la disposition de le servir et de l'adorer dès qu'on leur dira qu'il est venu.

Mais ce précurseur éclairé, qui connaît leur malignité et leur ingratitude, après leur avoir témoigné que ce n'est pas lui qui est le Messie, les renvoie avec ce sanglant reproche : Vous avez le Messie au milieu de vous, et vous ne le connaissez pas.

Encore un coup, mes frères, plutôt à Dieu que ce même reproche ne nous regardât pas ! Nous avons beaucoup plus d'obligation à Dieu et à son Fils qu'il a envoyé au monde que les Juifs ne lui en avaient ; mais bien loin que nous ayons plus de fidélité, de soumission, de reconnaissance qu'eux, il n'y a presque aucun de nous à qui l'on ne puisse dire ce que saint Jean disait aux Juifs : Vous avez un Dieu au milieu de vous, et vous ne le connaissez pas.

DIVISION.

Il est d'autant plus important d'examiner d'où vient cet aveuglement de la plupart des chrétiens au sujet de la présence de Dieu, que c'est du souvenir que l'on a de cette présence divine que dépend le secret du salut et de l'économie de la vie chrétienne, comme saint Chrysostome l'a remarqué. C'est pourquoi je vous demande ici toute l'attention de vos esprits, et toute la docilité de vos cœurs, pour vous appliquer à trois grandes propositions, que je prie le divin Esprit de graver profondément dans vos âmes. Dans la première, je vous montrerai ce que c'est que se mettre en la présence de Dieu, et quels sont les effets que la pensée d'un Dieu présent produit dans une âme fidèle. Dans la seconde, je vous découvrirai les causes pour lesquelles il y a si peu de chrétiens qui aient cette pensée d'un Dieu présent, et qui ressentent les salutaires impressions que cette présence bien méditée pourrait faire sur eux. Enfin dans la troisième, qui ne sera que la conclusion des deux autres, je vous apprendrai quelques moyens de vous tenir en la présence de Dieu, afin que cette sainte pratique vous soit utile.

PREMIER POINT.

La même raison et la même foi qui nous apprennent qu'il y a un Dieu nous apprennent aussi, dit saint Thomas (1 part., q. 8, a. 1, 2, 3), qu'il doit être partout, et son adorable immensité lui est si essentielle, qu'il cesserait d'être ce qu'il est, si par impossible il n'était présent à tous ses ouvrages.

En effet, nous ne pouvons nous former une juste idée de Dieu que nous ne le considérions premièrement comme infiniment sage. Etant infiniment sage, il faut qu'il sache tout, qu'il découvre tout, qu'il voie,

qu'il pèse, qu'il compte tout ; mais il faut que ce qu'il voit et ce qu'il découvre, il le découvre et il le voie non par une connaissance empruntée, mais par ses propres lumières ; il faut que ce qu'il pèse, ce qu'il compte, ce qu'il examine, il le fasse non par un rapport et un témoignage étranger, mais directement et nécessairement par lui-même. Sans cela il ne serait savant et éclairé que par autrui, et ayant besoin de ce secours, il cesserait d'être Dieu. Or, afin de pouvoir se passer de ce ministère d'autrui et de ces lumières étrangères, il faut qu'il soit immense, présent, appliqué, et comme attaché à tous ses ouvrages ; c'est la première raison de saint Thomas. Secondement, nous ne pouvons nous former une juste idée de Dieu que nous ne le regardions comme un Dieu infiniment puissant ; étant infiniment puissant, il faut qu'il agisse partout avec un pouvoir souverain et universel. Autrement, je veux dire, si cette puissance ne se réduisait pas en acte, ou si elle était limitée et bornée à quelques ouvrages, que serait-ce ? Or l'action suppose la présence, et par conséquent Dieu agissant partout, il faut qu'il soit présent partout.

Et ce d'autant plus qu'il n'en est pas de la cause première comme des causes secondes et subalternes. Le soleil et les astres ne sont présents au monde que par leur lumière et leur influence ; les rois et les souverains ne sont présents à leurs Etats que par leur autorité, et si nous en exceptons les lieux qu'ils remplissent par un espace fort borné, leur présence n'est qu'une présence figurée et étrangère.

Il n'y a que vous, ô mon Dieu ! qui soyez dans le monde par vous-même, et quand vous créeriez un million de mondes, vous les rempliriez tous par votre essence que rien ne borne, par votre puissance que rien n'arrête, par votre présence que rien ne limite. Car par quoi seriez-vous borné, puisque vous êtes au delà de tout ? par quoi seriez-vous arrêté, puisque vous pouvez tout ? par quoi seriez-vous limité, puisque vous comprenez tout ? Serait-ce par le néant ? mais il ne peut rien. Par quelque autre principe ? mais vous êtes l'unique et le souverain principe. Par quelque créature ? mais ce seul mot de créature marque qu'elle est essentiellement faible et dépendante. Par vous-même ? mais vous êtes immuable et éternel.

Il faut donc, conclut saint Thomas (*loc. sup. cit.*), que Dieu soit partout par puissance, par essence et par présence. Par puissance, parce que tout lui est soumis, et qu'il n'y a rien qui ne dépende de son souverain empire. Par essence, parce qu'il est dans tous ses ouvrages et qu'il n'y en a aucun qu'il n'ait créé. Par présence, parce qu'il les voit tous et que rien ne lui est inconnu : *Est Deus in omnibus per potentiam, quia ei omnia subjecta sunt. Est in omnibus per essentiam, quia omnia immediate creavit, et in cunctis est per presentiam, quia omnia cognoscit.* A l'égard des autres créatures,

leur présence est distinguée de leur essence, leur présence et leur essence, de leurs opérations. Dieu, comme un être infiniment simple et parfait, est le seul en qui toutes ces choses se réunissent pour établir son adorable immensité et la nécessité de sa présence.

De là que s'ensuit-il? il s'ensuit que, quoique la créature fasse, elle ne peut jamais se soustraire de la présence de Dieu : c'est une présence qui lui est intime et nécessaire ; c'est son propre être, et comme elle ne peut se séparer de son être, elle ne peut se séparer de cette présence.

Mais si cela est, me direz-vous, et si indépendamment de notre choix, Dieu nous est toujours présent, vous ne nous apprendrez pas un grand secret quand vous nous direz ce que c'est que de nous mettre en sa présence.

Vous auriez, mes frères, raison de le croire de la sorte si j'en demeurais là ; mais comme autre chose est d'être en la présence, et autre chose de se mettre et de se tenir soi-même en la présence de Dieu, écoutez ce que je vais vous dire sur ce sujet, et ce que j'ai appris de saint Bernard (hom. 3) :

Il est vrai, dit-il, que Dieu est également présent à toutes ses créatures par sa substance ; mais il est vrai aussi que par rapport à ses opérations et aux différentes dispositions de ses créatures, il leur est présent d'une manière fort différente. Il est dans les créatures dépourvues de raison, mais il n'en est pas connu. Il semble donc que la présence ne soit pas réciproque. Il est dans celles qui sont raisonnables, et il en est connu ; voilà déjà comme une espèce de présence mutuelle ; mais si elles s'arrêtent précisément à cette connaissance, bien loin qu'elle leur procure quelque avantage, elle ne servira qu'à augmenter leur malheur. Je connais que Dieu m'est présent, je le vois, je le sais, je le sens ; les démons et les réprouvés dans les enfers le voient, le savent, et le sentent encore mieux que moi : en sont-ils pour cela plus heureux ? *Deus qui ubique aequaliter totus est per suam simplicem substantiam, aliter tamen in rationalibus creaturis quam in cæteris, et ipsarum aliter in bonis quam in malis est per efficaciam. Ita sane in irrationalibus creaturis, ut non capiatur ab ipsis ; a rationalibus autem omnibus capi potest per cognitionem, sed a bonis tantum capitur etiam per amorem.*

Il faut donc qu'outre cette connaissance que j'ai d'une divinité présente, mon cœur s'unisse à mon esprit, afin d'en tirer des règles sûres pour ma conduite, et m'empêcher de rien faire qui lui déplaît. Il faut que la pensée de ce Dieu présent, de ce Dieu qui veille sur moi, de ce Dieu qui est appliqué à toutes mes actions, et qui connaît les plus secrets mouvements de mon âme, me retienne dans le devoir ; que dans mes dissipations, mes égarements, mes tentations, je rentre en moi-même pour me dire : A quoi penses-tu, que vas-tu faire ? Dieu te voit, Dieu t'écoute, Dieu t'observe,

Dieu t'examine, Dieu sait mieux ce qui se passe dans ton cœur, que tu ne le sais toi-même.

Voilà ce qui s'appelle se mettre en la présence de Dieu, et ce que le Saint-Esprit voulait nous faire entendre dans le livre de l'Ecclésiastique, quand il disait : *Beatus vir qui in sapientia morabitur, et qui in justitia sua meditabitur, et in sensu cogitabit circumspeditionem Dei* (Eccl., XIV).

Heureux est l'homme, non pas celui qui ne se fait qu'une idée superficielle et passagère de la présence de Dieu ; non pas celui qui sachant que le Seigneur le voit, et l'entend, efface incontinent après cette pensée de sa mémoire, et agit comme s'il n'en était ni vu, ni entendu. Ce n'est pas cet homme que le Saint-Esprit appelle bienheureux, *beatus vir* ; c'est celui qui se fait de cette présence divine une continuelle étude et un fréquent sujet de méditation, *in sapientia morabitur* ; c'est celui qui, aussi fortement convaincu de cette vérité que s'il voyait Dieu de ses propres yeux, et si ses sens le touchaient, *in sensu cogitabit circumspeditionem Dei*, demeure dans sa sagesse et dans sa justice. Je le sais comme si je le voyais, je le sens comme si je le touchais ; le voilà, il est autour de moi qui m'observe ; il est dans mes yeux pour m'éclairer, dans mes pieds pour me soutenir, dans ma bouche pour en former les paroles, dans mon cœur pour concourir à ses mouvements et à ses desirs.

Ce n'est pas encore assez : *Beatus vir qui vadit post illum quasi investigator, et in viis illius consistens requiescit juxta domum illius et statuit casulam suam in manus illius* (Ibid.). Mon Dieu, que ces paroles sont belles ! elles viennent aussi de vous.

Heureux est l'homme qui, pour ne point perdre Dieu de vue, remarque les traces par où il a passé et le suit, pour ainsi dire, pas à pas. Heureux l'homme qui marchant fidèlement dans les voies de Dieu, qui lui est toujours présent, se repose auprès de sa maison, se tient à ses côtés, dresse sa tente, et met sa petite fortune entre ses mains.

Après avoir bien examiné quel peut-être le sens de ces paroles dans lesquelles, selon le Saint-Esprit, consistent les vrais moyens de se tenir en la présence de Dieu, j'y ai remarqué trois choses, ou plutôt trois impressions que la pensée d'un Dieu présent fait sur une âme chrétienne.

La première est une impression de vénération et de respect, d'humiliation et d'anéantissement. Quand l'homme est seul, il paraît être quelque chose de grand ; mais quand il est devant Dieu, l'auguste présence de ce souverain de tout le monde efface ces titres pompeux que la vanité et l'erreur populaire donnent à la créature.

Ces têtes ambitieuses, plus élevées par leur orgueil que les montagnes ne le sont par leur situation, s'écoulent et se fondent comme de la cire en sa présence. Ce ne sont que des figures qui disparaissent, que des images qui passent, que des gouttes d'eau

qui se dessèchent, que des fleurs printanières qui se fanent, que des fantômes, que des ombres; et si l'on se donne la liberté de parler à Dieu, comme à un Dieu présent, ce ne doit être qu'avec les mêmes sentiments d'humilité qu'avait ce saint patriarche, quand il disait : Je parlerai à mon Seigneur, moi qui ne suis que cendre et poussière : *Loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis* (Genes., XVIII). Dieu si grand, et moi si petit; Dieu si puissant, et moi si faible; Dieu si majestueux, et moi si vil et si misérable, comment pourrai-je paraître devant lui et que lui dirai-je? Je me prosternerai devant sa redoutable majesté, je l'adorerai du profond de mon âme, je lui représenterai que je ne suis que cendre et que poussière : *Loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis*.

La seconde impression que la pensée d'un Dieu présent fait sur une âme fidèle, est une impression de résignation et de confiance en la bonté de Dieu; et c'est ce que le Saint-Esprit appelle se reposer auprès de sa maison, se tenir à ses côtés et lui abandonner le soin de sa petite fortune : *Requiescit juxta domum illius, et statuit casulam suam in manus illius*.

De tous les motifs qui peuvent nous consoler dans nos disgrâces, l'un des plus forts et des plus efficaces est la pensée d'un Dieu qui les voit, qui les ménage, qui les ordonne, qui les prolonge ou qui les finit autant qu'il le juge à propos, selon les impénétrables conseils de sa miséricorde et de sa justice.

Quoique je ne me sente pas coupable, j'ai cependant un chagrin et une tristesse intérieure qui me dévore, dit le saint homme Job; mais quelque affligé que je me trouve, si je suis auprès de vous, ô mon Dieu, je donnerai hardiment le défi à tous mes ennemis. Ne souffrez donc jamais que je m'en sépare, mettez-moi à vos côtés, et je suis sûr que quelque cruels que soient leurs efforts, ils n'ébranleront jamais ma constance : *Pone me juxta te, et cujusvis manus pugnet contra me* (Job, XVII).

Pauvre veuve qui est sans secours et sans appui, qui te vois chargée d'enfants, et peut-être de dettes, rebutée, méprisée, persécutée de tout le monde, que je te plains! Mais sais-tu bien ce que tu as à faire? une seule chose, qui est de prier Dieu qu'il te mette à ses côtés, et comme ce saint patriarche tu défieras tous tes ennemis : *Pone me juxta te, et cujusvis manus pugnet contra me*. Faites, Seigneur, que je vous aie toujours présent dans mon esprit et dans mon cœur; faites que je me repose auprès de vous par une humble résignation à votre sainte volonté; et si cela est, ce qui me chagrinerait ne me chagrinerait plus, ce qui m'affligeait ne m'affligerait plus, ce qui me désolait ne me désolera plus; vous serez mon asile, ma consolation, mon appui, ma force. Si mes parents m'abandonnent, si mes enfants me font de la peine; si les personnes charitables se lassent de me faire du bien, si mes

créanciers et mes ennemis me poursuivent, vous ne m'abandonnerez jamais, et je me moquerai de leurs efforts : *Pone me juxta te, et cujusvis manus pugnet contra me*.

David est abandonné, trahi, persécuté de toutes parts; un enfant dénaturé qui lui a déclaré la guerre veut le chasser de ses Etats; ses propres sujets se révoltent contre lui, ses ennemis le maudissent, ses faux amis le délaissent, mais il se met aux côtés de Dieu, et ce souvenir d'un Dieu présent est la source de sa consolation et de sa joie : *Memor fui Dei, et delectatus sum* (Psal. LXXVI). Je me suis souvenu de vous, ô mon Dieu! et dès ce moment ce qui me faisait auparavant de la peine ne m'en fait plus; la joie qui s'était retirée de mon âme y est rentrée : je me sens tout autre et tout différent de moi-même.

La troisième impression que le souvenir de la présence divine fait dans un chrétien, est de le retenir dans le devoir, et de le faire marcher sur les traces de Dieu, afin qu'il ne s'en éloigne pas : *Excogitat vias illius in corde suo, et vadit post illum quasi investigator* (Eccli., XIV).

Quand un voyageur se trouve dans un pays inconnu, au milieu de trois ou quatre chemins, sans savoir celui qui est le bon, il se sent extrêmement embarrassé; mais si par bonheur il rencontre un homme qui aille au lieu où il veut arriver, il le suit pas à pas, et quelque démangeaison qu'il ait d'aller à droite ou à gauche, par de certains sentiers qui lui paraissent plus beaux et plus aisés, il les quitte sans peine, et a les yeux toujours attachés à son guide; ou bien s'il arrive qu'il soit surpris d'une nuit obscure, qui l'empêche de voir un homme qui marche devant lui, il l'appelle de temps en temps : Où êtes-vous? vais-je bien? n'y a-t-il point de précipices ni de dangers?

Voilà l'état où se trouvent les âmes fidèles qui se mettent en la présence de Dieu. Si elles l'oubliaient et si elles l'effaçaient de leur mémoire, que de fausses démarches ne feraient-elles pas? combien de fois, et en combien de manières ne s'éloigneraient-elles pas de leur devoir, et des voies qui conduisent au ciel? le chemin glissant où elles seraient, les ténèbres et l'obscurité nuit qui les envelopperaient, l'ange de Satan qui les poursuivrait, leurs propres passions qui les aveugleraient, ne manqueraient jamais de les faire périr.

Mais quand elles se tiennent en la présence de Dieu, elles ne se détournent jamais de la voie qu'elles doivent tenir. Il va devant elles, et elles marchent après lui; il est leur guide, et elles cherchent avec inquiétude les traces par où il a passé, pour voir ce qu'il faut qu'elles fassent, ou ce qu'il faut qu'elles évitent : *Excogitat vias illius in corde suo, et vadit post illum quasi investigator*.

Richard de Saint-Victor en rend une belle raison, dans l'exposition qu'il fait de ces paroles de Daniel : *Revelat profunda et abscondita, et novit in tenebris constituta, et*

lux cum eo est. Dieu découvre ce qu'il y a de plus profond et de plus caché, il connaît et il démêle ce qui est enveloppé dans les ténèbres, et la lumière est toujours avec lui. Or, c'est par ce moyen, dit ce savant homme, qu'il est impossible qu'une âme qui se tient en la présence de Dieu, s'éloigne de ses devoirs, et de la route qu'elle doit tenir.

Quand nous regardons Dieu comme éloigné de nous, et indifférent à ce que nous faisons, nous ne connaissons ni ce qui se passe dans son cœur, ni ce qui se passe même dans le nôtre; ni les ruses du démon, ni les désordres où nos passions nous jettent; aussi, bien loin que nous demeurions dans notre devoir, nous tombons de péchés en péchés, et souvent un péché est la cause et le châtiment d'un autre. Mais quand nous nous souvenons de Dieu, quand nous le regardons appliqué à ce que nous disons et à ce que nous faisons, quand nous le prenons pour notre conducteur et notre guide dans ces voies si obscures, où il est si difficile de ne se point égarer : Oh ! que nous sommes heureux et fidèles à nos devoirs ! nous entrons dans les lumières de Dieu même, qui nous révèle ses secrets, et ce qu'il veut que nous fassions; qui nous découvre les ruses de Satan, et ce qu'il veut que nous évitions; qui nous montre à nous-mêmes les dispositions les plus cachées de notre cœur, et ce qu'il veut que nous craignions, et que nous espérions.

Hors de la présence de Dieu toutes ces choses nous sont inconnues, et ne les sachant pas, nous ne manquons jamais de périr; mais avec cette présence, et sous les yeux de ce guide, elles se montrent à nous telles qu'elles sont; et comme sa lumière est avec nous, elle règle nos pas, et nous conduit heureusement dans notre voyage, *et lux cum eo est.*

Combien pourrais-je vous rapporter d'exemples tirés de l'Écriture sainte pour établir cette vérité ? mais je m'aperçois que cette première partie a déjà beaucoup emporté de mon temps, venons à la seconde qui sera plus courte, où, après vous avoir montré ce que c'est que se mettre en la présence de Dieu, et les impressions que cette présence bien méditée fait dans une âme, j'ai entrepris de vous faire voir d'où vient qu'il y a tant de chrétiens qui pensent si peu à Dieu, et qui se tiennent si peu en sa présence, qu'on a droit de leur faire le même reproche que saint Jean faisait aux Juifs : Vous avez un Dieu au milieu de vous : *Medius vestrum stetit*, et cependant vous ne le connaissez pas, *quem vos nescitis.*

SECOND POINT.

La première raison de cet oubli général de la présence de Dieu est l'incompréhensibilité de Dieu même. Nous ne pensons presque qu'à ce que nous voyons, qu'à ce que nous sentons, qu'à ce que nous touchons, qu'à ce que nous entendons : et Dieu

est invisible et hors de la faible portée de nos sens; nous ne nous attachons qu'à ce qui est proportionné à nos connaissances et à nos courtes lumières, et Dieu est incompréhensible. La connaissance de ce qu'il est serait une admirable connaissance; mais elle est trop élevée, et nous ne pouvons y atteindre : *Nimis confortata est, et non potero id eam.*

Par ce moyen, il nous est présent, et nous lui sommes absents, dit un dévot disciple de saint Bernard. Il nous est présent, parce que nous le rencontrons partout, mais nous lui sommes absents, parce que cette présence universelle ne produit pas en nous tout l'effet que les autres présences produisent. Il nous est présent, parce que c'est dans lui que nous vivons, que nous agissons, que nous sommes; mais nous lui sommes absents, parce que nous le connaissons, et nous le voyons aussi peu que si nous vivions et nous agissions hors de lui. Il nous est présent, parce qu'il est notre être et notre substance; et nous lui sommes absents, parce qu'étant l'être universel de toutes les créatures, il est incompréhensible.

Oui, mon Dieu, tout ce que je vois sur la terre me conduit à votre connaissance, mais tout ce que j'y vois ne me dit pas qui vous êtes, et ne m'inspire pas cette dévotion et ce recueillement si nécessaires pour vous bien connaître : *Omnia te mihi monstrant ad cognitionem, sed non omnia me movere possunt intus ad devotionem* (GILBERTUS, ser. 3 in Cantica, num. 4). Partout où je vais, dans ma maison ou par les rues, dans ma chambre ou dans l'église, à la ville ou à la campagne, sur mer ou sur terre, je vous trouve; mais je ne vous ai pas pour cela présent dans mon esprit, et encore moins dans mon cœur, afin que vous en régliez les mouvements et les désirs, et que votre présence me donne une vive douleur de mes péchés : *Ubique in te impingo, sed non ubique compungor.*

D'où vient cela, mes chers auditeurs ? Cela vient non-seulement de ce que Dieu est invisible et incompréhensible, mais principalement de ce que notre imagination et notre esprit ne se remplissent que des idées des créatures. Car voilà la seconde raison de cet oubli de la présence de Dieu.

On ne songe qu'au monde, on ne s'applique qu'à ce que l'on voit et à ce que l'on entend dans le monde; on est occupé, touché, fasciné, ensorcelé des folies, des amusements, des faux charmes, des engagements du monde. Les créatures trouvent toutes dans notre esprit et dans notre cœur leurs places; et comme l'espace est fort étroit, le Créateur n'y trouve pas la sienne : *Lectulus noster angustus est, et duos capere non potest.*

Ma fille, avouez-le de bonne foi, n'est-il pas vrai que vous ne pensez qu'à vos divertissements, à vos ajustements, à vos joies, à vos amours ? Le jeu, la promenade, le désir de paraître dans les assemblées, l'attachement à la nouveauté et aux modes, la compagnie de ce jeune amant qui vous dit mille douceurs, ce sont là les objets ordinaires de

vosre pensée. Vous avez beau faire la dissimulée et l'indifférente, vous songez sans cesse à lui, vous soupirez après lui, vous y pensez le jour, vous y pensez la nuit, vous voudriez déjà l'avoir à vos côtés. Mais pour ce qui est de Dieu, vous n'y pensez pas, il est toujours éloigné de vous. Ce chaste époux, qui peut seul vous sanctifier et vous enrichir de ses grâces, n'est ni dans votre imagination ni dans votre esprit; ce jeune amant a pris sa place, et le lit est si petit qu'ils ne peuvent y tenir tous deux : *Lectulus noster angustus est, et duos capere non potest.*

Et vous, qui avez l'esprit embarrassé de votre négoce, qui songez sans cesse à votre commerce, pensez-vous à ce Dieu présent qui vous regarde, qui vous observe, qui prend avec vous la balance pour peser, et peut-être pour vous condamner un jour de ce que vous vendez à faux poids et à fausse mesure?

Et vous, magistrats qui êtes assis sur les fleurs de lis, qui passez tout votre temps à examiner les procès que vous devez rapporter ou juger, vous tenez-vous en la présence de Dieu? Si vous vous donnez cette peine pour vous acquitter de vos charges et les exercer avec intégrité, je vous en loue; mais de bonne foi, ayant tant d'affaires et étrangères et domestiques, vous représentez-vous qu'il y a au milieu de vous un Dieu qui examine avec vous ces procès, et qui jugera un jour vos justices mêmes?

Tant est vrai ce que dit le roi-prophète, qu'on oublie Dieu et qu'on le méconnaît, parce que l'esprit étant fort borné, et l'imagination remplie d'autres objets, une application trop forte aux choses sensibles suffit seule pour nous le faire oublier. Notre âme, devenue comme terrestre et animale par la servitude de son corps et par la multitude de ses besoins, est tellement environnée des choses sensibles, qu'elle n'a nul besoin de réflexion pour se les rendre présentes; elles s'offrent tout confusément à elle, elles l'embarrassent, elles la remplissent; et cela étant, la présence de Dieu ne la frappe que très-légèrement, et par de petits intervalles. Fatale condition de l'homme qui, ne devant être heureux que par la présence de Dieu, en est cependant si éloigné par sa condition même!

Mais ce qui le rend très-criminel, est lorsque ses passions et ses désordres non-seulement lui ôtent la pensée d'un Dieu présent, mais lui rendent même cette pensée odieuse et insupportable. Voilà la dernière et la principale raison pour laquelle il y a si peu de chrétiens qui se tiennent en la présence de Dieu. Ce n'est pas seulement à cause que les affaires, et la rencontre de mille différents objets les occupent; c'est à cause que la pensée d'un Dieu qui les entend, et qui les voit, les inquiète, les incommodé, les trouble dans la jouissance de leurs plaisirs, et l'exécution de leurs pernicieux desseins.

David parlant des premiers dit que Dieu

est trop élevé pour eux, qu'ils ne peuvent atteindre où il est; parlant des seconds il ajoute qu'ils y pensent quelquefois, mais qu'à peine y ont-ils pensé, qu'ils l'oublient : *Cito fecerunt obliti sunt Deum.* Mais parlant des troisièmes, il dit que leur cœur est tellement aveuglé et corrompu, qu'ils forment la résolution de n'y point penser : *Oculos suos statuerunt declinare in terram* (*Psal. XVI*), ils ont formé le dessein de tenir leurs yeux baissés contre terre.

Il n'y a rien, si nous en croyons S. Ambroise (*lib. II De Cain et Abel*, c. 8), de plus insupportable aux pécheurs que la présence et les yeux de Dieu; ils voudraient qu'il ne vit rien, qu'il ne connût rien, qu'il n'entendît rien, qu'il ne blâmât et qu'il ne punit rien. Un voleur fuit le jour parce qu'il ne veut pas être aperçu; un adultère fuit la lumière, et cherche les ténèbres, parce qu'il n'appréhende rien tant que d'être découvert; et les libertins qui sont résolus de satisfaire leurs passions, ne haïssent rien davantage que Dieu, qui est ce jour et cette lumière. *Latro diem refugit quasi criminis testem, lucem adulter erubescit quasi adulterii consciam*, etc.

Je ne m'en étonne pas, Messieurs. Comme la présence de Dieu est l'ennemie générale de toutes les passions déréglées, et l'impitoyable vengeresse de tous les vices des pécheurs, toutes ces passions, et tous ces vices sont intéressés de leur en ôter la pensée.

Avares, vous n'y pensez pas, vous ne voulez pas même y penser; vous ressemblez à ce serviteur d'Elisée qui, appréhendant les yeux et les reproches de son maître, courut après Naaman pour lui demander de l'argent et quelques habits; mais ce prophète lui dit: Qu'as-tu fait, misérable? tu me croyais bien loin de toi, cependant n'étais-je pas présent, et n'ai-je pas vu Naaman sortir de sa litière, et te donner ce que ton avarice avait souhaité? *Nonne cor meum præsens erat quando reversus est homo*, (*IV Reg. XXIX*).

Impudiques, vous ne pensez pas à ce Dieu présent, et vous ne voulez pas y penser. Si vous y pensiez comme Abimelech y pensa après avoir ravi la femme d'Abraham (*Genes. XX*), vous ne jouiriez pas non plus que lui de ces malheureuses victimes de vos passions; mais vous êtes résolus d'en jouir, et pour le faire sans remords, vous formez le dessein d'effacer de votre esprit la pensée d'un Dieu qui vous voit. Vindictifs, vous n'y pensez pas et vous ne voulez pas y penser. Si vous y pensiez comme Laban, vous étoufferiez bientôt comme lui ces mouvements d'indignation et de vengeance que vous avez conçus contre ceux qui, à ce que vous croyez, vous ont rendu de mauvais offices; vous diriez ce qu'il dit à Jacob: Je pourrais bien vous rendre le mal pour le mal, mais votre Dieu m'a défendu de ne vous pas même dire aucune parole qui vous offensât : *Valet manus mea reddere tibi malum, sed Deus patris vestri dixit mihi: Cave*

ne loquaris contra Jacob quidquam durius. (Genes., XXXI). Voilà ce que vous mediriez; mais votre passion vous aveugle, et l'important sur la soumission que vous devez à Dieu, vous ne pouvez en souffrir la présence.

Ce sont là les principales raisons pour lesquelles il y a si peu de chrétiens qui se mettent en la présence de Dieu. N'êtes-vous pas de ce nombre? Combien de fois votre ambition, votre avarice, le désir de vous élever ou de vous venger; tant de passions tumultueuses vous ont-elles ôté cette pensée? Cependant sans cela quelle apparence y a-t-il que vous vous convertissiez, et que vous vous acquittiez du moindre de vos devoirs? Ecoutez donc les moyens d'avoir présent dans votre esprit et dans votre cœur, un Dieu qui, quoique vous fassiez, est toujours au milieu de vous. Je finis par cette dernière considération, qui n'est que la conséquence des deux autres.

TROISIÈME POINT.

Le premier moyen de vous tenir en la présence de Dieu, est de vous débarrasser autant que vous le pouvez de tout ce qui vous dissipe, et vous ôte de l'esprit la pensée d'un Dieu présent; c'est de prendre quelques moments pour rentrer en vous-mêmes, et d'élever vers lui la pointe de votre cœur au milieu de vos occupations, tantôt par de petits soupirs, tantôt par de courtes prières, et vous accoutumer peu à peu à ce saint exercice.

Marchands, il n'est pas pour cela nécessaire que vous renonciez à votre commerce; juges, que vous interrompiez les fonctions de vos charges; pères et mères, que vous abandonniez le soin de vos familles; artisans et gens de boutique, que vous quittiez le travail de vos mains, il s'agit seulement de penser à Dieu, de recourir à lui, de lui demander sa protection et ses grâces; de faire réflexion qu'il vous voit, et qu'il est présent à tout ce que vous faites.

Les deux chérubins de l'Ecriture regardaient toujours le propitiatoire, quoiqu'ils eussent leurs ailes étendues; ces mystérieux animaux d'Ezéchiel allaient toujours où l'Esprit de Dieu les portait, et c'est là ce que vous devez faire. Regardez toujours Dieu dans vos occupations, et au milieu de vos emplois pensez à lui, et comme les yeux d'une servante appliqués aux mains de sa maîtresse, en sorte que cette application; bien loin de lui être un prétexte d'oisiveté, l'âme encore davantage à la bien servir, faites que les yeux de votre esprit, occupés à regarder Dieu, conduisent vos mains dans votre travail, afin qu'il le bénisse.

Vous me voyez, mon Dieu, je vous vois aussi, ne permettez jamais que je m'éloigne de votre présence. Si je médite, la méditation de mon cœur se fait devant vous : *Meditatio cordis in conspectu tuo semper.* Si je pleure, je sais que mes gémissements ne vous sont point cachés : *gemitus meus a te non est absconditus.* Si je fais quelque chose mal

à propos, hélas! souvent je ne m'en aperçois pas, mais je sais que vous sondez jusqu'au plus profond de mes os, et que vos yeux voient tout ce qu'il y a d'imparfait en moi : *Non est occultum os meum a te, imperfectum meum viderunt oculi tui* (Psal. CXXXVIII.) Et si par malheur je viens à tomber dans quelque péché, dès que je me tiendrai en votre présence, je me représenterai à moi-même mes désordres, et j'espère que vous serez mon Sauveur : *Vias meas in conspectu tuo arguam, et eris Salvator meus.*

Je pourrais vous marquer encore plusieurs autres moyens de vous tenir en la présence de Dieu, tels que sont d'avoir le cœur pur, d'étouffer le bruit de vos passions, d'avoir devant les yeux la vie et les actions de Jésus-Christ, de recevoir de lui tout ce qui vous arrive, comme si vous le receviez de ses propres mains; mais je passe tous ces moyens pour m'arrêter à un dernier, qui est celui d'exciter en vous la foi de cette présence divine, afin de vous en servir en toutes choses, pour la réformation et la conduite de vos mœurs.

Car à quoi vous servirait cette vérité d'une divinité présente, si vous vous contentiez de la croire? Les damnés la croient aussi bien que vous, et plaise au Seigneur que vous ne fassiez jamais la cruelle expérience qu'ils en font! Il faut faire agir et, comme dit l'Apôtre, réveiller cette foi assoupie, afin qu'elle vous serve dans vos tentations, dans vos résolutions, et dans vos actions. Dans vos tentations, afin que vous n'y succombiez pas. La vue d'une statue qui représente un grand prince, a souvent retenu des peuples mutins dans la soumission et dans le respect; pourquoi la pensée et la vue de Dieu ne vous retiendrait-elle pas dans le devoir, dit saint Jean Chrysostome? Dans vos résolutions, afin que vous n'en preniez que de conformes aux volontés de Dieu, et aux maximes de l'Evangile. Je suis résolu de me marier, d'acheter cette charge, d'entreprendre ce procès, d'entrer dans ce parti; mais est-ce le dessein de Dieu? Il me voit, il m'observe; qu'est-ce que je vais faire? est-ce là le chemin qu'il m'a marqué pour arriver sûrement au ciel? Dans vos actions, afin qu'elles soient toutes saintes, et comme ajoute saint Bernard dignes de lui. Quel sanglant outrage lui feriez-vous, Mesdames, si n'osant rompre en présence de vos maris la fidélité que vous leur devez, vous perdiez devant ses yeux mêmes la chasteté que vous lui avez promise? Quels outrages lui feriez-vous, avares et usuriers, si, n'osant vous servir de la main d'un magistrat pour faire des antidates et des contrats usuraires, vous preniez la main de Dieu pour exercer et autoriser vos injustices? Voilà cependant quelles sont vos actions quand elles sont mauvaises. Vous outragez Dieu dans Dieu même, vous vous servez de Dieu contre Dieu même; vous le rendez esclave de vos passions, vous péchez dans le sein, dans le centre, dans la substance d'une Divinité qui vous voit, qui vous pénètre, qui est au de-

dans de vous. Voilà ce que la foi vous dit, et c'est de cette foi que vous devez vous servir pour ne faire que de saintes actions, afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu, vous efforçant de lui plaire en toutes choses, portant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, et croissant toujours en sa connaissance.

Profitez, mes chers paroissiens, de ces importants avis de saint Paul ; il les donnait aux chrétiens de Colosses, et leur témoignait qu'il se tiendrait bien récompensé de ses travaux apostoliques, s'ils en faisaient leur profit. A mon égard, quoique je ne sois rien en comparaison de cet apôtre, je croirai que Dieu aura béni mon petit ministère, si j'ai pu vous apprendre les moyens de vous tenir en sa présence, puisque je vous aurai appris le secret de marcher fidèlement dans sa loi, de vous abstenir de tout ce qui lui déplaît, et de persévérer dans sa grâce, qui par sa miséricorde sera suivie de sa gloire. *Amen.*

SERMON LII.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVEUT.

Sur les dispositions nécessaires pour bien célébrer la fête de la naissance de Jésus-Christ.

Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus, et videbit omnis caro salutare Dei (Marc., I, 3).

Préparez les voies du Seigneur, rendez ses sentiers droits, vous verrez bientôt le Sauveur envoyé de Dieu.

Il serait bien tard d'y penser, mes chers auditeurs, il serait bien tard d'y penser, et j'aurais sujet de me plaindre du peu de fruit de mes précédents discours, si, me voyant à la surveillance de Noël, j'étais obligé de vous dire, comme si vous n'y aviez pas encore songé : *Préparez les voies du Seigneur, car vous verrez bientôt celui que Dieu vous envoie.*

Tout ce que l'Eglise a prétendu durant ce saint temps de l'Avent, a été de vous disposer à la grande fête de la naissance de son Epoux. Dès le premier dimanche, elle vous a dit qu'il viendrait sur une éclatante nuée, plein de puissance et de majesté, afin que la crainte, qui est le commencement de la sagesse, fût le premier motif de cette disposition salutaire, et que pour vous rendre son dernier avènement favorable, vous fîsiez tous vos efforts pour tâcher à profiter du premier.

Dans la suite des autres dimanches, elle vous a fait voir tantôt Jean-Baptiste, qui du fond de sa prison reconnaît Jésus-Christ, et qui, quoiqu'enfermé dans un cachot, envoie ses disciples lui donner des marques de sa soumission et de ses respects ; et tantôt ce même précurseur, qui se plaint de l'aveuglement et de la malignité des Juifs qui, ayant le Messie au milieu d'eux, ne le connaissent pas, et qui ensuite les exhorte à lui préparer ses voies, pour ne se pas rendre indignes de la grâce qu'il leur fait.

C'est pourquoi il serait bien tard de vous

avertir en cette occasion de votre devoir, et tout ce que je puis faire aujourd'hui n'est que de ranimer votre piété par la proximité de cette fête. Quoique des peuples naturellement affectionnés à leur prince se préparent à le recevoir dans leur ville quand quelque temps auparavant on leur dit qu'il y viendra, cependant ils se mettent sous les armes et se sentent transportés de joie, lorsqu'on leur dit : Hâtez-vous, le voici qui vient.

DIVISION.

Voilà, ce me semble, aujourd'hui toute la fonction de mon ministère et la disposition où vous êtes vous-mêmes : *Dominus prope est, exite obviam ei.* Je vous ai avertis il y a déjà quelque temps que Jésus-Christ viendrait, le voilà à vos portes, *prope est*, il est proche de vous, allez au-devant de lui, et préparez-lui ses voies. C'est pour vous qu'il vient, vous êtes donc obligés de vous préparer à le bien recevoir, ce sera ma première considération. Vous ne pouvez le bien recevoir que vous ne chassiez et que vous n'arrachiez de vos cœurs tout ce qui lui déplaît, ce sera ma seconde considération. Si je vous explique bien ces deux vérités, et si vous en êtes vivement touchés, vous préparerez ses voies comme il souhaite qu'on les lui prépare, et vous le verrez bientôt : *Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus, et videbit omnis caro salutare Dei.*

PREMIER POINT.

Je commence par la première de ces deux considérations, en vous expliquant les raisons qui vous obligent de vous préparer à célébrer dignement la naissance de Jésus-Christ, c'est-à-dire à recevoir dans vos âmes, par la communication de la grâce, ce Dieu de miséricorde et de bonté, qui est autrefois venu dans le monde pour vous racheter et vous sauver.

La première de ces considérations se tire du fond même et de la grandeur de ce mystère. C'est un mystère où toutes les perfections divines paraissent dans tout leur éclat. Si le bien n'est qu'une communication de soi-même, quelle plus grande bonté que de communiquer la substance de sa divinité ? Si l'amour consiste à faire de grandes grâces à la personne que l'on aime, peut-on s'en représenter une plus grande, que de délivrer de l'esclavage des captifs, de rendre la vie à des morts, et de réconcilier des enfants rebelles avec leur père ? Si l'emploi de la miséricorde est de compatir aux misères d'autrui, quelle plus grande miséricorde que de ne se pas contenter d'une légère compassion, mais de ressentir soi-même ces maux ? Si l'excès de la charité est de faire du bien à ses ennemis, quel plus grand excès que de s'unir personnellement à l'un d'eux, et d'ennoblir par là tous ceux de leur race ? Si la justice demande des satisfactions proportionnées à l'offense, quelle plus rigoureuse satisfaction que celle d'un Dieu qui satisfait pour des coupables qui répond pour

eux, qui souffre pour eux tout ce qu'ils méritaient de souffrir? Si la sagesse veut qu'on proportionne les moyens à leur fin, quelle plus grande proportion que celle d'un adorateur infini à un Dieu infiniment adorable?

Or c'est là ce qui s'est fait dans le mystère de ce jour, et ce qui a été heureusement accompli dans la naissance d'un Dieu fait homme: *Si attendas quis venit, vide quanta majestas; si ad quos descendit, vide quanta dignatio; si propter quod venit, vide quanta sit latitudo charitatis*, dit excellemment saint Bernard.

Voulez-vous connaître l'incompréhensible grandeur du mystère que nous célébrons? considérez la majesté de celui qui vient, la misère et le néant de ceux chez lesquels il vient, le sujet pour lequel il vient. Celui qui vient au monde, c'est le Verbe de Dieu, consubstantiel et égal en toutes choses à son Père, aussi grand, aussi éternel, aussi immense, aussi sage, aussi puissant, aussi heureux que lui. Ah! quelle grande et ineffable majesté! *Vide quanta sit majestas*.

Considérez ceux pour lesquels il vient: ce sont ses créatures, mais des créatures rebelles à leur Dieu, mais des créatures ennemies, qui ne méritent que son mépris, son aversion, ses vengeances. Ah! quel'e grande et surprenante miséricorde! *Vide quanta dignatio*.

Considérez enfin le sujet pour lequel il vient: c'est pour s'unir à des misérables, c'est pour élever à l'adoption divine des pécheurs qui sont les esclaves et les membres du démon; c'est pour être la victime générale de tout le genre humain, et l'objet sur lequel la colère de Dieu déchargera toutes ses vengeances. Ah! quelle étendue et quelles dimensions de charité! *Vide quanta sit latitudo charitatis*.

Saint Paul nous l'avait déjà bien dit auparavant, lorsqu'écrivant à son disciple Timothée, il appelait l'incarnation et la naissance de Jésus-Christ, le témoignage authentique, la marque visible, le signe et le sacrement manifeste de sa charité et de sa bonté. *Manifeste magnum est pietatis sacramentum*. Sacrement d'amour et de bonté, qui, comme il ajoute, a paru évidemment dans la chair dont un Dieu s'est revêtu, *quod manifestatum est in carne*. Sacrement d'amour et de bonté, par lequel la justice et la sainteté qui était en Dieu nous a été communiquée, *justificatum est in spiritu*. Sacrement d'amour et de bonté dont les anges ont été les témoins, dont la publication s'est faite aux gentils, et dont la foi s'est répandue par tout le monde: *Apparuit angelis, prædicatum est gentibus, creditum est in mundo*.

Reprenons à présent notre raisonnement, ou plutôt tirons de ce principe cette conséquence, qu'un aussi grand mystère qu'est celui de l'incarnation et de la naissance de Jésus-Christ, demande par conséquent de grandes préparations; qu'un si digne hôte qui daigne nous visiter malgré toutes nos

misères, et qui oublie, pour ainsi dire, ce qu'il est, afin de prendre notre nature, mérite bien que nous nous disposions à le recevoir, et que nous fassions tous nos efforts pour profiter de la grâce et de l'honneur qu'il nous fait.

La seconde raison qui vous oblige à vous préparer à la fête de Noël, est d'autant qu'à proportion que vous y apporterez de préparation, à proportion vous en recevrez de grâces. Pensez-bien à cette vérité, et imprimez-la fortement dans votre esprit. Plus vous apporterez de dispositions à la naissance spirituelle de Jésus-Christ dans vos âmes, plus vous recevrez de grâces de sa naissance temporelle. Y apporterez-vous beaucoup de préparations? vous recevrez beaucoup de grâces: y en apporterez-vous peu? vous en recevrez peu. N'y en apporterez-vous point du tout? vous n'en recevrez aucune.

Il y a deux bienfaits de Dieu, l'un dans la nature, et l'autre dans la grâce, pour lesquels il n'exige aucune préparation. Le premier est la création, le second est le baptême des enfants. Quand Dieu a voulu créer le monde, il n'a ni trouvé ni demandé de matière préjacente, comme dit l'école, il n'y a eu que le chaos et le néant. Quand on baptise un enfant nouvellement né, Dieu ne considère pas s'il est disposé ou non pour lui donner sa grâce; il n'a aucun usage ni de sa raison ni de sa liberté; ces premiers bienfaits ne demandent par conséquent aucune disposition dans les sujets qui les reçoivent. Mais il n'en est pas de même des autres, et les grâces du Fils de Dieu n'opèrent en nous que par rapport à la coopération, à la fidélité et à la disposition qu'elles trouvent dans nos cœurs. Avons-nous des dispositions convenables, Dieu nous donnera ses grâces, *habenti dabitur*; nous irons de grâces en grâces, de vertus en vertus; au contraire, n'avons-nous pas ces dispositions nécessaires: *Non habenti etiam quod habet auferetur ab eo*, non-seulement nous ne recevrons pas ces grâces, mais on nous ôtera celles que nous avons.

Vous voyez par là l'importance qu'il y a de se bien préparer à la célébration de ces mystères pour en tirer quelque fruit; mais principalement à celui de la naissance de Jésus-Christ, qui exige des dispositions d'autant plus grandes, qu'il est le premier de tous ces mystères, et que les autres dépendent de lui.

En effet, comment le Fils de Dieu serait-il monté au ciel, si auparavant il n'était sorti de son tombeau pour ressusciter? comment serait-il ressuscité, si auparavant il n'était mort? et comment serait-il mort, s'il n'avait reçu la vie? L'ascension suppose donc la résurrection, la résurrection suppose la mort, la mort suppose la vie, et la vie l'incarnation et la naissance de Jésus-Christ. Or s'il y a cette connexité et cette subordination dans nos mystères, si l'ascension suppose la résurrection, si la résurrection suppose la mort, si la mort suppose la vie,

et la vie la naissance, il s'ensuit que tous nos mystères dépendent de l'incarnation de Jésus-Christ, et de celui que nous célébrons aujourd'hui.

La foi des autres mystères dépend de celui-ci. Dieu s'est fait homme, et s'est revêtu de notre chair; si je crois cet article de ma religion, je pourrai croire que Jésus-Christ a été un homme de douleur; qu'il a été circoncis, baffoué, méprisé, attaché à une croix pour mon salut, et pour celui de tout le monde. Si je crois que l'immense s'est renfermé dans le sein d'une vierge, que la puissance s'est jointe et unie à l'infirmité, la grandeur à la bassesse, la béatitude et la joie à la misère; le dirai-je? la sainteté même à l'apparence et à la ressemblance du péché, je n'aurai pas de peine à croire que ce Dieu qui s'est fait homme, et qui s'est exposé volontairement à toutes ces ignominies est mort, ressuscité, et monté au ciel; pourquoi?

Parce qu'il y a une plus grande distance de Dieu à l'homme, qu'il n'y en a de l'Homme-Dieu à la mort, de la mort à la résurrection, et de la résurrection à l'ascension. Entre Dieu et l'homme, il y a une distance infinie, nulle relation, nulle proportion de l'un à l'autre; mais entre cet admirable composé que nous appelons l'Homme-Dieu, et entre sa mort et sa résurrection, il n'y a pas une même distance. La mort avait sur lui une espèce de droit, parce qu'il n'avait pris une nature mortelle que pour mourir, et son corps mort avait toujours droit à la résurrection et à l'ascension, parce qu'il était uni à la divinité qui ne s'en est jamais séparée. La foi par conséquent de nos autres mystères dépend de celui de la naissance de Jésus-Christ; et voilà en quoi il est le premier quant à l'ordre.

Mais il l'est encore par rapport à la grâce qu'il renferme: cette grâce est celle de notre naissance et de notre régénération spirituelle. Si nous montons au ciel par la participation de la gloire du Fils de Dieu, si nous ressuscitons par une mystérieuse conformité à la résurrection du Fils de Dieu, si nous sommes ensevelis par le crucifiement de nos passions, pour exprimer en nous la sépulture du Fils de Dieu; tout cela suppose la première de toutes les grâces, qui a rapport à son incarnation et à sa naissance. Voilà pourquoi, quand saint Jean en parle dans son Evangile, il dit que, dès que Jésus-Christ est venu au monde, et qu'il a demeuré au milieu de nous, on l'a vu plein de grâce et de vérité, *plenum gratiæ et veritatis*. C'est là le premier mystère et la première grâce, et de là je conclus que c'est à notre égard une obligation indispensable de nous préparer pour recevoir Jésus-Christ; en sorte que si nous ne le recevons pas, nous sommes privés de toutes les autres.

L'étable où il est venu au monde, dit saint Bernard, est une étable ouverte de tout côté, elle l'est du côté de l'orient, elle l'est du côté de l'occident, elle l'est du côté du midi, elle l'est du côté du septentrion, pour nous

faire entendre qu'il est venu pour nous racheter et pour sauver toutes les nations de la terre. Mais comment les sauver? est-ce indépendamment d'elles? non, sans doute, c'est dépendamment des dispositions où elles se trouveront. Cette grâce de la naissance spirituelle trouve-t-elle, comme semence de l'Evangile, des âmes pleines de l'amour du monde, des richesses, des plaisirs du monde? ce sont autant d'épines qui l'étouffent. Trouve-t-elle des cœurs endurcis par de longues habitudes et des engagements criminels? ce sont autant de pierres où elle ne trouve point d'humidité pour y croître; mais trouve-t-elle une terre bien préparée? elle y produit des fruits au centuple.

Réfléchissez un peu, je vous prie, sur une si importante vérité, et à la sortie de cette prédication, rentrez en vous-mêmes pour vous dire: l'on vient de m'apprendre que le mystère de l'incarnation de Jésus-Christ était le premier de nos mystères; qu'il renfermait la première de toutes les grâces, et par conséquent qu'il exigeait de grandes préparations. Mais ai-je dessein de profiter de cette vérité? et en ai-je profité depuis dix ans, vingt ans, trente ans, quarante ans, que tant de fêtes de Noël se sont passées?

Depuis toutes ces solennités, en ai-je été moins attaché à mes intérêts et à mes plaisirs, moins résolu à me mettre en colère, et à me venger de ceux dont je crois avoir reçu quelque affront? Depuis ces solennités, me suis-je contraint en quelque chose, et où sont les passions que j'ai tâché de mortifier? suis-je plus patient dans mes misères et dans mes maladies, plus pieux et plus assidu aux services de ma paroisse, plus retenu dans mes paroles, plus modeste dans mes habits, plus libéral envers les pauvres? Ah! combien ai-je passé de fêtes de Noël sans m'y préparer, et ne m'y étant pas préparé, quelle apparence y a-t-il que j'aie profité des grâces que ce premier de nos mystères renferme?

Car si je n'en ai pas profité, je n'en puis attribuer la faute qu'à l'une de ces deux choses, ou à ce que nos mystères sont sans grâces, ou à ce que les grâces qu'ils renferment sont sans effet. Or, je ne puis avancer sans blasphémer aucune de ces choses, et par conséquent je ne dois m'en prendre qu'à moi-même et à la négligence que j'ai apportée à m'y préparer.

Dire que nos mystères sont sans grâces, c'est faire injure à Jésus-Christ, c'est donner insolemment le démenti à saint Paul, qui dit que cet Homme-Dieu est mort pour nos péchés, et qu'il est ressuscité pour notre justification; qu'il est venu au monde pour nous sauver, et qu'il nous a vivifiés en sa personne, et qu'il est monté au ciel pour y préparer notre place.

Dire que les grâces de nos mystères sont sans effet, c'est combattre toute l'Ecriture et la théologie ancienne et moderne; reste donc que nos mystères ayant leurs grâces, et ces grâces ayant leurs effets, s'il arrive qu'ils ne les produisent pas en nous, c'est

une marque infailible que nous nous sommes mis peu en peine de nous y disposer.

Ne cherchez pas, mes frères, d'autres causes que celles-là. Il y a des grâces attachées à la naissance de Jésus-Christ, et ces grâces ont leurs effets. C'est pour vous qu'il s'est incarné, c'est pour vous qu'il est venu au monde, c'est pour opérer votre salut qu'il tremble de froid dans une étable, qu'il souffre toutes les incommodités de la pauvreté, et qu'il se réduit dans le dernier de tous les anéantissemens. Préparez-vous donc à le bien recevoir, et dites-lui, dans l'impatience de le posséder, ce que l'Eglise lui dit aujourd'hui : Venez, Seigneur, et ne tardez pas. Mais remarquez que jamais vous ne le posséderez, et ne recueillerez les fruits que sa naissance temporelle a apportés au monde, à moins que vous n'exterminiez et que vous n'arrachiez de vos cœurs tout ce qui lui déplaît. Je vais vous le découvrir dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

Quand saint Jean-Baptiste dit dans notre évangile que toute chair verra bientôt le Sauveur envoyé de Dieu, et que par conséquent il importe beaucoup aux Juifs de lui préparer ses voies, il ajoute une circonstance qui est fort essentielle, que tout ce qui était tortu deviendra droit, et que tout ce qui était raboteux sera uni : *Erunt prava in directa, et aspera in vias planas.*

Les Pères qui ont donné un sens spirituel à ces paroles, conviennent tous que ces voies tortues et raboteuses dont ce saint précurseur nous parle, ne sont autres que le péché qui n'est qu'un éloignement de la droiture du cœur et de la loi de Dieu; et de là ils concluent que, quoiqu'il y ait plusieurs moyens de se disposer à recevoir Jésus-Christ et à profiter des grâces de sa naissance temporelle, le premier et duquel dépendent tous les autres est de se purifier de tout péché mortel, et de le bannir entièrement de son cœur.

Ne vous flattez point, mes frères; donnez telles marques de dévotion qu'il vous plaira, dites tant de prières et de chapelets que vous voudrez, assistez à tous les offices de ces fêtes prochaines, si vous avez dans l'âme un seul péché mortel, il est impossible que vous conceviez Jésus-Christ, et que vous lui donniez une naissance spirituelle dans vos âmes : *In malevolam animam non introibit spiritus sapientie, nec habitabit in corpore subdito peccatis* (Sap., I). L'esprit de sagesse, qui est le Verbe divin, n'entrera jamais dans une âme criminelle; jamais il ne fera sa demeure en un corps sujet au péché.

Remarquez, je vous prie, que le Sage en cet endroit, ne se contente pas de dire que l'esprit de sagesse n'établira pas une demeure persévérante et stable dans un homme sujet au péché, il dit qu'il n'y entrera pas, *non introibit*; il ne dit pas que cette sagesse en sortira, parce qu'elle s'y trouvera outragée, il assure qu'elle ne fera pas une

seule démarche, un seul pas pour s'y introduire. La présence du péché mortel est incompatible avec celle de Jésus-Christ : où est Jésus-Christ, là le péché n'est pas; où est le péché, là Jésus-Christ ne se trouve pas.

Voulez-vous savoir quel est le fondement de cette vérité? Je ne répéterai rien de toutes les raisons que j'en ai autrefois apportées dans plusieurs sermons que je vous ai faits sur le péché mortel; je veux m'arrêter précisément à la nature du mystère que je vous annonce par avance, et j'y trouve une raison essentielle que saint Ambroise et saint Augustin m'ont fournie, lorsqu'ils ont dit, que c'est d'autant qu'il faut qu'il y ait de la proportion entre la conception et la naissance de Jésus-Christ dans les âmes par la grâce, et entre sa conception et sa naissance temporelle dans le sein de la sainte Vierge; et voici comment.

Trois choses se passèrent avant que la sainte Vierge conçût le Fils de Dieu. 1° Le Père éternel lui envoya un ange pour lui faire part de la grandeur du mystère qu'il voulait accomplir en elle, *missus est Gabriel angelus*. 2° On lui dit que le Saint-Esprit surviendrait en elle avec une plénitude de grâces, qui rehausserait celles qu'elle avait déjà reçues : *Spiritus sanctus superveniet in te*. 3° Etant avertie par l'ange, et animée du Saint-Esprit, elle donna son consentement au dessein du Père éternel : *Ecce ancilla Domini : fiat mihi secundum verbum tuum* : Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ce que vous me dites.

Saint Ambroise dit des merveilles sur ce sujet : *vide quomodo obedit ut ancilla, vide quomodo assentit ut filia, vide quomodo imperat ut regina, vide quomodo judicat ut arbitra* : Voyez-vous comme Marie obéit en qualité de servante, *fiat*; Dieu est le maître souverain de toutes choses, c'est à moi à lui obéir. Voyez-vous comme elle consent à ce mystère, en qualité de fille, *fiat*; je n'ai point d'autre volonté que celle de mon Père qui est au ciel, qu'il dispose de moi selon les desseins de sa sagesse. Voyez-vous comme elle ordonne en qualité de reine, *fiat*; que cela soit fait, je le veux. Voyez-vous comme elle juge, et comme elle décide en qualité d'arbitre : Dieu ne veut rien faire sans ma participation, *fiat*; il m'a jugée propre à contribuer à la réconciliation des hommes. Après que ces choses furent passées, l'Ecriture remarque que l'ange se retira, que le Saint-Esprit survint en Marie, et que le Verbe fut conçu par son opération dans son sein.

Or, s'il est vrai, comme on n'en peut douter, qu'il doit y avoir quelque proportion entre la conception et la naissance spirituelle de Jésus-Christ dans les âmes, et sa conception et sa naissance temporelle dans le sein de la Vierge, il s'ensuit qu'il faut que trois choses en quelque manière conformes se passent, avant que le Fils de Dieu naisse spirituellement dans nos cœurs. 1° Il faut qu'un ange soit envoyé : car c'est

ainsi que j'appelle la grâce qui chasse le péché, et sans laquelle on ne le peut éviter. 2° Il faut donner son consentement à cette grâce, puisqu'elle ne peut entrer dans nos âmes pour nous justifier, sans notre coopération. 3° Il faut que le Saint-Esprit survienne en nous, non-seulement par une grâce excitante, mais encore par une grâce que le concile de Trente appelle une grâce inhabitante, *per gratiam inhabitantem*. Sommes-nous dans cette bienheureuse disposition, le Fils de Dieu prend aussitôt naissance dans nos âmes ; n'y sommes-nous pas, il n'y en prend point.

Voulez-vous voir une belle confirmation de cette vérité dans l'Evangile, où ces trois ci constances semblent avoir été marquées en faveur de ceux qui ont profité de la naissance temporelle du Fils de Dieu ? il n'y eut, dit saint Jean, qu'un petit nombre de personnes choisies qui le reçurent. Mais qu'est-ce que Dieu fit en leur faveur ? 1° Il leur envoya une lumière et une grâce, par laquelle ils découvrirent le mystère de l'incarnation du Verbe. 2° Non-seulement ils reçurent cette lumière et cette grâce, mais ils y consentirent, et crurent en son nom. Enfin le Saint-Esprit s'unit à eux, et en les animant, il les fit entrer en participation de la vie de Dieu. C'est là le sens que les Pères donnent à ces paroles de saint Jean : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus*.

Que dit-il au contraire des autres, qui furent témoins de la naissance de Jésus-Christ ? il dit que les uns ne le connurent point, et ce furent ceux qui suivirent les pernicieuses maximes du monde, *mundus eum non cognovit* ; et que les autres qui devaient le connaître ne le reçurent pas, *in propria venit et sui eum non receperunt*. Il faut donc pour recevoir Jésus-Christ une grâce, et un consentement à cette grâce ; il faut être animé du même Esprit qui travailla à ce grand chef-d'œuvre de l'incarnation du Verbe.

Or, c'est une vérité incontestable, que personne n'est animé du Saint-Esprit et ne coopère à la grâce, à moins qu'il ne bannisse le péché de son cœur ; c'est donc une vérité incontestable, que jamais Jésus-Christ n'entrera dans une âme que le péché n'en sorte ; jamais d'alliance avec la lumière et les ténèbres ; tant que le péché mortel subsistera en moi, il n'y aura point de Jésus-Christ.

Je trouve dans les Pères quatre grandes et excellentes raisons qui appuient cette vérité. Je tire la première de saint Augustin, d'Origène, et de saint Ambroise, qui disent que jamais Jésus-Christ n'entrera dans un cœur, pour y apporter les fruits de sa naissance spirituelle, sans laquelle il n'y a point de salut, que Dieu n'y ait produit l'effet, la fin, et le fruit de sa naissance temporelle. Pourquoi cela ? parce que, disent-ils, c'est là le moyen et la disposition à sa naissance spirituelle, c'est la der-

nière forme qui étant mise dans une âme, Jésus-Christ ne manque pas d'y entrer. Or, quel est l'effet, la fin, et le fruit de la naissance temporelle de Jésus-Christ ? c'est la destruction du péché, c'est là le motif qui l'a obligé de s'incarner. La fin qu'il s'est proposée en venant au monde a été de sauver les hommes, de les délivrer, de les faire sortir de leur esclavage, de guérir leurs maladies, et de rompre leurs fers ; ils étaient donc esclaves, malades, engagés dans une dure servitude, et c'était là l'état où le péché les avait réduits ; et par conséquent la fin de son incarnation a été la destruction de ce péché.

Le Fils de Dieu, dit Origène, est venu au monde pour rétablir, et remettre dans sa première beauté l'image de Dieu, que le démon avait corrompue et défigurée par le péché : *Ideo venit Christus Dominus ut imaginem suam diaboli arte fucatam, ad pristinam pulchritudinem restitueret*. Et par conséquent si sa naissance temporelle est une disposition à sa naissance spirituelle, il faut tirer cette conséquence, que jamais il ne sera conçu dans un cœur que le péché n'en soit banni, que jamais il n'imprimera son image dans une âme, que le caractère de la bête n'en soit ôté.

La seconde raison, qui fait voir qu'il faut chasser le péché pour recevoir Jésus-Christ ; ah ! plutôt à Dieu que vous fussiez bien pénétrés de cette vérité ! cette seconde raison, dis-je, se tire de la contradiction, de la contrariété et de l'antipathie qu'il y a entre Jésus-Christ et le péché ; contradiction, contrariété, antipathie si grandes, que si le péché était quelque chose de positif, il y aurait entre Jésus-Christ et le péché une opposition de substance, d'essence, et de nature.

Remarquez que dans les choses qui sont contraires, la contrariété ne se rencontre que dans les qualités, et non point dans la substance ; je m'explique. Le feu est contraire à l'eau, mais ce n'est que dans ses qualités, puisque la substance de l'un de ces deux éléments n'est pas contraire à celle de l'autre ; mais entre Jésus-Christ et le péché, la contrariété est dans le fond de la nature et de la substance, c'est une opposition substantielle.

Secondement, remarquez que dans tous les êtres qui sont contraires les uns aux autres, la contrariété n'est pas générale partout, et ne subsiste que dans quelque chose. Le feu et l'eau ne sont pas contraires en tout, puisqu'ils conviennent en la qualité de sensible, et en d'autres. Mais la contrariété qui est entre Jésus-Christ et le péché est universelle. Tout ce que l'on peut concevoir dans la nature, dans l'essence et dans la substance de Dieu, tout cela est contraire absolument et généralement à la nature du péché.

Oui, si le péché était quelque chose de réel (écoutez ceci, vous qui péchez si aisément), si cet adultère, ce blasphème, cette vengeance, cette médisance, cette ambitio-

cette avarice, si ces péchés avaient un être réel, ils seraient entièrement opposés à Dieu, ne durassent-ils qu'un moment ; il y a autant de malice qu'il y a de bonté en Dieu. Encore un coup, pécheurs, écoutez cette terrible vérité ; on vous en fera souvenir à votre mort, et elle vous sera éternellement présente pour votre condamnation, si vous n'y réfléchissez pas sérieusement pendant votre vie. Il est vrai que Dieu se réconcilie souvent avec le pécheur, sans cela où en serions-nous ? Il est vrai que Dieu fait amitié avec le pécheur, mais entre Dieu et le péché il n'y eut jamais, et il n'y aura jamais de réconciliation ni d'amitié, et par conséquent Jésus-Christ n'entrera jamais dans une âme tandis que le péché y subsistera.

La troisième raison qui appuie solidement cette vérité, c'est que Dieu est le souverain bien, et que le péché est le souverain mal ; or le souverain bien ne peut être avec le souverain mal, et par conséquent Jésus-Christ ne peut être avec le péché.

Toute autre chose séparée du péché ne lui déplaît pas ; au contraire, il l'accepte de bon cœur. Veux-tu, pécheur, qu'il soit abandonné aux dernières misères de la pauvreté ? tu le verras bientôt tout nu dans une crèche : les hérissons et les renards ont leurs trous et leurs tanières, et Jésus-Christ n'a pas où reposer sa tête. Veux-tu qu'il souffre les dernières rigueurs ? il tremblera de froid dans une crèche, il ne sera échauffé que dans le sein de sa pauvre mère et du souffle de deux animaux. Mais veux-tu le faire entrer dans ton âme lorsque tu es en état de péché ? jamais il ne le fera ; la pauvreté, la nudité, la faim, les persécutions, les ignominies, les rebuts, les outrages, tout cela n'est pas indigne de lui ; mais le péché lui est insupportable. C'est pourquoi, mon frère, ou il faut chasser le péché, ou il faut te résoudre de ne recevoir jamais Jésus-Christ ; il n'y a point de milieu, l'antipathie est invincible ; ou il faut que tu renonces au péché, ou il faut que tu dises à Jésus-Christ : Je consens que vous ne naissiez point et que je ne profite pas de votre naissance ; je n'ai que faire de votre crèche ni de vos larmes, je n'ai que faire de votre salut ni de vos grâces ; j'aime mieux vivre et mourir avec le péché.

Ces propositions, dites-vous, vous font horreur, et moi je vous réponds que ne pas dire cela et le faire, c'est presque la même chose. Vous n'oseriez aller jusqu'à cette dernière impiété, mais si vous ne voulez pas chasser le péché, vous ne voulez pas vous préparer à la naissance de Jésus-Christ.

Que répondez-vous à tout cela, mes frères ? en êtes-vous convaincus ; et si vous en êtes convaincus, en êtes-vous touchés ? Nous savons bien, me dites-vous, que nous ne pouvons loger Jésus-Christ et le péché tout ensemble dans notre cœur, et il n'était pas nécessaire de nous faire de si grands rai-

sonnements pour nous en convaincre ; et moi je vous réponds que si vous le savez, vous êtes les plus misérables et les plus injustes de tous les hommes, de vivre comme vous vivez, contre vos propres lumières.

C'est donc à dire que vous vous souciez peu de Jésus-Christ, que vous vous mettez peu en peine de vous préparer à le recevoir, que vous aimez mieux vos plaisirs, vos jeux, vos divertissements, vos honneurs, vos richesses, que lui ? Vous voudriez bien pouvoir unir votre vie criminelle à la sienne, qui est toute sainte ; vous souhaiteriez fort de le recevoir dans l'état de péché où vous êtes ; mais comme la chose est impossible, vous donnez à son ennemi la préférence sur lui.

C'est donc à dire que vous vous contentez des marques extérieures d'une piété hypocrite, mais que dans le fond vous n'avez ni religion, ni conscience. Venez, créatures, possédez mon cœur, il vous est ouvert ; retirez-vous, Jésus-Christ, votre présence m'incommoderait trop. C'est donc à dire que mettant d'un côté de la balance le monde, la chair et le démon, et de l'autre Jésus-Christ avec ses grâces, le premier côté l'emporte ; et ce qu'il y a de pire pour vous, c'est que vous le faites sciemment, volontairement et avec connaissance de cause.

Divin enfant, vous aviez bien raison de dire chez l'un des prophètes, que sortant du sein de votre mère, vous avez eu le même sort que ces pauvres malheureux qu'on expose sur le seuil des portes dès qu'ils sont venus au monde, et qu'on abandonne à la charité de ceux qui voudront en avoir compassion : *Projectus sum ex utero* (Psal. XXI) ; j'ai été chassé, méprisé, abandonné, dès que je suis sorti du sein de ma mère. Pas un de ces riches et de ces puissants de la Judée n'est venu me voir, pas un d'eux ne m'a offert sa maison ; et quand Hérode s'informera du lieu où je suis, ce ne sera que dans le dessein de me faire mourir.

Mes chers frères, mes chers paroissiens, c'est votre compassion et votre amitié que cet enfant abandonné et rejeté de tout le monde demande aujourd'hui ; ne voulez-vous pas bien le recevoir ? et comme vous savez qu'il n'entrera jamais chez vous si le péché n'en sort, ne voulez-vous pas bien en chasser cet ennemi ?

Ne délibérez pas davantage : péché qui n'est capable que de me perdre, sors de mon cœur ; je vais, serpent infernal, je vais te vomir aux pieds de ce prêtre. Créatures que j'ai tant aimées au préjudice de mon Sauveur et de mon propre salut, sortez de mon cœur, vous êtes indignes de le posséder. Malheur à moi de vous avoir si longtemps souffertes, plus grand malheur encore si je ne vous extermine pour toujours.

Divin Jésus, ne souffrez jamais que j'aie pour vous la même dureté qu'a eue la Synagogue. Elle vous avait demandé avec tant d'instance, elle avait offert tant de sacrifices et poussé tant de soupirs pour vous faire descendre du ciel, et quand vous êtes venu,

elle n'a pas voulu vous recevoir. Qu'il n'en soit pas ainsi de moi. Venez, divin Jésus, et faites que je sois fidèle aux saints mouvements que vous m'inspirez aujourd'hui ; faites que je vous reçoive dans toute l'étendue de mon être ; mon âme, mon corps, mon esprit, ma volonté, mes sens, tout vous appartient ; demeurez avec moi pendant ma vie, demeurez avec moi à ma mort, demeurez avec moi pendant toute la bienheureuse éternité. *Amen.*

SERMON LIII.

POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOËL.

Sur la mortification des passions.

Puer autem crescebat, et confortabatur plenus sapientia; et gratia Dei erat in illo (Luc., II).

L'enfant croissait et se fortifiait, plein de sagesse; et la grâce de Dieu était en lui.

Que les théologiens et les interprètes de l'Ecriture sainte expliquent comme il leur plaira de quelle manière Jésus-Christ croissait en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes, je n'ai pas tant rapporté ces paroles de mon texte pour vous en donner le sens littéral, que pour vous en découvrir le moral et le spirituel, comme étant le plus propre à vous édifier et à vous instruire.

C'est une vérité autorisée par l'Ecriture et confirmée par le témoignage de saint Paul, que Jésus-Christ, qui n'a été conçu et qui n'est né corporellement qu'une fois dans le monde, est conçu spirituellement et formé tous les jours dans les cœurs des vrais fidèles, et que c'est dans leur cœur qu'il doit croître et se fortifier, jusqu'à ce qu'ils soient des hommes parfaits et qu'ils arrivent à la plénitude de l'âge de leur Dieu : *Donec occurramus in virum perfectum in plenitudinem ætatis Christi.*

La piété avec laquelle je crois que vous vous êtes approchés des sacrements pendant ces dernières fêtes me fait présumer que c'est dans vos âmes que Jésus-Christ a pris naissance, et comme inutilement pour vous il y serait né si vous n'apportiez tous les soins possibles de l'y conserver et de l'y faire croître par un progrès spirituel et une fidèle persévérance dans la vertu, il est aujourd'hui de mon ministère de vous en découvrir un vrai moyen, qui, à mon sens, est le plus propre à cet effet, et par conséquent le plus essentiel à votre salut.

Je ne vous tiendrai pas davantage en suspens pour vous le marquer : c'est la mortification des passions. S'il y a quelque chose qui puisse chasser Jésus-Christ de vos âmes et l'empêcher de croître en sagesse, en âge et en grâce, c'est l'attachement à vos passions. Voilà, dit saint Ephrem (*in sermone Ascetico*), ce qui perd la plupart des chrétiens et ce qui étouffe Jésus-Christ dans nos âmes. La moindre chose irrite notre cupidité, et dès qu'on néglige de la mortifier et de l'affaiblir : *Infinitam quamdam parit rerum divinarum, propriæque salutis despicientiam*, elle nous inspire je ne sais

quelle tiédeur et nonchalance pour les choses divines et pour notre propre salut. Jésus-Christ était dans cette âme, il venait d'y naître, il commençait déjà à y croître ; mais la cupidité et les passions l'en ont chassé.

DIVISION.

C'est pourquoi, mes frères, voulez-vous que Jésus-Christ se fortifie et croisse dans vos âmes, mortifiez vos passions ; c'est à quoi je vais vous exhorter dans mon premier point. Mais comment les mortifierez-vous ? c'est ce que je vous expliquerai dans le second. Attention, je vous prie.

PREMIER POINT.

Est-il donc vrai, Messieurs, que l'un des plus grands obstacles au progrès spirituel d'un chrétien et à l'accroissement de la grâce est l'immortification des passions, et que si l'on veut que Jésus-Christ croisse et se fortifie dans une âme, il faut les combattre et leur faire une continuelle guerre ? Oui, Messieurs, rien de plus vrai ; en voici les preuves que j'ai tirées de l'Ecriture et que j'appuierai des plus solides raisonnements des Pères.

Si vous êtes ressuscité avec Jésus-Christ, dit saint Paul, et si vous prétendez avoir quelque part à sa gloire, ce que vous avez à faire est de mortifier les membres de l'homme terrestre qui est en vous, la fornication, l'impureté, l'amour du plaisir et les mauvais désirs : *Mortificate membra vestra quæ sunt super terram, fornicationem, immunditiam, libidinem, concupiscentiam malam (Coloss., III).*

Que veut dire l'Apôtre par ces paroles ? Il veut dire que l'occupation d'un chrétien en cette vie doit consister à mortifier en lui les péchés qu'il doit faire entièrement mourir. Il faut qu'il ne soit ni fornicateur, ni impudique, ni blasphémateur, ni médisant, ni avare ; un seul de ces péchés peut le perdre pour jamais, il vaut donc mieux qu'il les fasse mourir par le glaive de la mortification que de ce qu'ils le fassent mourir lui-même. Êtes-vous engagés dans des commerces impurs, blasphémez-vous le nom de Dieu, dites-vous du mal de votre prochain, retenez-vous le bien d'autrui et ne donnez-vous pas aux pauvres quelque chose du vôtre dans les occasions où l'Evangile et votre conscience vous y obligent ? dès là vous êtes dans le chemin de la damnation, et si vous ne faites mourir ces péchés, il n'y aura jamais de salut pour vous : article de foi, mes frères, article de foi.

Mais est-ce assez de faire mourir ces péchés ? Non, dit l'Apôtre, il faut encore que la mortification chrétienne s'étende sur d'autres objets, je veux dire sur vos passions, sur l'amour déréglé du plaisir, sur vos mauvais désirs. Il faut que vous mortifiiez tout cela, si vous voulez qu'il croisse au dedans de vous ; autre article de foi, *libidinem, concupiscentiam malam.*

Ah ! mon Dieu, qu'il y a par cette raison de chrétiens qui sont bien éloignés de leur

compte ! On se persuade pour l'ordinaire que c'est assez de détruire ses péchés, mais pour les passions qui portent au péché, on ne songe pas même à les mortifier. On croit que c'est assez de n'avoir pas le bien d'autrui, et on ne considère pas que l'appétit déréglé de ce bien est défendu. On croit que c'est assez de ne pas se venger de son ennemi, mais on se pardonne sans scrupule les mouvements qui portent à la vengeance. On croit que c'est assez de ne pas tomber en fornication et en adultère, mais on ne s'accuse presque jamais de ces libertés peu honnêtes qu'on se donne, ni de ces passions molles et tendres qui conduisent à ces péchés. Vous le croyez peut-être de la sorte, mes frères, et c'est par ce principe que vous conservez toujours au dedans de vous des passions ardentes et immortifiées ; mais qu'en pense l'Apôtre ? *Nolite mentiri invicem*, dit-il, dans le même endroit de son Epître aux chrétiens de Colosses : mes chers frères, ne vous y trompez pas : *Exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis et induentes novum* : Dépouillez-vous du vieil homme, et revêtez-vous du nouveau.

Or, quels sont les habits, quelles sont les œuvres du vieil homme ? Ce ne sont pas seulement les péchés, ce sont encore les passions qui portent au péché. Voilà de quoi il est revêtu, et voilà de quoi il faut vous dépouiller. Ne vous contentez pas de vous être dépouillés de la gourmandise, défaites-vous encore de cette recherche inquiète des mets bien apprêtés, et de cette aversion que vous avez pour ceux qui ne flattent pas votre goût. Ne vous contentez pas que les médisances et les paroles déshonnêtes soient bannies de votre bouche : *turpem sermonem de ore vestro*, mettez des freins à votre langue, et défaites-vous de cette démangeaison que vous avez de parler mal à propos ; démangeaison qui par votre propre expérience vous a souvent fait pécher contre la vérité et la charité chrétienne. Ce sont là les œuvres du vieil homme, ce sont là les habits dont vous devez vous dépouiller. Sans cela vous perdrez bientôt la grâce de Jésus-Christ, et ce divin enfant ne croîtra jamais au dedans de vous.

Le même apôtre écrivant à Tite, son disciple, confirme cette vérité par des termes encore plus exprès : *Apparuit gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus, erudiens nos (Tit., II)* : la grâce de Dieu notre Sauveur s'est manifestée à tous les hommes. Mais pourquoi ? Ecoutez, mes frères, le grand dessein de Jésus-Christ incarné. Elle nous a apparu pour nous sauver, et pour nous réconcilier avec Dieu ; voilà le premier dessein de Jésus-Christ fait homme, mais ce n'est pas le seul. Elle s'est manifestée à nous pour nous instruire : *erudiens nos* ; non-seulement Jésus-Christ a été notre réparateur et notre Sauveur, il a encore été notre législateur et notre maître. Non-seulement il nous a justifiés, il nous a encore enseignés ; eh quoi ? voici tout l'abrégé de sa morale et de sa doctrine : *ut abnegantes impietatem et sæcularia desideria, sobrie, et*

juste, et pie vivamus in hoc sæculo. Il nous a enseigné de renoncer à l'impiété : voilà le péché ; et aux désirs du siècle, voilà les passions ; afin que nous vivions avec sobriété, justice et piété, dans ce monde.

Où vous remarquerez, s'il vous plaît, que saint Paul par ces paroles comprend toutes les passions qui peuvent nous corrompre et nous faire perdre la grâce que nous avons reçue ; et il les renferme dans ces trois classes. Les premières sont celles qui nous détournent de la fidélité envers Dieu, et des devoirs de religion que nous sommes obligés de lui rendre ; et à ces passions il veut que nous opposions la piété chrétienne, *pie vivamus*. Les secondes sont celles qui nous empêchent de nous acquitter envers notre prochain des obligations que la société et la charité nous imposent ; et il veut que nous assujettissions ces passions aux règles de l'équité et de la justice, *juste*. Les troisièmes sont celles qui nous portent à la sensualité et à la mollesse, et qui nous font passer les bornes dans l'usage des plaisirs ; et ce sont ces passions qu'il veut que nous mortifions par la tempérance et la sobriété chrétienne, *sobrie*. Cherchez telles autres passions qu'il vous plaira, amour, fuite, désir, colère, tristesse, crainte, jalousie, tout cela se réduit à ces trois espèces ; et ce sont ces passions pour la mortification desquelles l'apôtre saint Paul dit que la grâce de Jésus-Christ a fait d'admirables leçons à tous les hommes.

Nul n'en est dispensé. Cette grâce nous apprend à tous que si nous voulons conserver Jésus-Christ, et le faire croître par un progrès spirituel dans la vertu, nous devons renoncer non-seulement à l'impiété, mais encore aux passions déréglées, afin de vivre avec piété, justice et tempérance, dans le monde. Comme il est impossible que Jésus-Christ prenne naissance dans vos cœurs si le péché n'en est banni, il est impossible qu'il y croisse et qu'il s'y conserve si les passions y règnent. Comme il est impossible qu'il subsiste un moment dans une âme où est l'impiété, il est impossible qu'il s'y fortifie, et que vous ayez le plaisir de l'y garder, en vous remplissant des désirs déréglés du siècle.

Mais pourquoi sommes-nous obligés de mortifier nos passions, si nous voulons conserver la grâce que nous avons reçue, et faire quelques progrès dans la vertu ? C'est parce que ces passions nous portent naturellement au péché, et qu'à moins qu'on ne les mortifie, elles nous rendront infailliblement coupables. C'est parce que ces passions nous aveuglent, qu'elles nous engagent, qu'elles nous tyrannisent, qu'elles nous ôtent la liberté des vrais enfants de Dieu, et tout le goût de la piété chrétienne. Je m'explique par saint Augustin et saint Chrysostome, qui ont donné deux étranges noms à ces passions.

1^o Saint Augustin les appelle les sources du péché ; c'est d'elles qu'il sort comme l'eau de la source. Ainsi comme on travaillerait inutilement à vouloir tarir un ruisseau, si

l'on ne remontait jusqu'à sa source, on se donnerait aussi en vain beaucoup de peine pour empêcher le cours du péché, si l'on n'arrêtait les passions qui le produisent. Cependant si le cours du péché n'est arrêté, comment Jésus-Christ se conservera-t-il dans une âme, et comment la grâce résistera-t-elle contre ce déluge ; il faut donc venir à la source et mortifier les passions. Otez de ce ruisseau tant d'eau qu'il vous plaira, il en reviendra toujours de nouvelle ; pourquoi cela ? Parce que vous n'avez pas ouvert, ou détourné sa source. De même, dit saint Augustin, quelque résolution que vous preniez de quitter vos désordres, et de faire quelques progrès dans la vertu, vous n'y réussirez jamais si vous ne remontez jusqu'aux passions, non pas pour tarir entièrement ces sources, ce qui est impossible, mais pour les affaiblir ou les détourner, comme je vous le dirai dans la suite. Combien voit-on par là de rechutes dans le monde ? Combien trouve-t-on de personnes qui ayant fait profession de mener une vie réglée, qui vivant pendant quelque temps selon les maximes du christianisme, et s'abstenant de ces péchés grossiers que tant d'autres commettent, ont enfin repris leur premier train, et sont quelquefois devenues pires après leur conversion qu'elles n'étaient auparavant ? D'où est venu ce malheur ? De n'avoir pas été à la source du mal, d'avoir négligé une passion prédominante, de l'avoir épargnée, de n'avoir pas eu le courage de la mortifier, de ne s'être pas fait la violence nécessaire pour la renfermer dans ses bornes et l'assujettir aux règles de l'Evangile. Ces personnes ont ressemblé à ces idolâtres qui redressèrent l'idole de Dagon que la présence de l'arche avait fait tomber, elles ont quitté leurs idoles à ces fêtes de Noël ; l'arche vivante du Nouveau Testament les a brisées, la participation des sacrements, et la descente de Jésus-Christ dans leur cœur a opéré ce merveilleux effet ; mais le pied où était placée l'idole restait encore, une passion cachée demeurait dans le fond de ce cœur, la source du mal n'était ni détournée, ni tarie, elles sont retombées dans leur péché. Adorable Sauveur, qui deviez y prendre quelque accroissement, vous en avez été chassé. Prenez garde à ceci, mes frères, qui faites quelque profession de piété, et qui êtes touchés du désir de votre salut. Vous savez, par une funeste expérience, que depuis tant d'années, vous retombez dans les mêmes péchés. Est-ce que vous ne les avez pas confessés ? est-ce que vous n'en avez pas demandé pardon ? est-ce que vous n'en avez pas été marri ? est-ce que vous n'avez pas dit cent fois que vous préféreriez mieux perdre la vie que d'offenser Dieu davantage ? Nonobstant toutes ces dispositions et toutes ces résolutions, vous n'avez pas laissé de l'offenser, et vous l'offensez encore tous les jours ; d'où vient cela ? Ne cherchez pas tant de raisons étrangères, avouez que si vous aviez pris tout le soin nécessaire de mortifier vos passions,

et de réduire comme saint Paul votre chair en servitude, Jésus-Christ serait toujours demeuré au dedans de vous, et que sa grâce s'y serait fortifiée. Mais vous avez laissé le foyer tout chaud, et le feu s'est aussitôt rallumé. Vos passions qui n'étaient couvertes que d'un peu de cendres se sont renflammées au premier objet, tout est en combustion. Vous avez nettoyé la coupe, vous en avez poli les dehors, dit saint Ephrem, mais vous y avez laissé quelques endroits pleins de rouille, et cette rouille a pénétré si avant qu'elle a gâté toute votre coupe. La fièvre vous a quitté, mais vous n'avez pas eu soin de vous purger ; vous avez laissé au dedans de mauvaises humeurs, il s'est fait une fermentation, la fièvre vous a repris, et votre volonté est si affaiblie, qu'à la première occasion vous avez perdu la grâce qui est la santé spirituelle de votre âme. *Cecidimus quasi folium universi, et iniquitates nostræ quasi ventus abstulerunt nos* (Isa., LXXIV) ; vous êtes tombés comme des feuilles, et vos péchés, semblables à un vent impétueux, vous ont emportés. Vous êtes si faibles que vous tombez pour peu qu'on vous pousse : vous êtes comme une feuille que le moindre vent emporte.

2^e Les passions sont appelées par saint Chrysostome les mères du péché ; et c'est là une autre raison qui doit vous porter à les mortifier et à les combattre, si vous voulez que Jésus-Christ prenne de la force et de l'accroissement dans vos âmes. Pourquoi mères du péché ? parce qu'elles le forment et qu'elles l'engendrent tous les jours. Il y a cependant de la différence entre les autres mères et celles-ci : que les autres mères en approchant de la vieillesse deviennent stériles, et cessent d'être fécondes, et qu'au contraire, plus les passions vieillissent, plus elles se fortifient et ont de fécondité : bien loin que l'âge affaiblisse et épuise leurs malheureuses forces, il ne sert qu'à leur faire produire avec plus de facilité un plus grand nombre de péchés. Qui le dit ? le Saint-Esprit, en parlant d'un homme qui laisse agir les passions sur soi, et qui ne veut se faire aucune violence pour les combattre. *Ossa ejus replebuntur vitiis adolescentiæ ejus, et cum eo in pulvere dormient* (Job, XXXIII). Les os de cet homme qui s'est toujours abandonné aux mouvements déréglés de ses appétits, seront remplis des péchés de sa jeunesse ; péchés qui dormiront en repos dans son cœur, et qui le suivront jusque dans la poussière de son tombeau. Ce jeune homme, qui à l'âge de seize ou de dix-sept ans a mené une vie molle et oisive, qui emporté par le torrent de ses passions a couru, comme un cheval échappé, partout où son caprice et le plaisir l'entraînaient ; ce jeune homme, dis-je, s'est-il jamais véritablement converti, et s'il s'est converti, a-t-il longtemps persévéré en état de grâce ? non, sans doute ; ses passions vivantes et immortifiées ont été comme de malheureuses mères qui ont toujours produit de nouveaux péchés. Plus elles se sont

enracinées en lui par la licence qu'il s'est donnée, et par les habitudes qu'il a contractées, plus elles ont été fécondes pour sa perte, et la multitude de ses vices est si grande, que ses os en sont tout remplis : *Ossa ejus replebuntur vitiis adolescentiæ ejus*. Péchés de la jeunesse, péchés de l'âge viril, péchés de la vieillesse, péchés de l'âge décrépité, tout cela s'est multiplié, tout cela s'est entassé l'un sur l'autre ; et comme pour tirer la moelle des os il faut les briser, aussi sans une grâce extraordinaire de Dieu, il n'y a rien qui puisse lui faire quitter ses péchés, que la dissolution de son âme et de son corps, par la mort. Que dis-je ? le Saint-Esprit m'apprend que ces péchés coucheront avec lui dans son tombeau : *cum eo in pulvere dormient*, et qu'il les portera jusque dans les enfers. S'il avait voulu conserver la grâce qu'il avait reçue, s'il avait voulu qu'Isaac, qui est l'enfant de la libre, prit des forces et de l'accroissement dans son cœur, il aurait fait comme Abraham, qui chassa Ismaël et Agar sa mère ; je veux dire qu'il aurait exterminé et ses péchés et ses passions qui les ont fait naître ; mais comme il s'est contenté de mettre dehors Ismaël, cette méchante mère l'a fait rentrer, pour persécuter Isaac.

Il est dit dans la Genèse que Sara s'étant aperçue que son fils Isaac jouait avec Ismaël, elle alla s'en plaindre à Abraham. On demande quel sujet elle pouvait avoir de se plaindre en voyant deux enfants jouer ensemble, et si c'était là un raisonnable prétexte pour faire chasser et la mère et l'enfant ? Les Pères répondent qu'elle se comporta en cette occasion avec beaucoup de prudence ; que ce jeu d'Ismaël étant comme une espèce d'idolâtrie, Sara avait sujet de craindre qu'il ne fit quelque impression sur l'esprit de son fils ; qu'au reste la mère et l'enfant auraient, peu à peu, pris trop d'empire dans la maison d'Abraham, et qu'enfin il était important de les chasser tous deux pour la conservation et la gloire de son cher Isaac. *Ejice ancillam et filium ejus* : Chassez, chassez cette esclave, chassez cette Egyptienne et son fils ; elle remplirait ma maison d'enfants illégitimes ; que deviendrais-je après cela moi-même, et que deviendrait mon fils ?

Excellente figure de la conduite que doit tenir une âme chrétienne, si elle veut conserver Jésus-Christ. Ses péchés ne paraissent d'abord que de petits jeux, mais ce sont des espèces d'idolâtrie. Elle voudrait bien que Jésus-Christ demeurât avec eux dans la même maison, mais la chose est impossible : nulle communication avec les ténèbres et la lumière, avec l'iniquité et l'innocence. Que faut-il donc qu'elle fasse ? il faut qu'elle se résolve à les chasser. Ce n'est pas encore assez : il faut qu'elle chasse Agar leur mère, il faut qu'elle déclare la guerre à ses passions. Sortez, esclaves insolentes, sortez de mon cœur ; si je vous laissais vivre en paix, vous feriez revenir les enfants de votre débauche ; sortez, misérables, sortez. De-

meurez, mon cher Isaac, demeurez avec moi, vous faites mon bonheur et ma gloire, je veux tout sacrifier pour vous retenir.

Mais quand cette âme, gardant une conduite tout opposée, se contente de se purifier de ses péchés, et qu'elle se soucie peu de mortifier ses passions, Agar devient bientôt féconde, et plus on la conserve, plus elle peuple la maison de bâtards. C'est une mère qui met tous les jours au monde de nouveaux enfants ; si on en chasse quelques-uns, les autres reviennent, et tous ne conspirent que la mort de celui qui les laisse vivre. Je vous l'ai dit, les passions sont des mères qui produisent le péché ; autant donc que vous aimez Jésus-Christ, et que vous souhaitez que ce cher Isaac croisse en âge et en sagesse, autant devez-vous avoir de soin de les mortifier.

Ajoutons à toutes ces raisons une autre qui vous paraîtra encore plus forte : c'est que de tous les ennemis de notre salut, il n'y en a point que nous devons craindre davantage, et qui puisse plus nous faire perdre la grâce que nos passions. Vous savez que tout ce que nous avons d'ennemis se réduit à trois, au monde, au démon et à la chair. Or, nul de ces ennemis ne peut nous nuire, ni faire sortir Jésus-Christ de nos cœurs, que par l'entremise et le secours de nos passions.

Il est vrai que le monde nous présente son luxe, ses pompes, ses richesses, ses plaisirs, ses emplois, ses vanités, que ce sont là autant d'objets flatteurs qu'il expose à nos yeux, et autant de pièges qu'il nous tend ; mais il est vrai aussi que si nos passions ne se mettent pas de la partie, jamais le monde, avec tous ces faux charmes et ces délicates tentations, ne pourra nous corrompre. J'ai autant de preuves de cette vérité qu'il y a de saints dans le ciel. A combien d'eux, ce monde corrupteur a-t-il fait voir ce qu'il y a de plus riche, de plus auguste, de plus délicieux, de plus engageant ? Mais comme ils avaient mortifié leurs passions, tous ces objets, bien loin de les pervertir, n'ont servi que de matière à leur vertu et d'épreuve à leur fidélité. Mettons comme eux la passion à part, le consentement à part, les objets à part, tout ce que le monde peut nous proposer ne servira qu'à nous faire conserver et augmenter notre grâce ; ce n'est que l'union de ces trois choses qui peut faire notre péché.

J'en dis de même du démon : il peut bien troubler notre fantaisie, se rendre maître de quelques avenues de notre âme, exciter et émouvoir nos humeurs ; mais pour enlever notre consentement, c'est ce qu'il ne peut jamais, à moins que nos passions ne le favorisent. Ce chien de l'abîme peut bien aboyer contre nous, dit saint Augustin, mais il ne peut jamais nous mordre sans nous. Ce tentateur, dit saint Grégoire, peut bien solliciter Adam, mais il n'en triomphera jamais si Eve n'est de la partie ; au contraire, il ressemblera à ce dragon dont il est parlé dans l'Ecriture, que la Providence sembla

n'avoir formé que pour se moquer de lui, en rendant ses suggestions et ses sifflements inutiles : *Draco quem tu formasti ad illudendum ei.*

Enfin si la chair a quelque pouvoir sur nous, pour empêcher que Jésus-Christ ne demeure et ne se fortifie dans nos cœurs, quelle chair est-ce ? est-ce une chair mortifiée ? une chair abattue sous le joug de la pénitence et de la sévérité évangélique ? Est-ce une chair circoncise et assujettie aux lois de l'esprit ? une chair telle qu'était celle de saint Paul, je veux dire une chair châtiée et réduite en esclavage ? bien loin de cela, une chair qui a toutes ces qualités, fait l'ornement de l'âme, et est l'instrument de ses victoires.

Celle qui peut nous perdre, c'est une chair immortifiée, dont les passions sont vives et ardentes ; car sans ces passions elle ne peut rien contre nous. Ce sont elles qui lui fournissent des armes d'iniquité et d'injustice, qui la rendent rebelle à la raison et à la grâce, qui nous font sentir dans nos membres une loi qui répugne à celle de notre esprit ; et pour le dire en un mot avec saint Jacques, il faut réduire toutes nos tentations à une seule, qui est celle de notre concupiscence, qui nous emporte et qui nous attire partout. *Unusquisque tentatur, a concupiscentia sua tractus et illectus* (Jacob., I).

Est-ce qu'il n'y a point d'autre tentation que celle-là, demande saint Anselme ? Oui, répond ce Père, le démon nous tente, le monde nous tente, mais ils nous tentent par notre concupiscence, et jamais ils ne nous nuiraient sans le secours de nos passions ; d'où je tire deux conséquences. La première, que si de tous nos ennemis il n'y en a pas un qui puisse nous faire tomber dans le péché sans notre consentement, et si notre concupiscence et nos passions nous portent à donner ce consentement, le seul moyen de conserver Jésus-Christ dans nos cœurs, et de l'y faire croître, est de mortifier, d'abattre, de dompter ces passions. Donnez-moi un homme, dans toute la suite des siècles passés, qui ait persévéré dans la grâce et qui ait fait quelques progrès dans la vertu sans la mortification de ses passions ! montrez-m'en un seul qui ait toujours été fidèle à ses devoirs par quelque autre moyen ! Je sais bien qu'il y en a plusieurs autres, mais nul de ces moyens ne peut servir sans celui-là. Faites tant de prières que vous voudrez, faites tant d'austérités qu'il vous plaira, si vous ne mortifiez vos passions, tous ces moyens vous seront inutiles. Quelques mortifications extérieures que vous fassiez, dit saint Bernard (serm. LIX, *ex parvis*, et serm. IV Quadrag.), elles ne vous seront jamais comptées de rien, si celles de vos passions n'y sont jointes. Vous êtes tout maigres d'abstinence et de jeûne, et vous êtes tout bouffis d'orgueil ; vous faites de longues prières et vous fréquentez souvent les sacrements ; et vous permettez à votre langue de se déchaîner en médisance et en raillerie. Vous visitez les malades et vous

donnez de grandes aumônes aux pauvres, et avec tout cela vous vous emportez à la moindre occasion, le feu vous monte à la tête pour une bagatelle ; vous êtes insupportables à vos enfants, à vos voisins, à vos domestiques, et à moins qu'on ne fléchisse sous vous, vous vous abandonnez à toutes les saillies de votre colère. Tout ce que vous faites de bien d'ailleurs pourrait vous être d'un grand mérite devant Dieu ; mais vos passions, à la violence desquelles vous vous laissez aller, vous en ôtent le fruit ; vous attirez Jésus-Christ d'une main, et vous le chassez d'une autre. Toutes ces mortifications extérieures et ces bonnes œuvres sont des corps sans âme, elles n'ont ni esprit, ni sainteté, sans le sacrifice de vos passions. Est-ce que j'aime la chair des taureaux, et que je bois le sang des animaux, dit Dieu ? Croyez-vous que ces austérités purement extérieures me plaisent ? Quand vous vous déchireriez le corps avec de sanglantes disciplines, quand vous mettriez votre chair en morceaux, tous ces sacrifices, séparés de celui de vos passions, ne m'agréeront jamais : *Nunquid manducabo carnes taurorum, aut sanguinem hircorum potabo ?* (Psal. XLIX.) Si cela est (et c'est la seconde conséquence que je tire), si cela est parmi tant de personnes, je dis même de celles qui font profession de piété, qui ne cherchent qu'à se sanctifier et à se sauver ; combien y en a-t-il qui pour n'avoir pas mortifié leurs passions se trouveront au jugement de Dieu sans mérite et sans récompense ! elles représenteront leurs aumônes, leurs prières, leurs austérités, leurs jeûnes. Elles diront ce que disaient les Juifs chez l'aïe : *Quare jejunavimus, et non asperxisti ; humiliavimus animas nostras, et nescisti ?* (Isai., LVIII.) Pourquoi avons-nous jeûné, et que vous n'avez eu nul égard à nos jeûnes ? Pourquoi avons-nous humilié nos âmes, et que vous n'en tenez pas plus de compte que si vous n'en aviez rien su ? Mais qu'est-ce que Dieu leur répondra, et qu'est-ce qu'il répondait autrefois à ces Juifs ? Vous avez jeûné, il est vrai ; vous vous êtes humiliés, il est vrai ; vous avez fait des prières et des aumônes, il est vrai ; mais votre propre volonté s'est toujours trouvée dans toutes ces actions, et vos passions n'en ont pas été plus mortifiées. Vous avez jeûné, mais c'a été pour faire des procès et des querelles : *ad lites et contentiones jejunastis.* Vous avez prié, et vous vous êtes humiliés, mais vous n'en avez eu ni moins de présomption de vous-mêmes, ni moins de confiance en vos fausses vertus. Où est la passion que vous avez mortifiée ? en quoi avez-vous réprimé cette humeur fière et impérieuse qui vous a toujours dominés ? avez-vous été moins ardents à poursuivre vos intérêts, à rechercher vos commodités et vos aises ? quel moyen avez-vous employé pour tâcher d'oublier cette injure, qui est cette racine d'amertume, dont parle l'Apôtre, et qui vous a déjà fait rendre tant de mauvais services à cet ennemi ? Vous avez pris pour un zèle de religion ce qui n'est

qu'un effet de votre envie et de votre inimitié ; et dans toutes vos actions vous vous êtes toujours cherchés vous-mêmes.

Si vous vouliez faire quelques progrès dans la vertu, et conserver la grâce de Jésus-Christ, vous devriez suivre cet excellent avis de l'Apôtre : *Mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus, perficientes sanctificationem in timore Dei* (II Cor., VII) ; vous deviez vous purifier de tout ce qui corrompt la chair, et par ce moyen vous auriez achevé l'ouvrage de votre sanctification. Vous ne vous êtes acquitté que d'une petite partie de ce devoir ; vous n'avez ôté que ce qu'il y a de plus grossier, et vous satisfaisant de quelques mortifications extérieures, vous avez négligé la principale, qui était celle de vos passions. Allez, l'ouvrage de votre salut demeurera imparfait, et Jésus-Christ sortira de vos cœurs.

Cela étant, mes chers frères, faites cette réflexion en vous-mêmes : s'il est vrai que, selon les oracles du Saint-Esprit et les maximes de l'Ecriture sainte, je dois me dépouiller du vieil homme avec toutes ses œuvres, pour me revêtir du nouveau ; s'il est vrai que Jésus-Christ est venu au monde pour apprendre à renoncer non-seulement au péché, mais encore à mes passions déréglées, afin que je vive avec piété, avec sobriété, avec justice dans ce siècle ; s'il est vrai que de tous les ennemis de mon salut, il n'y en a aucun que je doive tant craindre que mes propres passions, et qu'à moins que je ne les gourmande, quelques mortifications que je fasse d'ailleurs, toutes ces austérités ne me serviront de rien ; si tout cela est vrai, il n'y a point à balancer, il faut me résoudre ou à perdre Jésus-Christ, ou à combattre mes passions. Dieu ne changera pas pour moi l'ordre général qu'il a établi, il ne retirera pas sa parole, qui est immuable comme lui, et il ne fera pas pour me sauver de nouvelles règles. C'est pourquoi résolument, m'en dût-il coûter ce que j'ai de plus précieux, je veux, pour conserver la grâce, et la faire croître, mortifier mes passions ; mais par quels moyens ? Voulez-vous le savoir, Messieurs ? je vais vous l'expliquer dans le reste de ce discours.

SECOND POINT.

Le premier moyen (j'ai un peu de peine à vous le dire, mes frères, parce que je me doute bien que vous ne vous en servirez pas, et même vous êtes quelquefois hors d'état de vous en servir), le premier moyen de mortifier vos passions, est de leur ôter par quelque action héroïque, et, pour ainsi dire, par un coup d'Etat, tout sujet de se soulever. Vous sentez au dedans de vous des mouvements de concupiscence et des désirs charnels : faites vœu de chasteté perpétuelle, ou roulez-vous dans des épines, et mettez tout votre corps en sang. Quand vous le feriez, vous imiteriez un saint Benoît, un saint Bernard, et tant d'autres saints.

Vous avez une âme avide pour le bien, plus vous en avez, plus vous en voulez avoir : vendez tout ce que vous avez, et le

donnez aux pauvres, ce sera là une action héroïque, et un coup d'Etat pour vous. Combien de personnes riches et puissantes vous en ont-elles donné l'exemple ? Votre volonté vous maîtrise : liez-la dans un cloître, et engagez-vous par profession à ne plus faire que la volonté d'autrui. Vous êtes délicate, ma fille, et vous avez de la répugnance à entrer dans les hôpitaux : approchez-vous des ulcères des pauvres et tirez-en le pus, comme a fait sainte Catherine de Sienne. Voilà ce que je vous dirais si je croyais que le ciel l'exigeât de vous ; mais s'il ne vous engage pas à ces actions héroïques, il vous oblige toujours à mortifier vos passions.

C'est pourquoi le second moyen que je vous propose, est de leur résister d'abord, et de ne jamais souffrir qu'elles vous dominent : *Si spiritus potestatem habentis ascenderit super te, locum tuum ne dimiseris* (Eccle., X) : Si vous vous apercevez que votre passion veuille se mettre au-dessus de vous, n'abandonnez jamais votre place. *Si tentationis spiritum in aliquo adversum te prevalere consideras*, etc. (GREG., lib. III Mor.). Quelle est la place de l'homme ? c'est de dominer sa concupiscence et de la tenir sous ses pieds. *Subter te erit appetitus tuus, et tu dominaberis illius* (Genes., IV). Quand donc elle veut monter plus haut, c'est à vous à l'abattre, c'est à vous à ne lui jamais céder votre place, c'est à vous à ne jamais souffrir qu'elle vous maîtrise.

Tandis que le mari commande dans une maison, tout va bien, dit saint Augustin [tract. 2 in *Evang. Joan.*] (j'entends avec lui un mari sage et vertueux), mais quand la femme prend le dessus, tout est en désordre. Que veux-je dire avec ce Père ? l'homme est toujours heureux, lorsque la raison commande aux passions ; mais il est malheureux lorsqu'elles prennent le dessus, et qu'elles occupent une place qui ne leur appartient pas. C'est pourquoi il importe beaucoup de les en chasser promptement, et de leur résister. Sont-ce des mouvements d'impureté ? ne délibérez pas, n'hésitez pas, ne raisonnez pas, fuyez, fuyez, sans cela vous serez bientôt perdus. Sont-ce des mouvements de colère et de vengeance ? réprimez-les de bonne heure, et par une prompte résistance apprenez-leur à ne se pas soulever une autre fois. Je sais qu'on n'est pas maître de ses premiers mouvements ; mais du moment qu'on vient à faire réflexion sur sa passion, il faut la gourmander, et ne pas souffrir qu'elle prenne le dessus sur soi.

Le troisième moyen de mortifier vos passions, est de vous adresser à un homme de bien, à un confesseur sage, expérimenté, qui ne cherche que le salut de votre âme. N'est-il pas vrai que vous voulez vous sauver, et conserver autant que vous le pourrez la grâce de Jésus-Christ ? Pour cet effet vous avez besoin d'un guide et d'un médecin ; exposez-lui le véritable état de votre âme, découvrez-lui le fond de votre conscience, et surtout prenez garde à vos passions.

- On ne s'accuse de rien moins que de ses

passions et de ses inclinations vicieuses, dans le tribunal de la pénitence : on confesse ses péchés, mais on ne va pas à la source. Une mère, par exemple, dira qu'elle ne peut souffrir un enfant, qu'elle le maltraite avec excès; mais elle ne dira pas qu'elle le hait, et qu'étant mal à propos prévenue contre lui, c'est sa passion qui est la cause de tous ces mauvais traitements, que souvent il ne mérite pas. Elle dira que cet enfant la chagrine; mais elle ne dira pas qu'à cause qu'elle aime les autres plus que lui, elle le prive quelquefois de sa légitime, pour avantager ses frères ou ses sœurs.

Cette fille s'accusera d'être trop libre avec un jeune homme, en la compagnie duquel cependant elle dit qu'elle ne fait point de mal; mais elle ne dira pas que c'est qu'elle l'aime. Hé! dans cet amour n'y a-t-il pas de l'excès? le temps, les témoins, les lieux, tout cela va-t-il bien? Le temps : vous êtes, ma fille, des deux heures avec lui, que de temps perdu! Les témoins : vos domestiques, ou vos voisins, ne vous trouvent-ils pas souvent ensemble, et ne leur donnez-vous pas sujet de murmurer? Les lieux : ne sont-ce pas des rendez-vous à l'insu de votre père et de votre mère? la passion qui vous domine est cause de tout cela; exposez votre mal à votre confesseur, et il vous donnera des remèdes que vous ne saviez pas, ou peut-être que vous ne voudriez pas.

C'est ici, mes très-chers et honorés confrères, que vous devez vous servir de toute votre autorité et de toutes vos lumières : examinez les passions de vos pénitents, et ne soyez jamais si lâches que de les épargner. Vous pouvez avoir quelque condescendance pour leurs faiblesses; mais n'en ayez aucune pour leurs passions. Quand vous verrez un pénitent faible, et dont l'estomac est ruiné, ne lui imposez pas de longs jeûnes; quand vous verrez un homme dans de grandes affaires, engagé dans le commerce et dans le négoce, ne lui ordonnez pas de longues prières. Quand vous en verrez un autre incommodé dans son intérieur, ne l'engagez pas à beaucoup d'aumônes; mais soit qu'il soit faible, soit qu'il se porte bien, soit qu'il ait des affaires, soit qu'il n'en ait point, soit qu'il soit pauvre, soit qu'il soit riche, n'épargnez jamais ses passions.

Cet homme qui garde une jalousie invétérée, cet autre qui aime le plaisir et la débauche; celle-ci qui par une démangeaison de parler ne peut s'empêcher de médire; celle-là qui ne cherche que les divertissements, les comédies, les bals; voilà, Messieurs, les justes objets de votre zèle. Car c'est à vous, aussi bien qu'au prophète Jérémie, que Dieu dit : *Ecce constitui te ut evellas, et destruas, et disperdas, et dissipes, et edifices, et plantes* (Jer., 1). Je vous ai établi pour arracher, détruire, ruiner, dissiper, bâtir, et planter. S'il y a des péchés à arracher, arrachez-les; s'il y a des habitudes criminelles à détruire, détruisez-les; s'il y a des passions à ruiner et à dissiper, ruinez-les, dissipez-les; s'il y a des vertus à élever,

et de bonnes œuvres à planter, élevez-les, plantez-les; je vous en donne le pouvoir, et malheur à vous si vous vous en acquittez mollement.

Le quatrième moyen de mortifier vos passions, est de leur refuser quelquefois des choses permises, afin qu'elles ne vous portent pas à de mauvaises. Vos passions sont vives et impétueuses, elles sont insatiables et infinies, disait autrefois Cassien : voulez-vous ne pas offenser Dieu? réprimez autant que vous pourrez leur ardeur et leurs saillies; marquez aussi autant que vous pourrez des bornes à leurs désirs et à leurs mouvements excessifs. Ne mortifiez-vous pas cette démangeaison que vous avez de dire mille choses inutiles, vous vous donnerez bientôt la liberté d'en dire de mauvaises. Ne réprimez-vous pas ce petit attachement à la bonne chère, bientôt vous pécherez mortellement contre la tempérance.

Il est remarqué dans le livre des Nombres, que les Nazaréens, qui se consacraient à Dieu par un engagement particulier, ne devaient jamais boire de vin ni de quelque autre liqueur que ce fût qui pût enivrer : *A vino et omni quod inebriare potest abstinebunt*. Mais comme nonobstant cet engagement ils pouvaient être tentés d'en boire et de violer leur vœu, Dieu, pour empêcher que cette passion ne les portât à ce qu'il leur défendait, ne leur permit pas même ni de boire du vinaigre, qui est fait du vin corrompu, ni de manger des raisins, soit verts, soit secs, ni aucune chose qui vint des grappes de la vigne : *Acetum ex vino et qualibet alia potione, et quidquid de uva exprimitur non bibent, uvas recentes siccasque non comedent*. (Num., VI).

Admirable conduite, dit Origène (*in c. VI Num.*), et qui doit vous apprendre, que si vous voulez arriver à la perfection, et conserver la grâce que vous avez reçue, vous devez quelquefois mortifier vos passions en des choses permises, afin qu'elles ne vous portent pas à de mauvaises. Ce n'est que du vinaigre, qui n'est nullement agréable à boire : n'importe, il est fait de vin; ce ne sont que des raisins aigres ou secs, et insipides : n'importe, si vous ne mortifiez en cela votre appétit, vous passerez bientôt les bornes, et vos passions, qui sont insatiables et infinies, vous entraîneront à de fâcheuses extrémités.

Ainsi en usa autrefois David, qui tout prince qu'il était, et extrêmement pressé de la soif, refusa de boire de l'eau que trois de ses officiers lui apportèrent de la citerne de Bethléem. Il eut, dit saint Ambroise (lib. 1 *De Jacob et vita beata*, c. 1), un désir qui ne paraissait pas trop raisonnable, de vouloir boire de l'eau d'une fontaine dont ses ennemis s'étaient emparés, et où ses soldats ne pouvaient en puiser sans qu'ils s'exposassent à perdre la vie. Sa passion l'avait donc porté à une chose dont il pouvait se passer, puisqu'il y avait assez d'autres eaux pour lui et pour son armée; mais aussi il la réprima bientôt, et, reconnaissant sa faute, jamais il n'en voulut boire, se contentant de

la répandre, et de la sacrifier au Seigneur : *Cupiditatem qua concupierat aquam de lacu Bethleem hostili interclusam exercitu sibi auferre non potuit, sed potuit mitigare. Nam cum aliis utique defuisse non inveniamus, id est tanto exercitus numero; cum utique multo regi deesse potuerit ex aliis fontibus aquæ, irrationabilem quamdam concupiscentiam passus desideravit eam quæ hostium erat circumfusione vallata, et cum essent reperti tres viri qui hostium castra præciderent et deferrent aquam, cognoscens quod periculo alieno constitisset, profudit eam Domino.*

Ainsi en usent encore aujourd'hui tant de personnes qui se consacrent dans les cloîtres, et même tant de gens de bien dans le monde, qui pour mortifier leurs passions, et arrêter leurs désirs, qui sont infinis, se privent des choses les plus permises; employant ce qui est de conseil pour ne pas violer le commandement, et s'interdisant l'usage de beaucoup de choses, qui peut-être flatteraient leurs passions, et les porteraient à de grands excès.

Ainsi pourriez-vous, ainsi peut-être devriez-vous en user en plusieurs rencontres. Vous connaissez votre faiblesse, vous ressentez la violence de vos passions, vous savez à combien d'excès criminels elles vous portent, mortifiez-vous dans les choses permises, de peur que vous ne vous licenciez dans celles qui ne le sont pas. J'en connais dans ma paroisse qui, pour s'être laissé une fois prendre de vin, ont fait serment de n'en jamais boire, parce que l'ivresse dans laquelle ils étaient tombés leur avait fait faire des choses dont ils se sont repentis toute leur vie.

Il vous est bien aisé, Monsieur, de parler de la sorte, me direz-vous; est-ce qu'on peut ainsi vaincre ses passions? vous nous donnez de beaux moyens, mais qu'ils sont difficiles! Et moi je vous réponds deux choses. La première, que c'est là cependant ce que vous devez faire, je veux dire que l'ouvrage de votre salut et de votre persévérance dans la grâce dépend de la victoire de vos passions. Que la chose soit difficile, qu'elle ne le soit pas, vous devez le faire; c'est à vous à accomplir ce que vous pourrez, et à demander ce que vous ne pourrez pas. Depuis tant d'années que vous vous sentez maîtrisés par vos passions, quels moyens avez-vous employés pour leur résister? Depuis vingt et trente années, de quels défauts vous êtes-vous corrigés? On vient bien à bout de tout quand on le veut efficacement; et quand vous trouverez des difficultés insurmontables, Jésus-Christ vous dira ce qu'il dit à saint Paul : *Sufficit tibi gratia mea*, ma grâce vous suffit, gardez-vous bien seulement de ne la pas recevoir inutilement. La seconde chose que je vous réponds (elle renferme encore un autre moyen de mortifier vos passions), c'est de les prendre une à une. Vouloir les combattre toutes ensemble, c'est un grand ouvrage; mais les attaquer séparément et les vaincre

les unes après les autres, c'est ce que vous pouvez faire.

On ne peut éteindre tout d'un coup un grand brasier (c'est la comparaison de saint Grégoire pape [*in lib. I Reg.*, c. 15]), mais on peut écarter les charbons qui s'allument les uns les autres, quand ils sont tous dans une même masse; étant écartés il n'est pas difficile de les éteindre. Vos passions sont un grand brasier; si vous vouliez les éteindre toutes ensemble, quelle peine auriez-vous! mais séparez-les, divisez-les les unes des autres, et vous les mortifierez avec plus de facilité : *More ignis libido succenditur, et si diligenter non exstinguitur stipula velociter inflammatur. More ignis dispersus sæpe extinguere melius potest. Nam cum in unum multi carbones conveniunt, ingentem massam prunarum faciunt : prunarum ergo massa ante sapienter dispergatur, et per singulorum carbonum frusta velociter exstinguitur.*

Un trousseau de flèches (c'est une autre comparaison de Cassien [coll. 24]) ne se peut rompre tout d'un coup; mais prenez ces flèches à part, et les unes après les autres, vous n'aurez pas de peine à les mettre en pièces. Usez du même artifice à l'égard de vos passions, et, avec la grâce du Seigneur, vous en viendrez enfin à bout.

Cependant quelque temps que vous y employiez, remarquez une circonstance avec laquelle je finis, qui est que cette mortification de vos passions doit être une mortification continuelle. Il y a de certaines victoires qui assurent la paix dans un Etat, et qui empêchent absolument l'ennemi vaincu de reprendre les armes. Il n'en est pas ainsi des passions, il est impossible de les défaire et de les détruire tout d'un coup.

Il faut, dit le même saint Grégoire (lib. VIII *Mor.*, cap. 2), que votre esprit mortifie sans cesse ce qui renaît de la chair; ce sont des cheveux qui repoussent à tout moment, il faut les couper souvent; ce sont de mauvaises herbes dont la racine est en terre, il faut, sinon les arracher, du moins ôter les rejetons qui en viennent; ce sont des bourgeons qui poussent continuellement, il ne faut pas se lasser de tailler la vigne et de la cultiver. Ce sont des ennemis qui sont au milieu de vous, comme les Jébuséens étaient au milieu du peuple de Dieu, il faut veiller sur vous et sur eux, les observer, et prendre d'autant plus de précaution, qu'on vous avertit qu'ils peuvent enfin vous perdre.

Quelle consolation ne ressentirez-vous pas quand vous aurez dompté, subjugué, maîtrisé, vaincu vos passions? elles serviront elles-mêmes d'ornement à votre triomphe. Ce qui n'était qu'un amour impur deviendra un amour chaste, en changeant d'objet, et l'inclination que vous aviez pour la créature se tournera vers le Créateur. Ce qui n'était que fougue et emportement deviendra un saint zèle; vous n'aurez plus de jalousie que pour la gloire du Seigneur; plus de crainte que celle de lui déplaire; plus de tristesse que celle de l'avoir autrefois offensé; plus de désir que de l'honorer,

et de conserver sa grâce en ce monde, afin qu'elle soit suivie de sa possession et de sa gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON LIV.

POUR LE PREMIER DIMANCHE D'APRÈS LES ROIS.

Sur l'humilité chrétienne.

Descendit cum eis, et venit Nazareth, et erat subditus illis (*Luc.*, II).

Jésus alla avec Joseph et Marie, et vint à Nazareth, et il leur était soumis.

Je vous l'avais bien dit, il y a huit jours, que pour conserver Jésus-Christ dans vos cœurs, et pour faire en sorte qu'il s'y fortifie et qu'il y croisse, vous deviez avant toutes choses mortifier vos passions. Je ne vous répète pas ici les raisons dont je me servais pour établir cette importante vérité, je me contente seulement de passer du genre à l'espèce, pour vous apprendre que s'il y a une passion que vous soyez obligés de dompter, d'abattre, de mortifier, et d'arracher de vos âmes, c'est l'amour de la gloire et de l'indépendance, la présomption et la tentation de votre propre estime; en un mot l'orgueil, afin de substituer en sa place la vertu qui lui est contraire, je veux dire l'humilité chrétienne.

De tous les péchés qui règnent dans le monde, il n'y en a aucun (et le Saint-Esprit ne veut pas qu'on en excepte un seul), il n'y en a aucun qui n'ait l'orgueil pour principe : *Initium omnis peccati superbia* (*Eccli.*, XV). De toutes les vertus il n'y en a point (et saint Bernard ne veut pas que nous en exceptions une seule) [*De gradibus humilitatis*], il n'y en a point qui n'ait son fondement dans l'humilité, qui en est comme la racine : *Radix omnis virtutis humilitas*. De toutes les passions qui inspirent les péchés, il n'y en a point de plus dangereuse, de plus violente, de plus universelle, que celle de s'agrandir, de s'applaudir, de vouloir dominer, et être indépendant. De toutes les dispositions à une sainteté solide, il n'y en a point de plus nécessaire, de plus utile, de plus générale, que celle d'un esprit soumis et dépendant, d'un cœur docile et véritablement humble.

Nous ne pouvons jamais en trouver une plus belle preuve, ni un plus excellent modèle que dans la personne et la conduite de Jésus-Christ. Il est venu au monde par une soumission aux ordres de son Père, qui l'a envoyé : Vous ne voulez plus, mon Père, de victimes, le sacrifice des animaux vous déplaît ; me voici. Il a pris la forme d'un esclave, et la ressemblance de la chair du péché ; il a fait mettre son nom dans les registres publics comme un sujet de César ; et quoique Joseph et Marie n'eussent aucun droit sur lui, il va avec eux à Nazareth, et, tout Dieu qu'il est, il leur obéit, et leur est soumis, *et erat subditus illis*.

O humilité, humilité, que tu me parais nécessaire, et que tu me deviens précieuse par cet exemple, s'écrie là-dessus saint Bernard ! Depuis qu'un Dieu t'a consacrée en sa personne, et qu'il a voulu en quelque manière

t'incarner avec lui, il faut que je t'embrasse, il faut que je vive et que je meure dans ton sein. Humilité de mon Dieu, ne confondrez-vous jamais mon orgueil ; n'abaisserez-vous jamais l'enflure de mon cœur ? et ce qu'il a fait pour s'abaisser sans qu'il y fût obligé, ne le ferai-je pas par nécessité et par vertu ?

DIVISION.

Il faut bien, mes frères, que vous entriez dans ces sentiments, et pour vous y fortifier, je vous ferai voir dans mon premier point l'importance et la nécessité de l'humilité chrétienne ; et dans le second, si j'ai le temps, les moyens de la bien connaître, et de la discerner d'avec la fausse.

PREMIER POINT.

Parcourez, Messieurs, toutes les saintes Ecritures, remarquez-en les endroits les plus considérables, et arrêtez-vous tant qu'il vous plaira aux passages qui vous y ont touchés davantage ; je suis persuadé que vous n'y trouverez rien qui y soit recommandé plus expressément, ni dont la nécessité soit établie par des termes plus forts ni par des expressions plus énergiques, que le baptême et la pénitence. Le baptême, qui efface le péché originel, et qui est la porte par laquelle nous entrons dans l'Eglise ; et la pénitence, qui est comme une seconde planche après le naufrage, et qui satisfait à la justice divine pour les péchés actuels que nous avons commis. Le baptême, qui nous rend enfants de Dieu, et la pénitence qui nous réconcilie avec lui ; le baptême enfin et la pénitence, sans lesquels il est impossible ni que les enfants, ni que les adultes qui sont tombés en péché mortel, entrent jamais dans le royaume du Seigneur, et jouissent de la bienheureuse éternité.

De là vient que saint Ambroise, faisant comparaison entre la Jérusalem du ciel et celle de la terre, dit qu'il y a douze portes qui conduisent à celle-ci ; mais qu'à l'égard de celle-là, il faut nécessairement et indispensablement se résoudre, ou à y entrer par l'une de ces deux portes, je veux dire de l'innocence, ou de la pénitence ; de l'innocence reçue par le baptême, ou de cette même innocence recouvrée, et réparée par la pénitence.

De ce principe que je viens de supposer, qu'est-ce que je veux inférer ? la nécessité de l'humilité chrétienne. Comment cela ? c'est que le Saint-Esprit, pour établir solidement l'indispensable obligation d'acquérir cette vertu, se sert, pour la recommander aux fidèles, des mêmes termes qu'il a employés pour montrer la nécessité du baptême et de la pénitence.

Quand le Fils de Dieu parle du baptême, voici comment il s'en explique : *Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest intrare in regnum Dei* (*Joan.*, VI). Je vous dis, et je vous le dis en vérité, que si vous n'êtes entré dans une seconde naissance spirituelle par l'eau du baptême et l'onction du Saint-Esprit, vous

ne pourrez jamais entrer dans le royaume de Dieu.

Il parlait à Nicodème, homme considérable parmi les Juifs, à qui il venait de dire qu'il fallait naître pour voir le royaume de Dieu : *Nisi quis renatus fuerit denuo, non potest videre regnum Dei*. Et comme cet homme lui demanda quelle apparence il y avait qu'on reprît une nouvelle vie sur le déclin de l'âge, Jésus-Christ voulut s'expliquer en des termes plus clairs, et ayant à lui parler d'une naissance toute nouvelle qu'il ne connaissait pas, il lui fit entendre que, sans la réception du baptême, la voie du ciel lui serait fermée : *Amen, amen dico tibi* ; je suis Dieu, c'est assez pour donner l'autorité à ma parole ; mais, tout Dieu que je suis, je veux bien y ajouter le serment, et vous dire que si l'on n'est régénéré par l'eau et le Saint-Esprit, il est impossible d'entrer au ciel.

Il se sert des mêmes expressions, quand il parle de la nécessité de la pénitence. *Dico vobis, nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis* (Luc., XIII). Je vous le dis, et ne vous y trompez pas, si vous n'avez l'esprit de pénitence, si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de même. On venait de lui parler de la mort de quelques Galiléens que Pilate avait fait mourir, et ce fut à cette occasion qu'il dit : Vous périrez de même si vous ne faites pénitence.

Sur quoi je vous prie de remarquer avec saint Grégoire, que, dans cet endroit de saint Luc, Jésus-Christ veut qu'on ait la pénitence, *nisi pœnitentiam habueritis*, et que quelques lignes après, dans le même chapitre, il veut qu'on fasse pénitence, sans quoi on encourra le même malheur, *si pœnitentiam non egeritis*. Pourquoi cela ? c'est pour faire comprendre à tous les chrétiens que pour rendre une conversion véritable et parfaite, il faut avoir, et l'esprit de pénitence, et les œuvres de pénitence, avoir une douleur sincère de ses péchés, et les réparer autant que l'on peut par des exercices pénibles et satisfactifs. Ainsi quand le Fils de Dieu parle du baptême, il se sert de ces paroles : *Amen, amen dico vobis, nisi quis renatus fuerit* ; voilà pour le baptême ; *nisi pœnitentiam habueritis*, voilà pour la pénitence ; *non potest intrare in regnum Dei*, voilà pour le baptême ; *omnes peribitis* (Matth., XVIII), voilà pour la pénitence.

Voyons à présent de quels termes il se sert, lorsqu'il parle de l'humilité chrétienne ; les voici : *Amen dico vobis, nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum* : Je vous le jure, et je vous le jure en vérité, si vous ne vous convertissez, et si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.

Vous me direz peut-être que Jésus-Christ, en nous ordonnant en cet endroit de devenir comme de petits enfants, peut nous marquer d'autres qualités que celle de leur humilité. Car ne peut-on pas croire qu'il veut nous dire qu'il faut être doux comme des enfants, simple et ingénu comme des en-

fants, désintéressé comme des enfants ? Il est vrai qu'il peut nous recommander ces vertus, mais il est vrai aussi qu'en cet endroit il ne nous parle particulièrement que de leur humilité ; car voici ce qu'il ajoute immédiatement après : *Quicumque ergo* (c'est donc une conséquence de ce qu'il venait de dire) : *Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno cœlorum*. Celui donc qui s'humiliera comme ce petit enfant, sera plus grand dans le royaume des cieux. Qu'il soit doux comme cet enfant, qu'il soit simple comme cet enfant, qu'il soit désintéressé comme cet enfant, cela va bien ; mais il faut qu'il soit humble comme lui.

Cette grande conformité entre ces trois passages ne s'est pas faite sans dessein, disent les Pères ; le Fils de Dieu a eu son intention et sa fin, et il n'y a pas un iota, il n'y a pas un terme qui soit inutile dans l'Ecriture. Le Fils de Dieu jure que personne n'entrera dans le ciel sans le baptême, sans pénitence et sans humilité : *Amen, amen*, voilà pour le baptême ; *dico vobis*, voilà pour la pénitence ; *amen, amen*, voilà pour l'humilité ; *nisi renatus fuerit*, voilà pour le baptême ; *nisi pœnitentiam egeritis*, voilà pour la pénitence ; *nisi efficiamini sicut parvuli*, voilà pour l'humilité.

De là saint Chrysostome a tiré cette conséquence, que ce mot *nisi* est une particule universelle, qui n'exclut personne, ni de la nécessité du baptême, ni de la nécessité de la pénitence, ni de la nécessité de l'humilité ; que comme ce mot porte exclusion du ciel à ceux qui ne sont point baptisés et qui ne font point pénitence après le péché, il en exclut aussi tous ceux qui ne pratiquent point la vertu de l'humilité, *non intrabitis, non potest intrare*. Voilà l'exclusion du royaume de Dieu pour eux.

Donnez-moi, mon cher auditeur, donnez-moi une personne qui n'ait point reçu le remède du péché originel, et qui se soit sauvée sans avoir passé par le baptême de l'eau, ou par celui du feu, ou par celui du sang ; donnez-moi une personne qui, étant tombée dans le péché, se soit sauvée sans pénitence, et je vous donnerai une personne qui se sera sauvée sans humilité. Non, Messieurs, je sais bien que personne ne s'est sauvé, et que personne ne se sauvera jamais sans le baptême et sans la pénitence ; je sais bien aussi que personne n'entrera dans le ciel sans l'humilité. Que dites-vous de ces infidèles qui sont morts sans baptême ? que dites-vous de ces deux duellistes qui se battent sur le pré, quand vous en voyez un tomber aux pieds de l'autre et vomir son sang dans ce flagrant délit ? qu'en dites-vous ? peut-il être sauvé ? y a-t-il un paradis pour lui ? Ne le dites pas, ou si vous changez de langage, effacez la sainte Ecriture. Je dis la même chose de l'humilité, ou effacez la sainte Ecriture, ou croyez que personne ne peut entrer dans le ciel sans cette vertu, et si nous ne l'avons point en notre vie, qui nous assurera, hélas ! qui nous assurera de l'avoir à notre mort ?

C'est sur ce principe que saint Augustin (epist. 56, ad Dioscorum) a fait ce beau raisonnement, où il dit qu'une chose sans laquelle on ne peut obtenir le ciel est nécessaire de nécessité absolue. Or, l'humilité est de cette nécessité, puisque jamais personne n'est entré dans le ciel, et que jamais personne n'y entrera sans elle ; et par conséquent elle est nécessaire à tous les chrétiens d'une nécessité absolue. C'est pourquoi il écrit ces belles paroles à Dioscore : *Non est tibi alia ad capessendam et obtinendam veritatem via*. Je vous écris, mon cher ami, et je vous en assure ; j'ai beaucoup travaillé pour m'élever à la connaissance de la vérité ; mais je n'ai point trouvé d'autre voie pour y parvenir que celle de l'humilité ; vous ne pouvez entrer dans le ciel que par cette voie : *Prima est via humilitas, secunda via est humilitas, tertia via est humilitas*. Le premier chemin qu'il faut faire pour entrer dans le royaume de Dieu, c'est l'humilité ; la seconde voie, c'est l'humilité, la troisième voie, c'est l'humilité ; et quoi encore ? l'humilité ; il n'y en a point sans elle pour ceux qui veulent entrer dans le ciel. Voilà une leçon que saint Augustin a faite à tous les chrétiens ; voilà une vérité que la plupart des hommes n'entendent pas ; pour avoir cette science, il faut avoir été instruit dans l'école du crucifix, et l'avoir répété plusieurs fois. La première voie qu'il faut tenir pour aller au ciel, c'est l'humilité ; la seconde, c'est l'humilité ; la troisième, c'est l'humilité, et autant de fois que vous me demanderez le chemin qu'il faut tenir pour arriver à la gloire, je vous dirai toujours que c'est l'humilité, parce qu'il n'y a point d'autre voie ; toute autre sans l'humilité est fautive et conduit au précipice.

Mais quel est le fondement de cette grande et importante vérité ? D'où vient que l'humilité, qui est si peu connue, si peu pratiquée, si peu désirée, si peu recherchée, et si étrangement combattue, est cependant devant Dieu d'une si grande nécessité, que personne n'entrera jamais dans le ciel sans elle ? Quel est le fondement de cette vérité ? je l'établirais bien par cent cinquante passages de la sainte Ecriture ; mais le temps ne me le permet pas. La raison donc pour laquelle l'humilité est d'une si grande importance, c'est d'autant qu'il n'y a point de vertu ni de grâce sans l'humilité, il n'y en eut jamais, et jamais il n'y en aura. Tout ce qu'on appelle vertu sans humilité n'est qu'une vertu ou fautive ou inutile ; ce n'est qu'une chimère, qu'un fantôme et une illusion ; la grâce ne descend jamais dans une âme superbe, et elle se répand avec plaisir dans un cœur humble.

Pour vous faire comprendre cette vérité, remarquez avec saint Bernard que les vertus peuvent être considérées en quatre manières différentes : 1^o dans leur naissance ; 2^o dans leur conservation ; 3^o dans leurs progrès et dans leur accroissement ; 4^o dans leur consommation et dans leur récompense. Or, dans quelque état que vous les considériez,

vous ne pouvez ni les acquérir, ni les conserver, ni les perfectionner, ni les consommer, ni jamais en recevoir la récompense que par l'humilité ; cela est très-vrai ; mais il faut le prouver solidement. 1^o Pour ce qui est de la naissance et de l'acquisition des vertus, quand on n'en a point, ce n'est que par l'humilité qu'on les acquiert ; c'est par le moyen de cette vertu qu'elles viennent fondre dans une âme ; de sorte qu'il n'y a point de vertu qui ne lui soit redevable de son être. C'est une vérité constante, et que saint Bernard dit nous avoir été enseignée de Jésus-Christ. Or, il faut remarquer que l'humilité attire toutes les vertus dans une âme en deux manières : 1^o par sa prière ; 2^o par sa présence. Donnez-moi une âme déstituée de toutes les vertus, et supposons qu'il lui vienne un petit rayon de grâce, et qu'avec ce peu de secours surnaturel elle produise un acte d'humilité, et que dans cet état elle se présente aux yeux de Dieu, elle attire du ciel les grâces et les vertus dont elle a besoin : *Oratio humiliantis se penetrat nubes, et non recedet*. Ah ! mon Dieu, voilà la prière d'une âme humble qui vous attaque et qui vous enlèvera le cœur. Vous êtes en colère, vous la repoussez ; mais elle revient, elle se rapproche de vous, elle est toute-puissante, et vous vous laisserez vaincre. Voilà comme elle attire toutes les vertus par la prière. Elle les attire aussi par sa présence. Saint Augustin fait une belle comparaison, et dit que comme dans la nature il n'y a point de vide, il n'y en a point aussi dans la grâce. Lorsque dans la nature une partie est menacée de vide, elle attire les autres qui sont plus proches pour l'éviter, parce que ce vide serait la cause de la destruction générale de la nature ; ainsi quand une âme est vide d'elle-même, et de l'amour des créatures par l'humilité, cette vertu embrasse ce qui est plus proche d'elle, et comme rien ne lui est plus proche que Dieu, elle embrasse la Divinité, et l'oblige de remplir cette âme de ses grâces et des onctions de son esprit.

2^o Non-seulement l'humilité attire et fait naître dans une âme les vertus chrétiennes, mais encore elle les conserve quand elle les possède. C'est pourquoi saint Augustin a dit qu'elle est la tour et la forteresse des vertus, *turris et firmamentum virtutum* ; c'est une tour, c'est un boulevard, c'est une citadelle qui met à couvert toutes les vertus.

Il n'y a rien de plus dangereux que de faire paraître ses vertus, l'amour-propre est leur mortel ennemi, et il ne les produit que pour leur donner le coup de la mort ; mais l'humilité foule aux pieds l'amour-propre, et couvre les vertus. Un homme qui est humble ne connaît pas ses vertus, ou s'il les connaît, il en rapporte toute la gloire à Dieu. S'il regarde le bien qui est en lui, il ne le regarde pas comme à lui, il le regarde comme un dépôt que Dieu lui a mis entre les mains, et c'est la différence qui se rencontre entre l'humilité et la charité.

La charité couvre tous les vices, *operit*

multitudinem peccatorum ; et l'humilité couvre toutes les vertus, et elle est la dernière à se connaître ; en sorte que toutes les grâces, tous les dons surnaturels, et tout le mérite que Dieu met dans une âme humble, sont en sûreté sous le rempart de cette vertu.

Je pourrais ajouter à cette raison une autre, qui est que le propre de l'humilité est de réprimer les passions qui sont capables de nous faire perdre la vertu. Quand vous sortez du sacrement de pénitence, vous avez les habitudes des vertus chrétiennes nécessaires à votre salut ; d'où vient donc que cette chasteté demeure si peu de temps ? d'où vient que cette libéralité se dissipe en deux ou trois jours ? d'où vient que toutes ces vertus ne subsistent que fort peu dans votre cœur ? c'est qu'elles y trouvent le cœur de leur ennemi puissamment établi ; et comme il leur en dispute le terrain, il faut que le faible cède, et que le fort l'emporte. Or le faible, c'est la vertu, qui n'est point accompagnée de l'humilité, et le fort c'est la passion ; et comme le propre de l'humilité est de détruire les passions, il s'ensuit que, quand cette vertu est faible, les autres vertus sont contraintes de céder la place. Je le dis, Messieurs, je le dis : un homme qui est humble n'a point de passions, il se moque des biens de la terre, il foule aux pieds les vanités du siècle, il égorge les plaisirs de la chair. Avarice, tu n'auras jamais de prise sur moi ; ambition, je me moque de toi ; plaisir, n'approche point de moi, je te foulerai aux pieds : c'est ainsi que l'humilité détruit les passions, et par conséquent elle conserve et fait croître les vertus, que ces passions immortifiées attaquent incessamment.

C'est pour cette raison que Tertullien a dit que, comme dans la création du monde, Dieu a mis un petit grain de sable pour arrêter les impétueuses vagues de la mer, et dire à ce fougueux élément : Tu ne viendras que jusqu'ici, ce sera là que tu briseras tes flots : *Hucusque venies* ; de même dans la justification d'une âme il a mis un petit grain de sable, je veux dire avec lui, l'humilité chrétienne, pour servir de rempart à la mer de nos passions, pour marquer leurs limites, et leur défendre de passer au delà de leurs bornes.

Sans cette humilité, dans quels excès ne tomberions-nous pas ? Où serait l'homme qui ne s'enflât pas de ses bonnes qualités, et qui, n'en ayant pas même, ne crût mériter quelque chose ? Où serait la femme qui ne devint idolâtre de sa beauté et, bien loin d'en témoigner sa reconnaissance à Dieu, ne s'en crût redevable à elle-même, et ne s'en servît contre son bienfaiteur pour l'outrager ? Où serait le riche qui ne devint insolent dans l'usage et l'ostentation de ses richesses ; qui, se croyant l'auteur de sa fortune, n'en usât fièrement et impudemment pour se faire un grand nom, s'attirer les hommages, les louanges, ou la crainte et la haine de son prochain.

Mais que fait l'humilité ? elle réprime les

passions ; elle les retient dans leurs bornes ; elle est comme un petit grain de sable qui arrête leurs fougues, et qui les empêche de s'élever. Sans elle, quels dégâts feraient-elles ! dit saint Basile (c. 10 *Const. monast.*) : on se croirait seul digne d'estime et de louanges, on s'abandonnerait aux doux traits de l'amour-propre, on mépriserait ses proches et ses plus intimes amis, et l'on ne trouverait rien de plus agréable que de se faire admirer indifféremment par toute sorte de personnes. *Qui a gloria captivi tenentur, ii facillime ab ea impelluntur, ut a recto rerum judicio aberrant ; qui enim hanc concupiscit sic spreto amicorum consilio, id unum tantummodo perfectum et magnificandum judicat quod apud promiscuam multitudinem in admiratione esse animadvertit.*

L'humilité empêche tous ces désordres ; elle rend une âme maîtresse de ses passions, et empêche que l'orgueil, qui voudrait comme pirater et enlever toutes ces vertus, ne puisse rien contre elle : *Hucusque venies, et ibi confringes tumentes fluctus tuos.* Ennemi de mon salut, qui que tu sois, tu ne viendras que jusque-là, Dieu a mis de quoi arrêter toutes les saillies.

Enfin, l'humilité sert à faire croître les vertus, à les perfectionner et à les couronner. Comment cela ? c'est que l'accroissement, la perfection et la consommation des vertus vient de la charité, que saint Paul appelle pour cet effet le lien de la perfection, *vinculum perfectionis* (*Coloss., III*). Or l'humilité est la marque la plus certaine d'une véritable charité, ou pour mieux dire avec saint Ambroise, ces deux vertus sont inséparables, et tellement unies, que quiconque a l'une jouit aussi de l'autre : *In nullo hæ virtutes ab invicem dividuntur, et ambarum tanta connexio est, ut qui in una earum construit, simul utraque potitur.*

Comme l'humilité est une partie de la charité, dit ce Père (ep. ad Demetriad.), aussi la charité est une partie de l'humilité. De là vient que, comme l'Apôtre dit que toutes nos vertus sont stériles et infructueuses sans la charité, on peut dire de même que les œuvres de la charité ne nous servent de rien, si l'humilité leur manque. Car qu'est-ce que l'humilité, sinon la défiance de soi-même, comme l'orgueil n'est autre chose qu'une vaine confiance en ses prétendus mérites ? Or quel est l'esprit de la charité, sinon de nous faire défier de nous-mêmes, et de nous empêcher de compter sur nous-mêmes, afin qu'anéantis devant l'infinie majesté de Dieu, nous attendions tout de sa bonté, et que nous lui rapportions le peu que nous faisons de bien ? *Sicut pars charitatis est humilitas, ita pars humilitatis est charitas : et si illa recolamus quæ sine bona charitatis infructuosa esse Apostolus definivit, inveniemus eadem similem habere charitatem si eis humilitas defuerit. Enimvero quid est humilitas nisi sui ipsius despectio, sicut et superbia in propriis meritis confidentia dicitur ?*

Telle est la disposition intérieure d'une

Âme véritablement humble, et tel est aussi l'avantage qu'elle a de voir croître et perfectionner ses vertus. Comme elle est toujours attachée à son néant, elle rapporte à Dieu tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a, n'agissant que par ses ordres, ne travaillant que pour sa gloire, ne s'intéressant qu'à la sanctification de son nom, ne cherchant qu'à l'honorer, et se souciant peu de tomber dans le dernier mépris, pourvu que son abjection puisse contribuer en quelque chose à la gloire de son Seigneur et de son maître.

Aussi Dieu, de son côté, prend cette âme sous sa protection; il la défend contre ses ennemis, il répand et il fait reposer son Esprit sur elle, afin qu'elle produise une infinité de vertus. Plus elle s'humilie, plus il la remplit de gloire, et plus elle abaisse ses yeux pour considérer son néant, plus il prend plaisir à la justifier et à la sauver : *Qui humiliatus fuerit, erit in gloria, et qui inclinaverit oculos suos, ipse salvabitur.*

Quelques vertus qu'un homme ait, dit saint Grégoire (lib. XVI *Mor.*), elles ne paraissent rien devant Dieu, quand il tourne les yeux sur lui par une vaine et ridicule complaisance. Au contraire, quelques petites vertus qu'il semble avoir, elles profitent et elles se perfectionnent quand il les abaisse pour considérer son indignité, et qu'il n'attend son salut que de la pure miséricorde de son Sauveur. Tout prend un admirable accroissement sous cet asile : Dieu, qui résiste aux superbes, donne sa grâce aux humbles; il les met, comme dit le Prophète, sous ses ailes, il les protège contre leurs plus dangereux ennemis, et leur met la couronne sur la tête par la victoire qu'il leur donne, et la persévérance qu'il leur accorde. *Quantalibet sit justitia operis, apud internum judicem nulla est, si hunc elevat tumor mentis. Qui humiliatus fuerit, erit in gloria; et qui inclinaverit oculos suos, ipse salvabitur. Recte quidem, etc.*

L'une des plus dangereuses tentations du démon, qui est l'ennemi juré de l'homme, est de le porter à une vaine complaisance pour lui-même, et de lui persuader qu'à cause qu'il a quelque vertu, il est quelque chose de grand. C'est là, disent les Pères, le dernier piège qu'il lui tend, *extremus diaboli laqueus.*

Quand un homme a passé des vingt et des trente années dans la pratique des vertus chrétiennes, c'est alors qu'il est exposé aux plus cruelles tentations du démon. Mais comment pensez-vous qu'il le tente, et à quel péché tâche-t-il de le porter? Ne vous imaginez pas que ce soit à une fornication, ou à un adultère, il appréhenderait de ne jamais réussir dans son dessein. Quoi! tenter un anachorète tout tremblant et tout abattu de ses mortifications et de ses jeûnes, et le tenter d'impureté, quelle apparence? Tenter d'avarice et du désir d'amasser de l'argent un religieux, qui depuis vingt ans n'en a point manié, quel moyen? il a bien d'autres artifices et d'autres ressources; ce sera de vaine gloire, de complaisance et de

présomption qu'il le tentera. Vous avez vieilli sous le joug du Seigneur, lui dira-t-il, vous avez de grandes récompenses à attendre. Combien en voyez-vous dans le monde qui se perdent? combien qui, chargés de péchés, dont le nombre surpasse celui des cheveux de leur tête, vivent dans une molle oisiveté; et vous, qui n'avez presque jamais offensé Dieu, vous vous mortifiez en tant de manières? Ah! que vous êtes grand, et que vous devez vous savoir bon gré d'avoir mené une si sainte vie!

Voilà, chrétiens, la plus délicate de toutes les tentations, voilà ce que saint Basile (*loc. sup. cit.*) appelait autrefois un agréable voleur qui dépouille une âme de ses richesses spirituelles, et un ver qui ronge toute la substance des vertus : *Dulcem spiritualium opum exspoliatricem, lineam virtutum, blandissimamque bonorum deprædatricem.* Qui est-ce qui lui résistera? et comment une âme si dangereusement tentée pourra-t-elle demeurer victorieuse, et persévérer dans la vertu? Comment? mes frères, ce sera si elle est humble : l'humilité seule pourra lui attirer les grâces et la protection du Seigneur, et dès qu'elle se retranchera sous cet asile, elle acquerra le don de persévérance, qui n'étant dû ni à ses mérites, ni à ses jeûnes, ni à ses bonnes œuvres, sera accordé au sentiment qu'elle aura de son indignité et de son néant.

Je ne puis rien, mon Dieu, je ne mérite rien, je ne mérite de moi-même que votre indignation et votre vengeance; mais couronnez en moi toutes les vertus que vous y avez mises vous-même, et faites honneur à vos propres dons. Considérez que je ne suis que cendre et poussière, ayez égard à mon humilité, et pardonnez-moi mes péchés : *Vide humilitatem meam, et dimitte universa delicta mea.* Personne ne mérite, personne n'a jamais mérité, et personne ne méritera jamais la persévérance dans la vertu, je la mérite encore moins que qui que ce soit; mais puisqu'il n'y a que l'humilité qui vous plaît, accordez à cette vertu, qui vient de vous, la couronne et la récompense que vous ne lui devez pas.

Si vous entrez dans ces sentiments, mes chers auditeurs, espérez que votre prière sera exaucée, mais si vous en avez de contraires, dès là tenez pour certain que vous êtes exclus de toutes les grâces du Seigneur, et par conséquent que l'humilité vous est d'une indispensable nécessité, soit pour acquérir les vertus, soit pour les conserver, soit pour les perfectionner, soit pour les conduire à une bienheureuse persévérance : *Accipit datas, servat acceptas, servatas consummat*; c'est ce que je vous ai dit d'abord après saint Bernard (ep. 42), pour établir solidement l'obligation que vous avez d'acquiescer une si excellente vertu.

C'est pour cette raison que saint Augustin a dit que celui qui amasse des vertus et qui n'a point d'humilité ressemble à un homme qui, ayant bâti sans fondement, a le déplaisir de voir tomber son édifice, et

souvent le malheur d'être écrasé sous ses ruines. Ce fut ainsi que Samson, qui présumait de ses forces, périt sous la colonne qu'il ébranla et qu'il fit tomber non-seulement sur ses ennemis, mais sur lui-même. Voulez-vous savoir la raison de cette vérité ? c'est que les dons de Dieu ne sont utiles que par le bon usage qu'on en fait, et dès qu'on n'en fait pas un bon usage, ils deviennent des sujets de malédiction et de perte.

Regardez le crucifix, jetez les yeux sur cet Homme-Dieu : *Ecce positus est in ruinam et resurrectionem multorum*. Voilà ce qui fera le jugement des mauvais chrétiens, voilà ce qui fera la damnation des mauvais religieux, voilà ce qui fera le malheur éternel des mauvais prêtres, voilà ce qui fera l'anathème et la malédiction des mauvais prélats et des mauvais pontifes ; c'est cet Homme-Dieu, ce sont ses plaies, c'est son sang qui les condamnera, et qui les tourmentera plus cruellement que les démons durant toute l'éternité ; pourquoi cela ? à cause des grâces qu'ils ont reçues, et du mauvais usage qu'ils en ont fait durant toute leur vie.

Or, qu'est-ce qui fait le bon usage des grâces et des bienfaits de Dieu ? c'est l'humilité, parce que ces grâces étant des dons de Dieu, elle lui en renvoie toute la gloire. Voilà bien des grâces, mon Dieu, voilà de grands avantages ; tout cela vient de vous, et tout doit retourner à vous. Je ne suis rien de moi-même, je ne suis que fumier et que pourriture ; et quoiqu'il y ait de la neige sur moi, je ne suis pas pour cela de la neige ; ôtez cette neige, je demeurerai fumier. C'est donc l'humilité qui fait le bon usage des grâces et des faveurs de Dieu ; au contraire la présomption en abuse, et, par le mépris qu'elle en fait, il arrive qu'elle attire les plus grands fléaux de sa justice et de sa vengeance.

C'est ce qui a fait dire à saint Chrysostome, que, s'il avait à choisir de deux choses l'une, il aimerait mieux tous les vices avec l'humilité que toutes les vertus avec la superbe. Voyez-vous ce pharisien : Je pratique quantité de bonnes œuvres, je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme aux prêtres, je donne l'aumône aux pauvres ; il a toutes les vertus en apparence. Voyez-vous d'autre côté ce misérable ? c'est un publicain, c'est-à-dire c'est un pécheur public, il a commis toute sorte de crimes ; il a entassé dans son âme tous les péchés imaginables ; le Fils de Dieu les regarde tous deux, et les ayant considérés, il rejette le pharisien avec toutes ses vertus, et embrasse le publicain avec tous ses vices. D'où vient cela ? C'est, dit saint Chrysostome, que les vertus du pharisien étaient accompagnées d'orgueil et de présomption, *quia omnium virtutum comes fuit superbia*, et que les vices du publicain furent suivis de l'humilité, *omnium vitiorum comes fuit humilitas*. Tant il est vrai qu'il n'y a rien de si puissant auprès de Dieu que l'humilité, et par conséquent si vous êtes humbles, et si vous mourez dans les sentiments des vrais humbles, je vous engage ma parole que vous deviendrez saints, et

que vous serez sauvés quand vous auriez maintenant autant de péchés qu'il y a de grains de sable dans la mer, parce que l'humilité est toute-puissante auprès de Dieu, et qu'elle vous attirera ses bénédictions.

En voulez-vous voir un exemple dans la sainte Ecriture ? Il est rapporté dans le troisième livre des Rois, chapitre XXI, que le roi Achab était le plus abominable prince qui eût régné ; je ne crois pas qu'on en puisse dire davantage que ce que le Saint-Esprit en a dit. Il était abandonné à toute sorte d'impuretés, il mettait la main impunément, et sans discrétion, sur tous les biens de ses sujets ; il fit révolter les Israélites contre Dieu, *et venundatus est ut faceret malum in conspectu Dei*. Il paraissait comme un homme vendu et engagé pour faire toute sorte de maux : *Igitur non fuit alter talis, sicut Achab*. En un mot, il surpassa par ses crimes tous ceux des rois ses prédécesseurs. C'est pourquoi Dieu irrité contre lui appela le prophète Elie et lui commanda de l'aller trouver : *Surge, vade et descende in occursum Achab qui est in Samaria* : Prophète, va trouver Achab qui est en Samarie, et déclare-lui mon dessein : *Dicit Dominus : In hoc loco in quo canes linxerunt sanguinem Naboth, lambent quoque sanguinem tuum* ; dis-lui que les chiens boiront son sang, et qu'ils mangeront sa chair ; *inducam super eum omne malum*, je ferai tomber sur sa tête toutes les foudres de ma vengeance, je n'épargnerai rien, et je ferai sentir jusqu'à ses chiens l'excès de ma fureur.

Remarquez ici quatre choses : 1° Vit-on jamais un plus méchant homme que lui ? 2° Vit-on jamais une plus grande détermination de faire mourir un homme qui mérite d'être sévèrement puni ? 3° Jamais donna-t-on un ordre plus précis, *in hoc loco*, c'est dans ce lieu-là ? 4° Les histoires ont-elles jamais parlé de la détermination d'un supplice plus infâme et plus ignominieux que celui dont Achab est menacé, qui est de faire manger sa chair et son corps à des chiens ? Ah ! Messieurs, qui est-ce qui le retirera d'entre les mains de Dieu, après la sentence donnée, après l'exécution commencée, après l'indication du lieu ? Ah ! qui est-ce, pauvre prince, qui l'enlèvera d'entre les mains d'un si puissant et si terrible ennemi ? *Cum audisset Achab sermones istos, scidit vestimenta sua* ; Achab ayant entendu parler le prophète se mit à déchirer ses vêtements. Va, va, mon ami, il n'est plus temps, tu as attendu trop tard, je me moque de toi : *et operuit cilicio carnem suam*, il se couvrit d'un cilice. Hé ! malheureux que tu es, crois-tu que cela me donne des sentiments de pitié et me fasse révoquer mon arrêt ? *Jejunavitque* : tu jeûnes maintenant, il fallait jeûner du sang de tant de personnes que tu as fait mourir : *et dormivit in sacco*, alors il commença à se jeter par terre, et se couvrit de cendre ; *et ambulavit demisso capite*, et quand il fallut paraître, il marcha la tête nue, les yeux attachés à la terre. Ah ! prophète, prophète, viens çà, *nonne vidisti*

humiliatum Achab? n'as-tu point vu Achab dans une profonde humilité? n'as-tu point remarqué comme il s'est prosterné contre terre : *quia igitur humiliatus est mei causa, non inducam malum in diebus ejus*; puisqu'il s'est humilié devant moi, et à cause de moi, je ne ferai point tomber sur sa tête la foudre et la vengeance que j'avais préparée; je révoque mon arrêt; va, prophète, va lui dire que son humilité m'a touché, qu'elle m'a fait révoquer mes ordres, et qu'elle a désarmé ma colère.

Que veut dire cela, mes frères? Cela veut dire que rien n'est plus puissant que l'humilité pour obtenir les grâces de Dieu et pour fléchir sa justice, et que si vous vous attachez aux règles qu'elle vous prescrit, vos péchés vous seront pardonnés, et que vous arriverez à la plus haute perfection. Mais quelles sont ces règles, et par quels moyens peut-on connaître si l'on est véritablement humble? C'est ce qu'il faut que je vous explique en peu de mots.

SECOND POINT.

Rien n'imité mieux la vraie humilité que la fausse, et comme on ne peut être sauvé à moins qu'on ne possède la véritable, et que l'on s'y trompe très-souvent, il est important de vous en marquer l'esprit et les caractères.

L'apôtre saint Pierre nous en donne une belle idée, quand il dit qu'elle consiste à être soumis aux hommes pour l'amour de Dieu : *Subditi estote omni humanæ creaturæ propter Deum*; et cette idée est d'autant plus juste que Jésus-Christ, ayant été le plus humble de tous les hommes, a voulu faire paraître d'abord son humilité, par cette soumission aux volontés de Joseph et de Marie dont notre évangile nous parle.

Les Pères ont dit des merveilles sur cet endroit de l'apôtre. Saint Augustin dit que l'humilité est une vertu qui modère, qui tempère, qui réprime le mouvement naturel de l'esprit, qui s'élève à de grandes choses, et que cette vertu le porte à en embrasser d'autres, qui semblent basses aux yeux des hommes, et qui cependant sont très-considérables à ceux de Dieu.

Saint Bernard ajoute que c'est une vertu qui donne à un chrétien des yeux spirituels, et qui, lui ayant fait connaître son néant, lui donne un vrai mépris pour soi-même : *Humilitas est virtus qua quis verissima sui cognitione sibi vilescit*. Quand un homme se mesure sur soi-même, quand il regarde ce qu'il est, et ce qu'il n'est pas; quand il compare ses vrais défauts avec ses prétendues perfections, c'est alors qu'il ne tient plus compte de soi, qu'il ne rapporte plus rien à soi, qu'il ne se fie plus sur soi, qu'il a de l'indifférence et du mépris pour soi.

Saint Thomas, raisonnant sur ce même passage de saint Pierre, dit que l'humilité renferme quatre choses qui en font l'esprit et le caractère. La première, c'est une respectueuse crainte pour tout ce qui nous vient

de Dieu : c'est sur elle, dit-il, que l'humilité est établie, parce que, dès qu'un chrétien a conçu de hauts sentiments de la majesté de Dieu, il a une respectueuse déférence pour tous les ordres de sa providence. S'il se voit élevé dans quelque charge, cet éclat étranger ne l'éblouit pas; il craint au contraire, comme David, la hauteur du jour qui l'environne : *Ab altitudine diei timeo*, et s'il est d'une condition à obéir, c'est pour Dieu qu'il obéit : il aime sa sujétion et sa dépendance : *Subditi estote propter Deum*.

La seconde chose que l'humilité renferme, c'est la connaissance de soi-même, connaissance qui ne vient ni de notre opinion qui nous flatte, ni de notre amour-propre qui nous aveugle, mais de la lumière de la foi et du témoignage du Saint-Esprit, qui parle à nous-mêmes de nous-mêmes, qui nous dit que nous ne sommes que néant dans l'ordre de la nature, que péché dans l'ordre de la grâce, qu'enfants de colère et de réprobation dans l'ordre de la gloire.

Voilà, chrétiens, quel est notre partage, voilà quel est notre patrimoine, voilà ce que le plus grand homme du monde a de son fond. Qui que vous soyez, ne vous y trompez pas, vous n'avez pour toutes richesses que trois choses : la première c'est le néant; Dieu vous en a tirés par un effet de sa providence, et s'il ne vous en avait tirés, vous auriez encore passé une éternité dans ce fond, supposé qu'il y eût deux éternités; et, si Dieu suspendait son concours, vous retourneriez dans ce néant. La seconde chose que vous possédez, c'est le péché : vous y avez été conçus, vous y êtes nés, vous y vivez, et, si Dieu ne vous faisait miséricorde, vous y mourriez. La troisième, c'est la colère de Dieu et la réprobation éternelle; voilà ce que vous avez de vous-mêmes, voilà votre portion, votre héritage. Vous pouvez être riches par la succession de vos pères, vous pouvez acquérir des richesses par votre industrie; mais ce qui vous appartient par un caractère qui vous est presque naturel, c'est le péché et la peine du péché, en sorte que, si Dieu n'avait pitié de vous, vous seriez éternellement réprouvés. Or, quand une âme est persuadée de ces vérités et qu'elle se connaît par tous ces endroits, il ne lui est pas difficile de s'humilier.

La troisième chose que l'humilité renferme, c'est l'amour de l'abjection; c'est en cela proprement que consiste son esprit. Il ne suffit pas pour être humble de connaître sa misère; si cela était, démons qui connaissez la vôtre et qui la sentez, vous seriez les plus humbles de toutes les créatures. Il faut, outre cette connaissance, un amour pour l'abjection, un mépris des grandeurs et des vanités du monde, une aversion, et, comme dit saint Augustin, une haine de sa propre excellence.

Quand une âme sent dans son cœur un secret mouvement qui l'éloigne du monde; quand elle se dit à elle-même : Que deviendront toutes ces vanités et toutes ces ri-

chesses ? quand j'aurai encore passé quinze ou vingt ans dans ces emplois illustres, que deviendrai-je moi-même ? Quand après ces réflexions elle se soucie peu de ce qui arrive, et que son élévation lui est en quelque façon à charge, c'est pour lors qu'on peut dire qu'elle est véritablement humble, et qu'elle profite de cet important avis de Jésus-Christ : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* ; apprenez l'humilité de moi, qui suis humble de cœur.

Remarquez bien cette petite parole avec saint Bernard : Jésus-Christ dit qu'il veut qu'on apprenne de lui à être humble, non d'esprit, mais de cœur. Pourquoi ? c'est parce que Jésus-Christ étant infiniment parfait et renfermant en soi tous les trésors de la science et de la sagesse divine, il ne pouvait être humble d'esprit et de connaissance, parce que, ne reconnaissant en lui ni néant, ni ignorance, ni péché, il ne pouvait y avoir aucun objet de cette humilité d'esprit.

Mais s'il était incapable de cette humilité d'esprit qui entre dans la nôtre, il était capable de l'humilité de cœur qui en fait la perfection ; c'est pourquoi, lorsque l'apôtre saint Paul parle de Jésus-Christ, il ne dit pas qu'il a été humilié et anéanti, mais qu'il s'est humilié et qu'il s'est anéanti lui-même, *humiliavit semetipsum, exinanivit semetipsum* ; c'est-à-dire, comme ce Père l'explique, *non necessitate judicii, sed excessu charitatis* ; non par un effet nécessaire de son jugement, mais par un pur choix de sa volonté et un excès de son amour : il a aimé l'abjection, la pauvreté, les derniers rangs, les opprobres, pour glorifier son Père et opérer notre salut.

Chrétiens, voilà votre modèle ; considérez si vous en approchez en quelque chose ou de combien de degrés vous en êtes éloignés. Demandez à Dieu la grâce d'une vertu si nécessaire et cependant si rare dans le monde : sans elle point de salut. Eh combien y a-t-il de personnes qui ne l'ont pas ? peut-être en ont-elles quelques apparences dans leurs paroles ou dans leurs habits ; peut-être en ont-elles quelque impression dans leur esprit ; peut-être sont-elles humiliées, mais elles n'en sont pas pour cela véritablement humbles. Demandez donc à Dieu cette grâce de l'humilité chrétienne, et attachez-vous aux moyens que je viens de vous expliquer pour discerner la vraie d'avec la fausse. Ce sera pour lors qu'on pourra dire que Jésus-Christ aura fait de grands progrès dans vos âmes, *Jesus proficiebat ætate et sapientia*, et qu'il sera bientôt temps que vous alliez recevoir la récompense de cette vertu par la possession de sa gloire. Amen.

SERMON LV.

POUR LE SECOND DIMANCHE D'APRÈS LES ROIS.

Sur les devoirs des personnes mariées.

Quodcumque dixerit vobis, facite (Joan., II).

Faites tout ce qu'il vous dira.

Jésus-Christ, le plus sobre et le plus mor-

titifié de tous les hommes, et cependant Jésus-Christ invité à des noces et ne dédaignant pas de s'y trouver, quel mystère, et que signifie cette circonstance de notre évangile ?

On peut dire avec saint Ambroise (lib. *De vocat. gent.*) qu'il voulut assister aux noces de Cana parce qu'il y avait été invité, afin de nous apprendre qu'il se trouve dans tous les mariages où l'on consulte sa volonté avant que de s'y engager ; que ce sont des mariages saints et heureux qu'il honore de sa présence, qu'il comble de ses bénédictions et de ses grâces.

On peut ajouter avec saint Jérôme (lib. *contre Jovinianum*) qu'il voulut y assister pour empêcher les désordres qui arrivent souvent en ces sortes d'assemblées, pour arrêter, par un exemple de tempérance, les excès qui s'y commettent, pour tenir les conviés dans une sobriété édifiante, et leur faire connaître qu'ils doivent avoir si peu d'attachement à la borne chère qu'il n'y ait rien de superflu, comme il n'y en eut point en ces noces, où il fallut qu'on suppléât au défaut du vin par un miracle.

Enfin on peut dire avec saint Augustin (*De nuptiis et concupiscent.*) que Jésus-Christ voulut assister à ces noces pour sanctifier le mariage et en bénir la fécondité en apprenant aux personnes mariées comment elles doivent vivre ensemble dans cet état de société, et comment aussi elles doivent concourir ensemble pour la sanctification de leurs enfants.

Il y a trois choses dans ce mariage : le sacrement, la fidélité, les enfants, *fides, proles, sacramentum* ; le sacrement en fait la sainteté, la fidélité en fait le lien, les enfants en font la fécondité. Si Jésus-Christ n'y est pas appelé et s'il n'y assiste, toutes ces choses iront mal : ce sacrement sera sans grâce, cette fidélité sans récompense, ces enfants souvent sans instruction et sans vertu.

Mais est-ce assez d'appeler Jésus-Christ dans vos mariages ? Non sans doute ; il faut y vivre selon ses lois et y pratiquer ce qu'il vous commande, *quodcumque dixerit vobis facite* ; et cette seconde obligation semble, en un sens, encore plus importante que la première.

Quoique ce soit un grand péché de ne pas consulter la volonté de Dieu quand on se marie, il n'est pas cependant absolument impossible de se sauver dans cet état. Dieu peut faire en votre faveur un miracle comme il en fit un aux noces de Cana, et vous pouvez réparer cette faute en y menant une vie sainte ; au lieu que quand vous y auriez été appelés de Dieu, vous ne laisseriez pas de vous y damner si vous négligiez de satisfaire aux devoirs de votre vocation.

DIVISION.

C'est pourquoi, comme mon discours s'adressera plutôt aux personnes qui sont engagées dans le mariage qu'à celles qui sont libres et qui ne l'ont pas encore contracté, voici deux importantes lois que Jésus-Christ leur prescrit, dont la première regarde la

nature du mariage, et la seconde les fruits du mariage : ce que les personnes mariées se doivent à elles-mêmes pour se sanctifier dans leur état, ce qu'elles doivent à leurs enfants pour les élever dans la crainte de Dieu : deux considérations qui feront tout le sujet de cet entretien.

PREMIER POINT.

Le mariage est saint, de quelque côté qu'on le considère, et saint Paul même ajoute qu'il est honorable en toutes choses : *Honorabile connubium in omnibus*. Il est saint et honorable par rapport à son auteur. Il a été institué de Dieu dans le paradis terrestre, consacré de Dieu dans la loi de Moïse, mis et élevé au rang des sacrements par l'Homme-Dieu dans la loi de grâce.

Il est saint et honorable par rapport à son modèle. Il nous représente celui de Jésus-Christ avec la nature humaine dans l'incarnation ; celui de Jésus-Christ avec l'Eglise au jour de sa passion ; celui de Jésus-Christ avec l'âme juste au jour de sa mission et de l'infusion de son esprit.

Il est saint et honorable par rapport à sa matière. Dans les autres sacrements, ce sont des matières inanimées. L'eau dans le baptême, le chrême dans la confirmation, le pain et le vin dans l'Eucharistie, l'huile dans l'extrême-onction, voilà des matières inanimées et insensibles ; mais dans le sacrement de mariage, ce sont des choses animées, et parmi les êtres animés les plus dignes et les plus honorables, je veux dire des corps que saint Paul appelle *les temples du Saint-Esprit*.

Il est saint et honorable par rapport à sa forme et à ses effets. Quelle est sa forme ? le consentement des deux parties et les paroles sacramentelles. Quels sont ses effets ? l'un est général, je veux dire l'augmentation de la grâce sanctifiante ; l'autre particulier, je veux dire l'infusion des grâces actuelles propres à l'état de vie que les deux conjoints sont obligés de mener. Il est donc saint et honorable en toutes choses : *Honorabile connubium in omnibus*.

Enfin le mariage est saint et honorable par rapport à sa fin et aux conditions qu'il exige. Il a été institué de Dieu pour former, non pas de faibles liens que le caprice, l'incontinence, le changement de fortune rompissent, mais des liens forts et indissolubles que la mort seule peut rompre. Il a été institué, non pour autoriser le libertinage, mais pour l'empêcher ; non pour allumer la concupiscence afin de vivre en bêtes, mais pour en arrêter les désordres et pour en consacrer en quelque manière les mouvements ; pour faire cesser ces débauches vagues, ces péchés que je n'oserais nommer, et former une société sainte où de deux corps il ne s'en fit qu'un, et de deux esprits qu'un même esprit.

C'est, mes frères, à ces fins et à ces conditions que le mariage est établi. Y avez-vous jamais bien pensé ? Je suis engagé à une personne avec laquelle tant qu'elle vivra je

dois demeurer pour faire mon salut, afin que, par une même union de corps et d'esprit, nous nous donnions l'une à l'autre, que nous nous aimions en aimant Dieu, et que nous aimions Dieu en nous aimant.

C'est pourquoi la première condition nécessaire, et celle que Jésus-Christ vous demande pour vivre saintement dans vos mariages, est de vous aimer réciproquement, véritablement, constamment, chrétiennement, et de faire de cet amour réciproque le lien, et, comme dit saint Chrysostome, la chaîne et le ciment de votre alliance.

Dieu a établi plusieurs états différents dans le monde, et comme dans la nature la diversité et le mélange des êtres en font la beauté, de même dans le christianisme les différents genres de vie où l'on est appelé font la gloire du corps mystique de Jésus-Christ. Les uns sont pour le sacerdoce, les autres sont pour le cloître ; ceux-ci pour le célibat, ceux-là pour le mariage. Et c'est cette agréable diversité, dit l'apôtre saint Paul, qui fait l'édifice de cet auguste corps et qui met cette belle symétrie entre toutes les parties qui le composent : *In ædificationem corporis Christi* (Ephes, IV).

Dans cette diversité d'états il y a de différentes grâces, et Dieu, outre les devoirs généraux, en demande de particuliers. Il faut à cet ecclésiastique un esprit de piété, à ce magistrat un esprit de justice et de force, à ce solitaire un esprit de recueillement et d'oraison, à ce prédicateur un esprit de zèle et de science. Mais que faut-il aux personnes mariées ? Un esprit d'amour et d'union.

D'où vient cette différence ? de la nature même du sacrement, dit saint Augustin. Dans les autres états, ce sont des états de vie séparés ; dans le mariage, au contraire, c'est un état de conjonction et d'alliance. Le mari n'est pas pour lui, il est pour sa femme ; la femme n'est pas pour elle, elle est pour son mari, ou plutôt ils sont l'un pour l'autre, et en deux personnes ce n'est qu'une même chair. Unité et pluralité, unité qui ne souffre point de division, pluralité qui se termine à l'unité ; unité et pluralité que l'amour doit concilier et entretenir, afin que le mari soit attaché et inséparablement uni à sa femme, *et adhærebit vir uxori suæ*.

Remarquez (c'est saint Chrysostome qui fait cette observation), remarquez, Messieurs, que Dieu ne vous a pas dit : Vous vous attacherez à la beauté de votre femme ; cette beauté est fragile et passagère, et c'eût été un amour trop voluptueux et trop inconstant. Il ne vous a pas dit non plus : Vous vous attacherez au bien de votre femme ; l'attachement à ce bien a quelque chose de trop sordide ; cet amour n'eût été qu'un amour intéressé et mercenaire. Que vous a-t-il donc dit ? Vous vous attacherez à sa personne. Si elle est riche, ou si elle est pauvre ; si elle est belle, ou si elle ne l'est pas, dès que vous l'aurez pour épouse, vous l'ai-

mere : c'est l'os de vos os, c'est votre chair, c'est un autre vous-même.

On s'étonne dans le monde de ce qu'il y a pour l'ordinaire si peu d'amitié et d'union entre les personnes mariées, et je vous avoue que je n'en ai jamais été surpris. Car comment se font les mariages, et dans quelles vues se marie-t-on ?

Les uns se font par intérêt ; ce jeune homme est-il riche ? a-t-il des successions à espérer ? a-t-il une belle charge ? est-elle à lui ? peut-il faire une honnête figure dans le monde ; voilà ce que l'on cherche ; ce n'est ni la vertu, ni la personne d'un mari qu'on regarde, c'est son bien ; et de là vient que quand on est marié, si la fortune change, l'amour change. On ne vous aimait que pour votre bien, si vous n'en avez pas autant que l'on croyait, ou si vous ne fournissez pas autant qu'il faut au jeu, au luxe et aux autres dépenses de cette femme ambitieuse, adieu l'amitié. Ce ne seront que contestations, que dédains, que reproches ; peut-être cherchera-t-elle ailleurs quelque galant qui lui en fournisse.

Et vous, Mesdames, vous croyez être heureuses avec ce mari, qui vous disait tant de douceurs, qui vous témoignait qu'il répandra de bon cœur jusqu'à la dernière goutte de son sang pour vous ; mais c'était un trompeur. Ce n'était que votre argent qu'il aimait ; quand il en aura mangé une partie, il vous méprisera et se moquera de vous.

Les autres se font par une passion aveugle qui veut se satisfaire. Une fille par ses enjouements, par ses ornements, par ses afféteries, par mille manières étudiées, que vous savez mieux que moi, plaît à un jeune homme qui soupire pour elle. Quoiqu'elle ne soit pas d'une même qualité que lui, quoique ses parents ou ses amis n'y consentent pas, il veut l'avoir ; mais comme c'est sa beauté et son enjouement qu'il aime, et non pas sa personne, ces douceurs et ces amitiés passeront bientôt. Le festin n'est pas encore achevé, que le vin manque aux noces de Cana ; à peine seront-ils mariés, qu'ils éclateront en injures, qu'ils reconnaîtront l'un sa faute, et l'autre son malheur, qu'ils sécheront ou de chagrin, ou de jalousie. *Cito ejusmodi nuptias satietas solvit, et cum primum lenocinium libidinis abscessit, quod libebat evilit* (HIERON., t. I, adv. Jovinian.). Est-ce là vivre selon Dieu ? est-ce là même vivre honnêtement selon le monde ?

La seconde condition nécessaire pour vivre saintement dans le mariage, c'est la fidélité et la chasteté conjugale. On peut pécher contre ce devoir en deux manières : 1^o par des privautés scandaleuses avec des étrangers, par des entrevues trop fréquentes, des conversations trop libres, des rendez-vous suspects, des desirs et des affectations de plaire à ceux auxquels on ne doit pas plaire ; car c'est là ce que Tertullien appelle des souffles et des étincelles d'impureté : *Impudicitiae flabella* ; 2^o par des adultères. Qui pourrait croire que dans les mariages chrétiens il y eût des adultères, dit saint Chrysostome ?

cependant rien de plus vrai. Eh quoi ! s'écrie ce Père, en parlant particulièrement aux hommes qui se croient plus en liberté que les femmes de pécher contre la fidélité qu'ils leur doivent ; eh quoi ! malheureux, ayant chez vous des plaisirs si doux, d'où vient que vous en allez chercher de criminels, et quels prétextes pouvez-vous trouver pour excuser une si mauvaise action ? auparavant vous apportiez pour excuse la fragilité de votre chair ; excuse à la vérité vaine et ridicule, puisque mille autres plus sanguins et plus tentés que vous demeurent par la grâce du Seigneur dans leurs devoirs ; mais excuse qui, toute vaine qu'elle est, ne peut plus vous servir, depuis qu'on vous a dit qu'il valait mieux vous marier que de brûler. Dieu a pris soin de votre repos et de votre conscience par l'établissement du mariage, afin que vous trouvassiez dans l'épouse qu'il vous a donnée, de quoi apaiser les mouvements de votre chair et la fureur de votre incontinence ; et cependant vous vivez comme une bête, et pis qu'une bête, dans des dissolutions épouvantables.

Dites-moi, je vous prie, dans quelle contrainte ne vous seriez-vous pas trouvé, si Dieu et l'Eglise n'avaient pas voulu faire une loi pour autoriser le mariage ? et au lieu de vous servir de ce remède avec liberté, vous renoncez à toute sorte de pudeur, et vous déshonorez votre propre gloire. Pourquoi, ajoute saint Chrysostome (car ce n'est ici qu'une pure traduction de ses paroles) pourquoi vous approchez-vous d'une étrangère, et examinez-vous un visage qui ne vous appartient pas ? pourquoi allez-vous vous jeter par fureur, dans des pièges où vous savez bien que vous périrez ? et n'écoutez-vous jamais les menaces de Jésus-Christ, qui condamne une œillade déshonnête, et encore bien plus un adultère.

Quel avantage trouvez-vous dans ce plaisir brutal, qui consume votre bien, qui vous rend méprisable et odieux, qui vous tient dans de continuelles frayeurs, et vous condamne à une mort éternelle ? Oh ! qu'il vous serait bien plus avantageux de résister à la tentation, pour jouir d'un parfait repos, que de vous engager à des malheurs temporels et à des supplices éternels, en donnant une si courte satisfaction à vos brutalités ? Ne déshonorez donc plus la sainteté du mariage, ne souillez plus la pureté de votre lit, et ne flétrissez plus votre propre gloire. Si vous êtes tentés par quelque beauté étrangère, dites-lui : retirez-vous, malheureuse créature, mon corps n'est pas à moi, il est à ma femme ; et vous, ô femmes, dites la même chose : Retirez-vous, infâme corrupteur, mon corps est à mon mari, et non pas à moi. *Cum accesserit meretrix ad tentandum ; Dicis non esse tuum corpus, sed uxoris, et idem dicat uxor iis qui volunt expugnare ejus pudicitiam : Corpus meum non est meum, sed viri.* (CHRYSOST.)

La troisième considération nécessaire pour la sainteté et le bonheur des mariages, c'est une patience chrétienne et une condescen-

dance réciproque. Il est presque impossible qu'il n'y ait quelque bruit et quelque contestation entre le mari et la femme; à moins qu'ils n'aient les uns et les autres beaucoup de modération et de douceur, il est impossible qu'ils se sauvent.

Ce sont, dit saint Grégoire, des semences de division que le démon, ennemi de leur salut, sème pour les perdre. Quelquefois il se sert de la bizarrerie, de l'orgueil, de l'impatience, de l'emportement, de l'opiniâtreté, de l'entêtement, de la fierté d'une femme pour désoler un pauvre mari, comme il se servit de la langue, des reproches et des imprécations de la femme de Job pour insulter à son malheur : *Bête que tu es, veux-tu mourir dans ta simplicité; ta mauvaise conduite, tes désordres, tes vices t'ont réduit dans cet état.*

Quelquefois il se sert de l'humeur impérieuse, farouche, chagrine, inquiète, indocile, fougueuse d'un mari pour tourmenter une pauvre femme. C'est un homme violent, qui prend feu à la moindre parole, qui s'ombre de tout, qui ayant manqué une affaire, ou souffert quelque perte, fait ressentir les effets de son chagrin à tout ce qui lui vient à la rencontre.

Que faire en ces occasions? avoir de la douceur et de la condescendance les uns pour les autres; ne pas dire comme on fait si souvent, il faut donc que je sois pire qu'un esclave, de souffrir les caprices d'une femme qui doit m'obéir; ne pas dire aussi, il faut que je sois pire qu'une servante, d'essuyer toutes les mauvaises humeurs d'un mari qui doit m'aimer.

Faites, Mesdames, en ces rencontres comme faisait sainte Monique, au rapport de saint Augustin son fils (lib. IX *Confess.*, cap. 9). Cette vertueuse femme était souvent exposée aux injures et même aux mauvais traitements de Patrice. Cependant jamais il ne lui échappa de lui dire aucune parole désobligeante, ni de se plaindre à aucune de ses voisines des emportements de son mari. Au contraire, elle s'était fait une habitude de patience, et elle avait trouvé ce secret quand elle le voyait en colère, de ne lui résister en aucune manière. *Noverat hæc non resistere irato viro, non tantum facto, sed ne verbo quidem.* Elle eut aussi le bonheur de l'adoucir peu à peu, et la consolation de l'avoir dans la suite, non-seulement pour un bon mari, mais pour un vrai et parfait chrétien.

Si vous engagissiez de la sorte, Mesdames, vous gagneriez bientôt vos maris, et je ne doute pas que votre douceur ne les fit enfin rougir de leurs emportements. Souvenez-vous surtout, dit saint Chrysostome, que pour jouir d'un parfait repos, il faut que vous y contribuiez chacun de votre part. Maris, aimez vos femmes; femmes, cédez à vos maris. Maris, si vous aimez vos femmes, elles vous aimeront et appréhenderont de vous choquer; et vous, femmes, si vous êtes soumises à vos maris, vous leur apprendrez à être plus modérés et plus doux.

La nature même, ajoute saint Chrysos-

tome, a établi cet ordre, en imposant aux maris le commandement de l'amour, aux femmes la loi de l'obéissance, et à tous deux l'obligation de supporter réciproquement leurs défauts. Maris, Dieu a voulu que vos femmes vous fussent soumises, afin que vous les aimassiez davantage : femmes, Dieu a voulu que vos maris vous aimassent, afin que vous pussiez supporter avec plus de patience cet état de soumission où vous êtes. Si vous ne vous assujettissez pas les uns les autres à de si saintes lois, comment pouvez-vous ne vous pas damner? et si vous vous y assujettissez, comment pouvez-vous ne vous pas sauver?

Ce sera néanmoins, si à toutes ces conditions vous en ajoutez une quatrième, qui est de faire dans l'état où vous vous trouvez, la volonté de Dieu en toutes choses, *quodcumque dixerit vobis, facite*; faites tout ce qu'il vous dira. Si vous vous aimez, aimez-vous pour Dieu; si vous vous gardez une inviolable fidélité, gardez la même à Dieu; si vous supportez réciproquement vos défauts, faites que Dieu soit le principe et le motif de votre patience.

Vivez comme Zacharie et Elisabeth vivaient ensemble : *Erant justi ambo ante Deum, incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela* (Luc., I). Ils étaient tous deux justes, non-seulement aux yeux des hommes, qui ne connaissent rien des désordres des familles, mais aux yeux de Dieu, qui en voit les moindres imperfections, et qui n'en découvrait aucune dans leurs personnes : *Erant justi ambo ante Deum.*

Ils marchaient dans tous les commandements du Seigneur, ils n'en négligeaient pas quelques-uns sous prétexte qu'ils en observaient d'autres; ils étaient pieux, attachés à la loi, et exacts à tous leurs devoirs; dans l'adversité comme dans la prospérité, dans la maladie comme dans la santé, dans la pauvreté comme dans l'abondance. *Incedentes in omnibus mandatis Domini.*

Si dans les autres familles il y avait des querelles et des divorces, il n'y en avait point dans la leur, *sine querela*; ils supportaient patiemment leurs défauts, ou pour mieux dire avec saint Pierre Chrysologue (serm. 89), la patience était à leur égard sans exercice, parce qu'ils étaient tous deux justes et craignant Dieu. Il n'y avait que la diversité du sexe qui mit entre eux quelque différence, tant la grâce et leurs vertus les avaient rendus semblables. *Una sanctitas in duobus, virtus reddebat pares, impares fecerat quos natura.* Aussi ce Père remarque qu'ils firent passer dans l'âme de Jean-Baptiste, leur fils, la sainteté qu'ils possédaient : *sanctitatem tanti generis transfuderunt in filium*, et c'est la seconde obligation des personnes mariées, par rapport à l'éducation de leurs enfants.

SECOND POINT.

Que les pères et mères soient chargés de l'éducation de leurs enfants, c'est une vérité

si claire d'elle-même, qu'elle n'a pas besoin de preuve : et si l'apôtre saint Paul dit que celui qui n'a pas soin de ses domestiques est pire qu'un infidèle, nous pouvons ajouter après saint Grégoire, que celui qui n'en a point de ceux qu'il a mis au monde, est incomparablement pire qu'une bête. Mais en quoi consiste cette éducation et ce soin ? C'est ce qu'il faut que je vous explique après l'Écriture et les Pères.

Je trouve sur ce sujet plusieurs choses, dont je voudrais bien vous parler, mais je ne puis tout dire. Je ne vous parlerai pas de l'entretien honnête que les pères et les mères sont obligés de donner à leurs enfants, ni de l'application avec laquelle ils doivent travailler à leur établissement. On n'y songe souvent que trop, et plutôt à Dieu qu'on se réglât en ces occasions sur les maximes de l'Évangile, on ne verrait point tant d'injustices, tant d'épargnes sordides, tant de prévoyances criminelles, tant de fourberies et de concussions, tant de contrats usuraires, que l'avarice et l'ambition font faire aux parents, pour procurer à leurs enfants une haute fortune.

Je ne vous parlerai pas de cette damnable coutume, de sacrifier les cadets à l'établissement d'un aîné ; de mettre pour cet effet en religion des filles qui n'y ont nul penchant ; de donner à Dieu le rebut d'une famille, et l'objet de l'aversion d'une mère ; de destiner à l'Eglise des enfants qui ont un esprit tout contraire à celui d'un véritable ecclésiastique ; de se rendre nécessaire auprès d'un grand ou d'un prélat dans la seule vue d'amasser des bénéfices dans sa famille, et d'acheter la vocation de ses enfants par des simonies palliées.

Je ne vous parlerai pas non plus de cette pernicieuse prédilection par laquelle on frustre un enfant d'une partie de sa légitime, pour la donner à un autre à son préjudice : prédilection par laquelle on maltraite une fille sans raison, ou bien on la frustre de sa dot, afin d'en avantager son frère ou sa sœur, prédilection enfin par laquelle on laisse d'éternelles inimitiés parmi des enfants, qui se plaignent, qui se ruinent et qui se voudraient traiter de même que les enfants de Jacob traitèrent Joseph, qu'ils jetèrent dans une citerne, parce que leur père l'aimait trop. Prenez-y garde, Messieurs et Mesdames, vous répondrez devant Dieu de toutes les fâcheuses suites de cette aveugle prédilection. Que je dirais de choses sur tous ces chefs ! mais je les omet, pour venir à deux principales circonstances qui regardent l'éducation chrétienne de vos enfants.

La première, c'est l'instruction. Pères, dit saint Chrysostome, vous êtes les prédicateurs de vos enfants, vous êtes, comme il dit, les maîtres et les apôtres de vos enfants. C'est à vous à leur apprendre la religion et la loi de Dieu : c'est à vous à leur faire sucer la piété avec le lait. Chose si vraie, que dans l'Ancien Testament je remarque

plus de trente différents endroits, où il est parlé de cette obligation.

Pères, vous direz à vos enfants combien de grâces je vous ai faites. Quand vos enfants vous demanderont pourquoi vous m'offrez vos premiers-nés, vous leur direz : nous étions esclaves en Egypte, et pour nous tirer de cet esclavage, Dieu a fait mourir tous les premiers-nés des Egyptiens, et c'est en reconnaissance de ce bienfait qu'il a voulu que nous lui consacrassions les nôtres. Voici, dit Dieu à son peuple dans le Deutéronome, voici la loi que je t'apporte : *Hæc verba quæ præcipio tibi hodie in corde tuo*, je veux qu'elle soit gravée dans ton cœur, mais je veux en même temps que de ton cœur elle passe sur tes lèvres, pour l'annoncer à tes enfants ; *narrabis filiis tuis*.

De là vient que quand les Juifs s'entretenaient eux-mêmes des faveurs singulières qu'ils avaient reçues de la bonté de Dieu, ils ne manquaient jamais d'ajouter qu'ils les tenaient d'une tradition ancienne, et que c'était là ce que leurs pères et leurs grands-pères leur avaient appris : *Narraverunt patres nostri, atque dixerunt : De Ægypto eduxit nos Dominus*.

Pourquoi tout cela ? Pour vous faire connaître, pères et mères, que votre grande obligation est d'apprendre les vérités de la religion et les commandements de Dieu à vos enfants. J'ai vu des mères qui avec de petites images ont appris à leurs enfants, avant qu'ils sussent lire, les mystères de la vie de Jésus-Christ. Vous ne sauriez croire, quand vous leur parlez de Dieu, quelles impressions un si saint entretien fait sur leurs esprits. Quand même la jeunesse leur ferait quelquefois oublier ces instructions, il est certain qu'ils y font réflexion lorsqu'ils sont dans un âge avancé. Mon père m'a dit cela quand j'étais encore jeune, *Patres nostri narraverunt nobis*.

Aussi saint Chrysostome dit que la bouche et les lèvres des parents sont des livres où les enfants étudient : *Libri sunt labia parentum*. Pères de famille, voilà ce que sont vos bouches, ce sont des livres où vos enfants s'instruisent. En voulons-nous un plus bel exemple que celui de saint Augustin, qui avoue dans ses *Confessions*, que quoi qu'il se fût abandonné aux désordres de ses passions et aux erreurs des manichéens, sa mère lui avait si souvent parlé du nom de Jésus, que tout ce qu'il lisait dans les livres ne lui plaisait pas, à moins qu'il n'y trouvât ce nom : *Tenerum cor meum non rapiebat nisi nomen illud*. Tant il est vrai que les premières impressions de vertu et de piété qu'on donne aux enfants leur restent toujours ; qu'ils s'en souviennent même dans leurs égarements, et que souvent ce sont des moyens dont Dieu se sert pour les convertir.

Je ne vois point de plus puissant motif que celui-là pour engager les pères et les mères à l'instruction de leurs enfants. Ne

me dites pas que vous les envoyez aux écoles, que vous leur donnez des maîtres et des précepteurs, cela est bien, mais êtes-vous par là déchargés de l'obligation que vous avez de veiller sur leurs mœurs ? doivent-ils vous être moins chers que ne le sont vos chevaux, que vous voyez panser, que vos chiens que vous tenez dans votre chambre, et que vous ne confiez pas toujours aux soins de vos servantes ?

Vous leur donnez des maîtres, mais connaissez-vous à fond la vertu et la piété de ces maîtres ? savez-vous s'ils les élèvent dans la crainte de Dieu, et s'ils leur inspirent les sentiments d'un vrai chrétien ? Vous leur donnez des maîtres, mais si vous vouliez leur rendre par vous-mêmes ce bon office, vous en auriez bien plus de consolation, et Dieu récompenserait plus abondamment vos peines.

Quand Elisée envoya Giezi avec son bâton, pour ressusciter l'enfant de la veuve sunamite, ni ce serviteur, ni ce bâton n'y firent rien, cet enfant demeura toujours insensible et immobile, ce ne fut que lorsque ce prophète vint lui-même, ce ne fut que lorsqu'il se pencha sur lui, qu'il mit sa bouche sur sa bouche, ses mains sur ses mains, que Dieu lui donna la vertu de le ressusciter : *Fecit Dominus quod non fecit baculus*, dit saint Augustin. Envoyez des maîtres à vos enfants que le libertinage a fait mourir, donnez à ces maîtres le pouvoir de les corriger, et mettez-leur en main la verge et le bâton, il sera rare de voir que ces enfants quittent leurs vices, et qu'ils recouvrent la vie de la grâce. Mais transportez-vous vous-mêmes dans leurs chambres, voyez ce que font ce fils et cette fille, enseignez-leur la loi de Dieu, et les faites prier soir et matin, vous ferez avec la miséricorde du Seigneur ce que ces maîtres et ce bâton n'auront pu faire ; vos assiduités, vos soins, vos bons exemples, les attacheront à leurs devoirs et les éloigneront des erreurs et de la corruption du monde.

La seconde chose que les pères et les mères doivent à leurs enfants, c'est la correction. Il est vrai qu'il ne faut se servir de cette voie qu'à la dernière extrémité, saint Paul vous avertissant de ne pas mettre vos enfants en colère, de ne les pas irriter, ni les rebuter par vos mauvais traitements, de peur qu'ils ne perdent courage, et qu'à force de se voir maltraités ils ne deviennent incorrigibles.

Mais quand la prudence et la douceur n'y font rien, il ne faut pas épargner les remèdes violents, ni pour les trop aimer, souffrir tranquillement leurs vices. Saint Augustin attribue une partie de ses désordres à la molle complaisance de son père. Lorsque je faisais, ou que je parlais mal, mon père, dit-il, tournait tout en risée et disait que j'avais de l'esprit. J'avais beau être libertin et débauché, il souffrait tous mes vices, et je ne trouvais point de main charitable qui me les arrachât par de salutaires corrections :

Excesserunt caput meum tribuli libidinum, et nulla erat eradicans manus.

La même chose arrive encore aujourd'hui dans le monde. Si un enfant a fait quelque galanterie, s'il a dit quelque sottise, c'est un jeu, dit-on, c'est une marque d'un bel esprit, il se corrigera dans la suite. On excuse ses défauts, quelquefois même on les loue, ou du moins on lui en fait de si légères réprimandes, qu'il s'aperçoit qu'on n'en est pas véritablement fâché.

Comment appelez-vous cette dissimulation et cette complaisance, grand saint Chrysostome ? vous l'appellez un meurtre et un homicide. Oui, pères et mères qui ne corrigez pas vos enfants, vous êtes pires que des homicides. Un homme qui en tue un autre donne la mort à son corps, mais son coup ne va pas jusqu'à l'âme, qui est immortelle ; au lieu qu'un père qui laisse perdre un enfant et une mère qui souffre le vice de ses filles, leur portent le poignard jusque dans le fond de l'âme, et comme l'âme est infiniment plus considérable devant Dieu que le corps, il s'ensuit qu'ils sont pires que des homicides.

Pères et mères, qui voulez vous sanctifier dans le mariage, apprenez de là deux choses avec lesquelles je finis. La première, de ne mettre à la conduite de vos enfants que des personnes dont la probité vous soit connue, et de ne leur laisser voir aucune compagnie qui les pervertisse.

Une dame de qualité ayant prié saint Jérôme de lui enseigner la manière de bien élever sa fille, voici ce qu'il lui écrivit (*ep. ad. Latam*) : « Vous avez raison, Madame, d'avoir grand soin de votre fille, c'est de sa sainte éducation que dépend votre salut et le sien. Eloignez de sa compagnie tous ceux que vous croirez capables de lui inspirer le vice, et que les filles qui la serviront n'aient pas de fréquents commerces avec les gens du dehors, de peur qu'elles ne lui enseignent ce qu'elles auraient eu le malheur d'en apprendre. Qu'on ne profère jamais de mots sales devant elle : on efface difficilement les premières impressions que reçoit une jeune âme ; la laine qui a été teinte reprend difficilement sa couleur naturelle, et un vase garde longtemps l'odeur de la liqueur qu'on y a mise. N'appliquez point de blanc ni de vermeil sur un visage, qui ne doit pas tellement plaire aux hommes, qu'il déplaie à Dieu. Servez-lui de maîtresse et de modèle, et instruisez-la plus par vos exemples que par vos discours. Qu'elle ne sorte point sans vous, qu'elle n'aille pas même sans vous aux églises ni aux tombeaux des martyrs. Que de jeunes frisés et parfumés n'en approchent jamais, ou si elle est à la compagnie de quelques jeunes hommes, qu'elle n'ait pas sujet de rougir quand un autre viendra. Eloignez d'elle les danses et la musique ; il faut peu de chose pour ternir la beauté d'une fleur ; un mauvais vent peut gâter les plus beaux lis. »

Voilà l'important avis que saint Jérôme donnait à une dame romaine, et je ne pou-

vais vous rien dire de plus instructif sur ce sujet. La première chose que vous devez donc faire pour élever chrétiennement vos enfants, est d'éloigner d'eux tout ce qui les peut porter au péché, compagnies dangereuses, familiarités avec les hommes, filles et femmes d'une vie peu réglée, bals, danses, comédies, en un mot tout ce qui peut corrompre leur innocence.

La seconde chose qu'il faut que vous fassiez est de ne leur souffrir aucun vice; et supposé qu'ils ne profitent pas des soins que vous prenez par vous-mêmes et par le ministère d'autrui, de les traiter si sévèrement, qu'ils reconnaissent que vous aimeriez mieux les voir morts que les voir dans le désordre?

Saint Augustin, qui blâmait la complaisance que son père avait pour lui, loue la piété de sa mère, qui était dans des sentiments tout opposés. Elle avait, dit-il, si bien élevé ses enfants dans la crainte de Dieu, que quand elle en voyait quelqu'un se porter au mal, elle l'en reprenait aigrement, et en ressentait autant de douleur qu'elle en avait souffert lorsqu'elle l'avait mis au monde : *Ita nutrierat filios, ut quoties a te deviare cernebat, toties parturiebat.*

O pères, ô mères, ô maîtres ! voilà votre règle. Dieu ne vous a donné des enfants que pour veiller sur eux, que pour leur inspirer la vertu et les détourner du vice, que pour les ramener ou par douceur, ou par sévérité dans le bon chemin. Dites souvent à vos enfants ce que cette pieuse mère des Machabées disait aux siens : Mes chers enfants, je vous ai portés pendant neuf mois dans mes entrailles, je vous ai nourris du lait de mes mamelles, je vous ai donné tout ce que j'ai cru nécessaire à votre éducation ; mais en tout cela, je vous ai regardés plutôt comme des enfants de Dieu que comme mes propres enfants. Je vous ai instruits dans sa Loi, je vous ai élevés dans ses préceptes ; et quelque tendresse que j'aie pour vous, j'aimerais mieux mourir mille fois et vous voir morts, que de ce que vous fissiez la moindre chose qui lui déplût. Ayez donc soin de l'aimer, j'espère qu'il me récompensera de mes peines, qu'il couronnera votre fidélité, et que nous jouirons ensemble de sa gloire. Amen.

SERMON LVI.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE D'APRÈS LES ROIS.

Sur l'enfer des chrétiens.

Multi ab Oriente et Occidente venient et recumbent cum Abraham, et Isaac, et Jacob, in regno cœlorum, filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores (Matth., VIII).

Plusieurs viendront de l'Orient et de l'Occident, et reposeront avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux, pendant que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures.

En vérité, Messieurs, en voilà bien assez pour vous faire trembler. Que les étrangers jouissent, comme les enfants, d'un paradis pour lequel tous les hommes ont été créés,

c'est ce qui ne doit pas vous scandaliser, puisque la miséricorde de Dieu est infinie, et qu'il fait entrer dans son héritage tous ceux qu'il lui plaît. Mais que ces étrangers soient substitués à la place des enfants ; que les grâces qu'on espérait devoir se faire à ceux qui prétendaient plus qu'aucun à l'héritage de leur père, passent à des familles et à des nations adoptées, c'est ce que l'on ne peut entendre et ce que l'on ne peut croire sans frémir.

Il y a même quelque chose de plus : c'est que dans cette répudiation des enfants et cette substitution des étrangers, tout le bonheur sera pour les uns et le malheur pour les autres. Ceux qui méritaient d'être jetés dans les ténèbres extérieures se reposeront dans le royaume des cieux, et ceux pour qui ce royaume était fait, seront précipités dans ces ténèbres, et par un surcroît de malheur, seront plus sévèrement punis que ceux qui n'auront jamais été du nombre de ces enfants.

Quelque sévère que vous paraisse cette conduite, elle n'a rien cependant que de juste ; et s'il y a dans cet auditoire une personne assez malheureuse que d'être damnée, son enfer sera incomparablement plus cruel que celui des autres, pour les raisons que je vous dirai dans la suite de ce discours. Mais avant que de les établir, il est bon de distinguer avec les Pères deux ou trois classes de damnés. Celle des infidèles, qui n'ont jamais connu le vrai Dieu ; celle des Juifs qui l'ont connu et qui en ont reçu la loi ; celle des chrétiens qui, outre cette connaissance du vrai Dieu et cette loi, en ont reçu des grâces toutes singulières.

Cette distinction supposée, je dis que les infidèles qui ont été sans loi et sans connaissance du vrai Dieu souffriront moins dans l'enfer que les Juifs, qui ont reçu cette connaissance et cette loi ; et, pour venir à mon sujet, j'ajoute que les Chrétiens qui ont connu le vrai Dieu et qui, outre ces lumières, en ont reçu des grâces spéciales, seront plus punis dans l'enfer que ces infidèles et ces Juifs.

DIVISION.

Le dirai-je, et pouvez-vous l'entendre sans trembler et frissonner de crainte ? Presque autant que le ciel est éloigné de la terre, l'enfer des chrétiens est éloigné de l'enfer des infidèles pour trois raisons, qui feront le partage de ce discours. Parce que les péchés des chrétiens sont plus énormes que ceux des infidèles, c'est la première. Parce que les grâces des chrétiens ont été plus abondantes et plus fortes que celles des infidèles, c'est la seconde. Parce que les droits de ces chrétiens ont été plus grands que ceux des infidèles, c'est la troisième. Attention, je vous prie.

PREMIER POINT.

Il y a une étrange parole dans le prophète Isaïe, que Dieu, dans l'exercice de ses vengeances, fait toujours répondre la

mesure des peines qu'il ordonne à celle des péchés qu'on a commis : *In mensura contra mensuram* (Isa., XXVII). A-t-on commis ou moins de péchés, ou des péchés moins énormes ? on en souffre moins de peines accidentelles ; en a-t-on commis de plus grands ? on en souffre de plus violentes. Or, il est certain que les péchés des chrétiens, en qualité de chrétiens, sont plus énormes que ceux des infidèles, et par conséquent il faut que leur enfer soit plus rigoureux.

Cette nouvelle énormité de leurs péchés se tire : premièrement, de leur connaissance. *Celui qui connaît la volonté de son maître et qui ne la fait pas*, dit Jésus-Christ chez saint Luc, *recevra de grands châtiments, et celui qui n'aura pas su la volonté de ce maître et qui aura fait des choses qui méritent châtement sera moins châtié*. De là les Pères tirent deux conséquences :

La première, que les infidèles qui n'auront eu aucune connaissance de la loi dans plusieurs de ses chefs, et qui cependant auront fait ce que cette loi défend, ne laisseront pas d'être punis. Ils ont péché sans la loi, dit saint Paul, ils périront sans la loi.

La seconde, que les chrétiens à qui cette loi aura été enseignée, qui n'auront aucun prétexte, ni aucune excuse d'ignorance, qui ne pourront pas dire : je ne savais pas ce que Dieu m'ordonnait et ce qu'il me défendait, sont incomparablement plus criminels et par conséquent plus punissables. Les uns et les autres seront tourmentés dans les enfers, mais leurs châtiments et leurs peines seront bien différentes. Pauvre païen qui as toujours vécu dans les ténèbres de l'idolâtrie, tu as péché sans connaître la volonté de ton maître, tu seras puni pour ton péché ; mais par comparaison au châtement des autres, tu seras peu puni, *vapulabit paucis*. Mais toi misérable qui as été élevé dans l'école de Jésus-Christ, qui as eu les instructions nécessaires, qui n'as manqué ni d'exhortations, ni de bons exemples, qui as pu te faire expliquer ce dont tu doutais, et apprendre ce que tu ignorais, tu recevras d'horribles châtiments, et ton enfer sera incomparablement plus rigoureux que celui des autres, *vapulabit multis*. *Gravius de contemptu judicantur* (GUERRICUS, ser. 4, *De sancto Benedicto*).

1° Parce que toute personne qui pèche avec connaissance pèche avec mépris, et fait par cette circonstance un plus grand outrage à la loi. C'est, dans la pensée de Salvien (lib. IV *De gubern. Dei*), le sens qu'il faut donner à ces paroles de saint Paul, *ubi non est lex, nec prævaricatio*, où il n'y a pas de loi, il n'y a point de prévarication. Cet apôtre ne veut pas dire par là qu'il n'y ait point de péché, ni qu'il en exempte les païens, mais il veut dire qu'il n'y a point de transgression, de rébellion, ni de mépris de la loi. *Ubi non est lex, nec prævaricatio, duabus his sententiis Deus evidenter exposuit partes generis humani extra legem positas, et in lege viventes*. Qui sunt igitur nunc in lege positi,

qui scilicet nisi Christiani, sicut ipse Apostolus fuit qui de se ait : Sine lege Dei non sum, sed in lege sum Christi ? Qui nisi pagani homines legem Dominicam nescientes, et ideo de his dicit, ubi non est lex, nec prævaricatio, quo dicto utique ostendit christianos tantum cum peccaverint legis prævaricatores esse ; paganos autem qui legem nesciunt sine prævaricatione peccare, quia nullus potest ejus rei prævaricator esse quam nescit. Nos ergo tantum prævaricatores divinæ legis, quia, ut scriptum est, legem legimus et non facimus eam, etc.

Le genre humain, dit ce savant homme, peut être partagé en deux classes : il y en a qui sont hors de la loi, et il y en a qui vivent sous la loi ; or ceux qui vivent sous la loi sont les chrétiens, tel qu'était l'Apôtre quand il disait en parlant de lui-même : Je ne suis pas sans la loi de Dieu, mais je suis dans la loi de Jésus-Christ ; ceux qui vivent hors de cette loi sont les païens qui ne la connaissent pas ; ce n'est ni un mépris qu'ils ont de la loi, ni un outrage direct qu'ils lui font. Il n'y a que vous, misérables chrétiens, qui ajoutez à votre péché ce caractère d'outrage et de mépris, parce qu'il n'y a que vous qui péchiez avec connaissance, lisant la loi et ne l'accomplissant pas, sachant ce qu'elle vous ordonne et vous souciant peu de l'observer ; ajoutant à votre péché ce nouveau caractère d'énormité ; n'étant instruits dans cette loi que pour la violer avec plus d'outrage, foulant aux pieds par libertinage et par mépris ce que vous avez peut-être lu cent fois, et ce que la miséricorde du Seigneur a si souvent gravé dans le fond de vos âmes : *Ad hoc tantum legem novistis ut majore offensione peccetis, quia quod lectione et corde novistis libidine ac despectione calcatis*.

2° Non-seulement il y a du mépris dans ceux qui pèchent avec connaissance, et par conséquent un nouveau degré d'énormité dans leurs péchés ; mais il y a de l'insulte et de l'insolence. Je sais que vous êtes mon Dieu et que je dois vous adorer, mais je me moque de vous ; je sais que vous êtes en corps et en âme sous les espèces eucharistiques, mais je n'aurai pas plus de respect pour vous que si vous n'y étiez pas ; je sais que vous avez un paradis pour récompenser les bonnes œuvres, et un enfer pour punir les mauvaises, mais je ne quitterai pas pour cela mes divertissements ; je n'enserai ni moins adultère, ni moins avare, ni moins vindicatif ; je me moque de vos promesses et de vos menaces, de votre paradis et de votre enfer. Cela vous fait peur, mes chers frères ; et peut-être dites-vous intérieurement que vous n'avez jamais eu ces pensées quand vous avez péché ; mais quand vous ne les auriez pas eues ; connaissant vos obligations comme vous les connaissez et les violant, vous vous moquez de Dieu et l'insultez.

Or s'il est vrai, selon Jésus-Christ même, que celui qui aura connu la volonté de son maître et qui ne l'aura pas faite, sera plus

rigoureusement châtié que celui qui ne l'aura pas connue, jugez quelle sera la peine des chrétiens en comparaison de celle des infidèles, quelle sera parmi ces chrétiens la peine de ceux qui auront eu plus de connaissances et de lumières en comparaison de celle des autres, qui en auront moins eu ? Comptez, comptez si vous le pouvez, combien de chrétiens ont eu de connaissances surnaturelles pendant leur vie ; comptez, comptez, si vous le pouvez, combien dans chaque connaissance il y aura eu de degrés de grâces, et sur la mesure de tant de connaissances et de lumières étouffées, mesurez l'énormité du péché, et par cette énormité du péché, jugez quelle est la rigueur et la violence de l'enfer des chrétiens.

Je ne m'étonne pas après cela, si des docteurs ont tiré cette conséquence, qu'un chrétien souffre quelquefois plus de tourments lui seul que des villes et des provinces entières de païens n'en endurent. Car, comme d'un côté il a reçu plus de connaissance et de lumière qu'eux, et que l'énormité du péché se tire de cette connaissance, et comme d'un autre côté les peines de l'enfer sont proportionnées à cette énormité, je vous laisse à penser quel sera l'excès de ses tourments au-dessus de ces peines effroyables, dont je vous ai parlé dans mes autres discours.

Je dis, en second lieu, que les péchés des chrétiens sont plus grands que ceux des païens, et par conséquent incomparablement plus punissables, parce qu'ils sont plus élevés en dignité qu'eux : c'est une autre raison du même Salvien (lib. IX *De gub. Dei*) qui semble avoir excellé sur cette matière. Il est certain, dit-il, que plus l'état d'un homme est élevé, plus les fautes qu'il commet sont grandes : *Criminosior culpa est ubi honestior status* : et plus la personne qui se rend coupable est honorée, plus son péché a de degrés d'énormité, *si honoratior est persona peccantis, peccati quoque major invidia*.

Le larcin (c'est l'exemple qu'il apporte) est un péché odieux et infâme dans quelque personne qu'il se rencontre : mais on ne le peut souffrir, et il est dans une dernière exécution, quand c'est un magistrat qui y tombe. La fornication et l'adultère sont des péchés défendus à tous les hommes, mais ces péchés sont bien plus grands dans un ecclésiastique que dans un laïque : plus un homme est élevé en dignité, plus il a de caractères qui l'ennoblissent et qui le consacrent, plus ses péchés sont énormes ; et plus ils sont énormes, plus ils méritent de châtiments. *Furtum est in omni quidem homine malum facinus, sed damnabilius absque dubio si senator furetur aliquando. Cunctis fornicationibus interdicitur, sed gravius multo est, si de clero aliquis quasi de populo fornicetur.*

Je viens d'en dire assez pour vous faire juger par ce principe de l'énormité des péchés des chrétiens, en comparaison de ceux des idolâtres : péchés que les pères et principalement saint Jean Chrysostome appel-

lent pour cet effet, non-seulement des outrages, non-seulement des adultères, mais encore des sacrilèges. Oui, oui, le moindre péché mortel commis par un chrétien est un sacrilège. Qu'est-ce qu'un sacrilège ? c'est une injurieuse profanation d'une chose sainte. Or une chose peut être sainte en trois manières. 1° Quand elle est dédiée et consacrée à Dieu, comme sont nos temples, qui sont pour cette raison appelés saints, *templum sanctum*. 2° Quand elle touche et qu'elle renferme des choses saintes : c'est ainsi que nos calices sont appelés saints, par l'attouchement des sacrées espèces de la divine Eucharistie. 3° Quand elle reçoit la grâce, qui est le principe de la sainteté ; et c'est en ces trois manières que le chrétien peut être appelé saint.

1° Il est dédié et consacré à Dieu par son baptême. On le tire de l'esclavage du démon, pour le faire entrer en la possession du Seigneur qui s'en saisit et qui le regarde comme sien. Les chrétiens, dit saint Pierre, sont des personnes que Dieu a choisies pour lui ; des gens qui composent une espèce de sacerdoce royal, qui sont prêtres et victimes tout ensemble ; une nation sainte : un peuple d'acquisition, pour la conquête duquel un Dieu a répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang.

2° Un chrétien est saint par l'attouchement des espèces de l'humanité de Jésus-Christ : il participe à son corps ; et en y participant, il participe aussi à sa sainteté. Il se mêle avec sa substance dans la communion, et il s'y incorpore avec lui, disent les Pères.

3° Un chrétien est saint par l'infusion des grâces sanctifiantes, et qui plus est, du Saint-Esprit qui en est le principe. Je n'en dis pas davantage, et je suppose toutes ces vérités que j'ai si solidement établies ailleurs, pour tirer cette conséquence, que si le sacrilège est la profanation d'une chose sainte, rien n'étant à la différence d'un idolâtre, plus saint qu'un chrétien, ses péchés sont autant de sacrilèges. Oui, sa haine et sa vengeance sont un sacrilège, ses injustices et ses usures sont des sacrilèges, ses médisances et ses détractions sont des sacrilèges.

Là-dessus voulez-vous savoir quel est l'enfer des chrétiens ? regardez quelle est la grandeur de leur péché ; voulez-vous en bien connaître la grandeur ? Considérez quelle est leur sainteté, considérez tous les degrés de noblesse qui les distinguent des idolâtres. La mesure de leur état fait la mesure de leurs péchés, et la grandeur de leurs péchés fait la grandeur de leur enfer ; en sorte que leurs péchés étant plus énormes, leur enfer est plus effroyable.

Aussi tous les Pères, animés de l'Esprit de Dieu, venant à considérer ces terribles vérités, s'abîmaient et se confondaient dans leurs pensées. Les Jérôme, les Augustin, les Ambroise, les Bernard, ne pouvaient reconnaître en eux la moindre imperfection, sans qu'ils tremblassent et qu'ils se sentissent comme hors d'eux-mêmes. C'est

pourquoi Hugues de Saint-Victor a dit après saint Cyprien, que ceux qui ont été les plus élevés dans le christianisme, soit par leur autorité, soit par leur caractère, comme les pères de famille, les maîtres et les maîtresses, les magistrats, les nobles, les princes, les pasteurs et les premiers ministres de l'Eglise, seront, s'ils sont damnés, sous les pieds des anges réprouvés, et serviront comme de pavés dans les enfers.

1° Car ils portent la qualité de Chrétiens, et par cette seule qualité leurs crimes étant plus énormes que ceux des idolâtres, ils seront plus punis. 2° Ils portent celle de chefs et de modèles, et par cette nouvelle qualité leurs péchés ayant un nouveau degré d'énormité, ils ne peuvent attendre que des peines plus grandes.

Il y a, dit saint Cyprien (epist. prima ad Donatum), trois circonstances qui accompagnent le péché d'une personne élevée en dignité. 1° Cette personne corrompt son âme par son péché, et c'est là ce qui est commun à tous les pécheurs. 2° Elle enseigne ce péché à tous ceux qui la voient. 3° Elle commande ce péché, et en fait comme une espèce de loi pour les autres. Voilà ce qu'un prince dans son État, un supérieur dans sa communauté, un curé dans sa paroisse, un évêque dans son diocèse, un père de famille dans sa maison; voilà ce que font tous ces gens quand ils commettent des péchés publics, et voilà en même temps ce qui leur attire de plus terribles vengeances de Dieu dans les enfers.

Non, non, ne nous flattons pas que nous avons une loi, ce sera cette loi même qui nous condamnera : ne nous flattons pas que nous connaissons le vrai Dieu, ce sera cette connaissance même qui nous réprouvera, disons mieux, ce sera l'abus de cette loi et de cette connaissance qui augmentera nos peines dans les enfers. La loi est bonne, et c'est un présent de Jésus-Christ, notre vie est mauvaise, et c'est un effet de notre péché, et c'est par là que nous sommes plus coupables que les infidèles, si ayant une loi sainte nous en sommes de mauvais observateurs. *Lex bona est muneris Christi, vita autem non bona criminis est nostri, imo ideo magis culpabiles sumus, si legem bonam colimus, et mali cultores sumus* (SALVIANUS, loco supra citato). Nous avons les vices des infidèles, voilà ce qui nous est commun avec eux, mais leurs vices n'ont pas l'énormité des nôtres, voilà ce en quoi nous sommes pires et plus punissables qu'eux. Les infidèles sont avarés, et nous le sommes comme eux; et jusqu'où poussons-nous souvent notre avarice? non-seulement à laisser mourir de faim les pauvres, mais à les rendre pauvres par nos usures et nos injustices. Les infidèles sont vindicatifs et barbares, nous le sommes comme eux, et jusqu'où poussons-nous nos ressentiments et nos vengeances, par tant de médisances, de mauvais offices, de querelles et de meurtres? Les infidèles sont impudiques, nous le sommes comme eux; car quelles sont nos pros-

titutions, nos impuretés, nos débauches? nous leur ressemblons donc en ce point; mais je me trompe, tous ces péchés ont en nous un nouveau caractère d'énormité, par la qualité de chrétiens que nous portons. *Avari sunt barbari, et nos hoc sumus; infideles sunt barbari, et nos hoc sumus; impudici sunt barbari, et nos hoc sumus* (Ibid.). Nous serons damnés comme eux, mais de tous les damnés nous serons les plus cruellement tourmentés parce que nous serons chrétiens.

Ainsi parlait Salvien, ce Jérémie de son siècle, à des gens dont le libertinage n'était pas plus grand que celui du nôtre. Ah! que c'est un horrible spectacle, disait-il, qu'un chrétien damné! Hé! que sont devenues tant de lumières? que sont devenues tant de connaissances? qu'est devenue la parole de Dieu prêchée tant de fois? Vous avez été baptisés, et vous voilà damnés; comment est-ce que le péché a pu assembler ces deux choses, un chrétien et l'enfer; un baptisé et l'enfer, un membre de Jésus-Christ et l'enfer? Venez, peuples infidèles; venez, nations barbares, faites votre marchepied de ces malheureux; et si l'enfer pouvait être doux à quelques-uns, ce serait plutôt à vous qu'à ces misérables. Pourquoi? ils ont commis des péchés plus énormes; c'a été ma première raison; ils ont eu des grâces plus fortes pour les éviter, c'est ma seconde.

SECOND POINT.

Quand je parle des grâces des chrétiens en comparaison de celles des infidèles, ne croyez pas, Messieurs, que je veuille m'engager dans cette dispute, et examiner avec une rigoureuse critique, si les infidèles qui sont damnés ont eu les grâces nécessaires pour s'empêcher d'encourir cette damnation, et de quelle manière Jésus-Christ, qui est mort pour tous les hommes, a voulu les sauver. Je n'examine pas ici s'ils ont eu toujours, ou en de certains temps, des secours suffisants pour opérer leur salut; s'ils ont reçu une grâce par laquelle ils pouvaient ne pas mettre d'obstacle à la vocation de Dieu, et si rejetant cette grâce, ils se sont rendus incapables d'en recevoir de plus grandes.

Je laisse toutes ces questions à l'école, (VASQUEZ, in primam partem, disp. 97; SUAREZ, lib. IV *De prædest.*, c. 3), et quand je suivrais même en cette occasion l'opinion la plus douce et la plus favorable en apparence à la miséricorde de Dieu, quand je dirais qu'il donne comme un bon père, une légitime à tous les hommes; que les infidèles ont la loi naturelle, par laquelle ils sont obligés d'aimer Dieu, qu'ils ont une inclination au bien, une raison, une conscience, un jugement, des secours généraux et quelques grâces, il est toujours certain qu'ils n'ont pas ces grâces choisies et immédiates de l'amour de Dieu et de la foi, ces grâces par lesquelles nous sommes appelés à la connaissance de la vérité, fortifiés dans le bien, secourus dans les tentations, guéris de nos maladies, réconciliés dans nos rébellions,

qui sont les effets des sacrements. *Quæ est ista portio, habitus sermo, scientia, judicium?* etc. (CHRYSOLOG. serm. 4).

Que toutes ces considérations doivent nous donner de consolation et de joie, si nous sommes fidèles à ces grâces ! mais qu'elles doivent nous donner de confusion et de frayeur si nous en faisons un méchant usage, puisqu'on ne peut presque dire quelles grâces ces infidèles ont reçues ; et qu'à notre égard on ne peut presque dire quelles grâces nous ne recevons pas : et cependant si nous mourons dans le péché, ce sera par rapport à ces grâces que nous serons jugés, et que notre enfer sera incomparablement plus rigoureux que le leur.

Car comme il y a un jugement d'accusation et de condamnation, il y en a un de confrontation et de comparaison ; jugement où Jésus-Christ dit que les Ninivites, c'est-à-dire les peuples infidèles, s'élèveront contre les juifs, triste figure des mauvais chrétiens, pour les condamner de ce que n'ayant pas eu des instructions ni des grâces aussi fortes que ces peuples choisis, ils auront cependant fait pénitence à la prédication de Jonas ; jugement où l'on pèsera les petites grâces des païens, avec ces grâces fréquentes et fortes qu'auront reçues tant de gens qui les auront méprisées ; jugement où l'on décidera, non pas du malheur temporel des uns et de l'éternel des autres, mais des différents degrés de peines dans une même éternité.

Nous trouvons cette étrange différence dans le même endroit de saint Luc, chapitre XII. Après que Jésus-Christ eut dit que le serviteur, qui aura connu la volonté de son maître et qui n'aura pas fait ce qu'il devait, sera très-rigoureusement traité, au lieu que celui qui ne l'aura pas connue, et qui aura fait des choses qui méritent châtement, sera moins châtié, il en rendit cette raison : qu'on redemanderait beaucoup à celui à qui on aurait donné beaucoup, et qu'on ferait rendre un plus grand compte à celui à qui on aurait confié plus de choses : *Omni cui multum datum est, multum quæretur ab eo, et cui commendaverunt multum plus petent ab eo.*

Ce sont donc les grâces de Dieu, ce sont ses faveurs et ses bienfaits, ce sont ces précieux talents qu'il aura confiés aux idolâtres et aux chrétiens qu'il leur redemanderà. Idolâtres qui en avez reçu peu, on vous en demandera peu : grâces de création, grâces rares, raison, bon sens, jugement, inclinations d'aller à Dieu, avertissements, reproches, voilà en partie les grâces que vous avez reçues et que l'on vous redemanderà. Mais pour vous, chrétiens, pour vous, catholiques, pour vous, enfants du royaume, qui avez reçu beaucoup, que ne vous redemanderà-t-on pas ? Grâces de création et de rédemption, grâces intérieures et extérieures, grâces suffisantes et efficaces, grâces générales et particulières, grâces médiates et immédiates, grâces d'adoption par le baptême, de force par la confirmation, de

réconciliation et de pardon par la pénitence, d'union et d'incorporation par l'Eucharistie ; que de grâces, mes frères ! *cui commendaverunt multum plus petent ab eo*, autant de grâces que vous aurez méprisées pendant votre vie, seront autant de nouveaux degrés de peines dans les enfers. Une grâce pouvait vous sauver, vous en avez reçu mille : ce seront, pour ainsi dire, mille enfers ; vous aurez toujours ces grâces présentes devant les yeux : en vain tâcherez-vous de n'y point penser, vous y penserez éternellement dans votre supplice.

Ces grâces rendront l'enfer des chrétiens très-rigoureux par deux endroits. 1^o Parce qu'ils verront qu'elles seront irréparables. Pécheurs, quand vous auriez commis plus de péchés que les démons n'en pourraient inventer, ne vous désespérez pas : pourvu que vous vous convertissiez, et que vous en fassiez une vraie pénitence, ils ne serviront qu'à faire paraître la miséricorde de Dieu sur vous. Mais si vous mourez en état de péché, c'en est fait, vous serez précipités dans les enfers, et là il n'y aura plus ni de grâce ni de miséricorde à espérer ; Dieu ne vous laissera plus ni germe, ni racine : *Non relinquet neque radicem, neque germen* ; c'est-à-dire, comme parlent les théologiens, ni capacité active, ni capacité passive pour recevoir et pour faire agir le moindre bon mouvement : à présent vous êtes capables de recevoir et de faire tout le bien que Dieu veut vous inspirer ; mais si vous venez à être damnés, vous n'en serez jamais capables. 2^o Ce qui rendra l'enfer des chrétiens incomparablement plus rigoureux que celui des infidèles, par rapport à ces grâces, c'est qu'autant qu'elles feront connaître l'excessive miséricorde de Dieu, autant elles feront éclater la sévérité de sa justice. Si je n'avais pas été chrétien je serais damné comme les autres peuples infidèles, et s'il pouvait y avoir quelque consolation dans les enfers, je me consolerais de ce que l'on ne me reprocherait pas l'abus des grâces que je n'aurais pas reçues : mais je suis chrétien, je suis baptisé, je porte le caractère de mon baptême jusque dans le lieu de mon tourment, et c'est ce qui fait ma grande damnation. J'ai été méchant parce que Dieu a été bon ; j'ai commis de grands péchés, parce que j'ai reçu de grandes grâces : ce qui devait être la cause de mon salut a été l'occasion de ma perte.

Ce fut un objet digne de compassion de voir les Egyptiens noyés dans la mer Rouge, rendre à pleine bouche les eaux qui les avaient engloutis. Cette mer, qui avait fait la fertilité de leurs campagnes et les richesses de leurs villes, cette mer, qui les avait portés sur son dos en tant d'heureuses navigations, et qui leur fournissait une partie de ce qui leur était nécessaire à la vie, devint le sujet de leurs supplices, et les exposa à la risée de leurs ennemis, qui y avaient trouvé leur liberté par un

officieux passage qu'elle leur avait ouvert.

Mais c'est un spectacle encore bien plus triste de voir un chrétien damné rendre à pleine bouche les grâces qu'il a reçues, et les torrents du sang de Jésus-Christ. C'est un objet bien plus digne de compassion, de voir qu'il trouve la mort au milieu de ce sang qui lui a tant de fois donné la vie, et que ce qui devait être le sujet de sa félicité devienne l'occasion de son malheur. Adorable sang de mon Dieu, une petite goutte était capable de sauver ce malheureux, combien de fois avez-vous éteint l'ardeur de ses passions et effacé les ordures de ses péchés ! et à présent vous ne servez qu'à allumer davantage les flammes qui le dévorent et à augmenter son supplice. Sang adorable, que vos effets sont différents ! dans le ciel vous faites la félicité des saints, et dans les enfers vous faites le supplice des damnés ; dans le ciel les saints connaissent les obligations infinies qu'ils vous ont, d'avoir été répandu pour eux ; et dans les enfers, les damnés sentent le mal que vous leur faites par cette effusion qu'ils ont rendue non-seulement inutile, mais qu'ils ont rendue la cause de leurs plus grandes peines, par un défaut d'amour et de reconnaissance.

Il n'y a personne, dit saint Bernard (tract. *De dil. Dei*, c. 2, 3), qui ne soit obligé d'aimer Dieu : les païens mêmes, qui ne le connaissent pas comme nous, sont obligés à ce devoir, que la nature leur impose, et c'est pour le violement de ce précepte, quand même ils ne commettraient pas d'autres péchés, qu'ils méritent d'être damnés : *Meretur amaripropter seipsum Deus ab infideli, qui etsi nesciat Christum scit tamen seipsum*. Il suffit qu'ils se connaissent, quoiqu'ils ne connaissent pas Jésus-Christ, pour aimer Dieu, qui leur a donné l'être, et auquel ils se doivent tout entiers. La même obligation regarde les chrétiens en qualité de créatures raisonnables ; mais elle les regarde d'une manière bien plus particulière, en qualité de créatures aimées, favorisées, adoptées, justifiées et prévenues des grâces et des bénédictions de Jésus-Christ : *Plus diligere debent qui se amplius dilectos intelligunt*. Ils savent qu'ils ont été plus aimés que les infidèles, et par conséquent ils le doivent aimer davantage. Ils voient, dit saint Bernard, leur roi avec le diadème d'épines dont sa mère l'a couronné ; ils voient le Fils unique du Père éternel portant sa croix, couvert de crachats, déchiré de coups de fouets, soulé d'opprobres, meurtri et attaché à un gibet pour leur salut. Ah ! que de nouveaux motifs d'amour et de reconnaissance, et par conséquent que de nouveaux sujets de supplice pour avoir manqué à ce devoir ! Clous, fouets, épines, crachats, croix, différents instruments de la passion de mon Sauveur, que vous faites de peine aux chrétiens réprouvés ! C'est ce que les infidèles ne connaissent pas ; mais c'est ce qui augmente les tourments des enfants qui

étaient appelés à la participation de votre royaume. *Qui Christum nesciunt satis per legem naturalem ex perceptis bonis corporis animique monentur ; quatenus Deum ex iis diligere debeant, quis vel infidelis ignoret sui corporis, non ab alio in hac mortali vita supra dicta illa ministrari... Judæus sane sive paganus, nequaquam talibus aculeis incitatur amoris quales Ecclesia experitur, cernit regem Salomonem in diademate quo coronavit eum mater sua ; cernit unicum patris filium crucem sibi bajulantem ; cernit casum et consputum Dominum majestatis.*

TROISIÈME POINT.

Je finis par cette dernière considération, qui doit encore vous faire connaître que les chrétiens seront plus tourmentés que les infidèles dans les enfers, à cause qu'ils ont eu plus de droits au ciel qu'eux, et qu'ils ont perdu ces droits par leurs fautes. Nous avons sur le ciel trois grands droits que les infidèles n'ont pas, dit un Père (GUERRICUS Abbas, ser. 4. *De Epiphania*). Nous y avons droit par la foi, et sans cette foi il est impossible de s'approcher de Dieu, et de le voir. Nous y avons droit par le baptême, et sans ce baptême ou d'eau, ou d'esprit, ou de sang, on ne peut être enfant de Dieu, ni par conséquent héritier de son royaume. Enfin, nous y avons droit par la participation du corps de Jésus-Christ ; et nous pouvons dire que lui étant unis par ce sacrement, nous sommes en sa personne presque déjà dans le ciel.

Jugez donc par toutes ces circonstances, du malheur des chrétiens damnés au-dessus de celui des infidèles. Ils sont privés de tous ces droits, nouveau sujet de supplice et de désespoir pour eux. Ils avaient l'avantage d'être enfants de Dieu par adoption, et Jésus-Christ leur avait fait part des droits qu'il a sur le royaume de son Père, et ces droits sont perdus.

Non-seulement ils sont perdus, mais ces malheureux voient tous les moments de leur vie auxquels s'ils étaient morts, ils seraient entrés en paradis. Ah ! si je fusse mort un moment après le baptême, ah ! l'heureux moment ! si je fusse mort avant l'âge de sept ans, ah ! l'heureux moment, je serais il y a longtemps au ciel. Ces malheureux se souviennent et se représentent dans les enfers les jours de leurs confessions, de leurs communions, de leurs pénitences. Un tel jour après cette confession, si je fusse mort ; ô le beau moment ! un tel jour après ce jubilé, si je fusse mort ! ô le beau moment ! après avoir fait cette restitution, ô le beau moment ! après avoir communie, ô le beau moment ! je vivais saintement, il ne restait plus qu'un petit filet à rompre pour jouir de la gloire des bienheureux : et cependant me voilà privé de toutes mes prétentions et de tous mes droits ; mais qui est-ce qui m'en a privé ? est-ce Dieu seul ? non ; est-ce Jésus-Christ seul ? non ; c'est moi-même qui me suis précipité dans les enfers ; j'y suis, je le sens, et je n'en sorti-

rai jamais. *Extraneus factus sum fratribus meis*, je suis éloigné de mes frères, et plus éloigné qu'un étranger, parce qu'ils découvrent en moi, et de plus grands péchés, et plus de grâces méprisées, et plus de prétentions perdues, que dans les infidèles. Adieu, mes frères, adieu, saints du paradis, que votre éternité est différente de la mienne !

Finissons, mes chers auditeurs : si la dignité de mon ministère, qui est celui de Jésus-Christ, mérite quelque confiance, je vous conjure par tout ce qu'il y a de plus tendre dans le cœur d'un père, et par tout ce qu'il y a de plus sensible dans le cœur d'un enfant, de vous rendre à la parole de Dieu, et de penser sérieusement aux vérités que je vous ai dites.

Je vous ai cité la loi et les prophètes, n'attendez pas que Jésus-Christ vous en envoie d'autres ; et quand il vous en enverrait, vous convertiriez-vous pour cela, si à présent vous ne songez à votre conversion ? par conséquent, ou changez de religion (ce que je ne vous conseille pas) ou changez de vie, et appréhendez qu'à l'heure de votre mort, portant encore dans votre poitrine les espèces qui couvrent Jésus-Christ, que vous avez reçu dans le sacrement, vous ne receviez le coup de l'arrêt qui vous précipitera dans les enfers, et craignez qu'il ne vous arrive ce qui arriva autrefois au pauvre Joab,

Quoiqu'il eût été le favori de David, cependant ce prince commanda à Salomon, son fils, de le faire mourir, parce qu'il avait trempé ses mains dans le sang d'Abner. Joab, pour éviter ce malheur, s'enfuit dans le temple, et embrassa le coin de l'autel. Dès que celui qui avait reçu ordre de Salomon le vit à l'autel, il lui dit : Sortez de là, *egredere*. Non, répond Joab, je n'en sortirai pas, mais je mourrai ici, *non egrediar, sed hic moriar* (III Reg., I). Ce soldat le voulut arracher de l'autel, et n'en pouvant venir à bout, il prit son poignard qu'il enfonça dans le sein de Joab, qui baisant encore l'autel, reçut le coup de la mort, et tomba aux pieds du tabernacle qu'il avait pris pour son asile.

Encore un coup, mes chers auditeurs, appréhendez que la même chose ne vous arrive. Quoique vous ayez été les favoris de Dieu, quoique vous ayez reçu de lui mille faveurs, cependant si vous avez trempé vos mains dans le sang d'Abner, je veux dire dans le sang de Jésus-Christ, et si vous conservez votre péché jusqu'au lit de la mort, on vous portera les sacrements, dit saint Augustin, mais en les recevant vous recevrez l'arrêt de votre condamnation : et tenant encore Jésus-Christ dans le fond de vos poitrines, au lieu de vous servir de viatique pour monter au ciel, ce sera comme une masse de plomb qui vous précipitera dans l'abîme ; vous tiendrez l'autel comme Joab, et étant encore tout rouges du sang de Jésus-Christ, vous tomberez dans le fond des enfers.

Ah ! si vous saviez ce que c'est qu'un chrétien damné, vous en frémiriez d'horreur. Quel déchirement, quel démembrement faut-il faire ? Jésus-Christ en lui-même dans le ciel, Jésus-Christ en ses membres dans l'enfer, Jésus-Christ en lui-même aimé de Dieu, Jésus-Christ en ses membres haï de Dieu, Jésus-Christ en lui-même la gloire de son Père, Jésus-Christ dans ses membres damnés la malédiction de son Père, ou plutôt Jésus-Christ vengeant l'honneur de ses grâces et la sainteté de ses sacrements. Fasse le ciel que vous n'expérimentiez jamais en vous-mêmes ce que je viens de dire, mais que fidèles aux grâces du Seigneur, vous en receviez un jour la récompense. *Amen*.

SERMON LVII.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE D'APRÈS LES ROIS.

Sur les croix et les consolations des gens de bien.

Ascendente Jesu in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus, et ecce motus magnus factus est in mari (Matth., VIII.)

Jésus-Christ étant entré dans une barque, ses disciples y entrèrent avec lui, et aussitôt il s'éleva une grande tempête dans la mer.

Soit que Jésus-Christ parle, soit que Jésus-Christ agisse, soit qu'il fasse des miracles qui rendent d'évidents témoignages de sa divinité, soit qu'il fasse des actions communes, et qu'il se rencontre dans des dangers, dans lesquels il n'y a point d'homme qui ne puisse se rencontrer, il est certain, dit saint Hilaire, que tout parle en sa personne : les vérités qu'il enveloppe sous des paraboles, aussi bien que celles qu'il explique distinctement, les hasards où il se trouve, et les causes naturelles qu'il laisse agir, aussi bien que les prodiges et les choses surprenantes qu'il opère : *Omnia in eo vocalia sunt*.

Jusqu'ici nous l'avons vu, tantôt disputant avec les docteurs dans le temple, et leur expliquant l'Écriture ; tantôt changeant l'eau en vin dans les noces de Cana, et commençant sa vie publique par ce premier miracle, tantôt guérissant un valet paralytique, et rendant la santé à des lépreux. Et aujourd'hui l'Évangile nous le représente entrant dans une barque avec ses disciples qui l'y accompagnent, et attaqué, dès qu'il y entre, d'une si furieuse tempête, que cette barque est déjà toute couverte de flots, et en danger de faire naufrage.

DIVISION.

Tout ceci ne s'est pas fait sans de grands mystères, disent les Pères, la sagesse divine qui a disposé toutes choses pour notre instruction, ayant voulu ménager ces circonstances, de Jésus-Christ attaqué d'une si violente tempête avec ses disciples, et de cette même tempête apaisée par ses ordres et par sa présence, pour nous représenter la conduite de Dieu sur une âme qui veut

se donner à lui tout de bon, et les différents états où elle se trouve. État de contradiction et de trouble quand elle quitte le monde pour accompagner Jésus-Christ et se ranger de son parti ; état de repos et de consolation, lorsque s'étant entièrement engagée au service de Dieu, elle en reçoit des marques de sa protection et de sa bonté ; état de contradiction et de trouble, figuré par cette tempête qui s'élève et qui menace le vaisseau de périr ; état de consolation et de repos, représenté par le grand calme qui suit cette tempête, et l'heureuse arrivée de ce vaisseau au port. Les croix et les contradictions que souffrent les gens de bien qui s'engagent au service de Dieu, le repos et les consolations qu'ils goûtent quand ils y sont véritablement engagés : deux choses que je vous ferai comme toucher au doigt par la simple exposition des circonstances de mon évangile.

PREMIER POINT.

Il ne faut pas vous le dissimuler, Messieurs, dès qu'une âme touchée véritablement du désir de se sauver, convaincue que l'affaire de son salut est sa seule affaire, que tout le reste, en comparaison de celle-là, n'est rien, et moins que rien ; désabusée des erreurs et des folies du monde, qui jusqu'alors l'a enchantée et corrompue, prend une ferme résolution de suivre Jésus-Christ et de le servir fidèlement, quoi qu'il lui en coûte. Dès lors il s'élève au dedans d'elle une furieuse tempête, *motus magnus factus est in mari*, elle se voit livrée à une infinité de persécutions et de combats, exposée à tous les traits de ses ennemis, et comme en butte à toutes les contradictions et les misères de la vie, tentations, oppositions, croix, railleries, mépris, douleur, affliction, voilà son partage, voilà le sort de sa vertu, voilà ce qu'elle ressent quand elle accompagne Jésus-Christ et qu'elle entre dans la barque avec lui : *Ascendente Jesu in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus, et ecce motus magnus factus est in mari*.

L'apôtre saint Paul nous en a avertis en termes exprès : *Omnes qui pie volunt vivere in Christo persecutionem patientur* (II Tim, III), tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés, *omnes* ; vous n'en exceptez personne, grand apôtre ; non je n'excepte personne, et si je voulais excepter quelqu'un, j'aurais souhaité que c'eût été mon maître ; mais il a voulu lui-même s'assujettir à cette dure loi ; et tous ceux qui veulent entrer dans sa barque et être ses disciples, doivent avoir le même sort.

Dès que saint Paul eut été lui-même choisi pour un vase d'élection, la première parole que le Seigneur dit en songe à Ananie fut celle-ci : Il y a dans la ville un homme qui n'a jusqu'ici respiré que le sang et le carnage, pour perdre ceux qui confessent mon nom, je l'ai cependant choisi pour mon apôtre et pour un vase d'élection, et en voilà la marque ; c'est que je lui

montrerai combien de maux il doit souffrir pour la gloire de mon nom : *Vas electionis est mihi iste.... ego enim ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati* (Act., XI).

Être choisi pour apôtre, et être en même temps destiné aux persécutions et aux souffrances, être choisi pour être plus proche que les autres de la personne de Jésus-Christ, et être en même temps tenté, persécuté, bafoué, méprisé ; quelle raison peut-on apporter d'une si étrange conduite ? la voici, retenez-la si bien que vous ne l'oubliiez jamais.

C'est que la grâce de Dieu, la grâce du christianisme et la grâce de la croix, sont une même chose. Par quelle grâce suis-je fait chrétien ? par la grâce de Dieu ; par quelle grâce suis-je éclairé des lumières de l'Evangile ? par la grâce de Dieu ; par quelle grâce ai-je reçu la connaissance de Jésus-Christ ? par la grâce de Dieu. Or, cette grâce qui me fait chrétien, membre de Jésus-Christ et temple du Saint-Esprit, est une grâce de mortification et de crucifiement, dit saint Léon, Pape ; et la même croix sur laquelle Jésus-Christ a été attaché pour sauver tous les hommes, et qui par ce moyen a été le sacrement de notre salut ; la même est un exemple qui nous engage à la souffrance, et une loi dont nous ne pouvons nous dispenser, si nous voulons vivre avec piété en lui : *Crux quæ salvandis impensa est mortalibus, sacramentum nobis est et exemplum*.

Par où est-ce que le christianisme a commencé ? par la croix ; par où est-ce que le christianisme a continué ? par la croix ; par où est-ce que le christianisme a fait de si admirables progrès ? par la croix ; c'est le sacrement de notre salut ; mais c'est là aussi l'exemple que Jésus-Christ nous a laissé. Si nous voulons traverser la mer profonde du siècle sans y périr, attachons-nous à la croix, ajoute saint Augustin (*in psal. XCI*), c'est là notre vaisseau, nous y serons fortement secourus, nous y ressentirons de violentes tempêtes ; Jésus-Christ et ses disciples en ont bien souffert d'autres.

Avant qu'ils fussent entrés avec lui dans cette barque, la mer était calme, et l'on ne remarquait pas qu'elle fût agitée ; mais à peine y sont-ils, la tempête s'élève tout d'un coup, et elle devient si violente, qu'en dirait qu'ils vont périr. Tandis que cet homme était dans le plaisir et dans la débauche, il n'y avait point d'orage, il était gai, enjoué, complaisant : *Coronemus nos rosis*, il ne pensait qu'à se divertir, qu'à se couronner de roses, et à laisser partout des marques de sa joie : mais a-t-il entendu une prédication qui l'a touché ? a-t-il vu un accident tragique dont il a été ému ? cette prédication et cet accident, qui étaient des moyens extérieurs dont la grâce se servait pour le convertir, ont-ils eu leur effet ; et a-t-il pris la résolution de quitter le monde pour suivre Jésus-Christ ? dès lors l'orage s'est élevé, et la tempête a commencé à gronder autour de lui : *Factus est motus magnus in mari*.

Trois choses excitent l'orage sur la mer, l'agitation des flots, l'impétuosité des vents, la rencontre et la résistance des rochers. Trois choses à peu près semblables agitent le cœur du juste depuis que Jésus-Christ y est entré.

Les passions sont les premières causes de cette agitation et de cet orage. Le cœur de l'impie, dit le Saint-Esprit, est comme une mer qui bouillonne toujours, ses affections déréglées qu'il nourrit et qu'il entretient, et qui cependant ont des mouvements différents, par rapport à la diversité de leurs intérêts, le parlagent sans cesse; vous le voyez tantôt emporté par ses désirs, tantôt retiré par sa crainte, tantôt dilaté par son ambition, tantôt resserré par son avarice : *Cor impij quasi mare fervens* (Isai, LVII).

Si ces passions sont plus modérées dans un homme qui pense sérieusement à sa conversion, elles ne laissent pas de troubler son repos, et encore bien que la grâce ait pris place dans le cœur du juste, sa cupidité et un reste de mauvaises habitudes qu'il a contractées ne laissent pas d'y demeurer.

Saint Augustin les compare à ces peuples incirconcis qui ne laissèrent pas de troubler le repos des Israélites, quoiqu'ils fussent entrés dans la terre promise. Bienheureuse terre que nous avons tant souhaitée, nous vous possédons, nous avons traversé la mer rouge et secoué le joug des Egyptiens, et néanmoins avec tout cela nous sommes tous les jours en alarmes. Il en est de même des passions, *relinquuntur ad agonem*; quoique nous soyons attachés à Dieu, quoique nous ayons fait une ferme résolution de le servir, quoique son esprit demeure en nous, ces malheureuses passions nous tyrannisent pour exercer notre vertu et nous animer au combat.

Qu'en pensez-vous, grand apôtre, et qu'en ressentez-vous au dedans de votre cœur ! *Je sens la loi de la chair qui s'oppose à celle de l'esprit* : l'une me dit de me divertir, l'autre m'ordonne de me mortifier. L'une m'éloigne de Dieu, l'autre m'en approche, je voudrais faire le bien et éviter le mal, mais si ce mal ne l'emporte pas toujours sur ma bonne volonté, il l'agite et la bouleverse étrangement.

Quand on est touché du désir de son salut, et qu'on veut absolument quitter le monde, on sent au dedans de soi, dit saint Bernard (*De modo bene vivendi*, cap. 6), une espèce de deux vies contraires, c'est-à-dire de celle que l'on quitte et de celle qu'on vient d'embrasser : c'est Jacob et Esaü qui combattent l'un contre l'autre dans un même sein; c'est Isaac et Ismaël, le fils de la libre et l'enfant de la servante, qui se querellent et qui se chamaillent dans une même maison. Il suffit d'être à la compagnie de Jésus-Christ, pour que l'orage s'élève; il suffit de vouloir être homme de bien, pour sentir ces contradictions et ces répugnances.

Les tentations du démon sont encore une autre cause de ces agitations et de ces orages. Ce sont des vents impétueux que la

malignité de Satan soulève pour ébranler une âme et tâcher de la faire tomber, comme il arriva à la maison de Job, qu'il prit par les quatre coins pour la renverser, dit saint Grégoire, Pape.

On vous le disait si doctement dans cette chaire, l'une des après-dînées de cet Avent, que la raison pour laquelle le démon nous livrait une si cruelle guerre venait de ce qu'encore bien que nous lui fussions inférieurs par notre nature, cependant la grâce nous avait infiniment élevés au-dessus de lui, et qu'il ne lui en fallait pas davantage pour nous persécuter sans relâche. Il n'a pu rien faire contre Jésus-Christ, et comme nous portons son image, et qu'il demeure en nous, ce cruel ennemi de notre salut voudrait nous déchirer et nous mettre en pièces s'il pouvait.

Il y a trois sortes de créatures, les unes qui n'ont presque rien de Dieu, les autres qui portent en elles son image, et les troisièmes dans lesquelles il demeure par sa grâce; les créatures dépourvues de raison, celles qui sont raisonnables et celles qui sont justes. Qu'a fait là-dessus le démon ? il a fait en sorte que les créatures inanimées ou dépourvues de raison, qui n'avaient rien de Dieu, fussent adorées comme des dieux : et à l'égard de celles qui portent l'image de Dieu, il s'est efforcé de les perdre et d'effacer en elles cette image.

Il a fait encore plus, car comme cette image lui déplait particulièrement, et presque uniquement, quand c'est la grâce et la charité qui la forment dans une âme, c'est principalement cette âme juste qu'il attaque par ses tentations, comme par autant de vents impétueux qu'il soulève, afin d'exciter une tempête où elle périclite : *Motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus*.

Non, non, ce n'est pas aux grands pécheurs qu'il en veut, c'est à ceux qui sont à la compagnie de Jésus-Christ. Quand cet ambitieux s'abandonnait à tous les désordres de sa vanité, il n'avait pas besoin de tentation, son ambition le tentait assez. Quand cet avare prenait le bien d'autrui à pleines mains, il n'avait pas besoin de tentation, son insatiable avarice le tentait assez. Quand cette dame était galante et impudique, le démon la laissait en repos, et il n'avait que faire de la tenter, elle était assez tentée par sa propre concupiscence.

Mais quand les uns et les autres ont formé la résolution de quitter le péché pour s'attacher à Dieu, c'est alors que l'orage s'est élevé; ces gens me quittent, ces victimes m'échappent, je les tenais déjà et je les embrassais, redoublons nos efforts, augmentons nos tentations; orages par conséquent du côté des passions, orages du côté du démon, enfin orages du côté du monde.

Ce ne sont pas seulement les flots, ce ne sont pas seulement les vents, ce sont encore les rochers qu'on rencontre, qui menacent un vaisseau de naufrage. J'appelle ainsi les respects humains, les bienséances mondai-

nes, les jugements malins et satiriques, les railleries et les médisances qu'on fait de ceux qui embrassent la vertu. O quels orages!

Cette jeune demoiselle, convaincue des vanités et des sottises du monde, forme le dessein d'y renoncer, pour s'attacher inviolablement à Jésus-Christ; en même temps tout le monde lui déclare la guerre : voyez la bigote, voyez comme elle fait la réformée. Elle était auparavant vêtue selon sa condition, à présent elle ne porte que des habits simples et négligés; auparavant elle savait son monde, à présent c'est une sauvage, la tête lui a tourné, cette nouvelle vie lui durera trois jours, elle en sera bientôt lasse.

Ma fille, ne vous étonnez pas de tous ces discours : dès que vous avez quitté le monde, pour vous mettre dans le vaisseau de Jésus-Christ, vous avez dû rencontrer des rochers et des obstacles à vos bons desseins. L'occupation du Fils de Dieu sur la terre a été de faire mourir le monde, et de déclarer la guerre à ceux qui l'aimaient; et l'occupation du monde est de faire mourir Jésus-Christ et de persécuter ceux qui le servent.

Çà! çà! foulons aux pieds, méprisons, accablons cet homme : hé pourquoi? parce qu'il est juste, *opprimamus virum justum*. Mais s'il est juste pourquoi lui faire du mal? c'est parce qu'il nous est contraire, et que sa vie est une censure continuelle de la nôtre. Il est innocent, mais cherchons de faux témoins pour l'accuser; il est innocent, mais trouvons des lois, ou au défaut des lois, des gens qui le perdent; nous ne le pouvons souffrir, qu'il se range de notre côté, nous le favoriserons, nous le protégerons, mais tandis qu'il mènera la vie qu'il mène, il n'y aura jamais de trêve entre lui et nous, *quoniam contrarius est operibus nostris* (Sap., II).

Les Juifs en avertirent autrefois saint Paul, comme nous le remarquons dans les Actes (XVIII). Voulez-vous que nous vous disions ce que nous savons de la secte des chrétiens? c'est une secte qu'on combat partout. C'est assez de confesser le nom de Jésus-Christ, pour être moqué, tourmenté, persécuté du monde.

Je suis environné de quantité de chiens, disait autrefois David : *Circumdederunt me canes multi*; de quelque côté que je me tourne, j'entends des libertins qui aboient contre moi. Les uns se moquent de moi et me méprisent; les autres me chargent d'imprécations et de blasphèmes, à cause des rigueurs de ma pénitence; il y en a même de si méchants qu'ils me haïssent, sans savoir pourquoi ils me haïssent, comme des chiens qui aboient à cause que c'est leur coutume, sans savoir contre qui ils aboient! *canes non pro veritate, sed pro consuetudine latrantes*, dit saint Augustin (in ps. XII).

Gens de bien, qui suivez le parti de Dieu, disciples qui entrez avec Jésus-Christ dans sa barque, c'est là l'orage auquel vous êtes exposés. Mais pourquoi vous traite-t-on de la sorte? apprenez-en ici quelques raisons,

que je ne touche qu'en passant, parce que j'ai beaucoup d'autres réflexions à faire sur mon Evangile.

Dieu le fait, 1^o pour vous purifier de vos péchés. Quoique vous soyez justes, comme je le suppose, vous ne l'avez pas toujours été; quoique vous soyez à la compagnie de Jésus-Christ, vous n'y avez pas toujours été; vous avez donc des restes de péchés à expier; et c'est par ces persécutions et ces croix que la justice divine veut se satisfaire. 2^o Dieu le fait par un principe de miséricorde et de bonté, afin de mettre dans votre âme de saintes habitudes, par la pratique des vertus contraires aux vices dans lesquels vous êtes tombés, tandis que vous viviez selon l'esprit du monde. 3^o Il le fait pour vous apprendre que vous n'êtes pas des soldats du monde, mais des soldats de Jésus-Christ. Si vous étiez du monde, le monde vous aimerait comme des gens qui sont à sa solde, et qui combattent sous ses étendards; mais parce que vous êtes d'un parti qui lui est opposé, il n'a pour vous que de l'aversion et du mépris. Votre étendard, c'est la vexation; la persécution, la croix, les afflictions, les contradictions, les disgrâces, sont les marques les plus sûres que vous appartenez à Jésus-Christ.

Femme affligée, quand tu as perdu ton mari; mari désolé, quand tu as perdu ta femme; mère, quand tu as perdu ton enfant; enfant, quand la mort t'a ravi ta mère; mon cher frère, quand tu as perdu ton procès, quand tu te vois dépouillé de ton bien, quand tes desseins ne te réussissent pas; quand tes affaires sont en désordre, quand on t'accuse d'un crime, dont tu es innocent, quand tes juges sont contre toi, quand les gens de bien même te calomnient, quand sous prétexte de charité et de zèle, ils te chagrinent et te rebutent, ah! mon cher frère, mon cher paroissien, ne t'impatiente pas pour cela; tu es le disciple, tu es l'ami, tu es le serviteur, tu es l'enfant de Jésus-Christ; il faut que la mer pousse ses flots contre toi, et presque jusqu'à te submerger. Il faut que l'orage s'élève, que la tempête t'agite, et qu'elle trouble ce malheureux calme qui t'aurait perdu. *Factus est motus magnus in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus*.

Je prévien ce que tu veux me dire, qu'il y a déjà longtemps que l'orage s'est élevé, et que selon les apparences la Providence t'a abandonné. Mais prends garde, mon frère, que pendant cette furieuse tempête, dont il est parlé dans notre évangile, Jésus-Christ dormait : *Ipse vero dormiebat*; encore si Jésus-Christ n'y avait pas été, passe, mais il y est, et il dort. Encore si je n'avais pas quitté le monde pour l'accompagner dans le vaisseau; mais j'ai tout abandonné pour lui. Encore si je trouvais quelque goût dans mes prières et dans ma retraite, mais il semble que le ciel soit d'airain pour moi. Encore si quelqu'un se rangeait de mon parti; mais les dévots mêmes se moquent de moi, et mes amis m'insultent : *Ipse vero dormiebat*, Jésus-Christ dormait pendant tout cet orage. Vous

dormez, mon Dieu, vous dormez ! Que veut dire ce sommeil ?

Je trouve dans l'Ecriture trois sommeils de Jésus-Christ ; le premier est un sommeil de mort, lorsqu'en dormant sur l'arbre de la croix, il fit sortir l'Eglise de son côté ; et ce sommeil nous a été figuré par celui d'Adam, du côté duquel Dieu tira une côte, et de cette côte en fit une femme.

Le second sommeil du Fils de Dieu est dans l'âme des justes ; il y dort, il y est comme s'il n'y était pas, par la négligence qu'ils apportent à se purifier de certains défauts, à travailler à leur perfection et à leur avancement spirituel. Etrange sommeil d'un Dieu, et quelquefois plus dangereux que son absence même, je le dis, Messieurs, et si je le disais le premier, je ne sais s'il y aurait de la sûreté pour moi, mais je le dis après le Sauveur du monde, et dans le même sens qu'il l'a dit.

Il est vrai que cette dame ne voudrait pas commettre un grand crime, oh ! qu'elle n'a garde ! la seule pensée de ce vilain péché mortel lui fait horreur : mais elle le côtoie toujours, et pourvu qu'elle ne le commette pas, elle ne se soucie pas du reste. Pourvu que le démon ne l'emporte pas plus loin qu'elle ne veut, elle se donne de petites libertés, et n'aura pas sur soi la même attention qu'elle avait auparavant : pourvu qu'elle ne penche pas plus d'un côté que d'un autre, et qu'elle ne tombe pas dans le précipice, elle se soucie peu d'aller sur le penchant.

Ma chère dame, savez-vous bien dans quel état vous êtes ? Jésus-Christ dort au dedans de vous, c'est un sommeil bien dangereux, c'est un sommeil qui aura de plus mauvaises suites que vous ne pensez, si vous n'y mettez ordre. On parle, on remue, on crie, on donne de l'eau, on donne du vin, on ventouse, on déchire : Jésus-Christ dort au dedans de vous, ou plutôt vous dormez, vous vous négligez dans la pratique des vertus, vous vous relâchez dans vos saints exercices. Les prédications, l'Evangile, les exemples, tout cela n'y fait rien, vous dormez, vous n'agissez pas, les passages sont fermés, et quelquefois tellement fermés qu'il n'y a presque plus de mouvement. C'est de ces âmes que parle le Saint-Esprit quand il dit : Si vous étiez chaudes, vous agiriez avec chaleur ; si vous étiez froides, vous appréhenderiez de tomber dans les flammes de l'enfer ; mais parce que vous n'êtes ni chaudes, ni froides, mais seulement tièdes, il faut que je vous vomisse, je commence déjà à le faire : *incipiam evomere te ex ore meo*.

Le troisième sommeil de Jésus-Christ dans une âme est lorsqu'il retire ou qu'il suspend tout ce qu'il y a de sensible, de consolant, de doux, de tendre dans la grâce que possèdent même les plus grands saints : retenez bien ceci. La grâce agit dans une âme en plusieurs manières. 1° Elle lui fait ressentir de la douleur. Ce fut de la sorte que commencèrent la conversion de Madeleine et celle de saint Paul. Dès que cette bienheureuse

pénitence eut connu son péché, elle versa des larmes amères, et la douleur d'avoir offensé Dieu la pressa si fort, qu'elle ne put se supporter elle-même, jusqu'à ce qu'elle en eut obtenu le pardon. Dès que Saul eut entendu une voix du ciel : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? il tomba contre terre, il en frémit, il en fut troublé, il perdit même l'usage de ses yeux, et peu après les écailles qu'il y avait, et qui l'empêchaient de voir tombèrent : *Ceciderunt squamæ ex oculis ejus*. 2° La grâce donne de la chaleur à une âme pour agir : *In meditatione mea exardescit ignis*, je m'échauffe dans ma méditation, dit le Roi-Propète : c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, la grâce me donne de la chaleur, du courage, de l'ardeur pour agir. 3° La grâce donne de certains mouvements que nous appelons premiers mouvements, parce qu'ils préviennent quelquefois les réflexions de notre esprit. *Sitivit anima mea ad Deum fontem vivum* : Je ne sais en quel état je suis, je sens de certains mouvements qui me sollicitent sans que j'y songe. Dans mes plus grands divertissements, il me vient des pensées de me donner à Dieu, eh que fais-je ? pourquoi ne quitté-je pas ce procès injuste ? pourquoi ne me réconcilié-je pas avec cet homme ? pourquoi ne rends-je pas ce bien qui appartient à cette veuve ? si je mourais en cet état, où irais-je ? D'où viennent mes frères, ces mouvements inopinés ? de la grâce qui vous sollicite et qui vous presse. 4° Elle nous donne une joie intérieure et elle fait que nous trouvons de la douceur dans la pratique de la vertu. Elle fait, dit saint Augustin, que nous trouvons agréable ce qui nous rebutait auparavant : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* : voyez et goûtez quelle est la douceur de la grâce de Dieu. 5° Elle donne à celui qui la possède, une grande force pour ne rien craindre et ne se troubler de rien. *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum* : Oui, je me sens assez fort pour soutenir la gloire de Dieu, à la tête des plus puissantes armées. Oui, je me sens assez fort pour confesser Jésus-Christ en présence des tyrans les plus inhumains. Oui, je me sens assez fort pour endurer les plus rigoureux tourments, et je suis sûr que rien ne me séparera de la charité de mon Dieu. Est-ce moi qui agis ? oui c'est moi, non ce n'est pas moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. 6° Enfin, la grâce agit quelquefois en retirant pour un temps et suspendant ses effets dans une âme. Vous verrez une personne sans douleur, sans ardeur, sans joie, sans goût, sans forcesensible, et qui cependant ne laissera pas de pratiquer la vertu et de demeurer attachée à son devoir.

L'état de cette âme est semblable en quelque chose à celui de Jésus-Christ. Quand il faisait sa prière dans le jardin, il demandait que le calice de sa passion passât loin de lui, et quand il était attaché à la croix, il se plaignait amoureusement du délaissement de son Père : *Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ?*

Il était pour lors privé des consolations

sensibles et de ces effets extérieurs de la grâce de son humanité sainte. Il avait bien en lui la perfection, l'assemblage, le comble de toutes les vertus et de toutes les grâces; mais Dieu en suspendait les effets, à la réserve de la douleur qu'il laissait agir.

C'est là ce que saint Hilaire appelle une divinité comme assoupie, *soporata divinitas*, et ce qu'un autre Père grec nomme une joie de la divinité suspendue, *sequestrata delectatio divinitatis*; et c'est là quelquefois la manière dont Dieu traite les justes. Il est au dedans d'eux, mais il y est comme endormi et assoupi : *Ipse vero dormiebat*. L'orage s'élève, la tempête s'irrite, et cependant nul goût, nulle douceur, nulle consolation sensible.

Ames justes, il faut qu'il vous en coûte pour vous unir à Dieu, et les plus grands saints se forment au milieu des plus grands orages. Vous vous attachez aux consolations de Dieu, mais il faut vous attacher au Dieu des consolations! vous vous attachez aux dons de Dieu, mais il faut vous attacher à l'auteur de ces dons; vous regardez les mains de Dieu, mais quand elles ne répandraient pas sur vous ces bénédictions extérieures; il mérite votre attachement et votre amour. Voilà pourquoi il dort dans la barque où sont ses disciples, et il y dort quand il semble qu'elle va être submergée : *Ipse vero dormiebat*.

N'y a-t-il rien à faire pour vous dans cet état? oui, chrétiens; faites ce que firent ces disciples pour éveiller leur maître. D'abord ils s'approchèrent de lui, *accesserunt ad eum*, ils s'en approchèrent avec respect : L'éveillerons-nous? ne l'éveillerons-nous pas? il pourrait bien trop dormir à notre préjudice, approchons-nous en de plus près; peut-être que le bruit des flots et des vents l'éveillera.

Chrétiens, la pratique des bonnes œuvres, l'assiduité à entendre la parole de Dieu, les saintes retraites, la fréquentation des sacrements, ce sont là autant de moyens d'éveiller le Fils de Dieu; tirez-le, comme les disciples par le bout de sa robe, pour tâcher de l'éveiller.

Dès que la grâce ne fait point de fruit dans une âme, dès que Jésus-Christ y dort, il faut le tirer par le bout de sa robe, dit saint Augustin, c'est-à-dire par les exercices de piété, qui sont propres à interrompre ce sommeil. Mon Dieu, il n'y a point d'amendement dans ma vie; j'entends assez souvent la prédication, je communie assez souvent, j'ai d'assez bons livres, je vois quelquefois de saints religieux, j'ai des conversations assez chrétiennes, et cependant je suis toujours le même. Eh! mon cher enfant, prends garde à toi; Jésus-Christ dort dans ton âme, ne veux-tu pas l'éveiller? Tu allais souvent visiter les malades dans les hôpitaux et tu n'y vas plus; tu donnais auparavant beaucoup aux pauvres, et à présent tu ne leur donnes presque rien; cependant tes revenus augmentent tous les jours, les enfants sont bien pourvus, et ta maison

est magnifiquement entretenue; tire la robe de Jésus-Christ, et s'il ne s'éveille pas, fais ce que les apôtres firent.

Ils lui crièrent bien fort aux oreilles : Seigneur, sauvez-nous, nous allons périr, l'eau entre dans la barque de toute part, les flots la penchent de côté et d'autre, si vous ne vous éveillez, nous sommes perdus. Servez-vous, mes frères, de ce second moyen pour interrompre le sommeil de Jésus-Christ. Criez bien fort, et s'il ne vous entend pas aujourd'hui, criez demain plus fort; et s'il ne vous entend pas demain, criez après-demain plus fort : *Voce meo ad Dominum clamavi et exaudivit me (Psal. III)*; j'ai crié à Dieu de toutes mes forces et de tous mes poumons, dit David; j'ai élevé ma voix le plus haut que j'ai pu, et il m'a écouté.

La même chose vous arrivera qu'à ce saint prophète et aux disciples de notre évangile. Après avoir crié et éveillé Jésus-Christ, la mer se calma, les vents s'arrêtèrent, et un grand calme succéda à un grand orage, *Imperavit ventis et facta est tranquillitas magna in mari*. Me voilà insensiblement tombé dans ma seconde partie, où après vous avoir montré quelles sont les croix et les contradictions de ceux qui quittent le monde pour s'engager au service de Dieu, j'ai promis de vous faire voir quelles sont les douceurs et les consolations qu'ils goûtent dans son service. Cette matière est inépuisable, et je voudrais lui donner plus d'étendue que le temps qui me reste ne me le permet.

SECOND POINT.

Jamais joie ne fut plus grande que celle de Noé, quand les eaux qui inondèrent toute la terre pendant cent cinquante jours furent écoulées. Il attendait toujours avec une sainte impatience la fin du déluge; ne viendra-t-elle jamais, et tous les hommes périront-ils par cette inondation universelle? Tantôt il ouvrait la fenêtre de l'arche pour voir s'il apercevrait au moins le sommet des montagnes, tantôt il envoyait la colombe dans l'espérance que restant quelque temps sur la terre elle trouverait à s'y reposer, tantôt il levait les mains au ciel pour implorer la miséricorde du Seigneur et tâcher de fléchir sa justice.

Enfin il eut la consolation de voir ces eaux s'écouler peu à peu; la colombe lui rapporta dans son bec un rameau d'olivier, Dieu lui dit de sortir de l'arche avec sa famille, qu'il n'appréhendât rien, que la terre était toute desséchée, et qu'il mettrait dans les nuées un arc-en-ciel, comme une marque éternelle de sa réconciliation et de son alliance (*Genes., VIII, IX*).

Jamais une âme ne goûte plus de consolation et de joie que lorsqu'après avoir éveillé Jésus-Christ qui semblait dormir pendant l'orage des contradictions et des disgrâces dont elle était agitée, elle s'aperçoit enfin que la tempête s'apaise peu à peu, que l'eau de ces tribulations s'écoule, que

son esprit n'a plus les inquiétudes, ni son cœur les alarmes qu'ils avaient; que Dieu, entre les bras duquel elle s'est jetée, a eu pitié d'elle; que sa conscience, comme une chaste colombe, tient un rameau d'olivier pour la marque de sa paix, et que le ciel lui donne tous les jours de plus en plus de nouveaux témoignages de sa bonté et de sa tendresse.

L'inquiétude et la frayeur des disciples étaient si grandes, que Jésus-Christ leur reprocha amoureusement leur timidité et leur peu de foi : *Quid timidi estis, modicæ fidei?* mais le calme de la mer, qui succéda à la tempête, produisit une tranquillité encore plus grande dans leur esprit. Nous voilà délivrés, nous voilà sauvés, notre maître est éveillé, il a commandé aux vents, ils ne soufflent plus; il a commandé à la mer, elle n'est plus agitée; oh! qu'il nous est avantageux d'être avec lui!

Si vous avez quitté le parti du monde pour suivre celui de Dieu; si, nonobstant les austérités de la pénitence chrétienne ou l'orage des tribulations, vous vous attachez inviolablement à lui, vous pouvez dire en mille rencontres la même chose, parce que tôt ou tard il est impossible que vous ne ressentiez cette paix et cette joie qui sont les fruits de son esprit.

A l'égard des austérités de la pénitence chrétienne et de la mortification de vos passions, quelle consolation et quelle douceur! Vous viviez dans le plaisir et dans la mollesse, mais n'y ressentiez-vous point d'amertume? A présent vous avez renoncé à ces plaisirs, mais n'y goûtez-vous pas beaucoup de satisfaction? Combien de mauvaises nuits avez-vous passées pour jouir de cette créature? à combien de dangers vous êtes-vous exposés? combien d'argent avez-vous consumé? et quand vous avez joui d'elle, y avez-vous trouvé tout le plaisir que vous vous proposiez?

Je sais bien qu'il vous a beaucoup coûté pour la quitter; combien de protestations, mais combien de rechutes! Cependant avez-vous enfin rompu avec elle et persévéré dans votre résolution? voilà l'orage apaisé, voilà les vents qui ne soufflent plus, *imperavit ventis*. Je vous en avais averti, Madame, vous étiez agitée d'une passion violente, mais vous avez cru mon conseil, vous avez retiré vos lettres; vous avez congédié ce galant; vous avez rendu vos bijoux; vous ne le voyez plus à présent; cet homme est marié, vous n'y songez plus: où sont maintenant ces vents? *Imperavit ventis*.

Et vous, Monsieur, vous aviez depuis si longtemps une grande somme d'argent dans vos coffres qui ne vous appartenait pas, il vous a beaucoup coûté pour le restituer; il a fallu faire tant de pas pour cela, aller de chez vous chez le curé, de chez le curé chez vous pour vous obliger à cette restitution; vous croyiez en la faisant vous ruiner et réduire vos enfants à l'aumône: mais enfin vous l'avez faite; vos enfants n'en sont pas moins bien pourvus, vos filles n'en sont pas

moins richement mariées, vos affaires n'en vont pas moins bien, et vous êtes plus content que vous n'avez jamais été; *imperavit ventis*: où sont tous ces vents, et qu'est devenu cet orage?

Et vous, mon cher cavalier, ah! que j'ai souvent plaint votre misère! vous m'aviez promis que vous pardonneriez à cet ennemi, et que vous oublieriez l'affront qu'il vous avait fait; mais comme vous êtes de naissance et que vous avez du cœur, cet affront que vous avez reçu a cent fois échauffé votre bile, et votre passion vous a porté cent fois à l'appeler en duel: vous y avez cependant résisté, en sacrifiant votre ressentiment aux pieds du crucifix. Cette réconciliation et ce pardon vous ont coûté cher, mais que vous avez de consolation et de joie! Peut-être l'auriez-vous tué, peut-être vous aurait-il tué; s'il avait eu l'avantage sur vous, où seriez-vous à présent? et quand vous l'auriez eu sur lui, il vous aurait fallu quitter le royaume ou être exposé à la juste rigueur des lois. Ah! qu'il vaut bien mieux avoir sacrifié votre passion à votre devoir, que de l'avoir satisfaite si chèrement; à présent que l'orage est passé, vos affaires sont en bon état, votre conscience est en repos.

Quand je dis repos de conscience, j'explique en ce seul mot un des plus grands avantages de l'homme de bien, et l'une des plus belles récompenses de la vertu. Une mauvaise conscience se tourmente et se trouble des moindres choses, et c'est là, dit le Saint-Esprit, ce qui fait sa condamnation : *Cum sit timida nequitia, dat testimonium condemnationis : semper enim præsumit sæva perturbata conscientia* (Sap., XVII). La malice est toujours en alarme, elle se forme des monstres imaginaires: quelle entende un petit bruit, c'est un voleur et un assassin; qu'une feuille d'arbre remue, le cœur d'un méchant homme palpite: On vient pour me voler! on vient pour m'assassiner! Il n'est jamais heureux ni en effet, ni dans sa pensée même.

Tout le contraire arrive à une bonne conscience: rien ne la trouble, rien ne l'épouvante. Je suis bien avec Dieu, du moins je ne reconnais rien en moi qui l'offense, *nihil mihi conscius sum*; c'en est assez: envoyez-moi en exil, toute la terre est un exil pour moi; ôtez-moi mes biens, ils m'eussent peut-être damné; chargez-moi de chaînes, et jetez-moi dans une prison, vous ne faites rien que Dieu ne permette, et dès que Dieu le veut je suis content. *Facta est tranquillitas magna in mari*, la mer est calme; bien du bruit au dehors, mais grande tranquillité au dedans.

Voilà l'état d'une âme qui est attachée à Dieu, et qui a pris une ferme résolution de ne s'en pas séparer. Les passions qui la tourmentaient ne la tourmentent plus; les mauvaises habitudes qui excitaient d'horribles tempêtes dans son cœur, n'y en excitent plus; les difficultés qu'elle s'était proposées dans la pratique de la vertu dis-

paraissent peu à peu; et enfin elle vient à dire avec saint Augustin (*Conf.*) : Que j'ai de consolation et de joie de me voir privée de ces plaisirs fades que j'aimais tant ! Plus j'appréhendais de les perdre, plus je me réjouis de les avoir perdus : *Quam suave mihi est carere suavitatibus nugarum, et quas amittere melius erat, jam dimittere gaudium fuit.*

Disons-en de même des orages qui viennent du dehors, car c'est encore en ces occasions que les justes qui s'attachent au service de Dieu trouvent beaucoup de consolation et de douceur. 1° En ce que souvent Dieu, après avoir éprouvé ses élus, après avoir purifié leurs vertus imparfaites, et, comme dit l'Écriture, après les avoir trouvés dignes de lui, retire ses fléaux de dessus eux, et ne permet plus aux ennemis de leur salut de les persécuter. Abraham, c'en est assez, je reconnais que tu m'aimes, et que tu me crains; Job, c'en est assez, je loue ta simplicité et ta résignation; je te rends ce que tu as perdu, et je te le rends même au double : l'orage est passé, la mer sera toujours calme pour toi. 2° En ce que Dieu, lors même qu'il les afflige, leur fait goûter dans leurs tribulations des douceurs et des satisfactions intérieures qui sont plus grandes que leurs tribulations mêmes : *Super multitudinem dolorum meorum consolationes tue letificaverunt animam meam (Psal. XCIII).* Vous pouviez, Seigneur, empêcher que cet enfant dénaturé ne me persécutât, vous pouviez empêcher que celui que j'avais eu de mon adultère avec Bethsabée ne mourût; vous pouviez empêcher que mes sujets ne me trahissent et ne me maudissent, vous n'avez pas voulu le faire : mais ce que vous avez fait, et ce même en quoi je vous suis plus obligé, c'est que les consolations que vous avez répandues dans mon âme ont surpassé l'excès de mes douleurs. Il n'y a eu que la surface de la mer qui ait été agitée, le fond a toujours été calme, la joie l'a emporté sur mes disgrâces; soyez éternellement béni, ô mon Dieu ! et faites-moi passer de cette tranquillité présente à celle que vous réservez à vos élus dans votre gloire. *Amen.*

SERMON LVIII.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE D'APRÈS LES ROIS.

Sur les malheurs de la prospérité mondaine.

Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo? unde ergo habet zizania (*Math.*, XIII).

Maître, n'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie?

La prédestination des uns, et la réprobation des autres, dans l'ordre surnaturel et divin; la prospérité des méchants et l'adversité des gens de bien, dans l'ordre naturel et civil, ont toujours exercé les esprits des hommes, tentés les curieux, scandalisé les faibles, surpris et ébranlé quelquefois les justes mêmes. D'où vient que de deux frères jumeaux qui ont roulé dans un même sein, qui ont reçu une même vie et une même édu-

cation, l'un est aimé, comme Jacob, l'autre haï, comme Esaü? D'où vient que de deux personnes qui sont dans un même lit, l'une est choisie et sanctifiée, l'autre est délaissée et réprouvée? Voilà ce qui a exercé tant d'esprits, ce qui a fait tant d'hérétiques, dont les uns ont trop donné au libre arbitre, comme les pélagiens; les autres trop au décret de Dieu, comme les prédestinadiens et les sectateurs de Calvin.

D'où vient que dans le monde, qui est l'ouvrage de Dieu et l'objet des soins de sa providence, tout est en si grand désordre? que pour être riche il suffit presque d'être méchant? que pour perdre son bien, vivre dans l'opprobre et dans la misère, c'est presque assez d'être chrétien? Est-ce que les richesses, la grandeur, le crédit, sont les récompenses dues au péché; que la pauvreté, l'infamie, l'oppression sont les suites naturelles et comme inséparables de la vertu? ne vaudrait-il pas mieux, ou qu'il n'y eût point de méchants, ou qu'ils ressentissent dès ce monde le châtimement que mérite leur malice? Voulez-vous, Seigneur, voulez-vous que nous arrachions cette ivraie? n'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ; d'où vient donc qu'il y a tant de mauvaises herbes? Voilà ce qui a scandalisé les serviteurs dont il est parlé dans notre évangile, et ce qui fait encore aujourd'hui le sujet des plaintes et du trouble de la plupart des chrétiens.

Si nous réfléchissions bien sur le sens que Jésus-Christ donne à cette parabole, et sur les étranges circonstances qu'elle renferme, nous cesserions bientôt, ô mon Dieu! de nous plaindre: nous admirerions avec respect les secrets jugements de votre miséricorde et de votre justice, et, contents de l'état où vous nous avez mis, nous nous garderions bien de tomber dans des illusions aussi dangereuses que sont celles où nous sommes, au sujet de la prospérité des méchants.

DIVISION.

C'est donc à nous à écouter aujourd'hui avec une respectueuse crainte ce que vous nous en dites, et nous reconnaitrons aisément qu'il n'y a rien de plus funeste que cette prospérité et cette abondance dont ils jouissent. Considérons-la pour cet effet dans son commencement, dans son progrès, et dans son terme; hélas! que nous y découvrirons d'horribles choses! Nous trouverons que le démon se sert de la prospérité des méchants pour les corrompre. Si le champ de l'Eglise est plein de cette ivraie, c'est l'homme ennemi qui l'y a semée : *Inimicus homo hoc fecit.* Nous trouverons que Dieu les abandonne, en leur permettant de faire tout ce que leur malice leur suggère : *Sinite ea crescere usque ad messem,* laissez-les croître et faire ce qu'ils veulent. Nous trouverons enfin que l'enfer est leur partage; que c'est là qu'ils tombent en foule, entassés les uns sur les autres, et qu'ils y sont jetés comme de mauvaises herbes qu'on lie en

bottes pour être brûlées : *Colligite zizania et alligate ea in fasciculos ad comburendum.*

Si vous vous plaignez de ma sévérité et de ce que je damne mal à propos les riches et les grands du monde, prenez-vous-en à l'Evangile, où je trouve par ordre ces terribles circonstances, et souvenez-vous que je ne parle que de la prospérité des méchants. Son commencement, c'est le démon et leur assoupissement ; son progrès, c'est l'impunité et l'abandon de Dieu ; son terme, c'est la réprobation et l'enfer : peut-on rien trouver de plus malheureux ?

PREMIER POINT.

J'entre d'abord dans le mystérieux sens de notre parabole par les premières paroles de mon évangile, et je ne puis mieux vous faire connaître par où commence le malheur de la prospérité des méchants, qu'en vous disant que le démon se sert de leur sommeil et de la paix dans laquelle ils vivent, comme d'une occasion favorable pour les corrompre et pour les perdre : *Cum dormirent homines venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici* ; tandis qu'ils dormaient, l'ennemi du père de famille est venu, qui a semé de l'ivraie au milieu du bon grain. Sur ceci les saints Pères ont fait trois importantes réflexions. La première, que la prospérité, les richesses, les grandeurs, les dignités du monde sont indifférentes d'elles-mêmes ; que Dieu, qui est l'auteur des conditions, a fait le riche comme le pauvre, le grand comme le petit, celui que nous appelons heureux, comme celui que nous appelons malheureux ; que l'inégalité et la subordination des états fait la beauté de l'univers ; que les hommes sont par là nécessaires ou utiles les uns aux autres ; que le désordre ne montre pas moins qu'il y a une Providence que l'ordre même ; que l'abondance n'est pas incompatible avec la sainteté, et que pour vivre selon les lois du christianisme, il n'est pas nécessaire de se réduire à une pauvreté réelle, comme les pélagiens l'ont faussement cru. La seconde, que tout le bien qu'il y a dans le monde vient de Dieu, comme de son principe, et tout le mal du démon et de la corruption de notre cœur ; que Dieu qui produit l'un permet l'autre, que les enfants du royaume sont cette bonne semence qu'il répand dans son champ, et que les méchants sont cette ivraie que Satan, son ennemi capital, y sème ; que pour exercer la vertu et la patience des gens de bien, il faut qu'il y ait des méchants, et que pour confondre et rendre inexcusables les méchants, il faut qu'il y ait des gens de bien ; que les uns font connaître ce que la justice divine doit aux réprouvés, et que les autres nous montrent ce que sa miséricorde et sa sagesse fait pour les élus. La troisième, que dans cette inégalité de condition et de fortune où les uns sont agités par l'orage de la pauvreté et des disgrâces, et où les autres reposent dans le sein d'une prospérité paisible, le démon prend ce temps de leur assoupis-

sement et de leur sommeil pour répandre dans leurs âmes l'ivraie de mille différents péchés qu'il leur inspire. Car voilà le vrai sens de ces mystérieuses paroles de Jésus-Christ : *Cum dormirent homines venit inimicus, et superseminavit zizania in medio tritici.*

Or, en premier lieu, c'est en cela que la prospérité mondaine est dangereuse et fatale, je veux dire en ce qu'elle endort les riches et les grands de la terre, et qu'elle produit dans leurs âmes les mêmes effets que produit l'assoupissement et le sommeil ; et en second lieu, en ce que le démon, qui est l'ennemi de Dieu et de leur salut, se sert de cette prospérité et de ce repos pour corrompre les bonnes qualités qu'ils ont, étouffant en eux les sentiments de la religion et de la vraie vertu par une confusion de péchés dont il les remplit ; ce qui s'appelle, dans le langage de l'Ecriture, semer l'ivraie par-dessus le bon grain : *Cum dormirent homines venit inimicus, et superseminavit zizania in medio tritici.*

Je ne parle qu'après saint Grégoire pape (GREG., lib. V *Moral.*, c. 29), qui distingue trois sortes de sommeils, qui viennent de trois causes bien différentes : celui des morts, celui des justes et celui des pécheurs. Saint Paul parle des premiers, quand il regarde les morts comme des personnes endormies qui doivent s'éveiller au jour de la résurrection universelle : *Nolo vos ignorare de dormientibus.* L'Épouse des Cantiques représente les seconds, quand elle dit qu'elle dort, mais que son cœur veille : *Ego dormio, et cor meum vigilat* ; et le même apôtre saint Paul fait mention des troisièmes, quand il nous avertit qu'il est temps de nous éveiller et de sortir de notre sommeil : *Hora est jam nos de somno surgere.* « *In Scriptura sacra somnus tribus modis accipitur. Aliquando enim somno mors carnis, aliquando torpor negligentiae, aliquando vero exprimitur, calcatis terrenis desideriis, quies vitae. Somni namque vel dormitionis nomine carnis mors intimatur, sicut Paulus ait : Nolo vos ignorare, fratres, de dormientibus. Somno rursum torpor negligentiae designatur, sicut ab eodem Paulo dicitur : Hora est jam nos de somno surgere. Somno quoque, calcatis desideriis, quies vitae figuratur, sicut Sponsæ voce in Canticis dicitur : Ego dormio, et cor meum vigilat.* »

Celui des morts vient en partie de la nature et en partie de la peine du péché ; celui des justes vient de la mortification de leurs passions et de leur union avec Dieu ; et celui des pécheurs vient de leur prospérité, de leur abondance et de leur fausse sécurité. Celui des morts produit la corruption de leurs corps ; celui des justes fait le bonheur et la perfection de leur état ; celui des pécheurs produit l'oisiveté, l'oubli et la négligence de leurs devoirs.

Je dis l'oisiveté : parcourez toutes les conditions, vous n'en trouverez point de plus oisive ni de plus inutile que celle de ces hommes et de ces femmes qui sont à leur

aise et qui jouissent des commodités de la vie. Les artisans travaillent et sont occupés tous les jours; les vigneron et les laboureurs gagnent leur pain à la sueur de leur front; les marchands sont attachés à leur négoce : mais un homme qui a du bien et une femme qui est dans la prospérité ne savent à quoi passer le temps. Quand David est berger, il est nuit et jour appliqué à la garde de son troupeau; quand il vient à l'armée, il va à la tête des troupes et combat les Philistins : mais passe-t-il de ces conditions laborieuses à un état plus doux, l'oisiveté l'endort et il ne pense qu'à se divertir avec Bethsabée, dans le temps même qu'on a coutume d'aller à la guerre : *Quo tempore reges solent ad bella procedere.*

Je dis l'oubli et la négligence de leurs devoirs. Un homme en cet état veille-t-il, dort-il ? il veille pour le péché, pour l'impureté, pour la bonne chère, pour la vanité, pour l'injustice, dit saint Basile (*hom. in dilectentes avar.*); mais pour la vertu, pour la mortification, pour la tempérance, pour la pratique des bonnes œuvres, il dort. Un homme endormi ne voit rien; un homme que la prospérité a assoupi ne connaît, ou ne veut connaître aucun de ses devoirs. Un homme endormi ne donne aucune marque de raison; un homme que la prospérité a assoupi ne donne aucune marque de sa religion; rien ne le touche; ni la force du bon exemple, ni la crainte de l'enfer, ni la parole et les inspirations de Dieu; ou si quelque chose l'éveille, il retombe aussitôt dans son assoupissement : *Cum dormirent homines.*

De quoi pour lors est-il capable ? de reconnaissance ? il la doit tout entière à Dieu, dont il a reçu tant de biens, et plus il en a obtenu de faveurs temporelles, plus sa gratitude doit augmenter; cependant c'est à quoi il songe le moins; il se remercie lui-même de sa fortune, il croit que c'est lui qui a fait sa maison; et comme sa cupidité est insatiable, souvent il accuse la Providence et il se plaint de ce qu'elle ne lui a pas assez donné de bien : d'humanité et de douceur ? sa prospérité devrait le rendre plus traitable, mais il en devient plus fier, plus insolent, plus dédaigneux, plus inhumain : de tendresse et de libéralité ? mais il a des entrailles de fer pour les pauvres, auxquels souvent il refuse les restes qu'il jette à ses chiens. Qu'ils soient exposés aux injures de l'air, tandis qu'il est sous des lambris d'or et d'azur, qu'ils soient couverts de haillons et à demi nus, tandis qu'il est superbement vêtu et enrichi de pierreries; qu'ils languissent et qu'ils meurent de faim dans des rues et dans des hôpitaux, tandis que sa table est couverte de viandes exquis, c'est de quoi il ne se met pas en peine; il croit que telle doit être sa condition et sa différence d'avec les autres hommes.

Es-ce, demande saint Grégoire, est-ce qu'un homme dans sa prospérité ne connaît pas ce qu'il est obligé de faire ? est-ce même

qu'il ne donne pas quelquefois des marques de sa religion et de sa vertu ? Il peut le connaître, répond ce saint pape; il peut même de temps en temps faire quelques bonnes œuvres, mais elles sont si rares, ses passions sont si violentes, et les satisfactions de la chair le touchent si vivement, qu'elles étouffent ses bons désirs, et qu'elles le font retomber aussitôt dans un assoupissement mortel : *Recta cernit, sed renitens vincitur, et carnis suæ delectatione superatur.*

Et c'est ici que le démon profite de son sommeil, pour semer de l'ivraie dans son cœur, au milieu du bon grain, *superseminavit zizania*; en rendant inutile le peu de bien qu'il fait, et l'engageant à toute sorte de péchés : en un mot il le traite comme Nabuchodonosor, roi de Babylone, traita l'infortuné Sédécias.

La première chose que ce cruel tyran fit à ce pauvre prince fut de faire égorger ses enfants et les chefs de son armée en sa présence. Voilà tes enfants, voilà d'autres toi-même, voilà les plus braves de ton royaume, voilà ce que tu chéris, et sur quoi tu t'appuyais davantage, il faut qu'ils meurent et que tu les voies mourir : *Jugulavit rex Babylonis filios Sedeciae in oculis ejus.*

La seconde chose qu'il fit, fut de crever les yeux à Sédécias, de lui mettre les fers aux pieds et aux mains, et de l'enfermer pour toute sa vie dans une prison : *Oculos Sedeciae eruit, et vinxit eum compedibus, et posuit eum in domo carceris usque ad diem mortis ejus.*

Ce que ce prince souffrit dans son malheur, les riches et les puissants du siècle le souffrent dans leur prospérité, dit saint Grégoire (lib. VII *Mor.*, c. 16). Comme ils ne se pervertissent pas tout d'un coup, ils font de bonnes œuvres qui leur tiennent lieu d'enfants; mais à mesure que leur fortune, leur plaisir, leur honneur et leur crédit augmentent; à mesure que le démon, qui les a trouvés quelque temps assupis, s'approche d'eux, et qu'il les surprend, ils s'aperçoivent que leurs bonnes qualités se perdent peu à peu, qu'ils n'ont plus les mêmes inclinations au bien, ni les mêmes sentiments de religion qu'ils avaient auparavant. *Prius filios ante intuitis oculos trucidat, quia saepe sic bona opera interficit, ut hæc se amittere ipse qui captus est dolens cernat. Bona gignit animus,* etc. Ils priaient Dieu soir et matin, ils examinaient leur conscience, ils se confessaient souvent, ils approchaient des sacrements avec quelque fruit, et à présent ce n'est plus rien de tout cela; ce ne sont que des prières rares et pleines de distractions; ce ne sont que des examens, et des confessions faites à la légère; en un mot ils voient leurs enfants égorgés en leur présence, et sentent en eux-mêmes que l'ivraie du péché a étouffé le bon grain.

Un peu moins de prospérité, ils eussent été dévots, patients, doux, charitables; et toutes ces vertus périssent à leurs yeux : *Bona quæ eorum animus genuit, perdit, et quæ*

patitur damna considerat, nec tamen virtutis brachium contra regem Babylonis levat. Ils perdent le fruit des bonnes actions qu'ils avaient faites, ils connaissent le dommage qu'ils en souffrent, ils en gémissent quelquefois et s'en accusent, mais leur prospérité les rend si faibles, si assoupis, si tièdes, qu'ils n'ont pas la force de s'élever contre le démon, et de lui résister. L'ivraie croît, le péché se fortifie, la vertu est étouffée et périt.

Si vous vouliez, Madame, rentrer en vous-même, et avouer la vérité, vous le diriez encore mieux que moi. Rappelez dans votre mémoire ces premières années pendant lesquelles vous avez conservé votre innocence, au milieu des malheurs de votre famille ou des petites disgrâces qui vous étaient arrivées en particulier. Quelle douceur ! quelle humilité ! quelle affabilité ! quelle patience ! quelle piété n'aviez-vous pas ! Toujours modestement vêtue, presque toujours à l'église, ne dédaignant et ne méprisant personne, saluant avec des manières honnêtes ceux que vous rencontraiez ; édifiant par votre affabilité et votre charité tout le monde ; tâchant de vous purifier, par la retraite et la mortification chrétienne, des péchés dont vous vous sentiez coupable. Mais depuis que vos affaires ont commencé à changer de face ; depuis que votre mari, soit par son esprit, soit par ses concussions, a fait une grosse fortune, on ne vous connaît plus, tant votre prospérité vous a corrompue. Ce n'est que luxe dans votre train, qu'orgueil et jactance dans vos paroles, que mollesse et sensualité dans vos repas, que fierté et dédain dans votre air et dans vos gestes ; que superfluité et excès dans vos plaisirs, qu'indifférence pour votre salut, et mépris des choses saintes dans votre conduite.

Et vous, Monsieur, qui n'étiez rien il y a dix ans, et qu'on a vu élevé tout d'un coup, votre prospérité a-t-elle fait quelque changement en votre personne ? Elle n'en a que trop fait. Encore auparavant sauviez-vous les apparences, et à présent vous vous moquez de tout. Encore auparavant aviez-vous quelque retenue devant ceux qui vous avaient vu avec les livrées que vous portiez ; et à présent vous faites le grand seigneur, comme si on ne vous connaissait plus. Encore auparavant gardiez-vous quelque mesure avec vos égaux, et à présent vous ne cherchez qu'à les perdre et à les supplanter. Hélas ! de combien de pieds l'ivraie est-elle accrue ! et où est le bon grain, où sont les bonnes qualités que vous aviez ? *Nonne bonum semen seminasti in agro tuo ? unde ergo habet zizania ? inimicus homo hoc fecit.*

L'homme ennemi (je sais bien que vous ne l'appellerez pas de la sorte, puisque c'est là ce que vous appelez esprit, et bonne fortune ; mais pour parler le langage de Jésus-Christ), *l'homme ennemi* est venu qui a produit tous ces monstrueux changements : le démon s'est servi de votre prospérité

pour vous aveugler, vous assoupir, vous endormir ; et c'est sur vous qu'est tombé ce malheur dont Moïse menaçait autrefois le peuple de Dieu, quand il lui disait, supposé qu'il vînt à se méconnaître : *Percutiat te Dominus cæcitate, et amentia, et furor mentis* (*Deuter., XXVIII*) : que le Seigneur te frappe d'aveuglement, de folie et de fureur.

C'est sur vous que cette malédiction est tombée. Ne pas voir les biens ni les malheurs éternels, c'est aveuglement ; ne les pas croire, c'est folie ; les mépriser, c'est fureur. Ne pas connaître les extrêmes dangers où l'on est, c'est aveuglement ; ne les pas craindre quand on les connaît, c'est folie ; s'y jeter et s'y précipiter soi-même, c'est fureur : et voilà à quelles extrémités la prospérité mondaine vous expose.

Vous faites les esprits forts, on croit que vous avez beaucoup de génie et de conduite ; vous savez le palais, vous entendez les affaires, on vous emploie à d'importantes négociations, rien n'échappe à votre prévoyance et à vos soins ; et cependant souffrez que je vous dise qu'aux yeux de Dieu vous passez pour des ivrognes, pour des gens que les fumées des passions et d'une félicité passagère, semblables à celle du vin, ont enivrés. *Væ ebris Ephraim.*

Un homme ivre n'a presque aucun usage libre de ses sens, encore moins de sa raison, tout paraît renversé à ses yeux, il balbutie, il chancelle, il ne sait ni ce qu'il fait, ni ce qu'il dit, et quand après avoir cuvé son vin, on lui représente l'état où il était, il a honte de lui-même, et à peine peut-il se souffrir.

La prospérité produit les mêmes effets dans la plupart des hommes : elle les enivre, et leur fait voir les objets tout autrement qu'ils ne sont en eux-mêmes : les richesses, les honneurs, les dignités, les emplois, ah ! que cela est grand ! la misère d'une condition pauvre et obscure, ah ! que cela est terrible ! Ne vous en étonnez pas, ce sont des ivrognes, le démon a mis en eux *un esprit d'assoupissement et de vertige* ; ils font tout ce qui peut les perdre, et ne font rien de ce qui serait capable de les sauver.

Les laisserez-vous, Seigneur, dans cet état, et n'aurez-vous pas pitié d'eux ? Vous pourriez les éveiller, leur rendre leur bon sens, et empêcher que l'ivraie que le démon sème dans leurs âmes ne croisse davantage ; vous l'avez fait quelquefois, et vous êtes encore tous les jours en état de le faire : mais si par une impénétrable conduite de votre justice vous la laissez croître, rien ne leur sera plus funeste que cette prospérité impunie et tranquille. Le démon les a corrompus, et vous allez les abandonner ; ils se portent d'eux-mêmes au mal, et vous les laisserez faire : *Sinite ea crescere*, et il n'en faut pas davantage pour les perdre.

SECOND POINT.

La prospérité temporelle des méchants

n'est pas moins un effet de la justice de Dieu que de sa providence, et elle marque autant sa colère et son indignation que sa sagesse et la profondeur de ses jugements, dit saint Augustin (ep. 59). On s'étonne de ce que Dieu, à qui rien n'est inconnu, et qui conduit, avec autant de force que de douceur, toutes les créatures à la fin qu'il s'est proposée, permet qu'il y ait des méchants dans le monde, qui, quoiqu'il ne les ait pas créés tels, cependant le deviendront, et persécuteront les justes. *Illa inscrutabilia judicia ejus fidelibus magnam ingenerant admirationem qui de illius sapientia pertingente a fine usque ad finem fortiter, et omnia suaviter disponente, non dubitant quid sit quod ei placet ut raseantur et multiplicentur hi quos etsi malos ipse non fecit, tamen malos futuros esse præscivit.* Mais on cessera bientôt d'en être surpris, si l'on considère les raisons qui l'y portent, ajoute ce savant Père.

La première est, pour faire connaître qu'il n'y a que lui qui puisse tirer le bien du mal, et l'ordre du désordre même. Tout autre que vous, ô mon Dieu, ne doit jamais permettre le péché, parce qu'il ne peut le faire servir à aucun bon usage; vous êtes le seul qui pouvez le souffrir, parce que vous êtes le seul qui pouvez l'appliquer à l'exécution de vos desseins. *Ad aliquem usum sanctorum ordinatur omnis cæcitas impiorum a summo Deo, qui pro sui regiminis æquitate bene etiam utitur malis, ut qui suo arbitrio injuste vivant, illius judicio justè disponantur* (lib. XVI, contra Faustum, c. 21).

La seconde, Dieu permet qu'il y ait des méchants dans le monde, et qu'ils y prospèrent, afin d'éprouver, d'exercer, de perfectionner les vertus des gens de bien. Sans cela où serait leur patience, leur résignation, leur douceur? ces vertus seraient sans exercice : la malignité des pécheurs leur donne un nouvel éclat.

La troisième, Dieu en dispose de la sorte pour rendre ces malheureux inexcusables. Je vous ai accordé tout ce que vous souhaitiez, je vous ai fait grands, riches, puissants, afin que ces bienfaits vous donnassent lieu de m'aimer, et de garder mes commandements; et vous avez été si méconnaissants que de vous en servir pour m'outrager : je vous avais donné ces biens, non pas pour entretenir votre luxe et votre oisiveté, mais pour vous porter à rechercher les éternels par un fidele accomplissement de la loi, et vous en avez abusé pour vous corrompre. *Dedit eis regiones gentium, et labores possederunt, ut custodiant justificationes ejus, et legem ejus requirant* (Ps. 133). Qu'avez-vous à dire, et à quel autre qu'à vous-mêmes pouvez-vous attribuer votre malheur?

La quatrième, Dieu en use ainsi pour nous faire connaître que, ces pécheurs l'ayant abandonné dans leur prospérité, il est juste qu'il les abandonne dans sa colère, leur laissant faire ici-bas ce qu'ils veulent, et les souffrant avec patience, afin de les remettre un jour, par leur punition, dans l'ordre d'où ils ont

sortis par leur malice : *Eos patienter sustinens ut ordinanter disperdat.*

Les serviteurs de notre évangile ayant demandé à leur maître s'il voulait qu'ils allassent arracher l'ivraie : *Vis, imus?* Gardez-vous-en bien, leur dit-il, laissez-la croître jusqu'à la moisson, et pour lors, je dirai aux moissonneurs de cueillir : *Sinite ea crescere usque ad messem.* Etrange figure de la conduite que Dieu tient à l'égard des méchants qu'il laisse prospérer dans ce monde, et qu'il abandonne en ne leur faisant extérieurement aucun mal; rien ne leur étant plus fatal que cette prospérité impunie, et cette pernicieuse liberté de faire tout ce que leur malice leur suggère.

Quand je vois un malade à qui le médecin ordonne une austère diète et des potions amères, j'en ai bonne opinion et je me flatte qu'il guérira; mais quand je vois qu'il permet de lui donner tout ce qu'il demandera, et qu'il se retire en secouant la tête, je désespère de sa guérison.

Quand je vois un père qui retient dans le devoir un enfant, et qui le châtie sévèrement des fautes dans lesquelles il tombe, je dis qu'il l'aime, et qu'il en fera quelque chose; mais quand je remarque qu'il le laisse vivre à sa fantaisie, et qu'après l'avoir inutilement averti, il l'abandonne, je dis qu'il ne se soucie plus de lui, qu'il le regarde comme un dénaturé et un étranger.

Quand je vois un homme cultiver sa vigne avec soin, en arracher les mauvaises herbes, faire dresser alentour des murs et des haies, j'ai sujet de croire qu'il espère d'en tirer du profit; mais quand je vois cette vigne inculte, pleine d'orties et de ronces, ouverte à l'avidité des passants, exposée au dégât des animaux, je conclus aisément qu'il l'abandonne, qu'il n'attend rien de ses fruits, et que le bois qu'elle porte ne pourra servir qu'au feu.

C'est de toutes ces comparaisons que Dieu se sert dans l'Écriture pour nous faire comprendre de quelle manière il abandonne les pécheurs dans leur prospérité. Ce sont des malades qui, par leurs débauches et leurs excès, se sont attiré leurs maladies; laissez-les vivre comme ils voudront : j'ai traité Babylone; je lui ai ordonné ce qu'elle devait faire pour être guérie, elle ne m'a point obéi, je l'abandonne.

Ce sont des enfants dénaturés et incorrigibles. La condescendance que j'ai eue pour eux, et les biens que je leur ai faits devaient les faire rentrer en eux-mêmes, mais ils en sont devenus plus insolents et plus libertins; qu'on ne m'en parle plus; qu'ils se conduisent comme il leur plaira, je leur donnerai encore au delà de ce que je dois leur donner : mais pour ce qui est de mon amitié et de ma protection, ils s'en sont rendus indignes, je les désavoue, et jamais je ne les verrai, à moins qu'ils ne se rangent à leurs devoirs.

J'attendais d'eux qu'ils me donnassent des raisins, et ils n'ont porté que des fruits aigres. J'attendais qu'ils secourussent les

faux dans leur prospérité, et ils les oppriment; qu'ils rendissent justice à leur prochain, et ils ne s'enrichissent que par leurs injustices; qu'ils fissent de dignes fruits de pénitence, et ils se jettent aveuglément dans toutes sortes de plaisirs. *Derelinquetur filia Sion, ut umbraculum in vinea, et sicut tugurium in cucumerario, et sicut civitas quæ vastatur (Isa., I)*; je les abandonnerai comme une vigne dont on ne se soucie plus, comme une cabane exposée aux courses des voleurs, et comme une ville livrée au pillage.

Rien n'est plus terrible que cet abandon de Dieu; et de tous ses châtimens, rien ne me paraît plus redoutable en ce monde que cette impunité des pécheurs au milieu de leur prospérité et de leur abondance. Dieu les abandonne, dit saint Augustin, 1^o en ce qu'il ne les appelle plus comme il les appelait, *ecce non vocat*. Combien de fois leur a-t-il dit comme à l'épouse des Cantiques : Ouvrez-moi la porte, ma tête est pleine de rosée, et je n'ai que des grâces à vous faire? A présent, qu'ils s'égarent tant qu'ils voudront, ce bon pasteur ne les appelle plus; ces grâces singulières et choisies leur sont refusées, *ecce non vocat*. 2^o Dieu les abandonne en ce qu'il ne leur ouvre pas l'esprit, et qu'il les laisse dans leur aveuglement, *ecce non aperit sensum*. Ouvrez les yeux, madame, pour voir ce que vous êtes obligée de faire et de fuir; consultez votre religion, et lisez l'Evangile, vous y trouverez la condamnation de votre luxe et de votre mollesse, de votre oisiveté, de votre intempérance, de vos mauvais exemples, de vos dissolutions, de votre orgueil. Vous y trouverez que bienheureux sont ceux qui pleurent, ceux qui sont persécutés pour la justice, ceux qui ont le cœur pur, et l'âme détachée des biens et des plaisirs du monde. Vous le savez, vous l'entendez tous les jours; mais pour profiter de ces vérités, et pour entrer dans le sens de ces maximes, il faut avoir des yeux et des oreilles chrétiennes, un sens et un goût spirituel, et c'est ce sens et ce goût que Dieu ne vous accorde pas : *Ecce non aperit sensum*. Vous ne voyez pas dans votre prospérité ce que d'autres voient dans leur adversité; vous ne goûtez pas dans votre bonne fortune ce que d'autres goûtent dans leur mauvaise; vous altérez l'Evangile, vous le corrompez, vous y cherchez des exceptions chimériques, et Dieu vous laisse dans votre égarement. Abandonnez-vous aux derniers désordres, tombez dans la fornication et dans l'adultère, Dieu proteste qu'il vous laissera faire, comme s'il ne vous voyait pas : *Non visitabo super filias cum fuerint fornicatæ, et sponsas vestras cum adulteraverint (Osee, IV)*.

Est-ce que ces péchés vous sont permis, ou est-ce que Dieu y est insensible? Rien moins que cela; mais c'est qu'il vous a abandonnés, c'est qu'il n'a plus pour vous la miséricorde, la tendresse, l'attachement, la jalousie qu'il avait. Il laisse croître l'ivraie, souffre avec patience les vases de sa colère, il ne vous visite et il ne vous punit

pas en cette vie, pour vous punir avec la dernière sévérité en l'autre.

Hé quoi! me direz-vous, est-ce que nous sommes menacés de ce délaissement, et ce malheur dont vous nous parlez nous regarde-t-il? S'il vous regarde! écoutez si ce n'est pas de vous-mêmes que Dieu parle dans le prophète Amos. Il y prélit aux impies heureux le dernier malheur; pourquoi? parce qu'ils vivent dans l'abondance de toutes choses, et qu'ils mettent leur confiance en la montagne de Samarie; je veux dire en leur honneur, leur crédit, leurs charges, leur argent : *Væ qui opulenti estis in Sion, et confiditis in monte Samariæ (Amos, VI)*. Hé! n'êtes-vous pas dans cette espèce?

Il assure qu'ils sont malheureux parce qu'ils entrent avec pompe dans la maison d'Israël, et qu'ils portent leur luxe jusques aux pieds des autels du Seigneur : *Inredientes pompatice domum Israel*. Ce que font aujourd'hui les riches et les grands seigneurs, ce que font les dames de qualité, n'est-il pas encore plus scandaleux?

Il ajoute qu'ils sont séparés et réservés pour le mauvais jour, *separati in diem malum*, parce qu'ils dorment sur des lits d'ivoire, qu'ils boivent le vin à pleines coupes, et qu'ils se parfument des huiles de senteur les plus précieuses : *Dormitis in lectis eburneis, bibentes vinum in phialis et optimo unguento delibuti*, et n'est-ce pas là, à la lettre, ce que vous faites?

Mais de qui ces impies sont-ils séparés? De Dieu, qui les abandonne à tous les égarements de leurs passions, qui les laisse tomber de péché en péché, mais qui les attend au jour de leur mort, qui est ce jour mauvais, *in diem malum*, pour les livrer aux exécuteurs de sa justice.

De qui encore? Des justes, qu'ils ont scandalisés ou persécutés, et d'avec lesquels on les démêlera comme l'on démêle les boues d'avec les agneaux, la paille d'avec le blé, les métaux impurs d'avec l'or, l'ivraie d'avec le bon grain, afin que, tandis qu'on ramasse ce grain pour le mettre dans le grenier du père de famille, on lie cette ivraie en bottes pour être jetée au feu : *Alligate ea in fasciculos ad comburendum*. Cruelle séparation, qui fait le dernier malheur de la prospérité des méchants. La malignité du démon en a fait le commencement, l'impunité du péché et l'abandonnement de Dieu en a fait le progrès, la réprobation et l'enfer en sera le terme. Expliquons ces dernières paroles de mon évangile.

TROISIÈME POINT.

On lie les méchants, *alligate ea* : jusqu'alors ils ont fait ce qu'ils ont voulu; à présent ils ne feront plus que ce que Dieu voudra. Jusqu'alors ils ont, comme des chevaux indomptés et des bêtes en chaleur, couru partout où leurs passions les portaient; à présent ils seront attachés malgré eux à leurs peines, et enchaînés dans leurs prisons. Jusqu'alors ils ont dit : Qu'il n'y ait

aucun jardin, aucune partie, aucune maison où notre impudicité ne laisse quelques marques après elle ; à présent il n'y a aucun coin, ni recoin dans l'enfer, où ils ne laissent de tristes vestiges de leur tourment et de leur esclavage : *Alligate ea*, liez-les.

Ce n'est pas assez, liez-les en bottes, *in fasciculos* : toutes ces expressions de Jésus-Christ dans notre évangile sont mystérieuses ; mais, hélas ! qu'elles sont terribles ! Quand l'Écriture sainte parle des prédestinés, elle nous les représente comme des gens qui vont au ciel, un à un ; qui passent par une porte si étroite et par des chemins si serrés qu'à peine deux ou trois peuvent y marcher de front. Elle les regarde comme des épis que les glaneurs ramassent après la moisson, et comme des raisins qui restent après la vendange. Ah ! que le nombre en est petit ! *Pauci sunt*.

Au contraire, quand elle parle des réprouvés, de ces gens qui nagent dans le plaisir et dans l'abondance ; de ces gens qui ne pensent qu'à faire bonne chère, qu'à se divertir ; de ces gens qui vivent si commodément dans le monde, et qui éloignent avec tant de soin tout ce qui peut les incommoder ; de ces gens qui disent à leur âme : Bois, mange, tu as du bien amassé pour plusieurs années ; qu'en dit-elle, et comment les regarde-t-elle ? Elle les regarde comme des troupeaux qu'on conduit à la boucherie, et qu'on range confusément dans les enfers, comme des sarments qu'on met en fagots, et qui ne sont plus propres que pour le feu ; comme des bottes d'ivraie qu'on ramasse et qu'on entasse, *alligate ea in fasciculos*, tant le nombre en est grand, tant la multitude de ces malheureux est effroyable. Mais à quel dessein les ramasse-t-on et les lie-t-on ? C'est pour les jeter au feu, et afin qu'ils brûlent : *ad comburendum*.

O feu, ô éternité ! ô tourment insupportable dans ta rigueur, et plus insupportable encore dans ta durée ! ô gouffre, ô abîme ! ô centre de malheur, ô enfer ! tu es donc réservé pour cette femme si délicate, qu'une mauvaise odeur ou une vapeur faisait tomber en pamoison ; pour cet homme si sensible au mal, qu'une migraine désespérait ; pour cet ecclésiastique qui faisait si bonne chère, qu'un mets un peu moins bien apprêté dégoûtait et rendait malade ; pour cette fille qui passait les jours à se parer et les nuits à dormir, et peut-être à faire quelque chose de pire ; pour ces gens qui ne voulaient être couronnés que de roses, et rendre toute la nature esclave de leur orgueil et de leurs plaisirs. O feu ! ô enfer ! ô éternité ! ô l'horrible chose d'être lié en bottes pour être jeté dans ces flammes dévorantes, dans ce lieu de ténèbres et de douleur, où il n'y a que pleurs et que grincements de dents ! De bonne foi, mes chers frères, si ce que je dis est vrai, peut-on avoir un peu de raison, et s'attacher à une prospérité si fatale ?

Væ vobis divitibus qui habetis consolationem vestram (Luc., VI) : malheur à vous,

riches, qui avez dans ce monde tout ce qui peut vous consoler et vous satisfaire. Que ceux qui sont misérables vous croient heureux, et qu'ils envient votre félicité ; pour moi je dis que vous êtes malheureux : *Væ vobis*. Vous êtes riches et puissants, mais ce n'est que pour vous damner ; vous êtes riches, mais ce sont des richesses que vous conservez pour votre malheur et pour votre perte : *Divitiæ conservatæ in malum domini sui* ; car voilà, selon le Saint-Esprit, la plus méchante et la plus fatale de toutes les disgrâces : *Ethæc est infirmitas pessima* (Eccle., V).

Quand vous avez du bien, savez-vous ce que vous avez pour l'ordinaire, et ce que vous amassez ? J'ai, dites-vous, tant de revenus sur l'Hôtel-de-Ville, tant de maisons à la campagne, tant de bestiaux et tant de troupeaux, tant d'argent comptant dans mes coffres, tant de vin dans ma cave et de blé dans mes greniers ; tant de contrats de constitution parmi mes papiers, tant de successions que je recueillerai bientôt et de dettes dont je me ferai payer. Voilà donc votre bien ; mais vous ne comptez pas tout, vous avez un dépôt auquel vous ne prenez pas garde, et ce dépôt n'est autre chose que votre propre malheur attaché à ce bien que vous gardez : *Divitiæ conservatæ in malum domini sui*. Un jour viendra que vous le rendrez, ce dépôt ; à qui ? à votre avarice, qui vous fait faire tant d'injustices et commettre tant de duretés ; au démon, qui vous a dit : Veux-tu du bien, je t'en donnerai, en voilà que je te mets entre les mains, c'est là le dépôt que je te confie ; enfin à la justice de Dieu, qui tirera de vos entrailles ces richesses avec la même violence qu'on tire une pierre de la vessie, et qui vous fera rendre par un vomissement mortel le bien que vous avez dévoré.

Væ vobis qui ridetis nunc, quia plorabitis et flebitis : malheur à vous qui riez à présent, parce qu'un jour vous pleurerez et vous gémirez. *Nunc*, c'est à présent un temps de divertissement et de joie, un temps de bals et de festins, un temps de promenades et de concerts ; mais ce temps passera. Hé ! pour combien de gens est-il déjà passé ? Ce temps s'écoulera, et ces années éternelles viendront où vous pleurerez et gémirez en la compagnie, de qui ? de celle des démons qui vous feront souffrir autant de tourments et de douleurs que vous aurez eu de plaisir et de joie : *Quantum in deliciis fuit, tantum date ei tormentum et luctum* ; de celle de ces impudiques et de ces sensuels, qui sont déjà morts, et qui peut-être ont été les victimes ou les ministres de vos passions, et avec lesquels vous serez liés en bottes pour être éternellement brûlés : *Alligate ea in fasciculos ad comburendum*.

Prédicateur, vous nous faites trembler, me dites-vous ; tremblez, à la bonne heure, mes frères, la chose le mérite bien ; mais vous renverrai-je sans vous dire quelque mot qui vous console, et qui vous instruisse ? Non, sans doute. Que devez-vous donc faire dans votre prospérité, afin qu'elle ne

vous soit pas fatale ? Veiller sur vous-mêmes, la craindre, et en bien user.

Veiller sur vous-mêmes : *Attendite vobis*, prenez garde à vous. Le démon n'observe que le temps de votre sommeil pour semer l'ivraie du péché parmi les bonnes qualités que vous avez ; ne vous assoupissez donc pas par une molle indolence et un volontaire oubli de vos devoirs. Plus vous êtes grands et heureux selon le monde, plus vous avez d'obligations à remplir, et par conséquent plus vous avez besoin de vigilance.

Outre cette vigilance, qui ôtera au démon l'occasion de vous corrompre, vous devez être dans une continuelle crainte du côté de Dieu. Tous mes desseins me réussissent, je jouis d'une parfaite santé, rien ne me résiste, je fais tout ce que je veux ; mais, hélas ! Seigneur, ne serait-ce pas que vous m'auriez rejeté de votre face, et que vous ne vous soucieriez plus de moi ? O Dieu de miséricorde et de bonté, je ne veux point de cette miséricorde qui ne contredit plus mes mauvais desirs ; ruinez, ruinez cette santé que j'ai employée pour vous offenser, répandez de salutaires amertumes sur ces plaisirs qui m'ont rendu ennemi de votre croix ; abaissez cette vanité et ce faste, qui m'ont ôté tous les sentiments de l'humilité chrétienne, ne laissez plus croître cette ivraie, et n'attendez pas que le temps de la moisson soit venu.

Enfin, outre cette vigilance et cette crainte, vous devez faire un bon usage de votre prospérité ; usez-en avec modération en retranchant tous les excès et toutes les superfluités où elle peut vous porter ; usez-en avec désintéressement et indifférence, sans y attacher jamais votre cœur ; usez-en enfin avec justice et charité, afin que ceux qui auront besoin de votre protection et de votre crédit, de votre secours et de vos aumônes, reconnaissent que si vous êtes puissants et riches, c'est autant pour eux que pour vous. Si vous usez de la sorte de la prospérité que Dieu vous accorde, il dira un jour à ses anges, non pas de vous lier en bottes comme de l'ivraie pour vous jeter au feu, mais de vous recueillir comme du bon grain pour être soigneusement conservé : *Triticum congregate in horreum meum*. C'est ce que je vous souhaite. Amen.

SERMON LIX.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE D'APRÈS LES ROIS.

Sur le bon exemple.

Hæc omnia locutus est Jesus in parabolis ad turbas, et sine parabolis non loquebatur eis (*Math.* XIII).

Jésus-Christ dit toutes ces choses au peuple en paraboles, et il ne leur parlait point sans paraboles.

De quelque manière que Jésus-Christ parlât aux troupes qui le suivaient, c'était toujours une grande bonté à ce divin maître, de vouloir les instruire lui-même des vérités qui regardaient leur salut ; et ce leur devait être aussi un puissant motif pour recueillir avec une sainte avidité toutes ses paroles.

Mais saint Chrysostome remarque fort à

propos que c'était une bonté encore toute particulière à Jésus-Christ, de ne parler à ces gens grossiers qu'en paraboles, et par des comparaisons sensibles, afin de s'accommoder à la faible portée de leur génie, et qu'en leur parlant des choses qui leur étaient familières et connues, un discours si, populaire les obligeât de lui demander l'éclaircissement des vérités qu'elles enveloppaient.

Il est cependant étrange, comme ce même Père remarque, que presque jamais pas un de ces peuples ne se soit informé du sens de tant de paraboles qu'il leur disait, et qu'au lieu que leurs prédécesseurs interrogeaient souvent les prophètes pour s'éclaircir des choses qu'ils leur prédisaient, ils étaient si insensibles à leur salut, qu'à peine même voulaient-ils écouter le maître de ces prophètes.

En vain, mes frères, serais-je aujourd'hui monté dans cette chaire, si vous étiez dans une aussi mauvaise disposition que les Juifs, et je consentirais volontiers, ô mon Dieu ! à n'y jamais monter, si malheureusement pour eux et pour moi, ils n'avaient un pieux empressement d'entendre les vérités que vous m'aurez inspirées pour leur instruction.

Comme je crois, mes chers paroissiens, que vous n'avez pas pour la parole de Dieu cette criminelle indifférence des Juifs, voici les deux paraboles que Jésus-Christ dans notre évangile a dites à ces troupes, qui ne lui en ont pas demandé l'éclaircissement, et dont je me flatte que vous voulez bien être instruits.

La première est celle du grain de moutarde, qui est la plus petite de toutes les semences ; mais qui étant crû devient plus grand que les autres légumes, et forme comme une espèce d'arbre, sur lequel les oiseaux du ciel se reposent.

La seconde de ces paraboles est celle d'un morceau de levain qu'une femme met dans trois mesures de farine, levain qui, en quelque petite quantité qu'il soit, fait lever la pâte, et donne au pain un goût qu'il n'aurait pas si on n'y en mettait point.

Sans m'arrêter à plusieurs explications que les Pères et les interprètes donnent de ces deux paraboles, saint Chrysostome et saint Grégoire de Nysse prétendent qu'elles doivent être entendues du bon exemple que chaque chrétien est obligé de donner à ses frères ; exemple qui, pour peu considérable qu'il paraisse, ne laisse pas de produire dans le christianisme les mêmes effets que ce grain de moutarde qui devient un grand arbre, et ce levain qui donne un nouveau goût à la pâte où on le met.

DIVISION.

Oui, une bonne action, quelque petite qu'elle paraisse, dès qu'elle est exemplaire, peut contribuer à la gloire de Dieu et au progrès du christianisme ; ce sera ma première vérité. Une bonne action, quelque petite qu'elle paraisse, dès qu'elle est exemplaire, peut porter les hommes à la vertu,

et augmenter le mérite de celui qui la fait ; ce sera ma seconde vérité : j'expliquerai l'une et l'autre par rapport aux deux paraboles dont Jésus-Christ s'est servi dans notre évangile.

PREMIER POINT.

C'est une opinion, communément reçue des Pères et des interprètes, que Jésus-Christ sous la parabole du grain de moutarde, qui est la plus petite de toutes les semences, et qui ensuite devient un grand arbre, a voulu nous faire connaître la grandeur de la foi, et le progrès de la religion chrétienne. Rien de plus petit que ce grain ; rien aussi en apparence de plus petit que la foi. Jésus-Christ né dans une chétive bourgade, et menant une vie obscure, l'a établie ; douze pauvres pêcheurs l'ont annoncée ; quelques personnes d'une condition basse ou peu considérable l'ont d'abord embrassée, encore n'a-ce été qu'en cachette et qu'en tremblant. Oh ! que ce grain est petit ! Vous diriez qu'il n'a ni saveur, ni odeur, et même il est si mince, qu'il échappe des mains de ceux qui le tiennent. Cependant dès qu'il est broyé, il a une odeur si forte, et une saveur si piquante, qu'il assaisonne les viandes les plus fades ; et il chauffe tellement la bouche de ceux qui le mangent, qu'on s'étonne qu'un si grand feu soit renfermé dans une si petite graine. *Non saporem præstans, non odorem circumferens ; at ubi teri cæpit, statim odorem suum acrimonia exhibet, cibum flammæ saporis exhalat, et tanto fervoris calore succenditur, ut mirum sit in tam frivolis granis tantum ignem fuisse conclusum. Ita fides Christiana prima fronte videtur esse parva, vilis et tenuis, non potentiam suam ostendens, non superbiam præstans, non gratiam subministrans at ubi diversis, etc.* (AMB., ser. 1, et AUG. ser. 1 De sanctit.)

Il en est ainsi de la foi et de la religion que nous professons, dit saint Ambroise : *Ubi diversis persecutionibus teri cæpit, statim vigorem suum prodit, acrimoniam indicat, et tanto divini ignis calore æstuat, ut et ipsa ferveat, et adhærentes sibi ardere compellat.*

Semblable à ce petit grain que l'on broie, elle a fait sentir son acrimonie et sa force au milieu des persécutions qu'on lui a suscitées ; pleine de chaleur en elle-même et hors d'elle-même, elle a fait brûler du feu divin ceux qui l'ont embrassée, et devenue plus forte par les maux mêmes qu'on lui a fait souffrir, elle s'est toujours soutenue et augmentée. Oh ! que ce petit grain est fort ! voyez-vous comme il s'élève, comme il croît et se fortifie. C'est un grand arbre qui s'est déjà étendu dans toutes les parties du monde ; les oiseaux du ciel, je veux dire les personnes les plus distinguées par leur science, leur naissance, leurs emplois, leurs biens, leur éloquence, se sont reposées sur ses branches.

Nous ne pouvons à la vérité attribuer un si prodigieux effet qu'à l'infinie sagesse et toute-puissance de Dieu. Ah ! que vous êtes

grand, mon Dieu, s'écriait le prophète, et que vous êtes admirable dans vos conseils ! mais comme il se sert du ministère des causes secondes, et de certains moyens extérieurs pour l'accomplissement de ses plus grands ouvrages, nous pouvons dire, après tous les historiens ecclésiastiques, que l'un des plus puissants et des plus efficaces qu'il ait employés pour l'établissement de sa religion, a été la force du bon exemple.

C'était aussi l'une des choses que Jésus-Christ recommandait le plus à ses apôtres, et que ses apôtres ensuite ont recommandée aux premiers fidèles : Vous êtes la lumière du monde, on n'allume pas une chandelle pour la mettre sous un boisseau, mais sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. C'est ainsi qu'il faut que votre lumière paraisse devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père, qui est au ciel. Une vie édifiante et exemplaire, une vie accompagnée de bonnes œuvres et de saintes actions, qui se font en présence du monde, est donc le grand moyen de glorifier Dieu, de contribuer à l'honneur et à l'avancement de sa religion, conclut de là saint Chrysostome.

Et c'est sur ce principe qu'il établit deux importantes vérités. La première, qu'il n'y a point de chrétien, de quelque qualité, de quelque sexe, de quelque profession qu'il soit, riche ou pauvre, maître ou valet, libre ou esclave, jeune ou âgé, homme ou femme, qui ne doive selon son pouvoir, et les talents qu'il a reçus, honorer Dieu et la foi qu'il professe : cela est indubitable. La seconde, que, la gloire de Dieu et de la vraie religion devant être le principal objet du zèle de tous les chrétiens, Jésus-Christ a voulu leur marquer un moyen aisé, sûr, général, et qui leur convînt à tous en quelque état qu'ils se rencontrassent, afin qu'ils ne pussent, sous aucun prétexte, s'exempter de ce devoir : et ce moyen a été une vie édifiante et exemplaire. Tout le monde n'est pas docteur, tout le monde n'est pas apôtre, tout le monde n'a ni la science ni les talents nécessaires pour défendre la cause de Dieu, et soutenir la vérité de sa religion ; mais tout le monde peut bien vivre, tout le monde peut faire de bonnes actions à la vue de ses frères, et, par cette voie, tout le monde peut honorer Dieu et la religion qu'il professe.

Mais d'où vient, me demandez-vous, que le bon exemple a cette vertu ? En voici deux raisons que saint Ambroise en apporte (*in psalm. CXVIII*). La première, c'est que ce bon exemple ôte l'un des plus grands obstacles qui s'opposent à la gloire de Dieu et au progrès du christianisme, en faisant taire les libertins. Écoutez ce qu'en pense saint Pierre, et l'important avis qu'il vous donne.

Mes chers enfants, vous dit-il, c'est votre père qui vous parle de la part de Dieu, c'est le chef de l'Eglise, et le vicaire de Jésus-Christ sur terre. Mes chers enfants, *charis-*

simi, si vous avez quelque égard pour moi, quoique je ne le mérite pas, ou plutôt si le désir de la gloire de Dieu et du progrès de votre religion vous touche, je vous exhorte de toutes mes forces, je vous prie de toute l'étendue de mon âme, *obsecro vos*, de vous conduire parmi les gentils d'une manière pure et sainte, afin qu'au lieu qu'ils médisent de vous, comme si vous meniez une mauvaise vie, ils soient contraints, par les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire, de rendre gloire à Dieu au jour qu'il aura la bonté de leur toucher le cœur. Soyez donc pour l'amour de Dieu exacts dans tous vos devoirs, afin que, par votre bonne vie, vous fermiez la bouche à ces hommes ignorants et insensés : *Ut bene facientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam* (1 *Petr.*, II).

Vous êtes encore, mes frères, au milieu des païens, et peut-être les païens dont parle saint Pierre n'étaient pas si à craindre que tant d'impies et de libertins que nous voyons dans notre siècle. Le grand plaisir de ces malheureux, et ce qui les réjouit davantage, est de pouvoir censurer et blâmer ceux qui font quelque profession de dévotion et de régularité. J'en connais de ces gens-là, et il n'y en a que trop dans ma paroisse. Comme ils croient par là autoriser leur libertinage, et faire croire que notre religion n'est qu'une espèce de momerie, ils ne sont jamais plus ravis que lorsque ceux qui passent pour des gens de bien tombent dans quelque fâcheux désordre.

Qu'un religieux se soit oublié en quelque chose de son devoir, et qu'il ait fait ce qu'un vrai moine ne doit pas faire ; qu'un ecclésiastique ou un autre soit tombé dans un péché que saint Paul ne veut pas que l'on nomme, aussitôt on se fait un cruel plaisir de le divulguer, le bruit s'en répand partout, toute une ville en est informée. Voilà ce dévot, voilà ce te bigote qu'on faisait passer pour une sainte ! On grossit le péché, on le multiplie, chacun ajoute quelque nouvelle circonstance à ce qu'il a entendu, et ce qui n'était quelquefois qu'un moucheron devient un monstrueux chameau.

Il est certain que ce sont des imprudents et des insensés qui parlent de la sorte, *imprudentium hominum* ; il est certain que ce sont des ignorants, *ignorantium* ; parce qu'ils attribuent à la religion et à la dévotion des péchés que la religion et la dévotion condamnent. Car, s'il y a des hypocrites, il y a donc de vrais dévots ; s'il y a des gens qui mènent une vie déréglée, il y en a donc qui en mènent une sainte, rien ne prouvant mieux la vraie dévotion que la fausse, et la sainteté d'une vie conforme aux lois du christianisme que le dérèglement de celle qui s'en éloigne. Et d'ailleurs, comme je viens de vous le dire, la religion et la dévotion blâmant et condamnant les moindres vices, il est injuste de lui attribuer ce qu'elle n'a jamais autorisé ni permis.

Ce sont donc des fous et des ignorants qui parlent ; cependant ce sont ces fous et ces

ignorants qu'on écoute : les esprits faibles s'en scandalisent, les esprits mal faits et corrompus s'en réjouissent, les hérétiques s'en font de grands arguments ; Dieu en est offensé, la dévotion avilie et la religion déshonorée.

Quel remède à ce grand mal, et qu'est-ce que Dieu veut que vous fassiez ? Le voici : *Hæc est voluntas Dei, ut bene facientes obmutescere faciatis hominum imprudentium ignorantiam*. Vous vous demandez souvent, mes frères, ce que Dieu exige de vous, afin que vous l'honoriez ; saint Pierre vous l'explique ici clairement : La volonté de Dieu, dit-il, est que vous meniez une vie sainte, afin que les insensés et les ignorants qui vous observent se taisent malgré eux, et que vous leur fermiez la bouche.

La volonté de Dieu (écoutez bien ceci et faites-en votre profit), la volonté de Dieu est que vous vengiez le christianisme de l'injure qu'on lui fait en lui attribuant les désordres des chrétiens ; que vous fassiez connaître qu'il est plus saint qu'on ne pense ; que s'il y a des impudiques, il y a des personnes chastes ; que s'il y a des vindicatifs, il y en a de patients et de doux ; que si des impies fléchissent les genoux devant Baal, les vrais dévots adorent le Dieu d'Abraham et de Jacob. La volonté de Dieu est que si, dans le temps de vos premiers dérèglements, vous vous êtes abandonnés aux mêmes passions que les libertins, vivant dans des commerces défendus, vivant comme eux dans l'ivrognerie, le jeu, la débauche et les excès du vin, vous changiez de vie, en sorte que, vous voyant tout autres, ils s'étonnent de ce que vous ne croupissez plus dans les mêmes ordures de leur impudicité et de leur intempérance. *In quo admirantur non commorantibus vobis in eandem luxuriæ confusionem* (1 *Petr.*, IV).

La volonté de Dieu est que vous corrigiez et que vous confondiez l'impiété des libertins par votre dévotion, la violence des emportés par votre douceur, la légèreté des étourdis par votre gravité, les concussions des voleurs par votre intégrité, la brusquerie des fougueux par votre affabilité, le luxe des prodigues par votre modestie, la crapule des ivrognes par votre tempérance, la duplicité des hypocrites par votre sincérité, la malignité des envieux et des médisants par votre charité, la folie des orgueilleux par votre humilité, la fainéantise des oisifs par votre diligence, les malédictions des blasphémateurs par vos bénédictions, afin que, par une vie édifiante et exemplaire, vous fassiez taire les ignorants et les insensés : *Ut bene facientes obmutescere faciatis*, etc.

Par là vous rendrez un second service à Dieu et à la religion, en lui attirant de vrais adorateurs, et de fidèles sujets qui l'honorent. Car voilà le second effet du bon exemple, et *prodest, et corrigit*, dit saint Ambroise, (*loco supra citato*), il corrige et il fait taire les ignorants, *corrigit* ; mais il est d'une admirable utilité à tout le monde, et Dieu

et la religion en sont plus honorés, *et prodest.*

On peut honorer une personne en deux manières, je veux dire non-seulement en faisant taire ceux qui médisent d'elle, et détruisant les mauvais sentiments qu'on en a, mais encore en faisant connaître ses bonnes qualités et ses vertus ; et c'est là le propre effet du bon exemple. Voilà pourquoi Tertullien appelait autrefois les chrétiens d'un beau mot, *compendium Evangelii*, l'abrégé de l'Evangile. Il voulait dire que pour s'attacher à l'Evangile, et voir la sainteté de ses maximes, on pouvait prendre un chemin fort court, qui était d'examiner la vie et les actions de ceux qui l'embrassaient.

Il n'était pas nécessaire, dit-il, qu'on s'instruisit des qualités de la foi qu'ils professaient, leur vie était comme une école ouverte, et une académie de vertu qui relevait la gloire du Dieu qu'ils adoraient, et où dans le silence même on apprenait ce qu'enseignait l'Evangile, *compendium Evangelii*. C'était là ce qui gagnait les idolâtres, ce qui leur faisait dire qu'il y avait quelque chose de grand et de divin dans une religion dont les enfants étaient si intègres dans leur conduite, si patients dans leurs maux, si désintéressés dans leurs affaires, si humbles dans leurs paroles et dans leurs mœurs, si chastes dans leurs mariages, si charitables dans la distribution de leurs biens, si ennemis des querelles et des procès, si mortifiés dans leur manger et dans leur boire, si modestes dans leurs habits et dans leur train ; si empressés à se servir les uns les autres, à prier et à faire du bien à ceux mêmes qui les persécutaient.

En vain disait-on que leur Dieu avait été attaché à un gibet comme un malfaiteur, qu'ils allaient à la mort comme des furieux et des désespérés, qu'ils se faisaient une loi de détruire ce qu'il y a de plus raisonnable dans l'homme, et de plus permis dans la société, qu'ils s'assemblaient de nuit pour faire leurs magies et leurs sortilèges ; leur sainte vie servait de justification et d'apologie à Jésus-Christ et à leur religion ; et, pour le dire avec Tertullien, elle était une réponse à toutes les difficultés qu'on leur proposait et à tous les crimes dont on les chargeait. On était convaincu, édifié, touché de leurs bons exemples, et les plus prévenus contre eux s'engageaient de leur parti.

C'est par ce moyen qu'on a vu croître ce grain qui d'abord était si mince et si petit. On l'avait semé, dit Tertullien (lib. *De resurr. carn.*), sans qu'il eût de gousse qui le couvrit, *sine folliculi veste*, sans qu'il eût d'épi qui le défendît, *sine munimento aristæ*, sans qu'il eût de tuyau qui l'élevât, *sine superbia culmi*. C'était la plus petite de toutes les semences, *minimum est omnibus seminibus* : et cependant cette semence s'est élevée de terre avec une surprenante abondance de grains qu'elle a produits, *granorum copia feneratum*, avec des épis qui l'ont conservée, ornée, multipliée, revêtue de toutes

parts ; *compagine ædificatum, cultu munitum, usquequaque vestitum*. Admirez sa chaleur et son étendue, c'est un arbre si grand et si diffus que les oiseaux du ciel viennent tous les jours se reposer sur ses branches : *Ita ut volucres cæli veniant, et habitent in ramis ejus.*

C'est par ce moyen que notre religion s'est augmentée et perpétuée. Plus on faisait mourir de fidèles, et plus leur nombre grossissait : les enfants des préfets et des proconsuls étaient les premiers à dire : Je suis chrétien ; les femmes, les serviteurs et les servantes de leurs tyrans couraient à la mort par troupes ; leurs geôliers et leurs bourreaux se jetaient à leurs pieds, leur demandaient le baptême, et se recommandaient à leurs prières. Tant la sainteté de leur vie faisait d'impression sur les idolâtres, la grâce se servant du bon exemple qu'ils donnaient, comme d'un moyen extérieur pour les gagner, et qui en un sens les touchait encore plus que les miracles qu'ils voyaient faire ; à moins que nous ne disions que les miracles frappaient leurs yeux, et que la vie exemplaire des chrétiens amollissait leurs cœurs ; de sorte que ces choses se rendant des témoignages réciproques, Dieu et la vraie religion en étaient glorifiés.

Voilà ma première parabole expliquée à la lettre ; venons maintenant à la seconde, qui ne vous fera pas moins connaître que la première la force et la nécessité du bon exemple par rapport au salut du prochain qu'il édifie, au mérite et à la perfection de celui qui le donne. Renouvelez votre attention, cette partie sera plus courte que l'autre, afin de descendre plutôt à des réflexions morales que j'y ferai.

SECOND POINT.

La seconde parabole que Jésus-Christ vous propose aujourd'hui est celle du levain qu'une femme met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte soit levée : *Simile est regnum cælorum fermento quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus donec fermentatum est totum* (*Matth.*, XIII). Les Pères expliquent également cette parabole et du bon et du mauvais exemple, parce que le levain est pris de l'une et de l'autre de ces manières dans l'Ecriture. Mais, comme Jésus-Christ dans notre Evangile dit que *le royaume des cieux lui ressemble, simile est regnum cælorum fermento*, j'aime mieux le prendre dans ce premier sens avec saint Ambroise (lib. *in Lucam*. VII, c. 13), et vous faire remarquer que comme le levain a la force d'enfler la pâte où il est mis, de l'échauffer et de lui donner du goût, le bon exemple que vous donnez produit de semblables effets, et à l'égard de votre prochain, et à votre égard même. A l'égard de votre prochain : car, sans rien répéter de ce que vous venez déjà d'entendre, je trouve que s'il y a quelque chose qui échauffe une âme, qui lui ôte l'insipidité qu'elle a, qui lui donne pour la piété et la

vertu le goût qu'elle n'a pas, c'est le bon exemple qu'elle voit. En voici une preuve solide et sensible dans saint Bernard.

Il y a, selon lui, trois sortes d'états dans la vie chrétienne, l'un qu'il appelle animal, le second qu'il nomme raisonnable, et le troisième qu'il appelle spirituel. Le premier est celui de ceux qui commencent, le second est celui de ceux qui avancent, et le troisième est celui de ceux qui sont parfaits. Les premiers sont ces chrétiens grossiers, qui n'ont presque ni esprit ni cœur, qui ne se conduisent ni par raison, ni par affection, qui approuvent la vertu lorsqu'ils la rencontrent, et qui, comme des aveugles que l'on mène, suivent les impressions qu'on leur donne. Les seconds sont ceux qui ont la raison pour guide, ce sont des gens qui ont de l'esprit, du jugement, du discernement, qui connaissent quand on fait ou bien ou mal, qui souhaitent de bien faire, mais qui n'aiment pas encore la vertu, qu'ils estiment. Les troisièmes sont ceux qui, pleins de l'esprit de Dieu, connaissent la vertu et l'aiment, et qui, s'attachant fidèlement à tous leurs devoirs, tâchent de ne s'en écarter en aucune manière : *Incipientium status dici potest animalis, proficientium rationalis, perfectorum spiritualis. Sunt etenim animales qui per se, nec ratione aguntur, nec trahuntur affectu, et tamen vel auctoritate permoti vel doctrina communiti, vel exemplo provocati, approbant bonum dum inveniunt, et quasi cæci, sed ad manum tracti sequuntur, hoc est imitantur. Sunt rationales qui per rationis judicium, et naturalis scientiæ discretionem habent et cognitionem boni et appetitum, sed nondum habent affectum, etc.* (BERN. vel alius auctor *De vita solitaria*, c. 5).

Si c'est à ces trois états que nous pouvons réduire les chrétiens, il est certain que le bon exemple leur est à tous d'une admirable utilité. Il attire les premiers, il détermine les seconds, il console et il réjouit les troisièmes. Les premiers ne se conduisent que par les choses qui frappent leurs sens, et ils ne vont, dit saint Bernard, que comme on les mène; et le bon exemple marche devant eux ou comme une lumière qui les éclaire, ou comme une odeur qui les attire. Combien voyons-nous par ce moyen de paysans, d'artisans, de personnes grossières qui embrassent peu à peu la vertu, et qui ont aversion du péché! Comme les Juifs étaient de ce caractère, que c'était un peuple qui avait la tête dure, et qui souvent agissait en bête, on ne les réduisait presque à leurs devoirs que par les bons exemples qu'on leur montrait, et comme aujourd'hui le christianisme est encore plein de ces personnes grossières, ce ne sera que par votre bonne vie que vous pourrez leur faire embrasser la vertu. Livrognerie, la danse, la superstition, et mille autres péchés ne commencent à présent à être moins en usage qu'autrefois que parce que les mauvais exemples ont cessé, et que de bons ont pris leur place.

A l'égard des seconds, qui se conduisent

par la raison, et qui, connaissant le bien, ont cependant de la peine à l'embrasser, j'ai dit que le bon exemple les déterminait. Ils savent ce qu'il faut faire, ils voudraient peut-être bien le faire, mais ils hésitent, ils chancellent, ils ont de la peine à quitter leurs mauvaises voies pour suivre la bonne. Ils ressemblent à Augustin encore pécheur : il ne manquait pas de lumières, mais il manquait de résolution; il connaissait combien il lui importait d'être chaste, mais il n'aimait pas encore la chasteté; il prévoyait que s'il ne se convertissait il serait damné, mais il différât le plus qu'il pouvait cette conversion. Qu'est-ce qui le détermina? Il l'avoue lui-même dans le livre VIII de ses *Confessions*.

Ce fut l'exemple que lui apporta Simplicien son ami, et son véritable ami. Hélas ! qu'il y en a peu aujourd'hui de ce nombre ! Vous ne trouverez que trop de faux amis, qui flattent vos passions et vos désirs déréglés; vous n'en trouverez que trop qui vous disent qu'il faut vous moquer de nos instructions et de nos menaces; vous n'en trouverez que trop qui, voyant leurs avantages à entretenir votre jeu, vos dépenses, vos impuretés, vous empêchent de les quitter; mais où est le vrai ami qui vous dise : Monsieur, vous vous perdez en menant la vie que vous menez, prenez garde à vous, la vie est courte, et le jugement de Dieu est terrible. Mais revenons à Simplicien, qui était le vrai ami d'Augustin : il fit tout ce qu'il put pour contribuer à sa conversion; mais le plus puissant moyen qu'il y employa, et qui lui réussit davantage, fut l'exemple de Victorin, orateur et pécheur comme lui, et qui néanmoins avait quitté tous ses engagements criminels pour se réduire à la continence, à l'humilité et aux mortifications de la vie chrétienne.

Cet exemple, dit saint Augustin, fit tant d'impression sur moi, qu'à la fin il me déterminait. De quelque côté que je me tournasse, un grand nombre de personnes considérables par leur mérite et par leur naissance, qui s'étaient converties, se présentaient à mes yeux, et pour lors je disais en moi-même : Est-ce que tu ne peux faire ce que tant d'autres ont fait? Je m'imaginai même voir la Chasteté, qui avec un air grave, mais affable et caressant, étendait, pour m'embrasser, ses pieuses mains, qui étaient pleines de bons exemples : *Ubi homo tuus Simplicianus de Victorino ista narravit, exarsi ad imitandum; ad hoc enim et ille narraverat..... Aperiebatur ab ea parte qua intenderam faciem casta dignitas continentiae, serena et non dissolute hilaris, honeste blandiens ut venirem neque dubitarem, et extendens ad me suscipiendum et amplectendum piæ manus plenas gregibus bonorum exemplorum* (*Conf.*, lib. VIII, c. 5, 11). Il n'en fallut pas davantage pour fixer mes irrésolutions, et dissiper mes craintes : Suivons, dis-je aussitôt, suivons de si bons exemples, et faisons, avec la grâce du Seigneur, ce que tant de personnes ont fait.

Enfin, pour ce qui regarde ceux qui sont arrivés à la perfection chrétienne, et que j'ai appelés spirituels avec saint Bernard, le bon exemple les console et les réjouit : *Qui timent te videbunt me et letabuntur, quia in verba tua supersperavi* (Psalm. CXVIII). Il y a, ô mon Dieu ! des gens qui ne voudraient pas que je fusse ce que je suis, ils voudraient que je vécusse comme eux dans le désordre, que j'abusasse de mon autorité pour vous offenser, et comme je ne fais pas ce qu'ils souhaitent, ils se moquent de ma piété et de ma vertu ; mais n'importe, ce n'est pas à eux que je veux plaire, c'est à ceux qui vous craignent et qui vous aiment.

Ces gens de bien me verront, et ils se réjouiront de ce que je marche dans la voie de vos commandements. Ces personnes de probité jetteront les yeux sur moi, et quand elles s'apercevront que je n'ai été ni corrompu par la prospérité, ni abattu par l'adversité, qu'en quelque état que je me sois trouvé, j'ai toujours espéré en vos promesses et embrassé votre loi, elles s'animeront à bien vivre, et mon exemple leur donnera tout ensemble et de la consolation et de la force : *Videbunt me et letabuntur*.

Mes chers enfants, mes chers paroissiens, vous qui êtes si zélés pour le salut de vos frères et pour votre propre perfection, voilà la consolation que vous pouvez donner aux gens de bien, et celle que vous pouvez en recevoir. Cette modestie que vous faites paraître par le retranchement de tout ce qui ressent la vanité et le luxe ; cette assiduité à l'église et aux prédications, pendant que les autres sont au festin et au bal ; cette discrétion dans vos paroles et cette précaution à ne parler jamais mal de votre prochain ; cette aversion du jeu et de la galanterie, cette application aux besoins de votre famille et à l'éducation de vos enfants ; ces exemples de modestie, de charité, de patience, de libéralité, de mortification, de piété, que vous donnez, voilà ce qui établit le règne de la vertu dans les âmes, voilà ce morceau de levain qui fait lever la pâte où il est mis ; voilà ce qui lui donne une nouvelle saveur et un nouveau goût ; voilà ce qui encourage les timides, ce qui rassure les chancelants, ce qui réjouit les gens de bien, et ce qui vous fera faire à vous-mêmes de grands progrès dans la vertu.

C'est la seconde chose que j'avais à vous dire, et il est aisé de la comprendre. Car s'il est vrai que les scandaleux sont coupables non-seulement des péchés qu'ils commettent, mais encore de ceux que commettent les autres, auxquels ils ont été des sujets de chute et de scandale ; il faut dire que les gens de bien qui mènent une vie sainte et irréprochable, non-seulement reçoivent le mérite de leurs bonnes œuvres, mais qu'ils participent encore à toutes celles des autres, auxquels ils ont donné de bons exemples.

Dieu en dispose de la sorte pour plusieurs raisons que je vous laisse à méditer : la première, pour la beauté et la gloire de son Église ; la seconde, pour rendre les chrétiens

utiles et nécessaires les uns aux autres, comme les membres d'un même corps ; la troisième, pour étendre et perpétuer le règne de la vertu ; la quatrième, pour donner à ses élus de continuelles occasions de mérites, pour leur fournir des moyens sûrs d'accumuler en peu de temps de grands trésors spirituels, et pour avoir sujet de leur accorder dans le ciel une gloire accidentelle plus grande ; enfin pour leur faire faire sur la terre ce que Jésus-Christ y a fait, pour les rendre ses agents, ses ministres, et *les conservateurs de ses conquêtes*. Hélas ! mon Dieu, en faudrait-il tant pour nous obliger à donner à nos frères de bons exemples ?

Toute l'occupation de Jésus-Christ sur la terre a été de sauver les âmes, et de les gagner à son Père : et vous, mes frères, si vous vivez comme vous devez vivre ; si vos bonnes œuvres paraissent aux yeux des hommes, vous les gagnerez, et vous contribuerez à leur salut. Or qu'est-ce que gagner une âme ? c'est plus gagner que si on avait conquis un million de mondes, c'est faire les plus grands miracles, c'est ressusciter un mort, c'est éclairer un aveugle, c'est rendre le mouvement à un paralitique, c'est exercer toutes les œuvres de miséricorde, et spirituelles et corporelles, c'est profiter en vertus et en grâces, c'est mettre sur sa tête autant de nouvelles couronnes qu'on fait d'actions édifiantes ; c'est multiplier ses talents, c'est augmenter sa perfection, c'est croître jusqu'à ce que l'on soit arrivé à la plénitude de l'âge de Jésus-Christ.

Voilà ce que vous pouvez faire à peu de frais, et ce qui vous apportera un grand profit. Laissez aux apôtres le soin d'établir la foi, aux docteurs celui de la soutenir, aux prédicateurs celui de l'annoncer, aux martyrs celui de la sceller de leur sang ; vous pouvez, en quelque état que vous soyez, exercer une espèce d'apostolat domestique : pères et mères, dans votre famille ; maîtres et maîtresses, dans votre maison ; vous-mêmes qui menez une vie privée, dans votre voisinage. Car c'est à vous tous, sans distinction, que saint Paul s'adresse, quand il dit : *Unusquisque vestrum proximo suo placeat in bonum ad ædificationem*. (Rom., XV). Que chacun de vous tâche de se rendre agréable et utile à son prochain, non pas par de lâches et de criminelles complaisances, comme il n'arrive que trop souvent, mais par une vie régulière et exempte de tout reproche ; non pas pour le porter au mal ou pour l'y souffrir, mais pour le porter au bien et lui adoucir les difficultés qu'il y trouve ; non pas pour le satisfaire en louant ses défauts et ses vices, mais pour lui rendre le plus grand de tous les services, en l'édifiant, et en lui donnant des leçons de vertu.

Vous vous plaignez tous de la corruption du monde, et c'est vous-mêmes qui par le défaut de vos bons exemples et la multitude de vos mauvais, le rendez tel qu'il est. Vous dites, et vous avez raison, qu'il n'y eût jamais tant de libertinage, tant de luxe, tant de folles dépenses, tant d'indévotion,

vous en gémissiez peut-être devant Dieu, mais vous ne prenez pas garde, que c'est vous-mêmes qui contribuez à entretenir ces désordres. Avez-vous déchargé votre front d'une seule frisure? avez-vous ôté de dessus vos jupes ces dentelles et ces ornements inutiles? avez-vous retranché ce qui est superflu dans votre train et sur votre table? vous a-t-on vus dans ces nécessités pressantes vous incommoder en la moindre chose pour soulager les membres de Jésus-Christ? Avez-vous quitté quelque partie de jeu ou de plaisir, pour rendre vos devoirs à Dieu dans votre paroisse? Rejetez donc sur vous-mêmes la cause de cette corruption que vous blâmez dans les autres, et si vous êtes touchés du désir de votre salut, rendez-vous agréables et utiles à votre prochain, en l'édifiant par votre bon exemple : *Unusquisque proximo suo placeat in bonum ad edificationem.*

Vous le devez, ce bon exemple, à ceux que vous avez scandalisés. Auriez-vous bien la conscience de laisser périr à vos yeux votre frère, qui est faible? *Peribit infirmus in conscientia tua frater?* Il est faible et vous ne lui tendrez pas la main? Il est faible, et après l'avoir jeté dans le précipice vous ne l'en retirerez pas? Il est faible, et le peu de vie qui lui reste, vous ne la ménagerez pas pour son salut? Il est faible, c'est vous qui vous êtes servi de sa faiblesse pour le corrompre, et il ne trouvera pas dans la réformation de vos mœurs un remède à sa faiblesse? Il est faible, vous êtes par là plus criminel devant Dieu de l'avoir perverti. Ne réparerez-vous pas votre faute, et ne guérirez-vous pas son mal, et le vôtre, par leurs contraires? Telle pénitence que vous fassiez, telles vertus que vous pratiquiez, ce seront des moyens inutiles, si par vos bons exemples vous ne tâchez de le ramener dans la bonne voie dont vous l'avez détourné.

Seigneur, j'ai été cause qu'on a blasphémé votre nom, disait autrefois David, j'ai porté par un adultère et un homicide le poignard dans l'âme de mes sujets; ne me rejetez pas pour cela, ô Dieu de miséricorde, et ne me reprenez pas dans votre colère. Je reconnais mon péché, il est à tout moment devant moi, je le déteste, et je veux en faire une réparation publique; j'enseignerai, Seigneur, vos voies aux méchants, et comme ils se sont éloignés de vous par mes mauvais exemples, ils y retourneront par les bons que je leur donnerai.

Dites-en de même, mes frères, et ayez les mêmes sentiments. Si jusqu'à présent vous avez, par votre vie peu chrétienne, scandalisé votre prochain, édifiez-le par la sainteté de vie que vous mènerez. Si par vos emportements, votre libertinage, votre intempérance, vos vengeances, vous lui avez montré à vous imiter, apprenez-lui par votre patience, votre régularité, votre tempérance, votre douceur, à vous suivre : *Quæ pacis sunt sectemur, et quæ ædificationis custodiamus* (Rom., XIV.).

Vous le devez à Dieu, ce bon exemple, et généralement à tout le monde. Vous savez que vous êtes obligés de l'aimer, et de le faire aimer; vous ne pouvez le faire qu'en détournant votre prochain du péché, et le portant à la vertu; et le grand secret pour y réussir, est d'exposer à ses yeux une vie édifiante et exempte de reproche. Vous lui direz pour lors, avec des expressions encore plus fortes que ne seraient vos paroles : Venez louer Dieu avec moi, et rendons tous ensemble gloire à son saint nom : *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum* (Psal. XXXIII). Je souhaite que vous lui rendiez par là dès cette vie la gloire qu'il mérite, et qu'il vous donne en l'autre celle qu'il vous prépare. *Amen.*

SERMON LX.

POUR LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME.

Sur les moyens de se sanctifier dans son état.

Simile est regnum cœlorum homini {patrifamilias, qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam (Math., XX).

Le royaume du ciel est semblable à un père de famille qui est allé de grand matin louer des ouvriers pour les envoyer à sa vigne.

Je suis persuadé que je ne puis jamais traiter de matière plus utile, ni vous présenter une nourriture qui soit plus profitable à vos âmes, si vous savez bien la goûter, que celle qui vous est offerte aujourd'hui par l'Eglise dans notre évangile.

L'intention de Jésus-Christ est d'y faire voir à tous les chrétiens, soit pauvres, soit riches, soit grands, soit petits, de quelle manière ils doivent se sanctifier dans leur état, et quels sont les plus grands obstacles et les principaux péchés qui empêchent qu'ils ne s'y sanctifient.

Pour cet effet il leur propose à tous la parabole d'un père de famille qui alla de grand matin louer des ouvriers pour les envoyer à sa vigne. Il y alla à toute sorte d'heures, et en ayant trouvé dans la place publique qui se tenaient debout les bras croisés, Que faites-vous là, paresseux, leur dit-il? allez à ma vigne. Enfin le soir étant venu, il donna ordre à celui qui avait soin de ses affaires de payer également les ouvriers; mais il y en eut de mécontents, qui dirent qu'ils méritaient un plus ample salaire que les autres; sur quoi le père de famille leur répondit : Pourquoi murmurez-vous contre moi? je ne vous fais point de tort, vous avez ce qui vous appartient, il m'est libre de donner aux autres ce que je voudrai, contentez-vous de votre paie.

DIVISION.

Or je dis, et je vous le ferai voir dans un détail exact de toutes les circonstances de cette parabole, que l'intention de Jésus-Christ est de faire connaître par là à tous les chrétiens comment ils peuvent se sanctifier dans leur condition, et quels sont les principaux péchés qui empêchent qu'ils n'y fassent leur salut. Car voici ce que je

conclus de cette parabole, et l'économie de mon discours :

C'est le père de famille qui appelle les ouvriers, et qui donne à ceux qu'il a appelés leur récompense ; il faut donc être appelé de Dieu pour se sanctifier dans son état et s'y sauver, c'est ma première conséquence. Ce père de famille accuse la plupart de ces ouvriers de fa néantise, et de ce qu'ils se tiennent sans rien faire ; il faut donc remplir les obligations de son état pour s'y sanctifier et s'y sauver, c'est ma seconde conséquence. Ce même père de famille blâme la présomption et l'envie de ses ouvriers, qui, croyant devoir être mieux traités que les autres, se plaignent de n'être pas plus grassement payés qu'eux : il faut donc demeurer paisiblement et humblement dans l'état où l'on est placé sans envier la condition des autres ; c'est ma troisième conséquence. Pour se sanctifier dans son état, il faut y être appelé, il faut y travailler, il faut y demeurer. Il faut y être appelé, c'est ce qui condamne l'imprudence des étourdis : il faut y travailler ; c'est ce qui condamne la lâcheté des fainéants : il faut y demeurer et s'en satisfaire ; c'est ce qui condamne les murmures et l'envie des mécontents.

PREMIER POINT.

Ce fut le père de famille qui se donna la peine de sortir de grand matin, et d'appeler lui-même ses ouvriers : *Exiit primo mane conducere operarios* ; c'est Dieu qui de grand matin, c'est-à-dire de toute éternité, a jeté les yeux sur toutes les différentes conditions de la vie, et sur toutes les personnes qui devaient les remplir ; et c'est lui qui s'est réservé le pouvoir et le droit de les y appeler.

On lui donne le nom de père de famille, *paterfamilias*, 1° pour faire comprendre à tous les hommes les soins amoureux et les tendresses qu'il a pour eux, depuis le premier moment de leur vie jusqu'au dernier instant qui la finit. Représentez-vous tel père qu'il vous plaira, figurez-vous une bonté, une charité, une tendresse à l'excès, elle n'approchera jamais de celle de Dieu, dit Tertullien : *Tam pater nemo, tam pius nemo* ; non, il n'y a point de père comme lui ; 2° on lui donne le nom de père, parce qu'il possède cette qualité en un souverain degré, que c'est de lui que toute paternité dépend, qu'il est le Créateur du ciel et de la terre, que toute fécondité et toute communication au dehors viennent originaiement de lui, *ex quo omnis paternitas* ; 3° on lui donne le nom de père, pour nous apprendre qu'il a sur nous tous les droits de père, l'autorité et le pouvoir de faire de nous ce qu'il voudra, de nous élever ou de nous abaisser, de nous appauvrir ou de nous enrichir, de nous conserver la vie ou de nous la faire perdre : *Dominus mortificat et vivificat, humiliat et sublewat, pauperem facit et ditat* ; pour nous apprendre que c'est à lui par conséquent à nous appeler, et à nous

à ne rien faire sans sa participation et son conseil.

Mais quand nous appelle-t-il ? Il y en a qu'il appelle de grand matin, *primo mane*, c'est-à-dire dès leur naissance ; et c'est ce petit nombre d'âmes choisies qui, après avoir reçu la grâce du baptême, portent, par les secours qu'elles reçoivent du ciel, et par leur propre fidélité, ce précieux trésor jusque dans le tombeau : *Beatus vir qui de luce vigilaverit ad illam* (Sap., VI). Ah ! mon Dieu ! que celui-là est heureux qui reçoit la grâce presque aussitôt qu'il reçoit la vie, qu'il est heureux ! Pourquoi ? *Assidentem enim illam foribus suis inveniet* ; parce qu'il la trouvera toujours partout où il ira.

Quand une mère est assise dans une chaise, et qu'elle laisse jouer son enfant autour d'elle, elle ne le quitte pas des yeux ; elle le prévient par ses regards et par sa voix, elle le reçoit entre ses bras, elle le serre amoureusement contre son sein, et le porte partout. Belle figure d'une âme juste, qui est prévenue par la grâce, soutenue par la grâce, fortifiée par la grâce, qui la serre sur son sein, la porte avec tendresse, et la conduit enfin jusqu'au ciel. Ce sont là ceux que ce bon père appelle de grand matin.

Il y en a qu'il appelle à la troisième heure du jour, et à la sixième, c'est-à-dire depuis neuf, dix, douze, quatorze ans jusqu'à vingt-cinq ou trente : et ce sont, dit saint Chrysostome, ces chrétiens qui, après être tombés dans le péché, ouvrent les yeux, et entrent dans une sainte indignation contre eux-mêmes ; ou bien ceux qui, pour mener une vie plus sainte et plus régulière que celle qu'ils ont menée, s'ensevelissent tout vivants dans un monastère, afin de satisfaire à Dieu par des mortifications qu'ils embrassent pour tout le reste de leurs jours. Il y en a d'autres qui sont appelés à la neuvième heure, c'est-à-dire à l'âge viril, depuis trente jusqu'à cinquante ans ou environ, et ce sont ceux qui ayant fait les fous pendant toute leur jeunesse, commencent à devenir sages, convaincus par de fréquentes expériences que tout ce qu'il y a dans le monde n'est que vanité et affliction d'esprit, et que l'unique affaire qui les regarde est de faire leur salut. Enfin il s'en trouve d'autres qui sont appelés à onze heures, c'est-à-dire sur le déclin de l'âge, et aux approches de la mort, et ce sont ceux qui, étant dégoûtés du siècle qu'il faut bientôt quitter, se résolvent à une pénitence qui, quoique tardive, peut néanmoins leur être salutaire ; le Père de famille, qui est le maître de ses grâces, en ayant pour tous les âges, pour toutes les conditions, pour tous les sexes, pour tous les lieux et pour tous les temps.

Je ne vous parlerai pas ici simplement de cette espèce de vocation, puisque ce n'est pas d'elle seule que Jésus-Christ fait mention dans son Evangile. Il y en a une autre particulière de chaque chrétien à un certain état qui lui est propre, et auquel le Père de famille, qui veut le sanctifier, l'appelle ; et

c'est de celle-là que j'entends qu'il faut la recevoir de Dieu, et ne s'en pas faire une à son caprice et à l'étourdie.

Car s'il est vrai qu'il est notre Père, il ne le doit pas être inutilement, dit Lactance, et comme la qualité de père ne consiste pas seulement dans des sentiments d'amour, de tendresse et de prévoyance pour ses enfants, mais dans un droit spécial de leur commander, de régler leur état, et de s'en faire obéir, il s'ensuit que Dieu nous étant plus que père, c'est à lui à nous marquer cet état, et c'est de lui que nous sommes obligés de l'attendre.

Vous êtes les enfants de Dieu, dit l'apôtre saint Paul, ne vous gouvernez donc pas comme des gens imprudents et étourdis, qui se jettent aveuglément où leurs passions les portent; mais comme des personnes sages et des enfants bien nés, qui interrogent et qui connaissent la volonté de leur père : *Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei* (Ephes., V). Sans cela, je veux dire, si vous vous faites une vocation à votre mode et si vous vous engagez dans un état où Dieu ne vous veut pas, vous y trouverez des difficultés presque insurmontables, et des peines extrêmes d'y faire votre salut, soit par un défaut de talents, soit par l'emportement de vos passions, soit par la violence de vos tentations, soit par la soustraction des grâces et des secours du ciel. En voilà bien, mais j'abrège toutes ces raisons.

Je dis que si on n'est pas appelé de Dieu dans un état, il est très-difficile qu'on s'y sauve, par un défaut de talents et de qualités requises pour y réussir. Chaque état a ses obligations et ses difficultés : il faut savoir les lois et avoir étudié la pratique pour être bon juge; il faut avoir de la capacité et de la piété pour être bon ecclésiastique, et ainsi des autres. Manque-t-on de ces qualités et de ces talents? il est impossible qu'on s'y sauve. Or, quand l'ambition d'un particulier ou l'avarice des parents engagent un homme en quelqu'un de ces états, on n'a pas beaucoup d'égard aux qualités nécessaires pour le remplir. Qu'un jeune homme réponde à une question de droit qu'il aura apprise sans réflexion, comme un écolier apprend sa leçon, le voilà conseiller, le voilà qui décidera bientôt des procès d'une grande conséquence, qui en rapportera, ou qui opinera; et s'il ne sait pas les lois, comment rendra-t-il justice, et s'il ne la rend pas, comment se sauvera-t-il dans sa profession?

Mais, me direz-vous, il se peut faire qu'il soit appelé de Dieu, sans avoir les qualités requises; et moi je vous réponds que l'une des principales marques que Dieu l'appelle à cet état est la possession actuelle de ces qualités. Ne les a-t-il pas? cette vocation à la magistrature n'est pas la sienne.

Il en faut juger de même de celle à l'état ecclésiastique. Saint Bernard, qui vivait dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, se plaint de ces vocations précipitées, où l'on

entrait dans l'Eglise sans disposition et sans talent. Qu'un enfant soit sorti de l'école, dit-il, l'ambition de ses parents lui cherche des bénéfices, et à peine n'est-il plus sous la férule d'un maître, qu'on le place honorablement pour commander aux autres. Quelle apparence y a-t-il qu'en cet état il se sauve? *Scholares pueri et impuberes adolescentæ ob sanguinis dignitatem promoven-tur ad ecclesiasticas dignitates, et de ferula transferuntur ad principandum presbyteris : lætiores interim quod virgas evaserint, quam quod meruerint principatum, nec tam illis blanditur adeptum quam ereptum magisterium* (De moribus et officio episcopi, c. 7).

On ne peut presque pas non plus se sauver dans un état où l'on n'est pas appelé, à cause de la violence des passions et du grand nombre de tentations auxquelles on est exposé. Vous vous êtes engagé mal à propos dans le mariage, vous avez choisi à l'étourdie une femme qui n'était pas pour vous, vous y souffrirez des contradictions et des peines sous lesquelles vous succomberez : si vous triomphez d'une passion, vous serez vaincu par une autre; si une tentation ne vous ébranle pas, une autre vous fera périr.

Mais ce qui rend cette difficulté du salut presque insurmontable, c'est que de cette vocation de Dieu dépendent certaines grâces qu'il réserve pour ceux à qui il a dit : Allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera de justice : *Ite et vos in vineam meam, et quod justum fuerit dabo vobis*.

Ne croyez pas par là que dans les vocations mêmes qui viennent de Dieu, il soit obligé par justice de donner ses grâces à ceux qu'il a appelés, puisqu'il est de foi qu'elles sont gratuites : mais concluez seulement de ces paroles, que s'il se fait par miséricorde une espèce de devoir de récompenser la fidélité de ceux qui l'ont consulté dans le choix de leur état, il est fort à craindre qu'il ne se fasse comme une autre espèce de loi et de justice de les refuser à ceux qui se sont appelés eux-mêmes. Je trouverais presque dans toutes les pages de l'Ecriture autant de preuves de cette vérité et presque autant d'exemples.

Toutes les fois que les Juifs ont consulté la volonté de Dieu, toutes les fois il leur a donné des marques de sa protection et de sa miséricorde; mais aussi toutes les fois que le caprice ou la rébellion les a abandonnés à leurs propres désirs, il les a délaissés. Dieu leur avait fait entendre que c'était sa volonté qu'ils allassent conquérir la terre promise, et parce qu'ils ne le firent pas lorsqu'il leur commandait, et qu'ils voulurent y aller quand il ne leur commandait pas, ils furent visiblement châtiés (Num., XIV). Dieu avait envoyé un prophète à Jéroboam pour le menacer et le reprendre; il le sauva aussi de la fureur de ce roi : mais il lui avait défendu de prendre chez qui que ce soit aucune réfection; et parce que son indiscrétion le porta à aller chez un faux prophète, un lion

le dévora en retournant chez lui (III Reg., XIII).

Qu'est-ce que tout cela veut dire, demande saint Chrysostome ? Cela veut dire que quoique Dieu donne des grâces ordinaires, communes et suffisantes à ceux qui se sont choisis un état de vie sans sa participation, il est à craindre qu'il ne leur refuse les grâces extraordinaires et choisies auxquelles leur salut est attaché. Tu t'es appelé toi-même, ou bien tu as fait la sourde oreille quand Dieu t'appelait ; tu auras des grâces communes et suffisantes, mais pour des extraordinaires, ne t'y fie pas ; tu n'as pas répondu à la grâce de ta vocation, peut-être Dieu t'en donnera-t-il encore une autre ; mais s'il ne t'en donne pas, comment te sauveras-tu ? Ce qui me donne quelque sujet d'appréhender ce malheur, c'est que dans tout notre évangile je ne vois pas que le père de famille ait appelé deux fois les mêmes personnes. 1° Il est dit que dès le grand matin il alla chercher des ouvriers : *exiit primo mane conducere operarios* ; 2° que sur la troisième heure du jour il en appela d'autres, *alios* ; il est remarqué ensuite que sur les six et les neuf heures il fit la même chose, *circa horam septimam et nonam* ; 3° enfin il est dit qu'à onze heures il en trouva d'autres qu'il appela, *et invenit alios*. Mais il n'est pas dit que ce fussent les mêmes personnes qu'il eût envoyées à ces différentes heures du jour : au contraire, l'évangéliste a mis expressément ce mot, *alios*, pour nous faire entendre que c'étaient toujours de nouvelles personnes, et nous apprendre que rien n'est plus à craindre que de ne pas répondre à la vocation de Dieu, qui n'appelle pas toujours plusieurs fois, et qui souvent refuse ses grâces extraordinaires à ceux qui, ayant été appelés, ne lui ont pas répondu.

Le divin amant, comme il est rapporté dans le chapitre V des Cantiques, ayant dessein de faire part de ses grâces à sa chaste épouse, vint la trouver sur le soir, l'appela et la pria de lui ouvrir la porte : *Aperi mihi, soror mea, amica mea, quia caput meum plenum est rore* : Ouvre-moi, ma sœur, mon amie, ma bien-aimée ; si tu voyais ma tête, qui est toute dégouttante de rosée, tu m'ouvrirais.

L'épouse, qui devait répondre à cette voix de son époux qui l'appelait, délibéra si elle lui ouvrirait : *Exspoliavi me tunica mea, quomodo induar illa ? Lavi pedes meos, quomodo inquinabo illos ?* Je me suis déshabillée, comment est-ce que je reprendrai ma robe ? J'ai lavé mes pieds, est-ce que je les salirai ? Elle ne fut pas longtemps à délibérer, elle vit aussitôt qu'elle en avait trop dit, elle se leva pour ouvrir la porte à son bien-aimé, mais il n'y était déjà plus : *Surrexi ut aperirem dilecto meo, at ille jam declinaverat atque abierat*. J'ai reconnu ma faute, je suis sortie de mon lit pour recevoir mon bien-aimé, mais il s'était déjà retiré ; je l'ai cherché et je ne l'ai pas trouvé, *quæsi vi et non inveni* ; je l'ai appelé, les campagnes et les forêts d'alentour ont retenti du son de ma

voix : Où êtes-vous, mon cher époux ? revenez, me voilà toute prête à vous recevoir, *vocavi illum* ; mais je l'ai appelé inutilement, il ne m'a point répondu, *et non respondit mihi*.

Ah ! mes frères, ah ! mes frères, si l'époux des Cantiques traite son épouse avec tant de rigueur, parce qu'elle a un peu différé à lui ouvrir la porte ; si, après avoir été appelée une seule fois, sa négligence lui a attiré cet éloignement, que sera-ce de vous qui avez refusé peut-être deux, trois et quatre fois la grâce de votre vocation, qui vous êtes peu souciés de répondre au père de famille quand il vous a dit d'aller à sa vigne ! n'avez-vous pas tout sujet de craindre qu'il ne se retire et qu'il ne vous appelle plus ?

Combien voyons-nous de personnes qui depuis quatorze ans jusqu'à vingt-cinq ou trente, ayant été fortement appelées de Dieu pour se mettre dans un ordre religieux, et qui ayant reçu trop mollement et trop négligemment la grâce de leur vocation sont tombées dans un abîme de désordres dont elles ne se sont pas relevées ? Combien en voyons-nous qui, ayant différé pour de faibles raisons de suivre les inspirations de Dieu, se sont perdues sans ressource ? J'ai le cœur tout ému, je sens bien que je suis appelé, il faut que j'embrasse cet état ; voilà une bonne résolution, mais une amourette, une légèreté de conduite, une tendresse envers un père et une mère, leur ont fait changer de dessein, et maintenant ils vivent en païens. Combien en voyons-nous qui, ayant été élevés par un bon père, et ayant consacré leurs premières années à de saints exercices, se sont aveuglément engagés dans un état où leur ambition et leur avarice les poussaient, et n'ont plus senti ces grâces fortes qu'ils sentaient auparavant ? Ils reconnaissent bien qu'ils s'enrichissent par des voies injustes, qu'ils volent le public et qu'ils ajoutent à leurs héritages des terres qui ne leur appartiennent pas : ils le savent, ils promettent souvent de faire restitution et de quitter ce parti, mais il y a des chaînes invisibles qui les y retiennent, et quoiqu'ils connaissent l'évident danger où ils sont, ils n'en sortent pas. Pourquoi cela ? Ils ont résisté à la vocation de Dieu, ces grâces fortes sont passées, c'en est fait, il n'y en a plus.

SECOND POINT.

La seconde circonstance que je remarque dans notre évangile, c'est que le père de famille ayant trouvé dans la place publique des gens oisifs, les reprend avec aigreur de leur fainéantise : *Quid hic statis tota die otiosi ?* Pourquoi vous tenez-vous debout pendant tout un jour sans rien faire ? Allez à ma vigne.

Ce reproche, dans le sens propre de notre parabole, regarde principalement et directement ceux qui ne veulent choisir aucun état, afin de demeurer oisifs, sans peine, sans chagrin, sans travail, sans embarras.

A les entendre ils agissent par un principe de conscience, ils appréhendent de ne pas faire leurs devoirs dans l'Eglise : il faut une vie trop sainte, une conduite trop gênée, on n'est pas à soi, ils ne s'accommodent pas de cet état. Ils craignent de n'être pas de bons pères dans une famille ; il faut élever des enfants, il faut avoir soin d'un ménage, il faut travailler pour l'entretien d'une maison. Quand ils seront seuls, ils n'auront pas cette peine. Quelle nécessité y a-t-il qu'ils travaillent ? Ils riront, ils se divertiront ; ils ne répondront à personne.

A tous ces spécieux prétextes qu'est-ce que répond le père de famille ? Gens délicats et fainéants, pourquoi vous tenez-vous oisifs pendant tout un jour ? Allez, allez travailler à ma vigne. Je sais qu'il y a quelquefois des raisons particulières qui obligent un jeune homme ou une fille à ne point prendre parti, je le sais, mais je ne sais aussi que trop que cet état a ses désordres et ses dangers.

On a du bien, on ne songe qu'à passer agréablement le temps, ou même on se contente du peu que Dieu a donné, sans s'embarrasser de quoi que ce soit. On se lève et on dort quand on veut, on va à l'église et au bal quand on veut ; on prie Dieu et on reçoit compagnie quand on veut ; on lit des livres de piété et des romans quand on veut ; dévotion fervente et inutile, que tu es dangereuse ! Vieux garçons qui paraissez sages et honnêtes en apparence, que vous êtes souvent impudiques et débauchés en effet ! Quand vous ne feriez point d'autre mal que de ne rien faire, n'en serait-ce pas assez ? C'est principalement à vous que Jésus-Christ dit dans notre évangile : *Quid hic statis tota die otiosi ?* Pourquoi demeurez-vous oisifs pendant tout un jour ?

Ce même reproche regarde aussi généralement tous ceux qui ne répondent pas aux devoirs de leur vocation. Non-seulement il est dangereux de s'engager mal à propos dans un état, où l'on n'est pas appelé de Dieu, puisque le père de famille se donne la peine d'appeler lui-même ses ouvriers ; mais il est encore très-dangereux de demeurer oisif dans l'état où l'on est appelé, puisque ce même père de famille reprend sévèrement tous ceux qu'il a trouvés oisifs, et qu'il ne les envoie à sa vigne qu'afin qu'ils y travaillent.

On s'imagine fort volontiers dans le monde que la fainéantise n'est pas un grand péché ; cependant elle est condamnée par toutes les lois et sujette à de rigoureux châtimens.

Les lois humaines la condamnent. Parmi les Egyptiens chacun était obligé de se présenter tous les ans devant l'intendant de sa province pour lui faire connaître ce qu'il faisait et de quel métier il vivait ; sans quoi on le chassait honteusement, ou même on le punissait de mort. Chez les Grecs un père devait s'attacher à quelque profession et faire apprendre quelque métier à ses enfants mâles et à ses filles ; faute de

quoi, quand il venait à tomber dans la nécessité, ses enfants qu'il avait laissés vivre dans la fainéantise étaient dispensés de l'assister.

Cette obligation au travail et cette condamnation de la paresse est fondée sur ce principe, que dans le corps civil, aussi bien que dans le naturel, il faut que chaque membre y soit occupé. Si les yeux n'éclairaient pas, si les pieds ne soutenaient pas, si les mains n'agissaient pas, si le cœur n'était pas dans un mouvement continu, si les poumons n'attiraient sans cesse l'air et ne le rendaient, tout le corps périrait bientôt, ou du moins serait privé de beaucoup d'avantages, sans lesquels il ne peut que languir.

Dans le corps civil et moral, c'est une même obligation au travail. Princes, qui en êtes le cœur et la tête, c'est à vous à l'animer et à le conduire. Magistrats, qui en êtes les yeux, c'est à vous à pourvoir à ses besoins et à punir ses dérèglements. Artisans et marchands, qui en êtes les pieds et les mains, c'est à vous à vous occuper de votre profession : les riches y sont pour les pauvres, les pauvres y sont pour les riches, les grands y sont pour les petits, les petits y sont pour les grands, et nul ne doit y être inutile.

Les lois divines condamnent encore plus sévèrement cette paresse, par une belle raison que j'ai trouvée dans saint Augustin. Le travail, dit-il, nous est ordonné, et comme une peine du péché, et comme un remède du péché ; comme une peine pour le punir, comme un remède pour le prévenir et en arrêter le cours. Dieu veut que nous travaillions, afin qu'étant occupés par notre travail, nous n'ayons pas le loisir de l'offenser, *ne peccare liceat*, et il veut aussi que nous travaillions, afin que prenant ce travail dans un esprit de pénitence, nous ne soyons pas punis pour l'avoir offensé, *ne peccasse noceat*.

Or, si le travail nous est ordonné, et comme un remède, et comme une peine du péché, il s'ensuit que la paresse, qui lui est opposée, est criminelle et sévèrement condamnée de Dieu par ces deux raisons. Elle nous engage dans une infinité de péchés, voilà la première ; elle nous empêche de satisfaire pour nos péchés, voilà la seconde. Elle fait que volontairement et malicieusement nous nous exemptons de cette peine générale à laquelle il a assujéti tous les hommes, quand il leur a dit en la personne de leur premier père : *In sudore vultus tui vesceris pane tuo*, vous mangerez votre pain à la sueur de votre front : et elle fait aussi que, menant une vie oisive et inutile, nous nous engageons dans une infinité de désordres.

D'où vinrent tant d'abominables péchés des Sodomites, et tant d'infamies auxquelles nous n'oserions pas même penser ? L'Ecriture les attribue à l'abondance, à la bonne chère et à l'oisiveté. D'où vient l'idolâtrie des Juifs, qui en l'absence de Moïse dressèrent un veau d'or ? La même Ecriture l'at-

tribue à leur nonchalance, à leurs divertissements, à leurs jeux, à leur intempérance. De quoi, par exemple, une femme fainéante n'est-elle pas capable ? elle se lève tard, elle passe le reste de la matinée à sa toilette, elle dîne, elle reçoit des visites, elle joue, elle soupe, voilà toute son occupation ; mais de quoi n'est-elle pas capable dans cette maudite oisiveté ? La femme forte, dont parle le Sage, amasse par sa vigilance et par son travail toute sorte de vertus, et celle qui est oisive se fait un funeste assemblage de toute sorte de vices. Celle-là porte sa main à des choses fortes : *Manum suam misit ad fortia* (Prov., XIII) ; et celle-ci ne s'occupe que de modes et de sottises. Celle-là ne dédaigne pas de prendre le fuseau, elle se fait des meubles de tapisserie, et pourvoit à tous les besoins de sa maison : *Digiti ejus apprehenderunt fuscum, stragulatam vestem fecit sibi* ; celle-ci ne s'applique qu'à se friser, qu'à se mettre des mouches, qu'à changer d'habits, et ruiner sa maison. Celle-là ouvre ses mains au pauvre et étend ses bras vers lui : *Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem* ; celle-ci, qui aime sa personne, oublie les pauvres, et ne trouvant pas trop de bien pour sa friandise et pour son luxe, n'a que des entrailles de fer pour les misérables. Celle-là considère les sentiers de sa maison et ne veut pas manger son pain étant oisive : *Consideravit semitas domus suæ, et panem otiosa non comedit* ; celle-ci ne s'embarrasse ni de l'éducation de ses enfants, ni du soin de ses domestiques, et étant plus inutile dans sa maison que ne sont ses chevaux et ses chiens, elle est indigne du pain même qu'elle mange.

Aussi quel est le sort de l'une et de l'autre ? Celle-là se fait respecter par ses enfants, qui publient son bonheur, et aimer par son mari, qui loue sa vigilance et ses vertus : *Beatissimam prædicaverunt filii ejus, vir ejus et laudavit eam* ; celle-ci au contraire ne s'attire que du mépris et des reproches : des enfants, ou mal élevés, ou ruinés, s'élèvent contre elle ; un mari, dont souvent elle souille la couche nuptiale, ou dont elle dissipe le bien, la hait et la maudit.

Nous en voyons quelques-unes, de ces femmes fortes ; mais nous en voyons encore davantage d'oisives. Louanges et bénédictions sur les premières, elles recevront le fruit de leur travail ; opprobre et malédiction éternelles sur les secondes, elles seront un jour sévèrement châtiées de leur oisiveté, et même souvent elles en souffrent la peine dès ce monde.

Je ne finirais jamais, si je voulais vous rapporter et les vices et les malheurs des paresseux. Le Saint-Esprit chez le Sage dit (Prov., XXI) premièrement, qu'ils sont toujours pauvres : pauvres par rapport à leur fortune, puisque le moyen d'acquérir du bien c'est le travail, et que l'oisiveté dissipe même celui qu'on a acquis ; pauvres par rapport à leurs devoirs de chrétiens ; ils sont tièdes, endormis, lâches, ennemis de la pénitence et de la mortification, sensuels et animaux comme des bêtes, sans religion,

sans application à leur salut. Secondement il dit (Prov., XXIV), que leur vigne est toute remplie d'orties, que les épines en couvrent toute la surface, et que la muraille de pierres étant abattue, elle est abandonnée au pillage : étrange figure d'un paresseux, qui par sa négligence perd les grâces qu'il a reçues, et se trouve rempli de vices que le démon sème dans son cœur pendant qu'il est endormi. Voilà ce qui condamne la lâcheté des fainéants, et ce qui oblige le père de famille de s'écrier : *Ut quid stalis tota die otiosi* ? Il faut donc travailler dans la condition où l'on est, mais il faut aussi y demeurer et s'en satisfaire, j'achève mon homélie par ce dernier point.

TROISIÈME POINT.

Quand je dis qu'il faut demeurer dans la condition où l'on est, je ne prétends pas condamner absolument tous les changements qui se font dans les différentes professions de la vie. Il y en a qui sont permis, il y en a qui sont légitimes et raisonnables, que Dieu approuve, et qu'il semble même commander. Souvent un état médiocre n'est qu'un degré pour monter à un plus grand ; souvent on acquiert dans l'un les qualités et les mérites nécessaires pour s'élever à un autre. Nous voyons que saint Paul ordonne à son disciple de choisir parmi les personnes mariées ceux qui auront mieux élevé leurs enfants et gouverné leurs familles, pour les consacrer évêques ; et dans l'Evangile le même père de famille qui ôte le talent et qui condamne à de rudes peines celui qui ne l'a pas fait profiter, en donne d'autres de surcroît à son compagnon, qui en a fait un bon usage, et lui dit, louant son économie : Courage, bon et fidèle serviteur, parce que tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur plusieurs.

Ce n'est donc pas absolument toute sorte de changements de condition que je condamne, ce sont seulement ceux qui se font sans vocation, par un principe de légèreté et d'inconstance ; par une certaine démanigaison d'être mieux que l'on croit n'être, par un mouvement précipité de l'amour-propre, qui n'étant jamais satisfait ne peut aussi jamais demeurer en repos ; en un mot, comme dit saint Chrysostome, ces changements qui se font par une certaine maladie d'esprit, par laquelle on s'agite et on se remue sans cesse, à peu près comme ces malades qui se tournent de tout côté dans leur lit, croyant que la situation où ils se mettront sera meilleure que celle où ils étaient.

Ce sont ces changements que je condamne, et je les condamne avec d'autant plus de justice, que ne vouloir pas demeurer dans la condition où l'on est, c'est souvent pécher contre l'humilité, contre la charité et contre la soumission qu'on doit aux ordres de la Providence. Contre l'humilité, parce qu'on a trop bonne opinion de soi-même, et qu'on croit mériter une place plus élevée que celle qu'on occupe. Contre la charité, parce que les charges et les emplois étant limités, on ne considère qu'avec chagrin et envie l'élé-

vation de son prochain, qu'on regarde contrairement à sa fortune. Enfin contre la soumission aux ordres de la Providence, parce qu'on murmure contre elle, et qu'en se regardant par rapport aux autres, on se croit le moins bien partagé. Je trouve tous ces désordres expliqués de point en point dans notre évangile, afin que nous n'y tombions pas.

Je remarque qu'on pêche contre l'humilité, en ce que l'on a de soi trop bonne opinion. Ces vigneron s'imaginaient, dit saint Luc, qu'ils recevraient davantage que les autres, parce qu'ils étaient venus les premiers à la vigne du père de famille, et qu'ils avaient porté tout le poids de la chaleur et du jour; *Primi arbitrati sunt quod plus essent accepturi... portavimus pondus diei et æstus.*

Le même désordre arrive tous les jours dans le christianisme. L'orgueil qui est insatiable, et l'amour-propre qui nous flatte, fait que nous cherchons à nous élever sans cesse. Entêtés d'un faux mérite, nous nous croyons plus capables que les autres pour exercer les emplois qu'ils exercent. Les uns font valoir leur naissance et les services qu'eux et leurs ancêtres ont rendus à l'Etat : en voilà qui sont élevés aux premières charges, et qui n'ont pas servi le prince autant de temps que moi ; on me donne un bénéfice d'un revenu égal à celui que possède un jeune homme qui n'a pas porté comme moi tout le poids de la chaleur et du jour.

Les autres se font de leur argent et de leurs intrigues une vocation toute nouvelle ; ils ont de quoi acheter une charge, c'est assez. Ils ont de puissants patrons, il n'en faut pas davantage pour changer de bénéfices ; encore quand ils en auront trouvé de meilleurs (j'ai horreur de ce terme, mais c'est celui dont on se sert quand on parle d'un bénéfice d'un plus gros revenu), quand ils auront, dis-je, trouvé de meilleurs bénéfices que ceux qu'ils avaient, en seront-ils contents ? Non, répond saint Bernard. S'ils sont simples prêtres, ils veulent être chanoines ; s'ils sont chanoines, ils veulent être archidiacres ; s'ils sont archidiacres, ils veulent être doyens ; s'ils sont doyens, ils veulent être abbés ; s'ils sont abbés, ils veulent être évêques ; s'ils sont évêques, ils veulent être archevêques ; s'ils sont archevêques, ils veulent être cardinaux ; s'ils sont cardinaux, ils souhaiteraient d'être papes. C'est ainsi que leur ambition les rend toujours mécontents, et que la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes leur met en tête qu'ils doivent plus recevoir que les autres : *Arbitrati sunt quod plus essent accepturi.*

C'est pourquoi comme les emplois sont limités et que l'élévation d'autrui leur est préjudiciable, ils sèchent d'envie et se consomment de chagrin quand ils voient que les autres ont autant qu'eux : *Pares illos nobis fecisti.* Ces gens n'ont pas tant mérité que nous, et cependant vous nous les avez rendus égaux ; voilà la plainte que ces ouvriers de notre évangile font au père de famille.

Mais voilà aussi ce qui rend criminels par

un second endroit ceux qui ne veulent pas demeurer dans leur condition ; ils traitent leurs inférieurs avec mépris, ils se persuadent devoir être mieux partagés que ceux qui leur sont égaux, et ils regardent avec un œil de jalousie et d'indignation les autres qui sont au-dessus de leurs têtes.

Ce fut cette envie qui rendit Esau si mécontent et si furieux contre Jacob : *Oderat ergo semper Isaac Jacob, quia benedixerat ei pater (Gen., XXVII).* Je suis l'aîné, je viens de la chasse pour chercher du gibier qui donne un peu d'appétit à mon père moribond, et mon cadet a surpris la bénédiction et le droit de primogéniture qui devait m'appartenir. Mon père ne vivra pas toujours : *Venient dies luctus patris mei*, et je tuerai Jacob mon frère, *et occidam Jacob fratrem meum.*

Quelle est la source de tant de malheurs qui arrivent dans les familles ? C'est cette envie qui ne peut souffrir ni maîtres, ni même d'égaux. Est-ce que je suis moins que ma sœur ? dit cette fille ; elle est avantageusement mariée, elle est femme d'un conseiller, on lui porte la queue ; et l'on m'a donné un misérable procureur qui me fait faire une triste figure, avec ses clercs, ses sacs et ses papiers. J'ai rendu plus de services à la maison de mon père, dit un autre, et cependant on ne me donne pas un plus gros mariage qu'à mes cadets, qui ne lui ont pas été si utiles, *pares illos nobis fecisti.*

Ce qui fait connaître encore combien cette impatience de sortir de sa condition est criminelle, c'est quand elle est accompagnée de plainte et de murmure contre la providence de Dieu. Il est dit des ouvriers de notre évangile qu'en recevant leurs deniers ils murmurèrent contre le père de famille : *Accipientes murmurabant adversus patrem-familias.* Avouez-le, mes frères, à votre confusion : Dieu, tout bon, tout miséricordieux, tout sage et tout équitable qu'il est, souvent ne vous plaît pas ; votre orgueil, votre impatience et votre envie vous font secrètement plaindre de sa conduite, de la misère ou de la médiocrité de fortune dans laquelle il vous laisse. Or quel péché de n'être pas satisfait de Dieu, de trouver à redire à sa conduite, d'être, comme dit Salvien, l'apostat et le déserteur secret de la providence de Dieu !

N'entrez donc jamais en aucun état que vous n'y soyez appelés. Quoique vous y soyez appelés, ne laissez pas d'y travailler ; et si Dieu y a attaché votre salut, demeurez-y avec une inviolable fidélité. De quoi pourriez-vous vous plaindre de lui ? De ce que vous êtes dans une condition ou médiocre ou abjecte ? Mais c'est dans ces conditions basses que vous pouvez plus aisément vous sauver. De ce qu'il ne vous traite pas comme vous le méritez ? Mais méritez-vous quelque chose, et cette bonne opinion que vous avez de vous-mêmes n'est-elle pas de sa nature un grand péché et une exclusion formelle à toutes sortes de grâces ?

De quoi encore pourriez-vous vous plaindre de lui ? De ce qu'il vous laisse dans le mépris et dans l'abjection de la pauvreté ? Mais quel tort vous fait-il en cela ? *Amice, non facio tibi injuriam* ; mon ami, dit le père de famille de mon évangile, tu te plains de moi, mais je ne te fais point de tort. De ce que d'autres qui ne le servent pas si bien que vous reçoivent de sa providence autant que vous en recevez ? Mais pourquoi faites-vous de vos frères des jugements si téméraires ? et quand cela serait, prenez ce qui vous appartient : *Tolle quod tuum est*. Ne lui est-il pas permis de faire ce qu'il veut, et faut-il que votre œil soit méchant, parce qu'il est bon ? *An non licet mihi quod volo facere, aut oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum ?* Seigneur, faites donc de moi ce qu'il vous plaira, devez-vous dire, j'adore avec une profonde humilité vos secrets jugements, je me soumets à votre sainte volonté ; trop heureux si, après avoir fait ce que vous souhaitiez de moi, je suis le dernier dans le royaume des cieux, où j'espère vous posséder un jour. *Amen*.

SERMON LXI.

POUR LE DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME.

Sur la surdité spirituelle.

Hæc dicens clamabat : Qui habet aures audiendi audiat. Semen est verbum Dei (Luc., VIII).

Parlant de la sorte, il s'écriait : Que celui qui a des oreilles pour entendre, écoute. Cette semence, c'est la parole de Dieu.

Je ne réfléchis jamais sur la circonstance de la parabole dont l'Eglise fait mention dans l'évangile de ce jour, que je n'y remarque deux choses qui me paraissent très-considérables. D'un côté, j'y vois la providence paternelle et la miséricorde d'un Dieu qui, voulant comme un bon père de famille pourvoir aux besoins de ses enfants, prend de la semence qu'il va répandre lui-même dans son champ, afin qu'elle y croisse et qu'elle y produise des grains en abondance ; et cette semence, selon Jésus-Christ même, c'est sa parole : *Semen est verbum Dei* ; parole qui est, dit l'abbé Rupert, le canal de ses grâces, le commencement de ses bienfaits, l'interprète de ses volontés, la marque de son infinie bonté, l'instrument de sa force et de ses victoires. Faut-il confondre le paganisme, humilier l'orgueil des philosophes, abattre les idoles, détruire le culte des faux dieux, vaincre l'obstination des pécheurs, rassurer les vertus chancelantes des justes, faire porter son nom dans toutes les extrémités de la terre ? il met cette parole dans la bouche des apôtres et des prédicateurs, et il remporte par elle tous les fruits qu'il souhaite. Oh ! qu'une parole si puissante et si féconde est une bonne semence : *Semen est verbum Dei !*

D'un autre côté je vois que, quelque vertu qu'ait cette semence, trois parties s'en perdent, et qu'il n'y en a qu'une quatrième qui germe et qui profite. L'une tombe sur les bords d'un grand chemin, l'autre sur

des épines et sur des pierres ; voilà autant de semences perdues. Que veux-je dire ? Quelque efficace que soit la parole de Dieu, la plupart des hommes ne l'écoutent pas, et de ceux qui l'écoutent, il n'y en a qu'une quatrième partie qui en profite.

DIVISION.

On méprise la parole de Dieu, et l'on se soucie peu de l'écouter ; on écoute la parole de Dieu, et on se soucie peu d'en profiter : deux sortes de surdités contre lesquelles, selon saint Ambroise (*in psal. CXVIII*), Jésus-Christ élève aujourd'hui sa voix plus qu'à l'ordinaire en s'écriant : *Qui habet aures audiendi audiat* ; que ceux qui ont des oreilles pour entendre écoutent. Car, comme dans la pensée de ce Père, le corps et le cœur ont chacun leurs oreilles, cette surdité spirituelle les regarde tous deux et est une grande marque de réprobation. Quelque nécessaire que soit la parole de Dieu pour la sanctification d'un chrétien, il y en a peu qui l'écoutent, première surdité et première marque de réprobation. Quoiqu'on l'écoute, il y en a peu qui lui ouvrent leur cœur pour la réduire en pratique, seconde espèce de surdité et seconde marque de réprobation. Il faut écouter la parole de Dieu, et il faut en faire un bon usage. Sa nécessité et son excellence : c'est une semence qui étant répandue dans une bonne terre y produit des fruits au centuple. L'outrage qu'on lui fait et l'indocilité qu'on a pour elle : c'est une semence qui ne tombe que sur des grands chemins, des épines ou des pierres ; voilà le sens de notre parabole et tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Jamais homme n'a mieux fait le panégyrique de la parole de Dieu que le Sage, quand il s'est expliqué en ces termes : *Neque herba, neque malagma sanavit eos, sed tuus, Domine, sermo qui sanat omnia* (*Sap., XVI*). Seigneur, il n'y a point d'herbe sur la terre, point d'onguent ni de médicament dans la nature qui soit capable de guérir les maladies de votre peuple ; mais si vous voulez vous servir de votre parole, ses infirmités spirituelles cesseront bientôt ; il n'y aura point de vices, point de mauvaises habitudes, point de passions ni de tentations, point d'engagements ni de plaisirs criminels qui ne cèdent à la force de cette parole, qui est capable de tout guérir.

Saint Chrysostome, raisonnant sur ce passage, remarque qu'il y a une grande différence entre les maladies du corps et celles de l'âme, et les manières de les guérir. Pour guérir les premières, il faut se servir d'un grand appareil d'instruments, de médicaments, de remèdes. Celui qui est bon pour un mal serait inutile et souvent dangereux pour un autre ; et nous voyons, en une infinité d'occasions, qu'une maladie indiscrètement traitée en attire de plus fâcheuses. Il faut proportionner la nature et la dose du remède au tempérament et à la force de celui qui

en a besoin ; il faut l'envoyer respirer un air sain qui ait quelque analogie avec son air natal, et l'on ne saurait jamais prendre trop de précaution dans le choix des médicaments, qui n'ont qu'une vertu bornée à de certains effets et presque jamais à plusieurs.

Il n'en est pas ainsi, dit ce Père, des maladies de l'âme. Quelque différentes, quelque invétérées, quelque opposées et compliquées qu'elles soient, la seule parole de Dieu prêchée apostoliquement et fidèlement reçue peut les guérir toutes : *Neque herba, neque malagma sanavit eos, sed tuus, Domine, sermo qui sanat omnia.*

Jamais rien ne fut plus sûr ni plus salutaire pour la guérison des infirmités spirituelles que cette parole. Faut-il brûler ? c'est un feu ; faut-il amollir et rafraîchir ? c'est une eau ; faut-il couper et briser ? c'est un glaive et un rasoir, qui va jusque dans la moelle des os y chercher la source du mal : *Nunquid verba mea non sunt quasi ignis ardens, et quasi malleus conterens petras* (Jerem., XXIII). Faut-il produire de bons fruits à la place des mauvais qu'une terre ingrate portait ? c'est une semence, dit Jésus-Christ dans mon évangile, qui en produit au centuple.

De là vient aussi la nécessité de cette parole, et l'indispensable obligation qu'on a de l'entendre. *Lucerna pedibus meis verbum tuum* (Psal. II). Car comment brûlerait-elle, comment amollirait-elle, comment purifierait-elle, comment guérirait-elle, si on ne se l'appliquait ; et comment se l'appliquerait-on, si on négligeait de l'entendre ?

Je ne veux pas dire par là qu'elle produise ces effets d'elle-même. Ce fut autrefois l'erreur des pélagiens, qui lui attribuèrent tellement le salut de l'homme, qu'ils dirent qu'elle suffisait pour le convertir, qu'elle lui ouvrait les yeux de l'esprit, qu'elle lui montrait la loi, la grandeur de Dieu, les biens éternels, et qu'il n'en fallait pas davantage pour sa sanctification. S'ils n'avaient pas séparé l'esprit de Dieu de la parole de Dieu, et s'ils avaient dit que cette parole accompagnée de la grâce produit tous les différents effets dont je viens de vous parler, ils auraient parlé juste ; et ce n'est pas dans ce sens que je lui attribue cette efficace et cette force.

Après cette précaution revenons à saint Jean Chrysostome, qui, pour nous montrer la nécessité et l'excellence de cette divine parole, fait une éloquente paraphrase de cet endroit du Roi-Phète, où il nous décrit par une longue induction ses admirables opérations dans une âme.

Vox Domini super aquas. Il y a des esprits aussi fluides et aussi coulants que l'eau : ce sont des gens qui, comme cet élément, reçoivent toutes sortes d'images et d'impressions, tantôt d'un ciel clair et serein, tantôt d'un air nébuleux et plein d'orage : des gens qui n'ont ni forme ni constance, qui veulent aujourd'hui une chose et qui demain ne la voudront plus ; agités d'autant de différentes

passions qu'ils ont d'objets différents qui se présentent à leur imagination et à leurs yeux. Esprits faibles, esprits volages et chancelants, venez entendre la parole de Dieu, elle vous déterminera à la vertu, et fixera votre inconstance : *Vox Domini super aquas.*

Vox Domini in virtute. Il y a des esprits qui ont de bonnes intentions, mais ils sont si faibles qu'ils n'ont pas le courage de rompre avec le monde, de résister aux tentations que le démon et la chair leur livrent, et d'entreprendre ce qu'ils savent être absolument nécessaire à leur salut. Il faut faire cette restitution, mais je ruinerais ma famille ; il faut rendre justice à cet homme au préjudice de cet ami, mais je n'ose le désobliger ; il faut se réconcilier avec ce voisin, mais que dirait-on de moi ? je passerais pour un lâche. Esprits faibles, venez, venez entendre la parole de Dieu, elle vous fortifiera dans vos résolutions et vous fera surmonter ces respects humains : *Vox Domini in virtute.*

Vox Domini in magnificentia. Il y a des chrétiens si sordides et si avares, qu'ils ne veulent faire aucune aumône. Ils savent l'extrême besoin des pauvres, ils connaissent la misère du temps, la cherté du pain, l'interruption du commerce, les misères de la guerre, et on ne saurait tirer, quoiqu'ils soient fort riches, un écu de leur bourse. Venez, avares, venez entendre la parole de Dieu, elle vous portera à la libéralité et peut-être à la magnificence : *Vox Domini in magnificentia.*

Vox Domini confringentis cedros. Il y a des esprits fiers, ambitieux, entêtés d'eux-mêmes et de leurs faux mérites, des gens qui croient que tout doit se soumettre à eux, plier sous eux, obéir à leur orgueil et à leur caprice. Ils se regardent comme s'ils faisaient une espèce d'homme différente de celle des autres ; ce sont des cèdres qui élèvent insolemment leurs têtes jusqu'au ciel, et qui, de ce lieu éminent où leur ridicule ambition les a mis, regardent leur prochain comme une petite herbe qui croît et se fane sous leurs pieds. Venez, orgueilleux, venez entendre la parole de Dieu, elle vous humiliera, elle vous brisera : *Vox Domini confringentis cedros.* Fussiez-vous aussi fiers qu'un Achab et un Ochozias, un Elie vous confondra, et ce prédicateur que vous méprisez vous dira sans rien craindre : Terre et cendre, quel sujet as-tu de t'enorgueillir ? Tu es aujourd'hui, tu ne seras pas demain : tu es honoré aujourd'hui, demain on te maudira et on te foulera aux pieds.

Vox Domini intercidentis flammam ignis. Il y a des tempéraments sanguins, des gens qui cherchent le plaisir, qui s'engagent dans des amitiés criminelles, qui veulent et aimer et être aimés ; qui, quoi qu'il leur en coûte, veulent satisfaire leurs passions, qui trouvent de malheureuses victimes qui se sacrifient à leur enjouement ou à leur libéralité. Venez, sensuels, venez, impudiques, venez entendre la parole de Dieu ; sa voix corrigera ce feu, et vous dégagera de ces ami-

tiés: *Vox Domini intercidentis flammam ignis.* Eussiez-vous autant d'inclination au plaisir que Madeleine, fussiez-vous aussi engagés dans vos débauches qu'un Augustin, vous vous convertirez comme eux.

Vox Domini concutientis desertum, commovebit desertum Cades. Il y a des libertins, des impénitents, des endurcis, dans l'âme desquels il semble que la grâce ne répand pas plus de lumières ni de chaleur que le soleil n'en répand sur le désert de Cadès, où aucun rayon ne perce l'obscurité de ses cavernes, qui ne sont remplies que de dragons et de serpents. Il y a des pécheurs de cette nature, et hélas! il n'y en a que trop! j'ai tout sujet de désespérer de leur salut. Cependant venez, malheureux, venez entendre la parole de Dieu, elle ébranlera vos cœurs, que rien jusqu'ici n'a pu ébranler; elle secouera et agitera votre conscience, qui n'est qu'un désert rempli d'abominations et de crimes: *Vox Domini concutientis desertum, commovebit Dominus desertum Cades.*

Voilà quels sont les effets de la parole de Dieu, quand on aime à l'écouter, voilà quelles sont les productions de cette semence, quand on veut la recueillir. *Semen est verbum Dei.*

Elle est appelée semence, disent les théologiens et les interprètes, parce que comme la semence contient virtuellement tout ce qui est dans une plante, ou dans un arbre, sa racine, son tuyau, ses fleurs, ses branches, ses grains ou ses fruits, de même la parole de Dieu contient toutes les bonnes actions d'un chrétien, qu'elle fait germer, pousser, croître et mûrir pour l'éternité.

Je fais des aumônes, je me mortifie, je pardonne à mes ennemis, j'endure de bon cœur et j'offre à Dieu toutes les disgrâces qu'il m'envoie; mais pourquoi? parce que j'espère son paradis. Qui m'a dit que le paradis serait la récompense de toutes ces choses? c'est ma foi, et sans cette foi je ne le croirais pas. Hé! par où ai-je reçu cette foi? par mon ouïe; j'ai eu de l'application et de l'affection à prêter l'oreille à ce que l'on me disait. Qu'est-ce que j'ai entendu, et qu'est-ce que l'on m'a dit? une parole mensongère, équivoque, incertaine? non, la parole de Dieu, qui est aussi sûre et aussi infallible que Dieu même. Voilà la semence que j'ai recueillie, voilà ce qu'elle a produit en moi, et j'en attends avec patience les derniers fruits: *Semen est verbum Dei.*

De là je tire, après toute l'Écriture et les saints Pères, une étrange conséquence; à savoir que la surdité spirituelle et la négligence qu'on apporte à écouter la parole de Dieu sont la véritable marque de la réprobation d'une âme, la source de ses péchés et ce qui fera le comble de son malheur.

La parole de Dieu est une semence qui renferme tous les biens de Dieu, c'est lui-même qui la sème dans vos cœurs, mes frères, et c'est par elle qu'il vous donne des grâces, que souvent vous ne pouvez pas recevoir par la participation même des sacrements. Si vous êtes en péché mortel, et si

dans ce malheureux état vous vous approchez de l'Eucharistie, c'est votre réprobation que vous y trouvez, c'est votre jugement que vous mangez et que vous buvez. Mais quand vous venez entendre la parole de Dieu en état de péché mortel, quand vous en auriez même autant commis que le plus grand des réprouvés en a jamais fait, cette application et cette affection à la parole de Dieu en seraient l'un des plus puissants moyens pour vous faire sortir de votre péché et recevoir les grâces dont vous avez besoin; pourquoi? parce que l'Eucharistie n'est pas destinée pour la conversion des pécheurs, et que Dieu répand la semence de sa parole dans vos cœurs pour vous toucher et vous convertir; parce que l'Eucharistie est un poison et un principe de mort pour un homme qui la reçoit en état de péché, et que la parole de Dieu est à celui qui l'entend un remède pour lui en faciliter la guérison.

Voilà pourquoi, quelque sévère que soit la conduite de l'Eglise envers les excommuniés qu'elle retranche de son sein, elle ne les empêche pas néanmoins d'entendre la parole de Dieu. Elle leur défend l'usage des sacrements, elle les regarde comme des membres pourris, qui ne seraient capables que d'infecter un corps sain; elle les prive après leur mort de la sépulture ecclésiastique; mais jamais elle ne leur défend de venir à la prédication; et la raison de cette conduite qu'elle a observée de tout temps est fort évidente. Quelque sévère que soit l'Eglise à leur égard, c'est cependant une bonne mère qui ne les punit qu'à regret, et qui serait ravie qu'ils vinssent pleurer leurs fautes; et comme l'un des moyens les plus efficaces pour les faire rentrer en eux-mêmes est d'écouter la parole de Dieu, bien loin qu'elle les empêche de recueillir cette semence, elle n'a jamais plus de satisfaction que lorsqu'ils en font un bon usage.

Mais si cela est, me direz-vous, d'où vient qu'on assiste aujourd'hui si rarement aux prédications, et qu'on fait si peu de cas de la parole de Dieu? Je vous le demande moi-même, mes frères, j'en suis encore plus surpris que vous. Est-ce par un défaut de foi? cela pourrait bien être, puisque Jésus-Christ dit que lorsqu'il viendra sur la terre il n'y trouvera presque point de foi; et n'avons-nous pas à craindre que ce terrible jour n'arrive bientôt? Est-ce par un effet de la malignité du démon qui, ne cherchant que votre perte, vous éloigne de ce puissant moyen de votre salut? Cela pourrait bien être, comme je vous le dirai tantôt. Est-ce par libertinage? cela pourrait bien être; la parole de Dieu est l'ennemie générale de toutes les passions et de tous les vices, et ainsi toutes les passions et tous les vices ouvrent à un chrétien ses oreilles pour toute autre chose, mais elles les lui bouchent pour la parole de Dieu.

Quoi qu'il en soit, il est bien étrange qu'une parole si nécessaire au salut, par toutes les raisons que je vous ai apportées, soit traitée avec autant d'indifférence et de

mépris qu'on la traite. C'est un remède universel à tous les maux, et peu de chrétiens veulent se l'appliquer pour guérir de ceux dont ils sont frappés. C'est un saint enchantement qui va jusqu'au cœur pour le détacher de ses passions, et semblables aux aspics, vous vous bouchiez les oreilles pour ne le pas entendre.

Est-il bien possible, ô mon Dieu, qu'ayant donné aux pécheurs un si efficace moyen de leur salut, ils vous méprisent par une si noire ingratitude ? Ces enchanteurs du monde, ces bouffons et ces comédiens qui montent sur le théâtre sont écoutés, et vous ne l'êtes pas. Ces lieux de libertinage et de prostitution, où les passions s'enflamment par tant d'objets, où la concupiscence s'irrite avec tant de force par tout ce qu'on lui présente, où les occasions de vous offenser sont si fréquentes et si prochaines, où les sens sont enchantés et le cœur charmé par ces airs dissolus et lascifs, ces lieux infâmes sont remplis de monde, et vos églises, où l'on ne dit que des paroles de vérité, de sainteté, de vie, sont désertes. Que pouviez-vous faire, ô mon Dieu, pour leur salut, que vous ne fassiez ? C'est vous-même qui semez votre semence ; partout où elle tombe, soit sur des chemins battus, soit sur des épines, soit sur des pierres, elle peut y produire de grands fruits ; mais hélas ! où sont ceux qui la recueillent ? Si quelques âmes dévotes viennent entendre la prédication pour en profiter, plusieurs y viennent par curiosité ou par coutume ; quelques-uns pour critiquer et blâmer vos ministres ; le reste préfère, je ne dis pas seulement ses occupations et ses emplois, mais ses divertissements, ses plaisirs, son jeu, sa débauche, à votre parole.

C'est donc à dire, malheureux pécheurs, que vous ne voulez pas vous sauver : c'est donc à dire que vous renoncez volontairement à votre bonheur éternel, puisque vous vous privez du moyen nécessaire pour l'acquérir. Vous faites pour votre propre réprobation ce que Dieu, dans sa plus grande colère, proteste qu'il fera pour se venger des endurcis.

Il veut perdre les Juifs qui l'ont méprisé et qui se sont moqués de lui : *Venit finis super populum meum Israel* (Amos, VIII), il est temps que je perde mon peuple, et que je le perde sans ressource, dit-il à son prophète Amos : *Stridebunt cardines templi in die illa, in omni loco projicietur silentium* (*Ibid.*) ; les gonds du temple feront un horrible bruit, et un silence affreux régnera de toutes parts. On ne veut pas entrer dans mon temple pour entendre ma parole (c'est le sens spirituel que saint Jérôme donne à cet endroit du prophète), les gonds de ce temple s'ébranleront et feront du bruit pour m'en demander vengeance, et la vengeance que je prépare à ces endurcis est un silence qui régnera de toutes parts ; je ne leur parlerai plus, qu'ils se conduisent comme ils pourront. Ils refusent de m'écouter, je ne leur dirai plus rien, et je jure que je n'oublierai

jamais le mépris qu'ils ont fait de mes ministres : *Juravi, si oblitus fuero usque ad finem opera eorum*. J'enverrai la famine sur leur terre, non la famine du pain, et la soif de l'eau : ces fléaux pourraient les faire rentrer dans leurs devoirs, mais la famine et la soif de ma parole : *Mittam famem in terram, non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini* ; famine et soif qui les désoleront et qui les feront tomber, sans que jamais ils se relèvent : *Cadent, et non resurgent ultra*.

Faut-il, pécheurs abominables, faut-il que par votre répugnance à entendre la parole de Dieu vous vous attiriez les maux dont il vous menace dans l'excès de sa fureur ? Faut-il que Dieu vous parlant, vous ne l'écoutez pas, et qu'au milieu d'une si grande abondance de vivres, que l'Eglise vous présente, vous vous réduisiez à une faim et à une soif qui vous feront périr, sans que vous puissiez vous relever ?

Je suis ravi quand je vois, dans les Actes des apôtres et dans l'Histoire ecclésiastique, l'empressement des premiers chrétiens à entendre la parole de Dieu ; empressement si grand, qu'il n'y avait ni affaire, ni négoce qu'ils ne quittassent pour l'écouter ; empressement si admirable qu'ils s'assembleraient dans des lieux souterrains pour entendre cette parole, et que souvent ils donnaient de l'argent aux geôliers, pour avoir la liberté d'entrer dans les prisons où les évêques étaient renfermés, afin de recueillir de leurs bouches cette divine semence. Voici le témoignage que saint Paul en rend : *Laboro usque ad vincula quasi male operans, sed verbum Dei non est alligatum* : Je souffre de grands maux, on me traite et on me lie comme un malfaiteur, mais j'ai la consolation de voir que la parole de Dieu n'est ni liée ni enchaînée ; mon petit troupeau s'assemble autour de moi pour m'écouter, et a une sainte avidité de m'entendre.

Ajoutez, grand Apôtre, que vous avez encore un autre sujet de consolation, de ce que non-seulement on vous écoute, mais que l'on pratique ce que vous dites : et c'est là ce que peu de chrétiens font aujourd'hui. Il y en a peu qui entendent la parole de Dieu ; mais ce qu'il y a de plus funeste, c'est que parmi ceux qui l'entendent, il y en a encore moins qui en profitent. Cherchons-en les causes en expliquant le reste de notre parabole.

SECOND POINT.

Quelque bonne que soit une semence, elle ne produira jamais aucun fruit si elle trouve dans la terre où elle est répandue des obstacles à sa fécondité naturelle. Quelque bonne et salutaire que soit la parole de Dieu, elle ne produira pas non plus les effets qui lui sont propres si elle trouve dans les âmes qui l'écoutent des dispositions contraires à celles qu'elle demande.

Jésus-Christ, qui n'a pas voulu que des obstacles si essentiels à notre salut nous fussent cachés, les a si distinctement expliqués

dans l'éclaircissement de la parabole de la semence, que je n'ai qu'à les parcourir par ordre pour les faire connaître.

Une partie de la semence étant tombée le long du chemin, elle fut foulée aux pieds, et les oiseaux la mangèrent : premier obstacle au bon usage que l'on doit faire de la parole de Dieu, et première raison pour laquelle il y a si peu de chrétiens qui en profitent. Elle tombe le long du chemin, c'est-à-dire dans des âmes dissipées, oisives, distraites, qui sont occupées de toute autre chose que du soin de leur salut ; qui viennent entendre la parole de Dieu, parce que c'est la coutume de l'entendre, et qu'elles paraîtraient ne pas aimer leur religion si elles ne fréquentaient pas nos églises.

Quand des voyageurs marchent dans un grand chemin (c'est la comparaison de saint Jean Chrysostome [hom. 45 in *Matthæum*]), les différents objets qu'ils voient, les rivières, les bois, les prairies, charment si agréablement leurs yeux, qu'ils sont tous dissipés ; et c'est là, ajoute ce Père, ce qui vous arrive quand vous venez nous entendre. Le monde vous arrête, les emplois que vous y exercez, les engagements que vous y avez, les amitiés que vous y liez, vous occupent et vous remplissent ; c'est pourquoi nulle apparence que la parole de Dieu soit favorablement reçue et écoutée avec cette application qu'elle mérite. C'est une semence que l'on foule aux pieds, *conculcatum est* ; c'est une parole qu'on écoute des oreilles du corps, *audiunt* ; mais on lui ferme celles du cœur, ou si elle y entre, ce n'est que légèrement, sans y faire d'impression, le démon venant aussitôt pour l'arracher, de peur que ceux qui l'entendent ne la croient, que la croyant ils ne la pratiquent, et que la pratiquant ils ne se sauvent : *Venit diabolus et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant*. Reprenons en peu de mots toutes ces circonstances.

On écoute la parole de Dieu, elle entre même, si vous voulez, jusqu'à l'orifice du cœur, mais c'est sur un chemin battu, sur un chemin public et ouvert à toute sorte de passans qu'elle tombe. On voudrait bien, parce qu'on n'est pas encore entièrement endurci, en faire son profit ; mais le démon, qui n'appréhende rien davantage que de ce que l'on recueille cette divine semence, vient dans le même moment pour l'ôter de ce cœur, de peur que si elle entrait plus avant il n'eût pas la même facilité de l'arracher.

Pour cet effet, il remplit de mille fantômes ridicules, de mille idées volages et de mille pensées mondaines l'imagination et l'esprit des auditeurs, afin que l'image des créatures, qu'il leur rend présentes, les occupe continuellement, et qu'étant ainsi distraits, les vérités qu'ils entendent ne produisent pas en eux les fruits qu'elles devaient y produire.

Il se sert d'un artifice à peu près semblable à celui dont Jacob se servit pour ôter à

Laban le profit qu'il pouvait espérer de son troupeau. On était convenu que les agneaux de différentes couleurs que les brebis auraient lui appartiendraient, et que les autres seraient à son beau-père. C'est pourquoi, pour en avoir le plus qu'il pût de bigarrées, il prit des branches vertes de peuplier et d'amandier, dont il ôta une partie de l'écorce, et les mit dans les canaux qu'on remplissait d'eau, afin que lorsque ses troupeaux y viendraient boire, ils vissent ces branches, et qu'en les regardant ils conçussent et portassent ensuite des agneaux de la couleur qu'ils avaient vue ; et effectivement, cette adresse lui réussit, et les brebis qui étaient en chaleur, ayant conçu à la vue de ces branches, eurent des agneaux tachetés comme il les souhaitait. *Tollens ergo Jacob virgas populeas virides et amygdalinas ex parte decorticavit eas... posuitque eas in canalibus ubi effundebatur aqua, ut cum venissent greges ad bibendum, ante oculos haberent virgas, et in aspectu earum conciperent. Factumque est ut in calore coitus oves intuerentur virgas, et parerent maculosa* (Gen., XXX).

C'est là à peu près ce que fait le démon pour vous perdre et vous avoir en sa possession. Vous venez nous entendre pour vous désaltérer dans votre soif, en écoutant la parole de Dieu, que l'Écriture compare à une source d'eau vive. Le démon, qui a un intérêt particulier de vous ôter le profit que vous pourriez en recueillir, remplit votre imagination et votre esprit de mille objets, ou criminels, ou profanes, afin que, n'étant occupés que de ces sottises, vous ne produisiez que des œuvres bigarrées, mauvaises ou entièrement inutiles. Car ce sont là, selon les Pères, ces branches de peuplier et d'amandier qu'il vous met pour lors devant les yeux.

Vous savez que le peuplier est un arbre stérile, et que l'amandier, donnant trop tôt ses fleurs, ne porte souvent aucun fruit ; ce sont aussi les branches de ces arbres, dont il enlève une partie de l'écorce, qu'il vous montre : je veux dire ces occupations criminelles, ces niaiseries du monde, ces biens stériles et vides qu'il fait tant valoir, ces projets et ces fortunes précipitées qui tombent tout d'un coup. C'est de tous ces objets qu'il remplit votre imagination, quand vous venez entendre la parole de Dieu, afin qu'étant occupés de toutes ces choses, elle vous devienne inutile, ou que vous produisiez d'autres fruits que ceux que vous devriez produire.

Vous venez, madame, au sermon, mais vous songez à votre ménage, à votre jeu, à votre coiffure, à votre toilette. Vous venez, monsieur, au sermon, mais vous avez vos procès ou votre commerce en tête. Libertins, vous ne laissez pas d'y venir, mais vous pensez toujours à l'objet de vos passions, à cette misérable créature dont vous recherchez l'amitié ; voilà des baguettes de différentes couleurs, vous ne produisez que des fruits tachetés, pas un qui vous sanctifie et qui vous sauve : *Tollit verbum de corde co-*

rum, ne credentes salvi fiant. Le démon vous arrache du cœur la parole de Dieu : vous foulez vous-mêmes cette semence aux pieds ; et ne tombant que sur des chemins passants, sur des esprits oisifs, distraits et occupés d'autres choses, que voulez-vous qu'elle fasse pour votre salut ?

Une autre partie de la semence tomba sur des épines, et c'est ici un second outrage qu'on fait à la parole de Dieu, et une seconde raison pour laquelle il y a si peu de chrétiens qui en profitent. Ce n'est plus une semence foulée aux pieds, c'est une semence étouffée par des épines ; ce n'est plus la parole de Dieu écoutée par des esprits distraits, c'est cette parole que les richesses, les plaisirs et les soins multipliés de cette vie empêchent de croître et de produire son fruit : *A sollicitudinibus et divitiis, et voluptatibus vitæ euntes suffocantur, et non referunt fructum.*

Les richesses et les plaisirs sont comparés aux épines pour plusieurs raisons : 1^o parce que comme l'on ne s'embarrasse jamais dans des épines qu'on ne soit déchiré lorsqu'on en veut sortir, de même on ne se retire guère de la compagnie d'un riche ou d'un impudique qu'on n'en reçoive des piqûres et des plaies mortelles, soit dans ses biens, soit dans sa chasteté et dans sa vertu. Pauvre homme qui avais besoin d'argent, tu t'es adressé à un riche qui t'en a prêté ; mais c'est un usurier, c'est un voleur qui te tient embarrassé : tu ne sortiras pas de ses mains qu'il ne t'en coûte la meilleure partie de ton bien. J'en connais de ces harpies qui prêtent à gros intérêts, qui ne rendent jamais compte de ce qu'ils ont reçu, qui consomment en frais les veuves et les orphelins qu'ils ne laissent aller que lorsqu'ils les ont entièrement dépouillés. Fuyez ces voleurs honnêtes, pour qui il ne pourrait y avoir assez de gibets, ce sont des épines. 2^o Les richesses et les plaisirs de la vie sont comparés aux épines, parce que, comme plus on serre les épines entre ses mains, plus on en est piqué, au lieu que les touchant légèrement on n'en reçoit que de légères blessures, de même plus on aime les richesses et les plaisirs, plus on a l'âme boursoufflée et déchirée : *Conversus sum in ærumna mea dum configitur spina.* Je me suis tourné et retourné dans mon malheur, parce que je sens une épine qui me pique et qui est enfoncée jusque dans mes entrailles. 3^o Les richesses et les plaisirs de la vie sont comparés aux épines, parce que comme les insectes, les reptiles et les animaux venimeux se retirent dans les ronces et dans les épines, ainsi tous les vices font ordinairement leur demeure dans un homme riche, et trouvent leur asile dans les divertissements qu'il prend. Car où verrons-nous un homme qui soit à son aise et qui ne s'abandonne pas à tous les désordres auxquels sa cupidité le porte ? disait autrefois Salvien (*De gubern. Dei*, c. 4) : *Quotus quisque enim est divitum quem non libidinis furor rapiat in præceps, qui non in quamcunque personam cupiditatis*

improbæ calor traxerit, mentis sequatur insania? Que d'impuretés, que de fornications, que d'adultères ! sans parler de ses concussions, de ses violences, de son ambition, de son avarice.

Vous voyez par là que si jamais il y a eu d'obstacles au fruit de la parole de Dieu, ce sont ces richesses et ces plaisirs ; elles étouffent par leur épaisseur cette divine semence, et elles embarrassent tellement un esprit, qu'il est impossible qu'elle y croisse à une juste hauteur. On ne veut point entendre de prédications, ou bien l'on veut y être flatté, et l'on est sourd à toutes les remontrances et à toutes les menaces qu'on y fait : *Impedimenta hæc sunt non adjumenta, onera non subsidia, his non suffulcitur religio, sed evertitur* (SALVIAN. *Ad Eccles. cathol.*, lib. II). Ces biens que Dieu vous donne devraient vous aider à écouter en repos sa parole, mais ils vous en empêchent ; ils devraient vous être de puissants secours pour vous élever dans la vertu, et ce sont des fardeaux qui vous accablent. Vous devriez dire en vous-mêmes : Puisque Dieu ne nous a pas assujettis à une condition laborieuse pour gagner notre vie, allons entendre ce que ses ministres nous diront de sa part. Mais ce ne sont pas là vos réflexions ; rarement vous venez aux sermons, et si vous y assistez, vos embarras, vos soins, tant de passions et de vices qui semblent inséparables des richesses, vous empêchent d'en faire votre profit ; votre semence, ô mon Dieu ! est étouffée parmi ces épines.

Mais enfin elle tombe encore sur des pierres, où ne trouvant point d'humidité elle sèche. Tel est l'état des endurcis, dit saint Grégoire (in hæc verba : *Cor ejus indurabitur quasi lapis*), leur cœur est aussi dur que la pierre, des gouttes d'eau y font de petites cavités, mais jamais elles ne le pénètrent ; la parole de Dieu fait quelques impressions sur leurs âmes, mais elle ne peut y prendre racine. Parlez-leur des jugements de Dieu, de la mort malheureuse des pécheurs, des horribles peines de l'enfer, ils vous écoutent, ils en sont émus, mais voilà tout, il n'y a point de docilité ni d'humilité dans leur cœur, jamais la parole de Dieu n'y fera de fruit. Parlez, Moïse, parlez à Pharaon, il vous promettra des merveilles, mais il ne fera rien de ce qu'il vous aura promis. Les paroles que vous lui direz, les miracles que vous opérerez, les peines dont vous le menacerez l'effrayeront, mais c'est un cœur dur, vous ne gagnerez rien avec lui.

Comment cela se fait-il, demande saint Grégoire ? En deux manières : 1^o par une soustraction des grâces de Dieu. Voyez Caïn (c'est l'exemple qu'il apporte) : *Divina voce admoneri potuit, sed mutari non potuit.* Il fut averti de Dieu et repris de son péché : Qu'as-tu fait, misérable ? Où est ton frère ? Mais il n'en fut pas converti, pourquoi : *Quia exigente culpa malitiæ jam intus Deus cor reliquerat cui foris ad testimonium verba faciebat* (lib. XI *Mor.*, c. 3). C'est que son péché était si énorme, que Dieu avait déjà

abandonné son cœur, quoiqu'au dehors il lui parlât et qu'il le repût. 2^e Cette résistance qu'une âme endurcie apporte à la parole de Dieu vient de ce qu'il n'y a plus d'humidité en elle; c'est-à-dire, comme explique ce Père, plus de goût, de docilité, de tendresse, d'affection pieuse, de saveur pour cette parole.

Il n'en est pas des vérités chrétiennes comme des vérités naturelles. Pour connaître celles-ci il n'est pas nécessaire qu'on les aime, on n'en est pas pour cela moins savant; mais pour profiter de celles-là, il faut les aimer, il faut les goûter; et c'est cet amour et ce goût pour la parole de Dieu, que les âmes endurcies n'ont pas : ce sont des pierres qui la reçoivent, mais elle n'y peut croître, parce qu'elle n'y trouve pas d'humidité : *Natum aruit quia non habebat humorem. — Verba sapientiæ quæ reprobi audiunt, electi non solum audiunt, sed etiam gustant, ut eis in corde sapiat quod reproborum non mentibus, sed solummodo auribus sonat. Aliud est verbum Dei audire, aliud gustare. Electi cibum sapientiæ, sic audiunt ut degustent : quia hoc quod audiunt eis per animum medullitus sapit. Reproborum vero scientia usque ad cognitionem sonitus tenditur, ut quidem veritates audiant, sed corde frigidio qualiter sapiant ignorant.* (CREG., *ibid.*, c. 3 et 4.)

Voilà ma parabole presque tout expliquée. Plût à Dieu qu'aucun de ces sens que je viens de lui donner ne vous regardât pas; que ni les distractions ni les dissipations volontaires, ni les soins déréglés de la vie, ni l'amour des richesses, ni l'attachement au plaisir, ni des habitudes invétérées qui endurcissent tant de pécheurs, ne missent jamais en vos âmes aucun obstacle à la parole qu'on vous annonce.

On dit que ceux qui sont à l'embouchure du Nil n'entendent rien, parce que la chute rapide de ce fleuve fait tant de bruit autour d'eux qu'elle les rend sourds. Mes chers frères, que le bruit de vos passions, les embarras du monde, les clameurs importunes du siècle, qui frappent tous les jours vos oreilles, ne produisent pas ce malheureux effet en vos personnes. Ne vous rendez jamais sourds à la parole de Dieu, et si dès aujourd'hui vous avez entendu sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs pour empêcher cette divine semence d'y prendre racine.

Il y a une bonne terre où elle produit des fruits au centuple : il y a de même des cœurs bons et des cœurs très-bons, où elle est reçue avec une admirable fécondité. Que ce soit là, mes chers auditeurs, votre partage; ayez le cœur bon pour écouter la parole de Dieu, et connaître ce qu'elle vaut; ayez ce cœur bon pour aimer cette parole, la savourer, la goûter, la ruminer, ayez ce cœur bon, et très-bon, pour l'appliquer à vos besoins, et la réduire en pratique avec une persévérante fidélité.

Dites à Dieu ce que lui disait ce saint Prophète : Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur vous écoutera : parlez, mon cœur

est prêt à faire ce que vous me commanderez. Je voulais me venger de cet ennemi; mais parce que j'ai ouï dire que vous me le défendiez, à la sortie de cette prédication je lui témoignerai que je n'ai plus d'inimitié contre lui, quelque mauvais services qu'il m'ait rendus.

Je voulais aller dans cette maison où j'ai reconnu cent fois qu'il fallait médire ou y entendre médire, mais parce que vous me défendez de fréquenter ceux qui parlent mal de leur prochain, je n'irai jamais, ou si j'y vais, ce sera pour faire réparation d'honneur à ceux à qui on l'a ôté.

Je voulais aller dans cette maison de jeu où j'ai si souvent blasphémé votre saint nom, et me suis emporté contre moi-même, lorsque j'y perdais mon argent, mais parce que vous m'apprenez que ce sont là des occasions prochaines de péché, je n'y retournerai jamais.

Heureux le chrétien qui conçoit ces sentiments, et qui rend cet hommage à la parole de Dieu : cette divine semence produira dans son cœur d'admirables fruits, et il en recevra la récompense dans la bienheureuse éternité. Amen.

SERMON LXII.

POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGESIME.

Sur les débauches du carnaval, et les prières des quarante heures.

Domine, ut videam (Luc., XVIII).

Seigneur, faites que je voie.

Entre tous les sujets qui ont attiré es larmes et les gémissements du prophète Jérémie, je n'en trouve point qui ait déchiré ses entrailles avec plus de violence, ni porté la douleur plus avant dans le fond de son cœur, que la désolation du temple de Jérusalem. O temple de Sion, disait-il avec des accents plaintifs ! ô temple de Sion, autrefois notre asile, le séjour de nos délices, le témoin de nos joies, le canal des grâces et des miséricordes du Seigneur, par quel accident es-tu aujourd'hui abandonné ? Temple auguste, théâtre de la majesté de Dieu, centre de sa grandeur, trône de sa puissance et de sa gloire, comment es-tu devenu la retraite des hiboux et des bêtes sauvages ? et d'où vient qu'étant autrefois rempli de tant de peuples qui accouraient de toutes parts à tes solennités, tu es à présent si délaissé, que personne ne se trouve à tes fêtes ? Tes portes sont abattues, tes murailles sont renversées ; si tu as des autels, ils sont sans prêtres ; si tu as des prêtres, ils sont sans victimes ; si tu as des victimes, personne ne participe à leur oblation ; tes vierges sont malpropres, tu es accablé de chagrin, et on ne voit dans toutes tes rues que tes ennemis qui se réjouissent de ton malheur : *Vixit Sion lugens, eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem. Omnes portæ ejus destructæ, sacerdotes ejus gementes, virgines ejus squalidæ, et ipsa oppressa amaritudine : facti sunt hortæ ejus in capite,*

et inimici ejus locupletati sunt (Thren., I).

A considérer ce qui se passe durant ces jours de désordres et d'abomination, que pouvons-nous faire de notre côté, prêtres du Seigneur, et que devez-vous faire du vôtre, âmes saintes, si ce n'est de pleurer amèrement comme Jérémie, dans ce temps où le vice est mené en triomphe, où les débauches règnent impunément, où le crime est couronné, où toutes nos rues sont pleines d'aveugles et de furieux, qui courent comme des insensés, et où, au scandale de notre religion, nos églises sont désertes, et personne ne vient à leurs solennités ? *Non sunt qui veniant ad solemnitatem.*

Nous nous en plaignions tous les ans, et nous attendions toujours que le ciel écoutât nos gémissements, et qu'il y eût dans cette église, comme dans plusieurs autres paroisses, une fondation des prières de quarante heures, afin de pouvoir satisfaire en quelque chose, par une dévotion publique, à tant d'outrages qui renouvellent durant ces jours les ignominies, les affronts, les cruautés que Jésus-Christ endura autrefois à Jérusalem : *Ecce ascendimus Jerusalem, et consummabuntur omnia, etc.*

Enfin nos prières et nos vœux ont monté jusqu'au tribunal de la majesté divine. Jésus-Christ, qui a entendu nos gémissements, et qui a vu nos larmes, daigne bien descendre pendant ces trois jours sur nos autels, et répandre à pleines mains ses grâces sur nous. Loué soit à jamais celui qui a contribué à cette action de piété, et que sa mémoire soit en éternelle bénédiction !

DIVISION.

Comme j'ai voulu faire, par le sacrifice de la sainte messe, l'ouverture de cette fondation des prières de quarante heures, j'ai cru être obligé de vous dire sur ce sujet deux choses : premièrement, pour quelles raisons vous devez venir ici adorer le saint sacrement, et assister aux offices divins pendant ces trois jours ; et, en second lieu, avec quel esprit vous devez y assister : c'est là tout ce que j'ai à vous dire d'une manière familière, mais solide et instructive.

PREMIER POINT.

La première raison qui vous oblige de venir ici rendre à Jésus-Christ vos respects et vos hommages, lorsque les gens du monde lui déclarent la guerre par des débauches honteuses et par une scandaleuse impiété, c'est l'insulte de Jésus-Christ même. L'Eglise a sans doute raison de nous préparer par avance, durant ces jours, à la passion du Sauveur, puisqu'on peut dire qu'il y souffre encore les ignominies et les douleurs qu'il souffrit autrefois sur le Calvaire : *Ecce consummabuntur omnia quæ scripta sunt per prophetas de Filio hominis.* Je dis plus : durant ces trois jours il sera plus ignominieusement traité qu'il ne l'a été dans le temps de sa passion, pendant sa vie et à sa mort. Lorsqu'il est venu au monde, il est

certain qu'il y est venu pour sauver les hommes, cependant il en a été cruellement persécuté ; et quand il fut porté dans le temple, Siméon prédit qu'il serait exposé à toutes les contradictions et les persécutions des hommes.

Voilà un enfant de huit jours, voilà un Dieu enfant dans la faiblesse et dans la pauvreté ; quel mal est-il capable de faire ? Il ne vient que pour faire du bien, cependant tout le monde le contredit et l'abandonne. A sa naissance on lui refuse une maison pour le loger, et on a pour lui une dureté qu'on n'aurait pas pour le dernier de tous les hommes. Pendant sa vie on le méprise, on lui dit des injures, on le chasse, on le traite de perturbateur et de démoniaque. A sa mort on lui crache au visage, on le déchire de coups de fouets, on l'attache à un gibet : quelle étrange réception !

Cependant j'ai à vous dire que les libertins le traitent encore plus ignominieusement durant ces trois jours. 1^o Parce que le temps de ses souffrances étant passé, ce que l'on fait présentement contre lui lui est plus sensible. Quand il était au monde, il était venu pour nous sauver, et tous ces outrages qu'on lui faisait étaient autant de choses qui entraient dans l'économie de notre rédemption. Malédiction éternelle sur les Juifs qui l'ont persécuté ! mais il fallait que le Christ souffrît toutes ces choses, afin qu'il entrât dans sa gloire. Il n'en est pas de même à présent. Il est immortel, il est impassible, il ne doit plus venir sur la terre pour nous racheter ; ainsi au lieu qu'il souffrait toutes ses persécutions avec joie, à présent il ne les regarde plus par cet endroit. 2^o Parce que les Juifs qui le maltraitaient de la sorte ne le connaissaient pas, car s'ils eussent su véritablement qui il était, ils ne l'eussent jamais attaché à la croix, dit saint Paul. Mais à votre égard, libertins (à moins que vous n'ayez entièrement perdu la foi), vous le connaissez, ce Dieu, et vous savez qu'il n'y a aucun péché mortel qui ne l'outrage ; ainsi votre foi même sert à vous condamner et à le maltraiter davantage qu'il ne l'a été par les Juifs : *Atrocius sub sancti nominis professione peccatis*, dit Salvien, *et ipsa errores vestros religio quam profitemini accusat* (*De Gubern. Dei*, lib. IV, c. 125). 3^o Parce que Jésus-Christ pendant sa vie, et à sa mort, n'a pas été généralement persécuté en toutes choses. A la vérité, quand il est venu au monde, il a été obligé de coucher sur un peu de foin, dans une étable ; mais des pasteurs sont venus lui rendre leurs hommages. A la vérité, Hérode a voulu le mettre à mort ; mais Joseph et Marie l'ont emporté en Egypte, et auparavant trois rois étaient venus se jeter à ses pieds, et lui avaient offert leurs présents. A la vérité, on l'a chargé d'injures pendant sa vie, et souvent quand il faisait des miracles, on disait qu'il les faisait en vertu de Belzébuch : *In Belzebuth princepe demoniorum ejicit demonia* (*Matth., XII*). Mais si quelques-uns avaient

de si injurieux sentiments, les autres l'admiraient, le bénissaient et disaient hautement qu'il n'y avait qu'un Dieu, ou un homme envoyé de Dieu, qui pût faire ce qu'il faisait. Il est vrai qu'à sa mort on ajoutait les blasphèmes et les railleries à la cruauté, mais il est vrai aussi que des âmes pieuses le plaignaient, et que plusieurs, voyant ce déicide, s'en retournaient abattus et consternés, frappant leur poitrine de douleur.

Mais aujourd'hui ne dirait-on pas que la conspiration est publique, et que ces trois jours de carnaval vont achever et consommer ses persécutions? *Ecce consummabuntur omnia*, etc. Il est sur nos autels pour faire des grâces à tout le monde, il vient nous ouvrir ses trésors, il descend du ciel pour nous combler de ses bienfaits, et cependant *consummabuntur omnia quæ dicta sunt per prophetas de Filio hominis*, ce qui a été dit du Fils de l'homme sera consommé. Hé! qu'en a-t-on dit? *Tradetur, illudetur, conspuetur et flagellabitur*. On a dit qu'il serait livré aux douleurs et aux ignominies, qu'on se moquerait de lui, qu'on le traiterait comme un roi de théâtre, qu'on lui banderait les yeux, qu'on le souffletterait, qu'on le foulerait aux pieds; et n'est-ce pas là tout ce qui se fait durant ces jours? Ne se moque-t-on pas de lui dans les comédies et dans les bals? Ne lui bande-t-on pas les yeux par ces masques et ces déguisements honteux? Ne joue-t-on pas sa robe au sort dans ces maisons de jeux? Ne le déchire-t-on pas par ces médisances et ces blasphèmes? Ne lui crache-t-on pas au visage par ces paroles et ces chansons déshonnêtes? Enfin ne le met-on pas à mort par tant de crimes et d'abominations auxquelles on s'abandonne?

Ne soyez pas, mes chers auditeurs, ne soyez pas du nombre de ces criminels, laissez là ce monde réprouvé et excommunié, et si vous êtes un peu sensibles à la gloire de Jésus-Christ, venez réparer en quelque chose ces sanglants outrages par votre dévotion et vos assiduités aux offices de l'Eglise. Pendant que ces Hérodes le persécutent, venez lui rendre, comme des rois, vos hommages, non pas aux pieds de sa crèche, mais aux pieds de ses autels; pendant que ce peuple furieux crie qu'on l'attache à la croix, et qu'il l'outrage par ses blasphèmes, tenez-vous aux pieds de cette croix comme ces pieuses femmes qui fondaient en larmes, et comme ce fidèle disciple qui ne voulut jamais l'abandonner.

Quand est-ce que vous lui témoignerez l'amour que vous lui portez, si ce n'est en cette occasion? Quand est-ce que vous lui serez fidèles, si ce n'est lorsque tout le monde l'abandonne! et n'appréhendez-vous pas qu'il ne vous dise, dans cette conspiration publique, ce qu'il disait à ses apôtres au jardin des Oliviers: On vient pour me prendre, et vous n'avez pas pu veiller et vous tenir une heure auprès de moi? *Non potuistis una hora vigilare mecum?* Je suis

ici sur ces autels, et pendant qu'on me fait de sanglants outrages, vous ne venez pas me donner quelque consolation par votre assiduité et vos prières dans cette église. Voilà, mes frères, de quelle manière l'intérêt de la gloire de Jésus-Christ vous oblige de venir ici et d'assister aux prières de quarante heures.

La seconde raison qui vous y oblige, c'est l'intérêt de votre prochain, qui par ces dérégléments du carnaval, attirerait peut-être sur lui la dernière malédiction de Dieu, si vous ne la détourniez par vos prières. Ah! mes frères, combien y a-t-il dans Paris de misérables pécheurs qui sont en danger de périr si vous ne leur donnez quelques secours spirituels, et si la charité que vous avez pour eux ne suspend les traits de la vengeance de leur juge?

Le nombre des péchés est fini et limité, et quand la mesure est une fois pleine, il faut que les pécheurs périssent. Si Dieu, par exemple, a résolu de souffrir de toi jusqu'à deux mille péchés, le premier que tu commettras après cela sera le comble de ta réprobation. Quand tu ferais fendre les rochers par tes gémissements et par tes cris, quand tu verserais autant de larmes qu'il y a d'eau dans la mer, ta mesure étant remplie, il faut que tu périsses; ta réprobation est arrêtée.

Le pauvre Esaü, en perdant sa primogéniture, ne savait pas qu'il arriverait bientôt au comble de son malheur; Saül ne savait pas qu'en pardonnant à Amalech, contre l'ordre de Dieu, il mettait le sceau à sa réprobation; Aman ne savait pas qu'en préparant un gibet à Mardochee, il allait y être attaché lui-même; Balthazar ne savait pas qu'en buvant dans les vases sacrés, il allait être sévèrement châtié; ces infâmes vieillards, qui voulaient corrompre la chasteté de Suzanne, ne savaient pas qu'en ajoutant leurs faux témoignages à leurs désirs impurs, ils allaient être lapidés: et cependant quoique ces malheureux ne sussent rien de tout cela, la chose n'a pas laissé de se faire, et la mesure étant remplie, il a fallu qu'ils périssent et que la colère de Dieu tombât sur eux.

Pauvres insensés qui vous divertissez, qui courez par les rues, qui allez de bals en bals, de spectacles en spectacles; ce sera peut-être le comble de vos péchés, et vous n'en savez rien: vous vous réjouissez, et vous allez peut-être consommer votre réprobation et descendre dans les enfers. Votre gourmandise va peut-être vous perdre comme Esaü, votre désobéissance comme Saül, votre vengeance comme Aman, votre mollesse et votre ivrognerie comme Balthazar, votre impureté et votre infâme passion comme ces vieillards de Suzanne. Le peuple de Dieu avait encore des morceaux de cailles entre ses dents quand il mourut. Hé! n'appréhendez-vous pas qu'en menant la vie que vous menez, vous ne receviez le même jugement?

C'est pour arrêter une partie de ces vengeances divines, que nous vous sollicitons aujourd'hui, chères âmes, de venir vous

prosterner au pied de ces autels, et d'y demander grâce pour ces misérables, avant que cette mesure soit remplie. Dieu est si bon, si miséricordieux, et prend tant de plaisir à pardonner, qu'il est désarmé dès qu'il voit des larmes et qu'il entend des soupirs. Il ne faut quelquefois que deux hommes justes pour arrêter son bras et empêcher qu'il n'extermine une centaine de pécheurs. Il n'eût fallu que dix personnes pour empêcher l'embrasement de Sodome et de Gomorre, et ces villes criminelles n'eussent pas été réduites en cendres, si on avait pu y trouver dix âmes justes qui priaient pour elles. Moïse seul arrêta le cours de la vengeance de Dieu, lorsqu'il était tout prêt de perdre le peuple d'Israël; et comme un père, qui est en colère contre son fils, est ravi qu'on lui ôte les verges des mains, de même, dit saint Augustin, Dieu se plaît à voir des âmes justes qui lui arrêtent le bras et qui l'empêchent de se venger.

Nous avons une belle figure de cette vérité dans l'Ecriture sainte. L'impie Nabal avait outragé David par ses insolentes paroles et par sa dureté à lui refuser ce qu'il lui demandait. Ce prince irrité forma la résolution de s'en venger et de faire mourir ce misérable, et effectivement il prit avec lui quatre cents de ses gardes pour exécuter son dessein. Abigaïl en fut avertie par l'un de ses serviteurs; et sans délibérer davantage, elle se détermina à aller au-devant de David, dans l'espérance de l'adoucir. Du moment qu'elle le vit, elle se prosterna contre terre, et les yeux baignés de larmes, elle lui dit : Permettez-moi, Seigneur, de vous parler, et ne refusez pas de m'entendre; oubliez, grand roi, l'injure que Nabal, mon mari, vous a faite, c'est un insensé, et son nom même marque sa folie. Qu'il ne soit jamais dit que vous ayez répandu le sang d'un malheureux, ni que vous vous soyez vengé vous-même. Souvenez-vous de votre servante, et daignez agréer ce présent que je vous apporte.

Femmes chrétiennes, voilà ce que vous devez faire durant ces jours. Vous avez peut-être des maris libertins et ivrognes, des maris qui aiment le jeu et la débauche, des maris qui, comme Nabal, font de magnifiques festins, tandis que Dieu, qu'ils ont offensé, se prépare à se venger d'eux. C'est pourquoi voyez un peu, et pensez à ce que vous avez à faire. La malice de ces pécheurs va bientôt être à son comble; la foudre va bientôt tomber sur leur tête et sur votre maison, si vous n'y mettez ordre : *Quamobrem considera est recogita quid facias, quoniam completa et malitia adversus virum tuum et adversus domum tuam* (I Reg., XXV). Faites donc ce que fit la prudente Abigaïl, et jamais vous ne témoignerez mieux à vos maris combien vous les aimez, qu'en empêchant la justice divine d'éclater sur eux. Venez dans cette église vous jeter aux pieds du Dieu de David; venez lui dire, les larmes aux yeux, et les sanglots dans le cœur : Oubliez, Seigneur, oubliez l'injure que ces pécheurs vous font; ce sont des insensés qui

jouent et qui se divertissent lorsque vous vous préparez à les punir : *Secundum nomen suum stulti sunt, et stultitia est cum eis*. Car s'ils n'avaient perdu l'esprit, s'abandonneraient-ils à ces extravagances de bals, de masques et de spectacles?

De là qu'arrivera-t-il? Ce qui arriva à Abigaïl en faveur de Nabal. David écouta la prière de cette prudente femme, et lui dit : Soyez bénie de ce que vous m'avez empêché de répandre le sang de votre mari et de me venger de ma propre main. Si vous n'aviez fait ce que vous faites, et si vous n'étiez venue promptement au-devant de moi, je vous jure par le Dieu d'Israël, que demain matin ni homme, ni bête, n'aurait resté en vie chez vous. Allez en paix à votre maison, j'ai fait ce que vous m'avez demandé, et j'ai eu de la considération pour votre personne.

Vous serez donc bénies, Mesdames, si pendant ces jours de débauches et d'abominations vous venez vous jeter aux pieds de Dieu, pour lui demander pardon en faveur de tant de pécheurs. Vous lui ferez plaisir de ce que vous l'aurez empêché de répandre le sang, vous de ce mari, vous de cet enfant, vous de cette fille, vous de ce parent et de ce voisin. Si vous n'aviez fait ce que vous faites, si par vos prières et votre assiduité aux pieds de ces autels, vous n'aviez imploré la miséricorde du Seigneur, sa vengeance aurait paru, quoique d'une manière inconnue; mais Jésus-Christ a eu égard à vos vœux et à vos larmes, et a reçu favorablement ce sacrifice de prières que vous lui avez offert.

La troisième raison qui vous oblige d'assister aux prières de quarante heures, c'est votre propre intérêt. Il n'y a personne de vous qui n'ait offensé Dieu, et par conséquent il n'y a personne qui ne soit obligé, par son intérêt, de l'apaiser. Or c'est ce que vous ne pouvez faire tout seul et par vous-même; et, par conséquent, si vous voulez le faire efficacement et utilement, il faut vous servir du moyen que l'Eglise vous offre durant ces jours. Elle expose Jésus-Christ sur nos autels, comme la victime de vos péchés; elle l'expose afin que vous vous joigniez à lui pour en obtenir le pardon, et rendre à Dieu l'adoration et le culte qu'il mérite.

Il n'y a que le Fils de Dieu qui puisse faire des actes d'une digne adoration, parce qu'il n'y a que lui qui puisse rendre à un être infini un hommage infini; et ce n'est qu'en vous unissant à lui que vous pourrez reconnaître la grandeur de Dieu et apaiser sa justice. Oui, mes prières, si elles ne sont unies aux prières de Jésus-Christ, ne servent de rien; oui, mes larmes, si elles ne sont unies aux larmes de Jésus-Christ, sont des larmes inutiles; oui, mes satisfactions, si elles ne sont unies aux satisfactions de Jésus-Christ, sont des satisfactions stériles. Or c'est ce que je puis faire durant ces jours, et c'est là le grand moyen de réconciliation et de pardon que l'Eglise nous pré-

sente. Je puis unir mes actions et mes sacrifices aux actions et aux sacrifices de Jésus-Christ; je puis faire en sorte qu'il m'applique les mérites infinis de son sang, qu'il me donne des grâces de componction et de douleur, et qu'il me mette en état de recevoir de la bouche de ses ministres le pardon de tous mes péchés.

C'est pourquoi, mes chers paroissiens, puisque Jésus-Christ, en qualité de prêtre et de victime, s'offre en sacrifice à son Père pour vos péchés, et qu'il vous invite d'en venir recevoir de lui le pardon, accourez tous pour lui rendre vos devoirs, soyez tous fidèles et assidus aux services divins, unissez-vous tous à lui et ayez les mêmes intentions qu'il a. Il est sur ces autels pour vous donner sa grâce, pour vous sanctifier et vous sauver; mais il faut que vous y coopériez, puisque tout Dieu et tout puissant qu'il est, il ne peut vous sauver sans vous, étant immuable dans ses décrets, et ne pouvant changer l'ordre qu'il a établi pour votre sanctification. Il faut donc que vous y coopériez avec lui, par lui et en lui; que vous présentiez avec lui et par lui le sacrifice qu'il présente à son Père, que vous l'adoriez, que vous le bénissiez, que vous l'apaisiez et que vous le remerciez de toutes ses grâces. Le zèle que vous devez avoir pour sa gloire, l'amour et la compassion que vous devez à votre prochain, l'intérêt même que vous avez pour votre justification et le salut de votre âme vous y obligent; mais comment le ferez-vous, et avec quelles dispositions assisterez-vous à ces prières de quarante heures et aux offices divins? Il me reste encore un peu de temps à vous les marquer, renouvez, je vous prie, vos attentions.

SECOND POINT.

La première disposition qu'il faut y apporter, c'est la foi. Il faut que celui qui approche de Dieu croie en Dieu, dit l'apôtre saint Paul, et par conséquent sans cette foi, il est inutile de venir dans cette église et de vous prosterner aux pieds de ces autels: *Oportet accedentem ad Deum credere* (Hebr., XI). Vous voulez adorer Dieu et l'apaiser, la première démarche est celle que la foi vous fait faire. Ainsi en sortant de votre maison, ou en entrant dans cette église, faites un acte de foi, et dites en vous-mêmes: Allons, mon âme, allons assister au triste spectacle d'un Dieu mourant: ça, mon âme, jetons les yeux sur lui, voyons comme il étend ses bras, comme on perce ses mains avec de gros clous, comme sa tête est couronnée d'épines, comme son corps est déchiré à coups de fouets, comme depuis la tête jusqu'aux pieds il n'y a aucune partie saine dans cet homme de douleur.

Mais pour qui est-ce, ô mon âme! pour qui est-ce qu'il a voulu endurer tant de tourments? C'est pour toi, c'est pour effacer tes péchés, c'est pour te donner sa grâce. Ce sont tes crimes qui l'ont attaché à cette croix, c'est ton orgueil et ta vanité qui ont

fait naître ces épines qui lui percent la tête; c'est ton intempérance et ta gourmandise qui lui ont présenté du fiel et du vinaigre; ce sont tes baisers impudiques qui ont flétri sa sainte face; ce sont tes concussions et tes larcins qui lui ont percé les pieds; ce sont tes envies et tes vengeances qui lui ont ouvert le côté; ce sont les attouchements lascifs qui lui ont cramponné les mains à ce gibet. Ah! mon âme, voilà ce que ta foi te dit; ah! maudit péché, épargne Jésus-Christ; impuretés, fornications, blasphèmes, injustices, épargnez Jésus-Christ. Regarde, mon âme, regarde ce Dieu de miséricorde qui s'immole pour toi; regarde comme il ferme ses yeux, c'est pour ne point voir les irrévérences et les impuretés; regarde comme ses oreilles sont bouchées, c'est pour ne point entendre tes médisances, tes paroles équivoques, ni les chansons lascives; car si la clameur de ces péchés montait jusqu'à lui, et s'il ne les dissimulait pour t'obliger à en faire pénitence, que deviendrais-tu? Il n'a pour toi que la langue libre, afin de t'appeler à lui, de te prier de ne le pas offenser davantage, de t'inviter à venir recevoir la grâce qu'il te présente. *Misereris omnium, quia omnia potes, et dissimulas peccata hominum propter penitentiam* (Sap., XI.)

La seconde disposition qu'il faut apporter, c'est la mortification et la douleur. Pourquoi? Pour vous conformer à l'état de Jésus-Christ. Je vous ai dit qu'il allait monter à Jérusalem, où il serait baloué, moqué, flagellé, livré à la mort. Or, si le chef souffre tant de peines, serait-il juste que les membres fussent dans les délices et dans la joie? Quand Jésus-Christ parla à ses apôtres de sa passion future, quoiqu'il la leur expliquât fort distinctement, et qu'il leur en marquât même les circonstances, *Ipsi nihil horum intellexerunt*, cette parole leur était cachée, et ils n'y comprenaient quoi que ce fût.

Comment leur était-elle cachée? C'est, premièrement, qu'ils prenaient cette vérité comme une vérité outrée, et qu'ils ne s'imaginaient pas que leur maître, qui faisait tant de miracles en faveur des autres, et qui pouvait par conséquent se garantir de la persécution des Juifs, dût effectivement être exposé à de si mauvais traitements. En second lieu, c'est qu'ils ne voulaient pas que l'accomplissement de cette prophétie de Jésus-Christ arrivât; en voici une évidente preuve dans saint Matthieu. Jésus-Christ ayant dit à ses apôtres beaucoup de choses qui devaient les consoler, leur apprit une nouvelle qui les affligea tous: Il faut que j'aille à Jérusalem, et que j'y souffre beaucoup d'indignités de la part des pharisiens et des chefs de la synagogue. Il le faut? répondit saint Pierre avec aigreur, eh! à quoi songez-vous? Non, sans doute, cela ne sera pas. *Cepit increpare, dicens: Absit a te, Domine, non erit tibi hoc* (Matth., XVI).

Ces apôtres ne voulaient donc rien connaître des souffrances futures de Jésus-

Christ, et qui plus est, ils ne voulaient pas même qu'eiles arrivassent ; pourquoi cela ? pour une troisième raison qu'en apporte saint Augustin, parce que, supposez que Jésus-Christ souffrît toutes ces ignominies et toutes ces douleurs, ils se voyaient obligés de le suivre et de partager avec lui ses disgrâces. Ce fut aussi dans cette occasion que Jésus-Christ, reprenant sévèrement cette délicatesse de saint Pierre, jusqu'à l'appeler Satan et sujet de scandale : *Vade post me, Satana, scandalum es mihi*, lui fit connaître et à tous les autres, la part qu'ils devaient prendre à ses souffrances, par ces paroles qui sont comme l'abrégé de la vie chrétienne : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam, et sequatur me*. Vous dites si souvent que vous voulez me suivre, vous passez dans le monde pour être mes disciples ; mais j'ai à vous avertir d'une chose, qui est de la dernière importance pour vous, c'est que celui qui veut venir après moi doit se renoncer soi-même, porter sa croix et me suivre.

Avouons-le, chrétiens, aux pieds de ces autels, c'est jusque-là que va souvent notre lâcheté et notre délicatesse. Nous avons de la peine à entendre parler de ce que Jésus-Christ a souffert pour nous. Ces humiliations et ces douleurs nous paraissent inconcevables, cependant, comme c'est là un article de notre foi, nous tombons volontairement en une pernicieuse erreur, dans laquelle notre lâcheté se retranche, en nous imaginant que ce Dieu de bonté a voulu souffrir toutes ces peines afin de nous en délivrer, et qu'il suffit de lui en témoigner notre reconnaissance, sans être obligés de nous conformer à cet état de douleur, soit par une humble acceptation des maux qui nous arrivent, soit par des mortifications volontaires.

Mais qu'est-ce que Jésus-Christ nous dit ? Celui qui veut venir après moi, doit se renoncer soi-même, porter sa croix et me suivre. Vous venez m'adorer aux pieds de ces autels, votre piété est louable, mais si vous n'y venez dans un esprit de mortification et de douleur, cette piété vous est inutile. Vous venez me rendre vos respects pendant que tant de libertins me déshonorent, votre dévotion me plaît ; mais elle me plaira encore davantage si vous renoncez à vous-mêmes et à vos passions, si vous quittez les divertissements et les joies du siècle pour vous unir à mes souffrances. Car si avec toute cette dévotion vous allez ensuite comme les autres aux bals, et à la comédie ; si avec cette protestation de service que vous me faites, vous vous abandonnez aux désordres du siècle intempérant et efféminé ; retirez-vous de moi, Satan, vous dirai-je, vous m'êtes des sujets de scandale, parce que vous n'avez plus de goût pour les choses de Dieu, mais seulement pour celles de la terre.

Ainsi la meilleure disposition dans laquelle vous puissiez être durant ces jours, et l'un des moyens les plus sûrs pour rendre à Jésus-Christ, aux pieds de ces autels, les

hommages que vous lui devez, c'est de vous conformer à son état de mortification et de pénitence. C'est de lui dire : Puisque vous avez tant souffert pour moi, il est bien juste que je souffre quelque chose pour vous ; puisque vous avez voulu sacrifier votre repos et votre gloire pour me défendre contre les ennemis de mon salut, il est bien juste que je vous sacrifie, par reconnaissance et par devoir, les plaisirs d'une vie sensuelle et mondaine. Que les gens du monde se divertissent, je me mortifierai ; qu'ils emploient une partie de leurs biens en jeux et en festins, j'emploierai en aumônes ce que j'aurais donné à mon plaisir ; qu'ils crient avec les Juifs qu'on vous attache à la croix, je crierai avec l'aveugle de notre évangile : Jésus, fils de David, ayez pitié de moi.

C'est là, Messieurs et Mesdames, c'est là, comme l'appelle saint Augustin (serm. 18, *De verbis Dom.*), ce cri du cœur qui rendra plus d'honneur à Jésus-Christ, et qui contribuera davantage à votre sanctification. Ne faire du bruit que par ses paroles, et ne rien dire par ses actions ; protester seulement à Jésus-Christ qu'on l'adore, et ne vouloir pas porter sa mortification sur soi ; lui dire qu'on veut le suivre, et n'en pas donner des marques en marchant sur ses pas, c'est ne rien dire, c'est ne pas crier, ou bien c'est se taire en criant, et être dans un état semblable à celui de David, quand il disait : Mes os se sont endurcis encore davantage, parce que je me suis tu lorsque je criais. Mais demander à Jésus-Christ la guérison de l'aveuglement de son cœur, lui demander cette grâce dans son passage, c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, en recevant les sacrements qu'il a institués ; mépriser le monde, et se séparer de ses plaisirs ; lui témoigner, non pas du bout des lèvres, mais par la sainteté d'une vie mortifiée et pénitente, qu'on veut coopérer à ses desseins ; s'écrier avec saint Paul : Le monde est crucifié au dedans de moi, et je suis comme un homme crucifié à l'égard du monde ; c'est là, chrétiens, c'est là le cri du cœur si nécessaire à votre sanctification et si propre à adorer en esprit et en vérité Jésus-Christ exposé sur ces saints autels. Car n'est-ce pas là ce sacrifice d'un esprit affligé, d'un cœur humilié et contrit qu'il préfère à tout autre sacrifice ?

Venez, mes frères, venez avec de si saintes dispositions dans nos églises, et Jésus-Christ vous rendra au centuple les honneurs et les services que vous lui aurez rendus. Ce sera pour lors qu'il vous soulagera dans vos besoins, qu'il vous défendra dans vos tentations, qu'il vous consolera dans vos disgrâces, qu'il vous remplira d'onction dans vos sécheresses spirituelles, qu'il allégera vos amertumes, qu'il versera dans vos âmes des joies et des consolations qui ne se peuvent exprimer, et qu'il vous fera entendre intérieurement les mêmes paroles qu'il dit à ses apôtres lorsqu'il était près de les quitter : *Vos estis qui permansistis mecum, ego disposui vobis regnum, sicut disposui mihi Pater meus*. Je m'en vais, leur

dit-il en leur donnant le baiser de paix, je m'en vais ; comme vous m'avez été fidèles, et que vous avez toujours demeuré avec moi, sachez que je ne m'en vais qu'afin de vous préparer le même royaume que mon Père m'a préparé. Pendant que tout le monde m'offensait, je vous ai vus à mes côtés prendre mes intérêts et venger ma gloire ; sachez que je n'oublierai jamais cette pieuse assiduité, et que je vous ferai asseoir sur le même trône de gloire sur lequel je serai éternellement assis.

Voilà ce que le Fils de Dieu a dit à ses apôtres en les quittant, et ce seront aussi ces paroles qu'il fera entendre à votre cœur, particulièrement à l'heure de votre mort : *Vos estis qui permansistis mecum*. Ames fidèles, pendant que les enfants du monde, les libertins et les athées m'ont abandonné, et qu'ils se sont prostitués à toute sorte de crimes, vous avez demeuré avec moi, vous m'avez tenu compagnie, vous m'avez honoré, vous m'avez servi, vous m'avez donné des marques de votre zèle et témoigné que vous étiez mes serviteurs et mes enfants : *Et ego disposui vobis regnum*, etc. C'est aussi pour récompenser votre fidélité et votre attachement à mon service que je veux vous témoigner que je suis votre Dieu, votre ami, votre frère, votre père, votre sauveur. C'est pour vous faire connaître que je veux vous surpasser en magnificence et qu'on ne me sert pas inutilement, que je vais vous faire part de ma protection, de mes biens, de mes grâces, de mon ciel, de mon bonheur. Mon Père m'a préparé un grand royaume, et c'est ce royaume même que je vous prépare ; je suis assis sur un trône de gloire, et je veux vous voir assis à mes pieds et entrer dans ma joie. Venez, mes enfants, venez vous placer dans mon cœur, venez vous abîmer dans le fond de mon essence, venez vous transformer en moi ; vous êtes déjà dans mon cœur par la grâce, et vous y serez durant toute l'éternité par ma gloire. Amen.

SERMON LXIII.

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE CARÊME.

Sur la tentation.

Ductus est Jesus in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo (Matth., IV).

Jésus-Christ fut conduit dans le désert par le Saint-Esprit, pour y être tenté du démon.

L'une des principales raisons, qui porta autrefois les Juifs à demander un roi, fut l'espérance dont ils se flattèrent qu'il marcherait à leur tête, qu'il ferait la guerre pour eux, et qu'il soutiendrait en personne les premiers chocs de leur combat. *Ipse rex egredietur ante nos, et pugnabit bella nostra pro nobis (I Reg., VIII).*

S'il est de la politique et de l'intérêt même des peuples de ne pas exposer les têtes couronnées à de si grands dangers, la sagesse et la miséricorde divine veut bien nous donner un roi et un Dieu à cette condition, un roi et un Dieu qui non-seulement nous

regarde du haut du ciel combattre sur la terre, mais qui y descende lui-même pour nous animer au combat par son exemple, qui se trouve à toutes les attaques que le démon, notre ennemi commun, nous livre, qui nous en découvre la malignité et les ruses, et qui, pour nous faciliter le moyen de le vaincre, soutienne et repousse ses attaques en personne.

L'évangile de ce jour nous le représente dans cet état. Qu'il soit conduit dans le désert, je ne m'en étonne pas : *ductus est Jesus in desertum* ; il a toujours aimé les solitudes et les lieux écartés ; qu'il y soit conduit par le Saint-Esprit, je m'en étonne encore moins : il ne peut jamais avoir d'autre guide, *a Spiritu* ; mais qu'il y soit conduit par ce divin Esprit pour y être tenté, c'est ce que je ne pourrais comprendre, si saint Matthieu ne le disait en termes exprès, *ut tentaretur a diabolo*.

DIVISION.

Pour tirer de cette grande vérité des instructions qui nous regardent, j'ai à vous dire trois choses qui feront le sujet de cet entretien. La première, qu'il faut souffrir la tentation ; la seconde, qu'il faut la craindre ; et la troisième, qu'il faut la vaincre. Il faut souffrir la tentation, parce qu'elle est nécessaire ; il faut la craindre, parce qu'elle est maligne ; il faut la vaincre, parce qu'elle doit vous être glorieuse. Où en avons-nous l'exemple et la preuve ? dans la personne de Jésus-Christ et dans toute la suite de notre évangile. En effet, Jésus-Christ exposé à la tentation nous en apprend la nécessité. Jésus-Christ exposé à toute sorte de tentation nous en découvre la malignité. Jésus-Christ toujours victorieux de la tentation nous en rend la victoire aisée, commençons.

PREMIER POINT.

Nous aurions de la peine à croire que Jésus-Christ eût voulu permettre au démon de le tenter, si nous ne savions que cet Homme-Dieu, étant notre chef et notre modèle, a voulu nous représenter en sa personne et nous faire connaître qu'ayant souffert lui-même cette attaque de notre ennemi, nous ne pouvons, en quelque état que nous soyons, nous en dispenser.

Celui qui est venu au monde pour adorer, en qualité d'homme, un Dieu auquel il est égal en toutes choses, est aujourd'hui tenté d'idolâtrie ; celui qui a toujours vécu pauvre, et qui n'a rien eu en propre, pas même une étable pour se loger, ni une pierre pour y reposer sa tête, est tenté d'avarice ; celui qui est venu mener une vie mortifiée et pénitente, est tenté de gourmandise : quelle humiliation pour un Dieu ! Mais ne vous en étonnez pas, saint Paul, dans son Epître aux Hébreux, nous en a donné une belle raison.

Il regarde Jésus-Christ comme un second Adam, opposé au premier. Le premier nous représente tous ; il est notre chef, et nous sommes ses membres ; il est notre père, et

nous sommes ses enfants. Le second nous représente tous aussi, mais avec cette différence, que le premier nous représente pour notre malheur et notre perte, le second pour notre salut et notre avantage; le premier, parce que nous sommes hommes et tirés d'un homme coupable, le second, parce que nous sommes justifiés et rachetés par son sang.

Mais quelques avantages que nous ayons reçus de ce second Adam, nous tenons toujours de la nature du premier; et ce que nous ne pouvons trop admirer, c'est que Jésus-Christ a voulu en prendre les faiblesses, afin de nous les rendre non-seulement utiles, mais même inévitables et nécessaires. *Quia communicaverunt carni et sanguini, et ipse similiter participavit eisdem, ut destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est diabolum (Hebr., III).* Les hommes ont une chair, les hommes ont du sang, et Jésus-Christ a voulu avoir une chair et du sang, afin de détruire l'empire de son ennemi, qui est le démon; ce n'est pas assez.

La chair et le sang sont des matières de tentation et de combat, et il a pris cette chair et ce sang afin d'attirer le démon au combat. *Unde debuit per omnia fratribus assimilari ut misericors fieret.* O la belle conclusion! C'est pour cela que Jésus-Christ a dû se rendre semblable en toutes choses aux hommes; c'est pour cela que, hors l'ignorance et le péché, il a voulu, par un effet de son infinie miséricorde, partager avec eux leurs faiblesses. Ils sont tentés, et il a voulu l'être; ils souffrent les insultes du démon, et il a voulu les souffrir; puisque, comme ajoute le même Apôtre, il a été tenté dans tout ce qu'il a souffert volontairement et librement pour nous : *In eo enim in quo passus est, ipse et tentatus.*

De là il s'ensuit : 1° qu'étant d'une condition inférieure à Jésus-Christ, s'il a été tenté, nous le devons être : la condition des serviteurs ne doit pas être meilleure que celle du maître, ni celle des membres, que celle du chef; 2° que la tentation, dont nous ne pouvons être exempts en qualité d'hommes, nous est nécessaire par un second titre, en qualité de chrétiens, la guerre que le démon nous fait, n'étant qu'une suite de celle qu'il a faite à Jésus-Christ. Il s'aperçut bien, après l'avoir tenté, qu'il s'était trompé, et qu'il avait attaqué un Dieu, en croyant n'attaquer qu'un homme. Mais comme il est orgueilleux, et jaloux de notre bonheur, il ne veut pas en demeurer là, et après avoir inutilement tenté le Fils du Père éternel, il tâche de défigurer les images qui le représentent. De là vient que plus ces images sont parfaites, plus elles sont exposées à sa rage, et que la tentation, qui est le fléau de tous les hommes, leur devient par cet endroit plus indispensable.

Car quand est-ce que Jésus-Christ fut tenté? ce fut, dit saint Matthieu, après qu'il eut reçu le baptême des mains de saint Jean, après que le Père éternel eut témoigné

qu'il était son Fils, et qu'il se fut retiré dans le désert. Etranges circonstances qui nous apprennent, dit saint Grégoire, pape, qu'il faut que tout homme se résolve à souffrir la tentation, principalement au commencement de sa conversion, et lorsqu'il se lave dans les eaux de la pénitence, figurées par celles du Jourdain, ou lorsqu'il fait quelque progrès dans la vertu, qu'il mène une vie mortifiée et éloignée du commerce du monde.

Quand on forme le dessein de quitter le péché, de tourner le dos au monde, de ne se plus trouver dans ces compagnies avec lesquelles on avait lié de si douces, mais de si fatales amitiés; mon Dieu, qu'il s'élève d'orages et de tentations! C'est alors que le démon se sert de toutes ses ruses pour détruire et anéantir ce bon propos. C'est alors qu'il multiplie et qu'il grossit dans l'imagination d'un pénitent les difficultés qu'il y a de pratiquer la vertu, les obstacles insurmontables que forment les plaisirs de la conversation et les douceurs de la vie. Que vas-tu faire, et à quelles extrémités vas-tu te réduire? Le monde qui t'a tant aimé ne te sera donc plus rien? ces amis qui te sont si utiles et dont tu peux espérer de si grands avantages ne te verront donc plus? cette femme si obligeante et si flatteuse sera donc exposée à ta bizarrerie et à ton infidélité? Quelle étrange conduite, et ne vois-tu pas que tu te repentiras bientôt d'avoir abandonné, par une dévotion précipitée, des créatures qui ne pourront plus te souffrir? Si tu veux te convertir, attends encore quelques années, prends du temps pour ne rien faire à la légère, et dont tu sois marri dans la suite; songe que tu vas quitter des douceurs présentes, pour embrasser des austérités, peut-être inutiles, et que tu vas sortir d'un pays charmant pour aller dans une terre qui dévore ceux qui l'habitent.

Je ne doute pas, mes frères, qu'il n'y en ait beaucoup de vous dans cet auditoire à qui le démon n'ait représenté toutes ces choses, et je me persuade qu'il s'est servi du même artifice dont se servirent ceux qu'on envoya pour découvrir la terre promise. Après qu'ils l'eurent considérée, ils firent assembler, dès qu'ils furent de retour, les tribus d'Israël, et pour les détourner du dessein qu'elles avaient d'y entrer, ils leur dirent que c'était un pays où il était impossible de demeurer, et une terre où mouraient ceux qui y faisaient quelque séjour.

Le démon se sert d'un pareil artifice pour tenter une âme qui veut se convertir; et si, malgré les prétendues difficultés qu'il lui propose, elle ne laisse pas d'exécuter son dessein, à peine s'est-elle lavée dans les eaux de la pénitence, qu'il s'approche d'elle comme il s'approcha de Jésus-Christ, après qu'il fut sorti du Jourdain : *Accessit ad eum tentator.*

Cette vie nouvelle irrite la fureur du démon, et comme Pharaon augmenta de moitié le travail des Juifs, quand il s'imagina

qu'ils voulaient secouer son joug, cet ennemi de notre salut propose de nouvelles difficultés, et augmente les peines de l'esprit à ceux qui sont en état de le quitter, ou qui l'ont effectivement quitté, leur livrant des tentations et plus fréquentes et plus violentes qu'auparavant; et observant si bien leurs inclinations, qu'il s'en sert pour détruire l'ouvrage d'une conversion commencée. Sont-ils d'une humeur enjouée, il les flatte par la suggestion du plaisir, qui est ordinairement inséparable de l'enjouement; et de ce plaisir il les porte à des commerces criminels et au péché de la chair. Sont-ils d'une humeur triste et chagrine? comme cette tristesse dégénère souvent en colère et en impatience, il les porte à la division et à la discorde. Sont-ils timides et s'épouvantent-ils de peu de choses? il se sert de leur timidité pour grossir les obstacles qu'ils trouvent dans la pratique de la vertu. Sont-ils d'une humeur fière? il leur inspire de se faire honneur de leur conversion, il leur suscite des flatteurs qui les louent; et s'ils semblent mépriser les louanges qu'on leur donne, il veut qu'ils se persuadent qu'ils en sont dignes. Car qu'importe-t-il au démon de quels vices il les tente, pourvu qu'il les rende coupables de quelqu'un? Que lui importe-t-il quel piège il leur dresse, pourvu qu'ils y tombent? *Hostis callidus quos justitiæ luce enitere conspicit eorum mentes illicitis desideriis inflammare contendit, ut plerumque plus se urgeri tentationibus sentiant, quam tunc cum lucis internæ radios non videbant. Unde et Israelitæ postquam..... Volentibus quippe ex Ægypto discedere, Pharao paleas substraxerat, et tamen ejusdem mensuræ opere requirebat. Quasi ergo contra legem mens submurmurat, post cujus cognitionem tentationum stimulos acriores portat, et cum sibi labores crescere conspicit, in eo quod adversario displicet, quasi sætere se in oculis Pharaonis dolet. Alius lætis, alius tristibus, alius timidis, alius elatis moribus existit. Quia lætitiæ voluptas juxta est, lætis moribus, etc.* (GREG., lib. XXIX Mor., c. 14).

Mais s'ils font quelques progrès dans la vertu, il faut qu'ils se préparent à des tentations encore plus grandes. Le démon n'aurait jamais tenté Jésus-Christ s'il avait cru absolument qu'il fût Dieu; mais comme il s'apercevait qu'il avait un mérite et des vertus extraordinaires, et qu'un homme, sans une faveur particulière du ciel, ne peut s'abstenir de manger pendant quarante jours, ce fut cette grande sainteté qui anima davantage sa fureur et sa jalousie.

C'est pourquoi nous voyons que dès la première tentation qu'il lui livra, il lui dit : Si vous êtes Fils de Dieu, commandez à ces pierres de se changer en pains. Il n'était donc pas assuré de la divinité de Jésus-Christ, conclut de là saint Chrysostome; mais il était persuadé de sa rare vertu, et il ne lui en fallut pas davantage pour le tenter. Étrange conduite qui nous fait connaître que plus on fait de progrès dans la

vie spirituelle, plus on est exposé aux tentations du démon.

Un pirate (c'est la comparaison dont ce Père se sert) ne se soucie guère de poursuivre un vaisseau quand il sort vide du port; mais quand il sait qu'il est chargé de riches marchandises, et qu'il est près d'y entrer, il emploie toute sa force et toute son adresse pour le prendre.

Le démon qui, selon la belle réflexion de Théophilacte, est appelé dans le texte grec, non pas du nom de tentateur comme dans la Vulgate, *accedens tentator*; mais de celui de pirate, *pirata*, ne se met guère en peine d'attaquer un pécheur, qui souvent n'a de grand en lui que le caractère de son baptême. Mais quand il lui voit porter dans un corps fragile, comme dans un vaisseau flottant, les vertus chrétiennes et mille bonnes œuvres dont il s'est enrichi; quand il voit qu'il se sépare des compagnies par la retraite des plaisirs, par la mortification, et qu'il se refuse même quelquefois le nécessaire à la vie par ses abstinences et ses jeûnes; quand il voit sa chasteté, son humilité, sa pauvreté, sa patience, sa douceur, sa charité, son zèle, sa justice et son intégrité dans le commerce, sa soumission et sa résignation dans l'adversité, sa modération et son détachement dans la prospérité; quand il voit qu'il porte tous ces trésors au milieu des écueils et des tempêtes, et qu'il va bientôt se rendre au port de l'éternité; ah! que ne fait pas ce rusé et avide pirate, pour le surprendre et le dépouiller? Quels vents n'excite-t-il pas contre lui, tantôt pour l'élever jusqu'au ciel par une tentation d'orgueil et de complaisance, tantôt pour le faire descendre jusque dans le fond de l'abîme par une tentation d'abattement et de désespoir.

Vous le permettez de la sorte, ô mon Dieu! pour humilier vos serviteurs, et les obliger de se tenir sans cesse sur leurs gardes. Il faut que la tentation les humilie par la vue de leurs faiblesses, et par l'infamie des péchés dont le démon les tente. Il faut qu'elle les exerce par la considération de cet infatigable ennemi qui, comme un lion rugissant, rôde sans cesse autour de la proie pour la dévorer.

C'est pourquoi cette tentation est appelée dans l'Écriture, *un soufflet et un aiguillon*. Un soufflet, parce qu'il n'y a rien de plus humiliant que d'en recevoir; et un aiguillon, parce qu'il n'y a rien qui empêche davantage l'assoupissement et le repos. Un soufflet, parce qu'il n'y a rien qui fasse plus de peine à un homme orgueilleux, et un aiguillon, parce qu'il n'y a rien qui excite plus son sentiment.

Grand apôtre, ce fut de la sorte que vous fûtes tenté d'impureté, de peur que la grandeur de vos révélations ne vous inspirât des mouvements de vanité et d'orgueil, et que vous sentites un aiguillon de la chair, de peur que vous ne tombassiez dans le relâchement et la nonchalance. *Ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi*

stimulus carnis, angelus Satana qui me colaphizet (II Cor., XII).

Tremblez ici, pécheurs, tremblez, vous qui ne ressentez, à ce que vous dites, aucune tentation, et qui ne savez même ce que c'est qu'être tentés. De tous les états où une âme peut être réduite, celui-ci est le plus pitoyable. On est dangereusement malade quand on ne sent pas son mal, et qu'on croit se bien porter; on est étrangement à plaindre quand on est assiégé de voleurs impitoyables, et que l'on se croit en sûreté.

Vous dites que vous ne savez ce que c'est qu'être tentés, et les plus grands saints le sont dans leur désert; vous dites que vous ne savez ce que c'est qu'être tentés, et les personnes qui mènent la vie la plus mortifiée et la plus innocente le sont dans une chair exténuée, et un corps desséché d'abstinences et de jeûnes. Vous dites que vous ne savez ce que c'est qu'être tentés; dites donc qu'il n'y a plus de démons, ou qu'ils ont perdu leur rage, et l'envie qu'ils ont conçue contre les hommes. Vous dites que vous ne savez ce que c'est qu'être tentés; ajoutez donc avec saint Grégoire, que les démons sont vos amis, vos gardiens, vos protecteurs; que vous vous réconciliez avec eux, et que vous tenant sous une domination tranquille, ils n'ont garde de vous molester. Quand ils reconnaissent qu'on commence à les mépriser, et que l'on entre dans les voies de Dieu, ils ne peuvent souffrir qu'on leur résiste, et ils emploient tout l'art qu'ils ont de perdre les âmes, afin que par de fréquentes tentations ils puissent de nouveau entamer des cœurs qu'ils possédaient autrefois paisiblement. *Quia se considerant despici, quia vias Dei vident apprehendimox ad certamen monentur, mox ad tentationes innumeras contra rebellantem mentem se excitant, atque in omni arte lacerationis instigant, ut tentationum jacula intorquendo confodiant cor quod dudum quieto jure possidebant* (Mor., l IV, c. 21).

Mais quand ils voient qu'on se porte de soi-même au péché, qu'on ne se plaint pas de leur domination, et qu'on ne pense pas à s'en retirer; quand ils voient qu'on se jette volontairement de leur parti, qu'on tombe de pure malice dans le péché, qu'il n'y a plus ni de crainte de Dieu, ni de remords de conscience, quelle nécessité trouveraient-ils de tenter des âmes qui leur sont si fidèles, de molester des sujets qui leur rendent de si bons services, de troubler le repos et d'inquiéter des peuples qui se plaisent dans la fatale douceur de leur règne? Au contraire ils ne leur offrent que des honneurs, des biens, des plaisirs, et tout leur art consiste à éloigner d'eux tout ce qui pourrait leur faire de la peine, dans l'assoupissement mortel où ils sont. N'en doutez pas, mes frères, dit saint Augustin, en quelque état que soit l'homme, il faut qu'il soit tenté, et sa plus grande tentation est de n'en point avoir. Jésus-Christ a été tenté, tout chrétien le sera, voilà la nécessité de la tenta-

tion, il faut s'y résoudre; mais Jésus-Christ l'a été en toutes manières, voilà la malignité de la tentation, et il faut la craindre. C'est le sujet de mon second point.

SECOND POINT.

Le démon est toujours à craindre dans les tentations qu'il livre. C'est un pur esprit, c'est un esprit infatigable, c'est un esprit uni à une infinité d'autres, c'est un esprit opiniâtre, qui ne se rebute jamais: étranges qualités que l'Ecriture sainte lui donne, et qui doivent nous le faire appréhender.

C'est un pur esprit, par conséquent ses tentations sont plus fines et plus délicates. Ce n'est pas seulement contre la chair et contre le sang que nous avons à nous défendre, c'est contre une malice spirituelle, ou plutôt, pour m'expliquer avec saint Paul, c'est contre une spiritualité et un raffinement de malice, *contra spiritualia nequitiae* (Ephes., VI).

C'est un esprit infatigable. Tout autre ennemi que lui sent épuiser ses forces par la durée du combat, et la résistance de ceux qu'il attaque; mais celui-ci ne se lasse et ne s'affaiblit jamais. Il y a plus de quatre mille ans qu'il nous tente, sans qu'il se soit jamais lassé. Il nous tente de jour, il nous tente de nuit, il nous tente dans les compagnies, il nous tente dans les solitudes, il nous tente dans nos occupations, il nous tente dans notre repos, et jamais il ne se fatigue.

C'est un esprit qui s'unit à une infinité d'autres. Nous lisons dans l'Evangile qu'il dit lui-même qu'il retournera dans la maison dont il a été chassé, et qu'il prendra sept autres esprits encore plus méchants que lui; et, si nous en croyons Origène, il y a plus de démons dans le monde et dans l'enfer qu'il n'y a d'atomes dans l'air et de gouttes d'eau dans la mer.

C'est un esprit opiniâtre, qui ne se rebute jamais. Ne réussit-il pas dans une attaque? il en livre une autre; n'a-t-il pas réussi dans celle-là? il en médite une troisième, et il lui est autant impossible de faire trêve avec l'homme qu'il lui est impossible de quitter la malignité de sa nature. Oh! qu'il est donc à craindre par tous ces endroits! et que Jésus-Christ avait bonne raison de vouloir que nous demandassions tous les jours à son Père la grâce de ne pas succomber à la tentation, et celle de nous délivrer de ce malin esprit!

Voyons dans la tentation de Jésus-Christ les ruses et la malignité de ce commun ennemi de notre salut. Après que le Fils de Dieu eut jeûné quarante jours et quarante nuits, enfin il permit à son humanité de ressentir les incommodités de la faim, et dès le même moment, le démon s'approchant de lui, lui dit: Je vois bien que vous avez faim, mais si vous êtes Fils de Dieu, faites un miracle qui ne vous coûtera pas beaucoup, dites que ces pierres que vous voyez se changent en pains.

Le démon n'ayant pas réussi dans cette

première tentation, en livra une seconde à Jésus-Christ. Il le porta sur la partie la plus élevée du temple, et lui dit : Si vous êtes Fils de Dieu, jetez-vous en bas ; assurément Dieu aura soin de vous, et vous enverra des anges qui vous soutiendront dans votre chute et vous empêcheront de vous briser.

Mais cette seconde attaque n'ayant pas eu de meilleur succès que la première, en voici une troisième. Il porta Jésus-Christ sur une haute montagne, et lui dit : Je m'aperçois bien que vous n'êtes pas fort riche ; regardez de toute part, voyez-vous ces royaumes et ces richesses ? il ne tient qu'à vous d'en être le maître ; jetez-vous seulement à mes pieds pour m'adorer, je vous les donnerai. Voilà tout ce que saint Matthieu, dans notre évangile, nous apprend de la tentation de Jésus-Christ ; appliquez-vous, je vous prie, aux réflexions que j'y vais faire, où vous verrez l'artifice et la malignité de ces différentes attaques, et combien, par ce principe, elles sont à craindre.

La première chose que je remarque, c'est l'artifice et la malignité du démon dans l'ordre des attaques qu'il livre. Quand il entreprend de tenter un homme, il commence toujours par les plus petits péchés. S'il trouve une âme qui, par le mouvement de la grâce, se porte à la vertu, qui ait une conscience timorée, et, comme dit Tertullien, un esprit tendre et délicat, il ne lui propose pas d'abord de grands crimes, de peur que leur énormité ne lui fasse horreur. Veut-il, par exemple, corrompre la chasteté de cette femme et de cette fille, il ne lui suggère pas d'abord des péchés d'adultère et de fornication ; vous êtes trop sage et trop bien née, il ne faut pas exposer votre vertu, mais pourquoi avoir une humeur si sauvage ? Il y a des conversations honnêtes, et des compagnies que vous pouvez voir. Quel mal y a-t-il de fréquenter cette parente ? elle est un peu enjouée, mais c'est son humeur ; elle voit des hommes civilisés et polis ; elle sait son monde, faites amitié avec elle. Et de là qu'arrive-t-il ? on s'engage dans le monde, une fille perd peu à peu la pudeur, elle écoute des cajoleries et des sottises, elle entend et elle dit des chansons d'amour ; elle reçoit des présents, elle assigne des rendez-vous, et elle se perd.

Le démon veut-il rendre un homme usurier et voleur, il ne lui dit pas d'abord de prendre du bien à toute main, et de s'enrichir à quelque prix que ce soit ; mais il lui représente le nombre de ses enfants, la dureté de sa condition et de sa misère ; ce sont là des pierres, changez-les en pains : *dic ut lapides isti panes fiant*. Le temps est mauvais, le commerce est rompu, voilà un parti avantageux où vous pouvez entrer ; plusieurs autres qui étaient plus misérables que vous y ont fait fortune ; entrez-y, ne craignez rien, votre conscience n'y est point intéressée. Et de là qu'arrive-t-il ? ce qui arriva à Judas, que l'Ecriture appelle un grand voleur. D'abord il ne songeait qu'à recueillir les aumônes qu'on donnait au Fils de Dieu.

De là il lui vint quelque tentation d'un petit intérêt, d'un denier il en prit deux, de deux il en prit trois, enfin il succomba si misérablement à la tentation, qu'il vendit son maître, et qu'il joignit à son vol un déicide.

Venons à notre évangile. Le démon ne propose pas d'abord un crime à Jésus-Christ : il lui parle d'apaiser sa faim par un miracle ; quoi de plus innocent, ou du moins de plus indifférent ? il le tente ensuite de vaine gloire : il veut lui persuader que pour se mettre en réputation dans Jérusalem, il n'a qu'à se précipiter du haut du temple, et que les anges le soutiendront, et ce n'est que dans la dernière tentation qu'il lui propose un grand crime, qui est de rendre à la plus infâme de toutes les créatures l'adoration qui n'est due qu'au Créateur.

Qu'est-ce que cela veut dire, Messieurs ? cela veut dire qu'il tente Jésus-Christ : premièrement, d'une chose dont les plus spirituels ne peuvent se passer, qui est de manger ; qu'il le tente ensuite d'une chose dans laquelle les plus spirituels peuvent quelquefois manquer, qui est de rechercher l'estime des hommes ; et qu'enfin il ose le tenter de ce dont les plus impies sont capables, qui est l'apostasie et l'idolâtrie. Après cela n'avouerez-vous pas qu'il est étrangement à craindre ? Ce n'était d'abord qu'un homme qui paraissait, c'est ensuite un ange, et à la fin il se trouve que c'est un démon.

La seconde chose que je remarque dans notre évangile, est le prétexte spécieux dont le démon se sert pour tenter Jésus-Christ. Il ne lui propose d'abord que de petits péchés ; ce n'est pas assez, il ne veut pas même qu'il se persuade que c'est un péché. Il demande un miracle, mais pourquoi ? pour soulager sa faim dans une extrême nécessité, après un jeûne de quarante jours et de quarante nuits. Quoi de plus juste ? Il souhaite qu'il en fasse un autre en se jetant du haut du temple en bas, mais c'est pour lui faire connaître la confiance qu'il doit avoir en Dieu, et afin qu'il croie qu'il n'y a rien que de raisonnable, et même que de saint, dans cette proposition, il l'appuie sur les paroles de l'Ecriture : *Scriptum est enim angelis suis mandavit de te*, etc. Car il est écrit, ô le beau prétexte ! il est écrit que Dieu a ordonné aux anges d'avoir soin de vous, et d'empêcher que vous ne vous fassiez du mal, quand même vous tomberiez.

Hélas ! que les tentations sont à craindre par cet endroit, et combien trouvons-nous de personnes qui y succombent ! Que de prétextes par exemple, pour se dispenser du jeûne et de l'abstinence du carême ! Dans ce magistrat c'est l'assiduité à son emploi, et le besoin qu'on lui fait croire que le public a de sa personne, comme si dans les premiers siècles, et dans celui même qui nous a précédés, il n'y avait point eu de magistrats qui se soient réduits aux plus austères règles de l'Eglise, sans cesser néanmoins d'avoir toute l'assiduité et l'application nécessaires à leurs charges. La justice

y était encore peut-être et plus promptement et plus fidèlement rendue qu'à présent; et cependant on ne savait presque ce que c'était de manger de la viande ou de raffiner sur le goût du poisson et la délicatesse des mets, dans un temps consacré à la mortification et à la pénitence.

Dans cette dame, c'est le prétexte d'une complexion faible et délicate, et souvent même le soin d'entretenir son embonpoint. Le jeûne, dit-on, n'est pas établi pour nous rendre malades, Dieu aime plutôt une âme mortifiée qu'un corps abattu; il veut que nous jeûnions gaiement, et que nous ne paraissions pas comme des hypocrites tristes, qui veulent faire connaître qu'ils jeûnent. Car il est surprenant de voir qu'on se sert comme le démon, de l'Ecriture même, pour étouffer les remords d'une conscience effrayée, ou pour éluder le précepte de l'Eglise, à qui seule il appartient de donner à cette même Ecriture le vrai sens qu'elle doit avoir.

Je sais, Messieurs, qu'il y a quelquefois de bonnes raisons pour rompre l'abstinence et le jeûne du carême: on peut accorder des dispenses sur ce sujet, et avoir égard aux infirmités, aux faiblesses, aux maladies, peut-être même en de certaines rencontres, au rang et à la condition des personnes; mais jusqu'où ces égards doivent-ils aller? c'est ce que je laisse à la prudence des pasteurs et des directeurs. Au reste cela n'empêche pas que je ne dise que souvent c'est un artifice du démon, qui se sert de ces spécieux prétextes.

Une petite bourgeoise, à cause qu'elle a un peu de bien, se croit en droit de changer en pain les pierres de son jeûne, et telle qui le fait peser à sa collation, afin de n'en pas manger plus de trois ou quatre onces, ne prend pas garde que le démon la tente par cet endroit, en lui faisant manger de plusieurs mets qu'on lui présente au milieu d'un ample dessert, après qu'elle a fait à dîner un repas dont souvent deux autres personnes se seraient contentées pour tout un jour. Allez, belles jeûneuses, Dieu vous en doit encore de reste; vous qui êtes si délicates et si bien nourries, vous entrez avec votre graisse et votre embonpoint dans le ciel. Qu'avez-vous à craindre? votre médecin qui ne veut pas perdre votre pratique, et qui est ravi de vous flatter, vous dit même que vous jeûnez trop; vous lui répondez qu'il faut bien faire quelque chose pour Dieu, et souvent vous vous damnez l'un et l'autre.

La troisième réflexion que je fais sur les circonstances de notre évangile, et ce qui doit nous faire craindre les tentations du démon, est qu'il nous laisse quelquefois en repos, pour revenir ensuite à la charge, et qu'il se sert de certains moyens opposés les uns aux autres, pour nous perdre.

Saint Matthieu nous apprend que le démon, après avoir tenté Jésus-Christ à trois différentes reprises, le laissa et se retira, *relinquit eum diabolus*. Mais saint Jérôme,

qui applique cet endroit de l'Ecriture aux tentations que cet esprit malin nous livre, ajoute que cette retraite n'est que pour un temps, et qu'il diffère la tentation à une occasion plus favorable, et où il puisse mieux réussir: *Tentationem magis differens quam auferens*.

N'avez-vous jamais remarqué l'adresse de ces rusés capitaines qui, ne pouvant emporter une place d'assaut, se retirent pendant quelques jours, et font feinte de s'enfuir; mais qui, ayant observé la force et la faiblesse des assiégés, reviennent sur leurs pas, et dressent d'autres batteries contre lesquelles il est presque impossible de résister?

Voilà quel est le génie du démon: il ne s'enfuit ni par lassitude, ni par changement d'opinion; mais comme il veut éprouver nos forces, comme il veut sonder nos inclinations, comme il veut observer nos penchants et notre humeur, il se retire pour quelque temps quand il n'a pu réussir dans son attaque, la remettant à une occasion plus propre, où nous serons moins sur nos gardes, et où il nous suggérera un péché à la place d'un autre, dans lequel nous ne serons pas tombés.

C'est pourquoi j'ai ajouté qu'il se sert de toutes sortes de moyens, quand même ils seraient opposés les uns aux autres. Prenez garde à ceci, je vous prie, je finirai bientôt, et je retrancherai beaucoup de choses de mon dernier point, pour ne pas lasser vos patiences.

Quelquefois le démon conseille un bien, en prévoyant qu'il en tirera du mal, et quelquefois il détourne d'un mal, afin que l'on tombe dans un plus grand. Voilà un jeune homme fort inconstant; il a fait quelque petite friponnerie qui le met mal avec son père et sa mère. Que fait pour lors le démon? il lui suggère de se faire religieux, prévoyant que quand il sera mieux dans l'esprit de ses parents, il sortira de religion et jettera son froc. Voilà une fille qui a eu quelque petit mécontentement, il est arrivé quelque disgrâce à son père, ou bien une alliance après laquelle elle aspirait est rompue. Que fait le démon? il se sert de cette occasion pour lui mettre en tête de se jeter dans un cloître; elle y entre, et après que les affaires de son père sont rétablies et qu'elle pourrait faire une belle figure dans le monde, elle murmure cent fois le jour contre cette vocation précipitée. Ma fille, c'est le démon qui vous a tentée, il vous a conseillé un bien dans l'espérance qu'il en tirerait du mal. En voici un autre qui aime le jeu, et qui, d'ailleurs, est d'un tempérament chaud et sanguin. Il ne faut plus jouer, lui dit le démon, cela te ruinera; tu perds ton argent, il vaut mieux que tu l'emploies à d'autres choses; vois les belles compagnies, va avec tels et tels, qui ne sont pas joueurs comme toi. Mais à quel dessein le détourne-t-il de ce mal? c'est que le connaissant sanguin et porté aux plaisirs, il prévoyait qu'il tombera dans des péchés d'impu-

reté, qu'il commettra des fornications et des adultères, qui sont de plus grands maux que le jeu. Après cela, mes frères, tenez-vous en sûreté, et n'appréhendez pas les tentations.

Mais quoi, me direz-vous, n'y a-t-il point de remède contre ces ruses et cette malignité du démon? Oui, chrétiens, il y en a, et c'est ce que je voulais vous proposer dans mon troisième point; mais je finis en reprenant la suite de mon évangile, et vous découvrant simplement ces remèdes, par rapport à la conduite que Jésus-Christ a tenue.

TROISIÈME POINT.

Le premier est de chasser le démon et d'écarter la tentation : *Vade retro, Satana*; retire-toi, Satan. Croyez-moi, mes frères, il n'y a rien à gagner avec le démon; dès le moment qu'il vous livre quelque attaque, au nom de Dieu, ne l'écoutez point, ne disputez point avec lui; tôt ou tard il vous perdra.

Il y a trois choses dans la tentation : la suggestion, le plaisir et le consentement. La suggestion n'est rien; elle peut devenir la matière de votre victoire, et Jésus-Christ la permet pour votre bien, comme je vous l'aurais fait voir, si j'avais eu plus de temps. Le plaisir est quelque chose, et pour peu qu'on s'y arrête, il y a danger que ce ne soit un péché mortel. Mais le consentement fait tout; et comme il n'y a pas loin du consentement au plaisir, ni du plaisir au consentement, le grand secret est d'écarter cette suggestion, et de dire comme Jésus-Christ à Satan : Retire-toi d'ici, *Vade retro, Satana*.

Le second moyen est d'éviter les occasions qui portent au péché, et de ne pas présumer qu'en s'y engageant on recevra des grâces qui empêcheront d'y tomber. Jetez-vous du haut du temple en bas, dit le démon à Jésus-Christ, *Mitte te deorsum*; Dieu a donné ordre à ses anges de vous soutenir, afin que vous ne vous fracassiez pas.

Voilà ce que le démon vous dit tous les jours : Vois cette personne; quoiqu'elle soit belle, officieuse, civile, honnête, complaisante, engageante, amie du divertissement et du plaisir, ne crains rien, tu ne pécheras pas avec elle; tu as de la conscience, elle a de l'honneur; vous demeurerez l'un et l'autre dans les termes d'une pure civilité et d'une amitié réciproque. Entre dans ce commerce; qu'appréhendes-tu? quoiqu'il y ait eu des gens qui y ont gagné du bien par des voies défendues, tu as l'âme mieux faite qu'eux; tu te contenteras simplement du profit qui te doit revenir de ton assiduité et de ton argent; tu y conserveras ton intégrité et ton innocence.

Mais qu'est-ce que Jésus-Christ répondit au démon? Il est écrit : tu ne tenteras pas ton Dieu : *Non tentabis Dominum Deum tuum*, c'est-à-dire, comme l'expliquent les Pères, tu ne chercheras pas les occasions prochaines du péché; tu ne t'engageras pas à des choses où, moralement et ordinairement parlant, on s'éloigne de son devoir,

car en les recherchant et en t'y engageant, tu tenterais Dieu, et aimant le danger, tu y périrais.

Le troisième moyen de triompher de la tentation à l'exemple de Jésus-Christ, c'est de s'attacher inviolablement à la loi de Dieu. *Scriptum est*, il est écrit. Voilà la loi, voilà votre devoir; voilà, dit saint Augustin, votre bouclier, vos armes, votre asile contre toutes sortes de tentations. Etes-vous tentés de gourmandise, d'injustice, d'impureté, de vol? dites au démon : Il est écrit : Les ivrognes, les voleurs, les adultères n'entreront jamais dans le royaume des cieux : *Regnum Dei non possidebunt*. Etes-vous tentés d'avarice? dites : Il est écrit : Que sert-il à un homme de conquérir tout le monde, si malheureusement pour lui il perd son âme? Etes-vous tentés d'orgueil et de vaine gloire? dites : Il est écrit : *Subter te sternetur tineæ, et operimentum tuum erunt vermes*. Tu veux trancher du grand, tu veux te faire remarquer par tes excessives dépenses et par ton luxe; mais dans un an, dans un mois, peut-être dans trois jours, ton corps sera renfermé dans un tombeau, où il servira de proie à la pourriture et aux vers.

Employez, chrétiens, employez de si utiles remèdes, et arrêtez-vous à ce grand exemple que Jésus-Christ vous donne. Les anges le servirent après qu'il eut triomphé du démon, et vous en serez servis après avoir été fidèles à ses grâces, dans le festin magnifique de la gloire qu'il vous prépare. Amen.

SERMON LXIV.

POUR LE SECOND DIMANCHE DE CARÊME.

Sur les plaisirs de cette vie et ceux du ciel.

Duxit illos in montem excelsum seorsum, et transfiguratus est ante eos (Matth., XVII).

Jésus-Christ mena trois de ses apôtres sur une haute montagne, et là il se transfigura en leur présence.

Avouons, Messieurs, que l'Eglise nous propose successivement, en la personne de Jésus-Christ, deux sortes de spectacles bien différents. Nous le vîmes dimanche dernier dans un affreux désert, et nous le trouvons aujourd'hui sur une haute montagne, qui brille de toutes parts par l'éclatante lumière qu'il y répand. Dans le désert, il paraît avec les misères et les humiliations d'un homme; et sur le Thabor, il paraît avec toute la gloire et la majesté d'un Dieu. Dans le désert, on le tenta des plus grands péchés, parce qu'on le croyait capable de les commettre; et sur le Thabor on l'écoute, on l'admire, parce qu'on le regarde comme un Dieu, dans lequel le Père éternel a mis toutes ses complaisances. Dans le désert, il n'eut que les sauvages et le démon pour compagnie; et sur le Tabor il est au milieu de deux prophètes, et accompagné de trois apôtres. Dans le désert, il jeûna, il eut faim, et on méconnut sa divinité; et sur le Tabor il laisse couler de son âme bienheureuse quelques rayons de gloire sur son corps; et il y paraît

tellement Dieu qu'à peine peut-on se persuader qu'il soit homme.

Oh ! qu'il nous serait avantageux qu'un même miracle se renouvelât à nos yeux, et que Jésus-Christ se transfigurât en notre présence, comme il le fit devant trois de ses apôtres ! Saint Pierre, qui y avait assisté, ne s'en souvenait jamais qu'il ne sentit dans son âme de violents transports pour aller se rejoindre à son cher maître, et une extrême aversion pour les faux plaisirs que nous estimons en ce monde. J'ai vu, disait-il, j'ai vu la gloire de Jésus-Christ quand j'étais avec lui sur la sainte montagne ; et toutes les fois que je m'en souviens, mon âme méprise tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre, et ne cherche qu'à se détacher de ce corps mortel, pour jouir de ce souverain bien.

DIVISION.

C'est là, chrétiens, le plus grand fruit que vous puissiez tirer de ce mystère d'un Dieu transfiguré, et ce à quoi je veux vous exhorter dans les deux parties de ce discours. Vous avez trop d'attachement aux plaisirs de ce monde, et trop d'indifférence pour ceux de l'autre ; mais transportez-vous en esprit sur le Thabor, et il vous sera aisé de changer de sentiment. Vous y verrez Jésus-Christ qui s'y transfigure, et qui vous apprendra deux choses : la solide gloire des biens éternels et le vrai malheur des temporels ; la solide gloire des biens éternels, qui vous fera mépriser ceux de cette vie, le vrai malheur des biens temporels, dont l'attachement est un grand obstacle à l'acquisition des éternels. Les plaisirs du ciel sont si grands, qu'ils ne nous doivent inspirer que du mépris pour ceux de cette vie ; voilà ma première proposition. Les plaisirs de cette vie nous sont si funestes, que ce n'est que par leur mépris que nous pouvons jouir de ceux du ciel ; voilà ma seconde proposition. Je les trouve toutes deux solidement établies dans l'explication que je vous ferai du mystère de Jésus-Christ transfiguré.

PREMIER POINT.

Les plaisirs du ciel sont si élevés au-dessus de nos expressions et de nos pensées, que saint Paul ne s'en explique qu'avec de mystérieuses exclamations, et que les trois apôtres, qui ne virent qu'un faible échantillon de la gloire des bienheureux en la personne de Jésus-Christ transfiguré, tombèrent la face contre terre, accablés de ce poids de lumière qui environnait leur maître.

Ce serait donc à moi une grande témérité de vouloir vous en donner une juste idée ; mais je viens de vous avertir que je n'en parlerai que par rapport au mystère que vous célébrez, dans l'espérance que le peu que je vous en dirai servira à vous inspirer un vrai mépris pour les faux plaisirs de la terre.

Comme la béatitude est un assemblage de tous les biens qu'on peut se figurer, je trouve d'abord que ces biens n'ont que deux sujets

capables de les recevoir : je veux dire l'âme et le corps ; et c'est par rapport à ces deux choses que rien n'approche des ineffables plaisirs et des surprenants avantages dont les bienheureux jouissent dans le ciel.

Pour ce qui est de leur âme, elle a tout ce qu'elle peut désirer, elle voit Dieu face à face, et son entendement, qui est élevé par la lumière de gloire, contemple à loisir et sans aucun nuage ce charmant objet. On peut dire que cette connaissance claire et distincte est aux bienheureux ce que la main est au corps. C'est par la main que je touche, c'est par la main que j'éprouve, c'est par la main que j'attire à moi, c'est par la main que je me saisis et que je me mets en possession de chaque chose ; et c'est aussi par la connaissance que les bienheureux s'approchent de Dieu, qu'ils le touchent, qu'ils l'embrassent, qu'ils en font leur possession et leur partage, qu'ils le retiennent, et qu'ils lui disent avec plus de vérité que l'épouse : C'est à présent que je vous tiens, et je ne vous quitterai jamais.

Tout le désir d'un vrai chrétien est de voir Dieu et de le connaître. Montrez-nous votre visage, lui dit-il avec Moïse, et nous serons contents. Tout ce qui est hors de Dieu ne mérite pas que nous y fassions la moindre réflexion. Grandeurs, richesses, pompes, spectacles, gloire, luxe ; tout cela est indigne de nos attachements ; voudrions-nous nous arrêter à une ombre qui passe, à un fantôme qui s'évanouit, à une fumée qui se dissipe, à une fleur qui se sèche, à une figure qui s'efface, à la rapidité d'un vaisseau qui ne laisse après soi aucune trace de son passage, à l'écume d'une mer irritée qui va se briser contre un rocher ? Vains et ridicules objets, qui fascinez les yeux de tant d'insensés, et après lesquels tant de malheureux amateurs du monde courent, vous ne fûtes jamais des objets dignes des regards et des attachements des vrais chrétiens ; il n'y a que vous, ô mon Dieu, qui puissiez dignement occuper leur esprit en cette vie, et il n'y a aussi que vous qui puissiez les remplir de vrais plaisirs en l'autre !

Combien de fois ces saintes âmes, qui n'aspiraient qu'à vous voir et à vous connaître, se sont-elles écriées avec le roi-prophète : *Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea !* Si je vous efface de ma mémoire, ô sainte cité de Jérusalem, et si je ne me souviens pas de vous, ô mon Dieu qui en êtes le roi ! que je sois éternellement oublié moi-même : *Adhareat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui* (Ps. CXXXVI). Si je ne me souviens pas de vous, si je vous ôte de mon esprit et de ma pensée, faites, Seigneur, faites que ma langue demeure attachée à mon palais, et que la gloire à laquelle j'aspire me soit refusée.

Or, ces désirs qu'ont les chrétiens de connaître Dieu sur la terre, sont ceux que Dieu récompense dans le ciel par la lumière de gloire : lumière par laquelle un bienheureux est le compagnon de Dieu, l'associé de Dieu, et élevé par participation et par dépendance

à ce que Dieu est par sa propre nature ; lumière qui forme dans une âme une parfaite image de Dieu. *Cum apparuerit similes ei erimus* ; quand nous le verrons, dit saint Jean, nous lui serons semblables. Quelle étrange expression, saint apôtre ! que ne dites-vous que nous serons ses sujets ; car n'est-ce pas là trop pour nous ? Non, mes frères, nous lui serons semblables. Comment cela ? il faut que saint Thomas vous l'explique.

Les bienheureux sont semblables à Dieu dans le ciel, parce qu'ils le contemplent, et qu'en voyant la plénitude de la Divinité, ils en expriment dans leur entendement, l'image qu'il appelle la parole ou le fruit de la pensée. Ainsi, comme les saints ne cesseront jamais de connaître Dieu, ils produiront sans cesse en eux son image, et comme cette image sera la plus parfaite de toutes, après le Verbe qui est l'image substantielle de son Père, il arrivera qu'ils formeront dans leur entendement une espèce de Divinité, et qu'ils lui seront semblables.

La volonté des bienheureux n'a pas moins de part à cette gloire que leur entendement ; et, pour m'expliquer avec saint Bonaventure (*in Soliloquiis*), toutes les puissances de leur âme sont abimées, pénétrées, transformées en Dieu : *Gaudent in perfecta divinæ claritatis contemplatione, in melliflua divinæ bonitatis degustatione, in tranquilla divinæ majestatis retentione*. Ils se réjouissent dans la contemplation et la vue parfaite de la gloire de Dieu, dans la douce et agréable possession de la bonté de Dieu, dans la jouissance paisible et éternelle de la majesté de Dieu. Non-seulement leur entendement est parfait par la possession de la vérité première, leur cœur est encore satisfait par l'union intime à la souveraine bonté : union si grande qu'ils sont tout en Dieu, et Dieu tout en eux ; mais union si admirable, que tout unis qu'ils soient à Dieu, ils le désirent toujours, et que le désirant, ils le possèdent.

Mon cher frère, dit saint Augustin (tract. 5 *in Joan.*), voici un étrange mystère que je vous découvre : *Talis erit perfectio voluntatis, ut semper Deus tibi præsens sit, et nunquam satieris, imo semper satieris, et nunquam satieris*, votre volonté sera si heureuse dans le ciel, que Dieu vous sera toujours présent, sans que cette présence vous rassasie et vous dégoûte ; et cette satiété sera si admirable, qu'elle sera accompagnée d'empressement et de désir de posséder ce dont vous savez que vous jouissez.

Je ne sais ici, dit saint Augustin, comment je puis m'expliquer. Si je dis que vous serez rassasiés dans le ciel, j'appréhende que vous ne vous imaginiez qu'il y ait quelque dégoût dans cette satiété, et si je vous dis que vous n'y serez pas rassasiés, je crains que vous ne vous persuadiez que vos désirs n'y seront pas satisfaits : *Si dixero quod non satieris, fames erit ; et si dixero quia satiaberis, fastidium timeo, ubi nec fastidium erit, nec fames*. Que faut-il donc que je dise, si ce n'est que votre volonté sera si heureuse

qu'elle désirera toujours ce qu'elle possède, et qu'elle possédera toujours ce qu'elle désire ; que ce désir sera satisfait par sa possession, et que cette possession irritera encore davantage et enflammera ce désir ? Quand saint Pierre vit son maître transfiguré, il voulut demeurer sur le Thabor, il désira, mais il ne posséda pas toujours ce qu'il désirait, au lieu que les bienheureux ont cet avantage de joindre l'activité de leurs désirs à la douceur de leur possession.

J'ai ajouté que dans le ciel le corps y trouverait sa perfection et son bien, comme l'âme, et c'est ce qui arrivera en deux manières : par l'éloignement de toutes sortes de maux, et par l'assemblage de toutes les qualités glorieuses. Que de misères ici-bas pour ce corps, que de maladies, que de disgrâces, que d'afflictions, que de persécutions ! la faim, la pauvreté, la nudité, le chagrin, la violence des passions, les guerres tant intérieures qu'extérieures, l'incommodité des saisons, les fièvres, les gouttes, les paralysies, les naufrages, les incendies, la perte de sa santé, de ses biens, de son repos ; voilà les misères de ce corps, et dans le ciel il n'y en aura plus.

Il y aura même un assemblage de toutes les qualités glorieuses. Ici-bas notre corps est mortel, et dans le ciel il sera immortel ; ici-bas notre corps est terrestre, et dans le ciel il partagera les avantages de l'esprit ; ici-bas notre corps est opaque et obscur, et dans le ciel il sera plein de splendeur et de clarté ; ici-bas notre corps est pesant et incommode, et dans le ciel il aura l'agilité et la subtilité en partage.

Voulez-vous bien que je vous explique ceci par les circonstances mêmes du ministère que vous célébrez ? Au jour de la transfiguration de Jésus-Christ, qui, selon tous les Pères, est l'image de la félicité des bienheureux dans le ciel, non-seulement l'âme, mais le corps de cet Homme-Dieu parut tout éclatant de gloire, et même il semble que cette gloire n'était que pour son corps, puisque tous les théologiens m'apprennent que l'âme de notre divin Sauveur était glorieuse et bienheureuse d'elle-même, et que cette gloire, qui devait naturellement se répandre sur le corps, fut suspendue par miracle jusqu'à ce jour où le visage de ce Dieu parut plus brillant et plus éclatant que le soleil : *Resplenduit facies ejus sicut sol*.

C'est ainsi, dit l'Écriture, que les justes seront dans le ciel : *Fulgebunt justi sicut sol*. Leur corps aura la beauté, l'éclat, la splendeur, l'agilité, l'incorruptibilité du soleil, ou, pour mieux dire, la lumière et toutes les autres qualités de ce bel astre s'éclipseront et s'effaceront en comparaison des avantages des corps glorieux. Ah ! quels biens, ah ! quels plaisirs ! Y en eut-il jamais de pareils ? O ciel ! ô paradis ! ô gloire des saints ! d'où vient donc que nous pensons si peu à vous ? d'où vient donc que nous avons tant d'indifférence pour vous ?

C'est, mes frères, que les biens fragiles, les plaisirs trompeurs, et pour me servir de

l'expression de l'Ecriture, les badineries et les niaiseries de ce monde fascinent nos yeux, qu'en nous aveuglant elles effacent de notre esprit et de notre cœur la beauté de ces vrais biens, et qu'elles les obscurcissent : *Fascinatio nugacitatis obscurat bona* (Sap., IV). C'est que donnant tout à la chair et au sang, nous n'estimons que ce que nous voyons, et que cependant, ce que nous voyons, n'est que vanité, affliction, misère, en comparaison de ce que nous ne voyons pas.

Il faut donc laisser agir en nous la pensée et l'image de la gloire, dont la transfiguration de Jésus-Christ est la figure, afin qu'à l'exemple de saint Pierre nous méprisions ce monde, et nous n'aspirions qu'à demeurer comme lui sur cette sainte montagne : *Domine, bonum est nos hic esse, faciamus tria tabernacula.*

Quand il conçut ces sentiments, et qu'il prononça ces paroles, dit l'abbé Paschase (lib. VIII in Matth.), il témoigna combien il méprisait tous les faux charmes de ce monde, et combien cette lumière qui sort de la face de Dieu, et qui paraissait sur celle de son cher maître, lui plaisait : *Respuit totum quod in mundo blanditur, sola ei claritas quæ a facie Dei splendet placuit.* Il ne vit qu'un faible échantillon de cette gloire, il ne le vit même que pendant quelques moments, et il en fut tellement frappé, ébloui, extasié, que tout ce qui paraît de plus beau et de plus engageant sur la terre lui devint insupportable.

Adorable Jésus, s'écrie là-dessus saint Ambroise (lib. VII in Lucam), si votre seule ombre donne à ce fidèle apôtre tant de dégoût pour le monde, et si elle lui inspire de si violents désirs de vous posséder, quelle impression ne fera pas sur son esprit et sur son cœur la vérité de votre gloire ? *Si tantum, Domine Jesu, confert umbra tua, quantum veritas afferet ?* Il n'a vu que pendant quelques moments la gloire de votre humanité, et il veut déjà se séparer du doux commerce qu'il avait avec ses confrères, pour être toujours avec vous. Que serait-ce s'il vous avait vu face à face, et s'il jouissait de votre divinité ? Pierre n'a vu que de ses yeux corporels la transfiguration de son maître, et il est tout ravi en extase. Mais qu'est-ce que cela en comparaison de ce que nous espérons dans le ciel, où nous n'aurons ni chair qui nous appesantisse, ni sens qui nous dissipent, ni concupiscence qui nous enflamme, ni objet qui nous trompe, ni passions qui nous corrompent, ni coutume qui nous entraîne, ni mauvais exemples qui nous tyrannisent ? Par conséquent si la vue courte et passagère de ce mystère lui a fait mépriser tous les faux biens et tous les plaisirs imaginaires de cette vie, qu'est-ce que la foi et l'espérance de la béatitude, dont ce mystère n'est que l'image, doit produire dans nos personnes ?

Je vous en prends ici à témoin, saintes âmes, que cette considération de la gloire éternelle a tellement dégoûtées du monde, qu'il n'y a eu

ni alliance que vous n'ayez rompue, ni biens que vous n'ayez quittés, ni dignités que vous n'ayez méprisées, ni beauté que vous n'ayez ternie, ni plaisirs que vous n'ayez sacrifiés, ni intérêts que vous n'ayez cédés, pour posséder dans le ciel un Dieu dont l'alliance vous était plus favorable, les biens plus précieux, la dignité plus illustre, l'autorité plus étendue, la beauté plus charmante, les plaisirs plus solides, les intérêts plus chers, et la possession infiniment plus avantageuse et plus douce.

Qu'il fait bon ici, disiez-vous avec saint Pierre, et quel mépris ne devons-nous pas avoir pour un monde si pauvre dans ses biens, si roturier dans ses alliances, si fragile dans ses dignités, si caduc dans ses beautés, si capricieux dans ses intérêts, si dégoûtant dans ses plaisirs, si ridicule dans ses pompes, si bizarre dans ses caresses, si infidèle dans ses amitiés, si faible et si impuisant dans ses attachements et ses promesses ?

Dans le ciel, toutes les qualités de l'esprit et du corps sont réunies ; sur la terre elles sont toujours partagées et accompagnées de mille défauts, qui les rendent viles et méprisables. S'il y a des riches, ils sont ignorants ; ce sont des veaux d'or qu'une populace grossière adore et estime heureux. S'ils sont riches et savants, ils vivent peu, et n'ont point de santé, comme ces flambeaux qui s'usent et se consomment, à mesure qu'ils éclairent les autres. S'ils ont des richesses, de la science, de la santé, ils n'ont point d'extraction, ni de noblesse ; ce sont comme des diamants qu'on enchâsse dans un peu de plomb ou dans une autre vile matière. S'ils ont des richesses, de la science, de la santé, de la noblesse, ils n'ont point de postérité, ni d'enfants ; ce sont comme des arbres qui croissent à l'ombre, chargés de fleurs et de feuilles, mais qui ne portent aucun fruit. S'ils ont des richesses, de la science, de la santé, de la noblesse, de la fécondité, et de la vertu même, ils n'ont ni solidité, ni durée ; ce sont comme des fleurs printanières qui s'ouvrent et se ferment le même jour, ou comme ces éclairs qui se dissipent au même moment qu'ils paraissent à nos yeux.

Il n'en est pas ainsi de Dieu, ni de la félicité des saints. Ils ont tout ce qui peut les rendre grands et parfaits ; les richesses, puisqu'en possédant Dieu ils ne manquent de rien ; la noblesse, puisqu'ils sont des enfants de rois ; la science, puisqu'ils puisent dans la source même des lumières ; la santé, puisqu'ils sont immortels ; la vertu, puisqu'ils sont confirmés dans la grâce ; la stabilité et la durée, puisqu'ils n'ont rien ni au dedans, ni au dehors qui puisse altérer, changer, interrompre, ou faire cesser leur bonheur.

Je ne vous parle pas ici, Messieurs, de mille autres motifs qui doivent nous rendre ce monde ou odieux, ou méprisable ; du vide et du néant des choses mondaines, qui peuvent occuper l'homme, mais qui ne peuvent pas le remplir ; des difficultés qu'il faut

surmonter, des obstacles qu'il faut vaincre, des rebuffades et des mépris qu'il faut dévorer, des veilles et des insomnies qu'il faut souffrir; des dangers qu'il faut prévoir, des sûretés qu'il faut prendre, des passions qu'il faut réconcilier et accorder ensemble, quelque opposées qu'elles soient.

Que de peines pour avoir du bien ! que de soins pour l'augmenter et le conserver ! que de rivaux et d'envieux il faut supplanter, que d'ennemis il faut vaincre, que de mauvais services il faut dissimuler, que de trahisons et d'ingratitude il faut endurer ! Après cela peut-on aimer un monde si amer, et pour peu qu'on songe au ciel, ne conçoit-on pas bientôt du mépris, pour une terre où il y a si peu de biens, et tant de maux ? Voilà ce que le mystère de ce jour nous apprend. La gloire de Jésus-Christ transfiguré efface tout le faux éclat du monde, et nous le fait mépriser ; mais ce n'est pas assez, cet état de Jésus-Christ transfiguré nous fait connaître ce qu'il y a de contagieux et de mauvais dans ces plaisirs. Nous n'estimons pas assez les biens du ciel, et par une illusion encore plus dangereuse en un sens, quoique nous les estimions, nous ne prenons pas souvent les voies propres pour les acquérir. Mais transportons-nous encore une fois sur le Thabor, et nous verrons non-seulement que les plaisirs du ciel sont si grands, qu'ils ne nous doivent inspirer que du mépris pour ceux de la terre ; mais que ces plaisirs et ces biens nous sont si funestes, que ce n'est que par leur mépris que nous pouvons jouir de ceux du ciel. C'est mon second point.

SECOND POINT.

Quoique tous les hommes, généralement parlant, cherchent la béatitude, il n'est cependant que trop vrai de dire, qu'il y en a très-peu qui prennent les vraies et les sûres voies qui y conduisent. Il n'y a point de peuple si grossier, si ignorant, si barbare, si corrompu qui ne se réveille au seul nom de la béatitude, dit saint Augustin (*in ps. XXXII*), chacun l'aime, chacun la cherche, chacun se la souhaite. Ce n'est ni un amour qui se fortifie avec l'âge, ni qui s'acquière par la réflexion, ni qui ait rapport à de certains pays, ou à de certains génies ; c'est un amour et un désir qui naît avec nous, qui est aussi ancien que notre raison, aussi inséparable de nous que notre être propre et notre substance. C'est un amour qui, par une nécessaire, quoique secrète qualité, nous attire tous à lui, grands et petits, riches et pauvres, sujets et souverains, jeunes et vieux, libres et esclaves ; en un mot nous souhaitons tous d'être heureux, mais le mal est que nous ne prenons pas tous les moyens propres pour le devenir.

Nous pouvons partager sur ce sujet les hommes en deux classes, dont les uns mènent une vie sensuelle et mondaine, les autres une vie oisive et lâche. Les premiers croient que par les biens et les plaisirs de cette vie ils peuvent passer à ceux de l'au-

tre ; et les seconds, que par une molle indolence et une cessation de travail et de bonnes œuvres ils peuvent se procurer ce grand bien. Les premiers ne veulent rien souffrir, les seconds ne veulent rien faire, et tous deux prétendent au même ciel et à la même béatitude. Erreur d'autant plus pernicieuse qu'elle est commune ; et si par malheur vous y étiez tombés, mes frères, je vais la combattre par les circonstances mêmes de notre évangile, afin de vous faire voir que les plaisirs du monde nous sont toujours funestes, et que cette vie molle et lâche est un obstacle essentiel à la possession de la béatitude, à laquelle vous aspirez.

Je commence par la contagion des plaisirs, et par cette vie voluptueuse et sensuelle, que je regarde comme une voie absolument opposée à celle qu'il faut tenir pour arriver au ciel. J'en trouve la condamnation et dans la personne de Jésus-Christ, et dans la conversation qu'il a avec Moïse et Elie. Dans la personne de Jésus-Christ : vous savez tous que c'est un homme de douleur, que pouvant choisir les richesses, l'abondance, les commodités, les honneurs, les plaisirs de la vie, il a aimé préférablement à tous ces avantages temporels, la pauvreté, l'indigence, la misère, les anéantissements, les opprobres, les souffrances et les croix ; voulant en cela nous servir de modèle, dit saint Augustin, et nous apprendre que ce n'est que par ces voies humiliantes et douloureuses qu'on peut arriver au ciel.

Tout ce que le monde a aimé, dit ce Père (*lib. De vera religione*), c'est ce que Jésus-Christ a fui ; tout ce que le monde a méprisé et haï, c'est ce que Jésus-Christ a estimé et recherché. Vous aimez, ô hommes ! les biens et les commodités de la vie, et Jésus-Christ, votre maître, a voulu naître et mourir pauvre. Vous poursuivez avec ardeur les dignités et les emplois, et il les a tellement méprisés, qu'il n'a pas voulu accepter la couronne de la Judée, que des peuples reconnaissants lui offraient. Vous vous abandonnez à toutes sortes de plaisir, et il les a absolument rejetés, embrassant une vie pénitente et austère, vivant et mourant dans le sein de la douleur même.

Or, de ces deux voies si différentes, je veux dire des voies que Jésus-Christ a tenues et des voies par lesquelles vous marchez, quelle est celle qui conduit au ciel, et quelle est celle qui en éloigne ? Vous vous seriez bien trompé, ô mon Dieu, si les douleurs et les croix nous en éloignaient, vous qui les avez cherchées ; mais comme vous êtes la vérité même, et que vous vous proposez comme notre modèle, les hommes se trompent étrangement, s'ils s'imaginent que ces plaisirs et cette vie molle qu'ils mènent, peuvent les conduire sûrement à cette béatitude, qui est la fin naturelle de leurs désirs.

L'homme dans les moments heureux de son innocence, eût passé des plaisirs de cette vie à ceux de l'autre, s'il avait toujours demeuré dans cet état, dit saint Augustin ;

mais depuis qu'il s'est rendu coupable, ces plaisirs lui sont devenus funestes, et rien ne l'éloigne tant du ciel que l'attachement qu'il y a. Lisez l'Ecriture sainte, feuillotez-en toutes les pages, vous y trouverez par tout cette vérité.

Mais pourquoi m'arrêter à cette proposition générale? Venons à notre évangile et considérons-le dans la personne de Jésus-Christ même. Il se transfigure aujourd'hui en présence de ses apôtres, c'est-à-dire qu'il laisse répandre sur son corps quelques rayons de lumière et de gloire qu'il avait jusqu'ici arrêtés par miracle et empêchés de couler sur sa sainte humanité. Mais où se transfigure-t-il? sur une haute montagne, et à l'écart : *In montem excelsum seorsum*. Quand se transfigure-t-il? après avoir mené pendant trente années une vie pénitente et obscure dans la boutique d'un artisan, après avoir été caché dans un désert, où il a jeûné quarante jours et quarante nuits. Pour combien de temps se transfigure-t-il? pour quelques moments. Comment se transfigure-t-il? en faisant cesser le miracle de ses afflictions et de ses opprobres. En présence de qui se transfigure-t-il? en présence de ceux qui ont protesté qu'ils quitteraient tout pour lui, et qu'ils le suivraient partout. En compagnie de qui se transfigure-t-il? en celle d'un Elie persécuté pour la vérité par une Jézabel et un Ahab, en celle d'un Moïse qui a mieux aimé être affligé avec le peuple de Dieu, que de goûter les douceurs et les plaisirs temporels du péché.

Comprenez-vous à présent, mes chers auditeurs, combien les plaisirs vous sont funestes, et combien les honneurs du monde vous éloignent du chemin du ciel? Si le Dieu qui y règne avait paru dans ce monde avec l'abondance, la gloire, les plaisirs qu'il pouvait y avoir; je vous pardonnerais peut-être cet empressement avec lequel vous les recherchez; je dis peut-être, puisqu'il y a une différence infinie entre lui et vous. Il est souverain, et vous êtes ses esclaves; il est Dieu, et vous êtes ses créatures. Mais quand je vois qu'il a fallu qu'il souffrit, non pas pour entrer dans une gloire étrangère, mais dans la sienne : *Hæc oportuit Christum pati et ita intrare in gloriam suam*, non pas dans une gloire dont il fût exclu, mais dans une gloire sur laquelle il avait un droit acquis; non pas dans une gloire qu'il dût mériter, mais qu'il avait en propre, et que cependant je m'aperçois que ce n'est que par la douleur et les croix qu'il a voulu en prendre possession, je m'écrie avec saint Bernard : Aveugles et insensés enfants des hommes, que prétendez-vous donc faire, en menant la vie sensuelle et voluptueuse que vous menez? Et si votre Dieu n'a voulu entrer au ciel que par la voie des mortifications et des souffrances, pouvez-vous en tracer une autre pour y monter?

Vous ne parlez que de plaisirs, vous ne vous entretenez que de divertissements et de joie, et Jésus-Christ, dans la conversation qu'il a aujourd'hui avec Elie et Moïse, ne

s'entretient que de sa passion prochaine, *loquebatur de excessu*. Au milieu de la gloire qui l'environne il ne parle que des opprobres qui le déshonoreront; tout entouré qu'il est de Moïse et d'Elie, il se représente qu'il sera bientôt entre deux voleurs sur une croix. Il parle du Calvaire quand il est sur le Thabor, et quand le Père éternel s'écrie : C'est là mon fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis mes complaisances, écoutez-le, il pense au triste délaissement qu'il souffrira de ce même Père, quand allant rendre l'âme il lui dira avec autant de douleur que de respect : Mon Dieu, ô mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné?

Auquel de ces deux spectacles vous appellerai-je ici, âmes sensuelles et mondaines? Sera-ce à celui du Thabor, sera-ce à celui du Calvaire? Sera-ce à celui d'un Dieu transfiguré, sera-ce à celui d'un Dieu crucifié? Mais pourquoi les partager? Je vous appelle à tous deux, avec cette différence néanmoins que je vous demande des yeux pour le Calvaire, et des oreilles pour le Thabor. Sur le Calvaire on vous dira : Regardez et faites selon le modèle qui vous est montré; voilà l'objet et l'occupation de vos yeux. Mais aujourd'hui on vous dit : Fermez vos yeux et baissez-les humblement contre terre, comme les trois apôtres; mais ouvrez vos oreilles, et si vous ne pouvez voir l'éclat qui sort du corps lumineux de Jésus-Christ, écoutez-le, et appliquez-vous au sujet de son entretien avec Elie et Moïse, *ipsum audite*. Et que dit-il dans cet entretien? ce qui condamne manifestement votre mollesse et vos plaisirs : *Loquebatur de excessu quem completurus erat in Jerusalem*. Il ne s'entretient pas comme vous des affaires du monde, de ses occupations et de ses emplois, il s'entretient encore moins de ses divertissements et de ses plaisirs; il ne parle que des bourreaux qui le tourmenteront, que des juifs qui crieront à pleine tête qu'on le crucifie, que des crachats et des soufflets dont on le couvrira, que de la croix qu'il portera et des clous avec lesquels il y sera attaché; voulant par là nous montrer, dit saint Jean Chrysostome, que ce n'est que par cette voie qu'on va au ciel, et que celles qui lui sont opposées n'y vont jamais.

Il confirme aujourd'hui par ses discours et par l'exposition des choses qui doivent lui arriver, ce qu'il avait dit au sujet de la béatitude et du chemin qui y conduit. Il avait dit : Bienheureux sont les pauvres d'affection et de cœur, et après avoir mené une vie pauvre, il mourra nu et destitué de toutes choses sur une croix. Il avait dit : Bienheureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés; et saint Paul nous assure que c'est à cause de ses larmes et de ses cris qu'il a été exaucé : *Cum clamore valido et lacrymis exauditus est*. Il avait dit : Bienheureux ceux qui souffrent la persécution pour les intérêts de la justice; et quand ses ennemis même le condamneront, ils avoueront qu'il est innocent, et qu'ils n'ont trouvé en lui aucune cause de mort. C'est là, mes chers

auditeurs, la matière de son entretien avec Moïse et Elie, et partout je n'y vois que de l'excès : *loquebatur de excessu*. Excès de pauvreté, jamais homme n'a été plus pauvre que lui ; excès de mortification, jamais homme n'a tant souffert que lui ; excès d'humiliation, jamais homme n'a été plus outrageusement humilié que lui. C'est votre maître, c'est par cette voie qu'il est monté au ciel, et en rejetant celle des honneurs et des plaisirs, il vous a fait connaître combien ils vous étaient funestes.

J'avais à vous dire qu'une autre voie qui vous éloigne encore du ciel est celle de l'oisiveté et du repos. Quand saint Pierre demanda à Jésus-Christ la liberté de demeurer sur le Thabor, et d'y dresser trois tentes, un évangéliste remarque qu'il ne savait ce qu'il disait ; pourquoi cela ? Est-ce que cet apôtre parlait mal, et qu'il demandait une chose défendue ? est-ce que la béatitude n'est pas la fin dernière de tous les hommes, et la seule chose qu'ils doivent désirer ? Oui, sans doute ; pourquoi donc saint Luc ajoutait-il qu'il ne savait ce qu'il disait ? pour plusieurs raisons, répondent les Pères.

La première, parce qu'il avait déjà oublié que Jésus-Christ lui avait dit auparavant qu'il devait mourir. Il faut que tu meures pour la défense de mon nom et le soutien de mon Evangile, et tu demandes à demeurer ici : tu ne sais ce que tu dis.

La seconde, parce qu'il ne prenait pas garde que Jésus-Christ n'était pas venu sur la terre pour lui seul, mais pour le rachat de tout le monde, et qu'il ne voulait pas qu'il mourût ; tu veux me dresser ici une tente afin que je demeure toujours avec toi ? tu ne sais ce que tu dis.

La troisième, parce qu'il s'imaginait que Jésus-Christ serait assez glorieux s'il demeurerait toujours dans ce même éclat où il le voyait, sans considérer que le ciel était un lieu plus propre à sa gloire et où il devait monter. Tu me crois assez heureux d'être ici avec Moïse et Elie ? mais tu te trompes, tu ne sais ce que tu dis.

Mais la principale raison que les Pères apportent de cette erreur, et de cette ignorance qu'on reproche à saint Pierre, c'est que, encore bien qu'il souhaitât une aussi bonne chose qu'est la béatitude, il prenait un moyen tout opposé pour y arriver. On ne peut monter au ciel que par le travail et la peine, et tu veux ici dresser trois tentes, et demeurer dans l'oisiveté, tu ne sais ce que tu dis.

Que cette erreur soit généralement répandue dans le christianisme, nous ne pouvons en douter, en considérant la manière avec laquelle on y vit, nonobstant la foi et l'espérance de la béatitude. Vous avez raison de la croire, cette béatitude, vous avez quelque sujet de l'espérer ; mais si vous vous imaginez qu'en menant une vie oisive et inutile vous pourrez l'acquérir, vous êtes dans une erreur infiniment plus dangereuse que ne fut celle de saint Pierre, et dans une voie qui absolument vous en éloigne.

Car pourquoi dans l'Ecriture le royaume du ciel est comparé tantôt à un trésor, tantôt à la terre promise des Juifs, tantôt à la couronne d'un soldat, tantôt au salaire d'un mercenaire, tantôt à la manne du désert, tantôt au trône d'un conquérant, tantôt au port d'un pilote, tantôt à la patrie d'un voyageur, s'il ne fallait rien faire, rien souffrir, rien entreprendre pour l'acquérir ? C'est un trésor : *Simile est regnum celorum thesauro abscondito in agro* ; il faut donc tout vendre pour l'acheter ; il faut donc fouiller bien avant dans la terre, suer sang et eau pour le trouver. C'est la terre promise des Juifs, il faut donc soutenir avec vigueur et avec persévérance tous les efforts des ennemis qui s'opposent à sa conquête. C'est la couronne d'un soldat, il faut donc bien combattre, dit saint Paul, et ce n'est qu'après ce combat que cette couronne de justice est donnée. C'est le salaire d'un mercenaire, il faut donc, conclut le saint homme Job, porter le poids de la chaleur et du jour. C'est la manne du désert, mais saint Jean m'apprend que cette manne ne se donne qu'à celui qui a vaincu. C'est le trône d'un conquérant, mais il m'avertit aussi que nul ne peut y être assis avec l'Agneau, si par son adresse et sa force il n'a remporté de grandes victoires. C'est le port d'un pilote, mais auparavant il faut avoir évité les écueils et surmonté les dangers d'une fâcheuse navigation. Enfin c'est la patrie d'un voyageur, mais il faut avoir marché avec ardeur et achevé sa course, dit l'Apôtre, pour y arriver.

Accordez à présent tout cela avec la vie oisive et inutile que vous menez, et dites qu'elle n'est pas opposée à la jouissance de la béatitude. Dites qu'on peut trouver un trésor sans peine, acquérir de grandes terres sans résistance, vaincre sans combattre, remporter son salaire sans travail, jouir de la douceur de la manne sans contradiction, monter sur un trône sans difficulté, arriver à un port sans vigilance, se trouver dans sa patrie sans lassitude et sans fatigue ; dites tout cela, et je vous accorderai qu'on peut emporter le ciel sans se faire aucune violence.

Mais les choses ne sont pas de la sorte, et ce que nous trouvons de doux en cette rencontre, ô mon Dieu ! c'est que quelques peines que nous prenions, elles ne sont rien en comparaison de la grandeur de la récompense que vous nous accordez. Ah ! qu'on est bien récompensé de ses peines quand on rencontre un trésor qu'on ne perd jamais, une terre d'où l'on ne sort jamais, une couronne qui ne se flétrit jamais, une manne dont on ne se dégoûte jamais, un trône dont on ne descend jamais, un port dont on ne s'éloigne jamais, une patrie où l'on trouve une gloire éternelle et un immuable repos !

Quand jouirons-nous, mes chers auditeurs, quand jouirons-nous de ces avantages ? Oh ! si Dieu nous faisait la grâce de nous voir un jour tous dans le paradis, que nous

serions heureux ! Pères et mères, si vous y étiez avec vos enfants, maris, avec vos femmes, femmes avec vos maris, que vous seriez heureux ! Quelque grandes qu'eussent été vos misères et vos afflictions passées, que vous seriez ravis de les avoir souffertes pour jouir d'un si riche fruit de vos patientes et de vos bonnes œuvres ! J'ai été pauvre, mais j'ai Dieu, et j'ai tout en Dieu. J'ai été persécuté, mais je suis consolé, et je me consolerais à jamais en Dieu. J'ai été humilié, méprisé, mortifié, mais je jouirai de la gloire et de la paix de Dieu.

Courage, mes chers enfants, courage ; votre course ne sera pas longue, qu'est-ce que dix ou vingt années de mortification et de pénitence, en comparaison d'une gloire que vous attendez et que Dieu prépare à ceux qui l'auront fidèlement servi ? Je vous la souhaite. *Amen.*

SERMON LXV.

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE DE CARÊME.

Sur la rechute dans le péché.

Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus (Luc, XI).

Le dernier état de cet homme est pire que le premier.

Qu'un malade est à plaindre, lorsqu'après avoir recouvré sa santé il retombe de nouveau dans les violents accès d'une fièvre qui l'avait déjà fort abattu, et qu'il se voit en danger de mourir par l'épuisement de ses forces ! Qu'une ville est malheureuse, lorsqu'après avoir secoué le joug d'une cruelle domination elle se voit derechef exposée à toute la fureur d'un impitoyable tyran et au fatal succès de ses armes ! Qu'on a sujet de craindre pour un vaisseau, lorsqu'après avoir été à moitié brisé contre la pointe d'un rocher, il va derechef s'y jeter par des vagues impétueuses qui l'y poussent !

Mais si ce malade prend des aliments qu'il sait lui être contraires, et s'il s'attire volontairement cette rechute ; si cette ville ouvre d'elle-même les portes à ce tyran, et si notwithstanding l'expérience qu'elle a faite de sa cruauté, elle veut bien s'y exposer de nouveau ; si ce pilote qui conduit ce vaisseau ne se sert plus ni de sa boussole ni de ses voiles pour résister aux vents qui l'ont déjà fait échouer contre ce rocher, quel est le malheur des uns et des autres, et peut-on en attendre quelque chose de bon ?

Voilà cependant le triste état où est réduit un chrétien qui retombe dans le péché, et que Jésus-Christ nous dépeint dans la fatale aventure de cet homme dont il avait chassé le démon, qui entra ensuite dans son corps avec sept autres esprits plus méchants que lui, et qui rendit par ce moyen son dernier état incomparablement pire qu'il n'avait été auparavant : *Et ingressi habitant ibi, et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.*

Que dis-je ? il y a même cette différence que ce malheureux dont il est parlé dans notre évangile ne s'était pas, ce semble, attiré par sa faute cette seconde possession,

au lieu que de tous les chrétiens qui retombent, il n'y en a aucun qui ne soit coupable des nouveaux péchés qu'il commet, aucun qui ne se procure volontairement les maladies dans lesquelles il retombe, qui n'ouvre de lui-même la porte à l'ennemi qui en était sorti, qui n'aille derechef se briser contre les rochers et les écueils où il a déjà fait naufrage.

Je vous avoue, mes frères, que je comprends déjà par là la vérité de cet oracle de Jésus-Christ, que l'état de la rechute est encore pire que celui de la première maladie ; et, ce qui me fait trembler encore davantage, est que cette rechute, toute dangereuse et funeste qu'elle soit à une âme, elle est cependant très-ordinaire et très-commune dans le monde.

DIVISION.

Il y a dans la nature des maladies très-difficiles à guérir, et, moralement parlant, incurables ; mais, ce qui nous console, c'est qu'elles sont rares et qu'il y a peu de gens qui en soient affligés. Il y en a d'autres qui sont très-fréquentes et très-communes ; mais ce qui nous donne de l'espérance, c'est qu'il est aisé de s'en tirer par la vertu et l'application des remèdes. Mais ici je vois tout le contraire, et c'est ce qu'il faut que je vous explique dans la suite, afin que vous en fassiez votre profit. Rien de plus aisé que de retomber dans le péché ; ce sera ma première proposition. Rien de plus difficile que de s'en relever après y être retombé ; ce sera ma seconde. La facilité des rechutes, la difficulté des remèdes, deux raisons qui prouvent la vérité de cette grande proposition : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.*

PREMIER POINT.

Deux circonstances spécifiées dans notre évangile nous font connaître la facilité avec laquelle nous retompons dans le péché, et les différentes voies par lesquelles les rechutes sont très-communes et très-ordinaires dans le monde. Je ne vais vous les découvrir qu'afin que vous vous teniez davantage sur vos gardes pour ne pas tomber, comme font tant d'autres, dans ce grand malheur.

Je pourrais vous dire d'abord que ce qui nous fait retomber si souvent et si aisément dans le péché est la malice et l'opiniâtreté du démon, si je ne vous en avais déjà parlé dans le premier discours que je vous ai fait. Je vous l'avais bien dit, que le démon ne ressemblait pas aux ennemis ordinaires que nous voyons, qui, soit par la longueur du temps, soit par l'épuisement de leurs forces, soit par des traités de réconciliation et de paix, sont obligés de faire cesser leurs persécutions et de mettre bas les armes.

Le démon ne se lasse jamais de nous porter au péché, et tant qu'il y aura des hommes sur la terre, il les tentera sans relâche. Quelque confusion qu'il essuie de se voir chassé de nos âmes par le sacrement de pénitence, il ne perd jamais courage, et autant

animé par sa défaite qu'il peut être enflé par ses victoires, il se promet toujours de rentrer avec de nouvelles forces dans une âme dont il aura été contraint de sortir. Voyez ce qui se passe dans notre évangile. Dès que cet esprit impur est sorti du corps qu'il possédait, il est tout inquiet et alarmé de sa défaite : *Ambulat per loca arida quærens requiem, et non inveniens*, il marche dans des lieux secs et cherche du repos qu'il ne trouve pas. Mais quel repos, puisque son envie et sa rage ne lui en donnent aucun ? Le voici, mes frères : c'est de demeurer derechef paisible possesseur d'une âme d'où il a été chassé, *quærens requiem et non inveniens, ait : Revertar*, j'y retournerai. C'est là la cruelle satisfaction qu'il se propose ; jusque-là il est inquiet, impatient, et, comme dit saint Pierre Chrysologue, plus tourmenté par son envie que par le feu d'enfer qui le dévore et qu'il porte toujours avec lui : *Plus invidia torquetur quam gehenna* ; jusque-là il rôde sans cesse autour de nous pour nous rengager de nouveau dans le péché, par les mauvaises pensées qu'il nous suggère, par le plaisir qu'il nous propose, par les objets qu'il nous met devant les yeux, par les occasions prochaines qu'il nous offre et les différentes attaques qu'il nous livre.

Que nous serions heureux s'il ne réussissait pas dans ses desseins, si, malgré sa fureur et sa rage, sa subtilité et ses ruses, ses projets et ses efforts demeuraient inutiles ! mais le malheur est que ce qu'il se promet arrive presque toujours, qu'il dresse ses batteries si à propos, et qu'il emploie contre nous tant de machines, qu'à la fin nous retombons : j'y retournerai, disait-il, *revertar*. Et en effet, comme nous remarquons dans la suite de notre évangile, il y retourne avec sept autres démons qui y demeurent paisiblement avec lui : *Et ingressi habitant ibi*.

Mais allons plus avant, et, sans nous arrêter à cette première circonstance, qui rend déjà les rechutes si communes et ordinaires, remarquons que cette facilité qu'il y a de retomber vient encore d'une autre cause dont il est parlé dans notre évangile, et sur laquelle les Pères ont fait de très-solides réflexions : *Revertar in domum meam*, je retournerai dans ma maison, dit le démon. Elle lui appartient donc, conclut de là saint Augustin et le Vénérable Bède ; elle lui appartient, non par justice, puisque l'homme n'est fait que pour Dieu, mais par usurpation et par donation, puisque ce malheureux a souffert qu'il se saisît de lui, et qu'il s'est donné à lui par le péché ; elle lui appartient, non qu'il ait par lui-même un droit acquis sur elle, mais parce que c'est ce pécheur qui lui a vendu, engagé, livré son âme, et que souvent il est actuellement sous sa possession, quoiqu'il paraisse converti et absous de ses péchés : *Revertar in domum meam unde exivi*, je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. Il en sort ou plutôt il feint d'en sortir pour y retourner presque aussitôt ; à peu près comme un homme, qui

pour mieux connaître la fidélité ou l'infidélité de ses domestiques, feint d'aller en un pays fort éloigné, et revient un ou deux jours après. Est-ce à cause qu'il est sorti de sa maison qu'elle ne lui appartient pas ? Non, sans doute, il en est toujours le maître : il a seulement voulu laisser ses domestiques dans une plus grande liberté qu'auparavant, pour savoir ce qu'ils feraient pendant son absence ; et au cas qu'ils lui fussent infidèles, les observer de plus près.

Entendez-vous bien à présent ce que je veux dire ? Il vous vient quelquefois de bonnes pensées, quelque exemple tragique vous a touchés, vous voulez retourner à Dieu, et secouer le joug du démon. Vous vous présentez pour cet effet devant nous pour vous accuser de vos péchés ; nous vous écoutons, et peut-être par une trop fatale condescendance nous vous en donnons l'absolution. Vous vous croyez par là de vrais pénitents, et être effectivement en état de grâce, vous interrompez pour quelque temps le cours de vos péchés, vous vous privez de quelques petits plaisirs, vous faites quelques prières, et vous vous imaginez que le démon, qui jusqu'ici a possédé votre âme, en est sorti. Il veut bien vous laisser dans cette pensée, il vous y entretient ; mais il n'est pas si loin que vous croyez : votre âme lui appartient toujours, c'est toujours sa maison, *domum meam* ; votre pénitence n'a été qu'une pénitence imaginaire et fausse, et si vous m'en demandez la raison, je n'en vois point d'autre que ces prompts et fréquentes rechutes dans vos péchés.

Si un homme qui vous a offensé s'était réconcilié avec vous, et si après vous avoir demandé pardon, il vous faisait, à quelque jours de là, les mêmes affronts, et vous disait les mêmes injures qu'auparavant, ne le regarderiez-vous pas comme un fourbe, et n'auriez-vous pas sujet de croire que ce n'était qu'une réconciliation imaginaire et fausse ? Si un domestique que vous aviez chassé de votre maison, à cause de sa désobéissance ou de ses friponneries, faisait tant auprès de vous par ses soumissions et ses protestations de vous mieux servir que vous le reprissiez, et si, dès le même jour que vous l'auriez repris, il se moquait de ce que vous lui ordonneriez, et s'il recommençait la même vie libertine et dissolue qu'il avait paru interrompre, ne diriez-vous pas que c'est un imposteur ; qu'il avait seulement caché pour un temps sa mauvaise conduite, mais que dans le fond il n'a jamais eu une vraie douleur de vous avoir offensé, ni une ferme résolution de vous bien servir ?

Nous devons porter le même jugement, mes frères, de ces rechutes prompts et fréquentes de tant de pécheurs, et dire que s'il y a une marque d'une fausse pénitence, c'est celle-là. Oui, sans doute, quand on retombe presque sans scrupule et sans remords dans les mêmes péchés dont on s'était confessé quelque temps auparavant, on n'a eu qu'un fantôme de conversion, et on n'a pas été véritablement marri d'offenser un

Dieu qu'on a outragé si tôt et avec si peu de peine.

Je ne parle donc pas ici de ceux qui retombent par fragilité dans leurs mêmes péchés, et qui se trouvant dans des occasions qu'ils n'ont pas recherchées, pèchent par inadvertance et par surprise; ils peuvent par une vraie pénitence avoir chassé entièrement le démon de leurs âmes; car enfin nous ne sommes pas impeccables, et ce n'est que dans le ciel que nous nous trouverons dans cette impuissance absolue d'offenser Dieu.

Je ne parle pas non plus de ceux qui retombent longtemps après leurs confessions, et qui, dès qu'ils se sont aperçus de leurs rechutes, en conçoivent une vraie douleur et tâchent d'en chercher aussitôt le remède. J'ai bonne opinion d'eux, et la charité chrétienne m'oblige de croire en leur faveur qu'ils ont été pénitents de bonne foi et effectivement réconciliés à Dieu.

Mais quand je vois un débauché qui a interrompu pendant deux ou trois fêtes ses débauches et ses plaisirs, et qui dans la suite s'y rengage plus fortement que jamais; quand je vois un avare qui, en sortant du tribunal de la pénitence, donne quelques sous à un pauvre, et fait quelques autres aumônes, et qui dès le lendemain a pour les misérables les mêmes entrailles de fer qu'il avait auparavant; quand je vois ce médisant qui retient pour un temps sa langue, et qui dans l'occasion se déchaîne comme auparavant contre la réputation de son prochain; quand je vois ce libertin qui observe quelques jours de jeûne, et qui après le viole avec plus d'impudence que jamais; quand je vois cet emporté qui contrefait le doux et le patient un matin, et qui dès le soir fait paraître les mêmes brutalités et profère les mêmes blasphèmes; quand je vois cet impudique (car c'est particulièrement de ce péché qu'il est parlé dans notre évangile sous le nom de démon impur), quand je le vois, dis-je, se séparer pour quelque temps de l'objet de sa passion et renouer ensuite ses sales et scandaleux commerces; quand je vois toutes ces choses, je ne crois pas faire un jugement téméraire de dire que ce débauché n'a pas renoncé à ses débauches, cet avare à son avarice, ce médisant à ses détractations, ce libertin à son impiété, cet emporté à sa colère, cet impudique à son impudicité, et que quelques confessions qu'ils aient faites, il n'ont fait qu'ajouter péchés sur péchés et commettre de nouveaux sacrilèges par la profanation du sacrement. Non, non, le démon n'est pas sorti de leur cœur, il les a traités avec la même dissimulation dont ils usent envers Dieu; leur âme est toujours sa maison, et il y retourne quand il lui plaît : *Revertar in domum meam*.

Mais je suppose que la pénitence qu'on a faite soit véritable, et que la facilité des rechutes ne vienne pas de cet endroit, je dis qu'il y a une autre cause qui les rend très-communes et très-ordinaires dans le monde,

et si vous me demandez quelle est cette cause, je la trouve dans mon évangile.

Le démon rentra dans le corps d'un possédé d'où Jésus-Christ l'avait chassé, et il reprit possession de sa première maison, pourquoi? *Invenit eam vacantem, scopis mundatam et ornatam*; c'est qu'il la trouva nettoyée, parée et vacante. Voilà la triste cause des fréquentes rechutes dans le péché, et ce qui augmente le penchant naturel que l'on a à y retomber. Le démon trouve une âme nettoyée, parée, vacante, et où personne ne veille pour lui en défendre l'entrée. Elle est nettoyée par la grâce du sacrement et parée par les vertus infuses, et cependant le démon s'en rend le maître; comment cela? et ne faudrait-il pas dire au contraire que c'est par ce principe même qu'il ne devrait pas y rentrer? Mais voici, dit un savant interprète sur cet endroit de saint Luc, de quelle manière ce malheur arrive.

Quand on se contente de nettoyer légèrement une maison, et qu'on ne passe que doucement le balai, il arrive qu'on n'en ôte que la poussière, et que s'il y a de la boue ou quelque forte tache sur un plancher, elle y demeure. Cette maison sera nettoyée, il est vrai, elle sera même ornée de quantité de riches meubles qui y paraîtront; mais cette boue et ces taches lui ôteront beaucoup de son agrément, et pour peu qu'on y apporte d'ordures, la poussière s'y rattachera et elle ne sera plus nette.

La même chose arrive dans l'âme d'un pécheur. Souvent la pénitence ne la nettoie que fort superficiellement, elle en ôtera bien le péché, mais certaines passions prédominantes, certaines attaches au monde, certaines idées d'un faux plaisir qu'on aura reçu, y demeureront; et il n'en faut pas quelquefois davantage pour y donner au démon un facile accès. Elle sera parée, il est vrai, mais si ce ne sont que des vertus d'ostentation, si ces vertus sont plus extérieures et éclatantes qu'intérieures et solides, hélas! que j'appréhende pour cette pauvre âme. Si elle voulait conserver la grâce qu'elle a reçue, et ne pas retomber, elle devrait employer, non pas le balai qui n'ôte que la poussière, *scopis mundatam*, mais le fer de la componction; et pour me servir des termes de l'Ecriture, le glaive de la séparation. Elle devrait retrancher ces occasions dangereuses, ces visites suspectes, ces passions vives et immortifiées; elle devrait briser son cœur et ne se pas contenter de déchirer ses vêtements, dit le prophète Joël, fouiller jusque dans les plus secrets replis et les plus cachés mouvements de ce cœur, pour ne donner au démon aucun lieu d'y rentrer. Mais comme elle n'est nettoyée que superficiellement, et que d'ailleurs elle est vacante, et que personne ne veille à sa garde, ne vous étonnez pas s'il est si facile et si ordinaire de retomber. *Invenit eam vacantem, scopis mundatam et ornatam*.

Quoique nos péchés nous soient pardonnés, le Saint-Esprit veut que nous vivions

toujours en crainte, que nous veillions sur nous-mêmes, et que nous tenions sans cesse sur nos gardes. *De propitiato peccato noli esse sine metu.* C'est pourquoi il disait qu'il avait mis sur les murailles de Jérusalem des sentinelles qui y étaient et pendant la nuit et pendant le jour, qui criaient à tout moment et qui ne se faisaient pas de peur que l'ennemi ne surprît ses habitants. *Super muros tuos, Jerusalem, posui custodes tota die et tota nocte, in perpetuum non tacebunt (Isa., LXII).*

Le malheureux Sisara fut tué par une femme dans le temps qu'il dormait et qu'il se croyait davantage en sûreté, et ceux de la tribu de Dan se saisirent de la ville de Laïs, parce qu'ils ne trouvèrent personne qui la gardât. Or, combien y a-t-il de pénitents qui ne gardent pas leur âme ? Combien y en a-t-il qui s'endorment, qui négligent la pratique des vertus chrétiennes, qui mènent une vie oisive et inutile ; et par conséquent combien y en a-t-il qui retombent dans leurs péchés, et qui, par leur inaction, donnent lieu au démon de les attaquer et de les posséder de nouveau ? Un peu de précaution et de vigilance, un peu d'attention sur soi et sur ses devoirs, un peu d'application et de courage, pour retrancher tout ce qui nous a portés au péché, rendrait le démon plus timide, et il ne s'approcherait que rarement d'une place qu'il trouverait munie et bien gardée. Mais dès qu'il s'aperçoit que vous vous négligez en la moindre chose, que vous conservez encore cette passion dominante qui n'est qu'assoupie et qui peut se réveiller aisément ; dès qu'il s'aperçoit que vous gardez, vous ces bijoux et ces billets, vous ces tableaux deshonnêtes et lascifs, vous ces liaisons, quoique peu fréquentes, avec ceux qui vous ont engagés dans leurs concussions et leurs usures ; vous ces cartes et ces dés qui vous ont fait perdre tant d'argent, qui vous ont fait ou blasphémer, ou crever de dépit et de rage au dedans de vous-mêmes ; dès qu'il s'aperçoit de tout cela et que vous n'êtes plus sur vos gardes, *invenit eam vacantem*, il ne désespère pas de rentrer dans sa maison, *revertar*, et effectivement il y rentre.

Il en est du péché, dit saint Ambroise, comme d'une étincelle de feu cachée sous la cendre. Cette étincelle ne paraît pas, mais pour peu qu'on souffle dessus, on la rallume, et trouvant quelque matière combustible, elle s'y attache et produit d'étranges incendies, à moins qu'on n'y veille bien et qu'on n'en éloigne ce qui est capable de l'entretenir.

Vos passions, mes frères, sont des passions de feu ; quelque efficace que soit la pénitence, elle ne peut les étouffer tout à fait ; elle les mortifie seulement et en arrête les saillies. Mais à moins que par une continuelle vigilance on n'en éloigne les objets qui les ont déjà enflammées, le démon viendra, dit Job, qui soufflera dessus et qui vous consumera : *Halitus ejus prunas ardere facit (Job, XLI).*

C'est pourquoi si Dieu vous a touché le cœur, si par son infinie miséricorde il vous a reçus à pénitence, si par une bonté toute gratuite il vous a tirés de l'Égypte, afin que vous lui offriez le sacrifice d'un esprit humilié et d'un cœur contrit, prenez, pour vous attacher inviolablement à son service et pour ne plus retourner dans cette malheureuse Égypte, les mêmes résolutions que prirent Moïse et Aaron.

Il y avait longtemps qu'eux et les Israélites soupiraient après leur liberté ; il y avait longtemps que las de porter les lourds fardeaux dont on les avait surchargés, ils demandaient au Seigneur, les larmes aux yeux, de rentrer dans leur patrie. Enfin ce jour si désiré arriva, et Pharaon, prévoyant que ce peuple ne cherchait qu'à seconder sa domination, crut devoir se servir de ce stratagème, de ne leur pas accorder tellement la liberté, qu'il ne leur fit laisser dans son royaume quelque chose qui les obligeât d'y revenir. Allez sacrifier à votre Dieu, puisque vous le voulez de la sorte, leur dit-il, mais laissez vos bestiaux, et ne les emmenez pas avec vous.

Vous voyez bien que c'est là ce que le démon vous dit, pour vous faire rentrer quand il lui plaira dans sa domination. Allez sacrifier à votre Dieu, allez vous jeter aux pieds de ses ministres pour recevoir l'absolution de vos péchés ; allez participer au sacrifice de son corps et de son sang ; mais laissez-moi vos passions, vos inclinations, vos engagements ; laissez-moi quelque chose de ce que vous aimez. Mais répondez-lui, mes frères, ce que Moïse et Aaron répondirent à Pharaon : Nous irons sacrifier dans la solitude, mais nous emporterons tout, nous emmènerons tous nos bestiaux, et il ne restera pas même l'ongle d'un seul : *Nec remanebit de eis ungula (Exod., X).* Bijoux, tableaux, billets, restes d'amitiés et de commerces, festins, divertissements, promenades, nous sacrifierons tout cela à notre Dieu, afin de ne plus rentrer sous le joug du démon ; car si nous y rentrons souvent par nos rechutes, nous n'en sortirons pas si aisément par notre conversion. Rien de plus facile que de retomber, mais rien de plus difficile que de se relever. C'est le sujet de mon second point.

SECOND POINT.

Les rechutes qui viennent tout d'un coup à un malade qui n'a pas observé le régime de vivre qu'on lui avait marqué, ne le quittent pas avec la même précipitation ; et quand après avoir rayé une écriture on y retrace de nouveau les mêmes traits, on ne l'efface pas avec la même facilité.

Mais pourquoi me servir de ces comparaisons, puisque nous en avons une preuve littérale et sensible dans notre évangile ? Saint Chrysostome s'étonne de la facilité avec laquelle ce démon rentra dans le corps du possédé d'où il avait été chassé, *et ingressi habitant ibi* ; il y entre et il y demeure. Saint Luc ne dit pas (c'est la réflexion de ce

Père) qu'il trouva la maison, c'est-à-dire l'âme de ce malheureux, fermée; il ne dit pas qu'il usa de grandes violences et qu'il employa de fortes machines pour y entrer et en enfoncer les portes; il ne parle d'aucune résistance, cette âme lui était ouverte, il n'eut qu'à s'y loger comme auparavant : *Et ingressi habitant ibi.*

Mais il n'en fut pas de même quand il en eut pris derechef possession, puisque Jésus-Christ nous déclare en termes formels que le dernier état de ce malheureux fut pire qu'il n'avait jamais été; et que cet esprit impur en prit sept autres encore plus méchants que lui, afin de n'en plus sortir. Toutes ces circonstances, dit le même saint Chrysostome, nous apprennent qu'il n'est rien de plus difficile que de se relever, après de fréquentes rechutes, pour deux raisons; dont l'une est prise de la complication de plusieurs péchés qui s'y trouvent; et l'autre de la redoutable justice de Dieu, qui abandonne pour lors une âme à elle-même.

Je dis d'abord, à cause de la multitude et de la complication de plusieurs péchés qui se trouvent dans les rechutes fréquentes et qui sont exprimés par ces sept esprits que ce démon impur amène avec lui : *Assumit septem alios spiritus secum nequiores se, et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.*

Je vous vois dans l'impatience de savoir quels sont ces sept péchés qui achèvent très-souvent la réprobation d'une âme et qui l'empêchent de se relever. Voici ce que les Pères en disent, et j'ai quelque sujet de ne pas espérer beaucoup de votre salut, si vous les écoutez sans trembler. Ces sept péchés sont : l'infidélité, l'ingratitude, le mépris, la présomption, l'habitude, l'obstination, le désespoir.

L'infidélité. Vous ne retombez jamais dans le péché que vous ne faussiez la parole que vous avez souvent donnée à Dieu. Vous lui aviez promis que vous ne rentreriez jamais dans cette maison, et vous y êtes rentré. Vous lui aviez promis que vous ne renoueriez jamais d'amitié avec cette femme perdue, et vous l'avez renouée plus fortement que jamais. Vous lui aviez promis que vous n'iriez plus dans cette maison de jeu, ni dans ces parties de bal où vous l'avez tant de fois offensé; et après tant de promesses et de protestations que vous avez faites, vous y allez et vous engagez peut-être d'autres à y venir avec vous; vous êtes des infidèles et des parjures.

L'ingratitude. Peut-on en trouver une plus grande et une plus noire, que d'oublier sitôt le bienfait de la réconciliation et de la paix qu'on avait reçue? Quoi! une grâce qui est le prix des travaux, des souffrances, de la vie d'un Dieu; une grâce qui ne vaut pas moins que le sang de Jésus-Christ, une grâce accordée avec tant de facilité, est oubliée cependant, anéantie, foulée aux pieds, pour faire entrer en sa place le péché et se servir de l'infinie bonté du Rédempteur contre le Rédempteur même! Si je rétablis et

si je réédifie ce que j'ai détruit, c'est en cela même que je suis plus coupable, disait autrefois l'apôtre saint Paul; et c'est, malheureux, ce que vous devez dire à plus forte raison, après que la grâce a détruit vos péchés et que vous les rétablissez de nouveau : *Si quæ destruxi iterum ædifico, prævaricatore me constituo (ad Galatas, II).* Par la pénitence vous avez détruit vos péchés, et par la rechute vous détruisez votre pénitence; par la pénitence vous avez reçu le plus grand bienfait de Dieu, et par la rechute vous oubliez, vous effacez de votre mémoire et de votre cœur, ce bienfait; allez, vous êtes des ingrats.

Le mépris y est formel. Car toutes les fois que vous retombez, ne témoignez-vous pas que vous estimez fort peu la grâce et le pardon que vous avez reçu? Ceux, dit Tertulien (*De pœnit.*) qui se sont sauvés du naufrage, ne veulent presque plus ni monter sur des vaisseaux, ni exposer leur vie à l'infidélité de la mer; le moindre danger leur fait peur; et ils honorent la grâce qu'ils ont reçue par un continuel souvenir du malheur dont ils ont été tirés : *Dei beneficium salutem scilicet suam memoria periculi honorant.* Et vous que Dieu a sauvés d'un naufrage infiniment plus funeste; vous vous rengagez encore dans les mêmes dangers; marque que vous n'estimez guère la grâce qu'il vous a faite. On doit louer la crainte et la raisonnable défiance dans laquelle sont ceux qui ont été sauvés du naufrage, ne voulant plus être à charge à la miséricorde divine, appréhendant que, s'ils se rengageaient dans une seconde navigation, ils ne parussent fouler aux pieds le bienfait qu'ils ont reçu, et n'osant plus, par de sages précautions, expérimenter derechef ce qu'ils ont une fois commencé d'appréhender. Et vous, malheureux, vous n'avez plus, ce semble, ni d'horreur de vos péchés, ni de respect pour Dieu, ni de crainte pour de si évidents dangers, comme si vous ne deviez jamais périr, ou comme si, après vos rechutes multipliées, la miséricorde à laquelle vous avez été si souvent à charge devait vous tendre incessamment les bras, vous ouvrir son port et vous recevoir derechef à pardon.

C'est en quoi j'ai dit que la présomption est ce quatrième esprit que ce démon impur prend pour empêcher un homme de se relever de ses chutes. C'est infidélité, c'est ingratitude, c'est mépris, mais c'est aussi une effroyable présomption. On se soucie peu de retomber dans les péchés qu'on a commis, parce que l'on se figure une miséricorde toujours officieuse et toujours prête à relever les pécheurs; parce qu'on s'imagine que, quelque méchante que soit la volonté de l'homme, elle se tournera au bien quand elle en demandera la grâce, et que nul ne pouvant mettre des bornes à ses infinies profusions, on a sujet d'espérer qu'on se tirera de son malheur.

Voilà, Messieurs, ce qui perd une infinité de chrétiens, et voilà le plus grand et le plus difficile obstacle à la grâce. C'est donc,

dit Tertullien (*loc. cit.*), c'est donc à cause que Dieu est bon, que vous voulez être mauvais; c'est donc à cause qu'il vous pardonne vos péchés, que vous voulez en commettre? Mais quel droit avez-vous sur ses grâces, et sur quel fondement pouvez-vous l'établir? *Evassinus semel : hactenus periculis ne nos inferamus, etsi iterum evassuri videamur.* Nous nous sommes échappés une fois, que dis-je? plusieurs fois; ne nous rengageons plus dans ce même danger, quand même nous nous promettrions d'en sortir, et regardons cette maudite présomption comme l'un des plus grands obstacles à notre salut.

En effet, que produit-elle? une malheureuse habitude et une fatale obstination dans le péché. Le propre de la rechute est de mettre le péché dans l'âme par forme d'habitude, et quand cette habitude est formée, c'est comme une seconde nature, dont on ne peut presque jamais se défaire.

Il y a dans l'Ecriture le poids du péché, les liens du péché, le corps du péché, le règne du péché; or, ce poids ne pèse jamais davantage, ces liens ne lient et n'embarrassent jamais davantage, ce corps n'est jamais plus organisé et plus formé, ce règne n'est jamais plus solide et mieux établi que dans les rechutes, à cause de cette habitude et de cette obstination qui augmentent ce poids pour nous en accabler, qui redoublent ces liens et ces chaînes pour nous en charger, qui soutiennent ce corps et qui conservent ce règne, pour nous en rendre les victimes et les esclaves.

Nous sommes pour lors dans le même état que ces malheureux peuples d'Egypte, qui, enveloppés de ténèbres et affligés de toutes sortes de maux, ne se remuaient pas même de leur place, et ne faisaient aucun effort pour en sortir : *Nemo movit se de loco suo in quo erat (Exod., X).* Et de là que s'ensuit-il? le dirai-je, et pourrez vous bien l'entendre sans frémir? il s'ensuit qu'on tombe dans l'impénitence et le désespoir, qui est ce dernier esprit encore plus méchant que tous les autres, et qui cependant est la suite et la consommation de tous les autres. On commence par l'infidélité et l'ingratitude; on continue par le mépris et la présomption; on s'enfonce encore davantage dans l'abîme du péché par l'habitude et l'obstination; et enfin après plusieurs rechutes on tombe dans l'impénitence et le désespoir. Je croyais d'abord que ce n'était rien et que mon mal pouvait se guérir aisément. Je vous avais méprisé, adorable Sauveur, et bien loin de vous tenir la parole que je vous avais donnée, plus vous avez eu de charité pour fermer mes plaies, plus j'ai eu de fureur pour les ouvrir, croyant que j'en guérirais quand je voudrais. Cette présomption m'a fait contracter de mauvaises habitudes, qui m'ont rendu insensible et obstiné dans mon péché; à présent je m'y vois si engagé, et je me sens chargé de tant de crimes, qu'il faut que je meure comme j'ai

vécu, mon iniquité étant trop grande pour mériter aucun pardon.

Si ce ne sont pas là les paroles, ce sont au moins les sentiments de ces pécheurs qui passent de l'infidélité à l'ingratitude, de l'ingratitude au mépris, du mépris à la présomption, de la présomption à l'habitude, de l'habitude à l'obstination, et de l'obstination au désespoir. Cruel, ah! cruel désespoir! que tu es à craindre! Cruel, ah! cruel désespoir! c'est toi qui es ce péché irrémissible qu'on commet contre le Saint-Esprit. Cruel, ah! cruel désespoir! c'est toi qui pour l'ordinaire es le funeste effet des fréquentes rechutes, et qui mets le comble à la réprobation des pécheurs.

J'avais encore une seconde raison à ajouter, qui est tirée du côté de Dieu, qui après plusieurs rechutes des pécheurs les abandonne et les livre à un sens réprouvé. Qui le dit? c'est l'apôtre saint Paul, qui se fonde sur les mêmes raisons que j'ai avancées. Quand après avoir connu la vérité, et nous être réconciliés avec Dieu, nous péchons volontairement, librement, sans componction et sans remords, nous n'avons plus de victime qui se sacrifie pour nos péchés. *Voluntarie peccantibus nobis post acceptam notitiam veritatis jam non relinquitur pro peccatis hostia (Hebr., X).*

Pour nous relever d'abord de nos rechutes, nous avons besoin de vos grâces, ô mon Dieu! vous qui êtes cette victime universelle immolée pour la rédemption du monde. Nous avons besoin de l'application de vos infinis mérites, des fruits de votre passion et de votre mort; et cependant cette victime n'est plus pour l'expiation de nos péchés! *Jam non relinquitur pro peccatis hostia.* L'application de ces mérites et de cette mort qui s'est faite tant de fois ne se fera plus, pourquoi? parce que nous avons été infidèles à Dieu, parce que nous avons méprisé et foulé aux pieds son sang, parce que par une lâche ingratitude, par une ridicule présomption, par une malice habituelle, et une malheureuse obstination dans nos désordres, nous avons mérité d'être rejetés et abandonnés de Dieu. Car s'il est vrai (et c'est la raison que saint Paul en apporte dans le même endroit), s'il est vrai que celui qui avait péché contre la loi de Moïse était condamné à mort sans aucune miséricorde, quel châtement ne mérite pas celui qui a foulé aux pieds le Fils de Dieu, et qui par ses rechutes a rendu inutile le sang du Nouveau Testament? *Irritam quis faciens legem Moysi sine ulla miseratione duobus vel tribus testibus moritur, quanto magis putatis deteriora mereri supplicia qui Filium Dei conculcaverit, et sanguinem testamenti,* etc. Que dis-je? qui après avoir reçu cet adorable sang, l'a revomi pour avaler le poison du péché, et qui après avoir avalé ce poison, ayant trouvé cependant encore dans ce sang une vertu infinie, pour le rejeter de son cœur, a voulu s'empoisonner plusieurs fois, et faire autant d'injures à la favorable cure qu'il avait reçue.

Aussi Dieu proteste dans sa colère qu'il vomira à son tour ces malheureux, qu'il les rejettera loin de lui ; qu'après les avoir traités sans les guérir, il les abandonnera à leur propre malice, sans s'en mettre davantage en peine. En vérité, mes frères, en vérité, si vous avez un peu de religion, et si le soin de votre salut vous touche, ces réflexions doivent vous faire trembler. Dieu vous a fait tant de grâces, et vous les avez méprisées ; il vous a pardonné tant de péchés, et vous vous êtes servis de son pardon pour l'outrager encore davantage : que voulez-vous qu'il fasse, et que feriez-vous vous-mêmes à un ennemi qui, après plusieurs réconciliations, chercherait tous les jours à vous faire mourir ?

Adorable Sauveur, si nous jugions de vous comme nous jugeons des hommes, le salut de ces misérables pécheurs serait sans espérance. Il est vrai qu'il y a pour eux plus à craindre qu'à espérer ; mais vos miséricordes ne sont pas encore taries, le même sang qui les a lavés tant de fois peut encore couler de vos veines, et si vous dites que l'état de ce malheureux, dans le corps duquel les démons rentrèrent, est devenu pire que celui où il s'était trouvé auparavant, c'est pour nous apprendre que la parfaite guérison d'un pécheur d'habitude est bien difficile, mais que toute difficile qu'elle soit, elle n'est pas impossible. Vous pouvez tout, ô mon Dieu, et plus nos péchés sont grands, plus votre miséricorde qui nous les pardonnera aura d'étendue et de gloire. Souffrez donc que pour implorer votre bonté nous nous jetions aux pieds du trône de votre grâce, et que nous nous écriions avec cette femme de notre évangile : Bienheureux est le sein qui vous a porté, et les mamelles qui vous ont nourri. Que nous vous avons d'obligation, ô Dieu de miséricorde, d'être descendu du sein de votre Père pour entrer dans celui d'une vierge, afin de compatir à nos faiblesses, et nous délivrer de nos péchés. Faites, ô bonté immense, que ce que vous avez déjà fait pour nous ne nous soit pas inutile ; ne regardez pas ce que nous sommes, considérez ce que vous êtes, et donnez-nous des grâces si fortes, qu'elles nous fassent persévérer dans la vertu, pour vous posséder éternellement dans votre gloire. Amen.

SERMON LXVI.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME.

Sur le bon usage des biens que la Providence nous envoie.

Unde ememus panes ut manducent hi? hunc autem dicebat tentans eum, ipse enim sciebat quid esset factururus. (Joan., VI.)

Où achèterons-nous assez de pains pour donner à manger à tant de peuples ! dit Jésus-Christ à Philippe ; et lorsqu'il lui parlait de la sorte, c'était pour l'éprouver ; car il savait bien le miracle qu'il allait faire.

Voici, mes frères, l'évangile de la Providence, et jamais le Saint-Esprit ne nous en a fait une plus belle description que dans les circonstances du mystère de ce jour. La ré-

putation que Jésus-Christ s'était acquise dans tous les lieux par où il passait lui avait attiré près de cinq mille personnes qui, ravies de l'entendre, avaient oublié leurs plus grands besoins pour le suivre dans le désert. La faim les pressait dans ce lieu écarté ; cependant il n'y avait pas de quoi les nourrir. Jésus-Christ, touché de compassion, demanda où l'on achèterait assez de pains pour leur en donner, et André, lui ayant dit qu'il y avait un petit garçon qui avait cinq pains et deux poissons, mais que cela n'était rien pour tant de gens, il ne laissa pas de les faire asseoir sur l'herbe, et ayant béni ces pains et ces poissons, il s'en fit une si grande multiplication, qu'après que tout le monde en fut rassasié, il en resta encore assez de morceaux pour en remplir douze corbeilles.

C'est là en abrégé tout ce que saint Jean nous apprend de ce miracle dans notre évangile ; et c'est là en même temps ce qu'on peut dire de plus glorieux pour Dieu et de plus consolant pour nous au sujet de sa providence. Oh ! quelle providence, et qu'elle est admirable ! Elle donne à Jésus-Christ des yeux pour voir la misère et la fâcheuse extrémité où se trouvent tant de peuples qui le suivent : *Cum sublevasset oculos Jesus*. Elle lui donne un cœur pour en être touché de compassion : *Misereor super turbam*. J'ai pitié d'eux, et si je ne leur donne un prompt soulagement, ils tomberont en défaillance et ne pourront achever leur chemin : *Deficient in via*. Elle lui donne des mains pour les sustenter et les nourrir : *Distribuit discumbentibus*.

Encore un coup, quelle providence ! Elle est toute puissante, et Jésus-Christ est assuré du miracle qu'il va faire, malgré la défiance de Philippe et d'André : *Sciebat quid esset ipse factururus*. Elle est toute sainte : cet Homme-Dieu prend les cinq pains et les deux poissons qu'on lui présente, et ayant levé les yeux au ciel, il les bénit et rend grâces à son Père : *Cum gratias egisset*. Enfin, elle est abondante et magnifique ; ce même Dieu multiplie ces poissons et ces pains, et il y en a une si grande quantité, que ces cinq mille hommes étant rassasiés, il en resta encore de quoi en rassasier d'autres.

Que dirons-nous, chrétiens, de toutes ces circonstances, et à laquelle nous arrêterons-nous ? Je voudrais bien parler en même temps aux riches et aux pauvres, et appliquer à leurs différents états les différentes circonstances que j'y rencontre. Je voudrais bien dire aux riches : Considérez ce que fait Jésus-Christ pour le soulagement de ces peuples, et quels sentiments ils ont de sa providence et de sa bonté. Je voudrais bien dire aux pauvres : Jetez les yeux sur Jésus-Christ, et imitez ces peuples qui oublient leurs plus grands besoins pour le suivre, qui ont tant de confiance en sa bonté et tant de reconnaissance pour ses bienfaits.

Je voudrais bien apporter quelques remèdes aux grands désordres auxquels ces deux états sont exposés ; condamner ou instruire les riches qui oublient les bienfaits de la

Providence et qui en abusent; condamner ou instruire les pauvres qui se révoltent contre les prétendues rigueurs de cette providence, et qui en murmurent. Mais comme cette matière est trop vaste, et qu'elle demanderait trop de réflexions et de temps, je m'adressé aux riches dans l'espérance que je parlerai un jour aux pauvres (3).

DIVISION.

C'est donc à vous, Messieurs, qui composez la meilleure partie de mon auditoire, que je porte la parole, pour vous apprendre le bon usage que vous devez faire des biens que la Providence vous donne, et dans quels sentiments vous devez les recevoir afin de répondre à tous ses desseins. Le premier sentiment est un sentiment de crainte, le second, un sentiment de reconnaissance; le troisième, un sentiment de fidélité et de justice. Sentiments de crainte par rapport à vous-mêmes, puisque, si les biens que la Providence vous a donnés ne sont pas des obstacles formels à votre salut, ce sont de grandes dispositions à votre perte. Sentiments de reconnaissance par rapport à Dieu, puisque plus sa providence vous a donné de biens, plus vous devez lui en rendre de grâces, et les faire servir à sa gloire. Sentiments de fidélité et de justice par rapport à votre prochain, puisqu'il ne vous a donné ces biens que pour en aider vos frères dans le besoin : voilà l'important sujet dont il faut que je vous entretienne dans les trois parties de ce discours.

PREMIER POINT.

C'est une vérité établie par le Saint-Esprit dans une infinité d'endroits de l'Ecriture sainte, et dont il ne nous est pas permis de douter sans pécher contre les principes de notre religion, que Dieu étant la raison souveraine, et la sagesse éternelle qui conduit toutes choses à ses fins, c'est lui qui fait le pauvre et le riche, le grand et le petit : *Pusillum et magnum ipse fecit* (Sap., VI.) C'est lui qui par sa toute puissance élève les uns de la poussière et précipite les autres de leur trône; c'est lui qui, sans demander conseil à personne, distribue à tous les hommes, selon son bon plaisir, la santé et la maladie; l'humiliation et la gloire; la pauvreté et l'abondance. Ne voyons-nous pas aussi d'abord dans notre évangile, que c'est Jésus-Christ qui prend entre ses mains les poissons et les pains qu'on lui présente; que c'est lui qui les bénit, que c'est lui qui les multiplie, que c'est lui qui commande aux peuples qui l'ont suivi, de s'asseoir; que c'est lui enfin qui les leur distribue : *Distribuit discumbentibus*.

Mais c'est une vérité qui n'est pas moins constante, qu'en quelque condition qu'il mette un homme, il l'y met afin qu'il s'y sauve et qu'il se sanctifie dans l'état où il le place. Savez-vous, mes frères, quel est le dessein de Dieu sur vous? Savez-

vous bien quelle est son intention et sa volonté? Je ne vous puis pas répondre des moyens qu'il prendra, mais je puis vous répondre de la fin qu'il se propose. Son dessein, son intention, sa volonté, sa fin, c'est votre sanctification : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra* (I Thess., IV). Sa providence dispose de votre fortune; mais les desseins de cette providence vous regardent. Il fait de vous ce qu'il lui plaît; mais ce qui lui plaît davantage, c'est lorsque vous travaillez avec lui pour votre propre salut dans la condition où il vous place. Mon sort est entre vos mains, ô mon Dieu ! *In manibus tuis sortes meæ* (Psal. XXX). Faites-moi riche, faites-moi pauvre; élevez-moi, humiliez-moi, la chose dépend de vous; mais pour mon âme, elle est entre mes mains : *Anima mea in manibus meis* (Psal. CXVIII); et, avec le secours de votre grâce, je puis travailler à mon bonheur par ma coopération.

De là il s'ensuit qu'il est très-faux de dire que dans les richesses et dans les grandeurs que la providence de Dieu distribue selon ses desseins et son bon plaisir, il y ait un obstacle insurmontable au salut pour ceux qui les possèdent. Comme il y a des pauvres qui sont réprouvés, il y a aussi des riches qui sont damnés; et comme la misère ou le renoncement effectif aux biens du monde n'est pas une disposition nécessaire au salut, l'abondance et la possession des avantages temporels n'en est pas un empêchement invincible. Ce qui damnera les riches, sera l'abus des biens qu'ils auront reçus; ce qui les sauvera, sera le bon usage qu'ils en auront fait, et les sentiments chrétiens qu'ils auront eus pour l'état où la Providence les avait placés.

Or, je dis que le premier sentiment que doivent avoir les riches et les grands du monde, que la Providence semble avoir distingués des autres par les charges qu'ils occupent et par les richesses qu'ils possèdent, est un sentiment de crainte. Tout est à craindre pour eux; car, s'il est vrai que Dieu ne prédestine que ceux qui sont conformes à Jésus-Christ, son Fils, qui est le premier-né entre plusieurs frères, et le modèle des prédestinés, quelle conformité ont-ils avec lui, quand ils nagent au milieu des plaisirs et de l'abondance? Quelle conformité entre ces membres délicats et ce chef couronné d'épines; entre ce Dieu mortifié et pénitent, et ces hommes nourris dans la délicatesse et la bonne chère?

S'il est vrai que les croix et les persécutions sont les vraies marques des élus; que ceux sur lesquels l'aspersion du sang de l'Agneau se fait, sont les seuls que le glaive de l'ange exterminateur épargne; s'il est vrai que, pour être glorifié avec Jésus-Christ, il faut souffrir avec lui; que pour entrer en participation de sa gloire, il faut avoir quelque part à ses humiliations et à ses douleurs; si tout cela est vrai, que ne

pour le sixième dimanche d'après la Pentecôte

(3) L'autre partie de ce sermon est réservée (serm. LXXXIII).

doivent pas craindre les riches et les grands de la terre qui ont tout à souhait, et à qui la prospérité semble être si fatale, qu'elle éloigne d'eux tant de moyens qui pourraient les sanctifier ? La moindre de ces circonstances devrait les faire trembler ; cependant je ne m'y arrête pas, pour descendre à deux raisons encore plus particulières, que je tire de la conduite même que la Providence tient à leur égard. Oh ! que je serais heureux si je pouvais bien vous les expliquer, et que vous seriez sages, si vous en faisiez votre profit !

Je trouve la première de ces raisons dans saint Grégoire, qui remarque que les riches du siècle étant redevables à la providence de Dieu des biens et de la prospérité dont ils jouissent, ils s'éloignent souvent par leurs péchés de l'ordre même de cette providence ; et que cependant, comme ils ne peuvent s'en éloigner toujours, il faut de nécessité que tôt ou tard ils soient soumis à son empire.

C'est la réflexion que fait ce savant Pape sur cet endroit de Job, où ce saint homme, pour se consoler dans ses maux, se représentait tant de riches qu'il avait vus, et qui, après avoir abusé des grâces que la Providence leur avait faites, en vivant comme s'il n'y avait point eu de Providence, avaient misérablement péri : *Vidi eos qui operantur iniquitatem flante Deo periisse, et spiritu iræ ejus esse consumptos* (Job, IV).

Je ne m'en rapporte pas au témoignage d'autrui, je m'en rapporte à ce que j'ai vu de mes propres yeux : j'ai vu des gens posséder de grands biens, avoir beaucoup de métairies et de troupeaux, une famille nombreuse et opulente. S'ils avaient su ménager les grâces que la Providence leur avait faites, ils auraient été heureux en ce monde et en l'autre ; mais ils se sont malicieusement éloignés des vues qu'elle avait sur eux ; au lieu que leur fortune devait les rappeler à leurs devoirs, ils se sont méconnus et ont voulu vivre dans le monde comme s'il n'y avait point eu de Dieu. Mais qu'est-il arrivé ? Comme on ne se soustrait pas impunément aux ordres de sa providence divine, elle les a laissés prospérer pendant quelque temps, et lorsqu'ils y pensaient le moins, elle a soufflé sur eux, et de son seul souffle elle les a consumés et réduits en cendres. Où sont-ils à présent ? je n'en sais rien ; voilà la place qu'ils occupaient, voilà les héritages qu'ils avaient, voilà les maisons qu'ils habitaient ; voilà même les marques des injustices et des concussions qu'ils ont faites ; mais pour eux le souffle de Dieu les a abattus, je ne sais ce qu'ils sont devenus, ni où ils sont.

De là il s'ensuit, dit saint Grégoire, premièrement, que les biens et les honneurs qui pourraient sauver les riches et les grands du siècle sont, par l'abus qu'ils en font par leur oisiveté et leur malice, la matière de leurs péchés : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur, propterea tenuit eos superbia, aperti sunt iniquitate et impietate sua* (Psal. LXXII). Ils ne souffrent pas les peines que souffrent les

autres, ils ne sont pas comme eux mortués par le travail, et c'est pour cela que l'orgueil les a dominés, qu'ils sont tout couverts de leurs péchés et de leurs impiétés. Ils devraient avoir plus de vertus et de reconnaissance, comme nous le dirons tantôt, et ils ont eu plus de malice et d'ingratitude. Secondement, il s'ensuit que leurs péchés les ayant fait sortir pour un temps de l'ordre de la providence de Dieu, il est de l'intérêt de cette même providence de les y faire rentrer. Ils s'en sont éloignés par l'abus qu'ils ont fait de ses faveurs, il faut qu'ils s'en rapprochent par les châtiments auxquels elle les assujettira. Ils se sont volontairement soustraits de sa douce domination, il faut que tôt ou tard ils soient malgré eux soumis à ses vengeances ; et voilà ce qui doit faire appréhender les riches au milieu de la prospérité et de l'élévation où ils se trouvent. Si Dieu punissait à présent tous ceux qui en abusent, s'il faisait tomber sur ces riches voluptueux et impudiques une pluie de feu et de soufre, comme il en fit tomber sur les habitants de Sodome et de Gomorrhe ; s'il se vengeait ici-bas de leur impiété par une punition aussi exemplaire que fut celle de Balthazar, tremblant et frissonnant au milieu de ses plus doux plaisirs avec ses concubines ; à qui est-ce, ajoute S. Grégoire, qu'il ferait paraître à la fin des siècles, ces signes terribles qui arriveront au jugement dernier ? et si d'ailleurs il ne punissait de temps en temps ici-bas quelques-uns de ces riches qui l'outragent avec tant de fierté et d'insolence, comment croirions-nous qu'il se met en peine de ce qui se passe sur la terre, et quelle idée nous formerions-nous de sa providence ? Mais de quelque manière que la chose arrive, soit que sa vengeance éclate dans ce monde sur les mauvais riches, soit qu'il se réserve à les punir en l'autre, il n'y en a que trop pour les faire trembler et les convaincre que si leurs biens et leurs honneurs ne sont pas des obstacles insurmontables à leur salut, ce sont, comme je vous l'ai dit, de grandes occasions à leur perte. *Dominus potens redditor est. Sæpe diu tolerat quos in perpetuum damnat, nonnunquam vero concite percutit... Si nunc omnes male agentes percuteret, extremum judicium quibus exhiberet ? Si autem nullum omnino percuteret, quis Deum res humanas curare crederet ? nonnunquam ferit, quia inulta mala non deserit ; nonnunquam foris mala nostra conspiciit, et intus judicium disponit* (GREG., lib. V Mor., c. 15).

Il y a encore une seconde raison qui leur doit donner beaucoup de frayeur. C'est, dit saint Augustin, que recevant ici-bas tant de faveurs de la Providence, ils reçoivent peut-être d'elle toute leur récompense en ce monde, sans en espérer aucune en l'autre. Cette réflexion doit assurément leur donner beaucoup de crainte, s'ils se conduisent selon les lumières de leur raison et de leur foi. Toutes mes affaires me réussissent, mes enfants sont avantageusement pourvus, mes filles sont richement mariées, mes terres me

rendent de grands revenus ; mon commerce va bien, j'ai gagné un procès qui me rapportera beaucoup ; mais n'est-ce pas là une récompense temporelle que la providence de Dieu accorde à quelques bonnes œuvres que j'aurai faites ? doit dire en lui-même cet homme riche ; et quand il se le dit de la sorte, peut-il faire cette réflexion sans trembler ?

Puisque je me trouve si bien en ce monde, pendant qu'un million de gens y souffrent tant de disgrâces, ne dois-je pas craindre qu'on ne me dise en l'autre ce qu'Abraham dit au mauvais riche ? Mon ami, ressouvien-toi que tu n'as eu que du bien pendant ta vie, et que Lazare n'a eu que du mal : *Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, Lazarus similiter mala*. Souviens-toi que tu étais couvert de pourpre et de fin lin, pendant qu'il ne portait que de la bure et des habits déchirés ; souviens-toi que ta table était couverte des mets les plus délicats, pendant qu'il mourait de faim à ta porte ; souviens-toi de tout cela, *recordare*. Mais à présent la Providence en a disposé tout autrement, et à ton égard et au sien. Il faut qu'il soit consolé en récompense de ce qu'il a souffert, et il faut que tu sois tourmenté après que tu as reçu tant de biens : *Nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris*.

Est-ce là, s'écrie là-dessus saint Bernard, est-ce là le sujet pour lequel il faut que ce misérable soit si cruellement tourmenté ? *Hæcine cruciatuum causa tota quod in hoc sæculo bona recepit* ? Oui, répond-il, et voici la raison qu'il en apporte : Tout homme pécheur naît pour le travail et est condamné à la peine, et depuis qu'Adam, après son péché, a été chassé du paradis terrestre, il n'y en a plus eu en ce monde, ou s'il y en a quelqu'un, on ne doit pas se flatter d'en trouver encore un second en l'autre.

S'il y avait deux paradis (écoutez bien ceci, mes chers paroissiens), s'il y avait deux paradis, un paradis en cette vie et un paradis en l'autre, on pourrait les avoir tous deux ; mais comme la justice divine n'a pas chassé l'homme du paradis terrestre, afin qu'il s'en fit un second par son oisiveté et son attachement au plaisir, il arrive que celui dont on jouit pendant la vie, donne une espèce d'exclusion à celui que l'on espère après sa mort. On a eu du bien et du plaisir, c'en est assez ; on a été récompensé de quelques bonnes œuvres qu'on a faites, c'en est assez. On s'est exempté du travail, quoique l'on fût pécheur, et l'on a fui la peine ; on n'a donc pas fait ce pourquoi on était né et puni, et ne l'ayant pas fait, on ne peut jouir du repos et du bonheur que l'on prétend. Ce fut là l'état du mauvais riche, et c'est encore celui de la plupart des chrétiens dans leur abondance ; et de là il s'ensuit que ces biens dont on jouit en ce monde sont de très-grands obstacles à la possession de ceux de l'autre.

Si un chrétien, dans ces bons intervalles que lui donne l'interruption de ses affaires ou de ses plaisirs, faisait cette réflexion,

voudrait-il être riche à ce prix ? et la providence de Dieu ne lui paraîtrait-elle pas plus favorable, en châtiant par la pauvreté les péchés qu'il aurait commis, qu'en le récompensant par la prospérité des bonnes actions qu'il aurait faites ?

Si un homme se mettait bien cette vérité dans la tête, de quelles inquiétudes et de quelles frayeurs ne serait-il pas saisi ? Qu'ai-je fait, dirait-il en lui-même, qu'ai-je fait à la providence de Dieu pour en être si favorablement traité ? et qu'est-ce que lui ont fait tant d'autres, qui vivent mieux que moi, et qui cependant paraissent en être comme abandonnés ? N'est-ce pas que, notwithstanding la régularité de leur vie, ils ont commis quelques péchés que Dieu veut châtier par quelques adversités temporelles, et que j'ai fait quelques bonnes actions qu'il veut récompenser dans le temps, afin de me dire comme au mauvais riche : *Recordare, fili*, etc. ? En vérité, mes chers auditeurs, il n'en faut pas davantage pour faire trembler les riches, au milieu des biens et des honneurs que la Providence leur envoie.

Mais peut-être les alarmé-je mal à propos ? peut-être ce que je dis n'est-il pas vrai ? Consultons l'Écriture et écoutons les saints Pères. La providence de Dieu, disent-ils, n'étant ni aveugle, ni injuste dans la distribution des biens et des maux, il est certain qu'il ne laisse ni la vertu sans quelque récompense, ni le péché sans quelque châtiment. C'est là une vérité incontestable et que je pourrais prouver par une infinité de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais dans cette distribution des biens et des maux, il est libre à cette providence de récompenser les vertus, ou en cette vie, ou en l'autre, de punir de même les péchés, ou en cette vie, ou en l'autre.

Or, Dieu, qui ne doit rendre raison de sa conduite à personne, distribue quelquefois ce châtiment et cette récompense dès cette vie, en donnant du bien et du crédit à ceux qui ont fait quelques bonnes actions, et en laissant dans la pauvreté et dans la misère ceux qui en ont fait quelques mauvaises. Mais que les uns sont heureux dans leur malheur, et que les autres sont malheureux dans leur bonheur !

Pauvres, consolez-vous, la providence de Dieu vous afflige et semble vous abandonner ici-bas ; mais c'est par là même qu'elle ouvre ses yeux et son cœur sur vous, *misereor super turbam*. Cette pauvreté et ces afflictions passeront pour faire place à une gloire et à une abondance éternelles. Mais vous, ô riches, affligez-vous et tremblez, la Providence vous donne à présent du bien et du crédit, et c'est peut-être pour récompenser quelques bonnes actions, quelques aumônes et quelques vertus que vous aurez faites ; et si vous n'usez bien de cette prospérité, qu'avez-vous à attendre après votre mort, que de cruels et de longs supplices ?

Saint Augustin remarque que les Romains ayant été doux, généreux, justes, miséricor-

dieux, sages et modérés dans leur conduite, la Providence divine récompensa ces vertus morales par une glorieuse prospérité, faisant trembler toute la terre sous leurs noms, et les rendant victorieux de leurs ennemis ; mais aussi voilà tout, et avec leurs richesses et leur puissance, ils sont descendus dans les enfers (lib. *De civit. Dei*).

L'Écriture sainte dit presque la même chose de Nabuchodonosor. Ce prince avait accompli la volonté de Dieu dans la ruine et la destruction des Tyriens. Il avait beaucoup d'autres belles qualités, et Dieu, qui ne voulait pas les laisser sans récompense, dit à Jérémie : *Ego dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor servi mei ; insuper et bestias agri dedi ei*. J'ai rendu Nabuchodonosor, qui est mon serviteur, maître de toutes ces terres et de tous ces royaumes : les hommes et les bêtes lui obéiront, il remportera de riches dépouilles d'Edom, de Moab et d'Ammon, et la plus grande partie du monde lui sera soumise.

Hé quoi, mon Dieu ! puisqu'il est votre serviteur, pourquoi ne le récompensez-vous pas autrement ? C'en est assez pour lui, il sera riche et puissant en cette vie ; mais il sera pauvre et malheureux en l'autre, s'il n'use bien de ses richesses et de son pouvoir.

O l'étrange partage ! Tremblez, riches du siècle, tremblez dans votre prospérité et dans votre abondance ! Pleurez, dit saint Jacques, criez et hurlez : *Agite nunc, divites, plorate ululantes* (Jac., V). Mais pourquoi pleurer et hurler, puisque vous vous trouvez si bien en ce monde ? pourquoi pleurer et hurler, puisque la Providence fait réussir tous vos desseins ?

N'importe, je le répète ; c'est pour cela même que vous devez crier, pleurer, hurler : *Plorate ululantes in miseriis vestris quæ advenient vobis*. Entendez-vous bien ces paroles et en pénétrez-vous bien les conséquences ? Pleurez, criez, hurlez dans le pressentiment des misères qui vous arriveront. Si vous deviez avoir en l'autre vie les mêmes avantages que vous avez en celle-ci, réjouissez-vous, vous dirais-je, prenez le temps comme il vient, et ne vous mettez pas en peine du reste ; la miséricorde de Dieu y a pourvu ; mais selon toutes les apparences et de la manière que vous vivez, vous avez fait ici-bas votre paradis, et bientôt vous ne trouverez que de grandes et d'effroyables misères qui vous attendent : *In miseriis vestris quæ advenient vobis*. Votre prospérité présente est un triste présage de votre malheur futur ; et quand la Providence vous fait à présent du bien, vous devez tout craindre pour l'avenir. Ce qui peut seulement vous rassurer dans cette crainte est le bon usage que vous ferez de vos richesses et de vos honneurs pour en témoigner votre reconnaissance à Dieu ; et c'est à quoi je vais vous exhorter dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

Il est certain, Messieurs, que plus on re-

çoit de biens de la Providence, plus on est obligé d'en être reconnaissant. Vous le saviez, Jacob, et vous vous engageâtes par un vœu solennel de donner à Dieu des marques de votre reconnaissance, quand vous dîtes : Si Dieu est avec moi, et s'il me conserve dans le chemin par où je marche ; s'il a la bonté de me donner de quoi me nourrir et de quoi me vêtir, je proteste que je le reconnaitrai pour mon Dieu, et que je lui dresserai un autel. *Si fuerit Deus mecum, et custodierit me in via per quam ego ambulo, et dederit mihi panem ad vescendum, et vestimentum ad induendum, erit mihi Dominus in Deum* (Gen., XXVIII).

Est-ce, demande là-dessus saint Chrysostome, est-ce que Dieu n'aurait pas été le Dieu de Jacob, quand même il l'aurait abandonné dans son voyage aux misères de la nudité et de la faim ? Oui sans doute, il l'aurait toujours été, et apparemment ce saint patriarche aurait toujours eu pour lui la même soumission et le même respect. D'où vient donc qu'il dit qu'il le reconnaitra pour son Dieu s'il lui donne du pain et des habits, et qu'il en fait un vœu exprès ? C'est, répond saint Chrysostome, que ces bienfaits de la Providence lui seront de nouveaux motifs pour le reconnaître et demeurer attaché à son service. C'est que plus il recevra de bien, plus il aura sujet de l'honorer, de le respecter, de l'aimer. C'est qu'outre l'obligation générale qu'il a de le servir et de lui rendre ses hommages, il trouvera de surcroît des engagements particuliers dans les faveurs dont il le comblera. C'est qu'en suite de cette protection qu'il lui accordera dans son voyage, et de ces aliments dont il ne lui laissera pas manquer, il sera obligé de l'honorer plus qu'il n'a jamais fait, et de travailler à sa gloire par une nouvelle affection et un redoublement de zèle.

Voilà, chrétiens, quels doivent être vos sentiments à l'égard de la Providence, quand elle vous donne des charges et du bien. On dirait que c'est sur vous qu'elle se plaît à répandre ses bénédictions et ses faveurs. Non-seulement elle vous conserve comme Jacob dans vos voyages ; elle permet même que vous le fassiez avec toutes les commodités et les satisfactions que vous souhaitez. Non-seulement elle vous donne le nécessaire à la vie, comme à ce patriarche, qui ne demandait qu'un peu de pain et quelques habits, elle vous donne encore le commode, l'agréable et le superflu ; et plutôt au ciel que vous n'abusassiez pas par le luxe et l'intempérance des grâces temporelles qu'elle vous fait !

Vos tables sont bien garnies, vos maisons sont richement meublées, vous portez l'or et l'argent sur vos habits. Dieu encore un coup fasse que vous n'abusiez pas de ces faveurs de sa providence ! Mais puisque préférablement à tant d'autres, il vous fait ces avantages, c'est par ces raisons particulières que vous devez avoir plus de reconnaissance, et l'honorer plus que vous ne feriez, si vous étiez dans une condition misérable.

Si dederit mihi panes ad vescendum, etc. Vous me donnez, ô mon Dieu! non-seulement du pain à manger, mais ce qu'il y a de plus délicat dans les mers et dans les forêts; vous me donnez non-seulement la commodité d'un bâton pour faire mon voyage et passer, comme Jacob, le Jourdain de cette vie : *In baculo meo transivi Jordanem* (*Genes.*, XXXII); vous me fournissez de quoi avoir de bons carrosses et faire d'agréables promenades; vous me donnez, non de simples habits pour me couvrir, mais des habits superbes et magnifiques; c'est donc à moi, encore plus qu'à ce patriarche, à vous reconnaître pour mon Dieu, à vous adorer et à vous servir : *Erit mihi Dominus in Deum*.

Je me persuade que vous me demandez ici comment vous pourrez reconnaître ces bienfaits de la Providence; en voici deux excellents moyens que je trouve dans mon évangile, par rapport à ce que ces troupes qui avaient suivi Jésus-Christ ont fait en reconnaissance du miracle qu'il avait opéré en leur faveur, et par rapport à ce que nous remarquons que Jésus-Christ a fait lui-même.

Saint Jean dit que ces peuples furent si sensibles au bien qu'ils venaient de recevoir par la multiplication miraculeuse de cinq pains et de deux poissons dont ils avaient été rassasiés, que premièrement ils reconnurent la toute-puissance du Jésus-Christ, et secondement, qu'ils formèrent le dessein de le faire leur roi : *Cum vidissent quod fecerat Jesus signum, dicebant : Hic est vere propheta, qui venturus est in mundum*. C'est là le prophète qui nous a été promis, c'est là le Messie qui doit venir au monde, première marque de reconnaissance que vous devez imiter. C'est de Dieu, Messieurs, que viennent tous vos biens, c'est à Dieu que vous devez en rendre toute la gloire; c'est lui que vous devez louer.

Quoiqu'il soit le Dieu des pauvres aussi bien que le vôtre, il semble en quelque manière qu'il parait l'être moins à leur égard qu'au vôtre; et l'on dirait que sa providence les oublie, que ses soins, ses caresses, ses bienfaits ne sont pas pour eux. La nudité, la faim, la soif, l'oppression, la vexation sont leur partage, tandis que l'abondance, la prospérité, le crédit, les honneurs, les charges, sont le vôtre. C'est donc particulièrement à vous à louer cette providence bienfaisante, et à lui rendre ce sacrifice de louange qui doit l'honorer.

Cyrus, roi de Perse, se voyant maître de toute la terre, prit de là sujet de glorifier le Seigneur en faisant proclamer par tous les lieux de son obéissance : Le Dieu du ciel m'a donné tous les royaumes de l'univers : *Dedit mihi Dominus cæli omnia regna terræ* (*Esdr.*, I). Judas Machabée et tout le peuple juif se voyant délivrés de plusieurs redoutables ennemis qui les tourmentaient sans relâche, écrivirent à Aristobule : Si nous avons gagné tant de batailles, et si nos ennemis sont défaits, c'est la providence de Dieu qui nous a protégés; c'est elle qui nous

a délivrés de ces grands dangers, et c'est à elle que nous rendons de magnifiques actions de grâces : *De magnis periculis a Deo liberati gratias magnifice ei agimus*.

O vous que cette providence a tirés de la pauvreté et de l'humiliation, comme des deux plus redoutables ennemis que vous puissiez craindre, vous à qui elle a donné tant de terres et tant d'héritages, ne devez-vous pas vous représenter sans cesse ce bienfait, et dire qu'il semble que c'est particulièrement en votre faveur que Dieu a fait des miracles de sa puissance, et cependant sont-ce là vos sentiments? Ne ressemblez-vous pas à ce peuple ingrat qui, voyant que Moïse demeurerait trop longtemps sur la montagne avec Dieu, dit à Aaron : Faites-nous des divinités qui marchent devant nous, et qui reçoivent nos hommages : *Fac nobis deos qui nos præcedant* (*Exod.*, XXXII). Ingrate et perfide nation, tu as donc déjà oublié ce que le Dieu de tes pères a fait pour toi; tu ne te souviens donc plus de la captivité d'Egypte d'où il t'a fait sortir, de la persécution de Pharaon dont il t'a délivrée, de la liberté qu'il t'a donnée en t'ouvrant la mer Rouge, de la manne dont il t'a nourrie dans le désert? Tu demandes des dieux qui aillent devant toi, et devant lesquels tu te prosternes. Où est donc le Dieu d'Israël qui t'a fait tant de biens.

Voilà ce que l'on peut dire à la plupart des riches; ils oublient le vrai Dieu, et se font partout de fausses divinités; la fortune, le crédit, les grands biens, ce sont là les veaux d'or qui marchent devant eux; ce sont là ces idoles des nations auxquelles ils donnent de l'encens. Pour vous, Seigneur, ils vous oublient et vous méconnaissent. Point de maisons pour l'ordinaire plus mal réglées que les leurs. Point de domestiques plus impudiques et plus libertins. Point d'enfants moins dévots; on ne sait presque ce que c'est de vous prier soir et matin, de venir à l'église, d'entendre les prédications, de fréquenter les sacrements; ils veulent des dieux dorés qui marchent à leur tête : *Fac nobis deos qui nos præcedant*. Vous en aurez, ingrats, vous en aurez; mais ils achèveront votre perte.

Amasias, roi d'Israël, avait vaincu les Iduméens et les enfants de Séir dans deux batailles considérables, où Dieu l'avait visiblement protégé, et néanmoins il oublia si-tôt cette grâce, que dès qu'il eut emporté les dieux de ces nations infidèles, il fut le premier à les adorer et à les faire adorer dans Jérusalem. Ingrat, lui dit un prophète que Dieu lui envoya, c'est donc là la reconnaissance que tu as de la protection qui t'a été accordée! est-ce le Dieu d'Israël ou ces fausses divinités, qui t'ont rendu victorieux? C'est pour cela même, et je te le dis, parce que je le sais assurément *scio*; c'est pour cela même que le Seigneur a résolu de te faire mourir et de te livrer entre les mains de tes ennemis : *Scio quod cogitaverit Deus occidere te, quia fecisti malum hoc* (*II Paral.*, XXV). Appréhendez, mes frères, qu'étant

coupables de la même ingratitude, vous ne soyez enveloppés dans le même malheur.

La seconde chose que firent ces peuples reconnaissants fut de vouloir d'un commun consentement faire Jésus-Christ leur roi. Oui, il mérite bien d'être notre roi, puisqu'il nous a nourris; il mérite bien de nous commander, et il est juste que nous lui obéissions, puisqu'il nous a abondamment soulagés dans notre faim, et que par un surcroît de miséricorde, il nous a épargné la peine de lui demander la grâce qu'il nous a faite.

Riches de la terre, c'est par une continue extension de ce miracle que sa providence vous prévient et qu'elle vous donne ces biens que vous possédez. C'est pour vous qu'elle rend la terre féconde, que les vignes et les arbres portent leurs fruits; que les vers sont chargés de soie, les animaux de peaux et de laine; c'est pour vous que la mer nourrit ses poissons, que la terre laisse sortir les métaux de son sein, que vos domestiques veillent, et que tant d'artisans travaillent.

La providence divine vous donne tout cela, quelquefois sans que vous y pensiez, souvent dans le temps même que vous méritez moins ces faveurs temporelles. Venez donc, devez-vous dire, venez, ô mon Dieu ! que nous vous fassions notre roi, que nous mettions notre vie et nos biens à vos pieds, que nous travaillions comme de fidèles et zélés sujets à l'avancement de votre gloire; que nous vous sacrifions nos intérêts, que nous usions de toute notre autorité pour vous défendre et vous venger de ceux qui vous méprisent.

Il y a encore un autre exemple de cette reconnaissance chrétienne, que j'ai promis de vous proposer, pour servir de règle à la vôtre, et cet exemple est celui de Jésus-Christ même. Il fit plusieurs choses qui sont spécifiées dans notre évangile, et qui semblent être marquées encore plus expressément dans saint Luc. Saint Jean dit qu'il prit les cinq pains et les deux poissons qu'on lui présenta, et qu'ayant rendu grâces à son Père, il les distribua aux peuples qui étaient assis. Mais saint Luc ajoute qu'il leva les yeux au ciel, qu'il bénit ces pains, et qu'il les donna à ses disciples, afin qu'il les missent devant ces peuples : *Distribuit discipulis ut ponerent ante turbas.*

Jésus-Christ voulut que ses apôtres lui présentassent ces pains; il veut, mes frères, que vous lui offriez vos biens. Ces pains qui lui furent présentés se multiplièrent entre ses mains et entre celles de ses apôtres; vos biens que vous lui offriez par reconnaissance trouveront une espèce de multiplication et de fécondité, et étant consacrés à Dieu, ils vous feront d'admirables profits.

Jésus-Christ ayant pris ces pains leva les yeux au ciel, *aspexit in cælum*; et vous, Messieurs, qui possédez ces biens, vous devez élever les yeux de votre cœur, pour témoigner au Seigneur qu'ils viennent de lui, et que vous voulez en faire un saint usage : *Oculi omnium in te sperant, Domine,*

et tu das escam illorum in tempore opportuno (Psal. CXLIV). Les yeux de tous vos vrais serviteurs espèrent en vous, Seigneur, et vous leur donnez dans un temps propre ce qui leur est nécessaire. S'ils regardaient la terre ils vous oublieraient, parce qu'ils lui attribueraient ce qui ne vient que de vous; mais ils jettent les yeux au ciel, parce qu'ils savent que vous y faites votre demeure, et ils avouent par là que s'ils sont riches, c'est par un effet particulier de votre providence. *Ad te levavi oculos meos qui habitas in cælis.*

Quelquefois Jésus-Christ levait les yeux au ciel, comme pour demander un miracle d'en haut; c'est ce qu'il fait aujourd'hui, c'est aussi ce qu'il fera à la résurrection de Lazare et à l'institution de l'Eucharistie; mais quelquefois aussi il ne les y levait pas, comme lorsqu'il guérit le paralytique et les lépreux, qu'il rendit la vue à l'aveugle de Jéricho, et qu'il apaisa la tempête. Il levait les yeux au ciel en action de grâces, et se reconnaissant, en qualité d'homme, inférieur à son Père; mais aussi pour donner tout sujet de croire qu'il était égal à ce Père, qu'il était Dieu comme lui, et qu'il pouvait faire de lui-même tels miracles qu'il voulait, il parlait avec une puissance absolue sans regarder le ciel. Mais pour vous qui n'êtes que de chétives et misérables créatures, c'est ce ciel que vous devez regarder sans cesse dans un esprit de reconnaissance, puisque c'est de ce ciel que vous viennent tous ces biens que vous possédez.

Dieu, dans le Deutéronome, avait autrefois commandé à son peuple de se souvenir de lui, et de le bénir avant que de prendre sa réfection, et après l'avoir prise : *Cum comederit et satiatus fuerit, benedicat Domino Deo suo* (Deut., VIII). Vous le faites peut-être, je dis peut-être, car combien y a-t-il de chrétiens ingrats qui, semblables à des Sardanapales et à des Epicuriens, ne songent jamais à Dieu, à moins que nous ne prenions leur ventre pour leur Dieu ? Combien y en a-t-il qui, au lieu de lui rendre grâces de ses bienfaits, comme Jésus-Christ, outragent sa bonté, abusent de sa magnificence, mangent et boivent, si j'ose parler ainsi, comme des pourceaux ?

Ce n'était pas de la sorte que vivaient les premiers chrétiens : ils n'avaient pas souvent autant de biens que vous, mais ils avaient toujours plus de piété, ils ne faisaient pas si bonne chère que vous, mais ils avaient plus de reconnaissance. Jamais ils ne se mettaient à table qu'ils n'eussent auparavant fait leur prière, et c'est pour ce sujet que Tertullien a dit si éloquemment (*Apolog.*), que leur oraison était leur premier mets, qu'ils goûtaient et qu'ils savouraient ce mets avant que de toucher aux autres : *Non prius discumbitur quam oratio ad Deum prægustatum.* Imitez-vous leurs exemples, Messieurs et Mesdames ?

Jamais ils ne se levaient de table qu'ils ne rendissent à celui qui les avait nourris leurs actions de grâces, et ils en sortaient avec une

si grande sobriété, qu'ils se souvenaient qu'il fallait qu'ils se relevassent la nuit pour adorer Dieu et pour le prier : *Ita saturantur ut meminerint etiam per noctem adorandum Deum*. Encore un coup, imitez-vous leurs exemples, Messieurs et Mesdames ? Vous portez cependant comme eux la qualité de chrétiens, vous recevez comme eux, et peut-être plus qu'eux, les bienfaits temporels de la Providence, vous espérez comme eux le même ciel : et avec tout cela vous n'avez pas comme eux la même reconnaissance et la même élévation de cœur.

En vain saint Paul vous dit que soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, vous devez rendre grâces à Dieu, et faire tout pour sa gloire. C'est souvent à votre ventre que vous rendez grâces ; c'est souvent pour la délicatesse et la gourmandise, et non pour la nécessité que vous mangez. Vous remercierez des hommes chétifs comme vous d'un repas qu'ils vous auront donné ; ces parasites qui sont à votre table vous remercieront avec tant de cérémonie et de protestations de service ; si vous obligez un homme d'une petite parole, et si pour lui assurer du pain vous faites en sa faveur quelque démarche, vous en recevez tant de bénédictions et de louanges, que vous vous plaignez hautement, et que vous le traitez comme un lâche et un ingrat s'il ne vous témoigne pas en toute rencontre sa reconnaissance. Et à l'égard de Dieu qui conduit tous les ressorts de votre fortune, et entre les mains duquel vos patrons ne sont que de faibles instruments dont il se sert ; à l'égard de Dieu, qui vous donne abondamment de quoi vivre, vous ne le remercierez pas, ou si vous le remerciez, ce sera par une courte prière, sans application à ce que vous dites, et sans avoir les vrais sentiments d'une piété chrétienne.

Enfin les apôtres, qui avaient présenté les cinq pains et les deux poissons à Jésus-Christ, reçurent ordre de lui de les distribuer au peuple. Il est vrai que dans notre évangile il est dit que Jésus-Christ les distribua ; mais je vous ai déjà fait remarquer que saint Luc dit qu'il les rendit à ses apôtres afin qu'ils les distribuassent eux-mêmes.

Il le fit, disent les interprètes, premièrement, pour ôter tout soupçon et afin qu'on ne crût pas qu'il y eût dans cette multiplication de l'illusion et du prestige. Tenez, ne voilà que cinq pains et deux poissons, il y en aura cependant assez pour nourrir ces cinq mille personnes, prenez et soyez-en vous-mêmes les distributeurs. *Dedit discipulis suis ut ponerent ante turbas*. Il le fit en second lieu, pour marquer aux riches qu'ils sont les économes des pauvres, les substitués de la providence de Dieu, qui leur a mis du bien entre les mains, non pour le retenir par une avarice sordide, ou pour le dissiper par une indiscrete prodigalité, mais pour le distribuer à ceux qui en ont besoin ; et c'est ici ce qui me donne occasion d'ajouter que le troisième sentiment que vous devez avoir

est un sentiment de charité et de justice à l'égard de votre prochain, que vous êtes obligés de soulager de votre bien dans ses misères.

TROISIEME POINT.

Cette matière est si vaste que je n'ai pas le loisir de la traiter à fond, je m'arrête seulement à cette circonstance de mon évangile, pour vous apprendre que Dieu vous a mis du pain entre les mains pour le donner aux pauvres, que vous devez ressembler à ces bassins qui n'ont de l'eau que pour la répandre, au soleil qui n'a de la lumière que pour en éclairer ce bas-monde ; et à la terre qui n'a de fécondité que pour donner ses fruits à ceux qui les cueillent, toutes ces causes, dit saint Augustin, ayant, pour ainsi parler, une bonté relative, et dans l'ordre de la Providence, n'étant pas tant pour elles-mêmes que pour les autres.

C'est à vous qui avez du bien, c'est à vous à en assister le pauvre. Dieu qui vous a faits tous deux, dit le Saint-Esprit, veut que vous vous rencontriez aussi tous deux, et que vous alliez, pour ainsi dire, au-devant les uns des autres : *Dives et pauper obviaverunt sibi, utriusque operator est Dominus* (Prov., XXII). Pauvres, allez au-devant du riche par vos prières, afin de solliciter la miséricorde de Dieu en sa faveur. Riches, allez au-devant du pauvre par vos aumônes, afin de lui épargner ou la honte de la demander ou l'appréhension du refus. Pauvres, allez au-devant du riche, et présentez-vous au tribunal du Seigneur, afin de lui obtenir la grâce qu'il ne demande pas souvent lui-même. Riches, allez au-devant du pauvre, allez le chercher dans le coin de cet hôpital, dans ce lit où il gémit, dans cette cinquième chambre où il transit de froid, dans cette cabane où il languit de faim, dans l'obscurité de ce cachot où il est retenu, afin de lui procurer quelque soulagement dans ses maux : Le riche et le pauvre se sont rencontrés ensemble. *Dives et pauper obviaverunt sibi* : disons mieux, Jésus-Christ et le riche se sont rencontrés ensemble. Comment cela ? il faut que Salvien vous l'explique.

Jésus-Christ, pendant le cours de sa vie mortelle, a toujours eu soin des pauvres, et nous voyons aujourd'hui qu'il les nourrit par des pains et des poissons miraculeusement multipliés. A présent qu'il n'est plus sur la terre pour leur rendre ces secours visibles, il se met dans la personne de ces pauvres pour attendrir le cœur des riches, et il se rend, comme dit ce grand homme, un pauvre en quelque manière universel. Il n'y a guère de pauvres dans lesquels la pauvreté soit universelle : il y en a qui n'ont point d'habits, mais ils ont du pain ; il y en a qui n'ont point de logement, mais qui ne manquent pas d'habits. Nous en voyons qui n'ont point d'argent pour acheter les remèdes dont ils ont besoin dans leurs maladies, mais ils trouvent de quoi gagner leur vie pendant qu'ils sont en santé. Nous en trouvons qui perdent leur liberté dans les prisons

où on les renferme, mais ils ont d'ailleurs d'autres ressources et d'autres consolations. En un mot, il y en a à qui, si plusieurs choses manquent, elles ne manquent pas toutes. Jésus-Christ est le seul auquel généralement toute chose manque, le seul qui, réunissant en sa personne toutes les misères des autres, souffre une pauvreté universelle. *In omni pauperum numero non est universorum una paupertas. Sunt enim quidam quibus si vestimenta desunt, alimenta non desunt, multi sunt hospitio egentes, vestibus non egentes; multi domo carentes, sed non substantia. Sunt denique quibus, etsi desint multa... nullus servorum suorum exultat, nullus frigore ac nuditate torquetur, cum quo ille non algeat. Solus cum esurientibus esurit, solus cum sitientibus sitit. Et ideo quantum ad pietatem illius pertinet, plus quam ceteri eget. Omnis enim egestuosus pro se tantum et in se eget, solus Christus est qui in omnium pauperum universitate mendicet.* (SALVIANUS, lib. IV *Ad Eccles. catholic.*).

Montrez-moi une seule misère dans la vie que Jésus-Christ ne souffre pas ? Il a froid avec ceux qui ont froid ; il a faim avec ceux qui ont faim ; il est prisonnier avec les prisonniers, malade avec les malades ; sans habitation, sans pain, sans vêtement avec ceux qui en manquent. Un autre pauvre ne l'est que pour soi, et n'a que des besoins personnels ; mais Jésus-Christ est pauvre dans tous les pauvres et pour tous les pauvres.

Voilà ce pauvre universel et voilà ce riche qui se rencontrent ensemble : mes frères, ouvrez les yeux, voilà Jésus-Christ qui se rencontre avec vous ; auriez-vous bien assez de dureté et d'ingratitude pour lui refuser ce qu'il vous demande ? Il a faim, ne lui donnerez-vous pas à manger ? Il a soif, ne lui donnerez-vous pas à boire ? Il est prisonnier, ne contribuerez-vous pas à le faire sortir de sa prison ? Il est malade, ne travaillerez-vous pas au rétablissement de sa santé ? Ce n'est pas pour ces pauvres que vous voyez devant vos yeux que je vous demande l'aumône, c'est pour votre Dieu, c'est pour votre Créateur, c'est pour votre juge, qui s'est caché sous ces haillons et qui s'est, pour ainsi dire, incarné dans ces misérables. Ne regardez pas ce qu'ils sont, considérez ce qu'il est. Ne prêtez pas l'oreille aux prières qu'ils vous font, ouvrez-les aux maux dont il vous menace si vous lui refusez vos charités, et aux récompenses qu'il vous promet si vous les lui donnez. Serait-il bien possible que de si puissants motifs ne vous touchassent pas, et qu'ayant autant de religion et de foi que vous vous flattez d'en avoir, vous fussiez également insensibles et à ces menaces et à ces promesses ? *Christus tibi et pro bonis bona immortalia, et pro malis mala aeterna proponit : et tu nec bonis caelestibus flecteris, nec malis perennibus commoveris; et credere te Domino tuo dicis, cujus nec remunerationem desideras, nec iracundiam contremiscis?* (Id., *ibid.*)

Encore que vous dit-il et que vous de-

mande-t-il ? Ramassez les morceaux de pain et de poisson qui sont restés, afin qu'ils ne soient pas perdus : *Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant.* Il y a tant de biens perdus dans vos maisons, tant de choses inutilement consumées, tant de dépenses excessives, tant de sommes employées au jeu et au luxe ; retranchez, retranchez tout cela, et donnez-le à Jésus-Christ. C'est ce superflu qu'il vous demande ; c'est ce que vous accordez, non pas à vos besoins, mais à vos passions ; non pas à votre état réglé sur l'Evangile, mais à votre prétendue condition, dont votre orgueil et votre vanité vous montrent de fausses nécessités.

Si vous viviez comme un vrai chrétien doit vivre, vous ne trouveriez que trop de choses pour donner abondamment aux pauvres ; mais votre avarice ou votre prodigalité vous rendent pauvres vous-mêmes. Ramassez, ramassez ces restes, afin qu'ils ne périssent pas, *colligite fragmenta ne pereant* ; ramassez-les afin que vous ne périssiez pas vous-mêmes. Si vous le faites, vous trouverez, comme les apôtres, des corbeilles toutes pleines ; *collegerunt et impleverunt duodecim caphinos fragmentorum* ; je veux dire une abondance temporelle dès ce monde par la multiplication de vos biens, et, ce que vous devez espérer infiniment davantage, une abondance spirituelle de vertus et de bonnes œuvres, dont vous recevrez la récompense en l'autre. *Amen*

SERMON LXVII.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE DE CARÊME.

Sur la confession pascalle.

Quis ex vobis arguet me de peccato ?

Qui de vous m'accusera de péché ?

C'était une coutume fort religieusement observée parmi les juifs, de garder chez eux, pendant quelque temps, l'agneau qu'ils devaient manger en famille, pour faire leur pâque. Ils le choisissaient jeune et sans tache, ils le séparaient du reste de leurs troupeaux ; et après l'avoir renfermé pendant dix jours dans leurs maisons, ils le mangeaient avec des laitues sauvages, en mémoire de cette fameuse journée, où ils avaient été tirés de la captivité de l'Egypte.

Si vous me demandez quelque raison de cette conduite, et d'où vient qu'on observait si scrupuleusement cet intervalle de dix jours avant qu'on le mangeât, je vous répondrai avec l'abbé Rupert, que c'était afin que les juifs gardant chez eux cet agneau, son fréquent bêlement les avertît de leurs devoirs, et que le temps de leur pâque étant proche, ils se souvinssent de purifier leurs consciences, et d'apporter toutes les précautions nécessaires pour la bien célébrer.

Ces figures sont passées, mes frères, mais la vérité qu'elles représentent subsiste toujours. Vous serez bientôt appelés à la communion pascalle, bientôt l'Eglise, par un commandement exprès, vous obligera tous de venir manger l'agneau sans tache, dont celui des

Juifs n'était que l'ombre. Bientôt elle vous dira que Jésus-Christ notre pàque est immolé, et elle ajoutera en même temps que c'est par cette raison que vous devez vous purifier de ce levain de malice qui vous corrompt, afin de célébrer cette fête dans des azymes de sincérité et de vérité.

N'entendez-vous pas déjà Jésus-Christ donner le défi à ses ennemis de l'accuser du moindre péché ? *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* afin de vous obliger d'être, par la participation de sa grâce, ce qu'il est essentiellement et par nature ; c'est pourquoi, comme dans l'ordre naturel il doit y avoir quelque proportion entre le corps et l'aliment, et comme dans l'ordre surnaturel on ne peut recevoir pour sa sanctification le corps et le sang d'un Dieu infiniment saint dans une âme corrompue par le péché, c'est dès aujourd'hui que cet agneau de la loi nouvelle crie dans vos cœurs et vous avertit de songer à votre pàque et à l'innocence avec laquelle vous devez la célébrer.

Or, cette innocence que vous avez perdue par vos péchés ne pouvant être recouvrée que par la confession que vous en ferez aux prêtres, qui vous en donneront l'absolution suffisante, j'entreprends aujourd'hui de vous expliquer comment vous pouvez la rendre bonne, et dans quelles dispositions vous devez être pour pouvoir dire : Qui de vous m'accusera de péché ? *Quis ex vobis arguet me de peccato ?*

DIVISION.

Je pourrais sur ce sujet vous marquer plusieurs choses que vous savez peut-être déjà ; mais pour ne toucher que les principales, et dont on parle très-peu, voici les deux auxquelles je me suis arrêté. La première regarde ce qui fait les dispositions et la nature ; et la seconde, ce qui a rapport aux suites et aux fruits d'une bonne confession. L'examen et les réflexions que vous devez faire sur vos péchés pour vous en accuser, voilà la première et mon premier point. Les résolutions et les moyens que vous devez prendre en suite de ces réflexions pour vous en corriger, voilà la seconde et mon dernier point. Je demande pour l'une et pour l'autre une attention particulière.

PREMIER POINT.

De quelque côté qu'on considère la confession sacramentelle, soit par rapport aux paraboles dont Jésus-Christ s'est servi pour nous la représenter, soit par rapport aux exemples qui ont précédé son établissement, soit par rapport à sa fin et à l'effet qu'elle doit produire ; il est certain que l'examen de la conscience et la réflexion qu'on doit faire sur ses péchés sont la première et l'une des plus essentielles conditions qu'elle renferme.

Si je considère cette confession par rapport aux paraboles dont Jésus-Christ s'est servi pour nous la représenter, je vois un enfant prodigue qui, confus et las de mener la vie infâme et misérable qu'il mène, ren-

tre en lui-même, *in se reversus*, et s'écrie : Que fais-je ici, et en quel état me trouvé-je ? j'avais un bon père qui m'aimait, et je me suis séparé de lui par un esprit de libertinage et de révolte. J'étais considéré et respecté comme l'enfant de la maison ; et à présent je suis le dernier des valets commis à la garde des pourceaux, j'étais nourri grassement, et j'avais de tout en abondance, et à présent je meurs de faim, et n'ai pas même mon sou de restes de ces animaux. Malheureux que je suis, il faut que je retourne à mon père et que j'aille lui demander pardon, *in se reversus* Voilà ce qu'il se représenta d'abord, et les réflexions qu'il fit.

Si je considère cette confession par rapport aux exemples qui l'ont précédée, je trouve une Madeleine qui commence sa pénitence, par les réflexions qu'elle fait sur elle-même, et sur la miséricorde de Jésus-Christ, qui l'attend chez Simon le Lépreux ; *ut cognovit*. Elle commence à connaître ce qu'elle n'avait pas encore connu ; elle commence à réfléchir sur ce à quoi elle n'avait pas encore pensé. Que fais-tu, et pour qui passes-tu ? tu es le scandale de la ville ; à quoi exposes-tu et ta réputation, et ton salut ? ton sauveur et ton libérateur t'attend, il faut profiter de cette grâce. *Ut cognovit*.

Enfin si je considère la confession en elle-même, et par rapport à l'effet qu'elle doit produire, elle demande un sérieux examen et beaucoup de réflexions. C'est un compte qu'il faut rendre à Dieu ; peut-on le rendre sans en examiner les articles ? C'est un aveu de tout le mal qu'on a fait, et que l'on est obligé de découvrir dans toutes ses circonstances ; peut-on le faire sans de grandes informations ? C'est un jugement qu'il faut prononcer contre soi, et qui doit être annulé dans un tribunal supérieur, s'il n'a pas été bien prononcé ; peut-on prendre trop de précautions pour ne s'y pas tromper ?

Comme donc celui qui a un compte de la dernière importance à rendre, se renferme dans son cabinet, et prend plusieurs jours pour y penser, parce qu'il y va de son établissement ou de sa ruine ; comme celui qui, ayant commis un crime rémissible par la grâce du prince, tâche de l'exposer sans déguisement, et avec toutes ses circonstances, parce que l'entérinement de cette grâce doit se faire par des juges éclairés qui, ayant égard à des dispositions contraires, pourraient l'annuler ; de même, mes frères, ayant à régler des comptes sur lesquels vous serez ou condamnés ou absous, selon que vous les aurez bien ou mal faits, ayant à recevoir la grâce de l'absolution des ministres du Seigneur, qui peuvent être trompés, mais dont le jugement relève du tribunal de Dieu, qui voit tout et qui entend tout, la première chose que vous êtes obligés de faire est de rentrer en vous-mêmes, de vous recueillir, d'examiner les désordres de votre vie passée, et de prendre un temps raisonnable, où vous vous sépariez de vos

affaires et de vos engagements, pour bien faire une action de cette importance.

Nous avons une belle figure de cette vérité dans les conditions que Dieu imposa à Elie avant qu'il traitât avec lui, et qu'il lui parlât. *Egredere et sta in monte coram Domino* (III Reg., XIX). Elie, tu veux me parler, sors du lieu où tu es, et viens sur la montagne; sors de la ville, sauve-toi des mains de Jézabel, quitte toutes tes occupations et toutes les affaires, et tiens-toi debout devant moi. Mais qu'y ferai-je, Seigneur? Tu entendras des vents forts et impétueux, qui ébranleront les rochers et les montagnes, laisse passer ces vents, le Seigneur ne viendra pas encore, *non in spiritu Dominus*. Après ces vents tu sentiras sous tes pieds des tremblements de terre, comme si elle allait s'ouvrir; mais tiens-toi toujours debout, le Seigneur n'est pas encore dans ces tremblements: *Non in commotione Dominus*. Après ces tourbillons et ces tremblements, tu verras des éclairs et des feux; mais le Seigneur n'est pas encore là-dedans: *Non in igne Dominus*. Enfin après ces feux et ces éclairs, viendra un petit zéphyr qui frisera délicatement la pointe des herbes; *et post ignem sibilus auræ tenuis*. Et quand tu entendras le doux murmure de ce petit zéphyr, tiens-toi prêt, le Seigneur paraîtra devant toi, et tu lui parleras.

Ce que Dieu dit à ce prophète doit aujourd'hui servir d'instruction à tous ceux qui, touchés intérieurement de sa grâce, veulent entrer en communication avec lui, et se présenter aux tribunaux de la confession. *Egredere et sta in monte*, sortez de vos maisons, quittez vos affaires, et tenez-vous debout devant le Seigneur. Vous voulez lui parler, et vous avez pris, comme David, la résolution de lui confesser vos péchés; mais tandis que les vents de votre ambition et de votre vanité souffleront à vos oreilles, vous ne le trouverez pas: *Non in spiritu Dominus*. Vous voulez entrer en conversation avec lui, et lui demander pardon, mais tandis que vous vivrez parmi le tracassé de vos affaires et le trouble de votre ménage, vous ne le trouverez pas non plus: *Non in commotione Dominus*. Vous voulez implorer sa miséricorde, et rentrer dans son amitié; mais tandis que vous servirez au dedans de vous le feu de vos passions, tandis qu'elles seront aussi vives, aussi immortifiées et aussi ardentes qu'elles étaient auparavant, vous ne le trouverez encore moins, *non in igne Dominus*. Tenez-vous seulement en repos, laissez passer ces tourbillons et ces vents, laissez passer ces émotions et ces fracas, laissez passer le feu de ces passions; et quand vous serez un peu en repos, vous entendrez le doux murmure d'un petit zéphyr, et pour lors vous trouverez Dieu, et vous pourrez traiter avec lui: *Et post ignem sibilus auræ tenuis*.

Croyez-moi, mes chers enfants; si vous voulez faire une bonne confession, quittez vos affaires et vos négoes pour autant de temps que vous pourrez raisonnablement les interrompre. Séparez-vous, je ne dis pas

seulement de vos plaisirs, mais de vos occupations, et prenant quelques heures où vous serez plus libres et plus recueillis, examinez votre conscience et faites réflexion sur votre vie passée. Que vous servira d'avoir bien fait les affaires du temps, si vous faites mal celle qui est pour le temps et pour l'éternité? Que vous servira, ô magistrat, d'avoir bien jugé les autres, et examiné toutes les pièces de leurs procès, si vous vous jugez mal vous-même, faute de n'avoir pas pris le repos et le temps nécessaires pour faire un bon examen et une utile recherche de l'état de votre conscience? Vous ne pouvez jamais faire une bonne confession sans un sérieux examen car si faute de cet examen, vous oubliez quelques péchés mortels, ou quelques circonstances essentielles, ce sera une confession sacrilège.

Or, pour faire ce sérieux examen, il faut rentrer en soi-même, se soustraire à ses affaires, et prendre un peu de temps. Premièrement, parce que souvent l'on se fait une fausse conscience, et que par le peu de soin que l'on a de prendre garde de près aux choses, on considère comme un petit défaut ce qui est un grand péché. Secondement, parce que cet examen demande l'homme tout entier, et que dans une affaire où il s'agit de son salut ou de sa réprobation, on ne saurait jamais avoir trop d'exactitude. Il ne faut pas par conséquent un homme dissipé ou par ses plaisirs, ou par ses affaires; mais un homme qui, comme dit le Fils de Dieu dans l'Evangile, entre dans sa chambre et ferme la porte sur soi, afin que personne ne l'interrompe. *Clauso ostio, intra in cubiculum tuum*.

Ainsi la première disposition que je vous demande est ce recueillement et cette retraite pour examiner votre conscience. Prenez donc quelque temps et quelque lieu favorables où vous puissiez réfléchir sur votre vie passée, et là prosternés devant le Seigneur, et ayant les yeux collés sur le crucifix, implorez humblement sa miséricorde, pour vous préparer à faire une bonne confession, qui sera peut-être la dernière de votre vie. Heureux si vous la faites bien, malheureux si vous la faites mal!

Mais sur quoi, me dites-vous, nous examinerons-nous, et quels seront les sujets de nos réflexions, afin de nous bien confesser? Ecoutez ceci, mes chers auditeurs; je vais entrer dans un détail familier que les petits et les grands, les riches et les pauvres, les savants et les ignorants comprendront sans peine. Les statuts ecclésiastiques nous ordonnent de parler à nos paroissiens de la confession pascalle, lorsque la grande fête approche, et veulent que nous leur enseignions la manière de se présenter au sacrement de pénitence. C'est aussi pour satisfaire à cette obligation que je vais vous en instruire par des expressions familières et aisées.

La première chose sur laquelle vous devez vous examiner, sont les commandements

de Dieu, et comme dans ces commandements il y a quelque chose de positif et quelque chose de négatif, c'est-à-dire comme il y a des choses que Dieu vous ordonne, et d'autres qu'il vous défend, c'est sur ces articles que doit rouler tout votre examen. Vous devez adorer Dieu, le servir et l'aimer de tout votre cœur, le faites-vous ? lui rapportez-vous toutes vos actions ? préférez-vous sa gloire à celle des créatures ? avez-vous pour lui la soumission, la dépendance, la crainte, le respect, la confiance que vous devez avoir ? Vous êtes obligés de sanctifier les fêtes et les dimanches, les sanctifiez-vous ? n'employez-vous pas au travail des mains ou, qui plus est, au jeu et à la débauche le temps consacré à la prière et à la lecture, à l'assiduité aux offices divins, et à de saints exercices ? Entendez-vous la messe avec la dévotion et le recueillement nécessaires ?

Il vous est défendu non-seulement de tuer, mais d'avoir des inimitiés contre votre prochain ; non-seulement de rendre de faux témoignages contre lui, mais d'en médire ; non-seulement de le voler, mais de retenir ce qui lui est dû et de le frustrer de son salaire. Êtes-vous exempts de tous ces péchés, et quand vous êtes tombés dans quelques-uns, quelles en sont les suites, quelles en sont les circonstances, par rapport au temps, au lieu, à la condition, aux personnes ? Voilà sur quoi vous devez vous examiner, puisque les espèces et les circonstances changent le péché, que ce qui n'est qu'un vol est quelquefois sacrilège, que ce qui n'est qu'une impureté est quelquefois adultère et inceste ; que ce qui ne serait pas si grand si c'était un péché caché, devient énorme quand il est public et scandaleux. Oh ! que de matières de réflexion et d'examen ! Mon Dieu, qui est-ce qui y pense ? Mon Dieu, qui est-ce qui fait ces revues et ces retours sur soi ?

On commet des péchés à l'infini, et on les met derrière soi pour n'y plus penser. On multiplie ses plaies et on les laisse vieillir ; on augmente toujours ses vices et ses mauvaises habitudes, et l'on vient rarement à confesse ; encore quand on y vient, c'est souvent sans réflexion et sans examen. Pardonnerez-vous ces péchés oubliés, ô mon Dieu ! et parce que l'on aura négligé de les rechercher, excuserez-vous cette ignorance ? Je le voudrais, mes frères ; mais si vous n'avez fait humainement ce que vous pouviez faire pour vous ressouvenir de vos péchés, ce sont autant de confessions sacrilèges ; prenez-y garde. Dieu est prêt à vous faire miséricorde, mais à quelle condition ? Le voici figuré dans le Lévitique.

Je veux faire grâce à mon peuple, j'aurai enfin pitié des pécheurs, et je les recevrai à pardon. *Ego miserebor eorum*. Mais voici ce qu'il faut qu'ils fassent : *Confiteantur peccata sua, et malorum suorum recordentur, quibus pravaricati sunt in me* ; qu'ils confessent leurs péchés, qu'ils se ressouviennent des maux et des injures qu'ils m'ont faites. S'ils ne s'en ressouviennent donc pas, Seigneur,

vous ne leur pardonnerez pas ; s'ils les oublient donc faute de ne s'être pas examinés comme ils devaient le faire, votre grâce et votre amnistie ne sera pas pour eux ? Non, répond saint Augustin ; l'absolution des péchés se donne à cette condition. Manque-t-elle, il n'y en a point.

La seconde chose sur laquelle vous devez vous examiner, sont les péchés de l'état que vous avez embrassé ; et là-dessus il faut regarder trois choses. La première, si cet état est bon en soi ; car s'il est mauvais de sa nature, il ne faut pas balancer, il faut le quitter, quand il irait entièrement de votre ruine. Par exemple, vous ne gagnez votre vie qu'à prêter de l'argent à usure, quittez cet état, car si vous ne le quittez, il n'y a point de salut, ni d'absolution pour vous. Vous faites une profession de bateleur et de comédien lascif, quittez cette profession, elle est mauvaise ; sans cela, point de miséricorde pour vous.

2^e Il faut prendre garde si cet état, qui est bon en soi, n'est pas mauvais par accident. Par exemple, vous entrez dans une charge que vous n'êtes pas capable d'exercer à cause de votre ignorance : quittez-la, elle est bonne en elle-même, mais elle est mauvaise par accident, parce que votre ignorance y met un obstacle insurmontable. Vous êtes assis sur les fleurs de lis, et vous ne savez pas les lois ; vous décidez sur la vie et sur le bien d'autrui, et vous ignorez votre profession ; en vain venez-vous vous confesser, votre confession est sacrilège si vous ne quittez cette charge et ne réparez les dommages que les plaideurs ont soufferts par votre faute.

Vous êtes procureur, cet emploi n'est pas mauvais de lui-même ; mais vous vous connaissez si avide et si attaché à l'argent, que vous ne pouvez vous empêcher d'exiger au delà de vos droits ; il y a longtemps que vous tombez dans ces rapines ; et bien loin de vous en corriger, vous en commettez toujours de nouvelles ; faites par principe de conscience ce que les magistrats supérieurs feraient s'ils étaient convaincus de vos friponneries, ils vous interdiraient ou vous obligeraient de vous défaire de votre charge ; réduisez vous à cette loi afin de vous sauver.

Filles, qui servez des dames qui mènent une mauvaise vie, je vous dis la même chose ; vous êtes les confidentes et les instruments de leurs impuretés ; vous recevez leurs galants, vous portez leurs billets et vous contribuez à leurs intrigues ; quittez ces dames, votre condition est bonne d'elle-même, mais elle est mauvaise par accident.

Et vous, qui êtes les commis d'un traitant qui se sert de votre ministère pour voler le peuple, pour exiger au delà de ses droits, dresser de fausses informations et contre-faire des registres, vous savez que c'est un misérable, que vous êtes les instruments de son avidité ; quittez ce traitant : s'il était honnête homme, votre condition serait bonne, mais elle est mauvaise par accident, à cause

qu'il vous engage dans ses concussions et dans ses vols.

3^e Si votre état est bon de lui-même et bon par accident, il faut examiner les péchés que vous y commettez par votre propre corruption ou par la négligence de vous acquitter des obligations qu'il renferme. Vous, pères et mères, élevez-vous bien vos enfants ? Prenez-vous garde s'ils servent bien Dieu ? s'ils ne sont pas impies et libertins ? Vous, maîtres et maîtresses, avez vous soin du spirituel et du temporel de vos domestiques, les édifiez-vous par vos bons exemples, les reprenez-vous quand ils offensent Dieu, les envoyez-vous à l'église, les faites-vous instruire et approcher des sacrements ?

Après que vous avez fait cet examen sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, sur les circonstances et les obligations de votre condition et de votre état, examinez-vous sur vos péchés, vos actions et vos paroles. Pourquoi ? Parce que l'examen de la conscience est une image de celui que Dieu doit faire au jugement particulier d'une âme, ou au jugement universel de tout le monde. Or, Dieu pour lors y examinera les moindres paroles, les moindres actions, les moindres pensées, et par conséquent si vous voulez faire une bonne confession et disposer vos comptes à ce jugement de Dieu, examinez-vous sur toutes ces choses.

Hélas ! quel censeur et quel examinateur que Dieu ! l'Ecriture le compare tantôt à un homme qui tient une lampe, qui cherche jusqu'aux plus petits recoins d'une maison, qui découvre ce qui était caché, qui démêle ce qui était enveloppé, qui éclaire ce qu'il y avait de ténébreux et d'obscur. Tantôt elle le compare à un habile chirurgien qui fait l'anatomie d'un corps, qui en montre non-seulement les parties les plus grossières et les plus sensibles, mais celles qui échappent à la vue : les artères, les tendons, les fibres. Tantôt elle le compare à un homme qui démêle un cordeau qui était fort embarrassé, qui en défait les plus petits filets et ce qu'il y a de plus imperceptible. *Intellexisti cogitationes meas de longe, semitam meam et funiculum meum investigasti.* J'étais bien loin de vous, ô mon Dieu, quand j'étais en état de péché, puisque par votre sainteté vous êtes loin des pécheurs ; mais quelque éloigné que j'en fusse, vous avez connu toutes mes pensées, vous avez examiné toutes mes voies, et vous avez démêlé tout le cordeau de ma vie ; ce que j'ai fait dès ma jeunesse, ce que j'ai fait dans un âge plus avancé, tout cela vous a été présent, *funiculum meum investigasti.* Si donc mon examen doit imiter en quelque manière le vôtre, ou bien s'il doit le prévenir et le rendre favorable, c'est sur tant de pensées criminelles, sur tant de désirs impurs, sur tant d'actions mauvaises, sur tant de paroles déshonnêtes que je dois m'examiner.

Il y avait dans l'ancienne loi, à l'entrée du temple, des cuves où l'on se lavait les mains (et c'est peut-être de là qu'est venue la coutume de mettre de l'eau bénite à l'en-

trée de nos églises) ; au-dessus et à l'entour de ces cuves il y avait des miroirs, et nous trouvons que Moïse avait fait faire un bassin d'airain où étaient les miroirs des femmes qui veillaient à la porte du tabernacle, et où celles qui entraient pouvaient, en s'y regardant, remarquer les moindres taches de leur visage. *Fecit labrum æneum de speculis mulierum quæ excubabant in ostio tabernaculi.* (*Exod.*, XXXVII).

Un savant interprète (PROCOPEUS GAZEUS) dit que quand les femmes juives allaient au temple, elles portaient des miroirs, mais que cette superstition étant venue des païens, Moïse les leur prit et les attacha au bassin où elles allaient laver leurs mains, afin qu'elles s'y regardassent et qu'elles vissent si elles n'avaient rien de malpropre et d'indigne de paraître devant Dieu.

Bel exemple de ce que vous devez faire, mesdames, avant que de vous approcher des tribunaux de la pénitence. Vous êtes si curieuses à voir dans des miroirs si vos frises vont bien, s'il n'y a pas un cheveu qui passe l'autre, si vos coiffures et vos ornements sont propres, s'il n'y a point de tache sur vous ; et vous vous examinez avec tant de scrupule, que vous ne voudriez pas avoir la moindre ordure. Eh ! au nom de Dieu, faites la même chose pour votre conscience.

Tant de mauvaises pensées qui vous viennent, et auxquelles vous consentez, tant de paroles que vous dites, ou que vous entendez dire, tant de désirs de vanité, d'amour-propre, d'ajustements, que sais-je ? tant d'autres choses que je n'oserais nommer : voilà le sujet de votre examen et la matière de vos réflexions. Vous vous servez de vos miroirs pour plaire au monde ; eh ! servez-vous-en pour plaire à Dieu. Vous vous en servez pour remarquer les moindres taches, eh ! servez-vous en pour remarquer le pitoyable état de vos consciences : vous en demandez-je trop, et ne faut-il pas que vous fassiez pour votre salut autant que vous faites présentement pour votre perte ?

Quand donc vous vous présenterez devant Dieu pour vous accuser de vos péchés, prenez des miroirs, considérez toutes vos pensées, vos actions, vos paroles. Qu'ai-je fait, qu'ai-je dit, qu'ai-je pensé depuis ma dernière confession ? dans quel lieu ai-je été ? avec quelles personnes ai-je conversé ? de quoi jusqu'ici me suis-je corrigé ? quelle habitude ai-je déracinée ? aimé-je moins le luxe, la galanterie, le monde, le plaisir ? ai-je moins d'aversion pour les humiliations, les maladies, les pertes de biens, les croix ? Combien ai-je donné ou écouté de mauvais conseils ? combien ai-je omis de vertus dont la pratique m'était commandée ? à combien de tentations ai-je résisté ? combien de dangereuses occasions ai-je recherchées ? combien de jugements téméraires ai-je faits ? *Circumdederunt me mala quorum non est numerus* (*Psal.* XXXIX). Mes péchés, qui sont sans nombre, m'environnent de toute part. *Multiplicatæ sunt super capillos*

capitis mei; j'en ai plus que j'en ai de cheveux à la tête. Hélas ! que ferai-je ? le cœur me manque, la frayeur et le trouble se saisissent de mon âme : *Et cor meum dereliquit me*. Je n'ai qu'une seule chose qui me donne de l'espérance, c'est votre miséricorde, ô mon Dieu ! Seigneur, regardez-moi en pitié pour m'assister, et que ce soit votre bon plaisir de me délivrer de tant de péchés : *Complaceat tibi, Domine, ut eruas me, Domine, ad adjuvandum me respice*.

Je l'espère, mes chers enfants, et j'ose dire qu'il le fera, si vous vous examinez de la manière que je viens de vous marquer. Si vous prenez le temps et le loisir qu'il faut pour réfléchir sur votre vie passée, et si en suite de cette réflexion et de cet examen, qui doit précéder votre confession, vous vous repentez véritablement de vos péchés, et prenez la résolution de les quitter : c'est ce que j'ai à vous expliquer dans mon second point, qui sera plus court que le premier.

SECOND POINT.

Je ne puis mieux commencer ce second point que par une judicieuse réflexion de saint Grégoire, qui remarque qu'il faut toujours quatre choses dans une bonne confession ; l'examen de sa conscience, c'est la première, c'est pourquoi nous vous en avons parlé d'abord ; la conversion du cœur, c'est la seconde ; une humble et simple accusation de ses péchés, c'est la troisième ; une résolution efficace de n'en plus commettre de nouveaux et d'en fuir les occasions, c'est la quatrième.

Sur ce principe je suppose qu'un pécheur se soit bien examiné, comme il y est obligé, la première chose qu'il doit faire, avant que de s'approcher des tribunaux de la pénitence, est d'avoir une véritable et sincère douleur de ses péchés, douleur si rare, que je crois que c'est par là que presque tous les pénitents se damnent. Il y en a beaucoup qui font ce qu'ils peuvent pour se bien examiner ; mais il y en a très-peu qui se repentent véritablement et sincèrement de la vie criminelle qu'ils ont menée. Douleur cependant si nécessaire, que sans elle il n'y a point d'absolution ni de pardon. Car, comme dit le même saint Grégoire, que sert-il à un homme de confesser ses péchés, si son cœur n'est tourné vers Dieu et séparé de la créature ? *Qui corde non convertitur, quid prodest ei si peccata sua confiteatur*.

On confesse de bouche pour avoir le salut, mais il faut croire de cœur pour avoir la justice, dit l'apôtre saint Paul, c'est-à-dire, comme ce savant Pape l'explique, la confession du pécheur est nécessaire sans cela, lorsqu'il peut la faire, et qu'il ne la fait pas, il n'y a point de salut pour lui. Mais s'il veut être justifié et absous, il faut qu'à cette confession de bouche il ajoute la foi du cœur, qui opère par l'amour, et qu'étant marri d'avoir trop aimé la créature, il tourne toutes ses affections vers le Créateur.

Je n'examine pas ici en quoi consistent

ce regret et cette douleur, et s'il faut qu'il y ait quelque commencement de l'amour de Dieu. Je laisse cette question aux scolastiques, pour vous instruire, en qualité de Pasteur, familièrement, et vous marquer des motifs capables de vous faire former cet acte de douleur.

Le premier de ces motifs est la bonté et la patience de Dieu, qui vous attend depuis si longtemps, et qui vous exhorte de retourner à lui. *An ignoras quoniam benignitas Dei ad penitentiam te adducit* ? Ne savez-vous pas que la bonté de Dieu vous porte à vous convertir et à avoir regret de vos péchés ? sa justice vous y porte ; il les punira dans les enfers. Sa puissance vous y porte, et il en a assez pour châtier votre rébellion. Son éternité vous y porte, il se vengera de vous éternellement, et autant de temps qu'il sera Dieu.

Mais par-dessus tous ces motifs, sa bonté et sa miséricorde vous y portent : c'est pour vous qu'il est bon et miséricordieux, c'est pour vous que cette bonté et cette miséricorde ont prolongé le temps de votre perte, et que pouvant vous damner dès le premier péché mortel que vous avez commis, elles ont différé votre châtimement, afin que vous vous convertissiez. Après cela quelle douleur ne devez-vous pas ressentir d'avoir offensé un Dieu si miséricordieux et si bon ?

Mon pauvre ami, si tu étais mort après avoir commis ce premier péché mortel ; si tu étais mort il y a un an, il y a deux ans, il y a dix ans, où serais-tu à présent ? L'enfer est plein d'un million de chrétiens qui sont morts après deux ou trois péchés. Cette fille est morte après une ou deux mauvaises actions, ce jeune homme a été tué dès la première fois qu'il est entré dans ce mauvais lieu ; cet autre a été assassiné après qu'il est tombé dans l'adultère : celui-ci après un blasphème ; celui-là dans la crapule, quelques-uns dans leur premier vol : eh ! pourquoi n'es-tu pas mort comme eux dès les premiers péchés que tu as commis ?

Vois donc, mon pauvre ami, vois donc quelle doit être ta douleur d'avoir offensé un Dieu si bon, si miséricordieux, si patient, qui depuis tant d'années t'attend à pénitence, et te sollicite de faire une bonne confession. Que vous ai-je fait, ô mon Dieu ! dois-tu lui dire, que vous ai-je fait pour avoir à mon égard cette patience que vous n'avez pas eue pour tant d'autres ? Adorable Sauveur, je dois cette faveur à votre pure miséricorde. Aviez-vous à l'égard de ces malheureux un autre cœur que vous n'avez pas maintenant ? Dans ce cœur y avait-il un autre amour ; dans cet amour y avait-il une autre préférence ? J'ai eu cependant ce cœur, cet amour, cette préférence, et avec tout cela je vous ai offensé en mille manières. Ame ingrate et perfide, brise-toi de douleur : tu as offensé le plus doux, le plus patient, le plus miséricordieux de tous les maîtres.

Le second motif que je vous propose pour vous exciter à cette douleur de vos

péchés est leur énormité et leur cruauté. Est-il vrai, mon Dieu, et est-ce un article de foi, que quand je commets un péché mortel, je crucifie au dedans de moi Jésus-Christ votre Fils ? Est-il vrai que par mes désordres et ma vie libertine je tombe dans cet effroyable déicide ? Un Dieu d'un côté, mes péchés de l'autre, et moi-même entre Dieu et ces péchés ; d'un côté mon Sauveur et mon juge, d'un autre côté mes vengeances, mes inimitiés, mes injustices. Ah ! que ces vérités bien méditées ont fait de conversions, et peut-on considérer ces tristes effets de ses péchés, sans en concevoir une vraie douleur ?

C'est pour cette raison que saint Paul rappelait souvent dans sa mémoire les péchés qu'il avait commis. J'ai été, disait-il, un blasphémateur, *blasphemus fui et persecutor*. J'ai été le premier de tous les pécheurs, *quorum primus ego sum*, et j'ai impitoyablement persécuté Jésus-Christ et son Eglise. Est-ce que le péché de cet apôtre ne lui avait pas été pardonné ! Oui, et il avoue lui-même que Dieu lui a fait miséricorde, *misericordiam consecutus sum*. Pourquoi donc en parlait-il si souvent ? C'était afin qu'il se représentât sans cesse la cruauté avec laquelle il avait traité le Fils de Dieu, et que le souvenir de son péché étant toujours dans sa mémoire, il en renouvelât toujours la douleur.

Quand Dieu, par sa grâce, a touché de la sorte un pénitent, et qu'il a tâché de s'exciter par ces motifs à une vraie douleur de ses péchés, il faut qu'il aille se jeter aux pieds d'un prêtre pour s'en accuser sans déguisement et avec une humble simplicité. Je dis sans déguisement, puisque nous trouvons tous les jours des pénitents qui, comme dit David, ne cherchent que des excuses à leurs péchés, rejetant leurs fautes tantôt sur la violence de la tentation, tantôt sur le pressant danger des occasions, tantôt sur la malice et le péché d'autrui, accusant ainsi leur prochain, ou la corruption de leur nature, de leurs désordres personnels, et se flattant par là de n'être pas si criminels qu'ils le sont en effet.

Il y a longtemps que saint Grégoire s'en plaignait, et il connaissait à fond la malignité du cœur humain, quand il disait que l'usage ordinaire des pécheurs était de commettre leurs péchés en secret, de les cacher ou de les nier après les avoir commis, et par ce moyen de les multiplier et de les augmenter, en les cachant ou les niant. *Usitatum humani generis vitium est, et latendo peccatum committere, et commissum negando abscondere, et convictum defendendo multiplicare* (lib. XXII Mor., c. 18).

Adam a commis un grand péché dans le paradis terrestre, Dieu le lui reproche, et au lieu de s'en avouer humblement coupable, il en rejette la faute sur Eve : *Mulier quam dedisti mihi sociam*. C'est cette femme, que vous m'avez donnée pour compagne qui m'a présenté le fruit dont j'ai mangé, commettant par là deux grands péchés : le premier,

de s'en prendre à Dieu, en disant que c'était lui qui lui avait donné sa femme ; le second, de rejeter sur cette femme une faute qui lui était personnelle. Caïn s'était caché pour tuer son frère, et quand Dieu lui demanda où il était : Est-ce, lui répondit-il, que vous me l'avez donné en garde ?

C'est ainsi que la plupart des pécheurs en usent dans le tribunal de la confession. Je me suis mis en colère, dit cet homme marié, mais j'ai une méchante femme qui me contredit en toutes choses. J'ai commis ce péché d'impureté, dit un autre, mais je suis d'un tempérament sanguin ; j'ai des passions vives et ardentes, c'est un effet de ma complexion. Enfin, sans m'arrêter à un plus long détail, ou ne s'avoue jamais véritablement coupable, il y a toujours quelque justification et quelque excuse, et souvent, sans se confesser soi-même, on ne s'approche du tribunal de la pénitence que pour confesser les autres. Eh bien ! on vous traitera comme vous méritez d'être traités ; ce seront les autres que l'on absoudra de leurs péchés, et non pas vous ; ce sera aux autres qu'on accordera la grâce du sacrement, et non pas à vous. Allez, malheureux, avec votre prétendue innocence, on ne se moque pas de Dieu ; avouez que vous êtes véritablement coupables ; reconnaissez avec humilité et simplicité vos désordres, et pour lors nous vous écouterons.

La dernière chose que je vous demande est une résolution efficace de sortir de votre péché. Car si vous n'avez qu'une résolution faible et chancelante, qu'une résolution timide et inefficace, qu'une résolution conditionnelle et passagère, vous faites autant de confessions sacrilèges. Pourquoi ? Parce que, comme dit saint Grégoire, ce que vous jetez hors de vous par la parole, vous l'y faites rentrer par une affection opposée ; vous dites que vous êtes marris d'avoir offensé Dieu, et vous l'offensez derechef ; votre cœur est toujours lié à votre péché, et non content de le commettre, vous y ajoutez un mensonge et un sacrilège.

C'est pourquoi ce que je veux que vous fassiez, et ce que vous devriez même faire avant que de venir à confesse, serait de vous séparer de toutes les occasions qui vous ont porté au péché et de tout ce qui vous y entretient. Il y a chez vous des livres pleins de sottises et d'impuretés, brûlez-les pour vous ôter, et aux autres, le moyen de les jamais lire. Vous avez dans votre salle des tableaux lascifs, mettez-les en pièces. Vous voyez cette femme, qui a été autrefois la cause de votre péché, ne la regardez jamais ; vous avez avec cette autre un commerce défendu, rompez-le ; vous avez de la peine à voir cet homme qui vous a offensé, ne vous contentez pas de dire que vous ne lui voulez point de mal, témoignez-lui que vous lui voulez du bien. Il y a si longtemps que vous avez dit que vous restitueriez ce qui appartient à ce marchand ou à cet associé, ne différez pas davantage à le faire, et quoiqu'il vous en coûte, prenez la résolution de

vous sauver, et de satisfaire à Dieu; vous y trouverez de la peine, je n'en doute pas, mais cette peine même vous tiendra lieu de pénitence, et quand vous aurez formé véritablement cette résolution, ce qui vous effrayait d'abord vous paraîtra aisé.

Il vous arrivera à peu près la même chose qu'aux enfants d'Israël. Ils formaient de temps en temps le dessein de sortir de l'Égypte, et prièrent Moïse de demander à Dieu pour eux leur liberté. Abominable pays, quand est-ce que nous te quitterons; cher et aimable Sion, quand est-ce que nous te reverrons? Enfin, le temps marqué par la Providence étant venu, leurs résolutions se fortifièrent, et ils sortirent tous de l'Égypte à la faveur d'une colonne de nuée qui paraissait pendant le jour, et d'une colonne de feu qui leur servait de guide pendant la nuit. Cependant, quelque animés qu'ils fussent d'abord, et quelque signe qu'ils reçussent d'une visible protection de Dieu, ils parurent comme se repentir de leur dessein, lorsqu'après un long chemin ils virent devant eux la mer Rouge, et derrière, une effroyable armée d'Égyptiens qui marchaient sur leurs traces et qui les poursuivaient. Est-ce donc pour nous faire mourir dans la solitude que vous nous avez menés ici? dirent-ils à Moïse; il valait bien mieux que nous fussions leurs esclaves, que non pas d'être ici exposés à leur fureur.

Mais que leur dit Moïse? Ne craignez pas, mes enfants, demeurez fermes, et admirez ce que le Seigneur va faire pour vous. *Nolite timere, et videte magnalia Domini quæ facturus est hodie.* Voyez-vous cette effroyable multitude d'Égyptiens qui vous poursuivent? Ils vont bientôt disparaître, et vous ne les reverrez jamais. La chose ne manqua pas d'arriver. Moïse étendit sa verge sur la mer, qui se divisa en deux, pour faire marcher au milieu de son sein le peuple de Dieu, et elle replia ses flots pour engloûtir les Égyptiens dans ses abîmes.

C'était en mémoire de ce miracle que les Juifs célébraient chaque année leur Pâque, et c'est par la considération de ce même miracle que je veux vous animer à bien faire la vôtre. Je ne doute pas que dans la résolution que vous prendrez de renoncer à vos habitudes corrompues, et de marcher dans ces routes nouvelles que l'Esprit de Dieu vous marque, vous ne vous sentiez vivement poursuivi par le démon le monde et vos propres passions; mais ne craignez pas, mes chers enfants, *nolite timere*; tous ces redoutables ennemis disparaîtront devant vous, cette mer de difficulté se séchera à votre présence, et vos péchés, qui vous poursuivaient avec tant de fureur, demeureront comme une masse de plomb au fond de la mer Rouge : *Quasi plumbum in aquis venientibus. Cum sua unusquisque peccata considerans curarum sæcularium vult compedes rumpere.... desideriorum temporalium onus grave abjicere, et lere jugum Domini libera servitute portare.... Quid tibi mæror, quæ anxietas cordis, quando hinc Spiritus vocat, hinc caro revocat, hinc*

amor novæ conversationis invitat, hinc usus vetustæ perversitatis impugnat, etc. (Lib. XXIV Mor., c. 12). Encore un coup, ne craignez pas, Dieu est pour vous, coopérez seulement à sa grâce, et répondez à ses dessein : une bonne confession vous purifiera de tous vos péchés, et vous attirera une source infinie de bonheur et de gloire. Amen.

SERMON LXVIII.

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

Sur l'entrée de Jésus-Christ dans une âme.

Dicite filie Sion : Ecce rex tuus venit tibi mansuetus. (Math., XXI).

Dites à la fille de Sion : Voici votre roi qui vient à vous plein de douceur.

DIVISION.

Le sujet dont j'ai dessein d'entretenir aujourd'hui votre piété est une suite comme naturelle de celui dont je vous parlai il y a huit jours. Vous connûtes pour lors que l'une de vos plus importantes obligations était de faire une bonne confession en cette quinzaine de Pâques, qu'il fallait vous recueillir et prendre le temps nécessaire pour vous examiner sur toutes les espèces et les circonstances de vos péchés, que vous deviez vous en accuser avec douleur, et former une bonne résolution de mener une vie toute différente de celle que vous avez peut-être menée jusqu'ici. Or, cette obligation vous presse à présent plus que jamais, et de peur que vous ne croyiez que je parle de mon chef, l'Eglise m'ordonne spécialement de vous dire : *Dicite filiæ Sion : Voici votre Roi qui vient à vous plein de bonté et de douceur : Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus.* Ne vous hâtez-vous pas de le recevoir? Et comment le recevrez-vous si vous n'êtes purifiés de vos péchés?

Avant que de recevoir un grand prince dans sa maison, le premier soin que l'on prend est de la rendre la plus nette et la plus propre que l'on peut : le premier soin que vous devez prendre aussi pour recevoir Jésus-Christ qui veut entrer chez vous, est d'ôter de votre âme tout ce qui peut lui déplaire; et pour vous l'expliquer encore mieux par les circonstances de mon Évangile, votre principale occupation est de lui amener vos passions domptées, comme ces deux animaux que ses disciples avaient déliés, afin qu'il s'assît dessus. La confession et la communion pascalle vous regardent tous, et ce qui doit d'abord vous être un grand sujet de consolation et de joie est de voir que ce roi qui veut faire chez vous son entrée, a tant de charité et de douceur, qu'il paraît plus touché de vos misères que vous n'en êtes touchés vous-mêmes. Ce serait à vous à le chercher, et il daigne bien vous venir voir. Ce serait à vous à dire (et vous le diriez avec plus de justice que les Juifs) : *N'aurons-nous jamais un roi comme les autres nations?* Et c'est ce roi qui dit lui-même : *N'aurai-je jamais un peuple au milieu duquel je place mon trône?* Et il le dit afin de vous inspirer, pour le bien recevoir, des

sentiments qui devraient naître de vos propres besoins.

Mais ne séparons pas ces deux choses, mes frères, je veux dire l'empressement de Jésus-Christ à venir dans vos âmes, et le soin que vous devez prendre, afin qu'il y soit dignement reçu. Deux petites paroles que j'ai trouvées dans S. Bernard (*ser 4. in ramos palmarum*), sur la solennité de ce jour, seront pour cet effet tout le partage de ce discours. Jésus-Christ, dit ce Père, se fait un plaisir de s'approcher de vous : vous devez vous en faire un autre de vous approcher de lui. *Suum est appropinquare ad vos, vestrum appropinquare ad illum*. Il vient chez vous comme votre roi, et avec les qualités du meilleur de tous les rois, ce sera mon premier point. Vous devez le recevoir avec tout l'empressement, la fidélité, la soumission de ses meilleurs sujets, ce sera mon second point. Il s'approche de vous ; approchez-vous de lui : voilà tout mon dessein, auquel je tâcherai de rapporter tout ce qu'il y a dans mon Évangile.

PREMIER POINT.

C'est votre Roi qui vient à vous, mes frères, et c'est sous cette qualité que Jésus-Christ veut que vous le reconnaissiez, lorsqu'il a la bonté de s'approcher de vous. C'est votre roi, il mérite bien cette qualité, il la possède de lui-même et indépendamment de vous. C'est votre roi, il vous a créés ; c'est votre roi, il vous a conquis ; c'est votre roi, il vous a achetés ; c'est votre roi, il est mort, et a répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang pour vous. C'est votre roi, il en a toute la puissance, toute la magnificence, toute la douceur, ou pour mieux dire, si les autres rois sont puissants, magnifiques, débonnaires, ils ne tiennent leur puissance que de lui, ils ne peuvent faire éclater leur magnificence que par lui, ils ne peuvent avoir de charité et de douceur qu'autant qu'ils se conforment à lui ; et c'est avec tous ces avantages que ce Roi des rois veut faire son entrée chez vous : *Rex tuus venit tibi mansuetus*.

Il parut bien par la manière avec laquelle il ordonna les choses nécessaires à son triomphe, qu'il avait une souveraine puissance en qualité de roi. Tout autre roi que lui eût fait assigner le jour de son entrée ; les ordres eussent été donnés partout ; on aurait bordé les rues de soldats, on aurait fait des commandements exprès aux peuples de se tenir sous les armes ; on n'aurait enfin rien épargné ni pour faire paraître le prince dans tout l'éclat de sa majesté, ni pour donner à ses officiers le train le plus propre et le plus leste, afin de l'accompagner dans ce jour de sa gloire.

Vous n'avez pas eu besoin, ô mon Dieu, de toutes ces précautions, ni de tous ces appareils. Vous n'avez que faire ni de nos richesses, ni des honneurs extérieurs que nous vous rendons. Vous voulez bien les recevoir, mais votre royauté est établie par elle-même et indépendamment de ces hom-

mages qui relèvent celle des autres monarques. Vous ne préparez pas les Juifs à la cérémonie d'un triomphe, vous ne leur ordonnez pas de vous recevoir avec tout l'appareil que vous méritez ; un vil animal vous suffit, des branches d'arbres répandues çà et là, une acclamation d'enfants et de pauvres, en voilà assez, parce que vous vous soutenez par vous-même, et que rien ne marque davantage votre puissance, qu'une si extraordinaire réception qu'on vous fait, et la manière pauvre avec laquelle on la fait.

Jésus-Christ en a toujours agi de la sorte dans tous ses différents mystères, dit S. Grégoire de Nazianze ; on a toujours vu un certain tempérament de faiblesse et de force, d'actions humaines et d'actions divines, d'infirmité et de puissance. Il vient au monde comme les autres enfants, voilà qui est humain ; mais il y vient par l'opération du Saint-Esprit, et il naît d'une vierge, voilà qui est divin. Il souffre le froid et la nudité dans une crèche, voilà qui est humain ; mais les anges le bénissent dans les cieux, une étoile extraordinaire y paraît, et des rois viennent l'adorer dans cette crèche ; voilà qui est divin. Il est baptisé dans le Jourdain, comme s'il était pécheur, voilà qui est humain ; mais il est reconnu par le Père éternel comme son Fils et comme l'objet de ses complaisances ; voilà qui est divin. Il entre aujourd'hui dans Jérusalem avec un vil équipage et une monture que je n'oserais presque nommer, voilà qui est humain, et qui ressent la faiblesse et la pauvreté d'un homme : *Pauper et sedens super asinum*. Mais on le reçoit comme fils de David, on lui rend avec des branches de palmiers et d'oliviers des honneurs qui n'étaient rendus qu'à Dieu dans la fête des Tabernacles ; voilà qui est divin et qui marque la toute-puissance de Jésus-Christ.

Ce qui la marque encore davantage, c'est qu'il entre triomphant à Jérusalem, en un temps où il sait que ses ennemis plus irrités que jamais ne cherchent qu'à le perdre. Les autres rois n'osent entrer sans un grand nombre d'officiers et de soldats dans une ville où ils se doutent qu'il y a quelque conspiration contre leurs personnes, et il est de l'intérêt des peuples de ne pas souffrir qu'étant aussi nécessaires qu'ils le sont à leurs Etats, ils s'exposent à d'évidents dangers. Mais Jésus-Christ, qui est la puissance et la force même, n'appréhende rien : il sait ce que l'on projette contre lui, il connaît le fond de l'âme, et sonde les plus secrets replis des cœurs de ses ennemis ; il prédit lui-même à ses apôtres ce qui lui arrivera dans peu de jours dans cette ville ingrate, et cependant, il choisit précisément ce temps pour y entrer et pour y faire des choses qui n'y ont jamais été faites.

Les soldats de David ayant vu ce prince s'engager trop avant dans la mêlée, où sans une particulière protection du ciel il eût péri, lui dirent avec un accent mêlé de frayeur et de plainte : *Jam non egredieris nobiscum in bellum, ne extinguas lacernam*

Israël (I Reg., XXI). Vous avez, grand prince, du cœur et de l'adresse, nous le savons bien; mais comme peu s'en est fallu que vous ne fussiez tombé entre les mains de vos ennemis, vous nous avez fait trop de peur, et nous protestons tous que vous n'irez plus à la guerre avec nous, afin de nous épargner la douleur que nous aurions de voir éteinte en votre auguste personne la lumière et la joie d'Israël : *Non egredieris nobiscum in bellum*, etc.

Ne devrions-nous pas dire la même chose à Jésus-Christ? Les pharisiens conspirent contre vous dans Jérusalem, les Juifs et les Romains, les puissances ecclésiastiques et les puissances séculières se réunissent pour vous perdre; attendez, Seigneur, un temps plus favorable, attendez que ces esprits soient apaisés : la guerre est uniquement contre vous, c'est votre personne que l'on cherche, vous le savez, n'allez donc pas vous jeter entre les mains de vos ennemis, et n'éteignez pas le flambeau d'Israël.

C'est là ce que nous pourrions dire à un autre roi que Jésus-Christ; mais cette conspiration que l'on fait contre lui ne doit pas nous alarmer; c'est ce temps et cette occasion qu'il cherche exprès pour faire voir sa toute-puissance. Il vient de faire un miracle qu'il n'appartient qu'à un Dieu de faire, il vient de ressusciter un mort de quatre jours; ce miracle lui a attiré la fureur de ses ennemis, qui sont résolus de le faire mourir; et lui de son côté, assuré qu'il est de cette conspiration, veut paraître triomphant dans leur ville même, et faire sur les cœurs des hommes un autre prodige de puissance qui ne lui est pas moins glorieux que la résurrection de Lazare.

Quel est-il, cet autre prodige? Le voici. Il commande à deux de ses disciples d'aller délier deux animaux, qui sont dans une bourgade voisine et de les lui amener, avec une assurance positive qu'il leur donne, que dès le moment qu'ils auront dit au maître de ces animaux que le Seigneur en a besoin, il les laissera aller : *Confestim dimittet eos*.

De là les Pères et les interprètes infèrent que cette seule circonstance est capable de nous faire connaître l'infinie puissance de Jésus-Christ, dont l'empire ne s'étend pas seulement, comme celui des autres rois, sur les biens et les corps de leurs sujets, mais même sur leurs cœurs et sur ce qu'ils ont de plus libre, ainsi que nous le dirons dans la suite.

Mais avant que de pousser plus loin cette réflexion, voici la pensée qui m'est venue dans l'esprit. Quand Jésus-Christ m'ordonne quelque chose, a-t-il sur moi le même usage de sa puissance; et quand il me demande quelque chose, la lui abandonné-je avec la même promptitude et la même joie que cet homme lui abandonna ses animaux? C'est chez moi qu'il veut entrer par l'effusion de sa grâce et par l'estimable présent qu'il veut me faire de la vérité de son corps dans la communion. Pour cet effet il faut aupara-

vant me délier, il faut que ses ministres usent de l'autorité qu'il leur donne, pour rompre les liens de mes péchés, qui jusqu'ici m'ont attaché au démon et au monde : mais puis-je dire en cet état ce que disait David à Dieu : *Ut jumentum factus sum apud te, et ero semper tecum* (Psal. LXXII). Je suis comme une bête devant vos yeux, et je m'imposerai une loi d'être toujours avec vous? Puis-je dire qu'il fera de moi ce qu'il lui plaira; que je serai ravi que les desseins de sa puissance et de sa miséricorde s'exécutent sur moi, que je me laisserai mener sans résistance partout où il voudra, comme cet animal docile qui eut l'honneur de mener Jésus-Christ en triomphe dans Jérusalem?

Tout ceci est plein de mystères et d'instructions, dit saint Augustin. On mène cet animal à Jésus-Christ sans que le maître s'y oppose : *Plenum mysterii est quod asellus adductus est Domino*. Cet animal qui sent sous lui ce divin conducteur va partout où il veut, et le porte paisiblement dans sa route jusqu'à Jérusalem, et c'est là, dit ce Père, ce que doit faire un chrétien pour s'humilier sous la toute-puissance de ce roi. C'est là la disposition où doivent se trouver les âmes dociles, auxquelles, selon le prophète, le Seigneur enseignera ses voies, et qu'il fera marcher dans sa justice. Ce ne sont pas celles qui, comme des animaux indomptés, se cabrent contre celui qui a entrepris de les conduire. Ce sont celles qui se laissent délier, qui ne voulant plus être enchaînées par le démon, se soumettent à la domination de leur vrai maître, qui souffrent patiemment le fouet et le frein qu'on leur donne, afin qu'étant ainsi domptées, elles marchent sans être plus arrêtées, dans les voies des commandements du Seigneur.

Etes-vous dans ces dispositions, mes chers enfants, et y suis-je moi-même qui vous parle et qui vous découvre ce grand mystère? Ai-je toujours cette docilité si nécessaire pour honorer en moi la toute-puissance de Jésus-Christ? Misérable que je suis de n'user souvent de ma liberté que pour la perdre et pour me soustraire volontairement du domaine d'un Dieu à qui toute la nature obéit? Misérable que je suis, de ne vouloir être à moi que pour vivre dans une indépendance qui me damnera si j'y persévère; de ne vouloir disposer de moi que pour me priver des grâces et des faveurs singulières que ce roi, qui vient pour moi, me fera si je n'y apporte point d'obstacle : *Venit tibi*. C'est l'Évangile pur que je vous prêche, mes enfants, et je m'y attacherai mot pour mot.

Ces deux petites paroles ne méritent pas moins de réflexion que les autres. C'est pour vous que Jésus-Christ vient. Eh! qu'a-t-il besoin de vous pour lui-même? Toutes les créatures, disent les saints prophètes, sont à son égard comme des fantômes qui se dissipent, comme des ombres qui passent, comme des fleurs printanières qui se séchent, comme du foin qui se fane, comme des gouttelettes d'eau qui se perdent, comme des écumes que les flots de la mer poussent,

des baves et des excréments qu'elle rejette. Fussiez-vous grand seigneur, eussiez-vous un bel esprit et de rares talents, tinsiez-vous sous votre domination tous les royaumes de la terre, vous devez faire à Dieu la même protestation que lui faisait David, que vous lui êtes inutiles, qu'il se passera bien de vous, qu'il s'en est bien passé pendant ces siècles infinis qui ont précédé votre naissance; que tout ce que vous avez de plus précieux et de plus intime, votre substance même, n'est qu'un néant devant lui. *Et substantia mea tanquam nihilum ante te.*

Mais comme Dieu a tiré autrefois les créatures du néant par sa toute-puissance infinie, il se sert aujourd'hui de celui de vos misères pour le remplir par la magnificence; dessein qu'il ne peut mieux exécuter qu'en venant en vous et pour vous, *venit tibi.*

Vous comprenez assez que la fille de Sion, à qui ces paroles furent adressées d'abord, est la véritable figure de l'Eglise que Jésus-Christ est venu chercher, et de l'âme fidèle qu'il comble de ses grâces, et à laquelle il se donne lui-même, qui est l'auteur et le principe de toutes les grâces.

Mais la figure est bien au-dessous de la vérité qu'elle représente. Jérusalem n'a eu l'honneur de recevoir qu'une fois Jésus-Christ en triomphe, et nos âmes ont l'honneur de le recevoir autant de fois qu'il entre en elles par la communion. Si les habitants de Jérusalem jouirent de la présence de Jésus-Christ, ils ne lui furent pas unis; et nous ne jouissons jamais de la présence de ce Dieu dans ce sacrement, que nous ne lui soyons unis. Si Jésus-Christ fit des grâces à la fille de Sion qui le reçut, il ne se donna pas à elle, et quand il daigne bien descendre dans nos cœurs, il se donne tout entier à nous. Ce n'est pas seulement de ses bienfaits qu'il nous enrichit, c'est de sa propre personne qu'il nous honore, et selon les Pères, sa magnificence est si grande, que tout roi et tout riche qu'il est, il ne peut la porter plus loin. *Cum sit ditissimus plus dare non potest* (lib. IV in Joan., 59).

Ce que font les rois, dit saint Cyrille d'Alexandrie, doit répondre à leur grandeur, et ce que fait Jésus-Christ, Roi des rois, doit répondre à sa magnificence. Si un roi, après avoir donné à son favori tout ce qu'il a, se donnait lui-même en personne, on dirait qu'il ne pourrait porter plus loin son amour; encore ne donnerait-il à un homme mortel qu'une vie, une présence, un corps mortel, et ce que l'amitié aurait uni, la mort le séparerait bientôt. Mais la magnificence de Jésus-Christ s'étend infiniment plus loin, il vient pour nous et il vient en nous; il se donne à chacun de nous en particulier et à nous tous en général. Il se donne et aux libres et aux esclaves, et à ceux qui ont du bien et à ceux qui n'en ont point, et à ceux qui sont en santé et à ceux qui sont en maladie; et comme un roi n'est pas moins roi du plus misérable que du plus grand de son royaume, Jésus-Christ ne vient pas moins

pour le dernier que pour le premier de tous les hommes, avec cette différence néanmoins qu'il se donnerait mortel à des créatures mortelles, et que sans aucune diminution de présence, l'Eucharistie l'y fait habiter corporellement par la participation de sa sainte chair. *Ut inhabitare faciat in nobis Christum etiam corporaliter participationes sanctæ carnis sue* (Idem, lib. X in Joan., c. 2).

Figurez-vous telle entrée, telle présence, telle union qu'il vous plaira, aucune n'approche de celle que ce sacrement, que le même saint Cyrille (*Ibid.*, in c. 15) appelle le mystère de sa magnificence, nous donne. Dans l'incarnation, Jésus-Christ s'est uni à notre nature, mais non pas à nos personnes, et il est moins venu au monde pour s'unir à nous que pour avoir un corps capable de souffrir pour nous. Sur la croix il est devenu le médiateur de notre union avec Dieu, pacifiant et réconciliant par son sang ce qu'il y a dans le ciel et sur la terre; mais si le sacrifice qu'il y a fait de sa vie a expié les péchés des hommes, il ne lui a pas uni les pécheurs. Tous ces mystères sont à la vérité de grands témoignages de son amour et de sa magnificence, mais c'est principalement dans celui-ci qu'elle éclate davantage par une intime union qui nous fait dire que c'est en nous et pour nous qu'il vient, *venit tibi.*

Venez donc, ô mon Dieu! puisque vous le voulez de la sorte; venez dans nos âmes, et nous enrichissez de vos dons par cette entrée triomphante que vous souhaitez d'y faire. Sans vous nous n'avons rien, eussions-nous toutes les richesses du monde; avec vous nous avons tout, fussions-nous dénués de tout autre bien. Sans vous ce n'est qu'aveuglement dans notre esprit, que corruption dans notre mémoire, qu'égarement dans notre imagination, que malice dans notre volonté, que mouvements déréglés dans notre appétit, qu'impureté et désordre dans nos sens. Avec vous cet esprit connaît les choses divines, cette mémoire en conserve les idées, cette imagination s'en remplit, cette volonté les goûte, cet appétit les savoure; tous mes sens et tous mes os s'écrient: Seigneur, y a-t-il aucun roi sur la terre qui vous soit semblable en magnificence et en douceur? *Omnia ossa mea dicent: Domine, quis similis tibi?* (Psal. XXXIV.)

Il semble que Jésus-Christ affecte de paraître sous cette qualité dans notre Evangile: *venit tibi mansuetus.* Quand Dieu descendit sur la montagne de Sinaï pour donner sa loi aux Juifs, Moïse leur dit: Dieu est venu pour vous éprouver et pour vous remplir de sa crainte: *Ut probaret vos venit Dominus, et ut terror illius esset in vobis* (Exod., XX). Mais quand Jésus-Christ fait dire à la fille de Sion qu'il vient, il lui fait entendre aussitôt qu'il est le plus doux de tous les rois.

L'Ancien Testament était une loi de crainte, dit là-dessus saint Augustin, et le Nouveau est une loi d'amour. Dans l'Ancien Testament Dieu paraissait terrible parmi les foudres et les éclairs, et dans le Nouveau il

paraît aimable et doux, au jour même de son triomphe. Dans l'Ancien Testament c'étaient des cérémonies onéreuses, dans le Nouveau ce sont des lois agréables. Dans l'Ancien Testament le peuple disait : Que Dieu ne nous parle pas ; venez, Moïse, et demeurez avec nous ; dans le Nouveau la fille de Sion s'écrie : Retirez-vous, Moïse, et vous, ô mon Dieu ! venez et parlez-nous. *Multum et solide significatur ad vetus Testamentum timorem potius pertinere, sicut ad novum dilectionem ; quanquam et in vetere novum lateat, et in novo vetus pateat* (Aug., in Exodum, quæst. 73).

Moïse en effet se retire, Jésus-Christ prend sa place, et s'il vient en roi, c'est par sa douceur qu'il veut dominer. Envoyez, Seigneur, à la montagne où est la fille de Sion, l'Agneau qui commande à toute la terre : *Emitte Agnum dominatorem terræ ad montem filię Sion* (Isai., XVI). Comment peut-il commander, si c'est un agneau qui ne fait que suivre son pasteur, demande là-dessus saint Basile ! Si c'était un lion, qu'on dit être le roi des animaux, on pourrait lui attribuer quelque domination ; mais un agneau, qui est la docilité et la douceur même, un agneau qui marche où le conduit celui qui le mène à la boucherie, peut-il avoir quelque empire ? C'est pour cela même, répond saint Basile, que cet agneau, véritable figure de Jésus-Christ, doit commander à tout l'univers. C'est sa douceur qui doit le faire régner, et il quitte volontiers toutes ces qualités de fort, de terrible, de Dieu vengeur, de Dieu des armées, pour prendre celles de doux et de charitable.

C'est un agneau : il passe le même jour, et par la même porte par où passaient ceux qu'on immolait pour la Pâque des Juifs ; mais admirez sa domination, sa royauté, son empire. Cet agneau entrant dans Jérusalem fait trembler les pharisiens, et témoigne assez, par la résolution qu'il prend d'entrer dans cette ville ennemie, qu'il se soucie peu du dessein qu'on a formé de le perdre. Malgré ce dessein de ses ennemis, il veut bien qu'on le reçoive en triomphe, il veut bien leur répondre, lorsqu'ils s'en plaignent, que quand on ne lui donnerait pas les bénédictions qu'on lui donne, les pierres se changeraient en autant de voix : *Dico vobis, etsi tacuerint, lapides clamabunt* ; il veut bien leur donner à connaître qu'il se moque d'eux, puisqu'il entre dans le temple, et que, le fouet à la main, il en chasse ceux qui le profanent.

Voilà ce que j'appelle un agneau qui domine sur toute la terre, *agnum dominatorem terræ*. Mais au milieu de cet exercice de sa puissance et de sa force, il a la douceur d'un agneau. Quelle douceur de ne pas s'irriter de l'hypocrisie et de la fureur de tant de Juifs qui conspirent contre lui ? Quelle douceur d'aller à la mort avec autant de liberté et de joie qu'il y va ? Il voit cette mort, elle marche devant lui, dit un prophète ; il en connaît le temps et les circonstances, et l'amour qu'il nous porte le détermine à la

souffrir et à la faire précéder d'un grand triomphe.

Aussi l'Eglise, animée de son Esprit, a voulu que nous allassions en procession, et qu'ensuite on chantât sa passion. Car qu'est-ce que cela signifie ? demande saint Bernard. *Quid sibi vult ista conjunctio ?* Selon ce Père, cette conduite de l'Eglise signifie deux choses. La première, pour nous représenter la douceur, la charité, la bonté, la miséricorde infinie de Jésus-Christ, qui se fait de sa passion prochaine une gloire et un triomphe avancé. Je vais mourir, je le sais ; cependant j'aime tant les hommes, que je me fais une joie de ma mort. On jette des habits par terre pour me faire honneur, et dans cinq jours on me dépouillera des miens, et on les tirera au sort. On me reçoit aujourd'hui avec des branches de palmiers et d'oliviers, et dans cinq jours on me mettra par dérision un roseau entre les mains. On crie aujourd'hui à mon entrée : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, et dans cinq jours on criera : Malheur à toi, séducteur, péris, misérable, toi qui veux détruire le temple de Dieu et le rebâtir dans trois jours. Je sais tout cela, ô hommes ! mais je vous aime trop. Toute la rigueur et la honte de ma mort sera pour moi ; toute la douceur et toute la grâce qu'elle opérera sera pour vous.

La seconde raison que saint Bernard apporte (*loc. sup. cit.*) de cette conduite de Jésus-Christ est pour vous apprendre qu'il y a de grands rapports entre la procession d'où vous venez et la passion que vous avez entendue. Par cette procession vous avez dû vous représenter le ciel, vers lequel vous marchez ; et par cette passion le vrai chemin que vous devez tenir après Jésus-Christ pour y arriver. *In processione cœlestis patriæ repræsentatur gloria, in passione monstratur via. In processione quo progrediendum sit ; in passione quo sit eundum*. Vous avez vu devant vous l'étendard de la croix : *Vexilla regis prodeunt*. Voilà le drapeau de votre roi ; suivez-le si vous voulez profiter de sa douceur ; vous avez vu les démarches de l'agneau, qui s'immolera bientôt pour vous, dit ce Père ; vous annoncerez même sa mort quand vous vous approcherez de la sainte communion ; mais sachez que vous n'en goûterez jamais les douceurs, si vous n'aimez, comme lui, la croix et les souffrances.

Votre Sauveur marche en triomphe quand il s'agit de souffrir pour vous : Eh ! au nom de Dieu, ne vous faites pas traîner comme des victimes forcées quand il s'agira de souffrir quelque chose pour lui. Le temps de sa passion est proche, la semaine où nous sommes est appelée une semaine sainte ; sanctifiez-la par vos prières, par vos pénitences, par vos bonnes œuvres, par l'assiduité au service divin, par une parfaite union à l'esprit de votre Dieu. Il se fait un plaisir de s'approcher de vous, *suum est appropinquare ad vos* ; faites-vous en un autre de vous approcher de lui, *vestrum appro-*

pinguare ad illum. Vous avez vu ce qu'il a fait pour venir à vous; voyez dans la conduite de ceux qui le reçoivent, ce que vous devez faire pour aller à lui.

SECOND POINT.

Soit que Jésus-Christ cache l'éclat de sa royauté par son humilité et paraissant dans un pauvre équipage, monté sur un vil animal, et accompagné de peu de gens, soit qu'il nous donne des marques de cette royauté par sa toute-puissance, sa magnificence et sa douceur, il est certain, selon saint Augustin, que le triomphe de ce jour vous regarde en particulier; qu'il ne demande pas tant qu'on lui ouvre les portes de Jérusalem, qu'il souhaite que vous lui ouvriez vos cœurs pour l'y recevoir, et que si vous voulez faire à ce Dieu triomphant une digne entrée dans vos âmes, vous n'avez qu'à vous régler sur ce que font ses disciples, le petit peuple et les enfants pour le recevoir dans leur ville.

Cela supposé, la première chose que je remarque dans ces troupes fidèles est la joie et l'ardeur avec laquelle elles le reçoivent : *Obviam Christo processerunt*; elles allèrent au-devant de Jésus-Christ, dit saint Jean (XII). Elles n'attendirent ni qu'il fût dans leur ville, ni qu'on leur donnât les ordres nécessaires pour le recevoir : une inspiration d'en haut excita en eux ce pieux empressement. Qu'avons-nous mérité pour recevoir un tel honneur? C'est notre roi, c'est le fils de David, il vient à nous au nom du Seigneur; ne délibérons pas davantage, allons au-devant de lui.

Je vous avoue, mes frères, que si cette ardeur et cette impatience de ces peuples me ravit d'un côté, elle m'afflige extrêmement d'un autre. Nous vous exhortons si souvent, nous vous sollicitons, nous vous conjurons, nous vous pressons d'approcher le plus fréquemment que vous pouvez de la sainte table; nous vous disons de la part de Jésus-Christ, dont nous sommes les ambassadeurs et les ministres, qu'il se fait une joie d'entrer dans vos âmes. Nous ajoutons que c'est particulièrement en ces temps-ci qu'il veut faire la Pâque avec vous et chez vous, *apud te volo facere pascha*. Nous vous en avertissons dès le commencement du carême, qui, selon les Pères, n'est autre chose qu'une préparation à la communion pascalle, par les exercices de la pénitence et la pratique des bonnes œuvres; et nonobstant ces exhortations, ces invitations, ces remontrances, faites-vous le moindre effort pour aller au-devant de lui? C'est beaucoup pour vous, ce semble, de vous préparer à cette grande action par quelques légers examens de conscience, par une vie un peu moins dissolue et libertine, par une petite interruption de divertissements et d'intempérance; encore souvent attendez-vous au dernier jour, où les confessionaux sont pleins de monde, à vous jeter aux pieds d'un confesseur, à qui vous dites quelques péchés peut-être sans réflexion et sans douleur;

et comme si vous étiez bien préparés, vous avez le front, la témérité, disons mieux avec saint Cyprien, l'audace et l'impudence de vous approcher de votre Dieu.

Je m'en plains tous les ans, mes frères, j'en gémis intérieurement devant le Seigneur; je vous en fais connaître les funestes suites, et avec tout cela vous en corrigez-vous? Je sais qu'il y a dans ma paroisse de saintes âmes que ce reproche ne regarde pas, mais je sais aussi qu'il n'y en a que trop qui, par cette négligence et cette froideur d'aller au-devant de Jésus-Christ, par cette mauvaise disposition dans laquelle elles sont de ne communier à Pâques que parce que c'est le temps de Pâques, ajoutent à leurs autres péchés d'horribles sacrilèges, sortant de la table du démon pour aller à celle de leur Dieu, et se jeter avec furie, comme les bourreaux, sur son corps. Arrêtez, traîtres, arrêtez, que voulez-vous faire, déicides? Vous allez livrer le Fils de l'homme par un baiser.

J'admire dans la Genèse l'empressement d'Abraham à aller au-devant de trois jeunes hommes qu'il vit près de sa maison. Il n'attendit pas qu'ils passassent pour les arrêter, il alla, il courut au-devant d'eux, *cucurrit in occursum eorum*. Si vous avez quelque considération pour moi, leur dit-il, ne passez pas la tente de votre serviteur sans y prendre un petit repas. Joyeux d'avoir trouvé cette favorable occasion, il entra promptement dans sa tente, *festinavit*, et dit à Sara : Dépêchez-vous, *accelera*; pétrissez vite trois mesures de farine, et en faites des pains; et lui-même courut aussitôt à son troupeau : *ad armentum cucurrit*; et y ayant pris un veau fort tendre, il le donna à un de ses serviteurs, qui se hâta de le faire cuire : *qui festinavit et coxit illum*.

Saint Chrysostome (hom. 44), réfléchissant sur cet endroit de la Genèse, dit qu'il semble que le Saint-Esprit ait pris plaisir à nous faire connaître par cet empressement d'Abraham, par cette diligence de Sara et par cette promptitude de leur domestique, de quelle manière nous devons recevoir nos hôtes; rien ne leur étant plus agréable que l'accueil honnête que nous leur faisons, et l'empressement que nous témoignons à les recevoir, quand même nous leur ferions mauvaise chère.

Mais quand c'est un hôte comme Jésus-Christ, quand c'est un hôte qui vient chez vous, pour vous nourrir, pour vous protéger, pour vous enrichir; quand c'est un hôte qui vous prépare un magnifique festin, où il vous dit : Buvez et mangez, mes chers amis, ce que je vous donne c'est mon corps, ce que je vous donne c'est mon sang, avec quelle ardeur, quel empressement, quel zèle ne devez-vous pas le recevoir, envoyant vos prières, vos vœux, vos désirs, comme vos ambassadeurs, pour aller au-devant de lui, et imitant ces troupes fidèles qui se hâtèrent pour lui faire, quoiqu'elles fussent très-pauvres, une entrée selon leurs petites facultés?

Pauvres, voilà de quoi vous consoler. Votre roi ne vous demande pas vos richesses, il ne demande que ce qui est en votre pouvoir. Il ne demande pas que vous le receviez magnifiquement, il sera satisfait pourvu que vous soyez bien aises de le recevoir, et que vous fassiez pour lui tout ce que vous feriez pour une personne de la visite de laquelle vous vous sentiriez honorés.

La seconde chose que firent ces peuples fut de se dépouiller de leurs habits, d'en couvrir l'animal sur lequel Jésus-Christ était monté, et de jeter le reste par terre. Saint Augustin dit que ces deux animaux qu'on amena à Jésus-Christ et que l'on couvrit de vêtements représentaient le peuple juif et le peuple gentil, dont l'un vivait sous la Loi, et l'autre sans loi; que ces habits dont les Juifs s'étaient dépouillés marquaient que les cérémonies légales devaient bientôt finir, qu'étant contre terre et foulées aux pieds, elles ne devaient plus être d'aucun usage.

Le savant Proclus ajoute (*hom. in festum Palmarum*) que c'était là pour nous faire connaître la toute-puissance de Jésus-Christ. Je vous ai déjà fait remarquer quelque chose de cette circonstance. Je vous ai dit que l'empire de ce roi, bien différent de celui des rois de la terre, s'étendait sur le cœur même des hommes, et sur ce qu'ils ont de plus libre. En pouvons-nous trouver une plus belle preuve que dans notre évangile? Car, qui est-ce qui avait obligé les juifs de se dépouiller de leurs habits, de monter sur des arbres et d'en cueillir les branches, de s'écrier par les chemins et par les rues : Gloire au Fils de David, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Qui est-ce qui avait inspiré à ces disciples, à ces Israélites, à ces enfants toutes ces choses, sinon la grâce qui remuait leurs cœurs et l'impression que faisait sur eux la royauté et la majesté de ce Dieu : *Gratiæ celestis et majestatis afflatus*.

Or, saint Paul vous apprend que c'est là ce que vous devez faire pour vous approcher de Jésus-Christ : *Exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novum* (*Coloss.*, III). Jamais vous ne lui ferez une entrée qui lui soit agréable, jamais vous ne le recevrez comme il le souhaite, par une bonne communion, si vous ne vous dépouillez du vieil homme, avec toutes ses œuvres, pour vous revêtir du nouveau. Une passion vivante, et Jésus-Christ vivant dans un même cœur? Une avarice insatiable, et Jésus-Christ pauvre dans un même cœur; une colère et un désir de vengeance, et Jésus-Christ patient et doux dans un même cœur? Une ambition effrénée, et Jésus-Christ humilié dans un même cœur? Un amour déréglé du plaisir, et Jésus-Christ mortifié et pénitent dans un même cœur? O Dieu! quelle horrible contradiction! ô Dieu! quelle furieuse antipathie! quelle société et quelle union entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Bélial!

Il n'y a pas à délibérer davantage : voulez-vous rebuter Jésus-Christ quand il s'approchera de vous? Voulez-vous, comme les pharisiens, lui déclarer une impitoyable guerre? Si cela est, il est inutile que je vous parle : allez, malheureux, vous êtes déjà réprouvés; mais comme votre piété me donne d'autres sentiments, je vous demande si vous voulez vous approcher de Jésus-Christ, et je dis que vous ne le recevrez jamais, à moins que vous ne vous dépouilliez du vieil Adam, et que vous ne jetiez ces habits de malédiction sous ses pieds. Pourquoi cela?

C'est que Jésus-Christ, qui s'approche de vous en qualité de roi, veut être reçu en roi, et que la majesté de ce Dieu qui vient doit régler les devoirs de ceux qu'il veut honorer de sa présence. Or, pour être reçu en roi, il doit être seul maître de vos cœurs, et n'y trouver quoi que ce soit qui lui dispute son souverain domaine. Toutes les autres créatures lui sont soumises, il n'y a que votre cœur qui soit capable de lui résister; tout le reste lui obéit; il n'y a que vos passions qui se soulèvent contre ses ordres; dépouillez-vous donc de ces passions, et jetez loin de vous ces habits d'iniquité. Il n'y a que votre cœur qui ait reçu des dieux étrangers, prenez un cœur tout nouveau, et chassez ces abominables divinités.

Quand Jacob eut reçu de Dieu un ordre exprès de partir incessamment, et de lui dresser un autel, il appela tous ses domestiques, et leur dit : Avouez-moi la vérité, n'est-il pas vrai que vous avez au milieu de vous des dieux que vous adorez, et que vous conservez fort précieusement? *Abjicite deos alienos qui in medio vestri sunt, mundamini, et mutate vestimenta vestra* (*Genes.*, XXXV). Prenez ces dieux étrangers, brisez leurs idoles, jetez-les par terre, purifiez-vous et changez d'habits.

Ces dieux, dont il est parlé en cet endroit de la Genèse, étaient, dit S. Augustin (*in Genes.*), les idoles qu'on avait emportées de Sichem; et comme dans la famille de Jacob il y avait des serviteurs et des servantes de différentes nations, il y avait aussi plusieurs idoles que ces domestiques avaient retenues. Mais comme ce patriarche voulait exterminer l'idolâtrie et rendre au vrai Dieu non-seulement par lui-même, mais par toute sa maison, les honneurs qu'il méritait, il les obligea de jeter loin d'eux ces idoles, de se purifier et de changer d'habits, afin que lorsqu'ils en prendraient de plus propres, ils se souvinssent d'une plus grande pureté, qui était celle de leurs propres cœurs.

Mes chers enfants, mes chers paroissiens, c'est là ce que vous devez faire, non pas pour dresser à Dieu un autel de pierre, comme Jacob, mais pour lui servir vous-mêmes d'autel et de temple. Oh! qu'il y a de dieux étrangers parmi vous! oh! que vous avez d'habits malpropres, et qui appartiennent au vieil Adam! oh! qu'il y a en vous

de passions qui vous tiennent lieu de divinités, et que vous adorez en secret ! Chassez, chassez ces dieux étrangers, jetez-les loin de vous et ne les reprenez jamais.

Les peuples de notre évangile ne se contentèrent pas de ce dépouillement, ils prirent des branches de palmiers et d'oliviers qu'ils tinrent entre leurs mains, et dont ils couvrirent le chemin par où Jésus-Christ devait passer. Encore un petit mot d'instruction sur cette circonstance, car rien n'est plus beau que l'Ecriture sainte quand on en pénètre le sens ; rien n'est plus beau que les cérémonies de l'Eglise quand on sait en prendre l'esprit.

Vous venez de la procession, vous avez porté des rameaux, afin d'imiter en quelque chose ces troupes fidèles de Jérusalem : mais qu'est-ce que cela signifie ? Ces branches de palmiers, disent les Pères, sont les marques de votre victoire sur le péché, et ces branches d'oliviers sont les symboles de votre paix avec Dieu : et ce n'est qu'à ceux qui ont obtenu cette victoire et qui jouissent de cette paix, que se donne cette manne cachée de l'Apocalypse, je veux dire l'adorable corps de Jésus-Christ.

C'est pourquoi si vous voulez le recevoir, il faut triompher de vos ennemis, et être en paix avec lui. Il faut lui apporter les dépouilles de ces ennemis vaincus, tenir la palme et l'olivier en main, comme le signe de votre victoire et de votre paix. Quand l'Eglise a béni les rameaux, elle les a bénis à cette intention. Répandez votre bénédiction sur ces rameaux d'oliviers et de palmiers, a-t-elle dit à Dieu dans ses prières ; et comme autrefois vous avez multiplié vos grâces dans la personne de Noé, lorsqu'il sortit de l'arche, et dans celle de Moïse quand il quitta l'Egypte, faites, ô Dieu de bonté ! qu'en prenant ces rameaux nous recevions les grâces de Noé et de Moïse ; et que pleins de bonnes œuvres, nous allions au-devant de Jésus-Christ.

Voilà les prières qu'on vient de faire à Dieu pour vous. L'Eglise vient de le prier que comme autrefois la colombe rentrant dans l'arche tint en son bec un rameau d'olivier, qui était une marque de réconciliation et de paix, vous preniez aussi ces rameaux comme un signe de la vôtre, et une marque de la protection qu'il vous accorde dans vos besoins tant spirituels que temporels. Elle vient de le prier que vous compreniez le mystère que cette cérémonie renferme, que ce qui se fait extérieurement se passe invisiblement en vos personnes, et que quand vous porterez ces rameaux, vous vous souveniez avec quelle dévotion vous devez recevoir Jésus-Christ, en remportant la victoire sur ses ennemis, et vous réconciliant avec lui, et l'aimant souverainement en toutes choses : *Ut quod populus tuus in tui venerationem hodierna die corporaliter agit, hoc spiritualiter summa devotione perficiat de hostibus victoriam reportando, et opus misericordiae summopere diligendo.* Vous ne saviez peut-être pas ce que

cette cérémonie signifiait, on ne vous en avait peut-être jamais parlé, j'ai été bien aise de vous l'expliquer aujourd'hui.

Achevons. La dernière chose que mon évangile remarque, et ce qui est aussi une dernière disposition pour vous approcher dignement de Jésus-Christ, est cette acclamation et ce mystérieux cantique des peuples qui l'accompagnent dans son triomphe : *Hosanna filio David.*

Saint Jérôme dit (*epist. ad Damasum*) que ce mot *Hosanna* signifie beaucoup de choses. Quand on n'en fait qu'un seul mot, il signifie, 1° *salut et gloire* ; 2° il signifie des branches d'arbres répandues çà et là ; et de là vient que quand le peuple juif, en certains jours de fête, tenait des branches de palmiers en faisant le tour du temple de Jérusalem, on disait qu'il portait l'*Hosanna*. Mais quand ce mot est séparé, et qu'on prononce *Hosianna*, comme s'il venait de *Hesiaque* et *anna*, qui est une interjection hébraïque, il signifie, *sauvez-nous, nous vous en prions.*

Ce fut avec ces acclamations et ces prières que Jésus-Christ fut reçu dans son triomphe. On lui rendit pour lors la gloire qu'il méritait, et on lui demanda le salut qu'il venait apporter. On le regarda pour lors comme un Dieu, et l'on reconnut sa divinité et sa royauté. *Hosanna filio David*, gloire et honneur au Fils de David. On implora aussi sa miséricorde ; et comme les princes, dans les entrées qu'ils font en leur ville capitale, y laissent toujours des marques de leur magnificence et de leur amour, on lui demanda le plus grand de tous les présents, qui est celui d'être sauvé ; *Hosanna*, sauvez-nous, Seigneur, nous vous en prions.

Jamais il n'y eut de plus beau triomphe que celui-là. Nous en remarquons principalement quatre dans l'Ecriture sainte. Le premier est celui de Joseph, lorsqu'après avoir interprété le songe de Pharaon, et trouvé les moyens de sauver l'Egypte, ce prince le fit revêtir magnifiquement, et ordonna qu'on le menât sur son second char de cérémonie. *Fecit eum ascendere super currum suum secundum* (*Gen.*, *XLi*). Le second fut celui de David, lorsqu'après avoir défait Goliath, on le conduisit avec pompe à Jérusalem, et que l'on s'écria : Saül en a tué mille, mais David en a tué dix mille (*1 Reg.*, *XVII*). Le troisième fut celui de Mardochée, lorsqu'Assuérus ayant reconnu qu'il lui avait découvert la conspiration de quelques eunuques contre sa personne, il lui fit donner les habits royaux, et qu'un héraut qui le précédait dit : *Hoc honore dignus est quemcunque rex voluerit honorare* (*Esther.*, *VI*). C'est là l'honneur que mérite celui que le roi veut qu'on honore. Le quatrième triomphe fut celui de Salomon, lorsque David ordonna au grand prêtre Sadoc et à Nathan de le faire monter sur sa mule, de faire assembler tout le peuple, et de lui ordonner qu'il criât : Vive le roi Salomon (*III Reg.*, *I*).

Tous ces triomphes sont beaux, mais ils ne sont rien en comparaison du triomphe

de Jésus-Christ, et de celui que doivent lui préparer ceux qui s'approcheront de lui. Ce n'est pas seulement l'Égypte qu'il a sauvée, c'est tout le genre humain : ce n'est pas un seul géant qu'il a tué, c'est tout l'enfer qu'il va désarmer. Ce n'est pas seulement la vie d'un roi qu'il a conservée, c'est celle de tous les élus depuis Adam jusqu'à la consommation des siècles. Ce n'est pas seulement le peuple juif qui reçoit Salomon avec des acclamations de joie, c'est toute l'Eglise en corps qui s'écrie : Gloire et salut au Fils de David, sauvez-nous, nous vous en prions.

Je vous renvoie, mes chers auditeurs, avec ces paroles à la bouche, et ces sentiments dans le cœur : Gloire et salut au Fils de David, sauvez-nous, Seigneur, nous vous en prions. Qui mérite mieux cette grâce que vous, qui la possédez de toute éternité, et de qui pouvons-nous espérer notre salut que de vous, qui ne triomphez aujourd'hui que dans la vue de mourir pour nous ? Béni soyez-vous donc qui venez au nom du Seigneur ; nous reconnaissons la puissance, la magnificence, la douceur de votre règne, et nous nous réjouissons d'aller au-devant de vous par l'ardeur et l'impétuosité de nos désirs. Faut-il courir à l'odeur de vos parfums ? Nous y courrons. Faut-il vous témoigner avec humilité et confiance nos besoins ? Nous vous les témoignerons. Faut-il couvrir d'habits et de palmes le chemin par où vous passerez ? Nous vous apporterons nos passions vaincues, et nous jetterons à vos pieds les habits du vieil Adam. Sauvez-nous donc, Seigneur, sauvez-nous, et ne souffrez jamais que nous vous recevions dans nos âmes, si ce n'est pour notre salut. Vous êtes notre roi, vous serez bientôt notre victime, soyez un jour notre couronne et notre récompense. Amen.

SERMON LXIX.

POUR LE DIMANCHE DE PAQUES.

Sur le bonheur et les marques d'une vraie résurrection.

Surrexit, non est hic, ecce locus ubi posuerunt eum. Sed ite, dicite discipulis ejus et Petro, quia præcedit vos in Galilæam (Marc., XVI).

Jésus de Nazareth est ressuscité, il n'est pas ici, voilà le lieu où on l'avait mis. Mais allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il va devant vous en Galilée.

Il n'y a rien de plus amer que la douleur, quand on la souffre ; il n'y a rien de plus doux que la douleur quand on l'a soufferte. Il n'y a rien qui jette l'homme dans une plus grande consternation, que l'affliction dont il se sent accablé, mais aussi il n'y a rien qui flatte son âme d'une plus douce espérance, que l'affliction même, quand elle est passée.

O Dieu, quelle vive et quelle cuisante douleur dans l'âme de Jésus-Christ au jour de ses souffrances ! quelle tristesse et quel abattement dans le cœur de cet aimable Sauveur qui agonise ! Mais, ô Dieu ! quelle joie au jour de sa résurrection ! quelle douceur

dans son âme et quelle effusion de splendeur sur son corps, au moment qu'il partit à la gloire de son Père !

C'est là, mes frères, l'heureuse nouvelle que je vous apporte aujourd'hui : Jésus-Christ est ressuscité, il n'est plus au rang des morts, il est au nombre des vivants. Jésus-Christ, votre espérance et la mienne, est ressuscité : *Surrexit Christus spes mea*. Mais êtes-vous ressuscités en lui, par lui, et avec lui ? Si cela est, ô Dieu ! quelle joie, et que ne m'est-il permis d'exposer à vos yeux la beauté de vos âmes ! O frères ! ô amis ! ô bien-aimés de Jésus-Christ ! ô dignes objets de l'amour et de la complaisance de Jésus-Christ, que vous m'êtes chers en cet état !

Quelle joie pour moi, encore un coup, quelle joie pour Jésus-Christ même, si je puis dire de vous, dans un sens spirituel, ce que les anges dirent de lui aux trois Marie : Vous cherchez Jésus de Nazareth, il n'est pas ici ; voilà le tombeau où il avait été mis, mais il en est sorti. Vous cherchez cet homme et cette femme dans le tombeau où leurs péchés les avaient réduits, mais gloire en soit rendue à la miséricorde divine et à la vertu des sacrements, ils n'y sont plus. Voilà le lieu où l'avarice avait précipité cet avare, mais grâce à Dieu, il n'y est plus. Voilà le sépulcre où ce vindicatif, cet impudique, cet homme vain et fier étaient descendus ; mais, grâce à Dieu, ils n'y sont plus, je les vois tout autres, et je m'imaginais qu'impaticiens de profiter de la grâce de leur conversion, ils marchent déjà sur les pas de leur Dieu ressuscité qui les précède : *Præcedit vos in Galilæam*.

Cela est-il vrai, mes chers auditeurs ? Je l'espère par la miséricorde du Seigneur, et c'est ce qui me fait monter avec tant de joie en cette chaire, et cependant afin de ne pas vous flatter mal à propos, je suis bien aise de vous faire connaître quelles sont les marques d'un chrétien véritablement ressuscité, afin que vous jugiez par elles si vous êtes dans cet état.

DIVISION.

L'une et l'autre de ces considérations sont renfermées dans l'Evangile, par rapport à Jésus-Christ et à ces trois pieuses femmes dont il y est fait mention, et qui l'allèrent chercher dans son tombeau. L'une et l'autre serviront à vous consoler et à vous instruire, puisque dans la première je vous montrerai ce que Jésus-Christ fait pour une âme qui ressuscite avec lui par la participation des sacrements, et que je vous expliquerai dans la seconde ce que doit faire cette âme pour Jésus-Christ et pour elle-même, afin d'avoir quelque assurance qu'elle a reçu cette grâce de sa résurrection.

PREMIER POINT.

La résurrection spirituelle d'un chrétien est une grâce bien grande et bien précieuse, puisqu'elle ne peut venir que d'un Dieu, qui en est le principe, et qu'elle est une

participation de la vie nouvelle d'un Dieu, qui en est le modèle. Cette grâce ne peut venir que de Dieu. Formez tant de désirs qu'ils vous plaira, faites de si bonnes résolutions que vous voudrez, ce n'est ni de celui qui veut, ni de celui qui court, que vient la grâce de conversion, c'est de la pure et gratuite miséricorde de Dieu : *Non volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei* (Rom., IX). Vous pouvez de vous-mêmes tomber, mais vous ne pouvez de vous-mêmes vous relever; vous pouvez de vous-mêmes vous donner le coup de la mort, mais vous ne pouvez de vous-mêmes vous rendre la vie; cette grâce de votre résurrection vient de Dieu, et vous entrez par elle en communication de l'esprit de Dieu, en sorte que le même Esprit qui réside dans le Père et dans le Fils, qui est le lien de leur amour, ou mieux dire, qui est l'amour personnel et substantiel de la Trinité, est le même qui vous est communiqué dans ce bienheureux état de votre résurrection. *Unus ex ambobus uniens ambos, utpote amborum individua connexio, complexus indissolubilis* (BERNARD., medit. 1 in Passionem).

Je ne puis mieux établir cette vérité que par ces paroles sorties de la bouche du Sauveur peu de temps auparavant sa mort, lorsqu'il dit à son Père, *Pater, mon Père*, voici enfin la trente-troisième année de mon âge qui s'achève, me voici bientôt à la fin de ma carrière, vous savez avec quelle pureté d'intention, avec quelle obéissance, avec quelle humilité, avec quelle charité, avec quel zèle j'ai accompli les ordres que j'ai reçus de votre divine et adorable majesté. Si je mérite, ô mon Père, d'obtenir quelque chose de vous avant que de sortir de ce monde, *rogat ut omnes unum sint sicut tu, Pater, in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint* (Joan., XVII). Je vous prie, mon Père, que le même esprit que nous possédons vous et moi, soit le même non-seulement dans mes apôtres, mais dans tous ceux qui croiront par eux en moi, afin qu'ils ne soient qu'un en nous, qu'ils aient ma vie et mon esprit. La chose est arrivée comme Jésus-Christ l'a souhaité : cette grâce de la résurrection vient uniquement de Dieu, elle est une participation, un écoulement de la vie et de l'esprit de Dieu : et c'est par rapport à ce principe qu'elle est d'une valeur infinie.

Ce qui la rend encore très-précieuse, c'est qu'elle est formée sur le modèle de la vie d'un Dieu. Non-seulement Jésus-Christ nous l'a méritée, il a encore voulu la former sur ses différents états, et ayant été livré à la mort pour nos péchés, il est ressuscité pour notre justification. *Traditus est propter delicta nostra, resurrexit propter justificationem nostram* (Rom., IV).

La mort de Jésus-Christ et la résurrection de Jésus-Christ, voilà les deux grandes grâces que nous avons reçues. Il nous a rachetés par l'une, il nous a justifiés par l'autre ? Par l'une il nous a délivrés du péché et des peines qui nous étaient dues ; par l'autre il

nous a sanctifiés et nous a accordé des faveurs qui ne nous étaient pas dues, dit saint Augustin ; par l'une il a été l'auteur de notre salut, par l'autre il en est la règle ; et si dans l'une il a été notre victime, dans l'autre, il est devenu notre modèle.

Je passe ici tous ces raisonnements de théologie, et je ne m'en sers que pour vous apprendre que ces deux grandes grâces sont les effets des deux sacrements que vous avez reçus en ce saint temps, ou que vous recevrez bientôt, je veux dire du sacrement de pénitence et du sacrement d'eucharistie ; du sacrement de pénitence, où vos péchés vous sont remis, et qui a rapport à la mort de Jésus-Christ ; du sacrement d'eucharistie, où vous recevez une espèce de sainteté et de grâce qui vous rend conformes à la résurrection de Jésus-Christ. Je m'explique, et prenez bien ma pensée.

Elle est du même apôtre saint Paul dans le premier chapitre de sa lettre aux chrétiens de Colosses. Savez-vous, mes frères, qui vous êtes, et quel est le prix et l'excellence de votre grâce ? *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo*. Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu. Vous êtes morts au péché, voilà l'effet du sacrement de pénitence ; mais vous êtes vivants, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu, voilà l'effet du sacrement d'eucharistie.

Quand vous vous êtes approchés des tribunaux de la confession avec les dispositions que je vous marquai il y a quinze jours, qu'est-il arrivé ? *Mortui estis*, vous êtes morts à la réalité et à la vérité du péché, comme Jésus-Christ est mort à la figure et à la ressemblance de ce péché, et quand vous êtes venus à la sainte table, qu'est-il arrivé aussi ? *Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo*. La vie nouvelle que vous avez reçue a été cachée en lui ; vous avez reçu la même vie que lui, vous avez été changés et transformés en lui. Par le sacrement de pénitence, que les Pères appellent un second baptême, vous avez été ensevelis avec Jésus-Christ : *Consepulti estis cum Christo per baptismum*, et vous êtes sortis comme lui de votre tombeau. J'avoue qu'il est sorti du sien par sa propre vertu, et que vous n'êtes sortis du vôtre que par un effet de sa grâce : mais comme l'ange dit aux trois Marie qui cherchaient Jésus-Christ : Il n'est plus ici, voilà le lieu où on l'a mis, on peut dire de vous : Cet homme n'est plus dans les engagements criminels où il était ; voilà ses liens et son suaire, il les a laissés dans son tombeau, il n'y est plus.

Cela est-il vrai, mes chers auditeurs ? Et puisque la résurrection à la grâce est une imitation de celle de Jésus-Christ, voyons s'il y a quelque conformité entre l'original et la copie. Quand Jésus-Christ est ressuscité, il est devenu tout autre et tout différent de lui-même, disent les Pères. Peut-on dire à présent la même chose de vous, et après avoir participé aux saints mystères, êtes-vous tout changés ? Quand Jésus-Christ est

ressuscité, il a toujours eu la même chair avec laquelle il est venu au monde, et avec laquelle il est mort sur une croix. Mais la gloire de la résurrection a tellement changé cette chair, que saint Paul dit que si on a autrefois connu Jésus-Christ selon la chair, on ne le connaît plus après sa résurrection. *Cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus.* Peut-on dire de vous la même chose, mes chers auditeurs? Ne vous connaît-on plus pour ce que vous étiez? La grâce de la résurrection a-t-elle fait un tel changement en vos personnes, que vous soyez presque méconnaissables?

Vous avez toujours le même rang dans le monde ; mais l'humilité vous a-t-elle tellement changé, qu'on dise : Ce n'est plus cet homme fier, rebutant, dédaigneux, plein de lui-même, entêté de la vanité et des pompes du monde comme auparavant? Vous avez toujours les mêmes ennemis qui vous persécutent, les mêmes chicaneurs qui vous troublent par leurs procès; vous avez toujours les mêmes affaires que vous aviez; mais la douceur et la patience vous ont-elles tellement changé qu'on dise : Ce n'est plus cet homme entêté qui n'a voulu entendre à aucun accommodement, cet homme ardent à poursuivre ses intérêts avec une chaleur démesurée? C'est un homme accommodant, doux, qui n'a aucun ressentiment des chicanes qu'on lui a faites, et qui est plutôt résolu de quitter son droit que de faire en justice aucune procédure qui soit fautive? Vous avez toujours la même chair, mais la mortification et la pénitence vous ont-elles tellement changé, qu'on puisse dire : Cet homme qui ne recherchait que les plaisirs, qui était de tous les divertissements et de tous les festins, qui était aux promenes et aux bals avec les dames, est à présent si retiré, si mortifié, si ennemi de la bonne chère, qu'on ne le reconnaît plus. *Cognovimus secundum carnem, sed nunc jam non novimus.* Nous l'avons connu selon la chair, mais la grâce de la conversion a fait un si grand changement en sa personne, que nous ne le reconnaissons plus.

Quand Tertullien fait l'apologie des chrétiens, et qu'il parle de la vertu de la grâce toute-puissante de Jésus-Christ, et de leur résurrection spirituelle, il dit que l'une des choses qui surprenait davantage les païens, était le prodigieux changement qu'elle faisait dans une âme. Voyez, se disaient-ils entre eux, voyez cette fille qui était si vaine et si coquette, elle est chrétienne et depuis qu'elle a embrassé cette religion, elle a renoncé à toutes les pompes et à toutes les vanités du monde : *Hæc puella tam lasciva, tam amasia, facta est christiana.* Voyez ce jeune homme qui faisait le divertissement des belles compagnies, qui était galant, enjoué, lascif, impudique, le voilà si modeste, si sobre, si retiré, qu'on ne le reconnaît plus.

C'étaient là, messieurs, les admirables effets que la grâce de pénitence opérait dans ces saintes âmes, qui étaient mortes à leur

péché, et qui par la nouveauté de leur vie, imitaient l'état de Jésus-Christ, mort et ressuscité. Pourquoi à présent n'opère-t-elle pas les mêmes choses dans vos personnes? O le beau et le charmant spectacle de voir une femme changée et toute différente d'elle-même par l'impression de cette grâce ! Avant qu'elle se fût approchée de nos tribunaux, elle était envieuse, fière, médisante, querelleuse, insupportable; à présent ce n'est plus rien de tout cela, elle a laissé tous ces péchés dans son tombeau; elle est charitable, affable, douce, patiente, elle parle avantageusement de tout le monde, de ceux qui la méprisent comme de ceux qui l'estiment, de ceux qui lui font du mal, comme de ceux qui lui font du bien. O le beau et le charmant spectacle, de voir un homme qui auparavant était libertin et impie, et qui est tellement changé par sa piété et son assiduité au service divin, qu'il est méconnaissable, *Surrexit, non est hic.* Grâce à la miséricorde du Seigneur, il est ressuscité et converti; et autant que sa vie était autrefois scandaleuse, autant elle est à présent édifiante et exemplaire.

Mais ce n'est pas assez de mourir au péché, il faut vivre à Dieu, comme Jésus-Christ ressuscité a toujours vécu de la vie de son Père; et c'est cette grâce, mes chers auditeurs, qui vous a été accordée par la participation de la divine Eucharistie.

Jésus-Christ, pendant les jours de sa vie mortelle, paraissait tellement homme, qu'il fallait que de temps en temps il témoignât par des actions extraordinaires et miraculeuses qu'il était Dieu. Mais après sa résurrection il paraît tellement Dieu, qu'il faut qu'il donne à ses apôtres des marques qui leur fassent connaître qu'il est homme. Il mange avec eux, il souffre qu'ils touchent ses plaies; il leur dit : Voyez, touchez, un pur esprit n'a pas de la chair, ni des os comme moi.

Voilà deux états bien différents. Avant sa résurrection il paraît tout homme, après sa résurrection il paraît tout Dieu; et c'est là en quelque manière la grâce que vous avez reçue quand vous vous êtes approchés des saints autels. Auparavant vous paraissiez tout hommes. Hélas ! que de faiblesse ! quelle lenteur à faire le bien, et quel penchant à faire le mal ! Mais ayant reçu la grâce de la communion, vous êtes tout autres, puisque son propre effet est de vous transformer, de vous unir à Dieu et de vous faire demeurer en Dieu.

Cette union est sans doute admirable, et elle est formée sur le modèle de celle que Jésus-Christ ressuscité a avec son Père. C'est une union par laquelle cet Homme-Dieu ne vous communique pas seulement ses grâces et ses dons, mais par laquelle il mêle sa chair avec votre chair, son corps avec votre corps, son sang avec votre sang, dit saint Cyrille de Jérusalem : union par laquelle il habite en vous, et vous en lui, afin que vous deveniez participants de la nature divine, et que vos corps soient les temples et les

sanctuaires où il repose : union enfin par laquelle, comme il ajoute, vous êtes tellement mêlés avec Dieu, que vous entrez en société avec les trois Personnes.

Car comme la divinité du Verbe est la même divinité du Père et du Saint-Esprit, il s'ensuit qu'étant unis à Jésus-Christ, vous l'êtes par conséquent au Père et au Saint-Esprit. Or, n'est-ce pas là être en quelque manière tout Dieu et représenter dans soi-même l'état de Jésus-Christ ressuscité, qui est un avec les deux personnes de la Trinité ?

Admirez encore, je vous prie, comment se fait cette union. Elle se fait par manière d'aliment et de nourriture, et c'est principalement en ce saint temps que Jésus-Christ ressuscité, tout glorieux qu'il est, veut se donner à nous et s'immoler pour nous. Pourquoi ? afin de devenir lui-même notre Pâque : *Pascha nostrum immolatus est Christus*.

Ce n'était donc pas assez à votre infinie charité, ô mon Dieu ! de vous être uni à notre nature par le mystère de votre incarnation, et d'avoir laissé les anges à part, pour nous choisir et prendre la race d'Abraham. Ce n'était donc pas assez à votre infinie charité de nous avoir regardés d'un œil de compassion dans nos misères, d'avoir pris pour nous les qualités de médecin, de père, de pleige, de caution, d'avocat, de Sauveur. Fallait-il que vous y ajoutassiez encore celle de nourriture et d'aliment, afin de nous unir et de nous transformer en vous, en devenant notre nourriture et notre agneau pascal ? Oui, il fallait, pour satisfaire entièrement votre amour, nous ressusciter pleinement et demeurer au dedans de nous.

Autrefois le prophète Elisée voulant ressusciter l'enfant de son hôtesse, envoya Giezi son serviteur, avec son bâton, dans la pensée qu'il eut que ce bâton faiseur de miracles en opérerait un en cette occasion. Mais comme il apprit que c'était inutilement qu'il s'était servi de ce moyen, et que l'application répétée de ce bâton n'avait eu aucun effet : j'y vais moi-même, dit-il, je m'approcherai de cet enfant, je me pencherai sur lui, et après avoir fait ma prière et mis ma bouche contre la sienne, je tâcherai de lui rendre la vie.

Ce dessein effectivement lui réussit. Il alla au lieu où était le cadavre, il s'étendit sur lui, il appliqua ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains, sa bouche sur sa bouche, son cœur sur son cœur, et enfin le ressuscita. Avant que Jésus-Christ vînt au monde, Dieu avait envoyé Moïse son serviteur avec le bâton de la loi ; mais ce serviteur et ce bâton n'ayant rien fait pour la résurrection et la rédemption des hommes, Jésus-Christ son Fils a paru sur la terre, et s'étant uni à un individu de notre nature par le mystère de l'Incarnation, il a fait ce que le serviteur ni le bâton n'ont jamais pu faire. Il nous a honorés par son alliance, ce n'est pas assez ; il a vécu et est mort pour nous ; et enfin étant ressuscité pour notre justifica-

tion, il nous a donné sa propre vie, et est devenu notre nourriture.

Quel prodige, s'écrie là-dessus saint Jean Chrysostome (hom. 24, in *epist. I ad Corinthios*), et quelle étrange manière de nous donner la vie d'un Dieu ! Cependant c'est ce miracle qui a été opéré en vos personnes, si vous avez dignement reçu votre Dieu dans la communion pascalle. Non-seulement il s'est penché sur vous, comme ce prophète, il est encore entré au dedans de vous ; ses yeux ont été unis à vos yeux, sa bouche à votre bouche, son cœur à votre cœur ; ou plutôt, pour me servir des paroles de ce Père, il s'est mêlé et incarné lui-même dans vous-mêmes, afin de répandre dans toute votre substance une semence et un germe de vie. Votre chair, qui est formée de la terre, n'avait point de vie, et une chair divine vivante par elle-même la lui a inspirée, un aliment vivifiant a changé toute votre substance, il vous a renouvelés et rendus tout autres.

Mais quelles marques pourrez-vous en avoir ? Ne quittons pas la suite de notre histoire. Quelles marques donc pourrez-vous avoir si vous êtes ressuscités de la sorte avec Jésus-Christ, si vous avez reçu cette grande et incomparable grâce ? Ce sera s'il vous est arrivé quelque chose de semblable à ce qui arriva à cet enfant. *Hoc velut per quosdam gradus incrementum resurgendi signanter figuratum arbitror in mortuo quem Elisæus suscitavit, qui cum ad vitam redire inciperet prius dicitur, quia calefacta est caro pueri : deinde quia septies oscitavit et demum oculos aperuit. Caro pueri cor carneum est in Christo parvuli, cui prima spes vite est si dicere possit : Concaluit cor meum intra me, et in meditatione mea exardescet ignis..... Amplius autem et evidentius ad resurrectionem proficit cum desiderio et esurie quadam justitia oscitare frequentius incipit, illo scilicet modo quo oscitabat qui dicebat : Os meum aperui, et attraxi spiritum, quia mandata tua desiderabam* (GUERRICUS abbas, serm. 3, *De Resurr.*, n. 5).

Trois choses parurent et donnèrent des marques de sa résurrection. La première fut la chaleur de cet enfant ; il y avait déjà quelque temps qu'il était mort, sa mère l'avait mis sur le lit d'Elisée ; elle était allée jusqu'à la montagne du Carmel pour le chercher ; ce cadavre n'avait plus de chaleur, et la première marque qu'on eut de sa résurrection fut que son corps commença à s'échauffer après que ce prophète se fut penché sur lui : *Incurravit se super eum, et calefacta est caro pueri*.

Vous me demandez, mes enfants, quelques marques de votre résurrection spirituelle : consultez-vous vous-mêmes, sentez-vous votre cœur un peu échauffé ? cette nonchalance et cette tiédeur pour le service de Dieu et pour l'affaire de votre salut commencent-elles à se dissiper ? Quand les ministres du Seigneur se sont penchés sur vous pour vous rendre la vie dans les tribunaux de la pénitence, avez-vous eu ce commencement

d'affection et d'ardeur que vous n'aviez pas auparavant ? Avez-vous senti ce que sentait le Prophète-Roi, quand il disait : *Concaluit cor meum intra me* : mon cœur s'est échauffé au dedans de moi ; je ne veux plus être ni paresseux, ni oisif, ni inutile comme je l'ai été jusqu'ici, c'est tout de bon que je veux me donner à Dieu et le servir.

Ce n'est pas assez de cette première marque ; cette ardeur peut venir d'ailleurs que de l'esprit de Dieu, et cette chaleur peut procéder d'un autre principe. Le prophète Elisée s'y arrêta si peu, qu'il descendit de la chambre où était cet enfant, qu'il se promena dans la maison de la Sunamite, et que voulant en avoir de plus grandes marques, il remonta et se pencha derechef sur lui ; mais quand il le vit bâiller par sept fois, *et oscitavit puer septies* ; quand il vit qu'il ouvrait de grands yeux, comme s'il fût revenu d'un profond assoupissement, *aperuitque oculos*, il ne douta plus de sa résurrection par ces deux marques. Venez, venez, mère affligée, votre fils est ressuscité, voyez comme il baille, considérez comme il bâille encore, et qu'il continue à bâiller ; voyez comme il regarde de tout côté ; ne vous affligez plus, le Seigneur lui a rendu la vie.

Je me tiendrais bien heureux, mes chers enfants, si je voyais ces mêmes marques dans vos personnes. Je veux croire que vous êtes ressuscités, mais je ne laisse pas de craindre en le croyant. Je veux me flatter de cette espérance, mais j'ai toujours sujet de me défier de vous ; vous avez toujours sujet de vous défier de vous-mêmes et de craindre.

Il n'y a rien de plus incertain ni de plus difficile à connaître que la résurrection d'une âme, mais si vous venez à bâiller, c'est-à-dire, comme un Père l'explique (*vide supra*), si vous venez à ouvrir souvent la bouche par de fréquents désirs de votre perfection et de votre renouvellement spirituel ; si vous êtes dans le même état que David lorsqu'il disait : J'ai ouvert ma bouche, et j'ai attiré votre esprit, ô mon Dieu, parce que je ne désirais autre chose que d'accomplir votre sainte loi ; si après avoir fermé les yeux aux beautés du ciel et à vos plus essentiels devoirs, vous venez à les ouvrir pour considérer l'excellence de la grâce de votre résurrection et la surabondance de la miséricorde divine, ce sera pour lors que je vous croirai véritablement ressuscités ; ce sera pour lors que je me réjouirai avec vous de la vie nouvelle que vous aurez reçue ; ce sera pour lors que faisant le ministère de l'ange, je dirai : Cet homme mort est ressuscité, il n'est plus ici, voilà le tombeau où il avait été mis, voilà les draps dont il était enveloppé, mais il n'y est plus : *Surrexit, non est hic, ecce locus ubi posuerunt eum*.

Mon discours est presque achevé, et je devrais, ce semble, me contenter de vous avoir laissé ces marques et ces instructions : disons cependant encore quelque chose de notre second point, et en parcourant légèrement les circonstances de notre évangile,

voyons dans la conduite des trois pieuses femmes dont il y est parlé, ce que vous devez faire pour contribuer à votre résurrection spirituelle. Ce que je vais dire sera court, familier, intelligible et plein de beaux principes de morale.

SECOND POINT.

Quand saint Marc, dans l'évangile de ce jour, nous a représenté ce qu'ont fait trois pieuses femmes qui allèrent de grand matin au tombeau de Jésus-Christ pour embaumer son sacré corps, il est certain, dans la pensée de saint Chrysostome et de saint Bernard, que cet évangéliste ne s'est pas contenté de nous en faire un simple récit, mais que le Saint-Esprit, qui conduisait sa plume, a voulu qu'il nous laissât cette histoire, afin que, suivant leur exemple, nous fissions, pour la résurrection spirituelle de nos âmes, quelque chose de semblable à ce qu'elles ont fait pour rendre leurs derniers devoirs à Jésus-Christ.

Or, j'y remarque principalement quatre choses, que je voudrais bien vous expliquer dans toute leur étendue : la première, c'est leur douleur ; la seconde, c'est leur promptitude ; la troisième, c'est leur courage ; la quatrième, c'est leur dévotion. Mes chers enfants, vous qui êtes encore dans le tombeau de vos péchés, voulez-vous travailler sérieusement, avec le secours de la grâce, à votre résurrection spirituelle ? Et vous, âmes saintes, qui avez fréquenté le sacrement, voulez-vous, outre les marques que je viens déjà de vous donner, que je vous en laisse encore d'autres, qui puissent vous répondre de la vérité de votre résurrection ? Faites ces quatre choses, et si vous les avez faites, je vous assure, de la part de Dieu, que vous êtes véritablement ressuscités, ou que vous ressusciterez bientôt.

La douleur de ces trois pieuses femmes fut grande, elles aimaient tendrement Jésus-Christ, et elles l'avaient perdu par la plus cruelle et par la plus infâme de toutes les morts. Elles l'avaient amèrement pleuré, lorsqu'abattu de coups et tout ensanglanté, il allait au lieu de son supplice ; elles l'avaient encore pleuré mort et enseveli ; et quand saint Jean nous explique le sujet de leur douleur, voici ce qu'il dit de l'une d'elles : *Maria stabat ad monumentum foris plorans* (*Joan.*, XX), Marie-Madeleine était au dehors, au pied du tombeau, toute baignée de larmes. Marie pleure, mais pourquoi ? Pour deux raisons : la première, parce qu'elle savait qu'elle était en particulier la cause de la mort de Jésus-Christ : C'est moi, misérable pécheresse, c'est moi qui vous ai couvert de crachats, c'est moi qui vous ai condamné à cette rude flagellation, c'est moi qui vous ai fait cette couronne d'épines c'est moi qui vous ai attaché à cette croix, c'est pour mes péchés que vous êtes mort ; la seconde, parce qu'elle ne voyait plus son Dieu dans le tombeau où il avait été enseveli : *Tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum* ; ils ont enlevé mon

cher Maître, et je ne sais où ils l'ont mis. Où êtes-vous, le Dieu de mon âme? où êtes-vous, le meilleur de tous les pères et le plus aimable de tous les époux? qu'êtes-vous devenu? et si je ne vous possède pas, que deviendrai-je moi-même?

Vous ne tombez jamais dans aucun péché mortel, ne fût-ce qu'une pensée à laquelle vous aurez donné un consentement d'un moment, ne fût-ce qu'un désir criminel; vous ne commettez jamais aucun péché que vous ne fassiez mourir Jésus-Christ, que vous ne le crucifiiez au dedans de vous-mêmes, que vous ne le perdiez, et qu'on ne vous l'enlève. Article de foi, mes chers enfants, article de foi. Eh! en faut-il davantage pour exciter dans vos âmes une vive douleur, pour faire de vos yeux deux sources de larmes, et ouvrir vos cœurs à une vraie componction.

On m'a enlevé, non pas mes biens, je ne m'en soucierais pas, je puis vivre heureux sans en avoir; non pas mes enfants, peut-être que l'amour aveugle que j'avais pour eux eût été la cause de ma damnation; non pas mes protecteurs et mes amis, peut-être étaient-ils de grands obstacles à mon salut; mais on m'a enlevé mon Dieu, mon Père, mon Sauveur, mon protecteur, mon asile, ma joie: *Tulerunt Dominum meum*, et je ne sais où on l'a mis, *et nescio ubi posuerunt eum*; c'est là ce qui me rend inconsolable, c'est là ce qui me fera fondre en larmes; c'est pour cela que je pleurerai, que je gémirai, que je hurlerai: *Super hoc plangam et ululabo* (Mich., I); c'est pour cela qu'après avoir perdu par ma faute la robe de mon innocence, je m'en irai nu et portant partout la honte de ma nudité: *Vadam spoliatus et nudus*. Où êtes-vous, ô mon Dieu! où êtes-vous? Revenez, le bien-aimé de mon cœur, et ne permettez pas que je sois plus longtemps privé de votre sainte et agréable présence. Voilà la première chose que vous devez faire pour votre résurrection spirituelle, et si vous êtes dans cette disposition, vous imiterez bientôt la parole de ces trois femmes de notre évangile.

Nous ne trouvons point dans toute l'Écriture de plus grande impatience que celle dans laquelle elles sont. Dès le soir du vendredi elles avaient préparé des parfums, comme saint Luc en fait mention: elles eussent bien voulu dès le lendemain aller au tombeau et embaumer le corps de leur cher maître, mais elles en étaient retenues par la Loi de Moïse et par la religion du sabbat. Les ténèbres étant encore sur la terre, elles partent avec précipitation, et elles se rendent à la pointe du jour au tombeau; jamais plus de diligence pour des femmes: jamais de meilleur exemple que celui qu'elles vous fournissent pour votre résurrection spirituelle, dit un dévot disciple de saint Bernard.

Invenit Maria corporaliter Jesum ad quem vigilabat, ad cujus monumentum cum adhuc essent tenebræ excubare venerat: Tu vero qui jam non debes nosse Christum secundum car-

nem sed secundum spiritum, eum spiritualiter invenire poteris simili eum desiderio quaeris. Si te similiter pervigilem in oratione adverterit. (GUERRICUS, ser. 3 *De resurrect.*)

Quoique Madeleine, qui avait été si empressée, n'eût pas trouvé Jésus-Christ dans le tombeau, elle ne laissa pas, dit-il, de le rencontrer ensuite, et ce précieux recouvrement de son cher maître fut la récompense de sa vigilance et de son amour. Il s'agit dans votre conversion, mon cher frère, de trouver Jésus-Christ et de le posséder; mais sachez que ce qui vous procurera cette grande grâce, sera si vous usez de la même diligence que cette femme.

Elle ne laissa pas, non plus que ses compagnes, échapper aucune occasion propre à rendre ce devoir à son maître; ne laissez pas non plus échapper aucun temps propre à votre conversion. Ne soyez pas, comme vous avez été jusqu'ici, des mois, peut-être des demi-années et des années sans le chercher. Si vous aviez une vraie douleur de l'avoir perdu, si le nombre et l'énormité de vos péchés vous en donnaient de l'horreur; si le feu de la charité divine était dans vos âmes, ah! que vous auriez plus d'empressement que vous n'en avez! vous diriez avec ce prophète: *Anima mea desiderat te in nocte, et spiritus meus in praeordiis meis, de mane vigilabo ad te* (Isai., XXVI). Mon âme a soupiré après vous durant la nuit, ô mon Dieu! on eût dit que mon cœur allait sortir de mes entrailles pour aller après vous, et je m'éveillerais dès la pointe du jour pour vous chercher. Oh! que cette nonchalance que vous apportez à profiter des occasions que la miséricorde de Dieu vous offre pour le trouver, et sortir du tombeau de vos péchés, vous est fatale! Oh! que vous seriez heureux et sages, si vous imitiez l'ardeur et la promptitude de ces saintes femmes.

Vous me direz sans doute que vous êtes trop faibles, que vos habitudes sont trop fortes, qu'il y aurait trop d'obstacles et de difficultés à surmonter: et moi je vous propose, pour vous animer et vous ôter ce vain prétexte, l'exemple de ces trois pieuses femmes. Elles pouvaient se représenter la faiblesse de leur sexe, la fureur des Juifs, la rusticité et l'inhumanité des soldats qui gardaient le sépulcre, l'impossibilité presque de réussir dans leur dessein, le jugement qu'on ferait d'elles, la timidité des disciples et des apôtres qui avaient pris la fuite, l'horreur des ténèbres et de la nuit: et cependant elles n'eurent égard à aucune de ces considérations, et sans être effrayées de tous ces périls, elles se contentèrent de dire entre elles: Qui est-ce qui détournera la pierre qui est à l'entrée du sépulcre: *Quis revolvat nobis lapidem de ostio monumenti?*

Trouvez-vous, pécheurs qui m'écoutez, trouvez-vous plus d'obstacles à votre résurrection spirituelle? Le monde parlera de votre conversion, les libertins vous persécuteront et se moqueront de vous; les prières, les jeûnes, les mortifications chrétiennes vous épouvanteront, les actions de piété qu'on

vous verra faire, les restitutions et les réconciliations auxquelles vous vous assujettirez vous attireront quelque mépris, vous aurez même de la peine à lever cette pierre d'une habitude invétérée qui est à l'entrée de votre tombeau; mais courage, mon cher frère, il s'agit de la gloire de Jésus-Christ et de ton salut; il s'agit de ta conversion et de ta résurrection spirituelle. Tu as été, si l'on peut parler de la sorte, si courageux et si intrépide pour te perdre, le serais-tu moins pour te sauver?

Encore les choses ne sont-elles pas telles que tu le penses, cette pierre est déjà levée, *invenerunt lapidem revolutum*. Tu trouveras autant et plus de douceur dans ta conversion et dans ton attachement à Dieu, que tu n'en as jamais trouvé dans tes désordres; tu combattras un peu, le démon te proposera mille difficultés, mais ne t'inquiète pas, mon cher frère; va toujours ton chemin comme les Madeleines, aie bon courage et bonne confiance, Dieu fera le reste. Elles n'abandonnèrent pas leur première entreprise, quoiqu'elles y trouvassent de grands obstacles; ne désiste pas non plus de ton pieux dessein, la miséricorde du Seigneur détournera ce qui est capable de te faire de la peine, et te préviendra dans les choses que tu pourras souhaiter pour ta consolation.

O divin Jésus, s'écrie là-dessus saint Bernard, divin Jésus Rédempteur des âmes perdues, Sauveur des âmes rachetées, vous qui êtes l'espérance des malheureux, la force des faibles, la consolation des affligés, l'asile des pécheurs, la santé des malades, le trésor des pauvres, le souverain bien de tous les hommes et la source abondante de toutes les grâces, que vous êtes bon et doux à une âme qui vous cherche véritablement, et qui, malgré les difficultés qu'elle trouve dans sa conversion, s'efforce d'aller à vous! *O quam bonus et quam suavis es, Domine Jesu animæ querenti te!* Quoi que le démon et les passions t'en disent, mon cher frère, éprouve-le en ta personne, et tu verras qu'avec le secours de la grâce rien ne te sera impossible; la pierre de ton tombeau sera levée, et tu en sortiras. *Jesu redemptor perditorum, salvator redemptorum, spes exsulum, fortitudo laborantium, animæ lacrymosæ et post te currentes in sudore solatium, et suave refrigerium, corona triumphantium, uberrimus fons omnium gratiarum.* (BERNARD., tract. *De medit. in passionem*, sub finem.)

Il est vrai que pour cet effet il faut qu'il t'en coûte quelque chose. Ces trois pieuses femmes avaient fait provision de parfums, et c'est là ce que tu dois faire : parfums de dévotion et de bon exemple; parfums qui exhalent d'agréables odeurs, non plus sur le corps naturel de Jésus-Christ, mais sur son corps mystique, qui est son Eglise; parfums composés de mille différentes fleurs, dit S. Paulin (epist. IV, *ad Severum*), et pleins du suc de toutes sortes de bonnes œuvres.

Car ne prétendez pas qu'il ne vous en

coûte rien pour embaumer Jésus-Christ, et travailler à votre propre résurrection; ne prétendez pas rejeter sur les autres les bonnes actions que vous devez faire par vous-mêmes. Si les autres se mortifient, ne vous croyez pas dispensés de vous mortifier; si les autres font des aumônes, ne vous imaginez pas en être exempts. Les trois Madeleines savaient bien que Nicodème avait apporté cent livres de myrrhe et d'aloès pour embaumer le corps de Jésus-Christ; mais elles voulurent lui donner elles-mêmes une onction encore plus abondante : d'autres lui ont déjà rendu ces derniers devoirs de leur piété, pourquoi ne les lui rendrions-nous pas nous-mêmes? Son corps a été déjà embaumé, mais cette dévotion d'autrui doit-elle servir de prétexte pour ne pas donner à la vôtre tout l'exercice qu'elle doit avoir?

Faites, mes frères, à leur imitation autant de bonnes œuvres que vous pourrez en faire. Voilà des pauvres qui sont les pieds de Jésus-Christ, faites qu'ils ressentent des effets de votre charité; ce sera à Jésus-Christ même que vous aurez rendu ce pieux devoir, puisqu'il vous assure qu'il tient fait à lui-même ce que vous aurez fait à l'un des siens. Voilà des disgrâces et des persécutions à souffrir, voilà des pénitences et des mortifications à vous imposer, souffrez ces persécutions et ces disgrâces, imposez-vous ces mortifications et ces pénitences. Ce seront là autant de précieux parfums qui exhaleront une agréable odeur; ce seront là autant de marques de la vie nouvelle que vous aurez reçue; ce seront là autant de gages de la gloire éternelle que Jésus-Christ ressuscité vous prépare, et que je vous souhaite de toute l'étendue de mon cœur. *Amen.*

SERMON LXX.

POUR LE PREMIER DIMANCHE D'APRÈS PAQUES.

Sur la persévérance dans la grâce.

Stetit Jesus in medio discipulorum, et dixit eis : Pax vobis (Joan., XX).

Jésus demeura debout au milieu de ses disciples, et leur dit : La paix soit avec vous.

Enfin, mes frères, c'est aujourd'hui que finit la quinzaine de Pâques, et elle ne peut être plus heureusement terminée que par le présent que Jésus-Christ nous y fait de trois choses qui sont marquées dans notre évangile. Le premier de ces présents, c'est sa paix. Il entre sur le soir dans la maison où les apôtres, qui appréhendaient la fureur des Juifs, s'étaient retirés, et se tenant debout au milieu d'eux, il leur dit dit par trois fois : *La paix soit avec vous.*

Le second de ces présents, c'est l'effusion de son esprit : il souffle sur eux, et leur dit : *Recevez le Saint-Esprit*, et recevez-le non-seulement pour vous, mais encore pour le bien et le salut des autres, *puisque je vous donne le pouvoir de remettre les péchés et de les retenir, de lier et de délier les pécheurs.*

Le troisième présent que Jésus-Christ

leur fait, sont *ses plaies*. Approche, Thomas, approche ; doutes-tu de la vérité de ma résurrection, de ma fidélité dans mes promesses et de la sincérité de mon amour ? Est-ce moi-même ; est-ce un fantôme qui paraît devant tes yeux ? Est-ce moi ? Mais si c'est moi, que ne dois-tu pas craindre, après ton infidélité et l'obstination où tu es de ne vouloir pas t'en rapporter au témoignage de tes confrères, qui te disent tous qu'ils m'ont vu ? Est-ce un fantôme ? Mais un fantôme n'a ni chair ni os, et j'en ai. Approche cependant, je te le permets : *Voilà mes plaies, portes-y tes doigts, portes-y tes mains ; Sens-tu bien mon cœur qui bat, et au travers de ces trous reconnais-tu bien les mouvements de mon amour ?*

Quand je me représente toutes ces circonstances de mon évangile, mon âme s'ouvre à la joie, et je me sens dans la même disposition que les apôtres, qui se réjouirent d'avoir vu leur cher Maître : *Gavisi sunt viso Domino*. Ils avaient effectivement raison de se réjouir : ils le voyaient ressuscité comme il l'avait promis ; ils reconnaissaient que son nouvel état n'avait rien diminué de la bonté qu'il avait toujours eue pour eux ; qu'au contraire il avait pris le temps auquel ils étaient tous rassemblés pour se tenir debout au milieu d'eux, et leur dire : *la paix soit avec vous. Stetit Jesus in medio discipulorum, et dixit eis : Pax vobis.*

Cette posture de Jésus-Christ a paru aux Pères et aux interprètes plus mystérieuse que vous ne pensez. Je n'appréhende rien davantage, dit saint Augustin (serm. XVIII *De verbis Domini*), que quand je vois Jésus-Christ qui passe : *timeo Jesum transeuntem* ; mais ce qui me donne beaucoup de consolation, c'est lorsque je le vois qui s'arrête, *amo stantem et manentem*. Ce passage de Jésus-Christ marque la perte de sa grâce ; et quand on vient à perdre la grâce qu'on avait recouvrée, c'est un pitoyable état. Mais la posture de Jésus-Christ qui se tient debout et qui demeure, marque la persévérance dans sa grâce ; et quand on la conserve fidèlement, c'est le plus heureux de tous les états.

La charité m'oblige de croire que vous l'avez reçue, cette grâce, mes chers frères ; et la même charité m'oblige de vous exhorter aujourd'hui à la conserver. Vous avez, par la miséricorde du Seigneur, reçu les effets des sacrements dont vous vous êtes approchés ; plaise à la même miséricorde du Seigneur, qui vous a justifiés, de demeurer toujours au milieu de vous. Vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, et puisque Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus, ne donnez plus aussi sur vous d'atteinte à la mort. Les plaies, l'esprit et la paix de Jésus-Christ sont pour vous : Cachez-vous dans ces plaies, vivez de cet esprit, et persévérez dans cette paix, voilà le fond de l'exhortation que je vais vous faire, en vous marquant, conformément à mon évangile, comment vous pouvez y persévérer.

DIVISION.

Je ne puis finir par une matière plus belle et plus importante que celle-là ; je vous demande seulement toute l'application de vos esprits, pour vous convaincre de l'indispensable nécessité où vous êtes de persévérer dans la grâce que vous avez reçue, et toute la docilité de vos cœurs, pour profiter des moyens que je vous prescrirai, afin que vous y perséveriez. Ces deux réflexions feront tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

J'établis sur trois puissantes raisons l'indispensable nécessité où vous êtes de conserver précieusement la grâce que vous avez reçue par la participation des sacrements. La première raison que j'en apporte est que par le moyen de cette grâce vous êtes sortis d'une condition qui, au jugement de Dieu, est mille fois pire que celle des animaux et des démons mêmes. Qu'étais-je avant que d'avoir reçu cette grâce, et que suis-je à présent ? Je dois donc veiller sur moi, et vivre avec tant de précaution, que je ne retombe jamais dans ce déplorable état.

Qu'étais-je ? Je ressemblais aux bêtes, j'étais même inférieur de beaucoup à ces bêtes : *Comparatus est jumentis insipientibus, et similitis factus est illis*. Dès que l'homme a perdu sa dignité, dès que son péché l'a aveuglé, et qu'il a méconnu le rang d'honneur où la grâce l'avait élevé, il est devenu semblable aux animaux les plus vils et les plus sales ; et ce qu'il y a de plus monstrueux dans ces animaux est moindre que l'état où il se trouve. Il n'y a point de cruauté dans un lion qui égale celle de ce pécheur ; il n'y a point d'impureté dans un bouc qui ne soit moindre que celle de ce pécheur ; il n'y a point de férocité dans un tigre qui ne soit au-dessous de celle de ce pécheur, dit saint Jean Chrysostome.

Rien ne m'a plus touché, en lisant l'Ecriture sainte, que la triste aventure de Nabuchodonosor. *Vox de cælo ruit (Daniel, IV)*, une voix tomba tout à coup du ciel. Eh ! que dit cette voix ? *Tibi dicitur, Nabuchodonosor rex*. Ecoute, pauvre prince, c'est à toi que l'on parle : *Regnum tuum transibit a te* ; tu vas être dépouillé de tous tes Etats ; tu vas perdre le sceptre et la couronne. Est-ce tout ? non, *ab hominibus ejicient te*, personne ne te voudra souffrir, tu seras chassé et séparé du commerce des hommes. Est-ce tout ? Non, ce n'est pas encore assez, *cum bestiis et feris erit habitatio tua, et fenum quasi bos comedes* : Tu seras condamné par un arrêt de la justice de Dieu à demeurer avec les bêtes, et tu brouteras l'herbe et le foin comme un bœuf.

Qu'arriva-t-il après que l'on eut entendu cette voix ? *Eadem hora sermo completus est super Nabuchodonosor*. La parole de Dieu, qui est efficace d'elle-même, eut aussitôt sa consommation et son effet. On vit ce pauvre prince réduit dans la plus humiliante de toutes les misères : son corps commença à

se voûter, il rampa contre terre; ses bras se hérissèrent de poils, ses cheveux devinrent longs comme les ailes d'un aigle; ses mains se changèrent en crochets de hiboux: il tendit la langue d'un demi-pied de long, et commença à couper l'herbe, à manger le foin comme les bêtes.

Quelle trisie figure; ce n'est là cependant qu'une faible image du honteux état où le péché réduit une âme; et si vous aviez les yeux de la foi assez bons pour la considérer dans toute sa difformité, vous la trouveriez infiniment plus épouvantable que cet état de Nabuchodonosor et que les bêtes les plus affreuses.

J'ai ajouté que le péché la réduit aussi dans un état pire que n'est celui du démon, si on en excepte l'obstination et l'impénitence, et ceci pour deux raisons. Premièrement, n'est-il pas vrai que, comparant la nature de l'homme avec celle du démon, et ces deux natures étant considérées en elles-mêmes, celle du démon est la plus parfaite? Personne n'en doute. L'un est une substance complète et spirituelle, l'autre a à la vérité une âme spirituelle, mais ce n'est qu'une partie de l'homme ayant un corps qui est inférieur à l'esprit, et par conséquent au démon. Or, mettez le péché dans un homme et dans un démon, ce péché n'ôte rien de leurs qualités naturelles. Et de là qu'arrive-t-il? Il arrive que ce péché étant dans l'un et dans l'autre, et le démon ayant d'ailleurs des avantages de nature au-dessus de l'homme, cet homme est dans un état pire que ce démon.

D'ailleurs (et c'est une autre raison) quand le démon a péché contre Dieu, il ne l'a offensé qu'en qualité de Créateur; et quand l'homme pèche, il l'offense et comme Créateur, et comme Sauveur, et par conséquent son péché le rend plus difforme. L'ange est dès sa création tombé dans le péché; Dieu ne pouvait donc avoir à son égard d'autre titre que celui de Créateur et de souverain. Il n'en est pas de même quand un chrétien pèche: ce n'est pas seulement son Créateur et son souverain qu'il outrage, c'est son Rédempteur, c'est son justificateur, c'est son frère, c'est son ami, c'est son pleige, c'est son médecin, c'est son père. Le démon n'a péché qu'une fois, et ce chrétien a péché plusieurs fois. Le démon n'a commis qu'un péché de pensée et de désir, et ce chrétien réduit ces pensées et ces désirs en acte. Le démon a été puni de son péché dès le moment qu'il l'a commis; et ce chrétien est souffert avec une admirable patience après des trente, des quarante et des cinquante ans de péché. Il est donc par son péché réduit en un état pire que n'est celui du démon.

As-tu jamais fait cette réflexion, mon frère? Si tu ne l'as pas faite, tu n'as pas bien connu l'énormité de tes péchés; et, si tu l'as faite, faudrait-il employer d'autres raisons que celle-là pour te faire conclure que Dieu t'ayant tiré d'un état qui, à son jugement, est pire que n'est celui des bêtes et du démon même, tu dois faire tous tes ef-

forts pour conserver précieusement cette grâce et ne la jamais perdre.

Je veux bien néanmoins appuyer cette première raison d'une seconde. Pourquoi êtes-vous obligés de persévérer dans la grâce que vous avez reçue? Parce que la meilleure assurance que vous puissiez avoir d'avoir fait une bonne confession et une bonne communion est cette fidèle persévérance; en sorte que lorsque vous retombez quelque temps après dans le péché, votre confession et votre communion doivent vous être extrêmement suspectes. Vous vous êtes confessés de vos péchés, on vous en a donné l'absolution; mais avez-vous reçu véritablement la grâce du sacrement, et ce que le prêtre a dit, Dieu l'a-t-il dit comme lui? Vous n'en pouvez rien savoir; mais la plus favorable conjecture que vous en ayez est lorsque vous ne retombez plus dans vos péchés.

Pour entendre cette vérité, il faut supposer avec les théologiens que les sacrements ont deux effets, l'un général et l'autre particulier; l'un de donner la grâce sanctifiante, l'autre de donner par les grâces actuelles une espèce de fermeté et de consistance dans le bien. Je ne dispute pas ici pour savoir si ces sacrements produisent ces effets ou comme cause physique ou comme cause morale, mais toujours ils les produisent quand les sujets sont bien disposés.

Si cela est, que s'ensuit-il? Il s'ensuit que si vous vous êtes approchés du tribunal de la confession avec les dispositions nécessaires, vous aurez reçu les deux effets du sacrement de pénitence, c'est-à-dire l'absolution de vos péchés, et en même temps la grâce de les éviter dans la suite; il s'ensuit que non-seulement vous aurez été guéris, mais que Dieu vous aura donné des forces pour vous préserver de vos maladies futures: c'est pourquoi, si vous ne persévérez, et si vous retombez presque aussitôt, que pourrais-je conclure, sinon que votre pénitence a été une pénitence fautive et imaginaire?

De là vient que le Saint-Esprit, dans le livre de l'Ecclesiastique, chapitre V, vous donne cet important avis: *De propitiato peccato noli esse sinemetu, neque adjicias peccatum super peccatum*. Ne soyez jamais sans crainte à l'égard du péché qui vous est pardonné, mais surtout n'ajoutez jamais péché sur péché. Que veut dire cela? Cela veut dire que vous ne pouvez jamais savoir, sans une révélation expresse de Dieu, si vos péchés vous ont été pardonnés; et, en second lieu, que ce qui doit vous faire craindre qu'ils ne l'ont pas été, est lorsque vous ajoutez péché sur péché, et que bien loin de persévérer dans la pratique de la vertu, vous vous rengagez habituellement dans vos premiers désordres.

Quand vous n'ajouteriez pas de nouveaux péchés aux anciens, vous ne devriez pas être sans frayeur. Suis-je en état de grâce, n'y suis-je pas? Je n'en sais rien, Dieu seul le sait. Mais quand vous y en ajoutez de

nouveaux, ou que vous retombez dans ceux que vous avez déjà confessés, craignez infiniment davantage : probablement parlant, ils ne vous ont pas été remis. *De propitiato peccato noli esse sine metu, neque adjicias peccatum super peccatum.* Le sacrement de pénitence vous aurait donné la grâce qui efface vos péchés et la force de les éviter, ce sont là ses deux effets ; vous n'avez pas reçu l'un, j'ai sujet de croire que vous n'avez pas reçu l'autre. Oh ! que cette vérité doit donner d'étranges alarmes à ceux qui ne persévèrent pas ?

J'avoue, mes frères, qu'absolument parlant vous pouvez avoir fait une bonne confession, et avoir véritablement reçu l'absolution de vos péchés, quoique vous y retombiez. J'avoue qu'absolument parlant on ne doit pas condamner de nullité ces sortes de pénitences suivies de rechutes ; mais je dis que ce qui les rend très-suspectes, ce sont ces rechutes mêmes, principalement quand elles sont habituelles et fréquentes. Vous avez promis à Dieu de conserver la grâce qu'il avait la bonté de vous accorder ; vous lui avez dit que vous aviez une si grande douleur de vos péchés, que, pour quelque chose que ce fût, vous n'y retomberiez jamais. Oh ! que cette résolution m'est suspecte ! oh ! que j'ai sujet de croire que cette promesse n'a été qu'imaginaire, lorsque je vous vois deux ou trois jours après retourner dans vos mêmes habitudes ! *De propitiato peccato noli esse sine metu neque adjicias peccatum super peccatum* (Jerem. XXXI). Craignez toujours pour la validité de votre pénitence ; mais craignez davantage quand vous ajoutez péché sur péché. *Quis miserebitur tui, Jerusalem, aut quis ibit ad rogandum pro pace tua ? Tu enim me dereliquisti, dicit Dominus, retrorsum abiisti : Ingrate et perfide Jérusalem, qui est-ce qui aura pitié de toi, qui est-ce qui priera Dieu pour ta réconciliation et pour ta paix ? Tu m'avais promis de m'être toujours fidèle, et cependant tu m'as abandonné pour un léger intérêt, et cependant tu m'as tourné le dos pour courir après la créature.*

Remarquez, je vous prie, Messieurs (ceci est familier, mais il est très-utile), remarquez que la persévérance dans la grâce est la grande marque que l'Evangile nous a laissée de la vérité des conversions que Jésus-Christ a opérées. Comment savez-vous que saint Pierre a été converti ? Il est bien dit que Jésus-Christ le regarda ; il est bien dit que cet apôtre pleura ; mais ce qui doit vous faire croire qu'il a été véritablement converti et qu'il a reçu la grâce, c'est qu'il y a persévéré. Comment est-ce que Matthieu a été converti ? Il est bien dit que Jésus-Christ, l'ayant vu assis dans son bureau, lui commanda de le suivre, et que ce publicain se leva aussitôt et le suivit ; mais ce qui m'assure davantage de sa conversion, c'est qu'il n'est pas rentré dans son bureau, c'est qu'il n'a plus commis d'injustice, c'est qu'après avoir suivi Jésus-Christ il ne l'a jamais quitté. La persévérance dans la grâce et le renoncement pour toujours au péché me

répondent de la véritable conversion de l'un et de l'autre.

Enfin la troisième raison qui vous oblige à apporter toutes les précautions possibles pour conserver la grâce, raison qui me paraît plus forte que les deux autres, raison solidement établie dans la sainte Ecriture, prouvée et soutenue par tous les Pères, la troisième raison, dis-je, qui doit vous obliger à conserver cette grâce plus précieusement que vous ne conservez la prunelle de vos yeux, c'est que c'est elle qui donne la forme, la perfection, le mérite, la récompense à toutes les vertus.

Sans la persévérance, tout le bien que vous aurez fait vous est inutile, toutes les mortifications que vous avez embrassées, toutes les pénitences que vous avez acceptées, ou que vous vous êtes imposées vous-mêmes, tout cela vous est inutile. Quand vous auriez donné tout votre bien aux pauvres, quand vous auriez déchiré votre chair par des haïres et des disciplines, quand vous l'auriez mise tout en sang, quand vous auriez seul enduré autant de supplices que tous les martyrs ensemble en ont souffert, quand on vous aurait écorché comme un saint Barthélemi, scié comme un Isaïe, brûlé à petit feu comme un saint Laurent ; si par malheur pour vous, dans le dernier moment de votre vie, vous veniez à manquer de persévérance et de fidélité à votre Dieu, tout cela ne vous servirait de rien : article de foi, mes frères, article de foi ; il faut ou brûler l'Ecriture, ou croire ce que je vous dis ; si vous n'aviez cette persévérance dans la grâce, tout cela ne vous servirait de rien.

Qui est-ce qui sera sauvé ? Sera-ce celui qui a combattu ? Non ; plusieurs ont combattu vaillamment qui sont damnés. Sera-ce celui qui a couru ? Non ; plusieurs ont couru dans la voie de Dieu, et qui s'étant relâchés ont été réprouvés. Sera-ce celui qui a eu la foi ? Non ; une infinité l'ont eue, et une infinité de gens sont tombés avec cette foi dans les enfers. Qui est-ce donc qui sera sauvé ? O Dieu de vérité, apprenez-nous ce grand secret ! Ce sera celui qui aura persévéré jusqu'à la fin : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.*

Grand apôtre, vous disiez qu'une couronne de justice vous était réservée, et vous paraissiez le dire avec tant d'assurance, que vous vous promettiez que le Seigneur, comme un juste juge, vous la rendrait : *Reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi Dominus justus judex.* (CHRYST. in c. IV II ad Timotheum, homil. 9.) Partout ailleurs vous tremblez, partout ailleurs vous parlez de l'incertitude de votre sort, jusqu'à dire que vous châtiez votre corps, et que vous le réduisez en servitude, de peur que peut-être, *ne forte*, après avoir annoncé la parole de Dieu aux autres, vous ne soyez réprouvé vous-même. Ici vous paraissiez avoir plus d'assurance ; mais sur quoi est-elle fondée ? *Ecce jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat* (ANSELMUS in eundem locum) ; je suis comme une victime qui a déjà reçu

l'aspersion pour être immolée; le temps de la séparation de mon âme d'avec mon corps s'approche; je m'aperçois bien que je ne vivrai pas encore longtemps; mais voici la consolation que j'ai, et ce qui me fait tout espérer de la miséricorde et de la justice de mon Dieu : c'est que j'ai bien combattu, c'est que j'ai achevé ma course, c'est que j'ai gardé ma foi : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.*

Si je ne combattais jusqu'à la fin, si je me relâchais étant proche du terme de ma course, si après avoir gardé ma foi je venais à la violer, ah! je serais perdu; mais comme depuis ma conversion jusqu'à présent j'ai toujours été fidèle au Seigneur, et que j'espère qu'il consommera, par une heureuse persévérance, le bien qu'il m'a fait faire; je m'imagine recevoir déjà la couronne qui m'attend; je m'imagine la tenir déjà, et que Dieu, qui est un juste juge, me la mettra sur la tête. Sa grâce jusqu'ici n'a pas été inutile en ma personne, j'espère que, toute gratuite qu'elle est, il ne me la refusera pas dans la suite; et si j'y persévère, je suis aussi assuré de ma récompense que si je la possédais déjà : *Reposita est mihi corona justitiæ.* Elle m'est réservée, et non-seulement à moi, mais à tous ceux qui persévéreront jusqu'à la fin.

Saint Grégoire fut autrefois sollicité par une dame de la première qualité de Rome de prier Dieu pour elle, afin qu'il lui révélât si ses péchés lui étaient pardonnés, et si elle recevrait un jour la récompense de ses vertus. Saint Père, je sais que vous êtes tout-puissant auprès de Dieu; délivrez-moi, par son moyen, d'une extrême inquiétude où je suis. Mes péchés m'ont-ils été pardonnés? Serai-je à la fin de ma vie du nombre des bienheureux? Faites, saint Père, par vos prières, que le Seigneur vous révèle ce que je deviendrai.

Mais qu'est-ce que saint Grégoire lui répondit? *Rem difficilem et inutilem postulasti?* (*Epist. ad Cubiculariam Augustæ.*) Madame, vous m'avez demandé une chose et très-difficile et très-inutile; très-difficile, car serai-je assez téméraire, et aurais-je assez de présomption et de front de croire que je méritasse une telle révélation? Très-inutile, car tandis que vous êtes en ce monde, pouvez-vous vivre avec une parfaite assurance de la rémission de vos péchés et de la récompense de vos bonnes œuvres? Mais pour avoir recours à cette révélation, vous m'avez dit que je vous dise, et que je le dise à une entière certitude, quelle sera votre dernière destinée? Si vous persévérerez jusqu'à la fin, vous serez sauvée; si vous ne persévérerez pas, vous serez damnée. Si ayant la grâce de Dieu vous y êtes toujours, je répons âme pour âme, corps pour corps, de votre salut; mais si par malheur vous venez à perdre cette grâce, et si vous tombez avec un seul péché mortel, je vous répons comme si Dieu vous le disait, que vous serez damnée. Il n'y a qu'une seule chose qui puisse assurer votre récompense, c'est

votre persévérance. Ne l'avez-vous pas jusqu'à la fin? Tout ce que vous avez fait de bien vous sera inutile. L'avez-vous? Vos moindres actions et vos plus légères souffrances produiront en vous un poids éternel de béatitude et de gloire.

Mes chers enfants, je sais, et je l'ai dit souvent moi-même, que votre plus grande consolation serait de savoir si vos péchés vous ont été pardonnés, et si vous serez récompensés des bonnes actions que vous aurez faites. Ah! que je serais heureux, si par une révélation expresse j'étais assuré de mon salut! Voilà ce que vous dites, voilà ce que j'ai dit. Mais qu'est-ce que cette pensée, qu'est-ce que ce désir doit produire et en vous et en moi? Une ardeur inconcevable de persévérer dans la grâce que nous avons reçue, une perpétuelle vigilance et une continuelle attention sur nous-mêmes, afin de ne la plus perdre. Je suis assuré que si je ne persévère pas, toutes les bonnes œuvres que j'ai faites ne me serviront de rien; et que si je persévère, j'en recevrai la récompense : *Iterum eadem peccans quid proficit humilianti se? Orationem ejus quis exaudiet?* C'est le Saint-Esprit qui parle : si je retombe dans les péchés qui m'ont été pardonnés, et si je meurs avec ces péchés, j'aurai beau prier, j'aurai beau m'humilier, j'aurai beau me jeter contre terre, et faire retentir l'air de mes gémissements et de mes cris, tout cela ne me servira de rien, qui est-ce qui m'écouterait? Mais si j'ai le bonheur d'être toujours fidèle à la grâce de mon Dieu, et si je meurs dans son baiser, me voilà sauvé, me voilà bienheureux pour jamais.

Ça donc, mes chers enfants, encouragez-vous tous à bien faire, et souvenez-vous de ce que je vais vous dire, comme si c'était la dernière instruction que je dusse vous faire. Mais que vous dirai-je? ce que Moïse, étant prêt de rendre l'âme, dit aux douze chefs des tribus d'Israël. Vous savez que je vous ai toujours aimé tendrement, et que je n'ai jamais recherché que votre salut et votre bien. A présent que je vais rendre compte à Dieu de mes actions, il faut que je vous avertisse d'une chose que je vous prie de ne jamais oublier. Servez Dieu fidèlement, et quoi qu'il vous en coûte, ne vous séparez jamais de lui. Vous aurez des ennemis, mais prenez courage, vous en viendrez à bout : des nations incirconcises vous porteront à l'idolâtrie, mais conservez fidèlement votre foi. Viens, Zabulon, et console-toi; viens, Issachar, et réjouis-toi; viens, Nephtali, et reçois la paix du Seigneur; enfants d'Israël, tenez tous bon, et persévérerez : *Quis similis tui, popule, qui salvaris in Domino?* (*Deut., XXXIII.*) Où est le peuple qui te ressemble, où est la nation que Dieu sauve comme toi? *Scutum auxilii tui, et gladius gloriæ tuæ* : il veut bien être ton bouclier pour te couvrir et te défendre, il veut bien être ton épée pour te faire combattre avec gloire et triompher de tes ennemis.

Voilà, chrétiens, ce que je puis vous dire encore aujourd'hui : prenez courage, et si vous avez reçu la grâce du Seigneur, faites tous vos efforts pour y persévérer. Ah! que vous y trouverez de bonheur et de gloire! Ah! que cette persévérance vous sera honorable et utile; mais comment y persévérerez-vous? En voici les vrais moyens, et ceux que l'Esprit de Dieu m'a inspirés pour votre instruction. Je sais que cette persévérance dépend de lui, et que vous tomberiez à tout moment dans le péché s'il ne vous soutenait; mais je sais aussi que cette grâce dépend de certaines conditions qu'il veut que vous observiez, en sorte que si vous y manquez, vous ne la conserverez pas, et vous serez privés de cette paix qui est le fruit de son esprit et l'effet de sa résurrection. Ecoutez donc bien ces conditions, et profitez de ces moyens.

SECOND POINT.

Le premier (j'en passerai beaucoup d'autres pour ne m'arrêter qu'aux principaux), le premier moyen de persévérer dans la grâce et la paix du Seigneur, c'est de se délier de ses propres forces, de se tenir sur ses gardes, et de s'éloigner de tout ce qui peut porter au péché : *Cum fores essent clausæ discipuli erant congregati propter metum Judæorum*. C'est mon évangile. Les apôtres et les disciples, qui appréhendaient la fureur des Juifs, s'étaient retirés dans un lieu séparé et avaient fermé la porte sur eux.

Pierre, toi qui faisais il n'y a pas longtemps le vaillant et le fier, tu ne connaissais pas encore ta faiblesse lorsque tu disais à ton maître, que quand il s'agirait de mourir pour lui, et que tout le monde le renoncerait, tu ne le renoncerais jamais. Tu l'as cependant renoncé par trois fois, tu l'as cependant renoncé avec serment, tu l'as cependant renoncé par la crainte que tu as eue d'une chétive servante. A présent ta chute t'a rendu plus sage, et tu te renfermes avec les autres dans une chambre. La fureur des Juifs est bien plus à craindre que la parole d'une servante; la rage de ceux qui te cherchent, à cause que tu as été le disciple de Jésus-Christ, est bien plus terrible que la pensée qu'une femme a eue que tu étais avec lui; tu as donc raison de te retirer, afin de n'avoir plus d'occasion de renoncer ton maître.

Que veut dire cela? Cela veut dire, mes chers enfants, que vous êtes encore plus faibles que les apôtres, que vous portez dans des vases fragiles une liqueur et un trésor que vous pouvez perdre à la première rencontre; que le monde n'est pas moins à craindre dans ses flatteries que dans ses menaces; qu'il peut également vous corrompre par ses caresses et par ses persécutions; que la grâce ressemble à ces fleurs délicates qu'un mauvais vent et une haleine un peu forte ternissent; que dans l'état où vous êtes, vous devez prendre garde de ne pas tomber; qu'il faut pour cet effet fermer la

porte sur vous par la défiance de vos forces et l'appréhension de vos ennemis; et que pour conserver la grâce, vous devez faire ce que firent les Israélites pour conserver autrefois la manne : cette figure de l'Écriture est belle, et renferme plusieurs instructions qui me paraissent d'une extrême importance.

Il est dit, dans le chapitre XVI de l'*Exode*, qu'avant que la manne descendît du ciel, une douce rosée tombait le matin, qui se répandait autour du camp des Israélites : *Mane ros jacuit per circuitum castrorum*; et dès que la surface de la terre en paraissait couverte, tout le désert était plein de petits grains de cette manne, qui étaient fort menus et comme s'ils avaient été pilés au mortier : *Cum operuisset superficiem terræ, apparuit in solitudine minutum, et quasi pilotusum*. Mais quand la manne était tombée, il se faisait comme un autre lit de rosée qui la couvrait, pour la conserver contre la chaleur du soleil et d'autres incommodités de l'air. Voilà la figure, mais voici la vérité.

La grâce que vous avez reçue par la participation des sacrements a beaucoup de rapport avec cette manne : 1° dans son origine. Cette manne descendait du ciel, cette grâce vient aussi de Dieu, et ce don descend d'en haut du Père des lumières : *Desursum est descendens a Patre lumen*. 2° Dans son effet. Le peuple juif fut nourri de cette manne pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'il entrât dans la terre promise; cette grâce doit vous nourrir, vous engraisser, vous fortifier, jusqu'à ce que vous arriviez au ciel. 3° Dans ses admirables qualités. Cette manne paraissait mince comme de petits grains de coriandre, et cependant elle avait toutes sortes de goûts selon les différents appétits de ceux qui la mangeaient. Cette grâce est aussi une grâce de plusieurs formes, dit saint Paul, *multiformis gratia Dei*; et toute simple qu'elle paraisse, elle produit mille différentes choses. 4° Dans la manière de la recevoir et de la recueillir. Une petite rosée préparait la terre pour recevoir la manne : c'est Dieu qui, pour introduire sa grâce dans nos âmes, les prépare par de bons désirs, par de pieuses affections, par la prière, par la reconnaissance de leurs péchés et l'ardeur d'en sortir. Chacun se levait du matin et travaillait pour recueillir la manne : vous devez travailler pour recevoir la grâce, et si vous ne voulez rien faire de votre côté, jamais vous n'aurez celle qui doit vous justifier et vous sauver. 5° Dans la manière de la conserver. Outre cette petite rosée qui tombait sur la terre avant que la manne y descendît, il y avait comme un autre lit de rosée qui couvrait cette manne quand elle était tombée, afin de la préserver des injures de l'air; et quand les Israélites l'avaient recueillie, ils avaient soin de la broyer dans un mortier, de la mettre auprès du feu et de la faire cuire, principalement quand ils la ramassaient au sixième jour de la semaine, parce que, comme il n'en tombait

point le septième, qui est le jour du sabbat, et que cet aliment était très-délicat et sujet à être gâté par les vers, ils n'auraient jamais pu, sans cette précaution, la conserver d'un jour à autre.

Je vous ai dit que c'était là une figure très-propre à vous apprendre à conserver la grâce des sacrements. Ce n'est pas assez de la demander par vos prières, ce n'est pas assez de préparer vos cœurs pour la recevoir, ce n'est pas même assez de la recevoir, il faut encore couvrir cette grâce, qui est mille fois plus fragile et plus délicate que n'était la manne. Mais comment la couvrirez-vous ? Par la pratique de bonnes œuvres et des vertus qui soient conformes à votre état, par une continuelle attention sur vous-mêmes, par une humble défiance de vos forces et par une salutaire crainte de vos ennemis.

Fermez sur vous la porte de vos sens, ne donnez aucune liberté indiscrete à vos yeux, à vos oreilles, à votre langue, couvrez bien cette grâce, et souvenez-vous que c'est principalement en cette occasion qu'il est dit, au livre des *Nombres*, qu'un vase qui n'est ni couvert ni lié par le haut sera bientôt corrompu : *Vas quod non habuerit operculum nec ligaturam desuper immundum erit* (Num., XIX). Couvrez bien cette grâce, encore un coup, de peur qu'elle ne s'écoule ou qu'elle ne s'exhale ; ce n'est pas assez, approchez-la du feu, broyez-la dans le mortier de la pénitence et de la mortification chrétienne, si vous voulez la conserver.

Le second moyen que je vous propose pour y réussir, et que je remarque aussi dans mon évangile, est une ferme confiance en la miséricorde de Dieu. Je dois tout craindre quand je me regarde, mais je dois tout espérer quand je considère la bonté de mon Sauveur et que je me jette entre ses bras. Je dois tout craindre quand je suis à la compagnie de mes ennemis, mais je dois tout espérer quand je suis à celle de Jésus-Christ qui, malgré mon infidélité, me dit comme à saint Thomas dans notre évangile : Approche, Thomas, approche ; vois-tu mes mains, vois-tu mes pieds, vois-tu mon côté ; mets tes doigts dans mes plaies, et enfonce-les-y bien avant.

Mon frère, vois-tu les mains de Jésus-Christ ? Voilà ton asile ; c'est là où il dit qu'il t'a écrit : *In manibus meis descripsi te*. Je t'avais déjà dans mon cœur, mais j'ai voulu te porter dans mes mains ; j'ai voulu t'y imprimer et t'y graver par autant de coups de burin que j'ai reçu de plaies. Mon frère, vois-tu le côté de Jésus-Christ ? Voilà ton asile et le tron de la pierre où il faut que tu te caches, quand l'oiseau de proie et l'ennemi de ton salut te poursuivra. Ton Dieu a reçu ces plaies pour ta rédemption sur la croix, il les conserve encore dans l'état de sa gloire pour ta consolation et pour le fondement de ton espérance.

Les plaies de Jésus-Christ, dit saint Augustin (tract. 21 in Joan.), avaient épou-
vanté ses apôtres au temps de sa Passion,

et ces mêmes plaies, conservées dans un corps immortel, les rassurent : *Terruerunt eos vulnera, firmaverunt cicatrices*. Quand le Pasteur fut frappé, les brebis se dispersèrent ; mais quand ce Pasteur a terrassé ses ennemis par sa résurrection et qu'il paraît dans sa gloire, ces brebis se rassemblent dans un même lieu, et rien ne leur paraît plus doux ni plus consolant que quand il leur dit en leur montrant ses plaies : La paix soit avec vous : *Dixit eis : Pax vobis, et ostendit eis manus et latus*.

C'est pourquoi, mon cher frère, j'ai un important avis à te donner aujourd'hui avec saint Bernard (Epist. ultim.). Souvent le démon te donne de furieuses alarmes, et quand il ne peut te perdre par la présomption, il tâche de te faire périr par le désespoir. Tu as trop commis de péchés, tu es trop engagé dans tes mauvaises habitudes, la multitude de tes iniquités surpasse celle des cheveux de ta tête ; le nombre des élus est si petit, et celui des réprouvés si grand ; la porte qui conduit au ciel est étroite, et celle qui mène à la perdition si large, qu'il n'y a rien à espérer pour toi.

Mon cher frère, voilà ce que le démon te dit, mais ne l'écoute pas. *Intuere et suge non tam vulnera quam ubera crucifixi*. Vois-tu ce Dieu attaché en croix pour ton salut ? Vois-tu ces pieds et ces mains percés ? Vois-tu ce côté ouvert par la pointe d'une lance ? Ce furent ces mains, ces pieds, ce côté qu'il montra à ses disciples en leur donnant sa paix. Considère-les bien, *intuere* ; approche-toi de ces sources de grâces avec une confiance filiale et regarde-les non pas tant comme des blessures qu'il a reçues, que comme des mamelles qu'il te présente. *Intuere et suge non tam vulnera quam ubera crucifixi*. Mets-y tes mains, mets-y ta bouche, il te le permet, et tires-en le lait de douceur et de consolation qui en coule à tout moment. Ce sont des mamelles qui en sont toujours pleines ; toute autre source se peut tarir, mais celles-ci sont intarissables. Ah ! qu'elles sont meilleures que le vin ! Ah ! que tu y trouveras de quoi te fortifier, te nourrir, te faire persévérer dans la grâce !

Mais de peur que cette confiance ne dégénère en présomption, voici deux derniers moyens de persévérer dans la grâce que je vous propose. Le premier est de fréquenter souvent les sacrements. Si vous ne voulez vous en approcher qu'une fois ou deux l'année, il semble que c'est en faire un grand mépris et vous ôter à vous-mêmes ce qui est destiné pour entretenir la vie spirituelle que vous avez reçue.

Lorsque dans l'hiver vous vous êtes bien chauffé, que vous êtes bien habillé et bien vêtu, vous n'avez plus froid : non, je n'ai plus froid ; mais si vous êtes trois ou quatre jours sans approcher du feu, sentirez-vous toujours la même chaleur ? non, sans doute ; le froid se saisira de tous vos membres, et si vous ne vous chauffez, vous serez tout de glace.

Il en est ainsi des sacrements ; votre

Âme y a reçu une nouvelle vie et une nouvelle chaleur ; mais comment conserverez-vous cette vie et cette chaleur que par les mêmes causes qui vous l'ont donnée ? Approchez-vous donc des sacrements le plus souvent que vous pourrez. Est-ce trop que de vous demander de vous confesser au moins une fois tous les mois ; et si vous faites profession de piété, ne devez-vous pas vous confesser encore plus souvent ? Cette fréquentation du sacrement vous retiendra davantage dans le devoir, elle vous obligera à examiner plus sérieusement votre conscience ; et, vous faisant rougir de confesser toujours les mêmes péchés, elle vous préservera des rechutes. A l'égard de la communion, prenez l'avis de votre confesseur, éprouvez-vous vous-mêmes, et par l'effet que vous reconnaissez qu'elle produit en vous, considérez attentivement ce que vous avez à faire. Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'Homme, vous n'aurez pas la vie en vous, et si vous la mangez indignement, vous mangerez votre jugement et votre condamnation.

L'autre moyen que j'ai à vous proposer pour persévérer dans la grâce, est de régler votre temps. Vous êtes chrétien, et vous avez une profession où la providence de Dieu vous a mis. Vous êtes chrétien, et vous êtes magistrat ; vous êtes chrétien, et vous êtes père de famille ; donnez le temps nécessaire à la qualité de chrétien, le temps nécessaire à la qualité de magistrat et de père de famille. Ne vous embarrassez pas tant dans les affaires du monde, que vous négligiez celle qui vous regarde personnellement ; donnez ce qu'il faut à la religion, et ce qu'il faut à votre condition, ou plutôt réglez votre condition sur votre religion. Quand vous seriez riches, puissants, opulents dans le monde, que vous servira tout cela si vous perdez la grâce, qui est votre unique bien ? Quand vous seriez le favori du plus grand prince de la terre, que vous servira tout cela, si, après avoir eu l'amitié de votre Dieu, vous venez à la perdre ? Quand vous auriez défait tous vos ennemis dans les combats qu'ils vous ont livrés, que vous servira tout cela, si, pour n'avoir pas bien pris et réglé votre temps, vous perdez la vie dans un dernier ?

Judas Machabée avait défait plusieurs fois les ennemis de Dieu, qu'il avait taillés en pièces, mais enfin il succomba et fut tué dans une bataille. Tout le peuple, extrêmement affligé de ce malheur, le pleura à grosses larmes, s'arrachant les cheveux, se frappant la poitrine et gémissant incessamment : *Fleverunt eum omnis populus planctu magno, et lugebant dies multos* (I Mach., IX). On n'entendait partout que ces tristes paroles : *Quomodo cecidit potens qui salvum faciebat populum Israel* ? Hélas ! comment est-ce que ce grand homme a péri, lui qui avait tant de fois défait les ennemis d'Israël et remporté tant de victoires ? Nous espérons de le voir revenir comme auparavant tout couvert de lauriers et tout empourpré du

sang des infidèles. Eh ! par quel funeste accident se sont-ils ralliés ; par quel malheureux sort, après avoir été si souvent défaits, ont-ils gagné la bataille ?

L'Ecriture remarque que ce vaillant homme n'avait pas eu le temps de ramasser ses troupes, et que combattant à forces inégales, il périt : *Non habebat tempus congregandi eos, et dissolutus est* ; et c'est là ce qui vous arrivera si vous ne réglez bien votre temps. Quand vous serez au moment de la mort, et que vous vous verrez investi d'un nombre effroyable d'ennemis, que ferez-vous et que direz-vous ? Comment est-ce que je me suis laissé vaincre à mes passions, après les avoir tant de fois vaincues ? Comment est-ce qu'après avoir conservé la grâce de mon Dieu, j'ai eu le malheur de la perdre ? *Quomodo cecidisti* ? Ah ! que j'ai mal réglé mon temps ! Je ne puis plus rallier mes forces, mon propre cœur m'a quitté, il faut que je périsse. Si j'avais donné à la prière, à la lecture, à la méditation, à la fréquentation des sacrements, à la parole de Dieu et au service divin le temps que j'ai consacré à des choses inutiles, j'aurais toujours conservé la grâce ; mais je n'ai pas bien réglé mon temps, c'est là tout mon malheur.

Mes chers enfants, voilà ce que j'avais à vous dire ; profitez-en, mes frères, profitez-en. Recevez mes paroles non pas comme venant de la part d'un homme, mais comme venant de la part de Dieu. C'est Dieu qui vous a parlé par ma bouche, et quand un ange descendrait du ciel, il serait plus éloquent, mais il ne serait pas plus véritable que moi ; et s'il vous disait des choses contraires à celles que je viens de vous dire, il vous tromperait. Dieu m'a confié sa parole comme à son ministre et à son ambassadeur ; c'est à moi à vous l'annoncer, et c'est à vous à la recevoir comme venant de lui. Vous persévérerez dans la grâce, et vous serez sauvés, si vous réduisez en pratique ce que je viens de vous dire. Faites-en donc votre profit, mes chers enfants. Plusieurs de ceux qui m'écoutent ne seront pas en vie dans un an, peut-être n'y serai-je pas moi-même, faisons-en donc tous notre profit.

O Jésus-Christ ! ô Jésus-Christ ! ô Jésus-Christ ! par ce sang que vous avez répandu pour nous sur la croix, par ces plaies que vous montrez aujourd'hui à vos apôtres, et que vous voulez que Thomas voie et touche, par cet esprit de vie et de sainteté que vous leur avez communiqué en soufflant sur eux ; par cette rémission des péchés que vous voulez qu'ils accordent à ceux qui y seront disposés ; par toutes ces sources de grâces, faites, adorable Sauveur, que nous persévérions tous dans la vertu, que la paix que vous nous avez donnée possède toujours, sans aucun trouble, nos esprits et nos cœurs, afin que nous jouissions de vous, qui en êtes le principe, et dans le temps, et dans l'éternité. Amen.

SERMON LXXI.

DIVISION.

POUR LE SECOND DIMANCHE D'APRÈS PAQUES,

Sur les bons curés et les bons paroissiens.

Ego sum Pastor bonus : bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis (*Joan.*, X).

Je suis le bon Pasteur ; un bon pasteur donne son âme pour ses brebis.

C'est tout dire, Messieurs, quand on dit que, pour être un bon pasteur, il faut donner jusqu'à son âme même et sa vie pour l'intérêt spirituel et le salut de ses brebis. Jésus-Christ l'a dit, et Jésus-Christ l'a fait. Jésus-Christ l'a dit; voici ses propres termes, qu'il répète par deux fois dans notre évangile : *Ego sum Pastor bonus*, je suis le bon pasteur. *Ego sum Pastor bonus, cognosco oves meas et cognoscunt me meæ* ; je suis le bon pasteur, je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent aussi.

Jésus-Christ l'a fait ; car si le bon pasteur doit être prêt à toute heure, à tout moment, de jour et de nuit, de sacrifier sa vie pour ses brebis, supposé que le sacrifice de sa vie soit nécessaire pour leur salut, Jésus-Christ l'a fait, et cette croix sur laquelle vous le voyez étendu et mort vous parle bien plus efficacement que mes paroles du sacrifice de cette précieuse vie, pour le salut des âmes que son Père lui avait confiées.

Jacob, voulant témoigner à Laban qu'il était un bon pasteur, se contentait de lui dire : Vos brebis n'ont pas été stériles pendant les vingt années que j'ai passées avec vous, je n'ai jamais mangé les béliers de votre troupeau, jamais je ne vous ai rien montré de ce qui avait été tué par les bêtes, et, pour m'acquitter fidèlement de mon devoir, j'ai souffert toutes les incommodités de la chaleur et du froid : *Oves tuæ et capræ steriles non fuerunt, arietes gregis tui non comedi*, etc. (*Gen.*, XXX).

Jésus-Christ en a fait davantage : il a exécuté à la lettre ce qu'il a dit du bon pasteur ; il a connu ses brebis, il les a appelées, il les a fait entrer dans la bergerie, il a marché devant elles, il les a menées à de bons pâturages ; ce n'est pas assez, il a souffert toutes sortes de douleurs et d'ignominies pour elles ; il est mort, et a donné sa vie et son sang pour leur salut. Après cela, peut-il y avoir des prélats et des curés ? Et si, pour être bon pasteur, il faut abandonner, lorsque l'occasion se présente, sa propre vie pour l'intérêt spirituel de ses brebis, peut-on se charger sans frémir d'une si dange-reuse commission ?

Vous savez que jusqu'à présent je me suis attaché à suivre de point en point mes évangiles, et puisque je trouve aujourd'hui l'occasion de vous parler des devoirs réciproques des pasteurs et des brebis, c'est-à-dire des curés et des paroissiens, je veux vous faire part de ce que le Saint-Esprit m'a inspiré sur cette matière, que je n'eusse pas recherchée si elle ne s'était comme offerte d'elle-même.

On se plaint ordinairement que les curés sont ravis de parler de leurs droits et de les faire valoir ; mais c'est aujourd'hui que l'Eglise m'en fournit le sujet dans mon évangile ; et comme il y est également parlé des pasteurs et des brebis, de ce que doit faire un bon pasteur et de ce que doit faire une bonne brebis, notre cause est ici commune. Malheur à moi si je ne suis pas ce bon pasteur, malheur à vous si vous n'êtes pas du nombre de ces bonnes brebis. Grâce et bénédiction sur moi si je remplis fidèlement ma charge ; grâce et bénédiction sur vous si vous vous acquittez exactement de vos devoirs. Voilà tout le sujet de mon discours, où d'un côté vous verrez ce que doit faire un bon pasteur et un bon curé, et de l'autre côté ce que doit faire une bonne brebis et un bon paroissien. Ecoutez parler Jésus-Christ, qui nous l'explique, et comme je suis fait pour vous et vous pour moi, instruisons-nous des obligations qui nous regardent.

PREMIER POINT.

Je commence par le bon pasteur, puisque c'est par lui que Jésus-Christ commence ; et je dis qu'il nous en donne trois marques, par lesquelles il veut que nous le reconnaissons et que nous le distinguions d'un faux pasteur. La première de ces marques est son désintéressement ; la seconde, son courage ; la troisième, sa vigilance. Son désintéressement : un mercenaire et un faux pasteur cherche ses propres intérêts ; mais un bon pasteur cherche celui de ses brebis. Son courage : un mercenaire et un faux pasteur quitte ses brebis et s'enfuit ; mais un bon pasteur défend ses brebis et ne les abandonne pas, dût-il lui en coûter la vie. Sa vigilance : un mercenaire et un faux pasteur s'endort dans l'oisiveté ou la bonne chère ; mais un bon pasteur a toujours les yeux sur ses brebis, il les connaît, et demeure avec elles dans la bergerie ; voilà une simple paraphrase de mon Evangile, et l'idée que Jésus-Christ nous en a laissée.

Ce ne sont pas vos biens, mes frères, que nous cherchons, si nous sommes de bons pasteurs ; ce sont vos âmes. Qu'il y ait des honneurs et des revenus considérables attachés à nos emplois, qu'il n'y en ait point, ce n'est pas là ce qui doit nous les faire aimer, c'est le fruit que nous y pouvons recueillir, en contribuant à votre salut et travaillant en même temps au nôtre.

Ce désintéressement d'un vrai pasteur a paru si nécessaire dans un temps même où il semblait que les richesses et les commodités de la vie pouvaient être recherchées avec moins de scrupule, que Samuel voulut s'en faire un point d'honneur auprès des tribuns d'Israël. Je suis vieux et déjà tout blanc, leur dit-il ; j'ai vécu parmi vous depuis mes jeunes années jusqu'à ce jour ; j'ai été appelé pour vous conduire et pour vous gouverner ; me voici prêt de rendre compte à Dieu de tout

ce que j'ai jamais fait ; ce souverain juge des vivants et des morts, qui sonde le fond des cœurs, connaît avec quel désintéressement j'ai toujours vécu ; mais je vous le demande à vous-mêmes, et rendez-moi justice : Vous ai-je jamais fait le moindre tort ? vous êtes-vous jamais aperçu qu'un esprit d'intérêt et d'avarice m'ait dominé ? ai-je opprimé quelqu'un de vous autres par violence, et même ai-je reçu des présents de qui que ce soit ? *Si de manu cujusquam munus accepi* (I Reg., XII).

Samuel avait ses droits, Dieu avait voulu marquer lui-même ce qui appartiendrait au grand prêtre et aux ministres inférieurs ; il avait obligé le peuple de les assister d'une partie de leurs biens et de leurs offrandes ; leur portion était déterminée, et nul ne pouvait y mettre la main sans sacrilège : mais ce n'était pas là ce que Samuel cherchait dans sa charge, il se contentait de ses droits, et bien loin d'avoir fait tort à quelqu'un, ou d'avoir exigé avec dureté ce qui lui était dû, il était si désintéressé, qu'il ne voulait recevoir aucun présent. Or, si dans l'ancienne loi ce désintéressement d'un pasteur paraissait si nécessaire et si édifiant, quel doit être celui d'un prélat, d'un curé, d'un prêtre dans la nouvelle ?

Plusieurs raisons les obligent à ce désintéressement et à cette pauvreté évangélique : 1° l'exemple de Jésus-Christ ; car c'est particulièrement et personnellement à eux qu'il a dit : Faites ce que vous me voyez faire ; le disciple ne doit pas s'ériger au-dessus du maître, ni rougir de se résoudre à des choses auxquelles le maître a bien voulu se condamner. Or, Jésus-Christ étant riche de lui-même, étant l'abondance essentielle et primitive, a voulu se faire pauvre afin de consacrer la pauvreté chrétienne en sa personne ; pauvre dans sa naissance, pauvre dans sa vie, pauvre dans sa mort, pauvre jusqu'à ne vouloir rien avoir en propre, pas même une maison, pas même où reposer sa tête. Oh ! que cet exemple de pauvreté doit nous instruire, et s'il nous est permis d'avoir du bien et des revenus, comment imiterons-nous cet exemple, si ce n'est par un désintéressement et une pauvreté intérieure ? Oh ! que cette passion d'avoir du bien, que cette avidité qu'on remarque dans quelques-uns de notre caractère imite mal la pauvreté de Jésus-Christ. 2° L'esprit de notre vocation : en qualité de chrétiens nous avons renoncé au monde ; en qualité de prêtres et de ministres du Seigneur, nous avons fortifié et augmenté ce premier renoncement par un second. Nous sommes les successeurs des apôtres, de ces hommes apostoliques qui ont abandonné jusqu'à leur espérance même : pourrions-nous, au préjudice de notre vocation et de tant de parfaits modèles, aimer éperdument l'or et l'argent ?

Nous sommes, dit saint Jérôme (*Ep. ad Nepot.*), par le nom même que nous portons, le partage du Seigneur, et le Seigneur est aussi notre partage ; nous devons donc,

conclut-il, nous rendre dignes de le posséder et d'en être possédés : or, pour avoir ces deux avantages, nous ne pouvons jouir que de lui, et si nous retenons quelque chose en notre possession, il n'est plus notre partage. Vivons, à la bonne heure, en prêtres et en lévites des dîmes qu'on nous donne, en servant l'autel recevons les offrandes qui y seront présentées, et satisfaits d'avoir de quoi nous vêtir et nous nourrir, dépouillons-nous du poids de nos richesses, pour suivre, avec les apôtres, Jésus-Christ pauvre avec plus de liberté. Il n'en est pas, ajoute le même Père, de la condition d'un clerc comme de celle des soldats ; et si nous nous rangeons sous les étendards du Fils de Dieu, nous ne devons pas devenir plus riches quand nous y sommes, que lorsque nous avons commencé à les suivre. Quel étrange désordre de voir dans le désert des solitaires plus riches qu'ils n'étaient dans le monde, et des clercs qui ont embrassé la pauvreté de Jésus-Christ, plus opulents dans l'Eglise que quand ils vivaient dans le siècle, sous les lois du siècle ! 3° L'usage que nous devons faire de nos biens. Que dis-je de nos biens ? ceux de l'Eglise ne sont pas à nous, ils sont aux pauvres ; nous en sommes moins les propriétaires que les économes ; ce sont des dépôts qu'on nous a confiés, ce sont les offrandes des fidèles et les sacrifices pour les péchés des peuples. Je produirais plus de cinq cents passages des Pères pour établir ce principe de morale : et si cela est vrai, un bon pasteur peut-il être intéressé et rechercher ce qui lui serait uniquement à charge ? Si vous êtes riches, vous devez donner votre argent aux pauvres, dit le même saint Jérôme (*epist. ad Exuperantium*) et si vous êtes pauvres vous cherchez inutilement ce qu'il faudrait que vous donnassiez. Offrez donc ce que vous avez amassé, et ne vous appliquez point à la recherche de ce que vous êtes obligés d'abandonner. 4° Les effroyables peines que cet esprit d'intérêt et d'avarice attire après soi. Je vois les enfants d'Héli sévèrement punis, et ce grand prêtre finir sa vie par une mort violente et précipitée. Je vois Giezi frappé de lèpre pour avoir demandé de l'argent et des habits à Naaman, officier du roi de Syrie. Elisée mon maître n'a rien voulu prendre pour l'avoir guéri de la lèpre ; je courrai après lui, et ferai en sorte qu'il me donne des habits et de l'argent. Il le fit ; mais que lui dit Elisée quand il fut de retour ? D'où viens-tu, misérable, et qu'as-tu fait ? Tu me croyais bien éloigné de toi, et je t'ai vu prendre de l'argent et des habits de Naaman : tu en seras puni sur l'heure ; sa lèpre sera attachée à ta chair et à celle de toute ta race, et jamais tu n'en guériras. *Lepra Naaman adhærebit tibi, et semini tuo in sempiternum. Giezi quæ antea non possederat, volens acquirere, non modo gratiam prophetiæ non meruit possidere, quam per successionem velut hereditariam a suo habuit magistro suscipere, verum e contrario æterna lepra sancti Elisæi maledictione perfunditur. Ju-*

das autem volens resumere pecunias quas ante Christum secutus abjecerat, non solum ad prodicionem Domini lapsus apostolatus perdidit gradum, sed vitam ipsam communi exitu finire non meruit (CASSIEN, lib. VII *Inst.* c. 14). Ce serviteur, dit Cassien, pouvait recevoir après la mort d'Elisée le même don de prophétie qu'Elisée avait reçu d'Elie son maître comme par une espèce de succession, et cependant, par un visible châtement de son avarice, il est frappé d'une lèpre comme d'une malédiction éternelle.

Enfin je vois Judas, ce perfide et ingrat disciple, qui, abusant de la bonté de Jésus-Christ, qui lui avait donné à garder la bourse où étaient les aumônes qu'on lui faisait, le trahit et le livre à ses ennemis. Mais je remarque en même temps que son crime est suivi de désespoir, et qu'il prend avec ses mains parricides une corde dont il s'étrangle. Il pouvait être un bon pasteur ; ce n'a été qu'un mercenaire, et l'Evangile ne lui donne pour toute qualité que celle de voleur, de traître, de larron, *fur erat et latro*.

La seconde marque pour discerner un bon pasteur d'avec celui qui n'en a que le nom, est son intrépidité et son courage. Quand le bon pasteur voit le loup qui vient se lancer sur quelqu'une de ses brebis, il fait du bruit, il court aux pierres et à sa houlette, et sans craindre cette bête affamée, il s'oppose à sa violence. Mais que fait le mercenaire et le mauvais pasteur ? Tout le contraire. Il voit venir le loup et il s'enfuit ; il voit périr les âmes qui lui ont été confiées, et parce qu'il est lâche il n'en dit mot ; c'est un mercenaire qui ne cherche que sa satisfaction et son repos ; pourvu qu'il vive grassement et qu'il ait une autorité extérieure, il ne se met pas en peine ni de ses brebis ni de ses âmes : *Fugit quia mercenarius est et non pertinet ad eum de ovibus*.

Le prophète Zacharie nous en fait une étrange peinture dans le chapitre XI de sa prophétie. C'est, dit-il, un pasteur qui ne s'inquiète de rien, pourvu qu'il mène une vie molle et efféminée ; un pasteur qui ne visite pas les brebis qui sont abandonnées, qui ne cherche point celles qui se sont égarées, qui ne guérit pas celles qui sont malades, et qui se soucie peu de nourrir celles qui se portent bien : *Derelicta non visitabit, dispersum non quæret, contritum non sanabit, et id quod stat non enutrit*.

Que fait-il donc ? Il se contente de manger la chair des brebis qui sont les plus grasses ; en un mot, c'est un pasteur insensé et une idole qui abandonne son troupeau : *Carnes pinguium comedet pastor, et idolum derelinquens gregem suum*. Dieu dit dans sa colère qu'il permettra qu'il y ait de tels pasteurs, et il ajoute qu'il le fera pour punir l'infidélité de son peuple.

Libertins, qui déclamez si volontiers contre les désordres des ecclésiastiques, et qui êtes si ravis quand vous trouvez de quoi en faire le sujet de vos médisances ou de vos railleries, gardez-vous bien de tirer de

ceci aucun avantage pour entretenir votre libertinage ; tremblez au contraire, et frémissez de tous vos membres. Si Dieu permet qu'il y ait de ces mauvais pasteurs, représentez-vous que c'est pour vous punir ; et de tous les châtements que vos péchés méritent en cette vie, celui-ci, au jugement du Saint-Esprit, est l'un des plus redoutables.

Ces pasteurs devraient vous visiter dans vos désordres, et leur présence vous procurerait de grands secours ; cependant ils vous abandonnent et vous laissent faire ce que vous voulez : Damne-toi, sauve-toi, je ne m'en mets pas en peine ; *derelictum non visitabit*.

Ces pasteurs devraient vous rechercher dans votre égarement et vous ramener dans la bergerie ; ah ! que ce retour vous serait favorable ! Mais Dieu permet qu'ils vous laissent aller où votre libertinage et le torrent du monde corrompu vous portent : Egare-toi, suis le mouvement de tes affections déréglées, jette-toi entre les griffes du démon, je ne m'en mets pas en peine, *dispersum non quæret*.

Ces pasteurs devraient être vos médecins, combien fermeraient-ils de plaies ? de combien de langueurs et de maladies vous guériraient-ils ? Mais vous avez rendu vous-mêmes vos plaies incurables, et vos maladies mortelles : ils passeront et repasseront cent fois devant vous, comme le prêtre et le lévite passèrent devant ce malheureux qui était à demi mort sur le chemin de Jéricho, sans qu'ils vous donnent aucun soulagement. Que le chancre de ton envie et de ton avarice te dévore, que le feu de ton ambition et de ta vanité te consume ; que la pourriture, qui est la suite de tes fornications et de tes débauches, entre jusque dans la moelle de tes os, je ne m'en mets pas en peine, *et contritum non sanabit*.

Malheur à ces pasteurs lâches qui ne s'acquittent pas de leurs devoirs, mais malheur à vous qui méritez que Dieu vous punisse par leur lâcheté ! Ils n'en sont pas moins coupables ; mais vous n'en êtes pas moins malheureux, et ce qui devrait vous humilier sous la main de la justice qui vous châtie, est souvent le prétexte ou l'attrait qui vous entretient dans le désordre. Il faut avouer que nous sommes bien à plaindre d'être en mille rencontres exposés aux traits de la médisance la plus envenimée et de la raillerie la plus sanglante ; mais il faut avouer que rien ne serait comparable à notre péché, si nous donnions à ceux dont les âmes nous sont confiées de justes sujets de nous reprocher notre lâcheté, notre indifférence, notre timidité et notre peu de courage.

Le bon pasteur est un homme tout de cœur, un homme qui n'épargne ni ses soins, ni ses veilles, ni son industrie, ni sa vie même pour défendre ses brebis ; un homme qui combat le vice partout où il le rencontre, qui ne peut souffrir dans sa paroisse aucun désordre scandaleux, qu'il ne tache d'y ap-

porter du remède ; aucune animosité entre des parents ou entre des voisins, qu'il ne s'efforce d'apaiser ; aucun commerce infâme et public qu'il n'arrête par sa douceur, ou qu'il ne corrige par de sévères remontrances : un homme enfin tel que Moïse et les lévites de l'Ancien Testament, qui, voyant que le peuple était tombé dans une effroyable idolâtrie, n'épargnèrent ni parents, ni amis, ni voisins, ni enfants, traversant le camp d'un bout à l'autre, où ils laissèrent vingt-trois mille hommes tués sur la place.

Aussi Moïse en fut loué de Dieu, et les lévites méritèrent, par cette intrépidité et ce courage, de devenir la tribu sainte et sacerdotale. Tout autre qu'eux eût tremblé et n'eût pas voulu s'attirer, par une si généreuse action, une mort apparemment inévitable. Tout autre qu'eux se serait éloigné du troupeau et aurait peut-être servi d'instrument à l'idolâtrie de ce peuple, comme fit Aaron, qui eut la complaisance et la lâcheté de jeter dans le feu l'or et l'argent qu'on lui apporta pour en faire une idole. Qu'avez-vous fait, lui dit Moïse, et que vous a fait ce peuple pour vous obliger à attirer sur lui un si grand péché ? J'appréhendais sa fureur, vous savez que c'est un peuple méchant et qui a la tête dure, ils m'ont demandé des dieux qui marchassent devant eux, je leur ai fait une idole.

Lâche ministre, que ton péché est grand ! C'était à toi à défendre les intérêts de Dieu, et tu les as sacrifiés à une terreur panique. C'était à toi à l'opposer avec un front d'airain à ce projet d'iniquité, et tu y as contribué le premier. C'était à toi à perdre plutôt la vie qu'à souffrir qu'il devint idolâtre, et la crainte de mourir ou de lui déplaire t'a fait condescendre à ses désirs impies. Voistu tout ce camp couvert de corps morts ? c'est toi qui les as tués par ta complaisance : eh ! que t'a fait ce pauvre peuple pour attirer sur lui ce péché et ce châtiment ! *Quid tibi fecit hic populus, ut induceres super eum peccatum maximum ? (Exod., XXXII.)*

De là j'apprends une chose qui me fait frémir, que Moïse, qui parle de la sorte à Aaron, ne parle pas de son chef, mais par le mouvement de l'esprit de Dieu, dont il est tout animé et tout rempli, depuis cette longue conversation qu'il vient d'avoir avec lui sur la montagne. Hé ! que lui dit-il ? Tu es mon frère, mais tu es bien lâche et bien malheureux d'avoir appréhendé la fureur de ce peuple. Tu étais son médiateur auprès de Dieu ; Dieu t'avait confié sa gloire et ses intérêts, et tu as péché contre l'un et l'autre : contre Dieu, par ta lâcheté ; contre le peuple, par le péché et le supplice que tu lui as attiré.

Ceci nous regarde, mes chers et honorés confrères : travaillons en gens de cœur, et remplissons avec courage notre ministère. Si les chrétiens, en général, sont les soldats de Jésus-Christ, nous autres, que Dieu a appelés à la participation de sa puissance, nous sommes, après les prélats et les souverains pasteurs, les chefs subalternes de

cette milice ; faisons tête au péché, et armons-nous du glaive spirituel de la parole, pour couper autant que nous pourrons les engagements criminels de ceux que la Providence a confiés à nos soins. Ce sont nos frères, ce sont nos amis, n'importe, sanctifions nos mains, comme Moïse le dit à ces lévites, par des meurtres innocents : *Occidat unusquisque fratrem, et amicum, et proximum suum*. Faisons mourir les péchés pour sauver les pécheurs, ne disons jamais que ce qui est mal est bien, et que ce qui est amer est doux.

Quand il s'agit de confession ou de direction, ne flattons jamais le vice, ne le déguisons et ne le colorons jamais par un désir de plaire, ou par la crainte de déplaire. Si par la parole, qui est plus perçante qu'une épée à deux tranchants, nous ne pouvons pénétrer jusque dans les jointures, les moelles et les replis de l'âme, coupons, retranchons, faisons mourir tout ce qui nous paraît mauvais et contagieux. Que ce soit un ami ou un protecteur, un homme qui puisse nous rendre service ou nous faire du mal, qu'il nous en sache bon ou mauvais gré, qu'il nous rebute, qu'il médise de nous, qu'il nous persécute, n'importe : l'intérêt de Dieu et la gloire de notre ministère doivent l'emporter sur toutes ces considérations humaines. Il nous a donné pour cet effet non pas un esprit de timidité, mais un esprit de générosité et de force ; suivons son impression et son mouvement ; on nous dira pour lors ce que dit Moïse à ces généreux lévites : *Consecrastis manus vestras Domino, unusquisque in filio et in fratre suo, ut detur vobis benedictio*.

Vous me direz, peut-être, qu'il y a dans les paroisses beaucoup de désordres qu'on ne connaît pas ; je l'avoue, mais s'ils nous sont inconnus, n'est-ce pas quelquefois à cause que nous ne veillons pas comme nous devrions veiller sur notre troupeau ? Car c'est cette vigilance, aussi bien que le désintéressement et le courage, qui fait le caractère d'un bon pasteur.

Jésus-Christ, dans notre évangile, donne des yeux, une langue, des pieds, des mains au bon pasteur ; des yeux, afin qu'il connaisse ses brebis, celles qui se portent bien et celles qui sont malades ; celles qui ont de la vigueur et celles qui sont faibles : *Cognosco oves meas* ; une langue, afin qu'il les appelle, et qu'il les appelle même par leurs noms, *vocat eas nominatim* ; des pieds, afin qu'il marche devant elles et qu'il observe tout, *ante eas vadit* ; des mains, afin qu'il les prenne, qu'il les mette sur ses épaules, et qu'il conduise à la bergerie celles qu'on lui amène : *Eas oportet me adducere*.

Saint Jérôme (*epist. ad Fabiolam*) établit cette nécessité de la vigilance pastorale sur une belle raison. Comme ceux à qui Dieu donnait la conduite de son peuple pouvaient avoir des besoins temporels, et que la nécessité d'y pourvoir leur eût été une excuse raisonnable pour se dispenser de veiller sur les âmes qui leur étaient confiées, qu'a-t-il

fait? Il a voulu qu'ils ne manquaient de rien, ni pour leur entretien, ni pour leur nourriture, afin qu'ils s'appliquassent tout entiers aux fonctions de leur ministère. Je prétends que mon peuple vous donne tout ce qui vous sera nécessaire; mais je prétends aussi que, n'ayant pas l'embarras ni l'inquiétude qu'ont les autres, vous ayez toujours les yeux sur lui; et si, par votre négligence, il y arrive quelque désordre, sachez que vous en serez très-sévèrement punis. Je veux qu'on vous donne les prémices des animaux, des pains, des fruits; je veux qu'on vous paye exactement les dîmes; je veux qu'il y ait quarante-huit villes qui vous servent de demeure; vous voilà nourris, logés, entretenus; vous n'aurez pas sujet de dire que l'embarras du boire et du manger, du logement ou de l'entretien, vous détourne de l'exercice de vos charges; veillez sur mon peuple, et puisqu'il vous fournit le nécessaire, ne lui refusez aucun de vos soins.

Que conclure de là, sinon que comme du côté des gens du monde il y aurait de l'injustice de nous ôter nos droits, il n'y en a pas moins de notre côté de ne pas veiller sur notre troupeau. On voudrait souvent, si l'on pouvait, nous frustrer de ce que les lois divines et humaines nous donnent; mais si nous vivons de l'autel, pourquoi ne servirions-nous pas l'autel? Et n'appréhendons-nous pas que Dieu ne nous fasse le même reproche qu'il faisait à ces faux pasteurs d'Ezéchiél? *Lac comedebatis, et lanis operiebamini, gregem autem meum non pascebatis* (Ezech., III). Vous mangez le lait de mes brebis, vous vous couvrez de leurs laines, et vous abandonnez mon troupeau. Je n'en dis pas davantage : le désintéressement, le courage, la vigilance, voilà les marques d'un bon pasteur; voyons à présent celles d'un bon paroissien.

SECOND POINT.

Jésus-Christ vous les a expliquées sous la figure des vraies brebis, quand il a dit qu'elles connaissent leur pasteur, qu'elles écoutent sa voix et qu'elles le suivent. Elles le connaissent, et cette connaissance fait qu'un paroissien doit avoir pour son pasteur de l'estime et du respect. Elles écoutent sa voix et elles le suivent; et cette attention montre qu'il doit être uni à son pasteur et ne le pas quitter pour aller à d'autres.

Je dis donc que la première marque d'une bonne brebis et d'un bon paroissien est de bien connaître son pasteur : *cognoscunt me oves meæ*, et dès qu'il le connaît bien, il a pour lui de la vénération et du respect. Pourquoi? Parce qu'il ne le peut connaître, et le bien connaître, qu'il ne le regarde comme un autre Jésus-Christ, qu'il ne le considère comme un homme qui tient la place de Jésus-Christ.

Oui, tous les pasteurs, tous les prélats, tous les évêques, tous les archevêques, tous les patriarches, tous les Papes qui ont été

depuis la naissance de l'Eglise jusqu'à présent, et qui seront jusqu'à la consommation des siècles, ne composent qu'un seul pasteur avec la personne adorable de Jésus-Christ. Il n'y a point plusieurs pasteurs. On peut bien donner une Eglise à un tel, une autre à un tel, parce qu'un homme seul ne peut suffire à une infinité de différents emplois; mais comme il n'y a qu'une Epouse, que toutes les Eglises ensemble représentent, il n'y a aussi qu'un seul Epoux, que font tous les pasteurs avec Jésus-Christ. *Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos* (1 Cor., V). Savez-vous bien quelle est ma qualité, depuis que Dieu m'a choisi pour porter son nom aux rois et aux nations de la terre? Je suis l'ambassadeur de Jésus-Christ; c'est lui que je représente; c'est lui qui m'a donné son pouvoir et qui m'a marqué de son sceau; et c'est Dieu même qui vous exhorte par ma bouche.

Aussi, quoique toutes les fonctions des pasteurs soient différentes, le même apôtre les rapporte à Jésus-Christ : *Significatum est mihi de vobis fratres mei, quia contentiones sunt inter vos* (1 Cor., I). Mes frères, on m'a averti qu'il y avait de grands différends parmi vous : les uns disent, je suis à Paul, les autres, je suis à Apollon; ceux-ci, je suis à Céphas, ceux-là, je suis à Jésus-Christ. *An Paulus crucifixus est pro nobis? aut in nomine Pauli baptizati estis?* Eh! qu'est ceci? Vous dites que vous tenez pour Paul parce qu'il vous a baptisés; vous dites que vous tenez pour Apollon à cause que vous admirez son éloquence; vous dites que vous tenez pour Pierre à cause qu'on vous a dit qu'il a été établi chef de l'Eglise; mais est-ce Paul qui a été crucifié pour vous? est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés? est-ce Apollon ou Pierre qui a versé son sang pour vous? Gardez-vous bien de diviser Jésus-Christ. Quand Paul vous baptise, c'est Jésus-Christ qui vous baptise; quand Apollon vous prêche, c'est Jésus-Christ qui vous prêche : *Paulus baptizat, Apollo prædicat, Christus est qui baptizat et prædicat*, dit là-dessus saint Augustin.

Que veut dire cela? Cela veut dire qu'il n'y a qu'un pasteur, que ce pasteur c'est Jésus-Christ, que tous les pasteurs représentent; que c'est lui qui fait tout dans Paul, dans Apollon, dans Pierre : chose si vraie que tous les pasteurs dans les fonctions de leur ministère ne parlent jamais en leur nom, mais au nom de Jésus-Christ.

Les trois plus grandes fonctions des pasteurs se font à la chaire, au confessionnal et à l'autel; et dans tous ces endroits ils n'agissent qu'au nom de Jésus-Christ. Quand je vous prêche, ce n'est pas moi qui vous prêche, mes paroles n'auraient nulle force pour vous toucher : celle de Dieu peut seule produire cet effet. *Nolite præcogitare quid loquamini, sed quid datum fuerit vobis in illa hora, id loquimini. non enim vos estis loquentes, sed Spiritus sanctus* (Marc., XIII). Mes apôtres, ne vous embarrassez pas de ce que vous direz, n'étudiez pas vos

paroles; vous direz ce que Dieu vous inspirera, car ce n'est pas vous qui parlez, mais le Saint-Esprit.

Au confessionnal, ce n'est pas le confesseur qui vous remet vos péchés, c'est Dieu, au nom duquel il parle. *Quis est hic qui peccata dimittit, nisi solus Deus?* Les pharisiens le témoignèrent bien quand Jésus-Christ dit à Madeleine que ses péchés lui étaient remis. Ils se scandalisèrent de cette proposition, parce qu'ils étaient convaincus qu'il n'y avait que Dieu qui pût les remettre; et comme ils ne voulaient pas reconnaître la divinité de Jésus-Christ, ils s'écrièrent : Qui est cet homme qui veut s'attribuer un droit qui n'appartient qu'à Dieu ?

C'est pourquoi quand on voit un pénitent les mains jointes, les yeux baissés et fondant en larmes, et le prêtre qui met son bonnet sur sa tête, ne croyez pas que ce soit ce prêtre qui aille l'absoudre, c'est Jésus-Christ qu'il représente. Quand il dit l'oraison, il ôte son bonnet, parce qu'il parle comme homme; mais quand il prononce ces paroles : *Ego te absolvo*, il met son bonnet sur sa tête, et se couvre, parce qu'il parle avec autorité et au nom de Dieu.

A l'égard du sacrifice de la messe, avez-vous jamais entendu dire à aucun prêtre, *hoc est corpus Christi*, c'est ici le corps de Jésus-Christ? Mais ne doit-il pas dire la vérité? Oui, il doit la dire. Que ne dit-il donc : C'est là le corps de Jésus-Christ, et non pas : Ceci est mon corps, puisque si après la consécration on lui demandait : N'est-ce pas là le corps de Jésus-Christ? il dirait : Oui, c'est là son propre corps? C'est, mes frères, que le prêtre, dans la consécration représente Jésus-Christ, qui parle lui-même; c'est que ce prêtre est confondu avec Jésus-Christ et Jésus-Christ avec ce prêtre, en sorte que l'un et l'autre ne font qu'un même prêtre.

Cela supposé, il n'en faut pas davantage pour vous montrer avec quelle estime, quel respect, quelle vénération vous devez traiter vos pasteurs. Car s'il est vrai que c'est Jésus-Christ qui vous parle et qui vous prêche par leur bouche, s'il est vrai que c'est Jésus-Christ qui vous absout et qui vous remet vos péchés par eux; s'il est vrai que c'est Jésus-Christ qui parle en eux pour descendre sur nos autels, et se mettre sous les espèces eucharistiques, vous ne devez jamais les regarder comme de simples hommes, dit saint Chrysostome; vous devez les considérer, et en quelque manière les respecter comme si vous voyiez Jésus-Christ.

Quand je parle ici des pasteurs et des prêtres, je ne parle pas de moi; je suis aujourd'hui votre pasteur, peut-être mourrai-je demain, et ne le serai-je plus. Je parle de ceux qui le sont à présent, je parle de ceux qui l'ont été il y a vingt ans, trente ans, cent ans; je parle de ceux qui sont dans l'Europe, dans l'Afrique et dans les autres parties du monde. Ils représentent tous Jésus-Christ, ils sont tous revêtus de l'autorité de Jésus-Christ, ils parlent tous au nom

de Jésus-Christ; voilà de quel sens vous devez les connaître pour les bien connaître : et si vous les connaissez de la sorte, comme de vraies brebis connaissent leur pasteur, *et cognoscunt me meæ*, je dis que vous leur devez de la vénération et du respect.

Mais quelquefois ils ne mènent pas une vie aussi régulière qu'ils la devraient mener : Est-ce à vous à les juger, dit saint Bernard; et quand cela serait, ne devriez-vous pas plutôt les plaindre et cacher leurs défauts que les divulguer et les mépriser? *Temerarie objurgat virum de prælio redeuntem mulier nens in domo*. Que diriez-vous d'une femme qui, filant sa quenouille dans sa maison, reprocherait quelque petite faiblesse à un capitaine qui reviendrait du combat? O l'imprudente! ô la téméraire! ô l'insensée! diriez-vous; c'est bien à faire à toi à te moquer d'un homme qui vient de te défendre, et qui représente la personne du prince. Tu ne sais pas qu'il est écrit que le péché qu'on découvre dans un homme vaut mieux que le bien que fait une femme; tu fais bien quand tu veilles sur ta personne et sur ta petite famille, mais ce soin n'est rien en comparaison de celui d'un pasteur qui a un grand troupeau à gouverner, qui est chargé de mille affaires, qui a des esprits mal faits, qui souvent ne peut en contenter quelques-uns sans désobliger plusieurs autres; qui dans les différentes occupations qu'il a, ne peut presque suffire à toutes sans qu'il s'y glisse quelque péché, c'est-à-dire sans qu'il y ait quelque inégalité dans sa conduite et dans sa vie. Mais quand il serait encore plus déréglé qu'il n'est, est-ce à toi à parler mal de lui? N'es-tu pas obligé de respecter son caractère, et ne dois-tu pas te souvenir que la charité couvre la multitude des péchés? *Scriptum est : Melior est iniquitas viri, quam mulier bene faciens. Tu quidem in tui custodia vigilans benefacis, sed qui jurat multos, et melius facit, et virilius. Quod si implere non sufficit absque aliqua iniquitate, id est absque quadam inæqualitate vitæ et conversationis suæ : memento, quia charitas operit multitudinem peccatorum.* (BERN, in Cantica, serm. 12.)

J'ai lu plusieurs casuistes et plusieurs théologiens dans l'étude que j'ai faite, mais je n'en ai jamais trouvé aucun qui m'ait dit qu'un mépris formel qu'un paroissien fait de son curé, une détraction et une calomnie formelle, ne soit un péché mortel, non-seulement par cette raison générale qu'il ne faut jamais mépriser, médire ni se moquer de personne, mais par cette raison particulière, que mépriser un prêtre et un pasteur, c'est mépriser Jésus-Christ même.

Voilà pourquoi l'apôtre saint Paul dit que les prêtres qui gouvernent bien leur troupeau méritent d'être doublement honorés; *qui bene præsunt presbyteri duplici honore digni habentur* (I Tim., V). Quand ils ne gouverneraient pas bien leur troupeau, vous leur devriez le respect, à cause de leur caractère et de la personne de Jésus-Christ qu'ils représentent; mais quand ils le gouvernent bien, ils

méritent encore davantage d'être honorés , à cause de la vie exemplaire qu'ils mènent, et des secours spirituels qu'ils vous rendent. S'ils vivent bien , honorez-les doublement ; s'ils vivent mal, ne laissez pas de les honorer, mais si vous les méprisez , craignez de recevoir le même traitement que reçurent ces officiers qui voulaient faire descendre Elie de sa montagne, ou que ces enfants qui se moquèrent d'Elizée. Afin d'avoir pour un pasteur l'estime qu'il mérite , connaissez-le comme de vraies brebis connaissent leur pasteur ; vous distinguerez et ses actions et son caractère ; mais aussi suivez-le , et attachez-vous à lui, comme Jésus-Christ dit dans notre évangile : Que les brebis écoutent, et suivent leur pasteur.

Cette seconde obligation regarde la juridiction de vos pasteurs et leurs charges. On les a établis sur vous ; ils doivent rendre compte de vos âmes ; et de là saint Paul (car je ne parle pas de mon chef, et l'on a tort de dire que les curés sont trop jaloux de leur autorité), de là, dis-je, saint Paul conclut que vous devez vous attacher à eux, les écouter, les suivre, leur obéir, vous rendre dociles, et vous soumettre à ce qu'ils vous diront. *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis* (Heb., XIII) : Obéissez à ceux qui vous sont préposés, et soumettez-vous à eux. Pourquoi ? *Ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri* ; parce que ce sont eux qui veillent sur vous, comme devant rendre compte à Dieu de vos âmes.

Ce ne sont ni des religieux, ni des pasteurs étrangers qu'on a établis sur vous : ce ne sont ni des religieux, ni des étrangers qui rendront compte de vos âmes à Dieu ; c'est moi qui, peut-être pour le châtiment de mes péchés, ai été chargé de votre conduite ; c'est moi qui suis, par le pouvoir que j'ai reçu, votre propre confesseur et votre propre directeur. C'est moi qui suis votre propre prêtre, et qui répondrai de vous au tribunal du Seigneur ; c'est à moi par conséquent que vous devez être unis, attachés, soumis, puisque Dieu m'a préposé sur vous, et que je dois lui rendre compte de vos âmes : *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis, ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri*.

Mes chers paroissiens , c'est moi qui suis votre vrai pasteur. Je ne mérite pas cette qualité, je l'ai reçue de Dieu et de mes supérieurs ; nul ne peut me la disputer. Il y a dans l'Eglise catholique une hiérarchie qui est d'institution divine ; cette hiérarchie est composée d'évêques, de prêtres et d'autres ministres ; et assurer le contraire c'est une hérésie que le saint concile de Trente (sess. xxiii, c. 6) condamne et frappe d'anathème. Nous autres pasteurs nous sommes au-dessous des évêques ; mais ce qu'ils font par une plénitude de puissance, nous le faisons par une autorité subordonnée et dépendante. Nous sommes dans la Loi nouvelle à leur égard, ce qu'étaient les enfants d'Aaron et les lévites dans l'ancienne à l'égard du grand prêtre.

Mais si nous sommes au-dessous du Pape

et des évêques , nous avons sous nous des peuples sur lesquels nous avons une juridiction spirituelle. *Homo sum sub potestate constitutus habens sub me milites* (HIERON., *epist. ad Evagrium*). Nous avons droit de rappeler à nous nos brebis, que la diversité d'autres pâturages a attirées ; nous avons droit de faire ranger sous nos étendards ceux que le Dieu des armées nous a donnés. Cependant comment pourrions-nous le faire s'ils ne nous écoutent pas, s'ils nous résistent, s'ils se moquent de notre autorité et de nos menaces ! Il faut donc qu'ils nous entendent à notre voix, qu'ils nous obéissent et qu'ils nous suivent.

Il est vrai que dans une aussi grande ville et aussi peuplée qu'est Paris, nous ne pouvons suffire à tout, que pour votre décharge et pour la nôtre il y a des couvents et des religieux ; mais votre paroisse est votre bergerie, votre curé est votre pasteur ; votre paroisse est votre mère, votre curé est votre père ; ces paroisses étaient avant qu'il y eût des couvents, ces paroisses étaient avant qu'il y eût des religieux, et le concile de Trente, qui a porté les choses à une extrême douceur, veut que les évêques, ou les curés par leur ordre, vous avertissent que vous êtes obligés d'assister chacun à votre paroisse tous les dimanches et aux grandes fêtes, autant que vous pouvez commodément le faire : *Moneat episcopus populum diligenter teneri unum, quemque parochiæ suæ interesse, ubi commode id fieri potest* (Conc. Trid., sess. xxiv, *De reform.*, c. 14).

Voilà votre obligation, et quand le concile parle de la sorte, ne croyez pas qu'il veuille flatter en la moindre chose votre négligence, votre mollesse ou votre indévotion, qui ne trouvent pour l'ordinaire que trop de prétextes d'incommodités prétendues. Ne croyez pas qu'il veuille que vous évitiez toute sorte d'incommodités, comme serait celle d'être plus à votre aise et moins pressés dans d'autres églises particulières que dans vos paroisses, il ne parle que de celles qui peuvent vous dispenser d'un devoir de religion d'ailleurs très-raisonnable.

Tous nos Rituels nous ordonnent de vous avertir d'assister aux prônes et à la messe paroissiale, et dans les articles que nous vous proposons quatre fois l'année, afin que vous fassiez sur eux votre examen, il y a particulièrement cet endroit : Si j'ai manqué d'assister aux prônes, et aux messes de paroisse ; c'est pourquoi y manquer, lorsqu'on peut commodément le faire, c'est se mettre en péril de péché mortel.

Les Pères du concile de Trente, et d'autres conciles, nous obligent de faire le prône, ou de le faire faire ; d'expliquer ce qui regarde l'usage et la force des sacrements, de vous avertir des jeûnes et des jours de fêtes qui arrivent dans la semaine, de résider dans nos paroisses, de connaître nos brebis, et d'offrir pour elles le sacrifice. Ils nous obligent de vous instruire, de peur que les brebis de Jésus-Christ n'aient faim, et que lorsque les enfants demanderont du pain,

il n'y ait personne qui le leur rompe. *Retento ubique cujusque Ecclesie antiquo, et a sancta Romana Ecclesia omnium Ecclesiarum matre et magistra, probato ritu, ne oves Christi esuriant, neve parvuli panem petant, et non sit qui frangat eis, mandat sancta Synodus pastoribus, et singulis curam animarum gerentibus, ut frequenter inter missarum celebrationem, vel per se, vel per alios, ex iis que missa leguntur, aliquid exponant* (Sess. xxii, c. 8). Mais s'il vous est permis de ne vous y pas trouver, ou de ne vous y trouver que très-rarement, sous prétexte que vous ne pouvez pas commodément le faire, d'où vient qu'on nous impose ces charges, ou plutôt, si on nous les impose, ne vous regardent-elles pas aussi bien que nous ? N'est-ce pas pour vous assujettir à vos devoirs que l'Eglise a parlé (sess. xxiv, c. 7), lorsqu'elle nous a ainsi ordonné de faire le nôtre ? Ce ne seront plus des pasteurs négligents et oisifs qui ne distribueront pas le pain de la parole : ce seront des enfants indisciplinés, qui se soucieront peu et qui ne penseront pas même à le demander.

Suivez-donc votre pasteur préféablement à tout autre, aimez à entendre sa voix, et imitez la conduite de l'épouse dont saint Bernard dit ces belles paroles : *Sponsa prudenter advertens postulat sibi indicari ubi sponsus pascat et cubet; parata pasci, et pascere cum illo et sub ipso*. L'épouse qui agit par un principe de prudence et de sagesse, demande qu'on lui montre le lieu où son époux demeure et couche, afin qu'elle prenne ses repas avec lui et sous lui ; et en voici la raison : *Nec enim tutum arbitratur agere gregem suum longe a pastore ob incursionem luporum, et ne incipiat vagari post greges sodalium suorum* (BERN., in Cantica, serm. 32). C'est qu'elle croit qu'il n'y aurait point de sûreté pour son troupeau, s'il s'éloignait des yeux de son pasteur, et que les loups qui rôdent à l'entour s'en saisiraient bientôt ; c'est pourquoi elle le rassemble sous sa houlette, de peur que la beauté ou la facilité d'autres pâturages voisins ne soit cause de son égarement et de sa perte.

Lisez l'Ecriture, lisez les conciles, lisez les Pères, il y a, mes chers enfants, moins de sûreté à vous attacher à d'autres qu'à votre pasteur. Est-ce l'intérêt ou la jalousie qui me fait parler de la sorte ? Malheur à moi si je m'abandonnais à de si lâches passions. Non, non, quand je vous exhorte de venir à votre paroisse, qui est votre bergerie, quand je vous exhorte de me venir entendre et de me suivre, moi qui, nonobstant toute mon indignité et tous mes défauts, suis votre pasteur, je parle plus pour vous que pour moi-même. Loin de moi toute autre jalousie que celle dont saint Paul parlait, quand il disait aux chrétiens de Corinthe : *Æmulor vos Dei æmulatione* (I Cor., XI) ; j'ai pour vous de la jalousie ; mais c'est une jalousie innocente ; c'est une jalousie que Dieu veut que j'aie. Si je n'aimais que votre argent, si je n'aimais que vos dépouilles, si je ne vous

considérerais que par des respects de bienséances humaines, je serais bien lâche et bien malheureux ; mais je vous aime comme Dieu me l'ordonne, et je vous aime jusqu'à la jalousie, parce que Dieu veut que j'en aie pour vous : *Æmulor vos Dei æmulatione*. Vous êtes mes enfants en Jésus-Christ, et je suis votre père : pour qui un père aura-t-il de la jalousie, sinon pour ses enfants ? Vous êtes mes brebis, je suis votre pasteur ; pour qui un pasteur aura-t-il de la jalousie, sinon pour ses brebis ? Si mes imperfections vous éloignent de moi, considérez au moins ma bonne volonté, et le zèle que j'ai pour vous ; Dieu m'est témoin que je ne vous aime qu'en lui et pour lui ; je lui demande tous les jours que les prières que je lui fais pour vous et pour moi soient exaucées, et si elles le sont, nous nous trouverons tous dans une même bergerie, et jouirons d'un même bonheur, que je vous souhaite. *Amen*.

SERMON LXXII.

POUR LE MÊME SECOND DIMANCHE D'APRÈS
PAQUES.

Sur l'obligation que nous avons d'obéir à l'Eglise, et des principales choses dans lesquelles cette obéissance consiste.

Alas oves habeo que non sunt ex hoc ovili, et illis oportet me adducere, et vocem meam audient (Joan., X).

J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie, il faut que je les y amène, et elles écouteront ma voix.

Je souhaiterais fort, avec saint Augustin, que ceux qui vivent dans la communion de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et que ceux qui sont hors du sein et de la communion de cette Eglise, fissent de sérieuses réflexions sur ces paroles de Jésus-Christ. Les uns y trouveraient de quoi le remercier de la grande grâce de leur vocation, de ce que ce charitable pasteur, sollicité par les purs mouvements de sa miséricorde gratuite, les a renfermés dans sa bergerie où ils le connaissent et où il les connaît, où il les appelle et où réciproquement ils l'écoutent et le suivent : *oves meæ vocem meam audient*. Que vous avais je fait, ô mon Dieu ! diraient-ils, et qu'avais-je mérité auprès de vous pour me mettre au nombre de vos brebis, et me donner ce précieux et inestimable don de la foi dont tant d'infidèles et d'hérétiques sont malheureusement privés ?

Les autres, ouvrant les yeux et commençant à reconnaître que la vraie Eglise n'est pas celle où ils sont, et que leurs faux pasteurs les ont jusqu'ici abusés, demanderaient instamment à entrer dans la communion de celle qui est la véritable, dans la pensée qu'ils auraient que cette prophétie de Jésus-Christ les regarde personnellement, quand il dit qu'il a d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie, et qu'il faut qu'il les y amène. Jusqu'ici, je me suis égaré comme une brebis qui va se perdre, s'écrieraient-ils ; cherchez, Seigneur, cherchez votre serviteur, et faites que cet oracle se vérifie en

ma personne : *Alias vres habeo quæ non sunt ex hoc ovili, et illas oportet me adducere.*

DIVISION.

Je sais, mes frères, et il y a longtemps qu'on m'en a averti, que plusieurs de messieurs de la religion prétendue réformée viennent m'entendre; que je serais heureux s'il plaisait au Seigneur de donner à mes paroles assez d'onction et de force pour leur faire connaître leurs égarements, et si sa miséricorde daignait se servir de mon ministère pour les conduire à sa bergerie ! L'Evangile d'aujourd'hui me détermine à leur parler, et à vous, de l'autorité de l'Eglise et de l'obligation qu'on a de l'écouter et de lui obéir. C'est pourquoi j'entreprends de vous faire voir deux choses, qui feront tout le partage de ce discours. Premièrement, pour quelles raisons tout chrétien qui veut se sauver doit obéir à l'Eglise, respecter son autorité et sa puissance; et en second lieu, afin de ne vous laisser aucun scrupule, j'essaierai de vous faire connaître en quoi ce respect et cette obéissance consistent.

PREMIER POINT.

Il y a une Eglise que Jésus-Christ a fondée et établie; c'est un article de foi, dont ceux qui sont séparés de notre communion demeurent d'accord. Cette Eglise a un droit particulier de nous commander et de nous conduire, et ceux qui ne l'écoulent pas doivent passer dans nos esprits pour des païens et pour des publicains, c'est-à-dire pour des gens dont la profession était marquée d'un certain caractère particulier d'infamie parmi les Juifs; c'est une autre vérité incontestable, qui est sortie de la bouche de Jésus-Christ ? *Qui Ecclesiam non audierit, sit tibi tanquam ethnicus et publicanus.*

Nous verrons tantôt en peu de mots (car mon génie est moins porté à la controverse qu'à l'instruction et à la morale) quelle est cette vraie Eglise, et par quelles marques nous la distinguons d'avec celles qui ne sont que de fausses Eglises; mais il est toujours constant que partout où cette Eglise se rencontre, on doit respecter son autorité et sa puissance, se soumettre à ses ordonnances et à sa police.

J'en trouve la preuve dans saint Paul, qui établit deux grands principes. Le premier, qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu : *Non est potestas nisi a Deo* (Rom., XIII), et que c'est sa providence qui a ordonné toutes celles qui sont sur la terre, *quæ autem sunt a Deo ordinata sunt.* Dieu est un être primitif, indépendant, infiniment puissant, infiniment sage; lui seul ne dépend de personne, tout le reste dépend de lui, et comme pour le bon ordre de l'univers, il faut qu'il y ait des maîtres et des serviteurs, des rois et des sujets, c'est lui qui établit les puissances et qui leur donne toute l'autorité qu'elles ont.

Le second principe que saint Paul établit est que, toute puissance venant de Dieu,

c'est résister aux ordres de Dieu même que de résister à cette puissance, *qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit*; car si un roi, qui a établi des gouverneurs de provinces, des intendants, des juges et des magistrats qu'il a revêtus de son autorité, regarde comme une injure qu'on lui fait le mépris avec lequel on les traite, Dieu, qui est le maître de tous les rois, et infiniment plus sensible qu'eux à tout ce qui l'honore ou à tout ce qui le déshonore, regarde à plus forte raison comme une injure personnelle celle que reçoivent ceux qui le représentent.

De ces deux principes, saint Paul tire cette conséquence, qu'il faut donc que toute personne soit soumise aux puissances supérieures : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit.* Car, supposé que ces puissances viennent de Dieu, et que leur résister ce soit résister à Dieu, il s'ensuit que tout le devoir des inférieurs se réduit à une obéissance exacte et à une profonde soumission à leurs ordres.

Or, si jamais puissance a paru établie de Dieu, c'est celle de l'Eglise et des chefs qui la composent, et si jamais il y a eu contre aucune puissance quelque rébellion que Dieu ait prise comme faite à lui-même, c'a été celle qu'on a formée contre l'Eglise; et de là je conclus que si jamais aucune puissance doit nous assujettir à ses lois, c'est celle de cette même Eglise.

Nous lisons dans l'Exode que Dieu voulant envoyer Moïse pour porter ses ordres à Pharaon, lui dit : Viens, Moïse, va porter mes dépêches à Pharaon, et commande-lui de ma part de faire incessamment sortir mon peuple de l'Egypte. Hé ! qui suis-je, répondit Moïse, pour lui parler avec tant d'empire ? Quand je serai devant lui, un seul de ses regards me fera tomber à ses pieds; envoyez celui que vous devez envoyer. Ne t'inquiète pas, lui dit le Seigneur, car je t'ai fait le Dieu de Pharaon : *Ego constitui te Deum Pharaonis*; je t'ai fait l'art de mon pouvoir, je serai dans ta bouche et sur ta langue pour prononcer des paroles qui le feront trembler; je serai dans tes mains pour faire des prodiges qui surprendront tout le monde; va, je t'ai transmis ma puissance, je t'ai donné ma force et mon autorité pour le faire obéir.

Voilà, Messieurs, une puissance immédiatement émanée de Dieu; mais ce n'est pas assez, c'est une puissance à laquelle il veut qu'on se soumette, et lui résister, c'est lui faire injure; un autre endroit de l'Ecriture vous le fera bien connaître.

Il n'y a rien de plus formel sur ce sujet, que ce qui est écrit dans le livre des Rois. Samuel, voyant que la fin de ses jours approchait, voulut, selon la coutume des Juifs, faire avant sa mort substituer ses enfants à sa place. Ce peuple, qui agissait par caprice, lui résista, lui déclarant qu'il n'en ferait rien, et qu'il ne voulait plus de grand prêtre. Samuel, surpris et affligé de cette résistance, pria Dieu de prendre ses intérêts en main;

mais voici ce que Dieu lui répondit : *Non te abjecerunt, sed me* ; ne te fâche pas, Samuël, tu ne gagneras rien contre ce peuple, ce n'est pas contre toi seul qu'il a de l'aversion, c'est contre moi ; et le mépris qu'il fait de la personne et de ton sacerdoce ne se termine pas à toi seul ; il me regarde, et je m'en tiens fort offensé.

N'est-ce pas aussi ce que Jésus-Christ dit autrefois aux soixante et douze disciples qu'il envoya devant lui ? Allez, mes chers enfants ; ne vous embarrassez de rien, allez de ville en ville ; partout où vous serez reçus, mangez de ce qu'on vous présentera ; car tout ouvrier mérite sa récompense ; souhaitez la paix et donnez votre bénédiction à ceux qui vous feront un bon accueil. Mais si étant entrés dans quelque ville vous n'y êtes pas bien reçus, sortez dans les rues et dites : Nous secouons contre vous la poussière même de votre ville, qui s'est attachée à nos pieds, et sachez qu'au dernier jour Sodome sera traitée moins rigoureusement que vous. Car celui qui vous reçoit me reçoit, celui qui vous rebute me rebute, celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise ; et celui qui me méprise, méprise mon Père qui m'a envoyé. *Qui vos audit, me audit, et qui vos spernit, me spernit : qui autem me spernit, spernit eum qui misit me* (Luc., X).

De tout ceci, Messieurs, on ne peut pas tirer de conséquence plus naturelle, sinon que l'autorité de l'Eglise étant une émanation de celle de Jésus-Christ et les pasteurs qui la composent étant les successeurs des apôtres et des disciples, il faut obéir à cette Eglise, respecter et écouter ses pasteurs, Jésus-Christ tenant comme un outrage fait à lui-même le peu de respect qu'on leur témoigne, et regardant comme une rébellion, dont il se réserve une très-rigoureuse vengeance au jour du jugement, le peu de soumission qu'on a pour l'Eglise. Celui qui vous méprise, me méprise, et celui qui me méprise méprise mon Père qui m'a envoyé.

Voilà une étrange gradation. Il est impossible de désobéir à l'Eglise sans offenser Jésus-Christ ; il est impossible d'offenser Jésus-Christ sans offenser Dieu. Vous savez, disait saint Paul, écrivant aux chrétiens de Thessalonique, vous savez quelles sont les lois que je vous ai imposées de la part du Seigneur Jésus ; prenez garde de les observer exactement ; car celui qui méprisera ces règles, méprisera non un homme, mais Dieu qui nous a donné son Saint-Esprit (I Thess., IV). C'est ainsi que parlait l'Apôtre pour nous faire comprendre l'obéissance que nous devons à l'Eglise et à nos supérieurs, parce que l'autorité de Jésus-Christ et celle de l'Eglise sont une même autorité ; que l'autorité de Jésus-Christ et celle de son Père sont une même autorité ; que l'esprit de l'Eglise est l'esprit de Jésus-Christ, et que l'esprit de Jésus-Christ est l'esprit de Dieu.

Nous avons une belle figure de cette vérité dans la Genèse, où il est dit que Dieu ayant créé Adam répandit sur son visage un souille

de vie, et que, ce premier nomme s'étant endormi, Dieu tira de son côté un os dont il forma la première femme ; et de là les Pères concluent, qu'Adam ayant été animé de l'esprit de Dieu, et Eve ayant reçu l'esprit d'Adam cette Eve était aussi animée de l'esprit de Dieu.

Tout ceci s'est passé en figure, dit saint Augustin (Tract. 9 in Joan.). Dieu envoie un profond sommeil à Adam, afin qu'Eve tire son origine de lui, et Jésus-Christ, ce second Adam, s'endort sur la croix, afin que l'Eglise, cette seconde Eve, sorte de son côté. Mais comme Eve, en recevant l'esprit d'Adam, reçut celui de Dieu, dont le premier homme était animé, il faut le dire aussi, et à plus forte raison, que l'Eglise étant sortie du côté ouvert de Jésus-Christ pendant le sommeil de la croix, a reçu l'esprit de Jésus-Christ, et que l'esprit de Jésus-Christ étant l'esprit de Dieu, cette seconde Eve a été animée de l'esprit de Dieu. En faut-il davantage pour vous obliger à lui obéir, à reconnaître et à révéler sa puissance ?

Elle est si grande, cette puissance, que celles de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. Et de là saint Cyrille conclut que comme il n'y a que Dieu contre qui l'enfer ne puisse prévaloir, il s'ensuit que si toutes les puissances de l'enfer ne peuvent rien contre l'Eglise, la puissance de cette Eglise est la même puissance que celle de Dieu. Il s'ensuit encore (oh ! que cette vérité est belle, mais qu'elle est peu connue !) qu'il faut obéir à l'Eglise comme à Dieu, qui lui a transmis son esprit et son autorité ; se soumettre humblement et aveuglément à tout ce qu'elle ordonne.

Je pourrais ajouter à cette première raison une seconde, que cette soumission à l'Eglise est le caractère d'un vrai chrétien, et qu'elle renferme tout l'esprit de la religion chrétienne. Il y a cinq vertus qui composent la religion chrétienne. La première, c'est l'humilité ; sans l'humilité point de religion, si on ne devient comme un enfant, jamais on n'entrera dans le royaume du ciel ; l'orgueil est l'âme des autres religions ; mais l'humilité est l'esprit de la véritable. La seconde vertu, c'est la pureté d'intention. C'est pour cela qu'elle est comparée à l'œil : si votre œil est simple, c'est-à-dire, si votre intention est pure et si elle regarde Dieu, tout le corps de vos actions sera lumineux ; mais si cette pureté d'intention vous manque, tout ce que vous ferez ne vous servira jamais de rien pour l'éternité. La troisième vertu, c'est la foi. Cette foi est-elle vive ? rien ne nous est impossible ; cette foi est-elle morte ? nous n'avons que de la faiblesse et de la langueur ; cette foi nous assujettit à tous nos devoirs, et nous oblige à les remplir. La quatrième, c'est la charité. C'est cette vertu qui donne la vie à toutes nos actions. Quand nous parlerions comme les anges, quand nous souffririons tous les tourments que les martyrs ont soufferts, quand nous aurions les dons de prophétie et de miracles ; si nous n'avons la charité, nous ne sommes rien. La cinquième

vertu, c'est l'obéissance, et cette vertu fait tout l'esprit de la religion chrétienne. C'est pourquoi saint Pierre nous appelle des enfants d'obéissance, *filii obedientiæ* (1 *Petr.*, I), obéissance qui vaut mieux que toutes les victimes que nous pourrions offrir; obéissance qui est la meilleure marque de notre humilité, le plus beau témoignage de la pureté de nos intentions, le signe le plus évident de notre captivité sous le joug de la foi, la preuve la plus édifiante de la chasteté et de la pureté de notre charité, comme parle le même apôtre saint Pierre : *Castificantes animas vestras in obedientia charitatis* (Ibid.). Notre religion n'est fondée ni sur notre raison, ni sur le rapport de nos sens, elle est uniquement établie sur la parole de Dieu; et comme cette parole ne fait d'impression sur nous qu'autant que nous la recevons avec docilité et soumission, il s'ensuit que tout l'esprit de cette religion est renfermé dans l'obéissance. Jamais homme n'a été, et ne sera enfant de l'Eglise sans qu'il se soumette à ses ordres, sans qu'il respecte son autorité et sa puissance. Article de foi, mes frères, article de foi, si on n'écoute pas l'Eglise on ressemble à un païen, il faut être dans la bergerie, entendre, comme la brebis, la voix de son pasteur et le suivre.

Mais quelle est cette bergerie? C'est l'Eglise catholique, apostolique et romaine; il n'y en a qu'une qui soit la véritable, et elle seule a cet avantage. Elle seule a toutes les qualités nécessaires pour se faire croire et obéir; tout dépose en sa faveur et combat la rébellion des hommes.

La première de ses qualités c'est son établissement. Qu'elle ait été établie par miracle, c'est ce qui fait pour elle, puisqu'il n'y a que Dieu qui puisse en faire pour confirmer la vérité, et si elle a été établie sans miracles, elle est par là, dit saint Augustin, le plus grand de tous les miracles. Ainsi, de quelque côté qu'on regarde de son établissement, elle mérite notre soumission et notre obéissance : *Negando miracula ingens miraculum ingeris. Quid enim potest dici mirabilius, quam Romanum imperium totamque gentilitatem religionem quam antea impugnabant, desertis paternis ritibus, nullis visis signis mirandisque operibus, sponte suscepisse, et in ea retinenda tam constantes fuisse?* (*Epist. contra infideles.*) La seconde de ses qualités, c'est son unité : *Fiet unum ovile, et unus pastor*; il n'y aura qu'une bergerie et un pasteur. L'Eglise catholique, apostolique et romaine, est une par une même succession de pasteurs depuis Jésus-Christ jusqu'à nous; et c'est un avantage, dit Tertullien, dont tout autre Eglise ne se peut prévaloir. *Edant origines Ecclesiarum suarum, evolant ordinem episcoporum, ita per successionem ab initio decurrentium, ut primus ille episcopus aliquem ex apostolis vel apostolicis auctorem habuerit* (lib. *De præscr.*). Que les hérétiques, tels qu'ils soient, montrent l'origine de leurs Eglises, qu'ils nous donnent la liste de leurs évêques qui se sont succédé les uns les autres, et

qu'ils nous disent : Voilà le premier que nous avons eu, et depuis seize cents ans voilà tous ceux qui l'ont suivi; c'est ce qu'ils ne feront jamais, c'est la seule Eglise romaine qui jouit de cet avantage. La troisième de ses qualités, c'est sa catholicité et son universalité; elle n'est pas renfermée dans un petit coin de la terre, comme le calvinisme ou le luthéranisme, elle est répandue par tout le monde. Il n'y a point de nation si barbare, point d'extrémité si reculée, point de peuple si éloigné qui ne se soumette à elle et qui ne la respecte : *Ea Ecclesia catholica est ad quam non una natio, non unus angulus, sed tota multitudo convertitur*; j'appelle Eglise catholique, disait autrefois Vincent de Lérins (*in Commonit.*), non pas celle qui est reconnue par un peuple particulier et dans un petit coin de la terre, mais celle vers laquelle une multitude infinie de peuples se tourne pour en recevoir la foi et la loi. J'appelle Eglise catholique, disait autrefois saint Augustin (lib. *cont. Epist. Manich.*, c. 4), celle qui n'a point d'autres bornes que la terre habitable, et qui se distingue si avantageusement par cet endroit de toutes les hérésies, que, quoique les hérétiques affectent de se dire catholiques, nul d'eux cependant ne peut jamais dire : Mon Eglise est partout, il n'y a aucun recoin du monde où elle ne se trouve.

Quoique je puisse vous donner encore plusieurs autres marques de la vérité de l'Eglise et vous prouver que celle dans le sein de laquelle nous avons le bonheur de vivre est seule la véritable, je n'en dis pas davantage. Vous avez vu l'obligation que vous avez de lui obéir, je vais présentement vous expliquer familièrement en quoi cette soumission et cette obéissance consistent.

SECOND POINT.

Elle consiste, premièrement, dans des actions extérieures, par lesquelles on accomplit ses commandements. L'Eglise, par exemple, vous oblige d'entendre la messe vendredi prochain, qui est un jour de fête; ce commandement est d'obligation, vous ne pouvez vous en dispenser sans péché mortel. Elle consiste, en second lieu, dans des actes intérieurs, tels que sont ceux de la volonté et de l'entendement. L'Eglise vous demande des actes de vertu, or, un acte pour être vertueux doit procéder de la volonté; il faut par conséquent que la volonté soit soumise aux desseins de l'Eglise; ce n'est pas assez d'entendre la messe vendredi, il faut l'entendre avec les dispositions intérieures avec lesquelles elle veut que vous l'entendiez.

Cette obéissance aux ordres de l'Eglise nous est admirablement bien expliquée par ces paroles de saint Paul écrivant aux Ephésiens : *Non ad oculum servientes quasi hominibus placentes, sed ut servi Christi facientes voluntatem Dei ex animo, cum bona voluntate servientes, sicut Domino, et non hominibus* (*Ephes.*, VI). Ce n'est pas assez de

témoigner par des actions extérieures votre obéissance à l'Eglise, comme font de mauvais serviteurs à l'égard de leur maître, qu'ils servent par nécessité et par grimace; il faut lui obéir comme un enfant obéit à sa mère qu'il aime et qu'il sert avec plaisir. Je ne veux pas seulement une action qui paraisse au dehors, c'est là de quoi les hommes qui s'arrêtent à l'extérieur se contentent; je veux une action qui procède d'une bonne volonté, une action qui vienne du fond du cœur, une action par laquelle on regarde plus Dieu que les hommes. Voilà ce que je puis vous dire d'abord en général, pour vous apprendre quelle doit être votre obéissance et votre soumission à l'Eglise; mais pour vous en instruire encore davantage en particulier, voici ce que j'ajoute, et ce qu'un vrai catholique est obligé de faire pour s'y soumettre.

Je dis premièrement, que tout catholique qui fait profession d'être enfant de l'Eglise doit se soumettre à ses décisions dans les matières de la foi. Pour reconnaître ce qui est de foi, il y a trois règles : l'Ecriture sainte, la tradition et l'Eglise. Mais comme l'Ecriture sainte et la tradition sont des règles inanimées, quand on vient à rencontrer des difficultés et qu'il y a des passages qui paraissent opposés les uns aux autres, on a recours à l'Eglise, et l'on attend d'elle la vraie décision. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, qu'il ne croirait pas à l'Evangile sans l'autorité de l'Eglise : *Evangelio non crederem nisi me Ecclesie commoveret auctoritas*, non pas dans ce qu'il refusât de le recevoir, mais en ce sens que dans l'obscurité et la contradiction apparente de plusieurs textes qui s'y rencontrent, c'est l'Eglise qui les explique et qui leur donne le véritable sens.

Quand il y a dans une ville plusieurs horloges qui ne s'accordent pas, qu'il y en a qui avancent, d'autres qui retardent, que faisons-nous pour savoir véritablement quelle heure il est? Nous consultons un cadran au soleil, et par l'ombre que son aiguille répand sur le point qu'elle marque, nous disons positivement : Il est telle heure, il n'est ni plus, ni moins. Que les autres horloges s'accordent ou non, nous ne nous y arrêtons pas; le mouvement du soleil est toujours égal, c'est cet astre qui règle ce cadran, il n'en faut pas davantage.

Disons-en de même à l'égard des difficultés et des passages qu'on nous propose : les uns les expliquent en un sens, les autres en un autre, mais c'est à l'Eglise à parler, et dès qu'elle a parlé, nous nous arrêtons à ses décisions, nous rejetons et nous condamnons, sans raisonner davantage, ce qu'elle rejette et ce qu'elle condamne. Elle est immédiatement éclairée du Saint-Esprit, elle reçoit immédiatement les lumières du soleil de justice; c'est à elle à me marquer ce que je dois croire, et à moi à me soumettre à ces oracles.

Mais en combien de manières manque-t-on à cette obligation? En plusieurs, que je

ne fais que parcourir. 1° Quand on ne croit pas dans le fond du cœur les articles qui ont été suffisamment déclarés; qu'on n'a qu'une foi chancelante et qu'on entretient volontairement des doutes dans lesquels on se plaît. 2° Quand on examine par une trop grande curiosité ce que l'on doit croire, que l'on dispute, que l'on chicane, que l'on critique, que l'on trouve quelque chose à redire dans ce que l'Eglise propose. Les premiers fidèles, dit saint Pacien, ne savaient ce que c'était que disputer, ils ne savaient qu'une seule chose, qui était de mourir pour la foi et de sceller de leur sang les vérités orthodoxes. 3° Quand on cache sa foi, qu'on n'ose dans la nécessité en faire une profession extérieure, qu'on n'ose, par de certaines considérations humaines, se déclarer ouvertement en faveur de ce que l'Eglise a décidé, et qu'on retient, comme dit saint Paul, la vérité captive dans l'injustice. 4° Quand on conserve des habitudes et des liaisons avec les personnes condamnées par l'Eglise. S'il y a quelqu'un, dit saint Jean, qui ne reçoive pas la doctrine de l'Eglise, gardez-vous bien de le recevoir chez vous, gardez-vous bien même de lui dire bonjour; car celui qui le salue et qui lui fait un favorable accueil communique à ses mauvaises actions et à son péché. C'est ce que ce même disciple bien-aimé fit lui-même, au rapport de saint Irénée (lib. III *Hæres.*, c. 3), à l'égard de Cérinthe. Un jour étant entré dans le bain, selon la coutume qui était pour lors en usage, il s'aperçut que Cérinthe y était, et dès le même moment il en sortit, en s'écriant : Voilà Cérinthe, ennemi de la vérité, j'appréhende qu'il ne m'arrive quelque malheur, je ne le veux voir ni de près, ni de loin. *Joannes discipulus Domini in Epheso iers lavari, exsiluit de balneo non lotus, dicens quod timeret ne balneum concideret cum intus esset Cerinthus inimicus veritatis.*

Enfin on pèche contre la soumission qu'on doit à l'Eglise et aux vérités orthodoxes, quand on conserve et qu'on lit des livres hérétiques; je parle du commun du peuple, et non pas des docteurs et d'autres personnes capables, que leur profession oblige de lire ce que disent les hérétiques, pour les réfuter. Dans la bibliothèque des Pères, nous voyons un abbé d'un célèbre monastère, défendre entre autres choses à ses moines de lire aucun livre hérétique. Si vous en trouvez quelqu'un, n'y jetez jamais les yeux, de peur que sa lecture ne vous empoisonne; mais demeurez ferme dans la doctrine que vous avez apprise de l'Eglise, sans en retrancher ou ajouter quoi que ce soit : *Sed in ea doctrina quam in Ecclesia didicisti, ita persiste ut nihil ei addas, nihil detahas; si librum inveneris qui dicatur esse hæreticorum, cave illum legas, ne veneno mortifero cor tuum impleat, sed in ea doctrina, etc.*, (tom. II *Biblioth. Patr.*, De Isaia abbate.)

Je dis, en second lieu, que tout chrétien est obligé de se soumettre à l'autorité de

L'Eglise, non-seulement dans les matières de la foi, mais encore dans celles qui regardent les mœurs, et les cérémonies qu'elle a si sagement établies. Non-seulement l'Eglise est infaillible, et elle mérite par son infaillibilité la soumission de nos esprits ; mais elle est sainte, et elle mérite par sa sainteté la docilité de nos cœurs. C'est pourquoi saint Pierre appelle l'assemblée des fidèles une nation sainte, *gens sancta* (I *Petr.*, II) ; non pas en ce que tous les membres de ce corps mystique soient saints, mais en ce que les lois de l'Eglise ne cherchent qu'à faire des saints, en ce qu'elle n'approuve et qu'elle ne loue que ceux qui aspirent à la sainteté ; en ce que ses décrets, ses constitutions, ses ordonnances tendent précisément à cette fin. Je ne puis me sauver si je ne crois ce qu'elle me dit ; je ne puis non plus me sauver, si je ne fais ce qu'elle m'ordonne.

A l'égard de la discipline ecclésiastique, des cérémonies et des usages de l'Eglise, tout bon catholique doit les suivre. Il n'y a que l'Eglise qui puisse régler ces cérémonies et déterminer ces usages ; c'est votre mère ; elle est sage ; elle les a instituées pour de bonnes raisons ; vos prédécesseurs les ont reçues, vous devez aimer tout ce qui vient d'elle.

Il y a, dit saint Augustin, cette différence entre les serviteurs et les enfants, que les serviteurs ne font que ce qu'ils ne peuvent éviter, au lieu que les enfants se font un plaisir de pratiquer ce qu'ils connaissent être agréable à leurs pères et mères. Voilà l'esprit des vrais chrétiens : ce ne sont pas des serviteurs, ce sont des enfants ; ils doivent par conséquent s'attacher pieusement aux cérémonies et aux usages de l'Eglise, qui est leur mère.

Mais il me semble qu'il faudrait abolir cette cérémonie, ou la changer en une autre ; il me semble que cette procession est inutile, qu'on pourrait trouver un temps plus commode, que mille petites choses qui se font ne servent de rien. Hé ! mon ami, est-ce à toi à donner des lois à l'Eglise ? Il te fait beau voir censurer la conduite de ta mère ; il n'y a que deux jours que tu es au monde, et elle a plus de seize cents ans sur la tête ; va, va, mon ami, apprends à te soumettre à sa conduite, elle sait mieux ce qu'il faut faire que toi, tu n'as que deux doigts de cervelle, et tu veux contrôler ce qu'elle fait et ce qui a été fait de tout temps.

Saint Augustin rapporte un admirable exemple de Monique sa mère ; avec quel respect elle observait les cérémonies de l'Eglise, et avec quelle soumission elle les abandonnait lorsqu'elles n'étaient pas en usage dans les pays où elle se rencontrait. La coutume d'Afrique était d'apporter du pain, du vin, et quelques fruits sur les tombeaux des martyrs ; étant à Milan elle voulut observer cette même coutume, mais elle fut d'abord arrêtée par le portier, qui lui dit : Où allez-vous, Madame, que portez-vous ? Demeurez là. — C'est du pain, du vin, et quelques fruits que je porte sur les tombeaux des saints. —

Arrêtez, Madame, Ambroise l'a défendu, ce n'est pas la pratique de cette Eglise. Il n'en fallut pas davantage ; elle ne dit pas : Cela se pratique par toute l'Afrique, pourquoi ne se pratiquerait-il point ici ? Elle obéit sans difficulté : C'est l'Eglise qui m'ordonne que je ne fasse plus cette cérémonie. Ambroise, qui représente Jésus-Christ, l'a défendu, je ne le ferai pas ; jusque-là, qu'au rapport de saint Augustin, le portier de l'Eglise de Milan qui l'avait arrêtée s'étonna de la prompte obéissance de cette pieuse dame, qui semblait plutôt blâmer la coutume d'Afrique que critiquer et trouver à redire à la défense qu'on lui faisait : *Tam pie atque obedienter amplexa est, ut ipse miraretur quod tam facile accusatrix potius consuetudinis suæ, quam disceptatrix illius prohibitionis effecta sit. — Cum ad memoriam sanctorum, sicut in Africa solebat, pulles et panem et merum attulisset, atque ab ostiario prohiberetur, ubi hoc episcopum vetuisse cognovit ; tam pie et.... ubi comperit a præclaro prædicatore atque antistite pîtatîs præceptum esse ista non fieri, quia illa quasi parentalia superstitioni gentium essent similima : abstinuit se libentissime, et pro canistro pleno terrenis fructibus, plenum purgationibus votis pectus ad memorias martyrum afferre didicerat* (lib. VI *Confess.*, c. 2).

On pèche en plusieurs manières contre cette soumission qu'on doit à la discipline, à la police, aux cérémonies et aux coutumes de l'Eglise. 1° Quand on blâme et qu'on accuse les pasteurs qui font leur devoir. Notre curé est trop rigide, il nous oblige à des choses qui ne sont pas nécessaires, il nous en défend d'autres qui seraient plus utiles. Ce n'est pas moi, mes frères, qui vous fais des lois, c'est l'Eglise ; ainsi quand vous me blâmez, c'est elle que vous blâmez ; quand vous me méprisez, c'est elle que vous méprisez. S'il y a de ma faute en quelque chose, j'en serai puni ; mais toutes les fois que j'ordonne ou que je défends ce que l'Eglise ordonne et défend, vous péchez contre elle, quand par un esprit d'indépendance, de rébellion ou de mépris, vous ne vous y soumettez pas. 2° Vous péchez contre la soumission que vous devez à l'Eglise, quand vous différez de faire baptiser vos enfants, sous prétexte que vous attendez un parrain et une marraine de condition. Vous savez ce qu'elle vous ordonne sur ce sujet, vous savez que vous mettez ces enfants au hasard de mourir sans baptême, et cependant toutes ces raisons ne font pas d'impression sur vos esprits. J'en dis de même de ceux qui baptisent leurs enfants sans nécessité, ou qui après avoir été ondoyés, les retiennent chez eux plusieurs années, sans les apporter à l'Eglise. 3° Vous péchez quand vous avez des chapelles dans vos maisons, où vous faites dire la messe, et que ni vous, ni vos domestiques, n'assistez pas à celles de votre paroisse. J'avoue que pour des raisons particulières on peut vous accorder cette permission d'avoir des chapelles ; mais en vérité c'est une chose épouvantable, que dans ma paroisse il y en ait jusqu'à trente-huit.

Je dis que ce n'est pas là l'intention de l'Eglise, que vous allez contre ses ordres, qu'elle veut que vous veniez à votre paroisse, quand vous pouvez commodément le faire, que hors quelque maladie, ou quelque affaire pressante, vous devez vous ranger comme une vaine brebis à votre bergerie. Vous demandez des permissions pour avoir des chapelles, et faire dire des messes chez vous ; mais pour quel sujet peut-on vous accorder ces dispenses ? Il faut que la cause soit juste, il faut que la piété de celui qui demande cette grâce soit le motif pour lequel on la lui accorde : *Causæ æquitas, postulantis pietas*.

Or, pour quelle cause demandez-vous ces permissions ? C'est souvent ou parce que vous aimez la singularité, ou parce que vous cherchez votre commodité. Si c'est par un esprit de singularité, c'est une marque d'orgueil : à cause que vous êtes de qualité, il faut que vous ayez des chapelles particulières. Il faut donc qu'à cause que vous êtes de qualité vous ayez des sacrements particuliers, et un Dieu en particulier. *Nunquid divisus est Christus ?* Est-ce que Jésus-Christ se divise ?

Si c'est pour votre commodité, c'est une marque que vous aimez trop votre personne. Vous faites venir Jésus-Christ chez vous, et le centenier, tout idolâtre qu'il était, ne voulait pas qu'il se donnât la peine de venir chez lui : Non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Vous faites profession du christianisme, vous n'avez aucune incommodité considérable qui vous empêche d'aller à votre paroisse ; et, vous voulez avoir des chapelles particulières, vous voulez qu'on y dise la messe, vous obligez Jésus-Christ d'y venir. O orgueil ! ô mollesse ! je m'en suis souvent plaint, je m'en suis lavé devant Dieu, j'en fais ici ma déclaration ; s'il y a du mal, je n'en porterai pas la peine ; qui donc ? vous qui péchez contre la soumission et le respect que vous devez à l'Eglise, vous qui ne voulez pas vous trouver avec le petit peuple ; vous qui cherchez vos aises, et qui seriez fâchés de vous incommoder pour Jésus-Christ.

Jéroboam avait fait ériger un autel où il sacrifiait aux idoles. Un prophète l'alla trouver de la part de Dieu, et lui cria : *Altare, altare* : malheureux prince, que faites-vous ? Jéroboam, irrité de ce reproche, leva la main, et dit à ses officiers : Arrêtez cet insolent, *extendit manum suam de altari, dicens : Apprehendite eum* (III Reg., XIII) ; mais dans le même moment Dieu le châtia, et sa main devant tout à coup immobile, sans qu'il pût la retirer : *Exaruit manus ejus quam extenderat contra eum, nec valuit retrahere eam ad se*. Après cela, Messieurs, allez vous jouer à Dieu ; après cela moquez-vous des avis salutaires que nous vous donnons ; après cela allez faire servir, comme il arrive souvent, vos chapelles à des usages profanes, et après qu'on y a sacrifié au vrai Dieu, allez y faire des sacrifices à votre vanité et à votre mol-

lesse, que j'appelle des espèces d'idolâtrie.

Finissons. Puisque je suis enfant de l'Eglise, puisque l'Eglise a droit de me conduire et de me gouverner, puisque Dieu a mis chez elle en dépôt sa vérité et sa puissance ; c'est à elle que je veux obéir dans toutes les choses qui regarderont la religion et mon salut. Raison, passion, nature corrompue, indépendance, libertinage, dis tout ce que tu voudras, je veux obéir à l'Eglise, je veux me soumettre à tous ceux aux soins desquels elle m'a confié. Je ne veux rien avoir à démêler avec mon pasteur, rien avec mon évêque, ni avec les puissances que Dieu a établies sur moi ; Dieu est mon Père, l'Eglise est ma mère, et un enfant est obligé d'obéir à son père et à sa mère.

Dites, mes chers auditeurs, dites à Dieu, dans cet esprit, ce que sainte Thérèse lui disait : Mon Dieu, mon Dieu, je vous remercie de toutes les grâces que vous m'avez faites ; je vous remercie de la grâce de mon baptême, je vous remercie de m'avoir élevé dans la vraie religion ; je vous remercie de m'avoir fait enfant de l'Eglise, je la reconnais pour ma mère, je lui ai toujours obéi, parce que vous me l'avez commandé. J'ai suivi ses ordres, je me suis soumise à ses lois, et j'ai pratiqué ses commandements en toutes choses, parce que j'ai eu une pouvoir me sauver sans cela, et que vous me demandiez ce sacrifice de mon esprit et de ma volonté. J'attends à présent l'effet de vos promesses, ô mon Dieu, et je vous demande votre bénédiction pour le temps et pour l'éternité. Amen.

SERMON LXXIII

POUR LE TROISIÈME DIMANCHE D'APRÈS
PAQUES.

Sur le bonheur des gens de bien.

Plorabit et flebitis vos, mundus autem gaudet, vos vero contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium (Joan., XVI).

Mes apôtres, vous pleurerez et vous gémirez : pendant que vous serez affligés, le monde se réjouira ; mais enfin votre tristesse se changera en joie.

De toutes les vérités qui sont sorties de la bouche du Fils de Dieu, il serait difficile d'en trouver qui fussent plus favorables aux gens de bien, plus terribles et plus funestes aux pécheurs, que celles de mon texte dans l'Evangile de ce jour. Le Sauveur du monde, étant prêt de quitter les hommes par sa mort, jeta les yeux sur deux sortes de personnes, dont le monde est composé, je veux dire sur les bons et sur les méchants. Considérant les pécheurs, voici le coup de foudre qu'il lança sur leurs têtes : *Mundus gaudebit*, le monde se réjouira ; mais hélas ! quelle joie, quelle satisfaction, quel plaisir ! Joie, satisfaction, plaisirs, qui passeront comme l'ombre, qui s'évanouiront comme un fantôme, qui s'écouleront comme le vent, et qui ensuite ne produiront pendant toute l'éternité que douleur, que rage, que pleurs, que grincements de dents.

Mais tournant les yeux vers les justes et

les prédestinés, voici ce qu'il leur prédit en la personne de ses apôtres : Mes chers enfants, ne vous scandalisez pas de ce que je vais vous dire, la chose arrivera comme je vous l'annonce, je vais me séparer de vous pour remonter à mon Père ; je vous laisse par testament ma croix en partage ; vous serez persécutés, chassés, bafoués ; la douleur et la tristesse s'empareront de vos âmes ; mais courage, mes chers enfants, cette tristesse passera bien vite, et à sa place succédera une joie pure, sainte, intérieure, solide, éternelle, et que personne ne pourra jamais vous ravir.

O aveuglement ! ô stupidité ! ô folie des hommes, s'écria-dessus saint Augustin, de ne pas réfléchir sur de si importantes vérités ! Mais aveuglement, stupidité, folie encore plus grande d'y réfléchir et de n'en pas profiter ! Tout ce que l'on nous enseigne dans l'Evangile est la vérité même, ajoute ce Père, et presque personne n'y réfléchit. Tout ce que l'on nous commande dans l'Evangile est la vertu même, et presque personne ne l'embrasse. Tout ce que l'on nous promet dans l'Evangile est la félicité même, et presque personne ne s'efforce de l'acquiescer. *Quidquid ibi docetur veritas est, quidquid præcipitur bonitas, quidquid promittitur felicitas.* Si jamais toutes ces choses se sont trouvées réunies dans aucun endroit de l'Ecriture, c'est dans notre Evangile.

DIVISION.

Qu'est-ce que Jésus-Christ nous y ordonne et à quoi est-ce qu'il nous assujettit ? Aux larmes, à la tristesse, aux souffrances : *Plorabit et flebitis vos.* La patience et la mortification chrétienne, voilà la vertu qu'il nous commande et le sujet de mon premier point. *Quidquid ibi præcipitur, bonitas est.* Qu'est-ce que Jésus-Christ nous y prédit et nous y annonce ? Que ces larmes se tariront et que cette tristesse se changera en joie : *tristitia vestra vertetur in gaudium.* Voilà une vérité d'une très-grande consolation qu'il nous apprend, et le sujet de mon second point. *Quidquid docetur veritas est.* Qu'est-ce que Jésus-Christ nous y promet ? Que cette joie qui naîtra de cette tristesse sera une joie éternelle, que personne ne pourra nous ôter, et *gaudium vestrum nemo tollet a vobis.* Voilà le bonheur dont il nous assure, et le sujet de mon dernier point. *Quidquid promittitur felicitas.* Je renferme en ces trois choses tout mon évangile ; application, je vous prie.

PREMIER POINT.

On ne peut être sauvé si on n'appartient à Jésus-Christ ; on ne peut appartenir à Jésus-Christ qu'on n'ait son esprit ; on ne peut avoir son esprit qu'on n'embrasse la vertu qu'il paraît avoir le plus aimée pendant sa vie et celle qu'il nous a plus expressément recommandée, et l'on ne peut avoir cette vertu si l'on n'a une grande patience dans les afflictions, et si l'on n'embrasse par choix et par amour la mortification chrétienne :

Plorabit et flebitis vos, mundus gaudebit, vos autem contristabimini. Voulez-vous savoir quel est votre caractère, votre sort, votre partage, votre différence, et ce qui vous sépare des enfants du siècle ? C'est l'affliction, c'est la croix, ce sont les larmes, ce sont les gémissements ; c'est par l'amour de ces afflictions et de ces croix que vous conserverez dans votre cœur la grâce de Jésus-Christ. Autant de temps que vous serez justes devant ses yeux, autant de temps qu'il vous considérera comme ses enfants, et que vous le regarderez comme votre père, assurez-vous que vous serez dans l'affliction et dans la tristesse, que la souffrance sera la marque de votre adoption et de votre élection, *plorabit et flebitis vos.* C'est un arrêt irrévocable contre lequel il n'y eut, il n'y a et il n'y aura jamais de dispense.

J'entre dans la preuve de cette vérité par ces belles paroles de saint Paul, dans son Epître aux Hébreux. *Quem diligit Dominus, castigat, flagellat autem omnem filium quem recipit* (Hebr., XII). Dès le moment que Dieu jette les yeux sur un homme pour en faire son enfant par la communication de sa grâce et de sa justice, dès ce même moment il étend sa main gauche sur lui pour le châtier. Il le prend de sa main droite, afin qu'il soit l'héritier de sa gloire et le cohéritier de son Fils ; mais il lève sa main gauche, pour l'affliger et pour le purifier de ses péchés par les disgrâces qu'il lui envoie.

Etrange différence entre la conduite que Dieu tient à l'égard de ceux qu'il adopte et la conduite que tiennent les hommes à l'égard des enfants dont ils sont les pères selon la chair ! La première chose que ceux-ci font est d'ouvrir leurs cœurs à la tendresse, d'éloigner de leurs enfants tout ce qui peut leur donner du chagrin, de leur procurer tout ce qui est capable de contribuer à leurs divertissements et à leurs plaisirs. Ils les embrassent et les baisent dans leurs plus tendres années ; ils les flattent, ils les caressent, ils condescendent non-seulement à leurs faiblesses, mais souvent à leur libertinage, et toute leur amitié consiste à leur donner, selon leur pouvoir, des établissements honorables et commodes.

Dieu tient une conduite tout opposée à l'égard des siens : *Quem diligit Dominus, castigat.* Il les aime infiniment plus que les pères et les mères n'aiment leurs enfants ; et nonobstant cet amour saint et réglé qu'il a pour eux, il les éprouve par l'affliction et par les souffrances. Il les adopte et il les reconnaît pour ses enfants ; et dès lors il étend sur eux la main de sa miséricorde et de sa justice, comme s'il voulait que la grâce de son adoption durât autant que la tristesse et que cette tristesse ne durât pas moins que sa grâce : *Flagellat autem omnem filium quem recipit.*

Tobie, tu es agréable à Dieu, tout ce que tu fais lui plaît ; il te fait bon gré de ta charité, de tes aumônes, de la simplicité de ton âme et de la droiture de ton cœur. Va, mon

cher enfant, rends toujours aux pèlerins et aux morts les mêmes offices, je t'en récompenserai, tu es mon enfant, tu posséderas ma gloire ; mais c'est pour cela même qu'il faut que l'affliction t'éprouve ; c'est pour cela même qu'il faut que tu sois frappé d'aveuglement et que tu sois privé de ce que tu aimes davantage : *Quia acceptus eras Deo, necesse fuit ut tentatio probaret te* (Tob., XII).

Il serait difficile de rendre une solide raison d'une si différente conduite, si l'on ne remontait jusqu'au principe. C'est que Dieu nous a prédestinés, non pas sur le modèle du premier Adam, mais sur celui du second : *Prædestinavit nos conformes fieri imaginì Filii sui*. Nous tirons notre nature du premier, mais nous tirons la réparation de cette nature du second. Nous tirons notre chair d'Adam, mais nous tirons notre grâce de Jésus-Christ. Le premier homme nous a perdus, le second nous a rachetés, le premier homme nous a perdus dans un paradis de délices, le second nous a rachetés sur l'arbre de la croix. Nous naissons enfants de ce premier homme, et par ce moyen nous sommes par nature enfants de colère ; nous devenons frères et membres de ce second Adam, et par ce moyen nous sommes par grâce enfants d'adoption ; et de là saint Léon (serm. *De pass.*) tire ces deux conséquences après saint Paul.

La première, que la grâce qui nous fait chrétiens et membres de Jésus-Christ nous donne sa croix et ses afflictions en partage : *Plorabitis et flebitis vos*. Voyez-vous cette croix à laquelle votre Dieu a été attaché pour votre rédemption ? Regardez-la bien, c'est, dit-il, une croix que vous devez porter à votre tour, une croix qui à votre égard est un sacrement et un exemple tout ensemble. Un sacrement, parce qu'elle est un signe de prédestination et de salut ; un exemple, parce qu'elle est un engagement aux mortifications et aux souffrances. Un sacrement, parce qu'un Dieu y est mort pour vous sauver ; un exemple, parce que vous devez la porter pour votre sanctification particulière : *Crux quæ salvandis impensa est mortalibus sacramentum vobis est, et exemplum*.

La seconde conséquence que saint Léon tire après l'Apôtre, c'est qu'un homme qui est sans affliction, un homme qui vit dans les plaisirs et dans les divertissements du monde, ou plutôt un homme qui n'aime que les pompes, les satisfactions et les vanités du monde ; un homme qui a horreur des mortifications et des adversités qui troublent le repos des gens du monde ; un homme, dis-je, de ce caractère, est un enfant adultérin et ne peut se flatter de la grâce de l'adoption divine.

Demandez à saint Paul si ce que je dis est vrai. Vous avez été choisi, grand apôtre, comme un vase d'élection, pour porter le nom de Jésus-Christ par toute la terre, vous avez été élevé jusqu'au troisième ciel et vous avez puisé dans la source même de la vérité ce que vous nous avez dit ; que pensez-vous

d'un homme qui voudrait se sauver sans affliction, sans contradiction, sans mortification ? d'un homme qui se dirait enfant de Dieu et frère de Jésus-Christ, sans porter sa croix ? Ne vous y trompez pas, mes frères, *Si extra disciplinam estis, cujus participes facti sumus omnes, ergo adulteri et non filii estis* (Hebr., XII), si vous n'êtes pas éprouvés, châtiés, disciplinés, si vous êtes hors de cette police et de cette discipline à laquelle nous avons tous part (car voilà selon saint Augustin, saint Jérôme, saint Chrysostome et saint Anselme, ce que veulent dire ces paroles de l'Apôtre (*si extra disciplinam estis*), vous êtes des bâtards, et non pas des enfants légitimes.

Selon ces Pères, ce mot de *discipline* signifie beaucoup de choses : 1^o il signifie ce qui s'observe dans la profession des armes ; et c'est ce que nous appelons discipline militaire. Cette discipline veut qu'un soldat s'accoutume à une vie dure et austère, qu'il essuie beaucoup de fatigues, qu'il se résolve à être tantôt bien, tantôt mal, qu'il ne recherche jamais ses commodités et ses aises au préjudice de son devoir, qu'il se range sous son drapeau et son étendard. 2^o Ce mot de *discipline* se prend pour une disposition de certaines règles qui règnent dans les sciences et dans les arts ; et c'est la raison pour laquelle ceux qui apprennent sous des maîtres sont appelés disciples. Cette discipline veut qu'on écoute son maître, que l'on comprenne et que l'on suive ses principes ; qu'on soit assidu et soumis à ses leçons, qu'on entre autant que l'on peut dans ses sentiments et dans son esprit. 3^o Enfin ce mot de *discipline* se prend pour une certaine forme de règles et de statuts, à laquelle il faut s'assujétir et que les fondateurs des ordres religieux ont établie, et c'est ce qui s'appelle discipline religieuse et monastique.

De quelque sens que l'on prenne ce mot, et que saint Paul l'ait entendu, il s'ensuit de là que comme un soldat qui ne se rangeait pas sous son étendard serait hors de la discipline militaire ; que comme un disciple qui ne voudrait ni prendre l'esprit, ni suivre les maximes de son maître, serait hors de la discipline de l'école ; que comme un religieux qui ferait difficulté de se soumettre aux règles et aux statuts de son ordre serait hors de la discipline monastique : de même (appliquez-vous à ceci et n'oubliez jamais cette importante vérité), de même un chrétien qui, par profession et par engagement, est le soldat, le disciple, le religieux de Jésus-Christ, est un homme hors de sa discipline, s'il ne se range sous l'étendard de ce chef, s'il n'écoute les leçons et ne suit les maximes de ce maître, s'il ne se soumet aux règles et aux constitutions de ce premier auteur et fondateur de la religion qu'il embrasse.

Or, quel est cet étendard ? C'est la Croix, *Vexilla Regis prodeunt, fulget Crucis mysterium*. La croix de Jésus-Christ, voilà mon drapeau ; la croix de Jésus-Christ, voilà mon

enseigne ; la croix de Jésus-Christ, voilà mon étendard. Quelles sont ces leçons ? Ce sont des leçons de mortification, de renoncement, de croix. *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam, et sequatur me* (Luc., IX). Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il se renonce soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive ! Quelles sont les constitutions de ce divin fondat ur du premier de tous les ordres ? Les voici : *Plorabit et flebitis vos* : vous pleurerez et vous gémirez. Les voici encore : *Tollite jugum meum super vos*. Vous voudriez bien être sans joug, vous voudriez bien ne porter aucun fardeau ; mais la chose ne dépend pas de vous : si vous voulez être de ma religion et en prendre l'esprit, chargez-vous de mon joug et de mon fardeau. Les voici encore, et c'est à elles que Jésus-Christ a attaché toutes ses bénédictions et ses récompenses. Bienheureux sont les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient. Bienheureux sont ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce qu'une abondante récompense les attend dans le ciel.

Par conséquent si vous ne vous rangez pas sous l'étendard de la croix, si vous n'écoutez pas ces leçons de mortification et de crucifiement qu'on vous fait, si vous n'obéissez pas à ces constitutions, qui ne parlent que de gémissements et de larmes, qui ne promettent de récompenses qu'à ce qu'il y a d'humiliant et d'austère, vous êtes hors de la discipline de Jésus-Christ, *extra disciplinam estis*. C'est cependant une discipline qui est pour vous autant que pour moi, qui est pour les riches autant que pour les pauvres, qui est pour les grands autant que pour les petits : *Cujus participes omnes facti sumus* : nous y avons tous part ; c'est là notre police, ce sont là nos constitutions et nos leçons.

Mais si vous êtes hors de cette discipline, qu'êtes-vous donc ? Tremblez, chrétiens qui n'aimez que les plaisirs et les satisfactions du monde, qui ne laissez rien davantage que les afflictions et les mortifications de la vie, tremblez. Qu'êtes-vous donc ? Je n'oserais le dire si saint Paul ne l'avait avancé le premier : *Ergo adulteri et non filii estis*. Quelle étrange conséquence ? Vous êtes donc des bâtards et non des enfants légitimes. Vous êtes des déserteurs de la milice de Jésus-Christ ; vous êtes des disciples indisciplinés ; vous êtes des apostats de sa religion. Il dit que vous pleurerez et que vous gémirez, et vous ne voulez ni pleurer ni gémir : il dit que vous vous attristerez et que vous serez affligés, et vous ne recherchez que la joie et ne suivez que la tristesse. Accordez ces paroles avec votre conduite, ces paroles et cette conduite avec la qualité de chrétiens.

Jésus-Christ et l'Apôtre vous annoncent tous deux une même vérité, et cet apôtre ne parle qu'après avoir étudié les sentiments, les paroles, les inclinations et les instructions de ce divin maître. Une bonne mère (cela

est pardonnable aux mères, pourvu que ce soit à dessein d'établir saintement leurs enfants), une bonne mère vint un jour se jeter aux pieds de Jésus-Christ, et lui fit en l'adorant cette prière : Voici deux enfants que j'ai, ce sont vos parents, je m'en suis privée pour vous les donner, je suis déjà âgée et j'ai besoin de leurs secours et de leurs bras pour m'assister dans ma vieillesse. Eh ! du moins, Seigneur, que j'ai cette consolation de les voir l'un à votre droite, l'autre à votre gauche dans votre royaume.

Cette proposition parut faire de la peine à Jésus-Christ. Allez, mes enfants, vous ne savez, ni votre mère non plus, ce que vous me demandez. Pouvez-vous boire le calice que je vais, que je dois et que je veux boire ? Oui, nous le pouvons, répondirent ces enfants, *possumus*. Vous le pouvez ; et moi je vous dis que ce n'est pas à moi, mais à mon Père à vous donner les places que vous me demandez. Ce que je puis faire, est de vous donner ce qui m'appartient et ce qui vous convient à présent le mieux. Tout mon bien c'est ma croix, toutes mes richesses sont mon calice et mes souffrances. Pouvez-vous porter cette croix ? pouvez-vous boire ce calice ? Voilà tout ce que j'ai, je vous le mets entre les mains ; ce sera là le prix et l'argent pour acheter la gloire que vous souhaitez que je vous donne : par là je vous reconnaitrai pour mes disciples, mes imitateurs et les héritiers de mon royaume.

Je vous avoue, Messieurs, après saint Chrysostome, qu'on ne peut rien trouver dans l'Ecriture de plus précis, ni de plus formel, pour montrer que l'affliction, la tribulation, la mortification, la croix, sont le partage des vrais chrétiens, et que dès qu'ils s'engagent au service de Jésus-Christ, il faut qu'ils s'engagent à ces dures lois : *Plorabit et flebitis vos*, vous pleurerez et vous gémirez. Encore un petit mot sur ces paroles de notre Evangile avant que de finir ce point. 1° C'est le Fils de Dieu qui parle : c'est un Dieu, c'est la vérité même, et quoiqu'il n'y ait point de contrariété entre ce que les apôtres et les prophètes disent et ce que Jésus-Christ dit lui-même, cependant les paroles qui sortent immédiatement de la bouche de Jésus-Christ ont quelque chose de plus tendre, de de plus amoureux, de plus efficace, de plus persuasif, de plus pénétrant. *Dico vobis*, c'est moi qui vous parle, je ne vous parle plus par mes oracles, je vous le dis moi-même, vous pleurerez et vous gémirez. 2° Ce qu'il dit à ses apôtres, il le dit avec serment, *amen dico vobis*, je vous le dis, je le jure, je le proteste : et il le dit après leur avoir donné la plus grande marque de son amour. Il venait de leur donner son corps et son sang, son âme, son humanité, sa divinité par la communion, et il était près de leur donner ce même corps et ce même sang par sa mort ; et c'est justement entre ces deux témoignages de son infinie charité qu'il prend ce moment pour leur dire : Vous pleurerez et vous gémirez. 3° Pour faire connaître que c'est aux prédestinés et aux enfants de Dieu que ces

paroles s'adressent, c'est qu'il les oppose aux enfants du monde et aux réprouvés, dont le caractère est de se réjouir, et de se vautrer dans toutes sortes de plaisirs. *Mundus gaudebit*, le monde se réjouira; mais pour vous, qui êtes mes prédestinés et mes élus, vous vous affligerez : *Plorabitis et flebitis vos*. Je n'ai pas voulu dire ce mot de *vos* tandis que Judas était parmi vous; car c'est un réprouvé: mais à présent qu'il n'y a plus que des élus, et que vous serez tous bienheureux un jour, *amen, amen dico vobis*, c'est à vous que je parle. Le mensonge n'a jamais été sur ma langue, jamais je n'ai usé de dissimulation ni de tromperie: croyez-moi, mes apôtres, je vous engage, pour la confirmation de cette vérité, mon serment, ma divinité, mon humanité, mon honneur, mon corps, mon sang, vous pleurerez et vous gémirez. Mais consolez-vous, ce ne sera pas pour longtemps, ces pleurs, ces gémissements, cette tristesse se changeront en joie, et vous rendront éternellement heureux : *Tristitia vestra vertetur in gaudium*.

SECOND POINT.

Saint Augustin a très-judicieusement remarqué que l'un des plus grands aveuglements de l'esprit de l'homme est de séparer deux choses que l'on devrait regarder comme inséparablement unies, la tristesse selon Dieu, et la fin de cette tristesse; les croix et les mortifications qu'on endure, la joie et la gloire que ces croix et ces mortifications produisent. Ne considérer que cette tristesse, ces afflictions, ces croix, c'est de quoi s'abattre et se décourager; ne regarder aussi que cette joie et cette gloire, c'est de quoi présumer et se flatter mal à propos: mais réunir ces deux choses ensemble, et se les représenter dans un même point de vue, c'est en juger sainement et en tirer de salutaires conséquences pour l'accomplissement de ses devoirs.

Aussi nous remarquons que le Saint-Esprit dans l'Ecriture n'a jamais voulu les séparer. Jamais il ne nous a flattés d'une vraie joie qui ne fût précédée d'aucune tristesse, et jamais il ne nous a parlé de cette tristesse selon Dieu, qu'il ne nous en ait promis le changement et la fin.

C'est pourquoi l'apôtre saint Pierre, exhortant les chrétiens à souffrir patiemment, dit ces belles paroles : *Deus omnis gratiæ qui vocavit nos in æternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passos ipse perficiet, confirmabit solidabitque* (1 Petr., V). Plût à Dieu que je pusse donner toute l'étendue à cette belle vérité, et casser le noyau, comme dit saint Augustin, pour vous faire goûter la douceur de l'amande qui est dedans!

Considérez, s'il vous plaît, que toutes les vérités de la religion chrétienne sont renfermées dans ce passage. *Deus*, voilà la divinité; *omnis gratiæ*, voilà toute la grâce, tout l'épanchement et tout l'écoulement de la grâce; *qui vocavit nos*, voilà notre vocation, le principe et le commencement du salut; *in æternam gloriam suam*, voilà le terme et la récompense de la grâce; *in*

Christo Jesu, voilà celui qui nous a mérité et apporté la grâce : *modicum passos* : ô le beau mot! il faut un peu souffrir, *modicum passos*, et en souffrant un peu vous entrez en participation de la Divinité, *Deus*. Il faut un peu souffrir, *modicum passos*, et en souffrant un peu vous entrez dans l'esprit de votre vocation, *qui vocavit nos*. Il faut un peu souffrir, *modicum passos*, et en souffrant un peu vous entrez en union des mérites et des douleurs de Jésus-Christ, *in Christo Jesu*. Il faut un peu souffrir, *modicum passos*, et en souffrant un peu vous vous attirez une gloire et une joie éternelle, qui est la fin de votre vocation, *in æternam gloriam suam*. Oh! que ces souffrances sont courtes, et toutes courtes qu'elles soient, oh! qu'elles sont bien récompensées! Pleurez, mes chers enfants, pleurez, vous ne pleurerez pas longtemps; affligez-vous, mes chers enfants, affligez-vous, vous ne vous affligerez pas longtemps : l'orage passera, le calme reviendra, votre tristesse et vos larmes se changeront en consolation et en joie.

1° Ces souffrances seront courtes, et ne sont rien, par rapport au temps; voilà pourquoi Jésus-Christ dans l'Evangile dit ces belles paroles à ses apôtres : *Modicum et non videbitis me, et iterum modicum et videbitis me*. Vous serez quelque peu de temps sans me voir, vous me croirez éloigné de vous lorsque vous ressentirez toute la pointe de la douleur et de l'affliction; mais bientôt après vous me reverrez. Ah! qu'est-ce qu'une souffrance et une persécution légère en comparaison de l'éternité? La vie de l'homme est appelée par Jésus-Christ une heure, *venit hora*; ce n'est qu'un peu de temps, dix ans, vingt ans, trente ans, quarante ans, cinquante ans, cent ans, qu'est-ce que tout cela en comparaison de l'éternité? *Hora* c'est encore moins qu'une heure, en comparaison d'une journée entière, qui en a vingt-quatre. 2° Ces souffrances sont courtes, et ne sont rien par rapport à celles de Jésus-Christ, *modicum passos*. On ne m'a pas vu couché sur un peu de paille comme Jésus-Christ, me fatiguer et me lasser comme Jésus-Christ, souffrir les persécutions et les railleries des hommes comme Jésus-Christ, suer sang et eau comme Jésus-Christ, être attaché à une colonne et couronné d'épines comme Jésus-Christ. On ne m'a pas encore vu jeter le sang par les yeux comme Jésus-Christ, on n'a pas encore vu ma chair en lambeaux et déchirée à coups de fouets, comme celle de Jésus-Christ; on ne m'a pas vu le côté ouvert comme à Jésus-Christ; quoi que je souffre, ce ne sera jamais rien en comparaison de la moindre douleur de Jésus-Christ, *modicum passos*. 3° Ces souffrances sont courtes et ne sont rien, par rapport à la joie et au bonheur qu'elles produisent. Ne sortons pas de notre évangile. Voici la comparaison dont Jésus-Christ se sert pour expliquer à ses apôtres cette favorable métamorphose d'une tristesse passagère en une joie éternelle. *Mulier cum parit, tristitiam habet, quia venit hora ejus* :

cum autem peperit puerum, jam non meminit pressuræ propter gaudium.

Quand une femme est dans les douleurs de l'enfantement, eh! mon Dieu! que de cris! eh! mon Dieu! que de gémissements! eh! mon Dieu! que de convulsions! eh! mon Dieu! que de contorsions! tout le monde en est touché, tout le monde est dans une consternation extrême de la voir souffrir. Mais dès qu'elle est délivrée, on ne peut pas s'imaginer quels sont les plaisirs et les transports de joie qui s'emparent de son cœur. Elle ne se souvient plus de son mal, elle ne se souvient plus de ses douleurs, Où est cet enfant qui m'a tant fait souffrir? Qu'on me le montre, que je l'embrasse, que je le baise, que je le serre amoureusement sur mon sein. J'ai bien souffert, mon cher enfant, mais voilà qui est fait, je ne m'en souviens plus, la joie que j'ai de te voir et de t'embrasser m'ôte l'idée et le souvenir de mon mal : *Jam non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum.*

Rien ne nous peut mieux représenter la joie d'une âme chrétienne, après quelques heures d'affliction, que cette comparaison; aussi est-elle de Jésus-Christ. Quand les justes sont affligés, méprisés, trahis, persécutés, abandonnés, ils ressemblent à une femme qui ressent toutes les pointes de la douleur, lorsqu'elle accouche : mais quand ils sont délivrés de ces maux, et que Dieu les a mis dans son paradis, jamais il n'y a de joie pareille à la leur. Ah! perte de mari, que tu me parais douce à présent! je t'ai tant pleuré, j'ai tant arrosé ton tombeau de mes larmes, mais, ô mari bienheureux, que tu m'es doux à présent!

Je ne trouve rien de plus touchant dans l'Écriture, que ce qui y est remarqué de Tobie. Après que ce bon vieillard eut amèrement pleuré son enfant qu'il croyait perdu, et qu'il eut souffert les fâcheuses incommodités de son aveuglement, enfin sa femme, qui allait toujours sur le haut d'une montagne voir si son cher Tobie ne revenait pas, courut aussitôt, dès qu'elle s'aperçut que c'était lui, dire à son mari : Réjouissez-vous, voici votre enfant qui vient. Il arriva dans la maison de son père, il embrassa ce bon vieillard, et lui ayant frotté les yeux avec un peu de fiel de poisson, par le conseil de l'ange son conducteur, ce bonhomme commença à voir clair et s'écria : *Benedico te, Domine Deus Israel, quia tu castigasti me, et tu salvasti me.* Ah! Dieu d'Israël, que je vous aime! Ah! Dieu d'Israël, que je vous adore! Ah! Dieu d'Israël, que je vous ai d'obligation, et combien dois-je vous rendre de grâces! Vous m'avez châtié, en m'ôtant la vue, et me privant de la présence de mon enfant, *tu castigasti me*; mais la joie que je ressens à présent est incomparablement plus grande que mon affliction passée ne m'était sensible : *Ecce video Tobiam filium meum.* J'ai recouvré la vue, et le premier objet qui se présente à mes yeux est mon cher enfant que je vois. Ah! mon cher fils, est-ce toi?

est-ce moi? approche-toi de ton pauvre père, que je t'embrasse, que je te baise : *Béni soyez-vous, ô Dieu d'Israël, qui m'avez châtié et qui m'avez sauvé; qui m'avez affligé et qui m'avez réjoui et consolé : Tu castigasti me, et tu salvasti me.*

C'est ainsi que parle une âme fidèle que Dieu fait entrer dans sa joie, c'est ainsi que parlent ce pauvre homme et cette pauvre veuve délaissés de tout le monde, sans amis, sans argent, sans consolation, sans médicaments, lorsque Dieu les délivre de la prison de leur corps, pour leur faire part de sa gloire : *Benedico te, Deus Israel.* O Dieu d'Israël! ô Dieu des chrétiens! ô Dieu de miséricorde et de bonté, soyez éternellement béni; ah! que j'ai d'actions de grâces à vous rendre?

Enfin, mon Dieu, *tu castigasti me, et tu salvasti me.* A l'âge de quinze ans j'ai été affligée de maladies, à l'âge de trente ans les procès m'ont ruinée, j'ai été veuve à quarante; j'étais riche dans le commencement de mon mariage; j'ai souffert ensuite plusieurs pertes, et pour comble de mes malheurs j'ai perdu mon mari et mes enfants. Jusqu'à l'heure de ma mort je me suis vue misérable et déstituée de tout secours, et à peine a-t-on trouvé un drap pour me coudre dedans et m'ensevelir; *tu castigasti me.* Vous m'avez châtiée, mais vous m'avez encore infiniment plus aimée, puisque vous m'avez sauvée, *et salvasti me.* Ah! que je suis joyeuse! ah! que je suis contente! *Ecce ego video Jesum filium Patris mei.* Je vois Jésus fils de mon Dieu et de mon père. C'est donc vous, Père éternel, qui m'avez créée! et je vous vois; c'est donc vous, Saint-Esprit, qui m'avez sanctifiée? et je vous vois; c'est donc vous mon bien-aimé Jésus, qui êtes mort pour moi? et je vous vois, vous m'avez châtiée, mais vous m'avez mise en possession de votre gloire; vous m'avez châtiée, mais, après quelques moments de souffrances, vous m'avez fait entrer dans votre joie.

Mais, me direz-vous, est-ce que cette joie qui succédera à la tristesse, comme Jésus-Christ nous le témoigne dans l'Évangile, ne se trouvera que dans le ciel? Est-ce qu'une âme fidèle qui est affligée et qui embrasse de bon cœur la croix et les souffrances, ne goûtera pas cette joie dès cette vie? Oui, mes frères, oui, elle la goûtera : écoutez comme en parle saint Paul; il parle par sa propre expérience : Je me réjouis, dit-il, je me glorifie dans mes croix et dans mes souffrances. Je suis plus content dans ma prison, dans mes naufrages, dans ma faim, dans mes persécutions, dans mes chaînes, que mes persécuteurs ne le sont dans leur liberté, dans leur plaisir, dans leur crapule, dans leur abondance. Je suis tout rempli, tout enivré, tout noyé de joie, j'en ai tant que mon âme ne saurait la contenir, elle déborde de toute part, *superabundo gaudio.* Mais on vous maltraite partout, on vous bat de verges comme un infâme; on vous jette des pierres, on fait votre procès, on vous prépare de cruels et d'ignominieux supplices, comme à

un scélérat; n'importe, c'est pour cela même que je suis rempli de consolation, et parmi toutes mes souffrances je suis comblé d'une si abondante joie, qu'elle déborde de toute part : *Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra* (II Cor., VII).

Quand saint Paul parle de la sorte, il n'est ni visionnaire, ni hypocrite, ni menteur. Il parle de ce qu'il éprouve, de ce qu'il goûte, de ce qu'il sent. Il n'a ni l'orgueil ni l'insensibilité d'un stoïcien; ni la fausse bravoure, ni la dissimulation artificieuse de ces gens du monde, qui sous un extérieur gai portent une âme rongée, bourrelée, dévorée de chagrin. Ses peines sont au dehors, mais ses consolations sont au dedans; les orages sont au dehors, mais le calme est au dedans; ses souffrances sont au dehors, mais sa joie est au dedans; et cette joie est si grande, si abondante, si cachée et si enracinée dans son âme (permettez-moi ces expressions, elles sont de saint Chrysostome), que personne ne pourra la lui ravir : *Et gaudium vestrum nemo tollet a vobis*. Ce serait ce que je devrais vous expliquer au long pour achever mon sermon; j'en dirai ce que je pourrai.

TROISIÈME POINT.

Je viens de vous dire, après saint Chrysostome, qu'un homme de bien, qui est en état de grâce, porte dans son cœur le germe et la racine d'une véritable joie; et de là ce grand homme conclut que tandis qu'il demeurera dans cet état, jamais cette joie, qui est enracinée dans son âme, ne le quittera, pour deux raisons qu'il en apporte, et que je vous prie d'écouter.

La première, parce que cette joie spirituelle est une émanation, un écoulement, une dépendance, et pour parler aux termes de saint Paul, un fruit du Saint-Esprit qui demeure dans nos cœurs; or, tandis que ce divin Esprit y demeurera, la joie en sera inséparable, et cet oracle de Jésus-Christ se justifiera à la lettre : *Et gaudium vestrum nemo tollet a vobis*.

Quels sont les fruits du Saint-Esprit, les voici : la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la longanimité, etc. : *Fructus autem Spiritus est : charitas, gaudium, pax*, etc. (Galat., V). Le premier fruit, la première production, le premier enfant du Saint-Esprit (je parle de la sorte, car si le Saint-Esprit est stérile dans la sainte Trinité, il est très-fécond dans la grâce), son premier fruit, son premier enfant, son aîné, c'est la charité; jusque-là que plusieurs docteurs ont cru qu'il n'y avait point d'autre qualité sanctifiante et résidante dans l'âme que la présence du Saint-Esprit. Mais qu'est-ce que cette charité produit? La joie : d'où il arrive que par la même raison que la charité est inséparable du Saint-Esprit, cette joie est inséparable de cette charité.

Voilà pourquoi le même apôtre, écrivant aux Philippiens, leur donne cette douce consolation : *Gaudete in Domino semper, iterum*

dico gaudete (Philipp., IV). Réjouissez-vous toujours, je vous le dis encore une fois, réjouissez-vous toujours au Seigneur. Pourquoi cela, grand apôtre? *Dominus prope est*, c'est que le Seigneur n'est pas loin de vous, c'est que le Seigneur est près de vous, c'est que le Saint-Esprit est dans vos cœurs, et que demeurant au dedans de vous, il est impossible que la joie n'y demeure aussi. Qu'on vous ôte la grâce de Dieu, on vous ôtera cette joie; mais comme il n'y a aucun agent extérieur qui puisse vous ôter la grâce, si vous n'y consentez vous-mêmes, il n'y a aussi aucune créature qui puisse vous priver de votre joie, qui en est le fruit.

C'est là ce qui rendait les saints si hardis et si intrépides au milieu de leurs plus cruelles persécutions. Vous pouvez nous ôter nos biens en les confisquant, notre liberté en nous mettant en prison, notre patrie en nous envoyant en exil, notre honneur en nous dégradant et nous diffamant, nos enfants en les arrachant de notre sein, ou les faisant mourir; mais pour notre joie, vous ne pouvez nous la ravir : tandis que nous serons bien avec Dieu nous serons contents et plus que contents. Eh ! pouvez-vous nous ravir notre Dieu? Réjouissez-vous donc, et réjouissez-vous au Seigneur : ce n'est pas assez, réjouissez-vous toujours : *Gaudete in Domino semper*.

Les pécheurs, au milieu de leurs plaisirs, de leurs festins, de leur or et de leur argent, de leurs charges et de leurs emplois, ont-ils cette joie permanente, et peut-on les inviter à se réjouir toujours? Ouvrez, si vous pouvez, leurs cœurs, vous verrez ce qui s'y passe. Un peu de joie, ce n'est qu'un point, *ad instar puncti*, ce point est si imperceptible, cette joie si légère et si fragile, qu'ils ne se souviennent jamais d'en avoir eu, qu'en comparant cette satisfaction passagère avec la violence et la durée des maux qu'ils endurent : *Consumuntur fame, et devorabunt vos aves morsu amarissimo, dentes bestiarum immitam in eos*. C'est Dieu qui parle. Ils mourront de faim, des oiseaux carnassiers les dévoreront sans pitié, et je les exposerai aux morsures des plus cruelles bêtes.

Quelle est cette faim ? demande Origène, quels sont ces oiseaux dévorants et ces animaux carnassiers dont Dieu parle de la sorte dans le Deutéronome ? Ce sont, dit-il, les différentes passions à la violence desquelles Dieu livre une âme pécheresse, pour lui ravir ces moments de joie dont elle pourrait se flatter. C'est avarice dans les uns, c'est orgueil dans les autres; c'est jalousie et envie dans ceux-ci, c'est abattement et désespoir dans ceux-là. *Consumuntur fame*, voilà pour les avares, une faim canine les dévore; plus ils ont de bien, plus ils voudraient en avoir. Ainsi où est leur joie ? Ce qui satisferait plusieurs autres ne fait qu'irriter leur appétit et enflammer leurs desirs.

Devorabunt eos aves morsu amarissimo. Voilà le sort des ambitieux. Ils tâchent de s'élever au-dessus des autres, comme les aigles et les vautours qui s'élancent jusqu'à

la moyenne région de l'air, mais c'est leur ambition même qui les dévore. Tu prétends être content, et tu ne le seras pas, tu espères que ce rayon de gloire et de bonne fortune luira toujours sur toi; mais il se cachera et s'éclipsera dans un moment. La rage de ne pouvoir exécuter tes desseins, d'être obligé de te renfermer dans un état que tu n'aimes pas, de ramper devant ceux qui s'opposent à tes desseins, ou qui n'y répondent pas comme tu le souhaiterais : voilà autant de becs d'oiseaux qui te rongent le cœur, comme un autre Ixion sur la roue de la fortune.

Dentes bestiarum immittam in eos. Voilà la destinée des envieux que leur péché abat, consterne, désespère. Une conscience ulcérée, un cœur jaloux qui sèche de chagrin, une âme à qui la prospérité d'un voisin donne de continuelles alarmes, ah! quelles dents, quelles morsures, quelle apparence de dire à ces pécheurs : Réjouissez-vous au Seigneur, et réjouissez-vous toujours? *Gaudete in Domino semper.*

Ames justes, qui êtes en état de grâce, c'est là votre avantage : réjouissez-vous, et réjouissez-vous toujours. Je ne dis pas d'une joie toujours sensible, mais d'une joie intérieure; et comme votre grâce demande toujours à croître, croissez toujours en joie à mesure qu'elle fait de nouveaux progrès. Cette grâce est comme une lumière naissante qui s'avance et qui croît jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à un jour parfait; cette joie s'avance et se fortifie aussi à proportion, bien loin de diminuer et de s'affaiblir : *Lux orta est justo, et rectis corde latitia* (*Psal. XCVI*).

Dieu est près de vous, comment ne vous réjouiriez-vous pas? *Dominus prope est*; il est si près de vous qu'il est devant vous, qu'il est derrière vous, qu'il est à côté de vous, qu'il est au dedans de vous, non pas simplement de cette présence qui vous est commune avec les autres créatures, mais d'une manière bien plus avantageuse, qui est la présence et l'inhabitation de son divin Esprit. Et voilà la première raison pour laquelle on ne peut ôter à un homme de bien la joie intérieure qu'il possède. Le saint Esprit est dans son cœur; le premier fruit qu'il y produit, c'est la charité : autant de temps qu'il y demeure, la charité y demeure; et autant de temps que la charité y demeure, la joie, qui en est inséparable, y subsiste. Soyez fidèles à la grâce, mes chers auditeurs, soyez fidèles à la grâce, ne contristez jamais l'Esprit de Dieu, ne le contraignez jamais de sortir de vos cœurs, et je vous le jure, *amen, amen dico vobis*, vous aurez une joie parfaite qui ne vous quittera pas.

La seconde raison pour laquelle la joie des gens de bien est solide, persévérante et en quelque manière éternelle, c'est qu'elle est un écoulement et un avant-goût de la joie des bienheureux. Je n'ai pas le temps de vous expliquer ici quelles sont les qualités de la joie des bienheureux dans le ciel, je crois vous les avoir assez marquées au-

trefois dans les discours que je vous en ai faits.

Sachez seulement qu'il y a une béatitude consommée et une béatitude commencée, une joie du ciel et une joie de la terre; et que comme la grâce est une gloire anticipée, la joie qui l'accompagne est une joie qui participe en quelque chose à cette gloire dont elle est le commencement et l'échantillon. Les bienheureux se réjouiront toujours en Dieu, et rien ne peut les affliger et les troubler que le péché.

Dans le ciel c'est un torrent de volupté qui enivre les bienheureux, et sur la terre ce sont des eaux qui coulent goutte à goutte dans l'âme des justes. Dans le ciel les bienheureux sont impeccables, et par ce moyen leur joie est éternelle. Sur la terre les justes peuvent pécher à toute heure, et par conséquent perdre leur vraie joie. Mais quand Dieu les soutient et qu'ils persévèrent dans son amitié, *in stillicidiis ejus lætabitur germinans* (*Psal. LXIV*), les grâces du Seigneur coulent goutte à goutte, et ils les reçoivent avec joie.

Ces jeunes plantes ne sont pas encore bien fortes, mais elles se dilatent, elles s'étendent, elles s'ouvrent pour recevoir ces douces influences du ciel, qui les comblent de joie. Un jour viendra, ô mon Dieu! que vous répandrez sur elles vos bénédictions à pleines mains, et que vous couronnerez par une heureuse impeccabilité vos propres dons : *Benedices coronæ anni benignitatis tuæ* (*Ibid.*). Mais dans ce désert du monde où elles sont, vous les engraissez pour les rendre belles; et c'en est assez pour les faire tressaillir de joie : *Pinguesscent speciosa deserti, et in exultatione colles accingentur* (*Ibid.*).

Eh bien! mes chers auditeurs, qu'en pensez-vous? La douleur d'un côté, la consolation d'un autre; la croix d'un côté, la joie d'un autre; les souffrances d'un côté, le repos et la paix de la conscience d'un autre. Si je vous ai prêché conformément à mon Evangile, prenez pour maxime de souffrir avec patience, avec courage et dans l'esprit de Dieu tout ce qui vous arrivera de fâcheux dans la vie. Soyez persuadés qu'il ne vous envoie d'affliction qu'à dessein de vous sanctifier, ou de sanctifier d'autres par votre moyen : que son intention est de vous rendre conformes à Jésus-Christ son Fils, et de graver en vous son image, afin de vous faire participer à sa joie.

L'esprit du démon et des réprouvés est de faire souffrir tout le monde; l'esprit de Jésus-Christ et des élus est de souffrir de tout le monde; l'esprit des réprouvés est d'aimer la joie, *mundus gaudet*, l'esprit des élus est d'aimer la tribulation et les larmes, *vos autem contristabimini*; l'esprit des réprouvés est attaché au présent, l'esprit des élus est attaché au futur; l'esprit des réprouvés est de se conduire par leurs passions, l'esprit des élus est de se conduire par la foi, et de se soutenir par l'espérance.

Mes chers enfants, quand vous seriez calomniés, persécutés de tout le monde, quand

on vous conduirait à l'hôpital général avec toute votre famille, quand on mettrait le feu dans vos papiers et dans vos maisons, ne vous croyez pas pour cela malheureux, au contraire, soyez sûrs que, ces croix étant le partage des élus, vous goûterez une joie, et une joie éternelle si vous en faites un bon usage. Qui le dit? Ce n'est ni la nature, ni la raison; c'est Jésus-Christ, c'est la vérité même. Le monde et la passion vous donneront des sentiments tout contraires; moi-même qui vous parle, si l'on me donnait un soufflet, je ne sais ce que je ferais; mais je sais bien ce que je devrais faire; si l'on brûlait ma maison, je ne sais à quoi ma raison et ma passion m'emporteraient; mais je sais bien ce que Jésus-Christ et ma foi m'obligeraient de faire.

C'est pourquoi, lorsque vous serez persécutés, opprimés, méprisés, recevez ces croix dans le même esprit que saint Paul, et dites avec lui : Je pourrais me venger de mes ennemis, je pourrais consulter ma raison, et m'abandonner à mes passions; mais je ne veux écouter que ma foi et mon espérance : *propter spem Israel catena hac circumdatus sum* (Act., XXVIII). On m'a jeté en prison comme un criminel, on m'a chargé de chaînes; elles sont à la vérité dures et pesantes, mais elles me sont agréables; je les traîne, je les porte, je les embrasse volontiers dans la vue de ma chère patrie, et dans l'espérance que j'ai d'y arriver. Je les aime plus, ces chaînes (c'est ce que saint Chrysostome fait dire à saint Paul), je les aime plus que les femmes mondaines n'aiment leurs bijoux; je les mets autour de moi, et je m'en pare avec plus de plaisir et de joie qu'elles ne se parent de leurs diamants et de leurs colliers de perles. Maladies, persécutions, incendies, naufrages, pertes d'honneur et de bien, venez fondre entre mes bras; si mes bras n'ont pas assez d'étendue, venez fondre dans mon cœur; si mon cœur est trop étroit, donnez-lui, Seigneur, plus de capacité, afin qu'il ne manque jamais à les recevoir.

Qu'arrivera-t-il de là, mes chers enfants? Que ces croix, ces gémissements, ces afflictions, ces larmes, se changent en joie. Vous n'êtes pas loin de votre mort, ni moi de la mienne. Si, dans ce moment, qui est si funeste aux pécheurs qui se réjouissent, Jésus-Christ vous voit marqués au sceau de sa croix, ce sera lui-même qui essuiera vos larmes. Vous avez pleuré, vous ne pleurez plus; vous avez poussé d'amers soupirs, mais vous n'en pousserez plus; il n'y a aucune larme, il n'y a aucun soupir que je n'aie vu et dont je n'aie tenu un fidèle registre; il est temps que vous entriez dans ma joie, joie intérieure, joie pure, joie abondante, joie éternelle, et que personne ne vous ravira jamais. Ainsi soit-il, mes chers enfants, ainsi soit-il.

SERMON LXXIV.

PRÔNE POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE D'APRÈS
PAQUES,

Sur l'oubli de la mort

Vado ad eum qui misit me, et nemo ex vobis interrogat me : Quo vadis? (Joan., XVI.)

Je vais à ce lui qui m'a envoyé, et personne de vous ne me demande où je vais.

Les paroles d'un homme au lit de la mort, qui va remettre son âme entre les mains de celui dont il l'a reçue, et comparaître devant le tribunal de son juge, ne sont pas de simples paroles, ce sont des dards et des flèches qui pénètrent et percent le cœur de ceux qui les écoutent. Voilà pourquoi, quand les pères et les mères se voient dans cet état, ils font venir leurs enfants au chevet de leur lit, pour leur recommander ce qu'ils croient de plus important à leur avancement, soit temporel, soit spirituel; et pour peu d'amitié que ces enfants leur portent, ils écoutent comme des oracles les instructions qu'on leur fait, et les avis qu'on leur donne en cette dernière heure.

Nous voyons dans l'Ecriture que le vieux Tobie se sentant défaillir, et s'apercevant qu'il n'avait pas encore longtemps à vivre, fit venir son fils et ses petits-enfants, auxquels il déclara ses dernières volontés. Mes enfants, leur dit-il, l'heure de ma mort est proche, et je dois bientôt retourner à Dieu; si jusqu'ici vous avez eu de l'affection et du respect pour votre père, n'oubliez jamais ce que je vais vous dire pour la dernière fois. *Audite, filii mei, patrem vestrum* : servez Dieu de toute l'éteinte de votre cœur, et attachez-vous à faire tout ce que vous croirez lui être agréable. Je vous laisse peu de bien, mais il est légitimement acquis; et quand je ne vous en laisserais point, je sortirais de ce monde avec autant de joie et de résignation que j'en sors. Ecoutez donc, mes chers enfants, et recevez ces dernières paroles avec mon esprit : *Servite Domino in veritate, et inquirite ut faciatis quæ placita sunt illi*. Servez Dieu en vérité, cherchez ce qui peut lui plaire, et faites sa sainte volonté en toutes choses.

Il semble, mes frères, que c'est là ce que fait Jésus-Christ dans notre Evangile. Étant près de monter sur le Calvaire pour y souffrir la mort sur l'arbre de la croix, il rassembla ses apôtres, et leur dit trois paroles qui contiennent trois importantes instructions pour tous les chrétiens, et qui sont comme le fondement de notre morale.

La première de ces paroles fut celle-ci : *Vado ad eum qui misit me, et nemo ex vobis interrogat me : Quo vadis?* Mes chers apôtres, il est temps que je vous quitte; j'ai demeuré et conversé avec les hommes selon la commission que j'en avais reçue; je vais bientôt retourner à celui qui m'a envoyé, et personne de vous ne s'informe où je vais. Que veut dire cela? C'est comme si Jésus-Christ leur disait : Le temps de ma mort est proche, je vous en avertis; il vous faudra un

jour mourir comme moi, songez donc à moi, préparez-vous à me suivre, et ne soyez pas si insensibles à vos propres intérêts, que de ne pas vous informer où je vais et où vous irez : pensez à votre mort et à la mienne.

La seconde de ces paroles et de ces instructions, la voici : *Expedi vobis ut ego vadam*, vous serez surpris quand je vous dirai qu'il vous est avantageux que je m'en aille. Que veut dire cela ? C'est pour nous faire comprendre que le grand secret de notre religion consiste à nous détacher des amitiés du monde, à avoir le cœur vide des affections du siècle, à nous purifier et à tâcher d'arriver à une haute perfection par ce détachement.

La troisième parole et la troisième instruction : *Nisi ego abiero, Paracletus non veniet ad vos*. Si je ne m'en vais, l'esprit consolateur ne descendra pas sur vous, et si je m'en vais, je vous l'enverrai. Que veut dire cela, et y a-t-il quelque incompatibilité entre Jésus-Christ et le Saint-Esprit ? C'est pour nous apprendre qu'on ne peut posséder tout à la fois les consolations du monde et celles de Dieu ; que dès que l'on cherche les douceurs de la terre, on perd celles du ciel, et que toute personne qui veut que l'esprit du Seigneur la console, doit se priver des joies, et se sevrer, comme dit saint Bernard, du lait des consolations des hommes.

DIVISION.

Voilà les trois grandes instructions que Jésus-Christ, avant que de mourir, laissa à ses apôtres, et en leurs personnes à tous les fidèles. Comme elles sont trop étendues, et qu'elles ne peuvent être renfermées dans un seul discours, je ne m'arrête qu'à la première, pour vous faire voir, conformément au dessein de l'Eglise, qu'il ne faut pas attendre au lit de la mort à penser à la mort, que rien n'est plus fatal, ni plus pernicieux à un chrétien, que l'oubli de cette mort ; et que, par conséquent, s'il veut travailler efficacement à son salut, il doit y penser sérieusement et s'y préparer. C'est une folie de penser à la mort quand on est près de mourir ; il faut donc y penser de bonne heure et s'y préparer ; voilà mes deux propositions et le sujet de l'instruction que je vais vous faire. L'oubli de la mort nous conduit ordinairement à une malheureuse mort : ce sera mon premier point ; par conséquent, il est de notre prudence et de notre intérêt de ne pas vivre dans un aussi fatal oubli : ce sera mon second point, ou plutôt la conséquence que je tirerai du premier.

PREMIER POINT.

Quoique la mort de Jésus-Christ ait été infiniment précieuse aux yeux de son Père, et que dans ce passage, qui est si redoutable aux plus grands saints, il n'y ait rien eu de fâcheux à craindre pour ce Dieu-Homme, principe et modèle de toute sainteté, il est surprenant néanmoins de voir qu'il a toujours eu cette mort présente devant lui dès les premiers moments de sa vie, et qu'il s'y est, si l'on peut ainsi parler, comme accoutumé

par une longue et continuelle prévoyance.

Ce ne fut ni lorsqu'il fut arrêté par les soldats, et qu'il vit la croix où il devait être attaché, ni lorsque toutes les rues de Jérusalem retentissaient de ces cruelles clameurs des Juifs : *Crucifige, crucifige eum* ; ni lorsqu'il considéra les artisans occupés à porter les clous dont son humanité devait être percée, qu'il pensa à sa mort : il y pensa dès qu'il vint au monde, il y pensa dès les premiers moments de sa conception ; et, tout occupé de sa passion future, il eut sans cesse sa douleur devant ses yeux, comme il l'avait dit longtemps auparavant par la bouche de son prophète : *Et dolor meus in conspectu meo semper*. Je pense sans cesse à ce que je dois souffrir dans Jérusalem ; si on me couche sur un peu de paille en venant au monde, je me représente que je serai couché encore bien plus durement sur une croix. Si l'on me tire quelques gouttes de sang avec le couteau de la circoncision, je me figure qu'on en tirera bien d'autre dans le prétoire et sur le Calvaire, et si l'on me porte au temple pour me présenter à mon Père, je regarde ce sacrifice du matin comme un présage certain du sacrifice du soir, qui doit achever le cours de ma vie : *Et dolor meus in conspectu meo semper*. J'ai toujours ma douleur et ma mort devant les yeux : *Defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus*, ma vie a commencé dans les douleurs, elle a continué dans les travaux et dans les souffrances, elle finira par une cruelle et ignominieuse mort, et il n'y a aucun instant où mon esprit n'ait été occupé de la pensée de cette mort.

De là vient que les enfants de Zébédée s'étant présentés à lui avec leur mère pour tâcher d'obtenir les premières places de son royaume, il leur demanda, comme il est rapporté dans saint Matthieu, s'ils pouvaient boire le calice qu'il boirait : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum* ? Mais saint Marc dit qu'il voulut savoir d'eux s'ils pourraient boire le calice qu'il buvait, et être baptisés du baptême dont il était baptisé : *Potestis bibere calicem quem ego bibo, aut baptizari quo ego baptizor baptismo* ? (Marc., X.) Mais, Seigneur, quel calice buvez-vous ? Vous prêchez, vous instruisez les peuples, vous faites des miracles, vous vous attirez l'estime et la vénération de tout le monde, appelez-vous cela un calice que vous buvez ? Oui, c'est un calice que je bois et un baptême de sang que je reçois ; je le vois, ce calice, comme s'il m'était présenté dans le jardin des Oliviers, et je vois ce baptême de sang, comme si j'étais attaché à la colonne et à ma croix. Je pense sans cesse à ma mort, et il n'y a aucun instant dans ma vie où je ne me représente ce dernier moment auquel je dois rendre l'âme : *Calicem quem ego bibo*.

De là vient aussi qu'il en parlait sans cesse à ses apôtres, qu'il s'en entretenait même avec Moïse et Elie au jour de sa transfiguration ; qu'il expliquait dans le détail à ses chers disciples ce qui devait lui arriver à Jérusalem, que là on le déchirerait à coups

de fouets, que là on lui cracherait au visage, que là on se moquerait de lui, qu'on le trahirait et qu'on l'attacherait à la croix. Pourquoi tout cela? pour nous apprendre l'une des plus importantes vérités du christianisme, que si Jésus-Christ a toujours pensé à sa mort, nous devons penser aussi à la nôtre; que si un Dieu essentiellement saint et assuré de son bonheur a toujours eu sa mort devant les yeux, nous qui sommes de nous-mêmes des enfants de colère, nous qui avons offensé Dieu en une infinité de choses, nous devons réfléchir sur ce dernier moment, qui est le moment décisif de notre bienheureuse ou de notre malheureuse éternité.

Un Dieu a voulu ressentir par avance toutes les douleurs de sa mort; sa passion et son crucifiement ont duré autant que sa vie; il a sans cesse rappelé dans son esprit et dans son imagination tout ce qui devait lui arriver à cette dernière heure. Excellent exemple, qui nous apprend à ne perdre jamais de vue ce moment qui finira notre vie, à faire de nos actions comme autant de dispositions à notre mort, à nous considérer comme des gens qui meurent tous les jours par quelque partie d'eux-mêmes, et à n'entreprendre jamais aucune chose que nous ne voudrions pas avoir entreprise, si nous étions au lit de la mort.

Mais hélas! qui est-ce qui fait ces réflexions? qui est-ce qui règle ses actions et sa vie sur cette pensée de la mort? Chacun l'efface de sa mémoire, *non est respectus mortis eorum*, chacun l'oublie et la veut oublier; chacun vit comme s'il était immortel, ou comme s'il avait la liberté de mourir quand il lui plairait; et c'est là le dernier de tous les aveuglements, et l'artifice le plus ordinaire dont se sert le démon pour précipiter les chrétiens dans les enfers.

Car ne craignez pas, mes frères, qu'il vous tente d'une mauvaise mort. Quoiqu'il ne cherche et qu'il ne demande que votre perte, cependant tout diable qu'il est, il ne vous conseillera jamais de vouloir mourir en péché mortel. Que fait-il donc? il fait tous ses efforts pour vous empêcher de vous disposer à bien mourir; il éloigne de votre esprit la pensée de la mort, il vous la rend importune et même odieuse; sachant bien que, dès que vous n'y penserez pas, il vous sera comme impossible de bien mourir.

En effet, cet oubli de la mort est un présage presque infallible d'une mauvaise mort. Premièrement, parce qu'en n'y pensant pas, nous en serons surpris. *Nescit homo finem suum* (Eccl., IX). Quand est-ce que tu mourras? en quel temps? à quelle heure? de quelle manière? *Nescit homo finem suum*, tu n'en peux rien savoir. *Sed sicut pisces capiuntur hamo, et sicut aves laqueo comprehenduntur, sic capiuntur homines in tempore malo, cum eis ex templo supervenerit*. Pécheur, tu ne penses point à la mort, mais qu'arrivera-t-il? ce qui arrive à un poisson et à un oiseau que l'on prend.

Ce poisson nage dans les eaux, il bondit

dans les ondes, il est dans son centre, et ne pense point à l'hameçon du pêcheur; cependant on lui prépare un appât, et au lieu de nourriture il avale ce qui lui donne la mort. Cet oiseau vole dans les airs, il saute d'une branche à une autre, il chante et réjouit les passants par sa mélodie; cependant l'oiseleur l'attend, et sans qu'il s'en aperçoive, il s'engage dans des filets où il perd sa liberté. Mondain qui m'écoutes, il t'en arrivera de même si tu n'y prends garde. Tu nages dans une mer de plaisirs, tu bondis au milieu de la prospérité, tu t'élèves le plus haut que tu peux par les efforts de ton ambition; tu chantes et tu te divertis avec les enfants, ou avec les compagnons de tes débauches; ta famille est opulente, tout te réussit; mais ce sont là des hameçons qu'on te prépare, des appâts et des pièges qu'on te dresse, tu n'y penses pas, et pour avoir vécu dans un volontaire oubli de la mort, tu en es surpris.

Pharaon, ah! infortuné Pharaon, tu nous fournis un triste exemple de cette terrible vérité. Nous lisons dans l'Exode (XII), qu'après que Dieu l'eut plusieurs fois menacé de le punir, voyant que ce prince endurec méprisait sa parole, il se résolut enfin de le perdre. *Factum est autem in noctis medio: percussit Dominus omne primogenitum in terra Egypti, surrexitque Pharaon nocte, et omnes servi ejus, et ortus est clamor magnus in Egypto*. Il arriva qu'au milieu de la nuit, Dieu frappa tous les premiers-nés de l'Egypte, cet accident imprévu effraya Pharaon, qui se leva de nuit avec tous les Egyptiens, et toute l'Egypte retentissait de grands cris qu'on entendait de toutes parts.

Voilà un triste exemple et une étrange figure de ce qui arrive à ceux qui vivent dans un long oubli de leur dernière fin. *Factum est in noctis medio*. Ils sont surpris lorsqu'ils y pensent le moins. Au matin, ils se portent très-bien; à midi, très-bien; à dix heures du soir, c'en est fait; ils n'y sont plus, la mort les a surpris. *Ducunt in bonis dies suos*, ils font grande chère, ils nagent dans les plaisirs, ils ont des trésors par-dessus la tête, *et in puncto ad inferna descendunt*; ils ne pensent qu'à se donner du bon temps, et un moment après, les voilà descendus dans les enfers: d'où vient cela? de l'oubli de la mort, et de n'y avoir point pensé. *In medio noctis*, c'est au milieu de la nuit qu'ils sont surpris. 1° Au milieu de la nuit de leurs affaires. Tout est bouleversé chez moi, mes affaires sont embarrassées, je n'ai pas encore rendu mes comptes, je n'ai pas encore vidé ce procès; mes enfants ne sont pas encore tous établis; je n'ai pas achevé ce bâtiment; je n'ai pas encore acquis cet héritage qui m'eût apporté un grand gain: *In medio noctis*; 2° au milieu de la nuit de leur conscience. Que faut-il faire pour me mettre en bon état? il faut me confesser de tous mes péchés: par quel bout m'y prendrai-je? comment en si peu de temps pourrai-je me ressouvenir de tous mes blasphèmes, de toutes mes injustices, de toutes mes impu-

retés? des différends que j'ai eus, des contrats usuraires que j'ai faits, des sommes que j'ai négligé de restituer? *In medio noctis*; 3° au milieu de la nuit de l'éternité. Si je meurs de cette maladie, où irai-je? Je n'en sais rien; ah! je ne le sais que trop, je le sens déjà. Mais qu'est-ce que cette éternité? Ce que l'on m'a prêché du péché, de l'enfer, du paradis, cela est-il vrai? Est-il vrai qu'il y a deux éternités, l'une bienheureuse pour ceux qui meurent en état de grâce, l'autre malheureuse pour ceux qui meurent en péché mortel, ne fût-ce qu'un seul péché, ne fût-ce qu'une seule pensée, ne fût-ce qu'un seul désir : cela est-il vrai? Je me vois mourir, laquelle de ces deux éternités sera mon partage? *In medio noctis*. Quelle étrange nuit! *Surrexitque Pharaon nocte et ortus est clamor magnus in Ægypto*. Ce n'en est là que trop pour éveiller ces pharaons, et pour rappeler en leur mémoire ce qu'ils ont jusqu'ici voulu oublier.

L'Écriture sainte nous dit en cet endroit qu'il se fit un grand bruit par toute l'Égypte; mais, comme remarque saint Augustin (*Quæst. in Exod.*), elle ne dit pas que Pharaon se convertit, *dicit clamasse, non obsecrasse, et conversum esse*. Pharaon cria, mais il ne pria pas, et ce cri ne fut ni une marque de sa douleur, ni un signe de sa conversion.

Étrange figure d'un pécheur mourant, qui n'a pas voulu penser à sa mort. Ne vous imaginez pas qu'il n'entende point de bruit, et qu'il n'en fasse pas lui-même. Voilà une jeune femme qui s'arrache les cheveux : Je vais perdre mon mari; voilà des enfants éplorés qui se désespèrent : Je vais perdre mon père; voilà des domestiques désolés qui se tourmentent : Notre maître se meurt, *factus est clamor magnus*; toute la maison est en désordre. Ne vous imaginez pas même qu'il entende la clameur de sa propre conscience; tant de péchés que tu as commis, tant de plaisirs criminels que tu as recherchés, tant de mauvais desirs que tu as eus, tant de femmes que tu as corrompues, tant de familles que tu as ruinées, tant de bien que tu possèdes encore à présent et qui ne t'appartient pas : *Quæ est hæc vox gregum quæ resonat auribus meis?* (*I Reg., XV.*) Qu'est-ce que j'entends, et d'où vient ce bruit de troupeaux qui retentit à mes oreilles?

Ce fut ce que Samuel dit à Saül. Ce prince avait reçu ordre de Dieu d'attaquer les Amalécites, de les passer tous au fil de l'épée, et de n'épargner pas même leurs animaux. Il exécuta ce commandement en partie; mais soit compassion, soit intérêt, il réserva Agag leur roi, et quelques troupeaux de bœufs et de moutons. Samuel l'alla trouver et lui demanda s'il avait exécuté les ordres de Dieu, et Saül lui ayant répondu qu'il y avait obéi : Qu'est-ce que j'entends donc ici, dit ce prophète, et d'où vient ce bruit de troupeaux qui retentit à mes oreilles?

Représentez-vous sous cette figure l'état d'un pécheur au lit de la mort. Il n'a pas voulu y penser, il a étouffé les remords de

sa conscience; mais cette pensée le tourmente sans cesse, et cette conscience crie perpétuellement à ses oreilles, *quæ est hæc vox?* d'où vient ce bruit de ces familles que tu as ruinées, et de ces provinces que tu as désolées? Tu n'étais rien auparavant, et à présent tu es un grand seigneur; à peine avais-tu du pain quand tu as eu cette commission, et tu meurs avec cent mille livres de rente : ce bien est-il légitimement acquis? *Factus est clamor magnus* : voilà de grands cris; cependant *non obsecrat, non convertitur*, ce malheureux ne se convertit pas, c'est un Pharaon endurci dans son péché, et c'est l'oubli volontaire dans lequel il a vécu qui l'a réduit en cet état; il n'a pas pensé à sa mort, il en est surpris.

La seconde raison qui me fait dire que cet oubli de la mort est un présage presque infallible d'une mauvaise, est d'autant qu'il attire sur un pécheur la colère de Dieu, qui le prive à la mort des grâces qu'il a méprisées pendant la vie. Ecoutez ceci.

Il n'y a pas un de vous, à ce que je crois, qui, sachant qu'il n'a que quatre ou cinq jours à vivre, ne voulût faire tous ses efforts pour tâcher de bien mourir. Pourquoi donc ne le faites-vous pas à présent? Vous n'êtes pas assurés de vivre demain, pourquoi donc ne vous préparez-vous pas à bien mourir? Vous avez le jugement sain, vous connaissez la nécessité d'une bonne mort, vous savez que de là dépend votre éternité. Jésus-Christ vous invite par ses Écritures, par ses prédicateurs, par ses plaies, à faire un bon trajet jusqu'à ce qu'il vienne; d'où vient donc que vous êtes si insensibles à votre propre intérêt? C'est que vous espérez toujours; et moi je vous dis, et je ne me lasse pas de le répéter, que si vous méprisez à présent les grâces que Dieu vous offre, vous en serez, selon toutes les apparences, privés à la mort; parce qu'après que Dieu a appelé plusieurs fois un pécheur, et que ce pécheur n'a pas voulu répondre à sa voix, le dernier trait de sa colère est de l'abandonner à la mort.

Il est remarqué dans le livre de Judith, que ceux qui accompagnaient Holopherne furent tellement surpris quand ils virent que leur général avait la tête tranchée, qu'ils perdirent l'esprit et le jugement. *Fugit mens et consilium ab eis* (*Judith, XV.*). Quoi! Holopherne, qui se portait si bien hier, qui avait de si grands desseins, qui allait nous livrer Béthulie et conquérir toute la Judée, le voilà sans tête, ce n'est plus qu'un tronc inanimé et une ombre de lui-même! *Fugit mens et consilium ab eis*.

Voilà à peu près ce qui arrive à celui qui, étant au lit de la mort, apprend la triste nouvelle qu'il faut qu'il meure. On ne lui dit cette nouvelle que le plus tard que l'on peut, et lorsqu'à peine il se reconnaît lui-même. Il voit devant lui cette mort qu'il n'a pas voulu voir, et cette étrange nouvelle l'alarme tellement, qu'il perd le jugement et l'esprit, *fugit mens et consilium ab eo*. Un confesseur lui parle, il répond à ce confes-

seur, mais il ne sait ce qu'il dit. Etes-vous marri, monsieur, d'avoir offensé Dieu ? Oui, j'en suis marri ; mais c'est sa bouche qui parle, et non pas son cœur. Si Dieu vous rend la santé, ne promettez-vous pas de le servir mieux à l'avenir ? Oui, je le promets ; mais à peine sait-il ce qu'il dit, à peine sait-il s'il est vif ou mort ; la présence des médecins, des prêtres, de sa femme, de ses amis, de ses domestiques, de ses enfants, tout cela le trouble et lui renverse la cervelle : *Fugit mens ab eo*, il n'a plus d'esprit, de raison, de jugement pour se conduire.

Mais ajoutons aussi que le conseil lui manque, *fugit consilium*. Encore s'il avait quelqu'un qui lui donnât de bons avis ! si quelque personne envoyée de Dieu lui inspirait les moyens nécessaires de bien mourir ! mais le dernier trait de sa vengeance est de permettre qu'il soit abandonné de tout conseil, soit parce qu'il ne pense pas à en demander, soit parce que c'est en vain et à contre-temps qu'il le demande. 1^o Il ne pense pas à demander conseil. Il est trop occupé de la douleur qu'il ressent, il ne songe qu'à son mal : la fièvre, la gangrène, le transport, le délire, de bons intervalles qui viennent et qui passent aussitôt, l'espérance dont on le flatte, mille autres choses l'empêchent de demander conseil sur ce qui regarde son salut. 2^o S'il le demande, il arrive, par un juste jugement de Dieu, que pour avoir négligé de consulter ceux qui étaient capables de le mettre pendant sa vie dans la voie du salut, il est privé de leur secours à sa mort : Mon ami, tu as négligé de profiter de cette grâce, tu ne l'auras pas quand tu voudras. Je ne m'arrête guère à rapporter d'histoires, à moins que je ne les trouve dans l'Ecriture sainte ; je pourrais sur ce sujet vous en dire beaucoup, que les Pères me fournissent, mais je les laisse, et je ne doute pas que vous n'avez vu vous-même plusieurs exemples de cette vérité : plaise au Seigneur que vous en fassiez votre profit. 3^o Si cet homme mourant demande du conseil, il arrive souvent, par un secret jugement de Dieu, que le confesseur qui vient entend le contraire de ce qu'il faudrait qu'il sût, pour donner de bons avis à ce malade, et qu'ainsi il lui donne du poison, au lieu de lui donner des remèdes. Comment savez-vous cela ? Comment ne le saurais-je pas après plusieurs années d'expérience, après avoir lu et relu attentivement ce que l'esprit de Dieu nous dit sur ce sujet dans l'Ecriture ? *Prophetae prophetabunt mendacium, et sacerdotes applaudent manibus suis* (Jerem., V). Ceux que vous enverrez chercher vous diront le contraire de ce qu'il faut faire. Ils auront bonne intention, mais vous ne vous expliquerez pas bien, et peut-être ne voudrez-vous pas vous expliquer. Vous direz vos péchés en gros, et vous ne serez pas bien aise qu'un confesseur en sache davantage. Monsieur, comment ce bien que vous avez est-il acquis ? *Nolite videre*, n'approfondissez pas cela, parlez à ma femme, laissez-moi mourir en repos, je ne suis pas en état de vous expliquer

ce détail : *Loquimini nobis placentia, videte nobis errores* (Isai., XXX). Dites-moi des choses qui me plaisent, ne me parlez que de bien mourir, aveuglez-vous vous-même, afin que vous ne voyiez que des erreurs ; ma femme et mes enfants auront bonne conscience, et satisferont pour moi. Qu'arrivera-t-il de là ? que vous aurez ce que vous aimez ; vous voulez qu'on vous flatte et qu'on vous trompe, on vous flattera et on vous trompera. Votre confesseur, qui ne voit pas le fond de votre conscience, ne vous donnera pas les remèdes nécessaires ; et quoique son intention soit bonne, vous périrez malheureusement. Il vous entretiendra dans ce faux calme, où votre conscience endurcie et le démon vous ont mis. Vous avez aimé le mensonge, que vous arrivera-t-il donc au dernier jour qu'erreur et mensonge ? *Populus meus dilexit talia, quid igitur fiet in novissimo ejus ?* (Ibid.) 4^o Si un confesseur donne à un pécheur mourant un bon conseil, ce pécheur souvent ne l'exécutera pas, soit parce qu'il en différera l'exécution, et qu'il sera surpris de la mort, soit parce qu'il ne voudra pas l'exécuter, de peur de déplaire à sa femme, ou de ruiner ses enfants ; soit parce qu'il y trouvera de si grandes difficultés, qu'il laissera là tout et l'abandonnera à la conscience d'autrui. Or, de quelque manière que nous concevions la chose, ne pouvons-nous pas dire de ce misérable, *fugit mens et consilium ab eo* ; il n'a ni esprit, ni jugement, ni conseil ? S'il avait pensé à la mort pendant qu'il se portait bien, il ne se serait pas exposé à ce danger ; mais l'oubli volontaire dans lequel il a toujours vécu, lui a attiré ce malheur.

Je ne m'étonne pas après cela si tous les Pères disent que de toutes les marques d'une bonne mort, celle qui est la moins équivoque et la moins suspecte est la mort de ceux qui y ont pensé sérieusement et qui s'y sont préparés ; comme au contraire de toutes les marques d'une mauvaise mort, celle qui paraît la plus évidente et la plus affreuse est la mort de tant de pécheurs qui n'y pensent pas plus que s'ils ne devaient jamais mourir.

Il y a, dit saint Grégoire, cette différence entre l'homme de bien et le méchant, que l'homme de bien regarde la mort de loin avant qu'il la reçoive de près, et qu'il se la rend en quelque façon familière à force d'y penser souvent. Au contraire le pécheur vit dans un continuel oubli de cette mort, et il ne se résout à y penser que lorsqu'il en souffre les cruelles atteintes.

Ce malheureux, dit ce Père, ressemble à ce fameux conquérant dont il est parlé au premier livre des Machabées. Il est dit d'Alexandre le Grand qu'étant au lit de la mort, il s'aperçut qu'il allait mourir : *Post hac decedit in lectum et cognovit quia moreretur*. Après avoir fait trembler toute la terre sous la force de ses armes, après avoir défait, dépouillé, tué plusieurs rois ; après avoir conquis la plus grande partie du monde, *post hac decedit in lectum* ; après tout cela il tom a

dans une maladie mortelle, et alors il reconnut qu'il s'en allait mourir, *et cognovit quia moreretur*. Mais il le reconnut trop tard, et pour l'avoir reconnu trop tard, il mourut en désespéré.

Il devait le reconnaître quand il donnait tant de batailles, *constituit prælia multa*, et qu'il voyait tant de milliers d'hommes morts couvrir la campagne. Il devait le reconnaître quand il faisait mourir les rois de la terre, et se représenter qu'il mourrait à son tour, *et interfecit reges terræ*. Il devait le reconnaître quand il ravageait les provinces, qu'il pillait les royaumes, et qu'il s'enrichissait des dépouilles de la plus grande partie du monde, et prévoir que la mort le surprendrait, l'attaquerait, le terrasserait et le dépouillerait lui-même, *et accepit spolia multitudinis gentium*. Mais rien n'était plus éloigné de son esprit que cette pensée de sa mort, et ce ne fut qu'après qu'il se vit couché sur son lit et qu'il sentit agir le poison, qu'il s'aperçut qu'il allait mourir : *Decidit in lectum et cognovit quia moreretur*.

L'homme de bien se conduit tout autrement, dit saint Grégoire. Il connaît qu'il va mourir, *cognovit quia moreretur*; et après l'avoir longtemps connu, après l'avoir longtemps médité, il se jette sur son lit et attend la mort qu'il a prévue de loin : *Post hæc decidit in lectum*. La mort ne le prévient pas, c'est lui qui prévient la mort : la mort ne le surprend pas, c'est lui qui attend toujours cette mort : la mort ne le dépouille pas, c'est lui qui dépouille cette mort de ce qu'elle a de terrible et de mauvais; il s'en est fait un long apprentissage, il est venu souvent aux prises avec elle; il l'a presque désarmée, et la grande marque que nous avons qu'elle sera précieuse aux yeux du Seigneur, c'est qu'il y a pensé et qu'il s'y est préparé.

Je dis la grande marque, et j'ajoute même que je n'en vois point d'autre. Ce secret de notre prédestination et de notre bonne mort vous est réservé, ô mon Dieu! c'est vous seul qui pouvez lever le sceau de ce livre; mais autant que vous nous en avez donné à connaître, la grande marque d'une bonne mort est d'y avoir longtemps pensé, comme le présage d'une mauvaise mort est l'oubli de cette mort.

1° Mourir jeune, est-ce une marque décisive d'une bonne mort? non, il y en a qui meurent jeunes qui sont damnés, et d'autres qui sont sauvés. Un jeune homme engagé dans une dangereuse compagnie, gagné par les caresses d'une fille, entraîné par sa propre passion, est tombé dans le péché, mais ensuite il en a eu une vive douleur et est mort après en avoir été absous. Pauvre mère, ne vous affligez pas, il est mort dans la grâce du Seigneur, qui l'a enlevé de ce monde de peur qu'y demeurant plus longtemps il ne s'y perdit : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum*. Un autre encore fort jeune a commis plus de péchés que vingt autres plus âgés n'en ont fait; il est mort dans la fleur de son âge, et cependant il est dam-

né : mourir jeune n'est donc pas une marque décisive d'une bonne mort. 2° Mourir d'une mort subite, est-ce une marque d'une mauvaise mort? non. Il y a des pécheurs qui sont surpris par la mort, malheur à eux; mais il y a des saints qui sont morts subitement, comme Siméon Stylite, qui fut frappé d'un coup de foudre : bonheur et bénédiction sur eux. 3° Mourir dans des consolations intérieures, sans peine, sans regrets; mourir même avec des marques extérieures d'une grande conversion, est-ce une preuve décisive d'une bonne mort? non. Combien de pécheurs meurent-ils sans peine, sans crainte, sans s'apercevoir même qu'ils vont mourir? Combien qui regardent cette mort avec une intrépidité de stoïcien, et qui font en mourant des instructions qu'ils devraient s'appliquer à eux-mêmes? Combien de pécheurs qui meurent avec des apparences de conversion, et qui sont damnés comme Judas? Ce malheureux apostat avait toutes les marques d'une vraie pénitence, *pœnitentia ductus*; il avait reconnu son crime, *peccavi tradens sanguinem justum*; il avait rendu les trente deniers, *retulit triginta argenteos*; et cependant avec cette pénitence, cette douleur, cette restitution, le voilà damné. 4° Mourir dans les sécheresses et dans l'abandon extérieur de Dieu, est-ce un signe décisif d'une mauvaise mort? non. L'Histoire ecclésiastique parle de plusieurs saints qui sont morts en apparence comme des désespérés. Ils s'imaginaient être abandonnés de Dieu; ils étaient tentés sur la foi de la prédestination et de la réprobation, sur les articles du paradis et de l'enfer, et sur les principaux fondements de notre religion. O Dieu, que le sécheresse, quelles tentations, quel abandon! et avec tout cela ce sont des saints! 5° Mourir après avoir reçu tous les sacrements, est-ce une marque décisive d'une bonne mort? non. Je sais qu'un malade doit faire tous ses efforts pour recevoir le saint viatique et l'extrême-onction, je l'y invite et je l'y exhorte de tout mon cœur; mais après avoir reçu tous ses sacrements, direz-vous positivement qu'il est bien mort? point du tout. Le mauvais larron était à côté de Jésus-Christ dans le moment qu'il répandait son sang pour tous les hommes, ce Sauveur le regardait des mêmes yeux qui avaient fait la conversion de saint Paul, de Madeleine et du bon larron : et cependant, dès qu'il a rendu l'âme, le démon, en présence de Jésus-Christ, s'en est emparé et l'a précipité dans les enfers.

Saül (en voici un autre exemple) avait obtenu de Dieu tout ce qu'il avait désiré par le moyen de Samuel; mais il vint à commettre un péché pour lequel Dieu l'abandonna. Étant abandonné de la sorte, et en état de perdre la couronne et la vie, il prit Samuel par son manteau, qui, selon les Pères, était le symbole de l'humanité sainte de Jésus-Christ; mais un morceau de ce manteau lui étant demeuré entre les mains, il entendit cette triste parole : *Scidit Dominus regnum Israel a te hodie* (1 Reg., IV), Dieu a coupé le royaume

d'Israël, comme tu vois ce manteau coupé ; tu perdras ce royaume, tu perdras la vie. J'ai péché, je l'avoue, *peccavi* ; dis ce que tu voudras ; mais j'ai un morceau de ce manteau ; n'importe, il ne te servira de rien, tu mourras en réprouvé. Vous voyez, Messieurs, l'application de ce trait de l'Écriture : un pécheur aura reçu ses sacrements, les espèces eucharistiques seront encore dans son estomac, et cependant le voilà damné.

Quelle est donc la marque la moins suspecte d'une bonne mort ? c'est la pensée qu'on en a eue, et le soin qu'on a pris de s'y préparer. Quel est aussi le présage d'une mauvaise mort ? c'est l'oubli de la mort, et la négligence qu'on aura apportée à s'y disposer ; je n'en vois point d'autre marque dans l'Écriture, je n'en vois point d'autre marque chez les Pères et les théologiens. Voilà pourquoi le Fils de Dieu a voulu nous donner cette importante instruction en disant à ses apôtres : *Vado ad eum qui misit me*. Mes enfants, je vais mourir et retourner à celui qui m'a envoyé ; je pense sans cesse à ma mort, pensez sans cesse à la vôtre ; je m'en vais, *vado*, le temps arrivera que vous vous en irez aussi ; mais soyez sûrs que le grand secret de bien mourir, c'est de penser à la mort et de s'y préparer.

SECOND POINT.

C'est là, chrétiens, la conséquence que vous devez tirer de tout ce que je viens de vous dire. C'est une folie de penser à la mort quand on est près de mourir : il faut donc y penser de bonne heure. L'oubli de la mort conduit ordinairement à une mauvaise mort : il ne faut donc pas vivre dans un aussi fatal oubli.

C'est pourquoi si le désir de votre salut vous touche, si ces grandes vérités ont fait quelque impression sur vos esprits et sur vos cœurs, mettez-vous tous les jours en esprit au lit de la mort ; entretenez-vous tous les jours de cette pensée : il faut que je meure. On conduit tous les jours des corps morts dans le cimetière, ou dans cette église, je ne suis pas d'une complexion différente de celle des autres. Comme ni leurs richesses, ni leur crédit, ni leur régime de vivre, n'ont pas empêché qu'ils ne mourussent, rien ne me tirera non plus des mains de la mort. Ce travail que je fais me conduira peu à peu au tombeau ; peut-être serai-je étouffé d'un catarrhe ou d'une apoplexie ; peut-être en sortant de mon lit, ou de la table, tomberai-je mort comme plusieurs de ma connaissance sont tombés. Si donc il est vrai qu'on meurt ordinairement en réprouvé, quand on ne s'est pas préparé de bonne heure à bien mourir, où en suis-je et que ne dois-je pas faire ?

Entretenez vous, mes chers auditeurs, de cette pensée ; plus elle entrera dans votre âme, plus elle y produira de bons effets. Plus les racines des arbres s'enfoncent dans la terre, plus ces arbres croissent, grossissent et s'élèvent. Plus cette vérité entrera profondément dans votre esprit et dans votre

cœur, plus aussi elle vous donnera de sollicitude et de vigilance, plus elle vous rendra attentifs sur toutes vos actions, plus elle vous fera produire de fruits de pénitence et de vertus. Il n'en a pas fallu davantage à une infinité de grands pécheurs pour se convertir et devenir de grands saints ; pourquoi voulez-vous que ce qui a converti et sanctifié les autres n'opère pas en vous les mêmes effets avec la même grâce du Seigneur ?

Mais en quoi cette pensée de la mort et cette préparation consistent-elles ? le voici : 1° A ne vouloir jamais demeurer longtemps en état de péché mortel. Il est aisé de tomber : la faiblesse de la nature, la violence des tentations, la proximité des occasions, l'ardeur des passions, mille autres causes vous font souvent tomber ; mais au nom de Dieu, mes chers enfants, ne demeurez pas dans cet état : *Non demoreris in errore iniquorum* (Eccli., XVII). Sortez-en au plus tôt, confessez-vous avant que de mourir ; et comme la mort peut vous surprendre dès aujourd'hui, confessez-vous dès aujourd'hui, *ante mortem confitearis*. Je ne puis assez vous le dire, je voudrais que toutes les puissances de mon âme, et toutes les parties de mon corps fussent changées en autant de langues pour vous dire : Hâtez-vous de sortir de vos péchés, et confessez-vous. 2° Ce que vous avez à faire pour vous préparer à la mort, c'est de vous recueillir de temps en temps, de prendre le loisir et le repos nécessaires pour mettre ordre à vos affaires, comme si c'était le dernier jour de votre vie, de recevoir quelquefois la sainte communion en qualité de viatique, de faire dire une messe particulière, ou quelques autres prières pour vos obsèques, afin qu'étant encore en vie, vous vous regardiez comme une personne morte. Après que les Israélites eurent adoré le veau d'or, Moïse qui descendait de la montagne, prit cette idole, la renversa, la brisa, la fit fondre pour en détruire la figure, la réduisit en poudre, et prenant cette poudre la mit dans l'eau, et en fit boire aux enfants d'Israël : *Contrivit usque ad pulverem quem sparsit in aquam, et dedit ex eo potum filiis Israel* (Exod., XXXII). Faites la même chose pour votre sanctification. Si vous avez fait de votre corps une idole, prenez cette idole, renversez-la, brisez-la, ou plutôt considérez-la comme déjà renversée, brisée et consumée en partie par la chaleur naturelle qui dévore tous les jours quelque chose de vous-mêmes. Ce n'est pas assez : pour vous rendre la mort plus familière, buvez de l'eau de cette idole brisée ; et comme il n'est rien de plus intime que l'aliment que nous prenons, et l'eau que nous buvons, servez-vous de la pensée de cette mort, comme d'un aliment et d'un breuvage. *Dedit ex eo potum filiis Israel*. 3° Toutes les fois que vous vous lèverez, considérez vous comme si vous ne deviez jamais vous coucher, et quand vous vous coucherez, considérez-vous comme si vous ne deviez plus vous lever. Quand vous êtes dans vos draps, regardez-les comme si c'était un suaire dont

vous fussiez enveloppés, et chaque pas que vous ferez, appliquez-vous à le considérer comme une démarche qui vous conduit à votre mort. *Dies mei breviabuntur, et solum mihi superest sepulcrum.* Mes biens s'augmentent, mais mes jours s'abrègent; ma fortune croît à proportion de mon travail, mais ma vie diminue; je cours à grands pas à l'éternité, et il ne me reste plus qu'un tombeau.

Je vous laisse, mes chers auditeurs, avec de si pieux sentiments, et j'espère, par la grâce du Seigneur, qu'ils ne produiront que de bons effets. Après que vous aurez longtemps pensé à votre mort, après que vous vous y serez préparés, vous direz un jour avec une humble confiance, *vado ad eum qui misit me* : Adieu ma femme, adieu mes enfants, adieu mon pasteur, adieu mes amis, je retourne à celui qui m'a envoyé; j'ai marché autant que j'ai pu dans la voie de ses commandements, j'espère qu'il me fera miséricorde, qu'il me donnera sa bénédiction en cette vie, et sa gloire en l'autre. Amen.

SERMON LXXV.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE D'APRÈS PAQUES.

Sur la prière.

Si quid petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis, nunc modo non petistis quidquam in nomine meo; petite et accipietis (Joan. XVI).

Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Jusqu'ici vous ne lui avez rien demandé en mon nom; demandez et vous recevrez.

Je remarque, Messieurs, dans ces paroles de mon texte, quelque chose de bien consolant pour nous, et quelque chose de bien affligeant tout ensemble; quelque chose qui doit nous donner beaucoup de joie, et quelque chose qui doit nous inspirer beaucoup de douleur et de crainte. Ce qui doit nous consoler et nous réjouir est d'avoir affaire à un Dieu plein de miséricorde et de bonté, qui, plus touché de nos misères que nous ne le sommes nous-mêmes, nous offre obligeamment un moyen si sûr pour nous en délivrer. C'était assez, adorable Sauveur, et ce n'en était que trop de nous avoir déjà dit : Demandez, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira la porte; fallait-il qu'allant bientôt vous séparer de vos chers disciples, vous leur dissiez pour une quatrième fois après la dernière cène : Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, vous le recevrez? Fallait-il même que pour leur ôter tout sujet de défiance, vous engageassiez votre parole avec serment que leurs prières seraient exaucées? C'est là, sans doute, un grand sujet de consolation et de joie.

Mais ce n'est pas un moindre sujet de consternation et de crainte, quand Dieu, qui est si libéral, si magnifique, si disposé à nous accorder ce que nous lui demandons, se plaint que jusqu'ici nous ne lui avons encore rien demandé; quand, nonobstant la multitude de nos besoins et l'impatience dans laquelle il témoigne être de nous en

soulager, il nous reproche que nous sommes insensibles à nos propres maux, par notre silence et l'indifférence à en chercher le vrai remède; quand enfin, malgré ce silence et cette indifférence, il ne laisse pas de nous dire : J'ai plus de bonté pour vous que vous n'avez de considération pour moi; votre indigence me fait plus de pitié qu'elle ne vous en fait à vous-mêmes; demandez et vous recevrez : *Petite, et accipietis.*

Où est le créancier qui sollicite ses débiteurs à lui demander quelque remise? où est le juge qui dise à des criminels : Priez-moi de vous mettre en liberté, je vous y mettrai? Où est le riche qui presse les pauvres de venir lui demander l'aumône? O bonté infinie de mon Dieu! il n'y a que vous qui puissiez nous faire des invitations si avantageuses; il n'y a que vous qui vouliez que nous vous priions jusqu'à l'importunité, afin que nous nous acquittions de nos dettes, que nous jouissions de notre liberté, et que nous sortions de notre indigence. *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis, usque modo non petistis quidquam in nomine meo, petite et accipietis.*

DIVISION.

Je tire de ces paroles trois vérités, qui feront toute l'économie de cet entretien. Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera; voilà la nécessité de la prière. Jusqu'ici vous ne lui avez rien demandé en mon nom; voilà la cause de l'inutilité de la prière. Demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit pleine; voilà la vertu et le succès de la prière. Ce qui la rend nécessaire; ce qui la rend inutile; ce qui la rend efficace. Commençons.

PREMIER POINT.

La nécessité de la prière chrétienne est établie sur deux grands principes, sur la bonté et la magnificence de Dieu d'une part; sur la dépendance et la misère de l'homme d'une autre. Sans la prière Dieu n'est pas honoré comme il le veut être; et sans la prière l'homme ne sort pas de sa misère, comme il lui est avantageux d'en sortir. S'il veut rendre à Dieu l'hommage qu'il lui doit, il faut qu'il le prie; et s'il veut trouver lui-même du soulagement dans les différents besoins qu'il a, il faut qu'il le prie. Deux raisons qui prouvent l'indispensable nécessité de la prière.

Pour entendre la première, il faut supposer avec saint Thomas qu'il y a une obligation non extérieure et accidentelle, non passagère et pour un temps, conditionnelle et limitée à quelques circonstances; mais une obligation personnelle, substantielle, absolue, d'honorer Dieu et de rendre hommage à ses infinies perfections. Je suis votre Créateur, vous êtes mes créatures; je suis votre Seigneur, vous êtes mes vassaux; je suis votre Père, vous êtes mes enfants; vous me devez la crainte, l'honneur, la soumission, le respect.

Par toutes ces raisons nous sommes obligés de rendre hommage aux adorables perfections de Dieu ; mais nous ne le pouvons faire que par les vertus chrétiennes et, comme ajoute saint Thomas, selon les différents états de notre dépendance. Ainsi comme nous dépendons de Dieu, non-seulement à cause de son souverain domaine, non-seulement à cause de sa sagesse infinie, non-seulement à cause de sa puissance absolue, mais encore à cause de sa bonté, de sa providence, de son amour, de sa magnificence, il s'ensuit que nous devons l'honorer par ce dernier rapport, et même en un sens nous paraissions y être plus obligés que par d'autres endroits. C'est Dieu qui nous fait du bien et qui nous assure en toutes rencontres qu'il veut nous en faire. C'est Dieu dont la puissance, la sagesse, l'éternité, l'infinité, l'immuabilité, s'appliquent à nous combler de ses grâces, et à faire éclater sa miséricorde qui est au-dessus de tous ses ouvrages. C'est donc à lui que nous devons rendre nos respects, nos hommages et nos reconnaissances. Mais comment les lui rendrons-nous ? Par la prière, dit le même saint Thomas. Nous honorons son domaine par nos sacrifices, sa justice par nos pénitences, sa souveraine volonté par notre obéissance, sa providence par notre résignation, son éternité et son immuabilité par notre persévérance dans la grâce ; mais nous honorons particulièrement sa bonté, son amour, sa libéralité, sa magnificence par nos prières, qui sont ces sacrifices de louanges : *Sacrificium laudis honorificabit me*, dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture. Prier Dieu, c'est le reconnaître bon et miséricordieux par excès, libéral et magnifique comme il n'appartient qu'à lui seul de l'être. Prier Dieu, c'est lui dire qu'on attend tout de lui, qu'on ne peut rien sans lui, qu'on dépend essentiellement de lui, qu'il ne serait pas ce qu'il est, s'il avait moins de magnificence et de bonté.

Or, voilà ce qui rend cette nécessité de la prière indispensable : *Orate omni tempore* : Priez en tout temps, dans la jeunesse et dans la vieillesse, la nuit et le jour, pendant l'adversité et pendant la prospérité. Mais nous avons prié ; n'importe, priez encore, priez sans relâche, *sine intermissione orate*. Rendez grâces à Dieu en toutes choses ; demandez-lui, sans vous décourager, ce dont vous avez besoin ; reconnaissez en tout lieu sa magnificence et sa bonté ; car c'est là ce qu'il veut que vous fassiez : *In omnibus gratias agite, hæc est enim voluntas Dei*.

Il ne vous commande pas de jeûner toujours, il ne vous commande pas de vous mortifier toujours, il ne vous commande pas de donner toujours l'aumône ; mais il veut que vous priiez toujours, continuellement et en tout temps. Pourquoi cela ? Ecoutez-en deux belles raisons de saint Chrysostome (*Orat. De prædicatione*).

Dieu veut que vous le priiez toujours, à cause de la grande facilité qu'il y a de le prier. Ce ne sont pas simplement des prières

res vocales qu'il vous demande, elles vous ennuyeraient trop, et vous ne pourriez satisfaire à ce devoir. Ce ne sont pas de continues genuflexions qu'il vous demande, ces marques extérieures de piété vous lasseraient trop. Ce n'est pas non plus une continuelle application de votre esprit à reconnaître ses adorables perfections, elle n'appartient qu'aux bienheureux. Ce qu'il vous demande est que vous vous mettiez dans un état où vous puissiez le prier toujours, en lui offrant ce que vous faites, en vous tenant humiliés sous lui, et dépendant de lui en toutes choses, en reconnaissant sa souveraine bonté, non par des actes continuels, mais par une humble disposition de vos cœurs.

Toutes les actions chrétiennes que vous faites peuvent être par là autant de prières. Entendre la parole de Dieu c'est prier ; satisfaire aux obligations de son état c'est prier ; penser à votre salut c'est prier ; travailler à votre ménage c'est prier ; étudier c'est prier. Vos larmes prient pour vous, vos soupirs prient pour vous, vos jeûnes prient pour vous, vos aumônes prient pour vous, votre repos et votre sommeil même prient pour vous.

Non, non, ajoute saint Chrysostome, rien ne saurait vous empêcher de prier toujours, *non impediris semper orare* : ni les lieux, ni les temps, ni l'embarras de vos affaires, ni la multiplicité de vos emplois, ni la longueur de vos maladies, ni la violence de vos persécutions. Dieu n'a pas tant besoin de vos voix que de vos pensées ; de l'extension de vos mains que de la droiture de vos intentions. Vous dites que vous n'avez point d'oratoire ; saint Paul en avait-il quand il pria dans sa prison ? que vous ne pouvez vous mettre à genoux ; saint Paul pouvait-il s'y mettre, étant chargé de chaînes dans un obscur et étroit cachot ? que vous n'avez point de santé ; Ezéchias en avait-il, quand il se tourna vers la muraille pour prier Dieu ? que la voix vous manque ; la mère de Samuel en avait-elle plus que vous, quand l'Ecriture dit d'elle *qu'on n'entendait pas sa voix, mais que le Seigneur l'entendait bien* ? que vos ennemis vous poursuivent et qu'ils ne vous donnent aucun relâche ; êtes-vous serrés de plus près que ne l'était Moïse qui voyait devant lui la mer Rouge, et derrière lui Pharaon et une redoutable armée, et qui cependant dans son silence criait si fort que Dieu lui dit : *Quid clamas ad me ?* Vous pouvez prier partout, en tout temps et en toutes sortes de rencontres ; femmes, dans votre veuvage comme Judith ; dans nos églises, comme Anne ; sur le trône, comme Esther ; juges dans les barreaux et sur les fleurs de lis ; marchands et artisans dans vos boutiques ; vous qui êtes libres, vous qui ne l'êtes pas, vous pouvez toujours prier. *Neque a loco, neque a tempore, neque a clamore, ab oratione impedimur. Non enim tam voce opus est quam cogitatione, neque manuum extensione, quam animi intentione, neque figura, sed intellectu. Unde Samuelis mater Anna, non quia clarem et ma-*

gnam edidit vocem propter hoc audita fuit ; sed quoniam intus in corde multum clamabat, ait enim : Vox ejus non audiebatur, et tamen exaudivit eam Deus. Neque enim nos excusamus dicentes : Quia non esset facile quempiam orare implicitum negotiis sæcularibus, prope se non invenientem domum oratoriam ; nam ubicunque sis, potes altare tibi constituere. Nihil enim prohibet, locus, neque impedit tempus ; verum licet genua non flectas neque percussas pectus neque in cælum manus extendas, si mentem tantum ferventem exhibeas, orationis perfectionem consummaveris. . . Paulus non in oratorio, sed in carcere supinus jacebat neque flectens genua, non enim sinebat lignum quo pedibus vinctus tenebatur. . . Ezechias non stans rectus neque genua flectens, etc. (Hom. 79 ad pop.)

La seconde raison qu'apporte saint Chrysostome de cette nécessité de la prière, se tire de la bonté que Dieu a de vouloir nous écouter en tout lieu et en tout temps ; de la joie qu'il témoigne avoir de ce que nous lions par là commerce avec lui, et du plaisir que nous lui faisons de nous adresser à lui jusqu'à l'importunité même.

O mon Dieu ! tout grand et tout puissant que vous êtes, nous trouvons auprès de vous un accès bien plus facile que nous n'en trouvons auprès des hommes qui, en comparaison de vous, ne sont que cendre et que poussière. Quand nous voulons entrer dans la maison d'un grand, ou même d'un chétif partisan, pour obtenir de lui quelque faveur, il faut souvent que nous recevions mille rebuffades de son portier et de ses domestiques, et que nous observions le temps le plus commode pour lui parler. Monsieur est-il de bonne humeur ? ne lui est-il rien arrivé qui le chagrine ? Il faut que nous passions souvent plusieurs jours à sa porte sans avoir audience ; il faut que nous cherchions à nous mettre bien par nos présents ou par nos bassesses, dans les bonnes grâces de ses amis et de ses commis ; il faut même quelquefois que nous gagnions, à force d'argent, ses bouffons et ses compagnons de débauches, dit saint Jean Chrysostome. *Janitoribus prius parasitisque, et histrionibus occurrere convenit.*

Il n'en est pas de même de vous, ô mon Dieu. On vous aborde à toute heure, sans argent, sans frais, sans appréhender de vous mettre de mauvaise humeur, ou de vous y trouver. Il n'y a ni portier qui nous défende l'entrée de votre maison, ni compétiteurs qui nous soient suspects, ni gardes qui nous repoussent, ni valets qui nous rebutent. Soyons-nous couverts de haillons, ayons-nous des ulcères depuis les pieds jusqu'à la tête, vous nous invitez de venir à vous, vous nous prévenez même ; et comme nous ne pourrions, sans vous, vous approcher, vous nous donnez l'esprit de prière, qui est le commencement de vos grâces, et le moyen d'en obtenir de plus grandes : *In Deo nihil est tale ; sine mediatore exorabilis est, sine pecunia, sine impensa, precibus annuit, satis*

est solo corde clamare, lacrymas fundere, etc. (Hom. 4 de pœnit.)

Que vous êtes donc malheureux, s'écrie là-dessus saint Chrysostome, de négliger un moyen si aisé d'un côté et si nécessaire d'un autre ; un moyen dont la facilité ne servira qu'à vous rendre plus inexcusables, si vous le méprisez. Hé quoi ! vous vous dégoûtez de Dieu, quand il vous témoigne le plaisir qu'il a de vous voir prosternés et humiliés à ses pieds ; vous vous dégoûtez de Dieu, et vous vous lassez de le prier, quand il vous dit : Demandez et vous recevrez, frappez à la porte et on vous l'ouvrira !

Quand vous aimez une personne, vous ne vous lassez pas d'être avec elle ; si vous y êtes le jour, vous voudriez y être encore la nuit, principalement quand cette personne vous témoigne que vous ne pouvez l'obliger davantage que de vous tenir auprès d'elle, principalement quand elle vous fait connaître par ses caresses que vous ne sauriez lui être importun ; principalement quand vous êtes persuadés que vous ne sauriez vous passer d'elle, que votre bonne ou votre mauvaise fortune est entre ses mains. Dieu est le seul dont vous vous lassez. Dieu est le seul que vous vous souciez peu de prier ; quoiqu'il vous assure qu'il est ravi de vous voir à ses pieds ; quoiqu'il vous engage sa parole qu'il vous accordera ce que vous lui demanderez de raisonnable ; quoique vous sachiez même que vous ne pouvez trouver que par ce moyen un puissant secours à votre pauvreté et à vos misères.

Cette seconde considération n'établit pas moins l'indispensable nécessité de la prière. Il n'y a point de lieu, il n'y a point de temps, il n'y a point d'état, il n'y a point de condition, où nous n'ayons de grands besoins, non-seulement par rapport au corps et à la vie naturelle, mais principalement par rapport à l'âme et à la vie surnaturelle. Si nous sommes en état de péché, nous avons besoin de grâce ; et si nous sommes en état de grâce, nous avons besoin de persévérance ; et nous ne pouvons obtenir ces faveurs sans la prière.

La grâce et la prière sont deux choses indivisibles, dit saint Jérôme, écrivant contre les pélagiens. Détruire la nécessité de la grâce, c'est détruire la nécessité de la prière ; et établir la nécessité de la grâce, c'est établir celle de la prière. Trouvez-moi un homme qui n'ait pas besoin de grâce, je vous dirai qu'il n'a pas non plus besoin de prier. Mais comme tous les hommes, selon saint Paul, ont besoin de la gloire de Dieu, comme tous les hommes, pour arriver à cette gloire, ont besoin de sa grâce, ils ont tous aussi besoin de prier.

Est-ce, me direz-vous, que Dieu ne connaît pas tous nos besoins, sans que nous les lui expliquions ? Oui il les connaît, répond saint Thomas, et la fin de la prière n'est pas de les lui faire connaître ; mais ce en quoi elle est établie, et ce qui la rend absolument nécessaire, est que Dieu veut que ce qu'il connaît en lui-même, soit mani-

festé par quelque signe, qui d'un côté représente nos besoins, et d'un autre son infinie miséricorde, afin qu'il soit touché de nos misères, et qu'il nous accorde ce que nous lui demanderons.

Est-ce que cette miséricorde ne peut pas se répandre d'elle-même sur nous, et nous accorder sa grâce sans ce moyen ? Oui, elle le peut ; mais remarquez ici deux belles réflexions, l'une d'Origène, et l'autre de saint Augustin. Origène compare Dieu à une bonne nourrice, et sa grâce au lait qui est dans son sein ; et c'est, selon lui, la raison pour laquelle l'Epoux dit à son Epouse, que ses mamelles sont meilleures que le vin : *Lac in ubere solet pondus quoddam naturæ secum ferre* (ORIG., in hæc verba : *Meliora sunt ubera tua vino*). Le lait dans les mamelles d'une nourrice est comme un poids qui l'incommode, et qui les rend plus pesantes quand il n'en sort pas. C'est pourquoi elle court aussitôt à son enfant, le caresse et l'applique sur son sein pour s'en décharger. Voilà ce que Dieu fait à notre égard, et la qualité qu'il prend dans ses Ecritures : Je suis votre nourricier, venez à moi tous, recevez, sans aucun échange, du vin et du lait.

Mais comme nous sommes raisonnables, il veut que nous désirions ce lait, *rationabile sine dolo lac concupiscite*, et que nous ayons pour sa grâce le même empressement qu'a un enfant pour tirer le lait de sa nourrice. Dans cet enfant tout prie : ses yeux, son action, son avidité, ses larmes, sont autant de prières. Il ne peut pas encore s'expliquer distinctement, mais tout ce qu'il fait marque assez ce qu'il veut, et ce qu'il demanderait s'il pouvait parler. La miséricorde divine veut se décharger en votre faveur, mes chers frères ; la grâce qu'elle retient dans son sein lui pèse, pour ainsi dire ; approchez-vous-en par vos désirs, par vos prières, par l'exposition de vos misères, vous la recevrez ; sans cela elle la retiendra toujours, ou elle la donnera à d'autres.

C'en'est pas, ajoute saint Augustin, qu'il n'y ait des grâces que Dieu accorde sans en être prié, mais communément parlant, c'est la prière qui les obtient. Voulez-vous ne pas succomber à la tentation ? Veillez et priez, dit Jésus-Christ. Y résisterez-vous sans la prière ? Peut-être que oui ; mais selon la conduite ordinaire que Dieu a établie, vous n'y résisterez pas sans elle. Voulez-vous vous sauver de Jérusalem, lorsque l'abomination de la désolation sera dans le lieu saint ? Priez. Ne vous en sauverez-vous pas sans cela ? Peut-être que oui ; mais le véritable moyen, le moyen spécifique, le moyen nécessaire et ordonné de Dieu pour vous en sauver, est la prière. Ainsi négliger ce moyen, c'est se perdre, c'est renverser l'ordre du salut, c'est vouloir obliger Dieu de faire un miracle, sans le lui demander. Sans la prière vous n'obtiendrez rien, avec la prière vous obtiendrez tout ; je ne vois pas une plus grande nécessité.

Il semble, dit saint Augustin, que Dieu

se plaît à nous faire voir qu'il ne veut rien faire tout seul, et que pour obliger l'homme de s'adresser à lui, il met toute sa force dans sa prière. La nature du feu est de monter, mais Elie qui prie, le fait descendre par trois fois, *dejecit de cælo ignem ter*. La nature du soleil est d'être dans un mouvement perpétuel, mais Josué par sa prière l'arrête ; prière, tu es plus forte que la nature. Ce que peuvent faire les plus habiles médecins est de guérir les malades, et de prolonger pour quelque temps leur santé ; mais Elisée non-seulement guérit les malades par sa prière, il ressuscite encore des morts ; prière, tu es plus forte que les remèdes des médecins. Ce que peut faire un grand conquérant est de mettre en fuite, avec peu de troupes, celles des ennemis ; mais une femme seule, une veuve, sans armes et sans soldats en fait bien davantage ; elle coupe la tête à Holoferne, et extermine une puissante armée de Perses et de Mèdes que sa hardiesse trouble et met en désordre : *Horruerunt Persæ constantiam ejus, et Medi audaciam ejus* ; prière, tu es plus forte que les plus grands conquérants. Oserai-je le dire ? Dieu même, tout invincible qu'il est, se laisse vaincre par la prière. Il veut punir son peuple : déjà quatorze mille six cents hommes ont péri par le feu, et le reste qui a commis le même crime appréhende le même châtiment ; mais dès qu'Aaron, qui se met entre les vivants et les morts, prie, Dieu se laisse fléchir, et le fléau cesse : *Stans inter mortuos et viventes deprecatus est, et plaga cessavit* (Numer., XVI).

D'où vient donc qu'on néglige un moyen si nécessaire et si puissant ? D'où vient qu'étant accablés de tant de misères, vous refusez d'en rechercher les remèdes ? Ecoutez avec frayeur le sanglant reproche que Dieu vous en fait : *Væ qui dereliquistis Dominum, et oblitistis montem sanctum meum ; qui ponitis fortunæ mensam, et libatis super eam* (Isa., LXV). Malheur à vous, qui avez abandonné le Seigneur votre Dieu ! Malheur à vous, qui avez oublié de m'offrir vos prières sur la montagne, où je fais ma demeure ! Malheur à vous, qui avez dressé des autels à la fortune, et lui avez fait des sacrifices ! Est-ce la fortune qui peut vous tirer de vos misères ? Est-ce elle qui peut remplir tous vos besoins ? C'est moi qui vous ai créés, c'est moi qui vous conserve, et vous portez ailleurs l'encens de vos prières ; l'outrage que vous me faites ne demeurera pas impuni. *Propter hoc servi mei comedent et vos esuriētis, servi mei bibent, et vos sitiētis, servi mei latabuntur, et vos confundemini*. C'est pour cela même que mes vrais serviteurs seront rassasiés, et que vous mourrez de faim. C'est pour cela même que mes vrais serviteurs seront désaltérés, et que vous languirez de soif. C'est pour cela même que mes vrais serviteurs seront dans la joie, et que vous n'aurez que la tristesse et la confusion en partage.

Si vous m'aviez rendu par vos prières l'hommage que vous êtes obligés de me

rendre, si vous aviez cherché auprès de moi le soulagement de vos maux et la réformation de vos mœurs, je n'aurais pas manqué de vous écouter et de vous accorder l'effet de vos prières; mais vous avez porté ailleurs vos sacrifices et votre encens; vous vous êtes jetés aux pieds de l'idole de la fortune, que vous avez regardée comme votre divinité; allez, idolâtres, je vous traiterai comme vous le méritez, vous porterez partout la malédiction avec vous, elle vous accompagnera jusque dans les enfers.

Mais, me direz-vous, nous prions Dieu soir et matin, nous le prions dans l'église et toutes les fois que nos occupations nous le permettent. A la bonne heure, mes chers paroissiens; mais priez-vous comme il faut, pour vous acquitter d'un devoir si nécessaire et si essentiel à votre salut? Quand vous priez Dieu, le priez-vous au nom de Jésus-Christ son Fils? Car j'appréhende que ce ne soit de vous qu'il se plaint, quand il dit que jusqu'ici vous ne lui avez rien demandé en son nom: *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo*. J'ai ici besoin d'un renouvellement d'attention, pour vous faire connaître que c'est là la raison pour laquelle il y a tant de prières, ou mauvaises, ou inutiles.

SECOND POINT.

L'une des plus pernicieuses illusions qui arrivent dans le christianisme est de faire consister l'essence et la vertu de la prière en des choses où elles ne consistent pas; de se contenter de certaines prières vocationnelles qu'on dit sans attention, sans recueillement, sans retour sur moi-même, sans réfléchir ni sur l'adorable majesté de Dieu que l'on prie, ni sur l'excellence et la sainteté de Jésus-Christ son Fils, au nom duquel on le prie.

Il est certain qu'il le faut faire intervenir dans ses prières, et jamais l'Eglise ne finit les siennes que par ces paroles: *Per Dominum nostrum Jesum Filium Christum tuum*, si elle demande quelque grâce au Père éternel; si elle attend de sa miséricorde ou de sa providence quelque secours ou spirituel ou temporel, c'est par Jésus-Christ qu'elle le demande et qu'elle l'impètre. Il est cet avocat tout-puissant qui plaide notre cause auprès de son Père; il est ce médiateur par excellence, et ce prêtre selon l'ordre de Melchisédech, qui prie en nous, qui prie pour nous, et qui est prié de nous, dit saint Augustin. Il est ce souverain pontife qui a su compatir à nos infirmités pendant les jours de sa vie mortelle, et qui étant à présent à la droite de son Père, et connaissant toutes nos misères, ne manque ni de bonté, ni de pouvoir pour nous en délivrer.

Quand un pauvre s'adresse à vous, il croit ne pouvoir mieux vous attendrir, qu'en vous disant: Monsieur et madame, donnez-moi l'aumône pour l'amour de Dieu. Et vous, qui êtes les pauvres de Dieu, vous n'avez point de plus efficace prière à lui faire, qu'en lui disant: Donnez-nous votre grâce pour l'amour de Jésus-Christ. Quand un pauvre s'ad-

dresse à vous, il est persuadé qu'il ne mérite rien par lui-même; il est persuadé qu'il n'est en lui-même qu'un objet d'horreur ou de mépris; mais quand il interpose le nom de Dieu, quand il fait agir les sollicitations et, pour ainsi dire, les prières de Dieu, il sait qu'il doit être écouté, pour peu que vous ayez de religion et de respect.

Quand vous priez Dieu, vous êtes persuadés, du moins vous le devez être, que vous ne méritez que sa colère et ses vengeances. Oui, mon Dieu, c'est là la protestation solennelle que je fais. Si vous n'avez égard qu'à ma personne, je ne suis qu'un objet d'abomination et d'horreur; mais quand j'interpose le crédit de votre Fils, quand je vous dis avec votre prophète: Jetez les yeux sur votre Christ: *Respice in faciem Christi tui*, vous me donnez tout sujet de croire que les prières que je vous fais en son nom seront exaucées.

Mais qu'est-ce que faire des prières au nom de Jésus-Christ? Ecoutez bien ceci; ce sont des vérités essentielles à notre salut, et dont le défaut rend une infinité de prières inutiles. Trois petits mots des Pères vous feront connaître ce que c'est que demander au nom de Jésus-Christ. 1^o Demander au nom de Jésus-Christ, c'est demander avec une vive foi en Jésus-Christ. 2^o C'est demander par les mérites de Jésus-Christ. 3^o C'est demander par l'imitation des vertus de Jésus-Christ. La foi vive est nécessaire, comme dit saint Augustin, et celui qui n'a pas cette foi, quoiqu'il parle, quoiqu'il crie, ne fait rien, et le Père éternel ne l'écoute pas.

De là vient que les prières de nos frères errants sont des prières inutiles, parce qu'ils n'ont pas cette foi vive en Jésus-Christ. Ils croient son Incarnation et ses autres mystères, mais ils ne croient pas la vérité de son corps dans le saint sacrement de l'autel. Ils croient la plupart des vérités catholiques, mais ils ne les croient pas toutes; et comme la foi est indivisible, n'ayant pas cette foi vive en Jésus-Christ, leurs prières ne leur servent de rien.

Mais toi qui fais profession de croire tout ce que croit l'Eglise catholique, apostolique et romaine, as-tu pour cela cette foi vive en Jésus-Christ? au contraire, n'est-elle pas morte et déstituée de bonnes œuvres en ta personne?

J'avoue qu'il n'est pas nécessaire d'être en état de grâce pour prier, et qu'une foi déstituée de bonnes œuvres n'est pas un obstacle essentiel à la validité de l'oraison; mais il faut, quand tu pries, que tu aies quelque désir commencé de ta conversion et de ton salut. Tu pries au nom de Jésus-Christ; mais le nom de Jésus-Christ est un saint nom; le nom de Jésus-Christ est, disent les apôtres dans les Actes, le nom d'un Dieu saint; il ne faut donc pas que tu profanes sa sainteté par une opiniâtre affection au péché, par un malheureux dessein de persévérer dans ton péché, par une pernicieuse résolution de ne rien faire qui

te sépare de ton péché; si cela est, tes prières seront des prières inutiles, pour ne pas dire criminelles; si cela est, bien loin d'apaiser Dieu, tu l'irriteras et l'outrageras.

En effet, mes chers paroissiens, voudriez-vous traiter Dieu d'une manière plus indigne, que vous ne feriez le dernier de tous les hommes? Quand vous demandez quelque chose à celui que vous avez offensé, la première chose que vous lui témoignez, est que vous êtes marri de lui avoir donné quelque occasion de chagrin, et la première protestation que vous lui faites est de ne lui pas déplaire davantage. Or, Dieu en méritait-il moins qu'une chétive créature? Et que prétendez-vous obtenir de lui avec des mains teintes du sang de son Fils, avec un cœur impénitent et endurci? Vous voulez qu'il vous écoute, et vous ne voulez pas l'écouter vous-mêmes. Vous lui parlez les armes à la main et la fureur dans l'âme, et vous prétendez qu'il s'adoucisce en votre faveur. Vous témoignez que vous l'adorez, dit Salvien (*De gub. Dei*, lib. V), et cependant vous adorez le démon son ennemi, et vous lui obéissez. Vous paraissez vous humilier devant lui; et cependant vous l'insultez, comme ces barbares qui, joignant l'hypocrisie à la rage, disaient à Jésus-Christ, en lui donnant des soufflets : Prophétise qui t'a frappé?

Demander au nom de Jésus-Christ, c'est demander par ses mérites : mérites si grands, que ses prières ont imprimé du respect jusque dans le cœur de Dieu, *exauditur est pro sua reverentia*; mérites si grands, que le docte Rupert les appelle les véhicules nécessaires de toutes nos oraisons, *necessaria universæ orationis vehicula*. Comme le sang est le véhicule qui porte les esprits par tout le corps humain, de même le sang de Jésus-Christ est le véhicule qui porte l'esprit de l'oraison jusqu'à Dieu.

Religion chrétienne, que tu es admirable, quand tu es bien entendue! Ma prière avec les mérites de Jésus-Christ est la prière d'un homme divinisé; ma prière séparée de ces mérites est la prière d'un néant orgueilleux. Ma prière avec les mérites de Jésus-Christ est la prière d'un malade qui porte son remède; ma prière séparée de ces mérites est la prière d'un mourant qui ne fait que de faibles et d'inutiles efforts. Si Jésus-Christ ne m'assiste, il faut que je périsse; si Jésus-Christ n'unit son cœur avec mon cœur, toutes mes prières tomberont par leur propre faiblesse. Il faut que mon cœur soit élevé jusqu'à lui, et que le sien s'abaisse jusqu'à moi. Il faut que le mien se détache peu à peu des créatures pour s'élever, et il faut que le sien quitte sa grandeur pour s'abaisser. Il faut que ces deux cœurs s'accordent, et que ce que l'un veut l'autre le veuille. Ce que veut Jésus-Christ, je le veux; il veut mon humilité, je la veux aussi; il veut ma pauvreté, je la veux aussi; il veut ma conversion, je la veux aussi.

Si ce sont là vos sentiments, mes frères,

vos prières seront exaucées; mais j'appréhende fort qu'elles ne le soient pas, par des dispositions contraires où vous êtes, et que jusqu'ici vous n'ayez rien demandé en son nom, *usque modo non petistis quidquam in nomine meo*. Car est-ce demander en son nom, et unir votre cœur au sien, que de faire des prières indignes de sa grandeur? et faut-il, pour ne demander que des biens temporels, et souvent même des choses préjudiciables à votre salut, employer son crédit auprès de Dieu, et les infinis mérites de son sang?

Il est vrai qu'il vous donne la liberté de demander ce qu'il vous plaît : *Omnia quæcunque orantes petitis, credite quia accipietis* (Marc., XI) : Croyez et soyez sûrs que vous recevrez tout ce que vous demandez en priant. Qui dit tout n'exécute rien; on peut tout demander, on peut tout recevoir : honneurs, plaisirs, abondance, prospérité, établissement avantageux d'un enfant, gain de procès, recouvrement de santé, protection d'un grand, amitié d'un puissant ministre, *Omnia*; mais remarquez deux circonstances. La première, qu'il faut demander ces choses en priant, *orantes petitis*; c'est-à-dire, comme l'explique saint Chrysostome, en priant, non par rapport à l'étendue de votre cupidité, mais par rapport à vos vrais besoins; non par rapport à la bizarrerie de vos désirs, mais par rapport à la volonté de celui que vous priez; non par rapport à votre personne, mais par rapport à la dignité de celui au nom duquel vous priez. La seconde circonstance, que vous recevrez ce que vous demandez en priant, c'est-à-dire en priant Jésus-Christ de demander pour vous, en lui offrant vos prières, afin qu'il les élève et qu'il les sanctifie par les siennes; en le chargeant de vos requêtes et les lui mettant entre les mains, afin qu'il les présente à son Père.

Or, dès que vous demandez des honneurs, des plaisirs, des biens et des commodités temporelles, dont vous faites le sujet et la fin de vos prières, vous ne priez pas, dit saint Chrysostome, vous ne faites que raconter vos besoins, *non oratores, sed narratores*. Pourquoi? parce que ces privations de biens, d'honneurs, de plaisirs, ne sont pas de vrais besoins, parce que sans cela vous pouvez être sauvés et même sauvés plus sûrement et plus promptement, parce que tout cela n'a nul rapport à Jésus-Christ Sauveur; que ce que l'on ne demande pas dans l'ordre du salut est indigne de lui, et que c'est lui faire outrage que de l'en charger.

Il y a trois sortes de prières : celles des païens, celles des juifs charnels et celles des vrais chrétiens. Celles des païens étaient abominables; ils s'adressaient à de fausses divinités, à qui ils demandaient pour l'ordinaire de très-mauvaises choses. Celles des juifs charnels étaient basses et mercenaires; ils demandaient la graisse de la terre, l'humiliation de leurs ennemis, la fertilité de

leurs champs, l'établissement de leurs familles.

Celles des vrais chrétiens sont les seules qui honorent Jésus-Christ, les seules dont il veut se charger, les seules qui méritent d'être écoutées. S'ils demandent des biens, c'est par rapport à leur salut, et ils se trouvent aussi heureux d'en être privés, que d'en posséder en abondance. S'ils demandent de la santé, c'est pour la consacrer au service de Dieu et aux besoins de la vie civile; et quand le Seigneur juge à propos de ne la leur pas accorder, ils tiennent ce refus pour une grâce aussi grande qu'est celle qu'ils lui demandent : *Da si vis dare, et in hac vita quod quero*. Donnez-moi, Seigneur, disait saint Augustin (*in psal. XXXIV*), et c'est ce que vous devez tous dire avec lui, donnez-moi de la santé, de la prospérité, des richesses, si cela m'est utile. Quand je vous les demande, n'écoutez pas ma passion, écoutez votre bon plaisir; et au cas que vous ne vouliez pas me les accorder, soyez vous-même ma santé, ma prospérité, mon bien, mon établissement, ma vie que je cherche toujours : *Si autem non vis, tu esto vita mea quam semper quero*.

Parler de la sorte, c'est parler le langage de Jésus-Christ; prier de la sorte, c'est prier au nom de Jésus-Christ; mais parler et prier autrement, c'est parler le langage et prier au nom de ses passions et de ses vices. Ces passions font leurs prières, comme les vertus; mais il s'en faut bien qu'elles soient également reçues, ou si elles le sont, c'est à ton malheur, pécheur qui les fais.

Ton avarice prie : Apportez, apportez, dit-elle, je n'en ai pas encore assez; et comme je ne puis rien faire sans vous, ô mon Dieu, accordez-moi ce que je vous demande. Ton ambition prie : Seigneur, que mes deux enfants soient dans votre royaume, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche; si vous ne l'ordonnez, rien ne se fera. Ta délicatesse prie : Délivrez-moi de ce persécuteur qui me tourmente, apaisez cette douleur de tête qui m'incommode, arrêtez cette fièvre qui me brûle.

Enfin on ne prie pas au nom de Jésus-Christ, à moins qu'on ne s'efforce de l'imiter. Et hélas! combien y en a-t-il qui ne l'imitent pas! combien y en a-t-il par conséquent qui rendent leurs prières inutiles par cet endroit! Vous voulez bien interposer le nom de Jésus-Christ; vous voulez bien vous servir du crédit et de l'autorité de Jésus-Christ; vous voulez bien employer les mérites de Jésus-Christ, mais vous ne voulez pas vous sanctifier par l'imitation de Jésus-Christ, vous ne voulez ni l'humilité, ni la mortification de Jésus-Christ.

Quand Jésus-Christ prie dans sa crèche sur un peu de paille, et tremblant de froid, c'est une prière qui se fait dans l'humilité de l'esprit et la mortification du corps; et quand tu pries, mondain, dans des habits magnifiques et avec une chair sensuelle, sont-ce ses vertus que tu imites?

Quand ce divin Jésus prie dans son désert, et qu'il joint à sa solitude un jeûne de quarante jours, il demande la conversion des pécheurs pour lesquels il s'est fait homme; et quand tu pries, te retires-tu comme lui dans le désert; fermes-tu comme lui la porte sur toi, pour converser plus familièrement avec Dieu? Pries-tu comme lui dans la pénitence et dans le jeûne? Tu pries, mais c'est après tous tes divertissements et tes festins; tu pries, mais c'est après avoir satisfait ton intempérance et ta gourmandise; et tu prétends que tout rempli des fumées et des vapeurs des viandes et du vin, tu seras exaucé!

Quand il prie, ce sacré Fils de Marie, il cache l'éclat et la splendeur de sa gloire, jusqu'à s'humilier aux pieds de Judas; et quand tu pries, tu veux tenir ton rang, tu veux occuper les premières places et ne céder à personne, portant jusqu'aux pieds de nos autels les scandaleuses marques de ta ridicule vanité; est-ce là prier au nom de Jésus-Christ, est-ce là l'imiter? Quand il prie, ce divin modèle des enfants de Dieu, c'est avec un parfait recueillement, les genoux en terre, les yeux baissés, le visage mortifié et abattu; et quand il a passé une partie de la nuit en oraison, il se lève, après avoir pris un peu de repos, pour recommencer sa prière. Entends-tu bien, mon frère, ce que je veux dire, est-ce ainsi que tu pries, avec un esprit dissipé, une imagination errante, une contenance fière, des yeux égarés, des regards inconstants et peut-être impudiques? Hélas jusqu'ici tu n'as rien demandé au nom de Jésus-Christ : *Usque modo non petistis quidquam in nomine meo*; toutes tes prières ont été ou criminelles, ou inutiles.

Je ne finirais jamais si je voulais m'arrêter à un plus long détail; c'est à vous, mes chers auditeurs, à vous examiner sur toutes ces choses. Ce que vous avez demandé, l'avez-vous demandé avec une vive foi en Jésus-Christ? l'avez-vous demandé par les mérites et l'autorité de Jésus-Christ? l'avez-vous demandé par l'imitation des vertus de Jésus-Christ? Si cela est, il faut que je retranche le reste de mon discours, vos prières seront efficaces; et comme il est dit dans notre évangile, vous trouverez ce que vous cherchez, afin que votre joie soit pleine : *Ut gaudium vestrum sit plenum*.

TROISIÈME POINT.

Il y a toujours dans nos prières deux espèces de demandes, dit Origène. Nous demandons quelque chose à Dieu, et Dieu aussi de son côté nous demande quelque chose. Du côté de Dieu, c'est une demande impérieuse; de notre côté, c'est une demande soumise et dépendante. Dieu nous demande, comme maître absolu de ses dons; nous lui demandons, comme ayant besoin de ces mêmes dons. Nous souhaitons d'être exaucés dans nos prières, Dieu souhaite aussi de l'être dans les siennes; et dans ces prières réciproques, quand nous faisons la volonté de Dieu, Dieu daigne bien à son tour faire notre volonté.

C'est là ce qui s'appelle une prière efficace et heureuse ; vous êtes satisfait de moi, ô mon Dieu, oh ! que je le suis davantage de vous ! Je ne vous demande plus rien, Seigneur, ma joie est pleine et entière. J'ai enfin trouvé mon cœur, le mien est dans le vôtre, et le vôtre dans le mien. Quelle source de consolation et de paix ! Ce n'est plus ce cœur dissipé, il est tout recueilli ; ce n'est plus ce cœur avide des biens de la terre, il ne cherche que ceux du ciel ; ce n'est plus ce cœur languissant et faible ; le délai de l'accomplissement de ses souhaits ne sert qu'à l'enflammer davantage, et plus le froid de l'adversité le resserre, plus il a de force pour s'élever continuellement vers vous. *Vota nostra altius in radice complentur, sicut et semina messium gelu pressa solidantur, et quo ad superficiem tardius exeunt, eo ad frugem multipliciora consurgunt* (GREG., lib. XXVI *Moral.*).

Il n'y a rien de plus ordinaire que de voir des personnes même de piété se décourager et se rebuter de ce que Dieu ne leur donne pas toujours ce qu'elles souhaitent, comme s'il leur avait manqué de parole. Nous demandons, et nous ne recevons pas ; nous crions, et on ne nous entend pas ; nous frappons, et on ne nous ouvre pas ; nous cherchons, et nous ne trouvons pas : nos prières ne sont donc pas efficaces. Voilà ce que vous dites. J'aurais beaucoup de choses à vous répondre là-dessus, si le temps me le permettait.

Dieu diffère quelquefois de vous accorder ce que vous lui demandez, pour plusieurs raisons : 1° Parce que souvent vous ne savez pas ce que vous lui demandez. Le recouvrement de cette santé vous serait préjudiciable, la conclusion de ce mariage vous serait désavantageuse, le gain de ce procès serait la cause de votre perte ; vous ne savez ce que vous demandez. 2° De peur que ces présents ne vous deviennent trop vils, et que la facilité de les obtenir ne vous fasse perdre l'estime que vous en devez faire, et la reconnaissance que vous êtes obligés d'en avoir. 3° Pour vous accorder dans un temps plus commode ce que vous souhaitez. Un malade demande à boire au commencement de sa fièvre, à cause de la grande chaleur qui le brûle : il en aura, mais non pas sitôt. Joseph demande à sortir de sa prison quelques jours après l'officier dont il implore le secours : il en sortira, mais ce sera dans une occasion qui lui procurera plus de gloire.

Daniel implore la toute-puissance de Dieu pour être tiré de la fosse aux lions : Ne crains pas, lui dit-il, *Noli metueri, Daniel*. Dès le premier jour que tu t'es mis en ma présence, et que tu as eu recours à moi dans l'abattement et l'affliction de ton cœur, ta prière a été exaucée. *Ex die primo quo posuisti cor tuum ad intelligendum ut affligeres te in conspectu Dei tui, exaudita sunt verba tua*. Ce fut ce que l'ange lui dit de la part de Dieu ; mais il ne le lui dit que trois semaines après.

Quel mystérieux paradoxe, s'écrie saint

Jérôme ! (*Expos. in c. X Daniel.*) Si Daniel a été exaucé du jour qu'il a prié, pourquoi l'ange n'est-il pas venu le délivrer aussitôt ? et si cet ange n'est venu que trois semaines après lui rendre ce secours, comment peut-on dire que dès le premier jour sa prière a eu tout son effet ? C'est, répond ce Père, pour montrer que l'accomplissement de cette prière était réservé à un temps plus commode ; qu'on ne doit jamais se décourager quand on prie ; que c'est à une persévérante importunité que Dieu attache souvent les grâces qu'il veut donner ; que, quoiqu'il accorde aussitôt, il est ravi de fournir à ses élus de nouvelles occasions de le solliciter avec plus d'empressement, et de mériter par un accroissement de prières et de ferveur le bien qu'il a résolu de leur faire : *Data est ei per moram occasio amplius deprecandi, ut ex eo quod plus desideret per laborem, plus audiri mereatur*.

Voilà, mes chers paroissiens, ce que j'avais à vous dire : Il faut prier au nom de Jésus-Christ, c'est une indispensable nécessité ; souvent vous ne priez pas en ce nom, c'est ce qui fait l'inutilité de vos prières ; enfin quand vous priez comme il faut, vous recevez ce que vous demandez, c'est ce qui en fait l'efficace et la vertu. Enfants bénis du Père céleste, priez-le comme il veut que vous le priiez, avec foi, espérance, recueillement, persévérance, et assistez aux processions de ces trois jours avec des dispositions si saintes.

Ce sont des temps de rogations, où l'Eglise assemblée cherche à faire comme une espèce de violence à Dieu, pour en obtenir plus efficacement les grâces, par un plus grand concours de peuple. Ce sont des temps de salut et de bénédiction, où marchant après l'étendard de la croix, et les reliques de vos saints patrons, vous devez espérer que les portes du ciel vous seront ouvertes, si vous priez au nom de Jésus-Christ, comme celles du temple de Jérusalem le furent autrefois, quand on y mit l'arche de l'ancienne alliance.

Salomon voulant mettre cette arche dans ce temple magnifique qu'il avait bâti, ordonna une procession publique où les prêtres la portèrent en triomphe, dit un fameux interprète ; mais quand ils voulurent l'y faire entrer, ces portes se fermèrent d'elles-mêmes. Cette étrange nouveauté, qui effraya tous les assistants, ne découragea pas cependant les prêtres. Ils chantèrent le psaume CXXXI, et étant arrivés à ce verset : Seigneur, en considération de David qui est votre serviteur, ne détournez pas le visage de votre Christ, *Propter David servum tuum ne avertas faciem Christi tui* ; ces portes fermées par miracle se rouvrirent aussi d'elles-mêmes par miracle.

Mes chers enfants, il vous arrivera quelque chose de semblable. Les portes de la miséricorde vous seront fermées quand vous demanderez quelque faveur par vous-mêmes, et lorsque vous vous rendrez odieux à Dieu par une opiniâtre affection au péché. Mais si dans ces processions publiques où

l'étendard de la croix et les arches de la nouvelle alliance paraissent, vous priez au nom de Jésus-Christ, ne doutez pas qu'elles ne s'ouvrent, pour vous donner une joie commencée dès ce monde, et qui sera consommée dans l'autre. *Amen.*

SERMON LXXVI.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE D'APRÈS PAQUES,
DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

Sur le faux zèle.

Absque synagogis facient vos, sed venit nora. ut qui interficet vos, arbitretur obsequium se præstare Deo (Joan., XVI).

Les Juifs vous chasseront de leurs synagogues, et l'heure est venue que celui qui vous fera mourir, croira rendre service à Dieu.

Voilà, mes chers auditeurs, le plus effroyable de tous les aveuglements ; mais je puis dire que tout effroyable et énorme qu'il est, c'est cependant l'aveuglement dans lequel tombent encore de nos jours plusieurs chrétiens, qui se flattent d'être animés d'un vrai zèle et de rendre service à Dieu, quand ils persécutent et qu'ils maltraitent les gens de bien.

Mes apôtres, j'ai d'étranges nouvelles à vous annoncer, leur dit Jésus-Christ dans notre évangile. Vous avez toujours été avec moi dès le commencement, vous savez combien d'indignités, d'injures, de persécutions j'ai souffertes ; on vous en fera autant, parce qu'on ne connaît ni mon Père ni moi ; on vous persécutera, on vous chassera des synagogues, on vous fera mourir, et ceux mêmes qui vous feront mourir, croiront rendre un très-grand service à Dieu en vous traitant avec tant d'ignominie et de cruauté.

Persécuter et mettre à mort les amis de Dieu, et croire par là rendre service à Dieu, ô l'horrible aveuglement ! ô l'épouvantable barbarie ! Peut-on faire passer un meurtre pour un sacrifice, croire obliger un prince en persécutant ses sujets et faisant mourir ses principaux ministres ? Quel plus grand désordre, quand les voleurs croient faire un acte de charité en ôtant aux passants ce qui les empêcherait de se sauver ; quand on couvre ses haines, ses ressentiments particuliers, son hypocrisie, ses vengeances sous le voile de la religion, et comme dit un prophète, sous le manteau de son zèle ?

DIVISION.

Jésus-Christ en avertit ses chers disciples en leur assurant qu'il leur enverrait bientôt le Saint-Esprit, et c'est ce que je vous dis après lui, mes chers paroissiens, en vous avertissant que ce divin Esprit viendra bientôt. Il est appelé dans l'Écriture un esprit de zèle, mais c'est un zèle de justice, de sagesse et de charité. Tout autre zèle n'est qu'un faux zèle, un zèle pharisaïque et réprouvé de Dieu ; et afin que vous ne vous y trompiez pas, j'en distingue de trois sortes : le zèle des vindicatifs, le zèle des

prétendus dévots, le zèle des emportés. Dans les premiers, c'est cruauté : ils ne devraient punir que ce qui mérite d'être puni ; et c'est sur des personnes innocentes qu'ils déchargent les traits de leur vengeance et de leur rage. Dans les seconds, c'est indiscrétion et désordre : ils devraient se corriger les premiers avant que de corriger les autres ; et ils se déchaînent sur autrui pendant qu'ils se pardonnent tout à eux-mêmes. Dans les troisièmes, c'est impatience : ils devraient attendre que leurs frères vinssent à résipiscence, et ils empêchent leur conversion par des châtimens et des invectives précipitées.

C'est contre toutes ces différentes espèces de zèle qu'il faut que je m'élève aujourd'hui, et comme elles ne règnent pas moins dans la loi nouvelle que dans l'ancienne, je vais les combattre dans les trois parties de ce discours.

PREMIER POINT.

C'est une maxime qui n'est pas moins constante dans la morale que dans la médecine, qu'il n'y a point de plus dangereuse corruption que celle qui se fait des meilleures choses. Ainsi comme le zèle est le plus noble transport d'une âme à qui les intérêts de Dieu et ceux de sa religion sont chers ; comme c'est le plus parfait sacrifice d'un cœur qui oublie sa propre gloire et ses plus doux engagements, pour les offrir au Seigneur et lui donner des marques de sa fidélité dans les occasions les plus importantes ; aussi, quand il est vicieux et corrompu, il n'y a point de vice plus grand, ni de corruption plus dangereuse.

Le zèle des scribes et des pharisiens était de cette nature. A leur voir faire ce qu'ils faisaient, on les eût pris pour les plus fidèles et les plus zélés observateurs de la loi. Ils ne laissaient rien d'impuni, les plus petites fautes leur paraissaient des monstres ; ils s'attachaient jusques aux moindres cérémonies, et ils en vengeaient l'abus prétendu avec une sévérité inexorable. L'observance des anciennes traditions de leurs pères leur tenait tellement au cœur, qu'ils ne pouvaient souffrir qu'on jurât par l'or du temple, ni par les présents qu'on y faisait ; qu'on profanât la sainteté du sabbat par des œuvres même de miséricorde ; qu'on se mit à table sans laver ses mains, et qu'on prit les coupes et les vases destinés au sacrifice, sans les avoir auparavant très-soigneusement nettoyés au dehors.

Mais percez, percez ces sépulcres blanchis, ouvrez ces tombeaux fermés qui ont de si beaux dehors, vous n'y trouverez qu'un fonds d'hypocrisie et de malice, à qui ce zèle servait de prétexte. Vous n'y trouverez que des inimitiés invétérées, que des jalousies et des haines éternelles, qu'une avarice sordide, qu'un orgueil démesuré, qu'une cruelle résolution de faire périr tous ceux qui s'opposaient à leurs intérêts, ou qui leur reprochaient leurs vices, que des conspirations multipliées contre leur

réputation ou contre leur vie. Oh ! quelle fourmilière de péchés ! Encore, avec tant de crimes dont ils étaient coupables, leur aveuglement était si grand qu'ils croyaient rendre service à Dieu, lorsqu'ils persécutaient et qu'ils maltraitaient ses plus zélés et ses plus fidèles serviteurs : *Venit hora ut qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo.*

N'y aurait-il pas encore aujourd'hui, parmi ceux qui m'entendent, quelques-uns de ces faux zélés ? Examinons-en de plus près les caractères, afin que par le détail que je vous ferai des péchés des pharisiens, vous jugiez si vous n'en êtes pas en partie coupables.

Ce que je trouve d'abord dans ces faux zélés est ce grand crime que Jésus-Christ leur reproche en saint Matthieu, chapitre XXIII, et dont il fait encore mention dans mon évangile : Malheur à vous, scribes et pharisiens, qui dressez de magnifiques tombeaux aux prophètes et qui dites en détestant le meurtre que vos prédécesseurs en ont fait : Si nous avions été du temps de nos pères, nous n'aurions pas, comme eux, trempé nos mains dans le sang de ces hommes justes ; et qui cependant avez tué et tuerez encore les prophètes que l'on vous enverra, afin que tout le sang innocent, qui a été répandu depuis Abel jusqu'à Zacharie, que vous avez tué entre le temple et l'autel, retombe sur vous.

La cruauté du faux zèle n'épargne rien, quand des apparences de religion peuvent lui servir de prétexte. Le juif, l'idolâtre, l'hérétique et quelquefois le prétendu dévot, tombent dans les plus grands crimes, dit saint Augustin. Le juif est zélé pour la conservation de ses cérémonies ; l'idolâtre pour l'ancien culte de ses pères ; l'hérétique pour la justification de ses erreurs ; le prétendu dévot, pour la défense de ses intérêts ou de sa réputation. Le juif, parce qu'il ne hait rien tant que l'établissement de la religion chrétienne ; l'idolâtre, parce qu'il ne voit qu'avec indignation l'outrage fait à ses dieux ; l'hérétique, parce qu'il ne peut souffrir la vérité qui lui est opposée ; le prétendu dévot, parce qu'il ne regarde qu'avec envie la prospérité et la gloire de son prochain.

Le juif a les Ecritures qui devraient l'instruire, mais il est endurci ; l'idolâtre a la raison et les miracles qui devraient le détromper ; mais il est aveuglé ; l'hérétique a l'antiquité de la tradition et l'infailibilité de l'Eglise, qui devraient le faire rentrer en son devoir ; mais il est entêté ; le prétendu dévot a l'exemple des vrais justes qui l'ont précédé, mais il est plein de lui-même. Les figures trompent les juifs, le démon trompe l'idolâtre, la prévention trompe l'hérétique, la passion trompe le prétendu dévot.

Les uns et les autres n'en demeurent pas là. Que n'ont pas fait les juifs et les pharisiens contre Jésus-Christ et ses disciples ? Ils l'ont fait passer pour un séducteur et un homme possédé du démon ; ils l'ont honteusement chassé de leurs synagogues, ils

ont tâché de le surprendre et de le rendre suspect à César, ils ont regardé ses miracles comme des enchantements et des magies ; ils l'ont calomnié comme un violateur de la loi et un perturbateur du repos public ; ils se sont plusieurs fois assemblés pour le perdre ; et enfin tous leurs projets, leurs conspirations, leurs intrigues, leurs faux témoignages, se sont terminés à l'attacher à une croix.

C'étaient là cependant ces hommes zélés pour les traditions de leurs pères, ces hommes distingués par leur piété et leur science, ces hommes qui conservaient les droits de la religion dans laquelle ils avaient été élevés ; c'étaient eux qui se servaient du prétexte de cette religion pour satisfaire leur envie et leur rage, pour exercer et justifier leurs plus grandes cruautés en les couvrant d'un si spécieux motif.

Que fai ons-nous, disait Caïphe (et saint Jean remarque par deux fois qu'il ne parlait de la sorte que parce qu'il était cette année souverain pontife et par conséquent, par le devoir de sa charge, zélé de l'honneur du judaïsme : *Hoc autem a semetipso non dixit, sed cum esset pontifex anni illius* [Joan., II]), que faisons-nous et à quoi pensons-nous ? Il n'y a pas tant à délibérer ; il est plus à propos qu'un homme seul meure pour le peuple que toute la nation périsse. Mais cet homme est innocent ? N'importe, il est plus à propos de le perdre que de nous perdre nous-mêmes. Mais nul autre que vous ne se plaint de lui ? Si tous les autres en étaient mécontents et que nous en fussions satisfaits, nous ne prendrions pas contre lui les mesures que nous prenons ; mais l'intérêt de notre religion nous oblige de le faire périr. Mais ses juges mêmes disent qu'il est innocent ? Qu'ils disent ce qu'il leur plaira ; dès que nous leur ferons connaître leur intérêt et le nôtre, ils changeront bientôt d'avis. Mais vous ne pouvez l'accuser d'aucun péché ? C'est assez qu'il nous déplaît et qu'il nous soit opposé, cela lui tient lieu de tout péché.

Si le Saint-Esprit n'avait fait tout ce détail dans l'Evangile, nous aurions de la peine à croire qu'un faux zèle pût se porter à de si étranges extrémités ; mais sans parler des idolâtres et des hérétiques, dont la cruauté a paru aussi en tant de manières, c'est là ce que font quelquefois de faux zélés, qui se servent du prétexte de la religion et de la piété comme de l'instrument le plus propre, sinon à faire mourir des personnes innocentes, du moins à les réduire dans un état d'humiliation et de misère, où la vie leur est en quelque manière plus insupportable que la mort même.

Ils ne veulent pas, non plus que les juifs et les pharisiens, entrer dans le prétoire en un jour de fête, de peur de contracter quelque impureté légale, et de ne pouvoir manger la pâque ; mais ils se tiennent comme eux hors du palais, pour voir à quoi se terminera une affaire dont ils sont les principales parties. Ils ne veulent pas se déclai-

rer ouvertement contre un misérable qui, par de certains intérêts de famille ou de cabale, leur déplaît, de peur qu'on ne dise : Voilà ce qu'a fait cet homme si dévot et si zélé, voilà ce qu'a fait cette femme qui fréquente si souvent les sacrements ; ils cherchent des moyens plus honnêtes, ils donnent des avis secrets, par un principe de conscience, et, cachant la main qui frappe, ils se servent du ministère d'autrui pour se venger.

Ils peuvent quelquefois si peu dire quels crimes ont commis ceux qu'ils haïssent, qu'ils voudraient que les juges s'en rapportassent à leur bonne foi, comme les juifs et les pharisiens voulaient que Pilate s'en rapportât à la leur. Ils veulent, dit un savant interprète (TOLERUS, annot. 22, in c. XVIII Joan.), qu'une prétendue réputation de piété et d'intégrité soit une preuve plus que suffisante de ce qu'ils disent : *Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum*. Monsieur, nous avons trop de conscience et de probité pour vous solliciter de faire quelque injustice ; nous avons notre âme à sauver, c'est le pur zèle de la gloire de Dieu qui nous anime. Mais que ne vous déclarez-vous ses parties ? Monsieur, nous n'avons garde, nous ne voulons pas même paraître dans cette affaire : *Non licet nobis interficere quemquam*.

J'avoue que ces exemples sont plus rares dans ce royaume que chez les étrangers ; mais il n'y en a encore que trop. Je ne nomme personne ; mais je puis vous dire que dans ma paroisse, et ailleurs, j'en ai rencontré beaucoup de ce caractère. J'ai pris la liberté d'en avertir des premiers magistrats que ces faux zélés eussent peut être surpris et engagés à rendre, sans le savoir, de grandes injustices. Je vous le dis, Messieurs, avec tout le respect que je vous dois, déliez-vous de ces pharisiens et de ces faux zélés ; c'est l'envie, l'orgueil, l'intrigue, l'intérêt, qui les font agir ; ils sont revêtus de peaux de brebis au dehors, mais ce sont des loups carnassiers au dedans. On se méfie d'un méchant homme, et on se précautionne contre lui ; mais on donne quelquefois trop aveuglement dans le sens d'un faux zélé, qui, comme cet animal de l'Apocalypse, a sur sa tête la figure d'un ange, et porte dans sa gueule celle d'un dragon.

Sous ce spécieux prétexte de zèle on n'épargne personne ; on fait servir la religion contre la religion même, on abuse de son autorité, on l'on porte les autres à abuser de la leur ; on médit pieusement, on déchire dévotement, on se venge par le principe même qu'on se croit obligé de le faire ; et souvent pour perdre un seul coupable, on s'expose à perdre des familles entières qui ne le sont pas.

Joab allait détruire la ville d'Abela, où était un homme qui lui déplaisait, si une femme prudente et sage ne lui eût dit : Qu'allez-vous faire ? Voulez-vous détruire l'héritage du Seigneur, mettre à feu et à sang une ville capitale qui est la mère des autres ?

Il y a ici Seba que vous cherchez, nous vous l'abandonnerons, ne nous poursuivez pas davantage.

Joab, emporté par son zèle eût perdu une belle ville pour un homme seul ; et souvent pour quelques particuliers d'une maison, on ruine des maisons entières ; et, ce que je trouve de plus déplorable, souvent en offensant Dieu par ses injustices, ses médisances, ses jalousies, ses haines, ses envies, on croit rendre service à Dieu. *Venit hora ut qui interfecit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo*. L'heure est venue, et c'est à présent que celui qui vous maltraite croit obliger Dieu en vous maltraitant.

Est-on pour cela excusé sous prétexte qu'on croit bien faire en faisant mal ? Non, on ne l'est pas ; autrement il faudrait dire que le faux zèle des juifs qui ont fait mourir Jésus-Christ, qui ont chassé ses disciples de leurs synagogues, et qui les ont impitoyablement persécutés ; que le faux zèle des idolâtres, qui ont exercé tant de cruautés contre les chrétiens ; que le faux zèle des hérétiques, qui ont encore été plus cruels qu'eux, était un zèle qui les excusait. Au contraire, c'est là la dernière consommation de leur malice, et ce qui met, comme disent les Pères, le sceau et le comble à leur réprobation.

En d'autres rencontres, on ne commet le péché qu'en tremblant ; on se demande à soi-même raison de ce que l'on fait, on s'accuse dans le tribunal de la confession, on propose des cas de conscience, et l'on se forme plusieurs scrupules : Je rends de mauvais services à cet homme, mais fais je bien ? Je médis de cet autre, je me sers de mon autorité, ou j'interpose celle de mes amis dans une affaire de conséquence ; mais est-elle juste ? n'est-ce pas la passion qui me fait agir ? l'intérêt, l'avarice, ou l'ambition, ne sont-elles pas les principes et les règles de ma conduite ?

Mais quand on s'est mis une fois en tête qu'on rend service à Dieu, la conscience ne combat plus contre la passion ; un faux zèle se repose sur son propre témoignage, il se sait bon gré de sa piété, et tombe tranquillement dans les enfers. Je ne pensais pas, Messieurs, en tant dire, mais je crois que c'est l'esprit de Dieu qui m'inspire dans cette chaire, de nouvelles pensées, et qui me fait parler de la sorte. Encore un mot avant que de finir cette première partie ; un petit trait d'histoire, tiré de l'Ecriture sainte, vous fera connaître l'aveuglement de ce zèle, et de quelle manière on croit obéir à Dieu, lorsqu'on obéit à ses propres passions, ou que l'on pousse ce zèle au delà des bornes, dans lesquelles il devrait se renfermer.

Dieu avait commandé à Jéhu d'exterminer toute la maison d'Achab. *Unxi te regem super populum : percuties domum Achab, et ulciscar sanguinem servorum meorum prophetarum, et sanguinem omnium servorum Domini de manu Jezabel* (IV Reg., IX), écoute, Jéhu, je t'ai établi roi sur mon peuple ; tu perdras la maison d'Achab, je tirerai

vengeance du sang de mes prophètes et de mes serviteurs, qui a été répandu par les mains de Jézabel. Jéhu obéit au commandement de Dieu. Il vit d'abord Jézabel magnifiquement parée et disposée à lui faire compliment; mais emporté de son zèle, il dit en la regardant aux eunuques de cette princesse : Prenez votre maîtresse, et jetez-la du haut de sa fenêtre sur le pavé. S'étant ensuite informé du lieu où était la famille d'Achab, il fit égorger soixante-dix jeunes princes, qui étaient ses enfants. A quelques jours de là, il rencontra les frères d'Ochosias, roi de Juda, et il en fit tuer quarante-deux (*IV Reg., X*). De là, il rassembla le peuple auquel il dit : Achab adorait Baal, je veux l'adorer comme lui, et l'adorer encore mieux que lui; faites venir tous ses prophètes et tous ses frères, afin que je lui offre avec eux des sacrifices : et ses prêtres ayant tous été assemblés il commanda à ses soldats de les passer au fil de l'épée, sans en excepter un seul.

Faire mourir Jézabel, c'était avoir du zèle pour la gloire de Dieu, et lui obéir; mais fallait-il faire jeter par les fenêtres une princesse par ses propres eunuques, la laisser sans honneur et sans sépulture? Il est vrai que Jéhu, touché de quelque compassion, voulut ensuite la faire inhumer, mais les chiens l'avaient déjà toute mangée.

Faire égorger les enfants d'Achab, c'était obéir aux ordres de Dieu : mais Dieu lui avait-il dit qu'il se fit apporter leurs têtes pour avoir le cruel plaisir de les voir? Faire mourir les enfants d'Ochosias, c'était faire ce que le Seigneur souhaitait; mais exercer sa vengeance sur eux, à cause d'un différend personnel, était-ce là ce que souhaitait le Seigneur? Faire passer au fil de l'épée les prêtres de Baal, c'était un bon zèle; mais les faire venir sous des apparences de piété et de religion, et se servir de cette religion afin qu'il n'en échappât aucun, n'était-ce pas là un zèle que la duplicité et la fourberie rendait vicieux?

Mes chers auditeurs, vous particulièrement qui vous distinguez par l'ardeur de procurer la gloire de Dieu, et de ne souffrir aucun scandale, réfléchissez, je vous prie, sur toutes ces circonstances et prenez bien garde si souvent ce n'est pas moins la gloire de Dieu qui vous anime, que vos passions et vos ressentiments particuliers. L'humiliation que Dieu permet de certaines personnes qui vous déplaisent ne vous réjouit-elle pas intérieurement? n'êtes-vous pas bien aises, comme Jéhu, qu'on vous apporte leurs têtes, qu'on vous raconte leurs disgrâces; et si vous y avez contribué vous-mêmes, pour ne pas laisser leurs péchés impunis, n'avez-vous pas été ravis de voir vos injures et celles de Dieu vengées par un même coup.

En un mot, votre zèle est-il toujours sans fiel, sans amertume, sans excès? Quand même vous puniriez ce qui mérite d'être puni, n'y a-t-il rien de violent, de contraire à l'humanité et à la justice dans ses circonstances? Je passe plus avant : vous punissez-

vous vous-mêmes comme vous punissez les autres? Car si vous vous contentez de les corriger sans vous corriger vous-mêmes, et si les traitant avec sévérité, vous n'avez pas pour vos propres vices la même rigueur, j'ai à vous dire qu'un zèle si mal réglé déplaît à Dieu, quoique d'ailleurs il puisse être juste; vous le verrez dans mon second point.

SECOND POINT.

Le zèle a quelque chose de si noble et de si parfait, que Dieu semble n'en pas demander davantage à ses meilleurs amis. Il met ses intérêts entre leurs mains; et comme il veut qu'ils l'aiment de tout leur esprit, de tout leur cœur, de toutes leurs forces, il charge leur zèle de tous ces devoirs. Vous êtes mon serviteur, je serai glorifié en votre personne; je vous ai confié mes droits, je veux que vous les souteniez et que vous me vengiez de ceux qui m'offensent.

Ces vrais amis de Dieu croient aussi de leur côté ne pouvoir l'obliger davantage, qu'en lui donnant des marques de leur zèle. Je suis zélé pour le Seigneur Dieu des armées, dit Hélié, quand il châtie les pécheurs, quand il renverse les autels, qu'il brise les idoles, et qu'il fait mourir les prêtres de Baal. Le zèle de votre maison m'a dévoré, ô mon Dieu! s'écrie David, et quand je me représente que vos ennemis oublient d'accomplir vos ordonnances, je sèche d'abattement et de chagrin.

Mais autant que ce zèle plaît à Dieu quand il est bien réglé, autant il lui déplaît quand il ne l'est pas, comme l'était celui des scribes et des pharisiens. Je trouve en plusieurs endroits de l'Evangile que Jésus-Christ leur en fait de sanglants reproches. Malheur à vous, leur dit-il, qui faites de si belles leçons aux autres, et qui ne vous en faites pas à vous-mêmes; qui examinez avec tant de jalousie et de malignité les défauts des autres et qui méconnaissiez les vôtres; qui voyez une paille dans les yeux de votre frère, et qui ne voyez pas une poutre qui crève vos propres yeux. Malheur à vous, qui ne pardonnez rien à votre prochain sous prétexte que vous êtes zélés pour les traditions de vos pères, et qui violant sans scrupule les commandements de Dieu les plus essentiels, voulez passer pour des hommes innocents et irrépréhensibles. Malheur à vous qui ne pouvant souffrir des fautes apparentes, mangez le bien des veuves, volez l'orphelin, ruinez vos frères et les accablez par vos injustices; qui, fermant le ciel aux hommes et leur faisant naître des scrupules qui les désespèrent sur l'infraction de mille cérémonies inutiles, vivez comme si les plus grands crimes vous étaient permis, et comme si c'était assez pour vous justifier, de montrer aux autres des routes et des chemins, que vous ne voulez pas suivre.

Un zèle si mal réglé a toujours infiniment déplu à Jésus-Christ, et vous ne devez pas douter, mes frères, qu'il ne lui déplaise en vos personnes, si vous ressemblez à ces

scribes et à ces pharisiens. Ce que je vais dire regarde généralement tout le monde, principalement ceux qui ont quelque autorité dans l'Eglise ou dans le siècle, et qui, se contentant de se servir de leur autorité pour corriger et punir les autres, mènent sans scrupule, une vie molle, sensuelle et indigne des emplois qu'ils exercent.

Voici ce que dit Dieu chez Ezéchiel aux pasteurs et aux chefs de son peuple. Il se plaint de deux choses : 1^o de ce qu'ils ont négligé de s'acquitter de leurs devoirs. Je vous ai établis pour avoir soin de mon peuple, pour guérir ce qui était malade, pour chercher ce qui était perdu, pour ramener ce qui était égaré, pour raffermir et rejoindre ce qui était faible et rompu et vous n'avez rien fait de tout cela : *Quod ægrotum fuit non sanastis, quod confractum est non alligastis, quod abjectum est non reduxistis, et quod perierat non quæstistis* (Ezech., XXXIV). 2^o Il se plaint de ce que tout l'exercice de leur autorité s'est terminé à faire ressentir à ceux qui étaient sous eux la dureté de leur domination, à leur commander avec fierté et sévérité, à les assujettir aux austères lois de leur caprice, pendant qu'ils faisaient bonne chère, qu'ils mangeaient le lait et qu'ils se couvraient de la laine de leurs troupeaux : *Lac comedebatis et lanis operiebamini ; quod crassum erat occidebatis, gregem autem meum non pascebatis*. Toute la douceur était pour vous, toute la dureté était pour les autres ; vous vous pardonniez tous vos péchés, et quand on vous avait offensés en la moindre chose, vous étiez inexorables : *Cum austeritate imperabatis eis et cum potentia*.

Quand je vous ai établis sur mon peuple, mon dessein a-t-il été que vous demeurassiez dans l'oisiveté, ou que vous corrigassiez les autres sans vous corriger vous-mêmes ? Vous ai-je donné ce pouvoir afin que vous fissiez ressentir à votre prochain l'amertume de votre zèle, et que vous eussiez pour votre ambition et votre avarice toutes sortes de complaisances ? afin que vous fissiez connaître à votre prochain quelle était la rigueur de votre domination, et que vous ne portassiez pas vous-mêmes le poids de mal ? Mon dessein était que vous ne vous pardonnassiez rien, que l'aigreur de votre zèle se tournât d'abord contre vos propres défauts ; que vous fissiez aux autres des leçons de mortification, de patience, de charité, de désintéressement, de douceur, après que vous en auriez profité les premiers, obligeant par là ceux qui vous étaient soumis de vous suivre, et les invitant par vos bons exemples à s'acquitter fidèlement de leur devoir. Vous n'avez rien fait de tout cela, vous êtes moins les pères et les médecins de mon peuple que les ennemis et les persécuteurs.

Dieu porte le même jugement du zèle mal réglé des grands, des magistrats et de ceux qui ont quelque autorité dans le monde. Il s'en plaint chez Isaïe, il les regarde comme des verges de sa fureur, comme des instru-

ments de sa colère, comme des gens qui sont plus coupables que ceux qu'ils corrigent, qui faisant des leçons à autrui ne s'en font point, qui punissant avec un inflexible rigueur les péchés d'autrui, en commettent impunément de plus grands. Il s'en plaint chez Jérémie et chez tous les autres prophètes : *Incrassati sunt et impinguati, et præterierunt sermones meos pessime* (Jerem., V). Ils font bien de ne pas souffrir le vice, mais ils font mal de le souffrir en leur personne ; ils font bien de châtier les criminels, mais ils font mal de se pardonner à eux-mêmes les plus grands crimes.

Je loue un père lorsqu'il châtie ses enfants qui offensent Dieu ; mais je ne le loue pas lorsqu'il ne se corrige pas lui-même des vices dont il donne le mauvais exemple à ses enfants. Je loue un maître lorsqu'il réprime les désordres et les blasphèmes de ses domestiques ; mais je ne le loue pas, lorsqu'il est déréglé et blasphémateur lui-même.

Je loue un homme zélé, lorsqu'il dit à son prochain, en le tirant à l'écart : Prenez garde, vous ne faites pas bien ; mais je ne le loue pas, lorsqu'il ne veut pas jeter les yeux sur sa propre conduite, pour se dire : Tu ne fais pas bien toi-même. Nous sommes les premiers et les plus nécessaires objets de notre zèle ; de quoi nous servira-t-il de réformer les autres, si nous ne nous réformons pas ; de guérir les autres si nous ne nous guérissons pas ; de montrer aux autres le chemin de la vertu et du ciel, si nous ne le suivons pas ?

Je loue le zèle du vaillant Matathias, lorsque considérant les péchés et le malheur de son peuple, il s'écrie : Malheur à moi ! suis-je venu au monde, et occupai-je la place que j'occupe, pour être le triste témoin des disgrâces de mon peuple ? *Væ mihi ! ut quid natus sum videre contritionem populi mei ?* (I Machab., II.) Je le loue parce que je sais que c'est un homme d'une vie irréprochable, un homme qui n'aime que ceux qui aiment Dieu, un homme qui oublie ses propres intérêts et sa vie, pour procurer la gloire de Dieu et la liberté de sa nation.

Je loue le souverain pontife Onias lorsqu'il résiste courageusement à l'impiété de Simon, qu'il s'oppose à Héliodore, qu'il reprend Ménélais de sacrilège, qu'il soutient partout les droits de la religion et de Dieu. Je le loue, parce que le Saint-Esprit me rend témoignage de sa vraie piété, parce que les grands et les rois mêmes le respectent à cause de ses rares vertus, et qu'il ne se déclare l'ennemi des vices d'autrui, qu'après les avoir combattus et détruits en sa personne. Mais quand j'en vois d'autres qui, sous prétexte de conserver les droits d'une dignité qu'ils déshonorent par une vie peu chrétienne, contrefont les zélés sans se corriger des vices que tout le monde reconnaît en eux, et qu'ils ne reconnaissent pas ; je dis, avec saint Paul, que c'est un faux zèle, un zèle aveugle, un zèle sans science ; un zèle qui d'un côté mérite quelque louange,

mais qui d'un autre n'en mérite point. *Quid dicam vobis? laudo vos? in hoc non laudo* (I Cor., II). Que vous dirai-je? vous loueraï-je? ce n'est pas en cela que je vous loue.

Je vous louerais, si vous preniez tous les soins et toutes les précautions nécessaires pour mener une vie sainte et exemplaire; si vous vous citiez au tribunal de votre conscience pour vous demander: Qu'ai-je fait aujourd'hui? de quel péché me suis-je abstenu? quelle vertu ai-je pratiquée? Je pouvais faire cette bonne action, je ne l'ai pas faite; je pouvais réprimer ces mouvements d'impatience, que je blâme dans les autres, je ne l'ai pas fait. Je pouvais m'empêcher de médire (péché que je ne puis souffrir dans les autres) je ne m'en suis pas empêché. Mais quand vos actions démentent vos paroles; quand vous dites bien, et que vous faites mal; quand vous êtes sévères à ceux qui se sont oubliés de leur devoir, et que depuis plusieurs années vous vous oubliez du vôtre: *Quid dicam vobis? laudo vos? in hoc non laudo*. Que vous dirai-je? Si je vous loue d'un côté, je ne vous loue pas d'un autre. C'est un zèle pharisaïque, un zèle aveugle, un zèle condamné et réprouvé de Dieu. 1° Par la raison que je vous ai dite, que vous êtes les premiers, les plus naturels et les plus nécessaires objets de votre zèle; et cependant vous vous mettez les derniers; quand il n'y aurait que ce mal, n'êtes-vous pas bien aveugles? Madame, vous trouvez à redire dans les maisons des autres, et la vôtre est la plus mal réglée: commencez par la vôtre, dont la bonne conduite vous regarde personnellement, et finissez par les autres. 2° Parce qu'une conduite si déréglée ne vient que d'un fonds d'hypocrisie et d'orgueil. Il y a du plaisir à dominer sur les autres: on prend sur eux un certain air impérieux, dont on se sait d'autant mieux gré, qu'on y fait intervenir la gloire de Dieu; on se met sur le pied de faire croire, qu'on ne peut souffrir en soi des vices qu'on condamne dans des personnes étrangères; qu'on a un bon fonds d'âme, un cœur droit et attaché à son devoir. 3° Parce qu'il y a beaucoup d'injustice dans ce procédé. Vous voulez rendre votre prochain vertueux, et vous ne voulez pas l'être vous-mêmes. Vous voulez le corriger de ses péchés et vous ne voulez pas vous corriger des vôtres. Si vous aimez la droiture et l'innocence dans autrui, pourquoi vous est-elle ou odieuse, ou du moins indifférente en vos personnes?

Enfin, il y a un pitoyable dérèglement; appliquez-vous, je vous prie, à ce raisonnement de saint Augustin. Le zèle est le mouvement le plus vil de la charité chrétienne; cette charité a trois sortes d'objets; le premier de ces objets: c'est Dieu; le second, c'est vous-mêmes; le troisième, c'est votre prochain. Le premier objet de cette charité, c'est Dieu: vous devez l'aimer d'un amour absolu. Le second objet de cette charité, c'est vous-mêmes; vous devez vous aimer

par rapport à Dieu; car vous aimer absolument, et sans ce retour vers Dieu, c'est un très-grand péché, et comme dit le Saint-Esprit, une idolâtrie. Le troisième objet de cette charité, c'est votre prochain; vous devez l'aimer, mais comment? Comme vous vous aimez vous-mêmes; c'est-à-dire, par rapport à vous, et vous et lui par rapport à Dieu: c'est-à-dire que comme vous vous rapportez à Dieu vous devez souhaiter de le rapporter à Dieu, en exposant la sainteté de votre vie, comme un modèle de la sienne.

Or, quand vous voulez réformer votre prochain, et que vous ne vous réformez pas vous-mêmes, vous renversez ce bel ordre. Vous voulez mettre votre prochain auprès de Dieu, dit saint Augustin, et l'ordre de la charité est que vous soyez vous-mêmes auprès de Dieu, avant que de l'y mettre. Vous voulez que votre prochain se règle sur la conduite de Dieu, et c'est à vous à vous y régler le premier, afin que vous puissiez lui dire comme saint Paul: *Imitatores mei estote sicut et ego Christi*; soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus-Christ.

TROISIÈME POINT.

Mais quand je supposerais qu'il n'y a rien de violent, ni de cruel dans votre zèle; quand je supposerais qu'il n'y a rien de déréglé, ni hors de l'ordre; il peut être désagréable à Dieu par un troisième endroit, qui est un excès d'emportement et d'impatience. Un homme juste voudrait que ses frères fussent aussi justes que lui, et quand il en voit d'incorrigibles et d'endurcis, son zèle le porte quelquefois à demander leur châtiment. O mon Dieu, que n'exterminiez-vous ces blasphémateurs? O mon Dieu, que ne faites-vous périr ces impudiques dans ces lieux de débauche, où ils vont faire des membres de votre Fils les membres d'une prostituée? O mon Dieu, que n'ouvrez-vous la terre pour engloutir ces impies et ces athées, comme vous la fîtes ouvrir pour ensevelir Coré, Dathan et Abiron?

C'était là le zèle de ces serviteurs de l'Evangile qui, voyant que l'ivraie étouffait le bon grain du champ de leur maître, lui dirent: Voulez-vous que nous l'arrachions? Ils ne lui dirent pas: Nous irons l'arracher, *ibimus*; ils lui dirent: Nous y allons tout à l'heure si vous le voulez, *vis? imus*. C'était le zèle de saint Pierre, lorsque sans délibérer davantage il coupa l'oreille au valet du grand prêtre. C'était le zèle de ces deux disciples qui, rebutés et méprisés des Samaritains, demandaient que le feu du ciel tombât sur eux.

Il y a quelque chose de bon dans ce zèle, c'est en certaines rencontres celui des plus grands saints; mais cette circonstance d'impatience et de précipitation fait que Dieu ne l'approuve pas. Nous voyons que ce maître, sans avoir égard à la bonne volonté de ses serviteurs qui demandent d'arracher de son champ l'ivraie, leur dit: Non, je ne le veux pas, laissez-la croître jusqu'à la

moisson. Nous voyons que Jésus-Christ commanda à saint Pierre de remettre son épée dans le fourreau, et qu'il lui témoigna qu'il ne savait ce qu'il faisait, parce qu'il devait auparavant savoir si c'était sa volonté qu'il frappât ce serviteur, comme remarque saint Augustin : *Non observavit præceptum Domini qui justus est gladium emere, sed non percutere. Oportebat prius a Domino voluntatem ejus intelligere, et in quos esset usus gladius ille, cognoscere quam non requisita Domini voluntate percutere. (Contra Faustum)*. Nous trouvons enfin que ce même Dieu reprit sévèrement ses deux disciples, jusqu'à leur dire qu'ils ne savaient par quel esprit ils agissaient; tant il est vrai que, quoique d'autres circonstances diminuent la faute de ce zèle, il a toujours quelque chose de vicieux, quelque chose qui se ressent trop de l'homme, quelque chose où la passion et l'ardeur du tempérament veulent se satisfaire, quelque chose qui est contraire à la douceur de l'Evangile, quelque chose enfin qui est opposé aux desseins de la providence et de la sagesse de Dieu, qui souffre la prospérité des méchants pour des raisons qui demanderaient plus de temps que je n'en ai pour vous être expliquées.

Je n'ai seulement que deux petites réflexions à faire faire à ces zélés qui ne peuvent souffrir que les méchants soient impunis. La première est celle que fait saint Augustin : Il n'y a point d'homme si méchant dont Dieu ne souffre pendant quelque temps la malice, ou afin qu'il se corrige, ou afin qu'il exerce la patience et la vertu des gens de bien. Plaise à Dieu donc, dit ce Père (*enarr. in ps. LIV*), plaise à Dieu que ceux qui à présent exercent notre patience se convertissent, et qu'ils soient exercés et éprouvés eux-mêmes à leur tour. Cependant quoiqu'ils ne se corrigent pas, prenons bien garde de ne les pas haïr et de demander à Dieu qu'il précipite ses vengeances, puisque nous ne pouvons pas savoir s'ils persévéreront jusqu'à la fin dans leur malice, et que souvent nous haïrions, sans le connaître, dans la personne de notre ennemi, celle de notre frère. *Omnis malus aut ideo vivit ut corrigatur, aut ideo ut per illum bonus exerceatur. Utinam ergo qui nos modo exercent, convertantur et nobiscum exerceantur. Tamen quandiu ita sunt ut exerceant, non eos oderimus, quia in eo quod malus est quis eorum; utrum in finem perseveraturus sit ignoramus, et plerumque quem tibi videris odisse inimicum, fratrem odisti et nescis.*

Pourquoi les haïriez-vous? serait-ce parce qu'ils vous font du mal? mais vous êtes obligés par ce principe de les aimer; ce sont des gens qui malgré eux travaillent à votre gloire, qui entre les mains de Dieu lui servent de verges pour vous châtier, qui purifient vos vertus, qui achèvent votre pénitence, qui vous donnent lieu de satisfaire à la justice divine que vous avez offensée, qui contre leurs desseins mêmes vous élèveront, non sur le second degré du trône de l'Egypte, comme les frères de Joseph, mais

jusque sur celui de Dieu même. Je ne suis pas en colère contre vous, devez-vous donc leur dire avec Joseph; au contraire, je vous ai obligation, c'est la Providence qui a conduit toutes choses pour me faire jouir de la prospérité dont je jouis.

Serait-ce à cause que Dieu est offensé que vous demanderiez leur châtiment? Mais a-t-il besoin de votre zèle pour l'exécution de ses desseins? Est-ce à vous à lui imposer des lois, ou pour arrêter le cours de sa miséricorde, ou pour avancer celui de sa justice? Faites ce que fit David; haïssez comme lui les méchants d'une haine parfaite; c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, aimez leurs personnes, haïssez leurs péchés; aimez ce que Dieu a fait en eux, haïssez ce qu'ils ont fait contre Dieu.

La seconde chose que j'ai à dire à ces zélés impatients et emportés est celle que Jésus-Christ dit à ses deux disciples : *Nescitis cujus spiritus estis*. Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés. Cet Esprit, mes chers auditeurs, va bientôt descendre; vous allez dans huit jours célébrer cette mission fameuse et cette avantageuse descente qui se fit dans le cénacle et qui se doit renouveler dans vos personnes; mais j'ai à vous dire que si vous ne souffrez avec patience ceux qui vous persécutent ou qui offensent Dieu, j'appréhende fort que vous ne receviez pas cet Esprit.

L'Esprit de Dieu, dit saint Jean Chrysostome (*hom. 5 De penit.*) après saint Paul, est un Esprit de bonté, de patience, de longanimité, qui attend les hommes à pénitence, et qui diffère toujours à renverser, en les punissant, l'ouvrage de leur salut. Quand nous bâtissons, il nous faut un grand temps; quand nous détruisons ce que nous avons bâti, nous renversons en un jour ce qui n'aura été construit qu'après plusieurs années. Il n'en est pas ainsi de Dieu : quand il bâtit l'édifice de notre salut, il ne lui faut qu'un moment; mais avant qu'il le détruise, il demande plusieurs mois : *Nos homines multo tempore ædificamus, uno die destruimus. Deus contra cum struit, velociter struit, cum destruit tarde destruit illud; potentiæ bonitatis, istud; potentiæ excellentia velox, multa de bonitate tardus*. Voilà son Esprit; si c'est là le nôtre, à la bonne heure; nous nous unissons aux desseins de sa miséricorde pour la conversion des pécheurs, et nous le prions d'attendre à les détruire et à faire cueillir cette ivraie au temps de la moisson.

Je n'en dis pas encore assez, et pour reprendre en finissant toute la suite et l'économie de mon discours, voici une dernière réflexion que je fais. J'ai distingué en trois classes les faux zélés dont je vous ai parlé : j'ai dit qu'il y avait de la cruauté dans les premiers, en punissant ce qui ne méritait pas d'être puni; qu'il y avait de l'indiscrétion dans les seconds, en corrigeant les autres sans se corriger eux-mêmes; et qu'il y avait de l'impatience dans les troisièmes, en empêchant la conversion de leurs

frères par des châtimens ou des invectives précipitées

J'ai jointé que, nonobstant tout cela, les uns et les autres croyaient rendre de grands services à Dieu, et que c'était là en quoi leur aveuglement consistait. En effet, pour rendre service à Dieu et avoir un véritable zèle, il est certain qu'il faut être animé de son Esprit. Or, l'Esprit de Dieu est un Esprit qui ne fait rien que *par poids, nombre et mesure* ; sa justice pèse, sa sagesse mesure, sa patience compte. Sa justice pèse pour ne pas punir les innocents à la place des coupables ; vous donc qui les punissez indifféremment, vous n'êtes pas animés de son Esprit. Sa sagesse mesure pour faire éclater son zèle sur ceux qui sont les plus coupables ; vous donc qui corrigez ceux qui n'ont que des péchés étrangers à votre égard, et qui épargnez les vôtres qui vous rendent personnellement criminels, vous n'êtes pas animés de son Esprit. Sa patience compte pour voir si les pécheurs ont mis le comble à leurs péchés ; vous donc qui demandez qu'ils soient punis, sans savoir s'il n'y a pas encore quelque chose à remplir, vous n'êtes pas animés de son Esprit.

Changez de conduite : sanctifiez votre zèle par la justice, éclairez votre zèle par la sagesse, modérez votre zèle par la patience et la douceur. Trois importantes leçons que je vous prie de vous appliquer, comme autant de dispositions nécessaires pour recevoir le Saint-Esprit, et passer de sa jouissance temporelle en cette vie à sa possession éternelle en l'autre.

SERMON LXXVII.

POUR LE DIMANCHE DE LA PENTECÔTE.

Sur la descente du Saint-Esprit et les dispositions nécessaires pour le recevoir.

Ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus (Joan., XIV).

Nous viendrons en lui, et nous ferons chez lui notre demeure.

C'est aujourd'hui, mes chers paroissiens, que Jésus-Christ, toujours fidèle à ses promesses, s'acquitte de sa parole ; c'est aujourd'hui qu'il envoie à ses apôtres, assemblés dans un même lieu, le Saint-Esprit, qu'il s'était engagé de leur envoyer ; et c'est aujourd'hui que, par une continuelle et surprenante extension de ce premier bienfait, il vous accorde la même grâce. Malheureux l'homme qui ne la connaît pas cette grâce ; plus malheureux encore celui qui la connaissant la méprise, et qui prend la chair et le sang pour l'âme de ses actions et pour la règle de sa vie ; le Fils de Dieu l'a dit, et il est vrai : il n'en recueillera que de la corruption et de si mauvaises semences ne produiront jamais que d'aussi mauvais effets : *Qui seminat in carne, de carne metet et corruptionem.*

Heureux, au contraire, heureux celui qui connaît ce don d'en haut, qui le désire, qui l'estime, qui fait de son côté tout ce qu'il peut pour observer les commandemens de

Dieu, qui l'aime et qui en est aimé ; car c'est en lui que les trois adorables personnes viendront et qu'elles établiront leur demeure : *Ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus.*

Voici des hôtes dont l'arrivée doit nous être très-précieuse, dit saint Jean Chrysostome ; bien loin de nous être à charge, ils nous consolent par leur amitié, ils nous honorent de leur présence, ils nous enrichissent par leurs bienfaits. Le Père nous a créés, le Fils nous a rachetés, et le Saint-Esprit vient nous sanctifier. Le Ciel avait ôté un Dieu à la terre, et la terre reçoit un Dieu du ciel. Ne nous plaignons plus de notre malheur ; si nous ne jouissons de sa présence sensible, nous possédons invisiblement son Esprit. Nous ne pouvons aller vers les trois personnes divines, elles viennent à nous ; et par un surcroît de bonté elles veulent établir chez nous leur demeure.

DIVISION.

Je ne souhaiterais point d'autre fruit de toutes les prédications que je vous ai faites, sinon que vous sussiez ce que c'est que recevoir au dedans de vous le Saint-Esprit, et dans quelle dispositions vous devez être, afin qu'il y soit honorablement reçu pour lui et utilement pour vous. C'est pourquoi voici toute l'économie de mon discours, et ce que je vous prie de bien entendre : Ce que le Saint-Esprit fait en faveur d'une âme qui le reçoit, et ce que cette âme doit faire pour se disposer à le recevoir. Esprit divin, saint amour, charité consommée, descendez, descendez, eh ! descendez promptement sur ma langue et dans mon cœur ; descendez, eh ! descendez promptement dans les oreilles et dans les cœurs de cet auditoire, et faites-nous sentir par vous-même ce que nous ne pouvons jamais bien ni expliquer ni comprendre.

PREMIER POINT.

C'est un article de foi et une vérité orthodoxe dont il ne nous est pas permis de douter, que du moment que le Saint-Esprit prend possession d'une âme, il lui donne une nouvelle vie. C'est pourquoi le Fils de Dieu voulant nous faire connaître la différence qu'il y a entre deux sortes de personnes qui s'approchent de lui par la communion, dit chez trois de ses évangélistes : *Spiritus est qui vivificat, caro non prodest quidquam.* On peut s'unir à Dieu en deux manières : on peut s'y unir par une union de chair à chair, et l'on peut s'y unir par une union d'esprit à esprit, ou de chair à esprit.

Cette première union par laquelle la chair de la créature s'unit à la chair de Jésus-Christ, *non prodest quidquam*, elle ne profite de rien. Judas, malheureux Judas, tu as eu cette union de chair à chair avec ton maître ; mais bien loin d'en avoir été vivifié, tu n'en as tiré qu'un principe de mort et de réprobation. Il n'en est pas de même

d'une autre espèce d'union qui se fait d'esprit à esprit, la vie en est une suite nécessaire : *Spiritus est qui vivificat*. Dès qu'un fidèle est uni par la communion à la sainte humanité de Jésus-Christ ; dès qu'il reçoit non-seulement sa chair, mais encore son Esprit ; il est certain que quoiqu'il ne le voie pas, quoiqu'il ne le sente pas, ce divin Esprit l'anime et le vivifie : *Spiritus est qui vivificat*. C'est là sa première opération, dès qu'il descend dans une âme, il lui donne une nouvelle vie.

Saint Thomas, (in part., quæst 8, art. 1), expliquant cette vérité, dit que c'est d'autant que le Saint-Esprit fait dans une âme ce que notre âme fait dans nos corps. Sans cette âme nos corps sont des masses informes et inutiles, sans le Saint-Esprit nos âmes sont encore plus inutiles et plus informes. Quand l'âme s'unit à nos corps, elle les vivifie, elle est le principe de leur sentiment et de leur mouvement, et quand le Saint-Esprit s'unit à nos âmes il les vivifie de même, puisque l'Eglise l'appelle un Esprit saint et vivifiant ; il leur donne un sentiment et un mouvement qu'elles n'avaient pas. O divin amour ! ô charité consommée ! vous êtes à mon âme ce que mon âme est à mon corps ; vous me donnez un nouvel être, vous me donnez une nouvelle vie, vous me donnez des sentiments de la bienheureuse éternité que je n'avais pas, vous me tirez de la léthargie et de la langueur où j'étais : sans vous je n'étais rien et j'étais pire que le néant ; avec vous je suis tout et je puis tout.

Oui, dit saint Augustin, l'homme dans qui le Saint-Esprit descend est embrasé de ses ardeurs ; il brûle de ses flammes, il est tout changé et tout transformé en lui. Ce n'est plus l'homme qui agit, c'est le Saint-Esprit qui agit en lui ; ce n'est plus l'homme qui parle, c'est le Saint-Esprit qui parle en lui, *non estis vos qui loquimini*. Ce n'est plus l'homme qui raisonne des choses de Dieu, c'est le Saint-Esprit qui raisonne en lui ; ce n'est plus l'homme qui fait des bonnes œuvres, c'est le Saint-Esprit qui les fait en lui : ce n'est plus l'homme qui gémit dans la vue de son exil, c'est le Saint-Esprit qui gémit en lui. Sans ce divin Esprit il ne peut faire aucune de ces choses ; mais pour le rendre capable de les faire, Dieu les opère en lui ; l'Esprit de Dieu s'unit à lui ; il est, pour ainsi parler, comme incorporé en Dieu, qui devient le principe de ses bonnes œuvres, et qui lui donne intérieurement le mouvement, et l'accroissement spirituel dont il a besoin. *Quæ ut possit homo facere, Deus operatur in homine* (ces paroles de saint Augustin sont belles), *per spiritum incorporatus factusque membrum ejus, illo intrinsecus incrementum dante, operari justitiam* (Aug. lib. *De spiritu et littera*, c. 29).

Nous ne pouvons en avoir de preuve plus sensible que ce qui s'est passé en la personne des apôtres. Avant la descente du Saint-Esprit, c'étaient des hommes faibles, pesants, timides ; Pierre qui faisait le brave en tirant

son épée pour en frapper le valet du grand prêtre, tremble et frissonne de tout son corps quand une chétive servante lui dit : N'est-ce pas vous qui étiez avec Jésus de Galilée ? Je ne le connais pas même, répond-il tout effrayé ; vous me prenez pour un autre ; et le même Pierre, animé et vivifié du Saint-Esprit, se présente aux Juifs, va dans leurs synagogues, leur reproche leur infidélité et leur cruauté ; ce même Pierre va dans la capitale du monde prêcher Jésus-Christ crucifié ; ce même Pierre, sans armes, sans protection, sans argent, sans aucune teinture des belles-lettres, déclare la guerre au paganisme, se moque de Néron, lui enlève ses concubines, fait mourir son magicien, se moque de ses menaces et de sa cruauté. Est-ce Pierre qui fait toutes ces choses ? non, c'est le Saint-Esprit dans Pierre ; Pierre est de lui-même un corps inanimé à qui le Saint-Esprit, comme une âme intérieure, donne le mouvement, le sentiment, l'accroissement, la force, la vie.

Comment cela se fait-il ? je n'en sais rien, mais je le sens bien, dit saint Paul : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus*. Est-ce moi qui vis ? oui puisque je parle, puisque j'agis, puisque je raisonne, puisque je prêche ; mais non, ce n'est pas moi qui vis, puisque de moi-même je ne pourrais ni parler, ni agir, ni raisonner, ni prêcher comme je fais. Est-ce moi qui vis ? oui puisque j'ai une âme ; mais non, ce n'est pas moi, puisque Jésus-Christ est l'âme de mon âme. C'est Jésus-Christ qui vit en Paul, c'est Paul qui vit en Jésus-Christ ; le même Esprit qui a donné la vie à Jésus-Christ dans les entrailles de la sainte Vierge, est le même qui donne la vie à Paul, et qui est la vie de Paul.

Le même Esprit qui a opéré le mystère de l'Incarnation dans le sein de Marie, afin qu'un Dieu devint homme, le même par le mystère de sa descente dans un chrétien, survient en lui, pour le faire enfant de Dieu, et l'associer à sa nature. *Videte, ah ! videte !* cieux, entr'ouvrez-vous ; descendez, âmes bienheureuses, et détournez pour un moment vos yeux de l'objet de votre béatitude, pour voir sur la terre : *videte*, eh ! quoi ? *qualem charitatem nobis dedit Deus, ut filii Dei nominemur et simus*. Considérez jusqu'où va l'Esprit et la charité de Dieu. Cet homme qui avait ce matin un péché mortel dans l'âme, et qui était l'enfant du démon, n'a pas plutôt reçu le Saint-Esprit, et avec lui une vie toute nouvelle, que non-seulement on l'appelle, mais qu'il est effectivement enfant de Dieu ; voyez et admirez un si surprenant spectacle : *Videte, ah ! videte !*

L'Ecriture sainte m'apprend que je suis enfant de Dieu, et que le Saint-Esprit m'a donné la même vie qu'au Fils de Dieu ; cela est bientôt dit, mais cela va bien loin. Ce que Dieu est par sa nature, je le suis par la grâce ; je porte la divinité en moi-même par l'opération et la présence du Saint-Esprit en moi.

Quand je considère le pécheur, de quelque

été que je le regarde, je le trouve horriblement défiguré. Quel malheur, mon Dieu, que nous soyons les enfants du démon et que Satan soit notre père ! Quel malheur, mon Dieu, quel malheur que le démon se joue de nous, comme nous pourrions nous jouer d'un ballon ! Quel malheur, mon Dieu, quel malheur, que nous soyons comme des danseurs de corde, toujours un pied en l'air, et que la moindre démarche nous précipite dans les enfers ; et tout cela pour un rien : pour une vengeance, ce n'est rien ; pour un plaisir, ce n'est rien ; pour un regard lascif, ce n'est rien ; pour une satisfaction de bête, ce n'est rien ; et cependant quel malheur d'être les enfants du démon, et prêts à tomber dans les enfers pour un rien ! Je vous le dis, Messieurs, comme je le pense, cela me désole, cela m'effraye, cela me fait frissonner de toutes les parties de mon corps.

Mais quand je considère ce même homme auparavant pécheur, et à présent justifié ; ce même homme auparavant esclave du démon, et à présent sanctifié par le Saint-Esprit, ah ! quel bonheur ! *Videte* ; ah ! *videte* ! Voyez ce qu'il était et ce qu'il est ; la vie qu'il menait et celle qu'il mène ; l'âme qui l'animait et celle qui l'anime ; non-seulement on l'appelle, mais il est véritablement enfant de Dieu ; et en qualité d'enfant, le Seigneur lui a envoyé, et a mis dans son cœur l'Esprit de son Fils. *Quoniam estis filii Dei, misit Dominus Spiritum Filii sui in corda vestra*

Allons plus avant : non-seulement le Saint-Esprit entrant dans une âme lui donne une nouvelle vie, il lui donne encore une plénitude et une abondance de vie. *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant*, c'est Jésus-Christ qui parle lui-même en saint Jean, chapitre X : Je suis venu afin qu'ils reçoivent la vie, et afin qu'ils la reçoivent avec plus d'abondance. Vie de la grâce en ce monde, mais vie de la gloire plus abondante en l'autre ; c'est l'explication de saint Augustin dans son traité 45^e sur saint Jean ; vie pour être purifié de tout péché, mais vie plus abondante pour être comblé de toute sorte de vertus ; c'est le sens que donne un autre savant interprète (OLIMPIODORUS in *Ecclesiasten*, 22) ; vie méritée et procurée par Jésus-Christ, mais vie plus abondante par l'application que le Saint-Esprit a fait des mérites de Jésus-Christ ; c'est l'interprétation de saint Jean Chrysostome (*hom.*, 18).

Il est certain, Messieurs, que nous avons été rachetés par le précieux sang de Jésus-Christ notre Sauveur ; mais cette grâce ne nous est appliquée que par l'infusion du Saint-Esprit. *Abluti estis, sanctificati estis, justificati estis in nomine Domini nostri Jesu Christi, et in Spiritu Dei nostri* (I Cor., VI). Vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, et par l'Esprit de notre Dieu ; pourquoi ajouter ces deux choses ? C'est pour nous apprendre que Jésus-Christ et le Saint-Esprit ont contribué à notre salut : l'un a payé, l'autre a agi : l'un a donné

son sang, l'autre en a appliqué les mérites ; et c'est là ce que l'on peut appeler une surabondance de vie.

De là vient que les théologiens attribuent la création au Père, la rédemption au Fils, et la sanctification au Saint-Esprit. Ce n'est pas que toutes ces actions ne conviennent indivisiblement aux trois personnes de l'adorable Trinité ; ce n'est pas que le Fils et le Saint-Esprit n'aient coopéré à la création comme le Père ; ce n'est pas que le Père et le Saint-Esprit n'aient coopéré à la rédemption comme le Fils ; ce n'est pas que le Père et le Fils n'aient coopéré à la sanctification de l'homme comme le Saint-Esprit. Mais selon notre manière de concevoir et de distinguer les choses, comme la création ne suppose point de matière préexistante, et qu'elle demande une puissance infinie, on l'attribue au Père, qui seul n'a point de principe dans la Trinité. On attribue au Fils la rédemption, parce que, encore bien que le Père et le Saint-Esprit y aient contribué aussi bien que le Fils, cependant comme il n'y a eu que cette seconde personne qui s'est incarnée et est morte en croix, on dit que c'est à lui que notre rédemption appartient.

Disons-en de même du Saint-Esprit : la sanctification des pécheurs, la perfection et la persévérance des justes lui sont attribuées ; pourquoi ? parce que, encore bien que le Père et le Fils y aient part, cependant comme c'est là un effet de l'amour, et que le Saint-Esprit est l'amour personnel des deux premières personnes, on lui attribue cette plénitude et cette surabondance de vie. Jésus-Christ nous l'a méritée, le Saint-Esprit nous l'applique. De quoi nous servirait pendant toute l'éternité, d'avoir été créés par le Père et rachetés par le Fils, si le fruit de son incarnation et de sa mort ne nous était appliqué par le Saint-Esprit ?

N'en demeurons pas là : un dernier effet de la descente du Saint-Esprit dans une âme, est non-seulement d'être le principe et l'auteur de sa grâce, mais d'en être le consommateur, et d'y mettre le sceau de la persévérance. Quand il descendit sur les apôtres, saint Luc ne se contente pas de dire qu'ils en furent tous remplis ; il ajoute qu'il se reposa sur chacun d'eux : *Sedit supra singulos eorum*.

L'esprit du monde est un esprit turbulent, inquiet, volage, inconstant ; l'esprit de Dieu tout au contraire est un esprit doux, paisible, arrêté, constant. Si tu comprenais bien cette vérité, mon cher auditeur, tu apprendrais que quand le Saint-Esprit te quitte, ce n'est pas lui qui se retire le premier ; il voudrait toujours demeurer avec toi, c'est toi qui le chasses et qui l'obliges de sortir. Il se fait un plaisir de venir dans ton âme, et toutes les personnes de la Trinité semblent s'en réjouir : *Ad eum veniemus* ; nous viendrons à lui, nous prendrons possession de son cœur comme de notre maison ; et à moins qu'il ne nous chasse, nous ferons chez lui notre demeure, *et mansionem apud eum faciemus*.

Si un roi vous disait la même chose, si vous le connaissiez pour sincère dans tout ce qu'il dit et dans tout ce qu'il fait, si vous saviez qu'à moins que vous ne le rebutassiez, il demeurerait toujours avec vous, comme il vous l'aurait promis; que ne feriez-vous pas pour recevoir un hôte si illustre? quelles appréhensions n'auriez-vous pas de le désobliger? et si vous l'aviez contraint de vous abandonner, par quelles prières ne l'engageriez-vous pas à revenir? quelles promesses ne lui feriez-vous pas de demeurer toujours dans l'obéissance et dans le respect?

Le Saint-Esprit n'en demande pas davantage; il vous promet de son côté qu'il se reposera sur vous, qu'il fera chez vous sa demeure, qu'il augmentera et qu'il confirmera en vous la grâce que vous avez reçue, que vous y persévérerez par son secours comme les apôtres, qu'il sera, comme dit saint Bernard, le gage de votre salut, le consommateur du bien qu'il aura commencé, et selon Jésus-Christ même, une eau qui rejaillira jusqu'à la vie éternelle : *Fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam* (Joan., IV). Il n'y a que la persévérance qui mérite la vie éternelle; si donc le Saint-Esprit est dans une âme comme une fontaine d'eau qui rejaillit jusqu'à cette vie, c'est lui qui donne à cette âme cette bienheureuse persévérance.

Le Saint-Esprit est comparé à l'eau pour deux raisons : 1^o parce que comme l'eau ôte les ordures et les taches des corps, le Saint-Esprit ôte celles des âmes; 2^o comme l'eau rend la terre et les plantes fécondes; le Saint-Esprit donne aussi à nos âmes une admirable fécondité pour la production des bonnes œuvres : la charité, la joie, la patience, la bonté, la douceur, la paix, voilà dit l'apôtre, les fruits du Saint-Esprit.

Mais remarquez plusieurs différences que je trouve entre le Saint-Esprit et l'eau. Quoique l'eau naturelle lave les corps, elle ne leur donne pas cependant une beauté qu'ils n'ont pas. Si vous êtes mal faits, en vain vous laverez-vous pour être mieux faits; vous ne le deviendrez jamais, au lieu que le Saint-Esprit ne se contente pas de nous laver de nos péchés, mais qu'il nous donne une nouvelle beauté et nous rend plus blancs que la neige; première différence.

Ce que l'eau lave, elle le corrompt, elle l'affaiblit et le consume peu à peu; à force de laver un habit, on l'use; le Saint-Esprit, tout au contraire, lave et fortifie nos âmes en même temps; et bien loin d'être en elles un principe de corruption et de faiblesse, il devient leur incorruption et leur force; seconde différence.

L'eau ne demeure pas dans le corps qu'elle lave, elle s'écoule avec les ordures qui y étaient; le Saint-Esprit, tout au contraire, demeure dans les âmes qu'il purifie; non-seulement par cette immensité qu'il a comme Dieu, mais par une certaine espèce d'union et d'assistance : *Apud vos manebit, et in vobis erit*, il demeurera avec vous, il sera

au dedans de vous; troisième différence.

Quand l'eau rend la terre et les plantes fécondes, elle ne donne ni la vie à ces plantes si elles sont mortes, ni la fécondité à cette terre si elle est stérile; le Saint-Esprit, tout au contraire, vivifie nos âmes qui sont mortes par le péché, et de stériles qu'elles étaient, il leur fait produire toutes sortes de fruits, au delà même de leur force naturelle. Car pourrions-nous croire en Dieu comme nous sommes obligés d'y croire, aimer Dieu comme nous sommes obligés de l'aimer, demeurer avec Dieu comme nous sommes obligés d'y demeurer, si le Saint-Esprit ne nous en rendait capables? C'est donc lui qui nous fait faire le bien et qui nous y fait persévérer; c'est donc lui qui est cette fontaine d'eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle, où notre persévérance doit être couronnée; si nous n'aimons mieux dire que cette eau est la grâce, qui n'opère tous ces admirables effets, qu'à cause qu'elle est unie au Saint-Esprit, et que le Saint-Esprit, qui est Dieu, nous unit à Dieu.

Cela étant, mes chers enfants, qui est-ce qui aura le pouvoir, qui est-ce qui me rendra capable de répandre le Saint-Esprit sur vous? Ah! si j'avais le même pouvoir sur le Saint-Esprit que j'ai, en qualité de prêtre, sur le corps de Jésus-Christ, je vous dirais: Tenez, le voilà; ou plutôt, si j'étais maître de vos cœurs comme je le suis de vos oreilles; si je pouvais dilater vos cœurs par la charité, comme je puis me rendre intelligible à vos oreilles par ce son extérieur qui les frappe, je mourrais très-content après vous avoir rendu un aussi grand service que serait celui de vous avoir donné le Saint-Esprit, comme le principe de votre vie, l'auteur de votre grâce, le consommateur de votre sainteté, le lien de votre persévérance, le gage de votre félicité et de votre gloire.

Mais je ne le puis, mes chers enfants, je ne le puis, le Saint-Esprit n'est pas de mon ressort. Mon Dieu, vous n'avez pas attaché ce pouvoir à mon ministère de prédicateur. Ce que je puis seulement pour vous, est de vous marquer les dispositions que vous devez apporter pour le recevoir, si vous ne l'avez pas encore reçu. Voulez-vous bien les écouter et faire une ferme résolution de vous en servir? Eh! Monsieur, nous ne sommes ici assemblés et nous ne vous écoutons qu'à ce dessein; dites-nous donc ce qu'il faut faire pour recevoir le Saint-Esprit, afin que nous n'ayons pas été inutilement touchés des grandes et consolantes vérités que nous venons d'entendre. Je le veux bien, mes chers enfants, et pour satisfaire à votre piété, je vais vous marquer en peu de mots en quoi ces dispositions consistent.

SECOND POINT.

La première disposition nécessaire pour recevoir le Saint-Esprit est un détachement intérieur de toutes les choses du monde, une résolution de combattre en nous toutes les passions qui nous inspirent l'amour du monde, une

préparation de cœur à souffrir, quand Dieu voudra l'ordonner ainsi, la privation de tout ce que nous avons de plus cher au monde. En voilà déjà beaucoup, mais peut-être en dis-je trop. Non, chrétiens; j'en trouve la preuve dans l'Evangile, et je ne puis tirer d'autre conséquence que celle-là des paroles de Jésus-Christ même.

J'avoue, et il est vrai que dans toute l'Ecriture il n'y a guère de paroles capables de surprendre davantage l'esprit, que celles que Jésus-Christ dit à ses apôtres : *Ego veritatem dico vobis*, je vous déclare que je vous dis la vérité, et que je suis incapable de vous dire autre chose; mais je suis obligé de prendre cette précaution, afin que vous ne croyiez pas que je m'explique en paraboles et en figures: non, mes chers disciples, ce que je vais dire est la vérité toute pure : *Expedi vobis ut ego vadam*, il vous est avantageux que je m'en aille. *Si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos; sin autem abiero, mittam illum ad vos.*

Voilà des paroles capables d'étonner les hommes et les anges : Il faut que je m'en aille, parce que si je ne m'en vais, vous ne recevrez pas le Saint-Esprit; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Quelle incompatibilité y a-t-il entre la présence sensible de Jésus-Christ et la présence invisible du Saint-Esprit? Là où est Jésus-Christ, là est le Saint-Esprit; c'est pourquoi, comme remarque un savant interprète, Jésus-Christ ne leur dit pas : Je ne vous enverrai pas le Saint-Esprit, *Non mittam*, parce qu'il leur était présent en la personne de leur maître, et qu'on n'envoie pas ce qui est présent; il leur dit seulement : Il ne viendra pas, *Non veniet*. Il ne dit pas non plus : Si je m'en vais, il viendra, *Veniet*; mais il dit : Je vous l'enverrai, *Mittam*, comme s'il leur eût dit : Ne doutez pas qu'il ne doive venir, c'est moi qui vous l'enverrai.

Là où est Jésus-Christ, là est le Saint-Esprit; d'où vient donc qu'il se sert de cette expression? Le voici, selon saint Jean Chrysostome et saint Augustin : *Non ad gratiam loquor, sed licet majorem in modum contristemini, quod expedit, audiendum est. Vos quidem ut adessem velletis, usus aliud postulat, diligentis autem est cum utilitatem cognoscit, non permittere ut ea dilecti priventur* (CHRYSTOST., hom. 77; AUGUST., tract. 94 in Joan.). Quoique le Saint-Esprit eût pu descendre sur les apôtres pendant que Jésus-Christ était encore sur la terre, cependant sa divine sagesse, qui connaissait le dessein de son Père, et qui voyait dans les décrets éternels ce qui devait leur arriver pour leur plus grande perfection, a cru qu'il était à propos de les avertir qu'ils ne recevraient pas ce divin Esprit tandis qu'ils jouiraient des douceurs sensibles de la vue de sa sainte humanité. Je m'aperçois bien que ce que je dis vous afflige; je sais l'attachement que vous avez à ma personne, et que vous souhaiteriez que je fusse toujours avec vous; mais je vous aime plus que vous ne pensez, c'est pour votre bien que je m'en vais, et

vous devez préférer la présence intérieure du Saint-Esprit à la présence sensible de mon corps.

Or, si je pouvais exprimer cette vérité avec le même feu et la même éloquence que saint Augustin et saint Chrysostome, je ne doute pas qu'elle ne fit de fortes impressions dans vos esprits et dans vos cœurs. C'est pour vous enseigner que pour recevoir le Saint-Esprit, vous devez vous défaire de tout attachement sensible et volontaire à telle créature que ce soit, en tel lieu et pour telle raison que ce soit; parce que l'attachement à cette créature ne peut jamais être aussi innocent que l'était celui que les apôtres avaient à leur cher maître. Car si cet attachement, quelque raisonnable et saint qu'il fût, les eût empêchés de recevoir le Saint-Esprit, qui devait les attacher plus parfaitement à Jésus-Christ qu'ils ne l'étaient par les douceurs de sa familiarité, ne doutez pas que vouloir jouir d'une créature et posséder un objet qui vous plaît dans le monde, ce ne soit un obstacle formel à la descente de ce divin Esprit dans vos âmes.

Voilà une grande doctrine, mais le monde ne la connaît guère. La longue conversation et la douce familiarité de Jésus-Christ avec ses apôtres, avait tellement lié leurs cœurs à sa personne, qu'ils n'en pouvaient souffrir la séparation. C'est pourquoi quand il leur dit qu'il s'en allait, ils furent saisis d'une extrême tristesse : *Quia hæc locutus sum vobis tristitia implevit cor vestrum*; cette seule pensée de son éloignement leur était plus dure à souffrir que la mort et le martyre même. Notre cher maître, lui dirent-ils en une autre occasion, quand il se plaignait que ses plus proches le quittaient, vous nous demandez si nous voulons vous abandonner comme les autres; non, non, nous le ferons jamais; où irions-nous pour être mieux qu'avec vous, qui avez les paroles de la vie éternelle? *Ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes.*

Cependant, mes chers disciples, il faut que je m'en aille; vous avez trop d'attachement à ma personne et à mon humanité, je veux purifier cet amour, je veux vous séparer de ce que vous aimez le plus, afin que je vous fasse connaître combien je vous aime, en vous envoyant mon Esprit, qui ne se séparera pas de vous. Si je vous étais toujours présent, il ne viendrait pas; mais dès que je vous aurai quitté, je vous l'enverrai.

Qu'est-ce que cela veut dire, demandent saint Augustin et saint Chrysostome? Cela vous apprend, mes frères, que pour recevoir le Saint-Esprit, vous devez être intérieurement disposés à souffrir la privation de tout ce qui vous paraît plus charmant et plus précieux dans ce monde; car qu'est-ce que tout cela en comparaison de la présence sensible de Jésus-Christ, dont la privation était une disposition nécessaire au grand présent qu'il voulait faire à ses apôtres? Tout cela vous apprend que vous devez renoncer intérieurement à toutes choses, que vous devez vider vos cœurs de tout at-

tachement humain, pour y recevoir le Saint-Esprit.

Je vous affligerai, madame, quand je vous dirai qu'il faut que la mort vous sépare de votre mari et de ces enfants que vous aimez tant ; je suppose que cet amour soit innocent et chaste ; mais si vous ne consentez à la séparation que la providence de Dieu en veut faire, vous ne recevrez jamais le Saint-Esprit. Je porterai le poignard jusque dans le fond de votre cœur, quand je vous dirai que vos biens et votre liberté vont vous être ôtés par la malignité de ce chicaneur et de ce tyran qui vous poursuit ; mais si vous ne consentez à cette privation et à ce dépouillement, vous ne recevrez pas le Saint-Esprit : *Expedit, expedit*, il est expédient, il le faut ; abandonnez ces douceurs, renoncez intérieurement à ces compagnies, faites à Dieu un sacrifice de ces attachements, voilà la vraie disposition pour recevoir l'abondance de la grâce qu'il veut vous faire.

Chose étrange ! quoique les apôtres depuis trois ans eussent reçu la grâce de Jésus-Christ, quoiqu'il les eût souvent appelés ses amis, et qu'il n'eût pas voulu les traiter de serviteurs ; quoiqu'il leur eût dit : Recevez le Saint-Esprit ; cependant ils n'étaient pas capables d'en recevoir toute la plénitude, s'il ne s'était séparé d'eux : *Si non abiero Paracletus non veniet ad vos*. Mes apôtres, je suis votre maître et vous êtes mes disciples ; je suis votre père et vous êtes mes enfants ; je suis votre chef et vous êtes mes membres ; cependant si je ne vous quitte, et si vous ne consentez à me perdre, je ne vous enverrai pas le Saint-Esprit.

Et vous, chrétiens, vous prétendrez le recevoir, en aimant la créature, en ne soupirant qu'après la créature, en ne trouvant rien qui vous afflige davantage que le séparation de la créature ! Vous prétendrez le recevoir, en aimant toujours vos commodités et vos aises, en vous attachant toujours à votre or et à votre argent, étant toujours esclaves de vos passions et de vos habitudes !

Saint Augustin en rend une raison invincible (tract. 2 in *Epist. Joan.*) : Vous ne pouvez recevoir l'Esprit de Dieu, que vous ne chassiez son ennemi ; et jamais cet ennemi ne sortira de chez vous, tandis que vous serez attachés au monde. L'un et l'autre demande votre amitié ; mais l'un est plus jaloux que l'autre. Le monde s'accommoderait peut-être bien avec l'Esprit de Dieu ; mais l'Esprit de Dieu ne peut jamais s'accommoder avec le monde. L'antipathie y est nécessaire, éternelle, irréconciliable. Monde, tu n'es que corruption et que malice ; Esprit de Dieu, vous n'êtes que sainteté et que bonté. Monde, tu ne parles que de division et de vengeance ; Esprit de Dieu, vous ne parlez que de patience et de douceur. Monde, tu n'enseignes que la vanité et l'orgueil ; Esprit de Dieu, vous n'inspirez que l'humilité et la modestie. Pensez donc (conclut de là saint Augustin [tract. 5 in *Epist. Joan.*]), que comme il faut que vous

soyez remplis d'un grand bien, il faut aussi renoncer absolument à tout ce qui est mauvais. Si Dieu voulait mettre du miel dans votre cœur (c'est la comparaison dont ce Père se sert) où pourrait-il le mettre, si ce cœur était rempli de vinaigre ? Ayez donc soin, afin de vous disposer à recevoir ce miel, de jeter hors du vase la mauvaise liqueur dont il est plein ; séparez-vous du monde, séparez-vous de ses plaisirs, séparez-vous de ses engagements ; sans cette disposition vous ne recevrez jamais le Saint-Esprit.

La seconde disposition, est celle qu'apportèrent les apôtres, avant que le Saint-Esprit descendît sur eux : je veux dire, avec le même saint Augustin, la véhémence de leurs désirs et la persévérance de leurs prières. O mon Dieu, vous êtes un bien assez grand pour que nous vous désirions ; ô mon Dieu, qu'est-ce qui peut nous consoler et nous réjouir sur la terre, si vous n'y êtes pas ? Jamais un pauvre n'a désiré avec plus d'ardeur l'abondance, un malade la santé, un esclave la liberté, un étranger sa patrie, un affligé son protecteur, que les apôtres désirèrent le Saint-Esprit.

Jamais l'Eglise ne désire rien avec plus d'empressement que cette descente du Saint-Esprit : *Veni, veni, sancte Spiritus*, venez, venez, Esprit-Saint, dit-elle, pendant toute cette octave ; et ce qu'elle ne dit que dans cette saison, pour ne pas confondre les fêtes les unes avec les autres, vous devez le dire pendant tout le cours de votre vie : *Veni, veni, sancte Spiritus* : Venez, venez, Esprit-Saint. Dans ces tentations où nous sommes sollicités à quitter le parti de Dieu, venez à notre secours. Dans ces afflictions qui nous abattent, venez, venez, Esprit-Saint, pour être notre consolation et notre joie. Dans ces résolutions que nous devons prendre, sur le choix que nous avons à faire de notre état, venez, venez, Esprit-Saint, pour être notre sagesse et notre conseil : *Veni, veni, sancte Spiritus*. Dans cette extrême faiblesse où nous sommes, dans cette tiédeur pour le bien et cette indifférence pour notre salut : Venez, venez, Esprit-Saint, pour être notre soutien et notre force. *Veni, veni, sancte Spiritus*.

C'est à ces désirs purifiés de tout autre attachement profane, que Dieu le donne ; c'est à ces prières affectueuses et persévérantes qu'il nous l'accorde. Ecoutez comme il en parle par avance dans cette savante conversation qu'il eut avec la Samaritaine : Femme, si tu savais quel est le don de Dieu, et qui est celui qui te parle, peut-être lui aurais-tu demandé, et il t'aurait donné une eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle ; ne perdons rien de ces mystérieuses paroles. 1^o Il faut connaître quel est le don de Dieu, pour le demander. Par ce principe les païens, qui ne le connaissent pas, n'ont garde de le demander ; et par ce même principe, les mondains, qui n'en ont qu'une idée imparfaite, et qui préfèrent les dons de la créature à ceux du Créateur, ne le de-

mandent pas non plus; ou s'ils le demandent, c'est si faiblement, si négligemment, avec tant d'indifférence et de tiédeur, qu'ils ne le reçoivent pas. 2° A mesure qu'on connaît la nécessité et l'excellence de ce don de Dieu, on le désire et on le demande; à mesure qu'on est convaincu de ses besoins et de ses misères, on cherche à s'en soulager. Dans le grec il n'y a point de *peut-être*; femme, si tu connaissais le don de Dieu, tu l'aurais demandé. Apôtres, qui le connaissiez, vous le demandâtes, et vous le reçûtes. Ce don vient en le demandant; ce n'est pas assez, il donne la volonté et le pouvoir de se faire demander, il demande, et il prie lui-même pour nous: mais coopérons-nous toujours avec lui? Le demandons-nous toujours? *Forsitan petiisset*; peut-être que oui, peut-être que non. D'où vient cette coopération dans les uns, d'où vient cette résistance dans les autres? Je n'en sais positivement rien: ce que je sais c'est qu'il y a un *peut-être* pour vous, et qu'il n'y en a point pour Dieu. *Forsitan petiisses*: *Peut-être* l'aurais-tu demandé; mais à l'égard de Dieu, *dedisset tibi*, il te l'aurait donné. Malheureux *peut-être*, tu es la marque de notre liberté, mais tu es en même temps la preuve de notre corruption et de notre malice. Demandons le Saint-Esprit comme il faut, nous le recevrons; demandons-le comme les apôtres le demandèrent, avec des sentiments d'union et de charité fraternelle, avec un vrai détachement des vices du monde, avec confiance et persévérance dans nos prières, nous le recevrons, à proportion des dispositions saintes que nous aurons apportées.

Enfin ce n'est pas assez de prier, de désirer, de demander le Saint-Esprit, il faut agir, et l'un des grands obstacles qui empêchent qu'il ne descende dans l'âme d'une infinité de chrétiens, c'est leur lâcheté. Il est comparé dans l'Ecriture à tout ce qu'il y a de plus vif, de plus véhément, de plus actif: au vent et au feu. Au vent: *factus est repente de cælo sonus, tanquam advenientis spiritus vehementis*, les disciples étant assemblés dans un même lieu, on entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent impétueux qui venait du ciel: au feu; *apparuerunt illis dispersitæ linguæ tanquam ignis*; ces disciples virent paraître comme des langues qui étaient toutes de feu, et qui se partagèrent sur chacun d'eux.

Or, pourquoi le Saint-Esprit est-il venu sous ces symboles de vent et de feu? C'est, répondent les Pères, pour nous apprendre que quand il descend dans une âme, il y fait ce que font le vent et le feu; c'est pour nous dire, comme remarque saint Augustin, que le vent et le feu préparent sa demeure dans une âme. Le vent ébranle, dessèche, renverse; le feu sépare, chauffe, purifie; oh! que j'aurais de belles vérités à vous expliquer, et que je trouve enveloppées sous ces symboles! Vous sentez-vous ébranlés, desséchés, renversés, séparés, chauffés, purifiés?

Vous sentez-vous ébranlés et renversés par cet esprit de crainte, par cet esprit d'orage et de tempête, qui comme parle l'Ecriture, brise les navires de Tharse: *In spiritu vehementi conteres naves Tharsis*; je veux dire, par la frayeur des jugements de Dieu, par la proximité de la mort, par l'horreur des peines éternelles? Cette crainte qui est le commencement de la sagesse, trouble-t-elle ce malheureux calme et ce fatal repos dans lequel vous vivez? Ce vent impétueux dessèche-t-il en vous tant de mauvaises humeurs que vous avez contractées? Si cela est, consolez-vous, vous recevrez le Saint-Esprit; ces premières dispositions seront suivies d'autres, et le Saint-Esprit se reposera sur vous.

J'en dis de même de ces impressions de feu et de chaleur qu'il produit dans une âme. Il y vient comme un feu qui la sépare de ses engagements criminels, qui brise les liens qui la tenaient engagée au monde, qui la dégage de la servitude de ses passions. *Deus noster ignis consumens est*. Si vous me demandez qu'est-ce que Dieu? qu'est-ce que le Saint-Esprit? il m'est impossible de vous en donner une définition exacte; mais si vous souhaitez que je vous dise ce qu'il fait, et ce qu'il veut que vous fassiez, il consume au dedans de vous ce qu'il y a de mauvais, il vous chauffe et vous purifie; c'est un feu intérieur qui vous fait agir, qui vous donne du courage et de la force pour parler de Dieu, pour défendre les intérêts de Dieu, pour vous faire travailler à la gloire de Dieu, pour vous séparer de tout ce qui déplaît à Dieu.

Le faites-vous? C'est toujours la même chose, il y a un an la même chose, il y a cinq ans la même chose, il y a dix ans la même chose. Vous multipliez vos confessions et vos communions, et vous ne vous faites jamais de violence pour dompter vos passions et vos mauvaises habitudes. Si vous étiez impatients et emportés, vous l'êtes encore; si vous étiez médisants et railleurs, vous l'êtes encore; si vous étiez avares et durs envers les pauvres, vous l'êtes encore; on ne saurait arracher un sou de votre bourse; si vous aimiez vos commodités et vos aises, vous les aimez encore, vous ne voulez pas vous faire la moindre violence.

Cependant le Saint-Esprit veut que vous agissiez, et ne pas agir, c'est l'éteindre, c'est l'éteindre. Pour éteindre du feu, il n'est pas toujours nécessaire d'y jeter de l'eau, il suffit de ne lui pas donner de quoi brûler. Pour éteindre le Saint-Esprit, il n'est pas nécessaire de commettre des péchés mortels, il suffit de ne pas faire ce que vous êtes obligés de faire, il suffit de ne pas agir avec lui: votre lâcheté, votre inaction, l'habitude que vous avez de ne vous gêner et de ne vous contraindre en rien, ce n'en est là que trop pour ne le pas recevoir, où pour l'éteindre quand vous l'avez reçu.

Quand les apôtres virent Jésus-Christ ressuscité, ils ne savaient si c'était lui; ils s'imaginaient voir un fantôme: *Existima-*

bant se spiritum videre. Vous ne savez si c'est moi, approchez, leur dit Jésus-Christ, approchez, voilà mes mains, voilà mes pieds, touchez, voyez, un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai : *Spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere* (Luc., XXIV).

Je puis vous dire en quelque manière la même chose, mes chers auditeurs ; voulez-vous savoir si vous avez reçu le Saint-Esprit ? Voulez-vous savoir si vous le recevrez, où sont vos actions, où sont vos mains, où sont vos pieds, où sont les bonnes œuvres que vous avez faites, où sont les visites que vous avez rendues aux malades et aux pauvres ; montrez-moi cette chair mortifiée et percée par les clous de la pénitence ; montrez-moi cette fermeté de résolution, vous me consolerez et je vous dirai : Un fantôme n'a ni ces mains, ni ces pieds, ni cette chair, ni ces os que vous avez.

Divin Esprit, amour substantiel du Père et du Fils, je vous offre ma très-chère paroisse. O divin amour, inspirez-moi la grâce et la force de la bien conduire. Mettez dans ma bouche des paroles saintes et des instructions utiles, mettez dans mes mains des actions pieuses et édifiantes, mettez dans mon cœur la charité créée, vous qui êtes la charité incréée. Soyez le pasteur de mes brebis, soyez le père de mes pauvres, soyez la santé de mes malades, soyez le consolateur de mes veuves, soyez le tuteur de mes orphelins, soyez l'époux de mes vierges, soyez la paix de mes plaideurs, l'amour de mes ennemis, la justification de mes pécheurs, la persévérance de mes justes. O divin Esprit, lavez les ordures de nos âmes, videz-en la corruption, guérissez-en les langueurs, arrosez-en les sécheresses, amollissez-en la dureté, corrigez-en les égarements ; soyez notre conducteur en ce monde, notre terme et notre félicité éternelle en l'autre. Amen.

SERMON LXXVIII.

POUR LE PREMIER DIMANCHE D'APRÈS LA
PENTECÔTE.

*Pour se disposer à assister dévotement à la
procession du saint sacrement.*

Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur (Hebr., IV).

Approchons nous avec confiance du trône de la grâce, afin que nous recevions la miséricorde du Seigneur.

La proximité de la fête du très-anguste et du très-adorable sacrement de l'autel, m'oblige à ne vous rien dire du mystère de la très-sainte Trinité, que nous célébrons aujourd'hui, pour m'appliquer tout entier à vous faire connaître avec quelles dispositions vous devez assisier à la procession que nous ferons jeudi prochain.

Souffrez donc que je ne vous dise rien d'un mystère qui est incompréhensible de lui-même, et que la foi nous découvre ; d'un mystère dont la spéculation tant recherchée a fait tant d'hérétiques, et dont le respectueux silence honore infiniment plus Dieu que les idées les plus sublimes qu'on pourrait s'en

former ; d'un mystère au reste que vous trouvez renfermé dans l'auguste personne de Jésus-Christ, en qui toute la plénitude de la divinité habite corporellement, et dont vous procurerez la gloire, si vous vous approchez avec confiance du trône de sa grâce, afin que vous receviez les effets de sa bonté divine et de son infinie miséricorde : *Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur.*

Salomon avait deux trônes, l'un qui était stable, à Jérusalem, l'autre qui était mobile et que l'on portait dans toutes les villes où allait ce grand prince. Le peuple de Jérusalem avait la consolation et la joie d'avoir toujours ce trône dans la ville capitale de ses Etats ; mais comme ceux qui en étaient éloignés se plaignaient d'être privés d'un si glorieux avantage, ce bon roi en faisait porter un autre dans les lieux où il allait, et ses sujets, accourant de toutes parts, venaient en foule lui rendre leurs hommages, lui présenter leurs requêtes, et lui faire de nouvelles protestations de service.

Le premier trône de Jésus-Christ, c'est le ciel, trône stable et permanent, qui n'en sortira jamais. David, père de Salomon, et les prophètes de l'ancienne loi n'en reconnaissent point d'autre : *Dominus in cælo sedes ejus* (Psal. X) ; si vous me demandez où est le trône de Dieu, levez les yeux au ciel, vous dirai-je, c'est là où il est : *Dominus in cælo paravit sedem, Dominus de cælo in terram aspexit* (Psal. CII). Dieu s'est fait un trône dans le ciel, et s'il regarde la terre c'est du haut du ciel qu'il la regarde : *Tu de cælo nos exaudisti, et exercitus cæli te adorat* (Psal. CI ; II Esdr., IX). C'est du ciel, ô mon Dieu, que vous nous avez exaucés, et c'est là que l'armée de vos bienheureux esprits vous adore.

Consolons-nous cependant, chrétiens ; Jésus-Christ, pour ne pas nous frustrer du bonheur de le posséder, a établi un second trône sur la terre, trône mobile et portatif où il réside réellement et corporellement, trône admirable où, quoique Dieu qui le remplit ne paraisse à aucun de nos sens, il ne laisse pas d'être vu par les yeux de la foi ; trône où il se fait porter avec magnificence, non dans quelques villes de ses états, comme Salomon, mais dans toutes les extrémités du monde, dans tous les endroits de la terre où l'on reconnaît l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Ne disons donc plus, ô mon Dieu, que ce n'est que du haut du ciel que vous écoutez nos prières et que vous les exaucez ; disons que nous avons l'honneur de vous parler de plus près, et que nous recevons votre miséricorde et votre personne même au milieu de nos temples. Ne disons plus qu'il n'y a que l'armée du ciel et des légions d'esprits bienheureux qui vous adorent ; nous irons nous prosterner à vos pieds, nous vous accompagnerons dans votre triomphe, nous joindrons nos voix à celles de vos anges et nous nous approcherons avec confiance du

trône de votre grâce : *Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ ejus.*

DIVISION.

Voilà, mes chers paroissiens, l'intention de l'Eglise dans ces processions publiques, où l'on porte en triomphe le corps adorable de Jésus-Christ ; et voilà aussi l'esprit avec lequel vous devez y assister, pour recevoir les grâces que vous attendez de son infinie miséricorde. Ces deux réflexions seront tout le fondement de ce discours, que je diviserai familièrement en deux parties, pour vous montrer dans la première quelle a été l'intention du Saint-Esprit, lorsqu'il a inspiré à l'Eglise le dessein d'établir cette procession publique ; et dans la seconde, quelles doivent être vos dispositions intérieures et extérieures, pour y assister dignement et en vrais chrétiens.

PREMIER POINT.

La première intention de l'Eglise, dans l'établissement de cette procession publique, où le corps de Jésus-Christ est porté en triomphe dans toutes les villes catholiques, a été de fortifier dans l'âme des fidèles la piété, l'honneur, le respect qu'ils sont obligés d'avoir pour un mystère si grand et si auguste.

Il est certain, Messieurs, que l'Eglise, depuis sa naissance jusqu'à présent, n'a jamais douté, chancelé, varié au sujet de la présence réelle et véritable du corps et de l'humanité sacrée de Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin. Quand je n'aurais pas pour moi, sur ce sujet, le consentement et la croyance commune de tous les siècles, l'uniformité de sentiments de l'Eglise latine et de l'Eglise grecque, l'unité, la fermeté et la perpétuité de la foi ; j'aurais au moins le plaisir de voir que nos plus grands ennemis, qui ont opiniâtement combattu tant d'autres vérités orthodoxes, ont avoué malgré eux celle-ci, jusqu'à s'étonner de l'aveuglement ou de la malice de ceux qui la niaient. Carlostadt et ses sectateurs m'auraient fait un très-grand plaisir, disait Luther, après son infâme apostasie, s'ils avaient pu me montrer qu'il n'y a que du pain et du vin dans l'Eucharistie, puisque saint Paul témoigne le contraire en des termes si clairs et si intelligibles, qu'il n'y a nul moyen d'en disconvenir : *Si Carlostadius mihi persuadere potuisset, in sacramento præter panem et vinum nihil esse*, etc. (LUTHER., *ep. ad Argentinenenses*). Il est vrai que cet hérésiarque est tombé sur cet article dans une autre erreur ; mais, quelque rage qu'il ait eue contre l'Eglise, il a été obligé d'avouer que le corps et le sang de Jésus-Christ étaient dans l'Eucharistie.

Cependant, quelque ancienne que soit cette croyance dans l'Eglise, elle n'a pas d'abord été manifestée, ni prêchée comme toutes les autres. Il y a un Dieu en trois personnes, a-t-on dit ; la seconde de ces personnes s'est incarnée, elle a souffert et elle est morte en croix ; le Verbe est consubstantiel à son Père, le Saint-Esprit procède

du Père et du Verbe en unité de principe, etc. Mais pour l'adorable mystère de l'Eucharistie, on n'en a parlé pendant les trois et quatre premiers siècles qu'avec beaucoup de retenue et de réserve ; soit pour ne pas scandaliser les faibles, soit pour ne pas donner la moindre occasion aux païens de nous accuser, comme ils faisaient, d'égorger un enfant et de le manger entre nous.

En effet nous remarquons chez Tertullien (*in Apolog.*) qu'ils avaient non-seulement du mépris, mais même de l'horreur pour les chrétiens. Ce sont, disaient-ils, des gens qui s'assemblent la nuit, et qui, à la faveur des ténèbres et du secret, commettent d'abominables crimes, prenant un petit enfant qu'ils égorgent, buvant son sang, mangeant sa chair, et emportant dans leurs maisons ce qui en reste. Ce sont, disaient quelques-uns, au rapport de Minutius-Félix, des aveugles qui adorent un enfant couvert de farine : *Infantem farre contectum*, et qui, par ce culte superstitieux, se rendent abominables à toute la terre.

Des accusations si injustes et si diffamantes obligèrent l'Eglise de cacher aux païens ce mystère de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'adorable sacrement de nos autels. On n'en parlait pas même aux catéchumènes, à qui l'on apprenait toutes les autres vérités nécessaires au salut ; et à moins qu'on ne doutât plus de la fermeté de leur foi, on leur cachait pour un temps cet article de leur créance, et on les préparait peu à peu à le croire : *Norunt fideles quid dicitur*. Les fidèles entendent ce que nous voulons dire, disait saint Augustin au sujet de la sainte Eucharistie ; c'en est assez, il est inutile que nous en parlions à d'autres ; il faut avoir une grande foi pour le croire, ce secret de notre religion ne se communique qu'aux vrais amis. Idolâtres, vous ne le connaissez pas ; catéchumènes, vous n'êtes pas encore assez instruits pour le savoir ; les vrais fidèles sont les seuls à qui se découvrent les mystères du royaume de Dieu, pendant qu'on ne parle aux autres qu'en paraboles.

Ce mystère donc n'ayant pas été manifesté, ni par conséquent honoré comme les autres au commencement de l'Eglise, il a été à propos de récompenser, pour ainsi dire, ce long silence, par une dévotion publique et une piété exemplaire, afin que Jésus-Christ en reçût d'autant plus d'honneur que la vérité de son corps et de son sang avait été tue ou méconnue de plusieurs pendant près de quatre cents ans. *Exsurge veritas, et quasi de tenebris erumpe*, disait Tertullien (*ad Marcion.*), dans une autre occasion que je puis appliquer à celle-ci. Vérité de mon Dieu présent sous les espèces du pain et du vin, sortez de ces mystérieuses ténèbres, et de ce profond silence où vous étiez enveloppée ; que tous les peuples de la terre vous adorent, ô divin Sauveur ; que là où est votre auguste corps, là les fidèles comme des aigles s'assemblent ; et que, par une sainte jalousie, ils disputent entre eux, à qui vous rendra plus d'honneur, en vous accompagnant dans votre

triomphe. Sortez, divin Jésus, sortez de ces mystérieuses ténèbres, pour paraître sur la terre au grand jour de votre gloire, à la confusion de vos ennemis et à la joie commune de votre Eglise.

Ceux qui savent l'histoire ecclésiastique ont très-judicieusement remarqué, que Dieu n'a jamais permis qu'il s'élevât une hérésie contre l'Eglise, qu'il n'ait en même temps suscité des personnes illustres en vertu et en doctrine pour la combattre. Un nommé Nicolas, qui était un des soixante-douze disciples, s'étant rendu dès le 1^{er} siècle l'auteur d'une hérésie qui porte son nom, saint Jean, qui était relégué dans l'île de Patmos, le combattit vigoureusement, et nous voyons encore dans son Apocalypse ce qu'il écrit contre lui.

Dans le II^e siècle plusieurs hérésies s'élevèrent ; mais nous voyons en même temps que Dieu suscita saint Ignace, martyr, saint Justin, saint Irénée pour les confondre. Que ne fit pas Arius dans la suite, pour ôter à Jésus-Christ l'indépendance et la consubstantialité avec son Père, jusque-là que saint Jérôme dit que presque tout le monde s'étonnait d'être arien ? Mais que ne fit pas saint Athanase qui, par sa doctrine et sa haute érudition, découvrit les impostures de cet hérésiarque et le combattit avec tant de force ?

Quelles étaient les extravagances des manichéens, qui établissaient deux souverains principes ; les cruautés des donatistes ; les illusions et les impiétés des pélagiens, qui pour faire honneur à la nature et au libre arbitre, ôtaient à la grâce ses droits sur l'homme ! mais quelle fut aussi l'éloquence, la pénétration, la science des Ambroise, des Augustin et des Jérôme, que Dieu fit naître pour imposer silence à ces hérésiarques !

Quand Nestorius voulut ôter à la sainte Vierge sa qualité de mère de Dieu, pour lui donner simplement celle de mère du Christ, plusieurs Pères s'assemblèrent à Ephèse, où saint Cyrille présidant dans ce fameux concile, Nestorius fut condamné, et la maternité divine d'autant plus solidement établie, qu'elle avait été déshonorée ; où je vous prie de remarquer en passant une circonstance fort considérable : au milieu de la célébration des sacrés mystères, comme l'on vint à lever la sainte hostie, tous les Pères de ce concile, inspirés de Dieu, s'écrièrent unanimement, Θεοτοκος, vous êtes la mère de Dieu, et la plupart de ces saints prélats étant de retour dans leur diocèse, ordonnèrent qu'en un certain jour de l'année, les chanoines se lèveraient et diraient tous à haute voix, Θεοτοκος ; cérémonie qui fut établie dans plusieurs endroits de la chrétienté, et qui dans quelques églises cathédrales, comme dans celle de Verdun, a duré fort longtemps.

Quand les iconoclastes accusèrent de superstition et d'impiété ceux qui honoraient les images des saints, saint Jean Damascène fut celui que la Providence avait destiné pour venger leur honneur, et faire connaître

qu'on n'ôtait rien à l'adoration suprême qu'on doit à Dieu seull orsqu'on révère ses amis et les courtisans de son royaume. Tant il est vrai que le ciel ne permet jamais qu'il s'élève quelque hérésie, qu'il ne suscite de grands hommes pour la combattre, et rendre à la vérité orthodoxe plus d'honneur que si elle n'avait jamais été attaquée.

Ce fut par cette même raison que la vérité et la réalité du corps adorable de Jésus-Christ dans le sacrement de nos autels, ayant été combattue plus cruellement dans le XII^e et le XIII^e siècle, où les anciennes hérésies semblèrent vouloir renaître, le Pape Urbain IV, inspiré du ciel, et gouvernant pour lors l'Eglise, établit l'office du saint sacrement, avec des processions solennelles dans tous les Etats chrétiens, afin que les peuples y assistant dévotement et modestement, fissent par ce concours public, une protestation ouverte de leur croyance et rendissent à leur Dieu caché dans l'Eucharistie les hommages qu'ils lui devaient, par une piété édifiante et exemplaire.

Et d'autant que cette hérésie commença d'abord en Allemagne, d'où elle infecta plusieurs villes, et de là se répandit en France, l'institution de cette procession solennelle commença à Liège et à Cologne ; et de toutes les villes de France où l'on a porté publiquement le saint sacrement par les rues, celle d'Angers a été la première où cette sainte et pieuse cérémonie s'est observée.

Je l'appelle sainte et pieuse, par une solide raison que le même Pape, qui en est le premier instituteur en apporte, et qu'il tire du fond de ce mystère. Il est bien juste, dit-il, que Jésus-Christ ayant établi dans son Eglise un sacrement par lequel il veut demeurer toujours avec nous, il y ait un jour consacré à l'honneur de son corps, auquel nous nous assemblions tous, pour lui faire compagnie.

Partout ailleurs nous n'avons que la figure, et nous ne conservons que la mémoire des mystères que nous célébrons. Dans le mystère de la naissance de Jésus-Christ, nous considérons un enfant sur un peu de paille dans une étable ; cet enfant y a été autrefois, mais il n'y est plus. Dans la circoncision, nous admirons un enfant qui répand les premières gouttes de son sang précieux, pour obéir, quoiqu'il n'y fût pas sujet, à la loi de Moïse ; mais ce sang ne coule plus. Dans l'adoration des rois, nous voyons des princes et des sages se prosterner aux pieds d'un enfant, auquel ils offrent de l'or, de l'encens, et de la myrrhe ; mais ces princes et ces sages ne sont plus ; cet enfant n'est plus entre les bras de sa mère où il reçoit ces hommages. Ce ne sont là que des figures, et des représentations de ce qui s'est passé autrefois, et dont nous renouvelons la mémoire, mais dont nous n'avons pas la présence réelle.

Il n'en est pas de même dans la fête de l'auguste corps de Jésus-Christ, O excellence et avantage de notre religion ! nous n'avons rien eu que nous n'ayons dans ce mystère ;

le Dieu que l'on portera en triomphe dans les rues, est le même qui entra triomphant dans la ville de Jérusalem, le même qui est venu au monde pour notre rédemption, le même qui a été couché sur un peu de paille dans une crèche, le même qui a été adoré par les rois, le même qui a répandu les premières gouttes de son sang dans la circoncision, le même qui a passé avec nos pères trente-trois ans de sa vie mortelle, le même qui a été attaché et qui est mort sur une croix. Il est présent à la vérité sous une autre forme que celle sous laquelle il a paru sur la terre ; mais il est le même, réellement, effectivement, et dans sa propre substance ; il est donc bien juste que puisqu'il veut demeurer avec nous, nous lui rendions nos hommages, et que dans toute l'année il y ait des jours marqués pour exciter la piété des fidèles, dans des processions publiques où nous l'adorons en commun.

La seconde intention de l'Eglise dans l'institution de ces processions du saint sacrement, a été de nous inspirer une pieuse reconnaissance pour l'amour infini que Jésus-Christ nous y a porté. Comme il nous a donné en instituant ce mystère, les dernières marques de sa charité, aussi nous sommes obligés de lui donner des marques éclatantes d'une piété et d'une gratitude communes : *Alia quorum memoriam agimus, spiritu menteque complectimur, sed non propter hoc realem eorum præsentiam obtinemus. In hac vero sacramentali Christi commemoratione Jesus Christus præsens sub alia quidem forma, in propria vero substantia est nobiscum.... Memoriale hoc sacratissimum, et salvificum est in quo a malo retrahimur, et in bono confortamur, et ad virtutum et gratiarum proficimus incrementa.... Hoc venerabile sacramentum est memoriale super omnia pretiosum; memoriale salvificum, in quo gratiam redemptionis nostræ recensemur memoriam. O digna, et nunquam intermittenda memoria! In qua mortem nostram recolimus mortuam, nostrumque interitum interiisse, ac lignum vivificum, ligno crucis affixum fructum nobis attulisse salutis! Hæc est memoratio gloriosa, quæ fidelium animos replet gaudio salutari : exsulemus nimirum nostram memorando liberationem, etc. (Urbanus IV, in Clement. unic. De relig. et vener. sanctorum).*

Il y a, dit saint Bernard, trois principaux mystères où le Fils de Dieu nous a fait connaître combien il nous aimait. Le premier, est le mystère de l'incarnation ; le second, est le mystère de sa croix et de sa passion ; et le troisième, est le mystère de l'adorable Eucharistie. Quand le Saint-Esprit parle du premier, il emploie un terme où il nous laisse dans l'impuissance de pouvoir comprendre jusqu'où va l'amour d'un Dieu. *Sic Deus dilexit mundum*, c'est ainsi que Dieu a aimé le monde. Que veut dire, C'est ainsi, Sic ? C'est comme s'il nous disait : Je laisse à votre esprit et à votre imagination la liberté de former telles idées que vous voudrez de l'amour de Dieu ; ramassez tout ce

que vous vous imaginez que l'amour peut faire en faveur d'une personne. Quand vous auriez toute la science des prophètes, toutes les lumières des docteurs, toute la spiritualité des intelligences célestes, vous ne comprendriez rien de l'infinie charité de Dieu. Voyez si pouvez comprendre comme Dieu s'aime lui-même, c'est ainsi qu'il a aimé le monde, en lui donnant son propre Fils : *Sic Deus dilexit mundum* : C'est ainsi que ce Fils a aimé le monde, en s'incarnant pour son salut : *In institutione hujus sacramenti dixit apostolis Dominus : Hoc facite in meam commemorationem, ut præcipuum et insigne memoriale sui amoris eximii quo nos dilexit, esset nobis hoc præcelsum et venerabile sacramentum* (URBANUS IV, *ibid.*).

Quand saint Paul parle du mystère de la croix et de la passion de Jésus-Christ, voici comme il s'explique : *Deus qui dives est in misericordia* (Ephes., II) : Dieu qui est riche en miséricorde, Dieu qui est une source infinie et intarissable de miséricorde ; *propter nimiam charitatem qua dilexit nos*, à cause de l'amour excessif qu'il nous a porté : *Cum essemus mortui peccato, convivificavit nos in Christo, cujus gratia estis salvati, ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ*. Il nous a vivifiés dans Jésus-Christ, nous qui étions morts par le péché ; car c'est par la grâce qu'il nous a méritée par sa mort, que nous sommes rachetés, afin qu'il montrât dans les siècles postérieurs les abondantes richesses de cette grâce. Qui de nous peut comprendre la grandeur de cet amour ? Il va jusqu'à l'excès : *propter nimiam charitatem* ; nous ne méritons que ses vengeances, et il les a toutes tournées contre son propre Fils, qui était innocent ; nous étions morts, et il nous a rendu par lui la vie ; nous n'étions dignes que des supplices éternels, et il nous a sauvés par une surabondance de miséricorde.

Enfin, quand saint Jean parle de la charité que notre divin Sauveur a eue pour les hommes, dans l'institution du sacrement de son corps et de son sang, voici comme il s'explique : *Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos*. Jésus ayant aimé les siens qui étaient au monde, il les a aimés jusqu'à la fin, *in finem*. Je voudrais bien avoir le temps de vous faire voir le sens de cette grande parole ; j'en dirai ce que je pourrai.

In finem, c'est-à-dire, 1^o que Jésus-Christ a aimé les hommes constamment pendant toute sa vie, et qu'il a persévéré jusqu'à la mort à les aimer. L'amour que nous vous portons, ô mon Dieu, est un amour volage, passager, inconstant ; mais le vôtre est ferme et persévérant. Il n'y a pas eu dans toute votre vie ; un seul moment qui ait été vide d'amour pour nous ; vous nous avez aimés jusque au dernier soupir : *In finem dilexit eos*. 2^o Ce mot signifie que Jésus-Christ, dans la sainte Eucharistie, nous a aimés d'un amour parfait et consommé. Il y a deux sortes de fins, dit saint Augustin : une fin

de défaillance et une fin de perfection ; une fin, par laquelle une chose cesse d'être, et comme nous disons, prend fin ; et une autre par laquelle elle arrive à sa dernière perfection ; de même que l'on dit qu'un tableau est fini, quand le peintre y a mis la dernière main et appliqué les dernières couleurs. Or, ce n'est pas par cette fin de défaillance que Jésus-Christ nous a aimés dans ce mystère ; c'est par cette fin de perfection, ayant voulu finir, achever, consommer tous les autres témoignages de son amour, en se donnant lui-même. Permettez, divin Jésus, que j'oublie le mystère de votre naissance ; permettez que je passe sous silence celui de votre circoncision ; souffrez que je ne dise rien de celui de votre présentation au temple et de votre mort même sur la croix, pour m'arrêter à celui-ci qui renferme tous les autres, et dire que vous nous avez aimés *in finem*, sur la fin de votre vie, avec un tel excès, qu'en vous donnant vous-même à nous, vous avez renouvelé, achevé, consommé, fini tous vos autres mystères. 3° Il nous a aimé, *in finem* : c'est-à-dire, sans fin, en voulant demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siècles ; car c'est ainsi qu'il s'en est expliqué lui-même à ses apôtres. Mes chers enfants, vous serez affligés de ce que je vais vous dire : Il faut que je vous quitte, je vais rendre compte à mon Père de la commission qu'il m'a donnée ; adieu, mes chers disciples, je vais bientôt me séparer de vous ; mais consolez-vous, je me partagerai entre mon Père et vous ; et comme il est de la justice que je retourne à lui, il est de mon amour que je demeure avec vous. La présence sensible de mon humanité vous sera ôtée ; mais je vous laisse mon corps, ma vie, mon âme, ma divinité, mon humanité, et je vous promets de vous faire compagnie jusqu'à la consommation des siècles. Voilà un témoignage d'un amour sans bornes et sans fin. 4° *In finem dilexit eos*, c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, il les a aimés infiniment, autant qu'il pouvait les aimer. Il est très-riche ; mais tout riche qu'il est, il n'a pu leur faire sur la terre, un plus grand présent que celui de son adorable corps. Il est très-sage ; mais tout sage qu'il est, il n'a pu inventer de plus beau moyen pour signaler son amour. Il est très-puissant ; mais quelque puissance qu'il ait, elle n'a pu aller au delà de l'institution de la sainte Eucharistie : *In finem* : c'est-là aimer les hommes infiniment ; c'est-là les aimer sans fin, sans bornes, sans mesure, de toute l'étendue de son amour, de sa puissance, de son abondance, de sa sagesse, de sa substance, de son éternité, de son immensité et de toutes ses autres perfections.

Après cela, mes chers enfants, n'est-il pas bien juste que toute l'Eglise s'épuise en reconnaissance ; qu'ayant au milieu d'elle ce Dieu présent qui nous a toujours aimés, et qui nous aime toujours ; ce Dieu qui, pour ne nous pas priver de son adorable

présence, veut toujours demeurer avec nous ; ce Dieu, qui a consommé tous ses autres mystères, par le don qu'il nous a fait de lui-même ; ce Dieu, qui nous a aimés sans borne et sans fin ; n'est-il pas bien juste, dis-je, que l'Eglise, convaincue de cet amour infini qu'il nous porte, ranime notre piété languissante, et nous rassemble tous en corps, pour accompagner et adorer en commun ce Dieu de charité, et ce Père de miséricorde ?

La troisième intention de l'Eglise, quand elle a institué cette procession solennelle, a été de rendre à Jésus-Christ les hommages qui lui sont dûs, de lui faire une amende honorable, et une réparation d'honneur pour toutes les injures qu'il a reçues, et qu'il recevra dans l'adorable sacrement de nos autels. La première est de ceux qui ne croient pas la vérité et la réalité de son corps dans ce sacrement. Quoiqu'il n'y ait rien de plus formel, de plus clair, de plus positif, de plus intelligible que ces paroles d'un Dieu : Ceci est mon corps, ceci est mon sang ; quoiqu'il se soit expliqué si distinctement et qu'il ait voulu laisser à ses apôtres, en faisant son testament, la dernière marque de son amour, qui ne serait pas fort considérable s'il ne leur avait donné que la figure de son corps, cependant vous savez qu'il y a une infinité de faux frères, qui combattent aveuglément et malicieusement notre croyance sur cet article. La seconde injure est de ceux qui croient la présence réelle de Jésus-Christ dans le saint sacrement, mais qui n'en sont pas plus touchés ; qui lui rendent de rares visites, qui se trouvant presque dans toutes les assemblées de jeux, de festins, de divertissements, d'iniquités, laissent nos églises désertes, et Jésus-Christ seul dans nos tabernacles. La troisième est de ceux qui lui rendent des visites, mais qui communient rarement, qui demeurent quelquefois des six mois et des années entières sans s'approcher de la sainte table, quoiqu'ils sachent qu'il ne s'est mis dans ce sacrement en qualité de nourriture qu'afin qu'on le reçoive. La quatrième est de ceux qui s'approchent souvent de la sainte table, mais qui s'en approchent sans y apporter les dispositions nécessaires, et qui ne discernant pas, comme ils devraient faire, le corps du Seigneur, se rendent, comme dit saint Paul, coupables de son corps, boivent et mangent leur jugement.

Or, c'est pour faire à Jésus-Christ amende honorable et une réparation publique de ces injures, que l'Eglise a ordonné ces processions solennelles par toute la chrétienté. La première de ces injures y est réparée par les hymnes et les cantiques que l'on y chante, et par lesquels tous les fidèles font une profession publique de leur croyance, touchant la vérité et la réalité de Jésus-Christ dans le sacrement. La seconde y est réparée par le concours de tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, par la réunion de tous les états et de toutes les conditions, qui marchent en corps après

Jésus-Christ, et qui, s'édifiant les uns les autres par des marques réciproques de pié et de modestie, satisfont au Dieu qu'ils adorent, pour le peu de soin qu'on a de lui rendre visite pendant les autres temps de l'année. La troisième de ces injures est réparée par le soin que l'Eglise a pris d'inviter ses enfants pendant cette octave à communier; les uns une fois, les autres deux et trois fois, selon l'état où ils se trouvent, et l'avis d'un confesseur charitable et éclairé.

Il faudrait une prédication entière pour vous apprendre comment il faut réparer la dernière injure que reçoit Jésus-Christ par les communions sacrilèges; peut-être en dirai-je quelque chose dimanche, prochain; aussi l'Eglise, pour y remédier, veut que les prédicateurs pendant cette octave montent en chaire, afin de faire connaître à ses enfants l'énorme péché qu'il y a de communier indignement, et cependant les dangers évidents auxquels ils s'exposent de faire ces mauvaises communions par le peu de dispositions qu'ils y apportent. En voilà assez pour cette première partie; je vous conjure, mes chers auditeurs, de bien réfléchir sur toutes ces intentions de l'Eglise, au sujet des processions du saint sacrement; voyons à présent dans quel esprit, et avec quelles dispositions vous devez y assister. Je n'ai rien dit jusqu'ici que tout le monde n'ait pu comprendre; je tâcherai de ne rien dire non plus dans la suite, dont tout le monde ne puisse profiter.

SECOND POINT.

La première disposition avec laquelle les chrétiens doivent assister à la procession du saint sacrement, c'est une vive foi. Ce mystère est appelé par excellence un mystère de foi, *mysterium fidei*. Les sens y sont trompés: mes yeux, vous me dites que c'est du pain, vous vous trompez, il n'y a que les accidents de ce pain, la substance ne s'y trouve plus; mes mains, vous me dites que vous ne touchez que du pain, vous vous trompez, ce n'est rien moins que du pain; mon goût, vous me dites que vous ne sentez que du vin, vous vous trompez, ce n'est que l'odeur et la force d'un être qui ne subsiste plus; ma raison, vous me dites qu'une même personne ne peut être en même temps au ciel et sur la terre, que la quantité demande une extension locale; vous vous trompez, toute la nature est ici dérégulée par des miracles de toute-puissance et de sagesse, que la foi seule peut découvrir: *Mysterium fidei*, c'est un mystère de foi.

On n'en peut et on n'en doit aussi approcher qu'avec une vive foi. Si mes paroles pouvaient expliquer les prodiges qui se rencontrent dans ce sacrement, on ne l'appellerait pas ineffable, dit saint Augustin, *si ad sacramentum hoc essent verba, non esset ineffabile*. Si la raison pouvait en découvrir les merveilles, il ne serait pas admirable: *Si esset ratio non esset admirabile*; ou bien

si l'on pouvait les faire connaître par quelque exemple qui les eût précédées il ne serait pas singulier et nouveau, *si esset exemplum non esset singulare*; mais comme ces paroles, mon cher enfant, et les miennes n'y servent de rien, et que tout ce que nous pourrions dire de ce mystère serait infiniment au-dessous de sa grandeur; comme la raison et la mienne n'y peuvent rien comprendre, comme tu ne peux, ni moi, te figurer aucun exemple qui lui ressemble, ce que nous pouvons faire est de le croire, de lui sacrifier notre curiosité, nos conjectures, le rapport de nos sens, nos faibles et courtes lumières. Je vais bientôt accompagner Jésus-Christ, qu'on portera dans les rues; je vais bientôt suivre le Verbe éternel, le Fils du Très-Haut, qui a fait tant de pas pour mon salut; adorable Sauveur, que je recevrai d'honneur! Si je vous voyais de mes propres yeux, je ne serais pas si assuré que vous êtes réellement et substantiellement sous les espèces du pain, qui frappent mes sens, que je le suis par le témoignage de ma foi et par la soumission que j'ai à votre divine parole: Ceci est mon corps, *hoc est corpus meum*; cela seul me tient lieu de preuves, de raisonnement, de conviction, de certitude.

Mais quand je dis qu'il faut venir à la procession du saint sacrement avec cette foi, je n'entends pas une foi morte et stérile, j'entends une foi vivante et féconde en bonnes œuvres, une foi qui vous fasse adorer extérieurement ce que vous croyez, qui vous humilie devant ce Dieu de gloire, et qui vous oblige de lui rendre des hommages que les anges ne peuvent lui rendre.

Les adorations que les anges rendent au très-saint sacrement de l'autel ne sont que des adorations intérieures et invisibles, conformes à la spiritualité de leur nature. Ils font, devant l'arche de la nouvelle alliance, ce que faisaient ces deux chérubins, qui se regardaient l'un l'autre, couvrant cette arche de leurs ailes et se tournant vers le propitiatoire. Voilà déjà ce que vous devez faire par des actes de foi, d'espérance et de charité; mais comme vous êtes composés d'âme et de corps, vos hommages doivent l'emporter au-dessus de ceux des anges, par un culte extérieur, par des génuflexions édifiantes, par de ferventes prières, par une contenance mortifiée, par des démarches composées et modestes, qui répondent aux dehors de la sincérité et de l'humilité de votre foi.

Les actes de foi sont pour l'homme *caché*, intérieur et renfermé dans son cœur; les actes de religion ont rapport à l'homme extérieur et sensible, qui donne au dehors des marques de sa foi. Par cette foi vous devez sacrifier vos sens à la grandeur de ce mystère; mais, par cette vertu de religion, vous devez vous-servir de ces sens et des autres parties de votre corps pour honorer ce mystère. Mes yeux, fermez-vous; mes mains, demeurez immobiles; mon goût, suspendez votre usage; vous me diriez qu'il

n'y a que du pain et du vin. Venez cependant, mes yeux, vous pouvez par votre modestie honorer le Dieu que j'adore sous ces accidents; venez, mes pieds, vous pouvez suivre humblement, et tenir compagnie à ce Dieu qu'on porte en triomphe; venez, ma langue, vous pouvez chanter ses louanges, et joindre vos voix à celles de ses ministres: *Expectate hic*; attendez ici, dit Abraham à ses deux serviteurs qu'il avait amenés avec lui, et auxquels il défendit de le suivre quand il était prêt à sacrifier son fils; attendez ici, vous me nuiriez dans le sacrifice que je veux faire: *Postquam adoraverimus revertemur ad vos*; quand j'aurai fait ce que Dieu me commande, je reviendrai à vous, et je vous reprendrai.

Abraham, qui avait amené avec lui deux de ses serviteurs, lorsqu'il voulut, selon l'ordre du ciel, sacrifier son fils, leur dit de l'attendre au bas de la montagne, jusqu'à ce qu'il eût fait ce qu'il devait faire, leur promettant néanmoins qu'il reviendrait à eux, et qu'il les reprendrait: *Expectate hic*; attendez ici, vous me nuiriez dans le sacrifice que je veux faire, *postquam adoraverimus revertemur ad vos*, quand je me serai acquitté de ce que Dieu m'ordonne, je reviendrai aussitôt à vous.

Voilà, mes chers paroissiens, ce que vous devez dire à vos sens, et aux autres parties de votre corps, qui sont comme les serviteurs de votre âme. Attendez ici, ma foi n'a nul besoin de vous; au contraire, vous lui seriez à charge et empêcheriez ses fonctions; mais je vais vous reprendre pour donner au Dieu que j'ai invisiblement adoré, des témoignages sensibles de mes plus profonds respects. Je vais vous reprendre pour donner à mon prochain qui est à mes côtés, des exemples de piété, de modestie, de mortification, d'humilité, et de toutes les vertus dont je serai capable.

Si vous aviez cette foi et cette religion telles que je le souhaiterais pour ma consolation et pour votre propre salut, il serait inutile, mes frères, que je vous marquasse d'autres dispositions que celle-là; pas un de vous ne manquerait d'assister à la procession du saint sacrement, et d'y rendre à Jésus-Christ vos plus profonds respects.

Mais comme il y a beaucoup de chrétiens qui ne le sont que de nom, la seconde chose que je vous demande, est une dévotion prompte et assidue, pour venir accompagner Jésus-Christ dans son triomphe. Saint Augustin remarque que les actions qui se font en public ont un certain degré de mérite qu'elles n'ont pas quand elles se font en particulier. Des prières publiques, des processions publiques, des adorations publiques: voilà ce qui plaît davantage à Dieu, et ce dont il se tient plus honoré.

Dieu ayant vu la lumière qu'il avait créée, dit qu'elle était bonne: *Vidit Deus lucem quod esset bona*; il rendit le même témoignage du firmament, du ciel, de l'eau, de la terre; mais quand il considéra toutes ces créatures ramassées ensemble, il y trouva

comme un surcroît de bonté: *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona*. Dieu jeta les yeux sur tout ce qu'il avait créé, et il le trouva très-bon; d'où vient cela, demande saint Augustin? C'est, répond-il, pour nous apprendre que, si les actions que nous faisons en particulier sont bonnes, elles sont encore meilleures quand nous les faisons en commun; que s'il est bon de rendre en particulier ses hommages à Dieu, et de s'acquitter en secret des devoirs de sa religion, il est encore meilleur de se joindre à ses frères, et de leur dire: *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum* (Psalm. XXXIII). Rendez gloire au Seigneur avec moi, et publions tous ensemble la grandeur de son nom.

Oh! que le fréquent concours des fidèles qui assisteront à la procession du saint sacrement sera agréable à Dieu! Oh! qu'il approuvera et qu'il louera cette piété et cette dévotion publiques! Oh! que l'Eglise sera consolée, en voyant tous ses enfants assemblés en corps, les riches et les pauvres, les grands et les petits, les personnes de qualité et les artisans! Oh! que l'hérésie et l'impiété seront confondues! elles qui ne verront ce concours de peuples qui accompagnent Jésus-Christ qu'avec les mêmes sentiments d'indignation et de rage qu'eurent autrefois les scribes et les pharisiens, quand ils virent quelques troupes fidèles qui l'accompagnaient entrant à Jérusalem, et qui s'écriaient: Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Oh! que Jésus-Christ aura de joie, en voyant que par cette procession à laquelle vous assisterez si dévotement, vous renouvellerez la mémoire des pas et des démarches qu'il a autrefois faits pour votre salut!

Saint Bernard ne regarde qu'avec admiration toutes les démarches que ce Dieu de bonté a faites pour nous sauver: *Quot saltus fecit!* qu'il a fait de pas! Il est sorti du sein de son Père, et est descendu dans celui d'une vierge; du sein d'une vierge il a été reçu dans une crèche; de la crèche il est allé en Egypte; d'Egypte il est revenu dans la Judée; après plusieurs voyages de villes en villes, de bourgades en bourgades, il est monté sur la croix; de la croix il est descendu dans le tombeau, et du tombeau il a enfin remonté au ciel; *quot saltus fecit!* que de pas! que de démarches!

Or, c'est de ces pas et de ces démarches qu'on renouvelle la mémoire dans la procession du saint sacrement. Un Dieu a tant fait de pas pour vous, et vous en ferez quelques-uns pour lui; un Dieu s'est si souvent hâté de venir à vous, et vous vous hâterez de venir à lui. Il marchera à la tête comme votre maître et votre souverain, et vous le suivrez comme ses disciples et ses sujets. Ayez tant de dévotion qu'il vous plaira, Jésus-Christ dans le saint sacrement doit en être le premier objet. Ailleurs ce sont des saints que vous honorez; ici c'est votre Dieu que vous adorez; ailleurs vous regardez les saints comme vos modèles, mais ils ne le

sont qu'à cause qu'ils se sont rendus conformes à Jésus-Christ; et c'est sur ce parfait modèle, exposé aux yeux de votre foi, que vous venez régler toute votre vie.

C'est pourquoi, et voici la dernière disposition que je souhaite, ayez en assistant à ces processions les mêmes sentiments que Jésus-Christ, et demandez-lui la grâce d'imiter en quelque chose tant de vertus qu'il a pratiquées dans l'institution de ce sacrement : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu (Philipp., II)*. Le détail de ces vertus ferait le sujet d'une octave tout entière.

Quelle pauvreté dans Jésus-Christ, qui n'est couvert que de simples accidents, qui sont même dépouillés de leur substance ! N'assistez donc pas à nos processions avec ces parures profanes, ces habits superbes et ces ornements immodestes qui ne sont que des marques de votre vanité et de votre luxe. Quelle humilité dans Jésus-Christ, qui cache son infinie grandeur, sa toute-puissance, sa majesté, sa gloire, sa divinité, disons même les avantages de son humanité dans ce sacrement, n'y paraissant ni comme Dieu, ni comme homme ! N'assistez donc pas à nos processions avec un cœur bouffi d'orgueil, avec une âme entêtée de ses prétendus mérites, avec une affection de vous distinguer des autres, et de traîner après vous tous les instruments de votre orgueil.

Quelle douceur dans Jésus-Christ, qui souffre avec tant de patience les outrages qu'on lui fait; qui voit les immodesties et les irrévérences de tant de chrétiens, l'hypocrisie et la piété contrefaite de tant d'autres, et qui cependant se laisse porter par tous les lieux où l'on veut ! N'assistez donc pas à nos processions avec une âme impatiente et pleine de vengeance; allez vous réconcilier avec vos frères avant que de vous présenter devant un Dieu si doux et si patient; allez lui dire que vous oubliez les injures qu'on vous dit, et les mauvais traitements qu'on vous fait, comme il oublie les outrages qu'il reçoit lui-même.

Quelle sainteté dans Jésus-Christ, en qui l'ombre du péché n'a jamais été et n'a jamais pu être ! Dans Jésus-Christ, qui voulut laver les pieds de ses apôtres avant qu'ils le reçussent; et qui, comme dit saint Athanase, laisse partout où il se rencontre, des impressions de sainteté et de grâce ! Dans Jésus-Christ qu'on porte par les rues, afin que par sa présence invisible il touche et convertisse les pécheurs, comme par sa présence sensible il guérissait tous les malades : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes*; partout où il passait il faisait du bien, et rendait la santé à ceux qu'on lui présentait.

Il passera, mes frères, mais demandez-lui qu'en passant il vous guérisse et vous sanctifie. Il passait lorsque deux aveugles qui en furent avertis, *audierunt quia Jesus transiret*, s'écrièrent de toutes leurs forces : Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous; et aussitôt ils recouvrèrent la vue et le suivirent : *et confestim viderunt et secuti sunt*

eum. Il passait par le milieu de la Samarie et de la Galilée, *transibat per mediam Samariam et Galileam (Luc., XVII)*, lorsqu'étant entré dans un village, dix lépreux s'arrêtèrent loin de lui, et lui dirent : Jésus, notre maître, ayez pitié de nous; et ils obtinrent la guérison de leur lèpre. Il passait par Jéricho, *perambulabat Jericho (Luc., XIX)* quand il regarda Zachée, chef des publicains, et qu'il lui dit : Descendez promptement du sycomore où vous êtes, parce que c'est chez vous qu'il faut que je loge aujourd'hui.

Ce même Dieu, qui a autrefois opéré tant de miracles pour la guérison de toutes sortes de maladies, passera bientôt par vos rues; profitez de cette occasion, mes chers enfants, pour lui demander la délivrance de tant de maux spirituels qui vous accablent. Aveuglés par tant de passions qui vous dominent, par l'amour du monde qui vous ôte la connaissance de vos devoirs, et les moyens de travailler à votre salut; demandez-lui qu'il vous ouvre les yeux pour connaître la vérité, et les voies qui vont au ciel. Corrompus par la contagieuse lèpre du péché qui vous rend horribles à ses yeux, présentez-vous à lui de loin comme ces lépreux, et, animés d'une humble confiance, priez-le qu'il ait pitié de vous. Esclaves de votre avarice, comme Zachée, faites qu'il vous voie élevés sur le sycomore de la croix, et qu'il vous dise de descendre, afin qu'après avoir été absous de vos péchés, vous le receviez comme lui dans votre maison.

Il passera, mes chers enfants, mais ne souffrez pas qu'il passe, sans qu'il opère quelque miracle en votre faveur. Faites que ses démarches ne vous soient pas inutiles, que ce Dieu qui d'un seul regard a inspiré la pureté et la pénitence à tant d'âmes, qui d'une seule parole a converti tant de publicains et de pécheurs, opère en vos âmes quelques-uns de ces effets. Imaginez-vous qu'en passant, il dit à l'oreille de votre cœur : Sépare-toi de cette créature, prive-toi de ce plaisir; renonce à ce commerce usuraire, songe avant toutes choses à l'affaire de ton salut; écoutez, mes chers enfants, de si salutaires leçons, entretenez-vous de ces importantes vérités, pendant le temps de la procession, et vous approchant avec humilité, confiance, dévotion, recueillement, modestie de ce trône de grâces, espérez d'en recevoir une abondante miséricorde en ce monde et en l'autre, etc., Amen.

SERMON LXXIX.

POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU SAINT SACREMENT.

Sur la communion, et l'abus qu'on en fait.

Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos (Luc., XIV).

Un certain homme fit un grand festin et y appela beaucoup de monde.

Ce festin dont nous parle l'Evangile est pris dans des sens bien différents par les Pères et les interprètes. Il y en a qui l'en-

tendent de la vocation des gentils à la foi ; combien y en a-t-il eu qui y ont été appelés, et que Dieu, comme dit saint Augustin, a rassasiés des mets de la vérité ? Le nombre en est presque infini, et la salle du père de famille en est toute remplie.

D'autres l'ont entendu de la gloire des bienheureux, que l'Écriture pour l'ordinaire compare à un festin, où ils sont rassasiés de la gloire du Seigneur ; où ils goûtent à longs traits, et avec plaisir, ce qu'il y a de plus délicieux, jusqu'à se perdre et à s'enivrer de l'abondance de sa maison. Tous les plaisirs se rencontrent dans un festin : on y est avec ses plus chers amis, on y jouit de la société la plus charmante, on s'y étudie à satisfaire tous les sens ; véritable, quoique faible image de la félicité des saints, où tous leurs désirs étant pleinement satisfaits, et jouissant paisiblement de la présence de Dieu, ils sont toujours dans un agréable festin.

Mais je trouve que la plupart des Pères l'ont entendu de l'adorable eucharistie, par le moyen de laquelle Dieu présente à tous les chrétiens la plus délicieuse et la plus salutaire de toutes les viandes, en les nourrissant de la communion de son corps, de son sang, de sa vie, de sa substance.

C'est là en effet un grand festin, mes frères : *Homo quidam fecit cœnam magnam*. Il est grand, car la qualité de la viande qu'on y mange : c'est une viande toute divine. Il est grand par le nombre des conviés : ce sont tous les chrétiens. Il est grand par les biens inexprimables dont il est le gage : c'est la félicité éternelle. Il est grand par la facilité que nous avons à y venir : la salle est ouverte à tout le monde, et on les presse même d'y entrer. Il est grand enfin, par les avantages qu'on y reçoit : on y est uni à Dieu, et on y vit de la vie de Dieu.

DIVISION.

Qui croirait que parmi les chrétiens qui sont invités à ce grand festin, il y en eût ou d'assez incivils pour ne pas vouloir s'y trouver, ou d'assez criminels pour faire outrage à celui qui les y appelle ? Cependant rien de plus vrai ; la suite de la parabole de notre évangile nous le fait assez connaître ; et c'est ce qui m'oblige à faire sur ce sujet deux réflexions morales qui partageront ce discours. D'un côté, j'admire l'infinie charité de Jésus-Christ, qui nous appelle au grand festin qu'il nous a préparé ; et d'un autre côté, je ne regarde qu'avec horreur l'indifférence ou l'impiété d'une infinité de chrétiens qui méprisent une si grande grâce ou qui en abusent. Dieu se donne à nous dans la sainte communion, afin que nous vivions de sa vie même ; voilà ma première proposition. Et cependant la plupart des chrétiens ne vivent pas de cette vie divine par le mauvais état où ils se trouvent ; voilà ma seconde proposition et tout le sujet de mon discours.

PREMIER POINT.

De quelque côté que nous regardions la

sainte eucharistie, nous l'y trouverons rien qui ne nous surprenne. L'auteur qui l'a instituée, le temps auquel il l'a instituée, la manière avec laquelle il l'a instituée, le motif et la fin pour laquelle il l'a instituée. Si nous considérons son auteur, c'est Jésus-Christ, le Fils du Père éternel, la seconde personne de la très-sainte Trinité, qui a voulu nous donner les derniers témoignages de son amour en se donnant lui-même et demeurant avec nous par la participation du sacrement jusqu'à la consommation des siècles. Rien de plus surprenant.

Si nous considérons le temps de l'institution de la sainte eucharistie, saint Paul nous apprend que c'est la nuit même où il allait être livré et trahi : *In qua nocte tradebatur*. Judas, tu allais livrer ton maître par un baiser ; disciples, vous alliez l'abandonner ; Juifs, vous alliez crier qu'on le crucifiât ; pharisiens, docteurs de la loi, pontifes, vous alliez l'attacher à la croix ; rien de plus surprenant !

Si nous considérons la manière de son institution, il prit du pain entre ses vénérables mains, et ayant levé les yeux au ciel, il le présenta à ses apôtres et leur dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps. Il en fit de même à l'égard du vin : Ceci est mon sang. Ce n'est plus l'offrande du pain que Melchisédech fit à Abraham, ce n'est plus la manne dont les juifs étaient nourris dans le désert ; ce n'est plus l'agneau pascal qui était mangé en famille, toutes ces figures sont passées ; c'est Jésus-Christ qui se donne lui-même aux hommes, sous les espèces du pain et du vin, en qualité et en manière de nourriture.

Si nous considérons le motif qu'il a eu et la fin qu'il s'est proposée, il s'agit de l'apprendre de lui-même ; personne ne peut mieux entrer dans son esprit, ni être l'interprète de ses pensées que lui. C'est, dit-il, pour demeurer dans ceux qui me reçoivent, pour être leur viande et leur nourriture, pour les unir à moi et m'unir à eux ; pour être leur vie et leur faire part de la gloire que j'ai. Rien de plus surprenant, dit saint Jérôme, que de voir un Dieu se donner en qualité de nourriture aux hommes, pour les faire vivre de lui-même, de le voir assis au festin auquel il les invite, et d'être lui-même le festin. *Ipse conviva et convivium*.

C'est là l'effet particulier de ce sacrement, c'est là ce qui le distingue de tous les autres, et la raison pour laquelle contenant non-seulement la grâce, mais encore l'auteur de la grâce, il est, selon saint Thomas (iii part., q. 65, art. 3), le premier en dignité et le plus excellent de tous les sacrements, et, par rapport aux hommes, celui qui les ennoblit davantage.

Car il est à propos de remarquer, qu'outre la grâce universelle qui est attachée à tous les sacrements, chacun d'eux en a une qui lui est propre. Par le baptême, nous recevons la première de toutes les grâces ; par la confirmation, elle se fortifie en nous ; par la pénitence, nous guérissons de nos blâs-

sures; par l'extrême-onction, nous nous munissons contre les attaques de la mort; mais par l'eucharistie, nous sommes nourris et vivons de Dieu.

Nous devenons enfants de Dieu par le baptême; nous demeurons inébranlables dans la foi que nous avons reçue de Dieu par la confirmation; nos péchés nous sont remis par la miséricorde de Dieu dans la pénitence; mais nous contractons avec Dieu une nouvelle union par l'eucharistie. Je ne parle pas des effets particuliers des deux autres sacrements, je m'arrête uniquement à celui de nos autels, qui est ce magnifique festin que Jésus-Christ nous a préparé dans l'excès de son amour, et par le moyen duquel il a voulu s'unir à nous.

J'en trouve la preuve en saint Jean, chapitre VI, où il s'explique en ces termes : *Caro mea vere est cibus, et sanguis meus vere est potus*. Juifs, qui murmurez de ce que je viens de vous dire que je suis le pain vivant descendu du ciel, vous avez tort de vous scandaliser de cette proposition. Je ne vous parle point en paraboles, ni par énigmes, comme il m'arrive quelquefois de le faire, je vous parle clairement et distinctement : Ma chair est véritablement viande, et mon sang est véritablement breuvage. *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem in me manet, et ego in eo*, celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi, et je demeure aussi en lui. Or voici ce que les Pères ont inferé de ce grand oracle de Jésus-Christ. 1° Que la chair de Jésus-Christ étant véritablement viande, et son sang étant véritablement breuvage, il s'ensuit que celui qui prend cette viande a quelque union avec lui et qu'il vit en quelque manière de sa vie; n'y ayant rien de plus intime que le corps et la nourriture qu'il reçoit. 2° Il s'ensuit que cette viande et ce breuvage sont bien autrement unis à notre substance que ne le sont nos aliments ordinaires. Quoique l'on dise que celui qui prend quelque nourriture l'a au dedans de soi, on ne s'est jamais avisé de dire qu'il demeure dans cette nourriture; on parlerait même improprement, si l'on disait que cette nourriture demeure en lui, puisqu'elle est corruptible et qu'elle se convertit en sa substance.

Il n'en est pas ainsi de vous, ô mon Dieu, quand nous vous recevons dignement par la communion. Nous vous mangeons, mais vous demeurez en nous; parce que votre chair, qui ne peut jamais passer en notre substance, est toujours la même. Nous vous mangeons; mais ce n'est pas de nous que vous recevez la vie comme les aliments communs, au contraire, c'est vous-même qui avez la bonté de nous faire part de la vôtre. *Manet in manducante, quia ipsi ita unitur, ut non corrumpatur, et manducans manet in eo, quia vitam accipit ab ipso cibo, et ab ipso Christo, cujus caro cibus et sanguis potus est* (AMB., lib. VI *De sacram.*, cap. 1).

Vous l'avez dit, et il est vrai : *Ego sum vitis, vos palmites*, je suis la vigne, et vous

êtes les branches. Comme les branches d'une vigne ne portent du fruit que lorsqu'elles demeurent attachées au cep d'où elles tirent leur vie et leur nourriture, nous ne pouvons en porter aucun pour la vie éternelle, si nous ne demeurons en vous; sans vous nous ne sommes que des sarments propres à être jetés au feu; mais avec vous nous pouvons tout, parce que la vie que vous avez reçue de votre Père passe de vous en nous par la participation de votre corps.

Ceci, mes chers frères, passe l'imagination, et les paroles me manquent pour vous expliquer ma pensée. Une bonne greffe entée sur une souche lui donne sa vie, et elle est en elle un principe de fécondité pour produire une infinité de beaux fruits. Nous ne sommes de nous-mêmes que de mauvais sauvageons, qui ne peuvent produire que des fruits de mort; mais Jésus-Christ enté sur nous, Jésus-Christ se donnant à nous, Jésus-Christ s'appliquant à nous, corrige ce mauvais fonds; et changeant de vie sans changer de nature, nous portons des fruits qui mûrissent pour l'éternité, à la place de ce qui était inutile, amer et infructueux.

Nous sommes tout changés, mes frères, par une sainte communion : nous devenons, disent les Pères, comme d'autres Jésus-Christ : nous nous incorporons en lui. et il s'incarne en quelque manière en nous, par une union que saint Hilaire (l. VIII *Trin.*) appelle naturelle, puisque la chair et le sang de Jésus-Christ nous sont réellement unis par une participation que saint Cyrille appelle aussi naturelle; en sorte que si nous sommes déjà unis à son esprit par l'amour et par la foi, nous contractons une nouvelle union avec sa chair par la communion. Ce n'est pas que ces Pères veuillent dire que de Jésus-Christ qui est reçu, et des fidèles qui le reçoivent, il résulte un composé et un être naturel : mais que Jésus-Christ par le moyen de sa chair, étant véritablement et réellement au dedans de nous, transforme cette chair, nous rend tout autre que nous n'étions, nous mêle et nous incorpore en lui. *Corporaliter facit communicatione carnis Christum in nobis habitare. Cur enim membra fidelium Christi sunt? Salvator etiam dicit: Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem in me manet et ego in eo. Unde considerandum est non habitudine solum, quæ per charitatem intelligitur, Christum in nobis esse, verum participatione naturali.*

Quand vous mêlez deux cires fondues, elles sont tellement mêlées qu'elles ne font ensemble qu'un même corps; ainsi, dit saint Cyrille (lib. X *in Joan.* c. 10), quand vous recevez dignement Jésus-Christ, vous êtes comme mêlés et confondus avec lui : Est-ce Jésus-Christ qui vit en vous? est-ce vous qui vivez en Jésus-Christ? *Nam quemadmodum si quis igne liquefactam ceram alii ceræ similiter liquefactæ ita miscuerit, ut unum quid ex utrisque factum videatur, sic communicatione corporis et sanguinis Christi, ipse et in nobis, et nos in ipso. Non poterat enim aliter corruptibilis hæc natura corporis*

ad incorruptibilitatem et vitam traduci, nisi naturalis vitæ corpusei conjungeretur.

Comment se fait cette union et cette transformation ? Point tant de spéculations, mes chers auditeurs, venons à l'instruction et à la morale.

Si vous réfléchissiez bien sur cette vérité, il n'en faudrait pas davantage, dit saint Chrysostome, pour vous en faire tirer deux conséquences. La première, combien vous avez d'obligation à Jésus-Christ, qui a voulu se mettre sous les espèces du pain et du vin pour vous nourrir, vous donner sa vie, vous unir et incorporer à lui. Son amour ne s'est pas contenté de descendre pour vous du ciel en terre, d'avoir pris un individu de votre nature pour s'y unir hypostatiquement : il a voulu encore faire une extension de l'incarnation, en se donnant à vous dans l'eucharistie. Son amour ne s'est pas contenté de lui faire répandre pour vous jusqu'à la dernière goutte de son sang sur l'arbre de la croix ; il a voulu renouveler en votre faveur la mémoire de ce sacrifice sanglant, par un sacrifice non sanglant. Son amour ne s'est pas contenté de vous donner ses grâces et tout ce qui est hors de lui ; il a voulu se donner lui-même en personne, et, comme dit saint Chrysostome après saint Clément Alexandrin (lib. I *Pædag.*), vous nourrir de ses mamelles.

Quand une mère nourrit elle-même son enfant (écoutez bien ceci, Mesdames, qui par une fausse délicatesse, confiez à des étrangères le soin de nourrir vos enfants), quand une mère nourrit le petit fruit qu'elle a mis au monde, on dirait qu'elle voudrait que toute sa substance et toute son âme passât par ses mamelles dans le corps de son cher nourrisson : c'est pour lui qu'elle mange, c'est pour lui qu'elle se prive de bien des choses qu'elle aimerait, et qu'elle en prend d'autres qu'elle n'aime pas.

Divin Sauveur, c'est là ce que vous avez fait pour nous : vous avez voulu être notre père et notre mère tout ensemble ; vous nous avez créés, rachetés, nourris. C'est pour nous que vous êtes venu au monde, c'est pour nous que vous avez tant travaillé et tant fatigué ; c'est pour nous que vous vous êtes privés de la gloire ; et des plaisirs qui vous étaient dus ; c'est pour nous que vous avez goûté sur la croix ce qu'il y a de plus amer, et que vous avez répandu tant de sang, afin qu'il se convertît en notre nourriture. Nous vous en remercions, Seigneur ; nous prions tous les anges et tous les saints du paradis de vous en remercier pour nous. Jamais nous ne pouvions attendre une si grande faveur, jamais nous n'eussions osé espérer d'être appelés à votre festin.

Voici une autre conséquence que saint Chrysostome tire encore de cette vérité. Vous êtes nourris de la substance de Jésus-Christ, vous vivez de la vie de Jésus-Christ ; vous êtes unis, et quant à vos âmes et quant à vos corps, à Jésus-Christ, si vous le recevez avec les dispositions nécessaires ; par conséquent, conclut ce Père, vous devez faire

tout votre possible pour y apporter ces saintes dispositions. Êtes-vous tentés de dire quelques paroles déshonnêtes ? sentez-vous que la colère vous emporte ? vous apercevez-vous d'autres défauts et d'autres vices ? représentez-vous, mes très-chers frères, représentez-vous que vous avez autrefois reçu Jésus-Christ dans la sainte communion, et que vous voulez encore le recevoir ; et cette pensée sera capable d'arrêter les mouvements les plus déréglés. Ma bouche, tu as eu l'honneur de recevoir ton Dieu, pourrais-tu dire quelque parole déshonnête et messéante ? Mon corps, tu as eu l'honneur de lui être uni, pourrais-tu faire de tes membres les membres d'une prostituée ? Mon cœur, tu as été son temple, mettrais-tu avec lui la colère et la vengeance ? *Attendamus nobis ipsis dilectissimi, talibus in hoc mysterio fruentes bonis, et cum aliquid turpe dicere voluerimus, vel nos ab ira corripi viderimus, vel alio vitio, cogitemus quibus facti sumus digni, et sit nobis irrationalium motuum correctio ista cogitatio. Quotquot igitur hujus corporis participes efficimur, cogitemus quod illum sursum sedentem qui ab angelis adoratur, hunc degustamus. Hei mihi ! quot ad salutem nobis viæ ? nos corpus suum effecit, nobis suum effecit, nobis suum communicavit corpus, et nihil horum a malis nos avertit. O tenebras et profunditatem magnam ! o indolentiam nostram ! quæ sursum sunt, inquit, sapite, non quæ super terram. Et post hæc quidam pecuniarum curam gerunt, quidam gloriam ambiunt, alii aliis capiuntur cupiditatibus. Nonne videtis quod in corpore nostro quæ inutilia sunt et superflua resecantur ? Et nihil prodest quod ex corpore sint, cum tabefacta, cum mortua sint, et reliquo noceant. Non confidamus ergo quod ex corpore semel facti sumus... Quid grave non patietur cum hujus nutrimenti partem non capiat corpus ? Cum viæ fuerint obstructæ tunc mortificatur... Non cum tali corpore Christus in nuptiali convivio ingredi patitur* (CHRYSTOST., homilia 61, ad populum).

Représentez-vous, mes frères, que vous recevez dans la sainte table celui que les anges adorent, et devant qui les puissances du ciel tremblent. Quel honneur vous fait-il ? mais quelle reconnaissance devez-vous en avoir ? Combien vous donne-t-il de moyens et vous ouvre-t-il de voies pour vous sauver ? Malheur à vous, si de si puissantes réflexions n'ont pas assez de force pour vous retirer de vos désordres !

O aveuglement épouvantable ! ô cruelle indolence ! Il vous dit par un apôtre de goûter et de savourer les choses du ciel, et vous n'avez de goût que pour celles de la terre. Dans les uns, ce n'est qu'une cupidité insatiable, dans les autres, ce n'est qu'une ambition démesurée, et il n'y a presque point de chrétiens que plusieurs autres passions ne dominent ; ne voyez-vous pas qu'on retranche de votre corps les parties mortes et gangrenées qui pourraient nuire à ce qui est sain ? Pourquoi ne prendriez-vous pas la même précaution pour retrancher tant de pensées inutiles, tant de désirs superflus et

criminels, si contraires et si funestes à l'union que vous avez avec votre Dieu ?

Ah ! péché, ah ! maudit péché, ah ! détestable péché, il n'y a que toi qui puisse faire cette cruelle division de Jésus-Christ et de moi ; il n'y a que moi, malheureux que je suis, qui puisse y consentir. Non, non, ni la vie, ni la mort, ni les anges, ni la terre, ni l'enfer, ne peuvent me séparer de mon Dieu, le péché est seul capable d'en faire la séparation.

De toutes les unions il n'y en a point de plus forte que celle des aliments avec la personne qui les reçoit ; toutes les autres peuvent se détruire. Celle de l'âme avec le corps par la mort, celle des sujets avec leur souverain par la rébellion, celle des enfants avec leurs pères par la désobéissance ; celle des amis avec leurs amis par l'infidélité ; celle des épouses avec leurs époux par le divorce ; mais l'union de l'aliment avec le corps qui l'a reçu est une union indissoluble. Elle devrait donc être éternelle avec Jésus-Christ ; mais ce que les bourreaux et les tyrans avec tous leurs supplices, ce que l'enfer et tous les démons ne peuvent faire avec leur rage, tu le fais, maudit péché, tu le fais. Vengeance, tu le fais à ce Dieu de douceur ; impureté, à ce Dieu chaste ; ambition, à ce Dieu humble ; immortification, à ce Dieu pénitent ; avarice, à ce Dieu magnifique. Et toi, malheureux pécheur, tu y consens ! Jésus-Christ de son côté voudrait bien demeurer toujours avec toi, peux-tu en douter après tant d'assurances qu'il t'en donne ? Je suis le pain vivant descendu du ciel, celui qui mangera de ce pain vivra éternellement, et le pain que je lui donnerai est ma chair pour la vie du monde. Il n'en est pas d'elle comme de la manne, vos pères en ont mangé et ils sont morts, mais celui qui mange ce pain ne mourra pas. Voilà ce qu'il te dit dans l'excès de son amour, voilà la parole qu'il te donne : faut-il que volontairement, de sang froid, pour un léger intérêt, pour une passion de bête, pour un rien, tu séparas ce qu'il a uni ? Il se donne à toi dans la communion, afin que tu vives de sa vie même ; cependant tu te soucies peu de recevoir cette vie, tu l'outrages même par le mauvais état où tu te trouves. C'est de quoi j'ai à me plaindre dans la seconde et dernière partie de ce discours.

SECOND POINT.

Si Jésus-Christ ne peut rien faire de plus obligeant pour nous que de nous appeler au festin qu'il nous a préparé, et de nous inviter à la participation de son corps et de son sang, nous pouvons dire aussi que nous ne pouvons rien faire qui lui soit plus injurieux que de négliger d'y venir, ou de nous y trouver sans avoir la robe nuptiale, je veux dire la charité, et sans être en état de grâce.

Reprenons pour cet effet la suite de notre parabole. Cet homme généreux et magnifique dont il y est parlé, ayant appelé plusieurs à son festin, envoya son serviteur

leur dire de venir, que tout était prêt. Ils devaient, ce semble, répondre par leur diligence à une invitation si obligeante ; cependant il n'y eut aucun d'eux qui ne s'en excusât : *Cœperunt omnes simul excusare se*. Le premier dit : J'ai acheté une métairie, il faut que j'aille voir si rien n'y manque ; dis à ton maître que je le remercie ; le second dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs, je vais les éprouver ; et le troisième : Je viens de me marier, il faut que je tiennne compagnie à ma femme. Mais dans quel esprit pensez-vous que ce maître reçut ses excuses ? Il en fut si choqué qu'ayant fait ramasser autant de pauvres, de boiteux et de malades qu'il s'en rencontra dans les rues, il jura dans sa colère que nul de ceux qu'il avait invités à son festin ne goûterait de son souper.

C'est une parabole, me direz-vous, mais je vous réponds qu'elle renferme des vérités qui devraient vous faire trembler. C'est une parabole, mais elle marque dans des termes figurés la véritable disposition de ceux qui négligent de communier souvent, dans quel esprit ils le font, par quels prétextes ils s'en éloignent, par quelles fausses excuses ils se disculpent, et enfin à quelle effroyable suite de malheurs ils s'engagent. Cette seule matière mériterait plusieurs discours ; je n'en dis que quelques mots en passant pour m'arrêter un peu davantage sur ceux qui communient en état de péché.

Si vous y prenez garde, Messieurs, c'est par quelques-uns de ces principes, et souvent par tous ces principes, que vous remettez vos communions, et que vous remerciez Jésus-Christ de l'honneur qu'il vous fait de vous inviter à son festin. A vous, c'est l'ambition, le désir déréglé de paraître dans le monde, d'y avoir de belles maisons et de grands emplois ; vous n'avez pas trop de temps pour établir votre fortune ni celle de vos enfants : J'ai acheté une maison de campagne, il faut que j'y aille. A vous, c'est l'avarice, c'est l'attachement aux biens de la terre, de nouvelles affaires succèdent aux anciennes. Comment faire ? quand j'aurai amassé tout le bien que je souhaite, je songerai à mon salut ; j'ai acheté des bœufs, il faut que j'aille les éprouver. A vous, c'est la mollesse, la sensualité, l'attachement aux divertissements et aux plaisirs : J'ai pris une femme, il faut que je lui tiennne compagnie.

Malheureuses excuses, excuses réprouvées de Dieu et punies de l'exclusion du royaume des cieux, qui est la salle du souper, vous n'êtes que trop ordinairement et trop inutilement employées dans notre siècle. Vous voudriez bien communier et communier souvent, mais comme vous savez qu'il faut vous séparer de cette ambition, de cette avarice et de cette sensualité, vous aimez mieux vous éloigner de la sainte table que de faire à Dieu le sacrifice de ces passions qui vous dominent.

Vous voudriez bien communier souvent, vous sentez le besoin que vous en avez, peut-

être en concevez-vous quelques désirs; mais une volonté plus forte empêche ces faibles résolutions, vous préférez vos plaisirs à vos devoirs, et aimant mieux ne pas vous approcher de la sainte table que vous en approcher en mauvais état, vous vous savez quelquefois, par un horrible aveuglement, bon gré d'avoir cette retenue et ce respect pour un si redoutable mystère.

Mais les pensées de Dieu répondent-elles aux vôtres? *Amen dico vobis, nemo virorum illorum qui vocati sunt gustabit cœnam meam.* Je vous le jure, et je vous le jure en vérité, nul de ceux qui ont été appelés à mon festin ne goûtera de mon souper. Son procédé en cela ne doit pas vous surprendre, il ne fait, dit saint Chrysostome, que ce que vous faites vous-mêmes. Vous seriez scandalisés d'un pareil refus, vous prendriez cette excuse pour un vrai mépris, vous croiriez qu'on se soucie peu de vous et de votre festin.

Or, Dieu qui voit le fond de vos cœurs, qui connaît par quel principe vous vous éloignez des sacrements, n'est pas moins sensible à l'affront que vous lui faites. Vous vous dégoûtez de lui, dit saint Augustin, c'en est assez pour votre condamnation, le seul mépris est injurieux à cette viande sacrée, comme le dégoût l'était à la manne. *Contemptum solum non vult cibis ille, sicut nec manna fastidium.* Vous vous dégoûtez de lui, parce que vous êtes rassasiés d'ailleurs, ajoute saint Chrysostome, et votre estomac étant plein de viandes grossières et impures, vous ne pouvez goûter le pain des anges.

Si ceux que vous auriez priés à souper chez vous avaient mangé des viandes grossières dont ils se fussent gorgés, et si, leur estomac étant surchargé, ils se contentaient de louer les bons mets que vous leur présenteriez sans y toucher, qu'en penseriez-vous? ne croiriez-vous pas qu'ils vous feraient un grand affront? Je ne vous ai pas appelés, leur diriez-vous, pour admirer la propreté et la magnificence de mon festin, je vous ai fait venir pour en goûter; allez, je ne vous ferai jamais cet honneur, vous en êtes indignes.

Or, jugez de Jésus-Christ par vous-mêmes, dit saint Jean Chrysostome. Il vous appelle à son festin afin que vous y buviez et que vous y mangiez : *Accipite et manducate*, prenez et mangez. Il ne vous dit pas : Admirez ma magnificence et ma bonté, regardez avec surprise et avec étonnement ce que je vous donne, et contentez-vous de cela. Venez, venez, mes enfants, prenez et mangez; je ne me suis mis dans le sacrement sous les espèces du pain et du vin, qu'afin que vous me recussiez; mais comme votre âme est surchargée des aulx et des oignons de l'Égypte, comme vous n'avez de goût et d'appétit que pour les biens, les plaisirs et les honneurs de la terre, vous croyez que je me contenterai de ces froides admirations et de ces désirs inutiles; je vous le jure dans ma colère, vous ne goûterez jamais de mon

souper : *Amen dico vobis, nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam meam.*

Ils viendront au festin de ce père de famille, me direz-vous, ils s'approcheront de la table du Seigneur, mais ils y viendront en mauvais état; ils s'en approcheront avec un ou plusieurs péchés mortels : autre injure encore plus sensible à Jésus-Christ, lorsqu'au mépris et au dégoût ils ajoutent le sacrilège et le déicide.

Grand apôtre, qu'en pensez-vous? Ils se rendent coupables du corps et du sang de Jésus-Christ; ils crucifient de nouveau en eux-mêmes le Fils de Dieu, ils mangent et ils boivent leur jugement. On ne peut rien dire de plus effroyable, jamais l'apostasie des démons, l'impiété de Lucifer, la trahison de Judas, la cruauté de Caïn, la fureur d'Hérode, l'injustice de Pilate, la rage des Juifs n'ont été plus loin : *Rursum in semetipsis crucifigentes Filium Dei.* Ils crucifient derechef au dedans d'eux-mêmes le Fils de Dieu.

Que diriez-vous d'un homme qui, voyant un pauvre malheureux condamné à la mort, et n'y ayant point de potence où l'on pût l'attacher, s'écrierait : Venez, venez, amenez-le moi, je lui servirai moi-même de potence; je le serrerai si fort contre moi, que je l'étoufferai; attachez-le sur mes épaules et l'étranglez. Cette supposition vous fait horreur, elle m'en fait aussi; mais c'est là ce qui vous arrive, lorsque vous communiez en état de péché. C'est vous-mêmes qui servez de croix et de potence à Jésus-Christ. Ce n'est ni à vos côtés ni hors de vous, c'est en vous-mêmes qu'il est crucifié : *Crucifigentes in semetipsis Filium Dei.* Vos autres péchés attaquent un Dieu éloigné, mais vos sacrilèges le tiennent lié à vous-mêmes, vous ne le mangez et ne le recevez que pour lui servir de gibet; vous ne vous approchez de la sainte table, que pour le mieux livrer à ses ennemis.

Théophilacte fait une remarque qui lui est fort particulière et que je n'ai trouvée que chez lui. Il dit avoir appris d'une ancienne tradition, que de tous les apôtres qui assistèrent à la Cène, il n'y eut que Judas qui ne communia pas sous les deux espèces; et il ajoute que ce fut peut-être la raison pour laquelle Jésus-Christ parut mettre quelque différence entre la participation de son corps et celle de son sang, se contentant de dire en leur présentant son corps : Prenez et mangez, *accipite et manducate*, et leur ordonnant à tous de recevoir et de boire son sang, *bibite in hoc omnes.*

Cependant comme saint Denis, saint Cyprien, saint Jérôme, et les autres Pères, hors saint Hilaire (DION., lib. II. *De Eccles. hierarch.*, c. 3; CYPR., homil. *De pedum ablutione*; HIERON., ep. *ad Hebid.*; CYRIL., lib. IX, c. 9; CHRYSOST., hom. 83 *in Matth.*; LEO, homil. 3 *De passione*; HILARIUS, c. 30 *in Matth.*), soutiennent que Jésus-Christ lui donna véritablement son corps en lui présentant du pain trempé; Théophilacte dit que ce traître le mit dans sa bouche, qu'il

feignit de le manger, mais qu'effectivement il le cacha, et que sortant précipitamment il alla le porter aux pharisiens, et leur dit : Voilà le morceau de pain que Jésus de Nazareth m'a donné; il m'a fait croire que c'était son corps, en faut-il davantage pour le faire mourir? Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai?

Qu'il en soit de cette remarque ce qu'il vous plaira, l'application que j'en vais faire n'est que trop vraie. Combien de chrétiens recevant réellement le corps de Jésus-Christ, le cachent dans le fond de leurs estomacs pour le livrer à ses ennemis, pour l'abandonner à leurs passions, et leur dire comme Judas : *Ipse est, tenete eum*. Avarice, le voilà ce Dieu pauvre, réduit sous les plus simples voiles, le voilà dans la vérité de sa chair, exercez sur lui ce que les usures, les injustices, les concussions ont de plus impitoyable. Vengeance, le voilà ce Dieu de bonté et de douceur; fais-lui ressentir ce que la chaleur, les emportements, les médisances, les jalousies ont de plus inhumain. Impureté, le voilà ce Dieu de chasteté, ne l'épargne pas, répands sur sa chair virgine les marques honteuses de tes dissolutions et de tes débauches. Démon, le voilà ce Dieu qui t'a autrefois tant tourmenté, et qui te tourmente encore dans les enfers; le voilà, je te l'abandonne : *Ipse est, tenete eum*.

Bien vous en prend, adorable Sauveur, bien vous en prend, de ce que vous êtes dans un état glorieux et impassible; mais si vous pouviez être encore flagellé, moqué, bafoué, lié, attaché à la croix, vous essuieriez toutes ces ignominies et ces cruautés : *Rursum crucifigentes in semetipsis Filium Dei*. Le sacrilège de ces malheureux qui vous reçoivent en état de péché va jusqu'à vous crucifier au dedans d'eux-mêmes.

Ce ne sont pas ici des exagérations d'orateurs, c'est le pur langage des Pères. Quand on communie en mauvais état, dit saint Cyprien (lib. *De lapsis*), on fait violence au corps de Jésus-Christ, on se jette comme des chiens sur lui, et on le met en pièces : *Vis infertur corpori Domini, ore ac manibus in Dominum delinquitur*. Et si ces termes vous paraissent trop durs, voici ce qu'en pense saint Jean Chrysostome (*in c. II ep. I ad Corinth.*) : On renouvelle, dit-il, toutes les ignominies de Jésus-Christ par une mauvaise communion, et l'on est autant coupable de sa mort que si on l'avait tué de ses propres mains, ou si l'on avait répandu son sang par mépris : *Reus est talis cadis Dominica, ac si Dominum occidisset, et Christi sanguinem effudisset*.

Pensez-y bien, mes chers auditeurs; et si jusqu'ici vous ne l'aviez pas cru, remplissez-vous de cette étonnante vérité, et je m'assure qu'en étant bien pénétrés, l'horreur de ce crime fera que vous vous éprouverez vous-mêmes, avant que de vous approcher d'un si redoutable mystère. Pensez-y bien, le besoin que vous avez de nourriture pour réparer la perte de vos forces spirituelles.

vous obligera à communier plus souvent que vous ne faites, et l'appréhension que vous aurez de commettre un horrible sacrilège, en communiant en état de péché, vous portera à examiner plus sérieusement votre conscience et à vous détacher absolument de tout ce qui vous sépare de l'amour de votre Dieu : véritables dispositions pour persévérer dans sa grâce et jouir de sa bienheureuse éternité. *Amen*.

SERMON LXXX.

PRÔNE POUR LE TROISIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECÔTE,

Sur la miséricorde de Dieu envers les pécheurs.

Cum invenerit eam imponit super humeros suos gaudens, et veniens domum convocat amicos, et vicinos dicens illis : Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam quæ perierat (Luc., XV).

Le pasteur ayant retrouvé sa brebis, la met avec joie sur ses épaules, et il n'est pas sitôt entré dans sa maison, qu'il assemble ses amis et ses voisins pour leur dire : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé la brebis que j'avais perdue.

Je vous avoue, Messieurs, que deux mouvements assez contraires ont partagé mon esprit au sujet de mon évangile. J'ai longtemps balancé si je vous parlerais de l'infinité miséricorde de Dieu qui attend les pécheurs, qui les presse de se convertir, et qui se réjouit de leur conversion et de leur retour; ou si, abandonnant cette réflexion, que deux paroles me font naturellement faire, je me jetterais sur un autre sujet, qui est la crainte de sa justice et l'obligation de faire pénitence pour en éviter les rigueurs.

Deux choses, dit saint Thomas, sont directement opposées à l'espérance chrétienne, le désespoir et la présomption; le désespoir qui la ruine, la présomption qui la déshonore; le désespoir qui fait regarder Dieu comme un Dieu cruel et inexorable; la présomption qui le fait considérer comme un Dieu facile, patient, indulgent et prêt à recevoir à pardon les pécheurs, quand ils le voudront; le désespoir par lequel on dit, comme Caïn : Mon péché est trop grand pour en obtenir le pardon; la présomption par laquelle on dit, comme ces libertins dans la Sagesse : Nous avons péché, quel mal en est-il arrivé? quel mal nous arrivera-t-il encore, ayant affaire à un Dieu si miséricordieux et si bon?

Ces deux fâcheuses extrémités sont toujours fort à craindre; et comme souvent on tombe plutôt dans la présomption que dans le désespoir, et que la réflexion sur la miséricorde de Dieu est pour l'ordinaire le motif de l'impénitence et de l'endurcissement d'une infinité de pécheurs, je vous avoue que j'ai eu de la peine à entreprendre cette matière.

DIVISION.

Cependant, comme il y a des âmes faibles et timides à encourager, aussi bien qu'il y en a de présomptueuses et de téméraires à effrayer, j'ai cru que mon évangile me représentant Jésus-Christ sous la figure du

bon pasteur qui cherche sa brebis égarée, qui la porte sur ses épaules, et qui se réjouit de son retour, je devais au moins une seule fois dans le cours de l'année vous parler de son infinie miséricorde, et vous faire voir quels sentiments vous devez vous en former pour profiter de ses bienfaits. C'est une miséricorde pleine de patience pour vous attendre, de générosité pour vous pardonner, de force pour vous protéger. Elle vous cherche dans vos égarements, et elle attend que vous reveniez à elle; voilà son premier caractère. Elle se réjouit de votre retour, et ne se souvient plus de vos désordres; voilà le second. Elle vous prend sous sa protection, et vous conserve dans son amitié; voilà le troisième, et les trois parties de mon discours. Qu'avez-vous à faire de votre côté, pour ne pas tomber dans une fatale présomption? C'est de ne pas lasser cette miséricorde qui vous attend avec tant de patience; de ne pas affliger cette miséricorde, qui a tant de joie de votre retour, et de ne vous pas séparer de cette miséricorde, qui vous conserve avec tant de soin.

PREMIER POINT

Quoique toutes les perfections de Dieu soient indivisibles, puisqu'elles sont Dieu même, j'apprends néanmoins de saint Augustin qu'il y en a quelques-unes qui sont pour l'autre vie, d'autres qui ne sont que pour celle-ci, et des troisièmes qui sont pour l'une et pour l'autre. Je m'explique d'abord avec ce Père.

L'éternité et la magnificence de Dieu sont des attributs qui regardent particulièrement l'autre vie; la miséricorde et la justice sont, au contraire, et pour la vie future et pour celle-ci. C'est principalement, et pour le dire ainsi, uniquement dans le ciel que Dieu est éternel et magnifique : *Ibi solummodo magnificus est Dominus*. C'est dans le ciel et sur la terre que Dieu est miséricordieux et juste : miséricordieux sur la terre, elle est pleine de ses bontés : *misericordia Domini plena est terra*; miséricordieux dans le ciel, la gloire qu'il nous y réserve ne sera que la suite de sa grâce. Juste sur la terre, il nous y punit; juste dans le ciel, il nous y récompense.

Il n'y a, Messieurs, qu'une seule perfection en Dieu, qui n'a que le temps de cette vie pour agir, et cette perfection, c'est sa patience. Hors le temps de la vie présente plus de patience, parce que hors le temps de cette vie, il n'y aura plus de quoi l'exercer; plus de péchés à commettre, plus de conversion et de retour à la grâce à attendre : *Extra hanc vitam nullus divinæ patientiæ locus, ubi nullus erit nec exspectandi nec delinquendi*.

Aussi, comme cette perfection divine n'a son exercice qu'en ce monde, elle est ravie de donner aux pécheurs toutes les marques de sa bonté. Elle pourrait les punir dès le même moment qu'ils l'ont offensée; elle pourrait les perdre dès le premier péché qu'ils ont commis; car, que leur doit-elle, et que ne mé-

ritent-ils pas eux-mêmes? Mais il y a dans cette patience des richesses inépuisables, comme dit saint Paul; il y a, comme il l'appelle, une longanimité infinie. Que ces pécheurs s'égarent, elle les souffre; qu'ils s'éloignent d'elle, qu'ils courent dans les voies détournées et dans de mauvais sentiers, elle attend qu'ils reviennent et qu'ils soient las, pour ainsi dire, d'avoir marché dans des voies si dangereuses et si pénibles. *O Domine, ibam longius, et recedebam a te et non fugiebas*. O Seigneur, ô Dieu de miséricorde, je m'éloignais de vous tous les jours de plus en plus; tous mes pas et toutes mes démarches étaient autant de chutes dans de nouveaux précipices; cependant vous ne disiez mot; mes passions s'allumaient toujours davantage, et vous aviez patience. Ah! patience, que vous êtes admirable, que vous êtes incompréhensible! s'écriait saint Augustin.

Elle l'est d'autant plus, qu'il n'y a point de créature qui ne demande à Dieu la destruction du pécheur, et même ce pécheur est à charge à toutes ses autres perfections. Tandis que l'homme a été fidèle à Dieu et soumis à sa loi, toutes les créatures ont demandé la conservation de cet homme, et lui ont été soumises, dit saint Augustin; mais dès qu'il s'est révolté contre Dieu, dès le même moment elles se sont soulevées contre lui, et ont demandé au ciel vengeance de sa rébellion. Trois fameux endroits de l'Ecriture vous convaincront de cette vérité.

Le premier est cette parabole où les serviteurs du père de famille ayant reconnu que le champ de leur maître était tout rempli d'ivraie, ils se hâtèrent de retourner au logis, et lui dirent : Votre champ est tout couvert de mauvaises herbes, qui étouffent le peu de bon grain qu'il y a, voulez-vous que nous allions l'arracher, *Vis imus*? Nous voilà tout prêts, nous n'attendons que vos ordres; triste mais véritable figure de ce qui se passe à l'égard de l'homme. A peine a-t-il commis quelque péché, que toutes les créatures demandent son châtiment et sa destruction, *Vis imus*? Voulez-vous que je le brûle et que je le réduise en cendres? dit le feu. Voulez-vous que je le noie et que je l'en-sevelisse dans mes abîmes? lui dit l'eau. Voulez-vous que je l'étouffe et que je le suffoque? lui dit l'air. Voulez-vous que j'ouvre mon sein pour l'engloutir? lui dit la terre, *Vis imus*; mais voici ce que ce bon maître leur répond, *Et ait* : Non : Non, je ne le veux pas, *sinite utraque crescere usque ad messem*. Patience, patience, laissez croître cette ivraie jusqu'à la moisson, il n'est pas temps de l'arracher; ce qui est à présent ivraie pourra devenir de bon grain; ce pécheur, qui se révolte contre moi, pourra se réconcilier avec moi; attendez, attendez.

Le second endroit de l'Ecriture, qui nous fait connaître cette patience de la miséricorde divine, est la conduite qu'elle tint à l'égard des habitants de Jéricho. Dieu se voyant outragé et méprisé par ces peuples,

se résolut de les punir; mais, avant qu'il exécutât cette résolution, il voulut leur donner le temps de rentrer en eux-mêmes et de lui demander pardon. Pour cet effet, il commanda aux prêtres de prendre l'arche d'alliance, véritable symbole de son infinie bonté, et de lui faire faire pendant sept jours le tour de cette ville. Il voulut aussi qu'on sonnât les mêmes trompettes qui servaient au temps du jubilé, comme pour avertir cette cité rebelle de se donner à son véritable roi, et leur faire entendre que, s'ils se reconciliaient avec lui par la pénitence, ils trouveraient de favorables ressources dans les choses mêmes qui devaient servir d'instrument à sa justice.

Quelle surprenante conduite, s'écrie le dessus saint Chrysostome ! Il ne vous a fallu que six jours pour bâtir tout le monde, ô mon Dieu, et vous en prenez sept avant que de détruire une misérable ville ! *mundum universum sex diebus construis, et unam urbem septem diebus dissolvis*. Je m'étonnerais, Seigneur, ajoute ce Père, si je ne savais que quand il est question de bâtir et de former, vous y allez toujours avec une extrême vitesse, parce que c'est un effet de votre toute-puissance, à qui rien ne résiste ; mais que, lorsqu'il s'agit de perdre et de détruire, vous allez toujours lentement, parce que c'est un coup de votre justice, et que votre infinie miséricorde s'y oppose.

Ajouterai-je à cet exemple un autre qui ne me paraît pas moins fort ? Ce fut lorsque Dieu voulut détruire Sodome et Gomorrhe, il n'y avait rien qui ne le pressât de perdre ces infâmes villes ; il dit lui-même à Abraham que le cri de ces peuples s'est multiplié, que leur péché s'est augmenté à l'excès, et que sa clameur a monté jusqu'à son trône. *Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis*. Tout autre que Dieu se serait hâté de les perdre, tout autre que lui aurait dit : Est-ce que je souffrirai plus longtemps ces ennemis de ma gloire, qui me font tous les jours de nouveaux outrages ? Mais quand il s'agit d'attendre un pécheur, il a toujours une admirable patience ; il dit qu'il descendra et qu'il verra, comme s'il y avait quelque chose qui lui fût caché, *descendam et videbo*. Il dit qu'il s'approchera de plus près, pour savoir si ce cri, qui est monté jusque sur son trône, est suivi de leurs mauvaises actions, comme s'il ne pénétrait pas le fond des cœurs, comme s'il n'entrait pas dans les plus secrets replis des consciences. Il veut seulement faire comme un homme qui aimant une personne dont on lui dirait du mal, et qui sachant le tort qu'elle lui a fait, s'efforce en quelque manière de se désabuser, et serait ravi que la chose ne fût pas telle qu'elle est. Il ne veut pas précipiter sa sentence, il attend que les pécheurs se convertissent : Je sais ce que vous avez fait et ce que vous faites, mais je le dissimule ; je sais l'empressement que l'on a que je vous perde, mais je veux descendre et voir si vous serez

toujours méchants ; revenez, pécheurs, revenez, je vous attends à pénitence, n'augmentez pas péchés sur péchés, crimes sur crimes ; reconnaissez vos fautes, et m'en demandez pardon.

Non-seulement Dieu par sa patience résiste à la voix de toutes les créatures qui demandent la destruction du pécheur, il semble même qu'il arrête la vengeance que demandent ses autres perfections. Ne mettons point d'opposition entre les attributs divins ; mais ne laissons pas de dire principalement avec les théologiens de la Grèce, qu'il n'y a que la miséricorde qui semble plaider pour nous, et s'opposer en notre faveur aux autres perfections de Dieu. Sa sainteté se sépare de nous quand nous sommes pécheurs, sa justice veut que nous soyons punis, son immensité veut que nous soyons châtiés dans tous les lieux, et son éternité dans tous les temps ; sa puissance et sa sagesse en donnent les moyens ; sa seule miséricorde dit : Patience, patience ; je toucherai ce pécheur si à propos, je cultiverai si bien cette mauvaise plante, j'y apporterai tant de soins, qu'à la fin elle pourra produire quelque chose de bon.

Voilà, mes chers auditeurs, tout ce qui doit nous donner quelque espérance en cette vie : nous avons affaire à un Dieu infiniment bon et infiniment patient. Où en serions-nous, si dès le premier péché mortel que nous avons commis, il nous avait livrés aux rigueurs de sa justice ? Où en serions-nous, si, dès cette première médiance, cette première injustice, cette première vengeance, cette première pensée deshonnête, il nous avait abandonnés à sa colère ? Combien y en a-t-il qui sont à présent cruellement tourmentés dans les enfers, et qui y seront tourmentés pendant toute une éternité : pourquoi ? Pour avoir commis un seul péché mortel. Cette fille n'est tombée qu'une fois en fornication, et Dieu n'a pas eu pour elle la patience qu'il a pour nous ; ce jeune homme ne s'est enivré qu'une fois, et il est mort dans son ivresse, il a trouvé un brutal ou un ennemi qui l'a tué. Cet autre n'a fait qu'un vol, il y a été surpris, il a perdu la vie : les voilà tous damnés pour un seul péché. Et à notre égard combien en a-t-il soufferts depuis dix ans, vingt ans, trente ans, quarante ans ? O mon Dieu, que vous êtes bon ! mais que je suis méchant et inexcusable, si j'abuse plus longtemps de votre bonté ! Sera-t-il dit, mon Dieu, qu'à cause que vous m'attendez à pénitence, je ne la ferai jamais ; qu'à cause que vous me souffrez depuis tant de temps dans mes désordres, j'y vivrai toujours avec une même espérance d'impunité ? Que ferais-je moi-même à mon semblable, si après lui avoir pardonné plusieurs fois, après lui avoir fait dire que s'il ne se réconcilie avec moi je me lasserai à la fin et le perdrai, il m'offensait toujours et ajoutait de nouveaux outrages aux premiers ? Ne me lasserais-je pas, ne me voudrais-je pas même du mal de l'avoir attendu avec tant de bonté ? Or si je suis dans cette

disposition à l'égard de mon semblable, et d'un homme qui a peut-être sujet d'être mécontent de moi, que puis-je penser de vous, ô mon Dieu, qui vous ai outragé tant de fois par ma pure faute et par ma méchante volonté ? de vous, qui pouvant m'abîmer et me précipiter dans des gouffres de feu il y a quarante ans, me donnez encore lieu de faire pénitence ? Ne dois-je pas craindre que vous ne me frappiez dans votre fureur lorsque j'y penserai le moins, et que votre patience même vous servira de motif pour me perdre, et me faire souffrir plus de peines qu'à une infinité d'autres, par rapport à de plus grandes grâces que j'aurai reçues ?

Ce sont là, chrétiens, les sages et les justes réflexions que vous devez faire : la patience de Dieu doit vous consoler, mais cette même patience doit vous faire craindre ; elle doit vous encourager à bien vivre, mais elle doit vous faire trembler si vous vivez encore mal. Le père de famille dont je vous ai parlé empêcha que ses serviteurs n'arrachassent l'ivraie qui était parmi le bon grain ; attendez, leur dit-il, attendez ; mais il voulut qu'ils n'attendissent que jusqu'à la moisson : *Sinite utraque crescere usque ad messem*. Le temps de cette moisson étant arrivé, on cueillit cette ivraie, on la mit en bottes, et on la jeta au feu. Quand est-ce que le temps de cette moisson arrivera ? Peut-être dans un mois, peut-être dès demain ; car pouvez-vous répondre d'un seul instant ? Et s'il arrive sans que la considération d'un Dieu miséricordieux et patient vous ait touché le cœur, où irez-vous ? au même lieu où l'on jeta cette ivraie ; au feu.

Les prêtres et les lévites promènèrent l'arche du Seigneur pendant sept jours à l'entour de Jéricho, et les trompettes qui sonnaient à l'année du jubilé, qui était une année de réconciliation et de pardon, sonnèrent aux environs de cette ville ; mais quand les sept jours furent écoulés, cette arche, qui était le symbole de la miséricorde et de l'alliance de Dieu avec les hommes, fit tomber leurs murs, et ces trompettes servirent de signal à leur entière destruction. Vous voyez ce que je veux dire : après que Dieu vous aura longtemps attendus, les grâces qu'il vous aura faites, les sacrements que vous aurez reçus, les prédications auxquelles vous aurez assisté, les bons exemples que vous aurez vus, tout cela ne servira qu'à augmenter votre réprobation. Cette arche, ces trompettes seront d'inévitables signes de votre malheur.

Le cri de vos péchés est monté jusqu'au trône de Dieu ; il a souvent dit : Je descendrai et je verrai, mais il ne le dira pas toujours ; et dès qu'il sera descendu, une pluie de soufre et de feu vous abîmera peut-être au milieu de vos plaisirs, de vos divertissements, de vos jeux, de vos débauches.

Eh quoi ! au lieu de profiter de cette patience divine, vous ajoutez à vos péchés de nouvelles circonstances qui les rendent plus énormes ; des adultères aux fornications, des concussions à l'avarice, des médisances aux

jugements téméraires, des parjures aux mensonges, des blasphèmes aux jurements, et des sacrilèges aux blasphèmes. Dieu vous voit, Dieu vous entend, et cependant depuis trente et quarante ans, il est auprès de vous pour vous donner lieu de vous convertir. Si vous ne le faites il n'y a plus qu'un petit filet par lequel la miséricorde suspend les rigueurs de ses vengeances ; mépriserez-vous donc encore les richesses de sa patience, de sa bonté, et, pour me servir des termes de l'Apôtre, de sa longanimité ? *An divitias bonitatis ejus, et patientiæ, et longanimitatis contemnitis ?* (Rom., II.) Pensez-vous qu'en faisant ce que vous faites vous éviterez les rigueurs de son jugement ? Ne voyez-vous pas, au contraire, que vous tombez comme par degrés dans l'endurcissement et l'impénitence, et que vous vous amassez un trésor de colère en ne vous représentant pas que Dieu n'a de bonté et de patience pour vous qu'afin que vous fassiez pénitence ? *An ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit ?* (Ibid.) Travaillez donc dès aujourd'hui à votre conversion ; cette miséricorde qui vous a attendus avec tant de patience se réjouira de votre retour, et vous remettra ce que vous lui devez ; c'est pourquoi ne l'affligez pas davantage, et n'abusez pas de cette seconde grâce qu'elle veut vous faire, et que je vous expliquerai dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

Dieu attend les pécheurs ; ce n'est pas assez : Dieu cherche les pécheurs, Dieu se réjouit du retour des pécheurs. S'il se contentait de les attendre ils ne reviendraient jamais ; il faut qu'il les cherche, qu'il coure après eux, qu'il les appelle, qu'il les sollicite de retourner à lui, qu'il les prévienne, qu'il les accompagne, qu'il les suive ; car voilà les démarches que son infinie miséricorde lui fait faire. Ce sont des paralytiques : ils ne peuvent d'eux-mêmes marcher pour chercher le remède ; ce sont des captifs : ils ne peuvent d'eux-mêmes rompre leurs chaînes pour se procurer leur liberté ; c'est vous, mon Dieu, qui allez au chevet de leur lit ; c'est vous qui descendez dans leurs prisons pour les guérir et les délivrer.

Il n'y a rien à mon sens qui fasse paraître davantage l'infinie bonté de Dieu, ni l'énormité du péché mortel. Dès que j'en commets un, je m'attire la haine de Dieu, article de foi. Dès que j'en commets un, il n'est ni en mon pouvoir, ni au pouvoir des anges et des saints de m'en faire sortir, article de foi. C'est Dieu que j'ai rendu mon ennemi mortel, qui m'appelle et qui me cherche ; c'est Dieu qui vient au-devant de moi, lorsque j'ai encore les armes à la main, l'épée teinte et fumante du sang de son Fils.

Il n'est pas fort étrange qu'un homme s'apaise quand les mouvements de sa colère sont passés, et nous n'en voyons guère que le temps n'adoucisce ; mais qu'un homme, lorsqu'on lui perce le sein et qu'on lui enfonce l'épée dans le cœur, choisisse ce n'est

ment pour faire du bien à son ennemi et à son persécuteur, c'est ce qui ne se voit pas ; et cependant c'est ce que Dieu fait. Enfoncée, enfoncée, je veux te faire miséricorde ; enfoncée encore plus avant, je ne te parlerai que de réconciliation et de pardon. Ouvre mon cœur, et fais-en sortir tout le sang pour laver ton crime ; je l'ouvrirai par mon amour plus que tu ne l'ouvriras par ta cruauté. Voilà une étrange vérité ; mais pourrai-je bien en trouver la preuve ? Oui, je la trouverai dans cinquante endroits de l'Ecriture, mais je me contenterai d'un seul exemple pour vous en convaincre.

Vous savez dans quelle disposition était saint Paul au commencement de sa conversion ; il nous l'apprend lui-même dans les Actes : *Audistis aliquando conversationem meam in judaismo* ; vous avez ouï parler de ma conduite et de mes actions, avant que Dieu me fit la grâce de me convertir : *Supra modum persequerbar Ecclesiam Dei*. Je persécutais l'Eglise avec tant de violence et de fureur que j'en ai horreur toutes les fois que j'y pense. J'avais le feu dans les yeux, la haine et la vengeance dans le cœur ; je ne respirais que menace et que carnage. Qui eût cru que la miséricorde divine eût choisi ce moment pour m'appeler ? Ce fut pour lors néanmoins que je me vis environné de lumière, et que j'entendis une voix qui me dit : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Si tu persécutais seulement un de mes apôtres, tu ne persécuterais qu'un homme, mais c'est Jésus que tu persécutes : *Ego sum Jesus quem tu persequeris* ; c'est contre ton Sauveur, ton Réparateur, ton Rédempteur, que ta rage se tourne.

Or, ce qui s'est une fois passé d'une manière si extraordinaire en saint Paul, se passe tous les jours en faveur des pécheurs. Dieu les appelle et les cherche le premier ; Dieu les appelle et les cherche lorsqu'ils le haïssent et qu'ils le persécutent ; Dieu les appelle même et les cherche quoiqu'il prévoie qu'ils ne reviendront pas, ou qu'ils l'offenseront derechef s'ils reviennent. Mon frère, si tu voulais avouer la vérité, dis-moi : dès le premier péché que tu as commis, n'as-tu pas entendu cette voix de la miséricorde ? Quand tu as pris la résolution d'aller chez cette femme, de faire ce contrat, de commettre cette injustice, n'as-tu pas entendu une voix qui t'a dit : Pourquoi me persécutes-tu ? pourquoi me fais-tu cet outrage, à moi qui suis ton Jésus et ton Sauveur ? Je suis mort une fois pour toi, veux-tu que je meure encore ? Voilà ma tête, voilà mes mains, voilà mes pieds, voilà mon côté, voilà mon cœur ; fais ce que tu voudras ; frappe, déchire, enfoncée ; tu ne frapperas que sur des plaies que tu renouvelleras à tout moment. Tu penses ne faire tort qu'à une femme quand tu médis d'elle ; tu penses n'attaquer qu'un prince ou un religieux, quand tu en fais l'objet de tes railleries et de tes satires ; tu penses ne nuire qu'à ton ennemi, quand tu lui rends de mauvais offices ; mais c'est moi qui suis ton Jésus, que

tu persécutes : *Ego sum Jesus quem tu persequeris* ; c'est moi qui t'attends, qui t'appelle, qui te cherche, nonobstant ton ingratitude, ta félonie, ta fureur.

J'ai ajouté qu'une autre marque de l'infinité bonté de Dieu envers le pécheur est la joie qu'il témoigne de son retour : *Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam quæ perierat*. Autant que la conversion d'un pécheur donne de chagrin et fait de peine au démon, autant elle donne de consolation et de joie à Dieu. Le démon veut en faire son esclave, Dieu veut en faire son sujet et l'héritier de son royaume. Le démon veut l'avoir pour compagnon de sa peine, Dieu veut le posséder pour le faire participant de sa gloire. Le démon se réjouit quand il pèche, et Dieu se réjouit quand il quitte son péché.

Si nous étions nécessaires à Dieu, et s'il ne pouvait se passer de nous, en agirait-il autrement ? qu'un pasteur qui a retrouvé sa brebis s'en réjouisse, je ne m'en étonne pas : il eût perdu quelque chose en la perdant, son maître l'eût accusé de paresse ; il l'eût peut-être chassé comme un serviteur fainéant et inutile. Qu'une femme qui n'avait que dix pièces d'or pour fournir à sa nourriture et à son entretien gémissé d'en avoir perdu une, et qu'elle témoigne sa joie quand elle l'a retrouvée ; je ne m'en étonne pas : elle voyait son petit trésor diminuer, elle eût été obligée de faire moins de dépense, et peut-être le nécessaire lui eût manqué.

Mais qu'un Dieu qui n'a nul besoin de sa créature, qu'un Dieu que cette créature a outragé et offensé, qu'un Dieu qui peut créer des milliers d'âmes qui le béniront à jamais, se réjouisse du retour d'un pécheur, plus que de la persévérance de quatre-vingts dix-neuf justes, qu'il en fasse une fête, et qu'il veuille que ses amis l'en félicitent ; c'est ce que je ne puis comprendre, dit saint Augustin. Ainsi, quelques exemples et quelques paraboles que l'on apporte, pour nous donner quelque idée de la miséricorde de Dieu ; ces exemples et ces paraboles sont toujours au-dessous de la vérité qu'elles représentent. Pécheur, tu te réjouissais quand tu t'éloignais de Dieu, et Dieu s'en affligeait ; tu n'estimes presque pas la grâce de ta réconciliation et de ta justification, et Dieu la croit si considérable qu'il s'en fait un aussi grand sujet de joie, que si son bonheur dépendait de toi, que s'il s'agissait du recouvrement de la chose la plus précieuse qu'il eût perdue.

Voyez aussi, je vous prie, avec quelle douceur, avec quelle bonté et tendresse de père. Jésus-Christ a toujours reçu les pécheurs qui se sont adressés à lui. Veut-il gagner un Matthieu et un Zachée ? Il s'invite lui-même à manger chez eux : C'est aujourd'hui qu'il faut que je demeure en ta maison. *Hodie in domo tua oportet me manere*. Voit-il une Madeleine prosternée à ses pieds ? Bien loin de la rebuter, bien loin de lui reprocher les désordres de sa vie, il entreprend sa défense contre le pharisien, il la loue d'avoir arrosé ses pieds de ses larmes, et il proteste

que plusieurs péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Lui amène-t-on une femme surprise en adultère? Il se penche contre terre pour écrire son arrêt d'absolution, il empêche qu'on ne la lapide, selon la rigueur de la loi, et il la renvoie après quelques douces remontrances. Adorable Sauveur, votre infinie miséricorde me charme; vous faites plus que ce pasteur qui se réjouit du recouvrement de sa brebis; vous faites plus que cette femme qui est ravie d'avoir retrouvé sa pièce d'or; vos paroles, vos actions, tout me répond de votre grande et inépuisable bonté.

Mais comme le pécheur est chargé de dettes, et qu'il ne s'en acquitterait jamais, si Dieu ne les lui remettait, c'est ici qu'il fait connaître combien il est libéral et magnifique. *Omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me.* Serviteur imprudent, qui as dissipé mon bien, je pourrais faire vendre tes meubles, ta femme, tes enfants, je pourrais te faire charger de fers, et te laisser mourir dans une prison; mais ton humiliation et ta prière m'ont touché le cœur; va, je t'ai remis toute ta dette, parce que tu m'as prié. *Omne debitum dimisi tibi*, etc. Rémission prompte, rémission sincère, rémission parfaite.

Rémission prompte : le pécheur est longtemps à s'engager, et par les péchés qu'il multiplie il multiplie aussi ses dettes; le pécheur est longtemps à s'égarer, et plus il s'égare, plus il se met hors d'état de retourner; le pécheur est longtemps redevable à la justice, et plus il vit dans ses désordres, plus il a de comptes à rendre; mais quand Dieu le touche, quand Dieu lui pardonne ses péchés, il les lui remet aussitôt. Combien de fois, pécheur, ce Dieu a-t-il frappé à la porte de ton cœur sans avoir été écouté? Combien de fois t'a-t-il dit : Ouvre-moi, sans que tu lui aies ouvert; et dès le moment que touché par sa grâce tu lui parles et tu le pries, il te remet tout ce que tu lui dois.

Rémission sincère : ce n'est pas une réconciliation feinte, pour se venger ensuite en un temps où l'on s'en défie le moins. Ce n'est pas le dégagement d'une dette dont on veuille poursuivre le paiement en un temps plus commode : tout vient du cœur de Dieu, qui est la vérité et la sincérité même : *Consolamini, consolamini, popule meus* : Mon peuple, consolez-vous, encore un coup, consolez-vous, mon peuple. *Loquimini ad cor Jerusalem* : Prophètes que j'ai envoyés au monde pour y annoncer mes volontés, parlez au cœur de Jérusalem. Que lui dirons-nous, Seigneur? *Completa est malitia ejus*, sa malice est venue à son comble. Quelle triste nouvelle! Y a-t-il un état plus déplorable que celui-là? Et qu'est-ce que Jérusalem peut attendre, quand la mesure de ses péchés est pleine, quand ses vices débordent de tout côté? N'importe, consolez Jérusalem, et parlez lui cœur à cœur, et dites-lui que ma miséricorde est plus grande que sa malice, que son iniquité lui est pardonnée, et que sa dette lui est remise : *Dimissa*

est iniquitas illius. Elle a reçu de la main du Seigneur le double pour tous ses péchés : *Suscepit de manu Domini duplicia pro omnibus peccatis suis*; doubles grâces pour toutes ses transgressions, doubles amnisties pour ses révoltes, doubles rémissions pour ses dettes. *Dic civitatibus Judæ* : Va, prophète, va dire à toutes les villes de Juda : *Ecce Deus vester* : Voilà votre Dieu, voilà votre Rédempteur, votre pasteur, votre médecin, votre Sauveur, votre Père, *Sicut pastor gregem suum pascet, in brachio suo congregabit agnos, et in sinu suo levabit, fetus ipse portabit.* Il vous mènera comme un bon pasteur dans de gras pâturages, il rassemblera ses agneaux dans la force de son bras, il les tiendra et les serrera sur son sein, et il portera les brebis qui seront pleines.

Rémission parfaite : il est vrai que Dieu en pardonnant la coulpe, se réserve toujours un droit sur la peine; mais outre que ce n'est plus qu'une peine temporelle, au lieu qu'elle eût été éternelle, la dette du péché est remise, la réconciliation est entière; il n'y a plus de fiel dans le cœur de Dieu contre le pécheur, il lui a remis et pardonné toute sa faute, sans d'autres réserves que celles que je viens de vous dire.

Je ne puis oublier, sur ce sujet, le plus consolant de tous les exemples, et l'une des plus belles paraboles qu'il y ait dans l'Evangile. C'est celle de l'enfant prodigue, qui après avoir dissipé tout son bien, en vivant comme un libertin et un débauché, *vivendo luxuriose*, fut enfin réduit dans une si grande misère, qu'il se serait tenu fort content, s'il avait eu les restes des pourceaux : *Cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant.* Donnez-moi ce que les plus sales animaux mangent, je m'en tiendrai satisfait. Quelle misère! Et cependant personne ne lui en donnait : *Et nemo illi dabat.* Enfin, vivement touché de son malheur, il commença à ouvrir les yeux, et prit la résolution de retourner en la maison de son père : *In se reversus dixit* : *Surgam et ibo ad patrem meum.* Que fais-je ici? quelle étrange vie mené-je? Combien y a-t-il de valets dans la maison de mon père qui ont du pain et de la viande plus qu'il ne leur en faut, pendant que moi, qui suis son fils, meurs de faim! J'irai donc le voir, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne mérite plus de porter la qualité de votre fils, traitez-moi seulement comme l'un de vos serviteurs. Mais mon enfant, sais-tu bien si ton père que tu as tant offensé, si ton père qui est très-scandalisé et très-choqué de tes débauches, voudra te recevoir? N'importe, *Surgam et ibo ad patrem* : J'espère tout de sa bonté. Le voilà qui part, *Surgens venit ad patrem suum.* Il était encore fort loin, lorsque son père l'aperçut; C'est mon fils, oui, c'est mon fils qui vient : *Cum adhuc longe esset vidit illum pater ipsius*; il en fut touché de compassion, *misericordia motus*, et oubliant son grand âge, il courut aussitôt au-devant de lui, se jeta sur son cou, et le baisa, *et accurrens cecidit super col-*

lum ejus, et osculatus est eum. Mon cher père, que faites-vous? est-ce que je mérite cet honneur? Je vous avoue mon péché, regardez-moi seulement comme l'un de vos domestiques. Non, non, mon fils, non, je suis meilleur père que tu n'as été bon enfant, j'oublie tout ce que tu as fait contre moi et contre toi-même : *Cito proferte stolam primam et induite illum, et date annulum in manus ejus, et calceamenta in pedes ejus, et adducite vitulum saginatum.* Ça! apportez à mon fils sa première robe. — Eh! mon père, je vous ai tant donné de chagrin. — Apportez cette robe, donnez-lui son anneau et ses souliers, prenez le veau gras et le tuez, mon fils était perdu, et il est de retour. Voilà la figure, mais voici la vérité.

Dès le moment que le pécheur forme le dessein de retourner à Dieu, dès que touché de sa misère, et fidèle à la grâce, il se résout de quitter son péché, *Videns eum Deus a longe*, Dieu le voit venir de loin. Ah! qu'un pécheur est éloigné de Dieu! Dieu est toujours présent au pécheur, dit saint Augustin, mais le pécheur n'est pas toujours présent à Dieu. A ce premier objet qui se présente à ses yeux, il se sent comme touché de compassion, *misericordia motus*; il court au-devant de lui, il se jette à son cou, il le baise et le rétablit dans le premier état d'où il était déchu. Ce pécheur pénitent se jette à ses pieds, il lui crie, les larmes aux yeux et la douleur dans le cœur : Je suis un impie, je suis un libertin, je suis un impudique, j'ai dissipé tout le bien que vous m'aviez donné; Apportez, dit ce père de miséricorde, apportez la robe de mon fils, apportez-la vite : *Cito proferte.* Rémission prompte. Ça, que je le baise, que je presse mes joues contre les siennes. Rémission sincère : Qu'on lui mette l'anneau au doigt, qu'on tue le veau gras pour le recevoir. Rémission parfaite : Mon Dieu, je ne mérite que votre indignation et vos vengeances : — Et moi je veux te rétablir dans tous tes droits, et te donner les marques de ma miséricorde. — Je ne vous parle que des péchés que j'ai faits; — Et moi je ne te parle que du pardon que je t'accorde. — J'ai dissipé votre bien, et je me suis engagé envers vous; — Va, je te remets tout ce que tu me dois; autant que j'ai eu de douleur de ton égarement, j'ai autant de joie de ton retour.

Voilà un grand exemple de la miséricorde de Dieu; mais en voulez-vous encore un second? Il est rapporté dans les Cantiques que l'époux étant venu trouver son épouse pour lui donner des marques de son assiduité et de sa tendresse, cette épouse oublia son devoir, et sous prétexte qu'elle était couchée, elle eut l'incivilité de ne lui pas ouvrir sa porte. Cette malhonnêteté rebuta l'époux, qui se retira en colère; mais quelque temps après, l'épouse ayant fait réflexion sur sa faute se leva, prit ses habits, traversa la ville pour chercher son époux, et tomba entre les mains des gardes qui la dépouillèrent et la meurtrirent de coups. Cependant, dans l'impatience qu'elle avait de re-

trouver son bien-aimé, elle poursuivit son chemin, et cet époux, qui avait sujet d'être fâché, ne laissa pas de la recevoir obligeamment, et de lui dire : *Pulchra es, amica mea, suavis et decora sicut Jerusalem.* Venez-ça, ma chère amie, venez, ma belle, que vous me paraissiez douce et agréable!

Dieu a encore plus de tendresse pour une âme qui retourne véritablement à lui. Cette âme, comme l'épouse, avait méprisé ses grâces, quoique l'époux lui eût dit que sa tête était toute couverte de rosée, véritable symbole des onctions de la grâce : *Caput meum plenum est rore*; elle ne lui avait pas ouvert sa porte; elle avait été prise par des soldats insolents, qui l'avaient maltraitée, je veux dire par ses passions qui l'avaient déchirée, et par ses péchés qui l'avaient meurtrie. Cependant dès qu'elle se présente à son époux, elle en est bien reçue, et, contre toute sorte d'apparence, il lui donne les plus grandes marques de sa bonté. Venez, ma chère épouse, venez, ma bien-aimée, venez, l'objet de mes complaisances et de mes tendresses, venez, demeurons ensemble; je vous demande seulement que vous n'abusiez plus de la facilité que j'ai à vous pardonner, j'oublierai ce qui s'est passé, ne m'affligez pas davantage.

TROISIÈME POINT.

Venons à notre troisième point, où j'ai à vous montrer le soin avec lequel la miséricorde de Dieu conserve, protège, défend une âme quand il la possède. Je ne puis mieux établir cette vérité, que par une belle et judicieuse réflexion de saint Chrysostome, qui nous apprend que lorsqu'une âme est entre les mains de Dieu, sa miséricorde s'occupe tout entière à la conserver et à la défendre, et que pour cet effet il se sert des moyens les plus propres et les plus sûrs. Il la cache dans son tabernacle, dit le Roi-Phète, *abscondit me in tabernaculo suo*, et comme si elle n'y était pas tout à fait en assurance, il ajoute que dans le jour de ses maux, il la protège dans la partie intérieure et la plus cachée de ce tabernacle : *In die malorum protexit me in abscondito tabernaculi sui.*

Quand un homme est caché, l'ennemi qui le poursuit, a de la peine à le trouver; mais quand cet ennemi est rusé, et qu'il a quelque intelligence avec les amis de celui qu'il cherche, on le met dans le lieu le plus secret de la maison où il ne voie personne; et c'est là ce que Dieu fait pour conserver et défendre une âme qui s'est donnée à lui. Il la met dans son tabernacle, c'est-à-dire, dans l'Eglise, où sont ses grâces, il l'investit de ses faveurs et de ses bienfaits par les bonnes pensées qu'il lui inspire, par les pieux desirs qu'il forme en elle, et par les bonnes œuvres qu'il lui fait faire. Mais comme le démon, semblable à un lion qui cherche sa proie, rôde sans cesse autour d'elle, Dieu la met encore plus avant, il la cache, il la sépare des mauvaises compagnies, et des occasions dangereuses, il écarte ses tentations,

ou s'il permet qu'elles l'attaquent il a la bonté de la défendre : *In die malorum protexit me in abscondito tabernaculi sui*. Dans ces jours mauvais, dans ces jours si fameux par la chute de tant d'autres chrétiens, dans ces jours où le démon agit avec plus de fureur, Dieu, qui veut conserver cette âme, la met dans le lieu le plus caché, le plus retiré, le plus impénétrable de son tabernacle.

Est-ce que cette âme mérite cette faveur et cette protection ? Non, si nous la considérons en elle-même, répond saint Chrysostome ; mais si nous la considérons comme rachetée par Jésus-Christ, et empourprée de son sang, elle mérite tout cela. Cet Homme-Dieu a fait de son corps une balance, où il a pesé sa divinité d'un côté, et notre âme de l'autre ; et il s'est trouvé que le poids a été égal. Il a donné tout ce qu'il avait pour l'acquisition de cette âme, ce sacrifice de son infinie personne en relève infiniment la dignité ; voilà pourquoi il la conserve, il la protège et la cache dans l'endroit le plus retiré de son sanctuaire.

Un roi aime son sujet qui revient à lui, un médecin aime et conserve la santé du malade qu'il a guéri ; et Dieu, qui est plus que roi et que médecin, défend et conserve sa créature que sa miséricorde a ramenée.

Mais comment la conserve-t-il ? Il l'environne de haies et des murs : *Ædificavit in gyro meo, circumdedit me felle et labore*. Il l'environne de fiel et d'absinthe. La chose ne doit pas vous paraître fort étrange : une âme a quitté Dieu pour le plaisir ; il faut que pour demeurer avec Dieu elle renonce à ce plaisir. L'attachement à la créature l'a perdue, il faut que son détachement la sauve. Or, comme il arrive souvent qu'elle ne veut pas se résoudre à une si dure séparation, Dieu, qui a dessein de la conserver, lui envoie quelques disgrâces, afin que, la créature lui paraissant odieuse, elle s'attache invinciblement au Créateur. Oh ! qu'il est difficile que le serpent perce au travers de ces haies ! qu'il est difficile que le démon rompe ces murs ! *Circumdedit me felle et labore*.

Ce qui doit nous faire connaître encore davantage cette bonté paternelle que Dieu a pour une âme, est la violence qu'il se fait de la punir, lorsque, après avoir été reçue avec tant de tendresse et conservée avec tant de soin, elle vient à l'abandonner. Dès qu'Adam eut péché, Dieu le chercha : *Adam, ubi es ?* Adam, où es-tu ? Quoi, Seigneur, dit saint Chrysostome, vous demandez où il est, ne le savez-vous pas ? Il le sait, répond ce Père, mais il ressemble à une bonne mère qui, feignant d'être en colère, cherche son fils pour le châtier, et qui cependant sait où il est.

Voilà, mon Dieu, ce que vous faites. Vous témoignez être en colère contre l'homme, mais ce n'est que pour lui faire peur. Il est vrai que vous ayant offensé, vous êtes obligé d'écouter la voix de votre justice ; mais avec quelle douleur et quel déplaisir le châtiez-vous ? *Tactus dolore cordis intrin-*

secus, delebo, inquit, hominem quem creavi a facie terræ. Vous dites dans la douleur que vous ressentez, *delebo*, je le ferai mourir ; pourquoi parlez-vous au futur ? Est-ce que votre sagesse manque de moyens, et que votre puissance ne peut pas exécuter dans le même moment ce que vous avez résolu ? Quand vous parlez de faire ressentir les effets de votre colère à votre fils, vous en parlez comme d'une chose passée, *percussî eum* ; je l'ai frappé, parce que vous y êtes résolu, que vous regardez le passé comme le présent ; mais quand vous parlez de punir l'homme, vous dites, *delebo* ; vous en parlez comme d'une chose future, comme si vous étiez ravi qu'on vous désarmât. Que lui ferez-vous donc ? Vous l'effacerez. Quand on efface une chose, on n'en détruit que la qualité, et non pas la substance ; ainsi quand vous châtiez le pécheur en cette vie, afin qu'il s'attache à vous, vous ne le touchez qu'au corps et non pas à l'âme ; vous ne le touchez qu'aux biens temporels et non pas aux éternels ; vous affligez sa chair, mais vous ne lui ôtez pas ses espérances.

Voilà, mes chers auditeurs, la favorable planche qui vous reste toujours après votre naufrage : *Dominus spes populi sui*. Dieu est votre espérance ; ce n'est pas assez d'espérer en lui ; ce n'est pas assez de mettre votre confiance en lui, il veut être lui-même votre espérance et votre confiance. Ne vous défiez donc jamais de sa bonté : sa miséricorde est plus excessive que votre misère ne peut être grande. Ne dites jamais comme Caïn : Mon péché est trop énorme pour en recevoir le pardon ; dites au contraire avec le Roi-Propète : Quand j'aurais commis des péchés sans nombre, quand je me verrais environné de toute part par mes plus cruels ennemis, quand la terre et l'enfer se déchaineraient contre moi, quand je verrais l'abîme ouvert pour m'engloutir, je ne laisserais pas d'espérer au Seigneur ; il ne m'a pas créé pour me perdre, il ne m'a pas racheté pour me damner, il ne m'a pas tant de fois cherché et porté sur ses épaules, pour me faire croire que tout est perdu pour moi. Oui, mon Dieu, quelque abominable pécheur que je sois, vous êtes mon asile, mon refuge, mon espérance : *Clamavi ad te, Domine, dixi ; Tu es spes mea, portio mea in terra viventium* (Psal. CXLI). C'est vers vous que je crie : Vous êtes mon espérance, et pourvu que je me jette aux pieds de votre trône avec un esprit d'humilité et un cœur contrit, vous serez mon partage dans la terre des vivants.

Mais où est cet esprit humilié, où est ce cœur contrit ? Dieu est toujours prêt à vous pardonner, mais où sont les démarches que vous faites pour lui demander et pour obtenir efficacement ce pardon ? où est cette douleur de vos péchés ? où est cette ferme résolution de n'y plus retomber, et d'en faire une sévère pénitence ? Car enfin c'est là la seule chose, selon mon évangile, qui réjouira Dieu et ses anges : la pénitence du pécheur ; quoi encore ? la pénitence du pécheur : *Super uno peccatore pœnitentiam*

agente. Faire pénitence sans espérer, c'est la pénitence des démons; espérer sans faire pénitence, c'est la présomption des libertins; mais faire pénitence et espérer, c'est le devoir et la consolation des pécheurs qui, ne négligeant rien pour satisfaire à la justice de Dieu, attirent sa miséricorde en cette vie, et se rendent dignes de ses récompenses en l'autre. Amen.

SERMON LXXXI.

POUR LE QUATRIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA
PENTECÔTE.

*Sur les dispositions nécessaires pour écouter
avec fruit la parole de Dieu.*

Cum turbæ irruerent in Jesum, ut audirent verbum Dei, ipse stabat secus stagnum Genesareth (Luc., V).

Les trompes qui suivaient Jésus Christ se pressant pour entendre la parole de Dieu, il se tint sur le bord du lac de Genesareth.

Je ne crois pas, Messieurs, qu'il soit de la bienséance, ni même de la justice d'abandonner le parti de la parole de Dieu dans un évangile où je vois des troupes qui accourent en foule, et qui se pressent pour la recueillir de la sacrée et adorable bouche de Jésus-Christ.

Ce n'est pas seulement dans le temple de Jérusalem, ni dans les synagogues que les Juifs viennent entendre leur nouveau prédicateur; ils ont une si grande fiim de la parole de Dieu, dit saint Ambroise (serm. XI), qu'ils le suivent partout, en pleine campagne, et sur les lieux les plus élevés, sur les bords des lacs et des rivières, et même jusque dans les solitudes les plus inaccessibles. Ce ne sont pas quelques particuliers qui accourent, ce sont des peuples entiers; ce ne sont pas des gens oisifs, qui ne savent à quoi employer le temps, ce sont des personnes de toute profession, qui oublient quelquefois les besoins les plus ordinaires. Ce ne sont pas des auditeurs délicats et qui ne peuvent souffrir qu'on les incommode dans une assemblée, ce sont des auditeurs avides, qui se hâtent de venir entendre Jésus-Christ et dont le nombre est si grand, qu'ils se pressent et se serrent les uns contre les autres, pour ne perdre aucune de ses paroles : *Tanta per Christum in populum beneficia collata fuerunt, ut provocata hominum turbæ ad audiendum eum magis irruerent, quam rogarent, et medicinam salutis non sperarent per humilitatis gratiam, sed per importunitatis injuriam; ita ut irruentes turbæ non desertum separaret, non reverentia divinitatis Domini arceret.* — Cum turbæ irruerent in Jesum, etc.

Quel sujet de reproche et de condamnation pour tant de chrétiens qui, n'ayant ni tant de courses à faire, ni tant d'incommodités à essuyer, ni tant de besoins naturels à réparer, viennent très-rarement entendre la parole de Dieu, et songent encore moins à y venir avec les dispositions nécessaires pour en faire un bon usage! Mais qui es-tu, prédicateur, et ne vois-tu pas bien qu'il y a une différence infinie à faire entre Jésus-Christ et toi?

Je le sais, Messieurs, je le sais, mais vous devez aussi vous représenter que nous sommes revêtus de l'autorité de Jésus-Christ, qui nous met dans la bouche les vérités que nous vous annonçons; et qu'ayant été appelés pour être les ministres de sa parole, nous avons, quelque indignes que nous soyons d'ailleurs, le pouvoir de nous faire écouter.

DIVISION.

Mais comment nous écouterez-vous, et par quel moyen pourrez-vous tirer du fruit de nos discours? C'est ce qu'il faut vous apprendre aujourd'hui, mais sensiblement, familièrement, d'une manière claire et intelligible, en vous montrant ce que vous devez faire avant que d'entendre la parole de Dieu, ce que vous devez faire lorsque vous l'entendez, et ce que vous devez faire après que vous l'avez entendue.

PREMIER POINT.

Si le Saint-Esprit veut que nous préparions notre âme avant que de prier, *ante orationem præpara animam tuam*, il nous impose une obligation aussi étroite d'apporter de pieuses dispositions avant que d'entendre la parole de Dieu. Dans la prière, c'est nous qui parlons à Dieu; dans les chaires, c'est Dieu qui nous parle; dans la prière nous demandons, dans les chaires Dieu demande; dans la prière nous exposons nos besoins, dans les chaires Dieu nous explique ses volontés; or, il mérite au moins autant d'attention, de recueillement, de respect, et d'autres dispositions quand il nous parle, qu'il nous demande et qu'il nous explique ses volontés, que lorsque nous nous adressons à lui, que nous implorons son secours, et que nous lui découvrons nos besoins. Mais pourquoi mettre de la différence entre ces deux choses? Elles demandent toutes deux de pieuses dispositions, soit que nous parlions à Dieu, soit que Dieu nous parle.

La première avec laquelle un auditeur chrétien doit sortir de sa maison, pour venir à l'église entendre avec fruit la parole de Dieu, est un désir sincère de sa conversion. Je ne dis pas que, pour entendre cette parole, il doive être exempt de tout péché et en état de grâce; mais je dis que pour l'écouter utilement, il doit avoir quelque désir de sa conversion, et chercher, comme dit saint Augustin, dans cette ennemie universelle de tous les péchés, de quoi pouvoir se purifier des siens. Sans cela, je veux dire s'il vient entendre cette parole avec une affection actuelle au péché, avec une négligence et une indifférence d'en sortir, c'est se moquer d'elle, c'est se mettre hors d'état de l'entendre d'une manière utile et fructueuse, parce que c'est lui ôter son effet principal et direct, qui est de rendre ses auditeurs purs et saints, comme elle est pure et sainte, de toucher les âmes, de les porter au bien et de les convertir : *Lex Domini immaculata convertens animas.*

Car il faut juger à peu près de l'effet qui est propre à la parole de Dieu, comme nous jugeons de celui des sacrements. C'est une

doctrine universellement reçue dans la théologie que les sacrements; outre l'effet qui leur est commun, je veux dire l'infusion de la grâce dont ils sont les signes visibles, ils en ont un qui leur est particulier et propre. Autre est l'effet du baptême, autre celui de l'ordre; autre est l'effet de la confirmation, autre celui de l'extrême-onction, de la pénitence, du mariage, de l'Eucharistie. L'effet propre du baptême est la rémission du péché originel; l'effet propre de la confirmation est la force nécessaire pour confesser sa foi et défendre les vérités orthodoxes; l'effet propre du mariage est la sainte union des deux conjoints, et l'éducation de leurs enfants, et ainsi des autres sacrements.

La parole de Dieu a de même des effets généraux et des effets qui lui sont propres. Elle luit, elle plaît, elle touche, dit saint Augustin; elle a ses splendeurs, ses agréments, ses feux. Elle instruit, elle avertit, elle chauffe; voilà des effets généraux: mais ce qu'elle a de propre et de singulier, est de contribuer à la conversion des âmes et à la justification des pécheurs. *Lex Domini immaculata convertens animas.*

Ce qu'elle a de propre est de servir à Dieu d'instrument et de moyen pour toucher vivement les cœurs et les porter à pénitence. Ce qu'elle a de propre est d'être comme le trésor et le magasin d'où il tire ces grâces d'illumination et de conduite qu'il veut donner aux hommes, dit saint Chrysostôme. Ce qu'elle a de propre, c'est d'être comme un glaive à deux tranchants qui va jusqu'aux cartilages, aux os, à la moelle d'un pécheur, pour séparer son âme de ses vices, dit l'apôtre saint Paul. Ce qu'elle a de propre, c'est, ajoute le roi-prophète, d'être comme une flèche aigüe qui, étant lancée par la main de Dieu, entre jusque dans le cœur de ses ennemis, pour les faire tomber à ses pieds: *Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent, in corda inimicorum Regis* (Psal. XLIV). Vos flèches, ô mon Dieu, sont des flèches aigües qui, entrant jusque dans le cœur des pécheurs, leur font de si profondes plaies, que tôt ou tard ils viennent se prosterner devant vous, et vous demander miséricorde.

Quelquefois ils meurent et s'abattent tout d'un coup. O mort, que tu es précieuse et agréable aux yeux du Seigneur! Telle fut la tienne, ô Saul, quand tu tombas par terre et que tu t'écrias: Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Telle fut la tienne, ô Madeleine, quand tu te jetas aux pieds de ton Sauveur, baignée de larmes et pleurant amèrement les péchés.

Quelquefois ils portent longtemps ces flèches, mais tôt ou tard ils se convertissent, quand Dieu donne à sa voix cette force dont il est parlé chez David: *Dabit voci suæ vocem virtutis* (Psal. LXVII). Ce sont des cerfs et des sangliers, qui plus ils courent après avoir été blessés, plus ils hâtent leur mort, en s'enfonçant plus avant par leur agitation le dard qu'on leur a lancé. Tel était Pierre qui, n'ayant pas d'abord fait réflexion à ce que Jésus-Christ lui avait dit,

qu'avant que le coq chantât il le renoncera, se souvint de la parole de son maître, quand il l'entendit chanter pour une seconde fois, et alla pleurer son reniement: *Cum secundo gallus cantaret, recordatus verbi quod dixit Jesus, cepit flere* (Marc., XIV). Tel était Augustin. Tu as beau courir, Augustin, tu as beau traverser les mers, aller de Carthage à Rome, de Rome à Milan, tu portes la flèche de la parole de Dieu et de Monique dans ton cœur, il faut tôt ou tard que tu te rendes. C'est là, dit Cassiodore (*in psalm. XLIV*), c'est là une flèche qui ne blesse une âme que pour la guérir, qui ne la renverse que pour la relever et la convertir: *Ita vulnerat ut sanet, ita prosternit ut erigat.*

Mais dans quelles âmes cette parole divine produit-elle cet effet qui lui est propre? Il se peut faire quelquefois qu'elle convertisse les plus impénitents et les plus endurcis, il se peut faire quelquefois que cette parole vive, efficace, pénétrante, accompagnée d'une grâce intérieure et victorieuse, emporte tout d'un coup un pécheur et l'oblige de renoncer à ses désordres. Mais ne vous attendez pas à ces miracles, mes frères; et comme ces exemples sont très-rares, sachez que si vous voulez qu'elle produise en vous de si salutaires effets, vous devez vous y préparer par quelque projet de conversion, par un désir de vous instruire et de vous corriger. Car pour quelle autre fin voudriez-vous entendre la parole de Dieu et à quel autre dessein sommes-nous envoyés pour vous la prêcher?

Nous sommes envoyés pour graver dans vos âmes les maximes de l'Evangile, la loi et l'image de Jésus-Christ; saint Paul vous regarde même comme une épître écrite et où l'on voit toutes les vérités de notre religion: *Epistola scripta vos estis*. Mais comme on ne peut rien écrire sur du papier, ni rien marquer sur de la cire, à moins qu'elle ne soit bien préparée et qu'on n'en efface les caractères qui y sont déjà, nous ne pourrions jamais aussi, dit saint Basile, écrire et imprimer dans vos âmes les vérités chrétiennes, ni la morale de Jésus-Christ, à moins que vous n'en ôtassiez les vices et les infâmes caractères du péché. *Sicut in cera nemo scribere potest, nisi ex ea litteras impressas ante deleverit, sic nec anima divina dogmata degustare, nisi pristinos ex anima detrahat mores* (Basile, ep. *De vita solitaria*).

Nous sommes envoyés pour jeter dans vos esprits et dans vos cœurs les semences des vertus et les saintes maximes de notre religion; mais elles n'y prendront jamais racine, si elles tombent sur des épines ou sur des pierres; apportez donc un cœur et, s'il se peut, un cœur très-bon pour les faire fructifier et rendre au centuple.

Nous sommes envoyés pour vous dire: Ne vous y trompez pas, *nolite errare*; ne vous faites ni une fausse conscience, ni une impunité imaginaire: ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les effémi-

nés, ni les voleurs, ni les avares; ni les ivrognes, ni les médisants, ni ceux qui s'emparent injustement du bien d'autrui, ne posséderont jamais le royaume de Dieu : *Neque fornicarii, neque idolis servientes, neque adulteri, neque molles, neque masculorum concubitores, neque fures, neque avari, neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces regnum Dei possidebunt* (I Cor., VI). Mais si vous voulez toujours demeurer dans ces habitudes invétérées de fornications et d'adultères; si vous voulez toujours adorer vos passions comme vos idoles; si vous n'avez aucun dessein, vous de quitter cette vie molle et sensuelle que vous menez, vous d'ouvrir vos mains à ces pauvres qui languissent, vous de ne pas quitter l'habitude de vous enivrer, vous de restituer le bien que vous avez acquis par des voies injustes; parole de mon Dieu, toute sainte, toute vive et toute pénétrante que tu sois, tu ne produiras jamais l'effet qui t'est propre; tu trouveras des âmes dures, indociles, impénétrables, qui, à mesure que tu crieras, que tu exhorteras, que tu instruiras, s'endurciront davantage. Prédicateur, tu auras beau élever ta voix, crier de toute ta force, promettre, menacer, encourager, effrayer, on se moquera de toi, on ne voudra pas t'écouter, on ne le pourra pas même.

Non, on ne le pourra pas; je veux dire dans le sens que saint Paul l'a pris : *Que loquimur, non in doctis sapientiæ verbis, sed in doctrina spiritus spiritualia spiritualibus comparantes* (I Cor., II). Cet apôtre nous enseigne par là une surprenante vérité. Quand un prédicateur débite en chaire une doctrine curieuse, spéculative; abstraite, extraordinaire, belle, docte, mais qui ne va pas à la conversion des âmes, les pécheurs l'entendent avec avidité, ils la conçoivent, ils en sont charmés, ils frappent des mains, ils s'écrient : Ah! qu'il a bien parlé! Mais quand, avec des termes plus simples il prêche les grandes vérités du christianisme, quand, plein de l'Esprit de Dieu, il annonce sa doctrine, qu'il descend dans le détail des vices et des vertus, il n'y a que les hommes spirituels qui écoutent et qui goûtent ce qu'il dit : *Animalis autem homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei*. Mais pour ces hommes animaux, pour ces hommes enfoncés dans la fange de leurs vices, dans la boue et l'ordure de leurs passions, ils ne conçoivent pas ce qui vient de l'Esprit de Dieu : *Stultitia est enim illi, et non potest intelligere*. Pourquoi ne le conçoivent ils pas? C'est parce que la folie est leur partage. Pour concevoir ce qui vient de l'Esprit de Dieu, il faut avoir de l'esprit et ils n'en ont point; ils en ont bien pour le monde, pour les sottises du monde, pour les divertissements du monde, pour les vanités et les plaisirs du monde; mais pour ce qui regarde Dieu et leur salut ils n'en ont point, ils ne conçoivent rien; et tandis qu'ils ont cette folie, cet attachement au monde, cet amour désordonné des créatures, cet entêtement de persévérer dans leurs désordres; ils ne peu-

vent rien concevoir, *et non potest intelligere*. L'attachement à leurs péchés non-seulement empêche la parole de Dieu d'entrer dans leurs cœurs, mais il leur en donne de l'éloignement, de l'aversion, de l'horreur. Cette impossibilité n'est pas absolue ni invincible; mais ils se mettent volontairement dans cet état, et la parole de Dieu ne rompra jamais leur dureté, à moins qu'ils ne veuillent.

Quand un homme sage, dit le Saint-Esprit, entend une bonne parole, il la loue, il la reçoit avec joie et avec fruit, il se l'applique à lui-même et s'efforce d'en profiter : *Verbum sapiens quodcumque audierit sciens, laudabit et ad se adjiciet* (Eccli., XXI); mais quand c'est un étouidi, quand c'est un homme abandonné à la folie de ses passions; il ressemble à un vase cassé, qui ne peut retenir la liqueur qu'on y verse : *Cor fatui quasi vas confractum omnem sapientiam non tenebit* (Ibid.). Un fornicateur et un adultère aura entendu par hasard un prédicateur qui aura fortement invectivé contre ce détestable péché; il l'aura entendu : *Audivit luxuriosus*; on lui aura dit qu'il lui est impossible de faire son salut à moins qu'il ne quitte son péché et qu'il ne cherche quelque moyen de nourrir un enfant adultérin qu'une femme impudique aura, à l'insu de son mari, introduit dans sa famille comme un enfant légitime : *Displicet illi, et projiciet illud post dorsum suum* (Ibid.); cette parole lui déplaira, il aura le prédicateur en horreur et ne l'entendra jamais; pourquoi? Parce qu'entre la parole de Dieu et le péché il y a une opposition formelle. Les deux effets de la parole de Dieu sont d'éclairer l'entendement et d'unir l'âme à son principe; et les deux effets du péché sont de jeter les ténèbres dans l'esprit et de séparer l'âme de Dieu pour l'attacher à la créature.

Or, comment voulez-vous que des effets si opposés subsistent en même temps dans une âme? Cela ne se fait pas, cela ne s'est jamais fait, cela ne se fera jamais. Il faut ou que la parole chasse le péché, ou que le péché chasse la parole; et de là vient que l'Eglise a très-sagement établi dans le baptême un exorcisme particulier pour chasser le démon des oreilles de l'enfant. Vous savez qu'on y applique un peu de salive qui, selon saint Denis, représente la sagesse du Verbe, et qu'on lui dit ces paroles : *Ephpheta, quod est aperire* (Marc., VII), c'est-à-dire ouvrir. L'Eglise dans cette cérémonie exige avant toutes choses une formule de renoncement au monde et au démon, afin de nous faire comprendre que cet enfant n'entendra pas avec fruit la parole de Dieu, si le démon, qui s'est rendu par le péché, maître de son âme et de son salut, n'en est chassé. C'est donc une vérité constante que pour bien entendre la parole de Dieu, le désir de sa conversion est la première disposition requise. La seconde, c'est une pureté d'intention. L'intention des auditeurs, au sentiment de saint Ambroise, doit répondre à celle de Jésus-Christ, quand il parle par la

bouche des prédicateurs. Quelle est l'intention de Jésus-Christ quand il parle en moi et que j'ai l'honneur de vous parler de sa part? Son intention est : 1° de travailler à la gloire de Dieu ; 2° de travailler efficacement à la sanctification des auditeurs : *Euntes docete omnes gentes, etc. Qui crediderit et baptizatus fuerit, hic salvus erit.* Voilà tout ce qu'il demande à ses apôtres : Allez prêcher par toutes les nations de la terre, allez porter partout les vérités de mon Évangile ; celui qui croira ce que vous leur direz, et qui sera baptisé, sera sauvé.

C'est ce qui a fait demander à Tertullien d'où vient que le Fils de Dieu, après nous avoir donné tant de belles instructions, après nous avoir enseigné tant de salutaires maximes, a voulu nous laisser sa parole lorsqu'il est monté au ciel ; voici ce qu'il répond : *Instrumentum divinum adiecit litteraturæ, ut quis possit audito verbo invenire, invento credere, credito deservire.* Le Fils de Dieu nous a laissé un instrument tout divin dans sa parole, afin que ceux qui l'entendraient vinssent avec cette intention de la chercher, de la croire après l'avoir cherchée, de faire tout ce qu'elle prescrit après avoir cru en elle.

Mes chers paroissiens, toutes les fois que vous venez m'entendre, ce doit être là votre intention : Je vais entendre la parole de Dieu, et la recueillir de la bouche de mon pasteur : je pourrais aller ailleurs où j'entendrais peut-être plus d'éloquence et de doctrine ; mais mon intention est de suivre comme une vraie brebis mon pasteur, de prendre sous lui ce dont j'aurai le soin pour la nourriture de mon âme, de chercher Dieu dans les vérités qu'il me dira, afin de croire en lui, de croire en lui afin de le servir, et de le servir afin de me rendre bienheureux.

C'est ce qui a obligé les Pères, et principalement saint Augustin, de conseiller à tous les auditeurs chrétiens, quand ils viennent à l'église, de dresser leur intention vers Dieu, et de le prier premièrement pour eux-mêmes ; et en second lieu, pour le prédicateur qui va leur parler : 1° pour eux-mêmes, afin que son infinie miséricorde détourne d'eux tout ce qui pourrait empêcher le fruit de sa parole ; afin qu'il leur donne une haute estime et une grande idée des vérités qu'on leur dira ; afin qu'ils viennent, avec un saint empressement et une avidité spirituelle, recueillir la nourriture et les remèdes qu'on leur présentera ; afin que, pénétrés et touchés des salutaires instructions qu'ils auront entendues, ils aient la force et le courage de les mettre en pratique. 2° Saint Augustin les exhorte de prier pour le prédicateur qui va leur porter la parole, afin que Dieu lui inspire des pensées et lui donne des mouvements capables de les édifier et de les toucher. C'est à Dieu, mes frères, à lui ouvrir la bouche, et à y mettre cette sagesse et cette science du salut nécessaires pour leur instruction et la réformation de leurs mœurs. Vous en étiez si bien persuadé, grand apôtre, que vous

disiez aux chrétiens d'Ephèse : *Orate pro me ut detur mihi sermo in apertione oris mei cum fiducia, notum facere mysterium Evangelii* (Ephes., VI). Mes frères, mes très-chers frères, mes aimables enfants en Jésus-Christ, j'ai une grâce à vous demander, et dans laquelle vous êtes autant intéressés que moi ; je vous prie, mais je vous prie de toute l'étendue de mon âme, de supplier le Seigneur de m'ouvrir la bouche, et d'y mettre, non ces paroles d'une éloquence profane qui chatouille les oreilles, et qui ne descend pas jusqu'au cœur ; non ces paroles choisies, ces pensées subtiles et ces expressions étudiées, qui sont plus propres à un orateur païen qu'à un prédicateur de l'Évangile, mais ces expressions vives, morales, édifiantes, instructives, qui vont jusqu'au fond de l'âme, qui découvrent à l'esprit les mystères de notre religion, et qui insinuent dans le cœur l'amour des vertus chrétiennes. Ne m'oubliez pas quand il sera question de vous prêcher, souvenez-vous que le salut de vos âmes m'est confié, et que je suis chargé du soin de vous convertir. La grâce que vous obtiendrez pour moi rejaillira sur vous ; je m'acquitterai avec succès de mon ministère, et vous en retirerez tout le fruit.

Le désir d'une conversion sincère, l'intention de glorifier Dieu et de vous sauver, sont donc les deux dispositions nécessaires pour entendre avec fruit sa sainte parole ; entrez dans nos églises avec ces deux dispositions, tout ira bien pour vous, dit saint Jean Chrysostome ; il n'y aura rien dans cette parole divine qui ne vous soit utile, en quelque état que vous vous trouviez.

Ce sera, si vous avez ce désir et cette intention, ce sera par elle que vous vous instruirez de tous vos devoirs, et que vous pourrez remplir toutes les obligations de votre état. Ce sera par elle que vous apprendrez à être patients dans vos disgrâces, modérés dans votre bonne fortune, prudents dans vos délibérations, justes dans votre choix, intègres dans votre commerce, tempérants dans vos plaisirs, charitables dans vos aumônes, humbles dans vos bonnes œuvres, retenus dans vos discours, irrépréhensibles dans vos mœurs, doux dans vos conversations, sincères dans vos actions, fermes dans votre piété, résignés en toutes choses à la volonté de Dieu, et déterminés à ne vous en éloigner jamais, quelque tentation et quelque contradiction qui vous arrive. La philosophie vous apprend à bien raisonner, la rhétorique à bien parler, la musique à bien chanter, l'arithmétique à bien compter, l'astrologie à bien connaître le cours des astres et leurs aspects ; mais la parole de Dieu vous apprendra en abrégé toutes ces choses par rapport à votre salut et à votre justification personnelle. Mais ces deux dispositions suffisent-elles ? Non, en voici d'autres, lorsque vous écoutez actuellement cette parole ; je vais vous les expliquer ; les avez-vous à présent que je vous parle ? Écoutez-en par les choses que je vais vous en dire.

SECOND POINT.

La première disposition que doivent avoir les auditeurs, dans le moment qu'ils écoutent la parole divine, est de regarder dans le prédicateur la majesté de Dieu et l'autorité de Jésus-Christ; voici ce que saint Paul, pour se concilier l'attention et le respect de ses auditeurs, leur dit en la personne des Corinthiens : *Non sumus sicut plurimi adulterantes verbum Dei* (II Cor., II); grâces au ciel, nous ne sommes pas comme plusieurs, qui corrompent, qui profanent, qui flétrissent et qui déshonorent la parole de Dieu. Quand, par malheur pour nous, nous deviendrons les prévaricateurs de notre ministère, vous devriez toujours avoir du respect pour le caractère que nous portons; mais grâces au ciel, nous ne sommes pas de ce nombre : *Sed ex sinceritate, sed sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur*, nous vous parlons avec sincérité et vérité, nous vous parlons comme des gens envoyés de Dieu, comme des gens à qui Dieu est toujours présent, et qui ne le perdent jamais de vue, comme des gens qui représentent la personne de Jésus-Christ.

Remarquez bien ceci. Toutes les fois que vous entendez un prédicateur, vous devez le regarder comme un homme extraordinaire, comme un homme en quelque manière céleste et divin : *Sicut ex Deo, coram Deo, in Christo*. Voilà, devez-vous dire en vous-mêmes, un homme qui parle comme étant envoyé de Dieu : c'est son ambassadeur et son nonce, *ex Deo*. Voilà, devez-vous dire, un homme qui converse toujours avec Dieu, et qui est toujours en sa présence, *coram Deo*, afin qu'il en reçoive les lumières et les grâces dont il a besoin pour me conduire. Voilà, devez-vous dire, un homme qui est en Jésus-Christ, et en qui Jésus-Christ est, *in Christo*, et si Dieu pouvait être multiplié, il le serait par sa parole.

C'est ce qui a fait dire à Origène qu'un prédicateur est un homme divin, *homo divinus*. Comment appelez-vous cet homme? Un homme divin. Encore un coup comment l'appelez-vous? Un homme divin, un homme qui, par l'excellence de son caractère, est l'une des plus belles images de Dieu et des plus parfaites copies de Jésus-Christ.

En effet, il représente toutes ses perfections; et comme tant de beaux traits ne peuvent s'achever tout d'un coup, il représente tantôt sa sainteté, tantôt sa miséricorde, tantôt sa justice, tantôt son autorité selon les différentes fonctions de son ministère et les différentes places qu'il occupe. Il représente la sainteté de Dieu à l'autel, la miséricorde de Dieu sur les fonts de baptême, la justice de Dieu dans les tribunaux de la pénitence, et enfin l'autorité de Dieu dans la chaire de vérité. A l'autel il sacrifie la plus pure et la plus innocente de toutes les victimes; sur les fonts de baptême il remet et il adopte; dans les tribunaux de la pénitence il absout ou il lie; et dans la chaire de vérité il tonne, il menace, il foudroie. Il parle en maître, il commande en souverain, il prie, il inti-

mide, il exhorte, il insiste; et tout cela comme ministre de Jésus-Christ, comme revêtu de l'autorité de Dieu, comme dispensateur de ses sacrements et de ses mystères : *Ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei*.

Où! si vous regardiez avec les yeux de la foi ceux qui vous parlent; si en les écoutant vous vous représentiez qui ils sont et au nom de qui ils parlent, vous ne tomberiez jamais dans tant de désordres qui vous sont assez ordinaires. Vous n'écouteriez pas leurs paroles comme les paroles d'un homme, vous vous imaginerez entendre celles de Dieu, qui s'explique par eux. La curiosité ne vous porterait pas à les entendre, afin de juger de leurs discours, et vous ne diriez pas, comme vous vous dites souvent les uns aux autres, à l'exemple de ces malheureux dont il est parlé chez Ezéchiel : *Venite et audiamus quis sit sermo egrediens* : allons entendre ce que dira le prédicateur, la délicatesse de ses expressions, le beau tour de ses pensées; vous cherchiez non pas la parole d'un homme, mais celle de Dieu pour en goûter la douceur et l'appliquer utilement à vos blessures.

Les abeilles se jettent sur les fleurs pour en exprimer le suc et en faire du miel; les chimistes et les médecins s'en servent pour en faire des remèdes, les curieux pour flatter leurs sens et satisfaire leur odorat. Il en est de même de la parole de Dieu; il y en a qui l'écoutent et qui la recueillent pour en faire du miel : *Quam dulcia faucibus meis cloquia tua!* Seigneur, que vos paroles me paraissent douces! le miel n'approcha jamais de la douceur que j'y goûte : *Dulciora super mel et favum*. C'est le partage des justes et des dévots. Il y en a qui l'entendent et qui la recueillent pour en faire de salutaires remèdes à leurs maux : *Misit verbum suum et sanavit eos*; c'est le fruit que les pécheurs jettent en retirent. Mais il y en a qui ne l'écoutent que pour se satisfaire, qui ne vont au sermon que pour y voir ou y être vus, que pour passer une heure de temps, que pour y assister comme à une comédie où l'on entend de belles voix : *Eris eis quasi carmen musicum, quod suavi dulcique sono canitur*; c'est le désordre des curieux et de tant de gens qui ne sont chrétiens que de nom. Sais-tu bien, prophète, la figure que tu feras et que feront ceux qui l'écouteront? Tu leur paraîtras comme un bon musicien qui chante agréablement et qui divertit une assemblée. Malheur à vous, malédiction sur vous, si vous ne venez nous entendre que dans cet esprit : tout ce désordre arrive de ce que vous ne nous regardez pas tels que nous sommes.

La seconde disposition des auditeurs dans le temps de la prédication, est d'écouter les paroles qui sortent de la bouche du prédicateur comme des vérités de vie ou de mort, dont le bon ou le mauvais usage peut faire leur prédestination ou leur réprobation.

C'est pourquoi saint Augustin veut que.

lorsque nous vous prêchons, vous receviez nos paroles et que vous vous les appliquiez à vous-mêmes, comme si c'étaient des lettres qui vous fussent envoyées du ciel, comme si c'était le testament de votre père, où il déclare ses dernières volontés, pour vous pardonner vos fautes ou pour vous déshériter.

Quand je dis que la parole de Dieu est dans la bouche des prédicateurs un principe de prédestination pour les uns et une occasion de réprobation pour les autres, que ce sont des lettres favorables aux uns, fatales et funestes aux autres, je ne fais qu'appuyer le sentiment de l'Écriture sainte, dans le livre II des Paralipomènes.

Le roi Ezéchias, voulant faire connaître à tout son peuple la force de la parole de Dieu, fit dépêcher plusieurs courriers chargés de ses lettres, où il fit mettre son sceau, et dont voici les termes : *Nolite indurare cervices vestras, sicut patres vestri; venite ad sanctuarium ejus, quod sanctificavit in æternum; servite Domino Deo patrum vestrorum, et avertetur a vobis ira furoris ejus* (II Paral., XXX). N'endurcissez pas vos cœurs et n'imites pas la dureté de vos pères. Revenez, mon cher peuple, revenez; entrez dans le sanctuaire du Seigneur, qu'il a sanctifié pour toujours. Servez fidèlement le Dieu de vos pères, et je vous réponds que sa colère et sa fureur se détourneront de dessus vous. *Pergebant cursores velociter de civitate in civitatem*, des courriers se dépêchaient d'aller de ville en ville avec les ordonnances de leur prince. Plusieurs de la tribu d'Ephraïm et de Manassès s'en moquèrent et se soucièrent peu d'accomplir les ordres du roi : *Illis iridentibus et subsannantibus eos* : il y en eut seulement quelques unes de ces tribus qui reçurent favorablement ces courriers et firent ce qui leur était commandé : *Acquiescentes consilio, venerunt Jerusalem*.

Saint Chrysostome demande d'où vient que, le même roi ayant la même intention, dépêchant les mêmes courriers avec les mêmes lettres, sans qu'il y eût un iota de changé, les uns demeurèrent endurcis et ne voulurent point sortir de leur idolâtrie, et les autres vinrent à Jérusalem offrir leurs sacrifices au Seigneur et célébrer la pâque.

C'est, répond ce Père (hélas ! le dirai-je sans frémir ? et toi, mon cher auditeur, l'entendras-tu sans trembler ?), c'est pour faire voir que la même parole qui sort de la bouche du prédicateur au même lieu, au même temps, dans la même intention, devient pour les uns une source de leur prédestination, et pour les autres une occasion de leur réprobation éternelle. Source de prédestination pour toi, en qui elle a trouvé ou elle a fait un cœur docile ; source de réprobation pour toi qui n'as pas voulu te l'appliquer et en faire un bon usage.

Si je pouvais entr'ouvrir le ciel et l'enfer, ah ! que je vous ferais voir d'âmes aux pieds du trône de Dieu, qui doivent leur salut à quelques bons mots d'une prédication ! Mais aussi que je vous ferais voir d'âmes

réprouvées pour avoir rejeté et détourné d'elles ces bons mots ! Je vois bien que Dieu m'éclaire et m'avertit, je sens bien que sa grâce me touche et me presse, je veux rompre cette maudite habitude ; je veux quitter cette compagnie fatale à mon innocence. Quand je suis sorti de la prédication, j'y pense toujours ; si je le fais et si je meurs dans cet état, mon salut étant attaché à ma docilité à cette parole, voilà ma prédestination assurée ; mais si je l'ai rejetée, mais si je m'en suis moqué, mais si, au lieu de me l'appliquer à moi-même, je l'ai détournée pour l'appliquer à d'autres, je m'endurcis, et mourant dans cet état, me voilà damné.

Car, mes frères, le grand secret de profiter de la parole de Dieu est de se l'appliquer lorsqu'on l'entend ; d'écouter le prédicateur en telle sorte que, prêchant pour tous, on s'imagine qu'il ne prêche que pour soi. C'est pourquoi cette parole est comparée à ce qu'il y a de plus général et de plus particulier tout ensemble ; au soleil, à la rosée et au feu. Le soleil éclaire tout le monde, et cependant quand il n'y aurait qu'un seul homme dans le monde, il l'éclairerait aussi bien lui seul que s'il y en avait plusieurs millions. La rosée tombe tellement sur tous les arbres et sur toutes les plantes, que chaque arbre et chaque plante en sont inbibés, comme si elle n'était tombée que pour eux. Le feu chauffe tellement tous ceux qui s'en approchent, que chacun en ressent la même chaleur, comme s'il devait seul en être chauffé.

Quand le prophète Jonas entra dans la ville de Ninive pour prononcer à ses habitants ce fameux arrêt : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur* : il vous reste encore quarante jours, et si vous ne faites pénitence, votre ville sera détruite. Ils prirent tous pour eux de si effroyables menaces, et chacun d'eux s'en fit une application particulière. Il est donc vrai que si je ne fais pénitence, je périrai ; il est donc vrai qu'étant coupable comme les autres et peut-être plus coupable qu'eux, je serai comme eux enveloppé sous les ruines de Ninive. C'est comme si ce prophète eût été dans chaque maison et qu'il eût dit : Courtisans, il vous reste encore quarante jours ; et si vous ne vous dépouillez de ce faste, de cette envie, de cette impureté et de cette vanité scandaleuse, vous périrez. Marchands, il vous reste encore quarante jours ; et si vous ne quittez vos trafics usuraires, vous périrez. Magistrats, il vous reste encore quarante jours ; et si vous ne rendez mieux la justice, vous serez jugés. Artisans, il vous reste encore quarante jours ; et si vous n'êtes pas plus fidèles dans votre travail, vous serez damnés.

Il ne fut pas nécessaire que Jonas leur fit en particulier ces leçons et ces menaces, ils se les appliquèrent eux-mêmes, et chacun en fit son profit, comme si ce prophète n'était venu que pour soi. Aussi firent-ils tous pénitence ; et si quelqu'un ne se fût

pas converti, n'aurait-il pas ressenti l'effet de cette triste prédiction !

Il s'en faut bien, ô mon Dieu, qu'on entende aujourd'hui de la sorte votre parole. Presque personne ne s'applique les vérités chrétiennes qui lui sont propres ; chacun les détourne de soi pour en faire un sujet de raillerie et de médisance sur autrui. Il a bien parlé pour cet usurier ; il a bien parlé contre cette coquette et cette vilaine ; il a bien parlé contre ce faux dévot ; et, aveugles que vous êtes, vous ne faites pas réflexion que si tout ce que l'on dit dans une prédication ne vous regarde pas, la plus grande partie vous regarde.

Le démon se sert d'étranges artifices pour nous perdre. Quand il tient une âme en sa possession, il l'empêche le plus qu'il peut d'entendre la parole de Dieu : premier artifice. C'est une compagnie qui vient, une promenade, un jeu. Quand il ne peut l'empêcher d'entendre cette parole, il lui inspire des sentiments tout contraires. Tantôt ce prédicateur est trop sévère, tantôt il est trop doux ; tantôt il parle bien, tantôt il parle mal ; tantôt il est trop rêveur, tantôt il n'a rien de vif et d'animé ; second artifice. Quand il ne peut inspirer ces sentiments contraires, il lui attire de continuelles distractions ; ce qui entre par une oreille sort par une autre : troisième artifice. Enfin son grand secret est de faire appliquer cette parole à d'autres que l'on connaît, sans en faire soi-même un bon usage, et sans se dire : C'est pour moi que le prédicateur a parlé. Mais s'il a parlé pour vous, que devez-vous faire, quand la prédication est finie ? Je vais vous l'expliquer, pour tâcher de ne rien omettre dans un si important sujet.

TROISIÈME POINT.

La première chose que vous devez faire, c'est de rentrer en vous-mêmes, et de vous recueillir. N'attendez pas que vous soyez chez vous, à moins que de pressantes affaires ne demandent votre présence ; mettez-vous à genoux, retirez-vous dans une chapelle ou dans la nef ; et là prosternés dévotement, remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite de vous expliquer ses volontés. Si quelques endroits de la prédication vous ont plus touché que les autres, rappelez-les dans votre esprit, pesez-les, ruminez-les ; et ne fût-ce que durant l'espace d'un *Misere-re*, priez le Seigneur qu'il donne la force à sa parole, et que cette précieuse semence ne tombe pas inutilement dans vos âmes.

Quand le Fils de Dieu avait prêché, il se retirait avec ses disciples sur quelque montagne, ou dans un lieu écarté, afin qu'il leur fit goûter dans une paisible retraite les suavités et les onctions renfermées dans sa parole ; afin, dit saint Chrysostome, que cette parole, par une sérieuse méditation, jetât de profondes racines dans leurs âmes, et qu'elle produisît, dans son temps, les fruits de la bienheureuse éternité.

Il se souciait peu qu'on dit de lui qu'il avait bien parlé : *Nunquam sic locutus est homo* ; il ne cherchait pas ce suffrage de ses

auditeurs, il ne demandait que leur conversion. Nous ne nous mettons pas en peine non plus de ce que vous direz et de ce que vous penserez de nous. Si j'ai touché vos cœurs, ce n'est pas moi, c'est Dieu qui vous a parlé par mon faible organe. Ce ne sont pas vos applaudissements que je demande, c'est le changement de vos mœurs. En changez-vous ? Voilà ma louange et ma récompense. N'en changez-vous pas ? Voilà ma douleur et mon chagrin.

Je me réjouis, disait saint Chrysostome à son peuple ; car il faut (ajoutait cet humble prédicateur) que je vous avoue ma faiblesse, je me réjouis quand on m'applaudit, et qu'on goûte ce que j'ai prêché, parce que je me persuade que, par la grâce du Seigneur, j'aurai fait quelque fruit. Mais quand dans la suite je vois que ceux qui m'applaudissent ne sont pas devenus meilleurs, que ce que mes auditeurs devaient recueillir pour leur profit, ils l'ont perdu par leurs louanges, je m'afflige, je pleure, je gémis, je dis en moi-même : Malheureux que je suis, est-ce en vain que j'ai parlé, et quel avantage ai-je d'avoir prêché devant des sourds ? Mon intention était qu'ils rentrassent en eux-mêmes pour réfléchir sur les vérités que je leur avais dites, et les réduire en pratique, et ils n'en ont rien fait. *Credite mihi, vera dico dum mihi applauditur dicenti, per ipsum tempus, humanum aliquid patior ; cur enim non verum fatear, et exulto, sed postquam domum ingressus plausores nihil adjutos cogitavero, et si quid profecisse debebant, per plausum et laudes amisisse, doleo, gemo, tægeo, et tanquam omnia temere dixerim sic afficior, et mihi metipsi dico : Quæ mihi surdorum utilitas cum nihil lucrati sint auditores ?* (CHRYSTOST., hom. 38 ad populum.)

Oui, les réduire en pratique ; car c'est là la principale obligation des auditeurs. Bienheureux sont ceux qui entendent la parole de Dieu, dit Jésus-Christ : *Beati qui audiunt verbum Dei*. Mais est-ce assez de l'entendre pour être bienheureux ? Non, bienheureux qui la mettent en pratique, *et custodiunt illud*. Voulez-vous savoir, dit-il ailleurs, si vous êtes véritablement mes disciples ? La meilleure marque et la plus certaine sera si vous demeurez attachés à ma parole : *Si manseritis in verbo meo, vere discipuli mei eritis*. Or, demeurer dans la parole de Dieu, et y être attachés, ce n'est pas simplement l'entendre, ce n'est pas simplement la louer, dit saint Augustin, c'est la pratiquer, c'est se servir d'elle pour résister à toutes sortes de tentations. *Non ait Dominus : Si audieris aut laudaveris verbum meum, sed si manseritis in verbo meo. Quid est manere in verbo Dei, nisi nullis temptationibus cedere ?* etc. (serm. 48 *De verbis Domini, in Joan.*). Démon, tu me tentes de violer les commandements de Dieu, je t'opposerai toujours cette sentence : Si vous voulez posséder la vie éternelle, gardez mes commandements.

Démon, tu me tentes d'avarice, mais j'ai entendu mon Dieu me dire : Que sert-il à un homme de conquérir tout le monde, s'il

vient malheureusement à perdre son âme? Retire-toi, tentateur; je veux m'attacher à cette parole et la réduire en pratique, dès que je serai rentré dans ma maison; je ne différencierai point à mettre en usage ce que j'aurai entendu. Faut-il aller me réconcilier à cet ennemi? j'irai; restituer ce bien? je le restituerai; réparer les torts de cette médiosance? je les réparerai; quitter ce jeu? je le quitterai. Car si je remets de semaine en semaine et de mois en mois, ces bons mouvements passeront, mes mauvaises habitudes se fortifieront, je m'endurcirai; et, faute d'avoir à la première occasion exécuté ce que j'avais entendu devoir faire, je me damnerai à la fin et vomirai mon âme dans les enfers.

Car remarquez une vérité de la dernière importance. De tous les états où une âme pécheresse peut se trouver en cette vie, il n'y en a point dont la guérison soit plus difficile que celle de l'endurcissement, qui lui vient d'entendre souvent la parole de Dieu et de n'en pas profiter. Il y a trente ou quarante ans qu'on vous prêche, vous avez consommé la vie de plusieurs prédicateurs, et cependant je vous vois toujours dans la même dureté et la même insensibilité pour votre salut. A moins que vous n'y preniez garde de bonne heure, votre mal est incurable; car si la parole de Dieu ne vous guérit pas, qui vous guérira? Si, après tant de vérités et si souvent rebattues, vous ne prenez désormais la résolution de faire ce que vous avez entendu dire, tremblez, il n'y a presque plus d'espérance.

Voici ce que j'ai trouvé chez le prophète Jérémie : *Inventi sunt sermones tui, et comedi eos et factum est mihi verbum tuum in gaudium et in lætitiā cordis mei (Jerem., 15).* Mon Dieu, que je suis heureux! J'ai trouvé votre parole, elle est entrée dans mon âme, je l'ai goûtée, et je puis protester que de ma vie je n'ai goûté de plaisir égal à celui qu'elle m'a donné. Voilà qui est bien, prophète, poursuivez : *Quare factus est dolor meus perpetuus, et plaga mea desperabilis?* Hé quoi! vous changez bientôt de langage; pécheur, je te croyais déjà converti; tu avais, disais-tu, goûté avec joie la parole de Dieu, et un moment après tu dis que tu es continuellement dans la douleur, et que ta plaie est incurable. D'où vient cela? *Facta est mihi quasi mendacium aquarum infidelium*, c'est que cette parole que j'ai entendue tant de fois, cette parole que j'ai louée et goûtée tant de fois, cette parole qui a tiré tant de fois des sanglots de ma poitrine, et qui a fait couler si tendrement tant de larmes de mes yeux, est une parole que j'ai reçue dans mon cœur comme de l'eau que l'on met dans un vase fêlé. Je n'en voyais ni la fêlure ni la rupture; cependant, comme il n'était pas bien consolidé, quand j'ai voulu regarder dedans, je n'ai plus trouvé d'eau : *Facta est mihi quasi mendacium aquarum infidelium*.

J'ai si souvent entendu votre divine parole, ô mon Dieu! Avec tout cela bien loin de m'être converti, j'en suis devenu pire. Si je

l'avais conservée fidèlement, je vivrais d'une manière bien différente de la mienne; mais je m'aperçois bien que mon âme était un vase fêlé, un vase trompeur, qui a laissé écouler cette eau salutaire. Voilà la cause de mon malheur, voilà ce qui rend mes plaies incurables, si vous n'avez bientôt pitié de moi.

Cà donc, mes chers auditeurs, soit que vous soyez de cette paroisse, soit que vous soyez d'une autre, profitez dès aujourd'hui de ce que l'Esprit de Dieu m'a inspiré pour votre instruction. Je vous ai expliqué avec autant de netteté et de solidité que j'ai pu les dispositions dans lesquelles vous devez être avant que d'entendre la parole de Dieu, celles où vous devez vous trouver quand vous l'entendez, et ce que vous êtes obligés de faire quand vous l'avez entendue. Je vous ai demandé un désir de conversion, une pureté d'intention et un vrai empressement d'entendre cette sainte parole. Êtes-vous venus dans cette église avec de si bonnes dispositions? Et quand dans la suite vous y viendrez, aurez-vous ces sentiments? Si j'ai dit vrai, vous devez y prendre garde; si j'ai dit faux, ne venez jamais m'entendre, je suis un imposteur.

J'ai ajouté que pendant le temps que vous écoutez la parole de Dieu, vous devez la recevoir de celui qui vous l'annonce comme si Dieu même vous parlait, l'écouter comme devant un jour être le principe de votre prédestination ou de votre réprobation, et vous regarder comme des gens à qui un prédicateur parle personnellement, sans rejeter sur d'autres les vérités qui sont dites pour vous. O le grand secret de bien entendre la parole de Dieu! Faites cela, mes chers auditeurs, et vous vivrez : *Hoc fac et vives*.

Enfin j'ai dit qu'il fallait, autant que vos affaires et le temps vous le permettaient, rentrer en vous-mêmes et fermer sur vous la porte de vos sens, pour réfléchir sur les vérités que vous aurez entendues, tandis que vous en êtes tout fraîchement pénétrés. Une petite comparaison de saint Chrysostome sur ce sujet m'avait échappé.

Quand un homme est en sueur, on ferme les fenêtres, de peur du vent, et il ne faut pas qu'il sorte sitôt du lit, parce que les pores sont encore ouverts. Quand vous êtes, pour ainsi dire, encore moites de la parole de Dieu, quand les différentes impressions que la grâce a faites sur vos esprits et sur vos cœurs vous agitent et vous mettent en une espèce de sueur, fermez, mes frères, fermez les fenêtres de vos sens; n'arrêtez vos yeux ni sur monsieur un tel, ni sur madame une telle; n'ouvrez vos oreilles ni à ceux qui voudraient vous interrompre, ni à ceux qui louent le prédicateur; méditez en silence les vérités qu'il vous a annoncées, et formez la résolution de les mettre de bonne heure en pratique. Vous honorerez par ce moyen la parole de Dieu, vous demeurerez en elle, et elle vous fera porter des fruits de la bienheureuse éternité. Amen.

SERMON LXXXII.

POUR LE CINQUIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la justice chrétienne opposée à la justice pharisaïque.

Nisi abundaverit justitia vestra plusquam scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum celorum (Math. V).

Si votre justice n'est plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.

Je découvre d'abord dans ces paroles de mon texte une importante instruction et une terrible menace : une importante instruction, qui nous apprend tous nos devoirs, par l'exclusion de tous les défauts qui se rencontraient dans la justice pharisaïque ; une terrible menace, qui regarde la privation du plus grand de tous les biens, par le refus qu'on nous fera du ciel, si nous négligeons de remplir toutes les obligations de notre état.

O mon Dieu, est-il donc vrai, et est-ce un oracle sorti de votre bouche, que jamais un chrétien n'entrera dans votre royaume, si sa justice n'est plus pleine, plus abondante, plus parfaite que celle des scribes et des pharisiens ? Les scribes sont les docteurs de votre loi, les pharisiens sont les maîtres de la synagogue ; vous avez placé les uns et les autres dans des rangs d'honneur, vous les avez choisis pour être les maîtres de votre peuple, et remplir la chaire de Moïse. Ne serait-ce donc pas assez si notre justice égalait la leur, et si nous demeurions dans les bornes de la sainteté qu'ils paraissent avoir ?

Non, mes chers auditeurs, ce n'est pas assez : les termes dont Jésus-Christ s'est servi y sont manifestement opposés. Si votre justice n'est plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez jamais dans le royaume des cieux. Étrange vérité qui, étant bien méditée, a fait trembler les plus grands saints et les plus fidèles serviteurs de Dieu. Il faut que je sois plus parfait, moi personnellement, moi en particulier, sans qu'il soit nécessaire que je sois pour cela ni religieux, ni anachorète, ni prêtre, ni curé, ni évêque, ni Pape, moi qui suis le plus engagé dans le monde, le plus occupé dans les affaires du siècle, et le plus embarrassé des soins d'une famille ; il faut que je sois plus parfait que ne l'ont été les scribes et les pharisiens. Il faut que moi qui suis une pauvre femme appliquée à mon ménage, qui ne sais ni lire ni écrire, j'aie une justice plus pleine et plus parfaite que n'a été celle des maîtres de la synagogue et des chefs du peuple de Dieu : en sorte que si je n'ai plus de sainteté qu'ils n'ont eu, je n'entrerais jamais dans le royaume du ciel, au jugement de Jésus-Christ qui est la vérité par essence, et qui ne saurait me tromper.

Il est de mon intérêt, puisque je veux me sauver, de prendre garde à ce qui manque à cette justice des pharisiens, afin que je tâche de donner à la mienne la plénitude qu'elle doit avoir : et c'est, mes chers pa-

roissiens, pour vous aider à faire cette discussion, que je vais employer tout ce discours. Rendez-vous-y attentifs non-seulement pour comprendre ce que je vous dirai, mais encore pour le remporter dans vos maisons, afin que vous puissiez méditer là-dessus durant tout le cours de la semaine. Ce sont des vérités qui vous regardent, et en général, et en particulier ; elles renferment toutes les qualités que doit avoir la justice chrétienne, opposée à celle des scribes et des pharisiens.

DIVISION

Celle des scribes et des pharisiens n'était qu'une justice extérieure et apparente : premier défaut ; la vôtre doit être intérieure et réelle. Celle des scribes et des pharisiens n'était qu'une justice orgueilleuse et pleine d'ostentation : second défaut ; la vôtre doit être humble, et sans aucun retour sur vous-mêmes. Celle des scribes et des pharisiens n'était qu'une justice réglée par l'inclination et par la coutume : troisième défaut ; la vôtre doit être conduite par la loi et animée par la charité.

PREMIER POINT.

L'éclaircissement de la première proposition que je viens d'avancer, que votre vertu doit être plus parfaite que n'a jamais été celle des pharisiens, et que pour avoir ce caractère de perfection, elle doit être intérieure et réelle, au lieu que la leur n'était qu'apparente et extérieure ; l'éclaircissement, dis-je, de cette proposition dépend de ce grand principe établi par saint Paul, et solidement expliqué par saint Augustin, que la loi de grâce dans laquelle nous vivons est infiniment plus parfaite que la loi écrite, et, par conséquent qu'elle exige de nous des vertus plus pleines que ne l'ont été celles des Juifs.

1^o La loi écrite avait une infinité de préceptes, puisqu'on en pouvait compter jusqu'à trois cents, au lieu que la loi de grâce n'en a que deux ; mais ces deux préceptes renferment eux seuls plus de perfections que toutes les ordonnances, les figures et les cérémonies légales.

Aimer Dieu et le prochain, voilà tout ce que le Nouveau Testament renferme ; voilà tout ce que Jésus-Christ nous a commandé : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et proximum tuum sicut teipsum* : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-mêmes. Voilà l'Evangile en abrégé ; voilà tout ce qui est contenu dans la loi et dans les prophètes. Prédicateur, parle si bien que tu voudras, tu ne saurais apprendre qu'une seule chose à tes auditeurs, qui est la charité. Prophètes, rendez tant d'oracles et faites-nous tant d'instructions qu'il vous plaira, si nous aimons Dieu par-dessus toutes choses, et notre prochain comme nous-mêmes, nous accomplirons toutes vos prophéties. Moïse, publiez jusqu'à trois cents lois, donnez-nous-en, si vous le pouvez,

jusqu'à l'infini, elles n'auront rien de solide ni de permanent, si elles ne sont établies sur ces deux préceptes : *Quidquid præcipitur in una charitate solidatur*. Or, pour aimer Dieu comme il faut, et le prochain comme on est obligé de l'aimer, il faut une justice non extérieure et apparente, mais intérieure et réelle. Il faut une justice qui rende à Dieu ce qui appartient à Dieu, et au prochain ce qui appartient au prochain. Une justice par conséquent qui ait son fondement dans le cœur, et qui ne donne au dehors aucune marque de ce qu'elle est, qu'après avoir jeté au dedans de profondes racines. Car, pour aimer Dieu, il faut l'aimer de tout son cœur : voilà l'intérieur de la justice chrétienne bien établi, *ex toto corde*; et pour aimer le prochain, il faut l'aimer comme on s'aime soi-même; et par conséquent, comme on ne se contente pas d'avoir pour soi un amour superficiel et apparent, on ne doit pas se contenter d'en avoir un de ce caractère pour son prochain; et c'était en ce point que la justice des scribes et des pharisiens avait de très-grands défauts.

2° La loi écrite donnait, à la vérité, assez de lumières pour discerner le bien d'avec le mal, ce qui était permis d'avec ce qui était défendu; mais elle ne donnait pas assez de force pour embrasser l'un et pour éviter l'autre. La loi de grâce, qui l'a perfectionnée, a eu ce double avantage; elle a été une lumière pour l'esprit et un feu pour le cœur; elle a éclairé l'homme pour l'empêcher de tomber dans l'erreur; elle l'a soutenu et fortifié pour l'empêcher de tomber dans le péché.

3° Dans l'ancienne loi il y avait des sacrements; mais, selon saint Paul, ce n'étaient que des sacrements faibles et pauvres, *caduca et egena elementa*. Ils signifiaient la grâce, mais ils ne la conféraient pas; ils promettaient le salut, mais ils ne donnaient pas le Sauveur. La grâce est venue après cette loi, grâce qui non-seulement nous découvre ce que nous sommes obligés de faire, mais qui nous fait faire ce qu'elle nous découvre; grâce qui non-seulement nous fait croire ce qu'il faut aimer, mais qui nous fait aimer ce que nous croyons. La loi sans la grâce, bien loin de servir à l'homme, lui nuit beaucoup, puisqu'elle lui donne quelque lieu à la multiplication de ses péchés, dont il connaît l'énormité lorsqu'il la viole; et toute son utilité ne consiste qu'à nous obliger d'avoir recours à la grâce pour être délivrés du péché, et guéris d'une maladie qu'elle nous fait connaître sans y apporter elle-même le remède.

J'ai dû établir d'abord ces grandes vérités, pour en tirer cette conséquence, qu'ayant reçu plus de moyens de faire le bien que les Juifs, nous contractons un surcroît d'obligation d'avoir une justice plus pleine et plus parfaite que la leur; que nos grâces étant plus grandes, elles demandent de nous plus de fidélité. C'est par rapport à tous ces motifs que Jésus-Christ nous dit dans l'Evangile que si notre justice n'est plus

abondante que celle des scribes et des pharisiens, nous n'entrerons jamais dans le royaume des cieux : *Nisi abundaverit justitia vestra*, etc.

Ces principes supposés, le premier vice et le premier défaut que je trouve dans cette justice pharisaïque est d'être tout extérieure et apparente, de donner tout à de beaux dehors, et de n'avoir rien au dedans. Ecoutez le sanglant reproche que Jésus-Christ leur en fait : *Vae vobis, scribes et pharisei hypocritæ*. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites : *Similes estis sepulchris dealbatis quæ a foris parent hominibus speciosa, intus autem plena sunt ossibus mortuorum et omni spurcitia* (Matth., XXIII). Vous êtes semblables à des sépulcres blanchis. Oh! la belle blancheur! oh! que cela est bien doré! oh! le beau marbre! oh! les magnifiques inscriptions! rien n'y manque au dehors : *Intus autem*, mais levez un peu la pierre, *intus autem plena sunt ossibus mortuorum*; vous n'y voyez que de la pourriture et des vers, un crâne à demi-pourri, quatre ou cinq cheveux qui restent sur la partie supérieure de ce crâne, des insectes et des serpents qui environnent et qui rongent ce cadavre. Scribes et pharisiens, voilà ce que vous êtes; toute votre vertu n'est qu'au dehors; mais dans le fond de vos cœurs, ce n'est que puanteur, qu'infection, qu'ordure. Scribes et pharisiens, voilà ce que vous êtes; vous dites des merveilles de la religion, et vous n'en pratiquez pas les maximes; vous portez les articles de la loi attachés à des bandes de papier au bas de vos robes, et vous les effacez de vos cœurs; votre langue est éloquente, mais votre vie est corrompue; tout ce qui paraît de vous est bon, mais tout ce qui est caché est vicieux. Voilà, chrétiens, quelle est cette justice extérieure réprouvée de Jésus-Christ, voilà quelle sera la vôtre, si elle leur ressemble.

Ah! Messieurs, si je pouvais ouvrir ces cachots souterrains où la justice de Dieu retient ces réprouvés, qui seront les éternels objets de ses vengeances, combien y trouverais-je de docteurs qui ont dit de grandes choses du Fils de Dieu et de sa religion? Que de prédicateurs habiles, éloquents, qui faisaient trembler leurs auditeurs quand ils poussaient une forte morale, et qui cependant, à l'exemple des pharisiens, ne faisaient rien de ce qu'ils enseignaient aux autres? Prédicateurs et docteurs, pourquoi êtes-vous réduits dans ce lieu de ténèbres? C'est que vous avez bien parlé, mais que vous avez mal vécu; c'est que vous avez trompé les autres par une justice extérieure, et que vous vous êtes trompés vous-mêmes les premiers. C'est que vous n'avez pas pris garde à cette importante parole de Jésus-Christ, qu'on ne sera grand dans le royaume des cieux que lorsqu'on aura bien fait et bien enseigné, *qui fecerit et docuerit, hic magnus habebitur in regno cælorum*. Vous avez séparé ces deux choses, qui cependant étaient inséparables, une bonne vie, et une

seine doctrine : votre langue a été éloquente, mais vos mains ont été inutiles.

Mais sans m'arrêter à ce détail particulier qui regarde les savants, voilà ce qui portera une exclusion formelle du royaume des cieux à une infinité de chrétiens qui se piquent même de dévotion, et qui cependant n'ont qu'une justice extérieure et pharisaïque. Car, mes chers frères, je tremble lorsque j'entends dire à Jésus-Christ que si votre justice n'est plus abondante que celle des pharisiens, vous n'entrerez jamais dans son royaume; application à ceci, je vous prie, et jugez si j'ai raison de trembler pour vous et pour moi.

Je remarque deux choses dans ces pharisiens : la première, leur scrupuleuse exactitude à faire ce qui était de leurs devoirs, et à le faire dans les heures et dans les temps marqués; la seconde, une observance extérieure et édifiante de toutes les cérémonies judaïques, et de ce qui leur était prescrit par la loi. Ils faisaient leurs devoirs autant de fois qu'il le fallait faire, dans les moments et les circonstances qui leur étaient marqués; et cela allait jusqu'au scrupule, comme nous voyons en une infinité de rencontres. Or, c'est là ce qui me fait trembler pour vous et pour moi. Nous avons une religion plus sainte que la leur, et qui exige de nous de plus grandes choses, et cependant avons-nous cette exactitude qu'ils avaient? Observez-vous les commandements de Dieu et de l'Eglise avec cette ponctualité et cet extérieur si édifiant? Voilà donc de quoi trembler et de quoi vous faire naître de justes scrupules.

Mais quand vous l'auriez, j'ai à vous dire, de la part de Dieu, que si vous ne joignez à cet extérieur de dévotion un culte intérieur et spirituel, vous n'entrerez jamais dans son royaume, parce que vous n'aurez pas cette plénitude de justice et de dévotion qu'il vous demande.

Sur ce principe ne pensez pas que je mette au nombre des vrais justes et des vrais dévots des gens qui n'ont que le corps de la dévotion sans en avoir l'esprit, qui sont de plusieurs confréries sans vivre en véritables confrères, qui, pour avoir leurs noms écrits dans quelques registres, se flattent qu'ils le sont aussi dans le livre de vie, qui cherchent plusieurs patrons et qui se soucient peu d'en imiter aucun, qui vont d'église en église, et qui, honorant Dieu des lèvres, ont leurs cœurs fort éloignés de lui, qui sont exacts à dire leurs petites prières aux heures accoutumées, et qui ne pensent pas à s'acquitter des devoirs essentiels que le christianisme et leur vocation particulière leur prescrivent. Ils font bien de faire ce qu'ils font, je ne les blâme pas, mais ils ne font pas bien de négliger ce qu'ils négligent. Ces confréries, ces sociétés, ces prières, cette exactitude sont louables : mais ce n'est qu'une dévotion et une justice pharisaïques, quand l'intérieur et l'essentiel y manquent.

Ne pensez pas non plus que je mette au nombre de ces vrais justes ceux dont la vie

ne répond pas à leurs paroles, ni le cœur à leurs actions, ceux qui, comme dit saint Jérôme (ep. 58), ont une voix de colombe et un naturel de chien, qui embrassent extérieurement une profession de brebis, et qui ont au dedans une âme de loup, qui au dehors paraissent aussi honnêtes et aussi maîtres de leurs passions que des Caton, et qui effectivement ont les inclinations cruelles et barbares des Néron : je les appellerais plutôt des monstres, avec ce même Père, tant ils sont composés de natures différentes et si contraires aux vertus chrétiennes : *Res monstruosa est speciem habere columbinam, et mentem caninam, professionem ovinam et intentionem lupinam, intus esse Neronem, et foris apparere Catonem : ita ut ex eorum contrariis diversisque naturis novum monstrum, novamque bestiam diceret esse compactam.*

Je les comparerais plutôt, avec saint Grégoire (lib. VII *Mor.*, c. 15), à l'autruche qui a des ailes comme si elle voulait voler, et qui cependant rampe toujours sur la terre : *Volandi speciem habet, sed usum volandi non habet; ita pharisæus cunctis imaginem sanctitatis insinuat; sed tenere viam sanctitatis ignorat;* avec Origène, à des cygnes qui ont un plumage aussi blanc que la neige, et une chair aussi noire que des charbons; avec Tertullien (*in Apolog.*), à des bouffons qui, étant masqués sur le théâtre, font un personnage étranger, et qu'on ne connaît jamais mieux que lorsqu'on les surprend dans leur état naturel : *Sicut histriones in theatro personam agunt alienam larvati, finita vero representatione personam mutant et vestes; sic hypocritæ in publico vestimentis virtutum se tegunt, et religiosos se fingunt viros, et tamen in secreto, virtutum ornamenta et mentis virtutum opera sectantur.* Ainsi, comme Dieu ne voulait jamais qu'on lui offrit ni des monstres, ni des cygnes, ni des autruches, ces faux justes ne peuvent lui être agréables ni entrer dans son royaume.

Vous aurez seuls ces avantages, vous qui vivrez conformément aux obligations de votre état, et dont la justice sera plus abondante que celle des pharisiens, vous qui servirez le Seigneur en esprit et en vérité, qui aurez un extérieur assez modeste pour édifier votre prochain, et un intérieur assez réglé pour plaire à Dieu, qui demande pardessus toutes choses votre cœur.

SECOND POINT.

Le second vice que je découvre dans la prétendue justice des scribes et des pharisiens est d'être orgueilleuse, pleine de vanité et d'ostentation. S'ils jeûnaient, c'était afin qu'ils parussent avoir jeûné; s'ils se mortifiaient, c'était afin que leurs austérités et leur maigreur leur attirassent l'estime des peuples; s'ils faisaient des aumônes, c'était afin qu'on les publiât et qu'on s'écriât : Oh! les gens de bien! oh! qu'ils sont charitables! S'ils payaient exactement les menues dîmes, c'était afin que l'on dît qu'étant exacts en de si petites choses, ils n'avaient garde de violer les plus grandes. S'ils

S'ils ne voulaient pas même qu'on jurât par l'or du temple, c'était afin qu'on les crût incapables d'offenser Dieu en la moindre chose; en un mot, tout ce qu'ils faisaient, ils ne le faisaient que pour être vus et loués des hommes, ainsi que Jésus-Christ le leur reproche si souvent dans l'Evangile.

Or, vous jugez bien, mes frères, que quand un homme en est venu là, quelque piété qu'il ait, c'est une fausse piété, une piété odieuse et abominable aux yeux de Dieu. Ce n'est pas à nous que la gloire appartient, c'est à lui seul; ce n'est pas à nous à regarder, et à vouloir que d'autres nous regardent; c'est à Dieu seul à nous juger et à nous récompenser de nos vertus. Or, parmi ces vertus les actes de religion sont encore plus ennemis de cette vaine gloire que les autres, dit saint Thomas (1^{er} 2^e quest. 102. a. 4). Pourquoi? Parce qu'ils sont particulièrement et directement destinés à honorer Dieu; et comme ce sont des hommages que l'on rend à sa souveraine et adorable majesté, ils doivent être purifiés de toute complaisance pour nous-mêmes.

Prenez garde : c'est un commandement exprès de Jésus-Christ; prenez garde de ne pas faire des actions justes et saintes devant les hommes, afin que vous en soyez vus : *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus ut videamini ab eis*. Prenez garde, la chose est de la dernière importance, *attendite*; la tentation de sa propre estime est une tentation si délicate, une tentation qui s'insinue si doucement et si naturellement, qu'il est presque impossible de n'y pas succomber. *Attendite*, prenez donc garde, je ne dis pas de ne point faire de bonnes actions devant les hommes, au contraire je veux que vous les édifiez par vos bons exemples; mais prenez garde de n'en pas faire pour en être vus, pour attirer leurs regards et leurs approbations, pour les obliger de dire : Voilà un homme de bien, il y en a peu qui lui ressemblent. Faites connaître à vos frères que vous servez Dieu, à la bonne heure; mais rendez-vous à vous-mêmes ce témoignage, que dans le service vous l'honorez et ne cherchez que sa pure gloire.

Or ce n'était pas là ce que cherchaient les pharisiens. Ils se souciaient peu que Dieu fût glorifié, pourvu qu'ils fussent honorés eux-mêmes; chose si vraie, que, quand ils étaient seuls, ils s'abandonnaient aux passions les plus honteuses et violaient les plus grands commandements. Faire de bonnes œuvres en secret, donner l'aumône en secret, se mortifier en secret, combattre leurs passions en secret, retrancher en secret quelque chose de leur table ou de leurs plaisirs; c'est là ce qui ne leur arrivait jamais. Ils s'épanchaient uniquement au dehors : ils ne cherchaient que les approbations et les louanges; sans cela ils n'eussent jamais fait de bonnes actions.

D'où venait cette affectation d'être appelés maîtres, *amant vocari Rabbi*, et d'avoir les premières places dans les festins et dans les synagogues. Je veux bien entrer dans

ce détail, Messieurs, puisque Jésus-Christ y est entré, et qu'il peut vous être d'une grande utilité, pour voir si dans une religion aussi sainte que la nôtre vous n'avez pas une âme et une justice pharisaïque.

Voulez-vous que je vous fasse le vrai portrait des pharisiens? *Amant primos accubitus in cœnis, et primas cathedras in synagogis*. Ils aiment à la table les places les plus éminentes, et dans les synagogues les premières chaires. Tout autre lieu est indigne de leur rang; il faut qu'ils dominent partout; il faut qu'on ait pour eux des marques singulières d'honneur et de préférence. Ne leur pas donner les premières places, c'était les irriter, c'était déshonorer leur rang et leur caractère; ne les pas regarder comme des gens d'une autre vertu que le commun du peuple, c'était les mépriser, c'était, selon eux, offenser Dieu sur lequel retombait ce mépris.

Justice pharisaïque, tu n'es encore aujourd'hui que trop commune dans le christianisme. On se regarde presque toujours dans les bonnes actions que l'on fait; et bien loin de ne chercher que la gloire de Dieu, on n'est attentif qu'à se procurer la sienne. On aime mieux quelquefois se faire violence, et contraindre son humeur afin de s'attirer davantage de suffrages, que de faire ce que l'on voudrait, et n'être pas estimé. On aime mieux porter la croix et paraître suivre Jésus-Christ, que d'être sans croix et ne se pas faire remarquer dans le monde.

Saint Bernard demande (*De S. Bened.*) : Que pensez-vous de ces gens-là? Je les regarde comme d'autres Simon cyrénéen, qui portent non pas la croix de leur maître, mais leur propre croix, puisque l'une est toujours accompagnée d'humilité et que l'autre est une invention et un raffinement de leur orgueil. Je les regarde comme de malheureuses victimes de la vaine gloire, qui les assujettit à faire ce qu'ils n'aiment pas, afin qu'ils jouissent de l'honneur qu'ils aiment : *Tales sunt cum Simone Cyrenæo crucem portantes, non suam, qui religiosa intentione carentes angariantur, atque non amanti amore pleno quam desiderant, facere compelluntur*.

Et vous, saint Grégoire, qu'en pensez-vous? Je les regarde comme des fous à qui l'esprit est tourné; car quelle plus grande folie de faire des choses pénibles pour s'attirer de faibles louanges? observer des commandements difficiles et s'assujettir à des œuvres fatigantes, pour chercher une gloire passagère et fragile? C'est donner pour rien ce qui est d'un prix infini; c'est donner pour une vaine approbation ce qui pourrait mériter le ciel; c'est faire beaucoup, et acquérir très-peu de choses. Prenez garde encore un coup, mes frères, que votre justice ne soit pas de cette nature. Ne ressemblez pas, dit saint Grégoire de Nazianze, à ces femmes folles qui, n'ayant point de beauté naturelle, s'en procurent par artifice, ou qui souvent, étant belles, gâtent leur teint par un ridicule mélange de couleurs

qui les défigurent. Votre beauté vient du dedans, dit le Saint-Esprit, elle vient d'une intention droite et sincère, d'un pur désir de plaire à Dieu et de le faire honorer. Si vous ne cherchez que sa gloire, vous serez parfaits; mais si vous vous regardez vous-mêmes, si vous avez de l'estime et de la complaisance pour vous-mêmes, ce ne sera qu'une fausse justice, qu'une justice orgueilleuse et pharisaïque qui, ayant reçu sa récompense en ce monde, n'en recevra aucune en l'autre. *Magna recordia est agere laboriosa, et auræ laudis inhicere; bonis operibus, præceptis cælestibus incubare, et internæ laudis præmium quærere. Ut enim ita dixerim, qui pro virtute quam agit humanos favores desiderat, rem magni momenti vili pretio venalem portat, et unde cæli præmium mereri potuit, inde nummum transitoria laudis quærît, magna impendit, et minima recipit* (GREG., l. VIII Mor., c. 15; GREG. NAZIAN., in oratione funebri patris).

Pour peu de choses que vous fassiez dans la vue de plaire à Dieu, elles vous seront tenues à compte; et quelque belles actions que vous puissiez faire, dans le dessein de plaire au monde et d'en être loué, elles ne vous seront jamais d'aucun fruit. Quand vous ne donneriez qu'un verre d'eau ou une obole à un pauvre, Jésus-Christ vous dira au jour du jugement : J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'ai été dans la nécessité et vous m'avez soulagé; mais quand vous donneriez tout votre bien, quand vous vendriez tous vos meubles et toutes vos charges; quand vous vous réduiriez à la dernière indigence pour faire des aumônes amples et fastueuses; dès que vous les ferez pour être vus et estimés, il vous dira : Retirez vous, pharisiens, vous ne pouvez être loués en ce monde et en l'autre; vous avez cherché l'approbation des hommes, vous l'avez eue, c'en est assez, vous avez reçu votre récompense.

Nous en avons un bel exemple dans l'Evangile de saint Marc. Jésus-Christ étant assis proche du tronc où se mettaient les aumônes qu'on faisait aux pauvres, prit garde que plusieurs personnes riches, et particulièrement les pharisiens, jetaient de grandes sommes d'argent; mais parmi ce nombre d'aumôniers orgueilleux qui faisaient ostentation de leurs libéralités, il vit une pauvre femme qui, s'approchant humblement de ce tronc, n'y mit que deux oboles, c'est-à-dire, deux petites pièces qui pouvaient valoir un liard. Ce fut là ce qui lui donna occasion d'appeler ses disciples et de leur dire : Voilà des gens qui ont mis dans le tronc des sommes considérables; mais voici une femme qui n'y a jeté que deux oboles; que pensez-vous d'une si grande inégalité de ces deux aumônes? A juger des choses par les seules apparences, vous croirez que ces riches et ces pharisiens, ayant fait de plus grandes aumônes, ont mérité davantage; et moi je vous dis en vérité que cette pauvre veuve, avec ses deux oboles, a plus donné que tous ceux

qui ont jeté tant d'argent dans ce tronc : *Amen dico vobis, vidua hæc plus omnibus misit* (Marc., XII).

D'où vient, Messieurs, que Jésus-Christ parle de la sorte, et qu'il porte de cette action un jugement tout différent de celui que nous en porterions nous-mêmes? C'est, 1° que ces riches et ces pharisiens ne se sont pas notablement incommodés en faisant ces aumônes, puisqu'ils n'ont donné que de leur abondance, et que cette pauvre veuve a donné son nécessaire même, et qu'elle a mis dans le tronc tout ce qu'elle avait et tout ce qui lui restait pour vivre. Or, donner son nécessaire, quoique l'on donne peu, est une aumône plus considérable devant Dieu, comme nous le dirons dans un autre endroit, que donner beaucoup et ne donner que de son abondance; 2° c'est que ces riches et ces pharisiens voulaient que l'on sût qu'ils étaient de grands aumôniers. Ils portaient dans le temple des bourses pleines d'argent qu'ils répandaient dans le tronc; cette charité faisait beaucoup de bruit, et cette magnifique ostentation de libéralité leur attirait mille actions de grâces du côté des pauvres, et une profonde vénération du côté du peuple; au lieu que cette pauvre veuve, méconnue par son état, plus méconnue encore par sa pauvreté, ne regardait que la gloire de Dieu et le soulagement de son prochain dans sa petite aumône, qu'elle allait doucement répandre dans le tronc : *Amen dico vobis, vidua hæc plus omnibus misit*. Estimez tant que vous voudrez la charité des autres; pour moi qui connais le mérite de chaque action; pour moi qui en sais l'excellence et la valeur, je regarde plus la bonne intention de cette femme que son présent; je regarde plus la droiture de son cœur que la libéralité de ses mains. Je vous le dis en vérité, elle a plus mis dans le tronc que les pharisiens, *plus omnibus misit*. Pharisiens, vous n'avez eu que des vertus d'ostentation et d'éclat, vous n'en serez pas récompensés. Viens çà, pauvre femme, viens que je te donne mon paradis; ton aumône était petite, mais ton cœur était grand; ton présent n'était rien, mais la simplicité de ton intention l'emporte sur ces charités abondantes.

Sur cela, Messieurs, il me vient une pensée qu'il ne faut pas que je laisse échapper. Vous vous faites souvent un plaisir et même un devoir de donner l'aumône; Dieu en soit loué; mais s'il n'y avait que vous et le pauvre couvert de ses haillons, la lui donneriez-vous? Ou si vous lui donniez quelque liard, lui mettriez-vous dans la main un écu ou une pistole? Si ce pauvre entraît secrètement dans votre maison, ou si vous le rencontriez dans un coin reculé d'une rue, auriez-vous pour lui la même charité que vous avez, lorsqu'une personne que vous aimez ou que vous considérez vous le recommande? Si vous le voyiez tout déguenillé, attirerait-il de votre bourse la même libéralité qu'en reçoit cette dame qui quête avec ses habits magnifiques, et cet

attirail de laquais qui la suivent ? Car c'est une chose honteuse qu'on paraisse dans l'église avec toutes les pompes du démon, pour faire donner l'aumône à Jésus-Christ ; et que pour exciter les chrétiens à soulager les membres de cet Homme-Dieu, il faille paraître devant eux avec l'éclat extérieur et les livrées scandaleuses de son ennemi.

C'est donc là une justice et une charité pharisaïque ; et je vous dis de la part de Dieu que si la vôtre n'est plus abondante, vous n'entrerez jamais dans son paradis. Voulez-vous y entrer ? Remplissez ce qu'il y a de vide, et corrigez ce qu'il y a de mauvais dans cette piété des pharisiens. Ils aimaient l'ostentation et l'éclat ; aimez le secret et les ténèbres. Ce qu'ils faisaient, ils le faisaient pour être loués ; ce que vous ferez, faites-le afin que Dieu en soit glorifié. Soit que vous jeûniez, soit que vous mangiez, soit que vous repreniez le vice, soit que vous louiez la vertu, soit que vous sortiez de votre maison, soit que vous y rentriez, soit que vous vendiez, soit que vous achetiez, soit qu'on vous voie, soit qu'on ne vous voie pas, rapportez tout à la gloire de Dieu, dit saint Chrysostome : *Sive precemur, sive jejunemus, sive accusemus, sive condemnemus, sive laudemus, sive vituperemus, sive ingrediamur, sive exeamus, sive jaceamus, sive disputemus, sive aliud quid faciamus, omnia ad Dei gloriam ordinemus. Pro baculo, pro presidio, pro armis, pro thesauris habeamus hoc dictum : Omnia ad Dei gloriam facite*. Par là, vos moindres actions auront un mérite infini, au lieu que les plus grandes et les plus difficiles ne vous seront d'aucune utilité sans cette droiture d'intention. Il est vrai qu'il faut qu'elles aient encore un autre caractère de bonté, qui est de ne les pas faire purement par inclination et par humeur, comme les pharisiens ; car c'est là le troisième défaut de leur justice, que vous devez soigneusement éviter dans la vôtre : ne perdez rien de ce troisième point, où je vais réduire en homélie le reste de mon évangile.

TROISIÈME POINT.

Quoiqu'il n'y ait point de vertu qu'on ne puisse appeler humaine, parce qu'elle vient de l'homme qui l'embrasse librement, il est certain néanmoins que pour être solide, avantageuse, et mériter la vie éternelle, elle ne doit pas venir d'un principe purement humain. La nature y a part ; mais c'est une nature aidée, fortifiée, soutenue par la grâce. Nous y avons tous part ; mais c'est un principe surnaturel et divin, qui nous meut, qui nous excite, qui nous pousse, qui fait avec nous ce qu'il ne pourrait faire en nous sans nous, et avec lequel nous faisons ce que nous ne saurions jamais ni entreprendre ni penser sans lui.

Tout le mérite de nos bonnes œuvres vient de cet endroit. Otez le libre arbitre, le penchant et l'inclination de la volonté, il n'y a rien qui reçoive le salut ; mais aussi ôtez la grâce, il n'y a aucun moyen d'arriver à ce

salut, dit saint Bernard. *Tolle liberum arbitrium, non erit quod salvetur : tolle gratiam, non erit unde salvetur*. Il ne subsiste que sur ces deux choses : il faut une cause qui le produise, il faut un sujet où il soit produit. Dieu est cette cause, le libre arbitre est ce sujet. C'est de la grâce que vient le salut, c'est la créature libre et agissante par ce principe de la grâce qui reçoit ce salut : *Opus hoc sine duobus esse non potest, uno a quo fit, altero cui, vel in quo fit. Deus auctor est salutis, liberum arbitrium tantum capax, nec dare illam nisi Deus, nec capere valet nisi liberum arbitrium* (BERN., *De gratia et libero arbitrio*).

Or, dans les actions les plus héroïques et les plus éclatantes des pharisiens, ce n'étaient que leur pure volonté, leur inclination, leur humeur, leur tempérament, leurs passions qui agissaient. De là cette distinction qu'ils mettaient entre les grands et les petits commandements, entre les actions qui leur donnaient quelque réputation, et celles qui étaient obscures et cachées ; entre les vertus auxquelles ils se sentaient naturellement portés, et celles qui leur paraissaient difficiles et impraticables. De là ces actions entièrement mauvaises dont ils s'abstenaient ; et les pensées criminelles auxquelles ils s'abandonnaient sans scrupule. De là, ces malignes et fausses interprétations de la loi, qu'ils tournaient à leur sens et au gré de leurs passions. Le tempérament, la sympathie, la reconnaissance les portaient à aimer leurs amis ; mais leurs ressentiments, leurs jalousies, leurs intérêts personnels leur persuadaient qu'ils pouvaient haïr leurs ennemis. La crainte du châtiment les rendait sages et retenus envers les femmes ; mais l'impureté de leurs désirs les rendait intérieurement coupables d'adultères. Ils n'osaient tuer personne ; mais leur envie et leurs inimitiés secrètes faisaient qu'ils rendaient sourdement à leurs ennemis de mauvais services, qu'ils les déchiraient impitoyablement par leurs satires et leurs médisances.

Ne vous flattez pas, mes frères, peut-être vos vertus n'ont point d'autres principes que des principes purement humains. C'est l'inclination, l'humeur, la passion qui vous détermine à les faire. Vous jeûnez comme les pharisiens ; mais votre volonté se trouve dans ces jeûnes ; vous êtes chastes comme les pharisiens, mais pourquoi ? de peur du bruit ; retenus comme les pharisiens, mais pourquoi ? de peur d'encourir la sévérité des lois ; charitables comme les pharisiens, mais pourquoi ? pour paraître sensibles aux misères de votre prochain, et avoir cette réputation dans le monde ; patients dans vos maux comme les pharisiens ; mais pourquoi ? afin que l'on dise que vous savez être maîtres de vous-mêmes. Principes humains, principes par conséquent inutiles pour votre salut, et incapables de vous procurer la vie éternelle.

Car en quoi consiste cette justice pleine et abondante dont il est parlé dans notre

évangile ? Elle consiste à combattre les inclinations de la nature corrompue, par les mouvements de la grâce ; à faire non ce que l'on veut, mais ce que Dieu veut ; non ce à quoi la passion porte, mais ce que la loi divine commande ; non à donner toute liberté à ses mauvais désirs et à ses pensées criminelles, mais à en purifier son esprit et son cœur : elle consiste enfin à détruire les vices qui nous sont plus naturels, et à pratiquer les vertus qui ont plus d'opposition à notre amour-propre.

Voilà ce en quoi ceux qui paraissent mener une vie plus réglée se trompent souvent. Sont-ils mélancoliques ? ils voudront vivre dans la solitude, dont ils se font une espèce de mérite en se retirant du monde. Sont-ils ardents et vigiliants ? ils se tourmenteront depuis le matin jusqu'au soir, et se verront par leur inclination dans un mouvement continu. Sont-ils prodigues ? ils donneront l'aumône par générosité. Ne le sont-ils pas ? ils ménageront leur bien par une épargne qui leur paraît une vertu. Sont-ils emportés ? ils se vengeront par un faux zèle. Sont-ils naturellement patients et insensibles ? ils pardonneront volontiers, ou si on leur fait quelque insulte, ils n'en diront mot.

La justice chrétienne ne se contente pas de ces vertus, elle en demande de surnaturelles, elle en veut qui viennent d'un principe qui aide la bonne volonté, qui purifie et qui retranche la mauvaise : et c'est en quoi la loi de grâce l'emporte sur celle de Moïse. Il y avait dans cette loi des choses mal entendues qu'il fallait biffer ; il y avait dans cette loi des choses inutiles qu'il fallait retrancher ; il y avait dans cette loi des choses vides qu'il fallait remplir, et il y avait dans cette loi des choses imparfaites qu'il fallait perfectionner ; tout ceci est de saint Augustin.

Il y avait dans la loi de Moïse des choses mal entendues. Vous avez ouï qu'on a dit à vos pères : Vous aimerez vos amis et vous haïrez vos ennemis ; vous avez cru que les haines et les vengeances vous étaient permises ; je viens ici pour vous désabuser ; car c'est moi qui vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous calomnient et qui vous persécutent. Premier effet de la loi de grâce, première marque de la justice de l'homme régénéré et instruit par Jésus-Christ, qui s'est servi de son Evangile, comme dit Tertullien, pour rayer tous les vieux traits de la lettre qui tue, pour effacer et biffer ce que l'ignorance ou le libertinage avait mal entendu dans la loi : *Evangelio expunctore totius vetustatis*.

Il y avait des choses inutiles qu'il fallait retrancher : combien de cérémonies légales, d'ablutions, de purifications, de sacrifices d'animaux et d'oiseaux de différentes espèces ! Cela était bon pour amuser un peuple grossier et lui faire rendre quelques hommages au vrai Dieu ; mais pour un peuple nouveau, pour un peuple qui n'était plus

l'enfant de la servante, mais l'enfant de la libre, il lui fallait une adoration en vérité et en esprit. Second effet de la loi de grâce, et seconde marque de cette justice pleine et surabondante. Il y avait dans cette loi de Moïse des choses vides qu'il fallait remplir. On s'arrêtait aux traditions des hommes, et on négligeait les commandements de Dieu. C'est pourquoi nous voyons que les pharisiens s'étant plaints à Jésus-Christ que ses disciples n'observaient pas les traditions de leurs pères, et qu'ils se mettaient à table sans laver leurs mains, il leur répondit : *Quare et vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram ?* (Matth., XV.) Pourquoi vous autres, qui faites tant les critiques et les scrupuleux, violez-vous les commandements de Dieu pour suivre vos traditions ? Vous vous arrêtez à des choses superflues, et vous ne remplissez pas vos devoirs. Vous corrompez la loi, vous voulez lui faire dire ce qu'elle n'a jamais dit, et vous en pervertissez l'esprit. Qu'est-ce que Dieu dit dans sa loi ? Honore ton père et ta mère : car celui qui aura maudit son père ou sa mère mourra. Voyons maintenant ce que vous dites : Pourvu qu'un enfant offre à Dieu un bien avec lequel il aurait pu assister son père et sa mère, l'honneur qui est dû à Dieu l'emportera dans cette occasion sur le secours qu'il leur doit. Malheureux que vous êtes ! vous altérez le sens de la loi, vous lui faites dire le contraire de ce qu'elle veut, et vous préférez vos intérêts aux obligations les plus essentielles. Remplissez, remplissez ce vide de charité, ôtez à votre avarice ces damnables maximes, et sous prétexte de faire quelques offrandes à Dieu, ne privez pas les parents des services qu'ils ont droit d'exiger de ceux qu'ils ont mis au monde.

Enfin cette loi était imparfaite, et la nouvelle lui a donné sa perfection. Comment cela ? C'est non-seulement parce qu'un serviteur et un pur homme avait apporté l'une de ces lois, et que Jésus-Christ est l'auteur de l'autre ; mais encore parce qu'elle ne devait subsister que pour un certain temps, que saint Paul appelle un temps de correction. Elle était bonne pour préparer l'édifice de la perfection chrétienne, dit saint Augustin ; mais comme on ôte les échafaudages et les étaçons quand un édifice est achevé, il fallait qu'elle cessât quand la nouvelle loi est venue. Elle était bonne, dit saint Chrysostome ; mais comme nous demandons quelque chose de plus considérable à des personnes avancées en âge qu'à celles qui sont dans un état d'enfance, Dieu aussi exige de nous bien d'autres vertus qu'il n'en exigeait des Juifs. Les pères louent leurs enfants quand ils font quelques petites gentilleses ; mais ils cessent de les louer quand ils sont grands, et ils attendent d'eux des actions plus sérieuses et plus nobles. Le temps de la loi de Moïse était un temps d'infirmité et d'enfance ; nos anciens pères avaient eu leurs patriarches et leurs prophètes, mais nous avons eu Jésus-Christ, maître de

ces patriarches et de ces prophètes; nous avons eu les apôtres qui lui ont succédé, et la grâce du Saint-Esprit nous a été donnée en abondance. *Ut nos a liberis nostris, cum jam creverint, multo majores virtutis actiones requiramus, et quæ ab illis prima ætate facta laudabamus, eadem postea, cum se ætas corroboraverit, ea non ita admiramur, sed longe majora jubemus efficere: sic et Deus in illis primis temporibus, tanquam ab infirmorum hominum natura haud magna facinora requisivit. Ubi vero illi prophetas et apostolos audierunt et Spiritus sancti gratiam sunt assecuti, jure ipsis majorem constituit rationem factorum. Major nunc merces proposita est, etc.* (CHRYSOSE, lib. *De virg.*, cap. 84.) Il faut donc que nous ayons d'autres vertus que n'en avaient les Juifs, et que nous remplissions ce qui leur manquait; en sorte que si notre justice n'est plus parfaite que la leur, nous n'entrerons jamais dans le royaume des cieux: *Nisi abundaverit justitia vestra plusquam, etc.*

On vous disait dans l'ancienne loi: Vous ne tuerez point; et moi je vous dis: Vous ne vous mettrez point en colère sans sujet contre votre frère, sinon vous serez condamnés par le jugement. Vous ne lui direz pas non plus qu'il est un fou, sinon vous serez condamnés au feu de l'enfer; et même si vous lui dites *Raca*, quoique cette parole ne signifie presque rien, vous serez condamnés par le conseil.

Ceux qui appartenaient à l'Ancien Testament (c'est la belle réflexion que fait Salvien [*ad Ecclesiam catholicam*, lib. II]) étaient comme en droit de posséder toutes choses, mais ceux qui appartiennent au Nouveau renoncent d'affection à toutes choses: *Secundum legem omnia habentes, secundum Evangelium omnia relinquentes*. Ceux-là n'étaient obligés qu'à quelques jours de jeûnes dans toute leur vie; mais la vie de ceux-ci n'est, pour ainsi parler, qu'un jeûne continu: *Tunc in omni vita jejuniorum paucissimi dies, nunc quasi unum jejunium vita omnis*. Chez ceux-là la loi du talion vengeait les outrages qu'ils avaient reçus; chez ceux-ci c'est la patience qui leur tient lieu de vengeance: *Tunc læsis ultio suppetebat, nunc patientia*. Chez ceux-là les plaisirs charnels semblaient en quelque manière autorisés: chez ceux-ci l'indiscrète liberté qu'ils se donnent par leurs yeux est punie avec une extrême sévérité: *Tunc corporæ voluptates habebant quamdam licentiam, nunc jubentur etiam oculi custodire censuram*. N'est-ce pas là de quoi avoir une vertu parfaite, et une abondance de justice à qui le royaume des cieux est promis?

Mais où est-elle cette vertu parfaite? où est-elle cette abondance de justice? Pauvre christianisme, que je te plains! Eglise de Jésus-Christ, que vous m'attirez quelquefois de larmes et de soupirs! Par quel étrange malheur est-il arrivé que votre félicité même vous ait été à charge, que plus vous avez eu d'enfants, plus le nombre des péchés se soit augmenté; que vos pertes aient

excédé de beaucoup votre gain, et que vous ayez autant perdu de la sévérité de votre discipline, qu'on vous a vue croître en honneur et en biens? Les peuples qui ont reçu votre foi sont en plus grand nombre, mais leur foi s'est insensiblement diminuée. Semblable à une mère, qui plus elle a mis d'enfants au monde, plus elle est faible; plus vous avez eu de chrétiens, plus vos premières forces se sont épuisées. Vous êtes riche en peuples, mais vous êtes pauvre en vertus; leur multitude s'est accrue, mais leur dévotion s'est affaiblie, et par une fatale destinée qu'on ne peut assez comprendre, vous êtes devenue tout à la fois et plus grande et plus petite en vous-même. *Nescio quo modo, repugnante contra temetipsam tua felicitate, quantum tibi auctio est populorum, tantum pene vitiorum: quantum tibi copię accessit, tantum recessit disciplinæ, et prosperitate venit quæstus magno sænore detrimetorum; multiplicatis enim fidei populis, fides imminuta est factaque ex profectu tuæ secunditatis infirmior, atque accessu relabens, et quasi minus valida; turbis opulens, fide pauper, quanto ditior multitudine, tanto egentior devotione; latior corpore, angustior merito, et, ut ita dixerim, et in te major, et in te minor* (Idem, *ibid.*, lib. I).

Eglise de mon Dieu, c'est en cela que je plains votre sort. Enfants dénaturés, c'est en cela que je prédis votre malheur, à moins que vous ne demandiez à Dieu la grâce de le prévenir par un prompt changement, par une sainteté qui réponde à l'excellence de votre état et aux engagements de votre baptême, par une justice abondante et parfaite, qui reçoive un jour toute sa plénitude dans la bienheureuse éternité. *Amen.*

SERMON LXXXIII.

POUR LE SIXIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA
PENTECOTE.

Sur le bon usage de la pauvreté et de la misère.

Cum turba multa esset, nec haberent quod manducarent, convocatis discipulis, ait illis: Misereor super turbam (Marc., VIII).

Un grand nombre de peuples ayant suivi Jésus-Christ dans la solitude, et n'ayant pas de quoi manger, il appela ses disciples et leur dit: J'ai pitié de tout ce peuple.

C'est aujourd'hui, Messieurs, l'évangile des riches et des pauvres, puisque nous y découvrons d'excellentes instructions pour les uns et les autres. C'est l'évangile des riches, puisqu'ils trouvent dans la personne et dans les actions de Jésus-Christ un excellent modèle de ce qu'ils doivent faire. C'est l'évangile des pauvres, puisqu'ils peuvent remarquer, dans la conduite de ces troupes fidèles qui le suivent dans le désert, de quoi s'instruire de leurs devoirs.

C'est votre évangile, ô riches! La compassion que Jésus-Christ a d'un grand peuple, l'officiieuse charité avec laquelle il le prévient dans ses besoins extrêmes, les grands secours qu'il lui rend par la multiplication de sept pains et de quelques

poissons, l'abondance qu'il lui procure, en le renvoyant rassasié ; voilà autant d'exemples de cette tendresse de cœur qui doit vous rendre sensibles aux disgrâces de vos frères ; de cette miséricorde prévenante qui doit quelquefois vous faire aller au devant de leurs besoins ; de cette libéralité abondante, qui pourrait les soulager par rapport à la qualité de leurs maux et à l'étendue de votre pouvoir.

C'est votre évangile, ô pauvres ! L'ardeur de ces peuples à suivre Jésus-Christ pendant trois jours pour profiter de sa sainte parole ; l'humble patience avec laquelle ils attendent ce miracle pour avoir de quoi se nourrir, la confiance qu'ils ont en sa toute-puissance, les actions de grâces qu'ils lui rendent, et la reconnaissance qu'ils lui témoignent, en voulant le faire leur roi : ce sont là autant de leçons qu'ils vous regardent, et qui vous apprennent le bon usage que vous devez faire de votre pauvreté, et des autres maux que la providence divine vous envoie.

J'ai parlé autrefois aux riches, et je me souviens de leur avoir montré (4) qu'ils doivent user de leurs richesses avec beaucoup de crainte, de reconnaissance et de fidélité : avec beaucoup de crainte, parce que souvent les grands biens qu'ils possèdent, sont de grands obstacles à leur salut ; avec beaucoup de reconnaissance, parce que plus ils ont reçu, plus ils doivent rendre d'actions de grâces au Seigneur ; avec beaucoup de fidélité et de justice, parce que leur abondance, comme dit saint Paul, doit suppléer à l'indigence de leurs frères.

DIVISION.

Aujourd'hui c'est à vous, pauvres, que je porte la parole ; c'est à vous, mes très-chers frères en Jésus-Christ, que je m'adresse ; mais qu'est-ce que l'Esprit de Dieu, qui est un esprit de vérité et de consolation, m'a inspiré de vous dire ? Après avoir lu et relu ce que l'Ecriture sainte et les Pères ont dit de la pauvreté chrétienne, et des obligations de ceux qui la souffrent, j'ai trouvé qu'ils doivent la recevoir dans un esprit de soumission et de résignation aux ordres de la Providence, premier devoir ; dans un esprit de mortification et de pénitence pour l'expiation de leurs péchés, second devoir.

Vous voulez, mon Dieu, que je sois pauvre ; que votre sainte volonté se fasse, j'y consens de tout mon cœur : voilà mes chers frères, ce que vous devez dire, et ce à quoi je vais vous exhorter dans la première partie de ce discours. Vous voulez, mon Dieu, que je sois pauvre, afin que les desseins de votre miséricorde sur moi s'accomplissent : je le veux, et je souffre ma pauvreté dans cette vue. Voilà, mes chers frères, quels doivent être vos sentiments, comme je vous le montrerai dans mon second point. Je prévois que la plus grande partie de ce vaste auditoire n'aura guère de part dans ce discours ; mais si Jésus-Christ dit que son Père l'a

envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres : *Ad evangelizandum pauperibus misit me (Luc, IV)*, il est bien juste que je leur donne en particulier, des instructions qui les regardent.

PREMIER POINT.

Etre riche et être damné, ce n'est pas une suite nécessaire ; être pauvre et être sauvé, ce n'est pas une conséquence infaillible. Comme l'obstacle que les richesses mettent au salut n'est pas un obstacle invincible, le droit que la pauvreté donne à la gloire éternelle, n'est pas un droit inaliénable et nécessaire, dit Hugues de Saint-Victor (*Erud. theologic. miscellan.*, lib. III, tit. 58).

On trouve dans l'Ecriture des Abraham et des David sauvés, nonobstant leurs grandes richesses, et leur souveraine autorité. On y trouve des juifs esclaves en Egypte, et misérables dans la solitude, damnés nonobstant leur indigence : *Deus potentes non abiicit cum ipse sit potens, sed non salvat impios (Job, XXXVI)*. Dieu ne rejette pas ceux qui sont puissants, puisqu'il est puissant lui-même et que leur abondance aussi bien que leur autorité est un écoulement de la sienne ; mais quand ils en abusent et qu'ils sont impies, il ne les sauve pas non plus : *Si fuerint in catenis, et vincli funibus paupertatis, indicabit eis opera eorum*. Il en est de même de ceux qui ayant été riches et puissants, deviennent pauvres et misérables ; s'ils font un bon usage de leur malheur, *non auferet oculos suos*, Dieu ne retirera pas ses yeux de dessus eux, et ne leur refusera pas son paradis. Mais si des disgrâces qui devaient les sanctifier, ils se font un sujet de murmures et de blasphèmes, il leur fera connaître leurs mauvaises actions, et les damnera, fussent-ils dans les chaînes, et attachés à leur mauvaise fortune, par les liens de leur pauvreté.

Cela supposé, je remarque avec le même docteur plusieurs sortes de pauvretés. Il y a une pauvreté de profession et de choix ; il y a une pauvreté de passion et de cupidité, il y a une pauvreté d'état et de mendicité, il y a une pauvreté d'esprit et de volonté.

La pauvreté de choix et de profession est celle des parfaits, qui pouvant vivre commodément dans le monde, et y ayant quelques biens, s'en dépouillent pour embrasser les plus hautes vertus. Ainsi en ont usé les apôtres, quand ils ont dit à leur maître : Nous avons tout abandonné pour vous suivre. Ainsi en ont usé tant de saints religieux, qui ont renoncé à de riches patrimoines pour suivre nus Jésus-Christ nu.

La pauvreté de passion et de cupidité est celle des débauchés et des avarés ; des débauchés, qui, comme l'enfant prodigue, après avoir dissipé leur substance n'ont plus rien des avarés, qui à l'imitation d'Achab qui n'était pas content à moins qu'il n'eût la vigne de Naboth, sont dans une continuelle indigence par leur insatiable avidité.

(4) Voyez le sermon pour le quatrième dimanche de carême.

La pauvreté d'état et de mendicité est celle de tant de malheureux, qui naissent ou qui deviennent pauvres, qui ne subsistent et ne vivent que des charités d'autrui. Ruth qui ramassait quelques épis après les moissonneurs; l'aveugle qui demandait l'aumône sur le chemin de Jéricho, Lazare qui était couché à la porte du mauvais riche, et tant d'autres que vous voyez tous les jours, sont de cette espèce.

La pauvreté d'esprit et de volonté est celle des vrais chrétiens, qui sans faire vœu d'une pauvreté extérieure, conservent un amour secret pour elle, et s'abandonnent entièrement aux charitables soins de la Providence. Telle fut celle de cette pauvre veuve qui mit deux oboles dans le tronc, et qui à peine avait de quoi vivre; telle fut celle du saint homme Job, qui se voyant sans serviteurs, sans troupeaux, sans enfants, sans argent, s'écria: Je suis sorti nu du sein de ma mère, je rentrerai nu dans celui de la terre; le Seigneur m'avait donné du bien, le Seigneur me l'a ôté; que sa sainte volonté se fasse, que son adorable nom soit béni.

Or, je dis que quand cette pauvreté d'esprit et de volonté, est unie à cette pauvreté d'état et de mendicité, c'est là ce qui fait le vrai pauvre; et que comme il serait en état de damnation s'il n'était pauvre qu'en effet, sans l'être de cœur, aussi quand son intérieur répond à une indigence extérieure, il est en état de salut et de grâce. Mais comment se fait cette union si nécessaire? J'ai ajouté qu'elle se faisait, par une parfaite et entière soumission à la volonté de Dieu; par une aveugle, totale et absolue résignation aux ordres et aux miséricordieux décrets de sa providence.

Jamais l'Écriture sainte ne nous a donné d'autre idée de la pauvreté chrétienne que celle-là; jamais les Pères et les théologiens ne l'ont entendue autrement. Ce n'est pas une pauvreté simplement d'état; c'est encore moins une pauvreté d'avarice et de cupidité: c'est un esprit de pauvreté, et une pauvreté d'esprit, par laquelle de Dieu et du pauvre il ne se fait qu'une même chose, par laquelle Dieu gouvernant le pauvre, et le pauvre se laissant conduire à Dieu, il embrasse volontairement un état qu'il ne voudrait pas, s'il s'abandonnait aux mouvements de ses passions, aux sentiments et au propre penchant de son cœur. Mais comme il est très-difficile que le pauvre ait cette résignation et cette soumission, voulez-vous bien, mes très-chers frères, que je vous en montre les motifs, et que je vous en découvre les récompenses, afin que pressés d'un côté par votre devoir, et engagés d'un autre par vos intérêts, vous surmontiez courageusement cette répugnance naturelle que vous avez à vous soumettre à Dieu en de si fâcheuses extrémités?

Le premier de ces motifs est, que c'est là un faire le faut: *Justum est mortalem subditum esse Deo*. Ce ne sont pas seulement les gens de bien qui le disent, ce sont encore les méchants et les impies, qui par cette

seule réflexion qu'ils sont hommes, concluent qu'il est juste qu'ils soient soumis à Dieu, dans tout ce qu'il lui plaira de leur envoyer, soit bien, soit mal, soit pauvreté, soit abondance: *Justum est*, etc.

La volonté humaine a deux très-mauvaises qualités, dit saint Thomas: elle est défectueuse et tortue; il est donc juste qu'elle soit redressée sur une règle droite et infailible. Elle est légère et inconstante: il faut donc qu'elle soit appliquée sur une règle ferme et invariable. Or, il n'y a que la volonté de Dieu qui soit cette règle droite et ferme; il est donc juste que les pauvres et les malheureux, selon le monde, s'y assujettissent: *Justum est*, etc.

Mais quand, outre la raison naturelle, qui montre la dépendance nécessaire que la créature a de son Créateur, qui fait d'elle ce qu'il veut, la loi et la religion viennent au secours de ces lumières, ce motif de soumission et de résignation se fortifie encore bien davantage. Vous connaissez, ô pauvres, que rien ne vous arrive que la Providence n'ait précisément déterminé, que votre sort est absolument entre ses mains, qu'elle se sert des créatures comme des instruments propres pour vous affliger, et que ce ne sont pas tant elles qui sont les causes de vos disgrâces, qu'une raison supérieure qui les applique à ses desseins; et si vous êtes une fois pénétrés de ces vérités, avec quel respect ne vous soumettez-vous pas à ses ordres?

Je ne puis oublier en cet endroit l'exemple du saint homme Job. Il en était si convaincu, qu'au milieu de tant de maux qui l'assiégeaient de toutes parts, il ne voyait que la main de Dieu qui le frappait. Non, ce n'étaient pas les voleurs qui avaient enlevé ses troupeaux; ce n'étaient pas les vents qui avaient renversé ses maisons; ce n'était pas la langue cruelle de sa femme qui le maudissait: c'était uniquement votre main, ô mon Dieu, qui l'avait frappé, c'était elle qu'il considérait comme appesantie sur lui, et sous les coups de laquelle il s'humiliait: *Manus Domini tetigit me*. Ayez pitié de moi, disait-il, ayez pitié de moi, vous au moins qui êtes mes amis, parce que la main du Seigneur m'a frappé.

C'était cette soumission à la Providence, qui l'empêchait de se plaindre dans sa pauvreté; et c'est dans cette disposition que vous devez être, lorsque vous en sentez les fléaux. Quand ce chicaneur vous suscite de fâcheuses affaires, quand cet envieux vous accable par son autorité tyrannique, quand cet emporté vous charge d'injures et de calomnies, quand ce créancier barbare vous arrache le pain d'entre les mains, baisez avec respect celle de Dieu qui vous frappe, qui préside à vos maux, qui règle tous les événements sinistres de votre vie.

Notre évangile nous en fournit un bel exemple. Cette grande multitude de peuples qui avait suivi Jésus-Christ, avait tant de respect pour sa personne, tant de confiance en sa puissance et en sa bonté, qu'elle ou-

blia les devoirs mêmes les plus pressants, pour l'accompagner partout. Parmi ce grand nombre en trouvons-nous aucun qui se soit plaint d'avoir faim, aucun qui ait murmuré, aucun qui se soit reproché sa simplicité d'avoir indiscrètement suivi un homme qui n'avait pas de quoi le nourrir ? aucun qui se soit soulevé contre lui, comme ses pères avaient fait contre Moïse, qu'ils accusaient de dureté pour les avoir tirés de l'Égypte, et conduit dans le désert où ils mouraient de faim ?

Ils se résignèrent tous à la providence de Jésus-Christ, et s'abandonnèrent à sa conduite. Faites de nous, Seigneur, ce qu'il vous plaira, vous savez mieux ce qu'il nous faut que nous ne le savons ; votre volonté est bonne, la nôtre est mauvaise ; votre volonté est immuable, la nôtre est changeante ; votre volonté est infiniment sage, la nôtre n'est pleine que d'illusions et d'erreurs. Pouvons-nous mieux être que de nous jeter entre vos bras, et vous rendre comme le dépositaire de nos soins ?

Le second motif de cette soumission que doivent avoir les pauvres à la volonté de Dieu, est qu'il saura bien les en délivrer quand il lui plaira, qu'il connaît leurs misères, qu'il les voit, qu'il en a pitié, qu'il est même à leurs côtés et avec eux quand ils souffrent : *Vidi afflictionem populi mei in deserto*. Tu crois, Moïse, que je me mets peu en peine du malheur de mon peuple, et que je ne daigne pas même seulement jeter les yeux sur lui. J'ai vu du haut du ciel, et je suis témoin de ce qu'il endure dans le désert ; ses gémissements et ses soupirs ne me sont pas cachés ; je vois jusque dans son cœur ce qui s'y passe. Viens ça, pauvre veuve, que l'orage de la persécution a battue, qui est sans consolation et sans appui : *Paupercula, tempestate concussa, absque ulla consolatione* (Isa., IV). Quand tu souffrais l'incommodité de la faim, quand les soldats emportaient tes meubles et tes bestiaux, quand les officiers de justice venaient te prendre à la gorge, et te traîner en prison ; quand tu voyais tes enfants languir d'inanition, et que quoiqu'ils demendassent du pain, il n'y avait personne qui leur en donnât ; quand après la mort de ton mari, tu n'éprouvais que de la dureté et du mépris de tes proches, et de ceux dont tu attendais quelques secours ; dans tous ces fâcheux jours de ton veuvage, tu me croyais peut-être insensible à tes disgrâces et à tes pertes. Il est vrai que quelquefois je paraissais t'avoir abandonnée ; mais j'étais toujours à tes côtés ; je voyais tes larmes et je les comptais ; j'entendais tes soupirs et j'en avais pitié. Viens ça, pauvre femme, viens ça, ce temps de misères ne durera pas toujours.

Tu flottais comme l'arche de Noé sur les eaux amères du siècle ; de quelque côté que tu pusses jeter les yeux, tu ne voyais que de tristes spectacles : Que ferai-je, disais-tu, que deviendrai-je ? *Sicut in diebus Noe, juravi ne inducerem aquas ultra super terram, sic iuravi ut non irascar tibi* ; mais comme j'ai

autrefois sauvé Noé et toute sa famille des eaux du déluge, et que je lui ai promis que je n'en enverrais jamais un second sur la terre ; aussi te voyant résignée à ma volonté, et soumise à mes ordres, je te jure que je ne me fâcherai plus contre toi. *Misericordia mea non recedet a te, et scdus pacis mee non movebitur*. Ma miséricorde ne s'éloignera plus de toi, et l'alliance de ma paix sera une alliance éternelle et inébranlable.

Non, tu ne seras pas toujours aussi malheureuse que tu l'as été. La faim et la nudité ne te poursuivront pas toujours. Les avarés et les concussionnaires ne prendront pas toujours ton bien. De mauvais juges ne te feront pas toujours perdre tes procès. Ces eaux du déluge s'écouleront, et comme tu t'es élevée au-dessus de ces flots par ta soumission et ta résignation, tu auras la joie de les voir passés ; et à peine te souviendras-tu que tu aies été malheureuse.

Dieu qui parle de la sorte dans ses saintes Ecritures, est-il un fourbe et un imposteur ? Cela est bon pour les hommes qui manquent de sincérité ou de pouvoir ; mais à l'égard de Dieu, ni l'un ni l'autre ne lui manquent pour soulager la pauvreté de ceux qui se confient en lui ; je n'en dis pas assez, pour faire même qu'ils ne sentent presque pas leur pauvreté, et qu'à peine ils s'en aperçoivent.

Voyez les apôtres : ils étaient si pauvres, qu'ils ne vivaient que d'aumônes non plus que Jésus-Christ ; cependant à peine se représentaient-ils qu'ils fussent pauvres, ne vivant qu'au jour le jour, ne s'embarrassant pas du lendemain, comptant uniquement sur la bonté et la tendresse paternelle de leur cher maître. Allaient-ils dans une maison, ils mangeaient ce qu'on leur présentait. Étaient-ils en campagne, ils prenaient des épis de blé qu'ils pressaient entre leurs mains pour s'en nourrir : *Cum transiret per sata, vellebant discipuli ejus spicas, et manducabant, confricantes manibus* (Luc., VI, marque de leur extrême pauvreté, dit saint Bernard, et du peu de ressentiment qu'ils en avaient : *Discipulos adherentes ei legimus fame compulsos, spicas manibus confricasse* (Serm. 4, de Adventu).

Voyez ces peuples fidèles de notre évangile, qui suivent Jésus-Christ dans le désert. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont extrêmement faibles ; et la pointe de la faim qui se fait toujours si vivement sentir, semble être comme émoussée à leur égard ; c'est l'expression de saint Jean Chrysostome. Ils ne se plaignent pas de leur indigence ; Jésus-Christ est le seul qui s'en aperçoit, et qui en est touché de compassion. Il y a trois jours qu'ils ne suivent, et ils n'ont pas de quoi manger : *Jam triduo sustinent me, nec habent quod manducant*. Ils ne s'aperçoivent pas de se procurer par une prévoyance inquiète ce qui leur est nécessaire ; et ce père plein de bonté, ce père qui proteste qu'il n'abandonne jamais le pauvre et l'orphelin, ce père qui dit qu'il a les yeux toujours appliqués sur le misérable et le

mendiant, se met en peine de leur nourriture, et de leur subsistance : *Unde ememus panes, ut manducent hi?* Où pourrions-nous trouver du pain, afin de leur donner à manger ?

Ces miracles n'arrivent pas toujours, me direz-vous ; et moi je vous réponds que quand Dieu ne vous tirerait pas de votre pauvreté par des secours visibles, il ne manque jamais de donner des consolations invisibles, à ceux qui se résignent à ses saintes volontés ; et qu'ainsi la pauvreté soufferte dans cet esprit, leur sert de récompense non-seulement en l'autre monde, mais encore en celui-ci. Cette seconde raison achèvera peut-être de vous convaincre de l'obligation que vous avez de vous soumettre dans vos misères aux ordres de sa providence.

Oui, la pauvreté chrétienne est très-abondamment récompensée, elle est à elle-même sa consolation, sa couronne, sa récompense. Pauvreté récompensée par la gloire qu'elle a d'être intimement unie à Jésus-Christ, d'avoir été choisie par Jésus-Christ, d'avoir été consacrée et divinisée en la personne de Jésus-Christ, de porter les livrées, et d'être marquée au sceau de Jésus-Christ.

Il y avait une abondance de toutes choses dans le ciel, dit saint Bernard ; mais il n'y avait point de pauvreté ; il y avait une grande pauvreté sur la terre, mais elle y était sans honneur et sans gloire. Qu'a fait Jésus-Christ ? Ne pouvant trouver cette pauvreté dans le ciel et la rencontrant sur la terre, il y est descendu pour s'unir à elle, et nous l'a rendue honorable par le choix qu'il en a fait. Je ne vous reconnais pas, ô mon Dieu ! parmi les riches, je ne vous reconnais que parmi les pauvres. Je vois les riches dans la pompe et dans la magnificence ; et ce n'est pas là que vous êtes. Je vois les pauvres nus, simplement et grossièrement habillés, et c'est là où je vous reconnais. Je m'aperçois que les riches font bonne chère, qu'ils mangent des viandes délicatement apprêtées ; ce n'est pas là ce qui vous arrive. Je considère les pauvres qui ont faim et qui ont soif ; et je m'assure que c'est ainsi que vous avez eu faim dans le désert, soif aux bords du puits de Jacob et sur la croix. Je remarque que les riches dansent, qu'ils rient, qu'ils se divertissent ; ce n'est pas là ce que vous faites. Je jette les yeux sur les pauvres ; je les vois qui pleurent et qui gémissent ; et pour lors je dis : C'est ainsi que mon Sauveur pleurait et gémissait. Or, je ne trouve point de plus grande gloire que celle-là, d'être uni à Jésus-Christ, de le représenter, de le porter au dedans et au dehors de soi.

Pauvreté récompensée par l'exclusion des embarras, des soins, des frayeurs, des alarmes, des troubles et des inquiétudes que l'attachement aux richesses entraîne. Je ne finirais jamais, si je voulais les expliquer, mais le vrai pauvre en est exempt.

Tandis que le riche veille sur la plume et sur le duvet, comme dit saint Cyprien (ep. I ad Donat.), tandis que mille chagrins le des-

sèchent, et que mille frayeurs le troublent, celui-ci n'ayant rien à perdre et ne voulant rien acquérir aux dépens de sa conscience, repose, comme Jacob sous l'aile du Seigneur, aux pieds de cette mystérieuse échelle sur le haut de laquelle il le voyait appuyé : *Non illi cibus læto somnusve contingit, vigilat in pluma*, etc.

Pauvreté récompensée, je ne dis pas seulement par un bonheur qui lui est promis, mais encore par un bonheur dont elle jouit ici-bas par avance. C'est la réflexion que fait saint Bernard sur ces paroles de Jésus-Christ : Bienheureux sont les pauvres de cœur, parce que le royaume des cieux leur appartient : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum*. Sur quoi ce Père remarque deux choses. La première, que Jésus-Christ est venu nous découvrir une béatitude qu'il a mise à la tête des autres et qui jusqu'alors semblait inconnue : *Quid tam absconditum, quam paupertatem esse beatam?* Qu'y avait-il que les hommes connussent moins, que le mystère d'une pauvreté bienheureuse ? Cependant c'est cette félicité qu'il est venu nous annoncer, c'est elle qu'il a établie par son autorité et par son exemple ; c'est elle que ses apôtres ont prêchée, et que les fidèles ont commencé à croire. Que le païen qui vit sans Dieu cherche les richesses, que le juif qui a reçu des récompenses temporelles, soupire après elles ; pour toi, mon cher frère, qui fais profession du christianisme, avec quel front, et par quel dérèglement de conduite, pourrais-tu les rechercher, après que ton Dieu a déclaré bienheureux les pauvres d'esprit et de cœur ? La seconde chose qu'il remarque, est qu'il y a cette différence entre cette béatitude et les autres, qu'on promet à celles-ci une récompense future, et qu'à celle-là on la lui donne. On dit à ceux qui pleurent : Vous êtes bienheureux, parce que vous serez consolés. On dit à ceux qui ont l'âme douce et pacifique : Vous êtes bienheureux, parce que vous pousserez la terre. On dit à ceux qui ont faim et soif de la justice : Vous êtes bienheureux, parce que vous serez rassasiés. On dit à ceux qui font miséricorde : Vous êtes bienheureux, parce que vous la recevrez. Mais que vous dit-on, ô pauvres de Jésus-Christ ? *Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est regnum cælorum* : Vous êtes bienheureux, parce que le royaume des cieux vous appartient : *Felicitas non tam promittitur quam datur*. C'est là, conclut saint Bernard, un bonheur qui ne regarde pas moins le présent que le futur, qui même n'est pas tant promis, qu'il semble être déjà donné : *Quid tam absconditum quam paupertatem esse beatam? attamen veritas loquitur.... Vos insensati filii Adam divitias queritis, divitias desideratis usque adhuc, cum tamen beatitudo pauperum divinitus commendata, prædicata in mundo, credit ab hominibus. Querat eas paganus qui sine Deo vivit, querat Judæus qui terrenas possessiones acquirit, sed qua fronte magis aut qua mente Christianus divitias querit, postquam Christus beatus esset*

pauperes predicavit (BERN., serm. 1 in festo Omn. Sanctorum).

C'est à vous, ô pauvres d'esprit et de cœur, que ce royaume appartient; vous en avez donné le prix, vous l'avez acheté par le détachement où vous êtes des biens de la terre. Vous commencez déjà dès ce monde à en avoir la possession; elle sera à la vérité paisible et entière en l'autre, mais vous en recevez ici-bas les gages.

Oh! quel sujet de consolation et de joie à un chrétien, de se représenter toutes ces choses; de savoir qu'au sentiment de Jésus-Christ même qui est la vérité par essence, il est bienheureux dès ce monde, pourvu qu'il se résigne à la volonté du Seigneur, qu'il aime et qu'il chérisse sa pauvreté.

Quel sujet de consolation et de joie, quand il a la parole de son Dieu pour caution et pour garant; quand il se sent comme en droit de lui dire: Faites de moi ce qu'il vous plaira; mais faites aussi ce que vous m'avez promis; je m'abandonne entièrement à votre sainte volonté; frappez-moi, dépouillez-moi, appauvrissez-moi. Si ce n'est pas assez d'avoir perdu ce procès, affligez-moi encore par d'autres voies; si la guerre ne m'a pas encore assez ruiné, faites-moi souffrir les incommodités de la faim; mais puisque, par le secours de votre grâce, je souffre sans murmurer de si rudes épreuves, souffrez que je vous demande ce que vous m'avez promis. C'est, Seigneur, votre royaume, où j'espère d'entrer, et qui, à ce que vous avez dit, m'appartient. Vous y entrerez, mes chers enfants; mais comme vous savez que rien de souillé n'y entre, ce sera après que vous aurez pris votre pauvreté dans un esprit de mortification et de pénitence; car c'est là le bon usage que vous en devez faire, et ce à quoi je vais vous exhorter dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

La réflexion que faisait Tobie était une réflexion fort judicieuse et fort sage, lorsque parmi ces belles instructions qu'il donnait à son fils, il lui disait: Ne craignez pas, mon fils, et ne vous affligez pas: *Noli timere, fili mi*. Il est vrai que nous menons une vie assez pauvre, *pauperem quidem vitam gerimus*; mais sachez que nous aurons de grands biens, si nous craignons Dieu, et si nous nous éloignons de tout péché: *Sed multa bona habebimus, si timuerimus Deum, et recesserimus ab omni peccato*.

Il voulait par là apprendre à son fils, que s'affliger et s'abattre excessivement de sa pauvreté, c'est offenser Dieu; que dans cette pauvreté extérieure que l'on souffre, on peut être intérieurement riche en mérites et en vertus; que dans sa misère, le vrai secret de se sanctifier est d'avoir sans cesse le Seigneur devant les yeux, le craindre et le servir; qu'on doit, par le respect qu'on lui porte, appréhender de l'offenser; et qu'après l'avoir offensé, il faut se servir des moyens mêmes de son état pour faire pénitence de ses péchés.

C'est à vous, ô pauvres, c'est à vous, mes très-chers frères en Jésus-Christ, que je puis faire les mêmes leçons, et dire avec le même Tobie: Ne craignez et ne vous affligez pas, mes chers enfants. Il est vrai que vous menez une vie fort pauvre, *pauperem quidem vitam geritis*; mais vous amasserez de grands biens, si vous craignez Dieu, et si vous vous absteniez de tout péché: *Sed multa bona habebitis si timueritis Deum, et abstineritis ab omni peccato*.

Il y a, dit Hugues de saint Victor (*Miscel.*, lib. III, tit. 58), une pauvreté feinte, une pauvreté onéreuse, et une pauvreté inutile. La pauvreté feinte est celle des hypocrites et des faux pauvres; de ceux qui supposent de plus grandes misères que ne sont celles qu'ils souffrent, et qui, sous le titre d'une piété contrefaite, volent le bien et les aumônes des vrais pauvres. La pauvreté onéreuse est celle des pauvres impatients qui ne peuvent souffrir leur pauvreté, qui murmurent sans cesse, qui ont leur état non-seulement à charge, mais encore en horreur, et qui s'emprescent d'en sortir par quelque voie que ce puisse être.

Mais outre ces deux espèces de pauvreté, il y en a une troisième qu'il appelle inutile; et c'est celle de tant de gens qui, au lieu de se servir de leur pauvreté comme d'un remède très-efficace pour l'expiation de leurs péchés, rejettent une voie si salutaire, et sous des habits et des livrées extérieures de pénitence, vivent sans avoir un véritable esprit de pénitence.

Il leur est cependant très-nécessaire pour deux raisons; pour se purifier des péchés qu'ils ont commis, c'est la première; pour se préserver de ceux qu'ils sont tentés de commettre, c'est la seconde. Ils ont offensé Dieu, il faut qu'ils lui satisfassent; et leur pauvreté soufferte patiemment doit leur tenir lieu de satisfaction. Ils sont tous les jours, par l'état où ils se voient réduits, tentés de l'offenser; et leur pauvreté soufferte patiemment doit les retenir dans le devoir.

Pourquoi pensez-vous, mes chers enfants, que Dieu veut que vous soyez pauvres? Quoique je ne puisse entrer dans les conseils éternels de sa sagesse, ni sonder de si profonds abîmes, cependant autant que je l'ai pu connaître par la lecture que j'ai faite de l'Ecriture sainte, j'ai trouvé que c'était pour vous sanctifier, vous sauver et vous purifier de vos péchés. C'est Dieu même qui le dit, et vous le croirez bien à sa parole.

Ecoutez ceci, maison de Jacob, écoutez ceci: *Audite hæc, domus Jacob*. Je sais certainement que vous êtes prévaricateur, et je le sais si bien, que dès le sein de votre mère, je vous ai appelé le violateur de ma loi: *Transgressorem ex utero vocavi te*. Je l'ai su de toute éternité, et la chose est arrivée telle que je l'avais connue. Vous avez abusé de mes bienfaits; et au lieu que les grâces que je vous ai faites devaient vous rendre plus reconnaissants, vous en avez malicieusement abusé par votre luxe, vos jeux, vos dissipations, votre dureté envers les pauvres.

Vous qui êtes né dans la pauvreté, vous n'avez pas fait un meilleur usage de cet état de sainteté où je vous avais mis; vous m'avez oublié dans vos prières, vous avez vécu dans une négligence et une ignorance grossière de vos devoirs; la paresse et la fainéantise vous ont abruti; vous avez violé ma loi.

Quoique cela soit, je considère moins ce que vous êtes, que ce que je suis moi-même : *Propter nomen meum longe faciam furorem meum*. Revenez, prévaricateurs, revenez; ce n'est pas à cause de vous, c'est à cause de mon nom, qui est un nom de miséricorde et de bonté, que j'éloignerai de vous ma fureur. Je veux vous faire grâce; mais je prétends que vous fassiez pénitence de tant de péchés que vous avez commis; c'est moi-même qui vous en ai inspiré le dessein; c'est moi-même qui vous en ai facilité les moyens; car qu'ai-je fait pour vous? *Ecce excoxi te, sed non quasi argentum, elegi te in camino paupertatis* (Isa., XLVIII). Je vous ai purifié par le feu, mais non comme l'argent, je vous ai choisi dans la fournaise de la pauvreté.

Si votre état avait été à votre choix, si vous aviez été maîtres de votre bonne ou de votre mauvaise fortune, vous vous seriez bien donné de garde d'en choisir une qui vous eût paru si dure; mais c'est moi-même qui vous ai choisis, *elegi te*. Si vous aviez eu la liberté de réformer mon choix, vous auriez dit comme une infinité d'autres : Je me sauverai aussi bien étant riche qu'étant pauvre, je ferai d'abondantes aumônes, je donnerai à mon prochain de grands exemples de modération et de vertu. Mais comme je sais mieux ce qu'il vous faut que vous ne le savez vous-mêmes, je vous ai choisis tel que je voulais que vous fussiez, *elegi te*. Où vous ai-je choisis? où vous ai-je mis? dans la fournaise, dans le creuset de la pauvreté : *In camino paupertatis*.

Vous avez contracté mille ordures; purifiez, purifiez-vous dans ce creuset; la nudité, la soif, la faim, la langueur, l'abandonnement de vos proches, la dureté des riches, voilà la fournaise où je vous ai mis; mais ce n'est pas comme de l'argent que l'on met dans un creuset, *excoxi te, sed non quasi argentum*. Ce métal insensible souffre toute la rigueur du feu, et devient pur sans y contribuer en aucune manière de sa part; mais sachez qu'à votre égard, jamais vous ne vous purifierez de vos péchés, si vous ne contribuez par votre patience, si vous ne m'offrez votre pauvreté en satisfaction de tous vos désordres, si vous ne regardez votre état comme un état de pénitence, comme un moyen que je vous donne de la faire, et qu'il faut que vous acceptiez.

Cela est si vrai, mes frères, qu'il faut de deux choses l'une, ou que vous souffriez votre pauvreté dans cet esprit, ou que cette pauvreté ne serve qu'à vous endurcir, et à consommer votre réprobation. Il faut de deux choses l'une, ou que vous fassiez de votre pauvreté un moyen de satisfaire à Dieu

pour les péchés que vous avez commis, ou que Dieu irrité en fasse une occasion de votre perte; il n'y a point de milieu.

Ouvrez l'Ecriture sainte, vous y trouverez presque mot à mot ce que je dis. Vous avez visité les pécheurs, ô mon Dieu, et vous les avez brisés sous le poids des maux qu'ils ont soufferts sans qu'ils se soient reconnus : *Visitasti, et contrivisti eos* (Isa., XXVI); les guerres, la famine, l'incendie, la peste le glaive ont été les fléaux dont vous les avez frappés. S'ils avaient pris ces maux dans un esprit de pénitence; s'ils avaient dit : Souffrons-les patiemment, ils serviraient à apaiser le Seigneur et à lui satisfaire, vous les auriez aussitôt regardés en pitié; mais ils ont toujours conservé un esprit d'impénitence dans un état même de pénitence; et, au lieu de profiter de leurs misères, ils en sont devenus plus endurcis; que leur est-il arrivé? Vous les avez perdus sans ressource, c'en est fait, vous les avez rejetés, vous les avez abandonnés, vous les avez réprouvés. Où sont-ils? je n'en sais rien. Car, vous avez même effacé leur mémoire de dessus la terre, *et perdidisti omnem memoriam eorum*.

Dieu, chez le même prophète Isaïe, dit qu'il a étendu sa main vengeresse sur son peuple; qu'il l'a rendu pauvre, misérable, réduit à la dernière nécessité, sans qu'il ait accepté les moyens de pénitence qu'il lui offrait pour revenir à lui. Tu as dit, peuple aveugle et endurci, tu as dit : Les tuiles de nos maisons sont tombées, mais nous les rebâtirons de pierres de taille; on a coupé nos sycomores, mais nous mettrons des cèdres à leurs places. Bien loin de faire servir ta pauvreté et tes autres misères au dessein de Dieu, qui ne voulait pas ta perte, mais ta vie par la pénitence, tu as abusé de cette dernière ressource de sa miséricorde : *Populus non est reversus ad percutientem se, et in Dominum exercituum non inquisierunt* (Isa., IX). Tu n'es pas retourné vers celui qui te frappait et tu n'as pas recherché le Dieu des armées : va, misérable, tu périras : *In omnibus his non est aversus furor ejus, sed adhuc manus ejus extensa*; parmi toutes ces disgrâces qui, souffertes avec patience, t'eussent fait obtenir le pardon de tes péchés, la fureur de Dieu ne s'est pas détournée de dessus toi, sa main est encore étendue pour te frapper, et tu as ce double malheur de n'être ni heureux en ce monde ni en l'autre.

Car voilà ce que veulent dire les paroles suivantes de cet endroit du prophète : *Ira Domini exercituum conturbata est terra, et erit populus quasi esca ignis*. La terre a été toute bouleversée dans la colère du Seigneur, voilà pour ce monde; et ce peuple est devenu l'aliment et la nourriture du feu, voilà pour l'autre : *Declinabit ad dexteram et esuriet, comedet ad sinistram, et non saturabitur*. Il se tournera à droite, et il mourra de faim; il se tournera à gauche, et quoi qu'il mange il ne sera pas rassasié. Te voilà donc, de quelque côté que tu ailles, malheureux partout; tu devais recevoir ta

pauvreté dans un esprit de pénitence pour la satisfaction de tes péchés passés, tu ne l'as pas voulu faire, tu périras.

Mais si vous n'avez point commis de péchés par le passé, ce que je ne veux pas croire, ou si vous y avez satisfait, la pauvreté que vous souffrez est une grande tentation pour en commettre. Il n'y a point dans la mer d'endroit si assuré ni si calme, qu'il ne s'y élève de furieuses tempêtes; il n'y a point dans le monde de condition telle qu'elle soit où l'orage des tentations ne s'élève.

La pauvreté qui devrait en être plus exempte en souffre de terribles. Job n'est pas moins tenté sur son fumier que David sur son trône. Pourquoi demeures-tu dans ta simplicité? lui dit sa femme, maudis Dieu et meurs. Ses faux amis ne lui en disent pas moins; jusque-là que le Saint-Esprit a avancé une grande parole, que si les richesses sont bonnes et avantageuses à un homme qui n'a point de péché dans sa conscience, la pauvreté est très-pernicieuse et très-méchante dans la bouche d'un impie : *Bona est substantia cui non est peccatum in conscientia, et nequissima paupertas in ore impii* (Eccli., XIII).

Pour un bon pauvre, oh ! qu'il y en a de mauvais ! Pour un pauvre qui craint Dieu et qui le sert dans un esprit d'humilité et de pénitence, oh ! qu'il y en a qui le maudissent et qui blasphèment son saint nom ! Pour un bon pauvre qui entendra la messe dévotement et qui assistera au service de sa paroisse, oh ! qu'il y en a qui, courant d'églises en églises et de chapelles en chapelles, ne diront pas seulement une prière dans toute une journée ! Pour un bon pauvre qui élèvera son cœur à Dieu et qui lui demandera de supporter tranquillement son mal, oh ! qu'il y en a qui se donnent au démon ; qu'il y en a que le chagrin, l'impatience, la fureur, la rage, le désespoir, portent aux derniers excès ! *Nequissima paupertas in ore impii*.

Vous aviez bien raison, Tertullien, de dire qu'il n'y a point de divinité plus forte ni qui porte un méchant homme à plus de péchés que la pauvreté : *Nemo fortiozem expertus est divinitatem, quam paupertatem*. C'est à cette maudite divinité qu'on sacrifie son honneur et sa conscience. C'est à son occasion qu'on est tenté de commettre et qu'on commet effectivement une infinité de péchés, dont on ne se rendrait pas coupable si l'on n'était pauvre.

Il m'est assez souvent arrivé, soit dans les confessions particulières, soit dans les visites générales des pauvres de cette paroisse, d'apprendre des choses qui m'ont fait frémir. Quand j'ai demandé à une jeune fille et à une mère qui l'avait prostituée : D'où vient que vous vous êtes si malheureusement abandonnée ? et toi, infâme, d'où vient que tu as engagé et vendu ta fille au démon de l'impureté ? — Que voulez-vous que nous fassions, m'ont-elles dit, nous n'avons pas de quoi vivre. Quand j'ai demandé à cet

officier de justice : D'où vient que vous avez traîné si longtemps un procès que vous pouviez expédier, que vous y avez fait entrer plusieurs faussetés, que vous avez trahi votre partie, ou que vous l'avez malicieusement consumée en frais ? — Le temps est mauvais, ma charge n'est pas à moi, j'ai une grande famille à nourrir ; si je n'avais un peu d'adresse il faudrait aller à l'hôpital ; c'est la pauvreté qui m'y a contraint. Votre pauvreté, eh ! que ne la souffrez-vous en patience ? Dieu qui veut que vous soyez pauvres, entend-il que vous fassiez, vous, mille actions infâmes, vous, mille injustices et mille friponneries ? Si vous preniez votre état dans l'esprit que vous devez le prendre, comme une occasion de mortification et de pénitence, vous résisteriez bientôt à de si dangereuses tentations. Les faussetés, les parjures, les fourberies, les mensonges, les imprécations, les vols, les fornications, les blasphèmes, ne peuvent rien contre un bon pauvre, qui, résolu de faire son devoir, quoi qu'il lui arrive, fait, comme l'on dit, de nécessité vertu.

Il entre dans les mêmes sentiments de saint Paul, qui disait : Je suis fait à toutes choses partout où je me trouve : *Ubique et in omnibus institutus sum* (Philipp., IV). Tantôt Dieu m'envoie du pain pour me rassasier, tantôt je souffre les inconvénients de la faim : *Scio et satiari, et esurire*; tantôt je trouve de quoi vivre, et même avec une espèce d'abondance, et tantôt je me vois dans l'indigence et dans la misère : *Scio abundare, et penuriam pati*. Je veux ce que Dieu veut ; et comme son dessein est de me sanctifier et de me sauver par les souffrances, je les accepte de bon cœur et lui en rends d'humbles actions de grâces. Venez, pauvreté, faim, soif, nudité, froid, pertes, naufrages, vous me serez toujours très-chers si vous contribuez à mon salut.

Je prie le Seigneur, mes très-chers frères, et je le prie à genoux, de vous inspirer de semblables sentiments. Il veut que vous soyez pauvres ; pourquoi vous opposeriez-vous à sa volonté, puisque, nonobstant vos impatiences, vos murmures, vos soulèvements, vos blasphèmes, ce qu'il veut vous arrivera ? Quand vous murmurerez contre cette loi suprême, que ferez-vous ? que gagnerez-vous ? Vous commencerez dès ce monde votre enfer des choses mêmes qui pouvaient vous servir à y faire votre purgatoire. Si le Dieu que nous adorons était un Dieu aveugle, dur, impitoyable, vous seriez obligés, bon gré malgré vous, de vous soumettre à ses ordonnances ; mais il voit vos maux, il les connaît, il sait pendant quel temps vous les endurez, et quand il vous sera avantageux qu'il les prolonge ou qu'il les finisse.

Consolez-vous, mes très-chers frères, consolez-vous, votre affliction se changera en joie et votre douleur en repos : *Vobis dico pauperes qui mendicatis, qui de elemosynis Christianorum vivitis : consolamini, consolamini, tribulatio vestra vertetur in gaudium, et*

dolor vester in letitiam, etc. (AUGUST., serm. 27, *De tempore*). Ne vous affligez pas de ce que vous demandez l'aumône, et gardez-vous bien de murmurer contre un Dieu qui est si juste d'un côté et si miséricordieux d'un autre; si juste pour vous punir, si miséricordieux pour vous faire trouver votre salut dans votre peine. Vous manquez quelquefois du nécessaire à la vie; mais souvenez-vous qu'il proteste, qu'il ne souffrira jamais que l'âme du juste meure de faim. J'ai été jeune, disait le Sage, je suis à présent dans un âge fort avancé; j'ai eu une parfaite connaissance d'un infini de choses; mais je puis vous assurer que je n'ai jamais vu un homme de bien tellement abandonné qu'il n'ait pas eu de quoi vivre. Daniel est renfermé par l'ordre du roi dans une fosse à lions, et on lui apporte par un exprès commandement de Dieu de quoi vivre d'un pays fort éloigné. Elie est dans un désert sans avoir un morceau de pain, et un corbeau lui en apporte. Dieu donne tant de biens à une infinité de pécheurs; et vous croyez qu'à cause que vous le servez il vous délaissera? *Vis nosse quam locuples sit? Cælum emit, quibus thesauris conferri posset quod paupertati videmus indultum?* (AUG., ser. 29, *De verbo apostol.*). Courage donc, mes chers enfants, courage; aimez votre pauvreté, vous ne pouvez rien trouver de plus riche qu'elle : *Nihil ea potest ditius inveniri*; car n'est-elle pas bien riche, puisqu'elle achète le plus grand de tous les royaumes, en comparaison duquel toutes les richesses et tous les empires de la terre ne sont rien! je veux dire le royaume du ciel, que je vous souhaite. Amen.

SERMON LXXXIV.

POUR LE SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE,

Sur la nécessité de l'aumône.

Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur et in ignem mittetur : igitur ex fructibus eorum cognoscetis eos (Math., VII).

Tout arbre qui ne produit point de bon fruit, sera coupé et jeté au feu : Vous connaîtrez donc par leur fruits ce qu'ils sont.

Après avoir parlé aux pauvres dans le dernier discours que je fis il y a huit jours; après leur avoir montré le bon usage qu'ils devaient faire de leur pauvreté et des autres fléaux dont la main de Dieu les frappait, en leur apprenant qu'ils devaient les souffrir dans un esprit de résignation pour se conformer à la volonté du Seigneur, et dans un esprit de pénitence, pour satisfaire à sa justice, il est à propos, Messieurs, que dans un auditoire où se trouve un si grand concours des plus riches et des plus considérables du royaume, je vous découvre ce que vous savez déjà assez, puisqu'on vous en a parlé cent et cent fois, quelles sont vos obligations à l'égard des pauvres.

L'évangile de ce jour semble me déterminer à ce sujet. Il y est parlé de trois sortes

d'arbres : de bons arbres qui produisent de bons fruits, de méchants arbres qui n'en produisent que de mauvais, et de certains arbres stériles qui n'en portent ni de mauvais ni de bons. Les premiers représentent ces chrétiens (hélas ! que le nombre en est petit !) qui font le bien qu'ils sont obligés de faire, et qui donnent à ce bien qu'ils font tous les degrés de bonté et d'intégrité qu'il doit avoir; qui font l'aumône selon leur qualité et leur pouvoir, et qui donnent à cette aumône qu'ils font toutes les conditions nécessaires pour être agréables à Dieu, et porter des fruits qui mûrissent dans l'éternité.

Les seconds représentent ces chrétiens qui amassent péchés sur péchés, injustices sur injustices, duretés sur duretés, débauches sur débauches, impiétés sur impiétés. Chrétiens ! je ne devrais pas leur donner un si beau nom qu'ils outragent et qu'ils déshonorent. Ils ont été coupés d'un olivier sauvage et entés sur un bon olivier; et, les malheureux qu'ils sont ! ils ne portent que des fruits empoisonnés et de mauvais goût.

Les troisièmes représentent ces chrétiens qui, s'abstenant de mal faire, et obéissant par là à une partie de la loi, négligent l'autre, qui leur ordonne de faire le bien. Ils ne volent personne, ils ne font injustice à personne; ce sont, selon le monde, des gens honnêtes et intègres; mais ils ont l'âme dure, et à peine peut-on arracher quelques sous de leur bourse. Qu'en pensez-vous, ô mon Dieu ! qu'en pensez-vous ? Ce qu'ils ne pensent pas eux-mêmes, et ce qu'ils ne sauraient se persuader, qu'étant des arbres stériles, ils méritent d'être coupés et jetés au feu, par cette raison qu'ils ne produisent point de bon fruits : *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur.*

Parler sur ce sujet de la nécessité des bonnes œuvres, et des qualités qu'elles doivent avoir pour mériter le salut éternel, ce serait traiter une matière fort importante; mais deux considérations m'en ont empêché. La première est que j'en ai déjà parlé ailleurs (5), et la seconde que l'une des grandes causes de la réprobation de la plupart des riches, est l'omission d'une bonne œuvre qui les regarde en particulier, je veux dire de l'aumône, sur laquelle il est très-rare qu'ils se fassent aucun scrupule de conscience. Est-ce qu'ils voudraient se damner à plaisir ? je ne le crois pas; mais c'est qu'ils se flattent mal à propos que l'omission de l'aumône n'est pas un titre suffisant de réprobation ni une exclusion formelle du royaume du ciel.

DIVISION.

Pour les désabuser d'une erreur si préjudiciable et tâcher d'épuiser cette matière, j'avancerai deux propositions qui feront le sujet de ce discours. Tout homme qui, pouvant faire l'aumône, ne la fait pas, est un arbre qui, ne portant pas de bons fruits,

(5) Voyez les sermons du Jugement dernier, et celui de la Septuagésime.

sera coupé et jeté au feu ; voilà ma première proposition. Tout homme qui, faisant l'aumône, ne la fait pas selon les règles de l'Evangile, est un arbre dont les fruits ne mûriront jamais pour l'éternité ; voilà ma seconde proposition. L'une regarde la nécessité de l'aumône, l'autre en découvrira les qualités. Il faut la faire, première vérité ; il faut la faire en chrétien, seconde vérité. Comme je prévois que je ne pourrai donner à l'une et à l'autre tout l'éclaircissement qu'elles méritent, je ne traiterai aujourd'hui que la première.

PREMIER POINT.

Faire l'aumône quand on peut la faire, quand on est en état de la faire, quand on a de quoi la faire, ce n'est, Messieurs, ni un conseil, ni une œuvre de surérogation, c'est une loi expresse et un commandement indispensable à tous les riches. Voulez-vous brûler éternellement dans les enfers ? voulez-vous faire l'aumône pendant votre vie ? Choisissez, il n'y a point de milieu, il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais. L'obligation en est si grande, si générale, si précise, que la seule omission de cette bonne œuvre est un titre suffisant de damnation et de réprobation éternelle : vous pouviez porter de bons fruits, vous n'en avez point porté ; vous pouviez soulager les pauvres, vous les avez laissés sans secours ; que deviendrez-vous à la fin de votre vie ? Apprenez-le de Jésus-Christ même : *Excidetur, et in ignem mittetur* : Vous serez coupés et jetés au feu.

J'établis la vérité de cette proposition sur deux principes incontestables, et que jamais personne n'a révoqués en doute. Ceux qui peuvent faire l'aumône et qui, en de certaines occasions, ne la font pas, perdent la charité de Dieu et la grâce de Jésus-Christ : premier principe ; par conséquent, ils pèchent mortellement ; par conséquent, la seule omission de ce devoir mérite d'être punie d'une réprobation éternelle. Je ne vois pas de quelle manière on pourrait éluder la force de ce raisonnement, que j'ai tiré de saint Augustin et de saint Jean Chrysostome.

Dira-t-on qu'on peut perdre la grâce justificante et la charité de Dieu sans tomber dans le péché ? Mais on sait que la grâce et le péché sont incompatibles, que l'antipathie y est nécessaire, qu'il y a entre l'un et l'autre plus d'opposition qu'entre le blanc et le noir, entre la lumière et les ténèbres, entre la vie et la mort. Dira-t-on aussi qu'une âme en état de péché mortel n'est pas en état de damnation ? Puisqu'il n'y a que ce péché qui lui attire ce malheur, et que quand elle aurait souffert d'ailleurs toutes les disgrâces de la vie, si elle mourait sans péché elle serait sauvée.

Tout se réduit donc à cette proposition, que celui qui, pouvant faire l'aumône, ne la fait pas en de certaines rencontres, perd la charité de Dieu et la grâce de Jésus-Christ ; mais qui est-ce qui le dit ? c'est le Saint-Esprit même : *Qui habuerit substantiam hujus*

mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauscrit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo ? (I Joan., III.) Si quelqu'un a la substance du monde (apprenez que les richesses sont moins la substance et le bien du riche, que la substance et le bien du monde) ; si quelqu'un a la substance de ce monde, et si, voyant son frère dans la nécessité, il lui ferme son cœur et ses entrailles, comment la charité de Dieu demeurerait-elle en lui ?

Trois réflexions des Pères sur ces paroles de saint Jean. Il faut avoir du bien, et voir son prochain dans la nécessité pour être obligé de le secourir : première réflexion. Si vous êtes pauvres vous-mêmes, je ne dis pas pauvres d'avarice et de désirs, je ne dis pas pauvres de dissimulation et d'hypocrisie, je ne dis pas pauvres parce que, quelque bien que vous ayez, vous vous persuadez n'en avoir jamais assez ; oh ! que le nombre de ces faux pauvres est grand ! Mais si vous êtes effectivement pauvres, si beaucoup de choses qui vous seraient nécessaires vous manquent, vous êtes dispensés de faire une aumône que vous seriez en état de recevoir (quoique nous voyions dans l'Ecriture des femmes très-pauvres être cependant plus charitables que les riches). Mais si vous avez du bien, et si votre prochain n'en a point, le cas change d'espèce, vous êtes obligés de lui faire l'aumône : C'est pour cela dit saint Léon, que selon les termes de l'Ecriture, le pauvre et le riche se rencontrent ensemble : *Dives et pauper obviaverunt sibi* ; et que la justice de Dieu qui balance le sort des hommes comme il lui plaît, a permis qu'il y eût des misérables, afin qu'ils fussent récompensés pour leur patience, et que l'aumône servît de couronne aux personnes charitables qui les assistent : *Ideo sub diversis molestiis justitia Dei nonnullos laborare permisit, ut et miseros pro patientia, et misericordes pro benevolentia coronaret* (LEO, serm. 5 *De jejuni*).

Si étant riches, et connaissant la misère de votre prochain, vous lui fermez vos entrailles, vous offensez Dieu mortellement : seconde réflexion. Vous devez deux choses aux pauvres, la compassion et l'aumône. La compassion, si vous êtes pauvres : Je ne suis pas en état de vous faire du bien, mais je prends part à votre mal ; et si je pouvais y apporter du remède, je le ferais. La compassion et l'aumône, si vous êtes riches : Je suis touché de votre pauvreté, et parce que Dieu m'a donné du bien, je veux que vous en profitiez. N'avez-vous point de bien ? dit saint Jérôme (*in psal. CXI*), votre bon cœur suppléera à votre pouvoir, et vous aurez devant Dieu autant donné que vous eussiez voulu donner : *Qui non habet unde faciat eleemosynam liber est, quantumque dare voluerit tantum dedit, quia voto et desiderio dedit*. Mais en avez-vous ? Joignez un secours effectif à votre bonne volonté ; et dans quelque état que vous vous trouviez, appliquez-vous cette belle leçon de l'Apôtre, qui veut que vous vous revêtiez des entrailles

de miséricorde, comme étant les élus, et les bien-aimés de Dieu : *Induite vos viscera misericordiæ sicut electi Dei.*

Saint Paul ne dit pas seulement, comme remarque saint Chrysostome (hom. 33 ad pop.) : Ne regardez pas froidement et indifféremment vos frères, il vous ordonne d'en avoir pitié; il ne se contente pas de cette pitié et de cette compassion, si elle est passagère et excitée par quelque objet touchant; il veut que ce soit une compassion comme habituelle, que vous l'assistiez quand vous le pouvez, et que comme vous avez toujours vos habits sur vous, votre aumône ne vous quitte pas non plus : *Vides verbi virtutem et quomodo semper nos misericordes esse velit. Non enim dixit : Miseremini simpliciter, sed induite vos, ut sicut vestimentum semper nobiscum est, sic et eleemosyna sit. Nec simpliciter dixit misericordiam, sed viscera misericordiæ ut naturalem imitetur amorem.*

Ce n'est pas encore assez : il ne se contente pas même de vos aumônes, il veut aller jusqu'au cœur, jusqu'au fond du cœur, jusqu'à ce que vous avez de plus intérieur et de plus attaché à votre substance, qui sont vos entrailles, *viscera misericordiæ*. A la place de ce cœur insensible et indifférent aux misères de votre prochain; à la place de ces entrailles dures et impénétrables, prenez un cœur compatissant et tendre, des entrailles que la pitié et la miséricorde amollissent, car c'est là ce que font les élus et les bien-aimés de Dieu : *Induite vos viscera misericordiæ, sicut electi Dei.*

Mais si étant riches, et sachant la misère de votre prochain, vous lui fermez vos entrailles, comment est-ce que la charité de Dieu demeure en vous ? *Quomodo ?* Troisième réflexion. C'est comme si saint Jean disait : Vous croyez que tout insensibles et durs que vous êtes envers votre prochain, vous ne laissez pas d'aimer Dieu ; mais pour moi qui ai d'autres lumières que vous, pour moi qui ai sondé les plus secrets mouvements du cœur de mon maître ; pour moi qui ai le bonheur de ne vous rien dire et de ne rien écrire, que ce que le Saint-Esprit me dicte, je ne vois pas comment la charité de Dieu et la grâce de Jésus-Christ pourraient demeurer en vous : *Quomodo charitas Dei manet in eo ?* Vous pouvez bien avoir eu cette charité et cette grâce, mais dès que vous fermez vos entrailles à vos frères, dès que vous refusez de les secourir, lorsque vous êtes en état de le faire, il faut que cette charité et cette grâce vous quittent ; car je ne vois pas comment elles pourraient demeurer en vous : *Quomodo charitas Dei manet in eo ?*

Il y a trois choses en Jésus-Christ, qui sont comme les canaux de ses grâces : ses maximes, son esprit, et son exemple ; si vous trouvez d'autres choses par où cette grâce se communique à vous, vous êtes plus habiles que moi ; à mon égard je n'en connais point d'autres. Si vous suivez les maximes de Jésus-Christ, si vous êtes animés de l'esprit de Jésus-Christ, si vous vous conformez aux exemples de Jésus-Christ,

vous avez sa grâce : sans cela, comment pouvez-vous l'avoir ? *Quomodo ?* Or, dans l'état où je vous suppose, je veux dire dans un état de dureté et d'insensibilité pour les misères des pauvres, dans un état d'avarice qui vous empêche de secourir les pauvres, vous n'accomplissez rien moins que les commandements de Jésus-Christ, vous n'avez rien moins que l'esprit de Jésus-Christ, vous ne suivez rien moins que les exemples de Jésus-Christ ; comment est-ce donc que sa charité et sa grâce demeureront en vous ? *Quomodo ?* Je n'y vois nulle apparence, dit saint Jean ; par conséquent, ne pas faire l'aumône quand on peut la faire, c'est pécher mortellement. Il n'y a que le péché mortel qui fasse perdre la grâce de Dieu : le refus de l'aumône fait perdre cette grâce ; c'est donc un péché mortel.

Le second principe sur lequel j'établis cette vérité est tiré de la même Ecriture. C'est que jamais, lisez, lisez l'Ecriture sainte, c'est que Dieu n'a jamais menacé, et châtié personne de mort et de peine éternelles qu'il n'y ait eu une très-grande et très-considérable transgression de l'un de ses commandements.

Il est bien vrai que celui qui viole un conseil peut pécher, et que son péché peut avoir de très-fâcheuses suites ; mais ce n'est qu'un péché véniel que Dieu ne châtie pas d'une éternité de peines, qu'un péché avec lequel la grâce peut compatir, qu'un péché qui ne porte pas une exclusion éternelle de Dieu, mais une suspension de félicité pendant quelque temps, dans le purgatoire. Il n'y a que le péché mortel qui mérite un châtiment éternel, qui soit frappé de séparation et d'anathème. Or, Dieu a fulminé cette séparation et cet anathème pour toujours contre ceux qui refusent l'aumône aux pauvres ; par conséquent ce refus de l'aumône est un péché mortel.

Apprenez ici, Messieurs, votre religion, et ne vous flattez pas mal à propos : *Tunc dicet et his qui a sinistris erunt.* Ah ! voilà un terrible *tunc*, pour les réprouvés ! Ah ! que ce *tunc* jettera de frayeur dans leurs âmes, quand ils se verront aux pieds de leur juge ! Leur consternation sera incomparablement plus grande que ne fut celle des frères de Joseph, quand il leur dit : Je suis Joseph, votre frère que vous avez vendu.

Le Fils de Dieu voyant donc tous les prédestinés à sa droite, et tous les réprouvés à sa gauche ; tournant vers ceux-ci ses regards enflammés de colère et de fureur, prononcera ces effroyables paroles : *Tunc dicet : Discedite a me, maledicti, in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus (Matth., XXV) : Retirez-vous de moi, maudits, dans le feu éternel, qui est préparé au démon et à ses anges. Qu'avons-nous fait, Seigneur, pour être si rigoureusement punis ? Qu'avez-vous fait, barbares ! Esurivi, et non dedistis mihi manducare, j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; sitivi, et non dedistis mihi potum, j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ;*

hospes eram et non collegistis me, j'étais hors de chez moi, dans un pays étranger, et vous n'avez pas voulu me recevoir; *nudus et non cooperuistis me*, j'étais tout nu, et vous m'avez refusé un méchant habit; *infirmus et in carcere, et non visitastis me*, j'étais malade, et transi de froid dans la prison, et vous ne m'avez pas rendu une seule visite; allez, maudits, que je ne vous voie jamais ! Pour vous qui avez fait cas de ma parole, et qui avez accompli ma loi, vous êtes les bénis de mon Père; venez, son royaume vous appartient; mais pour vous qui m'avez refusé un morceau de pain, un méchant haillon, un reste de votre vanité et de votre luxe, de vos jeux et de vos débauches; allez, retirez-vous dans le feu éternel; vous n'avez pas voulu me connaître, je ne vous connais pas non plus; vous n'avez pas voulu de ma compagnie, je ne veux pas non plus de la vôtre; allez prendre celle du démon et de ses anges.

Combien de fois, Messieurs, avez-vous entendu ces vérités, et comme elles ont été souvent rebattues, combien de fois les avez-vous prises pour des expressions outrées et des métaphores ? Il faut donc qu'on vous ait dit faux, ou que vous vous soyez terriblement abusés; il faut donc que nous soyons des menteurs et des imposteurs, ou que vous soyez épouvantablement endurcis, si des paroles qui ont jeté tant de frayeur dans les âmes les plus saintes n'ont pas été capables de vous émouvoir.

Jésus-Christ, dit saint Léon (serm. *De collect.*), dans ce fameux et dernier arrêt qu'il prononcera en faveur des prédestinés d'un côté, et celui qu'il fulminera contre les réprouvés d'un autre, ne parle que d'aumônes données, et que d'aumônes refusées pour en faire comme l'unique fondement du bonheur des uns, et du malheur éternel des autres. *Quasi nec alias virtutes dextri, nec alias offensiones habeant sinistri, sed in illo magno, etc.* Pourquoi cela ? est-ce qu'il n'y a point d'autres vertus que celle-là dans les justes, et d'autres péchés que celui-là dans les méchants ? Oui, répond ce saint pape, il y en a : *Sed in illo magno, summoque judicio, tanti æstimabitur vel largitatis benignitas, vel tenacitatis impietas, ut pro plenitudine omnium virtutum, et pro summa omnium commissorum, per unum bonum isti introducantur in regnum, et per unum malum illi mittantur in ignem æternum.* Il y aura d'autres vertus dans les prédestinés, il y aura d'autres crimes dans les réprouvés; mais au jugement de Dieu on estimera tellement la libéralité de celui qui aura donné, et la dureté de celui qui aura refusé l'aumône, que la charité sera comme la plénitude des vertus de l'un, et que la cruauté sera comme la consommation des crimes de l'autre. On ne dira pas à Abraham : Vous m'avez obéi dans le commandement le plus difficile que je pouvais vous faire d'immoler votre fils; vous m'avez témoigné votre résignation et votre dépendance, en sortant de votre pays pour aller dans un lieu inconnu; on ne lui

représentera pas toutes ces vertus ni plusieurs autres; on se contentera de lui dire : Vous m'avez souvent retiré chez vous dans la personne de ces pèlerin, et de ces étrangers à qui vous laviez les pieds et faisiez bonne chère. On ne dira pas non plus au mauvais riche : Tu as volé les provinces, tu as pillé le peuple, tu as fait mille concussions et mille injustices, tu as commis tant de fornications et d'adultères, tu as fait tant de crimes par ton ambition et par tes vengeances; on ne lui dira rien de tout cela : on lui présentera les pauvres qu'il a laissés mourir de faim, les prisonniers auxquels il n'a donné aucun secours; c'en est assez de ce seul péché pour sa condamnation : quand il n'en aurait jamais commis d'autres, il serait éternellement réprouvé.

SECOND POINT.

Vous me demanderez peut-être sur quoi est fondée cette obligation de faire l'aumône sous peine de péché mortel et de damnation éternelle; en voici trois raisons que je tire, l'une du côté de Dieu, l'autre du côté du riche, et la troisième du côté du pauvre.

Tout le monde sait, non-seulement par les maximes de l'Evangile, mais encore par les principes de la raison naturelle, que les causes qui donnent l'être, doivent procurer les moyens nécessaires à sa conservation. Je vous en atteste, Messieurs de justice, n'est-il pas vrai que par la loi naturelle un père doit donner l'aliment à son fils, quoique bâtard ? Tu lui as donné la vie, tu dois lui donner les moyens de la conserver. Or, Dieu est le père des pauvres, Dieu est le premier principe et le créateur des pauvres, par conséquent il est par une justice éternelle et divine, chargé de leur fournir ce qui leur est nécessaire pour la conservation de leur vie.

Cela étant, il ne le peut faire que par deux voies, ou immédiatement par sa providence, ou médiatement par le ministère des riches. Il l'a fait quelquefois immédiatement par lui-même; ce fut ainsi, dit Salvien (lib. I *De gub. Dei*), qu'il nourrit le peuple juif dans le désert, en lui envoyant la manne, cette viande céleste et miraculeuse qu'il reçut du ciel pendant quarante ans. Ce fut ainsi qu'il fit sortir de l'eau des rochers, pour le désaltérer dans sa soif, qu'il changea en douceur d'autres eaux amères, et que voulant contribuer autant au plaisir des Juifs qu'au soulagement de leurs besoins, il leur envoya des cailles dans leur camp : *Adde huc fontes repente natos, adde medicatas aquas, vel datas, vel immutatas, speciem servantes, naturam relinquentes. Adde aperta erumpentibus rivis montium capita, adde scaturientia novis pulverulenta arva torrentibus, adde illatos itinerantium castris alitum greges pietate indulgentissima, non usibus tantum hominum, sed etiam illecebris servientes : datum per quadraginta annos astris quotidie famulantibus cibum, rorantes jugiter escis dulcibus pelles, non ad victum tantum, sed etiam ad delicias profluentes.*

Mais comme ce sont là des voies extraor-

dinaires, miraculeuses, et par conséquent rares, il veut bien confier ce soin aux riches, du ministère desquels il se sert pour la nourriture et l'entretien des pauvres. Il les a mis au monde; il est de la justice et de l'obligation que son infinie miséricorde s'est imposée à elle-même de les nourrir; et pour se décharger de cette obligation, il met entre les mains des riches leur superflu, qui comme dit saint Augustin, est le patrimoine des pauvres : *Superfluum divitis patrimonium est pauperis*.

Quand cet homme est mort dans l'hôpital ou à un cinquième étage, il a laissé trois petits enfants sans argent, sans protection, sans métier, qui les nourrira? Leur patrimoine. Où est-il? entre les mains de ce riche. Quoi! ce pauvre en mourant a-t-il mis son argent entre les mains de ce président à mortier, de cet intendant des finances, de ce maître des requêtes pour les nourrir? Oui, Messieurs, oui, oui, Messieurs, encore un coup : Dieu, en la personne de ce pauvre a mis entre les mains de ce riche, de quoi fournir à la nourriture de ces enfants.

Je parle bien hardiment, me direz-vous; pensez-en ce qu'il vous plaira, je suis obligé de vous le dire pour la décharge de votre conscience et de la mienne; je ne vous dis rien, que Dieu ne vous dit s'il vous parlait lui-même, et si sa parole s'incarnait, il ne vous dirait rien qui combattît la vérité des miennes. Oui, Dieu vous a confié à vous le patrimoine de cet orphelin, à vous l'argent de cette veuve; il vous a donné le bien que vous avez, afin que de votre raisonnable superflu vous aidassiez ceux qui n'en ont point : *Panis est famelici quem servas*; ce pain que vous gardez chez vous, c'est du pain qui appartient à ce pauvre qui meurt de faim. *Nudi tunica est quam servas in conclavi*, ces habits qui se gâtent dans votre armoire, ces robes que les vers mangent dans vos coffres, sont des habits et des robes qui appartiennent à ce misérable qui n'a pas de quoi couvrir sa nudité. *Discalceati calceus est qui marcescit apud te*; ces souliers qui se moisissent dans le coin de cette salle sont les souliers de ce malheureux qui va nu-pieds. Toutes ces hardes vous sont inutiles, elles appartiennent aux pauvres, dit saint Léon pape; ce superflu n'est pas à vous, c'est à eux.

Et vous, Messieurs les bénéficiers, qui par des engagements encore plus particuliers êtes obligés de faire l'aumône, vous qui non-seulement en qualité de riches, non-seulement en qualité de chrétiens, non-seulement en qualité de prêtres et de ministres du Seigneur, devez assister les pauvres dans leurs besoins; mais, qui avec de gros revenus qui viennent des offrandes des fidèles, avez été établis pour être les dépositaires et les économes des pauvres; savez-vous bien comme saint Bernard vous traite? Il vous appelle homicides et voleurs, si vous usez mal du bien qui vous a été mis en dépôt, si au lieu d'en assister les pauvres, vous le conservez par une sordide avarice dans vos

coffres, ou si vous le dissipez par des dépenses déraisonnables et excessives.

Barbares, vous disent les pauvres par la bouche de ce Père, barbares, c'est notre bien et non pas le vôtre que vous retenez; c'est notre pain et non pas le vôtre que vous mangez. Tant de bonnes âmes qui ont donné ce qu'elles avaient, pour nous en faire un fonds dont vous nous distribuassiez le revenu, selon les règles de l'équité et de la conscience, ont-elles prétendu vous enrichir tout seuls, relever votre famille seule, ou fournir à vos jeux et à vos débauches, pendant que les membres de Jésus-Christ languiraient de faim, et souffriraient toutes les incommodités de la nudité et du froid? Ont-elles prétendu que de leurs aumônes vous entretenissiez tant de laquais, tant de chevaux, tant de chiens? Elles sont à présent aux pieds de Dieu qui lui demandent justice, et qui le prient de venger les pauvres que vous volez et que vous assassinez.

Il est donc vrai, Messieurs, il est donc vrai, que le superflu des riches est le patrimoine des pauvres. Il est donc vrai que quoique Dieu leur ait donné le domaine de leurs richesses quant au fond, ils n'en sont que les dépositaires quant à l'usage, et, comme un tuteur qui dissipe le bien de son pupille pèche mortellement, aussi celui qui dissipe le patrimoine des pauvres ne peut le faire sans péché.

Si un intendant à qui vous auriez donné vingt mille livres pour la subsistance de votre famille, entrerait dans des lieux infâmes, ou dans des maisons de jeu, et qu'il les dissipât, ne le traiteriez-vous pas comme un voleur, que vous feriez mettre entre les mains de la justice? Or, il est certain que devant Dieu vous n'avez pas plus de pouvoir sur votre superflu que votre intendant en a sur votre bien, et par conséquent que vous péchez mortellement, quand vous en faites un mauvais usage.

Voilà la première raison tirée du côté de Dieu, qui montre l'obligation indispensable de faire l'aumône. Il faut que Dieu nourrisse les pauvres, parce qu'il est leur Père; il faut qu'il les confesse, parce qu'il leur a donné la vie. Il ne les conserve pas immédiatement par lui-même; il faut donc qu'il les conserve par le ministère des riches : et par conséquent les riches sont obligés de les assister, et de leur donner leur superflu.

La seconde raison qui oblige indispensablement tous les riches, de faire l'aumône sous peine de péché mortel, est tirée du côté des riches mêmes. Dieu a disposé les choses de telle manière, dit saint Paulin, que quoi qu'il ait pu faire les hommes ou tous riches ou tous pauvres, il a cependant voulu mettre une grande inégalité dans leur fortune. Il en a créé qui ont beaucoup de bien, il en a créé d'autres qui n'en ont point. L'Evangile nous en fait voir assez la différence dans le mauvais riche, qui était magnifiquement habillé, et délicatement nourri; et dans la personne de Lazare, qui

était tout nu, et qui mourut de faim : *Vicissitudine quadam copiae vel inopiae humanum genus temperatur, quod in illo inferno divite et superno paupere evangelicus sermo patefacit, ut intelligamus consilium communis auctoris, quod divitem pauperi et pauper diviti præparavit, ut abundans egenti substantia alimoniae sit, et opulento inops materia justitiae, ut fiat sicut apostolus dixit, æqualitas et in illo sæculo repensanda illis egestate præsentis opibus æternis redundet illorum abundantia, ad inopiam nostram, si nostra istis abundantia ad illorum indigentiam commodaverit. Seminemus ergo illis carnalia, ut metamus ab illis spiritalia* (PAULINI epist. ad Severum).

Cette diversité de conditions n'a pas été si inégalement partagée sans sujet, dit le même saint Paulin; car Dieu qui est la sagesse même ferait-il ce qu'il fait, sans raison et sans se proposer aucune fin? Voici celle qu'il a eu. Il a fait le riche pour le pauvre, et le pauvre pour le riche, afin que l'abondance de l'un suppléât à l'indigence de l'autre; que celui-là donnât ce qu'il a de trop à celui-ci qui n'en a pas assez, afin que par cette admirable vicissitude et cette charitable communication de biens, la première égalité où l'homme avait été créé fût rétablie : *Ut fiat æqualitas*.

D'abord tout était égal, toute la terre avait été donnée en partage à l'homme, mais dans la suite les portions se sont trouvées bien différentes. Les forts l'ont emporté sur les faibles; les uns ont eu beaucoup et les autres peu; et comme il est du bon ordre qu'il y ait de l'unité, et de l'égalité entre les citoyens d'une même ville et les peuples d'un même état, il a fallu l'y établir dans le christianisme. Pour cet effet qu'a fait Dieu? il a destiné le pauvre pour le riche, et le riche pour le pauvre : *Divitem pauperi, pauperem diviti præparavit*. Ils se doivent rendre tous deux des services réciproques. Riche, tu dois donner de ton superflu au pauvre; pauvre, tu dois donner de ton indigence au riche. Qu'est-ce que vous donnerez à ces pauvres; Messieurs? une partie de vos biens temporels; mais qu'est-ce qu'ils vous donneront en reconnaissance de votre aumône? une plénitude de leurs biens spirituels. Dans leur indigence ils sont riches, dans vos richesses vous êtes indigents. Oh! qu'ils sont riches, puisque c'est à eux, selon Jésus-Christ, que le royaume du ciel appartient! Oh! que vous êtes indigents! puisque dans votre abondance, le plus grand de tous les biens vous manque. Vous êtes donc nécessaires les uns aux autres : riches, vous êtes nécessaires aux pauvres, pour les soulager par vos aumônes, et les pauvres sont réciproquement nécessaires, pour vous aider par leurs prières, et vous donner le royaume du ciel dont vous mettez le prix entre leurs mains.

Or, de là il s'ensuit que comme les pauvres pécheraient contre les droits de la reconnaissance et de la charité, s'ils vous refusaient leurs prières, vous péchez aussi contre les droits de la justice et de cette charité, si vous leur refusez vos aumônes. Ne permettez donc pas davantage, conclut

ce Père (serm. *De gazophil.*), que les pauvres souffrent la faim, de peur que les cris qu'ils pousseraient vers le ciel n'irritassent celui qui les a mis au milieu de vous, pour votre bonheur particulier. Ils doivent prier pour vous : ne les contraignez pas de prier contre vous, ou plutôt ne faites pas que votre dureté demande par leur bouche, vengeance au Seigneur que vous devez apaiser.

Ce seigneur (et c'est ce qu'il venait déjà de dire en un autre endroit) ce seigneur qui est tout puissant pouvait créer tous les hommes également riches, et disposer si bien les choses, que l'un n'eût pas besoin de la charité de l'autre. Il en a cependant usé autrement, afin d'éprouver quelle serait à leur égard la disposition de votre cœur. Il en a fait de misérables, pour voir si vous les aideriez dans leurs misères, et si leur pauvreté ouvrirait vos cœurs et vos bourses. Leur part vous a été donnée en ce monde, et Dieu vous l'a donnée, afin qu'il se sentit en quelque manière obligé de vous rendre aumône pour aumône, et charité pour charité. Il vous demande en leur personne, et vous lui demandez aussi : mais il ne vous demande que très-peu de choses, et vous lui en demandez de très-considérables. Il ne vous demande qu'un peu de pain, et vous lui demandez l'absolution de vos péchés, et l'avènement de son royaume. Regardez donc ce que vous avez à faire; et si vous voulez sincèrement qu'il vous accorde de si grandes choses, donnez-lui ces petites qui ne vous coûteront guère.

C'est par là qu'il y va non-seulement de votre justice, mais de votre intérêt de faire l'aumône. Vous avez commis beaucoup de péchés; c'est là presque la seule voie que la miséricorde de Dieu vous ouvre, pour en recevoir le pardon. Vous devriez prier, mais vous avez l'esprit trop dissipé et trop embarrassé; jeûner, mais vous avez une complexion trop tendre, une délicatesse habituelle vous a rendu ce moyen presque impraticable; faire des mortifications et des austérités; mais elles vous paraissent impossibles. Il faut cependant que vous expiiez vos péchés, il faut cependant que vous satisfassiez à la justice de Dieu; il faut cependant que vous en attiriez la miséricorde. Pour moi je n'y vois guère qu'une seule ressource : *Peccata tua eleemosynis redime*; c'est de racheter vos péchés par vos aumônes, peut-être Dieu vous les pardonnera-t-il. C'est, dit saint Paulin, de corrompre votre juge par argent, peut-être vous accordera-t-il une sentence d'absolution.

Les choses changent ici bien de nature : on condamne, et on dépose les juges qui sont convaincus d'avoir renvoyé absous des criminels qui les ont corrompus par argent. Mais si vous vous trouvez coupables de quelques péchés, si votre propre conscience vous les reproche, et si vous ne pouvez plus vous appuyer sur la justice de votre innocence, ne vous désespérez pas pour cela, apportez à Jésus-Christ votre juge le prix de votre pardon, et j'espère qu'il vous l'accordera. Non, non, ne craignez pas de le corrompre, vous ne ferez point

injure à sa justice ; au contraire, il vous saura bon gré de ce pieux artifice ; et comme il aime mieux la miséricorde que le sacrifice, il recevra volontiers l'or et l'argent avec lesquels vous achèterez le ciel.

Mais où le trouverez-vous ce juge, puisqu'il n'est plus sur la terre, et que vous ne le voyez pas ? Ouvrez les yeux de votre foi, vous le verrez dans les pauvres que vous assisterez ; vous le recevrez dans les étrangers que vous logerez ; vous le rencontrerez dans les prisonniers que vous visiterez ; vous le rassasierez dans les faméliques que vous nourrirez ; vous le revêtirez dans les nus que vous habillerez, puisqu'il vous assure que, lorsque vous rendez ces devoirs de charité aux moindres des siens, c'est à lui-même que vous les rendez : *In saculo corrupti muneribus reorum iudices condemnantur, sed quisquis homo prævencus in aliquo peccato diffidens innocentie tue, affers pretium salutis tue judici nostro, ne verearis quasi corruptionis injuriam justitiæ Deo facere. Accipit a te Christus libens salutis tue pretium, quia mavult misericordiam quam sacrificium. Sed forsitan quaeris ubi illum invenies, et qua corrumpas via non vides. Videbis eum in omni paupere, tanges eum in omni egeno, recipies eum in omni hospite, quoniam sibi fieri ipse testatur, quæ in ejus nomine minimis ejus fiunt*

TROISIÈME POINT.

Enfin, la personne des pauvres, et la nécessité où ils se trouvent demande ce secours du riche. Si nous les considérons selon la nature, ils sont nos frères ; par rapport à la société, ils font tous partie d'un même état ; par rapport à leur principe, ils viennent tous du même créateur ; par rapport à la religion, ils professent la même foi ; par rapport à leur fin dernière, ils espèrent la même récompense.

C'est ce qui a fait dire à saint Jean : *Fratres, non diligamus neque lingua, neque verbo, sed opere et veritate*. Aimons notre prochain, et témoignons-lui notre amour, non point avec de belles paroles qui ne nous coûtent rien, mais en vérité, mais par nos actions, mais par les secours réels et effectifs que nous lui rendrons. Or, comme ce commandement est affirmatif, il oblige tous les riches, mais non pas toujours, non pas en tout temps, et en tous lieux. Vous êtes obligé de faire l'aumône, et ne la pas faire, c'est pécher mortellement ; mais vous ne pouvez pas toujours, et en tout temps la faire. Quand est-ce donc que vous y êtes obligé ? en deux temps : 1^o lorsque vous avez du superflu ; 2^o lorsque le pauvre est en nécessité.

Pour éclaircir cette difficulté sur laquelle souvent on ne peut pas donner de décisions précises, il faut remarquer trois choses. La première, qu'il y a deux nécessités par rapport au pauvre ; l'une commune, l'autre extrême. La nécessité commune est quand le pauvre a quelque moyen de gagner sa vie, quoique beaucoup de choses lui manquent. La nécessité extrême est lorsqu'il se

trouve dans un tel état, que si on ne le nourrit, il y a danger qu'il ne meure. La seconde chose qu'il faut observer par rapport au riche, est qu'il y a le nécessaire à la vie, et le nécessaire à la condition et à l'état. Le nécessaire à la vie consiste dans la nourriture, dans les habits, et dans le logement : Le nécessaire à la condition et à l'état, consiste dans ces choses, sans lesquelles on ne peut pas bien faire les fonctions de sa charge. La troisième chose qu'il faut observer est, qu'il y a le superflu de la nature et le superflu de l'état : le superflu de la nature regarde tout ce qui se trouve au delà de ce qui est nécessaire pour vivre ; et le superflu de l'état, ce qui se trouve au delà de la condition qu'on exerce, et sans quoi on ne laisserait pas de faire les fonctions de sa charge.

Cela supposé, je dis que la loi oblige indispensablement tous les riches qui ont du superflu à leur condition chrétienne, de le donner aux pauvres, quand ils sont en nécessité. Je dis le superflu de la condition chrétienne ; autrement si un riche veut mesurer son bien par sa passion, s'il veut le régler par son ambition ou par son jeu, non-seulement il n'aura jamais de superflu, il n'aura pas même le nécessaire ; c'est donc une condition honnête et chrétienne qui doit en être la règle, et non pas la passion, ou le monde ; car ne dites pas qu'on vit de la sorte dans le monde ; c'est par là même que vous êtes obligés de vous éloigner de l'esprit vain et insatiable du monde. Vous n'êtes chrétiens qu'autant que vous êtes opposés aux maximes, aux pompes et aux coutumes corrompues du monde. Si vous voulez vous damner, je n'ai rien à vous dire ; mais si vous voulez vous sauver, ne réglez jamais le superflu de votre condition sur la passion et sur le monde.

N'appellez-vous point superflu ces dix mille francs que vous avez joués ? n'appellez-vous point superflu ces quatre ou cinq carrosses dans une cour ; n'appellez-vous point superflu ces grandes sommes que vous avez mises dans votre cassette, au delà de votre dépense ordinaire, pendant que les pauvres meurent de faim ?

Vous n'avez point de superflu, dites-vous ; vous ne dites pas vrai, ou Jésus-Christ a dit faux quand il vous a imposé cette loi : *Quod superest date eleemosynam*, après que vous aurez pris votre nécessaire, donnez le superflu. Vous ne connaissez pas la misère des pauvres, dites-vous : comment la connaîtrez-vous ? Les chiens de chasse y entreront, vos chevaux y entreront, les compagnons de vos débauches, et peut-être les malheureuses victimes de votre impureté y entreront ; mais les pauvres n'y auront point d'accès. Combien de fois vous a-t-on vus aux hôpitaux ? combien de fois vous a-t-on vus à la distribution de nos potages ? Au bal, à la comédie, au jeu, voilà où l'on vous a vus ; mais dans des assemblées de charité, c'est là où vous ne vous trouvez pas. Allez, insensibles ! allez, cœurs de rocher ! quand vous

n'auriez point d'autre péché au lit de la mort, c'est assez de cette dureté pour vous damner; il n'y aura point de paradis, il n'y aura point de Dieu pour vous. Voilà le premier cas auquel les riches sont obligés de donner aux pauvres, qui sont dans une nécessité considérable, le superflu de leur condition chrétienne.

Mais si ces pauvres sont dans une extrême nécessité, c'est-à-dire, si, selon les apparences, ils sont réduits à une telle misère, qu'ils mourront bientôt, à moins qu'ils ne soient promptement secourus, je dis que les riches qui en ont connaissance, et je le dis hardiment, sont obligés en ce cas de leur donner du nécessaire de leur condition. Voici la raison que saint Thomas en apporte: c'est que ce qui est nécessaire à la vie du pauvre est préférable à ce qui est nécessaire à la condition du riche; c'est que l'indigence extrême et pressante de l'un l'emporte sur les commodités et les bienséances de l'autre. Il y a deux ou trois mois que ce pauvre n'a mangé que des choses qui sont plus capables de le faire mourir que de le faire vivre; que votre charité ne délibère pas davantage, qu'elle fasse quelques efforts pour le soulager.

Les Ambroise, les Augustin, les Eusèbe, les Cyrille, les Chrysostome, ont cru ne devoir rien ménager ni épargner en ces occasions; eux qui ont pris les calices, les vases sacrés, les croix d'or et d'argent, pour les faire fondre et en distribuer le prix aux pauvres. Le cœur me saigne, Messieurs, le cœur me saigne, quand je vois quelquefois à la campagne, où je suis obligé d'aller, des pauvres dans une nécessité si grande, qu'elle va au delà de ce que l'on pourrait s'imaginer. Ce sont des pauvres honteux qui sont réduits à la dernière nécessité, qui mangent du pain que vos chiens ne voudraient pas manger, et qui souvent n'en ont pas leur soul. Ne savez-vous pas qu'ils payent si bien vos censives, et n'ordonnez-vous pas à vos officiers de vous les faire payer? Hé! pourquoi n'en faites-vous pas de même à leur égard? pourquoi ne leur payez-vous pas ce que vous leur devez?

Entrez dans ce cabinet, dans cette garde-robe, dans cette chambre, voilà pour dix mille francs de meubles et de hardes inutiles; ouvrez cette cassette, combien de colliers et de pierreries! Vous avez cinquante mille livres dans vos coffres, et les pauvres meurent de faim. N'avez-vous point tant d'argent comptant? Vous avez des carrosses, vendez-les pour assister le pauvre qui va mourir, si on ne lui donne un prompt secours. Vous y êtes obligés en ce cas, je le dis sans passion, et je ne crois pas que les personnes qui négligent de le faire soient en état de recevoir la bénédiction de Dieu.

Quand d'un côté je vois tant de vanité et de luxe, tant d'or et d'argent dépensé en festins, en spectacles, en bouffons et en comédiens, que l'Eglise a toujours eus en horreur; et quand d'un autre, je me représente tant de familles qui languissent, tant de pau-

vres marchands qui sont obligés de fermer leurs boutiques, parce qu'ils ont à peine du pain; non, je ne crois pas que ces riches insensibles soient en état de recevoir l'absolution. Car si on la refuse à un homme qui est dans une impureté habituelle, si on la refuse à un homme qui retient le bien d'autrui, ou qui ne veut pas se réconcilier avec son ennemi, pourquoi la donnerait-on à un riche avare qui ne veut pas assister son prochain?

Concluons enfin, Messieurs; quel fruit retirerons-nous de ce discours? Mon Dieu, mon Dieu, qu'il y a peu de gens qui soient persuadés de la nécessité de faire l'aumône! mon Dieu, mon Dieu, qu'il y en a peu qui la fassent! qu'il y en a peu qui fassent perquisition des pauvres, et qui disent: Pendant que je fais si bonne chère, pendant que je vois ma famille si richement pourvue, pendant que j'ai de grands biens et aux champs et à la ville, pendant que j'ai des charges et de l'argent qui me rapportent un profit considérable, il y en a une infinité qui meurent de faim, qui souffrent, sans oser paraître, toutes les disgrâces de la pauvreté, qui, avec plusieurs enfants et chargés de dettes, ne trouvent presque point de ressource pour les nourrir. Qu'ont-ils fait à Dieu pour être si sévèrement traités, et que lui ai-je fait pour avoir tout en abondance? Vous l'avez voulu de la sorte, ô mon Dieu, afin que je me sauvasse par mes aumônes, et qu'ils se sanctifiassent par leur patience.

Qu'il y en a peu, encore un coup, qui fassent ces réflexions! S'ils les faisaient, la misère ne serait plus si grande ni si universelle: mais on ne pense pas au pauvres, on ne veut pas même y penser; et l'horreur qu'on a pour la pauvreté, retombe souvent sur les malheureux qui la souffrent.

Mais c'est à vous, Monsieur, qui êtes notre curé à y penser; ce sont là vos affaires. Oui, oui, ce sont mes affaires, oui, oui, ce sont mes affaires; et malheur à moi si je n'ai pas soin des pauvres! malheur à moi si je ne fais pas tous mes efforts pour secourir les pauvres! malheur à moi si étant, comme saint Chrysostome nous appelle, les aides, les administrateurs et les avocats des pauvres, je ne plaide, et je ne vous parle pour eux.

Ce sont mes affaires, mais ce ne sont pas moins les vôtres: *Tibi derelictus est pauper, orphanus tu eris adjutor*. C'est à vous Nosseigneurs les archevêques et évêques, devant qui j'ai l'honneur de parler; c'est à vous présidents à mortier, conseillers d'Etat, maîtres des requêtes, gros et riches financiers, c'est à vous que Dieu a abandonné le soin du pauvre, c'est vous qu'il a destinés et choisis pour aider et assister l'orphelin. Vous avez des cent mille livres de rentes, comment les avez-vous acquises? Vos prédécesseurs ou vous, n'ont-ils point fait d'injustice pour amasser tant de bien? Vos prédécesseurs ne vous ont-ils pas laissé tant de richesses, parce qu'ils ont toujours vécu dans une avarice sordide; et si vous n'êtes pas les héritiers des avares, n'êtes-vous pas avares vous-mêmes? Vous le saurez un jour

à la mort; ce seront-là vos affaires : je vous en aurai averti; prenez garde à vous, et travaillez de bonne heure à vous faire des amis de ces fruits d'iniquité.

Et vous, Madame, mettez la main sur votre conscience : avouez que jusqu'ici vous avez été une avare et une mesquine; et que si Dieu ne fait un miracle en votre personne, vous le serez jusqu'à la mort; et pour lors que deviendrez-vous, et où irez-vous? Il faut que Dieu vous pétrisse un cœur nouveau, pour être touchée de compassion de la misère des pauvres, il faut qu'il vous donne de nouvelles entrailles de miséricorde pour vous porter à les secourir.

Souvenez-vous de cette grande et importante vérité que je vais vous dire. Tel que sera votre cœur à l'égard des pauvres, telle sera votre bourse; et telle que sera votre bourse, tel sera le cœur de Jésus-Christ à votre égard. *Qui obtulerat aurem suam ad clamorem pauperis, et ipse clamabit, et non exaudietur.* Celui qui bouche ses oreilles pour ne pas entendre le cri du pauvre, criera lui-même un jour, et il ne sera pas écouté. Vous ne jouirez pas toujours d'une pleine santé; vous n'aurez pas toujours ces carrosses et ces valets; vous ne fouillerez pas toujours dans ces cassettes pleines de pierrieres, ni dans ces coffres pleins d'or et d'argent. Il faudra mourir, Madame, il faudra mourir; vous le savez, et vous n'y pensez pas. Vous crierez à votre tour, et vous demanderez miséricorde à Jésus-Christ; mais si vous n'avez pas voulu écouter les pauvres, sachez, et sachez-le comme si cet Homme-Dieu descendait du ciel pour vous le dire de sa propre bouche, sachez qu'il ne vous écoutera pas.

Regardez donc comment vous voulez être traités, et faites vous-même votre arrêt. Tel que sera votre arrêt envers le pauvre, tel sera celui de Jésus-Christ envers vous. Si vous êtes maintenant sans compassion pour les pauvres, Jésus-Christ à votre mort sera sans compassion pour vous. Si maintenant vous en avez pitié, et si vous les assistez dans leurs besoins, Jésus-Christ à votre mort aura pitié de vous, Jésus-Christ à votre mort vous assistera dans le plus pressant de tous vos besoins, et vous fera entrer dans son royaume pour une éternité. *Amen.*

SERMON LXXXV.

POUR LE HUITIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECOTE.

Sur les qualités de l'aumône.

Ego dico vobis : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula* (Luc., XVI).

C'est moi qui vous le dis : Faites-vous des amis des fruits d'iniquité, afin que lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.

La parabole de l'évangile de ce jour me détermine assez naturellement, à continuer le sujet dont je commençai à vous entretenir la dernière fois. Je vous fis voir quelle était la nécessité de l'aumône, et par quelles raisons les riches qui avaient de quoi la faire,

y étaient obligés sous peine de péché mortel. Je vous montrai, que ne la pas faire, c'est perdre la grâce et l'amitié de Dieu, et que la seule omission de cette bonne œuvre, est punie d'une peine éternelle. J'établis ensuite cette indispensable nécessité du côté de Dieu, qui ayant fait les pauvres, et ne les assistant pas immédiatement, s'est déchargé de ce soin sur les riches; du côté des riches mêmes, qui ont intérêt de faire l'aumône, et qui n'ont reçu du bien, qu'afin d'en assister leur prochain dans son indigence; enfin du côté des pauvres qui ont un droit acquis sur le bien des riches, et à qui appartient leur superflu, dont je tâchai de régler l'usage, et une partie du nécessaire, par rapport aux nécessités ordinaires ou aux nécessités extrêmes.

Par là, Messieurs, je pouvais déjà vous dire par avance ce que Jésus-Christ vous dit dans mon Evangile : *Ego dico vobis* : Vous avez des richesses qui sont des fruits d'iniquité; mais si vous voulez me croire, et être aussi prudents que le sont les enfants du siècle, servez-vous-en pour en assister les pauvres, afin de vous faire, en leurs personnes, de puissants amis, qui vous reçoivent dans les tabernacles éternels, quand vous tomberez dans une dernière défaillance, et que vous viendrez à mourir : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.*

Mais comme il ne vous servirait de rien d'avoir fait l'aumône, si elle n'avait eu les qualités et les conditions nécessaires pour être agréée de Dieu, et mériter son paradis; comme ces amis que vous vous feriez, ne pourraient pas vous faire entrer dans ces tabernacles éternels, si quelques-unes des conditions qui lui sont essentielles lui manquaient; il est de mon ministère et de mon devoir de vous les marquer, afin que faisant chrétiennement ce que vous êtes obligés de faire, vous en receviez la récompense.

Je pourrais sur ce sujet vous en marquer plusieurs qui concourent à la perfection de l'aumône, ou à son mérite. Je pourrais vous dire, qu'elle doit être douce et patiente, pour ne vous point rebuter de la mauvaise humeur et de l'importunité des pauvres : humble et modeste pour leur donner en cachette les secours dont ils ont besoin; prompte et diligente pour épargner leur honte, et prévenir leurs prières; généreuse et magnifique pour les soulager largement; gaie et joyeuse pour vous exciter à la vue des biens éternels qu'ils vous promettent; sage et prudente pour observer les temps, et discerner leurs vraies misères d'avec celles qui ne sont qu'apparentes; sainte et religieuse pour respecter en leurs personnes celle de Jésus-Christ; personnelle et faite par vous-mêmes, pour en recueillir plus de grâces et de bénédictions; car ce seraient là autant de matières d'un beau discours.

DIVISION.

Outre toutes ces qualités qui nous sont

marquées dans les divines Ecritures, en voici encore trois autres que je vous prie de bien entendre. La première, c'est qu'elle doit être faite d'un bien propre et non d'un bien d'autrui. La seconde, c'est qu'elle doit être proportionnée au bien du riche et aux misères du pauvre. La troisième, c'est qu'elle doit être prompte, et qu'on doit la faire dès qu'on en a le pouvoir. Elle doit être faite d'un bien propre ; voilà la matière de l'aumône. Elle doit être faite par rapport aux facultés que l'on a ; voilà la proportion de l'aumône. Elle doit être faite le plus tôt que l'on peut ; voilà le temps de l'aumône. La matière de l'aumône, contre ceux qui la font du bien d'autrui ; la proportion de l'aumône, contre ceux qui n'en font que de très-légères ; le temps de l'aumône, contre ceux qui la diffèrent, ou qui la remettent à la mort. Je vais faire de ces trois réflexions, les trois parties de ce discours.

PREMIER POINT.

L'aumône chrétienne, pour être agréable à Dieu et utile à celui qui la donne, doit être faite de son bien propre et non d'un bien injustement acquis. Ce fut là l'importante leçon que le saint homme Tobie fit à son fils, dans la pensée qu'il avait qu'il allait mourir : *Ex substantia tua fac eleemosynam*. Mon fils, je me sens mourir et je vais rendre à Dieu compte de toutes mes actions. J'ai une chose de la dernière importance à vous dire ; j'ai à présent la consolation de m'en être acquitté du mieux que j'ai pu, demandez au Seigneur la grâce d'en faire de même. Voici le dernier avis que je vous donne ; profitez-en, mon cher enfant, et qu'il ne sorte jamais de votre mémoire. Faites l'aumône, faites l'aumône, vous y êtes obligé ; mais prenez garde de ne la pas faire d'un bien injustement acquis, faites-la de votre bien et de votre propre substance : *Cum Tobias putaret orationem suam exaudiri, ut mori potuisset, vocavit ad se Tobiam filium suum : Audi, fili mi, verba oris mei, et ea in corde tuo, quasi fundamentum construe..... ex substantia tua fac eleemosynam* (Tob., IV). Quand votre mère allait travailler tous les jours pour gagner du pain et qu'on lui eut donné un chevreau pour son salaire, dès que j'entendis le bêlement de ce petit animal, je lui dis : Prenez garde, ma femme, qu'il ne soit dérobé, et si cela est, qu'on le rende à celui à qui il appartient, tant j'avais de crainte d'avoir chez moi le bien d'autrui ; faites-en de même, mon cher enfant, et quand vous donnerez l'aumône, ne la donnez jamais que de votre propre substance : *Cum vocem balantis vir ejus audisset, dixit : Videte ne forte furtivus sit, reddite eum dominis suis, quia non licet nobis aut edere ex furto aliquid, aut contingere* (Tob., II).

Il n'oublia pas de donner le même avis à son fils et à ses petits enfants quand il fut effectivement au lit de la mort. C'est à présent qu'il faut que je meure ; écoutez, mes chers enfants, ce que va vous dire votre père : *Audite, filii mei, patrem vestrum*. Servez

le Seigneur en vérité et cherchez à faire ce qui lui plaît : *Servite Domino in veritate, et inquire ut faciatis quæ placita sunt illi*. Je vous ai souvent portés à faire l'aumône, je vous y exhorte encore à la fin de mes jours, et souvenez-vous de recommander expressément à vos enfants de la faire : *Filiis vestris mandate, ut faciant justitias et eleemosynas*. Mais quelles aumônes ? et comment les appelle-t-il ? *Justitias et eleemosynas* (Tob., XIV), des justices et des aumônes.

Ce n'était pas sans raison qu'il donnait à l'aumône le nom de *justice*, David l'a ainsi appelée : *Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi*. L'homme charitable a répandu son aumône et l'a donnée aux pauvres, sa justice demeurera jusqu'à la fin des siècles. Jésus-Christ lui-même lui a donné ce nom, quand il a averti ceux qui l'avaient suivi sur la montagne, de ne pas faire leur justice devant les hommes : *Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus*.

Mais pourquoi l'aumône est-elle appelée *justice* dans l'Ecriture sainte ? 1° Parce que ce n'est pas tant une grâce que l'on fait aux pauvres quand on les assiste, qu'une justice qu'on leur rend. Ce n'est pas tant une charité qu'on a pour eux, qu'une dette dont on s'acquitte à leur égard ; et ne pas leur donner le superflu, c'est retenir leur bien, c'est leur faire injustice, c'est les voler. 2° C'est qu'une aumône, pour être chrétienne et mériter la vie éternelle, doit être faite en état de grâce, ou au moins dans le désir de recevoir cette grâce, qui est à proprement parler la justice de l'homme et, comme disent les théologiens, la grâce de justification. 3° L'aumône est appelée *justice*, parce que, pour être agréable à Dieu, elle se doit faire d'un bien que l'on a légitimement acquis et par des voies justes ; autrement c'est se moquer de Dieu, c'est le rendre le dépositaire, le fauteur, le témoin, le protecteur, le gardien de ses injustices.

Le Saint-Esprit est bien éloquent, mais je ne crois pas qu'il ait jamais fait une peinture plus horrible et avec des couleurs plus noires que celle qu'il a faite au livre de l'Ecclésiastique, quand il parle de celui qui fait l'aumône d'un bien injustement acquis. *Dona iniquorum non probat Altissimus, nec respicit in oblationes iniquorum* (Eccli., XXXIV) : le Très-Haut n'approuve jamais les présents que les méchants lui font, il ne regarde pas même leurs offrandes. Mais leurs présents sont si magnifiques ! mais ils donnent des sommes si excessives ! N'importe, ce sont des voleurs, ce sont des usuriers, ce sont des concussionnaires, qui se sont engraisés du bien des peuples ; Dieu ne les regarde pas : *Nec respicit in oblationes iniquorum*. Mais ils lui offrent tant de sacrifices, afin qu'il leur pardonne leurs péchés ! ils font dire tant de messes, ils mettent tant d'argent dans le tronc, ils se font de si riches legs dans leurs testaments, afin que le Seigneur ait pitié de leurs âmes ! N'importe : *Nec in multitudine sacrificiorum eorum pro-*

pitabitur peccatis, il ne leur pardonnera jamais leurs péchés; leurs aumônes ne seront jamais reçues; pourquoi?

En voici une étrange raison : *Qui offert sacrificium ex substantia pauperum, quasi qui victimat filium in conspectu patris sui*; c'est qu'ils font des aumônes du bien d'autrui et que celui qui les fait est comme un homme qui, prenant un enfant que son père aime, l'égorge en sa présence.

Que diriez-vous d'un homme qui, ayant volé une brebis à son véritable maître, égorgerait cette brebis en sa présence et se contenterait de lui en donner la peau? Que diriez-vous d'un meurtrier qui, arrachant un enfant d'entre les bras de son père, lui enfoncerait le poignard dans le sein, et, l'ayant dépouillé, lui donnerait quelques restes de ses habits ou de son argent? O le barbare, vous écrieriez-vous! Y a-t-il de supplice assez horrible pour le châtier?

C'est là cependant, ô riches, ce que vous faites quand, après avoir acquis du bien par des voies injustes, vous voulez en faire présent à Dieu, dit saint Jean Chrysostome. Vous avez ruiné peut-être une ville entière, peut-être une province par vos concussions; vous avez élevé aux dépens d'un million de peuples une maison obscure et inconnue d'où vous êtes sortis; vous êtes en horreur et en exécution à ceux qui savent ce que vous étiez et ce que vous êtes; vous avez ruiné plusieurs familles par vos procès et vos usures, vous avez exigé au delà de vos droits et établi dans des emplois des gens qui, pour avoir toujours votre protection, ont commis d'effroyables injustices : *Si propterea rapis ut miserearis, nihil hac elemosyna pejus. Cum enim ex rapina nascatur hoc elemosyna non est, scilicet est et crudelitas, hoc est in Deum contumelia* (CHRYSTOST., in hæc verba Ecclesiastici : *Qui offert sacrificium*, etc.). C'est là la substance du pauvre; c'est là la substance de plusieurs peuples. Cependant, comme vous voulez apaiser quelques remords de conscience, ou faire croire que vous avez encore un reste de justice, vous envoyez quelques aumônes dans un hôpital; vous soulagez quelques misérables, ou donnez quelques ornements aux églises. Savez-vous bien, barbares, ce que vous faites? Vous avez égorgé des brebis en la présence de Dieu, qui est leur pasteur; vous avez trempé vos mains dans le sang des pauvres qui sont ses enfants; et ce sont les dépouilles de ces brebis et la substance de ces enfants que vous lui présentez. Il faudrait que Dieu ne fût pas ce qu'il est, s'il ne vous disait ce que saint Pierre disait à Simon le Magicien : *Pecunia tua, tecum sit in perditionem* (Act., VIII); que tu périsses à jamais, toi et ton argent.

Quand Judas reporta aux scribes et aux pharisiens l'argent qu'il en avait reçu pour livrer son maître, ils le renvoyèrent ignominieusement et surent bien lui dire qu'ils n'avaient garde de mettre le prix du sang dans le trésor du temple. Hé! serait-il bien possible, ô mon Dieu, que vous reçussiez de

bon cœur ce même prix du sang, que ces voleurs et ces concussionnaires vous offrent? Ce serait donc en vain que vous auriez dit par votre prophète : Rompez votre pain et faites-en part au pauvre : *Frangere esurienti panem tuum* (Isa., LVIII); ce n'est pas un pain qui leur appartient légitimement, c'est le pain de cette famille, c'est le pain de cette veuve et de cet orphelin.

Qu'ils distribuent leur pain, à la bonne heure; qu'ils vous consacrent en la personne des pauvres, un bien sur lequel ils aient droit; mais qu'ils n'aient pas l'insolence de vous présenter les dépouilles et les habits de ceux qu'ils ont volés. Ces lampes d'argent qu'ils vous donnent; ces autels et ces chapelles qu'ils vous font bâtir, voilà le bien des pauvres; ce sont ces familles ruinées qui ont payé ces lampes; ce sont ces peuples accablés et dépouillés qui ont fourni l'argent de ces chapelles et de ces autels.

C'est pour cette raison que l'aumône faite d'un bien injustement acquis est comparée au sacrifice que les Juifs offrirent en la personne de Jésus-Christ, au Père éternel. Jésus-Christ s'est offert en sacrifice à son Père, il est vrai; mais les Juifs l'ont aussi offert. Le sacrifice de Jésus-Christ a apaisé la colère de Dieu, celui des Juifs l'a infiniment irritée. L'action de Jésus-Christ a été de sa part, de toutes les offrandes la plus sainte, et celle des Juifs a été de tous les crimes le plus énorme. D'où vient cette différence? C'est que Jésus-Christ s'est offert lui-même, et qu'il a fait un sacrifice de sa propre personne, au lieu que les Juifs, par la plus exécration de toutes les cruautés, ont fait mourir un innocent sur lequel ils n'avaient nul droit. Je ne m'étonne pas aussi si le sang de cette victime sans tache a rejailli sur eux, comme ils l'avaient demandé sans en prévoir les tristes suites.

Je ne sais si dans toute l'Ecriture vous trouverez une douleur égale à celle que ressentit le patriarche Jacob, quand ses enfants lui présentèrent la robe toute sanglante de son cher Joseph : *Vide an tunica filii tui sit*. Nous avons une robe, voyez si c'est celle de votre fils. La reconnaissez-vous? Est-ce la sienne? Ce patriarche affligé, ayant pris cette robe et l'ayant reconnue, s'écria, comme s'il avait vu son cher enfant entre les pattes des ours et dans les mâchoires des lions : *Fera pessima devoravit Joseph*. Hélas! hélas! une bête carnassière a dévoré mon fils Joseph! il est mort!

Injuste usurpateur du bien d'autrui, voilà ce que tu fais, quand tu donnes à Dieu l'aumône de ce qui ne t'appartient pas. Quoique tes usures et tes concussions lui soient toujours présentes, il semble néanmoins que tu lui offres ce prix du sang du pauvre, et que tu lui montres la robe ensanglantée de cet orphelin; tu lui remets devant les yeux le temps, le lieu, le jour, l'heure, le moment auquel tu les a égorgés et dépouillés de leur bien; et pour lors si dans l'état de sa gloire il était sensible à la

douleur, tu lui percerais le cœur, et il s'écrierait : *Fera pessimā devoravit Joseph!* C'est toi, bête cruelle, qui as dévoré mon fils Joseph; c'est toi, juge injuste, c'est toi, chicaneur, usurier, concussionnaire, qui l'as mis en pièces; que peux-tu attendre de moi que les dernières rigueurs de ma justice?

Voulez-vous, mes chers auditeurs, faire une aumône chrétienne et agréable à Dieu : examinez de quelle manière votre bien est acquis, et s'il y en a que vous possédiez par des voies défendues, satisfaites à la justice, et puis vous contenterez la charité. Usuriers, restituez tant d'argent qui ne vous est venu que par de gros intérêts que vous avez multipliés les uns sur les autres. Banqueroutiers et mauvais payeurs, restituez ce que vous avez fait perdre à ce pauvre marchand à qui vous avez imposé la dure nécessité de prendre une légère somme, de peur qu'il ne fût pas entièrement frustré de son dû. Restituez les gages et les salaires de ces serviteurs et de ces artisans que vous faites languir depuis tant de mois et peut-être d'années. Procureurs et officiers de justice, qui avez fait tant de malversations, qui avez détourné ces papiers, qui avez fait perdre aux parties plusieurs de leurs effets, après que vous les avez consumées en frais, restituez le bien à ces clients que vous avez fatigués par vos délais, trompés par vos friponneries, ruinés par votre ignorance ou votre mauvaise foi. Seigneurs, restituez ce que vous devez à vos vassaux, dont vous avez enfermé les terres dans vos parcs, dont vous avez par violence ou par fraude acquis pour un vil prix ce qui valait bien davantage. On n'a que faire de voir vos armes sur nos chasubles et nos devants d'autels; restituez tout cela; à qui? à ceux que vous avez lésés; s'ils sont morts, à leurs enfants ou à leurs héritiers; et au cas qu'il n'y en ait point ou qu'ils vous soient absolument inconnus, donnez-le aux pauvres que Dieu a substitués à leur place.

Leur ferez-vous par là une aumône? Non, ce sera une restitution. Sera-ce une pure charité que vous aurez pour eux? Non, ce sera une justice que vous leur rendrez. Dieu vous considérera-t-il comme des chrétiens libéraux à leur égard? Non, il vous recevra à pardon comme des voleurs pénitents qui veulent rentrer dans leur devoir. *Non offeret quasi præsumptione donantis, sed quasi humilitatis solventis* (SALV., *Ad Eccles. cathol.*, l. 1).

Il aura pour vous la même bonté qu'il eut pour Zachée, qui dit : Je donne la moitié de mon bien aux pauvres, et si j'ai trompé quelqu'un, je lui restituerai, s'il le faut, quatre fois autant. *Ecce dimidium bonorum meorum do pauperibus et si aliquem defraudavi reddo quadruplum* (Luc, XIX).

Mais si, négligeant les devoirs essentiels de la justice, vous voulez, pour vous faire honneur ou pour calmer les remords de votre conscience, faire de vos usures et de vos concussions la matière de vos aumônes, je vous le répète avec le Saint-Esprit, c'est

comme si vous portiez un coup de poignard dans le sein d'un enfant en présence de son père. Voilà pour ce qui regarde la matière de l'aumône; elle doit être faite d'un bien propre et non du bien d'autrui; c'est là sa première condition contre ceux qui font des aumônes des fruits de leurs injustices. Mais ce n'est pas assez : elle doit être proportionnée aux facultés des riches; c'est sa seconde condition, contre ceux qui, ayant beaucoup de biens, ne font que de très-petites aumônes.

SECOND POINT.

Si les riches avaient une conscience assez délicate pour se reprocher les péchés qu'ils commettent presque tous les jours, et s'ils pouvaient avoir un discernement assez juste pour savoir au vrai quelle est la proportion qu'ils doivent mettre entre leurs satisfactions et leurs offenses, il arriverait souvent, dit Salvien, que bien loin d'être aussi ménagers et aussi avarés qu'ils le sont dans la distribution de leurs aumônes, ils en feraient de si abondantes, que pour racheter leurs péchés, ils abandonneraient tout ce qu'ils ont aux pauvres.

Vous êtes souvent en peine, Messieurs, de savoir ce que vous êtes obligés en conscience de leur donner; vous faites quantité de perquisitions, et vous consultez sur ce sujet ceux que vous croyez les plus habiles. Je vous en loue; il y en a peu qui, comme vous, se mettent en peine de leurs devoirs envers les pauvres. Mais je pourrais vous répondre avec ce grand homme : Ne craignez jamais de leur trop donner, appréhendez au contraire de ne leur point assez donner; ne craignez pas de pécher par excès, appréhendez de pécher par défaut.

La raison qu'il en apporte est étrange; je viens déjà de vous en insinuer quelque chose, mais on ne saurait apporter de trop puissants motifs pour émouvoir et attendrir vos cœurs. Si vous pouviez savoir au juste ce que vous devez précisément donner pour racheter vos péchés; si vous pouviez dire : Je dois pour tant de mensonges et de parjures faire tant d'aumônes; je dois pour tant de divertissements criminels que j'ai pris, pour tant de paroles sales et injurieuses que j'ai proférées, pour tant de vilaines pensées auxquelles j'ai consenti, pour tant de mauvais exemples et de scandales que j'ai donnés, pour tant d'attouchements impurs que j'ai faits, pour tant de folles et excessives dépenses en bijoux, en meubles, en jeux, en luxe, en festins; pour tant de temps que j'ai perdu en menant une vie molle et oisive, je dois pour tout cela donner une telle quantité d'aumônes, et Dieu s'en contentera pour la satisfaction des peines dues à mes péchés; si vous saviez tout cela, taxez-vous, vous dirais-je, faites vous-mêmes la juste supputation de vos aumônes, et ne vous embarrassez pas de porter votre charité plus loin. *Quis scit an peccatorum mensuram oblata compensent? quis scit an tantum sit in officio placationis, quantum est in offensione discriminis? Si novit quisquam*

quantum relinere peccata possit, utatur scientia ad redemptionem. Si vero nescit, cur non tantum offerat quantum potest?... vide quid pro mendaciis debeas, quid pro maledictis atque perjuriis, quid pro negligentis cogitationum, quid pro impuritate sermonum, quid pro omni denique malæ voluntatis affectu? (SALV., Ad Eccl. cath., l. 1.)

Mais comme la chose est impossible, comme vous ne pouvez presque connaître ni le nombre ni la qualité de vos péchés; comme vous pouvez encore moins savoir quelle est la satisfaction que la justice de Dieu en exige, ne feignez pas de donner largement, abondamment, magnifiquement, puisque ce que vous donnerez sera toujours peu, en comparaison des péchés que vous devez racheter. Quand vous vendriez tout ce que vous avez pour en distribuer l'argent aux pauvres, vous ne pécheriez pas par excès, et cette aumône copieuse serait toujours au-dessous de la grâce de votre pardon. Donnez donc autant que vous pouvez, et si vous aviez plus de facultés, dites que vous en donneriez davantage, afin que si vous ne pouvez égaler par la quantité de vos aumônes celle de vos péchés, vous y mettiez au moins quelque sorte de compensation par la piété et la bonté de votre cœur : *Ut si compensare peccata non vales pretii magnitudine, saltem mentis devotione compenses.*

Cependant, comme vous n'êtes pas obligés (en parlant à la rigueur) de mettre cette proportion dans vos aumônes, voici en quoi il faut qu'elle consiste, et ce qui condamne en même temps l'épargne et l'avarice de tant de riches qui, ayant beaucoup de biens, se contentent de faire de très-légères charités aux pauvres.

Je dis que l'aumône chrétienne, pour être agréable à Dieu, doit être proportionnée au bien du riche et à la nécessité du pauvre; deux excellentes règles de proportion que je vous prie de bien remarquer.

Votre aumône doit être proportionnée à votre bien. En avez-vous beaucoup? donnez beaucoup; en avez-vous médiocrement? donnez médiocrement; en avez-vous peu? donnez peu. C'est le conseil que le bon Tobie donnait à son fils : *Quomodo poteris esto misericors: si multum tibi fuerit, abundanter tribue; si exiguum, libenter impertiri stude (Tob., IV).* Mon cher enfant, en quelque état que tu te trouves, aie pitié des pauvres, et donne-leur l'aumône selon ton pouvoir. Si tu as de grands biens, donne en abondance; si tu en as peu, ne laisse pas de donner, et de donner de bon cœur ce peu que tu donneras. Dieu est le meilleur de tous les Pères et le plus accommodant de tous les créanciers; il ne te demande rien au delà de tes facultés, n'a pas ce que tu peux et ce que tu ne peux pas; proportionne tes charités à ton bien.

Nous voyons dans l'ancienne loi qu'il voulait qu'on lui fit des offrandes de plusieurs choses. Tantôt c'étaient des animaux à quatre pieds, tantôt c'étaient des oiseaux, tantôt c'étaient des fruits de la terre, tantôt

c'était du pain, tantôt c'était de la farine ou des épis. Pourquoi cela? demande saint Thomas. C'était pour s'accommoder aux différents états des personnes, et leur faire faire des présents par rapport à leurs facultés. Toi, tu as du bien, donne-moi un bœuf ou un agneau; toi qui en as moins, donne-moi une tourterelle ou d'autres oiseaux; toi qui n'en as pas tant, donne-moi quelques fruits de la terre; toi qui en as encore moins, donne-moi du pain; et toi qui es fort pauvre, offre-moi de la farine ou des épis. *In sacrificiis providere voluit offerentium paupertati, ut qui habere non posset animal quadrupes, saltem offerret avem, quam qui habere non posset saltem offerret panem, et si hunc habere non posset, saltem offerret farinam vel spicias (Thom., 1-2, q. 102, art. 3, ad 12).*

Mais si celui qui pouvait offrir du pain n'eût donné que de la farine ou des épis; si celui qui pouvait offrir des oiseaux n'eût donné que des fruits de la terre; et si celui qui pouvait offrir des animaux à quatre pieds n'avait présenté que des oiseaux, Dieu se serait-il contenté de cette offrande? Non, mes frères, il ne s'en serait pas plus contenté qu'il parut être satisfait du sacrifice de Caïn, qui lui donnait les animaux les plus maigres de son troupeau. Tant il est vrai qu'il faut qu'il y ait de la proportion entre le présent que l'on fait et le bien que l'on a; et que donner en aumône au-dessous de ce que l'on doit, c'est faire une aumône d'agréable, et comme dit le Saint-Esprit, un vol dans l'holocauste.

Ce n'est pas cette proportion que l'on met aujourd'hui entre ses facultés et ses aumônes. Ce ne sont pas les plus riches qui en font aujourd'hui de plus abondantes; ce n'est pas ce financier qui voit croître sa maison de jour en jour, et qui, amassant argent sur argent, rentes sur rentes, croit n'en avoir pas encore assez. Ce n'est pas cet avare qui thésaurise, et qui, par l'avidité de son insatiable passion, se persuade n'en avoir jamais autant qu'il lui en faut pour élever ses enfants et soutenir sa maison.

Les uns s'excusent sur la misère du temps; et c'est particulièrement cette misère du temps qui doit les obliger à faire de plus grandes aumônes; car pour qui est-ce que ce temps est misérable? ce n'est pas pour eux qui ne manquent de rien, c'est pour une infinité de familles qui en souffrent.

Les autres, sur le nombre de leurs enfants. Il est vrai qu'ils doivent les pourvoir selon leur condition; mais les pauvres, dit saint Augustin, devraient avoir quelque rang parmi ces enfants; et s'ils ne sont pas assis à la table comme eux, ils doivent au moins recueillir les restes du pain qui y sont. Vous avez deux enfants, dit ce Père; mais si vous en aviez un troisième, le chasseriez-vous? Vous en avez trois, mais si Dieu vous en donnait encore un quatrième, le priveriez-vous de sa portion héréditaire? Or les pauvres vous tiennent lieu de cet enfant surnuméraire; donnez-leur moins, mais donnez-leur par proportion à votre bien. Mais à

force de le donner, il dépérira? Vous vous trompez, c'est une semence que vous répandez et qui vous rapportera au centuple.

Allons plus avant, et examinons en peu de mots les principes sur lesquels la charité du riche est établie et sur lesquels elle doit se régler : le premier, c'est la nature de ses biens ; le second, c'est la quantité ; le troisième, c'est la qualité ; le quatrième, c'est le prix. Je dis la nature de ses biens ; car s'il s'aperçoit que son père lui a laissé du bien qui lui est venu par des voies douteuses, ou si lui-même s'est servi de certains détours qui ne sont pas tout à fait selon les règles de la conscience, il doit donner abondamment. Le Saint-Esprit dit que tout est à craindre pour celui qui se hâte de s'enrichir ; craignez, mon frère, craignez ; et pour ne pas périr dans la mer des tentations humaines, déchargez-vous de votre abondance.

Je dis la quantité de ces biens. Vous avez de grandes richesses, et vous ne donnez pas assez ; vous avez une âme dure, c'est beaucoup que de vous arracher cent écus par an ; mais qu'est-ce en comparaison de vos revenus et de l'argent que vous avez comptant ? Vous ne donnez point de bornes à vos acquisitions, n'en aurez-vous jamais assez. Vous voulez faire monter vos revenus jusqu'à une certaine somme ; quand vous aurez quarante mille livres de rente, vous ferez, dites-vous de plus grosses aumônes. Mais amasserez-vous chrétiennement ces quarante mille livres ? et cette dureté présente ne vous rend-elle pas abominable aux yeux de Dieu.

J'ai ajouté la qualité et le prix du bien. Car autres doivent être les aumônes des ecclésiastiques et des bénéficiers, et autres celles des séculiers et des pères chargés d'enfants. Je n'ose dire librement ma pensée au sujet de ceux qui ont de gros bénéfices ; qu'ils lisent les conciles et les Pères. Mais pour vous qui êtes dans le monde, voulez-vous savoir ce que vous êtes obligés de donner ? Consultez là-dessus un homme de bien et désintéressé.

Pour moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment, je crois que tout homme qui peut vivre honnêtement de son revenu doit en donner la dixième partie aux pauvres ; en voici deux raisons. La première est tirée de cette loi par laquelle Dieu ordonna aux Juifs de donner la dixième partie de leur bien aux lévites. La seconde est tirée du Nouveau Testament, où il est marqué que le pharisien disait à Dieu dans sa prière qu'il donnait aux pauvres la dixième partie de ce qu'il avait. Cela me fait croire qu'un homme qui peut vivre honnêtement de son revenu, doit en donner la dixième partie, et qu'il y en a même qui sont obligés d'en donner la quatrième ou la sixième.

Surtout, mes chers auditeurs, ce que je vous recommande est de ne pas chicaner avec Dieu, qui vous donne toutes choses si largement et si abondamment. C'est là un

conseil que je voudrais me donner à moi-même. Ne soyez point si circonspects en vos aumônes ; ne soyez point si sordides dans la distribution de vos biens. Ayez un peu de prudence, mais ayez plus de charité. Quand il faut donner le superflu de votre condition, ne le donnez pas si régulièrement. En quoi consiste mon superflu ? Qu'est-ce que je regarde comme mon nécessaire ? Taxez-vous le plus haut que vous pourrez.

Ce n'est pas seulement par rapport à votre bien qu'il faut mettre cette proportion si nécessaire, c'est encore par rapport à la misère et à l'indigence des pauvres. Elle est quelquefois commune, mais aussi elle est quelquefois extrême ; et dans ce dernier cas, je le répète encore, donnez non-seulement votre superflu ; mais encore quelque chose de votre nécessaire ; la misère presse, que votre charité s'anime ; et quand cette misère va à l'excès, faites que votre miséricorde y aille.

Nous ne savons pas, me direz-vous, quand cette misère est extrême. Il y a une infinité de gens qui se font plus pauvres qu'ils ne le sont ; à les entendre, ils sont dans le dernier besoin, ils n'ont mangé depuis deux jours. A cela saint Chrysostome (hom. 37 *ad pop.*), à qui l'on faisait une pareille objection, répond deux choses. La première, qui sont ceux pour l'ordinaire qui parlent ainsi ? Ce sont des gens qui, faisant tous les jours bonne chère, ne peuvent s'imaginer qu'il y en ait qui meurent de faim ; des gens qui, étant dans des divertissements continuels où ils ne voient que des compagnons de leurs débauches ou des victimes de leur impureté, ne songent pas plus à secourir les pauvres que s'il n'y en avait point. Des gens qui, étant toujours bien couverts et bien chaussés, veulent croire qu'il n'y en a point qui soient réduits à une extrême nudité, que ce ne sont partout que de faux pauvres, et qui souvent avec de méchants haillons amassent du bien et se divertissent. La seconde chose que saint Chrysostome leur répond, la voici. Ces pauvres que vous ne voulez pas croire extrêmement pauvres, ou le sont en effet, ou ils feignent de l'être. S'ils sont pauvres en effet, quel crime ne faites-vous pas d'ajouter des injures et des calomnies à votre dureté ? d'appeler imposteurs et fourbes les enfants de Dieu et les membres de Jésus-Christ ? de renvoyer avec des imprécations et des menaces ceux de qui le Sauveur dit que le bon ou le mauvais traitement qu'on leur fera il le tiendra fait à lui-même ? N'est-ce pas assez qu'ils souffrent toutes les disgrâces de la pauvreté, sans que vous insultiez à leur malheur ? Hé ! comment prétendez-vous être reçus de Dieu au ciel, après tant de jugements téméraires, que votre orgueil ou votre avarice vous ont fait faire ? Oh ! que vous aurez pour lors de puissants amis qui vous introduiront dans les tabernacles éternels ! Venez, venez, hommes tendres et compatissants, vous diront-ils ; nous étions

des fourbes et des imposteurs, il n'y avait que vous qui eussiez de la sincérité et de la bonne foi.

Mais quand même ils ne seraient pas aussi pauvres qu'ils le disent; quand même ils se serviraient d'artifices et d'impostures pour attirer vos aumônes, ne voyez-vous pas, dit saint Chrysostome (hom. 37, *ad pop.*), que leur fourberie est une évidente preuve de votre injustice? *Illorum simulatio injustitia vestra est.* C'est vous-mêmes, barbares, qui les contraignez de faire ces tristes figures qu'ils font. Quand leur pauvreté ne paraissait pas tout à fait dans ce honteux équipage, ils étaient des journées entières sans presque trouver quelques morceaux de pain; leur misère et leur faim s'augmentant, ils ont voulu amollir par leur pâleur, par leurs cris, par d'apparentes dislocations de leurs membres, la dureté de vos cœurs. C'est vous, tigres, c'est vous qui les y avez contraints. Je ne veux point d'autres marques de votre inhumanité que cet état où ils tâchent de se réduire pour s'attirer quelques aumônes. S'ils vous voyaient touchés de compassion; s'ils ressentaient de temps en temps quelques effets de votre charité, ils n'auraient pas recours à ces mauvais moyens; mais tout mauvais qu'ils sont, ils vous reprochent la dureté que vous avez pour eux. Si c'étaient de grosses sommes d'argent qu'ils vous demandassent, vous auriez sujet de faire ces perquisitions de leur vraie ou de leur fausse pauvreté; mais c'est une obole, c'est un morceau de pain, dit saint Chrysostome, c'est le reste de votre intempérance ou de votre luxe: *Si quis unum petens obolum accedat, contumeliis aliquando insectamur, et impostorem vocamus. Non erubescis, non horres, Christiane? Si imposturam facit, propterea cui misericordia tribuatur dignus est, quod ita fame premitur, ut talem subeat personam, quia hoc et crudelitatis vestre redargutio est; nam quia dare facile non sustinemus, innumeras coguntur artes excogitare ut inhumanitatem vestram fallere possint, et sævitiam emollire.*

TROISIÈME POINT.

Enfin l'aumône chrétienne, pour être agréable à Dieu, doit non-seulement être faite d'un bien légitimement acquis; non-seulement elle doit être proportionnée aux facultés du riche et à la nécessité du pauvre, elle doit encore être prompte et diligente, pour ne le pas laisser languir par un trop long délai de charité.

Car si l'aumône est une espèce de dette, comme vous êtes obligés de satisfaire vos créanciers le plus tôt que vous le pouvez et que vous en avez le moyen, ne doutez pas (quoique la comparaison ne soit pas juste en toutes choses) que la justice chrétienne ne vous oblige à vous acquitter envers les pauvres de ce que vous leur devez; en sorte que, comme vous êtes très-criminels devant Dieu lorsque vos créanciers souffrent notablement de la dureté avec laquelle vous différez, sans cause, à les payer, vous n'êtes pas non plus

sans péché, lorsque, ayant du bien et de l'argent dans vos coffres, vous laissez languir les pauvres, sans leur donner promptement du secours. N'est-ce pas en cette occasion qu'on peut dire que ce sont là des richesses que le Saint-Esprit appelle très-mauvaises, que celui qui en est le maître ne conserve que pour sa réprobation: *Divitiæ conservatæ in malum domini sui.* Que fait cet argent dans votre coffre, et pourquoi l'y conservez-vous? C'est pour vous damner, avares, c'est pour aller avec votre bien à tous les diables.

Si Dieu dans une infinité d'endroits de l'Ecriture veut que nous nous hâtons de faire toutes les bonnes œuvres que nous pouvons faire, et si en particulier, parlant des hommes charitables, il dit qu'il aime ceux qui lui donnent avec joie et de bon cœur; l'aumône étant au rang des bonnes œuvres, et celle que les riches peuvent faire avec plus de facilité, de quel œil les regardera-t-il, lorsqu'ils ne la font qu'à regret, après de longues importunités, après avoir longtemps délibéré sur un devoir de cette importance. Est-ce là donner avec joie et de bon cœur, dit saint Anselme? Vous êtes si diligents et si empressés à donner votre argent à des comédiens, à des traiteurs, peut-être même à des vilaines qui épuisent vos bourses. Il n'y aura que pour Dieu et pour les pauvres que vous serez lents et durs. *Eleemosyna plerumque si a tristibus, et murrurantibus, ut careant tædio interpellantis, non ut viscera indigentis reficiant; et talis datio non est acceptabilis Deo, et ideo non ex tristitia, sed ex lætitia est dandum quod datur* (D. Anselm. in c. 9 II, *ad Corinthios*).

Oh! que je suis ravi de voir dans l'Ecriture la diligence et l'empressement d'Abraham à attendre à la porte de sa maison les pèlerins pour les y recevoir, à les prévenir, à aller au-devant d'eux et les prier d'entrer chez lui! Ce que font les voleurs pour dépouiller les passants, et leur ôter ce qu'ils portent, cet homme charitable le faisait pour leur donner abondamment ce dont ils avaient besoin. Il était comme en embuscade, pour n'en laisser échapper aucun, pour les inviter de la manière la plus généreuse et la plus honnête, comme s'il avait espéré d'eux quelque grande grâce: *Domine, si inveni gratiam ante te, ne prætercas puerum tuum.* Monsieur, quelle civilité rendue à un pauvre! Si vous avez quelque considération pour moi, ne passez pas devant la maison de votre serviteur sans y entrer. Vite, vite qu'on tienne de l'eau prête pour laver les pieds à ces passants, qu'on dresse la table, qu'on apporte ce que l'en trouvera, et qu'on leur donne à manger.

Les temps sont bien changés, mes frères, ou plutôt les esprits et les cœurs. Bien loin de prévenir les pauvres pour épargner leur honte, bien loin de leur témoigner qu'on veut leur faire du bien, afin de leur donner la liberté d'expliquer leurs misères, on s'endurcit à leurs prières et à leurs cris. Ils n'osent ni frapper à vos portes (vous les traiteriez comme des impudents), ni se présenter

presque devant vous avec leurs plaies et leurs ulcères (ces objets vous feraient soulever le cœur); vous les rebutez, vous les renvoyez, vous les remettez à d'autres temps, et à peine pouvez-vous vous résoudre à leur donner quelques petits secours. Ils crient en vain, dit saint Basile (hom. 8, *in divites*), ils se plaignent en vain, ils se tourmentent en vain, vous passez presque sans les regarder, et vous croyez avoir mérité beaucoup de Dieu de leur laisser quelque chose après votre mort.

Je n'ai garde de blâmer ces legs pieux et ces aumônes tardives; je les approuve, Messieurs, je les loue, et je vous y exhorte de tout mon cœur; mais souvent d'où viennent ces legs et ces aumônes, sinon d'un fonds de dureté et d'avarice? Madame laisse aux pauvres ce qu'elle ne peut emporter; car si elle pouvait emporter son bien avec elle en l'autre monde, elle se donnerait bien de garde de le donner en celui-ci. Monsieur par son testament laisse tant d'argent aux pauvres de la paroisse, tant d'argent à l'hôpital, tant d'argent à l'Hôtel-Dieu; mais grâces en soient rendues à l'extrémité où il se trouve, sans cela les pauvres n'auraient pas plus de lui, qu'ils en ont eu pendant qu'il s'est bien porté. Il donne ce qu'il faut qu'il laisse, bon gré mal gré; il ressemble, dit saint Chrysostome, à ces animaux de la viande desquels on se nourrit, et de la peau desquels on ne se couvre qu'après leur mort.

Qu'il n'en soit pas ainsi de vous, mes chers paroissiens. Ce n'est pas avoir une charité parfaite, dit saint Augustin, de ne donner qu'à force d'importunités et de prières. Hâtez-vous de secourir votre prochain, et dans la distribution de vos aumônes imitez Dieu dans celles qu'il vous fait tous les jours. La pluie descend sur vos terres pour les rendre fécondes avant que vous le priiez; vous êtes encore au lit quand le soleil se lève; vos arbres portent d'agréables fruits; vos vignes vous rendent des vins délicieux; tous les éléments travaillent à votre nourriture et à votre satisfaction, sans que vous y preniez même garde, et vous voudriez vendre aux longues prières d'un pauvre le morceau de pain que vous lui donnez; quelle ingratitude! quelle injustice! *Non est perfecta misericordia quæ precibus extorquetur. Festina succurrere ne audias rogantem; imitare Deum tuum.... Ecce venit tibi pluvia, antequam roges; descendit ubertas nocte tibi, etiam dum stertis, etc.* (Aug., lib. I Homil., hom. 39).

Souvenez-vous donc de ces trois importantes vérités que je viens de vous dire au sujet de l'aumône. Souvenez-vous de sa matière, de sa proportion, de son temps. De sa matière, elle doit être faite d'un bien qui vous appartienne; de sa proportion, elle doit se régler sur vos facultés et sur les nécessités des pauvres; de son temps, vous devez la donner le plus tôt que vous pouvez. Il y a des riches qui font l'aumône du bien d'autrui, il y en a qui n'en font pas autant qu'ils en devraient faire, et il y en a qui n'en font

que le plus tard qu'ils peuvent. Ne soyez pas de ce nombre, mes chers enfants; Dieu n'aime pas ces aumônes injustes, ces aumônes mesquines, ces aumônes tardives. Ne prétendez jamais pouvoir corrompre Dieu, en lui offrant les fruits de vos injustices, il les aurait en horreur; ne prétendez jamais le contenter en partageant mal avec lui par de petites charités, il ne les recevrait pas; ne prétendez pas non plus, ne lui donner que ce que vous ne pourriez emporter, il ne vous en tiendrait pas compte; mais en lui faisant des aumônes justes, raisonnables, promptes, vous mériteriez qu'il vous en fasse d'abondantes et éternelles que je vous souhaite. Amen.

SERMON LXXXVI.

POUR LE NEUVIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA FÊTE-
TECÔTE.

*Sur le malheureux état d'une âme sur laquelle
Jésus-Christ pleure.*

Videns Jesus Jerusalem flevit super illam (Luc., XIX).

Jésus-Christ, regardant Jérusalem, pleura sur elle.

Il n'y a rien dans Jésus-Christ qui ne soit mystérieux, rien qui ne puisse servir à notre instruction, rien que son infinie miséricorde n'ait destiné à notre salut. C'est pour vous, mes chers enfants, et pour moi qu'il est venu au monde; c'est pour vous et pour moi qu'il a prêché, qu'il a exhorté, qu'il a menacé, qu'il a fait tant de miracles, qu'il a opéré tant de conversions, qu'il a souffert tant d'ignominies et de peines. C'est pour vous et pour moi qu'il a fait des prières, qu'il a poussé des soupirs, qu'il a versé des larmes, qu'il a répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Il pleure aujourd'hui, et dès qu'il jette les yeux sur Jérusalem, il s'abandonne à toute l'amertume de sa douleur: *Videns Jerusalem flevit super illam*. Jérusalem, toi qui faisais autrefois la joie et la consolation de ton Dieu, tu fais donc à présent le sujet de son affliction et de son deuil, Jérusalem, qu'il chérissait autrefois si tendrement, et qu'il regardait avec tant de complaisance, tu es donc aujourd'hui le triste objet de son déplaisir et de son mépris.

Qu'est-ce, à votre avis, mes chers auditeurs, qui a pu troubler sa joie? Qu'est-ce qui a pu jeter une si grande consternation dans son âme, et lui faire répandre des larmes si abondantes et si amères? O beaux yeux! O yeux divins! dont les regards ont fait autrefois sur la terre la conversion de tant de pécheurs, et qui font à présent la félicité des bienheureux dans le ciel; d'où vient que vous vous changez comme en deux canaux de larmes? Apprenez-le, Messieurs, de cet aimable Sauveur, il vous en dit lui-même le sujet. Il pleure sur l'infidélité de Jérusalem; il pleure sur la destruction future de Jérusalem; il pleure sur cette ville autrefois si reconnaissante et si fidèle, et à présent si infidèle et si ingrate; sur cette ville honorée autrefois de tant de visites, et

comblée de tant de bienfaits, et à présent privée de ces visites, méconnaissante de ces bienfaits, et prête à être livrée à la fureur de ses ennemis.

Ne croyez pas cependant que ce soit seulement la destruction de Jérusalem que Jésus-Christ pleure. Croyez, mes frères, et croyez-le comme s'il vous le disait lui-même, que c'est sur vous en particulier qu'il verse, par un reste de compassion, ces précieuses larmes, si comme Jérusalem vous devenez infidèles à ses grâces, sourds à ses remontrances, insensibles à ses bienfaits, endurcis à ses menaces, toujours esclaves du péché, toujours négligents à observer le temps de ses visites et les favorables moments de votre conversion.

N'en doute pas, pécheur, n'en doute pas; c'est sur toi que Jésus-Christ pleure, pendant que tu te divertis, et que tu ne vois pas ton prochain malheur qu'il prévoit. C'est sur toi, femme mondaine, que Jésus-Christ pleure pendant que tu te réjouis, et que tu fais l'agrément des compagnies. Bientôt tes ennemis t'assiégeront de toutes parts; bientôt les démons t'investiront et te raseront, comme une ville dont il ne sera jamais plus parlé; tu ne le sais pas, je t'en avertis, tous ces mystères de réprobation te sont à présent inconnus, *abscondita sunt ab oculis tuis*; mais si tu n'y prends garde, tu ne les sauras et tu ne les sentiras que trop tôt.

DIVISION.

Le grand malheur d'une âme qui est en état de péché, le plus grand malheur d'une âme qui se soucie peu de sortir de son péché, voilà ce qui attire les larmes de Jésus-Christ. Il pleure sur son infidélité et son aveuglement, il pleure sur son endurcissement et sa réprobation. Qui donnera à mon cœur des mouvements assez tendres, à mon esprit des pensées assez fortes, à mon imagination des idées assez vives, à ma langue des expressions assez touchantes, à mes yeux des larmes assez abondantes, pour vous émouvoir et vous faire pleurer ce que vous ne pleurez pas?

PREMIER POINT.

Saint Bernard (ser. *De Maria Magd.*) a très-judicieusement remarqué que, quoiqu'il y ait une infinité de sujets capables de tirer les larmes de nos yeux, cependant il n'y a qu'une chose qui puisse les rendre religieuses et saintes, qui est lorsque nous pleurons nos propres péchés ou ceux d'autrui. *Religiosa tristitia aut alienum peccatum luget aut proprium*. Partout ailleurs ce ne sont, dit-il, que des larmes profanes et criminelles, ou infructueuses et inutiles. Pleurer la perte d'un procès injuste, l'infidélité d'une concubine, la privation d'un plaisir charnel, la dissolution d'un commerce usuraire; larmes profanes et criminelles. Pleurer la mort d'un enfant, l'absence d'un bon ami, les incommodités de la pauvreté, les fâcheuses suites d'une longue maladie; larmes infructueuses et inutiles; mais pleurer la mort spirituelle

de son âme, l'éloignement de Dieu, la soustraction de sa grâce, la privation de sa protection et de son amitié; larmes religieuses et saintes. Vous avez de la peine à le comprendre, Messieurs; c'est cependant ce seul sujet qui a attiré les larmes des prophètes et des justes de l'Ancien Testament, celles des apôtres et de Jésus-Christ dans le Nouveau: *Nunquid apostolus præcepit flere rerum amissionem? Intermissionem voluptatum et filiorum mortem? Morborum vim? Gravitationem inopiæ, vel fortium potentiam? Absit, plorandi enim sunt qui taliter plorant; nam religiosa tristitia aut alienum peccatum luget aut proprium.*

Le prophète Amos (V) considérant l'effroyable multitude de péchés que le peuple de Dieu commettait tous les jours, et voyant que sa colère était prête à tomber sur ces têtes criminelles: Savez-vous bien, mes frères, leur dit-il, quelle est mon occupation jour et nuit? Je pense sans cesse à vos péchés, je me les représente dans l'amertume de mon âme, et m'éveillant en sursaut, je m'écrie: Mon Dieu, n'y a-t-il point quelque âme en Israël qui vous offense? n'y en a-t-il point qui vous blasphème? n'y en a-t-il point qui soit tombée cette nuit en adultère? Je remplis mon esprit de ces idées, j'en parle au Seigneur, j'en gémis à ses yeux, et je lui demande de quelle manière je dois m'y prendre pour obtenir la rémission de vos péchés. *Quapropter* (voici ce qu'il m'a répondu) *hæc dicit Dominus exercituum, fac planctum in omnibus plateis*; prophète, fais retentir toutes les rues et toutes les places publiques de tes gémissements. Entre dans la boutique des marchands et des artisans, va jusqu'aux lieux où se rend la justice, monte dans les chambres et dans les cabinets des juges et des grands: *Et cunctis que foris sunt dices: Væ! væ!* et dis à tous ceux que tu trouveras au dedans et au dehors de la ville: Malheur! malheur! Ce n'est pas assez; appelle à ton secours tous ceux qui sont capables de pleurer, afin qu'ils joignent leurs larmes aux tiennes: *Voca ad planctum eos qui sciunt plangere*. On ne peut jamais en trop verser sur une âme qui est tombée dans le péché.

Jérémie va bien plus loin. Mon Dieu, lui dit-il, mon Dieu, que deviendrai-je? Vous m'avez chargé du soin d'un grand peuple, d'une nation infidèle et ingrate, qui n'a pas voulu vous écouter ni se soumettre à votre conduite; que ferai je, et quel parti pourrai-je prendre? *Tonde capillum tuum, et projice*: Prends tes cheveux et les jette; *Quia projecit Dominus, et reliquit generationem furoris sui* (Jer., VII), parce que Dieu a abandonné ce peuple dans l'intérieur duquel il a laissé une fermentation, un levain et une source malheureuse de sa fureur.

Il y a déjà plusieurs années, Messieurs, que je m'applique à la lecture de l'Ecriture sainte, et que je fais mon étude des prophètes; mais je n'ai point encore rencontré de passage plus pathétique, ni plus propre à faire comprendre l'excès de la fureur de

Dieu, que celui-là : *Reliquit generationem furoris sui.*

Tout le monde n'entend peut-être pas ce mot de fermentation, qui est un terme de médecine. Un homme a la fièvre quarte ou double quarte; quand cette fièvre l'a quitté, on croit qu'il est guéri et qu'elle a épuisé toutes les humeurs qui la produisaient; mais bientôt après il se fait une fermentation; une nouvelle humeur revient et cause un nouvel accès. La fièvre épuise encore cette humeur et, en de certains temps réglés, il se fait encore une nouvelle fermentation, qui tourmente le malade par de nouveaux accès.

Quand la colère de Dieu est allumée, c'est une fièvre terrible, c'est la maladie de sa fureur sur le pécheur dans lequel il laisse une continuelle fermentation de colère. *Reliquit generationem furoris sui*: Quel moyen de l'apaiser? *Tonde capillum tuum et projice*; coupe tes cheveux et jette ces cheveux loin de toi; *accinge saccum*, prends un sac et mets de la cendre sur la tête; *sac plangentium in directum*, pleure sans cesse, et que l'abondance de tes larmes cavent tes joues; *plangite, et ululate*, et vous, pécheurs, pleurez, gémissiez, hurlez. C'est là ce que vous devez faire pour exprimer la douleur que vous avez de voir une âme tombée dans le péché mortel.

Voici comme le prophète Joël en parle : *Plange quasi virgo accincta sacco super virum pubertatis suæ* (Joël, I). Quelle est la mesure des larmes que vous devez verser sur une âme qui est en péché mortel? La voici. Pleurez comme une jeune fille, qui n'est mariée que depuis six mois, pleure lorsqu'une maladie aiguë ou un accident imprévu lui a enlevé son cher époux, en qui elle avait mis son amitié. Il n'y a point de termes assez énergiques pour exprimer sa douleur; elle avait depuis peu de temps un époux doué de tous les avantages de la naissance et de la fortune, de tous les dons de l'esprit et du corps, de tous les talents et de tous les charmes qui peuvent rendre une personne aimable. Une fièvre violente, avec un transport au cerveau, lui est survenue tout d'un coup, et, en moins de trois jours, elle l'a enlevé, et avec lui toutes ses espérances. O quelle douleur pour cette jeune veuve! Quelle source de gémissements et de larmes! C'est là cependant, pécheur, le parti que tu dois prendre. Tu as perdu ton Dieu, mais tu l'as perdu par ta faute; mais, qui plus est, tu as bien voulu le perdre; que peux-tu faire? Pleure, pleure, quand tu vivrais un million d'années, il n'y en aurait point encore assez pour arrêter le torrent de tes larmes.

Il me semble qu'il y a encore quelque chose de plus fort dans le saint prophète Job. *Peccavi*; j'ai péché, mon Dieu, ah! j'ai péché; *Quid faciam?* (Job, VII.) Que ferai-je? Saint Chrysostome, expliquant ce mot, dit que Job veut nous apprendre qu'une personne qui est tombée en péché mortel ne peut plus rien faire : *Quid faciam?* A quel-

ques mortifications que je me condamne, quelque jeûne, quelque prière, quelque aumône, quelque bonne œuvre que je fasse, je ne puis par moi-même sortir de mon péché; ce péché m'a rendu si faible, qu'il n'y a que la seule et pure miséricorde gratuite de mon Dieu qui puisse m'en tirer. Je ne puis ni avoir de bonnes pensées, ni dire de paroles ou faire d'actions méritoires de la vie éternelle sans un secours particulier de la grâce de mon Dieu; c'est vous que j'ai offensé, Seigneur, c'est contre vous que j'ai péché; que ferai-je? *Peccavi; quid faciam?*

Saint Augustin explique ce mot d'une autre manière : *Quid faciam?* Représentez-vous, dit-il, un homme pensif, impatient, triste, abattu, affligé d'avoir rompu avec un bon ami et impatient de se réconcilier avec lui. Il en cherche tous les moyens, il interpose le crédit des uns, les prières des autres; et comme il voit que cet ami ne veut entendre à aucun accommodement; *Quid faciam?* dit-il, en lui-même. Que ferai-je? Je répandrai tant de larmes en sa présence que je lui toucherai le cœur, je pleurerai si amèrement et si abondamment qu'il aura pitié de moi.

Ce fut la résolution que prit Job : *Quapropter et ego non parcavi orì meo*; c'est pour cela que je n'épargnerai ni ma bouche pour demander pardon, ni mes yeux pour verser des larmes; *loquar in tribulatione spiritus mei*; je parlerai dans les sentiments d'un homme affligé, d'un homme consterné, d'un homme qui est comme hors de lui-même; *confabulabor cum amaritudine animæ meæ*, je m'entretiendrai au dedans de moi-même de mon péché, qui cause à mon âme cette affliction et cette amertume. Si je suis obligé de m'entretenir des affaires du monde, celle de mon salut et de la perte que j'ai faite de mon Dieu sera mon occupation continuelle; et autant que les autres trouvent de plaisir à parler de mille badineries, autant me ferai-je un devoir de ne parler que du sujet de mon chagrin et de me représenter sans cesse mon péché.

Nous avons un bel exemple de cette vérité dans la conduite de David, dit saint Ambroise. Il vint à perdre trois enfants : le premier était un enfant adultérin, qui était mort en bas âge; le second était Amnon, qu'Absalon, son frère, avait fait poignarder par ses gens, lorsqu'il était pris de vin, à cause qu'il avait abusé de Thamar sa sœur; le troisième était Absalon lui-même, que Joab tua en le voyant suspendu à un chêne par les cheveux.

La nouvelle de ces trois morts devait, ce semble, l'affliger également, ou s'il avait à se consoler de la perte de quelques-uns de ses enfants, c'était probablement de celle d'Amnon qui était un incestueux, et de celle d'Absalon qui était un rebelle et un parricide. Ce sont des enfants dénaturés, Dieu s'est vengé d'eux; mais pour ce petit innocent qui promettait beaucoup, qu'a-t-il fait?

Il tint cependant une conduite tout opposée. Quand il apprit la mort de ce petit innocent, quelque abattu qu'il parût pendant sa maladie, il s'en consola : Il est mort, Dieu l'a voulu ; quand je m'en affligerai davantage, le ressusciterai-je ? *Nunquid potero revocare eum amplius ?* Mais quand on lui eût dit qu'Amnon avait été assassiné dans un festin par la perfidie de son frère : *Luxit filium suum cunctis diebus*, il le pleura, non pendant quelques semaines, non pendant quelques mois, non par intervalles, mais tous les jours.

Son affliction fut encore plus grande quand il sut qu'Absalon avait été percé de trois coups de flèches. Il ne put s'empêcher de le pleurer amèrement et de faire éclater sa douleur. Il monta dans sa chambre et, en montant, ses officiers l'entendaient s'écrier : Absalon est mort ! ah ! mon fils est mort ! Absalon ! mon enfant ! Absalon ! mon cher enfant ! que ne puis-je racheter ta vie par le sacrifice de la mienne ? Ah ! que Dieu m'eût fait une grande grâce si j'étais mort à ta place !

D'où vient cette différence ? Elle vient, dit saint Ambroise, des différents états de ces personnes mortes. Pour un jeune enfant qui n'a pas encore offensé Dieu, point d'affliction, point de larmes. Oh ! qu'il est heureux d'être sorti de ce monde en si bon état ! Mais pour un pécheur qui a commis un inceste et qui est assassiné au milieu de ses débauches ; mais pour un rebelle qui a tenté de faire mourir son père, et qui est mort avec un cœur plein de félonie et de rage, que de justes sujets de larmes ! Petit enfant, j'espère de la miséricorde du Seigneur qu'il te donnera son paradis ; mais pour vous, impudiques et parricides, j'ai tout lieu de craindre que vous ne soyez damnés. *Interemptorum crimina doluit, non exitum filiorum* (Ambros., orat. *De obitu Valentiniani imperat.*) : Ce ne sont pas vos personnes que je pleure, ce sont vos péchés ; si vous étiez morts en bon état, je me consolerais ; mais ayant fini si mal une méchante vie, je ne verserai jamais sur vous assez de larmes.

Nous trouvons, selon toutes les apparences, quoique l'Écriture sainte ne nous l'ait pas marqué expressément, que Jésus-Christ a pleuré cinq fois pendant le cours de sa vie mortelle ; mais nous découvrons en même temps quelle a été la cause de ses larmes, je veux dire qu'il a déploré en ces cinq endroits le malheur d'une âme qui est en état de péché mortel.

1^{re} Il est très-probable qu'il a pleuré à sa naissance. C'est pour cela que les Pères lui appliquent dans un sens allégorique ces paroles de Salomon : *Primam vocem similem omnibus emisi plorans* (Sap. VII) ; j'ai fait ce que font les autres enfants, quand ils viennent au monde ; j'ai pleuré comme eux. Mais pourquoi a-t-il pleuré ? C'est parce qu'il est venu au monde dans la ressemblance de la chair du péché, afin de condamner le péché par l'apparence du péché : *In similitudinem carnis peccati, ut de peccato damnaret peccat-*

tum. Il y a trois choses à considérer dans le péché : la substance du péché, disons mieux, la nature du péché, puisque le péché, à proprement parler, n'est pas une substance ; l'apparence du péché, et la peine du péché. Le Fils de Dieu n'a pu avoir la nature du péché, mais il a voulu en porter les apparences, et en souffrir la peine. Or, il n'en faut pas davantage pour l'obliger à pleurer. Je porte dans ma chair innocente la ressemblance du péché, je souffre dans ma chair innocente le châtiement du péché ; je viens au monde comme les autres enfants, je parais misérable et même plus abandonné qu'eux ; quoique je sois sorti du sein d'une Vierge pure, quoique je sois la pureté et la sainteté par essence, je parais au dehors revêtu des livrées du péché, et dès que je viens au monde, je souffre la peine du péché. Sortez de mes yeux, ô larmes, la seule apparence du péché n'est qu'un sujet trop raisonnable pour me faire pleurer.

2^o Jésus-Christ a probablement pleuré quand on l'a circoncis, et qu'on lui a fait cette sanglante incision qu'on faisait aux autres enfants. Car comme il avait une chair extraordinairement délicate, et toute différente pour sa sensibilité de celle de tous les autres enfants, si ceux-ci pleuraient et jetaient de grands cris quand on leur appliquait le couteau de Moïse, comment en laissant agir la nature, n'aurait-il pas pleuré ? Or, demandez à tous les Pères ce que c'est que la circoncision, ils vous diront que c'est le signe et le remède du péché ; et voilà la raison pour laquelle cet Homme-Dieu, qui prend ce remède quoiqu'il n'en ait pas contracté la maladie, a pleuré.

3^o Jésus-Christ a pleuré quand il vit ce triste spectacle de Lazare mort, enseveli et tout corrompu depuis quatre jours de sépulture. Mais qu'a-t-il pleuré dans la personne de Lazare ? le funeste sort d'un pécheur invétéré, lié, enseveli, infecté et puant par une longue et opiniâtre habitude. Cet impie qui vit sans religion et sans crainte de Dieu ; cette femme débauchée, qui porte une odeur de prostitution et de scandale ; cet avare et ce concussionnaire, qui depuis vingt-cinq ans ne vit que de piraterie et d'usure ; voilà le sujet des larmes de Jésus-Christ, *Quatriduanus est jam fetet*.

4^o Jésus-Christ a pleuré sur l'arbre de la croix, où il a poussé un grand cri entre-coupé de soupirs, et accompagné de larmes : *Cum clamore valido et lacrymis*. Or, vous savez sur quoi il a pleuré : sur les péchés de tous les hommes, dont il portait la peine, sur les fornications, les adultères, les blasphèmes, les imprécations, les sacrilèges, les impiétés, les meurtres, les débauches, les abominations de tous les hommes.

5^o Le Fils de Dieu a pleuré, dès qu'il vit cette malheureuse cité. Oh ! qu'elle lui était toujours présente et qu'elle lui causait de douleur ! dès qu'il la vit il pleura. Jérusalem, à qui j'ai fait tant de grâces, et qui m'en as si malicieusement abusé : Jérusalem sur laquelle j'ai répandu tant de bénédictions

temporelles et spirituelles, et qui les as si mal reçues; Jérusalem où j'avais envoyé tant de prophètes et tant de saints hommes, et qui les as égorgés; Jérusalem, que j'ai si souvent visitée dans les jours de ma miséricorde, et qui n'as pas connu le temps de tes visites; c'est sur toi, cité ingrate et cruelle, que je pleure.

J'abandonne la meilleure partie de ce qui me restait à vous dire, Messieurs, dans ce premier point, pour vous faire faire cette réflexion que vous avez peut-être faite avant moi. Hé! mon Dieu, hé! mon Dieu, est-il bien possible que, toutes les fois que vous avez pleuré, vous n'ayez pleuré que sur le péché, et que je sois si insensible au mien propre, que je ne verse aucune larme pour tant de péchés que j'ai commis? Est-il bien possible que, vous voyant si triste et si affligé pour moi, je demeure dans une si profonde léthargie et un si fatal oubli de mes intérêts personnels? Ce n'était pas à vous, adorable Sauveur, à pleurer, c'était à moi, qui suis seul intéressé dans ma propre cause. Que je sois damné, ou que je sois sauvé, votre félicité n'en sera ni plus ni moins grande; mais si par malheur je viens à mourir dans mes péchés, tout est perdu pour moi.

Aussi, mes frères, je crois que de tous les motifs qui peuvent attendrir vos cœurs et attirer vos larmes pour tant de péchés que votre conscience vous reproche, il n'y en a point de plus fort, que de savoir que Jésus-Christ, tout Dieu et tout bienheureux qu'il est, les a pleurés.

Il n'a pleuré que sur le péché, dit saint Jean Chrysostome. Il n'a pas pleuré sur son Eglise, il l'a rendue belle et sans tache; il n'a pas pleuré sur les outrages et les persécutions qu'on lui faisait, elles devaient contribuer à notre salut; il n'a pas pleuré sur l'abandonnement extérieur de son Père, il savait qu'il ne l'avait pas véritablement abandonné. Sur quoi donc a-t-il pleuré? Sur le péché; sur quoi encore? Sur le péché. Il a pleuré sur la médisance de cet homme, sur la fornication de cette fille, sur l'adultère de cette femme, sur la dureté de cet avare, sur la vanité de cet ambitieux, sur les imprécations de ce blasphémateur; et s'il pouvait encore pleurer dans le paradis, il verserait de continuelles larmes sur tant de crimes que vous commettez.

O péché mortel, détestable péché, péché diabolique, il faut bien que tu sois très-énorme, puis qu'il n'y a que toi qui puisses tirer les soupirs du cœur, les sanglots de la bouche et les larmes des yeux de mon aimable Sauveur! Je connaissais bien ton énormité par les peines infinies et éternelles qui te sont dues; mais je la connais encore mieux par l'impression de douleur et de tristesse qu'elle fait sur la personne de mon Dieu.

Pauvres paroissiens de Saint-Nicolas des Champs, mes chers enfants en Jésus-Christ, si jusqu'ici vous avez attiré sur vous les larmes de ces yeux sacrés, demandez au Seigneur la grâce de pouvoir les tarir par la

destruction du péché et une prompte réformation de vos mœurs. Si jusqu'ici il a pleuré sur votre aveuglement et votre infidélité à ses grâces, faites qu'il ne pleure pas sur votre endurcissement et votre réprobation. Il pleura sur Jérusalem, parce qu'elle avait péché; mais ce qui le fit encore pleurer plus amèrement, fut de voir qu'elle ne voulait pas sortir de son péché, ni connaître le temps, et profiter de l'honneur de ses visites. Examinons-en les preuves dans cette seconde et dernière partie.

SECOND POINT.

Pécher est un effet de la faiblesse de l'homme; mais demeurer dans son péché, est une marque de son obstination et de son endurcissement. Dans le péché il y a quelque chose de l'homme et du démon; mais dans la persévérance au péché, tout imite l'opiniâtre malice du démon, dit saint Bernard. *Perseverare in malo diabolicum est, et digni sunt perire cum illo, quicumque in similitudinem ejus permanent in peccato* (serm. 1 *De Adventu*). Le péché détruit donne à Jésus-Christ de la consolation et de la joie, mais le péché subsistant toujours augmente sa douleur et ses larmes.

Tu as péché, Jérusalem, mais reviens, reviens à moi, j'oublierai toutes tes iniquités, et je ne m'en souviendrai plus pour te les reprocher. Tu as péché, Jérusalem, mais tu n'as pas voulu revenir à moi, tu t'es endurci dans ton mal et tes plaies sont devenues incurables. Que puis-je faire pour une dernière marque de mon amitié, et un dernier présage de ton malheur, que de pleurer sur toi?

Combien de visites t'ai-je rendues; combien de grâces t'ai-je faites? Combien de bonnes inspirations t'ai-je données? Combien de saints exemples t'ai-je montrés? Combien de miracles ai-je opérés? *Si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi*: Si tu avais observé tous ces moments favorables de mes visites et de mes grâces; si, même à l'heure que je parle, tu savais le bonheur qu'il y a de te réconcilier avec moi, et l'offre obligeante que je te fais de te donner ma paix; si tu connaissais tout cela, tu reviendrais à moi. Mais tous ces mystères de ton infidélité et de ta réprobation te sont cachés: *Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis*. Cependant quelque cachés qu'ils te soient, je n'en demeurerai pas là; *Venient dies in te, et circumdabunt te inimici tui vallo, et coangustabunt te undique, et ad terram prosternent te, et filios tuos qui in te sunt*. Rejouis-toi tant que tu voudras, passe agréablement le temps, commets autant de crimes que ton esprit aveuglé et ta volonté endurcie te suggéreront; les jours de ma fureur arriveront bientôt, le poids de mes vengeances tombera sur toi; tes ennemis feront des tranchées autour de tes murailles et te serreront de près de tous côtés. Ils te prendront, ils te pilleront, ils te raseront, ils te perdront et t'anéantiront sans ressource, toi et tes enfants. Ecoutez bien, mes chers auditeurs, ces épouvantables

paroles, et tachez de les appliquer à votre instruction.

Je trouve en Jésus-Christ des larmes de tendresse, des larmes d'indignation, des larmes de prophétie. Des larmes de tendresse et de compassion : il aime encore Jérusalem ; en voulez-vous de meilleures marques que les larmes qu'il verse sur elle ? *Videns Jesus civitatem flevit super illam*. Des larmes d'indignation et de vengeance : Tu as méconnu mes visites, tu les a méprisées, je vais t'abandonner, *eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*. Des larmes de prophétie : Tu ne sais pas ce qui t'arrivera, mais je le sais. Tu es perdue, tu es perdue, tes ennemis égorgeront tes habitants, ils te détruiront de fond en comble, sans laisser pierre sur pierre, ni aucun vestige de ce que tu auras autrefois été : *Ad terram prosterment te*, etc.

On dit de Lazare que Jésus-Christ l'aimait parce qu'il pleurait sur lui : *Ecce quomodo amabat eum*. On en peut dire autant de Jérusalem ; et c'est parce qu'il l'aime qu'il s'afflige de son endurcissement. *Si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua*. Infortunée Jérusalem, infortuné pécheur, il ne tient encore qu'à toi d'ouvrir les yeux ; il y a longtemps qu'ils sont fermés. Car si tu avais fait réflexion sur ta mauvaise vie, elle t'aurait fait horreur ; mais ne te désespère pas pour cela : *In hac die tua*, tu as encore un jour qui est à toi.

Il y a les jours de Dieu et les jours de l'homme, dit saint Augustin. Les jours de Dieu sont après le cours de cette vie mortelle, les jours de l'homme sont pendant cette vie. Ce sont là ses jours, jours de salut et de grâce que le Seigneur lui laisse pour travailler à sa conversion, jours de sa liberté et de sa raison, dont il abuse par lui-même ; mais dont il peut faire un bon usage, en coopérant aux grâces qu'il reçoit. La coignée trappera bientôt l'arbre par le pied, mais elle ne le frappe pas encore ; l'ange de l'Apocalypse dira bientôt qu'il n'y aura plus de temps, *et tempus non erit amplius* ; mais il ne le dit pas encore. Qu'attends-tu donc, mon cher frère, qu'attends-tu ? Ah ! mon pauvre enfant, si tu savais dans quel malheur tu vas tomber, *si cognovisses* ; tu mêlerais tes larmes avec celles de Jésus-Christ, tu te déchirerais les entrailles, tu te briserais le cœur de contrition. Quand est-ce que tu te convertiras ? lorsqu'il ne sera plus temps.

Antiochus allant mourir le reconnut : Je suis, dit-il, rentré en moi-même : *Dixi in corde meo : In quantam tribulationem deveni*. J'ai dit dans la douleur de mon âme : En quel pitoyable état me vois-je réduit ? Je suis à la dernière extrémité, mes entrailles se déchirent et vont tomber par morceaux, mes amis me plaignent, mes ennemis me maudissent, les médecins se retirent en secouant la tête ; c'en est fait, il faut mourir. Mais que deviendrai-je après tous les crimes que j'ai commis ? Je n'en suis pas souvenu jusqu'ici, et à présent je m'en souviens ; *reminisce*

malorum. Je me suis diverti jusqu'ici, j'ai fait trembler jusqu'ici toute la terre ; mais une frayeur mortelle me saisit à présent, je vais mourir ; que deviendrai-je ? *Cognovi, quia propterea invenerunt me mala ista*. Je reconnais que c'est pour la punition de tant d'injustices, de meurtres, de sacrilèges que j'ai faits, que tous ces maux m'accablent.

Tu le reconnais, malheureux prince, mais que ne le connaissais-tu plus tôt ? Que ne le connaissais-tu quand tu mettais à feu et à sang tant de villes innocentes ? Que ne le connaissais-tu, quand tu portais l'abomination dans le lieu saint ? Que ne le connaissais-tu quand tu pillais le temple du Dieu vivant, et que tu enlevais ses trésors ? Il n'est plus temps : *Venient dies in te, et circumdabunt te inimici tui vallo*. Auparavant c'étaient tes jours, mais à présent ce sont les jours du Seigneur. Auparavant, il te laissait faire ce que tu voulais, et à présent tu souffriras ce que tu ne veux pas. Auparavant tu tenais Jérusalem assiégée, mais te voilà assiégé toi-même ; de cruels et d'impitoyables ennemis te livreront une éternelle guerre.

Oh ! si ces exemples ne sont pas assez forts pour vous toucher, mes chers enfants, que voulez-vous que je dise ? A ces mouvements de tendresse d'un Dieu succéderont des mouvements d'indignation et de menace, la fureur divine prendra la place de la miséricorde, les démons qui sont ses ministres se saisiront de vous ; et pour marque qu'il n'y aura plus de ressource de salut, c'est qu'ils ne laisseront pas sur vous pierre sur pierre : *Non relinquent lapidem super lapidem*. Vous avez abusé de ses grâces, vous avez toujours remis votre pénitence ; les pierres de l'édifice de votre salut se sépareraient peu à peu les unes des autres, mais les voilà désunies, les voilà qui tombent pour n'être jamais relevées.

Les péchés d'Ephraïm sont liés ensemble, dit Dieu chez le prophète Osée : *Colligata est iniquitas Ephraïm (Osée, XIII)*. Ses adultères sont liés avec ses vengeances, ses vengeances avec son avarice, son avarice avec ses blasphèmes, ses blasphèmes avec son orgueil, son orgueil avec sa gourmandise, tous ces péchés se tiennent ensemble, Ephraïm n'en sait rien, et il n'en veut rien savoir : *Abconditum est peccatum ejus*. C'est un enfant qui n'est pas sage ; *ipse filius non sapiens* ; car s'il était sage il changerait bientôt ; mais attendez encore un peu, les douleurs de la mort le saisiront, ses convulsions viendront les unes sur les autres, comme celles d'une femme qui va accoucher : *Dolores parturientis venient ei* ; et pour lors celui qui pleurait sur lui se rira de lui ; celui qui le menaçait le frappera et le brisera sous les effroyables coups de ses vengeances.

Elles éclatèrent sur Jérusalem, dont les historiens (FLAV. JOSEPHUS, PAULUS OROSIIUS) rapportent que Titus et Vespasien, l'ayant rasée et mise au pillage, en amenèrent tant de captifs, qu'on ne croyait pas qu'il y eût aucun citoyen de tué ; et en tuèrent tant, qu'on ne pouvait pas se persuader qu'il en

fût resté aucun pour être mis en esclavage. Ils remarquent aussi que les Romains firent de la prise et de la désolation de cette ville un triomphe plus grand que jamais leurs prédécesseurs n'en avaient fait pour d'autres victoires infiniment plus considérables. Ces malheureux Juifs furent traînés, pieds et mains liés, derrière les chariots des vainqueurs et de cent cinquante princes qui les accompagnaient ; le livre de la loi fut porté en dérision par les rues de Rome, les vases sacrés et ce chandelier miraculeux, pour lesquels on avait eu tant de respect, furent profanés avec la dernière ignominie ; et au lieu qu'on a ordinairement quelque reste de pitié pour les vaincus, cette maudite nation ne devint qu'un spectacle d'horreur et un triste sujet de vengeance.

Vous le saviez, mon Dieu, et vous en pleuriez par avance ; mais serait-il bien possible qu'il dût arriver quelque chose de semblable à quelques-uns de mes auditeurs ? O mes chers enfants, prenez-y garde, votre malheur serait encore plus grand, et votre réprobation plus terrible. Prenez-y garde, et joignez dès aujourd'hui vos larmes avec celles de Jésus-Christ.

Il fit des choses que vous devez tâcher d'imiter, selon votre pouvoir. Il jeta les yeux sur qui ? Sur soi ? Non. Sur qui donc ? sur Jérusalem ; *et flevit super illam*, et versa des larmes sur elle. Ne vous contentez pas, mes frères, de pleurer sur vous. Il y a un million de chrétiens dans Paris, il y en a plusieurs millions dans la France, qui sont peut-être en péché mortel ; ce sont vos frères, ils ne pensent pas à pleurer sur eux, pleurez à leur occasion, et demandez leur conversion à Dieu.

Que ce sacrifice de vos larmes lui sera agréable ! Celles que vous versez sur vous peuvent venir d'un fonds d'amour-propre ; mais celles que vous répandrez sur les péchés des autres, viendront d'un fonds de charité. Vous offensera-t-on toujours, ô mon Dieu ? Serai-je insensible à tant d'outrages qu'on vous fait ? *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam*. Les pécheurs ont abandonné votre loi, ils l'ont violée, ils l'ont foulée aux pieds ; j'en ai pleuré, j'en ai gémi, et mon pauvre cœur en est tombé en défaillance.

Pères et mères, pleurez les péchés de vos enfants ; maîtres et maîtresses, pleurez les péchés de vos serviteurs et de vos servantes ; amis, pleurez les péchés de vos amis ; seigneurs, pleurez ceux de vos vassaux ; curé de Saint-Nicolas, pasteur infortuné, pleure ceux de tes paroissiens. Pères et mères, peut-être êtes-vous cause du libertinage et des débauches de vos enfants ; maîtres et maîtresses, peut-être vos mauvais exemples ont entraîné dans le désordre ceux qui vous sont soumis. Mère, pleure la vanité de cette fille, c'est la tienne qui l'a rendue si coquette. Père, pleure les blasphèmes de tes enfants, c'est toi qui as été leur tentateur et leur démon.

Mais surtout pleurez vos propres péchés.

Jésus-Christ ne pouvait verser de larmes que sur ceux des autres ; mais vous en avez non-seulement d'étrangers, mais encore de personnels qu'il faut que vous pleuriez. Quel effroyable nombre de péchés commis depuis l'âge de huit ans jusqu'à vingt-cinq, depuis vingt-cinq jusqu'à quarante ? Vous en avez plus commis que vous n'avez de cheveux sur la tête : *Multiplicata sunt super capillos capitis*. Comptez vos cheveux, comptez vos péchés, et ne cessez jamais de pleurer. Vous avez si souvent ressemblé à ces femmes qui pleuraient leurs adonis ; vous avez tant de fois gémi sur l'infidélité de cet amant ou sur la perte de ce procès injuste ; sanctifiez à présent vos larmes, en les faisant servir à de meilleurs usages, servez-vous-en pour vous laver de vos iniquités, pour attendrir votre juge, pour obtenir de son infinie bonté un pardon général de tous vos péchés, pour vous attirer sa grâce en ce monde, et jouir de sa bienheureuse éternité en l'autre. Amen.

SERMON LXXXVII.

POUR LE DIXIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA
PENTECÔTE.

Sur les jugements téméraires.

Deus gratias ago tibi, quia non sum sicut ceteri hominum, raptores, injusti, adulteri velut etiam hic publicanus (Luc., XVII).

Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de ce que je ne ressemble pas aux autres hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni même comme ce publicain.

Ce sont les paroles du pharisien dans notre évangile ; paroles pleines d'une orgueilleuse ostentation pour lui-même, d'un fier et outrageant mépris pour son prochain ; paroles où il dit de soi le bien qu'il devait faire, et du publicain le mal qu'il n'a pas fait ; paroles fastueuses où il se flatte de sa piété à servir Dieu, de son exactitude à jeûner deux fois la semaine, de sa fidélité à payer les dîmes des plus petites choses ; paroles injurieuses et choquantes, où, à son sens, ce n'est que vol, qu'injustice ou qu'adultère dans les autres, et même dans le publicain qu'il nomme en particulier, et au sujet duquel il rend grâces au ciel de ce qu'il ne lui ressemble pas : *Gratia tibi ago*, etc.

A Dieu ne plaise, mes frères, que je veuille faire en particulier, de ceux qui composent mon auditoire, des jugements téméraires que je viens combattre aujourd'hui. Mais quand je me représente ce qui se passe dans le monde, je ne trouve presque partout que des gens pleins d'eux-mêmes, qui se tiennent debout comme le pharisien, par une orgueilleuse jactance, *stans pharisæus*, des gens entêtés de leurs prétendus mérites, qui s'applaudissent intérieurement des vertus qu'ils n'ont pas, et qui se cachent les défauts qu'ils ont ; des gens qui, ayant commis des crimes, pour la punition desquels ils seraient précipités dans les enfers, si Dieu venait à les juger, se croient néanmoins innocents à ses yeux, ou du moins se flattent de n'être pas si méchants que plu-

sieurs autres, de la conduite desquels ils jugent en mauvaise pari.

Leurs frères, si on les en croit, n'ont ni bonne foi dans leur commerce, ni tempérance dans leurs repas, ni équité dans leur société, ni modération dans leurs paroles, ni sincérité dans leur conduite, ni intégrité et fidélité dans leurs engagements; les uns sont des voleurs et des concussionnaires, *raptores*; les autres, des usuriers et des avarés, *injusti*; ceux-là des médisants et des envieux, ceux-ci des fornicateurs et des adultères, *adulteri*. Ils ressemblent au publicain qui ne s'enrichit que du bien d'autrui, qui fait servir à ses concussions le nom et l'autorité du prince, qui vole impunément l'Etat pour se tirer de l'obscurité et de la misère où il était auparavant, *velut etiam hic publicanus*. Car c'est jusque-là que va la précipitation, l'aveuglement, l'indiscrétion, l'iniquité des jugements téméraires, qui condamnent tout sur les moindres apparences, qui donnent à tout une maligne interprétation, qui, se choquant et se scandalisant de tout, flétrissent, corrompent, empoisonnent ce qui s'est dit ou fait avec plus de candeur et d'innocence.

DIVISION.

Pour combattre un si grand péché et tâcher, avec la grâce du Seigneur, d'arrêter le malheureux cours de tant de jugements téméraires, il est à propos que je vous en fasse connaître d'abord l'énormité, et que je vous découvre ensuite les précautions que vous devez prendre pour ne vous en pas rendre coupables. L'une de ces considérations sans l'autre ne vous servirait presque de rien; mais l'une et l'autre jointes ensemble pourront produire de très-grands fruits. Oh! si cet esprit de charité qui ne pense mal de personne, et qui ne se réjouit jamais de l'iniquité, descendait sur vous et sur moi, mes chers paroissiens, que nous serions heureux! Combien de péchés éviterions-nous! combien acquerrions-nous de mérites et de vertus? Ecoutez donc avec beaucoup de docilité et d'application ce que je vais vous dire sur un sujet, où souvent ceux même, dont la conscience paraît plus délicate, ne s'accusent guère. Vous croyez que juger témérairement de la conduite de votre prochain, c'est un petit péché; et je vais vous en montrer l'énormité dans mon premier point. Vous me demandez ensuite ce que vous devez donc faire pour l'éviter, et je vais vous en apprendre les vrais moyens dans mon second point.

PREMIER POINT.

S'il n'est pas absolument défendu de juger son prochain, il n'est jamais permis de le juger et de le condamner sans connaissance de cause, et sur des faits incertains; il n'est jamais permis de se laisser prévenir par sa passion, dans les jugements qu'on en fait; il n'est jamais permis de le juger et de le condamner sans avoir quelque egard ou à sa faiblesse ou à la douleur qu'il aura pu avoir de son péché. Dans la première de

ces circonstances, ce serait pécher par précipitation, comme ce peuple qui condamna d'abord Susanne sur le rapport de deux faux témoins, sans lui donner le temps de se justifier. Dans la seconde, ce serait pécher par prévention et par malice, comme les Juifs qui disaient en eux-mêmes que Jésus-Christ était un blasphémateur, et qu'il avait commerce avec le démon, quand il faisait quelque miracle. Dans la troisième, ce serait pécher par dureté, comme ce pharisien qui, sans prendre garde si Madeleine avait renoncé à ses désordres ou non, la prenait toujours pour une pécheresse, quoiqu'il la vit affligée, pleurante et prosternée aux pieds de Jésus-Christ, son sauveur et son juge.

Ce pharisien de notre évangile, que je vous ai proposé comme l'infâme modèle de tous ceux qui jugent témérairement de leurs frères, tomba probablement dans ces trois sortes de péchés en condamnant le publicain. Il n'avait aucune connaissance de la disposition du cœur de cet homme, et il ne parlait que par conjecture; premier caractère du jugement téméraire. Il ne le censura et il ne le blâma dans lui-même que par un effet de son orgueil et de sa malice; second caractère du jugement téméraire. Il lui imputa ou de vrais ou de faux péchés; dans le temps même qu'il frappait sa poitrine, et qu'il se tenait derrière les autres au bas du temple pour implorer la miséricorde du Seigneur; troisième caractère du jugement téméraire.

Je commence par le premier, pour vous dire que l'on pèche et que l'on offense Dieu mortellement, lorsque dans des choses de conséquence on accuse au dedans de soi son prochain. C'est un jugement secret, il est vrai; car s'il devenait public, il changerait d'espèce; mais tout secret qu'il est, on doit y observer à peu près les formalités que les magistrats observent dans les procédures judiciaires. Ils ne condamnent jamais personne sans l'avoir entendu, sans avoir examiné les preuves de part et d'autre, sans avoir pesé toutes les circonstances du fait, sans avoir confronté et recollé les témoins, sans avoir fait en sorte, autant qu'ils ont pu, de tirer la vérité de la bouche même du coupable.

Dieu, chose étrange, Dieu tout Dieu qu'il est, avait vu le péché de nos premiers parents dans le paradis terrestre; il avait entendu ce que le serpent avait dit à Eve, ce qu'Eve avait dit à Adam, il avait été présent à toutes les circonstances de leur péché, il connaissait le fond du cœur de l'un et de l'autre, il savait tout cela; et cependant il se contenta de leur dire : *Quare hoc fecistis? Pourquoi avez-vous fait cela?* Pour nous apprendre, dit un savant interprète, à ne nous précipiter jamais dans ces jugements intérieurs que nous rendons, à ne suivre jamais nos saillies naturelles, à ne condamner jamais personne sans une exacte et sérieuse réflexion sur les circonstances de son péché : *Ante condemnationem interrogavit virum et mulierem, quia nullus est ante inquisitionem*

condemmandus (NICOLAUS DE LYRA in c. XXXI, *Genes.*).

Car si Dieu à qui rien n'est inconnu, si Dieu qui sait les choses avant qu'elles se fassent, observe néanmoins cette conduite : avec quel front, juges téméraires, qui ne pouvez connaître l'intérieur de votre prochain, le condamnerez-vous sur de légères apparences ? A vous seul, ô mon Dieu, est réservée la connaissance de nos cœurs ; à vous seul appartient le droit de les sonder et d'en pénétrer les plus secrets mouvements : droit et pénétration dont vous êtes si jaloux que vous n'en faites part à personne. Vous avez bien donné à votre Eglise une connaissance sûre et infaillible du vrai et du faux en matière de foi ; mais pour ce qui regarde les dispositions intérieures de nos cœurs, vous lui en avez ôté la connaissance. Vous lui avez bien fait part de votre vérité pour instruire ses enfants et combattre la fausse sagesse de ses ennemis ; mais jamais vous ne lui avez donné des yeux assez vifs pour percevoir ces épaisses ténèbres qui couvrent le cœur de l'homme.

Or, si nul homme ne peut connaître le cœur de son prochain ; si l'Eglise même, toute favorisée qu'elle est de Jésus-Christ, n'en a pas une connaissance claire et distincte, par quel nouveau principe prétendez-vous avoir ces lumières privilégiées et fonder sur elles la malignité de vos décisions ? Quelle espèce de jugement où tout est caché et rien de certain ; où tout est douteux et rien d'évident ; où tout est enveloppé de ténèbres et rien n'est exposé au grand jour ? Quelle espèce de jugement où celui que l'on juge est condamné sans qu'on l'écoute, sans qu'on lui donne le loisir de se justifier, sans savoir de lui-même ce qui en est, sans peser les raisons qui peuvent ou le charger ou l'absoudre ?

Mais, me direz-vous, nous jugeons sur ce que nous avons vu, nous nous en rapportons à nos oreilles et à nos yeux ; ce ne sont pas des ouï-dire, nous avons été témoins de l'action ; nous avons vu cette fille entrer dans un mauvais lieu, cet homme fréquenter des gens scandaleux et impies, cet autre plein de vin ; celui-ci engagé dans des commerces usuraires et injustes. Et moi je vous réponds : Ne précipitez rien, vos sens font quelquefois des rapports infidèles, ou bien vous jugez témérairement sur les rapports qu'ils vous font.

Il n'y a pas longtemps que la fête de saint Nicolas votre patron est passée ; mais si vous aviez vécu de son siècle, et si vous l'aviez vu venir de nuit jeter une bourse par une fenêtre qui donnait dans la chambre de trois jeunes filles ; si vous l'aviez vu venir de nuit et en cachette, et observer expressément le temps où tout le monde est retiré, qu'en eussiez-vous dit, qu'en eussiez-vous pensé ? Oh ! qu'il y a là dedans d'intrigues ! Est-ce là ce que doit faire un évêque ? Il y a sans doute quelque billet et quelque rendez-vous, ô le méchant homme ! vous seriez-vous écriés : ô l'hypocrite ! Cependant ce méchant

homme était un grand saint, cependant cet hypocrite était loué et béni de Dieu, de ce qu'il faisait ses aumônes en secret, de ce qu'il épargnait à un père pauvre la honte de déclarer ses besoins, et qu'il prévenait le libertinage où pouvaient se jeter de jeunes filles pour se tirer de la pauvreté.

Si vous aviez vu une jeune veuve mettre bas ses habits de deuil, et ajouter aux beautés naturelles de son visage tout ce que l'art peut inventer afin de plaire ; si vous l'aviez vue prendre ses pierreries, ajouter parures sur parures pour sortir de sa ville et entrer dans la tente d'un impudique général d'armée ; ou si vous aviez vu un jeune homme bien fait s'enfuir de la chambre de sa maîtresse qui se serait écriée qu'on a voulu attentir à son honneur, et qui aurait tenu entre ses mains le manteau de son prétendu corrupteur : Qu'auriez-vous dit ? Qu'auriez-vous pensé ? Vous auriez accusé du plus infâme de tous les péchés cette jeune veuve et ce jeune homme : et cependant Judith était très-chaste et Joseph très-innocent.

Mais pourquoi sortir de Béthulie et aller trouver Holopherne ? Pourquoi se parer si magnifiquement, se mettre à table avec un général lascif, s'appliquer à se rendre agréable à ses yeux, et entrer seule dans sa chambre ? Vous en saviez la raison, ô mon Dieu, et tout autre que vous, ne connaissant pas l'intention de cette jeune veuve, en eût jugé selon les apparences et en eût faussement jugé.

Mais pourquoi un valet raisonne-t-il avec sa maîtresse ? pourquoi cette maîtresse, qui est plus intéressée que personne à sauver son honneur, crie-t-elle qu'on a voulu la forcer ? Pourquoi montre-t-elle le manteau de son valet impudique et insolent qu'elle tient entre ses mains ? Vous saviez la vérité de ce qui s'était passé, ô mon Dieu, et Putiphar ne la savait pas ; vous la saviez, et le public ne la savait pas. Cette maîtresse était une infâme qui tentait la fidélité de Joseph, et ce Joseph aimait mieux être très-sévèrement châtié et mourir que d'offenser son Dieu et son maître. Tant il est vrai qu'il ne faut jamais se précipiter dans les jugements que l'on fait de son prochain, et ne rien décider sur de simples apparences. Car êtes-vous mieux fondés dans vos jugements que ceux qui auraient vu saint Nicolas sortir seul de nuit pour jeter une bourse dans la chambre de trois jeunes filles, que ceux qui avaient vu Judith si avantageusement parée et si libre avec Holopherne ; que ceux qui avaient entendu la femme de Putiphar s'écrier qu'on a voulu lui faire violence ? Cependant ce sont autant d'exemples que l'Ecriture a voulu vous laisser pour vous faire connaître combien les apparences sont trompeuses, et quel est le péché que commettent ceux qui, sur elles, jugent en mauvaise part leur prochain.

Le pharisien de notre évangile s'est rendu très-coupable par cet endroit. Il jugeait par la profession du publicain que c'était un voleur et un concussionnaire. C'est un homme

qui reçoit les deniers publics, il exige du peuple au delà de ses droits; il se sert du nom et de l'autorité de César pour commettre mille injustices. O le voleur! Cependant ce prétendu voleur est retourné justifié dans sa maison; cependant ce prétendu voleur, au jugement de Dieu, qui seul peut sonder le fond des cœurs, est loué; et ce pharisien avec ses aumônes, ses jeûnes et sa fidélité à payer la dîme, est blâmé. Après cela, mes frères, ne faites plus de fonds sur de simples apparences; ne jugez pas d'un homme en mauvaise part à cause de sa profession, ne rejetez pas sur toute une communauté les désordres de quelques particuliers, ne vous servez jamais de conjectures, de rapports, de vraisemblances pour blâmer votre prochain.

Vous voyez, par exemple, un homme qui ménage le peu de bien que la Providence lui a donné et sans savoir son dessein, vous jugez d'abord que c'est un avare et qu'il relient injustement un bien qu'il devrait donner aux pauvres. Peut-être s'épargne-t-il beaucoup de choses pour ne pas tomber dans l'indigence; peut-être se prive-t-il de mille petites commodités par un esprit de mortification; et vous le regardez comme un homme mesquin, sordide, dur, impitoyable.

Vous voyez une fille d'une hameur libre et enjouée fréquenter les compagnies, se mêler avec des jeunes gens; et sans prendre garde si c'est pour obéir à ses parents et conserver l'amitié de quelques personnes qui sont nécessaires à sa famille, vous concluez d'abord qu'il y a quelque chose de déréglé dans sa conduite, que ces privautés et ces familiarités vont plus loin qu'on ne pense. Hé! mes frères, épargnez votre prochain et ne jugez personne avant le temps : *Nolite ante tempus judicare*; c'est-à-dire, comme l'explique saint Anselme (in c. V *Ep. 1 ad Cor.*), non-seulement avant que le Seigneur ait jugé, mais encore avant que vous ayez tout l'éclaircissement nécessaire, pour appuyer votre jugement. *Nolite ante tempus judicare*. Ne jugez pas avant que vous ayez découvert au vrai ce qui vous était inconnu, avant que la discrétion vous ait fait séparer ce qui est certain d'avec ce qui ne l'est pas, ce qui est sûr d'avec ce qui n'est que vraisemblable.

L'injustice de ces jugements téméraires paraît encore par un autre endroit, en ce que la passion s'y mêle et qu'elle empêche de juger sainement. Qu'est-ce qui fait parler si désavantageusement le pharisien? c'est son orgueil, c'est la bonne opinion qu'il a de lui-même, c'est sa complaisance en ses prétendues vertus : *In se confidebant tanquam justî, et aspernabantur ceteros*. Il a une secrète complaisance pour soi, et comme les talents de la nature et de la fortune ne peuvent être partagés, il croit ne pouvoir mieux satisfaire son orgueil qu'en méprisant les autres.

Une âme qui juge sans passion, sans prévention, sans aucun retour sur elle, ne

regarde que ses propres défauts; ou si elle se persuade qu'elle ne tombe pas dans des désordres visibles et scandaleux, dans lesquels quelques-uns tombent, elle se représente aussitôt, qu'elle n'a pas non plus tant de perfections, que d'autres possèdent dans un souverain degré. Mais dès qu'elle est entêtée de ses faux mérites, dès que l'orgueil et la complaisance pour elle-même la dominant, elle ne se contente pas de se louer et de s'applaudir, elle méprise les autres et ne conçoit d'eux que de mauvais sentiments.

Ce n'est pas assez au pharisien de publier ses vertus, il faut qu'il insulte au publicain. Ce n'est pas assez de cette ridicule jactance et de cette ostentation du bien qu'il fait, il faut qu'il rabaisse son prochain, qu'il le dégrade, qu'il le prenne pour un méchant homme et capable des plus grands crimes; je ne suis pas comme le reste des hommes : je ne suis ni voleur ni impudique comme eux, et à Dieu ne plaise que je ressemble à ce publicain : *Velut hic publicanus*.

De cette détestable passion naissent plusieurs pernicieux effets. 1° La perte de la charité chrétienne; dès qu'on n'a pas bonne opinion de son prochain, on cesse de l'aimer, dit Cassiodore (*De amicitia*, c. 10), qui pour cet effet appelle les soupçons et les jugements téméraires, le poison de l'amitié, *amicitiæ venenum*. Blâmez-vous votre prochain au dedans de vous-mêmes? Vous n'avez plus pour lui cet amour que la bonne estime que vous en aviez conçue avait fait naître; et comme il est aussi ravi d'être en bonne odeur auprès de vous qu'auprès des autres, jugez quel est le tort que vous lui faites. 2° L'usurpation des droits de Dieu. Votre prochain est-il sous votre juridiction; et avec quel front votre orgueil veut-il le soumettre à vos sentiments et à vos caprices? Vous le jugez; mais qui vous en a donné le pouvoir, est-ce Dieu? *Domino suo stat aut cadit* (*Roman.*, XIV); c'est devant lui qu'il tombe ou qu'il se tient debout, c'est devant lui qu'il doit rendre compte de ses actions; et Dieu en est si jaloux, qu'il ne veut pas vous faire part de cette autorité; mais ce que sa justice vous refuse, votre orgueil et votre passion vous le font usurper. 3° L'endurcissement et l'impuissance morale de vous corriger. Si vous étiez véritablement humbles, vous demanderiez à Dieu la grâce de ne tourner les yeux que vers vous-mêmes, et vous le prieriez avec le Prophète de vous découvrir l'intérieur de votre conscience, afin de savoir ce qui vous manque : *Ut sciam quid desit mihi* (*Psal.*, XXXVIII). Mon Dieu, faites-moi connaître à moi-même; mon Dieu, montrez-moi tel que je suis, afin que je sache ce qui me manque, et que le sachant je fasse tout mon possible pour me le procurer avec le secours de votre grâce. Sans cette connaissance, comment pourrai-je m'accuser de mes péchés? comment pourrai-je me reprocher mes péchés? Et si je ne me les reproche et ne m'en accuse pas, comment pourrai-je m'en corriger et en obtenir le pardon que j'en attends? Cepen-

dant tandis que j'aurai les yeux appliqués sur mon prochain, tandis que je me représenterai qu'il ne vit pas comme il est obligé de vivre, ou qu'il n'a pas les vertus que je me flatte d'avoir, quelle apparence que je m'accuse de mes péchés et que je me les reproche? je vivrai donc toujours comme je vis, c'est-à-dire, orgueilleux, entêté, plein de moi-même, toujours appliqué à considérer en moi de faux biens, et toujours hors d'état d'y considérer de véritables maux. Hélas ! que je dois donc appréhender d'avoir le même sort que le pharisien, de descendre avec mes prétendues vertus dans les enfers ! Vous qui vous piquez de dévotion et de régularité, prenez-y garde ! c'est là, disent les maîtres de la vie spirituelle, le plus dangereux piège du démon, sa tentation la plus ordinaire et où il réussit davantage pour perdre ceux qui vont dans les raffinements de la plus haute spiritualité et qui n'ayant pas encore commencé à entrer dans la carrière, s'imaginent déjà être au bout et recevoir bientôt la récompense. 4^e Cette passion de juger en mauvaise part son prochain vient d'une corruption et d'une malice intérieure dont il est rare qu'on s'aperçoive. Quoique les viandes ne soient pas des meilleures, cependant, dit saint Dorothee (doct. 16), un bon estomac et une forte complexion les digère et les tourne en une bonne substance; au lieu que les mets les plus délicats et de meilleur goût contractent une espèce de dépravation et de corruption quand un estomac est malsain : *Ut corpora melancholici et mali humoris, quidquid cibi sumpserint illud in choleram vertunt et quodammodo perimunt licet fuerit cibus optimus : nec a cibo causa est, sed a corpore quod distemperatum contraria ad digestionem operatur, et ciborum naturam immutat : sic animæ male dispositæ unaquæque res quamvis bona et utilis, suo vitio nocet* (AMB., *De apol. Dav.*).

Il faut, selon ce Père, dire la même chose de deux sortes de chrétiens. Il y en a qui sont très-éloignés d'avoir pour eux-mêmes cette vaine complaisance qu'ont tant d'autres et pour leur prochain, ce mépris qu'on en conçoit si aisément. Aussi, quoique leurs frères fassent de certaines actions sur lesquelles on pourrait trouver beaucoup de choses à redire, ils les tournent toutes en bien.

Mais il y a aussi des esprits si bizarres, si impatients, si difficiles à contenter, si portés à tout critiquer, à tout improuver, à tout blâmer, qu'ils ne trouvent rien de bien fait. Ce sont des gens qui ont le goût dépravé; l'orgueil, l'envie, la démangeaison de parler, un certain air de sévérité et d'empire, une amertume de zèle, un esprit de singularité et un désir criminel de se faire remarquer préférentiellement aux autres; toutes ces passions leur aigrissent et leur empoisonnent le cœur. Ils jugent mal de tout ce qu'ils voient, et les meilleures choses leur deviennent mortelles. Sans prendre garde qu'ils sont incomparablement plus vicieux que leurs

frères, ils condamnent leurs moindres défauts, tandis qu'ils se pardonnent à eux-mêmes les plus grands crimes : *Minora in aliis errata condemnant, cum ipsi graviora commiserint* (AMB., *De apol. Dav.*).

Il y a encore quelque chose de plus : ce qui condamne les jugements téméraires est une troisième et dernière circonstance qui mérite vos réflexions. Vous voulez juger votre prochain, et parce qu'il a été quelquefois coupable, vous voulez croire qu'il l'est toujours. Vous voulez juger votre prochain; et parce qu'il donne au dehors quelques marques de piété, vous voulez le faire passer pour un hypocrite et un méchant homme. Venons à notre évangile.

Qu'avait fait le publicain pour s'attirer une si outrageante censure du pharisien ? L'Ecriture ne nous parle en aucun endroit de ses concussions, ni de ses autres péchés. Mais que faisait-il actuellement qui méritât un si injurieux mépris ? Il faisait tout ce qu'il devait faire, afin de passer pour homme de bien, ou mériter qu'on l'excusât si sa conduite avait été autrefois déréglée. Il se tenait au bas du temple, il n'osait même lever les yeux au ciel, il frappait sa poitrine et demandait à Dieu miséricorde : *Deus meus, propitius esto mihi peccatori*, mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis pécheur.

Tout autre que le pharisien, dont l'esprit n'eût pas été gâté, ni le cœur corrompu, eût dit : Voilà un homme de bien, un homme qui se met dans la posture où doit être un vrai pénitent; un homme qui, confus des péchés qu'il a commis, en demande pardon au Seigneur.

Mais ce malheureux en juge tout autrement. Voyez-vous ce bigot ? voyez-vous cet hypocrite ? Il n'ose lever les yeux au ciel, mais il a les mains bien ouvertes et bien étendues pour voler l'argent du peuple. Il demande miséricorde, mais il n'en a point pour ses frères; il frappe sa poitrine, mais il l'a plus dure que le fer et le bronze sur les misères de son prochain. Qui ne dirait que c'est là un homme de bien ? O le bon impudique ! Il n'ose regarder personne; mais il a les yeux bien ouverts sur les objets de sa passion; il se met derrière les autres, mais c'est afin de les observer, c'est afin qu'on se défie moins de tous les projets de son orgueil.

C'est ainsi que parle, c'est ainsi que pense le pharisien, dans le temps même où le publicain devait lui inspirer par son humilité, sa douleur et d'autres marques de religion, des sentiments tout opposés. Qu'aurait-il donc dit s'il lui avait vu prendre les premières places dans le temple ? s'il l'avait vu assister aux cérémonies légales, avec des yeux effrontés, un air enjoué et une posture indécente ? Il le voit dans un état d'humiliation et de pénitence au bas du temple; il entend ses gémissements et ses soupirs, et nonobstant toutes ces marques de conversion, il le regarde comme un méchant homme, et rend grâces à Dieu de ce qu'il ne lui ressemble pas : *Gratias tibi ago quod*

non sum sicut ceteri hominum..... Velut etiam hic publicanus. Juge téméraire, tu as raison de le dire que tu ne lui ressembles pas; il retourne justifié dans sa maison, et tu rentres dans la tienne plus coupable que tu ne l'étais lorsque tu en es sorti.

Pourquoi pensez-vous, Messieurs, que Jésus-Christ a fait cette parabole et qu'il a voulu marquer toutes ces circonstances dans notre évangile? Pour moi, je ne doute pas que ce ne soit pour vous faire voir jusqu'où va la malignité du jugement téméraire, qui souvent même se sert des apparences extérieures de piété qu'on voit dans les autres, pour en juger en mauvaise part.

Si cette fille a les yeux baissés, si elle est habillée modestement, si elle paraît recueillie dans ses prières et retenue dans ses paroles, combien de gens disent-ils que c'est une bigote, et qu'elle se sert de sa piété pour mieux couvrir ses mauvais commerces, principalement si elle a autrefois donné quelque occasion de scandale. Au lieu de conclure qu'il y a beaucoup d'apparence qu'elle ne mène plus la vie qu'elle menait, puisqu'elle en donne des marques tout opposées, on veut qu'elle ajoute à ses péchés cachés, celui de l'hypocrisie qui la rend encore plus criminelle. Au lieu de dire qu'elle reconnaît sa faute, qu'elle demande pardon à Dieu et que probablement le Seigneur lui aura fait miséricorde, on la regarde toujours comme une pécheresse dans une ville, de même que le pharisien regardait Madeleine prosternée aux pieds de Jésus-Christ, qu'elle arrosait de ses larmes.

Juges téméraires, que vous êtes injustes, que vous êtes cruels de diffamer des gens que Dieu aime, de les traiter sans miséricorde, quand il leur a pardonné par un excès de la sienne, et de rappeler leur vie passée, quand il ne s'en souvient plus! N'en disons pas davantage sur cette première circonstance de notre évangile. Vous avez peut-être cru que juger témérairement de vos frères était peu de chose et j'ai tâché de vous en désabuser, en vous faisant connaître le mal qu'il y a d'en juger par précipitation et sans connaissance de cause, par prévention et par malice, sur des faits incertains, sans charité et sans compassion, lorsqu'ils la méritent le plus. Voyons à présent quels sont les remèdes dont vous devez vous servir contre ces jugements téméraires, afin de les éviter.

SECOND POINT.

Quand je dis qu'après vous avoir montré l'énormité des jugements téméraires, je vais vous expliquer ce que vous devez faire pour les éviter, cet éclaircissement que je vous promets, peut avoir deux sens bien différents, dont l'un serait de vous faire connaître ce qu'il faut que vous fassiez, pour ne pas juger témérairement de votre prochain; et l'autre, ce que vous êtes aussi obligés de faire, afin de ne lui pas donner occasion de juger témérairement de vous.

Quoique ces deux choses paraissent avoir

peu de rapport, elles renferment cependant tout ce que l'on peut dire sur ce sujet. Vous pouvez vous rendre coupables en jugeant mal d'autrui; il est donc important de vous faire connaître quels sont les moyens dont vous devez vous servir pour ne pas tomber dans ce péché. Vous pouvez aussi être très-coupables, en donnant lieu à votre prochain de juger mal de vous. Il n'est donc pas moins important de vous expliquer ce que vous devez faire pour arrêter le cours de ces jugements. Quoique cette matière soit vaste et presque infinie, je m'expliquerai en peu de paroles.

Saint Bernard nous a laissé d'admirables remèdes contre les jugements téméraires. Le premier est de réprimer cette curiosité indiscrette, et cette démangeaison que l'on a de savoir ce qui se passe dans les familles et ce que font nos frères dans leur particulier, ou dans les compagnies où ils se trouvent. Il y a dans l'Écriture une curiosité permise, il y a une curiosité louable, mais il y a aussi une curiosité dangereuse et mauvaise. Quand vous avez une affaire considérable à terminer, un mariage à conclure, une société à lier, informez-vous soigneusement qui sont ceux avec lesquels vous voulez transiger, c'est là une curiosité permise. Quand vous avez des inférieurs à conduire, des enfants à corriger, des pauvres à soulager, veillez sur ces inférieurs, examinez les mœurs et les actions de ces enfants, discernez les vrais et les faux besoins des pauvres; c'est là une curiosité louable. Mais prétendez-vous observer tout ce que disent et tout ce que font des gens sur lesquels vous n'avez aucune autorité? Prétendez-vous vous informer de ce qui se passe dans les familles, des lieux où va cette femme, des habitudes qu'elle a, des compagnies qu'elle voit? C'est là une curiosité criminelle, si vous vous apercevez que c'est de là que viennent vos soupçons, vos conjectures, vos mauvais jugements. Voulez-vous en arrêter le cours? *Cave alienæ conversationis esse curiosus explorator.* Ne soyez pas si curieux à vous informer de la vie et des actions d'autrui. *Cave alienæ conversationis esse aut curiosus explorator aut temerarius iudex. Si perperam actum, quid deprehendas, nec sic iudices proximum, magis autem excusa intentionem, si opus non potes; existima ignorantiam esse vel casum vel subreptionem, quod si omnem omnino dissimulationem rei certitudo excuset, dicito apud te ipsum: vehemens nimis tentatio fuit: quid de me illa fecisset si accepisset in me similiter potestatem* (BERN., serm. 40, in Cantica).

Le second moyen de ne pas juger mal de votre prochain, est de séparer ce qu'il fait, d'avec l'intention qu'il peut avoir en le faisant. Peut-être ne croit-il pas offenser Dieu, peut-être se propose-t-il quelque bonne fin; il aura été trompé, il se sera trompé lui-même; peut-être n'est-ce qu'un peu de légèreté et un défaut de réflexion. Quand il regardera les choses de plus près, il se corrigera de ce qui lui est échappé.

Saint Ambroise faisant l'éloge de l'empereur Valentinien, dit à sa louange qu'il ne jugeait jamais mal de son prochain, et qu'il ne punissait que le plus tard qu'il pouvait les crimes dans lesquels ses sujets étaient tombés. Étaient-ils jeunes, il attribuait leurs fautes à l'impétuosité de leurs passions, à l'ardeur du tempérament, au peu d'expérience de cet âge. Étaient-ils âgés, il se persuadait que leur faiblesse et leur caducité leur servait en quelque sorte d'excuse, que peut-être ils avaient longtemps combattu et résisté, mais qu'enfin ils avaient succombé. Avaient-ils de l'autorité, il regardait cette autorité comme un grand attrait au péché et une violente tentation à se pervertir. N'en avaient-ils point, il disait que la crainte de déplaire, ou l'attachement à plaire les avaient engagés au mal. Enfin, il séparait toujours l'intention d'avec l'action mauvaise, et disait que si l'on pouvait appréhender quelque chose dans les jugements qu'on formait d'autrui, c'était moins de croire bon ce qui était mauvais que de croire mauvais ce qui était indifférent.

Avez-vous pour votre prochain cette indulgence et cette charité qu'avait ce grand prince? Vous me direz peut-être que souvent vous ne pouvez excuser ni l'action, ni l'intention. Cela arrive quelquefois, et pour lors ayez compassion de votre prochain; et détournant les yeux de dessus lui pour les jeter sur vous-mêmes, dites avec beaucoup d'humilité et de douceur : Si j'avais été à sa place, j'en aurais peut-être encore plus fait que lui; et si au moment que je parle Dieu m'abandonnait, je me plongerais dans de plus grands désordres. Troisième moyen de réprimer tant de jugements que l'on fait, et de se mettre hors du danger d'en faire de téméraires.

Regardez-vous vous-mêmes, mes chers auditeurs, et sur la compassion que vous voudriez qu'on eût pour vous, mesurez celle que vous devez avoir pour les faiblesses de votre prochain. Dites avec un grand saint : Mon frère est tombé, il est vrai, mais sais-je quelle résistance il a faite avant que de tomber? Il est tombé, mais sais-je combien de fois il a vaincu cette tentation avant que d'y succomber? Dieu seul a su ce qui s'est passé dans le fond de son âme, peut-être lui a-t-il déjà pardonné sa faute, et je serais assez injuste pour la lui reprocher? *Esto, ceciderit, tu quid scis quomodo certaverit, quomodo effuderit spiritum suum antequam caderet? Vidit Deus laborem ejus, et afflictionem quam passus est cum tentaretur misertus est illius, et ignorit* (DOROTHEUS, doc. 6).

Encore un mot, au sujet de ceux qui donnent occasion à leur prochain de faire d'eux de mauvais jugements. Vous vous plaignez souvent qu'on interprète en mauvaise part vos actions, vos paroles, votre conduite; et vous ne prenez pas garde, que c'est vous-même qui fournissez la matière à tant de

jugements, de détractions et de médisances qu'on fait de vous. Si votre prochain fait mal, c'est vous-même qui lui en donnez sujet; c'est vous, ma fille, par votre immodestie et votre luxe; c'est vous, Monsieur, par vos imprécations et par vos blasphèmes. Ce sont à la vérité des hommes imprudents et ignorants qui parlent; mais savez-vous bien que c'est à vous à les faire taire par une conduite réglée et de bons exemples?

Je ne parle qu'après saint Pierre : Je vous exhorte de toute l'étendue de mon âme, dit ce prince des apôtres : *Obsecro vos*, de vous conduire si saintement parmi les hommes avec lesquels vous vivez, qu'au lieu de les obliger de médire de vous, ils soient contraints par les bonnes actions qu'ils vous verront faire, d'en glorifier le Seigneur. Soyez donc, pour l'amour de lui exacts dans tous vos devoirs, afin que par une bonne vie, vous fermiez la bouche à ces ignorants et à ces insensés : *Ut beneficientes obmutescere faciat imprudentium hominum ignorantiam*.

Le grand plaisir de ces téméraires et de ces ignorants est de critiquer partout, de chercher partout de quoi exercer leur maudite langue, et l'amertume de leur zèle. Plaise au Seigneur de leur changer l'esprit et le cœur, afin que la charité chrétienne règne au milieu de vous. Mais de votre côté, prenez garde de ne jamais donner aucun lieu à leurs jugements téméraires et à leurs censures; prenez garde de vous conduire si bien dans vos actions, dans vos visites, dans votre commerce, dans vos paroles, que vous leur imposiez silence.

Je remarque, avec saint Jean Chrysostome (lib. VI *De sacerdotibus*), une admirable prudence de saint Paul sur ce sujet. Il avait en dépôt plusieurs aumônes des fidèles pour en soulager les pauvres. Quoiqu'il ne fût pas homme à en faire un mauvais usage, et que sa conscience ne lui reprochât pas le moindre défaut, cependant pour ne pas donner une seule ombre de soupçon, il voulut s'associer d'autres personnes qui distribuassent ces aumônes, ou en présence desquelles il les distribuât.

Or, si un homme d'une aussi grande vertu et d'une probité aussi reconnue que cet Apôtre, en a agi d'une si étrange manière pour ne donner aucun lieu aux mauvais jugements des plus libertins, que ne devons-nous pas faire, dit saint Chrysostome, et quelle circonspection n'avez-vous pas à prendre pour empêcher que vos frères ne jugent mal de vous? *Si beatus Apostolus veritus est ne apud discipulos furti suspectus esset, ideo alios in pecuniarum administrationem*, etc. Faites-les donc taire par vos exemples, et la sagesse de votre conduite, afin que, ayant mené une vie exacte et purifiée de toute imperfection en ce monde, vous en receviez de la main de Dieu la récompense en l'autre. *Amen*.

SERMON LXXXVIII.

POUR LE ONZIEME DIMANCHE D'APRÈS LA
PENTECOTE.*Sur la médisance.*

A; eræ sunt aures ejus, et solutum est vinculum linguæ illius, et loquebatur recte (Marc., VII).

Ses oreilles furent ouvertes, sa langue fut déliée, et il parlait fort bien.

Je ne comprends jamais mieux qu'en cette occasion la vérité de cette grande parole de saint Jacques, que la langue, qui est l'une des plus petites parties de notre corps, est cependant celle qui souvent fait le plus de bien ou le plus de mal : le plus de bien quand la grâce l'anime, le plus de mal quand le péché la domine. C'est par elle, dit ce saint apôtre, que nous bénissons Dieu et que nous maudissons les hommes. Tantôt c'est un canal par où coulent des eaux pures, tantôt c'est un cloaque de malice, et, pour me servir de ses termes, un monde d'iniquité : *universitas iniquitatis*. Tantôt elle sert à Dieu pour l'accomplissement de ses desseins, et tantôt au démon pour l'exécution des siens, afin d'infecter tout notre corps, d'enflammer tout le cercle et tout le cours de notre vie.

Aussi ce démon, a qui sa malice et son envie fournissent une infinité de moyens pour nous perdre, tient quelquefois cette langue liée, et l'empêche de parler en faveur du prochain ; et quelquefois il la délie pour lui faire vomir contre lui son fiel, par de sanglantes calomnies ou de noires médisances.

Mais aussi quand Dieu anime cette langue et qu'il la gouverne, il n'y a presque point de bien qu'elle ne fasse ; si elle était retenue par un injurieux silence, elle se délie pour parler obligeamment du prochain, ou si elle se donnait la liberté d'en parler mal, elle ne s'applique plus qu'à son avantage. Un démon avait rendu sourd et muet un pauvre malheureux qu'on présentait à Jésus-Christ afin qu'il le guérît. Il le tira de la foule du peuple, il commanda à ses oreilles de s'ouvrir, et à sa langue de parler ; et, dès le même moment, ses oreilles furent ouvertes, sa langue fut déliée, et il parla fort bien, *Et loquebatur recte*.

O mon Dieu, ô mon Dieu ! que je me tiendrais heureux dans l'exercice du ministère que vous m'avez confié, si, par le moyen de votre grâce toute-puissante, vous faisiez le même miracle en faveur de mes auditeurs ! ô mon Dieu, que je serais content d'eux et de moi, si je pouvais dire qu'ils parlent tous bien ; si je pouvais dire que cette femme si critique et si pointilleuse, qui improuvait et qui condamnait toutes choses ; que cet homme envieux et malin, qui ne cherchait qu'à ternir la réputation de son frère ; que ce libertin qui ne se plaisait qu'à déchirer les prêtres et les religieux dans ses conversations ; que ce faux dévot qui se faisait quand il fallait justifier son prochain, et qui parlait contre lui quand il devait se taire, sont à

présent tellement changés, qu'ils font un saint usage de leur langue et qu'ils parlent bien : *Et loquebatur recte*.

DIVISION.

Ce désordre, si commun dans le monde, vient de l'une de ces deux causes, et peut-être de toutes deux ensemble ; de ce qu'ils médisent eux-mêmes de leurs frères, ou de ce qu'ils entendent avec plaisir ceux qui en médisent. Car on peut distinguer, avec saint Bernard, deux sortes de personnes au sujet de la médisance, ceux qui en sont les auteurs et ceux qui en sont les témoins ; ceux qui la font et ceux qui l'entendent. Ainsi ne pas médire de son prochain et ne pas écouter avec complaisance ceux qui en médisent, c'est le vrai moyen de bien parler, et ce à quoi je vais vous exhorter dans les deux parties de ce discours.

PREMIER POINT.

Nous nous conduisons ordinairement par deux grands principes, par un principe de raison et par un principe de religion : par un principe de raison, parce que nous sommes hommes ; par un principe de religion, parce que nous sommes chrétiens ; par un principe de raison, parce que nous ne voulons rien faire d'indigne d'un homme à qui l'honneur est cher ; par un principe de religion, parce que nous ne voulons rien faire de nuisible à un homme à qui le salut est encore plus cher ; par un principe de raison, parce que nous faisons partie de la société civile, dont nous devons conserver l'union et les droits ; par un principe de religion, parce que nous sommes membres d'un auguste corps, dont nous devons estimer infiniment la grandeur et la sainteté.

Tandis que nous nous conduisons par ces deux principes, nous parlons toujours bien ; mais dès que nous nous en éloignons, nous parlons toujours mal, ou plutôt nous ne pouvons jamais mal parler de notre prochain que nous ne péchions contre cette raison et cette religion, que nous ne perdions et la qualité d'hommes et la qualité de chrétiens. Si l'y a quelque motif qui doive vous faire haïr la médisance, je le trouve renfermé dans ces deux considérations : mais cela est-il vrai ? écoutez ce qu'en pense saint Jacques ; si je vous parlais de mon chef, peut-être en feriez-vous peu de cas, mais je vous parle de la part de Dieu, et je ne suis que l'interprète d'un apôtre animé et éclairé de son esprit.

Selon vous, donner à votre langue toute liberté de parler désavantageusement de votre prochain, se railler adroitement de lui, dire sans modération et sans retenue ce qui vous vient dans la pensée, c'est avoir de l'esprit, ou du moins c'est ne rien faire contre les principes de l'honnête homme : et, selon saint Jacques, c'est manquer de raison et de conduite, c'est être moins docile et moins domptable que les chevaux qu'on retient par les mors qu'on leur met dans la bouche, c'est avoir moins d'empire sur ses

passions, que les hommes n'en ont sur les bêtes.

Selon vous, découvrir de vrais ou de faux défauts de votre prochain, dire aux autres ce qu'ils ignoraient, ou ce qu'ils ne savaient qu'en partie, révéler ce que vous deviez tenir caché, flétrir sa réputation par des paroles injurieuses, et donner dans les compagnies mauvaise odeur de sa personne, c'est ne rien faire contre les devoirs et la religion d'un chrétien; et, selon saint Jacques, c'est parler contre la loi, c'est pécher contre la loi, c'est médire de la loi, c'est séduire votre propre cœur en croyant avoir une vraie religion, et n'en ayant que les apparences.

Quelque corruption que le péché du premier homme ait apportée dans la nature, elle n'a pas laissé de conserver toujours quelque chose de la première droiture de sa création. Quelque viciée qu'elle soit d'ailleurs, elle se pique toujours d'un certain point d'honneur et de certains principes d'équité auxquels elle s'attache; jusque-là même que les plus libertins, pour se faire quelque réputation dans le monde, louent ceux qui suivent ces principes, et condamnent généralement ceux qui s'en éloignent.

De là naît l'aversion naturelle qu'on a de la médisance, qu'on a toujours regardée comme le plus infâme de tous les vices et le plus indigne d'un homme d'honneur. Elle vient pour l'ordinaire des passions les plus sordides et les plus honteuses. Il y entre de l'envie, car qu'est-ce qui fait que ce voisin médit de son voisin, cette femme de celles de son sexe, cet artisan d'un autre artisan, ce marchand d'un autre marchand, cet avocat et ce procureur de ceux de leur profession? C'est l'envie, c'est le dépit de voir qu'ils sont en réputation et que leurs affaires leur réussissent.

Il y entre de la lâcheté: vous n'oseriez attaquer cette personne, ni lui reprocher en face ce que vous dites en secret; vous cherchez les ténèbres et la confidence d'autrui pour lui faire une plaie d'autant plus dangereuse qu'elle n'aura pas sujet de s'en apercevoir. O le lâche! ô l'infâme! vous seriez fâché qu'on sût ce que vous dites d'elle, dans l'appréhension qu'elle ne s'en vengât; et quand vous voyez qu'elle est hors d'état de se justifier et de se défendre, vous la mordez en secret, et vous ressemblez, dit l'Ecriture, au serpent, qui cherche le temps du sommeil et du repos d'un voyageur fatigué pour lui faire des plaies mortelles.

Il y entre de la légèreté et de la précipitation; vous êtes un étourdi, vous frappez à tort et à travers, votre langue n'épargne ni présents, ni absents, ni religieux, ni séculiers, ni supérieur, ni inférieur, ni homme, ni femme; vous ressemblez à un cheval indompté qui blesse tous ceux qu'il rencontre; encore y a-t-il cette différence entre vous et un cheval, que cet animal se dompte par les freins et le mors qu'on lui met, et que personne, comme dit saint Jacques, ne saurait dompter ni retenir votre langue.

Il y entre de la perfidie et de l'hypocrisie: ce sont quelquefois vos amis que vous offensez, et c'est sur eux que vous répandez votre fiel. Ni retenus par les devoirs de l'amitié, ni arrêtés par ceux de la bienséance, ni rendus modérés et reconnaissants par la multitude des bienfaits et des bons offices que vous recevez, vous déchirez ceux pour qui vous devriez avoir plus d'affection et de gratitude; ou s'ils vous sont indifférents, vous vous servez souvent d'honnêtes précautions pour médire plus pieusement d'eux. A vous entendre, vous êtes l'homme du monde le plus généreux et le plus charitable; vous voudriez que ce que vous allez dire ne fût pas arrivé, vous voudriez même vous dispenser de le dire; mais enfin vous le dites, et la piété assaisonnant votre détraction, la rend par cette raison infiniment plus odieuse et plus infâme. Il vaudrait mieux que vous fussiez né muet, ou que vous passassiez pour un méchant homme; votre langue serait moins dangereuse, l'on se défierait plus de vous, et l'on fuirait votre compagnie comme l'on fuit celle d'un serpent.

Je vous demande à présent, y a-t-il en tout cela le moindre caractère d'un homme d'esprit, et de ce qui s'appelle dans le monde d'un honnête homme? Ce qui fait qu'on estime une personne dans le monde, c'est quand on sait qu'elle ne dit jamais du mal de son prochain, que quelque raison qu'elle puisse avoir d'être mécontente de sa conduite, elle ne s'en venge jamais par des voies si indignes; et par la même raison ce qui fait qu'on méprise une personne et qu'on la hait, est lorsqu'on s'aperçoit qu'elle ne peut retenir la démangeaison qu'elle a de parler, qu'il faut que l'amertume de sa passion se décharge toujours sur quelques-uns, que ses amis et ses proches n'en sont pas exempts, et que le tombeau même des morts ne leur est pas un asile sûr contre ses médisances. On fuit ces personnes comme l'on fuirait des pestiférés, vous savez même l'aversion que vous en avez; et comme vous ne pouvez pas espérer d'être mieux traités des autres, que vous traitez ces lâches médisants, jugez quelle estime on a pour vous, quand malheureusement vous êtes de ce nombre.

Voulez-vous savoir quel est celui que le Saint-Esprit appelle *un homme maudit*: c'est celui qui ne saurait retenir sa langue, qui parle à tort et à travers, qui se raille de celui-ci, qui médit de celui-là, qui porte partout le feu de sa passion et l'amertume de sa bile: *Susurro, et bilinguis maledictus* (Eccli., XXVIII). Il n'y a point de gens à qui il ne paraisse dangereux et terrible les plus méchants mêmes le haïssent ou le méprisent; ceux qui agissent par des principes d'honneur et d'équité ne le sauraient souffrir, il ne peut se souffrir lui-même, ni avoir de véritables amis sur lesquels il se repose: *Non habebit requiem; nec habebit amicum in quo requiescat*. Seriez-vous bien aise de faire amitié et de lier quelque société avec lui?

peut-être le voudriez-vous pour un temps, mais à la fin il vous deviendrait insupportable; à la fin vous reconnaîtrez ou qu'il vous déchirerait sourdement à votre tour, ou que, n'ayant pas plus d'égard pour vous que pour les autres, il vous outragerait avec insolence.

Quand je m'approche d'un homme de ce caractère, dit un grand évêque (SIDONIUS APOLLINARIS, lib. III, epist. 13), il me semble être à l'entrée d'un égout, dont plus on remue l'ordure, plus elle sent mauvais : *Fæculentiæ par est cloacali quæ, quo plus commota, plus fætida est.* Aussi peu de gens le souffrent, personne ne l'aime, tout le monde le hait : *Paucis voluptati, nullis amori, omnibus odio est.* L'entendez-vous ce médisant et cet ivrogne, qui fournit tout l'entretien d'une compagnie? l'entendez-vous comme il raisonne dans la chaleur du vin, et comme rien n'échappe à ses railleries et à ses détractations? Il aime à boire, il aime encore plus à médire; le vin, l'ordure, le poison de ses impuretés et de ses cruelles médisances découlent également des mêmes lèvres : *Bibendi avidus, avidior detrahendi, rabido pariter ore spirans cænum, spumans vinum, vomens venenum.* Est-il plus sale et plus infâme qu'il n'est ivrogne? est-il plus ivrogne qu'il n'est médisant? Ses médisances le rendent-elles plus odieux que ses ordures et sa gourmandise? c'est ce que l'on ne saurait dire au vrai, parce que souvent il a tous ces vices ensemble : *Ambigitur an putidior, an temulentior, an facinorosior existimetur?*

Or, si un homme de ce caractère se rend si odieux à ses frères, en péchant contre les premiers principes de l'honneur, de la raison et de l'équité naturelle; en quelle odeur sera-t-il auprès de Dieu, et, n'étant pas même homme, comment pourra-t-il être chrétien? Si l'on a dans le monde tant de mépris et d'horreur pour un médisant, comment Dieu le regardera-t-il? Si le siècle, tout corrompu qu'il est, ne le peut souffrir, comment la religion, toute sainte qu'elle est, l'aimera-t-elle? Vous n'y pensez pas, médisants, vous n'y pensez pas. Vous croyez que ce ne sont que des bagatelles dans lesquelles votre religion n'est nullement intéressée; mais c'est en cela même, dit saint Jacques, que vous séduisez votre propre cœur. C'est en cela même que vous péchez contre les principes de cette religion, c'est en cela même que vous étouffez au dedans de vous tout l'esprit de cette religion, c'est en cela même que vous vous mettez hors d'état de jamais profiter des remèdes que cette religion vous prescrit; c'est en cela même que vous vous exposez à un prochain et presque inévitable danger de réprobation, quelques vertus et quelques bonnes qualités que vous ayez d'ailleurs.

Je dis qu'un médisant pêche contre tous les principes de la religion chrétienne, et qu'il en étouffe au dedans de soi tout l'esprit, pendant qu'il se contente d'en garder au dehors quelques apparences. Tous les principes de cette religion se réduisent à quoi? à la

charité; tout l'esprit de cette religion se termine, à quoi? à la charité; tous les préceptes de cette religion aboutissent à quoi? à la charité. Si vous aimez Dieu et votre prochain, ne vous embarrassez pas du reste, dit saint Augustin, vous avez accompli toute la loi, vous avez fait ce que les prophètes, les apôtres et Jésus-Christ même vous ont ordonné.

Or rien n'est plus opposé à cette charité, rien ne détruit et ne combat plus fortement cette charité dans toutes les qualités que saint Paul lui attribue, que la médisance. Cette charité est patiente, *patiens est* (I Cor., XIII), et bien loin de se hâter de condamner qui que ce soit, elle attend ou la conversion des pécheurs ou de plus solides preuves sur lesquelles elle appuie son jugement. La médisance au contraire est toujours impatiente, toujours curieuse et précipitée.

Cette charité est douce, sans envie et sans ambition : *Benigna est, non æmulatur, non est ambitiosa.* La médisance au contraire est cruelle et ne vient que d'un principe de jalousie et d'orgueil, comme vous venez déjà d'entendre. Cette charité est dégagée de toute passion, d'intérêt et d'emportement. *Non quærit quæ sua sunt, non irritatur.* La médisance au contraire est intéressée et emportée; c'est pour supplanter son prochain, c'est pour satisfaire l'inimitié qu'on a conçue contre lui, c'est pour tâcher de profiter de ses disgrâces qu'on en médit.

Cette charité ne dit pas en partie du bien et en partie du mal; elle ne se réjouit pas en partie du péché et en partie de la vérité, *non congaudet super iniquitate, congaudet autem veritati.* La médisance au contraire se réjouit moins de la vérité que du péché; ou si elle se réjouit de la vérité, ce n'est qu'à cause qu'il y a du péché; et afin de faire croire plus fortement le mal qu'elle dit, elle y mêle toujours un peu de bien. C'est dommage que cette personne se soit abandonnée au désordre, elle a d'autres bonnes qualités; c'est dommage qu'elle ait fréquenté ces mauvaises compagnies, elle a d'ailleurs du talent et du mérite; c'est dommage que cet homme soit si dur et si impitoyable, si attaché à l'intérêt et si porté à l'usure; il est d'ailleurs sage, honnête, accommodant, dévot.

Savez-vous à qui saint Chrysostome compare un homme qui parle de la sorte? Il le compare, après l'Écriture sainte, à une mer toujours agitée, et qui élevant sans cesse ses flots et les rabaissant, renverse ce qu'il y a de plus riche dans un vaisseau, pendant qu'elle laisse flotter sur sa surface quelques morceaux de bois ou quelques méchantes hardes de peu de valeur. Si dans ce vaisseau il y a de l'or, de l'argent et d'autres marchandises lourdes et précieuses, tout cela périt sans ressource, tout cela est tellement englouti qu'on nen trouve jamais aucun vestige; on voit seulement quelques mâts rompus, quelques cordages, quelques planches, quelques morceaux

de navires brisés et inutiles qui surnagent.

Pour débiter une médisance fine et qui ait son effet, on fait quelque chose de semblable. On relève dans un homme ou dans une femme les qualités que tout le monde y reconnaît, son esprit, sa générosité, son éducation, sa bonté, son honnêteté ; on fait flotter sur l'eau quelques-unes de ces belles perfections, mais il ne faut qu'un mauvais endroit pour les faire périr, il ne faut qu'une mauvaise démarche, une faute qui souvent est légère, et qu'on pourrait excuser si l'on prenait les choses du bon sens, pour les perdre sans ressource ; et comme nous plaignons le malheur de ceux qui ont péri dans un naufrage avec tous leurs biens, lorsque nous voyons sur les eaux les débris du vaisseau où ils étaient, on plaint ceux dont on a enseveli dans la mer de la médisance ce qu'ils avaient de plus précieux, en représentant quelques-unes de leurs vertus qu'on fait adroitement paraître. Or c'est là ce que l'appelle pécher contre tous les principes de la religion, et en étouffer l'esprit.

Mais c'est là aussi commettre un péché presque irréparable, c'est là se mettre hors d'état de profiter des remèdes que la religion nous prescrit ; c'est là enfin s'exposer à un évident danger d'être réprouvé et de mourir dans son péché.

Vous savez tous, ou du moins vous devez le savoir, que le remède général à tous les péchés, c'est la pénitence ; *Pœnitentiam agite*, faites pénitence ; remède souverain, remède indispensable, remède d'une nécessité absolue : *Nisi pœnitentiam egeritis omnes similiter peribitis*, si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. Mais vous savez aussi qu'il y a cette différence entre les péchés qu'on commet contre Dieu, et ceux qu'on commet contre le prochain, qu'une vraie douleur d'avoir offensé Dieu suffit, et que ce ne serait pas assez de cette douleur, quand on fait du tort à son prochain dans sa réputation ou dans ses biens. Faites telle pénitence qu'il vous plaira : quand vous déchireriez votre corps à coups de discipline, quand vous porteriez nuit et jour la haire et le cilice, quand vous jeûneriez au pain et à l'eau tout le reste de votre vie ; si avec tout cela pouvant restituer l'argent que vous avez volé à votre prochain, vous ne voulez pas le lui rendre ; si avec tout cela, pouvant vous rétracter d'une médisance considérable par laquelle vous lui avez ôté sa réputation, vous ne voulez pas vous rétracter ; toute votre pénitence sera une pénitence inutile, une pénitence d'Esau, une pénitence d'Antiochus et de réprouvé. Article de foi, mes frères, article de foi, vérité orthodoxe établie par tous les théologiens et tous les Pères ; il faut, quand on le peut, et que l'occasion se présente, réparer le tort qu'on a fait à son prochain dans sa réputation ou dans ses biens.

Cela supposé, je dis que principalement la médisance est par cet endroit un péché presque irréparable, et par conséquent un péché qui porte presque toujours avec soi un

caractère de réprobation, pour deux raisons, dont la première est tirée de la nature même de ce péché, et la seconde de la disposition intérieure où se trouve pour l'ordinaire celui qui l'a commis.

La nature de ce péché est d'avoir des suites terribles, et de faire des maux dont souvent on est plus le maître ; vous avez médité de cette fille et de cette femme, vous avez peut-être cru que ceux à qui vous avez découvert leurs fautes n'en parleraient pas ; tout le contraire est arrivé, tout un quartier en est informé ; comment réparerez-vous le tort que vous leur avez fait ? Je n'en sais rien ; quand même vous diriez le contraire de ce que vous avez avancé, le public, qui croit plutôt le mal que le bien, vous croira si peu que peut-être votre rétractation ne servira qu'à le confirmer davantage dans la mauvaise pensée que vous lui avez donnée.

Les magiciens de Pharaon eurent bien le pouvoir de changer en serpents les baguettes qu'ils tenaient entre leurs mains ; mais ils ne purent jamais changer ces serpents en baguettes, et leur rendre leur première figure. *Vocavit Pharaon sapientes et maleficos et fecerunt etiam ipsi per incantationes Ægyptiacas, et arcana quædam similiter. Projeceruntque singuli virgas suas quæ versæ sunt in dracones, sed devoravit virga Aaron virgas eorum.* (Exod., VII). Vous pouvez bien dire de cet homme qu'il est fourbe, traître et malin comme un serpent, on vous croira ; vous pouvez bien dire de cette femme qu'elle a la langue aussi dangereuse qu'un serpent, on vous croira ; vous pouvez bien noircir la réputation des uns et des autres, et changer la bonne estime qu'on a pour eux en mépris ou en haine ; ce sont là des baguettes changées en serpents ; mais vous n'avez pas le pouvoir de leur rendre leur première figure ; vous n'avez pas le même pouvoir de faire croire que ce n'était là qu'un effet de ces enchantements, et que vous avez trompé ceux à qui vous avez dit du mal de vos frères, en les faisant paraître autres qu'ils n'étaient. Les mauvaises impressions que vous avez données de leurs personnes resteront toujours dans l'esprit, on croira toujours que ce sont des serpents, des gens dangereux, des gens dont il faut fuir les conversations et l'amitié.

Mais quand je supposerais que par votre rétractation, ou par d'autres voies qu'un confesseur prudent vous donnerait, vous pourriez réparer le tort que vous avez fait à votre prochain, je doute que vous voulussiez vous humilier jusqu'à ce point ; et cependant si vous ne le faites, votre religion est vaine, *hujus religio vana est* ; votre pénitence est vaine, votre espérance au ciel est vaine ; il n'y a point de milieu, ou il faut réparer autant que vous pourrez le tort que vous avez fait à votre prochain, ou il faut mourir dans votre péché et être éternellement damné.

Or, il est rare de trouver des chrétiens qui se résolvent véritablement à faire cette réparation. Leur orgueil les en empêche : est-

ce que je me rétracterais? est-ce que pour sauver l'honneur d'autrui je perdrais le mien, en passant pour un médisant et un méchant homme? Leur envie et leur haine les en empêche : c'est un homme qui est opposé à ma fortune, qui a fait ce qu'il a pu pour me nuire; il n'a pas tenu à lui qu'il ne m'ait perdu, il faut que je me venge; j'ai trop d'intérêt à ne me pas rétracter et à parler avantageusement de lui. Toutes leurs passions es en empêchent, et c'est la raison pour laquelle le Saint-Esprit dans les Proverbes dit qu'un homme qui est accoutumé à médire, à railler, à vomir des imprécations et des injures ne s'en corrigera jamais : *Homo assuetus in verbis improprietatis omnibus diebus vitæ suæ non erudietur* (Prov., XIV).

On voit tous les jours des impudiques se repentir de leurs débauches et passer le reste de leur vie dans une chasteté et une continence éditantes. On voit tous les jours des impies rentrer en eux-mêmes, et avoir pour Dieu et pour la religion autant d'attachement et de respect qu'ils avaient paru en avoir de mépris et d'aversion. On voit souvent des ivrognes, soit par un changement de fortune, soit par dégoût et par maladie, se réduire à une gênante sobriété, et faire de nécessité vertu; mais voit-on des médisans se taire? en voit-on tous les jours dire du bien de leur prochain après lui avoir ôté sa réputation? les entend-on souvent louer ou justifier ceux dont ils ont flétri l'honneur par leurs détractions et leurs contumélies? *Omnibus diebus vitæ suæ non erudietur*. Mais on prêche tant contre la médisance, on parle si souvent contre les funestes effets et les tristes suites de la médisance, on dit si souvent qu'à moins qu'on ne cesse de médire et qu'on ne répare autant que l'on peut dans des cas considérables le tort qu'on a fait, on sera infailliblement damné; tout cela est vrai, et cependant nonobstant tout cela, quand un homme y est accoutumé, il ne se convertit pas, et par toutes les raisons que je viens de vous dire, il est presque impossible qu'il se convertisse : *Omnibus diebus vitæ suæ non erudietur*. Est-ce là avoir une religion, et saint Jacques n'a-t-il pas raison d'avancer qu'un homme de ce caractère n'en a point? Mais voici un autre péché qui est encore plus fréquent et plus ordinaire que celui-là; c'est celui d'une infinité de gens qui, n'ayant pas la lâcheté de médire, écoutent volontiers les médisans. Ils aiment trop l'honneur et la religion, pour commettre un péché si indigne d'un honnête homme et d'un chrétien; mais ils ont la faiblesse, ou bien ils se donnent le plaisir d'écouter avec complaisance ceux qui disent du mal de leur prochain; peuvent-ils le faire innocemment? Vous allez voir dans mon second point ce que l'Ecriture sainte et les Pères en pensent.

SECOND POINT

On dit ordinairement dans le monde que s'il n'y avait point de recéleurs, il n'y aurait presque point de voleurs; mais on peut

dire avec plus de justice dans la morale chrétienne que s'il n'y avait point de gens disposés à écouter volontiers ceux qui médisent de leur prochain, il n'y aurait presque point de médisans. Dans le vol, il y a un abominable commerce, où les uns soit par violence soit par surprise, emportent le bien d'autrui, et où les autres se chargent de leurs larcins et les vendent; dans la médisance, il y a de même un honteux commerce, où les uns disent du mal de leur prochain, et les autres rapportent et distribuent ce qu'ils en ont entendu. Dans le vol c'est une injustice cachée, où les voleurs et les complices sont presque également coupables; dans la médisance c'est une autre injustice, où ceux qui en sont les auteurs et ceux qui en sont les approbateurs sont presque également criminels. Enfin, selon les lois humaines, on punit de mort, non-seulement les larrons, mais encore les recéleurs; et selon les divines, ceux qui font des médisances et ceux qui leur donnent une attention favorable sont si rigoureusement traités, que saint Bernard (lib. II *De consideratione*) assure qu'il n'est pas aisé de décider positivement ce qui mérite un plus grand châtiment, ou de médire, ou d'entendre médire : *Detrahere, aut detrahentem audire, quid horum damabilius sit, non facile dixerim*.

Si vous me demandez quels sont les péchés que je découvre dans ceux qui entendent volontiers médire, et qui bien loin de fuir la compagnie de ces gens railleurs et piquants qui déchirent la réputation d'autrui font amitié avec eux, ou du moins les écoutent avec une lâche complaisance, je vous dirai, après l'Ecriture sainte et les Pères, que j'y en découvre beaucoup. Vous n'avez souvent sur ce sujet aucun scrupule de conscience, dans la pensée que, ne faisant tort à la réputation de personne, vous ne devez pas vous embarrasser de ce que d'autres en disent à votre compagnie; mais les pensées de Dieu sont bien différentes des vôtres, et comme vous serez jugés sur les siennes et non pas sur les vôtres, voici ce qu'il en dit dans l'Ecclesiastique et dans les Proverbes.

Celui qui croit aisément ce qu'on lui dit a le cœur bien léger, et sa vertu s'affaiblira bientôt : *Qui cito credit, levis corde est, et minorabitur*. Or, conclut de là saint Isidore, si pour ajouter foi aux discours d'autrui on a une grande légèreté de cœur, et si cette légèreté va jusqu'à diminuer la vertu et la sagesse que l'on avait, que sera-ce quand ces discours laissent de mauvaises impressions du prochain et qu'ils lui font tort dans son honneur? ce n'est pas là pour lors une simple légèreté de cœur, c'est un grand dérèglement, c'est un défaut de charité et de justice, c'est une marque qu'on a le cœur déjà corrompu ou qu'il se corrompra bientôt. Vous faites amitié avec des médisans, vous croyez légèrement ce qu'ils vous disent, et sans examiner la vérité ou la fausseté de leurs dépositions, vous leur donnez votre

créance et votre consentement, vous êtes coupables comme eux au jugement de Dieu, dit saint Isidore : *Non solum ille reus est qui falsum de alio profert, sed et is qui cito aures criminibus præbet.*

Dieu s'en explique encore plus clairement et plus précisément dans les Proverbes : *Cum detractoribus non miscearis.* Mon enfant, j'ai un avis de la dernière importance à vous donner, ne vous mêlez pas avec des détracteurs, et ne cherchez pas la compagnie des médisants. Mais je ne dirai rien, j'écouterai seulement ce qu'ils diront, n'importe, *cum detractoribus non miscearis*, ne faites point de société avec eux, n'allez pas aux assemblées où ils se trouvent ; pourquoi ? *Quia repente veniet perditio eorum* (Prov., XXIV), parce qu'un malheur éternel tombera tout d'un coup sur eux, parce qu'ils seront punis de leurs médisances lorsqu'ils y penseront le moins. Eh bien ! c'est à eux à y prendre garde ; quel intérêt y ai-je ? Quel intérêt, mon enfant ? le même intérêt qu'ils ont eux-mêmes, parce que vous êtes menacés du même malheur, *et ruinam utriusque quis novit* ? Le poids de leur médisance tombera sur vous, et ils vous envelopperont dans leur ruine.

Chose étrange ! dit saint Jérôme, le Saint-Esprit ne parle d'abord que de la perte de ceux qui médisent, et sans avoir dit aucun mot du malheur dont sont menacés ceux qui les écoutent, il ajoute aussitôt : Qui est-ce qui peut connaître la ruine de l'un et de l'autre ? *Et ruinam utriusque quis novit* ? La ruine des premiers est infaillible s'ils ne se corrigent ; tout le monde le sait et en demeure d'accord ; mais celle des seconds n'est pas si évidemment connue, et comme ceux mêmes qui paraissent les plus réguliers et les plus dévots, ne laissent pas souvent d'écouter avec beaucoup de tranquillité les médisants et les railleurs, dans l'erreur où ils sont qu'ils peuvent les écouter innocemment, le Saint-Esprit ajoute : Qui est-ce qui connaît la ruine de l'un et de l'autre ? *Ruinam utriusque quis novit ? tam videlicet ejus qui detrahit quam illius qui aures accommodat detrahenti* (HIERON., epist. 4, ad Rusticum). C'est mal à propos que vous vous flattez d'une prétendue innocence ; vous périrez si vous n'y prenez garde, aussi bien que ceux qui paraissent évidemment coupables : *Ruinam utriusque quis novit* ? Mais quel mal fais-je ? le voici.

Vous péchez, 1° en ce que vous ne faites pas ce que vous êtes obligés de faire. Si votre frère pèche en votre présence, Jésus-Christ veut que vous le repreniez, les termes y sont formels : *Si peccaverit in te frater tuus vade et corripe eum.* Si votre frère péchait contre vous, avec quelle sévérité le corrigeriez-vous ? Quelque dévots et tranquilles que vous paraissiez, vous ne le pourriez souffrir, et peut-être votre ressentiment irait-il à de sanglantes vengeance. Si votre frère péchait en votre présence contre un bon ami ou un parent que vous considérassiez, l'écouteriez-vous froidement, auriez-vous tou-

jours le même sérieux et la même complaisance ? Vous vous élèveriez d'abord contre lui, et lui fermeriez la bouche. Mais parce que c'est contre votre ennemi qu'il déclame, ou du moins contre une personne qui vous est indifférente, vous ne dites mot ; votre silence et votre complaisance vous rendent criminels par l'omission d'une bonne œuvre qui vous regarde et que vous négligez de faire. Car quand est-ce que ce commandement de Jésus-Christ vous presse davantage, *vade et corripe eum*, si ce n'est lorsqu'on déchire impitoyablement la réputation de votre prochain, et que par un même coup de langue on offense Dieu et votre frère ?

2° Vous péchez en ce qu'écoutant froidement les médisances d'autrui vous paraissez les approuver ; et qu'approuvant un péché, c'est se rendre coupable et se flammer soi-même. Si vous témoigniez que ces paroles injurieuses que vous entendez vous font de la peine, si vous preniez le parti de votre prochain dont on dit du mal en son absence, ou si ne pouvant faire autrement vous vous retiriez doucement d'une si mauvaise compagnie, on jugerait aussitôt que bien loin d'approuver de tels discours, vous les avez en aversion et en horreur. Mais vous ne faites paraître ni par vos réponses, ni par votre éloignement, ni par aucun signe extérieur, que ces médisances vous déplaisent : au contraire, vous les écoutez sérieusement et avec un je ne sais quel secret et damnable plaisir qui paraît quelquefois jusque sur votre visage ; vous y consentez donc, vous les approuvez donc, et il n'en faut pas davantage pour vous rendre très-coupables.

3° Vous péchez en ce que par votre indifférence et votre complaisance, vous donnez cours à la médisance et à la détraction. Ce qui la rend si commune et si familière dans le monde, est la fatale complaisance qu'on a pour ceux qui en sont les auteurs. Si on leur résistait vigoureusement, si l'on avait assez de zèle pour les reprendre quand on en a le pouvoir, ou si l'on témoignait par son froid et sa tristesse qu'on est scandalisé de leurs mauvais discours, ces médisances cesseraient bientôt, ou du moins elles n'auraient pas cette fatale perpétuité et ce maudit progrès qu'elles ont. Si vous aviez le courage de dire à ces pestes de la société civile ce que leur disait autrefois saint Chrysostome (hom. 3, ad pop.) : Avez-vous à louer quelqu'un, je vous écouterai volontiers ; avez-vous à médire de quelqu'un, je boucherai mes oreilles ; qu'ai-je affaire de savoir si cet homme est usurier ou non, si cette femme est impudique ou non ? vous ne devez vous embarrasser que des péchés dont vous rendrez compte à Dieu, songez plutôt à vos défauts personnels qu'à blâmer ceux des autres et à regarder ce qui vous manque, qu'à observer malignement ce qui se passe chez autrui ; à mon égard, je ne puis souffrir que vous maltraitiez avec tant de lâcheté votre prochain : et j'ai assez de mes péchés particuliers sans que je con-

tracte encore les vôtres par la complaisance que j'aurais à vous écouter : *Habes quem laudes et commendes, aures aperio ; si vero male vis dicere, verbis ingressum obturo. Quid mihi lucri si didicero quod ille improbus sit? Curemus quomodo peccatorum nostrorum rationes demus, curiosam hanc indagationem circa vitia nostra exhibeamus. Quam enim habebimus excusationem cum nostram nec in multis quidem veniant, et aliena perscrutemur sicut ergo prætereunti per vicum turpe est interiora alienæ domus considerare, sic et aliorum vitam indagare... si detractores didicerint quod ipsos magis quam accusatores aversamur, ipsi tandem, etc.* ; si, dis-je, on avait, comme saint Chrysostome, le courage de parler de la sorte aux médisants, je crois avec lui qu'il y en aurait très-peu dans le monde et que ces esprits dangereux, se voyant rebutés ou méprisés, perdraient enfin cette mauvaise habitude qu'ils ont contractée : *Ipsi tandem ab hac mala consuetudine desisterent.*

Mais comme on est lâche et complaisant, comme on se rend esclave de certains respects humains et de je ne sais quelles bien-séances extérieures ; comme on n'ose, ou pour mieux dire, comme on ne veut rebuter personne ; comme sans une fine médisance et une piquante raillerie, une conversation paraîtrait fade et ennuyeuse, bien loin de s'en scandaliser et de s'en affliger, on l'écoute avec plaisir, ou du moins avec indifférence ; et c'est là ce qui lui donne tant de cours, c'est là l'endroit par lequel ce péché se perpétue et se multiplie, c'est là ce qui entretient ce feu et ce qui lui fait faire tant de dégâts.

Ce n'était d'abord qu'une étincelle ; elle a trouvé de nouvelles matières, elle s'y est attachée ; c'est bientôt après un grand feu, et ce feu brûle en peu de temps les plus grandes forêts : *Ecce quantus ignis quam magnam silvam incendit* (Jac., III). On admirait hier ces beaux arbres qu'on voyait dans ces vastes forêts, et aujourd'hui on n'y trouve plus qu'un amas de charbons et de cendres. On admirait hier ces riches maisons et ces superbes palais qui paraissaient devoir être éternels, et aujourd'hui on n'en voit plus que de tristes vestiges : *Ecce quantus ignis quam magnam silvam incendit*, c'est le feu qui a fait tout ce qui ravage.

Cette fille était en bonne odeur dans le voisinage, cet ecclésiastique passait pour un homme intègre, sage, désintéressé, assidu à son devoir ; on connaissait ce marchand pour être fidèle, et ce juge pour rendre bonne justice ; et cependant les voilà déchirés dans une ville, et toutes leurs belles qualités ne sont plus qu'un peu de cendre et de poussière. Qui en est la cause ? c'est toi, malheureux, qui en as médité, mais c'est vous aussi qui l'avez écouté avec plaisir, c'est vous aussi qui avez indiscrètement confié à autrui ce que vous aviez entendu ; c'est vous qui par votre lâcheté et votre complaisance avez donné à ce feu de nouvelles matières

pour détruire une réputation si bien établie : *Ecce quantus ignis, etc.*

Vous me direz, sans doute (et c'est l'objection que se fait saint Jérôme), irai-je brusquer une compagnie ? irai-je m'y ériger en réformateur et en censeur ? Je ne saurais faire cette confusion, ni donner ce déplaisir à des gens pour qui je suis obligé d'avoir de la complaisance et de l'amitié.

Misérable excuse, répond ce Père, et qui damne une infinité de chrétiens. Vous ne sauriez brusquer une compagnie, vous voulez donc vous damner avec elle, et est-il nécessaire que vous preniez le ton et l'air d'un orgueilleux réformateur pour témoigner que ce que vous entendez vous déplaît ? *Neque vero illa justa excusatio est, referentibus aliis injuriam facere non possum.*

Vous êtes obligés d'avoir pour ces médisants de l'amitié et de les ménager ; péchez-vous pour cela contre les droits de l'amitié ? au contraire, pouvez-vous leur en témoigner de plus grande qu'en leur représentant leur péché, et devenant peut-être l'occasion de leur conversion et de leur salut ?

Vous êtes obligés d'avoir pour eux de l'amitié ; mais devez-vous perdre pour eux celle de Dieu ? Job en avait pour ses amis, mais comme il savait qu'écouter tranquillement leurs médisances, c'était s'en rendre coupable, il n'y avait ni intérêt, ni complaisance qui l'empêchât de s'acquitter de son devoir. Je frappais sur la bouche d'un médisant malin, et je lui arrachais la proie d'entre les dents. *Conterebam molas iniqui, et de dentibus illius auferebam prædam* (Job, XXIX).

Vous ne pouvez empêcher même qu'il ne se glisse dans les conversations quelque médisance, mais il est de votre intérêt de ne rien négliger pour l'arrêter. Peut-être la proie n'est-elle pas encore entièrement dévorée par ces bêtes carnassières, peut-être que ce détracteur n'a fait que commencer l'histoire de ce malheureux qu'il veut perdre : ne souffrez pas qu'il achève, fermez-lui la bouche, faites-lui connaître votre douleur et son injustice ; arrachez-lui votre frère d'entre les dents, *de dentibus illius auferebam prædam*. Comment cela ? voici trois belles règles de morale avec lesquelles je finis.

Ceux que vous entendez médire sont ou vos inférieurs, ou vos égaux, ou vos supérieurs. S'ils vous sont inférieurs, que craignez-vous, que risquez-vous ? reprenez-les hardiment, châtiez-les s'il est nécessaire avec une dernière sévérité, et que la rigueur avec laquelle vous les traiterez les rende plus sages et plus modérés à l'avenir.

S'ils vous sont égaux, faut-il que votre zèle se ralentisse, et que l'appréhension de leur déplaire ou de vous attirer leur inimitié vous empêche de vous acquitter de votre devoir ? Ils fuiront votre compagnie, mais qu'y perdez-vous ? vous seriez vous-mêmes obligés par un principe d'honneur et de conscience de fuir la leur. Ils feront

peu de cas de vous, et peut-être ils en médiront avec plus de cruauté; mais les honnêtes gens vous en estimeront davantage; et Jésus-Christ vous dit que bienheureux sont ceux qui souffrent la persécution pour la justice.

Mais s'ils vous sont supérieurs, que ferez-vous? ce que saint Bernard et saint Jean Chrysostome vous enseignent. Vous n'êtes qu'une brebis, dit saint Bernard, et vos pasteurs se déchirent inhumainement par de sanglantes détractions; faites connaître par vos bèlements et par votre douleur que vous êtes sensibles au mal qu'ils se font eux-mêmes. Vous n'osez dire ce que vous pensez et ce que vous diriez, si c'était en d'autres occasions; effacez de votre esprit et de votre mémoire ce que vous entendez, dit saint Jean Chrysostome, étouffez si bien dans votre cœur ces paroles injurieuses qu'elles n'y fassent aucune impression. En un mot, suivez cet important avis qu'un ancien Père (HIERON. vel PAULIN., *Epist. ad Celantiam*) donnait à une femme de qualité. Madame, vous passez pour dévote dans le monde, et je crois que vous l'êtes véritablement; mais si vous voulez soutenir la gloire de ce beau nom, et ne pas perdre le fruit de tant de bonnes œuvres que vous faites, ne médisez jamais de personne, et ne souffrez jamais qu'on médise en votre présence. Vous seriez très-coupable devant Dieu si vous tombiez dans ce vice dont les prétendus dévots ne sont pas exempts: mais vous ne le seriez guère moins aussi si vous donniez accès chez vous, et si vous prêtiez une favorable attention à ceux qui médisent. Parlez bien, et fuyez ceux qui parlent mal; le monde, tout corrompu qu'il est, vous en estimera davantage, et Dieu, qui est la charité et la justice même, ne vous refusera pas sa récompense, etc. *Amen.*

SERMON LXXXIX.

PRÔNE POUR LE DOUXIÈME DIMANCHE D'APRÈS
LA PENTECÔTE,

Sur l'amour de Dieu.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua (Luc., X).

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit.

Je ne réfléchis jamais sur ces paroles de Jésus-Christ, que je ne m'étonne avec saint Chrysostome, de ce que les hommes qui ne sont faits que pour Dieu, qui ne subsistent que des bienfaits de Dieu, qui ne sont riches que des dons de Dieu, qui n'attendent de récompenses que de la miséricorde de Dieu, soient cependant si aveugles, si ingrats, si durs, qu'il faille les obliger, par un commandement exprès, de l'aimer: *Diliges Dominum Deum*, etc.

Il ne vous faut pas dire, Messieurs, d'aimer vos amis, vos protecteurs, vos proches, vos bienfaiteurs. C'est à eux que vous donnez toute votre affection et tous vos soins, c'est

à eux que vous offrez vos services et que vous témoignez votre reconnaissance; c'est pour leur plaire que vous aimez ce qu'ils aiment, que vous haïssez ce qu'ils haïssent, que vous prévenez leurs besoins, que vous recherchez leurs confidences, que vous entrez dans leurs intérêts et dans leurs vices mêmes.

Il ne vous faut pas dire d'aimer les créatures: combien y en a-t-il qui les aiment jusqu'à la folie et à la fureur? combien qui leur sacrifient leur travail, leurs richesses, leur honneur, leur liberté, leur conscience? tant la passion qui les domine est aveugle et forte! Faut-il, ô mon Dieu! faut-il que vous soyez le seul pour qui nous n'ayons pas les mêmes sentiments? faut-il que tout charitable, puissant, bon, magnifique que vous êtes, nous soyons si peu sensibles à vos bienfaits, qu'il soit nécessaire de nous avertir de vous aimer? *Diliges*, etc.

DIVISION.

Soumettons-nous, chrétiens, avec joie à un commandement si avantageux et si doux. Aimons Dieu, c'est trop peu, car, qui est-ce qui ne voudrait pas l'aimer? mais aimons-le comme il souhaite que nous l'aimions; et, hélas! qui est-ce qui l'aime de la sorte? Dans les uns c'est un amour inutile et oisif: ils ne veulent rien faire pour Dieu; dans les autres, c'est un amour délicat et commode: ils ne veulent rien souffrir pour Dieu; presque dans tous c'est un amour fragile et inconstant: ils ne sont pas toujours unis à Dieu. Or, l'aimer de la sorte, ce n'est pas l'aimer véritablement et comme il prétend que nous l'aimions. Voici donc l'amour qu'il vous demande par ce grand commandement qu'il vous impose: *Diliges*; il veut qu'il n'y ait rien que vous ne soyez en état d'entreprendre pour le servir, première circonstance; qu'il n'y ait rien que vous ne soyez dans la disposition de souffrir pour lui plaire, seconde circonstance; qu'il n'y ait rien dont vous ne vous priviez volontiers pour vous unir inséparablement à lui, troisième circonstance. En un mot, il vous demande un amour qui vous fasse tout faire, tout souffrir, tout quitter, quand l'occasion s'en présente. Oh! si vous vous examiniez bien sur ces trois circonstances, que vous trouveriez de défauts dans cet amour que vous croyez avoir pour Dieu! Et toi, prédicateur, au moment que tu parles et que tu donnes de si belles leçons aux autres, aimes-tu Dieu véritablement, et jusqu'ici l'as-tu véritablement aimé?

PREMIER POINT.

La première marque que nous pouvons en avoir est l'action. Que faisons-nous pour Dieu? à quoi employons-nous tous ces talents de nature et de grâce, de naissance et de fortune, d'esprit et de corps que nous en avons reçus, et, vivant comme nous vivons, pouvons-nous nous rendre ce témoignage, que nous l'aimons de la manière qu'il souhaite d'être aimé?

A considérer ce qui se passe dans le monde,

et même dans les conditions qui paraissent les plus réglées, on croit que c'est assez de dire et de se persuader qu'on aime Dieu, de pousser de temps en temps quelques soupirs vers le ciel, de lui donner simplement dans son esprit une préférence chimérique au-dessus des créatures, de s'en tenir malheureux si on n'avait pour lui l'affection qu'on doit avoir, de lui faire quelques prières plutôt intéressées et profanes que chrétiennes, d'avoir recours à lui dans les extrêmes nécessités, et de se jeter entre ses bras plutôt par contrainte que par vertu, après avoir longtemps éprouvé la vanité du monde et l'infidélité des créatures. Avec tout cela on demeure en repos, et l'on néglige ses principaux devoirs. Trop satisfait de soi, si l'on ne tombe pas dans ces péchés énormes qui font horreur, on ne se reproche jamais son inaction et sa nonchalance, on se contente d'éviter le mal sans embrasser le bien, de ne pas porter de mauvais fruits sans en produire de bons, de ne rien faire enfin qui déplaît à Dieu sans se mettre en peine de faire ce que l'on pourrait faire pour lui plaire.

Or, je soutiens, après tous les Pères, que c'est là la plus pernicieuse de toutes les illusions; que cette vie, inutile et languissante d'une infinité de chrétiens, est une vie directement opposée à la charité divine; que l'amour de Dieu n'est jamais oisif dans une âme, qu'il y opère de grandes choses s'il est grand, et de médiocres s'il est médiocre; mais que, de quelque manière que la chose arrive, il ne mérite pas le nom d'amour, dès qu'il refuse de faire ce qu'il pourrait faire : *Nunquam est Dei amor otiosus, operatur enim magna si est, si autem operari renuit amor non est* (GREG., hom. 30, in Evang.)

En effet, si nous considérons cet amour, ou dans son principe ou dans les qualités qui lui sont propres, ou dans les figures qui le représentent, c'est un amour agissant, un amour d'opération et de service, dit saint Augustin; un amour qui fait ce qu'il peut pour plaire à son aimable objet, et qui, étant assuré qu'il n'en saurait jamais trop faire, est dans une continuelle crainte de n'en pas faire assez.

Son principe, c'est Dieu, c'est sa charité qui se répand dans nos cœurs, c'est par elle que nous l'aimons, comme c'est par sa justice que nous devenons justes, dit saint Augustin; c'est Dieu qui nous la donne pour nous unir à lui. Or Dieu agit sans cesse, et son esprit est un esprit de vie qui donne l'être, le sentiment et le mouvement dans les différents sujets où il se trouve : *Charitas ex Deo dicitur esse quia dilectores nos facit, sicut justitia Dei dicitur quia ejus munere justii sumus : ita charitas nostra dicitur charitas Dei quia dimanat a Deo, qua scilicet ipsum diligimus, non qua ipse diligit nos* (AUG., lib. De spir. et lit., c. 31.)

Les qualités propres de cet amour sont d'agir, de combattre, d'attaquer, de résister, de donner de la force aux autres vertus, et de les appliquer à leurs fonctions particulières ;

ce qu'il ne ferait pas s'il était languissant et oisif.

Si la foi opère, et si saint Paul lui attribue dans son Épître aux Hébreux ce que les Pères de l'Ancien Testament et les justes du Nouveau ont fait de plus grand; il dit ailleurs que c'est par l'amour et la charité qu'elle opère : *Fides quæ per charitatem operatur* (Galat., V).

Si la tempérance nous interdit l'usage de certains plaisirs, et si elle nous prescrit les règles nécessaires pour bien user des autres; si la force nous fait surmonter toutes les difficultés qui s'opposent à la pratique de la vertu; si la justice nous attache à notre souverain bien, et si la prudence nous fait choisir les vrais moyens pour arriver à cette fin, saint Augustin et après lui saint Thomas, nous apprennent que ces vertus n'agissent que par l'amour, qu'elles ne sont, pour ainsi parler, que des amours travestis, qu'en cette vie elles ne consistent qu'à aimer ce qui doit être aimé; que le choisir c'est prudence; que s'y attacher malgré toutes les difficultés qui se présentent, c'est force; que n'en être détourné ni par les plaisirs, ni par l'orgueil, c'est tempérance et justice : *In hac vita virtus non est nisi diligere quod diligendum est* (AUGUST., epist., 52). *Id eligere prudentia est, nullis inde avelli molestiis, fortitudo est, nullis illecebris, temperantia est, nulla superbia, justitia est. — Illas virtutes definire non dubito, ut temperantia sit amor integrum se præbens ei quod amatur, fortitudo amor facile tolerans omnia propter quod amatur; justitia amor soli amato serviens et propterea recte dominans; prudentia amor ea quibus adjuvatur ab eis quibus impeditur sagaciter seligens* (AUG., lib. De moribus Eccl. catholic., cap. 13; THOM., 2-2, quæst. 23).

Les figures que l'Écriture emploie pour nous représenter cet amour sont des figures d'opération et d'action. Il est comparé au feu, et vous savez que le feu est le plus actif de tous les éléments. Il est comparé à une semence, et vous savez qu'elle n'est répandue sur la terre qu'afin qu'elle y germe et qu'elle produise des grains d'une même espèce. Il est comparé à une racine, et l'on attend d'une racine qu'elle pousse ses rejetons et ses branches. Il est comparé enfin à une eau vive, et cette eau coule toujours, pour apporter de l'agrément ou de la fécondité par où elle passe.

Accordez, si vous le pouvez, tout cela avec cette vie inutile et oisive, comme est peut-être celle que vous menez. Dites que le feu est sans chaleur et sans mouvement, la semence et la racine sans graines et sans rejetons, et je vous dirai que l'amour de Dieu est dans une âme sans action. Dites que l'eau vive demeure tranquille et endormie, et j'ajouterai que vous pouvez aimer véritablement Dieu malgré votre assoupissement et votre mollesse. Mais comme vous voyez que toutes ces choses répugnent dans leurs termes, concluez de là que ne rien faire pour Dieu, et cependant l'aimer, sont des choses incompatibles. La charité anime

toutes les autres vertus : cette âme universelle, comme l'appelle saint Augustin, serait-elle sans action ? elle leur commande, serait-elle immobile ? elles viennent d'elle, n'en produirait-elle aucune ?

Aussi quand Dieu dans notre évangile nous commande de l'aimer, il ajoute aussitôt qu'il veut que nous l'aimions de tout notre esprit, de tout notre cœur, de toutes nos forces. Il y a l'action de l'esprit, qui consiste dans ses connaissances et dans ses pensées. Il y a l'action du cœur, qui consiste dans ses mouvements et dans ses désirs. Il y a l'action du corps, qui consiste dans ses peines, son travail, ses fatigues, ses soins. C'est là tout ce que Dieu vous demande, afin que vous soyez bons et parfaits, dit saint Augustin (lib. IV *contra Julian.*, c. 3) ; mais ne croyez pas que vous le puissiez être d'une manière stérile et inutile. *Nulli homines steriliter boni* ; ne croyez pas que vous puissiez accomplir ce commandement de l'amour, à aussi peu de frais que vous le prétendez. Il ne peut souffrir, dit ce Père, un homme qui ne pense pas à lui, qui ne se consacre pas à lui, qui ne travaille pas pour lui quand il s'agit de son service, et qui dans l'état auquel il est appelé, ne rapporte pas à sa gloire tout ce qu'il fait.

De là viennent ces fréquentes plaintes qu'il fait dans l'Écriture, de l'infidélité, de l'oubli, de la nonchalance, de l'assoupissement, de la négligence, de la tiédeur de l'homme. C'est moi, lui dit-il, qui ai formé ton œil, pourquoi ne me regarderas-tu pas ? c'est moi qui t'ai donné l'esprit que tu as, pourquoi ne penseras-tu pas à moi ? c'est moi qui suis le Dieu de ton cœur, pourquoi ne m'aimeras-tu pas ? les forces que tu as viennent de moi, pourquoi ne les emploieras-tu pas à mon service ? Ce ne sont pas les créatures qui t'ont fait ce que tu es, c'est moi-même, et si tu leur es redevable de quelques grâces, sache que je me suis servi d'elles pour te les faire ; pourquoi donc ces créatures occupent-elles ton esprit et ton cœur, et que je n'y ai point de part ? pourquoi épuisent-elles ta vigueur et tes forces, et que tu ne me donnes que les faibles et derniers restes de ta vie ?

Viens ça, mon épouse, je t'aime, mais j'ai à te dire que tu ne m'aimes pas. Je t'aime, il y a bien paru, car que n'ai-je pas fait pour toi ? mais j'ai à me plaindre de ton indifférence et de ta langueur. Je t'aime ; et cependant quand je me suis présenté à ta porte, tu as eu la lâcheté de ne pas sortir de ton lit pour me recevoir ; moi qui ai fait tant de pas pour toi, et moi pour qui tu n'en veux point faire. Va, ingrate, tu m'as blessé de l'un de tes yeux et de tes cheveux ; lâche et paresseuse que tu es, tu n'as pas daigné venir à moi.

Eh quoi ! Seigneur, ce n'est que d'un œil que vous vous plaignez ; l'autre ne vous a donc pas blessé ? ce n'en est que trop, tu as détourné ailleurs ces yeux, tu as apaisé ailleurs tes pensées, tu m'as offensé, tu m'as blessé : *Vulnerasti me in uno oculorum tuorum.*

Eh quoi ! Seigneur, cette épouse croyait que vous l'excuseriez. S'étant déshabillée elle appréhendait de salir ses pieds ; et d'ailleurs n'est-elle pas ensuite sortie de son lit pour vous ouvrir la porte sans qu'elle ait eu le bonheur de vous posséder ? C'en était là assez pour m'obliger de me retirer ; si elle m'avait véritablement aimé, elle se serait donné plus de peine qu'elle ne s'est donné.

Cette considération toute seule me fait trembler, pour une infinité de chrétiens, dont la conduite ne me donne que trop à connaître, qu'ils n'ont pas le moindre degré d'amour de Dieu. Car qui d'eux pense à lui ? qui d'eux travaille pour lui ? qui d'eux lui rapporte ce qu'il pense et ce qu'il fait ?

Ce n'est pas cet homme de qualité. Il ne songe qu'à son établissement et à sa fortune. Il ne se donne de la peine et ne se rend assidu auprès des premiers de l'État et de la personne du prince que pour monter encore plus haut. Peut-être fait-il le matin quelques prières à Dieu, mais c'est sans attention et sans goût ; encore croit-il que cela suffit pour se dispenser de s'élever vers lui, et de faire autre chose pour lui pendant tout le reste de la journée.

Ce n'est pas cet homme d'affaires. Les heures, les jours, les semaines, les mois, les années s'écoulent sans qu'il travaille pour Dieu. C'est beaucoup si pendant les dimanches et les fêtes il va à une dernière messe. C'est beaucoup s'il prend un quart d'heure dans l'année pour se confesser à Pâques. Il est trop embarrassé, il n'a pas même le temps de goûter aucun plaisir ; comment ferait-il quelque chose pour Dieu ?

Ce n'est pas cette femme ni cette fille mondaine : elles ont bien d'autres choses plus sérieuses dans la tête : le luxe, la galanterie, l'amour, les modes, les visites, les parties de jeu et de promenade, le désir de plaire, la folie de vouloir être regardées ou aimées. Elles ne négligent rien de ce qui regarde leurs coiffures, leurs ajustements, le ridicule et bizarre ornement de leur personne. Toujours à la toilette ou au lit, au bal ou au miroir ; toujours inquiètes si leur vermillon et leurs mouches sont bien placés, si une frisure est bien tournée, si un habit est bien fait ; voilà leur occupation, voilà l'objet de leur amour et de leur attachement. Pour vous, ô mon Dieu ! elles se contentent de dire qu'elles vous aiment ; et cette idée dont elles se flattent les dispense de faire pour vous ce qu'elles devraient faire ; contentez-vous-en, si vous voulez, elles en demeurent là, et sont résolues de ne rien faire davantage. Demandez après cela, lâches et ingrats que vous êtes, la récompense de votre amour, Dieu vous en devra encore de reste. Vous ne voulez rien faire pour lui, il ne fera rien pour vous. Un jour viendra que vous frapperez à la porte pour entrer dans la salle de son festin, mais cette porte n'est ouverte qu'aux vierges sages et laborieuses qui ont fait provision d'huile ; elle est fermée aux

folles, et aux paresseuses qui se sont endormies.

Je suis charmé toutes les fois que je lis dans saint Bernard ce pieux reproche qu'il se fait à lui-même : « Je ne sais comment les heures et les semaines se passent ; me voilà déjà au déclin du jour, et je ne saurais dire ce que j'ai fait pour Dieu, qui m'a donné un temps que j'ai si inutilement consumé. Reviens, soleil, remonte sur notre hémisphère, revenez, moments et heures perdues qui m'accusez d'oisiveté ; revenez, que je donne à mon Créateur et à mon Sauveur quelque marque de mon occupation et de mes soins. Pourquoi m'a-t-il mis au monde, si ce n'est pour agir ? et pour qui agirais-je si ce n'est pour celui à qui tout mon esprit, tout mon cœur, toutes mes forces appartiennent. »

Ça, mon cher auditeur, ne t'est-il pas quelquefois arrivé de faire les mêmes réflexions et de te confondre par les mêmes reproches ? Tu entrerais dans ces sentiments avec beaucoup plus de justice que ce grand saint qui a tant travaillé pour Dieu. N'as-tu jamais dit en toi-même : Je me flatte d'aimer Dieu, et je me croirais le plus misérable de tous les hommes si je ne l'aimais ; mais qu'ai-je fait jusqu'ici pour lui ? J'ai vingt ans, trente ans, quarante ans, cinquante ans, j'ai tant fait pour mon plaisir, tant pour ma fortune, tant pour mes amis, tant pour mes enfants, mais qu'ai-je fait pour Dieu ? Depuis tant d'années combien s'est-il écoulé de mois, combien de semaines, combien de jours, combien d'heures, combien de moments que j'ai sacrifiés à mon divertissement, à mon intérêt, à mon ambition, à mon intempérance ? et pendant ce long espace de temps qu'ai-je fait pour Dieu ? Pendant mon sommeil, rien pour Dieu, pendant les heures de mes plaisirs, rien pour Dieu, pendant les occupations de mon ménage, rien pour Dieu, pendant tout le temps où j'ai été en état de péché mortel, rien pour Dieu. Quel vide ! quel effroyable vide ! Quel compte aurai-je à rendre à la fin de mes jours, et par quel droit prétendrai-je être à la compagnie de tant de bienheureux qui ont fait pour lui ce qu'ils ont pu, et qui auraient voulu en faire encore davantage ?

Mais je sens cependant, me dis-tu, que j'aime Dieu ; c'est là, mon cher frère, l'une des plus dangereuses tentations du démon. Il n'a garde de t'ôter cette pensée de l'esprit, il se contente seulement qu'elle y demeure sans que tu fasses rien pour lui. Tu sens que tu aimes Dieu ; mais ton amour consiste-t-il dans ce sentiment et dans cette pensée ? l'aimes-tu comme il souhaite d'être aimé, de tout ton esprit, de tout ton cœur, de toutes tes forces ? Tu ne peux l'aimer que cet esprit ne pense à lui de temps en temps, que ce cœur ne s'élève vers lui, que ces forces ne s'éprouvent pour lui. Donne-moi un esprit sans pensée, un cœur sans mouvement, un corps sans force pour les créatures, je te dirai que tu ne les aimes pas ; et tu prétends pour

le Créateur avoir un véritable amour, qui soit froid, languissant, stérile !

Il est temps de te désabuser de cette illusion, dans laquelle tu as peut-être vécu jusqu'ici, regarde ce que tu as fait pour lui. Tous les commandements de Dieu sont renfermés dans un seul, dit saint Grégoire, parce que ce seul commandement donne le branle et le mouvement à tous les autres. Conseils, avertissements, instructions, tout ce que la droite raison nous prescrit, tout ce que la loi nous ordonne, tout ce que l'Evangile nous marque, tout ce que la grâce nous inspire, tout cela est compris dans ce seul commandement de Jésus-Christ : *Tu aimeras*, parce que ce seul commandement se charge de l'accomplissement de tous les autres, auxquels on ne peut satisfaire sans lui. Il est unique, et cependant multiplié *multa sunt et unum* (GREG., hom. 19, in *Evang.*) : multiplié par la diversité des bonnes œuvres auxquelles il nous porte, unique par sa propre indivisibilité ; multiplié par la diversité de ses branches, unique par l'unité de sa racine : *Multa per diversitatem operis, unum in radice dilectionis*. Aimez-vous Dieu, vous ferez tout ce qu'il vous ordonne ; ne faites-vous pas ce qu'il vous ordonne, vous ne l'aimez pas.

Encore ne faut-il pas en demeurer là : il y a une seconde démarche plus difficile à faire, qui est de tout souffrir pour lui quand l'occasion s'en présente. Etrange condition, qui me fait dire qu'il y a par cet endroit très-peu de chrétiens qui l'aiment.

SECOND POINT.

Je trouve dans le chapitre XXI de saint Jean une excellente preuve de cette vérité. Nous y lisons que Jésus-Christ apparut à saint Pierre, qui n'eut pas sitôt reconnu son cher maître, qu'il se jeta dans la mer pour aller à lui, sans faire réflexion sur le danger auquel il s'exposait : *Cum audisset quia Dominus est, misit se in mare*. Il n'en fallait pas, ce semble, davantage pour juger du véritable amour de cet apôtre. Cependant Jésus-Christ ne se contenta pas de ce témoignage d'une affection si courageuse mais si précipitée. Viens ça ; Pierre, j'ai une grande proposition à te faire : M'aimes-tu plus que ceux-là, *diligis me plus his* ? Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime, *etiam, Domine, tu scis quia amo te*. C'était, ce semble, assez de cette réponse, puisqu'il prenait son maître pour le juge et le témoin de son amour. Jésus-Christ néanmoins insista pour une seconde fois : *Dicit ei iterum Simoni Petro : Diligis me ?* Encore un coup m'aimes-tu ? Oui, Seigneur, je vous aime : *etiam, Domine, tu scis quia amo te*. Mais de bonne foi, consulte bien ton cœur, et prends garde à ce que tu me répondras ; je te demande pour une troisième fois : M'aimes-tu ? *Dicit ei tertio : Amas me ?* Ce pauvre apôtre tout ailligé, et comme choqué d'une demande répétée tant de fois : *Contristatus Petrus quia dixit ei tertio : Amas me ?* Seigneur, lui

dit-il, vous connaissez toutes choses, et vous savez que je vous aime, *Domine, tu nesci omnia, tu scis quia amo te*. Pourquoi me demandez-vous la même chose tant de fois? — Pourquoi, Pierre? c'est que j'ai à l'avertir que quand tu étais jeune, tu allais où tu voulais, et qu'à mesure que tu avanceras en âge, un autre te conduira où tu ne voudrais pas aller : *Cum esses junior ambulabas ubi volebas; cum autem senueris alius te cinget, et ducet quo tu non vis*. Deux réflexions sur ce bel endroit de l'Evangile.

Première réflexion. Il ne faut pas juger de la vérité de l'amour que l'on porte à Dieu, par de certains mouvements d'une dévotion précipitée qui entreprend quelquefois des choses au delà de son pouvoir, comme Jésus-Christ ne voulut pas qu'on jugeât de l'affection de saint Pierre par cette promptitude avec laquelle il se déshabilla et se jeta dans la mer dès qu'il eut connu que c'était son maître. On se dépouille quelquefois de tout son bien pour embrasser la pauvreté religieuse et se jeter dans un cloître. Est-ce une marque qu'on aime Dieu? Oui, c'en est une marque équivoque et qui ne suffit pas. C'est quelquefois un transport de piété dont on se repent à loisir, on n'a pas prévu les difficultés qu'il y a à essuyer, les dangers qui sont à craindre, ni les devoirs qu'il faut remplir. C'est quelquefois un effet de mécontentement et de chagrin. Pauvre fille, ta mère ne t'aime pas comme ton frère et ta sœur, tu ne fais pas dans le monde la figure que tu voudrais y faire, tu es rebutée et méprisée; tu te jettes aveuglément dans la mer, espérant de trouver dans la religion un port et un asile que tu n'y trouves pas. Seconde réflexion. Il ne faut pas juger non plus de la vérité et de l'amour qu'on porte à Dieu, par ce qu'on dit par une première et une seconde fois qu'on l'aime. Il n'en faut pas même juger précisément, par les choses que l'on fait et que l'on voudrait faire pour Dieu. Oh! qu'il est aisé de s'y tromper! Il faut en juger par les choses qu'on serait dans la disposition de souffrir pour lui si l'occasion s'en présentait, comme Jésus-Christ voulut que saint Pierre jugeât de l'amour qu'il lui portait en lui prédisant qu'il ne ferait pas ce qu'il voudrait, comme il le faisait autrefois, que son amour l'engagerait à n'être plus maître de sa volonté, qu'un autre le mènerait où il ne voudrait pas aller, s'il ne consultait que ses propres inclinations, et où il irait cependant par le mouvement de sa grâce.

Nous voulons bien faire quelque chose pour Dieu, mais à condition que nous ne ferons que ce que nous voudrons, à condition que nous ne trouverons point de contradiction ni de peines dans ce que nous ferons, à condition qu'il n'y aura ni raillerie à essuyer, ni brusquerie et emportement à souffrir; à condition que nous ne serons ni troublés dans notre repos, ni affligés dans notre santé, ni déshonorés dans notre réputation, ni rebutés dans notre zèle, ni fati-

gués dans notre patience, ni moins bien servis dans notre ménage.

Or, aimer Dieu avec ces réserves, ce n'est pas l'aimer. Veux-tu savoir, Pierre, si tu m'aimes? tu faisais autrefois ce que tu voulais, tu allais autrefois où tu voulais : *Cum esses junior ambulabas ubi volebas*; mais tu ne feras plus ce que tu voudrais bien faire, tu feras ce que je voudrai que tu fasses : ignominies, prison, contradiction, exil, souffrances, mort; voilà ce à quoi il faut te résoudre, pour te rendre à toi-même un assuré témoignage que tu m'aimes. Oh! que le vrai amour est rare par cet endroit! Oh! qu'il y a peu de chrétiens qui soient dans la disposition de souffrir pour Dieu tout ce qu'il veut qu'ils endurent!

Quand je vous verrai, mes chers frères, recevoir de bon cœur pour Dieu les disgrâces qui vous arrivent, les persécutions qu'on vous suscite, les procès qu'on vous attire, les médisances et les calomnies dont on noircit votre réputation, les pertes que vous faites, les incommodités de la faim et de la guerre; quand je vous entendrai dire : je pourrais me venger de cette injure, mais comme j'aime Dieu qui me le défend, je n'en ferai rien; je pourrais supplanter cet ennemi et le ruiner, mais s'il ne mérite pas mon pardon par lui-même, je lui pardonne à cause de Dieu; je pourrais murmurer et m'impatienter dans ces cruelles douleurs dont je suis tourmenté, mais je les souffre avec patience et résignation à cause de Dieu; quand je vous verrai, mes chers frères, dans ces sentiments, et que je saurai que les effets répondent à vos paroles, je dirai hardiment que vous aimez Dieu et que vous accomplissez ce grand commandement de l'amour, dans lequel toute la loi est renfermée, *Diliges*, etc.

Mais quand je vous trouverai dans des dispositions contraires, quand vous vous choisirez un amour commode et délicat qui ne veut rien souffrir, ou qui ne veut souffrir qu'à de certaines conditions, et jusqu'à de certains degrés, je dirai hardiment que vous n'aimez pas Dieu, et je ne le dirai pas sans fondement.

Je pourrais vous en convaincre par plusieurs raisons, mais je me contente de celle-ci, c'est que vous ne l'aimez pas comme il vous a aimés, et que vous ne vous efforcez pas de lui rendre la pareille. Quand Dieu ne vous aurait jamais obligés de l'aimer, quand il ne vous aurait jamais fait ce grand commandement, qui est l'abrégé de tous les autres, *Diliges*, il serait non-seulement de la justice, mais encore de la reconnaissance, que vous aimassiez celui qui vous aurait aimés le premier, et que vous tâchassiez de lui rendre amour pour amour. Vous le faites bien aux créatures, pourquoi ne le feriez-vous pas au Créateur? Vous le faites bien à ceux qui sont vos inférieurs ou vos égaux, pourquoi ne le feriez-vous pas à votre souverain et à votre maître?

Il est vrai que tout ce qu'il y a d'anges et d'hommes dans le ciel et sur la terre, que

tout ce qu'il y en a jamais eu, et tout ce que Dieu par son infinie puissance en peut produire pendant toute l'éternité, ne saurait jamais approcher de l'amour qu'il nous a porté; car quelle proportion du fini à l'infini, et de l'homme à Dieu?

Mais il n'est pas moins vrai, que vous devez faire tous vos efforts pour répondre à cet amour divin par un amour qui y ait quelque rapport, ou pour mieux dire, que vous ne devez pas mettre une si grande différence entre son amour et le vôtre, qu'il y ait une entière opposition. Or, cette opposition serait entière si Dieu ayant souffert pour vous ce que votre foi vous apprend qu'il a souffert, vous ne vouliez rien souffrir pour lui. Je ne cherche pas ici des raisons spéculatives et abstraites; j'en cherche de familières, de naturelles, et que vous pourrez tous entendre.

Mon Dieu, pourrai-je bien dire quel est l'amour que vous nous avez porté? *Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret.* Voici comme le Père nous a aimés, il n'avait qu'un Fils unique et il nous l'a donné; c'est ainsi qu'il nous a aimés, *sic*. Ce n'est pas un grand prince, ce n'est pas un souverain, ce n'est pas un roi qui nous a aimés, c'est Dieu, *sic Deus*. Il nous a aimés, quelque inutiles que nous lui fussions, d'un amour prévenant et gratuit; il nous a aimés, quelque ennemis que nous lui fussions, d'un amour généreux et magnifique : *Sic Deus dilexit.* Il nous a aimés pleins de misères et de péchés, il nous a aimés lorsque nous avions les armes à la main et la rage dans le cœur contre lui. Il nous a aimés enfin jusqu'à nous donner non-seulement la vie et les biens que nous tenons de lui, non-seulement les honneurs et les plaisirs dont nous jouissons, mais ce qu'il a de plus cher, son propre et unique Fils, *ut Filium suum unigenitum daret.*

Ce Fils qu'il nous a donné nous a aimés, mais comment? Dites-le nous, Vierge sainte qui l'avez conçu dans votre sein, étable de Bethléem qui l'avez reçu dans une crèche, animaux qui l'avez échauffé de votre souffle, couteau qui l'avez circoncis, Siméon qui l'avez tenu entre vos bras, Judée, Palestine, Samarie, provinces circonvoisines qu'il a honorées de ses pas, enrichies de ses miracles et de ses bienfaits; jardin des Oliviers où il a sué sang et eau, prétoire où il a été baffoué et flagellé, colonnes où il a été lié, épines dont il a été couronné, croix où il a été attaché entre deux scélérats et où il a rendu l'âme.

C'est ainsi, mes chers frères, qu'il vous a aimés; vous ne pouvez lui rendre la pareille, il ne le demande pas aussi. Mais de bonne foi, croiriez-vous l'aimer si, vous ayant témoigné par tant d'humiliations et de souffrances combien il vous aimait, vous ne vouliez rien souffrir pour lui? croiriez-vous l'aimer si, ayant embrassé avec joie sa croix avec toutes ses douleurs et ses ignominies, vous rejetiez loin de vous ces autres petites croix qu'il vous envoie, et qui, comme vous

savez, n'approcheront jamais des rigueurs et des humiliations de la sienne?

Ce n'était pas de la sorte que l'aimait saint Paul, quand il disait qu'il était sûr que ni la mort, ni la vie, ni les chaînes, ni les naufrages, ni les exils, ni les prisons, ni la nudité, ni la faim, ni les anges, ni les démons, ni la prospérité, ni l'adversité, ne le sépareraient pas de la charité de Jésus-Christ. Ce n'était pas de la sorte que l'ont aimé tant de saints, dont cet apôtre fait mention dans son Épître aux Hébreux : *Alii distenti sunt, non suscipientes redemptionem ut meliorem invenirent resurrectionem* (Heb., XI). Il y en a eu qui ont été étendus sur des chevalets et que l'on aurait retirés de ce supplice, s'ils avaient voulu renoncer Dieu, mais ils ont plutôt enduré toutes sortes de tourments que de lui refuser cette marque de leur amour. Non, non, disaient-ils à leurs bourreaux, ne nous épargnez pas, déchirez tous nos membres, mettez tous nos corps en pièces, vous ne nous séparerez jamais de l'amour de notre Dieu. *Alii ludibria et verbera experti, insuper vincula et carceres*; il y en a eu dont on s'est moqué, il y en a eu qui ont été cruellement meurtris de coups, chargés de fers et précipités dans d'affreux cachots : *Lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt.* Les uns ont été lapidés, les autres sciés en deux par le milieu du corps, ceux-là assommés à coups de bâton, ceux-ci massacrés et mis à mort par le tranchant de l'épée.

Que faisiez-vous, grands saints, sous de si terribles épreuves? Nous faisons connaître à tout le monde combien nous aimions Dieu. On nous prenait pour des fous et des enragés, mais notre folie et notre rage était pour Dieu. On nous disait de nous délivrer nous-mêmes de tant de maux, mais nous les endurions avec joie pour notre Dieu. Une petite parole, un grain d'encens et une génuflexion vous fera sortir de ces cachots et vous épargnera tous ces tourments auxquels nous allons nous exposer. Faites de nous ce qu'il vous plaira, nous aimons Dieu, nous sommes ravis de souffrir pour lui.

Voilà, mes frères, ajoute saint Paul, cette nuée de témoins qui vous avertissent de vos devoirs, qui vous disent que c'est par l'amour des mortifications et des souffrances que vous pouvez vous assurer de celui que vous devez à Dieu; qui vous apprennent par leurs exemples, sinon à souffrir ce qu'ils ont souffert, puisque l'occasion ne s'en présente plus, du moins à supporter dans un même esprit les afflictions et les disgrâces qui vous arrivent, en jetant toujours les yeux sur Jésus-Christ qui, au lieu de la vie bienheureuse dont il pouvait jouir, a souffert la croix malgré ses hontes et ses ignominies. Pensez donc (ô la belle réflexion!) pensez donc à celui qui a souffert des pecheurs tant de contradictions, afin que vous ne vous découragiez point quand il s'agira de souffrir pour lui : *Recogitate cum qui talem sustinuit a peccatoribus contradictionem ut non fatigemini animis vestris deficientes.*

Comparez ce qu'il a enduré pour vous avec ce qu'il vous demande; comparez ses peines et celles de ses martyrs, ses humiliations et celles de ses martyrs, ses douleurs et celles de ses martyrs, avec ces petites violences que vous êtes quelquefois obligés de vous faire. Qu'est-ce que tout cela? Car enfin vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang, en combattant contre le péché, comme il a répandu tout le sien, en satisfaisant pour les vôtres : *Non-dum enim usque ad sanguinem restitistis adversus peccatum pugnantes.*

TROISIÈME POINT.

Si vous êtes dans cette disposition de lui rendre la pareille en quelque chose en voulant bien souffrir pour lui, j'aurai obtenu de vous ce que je prétendais vous dire dans mon troisième point, que vous consentirez volontiers à vous priver de ce que vous aimez le plus, pour vous unir inséparablement à lui.

Pères et mères, aimez vos enfants, Dieu le veut bien, et il vous l'ordonne. Mais si, pour éprouver votre amour, il vous demande que vous vous en priviez pour lui et que vous les lui sacrifiez, ne balancez pas de le faire; sans cela vous ne l'aimerez pas. Abraham, tu n'as qu'un fils, c'est un fils que tu aimes; c'est cependant ce fils unique et ce fils bien-aimé que je te demande : *Tolle filium tuum unigenitum quem diligis Isaac.* Quand tu m'abandonnerais toute autre chose, si tu ne te privas de ce fils pour moi, je ne dirai jamais que tu m'aimes.

Marchands, artisans, gens de palais, gens de négoce, travaillez à votre établissement et à votre petite fortune, Dieu vous le permet, pourvu que vous n'employiez aucune de ces voies obliques et mauvaises, qui sont aujourd'hui si communes dans le monde : mais si pour éprouver votre amour, il vous demande ce bien par ce procès que vous perdez, par cette banqueroute qu'on vous fait, par les incendies qui vous arriveront, par les injustices et les mauvaises affaires qu'on vous suscitera, abandonnez lui ce bien, et dites avec le saint homme Job : Dieu me l'avait donné, Dieu me l'a ôté, que son saint nom soit à jamais béni !

Finissons, Messieurs, une matière qui serait inépuisable, si on voulait la traiter à fonds. Finissons par où nous avons commencé : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis.* Aimez, mes chers paroissiens, aimez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toutes vos forces. Faites ce que vous pourrez pour lui, souffrez ce que vous pourrez pour lui, quittez ce que vous pourrez pour lui.

Ce n'est pas aux créatures que vous aimez, que vous êtes redevables de votre esprit; de votre cœur, de vos forces; c'est au Créateur que peut-être vous n'aimez pas. D'où est-ce que vit votre corps? c'est de votre âme. De qui votre âme tient-elle sa vie? c'est de Dieu. Il faut donc, conclut de là

saint Augustin (ser. 13, *De verb. Apost.*), que chacune de ces choses vive de sa vie, et par rapport au principe dont elle l'a reçue : *Unumquodque horum secundum vitam suam vivat.* Votre corps ne vit pas de lui-même, c'est votre âme qui est sa vie : il faut donc qu'il vive selon les inclinations de cette âme. Votre âme ne vit pas d'elle-même, c'est Dieu qui est sa vie : il faut donc qu'elle vive selon Dieu : *Caro non sibi vita, sed anima carnis est vita, anima sibi; non est vita, sed Deus est animæ vita, debet ergo secundum Deum vivere.* Mais comment cette âme vivra-t-elle selon Dieu, si elle ne veut ni rien faire, ni rien souffrir, ni rien quitter pour lui? Comment vivra-t-elle selon Dieu, si elle n'agit, ne souffre et ne se mortifie que pour les créatures?

Loin de moi, ô mon Dieu, dit là-dessus le dévot saint Bernard (hom. 3), loin de moi tous ces mauvais amours; venez, Seigneur Jésus, qui êtes l'âme de mon âme, venez régner en elle et chassez-en tant de passions qui voudraient l'emporter sur vous. L'avarice me dit : C'est pour moi qu'il faut que tu te mortifies; l'ambition : C'est pour moi qu'il faut que tu souffres; l'impureté, l'amour du plaisir me disent : C'est chez toi que nous règnerons. Je leur résiste autant que je puis, ô mon Dieu et autant que vous m'en donnez de force. J'implore votre secours, je combats, je me défends, je m'attache uniquement à vous, et je leur dis : *Non habeo Regem nisi Dominum Jesum;* je n'ai point d'autre Roi que le Seigneur Jésus. *Veni, Domine Jesu, aufer scandala de regno tuo quod est anima mea ut regnes tu. Venit enim avaritia et vindicat in me sedem, jactantia cupit dominari mihi, superbia cupit esse rex. Luxuria dicit : Ego regnabo; ambitio, invidia, detractio certant in me ipso, cujus ego potissimum esse videar. Ego autem quantum valeo resisto, renitor, quantum juvor, Dominum Jesum meum reclamo,* etc. Venez donc, Seigneur, à mon aide, exterminatez tous les ennemis qui voudraient régner dans mon esprit et dans mon cœur, afin que vous y régniez seul pendant le temps et pendant toute l'éternité. Amen.

SERMON XC.

POUR LE TREIZIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'amour-propre.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, etc. (Deut., VI).

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur.

Je reprends, Messieurs, pour une seconde fois ces paroles de l'Évangile, dans le dessein que j'ai eu de vous entretenir d'une matière, qui est l'une des plus importantes que vous puissiez jamais entendre. Si vous n'avez pas oublié ce que je vous dis dans mon dernier sermon au sujet de l'amour de Dieu, vous avez vu que, quoiqu'il méritât d'être infiniment aimé, cependant il y avait très-peu de chrétiens qui l'aimaient. O honte du

christianisme, ô cœurs de pierre ! O enfants dénaturés et ingrats ! vous ne devriez aimer que Dieu, et vous n'aimez rien moins que lui.

Quoique j'aie apporté plusieurs raisons d'une si étrange vérité qui mériterait mieux nos larmes que nos discours, je n'ai pas encore touché la principale, et j'ose dire qu'elle est si particulière et si cachée, que peut-être vous ne la connaissez pas vous-mêmes. D'où vient, ô mon Dieu, qu'on ne vous aime pas, d'où vient qu'ayant autant de perfections que vous en avez, et nous faisant autant de bien que vous nous en faites, nous avons cependant assez de dureté, de malice, d'ingratitude, pour ne vous pas aimer ? En voici la raison, mes frères ; c'est que vous vous aimez vous-mêmes. Si vous ne vous aimiez pas, vous aimeriez Dieu de tout votre esprit, de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces : mais parce que vous vous aimez, cet amour propre, est un obstacle formel à celui que vous devez à Dieu.

Voilà, si je puis parler ainsi, la perniciense lèpre dont il est fait mention dans l'Evangile de ce jour : lèpre presque universellement répandue dans tout le corps de l'Eglise ; lèpre qui, corrompant toute la masse du sang des chrétiens, leur ôte le mouvement, et le sentiment qu'ils devraient avoir pour Dieu. Vous l'a-t-on jamais dit, mes chers paroissiens ? Est-on jamais descendu dans ce détail de morale, pour vous apprendre que la principale raison pour laquelle vous n'aimez pas Dieu, est que vous vous aimez vous-mêmes ? Vous le savez si peu, qu'il me semble vous entendre dire d'abord : Est-ce qu'il est défendu sous peine de péché mortel de s'aimer soi-même ? Et quand même ce serait un péché, est-ce qu'on peut s'empêcher de s'aimer ?

DIVISION.

A ces deux propositions j'en oppose deux autres très-orthodoxes et très-édifiantes qui feront le partage de ce discours. Selon vous ce n'est pas un péché de s'aimer, et selon Dieu, c'est non-seulement un grand péché, mais la source et le principe de tous les péchés, première proposition. Selon vous, vous ne pouvez vous empêcher de vous aimer ; et selon Dieu, il y a des moyens très-sûrs et très-efficaces pour vous guérir de cet amour de vous-mêmes, seconde proposition. Ouvrez, mes chers paroissiens, ouvrez les yeux à ces deux importantes vérités que je vais établir ; et vous, Seigneur, mettez dans la bouche du prédicateur des paroles assez fortes, et dans le cœur de ses auditeurs une docilité assez grande, pour nous obliger tous à n'aimer que vous, et à renoncer à l'amour de nous-mêmes.

PREMIER POINT.

Est-il constant, Messieurs, est-ce un article de foi, est-ce une vérité qu'on ne puisse révoquer en doute, sans encourir la damnation éternelle, que s'aimer soi-même c'est

un grand péché, un péché capital, et qui donne naissance à plusieurs autres ? pour ne rien dire ici d'outré, ni qui alarme mal à propos les bonnes âmes, distinguons d'abord deux sortes d'amours de nous-mêmes.

Le premier est un amour naturel, et dont Jésus-Christ a prétendu parler, quand il nous l'a proposé comme le modèle de celui que nous devons avoir pour nos frères : *Diliges proximum tuum sicut teipsum* : Vous aimerez votre prochain comme vous vous aimez vous-mêmes. Or, de là il est aisé de voir que cet amour personnel, bien loin d'être condamné et réprouvé, est un amour innocent et louable, dit saint Augustin, dont voici le raisonnement. Ce qui nous est proposé comme un modèle et une règle dans la voie du salut n'est jamais vicieux ni criminel : l'amour de nous-mêmes est de cette nature, il n'y a donc rien en lui de criminel.

Le second de ces amours est un amour que la nature corrompue et les maudites maximes du monde inspirent à un homme qui rapporte tout à soi, qui se regarde comme sa béatitude et sa fin dernière : un amour ambitieux et vain, qui fait tout non pour la gloire de Dieu, mais pour sa propre gloire ; non pour plaire à Dieu, mais pour se satisfaire soi-même : un amour intéressé et mercenaire qui se soucie peu que les autres soient traversés dans leur liberté, dans leur bien, dans leur réputation, dans leur repos, pourvu qu'il ait son compte ; un amour politique qui ne regarde que les bienséances humaines, et qui fait tout servir à ses sens ; un amour doux et indulgent pour soi, sévère et inhumain pour les autres ; un amour délicat et sensuel qui ne cherche que ses commodités, ou qui dans les peines qu'il a, y trouve du plaisir, parce qu'elles viennent de son invention et de son génie.

Or, par la seule description que je vous en fais, il est aisé de convenir que c'est un grand péché, une source, et, comme dit saint Paul, une racine d'une infinité de péchés : ouvrons pour cet effet l'Evangile, et considérons avec frayeur ce que Jésus-Christ nous y dit.

De toutes les paroles et de toutes les instructions de ce divin maître qui condamnent l'amour-propre, je me contente d'une seule que je trouve dans saint Matthieu, chapitre XVI, et dans saint Luc, chapitre V : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat Crucem suam, et sequatur me* ; c'est saint Luc qui rapporte ce grand oracle de Jésus-Christ ; et saint Matthieu dit la même chose presque mot pour mot : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive ; car de là voici les réflexions que je fais et les conséquences que je tire.

Première réflexion. Suivre Jésus-Christ, ce n'est pas le suivre pas à pas, c'est l'écouter et l'imiter, dit saint Augustin, c'est pratiquer ce qu'il enseigne, et faire ce qu'il fait. Abimelech ayant coupé une branche d'arbre qu'il mit sur ses épaules, dit à ses gens : *Quod*

me videritis facere, facite; faites ce que vous me verrez faire; et l'Ecriture remarque qu'ils allèrent après lui en portant chacun comme lui, une branche d'arbre. C'est là ce que vous dit Jésus-Christ; c'est là ce qu'il appelle aller après lui et le suivre. Or, tout homme qui pratique ce que Jésus-Christ enseigne, et qui fait ce qu'il fait est en état de grâce; et, au contraire, celui qui a des sentiments ou qui fait des actions opposées est en état de péché. Seconde réflexion. Pour aller après Jésus-Christ et le suivre : la première chose qu'il faut faire (il y en a bien d'autres, mais elles dépendent toutes de celle-ci), la première chose qu'il faut faire est de renoncer à soi-même : *Abneget semetipsum*; de s'oublier soi-même, de se délier de soi-même, de se mépriser soi-même; en un mot, de combattre en toutes choses l'amour de soi-même. Quiconque donc laisse vivre, agir et régner dans son âme l'amour de soi-même, ne va pas après Jésus-Christ, et dès qu'il n'y va pas, il est en état de péché.

Je prierai, me dites-vous, je jeûnerai, je me mortifierai, je ferai l'aumône; tout cela est bon, mais ce n'est pas par là qu'il faut que vous commenciez; votre volonté peut se trouver dans ces jeûnes : *In jejuniis vestris invenitur voluntas vestra*; l'amour-propre peut être le principe de ces mortifications, de ces prières, de ces aumônes : combattez avant toutes choses cette volonté et cet amour-propre. Si le renoncement à vous-mêmes n'était pas nécessaire pour aller après Jésus-Christ, flattez toutes vos passions, et obéissez à tous vos désirs, vous dirais-je : vous pourrez sans cette mortification intérieure faire ce qu'il vous enseigne. Mais puisqu'il dit expressément que pour aller après lui, il faut que vous renonciez à vous-mêmes, n'en appelez pas, c'est un Dieu qui parle; ce sont deux sincères et fidèles secrétaires qui rapportent ses paroles mot pour mot, syllabe pour syllabe. Mais à qui parle-t-il? Troisième réflexion. Ce n'est peut-être qu'à ses apôtres, à ses disciples, à ceux qu'il voulait conduire à la plus éminente perfection. Il est vrai que saint Matthieu semble marquer qu'il portait la parole à ses disciples en particulier; mais saint Luc dit expressément qu'il parlait à tous : *Dicebat ad omnes*. Mariés ou vierges, grands ou petits, riches ou pauvres, sains ou malades, jeunes ou vieux, c'est à tous indifféremment qu'il parle, dit saint Augustin. Les personnes mariées ne peuvent pas dire : C'est à vous, vierges, qu'il parle, et non pas à nous. Les séculiers ne peuvent pas dire : C'est vous, ecclésiastiques, qu'il oblige de renoncer à vous-mêmes, à notre égard, nous avons toute la liberté de nous aimer : *Dicebat ad omnes*; Jésus-Christ parlait à tous, quand il leur imposait ce grand commandement. *Si quis vult, etc., sive vir, sive mulier, sive is qui præest, sive is qui alteri parat, et servari vult, hanc ingrediatur viam. Non enim admonitionem hanc virgines audire debent, et maritata non debent, et viduæ et nuptæ non debent, aut monachi debent, et conjugati non debent, aut clerici debent, et*

laici non debent; sed universa Ecclesia, universum corpus, universa membra per officia propria distincta, et distributa audire debent (Aug., hom. 47, *De diversis*). Il n'y a ni acception de personnes, ni privilège de conditions, ni distinctions d'états et de sexe, c'est à tout le monde qu'il porte la parole; il faut se renoncer, il faut combattre et réprimer en soi les mouvements déréglés de l'amour-propre : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum*.

Plus je réfléchis sur ces paroles, plus j'y trouve de mystères : *Si quis*, si quelqu'un. Qui dit *si*, semble douter de la bonne volonté d'autrui : qui dit *si*, semble laisser la liberté toute entière; qui dit *si*, semble mettre une condition et une clause. Si quelqu'un veut venir après moi, doutez-vous, Seigneur, qu'on ne le veuille? Vous dites : Venez, malades, et je vous guérirai; venez, vous qui êtes tristes, et je vous consolerais; venez, vous qui souffrez un dur esclavage, et je vous affranchirai; venez, vous qui êtes chargés d'un pesant fardeau, et je vous en déchargerai. Hé! Seigneur, y a-t-il aucun homme qui ne veuille aller après vous? Hélas! il n'y en a que trop, dit saint Bernard.

Autre chose est d'aller à vous, ô mon Dieu; autre chose est d'aller après vous. Aller à vous, c'est aller à la gloire; aller après vous, c'est aller à l'ignominie. Aller à vous, c'est aller au plaisir; aller après vous, c'est aller à la douleur. Aller à vous, c'est aller au repos et à la paix; aller après vous, c'est aller à la guerre et au combat. Aller à vous, c'est la récompense de ceux que vous aimez; aller après vous, c'est la croix de ceux qui s'aiment eux-mêmes. Ainsi, quoique vous sachiez toutes choses, vous avez raison de demander comme par une espèce de doute : *Si quis?* Oh! qu'il y a peu de gens qui le veulent! *Quam pauci post te, o Domine Jesu, ire volunt, cum tamen ad te pervenire nemo sit qui nolit : hoc scientibus cunctis, quia delectationes in dextera tua usque in finem, et propterea volunt omnes te frui; at non ita et imitari conquire cupiunt, sed non compati... non curant quærere quem tamen desiderant invenire, cupientes consequi, sed non et sequi* (BERN., serm. 21, in Cant.).

Si quis, si quelqu'un. Jésus-Christ ne dit pas si plusieurs, ou si tous veulent venir après lui; il parle au singulier, parce que le vrai Chrétien est un homme singulier. *Si quis*, si un seul, oui si un seul, parce que le vrai et le parfait chrétien est presque tout seul. A la vérité, Jésus-Christ serait ravi que vous lassiez tous après lui; mais comme il ne veut pas forcer votre liberté, il demande si vous le voulez bien.

Avançons. Dans cette liberté que vous avez d'aller ou de ne pas aller après lui, si vous voulez vous déterminer à le suivre, il y a une condition à laquelle il faut de nécessité vous assujettir; il y a une première marque de servitude à laquelle il faut que vous vous décidiez : quelle est-elle? *Abneget semetipsum* : c'est de vous renoncer vous-

mêmes, c'est de vous abandonner vous-mêmes, c'est de n'avoir plus ni de complaisance, ni d'attachement, ni d'amour pour vous-mêmes.

Il vous est libre de suivre Jésus-Christ ou de ne le pas suivre; mais supposé que vous vouliez le suivre, il ne vous est plus libre de vous aimer ou de ne vous pas aimer. Ce n'est que par le renoncement, l'abandon, le sacrifice de vous-mêmes que vous pouvez commencer, continuer, achever l'ouvrage de votre salut; sans cela vous êtes perdus. Voilà l'évangile et tout le christianisme en abrégé : vous voudriez bien, mes chers auditeurs, en savoir les raisons; les voici, plaise au Seigneur qu'elles vous touchent et qu'elles vous convainquent.

La première raison, pour laquelle il vous est défendu de vous aimer vous-mêmes, se tire de l'opposition, de la contrariété, de l'incompatibilité qu'il y a entre l'amour de Dieu et l'amour-propre. La lumière n'est pas si opposée aux ténèbres, le blanc au noir, le jour à la nuit, que l'amour divin l'est à l'amour-propre. Dieu par sa toute-puissance peut allier et réunir mille qualités qui vous paraissent opposées; mais Dieu, tout Dieu qu'il est, ne peut faire que vous vous aimiez, et que vous l'aimiez en même temps.

L'amour de Dieu vient du Saint-Esprit : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis*; la charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné. L'amour-propre vient du démon : *Vos ex patre diabolo estis et desideria patris vestri vultis facere* (Joan., VIII) : vous êtes les enfants du diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Accordez le Saint-Esprit avec le démon, et vous accorderez l'amour de Dieu avec l'amour-propre.

Vous êtes en peine de savoir quel était le péché du démon. Était-ce un mouvement de jalousie contre l'humanité future de Jésus-Christ? était-ce un désir d'indépendance et une affectation de la divinité? Ne vous embarrassez pas davantage; c'était l'amour-propre : voilà l'esprit et le péché du démon. C'est pourquoi si vous vous aimez, on peut dire qu'il est votre père, et que vous êtes ses enfants, que vous accomplissez ses désirs en vos personnes; que la complaisance criminelle qu'il a eue pour lui, vous l'avez pour vous, que vous portez en vous les premiers traits de cette conformité diabolique : *Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis facere*.

Quand on aime Dieu, on lui rapporte toutes choses. Riches, vous lui rapportez l'usage de vos biens; savants et grands de la terre, vous lui renvoyez la gloire qui vous revient de votre érudition et de vos emplois; mais ce n'est que par rapport à lui que vous aimez vos femmes et vos enfants, jusqu'à être dans la disposition de vouloir bien les perdre s'il juge à propos de vous en priver. Mais quand on s'aime soi-même, on ne fait plus de cet amour-propre un moyen pour tendre à quelque chose de plus parfait, on

s'arrête là, on en demeure là, on en fait sa fin et sa félicité. C'est pour soi que l'avare amasse, c'est pour soi que l'impudique se divertit, c'est pour soi que le gourmand boit et mange, c'est pour soi que l'ambitieux s'agrandit, c'est pour soi que l'homme du monde, que saint Augustin en appelle le martyr, souffre et se mortifie, quel péché est-ce là, quelle source et quelle pépinière de péchés!

De là une insatiable avarice, dès qu'on s'aime, on veut se faire tout le bien que l'on peut, s'approprier et se réserver ce qu'on ne voudrait jamais perdre. De là une ambition effrénée. Dès que l'on s'aime, on est ravi de dominer sur les autres, de les voir rampants et humiliés à ses pieds. De là une cruauté et une dureté inflexible. Dès que l'on s'aime on est tout à soi, rien pour les autres. Que les pauvres gémissent dans le coin d'un hôpital, que les veuves et les orphelins meurent de faim, que la guerre désole les provinces, pourvu qu'on ne souffre rien de ces misères publiques et particulières, on est content; on voit sans compassion les misères de son prochain, peut-être s'en réjouit-on, peut-être les augmente-t-on, mais on ne s'empresse pas à les soulager, on n'a de la tendresse que pour soi, des entrailles de fer que pour autrui.

De là les injustices et les concussions, les oppressions et les violences, les fornications et les adultères, les parjures et les blasphèmes, les jalousies et les trahisons, les infidélités et les fourberies, les divisions et les procès, les sacrilèges et les impiétés, et tant d'autres crimes dont saint Paul nous fait le détail dans sa seconde épître à Timothée (III).

Dès que nous nous aimons, nous sommes capables des péchés les plus énormes, dit saint Augustin (*De prædest. sanct.*), expliquant cet endroit de l'Apôtre. L'amour-propre est comme la tête du serpent, par où cette tête pourra passer, le reste du corps passera bientôt; et le démon qui ne cherche qu'à nous tromper, consentira volontiers que nous nous abstenions de quelques vices, pourvu que nous conservions toujours l'amour de nous-mêmes.

L'amour-propre est comme la racine des arbres, toute cachée qu'elle est, elle ne laisse pas de leur donner la vie, d'envoyer sa sève et sa nourriture dans toutes les branches, de leur faire porter des fruits et de les mûrir. L'amour-propre est comme ce ver qui s'attacha à l'arbre de Jonas, et qui le sécha tout d'un coup; je veux dire que comme l'amour de Dieu sanctifie nos moindres actions et leur donne un excellent degré de mérite, ce maudit amour qui lui est opposé gâte et corrompt nos plus belles vertus.

Ce qui nous rend agréables à Dieu n'est pas tant ce que nous faisons que l'esprit avec lequel nous le faisons. Quand je vois un pauvre artisan qui travaille dans sa boutique, pour gagner du pain à ses enfants et

qui offre sa peine à Dieu, à qui il tâche de plaire : Courage, mon pauvre ami, lui dis-je, courage, tu es plus agréable au Seigneur en faisant pour lui ce que tu fais, que ne le sont ces magistrats et ces juges qui, quoi qu'ils rendent bonne justice, ne la rendent que pour s'attirer la réputation d'être intègres. Quand je vois une bonne veuve s'occuper dans son ménage, et mortifier la passion qu'elle aurait de se réserver à elle seule le peu de bien que la Providence lui a donné ; courage, lui dis-je, courage, Dieu considère davantage tes petites occupations et tes petites aumônes, qu'il ne fait ces importantes négociations des grands, et ces abondantes charités des riches qui s'aiment eux-mêmes en les faisant.

Une pauvre veuve dont il est parlé dans saint Luc (XXI) n'avait mis que deux oboles dans le tronc, et Jésus-Christ, qui voulut être témoin de cette action, assure en termes exprès qu'elle y avait plus mis que les pharisiens qui étaient venus y répandre de grandes sommes : *Vere dico vobis quia vidua hæc pauper plus quam omnes misit*. Je ne suis capable de vous tromper, je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a plus mis dans le tronc que les pharisiens et les riches qui ont envoyé de magnifiques présents. Cette pauvre femme n'a fait son aumône que pour l'amour de Dieu ; cette pauvre femme s'est dépouillée de toutes choses pour lui plaire, et a combattu sa propre cupidité qui lui persuadait de conserver au moins ce qui lui était nécessaire pour vivre : *Vidua hæc pauper plus quam omnes misit*. Au contraire, les pharisiens et les riches de la Synagogue n'ont cherché par leurs abondantes aumônes qu'à flatter leur orgueil et à satisfaire leur amour-propre ; aumônes inutiles, aumônes perdues ; ce maudit amour en a altéré et a réanti tout le mérite. Ce maudit amour est par ce moyen le principe de tous les péchés et l'ennemi de toutes les vertus. En faudrait-il davantage pour vous obliger de le haïr et de renoncer à vous-mêmes ?

La seconde raison pour laquelle il ne vous est pas permis de vous aimer, c'est que vous n'êtes pas faits pour vous-mêmes, que vous ne pouvez trouver votre béatitude au-dedans de vous-mêmes ; en un mot que vous ne pouvez pas vivre de vous-mêmes. Si vous aviez été créés pour vous-mêmes, dit saint Augustin, si vous vous souteniez tout seuls, sans dépendre d'aucune cause supérieure pour votre formation et votre conservation ; si vous pouviez vous passer de Dieu, être les maîtres de votre vie et de votre fortune, il vous serait permis de vous aimer ; mais comme ce n'est pas pour vous-mêmes que vous avez été mis au monde ; comme votre vie et plus encore votre bonne vie ne dépend pas de vous, comme Dieu est seul votre créateur, votre conservateur, votre béatitude et votre dernière fin, il vous est défendu de vous aimer et de vous reposer en vous-mêmes. *Qui non potest vivere de se, peccat utique amando se*. Celui qui ne peut vivre de soi, pèche dès qu'il s'aime. Vous ne pou-

vez aimer légitimement que ce qui vous fait vivre, ajoutons avec saint Augustin que ce qui vous fait bien vivre, que ce qui vous donne l'être et la perfection de l'être. Or, qui est-ce qui vous fait vivre et bien vivre ? qui est-ce qui vous donne l'être et la perfection de l'être, si ce n'est Dieu ? C'est donc lui que vous devez chercher, c'est donc lui que vous devez aimer, c'est donc en lui que vous devez vous reposer. Tout autre amour opposé au sien vous est défendu, tout autre amour qui ne se rapporte pas au sien est un amour criminel ; et comme l'amour-propre ne peut avoir avec lui cette relation de dépendance, pour les raisons que je viens d'établir, vous péchez toutes les fois que vous vous aimez.

Aussi la principale intention de Jésus-Christ dans les exemples qu'il nous a donnés, dans les instructions qu'il nous a laissées, et dans les menaces qu'il nous a faites, a été de nous ôter cet amour de nous-mêmes. C'est cet amour qu'il a condamné par la sainteté de ses exemples, et par toute la conduite de sa vie.

Quand nous nous abandonnons aux mouvements de cet amour, nous souhaitons d'être grands et considérés dans le monde, et Jésus-Christ tout Dieu et tout roi qu'il était, a pris la forme d'un esclave, et a voulu s'humilier et dépendre comme un esclave ; condamnation par conséquent de l'amour-propre. Quand nous suivons son penchant, nous voulons être riches et ne manquer de rien, et Jésus-Christ, tout riche qu'il était, a voulu mener une vie pauvre dans la boutique d'un artisan, et tout lui a manqué ; condamnation par conséquent de l'amour-propre. Quand nous écoutons ses maximes ; nous estimons bienheureux ceux qui se divertissent, qui font belle figure dans le monde, qui tiennent bonne table, qui ont de grands trains, qui ne souffrent rien qui trouble leur repos et leur santé ; et si nous écoutons Jésus-Christ, il nous dit au contraire que bienheureux sont ceux qui pleurent, qui gémissent, qui souffrent leurs maux avec douceur et patience, qui sont doux, paisibles, pauvres et exposés aux contradictions des autres pour les intérêts de la justice ; par conséquent condamnation partout de l'amour-propre.

Je ne puis finir ce point sans vous faire faire là-dessus une belle réflexion de saint Jean Chrysostome sur deux endroits de l'Evangile, où saint Pierre a été traité bien différemment de Jésus-Christ. Saint Matthieu et saint Luc rapportent que Jésus-Christ demanda un jour à ses apôtres ce que les hommes disaient de lui : *Quem dicunt homines esse Filium hominis ?* Les uns lui répondirent : Ils disent que vous êtes Elie, d'autres assurent que vous êtes Jérémie, les autres tiennent pour certain que vous êtes quelqu'un des prophètes. Le Sauveur du monde se tournant du côté de saint Pierre : Et vous, Pierre, qui pensez-vous que je suis ? — Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, répondit cet apôtre. — Et moi, reprit Jésus-

Christ, je dis que vous êtes bienheureux, Simon, fils de Jean, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans le ciel; vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église.

Un moment après, *Exinde*, Jésus-Christ se tournant vers ses apôtres leur dit : Mes apôtres, voici le temps prédit par les prophètes qui s'approche, il faut que j'aille à Jérusalem, que j'y sois maltraité, moqué, trahi, mis à mort. Eh quoi ! — dit saint Pierre en tirant son maître à part, vous irez à Jérusalem pour y être maltraité et mis à mort ? Seigneur, à Dieu ne plaise, cela ne vous arrivera point. A ces paroles, Jésus-Christ se retournant, dit à cet apôtre : Retirez-vous de moi, Satan; vous m'outragez, parce que vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu, mais seulement pour celles de la terre.

Quelle étrange conduite ! Jésus-Christ vient de louer son apôtre, de le déclarer bienheureux, de lui donner une glorieuse primauté, ensuite de sa profession de foi; et un moment après, il le blâme, il le reprend aigrement, il l'appelle Satan : *Vade post me, Satana*. Ne vous en étonnez pas, dit saint Chrysostome, Jésus-Christ en rend lui-même la raison : Viens çà, Pierre, puisque tu dis que je suis le Christ, Fils du Dieu vivant; je vois bien que la chair et le sang n'ont point eu de part à ce témoignage que tu me rends, je veux te faire chef de mon Église; je te donnerai les clefs du royaume du ciel, et tout ce que tu lieras ou que tu délieras sur la terre sera lié ou délié dans le ciel. Viens çà, mon cher apôtre, tu es instruit et éclairé d'en haut par mon Père céleste.

Mais quand ce même apôtre se scandalise des souffrances de son maître, quand il lui dit : Non, il n'en sera rien; les princes des prêtres ne maltraiteront pas un homme juste, et les bourreaux ne le feront pas mourir; à quoi songez-vous de vouloir vous exposer à de si sanglants outrages ? Pour lors Jésus-Christ change de langage : Mets-toi derrière moi, Satan, tu m'es un sujet de scandale; tu venais de parler comme un homme rempli de l'Esprit de Dieu, à présent tu parles comme un homme qui n'a aucun goût des choses célestes. Je venais de combattre que tu m'aimais, à présent je reconnais que tu t'aimes toi-même. Retire-toi : *Vade post me, Satana*. En voici la raison : *Quia non sapis ea quæ Dei sunt, sed ea quæ hominum*.

Le Fils de Dieu qui est le plus doux de tous les hommes qui furent et qui seront jamais, le Fils de Dieu qui est la bonté et la douceur même, dire que Pierre est un Satan et un sujet de scandale ! Hélas ! où en sommes-nous ? d'où vient un changement si subit et si inopiné ? C'est que saint Pierre parlait auparavant comme un vrai chrétien, et à présent il parle comme un homme; auparavant c'était Dieu qui lui mettait des paroles à la bouche, à présent c'est le sang et la chair qui le font parler : auparavant il

s'abandonnait aux sentiments de Dieu, à présent il s'abandonne aux mouvements de l'amour-propre. Il ne veut pas que son maître souffre, parce qu'il serait obligé de souffrir lui-même; il ne veut pas qu'il soit moqué et maltraité, parce que ces mépris et ces outrages retomberaient sur lui. Or, ce n'est pas là goûter les choses de Dieu, c'est goûter celles des hommes; ce n'est pas là aimer Dieu, c'est s'aimer soi-même, et en voilà assez pour être appelé Satan.

Chose si vraie que Jésus-Christ dit alors à tous ses disciples, *Tunc Jesus dixit discipulis suis* : Si quelqu'un veut venir après moi qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive. Étrange condamnation de l'amour-propre ! Dur, mais nécessaire renoncement ! Ce n'est pas assez que vous fassiez de bonnes actions comme moi, il faut que vous souffriez comme moi; ce n'est pas assez que vous reconnaissiez qui je suis, il faut que vous fassiez ce que je veux. Ce n'est pas assez qu'il n'y ait point d'infidélité dans votre esprit, il faut encore qu'il n'y ait point d'amour-propre dans votre cœur.

En voilà assez, ce me semble, pour vous convaincre que l'amour-propre est plus criminel que vous ne l'avez peut-être cru jusqu'ici. Souvenez-vous donc que ce n'est que par le sacrifice de cet amour que vous pouvez aller après Jésus-Christ et le suivre. Souvenez-vous que dès que cet amour vous domine, vous n'êtes plus animé de celui de Dieu, qui lui est opposé en toutes choses; que c'est ce maudit amour qui vous rend les enfants du démon et qui vous en fait accomplir les désirs; que c'est de lui que naissent tous les péchés et qu'ils en sortent comme de leurs racines; que c'est lui qui anéantit les mérites de vos vertus, et qui vous prive du fruit de vos bonnes œuvres. Souvenez-vous que, n'étant pas faits pour vous-mêmes, il vous est défendu de vous aimer, et que la principale intention de Jésus-Christ dans ses exemples, dans ses instructions et dans ses menaces, ayant été de combattre tous les mouvements de l'amour-propre, vous devez faire tous vos efforts pour ne vous en laisser jamais dominer.

Eh quoi ! me dites-vous, quelle apparence de se réduire à une loi si dure ? et où est l'homme qui ait assez de force sur soi pour s'empêcher de s'aimer ? La chose est difficile, je l'avoue, mais elle n'est pas impossible; si elle était impossible, Jésus-Christ n'en aurait pas fait l'un des premiers articles de sa morale, et si elle n'était pas difficile, vous n'y trouveriez pas tant de répugnance. Il faut donc vous résoudre à ne vous plus aimer, et afin que vous tiriez du fruit de ce discours, je vais, avant que de finir, vous en marquer quelques moyens.

SECOND POINT.

Le premier moyen nécessaire pour combattre l'amour-propre et résister à cette délicate tentation qui vous sollicite à ne rien faire que par rapport à vous-mêmes, est de

poser les yeux sur Jésus-Christ qui, ayant tout sujet de s'aimer, s'est cependant réduit à un tel état, que, selon l'apôtre saint Paul, il n'a jamais cherché à se satisfaire : *Christus non sibi placuit* (Roman., XV). Car de là je tire avec les Pères et avec saint Thomas après eux trois grandes conséquences.

La première, que de tous les motifs qui peuvent nous porter à ne nous pas aimer, il n'y en a point de plus fort que l'exemple de Jésus-Christ. Était-ce à lui à ne pas se satisfaire, et à nous à avoir pour nous toute la complaisance que nous avons ; à lui, dont la volonté est toujours droite et sainte ; à nous dont la volonté est naturellement corrompue et mauvaise ; à lui dont les mouvements sont toujours héroïques et divins ; à nous dont les désirs sont toujours terrestres et déréglés ? Cependant, ce Dieu qui est votre chef, n'a pas cherché à se satisfaire, et il y a bien paru lorsqu'il a voulu souffrir pour notre rédemption ce qui était contraire à sa propre volonté, je veux dire avec saint Thomas (lect. I. in cap. XV ad Roman.), à la volonté naturelle et humaine pour accomplir la divine loi qui lui était commune avec son Père. *Christus qui est caput nostrum non sibi placuit dum elegit pati pro nostra salute, ea quæ suæ propriæ voluntati erant contraria, scilicet naturali voluntati humanæ ut imple-ret divinam quæ sibi, et Patri, erat communis.* Il y a bien paru lorsqu'il s'est volontairement et librement assujetti à tant d'ignominies et de souffrances, qu'il n'eût pas choisies s'il n'avait consulté que l'homme et ce qu'aime l'homme. Or, est-il juste qu'un pécheur, pour la réparation duquel un Dieu n'a pas voulu avoir de complaisance pour soi, se plaise en lui-même, qu'il se consulte, et qu'il ne fasse que ce qui lui agréé ? Est-il juste que Dieu s'anéantisse jusqu'à prendre la forme d'un esclave pour montrer qu'il ne voulait pas disposer de soi, et que l'esclave se gouverne lui-même et qu'il affecte l'indépendance d'un Dieu ? Non, non, dit l'apôtre saint Paul, *non nobis debemus placere, etenim Christus non sibi placuit.*

La seconde conséquence que je tire avec saint Thomas de ces paroles, est que cet exemple de Jésus-Christ ne nous a été laissé qu'afin que nous l'imitassions et que nous nous réglassions sur lui pour vaincre toutes les difficultés que nous trouvons à ne nous pas aimer. *Nulla necessitas fuit hæc scribere nisi propter nos ut ex his instruamur* (Ibid.). Voilà pourquoi cet apôtre ajoute que tout ce qui est écrit est écrit pour notre instruction : *Quæcunque enim scripta sunt ad nostram doctrinam scripta sunt.* Comme s'il eût voulu dire : Ce n'est pas seulement afin que vous admiriez Jésus-Christ dans ses abjections, qu'on vous dit qu'il n'a pas voulu se satisfaire ; ce n'est pas seulement dans le dessein que vous lui rendissiez d'humbles actions de grâces de ce qu'il a assujetti sa volonté humaine à la divine, afin de souffrir pour vous tout ce qu'il a souffert ; c'est encore afin que vous autres qui êtes corrompus, déréglés, pécheurs, vous fassiez par

nécessité et par vertu ce qu'il a voulu faire par bonté et par charité ; que vous ne vous aimassiez pas, puisqu'il s'est si peu aimé qu'il a fui ce que votre amour cherche, et cherché ce que votre amour fuit : *Non nobis debemus placere, etenim Christus non sibi placuit.*

La troisième conséquence que je tire de ces mêmes paroles renferme le vrai moyen que Jésus-Christ par son exemple vous a donné, de combattre et de mortifier cet amour de vous-mêmes. Il n'a pas cherché à se plaire ni à se satisfaire, c'est-à-dire, comme l'explique Tertullien (lib. *De Trin.*, c. 17), qu'il n'a pas voulu se servir de son droit ni faire agir ses forces, *se suis viribus non exercuit*, afin de s'anéantir lui-même, afin de souffrir les injures et les affronts qu'il a soufferts, afin d'entendre les imprécations qu'il a entendues, afin d'éprouver en son auguste personne ce qu'il y a de plus indigne et de plus cruel. *Quoniam auctoritas Verbi Domini ad suscipiendum hominem interim conquiescens nec de suis viribus exercens deficit se ad tempus atque deponit, dum hominem fert quem suscipit, exinanivit se dum ad injurias contumeliasque descendit dum audit nefanda, experitur indigna.* Excellente règle pour combattre cet amour de vous-mêmes. Ne faites pas ce que vous pourriez faire si vous écoutiez votre propre volonté ; laissez-la à part, laissez-la se reposer (c'est l'expression de Tertullien) pour vous résigner à la divine. Vous voudriez bien ne pas souffrir cet affront, l'amour-propre y répugne ; vous voudriez bien ne pas être en butte à ces persécutions et à ces contradictions de la vie ; vous voudriez bien ne rien entendre de désobligeant, laissez reposer cette volonté, laissez-la sans action et sans force pour faire ce que Dieu veut.

Jésus-Christ n'a pas cherché à se satisfaire. Il était, comme l'explique saint Ambroise (serm. 3 in psal. CXVIII), infiniment puissant, et il a voulu s'affaiblir ; il était infiniment riche, et il a voulu s'appauvrir ; il était infiniment glorieux, et il a voulu se rendre méprisable devant Hérode ; faisant en toutes choses, non pas sa volonté, mais celle de son Père. Je voudrais bien, mon Père, que ce calice passât loin de moi ; mais ne regardez pas ce que je veux, regardez ce que vous voulez vous-même. Excellent exemple de ce renoncement que je vous demande, et admirable moyen de combattre l'amour de vous-mêmes.

Jésus-Christ s'est regardé comme un homme sous la volonté et l'autorité d'autrui ; faites quelque chose de semblable, regardez-vous comme n'étant plus à vous, mais à Dieu ; comme ne devant plus disposer de vous, mais servir et obéir aveuglément à Dieu. Ainsi, quand vous serez tentés de prendre ces plaisirs défendus que vous aimez naturellement, d'aller dans ces lieux de débauche, de voir ces compagnies, de faire ces contrats usuraires, dites : Je ne suis plus à moi-même ; tandis que j'étais à

moi, ou plutôt tandis que j'abusais du pouvoir que j'avais sur moi, je m'abandonnais à tous ces désordres ; mais à présent que je suis à Jésus-Christ, maudits soyez-vous, plaisirs que j'ai aimés ; créatures qui m'avez porté au péché, retirez-vous. Voilà le premier moyen que je vous propose, mes frères, pour combattre cet amour de vous-mêmes ; Jésus-Christ n'a pas eu de complaisance pour soi, n'en ayez point pour vous. Jésus-Christ a soumis une volonté humaine à une volonté divine, soumettez la vôtre à celle de Dieu ; Jésus-Christ s'est conduit comme s'il n'avait pas dû agir par soi-même et pour soi-même, quoiqu'il eût tout pouvoir sur soi : conduisez-vous comme si vous n'aviez point de droit sur votre esprit, ni sur votre cœur, vous qui effectivement n'en pouvez user que dépendamment de Dieu. Le second moyen que je vous propose est de vous priver de ce que vous aimez, je ne dis pas seulement en ce qui regarde les choses qui vous sont défendues, mais encore quelquefois celles qui vous sont permises. Il n'y a rien de plus artificieux, ni de plus subtil que l'amour-propre. Il se relâche quelquefois en de certaines choses pour se dédommager par d'autres endroits, il abandonne le moins pour avoir le plus, et laissant une âme tranquille sur de certaines œuvres de surrogation où elle trouve du plaisir, il lui ôte les scrupules raisonnables qu'elle devrait avoir sur d'autres obligations essentielles qu'elle néglige. L'illusion est délicate, et combien y a-t-il de chrétiens qui y tombent ? Mais le remède à cette illusion n'est pas moins sûr, qui est de mortifier cet amour dans l'usage de ce qui pourrait être permis, afin de ne pas suivre ses mouvements dans ce qui est défendu : je m'explique par une belle réflexion que fait saint Ambroise au sujet de l'empereur Valentinien. Il était si appliqué à mortifier et à dompter son amour-propre, qu'il se refusait les plaisirs qui paraissent les plus permis à un prince de son rang : et comme l'on ne connaît jamais mieux ses imperfections, ni l'obligation que l'on a de s'en corriger, que quand on a de malins censeurs, il voulut s'abstenir, par vertu, de ce qu'on pouvait blâmer dans sa conduite. Il y en avait qui disaient qu'il se plaisait trop aux jeux publics, et il ne voulut jamais se trouver à aucun, pas même pendant les jours où l'on célébrait la naissance des princes. D'autres trouvaient mauvais de ce qu'il allait à la chasse ; et quoiqu'il eût beaucoup d'inclination pour cet exercice, il ordonna qu'on tuât tout le gibier pour n'avoir plus occasion de chasser. *Ferebatur ludis circensibus delectari ; sic istud absternit, ut ne solemnibus quidem principum natalibus, vel imperialis honoris gratia circenses putaverit esse celebrandos. Aiebant aliqui ferarum eum venationibus occupari atque ab artibus publicis intentionem ejus abduci : omnes feras uno momento jussit interfici, etc.* Cela est bien singulier, me direz-vous, il est vrai ; c'est cependant ce qu'un grand prince

a fait, pour mortifier et dompter l'amour-propre, en se retranchant les choses les plus permises. Après un tel exemple, trouverez-vous la mortification de cet amour impossible, et si vous voulez gagner le ciel, ne tâcherez-vous pas d'imiter un si grand homme ? Saint Ambroise remarque une circonstance encore plus particulière de cet empereur, qu'il combattit cet amour de soi-même dès ses plus tendres années, et qu'il s'empêcha de tomber dans aucune faute, avant presque qu'il sût que ce fût une faute : *Ante correxit errorem quam disceret esse lapsus alicujus erroris*. Voulez-vous triompher de votre amour-propre ? arrêtez-en les saillies dès le commencement ; plus vous différerez à le combattre, plus vous y trouverez de peines ; plus vous lui donnerez d'empire, plus il vous maîtrisera. Le troisième moyen, et je finis après vous l'avoir marqué, est de ne vous pas relâcher, de ne vous pas ennuyer, de ne vous pas décourager en combattant l'amour-propre. Le renouvellement de l'homme ne se fait pas en un moment, dit saint Augustin (lib. XIV *De Trin.*, c. 17). Son premier renouvellement dans le baptême se fait tout d'un coup, mais son second dans la réformation de ses mœurs et dans le combat qu'il doit livrer à son amour-propre, se doit faire toujours, et à différentes reprises. Dans le premier on lui ôte la cause de sa langueur ; dans le second on lui laisse cette langueur, afin qu'il agisse contre elle et qu'il en soit guéri. Dans le premier on lui remet ses péchés ; dans le second il faut qu'il agisse pour l'extinction de ses péchés. Dans le premier on lui ôte du corps le fer et la flèche qui l'eussent fait mourir ; dans le second on lui laisse à retenir la plaie que cette flèche et ce fer lui ont faite. En un mot, si vous voulez vous renouveler entièrement, combattez toujours, agissez toujours contre cet amour et cette cupidité qui vous tourmentent toujours. C'est une racine qui pousse sans cesse de nouveaux rejetons ; c'est une source vive qui fournit toujours de nouvelles eaux ; c'est une semence qui germe et qui produit toujours de nouveaux grains. Coupez les rejetons de cette racine, arrêtez les saillies de ces eaux, empêchez ces grains de germer, afin que ce que l'amour-propre produirait de mauvais, l'amour divin le fasse pour le progrès de votre perfection en ce monde et la consommation de votre gloire en l'autre. *Sane ista renovatio non momento una fit, sicut momento uno fit, illa in baptismo renovatio remissione omnium peccatorum. Sed quemadmodum aliud est carere febribus, aliud infirmitate qua febribus facta est revalescere ; itemque aliud est infirmum telum demere, de corpore, aliud vulnus quod ab eo factum est secunda curatione sanare : ita prima curatio est causam removere languoris, quod per omnium fit indulgentiam peccatorum, secunda ipsum sanare languorem, quod fit paulatim in renovatione hujus imaginis. — Amen.*

SERMON XCI.

POUR LE QUATORZIÈME DIMANCHE D'APRÈS
LA PENTECÔTE.*Sur le luxe.*

Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, neque corpori vestro quid induamini. Nonne anima est plusquam esca, et corpus plusquam vestimentum? (Mat., VI.)

Ne vous mettez point en peine de ce que vous mangerez pour le soutien de votre vie, ni de ce dont vous vous revêtirez pour couvrir votre corps. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture et le corps que le vêtement?

C'est ici, Messieurs, la suite de l'excellent discours de Jésus-Christ à ces peuples qui l'avaient suivi sur la montagne ; discours où après leur avoir découvert les huit béatitudes, après avoir opposé la justice chrétienne qui va jusqu'au cœur, à la justice pharisaïque, qui n'est qu'extérieure et apparente ; après leur avoir appris ce qu'il faut quitter, souffrir et aimer pour devenir semblables au Père céleste ; après leur avoir enseigné la vraie méthode de bien prier, il veut enfin combattre les plus dangereux artifices de l'amour-propre et de la cupidité mondaine.

Vous savez tous, Messieurs, que les deux plus générales tentations des hommes sont celles qui regardent leurs nourritures et leurs vêtements. Tentation d'inquiétude, de défiance, d'avarice pour les uns : où trouverons-nous de quoi boire et de quoi manger ? Epargnons le peu que nous avons et tâchons de l'augmenter. Tentations d'orgueil, de distinction, de luxe pour les autres : où trouverons-nous de quoi nous habiller selon notre condition, et faire dans le monde la même figure qu'y font ceux qui ne sont pas plus que nous ?

Or, c'est principalement à ces deux sortes de tentations que Jésus-Christ veut que vous résistiez, par trois raisons qu'il vous propose dans notre Evangile. Vous êtes en peine de quoi vous vous nourrirez et de quoi vous vous habillerez. Est-ce que votre âme ne doit pas vous être plus chère que votre nourriture ? Est-ce que les autres besoins de vos corps ne sont pas plus considérables que vos habits ? Première raison. Vous vous embarrassez de votre nourriture et de votre vêtement ; mais prenez garde que, quoique les lis ne travaillent et ne filent pas, ils sont si bien parés, que Salomon, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Seconde raison. Vous dites avec une défiance criminelle : où trouverons-nous des aliments et des habits ? Mais savez-vous bien que vous parlez comme parlent les païens, qui recherchent toutes ces choses ? Troisième raison.

Vous croyez peut-être que je vais vous les expliquer pour faire, à mon ordinaire, une homélie sur mon évangile ; mais comme ces matières sont trop étendues pour être renfermées dans un seul discours, je me contente seulement de vous parler de ce qui regarde l'empressement et l'inquiétude que vous avez pour vos habits et pour vos pa-

tures, en un mot de ce que nous appelons luxe.

Très-volontiers, Messieurs, très-volontiers, j'embrasse ce parti que le Sauveur du monde me prescrit, et c'est avec une humble confiance en sa grâce et en sa sainte miséricorde, que je joins la faiblesse de mes paroles à la vertu secrète de son esprit, pour combattre ce péché qui est si ordinaire dans notre siècle.

DIVISION.

Cependant, comme la pompe des habits n'est pas toujours un péché, et que ma qualité de pasteur veut que j'éclaircisse les matières, afin de ne pas exciter mal à propos des scrupules et de ne pas porter aussi les choses à un trop grand relâchement, voici deux propositions que j'avance, qui feront tout le sujet de ce discours. Dans la première, je vous ferai voir que, selon les principes de l'Ecriture sainte et des Pères, le luxe et la pompe des habits sont des péchés, et que souvent, en de certaines circonstances, ce sont des péchés mortels. Dans la seconde, je vous expliquerai le plus clairement qu'il me sera possible quand, et en quel cas, cette pompe et ce luxe sont des péchés. Par là je ne porterai pas les choses à une sévérité outrée, qui pourrait embarrasser vos consciences. Par là aussi je ne tomberai pas dans une morale relâchée, qui pourrait flatter vos passions.

PREMIER POINT.

Je dis premièrement que, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à présent, l'Ecriture sainte et les Pères ont toujours regardé le luxe, la pompe et la superfluité des habits comme des choses contraires à la Loi de Dieu, et par conséquent comme des péchés. J'en ai une évidente preuve en saint Luc, chapitre XVI. Que ce soit une parabole que Jésus-Christ rapporte ou un fait historique, c'est de là de quoi il ne s'agit pas ici.

Il dit qu'il y avait un homme superbement vêtu, couvert de pourpre et de fin lin : *Induebatur purpura et bysso* ; un homme qui tenait une table magnifique et qui faisait bonne chère tous les jours, *et epulabatur quotidie splendide* : et sans rendre d'autres raisons que celle de ses festins et de son luxe, il conclut par ces étranges paroles : *Mortuus est autem dives et sepultus est in inferno*. Ce riche mourut, et il fut enseveli dans les enfers. Il mourut, c'est là le sort de tous les hommes ; il fut enseveli, c'est là la dernière marque de piété qu'on donne aux mourants ; mais avoir l'enfer pour sépulture, ce fut là le triste partage de ce malheureux. Homme de bonne chère, homme superbement vêtu, où vas-tu ? où descends-tu ? Dans les enfers. Pourquoi cela ? Jésus-Christ ne m'en dit pas la raison : il ne parle ni de concussion, ni d'impureté, ni de cruauté, ni de blasphèmes, ni d'impiété, qui sont les péchés des grands ; il ne parle que de sa table et de son luxe.

Saint Grégoire (hom. 40 in Evang.), expliquant cet endroit de l'Evangile, dit que

Jésus-Christ, par un esprit de prudence et un grand conseil de sa sagesse, a voulu prévenir et condamner l'erreur de ceux qui oseraient dire qu'il est permis de porter toute sorte de vêtements, de s'habiller et de se parer au gré de ses passions et de son orgueil; chose si fausse qu'il n'a pas témoigné dans l'Évangile, que ce riche eût fait d'autres péchés, s'étant contenté de dire qu'il était vêtu magnifiquement et qu'il faisait bonne chère, pour détruire cette illusion populaire qu'on peut s'habiller selon son caprice sans faire tort à sa conscience : *Sunt nonnulli qui cultum subtilium pretiosarumque vestium, non putant esse peccatum. Quod si videlicet culpa non esset, nequaquam sermo Dei tam vigilanter exprimeret, quod dives qui torquetur apud inferos, bysso et purpura indutus fuisset.* Jusque-là même que nous remarquons dans la suite que ce riche, ayant prié Abraham de lui envoyer quelque petit rafraîchissement dans l'insupportable ardeur des flammes qui le dévoraient, et ne pouvant voir qu'avec une extrême jalousie Lazare dans le sein de ce patriarche, il n'en reçut point d'autre réponse que celle-ci : *Fili, recordare quia receperisti bona in vita tua, Lazarus similiter mala : nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris.* Mon ami, tu te plains de l'ardeur des flammes qui te tourmentent et tu ne peux souffrir le bonheur de Lazare que tu voyais si misérable à ta porte; mais souviens-toi, mon ami, *Recordare*, souviens-toi que tu as été à ton aise pendant ta vie, et que Lazare n'a été que dans l'affliction; c'est pourquoi il est à présent heureux, et toi malheureusement tourmenté. Souviens-toi que tu faisais bonne chère, pendant qu'il mourait de faim, que tu étais magnifiquement vêtu, pendant qu'il n'était couvert que de méchants haillons : il faut que tu souffres à présent la peine de ton intempérance et de ton luxe. Or, si le luxe est puni par une éternité de flammes dans l'enfer, on ne peut pas tirer d'autre conséquence, sinon que c'est pécher en s'habillant pompeusement, ou qu'on se met au hasard de pécher mortellement.

Lisez, tant qu'il vous plaira, les Pères, vous n'en trouverez pas un qui ne condamne le luxe et qui ne le condamne sur ces deux fondements de notre religion. Le premier nous est expliqué par saint Paul dans sa première épître à Timothée (VI) : *Habentes alimenta, et quibus tegamur, his contenti simus.* Mon ami, mon enfant, mon disciple, tu entreprends un grand travail, et je prévois que tu souffriras d'étranges contradictions de la part des riches et des grands du monde; mais ne perds point courage, fais ton devoir et prêche à tous les chrétiens que, quand ils auront des aliments raisonnables et des vêtements honnêtes et proportionnés à leur condition, ils doivent s'en satisfaire; et en donnant ce qui est dû à la nécessité et à la bienséance, refuser à la passion ce qu'elle demande.

Sur quoi saint Bernard fait cette judicieuse réflexion que l'Apôtre nous dit expressément :

Quibus tegamur, et non point, quibus luxuriemur, quibus superbiamur; pour nous apprendre que nous devons nous vêtir selon les lois de la modestie et de l'honnêteté, et non pas selon celles de l'impureté ou de l'orgueil. Contentons-nous de ce que Dieu nous donne, pour subvenir suffisamment à nos besoins, et ne cherchons pas ce que le monde corrompu nous offre, pour satisfaire et irriter nos passions.

Le second fondement sur lequel les Pères ont établi cette condamnation du luxe est de l'apôtre saint Jacques, quand il représente un homme riche au lit de la mort : *Agite, nunc divites, plorate ululantes in miseriis vestris quæ advenient vobis* (Jac., V). Eh bien ! riche du monde, te voilà au lit de la mort, tu ne l'as point appréhendée jusqu'à présent, les richesses avaient ensorcelé ton esprit, tu ne t'es pas représenté que tu étais mortel, tu n'as point pensé au fatal moment qui va finir tes jours : tu te vois accablé de maux et tu en prévois encore d'autres infiniment plus effroyables; pleure, hurle à la vue de tant de misères qui t'attendent : *Divitiæ vestræ putrefactæ sunt, et vestimenta vestra a tinea consumpta sunt.* Tes richesses sont dans le même état que si elles étaient pourries, et ces vêtements magnifiques auxquels tu avais tant d'attachement sont rongés des vers.

Eh bien ! que m'importe que mes richesses se perdent et que mes habits se gâtent, pourvu que je ne me perde pas moi-même ? Tu as raison, mon cher auditeur, mais voici ce que cet apôtre ajoute, et que tu ne dois écouter qu'en frémissant. Non-seulement tes richesses sont des richesses perdues pour toi, non-seulement tes habits sont des habits perdus pour toi ; mais ces richesses et ces habits rendront contre toi témoignage, et si tu en as fait un mauvais usage, ce seront autant de chefs de ta réprobation : *Aurum et argentum vestrum æruginavit, et ærugo eorum in testimonium vobis erit, et devorabit carnes vestras, sicut ignis.* La rouille a gâté l'or et l'argent monoyé que tu caches dans tes coffres, elle a gâté ces dentelles d'or et d'argent que tu portes sur tes habits; mais sache, homme avare et vain ; sache, femme mondaine et superbe, que cette rouille rendra témoignage contre toi et qu'elle dévorera ta chair comme un feu. Témoignage d'avarice et d'épargne, si tu as conservé dans tes coffres ce que tu devais donner au besoin des pauvres ; témoignage de mollesse et d'orgueil, si tu as donné à la vanité ou au désir de tes autres passions, ce que tu devais donner à l'honnêteté et à la modestie.

Ce témoignage et cette rouille iront bien plus loin que tu ne penses : *Devorabit carnes vestras sicut ignis,* ta chair en sera dévorée, comme un feu meurtrier qui s'y attachera, elle en sera dévorée comme le mauvais riche l'est dans les enfers ; elle en sera dévorée, non pour un temps mais pour toute une éternité. Regarde bien ces habits magnifiques par lesquels tu veux te distinguer,

voilà le témoignage et le service qu'ils te rendront : *Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus*. Tu t'es amassé un trésor de colère pour les derniers jours.

Qu'en pense là-dessus saint Chrysostome ? Savez-vous, dit-il, riches du monde, ce que vous avez fait ? vous pensez avoir amassé de grands trésors, et en effet, vos coffres sont pleins d'or et d'argent ; vous pensez vous avoir fait remarquer par votre luxe et la pompe de vos habits ; et en effet on a jeté les yeux sur vous, et soit par raillerie, soit par envie, on a dit : Oh ! que cet homme est bien mis ! Oh ! que cette femme est superbement vêtue ! Mais vous avez amassé un autre trésor que vous ne croyez pas avoir ; trésor de colère et de vengeance, trésor d'indignation et de malheur. Votre premier trésor sera l'héritage de la rouille : *Aurum et argentum vestrum æruginavit*. Le second sera l'héritage de la pourriture et des vers : *Vestimenta vestra a tineis comesta sunt* ; mais pour vous, misérables ; pour vous, grands pécheurs ; pour vous, orgueilleux, qui êtes attachés à toutes les modes et à tous les superfluités de table et d'habits : *Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus* ; la colère et la vengeance de Dieu seront votre héritage et votre trésor. Pensez-en ce qu'il vous plaira, voilà l'Écriture, voilà les Pères qui font voir que le luxe et la superfluité des vêtements est un péché et un principe de damnation.

Je me souviens là-dessus d'avoir lu dans saint Jérôme (ep. 7) un étrange exemple qu'il rapporte. Vous savez quel homme c'était, et avec quelle précaution il n'avancait jamais rien dont il n'eût de très-bonnes et de très-solides preuves. Prétextate, dame romaine, avait une nièce appelée Eustoche. Sollicitée et pressée par son mari qui voulait que cette vierge fût coiffée et habillée comme d'autres filles de qualité l'étaient dans Rome, elle lui fit changer d'habits, et de modestes qu'ils étaient, elle lui en donna de magnifiques. Elle était coiffée négligemment comme une vierge consacrée au Seigneur le doit être, et Prétextate l'accommoda elle-même à la mode, de ses propres mains, pour lui donner cet air galant que les filles et les femmes mondaines affectent d'avoir. Dès la même nuit, elle vit en songe un ange qui lui fit de terribles menaces, et lui dit : Avez-vous bien osé préférer le commandement de votre mari à celui de Jésus-Christ ? avez-vous bien osé toucher avec vos mains sacrilèges à la tête d'une vierge et d'une épouse de Jésus-Christ ? Dès ce moment, ces mains se sécheront, et par la douleur que vous en souffrirez, vous pourrez connaître quel a été votre péché. Prenez garde surtout de ne plus retomber dans la même faute ; car j'ai à vous dire que dans cinq mois d'ici, vous mourriez et seriez précipitée dans les enfers, après avoir eu la douleur de perdre votre mari et vos enfants. Étranges menaces qui eurent leur effet, dit saint Jérôme, le mari de Prétextate mourut, ses enfants moururent, et elle mourut elle

même au temps que l'ange lui avait marqué, et cette mort si précipitée nous fait croire qu'elle fit pénitence trop tard. *Prætextata nobilissima femina, jubente viro Himetio, qui patruus Eustochii virginis fuit, habitum ejus cultumque mutavit, et neglectum crinem mundano more pexuit, vincere cupiens et virginis propositum et matris desiderium. Et ecce eadem nocte cernit in somnis venisse sibi angelum terribili voce minitantem pœnas, et hæc verba frangentem : Tu ne auses viri imperium præferre Christo ; tu caput virginis Dei sacrilegis atrectare manibus, quæ jam nunc arescent ut sentias excruciatâ quid feceris, et finito mense quinto ad inferna duceris. Si enim perseveraveris in scelere, et marito simul orbaberis et filiis. Omnia per ordinem expleta sunt et serâ miserie pœnitentiam velox signavit interitus.*

Que dites-vous à cela, pères et mères, qui inspirez la vanité et le luxe à vos enfants, qui forcez quelquefois l'inclination qu'elles auraient de se donner à Dieu, et de ne pas suivre la galanterie et les sottes modes du siècle ? Que dites-vous à cela, vous qui aimez tant le luxe, la pompe et la superfluité des habits ? Mais passons plus loin, et venons aux raisons pour lesquelles ce luxe est si criminel.

Tous les Pères m'apprennent que c'est d'autant qu'il ne peut venir que de trois principes. Toute personne qui s'habille pompeusement, elle le fait ou dans un esprit d'orgueil, pour être distinguée des autres, et s'attirer l'acclamation populaire ; ou dans un esprit de mollesse, de sensualité et d'amour pour elle-même ; ou dans un esprit d'impureté pour recevoir ou pour donner de l'amour, et peut-être pour réussir dans l'un et dans l'autre. Or, de quelque côté que vienne ce luxe, soit qu'un principe d'orgueil, soit qu'un esprit de mollesse, soit qu'un motif d'impureté le suggère, il n'est jamais sans péché.

Je sais bien que les lois divines et humaines permettent que les princes, les prélats, les magistrats, les personnes de condition et de naissance, portent des habits plus riches et plus magnifiques que les autres pour se faire distinguer : encore quelle distinction où l'on fait voir davantage la misère, et les fâcheuses suites de ses péchés, dit saint Jean Chrysostome ! Mais je sais bien aussi qu'il y a du péché, lorsque dans leurs conditions mêmes, ils ne prennent ces habits éclatants, que par un esprit de vanité et d'orgueil, puisque l'orgueil est essentiellement un péché. Je sais bien aussi qu'ils font mal, lorsque dans leurs conditions mêmes ils portent par ostentation et par fierté ces pompes du monde, auxquelles ils ont renoncé dans leur baptême : et il est assez rare, dit saint Augustin (epist. 197), qu'ils aient dans ces magnifiques ornements ce cœur humble que ce Père leur demande, et sans lequel ils ne pourront jamais se sauver : *In superbo cultu cor humile*.

Vous cherchez les ornements les plus éclatants et les habits les plus magnifiques, pour quoi ? quand vous ne voudriez pas m'a-

vouer dans quel esprit vous vous parez de de la sorte, je vous le ferais avouer, ajoute saint Grégoire. N'est-il pas vrai que pendant ces jours que vous avez destinés à la retraite, vous avez des habits plus simples et plus modestes? N'est-il pas vrai que quand vous ne voulez voir personne, vous n'employez pas à vous parer autant de temps que vous en consommez lorsque vous allez ou recevoir, ou rendre des visites? C'est donc pour le monde que vous aimez ces ornements, c'est donc pour plaire au monde et pour satisfaire votre propre vanité que vous recherchez ces parures. Or, pouvez-vous le faire sans péché? pouvez-vous avoir innocemment pour vous cette ridicule complaisance et cet amour d'une vaine réputation?

Que si vous vous habillez avec tant de pompe et de magnificence, par un esprit de mollesse et de sensualité, c'est là une autre source de vos désordres. Ne savez-vous pas que vous ne pouvez aimer et flatter votre chair sans péché; et que, comme elle est le principe de la plus grande partie de vos dérèglements, vous ne pouvez en conscience vous attacher à la satisfaire? l'oracle de saint Paul y est formel : *Si secundum carnem vixeritis moriemini, si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis* (Rom., VIII). Si vous vivez selon la chair vous mourrez, au lieu que vous vivrez si vous mortifiez cette chair par l'esprit.

La raison qu'il en rend n'est pas moins convaincante : *Fratres, debitores sumus non carni ut secundum carnem vivamus*. Vous ne devez rien à la chair pour vivre selon la chair. Si vous lui étiez redevables de votre être, de votre vie, de votre santé, de votre salut, vivez selon elle, vous dirai-je : mais vous ne lui êtes redevables d'aucun de ces biens; vous ne devez donc rien faire pour elle, ou si vous y faites quelque chose, ce doit être avec les règles de modération et de détachement que l'Evangile vous prescrit. C'est à l'Esprit de Dieu que vous devez tout ce que vous êtes, par conséquent c'est de cet Esprit qu'il faut que vous viviez; et comme l'occupation de cet Esprit est de mortifier les œuvres de cette chair, ce n'est que par là que vous pouvez vivre et vous sauver.

Un moment de réflexion sur vous, Mesdames. Quand vous vous couvrez de ces habits magnifiques, quand vous employez tant de temps à ces ornements, quand vous ajoutez frises sur frises et dentelles sur dentelles, est-ce là mortifier les œuvres de la chair par l'esprit? au contraire n'est-ce pas vivre d'elle, n'est-ce pas lui obéir, et la servir? n'est-ce pas en être l'esclave et l'idolâtre? n'est-ce pas par conséquent offenser Dieu, et vous engager dans une effroyable suite de péchés?

Remarquez que je ne vous dis pas de ne pas avoir soin de votre chair, mais de ne la pas aimer, de ne pas rechercher avec inquiétude ce qui peut la flatter, de ne pas vous chagriner lorsque vous ne pouvez lui procurer ses aises et ses ornements, c'est la ré-

flexion que saint Chrysostome fait sur ces paroles de Jésus-Christ dans notre Evangile : *Ne solliciti sitis animæ vestræ quid manducetis, et corpori vestro quid induamini*. Jésus-Christ ne dit pas *ne curate*, n'ayez aucun soin de votre chair, car personne ne l'a jamais haïe jusqu'à ce point que de l'abandonner entièrement, mais *ne solliciti sitis*, ne vous mettez pas en peine de flatter sa délicatesse; ne soyez ni inquiets, ni impatients dans ce qui regarde la mollesse et la superfluité des habits qui la couvrent, *molliā et delicatā quærentes*, pourquoi cela? parce que cet esprit de mollesse et de sensualité est de soi-même un péché.

Mais c'est un péché encore bien plus grand, quand on s'habille somptueusement par un esprit d'impureté. C'est alors qu'on se perd soi-même, et que l'on perd avec soi une infinité d'âmes dont on rendra un rigoureux compte au jugement de Dieu. Car, si le sang des martyrs demande vengeance au ciel, et s'il crie contre les bourreaux et les tyrans qui les ont fait mourir, quelle sera la voix de ces malheureuses âmes que vous aurez entraînées dans le désordre par votre luxe et votre immodestie? Encore les âmes de ces martyrs ont-elles quelques obligations à ceux qui les ont séparées de leurs corps par la violence des tourments, et qui par ce moyen les ont envoyées au ciel par une voie plus courte. Venez, venez, disaient quelques-uns d'eux à leurs bourreaux, que je vous embrasse; c'est par vous que je vais jouir pour toujours de mon Dieu. Dépêchez-vous, leur disaient les autres, de nous faire mourir, vous nous ouvrez le chemin de la gloire. Si nos corps ne sont pas grillés de tous côtés, retournez-les afin que votre rage se satisfasse; et nous apprenons même de l'auteur de la Vie de saint Cyprien, qu'il fit distribuer cinquante pièces d'or à celui qui lui allait couper la tête.

Le sang de tous les hommes répandu n'égale pas la perte d'une âme, et si, sans offenser Dieu, on pouvait faire mourir tous les hommes qui sont dans le monde, on ferait moins de mal de les égorger tous, que d'être la cause de la perte d'une seule âme.

Voilà cependant ce que font ceux et celles qui s'habillent somptueusement, pour aimer ou pour être aimés; pour consumer par le feu de l'impureté ceux qui les voient, ou pour irriter leurs propres passions. Funeste usage des habits et des pompes mondaines! Je vois dans les Proverbes une femme qui se sert de ce détestable moyen pour réussir dans le crime qu'elle a médité. Voit-elle venir un jeune homme qu'elle croit capable de condescendre à son infâme passion? *Occurrit illi mulier ornata meretricio præparata ad capiendas animas* (Prov., VII). Cette impudique habillée d'une manière lascive, pour le surprendre et l'engager, se présente à lui; *Garrula et vaga, quietis impatiens, nec valens in domo consistere pedibus suis, nunc foris, nunc in plateis, nunc juxta angulos insidians*.

Il faut avouer, Messieurs, que les yeux

du Saint-Esprit sont des yeux bien perçants, puisque la peinture qu'il nous fait d'une femme de ces anciens temps, est celle de la plupart des femmes et des filles de ce siècle. Je dis de la plupart; car je sais qu'il y en a beaucoup de sages et de vertueuses : mais combien y en a-t-il qu'on appelle galantes et coquettes, et qu'on pourrait mieux appeler lascives et impudiques, sinon de corps, du moins d'âme et d'esprit? Voici donc le portrait de cette femme qui s'habille si somptueusement, et d'une manière si immodeste.

C'est une femme causeuse, volage, habillarde, *garrula et vaga*, une femme qui ne saurait se tenir en repos, ni demeurer comme celles qui sont sages en sa maison : *Quietis impatiens, nec valens in domo consistere*. Ce serait pour elle le plus grand de tous les supplices de demeurer renfermée avec son mari ou ses père et mère; il faut qu'elle passe sa jeunesse, il faut qu'elle se divertisse. Pour cet effet, il faut voir les compagnies, donner des rendez-vous et en recevoir, savoir les modes et les suivre, rouler le soir dans sa tête ce que l'on fera le matin, inventer de nouveaux ornements, se friser, mettre des mouches, avoir la gorge découverte, se mêler de mariages et d'intrigues, pressentir les esprits des uns et des autres pour voir ce que l'on pense et ce que l'on dit, aller aux bals et aux comédies, dire des chansons d'amour, et en entendre. Est-ce là, mes frères, est-ce là être chaste? et cependant combien en connaissez-vous de ce caractère?

Peut-être ne tomberont-elles pas dans les mêmes adultères que celle dont parle le Saint-Esprit en cet endroit, quand il lui fait dire à un jeune homme : Venez, venez en assurance avec moi, mon mari est à la campagne, et il ne reviendra pas de sitôt : *Veni, inebriemur uberibus, fruamur cupitis amplexibus : non est enim vir in domo sua, abiit via longissima (Ibid.)*. Mais sont-elles innocentes devant Dieu, quand même elles ne tomberaient pas dans ces derniers désordres? à combien de personnes sont-elles des occasions de chutes et de scandales par leurs habits magnifiques et leurs ornements immodestes?

Tertullien les regarde comme des antechrists qui viennent détruire l'ouvrage du Sauveur et perdre les âmes, pour le salut desquelles il a répandu les dernières gouttes de son sang. Saint Cyprien (tract. *De hab. virg.*) les regarde comme des démons qui tentent plus fortement les âmes par cette pompe scandaleuse, que ne ferait tout l'enfer par ses suggestions. *Si tu te somptuosius comas, et per publicum notabiliter incedas, oculos in te juventutis illicias, suspiria adolescentum post te trahas, concupiscendi libidinem nutrias, peccandi fomenta succendas; ut, etsi ipsa non pereas, alios tamen perdas, et velut gladium in te et venenum videntibus præbeas, excusari non potes, etc.* Vous voulez paraître magnifique dans vos habits et dans vos coiffures; vous vous attirez les yeux d'une je-

nesse amoureuse et ardente, on soupire après vous, on conçoit ou sur vous ou sur d'autres, de mauvais désirs, vous irritez et vous enflamez la passion de ceux qui vous regardent; et avec tout cela vous croyez n'être pas coupable, sous prétexte que vous êtes chaste et sage. Oh ! que vous vous trompez, dit saint Cyprien : *Etsi ipsa non pereas, excusari non potes, quasi mente casta sis et publica*. Quoique votre chair ne soit pas déshonorée par ce péché que je n'oserais nommer, et dont vous témoignez que vous avez horreur, cette prétendue chasteté ne vous excuse pas, votre esprit et votre cœur étant intérieurement corrompus. D'où est-ce que je le sais, et qu'est-ce qui me le fait connaître? ce sont vos habits, dit ce Père, et vos ornements lascifs : *Redarguit te cultus improbus, et impudicus ornatus*.

Sainte Paule était une dame romaine très-vertueuse, et très-éloignée de faire de son prochain aucun jugement téméraire; mais saint Jérôme, faisant son éloge funèbre, remarque que quand elle voyait quelques-unes de son sexe ajustées, frisées, magnifiquement habillées, et marchant dans les rues avec un air galant et enjoué, elle ne les regardait qu'avec douleur et indignation, dans la pensée qu'elle avait que la parure extérieure d'un corps habillé comme une idole, était une grande marque de l'impureté intérieure d'une âme : *Si vidisset feminam aliquam comptiorem contractione frontis et vultus tristitia arguebat errantem dicens, munditiam corporis atque vestitus, animæ esse immunditiam*.

A Dieu ne plaise que je juge mal à propos de mon prochain, moi qui, par la qualité de chrétien et par celle de pasteur, suis même obligé, par un principe de charité, de cacher ses défauts; mais à Dieu ne plaise aussi que je ne dise et que je ne pense ce que de grands saints ont dit et pensé avant moi ! A Dieu ne plaise que j'aie bonne opinion de ceux et de celles que l'Écriture sainte et les Pères condamnent. Je vous l'ai dit d'abord et je le répète, le luxe des habits est pour l'ordinaire un péché ou une occasion prochaine au péché; mais pour donner quelque éclaircissement à cette proposition, voyons comment et dans quelles circonstances c'est un péché.

SECOND POINT.

1° Je dis que ceux et celles qui s'habillent pompeusement pèchent quand leurs habits excèdent leur condition. Vous savez que Dieu a établi des conditions différentes, les unes plus élevées que les autres, et que cette distinction a été jugée nécessaire pour le bon ordre de l'univers. Je n'en examine pas ici les raisons, je me contente seulement de vous dire que les habits étant l'une des marques extérieures de ces conditions différentes, on est obligé de s'habiller conformément à son état. Un artisan ne doit pas s'habiller comme un marchand, un marchand comme un magistrat, un magistrat comme un prince. Il faut, dit saint Augustin, de la subordina-

tion en toutes choses ; car quelle différence mettrait-on entre un valet et un maître , un huissier et un juge, un simple officier et un prince , s'ils étaient habillés de même ? Autrefois nos pères étaient plus scrupuleux et plus sages que nous ne le sommes à présent. Autrefois on eût pris pour une baladine ou une folle la femme d'un procureur qui eût voulu se donner les airs d'une conseillère, et un receveur des deniers publics se serait attiré la risée ou l'indignation de tout un peuple, s'il avait voulu trancher du grand comme des hommes distingués par leur naissance et leurs grands emplois. Habillez-vous selon votre état, eût-on dit, et n'imposez pas aux yeux d'autrui, pour cacher votre roture sous des ornements qui ne vous appartiennent pas. A présent tout est si changé qu'on ne connaît plus les conditions par les habits, à moins qu'on ne dise que les personnes de qualité sont souvent les plus modestes, et que les maîtres se soucient moins de paraître que les valets. Qui êtes-vous, mon ami, et ne sait-on pas d'où vous venez ? changez d'ornements et d'équipages tant qu'il vous plaira, vous n'empêcherez jamais le monde de se railler de vos folles dépenses, vous empêcherez encore moins Dieu de vous condamner. Autrefois Jéroboam dit à sa femme : Changez d'habit afin qu'on ne connaisse pas que vous êtes la femme d'un roi : *Commuta habitum ne cognoscatis quod sis uxor Jeroboam*. A présent la plupart des hommes disent à leurs femmes : Habillez-vous comme celles qui sont de qualité, afin que ces ornements magnifiques nous fassent passer pour tout autres que nous ne sommes. La femme de Jéroboam prit de méchants habits pour imposer aux yeux du prophète Ahias : *Ut dissimularet se esse quæ erat* (III Reg., XIV.) Mais ce prophète ne laissa pas de la reconnaître et de lui dire, en la reprenant de s'être déguisée, de très-fâcheuses nouvelles : *Ingrederere, uxor Jeroboam; quare aliam te esse simulas? ego missus sum ad se durus nuntius*. Entrez, femme de Jéroboam ; pourquoi prenez-vous d'autres habits que ceux qui vous conviennent ? Dieu m'a envoyé vers vous pour ne vous prédire que de grands malheurs. A présent, tout au contraire, les femmes qui ne devraient avoir que des habits simples et conformes à leur condition, en prennent de magnifiques pour paraître sur le théâtre du monde comme des comédiennes, en faisant un personnage qui ne leur appartient pas. Mais malgré tous les artifices de leur vanité, malgré les richesses de leurs habits, malgré leurs ornements ou leurs trains, on reconnaît leur orgueil, et ceux qui les voient disent : *Quare aliam te esse simulas?* Pourquoi vous déguisez-vous de la sorte ? on sait qui vous êtes, on sait quel était votre père, on sait ce qu'a fait et ce que fait votre mari. Oh ! que vous êtes peu raisonnables ! oh ! que vous avez peu, je ne dis pas seulement de religion, mais d'esprit !

2° Ceux et celles qui s'habillent pompeusement pèchent quand leurs habits excèdent

leurs moyens. Je suppose que ces habits ne sont pas au-dessus de votre condition ; mais je dis que vous offensez Dieu, quand ils sont au delà de vos facultés. Vous êtes de naissance ; mais vous avez du bien engagé à des créanciers. Payez vos dettes. Vous êtes de naissance ; mais vous avez plusieurs enfants qui seront très-mal pourvus si vous faites de grosses dépenses en habits et en festins ; travaillez à l'établissement honnête de vos enfants. Vous êtes de naissance ; mais vous avez des domestiques et des marchands à qui vous devez ; satisfaites les, et pour lors prenez des habits convenables à votre condition. Mais si votre luxe vous empêche de payer vos créanciers, si votre luxe vous fait dissiper ce que vous devez à l'éducation de votre famille, si votre luxe fait souffrir ces domestiques et ces marchands qui viennent cent fois chez vous, et qui languissent après leur dû ; sachez que vous êtes très-criminels devant Dieu, et que vos péchés sont d'autant plus grands, que ces circonstances sont aggravantes. Vous avez, Monsieur, une grande suite de valets, vous entretenez un grand nombre de chevaux et de chiens ; vous avez, Madame, des habits battus en or et en argent, vous portez des colliers et des pierres qui sont d'un prix immense ; comparez toutes ces choses ensemble ; comparez vos valets et vos dettes, vos chevaux et vos enfants ruinés, vos chiens et vos filles mal pourvues, vos habits et vos colliers avec la misère de ces domestiques et la ruine de ces marchands ; êtes-vous chrétien ? êtes-vous chrétienne ? Acquittez-vous de ces dettes, songez à la légitime de ces enfants, payez ces domestiques, satisfaites à ces marchands, donnez aux pauvres le superflu, je ne dis pas de vos passions, mais de votre condition ; et ensuite habillez-vous comme d'autres de votre état et de votre rang sont habillés. Sans cela, appréhendez qu'il ne vous arrive ce qui arriva à ces hommes et à ces femmes superbes dont il est parlé chez Isaïe : *Væ terræ cimbalo alarum* (Isaï., XVII), Malheur à la terre qui fait du bruit avec ses ailes. Malheur à vous dont on entend le carrosse rouler, dont on voit les somptueux et magnifiques vêtements. A vous voir, on dirait que vous allez voler, et que la terre est indigne de vous soutenir ; mais vous avez si peu de christianisme, et vous avez tellement perdu le bon sens, que Dieu vous regarde dans cette pompe, comme vous regardez des enfants qui font de petits châteaux et de petits vaisseaux de papier qu'ils mettent flotter au-dessus de l'eau : *Mittunt in vasis papyri super aquas*. Dieu se moque de cette magnificence, il ne se contente pas même de s'en moquer, il saura bien vous en punir. *Hæc dicit Dominus : Ante me sem totus effloruit, immatura perfectio germinabit, præcedentur ramusculi ejus falcibus, et quæ derelicta fuerint, abscidentur*. C'est le Seigneur qui parle, ce n'est pas moi, *Hæc dicit Dominus*. Que dit-il ? vous voyez cet homme et cette femme, qui font tant de dé-

penses en habits, c'est une vigne qui a fleuri avant le temps, jamais elle ne produira des fruits qui viennent à une parfaite maturité. Elle s'est trop avancée à pousser ses fleurs, elle en demeurera là. Ses rejetons seront coupés avec la faux, et ce qui en restera sera retranché. Étrange image de ce que vous pouvez voir tous les jours. Cette fille qui a fait tant de dépenses en habits, à qui il a fallu tant de rubans, tant de dentelles, tant de coiffures, tant de perles, fait souvent dans la suite une triste figure. Cet homme et cette femme dont on admirait la somptuosité ont à peine de quoi vivre, et leurs enfants sont misérables. Si cette fille avait été plus modeste, si cet homme et cette femme s'étaient appliqués à payer leurs dettes et à satisfaire les marchands; si les uns et les autres avaient bien fait, ils auraient travaillé à l'établissement de leur famille, et se seraient rendus sages aux dépens de tant d'autres qui se sont ruinés. Mais ils ont voulu suivre les modes, ils ont voulu se distinguer et se faire remarquer; eh bien! on les distinguera et on les remarquera. Ils fleurissent à présent, ce n'était pas le temps de fleurir, ils se sont trop hâtés, jamais ils ne produiront des fruits qui mûrissent. La faux de la justice entrera dans leur moisson qui perdra tout; leurs terres seront mises en décret, leurs biens saisis, leurs enfants, qui sont leurs rejetons, coupés et rendus misérables, et le peu qui leur reste, dans la confusion et dans le désordre. Ils ont voulu avoir des ailes, ils ont voulu s'habiller au delà de leurs biens, voilà ce qu'il leur en coûte.

3^e Mais, me direz-vous, nous nous habillerons selon notre condition et selon notre bien, vous n'aurez plus rien à nous reprocher. Je n'aurai plus rien, mes chers auditeurs? je n'ai presque encore rien dit qui condamne ce luxe. Car j'avance que vous péchez lorsque, sans excéder ni vos conditions, ni vos facultés, vous allez au delà des règles de la modestie chrétienne.

Tout homme qui est chrétien est obligé, par sa qualité de chrétien, de renoncer aux vanités et aux pompes du siècle. Ce que je dis des hommes doit s'entendre des femmes en un sens encore plus particulier. Hommes et femmes, de quelque sexe et de quelque qualité que vous soyez, vous êtes obligés à ce renoncement, vous l'avez fait à la face de l'Eglise, Dieu et les anges en ont été témoins, vos parrains ont été vos garants, on ne vous a conféré le baptême qu'à cette condition; il n'y a point de prétexte ni de dispense sur ce devoir.

Or, ce renoncement solennel que vous avez fait à Satan et au monde, à ses œuvres et à ses pompes, vous oblige à quelque chose, ou il ne vous oblige à rien du tout. Dire qu'il ne vous oblige à rien, c'est ce que vous n'oseriez avancer; car serait-ce là une cérémonie vaine et puérile? mais s'il vous oblige à quelque chose, et si, selon saint Augustin et saint Thomas, c'est là le plus grand et le plus sérieux de tous vos vœux,

maximum votorum : vous ne pouvez pas disconvenir qu'il ne vous engage à éloigner de vous tout ce qui marque l'esprit, la folie, la superfluité, la magnificence du monde, puisque vous ne renoncez pas à ces œuvres et à ces pompes, tandis que vous les faites paraître avec tant de magnificence et d'orgueil. Or, ce qui fait connaître par des preuves plus sensibles et plus scandaleuses, cette folie, cette superfluité et cette pompe du monde, c'est l'immodestie de vos habits. Le monde ne se pare que de ces livrées : ce sont là, dit Tertulien, ses drapeaux et ses étendards; c'est par là qu'il se fait connaître et estimer. Jugez donc si, habillés, ajustés, parés comme vous l'êtes, on peut croire que vous ayez fait ce renoncement.

Vous n'en saviez rien, dites-vous, lorsque vous l'avez prononcé par des bouches étrangères, il est vrai; mais dès que vous avez eu l'usage de votre raison, dès que l'on vous a appris les premiers éléments de votre religion, vous avez dû, dit saint Chrysostome, faire par vous-mêmes ce que vous aviez promis par autrui, c'est là votre engagement, c'est là votre vœu : *Abrenuntias Satana? Abrenuntio. Et operibus ejus? Abrenuntio.* Si donc il n'y a point de vœu, ni de serment qui oblige plus étroitement que le serment et le vœu de votre baptême, et si d'ailleurs ce vœu et ce serment renferment un renoncement entier, et pour toute votre vie, aux œuvres et aux pompes du siècle, ne m'avouerez-vous pas que tout chrétien qui aime la superfluité et la pompe des habits, blesse les premières règles de la modestie chrétienne, et viole les plus indispensables promesses de son baptême?

Un moment de retour sur vous-mêmes, Messieurs et Mesdames. Depuis que vous avez l'usage de la raison, depuis que vous avez connu les engagements de votre baptême, depuis qu'on vous a fait entendre que vous étiez obligés de renoncer aux œuvres de Satan et aux pompes du monde, vous est-il arrivé bien des fois d'y renoncer par ce grand principe que vous êtes chrétiens et chrétiennes?

Quand cette pensée vous est venue d'avoir un superbe carrosse, des habits magnifiques, des pierreries et des perles, combien de fois avez-vous dit en vous-mêmes : Je pourrais faire ce que le monde m'inspire, et ce que je vois faire à tant d'autres; je pourrais suivre ma passion et l'inclination qui m'y porte; peut-être ne ferais-je rien qui excédât ni ma condition, ni mes richesses; mais je suis chrétien, mais je veux vivre selon les règles de la modestie et de la tempérance chrétienne; et comme je reconnais qu'il y aurait de l'excès, et que je ne demeurerais pas dans les bornes que l'Evangile me prescrit, je veux retrancher les choses superflues, et me renfermer dans les limites de la religion que je professe; combien de fois avez-vous fait cette résolution, et l'avez-vous exécutée?

Savez-vous bien, dit saint Jérôme, écrivant à Lœta, et lui donnant de salutaires

leçons pour l'éducation de sa fille, sachez-vous bien que suivre les pompes du monde, c'est donner un démenti à son baptême, c'est se repentir publiquement de s'être fait chrétien, c'est enfin renoncer au renoncement même qu'on a fait aux pompes du siècle.

Encore y a-t-il cette différence entre ces deux renoncements, qu'un homme, dans son baptême, n'a renoncé qu'une fois, verbalement et par une bouche étrangère, aux pompes du siècle, au lieu qu'en s'habillant superbement et au delà des règles de la modestie chrétienne, il renonce à ce premier renoncement non-seulement verbalement, mais en effet; non-seulement par un ministre étranger, mais par lui-même; non-seulement une fois, mais autant de fois qu'il prend des habits magnifiques et immodestes; oui, il fait ce renoncement personnellement, habituellement et par forme d'état.

Ce qu'il y a même de plus déplorable, c'est que souvent il le continue jusqu'à la mort, en conservant son luxe jusqu'au dernier soupir; et, comme s'il voulait confirmer le désaveu des promesses de son baptême et abjurer en mourant le nom de chrétien, il veut mourir dans un lit broché d'or ou enrichi de pierreries. A quoi pensez-vous, Monsieur, à quoi pensez-vous? toute votre vie s'est passée dans une continuelle opposition à la pauvreté, à la tempérance et à la modestie chrétienne; et vous ne songez pas même à renoncer aux pompes du monde quand la mort va vous séparer du monde!

Je trouve dans saint Paul une excellente règle de la modestie des femmes chrétiennes dans leurs habits et dans leurs parures, et je remarque en même temps après les Pères, que quand elles négligent de s'y assujettir, elles peuvent pécher en trois manières. Ecoutez ceci, Mesdames, il est de pratique; j'en ai déjà dit quelque chose, mais cette réflexion ne doit pas m'échapper.

Que dit saint Paul? Après avoir parlé des hommes, il parle des femmes : *Similiter et mulieres in habitu ornato, cum verecundia et sobrietate ornantes se, et non in tortis crinibus aut auro aut margaritis, vel veste pretiosa, sed quod decet mulieres, promittentes pietatem per bona opera.* Je veux que les femmes se parent, j'accorde volontiers cela à la fragilité et à la faiblesse de leur sexe; mais je veux qu'elles se parent selon les règles de la modestie et de la chasteté. Je veux qu'elles se parent non avec des cheveux frisés, entrelacés d'or et de pierreries, ni avec des habits somptueux, mais comme des femmes qui font profession de piété, et qui le témoignent par leurs bonnes œuvres, doivent être parées. Vous voudriez bien peut-être que ces paroles ne fussent pas dans saint Paul, mais je ne puis les biffer ni les ôter de ses écrits; et par là je condamne votre luxe en trois manières.

1^o Quand vous avez trop de curiosité et d'attachement à friser vos cheveux, il faut avouer que cette mode est bien ancienne,

mais il faut avouer qu'il y a très-longtemps qu'elle a été condamnée. Est-ce un péché de friser ses cheveux? Je réponds que la chose d'elle-même est indifférente, mais j'ose dire en présence de ce grand auditoire, que quand une femme ou une fille qui a la liberté de faire ce qu'elle veut se fait une habitude et une occupation de tous les jours de friser ses cheveux, il est moralement impossible qu'elle le fasse sans péché, soit par le trop d'amour qu'elle est présumée d'avoir pour sa personne, soit par la perte qu'elle fait du temps, soit par l'affectation qu'elle a de paraître belle. Otez toutes ces choses, vous pouvez innocemment vous friser; mais où est la fille et la femme qui le fassent sans ces vues et sans quelqu'une de ces circonstances? Trouvez-moi, Messieurs et Mesdames, un seul passage qui vous permette de vous friser et de percer vos oreilles, et je vous en trouverai dix mille qui vous le défendront. Il est presque impossible que vous ne vous aimiez, que vous ne cherchiez à plaire et à paraître belles, il est impossible que dans cette habitude et cette occupation journalière dont je parle, vous ne perdiez la meilleure partie d'un temps que vous devriez consacrer à la prière et à l'embellissement intérieur de votre âme. Circonstance qui a fait dire à saint Chrysostome (hom. 37, in Gen.) que cet attachement à se parer et à avoir des habits magnifiques, est une grande marque de la laideur et de la difformité d'une âme, étant impossible qu'on ne la néglige, pendant qu'on perd tout son temps à orner une misérable idole. *Hoc studium in ornando corpore internam indicat deformitatem, et hujus vestium sumptus, illius indicant nuditatem. Impossibile est enim aliquam agere curam animæ, et tanti facere corporis pulchritudinem et ornatum.*

2^o Vous péchez quand vous avez recours aux mouches et au fard. Si vous avez quelque défaut et quelque tache considérable au visage, vous pouvez cacher ou diminuer ce défaut par quelques pommades, principalement quand vous êtes mariées; mais tâcher d'augmenter votre beauté naturelle par le fard et appliquer des mouches sur votre visage, c'est ce que les Pères n'ont jamais pu souffrir, et saint Thomas dit que quand cela se fait dans une matière considérable, c'est un péché mortel. Demandez-le à saint Cyprien, il vous dira que c'est vouloir réformer l'image de Dieu, enchérir sur lui, et ajouter de nouvelles couleurs à ce qu'il a fait. C'est imiter un peintre ignorant, qui sachant à peine broyer des couleurs, en voudrait ajouter à un tableau d'un savant maître. Demandez-le à Tertullien, il vous dira que tout ce qui est dans le monde est l'ouvrage de Dieu, et que ce que l'on contrefait est l'ouvrage du démon. Demandez-le à saint Jérôme, et il vous répondra que ce fard est un ornement étranger qui ne vient pas de Dieu, mais de l'antechrist : *Ornatus iste non est Domini, sed antichristi.*

3^o Vous péchez lorsque, pour suivre une mode inventée par un marchand, un tail-

leur, ou des femmes coquettes, on ne peut vous regarder sans voir et le devant de votre sein et le derrière de vos épaules. Est-ce là être chaste ? Est-ce là être vierge ? Ne sont-ce pas là, comme dit Tertullien, les amorces de l'impudicité ? *Nonne ista sunt fomenta libidinis* ? Ne me dites pas que c'est la mode, qu'il faut faire comme les autres. On a vu et l'on voit encore tous les jours des vierges et des femmes mariées qui vous confondent par leur sagesse et leur modestie. Il faut faire comme les autres ; oui, quand elles ne pèchent pas ; mais si elles font mal, faut-il vous damner avec elles ?

Vous n'y trouvez point de mal, et votre intention n'est pas mauvaise ; mais n'en est-ce pas assez d'inspirer le mal et le péché aux autres ? Et quand même personne ne pècherait en vous voyant avec ces nudités indécentes, croiriez-vous n'en être pas coupables devant Dieu. Si un malheureux, dit saint Chrysostôme, avait empoisonné les fontaines publiques, et si cependant, par un coup de la providence de Dieu, personne n'en venait boire, en serait-il moins criminel ? Si votre cuisinier avait mis du poison dans les plats qu'on vous présente, et si heureusement pour vous, vous n'y touchiez pas, en mériterait-il moins de châtimement ? Pensez la même chose de vous et appliquez-vous ces exemples.

Que faut-il donc faire ? Ce que saint Paul vous ordonne ; suivre les règles de la modestie et de la pudeur dans vos habits et vos parures. Y a-t-il une mode nouvelle, ne soyez pas des premières à la suivre, et donnez-vous bien garde de l'autoriser par votre exemple. Y a-t-il des personnes vaines et immodestes, ne les fréquentez pas et ne permettez pas, Mesdames, à vos filles de les voir : elles ne sortiront jamais de leur compagnie aussi chrétiennes qu'elles y étaient venues.

Enfin, comme il est très-difficile de discerner en quoi précisément consiste le péché qu'il y a dans la pompe des habits, allez toujours au-dessous, et n'oubliez jamais que vous avez renoncé à ces œuvres de Satan et du monde. Habillez-vous selon votre âge, votre condition, vos biens ; un jour viendra qu'il faudra mourir, et alors femmes, filles, demoiselles, quels seront vos habits ? Les vers et la pourriture : *Subter te sternetur cinis, et operimentum tuum erunt vermes*. O Dieu, quel changement ! Quittez, quittez ces vêtements pompeux, et habillez-vous de ceux de Jésus-Christ ; revêtez-vous de son innocence et de sa candeur, faites paraître sa modestie dans vos yeux, sa piété sur votre visage, sa douceur dans vos paroles, et son innocence dans toutes vos actions, afin de l'avoir pour époux en cette vie, et pour récompense en l'autre. Amen (6).

(6) Le discours qui devra suivre celui-ci, pour le quinzième dimanche d'après la Pentecôte, est sur la mort, au sujet du fils de la veuve de Naïm ; mais comme Joly n'a fait que répéter ce qu'il avait déjà dit sur ce sujet, en différents endroits des dix ser-

SERMON XCH.

POUR LE SEIZIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA
PENTECÔTE.

Sur l'avarice et l'attachement aux biens du monde.

Homo quidam hydropicus erat ante illum : Et respondens Jesus dixit ad legisperitos et phariseos : Si licet sabbato curare ? At illi tacuerunt. Ipse vero apprehensum sanavit eum, ac dimisit (Luc., XIV).

Un homme hydropique se présenta devant Jésus-Christ. Il demanda aux docteurs de la loi et aux pharisiens s'il était permis de guérir quelqu'un en un jour de sabbat, et comme ils ne lui répondirent rien, il le prit, le guérit et le renvoya.

Les maladies du corps ne sont pas moins les figures qui représentent les différents péchés de l'âme que les effets et les suites de son dérèglement. Les infirmités nous accablent, parce que nous sommes pécheurs, et la mort qui les suit n'est qu'un effet du péché qui l'a introduite dans le monde, *per peccatum mors*.

Mais je remarque avec les Pères que ces mêmes infirmités sont autant de figures et de signes de différentes passions qui nous agitent, et des péchés dans lesquels nous tombons. C'est ainsi que les fièvres intermittentes sont les signes de nos rechutes, qui supposent une espèce de fermentation de mauvaises humeurs et de désordres. C'est ainsi que les fièvres étiques représentent fort naturellement l'envie ; celles qui sont violentes, la colère ; celles qui sont accompagnées de transport au cerveau, l'ambition ; celles où est le pourpre ou la peste, les péchés scandaleux. C'est ainsi, enfin, que l'hydropisie est une triste mais naturelle figure de l'avarice, qui ne peut jamais être mieux représentée que par cette infirmité corporelle, comme nous le verrons dans la suite de ce discours.

C'est pourquoi, mes frères, ne considérez pas tant la personne de l'hydropique, qu'on présente aujourd'hui à Jésus-Christ pour en être guéri, que vous ne fassiez réflexion sur vous-mêmes, que vous êtes peut-être cet hydropique par l'attachement que vous avez aux biens du monde, et par l'insatiable avarice qui vous tourmente. O avarice ! s'écrie là-dessus saint Augustin, *ô avaritia* ! O hydropisie mortelle ! ô faim canine des biens du monde ! ô peste plus cruelle que le démon même ! *O hydropisis ! ô canina famis ! ô pestis sævior dæmone* !

DIVISION.

Ce sujet me paraît d'une si grande importance que, pour ménager mon temps, j'entre d'abord en matière par deux propositions qui feront le partage de ce discours. La première, que l'avarice et l'attachement aux biens de la terre est l'un des plus grands obstacles au salut, à moins qu'on n'y ap-

mons qu'il a faits sur la mort des justes et sur celle des pécheurs, on a cru qu'il était plus à propos de renvoyer le lecteur à ces discours, que de charger un livre de répétitions inutiles.

porte de bonne heure les remèdes nécessaires. La seconde, qu'en considérant ce qui se passe ordinairement dans le monde, il y a très-peu de chrétiens qui ne soient avares, très-peu par conséquent qui ne doivent faire de bonne heure tous leurs efforts pour guérir de ce péché. L'extrême danger auquel l'avarice et l'attachement aux biens du monde expose un chrétien, voilà le sujet de mon premier point. Les vraies marques par lesquelles on peut connaître si on en est coupable, et les remèdes qu'il faut y apporter, voilà le sujet du second.

PREMIER POINT.

Quoiqu'il n'y ait point de passion ni de vice qui ne prenne un grand ascendant sur une âme quand elle diffère à les combattre, il faut avouer néanmoins qu'il y en a d'une certaine espèce qui, étant plus opiniâtres que les autres, mettent cette âme dans un danger plus évident de se perdre, à moins qu'elle n'y résiste de bonne heure : et c'est dans cette espèce que je mets particulièrement l'avarice et l'attachement aux biens du monde.

La raison fondamentale de cette vérité est que de toutes les passions il n'y en a point qui croisse et qui se fortifie davantage par la longueur du temps, point qui en croissant et se fortifiant devienne plus insatiable ; point qui étant plus insatiable devienne moins susceptible des remèdes qui pourraient la guérir, et point par conséquent qui apporte plus d'obstacle au salut et à la conversion d'un chrétien.

Écoutez d'abord comment le Saint-Esprit parle de cette avarice et de cet attachement aux biens du monde dans le livre de l'Écclésiastique et dans celui des Proverbes : *Viro cupido et tenaci sine ratione est substantia* (Eccli., XIV). Dès qu'un homme est avare, sordide, mesquin, avide et empressé à faire fortune, donnez-lui tant de bien qu'il lui plaira, tout cela ne lui servira de rien ; plus vous lui en donnerez, moins vous le rassasierez : *Insatiabilis enim oculus cupidi, non satiabitur donec consumat arefaciens animam suam* (Ibid.). Car son œil est insatiable ; il voudrait avoir tout ce qu'il voit. Un emploi qu'il envie, et auquel il parvient, n'est qu'un degré pour monter à un autre ; l'héritage après lequel il soupire et qu'il possède ensuite, n'est qu'une disposition à usurper ceux qui lui sont contigus ; mettez or sur or, charges sur charges, jamais, non jamais il ne se rassasiera, *non satiabitur*. Que son corps soit exténué par ses veilles ou par ses jeûnes, que sa chair soit toute desséchée par ses passions ou par de continuelles langueurs ; ces passions d'amasser et de thésauriser seront toujours vivantes, et fût-il près de vomir son âme dans les enfers, jamais il n'aura de trêve ni de repos. Si c'était un Plutarque ou un Sénèque qui le dit ; si c'était un Pythagore ou un Épictète, je pourrais me délier de leurs sentiments, mais c'est Dieu même et la Vérité éternelle : *Insatia-*

bilis oculus cupidi, non satiabitur donec consumat arefaciens animam suam.

Les termes dont il se sert dans le Livre des Proverbes me paraissent encore plus forts : *Infernus et perditio nunquam implentur, similiter et oculi hominum, insatiabiles* (Prov., XXVII). Malheureux avare, c'est bientôt que le Saint-Esprit te compare à l'enfer ; ne sera-t-il pas assez temps de faire cette comparaison entre ta passion et cet abîme de peines, quand tu en feras un jour une triste et funeste expérience ? *Infernus et perditio nunquam implentur*. L'enfer est un effroyable gouffre où les âmes tombent tous les jours à milliers, et à centaines de milliers, et cependant il n'en est jamais rempli. Depuis la chute des anges, depuis le commencement du monde jusqu'à l'heure que je parle, combien de mille milliers de millions ? Et cependant l'enfer est-il plein ? Non, il ne l'est pas, et il ne le sera jamais jusqu'à ce que la justice divine le ferme. Il en est de même d'un avare, *similiter et oculi hominum insatiabiles*. Faites pleuvoir dans son cœur une abondance de richesses, des fleuves d'or et d'argent ; donnez-lui emploi sur emploi, charges sur charges, revenus sur revenus, jamais il ne sera rempli ; c'est un homme insatiable, c'est un gouffre, c'est un abîme, c'est un enfer.

Voilà pourquoi saint Augustin expliquant ces paroles d'Isaïe : *Repleta est terra auro et argento*, la terre est remplie d'or et d'argent, fait cette ingénieuse et solide réflexion. Le prophète, dit-il, a eu raison de parler de la sorte, et de mettre par là une grande différence entre la terre et le cœur de l'homme. Dieu par sa toute-puissance peut produire tant d'or et tant d'argent qu'il y en ait depuis le centre de la terre jusqu'au ciel ; mais si l'avare s'opiniâtre à laisser agir et croître sa passion, jamais son cœur ne pourra être satisfait : *Sapientia dixit : Terra repleta est auro et argento, impleri enim potest, sed cor avari non potest* ; la terre peut donc être remplie, mais non pas le cœur d'un avare.

C'est la raison pour laquelle tous les Pères comparent ce malheureux à un hydropique. Donnez de l'eau à un hydropique pour le désaltérer ; plus vous lui en donnerez, plus il aura soif. Donnez de grands biens à un avare ; plus il en aura, plus il sera altéré. Apportez, apportez-moi de l'eau, je n'en puis plus, dit un hydropique ; mais on vient de vous en donner, votre estomac et votre corps sont gros comme un tambour, vous allez crever ; donnez-moi à boire, je n'en puis plus, vite qu'on m'apporte de l'eau, une soif intérieure me brûle et me dévore.

Tel est l'état d'un avare ; ce qui devrait le rassasier et apaiser sa passion l'irrite. J'en ai connu de cette nature, et il n'y en a encore que trop dans Paris. Ils ont les premières charges du royaume, une grande partie des plus belles maisons leur appartient ; rentes sur l'hôtel de Ville, rentes sur le clergé, rentes sur différents particuliers, grosses pensions, belles terres qui sont d'un

grand revenu. En ont-ils assez? Non, tout cela ne les satisfait pas. Leur a-t-on apporté quelques rentes, ils cherchent à placer ce nouvel argent. Diffère-t-on à les payer, ils font aussitôt saisir et décréter les biens qui leur sont hypothéqués; mais ils sont si riches! ils ont eux seuls plus de biens que des provinces entières! N'importe; ils ne sont jamais satisfaits; ce sont des hydropiques, apportez, apportez : *Sanguisugæ tres sunt filiæ dicentes : Affer, affer*. Mais n'en avez-vous pas assez? Dix mille autres seraient trop contents si votre bien leur était partagé; n'importe, *affer, affer*, apportez, apportez. Mais vous allez crever, vous allez vous damner à tous les diables; *affer, affer*, apportez, apportez.

L'hydropisie, disent les médecins, vient de l'intempérie et de la corruption du foie qui, au lieu de faire du sang, ne fait que de l'eau ou des vents qui se répandent par tout le corps. Quand l'hydropisie se forme des vents, ils l'appellent *tympanite*, parce qu'elle enfle le ventre comme un tambour, et quand elle se fait par des eaux flottantes dans le corps, elle se nomme *ascite*.

Telle qu'elle puisse être, elle est ordinairement accompagnée d'une fièvre lente, d'une pesanteur incommode, et d'une soif excessive qui ne vient pas d'un défaut d'humidité, mais des vapeurs âcres et salées qui dessèchent la langue et le gosier. Figure trop naturelle de l'avarice, de ses principes, de ses signes, de ses effets, de ses symptômes. Elle vient d'où? d'une corruption du cœur, qui ne fait plus de sang ni d'esprits vitaux, mais qui ne produit que des eaux et des vents : des eaux, quand on vit d'une manière mesquine et sordide; des vents, quand on amasse du bien pour paraître, ou pour laisser à des enfants de grandes richesses qui relèvent leur rotture, et qui soustraient leur naissance.

Une fièvre lente l'accompagne toujours; voyez-vous cet avare comme il est sec et défait? il n'a de repos ni nuit ni jour, à peine même peut-il se souffrir, tant la pesanteur qu'il sent l'accable. Il demande sans cesse à boire : mais ce n'est pas là une soif naturelle et modérée : il a assez d'humidité, il a du bien, autant et plus qu'il ne lui en faut pour se satisfaire; mais des vapeurs âcres et salées qui s'élèvent du fond de sa concupiscence, dessèchent à tout moment sa langue, et le font crier à toute heure : *Affer, affer*, apportez, apportez. Voilà l'hydropique de notre évangile : adorable Sauveur vous le guérites; mais j'ai grand sujet de craindre que ceux dont je parle ne guérissent pas : en voulez-vous savoir la raison? La voici.

Toutes les passions et tous les vices se guérissent par trois remèdes généraux; ou par un heureux succès, ou par un mauvais événement, ou par une infirmité et une défaillance naturelle; quelques exemples familiers vous feront mieux comprendre ma pensée. 1° Donnez-moi un homme vindicatif : voyez-vous comme il est emporté,

comme il jette feu et flamme par les yeux, comme il cherche à tout moment l'occasion de se défaire de son ennemi? Cependant, quand cette occasion se présente et qu'il peut lui ôter la vie dans un duel, vous voyez assez souvent qu'il ne le fait pas : Il ne tient qu'à moi de te tuer, mais je suis content, va, je veux bien te donner la vie, voilà ton épée que je te rends, il m'est plus glorieux de t'avoir humilié que de te faire mourir. D'où vient cela? d'un heureux succès, si cependant on peut l'appeler heureux. 2° Les passions se guérissent aussi par de mauvais succès, et par de grandes disgrâces qui arrivent. Cet homme enivré d'ambition suivait la cour, et faisait, pour paraître, de grandes dépenses; il est venu à être disgracié, ses faux amis l'ont abandonné, ses vrais ennemis l'ont supplanté, les cabinets des ministres lui sont fermés, le roi n'a plus d'égard pour lui, enfin il se lasse de la cour, il la quitte, et s'en va manger à la campagne ses dix mille livres de rente qui lui restent : voilà son ambition guérie; quelle en est la cause? sa disgrâce. La même chose arriva à ces courtisans dont parle saint Ambroise, qui, après avoir été longtemps à la cour de l'empereur, se lassèrent des peines, des inquiétudes, et des disgrâces fréquentes qu'ils y enduraient. Il y a dix ans, il y a quinze ans que nous sommes à la cour de l'empereur, combien de mauvais jours et de mauvaises nuits y avons-nous passés! à quel dessein? pour gagner les bonnes grâces du Prince, et nous faire considérer dans l'Etat. Oh! que nous avons peu de raison! oh! qu'il y a de peine à plaire aux grands de la terre! oh! qu'on dévore de chagrin! oh! qu'il faut vaincre d'obstacles! oh! qu'il se faut faire de violence! Il ne nous en coûtera pas tant pour être les amis de Dieu : retirons-nous de la cour, et cherchons la vraie gloire où nous pouvons sûrement la rencontrer. 3° L'infirmité et la défaillance naturelle guérit aussi les passions. Voyez-vous cet impudique qui cherchait partout à se satisfaire, qui corrompait la chasteté des vierges et la fidélité des femmes? on eût cru qu'il n'eût jamais quitté son péché; une maladie lui est survenue, le voilà tout infirme et tout chancelant, à peine peut-il se soutenir : la grâce de Dieu s'est servi de ce moyen pour le faire rentrer en lui-même, et l'obliger de quitter pour toujours son péché. Je sais bien que ces exemples sont assez rares, et que souvent le feu est caché sous des cheveux gris et des montagnes couvertes de neiges. Mais je sais bien aussi qu'il y en a quelques-uns qui, dans leur infirmité et leur défaillance, lèvent les yeux au ciel, font de nécessité vertu, et trouvent dans les maladies de leurs corps la santé, et la guérison de leurs âmes.

Ainsi toutes les passions et tous les vices se guérissent par quelqu'un de ces trois remèdes : par un heureux succès, par un fâcheux événement et par une infirmité ou une défaillance naturelle. J'en excepte néanmoins, avec saint Augustin et saint Basile,

l'avarice, qui, bien loin de se guérir par aucun de ces remèdes généraux, semble s'en enflammer et s'en irriter davantage : *Quod est cæteris vitiis remedium, hoc est avaritiæ irritamentum* (BASILIUS homil. in ditiescentes annos). Voulez-vous voir cette vérité plus claire que le jour ? Je n'avance rien dont je ne puisse vous donner de solides preuves.

1° Un heureux succès ne satisfait jamais un avare. En avez-vous jamais vu de contents au milieu de leurs charges et de leurs richesses, dit saint Cyprien (epist. 1, ad Donatum); quand il aurait autant d'or et d'argent qu'il en peut renfermer dans toutes ses maisons, quand il avalerait des pierres et des perles, *bibat licet gemmas*, quand il aurait les plus honorables emplois d'un royaume, cette fortune riante ne serait pas capable de le guérir : elle peut bien l'occuper; mais elle ne peut jamais le rassasier. Ses richesses immenses (c'est une comparaison de saint Grégoire Pape), ses richesses immenses sont comme de grandes piles de bois qu'on jette dans un feu bien allumé. D'abord ses flammes s'abaissent pour un peu de temps, et l'on dirait qu'il va peu à peu s'éteindre par une trop grande abondance de matière combustible, mais quand elles ont entouré ce bois, et qu'elles lui ont communiqué leurs qualités naturelles, qui sont la sécheresse et la chaleur, pour lors elles se fortifient davantage, et ce petit intervalle pendant lequel elles ont paru ne pas agir, n'a servi qu'à les exciter davantage, et à leur faire faire de plus horribles incendies. Mettez entre les mains d'un avare de grandes sommes d'or et d'argent, mettez dans sa maison de riches successions qui lui arrivent tout d'un coup; cette grande abondance de biens satisfait-elle son avarice ? Elle en paraît un peu apaisée, et l'on dirait qu'elle ne demande plus rien; mais attendez, attendez, vous lui verrez faire d'étranges ravages : *offer, offer*, apportez, mon ami, apportez; je n'en ai pas encore assez : c'est un feu dévorant qu'on croyait abattu, mais il reprendra par là de nouvelles forces.

2° Peut-être, que les disgrâces qui arrivent à l'avare guériront sa passion ? Cela peut arriver quelquefois; mais pour l'ordinaire nous nous apercevons du contraire. Plus il se voit malheureux, plus il veut s'indemniser et réparer ses pertes, se retranchant un honnête entretien et se refusant les choses nécessaires à la vie. Il ne mariera pas ce fils aîné, il jettera dans une religion cette fille quoiqu'elle n'y ait aucun penchant; il interrompra le cours de ses petites aumônes; il ne payera ni les marchands, ni ses domestiques; il inventera de nouveaux moyens de faire profiter son argent par des usures multipliées; il opprimer la veuve, il perdra le bien de l'orphelin, il fera mille chicanes pour s'exempter de s'acquitter de ses dettes, il obtiendra des lettres de répit, tristes refuges des avarés et des banqueroutiers; et tout cela parce qu'il a fait une grande perte. Le mauvais succès des affaires d'un avare n'est donc pas capable de guérir sa passion.

3° L'infirmité et la défaillance naturelle la guériront encore moins. En effet; nous voyons par une trop fréquente expérience, que les personnes qui sont avancées en âge, et sur le déclin de leur vie, sont ordinairement plus avarés que les jeunes gens. Les autres péchés vieillissent, quand l'homme vieillit, les autres péchés perdent leur vigueur et leurs forces quand l'homme perd les siennes; mais exceptons-en l'avarice : elle se fortifie malgré les faiblesses de l'avare; il se voit mourir sans quitter sa passion; il mourrait volontiers la bourse à son cou, et au lieu de développer de sa faible et tremblante main le linceul où il doit finir sa vie, il le ramassera et ne voudrait jamais quitter ce qu'il aime avec tant de fureur : *Omnia vitia senescunt senescente homine, sola avaritia non senescit*.

Un peu de réflexion, Messieurs; dites-moi en la présence de Dieu et à la face de ces autels, dites-moi si ce que je viens de dire n'est pas vrai ? si ce n'est pas la parole de Dieu que je vous ai prêchée, si ce n'est pas l'autorité des Pères que j'ai apportée, si ce n'est pas même une expérience que vous avez faite ou sur vous ou sur d'autres, que plus un avare diffère à combattre sa passion, plus elle devient insatiable, plus elle devient incurable, plus elle rend inutiles les remèdes qui servent à guérir les autres; que ni les bons, ni les mauvais événements, ni l'infirmité et la défaillance de la nature ne sont pas capables de l'arrêter.

C'est pour cette raison que saint Jean Chrysostome, qui dans tous ses écrits a employé autant qu'il a eu d'éloquence pour combattre l'avarice, et en faire appréhender aux chrétiens les funestes suites, dit qu'il faut un miracle tout particulier pour guérir un avare, et que sa conversion est un plus grand prodige que les prodiges mêmes; voici les raisons qu'il en donne : 1° Quand Dieu fait un miracle, quand il rend la vue à un aveugle ou la vie à un mort, il agit tout seul, ou s'il se sert d'un homme, c'est comme d'un instrument de sa puissance; mais quand il est question de convertir un avare, il n'agit pas tout seul, il faut que cet avare y coopère de son côté, il faut qu'il arrache de l'amour des biens une volonté qui y est opiniâtrément attachée, que tout incorporée qu'elle est avec les richesses qu'elle a aimées, il la détache de cette maudite substance, et qu'il se sépare d'un *trésor où est son cœur*.

2° Quand Dieu fait un miracle, il ne trouve pas de résistance du côté du sujet. Ressuscite-t-il des morts, une seule parole les fait sortir du tombeau. Eclaire-il des aveugles, un peu de salive suffit; et ce qui serait capable d'aveugler les autres leur rend la vue. Mais faut-il convertir un avare, mille obstacles s'y opposent de tout côté; il a tant d'attachement à ses biens, que la perte de quelque intérêt le consterne et le désespère. 3° Et c'est ici une remarque digne de l'esprit de saint Chrysostome, quand Dieu guérit les autres passions, il ne trouve presque de résistance que du côté du vice

contraire à la vertu qu'il veut établir. Par exemple, quand il veut nous inspirer l'humilité, il ne trouve d'obstacles que du côté de l'orgueil; quand il veut nous inspirer la douceur ou la chasteté, il ne trouve de résistance que du côté de la colère ou de l'impureté; mais quand il s'agit de nous porter au mépris des biens temporels, non-seulement il trouve de la résistance du côté de l'avarice, mais encore du côté de plusieurs autres passions, qui s'opposent à l'établissement de cette vertu. La raison, la voici.

C'est d'autant que l'avarice et l'attachement aux biens de la terre est la source et la racine de tous les vices. *Radix malorum omnium cupiditas*. Ainsi, quand cette avarice se soutient, les autres vices ont peu de chose à craindre; mais quand cette passion vient à périr, ils sont exposés au danger de périr avec elle. C'est pourquoi ils viennent à son secours quand on l'attaque, et la défendent par rapport à leurs intérêts.

Mon cher auditeur, si vous n'avez qu'un vice, lorsque vous venez entendre la parole de Dieu, et si dans ce moment sa grâce vous touche, j'ose dire que vous le quitterez bientôt; le prédicateur m'a frappé dans la plus tendre partie de mon cœur, il semble qu'il ait parlé pour moi en particulier, il faut que je quitte mon péché. Mais, quand vous êtes dominé par plusieurs passions compliquées et qui se soutiennent les unes les autres, votre conversion ne se fait pas si tôt. Elles accourent toutes au secours de votre avarice. L'ambition y vient: si je n'ai point de bien, je ne puis pas faire la figure que je voudrais faire. L'impureté y vient, si je manque à entretenir cette créature, elle m'abandonnera. L'usure et la concussion y viennent: si je ne prête mon argent à gros intérêts et si je ne fais valoir le métier, je tomberai bientôt dans la misère. Les mensonges et les parjures y viennent: l'avarice est leur mère, il est de leur intérêt de la soutenir. On quitte aisément les autres péchés, dit saint Chrysostome, mais celui-ci est l'un des plus opiniâtres de tous, et il faut un miracle extraordinaire pour en guérir.

Il est rapporté dans le chapitre X du livre de Josué, que ce capitaine ayant vaincu l'armée des ennemis du peuple de Dieu, et voulant défaire entièrement cinq rois qui avaient assiégé la ville de Gabaon, comme il vit que le soleil paraissait sur son couchant, rempli de foi et de confiance en Dieu, il lui dit: *Sol contra Gabaon ne movearis*; arrêtez, soleil, et ne continuez pas votre course jusqu'à ce que ceux qui attaquent les Gabaonites soient défaits. Chose admirable! le soleil s'arrêta au milieu de sa course, *stetit sol in medio cæli*; et l'Ecriture remarque que jamais il n'y avait eu, et que jamais il n'y aura une si longue journée, *nec fuit antea, nec postea tam longa dies*.

Mais dans deux chapitres précédents VI et VII, la même Ecriture remarque que ce grand homme assiégeant la ville de Jéricho, fit une expresse défense à toute son armée

d'emporter aucune chose, quand elle viendrait à être prise: *Cavete ne de his quæ præcepta sunt quidpiam contingatis*. Ne touchez à rien, ce qu'il y aura d'or et d'argent, de vase d'airain et de fer, sera offert au Seigneur, et mis dans ses trésors: *Quidquid auri et argenti fuerit, et vasorum æreorum ac ferri, consecretur Domino, repositum in thesauris ejus*. Nonobstant cette défense, Achas sollicité par son avarice, ayant découvert un manteau d'écarlate et une règle d'or, les prit; ce qui irrita si fort le Seigneur, qu'il abandonna son peuple, et que Josué, ayant envoyé trois mille hommes pour s'emparer de la ville de Haï, eut la douleur de les voir fuir devant leurs ennemis qui les défirent.

Saint Ambroise, faisant réflexion sur ces deux actions, ne peut en parler qu'avec une grande surprise. Un seul homme, dit-il, plein de foi et de confiance, commande au soleil de s'arrêter au milieu de sa course, pour exterminer les ennemis de Dieu; et il s'arrête, quel miracle! Mais ce même homme commande au peuple de ne pas suivre les mouvements de son avarice et de ne rien prendre des dépouilles d'une ville; et un misérable se saisit d'une règle d'or et d'un manteau d'écarlate; quel autre prodige! Le soleil obéit à la voix d'un homme, le dirai-je? Pourquoi ne le dirais-je pas puisque je ne parle qu'après le Saint-Esprit! Dieu même obéit à la voix d'un homme, *obediente Deo voci hominis*, et un homme n'obéit pas à son commandant, qui lui parle de la part de Dieu. Oh! que l'avarice est bien plus opiniâtre que le soleil! Vous faites, mon Dieu, des miracles pour suspendre le cours de cet astre, et vous n'en faites point pour arrêter l'avarice d'un particulier! Vous obéissez à l'homme et l'avare ne vous obéit pas.

Cela est si vrai, que la même Ecriture nous apprend que Jésus-Christ même, qui est auteur des miracles, n'a pas converti un de ses disciples qui aimait démesurément l'argent; vous voyez que je veux parler de Judas, et l'idée de cet infâme apostat vous revient aussitôt dans l'esprit. Jésus-Christ avait employé pour ce misérable les plus forts motifs qui pouvaient l'engager à lui être éternellement fidèle. Il l'avait fait son apôtre, il l'avait appelé à la plus haute dignité qui fut jamais, il avait voulu qu'il fût témoin de quantité de miracles qu'il faisait, il lui avait entendu dire en plusieurs rencontres que bienheureux étaient les pauvres, et que le royaume du ciel leur appartenait; il lui avait vu mener une vie pauvre, n'ayant rien en propre et vivant d'aumônes, dont il était lui-même le gardien. En un mot, Jésus-Christ s'était servi de tous les moyens possibles pour le convertir, à la réserve de sa toute-puissance. Partout il lui donnait des marques de son amour pour l'attirer, et, comme s'il eût dû craindre de l'irriter, il ne le blâma pas en particulier de ce qui le regardait néanmoins personnellement. Quand Judas se choqua de la prétendue profusion de Ma

deleine, à qui il voyait répandre de précieux parfums sur les pieds de son maître ; ce Dieu de bonté ne le reprit pas en particulier ; mais se contenta de parler au pluriel, comme s'il eût condamné tous les apôtres pour sauver son honneur : *Sinite illam*, laissez faire à Madeleine ce qu'elle fait.

Quand Jésus-Christ eut la bonté de vouloir que ce malheureux mangeât à table avec lui, il ne parla qu'en termes généraux de sa perdition future, pour ne le pas découvrir ; et saint Pierre, comme dit saint Jean Chrysostome, eût sauté au collet de Judas, s'il avait su précisément que ce fût lui qui avait conçu le dessein de trahir son maître.

Quels témoignages d'amour ! Rends-toi, Judas, rends-toi. Non, je n'en ferai rien. Dans le jardin des Oliviers, tous les soldats tombent par terre à la simple parole de Jésus-Christ, cet apostat seul demeure debout, et à l'insolence d'embrasser son maître et de le baiser, c'en est là trop, c'en est là trop. Ah ! Judas, faut-il que tu me trahisses par un baiser ? Rends-toi, Judas, rends-toi. Non, je n'en ferai rien ; je livrerai le sang du Juste pour trente deniers. Tant il est vrai, Messieurs, tant il est vrai que rien n'est plus difficile, rien de moins commun que la conversion d'un avare.

Un regard de Jésus-Christ fait pleurer saint Pierre qui l'a renoncé ; l'ouverture de son côté fait abjurer à saint Thomas son infidélité ; sa parole convertit Madeleine possédée de sept démons ; cette même parole renverse Saul par terre, et d'un impitoyable persécuteur du nom chrétien, elle en fait un vase d'élection qui le porte par toute la terre ; il n'y a que Judas que ces regards et cette parole ne touchent pas. Ni l'exemple de son maître, ni sa douceur, ni sa justice, ni sa patience, ni sa bonté, ne font rien sur lui ; je me trompe, ce malheureux s'endurcit, se désespère, et, après avoir livré Jésus-Christ, il croit ne pouvoir trouver de mains plus infâmes que les siennes pour s'étrangler.

Si cela est ainsi, et si l'auteur des miracles ne convertit point un avare, qui est-ce qui le convertira ? Je n'en sais rien ; il a vécu sans religion, il meurt souvent sans pénitence, et s'il reçoit les sacrements, c'est comme pour mettre le dernier sceau à sa réprobation. Je ne dirai pas tout ce que je sais là-dessus, la prudence ne me le permet pas, et si je m'expliquais davantage, quelques-uns de vous diraient : C'est d'un tel et d'une telle que notre pasteur a parlé.

Je ne dirai donc pas tout ce que je sais là-dessus ; mais croyez-moi, mes chers enfants, parler à un rocher, et parler à un avare, à l'article de la mort, c'est presque la même chose. La longue habitude de son péché l'a aveuglé, ses fréquentes injustices multipliées les unes sur les autres l'ont endurci ; il est si rempli de terre que ni le paradis ni l'enfer, ni la bienheureuse, ni la malheureuse éternité, ne peuvent presque entrer

dans son esprit et dans son cœur ; en sorte que voyant qu'il a mené une vie si contraire à l'Evangile, le plus grand plaisir qu'il reçoit à la mort, est de se persuader qu'il n'y a ni Dieu, ni diable, ni paradis, ni enfer.

Mais quoi, Monsieur ! après avoir si fortement invectivé contre l'avarice, après avoir montré par l'Ecriture sainte, les Pères, l'expérience même, l'incorrigibilité d'un avare, quand par une longue habitude il s'est endurci dans son péché ; n'est-il pas à propos que vous nous donniez quelques marques par lesquelles nous puissions connaître si nous n'en sommes pas coupables, afin qu'avec la grâce du Seigneur, nous y apportions de bonne heure quelques remèdes ? Je le veux bien, mes chers enfants, et je vous demande pour un quart d'heure un renouvellement d'attention.

SECOND POINT.

C'est une illusion ordinaire à tous les pécheurs de se flatter dans leurs péchés, dit saint Grégoire. Non contents de les cacher aux autres, ils se les cachent souvent à eux-mêmes, tantôt croyant ne pas mal faire quand ils font effectivement mal, et tantôt prenant pour une passion légère et peu considérable, ce qui est de soi-même un très-grand vice.

Mais ce même Pape remarque que c'est là la conduite ordinaire des avares. La terre en est pleine, et à leurs sens ils n'en grossissent pas le nombre : tout le monde les connaît pour tels, et ils ne se connaissent pas eux-mêmes : on invective contre leurs injustices et leurs duretés, et ils y font si peu de réflexion, que ceux qui sont les plus attachés aux biens de la terre, se croient les moins criminels devant Dieu. Il faut donc vous donner quelques marques par lesquelles vous puissiez connaître si vous êtes coupables de ce péché.

Embrasser toute sorte de moyens pour conserver ou pour augmenter ses richesses, et en amasser à toute main ; être excessivement triste dans la perte qu'on en fait, et envier l'abondance et la prospérité d'autrui ; être attaché de cœur et d'affection à ce que l'on a, et thésauriser avec trop de plaisir ; refuser de payer ses dettes à cause du grand nombre de ses enfants, ou dans la crainte de devenir pauvre ; enfin ne point faire d'aumônes ou n'en pas faire conformément à ses facultés et à son pouvoir ; voilà, Messieurs, les cinq grandes marques de l'avarice et de l'attachement qu'on a aux biens de la terre.

S'il est permis d'amasser du bien, toutes les voies propres à en acquérir ne sont pas permises. Il y en a qui paraissent honnêtes et en quelque façon nécessaires, comme les usures, et les prêts d'argent à de gros intérêts ; et cependant elles sont défendues. Qu'en pensez-vous, Ezéchiel ? Ce que j'en pense ; celui qui afflige le pauvre, qui lui ravit son bien, qui ne lui rend pas les gages qu'il lui a confiés, qui prête à usure, et qui exige au delà de ses droits, celui-là

mourra et sera réprouvé : *Egenum et pauperem constrictantem, rapientem rapinas, pignus non reddentem, ad usuram dantem et amplius accipientem, aliaque detestanda facientem, morte moriturum* (Ezechiel, XVIII). — *Ezechiel in maximis malis ponit fenus ut plus quam sortem accipere, et lex illud luculenter prohibet, dicens : Non feneraberis fratri tuo, et proximo tuo, et rursus ait : Fenus super fenus, et dolus super dolum, etc.* (BASIL., homilia altera in psal. XIV).

Mais c'est un si honnête homme, il fait les choses par un principe de compassion et de charité, ce malheureux était à la veille d'être ruiné, et il lui a prêté de l'argent qui a servi à rétablir sa boutique, et à réparer les ruines de son négoce. Cette veuve ne savait où trouver de quoi faire cultiver ses terres et les ensemercer, et elle a rencontré un homme qui lui a donné du blé, et qui exige d'elle en lui rendant ce qu'il lui a prêté une juste reconnaissance. N'importe, c'est un avare qui mourra, s'il ne se corrige, dans son péché. C'est un fourbe et un tyran, dit saint Basile, qui prête peu pour avoir beaucoup, qui fait grossir intérêt sur intérêt, et qui enfin, avec son honnêteté prétendue et sa charité, réduira son débiteur à l'aumône. Il contrefait d'abord l'homme charitable, il affecte un air doux et engageant ; mais son avarice intérieurement le porte à retenir les gages qu'on lui donne, par la difficulté qu'on aura dans la suite de les retirer, et à s'emparer des terres qui lui sont hypothéquées, par les profits énormes qu'il exigera et qu'il accumulera les uns sur les autres. S'il veut être véritablement charitable, qu'il soulage son frère dans son extrême besoin, à la bonne heure : qu'il prenne ses précautions pour ne pas perdre sa dette, qu'il ait des gages et d'autres sûretés : *Qui petit a te da ei, volenti mutuari a te ne avertaris*, mais que, sans aliéner le fonds, il tire de l'intérêt d'un argent stérile, c'est là une marque de son avarice, c'est là ce qui lui est défendu. *Non feneraberis fratri tuo ad usuram pecuniam, nec quamlibet aliam rem* ; le passage y est formel. Quand le temps auquel ce pauvre débiteur doit satisfaire son créancier approche, ce sont là des jours de crise, et il sent dans son âme les mêmes convulsions et les mêmes tranchées, qu'une femme au temps de son accouchement. Ce barbare le poursuit sans pitié, il lui fait des frais sans nombre, il lui fait payer l'intérêt de l'intérêt même, et enfin il l'accable. Première marque d'avarice dit saint Basile, l'usure est une maudite fille de la cupidité et de l'attachement aux biens de la terre qui l'engendrent : *Genus hoc avaritiæ τόκος, id est partus ob multiplex, ut existimo, mali germen nominatur aut forte ob mærores anxios qui in mentibus fenore gravatorum gignuntur. Sicut enim dolores parienti, sic tempus statutum debitori existit, fenus supra, fenus malorum parentum mala soboles. Hi sane fetus usurarum recte genimina viperarum dicuntur. Viperas enim dicunt ventre materno perroso*

nasci, sic enim fenora ad debitorum domus consumendas nascuntur. (Idem, *ibid.*)

La seconde marque est l'excessive tristesse que l'on a, quand on perd quelque portion de son bien, et l'envie que l'on porte à ceux qui les ont. Il y a cette différence entre les riches qui sont désintéressés, et ceux qui sont avares, que les richesses sont à ceux-là ce que les habits sont au corps, et que ceux-ci les regardent comme une partie d'eux-mêmes, et entrant en quelque manière dans leur substance. Ceux qui sont désintéressés peuvent avoir quelque douleur de la perte qu'ils souffrent de leurs biens. Vous m'avez ôté mon habit, cette perte me fait de la peine ; mais ceux qui sont avares sont inconsolables dans leurs disgrâces ; vous me faites violence, c'est un membre que vous coupez je ne le puis souffrir sans jeter les hauts cris. Les désintéressés peuvent se plaindre, mais ils se soumettent aux ordres de la Providence : quand je sortirais du monde fort pauvre, je n'en sortirais jamais si pauvre que j'y suis entré ; Dieu m'a donné du bien, Dieu me l'a ôté, disent-ils avec Job, que son saint nom soit béni.

Les avares ont un esprit et des sentiments bien différents. C'est la peau qu'on leur arrache ; quand il leur arrive quelque infortune, c'est une partie de leurs corps que l'on retranche ; ils crient, ils murmurent, ils sont dans d'horribles impatiences, ils se désespèrent. Voilà à quoi on peut les reconnaître. Hélas ! il y en a bien peu qui se fassent justice par cet endroit, et qui connaissent la passion qui les domine ; et c'est l'une des raisons pour lesquelles le Saint-Esprit a avancé cet étrange oracle : *Fascinatio nugacitatis obscurat bona, et pervertit sensum sine malitia.*

Comment appelez-vous les biens temporels ? je ne vous le demande pas, avares et ambitieux : je vous le demande à vous, anges, à vous-même, ô mon Dieu ; comment appelez-vous les biens temporels ? une badinerie, *nugacitas* ; pourquoi cela ? C'est, dit saint Chrysostome, pour nous faire voir que ces biens n'ont rien de réel, qu'ils n'ont ni l'être, ni la nature, ni la vérité des biens. Cesont de simples figures, *figura hujus mundi*, dit l'apôtre saint Paul. Comme on ne voit que la forme et la figure extérieure des corps, on ne voit aussi dans les biens temporels que ce qui frappe les sens ; au-dedans tout est vide, rien n'est solide, ce n'est qu'une forme extérieure qui amuse et qui enchante : *Fascinatio nugacitatis.*

Mais cet enchantement produit d'étranges effets, et est comme une espèce d'ensorcellement. On ne voit plus les choses dans leur véritable état, ce n'est que prévention et que prestige ; les vrais biens y sont cachés et obscurcis, *obscurat bona*. Ce n'est pas assez, *pervertit sensum sine malitia* : que veut dire le Saint-Esprit ? Voici trois sens que les Pères donnent à ces paroles : 1° L'attachement aux biens de la terre pervertit et gâte tous ceux qui, ayant toujours fidèlement conservé

l'innocence de leur baptême, laissent entrer dans leurs âmes l'amour du monde. O amour fatal ! ô amour pernicieux ! quand tu es une fois entré dans un cœur, adieu son innocence, adieu sa première droiture ; il faut qu'elle en sorte, tout y est perverti. 2° Il pervertit les grands qui, en recherchant les biens de la terre, en désirant avec passion d'en jouir, et regardant avec envie et jalousie ceux qui les possèdent, se persuadent qu'ils ne font pas mal, parce qu'ils se flattent de n'avoir pas de mauvaises intentions. 3° Et cette réflexion doit vous faire trembler davantage, mes chers paroissiens, cet ensorcellement pervertit et corrompt ceux mêmes, qui recherchent les biens temporels avec de bonnes intentions. Ah ! que je ferais un bon usage de mes richesses si j'en avais autant que tels et tels ; ah ! que je ferais de bien aux pauvres ! je ne ferais pas comme ces âmes inflexibles et dures qui les voient sans compassion, et qui ne leur donnent presque aucun secours. Il me semble que j'irais dans les hôpitaux, ou que j'y ferais porter mes charités ; j'assisterais ce voisin, je donnerais à cette veuve de quoi pouvoir élever ses enfants : *Fascinatiô nugacitatis obscurat bona, et pervertit sensum sine malitia*. Voilà un terrible aveuglement, voilà ce qui trompe une infinité d'avares.

Vous croyez que vous userez chrétiennement de votre bien, et vous ne vous apercevez, pas, que c'est votre passion qui vous enchante. Vous aurez aujourd'hui et demain des desseins justes et raisonnables ; mais vous changerez bientôt de sentiment. Un gain vous portera à en faire un autre, celui-là vous inspirera des voies obliques ; et laissant croître dans vos âmes l'amour du bien, vous ne sentirez pas votre mal, lors même qu'il sera plus dangereux : *Fascinatiô nugacitatis obscurat bona, et pervertit sensum sine malitia*.

Cette matière serait infinie et me mènerait trop loin, si j'avais le temps de la traiter ; je ramasse seulement ce que j'avais avancé sur ce sujet, pour vous dire que thésauriser avec trop de plaisir, et être attaché d'affection à ce que l'on a, c'est être avare. Vous savez ce qu'en dit là-dessus saint Grégoire, ce n'est pas seulement par les rapines et les concussions d'un homme, qu'on juge de son avarice, c'est encore par son attachement. Il aime à faire de grands gains, il conserve avec une épargne sordide ce qui lui appartient, c'est un avare.

Oh ! qu'il y a d'avares par ce seul endroit, dit saint Jean Chrysostome ! Tout le monde veut amasser, tout le monde veut thésauriser, tout le monde par ce moyen rejette l'Evangile, et se moque des commandements de Jésus-Christ. J'entends partout ce Dieu de pauvreté s'écrier : Gardez-vous bien d'accumuler sur la terre des trésors sujets à être volés, amassez-en pour le ciel, que vous puissiez conserver pendant toute l'éternité bienheureuse. Je lui entends dire, pour prévenir la crainte et la déhance des hommes : Ne vous mettez pas en peine du len-

demain, le Père céleste qui nourrit les oiseaux sans qu'ils sèment, et qui habille les lis sans qu'ils filent, connaît votre besoin, et ne manquera pas de vous soulager.

Si nous étions véritablement chrétiens, nous nous arrêterions à sa parole, et nous ferions ce qu'il nous commande ; mais il y en a si peu qui le fassent, que je n'ose même, dit saint Chrysostome (lib. 1 *De compunc. cord.*) parler de ce commandement. Je n'ose dire à cet homme riche : Contentez-vous de ce que vous avez, Monsieur ; vous possédez assez de biens ici-bas, songez à l'éternité. Je n'ose lui dire : Ne vous mettez pas en peine du lendemain, Dieu qui vous a toujours assisté ne vous abandonnera pas. Avides, je n'oserais vous faire cette morale, pour ne pas faire honte à l'Evangile dont vous vous moquez : *De hoc mandato dicere nihil audeo*. Supposons que Jésus-Christ vous ait dit : Comptez tous les jours votre or et votre argent, voyez le gain que vous avez fait, et celui que vous pouvez faire, prévenez, par vos épargnes et par vos assiduités, la misère qui peut vous arriver sur la fin de vos jours ; s'il avait donné de si beaux conseils, vous seriez les meilleurs chrétiens du monde, et vous observeriez à la lettre toutes ses paroles. Car voilà ce que vous faites : votre or et votre argent sont vos idoles auxquelles vous vous attachez ; tous vos soins et tout votre travail ne vont que là : pourvoyons au nécessaire, prévenons les misères futures, et ne songeons pas plus au ciel que s'il n'y en avait point. Mais comme sa morale est toute différente de celle-là, votre vie y est une opposition continuelle. Vous ne voulez pas, Seigneur, que je thésaurise, et je veux thésauriser ; vous ne voulez pas que je me mette en peine du lendemain, et qui s'en mettra en peine si ce n'est moi ? Vous voulez que je détache mon cœur de mes richesses, eh ! où le mettrai-je donc si ce n'est aux choses qui peuvent contribuer à mes plaisirs et à mes besoins ? Ainsi parle un avare, ou, s'il ne le dit pas de bouche, il le dit intérieurement en lui-même et il le fait.

J'ai ajouté qu'une quatrième marque d'avarice était de refuser de payer ses dettes, à cause du grand nombre de ses enfants, ou dans la crainte de devenir pauvre. On cache aujourd'hui ses effets le plus que l'on peut, afin de s'exempter de payer ses créanciers, et sous prétexte qu'on n'en a pas assez pour soi, on refuse de satisfaire aux premiers devoirs de la justice.

C'est ce qui a fait dire à un ancien (SENEC., epist. 108) qu'un riche avare n'est bon ni à soi, ni aux autres, *in nullum avarus bonus est in se pessimus* ; mais le Saint-Esprit l'a encore dit avec des expressions plus fortes, qu'il n'y a rien de plus méchant que lui, *avaro nihil scelestius*. Rien de plus méchant pour lui-même, puisqu'il se fait le plus grand de tous les maux, je veux dire la damnation qu'il s'attire ; rien de plus méchant pour les autres, puisqu'il leur ôte leurs droits et qu'il les prive de leurs justes pré-

tentions, *avarus nihil scelestius* ; il s'endurcit au malheur de son prochain, et se fait, pour ainsi dire, un cœur d'acier, afin de s'empêcher de les soulager. Il aime trop son argent pour payer ses dettes, c'est un barbare, c'est un voleur, et pire qu'un voleur.

Enfin la dernière marque de l'avarice est l'insensibilité que l'on a pour les misères des pauvres. Il est impossible, dit saint Chrysostome, que l'on refuse de les soulager, sans que l'on soit avare, et ce n'est que par un principe d'avarice qu'on les laisse dans la pauvreté et dans la misère. Ce Père explique sa pensée par une belle application d'un passage de l'Evangile.

C'est au sujet du mauvais riche, dont il est dit qu'il avait cinq frères ; mais quels étaient ces frères, à votre avis ? C'étaient, répond-il, ses cinq sens, tout le reste lui était étranger, et il n'en prenait aucun soin. *Frater ejus oculus erat* : son œil était son frère, il lui donnait autant de plaisir qu'il pouvait lui en procurer, il lui faisait voir son or et son argent, ses belles maisons à la ville et à la campagne. *Auditus frater erat* : son ouïe était son frère, il lui faisait entendre d'agréables chansons, mais il le satisfaisait par des nouvelles encore plus agréables, quand on venait lui dire : Votre argent vous a tant profité, vos blés et vos vins ont été vendus à un tel prix, vos brebis ont eu tant d'agneaux, et votre troupeau vous a rapporté tant de laines. *Frater ejus gustus erat* : son goût était son frère, voilà pourquoi l'Ecriture remarque qu'il faisait bonne chère, et qu'il se traitait splendidement. *Frater ejus olfactus erat* : son odorat était son frère ; que de pommades, que de senteurs, qui souvent ne lui coûtaient rien, parce que c'était le prix de ses concussions, et la reconnaissance qu'il tirait de ses usures. *Frater ejus tactus erat* ; le toucher était son frère, combien de fois maniait-il son or et son argent ! combien de fois touchait-il par complaisance à ses habits de pourpre et de fin lin ! combien de fois portait-il la main à ses riches tapisseries et à ses lits magnifiques !

Lazare pendant ce temps gémissait à sa porte, et était tout couvert d'ulcères. Vous êtes si riche, Monsieur, donnez-moi l'aumône ; si vous ne voulez pas me donner de l'argent, faites-moi porter un morceau de pain ; si vous ne voulez pas me donner du pain, donnez-moi du moins les miettes qui tombent de dessus votre table, et les restes de vos chiens. Non, non, Messieurs, il ne voulait pas le secourir, il n'aimait que ses cinq frères, tout le reste lui était indifférent. L'amour qu'il avait pour ses biens, et pour lui-même, l'empêchait d'en avoir pour les autres. Crève, misérable, crève, je ne m'en soucie pas, je n'en ai pas trop pour moi. Cruelles paroles, conduite des avares, encore plus cruelle, dit saint Jean Chrysostome !

Mais, me direz-vous (c'est l'objection que se fait ce Père), j'ai des enfants, j'appréhende qu'un temps de famine ne vienne, et que je n'en aie pas assez pour eux ni pour moi. Vous avez des enfants, répond ce Père, mais

ce n'est pas tant leur soin qui vous empêche de faire l'aumône que la maladie de votre avarice. Il y en a qui avaient plus d'enfants que vous et moins de biens, et qui ont soulagé les pauvres, parce qu'ils étaient désintéressés ; et vous qui avez moins d'enfants et plus de bien, vous ne voulez pas les assister, parce que vous êtes avares. Or, ce sera la charité et le désintéressement de ces hommes justes, qui fera votre condamnation au jugement de Dieu. Car, si le nombre de vos enfants peut vous excuser de ce que vous thésaurisez, ils pouvaient aussi, comme vous, apporter la même excuse pour amasser du bien, et ne faire aucune charité aux pauvres. Est-ce que Jacob n'avait pas douze enfants ? est-ce qu'il ne servit pas Laban son père ? est-ce qu'il n'en souffrit pas souvent beaucoup de duretés et d'injures ? est-ce que Job n'avait pas beaucoup d'enfants ? est-ce même qu'il ne souffrait pas de grandes pertes ? et cependant il dit que la miséricorde et la compassion étaient nées avec lui, qu'il était le pied du boiteux, l'œil de l'aveugle, et le père du pauvre : *Non est filiorum cura quæ pecuniarum amorem facit, sed morbus avaritiæ propter quod et nulli non habentes filios circa pecunias insaniant. Alii vero filiis affluentes divitias contemnunt, et illi te redarguent in illa die. Nam si te filiorum necessitas ad illam pecuniarum accumulationem cogeat, oportebat et illos tantam habere cupiditatem. Nonne duodecim filios habebat Jacob ? nonne mercenariorum vitam debebat ? nonne a socero patiebatur injuriam ? quod si filios tuos accusas, nonne præterea Deus dedit ut avare agas ?* (CHRYSOST., hom. 68, ad populum, contra avaros.)

Vous avez des enfants, on ne demande pas aussi que vous fassiez autant d'aumônes que si vous n'en aviez pas ; on ne vous demande pas aussi que vous n'ayez aucune prévoyance pour leur établissement : mais on demande si Dieu vous les a donnés afin que vous soyez avares, et si leur nombre ou l'appréhension qu'ils ne tombent dans la disette, peuvent faire que l'avarice ne soit pas un péché ?

Examinez-vous, Messieurs, sur ces articles, et mettez la main sur votre conscience. Que si après vous être examinés, vous reconnaissez que l'avarice n'est pas votre péché, bénissez le Seigneur de la grâce qu'il vous a faite de vous avoir délivrés de l'un des plus grands ennemis que vous puissiez avoir ; vous n'êtes pas fort éloignés du paradis, puisque Jésus-Christ vous dit qu'étant pauvres de cœur, le royaume des cieux vous appartient. Mais, si par malheur vous avez reconnu à quelques-unes de ces cinq marques que vous êtes avares, ne désespérez pas pour cela de votre salut ; travaillez à étouffer cette passion, et à vous corriger de ce péché. Il vous en coûtera beaucoup de peine, il faudra vous faire une grande violence, mais ne perdez pas courage, et je vous promets que si vous vous servez des moyens que je vais vous donner, Jésus-Christ fera pour vous un miracle qu'il n'a pas fait pour Judas.

Le premier moyen dont il faut vous servir est une profonde et une sérieuse méditation sur deux ou trois choses. La première : Je suis venu au monde tout nu, j'en sortirai tout nu ; que me servira d'avoir conquis tout le monde, si je viens à perdre mon âme ? que me servira d'avoir tant de biens entre ces deux nudités : entre la nudité de ma naissance, et la nudité de ma mort ? La vie est si courte, l'heure de ma mort est si incertaine ! je crois vivre longtemps, et peut-être mourrai-je demain ? je crois amasser du bien pour plusieurs années, et l'on me dira peut-être dès aujourd'hui ce que l'on dit à ce riche avare de l'Evangile : *Stulte, hæc nocte repentent animam tuam a te, et hæc quæ parasti cujus erunt ?* Fou, insensé, tu mourras peut-être cette nuit, et de quoi pour lors te serviront tes richesses ? La seconde : Je thésaurise pour laisser du bien ; mais à qui ? à des enfants ingrats, qui ne diront peut-être pas un *De profundis* pour moi, à des enfants dénaturés qui rougiront peut-être de m'avoir pour leur père, à cause que je n'étais qu'un roturier, et que je leur laisse de quoi devenir de grands seigneurs. A des enfants débauchés qui consumeront en peu de temps le prix de tant de sueurs et de veilles. Mais encore vivront-ils longtemps ces enfants, et suis-je assuré si ce que je leur laisse leur profitera ? Il passera peut-être entre les mains de quelques héritiers inconnus qui se moqueront de moi, qui feront grande chère, et qui tiendront bon et table pendant que je crierai, que je hurlerai, que je me déchirerai dans les enfers. Pour mon avarice faut-il que je me damne, faut-il que je perde Dieu, et qu'en le perdant je me perde moi-même ? *Onunquam fuisset pecunia illa pro qua misimus eum*, disait la mère du jeune Tobie ; mon avarice m'a laissé aller mon enfant bien loin, reviendra-t-il ? je n'en sais rien, peut-être est-il mort. Maudit soit l'argent qui nous a obligés de consentir qu'il s'en allât. La troisième : J'aime tant l'argent, et j'en amasse le plus que je puis, mais en suis-je plus heureux ? est-il vrai que les richesses rendent la vie naturelle plus heureuse ? en suis-je plus fort, en suis-je plus gai, et ai-je plus de santé ? mon sommeil en est-il plus tranquille ? en ai-je plus d'appétit ? Point du tout. Les richesses rendent-elles la vie civile plus heureuse ? en suis-je plus estimé dans le monde, y passai-je pour un plus honnête homme ? ma réputation et celle de ma famille en est-elle mieux établie ? Point du tout. Rendent-elles la vie morale et la vie politique plus heureuse ? en suis-je plus doux, plus affable, plus compatissant ? en ai-je plus d'amis et moins d'ennemis ? tout au contraire. Rendent-elles la vie spirituelle plus heureuse ? en ai-je plus de foi, d'espérance et de charité ? en fais-je moins de péchés ? en amassai-je plus de vertus ? en aurai-je plus de gloire dans le ciel ? Réfléchissez, Messieurs, sur toutes ces choses, méditez-les bien, roulez-les souvent dans votre esprit et dans votre imagination, elles produiront, à ce que j'espère, de très-bons effets.

Le second moyen de guérir de votre avarice est de donner tout d'un coup quelque grande somme d'argent aux pauvres. Quand on veut éteindre un grand feu, on y jette beaucoup d'eau, et de grandes aumônes éteindront le feu de votre avarice : *Eleemossyna exstinguit peccatum*. Quand on ne jette qu'un peu d'eau sur un grand brasier, cela ne sert qu'à le rallumer davantage. Quand vous ne ferez que de petites aumônes, et au-dessous de vos biens, votre cupidité n'en sera pas éteinte ; au contraire, elle pourra reprendre de nouvelles forces ; mais faites d'abord un coup hardi, et vous verrez qu'elle diminuera, et qu'elle s'affaiblira étrangement.

Cela est bien aisé à dire ; que deviendra mon bien et que deviendrai-je moi-même ? Eh ! mon cher ami, que deviendra votre âme ? Que diront mes enfants ? Mais que dira Dieu ? Si vous vous sauvez, vous sauvez tout ; si vous vous perdez, vous perdez tout ; si vos enfants ont un esprit chrétien, ils ne se scandaliseront pas de vos aumônes ; s'ils ont un esprit mondain et dur, il ne faut pas que vous augmentiez leur damnation en leur laissant de grands biens, dont ils feront un mauvais usage. Vous n'avez peut-être pas la force de donner d'abord de grandes sommes, eh bien ! donnez selon votre pouvoir, et ayez toujours l'argent à la main pour le mettre dans les tronc des hôpitaux, et assistez les pauvres que vous rencontrerez.

O Père éternel, ô Dieu de force, de miséricorde et de bonté, rompez par la toute-puissance de votre grâce tant de malheureux liens qui attachent les avares aux biens de la terre ; et vous, adorable Sauveur, qui avez guéri l'hydropique de notre évangile, appliquez de salutaires remèdes sur les âmes qui sont encore plus insatiables que ne le sont les hydropiques. Arrachez de leurs cœurs l'amour des biens temporels pour y mettre celui des biens éternels, faites qu'ils se séparent de la créature pour s'unir au Créateur ; qu'ils deviennent pauvres d'affection pour être riches en effet en vous possédant, vous qui êtes leur trésor, leur couronne, leur récompense. Je le souhaite, etc. Amen.

SERMON XXIII.

POUR LE DIX-SEPTIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur les rapports.

Convocatis pharisæis interrogavit eos Jesus : Quid vobis videtur de Christo ? (*Math.*, XXII.)

Les pharisiens étant assemblés, Jésus-Christ les interrogea et leur dit : Que vous semble-t-il du Christ, qu'en dit-on ?

Ce ne fut, comme vous le savez, Messieurs, ni par un principe de curiosité, ni par un effet d'ostentation et d'orgueil, que Jésus-Christ demanda aux pharisiens ce qu'il leur semblait du Christ et ce que l'on en disait dans le monde. Etant lui-même la vérité et la sagesse incréées, rien ne pouvait lui être inconnu, et si la curiosité est une marque ou d'ignorance, ou de faiblesse, il est inutile de vous dire que Jésus-Christ n'en était pas capable.

Il l'était encore moins d'ostentation et d'orgueil. La vraie gloire lui appartient en propriété, et, indépendamment qu'il est des bons ou mauvais suffrages des hommes, de leurs louanges ou de leurs mépris, il ne pouvait leur faire cette proposition par une tentation qu'il eût d'une vaine estime de lui-même. Cela est bon pour ces orgueilleux, qui, entêtés de leurs prétendus mérites, veulent savoir ce que l'on dit et ce que l'on pense d'eux; mais non pas pour vous, ô mon Dieu, qui n'êtes venu sur la terre que pour nous y laisser des exemples de la plus profonde humilité qui fut jamais.

D'où vient donc, me demandez-vous, que Jésus-Christ fait cette proposition aux pharisiens : *Quid vobis videtur de Christo?* Que vous semble-t-il du Christ et qu'en dit-on? Il le fait pour deux raisons : 1° Pour leur faire connaître que s'ils se donnent indiscretement la liberté de l'interroger sur plusieurs choses, il peut, lui qui est leur maître et leur Dieu, les interroger à son tour. Les Juifs l'interrogent sur le tribut qu'il faut donner à César; les sadducéens, sur la résurrection; les pharisiens, sur le pouvoir qu'il a de prêcher dans les synagogues et les miracles qu'ils voudraient qu'il fît au ciel; les docteurs, sur le plus grand commandement de la Loi; il est sans doute bien juste qu'il les interroge à son tour, et qu'il leur demande ce qu'ils pensent de lui. Voilà la première raison qui le regarde lui-même. 2° La seconde nous regarde, et, en leur faisant cette proposition, il nous apprend comment nous devons nous conduire à l'égard de notre prochain, soit dans les rapports que nous faisons de lui, soit dans ceux que l'on nous fait des autres; car comme il est venu sur la terre pour travailler à notre sanctification, et que sa volonté est que nous soyons saints en toute manière, il a voulu, dans tout ce qu'il a fait et dans tout ce qu'il a dit, nous fournir tous les moyens d'arriver à cette sainteté. Or, nous ne pourrions y arriver si nous faisons de mauvais rapports de notre prochain, ou si nous écoutions indiscretement ceux qu'on nous en fait.

DIVISION.

Cette matière est également délicate et importante pour marquer les abus qui se glissent au sujet des rapports, et arrêter les péchés qui s'y commettent. Je tâcherai de le faire dans les deux parties de ce discours, où, dans la première, je vous marquerai les péchés les plus ordinaires que l'on commet dans les rapports que l'on fait d'autrui et avec quel esprit on doit les faire; et, dans la seconde, je vous ferai connaître les fautes dans lesquelles on tombe en se laissant prévenir par les rapports d'autrui, et avec quel esprit il faut les écouter.

PREMIER POINT.

Condamner absolument toutes sortes de rapports, réduire les hommes à un gênant silence et vouloir les obliger de ne rien redire de ce qu'ils ont vu ou entendu, ce se-

rait violer les règles de la société et porter les choses à des extrémités où les lois divines et humaines ne les ont jamais portées.

Cette société ne subsiste que par un commerce d'actions et de paroles; chacun s'y explique, chacun y fait part de ses sentiments, et souvent ce que notre prochain a fait ou dit y sert de matière à nos entretiens. Mais comme les choses les plus indifférentes ont été corrompues et empoisonnées jusque dans leur source, depuis que nous avons perdu notre première innocence, c'est de ces rapports que le démon se sert comme des occasions les plus propres et les plus fréquentes pour nous faire tomber dans le péché.

Après avoir cherché ce que l'Écriture sainte et les Pères en ont dit, j'ai trouvé que trois sortes de rapports y sont particulièrement condamnés : les rapports faux, les rapports malins et les rapports indiscrets. Dans les premiers, on pèche contre la vérité; dans les seconds, on pèche contre la charité; et dans les troisièmes, on pèche contre la prudence. Il faudrait cependant que la vérité fût le fondement de ces rapports, que la charité en fût l'âme, et que la prudence en fût la règle.

Voici ce que dit le Saint-Esprit dans le livre de l'Ecclésiastique : Mon enfant, j'ai un important avis à vous donner, faites-en votre profit : *Ante omnia verbum verax præcedat te (Eccli., XXXVII)*. Dans l'obligation où vous êtes d'entretenir avec votre prochain la société qui vous lie ensemble, proposez-vous toujours cette grande règle, qui doit être comme le premier mobile de toutes vos actions et de toutes vos paroles, de ne dire jamais rien que de vrai, d'éloigner de vous toute fausseté et tout mensonge.

Tandis que vous demeurerez dans les bornes de la vérité, vous serez agréables à Dieu et aux hommes; mais dès que vous en sortirez, vous vous attirerez leur haine. *Susurro et bilinguis maledictus (Eccli., XXVIII)*; un babillard dont la langue est comme un couteau à deux tranchants, et un homme qui fait de faux rapports est maudit, *Multos enim turbabit pacem habentes (Ibid.)*; car c'est assez qu'il parle et qu'il rapporte des choses autrement qu'elles ne sont, pour troubler la paix de plusieurs. *Lingua tertia multos commovit, et dispersit de gente in gentem (Ibid.)*. Une troisième langue a mis la division entre des familles qui étaient bien unies, et les a obligées de se séparer.

Quelle est cette troisième langue? C'est celle qui fait de faux rapports. La première langue peut être sincère; la seconde peut déguiser et altérer la vérité; mais souvent la troisième la corrompt entièrement. Il y en a qui parlent, et d'autres qui écoutent; ceux qui écoutent rapportent ce qu'ils ont entendu; et souvent des troisièmes, fondés sur les rapports d'autrui, tournent les choses en mauvaise part, et font naître d'horribles divisions. C'est pourquoi Dieu, qui en connaissait les malheurs, avait expressément défendu dans le Lévitique, non-seulement

de faire des médisances, mais encore de mauvais rapports : *Non eris criminator, nec susurro in populo* (Levit., XIX). Si vous me demandez la raison de cette défense, la voici.

A voir ce qui se passe dans les conversations, il est presque impossible qu'il n'y ait de la fausseté et du mensonge dans les rapports que l'on fait. Fausseté dans la nature des choses qu'on rapporte, fausseté dans leurs circonstances, fausseté dans le sens et dans le tour qu'on leur donne. Je vais vous en donner des exemples dans l'Ecriture.

Fausseté dans leur nature, et c'est là ce qui en augmente le péché. Vous savez le contraire de ce que vous avancez, vous faites dire à une personne ce qu'elle n'a pas dit, vous rapportez de faux faits, vous êtes un fourbe et un imposteur. Aman, qui haïssait les Juifs, et qui cherchait toutes les occasions de les perdre, rapporta au roi Assuérus que c'étaient des séditeux qui se moquaient de ses édits : *Est populus per omnes provincias regni dispersus, et a se mutuo separatus, novis utens legibus, et Regis scita contemnens* (Esther, III), Sire, vous avez dans votre royaume un peuple dispersé dans toutes vos provinces; un peuple dont les particuliers ne sont pas même d'accord les uns avec les autres; un peuple qui se conduit par de nouvelles lois, et qui méprise vos ordonnances. Cependant ce pauvre peuple servait si fidèlement Assuérus, que Mardochée l'avait fait avertir de la conspiration de quelques-uns de ses eunuques contre sa personne. Ce pauvre peuple était si soumis à la dure domination de ce prince, qu'il faisait sans répugnance tout ce qui lui était ordonné. Ce pauvre peuple avait même reçu pour un article de sa loi d'obéir et d'être fidèle à tous ceux qui auraient droit de lui commander; fausseté par conséquent dans la nature des choses qu'on rapporte.

Fausseté dans leurs circonstances. Ces circonstances changent souvent la nature des choses, et quoique ce que l'on rapporte soit vrai dans le fond, il n'est pas cependant, généralement parlant, véritable. Nabuchodonosor ayant ordonné à tous ses peuples d'adorer la statue d'or qu'il avait fait mettre dans une vaste plaine; Sidrach, Misach et Abdénago, persuadés que c'était une espèce d'idolâtrie dont ils ne voulaient pas se rendre coupables, refusèrent de le faire. Les Chaldéens, qui les haïssaient, ne manquèrent pas de rapporter à Nabuchodonosor ce qui s'était passé, et de lui dire : Sire, vous avez fait publier un édit par lequel vous avez commandé à tous vos peuples d'adorer votre statue, du moment que le signal leur en serait donné, sous peine d'être jetés dans une fournaise ardente s'ils ne voulaient pas vous obéir. Vous avez sur vos terres des Juifs qui se sont moqués de votre édit; ils ne reconnaissent ni vous, ni vos dieux, ni la statue d'or devant laquelle ils devaient se prosterner.

Il était bien vrai que Sidrach, Misach et Abdénago étaient Juifs; il était bien vrai

qu'ils n'adoraient pas les dieux de Nabuchodonosor; il était bien vrai qu'ils ne voulurent pas se prosterner devant sa statue; mais il était faux qu'ils méprisassent pour cela leur roi; il était faux qu'ils eussent refusé de lui obéir par un esprit de mépris et de révolte; il était faux qu'ils ne le servissent pas pour cela avec toute la soumission et la fidélité possible; et cependant, dans les rapports qu'on en fait, on donne au roi sujet de croire tout le contraire.

Les Juifs d'Asie accusent saint Paul devant le tribun Lysias d'avoir dogmatisé contre eux et contre leur loi, d'avoir amené des gentils dans le temple et profané ce saint lieu. Tertulle l'accuse devant le président Félix d'avoir mis la division et le trouble parmi tous les Juifs, et les Juifs confirmant cette déposition assurent que tout ce que leur orateur lui dit est véritable.

Il était bien vrai que saint Paul avait prêché et dogmatisé contre la loi juive; il était bien vrai qu'il avait mis la division entre les sadducéens, qui niaient la résurrection des corps, et les pharisiens qui l'admettaient; mais tout le reste était faux dans ses circonstances. Les Juifs avaient vu Trophime avec lui, et à cause de cette entrevue ils avaient faussement rapporté qu'il l'avait mené dans le temple. Ils lui avaient entendu tenir un langage différent de celui qu'il tenait autrefois; mais ils ne lui avaient pas vu amasser le peuple, ni dans le temple, ni dans la synagogue, pour troubler son repos. Fausseté par conséquent dans les circonstances des rapports que l'on fait.

Fausseté dans le sens et dans le tour qu'on leur donne. David envoie au roi des Ammonites des ambassadeurs pour lui faire des compliments de condoléance sur la mort de son père, et lui témoigner la part qu'il prend à son affliction; mais des esprits mal faits qui jugent témérairement de la meilleure de toutes les intentions, lui disent que ce sont des espions qu'il a envoyés exprès pour connaître quelles sont les forces et les faiblesses de son Etat. Jérémie prédit que les Chaldéens prendront Jérusalem; mais les chefs du peuple prennent de là occasion de représenter au roi Sédécias que c'est là un prophète qui, bien loin de chercher la paix et le repos de sa patrie, ne demande que la guerre et sa ruine : *Homo iste non querit pacem populo huic, sed malum* (Jer. XXXVIII).

Je ne me suis servi, Messieurs, de tous ces exemples de l'Ecriture, que pour vous faire connaître combien il entre de faussetés dans la plupart des rapports que l'on fait; qu'il y en a qui y disent des mensonges et qui corrompent entièrement la vérité; qu'il y en a d'autres qui en changent et qui en altèrent les circonstances, et que la plupart au moins y tournent les choses d'un mauvais sens.

Mais si dans les rapports que l'on fait on ne dit que la vérité, peut-il y avoir du péché? Oui, quand l'envie, l'injustice, la haine et d'autres passions en sont les principes; oui, quand la charité chrétienne en est con-

sidérablement blessée. Dès qu'une chose peut être notablement préjudiciable à un autre, la charité vous oblige de la supprimer. Vous faites à des gens qui sont déjà en colère des rapports qui les irritent davantage, vous allumez leur bile, vous rouvrez des plaies qui se fussent fermées, vous faites renaître de vieilles querelles : vous êtes responsables devant Dieu des fâcheuses suites que vos rapports produiront.

Autre chose est le zèle d'un homme que la charité anime dans les rapports qu'il fait ; autre est la malignité de celui que la passion fait parler, dit saint Thomas (2-2, quæst. 73, art. 2). On ne pèche pas toujours quand on découvre les fautes de son prochain ; souvent même on est obligé de le faire quand il s'agit du bien public ou de quelque crime considérable. Ce fut de la sorte que Joseph rapporta à son père les abominations de ses frères brutaux, qui commettaient des crimes que je n'oserais nommer, et que l'Écriture appelle de très-grands crimes : *Accusavit fratres apud patrem crimine pessimo* (Genes., XXVII). Hé quoi ! dit saint Jérôme (lib. II, *adversus Rufinum*), les chiens aboient bien pour avertir leurs maîtres des voleurs qui entrent dans leurs maisons, et vous ne voulez pas que j'aboie pour la querelle et les intérêts de Jésus-Christ ? *Canes latrant pro dominis suis, et tu me non vis latrare pro Christo ?* Je puis bien mourir, mais je ne saurais me taire, *Mori possum, tacere non possum*. Je puis bien répandre mon sang pour venger mon Dieu et ma religion quand on les offense ; mais je ne puis m'empêcher de rapporter ce que je vois de scandaleux, et qui aurait de très-funestes suites si je ne disais mot.

Mais si c'est là ce que fait le vrai zèle, et si dans cette occasion ces rapports sont dignes de louanges et de récompenses, il y en a d'autres qui quoique véritables sont réprouvés de Dieu, quand la passion en est le principe. Ne vous flattez donc pas de ce que vous ne rapportez rien que de vrai ; si vous êtes par cet endroit plus excusables devant Dieu, vous n'en êtes pas moins criminels par un autre. Vous ne péchez pas contre la vérité, mais vous péchez contre la charité ; vous n'avancez pas de faussetés, mais vous révélez ce que vous devriez taire. Ce n'est pas un mensonge que vous dites, mais c'est la passion qui vous anime à découvrir ce que vous seriez obligés de celer. Vous devriez arrêter, selon votre pouvoir, le cours des divisions et des inimitiés entre vos frères, et vous avez la malice de les allumer ; vous êtes des enfants du démon, dit le Saint-Esprit, vous êtes des apostats : *Homo apostata graditur ore perverso, annuit oculis, digito loquitur, pravo corde machinatur malum, et omni tempore jurgia seminat* (Proverb., VI). Un homme apostat a une méchante langue ; ses yeux, ses doigts, son geste, tout parle en lui ; son cœur corrompu ne pense qu'au mal, et en tout temps il sème où il va la division et la discorde.

Voici trois belles réflexions de saint Gré-

goire sur ces paroles. Avant que le Saint-Esprit dise le mal que cause un homme qui fait des rapports malins, il l'appelle un apostat, et il mérite justement ce titre infâme, parce qu'il est impossible qu'il prenne plaisir à allumer la guerre et l'inimitié entre ses frères, qu'il ne perde l'esprit de sa religion et qu'il n'imité le démon, qui ne troubla le repos de nos premiers parents qu'après qu'il se fut séparé de Dieu par son orgueil. *Ecce quem seminantem jurgia dicere voluit, prius apostatam nominavit, quia, nisi more superbientis angeli a conspectu Conditoris prius intus aversione mentis caderet, foras postmodum usque ad seminanda jurgia non veniret* (GREG., III, parte *Pastoralis*).

Seconde réflexion de saint Grégoire. Il semble que ce ne soit qu'un petit péché de faire des rapports qui sèment la division et la discorde ; mais dans ce seul péché une infinité d'autres sont renfermés. Ce n'est qu'une racine, mais elle pousse une infinité de rejetons ; ce n'est qu'un peu d'ivraie, mais ce peu d'ivraie gâte tout le bon grain qui est dans un champ : *Uno malo innumera peragit* ; pourquoi ? parce qu'étant la cause des inimitiés qui naissent de ses rapports malins, il étouffe la charité qui est la mère de toutes les vertus : *Quia seminando discordiam, charitatem quæ virtutum omnium mater est exstinguit*. Troisième réflexion de saint Grégoire. Le Saint-Esprit ne dit pas de cet homme qu'il appelle apostat, que c'est un imposteur et un menteur : car dans le verset suivant du même chapitre des Proverbes, il distingue bien l'une et l'autre de ces choses, en marquant que le Seigneur hait six choses, et qu'il a en horreur une septième, comme je vais vous le marquer dans un moment. Mais quoique ce ne soit pas un menteur, il ne laisse pas de dire que c'est un homme abominable au jugement de Dieu par la malignité de sa langue, par le mouvement de ses yeux et de ses doigts, par la corruption et la mauvaise disposition de son cœur : *Graditur ore perverso, annuit oculis, digito loquitur, pravo corde machinatur malum*. Plaise au Seigneur que ce ne soit pas là votre portrait, mais c'est le véritable état de ceux dont je parle.

De là vient qu'il dit qu'il hait six choses, mais qu'il déteste la septième. *Sex sunt quæ odit Dominus et septimum detestatur anima ejus* : des yeux fiers, *oculos sublimes* ; une langue qui dit des mensonges, *linguam mendacem* ; des mains qui répandent le sang des innocents, *manus effundentes innoxium sanguinem* ; un cœur qui n'a que de mauvaises pensées, et qui ne forme que des projets criminels, *cor machinans cogitationes pessimas* ; des pieds qui ne se remuent que pour faire du mal, *pedes veloces ad currendum in malum*, et un faux témoin qui ne profère que des mensonges, *proferentem mendacia testem fallacem*. Ce sont là les six choses que Dieu hait ; mais voici la septième qu'il déteste et qu'il a en horreur, *eum qui seminat inter fratres discordias*, celui qui sème la discorde entre ses frères.

Est-ce que c'est un plus grand péché de semer la division et la discorde parmi les hommes, que de rendre de faux témoignages en justice et de répandre le sang d'un innocent? non, en un sens; oui, en un autre. Le péché qu'on commet par ses rapports n'est pas un crime si énorme dans sa nature que l'homicide et le faux témoignage; mais ce même péché, considéré dans les funestes suites qu'il entraîne, est en quelque manière plus grand, puisqu'il semble les renfermer quelquefois tous, et qu'en de certaines occasions, l'orgueil, le mensonge, le meurtre, les violences, la corruption du cœur et les faux témoignages naissent de ces maudits rapports. Après cela flattez-vous d'être innocents.

Je suppose même (et c'est ici ma troisième proposition) je suppose que dans les rapports que vous faites, vous ne péchez ni contre la vérité ni contre la charité. Je dis que si vous n'y observez les règles d'une prudence et d'une modération chrétienne, vous avez quelque sujet de craindre que vous n'êtes pas sans péché.

Si vous parlez beaucoup, si par légèreté et indiscretion vous faites des rapports nuisibles à votre prochain, le Saint-Esprit vous assure que vous n'êtes pas exempts de péchés. *In multiloquio non deerit peccatum.* Vous n'avez point de mauvaise intention, vous ne dites rien que de vrai, mais vous êtes une babillarde et une étourdie, vous parlez sans réflexion, *non deerit peccatum*, le péché ne manquera pas de se glisser dans vos paroles. 1° Parce que vous violez souvent la fidélité du secret et que vous révélez des choses qui ne devraient pas être redites. On vous a confié comme une espèce de dépôt, vous vous êtes engagés de le garder, et malgré vos promesses et vos engagements, vous le rendez public. 2° Parce que, comme un homme qui tirerait des flèches sans se mettre en peine où elles tomberont ne laisserait pas d'être puni, s'il avait tué quelqu'un, quoiqu'il n'eût pas eu positivement dessein de le tuer; de même, quoique je suppose que vous n'ayez pas de mauvaises intentions dans les rapports que vous faites, vous ne laissez pas de mériter châtement, lorsque votre langue comme un arc bandé, tire ses flèches contre la réputation de votre prochain. Vous deviez vous observer, vous deviez avoir de la discrétion et de la prudence, vous deviez traiter votre frère comme vous eussiez voulu être traités vous-mêmes: vous l'avez cependant blessé à mort; vous êtes coupables de ce meurtre, vous en répondrez au jugement de Dieu.

Je pourrais apporter quantité de passages tirés des Proverbes et du livre de l'Ecclésiastique, pour établir cette vérité. *Qui inconsideratus est ad loquendum sentiet mala* (Prov., XIII), celui qui parle en étourdi, sentira un jour les maux que son indiscretion lui a faits. *Lingua imprudentis subversio est ipsius* (Eccli., V), la langue d'un homme imprudent est le principe de sa ruine;

pourquoi cela? pour deux raisons que j'ai trouvées dans saint Ambroise.

Il y a un temps de parler et un temps de se taire, et vous n'avez pas observé ces temps, première raison. Ce que vous avez dit à la légère, vous ne pouvez plus faire que vous ne l'ayez dit, ni presque empêcher les fâcheuses suites de vos rapports indiscrets, seconde raison. Vous deviez prendre garde à ce que vous disiez, aux personnes à qui vous parliez, au tort considérable que votre prochain en souffrirait, et vous ne l'avez pas fait. Une parole est bientôt échappée, mais elle produit quelquefois d'étranges effets. C'est une étincelle, mais elle sera capable de brûler des forêts entières. C'est un ploton de neige, mais à mesure qu'il roulera, il en entraînera d'autres, et fera d'horribles ravages. *Sapiens, ut loquatur multa, prius considerat quid dicat, aut cui dicat, quo in loco, quo tempore. Est tacendi et loquendi tempus* (AMB., lib. I Offic., c. 10). *Periculum non est solum falsa dicere sed etiam vera, si quis ea insinuet quibus non oportet... plerique, dum sine præjudicio loquuntur, verbum emittunt quod revocare non possunt.* (idem., ser., 2 in psal. CXVIII).

Si cet ecclésiastique n'a plus cette réputation d'intègre et d'honnête homme qu'il avait; si cette pauvre fille, qui allait faire un petit établissement, est méprisée de celui qui la recherchait en mariage; si ce procureur et cet homme d'affaires ont perdu la meilleure partie de leurs pratiques; si l'on n'a plus la même confiance pour la bonne foi de ce marchand, ni pour l'habileté de cet artisan, ces rapports indiscrets en sont souvent la cause; vous n'y prenez pas garde encore un coup, mais l'importance de la chose le mérite bien.

Quand le bois viendra à manquer, dit le Saint-Esprit, le feu s'éteindra, et quand il n'y aura plus de faiseurs de rapports, les querelles cesseront: *Cum defecerint ligna, exstinguetur ignis, et susurrone substracto jurgia conquiescent.* Mais ce que l'on dit est dit avec beaucoup d'ingénuité et de simplicité; je le veux croire, sans cela le mal serait plus grand; mais quelque simples et ingénus que paraissent ces rapports, ils entrent jusque dans le fond du cœur et font de pernicieuses blessures: *Verba susurronis quasi simplicia, et ipsa perveniunt ad intima cordis.* Voilà ce que j'avais à vous dire au sujet de ceux qui font des rapports: voyons les instructions que nous pourrions donner à ceux qui les écoutent. Vous avez vu que quand ils sont faux, on pèche contre la vérité; que quand ils sont malins, on pèche contre la charité; et que quand ils sont indiscrets, on pèche contre la prudence; ce sont là les vices de ceux qui les font; examinons en peu de mots en quoi peuvent être coupables ceux qui les écoutent.

SECOND POINT

L'Ecriture sainte qui, comme dit saint Jean Chrysostome, nous fournit des remèdes à toute sorte de maux, et le divin Esprit

qui l'a dictée et qui est le souverain de nos âmes, n'ont pas pris moins de peine à nous laisser un parfait détail des péchés dans lesquels nous pouvons tomber en écoutant les rapports qu'on nous fait, que de ceux que nous commettons nous-mêmes quand nous en sommes les auteurs.

C'est pour cette raison que si nous sommes obligés de lui obéir, de mettre comme des barrières de circonspection à nos lèvres, afin de ne rien dire ni de faux, ni de malin, ni d'indiscret dans les rapports que nous faisons; nous n'avons pas moins d'obligation de mettre comme des haies d'épines autour de nos oreilles, afin que par la difficulté de ces obstacles, nous n'écoutions pas facilement et légèrement ce qu'on nous dit. Qui est-ce qui mettra une garde à ma bouche, qui est-ce qui mettra un sceau à ma langue, afin que je ne tombe pas dans le péché, et que ce que je dirai ne me perde pas? *Quis dabit ori meo custodiam et super labia mea signaculum certum ut non cadam in ipsis et lingua mea non perdat me. (Eccli., XXII).* Qui est-ce aussi, devez-vous dire, qui bouchera mes oreilles, et qui donnera quelque frein à cette démangeaison que j'ai d'écouter les rapports qu'on me fait? Mon enfant, voici un conseil que je vous prie de retenir pendant toute votre vie : *Loquere in tua causa vix (Eccli., XX)*, quand il s'agit d'une chose qui vous regarde, parlez peu, témoignez même que vous vous faites de la violence en parlant, et, si après n'avoir rien dit une première fois on vous interroge une seconde, répondez par un signe de tête à ceux qui vous parlent : *Si bis interrogatus fueris, habeat caput responsum suum.* Mais s'il s'agit des affaires d'autrui, *in multis esto quasi inscius, sed audi tacens.* Conduisez-vous en beaucoup de choses avec autant de modération que si vous ne saviez pas ce que l'on vous dit, et écoutez en vous taisant.

Saint Ephrem croit que le Saint-Esprit nous avertit par là de ne pas tomber dans deux sortes de péchés, dans lesquels tombent pour l'ordinaire ceux qui écoutent les rapports d'autrui. Car, ou ces rapports nous regardent, ou ils regardent notre prochain. S'ils nous regardent, et si ce sont des rapports avantageux qui flattent notre orgueil, la complaisance que nous y témoignons est un péché, et il faut la réprimer. Si ces rapports nous regardent, et s'ils nous blessent dans notre réputation, l'impatience et l'indignation que nous en témoignons sont nos péchés, et il faut nous en guérir.

Nous aimons naturellement à être flattés, et à entendre les avantageux témoignages qu'on rend à nos prétendus mérites. C'est là l'une de nos plus violentes passions, et la tentation à laquelle nous succombons avec plus de plaisir. Vous aimez, Madame, à être flattée sur votre beauté, sur vos agréments, sur la bonne grâce que vous avez, sur votre esprit et sur d'autres talents qu'on loue en votre personne. Magistrats, vous écoutez avec plaisir qu'on vous flatte sur votre pénétration dans les affaires, sur l'exactitude

avec laquelle vous les expédiez, sur la justice que vous rendez. Je vous loue avec saint Paul de ces belles qualités que vous possédez, et de la fidélité avec laquelle vous soutenez le poids et la dignité de votre charge. Mais, à l'égard de la complaisance que vous avez pour ces louanges, à l'égard de ce plaisir intérieur que vous ressentez, quand on vous rapporte des choses avantageuses, je ne vous loue pas.

Acquittez-vous de ces emplois, à la bonne heure; mais éloignez de vous ces langues flatteuses et empoisonnées qui vous empêchent d'en recueillir devant Dieu le fruit que vous en pourriez retirer. Souvenez-vous que n'ayant rien que vous n'ayez reçu du Seigneur, il n'y a rien aussi que vous ne deviez rapporter à sa gloire, rien même qui ne doive vous humilier et vous confondre, dans la crainte d'aller toujours au-dessous de vos devoirs.

On vous fait des rapports qui vous flattent, mais souvenez-vous que ces flatteurs sont de dangereux tentateurs, et que le démon se sert d'eux pour tendre des pièges à votre innocence. *Homo qui blandis fictisque sermonibus loquitur amico suo, rete expandis gressibus ejus (Prov., XXVI).* A votre sens, c'est votre ami, mais au jugement du Saint-Esprit, c'est votre ennemi. A votre sens, il vous veut du bien, mais au jugement du Saint-Esprit, il vous tend des pièges. Souvenez-vous de ce que dit Salomon, qu'il vaut mieux être averti et repris par un homme sage qu'être trompé par la flatterie de ceux que vous regardez comme sages, et que le Saint-Esprit appelle fous : *Melius est a sapiente corripi, quam stultorum adulatione decipi.* Souvenez-vous enfin qu'une personne qui vous aime véritablement, chrétiennement, et selon les règles de l'Evangile, vous rend de meilleurs services, quand même il vous blâmerait, que ne vous rend un flatteur artificieux et hypocrite, quand même il vous baiserait : *Meliora sunt vulnera diligentis, quam fraudulentia oscula blandientis.* Une personne qui vous aime vous avertit de vos défauts, et vous rend par là le service le plus considérable qu'elle puisse vous rendre; mais celui qui vous flatte vous cache vos propres vices, ou ne vous parle que de vos belles qualités; et ces rapports intéressés sont d'autant plus dangereux que, selon tous les Pères, il n'y a rien qui corrompt si aisément les mœurs des hommes, et qui fasse dans leurs âmes de plus douces, mais de plus funestes blessures. *Nihil est quod tam facile corrumpat mentes hominum, nihil quod tam dulci et molli vulnere animum feriat (PAULINUS vel HIERONYMUS, epist. 14, ad Celantiam.)*

Mais si par toutes ces raisons, vous êtes obligés de réprimer la complaisance que vous avez pour ces rapports avantageux d'autrui; vous ne l'êtes pas moins de vous armer de patience et de douceur pour ne vous pas aigrir contre ceux qui vous blessent dans votre honneur, ou dans l'établissement de votre fortune.

On rapporte à David que ses peuples sont mécontents de lui; que des esprits mal faits, attachés au parti d'Absalon le traitent avec un outrageant mépris, que Séméï et d'autres le maudissent, il ne s'en aigrit pas davantage : Laissez-les dire, Dieu connaît mon innocence, ce n'est qu'à lui que je dois rendre compte de mes actions : *Ego autem tanquam surdus non audiebam, et sicut mutus non aperiens os suum*. Je n'écoute pas plus ces rapports que si j'étais sourd, et je ne réponds pas plus que si j'étais muet.

On accuse Susanne d'adultère, deux infâmes vieillards rapportent d'elle qu'ils l'ont vue dans son jardin violer avec un jeune homme la foi qu'elle devait à son mari; on est près de la faire mourir, et cependant elle se tait. N'était-il pas juste qu'elle répondit à de si noires accusations? oui, et néanmoins elle se tut, dit saint Ambroise (lib. I *Offic.*, c. 2), et elle fit plus en se taisant que si elle avait parlé, *plus egit tacendo quam si esset locuta*. En se taisant devant les hommes, elle parla à Dieu, et elle ne trouva point de plus grande marque de sa chasteté que son silence. Sa conscience parlait quand sa bouche ne disait mot, et ayant en sa faveur le témoignage de Dieu, sur la providence et la justice duquel elle se reposait, elle ne recherchait pas le jugement des hommes : *Tacendo apud homines locuta est Deo, nec ullum majus judicium suæ castitatis invenit quam silentium. Conscientia loquebatur, ubi vox non audiebatur, nec quærebat pro se hominum judicium, quæ habebat Domini testimonium*.

Vous n'êtes pas exposés, Messieurs, à de pareils dangers, et si vous y étiez, je ne voudrais pas que vous suivissiez en toute chose cet exemple de Susanne; justifiez-vous, vous dirais-je, et cherchez tous les moyens de faire connaître votre innocence. Mais comme les choses ne vont pas jusque-là, comme les rapports que l'on vous fait, de ce que d'autres ont dit contre vous, ne peuvent vous procurer de si notables préjudices, le parti que vous avez à prendre est celui de la patience et de la douceur.

Car de trois choses l'une : ou vous êtes innocents des faits qu'on rapporte contre vous, ou bien vous en êtes effectivement coupables, ou du moins par l'indiscrétion de votre conduite, vous avez donné à la malignité de votre prochain quelque sujet de parler. Si vous êtes innocents, quelle gloire pour vous de souffrir comme un homme juste, et comme un véritable disciple de Jésus-Christ, ces rapports injurieux sans vous en aigrir? Si en faisant bien, vous souffrez avec patience ce que l'on dit contre vous, c'est là ce qui vous rend agréables aux yeux de Dieu, c'est pour cela que vous êtes appelés, c'est là la grâce et le caractère de votre vocation : *In hoc enim vocati estis* (II *Petr.*, II). L'esprit des vindicatifs, c'est la vengeance; celui des emportés, c'est l'impatience; celui des furieux, c'est le meurtre; celui des chicaniers, c'est le procès; mais

celui des vrais chrétiens, c'est la patience et la douceur, c'est là la grâce et le caractère de leur vocation : *In hoc enim vocati estis*.

Que si vous êtes véritablement coupables de ce que d'autres disent contre vous, ne devez-vous pas rendre d'humbles actions de grâces à Dieu, qui vous fournit cette occasion de vous humilier et de vous conforter? Si même vous avez donné quelque sujet de faire contre vous ces rapports, ne devez-vous pas vous reprocher, avant toutes choses votre indiscrétion, et regarder comme une peine due à votre légèreté ces mauvais témoignages de votre prochain? Il fallait (et c'était la volonté de Dieu), que vous fissiez taire par une conduite régulière, l'ignorance des hommes imprudents; et vous avez manqué vous-mêmes de prudence; réparez donc par votre patience et par votre douceur, cette faute : *Hæc est voluntas Dei ut bene facientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam* (I *Petr.*, II).

Encore un mot pour ce qui regarde les mauvais rapports qu'on vous fait de votre prochain. Les croire légèrement, c'est un péché ou une occasion prochaine au péché. Les croire et donner par là lieu à la détraction et à la médisance, c'est encore un plus grand péché. C'est pourquoi Jésus-Christ disait à ses apôtres : Ayez du sel en vous, et soyez en paix les uns avec les autres : *Habete in vobis sal, et pacem habete inter vos* (Marc, IX). Que voulait-il leur dire par ces paroles?

Le sel dans l'Écriture sainte est un symbole de discrétion, d'incorruption et de sévérité; de discrétion, il n'en faut ni trop, ni trop peu dans les viandes qu'on assaisonne; d'incorruption, il nettoie, et il empêche la pourriture; de sévérité, il est âcre et corrosif.

Voilà le sel que Jésus-Christ veut que vous ayez, et l'Eglise dans les cérémonies du baptême en met dans la bouche de l'enfant qu'on va baptiser. Vous devez avoir de la discrétion et de la prudence, pour ne vous pas laisser prévenir, ni croire légèrement les rapports qu'on vous fait; de la patience, pour ne pas vous laisser corrompre vous-mêmes par ceux que l'on fait de vous; de sévérité et de zèle, pour ne pas laisser sans correction et sans remontrances ceux qu'on fait malicieusement ou fausement contre votre prochain.

Car s'il y a de l'imprudence à rapporter des faits dont on n'est pas bien éclairci, il n'y en a pas moins à les écouter et à les croire. Il est rare qu'on rapporte les choses telles qu'on les a vues ou entendues; et pour peu qu'on y diminue ou qu'on y ajoute, ce ne sont plus ni les mêmes choses, ni les mêmes paroles. Le geste, l'action, les circonstances des temps et des lieux, les commencemens et les suites d'un discours, sont toujours différentes impressions sur les esprits, et pour peu qu'on soit prévenu, ou contre une personne ou en sa faveur, on suit le mouvement de sa passion, et l'on dit

toujours les choses avec quelque excès, ou pour le bien, ou pour le mal.

Ceux qu'on envoya dans la terre promise, en rapportèrent d'abord des merveilles. Voyez, dirent-ils au peuple, en lui montrant une grappe de raisin, qui était si grosse qu'il fallait deux hommes pour la porter; voyez la bonté et la fertilité de cette terre; tous les autres fruits y sont d'un goût merveilleux, elle est si grasse et si abondante que le miel et le lait en coulent de toutes parts. Mais ils changèrent aussitôt de langage, quand ils rapportèrent que c'était une terre qui dévorait ceux qui y demeuraient, et qu'on n'y voyait que des monstres et des géants.

Dans les rapports que l'on fait, on mêle presque toujours le doux et l'amer, le bien et le mal, le vrai et le faux, l'imaginaire et le réel, ce que l'on croit bien savoir, et ce que l'on ne sait que par soupçon; et dans ces sortes de rencontres, n'est-ce pas une grande imprudence de les écouter légèrement, et de s'en laisser prévenir?

Mais le mal est encore plus considérable, quand par cette facilité et cette complaisance que vous avez à écouter les rapports qu'on vous fait, vous donnez lieu aux détractions et aux médisances. Je me souviens de vous avoir déjà parlé de cette matière, c'est pourquoi je finis en vous disant que c'est en ces occasions que vous devez faire paraître votre sévérité et votre zèle. *Habete in vobis sal*, ayez pour lors l'acrimonie du sel, et punissez avec sévérité la langue de ces médisants. Vous ne ferez en cela que ce que faisait David, qui poursuivait impitoyablement ceux qui déchiraient la réputation de leur prochain; que ce que faisait saint Chrysostome lorsqu'il disait : Si vous voulez louer quelqu'un en ma présence, je vous écouterai, mais si vous voulez en parler mal, je n'aurai point d'oreille pour vous entendre. Vous ne ferez que ce que faisait Jésus-Christ votre maître, qui recevait avec tant de patience les mauvais témoignages qu'on rendait contre lui, mais qui ne pouvait souffrir sans indignation ceux que l'on faisait contre le prochain. Vous ne ferez enfin que ce que doivent faire les vrais enfants de Dieu, qui sont fidèles à sa grâce en ce monde, et qui attendent ses récompenses éternelles en l'autre. *Amen.*

SERMON XCIV.

POUR LE DIX-HUITIÈME DIMANCHE D'APRÈS
LA PENTECÔTE.

Sur l'envie.

Quidam de scribis dixerunt intra se : Ille blasphemat. Et cum vidisset Jesus cogitationes eorum dixit : Ut quid cogitatis malè in cordibus vestris? (*Math.*, IX.)

Quelques docteurs de la loi dirent en eux-mêmes : Cet homme blasphème. Et Jésus-Christ connaissant leurs pensées et ce qu'ils avaient dans l'âme, dit : Pourquoi avez-vous dans vos cœurs de mauvaises pensées?

Il n'y a rien de si saint ni de si parfait que les méchants ne blâment et ne condamnent. Ils corrompent par la malignité de leur

ORATEURS SACRÉS. XXXII.

envie les plus belles vertus, en répandant sur elles le poison de leurs médisances ou de leurs jugements téméraires. Si un homme est économe et sobre, les envieux disent qu'il est mesquin et sordide; et s'il fait d'honnêtes dépenses, ils s'écrient que c'est un prodigue et un débauché. Si une fille fuit les compagnies, ils en attribuent la cause à son humeur fière et indocile; et si elle se donne la liberté d'en voir, ils l'accusent d'effronterie et d'immodestie. Semblables au serpent, ils ne se nourrissent de fleurs que pour en faire la matière de leur venin, et les belles qualités de ceux qu'ils haïssent sont les objets, et, comme dit saint Grégoire, les aliments les plus naturels de leur envie.

Pourquoi les juifs et les pharisiens ont-ils tant déclamé contre Jésus-Christ, si ce n'est parce qu'il rendait la vue aux aveugles, le mouvement aux paralytiques, la santé aux malades, les forces aux faibles, la joie aux affligés, la grâce aux pécheurs, la vie aux morts? pourquoi se sont-ils assemblés tant de fois, tantôt pour le lapider, tantôt pour le précipiter du haut d'une montagne en bas, tantôt pour le faire mourir, si ce n'est parce qu'il faisait des miracles que leur envie ne pouvait souffrir? *Quid facimus, quia hic homo multa signa facit?* (*Joan.*, XI.) Que délibérons-nous davantage, et à quoi nous amusons-nous, de laisser vivre un homme qui fait tant de prodiges? Il faut le perdre, et il est avantageux qu'il meure pour tout le peuple.

Ce qui devait les réjouir les afflige; ce qui devait les rassurer les alarme; ce qui devait leur inspirer une juste reconnaissance les porte à un horrible déicide. On présente à Jésus-Christ dans notre évangile un paralytique couché dans son lit; il le regarde, il le guérit, et par un surcroît de bonté, il lui dit que ses péchés lui sont remis : *Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua*. Tout autre que les pharisiens en eût témoigné d'humbles grâces à Jésus-Christ, et en eût admiré le pouvoir; mais comme ils n'osent faire éclater leur envie par des médisances et des calomnies qui les eussent rendus odieux à tout le monde, ils disent en eux-mêmes, et ils se font un cruel plaisir de se le dire, que c'est un blasphémateur et un méchant homme, *hic blasphemat*. C'est ainsi que l'envie, qui aime le mal pour le mal même, empoisonne les actions les plus saintes; c'est ainsi qu'elle s'enflamme, et qu'elle s'irrite de ce qui devrait l'apaiser et la guérir.

DIVISION.

Elle n'est pas morte avec les pharisiens, et j'ai la douleur de me voir obligé de vous dire, que c'est le péché d'une infinité de chrétiens. Il y en a très-peu qui n'en soient coupables, et parmi ceux qui en sont coupables il y en a très-peu qui s'en corrigent. Rien de plus odieux en lui-même que le péché d'envie, et cependant rien de plus commun dans le monde, vous le verrez dans mon premier point. Rien de plus dangereux pour le salut que le péché d'envie,

et cependant rien dont on s'accuse moins dans le tribunal de la conscience, vous le verrez dans mon second point. Je vais faire de ces deux importantes vérités tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Il n'y a rien de plus lâche, rien de plus traître, rien de plus cruel que l'envie, et cependant, quoique la moindre de ces trois circonstances doive inspirer à tout le monde de l'aversion et de l'horreur pour ce péché, il y a très-peu de personnes qui n'en soient coupables; voilà le sujet de ma première partie, et l'ordre que je veux observer dans mes preuves et dans le détail de ma morale.

Pour y réussir, il faut vous apprendre avant toutes choses ce que c'est que l'envie, quelle est proprement sa nature et en quoi précisément elle consiste.

S'affliger du bonheur de ses frères et se réjouir de leurs disgrâces, s'attrister du bien qui leur arrive et se faire un plaisir du mal qu'on leur fait, ne regarder qu'avec chagrin le bon succès de leurs entreprises et ne voir qu'avec une secrète satisfaction, la ruine de leurs projets, se chagriner et se scandaliser de la réputation qu'ils se sont acquise, ou des richesses qu'ils ont amassées, s'applaudir et se satisfaire des humiliations ou de la pauvreté qui leur arrivent: c'est là, Messieurs, ce qui s'appelle envie chez les Pères et les théologiens, et c'est là aussi ce qu'ils regardent comme l'un des plus lâches, des plus malins et des plus cruels de tous les péchés.

Sa lâcheté est si grande, que ce péché porte sur soi un je ne sais quel caractère de bassesse et d'infamie, jusque-là même que ceux qui en sont coupables affectent de s'en faire croire innocents, tant il dégrade la nature raisonnable, tant il lui fait violer les lois divines et humaines, tant il la réduit au-dessous de la condition des bêtes, et comme je pourrai vous le dire dans la suite, au-dessous de celle des démons.

Selon la loi naturelle, nos avantages sont communs, puisque nous avons une même nature; selon la loi civile, nous entrons dans une même société, et nous devons contribuer, selon notre état, à la conservation d'un même tout; selon la loi de la grâce, toute notre religion est fondée sur la charité. Selon la loi naturelle, nous sommes hommes; selon la loi civile, nous sommes citoyens; selon la loi de grâce, nous sommes chrétiens. Comme hommes, nous devons avoir de l'humanité; comme citoyens, nous devons avoir de l'union; comme chrétiens, nous devons avoir de la charité. Or, l'envie, toujours lâche, toujours perfide, toujours maligne, nous inspire des sentiments tout contraires.

Car, hélas ! quelle humanité, quelle union, quelle charité dans un envieux ? Quelle humanité ? il se réduit à la condition des bêtes, dit saint Chrysostome (hom. 44), encore est-il pire que les bêtes, par la raison que ce Père en apporte. Les bêtes, dit-il, ne

se jettent sur nous, que lorsque nous les attaquons, ou que la faim les presse; au lieu qu'un envieux se jette, par son envie, sur ses proches, sur ses amis, sur ses bienfaiteurs mêmes, et sans qu'il puisse satisfaire sa passion, il s'abandonne à tous les mouvements que sa lâcheté lui inspire : *Sunt invidi feris peiores; illæ quidem esca indigentes vel a nobis irritatæ adversus nos armantur, hi vero beneficiis frequenter illæcti*, etc.

Quelle union dans un envieux ! il voudrait être seul, et n'avoir aucun rival. Vous voudriez, madame, avoir seule la beauté en partage; vous voudriez, courtisan, avoir seul les bonnes grâces du prince; vous voudriez, marchand, avoir seul les pratiques de vos voisins; vous voudriez, avocat, avoir ce qu'il y a de meilleur et de plus lucratif dans le barreau.

Partout ailleurs je vois de l'union, dit Cassiodore (lib. III *Variorum*, epist. 19), les petits oiseaux forment entre eux un petit corps de société que les hommes ne forment pas. Le vautour même, qui ne vit que de charognes, épargne les petits oiseaux, et bien loin de leur nuire, il se jette de toute la pesanteur de son corps sur l'épervier qui les poursuit, et le déchirant de son bec, tâche de les tirer de ses griffes. *Vultur cui vita est cadaver alienum, nec exiguis alitibus probatur infestum, sed accipitrem vitam avium persequentem alis cædit, ore dilaniat, totoque suo pondere periclitantibus nititur subvenire*.

Il n'en est pas ainsi de la plupart des hommes, ajoute Cassiodore. Ils ne s'occupent qu'à se supplanter et à se perdre les uns les autres; bien loin de vivre dans l'union et la paix qu'une même société leur inspire, ce n'est partout que division, que haine, qu'inimitié. L'envie les sépare pour en faire autant de monstres à part, et dès que cette lâche passion les anime, ils ne peuvent épargner ceux avec lesquels ils savent qu'ils partagent la même nature : *Parcere nequeunt iis quorum se genus esse cognoscunt*.

Ne croyez donc pas qu'il puisse y avoir le moindre degré de charité dans un envieux. Cette charité, dit saint Paul, se réjouit avec ceux qui se réjouissent, et elle pleure avec ceux qui pleurent : *Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus* (Rom., XII). Si vous êtes heureux, je prends part à votre bonheur; si vous ne l'êtes pas, je m'afflige de votre disgrâce. Si vous jouissez d'une pleine santé, j'en ai de la joie; si l'infirmité vous abat, je compatis à votre mal. Pourquoi cela ? le même Apôtre en rend une raison fort naturelle.

Nous sommes tous, en qualité de chrétiens, les parties d'un même corps dont Jésus-Christ est le chef. Or, il y a cette union et cette sympathie entre les parties du corps humain, que, lorsque l'une souffre, toutes les autres y compatissent, et que, lorsqu'elle jouit d'une pleine santé, toutes les autres y prennent part, comme si c'étaient

leur santé et leur bien personnel. Si l'on marche sur votre pied, dit saint Augustin, votre langue s'écrie aussitôt : Vous me blessez. Si la goutte ou quelque autre douleur aiguë vous tourmente, le reste de votre corps en souffre, et votre âme ne peut avoir la même liberté qu'elle avait de ses opérations. Ce sont les membres d'un même corps et les parties d'un même composé, leur douleur et leur joie est une douleur et une joie communes. *Si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra; sive gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra* (I Cor., XII).

Voilà les sentiments de la charité chrétienne, sentiments nobles, généreux, et dignes d'une grande âme; mais comme ceux de l'envie lui sont tout à fait opposés, c'est par là que vous devez en connaître la lâcheté et la bassesse. Car si malheureusement pour vous, ce qui devrait vous affliger vous réjouit, et si ce qui devrait vous réjouir vous afflige, vous êtes les plus lâches de tous les hommes, et vous péchez contre les premières lois de la société.

Aussi ce péché est de lui-même si infâme, que n'osant paraître tel qu'il est, il ajoute presque toujours la dissimulation et la perfidie à sa lâcheté. Car quoiqu'il n'y ait rien qui réjouisse tant un envieux qu'une perte ou une autre disgrâce arrivée à son prochain, cependant comme il faut qu'il dissimule sa passion, il n'y a point d'artifice, de fourberie, de trahison, de perfidie, dont il ne s'avise. Ce marchand ne pouvait voir qu'avec un cuisant regret les acquisitions que son confrère avait faites, mais dès qu'il est tombé dans la pauvreté, il contrefait le bon ami, et lui tend des pièges par sa compassion même. Cette femme ne pouvait souffrir cette autre qui était belle et bien faite avant que la petite-vérole ou une longue maladie l'eût défigurée; mais à présent qu'elle n'a plus cet agrément ni cette première beauté, elle s'attache à elle et est toujours à sa compagnie. Lâches et perfides envieux, en combien de manières vous contrefaites-vous ! si l'envie est une passion si infâme, pourquoi vous y abandonnez-vous, et si elle n'a aucune infamie, pourquoi vous cachez-vous ? dit saint Chrysostome. Appliquez-vous, je vous prie, à la réflexion de ce grand homme.

Celui dont vous enviez le bonheur, et dont la prospérité vous afflige, est ou votre ennemi, ou votre ami, ou du moins une personne qui vous est indifférente. Si c'est votre ennemi, votre lâcheté et votre perfidie ne sont que trop sensibles. Vous voudriez bien le perdre pour vous venger ; mais vous n'osez. Je voudrais bien l'enfoncer un poignard dans le sein, je voudrais bien le brûler dans sa maison, je voudrais l'avoir précipité dans quelque abîme, mais je n'ose, et la sévérité de la justice me lie les mains ; il faut que l'envie soit l'instrument de ma vengeance, et que je le déchire dans mon

cœur, puisque je ne puis le faire d'autre mal.

Que si ceux dont vous enviez le bonheur sont vos amis, quoi de plus lâche et de plus perfide ? A l'extérieur vous leur donnez des marques d'estime et d'amitié, et au dedans vous avez pour eux un cœur de tigre et de vipère. A l'extérieur vous leur souhaitez mille prospérités, et, dans le fonds, le moindre bonheur qui leur arrive vous afflige. A l'extérieur vous paraissez partager avec eux leurs disgrâces, et, dans le fond, elles vous donnent de la joie. Accordez tout cela avec la qualité d'ami et les sentiments d'un homme d'honneur.

Peut-être sont-ce des gens qui vous sont indifférents ; autre marque de votre malice. Que vous ont-ils fait pour s'attirer tout le fiel de votre cœur, et toute la fureur de vos âmes ? en quoi vous ont-ils désobligés pour vous porter à vous affliger de leur bonne fortune, et concevoir un si cruel plaisir de leur mauvaise ?

Je dis cruel, car il est très-rare que l'envie ne soit accompagnée de cruauté. Le patriarche Jacob parlant de celle des frères de Joseph, les regarde comme des furieux armés de flèches, pour les lancer avec fureur contre cette innocente victime de leur envie : *Inviderunt illi habentes jacula*. (Gen., XLIX).

Il avait raison de parler de la sorte, dit saint Jérôme (*Quæstionibus hebraicis*) : l'envieux est toujours armé de flèches comme un chasseur inquiet et avide, qui se cache pour décharger son arc contre la proie qu'il attend. Qu'aviez-vous fait, pauvre enfant, à ces frères inhumains, pour vous jeter dans une citerne, et vous vendre à des marchands ismaélites ? C'était donc là la récompense des bons services que vous leur aviez rendus ; c'était donc là la récompense de tant de marques d'amitié que vous leur aviez données ? C'était donc là la récompense de l'empressement avec lequel vous les cherchiez, pour partager avec eux la peine qu'ils avaient de garder leurs troupeaux ? *Fratres meos quero*.

La cruauté de leur envie n'a pas ces égards. Il suffit qu'ils sachent que vous êtes plus aimé qu'eux de votre père pour vous haïr ; il suffit qu'ils s'imaginent que vous êtes à leur préjudice plus considéré qu'eux dans la famille. Ils vous donneront bien au dehors quelques marques de complaisance et de tendresse en présence de votre père, mais effectivement ils conspireront contre votre vie, et chercheront toutes les occasions de vous perdre. Vous leur avez raconté votre songe, ils vous prennent pour un orgueilleux et un rêveur, qui veut dominer sur eux ; quoi que vous fassiez pour les en dissuader, il faut que vous périssiez, ils ne peuvent vous souffrir davantage : *Inviderunt illi habentes jacula*.

Que pensez-vous, Messieurs, de cette cruauté de l'envie ? Saint Chrysostome (hom. 31) ne fait pas difficulté de dire qu'un envieux est un diable, qu'il est même, en un sens, pire qu'un diable. Un envieux aime, comme le démon, le mal pour le mal,

et ce ne sont pas tant les maux qu'il endure que les biens d'autrui qui l'affligent : *Non tam suis malis quam alienis bonis infelix est.* Voilà ce qui le rend semblable au démon. Mais ce qui témoigne que sa malice va encore au-dessus de celle du diable, c'est qu'il répand tout son venin et toute sa fureur contre sa propre nature et son espèce. Le diable est bien méchant et bien cruel, mais son envie ne s'étend pas sur d'autres démons, au lieu que ton envie, ô homme, ne cherche qu'à humilier et à perdre tes semblables. *Invidet Satan, sed hominibus, non daemonibus aliis: tu vero, homo, cum sis hominibus invidus, odium adversus gentem tuam, naturamque communem exerces, quod nec Satanas fecit.* Ce n'est pas contre des étrangers que tu exerces la fureur, c'est contre ceux qui ont une même nature que toi, c'est souvent contre ceux qui t'ont rendu service (chose que le démon n'a jamais fait), tu es donc en un sens pire que lui, et hors son endurcissement et son impénitence, tu es plus diable qu'il n'est diable.

Si l'on se mettait bien ces vérités dans la tête, je ne doute pas qu'on n'eût la dernière horreur pour l'envie ; mais ce qui m'étonne est de voir qu'un péché si lâche, si contraire à l'humanité, à l'union, à la bonne foi, à la charité chrétienne ; qu'un péché si perfide, si odieux, si cruel, est cependant le péché d'une infinité de gens. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il règne dans le monde, c'est le premier de tous les péchés et peut-être sans lui, jamais il n'y en eût eu.

Si le démon n'avait pas envié au premier homme les glorieux avantages de sa création, il ne l'eût pas tenté ; s'il ne l'avait pas tenté, Adam n'aurait pas perdu son innocence, et s'il n'avait pas perdu son innocence, ce père nous l'aurait communiquée avec sa nature. C'est donc l'envie de ce maudit serpent qui est la cause de notre malheur, et quoiqu'il n'y ait point de péché dont cet ancien ennemi ne répande le poison dans notre cœur, saint Grégoire remarque (I. V. *Moral.*, cap. 34) que c'est par l'envie qu'il secoue toute la malignité de ses entrailles et qu'il exhale son air pestilentiel sur toute la terre : *Quamvis per omne vitium, humano cordi antiqui hostis virus infundatur, in hac unica nequitia, tota sua viscera serpens concutit, et imprimende malitie pestem movet.*

Il n'y a rien de plus dangereux que la peste, et il n'y a rien cependant qui se répande plus aisément et qui infecte plus de personnes. Il n'y a rien de plus odieux que l'envie, et cependant il n'y a rien qui se communique avec plus de facilité. C'est elle qui entre dans les palais des grands, et qui fait presque autant de jaloux qu'il y a de personnes qui les environnent ; chacun s'empresse, chacun se pousse, chacun tâche d'humilier et de supplanter son rival.

Pauvre Daniel, tu ne le sus que trop à ton malheur. Ton prince te considérait et t'honorait de son amitié ; mais il n'en fallait pas davantage pour te perdre. On te fit passer pour un ennemi de l'Etat et du Dieu

de Nabuchodonosor ; on te précipita dans une fosse où étaient des lions affamés, afin que tu leur servisses de proie ; et comme si l'on avait eu quelque sujet de craindre que tu ne sortisses de cette profonde caverne, on en fit murer l'embouchure, qu'on scella du sceau du roi. Mais, pauvre Daniel, tu n'es pas le seul qu'on traite de la sorte ; les palais des grands ne sont pleins que de tels exemples. Oh ! qu'il y a de courtisans disgraciés et malheureux que l'envie a réduits à la dernière misère !

Si je passe de la cour aux conditions particulières, je n'y rencontre que des envieux. Ce maudit péché se glisse jusque dans les boutiques des marchands, jusque dans les cours des parlements ; oserai-je le dire, jusque dans l'Eglise et dans les cloîtres. Les ecclésiastiques n'en sont pas plus exempts que les séculiers, les religieux que les gens du monde, ceux qui font profession de piété que ceux qui vivent dans un libertinage ouvert, ceux qui sont en communauté que ceux qui mènent une vie privée.

Qu'en pensez-vous, grand Apôtre ! *Quidam propter invidiam et contentionem Christum prædicant, existimantes pressuram se suscitare vinculis meis.* Quelques-uns prêchent Jésus-Christ ; est-ce mal fait de le prêcher ? Non, ils font ce que je fais ; mais ils le prêchent par envie, et pour me faire de la peine, et c'est en quoi ils font mal. Il y a de la peine et du danger à prêcher l'Evangile, et ils veulent bien en porter la peine et s'exposer à ce danger ; mais comme l'envie a la meilleure part dans ce ministère, qui d'ailleurs est si saint, c'est là en quoi ils offensent Dieu. O cruauté, ô fureur, s'écrie là-dessus saint Chrysostome ! A cause que saint Paul a acquis quelque réputation, des esprits vains et envieux ne le peuvent souffrir. Ce ne leur est pas assez de le voir affligé, persécuté, chargé de chaînes dans une prison ; ce ne leur est pas assez de le voir tous les jours présenté devant les officiers de Néron, ils lui portent une envie secrète, et ils voudraient déjà le voir mort.

Non, chrétiens, il n'y a point de condition, il n'y a point d'état, il n'y a point de sexe, il n'y a point d'âge où l'on ne respire l'air contagieux de cette maudite peste. N'est-ce pas ce détestable péché qui met dans les familles tant de divorces entre les frères et les sœurs ; dans le voisinage, entre les artisans d'une même profession ; dans le barreau, entre les avocats et les procureurs ; dans les religions, entre des filles qui, méritant d'ailleurs une vie fort austère, en perdent tout le mérite par la contagion de ce vice qui les corrompt ?

Le croiriez-vous ? les enfants mêmes n'en sont pas exempts. A peine sont-ils nés, dit saint Augustin, qu'ils sont jaloux des caresses que l'on fait à leurs égaux ; et leur envie pire qu'une fièvre étiqne les consume peu à peu et les fait mourir. Enfin, parcourrez tout le monde, examinez toutes les conditions, depuis la première jusqu'à la dernière, vous trouverez que le prophète Isaïe

a eu raison de dire que dans le corps mystique de Jésus-Christ il n'y a point de santé depuis les pieds jusqu'à la tête; *A planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas*. Pourquoi? *Vulnus et livor, et plaga tumens non est circumligata, nec curata medicamine* (Isa., I), parce que l'envie a fait partout des blessures mortelles, que, quoiqu'on en soit dangereusement frappé, on ne se met nullement en peine de lier sa blessure, ni de faire ce qu'il faudrait faire pour la guérir; circonstance étrange qui m'a fait avancer une seconde proposition, qui est que, quoiqu'il n'y ait rien de plus dangereux pour le salut que le péché d'envie, il est très-rare de voir des gens qui s'en accusent et qui veulent en guérir.

SECOND POINT.

Nous ne pouvons avoir de meilleures preuves de l'énormité de ce péché, ni des funestes suites qu'il entraîne, qu'en ouvrant les divines Ecritures, et vous faisant voir les effroyables châtimens que Dieu en a tirés de tout temps.

Je vois d'abord Caïn, chef et père des envieux, qui ne pouvant souffrir que Dieu regarde de meilleur œil les offrandes d'Abel que les siennes, lui dit comme par une espèce d'amitié : *Egrediamur in agrum*, allons nous promener à la campagne, et se sert de cette occasion pour le tuer. Mais j'y vois en même temps un châtiment exemplaire de ce péché. Caïn tremble et frissonne de tout son corps, quoiqu'il soit presque seul dans tout le monde; il implore la miséricorde de Dieu, ou plutôt il irrite sa justice, pour avoir quelque signe à la faveur duquel personne ne le touche. Tu en auras un, malheureux, tu en auras un, tu seras à toi-même ton propre bourreau, tu porteras partout avec toi ton supplice; et il t'accompagnera jusque dans les enfers.

Si je passe plus avant, je vois Marie, sœur de Moïse, qui ne peut souffrir l'honneur que Dieu fait à son frère : *Nunquid per solum Moysen locutus est Dominus?* (Numer., XII.) Est-ce que le Seigneur n'a parlé que par Moïse? mais j'entends Dieu qui lui dit : Avec quel front as-tu osé médire de ton frère? tu vas souffrir la peine de ton péché. Quelle peine? la première fut que Dieu plein de colère se retira : *Iratus abiit*. La vertu attire Dieu, le péché l'éloigne; la charité l'apaise, l'envie l'aigrit. Quand un homme a la charité, Dieu demeure en lui, et il demeure en Dieu; mais quand l'envie bannit cette charité de son cœur, elle en chasse infailliblement Dieu; il n'y est plus, il s'est retiré en colère : *Iratus abiit*.

La seconde fut la lèpre dont elle se sentit frappée : *Et ecce Maria apparuit candens lepra*. Pourquoi fut-elle frappée de lèpre plutôt que d'un autre mal? parce que cette lèpre marquait mieux la nature de son péché, répond saint Ephrem : *Aperte corpus illius lepra occupavit, quia clam lepra peccati animum ejus infecerat et manifesto ejus malo peccatum innotescit quod latebat*. Cor-

pus quod lepra infectum cornebatur velut speculum quoddam fuit animæ quæ non perspiciebatur cujus indicabat maculam. (Ephrem, ser. De morbo linguæ). La lèpre gâte toutes les parties du corps, l'envie corrompt toutes les puissances de l'âme. La lèpre est une corruption de la masse du sang et un signe de mort; l'envie est une pourriture qui s'insinue jusque dans la moelle des os : *Putredo ossium invidia*, et quand elle est entrée si avant, il est très-difficile qu'on en guérisse.

Coré, Dathan et Abiron ne peuvent souffrir la domination de Moïse et d'Aaron, tant leur envie est grande : *Cur elevamini supra populum Domini?* (Numer., XVI.) Pourquoi vous élevez-vous avec tant de fierté sur le peuple du Seigneur? ils passent de l'envie à la désobéissance, de la désobéissance au murmure, du murmure à une rébellion ouverte; mais Dieu sait bien s'en venger : *Dirupta est terra sub pedibus eorum, et aperiens os suum devoravit illos*, la terre se fend sous leurs pieds, et ouvrant ses entrailles elle les ensevelit tout vivants.

Que dirai-je de ce qui s'est passé dans la personne de Pharaon? Dieu endureit son cœur, voilà ce que l'Ecriture m'apprend; mais l'abbé Rupert remarque (lib. I in Exod., c. 21) qu'il l'endureit, non pas en lui donnant un esprit de malice, mais en se plaisant à faire d'autant plus de bien aux juifs, que ce prince se plaignait et était envieux de leur fécondité. Dieu bénissait ce peuple et le multipliait; étrange sujet d'envie et de rage à Pharaon qui s'endurcit lui-même dans son péché, et qui périt sous les eaux de la mer Rouge avec toute son armée : *Deus benedicit et multiplicat populum suum; cor ejus invidens conversum est in asperum odium, est enim invidiæ proprium, ut quanto eis quibus invidetur, majora conferuntur beneficia, tanto magis ipsa invidia confirmetur*.

Ainsi meurent, ainsi périssent, ainsi sont damnés les envieux. Voilà ce à quoi ordinairement ce péché se termine, dit saint Grégoire de Nysse (lib. De beat., orat. 7), qui l'appelle, pour cet effet, un péché de désespéré; ce mot est bien rude. Oui, de désespéré, dans le sens que ce Père l'entend, c'est-à-dire qu'on s'en corrige très-rarement, c'est-à-dire qu'ordinairement parlant on le rend incurable, c'est-à-dire que hors une grâce particulière de Dieu, on n'en guérit jamais, c'est-à-dire enfin, que souvent, hélas! que trop souvent, on trouve dans les envieux les mêmes marques et les mêmes symptômes que les médecins distinguent en ceux dans lesquels il n'y a presque plus d'espérance. Voyez leurs yeux enfoncés et abattus; leurs sourcils resserrés, leur visage défait, leur air languissant, leur esprit égaré et inquiet; où sont en eux de favorables marques de vie? et au contraire ne distingue-t-on pas de funestes présages de mort? *Quæ enim desperatorum lethalia signa sunt, ea sæpe in invido existunt; oculi aridi inter palpebras tabidas et extenuatas recedentes,*

supercilium contractum; ossa loco carnum translucunt.... At quæ morbi causa est? quod frater vel propinquus, vel necessarius, vel vicinus in animi tranquillitate, et lætitia vivit. O novas injurias! etc.

Encore avec tout cela ils ne se croient pas malades; avec tout cela l'envie est un péché qu'ils ne se reprochent presque jamais, un péché qui, tout abominable qu'il paraisse dans les autres, semble excusable et léger à ceux qui le commettent.

Vous le savez, mes chers et honorés confrères, vous le savez, vous qui recevez les confessions de tant de pécheurs, s'accuse-t-on presque jamais de ce péché? et si l'on ne s'en accuse pas, comment en guérira-t-on? On se confesse de ses blasphèmes, de ses emportements, de ses fornications, de son intempérance, de son oisiveté, des paroles trop libres qu'on aura dites, et des actions déshonnêtes qu'on aura faites; encore Dieu veuille qu'on n'en ômette pas les circonstances aggravantes; Dieu veuille qu'on ne les cache pas, ou par honte, ou par hypocrisie, ou par orgueil!

Mais où est le pénitent qui se confesse de son envie? où est le dévot et la dévote, le religieux et la religieuse dans qui ce péché, pour être plus spirituel, est encore plus dangereux, qui s'accuse d'en avoir contracté pendant plusieurs années une mauvaise habitude? Ils s'examineront bien sur de petits péchés, ou sur des fautes où peut-être il n'y en a point. Ils s'examineront bien sur des distractions, souvent involontaires, sur des tentations auxquelles ils n'auront pas consenti, pendant qu'ils ne feront pas la moindre réflexion sur l'envie, qui est la passion qui les domine.

Je sais, Madame, que vous avez beaucoup de scrupules (j'en loue le Seigneur, pourvu qu'ils viennent d'une âme timorée, et qui appréhende de lui déplaire), mais avec tous ces scrupules qui ne servent qu'à exercer notre patience, et nous faire consumer dans les confessionnaux un temps que nous pourrions employer à des discussions plus considérables, venez-vous nous dire: L'envie est mon péché, il y a des personnes dont le bonheur me chagrine, et dont le malheur me réjouit? S'il leur arrive quelque accident, j'en sens une secrète joie, et si quelque bon succès rend leurs affaires meilleures qu'elles n'étaient, cette nouvelle prospérité me fait de la peine. Venez-vous nous faire ingénument cette déclaration? Vous le savez, Messieurs et Mesdames, vous est-il venu quelque remords de conscience sur cet article? vous êtes-vous représenté que l'envie était votre passion prédominante, et avez-vous fait tous vos efforts pour vous en corriger?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Pères et les gens de bien s'en sont plaints; il y a plus de six cents ans que Salvien, ce Jérémie de son siècle, nous a témoigné que c'était là l'une des choses dont il s'étonnait le plus. Je vois, disait-il, dans le christianisme, deux choses que je ne puis concevoir ni concilier ensemble. La première est l'effroyable mul-

titude des envieux qui se trouvent dans toutes les professions, dans tous les âges, dans tous les sexes. La seconde est l'endurcissement et l'impénitence de ces envieux qui, parmi les pécheurs, sont presque les seuls qui ne se reprochent pas leurs péchés. *Quis est in quo non lividus malevolentia zelus ardet? Cujus non sensum livor invasit? Cui non prosperitas aliena supplicium est?* (SALVIANUS, lib. V. *De gubern. Dei*.) Y a-t-il quelqu'un que la malignité de l'envie ne consume à petit feu? y a-t-il quelqu'un que ce péché contagieux ne corrompe? y a-t-il quelqu'un à qui la prospérité d'autrui ne fasse d'étranges peines?

Ne le dissimulons pas; il est rare de trouver des chrétiens exempts de cette passion; mais il est rare en même temps d'en trouver qui s'en accusent et qui s'en corrigent. Dans les uns c'est une ignorance et un aveuglement criminels. Ils ne croient pas mal faire; et pourvu qu'au dehors ils ne ruinent pas effectivement celui dont ils envient le bonheur, ils se flattent d'être innocents. Dans les autres c'est indifférence et négligence. Ils ont bien d'autres péchés qui chargent leur conscience, il y a bien d'autres choses sur lesquelles il faut qu'ils fassent réflexion, sans qu'ils s'arrêtent à celle-là. Dans plusieurs c'est entêtement, c'est endurcissement, c'est malice, ils ne veulent pas se corriger; l'envie est une passion invétérée, et qui a jeté dans leurs âmes de si profondes racines, qu'il est presque impossible de les arracher. O aveuglement terrible! ô dureté épouvantable!

Préservez, Seigneur, de ce péché mes chers auditeurs. Par cette infinie bonté que vous avez pour tous les pécheurs en général, par ces exemples de générosité et de tendresse que vous nous avez laissés, par les mérites de ce sang précieux que vous avez versé pour nous, ouvrez les yeux de ces aveugles, et amollissez les cœurs de ces endurcis. S'ils veulent envier quelque chose, que ce soit, Seigneur, votre grâce; s'ils veulent être jaloux de quelque prospérité, que ce soit de celle d'être bien avec vous: qu'ils tâchent de se surpasser les uns les autres, en piété, en justice, en douceur, en paix, en charité, afin que par une noble émulation, s'encourageant à faire toujours de mieux en mieux, ils puissent vous posséder dans votre bienheureuse éternité. *Amen.*

SERMON XCV.

POUR LE DIX-NEUVIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'infidélité aux grâces de Dieu.

Multi enim sunt vocati, pauci vero electi (Matth., XXII).

Car plusieurs sont appelés, mais il y en a très-peu d'élus.

Plusieurs sont appelés, Messieurs, c'est une marque de la gratuite infinie bonté de Dieu. Peu sont élus; c'est une marque de son indépendance et de sa justice. Plusieurs

sont appelés, et il faut qu'ils le soient pour venir à lui; car si le Père céleste ne les y attire, ils n'y viendront pas. Peu sont élus, et il faut qu'ils le soient pour entrer dans le royaume qui leur est préparé; sans cela ils n'y entreront jamais. Plusieurs sont appelés; réjouissez-vous, mes chers paroissiens, vous qui êtes de ce nombre. Peu sont élus; humiliez-vous et affligez-vous, peut-être n'êtes-vous pas de ce nombre.

Plusieurs sont appelés; on a appelé les juifs au festin que ce roi a fait pour les noces de son fils; et c'est à leur place, et, pour ainsi dire, à leur refus que vous y avez été conviés. Peu sont élus; ces Juifs ont été réprouvés, et ce roi, irrité de leur refus et de leur cruauté, a perdu ces homicides et a brûlé leur ville : *Perdidit homicidas illos, et civitatem eorum succendit*. Enfin, plusieurs sont appelés, c'est par le moyen des grâces qu'ils ont reçues; peu sont élus, ils en doivent attribuer la cause à l'infidélité qu'ils ont apportée à ces grâces; voilà l'esprit de mon évangile, et l'importante matière dont il faut que je vous entretienne en vous en expliquant les circonstances.

J'y trouve d'abord un roi qui marie son fils, et qui, pour rendre cette cérémonie plus utile à ses sujets, invite plusieurs au festin qu'il a préparé. J'y découvre ensuite l'incivilité et l'ingratitude de ces conviés qui se soucient si peu de l'honneur que leur prince leur fait, qu'ils négligent d'en profiter, et qu'ils s'en vont, les uns à leur négoce, les autres à leur maison de campagne. J'y remarque enfin la juste indignation de ce roi qui, se voyant si indignement méprisé, et apprenant même que ses conviés ont eu la cruauté d'assassiner quelques-uns de ses officiers, les perd sans ressource, et brûle leur ville.

DIVISION.

Quoique ce soit là une parabole, nous y découvrons d'étranges vérités qui nous regardent tous, et Jésus-Christ ne s'en est servi qu'afin que nous en fissions notre profit. Nous sommes tous les jours invités à bien vivre par les grâces que Dieu nous donne, et peut-être tous les jours méprisons-nous ces grâces; peut-être, par une fureur encore plus grande que celle de ces conviés qui tuèrent les serviteurs que ce roi leur envoya, faisons-nous mourir au dedans de nous Jésus-Christ, son cher Fils. Voilà ce qui le met en colère contre nous, voilà l'excès et la consommation de notre malice, voilà la cause de notre réprobation et de notre perte. Plus Dieu nous fait de grâces, et plus nous en abusons, première vérité; et plus nous abusons des grâces de Dieu, plus nous augmentons notre réprobation, et lui donnons sujet de nous perdre, seconde vérité. O Jésus-Christ, ô Jésus-Christ, il s'agit ici de votre gloire et de notre salut; donnez-moi la force et l'onction nécessaires pour bien établir ces grandes et importantes vérités dans les esprits et dans les cœurs de ceux qui m'entendent.

PREMIER POINT.

Si nous avions pour Dieu les mêmes sentiments qu'il a pour nous; si nous étions aussi fidèles à répondre à ses grâces qu'il est disposé à nous les donner; enfin, pour parler le langage de l'Ecriture sainte, si nous nous convertissions à lui comme il se convertit à nous, l'ouvrage de notre salut aurait toute sa perfection, et il serait vrai de dire non-seulement qu'il y aurait beaucoup d'appelés, mais encore qu'il y aurait beaucoup d'élus.

A considérer ce qu'il a dit et ce qu'il a fait dans l'une et dans l'autre loi, nous ne pouvons douter de la bonne et charitable disposition de son cœur à notre égard, dit saint Jean Chrysostome. Il s'est toujours attaché à prendre, par rapport à nous, les qualités les plus douces et les plus tendres, afin d'exciter notre confiance, et d'animer notre fidélité à le suivre. Il a voulu que nousussions qu'il a pour notre salut une inquiétude semblable à celle qu'a une poule de ramasser ses poussins sous ses ailes, pour ne les exposer ni à la rigueur du froid, ni à la voracité des oiseaux de proie : *Quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alis* (Matth., XXIII) : Jérusalem, ô ma chère mais ingrate Jérusalem ! combien de fois ai-je voulu ramasser tes enfants sous les ailes de ma miséricorde, comme la poule ramasse ses poussins sous les siennes ! combien de fois t'ai-je appelée ! combien de fois t'ai-je dit de venir à moi !

Ce n'est pas assez de s'être expliqué par cette comparaison. Une poule quitte bientôt ses poussins; à mesure qu'ils deviennent grands, elle les oublie, et ne se soucie plus de leur nourriture. C'est pourquoi, comme Dieu n'a pas ces sentiments à notre égard, il prend pour exemple de son infinie bonté, les soins que les pères ont de leurs enfants, la tendresse et la compassion qu'en ont les mères, l'attachement et l'amour que les maris ont pour leurs femmes. Oui, je suis ton père et plus que ton père; oui, je suis ta mère et plus que ta mère; oui, je suis ton mari et plus que ton mari. Un père outragé déshérite souvent son enfant, et ne le veut plus voir, quelque soumission qu'il en reçoive; mais reviens à moi, mon enfant, reviens, quoique tu aies dissipé ton bien en menant une vie libertine et débauchée. J'ai encore ta robe que je garde pour te la rendre; j'ai encore un anneau à te mettre au doigt; vite, vite, qu'on apporte tes habits et tes souliers, et qu'on tue un veau gras. *Deus suum nobis nostræ salutis amorem significaturus, gallinarum charitatem, patrum curam, matrum misericordiam, virorum profert amorem; non quia nos tantum duntaxat amet, sed quia his exemplis atque regulis non alia apud nos majora sunt amoris signa et argumenta. Nam quod multo magis nos amet, etsi, ait, mater filiorum uteri sui obliviscatur, et vir uxorem dimissam, et cum alio pollutam revertentem non recipiat, peccatores Deus recipit* (CHRYSOST., homil. in Genesim).

Une mère oublie le fruit de son sein, et

combien y en a-t-il de dénaturées qui abandonnent leurs enfants aux disgrâces de la pauvreté et de la faim ! mais pour moi, je t'assure, et tu dois m'en croire sur ma parole, que je ne t'oublierai jamais. Quand un mari a quitté sa femme pour cause d'adultère, il ne la reçoit plus dans sa maison ; va, perfide et infidèle, lui dit-il, tu es indigne de mon amitié ; mais pour toi, reviens, impudique et adultère ; reviens, je suis meilleur mari que tu n'as été épouse fidèle ; je consens de te recevoir, et j'oublierai même la vie infâme que tu as menée.

Ce ne sont là, mes frères, ni des sentiments, ni des paroles que je prête à Dieu ; c'est son pur langage dans une infinité d'endroits de l'Ecriture. C'est lui qui nous appelle, c'est lui qui nous invite à la participation de sa grâce, c'est lui qui ne considérant ni sa grandeur, ni nos bassesses, ni sa sainteté, ni notre corruption, ni sa bonté, ni nos ingrattitudes, nous prévient et nous suit, dit saint Bernard (*Tract. De gratia et libero arbitrio*). Il nous prévient en nous inspirant une bonne volonté, et il nous suit en aidant cette bonne volonté ; il nous prévient quand nous sommes pécheurs, afin que nous devenions justes, et il nous suit quand nous sommes justes, afin que nous ne devenions plus pécheurs ; il nous prévient afin que nous ne tombions plus. Il nous prévient pour nous appeler ; il nous suit afin qu'étant appelés nous lui répondions. Oh ! que nous aurions de sagesse et de bonheur, si autant qu'il a d'empressement et de bonté pour nous, nous avions pour lui, autant de fidélité et de reconnaissance !

Mais je remarque dans la même Ecriture qu'il s'y plaint partout de l'indifférence, de l'ingratitude et de la dureté que nous avons pour lui. Combien de fois, ô Jérusalem, t'ai-je voulu mettre sous les ailes de ma miséricorde, comme une poule fait ses poussins sous les siennes ? mais tu ne l'as pas voulu, *et noluisti* ? Combien de fois t'ai-je dit, reviens, mon enfant, je mettrai tes péchés derrière mon dos, et je les jetterai dans la mer ; mais tu ne l'as pas voulu, *et noluisti* ? Combien de fois t'ai-je dit, jette-toi entre mes bras, rentre dans le giron de ta mère, mais tu ne l'as pas voulu, *et noluisti* ? Combien de fois t'ai-je dit de rentrer dans ton devoir après toutes tes fornications, et que je te recevrais, et tu ne l'as pas voulu, *et noluisti* ? Tu t'es prostituée à plusieurs amants, nonobstant la foi que tu m'avais donnée : *Fornicata es cum amatoribus multis* ; tout autre que moi n'aurait jamais voulu te reprendre, mais reviens, reviens, et je te recevrai : *Tamen revertere ad me, et ego suscipiam te* ; et cependant tu ne l'as pas voulu, *et noluisti* ? *Vulgo dicitur : Si dimiserit vir uxorem suam, et recedens ab eo duxerit virum alterum, nunquid revertitur ad eam ultra ? nunquid non polluta et contaminata erit mulier illa ? tu autem fornicata es, etc. (Jerem., III).*

Il est donc vrai, et hélas ! il n'est que trop vrai que souvent plus Dieu nous fait de grâces, plus nous en abusons. Il est donc

vrai, et hélas ! il n'est que trop vrai que, quoiqu'il nous invite, qu'il nous sollicite, qu'il nous presse de venir à lui, souvent nous faisons la sourde oreille. Il est donc vrai, et hélas ! il n'est que trop vrai qu'il ne tient pas à lui, mais à nous, que nous ne soyons sauvés, que nous nous soucions peu de ses invitations, que nous méprisons ses caresses, que nous nous moquons de ses menaces, et qu'autant qu'il a de bonté de nous appeler à son festin, autant nous avons de mépris pour toutes les honnêtetés qu'il nous fait. Parcourons notre évangile, nous y trouverons l'infidélité que nous apportons à tant de grâces et les causes de cette infidélité.

Les conviés dont il y est fait mention sont accusés de trois choses : d'indifférence et de négligence, d'opiniâtreté et d'endurcissement, de cruauté et d'homicide ; et ces trois circonstances doivent vous faire connaître les trois différents caractères de l'infidélité que vous apportez aux grâces que Dieu vous fait. Vous les négligez et vous vous en souciez peu, premier caractère ; vous les rejetez et vous vous endurecissez pour ne les pas recevoir, second caractère ; vous outragez et vous faites mourir celui qui vous les donne et qui vous les a méritées, troisième et dernier caractère.

Dieu fait de son côté au delà de ce qu'il doit faire, pour vous engager à recevoir ses grâces ; et il semble que plus il a d'empressement à vous les donner, plus vous négligez d'en profiter. Le roi dont il est parlé dans notre évangile, voulant faire un magnifique festin aux noces de son fils, et y ayant invité plusieurs, envoya ses officiers leur dire de venir : *Misit servos suos vocare invitatos ad nuptias*. Il ne se contenta pas de cela, il en envoya d'autres pour une seconde fois, avec ordre de les avertir que le festin était tout prêt, que les viandes, la volaille, le gibier étaient en état, mais ils ne s'empressèrent pas davantage ; et au lieu de profiter d'un si grand honneur et d'accourir promptement, ils s'en soucièrent fort peu : *Illi autem neglexerunt*. Faites tant de préparatifs qu'il vous plaira, disposez-vous à nous recevoir, comme vous le jugerez à propos, nous ne nous soucions pas du régal que vous voulez nous faire : *Illi autem neglexerunt* ; ils témoignèrent beaucoup de négligence et d'indifférence, remarquez bien avec saint Augustin toutes ces circonstances.

Dieu de son côté est si bon et si généreux, qu'il n'épargne rien pour vous obliger de recevoir ses grâces. Il ne se contente pas d'envoyer ses serviteurs vous inviter de venir aux noces de son Fils Jésus-Christ ; méritiez-vous cette faveur, et qui êtes-vous pour oser l'espérer ? Il vous en envoie des seconds vous dire : Mon dîner est prêt, mes taureaux sont tués, mon gibier est en état, venez ; plus il a d'empressement, plus vous avez de froideur et de négligence.

Ce mariage du fils du roi n'est autre que l'incarnation du Verbe ; mariage où il se fait une admirable alliance, et une union hypostatique du Fils de Dieu avec la nature

humaine; mariage où Dieu et l'homme sont comme deux en une chair, deux natures en une personne; mariage que saint Paul appelle un grand sacrement dans Jésus-Christ et dans l'Eglise; mariage dont vous sortez tous, et qui vous donne la qualité d'enfants de Dieu et de ses héritiers; mariage en vertu duquel, si vous êtes de bons enfants, vous lui êtes unis, non-seulement par la foi, mais encore par la charité, qui vous fait demeurer à Dieu et vivre de son Esprit.

Les hommes ont été appelés à ces noces dès le commencement du monde, par la foi qu'ils ont eue au médiateur qui devait venir, dit saint Augustin. Ils y ont été appelés par les patriarches et les prophètes, qui leur ont enseigné cette foi. On leur a dit que les taureaux étaient tués; car combien y a-t-il eu de sacrifices dans l'ancienne loi! combien y a-t-il eu de victimes égorgées, pour représenter, par leur multitude, l'unité d'une seule victime qui devait remplir ce qui leur manquait!

Mais on a fait pour vous quelque chose de bien plus considérable. Dieu ne s'est pas contenté de vous envoyer ses patriarches et ses prophètes, il vous a envoyé son propre Fils. Il ne s'est pas contenté de vous flatter de si avantageuses promesses; il vous a donné ce qu'il avait promis à vos pères; il ne s'est pas contenté de vous faire dire : Il viendra; il vous a dit par ses apôtres et leurs successeurs, par ses prédicateurs et ses pasteurs : Il est venu, tout est prêt; hâtez-vous d'accourir à son festin, hâtez-vous de recevoir les grâces qu'il vous a méritées, et qu'il vous apporte.

A des invitations si douces et si honorables, quelle devait être votre réponse? la même que serait celle que vous feriez à un prince qui aurait la bonté de vous inviter à un grand festin. Vous mettriez vos plus beaux habits, vous vous hâteriez de profiter de cet honneur, vous vous estimeriez bienheureux d'avoir été choisis parmi une infinité d'autres pour vous asseoir à sa table, et vous regarderiez cette grâce comme une source de plusieurs autres que vous en attendriez. La même réponse que serait celle que vous feriez à un bon ami qui serait bien aise que vous assistassiez au festin des nocces de son fils; vous interrompriez volontiers le cours de vos affaires, vous vous priveriez volontiers de tout autre plaisir, et vous lui feriez savoir avec beaucoup de joie que vous êtes tout prêt à recevoir l'honneur qu'il vous fait.

La même réponse que fit Miphiboseth à David : *Non fuit domus patris mei nisi morti obnoxia domino meo regi : tu autem posuisti me servum tuum inter convivas mensæ tuæ* (II Reg., XIX). Grand prince, je ne mérite pas l'honneur que vous me faites, ni la bonté que vous avez pour moi. Si je considère la maison d'où je sors, elle ne mérite que la mort, à cause de mon père qui vous a si maltraité; et néanmoins par un excès de bonté, vous me mettez au nombre de vos convives, moi qui ne suis que votre servi-

teur. Quelle reconnaissance ne dois-je pas avoir d'une si signalée faveur, et que ne dois-je pas faire pour en profiter?

Vous savez, Messieurs, que la maison d'Adam votre père est une maison sujette et condamnée à la mort; vous savez que vos péchés personnels ont encore augmenté cette peine. Mais Dieu, qui est infiniment plus généreux que David, veut bien vous appeler aux nocces de son Fils et vous faire part des grâces qu'il est venu apporter au monde par son union avec la nature humaine; et cependant ce sont ces grâces que vous négligez : *Illi autem neglexerunt*. Ajoutons un autre mot de notre évangile : ce sont ces grâces que vous rejetez et que vous ne voulez pas, *et nolabant venire*.

Oui, vous n'en voulez pas; c'est le reproche que Dieu vous fait en une infinité d'endroits de l'Ecriture : *Filii mendaces, filii nolentes audire legem Dei*. Avez-vous jamais bien compris ce que vous êtes, et comment on vous appelle, non pas à votre propre jugement, mais au jugement de Dieu? Selon vous et à votre propre jugement, vous êtes des enfants obéissants, des enfants qui veulent ce que Dieu veut, des enfants qui se trouvent heureux de recevoir ses grâces; mais au jugement de la Vérité même, qu'est-ce que vous êtes? Des enfants menteurs, des enfants qui ne veulent pas écouter la loi de Dieu.

Selon vous, vous n'êtes pas si coupables que l'on croit; selon vous, il y a plus de gens de bien dans le monde qu'on ne pense; je le souhaiterais de la sorte; mais selon Dieu et à son jugement, à peine trouve-t-on un seul homme de bien dans Jérusalem : *Circuite vias Jerusalem (Jerem., V)*; faites tout le tour de Jérusalem, allez de rue en rue, de porte en porte, *aspicite et considerate*. Voyez, considérez, regardez tout de près, *et quærite in plateis ejus virum facientem judicium*. Trouverez-vous dans cette grande ville un seul homme juste et qui marche dans les voies de la justice? Mais en voilà tant qui s'écrient : Vive le Seigneur! en voilà tant qui disent qu'ils seraient maris de l'offenser : n'importe, il n'y en a point; et s'ils le disent, ce sont des menteurs; et s'ils le disent avec serment, ce sont des faussaires : *Si etiam Vivit Dominus! dixerint, falso jurabunt*. Pourquoi? Parce qu'ils font tout autre chose que ce qu'ils disent, parce qu'ils ne veulent pas ce qu'ils devraient vouloir, parce qu'ils ont refusé d'écouter les remontrances qu'ils devaient écouter, parce qu'ils se sont endurcis et qu'ils n'ont pas voulu retourner à moi. *Renuerunt accipere disciplinam, induraverunt facies suas et noluerunt reverti*.

Dans notre évangile, ce bon roi envoie plusieurs fois chercher ceux qu'il avait conviés, et nonobstant toutes ces invitations réitérées ils ne veulent pas venir, *et nolabant venire*. Il pouvait les faire amener de force, mais il veut qu'ils viennent volontairement à son festin. Dieu pourrait de même par sa toute-puissance vous obliger de recevoir

ses grâces, mais il ménage votre liberté, et il vous traite d'une manière conforme à votre nature, pour avoir sujet de vous louer et de vous récompenser si vous voulez ce qu'il veut lui-même. Il ne se contente pas de vous donner des marques générales de cette bonté paternelle qu'il a pour tous ceux qui entrent dans sa famille, il veut vous en donner de singulières, pour vous ôter tout sujet de défiance et d'excuse. Venez, venez, tout est prêt, vous dit-il. Ne croyez pas que ce soit par une pure cérémonie que je vous appelle, comme si j'étais effectivement bien aise que vous ne vinssiez pas ; je suis sincère et la sincérité même ; je suis bon et la bonté même ; voilà mon cœur ; ouvrez-le, vous n'y trouverez que des sentiments de miséricorde et de tendresse.

N'importe ; *et nolebant venire* ; quoiqu'ils soient appelés, invités, cherchés, ils ne veulent pas venir ; plus on les presse, plus ils s'endureissent ; plus on leur fait de grâces, plus ils les rejettent. Où vont-ils donc ? voici la cause de leur infidélité et de leur résistance : *Abierunt alius in villam suam, alius in negotiationem suam*, ils vont les uns à leur maison de campagne, les autres à leur négoce et à leurs emplois.

Dieu, dit saint Augustin (l. II *De serm. Dom. in monte*), est prêt à nous donner sa lumière, non-seulement cette lumière extérieure que nos yeux voient, mais cette lumière spirituelle et intérieure qui éclaire nos âmes ; il est de son côté prêt à nous la donner, mais de notre côté, nous ne sommes pas toujours prêts à la recevoir : Qu'est-ce qui en empêche ? C'est, répond ce Père, notre mauvaise volonté, qui se penche vers d'autres choses, c'est notre esprit corrompu qui se laisse aveugler par une maudite cupidité des biens du monde : *Paratus est suam lucem dare nobis, non solum visibilem, sed intelligibilem et spiritalem, sed nos non semper parati sumus accipere, cum inclinamur in alia, et rerum temporalium cupiditate tenebramur*.

Si nous pouvions concilier ensemble Dieu et le monde, servir Dieu et l'argent, aimer notre salut et nos plaisirs, être attaché au Créateur sans nous détacher de la créature, embrasser la voie étroite qui conduit au ciel sans quitter la large qui mène à la perdition ; porter notre croix et ne nous refuser aucun divertissement, être aux noces de l'époux sans tache et nous enivrer du vin de la prostituée Babylone, nous ne rejeterions pas comme nous faisons les grâces qui nous sont offertes ; mais comme ces deux choses ne peuvent jamais se rencontrer ensemble, comme il n'y a point de société entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Bélial ; comme il est impossible de servir Dieu et Mammon, d'aimer le Créateur et la créature, les croix et les plaisirs, la mollesse du siècle et la mortification chrétienne, l'ambition du monde et l'humilité de l'Evangile, que faisons-nous ? nous refusons d'aller au festin de l'époux pour aller à nos maisons de campagne, de cher-

cher les moyens de notre salut pour ne nous attacher qu'à ceux qui peuvent nous enrichir : *Abierunt alius in villam suam, alius in negotiationem suam*. Nous mettons d'un côté de la balance les grâces de Dieu, ses infinis mérites, ses inspirations, ses bienfaits, sa croix, son sang, sa loi, son ciel ; de l'autre côté, les biens, les plaisirs, les honneurs, les modes, les coutumes, les joies, la prospérité du monde ; et comme ce dernier côté l'emporte à notre jugement sur l'autre, retirez-vous, mon Dieu, avec toutes vos grâces, vos inspirations, vos mérites, vos bienfaits, votre croix, votre sang, votre loi, votre ciel ; et toi, ô monde, viens avec ton bien, tes plaisirs, tes honneurs, tes modes, tes coutumes, ta prospérité, tes joies, c'est à toi que je veux aller ; et quand je devrais faire mourir ceux qui viennent m'inviter au festin, j'aimerais mieux m'y résoudre que te quitter.

Nous apprenons en effet dans la suite de notre parabole, que ceux qui furent invités au festin ajoutèrent à leur négligence et à leur résistance le plus horrible et le plus noir de tous les crimes, en traitant ignominieusement et faisant cruellement mourir les officiers qui vinrent de la part de leur maître : *Tenuerunt servos ejus, et contumelios affectos occiderunt*.

Il est vrai que cette parabole s'entend en premier lieu des Juifs qui ont fait mourir tant de prophètes et tant de justes de l'Ancien Testament, qui étaient venus les avertir de la naissance du Messie : *Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qui ad te missi sunt*. Jérusalem, ingrate et barbare Jérusalem, c'est de toi que je parle, de toi qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui t'ont été envoyés ; c'est là la reconnaissance que tu as eue de tant de bienfaits, et de tant de faveurs de ton Dieu. Tu étais invitée aux noces du mariage du fils du roi, et tu as trempé tes mains sacrilèges dans le sang de ceux qu'il t'a envoyés. Il est vrai qu'elle s'entend, en second lieu, des empereurs païens et des hérétiques qui ont impitoyablement persécuté les enfants de l'Eglise pendant tant de siècles, dont il semble que la persécution s'est renouvelée sur la fin du dernier, par l'exil, les prisons, les ignominies, les meurtres et les différents supplices de tant d'orthodoxes qui sont morts, non pour avoir manqué de fidélité à leurs princes, non pour avoir soulevé l'Etat, non pour avoir établi une nouvelle doctrine, mais pour avoir défendu l'ancienne.

Mais il n'est pas moins vrai non plus que cette parabole s'entend aussi de tant de chrétiens infidèles aux grâces qu'ils ont reçues, et qui par un crime dont on ne peut assez concevoir l'énormité, font mourir tous les jours non-seulement les serviteurs de ce roi qui les invite aux noces de son fils, mais son fils même.

Vous aviez dit, ô mon Dieu, que quoi qu'ils eussent maltraité vos serviteurs, ils auraient du respect pour votre Fils, *revelatur Filium meum*. Vous l'aviez envoyé sur la

terre, et non-seulement il est mort pour leurs péchés, il est encore mort par leurs péchés ; et si aujourd'hui il pouvait souffrir de nouvelles douleurs sur une nouvelle croix, tous ceux qui sont infidèles à vos grâces l'y attacheraient.

C'est là le propre caractère de leur désobéissance et de leur rébellion. Quand ils reçoivent vos grâces, ils conçoivent Jésus-Christ en eux-mêmes ; quand ils les méprisent et qu'ils y résistent, ils le font mourir en eux-mêmes. Jésus-Christ, tu m'appelles, mais viens que je te tue ; Jésus-Christ, tu m'offres tes grâces, mais viens que je te perde ; Jésus-Christ, tu m'invites à ton festin, mais viens qu'il t'en coûte la vie, et s'il n'y a point de gibet ni de croix pour t'y attacher, je veux moi-même servir de gibet et de croix. *Rursum crucifigentes in semet-ipsis Filium Dei.* Si vous trouvez ces expressions trop dures, rayez, bilfez ce que saint Paul a dit, qu'il n'y a point de pécheur qui ne crucifie derechef au dedans de soi le Fils de Dieu. Bien lui en prend qu'il est immortel, on le ferait encore mourir ; bien lui en prend qu'il est impassible, on le ferait encore souffrir ; bien lui en prend qu'il est glorieux, on le baffouerait encore, on lui cracherait encore au nez, on l'attacherait encore à un poteau, on lui mettrait encore sur le dos une robe de faquin, on le couronnerait encore d'épines, on lui dirait encore, en couvrant sa sainte face de crachats et de soufflets : Devine qui t'a frappé.

SECOND POINT.

Il est impossible qu'un si grand crime demeure impuni. Non, non, on ne se moque pas de Dieu impunément, on ne foule pas impunément le sang de l'Agneau sans tache, on ne rejette pas impunément les grâces du médiateur ; on ne méprise pas impunément l'honneur qu'on reçoit d'en être appelé ; on ne le crucifie et on ne le met pas à mort impunément. Plus on abuse de ses grâces, plus on augmente sa réprobation ; plus on méprise ses faveurs, plus on lui donne sujet de s'en venger ; examinons la suite de notre parabole pour en être convaincus.

J'y remarque trois choses : la colère de ce roi, *rex iratus est* ; les armées qu'il envoie pour perdre ces homicides, *missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos* : la résolution qu'il prend de brûler leur ville et de n'y pas laisser pierre sur pierre, *et civitatem eorum succendit*. Triste, mais naturelle image de ce que fait Dieu, pour se venger des chrétiens qui sont infidèles à ses grâces.

Il se met en colère contre eux, et c'est une colère qu'il mesure sur son amour et sur les grâces qu'il leur a faites. C'est une étrange colère que celle de Dieu, dit le saint homme Job : *Deus est cujus iræ nemo resistere potest, sub quo curvantur qui portant orbem* (Job, IX). Si vous me demandez ce que c'est que Dieu, qui veut venger le mépris qu'on fait de ses grâces, je vous dirai que c'est un ennemi si puissant que nul ne peut résister à sa colère, et que ceux-mêmes qui

portent le monde courbent sous lui. *Indignatio ejus effusa est ut ignis et petrae dissolutæ sunt ab eo* (Nahum, I), son indignation tombe comme du feu, et ce feu est si violent, que les pierres les plus dures et les plus impénétrables rochers en sont pénétrés, calcinés et réduits en cendres.

Tu m'as méprisé, misérable pécheur, je te mépriserai à mon tour ; je suis plein de miséricorde et de bonté pour ceux qui m'écoutent lorsque je les appelle, mais pour toi qui t'es moqué de mes invitations, je serai armé de colère et de vengeance. A celui qui a peu, et qui fait profiter le peu qu'il a, je lui en donne davantage ; mais à toi qui as enfoui mon talent, je te l'ôterai et je te ferai jeter, pieds et mains liés, dans les ténèbres extérieures.

Vous pouvez connaître par là, mes frères, et si vous le connaissiez bien, vous en frémiriez de tous vos membres, que Dieu dans sa colère se venge des pécheurs qui ont été infidèles à ses grâces, en les abandonnant. Fais ce que tu voudras, je ne me soucie plus de toi, j'ai traité Babylone, et elle n'a pas été guérie, abandonnons-la. Hélas ! que fera-t-elle cette pauvre âme, étant abandonnée de la sorte ? elle tombera de péchés en péchés, de crimes en crimes, sans qu'elle s'en aperçoive, ou si elle s'en aperçoit, elle s'y plaira, dans l'espérance qu'elle les quittera un jour. Etrange et pernicieuse illusion, dans laquelle Dieu qui est en colère la laissera. Ecoutez ce qu'il en dit chez Isaïe.

Les pécheurs ont fait ce que je leur avais défendu : *Fecerunt malum in oculis meis, et quod nolui elegerunt* (Isa., LXVI). Ils ont choisi ce que je ne voulais point, et ils se sont fait un plaisir de leurs plus grandes abominations. Je voulais qu'ils fussent chastes, et ils ont été impudiques ; qu'ils gardassent toutes les lois de la justice, et ils ont été des voleurs et des concussionnaires ; qu'ils eussent pitié de la veuve et de l'orphelin, et ils les ont dépouillés ; qu'ils marchassent dans mes voies, et ils en ont choisi d'autres qu'ils ont trouvées plus belles et plus propres à satisfaire leurs passions. *Unde et ego eligam illusiones eorum* ; c'est pourquoi je prendrai plaisir à me moquer d'eux ; et puisqu'ils veulent bien se tromper, je souffrirai qu'ils se trompent : *Quia vocavi, et non erat qui responderet ; locutus sum et non audierunt*. S'ils avaient bien fait, ils m'auraient répondu lorsque je les ai appelés ; ils m'auraient écouté lorsque je leur ai parlé, et cette fidélité à m'écouter et à me répondre eût été récompensée d'autres grâces qui les auraient détrompés de leurs illusions et de leurs erreurs. Mais ils se sont moqués de moi, ils ont fait la sourde oreille, ils se sont plu dans leurs illusions : qu'ils s'y entretiennent ; ils ont aimé leur aveuglement, qu'ils y demeurent.

Qu'appellez-vous cela ? l'un des plus redoutables effets de la colère de Dieu. Ils vendent leurs âmes au démon, sans faire réflexion sur leurs malheurs ; ils se glorifient dans leurs désordres, ils s'en réjouissent, ils

en tiennent école, ils provoquent les autres au péché, ils se vantent même de ceux qu'ils n'ont pas commis; et par une horrible illusion, ils disent comme ces malheureux dont il est parlé chez Isaïe : *Percussimus fœdus cum morte*, nous avons fait un pacte avec la mort, nous ne craignons rien.

Qui sont ceux qui parlent de la sorte, demande saint Grégoire? Ce sont ceux qui se prostituent sans crainte et sans remords de conscience à toutes sortes de crimes. Ils n'appréhendent pour lors ni la mort, ni l'enfer, parce que, comme celui qui a fait pacte avec un autre ne le craint point, ils vivent aussi dans une fatale sécurité, sans craindre ce qui leur arrivera bientôt.

Entendez-vous comme ils se réjouissent des maux qu'ils font, comme ils se vantent des personnes qu'ils ont séduites, comme ils se glorifient de leurs jeux et de leurs débauches! Leur fortune est achevée, rien ne leur manque, tout leur réussit, ils sont sur le bord du précipice, et ils dansent alentour.

Hé! pauvre pécheur, en quel état es-tu réduit? Je ne puis dire ce que j'en pense : anges du ciel! à mon secours, intelligences célestes, à mon aide! ciel, terre, hommes, donnez-moi des paroles assez fortes pour exprimer ma pensée. Malheureux, tu as abusé des grâces de Dieu, il te les retire dans sa colère; tu crois que tu en auras quand tu voudras; il te laisse dans cette illusion : *Eligam illusiones eorum*. Tu t'es endormi, Dieu te laisse dans ton assoupissement, tu ne te réveilleras que lorsqu'il ne sera plus temps, et à moins qu'il ne fasse sur toi un miracle de son infinie miséricorde, tu seras infailliblement damné. *Sopor infunditur ut perditio sequatur*. Dieu permet que celui qui a méprisé ses grâces, s'assoupisse, afin qu'il périsse en suite de cet assoupissement : *Cum enim completis iniquitatibus suis peccator meretur ut pereat, providentia ab eo tollitur ne periturus evadat*. Car tel est l'ordre de la justice et de la colère de Dieu. Dès que le pécheur qui a rempli la mesure de ses péchés mérite de périr, il n'a plus la lumière ni la prévoyance nécessaires pour éviter le danger où il tombe.

Où vas-tu, Antiochus? Je vais exterminer le peuple juif : *jussit agitare currum sine intermissione*. Vite, vite, trente chars de relais; je vais perdre les Juifs! Et moi je te dis que le Dieu des Juifs va t'exterminer et te perdre toi-même : *Deus Israel percussit eum plaga insanabili*; il va te frapper d'une plaie dont tu ne guériras jamais. Eh bien! me voyant dangereusement frappé, je l'adorerai, je rendrai ce que j'ai pris, je me ferai juif; ô la belle illusion! Dieu te laissera dans cette pensée, et tu descendras avec elle dans les enfers : *Eligam illusiones eorum, in abominatationibus anima eorum delectata est, vocavi et non erat qui responderet feceruntque malum in oculis meis, et que nolui elegerunt*.

Passons plus avant. Ce roi dont il est parlé dans notre évangile ne se contenta pas de se mettre en colère contre ceux qui avaient

refusé de venir à son festin, et qui avaient tué ses officiers, il envoya ses armées pour les perdre et brûler leur ville : *Missis exercitibus suis perdidit homicidas illos, et civitatem eorum succendit*. Allez exterminer ces barbares, qu'ils périssent tous, que je n'entende jamais parler d'eux, et afin qu'il n'en reste aucune mémoire, brûlez leur ville, et n'y laissez pas pierre sur pierre.

Cet arrêt fut exécuté à la lettre, dans la destruction de Jérusalem, dont les malheureux habitants qui avaient été invités au festin du Seigneur, et qui avaient fait mourir son propre Fils, périrent par le fer et par le feu. Mais il est encore exécuté d'une manière invisible, contre ceux qui s'endurecissent aux grâces que Dieu leur envoie, et qui meurent dans leur impénitence.

Il faut remarquer pour cet effet, avec saint Augustin, qu'il y a en Dieu une préparation de colère, et une colère dernière et consommée *Viam fecit semitæ iræ suæ*; Dieu, dit le Roi-Propète, s'est fait comme un chemin, et un passage à sa colère, mais *non pepercit a morte animabus eorum*; ce chemin n'est que pour aller plus loin, à moins qu'on ne s'arrête; ce passage n'est que pour aller perdre les pécheurs, les exterminer, raser leur ville, étouffer leur mémoire, détruire leurs ouvrages, et les brûler eux-mêmes, sans leur pardonner ni épargner leur vie. *Non pepercit a morte animabus eorum*. (*Psal. LXXVII*).

Prenez garde à ceci, mes frères, la colère de Dieu ne frappe pas pour l'ordinaire tout d'un coup les pécheurs. Il veut leur donner le temps de se reconnaître, il leur envoie ses grâces, il les prévient par ses inspirations, il les mortifie par ses fléaux, il les touche par des accidents tragiques, il les anime par de bons exemples, afin qu'ils rentrent en eux-mêmes, et qu'ils se convertissent. Mais quand ils s'obstinent à refuser ces grâces, quand ils combattent ces inspirations, quand ils résistent contre ces fléaux, quand ils s'endurecissent sur ces accidents, quand ils se moquent de ces exemples : oh! qu'ils sont proches de leur ruine! Les armées de ce roi sont à leur porte, les voilà assiégés, ils n'en peuvent plus, ils succombent sous un ennemi plus fort qu'eux : vous vous êtes moqués de moi, vous avez tué mes officiers, vous périrez sans ressource, votre ville sera pillée, renversée; vous serez brûlés vous-mêmes.

Nous trouvons, selon saint Augustin (*Enarr. in psal. LXXVII*) toutes ces choses dans ce même endroit de David. En parlant de la réprobation des Egyptiens et de celle des Juifs, ensuite de leur infidélité aux grâces de Dieu, voici ce qu'il en dit : *Posuit in Ægypto signa sua et prodigia sua in campo Tanæos*. Dieu a fait paraître ses signes dans l'Égypte, et ses prodiges dans la plaine de Tanis. Leurs rivières ont été changées en sang, afin qu'ils n'en puissent pas boire, les mouches et les chenilles ont mangé leurs fruits, et les grenouilles ont gâté tout le reste. Leurs vignes ont été perdues par la grêle, et leurs sycamores par la bruine.

En fallait-il davantage pour leur faire connaître le vrai Dieu, et lui demander pardon de leurs péchés ? C'étaient là de redoutables effets de sa colère, ce n'étaient là cependant que des préparations à une autre infiniment plus terrible. Ils pouvaient rentrer en eux-mêmes, quand Dieu les affligeait de ces fléaux ; mais quand il n'épargna pas leur vie, *non pepercit a morte animabus eorum* ; quand il envoya contre eux les mauvais anges, *immissiones per angelos malos* ; quand il les ensevelit dans les eaux de la mer Rouge, c'était là la consommation de ses vengeances, à moins que je ne dise qu'elles ne furent consommées que dans l'enfer, qui sera le lieu éternel de leurs tourments.

Ainsi sont abandonnés, ainsi meurent, ainsi périssent ceux qui se moquent de vos grâces, ô mon Dieu, et qui attendent sur l'adorable personne de votre Fils. Ainsi meurent ces âmes endurcies qui, après avoir longtemps combattu vos inspirations, résisté à vos lumières, méprisé vos saints mouvements, tombent de petits péchés dans de grands, des péchés réitérés plusieurs fois dans une malheureuse habitude, de cette habitude à une espèce de nécessité, de cette nécessité dans l'endurcissement, de l'endurcissement dans le désespoir, du désespoir dans les enfers.

Dieu pour lors n'a plus de compassion pour les pécheurs. Brûle, misérable, brûle, crie, hurle, roule-toi dans ces feux dévorants, je te verrai avec des yeux secs au milieu de ces flammes, et jamais je n'aurai compassion de toi. Il y a tant de siècles que Caïn brûle dans ces flammes ; il y a tant de siècles que les Sodomites en sont tourmentés, n'importe ; l'abîme s'est fermé sur eux, la fureur de Dieu est dans sa consommation, sa justice est inexorable, inflexible : *Missis exercitibus suis perdidit homicidas illos, et civitatem eorum succendit*. Ces malheureux de notre évangile avaient outragé leur roi par leur négligence, leur résistance, leur cruauté ; et ce roi envoie ses armées pour les perdre, pour les brûler, eux et leur ville. Après cela, pécheurs, jouez-vous de Dieu, rejetez ses grâces, résistez à ses inspirations, faites mourir son propre Fils ; vous reconnaîtrez bientôt ce qu'il vous en coûtera.

Finissons par trois importantes réflexions. Première réflexion. Rien n'est plus dangereux que de résister aux grâces de Dieu. Ce sont des grâces rapides et passagères, qui ne reviendront pas quand vous voudrez ; ce sont des éclairs qui vont se perdre dans une éternelle nuit, presque dès qu'ils paraissent. Vous vous souciez peu de profiter de ce bon exemple, de répondre à cette inspiration, de suivre ce pieux mouvement, Dieu vous fera-t-il toujours la même grâce ? peut-être que oui, peut-être que non : mais appréhendez l'un plutôt que l'autre. Il vous a invité une fois, deux fois, à son festin, vous y appellera-t-il une troisième ? Il vous a donné son talent, vous l'avez caché, vous en donnera-t-il un autre ? Il vous a appelé à son royaume, vous y appellera-t-il toujours ? Je

crains fort que cet étrange oracle de Jésus-Christ ne se vérifie en vos personnes : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus*. On vous ôtera le royaume de Dieu, et on le donnera à un peuple qui en recueillera le fruit, que vous n'avez pas voulu recueillir. Seconde réflexion. Ces grâces auxquelles vous êtes infidèles, non-seulement vous seront ôtées, mais elles serviront à Dieu qui vous les aura données, de témoignages et de conviction contre vous. Il vous les a données pour se justifier, et pour ne vous pas laisser le moindre sujet de plainte et de murmure. Je ne te les devais pas, j'ai voulu néanmoins te les donner, et tu les as foulées aux pieds. Je n'étais pas obligé de t'appeler à mon festin ; cependant je t'y ai invité, une fois, deux fois ; tu t'es moqué de moi, qu'as-tu à me répondre ? quand il y aurait un million d'enfers et un million d'éternités, il n'y en aurait pas trop pour te punir. Qui suis-je ? qui es-tu ? si j'avais fait aux habitants de Tyr et de Sidon les mêmes grâces que je t'ai faites, ils se seraient condamnés eux-mêmes à une rigoureuse pénitence ; et tu as toujours voulu mener une vie molle et libertine, nonobstant mes inspirations et mes grâces ; va, malheureux, je ne veux que ces inspirations et ces grâces pour te confondre ; Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement à mon jugement que tu ne le seras. Troisième réflexion. En quel état te trouves-tu, mon cher enfant ? combien de fois as-tu été infidèle aux grâces de ton Dieu ! combien de fois lui as-tu dit : Je ne veux pas aller à votre festin ! combien de fois as-tu préféré ton négoce et tes plaisirs, à l'importante affaire de ton salut ! Que faut-il donc que tu fasses ? te désespéreras-tu ? mon cher enfant ; à Dieu ne plaise, ce serait là la consommation de ton malheur.

Tu n'es pas plus méchant qu'Esau ; et cependant voici ce que saint Augustin en dit : (1. 1. *ad Simplicium*, quæst. 2.) *Noluit Esau, et non cucurrit*. Esau n'a pas voulu et il n'a pas couru : *Sed si voluisset, et cucurrisset, Dei adjutorio pervenisset, qui etiam velle et currere vocando præstaret, nisi vocatione contempta reprobis fieret*. Mais si Esau avait voulu et s'il avait couru, il serait arrivé par le secours de Dieu, qui en l'appelant lui eût donné la grâce de vouloir et de courir, s'il ne s'était pas réprouvé par le mépris de sa vocation. Mon cher enfant, si malheureusement pour toi tu n'es pas sauvé, ce ne sera pas pour n'avoir pas été appelé de Dieu, ce sera pour n'avoir pas répondu à ses inspirations.

Tu n'es pas plus méchant que Judas ; et cependant voici ce que saint Léon en dit (serm. 1. *Depass.*) : *Mortuo pro omnibus impiis Domino, potuisset forte sic consequi remedium, si non festinasset ad laqueum*. Le Seigneur Jésus étant mort pour tous les impies, Judas eût peut-être pu trouver dans cette mort le remède à sa perfidie, s'il ne s'était pas hâté de s'aller étrangler.

Courage donc, mon cher enfant ; tremble

à la bonne heure, mais ne te désespère pas ; peut-être y a-t-il encore pour toi quelque grâce choisie, quelque grâce qui ôtera l'aveuglement de ton esprit, et qui amollira la dureté de ton cœur. Tu es méchant, mais Dieu est bon ; tu l'as méprisé plusieurs fois, mais tu n'as pas encore épuisé sa miséricorde ; jette-toi entre ses bras, et dis-lui : Si je ne regardais que mes péchés, ô mon Dieu ! je mériterais tous les supplices de l'enfer, où il y a un million de réprouvés qui souffrent d'horribles tourments, et qui cependant ne vous ont pas tant offensé que moi. Mais quand je me représente que vous êtes mon roi, mon père, mon sauveur ; quand je me représente que c'est pour moi que vous êtes descendu du ciel en terre, et que vous avez voulu mourir sur une croix ; quand je me représente que vous m'avez déjà donné tant de temps pour faire pénitence, j'espère tout de votre infinie miséricorde ; m'auriez-vous créé, appelé, racheté, pour me perdre ? J'ai péché contre le ciel et contre vous ; je ne mérite plus la qualité de votre fils, traitez-moi seulement comme un de vos serviteurs ; je me tiendrai trop heureux d'être le dernier de votre maison, et de ce que vous détruirez en moi ce qui vient de moi, afin que je ne vive que de vous, et en ce monde et en l'autre. *Amen.*

SERMON XCVI.

POUR LE VINGTIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA
PENTECÔTE.

Sur les devoirs des chefs de famille.

Credidit ipse, et domus ejus tota (Joan., IV).

Il crut, lui et toute sa famille.

Il y a, Messieurs, des états où l'on peut se sauver tout seul ; mais il y en a d'autres où l'on ne peut presque se sauver qu'en compagnie. Un solitaire qui s'est retiré du monde, un bon religieux qui s'est consacré à Dieu dans un cloître, peut se sanctifier par des vertus particulières et privées qui le regardent ; mais un père et un chef de famille qui a des enfants et des domestiques, ne peut travailler utilement à son salut, s'il ne conduit par le même chemin où il marche ceux que la Providence divine a confiés à ses soins.

Aussi quand l'Écriture loue ces pères et ces maîtres, elle les regarde presque toujours accompagnés de leurs enfants et de leurs domestiques. Si elle nous parle d'Abraham et de Sara, elle fait en même temps mention d'Isaac et d'Elisézer ; si elle parle d'Anne, mère de Samuel, elle y comprend ce digne enfant ; si elle publie les vertus de Zacharie et d'Elisabeth, elle n'oublie pas Jean-Baptiste ; si elle fait l'éloge de la mère des Machabées, elle y renferme celui de ses fidèles et de ses courageux enfants ; et si elle nous décrit les belles qualités du centenaire Corneille, elle ne manque pas de dire d'abord à sa louange, qu'il était religieux et craignant Dieu avec toute sa famille. *Religiosus et timens Deum cum omni domo sua*

(Act. X). Elle nous propose aujourd'hui sous une même idée un officier qui, ayant appris que Jésus-Christ venait de Judée en Galilée, le pria de vouloir se transporter chez lui pour guérir son fils qui s'en allait mourir. Jésus-Christ lui ayant dit qu'il se portait bien, il le crut sur sa parole et s'en alla ; mais comme ses serviteurs vinrent au-devant de lui, lui dire : Votre fils se porte bien, et hier vers les sept heures la fièvre l'a quitté, il reconnut que c'était là précisément l'heure que Jésus-Christ lui avait marquée, et pour lors, plein de reconnaissance, il parla très-avantageusement de la toute-puissance de ce charitable médecin, et il crut, non-seulement lui, mais toute sa famille. *Credidit ipse et domus ejus tota.*

DIVISION.

Il s'était adressé à Jésus-Christ pour la guérison de son fils : première instruction pour les chefs de famille, qui doivent recourir à Dieu dans les maladies corporelles, et encore plus dans les spirituelles de leurs enfants. Seigneur, mon fils est malade, je le recommande à vos soins, venez le guérir. Il avait fait à ses domestiques un récit exact de tout ce qui lui était arrivé, et s'étant informé du temps que son fils s'était mieux porté, il leur avait témoigné que c'était à cette heure même que Jésus-Christ lui avait dit qu'il se portait bien ; seconde instruction pour les chefs de famille, qui doivent parler souvent de Dieu à leurs domestiques, et leur inspirer des sentiments de religion, de reconnaissance et de respect. Attention, je vous prie, à ces deux importantes vérités, qui vont faire tout le partage de ce discours.

PREMIER POINT.

Je commence par le soin que les pères et les chefs de famille doivent prendre de leurs enfants pour les présenter à Dieu, les élever dans sa crainte, et lui dire par l'amour qu'ils leur portent : Venez, Seigneur, avant qu'ils meurent. *Descende priusquam moriatur filius meus.*

Vous y êtes obligés, Messieurs et Mesdames, par un principe même de justice. Ces enfants sont abandonnés à vos soins ; vous en êtes les tuteurs, vous en êtes les anges tutélaires ; c'est un dépôt que le ciel vous a confié, et dont il vous demandera un très-rigoureux compte, dit saint Jean Chrysostome (*in I ad Timoth., c. II, homil. 9*) ; c'est à vous par conséquent à y veiller, c'est à vous à le garder et à faire tout ce que vous pouvez humainement faire pour empêcher que le démon et le monde, comme deux dangereux voleurs, ne vous l'enlèvent : *Magnum habemus pretiosumque depositum filios, ingenti illos servemus cura atque omnia faciamus, ne sur id nobis astutus auferat.*

C'est un principe généralement établi parmi les philosophes et les théologiens, que ce qui donne l'être donne en même temps les suites de l'être ; principe si véritable et si général, que saint Thomas, qui avoue

que Dieu ne doit rien à sa créature, dit néanmoins que l'ayant créée, c'est à lui à la conserver, la douceur de sa providence demandant ce soin de sa bonté. L'arbre qui a pris sa naissance de la terre en tire aussi sa vie, et le fruit qui doit à l'arbre son origine lui doit aussi sa maturité; ainsi, comme les pères et les mères ont mis leurs enfants au monde, ils sont obligés par un principe même de justice de leur donner une bonne éducation.

N'est-il pas bien juste, en effet, qu'après avoir donné à vos enfants une vie commune avec les animaux, vous leur en donniez une qu'ils partagent avec les anges? N'est-il pas bien juste qu'après leur avoir donné un corps de limon et de boue, vous formiez leurs âmes à la sagesse et à la vertu? Que ces pauvres enfants seraient malheureux, si vous négligiez leur éducation! et ne vaudrait-il pas bien mieux qu'ils ne fussent jamais venus au monde, que d'en sortir pour être damnés? Vous avez tant de soin de vos chevaux et de vos chiens, n'en aurez-vous aucun d'une partie de vous-mêmes, et d'une portion de votre substance.

Voyez, je vous prie, le soin que le saint homme Job prenait des siens. Ils avaient coutume de se traiter tour à tour pour entretenir entre eux l'union et la paix; mais comme dans ces sortes de réjouissances, il peut y arriver, tout indifférentes qu'elles soient, quelques désordres, leur pieux père, qui ne s'occupait qu'à les porter à la vertu par ses prières et ses bons exemples, se levait du matin, et offrait pour eux des sacrifices au Seigneur : *Consurgens diluculo offerebat holocausta per singulos (Job, I)*. Peut-être, disait-il, mes enfants ont offensé Dieu et l'ont maudit, ce serait pour moi le dernier de tous les malheurs, s'ils venaient à être réprouvés; agréez, ô mon Dieu, agréez le sacrifice que je vous fais pour eux et pour moi, je vous offre mes enfants, je les ai reçus de vous, ne permettez jamais qu'ils périssent.

Pères et mères, voilà votre exemple, dit saint Grégoire (lib. I *Moral.*, c. 8). C'est à vous à sanctifier vos enfants, *sanctificabat illos*; c'est à vous à les conserver comme des dépôts que la Providence vous a confiés; c'est à vous à vous sauver avec eux et à les sauver avec vous; c'est à vous à lever pour eux les mains au ciel, et à les recommander aux ministres du Seigneur, afin qu'ils se souviennent de vous et d'eux dans leur sacrifice. Un enfant sage fera, Monsieur, votre gloire devant Dieu et devant les hommes; une fille bien élevée sera votre couronne et votre ornement, Madame; au lieu que, lorsque vous négligerez leur éducation, vous aurez de très-grands comptes à rendre à Dieu, et peut-être une très-grande honte à essuyer devant les hommes. S'ils ont de mauvaises inclinations et s'ils se portent au péché; si cet enfant est un emporté et un vindicatif, si cette fille est une fainéante et une impudique, si celui-là est un ivrogne et un blasphémateur, si celle-ci est une joueuse

et une coquette, c'est de vous qu'ils ont reçu ces vices, et c'est sur vous que ces péchés retombent comme sur leur première cause.

Croire que l'aiguillon ne vient aux scorpions que quand ils piquent, et que les vipères n'ont de venin que quand elles mordent, c'est se tromper, dit un ancien; ces scorpions portent en venant au monde, leurs aiguillons avec eux, et ces vipères leur venin. Croire aussi que les enfants ne sont vicieux et méchants, que quand ils font dans la suite de leur vie de méchantes actions, c'est se tromper. *Si quis tunc scorpiis aculeum innasci credit cum pungunt, viperis venenum infundi cum mordent, fatue ac stulto credit. Ita non sit sceleratus quis, cum redditur manifestus, sed ab initio insitam retinet pravitatem et data opportunitate in altum prodit (PLUTARCHUS, lib. de sera numinis vindicta)*. C'est vous, pères et mères, qui avez mis dans leurs âmes, par votre négligence ou par vos scandales, les semences de leurs vices. C'est vous qui les avez rendus ivrognes, superbes, blasphémateurs, désobéissants, impudiques. C'est de vous qu'ils ont tiré cette inclination qu'ils ont au péché. Cette fille, qui pique comme un scorpion par ses médisances, a porté dès sa jeunesse cet aiguillon; cet enfant, qui par ses usures et ses rapines, mord comme une vipère, a porté dès son bas âge ce venin, et vous lui avez inspiré ces maudits péchés. Si vous aviez pris soin d'eux, si en les voyant en état de mourir, vous aviez cherché auprès de Jésus-Christ, de prompts remèdes à leurs maux, comme cet officier de notre évangile en chercha auprès de lui pour la maladie corporelle de son fils; si vous lui aviez dit: Descendez, Seigneur, dans ma maison, et prenez-en la conduite, avant que mon enfant meure : *Domine, descende priusquam moriatur filius meus*; peut-être que ce charitable médecin touché de vos prières vous eût dit: Allez, votre enfant se porte mieux, accordant à votre piété et à vos soins, une grâce de conversion et de réformation de mœurs. Mais vous avez fait tout le contraire, dit saint Chrysostome; vous les avez élevés dans l'esprit du monde, vous n'avez travaillé qu'à leur acquérir du bien et des charges, vous avez négligé leurs âmes pour ne vous occuper que du soin de leurs corps; vous êtes leurs parricides plutôt que leurs pères!

Que dis-je, ajoute saint Chrysostome (*Adv. vituper. vit. monast.*), vous êtes à leur égard plus que des parricides. Un parricide et un meurtrier sépare une âme immortelle d'un corps mortel; et vous, pères et mères, par un plus cruel attentat, vous précipitez les âmes et les corps de vos enfants dans des flammes éternelles. Quand un meurtrier tue son semblable, il fait à la vérité un grand crime, mais quand il ne l'aurait pas tué, il n'eût pas cessé de mourir; et vous, pères et mères, quand vous négligez l'éducation de vos enfants, ou que vous les portez au mal, vous leur procurez une mort éternelle qu'ils eussent pu éviter. Vous êtes par conséquent

pires que des meurtriers et des parricides. *Ideo filii perversi sunt; quia eorum patres circa præsentis vitæ commoda plus æquo incumbunt, et fere dixerim insaniunt. Cum enim ea ardentè inquirunt, et suam et filiorum negligunt animas. Hi parentes parricidis immaniores sunt; illi enim animam a corpore separant, isti corpus et animam æternis ignibus tradunt, et is qui necatur, necessario naturali lege, etiamsi necatus non fuisset, moretur: hic vero sempiternam mortem vitare potuisset nisi hanc illi conscivisset paterna negligentia. Deteriores ergo hi parricidis, etc.*

Que ferons-nous donc, me dites-vous, et que devons-nous à nos enfants? Vous leur devez principalement quatre choses : l'amour, l'exemple, l'instruction et la correction. Je ne vous parlerai pas de ces deux derniers devoirs, parce que je ne veux rien répéter de ce que je vous ai dit autrefois, sur un pareil sujet (7), je m'arrête seulement aux deux premiers.

Vous devez aimer vos enfants, nous le savons bien, me répondez-vous; est-ce que nous ne les aimons pas? Je ne doute pas que vous ne les aimiez, mais je doute fort que vous les aimiez comme vous êtes obligés de les aimer, je veux dire avec saint Chrysostome, je doute fort que vous ayez pour eux un amour qui vienne de Dieu, et qui se forme sur le modèle du sien.

Je trouve en Dieu deux amours envers les hommes : un amour qui regarde les biens de la nature, et un amour qui regarde ceux de la grâce et de la gloire. Jugez là-dessus comment vous aimez vos enfants, et comment vous êtes obligés de les aimer. Vous avez soin par l'amour que vous portez à vos enfants, de leur procurer des biens temporels, de les rendre honnêtes gens, et de les bien établir; ce soin est juste et raisonnable, pourvu que vous y observiez deux choses, dont la première est que ce soin soit modéré, en sorte qu'il ne dégénère pas en des inquiétudes qui blessent le repos de votre conscience et qui vous fassent offenser Dieu.

Pauvres pères, que vous serviront les richesses que vous laissez à vos enfants et les charges que vous leur procurez, si vous êtes précipités pour eux dans les flammes de l'enfer? Que vous serviront les plaisirs dont jouiront vos enfants pendant que vous crierez comme le mauvais riche : Ah! que je suis cruellement tourmenté? Ayez soin de leur laisser du bien, je ne m'y oppose pas, mais que ce soin n'aille point jusqu'à intéresser votre conscience et vous faire commettre des injustices. Voilà la première chose que demandent l'amour, la modération et la justice.

La seconde chose qu'il demande, c'est l'égalité. Ne témoignez point plus d'amour ni de tendresse à un enfant qu'à un autre. Les astronomes disent, et l'expérience le fait assez connaître, que quand le soleil est dans l'équateur et que les jours et les nuits sont également partagés, il y a ici et aux antipodes une saison tempérée comme en

mars et en septembre. Ici il y a un printemps orné de fleurs, là-bas un automne enrichi de fruits. Mais quand il entre au tropique de l'Ecrevisse ou du Bouc, s'approchant du solstice et divisant l'horizon avec inégalité aux mois de juin et de décembre, il fait les grands jours et les grandes nuits, l'intempérie de l'air est grande, et pendant que nous gelons ici de froid, là-bas l'on est brûlé de chaleur.

Père de famille, vous êtes comme un soleil en votre maison, de même que le soleil semble être un grand père de famille dans tout le monde. Si vous partagez inégalement votre affection et votre cœur, si vous témoignez plus de familiarité et de confiance à l'un de vos enfants qu'aux autres, vous ne verrez que de l'intempérie, que du désordre et de la discorde dans votre maison. L'un vous fera des rapports flatteurs pour entretenir votre amitié; l'autre vous donnera de continuel chagrins pour vous faire ressentir la peine de votre prédilection; l'un en s'attirant vos faveurs se fera haïr de ses frères, l'autre en s'attirant votre haine, se vengera sur celui que vous honorerez de votre amitié.

Vous aimez trop aveuglément cet aîné, et vous désirez avec trop de passion de l'enrichir; vous rebutez trop durement ce cadet et vous avez trop d'indifférence pour son établissement. Faut-il que vous dépouilliez les uns pour revêtir les autres? que vous jetiez ce pauvre cadet dans l'état ecclésiastique auquel il n'est nullement propre, pour faire la fortune de cet aîné? que vous maltraitiez si fort cette fille, que vous la contraigniez de se jeter en religion où elle n'est nullement appelée, afin qu'elle abandonne sa légitime à ceux que vous lui préférez? O pères injustes, ô mères barbares! savez-vous bien ce que vous faites? dit saint Ambroise (*lib. De Joseph patriarcha*, c. 2); vous mettez le feu de la discorde dans votre famille, vous y laissez une semence d'inimitiés et de procès : *Jungat liberos æqualis gratia, quos jungit æqualis natura*. Ce sont tous vos enfants, ils viennent tous de vous, ne mettez pas entre eux une si cruelle différence; faites au contraire que ceux qui partagent également une même nature, partagent aussi également les mêmes faveurs.

Que dirai-je ici de ces autres pères qui s'aiment tellement eux-mêmes qu'ils ne veulent pas travailler à l'établissement de leurs enfants, et de ces mères dénaturées qui, refusant de s'incommoder, laissent leurs filles sans être pourvues. Êtes-vous pères? êtes-vous mères? Je sais bien que vous ne devez pas vous incommoder notablement pour vos enfants, je sais que mille exemples de la dureté de plusieurs envers ceux qui les ont mis au monde doivent vous faire prendre de sages précautions pour ne vous pas exposer aux mêmes malheurs; mais quand vous pouvez marier cette fille, pourquoi la laissez-vous vieillir sans la pourvoir? quand vous pouvez avancer ce garçon,

(7) Voy. le sermon LV, où il est parlé des obligations des personnes mariées.

pourquoi le laissez-vous sans lui donner de l'emploi et lui procurer un honnête établissement ?

Ne me dites pas que vos enfants n'ont de droit à vos biens qu'après votre mort, je le sais ; mais si la loi n'a rien prononcé là-dessus en leur faveur, c'est qu'elle a cru que la nature vous portait assez à un si important devoir. Le droit positif ne vous y oblige pas, il est vrai, mais le droit naturel, qui doit l'emporter sur, lui vous y engage.

Les naturalistes disent que l'aigle, ayant fait deux petits aiglons, n'en conserve qu'un et chasse de son nid l'autre qu'elle ne veut pas nourrir, parce que son plumage blanchit, et qu'à force d'avoir soin de ses petits ses ongles s'aiguisent et se renversent : *Aquila cum binos generat filios, alterum expellit tædio nutriendi, nam aquilæ, dum pullos nutriunt, degenerant, unguisque eis invertuntur paucis diebus et pennæ albescunt, et ideo excidit alterum pullorum* (ARISTOTELES, lib. VIII, *De histor. animalium*, c. 6, et lib. IX, c. 34). Véritable figure de tant de mères mondaines qui, ayant trop d'amour pour leurs personnes, se soucient fort peu de leurs enfants, négligeant le soin de leur éducation et de leur établissement, parce que cela avancerait leur vieillesse, ou diminuerait les dépenses que leur vanité leur fait faire.

Passons à un autre amour qui doit vous être bien plus à cœur, et qui regarde les biens de la grâce. C'est là, Messieurs et Mesdames, l'amour qui doit être le premier mobile de toutes vos actions. Par ce principe, vous devez tâcher à faire de vos enfants autant de saints, prenant garde surtout si l'établissement que vous leur procurez dans le temps n'est pas incompatible avec celui que vous êtes obligés de leur donner pour l'éternité. Encore un coup, et je ne saurais le répéter trop souvent, n'en soyez pas les parricides ni les meurtriers, et ne vous attirez pas par une molle indolence la malédiction qui fut fulminée contre le grand prêtre Héli. *Pars magna domus tuæ morietur cum ad virilem ætatem venerit* (I Reg., II). La plus grande partie de tes enfants mourra quand ils seront arrivés à l'âge viril, lui dit le prophète de la part de Dieu ; père indulgent et lâche, n'en doute pas, et voici la marque que le Seigneur m'a donnée pour t'en convaincre : *Hoc autem erit tibi signum*. Tu as deux enfants, Ophni et Phinéas, sache que que quand ils seront venus à cet âge, ils mourront tous deux un même jour : *In una die morientur ambo*. Si tu les avais élevés dans la crainte de Dieu, si tu les avais repris quand ils faisaient mal, tu aurais eu la consolation de les voir ; mais l'arrêt en est prononcé, tu n'as pas eu pour eux un véritable amour, tu les as laissés vivre dans le libertinage, ils mourront tous deux le même jour, et tu mourras incontinent après.

Le second devoir des pères et des mères envers leurs enfants est le bon exemple. Sachez, Messieurs et Mesdames, que la disposition de votre cœur soit pour la vertu, soit

pour le vice, fait d'étranges impressions sur vos enfants.

1° Par inclination ; je m'explique. Dans le péché, il y a souvent deux choses, la coulpe et la mauvaise habitude que l'on contracte. Un homme est ivre quand il a trop bu, mais il est appelé ivrogne quand il a contracté l'habitude de trop boire. Quoique la coulpe soit effacée par la pénitence, il est certain que la mauvaise habitude ne laisse pas de demeurer, comme quand vous avez ôté une épine de votre pied, ou que vous avez tiré une épée de votre corps, la cicatrice ne laisse pas d'y demeurer. Or, l'expérience nous fait connaître que souvent les mauvaises habitudes passent des pères aux enfants. Un père ivrogne a pour l'ordinaire des enfants sujets au vin ; une mère joueuse a pour l'ordinaire des enfants joueurs, et c'est ce qui a fait dire, quoique faussement, à quelques anciens philosophes, qu'une portion des âmes des pères et mères passait jusque dans leurs enfants (*Vide Aug., vel alium auctorem, lib. II De origine animæ*). 2° Par imitation. Les enfants n'ont point de plus fréquentes ni de plus familières conversations qu'avec leurs pères et mères ; ils en tirent le bien ou le mal avec le lait, ils en prennent les mœurs et les maximes, comme par forme d'héritage et de succession. C'est ce qui faisait dire à un ancien qu'il fallait traiter un enfant avec une certaine espèce de circonspection et de respect, en ne faisant rien en sa présence qui lui donnât occasion de se perdre. *Maxima puero debetur reverentia*. 3° Les vertus ou les vices des pères et des mères passent à leurs enfants par voie de récompense ou de châtement ; je m'explique et je ne doute pas que ceci ne vous surprenne. Il est cependant très-véritable, et je ne sais si aucun de vous y a jamais fait réflexion.

Les enfants sont quelquefois récompensés des vertus de leurs pères et des bons exemples qu'ils leur ont donnés par une vie sainte et édifiante : *In Isaac eodem modo fecit propter Abraham patrem ejus* (Eccl., XLIV). Salomon, vous le savez, s'abandonna à toute sorte d'impureté et d'idolâtrie ; son fils Roboam ne valut pas mieux que lui ; cependant, en considération des vertus de David, leur père, Dieu maintint Salomon dans son royaume, et de douze tribus, il en conserva deux à Roboam.

Mais ces mêmes enfants sont aussi quelquefois punis pour les péchés de leurs pères, et c'est en ce sens que saint Grégoire explique ces paroles de l'Ecriture : *Filius portabit iniquitatem patris*, le fils portera l'iniquité de son père. On se plaint souvent de la désolation des familles et des malheurs qui y arrivent. On dit que c'est l'injustice de ce juge qui a fait perdre ce procès de conséquence ; que c'est l'imprudence de celui-ci, la mauvaise foi de celui-là, qui a été cause de cette banqueroute. On dit que ce sont les maladies et les méchantes affaires de cette famille qui ont mis ces pauvres enfants à l'aumône ; mais si l'on avait de m...

leurs yeux, on remonterait plus haut, et l'on verrait que ce sont les péchés des pères que ces enfants portent.

Votre père a gagné du bien par des voies injustes, il s'est ingéré dans des parties où il a ruiné le peuple pour établir sa maison ; il a prêté de l'argent à usure, il a consommé en frais de justice des gens qu'il a fait payer au delà de ce qu'ils lui devaient, il s'est servi de tous les détours de la chicane pour faire valoir sa profession, et mettre ses parties à la besace. Malheureux enfants, vous en porterez la peine ; le Saint-Esprit l'a dit, et nous en voyons tous les jours de nouveaux exemples, un bien injustement acquis ne passera pas jusqu'à une quatrième génération.

Quand le serviteur d'Elysée, poussé par son avarice, courut après Naaman, et qu'il le pria, comme si c'eût été de la part de son maître, de lui donner de l'argent et quelques habits, le prophète le reprit très-sévèrement quand il fut de retour. D'où viens-tu, Giezi, et qu'as-tu fait ? Tu croyais que je ne te voyais pas, quand tu as pris de l'argent et des habits pour acheter des vignes, des troupeaux, des brebis et des esclaves ; va, malheureux, la lèpre de Naaman sera attachée à toi et à ta race pour toujours : *Lepra Naaman adhærebit tibi et semini tuo usque in sempiternum* (IV Reg., V). Qu'avait fait la race de Giezi, et quel crime ont commis des enfants qui ne sont pas encore au monde ? n'importe, il faut qu'ils soient punis d'un châtement temporel pour leur père ; les biens qu'ils ont eus par succession ne leur profiteront pas.

Apprenez de là, pères et mères, à mener une vie sainte, et à donner de bons exemples à vos enfants. Pères, dont le libertinage et la débauche scandalisent tout un voisinage, arrêtez, malheureux, arrêtez, et ne portez pas le poignard dans le sein de ce fils, que vous rendrez impudique comme vous. Mère railleuse et médisante, qui noircissez la réputation de votre prochain par de cruelles détractions ; arrêtez, arrêtez, et ne portez pas le poison de votre envie et de votre jalousie dans le sein de cette fille. Père avare et concussionnaire, qui prenez de toute main, arrêtez, arrêtez, ne soyez pas cause que la malédiction dont David vous menace tombe sur vos enfants, que vous paraissez tant aimer. *Nutantes transferantur filii ejus, et mendicent, et ejiciantur de habitationibus suis* (Psal. CVIII). Que les enfants de ce mauvais père soient errants et vagabonds, qu'ils demandent l'aumône et qu'ils soient chassés de leur maison : *Scrutetur fenerator omnem substantiam ejus, et diripiant alieni labores ejus*. Que l'usurier aille fouiller dans son bien, pour ne lui en point laisser, et que des étrangers lui enlèvent le fruit de ses travaux. Malheureux père, voilà ce que tu as fait, voilà ce que d'autres te feront ou à tes enfants ; ne te sont-ils pas bien obligés de tes concussions et de tes injustices ? ton iniquité reviendra dans la mémoire du Seigneur, et ta malédiction sera comme de

l'huile qui se répandra dans toute la famille.

SECOND POINT.

Venons à présent à un autre devoir des chefs de famille, qui regarde leurs serviteurs et leurs domestiques.

Je le trouve marqué avec beaucoup d'exactitude par le Saint-Esprit dans le chapitre XXIII du livre de l'Ecclesiastique : *Si est tibi servus fidelis, sit tibi tanquam anima tua, quasi fratrem sic eum tracta, quoniam in sanguine animæ comparasti illum*. Si vous avez un serviteur fidèle, qu'il soit comme l'âme de votre âme, et traitez-le comme votre frère, parce que vous avez eu beaucoup de peine à le trouver. Car de là j'infère deux choses avec saint Thomas (*in præmio ad Epistolam de Pauli ad Philemonem*).

La première, que l'obligation des maîtres est de choisir de bons serviteurs et d'avoir auprès d'eux des domestiques qui leur soient non-seulement fidèles, mais encore à Dieu ; qui non-seulement les servent bien, mais qui servent bien Dieu, qui est le maître commun des uns et des autres. Ecoutez ceci, maîtres et maîtresses, et faites-en votre profit.

Vous êtes obligés à ce choix : 1° pour le repos de votre conscience ; car si vous aimez la vertu, vous devez aimer des domestiques vertueux, et si l'intérêt de Dieu vous est cher, vous êtes obligés de choisir ceux qui le servent et qui l'honorent : *Oculi mei ad fideles terræ ut sedeant mecum ; ambulans in via immaculata hic mihi ministrabat* (Psal. C). Dans le besoin que j'avais d'avoir auprès de moi des gens qui me servissent, je cherchais ceux qui vous étaient fidèles, ô mon Dieu. Quelques petites imperfections qu'ils eussent d'ailleurs, quoiqu'ils fussent mal faits de corps, quoique leur taille parût peu avantageuse ; cependant quand je pouvais savoir qu'ils étaient gens de bien, je les préférais à d'autres qui étaient mieux faits. Dès que j'en connaissais quelqu'un qui marchait dans vos commandements, et qui menait une vie exempte de reproches, je le mettais auprès de moi, et je voulais qu'il me servît.

C'est un roi qui parle, Messieurs et Mesdames, un roi qui, se voyant obligé d'avoir beaucoup d'officiers, avait cependant assez de prudence et de conscience pour n'en point prendre de vicieux ; et vous qui n'avez peut-être qu'un valet et une servante, vous vous souciez peu d'en avoir qui aiment la vertu et qui vivent en gens de bien. Si cela est, vous n'êtes pas chrétiens, et les intérêts de votre conscience vous touchent peu. David faisait ce choix, parce qu'il aimait lui-même la vertu ; et vous en faites un tout contraire, parce que peut-être vous aimez le vice. Vous voulez un valet qui soit aussi violent que vous, et qui vous serve dans l'exercice de vos vengeances. Vous voulez une servante qui soit aussi déréglée que vous et qui vous serve dans vos mauvais commerces. Vous êtes un blasphémateur, et vous cherchez un

valet qui n'ait pas plus de respect que vous pour le saint nom de Dieu. Vous êtes une médisante et une railleuse, et vous aimez une servante qui appuie vos mensonges et vos défections. Tel maître, tel valet; tel valet, tel maître.

2° Vous êtes obligés à ce choix pour le bien spirituel de votre famille. Un valet vicieux et une servante corrompue peuvent perdre une famille entière, au lieu qu'un valet et une servante qui craignent Dieu peuvent en sanctifier une autre qui sera toute déréglée.

On dit de saint Sérapion qu'il quitta le désert pour se faire esclave chez un comédien, afin de l'obliger d'abandonner sa profession, et qu'il y réussit si bien par ses prières, par ses services, par sa patience, par sa fidélité, par son innocence, qu'il le convertit et que ce maître lui donna la liberté. On rapporte aussi de ce saint qu'il fit la même chose dans une famille dissolue, et que s'étant par un même principe de charité engagé au service du plus méchant homme de la ville, il le convertit avec toute sa maison. Oh! qu'un bon valet est capable de produire de bons effets; mais qu'un méchant valet en produit ordinairement de mauvais!

C'est pour cette raison que Dieu, dans le Lévitique, défend expressément à son peuple, non-seulement de se marier avec des idolâtres, mais même de prendre des servantes et des valets qui le soient : *Servus et ancilla sint vobis de nationibus quæ in circuitu vestro sunt* (Levit., XXV). Vous avez besoin de valets et de servantes, n'en cherchez point dans les pays éloignés, qui ont une autre religion que la vôtre; vous en avez tant chez vous, et parmi les peuples qui sont autour de vous, choisissez-en qui me servent et qui me craignent.

Il leur impose la même loi dans le Deutéronome, où il veut que les maîtres et les maîtresses célèbrent les trois plus grandes fêtes qu'ils étaient obligés d'observer; mais comment? Non-seulement avec leurs fils et leurs filles, mais encore avec leurs serviteurs et leurs servantes : *Epulaberis coram Domino Deo tuo, tu, filius tuus et filia tua, servus tuus et ancilla tua* (Deuter., XVI). Vous mangerez devant le Seigneur votre Dieu; vous, ce n'est pas assez; votre fils et votre fille, ce n'est pas assez; votre serviteur et votre servante; et voici la raison qu'il en donne : *Ut habitet nomen mei ibi, et recordaberis quoniam servus fueris in Ægypto, custodiesque quæ præcepta sunt*. Je vous impose cette loi afin que toute votre famille m'honore, afin que mon nom demeure dans votre maison, et que vous le traitiez avec respect. Vous vous souviendrez que vous avez autrefois servi en Egypte, et que je vous ai tirés de cette servitude. Vous étiez assujettis à la domination d'autrui, et d'autres le sont présentement à la vôtre; mais soit que vous serviez, soit que vous soyez servis, souvenez-vous de ce que vous étiez et de ce que vous êtes, et faites tout

ce que je vous ordonnerai pour le bien de votre famille.

Dieu voulait par là, Messieurs, que vous prissiez toutes les précautions nécessaires pour avoir de bons domestiques, que vous vous défiassiez de tous ceux qui auraient des mœurs païennes, de peur que cette espèce d'idolâtrie ne passât jusque dans vos enfants. Cette fille est le plus souvent avec cette servante, ce fils est presque toujours avec ce serviteur; s'il est impudique, il lui apprendra l'impudicité; s'il est ivrogne, il l'accoutumera à faire des excès de vin; s'il est blasphémateur, il le portera au blasphème.

3° Que dis-je? vous y êtes même obligés pour votre bien temporel. Il est certain que des domestiques qui craignent Dieu attirent pour l'ordinaire sa bénédiction dans une famille. L'Écriture sainte est pleine de ces exemples. Si la maison de Laban a eu tant de prospérité, si tout lui a réussi, si ses troupeaux se sont multipliés d'années en années, grâces en soient rendues à la fidélité et à l'innocence de Jacob qui le servait. Si tout était bien réglé dans la maison de Putiphar, si c'était un homme puissant et considéré dans l'Égypte, grâces en soient rendues en partie au zèle et à la sage conduite de Joseph. Saint Paulin remercie Sulpice-Sévère de ce qu'il lui avait envoyé Victor pour lui rendre quelques services dans sa maladie, et lui mande que Dieu, ayant égard à la sainteté de ce bon serviteur, lui a accordé des grâces et des bénédictions qu'il ne méritait pas. Oh! que le Seigneur voit de bon œil une maison où tout est bien réglé; mais pensez-vous qu'il en prenne beaucoup de soin quand les domestiques y sont vicieux? Tout le corps se porte-t-il bien quand les pieds sont malades, quand les mains sont languissantes et engourdis? Ces serviteurs sont vos pieds et vos mains; ils marchent pour vous, ils agissent pour vous, vous êtes la tête et le cœur de ce corps politique et civil; mais ils doivent aussi de leur côté contribuer à votre bonheur et à votre santé spirituelle.

Maîtres et maîtresses, vous êtes, par tous ces principes, obligés de choisir de bons et de fidèles domestiques; mais quand vous en avez trouvé, *sit tibi tanquam anima tua, quasi fratrem sic eum tracta*, regardez-les comme d'autres vous-mêmes, et traitez-les comme si c'étaient vos frères.

Je tire de ces paroles deux grandes et importantes vérités, dont l'une regarde ce que vous devez à vos domestiques, par rapport à leurs besoins spirituels, et ce que vous leur devez par rapport à leurs nécessités temporelles. Car si vous devez les traiter comme d'autres vous-mêmes, il faut, dit saint Augustin, que vous leur procuriez le même bien que vous voudriez vous procurer; il faut que vous les aimiez comme vous aimez, c'est-à-dire, ajoute ce Père, il faut que, comme votre amour regarde Dieu, vous les portiez aussi à Dieu; il faut que, comme vous tâchez de vous procurer, par

une bonne vie, une félicité éternelle, vous ayez soin de les instruire si bien, qu'ils la possèdent avec vous.

Faut-il que je rappelle pour cet effet le même exemple dont je me suis servi dans ma première partie ? C'est celui de Job. Il prenait un grand soin de ses enfants, mais il n'en avait guère moins de ses serviteurs. Il offrait tous les jours des sacrifices à Dieu, de peur qu'ils ne l'eussent offensé ; mais il dit aussi qu'il avait soin de ses pieds, et qu'il les lavait souvent.

Il y a plusieurs parties dans un corps civil aussi bien que dans un corps naturel. Il y a le cœur, il y a la tête, il y a les entrailles, il y a les pieds et les mains. Dans une famille il y a le maître, il y a la maîtresse, il y a les enfants, et il y a les serviteurs. Le cœur anime, la tête conduit, les entrailles sont les parties intérieures, les pieds et les mains sont les parties extérieures. Votre premier soin doit s'étendre sur ce qu'il y a de plus proche, aimez vos enfants, élevez-les chrétiennement, c'est là votre premier devoir ; mais ne négligez pas vos pieds, quoique ce soient les parties les plus basses et les plus viles, ayez soin, comme Job, de les laver. Ne négligez pas le salut de vos domestiques, quoiqu'ils ne vous tiennent pas tant au cœur que vos enfants, ne laissez pas de les laver. C'était là ce que faisait ce saint homme, dit saint Grégoire (XXIX Job) : *Inter tot pignora, inter tot studia sacrificiorum, salutis servorum incumbat*. Il avait beaucoup d'enfants, il avait beaucoup d'autres embarras ; mais quelque occupé qu'il fût d'ailleurs, il prenait garde soigneusement s'il ne se passait rien de mauvais dans sa maison, et corrigeant ce en quoi ses serviteurs manquaient, on pouvait dire que c'étaient ses pieds qu'il lavait : *Quando lavabam pedes meos*.

Il n'avait pas moins de soin d'eux dans leurs nécessités temporelles, et c'est une seconde vérité que je tire de ces mêmes paroles de saint Paul. *Sit tanquam anima tua*. Vous avez tant d'empressement à vous procurer les choses nécessaires, à vous flatter, à avoir pour vous des égards si grands, que vous ne voulez rien souffrir qui vous rebute. Traitez, Messieurs, traitez vos domestiques comme une partie de vous-mêmes, soulagez-les dans leurs besoins, consolez-les dans leurs peines, assistez-les dans leurs maladies, et pendant qu'ils portent toute la chaleur du jour et tout le froid de la nuit, dites-leur de temps en temps quelque parole qui les encourage.

Ce n'est pas la nature qui vous les a assujettis, c'est le péché, et comme remarque saint Augustin (lib. XIX de Civit. Dei, cap. 15), s'il n'y avait jamais eu de péché, jamais il n'y aurait eu de servitude : *Nomen servi culpa meruit, non natura* : chose si vraie, que la première fois que l'Ecriture sainte a parlé de serviteur et d'esclave, elle a regardé cet état d'abjection et de dépendance comme une peine fulminée contre un fils qui avait offensé Dieu en se moquant de son père.

Maledictus Chanaan servus servorum et fratribus suis. Chanaan, tu seras maudit, et voici la marque de la malédiction que ton péché t'a attirée, tu seras le serviteur de tes frères.

Or, si c'est le péché qui a introduit cette peine, vous devez premièrement trembler pour vous-mêmes, maîtres et maîtresses, de ce que Dieu ne vous l'ayant pas imposée, il vous réserve peut-être des châtimens bien plus terribles, en l'autre vie. Mais, en second lieu, vous devez par votre condescendance, votre patience, votre charité, adoucir cette peine que vous méritiez autant, et peut-être plus que ceux qui vous servent.

Par là, vous ne leur retiendrez pas leurs salaires, ou vous ne les laisserez pas languir après le paiement de leurs gages. Par là vous ne leur direz point de paroles injurieuses, et ne leur ferez pas non plus de mauvais traitements. J'avoue que souvent ils méritent que vous les corrigiez, mais ce doit être plutôt, dit saint Augustin, avec la charité d'un père qu'avec la dureté d'un tyran. Par là vous ne les enverrez pas à l'hôpital, ni à l'Hôtel-Dieu quand ils sont malades ; ce sont d'autres vous-mêmes, ce sont vos frères en Jésus-Christ, ce sont de pauvres malheureux qui ont épuisé leurs forces en vous servant ; est-il juste que dans leurs maladies vous les traitiez avec tant d'inhumanité ? Par là vous vous acquitterez envers eux de tous les devoirs que la religion vous impose, et ne vous contentant pas d'être seuls à croire en Jésus-Christ, vous les porterez à sa foi et à son service, comme il est dit de cet officier de notre évangile : *Credidit ipse et domus ejus tota*. Par là enfin vous vous attirerez les grâces de Dieu en cette vie, et ses récompenses en l'autre. Amen.

SERMON XCVII.

POUR LE VINGT ET UNIÈME DIMANCHE D'APRÈS
LA PENTECÔTE.

Sur l'amour des ennemis.

Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me : nonne oportuit et te misereari conservi tui, sicut et ego tui misertus sum ? (Matth., XVIII.)

Méchant serviteur, je t'ai remis tout ce que tu me devais, parce que tu m'as prié ; ne fallait-il donc pas que tu eusses pitié de t. n comp.ignon comme j'en avais eu pour toi ?

L'amour des ennemis est un commandement si important et si essentiel au salut, que Jésus-Christ s'est servi de toutes sortes de voies pour nous y engager. Il est notre maître, et il s'est servi de son autorité ; notre modèle, et il nous a montré son exemple ; notre juge, et il nous a fait des menaces ; notre créancier, et il nous a proposé la remission de nos dettes ; notre rémunérateur, et il nous a promis des récompenses.

Il a employé son autorité pour nous obliger d'aimer nos ennemis. C'est moi qui vous le dis, c'est moi qui vous l'ordonne : *Ego autem dico vobis*. Il nous en a montré l'exemple ; étant sur la croix il a demandé pour les siens pardon à Dieu son Père, il

nous y a engagés par d'étranges menaces ; vous serez traités comme vous aurez traité vos frères, et de la même mesure que vous les aurez mesurés, vous serez mesurés vous-mêmes. Il nous y a sollicités par l'engagement qu'il s'est fait de nous remettre nos dettes, ayant voulu que nous lui demandassions la grâce de la rémission de nos péchés, comme nous avons accordé à notre prochain le pardon des injures qu'il nous a faites. Il y a ajouté enfin de très-grandes récompenses, reconnaissant pour ses vrais enfants, et promettant la vie éternelle à ceux qui aimeront leurs ennemis.

Il semble que tous ces motifs soient réunis dans la parabole de notre évangile. Nous y trouvons un roi qui se fait rendre compte par ses serviteurs, et qui voyant l'un d'eux à ses pieds lui demander du temps pour le payer, lui remet ce qu'il lui doit : Voilà l'autorité et l'exemple. Ce roi ayant appris que ce serviteur, à qui il venait de remettre toute sa dette, avait fait traîner en prison l'un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, le fit venir, et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais remis tout ce que tu me devais, ne fallait-il pas que tu eusses pitié de ton compagnon comme j'avais eu pitié de toi ? Va, malheureux, tu mérites d'être livré comme tu vas l'être, entre les mains des bourreaux, jusqu'à ce que tu m'aies entièrement satisfait ; voilà les menaces et les châtimens.

L'application en est si juste, qu'on ne peut en faire d'autres de ce te parabole. Elle fut avancée par Jésus-Christ à l'occasion de ce que saint Pierre lui demandait combien de fois il faudrait pardonner à son frère, lorsqu'on en aurait reçu quelque injure ; et ce même Dieu la finit par ce grand oracle qui nous en découvre le vrai sens : *Sic et Pater meus cælestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris*. C'est ainsi, *sic*, c'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si vous ne remettez à vos frères, du fond de vos cœurs, les injures que vous en aurez reçues.

DIVISION.

Il faut avouer que nos esprits sont bien aveuglés, et que nos cœurs sont bien durs, si tant de motifs ne sont pas assez forts pour nous faire aimer nos ennemis. Voilà notre loi, mais l'accomplissons-nous dans toutes ses circonstances ? Je remarque sur cet important devoir deux sortes d'erreurs : une erreur d'esprit, et une erreur de cœur. Une erreur d'esprit, souvent on ne se croit pas obligé d'aimer ses ennemis ; une erreur de cœur, souvent on se persuade qu'on les aime, quoiqu'on ne les aime pas.

Pour détruire ces deux pernicieuses erreurs, il est important de vous faire voir et la nécessité de ce précepte et les infractions de ce précepte. La nécessité de ce précepte, voilà de quoi ôter cette erreur de l'esprit ; les infractions de ce précepte, voilà de quoi faire connaître les égarements du cœur. Aimez vos ennemis, vous y êtes obligés, quelque raison que vous puissiez

alléguer. Aimez vos ennemis sincèrement et du fond du cœur, sans cela vous ne les aimerez pas.

PREMIER POINT.

Ce n'est pas seulement aux chrétiens, c'était encore aux juifs que Dieu avait imposé l'obligation d'aimer leurs ennemis ; et l'une des choses qui me fait plus connaître quelle a été de tout temps l'erreur de l'esprit humain sur un commandement de cette importance, est la différence qu'ils mettaient entre l'ami qu'ils aimaient, et l'ennemi qu'ils croyaient pouvoir haïr ; interprétant très-mal la loi, qui en plusieurs endroits leur montrait clairement le contraire.

J'en ai une preuve bien formelle dans l'Exode, chapitre XXIII : *Si occureris bovi inimici, aut asino erranti, reduc ad eum. Si vous rencontrez le bœuf de votre ennemi, ou son âne qui se soit égaré, ramenez-le chez lui. Si videris asinum odientis te, jacere sub onere, non pertransibis, sed sublevabis eum eo*. Si vous voyez l'âne de celui qui vous hait succomber sous la pesanteur de sa charge, vous ne passerez pas sans tâcher de le soulager.

Il est vrai que ce n'étaient là que des conseils, et si les juifs n'avaient pas observé cette loi à la lettre, ils n'auraient pas pour cela offensé Dieu mortellement ; mais il est vrai aussi, comme remarque saint Isidore, (lib. III, epist. 389), qu'on peut tirer de là deux conséquences. La première, que le dessein de Dieu était d'établir une solide paix, et une bonne intelligence parmi tout son peuple, par ces services réciproques qu'il était bien aise qu'ils se rendissent les uns aux autres, quand même ils auraient eu d'ailleurs quelques différends particuliers. La seconde, que si les juifs par cette loi étaient obligés d'étendre ces bons offices jusque sur les animaux de leurs ennemis, ils n'avaient nul sujet de croire qu'il leur fût permis de haïr ceux à qui ce qui leur appartenait devait être si cher.

Je suis obligé d'avoir quelque considération pour tout ce qui appartient à mon ennemi ; hé ! me serait-il permis de n'en point avoir pour mon ennemi même ? mon honnêteté s'étendrait-elle sur un animal qui lui appartient, et quand il s'agirait de sa personne, n'aurais-je point de charité pour lui ? C'est ainsi que devaient raisonner les juifs, pour se convaincre de l'obligation qu'ils avaient d'aimer ceux qui ne les aimaient pas ; mais leur erreur était si grossière, ou plutôt leurs passions les avaient tellement aveuglés, que par une mauvaise interprétation de la loi, ils croyaient qu'il leur était permis d'aimer leurs amis, et de haïr leurs ennemis.

Mais quand même les juifs eussent pu s'excuser de ce devoir par une illusion commune et populaire, il est certain, Messieurs, que nous n'avons pas à présent le même prétexte. Cette loi de la dilection des ennemis qu'on croyait obscure, Jésus-Christ l'a éclaircie ; cette loi qu'on avait

interprétée en mauvaise part, Jésus-Christ lui a donné son véritable sens ; cette loi qui était imparfaite dans l'Ancien Testament, Jésus-Christ l'a rendue parfaite dans le Nouveau. C'est moi, dit-il, qui vous parle : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros*. C'est moi qui vous le commande, aimez vos ennemis.

C'est Dieu qui parle, mes chers paroissiens, ce n'en est que trop pour vous assujettir à ce commandement, quelque dur qu'il vous paraisse. *Ego autem dico vobis* : c'est moi qui vous le dis. Si un homme vous le disait, vous pourriez lui objecter la grandeur de l'offense, et la justice de votre ressentiment. Si une personne que vous considéreriez vous le disait, vous pourriez lui répondre que vous lui obéiriez en d'autres choses, mais qu'en celle-là vous avez été trop vivement aigris. Si un prince ou un roi vous le disait, vous pourriez suspendre votre vengeance, et donner quelques marques d'une réconciliation extérieure, pendant que vous garderiez au dedans de vous une inimitié cachée qui éclaterait tôt ou tard.

Mais c'est Dieu qui vous parle, c'est Dieu qui vous le commande, c'est Dieu qui, pour éprouver votre fidélité et votre obéissance, vous dit d'un ton de grandeur qui lui est propre : Aimez vos ennemis, et faites du bien à ceux qui vous haïssent. A des ordres si précis, qu'avez-vous à répondre ? *Ad rationem obsequii prior est majestas imperantis*, dit Tertullien. De tous les motifs qu'on a d'obéir, le premier est la majesté et l'infinie dignité de celui qui vous commande. Passions, taisez-vous, bienséances humaines, plaisir de se venger, atrocité de l'injure, inlignité de l'ennemi, raison humaine, taisez-vous, c'est Dieu qui parle, il faut lui obéir.

Quand nous voulons nous dispenser de faire des choses dont on nous prie, la première raison dont les pas faire est de dire : Je ne tiens rien de cet homme, je ne relève pas de lui, je puis vivre et subsister sans lui ; ni ma maison, ni ma personne ne dépendent pas de lui ; qu'il se fâche, ou qu'il ne se fâche pas, qu'il le trouve bon, ou qu'il le trouve mauvais, je m'en mets fort peu en peine ; il me demande des choses qui vont contre mon intérêt et mon honneur, je ne les lui accorderai pas.

Nous parlons de la sorte, quand nous avons affaire à de simples hommes, mais à votre égard, ô mon Dieu, nous ne pouvons pas dire la même chose. Ainsi la première pensée qui doit nous venir dans l'esprit est votre infinie grandeur, et votre souveraine volonté : *Ad rationem obsequii prior est majestas imperantis*.

Nous ne pouvons pas dire que nous ne tenons rien de vous, que nous ne dépendons en rien de vous, que la disposition de notre vie et de nos biens n'est pas entre vos mains, que soit que nous vous obéissions, soit que nous ne vous obéissions pas, nous n'en serons ni pis, ni mieux. Nous savons

au contraire, non-seulement par les lumières de la foi, mais encore par les premiers principes de la raison, que nous ne pouvons rien sans vous, que nous ne sommes maîtres de rien, que notre sort est entre vos mains, et que comme on ne vous obéit pas sans récompense, on ne peut aussi vous désobéir sans châtement. Commandez-nous donc, ô mon Dieu, commandez-nous ce qu'il vous plaira, nous vous obéirons, quelque répugnance que nous y ayons d'ailleurs.

Cette raison seule fit tant d'impression sur l'esprit de David, qu'il renonça à toute haine, et à tout sentiment de vengeance qu'il pouvait avoir contre Saül son ennemi. Il avait, selon le monde, tout sujet d'être mécontent ; et les maximes ordinaires d'une politique mondaine ne lui eussent que trop dit qu'il fallait chercher les occasions de s'en venger.

Il avait assuré la couronne à Saül par la défaite de Goliath, à qui il avait coupé la tête. Il avait en plusieurs rencontres donné à ce prince de singulières marques de sa fidélité et de son courage, quoique ce prince de son côté lui eût cent fois manqué de parole, et cherché tous les moyens de le perdre. Une fois il avait pris sa lance, et si David n'avait heureusement évité le coup, il l'eût tué. Une autre fois il le poursuivait jusque sur le haut des montagnes et dans les cavernes les plus obscures. La haine de cet ennemi était si grande et si implacable, qu'elle s'étendait sur tous ceux qui lui rendaient quelque service, ou qui paraissaient prendre part à sa disgrâce.

Abimélech, pour lui avoir donné quelques pains sanctifiés, dans la faim extrême qui le pressait, eut le malheur d'encourir l'indignation de Saül, qui non-seulement le fit mourir avec quatre-vingt-quatre prêtres qui étaient dans Nobé, mais, par une fureur sans exemple, fit passer au fil de l'épée tous les habitants de cette ville sacerdotale, sans épargner ni les animaux, ni les enfants qui étaient à la mamelle.

Qu'avait fait Abimélech pour être mis à mort, lui qui croyait faire en la personne d'un vaillant, mais malheureux capitaine, une œuvre de charité et de justice, en lui offrant des pains de proposition et l'épée avec laquelle il avait tué Goliath ? Qu'avaient fait ces quatre-vingt-quatre prêtres qui avaient toujours été attachés au service de Saül et qui priaient tous les jours Dieu pour lui ? Qu'avaient fait ces pauvres habitants, ces animaux, ces enfants, pour être tous passés au fil de l'épée ? mais je ne m'en étonne pas ; c'est l'envie et la vengeance qui animaient ce prince. Ce qui m'étonne et ce que j'admire, est la patience et la douceur de David. Partout où il se rencontrait, il parlait avantageusement de Saül, partout où il s'agissait de lui sauver la vie, il exposait la sienne ; partout où il pouvait lui assurer ses anciennes conquêtes et lui en procurer de nouvelles, il lui donnait des marques de son attachement et de sa valeur.

Mais par quels motifs aimait-il si sincèrement et servait-il si fidèlement son ennemi ? Voici la raison qu'il en rend : *Propter verba labiorum tuorum, ego custodivi vias duras*. Seigneur, si j'ai souffert paisiblement tant d'outrages et de persécutions de Saül ; si nonobstant le dessein qu'il avait de me perdre, nonobstant les fatigues et la faim que j'ai endurées dans mon exil, nonobstant la cruauté qu'il a exercée contre ceux qui m'ont donné quelque secours ; je n'ai jamais perdu pour lui l'amitié et le respect que je lui devais, c'est à cause de votre seule parole, que j'ai tenu une conduite qui paraîtrait si dure à une infinité de gens.

Toute autre voix que la vôtre ne m'eût inspiré que des sentiments d'inimitié et de vengeance. Celle de l'orgueil m'eût dit : Tu es bien dans l'esprit du peuple, qui se souvient des grands services que tu as rendus à l'Etat ; on dit partout que si Saül en a tué mille, tu en as tué dix mille : pourquoi aimerais-tu un homme qui t'humilie si fort ? Celle de l'intérêt m'eût dit : Il t'a manqué si souvent de parole, il vaut mieux perdre ton ennemi que d'en être perdu, et si tu ne peux, sans un horrible crime, mettre la main sur l'oint du Seigneur, tu peux avoir dans l'âme quelques ressentiments de tant d'outrages qu'il t'a faits. Mais, Seigneur, je n'ai écouté aucune de ces voix. Vous m'avez défendu de haïr mon ennemi, quelque dure que paraisse cette loi, je m'y soumets à cause de vous : *Propter verba labiorum tuorum, ego custodivi vias duras*.

Or, si dans l'ancienne loi, qui n'était qu'une loi imparfaite, la seule autorité de Dieu a pu faire de si vives impressions sur l'esprit d'un homme, quelle doit être sa force sur celui d'un chrétien dans la nouvelle ? conclut de là saint Jean Chrysostôme.

Ne me dites donc pas : Ce commandement d'aimer mon ennemi est difficile ; l'était il moins à David ? vous répondrai-je ; il est difficile, mais c'est Dieu qui vous le fait ; il est difficile, mais sa seule volonté doit vous faire surmonter toutes ces difficultés. Si vous n'aviez qu'un enfant et s'il vous ordonnait, comme à Abraham, de le lui sacrifier, vous ne devriez pas, non plus que lui, hésiter à le faire. Si, dans une violente persécution, il vous demandait votre vie comme à tant de martyrs, vous devriez la lui donner. S'il vous demandait jusqu'à la dernière goutte de votre sang, vous devriez le répandre et lui offrir avec joie ; il vous demande d'aimer vos ennemis et de leur pardonner, c'en est assez pour vous engager à l'accomplissement de ce précepte.

Mais pourquoi m'impose-t-il une si dure loi ? Pourquoi, mon cher auditeur ? veux-tu le savoir ? c'est, comme je viens de dire, pour te faire connaître qu'il a sur toi une puissance souveraine et absolue. Car si les rois de la terre, à la fin de leurs édits, concluent par ces mots : *Tel est notre plaisir*, pourquoi Dieu, qui est le roi des rois ; pourquoi Dieu, qui réforme les ordonnan-

ces des rois et qui les punit avec la dernière sévérité quand ils en font d'injustes, n'aurait-il pas le même pouvoir ? Apporte-moi donc tant de raisons que tu pourras en trouver, pour te dispenser d'aimer tes ennemis, je ne te rendrai point d'autre réponse que celle-ci : Mon enfant, Dieu le veut. Cela est bien dur ; Dieu le veut. Cela est contre mes intérêts ; Dieu le veut. J'en serai blâmé ; Dieu le veut. Mon ennemi en sera plus fier ; Dieu le veut. Je passerai pour un lâche ; Dieu le veut. Je ne le puis faire ; Parle mieux, dis que tu ne veux pas le faire ; mais Dieu le veut. Quand un bon ami ou un homme dont tu espères de grands avantages te demande quelque grâce, tu la lui accordes bien, quelque répugnance que tu y aies ; quand ton père t'a commandé ou défendu quelque chose, tu lui obéis bien, quoique ce soit contre ton inclination ; et Dieu qui t'est plus qu'ami, Dieu qui t'est plus que roi, Dieu qui t'est plus que père, ne sera pas obéi !

Viens çà, Jérémie (c'est ainsi qu'il parle à ce prophète), va chez les Réchabites, fais-les venir dans mon temple et présente-leur du vin, afin qu'ils boivent. Jérémie le fait, mais toute la famille s'en excuse, par cette seule raison qu'ils apportent : *Non bibemus vinum, quia Jonadab filius Rechab pater noster præcepit nobis, dicens : Non bibetis vinum, vos et filii vestri, usque in sempiternum*. Dispensez-nous de boire du vin, parce que Jonadab, fils de Réchab notre père, nous a dit expressément : Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos enfants. Eh, bien ! Jérémie, lui dit Dieu, vois-tu la soumission de ces enfants envers leur père ? Va dire de ma part aux habitants de Jérusalem et de Juda : N'obéirez-vous jamais aux paroles du Seigneur ? Jonadab fils de Réchab a défendu à ceux de sa famille de boire du vin, et à cette seule parole ils n'ont jamais bu, tant ils ont eu de respect pour leur père ; et Dieu qui est infiniment plus que votre père, Dieu qui vous a parlé, exhortés, menacés tant de fois, n'a pas eu le même pouvoir sur vous : *Nunquid non recipietis disciplinam ut obediat is verbis meis ? dicit Dominus. Prævaluerunt sermones Jonadab filii Rechab, quos præcepit filiis suis ut non biberent vinum, et non biberunt, quia obedierunt præcepto patris sui : ego autem locutus sum ad vos de mane con-surgens et loquens, et non obedistis mihi (Jérém., XXXV).*

Comprends-tu bien, mon cher paroissien, ce que cela veut dire ? Tu obéis à un ami, à un homme puissant, à un père ; et tu ne veux pas obéir à Dieu, dont la volonté doit te servir de loi. Il veut que tu aimes ton ennemi, et tu ne veux pas l'aimer. Il te dit positivement : C'est moi qui te le commande, et tu refuses de le faire. Il s'explique sur cet article clairement, intelligiblement, sans ambiguïté et sans équivoque, et tu crois n'y être pas obligé ; nul prétexte d'ignorance, nulle difficulté du commandement, nulle raison d'intérêt et de gloire, ne peut te justifier.

Tranchons hardiment le mot, car en matière de salut il ne faut ni dissimuler, ni biaiser. Veux-tu être damné, hais tes ennemis. Veux-tu être sauvé, aime-les. Veux-tu que Dieu prononce contre toi une sentence de mort et de mort éternelle, venge-toi de tes ennemis. Veux-tu qu'il te pardonne tant de péchés que tu a commis, pardonne les fautes et les injures que tu as reçues de tes ennemis. Dieu est maître de ses grâces, il les donne à qui il veut; Dieu est maître des conditions qu'il met pour obtenir ses grâces, et il ne les distribue qu'à telles clauses qu'il lui plaît; article de foi, mon frère, article de foi.

Or, il est pareillement de foi, et je consens à passer pour le plus grand imposteur de tous les hommes, si ce que je vais dire n'est véritable et plus véritable qu'il n'est vrai de dire qu'il est jour; il est de foi que jamais Dieu ne te pardonnera tes péchés, si tu ne remets à ton prochain les fautes qu'il a commises contre toi. Il est de foi qu'il ne te recevra jamais dans son amitié, si tu ne reçois ton ennemi dans la tienne. Il est de foi qu'il sera inexorable pour toi, si tu l'es à son égard. Il est de foi que quand tu auras d'ailleurs toutes les vertus imaginables, tu seras éternellement damné, si, avec toutes ces vertus, tu as une âme dure et obstinée à ne pas pardonner à ceux qui t'ont offensé. En doutes-tu? je produirais mille passages de l'Écriture sainte pour t'en convaincre.

Venons au sens de la parabole de mon évangile; ce ne sera pas un sens que je lui donnerai de ma tête, c'est celui que Jésus-Christ lui donne en termes exprès. Je vous ai déjà dit qu'il y était parlé de la dureté d'un serviteur qui, venant de recevoir de son maître la plus grande de toutes les grâces, et ayant rencontré son confrère qui ne lui devait que cent deniers, ne se contenta pas de le prendre à la gorge, et de lui dire : Paye-moi, mais le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il l'eût entièrement satisfait. Le maître de l'un et de l'autre, ayant appris ce qui s'était passé, fit venir ce serviteur inhumain : Méchant et barbare serviteur, lui dit-il, je t'ai remis tout ce que tu me devais, parce que tu m'as prié; ne fallait-il pas que tu eusses pitié de ton confrère comme j'avais eu pitié de toi? Qu'on mette ce cruel serviteur entre les mains des bourreaux, jusqu'à ce qu'il m'ait payé tout ce qu'il me doit. Mais qu'est-ce que Jésus-Christ conclut de cette parabole, et à quoi l'applique-t-il? Le voici : *Sic et Pater meus celestis faciet vobis*; c'est ainsi, *sic*, c'est ainsi que mon Père céleste vous fera, si vous ne remettez à vos frères, du fond du cœur, ce qu'ils vous doivent : *Si non remisistis unusquisque fratri suo de cordibus vestris*.

Il y a plusieurs importantes réflexions à faire sur cette parabole, et Jésus-Christ n'a pas toutes ces circonstances que pour vous faire voir, mes frères, mot pour mot, action pour action, dureté pour dureté, ce que

vous faites souvent contre vos ennemis, et ce qu'il fera de son côté, si vous ne leur pardonnez ce qu'ils vous ont fait.

1° A peine ce méchant serviteur était-il sorti de la chambre de son maître, qui venait de lui remettre dix mille talents, *egressus servus ille*, qu'il prit son confrère à la gorge, et lui dit : Rends-moi les cent deniers que tu me dois. A peine êtes-vous sortis des tribunaux de la confession, et de la sainte table, où vous avez reçu le Dieu de paix, que vous méditez de vous venger de ceux qui vous ont offensés, et de répéter cruellement des dettes à des gens qui peut-être sont dans la pauvreté : quelle différence entre vous et ce méchant serviteur? 2° On venait de remettre à ce malheureux une très-grande somme, pour le paiement de laquelle il se contentait de demander du temps; et il prend à la gorge son confrère, à qui il refuse, non pas de lui remettre entièrement ce qu'il doit, mais de lui donner du temps : *Patientiam habe in me et omnia reddam tibi*, ayez un peu de patience, je m'acquitterai envers vous. Si le maître venait de pardonner à son serviteur, il était bien juste que le serviteur pardonnât à son confrère, dit saint Chrysostome (hom. in *Epist. ad Philemonem*, et serm. *De encœniis*); si le maître lui avait remis dix mille talents, il était bien juste qu'il remît cent deniers. O l'horrible injustice ! mais n'est-ce pas la vôtre, hommes durs et impitoyables, qui demandez à Dieu la remise d'une dette infinie, je veux dire de vos péchés, et qui souvent ne voulez pas remettre de petites dettes, ni même accorder du temps à des gens qui ont bonne volonté de vous payer? 3° Ce mauvais serviteur avait été reçu de son maître avec honnêteté, douceur, charité. Tu me demandes du temps pour me payer, va, je te remets tout ce que tu me dois; et cependant comment reçoit-il son confrère qui se jette à ses pieds? *Tenens suffocabat eum*, il le tient à la gorge et est près de l'étrangler. *Misit eum in carcerem donec redderet debitum*, il le fait mettre en prison, et veut qu'il y demeure jusqu'à ce qu'il l'ait entièrement payé. N'est-ce pas là ce que vous faites souvent? et n'est-ce pas de vous à la lettre qu'on doit entendre cette parabole? Mais que vous arrivera-t-il? Ce qui arriva à ce mauvais serviteur.

Ce maître qui venait de lui remettre dix mille talents révoqua la grâce qu'il lui avait faite, première circonstance. Dieu qui venait de vous pardonner vos péchés, vous traitera de même, *sic faciet*. L'aversion que vous avez de pardonner à votre ennemi et la résolution que vous prenez de vous en venger est un grand péché qui fera revenir tous les autres, qui anéantira tout le fruit de vos confessions et de vos communions passées; qui obligera Dieu de vous dire : Paye-moi ce que tu me dois.

Ce maître qui venait de traiter ce serviteur avec tant de générosité, en lui accordant au delà de ce qu'il lui demandait, le mit entre les mains des bourreaux, seconde

circonstance. Dieu qui venait de vous faire une rémission prompte, pleine et entière, vous traitera de même, *sic faciet*; venez, démon, venez, exécuteurs de ma justice, saisissez-vous de ce barbare, et entraînez-le avec vous dans les enfers.

Comprenez-vous bien à présent dans quelle erreur vous êtes, lorsque vous vous croyez dispensés d'aimer vos ennemis, ou que vous vous flattez de recevoir de Dieu la rémission de vos péchés, à cause que vous faites quelques bonnes actions qui, à votre sens, peuvent vous procurer cette grâce? Il n'y a point de milieu entre ces deux choses, haïr son ennemi et être damné, refuser de pardonner à son ennemi et être précipité dans les enfers. Pour moi je n'y en trouve point, les saints Pères n'y en ont jamais trouvé, le Saint-Esprit n'y en a jamais trouvé. Ne voulez-vous pas pardonner les injures que vous avez reçues? Dieu ne vous pardonnera pas vos péchés. Voulez-vous vous venger et prendre votre frère à la gorge? Dieu vous traitera de même, *sic faciet*. Vous lui montrez le chemin, il le suivra, et il fera contre vous, par un effet de sa justice, ce que vous avez fait contre votre prochain par un effet de votre dureté, *sic faciet*.

Ne pas croire ces vérités, c'est renoncer à sa foi; mais faire le contraire de ce que ces vérités enseignent, c'est se moquer de sa foi. Je suis damné, si je ne pardonne à mon ennemi, je le sais, et je ne veux pas lui pardonner; c'est me moquer de ma créance, c'est me moquer de Dieu, c'est lui dire: Je me soucie peu de votre paradis et de votre enfer, Dieu me promet la rémission de mes péchés si je remets à mon ennemi le tort qu'il m'a fait; je ne veux pas le lui remettre, je ne veux pas par conséquent cette rémission de mes péchés.

Dieu, tout Dieu qu'il est, tout indépendant qu'il est de moi, a cependant assez de bonté pour me rendre en quelque manière maître de ses grâces, et me permettre de m'en appliquer les fruits. Il laisse en quelque manière à ma disposition le pouvoir de signer mon arrêt d'absolution, il me dit: Ecris tout ce que tu voudras, j'y souscrirai, pardonne, je pardonnerai, *dimittite, et dimittimini* (Luc., VI). Il n'est pas pour cet effet nécessaire que j'endosse le cilice, que je me couvre de cendres, que je me mortifie par des jeûnes continuels, que je donne tout mon bien aux pauvres. Si je le faisais, je ferais bien, et j'ajouterais à une aussi bonne action qu'est celle de pardonner à mes ennemis, plusieurs autres qui lui seraient très-agréables, mais il se contente de me dire: Remets ce qu'on a fait contre toi, et je te remettrai ce que tu as fait contre moi. *Ad impetrandam nostris sceleribus veniam, non opus est pecunia, non opus est in longinqua peregrinari, non pericula, non labores tolerare, sola sufficit bonæ voluntatis integritas* (CHRYSTOST., hom. in Epist. ad Philemon.). Ne suis-je donc pas bien misérable et bien endurci de ne pas prendre un

parti qui m'est si avantageux, et de ne pas acheter à si peu de frais mon pardon? J'espère qu'il me fera miséricorde si je la fais, et je suis sûr que si je ne la fais pas, il ne me la fera pas non plus, quand je passerais les nuits et les jours en prières, quand je vendrais tout mon bien pour le donner aux pauvres, quand je me condamnerais à une longue et austère pénitence, quand je souffrirais même le martyre; pourquoi? Parce que la réconciliation avec mes ennemis est une condition absolument nécessaire à mon pardon, parce que c'est là la clause qu'il y a mise lui-même, parce qu'il est fidèle à sa parole et qu'il ne veut pas se dédire, parce qu'il a juré en une infinité d'endroits qu'il me traitera comme j'aurai traité mon prochain.

Deux rois des Madianites ayant fait mourir quelques juifs qui leur demandaient quartier, Gédéon les prit enfin eux-mêmes, et les ayant fait venir, leur dit: Quels étaient les hommes que vous avez tués sur le Thabor? C'étaient des gens faits comme vous, lui répondirent-ils: *Similes tui*; et l'un d'eux paraissait comme s'il eût été fils de roi. Vous avez raison, c'étaient mes frères, leur dit Gédéon, *Fratres mei erant*. Je vous jure, par le Seigneur, que si vous leur aviez fait quartier, je ne vous ferais pas mourir; mais puisque vous avez été si cruels à leur égard, vous mourrez sans ressource, et effectivement s'étant levé il les tua: *Quales fuerunt viri quos occidisti in Thabor? Similes tui, respondent illi, et unus ex eis quasi filius regis. Fratres mei erant. Vivit Dominus, si servassetis eos, non vos occiderem, et surgens interfecit eos* (Judic., VIII).

Représentez-vous en la personne de Gédéon celle de Jésus-Christ; ce sont ses frères, ce sont des enfants de rois que vous avez maltraités. Si vous aviez eu pour eux quelque miséricorde, il en aurait eu pour vous; on vous l'avait dit tant de fois; mais vous vous êtes moqués d'une loi si sainte, vous avez préféré vos intérêts et vos passions à ses commandements, vous avez fait à votre prochain tout le mal que vous avez pu lui faire; ce Dieu, plus terrible que Gédéon, s'en vengera; il vous l'avait bien promis: *Sic faciet Pater meus cælestis*: C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera: *Si non remiseritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris*, si vous ne remettez à votre frère les fautes qu'il aura commises contre vous, et si vous ne les lui remettez, non pas extérieurement, par politique, par dissimulation, par grimace, mais intérieurement, véritablement, sincèrement et du fond du cœur, *de cordibus vestris*. Expliquons bien ces trois petites paroles, et découvrons une seconde erreur que j'ai appelée une erreur du cœur, par laquelle souvent on se flatte de s'acquiescer du précepte de l'amour des ennemis, quand même on le viole.

SECOND POINT.

Les brotaux, les politiques, les prétendus dévots et les vrais chrétiens ont des sentis-

ments bien différents sur le précepte de l'amour des ennemis. Les brutaux disent qu'il faut se venger et ne rien pardonner; les politiques, qu'il est quelquefois avantageux de différer ou de dissimuler sa vengeance; les prétendus dévots, qu'il faut demeurer indifférent au sujet de leur haine et de leur amour, ni leur faire du bien, ni leur faire du mal; les vrais chrétiens, qu'il faut les aimer, prier pour eux, et dans de certaines occasions leur faire du bien.

Chez les brutaux, c'est emportement et fureur; chez les politiques, c'est dissimulation et fourberie; chez les prétendus dévots, c'est indifférence et froideur; chez les vrais chrétiens, c'est charité et patience. Les brutaux ont leurs passions pour conseil; les politiques, leur intérêt pour règle; les prétendus dévots, leur amour-propre pour guide; les vrais chrétiens, l'Évangile, et l'exemple de Jésus-Christ pour maxime.

Mais ce que je trouve ici d'étrange, est qu'il y a peu de vrais chrétiens, et que parmi ceux mêmes qui semblent ne pas agir par passion, et avoir quelques égards pour l'Évangile, il y en a très-peu qui ne suivent les maximes des politiques, ou qui ne s'abandonnent aux égarements des faux dévots.

C'est là une illusion qui ne regarde pas tant l'esprit que le cœur. On est souvent convaincu de l'obligation que l'on a d'aimer ses ennemis. On sait qu'on sera traité de Dieu comme l'on aura traité ceux qu'on hait : *Sic faciet Pater meus cælestis*. On est convaincu que le vrai moyen d'obtenir le pardon de ses péchés est de pardonner à son prochain les injures qu'on en a reçues. Plusieurs personnes sont persuadées de ces maximes, et par conséquent il ne s'agit pas tant d'éclairer leur esprit que de toucher leur cœur, et leur montrer que, croyant ce qu'ils croient, ils ne vivent pas cependant à l'égard de leurs ennemis comme ils sont obligés de vivre. Ils se flattent mal à propos d'observer un commandement pour lequel ils paraissent avoir quelque considération, et l'on peut dire d'eux avec le prophète que c'est leur cœur qui s'est malheureusement aveuglé et obscurci : *Obscuratum est insipiens cor eorum*. Comme c'est là le péché d'une infinité de gens, et de ceux mêmes qui se croient véritablement touchés du désir de leur salut, il est important de les désabuser et de leur faire connaître en combien de manières le démon et leur cœur les trompent, en ne leur proposant qu'un fantôme d'amour, et étouffant sur cet article les remords de leur conscience.

Je ne hais pas mes ennemis, mais je ne saurais oublier le tort qu'ils m'ont fait : première illusion. J'oublie autant que je puis le tort qu'ils m'ont fait, mais je ne saurais les voir de bon cœur : seconde illusion. Je veux bien les voir, mais pourvu qu'ils me fassent les soumissions et les satisfactions nécessaires : troisième illusion. S'ils me font ces soumissions, ce seront des soumissions feintes et intéressées; je les

payerai de la même monnaie, et j'agirai à leur égard avec la même dissimulation qu'ils ont pour moi : quatrième illusion. Si j'agis sans dissimulation à leur égard, qu'ils se tiennent comme ils sont, je ne leur ferai ni bien ni mal : cinquième et dernière illusion. Je prévois bien que je ne pourrai vous parler de tous ces égarements du cœur humain; j'aime mieux traiter les choses à fond, et remettre au discours suivant ce qui me restera à vous dire, que de passer légèrement sur une matière de cette importance.

Je dis que ne vouloir pas oublier le tort qu'on a reçu de son ennemi, aimer à parler ou à entendre parler des persécutions ou des médisances qu'on en a souffertes, les rappeler volontiers dans sa mémoire, s'en faire une idée vive et présente dans laquelle on se plaît, c'est ne pas aimer son ennemi, c'est se mettre hors d'état de se réconcilier véritablement avec lui et de lui pardonner de bon cœur.

Vous le savez si bien, Messieurs, que lorsque vous avez offensé une personne pour qui vous avez de la considération, vous la priez avant toute chose de ne se plus souvenir de ce qui s'est passé, parce que vous êtes persuadés que tant qu'il en conservera la mémoire, ces idées toujours récentes exciteront sa colère, ou laisseront dans son cœur un levain, et, comme dit saint Augustin, une fermentation d'inimitié.

Vous le savez si bien, que lorsque vous priez Dieu de vous pardonner vos péchés et de vous réconcilier avec lui, l'une des grandes grâces que vous lui demandez est celle-ci : *Ne meminervis, Domine, iniquitatum nostrarum antiquarum* (Psal. LXXVIII). Seigneur ne vous souvenez pas de nos péchés, regardez-les comme des péchés anciens, comme des péchés que la longueur du temps vous a fait oublier, quoique tous les temps vous soient présents.

C'est pourquoi le même Prophète qui faisait cette prière à Dieu lui demandait deux grâces : l'une de se souvenir de ce qu'il était, et l'autre de ne se pas souvenir de ce que nous étions; l'une de rappeler dans sa mémoire tous les effets de sa bonté, l'autre d'effacer de sa mémoire tous les effets de notre malice. *Reminiscere miserationum tuarum, Domine, et misericordiarum tuarum quæ a sæculo sunt* (Psal. XXIV). Seigneur, souvenez-vous de vos miséricordes et de tout ce que votre bonté paternelle a fait pour nous depuis que le monde est monde. *Delicta juventutis meæ, et ignorantias meas ne meminervis*. Mais pour ce qui regarde les péchés de ma jeunesse et ce que j'ai fait contre vous dans un âge d'ignorance et de faiblesse, ne vous en souvenez jamais. Tandis que vous vous représenterez les effets de votre miséricorde, et que vous vous regarderez vous-même, j'aurai tout sujet d'espérer que vous m'accorderez le pardon de mes fautes; mais tandis que vous vous souviendrez de mes égarements, de mes folies, de ma malice, de ma résistance à

vos grâces, de mon impiété, vous vous sentirez toujours porté à la vengeance.

Il semble même que Dieu ne se sert pas d'autres expressions que de celle-là. Car quand il parle de la réconciliation et du pardon qu'il nous accorde, il dit qu'il a oublié nos péchés, qu'il les a mis derrière son dos, qu'il les a jetés dans le fond de la mer comme une masse de plomb, pour ne les plus voir; au lieu que, quand il est résolu de se venger de nos désordres, il dit qu'il s'en souvient, qu'il les a toujours présents, et qu'il satisfera sa justice. *Profunde peccaverunt, recordabitur Deus iniquitatis eorum, et visitabit peccata eorum* (Osée, VII).

Or, comme l'amour que vous êtes obligés d'avoir pour vos ennemis doit se régler sur celui que Dieu a pour vous, et comme il dit qu'il vous traitera de même que vous les aurez traités, il est aisé de conclure : 1^o que ce que vous devez faire pour venir à une réconciliation véritable, est d'effacer, autant que vous pourrez de votre mémoire, le sujet de vos ressentiments ; 2^o que tandis que vous aimerez à entendre parler, ou à parler vous-même des injures que vous avez reçues de votre frère, il sera presque impossible que vous l'aimiez. Cette mémoire toujours présente allumera votre colère et échauffera votre bile; ce seront autant de semences et d'aiguillons d'inimitié; autant de charbons cachés sous la cendre, ou, comme dit saint Ephrem, autant de tisons, qui fumant encore produiront d'horribles incendies.

Voulez-vous, Messieurs, faire de votre côté, avec le secours de la grâce, ce que vous pourrez pour aimer véritablement vos ennemis ? Imitiez l'admirable conduite de Joseph. Quoiqu'il eût, selon le monde, sujet de se souvenir de la cruauté de ses frères, qui l'avaient jeté dans une citerne et vendu à des marchands ismaélites; quoique tous les maux qu'il endurait dans le service de Putiphar, et dans la prison où il avait été mis par l'injuste accusation de son infâme maîtresse, dussent lui renouveler l'idée de la dureté et de la malignité des uns et des autres, cependant il parut s'en souvenir si peu, que lorsqu'il pria un officier de Pharaon de se souvenir de lui quand il serait en liberté, il se contenta de lui dire : *Furto sublatus sum de terra Hebræorum, et hic innocens in lacum missus sum* (Genes., XI). Je suis Hébreu de nation, j'ai été furtivement enlevé de mon pays, et quoique je sois innocent, on m'a jeté dans cette prison.

Tout autre que lui eût dit : J'ai des frères dénaturés et cruels qui m'ont vendu, quelque prière que je leur fisse, quelques larmes que je versasse, quelques bons services que je leur aie rendus, ces barbares ont voulu me tuer, et toute la compassion qu'ils ont eue pour moi a été de me mettre en servitude. Tout autre que lui eût déclamé contre son impudique maîtresse et eût dit les choses telles qu'elles étaient ; mais comme il avait l'âme bien faite et qu'il ne voulait haïr per-

sonne, il effaça toujours le plus qu'il put de sa mémoire les horribles persécutions qu'on lui avait suscitées, et il ne parla pas plus de ses frères, ni de la femme de Putiphar, que si les uns et les autres n'avaient jamais été. Faites-en de même, vous vous trouverez fort disposés à aimer véritablement vos ennemis; au lieu que tandis que vous vous plairez à vous souvenir du tort qu'ils vous auront fait, ou à en parler, vous rouvrirez vos plaies, et ne pourrez recevoir une guérison parfaite.

Eh bien ! me dites-vous, je ferai ce que je pourrai pour effacer de ma mémoire et éloigner de ma pensée les injures que j'ai reçues de mon ennemi; mais je ne saurais le voir : je ne le hais pas, mais sa présence m'est insupportable. Sa présence vous est insupportable et vous dites que vous ne le haïssez pas ! C'est là votre illusion, et vivant dans la résolution de ne le pas voir, vous ne satisfaites pas au précepte que Jésus-Christ vous impose.

Eh quoi ! toute votre famille, tout le voisinage, toute la ville sait que vous êtes en différend avec lui; et cette même famille, ce même voisinage, cette même ville sait que vous ne voulez jamais vous trouver dans les compagnies où il est; que lorsque vous l'apercevez de loin, vous vous retirez; que vous fuyez toutes les occasions de lui parler. Non, non, vous ne l'aimez pas, et le scandale que cause l'aversion que vous avez de le voir est seul capable de vous rendre criminel devant Dieu, quand même dans le fond vous n'auriez contre lui aucune inimitié. *Si ita est, nondum quod Christus mandavit impletur* : Si cela est ainsi, dit saint Chrysostome, vous n'avez pas encore accompli le précepte de la dilection des ennemis.

D'ailleurs (et c'est une autre raison de ce même Père) si vous vous empêchez de le voir, c'est une marque que la plaie n'est pas encore bien fermée, et qu'elle saigne encore. Je suppose que vous ne lui faites point de mal, mais la répugnance que vous avez à le rencontrer et à lui parler montre que vous n'êtes pas encore bien guéri : l'abcès qui est dans votre cœur n'est pas encore crevé, et tôt ou tard, de cette froideur vous passerez à la haine : *Si tantummodo non lædis eum qui te læsit, avertas te tamen ab eo nec libenter eum videas, manet sine dubio vulnus in pectore, et dolor augetur in corde* (CHRYSOST. *De compunctione cordis*, lib. I).

Celui qui hait son frère est dans les ténèbres, dit saint Jean, il marche dans les ténèbres, et ne sait où il va : *Qui odit fratrem suum in tenebris est et in tenebris ambulat, et nescit quo eat*. Oui, dans les ténèbres; il croit quelquefois ne le pas haïr, et il le hait; oui dans les ténèbres, il s'imagine qu'il n'a aucune aversion pour lui, et l'une des grandes marques de son aversion est qu'il ne peut souffrir sa présence. Oui, dans les ténèbres, il ne sait où il va, parce que ces ténèbres dont il est environné ont aveuglé son âme : *Quia tenebræ obscuraverunt animam*.

ejus. Voilà des ténèbres bien multipliées, et bien souvent répétées. Ténèbres dans lesquelles il est, ténèbres dans lesquelles il marche, ténèbres dont il est aveuglé, ténèbres enfin qui le conduiront, s'il n'y prend garde, à d'autres ténèbres qui sont celles de l'enfer.

Apr.prenez de là (car il faut finir, et j'espère d'achever dans le premier sermon de dimanche prochain ce que j'avais médité pour celui-ci), apprenez de là l'indispensable obligation que vous avez d'aimer vos ennemis, et d'avoir pour eux un amour véritable et sincère; apprenez de là qu'en vain vous vous flatteriez d'être sauvés, si vous n'aimiez vos ennemis; et que cependant vous ne les aimez pas véritablement, quand vous ne voulez ni les voir, ni oublier les injures qu'ils vous ont faites.

Vous vivez à présent sur cet article dans de très pernicieuses erreurs que j'ai tâché de vous ôter; mais le voile et le charme qui vous cachent la vérité seront rompus à l'heure de votre mort. Vous verrez pour lors ce que vous ne voulez pas voir aujourd'hui, la nécessité de la dilection des ennemis, et les différents péchés que vous aurez commis dans l'infraction de ce précepte. Vous verrez pour lors que vous serez traités de la même manière que vous avez traité votre prochain: *Sic faciet Pater meus cœlestis*; que vous recevrez miséricorde, si vous la lui avez faite, et de terribles vengeances, si vous vous en êtes vengés.

Oh! que vous aurez de consolation et de joie à votre mort, lorsqu'étant près de rendre l'âme et ayant pardonné de bon cœur à vos ennemis, vous pourrez dire à Dieu, avec saint Grégoire de Nysse (*De orat. Dom.*): Seigneur, je vais vous rendre compte de toutes les actions de ma vie. Si je ne regardais que mes péchés, je tomberais dans un abattement mortel et dans un cruel désespoir. Si je ne regardais que la satisfaction que je vous ai faite pour mes péchés, j'aurais lieu de tout craindre; car par quelles austérités ai-je expié tant de mauvaises pensées, tant de paroles deshonnêtes, tant d'actions criminelles? *Quod ego feci, fac, imitare servum tuum, Domine, pauperem et egenum. Tu qui regnum universarum rerum obtines. Dimisi ego debita, ne tu quidem exigas. Supplicem repellere veritus sum, ne tu supplicentem submoveas, et repellas; lætum et alacrem dimisi meum debitorem, talis item tuus fiat, ne tuum debitorem meo debitore tristiores reddas, etc.*

Mais quand je me représente que vous êtes fidèle dans vos paroles, et que vous ne pouvez pas vous renoncer; quand je me représente que vous avez dit que de la même manière que j'aurai traité mon prochain, je serai traité moi-même; quand je me représente que vous avez voulu que je vous demandasse le pardon de mes péchés, par cette raison que j'ai pardonné à ceux qui m'avaient offensé; je me console, Seigneur, et, quelque redoutables que soient vos jugements, j'espère tout de votre infinie miséricorde. Faites ce que j'ai fait, puisque j'ai

fait ce que vous avez voulu; j'ai remis des péchés dont je pouvais me venger, remettez-moi les miens dont vous avez droit de vous venger vous-même. J'ai oublié ce qu'on a fait contre moi, oubliez ce que j'ai fait contre vous. J'ai bien voulu voir mon ennemi, ayez la bonté de me regarder en pitié, ici-bas par votre grâce, là-haut par la communication de votre gloire. *Amen.*

SERMON XCVIII.

POUR LE VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'hypocrisie, et les fréquentes illusions dans l'amour des ennemis.

Qui! me tentatis, hypocrite?... Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo (*Matth.*, XXII).

Hypocrites, pourquoi me tentez-vous?... Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Je continue, Messieurs, sans quitter néanmoins l'évangile de ce jour, le vaste et important sujet dont je vous entretins la dernière fois. Je vous montrai deux choses à l'égard de l'obligation que vous avez d'aimer vos ennemis: la nécessité de ce précepte, et les transgressions de ce précepte. La nécessité de ce précepte, il faut aimer ceux qui vous haïssent, Dieu vous l'ordonne, sa volonté y est formelle, il n'y a pas à disputer, il le veut, quelque difficulté que vous y trouviez, il vous engage à ce devoir. Il a attaché à cet amour la qualité de ses enfants, et le pardon qu'il vous promet de vos péchés; sans cela vous seriez traités de la même manière que le fut ce serviteur impitoyable qui prit à la gorge son confrère, et qui le traîna en prison sans lui vouloir remettre la dette qui venait de lui être remise. Voilà ce que je vous dis, et les raisons que j'apportai, pour ôter de l'esprit de la plupart des chrétiens cette erreur par laquelle ils croient n'être pas obligés d'aimer leurs ennemis.

Mais comme souvent leur cœur est encore plus aveuglé en ce point que leur esprit, et que lorsqu'ils croient s'être acquittés de ce précepte, ils tombent dans de secrètes et pernicieuses infractions, j'essayai de les détromper, en leur faisant connaître deux choses. La première, que rappeler dans sa mémoire les injures qu'on a reçues de ses ennemis, et ne vouloir pas faire ce que l'on peut pour les oublier, c'est ouvrir ses plaies et se mettre hors d'état de les aimer. La seconde, que fuir leurs rencontres, et éviter toutes les occasions de les voir, c'est une marque qu'on ne les aime pas comme Dieu veut qu'on les aime. Voilà ce que j'ajoutai pour désabuser tant de gens, dont les uns disent: Je ne hais pas cette personne, mais je ne saurais oublier le tort qu'elle m'a fait; et les autres: J'oublie le tort qu'elle m'a fait, mais je ne saurais la voir de bon cœur.

Il me restait, lorsque je fus obligé de finir, à vous faire voir trois autres illusions, qui ne sont ni moins dangereuses ni moins

communes dans le christianisme. La première est celle de ceux qui disent : Je veux bien voir mes ennemis ; mais c'est à condition qu'ils me feroient les soumissions et les satisfactions nécessaires. La seconde est celle de ceux qui disent : Quand ils me feroient ces soumissions, ce sont des hypocrites qui n'ont que des soumissions feintes et intéressées, j'aurai à leur égard la même dissimulation et la même hypocrisie. La troisième enfin, est celle de ceux qui ajoutent : Si j'agis sans dissimulation à leur égard, qu'ils demeurent comme ils sont ; et moi comme je suis, je ne leur ferai ni bien ni mal.

Comme cette matière est de la dernière importance, et qu'une infinité de gens croient satisfaire au précepte de l'amour des ennemis quand ils sont dans ces sentiments, il est nécessaire que je les désabuse, et que je leur représente que c'est à eux en particulier que Jésus-Christ parle quand il dit aux pharisiens qui venaient lui montrer une pièce de monnaie : *Quid me tentatis, hypocritæ ?* Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? Vous me demandez s'il faut payer le tribut à César, s'il faut le lui refuser : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo ;* rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

DIVISION.

Vous me demandez ce qu'il faut faire pour aimer véritablement vos ennemis, et je vous réponds : Rendez à votre prochain ce qui lui est dû, et à Dieu ce qui lui appartient ; si vous ne le faites pas, vous êtes des hypocrites ; et portant le nom et les apparences d'un chrétien, vous n'en avez ni le cœur ni le caractère. Ne vouloir voir ceux contre lesquels vous avez du ressentiment, qu'après les soumissions et les satisfactions qu'ils vous auront rendues ; n'avoir avec eux que des liaisons apparentes, et des réconciliations feintes ; ne rien faire dans l'occasion pour leur faire connaître que vous n'avez contre eux aucune aigreur, c'est ne les pas aimer, et vous tromper vous-mêmes ; comme j'espère vous le faire voir dans les trois parties de ce discours.

PREMIER POINT.

La première illusion que j'ai entrepris de combattre est celle de tant de chrétiens qui disent : Je veux bien pardonner à mon ennemi ; je veux bien le voir, mais c'est à condition qu'il me fera les soumissions et les satisfactions que je demande. Il n'y a rien que le monde trouve plus raisonnable, ni de meilleur sens que cette réponse. J'ai été choqué et outragé, je veux qu'on me satisfasse ; est-ce à moi à faire les premières démarches, et à donner à celui qui me hait les premières marques de ma réconciliation et de mon pardon ? qu'il me fasse toutes les réparations qui me sont dues, et je lui pardonnerai de bon cœur.

Pour ne rien dire d'outré dans cette matière, j'avoue 1° qu'on est quelquefois obligé

de demander satisfaction d'une injure considérable qu'on aura reçue, et qu'il y a pour cet effet des voies judiciaires qui sont permises. On n'est pas toujours obligé de se justifier, comme Susanne, par son silence, et de réserver à Dieu la vengeance d'une injure qu'on aura essuyée. Il y avait dans l'Ancien Testament des moyens de justification que Dieu avait établis, et quelquefois quand l'innocence d'une personne ne pouvait être connue par des voies ordinaires, il en faisait d'autres d'extraordinaires, soit pour la confusion des coupables, soit pour l'absolution des innocents. J'avoue 2° que, par rapport à de certaines personnes considérables qui ont reçu une injure atroce, il n'y a point d'obligation de prévenir son ennemi ; ce serait peut-être avilir par là la dignité du caractère que l'on porte, donner sujet par sa facilité à des esprits mal faits de tirer de cruels avantages de l'humilité d'autrui ; ou, par de certaines raisons de famille, laisser une tâche d'infamie dans sa maison.

Mais, à cela près, je soutiens qu'en mille autres occasions, avoir ces sentiments de ne voir son ennemi et de ne lui pardonner qu'après les soumissions et les satisfactions qu'on en a reçues, ce n'est pas s'acquitter du précepte de l'amour qu'on lui doit, et que rien n'est plus pernicieux pour le salut que cette réponse : Qu'il me satisfasse, je le verrai, et je lui pardonnerai.

En effet, il est certain que, soit que votre ennemi répare le tort qu'il vous a fait, soit qu'il ne le répare pas, vous êtes obligés de l'aimer et de lui pardonner du fond du cœur. Quelques raisons peuvent bien vous obliger de ménager votre réputation au dehors, et d'avoir dans le public quelques réserves ; mais ces réserves intérieures et ces pardons limités à de certaines conditions sans lesquelles vous ne useriez, vous sont absolument défendus. Quand Jésus-Christ vous oblige d'aimer votre ennemi, ce n'est pas un commandement limité à de certaines clauses, hors desquelles il vous dispense de l'aimer. C'est un commandement absolu, un commandement indépendant de toute condition, un commandement pour l'exécution duquel il se sert de toute son autorité et de tout son pouvoir. *Ego autem dico vobis ;* c'est moi qui vous le dis, aimez vos ennemis, *diligite inimicos vestros.* Sont-ce des ennemis qui l'ont été, et qui ne le sont plus ? des ennemis qui vous ont fait du mal, et qui ne vous en font plus ? des ennemis qui vous ont persécutés, et qui ne vous persécutent plus ? des ennemis enfin qui vous ont choqués autrefois, mais qui ont témoigné par quelques signes extérieurs qu'ils sont maris de vous avoir offensés ? Rien moins que cela ; ce sont des ennemis qui actuellement vous haïssent : *Benefacite his qui oderunt vos ;* des ennemis qui actuellement vous persécutent et vous calomnient : *Orate pro calumniantibus, et persequentibus vos.* Si l'intérêt de votre bien ou de votre honneur ne veut pas que vous preniez les devants pour vous réconcilier ex-

térieurement avec eux, en cherchant des voies qui vous seraient nuisibles, je n'en dis rien, quoique j'aie beaucoup de choses à dire sur ce sujet; mais je soutiens que vous êtes obligés en conscience de les aimer, et de leur pardonner du fond du cœur; et que leur refuser cet amour et ce pardon sous prétexte de n'avoir pas été satisfaits, c'est vous damner.

Je vous en ai déjà expliqué la raison, et il est à propos pour vous désabuser d'une erreur qui n'est que trop commune dans le siècle, que je la mette dans tout son jour. Je viens de vous dire que quand même votre ennemi ne vous ferait aucune satisfaction, vous êtes obligés de l'aimer et de lui pardonner, parce que c'est Dieu même qui l'ordonne de la sorte et qui vous en fait un commandement exprès. C'est pour cela que Jésus-Christ l'appelle un commandement nouveau ajouté à l'ancien, qui avait bien d'autres réserves que celui qu'il vous fait. *Mandatum novum do vobis*. C'est pour cela qu'il l'appelle son commandement : *Mandatum meum*, commandement qu'il a pratiqué lui-même le premier pour vous en montrer l'exemple; commandement à l'accomplissement duquel il a attaché de très-grandes récompenses, telles que sont celles de jouir de la qualité d'enfant de Dieu, et d'en posséder l'héritage.

Or s'il ne vous assujettissait à l'observance de ce commandement qu'après que vous auriez reçu de votre ennemi les soumissions et les satisfactions que vous en souhaitez, dès là ce ne serait plus un commandement difficile, un commandement nouveau, un commandement qui fût sien, un commandement dont l'accomplissement méritât de si grandes récompenses. Développons bien ceci :

1^o Le commandement que Jésus-Christ vous fait d'aimer et de pardonner à vos ennemis est un commandement qui, à son jugement, est si difficile, que non-seulement il se sert de toute son autorité pour vous y assujettir, mais qu'il veut par là éprouver la fidélité ou l'infidélité de votre cœur. Trois sortes de vertus servent à Dieu, quoiqu'il sache bien ce qui arrivera, à éprouver l'obéissance et la fidélité de l'homme, la pénitence pour le corps, la foi pour l'esprit, l'amour des ennemis pour le cœur. Ton corps qui n'aime que la sensualité et le plaisir ne voudrait ni mortification, ni pénitence; mais si tu veux te sauver, il faut que tu réduises en servitude cette chair délicate; première épreuve. Ton esprit ne voudrait croire que ce qui te paraît conforme à la raison et au bon sens; mais Dieu, qui a dessein de te sauver par la folie de la croix, veut que tu captives ton entendement, que tu croies ce qui te paraît impossible et incroyable; seconde épreuve. Ton cœur ne voudrait aimer que ce qui est aimable, que ce qui te paraît digne de ton attachement et de ton amitié; et Dieu, qui veut te conduire par la voie étroite de l'Évangile, te commande d'aimer ce qui, à ton sens, est digne de ton aversion et de

la haine; troisième épreuve. La pénitence est la croix de ton corps, la foi celle de ton esprit, l'amour des ennemis celle de ton cœur. Cependant quelle croix serait-ce pour toi si tu n'aimais et si tu ne pardonnais à tes ennemis qu'après qu'ils t'auraient demandé pardon, qu'après qu'ils t'auraient prié et fait prier de leur pardonner, qu'après qu'ils se seraient jetés à tes pieds et humiliés sous toi en mille manières? Au contraire, ne tirerais-tu pas avantage de leurs soumissions, et souvent n'es-tu pas plus honoré de leur voir rechercher ton amitié que de l'avoir toujours conservée? Désabuse-toi donc, mon cher frère, de cette pernicieuse erreur, que tu peux conserver contre eux quelque inimitié, jusqu'à ce qu'ils t'aient satisfait; que tu peux fuir leur compagnie, et leur faire connaître l'aversion que tu as de les voir, jusqu'à ce qu'ils t'aient rendu justice.

2^o Le commandement que Jésus-Christ nous fait d'aimer nos ennemis et de leur pardonner est un commandement qu'il appelle nouveau et qu'il a fait lui-même : *Mandatum novum, mandatum meum*. Or, s'il supposait une satisfaction précédente de nos ennemis, ce ne serait, ô mon Dieu, ni un commandement nouveau, ni un commandement que vous eussiez fait le premier. C'est une loi que la nature nous fait, que l'humanité nous prescrit, et à laquelle les païens, qui ne vous ont jamais connu, se sont volontairement assujettis. Il faut donc que votre commandement, pour avoir cette grâce de la nouveauté, ait quelques circonstances particulières qui n'ont jamais été dans les autres; et cette circonstance particulière est d'aimer ceux qui nous haïssent, qui bien loin de chercher les moyens de réparer les injures qu'ils nous ont faites, s'efforcent à nous calomnier et à nous persécuter.

3^o C'est un commandement dont ceux qui l'accomplissent sont si avantageusement récompensés, qu'ils portent par préférence aux autres, la qualité d'enfants de Dieu. Aimez vos ennemis, dit Jésus-Christ, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous calomnient et qui vous persécutent; mais quel avantage leur promet-il? le voici : *Ut sitis filii Patris vestri qui in cælis est*, afin que vous soyez les enfants de votre Père, qui est dans les cieux. Car de là je tire deux conséquences : la première, que quoique vous soyez tous, par la grâce du baptême, enfants de Dieu, quoique vous entriez dans sa famille, et que vous deveniez par adoption ce que Jésus-Christ est par nature, cependant cette filiation, qui vous est commune avec tous les chrétiens, ne vous sera d'aucun avantage, si vous ne la soutenez par l'amour que vous aurez pour vos ennemis. Aimez-les, dit Jésus-Christ, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste; vous ne le seriez donc pas si vous ne les aimiez, conclut de là saint Chrysostome. La seconde, que Dieu a bien voulu vous honorer de cette qualité pour vous

engager plus efficacement à un devoir auquel vous avez naturellement de la répugnance. Vous êtes les enfants de Dieu quand vous êtes animés de son esprit, et que vous vous conformez à ses inclinations : car par quelle autre voie pourriez-vous l'être ? Ce n'est pas par votre nature, vous voyez que la chose est impossible. Ce n'est pas parce que vous avez une même puissance. Quand vous réuniriez en vous seuls toute l'autorité des rois et des conquérants de la terre ; quand vous porteriez dans les extrémités les plus reculées de l'univers la terreur de votre nom, faibles et misérables créatures, vous dirais-je avec le Saint-Esprit chez Job, avez-vous le bras aussi roide et aussi étendu que celui de Dieu ? votre voix est-elle aussi forte et fait-elle autant de fracas que celle de son tonnerre ? *Nunquid habes brachium sicut Deus et voce simili tonas ?*

Ce n'est pas non plus parce que vous avez la même sagesse, la même immensité, la même providence que Dieu ; reste donc que ce soit par un endroit où il veut bien lui-même vous adopter et vous regarder comme ses enfants ; et cet endroit est la dilection de vos ennemis. Or, est-il probable qu'il eût voulu attacher une honorable qualité à une chose qui ne vous coûterait rien, et à laquelle même vous vous sentiriez portés en pardonnant à ceux qui recherchent votre amitié, et qui témoignent être marries de vous avoir offensés ? Non, non, comme je vais bientôt vous le dire ; ce n'est pas ainsi que Dieu vous aime ; c'est lorsque vous avez les armes contre lui, c'est lorsque vous l'offensez, que vous l'outragez, qu'il vous chérit et qu'il vous fait du bien ; par conséquent, pour être ses enfants, suivez le même exemple et conformez-vous à son esprit.

C'est Dieu qui vous prévient, dit saint Jean Chrysostome (*hom. 28 in Matthæum*), pourquoi ne préviendrez-vous pas votre ennemi ? c'est Dieu qui va au-devant de vous, quoique vous le haïssez, pourquoi n'iriez-vous pas au-devant de votre ennemi, quoiqu'il vous haïsse ? Il n'est pas venu me chercher, dites-vous. S'il y était venu, vous vous réconciliez donc avec lui ? Il ne m'a pas salué ; s'il l'avait fait, vous le salueriez donc ? O la belle obligation que Dieu vous aurait ! ô le grand effort que vous feriez sur vous ! N'est-ce pas à vous, dit saint Chrysostome, à accourir le premier pour recevoir plutôt la couronne et la récompense ? C'est une occasion que Dieu vous offre pour vous mettre au nombre de ses enfants, et vous ne voulez pas en profiter. Vous blâmez votre ennemi de ce qu'il ne vous rend aucune civilité ; mais pourquoi faites-vous vous-mêmes ce dont vous le blâmez ? Eh bien ! j'agirai avec lui comme il agit à mon égard : s'il me salue, je le saluerai ; s'il recherche mon amitié, je rechercherai la sienne ; mais comme souvent ce n'est que dissimulation et politique, je me comporterai de même à son égard ; c'est, Messieurs

cette seconde illusion qu'il faut que je combatte.

SECOND POINT.

J'y découvre d'abord deux grands maux, dont l'un est de juger mal de son prochain ; et l'autre est de vouloir se régler sur sa conduite. Vous dites que ce n'est que par politique et par dissimulation que votre ennemi veut se réconcilier avec vous : où est la preuve certaine que vous en avez ? quel droit avez-vous de le juger et d'entrer dans le fond de son cœur ? C'est sans doute que vous en jugez par rapport à vous-mêmes, et qu'étant naturellement hypocrites et fourbes, vous prenez les autres pour des hypocrites et des fourbes.

O mon Dieu, ô mon Dieu, vous le savez ; O mon Dieu, ô mon Dieu, nous ne l'éprouvons que trop, que ce n'est qu'hypocrisie et dissimulation dans la plupart des réconciliations que l'on fait ! On diffère à faire éclater son ressentiment, on attend le temps propre pour se venger, on dissimule son inimitié et sa haine, on donne au dehors quelque marque d'affection et de confiance ; mais au dedans on est bourrelé par sa passion, déchiré par son envie, et souvent on prend sujet de venger la querelle de Dieu pour tirer raison d'une injure qu'on aura reçue. Toute l'Écriture est pleine de ces fausses amitiés et de ces réconciliations politiques.

Esau cache la haine qu'il porte à son frère, mais c'est qu'il attend que son père soit mort. *Oderat semper Esau Jacob pro benedictione qua benedixerat ei pater (Genes., XXVII)*, Esau haïssait toujours Jacob à cause de la bénédiction que son père lui avait donnée à son préjudice. Ce n'était pas une colère passagère ; c'était une haine invétérée et enracinée dans le fond de son âme, *oderat*. Ce n'est pas une simple colère dans les frères et les sœurs d'une même famille, c'est souvent une opiniâtre inimitié, que l'habitude ne fait qu'aigrir. On ne dit mot, non plus qu'Esau, mais on attend ; on feint d'être bien ensemble, mais ce n'est qu'une pure hypocrisie, et l'on dit en soi-même ce que disait Esau : *Dixit in corde suo : Venient dies luctus patris mei, et occidam Jacob fratrem meum* ; viendra un temps où mon père mourra, et pour lors, ne craignant plus rien, je ferai éclater ma vengeance. Ce frère m'a ruiné, je le ruinerai ; cette sœur m'a supplanté, je la supplanterai ; ce parent et cet ennemi m'ont fait de mauvaises affaires, je cacherai mon ressentiment pendant quelque temps, mais je suis résolu de m'en venger.

Jéhu a l'adresse de cacher pendant quelque temps le ressentiment de ce que lui a fait Achab ; mais dès qu'il se voit élevé sur le trône d'Israël, il envoie ses ordres partout aux principaux habitants de Samarie. Du moment que vous aurez reçu mes lettres, faites ce que je vous commande. Vous avez chez vous plusieurs enfants du roi Achab, assemblez-vous, et choisissez celui que vous jugerez le plus propre à succéder au royaume de son père. On vit bien que Jéhu ne parlait

pas selon son cœur, c'est pourquoi on lui manda qu'on ne voulait point reconnaître d'autre roi que lui. Eh bien ! si cela est, dit-il, prenez tous les enfants d'Achab, tuez-les sans en réserver un seul, et faites m'en porter les têtes : *Statim ut acceperitis litteras has ; qui habetis filios domini vestri, eligite meliorem, et eum qui votis placuerit de filiis domini vestri, et eum ponite super solium patris sui (IV Reg., X).*

Il fit la même chose à l'égard des prêtres de Baal, se servant d'un prétexte de religion pour les faire mourir : *Congregavit omnem populum et dixit ad eos : Achab coluit Baal parum, ego autem colam eum amplius (Ibid.),* il assembla tout le peuple, et lui dit : Achab a rendu quelques hommages à Baal, mais pour moi je veux l'adorer mieux qu'il n'a fait. Faites venir tous ses prophètes et tous ses prêtres, sans en excepter un seul ; j'ai un sacrifice solennel à offrir à leur Dieu, je veux qu'ils y assistent tous. Ils y vinrent mais Jéhu avait mis quatre-vingts soldats pour garder les portes du temple, avec ordre de faire main basse sur tous les prophètes et les prêtres de Baal, à mesure qu'ils en sortiraient. Tant il est vrai que souvent ce n'est que dissimulation et hypocrisie dans les amitiés, et qu'on se sert même d'un prétexte de religion pour se mieux venger.

Il y a des gens de bien qui ont une solide et véritable dévotion ; mais avouons-le, il y en a beaucoup qui n'en ont qu'une fausse et apparente, et rien n'est plus à craindre que ces faux dévots. Ils se vengent pieusement, ils confondent leurs intérêts avec ceux de Dieu, et se font une espèce de mérite de leur inimitié. Ils sont plus prompts à s'aigrir que les autres, et plus lents à se r'apaiser ; si on les choque, ils croient que c'est Dieu même que l'on offense en leur personne, et comme ils se font une gloire de ne pas souffrir les pécheurs, ils ne se réconcilient presque jamais véritablement avec leurs ennemis.

Que vous dirai-je là-dessus, mes chers auditeurs ? qu'il n'y a rien de plus dangereux que cette espèce de dissimulation et d'hypocrisie, et que quand même vos ennemis en useraient à votre égard, vous ne devez jamais vous conformer à de si mauvais modèles ? Faites ce que faisait David, et ayez, comme lui, une haine parfaite : *Perfecto odio oderam illos*, j'ai eu des ennemis, vous en avez eu aussi, ô mon Dieu, mais je savais séparer vos intérêts des miens. Quand il ne s'agissait que de ma propre gloire, je leur pardonnais volontiers les injures qu'ils m'avaient faites ; mais quand il s'agissait de la vôtre, je les vengeais sans pitié. J'eusse eu une haine criminelle, si je les avais haïs à cause de moi, mais ma haine était sainte et parfaite, à cause que je ne les haïssais que pour l'amour de vous. En m'offensant ils vous offensaient, et s'ils avaient pu pécher contre moi sans pécher contre vous, j'aurais été au devant d'eux pour leur dire : Oublions le passé, et rentrons en amitié.

Le premier livre des Rois nous fournit plusieurs exemples de la bonté de ce prince,

de la sincérité et de la générosité avec laquelle il pardonnait à ses ennemis. Tout autre que lui trouvant un ennemi à son avantage lui eût ôté par sa mort toutes les occasions de lui nuire ; cependant il demeura toujours dans le respect qu'il devait à son prince, et ne voulut jamais le toucher. Ce qui fait faire à saint Chrysostome de solides et délicates réflexions. Quand je me représente, dit ce Père, David accompagné de ses gens, et Saül seul dans une grotte, et que je vois que David n'ose le toucher, je regarde cette grotte comme une église, où il fait à Dieu le plus grand de tous les sacrifices, non en lui immolant des animaux, mais (ce qui lui est infiniment plus considérable) sa propre colère. Laissant aller Saül et marchant après lui, il a plus de gloire qu'il n'en eut après qu'il eut tué Goliath et coupé sa tête. Il n'a ici besoin ni de fronde, ni de pierre, ni d'épée, il remporte sans armes la plus belle de toutes les victoires, en pardonnant à son ennemi. Il ne revient pas en portant la tête d'un géant, mais en arrêtant la plus violente de toutes les passions. Les filles et les femmes juives ne crient pas : Saül en a tué mille, et David dix mille ; mais les anges, fidèles témoins de la sincérité de sa réconciliation, publient sa gloire dans le ciel : *Spelunca illa ecclesia fuit in qua David sa rificium obtulit hauri quidem macto vitulo, aut occiso agno, sed, quod honorificentius erat, mactata iracundia. Egressus post Sulem magis exsultavit quam cum Goliath dejecisset, et ejus caput amputasset. Illic funda et lapide, et ense opus habebat, hic sine armis contigit victoria, et incruentum trophæum erectum est. Itaque rediit non barbari illius gestans caput, sed iram enervatam, et spolia hæc non reposuit Jerosolymis, sed in cælo. Nunc minime in choris veniebant feminae excipientes cum laudibus, etc. (CHRYSOST., hom. 2 De Saulo et Davide).*

Ne me dites pas que si David, par un reste de vénération que tout le monde doit avoir pour son prince, ne voulut pas attenter sur la personne de Saül, il eût été néanmoins bien aise qu'il mourût par d'autres mains que les siennes. C'est là souvent à quoi se terminent les réconciliations qui paraissent les plus saintes. Vous ne voudriez pas faire mourir votre ennemi, mais quand vous apprenez d'ailleurs la nouvelle de sa mort, vous en avez d'autant plus de joie, que vous n'y avez nullement contribué. Vous avez la conscience assez tendre pour ne lui faire aucun mal, mais vous ne l'avez pas assez pure, ni assez sincère, pour avoir du chagrin de celui qui lui arrive par d'autre voie. Confondez-vous ici, faux dévots et fausses dévotes, par l'exemple de ce prince. Il vient d'apprendre que Saül est mort ; il sait par ce moyen que son ennemi ne lui fera plus de peine, et que la couronne d'Israël lui est assurée ; mais dans quel esprit reçoit-il cette nouvelle ? *Montes Gelboe, nec ros nec pluvia veniant super vos.* Il pleure amèrement, il déchire ses habits, et s'écrie dans la douleur de son âme : *Montagnes de Gel-*

bois où Saül a été tué, que ni la pluie, ni la rosée ne tombent jamais sur vous : *Saul et Jonathas amabiles, et decori in vita sua in morte quoque non sunt divisi, aquilis velociores, leonibus fortiores* (II Reg., I). Saül et Jonathas, que vous étiez aimables et charmants pendant que vous viviez ! vous n'avez jamais voulu vous séparer pendant la vie, vous ne l'avez pas été non plus à la mort ; vous étiez plus agiles que des aigles et plus forts que des lions. *Filiæ Israel, super Saul flete qui vestiebat vos coccino, qui præbebat ornamenta aurea cultui vestro*. Filles d'Israël, pleurez sur Saül qui vous donnait des habits de pourpre, et qui par sa royale magnificence contribuait à vos plus précieux ornements.

Mais, me dites-vous, il est assez naturel à des ennemis de louer mort celui qu'ils haïssaient vivant, et comme l'on n'a plus devant soi l'objet de sa haine, de faire au moins son oraison funèbre. Cela n'est que trop ordinaire, Messieurs, et c'est ce qui arrive très-souvent dans tant de fausses réconciliations ; mais cette espèce de dissimulation et d'hypocrisie ne tomba jamais dans l'esprit de David. Ce ne fut pas comme chez vous une douleur politique ni une amitié feinte ; il fit mourir sur l'heure celui qui lui avait apporté la nouvelle qu'il avait tué Saül par l'ordre qu'il en avait reçu de ce prince. *Steti super eum et occidi ; sciebam enim quod vivere non posset post ruinam*. Les ennemis allaient se saisir de Saül, il m'a commandé de le tuer, je l'ai fait pour lui obéir, sachant bien qu'il ne pouvait survivre à l'entière défaite de son armée. Tu as tué l'oint du Seigneur, lui répondit David ; tu mourras, et ton sang retombera sur ta tête, *sanguis tuus super caput tuum*. Il témoigna même par une dernière circonstance l'estime qu'il faisait de Saül, en favorisant de sa protection et de ses bienfaits tous ceux qui lui appartenaient. *Nunquid superest aliquis de domo Saul, ut faciam cum illo misericordiam Dei ?* (II Reg., IX.) N'y a-t-il plus personne de la maison de Saül, afin que j'aie pour lui la miséricorde de Dieu ? Vous parlez bien, grand prince, quand vous dites la miséricorde de Dieu ; car si c'était celle d'un homme, elle serait bientôt épuisée. Ce ne sera qu'une miséricorde, ou passagère, ou stérile ; mais celle de Dieu, sur laquelle vous réglez la vôtre est une miséricorde sincère, constante et efficace. La miséricorde d'un Dieu est une miséricorde qui fait du bien à ses ennemis, et celle d'un homme est une miséricorde qui se contente de ne leur point faire de mal.

TROISIÈME POINT.

C'est ici le lieu, mes chers paroissiens, de vous détromper de cette illusion trop commune, qu'on peut aimer ses ennemis, sans leur faire du bien lorsque l'occasion s'en présente. Saint Thomas dit dans sa *Somme*, qu'on est obligé en conscience d'avoir un cœur préparé à les servir ; en sorte que s'il ne dépendait que de soi d'empêcher leur ruine, on devrait y travailler. Mais de là

(quand on en demeurerait dans ces termes) il serait aisé de conclure qu'il faut dans la rencontre leur rendre quelques services, sans se contenter d'une amitié de paroles qui ne vient jamais aux effets. *Filioli, non diligamus verbo neque lingua* ; c'est le bien-aimé disciple qui s'explique de la sorte : Mes petits enfants, mes chers enfants, n'aimons ni de parole ni de langue, mais aimons en vérité et en effet : *sed opere et veritate*. La vérité est pour le cœur, il doit être sincère ; l'effet est pour les œuvres, elles doivent paraître dans la rencontre.

N'en demeurons pas là. Jésus-Christ dans l'Évangile dit, non-seulement que vous devez aimer vos ennemis, mais que vous devez faire du bien à ceux qui vous haïssent : *Benefacite his qui oderunt vos*, et voici la raison qu'il en apporte ; *ut sitis filii Patris vestri*, afin que vous soyez les enfants de votre Père, qui fait lever tous les jours son soleil sur les méchants aussi bien que sur les bons ; car de là saint Chrysostome et saint Augustin ont tiré deux grandes conséquences.

La première, que l'amour de vos ennemis doit avoir pour règle et pour modèle celui de Dieu. Qui est-ce qu'un enfant doit imiter, si ce n'est son père ? sur quel modèle un enfant doit-il se former, si ce n'est sur celui que lui présente la vie de son père ? ce qui a fait dire par un commun proverbe, que tel est le père, tel est souvent l'enfant. Si donc vous êtes les enfants de Dieu, et si cette nouvelle espèce de filiation vous est accordée, comme une suite et une récompense de votre amour, vous devez imiter Dieu autant que vous le pourrez.

Or, l'amour que Dieu vous porte n'est pas un amour stérile, l'amour que Dieu vous porte ne s'étend pas seulement sur ces bienheureux temps auxquels vous l'aimez, mais sur ces temps malheureux auxquels vous ne l'aimez pas. Il ne vous fait pas seulement du bien, lorsqu'il vous a rendu dignes de son amour, il vous en fait encore lorsque, par votre mauvaise volonté, vous vous êtes rendus dignes de sa haine. Que serait-ce, ô mon Dieu, si vous ne nous aimiez que lorsque nous vous aimons ? si vous ne nous préveniez de vos grâces, et ne nous combliez de vos bienfaits, que lorsque nous vous sommes unis par notre charité et nos bonnes œuvres ? Non, non, c'est sur nous, qui sommes méchants et impies, que vous faites tous les jours lever votre soleil ; c'est sur nous, qui avons mérité un million de fois l'enfer, que vous répandez vos faveurs à pleines mains. C'est pour nous qu'est féconde la terre qui devrait nous engloutir, la mer qui devrait nous ensevelir dans ses abîmes, le ciel et l'air qui devraient nous étouffer. Il n'y a point de créature qui ne demande notre destruction. Elles vous disent toutes comme ces serviteurs de l'Évangile : *Vis imus ?* Voulez-vous que nous perdions pour jamais ces misérables qui vous offensent tous les jours ? J'ai des abîmes, dit la mer, voulez-vous que je les engloutisse ? J'ai

du poison et des cordes, dit la terre, voulez-vous que je les suffoque et que je les étrangle? J'aide mauvaises et de contagieuses exhalaisons, dit l'air, voulez-vous que je les em peste? J'ai des charbons et des brasiers, dit le feu, voulez-vous que je les consume et que je les réduise en cendres? Nous avons des griffes et des dents, disent les bêtes sauvages, voulez-vous que nous les mettions en pièces? *Visimus?*

Il n'y a, ô mon Dieu, que l'amour que vous nous portez, quoique nous soyons vos ennemis, qui vous empêche d'accorder à ces créatures ce qu'elles vous demandent; au contraire, vous vous servez d'elles pour nous faire du bien, quelque mal que nous vous fassions. Vous voulez que cette mer nous donne des poissons, cette terre de l'or et de l'argent, ce ciel et cette terre de douces influences, ce feu une chaleur bénigne, et ces campagnes des fruits; que tant d'animaux contribuent les uns à nos plaisirs, les autres à nos usages et à notre nourriture. Voilà l'idée que vous nous donnez de votre bonté, afin que nous tâchions de l'imiter. Vos autres perfections sont au delà de nos imitations, et ne nous donnent pas cette qualité de vos enfants. Ce n'est ni votre puissance, ni votre immensité, ni votre éternité que nous pouvons imiter; c'est votre miséricorde, qui nous fait tant de bien, quoique nous soyons vos ennemis.

La seconde conséquence que je tire est que, comme il y a en Dieu une espèce d'excès de charité pour nous, nous devons aussi, pour lui ressembler, avoir en quelque chose un pareil excès à l'égard de notre prochain. Je m'explique. Il y a toujours du trop dans la charité de Dieu : *Propter nimiam charitatem qua dilexit nos*, il nous a aimés par une trop grande charité. Quand je le vois qui aime Adam et qui lui fait du bien dans l'état de son innocence, je le loue et je le bénis; mais je n'en suis pas surpris. Comme il est bon et saint par essence, il est naturel qu'il aime ce qui est bon et saint par anticipation; comme il est généreux et magnifique de lui-même, il est de sa gloire qu'il fasse du bien à une créature innocente qui vient de sortir de ses mains. Mais quand je le considère pardonnant à cet Adam pécheur, laissant vivre sur la terre cet Adam pécheur, fournissant aux besoins et aux plaisirs même de cet Adam pécheur, c'est là ce que je ne puis comprendre, et ce qui me fait dire qu'il y a du trop dans sa charité. Quand je le vois qui nous conserve, qui nous attend, qui nous enrichit, quelque pécheurs et ennemis que nous lui soyons; quand je me représente qu'il nous donne ce qu'il a de plus cher, jusqu'à sacrifier son Fils unique, je m'écrie par admiration qu'il nous a aimés par une charité surabondante et excessive : *Propter nimiam charitatem qua dilexit nos*.

Or, pourquoi, mes frères, ne tâcherez-vous pas d'imiter en quelque chose cette charité divine, et si vous voulez l'imiter, n'est-ce pas en faisant du bien à vos ennemis? Quand vous en ferez à vos amis, ce

n'est qu'une charité ordinaire et commune, une charité de philosophes et de sages païens; mais quand vous en ferez à vos ennemis, ce sera une charité excessive et surabondante, une charité par laquelle vous imiterez votre Père céleste, qui fait tous les jours luire son soleil sur les bons et sur les méchants.

Dieu voulait bien qu'autrefois les Juifs rendissent quelques services à leurs ennemis, comme je vous l'ai déjà fait voir ailleurs. Il était bien aise que, s'ils rencontraient le bœuf de leur ennemi qui se fût égaré, ils le ramenassent chez lui : *Si occurreris bovi inimici tui, aut asino erranti, reduc ad eum*. Or, si dans une loi, qui n'était qu'une ombre de la nôtre, il semblait les obliger d'étendre leurs bons services jusque sur les animaux de ceux qui les haïssaient, pouvez-vous croire que dans la loi nouvelle il se contente d'une charité stérile et oisive? S'il voulait que, lorsque leur ennemi était dans le besoin, ils lui donnassent à boire et à manger : *Si esurierit inimicus tuus ciba illum, si sitierit, da illi bibere*, pouvez-vous croire que, vous appelant à une plus haute perfection, il vous dispensera de ce devoir d'amitié?

Je finis, Messieurs, et j'attends, non de mes paroles, mais de la grâce du Saint-Esprit, tout le fruit de ce discours. Rappelez souvent dans votre mémoire ce que je viens de vous dire, et détrompez-vous d'une erreur dans laquelle peut-être vous avez toujours vécu. Rappeler toujours l'idée d'une injure qu'on aura reçue, refuser de voir votre ennemi, demander avant que vous vous reconciliiez avec lui, toutes les satisfactions que vous pouvez en attendre, n'avoir pour lui qu'une amitié politique et feinte, et ne vouloir pas, dans l'occasion, lui faire du bien; croyez-moi, mes chers auditeurs, ou si vous ne voulez pas me croire, croyez-en Dieu même; ce n'est pas l'aimer, ce n'est pas par conséquent travailler à votre salut, ni chercher les moyens de vous faire aimer. Oh! si le Seigneur a donné quelque force à mes paroles, que j'aurai de consolation et de joie! que de péchés vous seront remis! que de grâces vous seront accordées! quelle gloire même vous est promise dans la bienheureuse éternité! Je vous la souhaite, etc. *Amen*.

SERMON XCIX.

POUR LE VINGT-TROISIÈME DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur la foi.

Dicebat intra se : Si tetigero tantum fimbriam vestimenti ejus, salva ero. At Jesus conversus et videns eam dixit : Confide, filia, fides tua te salvam fecit (*Matth.*, IX).

Elle disait en elle-même : Si je touche seulement le bas de sa robe, je serai guérie. Jesus Christ, se retournant et la voyant, lui dit : Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a guérie.

C'est aujourd'hui, mes frères, l'éloge de la foi, de cette première de toutes les vertus que Jésus-Christ semble avoir voulu tou-

jours louer préférablement aux autres, et à laquelle il a accordé tout l'effet des grâces et des guérisons qu'on lui demandait. Si le centenier lui demande la guérison de son serviteur paralytique, il lui dit : Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru : *Vade, et sicut credidisti fiat tibi*. Si une femme chananéenne le prie de chasser du corps de sa fille un démon dont elle est tourmentée, il admire sa foi : *O mulier, magna est fides tua* ; ô femme, que ta foi est grande ! et en même temps il fait un miracle en sa faveur. Si on lui présente un paralytique, et si ceux qui le portent étendu sur son grabat le supplient de lui rendre la santé, il a égard à leur foi : Jésus *videns fidem illorum*, et il lui dit aussitôt de marcher. Est-ce, demande saint Grégoire, que Jésus-Christ n'était pas touché des autres vertus de ceux qui s'adressaient à lui, comme il paraissait touché de leur foi ? Ne pouvait-il pas louer l'humilité du centenier qui, quoique considéré par son emploi dans la guerre, s'était prosterné à ses pieds ? l'empressement de la chananéenne et la persévérance de sa prière qui, quoique rebulée, avait toujours persisté dans sa demande ? la charité de ceux qui portaient le paralytique et qui, quoique chargés de cet incommode fardeau, avaient fendu la presse pour avoir recours à sa bonté ? Oui, il le pouvait, répond ce saint pape ; mais il regardait la foi comme la base, le fondement, le principe, l'âme de toutes les autres vertus. Il regardait la foi comme de toutes les vertus, celle qui fait les premiers pas pour aller à lui, celle qui donne le mouvement aux autres, et sans laquelle elles seraient ou fausses ou inutiles.

Mais le même saint Grégoire fait sur la foi de cette femme dont il est parlé dans notre évangile, une réflexion toute particulière. C'est elle, dit-il (lib. III *Mor.*, cap. 25), qui, la première de toutes, sans avoir vu aucun exemple, sans y avoir été portée par aucune loi ni par aucun conseil, a cru qu'elle pouvait être guérie de l'incommodité qu'elle souffrait par le seul attouchement de la robe de Jésus-Christ. *Si tetigero tantum simbriam vestimenti ejus, salva ero* ; si je touche seulement le bas de son vêtement, je serai guérie. Le centenier veut que Jésus-Christ parle ; l'officier qui demandait la guérison de son fils, dangereusement malade, souhaite qu'il se transporte chez lui ; plusieurs autres demandent à Jésus-Christ qu'il les touche ; et la femme de notre évangile est la première de toutes dont la foi est si grande qu'elle croit qu'elle sera guérie pourvu qu'elle touche le bas de sa robe.

DIVISION.

Si c'est là, mes chers enfants, le modèle de votre foi, j'ai bien peur que vous n'en ayez guère, et que cette vertu si nécessaire au salut ne vous manque. C'est pourquoi voici deux propositions sur lesquelles roulera tout mon discours, et que je crois d'autant plus utiles, qu'elles vous découvriront beaucoup de choses auxquelles vous ne

prenez pas garde. Dans la première, je vous montrerai l'indispensable nécessité de la foi ; et dans la seconde, les outrages qu'on fait très-souvent à la foi. On ne peut être sauvé sans vivre de la vie de la foi ; je vous en découvrirai la nécessité et les propriétés dans mon premier point. Il arrive cependant que très-souvent on vit et on meurt sans avoir une vraie foi ; je vous en expliquerai les raisons dans mon second point.

PREMIER POINT.

Je dis, Messieurs, que tout chrétien est indispensablement obligé de vivre de la vie de la foi ; si Dieu m'en fait la grâce de prouver cette proposition nettement, solidement, efficacement, et s'il vous donne la plénitude de son esprit, pour bien goûter cette vérité et en être pénétrés dans la substance de votre âme, je ne doute nullement de la sainteté de votre état, et j'aurai une très-grande consolation dans la fonction de mon ministère.

Je dis donc que tout chrétien est indispensablement obligé de vivre de la vie de la foi. *Justus meus ex fide vivit* (*Hebr.*, X) ; mon juste vit de la foi, dit Dieu, chez saint Paul aux Hébreux. Ce n'est pas celui qui est juste aux yeux des hommes ; il n'a pas pour cet effet besoin de ma foi, l'honnêteté mondaine et la politique lui servent de règle ; c'est celui qui est juste à mes yeux ; c'est celui que je regarde comme mon bien-aimé et mon prédestiné ; et comme tel il vit de la foi, et cette foi est sa vie : *Justus meus ex fide vivit*.

Savez-vous de quoi vit le juste de Dieu, dit saint Augustin, de quoi il tire sa vie et sa nourriture ? De sa raison ? Oui, parce qu'il est raisonnable, mais c'est d'une raison éclairée et conduite par la foi. De ses connaissances ? Oui, parce qu'il est né pour connaître, mais c'est des connaissances élevées et purifiées par la foi. *Virtus Dei in salutem omni credenti* (*Rom.*, I). Je ne rougis ni de prêcher et d'annoncer l'Evangile, ni de croire les vérités qui y sont renfermées, dit le même saint Paul, parce que c'est là qu'est la vertu de Dieu à tout homme qui croit. À qui Dieu donne-t-il sa grâce ? à qui Dieu communique-t-il sa vertu ? à qui fait-il part de ses connaissances et de son esprit ? à qui donne-t-il la grâce du salut ? *In salutem* ? À toute âme fidèle, à toute âme qui croit : *Omni credenti*.

De là vient que saint Jean, faisant, dès le premier chapitre de son évangile, le détail de ceux qui doivent profiter de l'incarnation et de la naissance de Jésus-Christ, dit que ce sont ceux qui l'ont reçu, et qui ont cru en son nom : *His qui credunt in nomine ejus*. Dans la qualité d'enfants qu'il est venu leur donner, il n'a considéré ni le sang, ni la volonté de l'homme, ni les désirs de la chair. Sang, tu es un principe trop faible pour me rendre enfant de Dieu ; volonté de l'homme, tu es trop déréglée pour pouvoir m'élever à cette adoption divine ; désirs de la chair,

vous êtes trop impurs, pour me procurer cet avantage. Venez, foi surnaturelle, venez, ô saint écoulement de la lumière de mon Dieu, c'est à vous que je suis redevable d'une si glorieuse qualité. C'est par votre moyen que j'entre dans l'adoption divine, et si le Verbe est fils de son Père par voie de génération, j'en suis l'enfant par l'infusion de sa grâce. Voilà ma vie, voilà mon bonheur, si je crois en Dieu, et si je le reçois, je suis son enfant.

Pour vous faire comprendre plus clairement et plus solidement cette vérité, il faut que vous sachiez qu'il y a deux sortes d'opérations dans une âme chrétienne, il y a des opérations de l'esprit, il y a des opérations de la volonté. Or, pour vivre chrétiennement, il faut que la foi les règle, c'est-à-dire qu'il faut juger des choses comme la foi en juge, régler son jugement sur ses lumières, et s'arrêter uniquement à ses décisions; pourquoi? pour trois raisons : 1° Parce que rien hors la foi n'est sûr et infallible. Vous réglez-vous par la passion, c'est un mauvais guide; tout ce qui se fait par prévention, par emportement, par préoccupation, par premier mouvement, tout cela ne vaut rien. Vous réglez-vous par la coutume, c'est une règle défectueuse et mauvaise; tout le monde fait cela, par conséquent cela est bon, la conséquence n'en vaut rien; au contraire, tout le monde fait cela, par conséquent il y a grand danger que ce ne soit là ou un péché, ou une voie du péché, la conséquence en est bonne. Vous réglez-vous sur l'opinion d'autrui, c'est une règle bien fautive et bien sujette à l'erreur; il n'y a là dedans que caprice et inconstance; on approuve aujourd'hui ce que l'on condamnait hier, et l'on condamne aujourd'hui ce que l'on approuvait hier. Sur quoi donc vous réglerez-vous? Sur votre foi, sur la parole de Dieu, sur l'Ecriture, sur l'Evangile, sur l'autorité de l'Eglise, à qui seule il appartient d'en donner le véritable sens. Il n'y a point de lumière ou de règle certaine que la foi; or, un chrétien doit suivre une lumière et une règle certaines, par conséquent un chrétien doit suivre la lumière de la foi et vivre de sa vie. 2° Tout chrétien est appelé à la gloire et à la possession de Dieu. Ce n'est ni aux richesses ni aux honneurs du monde que vous êtes appelés, Messieurs, c'est à un bien plus solide et plus considérable : vous êtes nés pour le ciel, vous êtes baptisés, régénérés, justifiés, afin que vous entriez au ciel. Mais comment y entrerez-vous, et qui est-ce qui vous en ouvrira la porte? Ce sera la foi et la persévérance. Ici-bas le commencement de la béatitude consiste à voir : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te Deum verum*. Si vous me demandez ce que c'est que la vie éternelle, et en quoi elle consiste, je vous répondrai que c'est à connaître Dieu, à le voir, à le contempler. Or, il faut qu'il y ait de la proportion entre le commencement de la béatitude et la perfection de la béatitude, entre la voie et le temps; et il n'y a point de plus grande proportion avec

la connaissance des compréhenseurs que la foi des voyageurs. *Nisi credideritis non intelligetis*, si vous ne croyez, vous ne comprendrez jamais; si vous ne vivez de la foi qui est une lumière commencée, jamais vous ne vivrez de la gloire qui est une lumière consommée. *Nisi credideritis non intelligetis*. Voulez-vous voir Dieu face à face, regardez-le au travers du miroir, et des énigmes de la foi. 3° Les membres doivent vivre de la même vie que celle de leur chef, parce qu'ils lui sont unis, et que le même esprit les anime. Or, la vie du Fils de Dieu est une vie de lumière. A la vérité, il n'a pas été éclairé de la lumière de la foi, parce qu'il n'y a jamais eu d'obscurité en son esprit, et que la foi est d'elle-même obscure; mais il a une lumière certaine et infallible, qui a été le fondement de ses pensées et de ses décisions. Ainsi, comme il n'y a point en ce monde de lumière certaine que celle de la foi en matière de salut, un chrétien est indispensablement obligé de suivre cette lumière, d'établir sa vie, ses sentiments, son jugement, son raisonnement, sa conduite sur sa foi.

Quelle conséquence faut-il tirer de là? Dans toutes vos délibérations, dans toute votre conduite, dans toutes vos manières d'agir, regardez précisément ce que la foi vous enseigne. Que vous dit-elle au sujet des richesses? ouvrez l'Ecriture sainte, parce que l'Ecriture et les lumières de la foi sont une même chose. Tous ceux qui désirent d'être riches, qui ont une passion désordonnée pour les richesses, qui ne travaillent que pour amasser des richesses, tous ces gens-là tombent dans les tentations et les filets du démon; tous ces gens-là s'embarassent d'une infinité de désirs inutiles et pernicieux, qui entraînent les hommes dans la perdition et la mort : *Qui volunt divites fieri incidunt in tentationem, et in laqueum diaboli et desideria multa, inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem* (1 Tim., VI).

Quel est le sentiment de l'Ecriture et de la foi touchant les grandeurs? Ce qui est grand devant les hommes est abomination devant Dieu; si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez jamais dans le royaume du ciel. Que dit la foi au sujet des riches qui mènent une vie molle, sensuelle, tranquille, pleine de prospérité et de joie? Ils passent doucement leur vie sans craindre d'offenser Dieu, ils s'abandonnent impunément à tous les plaisirs qui se présentent; là, ce ne sont que des tables magnifiquement et délicatement servies, pendant que les pauvres meurent de faim; ici, ce n'est que prostitution et impureté, ce ne sont que femmes de plaisir et de débauche avec lesquelles ils font de honteux commerces. *Ducunt in bonis dies suos* (Job XXI), ils passent agréablement le temps, et dans un moment, lorsqu'ils y pensent le moins, un frisson les prend la nuit, un catarrhe ou une apoplexie les suffoque; on court au confesseur et au médecin, ils ne peuvent plus par-

ler, ou s'ils parlent; c'est l'homme qui parle et non pas le chrétien; les voilà à l'agonie, ils meurent à cinq heures du matin, et ils descendent en un instant dans les enfers, *et in puncto ad inferna descendunt*.

Voilà une belle sépulture. S'ils avaient écouté ce que leur disait la foi, ils se seraient rendus sages aux dépens de tant d'autres; mais il faut qu'ils servent à leur tour d'exemple à ceux qui leur survivent. Voilà ma première proposition : pour vivre chrétiennement, il faut de nécessité que les opérations de l'esprit soient établies sur la foi. Que pensez-vous de cela, Messieurs?

Nature, attendez, parce que vous n'êtes pas mon juge; passions, attendez, parce que vous n'êtes pas mes guides; raison, attendez, parce que vous êtes trop faible et trop fautive; expérience, attendez, parce que vous êtes sujette à l'erreur; monde, attendez, parce que vous êtes corrompu. Que dit la foi? elle dit cela, je le dis aussi avec elle et après elle. Si j'écoutais la nature, en voyant un homme riche et considéré dans le monde, je dirais qu'il est heureux; si je consultais ma passion, je dirais que je voudrais bien être ce qu'il est; si j'écoutais ma raison, je conclurais qu'on n'a des richesses et du crédit que pour faire bonne chère et entretenir un beau train. Mais nature, passion, raison, monde, expérience, retirez-vous, je ne veux consulter que ma foi; je ne veux juger que conformément aux lumières et aux décisions de ma foi. Cet homme est malheureux ou il le sera bientôt; cet homme changera de vie ou il descendra bientôt dans les enfers; il est sur les bords du précipice, il n'y a qu'un petit trajet à faire entre son état et sa chute, il n'y a qu'un point, *in puncto*; encore est-il si petit qu'on ne le peut diviser, *in puncto*; et ce point passé il tombera dans les enfers; voilà ce que dit la foi, voilà ce que je dis aussi avec elle.

Nature, raison, passion, monde, espérance, que dites-vous de cette pauvre femme qui est couchée sur un peu de paille en un cinquième étage? de cette pauvre femme qui n'a ni pain ni viande, et qui ne trouve point de ressource pour en avoir? C'est une femme à plaindre, c'est une femme réduite à la dernière misère; taisez-vous, nature : elle n'a que la peau et les os; taisez-vous, passion : on ne peut pas être plus malheureuse; taisez-vous, monde et raison. Qu'en dites-vous, foi? c'est un enfant de Dieu, c'est une copie de Jésus-Christ; c'est une femme qui, souffrant son mal et sa pauvreté avec patience, sera dans peu de jours placée parmi les chérubins et les séraphins; c'est une femme qui, comme Lazare, après avoir enduré avec beaucoup de résignation plusieurs maux en ce monde, reposera pour jamais dans le sein d'Abraham.

Venez donc, ô foi chrétienne, venez, vertu surnaturelle, pour éclairer mon esprit de vos lumières, afin que je me règle sur vos décisions. Mais n'y a-t-il point de faiblesse là dedans? pourquoi croire ce qui paraît incroyable? pourquoi croire ce qui combat la

nature, la raison, la passion, le monde, l'expérience? C'est là ce que disent ou ce que pensent une infinité de chrétiens, ils s'imaginent qu'on les accuserait d'imprudence ou de bêtise s'ils croyaient aisément tout ce qu'on leur dit, et s'ils s'en tenaient aveuglément à toutes les décisions de l'Eglise; dès qu'elle parle, ils veulent examiner, critiquer, improuver, blâmer ce qu'elle dit ou ce qu'elle fait; cependant qu'en dit Jésus-Christ? *Si ecclesiam non audierit sit tibi tanquam ethnicus et publicanus*; si lorsque tu représenteras à un homme, l'Eglise dit cela, l'Eglise croit cela, l'Eglise en a jugé et décidé de la sorte; si cet homme ne l'écoute pas, regarde-le comme un païen et un publicain, qui étaient les deux personnes et les deux conditions qui, dans la pensée des Juifs, passaient pour les plus infâmes : *Sit tibi tanquam ethnicus*, etc.

Vous vous en rapportez à la bonne foi d'un historien, qui vous dit qu'il y a eu autrefois un César et un Pompée, que vous n'avez jamais vus; vous croyez un maître d'école qui vous montre l'alphabet, et qui vous dit cette lettre se nomme telle; vous croyez un procureur et un avocat qui vous disent : Vous perdrez votre procès si vous n'avez point dans votre sac d'autres pièces justificatives que celles que vous apportez. Vous croyez un médecin qui vous avertit qu'à moins que vous ne quittiez vos débauches, qui ruinent entièrement votre santé, vous mourrez bientôt; et vous ne croyez pas votre foi qui vous parle de Jésus-Christ, des patriarches et des prophètes, qui vous rapporte les pures paroles des uns et des autres. Vous ne croyez pas Jésus-Christ qui vous a donné tous les éléments de votre religion; Jésus-Christ qui vous a dit que si vous ne faites pénitence, vous périrez tous; que l'attachement à vos biens et à vos honneurs sont des sources de mort et de réprobation; que vous ne pouvez servir deux maîtres, être à Dieu et au monde, servir Dieu et Mammon. Et vous ne croyez pas l'Eglise, qui est la dépositaire de ses pensées, la confidente de ses secrets; et comme dit l'apôtre saint Paul, la colonne et l'appui de la vérité ! *Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis* (I Tim., III).

Cette vérité tomberait bientôt si l'Eglise ne l'appuyait et ne la soutenait; car, hélas, que deviendrait-elle si elle n'avait pour appui que la raison, l'expérience et la passion ! la raison qui a aveuglé tant de philosophes qui se sont évanouis dans leurs pensées; l'expérience qui a trompé tant de gens et qui en trompe encore tous les jours, la passion qui donne tant de fausses couleurs aux objets, qui les diminue et qui les grossit selon son intérêt et son caprice. Mais quand l'Eglise soutient cette vérité, quand elle lui sert de colonne et d'appui, elle est ferme et inébranlable.

Je suis surpris, avec saint Ambroise, de voir la fermeté et la hardiesse avec laquelle saint Pierre va à Jésus-Christ. Il est dans une petite barque sur une mer orageuse, et

dès qu'il voit son cher maître venir à lui, il se hâte de le prévenir. Où vas-tu, Pierre ? tu l'imagines être en terre ferme, et tu es sur la mer ; tu cours à Jésus-Christ, et tu vas te noyer ; arrête, Pierre, arrête, et rejette-toi vite dans ta barque. Il poursuit néanmoins son chemin, dit saint Ambroise (serm. 47, *De fide Petri apostoli*), et marche sur les eaux sans y faire naufrage : *Nutat incessu, sed convalescit affectu ; periclitatur corpore, sed devotione non labitur*. Il pouvait faire sur les eaux des démarches chancelantes, mais son affection lui donnait des forces ; on dirait que son corps va périr, mais sa dévotion et sa foi l'empêchent de tomber. Il est bien vrai qu'il se noierait en se jetant en pleine mer, s'il était seul, mais sa foi le soutient, et celui que les flots, se repliant les uns sur les autres, eussent enveloppé, se rassure par la protection de son maître : *Sustentat fides quem unda mergabat, et quem fluctuum procella turbabat, Salvatoris protectio confirmat*. C'est dans la barque de saint Pierre que vous êtes, Messieurs, quand vous êtes dans le sein de l'Eglise ; marchez-y hardiment ; votre foi, qui est la colonne et l'appui de la vérité, *columna et firmamentum veritatis*, vous y soutiendra.

Non-seulement la foi vous est nécessaire pour les opérations de l'esprit, elle l'est encore pour celles de la volonté ; non-seulement il faut pour être sauvé croire ce que Jésus-Christ et l'Eglise vous révèlent, il faut encore vivre conformément à cette croyance, et régler toutes vos actions sur votre foi. Je pourrais me venger de mes ennemis, mais ma foi me le défend, je ne m'en vengerai jamais. Je pourrais ne pas rendre service à mes ennemis dans de certaines occasions où ils ont besoin de moi, mais ma foi me commande de le faire, je le ferai. Mon avarice me persuade de retenir mon bien et de ne rien donner aux pauvres, mais ma foi veut que je leur abandonne mon superflu, je le leur abandonnerai. Mon ambition me dit de faire de grandes dépenses aux dépens même de ma famille, de mes enfants, de mes domestiques qui ne seront pas bien payés, mais ma foi veut que je ne fasse que des dépenses conformes à mon bien, à ma qualité, à ma profession de chrétien ; je suivrai, non pas ce que me dit cette ambition, mais ce que cette foi me dit.

En effet, avoir la foi et la qualité de chrétien, ce n'est ni une qualité imaginaire ni une qualité inutile : elle nous oblige à quelque chose et nous assujettit à quelques devoirs. Ce n'est pas le seul nom ni la seule dignité qui font le chrétien, c'est la vie, c'est la conduite, ce sont les actions d'un chrétien. Ce n'est pas seulement à cause qu'il est baptisé, ni à cause qu'il croit ce que croient les autres fidèles, qu'il mérite ce nom, c'est à cause qu'il s'acquitte des vœux de son baptême, et qu'il fait ce que font les vrais fidèles.

Que pensez-vous, Pères de l'Eglise, qui

êtes nos maîtres et nos modèles en fait de religion, que pensez-vous d'un chrétien qui ne fait pas les actions d'un chrétien ? Nous croyons, dit saint Grégoire de Nysse, qu'il n'est pas plus digne de porter ce beau nom, qu'un singe n'est digne de passer pour un homme, parce qu'il est revêtu des habits d'un homme. *Hoc nomine christiano magis non est dignus, quam simia hominis vestimentis induta*.

Nous croyons, dit saint Augustin, qu'on ne donne point de nom sans raison, et que s'il ne fait pas ce que fait un vrai fidèle, il n'a pas une vraie foi qui le justifie : *Nullum nomen sine actu*, il n'y a point de nom sans action, c'est l'action qui marque les noms et qui distingue les professions. Pourquoi dit-on de l'un qu'il est tailleur, si ce n'est parce qu'il fait des habits ? d'un autre qu'il est apothicaire, si ce n'est parce qu'il donne des remèdes pour le rétablissement de la santé des malades ? de celui-là qu'il est laboureur, si ce n'est parce qu'il cultive la terre, qu'il l'engraisse et qu'il l'ensemence ? de celui-ci qu'il est peintre, si ce n'est parce qu'il applique des couleurs et qu'il fait des tableaux ? Dites qu'un homme est tailleur, quoiqu'il ne fasse jamais d'habits ; apothicaire, quoiqu'il ait une boutique fermée et qu'il ne donne aucun remède ; laboureur, quoiqu'il ne manie jamais le soc de la charrue et qu'il n'ensemence jamais de terre ; peintre, quoiqu'il ne manie jamais de pinceaux et qu'il ne prépare jamais de toiles ; et moi je vous dirai que vous pouvez être chrétiens sans faire aucune action de chrétien, que vous pouvez avoir une vraie foi, sans jamais faire des œuvres de foi. *Nullum nomen sine actu*.

Nous croyons, dit saint Léon, qu'un homme qui ne fait pas les actions d'un chrétien est un homme qui a intérieurement renoncé à sa foi et désavoué sa religion. Il y a deux sortes de renoncement : l'un se fait par paroles, l'autre se fait par effet. Il y a très-peu de chrétiens qui renoncent à leur foi par paroles ; mais, hélas ! il n'y en a que trop qui la renoncent par leurs œuvres ; et c'est en cela, dit ce pape, que consiste le plus dangereux artifice du démon. Il voit que la foi nous est donnée dans le baptême, que nous sommes élevés dans le sein de l'Eglise, qu'on nous a appris les éléments de notre religion, qu'il n'y a plus d'apparence de croire aux fausses divinités, ni de redresser leurs idoles abattues ; mais que fait-il ? il nous laisse dans l'engourdissement et dans l'inaction : tu croiras comme chrétien, mais tu vivras comme païen ; tu auras en horreur les idoles d'or et d'argent, mais tu en élèveras intérieurement dans ton âme ; tu détesteras tout ce qui se ressent du paganisme ou de l'hérésie, mais tu ne vivras pas mieux que si tu étais païen ou hérétique.

Nous croyons, dit saint Jacques, qu'une foi sans œuvres est une foi inutile, ce n'est pas assez, que c'est une foi morte : *Fides sine operibus mortua est*. Mais elle est encore dans l'esprit ? n'importe elle est morte ;

mais elle humilie encore l'esprit ? n'importe elle ne règle pas la volonté ; mais elle est reçue dans ce qu'elle propose ? n'importe, ce n'est plus qu'un cadavre sans mouvement et sans âme : *Fides sine operibus mortua est.*

Nous croyons, dit saint Paul, qu'il arrivera à un chrétien qui ne fera pas agir sa foi ce qui est arrivé à tant de gens réprouvés qui n'ont pas voulu recevoir l'amour de la vérité ; voici une étrange expression : *Eo quod charitatem veritatis non receperunt ut salvi fierent, ideo mittet illis Deus operationem erroris ut credant mendacio* (II Thess., I). Nous n'avons pas dans notre langue d'expression assez forte pour bien tourner ces paroles. Ils n'ont pas aimé la vérité, ils n'ont pas eu de goût pour la vérité, ils n'ont pas reçu avec amour la vérité, ils n'ont pas aimé à entendre parler de la vérité, ils ont encore moins aimé à la réduire en pratique pour travailler à leur salut : *Charitatem veritatis non receperunt ut salvi fierent* ; c'est pour cela, *ideo*, c'est pour cela que Dieu, choqué de l'outrage qu'ils lui ont fait, leur enverra une opération d'erreur (ne vous récriez pas contre moi, vous qui cherchez des mots polis et de bon goût), Dieu leur enverra un esprit plein d'erreur ; ce n'est pas assez, un cœur qui aimera l'erreur, des mains qui feront des œuvres d'erreur, afin qu'ils croient au mensonge.

Est-ce que Dieu, par un acte positif, leur mettra l'erreur dans l'esprit et des œuvres d'erreur et de mensonge dans les mains ? non, mais il les laissera tels qu'ils sont. Ils vivront dans l'erreur et dans les ténèbres, ils marcheront dans l'erreur et dans les ténèbres, ils feront des œuvres d'erreur et de ténèbres. Ils cesseront de s'acquitter des devoirs d'un vrai chrétien ; ne s'en acquittant pas ils en perdront le goût ; en ayant perdu le goût, ils commenceront à douter, si ce qu'on leur a dit est vrai ; de ce doute ils passeront dans une apostasie secrète, et ils croiront plutôt le mensonge que la vérité. *Eo quod charitatem, etc.*

La charité et la foi se servent l'une l'autre : c'est par la charité que la foi opère, et c'est par la foi que la charité se soutient. Si vous n'avez point de foi, vous n'aurez point de charité ; tout ce que vous ferez ou sera criminel et mauvais, ou du moins stérile et inutile. Si vous n'avez pas de charité, vous n'aurez pas de foi justificante, et cette vertu sera à votre égard comme si elle était morte.

Car, pour lors de deux choses l'une : ou vous ne croirez pas fermement ce que l'on vous dira, ou si vous le croyez, il y aura une continuelle opposition entre la conduite de votre volonté et celle de votre esprit. C'est pourquoi le Fils de Dieu disait aux pharisiens : *Dum lucem habetis credite in lucem ut sitis filii lucis* (Joan., XII). Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez des enfants de lumière.

Quel est le façon de parler ! que veut dire cela ? Je ne vous entends point. Vous ne m'entendez pas, Messieurs, c'est cependant Jésus-Christ qui parle. Il veut dire que vous

fassiez des actions de lumière, que vous viviez comme vous croyez, que votre foi soit une lumière qui conduise votre esprit et qui purifie votre volonté.

Il y a dans le soleil une lumière qui le précède, il y en a une qui l'accompagne, et il y en a une autre qui le suit. La lumière qui précède le soleil, c'est l'aurore ; celle qui l'accompagne vient des rayons qui l'environnent, et celle qui le suit sont les couleurs qu'il peint dans le ciel, et qu'il y laisse après qu'il s'est retiré.

Il y a de même une lumière qui précède la foi, il y en a une qui l'accompagne, et il y en a une autre qui la suit. Celle qui précède la foi sont les motifs que nous avons de croire, motifs presque infinis et capables de convaincre un esprit bien fait. Quoique la foi soit au-dessus de la raison, elle n'est pas contre cette raison ; quoiqu'elle réduise l'esprit en servitude, c'est cependant une servitude raisonnable, comme l'appelle saint Paul. Car quels motifs plus grands pour embrasser la foi, que la divinité de Jésus-Christ, que ses miracles, que sa résurrection, que l'infailibilité, la perpétuité, l'unité et l'étendue de l'Eglise catholique, apostolique et romaine ? Voilà ce que j'appelle la lumière qui précède la foi.

Celle qui l'accompagne sont les vérités révélées, mais celle qui la suit sont les bonnes œuvres qui la font paraître, et qui, comme dit Salvien, en sont les fruits. Ces bonnes œuvres la font paraître, et rendent témoignage de ce qu'elle est. Vous dites que vous croyez, mais vivez-vous conformément à votre croyance ? votre conduite se règle-t-elle sur celle de votre croyance ? *Ostende ex operibus fidem*, montrez-moi votre foi, non pas par vos paroles, non pas par vos soupirs ni par vos désirs ; il y a là dedans trop de dissimulation et d'hypocrisie ; mais montrez-la moi par les bonnes actions qu'elle vous fait faire. Vous avez du bien, cette foi vous dit d'en soulager les pauvres ; les soulagez-vous ? vous avez des enfants et des domestiques ; cette foi vous dit d'en avoir soin, sans quoi vous seriez pires qu'un infidèle ; en avez-vous soin ? les elevez-vous dans la piété et dans la crainte de Dieu ? Vous avez de l'autorité ; cette foi vous dit de l'employer à la protection des innocents et au châtimement des coupables, la faites-vous servir à ces usages ? *Ostende ex operibus fidem*.

Oh ! si vous remontez jusqu'aux premiers siècles de l'Eglise, que vous auriez de consolation d'y voir une foi opérante et féconde en bonnes œuvres ! Les païens ne distinguaient les chrétiens d'avec eux presque que par cet endroit. Ils leur voyaient faire quantité de miracles qui pouvaient répondre de la vérité de leur croyance, mais ce qui les touchait davantage était, dit saint Augustin, de voir que leur sainte vie était un miracle continuel. Voyez-vous, disaient-ils entre eux, comme ces chrétiens s'aiment ? Ils n'ont ni intérêt qui les divise, ni envie qui les déchire, ni haine qui les bourrelle, ni ambition qui les transporte, ni avarice qui

les domine. Leur ôtez-vous leurs manteaux, ils vous donnent leurs habits. Les maudissez-vous, ils vous bénissent. Les frappez-vous sur une joue, ils vous tendent l'autre. Les exiliez-vous, toute la terre est pour eux un exil. Les faites-vous mourir, ils s'empressent les uns et les autres à qui mourra le premier. O foi, que tu étais grande ! ô foi, que tu étais avant dans leur esprit et dans leurs cœurs ! Ils croyaient un Dieu pauvre, et ils se faisaient pauvres pour lui ; un Dieu pénitent et mortifié, et ils se mortifiaient pour lui ; un Dieu humble, et ils s'abaissaient pour lui ; un Dieu charitable et désintéressé, et ils abandonnaient tous leurs biens pour lui.

Il ne faut pas s'étonner après cela si une foi, qui ne pouvait souffrir aucun vice et qui était accompagnée de tant de bonnes œuvres, devenait le principe et la cause de leur salut. Il ne faut pas s'étonner si dans ces premiers siècles on comptait presque autant de saints que de chrétiens, et si les Pères, après l'apôtre saint Paul, les appelaient tous des saints. Ils croyaient ce que Dieu leur disait, et ils faisaient ce que la loi leur commandait ; cette foi était dans leurs esprits et dans leurs cœurs, elle éclairait leur raison et elle faisait agir leur volonté. Ils savaient qu'ils ne pouvaient être sauvés sans vivre de la foi, et ils étaient dans un continuel mouvement pour la vertu et l'accomplissement de leur devoir. Il n'en faut pas davantage, mes frères, pour vous convaincre déjà que cette foi est à présent très-rare, et que si elle consiste dans ces deux importants devoirs, il y a très-peu de chrétiens qui vivent d'elle ; j'ai cependant encore d'autres réflexions à vous faire faire, pour vous convaincre de cette étrange vérité, dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

La foi est rare, je le répète pour votre plus grande confusion, ou afin qu'avec la grâce du Seigneur vous ressuscitiez cette vertu morte en vos personnes ; la foi est rare ; vous l'avez dit, ô mon Dieu : lorsque le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il en trouvera sur la terre ? *Filius hominis veniens, putas fidem inveniet in terra ?* (Luc., XVIII.)

Si je parcours tous les états et toutes les conditions de la vie, où y trouverai-je une vraie foi et par quel endroit peut-on connaître que vous êtes véritablement chrétiens, demande saint Jean Chrysostome ? Est-ce par les lieux où vous vous trouvez le plus fréquemment ? On ne vous voit, dit ce Père, que dans les théâtres, dans les maisons de jeu, en compagnie de femmes perdues ou de gens qui sont libertins comme vous. Est-ce par la modestie de vos regards ou la modération de votre langue ? vous ne paraissez souvent qu'avec des yeux immodestes et pleins d'adultères ; on ne vous entend souvent éclater qu'en railleries ou en injures.

Est-ce par vos habits ? vous êtes quelquefois habillées, Mesdames, comme des comédiennes, et avec vos scandalieuses parures

vous faites un personnage tout autre que celui que vous devriez faire. Est-ce par vos paroles ? je n'y reconnais rien qui me persuade que vous ayez une vraie foi ; l'on vous prendrait plutôt pour ses ennemis et ses persécuteurs.

A quelles marques donc voulez-vous qu'on distingue en vous cette vertu, et que l'on avoue que vous êtes chrétiens ? Mais pourquoi vous donnerai-je ce beau nom, ajoute saint Chrystostome (hom. 23, *ad populum*), puisque je n'ose pas même assurer que vous soyez hommes, vous qui êtes impudiques comme un taureau, gourmands comme un ours, carnassiers comme un loup, fourbes comme un serpent, piquants comme un scorpion, rusés comme un renard, pleins de vengeance et de fiel comme un aspie et une vipère ; vous qui êtes les séducteurs et les persécuteurs de vos frères, que vous corrompez et que vous tourmentez comme des démons ?

Si vous voulez que je dise que vous êtes hommes, donnez-m'en quelques marques par votre chasteté, votre modestie, votre douceur, votre charité, votre compassion, votre simplicité, votre tempérance, votre libéralité, votre humanité, votre justice. Sans cela je dirai hardiment que vous n'en avez que la figure extérieure, et qu'à le bien prendre vous êtes en un sens, pires que les bêtes et les démons mêmes. Car enfin les bêtes n'ont pour l'ordinaire qu'un vice, et vous en avez plusieurs ; les bêtes pour l'ordinaire se laissent insensiblement apprivoiser et dompter, et plus on tâche de vous radoucir, plus vous êtes farouches, rebutants, sauvages, indomptables.

Les démons mêmes vous sont, en quelque manière, inférieurs en malice, et si vous avez quelquefois tous les péchés qu'ils ont, ils n'ont pas tous ceux que vous avez. Ils sont envieux, vous l'êtes aussi ; tentateurs et malins, vous ne leur cédez guère en l'un et en l'autre de ces offices ; calomniateurs et médisants, rien n'échappe à vos satires et à vos détractations ; fourbes et menteurs, on ne reconnaît chez vous presque aucun vestige de vérité et de sincérité. Vous avez donc quelquefois les vices qu'ont les démons, mais ils n'ont pas ceux qui vous sont assez ordinaires. Ces démons ne sont pas impudiques, et vous l'êtes ; ces démons ne sont pas oisifs, et vous l'êtes ; ces démons ne sont pas intempérants, et vous l'êtes ; ces démons enfin ne se soucient pas d'argent, et une insatiable avarice vous domine.

Mais si vous n'êtes pas même hommes, comment peut-on dire que vous soyez fidèles ? Si vous n'avez presque point d'humanité, comment peut-on croire que vous ayez une vraie foi ? *Filius hominis veniens, putas fidem inveniet in terra ?* Je n'ajoute rien aux paroles de saint Chrysostome, c'est une pure traduction de ce qu'il dit dans son homélie 23 au peuple d'Antioche. Voyons seulement d'où vient le malheur d'une foi si rare, et en combien de manières on l'outrage.

On l'outrage, 1^o par l'indifférence qu'on a

pour elle, et par le mépris qu'on en fait. Il y a des esprits indifférents qui ne se soucient pas de quelle religion ils sont, qui n'ont, comme dit saint Hilaire, qu'une foi conforme au temps et à la mode, *fides temporum*, une foi dans laquelle par bonheur pour eux ils sont nés et élevés, et à laquelle par un plus grand malheur pour eux, ils renonceraient, s'il en était question, et si pour la défendre il leur fallait souffrir la moindre disgrâce. On leur a appris le catéchisme, ils savent les commandements de Dieu, et puis voilà tout; ils n'ont point de temple comme les calvinistes, mais ils se comportent dans les nôtres avec plus d'immodestie que ne le font les calvinistes dans leurs assemblées. Ils croient Jésus-Christ présent dans la sainte eucharistie, à cause qu'on le leur a dit; mais ils le déshonorent comme s'ils ne l'y croyaient pas; et quand ils croiraient le contraire, ils ne s'en mettraient pas beaucoup en peine. Ce sont des esprits indifférents, qui vivent à tout hasard, bien ou mal, mais toujours par rapport à leur intérêt et à leurs passions. Oh! qu'il y a de ces chrétiens! oh! que les cours des grands en sont pleines! oh! qu'il y a d'esprits profanes, qui n'ont qu'une foi commune, qu'une foi humaine, qu'une foi de nation et de patrie, *fides temporum, non Evangeliorum*; c'est une foi conforme au temps et à la coutume. On croit cela, je le crois de la sorte, on m'a dit dès ma jeunesse que cela était ainsi; je le crois comme je crois des gens qui me disent qu'il y a une ville de Rome et une ville de Constantinople. 2° On outrage la foi, et on la rend extrêmement rare par l'opposition que l'on met entre son esprit et sa volonté. Vous venez d'entendre qu'il faut que la foi conduise et éclaire l'esprit, et qu'il faut aussi qu'elle échauffe et qu'elle fasse agir la volonté; que pour avoir une vraie foi, il faut vivre comme l'on croit, et régler sur elle toute la conduite de sa vie. Parlez, esprit éclairé de la foi, parlez: L'humiliation et l'abaissement vaut mieux que l'orgueil et l'amour de la gloire; voilà ce que vous dites. Je chercherai donc plutôt cette humiliation et cet abaissement que cet orgueil et cette gloire; voilà ce que conclut la volonté. Parlez, esprit éclairé de la foi, parlez. Il vaut mieux se sauver avec la pauvreté que se damner avec les richesses; car que sert-il à un homme de conquérir tout le monde, si avec cette conquête il vient à perdre son âme? voilà ce que vous dites. Je préférerai donc cette pauvreté à ces richesses, et j'aimerai mieux me sauver avec peu de biens que me damner avec de grands trésors; voilà ce que conclut ma volonté. Parlez, esprit éclairé de la foi, parlez: Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le de votre tête et jetez-le loin de vous; car il vous est plus avantageux que l'un de vos membres périsse que non pas que tout votre corps soit jeté dans les feux de l'enfer; si votre main droite vous scandalise, coupez-la et jetez-la loin de vous; car il vous est plus avantageux qu'une partie de votre corps

périsse que non pas que tout votre corps soit brûlé par le feu; voilà ce que vous dites. Je ne me servirai donc pas plus de cet œil pour voir les vanités du monde que s'il était hors de ma tête; je ne me servirai donc pas plus de cette main pour faire des contrats usuraires ou des atouchements lascifs que si elle était coupée; voilà ce que conclut ma volonté. Voilà ce qu'ont dit et ce qu'ont fait les saints et les vrais chrétiens. On veut donner à sainte Agnès le fils de l'empereur, pourvu qu'elle offre un grain d'encens à une idole; c'est peu de chose qu'un grain d'encens, mais son esprit éclairé de la foi lui ayant dit, il vaut mieux être l'épouse de Jésus-Christ que celle des hommes, et sauver son âme par le martyre que la perdre par l'infidélité, aussitôt sa volonté conclut: Je le ferai. Retire-toi, empereur avec ton fils et ton empire; venez, Jésus-Christ, et que je vous donne par le sacrifice de ma vie une preuve éternelle de mon amour et de ma foi. Le monde présente de grands amas d'or et d'argent à une infinité d'autres, il les sollicite de goûter ses plaisirs et de profiter des honneurs qu'il leur offre; c'est là une tentation bien délicate; ne peut-on pas se sauver au milieu de cet or, de cet argent, de ces plaisirs, de ces honneurs? Mais leur esprit éclairé par la foi leur ayant dit qu'il est plus difficile à un riche de se sauver qu'à un gros câble d'entrer par le trou d'une aiguille, leur volonté conclut aussitôt. Ne cherchons pas ces difficultés, prenons le chemin le plus sûr; et puisque Jésus-Christ dit que ceux qui auront tout quitté pour lui en ce monde recevront le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre, quittons tout ou en effet, ou au moins de cœur. Il y a une petite ligne dans l'Écriture, elle est courte, mais elle est bonne, c'est à cette ligne que je veux m'attacher; richesses, honneurs, plaisirs, vous ne me corromprez jamais; j'aime mieux la vie éternelle que vous. Revenons maintenant, et supposé que la volonté doit être d'accord avec l'esprit, pour avoir une foi justifiante, avouons que cette foi est bien rare dans le siècle d'aujourd'hui. On met l'esprit à part: esprit, tu croiras et tu diras ce que tu voudras, la volonté ne suivra que le mouvement de ses passions et la corruption de ses désirs. On mettra dans un côté de la balance la conscience, la foi, le salut; on mettra dans un autre côté l'intérêt, la coutume, la mode, le plaisir, l'honneur, et ce dernier côté l'emportera sur l'autre. On verra ce que l'on doit faire, et l'on fera tout le contraire; par conséquent très-peu de foi, par conséquent très-peu de gens qui vivent et qui meurent dans la vraie foi. 3° Ce malheur vient de ce que dans les occasions importantes, où il s'agit de son salut ou de sa damnation, on ne consulte et on n'interroge presque jamais sa foi. Il se présente, par exemple, un bénéfice dans votre maison pour votre fils qui est au collège; que faites vous? consultez-vous là-dessus votre foi, et avez-vous égard à ce qu'elle vous enseigne? Elle

vous dit que votre enfant se perdra dans l'Eglise, s'il n'y est appelé, qu'il faut craindre les bénéfices comme des écueils, qu'il y a plus d'ecclésiastiques damnés que de sauvés; que ceux même qui sont appelés à l'état ecclésiastique ont de très-grandes peines à y faire leur salut, et que par conséquent ceux qui s'y ingèrent sans vocation, à moins d'un miracle de la grâce, ne s'y sauveront jamais. Elle vous dit que si vous suivez en elle les mouvements de votre ambition et de votre avarice, vous vous damnez vous-mêmes; voilà ce que la foi vous enseigne; eh bien! la consultez-vous et vous réglez-vous sur elle quand il s'agit de quelque bénéfice pour vos enfants? Il s'agit de mettre une fille en religion pour marier plus richement leurs aînées. J'ai trop d'enfants, le temps est mauvais, il faut soutenir ma condition et faire en sorte que ma famille ne tombe pas en ruine; j'ai une fille qui n'est pas si bien faite que les autres, et qui n'a pas tant d'esprit; elle n'est bonne que pour un cloître, l'esprit lui viendra. Est-ce là ce que vous dit votre foi? elle vous enseigne que c'est donner un coup de poignard à une fille que de la mettre en religion malgré elle; que mille pères et mères sont damnés par cet endroit, qu'ils s'attirent par là la malédiction de Dieu, qu'ils sont responsables de tous les dépits, de toutes les aversions, de toute l'horreur qu'un enfant a d'être engagé malgré soi à un état qu'il n'aurait jamais choisi; voilà ce que cette foi vous dit, mais est-ce elle que vous consultez? Il s'agit d'en marier une autre: voilà un bon parti, voilà un enfant de famille à qui on donne un gros mariage et qui peut prétendre à de grandes successions. Il est débauché, n'importe, il se corrigera; c'est un blasphémateur, n'importe, une femme le radoucira; c'est un usurier, tant mieux, il fera une plus grosse fortune. Est-ce là ce que la foi vous dit? elle vous apprend qu'il faut plutôt regarder les bonnes qualités et les vertus d'un jeune homme que ses biens et ses prétentions; que mettre avec votre fille un débauché, un emporté, un usurier, c'est vouloir qu'elle se damne avec lui, que c'est contribuer au malheur et à la réprobation de l'un et de l'autre. Cependant ce n'est pas cette foi que l'on consulte, ce sont ces intérêts et ces considérations humaines qui règlent les mariages. Où est donc la foi, et à quoi sert-elle? *Filius hominis putas fidem inveniet in terra?*

On connaît aisément ceux qui sont animés de l'esprit de la foi, et qui règlent leur vie sur elle; mais le nombre en est bien petit. Quand j'entre dans une maison, je n'aurai pas fait quatre pas que je verrai dans quel esprit on y vit. Si je vois les cochers et les laquais, si j'entre dans les appartements, je connaîtrai bientôt quel est l'esprit des maîtres et des maîtresses. Une femme aime à parler des modes, des comédies, des divertissements, de ses ornements; un homme ne songe qu'à ses comptes et à ses chevaux; ah! ce n'est pas vivre de la foi; vous portez

le nom de chrétiens, mais vous êtes des païens en effet.

Finissons. Vous êtes convaincus que tout chrétien est obligé de vivre de la vie de la foi; vous avez dû aussi être persuadés qu'il y en a très-peu qui règlent leur vie sur la foi; que dans les uns c'est indifférence et mépris, dans les autres, c'est habitude et coutume. Dans la plupart, c'est une continuelle opposition de leur esprit et de leur volonté; ils savent ce qu'il faut faire, mais ils ne le font pas; et dans le reste c'est une répugnance qu'ils ont à consulter leur foi dans les occasions les plus importantes.

C'est ainsi que vivent, c'est ainsi que meurent la plupart de ceux qu'on appelle chrétiens. Comme je crois que vous aimez trop votre salut pour vouloir être de ce nombre, voici deux avis considérables que je vous donne. 1^o Croyez ce que je viens de vous dire; ne m'écoutez pas par une simple curiosité, et ne prenez pas ce que je vous ai dit comme une chanson. Si un ange descendait du ciel, et s'il parlait autrement que moi, ce ne serait pas un bon ange, et vous ne devriez pas l'écouter à mon préjudice. Ce n'est pas moi qui vous parle, c'est Jésus-Christ; ce ne sont pas des vérités que j'ai forgées, c'est l'Esprit du Seigneur qui me les a mises à la bouche. Prenez tous les jours un quart d'heure pour réfléchir sur ce que vous venez d'entendre. Je dois vivre de la vie de la foi, autrement point de salut pour moi; je dois régler mes affaires, mes enfants, mon commerce, ma profession sur ma foi, autrement point de paradis pour moi. La foi m'enseigne cela, je le croirai; la foi me défend cela, je m'en abstiendrai; la foi me commande cela, je lui obéirai. Que le monde ait des sentiments tout contraires, que les passions et la nature corrompue le trouvent mauvais, je veux me sauver et je ne serai jamais sauvé si je ne règle ma vie sur ma foi. On parle d'un établissement, d'un office, d'un mariage, cela est-il selon la foi? d'un meuble, d'un bâtiment, d'une acquisition, cela est-il selon les règles de la foi? 2^o Soutenez votre foi par vos bonnes œuvres. Quand la reine Esther tomba en défaillance, l'une des filles qui l'accompagnaient la prit sous le bras et la soutint. Cette reine, c'est votre foi qui est la première de toutes les vertus théologiques; mais souvent elle languit et tombe en défaillance; donnez-lui du secours, animez-la, vivifiez-la, excitez-la par vos bonnes œuvres; tantôt par votre patience dans une fâcheuse affaire qui vous sera survenue, tantôt par votre humilité et votre douceur dans une injure qu'on vous aura dite, tantôt par une pénitence que vous vous imposerez, et le refus de certains plaisirs que d'autres personnes prennent.

Cela est difficile, me direz-vous; mais l'a-t-il été à tant de saints et à tant de saintes, qui ont fait infiniment au delà de ce que je vous demande? Cela est difficile; mais d'où le savez-vous? vous ne l'avez pas encore éprouvé. Qui vous a dit que cette viande est amère? vous n'y avez pas encore goûté.

Quelle violence vous êtes-vous faite jusqu'ici ? De quoi vous êtes-vous privés et qu'avez-vous souffert pour mener une vie chrétienne ? Il faudrait dire à Jésus-Christ : Naître pauvre dans une étable, passer la meilleure partie de sa vie dans la boutique d'un artisan, être méprisé et bafoué, souffrir les rigueurs de la faim et de la soif, se voir trahi par ses amis, souffleté, flagellé, couronné d'épines et attaché à une croix par ses ennemis ; oh ! que cela est difficile ! Voilà ce qu'il faudrait dire à Jésus-Christ, et ce que Jésus-Christ eût pu dire ; mais à votre égard, qu'avez-vous à répondre ? Cela est difficile, vous vous trompez, et quand même il le serait, considérez que toutes ces peines ne vous seront pas inutiles, que tôt ou tard vous viendrez à votre heure dernière, et qu'il n'y aura de sauvés que ceux qui auront vécu de la vie de la foi, que ceux qui auront soutenu par de bonnes œuvres la caducité de leur foi, que ceux qui l'auront conservée par une fidèle persévérance à la grâce et un perpétuel attachement à leur devoir. Je prie le Seigneur que vous soyez de ce nombre, et qu'il vous dise à la fin de vos jours ce qu'il a dit à cette femme de notre évangile : *Fides tua te salvam fecit*, votre foi vous a sauvée. Amen.

SERMON C.

POUR LE VINGT-QUATRIÈME ET DERNIER DIMANCHE D'APRÈS LA PENTECÔTE.

Sur l'examen de sa vie et la manière de la bien régler.

Surgent pseudochristi et pseudoprophetae, et dabunt signa magna, et prodigia, ita ut in errorem inducantur, si fieri potest, etiam electi (Math., XXIV).

Il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui feront de si grands prodiges, qu'ils feront tomber dans l'erreur les élus mêmes, si cela était possible.

Nous voici, mes chers paroissiens, à la fin de l'année chrétienne, et en état, si Dieu nous en fait la grâce, d'en commencer une nouvelle. Il y avait cette louable coutume parmi les sages païens, de ne finir jamais leur année sans faire une revue générale de toutes leurs actions, pour voir en quoi ils avaient manqué, afin de s'en corriger dans la suite. Comme le christianisme a des lois infiniment plus parfaites, et que votre état vous oblige à de plus grandes choses, il est important que vous observiez la même règle, que vous repassiez sur tout ce que vous avez fait et dit de plus considérable, afin que par cet examen vous appreniez la vraie manière de bien régler votre vie dans la suite.

Votre salut dépend peut-être d'une si salutaire discussion, et comme c'est ici le dernier de tous les discours que je vous ai faits pendant l'année, c'est ici aussi que je dois demander toute l'application de vos esprits, mon évangile me déterminant, ce semble, à ce choix par les différentes circonstances que j'y remarque.

Il y est parlé du jugement dernier, où vous et moi rendrons un compte exact à Dieu de toutes nos actions, de toutes nos paroles,

de toutes nos pensées ; il est donc important qu'avant ce grand jour des assises de Jésus-Christ, nous préparions nos comptes de bonne heure, afin que nous nous corrigions de mille défauts, dont nous ne pourrions plus nous corriger pour lors.

Or, je m'imagine que le dessein de l'Eglise qui finit son année, et qui la commence par le jugement, est de vous faire connaître par cette conduite combien il vous importe de prévenir ce jour terrible par un examen particulier, ne pouvant jamais ni assez veiller sur vous, ni assez vous défier de vous-mêmes dans une cause où vous aurez le plus éclairé, le plus sévère et le plus puissant de tous les juges.

Oh ! que l'amour-propre a d'artifices pour vous surprendre ! oh ! que le démon a de ruse pour vous empêcher de bien vous connaître. Oh ! qu'il y a de commodités et de lâches directeurs qui vous font prendre le doux pour l'amer et la vertu pour le vice ! Vous nous en avertissez aussi, ô mon Dieu, et c'est à nous à y prendre garde. Un jour viendra où il s'élèvera de faux prophètes et de faux christs, qui séduiront les pécheurs, qui pervertiront les consciences, et qui porteront dans l'erreur les élus mêmes, s'ils peuvent y être portés : *Surgent pseudochristi et pseudoprophetae, et dabunt signa magna et prodigia, ita ut in errorem inducantur, si fieri potest, etiam electi*. S'ils vous disent en outrant les vérités chrétiennes par une morale trop sévère : Jésus-Christ est dans le désert, ne les suivez pas pour cela : *Si dixerint vobis : Ecce in deserto est, nolite exire* ; et si, au contraire, par une morale trop relâchée, d'autres vous disent : Il est dans vos maisons, quoiqu'elles soient déréglées, ne les croyez pas non plus : *Ecce in penetralibus, nolite credere*.

DIVISION.

Sur quoi réglerez vous donc votre vie, et quel sera le sujet de votre examen ? Prenez garde à deux choses, qui renfermeront comme en abrégé ce que je vous ai dit dans tous les discours que je vous ai faits jusqu'ici. Prenez garde à ce que vous avez dû faire, ce sera le premier sujet de votre examen. Prenez garde à ce que vous avez négligé de faire, ce sera le second sujet de votre examen. Prenez garde à vos bonnes œuvres, et prenez garde à vos omissions, voilà ce que je traiterai dans ce discours, dont il n'y aura aucune partie qui ne soit morale. Peut-être exciterai-je quelques scrupules dans vos consciences, mais je ne m'en soucie pas ; le propre de l'Esprit de Dieu est de faire craindre les pécheurs avant que de leur donner quelque assurance, et de troubler, comme dit le prophète, la mer jusque dans son fond, pour y produire ensuite un plus grand calme. Traitons donc ces deux importantes vérités, et commençons par la première.

PREMIER POINT.

Quand je dis que, pour mener une vie

réglée et chrétienne, vous devez prendre garde avant toutes choses à vos bonnes œuvres, et vous examiner sur cet article, je n'ai pas seulement prétendu vous en montrer la nécessité, comme je pourrai le faire dans la suite de ce discours, mais principalement les qualités et les conditions requises pour avoir la bonté et la perfection que Dieu y demande.

Il suffit d'être homme pour agir; mais il faut l'application de la raison pour bien agir. Ce qui fait la différence de l'homme et de la bête, c'est la raison; mais ce qui met la différence entre l'homme et l'homme, c'est l'exercice de cette raison dans ses opérations, et la réflexion qu'elle y fait. Cette obligation est encore plus grande pour le chrétien; car si l'homme a un degré de supériorité sur la bête par sa raison, si cet homme a un autre degré de supériorité sur l'homme, par la réflexion de sa raison, le chrétien est encore beaucoup plus élevé au-dessus de l'un et de l'autre, par une raison que la grâce éclaire et conduit, et qui doit être le principe de toutes ses actions.

Il semble que pour bien régler sa vie il doit faire ce que Dieu même, selon le témoignage de l'Écriture, a fait dès le commencement du monde. Quoiqu'il ne puisse rien faire de defectueux, ni qui ait besoin d'être corrigé, puisqu'il est un agent infiniment parfait et la première de toutes les règles, cependant il n'a pas jugé que ce fût une chose indigne de sa grandeur de faire une revue générale des créatures qu'il venait de produire. Il les assembla toutes, il se les représenta toutes, il en considéra les qualités, les fonctions, la subordination, les propriétés, les parties, et les ayant vues, il n'y trouva rien qui ne fût bon et parfait : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona.*

C'est là, chrétiens, ce que vous devez faire pour régler votre vie, et imiter Dieu en quelque chose. Ce n'est pas tout d'agir, c'est le tout de bien agir; ce n'est pas tout de faire des œuvres moralement bonnes, il en faut faire de chrétiennes, il en faut faire de parfaites, et qui méritent la vie éternelle. Or, le grand secret d'y réussir est d'en faire une revue générale, de les repasser dans votre esprit, de vous demander : Sont-elles bonnes, sont-elles agréables à Dieu, et si je mourais dans l'état où je me trouve, pourrais-je espérer de sa miséricorde qu'il les récompenserait? Car que me sert-il de prier si je ne prie bien; de faire l'aumône si je ne la fais bien; de rendre la justice si je ne la rends bien; de jeûner si je ne jeûne bien? que me servirait-il même de prophétiser et de faire des miracles, si ce n'était pas au nom de Jésus-Christ?

Il y en a plusieurs, dit-il, qui, lorsque je viendrai à leur demander compte de ce qu'ils ont fait, me diront : Ne le savez-vous pas bien, Seigneur; n'est-ce pas en votre nom que nous avons prophétisé : *Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus?* (Matth., VII) N'est-ce pas en votre nom que

nous avons chassé les démons, et que nous avons fait plusieurs autres miracles : *Nonne in nomine tuo demonia ejecimus, et virtutes multas fecimus?* Aveugles et insensés que vous êtes, leur répondrai-je, je ne vous ai jamais connus : *Nunquam novi vos*; vous n'avez jamais fait aucune de ces bonnes actions dont vous voulez que je vous récompense : *discedite*, retirez-vous, vous n'avez rien fait en mon nom.

Vous voyez par là qu'il vous est de la dernière importance de rappeler vos actions au tribunal de votre conscience, et d'en faire une exacte discussion, afin de voir si elles sont revêtues de toutes les qualités qu'elles demandent pour être agréables à Dieu. Car, si, malheureusement pour vous, il en manque quelqu'une qui leur soit essentielle, ce seront des actions inutiles et infructueuses, des actions purement humaines, et qui ne mériteront point de récompense; des actions où le démon et l'amour-propre vous auront trompés, et au bout desquelles Jésus-Christ vous dira : *Non novi vos, discedite*; Je ne vous connais pas, retirez-vous.

Vous n'aurez dans l'autre vie que vos bonnes actions qui vous suivront; richesses, grandeurs, esprit, fortune, naissance, tout cela ne vous servira de rien; au contraire tout cela ne servira peut-être qu'à augmenter votre réprobation. Vos seules bonnes œuvres vous accompagneront, et si vous n'en avez point fait qui n'aient quelque défaut essentiel, que deviendrez-vous? Pauvre christianisme, tu es dans une étrange désolation, on vit et l'on meurt presque sans penser qu'on soit chrétien; on vit et on meurt, parce qu'on a écouté de faux prophètes et des esprits flatteurs, qui ont fait trouver du bien où il n'y en avait point : *Surgent pseudochristi et pseudoprophetæ*, etc.

Il s'agit ici de vous désabuser, mes chers enfants, et de vous apprendre que vos bonnes œuvres, pour être agréables à Dieu et mériter la vie éternelle, doivent être considérées dans leur principe et dans leur fin, et qu'il faut qu'elles soient surnaturelles dans l'un et dans l'autre.

Sur cela voici une terrible proposition que j'avance; je ne puis vous la dire sans trembler, et quelques vertus que vous ayez, vous ne pouvez l'entendre sans frémir; car en avez-vous plus que le saint homme Job, qui, sachant qu'il avait affaire à un juge infiniment éclairé et sage, se prosternait devant lui, et s'écriait les larmes aux yeux : Quand je serais aussi blanc que la neige, quand j'aurais soigneusement lavé mes mains, et qu'elles éclateraient en blancheur, vous y trouveriez toujours des taches, ô mon Dieu, et mes vêtements que je trouvais si propres me feraient horreur, parce que ce n'est pas à un homme semblable à moi que j'ai à répondre, mais à vous, Seigneur, qui examinez toutes choses au poids du sanctuaire : *Si lotus fuero quasi aquis nivis et fulserint velut mundissimæ manus meæ, tamen sordibus intinges me, et abominabuntur me vestimenta*

meu, neque enim viro qui similis mei est, respondebo (Job, IX).

Voici donc une terrible proposition que j'avance. Souvent, et, hélas ! trop souvent, les actions mêmes que vous croyez avoir plus de mérite n'en ont aucun par un défaut d'un principe surnaturel ; je m'explique.

Ce que vous faites ne peut venir que de quatre principes, dont trois, séparés du quatrième, ne vous servent de rien pour la vie éternelle. Le premier de ces principes, c'est le tempérament ; le second, c'est la passion ; le troisième, c'est la raison ; le quatrième, c'est la grâce. Je les trouve tous quatre dans le chapitre I de l'évangile de saint Jean. *Qui non ex sanguinibus neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt.*

Voilà les quatre principes de toutes vos actions : *ex sanguinibus*, voilà le tempérament, *ex voluntate carnis*, voilà la passion ; *ex voluntate viri*, voilà la raison ; *ex Deo*, voilà la grâce. Or, ces trois principes de vos actions, séparés du quatrième, ne vous sont d'aucun mérite devant Dieu ; et cependant combien faites-vous d'actions dans lesquelles ou le tempérament, ou la passion, ou la raison, ont part, sans qu'un principe surnaturel s'y rencontre !

Combien d'actions qui sont l'effet d'un simple tempérament ! Il y a des tempéraments portés à la libéralité, et pour lors on soulage volontiers les pauvres, et on rend à son prochain autant de secours que l'on peut. Il y en a qui sont ennemis des sociétés et des assemblées, et pour lors on fuit les compagnies et on aime la solitude. Est-ce que ce tempérament n'est pas un don de Dieu ? oui, et le Sage remercie le Seigneur de lui avoir donné une âme bonne et portée à de bonnes choses : *Sortitus sum animam bonam* ; mais agir par ce seul tempérament et ne suivre que son bon naturel, c'est ne rien faire qui mérite une récompense éternelle et infinie.

La passion peut être aussi le principe de beaucoup de bonnes œuvres ; mais il s'y rencontre ordinairement deux grands défauts, dit saint Augustin : le premier est que ce qu'elle fait, elle le fait par boutade, par caprice, par renconire ; c'est un mouvement violent et bizarre, qui ne dure point. Le second est que souvent une passion ne sert qu'à corriger et à réprimer une autre. Vous n'aimez ni l'ostentation ni le faste, mais pourquoi ? parce que vous êtes avares. Vous aimez la chasteté, mais pourquoi ? parce que vous ne voulez pas qu'on parle mal de vous ; en cela vous faites bien, et cependant si vous en demeurez là, jamais Dieu ne vous en récompensera ; vous faites bien de ne pas aimer l'ostentation et le faste, mais vous ne faites pas bien d'être avares. Vous faites bien d'être chaste, Madame, mais vous ne faites pas bien de n'être chaste que par vanité. Ceux en qui Dieu demeure ne sont nés ni du sang ni de la volonté de la chair : *Non ex sanguinibus neque ex voluntate carnis*. Ils ne sont pas nés

non plus de la volonté de l'homme, je veux dire de sa raison, qui souvent est un autre principe des actions que vous faites. Ces actions peuvent être honnêtes et louables, ie n'en doute pas, mais elles ne sont par elles-mêmes d'aucun mérite devant Dieu ; vous pouvez, comme les Romains et les sages païens, en recevoir une récompense en ce monde, mais si elles n'ont point d'autre principe plus élevé, jamais vous n'en serez récompensés en l'autre.

Quelles sont donc celles à qui une récompense éternelle est accordée ? ce sont celles où la grâce a part, celle des enfants qui sont nés de Dieu, *qui ex Deo nati sunt*. La gloire est accordée au mérite, et le mérite vient de la grâce qui en est le principe. Nulle gloire sans mérite, nul mérite sans la grâce ; nulle gloire sans action surnaturelle, nulle action surnaturelle sans la grâce, puisque tout ce qui est surnaturel demande, comme disent les conciles et les Pères (conc. Trid., sess. vi, c. 3 ; conc. Araus., can. 7 ; August., epist. 107, et lib. *De spir. et littera*, c. 28), un secours du même ordre, afin qu'il y ait une juste proportion entre la cause et l'effet, entre l'action et la récompense.

Ne nous étendons pas davantage sur ces matières de théologie, c'en est assez pour vous faire connaître l'obligation que vous avez de vous examiner sérieusement sur tous ces chefs. D'où viennent toutes vos actions, et quel est le principe de celles mêmes sur lesquelles vous faites plus de fonds ? Vous versez quelquefois des larmes en vue de vos péchés, mais n'est-ce pas un effet de votre tempérament ? Vous donnez l'aumône, mais ne vous y sentez-vous pas naturellement portés ? Vous haïssez le faste et la dépense, vous ne pouvez souffrir le libertinage ni la débauche, mais n'est-ce pas un effet de votre passion ? Vous êtes modestes, affables, honnêtes, civils, justes, intègres ; mais votre raison et votre humeur ne vous portent-elles pas à ces vertus ? Si la grâce et la foi y ont part, à la bonne heure, mais s'il n'y a que des principes naturels et humains, ce sont là autant d'actions inutiles et perdues.

Ajoutons qu'une action pour mériter la vie éternelle doit avoir une bonne et sainte fin. *Duo necessario requiruntur*, dit saint Bernard, (serm. 40, in *Cantic.*) *res et causa : quid intendas, et propter quid*. Deux choses sont nécessaires pour rendre une action sainte et méritoire : ce que l'on fait, et pourquoi on le fait ; la nature de la chose, et la fin à laquelle on la rapporte. Si la chose est mauvaise d'elle-même, quelque bonne intention que vous ayez, jamais vous ne la rectifierez ; mais quelque bonne qu'elle soit de sa nature, elle ne servira qu'à votre damnation, si vous vous proposez une mauvaise fin.

Saint Augustin l'avait dit longtemps auparavant (lib. IV cont. *Julian.*, c. 3 et seq.) : il ne faut pas seulement considérer les vertus par rapport à leurs offices, il faut les regarder encore par rapport à leurs fins. J'appelle avec lui, office ce que l'on doit faire,

et fin, l'intention avec laquelle on le fait. Ne rapportez-vous pas vos actions à Dieu, ou plutôt les rapportez-vous à d'autres qu'à lui, ce sont des actions mauvaises, puisque les vraies vertus ne doivent servir que celui et pour celui à qui nous disons : Dieu des vertus, convertissez-nous. Vous attachez-vous, par exemple, à la pratique des vertus, parce qu'elles peuvent contribuer à vos plaisirs charnels, ou vous procurer quelques avantages dans le monde, est-ce dans cette intention que vous les embrassez ? dès là elles cessent d'être de vraies vertus. Rendez-vous quelque service à un homme de bien dans ses pressants besoins, et y cherchez-vous plutôt la gloire des hommes que celle de Dieu ? dès là vous ne faites pas bien une bonne chose, dit saint Augustin, parce que vous ne la faites pas par une bonne volonté. Dès là vous offensez Dieu, et ce qui eût pu vous sauver si vous aviez eu une intention droite, ne contribuera qu'à votre perte : *Non veris non officiis sed finibus a vitiis discernendas esse virtutes ; officium autem est quod faciendum est. Cum itaque facit homo aiquid ubi peccare non videtur, si non propter hoc facit, propter quod facere debet, peccare convincitur..... absit ut virtutes veræ cuiquam serviant nisi illi vel propter illum cui dicimus : Deus virtutum, converte nos. Proinde virtutes quæ carnalibus delectationibus, vel quibusque commodis et emolumentis temporalibus serviunt, veræ prorsus esse non possunt..... bonum est ut subveniatur homini periclitanti, præsertim innocenti ; sed ille qui hoc facit, si amando gloriam hominum magis quam Dei facit non bene bonum facit quia non bonus facit quod non bona voluntate facit.*

Un moment de réflexion sur vous, mes chers auditeurs. Ce que vous avez fait jusqu'ici, l'avez-vous fait pour Dieu, et à dessein de lui plaire ? Vous avez fait des charités et des aumônes, parce que vous avez voulu que tout le monde le sût ; vous vous êtes réconciliés avec votre ennemi, non pas tant à cause que Dieu vous le commandait qu'à cause que sa nouvelle puissance vous eût perdu. Vous avez fréquenté nos églises, parce que c'est la coutume des gens de bien de les fréquenter, et que vous ne voulez point passer pour impies : fausses vertus ; actions ou criminelles, ou du moins inutiles pour le ciel ; actions dont vous verrez un jour la malignité ou la stérilité ; mais j'appréhende fort que ce ne soit trop tard.

Ce que vous pouvez faire en cette rencontre est de suivre le conseil que Jésus-Christ vous donne dans l'Evangile, de prier le Seigneur qu'il ne souffre jamais que vous attendiez le temps de l'hiver ou le jour du sabbat pour faire : *Orate ne fuga vestra fiat in hieme vel sabbato.* Ouvrez de bonne heure les yeux à ces importantes vérités, et n'attendez pas qu'ils s'ouvrent malgré vous, quand il ne sera plus temps d'y apporter du remède. J'aurais beaucoup de choses à vous dire sur ce sujet, mais passons à notre second point, qui regarde l'examen que vous devez

faire du bien dont vous avez négligé la pratique.

SECOND POINT.

S'éloigner du mal et faire le bien sont les deux indispensables devoirs d'un chrétien, et les deux causes de son salut ; mais je remarque qu'il y a cette différence entre l'un et l'autre, que la fuite du mal n'emporte pas toujours avec elle la pratique du bien ; et qu'au contraire la pratique du bien renferme toujours nécessairement la fuite du mal. Je ne puis, par exemple, faire de fréquentes et d'amples aumônes que je ne haïsse l'oppression des pauvres et les injustices qu'on leur fait ; mais je puis haïr cette oppression et ces injustices sans leur donner une partie de mon bien. Je ne puis pas louer Dieu et le bénir sans que je haïsse le blasphème ; mais je puis haïr le blasphème sans me mettre en prières et chanter les louanges de Dieu. La pratique du bien enferme toujours la fuite du mal qui lui est contraire ; mais la fuite du mal n'est pas toujours nécessairement suivie de la pratique du bien. Cependant l'une et l'autre sont deux indispensables devoirs qui me regardent, et quoi que je ne fasse point de mal, c'en est assez pour me damner, si je ne fais point de bien.

En un mot, rien n'est plus contraire à la profession d'un chrétien que l'omission de ce qu'il doit faire ; et le plus sûr moyen de bien régler sa vie est de s'examiner, non-seulement sur la fuite du péché, mais encore sur la pratique de la vertu. N'y a-t-il rien en moi de vicieux et de déréglé ? Ce n'en est pas assez ; y a-t-il quelque chose de bon et d'agréable à Dieu ? Ne fais-je pas de mal ? ce n'en est pas assez : fais-je le bien que je suis obligé de faire ?

Cinq choses condamnent cette omission du bien : l'exemple de Dieu, les desseins de la grâce, l'autorité de la loi, la sévérité des menaces et la grandeur des récompenses. L'exemple de Dieu : il travaille toujours ; les desseins de la grâce : elle ne vous est donnée que pour vous porter à la vertu ; l'autorité de la loi : elle vous commande, non-seulement la fuite du mal, mais encore la pratique du bien : *Declina a malo, et fac bonum* ; la sévérité des menaces : elles regardent les serviteurs, non-seulement mauvais, mais encore inutiles ; la grandeur des récompenses : elles ne se donnent qu'à ceux qui ont bien et persévéramment travaillé.

Qu'est-ce que le christianisme ? demande saint Grégoire de Nysse ; c'est une imitation de la nature divine : *Imitatio naturæ divinæ.* Qu'est-ce que le chrétien ? c'est un homme qui règle autant qu'il peut sa vie sur celle de Dieu. Or, la sainteté de Dieu ne consiste pas seulement dans l'exclusion du mal, mais dans la pratique du bien. C'est un être intelligent et agissant : *Pater meus operatur, et ego operor* ; mon Père travaille toujours, et je travaille aussi toujours comme lui ; voilà pourquoi il se compare à un vigneron, à un architecte, à un courrier, qui sont toujours dans l'action et dans le mouvement.

Si donc le christianisme est une imitation de la divinité, et si en qualité de chrétien vous êtes obligés de vous former sur le modèle de Dieu, votre sainteté ne peut consister qu'en ces deux choses, à la fuite du mal et à la pratique du bien.

Sur ce principe ne pensez pas qu'il vous suffise de ne pas haïr votre ennemi ; il faut lui faire du bien dans la rencontre, comme Dieu vous en fait, quelque ennemi que vous lui soyez. Il ne suffit pas de ne pas ôter la réputation de votre prochain, il faut dans l'occasion reprendre et corriger ceux qui la lui ôtent. Il ne suffit pas de ne point dire de mal de lui, il faut quelquefois en dire le bien que vous y reconnaissez. Ne pas faire de mal, ce n'est qu'une privation ; or, comme la privation d'une chose ne fait pas l'être de cette chose, et comme l'exclusion du mal ne fait pas l'être de Dieu, aussi la fuite du péché ne fait pas le chrétien ; son être consiste en quelque chose de positif, et c'est l'accomplissement de ses devoirs.

Saint Grégoire de Nysse va encore plus avant. Il dit que Dieu en créant l'homme a ébauché en lui sa propre image : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*, mais qu'il a voulu que cet homme l'achevât par son travail. Dieu a mis dans ce tableau les premières couleurs ; mais il veut que vous en ajoutiez d'autres et que vous y mettiez les dernières. Or, tandis que vous vous contenterez de ne point faire de mal, vous n'y mettrez aucun trait pour achever ce bel ouvrage ; tandis que vous ne le défigurerez pas par vos péchés, vous ne l'enrichirez pas par vos vertus ; cet ouvrage demeurera donc imparfait, et s'il est imparfait, que deviendrez-vous vous mêmes.

La grâce du christianisme condamne cette omission des bonnes œuvres et vous oblige à leur pratique. La grâce et la foi portent quatre noms dans l'Ecriture : celui de fondement, celui de source, celui de racine et celui de semence. Le fondement est pour bâtir, la source pour couler, la racine pour pousser, la semence pour germer. Si vous ne mettez rien dans un fondement, vous n'élèverez point d'édifice ; si la source ne coule point, il n'y aura point de ruisseau et elle se perdra ; si la racine ne pousse point, elle périra, et si la semence ne germe point, elle deviendra inutile.

Jugez-en de même de la grâce. Vous ne mettez rien de mauvais dans ce fondement, ce n'est pas assez, il y faut mettre de bons matériaux. Cette source ne donne point d'eaux empoisonnées, ce n'est pas assez, il faut qu'elle en donne de bonnes et de salutaires. Cette racine ne pousse pas de mauvais rejetons, ce n'est pas assez, il faut qu'elle en pousse de bons ; cette semence ne produit pas d'ivraie, ce n'est pas assez, il faut qu'elle produise des plantes de son espèce. La grâce n'est donnée que pour agir ; dès que vous la laissez oisive et inutile, vous ne répondez pas à ses desseins.

Vous n'accomplissez pas non plus la loi. Je vous ai déjà dit qu'elle consistait à ne

point faire de mal et à faire du bien. *Quiescite agere perverse, discite benefacere*. O les beaux mots ! aussi viennent-ils de Dieu chez le prophète Isaïe. Reposez-vous, *quiescite*, mais que ce repos consiste dans une cessation d'actions mauvaises. Vous étiez fornicateurs, ne le soyez plus ; blasphémateurs, ne le soyez plus ; intempérants, ne le soyez plus ; usuriers, ne le soyez plus ; vindicatifs, ne le soyez plus ; *quiescite agere perverse*. Apprenez, *discite*, mais quoi ? à faire le bien que vous êtes obligés de faire ; à détruire ces œuvres de fornication par des œuvres de chasteté, ces péchés de blasphème par des vertus de religion, cette intempérance de la chair par des actes de mortification, ces usures énormes par des profusions de charité, ces mouvements de vengeance par des actes de patience et de douceur.

Voici une étrange parole de Dieu chez un autre prophète ; c'est Jérémie. Les Juifs se contentaient d'admirer la beauté et la magnificence de leur temple : Que notre temple est beau, disaient-ils, et que le Seigneur que nous servons est grand ! avec tout cela ils négligeaient les points essentiels de la loi, et se reposaient sur la prétendue innocence de leurs cœurs, lorsqu'ils ne commettaient pas des actions évidemment mauvaises ; mais voici, ce que Dieu leur dit : *Nolite confidere in verbis mendacii dicentes : Templum Domini, templum Domini, templum Domini* (Jerem., VII) ; ne vous reposez pas sur ces paroles qui vous trompent lorsque vous dites : Temple du Seigneur, temple du Seigneur, temple du Seigneur ! Ces fréquentes exclamations ne vous serviront de rien : *Quoniam si bene direxeritis vias vestras, et studia vestra, habitabo vobiscum in loco isto*. Ce qui vous servira sera si vous m'adorez dans mon temple, si par vos prières vous attirez ma miséricorde sur vous, si par vos mortifications vous apaisez ma justice, si par des œuvres de charité vous aidez votre prochain dans ses pressantes misères ; en un mot si vous vous conduisez bien dans vos voies, et si vous y marchez avec fidélité, je demeurerai toujours avec vous ; mais si vous vous contentez d'admirer la beauté et la magnificence de mon temple sans m'y adorer, si vous vous contentez de dire : Temple, temple du Seigneur ! comme si c'était un asile sûr contre ma colère, sans me servir et accomplir les commandements que je vous ai faits, vous périrez : *Non in sermone est regnum Dei, sed in virtute* (I Cor., IV) ; ce n'est pas par de simples paroles qu'on acquiert le royaume de Dieu, c'est par des actes de vertu ; ce n'est pas en souhaitant seulement d'arriver en ce royaume qu'on le possède, c'est en faisant de continuels efforts, et omettre une seule œuvre essentielle à son salut, c'est s'exposer à le perdre pour jamais.

En effet, les plus grandes menaces que Dieu nous fait dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament regardent l'omission de ces œuvres, comme toutes les récompenses regardent leur pratique. Malheur à l'impie,

malheur à l'impie, et si je le suis, malheur à moi, disait le saint homme Job, dans ce beau livre qui porte son nom, et qui est l'un des plus anciens de toute l'Ecriture : *Si impius fuero vœ mihi est (Job, X)*. Malheur à moi si je ne suis l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, la main du faible, l'asile de l'orphelin, le père de la veuve, le protecteur des misérables et des persécutés. Mais bonheur, et bonheur éternel sur moi, si je rends à Dieu ce qui lui appartient et au prochain ce que je lui dois. Bonheur éternel sur moi, tout me réussira si je fais de bonnes œuvres; pourquoi? parce que celui qui en fera mangera le fruit de ses inventions, *quoniam fructus adinventionum suarum comedet*.

C'était une invention, grand saint Paul, et la grâce de Dieu vous en avait inspiré le dessein, de prêcher l'Evangile, d'essayer une infinité de peines, de convertir une infinité de nations, de porter le nom de Dieu par toutes les extrémités du monde, de consoler les affligés, de fortifier les faibles, d'encourager les timides, d'humilier les pécheurs, de détruire le règne du démon et du monde. Venez, grand saint, vous mangerez le fruit de vos inventions : *Fructus adinventionum*, etc.

C'était votre invention, grand saint Antoine et grand Arsène, et la grâce du Seigneur vous en avait inspiré le dessein, de vendre vos biens et d'en distribuer l'argent aux pauvres, de quitter le monde et de vous aller cacher dans un affreux désert, de renoncer à tous les plaisirs, et d'embrasser toutes les rigueurs et les austérités d'un Dieu crucifié. Venez, grands saints, venez recevoir le fruit de vos inventions.

Les menaces sont pour ceux qui négligent de faire le bien qu'ils doivent faire, et les promesses pour ceux qui s'acquittent avec courage de leurs devoirs. Si le père de famille dit à son intendant de récompenser à la fin de la journée les ouvriers qu'il a employés : *Voca operarios, et redde illis mercedem (Matth., 20)*, c'est parce qu'ils ne sont pas demeurés oisifs, mais qu'ils ont été vigilants et assidus à leur travail. Si ce même père de famille veut qu'on jette, pieds et mains liés, un serviteur qui a caché son talent, c'est précisément à cause que c'a été un serviteur inutile : *Servum inutilem projice in tenebras exteriores*.

Si Jésus-Christ, dans saint Matthieu, loue un arbre qui porte de bons fruits, et s'il assure que l'on nous connaîtra tels que nous sommes, par les œuvres que nous ferons, *Ex operibus eorum cognoscetis eos (Matth., VII)*, chez le même évangéliste, il commande qu'on arrache un figuier stérile, parce qu'il occupe inutilement la terre, *ut quid frustra terram occupat? (Matth., XXI)*. Mais il a de belles feuilles! Ce n'est pas assez, il faut qu'il porte des fruits; ce n'est pas pour des feuilles ni pour une belle apparence qu'on l'a planté, c'a été afin qu'il donnât des figues; il n'en porte point : qu'on l'arrache, pourquoi occupe-t-il en vain la terre? *ut quid frustra terram occupat?* Tant il est vrai que la seule omission des bonnes œuvres est

capable de vous damner, et qu'encore bien que votre vie soit exempte de péchés, vous n'en serez pas pour cela justifiés devant Dieu, si elle n'est remplie de vertus.

Examinez-vous donc sur un article de cette importance, et si jusqu'ici vous ne vous êtes pas acquittés de votre devoir de chrétiens, n'espérez pas que Dieu vous fasse miséricorde, à moins que vous ne changiez de vie.

Il y a trois sortes de gens qui espèrent fort vainement, dit saint Thomas : ceux qui croient que Dieu ne les châtiara pas, quoiqu'ils fassent le mal qu'il leur défend, et ceux-là offensent la sainteté de Dieu; ceux qui espèrent obtenir le pardon de leurs péchés sans faire pénitence, ceux-là offensent la miséricorde de Dieu; et enfin ceux qui, se contentant de ne point faire de mal, négligent la pratique de la vertu, et ceux-là offensent la justice de Dieu. Voulez-vous avoir une espérance véritable, solide, et qui ne soit pas confondue? *Sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino (Psal. IV)*; faites au Seigneur un sacrifice de justice, et espérez en lui. Faites des œuvres de justice, et il vous rendra justice; acquittez-vous de ce qu'il vous demande, et il s'acquittera de ce que vous lui demanderez.

Confesseurs, vous qui êtes mes très-chers et honorés frères, c'est principalement sur ce point que vous devez examiner vos pénitents. A Dieu ne plaise que je veuille ici vous donner des règles, j'ai trop de respect pour vous, mais il arrive très-rarement que ceux dont vous gouvernez les consciences s'accusent des péchés d'omission. Et cependant si ces omissions sont seules capables de vous damner, que deviendront-ils s'ils ne s'en confessent, et que deviendrez-vous vous-même si vous les laissez dans cette ignorance?

Il n'y a que les gros péchés qui sautent aux yeux, les petits s'échappent aisément; il n'y a que le mal qu'on a fait qui trouble la conscience, on ne se reproche guère le bien qu'on a négligé de faire. C'est pourquoi si vous voulez vous bien acquitter de votre devoir, dites à ce pénitent et à cette pénitente : Vous n'avez pas blasphémé le nom de Dieu; mais l'avez-vous loué? vous n'avez pas médit de votre prochain; mais avez-vous repris ceux qui en médisaient? vous n'avez souffert ni l'ivrognerie, ni l'impureté, ni d'autres péchés dans vos domestiques; mais avez-vous eu soin qu'ils priassent Dieu soir et matin, qu'ils fréquentassent les sacrements, qu'ils assistassent aux services et aux instructions de la paroisse? vous n'avez pris le bien de personne, mais avez-vous donné du vôtre aux pauvres? Faites, Messieurs, faites faire ces réflexions à vos pénitents, et ne souffrez pas qu'ils demeurent davantage dans cette erreur, que c'est assez de s'abstenir de faire du mal.

Je puis dire, après saint Chrysostome (hom. 4 in Genes.), que c'est là l'une des plus pernicieuses illusions et l'un des plus dangereux pièges de Satan. Il nous attaque en deux manières, 1^o en s'efforçant de nous

rayir les richesses spirituelles que nous avons amassées par nos bonnes œuvres; et 2° en nous persuadant de n'en point amasser du tout. Pourquoi vous donner tant de peine? n'êtes-vous pas assez saints de n'être ni voleurs, ni fornicateurs, ni vindicatifs, ni avares, ni orgueilleux, comme tant d'autres? Il frémit, il enrage, il se désespère quand il voit que nous remplissons fidèlement les devoirs du christianisme, il veille et il rôde sans cesse pour trouver un temps propre à nous enlever le précieux trésor de nos vertus; et le temps le plus propre et le plus conforme à son dessein est celui de notre négligence et de notre inaction, dit ce Père. *Malignus dæmon cum videt vos spirituales collegisse divitias, furit et fremit, multumque vigilat ut opportunum tempus capiat, quo furari queat reconditas intus. Nul-lum autem illi accommodum tempus, nisi quando nos ignavi sumus. Ideo perpetua nobis vigilantia opus est, ad excludendas illius insidias. Num vides opulentos qui cum hostium metuunt incursionem quanta cura et providentia res suas custodiunt? nam alii servis januas claudunt, alii in terram abscondunt. Eadem diligentia nos collectam virtutum gazam custodire congruit, etc.*

Or, il est par là de notre intérêt d'être toujours sur nos gardes pour conserver les richesses que nous avons amassées, et d'agir selon l'étendue de la grâce que nous recevons, afin d'en amasser toujours de nouvelles. Tu veux, esprit malin, m'empêcher de travailler à ma perfection, c'est pour cela même que j'y travaillerai. Tu veux me retenir dans l'oisiveté, c'est pour cela même que je regarderai ce péché comme le plus dangereux ennemi de mon salut. Si je suis en Judée, je m'enfuirai sur les montagnes, et quand je serai sur le haut de ma maison, je n'en descendrai pas pour aller prendre ma robe; je quitterai pour toujours mon péché, et j'espère de mon Dieu qu'il me fera miséricorde en cette vie, et qu'il me donnera sa gloire en l'autre. Amen.

SERMON CI.

SUR LES DEVOIRS DES PEUPLES ENVERS DIEU ET ENVERS LES ROIS (8).

Deum timete, regem honorificate (II Petr., II).

Craignez Dieu et honorez le roi.

Ce n'est pas sans raison, Messeigneurs, que le prince des apôtres a regardé comme deux devoirs inséparables, la crainte de Dieu, l'honneur et le respect dus aux rois de la terre. A parler le langage de l'Ecriture, les rois sont nos anges tutélaires, les dieux visibles de l'Etat, les défenseurs et les asiles de l'Eglise, les ennemis et les fléaux de l'impiété, les images et les copies vivantes des perfections divines.

Quand Dieu les a cherchés et choisis comme David, selon son cœur, que ne fait-il pas pour eux? Il répand dans leurs âmes des vertus royales conformes à la grandeur de ses desseins, et leur donne même au

dehors un air de majesté qui leur attire l'amour et le respect de leurs sujets. C'est lui qui les fait triompher dans la paix par la justice et dans la guerre par la force, afin que, par reconnaissance, ils le fassent triompher à son tour dans tous les lieux des Etats qu'ils gouvernent. C'est lui qui leur met le sceptre et l'épée entre les mains, afin qu'ils protègent les bons et qu'ils châtient les méchants, qu'ils se rendent également aimables aux uns et redoutables aux autres; et que, craignant eux-mêmes celui par la grâce duquel ils sont ce qu'ils sont, ils se fassent craindre et aimer de ceux sur les têtes desquels il les a si miséricordieusement élevés.

En un mot, les rois font craindre Dieu, Dieu fait honorer les rois; les rois soutiennent les intérêts de Dieu, Dieu soutient les intérêts des rois; et la vraie religion qui nous assujettit à ces deux puissances, regarde la crainte de Dieu et la vénération due aux rois comme les deux pôles sur lesquels elle roule, et les deux fondements de notre justice. *Deum timete, regem honorificate.*

A Dieu ne plaise, Messieurs, que j'aie assez de témérité pour vouloir enseigner aux princes de l'Eglise quels sont sur ce sujet leurs devoirs envers les majestés divine et humaine. Qui suis-je, et qui êtes-vous? *omnium abortivus, minimus apostolorum.* Mais puisque j'ai l'honneur de vous porter la parole, et que votre modestie ne vous permet pas de produire en public ce que vous faites, et pour Dieu et pour le roi, souffrez que pour l'instruction de cet auditoire j'expose grossièrement quelques traits de cette sage conduite et de ces exemples de vertu que vous donnez souvent aux peuples dont le salut vous a été confié.

DIVISION.

Deux souveraines puissances nous gouvernent, une puissance divine, une puissance humaine, et nous devons rendre à l'une et à l'autre ce qui leur appartient. Nous sommes chrétiens et nous sommes hommes; nous sommes enfants de l'Eglise, nous sommes membres de l'Etat. Comme chrétiens et enfants de l'Eglise, nous devons connaître Dieu, l'aimer, le servir, *Deum timete*, ce sera mon premier point. Comme hommes et membres de l'Etat, nous devons à notre prince le respect, l'obéissance et une assistance même spirituelle et temporelle, *regem honorificate*, ce sera mon second point. Voilà, ce me semble, la plus juste idée que je puisse vous donner du sujet pour lequel vous êtes assemblés. Esprit divin, qui descendîtes autrefois en forme de langues de feu sur les apôtres et les disciples renfermés dans le Cénacle, descendez aujourd'hui sur ceux qui ont l'honneur d'être leurs successeurs, et donnez-moi des pensées assez élevées et des expressions assez fortes pour soutenir la grandeur de mon sujet, et en faire connaître

(8) Ce sermon a été prêché à l'ouverture de l'Assemblée générale du clergé.

l'importance. Je vous en demande la grâce par l'entremise de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Je dis, Messieurs, que le premier devoir d'un chrétien envers Dieu est de le connaître. Car qu'est-ce que la vie chrétienne ? Remontons jusqu'à sa source, et nous trouverons que c'est une participation de la vie divine, une extension et une imitation de la vie de Jésus-Christ, un prélude et un avant-goût de la vie des bienheureux ; en voilà beaucoup en peu de mots.

C'est une participation de la vie divine, puisque la grâce intérieure qui nous rend enfants de Dieu nous fait vivre de la vie de notre Père. Or, la première opération que nous concevons en Dieu, c'est la connaissance parfaite, féconde, universelle, infinie, qu'il a de tout ce qu'il possède et de tout ce qu'il est ; connaissance par laquelle il engendre de toute éternité son Fils, qui est le terme substantiel de son entendement ; par conséquent afin qu'il y ait quelque espèce de conformité entre la copie et l'original, le devoir d'un chrétien est de s'appliquer continuellement à la connaissance de Dieu, de considérer ses grandeurs et d'étudier ses perfections.

La vie chrétienne est une extension et une imitation de la vie de Jésus-Christ ; il est notre chef, nous sommes ses membres ; et comme le chef et les membres sont animés d'un même esprit, celui-là, comme dit saint Paul, n'appartient pas à Jésus-Christ qui n'est pas revêtu de son esprit : *Qui spiritum Christi non habet, hic non est ejus*. Or, la continuelle occupation de Jésus-Christ pendant les jours de sa vie mortelle a été d'avoir les yeux toujours attachés sur son Père, ne s'étant proposé pour la fin principale de ses actions que celle de lui plaire, et de rechercher sa gloire en toutes choses, *quæ placita sunt ei facio semper*. Si donc la vie du chrétien est une extension et une imitation de celle du Fils de Dieu, son étude et son occupation continuelles doivent être de tâcher de découvrir les grandeurs de Dieu, afin de se former, autant qu'il le peut faire, sur ses divines perfections.

Enfin, la vie chrétienne est un prélude et une anticipation de la vie des bienheureux. Qu'est-ce que la grâce ? c'est une gloire commencée. Qu'est-ce que la gloire ? c'est une grâce consommée, *gratia Dei vita æterna*. Et de là vient que Tertullien nous appelle les postulants et les prétendants à l'éternité, *candidati æternitatis*. Or, quelle est la vie des bienheureux dans le ciel ? Parlez, saint Paul, vous qui y avez été élevé, *Nos omnes revelata facie gloriam Domini speculantes, in eandem imaginem transformamur a claritate in claritatem* (II Cor., III). La vie des bienheureux est de regarder la gloire de Dieu sans aucun voile qui le couvre, de contempler son essence, et de se transformer en sa même image en avançant de clarté en clarté.

Que cette vision béatifique est admirable ! Pénètre, mon âme, dans l'intérieur de la

sainteté de Dieu, enfonce-toi dans les secrets de la sagesse de Dieu, perds-toi dans la profondeur de la toute-puissance de Dieu ; ce sera là ton occupation éternelle dans le ciel. Il est vrai qu'ici-bas la chose t'est impossible ; mais afin que ta vie commence dès à présent à être conforme à celle que tu mèneras dans le ciel, tiens sans cesse les yeux appliqués à la connaissance de Dieu, pour te transformer en son image. Oui, l'essence de Dieu est le miroir d'un parfait chrétien, comme les glaces sont le miroir des hommes, avec cette différence néanmoins que ces glaces représentent l'image de celui qui s'y regarde, au lieu que l'essence de Dieu se reproduit elle-même dans l'esprit et dans le cœur de celui qui le contemple.

De là vient aussi que de ce premier devoir naît un second qui est l'amour de Dieu : amour qui pour être parfait doit être en quelque manière proportionné à l'excellence de son objet. C'est pourquoi comme Dieu est infiniment élevé au-dessus de toute la nature, l'amour du chrétien doit être surnaturel ; comme Dieu est infiniment parfait, cet amour doit avoir une plénitude de perfection ; et comme Dieu est notre premier principe et notre dernière fin, c'est à lui, préférablement à tout autre, que cet amour consacre les prémices de notre cœur.

C'est là, Messieurs, ce que j'appelle le vrai esprit du christianisme, et le vrai moyen de craindre Dieu, comme il veut être craint, *Deum timete*. On s'imagine quelquefois qu'autre chose est de craindre Dieu, et autre chose de l'aimer ; et cependant l'une d'elles est une disposition à l'autre ; et souvent elles se confondent toutes deux ensemble. Comment cela ? Il faut que saint Bernard et saint Augustin vous l'expliquent.

Il y a, dit saint Bernard (serm. in oct. Epiph.), trois sortes de craintes. La première est une crainte des supplices de l'enfer, dont nous sommes menacés : Si je désobéis à Dieu, je serai éternellement puni ; si je tombe dans cet adultère, il m'en châtiara sévèrement, je ne veux pas l'offenser. La seconde est une crainte de ne pas jouir de Dieu et d'être privé de sa vision. Je suis marri, ô mon Dieu ! d'avoir commis tant de péchés, parce qu'ils m'ôtent l'espérance de vous voir et de vous posséder un jour. La troisième est une crainte d'être abandonné de la grâce, et de ne pas aimer Dieu autant qu'on pourrait et qu'on devrait l'aimer. Je ne sais, ô mon Dieu ! si je suis en état de grâce, j'ai fait de mon côté tout ce que j'ai pu pour m'y mettre, je tâche de marcher dans la voie de vos commandements, et je préférerais mille morts à un seul péché mortel ; mais serai-je toujours en cet état de grâce ? j'appréhende d'en déchoir. Vous aimerez-vous toujours ? j'appréhende d'être un jour sans vous aimer. Cela supposé, il est certain que cette dernière espèce de crainte est un véritable amour de Dieu, et que c'est elle qui fait les plus grands saints. Les deux autres sont bonnes les deux autres arrê-

tent l'homme dans le devoir, et elles éteignent le désir du péché, comme l'eau éteint le feu, dit saint Bernard ; mais la troisième est une crainte parfaite, une crainte filiale, une crainte chaste, une crainte d'être abandonné à soi-même, livré à ses propres passions, et de tomber des petits péchés dans de plus grands, comme ceux qui étant déjà dans l'ordure, se salissent encore de plus en plus. *Primus timor est, ne cruciemur in gehenna ; secundus, ne exclusi a visione Dei privemur tam ineffabili gloria ; tertius timor replet animam omni sollicitudine, ne forte deseratur a gratia, et quidem omnis timor Domini sicut aqua exstinguit ignem, sic exstinguit peccati concupiscentiam ; sed is maxime cum ad omnem tentationem statim occurrit, ne forte contingat amittens gratiam ut sibi derelictus homo labatur quotidie de malo in pejus, de periculo minori in gravio-rem culpam, quales qui cum in sordibus sint, sordescunt adhuc.*

Craindre Dieu de la sorte, c'est véritablement l'aimer, ajoute saint Augustin ; c'est véritablement accomplir ce commandement de saint Pierre, quand il nous dit à tous sans exception et sans réserve, *Deum timete*, craignez Dieu. Car remarquez, selon les principes de ce Père, qu'il y a deux sortes de craintes ; l'une qui n'est pas dans la charité, comme dit saint Jean, *timor non est in charitate* ; et une autre qui lui est unie. La première est une crainte servile, par laquelle on s'abstient de mal faire, non parce qu'on aime la justice, mais parce qu'on appréhende le châtement. La seconde est une crainte filiale, par laquelle on appréhende de perdre la grâce, et d'être délaissé de Dieu, quand même il n'y aurait ni châtement à souffrir, ni récompense à espérer.

Que pensez-vous de cette première crainte ? Elle n'est point dans la charité, elle peut bien être une disposition à cette charité, et un commencement de sagesse ; mais la charité doit la mettre dehors, pour s'y introduire à sa place : *Ipse est timor qui introducit charitatem, sed sic veniat ut exeat*. Car si vous ne craignez Dieu qu'à cause qu'il peut vous punir, assurément, dit saint Augustin, vous ne l'aimez pas encore. Ce n'est pas le vrai bien que vous aimez, ce sont les supplices que vous appréhendez. Cependant il se peut faire que cette appréhension des supplices vous retienne dans le devoir ; il se peut faire que vous rentrerez en vous-mêmes, que vous vous corrigerez, et que vous commencerez à désirer le bien qui vous exemptera de ces châtements.

Combien de personnes ont été converties et justifiées par ce moyen ! Combien de personnes à qui la grâce a ouvert les yeux, pour leur représenter le danger auquel elles s'exposaient ! Si tu mourais dans cet état, tu serais éternellement damné. Combien d'autres qui, vivement saisies de cette crainte, ont dit en elles-mêmes : il faut que je change de vie, il faut que je fasse pénitence, quoi qu'il en coûte je veux me sauver. Si jusqu'ici je n'ai point fait de bonnes œuvres, il

faut que j'en fasse ; si jusqu'ici les vertus humiliantes et austères m'ont déplu, il faut que je m'attache à elles. Or, parler de la sorte, et avoir effectivement ces sentiments, c'est commencer à désirer le vrai bien, et c'est cette crainte qui, n'étant pas d'abord dans la charité, l'introduit. *Ipse est timor ille qui introducit charitatem.*

Mais il y a aussi une crainte qui est chaste et pure, et c'est celle qu'on a de perdre la grâce de Dieu, et les vrais biens que la foi nous propose. Je vous demande ici, Messieurs, avec saint Augustin, un moment d'attention : *Attendite, fratres*. Autre chose est, dit-il, de craindre Dieu, à cause qu'il peut vous précipiter dans les enfers avec les démons, et autre chose de le craindre, parce qu'il peut s'éloigner de vous. La première de ces craintes n'est pas une crainte chaste et pure, puisqu'elle vient moins de l'amour de Dieu que de l'appréhension des châtements ; il n'y a que la seconde qui ait cet avantage. Vous craignez Dieu, parce que vous ne voulez pas l'abandonner ; vous craignez Dieu, parce que vous voulez lui être toujours unis ; la perte de sa grâce est l'objet de votre crainte, et dès que vous êtes dans cette disposition, vous l'aimez et vous le craignez tout ensemble ; vous ne pouvez l'aimer sans le craindre, et vous ne le craignez que parce que vous l'aimez, *Deum timete*.

Vous ne ressemblez pas à cette femme corrompue qui ne se tient dans le devoir que par la crainte qu'elle a de l'indignation de son mari, et qui commet dans son cœur un péché qu'elle ne commet pas dans son corps ; c'est la comparaison du même saint Augustin. Vous ressemblez à cette femme chaste, qui s'appliquant à plaire à son mari, se donne bien de garde de l'offenser, de peur qu'il ne sorte de son logis avec quelque mécontentement. L'amour qu'elle lui porte, fait qu'elle ne peut souffrir son absence. Cependant, comme elle se sent sujette à quelques défauts qui pourraient l'offenser, elle vit dans une continuelle crainte, dans une louable inquiétude, et une juste défiance d'elle-même.

Craignez Dieu de la sorte, mes chers auditeurs, *Deum timete*, et vous l'aimerez. C'est un Dieu jaloux, et que peu de chose est capable de rebuter. Soyez donc dans une continuelle attention et une perpétuelle vigilance. Ce Dieu jaloux est un Dieu infiniment bon, un Dieu qui ne cherche que votre cœur et votre amitié ; aimez-le donc par-dessus toutes choses, et préférez-le à tout ce que vous avez de plus cher. Aimez vos enfants, il vous le permet ; mais aimez-le lui-même plus que ces enfants, et lorsqu'il s'agira de leur procurer quelque établissement contre sa volonté, préférez plutôt de les laisser sans aucun établissement que de l'offenser. Aimez vos femmes et vos amis, il y consent, mais aimez-le plus que cette femme et ces amis ; et au cas qu'il vous arrive de perdre leur amitié ou la sienne,

séparez-vous sans délibérer de ces créatures pour vous attacher à lui.

Enfin, le troisième devoir d'un chrétien envers Dieu, c'est la servitude, oui la servitude, et ne vous scandalisez pas de ce mot. A bien considérer la religion chrétienne, ce n'est qu'une servitude générale, et un assujettissement à Dieu en toutes choses.

Qu'est-ce, par exemple, que la foi? C'est un assujettissement de notre entendement à la parole de Dieu, et aux vérités révélées, *captivantes intellectum in obsequium fidei*. C'est une captivité de l'entendement sous le joug de la foi; en sorte que comme un captif et un esclave ne fait pas ce qu'il veut, nous ne devons pas aussi croire ce que nous voulons, mais ce que Dieu et l'Eglise, inspirée de son esprit, veulent que nous croyons. C'est ce qui a fait dire à Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, que la foi réduisait sous sa servitude notre entendement et nos sens, et qu'elle les menait captifs devant le tribunal de la vérité première, pour lui faire hommage de leur liberté.

Qu'est-ce que l'espérance? C'est un assujettissement de nos désirs à des biens spirituels et invisibles. Nous voudrions bien jouir de ceux qui se présentent à nous tous les jours, nous voudrions bien posséder ce que nous attendons de l'assistance et de la protection des grands; mais l'espérance nous ferme les yeux à tout ce qui est autour de nous, pour ne nous faire regarder que des biens futurs, qui doivent faire un jour notre félicité.

Qu'est-ce que la charité? C'est une servitude filiale, et un sacrifice de l'homme tout entier à Dieu; c'est en ce sens, dit saint Augustin (*De mor. eccles.*, c. 15), qu'elle renferme tous les devoirs de l'homme et ses principales vertus. Car qu'est-ce que la tempérance, sinon un amour qui se conserve pur pour Dieu, et qui lui sacrifie tous les plaisirs qui pourraient le corrompre? Qu'est-ce que la force, sinon un amour qui souffre tout pour Dieu, et qui pour lui plaire, ne se laisse ébranler par aucune disgrâce et affection temporelles? Qu'est-ce que la justice, sinon un amour qui ne sert que Dieu, et qui par ce principe se soumet à toutes ses volontés? Qu'est-ce que la prudence, sinon un amour éclairé qui prend les voies nécessaires pour aller à Dieu, et qui fait discerner ce qui lui plaît d'avec ce qui lui déplaît? *Hinc dicamus temperantiam esse amorem Deo sese integrum incorruptumque servantem; fortitudinem amorem omnia propter Deum facile perferentem, justitiam amorem Deo tantum servantem; prudentiam amorem bene discernentem ea quibus adjuvetur in Deum ab iis quibus impediri potest*. Tant il est vrai que l'esprit de notre religion et toutes nos vertus ne consistent que dans cette espèce de servitude.

Voyons pour cet effet ce qu'a fait Jésus-Christ, qui est notre modèle, et quel a été son esprit. *Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens*. Oserais-je avancer, si l'Apôtre ne l'avait dit le premier? Tout Dieu

qu'il est, il s'est anéanti et a pris la forme d'un esclave. Lui seul entre tous les hommes a été destiné de son Père pour être son serviteur par excellence, et passer toute sa vie dans l'esclavage.

Dieu avait créé le premier homme, et en lui toute sa postérité, pour le plaisir et pour le domaine, *Omnia subjecisti sub pedibus ejus*; mais ce malheureux père ayant désobéi à Dieu et renversé les premiers desseins de sa providence, il perdit ces deux avantages et fut condamné dès lors à la douleur et à la servitude; et ce sont ces mêmes peines que le Fils de Dieu a voulu prendre sur soi, en qualité de caution pour les hommes, se rendant serviteur par profession et par état, ne faisant rien que par les ordres de Dieu, assujettissant sa volonté à la sienne, lui donnant toutes les marques de son esclavage.

Or, de là que s'ensuit-il? Deux choses : la première, que tout chrétien devant se conformer à Jésus-Christ, et n'étant prédestiné qu'en vue de cette conformité il ne peut remplir toute l'étendue de ce beau nom qu'en se disant et étant effectivement le serviteur de Dieu; il s'ensuit qu'en cette qualité il doit tout rapporter à Dieu, n'agir que pour lui, ne vivre que de lui, ne s'aimer soi-même que dépendamment de lui.

La seconde, que plus un homme approche de Jésus-Christ par sa dignité et son caractère, plus il participe à l'esprit de sa servitude. Car c'est là la différence qu'il y a entre les dignités spirituelles, et les dignités temporelles.

Ceux qui par leurs charges ou leur naissance approchent de plus près des rois de la terre s'éloignent à proportion de la servitude et ont une plus grande autorité; et ceux qui par leur caractère sont plus près du roi du ciel contractent plus que les autres cette honorable servitude; et en voici la raison. C'est que Jésus-Christ n'étant pas venu au monde pour être servi, mais pour servir, il imprime ce caractère de servitude à ceux qui ont l'honneur de l'approcher de plus près, à la différence des princes de la terre, qui, étant nés pour dominer, donnent une plus grande autorité à ceux qui sont près de leur personne qu'à ceux qui en sont éloignés.

C'est pourquoi la mère des trois enfants de Zébédée ayant demandé pour eux à Jésus-Christ les deux premières places dans son royaume, voici ce qu'il lui répondit : Vous ne savez ce que vous demandez; cela est bon pour ceux qui approchent des princes de la terre, qui y viennent pour dominer; plus ils sont près d'eux, plus ils sont grands et traitent les peuples avec empire. Mais il n'en doit pas être de même parmi vous; car comme je suis venu pour servir les autres, ceux qui sont les plus grands dans mon royaume doivent se résoudre à être les esclaves de leurs frères.

Cette vérité nous regarde en particulier, Messieurs, et c'est à nous que saint Pierre parle, quand il nous ordonne de paï-

tre le troupeau qui nous est commis, et de veiller sur sa conduite, non en dominant sur lui, mais en nous rendant son serviteur et son modèle. Tous les chrétiens sont serviteurs de Dieu; mais nous le sommes encore plus qu'eux. Tous les chrétiens ont des relations d'autorité et de dépendance les uns envers les autres; mais nous avons un caractère de servitude qui nous est particulier; nous devons être tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ, et dès que nous sommes appelés pour succéder aux apôtres, la première qualité que nous devons prendre, est celle que prenait saint Paul, quand il se disait serviteur des serviteurs de Jésus-Christ, *Paulus servus servorum Jesu Christi, vocatus apostolus* (Rom., I).

Aussi saint Chrysostome parlant des évêques, dit que toute l'essence de leur épiscopat, consiste en trois choses: à se rendre les pères de leurs diocésains en autorité, leurs mères en charité, leurs serviteurs en humilité, *auctoritate patres, pietate matres, humilitate servi*. Dieu nous a fait part de son autorité; mais c'est pour le faire servir, pour combattre l'impiété, pour venger ses intérêts, pour corriger les scandales et les désordres qui nous sont connus. Hors de là oublions ce rang que nous tenons dans l'Eglise, compatissons aux misères de nos frères, et pour les gagner à Dieu, ne dédaignons pas de nous dire leurs serviteurs. C'est à nous à connaître Dieu et à le faire connaître aux autres. C'est à nous à aimer et à craindre Dieu, et à le faire aimer et craindre aux autres. C'est à nous à le servir et à le faire servir par les autres, *Deum timete*. Mais est-ce là que se termine tout le devoir d'un chrétien? Non sans doute; il est homme et membre de l'Etat, et par ce principe il doit rendre au roi l'honneur qui lui est dû: *Regem honorificate*. C'est le sujet de mon second point.

SECOND POINT.

Saint Paul, écrivant aux Romains, a voulu renfermer en peu de paroles les devoirs qu'il faut rendre aux princes de la terre, quand il leur a dit: Rendez à tous ce que vous leur devez; le tribut à qui vous devez le tribut; les impôts à qui vous devez les impôts; la crainte à qui vous devez la crainte; l'honneur à qui vous devez l'honneur; et soumettez-vous aux puissances supérieures, non-seulement par l'appréhension du châtiement, mais encore par un principe de conscience. *Reddite omnibus debita; cui tributum, tributum; cui vectigal, vectigal; cui timorem, timorem; cui honorem, honorem. Subditi estote non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam* (Rom., XIII).

Quand saint Jérôme explique ces paroles de saint Paul, il dit qu'elles engagent les peuples à trois choses envers les princes et les souverains de la terre: à les respecter et à les honorer, c'est la première; à se soumettre à eux et à leur obéir, c'est la seconde; à leur payer le tribut et à les as-

sister dans les besoins de l'Etat, c'est la troisième.

Il faut respecter et honorer les princes, *regem honorificate. Cui honorem, honorem*; et saint Pierre aussi bien que saint Paul nous y engage, par un principe même de conscience. Pourquoi cela? demande le même saint Jérôme. Pour justifier les premiers chrétiens de la calomnie dont on les chargeait, de vivre dans un esprit d'orgueil et d'indépendance, et de ne vouloir reconnaître aucun autre seigneur que Dieu. Vous nous accusez mal à propos de mépriser les rois et les princes de la terre; la religion que nous professons nous oblige de les honorer, et c'est par un principe même de conscience que nous leur rendons la vénération et le respect qu'ils méritent. Vous nous accusez de ce que par un esprit de rébellion nous suivons la pernicieuse erreur de Judas de Galilée, qui voulait que l'on n'appelât Seigneur que Dieu seul, et qui disait que dès qu'on avait offert son présent au temple, on était dispensé de payer aucun tribut à César. Il n'en est pas ainsi de nous: nous avons cette fausse maxime en horreur, nous avons une profonde vénération pour les rois et pour la dignité royale, qui ne reconnaît que Dieu seul au-dessus d'elle: *Quod quidem præceptum propterea puto editum, quia Judæ Galilæi per illud tempus dogma adhuc vigeat, et habebat plurimos sectatores; qui inter cætera hoc quasi probabile proferebat e lege, nullum debere Dominum nisi solum Deum vocari, et eos qui ad templum decimas, deferrent, Cæsari tributum non reddere* (HIERON., in cap. III. Ep. ad Titum).

Quand Samuel eut, par les ordres qu'il avait reçus du ciel, déclaré Saül roi, la plus grande partie de son armée lui rendit ses hommages; et l'Ecriture remarque que ce furent ceux dont Dieu avait touché le cœur, *Quorum Deus tetigerat corda* (I Reg., X); mais elle nous parle en même temps d'autres séditeux qui le méprisèrent, et ce furent, comme elle les appelle, les enfants de Bélial, *Filii vero Belial despexerunt eum*.

C'est la différence que Tertullien et tous ceux qui ont travaillé à l'apologie des chrétiens ont fait entre eux et les autres sectes. Vous êtes infidèles à vos princes, disaient-ils aux païens, quoique vous adoriez les mêmes divinités qu'eux; et nous, qui professons une religion contraire à la leur, nous exposons nos biens, nos enfants, notre liberté, notre vie pour eux, jusqu'à prier le vrai Dieu pour la prospérité de leurs armes, jusqu'à lever nos mains au ciel, afin qu'il répande sa bénédiction sur leurs augustes personnes et sur leurs Etats.

C'est cette même différence qu'il est aisé de remarquer entre les vrais catholiques et ceux qui se sont séparés de l'Eglise romaine. L'esprit de la plupart des hérétiques est un esprit d'orgueil et de révolte: ce sont des gens qui pour l'ordinaire aiment l'indépendance, qui n'ont qu'un secret

mépris pour les princes de la terre, qui ne cherchent qu'à secouer leur domination, qui font des ligue pour renverser les plus sacrés fondements des Etats, déposer les princes, et ériger des républiques. Mille exemples dont les histoires anciennes et modernes, françaises et étrangères, sont pleines ne nous convainquent que trop de l'accomplissement de ces paroles de l'apôtre saint Jude : *Dominationem spernunt, majestatem blasphemant*. Ce sont des gens qui méprisent la domination, qui vomissent des injures et des blasphèmes contre les rois qui sont établis sur eux.

Les vrais catholiques en usent tout autrement. Le premier objet de leur adoration, c'est Dieu; mais le second objet de leur respect et de leur vénération, c'est la personne du prince qui les commande. Que les enfants de Bélial méprisent les puissances temporelles, Dieu qui touche les cœurs, et qui conduit l'esprit de ses propres enfants, leur ordonne expressément de les respecter : *Reges honorificate*, honorez les rois.

Dieu seul a son trône au-dessus du leur, et il semble qu'il fasse en quelque manière entre lui et eux, le même partage que Pharaon fit avec Joseph, quand il lui dit : Je veux que mes peuples vous honorent, vous tenez de moi toute votre puissance, mais je prétends que vous l'exerciez sous moi sur ceux que je confie à vos soins. Je vous ai établi pour commander à toute l'Egypte, asseyez-vous auprès de moi; quand vous ouvrirez la bouche tout mon peuple vous obéira, et votre trône sera placé au-dessous du mien. *Ad tui oris imperium cunctus populus obediens, uno tantum regni solio te præcedam*. (Genes., XLI.)

C'est donc non-seulement par l'appréhension des châtimens, mais par un principe même de conscience et de religion que nous devons honorer les rois. Ce n'est pas seulement à cause qu'ils sont en droit de châtier sévèrement le mépris que nous ferions de leurs personnes que nous leur témoignons de profonds respects; c'est à cause que Dieu les a établis sur nous, qu'ils *sont ses oints*, et revêtus d'un caractère de majesté; c'est à cause qu'ils sont ses lieutenans, ses ministres, les images les plus éclatantes et les plus augustes de sa toute-puissance. Ils représentent la personne du souverain Seigneur de tous les hommes, dit saint Bernard, et pour me servir de l'expression de Tertulien, ils sont comme nos secondes majestés et nos secondes divinités sur la terre.

Mais comme la principale marque de cet honneur que nous devons aux rois consiste dans la soumission et l'obéissance, c'est à ce second devoir que notre religion nous engage pour les honorer. Voici ce qu'en dit le prince des apôtres, dans sa première Epître, chap. II.

Soyez soumis à tout homme qui a du pouvoir sur vous, à cause que Dieu vous l'ordonne : *Subjecti estote omni humanæ creaturæ propter Deum*. Ce n'est pas assez, il explique qui sont ceux qui méritent préférablement à

tous les autres cette soumission : *Sive regi quasi præcellenti, sive ducibus ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem autem bonorum*. Obéissez au roi comme à votre légitime souverain, qui a sur vous une autorité d'excellence et de majesté; obéissez aussi aux gouverneurs qui représentent son auguste personne, et qu'il envoie pour punir les méchants et traiter favorablement les gens de bien.

Mais ne sommes-nous pas libres, et la religion chrétienne nous ayant fait part de la liberté des enfans de Dieu, devons-nous être soumis et obéir aux rois de la terre? Oui, vous le devez, répond saint Pierre, et cette liberté ne vous exempte pas d'une humble et entière dépendance. *Quasi liberi, et non quasi velamen habentes malitiæ libertatem, sed sicut servi Dei Deum timete, regem honorificate*.

Vous êtes libres, il est vrai, mais cette liberté ne doit pas vous servir de voile pour couvrir vos mauvaises actions, ni pour vous prévaloir d'une criminelle indépendance; vous êtes libres, mais vous êtes serviteurs de Dieu; étant serviteurs de Dieu et dépendant essentiellement de lui, vous devez faire ce qu'il vous commande; et comme il vous ordonne d'obéir aux puissances qu'il a élevées sur vous, c'est à elles qu'il faut que vous vous soumettiez; craignez Dieu, honorez le roi.

Quoique tout bon Français convienne de cette vérité, quoiqu'il en soit persuadé et convaincu, quoiqu'il semble porter toujours avec soi l'amour et la vénération de son prince auquel il fait gloire d'obéir, il n'est pas cependant inutile de vous donner une raison de cette légitime soumission, que j'ai trouvée dans saint Augustin.

Comme nous sommes composés de corps et d'âme, dit ce Père, et que tandis que nous sommes en cette vie, nous avons besoin des choses temporelles, pour la passer plus aisément; et comme d'ailleurs pour le bon ordre de l'univers, pour la subordination des conditions humaines et la police des royaumes, il faut qu'il y ait des maîtres et des serviteurs, des princes et des sujets, il s'ensuit que nous devons être soumis aux puissances souveraines, par la protection desquelles nous nous servons de ces choses, et que nous vivons dans une continuelle dépendance des princes, que la providence divine nous a donnés, pour nous protéger, et nous conduire. *Cum constemus ex anima et corpore, et quandiu in hac vita temporalium sumus, etiam rebus temporalibus ad subsidium degendæ hujus vitæ utamur, oportet nos ex ea parte quæ ad hanc vitam pertinet subditos esse potestatibus, id est hominibus res humanas cum honore administrantibus* (Aug., in opposit. quarundam proposit. Epist. ad Roman., proposit. 72).

C'est ce qui a fait dire à un ancien, que chez les vrais sujets, et dans les Etats bien policés, l'obéissance qu'on rend au prince et l'empressement qu'on a d'exécuter ce qu'il commande sont des liens plus forts

et qui les engagent davantage à une respectueuse soumission que la crainte du châtiement et la sévérité des lois : *Obsequium in principem, et serviendi æmulatio, validiora quam pœnæ ex legibus.*

Français, vous le savez bien ; nation toujours respectueuse et fidèle, tu trouves, même dans ton obéissance au meilleur et au plus accompli de tous les princes, le sujet de ta propre gloire.

Grâces à Dieu, grâce à Dieu encore une fois, Eglise gallicane, tu as l'avantage de fleurir sous un roi très-chrétien, qui emploie tous les jours sa souveraine puissance à défendre tes privilèges et tes droits. Vous le savez, Messeigneurs, vous le savez, et vous ressentez tous les jours les effets de ce célèbre arrêt qui a été donné pour confirmer les droits de votre juridiction. Pardonnez-moi, si mon intérêt personnel, et celui de mon diocèse, joint à l'intérêt général de tout le clergé, m'oblige de faire éclater ici publiquement ma reconnaissance envers Sa Majesté. J'ai cru ne pouvoir me taire sans ingratitude, et s'il y a de la témérité dans ma conduite, pardonnez à la justice de ma cause ; c'est la bonté du roi qui me presse, *Bonitas regis urget me.*

Enfin le dernier devoir d'un chrétien envers son prince est le tribut, et l'assistance non-seulement temporelle, mais encore spirituelle, qu'il doit lui rendre. Car comme la loi naturelle, qui est une émanation de la loi éternelle et primitive, nous enseigne d'exposer les membres du corps pour sauver la tête, la loi civile, qui est une extension de cette loi naturelle, nous oblige de sacrifier nos intérêts, nos biens, nos vies, pour sauver la sacrée personne du roi, et pour conserver le bien commun de l'Etat.

On ne peut rendre un état heureux qu'on n'en soutienne les droits, qu'on ne s'oppose à ses ennemis et aux perturbateurs de son repos. Pour cet effet on a besoin de soldats et de puissantes armées ; et pour entretenir ces armées et fournir à mille autres dépenses, il faut lever des impôts et tirer des tributs des peuples.

Tous les rois en ont toujours agi de la sorte, et ce sont là les droits de la couronne. Ils protègent les peuples ; il faut que les peuples contribuent de leurs biens et de leurs personnes à l'accomplissement de leurs desseins. Saül et David ont levé des tributs, et ce qui me paraît une preuve convaincante de ce droit de percevoir des tributs, c'est que Jésus-Christ lui-même a bien voulu le payer.

Il dit un jour à saint Pierre : Parle-moi franchement, Simon, et réponds-moi sur ce que je vais te demander. De qui est-ce que les rois de la terre reçoivent des tributs et des impôts ? est-ce de leurs propres enfants, ou des étrangers ? — Je crois que c'est des étrangers, répondit saint Pierre. — Les enfants en sont donc exempts, reprit Jésus-Christ ; cependant, afin que nous ne scandalisions personne, et que mon exemple serve de règle aux autres, va t'en à la mer,

jette ta ligne, et ouvre la bouche du premier poisson qui s'y prendra, tu y trouveras une pièce d'argent, que tu donneras pour moi et pour toi à ceux qui lèvent les impôts : *Ut autem non scandalizemus eos, vade ad mare, et mitte hamum, et eum piscem qui primus ascenderit tolle, et aperto ore ejus invenies staterem, illum sumens da eis pro me et te (Matth., XVII).*

S'il est de la bonté d'un prince d'user de son droit avec toute la modération que sa sagesse et sa charité lui inspirent, il est de l'honneur, de la fidélité, du devoir, de l'affection, de la reconnaissance des sujets, de l'aider de leurs facultés, de concourir de leurs biens et de leur vie à la prospérité de ses armes, à l'exécution de ses desseins, à la défense de son royaume, à la conservation et à la gloire de ses Etats.

Ces secours temporels ne lui suffisent pas, il a encore besoin de nos prières. Je vous exhorte avant toutes choses, disait saint Paul, de faire des supplications, des prières, des demandes, des actions de grâce pour tous les hommes, et principalement pour les rois et pour ceux qui sont élevés en dignité.

Oh ! qu'ils en ont de grands besoins ! Tremblez, rois de la terre, tremblez devant un roi plus grand que vous. Vos peuples vous sont soumis, mais vous et vos peuples, vous êtes encore plus soumis à un monarque infiniment plus puissant. Tremblez, plus vous êtes élevés, plus vous avez à craindre ; plus vous avez de devoirs à remplir, plus vous avez de comptes à rendre, plus vous avez de tentations à surmonter. Les prières de vos sujets vous sont nécessaires pour obtenir de Dieu la grâce que vous réguiez en l'autre monde aussi bien qu'en celui-ci.

C'est pourquoi les prières pour les princes sont aussi anciennes que la religion. Les apôtres les ont établies, et tous les hommes apostoliques qui leur ont succédé les ont autorisées par leurs exemples et par leurs écrits. Je pourrais ici citer particulièrement Tertullien dans son *Apologétique*, saint Justin, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, etc. Mais vous savez tous qu'il est de votre devoir de rendre des secours spirituels à un souverain, qui vous procure tant de biens temporels et qui, tout indépendant qu'il est de vous, ne laisse pas d'avoir besoin de vos prières pour attirer sur sa sacrée personne et sur ses grandes entreprises les bénédictions du ciel.

Aussi, pour ne pas différer davantage à mettre en pratique ce commandement de l'apôtre, élevons nos mains, nos yeux, nos voix, nos cœurs vers les montagnes de Sion, d'où nous attendons notre secours.

Adorable majesté de mon Dieu, nous vous conjurons par les entrailles de votre infinie miséricorde de conserver en prospérité et en parfaite santé notre grand monarque, que vous avez accordé aux prières et aux gémissements de ce royaume. Sei-

gneur, revêtez-le de la force de David, pour vaincre ses ennemis, de la sagesse de Salomon et de l'esprit de Jésus-Christ, pour bien gouverner son peuple.

Du haut de votre sanctuaire, écoutez nos prières, ô mon Dieu, faites que Louis le Grand abatte à ses pieds les restes de l'hérésie, et que dans la conduite de son peuple, il ne s'écarte jamais de votre sainte loi, qui n'oblige pas moins les souverains que tout le reste des hommes. Exaucez les vœux d'une pieuse reine, accordez-lui les désirs de son cœur, que sa fécondité fixe la prospérité de cet Etat, et que la vie de Monseigneur le Dauphin soit encore plus illustre par la sainteté de ses actions, que par la grandeur de son auguste naissance.

Versez à pleines mains vos grâces et vos bénédictions célestes sur la personne de Monsieur, frère unique du roi, sur sa sérénissime épouse, sur tous les princes et toutes les princesses du sang royal. Revêtez de votre cœur les chefs et les soldats des armées de Sa Majesté, et donnez en plénitude l'esprit de prudence, de justice, de désintéressement, d'équité, d'intelligence aux ministres de ses conseils.

Enfin, Seigneur, accordez à toute l'Eglise et principalement à celle de France, et à son clergé, le renouvellement de l'esprit de sa vocation, et ressuscitez en lui la grâce qui lui a été donnée par l'imposition des mains des sacrés ministres de vos autels.

O Dieu de miséricorde, ne rejetez pas les prières de votre pauvre peuple, qui par de fréquents soupirs vous demande la paix si désirée que le monde ne peut lui donner; et pour comble de vos grâces, faites-nous passer d'une paix temporelle à la paix éternelle, afin de vous rendre louange, honneur et gloire dans tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON CII.

SUR LES CÉRÉMONIES DE L'ÉGLISE AU JOUR DE LA PURIFICATION.

Secundum legem Moysis, tulerunt Jesum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino, sicut scriptum est in lege Domini : quia omne masculinum adaperiens vulvam sanctum Domino vocabitur (Luc., II).

On porta l'enfant à Jérusalem, selon la loi de Moïse, pour le présenter au Seigneur : comme il est écrit dans la loi, que tout enfant mâle premier-né se a consacré au Seigneur.

Ce n'est pas sans un grand mystère, Messieurs, que toutes les fois qu'il est parlé de quelque action considérable de Jésus-Christ ou de Marie, sa mère, il y est toujours parlé de Loi. Si on le circoncit, c'est selon la Loi de Moïse; si on l'offre au Seigneur dans le temple de Jérusalem, et si l'on fait pour lui le présent ordinaire, c'est selon cette Loi; et si une vierge se mêle dans la foule des femmes ordinaires pour se purifier, on n'oublie pas de marquer expressément que c'est pour obéir à la Loi.

Saint Augustin en rend trois belles raisons. La première, pour nous montrer que

tout ce qui est fait hors de l'esprit de la Loi est inutile, et quelquefois criminel. La seconde, pour nous faire voir qu'il n'y a aucun prétexte capable de nous dispenser de la Loi de Dieu; après que Jésus-Christ, seul législateur absolu, a voulu s'y assujettir, et que la sainte Vierge, qui était pure avant, pendant et après son enfantement, n'a pas dédaigné d'observer une cérémonie qui n'était que pour les femmes qui dans leurs couches avaient contracté une impureté légale. La troisième, pour nous apprendre que si dans l'ancienne Loi, qui n'était qu'une loi figurative et passagère, les cérémonies ont été observées avec tant de scrupule, votre piété, mes frères, vous oblige de vous instruire de celles de l'Eglise, qui sont toutes saintes, et de bien pénétrer les mystères qu'elles renferment.

Comme celles de ce jour sont très-pieuses et très-anciennes, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous les expliquer; et cette instruction me paraît d'une conséquence d'autant plus grande que je ne vois rien dans notre religion de si ignoré que les cérémonies de l'Eglise. A qui dois-je m'en prendre? Est-ce aux pasteurs qui négligent d'en parler? Est-ce aux prédicateurs qui cherchent d'autres sujets de morale, et qui croiraient se trop rabaisser s'ils descendaient dans ce détail? Est-ce aux chrétiens qui se soucient peu d'entendre ces vérités, qui se contentent d'observer ces cérémonies parce que c'est la coutume, et qu'ils n'y font aucune réflexion? je n'en sais rien; quoi qu'il en soit, il n'est que trop vrai que ces cérémonies sont ignorées de la plupart des fidèles, quoiqu'elles renferment une infinité de choses dans lesquelles la grandeur et la sainteté de notre religion consistent.

DIVISION.

Quelque indigne que je sois de la qualité de pasteur que je porte par la miséricorde du Seigneur, me voyant élevé par sa divine providence à un si noble et si auguste ministère, je me sens obligé de vous expliquer aujourd'hui familièrement, mais solidement, ce que signifient les cérémonies de ce jour, et dans quel esprit vous devez y assister. On bénit des cierges que vous avez apportés dans votre paroisse, et on les allume; première cérémonie. Après qu'ils sont allumés, vous les prenez en main, et vous assistez à la procession qui se fait; seconde cérémonie. Que signifie tout cela? c'est ce que je viens vous apprendre en peu de paroles. Retenez bien, mes chers enfants, ce que je vous dirai, imprimez-le fortement dans votre esprit et dans votre mémoire, afin que ce que le Seigneur m'inspirera pour votre instruction vous serve pour tout le reste de votre vie.

PREMIER POINT.

Quand la cérémonie de la bénédiction des cierges ne serait pas aussi ancienne dans l'Eglise qu'elle l'est, il suffirait pour vous en faire concevoir de l'estime et de la vénéra-

tion, de dire que c'est elle-même qui l'a instituée. Tout ce que l'Eglise dit est vrai, tout ce qu'elle permet est licite, tout ce qu'elle défend est mauvais, tout ce qu'elle ordonne est saint, tout ce qu'elle établit est bon, dit saint Augustin. Ses lois, ses maximes, ses articles de foi, ses dogmes, sa discipline, ses cérémonies mêmes qui paraissent n'avoir rien de grand, sont quelque chose de considérable et de magnifique.

Il est même presque comme impossible de conserver la religion chrétienne que nous avons embrassée sans ces cérémonies extérieures, comme ce Père le remarque contre Fauste, manichéen. Il faut quelque chose qui réveille notre foi, et qui par des objets visibles nous conduise à des vérités invisibles. Si nous étions purement spirituels comme les anges, nous n'aurions nul besoin de ces cérémonies sensibles; mais comme nous sommes composés de corps et d'âme, il faut pour condescendre à notre faiblesse donner quelque chose à nos sens. Ces objets qui les frappent nous conduisent peu à peu à de grandes vérités, jusque-là que saint Augustin montre évidemment que quand il n'y aurait dans l'Ecriture sainte aucune preuve du péché originel, que nous contractons par notre naissance on pourrait en tirer une grande de cette ancienne cérémonie de l'Eglise, qui se sert d'exorcismes pour chasser le démon des enfants qu'on baptise. Car s'ils ne sont sujets à aucun péché, d'où vient qu'ils sont sous la puissance du démon? et s'ils ne sont pas sous sa puissance, d'où vient que l'Eglise commande au démon d'en sortir? Les exsufflations et les exorcismes dont elle se sert montrent que ces enfants sont sous sa domination; ils ne peuvent être sous sa domination que par le péché; avant l'usage de raison ils ne peuvent avoir d'autre péché que l'originel: par conséquent cette cérémonie de l'Eglise établit la nécessité de ce péché dans les enfants.

Ainsi parlait saint Augustin qui, en une infinité de rencontres, nous a fait connaître, par plusieurs autres raisons, l'utilité et la sainteté de la plupart de nos cérémonies, qui non-seulement nous distinguent des hérétiques, et font connaître que nous composons un corps à part, mais qui par des choses visibles nous conduisent à des vérités invisibles.

Cela supposé, que signifie la bénédiction que l'on fait des cierges au jour de la Purification de la sainte Vierge? cela doit vous apprendre, premièrement, que ce n'est pas là une coutume purement de bienséance, mais une cérémonie de la religion que vous professez.

Le pasteur revêtu de ses habits sacerdotaux, et accompagné de son clergé, vient à l'autel, où il implore le secours de la très-sainte Trinité, et bénit les cierges, comme pour demander à Dieu ses grâces et ses lumières, qui nous sont nécessaires pour nous conduire dans cette voie étroite et obscure où il y en a une infinité d'autres qui se per-

dent. C'est vous, Seigneur, c'est vous seul qui êtes notre lumière; sans vous, nous ne pouvons faire que de fausses démarches; sans vous, nous ne sommes capables que de nous égarer et de nous jeter dans de profonds précipices, *Domine, in lumine vultus tui ambulabunt, quoniam gloria virtutis eorum tu es (Psal. LXXXVIII)*. Oui, Seigneur, vos peuples marcheront à la lumière de votre visage, parce qu'il n'y a que vous qui soyez leur gloire et leur guide. C'est cette lumière qui s'est aujourd'hui levée sur nous; nous avons reçu votre miséricorde au milieu de nos temples; votre cher et unique Fils est venu s'y présenter, et cette lumière, ô Israël, n'a paru que pour le bonheur des gentils et la gloire particulière de ton peuple: *Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tue, Israel*.

Cela doit vous apprendre en second lieu que vous êtes des enfants de lumière; car c'est la qualité que Jésus-Christ vous donne dans l'Evangile; et tandis que cette lumière vous éclaire, vous devez marcher dans les voies du salut, de peur que les ténèbres ne vous surprennent. Oh! qu'elles en ont déjà surpris d'autres! oh! qu'il y en a qui, se promettant de voir ce saint jour, sont morts avant le temps qu'ils s'étaient proposé!

Il y en a qui sont toujours dans les ténèbres, et qui ne voient pas la lumière; il y en a qui la voient, et qui ne la connaissent pas; il y en a qui la connaissent et qui n'en profitent pas. Les premiers sont les païens, ils voient bien quelque petite lueur, ils ont bien quelque connaissance de la Divinité, mais ils ne sont pas dans la lumière. Les seconds sont les Juifs; le Messie est venu, et a paru au milieu d'eux. Cette véritable lumière qui éclaire tout homme qui vient au monde a lui chez eux parmi les ténèbres dont ils se sont enveloppés; mais ces ténèbres grossières et malignes ne l'ont pas connu, disons mieux, n'ont pas voulu le connaître. Les troisièmes sont les chrétiens charnels, qui, vivant dans la lumière, ne profitent pas de la lumière, qui, recevant beaucoup de grâces, en font un outrageant mépris, et qui, s'imaginant devoir toujours être éclairés, sont surpris par des ténèbres éternelles dont ils ne sortiront jamais. Or, l'un des desseins de l'Eglise dans la bénédiction de ces cierges est de vous conduire toujours de lumière en lumière, et de vous avertir de ne vous en éloigner jamais, de peur que les ténèbres de vos passions, du monde, du démon, de la chair et de votre amour-propre, ne vous aveuglent.

C'est pour vous apprendre en troisième lieu, qu'il y a une bénédiction intérieure et invisible que Dieu donne à ceux qui assistent avec de saintes dispositions à cette cérémonie extérieure de la bénédiction des cierges.

Il n'y a rien de si petit en apparence que nos cérémonies, mais il n'y a rien de si magnifique que leurs effets; et c'est en quoi la grandeur de Dieu paraît admirable, de faire de grandes choses par de petites. Oh!

que cela devrait bien confondre l'orgueil des hommes qui ne peuvent faire de grands ouvrages, s'ils n'ont en main de grands instruments ! Dieu crée le ciel et la terre de rien ; il prend un peu de ciment et de boue et il en forme un homme ; il prend une côte et il en fait une femme ; il prend des trompettes et il fait tomber les murs de Jéricho ; il se sert d'une veuve et il défait une armée innombrable d'Assyriens ; des sauterelles et des grenouilles, et il désole toute l'Egypte. Dieu fait de grandes choses par de petites choses, et il se sert de ces petites choses pour nous donner ses grâces : d'un peu d'eau pour effacer le péché d'origine que nous avons contracté par une volonté étrangère ; de quelques paroles pour nous remettre les péchés actuels dans lesquels nous sommes tombés par notre propre malice.

A Dieu ne plaise que je leur compare la cérémonie de la bénédiction des cierges ! mais cela n'empêche pas qu'elle n'ait une vertu particulière pour ceux qui y assistent dévotement. Jamais les bénédictions de l'Eglise ne sont inutiles, jamais elles ne se donnent sans qu'elles aient quelque effet. Or, cet effet ne peut tomber sur des êtres inanimés et dépourvus de raison, il faut donc que, les cierges en étant incapables, elles soient pour vous et que vous en profitiez, lorsque vous êtes intérieurement bien disposés.

Voilà les trois raisons principales pour lesquelles on bénit les cierges ; je les répète afin que vous ne les oubliiez pas. C'est premièrement pour vous faire voir que c'est un acte de religion et une ancienne cérémonie très-judicieusement instituée par l'Eglise. C'est en second lieu pour vous marquer que vous êtes des enfants de lumière ; et que, tandis que vous l'avez, vous devez y marcher. C'est en troisième lieu pour vous avertir qu'il y a quelque chose de grand sous ces petits symboles ; que c'est à vous-mêmes qu'est appliquée la bénédiction des cierges, qui sont incapables de la recevoir, et que vous recevrez si vous y êtes dignement préparés.

Ces cierges étant bénis, on les allume. Que signifie cela ? cette cérémonie de les allumer marque trois choses. La première, pour nous représenter la joie que toute la nature humaine a conçue et que l'Eglise doit renouveler quand le Fils de Dieu a été présenté au temple par la sainte Vierge, et reçu entre les bras de Siméon. Voilà une victime digne du Père éternel ; un Dieu adorateur infini s'offre à un Dieu infiniment adorable, qui jusqu'alors n'avait vu aux pieds de ses autels que des victimes déraisonnables et impures. Voilà un grand sujet de joie pour toute l'Eglise. C'est votre Créateur, ô pécheurs, qui va s'engager pour vous ; c'est votre Rédempteur qui va s'offrir pour vous. Dans quelques années il sera reçu entre les bras de la croix, et aujourd'hui il est reçu entre ceux de Siméon. Dans quelques années le sacrifice du soir s'accomplira et aujour-

d'hui le sacrifice du matin commence, dit saint Bernard (Serm. *De purif.*).

Tout ce qui en peut faire la solennité s'y rencontre ; la victime, c'est Jésus-Christ ; ceux qui l'offrent, c'est Marie et Joseph ; celui qui la reçoit, c'est le grand prêtre ; le prix et le mérite, c'est un homme-Dieu ; les circonstances de l'offrande, c'est une charité prompte, une charité magnifique, une charité parfaite et entière. Une charité prompte ; à peine les quarante jours sont accomplis que Joseph et Marie viennent au temple offrir ce qu'ils ont de plus cher. Une charité magnifique, on ne peut rien donner de plus grand ni de plus auguste. Une charité entière et parfaite ; on ne se réserve rien dans ce cher et rare présent. Réjouissez-vous donc, Eglise ; réjouissez-vous, aimable fille de Sion. Enfants de Jérusalem, réjouissez-vous et bénissez le Seigneur : *Gaudete et laudate simul deserta Jerusalem, paravit Dominus brachium sanctum suum in oculis omnium gentium, et videbunt omnes fines terræ salutare Dei nostri (Isa., LII)*. Le Seigneur a fait voir son bras saint aux yeux de toutes les nations, et toutes les extrémités de la terre verront le Sauveur que Dieu nous a envoyé !

Comme ce mystère est le grand témoignage de l'amour de Dieu envers les hommes, l'Eglise en célèbre la fête, et les chrétiens en font des feux de joie. Peuvent-ils trop se réjouir dans une solennité où ils ont tant de part ? où le Verbe divin s'offre pour eux en sacrifice, et où son Père l'agrée et en fait l'acceptation pour le salut des hommes. On allume des feux aux premières nouvelles qu'on reçoit d'une ville prise ou d'une bataille gagnée ; et cependant qu'est-ce que tout cela en comparaison de l'empire du démon détruit, du règne du péché affaibli, de l'ancienne servitude des hommes, changée en une heureuse liberté.

Secondement, on allume les cierges en cette cérémonie, pour rappeler la mémoire de ce qui s'est fait au jour de notre baptême, qui a été celui de notre adoption et de notre régénération spirituelle. Ce jour est passé, mes frères : eh ! qui de vous se représente les engagements que vous avez contractés pour lors, et de quelle manière on a mis un cierge entre les mains de ceux qui vous ont tenus sur les fonts ? Or, c'est pour rappeler la mémoire de ce jour et vous inviter de faire pour vous-mêmes, par une volonté propre, ce qui n'a été fait que par une volonté et une bouche étrangères, que l'Eglise vous met en main un cierge allumé, dans le dessein que vous reprendrez l'esprit de votre religion, et que pour vous engager entièrement à Dieu vous lui répéterez les vœux et les promesses que vous lui avez faits. *Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus*. C'est aujourd'hui, devez-vous dire, c'est aujourd'hui que je rendrai au Seigneur, en présence de tout son peuple, les vœux qu'on lui a autrefois rendus pour moi ; c'est aujourd'hui que je prendrai en main un cierge bénit, en mémoire de celui qui a

été autrefois allumé au jour de mon baptême.

Quand un enfant est porté sur les fonts, c'est un enfant de ténèbres; mais quand il a reçu la grâce du baptême, c'est un enfant de lumière. C'est pourquoi saint Denis appelle ce sacrement un sacrement de lumière; et saint Paul, écrivant aux Ephésiens, et voulant faire allusion à ce qui s'est passé au jour de leur baptême, dit ces belles paroles : *Eratis aliquando tenebræ, nunc autem lux estis in Domino*. Si vous saviez, mes frères, le changement qui s'est fait de vos personnes depuis le jour de votre baptême, vous en seriez surpris. Avant que vous fussiez baptisés, vous n'étiez que ténèbres et obscurité, et maintenant que vous avez reçu ce sacrement, vous êtes tout changés, et, étant intimement unis au Verbe divin, qui est la splendeur substantielle, vous êtes des enfants de lumière; c'est donc avec raison, mes frères, qu'on vous met en main un cierge bénit et allumé.

Disons encore quelque chose de plus. Quelle est la matière du cierge, et de quoi est-il composé? D'une cire qu'on tire et qu'on exprime du miel, qui est la douceur; c'est-à-dire qu'un chrétien ne doit être que miel et que cire parmi les aiguillons dont il est environné. C'est-à-dire qu'un chrétien doit être comme insensible aux outrages qu'on lui fait, aux mauvais services qu'on lui rend, aux persécutions qu'on lui suscite, aux maladies et aux autres disgrâces qu'il endure.

Quelle est la couleur du cierge? c'est la blancheur, véritable symbole de l'innocence d'une âme et de la pureté de ses intentions. Car comme dans le baptême il devient, par la grâce attachée à ce sacrement, le membre d'un corps dont Jésus-Christ est le chef, il y a plus de rapport entre Jésus-Christ et lui qu'entre mon bras et moi-même; et comme les parties de mon corps sont animées de mon esprit, un chrétien doit être animé de celui de Dieu. Or, quelle candeur, quelle pureté, quelle sainteté en Jésus-Christ! par conséquent quelle doit être celle du chrétien, qui en est un écoulement, qui nous est représenté par la blancheur de la cire!

Quelle est la figure du cierge? le bas est creux, et le haut est en pointe, pour vous marquer, mes chers auditeurs, qu'un chrétien tient à deux extrémités, au ciel et à la terre, avec cette différence, qu'il est vide des biens de la terre, et qu'il n'aspire qu'à ceux du ciel.

Ne me dites pas que ces petites réflexions sont trop peu de choses pour nous y arrêter. Dieu se sert de tout pour nous porter à la vraie vertu; et les Pères de l'Eglise n'ont pas dédaigné d'entrer dans ce détail pour notre instruction. Un vrai chrétien, dit Origène, est un homme vide de tout ce qu'il y a dans le monde; on ne sait par où le prendre. Quand on le veut prendre du côté de l'intérêt, de la vanité, du plaisir, on ne trouve dans son cœur que du vide; il n'y a que la pointe de son âme qui s'élève sans

cesse en haut; ses intentions, ses desseins, ses pensées, ses mouvements, ses désirs sont uniquement pour le ciel.

Ajoutons à tout ceci, que si le cierge allumé rend une flamme lumineuse et agréable, un chrétien qui le porte doit se souvenir qu'il faut aussi qu'il ait dans toutes ses actions la lumière de la foi et le feu de la charité. Un chrétien sans foi et sans charité est un corps sans âme; appelez-vous un cadavre un homme? non, ou si vous lui donnez ce nom, c'est un nom impropre et faux. Appelez-vous de même un chrétien, celui qui ne se conduit pas par les principes de la foi, et dans qui cette foi n'opère pas la charité? non, c'est un faux chrétien, dit saint Jean Chrysostome, *Pseudochristianus*, c'est un homme qui paraît l'être, à cause qu'il a reçu le baptême, et qui cependant, n'ayant pas l'âme chrétienne, ne mérite pas ce nom de chrétien.

Un cierge éteint est toujours un cierge, mais c'est un cierge inutile, parce qu'il ne sert de rien à la fin pour laquelle il est fait; un chrétien qui ne fait paraître aucune action de foi et de charité, est toujours chrétien par l'impression du caractère; mais c'est un chrétien inutile, c'est un chrétien mort, parce qu'il ne répond pas aux desseins de Dieu qui l'a sanctifié. Le cierge est fait pour éclairer et pour brûler: s'il n'a ni lumière ni chaleur, il ne sert de rien. Vous êtes chrétiens pour faire agir au dedans de vous les lumières de la foi et les ardeurs de la charité; ces lumières et ces ardeurs sont-elles éteintes, vous êtes aux yeux de Dieu, comme si vous n'étiez pas chrétiens.

Enfin on bénit les cierges pour vous faire voir que, dès le jour de votre baptême, vous êtes des personnes bénies, des personnes par conséquent qui sont tirées de tout usage profane pour n'appartenir qu'à Dieu et ne servir que lui. Vous savez que dans l'Ancien Testament tout ce qui était offert à Dieu ne pouvait servir à d'autres usages; et comme les cérémonies de la Loi nouvelle l'emportent de beaucoup sur celles de l'Ancienne, comme même votre consécration est d'une autre espèce que celles des êtres inanimés ou dépourvus de raison, vous ne pouvez sans injustice vous soustraire au domaine de Dieu, à qui vous appartenez. Un cierge bénit ne doit plus servir qu'à l'église ou à quelques autres fonctions de la religion; pourriez-vous donc sans vous rendre coupables de péché l'employer à des usages contraires à ceux de Dieu? Voilà ce que j'avais à vous dire touchant cette première cérémonie, venons à la seconde; si vous aimez votre religion, vous ne vous lasserez pas de m'entendre, comme un bon enfant ne se lasse pas d'entendre son père, qui lui explique dans le détail les moindres choses qui se font dans l'enceinte de sa maison.

SECOND POINT.

Quand un cierge est bénit et allumé, on le prend entre ses mains, et on le porte à la

procession; pourquoi cela? Pour bien connaître l'intention de l'Eglise dans cette cérémonie, remarquez, je vous prie, que pendant la vie d'un chrétien, on lui met par trois fois en main le cierge allumé: 1° au jour de son baptême; 2° quand il est au lit de la mort; et entre ces deux jours, il y en a un troisième, qui est celui de la purification.

On a tenu sur vous ce cierge, quand vous avez été baptisés; autrefois quand on baptisait des adultes, ils le tenaient eux-mêmes. On le tiendra sur vous, ou bien vous le tiendrez en approchant de la mort; quand sera-ce? je n'en sais rien, peut-être dans un an, peut-être dans un mois, peut-être dans huit jours, je n'en sais rien; mais je sais bien la raison pour laquelle l'Eglise veut qu'on le donne aux moribonds. C'est 1° afin que par une vertu secrète, attachée à la bénédiction du cierge, les démons ne demeurent pas dans la chambre du malade; 2° afin que ce malade, tenant ce cierge, fasse comme une espèce d'amende honorable à Dieu et une réparation publique pour tous les péchés qu'il a commis contre son infinie majesté.

Dans la primitive Eglise, un chrétien, près de mourir, tenait ce cierge allumé comme pour prendre Dieu, les anges, le ciel, l'Eglise, les hommes, à témoins qu'il avait conservé l'innocence de son baptême. C'est ce que Sulpice-Sévère remarque principalement de saint Martin. Ce grand saint se voyant attaqué d'une violente fièvre, et sentant que l'heure de sa mort approchait, voulut qu'on lui apportât un cierge allumé; et comme il n'avait point d'autre lit que la terre toute nue, ses disciples l'ayant prié de permettre au moins qu'on mît sous lui un peu de paille, il leur répondit: Non, non, mes enfants, je ne le souffrirai pas; la terre est le lit d'un chrétien, il ne lui serait pas bienséant de mourir autre part que sur la cendre et le cilice. Apportez, apportez-moi ce cierge, il sera témoin devant Dieu que j'ai toujours tâché par le secours de sa grâce de conserver celle de mon baptême; laissez-moi, mes enfants, laissez-moi mourir en paix, il ne me reste plus rien sur la terre, je n'ai le cœur et les yeux élevés que vers le ciel.

Siècles heureux de la primitive Eglise, ne reviendrez-vous jamais? n'y aura-t-il plus de chrétien qui porte à l'heure de sa mort le cierge allumé, pour prendre Dieu et la terre à témoin de son innocence? Pécheur, tu as passé la plus grande partie de ta vie dans le désordre et dans le crime, viens au moins dans cette dernière extrémité prendre le cierge bénit, pour faire amende honorable et réparation publique à la majesté de Dieu, que tu as si longtemps offensé.

Entre ces deux temps dont je viens de vous parler, je veux dire entre celui de votre baptême et de votre mort, il y a un jour particulier destiné de l'Eglise, où elle vous met un cierge en main; et c'est aujourd'hui que cette cérémonie se fait, afin que d'un

côté vous vous rappeliez le passé, et que d'un autre vous vous prépariez au futur. Les protestations de votre baptême sont passées, l'heure de votre mort, qui ne manquera pas de venir, ne l'est pas encore, la miséricorde de Dieu vous a encore donné un peu de temps, et l'Eglise, pour vous en faire profiter, vous donne aujourd'hui un cierge, afin qu'en le portant, vous renouveliez les protestations de votre baptême et que vous vous prépariez à vous procurer une bonne mort.

Quand vous serez à l'agonie et que la parole vous manquera, on mettra près de vous un cierge bénit. Auparavant vous pouviez dire vous-même: Je meurs chrétien, je meurs catholique, dans la profession de ma foi; mais ayant perdu la parole, ce cierge le dira pour vous. Or, n'est-il pas bien juste qu'à présent, pleins de santé et dans un parfait usage de liberté et de raison, vous disiez, non pas tant de bouche que de cœur: Je veux mourir chrétien, je veux mourir bon catholique! N'est-il pas bien juste que vous rappeliez dans votre mémoire ce qui s'est passé, que vous vous teniez toujours prêts et la lampe en main, quand le père de famille viendra?

Jésus-Christ vous en a averti il y a longtemps, en saint Luc, chap. XII. Soyez prêts, vous dit-il; çà! vos reins sont-ils ceints? avez-vous la ceinture et le bâton? où est votre lampe et votre flambeau? Hâtez-vous, dépêchez-vous, le temps que je vous donne est plus court que vous ne croyez. *Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ vestræ ardentes in manibus vestris.* Ceignez vos reins, et ayez en mains des lampes ardentes. Faites ce que font ces bons et sages serviteurs, qui attendent que leur maître retourne des nocces; attendez aussi et veillez, afin que quand le vôtre sera venu et qu'il aura frappé, vous lui ouvriez aussitôt la porte: *Similes hominibus exspectantibus dominum suum, quando revertatur a nuptiis ut cum venerit et pulsaverit, confestim aperiant ei.*

Quand je vous vois tous, mes chers enfants, le cierge à la main, je m'imagine vous voir dans cette disposition; vos reins sont ceints, vous portez avec vous la lumière et vous allez en procession; mais pourquoi y allez-vous? et quel a été le dessein de l'Eglise? 1° Pour honorer et adorer intérieurement les processions divines. Qu'y a-t-il dans Dieu? une communication continuelle de lumière et de feu: de lumière dans la génération du Verbe, de feu dans la procession du Saint-Esprit. Qu'y a-t-il dans le ciel? lumière et feu. Les bienheureux, dit saint Augustin, voient tout en Dieu et sont éclairés de sa vérité: *in veritate Dei lucent.* Les bienheureux aiment tout Dieu et sont embrasés de sa charité: *in charitate Dei ardent.* Qu'y a-t-il dans un vrai chrétien? lumière et feu; il faut qu'il voie et qu'il aime. C'est pourquoi quand vous portez en procession votre cierge allumé, il faut qu'autant de pas que vous faites soient comme autant d'actes d'adoration des personnes di-

vines ; et par cette procession passagère, vous devez vous représenter les éternelles qui sont en Dieu. 2° Pour honorer les pas que le Fils de Dieu a faits durant tout le cours de sa vie mortelle : *Exivi a Patre, et veni in mundum*, je suis sorti du sein de mon Père, et je suis venu au monde. Quel pas ! quel trajet ! du haut du ciel dans le sein d'une vierge, du sein d'une vierge dans une crèche, d'une crèche dans la boutique d'un artisan, de la boutique d'un artisan dans le temple de Jérusalem, du temple de Jérusalem dans le Jourdain, du Jourdain dans le désert, du désert dans la Judée et dans les pays circonvoisins. Quels pas n'a-t-il pas faits dans la Judée ! tantôt il se fatigue pour chercher une femme de Samarie, et il l'attend sur le bord du puits de Jacob. Tantôt il va de bourgade en bourgade, guérissant tous les malades qu'on lui présente, et portant la santé partout. Ici il va sur une haute montagne pour s'y transfigurer ou pour y prier ; là il entre dans les synagogues pour y prêcher et annoncer aux hommes le royaume de son Père. Or, ce sont tous ces pas de votre Dieu, que vous honorez par les vôtres dans la procession ; ce sont ses voyages, ses visites, ses pèlerinages, ses différentes stations, et généralement tous les lieux qu'il a consacrés par sa présence que vous représentez. 3° On porte le cierge allumé (nous ne pouvons le répéter trop souvent) pour témoigner que la grande obligation d'un chrétien est de conserver l'innocence baptismale, depuis le premier moment de sa régénération spirituelle jusqu'à celui de sa mort. L'église d'où vous sortez représente les fonts de baptême où vous avez reçu la vie de la grâce ; et la même église où vous rentrez est comme l'image du tombeau où vous devez être inhumés. Et comme vous ne devez éteindre votre cierge qu'après que vous êtes rentrés dans l'église, souvenez-vous que c'est là un vrai symbole de l'obligation où vous êtes de ne laisser éteindre la lumière de votre foi et l'éclat de vos autres vertus que lorsque vous n'aurez plus de quoi les exercer, à votre mort. Foi, tu ne serviras plus de rien ; si j'ai le bonheur d'être du nombre des élus, je verrai Dieu sans énigme, sans voile, face à face. Si j'ai le bonheur d'être du nombre des élus, je n'aurai plus besoin ni de patience, puisque je ne souffrirai plus rien ; ni d'espérance, puisque je posséderai ce que je désirais ; ni de miséricorde spirituelle, puisqu'il n'y aura plus ni malades à consoler, ni pauvres à assister, ni prisonniers à tirer des prisons. Mais jusque-là il faut que je tiennne toujours mon cierge allumé, il faut que je fasse agir toujours ma foi et mes vertus.

Le pasteur allume le premier le cierge, pour dire qu'il représente la personne de Dieu, qui est la vie et la lumière primitive ; et c'est de ce premier cierge allumé que les autres reçoivent la lumière. C'est de Dieu, mes chers paroissiens, que vous recevez toutes les grâces ; c'est lui qui allume en vous le flambeau de la foi et de la charité ;

c'est lui qui vous inspire toutes les vertus chrétiennes et qui vous donne tout le pouvoir de les accomplir. Mais de qui se sert-il pour continuer et étendre cette lumière ? il se sert de ses ministres et principalement de nous autres, qui sommes vos vrais pasteurs. C'est à nous qu'il laisse la commission de contribuer à votre salut ; c'est à nous qu'il ordonne de nous consumer par nos veilles, nos prédications, nos instructions, nos bonnes œuvres, afin que nous puissions vous éclairer et vous être utiles ; de même qu'un cierge ne sert qu'à conduire les autres en se consumant.

Voilà ce que signifient toutes ces cérémonies de l'Eglise au jour de la Purification ; voilà quel a été son dessein en les instituant ; si j'en savais davantage, j'en dirais davantage ; mais c'est là tout ce que j'ai pu recueillir de l'Ecriture, des Pères, des interprètes et des auteurs ecclésiastiques pour votre instruction. Il s'agit à présent de savoir de votre côté quel fruit vous en devez retirer.

TROISIEME POINT.

Le premier est de concevoir une grande estime pour toutes les cérémonies de l'Eglise. Elles paraissent petites, mais à qui ? à des esprits prétendus forts, mais effectivement très-médiocres. Elles n'ont pas paru petites à tant de savants hommes, à tant de grands docteurs, à tant de génies sublimes, à tant de princes et de princesses, à tant de rois et d'empereurs, qui en ont fait un cas tout particulier, et qui en ont quelquefois défendu la sainteté au péril de leurs biens et de leur vie. C'est à un athée, à un libertin, à un homme de néant, qu'elles paraissent petites. Vous, Messieurs, qui êtes de condition, vous les négligez quelquefois ; malheur à vous, si vous le faites par mépris ; mais quoi qu'il arrive, sachez que quelque grands que vous soyez, vous êtes trop peu de chose pour les cérémonies de l'Eglise, que d'autres plus grands, plus spirituels, plus éclairés que vous ont respectées, comme ayant été suggérées à l'Eglise par l'esprit de Dieu.

Le second fruit que je veux que vous remportiez est d'employer cette semaine à faire des feux de joie dans votre cœur, en reconnaissance de l'offrande que Jésus-Christ fait à son Père de son adorable personne par les mains de la sainte Vierge. C'est aujourd'hui qu'il s'offre pour être votre Sauveur, c'est aujourd'hui qu'il veut devenir la lumière des nations, la gloire et le salut d'Israël. C'est aujourd'hui qu'il se présente en qualité de victime à Dieu, qu'il se résigne à toutes ses volontés, qu'il embrasse par avance les humiliations, les douleurs, les opprobres, les souffrances de la croix. C'est aujourd'hui que sa sainte mère offre au Père éternel ce qu'elle a de plus cher, son fils, et qui plus est son fils unique ; son fils, et qui plus est, son fils infiniment aimable ; son fils, et qui plus est, son fils qu'elle sait devoir être cruellement et ignominieusement traité.

Vous l'en avertîtes, ô saint vieillard, vous lui dites qu'un glaive de douleur lui perce-rait l'âme de part en part; mais elle ne laissa pas pour cela de faire son offrande; elle ne laissa pas pour cela de préférer, comme dit saint Amédée, sa qualité de prêtresse à celle de mère. Elle avait reçu son fils, non-seulement pour elle, mais pour tout le monde : ce dépôt lui avait été confié; il fallait qu'elle le rendit; et c'est ce qu'elle fait aujourd'hui.

O le beau modèle de l'offrande que vous devez faire à Dieu de vos personnes, de vos passions, de vos affections, de tout ce que vous avez de plus cher ! Entendez la messe dans cette intention, de vous unir à Jésus-Christ et à la sainte Vierge, et de faire au Père éternel un sacrifice de tout vous-mêmes pendant tout le reste de votre vie. Choisissez ce que vous avez de plus précieux, et dites-lui : Seigneur, voilà ce que je vous présente. Voilà ma santé, voilà mes enfants, voilà mes charges, voilà mes biens, voilà ma réputation, voilà ma vie, prenez ce qu'il vous plaira, tout est à vous; et si dans tout cela il y avait quelque chose qui fût à moi, je vous l'offrirais d'aussi grand cœur.

O l'excellente manière d'imiter la sainte Vierge ! elle ne s'est rien réservé, ne vous réservez rien. Elle a immolé ce qu'elle aimait davantage, donnez, sacrifiez ce qui vous touche le plus. Entendre la messe, le sermon, les vêpres, le salut, assister à la procession et à la bénédiction du saint sacrement, c'est faire de bonnes œuvres; mais ce n'est rien faire sans ce sacrifice que je vous demande, ce n'est rien faire si vous ne sacrifiez ce plaisir, cette colère, cette avarice, ce luxe, cette dureté, cette vengeance.

Il y a dans le christianisme des devoirs particuliers, mais il y en a de généraux et d'essentiels, sans lesquels l'accomplissement de ces autres devoirs ne servirait de rien. Or, ce devoir primitif, général et essentiel, est l'offrande de vous-mêmes, et le sacrifice de vos passions; sans cela vous célébrerez bien au dehors la fête de la Purification, mais vous ne la célébrerez pas au dedans; sans cela vous serez bien un homme extérieur, mais vous ne serez pas un homme intérieur, un homme caché du cœur, comme dit saint Paul; sans cela vous aurez bien la lettre qui tue, mais vous n'aurez pas l'esprit qui vivifie.

L'essence de la religion consiste à adorer Dieu en esprit et en vérité; et cette adoration dépend de l'offrande de vos personnes et du sacrifice de vos passions. Unissez donc vos intentions à celle de l'Eglise. Rentrez en vous-mêmes pour prier Dieu dévotement et le remercier de ce qu'il vous a donné son Fils, pour être votre salut et votre lumière. Demandez-lui pardon de tant de péchés que vous avez commis, faites-lui une réparation publique, et abandonnez-vous entièrement à sa sainte conduite. En portant le cierge béni, levez les yeux, et encore plus le cœur au ciel, comme des gens saisis de douleur et en état de faire amende honorable à Dieu, dont vous attendez miséricorde.

Le troisième fruit que je veux que vous retiriez de toutes ces saintes cérémonies est de voir ce que vous avez à faire après la procession finie.

L'ancienne coutume de l'Eglise a été d'employer le cierge béni à deux usages. Le premier a été de le conserver en la maison, pour être représenté à un moribond dans sa dernière maladie, afin que par là il se souvienne de son baptême et de la protestation qu'il y a faite, de renoncer au monde, au démon, à la chair, à leur pompes, à leur malice, à leurs œuvres.

Le second a été d'en faire un présent à Dieu, à l'exemple de la sainte Vierge, qui offrit deux colombes au jour de sa purification. C'est là bien peu de chose, mais quand vous lui ferez ce petit présent avec les dispositions intérieures que je viens de vous marquer; quand ce petit présent sera l'image de celui que vous lui ferez de vous-mêmes, pour adorer son infinie majesté et attirer les grâces de sa miséricorde, si peu que vous lui donniez, il le recevra de bon cœur et saura bien vous en récompenser.

Que si vous n'avez point de cierge béni, remportez-le en votre maison, non pour le cacher et le garder dans un coffre, mais pour le mettre dans un lieu décent, d'où vous puissiez le voir tous les jours. Regardez-le quand vous passerez, comme un témoignage qui servira ou à votre honte, ou à votre réprobation, si vous n'avez ni conservé, ni réparé par la pénitence la grâce de votre baptême; ou bien à votre consolation et à votre salut, si vous y avez été fidèles.

Demandez-vous à vous-mêmes : Quand est-ce que ce cierge me sera donné à l'heure de ma mort ? Sera-ce demain ? sera-ce après-demain ? Aurai-je le bonheur de ne pas mourir d'une mort subite ? Le temps de me réconcilier et de demander pour la dernière fois pardon à Dieu de mes péchés me sera-t-il accordé ?

Quand est-ce que cette femme dira : Qu'on m'apporte ce cierge ? Quand est-ce que cette fille dira : Tôt, tôt, ma mère se meurt, où est le cierge béni ? Vous n'en savez rien, mes chers auditeurs, Dieu seul le sait; mais tenez-vous prêts pour cette dernière heure; que vos lampes soient toujours allumées que vos reins soient toujours ceints, que vos pieds soient toujours prêts à partir, afin que vous receviez le même avantage que reçurent ces vierges sages que l'époux fit entrer dans la salle des noces. Ainsi soit-il, mes chers paroissiens, ainsi soit-il.

SERMON CHII.

SUR LA DÉDICACE D'UNE ÉGLISE.

Vere Dominus est in loco isto, et ego nesciebam; pavensque : Quam terribilis est, inquit, locus iste ! non est hic aliud nisi domus Dei, et porta cœli (Genes., XXVIII).

Le Seigneur est véritablement en ce lieu, et je n'en savais rien; et pour lors il s'écria tout en frayeur : Que ce lieu-ci est terrible ! ce n'est rien autre chose que la maison de Dieu, et la porte du ciel.

Je ne puis me servir d'endroit plus propre que celui que je viens de choisir, pour entretenir votre piété d'un sujet qui se présente

ordinairement tous les ans, et dont peut-être on ne vous a pas encore bien expliqué les circonstances. Nous célébrons aujourd'hui la fête de la dédicace de cette église; et comme il n'y a point de dévotion plus utile que celle qui vient du principe de la dévotion même, je veux dire du Saint-Esprit, j'espère vous faire voir quelle est son intention dans la dédicace des temples, l'utilité particulière que vous pouvez en tirer, et les salutaires réflexions que vous devez faire sur les différentes cérémonies qui s'y observent.

Combien de fois, mes chers paroissiens, hélas ! combien de fois êtes-vous entrés dans l'église de Saint-Nicolas des Champs sans vous représenter où vous entriez ? Combien de fois avez-vous entendu dire : C'est aujourd'hui la fête de la dédicace de notre église, sans vous mettre en peine de savoir, ni ce que c'est qu'une dédicace, ni ce que signifient les consécérations et les bénédictions qu'on y fait ?

Quand le patriarche Jacob, fatigué du chemin qu'il avait fait, eut pris quelques pierres, qu'il arrangea du mieux qu'il pût, afin de s'y reposer et d'y dormir en pleine campagne, Dieu, qui voulait le visiter et le consoler par sa présence, lui fit voir pendant son sommeil une échelle dont un bout tenait à la terre, et dont l'autre extrémité touchait jusqu'au ciel, et sur les échelons de laquelle des anges montaient et descendaient. Mais ce qui fit plus d'impression sur l'esprit et sur le cœur de ce saint patriarche, fut lorsqu'il vit Dieu appuyé sur le haut de cette échelle, qui lui dit : Je suis le Seigneur d'Abraham, ton père, et d'Isaac ; je te promets ma protection, et je te donnerai la terre sur laquelle tu reposes.

Cependant, quelque consolantes que fussent ces paroles, elles ne laissèrent pas d'imprimer une sainte et respectueuse frayeur dans l'âme de Jacob. Où suis-je ? dit-il en lui-même, du moment qu'il fut éveillé, où suis-je ? Dieu est véritablement ici, et je n'en savais rien. Oh ! que ce lieu est terrible ! c'est la maison du Seigneur et la porte du ciel.

De semblables sentiments d'un homme chrétien, avant la naissance du christianisme, devraient entrer dans vos esprits et dans vos cœurs, mes frères, lorsque vous venez dans nos églises. Avant leur dédicace, c'étaient des lieux ordinaires et profanes ; après leur dédicace, ce sont des lieux saints, et tirés de leur premier usage. Avant leur dédicace, c'étaient les demeures des hommes ; après leur dédicace, ce sont les maisons de Dieu. Avant leur dédicace, Dieu n'y était présent que par sa seule immensité ; après leur dédicace, il y est présent par sa miséricorde et par les effusions de sa bonté. Oh ! que ces lieux sont donc terribles ! oh ! qu'il faut avoir de piété, de recueillement, de frayeur, de respect, d'humilité, de reconnaissance, quand on y entre !

Vous vouliez peut-être l'ignorer, mes frères, et *ego nesciebam* ; mais c'est là ce qu'il faut que je vous apprenne, et ce que je vous prie de bien retenir, afin que vous vous

en souveniez toutes les fois que vous entrez dans nos églises.

DIVISION.

Qu'est-ce que la dédicace d'une église, et que signifient les cérémonies qui s'y observent ? Voilà ce que je vous expliquerai dans ma première partie. Quel est le fruit que vous en pouvez retirer, et dans quel esprit devez-vous y venir ? Voilà ce que je vous apprendrai dans ma seconde partie. Elles seront toutes deux morales, familières, instructives, afin que ceux qui sont savants et ceux qui ne le sont pas puissent profiter des vérités importantes que j'y dirai.

PREMIER POINT.

Pour entrer d'abord en matière, je dis, Messieurs, que la dédicace d'une église est un acte extérieur de religion fait par un évêque, ou par celui qui en a un légitime pouvoir ; acte par lequel un édifice matériel devient, par une spéciale bénédiction, la maison de Dieu, dans laquelle les fidèles d'une même paroisse doivent venir lui rendre l'honneur qui est dû à son adorable majesté. Voilà ce que j'appelle la dédicace d'une église telle qu'est celle où nous sommes ; et comme il y a des personnes de cinquante et de soixante ans qui n'ont jamais entendu parler d'une si importante matière, il est à propos que je reprenne ce que je viens de dire et que je vous explique familièrement tous ces mots, les uns après les autres.

Je dis que c'est un acte de religion ; et par ce mot de religion, j'entends une vertu morale et chrétienne dont le propre est d'honorer toutes les perfections de Dieu et de lier, comme dit saint Augustin, la créature à son Créateur. La foi regarde la vérité de Dieu ; l'espérance, la fidélité de Dieu ; la charité, l'amour et la miséricorde de Dieu ; la foi nous fait croire les vérités qu'il nous a révélées ; l'espérance nous fait attendre les récompenses qu'il nous a promises ; la charité nous attache au souverain bien par la seule possession duquel nous pouvons être heureux. Mais pour ce qui regarde la religion, elle se termine au culte divin ; elle regarde Dieu comme le premier de tous les êtres, comme le principe et la fin de tous les êtres.

Aussi, comme les temples sont par leur institution spéciale destinés au service de Dieu, à qui on rend les hommages qu'on lui doit ; de là vient que la consécration des temples est un acte de religion. Les rois ont leurs palais et leurs trônes, où les peuples viennent se prosterner devant eux ; les magistrats et les juges ont leurs tribunaux et leurs sièges, où ils décident de la fortune des particuliers ; les politiques et les grands ont leurs cabinets, où se traitent les affaires des royaumes ; et Dieu, qui commande aux rois, qui juge les juges, qui donne de l'esprit et de la prudence aux politiques et aux grands, a ses églises et ses temples, où il veut être spécialement adoré. Eglises et temples qui lui servent de palais et de trône, de

siège, de cabinet, de tribunal; églises et temples, où il veut être obéi en roi, craint en juge, respecté en puissant et en grand; églises et temples, où il distribue ses grâces, où il prononce ses arrêts, où il demande la vénération, le respect, l'adoration de tous les hommes.

Elles sont et extérieures et intérieures, ces adorations; et c'est la même religion qui les règle. Nous sommes composés d'âme et de corps; pour l'âme, ce sont des actes intérieurs: c'est la dévotion, le recueillement, la componction du cœur, l'oraison. Pour le corps, ce sont des actes extérieurs: c'est ce corps qui se prosterne; ce sont ces yeux qui demeurent baissés contre terre; c'est cette bouche qui fait des prières vocales; ce sont ces mains qui frappent la poitrine; et comme la consécration des temples regarde plus ce qui est sensible que ce qui est invisible, c'est pour cela que j'ai dit que c'est un acte extérieur de la religion que nous professons.

Mais à qui le droit de cette consécration appartient-il? J'ai dit qu'elle devait être faite par l'évêque ou par ceux qui avaient un légitime pouvoir. Les prêtres en cette occasion n'en ont point; et de toutes les consécractions, il n'y en a qu'une seule qui leur appartienne, qui est celle du corps et du sang de Jésus-Christ. En voilà beaucoup, en voilà trop pour un homme mortel: faire descendre Jésus-Christ du ciel en terre, et par la vertu des paroles sacramentelles, le rendre présent en corps et en âme sous les espèces consacrées. Que nous sommes honorés, mes chers confrères, par un si grand pouvoir! la consécration des temples ne nous appartient pas; mais nous attirons dans ces temples consacrés par des mains encore plus vénérables que les nôtres, le Dieu de ces temples.

Ce droit appartient à l'évêque, à quelques abbés et supérieurs de religion qui, par commission ou par un privilège particulier, en ont reçu le pouvoir; car il faut plus de puissance pour consacrer et bénir une église que pour faire d'autres bénédictions, telles que seraient celles des chandeliers et de l'eau bénite.

Aussi cette bénédiction des églises est si solennelle et si auguste, qu'on ordonne la veille un jeûne général, que l'évêque, le clergé de la paroisse et les paroissiens observent. Mais pourquoi l'appellé-je bénédiction, puisque c'est une consécration différente d'une bénédiction simple? On n'y emploie pas seulement l'eau qui a été bénite, et dont on fait des aspersions; on y emploie encore l'huile, l'encens, le baume, et tout ce qui sert à honorer la Divinité. Tout ce qui est une marque de son culte y est employé; et c'est pour lors qu'il se fait d'un lieu qui était la demeure des hommes la véritable maison de Dieu: *Vere Dominus est in loco isto*. C'est véritablement en ce lieu que Dieu demeure: *Hæc est domus Domini*. Voilà sa maison, voilà son palais, son Louvre.

Il y a deux maisons particulièrement affectées à Dieu, dit saint Augustin; et ces deux maisons sont le ciel et nos églises. Le

ciel est la maison de sa gloire; les églises sont les maisons de sa miséricorde et de sa bonté. Dans le ciel il se découvre aux bienheureux tel qu'il est; dans nos églises, il se cache aux fidèles et ne se montre qu'à leur foi; mais cela n'empêche pas qu'il n'occupe ces deux lieux, et qu'il n'y réside d'une façon toute particulière.

Quand David parle du ciel, il dit que c'est le siège et le trône de Dieu, et il invite les anges à l'y adorer: *Adorate eum, omnes angeli ejus* (Psal. XCVI); mais où l'adoreront-ils particulièrement, puisqu'il est partout? dans sa maison, dans son tabernacle, qui est le ciel: *Adorate Dominum in atrio sancto ejus* (Psal. XCV).

Mais quand Dieu parle lui-même du lieu de sa demeure avec les hommes; voici ce qu'il dit: *Ponam tabernaculum meum in medio vestri et non abjiciet vos anima mea* (Levit., XXVI). Je mettrai mon tabernacle au milieu de vous, et mon âme ne vous abandonnera pas: *Ambulabo inter vos et ero Deus vester, vosque eritis populus meus*. Je marcherai au milieu de vous; je serai votre Dieu et vous serez mon peuple.

Ce n'est pas assez, il s'en explique d'une manière plus précise à Salomon: *Sanctificavi domum hanc quam ædificasti ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum*. J'ai accepté, j'ai agréé, j'ai choisi, j'ai sanctifié cette maison que tu m'as bâtie, afin d'y mettre mon nom pour toujours. Mais, mon Dieu, est-ce que vous n'êtes pas partout? oui; mais je te dis que je suis encore plus particulièrement dans cette maison. Mes yeux voient tout ce qui se passe dans le monde; rien ne leur est caché; ils pénètrent tout: les plus obscures solitudes et les plus profonds abîmes n'ont rien à leur égard d'impénétrable; mais ces yeux seront ouverts sur cette maison, et sur tous ceux qui y entreront. Mes oreilles entendent tout; elles écoutent même les dispositions les plus cachées des cœurs; mais elles seront ouvertes sur tout ce que l'on dira dans cette maison; elles seront appliquées à toutes les prières qui s'y feront, à tous les gémissements qu'on y poussera, à tous les cantiques qui s'y diront, aux plus petits soupirs qui sortiront du fond des cœurs.

Je me souviens là-dessus d'une délicate réflexion de saint Augustin, qui remarque que Jésus-Christ qui nous a donné la forme de nos prières dans l'Oraison dominicale, ne nous a pas ordonné de dire: Notre Père qui êtes partout, mais: Notre Père qui êtes au ciel, afin de nous faire entendre que quoi qu'il soit partout par la présence de sa divinité, cependant il n'est pas également partout, ni par sa majesté visible, ni par l'effusion de ses grâces. Il est dans le ciel par sa majesté visible, il est dans nos églises par l'effusion de ses grâces: *Fatendum est ubique esse Deum per divinitatis præsentiam, sed non ubique per habitationis gratiam. Propter hanc enim habitationem, ubi procul dubio gratia ejus dilectionis agnoscitur, non dicimus: Pater noster qui es ubique, cum hoc*

verum sit; sed, Pater noster, qui es in cœlis, ut templum ejus potius in oratione commemoramus, etc. (AUG., epist. 57.)

J'ai ajouté enfin que ces églises sont dédiées et consacrées afin que les fidèles y entrent, et qu'ils y rendent à Dieu l'honneur qui lui est dû. Que les manichéens et les messaliens aient nos églises en exécution; que les centuriateurs de Magdebourg se déchaînent contre la sainteté et les cérémonies de leur consécration, nous n'aurons pas moins de respect pour elles, et nous ne nous assemblerons pas moins pour adorer le Seigneur dans ses maisons : *Licet in illo loco sit qui nullo clauditur loco, signanter tamen dicimus, etc.* (BERN., ser. 6 de dedicat. eccles.)

Là nous nous y exercerons dans la pratique des vertus chrétiennes, qui y sont plus puissantes et plus efficaces qu'ailleurs. Là nous lui ferons nos prières et nous lui adresserons nos vœux. Là nous nous prosternerons devant son adorable majesté, et lui exposerons tous nos besoins.

Nous apprenons de l'Ecriture sainte (III Reg. VIII) que le temple de Jérusalem a été dédié par trois fois. La première dédicace s'en fit par Salomon; vous savez ce qui en est dit dans le troisième livre des Rois, les magnifiques, les saintes et les majestueuses cérémonies qu'on y observa. La seconde se fit par Zorobabel après le retour des Israélites de leur captivité, où ils demeurèrent si longtemps esclaves en Perse; et c'est d'elle qu'Esdras parle dans son premier livre. La troisième se fit par le vaillant Judas Machabée; et ce fut de cette dédicace qu'il voulut qu'on célébrât tous les ans la fête, ce qui a donné lieu à saint Grégoire le Grand d'ordonner quelque chose de semblable, et principalement par rapport à cette circonstance de l'Evangile, où il est dit que Jésus-Christ allait tous les ans au temple de Jérusalem, pour y aller rendre ses devoirs à son Père. *Solemnitates dedicationum ecclesiarum per singulos annos solemniter sunt celebrandæ, ipso Domino exemplum dante, qui ad festum dedicationis templi omnibus id faciendi dans formam, cum reliquis populis eandem festivitatem celebraturus venit, sicut scriptum est: Facta sunt encœnia Jerosolymis, et hiems erat? et ambulabat Jesus in templo in porticu Salomonis. Quod autem octo diebus encœnia sint celebranda, in libro Regum (III Reg. VIII)... a dedicatione templi reperietis* (I. II, epist. 31).

Ils ne se rendent jamais mieux que dans ces temples, les prières y sont mieux reçues par ce concours éditant de fidèles qui s'assemblent, dit Tertullien, comme pour faire une espèce de violence à Dieu par leurs craisons; les requêtes y sont plus facilement exaucées par cette promesse que Jésus-Christ nous fait d'être au milieu de nous quand nous serons deux ou trois assemblés en son nom. Les grâces enfin y coulent sur nous par plus de canaux, dit saint Jean Chrysostome. *Regias ecclesias dico, et oratorias ædes, et martyrum templa* (CHRYST., hom. 28, ad po-

pulum). Nous y offrons nos sacrifices, et c'est pour cette raison qu'on les appelle temples; nous y faisons nos prières, et c'est pour cela qu'on les nomme oratoires. Nous y trouvons les reliques des saints, et de là vient qu'on les appelle basiliques. *Testantur hoc martyrum loca, et basilicæ apostolorum* (AUG., lib. I, De civ. Dei, c. 1). — *Ut venerandas sanctorum reliquias haberemus, et ut hanc honori eorum fundare valeremus basilicam, Deus ipse largitus est* (GAUD., tract. De dedicat. eccles.). Nous y entendons enfin la parole de Dieu, et c'est pour cela qu'ils portent le nom d'églises.

Il s'agit à présent de voir quelles sont les cérémonies qui s'observent dans leur dédicace. J'en trouve cinq différentes. 1° L'évêque avec son bâton pastoral frappe à la porte du temple, qui s'ouvre aussitôt; 2° y étant entré, il fait aspersion d'eau bénite partout, et donne la bénédiction; 3° on y répand des cendres en forme de croix; 4° on encense partout; 5° enfin on fait des onctions avec le chrême. Que signifie tout cela?

Quand l'évêque avec son bâton pastoral frappe à la porte pour entrer dans le temple, c'est, mes frères, qu'il représente les pasteurs et les prédicateurs, qui, ayant reçu le pouvoir légitime, frappent à la porte de vos cœurs pour les ouvrir. Oh! si vous aviez autant de diligence à les ouvrir à tant de saintes exhortations qu'on en a à ouvrir les portes de ce temple au commandement de l'évêque, vous seriez bientôt de grands saints! C'est aussi parce qu'il représente la personne de Dieu même, dont il est le ministre et l'ambassadeur, afin de prendre possession en son nom d'un lieu qui va lui être consacré et affecté pour toujours.

La seconde chose qu'on observe est de faire partout des aspersions, et de donner des bénédictions; aspersions au dehors et au dedans, en haut et en bas, partout. Pourquoi? C'est pour vous faire entendre que les démons n'ont plus de pouvoir dans ces lieux qui vont être bénis et consacrés au Seigneur; qu'il faut qu'ils se retirent promptement, et qu'ils désertent cette maison qu'ils avaient habitée.

Oui, chrétiens, l'Eglise a pouvoir de chasser les démons des temples par ses exorcismes, ses exsufflations, ses bénédictions; ses aspersions d'eau bénite. De là vient que l'un des meilleurs avis qu'on puisse donner à une personne qui est violemment tentée, est de venir à l'église demander à Dieu les forces nécessaires pour résister à la tentation. Vos maisons sont des lieux ouverts au démon, vos académies de jeu ou de spectacle sont des lieux qui lui appartiennent; mais il n'en est pas de même de nos églises. Il appréhende d'y entrer; c'est un paradis fermé pour lui; c'est le jardin de l'épouse, et la fontaine scellée, dont il n'approche que de loin, à moins que vous ne l'y introduisiez vous-mêmes par vos longues et volontaires distractions, par vos postures indécentes et scandaleuses, par vos paroles,

ou inutiles, ou dissolues, par votre impiété et vos irrévérences.

On les bénit aussi, afin de les tirer de tout usage humain, naturel, civil, politique. Peut-on manger dans l'église ? oui, par nécessité ; sans nécessité, non. *Nunquid domos non habetis ad manducandum, et bibendum, aut ecclesiam Dei contemnitis ?* Est-ce que vous n'avez pas vos maisons pour y boire et pour y manger ? Et pourquoi faut-il que vous méprisiez ainsi l'église en y prenant vos repas ? disait autrefois saint Paul aux corinthiens de Corinthe. Peut-on trafiquer et faire des marchés dans l'église ? Non, c'est un lieu consacré à Dieu, c'est sa maison. Sortez d'ici, marchands infâmes et usuriers, dit Jésus-Christ à des gens qui vendaient ce qu'on offrait en sacrifice, et ne faites pas une maison de trafic de la maison de mon Père. Peut-on plaider et contester dans l'église ? Non : *Convenientibus vobis in ecclesiam audio scissuras esse inter vos ;* c'est le même apôtre saint Paul qui parle et qui reprend sévèrement les Corinthiens de ce qu'il y avait entre eux des disputes dans l'église. Ce n'est pas ici un barreau, ce n'est pas ici où il faut faire distinction de rang, c'est une maison d'humilité, de paix, de sainteté.

Tout y est saint, les murs et les piliers sont saints, non d'une sainteté intérieure et formelle, qui n'appartient qu'aux créatures douées de liberté et de raison, dit saint Thomas (iii p., q., 85, art. 3), mais d'une sanctification extérieure, soit parce que nos églises sont consacrées à Dieu, qui est le Saint des saints ; soit parce qu'on en chasse les démons qui portent les hommes à perdre leur sainteté ; soit parce que ceux qui y prient comme il faut y trouvent de certaines grâces spéciales qui les disposent à acquérir la sainteté, s'ils ne l'ont pas, ou à la conserver, s'ils l'ont ; soit parce que tout ce qu'il y a est saint. Oh ! qu'on y dit de messes tous les jours ! Oh ! qu'on y offre de sacrifices de l'Agneau sans tache ! Oh ! qu'il s'y trouve d'anges et d'archanges ! Oh ! qu'il y a de reliques de saints ! Ne peut-on pas même dire avec les Pères que les murailles de l'église sont saintes, étant sanctifiées en tant de manières par les mains sacrées des pontifes ? Ce sera là désormais où l'on fera de saintes lectures, où l'on chantera de saints cantiques, où les prêtres du Seigneur se renverront tour à tour ses louanges, où les saints esprits assisteront et veilleront, où les sacrements, qui sont autant de sources de sainteté, s'administreront, où les pécheurs seront réconciliés, absous et revêtus de la grâce et de la sainteté qu'ils avaient perdue. *Quia parietes ecclesiæ sanctos dicere vereatur, quos manus sacræ tot pontificum tantis sanctificavere mysteriis ?... Ex tunc quoque, etc., deinceps sanctarum inibi lectionum resultare frequentia, sanctarum orationum devota murmurare susurria, sanctarum reliquiarum honorarigrata præsentia, sanctorum spirituum indefessa noscitur custodia vigilare.* (BERN., ser. 4 *De dedicat. eccles.*)

La troisième cérémonie qui s'observe dans la consécration d'une église est d'y répandre des cendres en forme de croix. Je m'explique. On fait une grande croix de cendres qui prend depuis un bout de l'église jusqu'à l'autre, où l'on marque des lettres en langue grecque et latine. Pourquoi cela ? On fait une croix pour montrer que la maison qui est marquée au signe de la croix est pour les vrais enfants de Dieu. La synagogue est pour les Juifs, les mosquées sont pour les Turcs, les temples, ou pour mieux dire avec saint Cyprien (*De unitate Eccl.*), les conventicules et les retraites de rébellion et d'impiété sont pour les hérétiques ; mais les églises sont pour les catholiques, pour les enfants de la croix, pour des gens marqués au sceau de la croix, qui font profession de vivre dans une religion qui honore et qui porte la croix. Ce n'est pas assez de l'avoir dans l'âme, il faut la montrer au dehors, et, comme dit saint Paul, porter, non par intervalle, mais toujours ; non dans le cœur seul, mais dans le corps, la mortification de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Mortificationem Domini nostri Jesu Christi in corpore nostro circumferentes.* Et comme la cendre, qui est un vrai symbole de la pénitence, a de très-grands rapports avec la croix, de là vient qu'on l'a faite de cendres.

Qu'est-ce qu'un vrai chrétien, demande Tertullien ? Ce n'est pas un grand seigneur, ce n'est pas un homme de cinquante mille livres de rente, ce n'est pas un homme savant, qui a de belles spéculations ; c'est encore moins un homme délicat et sensuel, qui ne se refuse aucun plaisir ; c'est un homme qui porte le cilice et qui est couvert de cendres : *Concineratus et conciliatus.* Expliquez autrement ces grands mots, si vous voulez ; je n'ai point d'autre explication à leur donner que celle-là. Un enfant de l'Eglise, soit-il riche ou pauvre, savant ou ignorant, grand ou petit, c'est un homme qui est chargé de cilice et de cendres, un homme qui n'est né que pour la pénitence, un homme qui est fait pour être attaché en croix et couvert de cendres.

David dit qu'il détrempeait de ses larmes ce qu'il buvait, et qu'il mangeait son pain avec la cendre ; c'est-à-dire qu'il était affligé de son péché, qu'il faisait pénitence de son péché, qu'il tâchait par ses larmes d'obtenir le pardon de son péché : fidèle image d'un vrai chrétien, qui doit être dans cette disposition, et vivre comme s'il était attaché à la croix et qu'il fût couvert de cendres.

On trace sur ces cendres un alphabet de lettres grecques et latines, soit pour faire connaître que les premiers éléments de notre religion, et pour ainsi dire notre alphabet, c'est la croix et la cendre de la pénitence, soit pour nous témoigner qu'au temps que ces cérémonies de la consécration des églises ont été instituées, la foi a été prêchée et annoncée en ces deux langues.

Venons à la quatrième cérémonie, qui est l'encensement. L'évêque, avec le clergé, en-

cense continuellement, et cet encensement marque deux choses. Premièrement, la Divinité, à qui l'on consacre l'église. Quand les trois rois firent leurs présents à Jésus-Christ dans sa petite crèche, ils lui offrirent de l'or, de la myrrhe et de l'encens ; de l'or comme à un roi, de la myrrhe comme à un homme, et de l'encens comme à un Dieu. L'or marque la royauté, la myrrhe l'humanité, et l'encens la divinité. Ainsi quand on encense dans la consécration d'une église, c'est pour vous apprendre que c'est à Dieu qu'elle est dédiée. Car dire que c'est à saint Nicolas, à saint Jacques, à Notre-Dame, à saint Joseph, c'est très-mal parler ; et c'est en vain que les hérétiques se prévalent contre nous de ce captieux argument. C'est à Dieu seul que nos églises sont consacrées, c'est à Dieu seul que nous rendons le culte de latrie que nous lui devons ; et, si pour discerner nos églises les unes des autres, nous les appelons église de Saint-Nicolas des Champs, église de Saint-Sulpice, église de Notre-Dame, nous ne prétendons rien autre chose, sinon que ce sont des églises dédiées à Dieu en mémoire et au nom de ces saints, afin qu'on l'y prie par leurs intercessions et qu'ils lui présentent nos prières. Ainsi l'a entendu saint Augustin dans son livre VIII de la *Cité de Dieu*, saint Chrysostome dans ses livres *Du sacerdoce*, saint Grégoire dans ses *Commentaires sur Job*, et une infinité d'autres Pères, dont les citations chargeraient trop ma mémoire et vous seraient inutiles. L'encens donc marque la divinité, pour dire que c'est à Dieu seul qu'on dédie une église.

Il marque en second lieu que c'est une maison de prière. Dites-nous, saint Prophète, ce que c'est que la prière ? C'est un encens : *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo* : Que ma prière, ô mon Dieu, s'élève comme de l'encens en votre présence. Dès que l'encens est mis dans le feu, incontinent il s'élève dans les airs et sa pointe va toujours en haut. Dès qu'une prière est bien faite, elle sort d'un cœur enflammé de l'amour divin, et, sans s'arrêter sur la terre, elle monte jusqu'au ciel ; c'est une vapeur aromatique, subtile, odoriférante, qui, étant purifiée par la flamme, va droit à son centre. *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo*.

Enfin ce que l'on fait dans une église, quand on la consacre, est de mêler de l'huile et du baume pour faire des onctions. L'huile est la figure de la paix et de la fécondité tout ensemble.

De la paix : c'est pourquoi quand Noé après le déluge lâcha la colombe, elle revint avec une branche d'olivier, véritable symbole de la réconciliation de Dieu avec les hommes : N'appréhendez plus, je suis apaisé, je n'enverrai plus sur la terre de second déluge, ma justice est satisfaite, je mettrai mon arc dans les nuées, et je me souviendrai de mon alliance.

De la fécondité et de la plénitude : dès qu'une goutte d'huile est tombée sur un

habit, elle s'étend et s'élargit de tous côtés. C'est ce qui arrive dans nos églises ; ce sont des lieux de réconciliation et de paix. Jésus-Christ médiateur et prince de paix s'y offre en sacrifice, les anges de paix s'y assemblent, les hommes de paix et de bonne volonté s'y trouvent, les sacrements, sources de paix, s'y administrent ; la prédication, parole de paix, s'y donne ; mais ce sont aussi des lieux de fécondité et de plénitude. Une première grâce qu'on y reçoit en obtient une seconde, une seconde en attire une troisième, si on y est fidèle. C'est une goutte d'huile qui s'étend, qui se dilate, qui fait peu à peu de grands saints.

A l'égard du baume, il représente aussi deux choses, par rapport à deux effets qui lui sont propres, qui sont de guérir ce qui est malade, et de fortifier ce qui est sain. Si après avoir lavé une plaie, vous y appliquez du baume, il aura la vertu de la guérir ; et si une partie de votre corps est saine, et que vous la frottiez de baume, elle s'en trouvera fortifiée, et les nerfs en seront plus souples.

Ne vous étonnez donc pas si, dans la consécration d'une église, on se sert de baume, c'est pour vous faire voir qu'on y reçoit des remèdes qui guérissent, et des remèdes qui préservent. Quand le premier homme a porté la dent sur le fruit défendu, il nous a blessés tous, et la plaie qu'il s'est faite à lui-même nous a été malheureusement communiquée. Quand par nos péchés actuels et personnels nous offensoons Dieu, nous nous faisons de terribles plaies. *Plaga tumens*, c'est une plaie enflammée, c'est une plaie mortelle : mais comment, et où en guérirons-nous ? Ce sera dans nos églises par la vertu des sacrements ; ç'a été sur les fonts du baptême que la plaie du péché originel a été guérie, et c'est dans les tribunaux de la Pénitence que nous recevons la guérison de nos péchés actuels.

Où est-ce en effet, si ce n'est dans l'Eglise, que tant de plaies sont fermées ? Où est-ce sinon dans l'Eglise, qu'on vous absout de tant d'ordures, qu'on vous guérit de tant d'ulcères, de tant d'abcès que je n'oserais nommer ? Quand on entend des confessions générales, quand on rappelle ce que l'on a fait contre Dieu, depuis l'usage de raison ; hélas ! que de saletés, que d'abominations, que de prostitutions, que de haines, que de rapines, que d'adultères ! la seule pensée me soulève le cœur. Où est-ce que tous ces maux ont été guéris, si ce n'est dans l'Eglise ? Où est-ce que ce baume a été répandu si ce n'est dans l'Eglise ?

Non-seulement vous y avez été guéris de ces péchés, mais par un second effet qui est propre au sacrement, vous y avez reçu de puissants remèdes pour n'y plus retomber. Et c'est de là que les Pères concluent que l'une des plus grandes marques par lesquelles on peut juger si un homme s'est bien ou mal approché du sacrement de pénitence est ou sa persévérance dans la vertu, ou son

inconstance par des rechutes fréquentes et habituelles.

Vous vous êtes aujourd'hui confessés, et dans trois jours vous retombez dans vos mêmes désordres; vous avez promis à Dieu, vous, de ne plus blasphémer son saint nom, vous, de ne plus médire de votre prochain, vous, de ne plus voir cette maudite créature de la compagnie de laquelle vous ne sortez jamais chaste; et cependant à la première impatience vous blasphémez, à la première rencontre vous vous déchaînez en médisance et en calomnie; à la première entrevue vous vous attachez plus fortement que jamais à cette créature. Dites tout ce qu'il vous plaira, prenez cette rechute pour une simple faiblesse; pour moi, si je consulte les Pères, je dirai avec eux que c'est un enchaînement de péché, que vous avez ajouté un énorme sacrilège à tous vos désordres, et que vous n'avez pas eu l'esprit de pénitence. Pourquoi? Parce que l'un des effets de ce sacrement est de vous garantir contre les rechutes. Je sais bien qu'il y a quelques exceptions à faire; mais ordinairement parlant, c'est une marque de la nullité et de la fausseté de votre conversion, quand on retombe sitôt, quand on retombe si aisément, quand on retombe si souvent. La pénitence est un baume; ordinairement elle guérit la plaie et fortifie la partie malade; elle n'a pas eu cet effet en vos personnes; sa vertu ne vous a pas été appliquée.

En voilà assez, Messieurs, pour ce qui regarde les cérémonies qui s'observent dans la dédicace et la consécration de nos églises; voyons à présent quel profit vous devez en retirer: ce sera le sujet de mon second point.

SECOND POINT.

La bonté de Dieu est si grande, Messieurs, qu'il ne se propose pas moins notre sanctification et notre bonheur que sa propre gloire, dans les choses même qui regardent son adoration et son culte. Quand il voulut que Salomon lui fit bâtir ce temple magnifique dont on parlera jusqu'à la fin des siècles, il prétendit qu'on lui rendrait dans ce lieu les hommages qu'on devait lui rendre; mais il voulut en même temps que ce grand roi et son peuple y reçussent des marques de son infinie bonté. Il s'y répandit un si épais nuage, que les prêtres qui sacrifiaient ne se voyaient pas; mais il y eut aussi une si grande abondance de bénédictions et de faveurs, que si l'on ne voyait pas la main paternelle qui les distribuait, on en ressentit bientôt les effets, dit saint Jean Chrysostome. Oui, mon Dieu, c'est autant pour nous que pour vous qu'on vous consacre des temples; vous y êtes adoré, mais nous y sommes protégés; vous y trouvez votre gloire, mais nous y trouvons nos avantages; vous y recevez les hommages que vous méritez, mais nous y recevons les grâces que nous ne méritons pas.

Aussi, Messieurs, pour vous faire voir les fruits que vous pouvez recueillir de la con-

sécration de nos églises, et vous montrer dans quel esprit il faut que vous y entriez; vous n'avez qu'à rappeler dans votre mémoire ce que je viens de vous dire des cérémonies qui s'observent dans leur dédicace. Car s'il est vrai qu'elles peuvent vous être autant avantageuses qu'elles sont honorables à Dieu, prenez bien garde de n'en pas abuser, ni de changer en châiment et en malédiction ce qui dans les desseins de la miséricorde de Dieu ne vous est accordé que pour votre sanctification et votre bien.

La première des cérémonies qui s'y observe est l'aspersion d'eau bénite, et cette multitude de bénédictions qu'on y fait, afin d'en chasser les démons et les empêcher d'y entrer. Ainsi, la première chose que vous devez faire est de venir dans nos églises sans affection au péché mortel, et sans cette mauvaise volonté qu'on y apporte souvent et qui y fait rentrer le démon, dont l'eau bénite, les croix, les exorcismes et les bénédictions l'ont chassé.

Ne savez-vous pas, Messieurs, que celui qui demeure volontairement en péché mortel porte avec soi le démon dans son cœur? Quand Judas eut conçu cet abominable dessein de vendre son cher maître et de le livrer à ses ennemis, les évangélistes disent que Satan entra dans son cœur: *Intravit Satanas in cor Judæ*. Satan s'empara de son cœur. Satan demeura dans son cœur, ce traître devint l'ami et l'hôte de Satan, qui fit de son cœur sa propre maison, *Intravit Satanas in cor Judæ*: circonstance qui devrait vous faire trembler, lors que vous péchez dans nos églises, ou que vous y apportez une opiniâtre attache au péché. C'est pour lors, malheureux, c'est pour lorsqu'en dépit de Dieu, en dépit de Jésus-Christ, en dépit des anges, en dépit de tous les saints, en dépit de nos cérémonies, en dépit de nos exorcismes, en dépit de nos sacrements, en dépit de toute l'adorable Trinité, vous portez l'ennemi du Seigneur au lieu d'où il a été chassé, et faites de nos églises les demeures des démons.

Tertullien est admirable, lorsqu'écrivant aux martyrs qui étaient renfermés dans les cachots, il leur disait: Réjouissez-vous, généreux soldats de Jésus-Christ, réjouissez-vous de ce que vous allez rendre par le sacrifice de votre liberté témoignage à la grandeur de votre Dieu et à la sainteté de votre religion. Réjouissez-vous de ce que vous allez porter votre Dieu dans la retraite de ses ennemis, et que vous triomphez du démon dans la maison du démon même. C'est ainsi que Tertullien appelait les prisons, qui ne sont ordinairement remplies que de scélérats, les consolant par là de la gloire qu'ils rendaient à Dieu, eux qui, étant innocents et sans aucun péché, portaient leur sainteté et le Dieu de toute sainteté dans des cachots, où règnent le démon et le crime.

Mais, hélas! on peut dire, par une proposition entièrement opposée à la pensée de ce Père, qu'on porte souvent dans nos églises, qui sont les maisons de Dieu, le démon qui

est son ennemi déclaré. Oui, toutes les fois que vous péchez dans l'église, ou que vous y venez sans aucun dessein de vous corriger de vos péchés, vous y faites à Dieu le plus signalé de tous les outrages, en introduisant le démon aux pieds de son trône, pour lui insulter, pour dire au Sauveur, en se moquant de sa croix et de tous les instruments de notre salut : Je ne suis pas mort pour ces créatures, comme vous, et cependant elles sont plus à moi qu'à vous ; je n'ai pas répandu mon sang pour elles comme vous, et cependant elles m'aiment plus que vous ; en dépit de vous, j'entrerai dans votre maison, pour vous insulter par leurs postures, par leurs regards, par leurs entretiens, par leur luxe, par leur nudité, par leurs désirs.

Ce n'est pas là notre dessein, me direz-vous, et à Dieu ne plaise que nous voulions lui faire cet outrage : c'est là cependant ce qui arrive ; dessein ou non, c'est là l'injure que Dieu reçoit du démon par votre moyen ; et s'il n'a jamais souffert impunément qu'on se moquât de lui, *Deus non irridetur* ; jugez avec quelle fureur il se vengera de vos insolences.

Non-seulement on fait des aspersions, des bénédictions et des exorcismes dans la consécration de nos églises, on y trace encore des croix sur la cendre qui y est répandue, et cela vous apprend que la seconde disposition avec laquelle vous devez y entrer est une disposition d'humilité et de pénitence.

Oh ! si vous étiez bien persuadés, Messieurs et Mesdames, de la grandeur et de l'infinie majesté de Dieu, si vous faisiez bien réflexion que ce Dieu si grand s'est abaissé pour vous jusqu'à souffrir la mort de la croix ; si ce signe de votre salut, que vous voyez dans nos églises, rappelait aussitôt dans votre mémoire l'idée de ses humiliations et de ses douleurs, il serait comme impossible que vous n'y apportassiez cet esprit humilié et ce cœur contrit qui seul est capable de lui plaire et de l'apaiser.

Mais, ô honte du christianisme ! ô scandale de notre religion ! ô monstrueuse impiété ! On porte son orgueil, sa vanité, son luxe, son impénitence, sa mollesse dans le lieu de l'humilité et de la pénitence même. Dites-moi, Madame ; non, ce n'est pas moi qui vous le demande, c'est saint Jean Chrysostome ; pourquoi venez-vous dans nos églises ? Y venez-vous pour y prier Dieu ou pour y danser ? y venez-vous comme une chrétienne, y venez-vous comme une comédienne ? Est-ce pour vous faire voir dans ces ornements où vous paraissez comme une déesse, ou pour édifier votre prochain par votre humilité et votre modestie ? Oh ! la belle disposition, pour venir demander pardon à Dieu de vos péchés, pour le prier, la larme à l'œil, de vous faire miséricorde et de vous regarder en pitié ! Oh ! que cet ornement sied bien à une femme pénitente ! Être parée comme une idole, et demander pardon comme une criminelle ; être habillée comme

si l'on paraissait sur un théâtre, et être humiliée comme si on était cité devant son juge ! Comment prétendez-vous prier avec application, demander avec douleur, obtenir avec succès, vous qui scandalisez votre prochain par votre luxe et vos parures ; vous qui vous moquez de Jésus-Christ nu et humilié, par vos habits et votre orgueil ? Quand même vous répandriez des larmes, dit saint Chrysostome, ces larmes ne serviraient qu'à vous attirer la risée et le mépris de vos frères, qui vous regarderaient comme une folle ou comme une hypocrite : *Deum precatura pergis, et ornamenta aurea circumfers, an vero ad ecclesiam saltatura pergis ? Num ut tu tui spectaculum præbeas advenisti, ut Deum pro peccatis suppliciter depreceris, et tuis sceleribus veniam cum gemitu et lacrymis petas, ut Dominum tibi propitium facias, accessisti ? Quid te ipsam ornare improbo atque intempestivo studio contendis ? Non iste supplicis est habitus. Quo enim pacto ingemiscere putas, ac lacrymas fundere, atque intentissime ut decet orare, quæ ejusmodi ornatu compta procedis ? Nam etsi lacrymas fuderis, risum cernentibus hujusmodi lacrymas movebunt.* (CHRYSOST., hom. 8, in Ep. ad Tit.).

Mais apprenez d'une troisième cérémonie, qui est l'encensement, une autre disposition nécessaire pour profiter des grâces que Dieu veut vous donner dans nos églises. Je vous ai déjà dit que l'encens était un symbole des prières qui s'y font, et que comme cet encens va toujours en haut, ces prières ne doivent tendre qu'à Dieu. Or, afin qu'elles aillent directement à lui, il faut qu'elles soient accompagnées d'un grand recueillement et d'un profond silence.

Femmes, tâchez de plaire à ce mari ; pères, travaillez à nourrir ces enfants ; maîtres, songez aux besoins de vos maisons ; serviteurs, appliquez-vous à observer et à écouter les ordres de ceux qui vous commandent ; mais quand vous êtes à l'église, appliquez-vous uniquement à Dieu et à la sainteté de nos mystères. Femmes, ne pensez pas à ce mari ; pères, à ces enfants ; maîtres, à ces maisons ; serviteurs, à ces maîtres ; ne songez qu'à Dieu seul, n'ayez d'yeux que pour le voir, d'oreilles que pour l'entendre, de bouche que pour le louer, d'esprit que pour l'adorer, de cœur que pour l'aimer.

En tout cela, je ne vous demande point d'autres dispositions que celles dans lesquelles vous dites que vous êtes vous-mêmes. Car quand nous vous exhortons d'élever vos cœurs, vous nous répondez aussitôt que vous les avez déjà tout élevés : *Habemus ad Dominum.* Or ne serait-ce pas donner à Dieu sujet de vous dire que vous mentez impudemment, si vos cœurs sont encore attachés à la terre, si vos esprits ne s'occupent que des affaires ou des sottises de la terre, si votre imagination n'est remplie que des idées et des fantômes de la terre, si vos bouches ne sont ouvertes que pour parler des plaisirs, des engagements, ou des biens de la terre ?

Saint Ambroise fait une étrange réflexion : il dit (lib. III *De virg.*) qu'un prêtre, étant dans l'église avec le peuple, proche d'un étang où il y avait plusieurs grenouilles qui faisaient un grand bruit et qui empêchaient le silence et le recueillement qui est nécessaire dans l'oraison, commanda à ces grenouilles de se taire, et que dès le moment même on n'entendit plus aucun bruit. *Cum plurimararum murmura religiosis auribus plebis obstreperent, sacerdotem Dei præcepisse ut conticescerent, sacræ deferrent orationi; tunc subito circumfusum strepitum quieviisse. Silent paludes, dit là-dessus saint Ambroise, et homines non silebunt?* Les marais et les grenouilles qui y sont ne font plus de bruit, tant elles respectent l'ordre d'un prêtre, et les hommes ne se taisent pas? *Irrationale animal per reverentiam recognoscit quod per naturam ignorat; et hominum tanta est immodestia, ut plerique deferre nesciant mentium religioni quod deferunt aurium voluptati.* Des animaux dépourvus de raison reconnaissent, par une vertu d'en haut, ce qu'ils ignorent par leur nature; et des hommes auront tant d'immodestie qu'ils ne donneront pas aux mystères de la religion qu'ils professent la même attention qu'ils donnent quelquefois aux plaisirs de leurs oreilles. Quelle application d'esprit à une comédie, quel silence pour ne pas interrompre les acteurs et ne perdre aucune de leurs paroles, pendant que nos églises retentissent du bruit des faux chrétiens qui s'y entretiennent de sottises?

Enfin on y fait des onctions pour vous apprendre, mes frères, que l'église est un lieu de réconciliation et de paix. Mais si cela est, gardez-vous bien de la faire servir à un usage tout contraire, et qu'il ne soit pas dit qu'au jour du jugement cette maison de paix deviendra un lieu de discorde et de guerre.

Tu mourras, et moi aussi, ma sœur; je ne sais si je serai à ta mort ou si tu seras à la mienne, mais le Fils de Dieu assistera à la tienne et à la mienne, pour nous condamner ou pour nous justifier. Sera-t-il donc dit que l'église, où j'ai versé des larmes pour demander pardon de mes péchés, où Jésus-Christ s'est offert tant de fois pour moi en l'auguste sacrifice de la messe, où les plaies que je me suis faites ont été fermées et guéries par tant d'absolutions, où j'ai dit et entendu dire tant de paroles de vérité et de vie, où Dieu m'a tant de fois exhorté à faire une bonne et sincère pénitence; sera-t-il dit que cette église s'élèvera un jour contre moi pour me reprocher mes péchés, et que cet asile de tant de pécheurs sera devenu le lieu de ma condamnation?

L'une des choses qui m'a le plus surpris dans l'Écriture a été d'y voir ce qui y est écrit dans le troisième livre des Rois. David étant près de mourir fit venir Salomon et lui dit ces paroles : *Ego ingredior viam universæ terræ* : je suis roi, mais il en est des rois comme des autres hommes; il faut qu'ils meurent, tu mourras, tes enfants

mourront, et je sais bien que je vais mourir. Au reste, j'ai une chose importante à te dire : *Tu nosti quæ fecerit mihi Joab filius Sarviæ*; tu sais ce que m'a fait Joab, fils de Sarvie. *Facies juxta sapientiam tuam, et non deduces canitiem ejus pacifice ad inferos.* Tu es sage, et tu ne feras rien que de bien; mais ne le laisse pas mourir paisiblement dans son lit, fais-lui porter par une mort violente la peine de son crime.

Quel étrange commandement pour un roi qui va rendre l'âme, pour David qui était le plus doux, le plus patient, le plus miséricordieux de tous les hommes; pour David qui priait le Seigneur de se souvenir de sa douceur et d'avoir égard à sa bonté : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus!* Cependant ce prince si doux ordonne à son fils de faire mourir Joab, et il le lui ordonne en un temps où les plus grands ennemis pour l'ordinaire se réconcilient. D'où vient cela? Voici la raison qu'il en rend : *Effudit sanguinem belli in pace.* Quand j'aurai les yeux fermés, qu'on le fasse mourir, parce qu'en temps de paix il a répandu le sang de la guerre. J'avais pardonné à Amasa, Joab lui en avait par mon ordre porté la nouvelle; et en l'embrassant et le baisant, il l'a tué d'un coup de poignard : *Effudit, etc.* Il s'est servi du signe de la paix pour faire la guerre et répandre le sang d'un prince qu'il feignait d'aimer.

Oh! si cela est, que deviendrez-vous, pécheurs et impies, vous qui faites de l'église, qui est une maison de réconciliation et de paix, un tribunal de justice et un lieu de votre condamnation? Est-il possible que, dans ce saint temple, où Dieu verse tant de grâces, vous l'obligiez de dire : Que cet impie meure, qui en temps de paix a répandu le sang de la guerre, *Effudit, etc.* Tâchez, au contraire, d'apaiser sa justice, afin que, touché de vos misères, il soit comme à Jacob votre protecteur, votre asile, votre père, votre consolateur, votre guide, votre récompense. *Amen.*

SERMON CIV.

SUR L'OBLIGATION D'ENTENDRE SOUVENT LA SAINTE MESSE.

Munus non suscipiam de manu vestra : ab ortu enim solis usque ad occasum magnum est nomen meum in gentibus, et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda (Ma'ach., I).

Je ne recevrai pas de présent de vos mains : car depuis l'orient jusqu'à l'occident, mon nom est grand parmi les nations ; l'on sacrifie en tout lieu, et l'on offre à mon nom une oblation toute pure.

Dans ces jours consacrés à la gloire du corps adorable de Jésus-Christ, dans ces jours qui sont, comme l'Eglise les appelle, les jours de sa fête, ma qualité de pasteur m'oblige de vous entretenir de ce grand mystère; et comme les théologiens le regardent tantôt comme sacrement, tantôt comme aliment, et tantôt comme sacrifice, mon dessein est de m'arrêter particulièrement à cette qualité de sacrifice, et de vous apprendre quand et comment vous devez assister à celui de la sainte messe.

Parmi tous les passages de l'Ecriture qui en parlent, celui du prophète Malachie qui l'a prédit m'a paru le plus propre à mon dessein, et je ne puis assez admirer, après saint Jérôme, le bonheur des chrétiens, et l'infinie sagesse d'un Dieu qui, avant l'institution de l'adorable Eucharistie et du très-saint sacrifice de la messe, en a déjà dit par avance tant de prodiges, et nous en a promis tant de choses.

Ces paroles sont trop claires, et l'accomplissement d'une prophétie énoncée avec des termes si intelligibles s'est trouvé si véritable, qu'il n'y a nulle apparence d'en douter. Vous étiez rebuté, ô mon Dieu, des sacrifices qu'on vous offrait, l'odeur des taureaux, des boucs, et de tant d'autres animaux qu'on brûlait sur vos autels, vous était désagréable. On ne vous offrait qu'un pain impur, et votre table était dans le mépris. S'il y avait une victime aveugle, boiteuse, ou malade, elle vous était immolée; et quoique vous fussiez le souverain de la terre, on vous traitait comme le dernier de tous les maîtres, en ne vous présentant que ce qu'il y avait de pire.

Il ne fallait pas que vous souffrissiez plus longtemps de si sanglants outrages. Non, non, je ne recevrai plus de présent de vos mains, *Munus non suscipiam de manu vestra* : un jour viendra qu'on sacrifiera en tout lieu depuis l'orient jusqu'à l'occident, et que l'on offrira à mon nom une oblation toute pure. *In omni loco*, etc.

Vous êtes tous appelés à ce sacrifice de la loi nouvelle, mes chers paroissiens, et vous devez y participer, puisque c'est autant pour vous que pour Dieu qu'il est offert. On immole tous les jours sur nos autels l'Agneau sans tache; on dit tous les jours une infinité de messes dans Paris. Pour qui? Pour vous, pour moi, pour les vivants, pour les morts, pour ceux qui sont en santé, pour ceux qui sont malades, pour ceux qui sont justes, pour ceux qui sont pécheurs, *in omni loco*, etc. Assistez-y donc le plus souvent que vous pouvez, c'est la première conséquence que je tire; assistez-y donc le plus dévotement que vous pouvez, c'est ma seconde conséquence. Ce seraient là les deux parties de cet entretien; mais comme cette matière est infinie, je me contenterai de traiter aujourd'hui la première, me réservant à vous parler ensuite de la seconde.

DIVISION.

Je dis que vous êtes obligés tous d'assister à la sainte messe le plus souvent que vous pouvez, et, s'il se pouvait faire, tous les jours. J'établis cette proposition, non sur un commandement précis de l'Eglise, puisque vous savez qu'il ne regarde que les jours de fêtes et de dimanches, mais sur un devoir de piété, d'intérêt et de reconnaissance tout ensemble. Sur un devoir de piété : le saint sacrifice de la messe est de tous les actes de religion celui où vous pouvez rendre à Dieu plus de gloire. Sur un devoir d'intérêt : le saint sacrifice de la messe

est de tous les actes de religion celui où vous pouvez recevoir plus de grâces. Sur un devoir de reconnaissance : le saint sacrifice de la messe est de tous les actes de religion celui où vous pouvez mieux remercier le Seigneur de ses bienfaits. Il n'en faut pas, à ce que je crois, davantage pour vous montrer que vous êtes obligés d'assister à la sainte messe le plus souvent que vous pouvez.

PREMIER POINT.

Dieu l'a dit, Messieurs : Je ne recevrai plus de présent de vos mains, *Munus non suscipiam de manu vestra*. Quand vous cherchiez ce que vous avez de plus précieux dans vos maisons, et de plus gras dans vos troupeaux, rien de tout cela ne me satisferait; il n'y a qu'une seule victime qui soit capable de m'honorer par son immolation; et cette seule victime est mon propre Fils.

Quand le soleil se montre, il faut, dit saint Pierre Chrysologue, que la faible lueur des petits astres s'éclipse; quand la vérité se fait voir, il faut que les ombres disparaissent; quand ce qui a été promis est arrivé, il faut que les prédictions cessent; et comme tout est présent à Dieu, en quelque différence de temps qu'il arrive, il nous assure déjà par avance qu'à la place de tant de victimes, ou impures, ou inutiles, il y aura une autre victime qui leur sera substituée; victime pure, sans défaut, sans tache, d'un mérite et d'une valeur infinie, victime qui sera sacrifiée en tout lieu, et offerte à son nom, depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, *In omni loco*, etc.

Il y avait longtemps que Dieu attendait qu'on lui rendit cet honneur : il est infiniment adorable, mais il n'avait pas toujours été infiniment adoré; il mérite toujours qu'on lui offre des holocaustes, qui par leur destruction lui rendent hommage comme au souverain arbitre de la vie et des biens des hommes, mais il n'y en avait encore eu aucun qui eût les qualités nécessaires pour lui rendre ce culte de latrie et cette suprême adoration qui n'appartiennent qu'à lui.

Avant que le monde fût créé, il ne recevait aucune marque d'une gloire extérieure. Quand il créa les anges, il voulut qu'ils l'adorassent, *Et adorent eum omnes angeli ejus* : mais c'étaient des créatures qui, quelque parfaites qu'elles fussent, étaient par cette raison peu propres à glorifier dignement leur Créateur.

Quand il forma l'homme, il eut le même dessein; mais quand cet homme se serait sacrifié et détruit lui-même, quelle gloire est-ce que son Dieu en aurait reçue? Non, non, il n'y a jamais rien eu, dans tout l'ordre créé, qui ait pu adorer dignement le Seigneur. Ce qu'il a fait seulement, dit saint Grégoire de Nazianze, a été de se contenter pour un temps de quelques faibles essais de cette grande et profonde adoration qu'il attendait dans la suite. Il a voulu que cet homme lui offrit des victimes et que la plupart de ces victimes fussent entièrement détruites, pour lui ap-

prendre qu'il était le maître de sa vie, qu'il devrait, si tel était son plaisir, adorer son domaine par la destruction de tout son être; mais que, par un pur effet de son infinie bonté, il se contentait d'une victime étrangère. Cependant de quel prix étaient ces sacrifices, et quelle gloire ces victimes immolées pouvaient-elles lui rendre? Si elles avaient quelque mérite, ce n'était, dit saint Augustin, qu'un mérite de rapport et de subordination, comme étant les prophéties d'une victime future qu'elles marquaient de loin, *prophetiam futuræ victimæ celebrant*.

Il n'y avait que Jésus-Christ qui pût adorer infiniment son Père et s'offrir en holocauste, pour le glorifier dans un état où toute sa grandeur et sa toute-puissance fussent reconnues. Les substances purement spirituelles et immortelles, comme les anges, les substances en partie spirituelles, et en partie corporelles, comme les hommes, les substances purement corporelles et mortelles, comme les animaux, étaient indignes de lui; il fallait à un Dieu infiniment adorable un adorateur infini, à un Dieu infiniment saint un adorateur infiniment saint, à un Dieu infiniment puissant un adorateur infiniment puissant, à un Dieu père un Dieu fils; ô le grand mot! un Dieu qui, lui étant consubstantiel dans l'éternité, devînt par sa nature étrangère, et par la destruction de son être sacramentel, son adorateur dans le temps.

Voilà ce que signifie cette prédiction du prophète Malachie, et ce qui se passe tous les jours et en tout lieu dans le saint sacrifice de la messe. Vous y avez trop de part, mes chers auditeurs, pour négliger d'y assister. Votre piété vous oblige de chercher, et au dedans de vous et hors de vous, tout ce qui est capable de rendre au Seigneur le culte de latrie que vous lui devez : *Circuivi, et immolavi in tabernaculo ejus hostiam vociferationis, et Psalmum dicam Domino* (Psal. XVI); j'ai cherché partout, dit David, et au dedans de moi, et au dehors de moi, et au-dessous et au-dessus; et enfin, j'ai immolé dans le tabernacle du Seigneur une hostie de louanges, je lui chanterai des hymnes et des cantiques.

Ce prophète avait beau chercher, dit saint Augustin; la découverte de cette hostie sans tache vous était réservée, mes frères; et c'est à vous à l'offrir au Seigneur. Il se tournait de toute part pour voir ce qu'il pourrait présenter à Dieu; et il se croyait bienheureux de lui adresser des cantiques de joie et de célébrer ses louanges. Il n'en est pas de même de vous, une victime d'un mérite infini vous a été donnée; et comme c'est pendant la célébration des saints mystères qu'elle s'immole elle-même, c'est à vous à assister le plus souvent que vous pouvez à cette immolation.

Mais pour vous faire encore mieux entendre le culte suprême que vous rendez à Dieu en assistant au saint sacrifice de la messe, remarquez, je vous prie, que, quoi

que vous fassiez pour Dieu, vous ne pouvez jamais l'honorer autant que vous l'honorez en vous unissant à l'oblation de son Fils, soit qu'on regarde la nature du don qu'on lui fait, soit qu'on s'arrête sur la manière avec laquelle on le lui fait.

Car premièrement, si vous considérez la nature du présent qu'on fait au Père éternel, ce n'est rien moins qu'un Dieu qui s'offre à un Dieu. Offrir à un roi une bagatelle, c'est se moquer de lui, parce qu'entre lui et cette bagatelle il n'y a aucune proportion. Offrir à Dieu un million de mondes, s'il y en avait autant, et s'ils étaient en notre pouvoir, ce serait encore lui offrir beaucoup moins que si l'on offrait une bagatelle à un roi. Car enfin, entre ce petit présent et ce roi, il y a ce rapport, que ce sont tous deux des êtres finis, au lieu qu'entre Dieu et un million de mondes, il y a toujours cette différence que ces mondes sont finis, et que Dieu est infini; que ces mondes sont créés, et que Dieu est incréé; que ces mondes sont dépendants, et que Dieu est essentiellement indépendant.

Sur ce principe, quoique Dieu se contente de peu et qu'il nous demande souvent peu de choses, il veut bien néanmoins recevoir de nous de grands présents; et ce seul grand présent est son propre Fils. Il est vrai que c'est lui-même qui s'offre; mais il n'est pas moins vrai qu'il s'offre par les mains des prêtres, et que ceux qui assistent à la messe participent à cette sainte offrande.

Quand vous voyez un prêtre à l'autel, revêtu des habits sacerdotaux, représentez-vous, dit le pape Innocent III (l. III *Myster. Miss.*), Jésus-Christ qui se présente à son Père. Quand vous le voyez se prosterner, représentez-vous Jésus-Christ qui adore son Père; voilà l'honneur que nous recevons, quelque indignité que nous ayons d'ailleurs. Nous représentons Jésus-Christ, ce n'est pas assez, nous parlons pour Jésus-Christ, et comme Jésus-Christ. C'est entre nous mains que cet homme-Dieu s'offre, *offerimus*, nous l'offrons, au nom de toute l'Eglise, comme des personnes publiques, et qui en ont reçu le pouvoir. Mais pour qui l'offrons-nous? Pour le salut de tout le monde en général, mais principalement pour vous, qui assistez à cet auguste sacrifice, et qui, unissant votre intention à la nôtre, faites au Seigneur le plus grand présent qu'il puisse jamais recevoir. Offrez-lui mille mondes, vous ne lui offrirez pas tant qu'en assistant dignement à une seule messe, où ce Dieu de bonté s'offre pour vous, et où vous vous offrez par lui.

Cela est-il vrai, mes chers paroissiens; cela est-il vrai? Ne suis-je pas un homme qui me sers d'hyperboles et d'expressions outrées? Non, sans doute, et si cela est, devriez-vous laisser écouler une seule journée sans assister à la sainte messe? Quand les chérubins, les séraphins et tous les chœurs des anges, quand la sainte Vierge et tous les saints ramasseraient toutes leurs vertus et tous leurs mérites, pour en faire

un sacrifice à Dieu, il n'en recevrait pas tant d'honneur qu'il en reçoit de son Fils par celui de nos autels. C'est lui-même qui s'offre comme pour dire à son Père; que prétendez-vous davantage? Pouvez-vous recevoir un plus grand honneur, et quand toutes les créatures seraient détruites en holocauste, recevriez-vous de leur destruction la gloire que vous recevez par mon offrande?

Enfin, puisque Jésus-Christ est appelé prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, il faut qu'il fasse l'office de prêtre, qui est d'offrir et de sacrifier. Il le fait tous les jours, il le fait sur un million d'autels; d'où vient donc que vous avez tant de froideur et d'indifférence pour une action si sainte?

Ajoutons à cela la manière avec laquelle Jésus-Christ s'offre dans le saint sacrifice de la messe, je veux dire par des humiliations volontaires et une destruction mystique. Car quelles plus grandes humiliations pour un Dieu que celles auxquelles il se réduit sur nos autels? Il n'y paraît ni comme Dieu, ni comme homme. Il n'y paraît pas comme Dieu, puisqu'il y cache sa gloire, son immensité, sa sagesse et ses infinies perfections. Celui que le ciel et la terre ne peuvent contenir se renferme dans une petite hostie; celui à qui toutes les créatures appartiennent se couvre de pauvres et de chétifs éléments, des apparences du pain et du vin, qui ont perdu leur propre substance. Celui qui commande à toute la nature obéit, si j'ose le dire, à la voix d'un homme, et qui plus est, à la voix quelquefois d'un méchant homme et d'un impie. Il accepte cependant toutes ces humiliations pour adorer son Père et vous fournir le moyen de l'adorer dignement par lui.

Il ne paraît pas même sur nos autels comme un homme; car où est le corps de cet homme? où est la quantité de ce corps? où est son extension? où est l'ordre des parties par rapport au lieu? où est la qualité de ce corps? où sont ses relations? *Perpende, si potes, s'écrit là-dessus saint Cyrille, quanta fit humiliatio Christi, sed attende quantam gloriam dat Patri.* Considérez, si vous pouvez, quelles sont les humiliations et les abaissements de Jésus-Christ, mais considérez en même temps quelle est la gloire, l'hommage et l'adoration qu'il rend à son Père. Pour bien connaître l'un, il faudrait comprendre l'autre, et l'un et l'autre sont infiniment au delà de nos expressions et de nos pensées.

Tout ce que vous avez à faire, mes chers paroissiens, est de vous unir d'esprit et de cœur à ces humiliations de Jésus-Christ, afin d'adorer Dieu en lui présentant les abaissements de son Fils. Mais comment vous y unirez-vous? En assistant à la sainte messe, en disant en vous-mêmes ce que disait le Prophète : Que rendrai-je au Seigneur pour tant de biens qu'il m'a faits? et en prenant en même temps la résolution qu'il prenait d'invoquer son saint nom. *Quid retribuam Domino?* Que lui rendrai-je pour ce bienfait de ma création, pour ce

bienfait de ma conservation, pour ce bienfait de ma rédemption, pour ce bienfait de ma vocation, pour ce bienfait de ma justification, que lui rendrai-je pour tout cela? *Quid retribuam?* J'invoquerai son saint nom, je l'appellerai à mon secours, je me servirai des premières grâces qu'il m'a faites, pour lui en demander de secondes.

Saint prophète, voilà ce que vous pouviez faire; mais nous avons bien une autre ressource que vous. Nous lui présenterons son Fils, nous nous unirons à son oblation, et nous le prierons qu'il fasse lui-même cette union qui ne se peut faire que par lui. Nous assisterons pour cela tous les jours à son sacrifice. Nous entendrons la messe dans cet esprit, et nous répondrons, autant qu'il nous sera possible, aux empressements qu'il a de se donner à nous par notre assiduité à ce saint mystère.

Je suis tout ravi de joie quand je lis dans l'Histoire ecclésiastique l'empressement que les premiers chrétiens avaient d'assister tous les jours au saint sacrifice de la messe. Ils regardaient cette action comme l'action la plus sainte et la plus auguste de leur religion, comme l'action la plus propre à honorer Dieu autant qu'il peut être honoré, comme l'action qui leur fournissait plus de moyens pour lui rendre dignement leurs hommages. Convaincus de cette vérité, ils quittaient tout pour profiter d'un si grand bienfait. Il n'y avait ni femmes, ni enfants, ni embarras d'affaires, ni occupations de ménage qui pussent les empêcher de se dispenser de ce devoir.

Nonobstant les édits des empereurs, la rage des tyrans, la fureur de leurs ennemis, la distance des lieux, la difficulté de s'assembler, ils venaient tous entendre la messe; et leur dévotion était si grande qu'il fallait que le diacre, quand le sacrifice était achevé, leur dit : Allez-vous-en, mes chers enfants, allez-vous-en, la messe est dite : *Ite, missa est.* Allez-vous-en, vous avez satisfait à votre devoir; Dieu se contente de votre piété. *Ite, missa est,* allez-vous-en, la messe est dite. Vos prières sont offertes à Dieu, c'est Jésus-Christ lui-même qui les a présentées à son Père en s'offrant à son adorable majesté. Allez-vous-en, la messe est dite. Nous avons la consolation de voir que vous êtes de vrais chrétiens et que vous avez rendu à Dieu ce que vous lui deviez, allez chacun dans vos maisons; pères et mères, allez reprendre le soin de vos enfants; gens d'affaires ou de négoce, retournez à vos emplois; domestiques, servez vos maîtres; maîtres, pourvoyez aux besoins de votre famille : allez, la messe est dite. *Ite, missa est.*

Mais autant que j'ai de joie de voir cet empressement et cette ferveur des chrétiens des premiers siècles, autant j'ai de douleur dans l'âme de voir la tiédeur, l'indifférence et la négligence d'une infinité de fidèles de nos jours. Au lieu que le diacre disait à vos pères : Allez, la messe est dite, il aurait besoin de vous dire : Venez, la messe est à

dire; la sainteté de ce sacrifice et la gloire que Dieu en reçoit méritent bien sans doute que vous quittiez vos emplois et que vous interrompiez le cours de vos affaires, pour prendre tous les jours pendant une demi-heure le temps d'une messe. Si vous aviez un peu de religion et de foi, faudrait-il vous presser à vous acquitter de cette marque de votre piété?

Le reproche que j'ai à vous faire va encore plus loin, et vous devriez en rougir de confusion. La sainteté de ce sacrifice et la gloire que vous pouvez, en assistant à la messe, rendre à Dieu, méritent bien que vous quittiez pour quelques moments vos divertissements et vos plaisirs. O mon Dieu! vous nous êtes donc bien peu de choses, et vous valez donc bien peu, si vous ne méritez qu'on interrompe ses jeux et ses parties de promenades pour assister à une messe! On trouve du temps pour jouer, on trouve du temps pour se divertir, on trouve du temps pour s'entretenir avec un ami, on trouve du temps pour faire de longs repas, on trouve du temps pour dormir fort tard, on trouve du temps pour s'ajuster et se friser à une toilette, on trouve du temps pour se promener et aller aux spectacles, on trouve du temps, dit saint Chrysostome, pour assister aux fêtes du démon, et on n'en trouve point pour assister tous les jours à une messe.

A peine peut-on se résoudre à y aller les dimanches et les fêtes; on cherche les plus courtes, et quand il y en a de commencées, on croit qu'on a gagné beaucoup de les entendre. On demande là-dessus si on ne peut pas y assister, quand elles sont commencées; si l'on ne fait pas son devoir. On cherche des casuistes, on s'arrête à l'opinion des plus relâchés, et l'on ne regarde pas le fondement de cette obligation et le caractère de chrétien que l'on porte. Je ne dis rien contre ces casuistes, mais n'est-il pas indigne, n'est-il pas horrible de chicaner de la sorte avec Dieu, de regarder la messe comme une charge et une obligation onéreuse, de sortir de l'église le plus tôt et d'y entrer le plus tard que l'on peut? N'est-il pas indigne, n'est-il pas horrible de préférer des prêtres qui sont plus habiles, de se rebuter jusqu'à causer du scandale de ceux qui sont plus longs et qui emploient plus de temps?

Vous n'êtes jamais trop longtemps à table, et les heures d'un repas délicat ne vous sont pas incommodes. Vous ne vous ennuyez pas de la conversation d'un ami, et si un roi vous faisait l'honneur de vous faire venir dans son palais pour vous entretenir avec lui, vous voudriez y être nuit et jour. Les cabarets, les maisons de jeu, les lieux de débauche, les rues et les théâtres regorgent de monde, et nos églises sont désertes. *Vix Sion lugent, eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem (Thren., I)*; les chemins de Sion pleurent de ce que personne ne vient à ses solennités, l'Eglise s'afflige, gémit, pleure de ce que personne presque ne s'y

trouve, pour assister au sacrifice de son cher époux.

Je puis sur ce sujet vous faire le même reproche que les trois rois firent à Hérode et aux Juifs : *Ubi est qui natus est rex Judæorum?* Où est celui qui est né roi des Juifs? Saint Pierre Chrysologue (*ser. 156*) croit que ce n'était point là tant une demande qu'ils leur faisaient pour s'instruire par eux du lieu où était le Messie, qu'un secret reproche par lequel ils les accusaient de leur criminelle indifférence. *Non interrogant, sed insultant, negligentes arguunt, increpant desides, malos produunt.* Ils ne les interrogent pas, mais ils les blâment, ils les accusent de négligence, ils leur reprochent leur paresse, ils leur font connaître leur malice. Vous avez chez vous un roi et vous ne vous informez pas seulement où il est; vous avez chez vous le Messie que vous avez tant désiré et si longtemps attendu, et vous le laissez seul sans aller lui rendre vos respects. Nous autres, dans le pays desquels il n'est pas né, nous prenons bien la peine de faire un long voyage pour le venir adorer; nous autres qui sommes rois, et qui pourrions bien nous passer de lui rendre nos hommages, nous venons bien nous prosterner à ses pieds et lui faire nos présents; et vous, au milieu desquels il est venu au monde, vous qui êtes ses sujets naturels, vous le laissez seul, sans vous informer du lieu de sa naissance; où est-il donc? *Ubi est?*

Chrétiens lâches, indifférents, négligents, paresseux, on peut vous faire le même reproche. Mais qui? Ceux qui n'ont pas la même commodité que vous d'entendre tous les jours la messe, ceux qui sont très-éloignés des paroisses à la campagne, ceux dans les Indes et dans le Japon, qui font des dix et douze lieues et souvent davantage pour assister au sacrifice de nos autels; ceux qui quittent leurs affaires et ce qui leur est absolument nécessaire pour gagner leur vie, et qui aiment mieux s'exposer à la misère ou à d'autres accidents que de perdre une messe. *Ubi est qui natus est rex Judæorum?* Où est celui qui est né et incarné de nouveau entre les mains des prêtres? Où est ce roi qui s'offre en sacrifice, afin que nous l'allions adorer à votre refus? *Ubi est?* Vous vous souciez peu d'aller à lui, quoiqu'il soit venu pour vous, quoiqu'il se sacrifie pour vous, et qu'il vous obtienne les grâces dont vous avez besoin pour votre sanctification. C'est la seconde raison dont je me sers pour vous exhorter à assister très-souvent au saint sacrifice de la messe. C'est non-seulement un devoir de piété pour rendre à Dieu plus de gloire; c'est encore un devoir d'intérêt pour recevoir plus de grâces; vous le verrez dans mon second point.

SECOND POINT.

Je ne puis mieux entrer dans la preuve de cette seconde partie, ni employer des raisons plus efficaces pour vous obliger, par

la vue même de vos propres intérêts, d'assister souvent au saint sacrifice de la messe, qu'en établissant un principe de saint Paul dans son épître aux Hébreux, et que saint Thomas a très-bien expliqué dans les remarques qu'il en a faites.

Cet Apôtre, après avoir marqué les rapports qu'il y a entre l'Ancien et le Nouveau Testament, voulant montrer que Jésus-Christ était plutôt venu pour accomplir la loi que pour la détruire, s'arrête à expliquer dans les chap. IX et X de cette épître les grandes différences qu'il y a entre l'un et l'autre; et afin de ne prendre que ce qui regarde précisément le sujet que je traite, voici ce qu'il en dit : *Non in manufacta Jesus introiit, exemplaria verorum, sed in ipsum cœlum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis : neque ut sæpe offerat semetipsum quemadmodum pontifex intrat in sancta per singulos annos in sanguine alieno.* Jésus-Christ n'est pas entré dans un sanctuaire fait de la main des hommes et qui n'était que la figure du véritable; mais il est entré dans le ciel même, afin de paraître pour nous devant son Père. Il n'y est pas aussi entré pour s'offrir plusieurs fois, comme le grand prêtre entraît une fois chaque année dans le saint des saints, avec un sang étranger qu'il portait.

De cet endroit de l'Apôtre, saint Thomas (l. V in c. IX ad. Hebr.) tire cette conséquence, que les manières de purifier l'homme et de lui attirer les grâces du ciel sont plus parfaites dans le Nouveau Testament que dans l'Ancien, pour deux raisons. La première, parce que cette manière de purifier les hommes se réitérait chaque année dans l'ancienne loi, et que dans la nouvelle elle ne se fait qu'une fois. Le grand prêtre était obligé d'entrer tous les ans dans le sanctuaire, et Jésus-Christ n'est entré qu'une fois dans le ciel, où il s'offre pour nous. La seconde, parce que cette manière de purification ne se faisait que par un sang étranger, et que Jésus-Christ l'a faite une fois par son propre sang, et que ce sang divin une fois répandu a effacé les péchés du monde, et nous a mérité toute sorte de grâces.

Comme le sang des taureaux et des bœufs ne pouvait ôter les péchés, il fallait que les prêtres se présentassent à Dieu en sacrifiant et offrant plusieurs fois les mêmes hosties, au lieu que Jésus-Christ, pour l'expiation de ces péchés, ayant offert une seule hostie, s'est assis à la droite de Dieu pour toujours et a rendu parfaits par cette seule oblation ceux qu'il a sanctifiés.

Mais si ce sacrifice sanglant ne s'est fait qu'une fois pour l'expiation de nos péchés, un sacrifice non sanglant s'offre tous les jours pour nous sur nos autels. Nous n'avons besoin que d'un seul sacrifice de rédemption, mais il se fait tous les jours un sacrifice de religion; et c'est à ce sacrifice que vous devez assister souvent, par l'intérêt même que vous avez de recevoir les grâces qui y sont attachées. Il n'y a aucun jour où Dieu

par ce sacrifice ne puisse vous faire du bien; il ne devrait donc y avoir aucun jour où vous ne tâchassiez d'en profiter. Il vous ouvre par là son trésor tous les jours; vous devriez donc tâcher de vous en enrichir tous les jours. Il ne se lasse pas de vous donner ses grâces: devriez-vous vous lasser ou vous soucier peu de les recevoir?

Quand le saint concile de Trente parle de l'auguste sacrement de l'eucharistie et de cet excellent sacrifice de la loi nouvelle, il dit que c'est là que Jésus-Christ a versé et répandu à pleines mains toutes les richesses de son amour. Formez-vous telle idée que vous voudrez de ses libéralités divines, il les a toutes ramassées dans ce sacrifice. Là il y a des grâces de lumières pour l'esprit, des grâces de chaleur et de feu pour le cœur. Là on trouve de quoi modérer ses passions si on ne peut pas les étouffer, vaincre les tentations, si on ne peut pas absolument s'en exempter.

Là on a de quoi prier efficacement, puisqu'on prie par Jésus-Christ même, et qu'il dit que ce que l'on demandera à son Père en son nom, on le recevra. Jacob obtint la bénédiction d'Isaac, en lui présentant un peu de viande et de vin: hé! combien n'obtiendrez-vous pas de Dieu, qui est le meilleur de tous les pères, quand vous lui offrirez par nos mains la plus exquise de toutes les viandes et le plus pur de tous les vins! La chair de votre Dieu, comme il le dit lui-même, est une chair pour la vie du monde. Le sang de votre Dieu est un vin qui réjouit et qui fortifie le cœur de l'homme. La chair de votre Dieu donne une espèce d'immortalité à ceux qui le reçoivent; et en cela elle est bien différente de la manne des Juifs, qui n'a pu préserver de la mort ceux qui la mangeaient. Le sang de votre Dieu est un sang purifiant et qui efface tous les péchés; et en cela il est bien différent de celui des boues et des agneaux, qui par eux-mêmes n'avaient nulle vertu de purifier ceux qui les offraient.

Quand saint Ambroise explique ces paroles de l'Apôtre, que Dieu nous a accordé une abondance de bénédictions célestes par son Fils, il remarque que toutes sortes de grâces nous viennent de Jésus-Christ, et que c'est en vain qu'on espère d'être béni du Père céleste, si ce n'est par son moyen.

Or quand est-ce que nous recevons plus abondamment ces grâces, que dans le sacrement et le sacrifice de toute grâce? Approchez-vous donc, mes chers enfants, approchez-vous donc avec toute sorte de confiance du trône de sa miséricorde, et qu'il ne se passe aucune journée où vous ne lui fassiez votre cour.

Si vous avez tant de confiance d'obtenir quelque chose de Dieu, quand vous avez recours aux prières d'un homme de bien auquel vous vous recommandez, ou quand vous vous mettez sous la protection d'un saint qui est dans le ciel, que ne devez-vous pas attendre de celui qui fait les gens de bien sur la terre et les saints dans le ciel?

de celui de la plénitude duquel nous avons tous reçu ce que nous avons ? Souvenez-vous que le premier et le principal prêtre à la messe, c'est Jésus-Christ qui y est offert, et qu'étant le saint des saints, le bien-aimé et le Fils unique de Dieu, il n'y a rien qu'il ne puisse obtenir de son Père pour vous. Il l'a livré pour vous à la croix, comment ne vous accordera-t-il pas tout ce que vous lui demanderez, puisqu'il n'y a rien qui ne soit infiniment au-dessous de ce prix de votre rédemption ?

Il s'est livré lui-même pour vous, comment, après avoir fait cette première démarche, ne vous accordera-t-il pas des grâces et un ciel qui valent moins que lui ?

Si vous aviez assisté au triste spectacle du Calvaire, et si, voyant le sang précieux de votre Dieu attaché à la croix couler de ses plaies, vous en aviez recueilli dans un vase quelques gouttes, avec quelle confiance prierez-vous devant une si précieuse relique ? avec quelle joie présenteriez-vous ce sang au Père éternel, pour lui demander pardon de vos péchés ? avec quel soin conserveriez-vous ce vase, de peur qu'on ne vous l'enlevât ? avec quelle pieuse curiosité ne voudriez-vous pas le voir plusieurs fois le jour ?

Or, je vous le dis, et je le dis comme un article de votre foi, ce qui s'offre tous les jours à la messe pour vos péchés et pour les miens est beaucoup plus considérable que quelques gouttes de ce précieux sang. Vous ne le voyez pas de vos yeux charnels ; mais ceux de votre religion et de votre croyance doivent le découvrir. Vous avez au sacrifice de la messe, non quelques gouttes de ce sang de Jésus-Christ, non quelque partie de ce corps divin, mais son âme, son corps, son humanité, sa divinité ; tout cela y est offert pour vous, et avec la grâce du Seigneur, vous pouvez profiter de ce grand don. Il n'est plus nécessaire que je me donne la peine d'aller bien loin pour me nourrir et me désaltérer, dit saint Ambroise (serm. 18 in ps. CXVIII), Jésus-Christ est ma nourriture, Jésus-Christ est mon breuvage. Il n'est plus nécessaire que j'aie comme Naaman me laver dans les eaux du Jourdain, Jésus-Christ est ma fontaine et mon eau qui me purifie de mes péchés. Il n'est plus nécessaire que j'attende d'une année à l'autre la récolte des fruits de la terre pour me nourrir, on me donne tous les jours Jésus-Christ. *Potui meo non flumina quærenda sunt, non fontes : Christus mihi cibus, Christus mihi potus. Caro Dei cibus mihi, et sanguis Dei mihi potus, et non jam ad satietatem annuos exspecto proventus, Christus mihi quotidie ministratur.* C'est ce Dieu qui se donne à moi, qui s'offre avec moi, qui se sacrifie pour moi tous les jours ; ah ! il est bien juste que par un principe même d'intérêt, je tâche, par mon assiduité au saint sacrifice et par mon union à cette adorable victime, de profiter d'un si rare bienfait, et de ménager pour ma sanctification tant de grâces.

Oui, mes chers paroissiens, voilà la plus

juste conséquence que vous en puissiez tirer. Approchez-vous donc, ajoute saint Ambroise (*loc. cit.*), approchez-vous souvent de Jésus-Christ, et vous serez désaltérés ; c'est lui qui est la fontaine de vie. Approchez-vous souvent de Jésus-Christ, et vous en serez éclairés ; c'est lui qui est la vraie lumière. Approchez-vous souvent de Jésus-Christ, et vous serez délivrés ; c'est en lui que la vraie liberté réside. Approchez-vous souvent de Jésus-Christ, et vous recevrez le pardon de vos péchés ; c'est par lui que s'en fait la rémission. *Accedite ad eum, et potate, quia fons est. Accedite ad eum, et illuminamini, quia lux est. Accedite ad eum, et liberamini, quia ubi spiritus Domini, ibi libertas. Accedite ad eum, et absolvi-mini, quia remissio peccatorum est.* Puisqu'il vous offre si libéralement tant de grâces, vous seriez bien ingrats si vous ne l'en remerciez ; et il est par là autant de votre reconnaissance que de vos intérêts d'assister souvent au saint sacrifice de la messe.

TROISIÈME POINT.

J'aurais beaucoup de choses à vous dire sur ce sujet ; mais je suis obligé de finir, m'étant trop étendu dans mes deux autres points. Je vous dirai seulement que le saint sacrifice de la messe est non-seulement un mystère de foi, non-seulement un principe de grâces, non-seulement un sacrifice d'adoration et de latrie, mais encore un sacrifice de louange et de reconnaissance : c'est pour cela qu'on appelle ce sacrement Eucharistie. Reconnaissance que Jésus-Christ rend à son Père, reconnaissance que nous devons rendre nous-mêmes à Dieu, et dont nous ne pouvons mieux nous acquitter qu'en assistant souvent à la sainte messe. Tous les biens que nous recevons viennent uniquement de Dieu, c'est ce que vous savez tous ; mais tous ces biens nous ont été donnés par Jésus-Christ, c'est ce que saint Thomas nous apprend ; et par conséquent, c'est par Jésus-Christ que nous devons en rendre des actions de grâces à Dieu, conclut de là ce même docteur.

Cependant nous n'aurions jamais pu le faire, si ce Dieu, par une surprenante invention de son amour, ne nous en avait fourni le moyen, et s'il n'avait institué l'adorable Eucharistie, non-seulement afin qu'il se communiquât et qu'il s'unît à nous, mais afin que nous nous pussions acquitter envers Dieu de nos plus justes reconnaissances.

Jésus-Christ dans sa incarnation s'est donné à vous, mes chers frères, *Puer datus est vobis, parvulus natus est vobis* ; c'est pour vous que ce divin enfant s'est donné ; c'est pour vous que ce petit et aimable enfant est né ; il est à vous, il vous appartient : mais par l'Eucharistie vous le rendez à Dieu, et vous le lui offrez comme un bien qui vous est devenu propre et dont vous pouvez vous servir pour reconnaître celui même d'où il vient.

Par l'incarnation Dieu vous a tout donné en vous donnant son Fils ; et par l'Eucharistie vous lui rendez tout en le rendant lui-même ; en sorte que vous lui pouvez dire ce que disait ce pauvre serviteur, qui devait dix mille talents à son maître : Je suis insolvable, et si vous me poursuivez à la rigueur, je ne pourrai jamais m'acquitter envers vous de cette grosse somme ; mais ayez un peu de patience et je vous rendrai tout. *Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi* (Matth., XVIII). Que je fasse tout ce que je voudrai, ô mon Dieu, je ne puis jamais vous rendre ce que vous m'avez donné ; dix mille talents, dix mille millions de talents ne suffiraient pas. Mais attendez, Seigneur, que j'aie à l'église, je me hâterai d'assister au saint sacrifice de la messe ; et là, Jésus-Christ s'offrant pour moi à vous et m'offrant aussi avec Jésus-Christ, je trouverai de quoi vous satisfaire entièrement.

O sentiments dignes d'un vrai chrétien ! ô puissant motif pour aller tous les jours à la messe ! Dieu ne cesse aucun jour de vous faire du bien, ne laissez écouler aucun jour sans lui en témoigner votre reconnaissance. Si vous receviez tous les jours des bienfaits d'un prince ou d'un puissant protecteur, et si vous saviez qu'il souhaitât de vous voir, afin d'avoir sujet de vous en faire encore de nouveaux, vous seriez jour et nuit dans son palais ; et sans qu'on vous sollicitât d'y aller, vous vous y sentiriez portés par la seule bonté de votre cœur.

Or est-il raisonnable que vous traitiez Dieu plus mal que vous ne feriez de simples hommes ? Dieu qui vous fait de si grands biens, les hommes qui vous en font de si petits ! Dieu qui vous donne tout ce qu'il a, les hommes qui ne vous donnent jamais tout ce qu'ils ont ! Ne demandez donc plus si vous êtes obligés d'entendre très-souvent la messe ; ne regardez donc pas ce qui est précisément d'obligation, considérez ce à quoi votre reconnaissance vous engage. Affaires, occupations, plaisirs, quittez tout volontiers pour aller remercier Dieu dans son saint temple, et vous unir aux intentions de l'Eglise, qui lui offre ce qu'elle a de plus cher et qui veut que vous le lui offriez. La piété, l'intérêt, la reconnaissance, tout vous y porte, ce que vous recevez, ce que vous devez, ce que vous souhaitez, ce que vous attendez, et de grâce en cette vie et de gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON CV.

SUR LA MANIÈRE D'ENTENDRE DÉVOTEMENT LA SAINTE MESSE.

Munus non suscipiam de manu vestra : ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus, et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda (Malach., I).

Je ne recevrai point de présent de vos mains : car depuis le lever du soleil jusqu'au couchant mon nom est grand par mi les nations, et l'on sacrifie en tout lieu, et on offre à mon nom une oblation toute pure

Je reprends pour une seconde fois ces paroles du prophète Malachie, et j'espère

que vous aurez chèrement conservé dans votre mémoire ce que je vous dis la dernière fois, au sujet du saint sacrifice de la messe. Je montrai que quoique l'Eglise ne vous obligeât de l'entendre qu'aux jours de dimanches et de fêtes, cependant, si vous aimiez bien votre Dieu, si vous aviez soin de l'adorer comme il souhaite d'être adoré, si vous étiez touchés du désir de votre salut et du pardon de vos péchés ; si, enfin, à tous ces motifs vous ajoutiez celui de votre reconnaissance pour le remercier dignement de ses bienfaits, vous quitteriez, femme mondaine, vos frises et votre toilette ; vous, femme de ménage, vos occupations ; vous, homme d'affaires et de négociocce, vos emplois ; vous, indévot et libertin, vos plaisirs, pour prendre une demi-heure de temps à assister au saint sacrifice de la messe. C'est là qu'un Dieu s'offre à un Dieu pour lui rendre un hommage digne de sa grandeur ; c'est là où il vous offre avec lui et où vous pouvez entrer en participation de son sacrifice ; c'est là où il distribue ses grâces à pleines mains, et où vous pouvez obtenir la rémission de vos péchés ; c'est là où, ayant reçu tant de choses de Dieu, vous êtes en état de les lui rendre par la plus noble, la plus sainte, la plus auguste de toutes les offrandes.

Par toutes ces raisons, vous avez dû être pleinement persuadés de l'obligation que votre piété, vos intérêts et votre reconnaissance vous imposent d'entendre souvent la sainte messe. Ne disputez pas avec Dieu de ce qui est de commandement ou de conseil, de ce que vous pouvez omettre sans péché, ou de ce que vous ne pouvez négliger sans vous rendre pécheurs. On sacrifie tous les jours, et on offre en tout lieu à son nom une oblation toute pure. *In omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda.* Il ne vous doit rien, et il fait tous les jours pour vous au delà de ce que vous pourriez en attendre ; pourquoi donc, lui étant redevables de tout ce que vous êtes, et ne vous demandant rien qui ne contribue autant à votre salut qu'à sa gloire, mettriez-vous une si grande différence entre les messes qui sont d'obligation, d'avec celles qui ne sont que de piété ?

Entendez la messe le plus souvent que vous pourrez ; mais en tel temps que vous l'entendiez, prenez garde à l'entendre dévotement et d'une manière propre à vous sanctifier. Ces deux obligations sont bien différentes. Il y a des jours où vous pouvez, sans pécher mortellement, vous dispenser d'entendre la messe ; mais il n'y en a jamais eu aucun, et jamais il n'y en aura où vous puissiez sans péché y apporter des dispositions contraires à celles qui y sont essentiellement requises. Y assister avec des immodesties et des irrévérences scandaleuses, y assister avec de longues et de volontaires distractions d'esprit ; voilà ce que j'appelle des dispositions contraires à celles que demandent la sainteté et la grandeur de ce sacrifice.

DIVISION.

Vous jugez par là quo pour y assister comme il faut, il est nécessaire que l'homme tout entier y assiste, dit le Pape Innocent III (l. III *De myst. miss.*), l'homme extérieur et l'homme intérieur; l'homme qui paraît au dehors et l'homme qui est caché au dedans; l'homme qui, étant composé de corps et d'âme, doit réunir ces deux parties, afin qu'il entende dévotement la messe. Il doit y apporter une grande retenue et une édifiante modestie; voilà pour le corps. Il doit y apporter une grande application d'esprit et une grande tendresse de cœur; voilà pour l'âme. Deux excellentes manières de bien entendre la sainte messe, que je vais vous expliquer dans les deux parties de ce discours.

PREMIER POINT.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, Messieurs, qu'on a donné au saint sacrifice que nous célébrons sur nos autels le nom de *messe*; et l'une des choses qui me surprend davantage est de voir que les religionnaires s'en scandalisent. On l'appelle *messe* pour plusieurs raisons; et il est important que vous le sachiez, avant que je vous explique avec quelles dispositions de corps vous devez y assister.

1° On lui donne le nom de *messe*, dit Hugues de Saint-Victor (*Erud. theolog. de Sacram.*, lib II, c. 14), *Missa, quasi transmissa, vel transmissio*; je ne sais si je pourrai bien traduire ces paroles en notre langue; les savants savent ce que je veux dire, mais le petit peuple ne le sait pas: on l'appelle *messe*, comme une chose qui est envoyée, c'est un présent que le peuple fidèle fait à Dieu par le ministère du prêtre, qui, faisant la fonction de médiateur entre Dieu et les hommes, lui présente, lui envoie, lui porte leurs vœux et leurs offrandes. Vous nous avez donné, ô mon Dieu, votre Fils par une pure et gratuite miséricorde: et nous vous le renvoyons par une humble et affectueuse reconnaissance. Vous nous l'avez donné, afin qu'il souffrît pour nous; nous vous le renvoyons, afin que vous soyez glorifié par lui, *Missa, quasi transmissa, vel transmissio*.

2° On l'appelle *messe*, par rapport à la victime qui s'offre elle-même sur nos autels. Elle nous a été envoyée par le Père éternel, afin qu'elle fût avec nous, et nous la renvoyons à ce Père céleste, afin qu'elle intercède pour nous auprès de lui. *Transmissa est a Patre nobis, ut nobiscum esset, transmittitur a nobis Patri, ut apud ipsum pro nobis intercedat*.

3° On l'appelle *messe*, parce qu'on mettait hors de l'église les catéchumènes, lorsque le prêtre commençait à consacrer le corps de Jésus-Christ. Entrez, catéchumènes, entrez dans l'église pour y prier, entrez-y pour y être instruits, entrez-y pour assister au commencement de la célébration de nos mystères; mais quand on viendra au temps de la consécration, retirez-vous, vous n'êtes

pas encore capables de savoir ce qui se passe de plus saint et de plus auguste dans nos temples. C'est pour cette raison que saint Augustin, parlant de la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, dit qu'il n'y a que les fidèles qui sachent ce mystère de notre foi, *norunt fideles*, parce que ceux qui n'étaient pas encore baptisés n'avaient rien appris de ce redoutable mystère.

Or de quelque sens que vous preniez ce mot de *messe*, ceux qui l'entendent sont obligés d'y apporter toute la retenue possible, toute la modestie et toute l'humilité extérieure qu'on doit à la sainteté de ce sacrifice. Car si c'est un présent que vous faites à Dieu, si c'est un don que vous lui envoyez; si, pour reconnaître son infinie bonté, vous voulez qu'il reçoive de vous cette marque de votre reconnaissance; si c'est Jésus-Christ lui-même qui se donne, afin qu'il devienne votre avocat auprès de son Père, qu'il intercède pour vous, et qu'il vous procure les grâces dont vous avez besoin pour votre sanctification; si dans cette offrande qu'il fait de son adorable personne, vous vous unissez à lui, et si, pénétrés de ce sentiment, vous avez le même esprit que l'Eglise et ses saints ministres; si enfin, à cause de votre indignité et de vos vices personnels, vous vous regardez comme des catéchumènes, indignes d'approcher encore des saints mystères, je dis hardiment que vous ne pouvez jamais être dans une assez grande modestie, ni vous tenir dans des postures assez décentes et assez humbles, quand vous entendez la sainte messe.

C'est pourquoi, dans la primitive Eglise, comme nous remarquons dans saint Césaire d'Arles et dans Hérard de Tours, on ne permettait pas aux pénitents publics (*in Capitul.*, c. 12), d'assister à ce redoutable mystère; les évêques même avertissaient les curés de chasser de l'église les usuriers reconnus pour tels, les pécheurs scandaleux, les vindicatifs, qui depuis longtemps, ne voulant pas se réconcilier, cherchaient tous les moyens de se défaire de leurs ennemis: *Discordes pellantur ab ecclesia donec ad pacem redeant*.

Ce qui vous montre plusieurs choses d'une extrême importance, mais principalement les grandes précautions que nos prédécesseurs prenaient pour exhorter les fidèles à assister dévotement au saint sacrifice de la messe, et à apporter toutes les dispositions possibles à la sainteté et à la majesté de ce mystère.

Car si on ne pouvait y souffrir les catéchumènes et les pénitents publics, quoi qu'ils y tinssent une contenance humble et décente, comment y aurait-on toléré ce que l'on tolère aujourd'hui; des gens indévots, vains, superbes, immodestes, des pécheurs, qui, outre leur impénitence et leur endurcissement, y commettent des impiétés que les anges de paix pleurent amèrement, et que les ministres du Seigneur ne voient qu'avec le dernier chagrin.

Il n'y a rien dans nos églises qui ne demande cette humilité, cette révérence et cette modestie extérieure. La grandeur du sacrifice, la sainteté et la divinité de la victime qui s'offre la demandent.

Hélas ! mes chers frères, nous ne savons pas notre religion ; ou si nous la savons, c'est souvent d'une manière qui servira plutôt à notre réprobation qu'à notre salut. Selon les principes de notre religion, c'est Jésus-Christ lui-même en corps et en âme, qui demeure sous les espèces sacramentelles, c'est le Dieu du ciel et de la terre, le juge terrible des vivants et des morts, celui qui viendra vous juger, vous et moi, au dernier soupir de votre vie, celui devant qui les anges tremblent, les puissances s'ébranlent, et les dominations frémissent : c'est lui qui est réellement et véritablement présent sur nos autels, quand il dit : Ceci est mon corps, ceci est mon sang. Le croyez-vous, mes frères, le croyez-vous ? Madame, le croyez-vous ? Homme d'épée, le croyez-vous ? Femme volage et indévote, le croyez-vous ? J'aimerais presque mieux dire, pour vous faire honneur, que vous ne le croyez pas. Car si vous en étiez pleinement convaincus les uns et les autres, quelles seraient votre retenue et votre modestie ?

Les anges que vit Isaïe autour du trône de Dieu se couvraient le visage et n'osaient paraître devant cette redoutable majesté. Moïse, tu ne pouvais concevoir comment un homme qui traitait avec Dieu et qui lui parlait demeurait un seul moment en vie ; et tu t'écriais dans ton extase : *Probavimus hodie quod loquente Deo cum homine vixerit homo* (Deuter., V). Miracle ! miracle ! j'ai éprouvé en ma personne qu'un homme a vécu, quoique Dieu se soit entretenu avec lui, et qu'il lui ait parlé. Tobie, tu demeurais pâmé, effrayé, extasié trois heures la face contre terre, ayant su que c'était un ange qui t'avait parlé.

Que dirai-je ici de vous autres qui assistez au sacrifice d'un Dieu, qui êtes en la présence d'un Dieu, qui traitez avec un Dieu de la plus sérieuse et de la plus importante de toutes les affaires, qui entendez un Dieu vous dire par la bouche d'un prêtre : Ceci est mon corps, ceci est mon sang ? Les paroles et les expressions me manquent pour vous représenter avec quelle modestie, quelle humilité, quelle frayeur vous devez assister à la sainte messe. *Quanta humilitate et reverentia* (dit saint Bernard) *comparere debet de palude sua procedens ranuncula vilis* ; quelle doit être l'humilité, la vénération, l'abattement, le trouble d'une âme qui sort comme une grenouille de son borbier, pour paraître aux yeux de son Seigneur.

Cette humilité, cette modestie et cette vénération extérieure doivent principalement paraître en deux choses : 1° En vous tenant à genoux, les yeux baissés contre terre, ou appliqués à une lecture spirituelle pendant le temps de la sainte messe. Eh ! Mesdames,

avec vos laquillons (9) qui vous portent la queue et qui vous tendent des coussins pour vous asseoir, croyez-vous entendre dévotement la sainte messe ? Si c'est par infirmité, je vous excuse, si c'est par luxe et par mollesse, je ne vous excuse pas. Hé ! Monsieur, avec vos postures indécentes ou toujours debout, ou un genou en terre et l'autre en l'air, pendant la célébration de nos augustes et terribles mystères, avez-vous de la religion et de la foi ? avez-vous plus d'esprit, de noblesse, de talents, de grandeur que les Constantin, les Charlemagne, les saint Louis et une infinité d'autres princes et princesses ?

Le grand Constantin, écrivant à un roi de Perse, lui dit, en lui expliquant quelques cérémonies de notre religion, qu'il adorait son Dieu, *flexis summa cum devotione genibus*. Quand je suis à l'église, quand j'entends la messe, et que j'assiste au sacrifice redoutable de l'autel, je ne me souviens plus de ce que je suis dans mon palais ; je me jette contre terre, je fléchis humblement les genoux, et, avec autant de dévotion et d'humilité que je puis, j'adore mon roi et mon juge.

Tous nos historiens qui ont parlé de saint Louis et du grand Charlemagne, rendent ce témoignage à leur dévotion, que ces grands princes étaient toujours les premiers à l'église avec un air pénitent, une contenance mortifiée, une modestie charmante, et un abattement qui rendait, comme malgré eux, dévots les plus libertins. Et si nous en croyons saint Jérôme (*in Epist. ad Ephes.*), cette coutume d'être toujours à genoux à l'église pendant la sainte messe est venue du temps des apôtres jusqu'au nôtre : *Deum genu posito suppliciter adoramus, et fixo in terram poplite, magis quod ab eo poscimus, impetramus*. Nous adorons humblement notre Dieu, en mettant nos genoux contre terre ; et cette marque extérieure de notre respect fait que nous impétrons plus efficacement ce que nous lui demandons.

Cette coutume est encore plus ancienne que je ne le dis. Où en ai-je la preuve ? Dans le troisième livre des Rois, ch. VI. Voici ce que j'y trouve, *Surrexit Salomon de conspectu altaris Domini : utrumque enim genu* (remarquez bien ceci) *in terram fixerat, et manus expanderat in cælum* ; Salomon se leva après avoir fait sa prière en présence du Seigneur, car il avait ses deux genoux en terre, étendu et élevé ses mains vers le ciel.

L'Écriture ne dit pas qu'il était debout pendant le temps de sa prière, elle ne dit pas non plus qu'il avait comme vous un genou en terre, et qu'il s'appuyait sur l'autre. Elle remarque expressément que ses deux genoux étaient contre terre, *utrumque genu*, et qu'il tenait ses mains étendues et élevées au ciel. Il ne se servait pas de carreaux, quoiqu'il le pût, à cause de sa majesté royale, ses genoux étaient à terre nue ; il n'abaissait pas ses mains, et ne les employait pas pour se soulager dans une posture incommode ;

il avait un si grand respect pour Dieu, qu'il les étendait, afin de lui demander et d'en obtenir plutôt miséricorde.

Tirez de là, Messieurs et Mesdames, la conséquence qu'il faut que vous entiriez, d'être au moins dans une posture humble et décente, quand on offre le sacrifice, non des taureaux et des agneaux, comme dans le temple de Salomon, mais le sacrifice de votre Dieu humilié et anéanti. Êtes-vous d'un rang plus élevé que ce grand prince ? ou votre Dieu mérite-t-il à présent moins de respect qu'il n'en méritait autrefois ?

2^e La seconde marque de cette modestie est le silence. Se taire devant Dieu, c'est l'adorer, et cette religieuse taciturnité, comme l'appelle Tertullien, est l'un des plus grands hommages qu'on lui peut rendre, par la profonde crainte qu'inspire sa redoutable majesté.

Quand la reine Esther se vit devant le roi Assuérus, elle tomba en défaillance, elle changea de couleur, et laissa aller sa tête sur l'épaule de l'une des filles d'honneur qui l'accompagnaient, tant elle fut saisie de frayeur : *Regina corruit, et in pallorem colore mutato lassum super ancillam caput reclinavit.*

Quand la reine de Saba entra dans le palais de Salomon, elle fut si surprise d'y voir les merveilles qu'elle y trouva, qu'elle demeura toute extasiée, comme si elle n'avait plus eu ni âme, ni parole, *Non habebat ultra spiritum.* Cependant qu'est-ce que la présence d'Assuérus, comparée à celle d'un Dieu ? Qu'est-ce que la vue de l'économie, de la magnificence, et du bon ordre du palais de Salomon, comparés à la sainteté, à la grandeur, à l'auguste dignité de nos cérémonies et de nos mystères ?

Un peu de foi, mes chers auditeurs, un peu de foi ; et j'en suis sûr que vous donnerez toutes les marques de votre religion et de votre respect, quand vous assisterez à la sainte messe. Un peu de foi, et je m'assure que tout sera composé, et réglé dans votre extérieur, que vos frères en seront édifiés, et que vous en serez surpris vous-mêmes.

Vous me demandez, mes chers frères, ce qui m'afflige, disait saint Chrysostome à son peuple, vous me voyez abattu, consterné, et comme hors de moi-même ; mais la cause de ma douleur est grande, et rien ne me paraît mériter davantage mes larmes. Je vois que vous ne gardez presque aucune bienséance dans l'église, que vous y parlez comme si c'était dans une place publique, que vous vous y entretenez de vos affaires, et que vous ne songez à rien moins qu'à nos redoutables mystères.

Autrefois les maisons des chrétiens, vos prédécesseurs, étaient autant d'églises ; à présent nos églises sont pires et plus maltraitées que vos maisons. Dans ces maisons on ne disait rien de profane ni de dissolu. Dans nos églises on ne dit rien de spirituel et de saint. Cependant c'est dans ces églises que Dieu vous parle ; ce sont ces églises qu'il a choisies pour s'entretenir avec vous

et vous faire entendre ses volontés ; et vous, par une horrible démangeaison de parler, non-seulement vous ne l'écoutez pas avec le silence et le respect qu'il mérite, mais vous interrompez son discours par une volubilité de langue qui vous rend très-criminels. Vous me demandez après cela ce qui m'afflige et ce qui me fait pleurer, en voilà la cause : *Quas ob res acerbe fleo, et nunquam flendi finem facio.* C'est pour cela que je pleure ; c'est pour cela que je gémis, et que je me trouve dans la dure nécessité de ne mettre aucune fin et de ne donner aucune trêve à mes larmes. *Domus priscis temporibus ecclesiæ erant, nunc ipsa etiam ecclesia in domum redacta est. Nihil in privata domo carnale loquebantur, nihil nunc in ecclesia spirituale memoratur. Cumque Deus loquatur non modo ipsum cum silentio auditis, verum etiam contraria inferentes inculcatis. Quas ob res acerbe fleo, et nunquam flendi finem facio* (CHRYSTOST., homil. 33, in *Matthæum*).

Il y a encore une autre raison qui vous engage à cette modestie et à cette retenue extérieure : c'est le scandale que vous donnez à vos frères, le mépris que vous paraîsez faire de ce que nous avons de plus saint et de plus terrible, les effroyables châtimens que vous vous attirez volontairement par vos irrévérences.

Je dis le scandale que vous donnez à vos frères. On ne s'étonne pas s'il se passe quelque chose de déréglé dans vos maisons, on ne s'étonne pas d'entendre des injures et des querelles dans les places publiques, on ne s'étonne pas de voir d'infâmes nudités sur des théâtres et dans des lieux de débauches : mais de voir que, sous les yeux d'un Dieu et au temps du sacrifice d'un Dieu, vous commettiez ces monstrueuses et énormes irrévérences, quel effroyable scandale !

Que peuvent penser les religionnaires ? et ne croient-ils pas avoir raison de dire que ce n'est que la figure du corps de Jésus-Christ qui est sous les espèces consacrées, quand ils voient ou qu'ils apprennent vos immodesties ? Ce serait à vous à leur prouver par vos saints exemples la vérité de nos mystères ; et vos scandales les fortifient encore davantage dans leurs erreurs. En seront-ils moins damnés ? non, mais vous en serez plus damnés vous-mêmes. Ont-ils raison de nier la réalité du corps de Jésus-Christ, parce que vous le traitez vous-mêmes avec le dernier mépris ? non ; puisque les vérités orthodoxes le sont toujours, soit que vous viviez bien, soit que vous viviez mal ; mais, commettant dans nos églises les irrévérences que vous y commettez, vous contribuez à les entretenir dans leur opiniâtreté, et ce sera non-seulement pour vos péchés personnels, mais pour vos péchés étrangers, que vous en recevrez de plus cruelles peines dans les enfers.

Je dis le mépris que vous paraîsez faire de ce que nous avons de plus terrible ; car quel péché, quel crime d'outrager Dieu dans

son église et de le mépriser, lorsqu'il mérite plus de respect et qu'il doit inspirer plus de crainte : *Stat sacerdos orationem offerens cunctorum; tu autem rides?* Le prêtre est debout, qui présente vos prières à Dieu, et qui le conjure de vous faire miséricorde; et, impies que vous êtes, vous riez, dit saint Jean Chrysostome (hom. 15, in *Epist. ad Hebræos*). Le prêtre, occupé à la plus auguste action qu'on puisse jamais s'imaginer, fait descendre du ciel son juge et le vôtre; et cependant vous ne craignez pas, vous ne tremblez pas, vous ne rentrez pas en vous-mêmes pour vous demander : où suis-je et que fais-je? *Non times, non contremiscis, non colligis teipsum*. Que faites-vous donc? ce que vous ne voudriez pas faire, je ne dis pas devant un roi, je ne dis pas devant un prince, je ne dis pas devant un magistrat distingué, je ne dis pas devant un homme pour qui vous auriez du respect, mais devant un chétif juge de village.

Tremblez, terre; tremblez, ciel; tremblez, anges; tremblez, hommes, sur ce que je vais dire : on fait servir nos églises de rendez-vous et de lieux de prostitution. Une mère a une jeune fille qui a l'amourette dans la tête (ô l'étrange meuble qu'une fille de dix-huit ans! oh! qu'il est difficile de la garder!), cette pauvre mère la veille, et appréhende qu'il ne lui arrive ce que je n'oserais dire, et ce qui n'arrive que trop souvent à celles de son sexe; mais comme cette fille a la galanterie ou l'amour dans la tête, il faut qu'elle voie son galant. Les yeux de cette mère sont des yeux importuns, elle ne saurait souffrir cette gêne. Lui résister en face et se moquer d'elle, c'est ce qu'elle n'oserait faire non plus; elle tâche seulement de surprendre sa vigilance. Elle sait à peu près l'heure où ce jeune fou vient à la messe, ou bien ce jeune fou, qui a le mot, le sait; ils se trouvent tous deux à l'église : s'ils sont observés, ils se parlent par gestes et par signes de tête; s'ils ne le sont pas, ils s'entretiennent de plus près, ils se parlent à l'oreille, et font d'un lieu de prières et de sacrifice un rendez-vous de leurs ordures.

Abominables que vous êtes, n'appréhendez-vous pas que Dieu ne vous punisse sur l'heure de vos impiétés? n'appréhendez-vous pas que la terre ne s'ouvre pour vous engloutir tout vivants, vous qui commettez de plus grands crimes que n'en commirent jamais Coré, Dathan et Abiron? N'appréhendez-vous pas que Dieu ne vous punisse plus sévèrement qu'il ne punit ce roi qui entra dans le temple de la déesse Nané, pour en enlever les trésors, vous qui enlevez au vrai Dieu son adoration et son culte? N'appréhendez-vous pas qu'on ne prononce sur l'heure votre arrêt, comme on le prononça à Balthasar, qui vit une main écrire ces trois mots, *Miane, thecel, phares*, vous qui êtes incomparablement plus impies que lui?

Il buvait pour lors avec ses concubines dans les vases sacrés du temple; et vous amenez les victimes de vos débauches et de vos désordres aux pieds du Dieu du tem-

ple. Il ne connaissait pas la véritable divinité; et vous qui la connaissez, vous vous moquez d'elle en face. Jésus-Christ n'était pas mort pour lui; il est mort pour vous. Il vit une main tracer sur la muraille des chiffres qu'il ne connaissait pas, et dont on lui expliqua le sens; et vous ne voyez pas ce que vit le prophète Ezéchiel, un ange sous une figure humaine, qui se tenait devant l'autel, et qui avait une écriture à son côté, pour écrire tout ce qui s'y passerait : *Atramenta scriptoris habens ad renes ejus, et stetit ante altare aeneum* (Ezech., II).

Oui, oui, les anges sont dans nos églises, pour écrire ce qu'ils vous voient faire et ce qu'ils vous entendent dire; ils tiennent de grands registres de vos nudités, de vos mouches, de votre luxe, de vos irrévérences, de vos immodesties, de vos postures indécentes, de vos paroles dissolues, de votre contenance, de vos gestes. Vous vous en moquez, mais vous ne vous en moquerez pas toujours; ce qu'ils écrivent demeurera éternellement, et quand vous serez à l'article de votre mort, vous tremblerez encore plus que Balthasar, quand on vous les représentera. Je n'en croyais rien, direz vous : mais vous deviez le croire; je n'y pensais pas : mais vous deviez y penser; il n'est plus temps, votre arrêt s'exécutera sans miséricorde, comme celui des anges apostats fut exécuté. Je finis ce premier point par cette réflexion.

On est en peine, en théologie, de savoir pourquoi Dieu n'a pas fait de miséricorde aux anges apostats. Ils n'ont jamais commis qu'un péché, ce péché n'a été qu'un péché de pensée, ce péché de pensée n'a duré qu'un moment; et cependant pour ce péché, pour ce péché de pensée, pour ce péché d'un moment, Dieu les a traités avec la dernière sévérité; pourquoi cela?

Saint Augustin dit que c'est d'autant qu'ils n'ont été voyageurs que pendant quelques moments, et que ce moment auquel ils ont offensé Dieu étant passé, il n'y a plus eu de miséricorde. Saint Grégoire croit que c'est d'autant que leur volonté, par ce péché, a été immuablement attachée au mal, et que n'étant pas en état de revenir à Dieu par la pénitence, Dieu ne s'est aussi jamais retourné vers eux par le pardon.

Mais saint Bernard, dont la pensée est plus propre à mon sujet, dit que c'est d'autant qu'ils ont commis un péché en un lieu où tout leur inspirait une vraie sainteté, et où rien ne pouvait les porter au mal. Ils étaient dans un lieu saint, leurs compagnons adoraient un Dieu saint, tout ce qui se présentait devant eux était saint; par conséquent nulle apparence de n'être pas saints. Cependant c'a été dans ce lieu saint, c'a été parmi ces adorations toutes saintes, c'a été au milieu de ces objets et de ces exemples de sainteté qu'ils ont offensé le Seigneur; nulle miséricorde, nul pardon.

Mes chers auditeurs, s'il est vrai que nos églises ressemblent au ciel; s'il est vrai qu'elles sont, comme les appelle saint Chrysostome, des cieux en abrégé; s'il est vrai

que le Dieu qui est au ciel, y demeure, avec cette différence qu'ici-bas il nous est caché, et que là-haut il se découvre aux bienheureux, d'où vient que vous y offensez le Seigneur avec tant d'impiété? et n'avez-vous pas tout sujet de craindre que votre péché étant en quelque manière semblable à celui des anges, vous n'en receviez aussi une semblable peine?

Dites-moi, qu'est-ce qui vous porte dans nos églises à offenser Dieu? Est-ce cette croix, où vous le voyez attaché pour votre salut et pour le mien? sont-ce ces tribunaux de la confession où vous allez détester tous les péchés que vous avez commis? sont-ce ces fonts de baptême où vous avez été régénérés? est-ce cette chaire de vérité où l'on ne vous parle que des manières sûres pour vous sauver? sont-ce ces autels, où l'on offre pour vous le sang de l'Agneau sans tache? est-ce ce pavé où l'on a répandu de la cendre, marque de notre humilité, où l'on a fait des croix, marque de pénitence? sont-ce les tombeaux de vos frères, marques de la mort prochaine et inévitable dont vous êtes menacés? qu'est-ce donc qui vous porte au péché? Mais si rien ne vous y porte, au contraire, si tout ce qu'il y a ne vous inspire que la modestie, l'humilité, le silence, la sainteté, n'est-ce pas un péché de démon que vous y commettez, quand vous y offensez votre Dieu? Tirez-en donc la conséquence, et je ne doute pas qu'elle ne vous fasse frémir. Mais ce n'est pas assez que le corps y honore Dieu pendant le saint sacrifice de la messe, il faut y apporter une grande application d'esprit et une grande tendresse de cœur, comme j'espère vous le faire voir dans la seconde et dernière partie de ce sermon.

SECOND POINT.

C'est bien en vain, mes chers paroissiens, qu'il s'est bien en vain qu'on a l'extérieur modeste et composé dans l'église pendant le saint sacrifice de la messe, si l'intérieur est mauvais et déréglé. C'est bien en vain qu'on élève ses mains, si on n'a le cœur élevé; qu'on s'humilie, si on a l'âme bouffie d'orgueil; qu'on tient les yeux baissés, si on a l'esprit volontairement dissipé. Car ce serait pour lors que Dieu dirait de vous ce qu'il disait de ces Juifs grossiers, qui ne s'arrêtaient qu'à un culte extérieur: Ce peuple m'honore de ses lèvres, mais son cœur est bien éloigné de moi.

Pour ne pas tomber dans ce désordre, je vous ai dit que quand vous assistez au saint sacrifice de la messe, vous devez y apporter une grande application d'esprit. Je ne blâme pas pour cela les prières vocales que vous y faites, les chapelets que vous y dites, les livres pieux que vous y lisez; je ne blâme rien de tout cela, mais je veux qu'en tout cela votre esprit soit appliqué à Dieu, que quand vous ouvrez vos bouches pour le louer, vous dressiez votre intention vers lui, et que vous entriez autant qu'il vous est possible dans l'esprit de l'Eglise, qui a institué en partie de si saintes cérémonies.

Je dis en partie, puisqu'il y en a que Jésus-Christ a instituées par lui-même, comme la consécration et les paroles qui sont essentielles au sacrifice.

Rendez-vous, je vous prie, attentifs à ce que je vais dire; il est de pratique et c'est la meilleure manière d'entendre la sainte messe.

Représentez-vous le prêtre qui la célèbre, comme un autre Jésus-Christ, et les choses qu'il fait, comme si c'était Jésus-Christ qui les fit lui-même. Ce prêtre revêtu des habits sacerdotaux, monte d'abord à l'autel, d'où quelques moments après il descend, et faisant une humble gémulation: il commence la messe par la confession de ses péchés et des vôtres, et demande à Dieu miséricorde.

Elevez vos esprits, mes frères, et représentez-vous Jésus-Christ sortant du jardin des Oliviers, chargé de vos péchés, et se prosternant devant son Père céleste pour en obtenir le pardon. Ce n'est pas des siens qu'il est chargé, c'est des vôtres, mais il en porte la peine comme si c'étaient les siens. Il s'abat devant son Père par la nature humaine qu'il a prise de nous, et il est descendu du ciel en terre, comme le prêtre descend de l'autel aux pieds de cet autel. Là ce prêtre prosterné et humilié, confesse vos péchés, et lui demande qu'il vous sépare des nations qui ne sont pas saintes, afin qu'il vous fasse part de ses grâces et de son paradis. Là il lui représente le trouble de son âme, qui est frappée de la grandeur de sa majesté, et qui néanmoins ne laisse pas d'espérer en Dieu, qui est son salut et sa ressource. Là il déteste vos péchés, comme s'il les avait commis, afin que nous unissant à lui dans un esprit de sacrifice, et qu'ayant pour vos fautes personnelles la douleur qu'il en a, vous fléchissiez la justice divine que vous avez tant de fois irritée.

Ce prêtre monte ensuite à l'autel; mais ne perdez pas non plus Jésus-Christ de vue. Il répète plusieurs fois *Kyrie eleison*, parce que vous n'avez pas besoin d'une simple miséricorde, mais d'une multitude et d'une abondance de miséricordes. Vous n'êtes pas de petits pécheurs, vous êtes de grands pécheurs, et vous devez vous reconnaître tels quand vous entendez la sainte messe: principalement dans cette partie qui est la préparation, pour vous disposer par là à recueillir les grâces attachées au saint sacrifice; et comme les grandes dispositions pour les recevoir sont de rendre à Dieu la gloire qui lui est due, de lui faire des prières et de bien entendre sa sainte parole; de là vient que le prêtre à votre nom, et au nom de toute l'Eglise, rend gloire à Dieu au plus haut des cieux et souhaite la paix aux hommes de bonne volonté. De là vient qu'il récite des oraisons, qu'il lit l'Épître et l'Évangile, et il serait fort à propos qu'avant que d'entendre la messe vous eussiez lu l'une et l'autre, pour vous remplir l'esprit des instructions particulières qui y sont renfermées. Je voudrais bien tout dire là-dessus, mais je ne le puis pas,

ni vous expliquer toutes les cérémonies d'un sacrifice si saint.

Je passe à la seconde partie de la messe, qui est l'oblation ou communément l'offertoire. Dans cette partie le prêtre, en qualité de ministre de Jésus-Christ, découvre le pain et le vin qui sont les matières du sacrifice : élevant doucement ces sacrés dons, suppliant le Père éternel de les recevoir pour l'expiation des péchés des hommes, soit qu'ils soient encore en vie, soit qu'ils gémissent dans les flammes du purgatoire. *Père très-saint, Dieu tout-puissant et éternel, devez-vous dire avec lui, recevez cette victime sans tache que je vous offre pour tous mes péchés.* Je ne mérite par moi-même que votre indignation et vos vengeances. Je n'oserais paraître devant vous si je m'arrêtais à ce que je suis ; mais voici une hostie toute sainte que je vous offre, souffrez que je me joigne à elle en esprit de sacrifice, et que je vous la présente, comme n'ayant rien de plus précieux ni de plus digne de vous à vous offrir. C'est dans cet esprit, mon Dieu, que quand le prêtre se tournera vers moi pour me dire de prier, *Orate fratres*, je tâcherai, moyennant le secours de votre grâce, de me recueillir intérieurement, de vous demander ce don de prière, qui est le premier de tous les dons, et de vous le demander avec d'autant plus de confiance, que j'emploierai auprès de vous les infinis mérites de votre Fils.

Après l'oblation suit la consécration (oh ! que cette partie de la messe est auguste et sainte !) ce n'est plus le prêtre qui parle, c'est Jésus-Christ lui-même : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang.* A ces paroles il est réellement présent sur la table sacrée, et toute la Trinité a part dans cette ineffable consécration ; car c'est pour lors que se vérifient ces paroles de saint Jean, *Ad eum veniemus*. C'est à toi, ô homme, c'est à toi qui es indigne de tant de grâces, que nous viendrons.

Père éternel, qui nous avez déjà donné votre Fils dans le mystère de l'incarnation, vous nous le donnez encore de nouveau dans celui de nos autels. Verbe divin, consubstantiel à votre Père, qui vous êtes immolé déjà pour nous sur la croix, vous voulez vous immoler d'une manière non sanglante dans un mystère qui en est la mémoire ; et vous, Esprit-Saint, qui êtes l'amour substantiel de ces deux personnes, vous descendez dans l'âme et sur les lèvres du prêtre, pour donner une secrète vertu à ses paroles, et lui faire opérer le plus grand de tous les miracles.

Je vous vois donc, ô mon Dieu ; ce ne sont pas mes yeux qui vous voient, c'est ma foi, je vous vois quand on élève la sainte hostie ; et c'est pour lors que je ramasse toutes les forces de mon esprit, pour croire en vous, et vous adorer. Qui suis-je ? Qui êtes-vous ? Majesté cachée, mais majesté infiniment adorable ; majesté voilée sous les espèces du pain et du vin, mais majesté toujours aimable. Vous viendrez un jour me juger sur le trône de votre justice, mais

vous êtes à présent sur celui de votre miséricorde ; souffrez donc que je m'en approche avec confiance, et ne rebutez pas les humbles prières que je vous fais. Ce ne sont pas des biens temporels que je vous demande, ce ne sont pas des grandeurs et des dignités périssables, c'est vous seul que je cherche, ô mon Dieu, qui êtes mon souverain bien, et chez qui seul sont les dignités réelles et les solides grandeurs. Dispensez-moi, Messieurs, de vous parler des prières secrètes que le prêtre fait pour lors, et auxquelles vous devez participer, en joignant vos intentions à la sienne. Il prie pour vous, il prie pour les trépassés qui sont morts dans la foi de l'Eglise et dans la communion de sa paix ; et qui cependant sont retenus dans le purgatoire par un défaut de satisfaction à sa justice pour des péchés véniels, ou des restes de pénitence qu'ils n'ont pas faite. Enfants, ce sont vos pères et vos mères qui vous ont tant aimés, et qui vous ont laissé tant de biens. Ce sont ces amis et ces bienfaiteurs qui vous ont rendu de si bons services pendant leur vie, et qui ont besoin de prompts soulagements après leur mort. L'Eglise s'en souvient ; c'est pour eux qu'elle prie ; et comme dit saint Ambroise, cette bonne et charitable mère a soin de tous ses enfants, en quelque état qu'ils se trouvent en ce monde et en l'autre.

Enfin la quatrième partie de la sainte messe, à laquelle vos esprits doivent être appliqués, est la communion. Communion qui est comme la consommation de l'hostie, communion qui est comme la perfection du sacrifice, communion par laquelle vous participez réellement ou spirituellement au corps adorable de Jésus-Christ ; communion qui vous lie à lui, et qui vous fait vivre de son esprit, communion à laquelle il faut que vous vous prépariez avec le prêtre, en récitant d'affection et de cœur l'oraison dominicale, en demandant avec lui la paix du Seigneur, et joignant aux actes de votre foi une profonde humilité, en vous écriant comme le centenier : Je ne suis pas digne, Seigneur, que vous entriez chez moi ; dites seulement une parole, et mon âme sera guérie.

J'aurais d'importantes réflexions à vous faire sur toutes ces parties de la messe, et sur toutes les dispositions dans lesquelles vous devez être pour l'entendre avec fruit. Et en cela je ne saurais assez concevoir quelle peut être la raison d'une infinité de chrétiens, qui, quand on les oblige de se recueillir pour appliquer leur esprit à ce qui se passe pendant le temps du saint sacrifice, disent qu'à moins qu'ils ne lisent, ou qu'ils ne disent quelques prières vocales, ils trouvent peu de sujets sur lesquels ils méditent.

O mes chers enfants, si cela est, qu'il y a de sécheresse dans vos cœurs ! à peine avez-vous encore commencé à entrer dans les voies de la vie spirituelle ! Une seule des parties de la messe occuperait pendant des années entières un chrétien intérieur, qui est pénétré des grands prodiges qui s'y passent ; et toutes ces parties ensemble ne

sauvent arrêter votre esprit pendant une petite demi-heure.

On pèche en plusieurs manières contre cette application de l'esprit, et l'attention qu'il faudrait apporter pour entendre dévotement et utilement la sainte messe. Quelquefois ce ne sont que des péchés véniels, mais souvent ce sont des péchés mortels. Je n'ai pas le loisir de distinguer les uns d'avec les autres, je me sers seulement de cette précaution, pour ne pas mettre tous ces péchés dans un même degré.

Premièrement, lorsqu'au lieu d'appliquer son esprit au saint sacrifice, et de tâcher de se recueillir on s'arrête à considérer les ornements d'une église, comment un autel est paré, les nouvelles décorations qu'il y a, les tableaux ou les tapisseries qu'on y voit. La pensée de saint Bernard servira à vous expliquer la mienne.

Il parle de quelques églises des religieux de Cluny qui étaient si magnifiques qu'elles surpassaient en richesses et en ornements les églises cathédrales. Plusieurs fidèles y allaient, et au lieu d'y adorer Dieu, ils se montraient les uns aux autres les beautés qu'ils y voyaient. S'il y avait quelque image d'un saint ou d'une sainte qui fût plus riche et plus parée que les autres, ils allaient la baiser, et admiraient plus la figure qui était belle qu'ils ne respectaient les vertus du saint et de la sainte qu'elle représentait. Est-ce avec cette disposition qu'il faut venir dans l'église, dit saint Bernard (*Apol. de vit. et mor. relig.*), n'est-ce pas l'esprit de pénitence et de componction qu'il faut demander à Dieu ? et la beauté de nos temples ne doit-elle servir qu'à vous la faire admirer ? *Ipso usu sumptuosarum, sed mirandarum vanitatum accenduntur homines magis ad offerendum quam ad adorandum, quia nescio quo pacto ubi amplius divitiarum cernitur ibi offertur libentius. Ostenditur pulcherrima forma sancti vel sanctæ alicujus, et eo creditur sanctior quo coloratior. Currunt homines ad osculandum, invitantur ad denotandum, et magis mirantur pulchra quam venerantur sacra... Quid putas in his omnibus queritur ? pœnitentium compunctio, an intuentium admiratio ?* Comme cet abus arrive très-souvent, principalement dans les confréries, je trouverai peut-être l'occasion de vous en entretenir une autre fois plus longtemps.

On pèche en second lieu contre cette application d'esprit aux saints mystères, quand on vient à la messe avec une tête pleine d'affaires, ou d'autres soins domestiques. Un avocat et un procureur travaillent le matin les dimanches et les fêtes jusqu'à midi ; tôt, tôt, qu'on me donne mes habits, il est tard, je perdrais la messe. Hé ! Monsieur, souvent vous l'avez perdue, lors même que vous avez cru l'entendre ; car quelle application y avez-vous eue, et quelle application pouviez-vous y avoir ? Je regarderais comme une espèce de miracle l'attention que vous y apporteriez dans cette précipitation. Dieu vous est encore bien obligé de faire cette

réflexion, qu'il faut que vous entendiez la messe.

J'en dis de même des femmes occupées à leur ménage, et qui quelquefois attachées à des œuvres serviles contre l'expresse défense de l'Eglise, à peine ont le loisir d'entendre la messe. Malheur à vous si un intérêt sordide vous empêche de servir Dieu et de le bien servir ! Malheur à vous si le luxe et l'ajustement servent d'obstacles à vous acquitter de vos devoirs ! Si par l'ordre du Seigneur un pauvre misérable qui avait ramassé quelques éclats de bois en un jour du sabbat fut lapidé, quel sera votre sort au jour de son jugement ? Vous ressentez même souvent dès ce monde la peine de votre péché, par le renversement de votre petite fortune, par le désordre qui se met dans vos affaires, par les banqueroutes qu'on vous fait, par les débauches et les friponneries de vos enfants, par d'autres accidents que vous ne prévoyez pas, et dont vous ne savez pas la cause. Voulez-vous la savoir ? c'est, dit Salvien, votre indévotion et le peu de soin que vous avez de servir Dieu. Car prétendez-vous qu'il vous bénisse quand vous l'abandonnez ? qu'il songe à vous quand vous ne songerez pas à lui, qu'il vous accorde l'effet de vos demandes quand vous ne savez pas ce que vous lui demandez ?

On pèche en troisième lieu contre cette application d'esprit, par des distractions longues et volontaires, par des regards errants, par une confusion de désirs et de pensées dont on se remplit, par une imagination volage, par des yeux fornicateurs ; et comme parle l'Apôtre, pleins d'adultères ; crimes horribles, et pour la punition desquels je m'étonne que la vengeance de Dieu n'éclate pas sur une infinité de chrétiens.

J'ai vu, dit le prophète Amos, le Seigneur debout sur l'autel, qui a commandé de frapper les gonds du temple, et d'ébranler le haut de la porte : *Percute cardinem, et commoveantur super liminaria* (Amos, IX) ; frappez les gonds de mon temple, qu'on profane par tant d'irrévérrences, ébranlez-en le portail, et que nul de ces impies qui y sont ne se sauve. Il y a trop longtemps que je souffre leurs outrages, ma patience est épuisée, il faut qu'ils périssent : *Si descenderint usque ad infernum, manus mea inde educet eos, et si ascenderint usque ad cælum, inde extraham eos.*

Il n'en est pas de moi comme des princes de la terre ; quand on en a offensé quelqu'un et qu'on appréhende d'en être puni, on peut se sauver dans un royaume étranger et trouver un asile sûr contre sa fureur. Mais, impies, qui m'avez déshonoré, impies, qui avez porté l'abomination dans le lieu, saint, vous n'échapperez jamais à mes vengeances. Vous cachassiez-vous dans les abîmes de la terre, je l'ouvrirai pour vous en faire sortir ; vous retirassiez-vous sur des montagnes dont la cime allât jusqu'au ciel, je vous en ferai descendre : *Si absconditi fuerint in vertice Carmeli inde scrutans auferam eos, et si celaverint se ab oculis meis in profundo maris, ibi mandabo serpenti, et*

mordebit eos ; quand vous vous cacheriez sur le haut du mont Carmel, j'irai vous chercher, la foudre à la main, pour vous en arracher ; et quand vous iriez au plus profond de la mer pour vous dérober à mes yeux, j'ai des serpents et des monstres marins à qui je commanderai de vous mordre au fond des eaux. *Ponam oculos meos super eos in malum, et non in bonum*. Je vous ai vus, impies ; je vous ai vues, femmes coquettes et scandaleuses ; je vous ai vus, libertins et impudiques ; je vous verrai encore, mais sachez que ce ne sera que pour vous faire du mal et non pas du bien.

La résolution en est-elle prise, ô mon Dieu, et n'est-il pas moyen de vous fléchir ? Pardon, Seigneur, pardon pour ce peuple, qui a jusqu'ici manqué de respect et de modestie. Il n'était pas encore parfaitement pénétré de la grandeur de votre présence et de la sévérité de votre justice. Animé à mal faire par l'impiété de plusieurs autres, il n'a pas cru que son péché allait jusque-là ; pardon, Seigneur, pardon. Je vous fais ici pour lui une amende honorable, et je vous promets de sa part, qu'il n'assistera jamais aux saints mystères sans une humilité, une modestie, une contenance édifiantes, qu'il appliquera son esprit, autant que vous lui en ferez la grâce, aux cérémonies qui se font dans ce saint lieu, et qu'il tâchera d'apporter en entendant la messe toute la tendresse et la componction de cœur, dont il sera capable.

Ce serait là une autre disposition nécessaire, pour l'entendre dévotement, mais je la réserve à une autre occasion. Je prie seulement le Seigneur, de faire en sorte que ce que je viens de dire, contribue à votre instruction et à votre salut, afin que profitant des grâces qu'il vous offre abondamment dans le saint sacrifice, vous l'adoriez caché en ce monde et le possédiez sans voile en l'autre. *Amen*.

SERMON CVI.

POUR LA PREMIERE COMMUNION DES ENFANTS.

Hæc est dies quam fecit Dominus, exultemus et letemur in ea (Psal. CXVII).

C'est ici le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous, et tressaillons tous de joie.

Je ne pouvais, mes chers enfants, trouver des paroles plus propres ni plus conformes à mon sujet, que celles que l'Eglise nous met à la bouche dans ce saint temps. Après le jour de votre baptême, il n'y en a point qui doive vous être plus cher et plus précieux que celui de votre première communion. Après ce jour de votre régénération spirituelle, il n'y en a point dont vous puissiez tirer plus de grâces, que celui où vous êtes comme sevrés et nourris. Le même Dieu par la miséricorde duquel vous avez été ensevelis avec lui dans le premier de nos sacrements, veut bien aujourd'hui par un second excès de bonté, devenir lui-même votre aliment, s'unir et s'incorporer avec vous, pour ne faire de lui et de vous qu'une même volonté et un même esprit. O mon

Dieu, que vos miséricordes sont grandes ! O mon Dieu, que vos misérations sont excessives ! Réjouissez-vous donc, mes enfants, puisque c'est ici le jour que le Seigneur a fait en votre faveur, et que celui de votre baptême et de votre première communion ont tant de rapport.

Il y a en vous et en moi deux parties (tâchez de bien concevoir ce que je vais dire), il y a en vous et en moi une âme et un corps. L'âme est une substance spirituelle qui ressemble aux anges et qui a de grandes liaisons avec Dieu même. C'est pourquoi quand il fit l'homme il dit : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. C'est par l'âme que nous lui ressemblons, et non pas par le corps ; cette âme, comme une substance spirituelle, est invisible, et quoiqu'elle nous fasse agir, nous ne la voyons pas ; il n'y a que le corps qui, étant matériel, soit sensible et palpable, et c'est par ce corps que nous ressemblons aux créatures sensibles et inférieures, comme c'est par l'âme que nous sommes semblables à Dieu.

Cela supposé, comme vous êtes composés de deux parties, d'âme et de corps, Dieu a voulu prendre possession de l'une et de l'autre, afin que vous fussiez tout à lui et uniquement employés à de saints usages pour sa gloire. Quand est-ce qu'il a pris cette possession ? En deux temps, au jour de votre baptême et à celui de votre première communion.

Quand le prêtre a mis sur vous ses mains, quand il a versé de l'eau sur vos têtes et qu'il a prononcé les paroles qui font l'essence du sacrement, le Saint-Esprit est descendu du ciel pour prendre possession de vos âmes et en chasser le démon, qui s'en était emparé par le péché originel. On a fait sur vous des exsufflations et des exorcismes, on a contraint l'esprit malin de quitter la maison où il était entré, et quoique la chose ne paraisse pas à nos yeux, il est cependant certain, dit saint Léon, qu'elle se fait véritablement. Sortez, puissances infernales, sortez de l'âme de cet enfant : elle n'est plus votre esclave, elle est entrée dans l'adoption et la liberté des enfants de Dieu.

Mais quoique le Saint-Esprit ait pris possession de vos âmes au jour de votre baptême, il ne laisse pas d'y en venir encore prendre une nouvelle aujourd'hui, et en recevant le corps de Jésus-Christ, vous recevez toute la plénitude de la Divinité. Jésus-Christ, mes chers enfants, n'était pas encore entré chez vous ; et si vous avez reçu les grâces de Dieu, vous n'aviez pas encore reçu le principe et l'auteur même de ces grâces. C'est aujourd'hui qu'il vous dit comme à Zachée : Il faut que je demeure dans votre maison ; c'est aujourd'hui qu'il descend pour vous du ciel et qu'il consacre votre corps par le sien.

Vous ne sauriez comprendre comment il vient en vous en corps et en âme : je ne saurais le comprendre non plus, et le plus savant homme qui ait jamais été sur la terre

ne l'a jamais pu comprendre; mais ce que vous ne comprenez ni vous ni moi, ne laissez pas de se faire. Il faut croire qu'il y vient, c'est un article de votre foi, pour la confirmation duquel vous devriez donner tout votre sang, si on vous le demandait. Il y vient réellement et en personne; vous recevez son humanité et sa divinité : non en type et en figure, comme disent fausement les hérétiques, mais effectivement et véritablement; et ce qui est admirable, il se lie si étroitement avec vous, qu'il devient un avec vous. Jésus-Christ devient un enfant, et vous, ô enfants, vous devenez de petits Jésus-Christ; en sorte que dans cette vie il n'y a point d'union plus parfaite que celle qui se fait par une sainte communion; n'en attendez point d'autres, mes chers enfants, en cette vie.

J'ai lu, depuis que le Seigneur m'a fait la grâce de m'appeler au saint ministère, les saint Cyprien, les saint Basile, les saint Augustin, les saint Jérôme, les saint Cyrille, les saint Bernard, les saint Thomas et plusieurs autres Pères que le Saint-Esprit a éclairés de lumières extraordinaires pour leur faire connaître les mystères de notre religion; mais je n'ai trouvé aucun d'eux qui n'avoue que tous les hommes, les anges et les plus sublimes intelligences ne sauraient exprimer les avantages et les merveilles de l'union de Jésus-Christ avec celui qui le reçoit dans la sainte communion.

C'est pourquoi de toutes les fêtes que l'Eglise célèbre durant le cours de l'année, il n'y en a point qui perce mon cœur d'un trait plus sensible et plus amoureux que la solennité du jour auquel Jésus-Christ, près de sortir de cette vie, voulant se donner sans se diviser au ciel et à la terre, aux bienheureux et aux fidèles, institua le saint sacrement de nos autels.

Autrefois deux mères se présentèrent devant Salomon au sujet d'un enfant qu'elles disputaient. Grand roi, dit la vraie mère, nous avons deux enfants à la mamelle, d'un même âge; cette femme que vous voyez devant vous, et moi. Il n'y avait que nous dans une même maison et une même chambre. L'enfant de cette femme étant mort la nuit, et l'ayant étouffé, elle est venue pendant mon sommeil prendre le mien et mettre le sien à la place. Je demande à Votre Majesté de me faire justice, et de me rendre mon enfant. — Cela n'est pas, répondit la fausse mère; c'est vous-même qui avez étouffé votre enfant. Celui qui est plein de vie m'appartient; mais qu'on le coupe en deux, et qu'il ne soit ni à vous, ni à moi. Salomon ayant paru prévenir d'abord la pensée de cette fausse mère, la véritable s'y opposa. Donnez, Sire, cet enfant à cette femme; quoiqu'il m'appartienne, je ne puis souffrir qu'on le coupe en deux. — Je vois bien, répondit Salomon, que tu es la véritable mère; tiens, voilà ton enfant que je te rends.

Il semble qu'il se soit passé quelque chose de pareil au sujet de Jésus-Christ. Le ciel

le voulait avoir, la terre le demandait. Le ciel disait : Il m'appartient; la terre répondait : Il m'appartient aussi. L'un et l'autre avait raison (et c'est la différence que je trouve entre cette histoire de l'Ancien Testament et l'application que j'en fais). Mais saint Paul nous apprend qu'on ne divise pas Jésus-Christ; c'est pourquoi, qu'a fait ce vrai Salomon? Il n'a pas voulu se partager, mais il a voulu, pour satisfaire le ciel et la terre, se donner à l'un et à l'autre. Il s'est donné au ciel sans énigme et sans voile, et il se donne à la terre sous les voiles et les espèces eucharistiques. Il était à propos qu'il retournât à son Père, pour lui rendre compte de la commission qu'il en avait reçue pour la réparation des hommes; mais il était de son amour qu'il demeurât entre les bras de l'Eglise son épouse, et qu'il lui fit compagnie jusqu'à la consommation des siècles.

C'est pourquoi ce Dieu de bonté et de miséricorde institua avant qu'il mourût l'auguste sacrement de nos autels, afin de satisfaire le ciel et la terre. Il devait après sa mort retourner à son Père; mais comme il ne voulait pas nous laisser sans consolation et sans force, il a cru qu'il était à propos qu'il se donnât à nous dans le mystère de son amour, et qu'en nous laissant son corps, il nous laissât son âme, sa divinité et ses infinies perfections.

Or, c'est aujourd'hui pour la première fois que vous recevez cette grâce, c'est aujourd'hui pour la première fois, qu'il vous dit, comme au centenier : Je viendrai chez vous, et je vous guérirai. C'est aujourd'hui pour la première fois qu'il vous fait l'honneur d'entrer dans votre maison, comme il entra dans la ville de Jérusalem, où des disciples et des enfants le reçurent pendant que les personnes âgées et les pharisiens se souciaient peu de lui faire une entrée.

Si vous connaissiez la grandeur de ce mystère, si vous pouviez ouvrir le cœur de Jésus-Christ, pour y voir les mouvements de son amour; si vous pouviez comprendre ce que c'est que lui être uni véritablement et réellement, que ne feriez-vous pas pour vous préparer à le recevoir? Vous devriez être aussi purs que les anges, et encore ne le seriez-vous pas trop, puisqu'ils tremblent devant ce Dieu, d'une pureté et d'une sainteté infinies. Vous allez être unis à Dieu de la manière la plus étroite et la plus parfaite qu'il y ait, si nous en exceptons l'union hypostatique.

Or, comme cette union demande de grandes préparations, et qu'elle ne peut avoir tout son effet, si vous n'y êtes bien disposés, j'ai cru que j'étais obligé de vous faire voir quelques-unes de ces préparations nécessaires, de vous marquer et de pratiquer moi-même, pour vous les rendre plus sensibles, les actes que vous devez former avant que de vous approcher de la sainte table.

Pères et mères, unissez vos esprits et vos cœurs à ceux de vos enfants, et afin que

Dieu accepte le premier sacrifice qu'ils lui font de leurs personnes, et que vous lui faites avec eux; appliquez vos intentions à celles de l'Eglise, implorez l'assistance de la sainte Vierge, des anges et des saints du paradis, et prosternés aux pieds de Jésus-Christ, commencez par le premier acte, qui est un acte de foi.

C'était par là que commençaient les premiers chrétiens lorsqu'ils s'approchaient de la sainte table. Surpris des grands et ineffables prodiges qui s'y font, ils étendaient leurs bras; et pour témoigner à Dieu quelle était leur profonde vénération, ils s'écriaient: *Credo, credo*, nous croyons, Seigneur, nous croyons ce que nous ne voyons et ne connaissons pas. Loin de nous ces recherches indiscrettes et cette curiosité blâmable qui voudraient pénétrer ce mystère, nous le croyons sans que nos yeux nous le montrent, sans que nos oreilles l'entendent, sans que notre goût le savoure. *Credo*, nous, le croyons; vous êtes réellement, effectivement en corps et en âme dans la sainte hostie.

Comme la foi est le fondement de la religion chrétienne, plus elle est forte et animée, plus aussi les vertus sont grandes; et moins il y a de foi, moins elles ont d'action et de force. Ainsi la première disposition intérieure avec laquelle vous devez vous approcher de la sainte table, est un acte de foi. Oui, mon Dieu, et je crois aussi fortement votre réalité dans le saint sacrement, que si je voyais de mes yeux votre sainte humanité; que si je voyais de mes yeux les traits de votre visage, la beauté de votre face, les charmes de votre bouche et les membres de votre auguste corps; et quand il m'arriverait quelque doute sur ce sujet, je n'écouterai jamais ni ma raison, ni mes sens, mais uniquement votre sainte parole et les décisions de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je veux vivre et mourir. Je crois, divin Sauveur, parce que vous l'avez dit; serait-il bien possible que vous ne pussiez pas faire ce que je ne saurais comprendre? Si cela était, vous ne seriez pas ce que vous êtes, et je serais ce que je ne suis pas.

La seconde disposition intérieure avec laquelle il faut vous approcher de la sainte table est une acte d'adoration. C'est une protestation expresse que Dieu est votre souverain, votre principe et votre fin; que tout vient de lui, et que tout doit retourner à lui; que c'est lui qui vous a faits; que ne vous ayant pas faits au hasard et sans dessein, il vous a faits pour lui; que vous ayant faits pour lui, vous devez lui rapporter toutes choses: c'est-à-dire, et ce que vous avez, et ce que vous êtes, et ce qui est au dehors de vous, et ce qui est au dedans de vous.

C'est pourquoi, pour reconnaître ce souverain domaine qu'il a sur vous, cette majesté et cette puissance de laquelle vous dépendez, anéantissez-vous devant lui par une offrande et un hommage de tout votre

être. O Dieu de bonté, ô principe de toutes les créatures, ô auteur de toutes les intelligences, ô souverain être! je suis à vous, je viens de vous, je suis en vous, je suis pour vous et par vous. Faites que, malgré mes passions et mes habitudes, malgré l'inconstance et la bizarrerie de ma volonté, malgré les inclinations de ma nature corrompue, je sois sans cesse occupé de votre gloire, et que je ne travaille jamais que pour elle. O mon tout! ô mon maître! ô mon Dieu! devant qui les séraphins ne sont que des atomes, je vous adore et vous reconnais pour mon souverain, pour mon créateur, mon conservateur, mon rédempteur, mon premier principe et ma dernière fin.

Le troisième acte et la troisième disposition intérieure avec laquelle vous devez vous approcher de la sainte table, est un acte d'humilité. Quand un esprit est fortement persuadé qu'il est devant son Dieu, dans quel anéantissement ne se réduit-il point? Quand je dis un être que le ciel et la terre ne peuvent comprendre, un Dieu infiniment plus élevé que les cieux, infiniment plus profond que les abîmes, infiniment plus étendu que les mers.

Ah! je me vois prêt à recevoir un Dieu infini, immortel, éternel, avec qui les créatures ont moins de rapport qu'il n'y en a entre une montagne et un grain de sable; devant qui les rois et les puissants de la terre ne sont pas même ce qu'est à notre égard un petit moucheron. Je vais recevoir un Dieu qui sera en moi, et moi en lui, qui me changera en lui, et qui demeurera en moi.

O prodige étonnant! le néant dans le tout, le tout dans le néant! Anéantissement des saints, anéantissement des chrétiens et des séraphins, venez à mon secours. Je suis moins devant vous, ô Seigneur, qu'un vil insecte; et cependant tel que je suis, vous voulez bien que je m'approche de vous. Si un ver de terre osait sortir et lever la tête contre la majesté d'un roi quand il passe, y aurait-il garde, soldat, valet de pied qui ne l'écrasât sur l'heure? Considère, mon frère, qu'il n'y eut jamais d'insecte plus vil que toi, jamais de moucheron, de ver de terre plus indigne de paraître devant Dieu que toi; cependant malgré ton indignité et ton néant, il veut te faire la grâce de venir chez toi; abaisse-toi donc profondément, et si tu le pouvais, rentre dans ton néant.

Le quatrième acte et la quatrième disposition intérieure avec laquelle il faut s'approcher de la sainte table, est un acte de contrition et de douleur de ses péchés. Quand je m'approche des saints autels, pour y offrir le redoutable sacrifice de notre religion; et quand vous vous approchez, mes enfants, de la sainte table, pour y recevoir votre Dieu, vos cœurs devraient être brisés de douleur. *Quis dabit capiti meo aquas?* qui est-ce qui me donnera des torrents de larmes pour pleurer mes péchés? J'ai offensé mon Dieu, mon Sauveur, mon divin Jésus; c'est moi qui l'ai crucifié par mes

péchés, c'est moi qui ai enfoncé les épines dans sa tête, c'est moi qui ai percé ses mains et ses pieds de clous, c'est moi qui ai déchiré son corps à coups de fouets, c'est moi qui lui ai craché au visage, c'est moi qui l'ai fait mourir : *Quis dabit capiti meo aquas?* Mes yeux, fondez en larmes; mon cœur, brise-toi de douleur; soupirs, pleurs, gémissements, venez à mon secours, j'ai offensé mon Dieu, j'ai fait mourir mon aimable Jésus.

Saint Jean Climaque rapporte qu'il a vu des personnes dans les déserts qui hurlaient comme des bêtes, qui se mettaient le corps tout en sang et qui eussent voulu qu'il leur eût été permis de se déchirer les entrailles, et qui cependant n'avaient commis qu'un seul péché mortel. Vous en avez commis plus d'un, mes chers enfants, ne donnez donc point de trêve à votre douleur. O divin Sauveur, que ne m'est-il permis de me donner un coup de lance dans le cœur? je ferais par justice ce que vous avez souffert par charité, je ferais pour me punir ce que vous avez fait pour me sauver. Mais comme la chose ne m'est pas permise, donnez-moi la grâce d'une violente componction et d'une douleur vengeresse. Je déclare dès aujourd'hui une guerre éternelle à mes passions, qui se sont soulevées contre vous, à mes vices qui vous ont déshonoré, à mes impiétés qui vous ont fait mourir. Jamais, moyennant le secours de votre grâce, je ne me réconcilierai avec les ennemis de votre gloire et de mon salut.

Je pourrais rapporter encore plusieurs autres actes et dispositions intérieures dans lesquelles il faut que vous soyez, mais je ne doute pas qu'on ne vous les ait déjà expliquées fort au long; je veux seulement vous dire une chose que je vous supplie au nom de Dieu de ne jamais oublier; elle est pour vous et elle regarde particulièrement l'état où vous vous trouvez. C'est de bien considérer l'importante action que vous allez faire, action qui est la première et la plus grande de toutes celles de votre vie; action qui, étant bien faite, sera pour vous une source de mérites et de grâces, et qui, étant mal faite, vous sera une occasion de réprobation et de perte.

On vous l'a dit plusieurs fois en d'autres rencontres, qu'il faut toujours bien commencer, et que quand on commence bien ordinairement on réussit et on finit bien. Quand vous allez à l'école et que vous faites d'abord votre devoir, on a bonne espérance de vous pour la suite : Cet enfant fera quelque chose, il s'y prend bien; au lieu que quand vous négligez votre devoir, que vous ne le faites qu'avec peine après plusieurs corrections ou remontrances, on a sujet de craindre que vous ne ferez jamais grand'chose.

Or cela, en un sens, est encore plus vrai au sujet d'une première communion. Si vous la faites bien, j'espère du Seigneur que tout ira bien pour vous, au lieu que, si vous la faites mal, je crains fort, mes enfants, et je

pourrais peut-être le dire, je crois que tout ira mal.

Les bonnes voies qu'on prend d'abord, les bonnes inclinations que l'on a, les saintes dispositions à recevoir dignement Jésus-Christ pour une première fois, l'aversion qu'on témoigne dès sa jeunesse des moindres péchés, sont d'admirables dispositions à une vertu constante dans toute la suite de la vie et d'un grand secours pour ne pas offenser Dieu dans les plus violentes tentations. En voici un bel exemple que j'ai trouvé dans la sainte Ecriture.

Il est remarqué dans le second livre des Machabées qu'on voulut contraindre Eléazar, qui était Juif, de manger de la chair de porc, dont l'usage lui était défendu par sa loi. Ce n'était pas grand'chose en apparence, pour sauver sa vie, que de prendre un morceau de porc et d'en goûter. On ne l'obligea pas même à cela; ses amis lui dirent seulement de faire semblant d'en manger et que cette déférence simulée aux ordres du roi satisferait ce prince barbare. Qu'allez-vous faire, lui disait-on, par la compassion que l'on avait de son extrême vieillesse? vous allez vous exposer à d'horribles tourments que vous pourriez éviter par une innocente dissimulation; nous allons faire venir des viandes dont il vous est permis d'user; mangez-en, on croira que c'est du porc, et l'on ne vous fera pas mourir.

Mais qu'est-ce que répondit Eléazar? A Dieu ne plaise que j'obéisse au roi contre ma conscience, et qu'à mon âge je veuille user de dissimulation, comme si j'avais fait ce qu'il me commande. Que diront les jeunes gens, quand ils verront qu'un vieillard de quatre-vingt-dix ans a fait ce que font les étrangers et les nations incircconcises et que pour sauver les misérables restes de sa vie, il a voulu feindre de manger ce qui lui était défendu? Non, je ne le ferai jamais; qu'on me fasse mourir, qu'on déchire mes membres pièce à pièce, je ne le ferai pas.

Etrange et courageuse résolution pour un homme de son âge; mais à quoi pensez-vous que l'Ecriture sainte l'attribue et quelle réflexion fit Eléazar pour parler de la sorte? *Cogitare caput ætatis ac senectutis suæ eminentiam dignam, et ingenitæ nobilitatis cænitium, atque a puero optimæ conversationis actus.* Il se représenta, et il y pensa sérieusement, que sa vénérable vieillesse ne pouvait souffrir une si grande lâcheté; il se souvint de la noblesse et de la générosité de sa patrie, et, par-dessus tout cela, il rappella dans sa mémoire ce qu'il avait toujours si chèrement conservé dans son esprit et dans son cœur, la vertu et l'innocence de ses premières années. J'ai toujours tâché de garder à Dieu la fidélité que je lui devais, serais-je assez malheureux pour l'oublier? Dès ma plus tendre jeunesse j'ai eu de bonnes inclinations, et j'ai observé inviolablement ma loi, pourrais-je bien dans un âge décrépit, et étant sur le bord de ma fosse, faire ce que je n'ai jamais voulu faire?

Tant il est vrai, mes chers enfants, que

que rien n'importe davantage que de commencer de bonne heure à être vertueux; et que comme souvent les vices de la jeunesse se perpétuent jusqu'au tombeau comme dit le Saint-Esprit, aussi les vertus de cet âge innocent demeurent jusqu'à la vieillesse. Je sais bien que Dieu, qui est maître absolu de ses grâces, les retire quand il lui plaît et que plusieurs qui ont eu de la vertu pendant plusieurs années se corrompent dans les suivantes; mais ordinairement parlant, on meurt comme on a vécu, et l'on vit comme l'on a commencé à vivre.

Or, quand est-ce, mes chers enfants, que que vous pouvez mieux commencer à vivre que dans vos premières communions? Quand est-ce que la grâce se répand avec plus d'abondance que dans un sacrement qui trouve une âme innocente et qui s'y est bien préparée? Dans un sacrement où Dieu, auteur de toute grâce, se donne; où il se fait enfant avec les enfants, afin qu'ils croissent en sagesse aussi bien qu'en âge? Dans un sacrement dont la vertu influe sur les autres temps de la vie, et par lequel un Dieu se plaît à se reposer dans un cœur où le démon n'a jamais régné, ou dont le règne a été si court qu'il en a été aussitôt chassé?

Au contraire, rien ne vous serait plus fatal que de commencer en mauvais état. Ce ne serait pas un simple péché, ce serait un sacrilège énorme; ce ne serait pas une faute excusable, ce serait un horrible déicide; ce serait recevoir Jésus-Christ pour le poignarder, pour l'insulter, pour lui faire violence, pour le crucifier et le livrer entre les mains de ses ennemis. Ecoutez bien une étrange histoire, elle est véritable, puisque c'est un des premiers Pères de l'Eglise qui la rapporte, et dont il assure avoir été lui-même témoin oculaire.

« J'étais présent, dit saint Cyprien, et j'ai vu de mes propres yeux ce que je vais dire. Des parents chrétiens qui s'étaient enfuis du temps de la persécution, avaient une petite fille qu'ils abandonnèrent aux soins de sa nourrice. Cette misérable femme se trouvant pressée de sacrifier aux idoles, mena avec elle ce petit enfant; et comme elle ne put manger des viandes qui leur avaient été offertes, les païens lui donnèrent un peu de pain trempé dans du vin, qui avait été présenté à ces abominables divinités. La mère de cette fille revint quelque temps après, quand la persécution fut moins violente, et la mena avec elle à l'église, lorsque j'offrais le saint sacrifice. Pendant tout ce temps cet enfant se tourmentait et faisait connaître, par ses cris et ses contorsions ce qu'elle ne pouvait expliquer par ses paroles. Mais ses clameurs et ses convulsions furent bien plus grandes lorsque, le sacrifice étant fini, le diacre lui présenta à son tour la coupe, pour y boire comme les autres fidèles. Car ce fut alors que cette enfant, par un certain mouvement d'en haut, détourna sa tête, serra la bouche pour ne pas boire; et, comme le diacre lui eût fait violence pour lui en faire prendre,

elle vomit dans le même moment, et l'eucharistie ne put demeurer dans un corps ni dans une bouche violée, non par la faute de cette fille, mais par le crime de sa nourrice. On reconnut bientôt d'où venaient ces contorsions et ce vomissement, et quelle horreur le ciel a d'une âme qui, quoiqu'elle soit encore incapable de mal faire, ne laisse pas d'être souillée. *Præsentæ ac testæ meipso accipite quid evenerit. Parentes sorte fugientes dum trepidi minus sibi consulunt sub nutricis alimento parvulam filiam reliquerunt. Relictam nutrici detulit ad magistratus. Illic ei apud idolum quo populus confluebat, quod carnem nondum posset edere per ætatem, panem mero mistum, quod tamen et ipsum de immolatione pereuntium supererat tradiderunt. Recepit filiam postmodum mater, sed facinus puella commissum, tam loqui et indicare non potuit quam ne intelligere prius potuit, nec arcere. Ignorantia igitur obreptum est ut sacrificantibus nobis eam secum mater inferret. Sed enim puella mista cum sanctis, pacis nostræ et orationis impatiens nunc ploratu concuti, nunc mentis æstu cœpit fluctuabunda jactari, et velut tortore cogente, quibus poterat indicis conscientiam facti in simplicibus adhuc annis rudis anima fatebatur. Ubi vero, etc. (CYP., l. De lapsis).*

Jugez de là, ajoute saint Cyprien, ce que c'est de celle qui offense Dieu mortellement et qui communie en mauvais état. Jugez de là, mes chers enfants, l'horreur que Dieu aurait de vous si dès cette première communion vous le receviez indignement. Jugez de là si volontairement, et faute de vous être bien préparés, vous logiez dans votre cœur Jésus-Christ avec le démon, la souveraine bonté avec la souveraine malice, Dagon avec l'arche, le péché avec Dieu.

Voilà, mes chers enfants, ce que j'avais à vous dire. Jésus-Christ s'est toujours plu avec des enfants. Jésus-Christ a toujours été bien aise qu'on lui amenât des enfants, et quand on s'en est scandalisé : Laissez-les venir à moi, a-t-il dit. Je les aime et je les propose à tout le monde pour exemple.

Voilà en partie ce que vous devez faire avant et après la communion. Passez le reste de la journée avec des sentiments de piété, et dites souvent en vous-mêmes : Mon Dieu, je vous ai reçu; mais êtes-vous entré en mon âme, êtes-vous entré dans mon cœur, toutes les parties de mon corps sont-elles à vous? Oui, mon Dieu, vous formerez désormais toutes mes pensées et vous réglerez tous mes desirs. Vous serez dans mes yeux pour conduire mes regards, vous serez sur ma langue pour régler mes paroles, vous serez dans mes mains pour sanctifier mes actions.

Faites, divin Jésus, source de grâces et de miséricordes, faites que je ne vous offense jamais; et si vous prévoyez que je doive vous offenser, commandez à ces piliers de m'écraser plutôt, et aux entrailles de la terre de m'engloutir. Je proteste devant ces saints autels que je ne désire que votre gloire; mais comme je ne puis rien

faite sans votre grâce, je vous la demande, pour marcher toute ma vie dans la voie de vos commandements, afin que vous ayant été fidèle, vous me donniez votre bénédiction et que je vous entende dire : Venez, le bien-aimé de mon Père, prendre possession de ma gloire. *Amen.*

SERMON CVII.

SUR LE MÊME SUJET.

Innocentes, et recti adhæserant mihi (*Psal. XXIV*).

Les innocents et ceux qui ont le cœur droit se sont attachés à moi.

Si ces paroles du roi-prophète se peuvent s'entendre en général de tous les hommes, que l'innocence et la droiture d'âme rend agréables à Dieu; il est vrai aussi qu'on peut les appliquer en particulier, et dans un sens encore plus propre, à ceux qu'un âge tendre et susceptible des premières impressions de la grâce, met en état de s'approcher de plus près de ce même Dieu par la plus intime et la plus forte de toutes les unions.

David ne considérait pour lors qu'un attachement d'esprit et de volonté, qui sont les grandes dispositions pour s'unir à Dieu, les plus sûrs moyens de lui plaire et de jouir éternellement de lui dans le séjour de sa gloire. Car quand il demande ailleurs, qui est-ce qui montera sur sa montagne, et qui demeurera dans le lieu saint? Il répond que ce sera celui dont les mains se seront trouvées innocentes, le cœur pur et l'âme détachée de toute vanité pour ne s'appliquer qu'à son devoir. Mais que n'eût-il pas dit, s'il avait reconnu dès lors une autre union, qui est l'effet propre du saint sacrement de nos autels, et s'il avait vu de jeunes enfants assiéger la table du Seigneur, pour être nourris de sa propre substance? Il se serait écrié pour lors : Les innocents, et ceux qui ont le cœur droit se sont attachés au Seigneur.

Ce qu'il ne connaissait pas, mes chers enfants, vous arrive aujourd'hui, et je voudrais qu'il fût en mon pouvoir, de vous faire comprendre la grandeur, la dignité, l'excellence de l'action que vous allez faire. La préparation que vous y avez apportée, en confessant vos péchés avec douleur dans les tribunaux de la pénitence, et la résolution que vous avez prise de n'en plus jamais commettre; peut-être même l'innocence baptismale que quelques-uns de vous (oh! que je voudrais de toute l'étendue de mon âme que le nombre en fût plus grand!) ont conservée, vous font regarder de Dieu avec complaisance, et il me semble lui entendre dire dans cette sainte cérémonie : Les innocents, et ceux qui ont le cœur droit se sont attachés à moi.

DIVISION.

Vous aurez avec Jésus-Christ cette admirable union, mes chers enfants, si vous y étant bien disposés, vous faites ce que je vais vous enseigner en peu de paroles, et que vous pourrez vous appliquer dans toutes

les communions que vous ferez pendant le cours de votre vie. Je vais vous montrer en peu de mots ce que vous devez faire avant que vous vous approchiez de la sainte table; et ce qu'il faut aussi que vous fassiez après que vous vous en serez approchés. Tâchez donc de bien comprendre d'abord quelle doit être la disposition d'un chrétien qui va pour la première fois recevoir Jésus-Christ, le Fils du Père éternel, le chef-d'œuvre du Saint-Esprit, le Dieu des hommes et des anges, le juge des vivants et des morts, la félicité et la couronne des bienheureux.

PREMIER POINT.

Jésus-Christ s'est trouvé en quatre différents endroits, et a eu quatre demeures. La première demeure est le sein de son Père, où il a été de toute éternité, et où il sera à jamais. Je demeure dans mon Père, et mon Père demeure en moi, dit-il lui-même dans l'Evangile. C'est dans le sein de ce Père qu'il est engendré avant le commencement des siècles, c'est le sein de ce Père qui l'engendre encore aujourd'hui dans la splendeur des saints, avec une parfaite et entière égalité de substance. Le second lieu où le Fils de Dieu s'est trouvé et qu'il a choisi pour y faire sa demeure, est le sein de sa bienheureuse mère. Nous disons tous les jours dans l'office du matin, qu'il n'a pas eu horreur d'entrer dans le sein de cette Vierge, au contraire il s'y est plu, et ayant donné à cette incomparable créature toute la pureté qu'il a cru nécessaire pour un si excellent ministère, il y a demeuré neuf mois. Le troisième lieu où Jésus-Christ fait et fera éternellement sa demeure, c'est le paradis. Il en est descendu pour venir en terre par son incarnation, il y est remonté en quittant la terre par son ascension, et il y demeurera jusqu'à la consommation des siècles; c'est là son siège, c'est là son palais, c'est là son trône. Le quatrième endroit où Jésus-Christ prend plaisir de demeurer, c'est le cœur d'un homme de bien, c'est l'âme d'une personne innocente, ce sera, à ce que j'espère, la vôtre, mes chers enfants. Il dit dans l'Ecriture que son plaisir est d'être avec les enfants des hommes, mais il témoigne dans l'Evangile que parmi ces enfants des hommes, il aime l'âge le plus tendre : *Sinite parvulos venire ad me*, laissez venir à moi les petits enfants. Or, c'est par la communion que vous venez à lui, et que vous vous y présentez, comme nous le dirons dans la suite, non par un ministère étranger, mais par votre propre choix.

Quelle démarche! quel bonheur! Vous allez, mes chers enfants, ressembler au sein du Père éternel, où son Fils a demeuré durant toute l'éternité; vous allez ressembler au sein de la Vierge, où il a demeuré pendant neuf mois; vous allez ressembler au paradis, où il a établi son trône et où il régnera éternellement. Mais quelle pureté, quelle sainteté devez-vous avoir, et dans quelles dispositions devez-vous être?

On vous en a expliqué plusieurs dont je

ne vous parle pas, telles que sont les actes de foi, d'adoration, d'humilité, de confiance, de respect, et d'autres, en voici seulement quelques-unes que je vous prie de retenir.

La première de ces dispositions est un grand désir de recevoir Jésus-Christ : une grande soif, je ne dis pas seulement de sa justice, mais encore de son corps et de son sang. Car il y a deux sortes de faim et de soif, l'une qui regarde tous les chrétiens en général, l'autre qui regarde en particulier ceux qui veulent communier. La faim de la justice et la soif de la perfection, voilà pour tous les chrétiens ; faites tout ce qu'il vous plaira, si vous n'avez cette faim et cette soif, vous n'irez jamais au ciel, puisque selon Jésus-Christ il n'y a de bienheureux que ceux qui l'ont : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam.*

La faim et la soif du corps et du sang de Jésus-Christ, voilà pour ceux qui doivent communier. Si quelqu'un a soif, dit-il dans l'Evangile, qu'il vienne à moi, qu'il boive à longs traits, et qu'il se désaltère ; il se chargera, par une fécondité intérieure que je lui donnerai, en rivière et en source, d'où sortiront des eaux qui rejailliront jusqu'à la vie éternelle. Petit troupeau choisi de Jésus-Christ, âmes vierges et innocentes, avez-vous cette faim et cette soif ? Quelle ardeur, quel empressement sentez-vous, pour manger le corps et boire le sang de votre Dieu ?

Il vous en a donné lui-même l'exemple quand il a voulu instituer le saint sacrement. Mes chers amis, vous ne pouvez douter que je ne vous aime, dit-il à ses disciples, je vous en ai donné plusieurs témoignages ; cependant il faut que je vous quitte et que je retourne à mon Père. Contentez vos yeux, regardez-moi bien, satisfaites vos inclinations, gravez-moi dans vos esprits et dans vos cœurs, afin que si vous ne pouvez pas toujours me posséder, vous ayez au moins l'image d'un Dieu qui vous aime et qui ne cessera jamais de vous aimer.

Je m'en vais à mon Père, je vous quitte ; mais auparavant j'ai dessein de faire ma Pâque avec vous ; et non-seulement je le désire maintenant, mais il y a trente-trois ans que je l'ai désiré ; et dès le premier moment que je me suis fait homme, l'un des plus gands empressements que j'aie eus, a été de m'unir à vous, afin que vous fussiez toujours en moi, et moi toujours en vous. Venez, mes chers disciples, je veux vous incorporer en moi, je veux que vous me possédiez en corps, en âme, selon mon humanité et ma divinité, je veux être la nourriture, la vie, la sanctification et la résurrection de vos âmes.

Voilà quelles ont été les ardeurs du Fils de Dieu, pour s'unir à vous ; c'est pourquoi vous seriez bien insensibles et bien ingrats, si vous ne répondiez à ces impatiences de l'amour divin, par des empressements réciproques. Qu'était-il besoin qu'il s'unît à vous par le sacrement de l'eucharistie ? quel bien, quelle gloire devait-il en recueillir ?

en eût-il été moins heureux et moins glorieux dans le ciel ? non, sans doute ; puis donc que c'a été pour votre consolation, votre gloire, et votre bonheur particulier, qu'il a témoigné cette ardeur, n'est-il pas juste que de votre côté vous ayez une grande faim, non-seulement de sa justice, mais encore de sa chair et de son sang ?

Saint Chrysostome fait là-dessus une belle comparaison. Un petit enfant qui a été deux jours sans prendre la mamelle de sa nourrice est tout en chaleur et en feu, dit ce Père. Il pleure, il se tourmente ; on a beau le promener et lui montrer de petits jouets, on a beau rire autour de lui et tâcher de le divertir ; il s'agite sans cesse, il se remue de tous côtés, et dès qu'il aperçoit sa nourrice, il lui tend les bras, se jette à corps perdu sur elle, prend sa mamelle, la tire, et voudrait, s'il pouvait, s'enfoncer jusque dans son cœur et dans ses entrailles.

C'est là ce que vous voyez souvent dans vos maisons, mes chers enfants ; mais c'est là ce qui vous montre l'ardeur et l'empressement extrême que vous devez avoir de vous nourrir de Jésus-Christ, et, comme dit l'Ecriture sainte, d'être allaités de la mamelle de ce roi. O la bonne mamelle ! ô la sainte et royale mamelle ! Vous l'avez bien dit, Esprit-Saint, que cette mamelle valait mieux que le vin. Le vin fait perdre l'esprit et la raison, et cette mamelle les soutient et les fortifie. Le vin rend souvent impudique, et cette mamelle fait des vierges ; mais le vin, plus on le tire, plus il tarit, et à force de le tirer, il ne vient plus, et plus on s'approche de l'eucharistie, plus on se jette sur cette mamelle divine, plus elle est féconde et intarissable.

Ne vous en étonnez pas, c'est la mamelle d'un Dieu, qui vous aime et qui vous aimera toujours, à moins que vous ne l'abandonniez les premiers ; d'un Dieu qui veut vous faire goûter les douceurs de son amour et les suavités de sa sainte chair ; d'un Dieu dont la bonté est infinie et dont les consolations sont sans bornes : *Meliora sunt ubera tua vino* ; oui, mon Dieu, vos mamelles sont meilleures que le vin. Oh ! qu'il me tarde de me jeter dessus ! qu'il me tarde de baiser et d'embrasser ce sein divin ! que ne puis-je m'y enfoncer tout entier ! O mon Dieu ! ô aimable Jésus ! si je pouvais vous recevoir par mes yeux, par mes mains, par toutes les facultés et les puissances de mon âme et de mon corps, comme je vous recevrai par ma bouche, en prenant les espèces eucharistiques, que je serais satisfait ! que je me tiendrais content !

Il y a dans l'Evangile deux endroits qui renferment, ce semble, une apparente contradiction. D'un côté Jésus-Christ dit : Celui qui mangera ma chair n'aura plus faim, et celui qui boira mon sang n'aura plus soif ; et d'un autre côté il dit : Celui qui boira mon sang aura encore soif, et celui qui mangera ma chair aura encore faim. Comment concilier deux passages qui paraissent si opprésés ?

Il arrive dans la participation du corps adorable de Jésus-Christ quelque chose de semblable à ce qui arrive aux bienheureux dans le ciel. Il y a dans le ciel, dit saint Augustin, de la satiété et de la faim ; mais une satiété sans dégoût et une faim sans inquiétude. Les bienheureux voient ce qu'il y a en Dieu, goûtent et savourent ce qu'il y a en ce souverain bien. Voilà leur satiété qui fait leur bonheur ; car s'ils désiraient toujours sans rien voir et sans rien posséder, ils ne seraient pas heureux.

Mais comme tout ce qui est en Dieu est infini : comme sa puissance est infinie, comme sa sagesse est infinie, comme sa bonté est infinie, comme sa justice est infinie, comme sa providence est infinie, plus ils voient, plus ils veulent voir, plus ils connaissent, plus ils désirent de connaître. *In quem desiderant angeli prospicere*, leur satiété leur donne de la soif, et leur soif est suivie de satiété, c'est un perpétuel cercle, c'est une éternelle succession de possession et de désirs.

Sur la terre il arrive quelque chose à peu près semblable. Le même Dieu que possèdent les bienheureux sans voile est le même que vous allez recevoir, mes enfants, sous le voile du sacrement. Il faut donc, quand vous aurez eu le bonheur de le recevoir, que vous en soyez rassasiés ; mais il faut en même temps que vous désiriez encore de le posséder ; désirs avant la communion, pour s'unir à lui : désirs après la communion, pour s'incorporer encore en lui. Celui qui me mangera n'aura plus faim, celui qui ne mangera aura encore faim.

La seconde disposition que je vous demande est une disposition d'amour et de charité. Ce sacrement est un mystère d'amour. Jésus-Christ l'a institué pour vous donner le dernier témoignage de son amour, et c'est là, comme dit le saint concile de Trente, qu'il a pris plaisir d'en répandre toutes les richesses. Il ne faut donc jamais en approcher sans avoir le cœur plein d'amour, et sans répondre à une charité infinie par des mouvements de charité.

Qu'y a-t-il, disait saint Augustin, qu'y a-t-il dans le ciel et sur la terre qui soit plus digne de mon amour que Dieu ? O ciel ! tu es bien grand, ô terre ! tu es bien étendue ; mais vous n'avez rien, si je vous considère, séparés de Dieu, qui mérite que je vous aime. C'est lui seul qui est digne de mon amour, c'est par conséquent lui seul que je veux posséder.

Richesses, éloignez-vous de moi, Dieu est seul mon souverain bien. Plaisirs, retirez-vous de moi, Dieu est seul ma satisfaction et mon repos. Gloire du monde, éclipez-vous, grandeurs de la terre, anéantissez-vous, Dieu est seul ma grandeur et ma gloire.

Cette disposition vous est d'autant plus nécessaire, que non-seulement manquer de charité c'est n'être pas en état de grâce, et par conséquent commettre un horrible péché en communiant, mais encore n'avoir

pas cet amour, c'est aller directement contre la fin de ce sacrement et vous perdre.

Car je remarque, après saint Augustin, qu'on peut aimer le corps de Jésus-Christ charnellement, qu'on peut aimer l'esprit de Jésus-Christ charnellement, et qu'on peut aimer la chair de Jésus-Christ spirituellement. Le premier de ces amours est imparfait, le second est criminel, le troisième est saint. Le premier était celui des apôtres avant l'ascension de Jésus-Christ ; ils l'aimaient charnellement, ils ne voulaient pas quitter sa présence visible ; et comme ils étaient hommes, ils étaient attachés à lui d'une affection humaine : *Homines in homine humano tenebantur affectu*. Ne nous quittez pas, cher maître, ne nous quittez pas ; que voulez-vous que nous fassions, si nous vous perdons ? Il le faut, leur répond Jésus-Christ, et il vous est même expédient que je m'en aille. Votre amour est un amour imparfait, un amour intéressé, un amour humain ; il faut que je m'en aille. Le second était celui de Simon le Magicien, amour criminel, amour infâme, amour sacrilège. Il aimait l'esprit de Jésus-Christ, parce qu'il voyait les miracles qu'il opérait, et sans prendre les sentiments des apôtres et des disciples qui s'étaient rassemblés dans le cénaire, afin de l'invoquer par leurs prières et leurs bonnes œuvres, il voulait l'acheter, comme s'il eût été à vendre, et qu'on eût pu le posséder par argent. Malheureux, tu éprouveras bientôt, par un châtement visible, combien il est funeste d'aimer de la sorte le Saint-Esprit. Le troisième est celui des vrais chrétiens qui aiment la chair et le corps de Jésus-Christ, mais d'une manière spirituelle et sainte. La chair de Jésus-Christ sans l'esprit de Jésus-Christ ne sert de rien, et l'esprit de Jésus-Christ sans sa chair, lorsqu'on est obligé de la manger, ne sert de rien non plus. La chair de Jésus-Christ séparée de son esprit et de ses grâces, rend les uns criminels, et les fait mourir, et l'esprit de Jésus-Christ sans la participation de sa chair, rend les autres languissants et faibles. Ainsi l'amour que je vous demande est un amour spirituel et saint, et pour cela que devez-vous faire ?

-Vous devez, dit saint Bonaventure, vous approcher de la sainte eucharistie avec un cœur avide, *animo avido* ; ce n'est pas assez, car cette faim et cette avidité pourrait provenir comme dans les maladies d'une corruption d'humeurs vicieuses ; avec un cœur paisible, *animo pacato* ; ce n'est pas encore assez, car ce pourrait être une fausse paix : il faut vous en approcher avec un cœur vide de tout péché mortel, et d'un attachement au péché véniel, *animo vacuo*. Abstenez-vous de ces puérilités, de ces badineries, de ces petits mensonges, de ces légères émulations et contestations ; détachez vos cœurs de tout cela.

Mon Dieu (et répétez avec moi cet acte d'amour), mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces ; et parce que je ne puis vous aimer

dignement, quoique je fasse, souffrez, mon Dieu, que je vous offre l'amour que vous avez pour votre divine essence, et vos infinies perfections. Souffrez que je vous offre, Père éternel, l'amour que vous avez pour votre Fils, et l'amour que votre Fils a pour vous; que je vous offre l'amour que vous et votre Fils ont pour le Saint-Esprit, et celui que le Saint-Esprit a pour vous et pour votre Fils. Souffrez que je vous offre l'amour que vous avez pour la sainte Vierge, pour les anges bienheureux, et pour tous vos saints, et l'amour que la sainte Vierge, vos anges, et vos saints ont pour vous. O Dieu Père, ô Dieu Fils, ô Dieu Saint-Esprit, unissez-moi à vous d'une union si étroite, que je n'en sois jamais séparé, que vous demeuriez en moi, et moi en vous, dans le temps, et durant toute l'éternité.

C'est avec ces sentiments que j'ose m'approcher de vous, chétive et misérable créature que je suis. Je ne mérite rien, et vous voulez me donner ce que vous êtes; je ne mérite que votre indignation et votre indifférence, et vous me faites le plus précieux de tous les dons. Faites, Seigneur, que je le reçoive avec la même intention que vous aviez, quand vous instituâtes ce sacrement d'amour, que vous communiquâtes vos apôtres, et que vous leur dites : Ceci est mon corps, ceci est mon sang.

Après cela, mes chers enfants, approchez-vous de la sainte table avec une grande modestie. Tenez le corps et la tête un peu élevés, les yeux baissés, et les mains jointes. Un moment avant que de recevoir la sainte hostie, dites en votre cœur : Aimable Jésus, je me donne à vous pour le temps et pour l'éternité; et quand on vous la présentera, recueillez-vous en vous-mêmes dans un profond silence, afin que Jésus-Christ vous parle intérieurement, qu'il vous échauffe et qu'il vous éclaire.

SECOND POINT.

Il me reste à vous expliquer en peu de paroles ce que vous devez faire après la sainte communion; parmi plusieurs avis que je pourrais vous donner, en voici quelques-uns qui m'ont paru les plus importants.

La première chose que vous devez faire, est de remercier Dieu de la grande et inestimable grâce que vous venez de recevoir. Le sacrement de nos autels est appelé eucharistie par cette raison. Tantôt on lui donne le nom de sacrifice, tantôt celui de nourriture, tantôt celui de viatique, tantôt de trésor, tantôt celui du mystère. C'est un sacrifice de propitiation et d'expiation, comme représentant celui de notre rédemption sur la croix; c'est une nourriture céleste qui, plus admirable que la manne du désert, nous préserve d'une mort éternelle. C'est un viatique qui, plus fort que celui d'Elie dans la solitude, nous fait passer du temps à l'éternité; c'est un trésor plus riche que ceux de la terre, qui ne nous peuvent procurer que des biens temporels et passa-

gers, pendant qu'il nous en donne d'infinis et d'immuables. C'est un mystère, et l'un des plus grands de tous nos mystères, puisqu'il renferme tous les autres, étant une extension de l'incarnation, une figure de la résurrection, un mémorial de la passion de Jésus-Christ.

Mais le nom le plus ordinaire que porte ce sacrement est celui d'eucharistie, c'est-à-dire de remerciement et d'action de grâces. Vous recevez par là un don inestimable; car que pouvez-vous souhaiter mieux que de posséder l'âme, le corps, la divinité, l'humanité de Jésus-Christ? mais vous avez par là occasion de témoigner votre gratitude, de la manière du monde la plus surprenante, puisque vous vous servez du présent même qui vous est accordé, pour remercier celui qui vous le donne.

La plus grande marque de la lâcheté d'un cœur, est l'ingratitude; la plus grande marque de la vôtre serait donc de méconnaître un si grand bienfait; mais comme vous y tomberiez nécessairement, si Dieu n'y avait pourvu, puisqu'entre la reconnaissance et le bienfait, il y aurait toujours une distance infinie, qu'est-il arrivé? vous remerciez Dieu par un Dieu, et ne pouvant lui témoigner votre gratitude par un meilleur endroit qu'en lui offrant ce qu'il vous donne, vous vous acquittez par là de votre devoir.

Dites-lui donc dans vos cœurs ce que je vais lui dire de bouche : Mon Dieu, je vous remercie de la grâce que vous m'avez faite, de vous donner à moi, et je vous offre en action de grâces tous les remerciements que les saints vous donnent dans le paradis, et qu'ils vous donneront pendant toute l'éternité. Je m'offre à vous, quoique je sois à vous par une infinité de titres. Je suis à vous par le bienfait de la création, je suis à vous par le bienfait de la rédemption, je suis à vous par le bienfait de la vocation et de la justification, je suis à vous par le bienfait de la très-sainte communion; mais pour toutes ces grâces que j'ai reçues de votre infinie bonté, je vous rends vous-même à vous-même, et vous prie de vous remercier vous-même.

Je ne puis rien, mon Dieu, et je ne suis rien, mais en quelque état de misère et de néant que je sois, je vous consacre ce que vous m'avez donné. Vous m'avez donné un esprit, il ne pensera plus qu'à vous; vous m'avez donné une mémoire, elle ne se souviendra plus que de vous; vous m'avez donné un cœur, il n'aimera plus que vous; tout ce que j'ai, tout ce que je suis, tout ce que j'espère, tout ce que je désire, tout est pour vous.

Mais comme la plus grande marque de la reconnaissance d'une grâce qu'on a reçue et de l'estime qu'on en fait, est le soin de la conserver, aussi la seconde chose que vous devez faire après votre première communion est de faire une ferme résolution d'en conserver précieusement le fruit.

Quand l'épouse des Cantiques eut rencontré son bien-aimé, elle s'écria toute trans-

portée de joie : Je le tiens, et je ne le laisserai pas aller. C'est Jésus-Christ que vous possédez, mes chers enfants, c'est-à-dire le plus aimable, le plus tendre, le plus généreux, le plus fidèle de tous les époux ; c'est pourquoi formez une ferme résolution de ne le jamais quitter.

Quand les vestales romaines avaient laissé éteindre le feu sacré, c'était, au sentiment de ces peuples, une marque assurée de leur malheur. Tout autre accident ne leur faisait point de peine, tant que ce feu sacré subsistait ; mais dès qu'il était éteint, on voyait partout une consternation universelle, et l'on condamnait à de très-sévères peines ces vierges négligentes et folles.

Cependant, ce prétendu feu sacré n'était qu'une marque de la superstition païenne. Nous en avons dans nos églises un qui est tout saint, un que vous devez chèrement conserver, dès que vous l'aurez reçu. Votre Dieu est, dit l'Ecriture, un Dieu qui ressemble au feu : *Deus noster ignis*. Il purifie comme le feu, il chauffe comme le feu, il consume comme le feu ; heureux, si vous entretenez ce feu sacré, mais malheureux si vous le laissez éteindre. Heureux, si ce feu divin que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre demeure dans vos âmes, et si ce Dieu purifiant, comme l'appelle saint Chrysostôme, réside dans vos cœurs par ces grâces de chaleur qui lui sont propres ; mais malheureux, si vous l'obligez d'en sortir, si par une froide indévotion et un changement de vie vous l'éteignez.

Tâchez donc, mes chers enfants, de l'entretenir toujours, comme les prêtres étaient obligés d'entretenir celui de l'ancienne loi. L'Ecriture dit qu'ils y mettaient du bois tous les jours, car s'ils avaient cessé d'y en mettre, ils n'en auraient plus trouvé. Faites-en de même, entretenez ce beau feu de la grâce de votre première communion par une continuité de bonnes œuvres, par vos prières, par votre obéissance à vos pères et à vos mères, par un grand soin de plaire à Dieu, et de ne jamais rien faire qui lui déplaise.

Oh ! qu'il vous serait plus avantageux que la terre s'ouvrit pour vous abîmer, que l'air se corrompît pour vous emposter, que le ciel éclatât en tonnerres et en foudres, que de retomber dans un seul péché mortel où vous mourussiez.

Quand vous aurez la grâce, comme je crois que vous l'avez, rien ne pourra vous nuire ; quand vous ferez une bonne communion, et que vous en conserverez précieusement le fruit, les plus grands maux du monde ne pourront vous apporter aucun préjudice. Jésus-Christ vous protégera, Jésus-Christ vous défendra, et vous donnerez encore avec plus de hardiesse que Job le défi à vos ennemis. Tenez-vous auprès de moi, ô mon Dieu ! soyez à mes côtés, entrez en mon âme, unissez-vous à toutes mes puissances, je délie tel ennemi que ce soit de me nuire. Mais quand je vous aurai une fois perdu, que deviendrai-je ? Fallait-il que je vous reçusse pour vous chasser, que je

soupirasse après vous pour vous traîner, que je vous priasse de venir en moi afin de vous crucifier de nouveau ?

Prenez-y bien garde, mes chers enfants, et qu'il n'en soit pas de vos âmes comme des eaux du Jourdain. L'Ecriture remarque que ces eaux s'arrêtèrent quand l'arche d'alliance passa ; celles qui coulaient vers la mer Morte lui laissèrent le passage libre, et celles qui venaient d'en haut s'arrêtèrent et furent suspendues comme un mur de cristal.

Oh ! le surprenant prodige ! de voir un fleuve qui était débordé arrêter tout d'un coup ses eaux, pour laisser passer l'arche d'alliance ! Oh ! qu'il avait de respect pour la main de Dieu qui suspendait son cours, et pour ce monument visible de sa majesté ! Mais dès que cette arche fut passée, ces eaux suspendues se rabaissèrent et reprirent leur cours ordinaire pour remplir leur lit qu'elles avaient laissé vide.

Encore un coup, qu'il n'en soit pas ainsi de vos âmes. Quand vous aurez reçu, non une arche inanimée, où étaient les tables de la loi et un peu de manne, mais l'arche vivante de la nouvelle alliance ; quand Jésus-Christ sera entré dans vos cœurs, et qu'il en aura pris possession, ne souffrez jamais que vos passions, qui ressemblent à ces eaux, reprennent leur cours, et qu'elles vous engagent dans de nouveaux péchés. Laissez-là ces jeux, ces petites débauches, ces mauvaises compagnies, cette désobéissance à vos parents, cette inapplication à vos devoirs, ces jalousies, ces querelles, ces haines ; l'époux de vos âmes est chez vous, vous le tenez ; ne souffrez jamais qu'il vous quitte.

Il y avait un sang testamentaire sur lequel un homme jurait et faisait serment, pour engager plus inviolablement sa parole ; et quand il arrivait que cet homme se parjurait et qu'il violait son serment, on le faisait mourir. Ce n'était là, mes enfants, qu'une faible cérémonie et une figure assez éloignée des protestations que vous avez faites dans l'ardeur de votre dévotion.

N'est-il pas vrai que vous avez promis à Dieu que vous renoncerez à vos anciennes habitudes, que vous vous dépouillerez du vieil homme pour vous revêtir du nouveau, que vous changerez de vie ? qu'étant autrefois paresseux vous deviendriez diligents ; emportés, vous deviendriez doux ; querelleurs, vous deviendriez pacifiques ; désobéissants, vous deviendriez dociles et soumis ; gourmands, vous deviendriez tempérants et sobres ? ce sont là les protestations que vous avez faites aux pieds des autels, devant vos confesseurs et vos directeurs, devant vos pères et vos mères. Pour les rendre plus inviolables, vous avez pris le corps et le sang de votre Dieu ; ainsi si vous venez à les violer, quels supplices ne mériterez-vous pas ?

Faites donc cette résolution de ne vous éloigner jamais de vos devoirs, et que votre tendre jeunesse vous serve de règle pour tout le reste de votre vie. Quand la vigne

est encore jeune et faible, elle tâche de se soutenir et de se fortifier contre l'impétuosité des vents. Sans attendre pour cela le secours de la main d'un vigneron qui l'attache, elle se jette à ce qu'elle rencontre, et elle l'embrasse avec tous les petits filets qu'elle pousse. C'est par là qu'elle se soutient, et plus elle est vieille, plus ces appuis qu'elle a pris d'abord lui servent pour l'empêcher de tomber : *Video vitem adhuc teneram. Intelligit tamen jam opera sua, et voluntatem alicui adherere enixa ut proficiat. Non exspectata rustica disciplina, sine arundine, etc. Si attigerit utique amabit et quidem viriosius amplexabitur de suo ingenio quam de tuo arbitrio, properat esse securo* (TERTUL., lib. *De anima*).

Voilà ce que vous devez faire, pour vous conserver dans votre innocence. Vous avez eu le bonheur de vous attacher à Jésus-Christ, vous lui êtes attachés par le plus fort de tous les liens ; ne vous en séparez jamais, et servez-vous de ces premiers attachements, pour lui être toujours unis, malgré les vents de votre propre inconstance et les orages de vos tentations.

Oh ! que vos liens sont forts, si vous savez bien vous en servir ! Les premiers sont ceux de votre baptême, les seconds sont ceux de votre première communion. Par les premiers vous êtes revêtus de Jésus-Christ, car c'est ainsi que l'apôtre saint Paul s'en explique ; par les seconds vous demeurez en Jésus-Christ, car c'est de la sorte que ce Dieu l'a dit lui-même.

C'est pourquoi, pour conserver une si grande grâce, ressouvenez-vous sans cesse de ces deux engagements. Hélas ! mes pauvres enfants ! hélas ! mes pauvres enfants, qu'il y a de corruption dans ce monde ! Les gens du siècle détruisent par leur méchante vie l'ouvrage de leur salut, et violent par une monstrueuse infidélité les promesses qu'ils ont faites à Dieu dans le baptême. Le démon, le monde, la chair, auxquels ils ont déclaré une guerre mortelle, sont ceux dont ils suivent le parti, dont ils font revivre les maximes et les lois.

Afin de n'être pas réprouvés comme eux, dites aujourd'hui à Dieu : Je ne veux pas, ô mon Dieu, (et je vous demande la grâce, de fortifier en moi les bonnes résolutions qui me viennent de vous) je ne veux pas les imiter. Oui, je renonce à cette ambition, je renonce à ces plaisirs, je renonce à ces inclinations déréglées, et tant que je vivrai, je ne veux point d'autre loi que votre Evangile.

Que le monde corrompu me tente par tel endroit qu'il voudra ; je lui opposerai votre Evangile. Qu'il me montre ses biens et ses richesses, je lui dirai : Bienheureux sont les pauvres, parce que le royaume des cieux leur appartient. Qu'il m'offre ses plaisirs, je lui dirai : Bienheureux sont ceux qui pleurent, parce qu'un jour ils seront consolés. Qu'il me porte au ressentiment, à la vengeance, je lui dirai : Bienheureux sont les doux, parce qu'ils posséderont la terre ;

bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce leur récompense est grande en l'autre vie. Ainsi en demeurant fidèlement attaché à mon devoir, je tâcherai de conserver la grâce de ma première communion qui, étant suivie par d'autres, sera, à ce que j'espère, couronnée par une heureuse persévérance, que j'attends de la miséricorde infinie de mon Dieu. Ainsi soit-il, mes chers enfants, ainsi soit-il. Amen.

SERMON CVIII.

SUR LA MANIÈRE DE VIVRE SAINTEMENT AU TEMPS DU CARNAVAL ET DU CARÈME.

Ecce ascendimus Jerosolymam, et consummabuntur omnia que scripta sunt de Filio hominis. Tradetur enim gentibus et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur, et postquam flagellaverint, occident eum (Luc., XVIII).

Nous montons à Jérusalem, et là tout ce qui a été écrit du Fils de l'homme s'accomplira ; car il sera livré aux nations, moqué, flagellé, couvert de crachats, et ensuite on le fera mourir.

C'est Jésus-Christ qui parle lui-même à ses disciples, comme aux plus intimes confidents de ses secrets, auxquels il découvre ingénument tout ce qui doit lui arriver dans la suite de sa passion. Ne vous alarmez pas, mes chers enfants, je ne suis venu au monde que pour souffrir, je ne dois sortir du monde que par la voie des ignominies et des souffrances. Tout autre que moi aurait déguisé son malheur à ceux dont la fidélité lui aurait été suspecte ; mais comme je ne veux pas douter de la vôtre, et qu'il faut que je vous apprenne que pour entrer dans mon royaume il faut marcher sur mes pas, je vous avertis que bientôt tout ce qui a été prédit de moi, sera accompli. Je serai livré aux nations, traîné par les rues comme un infâme, moqué et couvert de crachats comme un fou, accablé de coups de fouet comme un malfaiteur, sacrifié à la fureur des hommes et attaché à une croix comme un scélérat : voilà ce qui m'arrivera, qu'en dites-vous ? qu'en pensez-vous ?

C'est la même proposition que je vous fais aujourd'hui, mes frères, de la part de Jésus-Christ ; c'est l'étrange prophétie que je vous annonce dans ces jours de dissolution et de débauche : qu'en dites-vous ? qu'en pensez-vous ? Pour moi, j'ai cru que je devais vous entretenir aujourd'hui sur la dévotion du temps, en vous montrant comment vous êtes obligés, encore plus peut-être dans ces jours que dans d'autres, de vivre avec un esprit pur, mortifié, pieux, pour vous préparer par là à passer chrétiennement la sainte quarantaine.

Cette instruction est d'autant plus importante, que le temps auquel nous sommes partagé extrêmement les esprits. Il n'y a qu'un petit nombre de chrétiens qui, touchés du désir de leur salut, se rangent sous l'étendard de la croix et de la passion de Jésus-Christ, tandis que presque tout le monde s'abandonne à de scandaleux excès, et renouvelle dans un royaume chrétien les extravagances et les abominations des idolâtres.

DIVISION.

Or, pour nous réunir ensemble contre ces débauches publiques, et faire un petit corps de réserve, (Dieu veuille que ce petit corps soit un corps de prédestinés !) j'ai dessein de vous montrer par quelles raisons, et comment vous devez, d'ici au carême, et depuis le carême jusqu'à Pâques, vivre dans un esprit de retraite, de piété, de recueillement, de pénitence. Je vous en montrerai les raisons dans mon premier point, et dans le second je vous en découvrirai la manière et les fruits : je vous demande pour cet effet une attention particulière.

PREMIER POINT.

La première raison qui doit vous convaincre que dans ce temps, et pendant tout le carême, un esprit de retraite, de pénitence et de recueillement vous est nécessaire pour passer chrétiennement ce saint temps, se tire de l'esprit même de l'Eglise. Toute votre dévotion est une dévotion inutile, toute votre dévotion est une dévotion d'humeur et de caprice, une dévotion d'inclination et de bienséance humaine, si elle n'est établie sur la conduite, les maximes, les lois de l'Eglise. C'est votre mère, vous devez lui obéir, elle est immédiatement éclairée du Saint-Esprit, c'est à elle à vous gouverner et à vous conduire ; elle est sainte et sage dans sa discipline, aussi bien qu'elle est infallible dans ses décisions ; c'est elle que vous devez écouter, suivre, prendre pour guide et pour maîtresse, si vous avez dessein de vous sauver.

Or, l'esprit de l'Eglise est un esprit de mortification, de retraite, de recueillement, de pénitence. L'esprit du monde est un esprit de joie, de dissipation, de divertissement, de libertinage ; mais l'esprit de l'Eglise est un esprit tout contraire ; et comme elle ne se conduit que par celui de son époux, qui réprouve en mille endroits ce monde criminel, elle ne vous porte qu'à fuir cette joie, qu'à éviter ces dissipations, qu'à vous éloigner de ces divertissements qui ne peuvent vous être que très-funestes.

Il y a quinze jours que nous avons changé tous les ornements de nos églises, que nous avons banni de notre chœur tous les chants d'allégresse, toutes les proses, tous les *Alleluia* : pourquoi cela ? pour vous apprendre que l'Eglise est en deuil, et que d'ici à Pâques elle s'occupera des mystères douloureux de son cher époux. Elle vous avertit même dès aujourd'hui qu'il va monter à Jérusalem, et que là tout ce qui a été prédit de ses ignominies, de ses souffrances, de sa croix, sera accompli : *Ecce ascendimus*, etc. Nous sommes arrivés en un étrange temps, mes chers apôtres. Enfin il y a trente-trois ans que je suis au monde, il y a trois ans que je suis avec vous, voici bientôt le terme de notre séparation arrivé ; allons, mes chers enfants, soyez-moi fidèles jusqu'à la mort, je vais être abandonné à la rage de mes ennemis. Vous verrez qu'on me dépouillera, qu'on me liera à une colonne,

qu'on me couvrira le visage de crachats et de soufflets, qu'on me déchirera les épaules à coups de fouet, qu'on m'enfoncera de force une couronne d'épines sur la tête, qu'on m'attachera à la croix, et qu'après que j'aurai rendu l'âme on m'ouvrira le cœur, comme si je n'avais pas encore assez souffert. Voilà, mes frères, l'esprit de l'Eglise qui nous annonce ces sanglants mystères ; et si son esprit doit être la règle du vôtre, vous ne pouvez passer chrétiennement ce saint temps que dans des sentiments de douleur et de pénitence.

Si, Mesdames, par un excès de disgrâce à votre famille (permettez-moi de faire cette supposition), si par un excès de disgrâce à votre famille, il arrivait ou que vos maris, ou que vos enfants uniques, ou que vos fils aînés eussent été condamnés par arrêt à perdre la tête sur un échafaud ; si après avoir employé le crédit de vos amis pour solliciter les juges, ou obtenir grâce du prince ; si après avoir fait rouler le carrosse nuit et jour, après avoir chargé tous les autels d'offrandes et de sacrifices ; après avoir rempli tous les tribunaux de vos larmes et de vos clameurs, pour sauver la vie à votre mari ou à votre enfant ; si après tout cela vos soins avaient été inutiles, et que vous sussiez de bonne part que l'arrêt de mort dût être exécuté, et que ce que vous aimez le plus allât perdre la tête sur un échafaud, quelle serait votre consternation, et votre douleur ?

Je n'en dis pas encore assez ; voici une seconde supposition que je fais. Si on venait dresser l'échafaud à votre porte, dans votre cour, à la vue de tous vos domestiques, à deux pas de votre chambre ; et si vous entendiez de dessus votre siège les valets de l'exécuteur frapper à grands coups les clous nécessaires pour arrêter les ais et les poteaux qui doivent soutenir l'échafaud ; dites-moi, Mesdames, pourriez-vous bien danser, pourriez-vous bien jouer, pourriez-vous bien faire un agréable repas parmi les réjouissances et les concerts ? Au contraire, je vous le demande, en quelle tristesse ne seriez-vous pas ? y aurait-il des coins assez reculés dans votre maison pour vous cacher ? auriez-vous les yeux assez secs pour ne les pas baigner de larmes ? vos joues seraient-elles assez dures, pour n'être pas cavées à force de pleurer ? vos entrailles seraient-elles assez à l'épreuve pour n'être pas émues, et votre pauvre cœur pourrait-il bien se défendre de n'être pas brisé de douleur ?

Or, j'ai à vous dire que c'est un arrêt encore plus sanglant qui a été prononcé contre Jésus-Christ, le meilleur de tous les maris, et le plus aimable de tous les enfants. C'est aujourd'hui que les exécuteurs de la justice divine viennent dresser à vos yeux et enfoncer le poteau infâme où il doit être attaché : tous les prêtres et les prédicateurs viennent frapper les clous pour affermir les ais, et le poteau de la croix, où il sera avant deux mois d'ici attaché. Ce n'est pas une

fable, c'est une vérité constante; ce n'est pas une vaine frayeur que je vous donne, c'est ce Dieu lui-même qui vient vous apporter la nouvelle de sa mort : *Ecce ascendimus Jerosolymam*, etc.

Serait-il bien possible que votre cœur se déchirât de douleur pour votre mari qui dut mourir, et que vous n'en ayez point pour la mort de votre Dieu ? Patience, que je ne vous voie pas affligée de la mort de votre mari; patience, que je ne vous voie pas traîner un crêpe d'une aune ou d'une aune et demie de longueur pour la mort de votre mari; patience, que je ne vous voie pas abbatue et pâmée à la vue du corps mort de votre mari. Mais que l'on renouvelle le spectacle de celle de votre Dieu, que vous le sachiez, que vous le croyiez, que vous l'ayez entendu publier par le diacre pendant la sainte messe, que les prédicateurs vous en assurent, et que ce soit là un article de votre foi, et qu'après tout cela vous passiez le reste du carnaval en jeux, en danses, en masques, en festins, en bals, où est votre piété ? Pauvre religion qu'es-tu devenue ? tu n'es plus que l'écorce et l'ombre de ce que tu étais.

La seconde raison qui oblige les chrétiens à passer ce temps, et tout le carême, dans des sentiments de recueillement et de pénitence, c'est d'autant que, principalement dans ces jours de débauches, presque tout le monde se déclare contre le Fils de Dieu. Chose étrange ! il y en a beaucoup qui passent pour réguliers et vertueux dans le monde, qui en ce temps se donnent la liberté de se dispenser des exercices d'une dévotion qui leur est ordinaire pendant tout le reste de l'année. On dirait que c'est comme un tribut que l'on doit au dérèglement du temps, qu'il faut par là s'indemniser de la violence qu'on se fait en d'autres saisons, et qu'on se croit en droit de se permettre des choses qu'on ne voudrait pas faire dans une autre rencontre.

Est-ce que Jésus-Christ dans ces jours de crise n'aura personne pour soi ? est-ce que ceux mêmes qui le suivent le quitteront dans ce temps de dissolution et de débauche ? Ne faut-il pas au moins que, pendant que tout le monde fortifie le parti du siècle et celui de ses passions, il y ait dans chaque paroisse de Paris un petit nombre de personnes qui lui tiennent compagnie, qui se séparent de cette grande foule de coupables, qui viennent l'adorer dans nos églises et s'imposent à elles-mêmes l'obligation de se mortifier et de faire pénitence ?

Remarquez, je vous prie, que jamais le Fils de Dieu n'a paru en aucune occasion, qu'il ne se soit formé deux partis, l'un pour lui, l'autre contre lui. Dès qu'il vient au monde, un petit nombre de pasteurs s'assemble et vient l'adorer, voilà un parti qui se forme pour lui; mais en même temps Hérode, Jérusalem, tous les grands, tous les pharisiens et les docteurs de la Loi se soulèvent contre lui : *Turbatus est Herodes, et*

omnis Jerosolyma cum illo. Voilà un grand parti qui ne cherche qu'à le perdre.

Dès qu'après trente années d'une vie cachée dans la boutique d'un artisan, il assemble des apôtres et qu'il prêche dans les synagogues, je vois deux partis, l'un pour lui, l'autre contre lui. C'est un homme de bien, disent les uns, on ne peut lui reprocher aucun vice, jamais homme n'a parlé comme lui, il dit des choses surprenantes, sans que nous ayons su qu'il ait jamais étudié; il fait partout des miracles sans nombre : là il guérit des paralytiques, ici des gens tourmentés de grosses fièvres; tantôt il nourrit miraculeusement des troupes affamées, tantôt il rend la vue aux aveugles et la vie aux morts; c'est ou un dieu, ou un homme envoyé de Dieu : voilà un petit parti qui est pour lui.

Mais en même temps voici un gros et terrible parti. Tous les docteurs de la Loi et les pharisiens, tous les Romains et les chefs de cette nation lui déclarent la guerre. C'est un ivrogne qui mange chez les publicains (car remarquez que c'était une profession infâme chez les Juifs); c'est un homme scandaleux qui cherche la compagnie des femmes perdues, disent ses ennemis; c'est un magicien qui a commerce avec Béalzébuth, prince des démons. Cela n'est pas, disent les autres; de la façon qu'il parle, de la façon qu'il vit et qu'il agit, c'est un homme de bien. Les autres disent : Croyez-moi, cela n'est pas véritable, c'est un homme qui cherche ses commodités et ses aises et qui voudrait bien que le peuple se soulevât : voilà un parti pour et un grand parti contre le Fils de Dieu.

A sa mort, ces deux partis se fortifient. Quand on le voit attaché à la croix, et qu'il emploie ses dernières paroles à demander grâce à son Père pour ses ennemis, quand on lui entend dire : *Ignosce, nesciunt quid faciunt*, mon Père, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font, ils ne savent pas si je suis Dieu ou non; excusez leur ignorance; le même sang qu'ils tirent de mes veines, appliquez-le pour le rachat de leurs iniquités. Quand ils voient la douceur et la patience avec laquelle il souffre tant d'ignominies et de douleurs, ils s'écrient : C'est là un homme de bien. Mais d'un autre côté tous les autres prennent sujet de blasphémer contre lui, de lui insulter, de dire que si ce n'était pas un scélérat, il ne serait pas pendu au milieu de deux voleurs : voilà un parti pour et un parti contre le Fils de Dieu.

Après sa mort ces deux mêmes partis subsistent; il y en a qui disent : véritablement c'était là le Fils de Dieu; qu'avons-nous fait, en osant l'attacher à une croix ? c'était notre Messie et notre Sauveur; mais une infinité d'autres, secouant la tête, et vomissant d'horribles blasphèmes, s'écrient : C'était un séducteur. Il a dit qu'il ressusciterait dans trois jours, il faut mettre des gardes autour de son tombeau, de peur que ses disciples, qui ne valent pas mieux que

lui, ne viennent l'enlever de nuit, et qu'ils ne publient qu'il est ressuscité, comme il l'avait promis, ce qui serait un mal encore pire que le premier. Voilà un parti pour et un parti contre le Fils de Dieu, avec cette différence que le parti qui est pour lui a toujours été le plus petit, et que celui qui est contre lui a toujours été le plus nombreux et le plus fort.

Or, ce qui s'est fait à la naissance, à la vie, à la mort, et peu après la mort du Fils de Dieu, se renouvelle encore durant ces jours et se renouvellera jusqu'à la consommation des siècles. Le grand parti sera toujours contre le Fils de Dieu; c'est pourquoi il dit lui-même dans l'Ecriture qu'il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus; beaucoup qui sont chrétiens par le caractère du baptême, peu qui le soient véritablement par la sainteté de leur vie; beaucoup qui en portent le nom, peu qui en conservent l'esprit. Pourquoi cela? parce que, pour être élu et prédestiné, il faut passer par la porte étroite, et pour ainsi dire se raccourcir et se rapetisser; il faut laisser souvent une partie de son bien, une partie de son honneur, une partie de ses plaisirs, une partie de ses passions, une partie de ses engagements; et comme il y a peu de gens qui veuillent faire ce retranchement, ils ne peuvent passer par cette porte étroite, et n'y passant pas, ils ne sont pas élus et prédestinés. D'où il s'ensuit que le parti qui est pour Jésus-Christ est toujours le plus petit, et celui qui est contre lui toujours le plus grand.

Cela étant, mes chers auditeurs, c'est par ce principe même que vous devez laisser ce grand nombre d'aveugles et de réprouvés, pour vous ranger du côté du petit troupeau de Jésus-Christ. Il y en a assez qui l'offensent, pourquoi l'offenseriez-vous? Il y en a assez qui sont les ennemis de sa croix, comme les appelle l'apôtre saint Paul; *Inimicos crucis Christi*, parce qu'ils font un Dieu de leur ventre; pourquoi vous abandonneriez-vous comme eux à des plaisirs criminels pour lui déclarer la guerre?

Mais la troisième raison qui me paraît en un sens encore plus forte que les deux autres, et qui oblige les vrais chrétiens à passer ces trois jours en des exercices de piété, de recueillement, de mortification, de prières, de saintes lectures, d'assiduité aux services divins, se tire de ce que c'est peut-être entre vos mains que Dieu a mis le salut d'une infinité d'âmes, qui sans ce moyen se perdraient, et mettraient la dernière mesure à leurs péchés. Voilà de toutes les vérités de notre religion l'une de celles que j'ai le plus appréhendé de prêcher; je n'en ai jamais parlé qu'une fois par occasion, et encore quand j'en parle aujourd'hui, j'ai besoin de trouver des esprits bien disposés à comprendre ce que je veux dire.

Il faut que vous sachiez (et c'est une vérité couchée en plus de cinquante endroits

de l'Ecriture) que Dieu de toute éternité a prévu un certain nombre de péchés, après lequel il a résolu de perdre un pécheur. Jusque-là espérez, jusque-là confiez-vous en sa miséricorde; quand vous auriez plus de crimes qu'il n'y a de cheveux sur votre tête, ne vous abandonnez pas au désespoir.

Mais si vous en venez à un certain nombre de péchés que vous ne connaissez pas, et que je ne connais pas non plus, mais que Dieu connaît de toute éternité, et si vous êtes assez malheureux pour commettre ce péché, qui met le comble aux autres, c'en est fait, vous serez infailliblement damné, vous tomberez peut-être en léthargie, et y mourrez. Peut-être, en passant par la rue, une tuile tombera sur vous et vous écrasera; peut-être dans votre lit n'aurez-vous pas les secours spirituels qui vous seront nécessaires, on appellera un confesseur, et il viendra trop tard, ou bien, quand il viendra, vous n'aurez plus l'usage libre de votre raison. Que sais-je, misérables pécheurs, ce qui vous arrivera? qu'en savez-vous? mais ce que vous devez savoir, c'est qu'il y a un certain nombre fixe de péchés après lequel il n'y aura plus de miséricorde.

Vous dire quel péché c'est, ou dans sa substance, ou dans sa qualité, ou dans son nombre, je ne le puis; est-ce le centième? est-ce le millième? je n'en sais rien. Il n'a fallu qu'un péché à l'ange pour le perdre, il y est tombé, le voilà réprouvé pour jamais. Il n'a fallu que deux péchés à Caïn pour le perdre, il les a commis, le voilà réprouvé. Il est tombé dans un péché d'envie contre son frère; s'il en était demeuré là, Dieu lui aurait peut-être fait miséricorde; mais à ce péché d'envie il a ajouté le meurtre, et ce dernier péché a été la cause de sa réprobation.

Je trouve dans l'Ecriture des gens dont la malédiction est réduite à trois péchés, d'autres à quatre, d'autres à un plus grand nombre; mais depuis qu'on a mis le comble, et rempli la mesure, c'en est fait, *non convertar*, non je ne me convertirai pas, dit Dieu, abominable pécheur, c'en est fait, tu périras.

Or, combien pensez-vous qu'il y a de gens dans Paris, les uns à deux péchés près de leur malédiction, les autres à trois ou à quatre péchés près? Si heureusement pour eux ils ne tombent pas dans ce dernier péché, mais qu'ils fassent pénitence de ceux qu'ils ont commis, les voilà sauvés. Au contraire, s'ils sont assez malheureux d'y tomber, les uns dans l'avarice, les autres dans l'impureté, ceux-ci dans la médisance, ceux-là dans l'ivrognerie et la crapule, les voilà damnés.

Or, souvent Dieu attache aux vertus, aux prières, aux pénitences, aux bonnes œuvres des gens de bien, la conversion de ces âmes malheureuses, qui sans ce secours seraient tombées dans leur dernier péché. Qui sait, Mesdames, si ce n'est pas à vos exemples édifiants, à vos prières, à vos libé-

ralités, à vos visites des pauvres, à quelques paroles touchantes, que Dieu se laissera fléchir pour pardonner à ces coupables ? Qui sait si vous ne serez pas des Abigaïl à l'égard des Nabal, et si à votre considération le Seigneur ne leur fera pas miséricorde ?

David, comme dit le texte sacré, était résolu de faire mourir Nabal, qui avait méconnu par une lâche ingratitude les services qu'il lui avait rendus. Mais par bonheur pour lui, dans le temps que ce prince allait à sa maison pour exécuter son dessein, Abigaïl le rencontra sur le chemin, qui lui dit : *Domine mi, vivit Dominus qui prohibuit te ne venires in sanguinem, suscipe benedictionem hanc quam attulit ancilla tua tibi domino meo* (I Reg., XV). Mon seigneur, vive Dieu qui vous a empêché de répandre le sang de Nabal, dont vous vouliez vous venger ; recevez, seigneur, ce petit présent que vous fait votre servante, et pardonnez à ce misérable.

Que répondit David ? *Benedictus Dominus Deus Israel, qui misit te hodie in occursum meum, et benedicta tu quæ prohibuisti me hodie ne irem ad sanguinem, et ulciscerer me manu mea*. Béni soit le Seigneur Dieu d'Israel qui vous a envoyée aujourd'hui au-devant de moi, et bénie soyez-vous vous-même qui m'avez empêché de répandre le sang d'un coupable, et de me venger de ma propre main. *Nisi cito venisses in occursum mihi, non remansisset Nabal usque ad lucem matutinam*. Bien vous en a pris, et à Nabal ; un peu plus tard je me serais vengé, et si vous n'étiez venue de bonne heure au-devant de moi, avant le jour de demain, j'aurais mis à feu et à sang tout ce qui est dans votre maison.

Voilà, Messieurs et Mesdames, les grands services que vous pouvez rendre aux pécheurs, et ce qui vous oblige, si vous êtes touchés de leur salut, de vivre avec plus de recueillement, de piété, de mortification que les autres durant ces jours. C'est peut-être de vous que Dieu parle et qu'il dit, pour suspendre les carreaux de sa justice, ce qu'il dit autrefois à Abraham

La même Ecriture rapporte que ce charitable patriarche ayant appris de Dieu même le dessein qu'il avait de perdre Sodome et Gomorrhe, il lui dit, en s'approchant de lui : Eh quoi ? Seigneur, perdrez-vous le juste avec l'impie ? Si dans la ville il y a cinquante justes, ne pardonneriez-vous pas aux coupables à leur considération ? — Oui, lui répondit Dieu, si je trouve dans toute la ville de Sodome, qui est bien grande, cinquante justes, je pardonnerai au reste à cause d'eux. — Mais si le nombre de cinquante était moindre de cinq, et qu'il n'y en eût que quarante-cinq, perdriez-vous toute la ville ? — Non, je ne la perdrais pas. — Mais s'il n'y en avait que quarante, que feriez-vous ? — Je ne la détruirais point. — Je vous prie, Seigneur, de ne pas trouver mauvais si je parle encore. Si vous trouvez dans cette ville trente justes, que ferez-vous ? — Je ne la perdrai point. — Si vous n'en trouvez que

vingt, si vous n'en trouviez même que dix ? — Je ne la perdrai pas non plus s'il y a dix justes : *Non delebo propter decem*.

Admirez ici, Messieurs et Mesdames, l'infinité miséricorde de Dieu qui veut bien s'apaiser et pardonner à de grands pécheurs, à cause de quelques justes ; mais concevez aussi en même temps dans quelle obligation vous êtes d'être de ce petit nombre de justes qui arrêtent si puissamment les effets de ses vengeances.

Vous pouvez par là seconder les desseins de Dieu et lui amener des conquêtes qui ont été rachetées par le précieux sang de son Fils. Oh ! si ces âmes obtiennent par vos prières, par vos mortifications et vos aumônes, la miséricorde du Seigneur ; si à votre considération il leur pardonne, s'il les retire du péché et du bord du précipice où elles couraient avec fureur, quelle obligation ne vous auront-elles pas ? Elles ne le savent pas à présent, non plus que Nabal, à qui les fumées du vin avaient ôté toute connaissance. Mais elles le sauront un jour, comme cet homme insensé et ivrogne le sut, lorsqu'étant désenivré, Abigaïl lui dit ce qui s'était passé entre David et elle : Sans moi vous alliez périr, vous et toute votre maison ; quelques heures plus tard tout était perdu ; mais je l'ai apaisé, et il vous a fait miséricorde. Ce malheureux, revenant comme d'un profond assoupissement, ne savait que dire, tant il était consterné, troublé et hors de lui-même.

Madame, vous dira un jour ce pauvre prisonnier, après Dieu je vous dois mon salut. J'avais vomi une infinité de blasphèmes en prison, vous êtes venue me voir lundi et mardi, au lieu de vous aller réjouir avec vos parents. Vous avez mêlé vos larmes avec les miennes, vous m'avez donné un écu et de salutaires instructions. J'enrageais contre celui qui m'avait fait mettre en prison, je me promettais de le tuer si j'en sortais jamais ; enfin Dieu m'a touché le cœur, j'ai pris mon mal en patience, j'ai dit du bien de ceux dont j'avais médit, j'ai fait pénitence, me voilà sauvé.

Qu'en dites-vous, mes chers auditeurs ? Cela ne vaut-il pas bien la peine de prier ; de faire des aumônes, de vous mortifier et de vous séparer de vos plaisirs ? Quand il n'y aurait qu'une seule âme en état de péché mortel dans tout le christianisme et dans tout le monde, et si, pour empêcher la perte de cette seule âme, il fallait qu'un million d'autres jeûnassent au pain et à l'eau, elles devraient le faire. Quel doit donc être votre empressement à attirer, parmi un si grand nombre de pécheurs, quelques-uns par vos vertus, vos austérités et vos bonnes œuvres ?

Oui, j'ose dire que si dans Paris deux ou trois mille personnes se joignaient ensemble pour vivre ces jours-ci avec plus de retenue que jamais, pour avoir plus d'humilité dans les compagnies, plus de modestie dans les habits, plus de retranchement dans les plaisirs, plus de libéralité dans les aumônes, plus de dévotion envers le saint sacrement,

plus de docilité à la parole de Dieu, plus de douceur et de patience dans les disgrâces que jamais; oui, j'ose dire qu'il y aurait très-peu de personnes qui offensassent Dieu. Oui, vraisemblablement il y en aurait très-peu qui tombassent dans ces désordres et ces dérèglements du siècle.

Tous les Pères sont d'accord que s'il n'y avait eu qu'une seule âme à racheter, et un seul homme qui fût tombé dans le péché, Jésus-Christ n'aurait pas laissé de venir au monde, de travailler, d'agir et de mourir pour faire cette seule conquête. Ainsi quand on vous dit que vous pouvez gagner à Dieu plusieurs âmes qui ont déjà coûté si cher au Sauveur, avec quel zèle ne devez-vous pas vous porter à leur conversion, la demander par vos prières, vos aumônes, vos mortifications, vos jeûnes? Ce sont ici, Messieurs, les moyens que je vous prescriis et que j'avais promis de vous expliquer dans la seconde partie de ce sermon.

SECOND POINT.

Quoique la pénitence ne soit faite que pour l'homme, comme l'homme, dit Tertulien, n'est né que pour la pénitence, *Nulli rei nisi pœnitentiæ natus*, il est certain cependant, selon tous les Pères, qu'il y a des temps que l'Eglise a particulièrement affectés à la pénitence, et que ce temps est celui du carême, où nous allons entrer.

Les Pères ont dit des merveilles sur ce sujet. Les uns l'ont appelé la sainte quarantaine, une salutaire diète que l'Eglise nous ordonne, pour nous décharger des mauvaises humeurs que nous avons contractées pendant le reste de l'année.

Vous savez que quand un corps est replet, le grand secret est de le condamner à un certain régime de vie par lequel il s'abstient de beaucoup de choses qui lui seraient permises s'il n'avait pas une si grande réplétion; et c'est ainsi que l'Eglise en use à l'égard de tous les chrétiens, dont la plupart, ayant péché par excès, ne peuvent être guéris que par une rigoureuse abstinence.

D'autres ont appelé la sainte quarantaine comme une espèce de dîme que nous devons rendre à Dieu des autres jours de l'année: *Quasi anni nostri decimas Deo damus*. C'est ainsi qu'en parle saint Léon.

D'autres enfin l'ont appelée un temps de séparation, de larmes, de mortifications, de veilles, de jeûnes, et, comme ils ont dit, un amas de pénitences: *cumulus pœnitentiarum*. En d'autres temps, ce sont des pénitences partagées, des pénitences adoucies, des pénitences d'intervalle. Mais, pendant le carême, c'est un assemblage de toutes sortes d'œuvres pénibles. Les aumônes doivent être plus fréquentes et plus amples, les prières plus assidues et plus ferventes, les mortifications plus grandes et plus austères.

C'est en ce temps que le détachement des créatures nous est plus spécialement ordonné. Vous entendrez bientôt le prophète Joël qui s'écriera: Maris, séparez-vous de vos femmes, et s'il y a danger d'incontinence,

faites un lit à part. Ne vous contentez pas de déchirer vos vêtements, brisez principalement vos cœurs; car si vous déchirez ces vêtements sans briser vos cœurs, vous ne serez que des hypocrites.

C'est en ce temps qu'il faut concevoir une haine intérieure et sincère, non-seulement du péché, mais des occasions qui vous y engagent. Quand il a fallu détruire les Amalécites, Dieu a voulu qu'ils passassent tous au fil de l'épée, et qu'il n'y en eût pas un d'exempt; image fidèle de la haine du péché et de tout ce qui y porte, dans le cœur d'un homme qui veut se convertir et se sanctifier pendant la sainte quarantaine.

Cette conduite n'a rien que de juste. Car la haine du péché, étant une fois fortifiée dans une âme, la porte à détester tout ce qui lui est contraire et qui a pu contribuer à son malheur. C'est alors que cette âme regarde le péché comme la plus grande injure qu'elle puisse faire à Dieu, le plus grand et le plus redoutable ennemi qu'elle ait. C'est alors qu'elle prend la résolution de se venger sur elle, de rompre ses commerces et ses engagements criminels, et de détruire par des actes contraires les mauvaises habitudes qu'elle a contractées, la dissipation par la retraite, la vanité par la modestie, la démangeaison de parler par le silence, l'oisiveté par le travail, la mollesse par l'austérité, l'intempérance et la gourmandise par l'abstinence et par le jeûne.

Or, quand est-ce qu'une âme doit entrer dans ces dispositions? Elle doit y entrer pendant tous les jours de sa vie, disent les Pères, mais principalement pendant la sainte quarantaine. Elle doit y entrer pendant tous les jours de sa vie, puisque la vie d'un chrétien, selon les Pères du concile de Trente, n'est qu'une vie de croix et de martyre.

La vie d'un courtisan est une vie de souplesse, d'intérêt, de partialité, de cabale, d'attachement à servir son prince et à lui plaire. La vie d'un impudique est une vie de débauche et de plaisir, un maudit désir de se satisfaire, une vie de boue et de pourceau. La vie d'un gourmand et d'un ivrogne est une vie de sensualité et de mollesse, une espèce d'idolâtrie de son ventre, une vie d'Epicure et de Sardanapale. Mais quelle est la vie d'un chrétien? C'est une vie tout opposée, un retranchement de plaisirs, un renoncement à ses aises, une abnégation de lui-même, une vie de mortification et de croix. Il faut qu'il la porte cette mortification; mais où? Partout, *circumferentes*, dans son âme et dans son corps, dans ses puissances et dans ses facultés, dans son boire et dans son manger, dans ses actions et dans ses paroles. Pour combien de temps? Pour toujours, *semper*, mais particulièrement, comme je vous ai dit, pendant le temps du carême; pourquoi?

Parce que le temps du carême est un temps particulièrement consacré à la pénitence, un temps, dit saint Bernard, où vous devez vous efforcer d'imiter en quelque chose le jeûne de Jésus-Christ. Vous savez que dans

huit jours l'Eglise fait mention de ce jeûne prodigieux de votre Dieu ; mais vous devez aussi savoir en même temps qu'elle ne vous en parlera qu'afin qu'invités par un si bel exemple, vous mortifiez votre chair, et que vous la réduisiez en servitude. Cette abstinence de viandes et un jeûne si long sont des choses bien difficiles, me dites-vous ; et moi je vous réponds avec ce Père, elles devaient l'être bien davantage à Jésus-Christ innocent, à Jésus-Christ, qui n'avait jamais de péché, à Jésus-Christ, qui s'est volontairement soumis pour vous à une si grande austérité. Vous êtes chrétiens : pourquoi donc, dit-il, le jeûne de votre Dieu ne vous serait-il pas commun ? Il est votre chef, faut-il que ses membres vivent délicatement pendant qu'il s'abstient de toutes choses ? Si vous avez reçu tant de biens de ce chef, pourquoi ne voudriez-vous pas participer en quelque chose à ses peines ? Tout ce qu'il souffre est pour vous, pourquoi ne souffririez-vous rien pour lui ? Si vous vous ennuyez de coopérer avec lui à l'ouvrage de votre salut, en quoi prétendez-vous répondre à ses desseins ? Si vous espérez d'être un jour assis à sa table, où vous serez enivrés des délices que vous goûterez dans sa maison, n'est-il pas juste de l'accompagner et de l'imiter quand il jeûnera ? Oui, oui, mon Dieu, il m'est avantageux de m'attacher entièrement à vous ; oui, chef adorable, je vous suivrai partout où vous irez, j'entrerai avec vous dans la solitude ; avec vous je me séparerai des désordres du monde ; avec vous je me condamnerai à l'abstinence et au jeûne. Voici le temps qui s'approche, je veux m'y préparer dès aujourd'hui. *Quidni commune sit Christi jejuniū omnibus Christianis ? quidni caput suum sequantur membra ? Si bona suscipimus ab hoc capite, cur mala non sustineamus ? An respirare tristia volumus, et communicare jucundis ? omne enim quod patitur ille pro nobis est. Quod si in opere salutis nostræ ei collaborare tædet, in quo deinceps coadjutores nos exhibebimus illi ? non est magnum si jejundet cum Christo, qui sessurus est ad mensam Patris cum ipso. Non est magnum si compatitur membrum capiti, cum quo et glorificandum est. Mihi omnino adharere illi bonum est. Caput gloriosum, sequar te quocunque ieris* (BERN., serm. in cap. *Jejunii*).

C'était là ce que faisaient les fidèles de la primitive Eglise, c'étaient là les résolutions qu'ils prenaient de jeûner et de se mortifier en toutes choses. Ce que disent là-dessus les auteurs ecclésiastiques me fait frémir toutes les fois que j'y pense, et je m'écrie : Quand je jeûnerais selon toute la rigueur que l'Eglise d'à présent demande, mes jeûnes ne seraient-ils pas de grands et délicieux repas, en comparaison de ce qui se faisait autrefois ? Vous l'allez voir en peu de pa- o es.

Saint Jérôme remarque (*in Vita Asellæ*) que, pendant le carême, il y avait des chrétiens qui demeuraient des deux et trois

jours sans prendre aucune nourriture, et qu'il s'en était trouvé qui avaient passé des semaines entières. Ce que nous lisons dans nos livres confirme la même chose, où les idolâtres reprochaient à nos pères qu'ils étaient des meurtriers et des homicides d'eux-mêmes, en demeurant des dix jours entiers sans manger.

Mais ce que saint Bernard, qui vivait dans le *xi^e* siècle, dit à ses religieux, est encore plus formel. Vous n'êtes pas les seuls, leur dit-il (*loc. cit. sup.*), qui passiez le carême avec des mets secs et insipides ; vous n'êtes pas les seuls qui depuis les quatre heures du matin jusqu'au soir, ne preniez aucune réfection : *Nunc usque ad vesperam jejunabunt vobiscum pariter universi reges et principes, clerus et populus, nobiles et ignobiles, simul in unum dives et pauper*. Les vrais fidèles, et ceux qui ont le véritable esprit de pénitence et qui en font les œuvres ; ceux qui, par une surabondance de mortifications et de zèle, tâchent de satisfaire à leurs péchés et d'imiter en quelque chose le jeûne de Jésus-Christ, jeûneront avec vous jusqu'au soir.

Seront-ce les misérables qui, plus forcés par l'indulgence qu'invités par leur propre dévotion, vous donneront cet exemple ? Seront-ce les pauvres, le menu peuple qui, ne pouvant trouver de quoi se nourrir délicieusement, feront de nécessité vertu ? Non, ce seront les rois et les princes, ce seront les têtes couronnées et les personnes les plus illustres des royaumes, ce seront les évêques et leur clergé, ce seront les magistrats et le peuple, ce seront les nobles et les roturiers, ce seront les riches qui jeûneront avec vous, et qui, par une surabondance de piété, iront même au delà des devoirs que l'Eglise leur impose.

Après cela, ne me venez pas dire que votre qualité ou vos emplois vous dispensent de ce commandement de l'Eglise. Si elle condescend en beaucoup de choses à votre infirmité, et si le jeûne ecclésiastique n'est pas si rigoureux en plusieurs choses qu'il l'était autrefois, elle a toujours le même esprit, qui est de vous mortifier, de réprimer vos passions, de punir vos vices par ces œuvres pénibles et satisfactoires.

Elle vous traite (c'est la comparaison d'un Père) comme un sage et charitable médecin traite un malade qui lui est recommandé. Ce malade demande souvent des choses préjudiciables à sa santé, et il voudrait bien ne pas prendre celles qui peuvent contribuer à sa guérison ou lui faire prévenir ses rechutes. *Sic habere debet corpus suum sicut ægrotum commendatum, cui etiam inutilia sunt deneganda, utilia vero et nolenti ingerenda* (BERN., *ad fratres Dei*).

Ce médecin, qui a plus soin de son malade que ce malade n'en a de lui-même, n'a garde de l'écouter. Vous voudriez bien manger, vous ne mangerez pas, vous ferez diète ; vous voudriez bien qu'on vous donnât de la viande et du vin, vous ne savez ce que vous voulez, vous n'en aurez point ; vous haïssez

les médecines et les potions amères, elles sont cependant nécessaires à votre santé, il faut que vous en preniez.

C'est ainsi, mes chers paroissiens, que l'Eglise vous traite. Voici des temps d'abstinence et de diète, voici des temps où il faut refuser à la chair ce qu'elle souhaite, voici des temps où, par l'austérité du jeûne, il faut réprimer vos péchés, et vous purger de tant de mauvaises humeurs qui ne manqueraient pas de vous faire mourir.

Voilà le dessein de l'Eglise et la raison pour laquelle le carême a été principalement institué. Vous avez offensé le Seigneur, il faut le satisfaire; vous l'avez offensé en goûtant des plaisirs criminels, il faut que vous renonciez à ces plaisirs. Qui d'entre vous osera dire qu'il ne s'est jamais servi de son cœur pour offenser Dieu? Qui d'entre vous osera dire qu'il ne s'est jamais servi de ses mains pour offenser Dieu? Qui d'entre vous osera dire qu'il ne s'est jamais servi de sa bouche pour pécher contre la loi de Dieu.

Or, le véritable esprit (mon Dieu, si nous concevions bien cela!), le véritable esprit de la pénitence est de satisfaire à la justice divine pour tous les péchés qu'on a commis, tellement que si pour cela il vous fallait aller aux quatre coins du monde, en vous traînant le ventre contre terre, vous devriez y aller; si pour cela il vous fallait jeûner au pain et à l'eau pendant tout le reste de votre vie, vous devriez jeûner; si pour cela il fallait vous déchirer la chair à coups de discipline et de cilices, mettre tout votre corps en lambeaux et en sang, vous devriez le faire; pourquoi? Parce que vous ne pouvez jamais satisfaire dignement la justice de Dieu, ni donner à vos péchés des peines proportionnées à leur grandeur.

Quand donc l'Eglise vous ordonne de jeûner le carême, quand cette bonne mère, qui ne veut pas votre mort, mais votre vie, vous condamne à une salutaire diète, vous devez vous soumettre à ses lois, je ne dis pas seulement avec humilité, mais encore avec joie; vous devez, autant que vos forces vous le permettront, étendre la rigueur de votre jeûne, et faire durer votre pénitence. Mais hélas! où sont les chrétiens qui le fassent?

On peut pécher en plusieurs manières contre ce précepte du jeûne de l'Eglise; je ne dirai pas là-dessus tout ce qu'il faudrait dire, je parlerai seulement de trois grands désordres, qui ne sont que trop ordinaires de nos jours.

Le premier regarde l'impiété et l'irréligion de tant de libertins qui disent: Pourquoi jeûner pendant le carême? Dieu se soucie bien de nos jeûnes; pourvu que nous nous abstenions d'autres péchés, il nous fera aisément miséricorde. C'est là le sentiment et le péché de tant d'ivrognes qui, pendant la sainte quarantaine, pêchent par une scandaleuse infraction, non-seulement contre l'abstinence, mais contre la tempérance chrétienne. J'en ai trouvé qui dans le

temps de Pâques ne s'en confessaient même pas. Avez-vous jeûné? Non. Avez-vous jeûné pendant d'autres carêmes? Non. Avez-vous eu et avez-vous encore une incommodité considérable qui vous en ait dispensé? Non. Retirez-vous, mon ami, damnez-vous si vous voulez; mais quand vous n'auriez pas d'autre péché que celui-là, il n'y a point d'absolution pour vous, à moins que vous ne vous soumettiez à la pénitence que je vous donnerai et que vous n'observiez exactement dans la suite tous les jeûnes de l'Eglise.

Je ne m'arrête pas ici à combattre les désordres de ces libertins, ils sont trop visibles; ils verront à la mort, et ils le verront trop tard, ce qu'ils étaient obligés de faire, et ce qu'ils n'ont pas fait. A la mort, mon ami, à la mort, c'est là que Dieu t'attend; tu verras pour lors, par une éternelle privation de tous plaisirs et par un éternel assemblage de tous maux, ce que t'auront attiré ta désobéissance et ta gourmandise. Tu te moques à présent du jeûne du carême, mais tu ne vivras pas toujours; peut-être dès cette nuit Dieu te redemandera ton Âme comme à cet homme sensuel de l'Evangile; et pour lors où iras-tu?

Le second désordre dont sont coupables ceux qui paraissent jeûner est la délicatesse dans leurs repas, le grand nombre de mets dont leur table est couverte, et la considérable partie du temps qu'ils emploient à prendre leur réfection. Ne m'accusez pas de vous dire des choses désobligeantes de propos délibéré; je n'attaque personne en particulier; mais si j'en crois saint Bernard (*in Apoll. ad Guill.*), les gens de notre robe, et ceux qui sont même distingués de nous par de plus éclatantes dignités, par de plus grands emplois, par un caractère et une autorité plus étendue, ne sont pas souvent exempts de ce reproche; voici ce qu'il disait de certains religieux, de certains ecclésiastiques, de certains abbés; je ne pousse pas plus loin mon induction.

Voyez comment est servie la table de ces messieurs? *Fercula ferculis apponuntur*, on y entasse mets sur mets, et *pro solis carnibus a quibus abstinent, grandia piscium corpora duplicantur*. Ils ont assez de conscience pour ne vouloir pas manger de viandes; car que dirait-on si, n'étant pas malades, ils en mangeaient? Mais à cela près, on leur donne ce qu'il y a de plus délicat et de plus monstrueux dans la mer et dans les rivières: *Cumque prioribus fueris satius, si secundos attigeris, videberis necdum gustasse*. Et ce qui rassasierait plusieurs autres, si on leur en donnait autant, ne fait qu'exciter davantage leur appétit quand on leur apporte de nouveaux services: *Tanta quippe accuratone et arte coquorum cuncta apparantur ut, quatuor ac quinque ferculis devoratis, prima novissima non impediunt, nec satietas minuat appetitum*. Les meilleurs cuisiniers sont pour eux; encore ne sont-ils pas trop habiles; et quand quelque chose manque à leurs ragoûts, on leur en fait de furieuses

réprimandes; mais il y a tant d'art, et on excite l'appétit par tant d'endroits que plus on mange, plus on a faim, les premiers morceaux ne servant que de disposition à un régal plus long et plus abondant : *Palatum dum novellis seducitur condimentis, ad succos extraneos veluti adhuc jejunum renovatur, in desiderio venter dum nescit oneratur, sed varietas fastidium tollit.*

Leur bouche est si agréablement trompée par de nouveaux ragoûts, le changement s'y fait avec tant d'adresse par le mélange de mille choses qu'on y met, qu'elle est aussi avide que si l'on était au commencement du repas; le ventre et l'estomac se surchargent, mais la variété ôte le dégoût : *Quia enim puras ut natura creavit epulas fastidimus, dum aliæ aliis multis sane permiscuntur, transitur necessitatis meta, sed necdum delectatio superatur.* Car comme on se rassasierait bientôt de ce que la nature donne, si on l'apprêtait d'une manière commune et grossière, ces différents services étant diversement apprêtés, et tout l'art des cuisiniers s'épuisant pour les rendre plus délicats, on passe au delà des besoins ordinaires; mais la sensualité et l'intempérance ne sont pas encore satisfaites, et ce dont vingt familles se trouveraient contentes n'est pas quelquefois capable de contenter un seul homme. Ces messieurs jeûnent-ils? Je ne vous renvoie, pour en juger, ni à l'Ecriture, ni aux conciles : consultez seulement le bon sens, et la raison pour laquelle l'Eglise a établi le jeûne.

Le troisième désordre regarde une infinité de chrétiens qui sont très-scrupuleux au sujet du jeûne, mais qui ne le sont pas beaucoup sur la mortification de leurs passions et le renoncement à leurs vices. Cependant l'un de ces jeûnes sans l'autre ne sert de rien au salut d'un homme. Vous vous absteniez de viandes, disent les Pères, mais vous absteniez-vous de médire? Vous mortifiez votre délicatesse, mais mortifiez-vous votre vanité et votre envie? Vous domptez votre chair, mais votre esprit et votre cœur sont-ils également domptés? Ne ressemblez-vous pas souvent à ces hypocrites qui jeûnent afin qu'ils paraissent avoir jeûné, qui sous cet extérieur pénitent cachent leurs jalousies, leurs inimitiés, leurs emportements, leurs fourberies, leurs mauvaises habitudes?

En voilà assez, mes frères; concluez seulement de là que vous êtes bien proches d'un temps de pénitence, et qu'il est fort à propos que vous vous y prépariez par quelque mortification de ces jours. Car, comme raisonne saint Jean Chrysostome, n'est-il pas vrai que si vous voulez travailler sérieusement à la santé spirituelle de votre âme, il faut que vous fassiez pour elle ce qui s'observe ordinairement pour la santé de vos corps? *Qui male se cibis ingurgitant cum asperas sunt medicinas accepturi, nimis se esca sepeliunt, asperitatem medicinæ pertulerunt, utilitate vero exciderunt, ægram facientes medicinæ medicationem, ad corrupti*

hujus moris malitiam, quare medici incenatos eos dormire mandant, quo virtus medicinæ quam primum morbos occurrat humoribus, si te hodie multa obruis crapula, crastina vero jejuniis acceperis medicinam, hanc tibi inutilem effeceris (CHRYSTOST. in eos qui quadr. tempus timent).

Quand vous voulez prendre quelque médecine, vous savez que vous en empêcheriez l'effet, et qu'elle pourrait vous être plus nuisible qu'avantageuse, si le jour précédent vous surchargiez votre estomac de viande; vous savez que cette plénitude rendrait votre remède ou inutile ou dangereux; c'est pourquoi vous obéissez au médecin, qui vous ordonne de manger très-peu, afin de faire agir la potion qu'il vous apprêtera. Or, voilà ce que vous devez faire pour la santé de votre âme. Vous allez entrer dans un temps de pénitence, qui doit vous purifier de vos péchés; gardez-vous bien par conséquent de pécher par aucun excès durant ces jours, ni de ressembler à tant de gens qui se préparent au jeûne du carême par une honteuse intempérance. Oh! que vous aurez de mérite devant Dieu, si vous avancez en quelque chose ces jours de mortification! Je vous le conseille, mes chers enfants, et je prie le Seigneur qu'il vous en inspire la pensée, et qu'il récompense un jour cette petite contrainte que vous vous serez faite, par une abondance de délices éternelles dans son paradis. *Amen.*

SERMON CIX.

SUR LA PENSÉE ET LES RÉFLEXIONS QU'ON DOIT FAIRE SUR LES DOULEURS DE JÉSUS-CHRIST SOUFFRANT.

Recogitate eum qui talem sustinuit à peccatoribus adversum semetipsum contradictionem, ne fatigemini animis vestris deficientes (Hebr., XII).

Pensez souvent et sérieusement à celui qui a souffert de grandes contradictions des pécheurs qui se sont soulevés contre lui, afin que vous ne vous lassiez pas de souffrir, et que vous ne perdiez point courage.

Un peu de foi, mes chers paroissiens, un peu d'amour pour Dieu, et vous serez bientôt convaincus de cette importante vérité, que le plus juste objet de la méditation et de la pensée d'un chrétien est la croix et la passion de Jésus-Christ. C'est à vos yeux, dit l'Apôtre, qu'il est exposé, et non à ceux des démons et des idolâtres. C'est pour vous qu'il a été attaché en croix, et qu'il a souffert la plus cruelle et la plus ignominieuse de toutes les morts; c'est enfin à vous qu'il veut appliquer les fruits de ses douleurs et les infinis mérites de ses souffrances. Levez donc les yeux et regardez ce triste spectacle. Le voyez-vous ce Dieu d'amour, ce Père de miséricorde, ce Fils unique du Très-Haut, cet homme de douleur, qui était cependant le plus beau de tous les enfants des hommes, le voyez-vous tout sanglant et tout défiguré, la tête couronnée d'épines, les mains et les pieds percés de gros clous, les yeux battus et le visage couvert de sueur et de sang? Le voyez-vous? *Recogitate*, pensez-y bien, mes chers enfants, pensez-y souvent et sé-

rieusement; car si le moindre de vos amis ou de vos domestiques avait été maltraité ou assassiné pour vous, n'y penseriez-vous pas sans cesse? O stupidité! ô dureté! ô ingratitude de la plupart des chrétiens, qui ne pensent qu'à leurs plaisirs, qu'à leurs biens, qu'à leurs jeux, qu'aux objets d'une passion impure, et qui ne pensent presque jamais à un Dieu crucifié pour eux.

La circonstance du temps où nous sommes m'a déterminé au choix d'un si touchant et d'un si édifiant sujet. Nous sommes dans la semaine de la passion, et nous allons entrer dans celle où se fait tous les ans la mémoire du crucifiement de Jésus-Christ et du sanglant mystère de sa mort. Pensez-y donc, vous qui êtes son peuple, vous qui êtes ses amis, vous qui êtes ses enfants, vous qu'il a rachetés au prix de son sang, vous à la considération desquels il a souffert de si cruelles et de si humiliantes contradictions de la part des pécheurs : *Recogitate eum qui talem sustinuit adversus semetipsum a peccatoribus contradictionem.*

Ce n'est pas assez, mes chers auditeurs, que cet adorable crucifié frappe vos sens; ce n'est pas assez que vous soyez instruits des différentes circonstances de sa mort; ce n'est pas assez qu'un si touchant objet tire quelques larmes de vos yeux; ce n'est pas assez que vous sachiez que sa passion est l'effet de la justice du Père éternel et de la cruauté des Juifs; il faut que vous y pensiez et que vous y repensiez; il faut que vous en soyez émus et troublés jusque dans le fond de vos âmes; il faut que, comme les pierres se fendirent et que le voile du temple se déchira en deux, vos cœurs soient tout pénétrés, tout fendus et tout brisés de douleur, afin que l'application des fruits et des mérites de cette passion se fasse sur vous.

DIVISION.

C'est pourquoi, souhaitant contribuer quelque chose de ma part, j'ai cru qu'il était à propos de vous faire réfléchir sur la mort et la passion de votre adorable Sauveur; et pour cet effet je partagerai mon discours en trois petits points. Dans le premier, j'essaierai de vous faire voir que de toutes les pensées qui peuvent convertir une âme et la sanctifier, il n'y en a point de plus utile, ni de plus efficace, que celle de la mort et de la passion de Jésus-Christ. Dans le second, je tâcherai de vous expliquer dans le détail les différentes circonstances de cette mort et de cette passion. Et dans le troisième, je vous ferai voir quels sont les fruits que vous en devez retirer. Je demande ici toute l'application de vos esprits, toute la dévotion et toute la tendresse de vos cœurs.

PREMIER POINT

Je dis, Messieurs, que de tous les moyens que la religion chrétienne emploie pour toucher une âme et la porter à une solide et véritable conversion, il n'y en a point de plus naturel, de plus puissant, de plus effi-

cace que la pensée de la croix et la réflexion que l'on fait sur la passion de Jésus-Christ. Il est aisé d'en découvrir d'abord la raison.

Qu'est-ce qui a opéré notre salut? C'est Jésus-Christ. Par quels moyens? par ses humiliations et ses souffrances; c'est un principe incontestable de notre foi. Tout ce qui a été justifié et sauvé dans l'Ancien Testament ne l'a été que par rapport à Jésus-Christ. Il n'était pas encore venu au monde, il n'était pas encore mort; et cependant la grâce du salut n'a été donnée qu'à sa considération, parce qu'il devait naître et mourir. Quand il est venu au monde, il a opéré ce salut au milieu de la terre, et l'on a vu l'accomplissement de ce qui avait été dit, que, lorsqu'il serait élevé, il attirerait tout à soi. Vérité que saint Paul a reconnue et avancée tant de fois en une infinité d'endroits de ses Epîtres, mais principalement dans la première qu'il a écrite aux Corinthiens, quand il leur a dit qu'il prêchait Jésus-Christ crucifié, qui, quoiqu'il ait passé pour un objet de scandale dans l'esprit des Juifs et de folie dans celui des gentils, a été véritablement la sagesse et la force de Dieu, puisque c'est lui qui nous a été donné pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption; *factus est nobis sapientia a Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemptio.*

Saint Bernard dit des merveilles sur ces parolés. Jésus-Christ, dit-il, est devenu notre sagesse dans sa prédication, notre justice dans l'absolution de nos péchés, notre sanctification dans la sainteté de sa conversation, et notre rédemption dans la mort qu'il a soufferte pour les pécheurs. Il est devenu notre sagesse, en nous donnant la vraie prudence; notre justice, en nous pardonnant nos péchés; notre sanctification, en nous donnant des exemples de tempérance; notre rédemption, en souffrant pour nous les derniers maux et les dernières ignominies. Voilà les grands biens que sa naissance, sa vie, sa mort, sa passion nous ont procurés. *Christus factus est nobis sapientia in prædicatione, justitia in absolutione, sanctificatio in conversatione, redemptio in passione quam sustinuit pro peccatoribus. Christus factus est nobis sapientia a Deo, docens prudentiam et justitia delicta donans, et sanctificatio in exemplum temperantiæ continenter vivens, et redemptio in exemplum patientiæ fortiter moriens. Ubinam, quæso, vera prudentia nisi in Christi doctrina? unde vera justitia nisi de Christi misericordia? ubi vera temperantia nisi in Christi vita, ubi vera fortitudo nisi in Christi passione? soli ergo qui ejus doctrina imbuti sunt, prudentes dicendi sunt, soli justi qui de ejus misericordia veniam peccatorum consecuti sunt, etc. (BERN., ser. 22, in Cant.)*

Or, comme ces mystères, qui sont les causes de notre salut, sont passés, c'est à nous, si nous voulons que leurs fruits nous soient appliqués, à y penser plusieurs fois; c'est à nous, comme dit ce Père, à les mé-

diter, à les savourer, à les goûter, afin que, comme la vue du serpent d'airain dans le désert guérissait des morsures des vrais serpents, la vue de ce Dieu attaché en croix, et qui y a attaché avec lui le serpent du démon et du péché, serve à notre justification et à notre vie. Dieu souffrant et expirant sur une croix nous a justifiés et rachetés, la méditation tendre et affectueuse de l'état de ce Dieu dans ce mystère douloureux nous obtiendra des grâces pour nous convertir et nous sauver.

Le même apôtre parlant de la manière de convertir une âme, fût-elle la plus abandonnée, dit qu'il faut faire pour cet effet deux démarches : *deponentes omne pondus peccati*, voilà la première ; voulez-vous avec le secours de la grâce mettre bas le fardeau de vos péchés ? en voici le moyen. Quand leur nombre égalerait celui de vos cheveux, *per patientiam curramus ad propositum nobis certamen*, prenez la résolution d'entrer dans la lice et de combattre ; mais que combattrez-vous ? les misères et les afflictions de la vie par votre patience, les douceurs et les prospérités de la vie par votre mortification. Etes-vous malheureux selon le monde, soyez patients ; êtes-vous heureux selon le monde, soyez mortifiés.

Aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum, voilà la seconde. Jetez les yeux sur Jésus-Christ auteur et consommateur de votre foi ; c'est lui seul que vous devez considérer, pour travailler à l'ouvrage de votre salut. Mais qu'a-t-il fait, et que devez-vous regarder en sa personne ? *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem confusione contempta*. Il lui était libre de mourir ou de ne pas mourir ; de souffrir les ignominies et les douleurs, ou de s'en exempter. Tout cela était à votre choix, ô mon Dieu ; choisissez du plaisir ou de la douleur, de la gloire ou de l'ignominie ; laquelle voulez-vous ? vous pouvez nous sauver par l'une ou par l'autre de ces voies.

Il n'a pas balancé dans ce choix : il a éloigné de sa sacrée personne la satisfaction et le plaisir, l'honneur et la gloire, pour prendre, non-seulement volontairement, non-seulement librement, mais courageusement et joyeusement, les ignominies et la confusion de la croix : *An aliqua necessitas coegit ut Altissimus sic se humiliaret, et Omnipotens ad faciendum aliquid tantum laboraret ? sed omnis necessitas et impossibilitas ejus subiacet voluntati : quippe quod vult necesse est esse, et quod non vult impossibile est esse : sola ergo voluntate ; non enim Deus egebat ut hoc modo hominem salvum faceret, sed humana natura indigebat, ut hoc modo Domino Deo satisfaceret. Non egebat Deus ut tam laboriosa pateretur, sed indigebat homo ut sic Deo reconciliaretur* (ANSELM., *Medit.*, c. 3). Et de là saint Paul conclut par ces paroles qui m'ont servi de texte : *Recogitate eum qui talem sustinuit adversus semetipsum a peccatoribus contradictionem*. Pensez et repensez à ce Dieu, qui a souffert une si grande

contradiction des pécheurs qui se sont élevés contre lui.

Car c'est comme si cet Apôtre disait : Vous étiez chargés du pesant fardeau de vos péchés, vous aviez de grands et de terribles combats à soutenir ; il fallait que vous missiez bas ce fardeau, et que vous eussiez un puissant protecteur pour vaincre dans ce combat. Or, c'est Jésus-Christ qui a fait l'un et l'autre pour vous. C'est Jésus-Christ qui s'est chargé du fardeau de vos péchés, pour vous en décharger. C'est Jésus-Christ qui a soutenu ce combat au péril de son honneur et de sa vie, pour vous y rendre victorieux ; par là l'ouvrage de votre salut a été opéré. Par là cet auteur et ce consommateur de votre foi est venu à bout de ses desseins ; pensez donc et repensez souvent à sa croix et à ses souffrances. Cherchez dans ce modèle de douleur et d'ignominie de quoi vous armer de patience dans vos maux, de quoi vous remplir de force dans vos combats, de quoi mortifier vos passions, de quoi travailler avec lui et sous lui à votre salut.

Pour moi (c'est saint Augustin qui parle dans ses *Confessions*), pour moi, rien ne m'a plus touché, rien ne m'a porté plus efficacement à travailler à la réformation de ma mauvaise vie, que la pensée de la croix et la réflexion que j'ai faite sur les souffrances de mon Dieu. Je ne sais pas ce qui se passe dans le cœur des autres pécheurs, mais je sais bien ce qui s'est passé dans le mien, et je puis vous dire par une expérience personnelle que j'ai faite, que de tous les moyens de ma conversion, celui-là a été le plus pressant. J'ai même reconnu, après ma conversion, que cette pensée m'était d'une admirable utilité, pour surmonter les tentations dont j'étais combattu, et demeurer fidèlement attaché à mes devoirs. Dès qu'il me venait quelque pensée deshonnête, je recourais aussitôt aux plaies de Jésus-Christ, et je disais en moi-même : Malheureux, faut-il que tu rouvres ces plaies par de nouveaux péchés ? Dès que ma chair tâchait de s'élever contre mon esprit pour le corrompre, et l'assujettir à sa misérable loi, je pensais à la mort de mon Dieu ; et me ressouvenant de ses sacrées plaies, je prenais courage pour combattre un si dangereux ennemi. J'en faisais de même quand il m'arrivait quelque chose de fâcheux, et je puis dire, en vérité, que dans toutes mes afflictions je n'ai rien trouvé qui me consolât autant que la réflexion que je faisais sur les souffrances de mon Dieu. Je m'enfonçais dans ses plaies, je m'y reposais, j'y dormais, j'y étais aussi sûr et aussi tranquille que si je n'avais souffert aucune disgrâce, ni rencontré aucun ennemi. Non, non, il n'y a rien de si amer que la mort de Jésus-Christ ne radoucisse ; rien de si languissant qu'elle ne fortifie, rien de si malade qu'elle ne guérisse. *Cum me pulsaret aliqua turpis cogitatio, recurro ad vulnera Christi. Cum me premit caromea, recordatione vulnerum Domini nostri resurgo. Cum diaboli mihi parat insidias, fugio ad viscera*

misericordiæ Domini mei , et recedit a me. Si ardor libidinis moreat membra mea, recordatione vulnerum Domini nostri Filii Dei exstinguitur. In omnibus adversitatibus non inveni tam efficax remedium quam vulnera Christi. In illis dormio securus , et requiesco intrepidus. Nihil tam ad mortem amarum , quod morte Christi non sanetur. Mors ejus meritum meum et refugium meum, salus, vita, et resurrectio mea.

Il est à propos, mes frères, de vous en dire quelque raison. C'est qu'il n'y a rien qui soit plus capable de convertir une âme que la considération de l'amour que Dieu a pour les hommes, et de la rigueur que sa justice exerce contre les pécheurs. L'amour de Dieu et la sévérité de sa justice, voilà, quand on y pense bien, les deux grandes causes de la conversion des pécheurs.

Or, entre tous les mystères de notre religion, il n'y en a pas un où l'amour et la justice paraissent autant que dans celui de la croix. Il n'y a point de lieu, où l'amour se rencontre en un si haut degré que sur le Calvaire. *Dilexit nos, et lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo* (Apoc., I). Voulez-vous voir, dit saint Jean, si Dieu vous a aimés? jetez les yeux sur la croix, regardez ce sang qui sort de toutes ses veines, il n'y point de marque ni de preuve plus sensible de sa charité.

Encore, en quel temps vous a-t-il aimés? écoutez ce qu'en dit saint Paul. *Commendat charitatem suam Deus in nobis, quia cum, adhuc peccatores essemus, Christus pro nobis mortuus est. Multo igitur nunc magis sanctificati in sanguine ipsius salvi erimus ab ira per ipsum* (Rom., V). L'infinie charité de Dieu est recommandable par une infinité de circonstances, mais celle qui la relève davantage est le temps qu'il a pris pour nous racheter et nous sauver. Nous étions pécheurs, et Jésus-Christ est mort pour nous. Nous étions dans l'habitude du péché, ce n'est pas assez, nous étions dans l'action du péché; nous avions le cœur rempli de haine, les mains armées contre notre bienfaiteur et notre Dieu; et c'est ce temps-là même qu'il a choisi pour nous faire grâce, et mourir pour nous. A présent que nous sommes rachetés, à présent que nous sommes sanctifiés et lavés dans son sang, nous avons de quoi espérer que nous serons sauvés par lui de la colère de son Père.

Quand je considère la disposition du cœur de Dieu, j'y remarque, dit saint Bernard, trois sortes d'amours, en trois états différents. Lorsqu'il s'est revêtu de notre chair dans le mystère de l'incarnation, j'y remarque un amour doux et tendre. *Dulce dixerim quod carnem induit*. Quand il n'a ni pris, ni contracté notre péché, quoiqu'il se soit revêtu de notre chair et qu'il ait pris nos faiblesses, j'y remarque un amour plein de sagesse, *Cautum quod culpam cavet*. Mais quand il est mort en croix pour nous, j'y remarque un amour plein de courage et de force, *Forte quod mortem sustinuit*. Comme il n'y a rien qui nous gagne avec plus de

douceur qu'un Dieu naissant parmi nous, et y conversant familièrement, aussi il n'y a rien qui nous attire avec plus de force qu'un Dieu souffrant et mourant pour nous. Or, s'il est vrai de dire qu'il ne pouvait pas nous donner une plus solide preuve de son amour qu'en mourant pour nous, ne faut-il pas dire aussi que nous n'avons pas de meilleur moyen de notre conversion et de notre sanctification que la pensée de sa mort? pensée qui, étant bien imprimée dans nos esprits et dans nos cœurs, nous fait regretter le passé et nous précautionner pour l'avenir; pensée qui nous fait réfléchir avec amertume sur des crimes qu'il a fallu qu'il expiât en sa propre personne, tout innocent qu'il était; pensée qui, nous faisant rentrer en nous-mêmes, nous engage de changer de vie, et de ne lui pas donner de nouvelle douleur par un opiniâtre attachement à nos désordres; pensée enfin qui, n'ayant pas son effet, est un présage presque assuré de notre réprobation. *Dilexit Deus dulciter, sapienter, fortiter. Dulce nempe dixerim quod carnem induit, cautum.... Nam quos in carne visitavit, carnaliter tamen non amavit, sed in prudentia Spiritus. In carnis assumptione descendit mihi, in culpæ visitatione consuluit sibi, in mortis susceptione satisfecit Patri; amicus dulcis, consiliarius prudens, adjutor fortis* (BERN., c. 20, in Cant.).

Dieu, pour nous retirer du péché, a voulu que nous pensassions particulièrement à trois choses : à la mort, souviens-toi que tu es cendre, et que tu retourneras en cendre : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris* (Genes., III); à notre fin dernière : *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis*. Libertin, athée, tu ne seras pas toujours ce que tu es, après ta mort iras-tu au ciel, descendras-tu dans les enfers, jouiras-tu d'une gloire éternelle avec les saints, souffriras-tu des supplices sans fin avec les réprouvés? penses-y bien, *Memorare*, etc.; à la mort et à la passion de Jésus-Christ : *Recogitate eum qui talem sustinuit adversus semetipsum a peccatoribus contradictionem*. Peusez souvent à celui qui a souffert tant de contradictions de la part des pécheurs.

Avec cette différence néanmoins que cette dernière pensée l'emporte sur les autres. Elle est en un sens plus touchante; c'est pour détruire le péché, qui est la cause de la mort de tous les hommes; c'est pour ouvrir le paradis et fermer l'enfer, qu'un Dieu est mort sur une croix. C'est pour moi, mes chers paroissiens, qu'il a souffert tant d'ignominies et de douleurs; après cela si une telle pensée ne vous convertit pas, je ne sais qui le fera. Un Dieu, un Dieu, un Dieu est mort pour moi, ver de terre, pour moi, pécheur; pour moi, à demi-damné; pour moi, tison d'enfer! Si je médite bien cette vérité, puis-je encore l'offenser, et le crucifier au dedans de moi?

D'ailleurs (et c'est une seconde raison) la justice du Père éternel n'a jamais été plus sévère que celle qu'il a exercée envers son

Fils. Il l'a frappé de maux depuis les pieds jusqu'à la tête, il l'a brisé et accablé d'infirmités, je ne parle qu'après Isaïe; il a lancé contre lui toutes les flèches de son indignation, il l'a exposé en butte aux contradictions et aux cruautés des hommes: quelle étrange sévérité!

Quand il a puni tant d'hommes de la mort temporelle et éternelle pour le péché d'un seul, oh! qu'il a été rigoureux et sévère! Avant l'incarnation du Verbe il n'y avait que le peuple juif qui connût le vrai Dieu. Tous les autres peuples étaient plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie; encore parmi ces Juifs il y en avait quantité qui commettaient des crimes énormes, et se précipitaient dans les enfers. Maux d'autant plus grands, que les Pères nous apprennent qu'il vaudrait mieux voir périr cent mille mondes, qu'il vaudrait mieux voir mourir de la mort temporelle cent millions de mondes, que de voir une seule âme en péché mortel.

Ce n'est pas tout. Quand Dieu a châtié les anges pour un seul péché de vanité, qui n'était que de pensée, et quand pour ce péché il les a, au moment qu'ils l'ont commis, précipités dans les enfers, quelle rigueur! quelle sévérité! Cependant j'ose dire que quand il aurait encore usé envers eux d'une plus grande sévérité, il n'aurait pas témoigné tant de rigueur qu'il en a témoigné envers son Fils. C'est ce Fils, dit saint Paul, qu'il a proposé pour être une victime de propitiation par son sang, et pour pardonner les péchés passés qu'il avait soufferts avec patience, *Quem proposuit Deus propitiationem per fidem in sanguine ipsius propter remissionem præcedentium delictorum* (Rom., III). Quelle miséricorde! quel amour! Mais, ajoute cet apôtre, c'est ce même Fils qu'il a aussi proposé pour faire paraître sa justice, *Ad ostensionem justitiæ suæ*. Quelle sévérité! quelle rigueur! Il s'est servi de lui pour faire éclater sa miséricorde, en nous pardonnant, et pour nous faire connaître sa justice, en exposant à tant d'ignominies et de douleurs un Dieu innocent, qui s'était rendu notre caution et notre pleige.

C'est dans cette pensée que saint Augustin ne fait pas difficulté de dire que le Père éternel paraît plus sévère en pardonnant les péchés des hommes qu'en les punissant. Quand il les punit, il punit des coupables; quand il les pardonne, il frappe un innocent; quand il les punit, il punit des malheureux qui souffrent encore moins que ce qu'ils devraient souffrir, et quand il les pardonne, il fait souffrir à son propre Fils des outrages et des maux qu'il ne souffrirait pas s'il n'avait pris une nature étrangère, et s'il ne s'était fait à la ressemblance d'une chair de péché.

Il n'y a guère dans toute l'Ecriture d'endroit qui soit plus tendre, ni plus capable de porter une âme à la compassion et au pardon, que ce que dit Jonathas en faveur de David. Saül son père ayant résolu de perdre David son bon ami, il s'efforça d'a-

doucir ce père irrité, et lui dit : *Quare morietur? quid fecit?* (I Reg., XIX.) Sire, vous voulez faire mourir David, mais qu'a-t-il fait? *non peccavit tibi, et opera ejus bona sunt tibi valde*, il ne vous a jamais offensé, bien loin de cela il a toujours tâché de vous plaire, et tout ce qu'il a fait vous a été, comme vous le savez, très-avantageux en beaucoup de rencontres. *Percussit Philisthæum, et fecit salutem magnam universo Israeli*. Qu'il vous souvienne, s'il vous plaît, sire, qu'il a renversé le superbe Goliath, qu'il a tué et exterminé cet insolent Philistin, qu'il a mis en déroute l'armée de vos ennemis et sauvé la vie à votre peuple. *Vidisti, et lætatus es*. Je ne vous dis rien que vous n'ayez vu de vos propres yeux, rien dont vous ne vous soyez réjoui le premier. *Quare ergo peccas in sanguine innocio*, pour quoi donc voulez-vous tremper vos mains dans le sang d'un innocent? C'est pour lui que je vous demande aujourd'hui grâce, ne poursuivez pas sa mort.

Ces paroles de Jonathas furent si touchantes, que le cœur de Saül, quelque dessein qu'il eût conçu de perdre David, en fut attendri. *Placatus voce Jonathæ juravit: Vivit Dominus, quia non occidetur*, Je le jure, s'écria-t-il, et je le jure sur la promesse que j'en fais à Dieu, il ne mourra pas.

Père éternel, ne me sera-t-il pas permis de vous représenter quelque chose de semblable? Vous avez résolu que votre Fils meure, mais pourquoi mourra-t-il? et qu'a-t-il fait? *Quare morietur? quid fecit?* il vous a été fidèle et obéissant en toutes choses, jamais il ne vous a offensé en la moindre, *non peccavit tibi*. Il ne s'est point proposé d'autre fin dans toutes ses actions que votre gloire et le salut des hommes, et elles vous ont toujours infiniment plu, *et opera ejus bona sunt tibi valde*. Il a combattu le démon, cet insolent Philistin, *percussit Philistæum*, et il a sauvé votre peuple, *et fecit salutem magnam universo Israeli*. Père éternel, vous l'avez vu, *vidisti*, vous vous en êtes réjoui, *et lætatus es*, vous avez protesté qu'il était votre Fils bien-aimé et l'objet de vos complaisances; apaisez donc votre colère et ne le livrez pas à la fureur de ses ennemis.

Il est vrai, répond le Père éternel, qu'il ne m'a jamais offensé; il est vrai que toutes ses actions et toutes ses paroles n'ont jamais eu d'autre fin que ma gloire et l'accomplissement de l'ouvrage que je lui avais donné. Il est vrai que c'est mon Fils bien-aimé et l'objet de mes complaisances; cependant avec tout cela il faut qu'il meure. Il a répondu pour des coupables, il faut qu'il souffre et qu'il paye pour eux; quelle justice! mes frères; a-t-on jamais entendu qu'elle ait éclaté avec tant de rigueur?

Tremble, tremble, pécheur, quand on prononce un tel arrêt, et avoue qu'il n'y a point de moyen plus efficace que celui-là pour te convertir, fusses-tu à moitié damné, eusses-tu déjà un pied dans les enfers. Je verrai un Dieu mourir pour moi, et je ne cesserai pas de l'offenser; je recevrai les plus éclatantes

marques de son amour, et je ne le payerai jamais que d'ingratitude; il ne pensera jamais qu'à me faire du bien, et je ne m'occuperai qu'à lui faire du mal! Je verrai tout l'enfer déchaîné contre lui, j'entendrai tous les Juifs s'écrier : Qu'on l'attache en croix; je le considérerai bafoué, souffleté, moqué, conduit de tribunal en tribunal, couvert de crachats et de sang, expirant enfin entre deux voleurs, et je continuerai à l'offenser! Il faut être démon, et pire qu'un démon, pour qui il n'est pas mort, si l'on ne se propose de changer de vie. Mais venons à notre seconde partie, et entrons dans le détail des humiliations et des souffrances de notre Dieu, afin que cette pensée fasse encore de nouvelles impressions sur vos esprits et sur vos cœurs. *Recogitate eum qui talem*, etc.

SECOND POINT.

Il y a plusieurs choses à considérer dans la passion de Jésus-Christ comme dans les autres mystères qui font les objets de notre méditation. Qui est celui qui souffre? Je vois dans le jardin des Oliviers un homme qui s'abat contre terre, qui succombe sous la violence de sa douleur, qui est dans une étrange agonie, qui sue sang et eau. Je vois un homme traîné par la ville de Jérusalem, souffleté, poussé à grands coups de pieds et de bâtons, le visage couvert de crachats, le corps tout sanglant. Qui est cet homme? est-ce un voleur? est-ce un meurtrier? est-ce un criminel de lèse-majesté au premier chef? Hélas! c'est un Dieu, c'est un Dieu, c'est un Dieu fait homme, c'est Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ, c'est le Fils du Père éternel, c'est le plus innocent et le plus beau de tous les enfants des hommes, c'est celui qui fait le bonheur de tous les saints, la joie et la gloire du paradis! Un peu de foi, Messieurs, un peu de foi, n'est-ce pas là un étrange et terrible spectacle?

Qui sont ceux qui l'ont réduit en cet état? C'est vous et moi, misérables pécheurs que nous sommes, c'est vous et moi qui l'avons foulé aux pieds, qui lui avons craché au visage, qui l'avons impitoyablement massacré, c'est vous et moi qui le crucifions encore tous les jours. O pécheur, ô pécheur, ô pécheur, médite bien ces vérités.

Qu'est-ce qu'il souffre? tous les maux ensemble, un assemblage et une complication de douleurs sans aucun adoucissement dans ses peines. Il est le roi du ciel et de la terre, c'est lui qui fait le bonheur des anges et des hommes; et cependant il meurt comme un misérable, tout nu, chargé de plaies et d'opprobres, abandonné de tout le monde, exposé comme en butte à la colère et à la vengeance de son Père.

Il faut bien que la colère de ce Père soit grande, et qu'il ait voulu décharger le fiel et l'amertume de son indignation sur son propre Fils, puisqu'il est attaché en croix à la vue de toutes les créatures, afin qu'autant qu'il y avait de témoins de sa passion, il y eût autant d'instruments de son supplice.

Considérez, je vous prie, quel nombre de

personnes a demandé qu'on le fît mourir, quel nombre de personnes a déposé contre lui, et a crié à pleine tête qu'on le crucifiât. Patience, que nous soyons persécutés par nos ennemis, ce sont nos ennemis, et ils ne le sont que parce qu'ils nous persécutent; mais depuis que ceux à qui nous avons fait du bien, depuis que ceux dont nous avons ménagé les intérêts au préjudice des nôtres, depuis que ceux à qui nous avons donné des témoignages d'affection et de tendresse, tantôt nous tourmentent, tantôt nous abandonnent, notre affliction est extrême.

Le Fils de Dieu était venu au monde pour sauver les brebis qui avaient péri de la maison d'Israël; il était venu au monde, pauvre pour enrichir son peuple; serviteur, pour le délivrer de son esclavage; misérable, pour lui procurer son bonheur et sa joie. Il avait passé toute sa vie à faire du bien à cette nation et à l'instruire, et cependant c'est cette nation qui conspire contre lui, qui l'accuse, qui le mène de tribunal en tribunal, et qui demande qu'on le fasse mourir.

Du moins ses apôtres et ses disciples auront assez de courage pour le suivre. Non, Messieurs, ils l'abandonnent lâchement : l'un d'eux le trahit, les autres le quittent, et celui qui paraissait lui être davantage attaché le renonce et ne le suit que de loin, afin que, voyant ce qui lui arrivera, il ait cinquante ou soixante pas devant ses ennemis, pour s'échapper de leurs mains : *Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum* (Isai., LXIII), j'ai foulé tout seul le pressoir de ma passion, et de tous les peuples il ne s'en est trouvé aucun qui ait été avec moi.

Mais, mon Dieu, n'aviez-vous pas votre bien-aimé disciple et votre mère aux deux côtés de votre croix? Oui, mais leur présence augmentait encore ma peine. Mon cher disciple, tu me vois dans un étrange état; ma chère mère, vous qui m'avez si souvent porté entre vos bras, vous me voyez attaché à ceux d'un gibet, vous qui m'avez nourri et élevé si délicatement, vous me voyez mourir avec tant de honte et d'infamie. O ma mère, je suis Dieu, vous le savez, et cependant on me traite plus mal que si j'étais le plus grand scélérat de tous les hommes. Ma mère, qu'en dites-vous? Messieurs et Mesdames, qu'en pensez-vous?

Tout ceci avait été prédit longtemps auparavant par le roi-prophète, lorsque, parlant du Fils de Dieu, il dit qu'il regardera de tout côté pour voir si quelqu'un ne sera pas touché d'un si cruel spectacle, et qu'il ne trouvera aucun qui en soit ému : *Considerabam ad dexteram, et videbam, et non erat qui cognosceret me* (Psal. CXLI). Je regardais à droite, je tournais mes yeux à gauche, pour voir si la cruauté de mon supplice n'attendrirait pas le cœur de quelqu'un de mes spectateurs; et d'un nombre infini de gens qui me voyaient pendu entre deux voleurs, pas un ne prenait compassion de moi. *Periit fuga a me, et non est qui requirat animam meam*. Je ne pouvais pas, ou plutôt je ne voulais pas me détacher de ma croix,

tant l'amour que j'avais pour les pécheurs était grand ; ainsi je ne voyais aucun lieu de fuite, et cependant personne ne se mettait en peine de me sauver ; je ne leur avais fait que du bien, et ils ne me voulaient que du mal.

Jamais il n'y a eu de malfaiteur, ni de scélérat, qui n'ait attiré la compassion de quelqu'un, quand on lui a vu endurer de cruels supplices. J'ai bien ouï dire qu'il y a eu des personnes écartelées. Voir un homme lié par de grosses cordes à l'extrémité des quatre parties du corps, et l'extrémité de ces cordes attachée à quatre chevaux piqués jusqu'au sang, pour les faire tirer avec plus de force ; voir écarteler cet homme en quatre parties, voir palpiter les entrailles de ce pauvre misérable, oh ! que ce spectacle est terrible ! mais jamais quelque crime qu'ait commis la personne suppliciée, elle n'a manqué d'attirer sur elle quelque compassion. Il n'y a que vous, ô mon Dieu, il n'y a que vous qui êtes innocent, et qui mourez pour le salut des hommes, pour qui l'on n'ait aucun sentiment de pitié et de tendresse.

D'ailleurs, ce qui est encore extraordinaire dans la passion du Fils de Dieu, c'est qu'il n'y a point eu de partie en son humanité sainte qui n'ait été pénétrée de douleur. De tous les supplices qu'on a inventés, il n'y en a point de si universel, où quelque partie ne soit exempte de le souffrir, et il semble que le Père éternel, pour satisfaire à la grandeur de sa justice, ait voulu en inventer un où son propre Fils n'eût pas le moindre soulagement dans toute son humanité sainte.

Ce n'est donc pas sans sujet qu'il est appelé dans l'Écriture l'homme de douleur, *virum dolorum*. Que veut dire cela ? Vous savez que dans un mariage toutes choses sont communes à l'époux et à l'épouse. Avant le mystère de l'incarnation, rien n'était commun entre la nature divine et la nature humaine ; mais depuis que la Divinité a épousé notre humanité, il s'est établi entre elles une étrange communauté. La douleur, qui n'était pas commune au Fils de Dieu avant son incarnation, est devenue après ce mystère commune à toutes les facultés de son âme et à toutes les parties de son corps.

Aussi quand il a été attaché à la croix, ses douleurs ont été à l'excès, *virum dolorum*. C'est un homme tout de douleur : ses pieds épousent la douleur, ses mains épousent la douleur, ses reins épousent la douleur, sa tête épouse la douleur, ses yeux épousent la douleur. Le voilà tout nu, tout couvert de sang, exposé aux yeux du ciel et de la terre. Vois s'il y a dans tout son corps quelque partie exempte de douleur. Il est Dieu, et il n'en a pas l'apparence ; il est homme, et il n'en a pas même la figure, *non est ei aspectus neque decor*. C'est un époux de douleur ; et tout cela, pour qui ? pour toi, pour moi, pour tous les hommes. C'est pour moi, et pour mes péchés, qu'un Homme-Dieu, formé des plus pures gouttes du sang d'une vierge, est venu répandre tout son sang, et

a d'autant plus souffert, que jamais il n'y a eu corps ni tempérament plus délicat que le sien.

Tout était si modéré et si tempéré en lui, toutes les parties de son corps étaient dans une si grande égalité, qu'une seule piqure d'épingle lui eût été plus sensible que ne le sont de violents supplices à d'autres personnes, jusque-là que saint Clément d'Alexandrie assure qu'un seul coup de fouet était capable de le faire mourir, tant sa chair virginale était délicate et sensible à la douleur. Que sera-ce donc quand on lui déchargera cinq à six mille coups de fouets, quand on le couronnera d'épines, quand on attachera avec de gros clous ses pieds et ses mains à la croix ?

Figurez-vous, Mesdames, qu'on vous a ravi d'entre vos bras un enfant que vous aimiez tendrement, un enfant de quinze ou seize ans, qui était votre espérance et votre consolation ; figurez-vous qu'après avoir été arraché de force d'entre vos bras, on lui a lié les mains devant l'estomac ou derrière le dos, et que l'espace d'une heure ou deux, trois ou quatre hommes à mains armées ont déchargé cinq à six mille coups de fouets sur son corps, en sorte qu'il baignait dans son sang, qu'on lui pouvait compter les os et voir les entrailles. Pouvez-vous penser seulement, sans frémir, à la supposition que je fais ? C'est cependant ce que votre Dieu, votre Père, votre Sauveur, a souffert pour vous : que dis-je ? il a souffert infiniment encore davantage. La chose ne mérite-t-elle pas bien que vous y pensiez ? Avez-vous de la religion et de la foi, si vous n'y pensez pas : *Recogitate eum*, etc.

TROISIÈME POINT.

Mais quel fruit tirerons-nous de ce discours ? Le premier est une ferme résolution de faire une véritable pénitence. Vous ne pouvez vous sauver sans faire pénitence des péchés que vous avez commis ; c'est un article de foi. Or, quand vous déterminerez-vous à la faire, si ce n'est en un temps où Dieu la fait pour vous ? Si Jésus-Christ innocent et impeccable souffre pour vous, par quel aveuglement et quel ensorcellement ne voudriez-vous pas souffrir ? si la caution paie pour le débiteur, par quelle folie le débiteur se croirait-il exempt de payer ? si la justice de Dieu exerce tant de rigueur sur un innocent, qui est le pleige des coupables, que fera-t-elle contre les coupables qui ne voudront pas s'unir aux souffrances d'un innocent ?

En agir de la sorte, c'est avoir perdu le bon sens, c'est dire : Je veux me damner en dépit de Jésus-Christ, qui est mort en croix pour me sauver ; je veux entrer dans le ciel malgré Dieu, qui en refuse la porte aux impénitents, et qui jure que rien de souillé n'y est entrera. Dans la primitive Église, on imitait la passion de Jésus-Christ par une austère pénitence. Les uns imitaient sa flagellation en se déchirant le corps à coups de fouets et de disciplines ;

les autres ne portaient point de chemises pour honorer sa nudité. Il y en avait qui couchaient sur des épines, et qui se mettaient la tête en sang, pour représenter quelque chose de son couronnement d'épines; tous pleuraient, priaient, gémissaient, frappaient leur poitrine, passaient des jours entiers sans boire ni manger.

Mon ami, si ces gens, qui n'avaient pas tant offensé Dieu que toi, faisaient une si rude pénitence, pourquoi n'en feras-tu pas au moins une qui soit plus douce? Pensez donc à satisfaire à la justice de Dieu et à attacher à la croix le vieil homme avec ses convoitises; pardonne à tes ennemis, mortifie ta sensualité et ta gourmandise, renonce à ta vanité et à ton luxe, fais restitution du bien d'autrui, paye tes dettes, et que je ne sois pas importuné de tant de pauvres marchands et artisans, qui se plaignent qu'ils ne peuvent tirer un sou de toi, pendant que tu ne plains pas sept et huit mille francs en bagatelles et en dépenses.

Le second fruit qu'il faut tirer de ce discours, c'est la haine du péché. Rien ne vous en représente mieux l'énormité que la passion de Jésus-Christ. L'enfer avec ses feux éternels, la destruction du monde par le déluge, tant de vengeances exemplaires que Dieu a tirées des pécheurs, tout cela ne nous représente pas l'énormité du péché comme la passion de Jésus-Christ. O péché mortel, que tu es énorme, puisque pour t'expier il a fallu qu'un Dieu souffrît les derniers supplices et les dernières ignominies sur la croix! Je commence à connaître que ta malice est infinie, puisque tu n'as été effacé que par les satisfactions d'une personne infinie. Péché, que tu es abominable, que tu mérites que j'aie pour toi une aversion et une horreur éternelle!

Eh bien! mon âme, le crois-tu? crois-tu que c'est un Dieu qui souffre pour tes péchés? est-ce un article de foi? le verras-tu un jour juger tous les hommes sur cela? est-ce une vérité ou une raillerie? Père éternel, comment avez-vous pu traiter de la sorte votre Fils unique, qui était innocent? et si je ne participe en quelque chose à ses souffrances, comment me traiterez-vous, moi qui suis coupable? Ah! Fils de Dieu crucifié, donnez-moi vos douleurs; Fils de Dieu flagellé, couronné d'épines, donnez-moi vos souffrances; Fils de Dieu, qui portez sur votre front la honte et l'opprobre de tous les crimes des hommes, permettez que je porte cette honte et cette confusion sur ce front criminel. Ah! Sauveur couvert et pénétré de douleur, mettez, mettez cette carcasse en votre place, que ce ne soit plus vous qui soyez l'homme de douleur, que ce soit moi.

Le troisième fruit qu'il faut tirer de ce discours est un engagement à l'humiliation et à la souffrance. Pourquoi, à votre avis, met-on le crucifix entre la nef et le chœur? c'est pour vous apprendre qu'on ne peut entrer dans le ciel que par les humiliations et les souffrances. La nef représente l'Eglise

militante, et le chœur l'Eglise triomphante. Voulez-vous entrer dans le chœur? il faut passer par le crucifix; voulez-vous entrer dans le paradis? il faut passer par les souffrances. Il y a d'autres portes pour entrer dans le chœur, mais ces portes représentent la sainteté, de sorte que vous ne pouvez entrer dans le ciel que par l'innocence ou par la pénitence.

Profitez, chrétiens, de ces instructions, quittez tout pour rendre vos hommages à Dieu; et pendant cette semaine, ayez-les assidûment et dévotement aux offices de l'Eglise. Je ne vois ordinairement à Ténèbres que très-peu de personnes; vous courez d'église en église pour entendre une belle voix, et vous abandonnez votre paroisse, cela n'est-il pas honteux? Vous n'aimez votre Dieu que parmi la musique et les concerts; vous ne devriez chercher que ce qui se ressent du deuil et des larmes, et vous aimez ce qui flatte vos oreilles, et ce qui semble charmer l'ennui que vous auriez d'être si longtemps dans la maison du Seigneur!

Entrez, mes chers enfants, dans les sentiments de Jésus-Christ, et pensez avec douleur à celui qui a tant souffert pour vous, et aux maudites causes qui lui ont attiré ces souffrances, je veux dire à vos péchés. Imitiez l'enfant prodigue, qui, après avoir dissipé tout son bien en débauches, enfin rentrant en lui-même et sentant sa misère, s'écria : Combien y a-t-il de domestiques et de serviteurs qui vivent grassement et abondamment dans la maison de mon père, pendant que je meurs ici de faim! *Vadam ad patrem*, il faut que je retourne à lui, et que je lui demande pardon de mes fautes.

Faites, chrétiens, faites la même réflexion sur vous-mêmes. Comment est-ce que j'ai passé l'année? Dans les plaisirs, dans les divertissements, dans le luxe; à présent que je devrais être rempli de vertus, je meurs de faim, *hic fame pereo*. De tant de grâces que d'autres reçoivent, et auxquelles ils coopèrent, presque aucune ne tombe sur moi, par ma faute et à cause de mes égarements. Il est temps que je rentre en moi-même, il est temps que je retourne à mon père, il est temps que je me jette aux pieds du crucifix, et que je dise à mon divin Jésus : C'est contre le ciel et contre vous que j'ai péché, adorable Sauveur; souffrez que je me jette à vos pieds, et que je vous demande miséricorde. Je ne suis plus digne d'être votre enfant, tant mes crimes sont énormes; mais vous n'avez pas encore perdu à mon égard la qualité de père; j'ai été plus ingrat et plus dénaturé, mais vous n'en êtes pas moins bon ni miséricordieux. Souffrez donc que je me plonge dans votre sang, que j'embrasse votre croix, que je m'enlance dans votre côté, que je me cache dans vos plaies, afin que, vivant et mourant sous de si saints et favorables asiles, vous me receviez un jour dans votre gloire. *Amen*.

SERMON CX.

SUR LA RÉSURRECTION DES CORPS POUR LA
VEILLE DE PAQUES.

Carnis resurrectionem.

*Je crois la résurrection de la chair. Paroles tirées du
Symbole de foi, et recueillies par les apôtres.*

Ce n'est pas sans de grandes raisons, Messieurs, que nos sages et pieux prédécesseurs ont voulu que dans un jour, qui se trouve entre la mort et la résurrection de Jésus-Christ, on montât dans cette chaire pour annoncer aux peuples cette grande vérité de notre foi, que nous ressusciterons un jour, et qu'à la consommation des siècles, nos âmes qui s'étaient séparées de nos corps les reprendront à leur bonheur ou à leur malheur éternel.

Nous apprenons des évangélistes que quand Jésus-Christ ressuscita, plusieurs corps ressuscitèrent avec lui, et qu'il y eut beaucoup de morts qui apparurent dans la sainte cité : *Multi corpora cum illo surrexerunt*. Il était même de la bienséance que les choses se passassent de la sorte, pour faire honneur au corps glorieux de Jésus-Christ ; ce qui a fait dire à Tertullien que ces résurrections, dont on n'avait pas entendu parler jusqu'alors, n'étaient que des suites de celle de cet Homme-Dieu, des gages et des arguments de la nôtre, *appendices resurrectionis Christi*.

Mais l'une des principales raisons qui a obligé nos prédécesseurs à vous entretenir pendant ce jour de ce mystère, a été qu'ils savaient que la vive foi de la résurrection des morts n'occupe pas longtemps un esprit fidèle, qu'elle ne devienne bientôt le sujet de sa conversion, et l'occasion de la réformation de ses mœurs. Car comme l'espérance du bien et la crainte du mal sont les deux choses qui, selon saint Augustin, ébranlent plus fortement une âme, dès que nous croyons que nous ressusciterons un jour, et que, dans un corps devenu immortel, nous recevrons la récompense de nos vertus ou la peine de nos péchés, dès là, rentrant en nous-mêmes, et nous demandant raison de l'état où nous sommes actuellement, nous nous disons : Si tu venais à mourir, et si au jugement dernier ton âme allait ranimer ton corps, où serais-tu ? Serais-tu dans le ciel ? serais-tu dans l'enfer ? Ton corps ressusciterait-il pour la gloire, ressusciterait-il pour un comble de damnation ? Or, quelle pensée plus forte que celle-là pour conserver notre innocence, ou pour réparer par la pénitence celle que nous avons perdue ?

Celui qui sème, pourquoi sème-t-il ? C'est pour moissonner. Celui qui entre dans la lice, pourquoi combat-il ? C'est pour vaincre. Pourquoi aussi cet homme de bien, au milieu des orages de cette vie, soutient-il avec tant de vigueur et de force la tempête dont il est sans cesse agité ? c'est qu'il espère de se rendre heureux : *Tolle resurrectionem*, disait autrefois Tertullien, *et resoluta est omnis disciplina pietatis*. Otez la

foi de la résurrection des morts, vous verrez bientôt dissipées, détruites, anéanties toute la sainteté et toute la discipline de la religion chrétienne. Otez la foi de cette résurrection, il n'y aura plus d'autre droit que la violence, d'autre loi que la passion, d'autre règle que l'intérêt, d'autre raison que l'amour propre,

DIVISION.

C'est donc toi, ô ferme, ô solide espérance de la résurrection des corps, qui fait tout le fondement de la piété des fidèles, la règle de leurs devoirs, le puissant motif de leur conversion et de leur pénitence. C'est aussi dans ce dessein que j'ai entrepris de vous en parler, en vous montrant deux choses qui feront tout le partage de ce discours. Dans la première partie, je vous ferai voir quelles sont les raisons sur lesquelles cette foi de la résurrection des corps est établie ; et dans la seconde, je tâcherai de vous montrer quelles sont les conséquences morales et les fruits que vous devez tirer de cette résurrection future.

PREMIER POINT.

Dieu l'a dit, Messieurs, nous ressusciterons tous, et c'est là la première raison sur laquelle j'établis la foi de la résurrection des corps. Car remarquez, je vous prie (et c'est une ingénieuse réflexion de Salvien [lib. I *De gubern. Dei*]), qu'il y a cette différence entre la parole de Dieu et celle des hommes, que les hommes ont besoin d'écrits et de témoins pour confirmer ce qu'ils disent, et que la seule parole de Dieu lui suffit, parce que tout ce que la vérité par essence dit, porte avec soi une invincible preuve, et un témoignage incontestable de vérité. *Humana dicta scriptis et testibus egent, Dei sermo non ita, quia quidquid loquitur incorrupta veritas, incorruptum debet esse testimonium veritatis*.

Voilà, mes chers paroissiens, ce qui fait la fermeté et l'immutabilité de notre foi. Les hommes sont sujets à l'illusion et au mensonge, et Dieu est la vérité et la sincérité incréée ; les hommes n'ont aucun droit de demander qu'on ajoute aveuglement foi à leurs paroles, Dieu a un droit absolu sur nous d'en exiger une pieuse docilité. Voilà ce qui fait l'excellence et le mérite de notre foi. Nous croyons sans discussion et sans examen ce que Dieu nous révèle ; nous le croyons même contre toutes les apparences et les vraisemblances.

Ce fut par ce principe qu'Abraham, qui a mérité le nom de père des fidèles, après avoir reçu de Dieu une promesse authentique que sa postérité serait si multipliée qu'elle égalerait le nombre des étoiles, eut une si grande soumission à l'autorité de sa parole que, dès qu'il lui eut commandé d'immoler son fils unique dans un âge où, selon la nature, il ne pouvait avoir d'autres enfants, il lui obéit sans résistance. Nonobstant les oppositions et les impossibilités apparentes qui se trouvaient entre la pro-

messe que Dieu lui avait faite de multiplier sa postérité par le moyen de son fils, et le commandement qu'il lui faisait de le sacrifier, il demeura ferme et inébranlable dans sa foi, persuadé qu'il devait sacrifier à Dieu son fils unique, son Isaac, puisque Dieu lui en avait fait le commandement ; mais convaincu aussi en même temps que, par ce fils immolé et sacrifié, Dieu multiplierait sa postérité jusqu'à égaler les sables de la mer, puisqu'il s'était engagé à le faire.

C'est pour cette raison que l'Apôtre dit qu'il crut et qu'il espéra contre toute espérance ; *credidit in spem contra spem*. Il ne balançait point : d'un côté il sentait, il voyait, il touchait la contradiction apparente qu'il y avait entre la promesse et le commandement de Dieu ; mais de l'autre, se soumettant à sa parole, il levait le couelas pour donner la mort à son fils unique. D'un côté il voyait qu'en immolant son fils Isaac, il exterminait le chef de sa postérité, mais d'un autre côté, nonobstant les fausses lumières de la raison humaine, il se représentait qu'il y avait d'autres ressources, par lesquelles Dieu, qui ne peut se renoncer, s'acquitterait de sa parole. *Non fuit infirmatus in fide*, il ne fut pas ébranlé dans sa foi, il demeura ferme dans sa croyance ; *in repromissione non hæsita vit*, il ne balançait point, il ne fit voir aucune irrésolution, il fut constant et inébranlable dans sa foi, *plenissime sciens quia quod promisit Deus*, parce qu'il savait très-bien que Dieu, étant infallible dans ses promesses, ne manquerait jamais de les accomplir ; et que la puissance de l'homme était trop petite pour mesurer celle de Dieu, et ses lumières trop courtes pour donner des bornes à son pouvoir.

Or, c'est sur cette autorité de la parole de Dieu que j'établis ce premier fondement de la foi de la résurrection. Dieu a dit par son Apôtre que nous ressusciterons : il est donc vrai, et il le faut croire. *Omnes quidem resurgemus* (II Cor., V), tout le monde ressuscitera. *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis prout gessit sive bonum, sive malum* ; c'est un oracle prononcé par le Saint-Esprit, c'est une vérité énoncée de la bouche de Dieu, que nous comparaitrons tous un jour aux pieds du tribunal de Jésus-Christ en corps, pour y recevoir ou la récompense de nos bonnes œuvres, ou le châtiment de nos mauvaises ; je le crois, mon Dieu, je le crois mieux que si je le sentais, je le crois mieux que si je le touchais, je le crois mieux que si j'étais déjà ressuscité, et je le crois, parce que vous l'avez dit.

Le second fondement sur lequel j'établis la foi de la résurrection des morts est celle de Jésus-Christ. *Christus resurgens ex mortuis*, parce que Jésus-Christ est ressuscité, tous les hommes ressusciteront. Ce qui a fait dire à saint Chrysostome que tous les hommes ont trouvé dans la résurrection de Jésus-Christ des marques infallibles de leur

résurrection future. C'est pour cette raison que l'apôtre saint Paul a dit que Jésus-Christ est ressuscité en qualité de premier des morts : *Christus a mortuis resurrexit primitiæ dormientium*. Qu'est-ce à dire cela ? C'est-à-dire que Jésus-Christ, ressuscitant le premier des morts, a donné dans sa résurrection à tous ceux qui sont morts, et qui meurent, un gage assuré de leur résurrection future ; et cet Apôtre est fondé sur deux raisons. Il fait comparaison entre la mort des hommes et la résurrection de Jésus-Christ ; en sorte que, comme par le péché du premier homme, la mort est entrée dans le monde, de même par la résurrection de Jésus-Christ, tous les hommes ont reçu un gage de leur résurrection. Comme tous les hommes ont trouvé une racine de mort dans la mort du premier homme, ces mêmes hommes trouvent dans la résurrection du nouveau un gage et une assurance infallible de leur résurrection future. C'est donc un article de foi que tous les hommes ressusciteront. La seconde raison de l'apôtre saint Paul est fondée sur l'union qui se rencontre entre Jésus-Christ et les hommes. Qu'est-ce que Jésus-Christ ? c'est le chef d'un corps dont nous sommes les membres, par la grâce du baptême qui nous a fait chrétiens, et par les actions de la religion chrétienne dont nous faisons profession. Or, il est certain qu'il y a plus d'union de nous avec Jésus-Christ, qu'il n'y en a de mon bras avec mon corps, et que le lien qui nous lie avec ce chef adorable est plus étroit que le lien qui lie ma gorge à ma tête ; pourquoi cela ? c'est que l'union qui lie ma gorge à ma tête est fondée dans la nature, et celle qui me lie à Jésus-Christ est fondée dans la grâce. Or, comme ma main est animée de la même âme et du même esprit que ma tête, les chrétiens étant animés du même esprit que leur chef, il s'ensuit que, Jésus-Christ étant ressuscité, l'esprit de sa résurrection s'est répandu dans tous ses membres.

C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, quand il a voulu prouver la résurrection de la chair, que le corps ne tombe dans le sépulcre que pour en sortir, et qu'il ne souffre la mort que pour reprendre un jour une nouvelle vie : *Fateor meum esse quod cecidit, ut meum sit quod resurgat*, j'avoue que ce qui est mort m'appartient, mais je reconnais en même temps que tout ce qui m'appartient ressuscitera aussi, parce qu'il n'appartient pas moins à Jésus-Christ. La grâce me fait entrer en participation de tous les états de Jésus-Christ. Je crois que mon péché est éteint par la pénitence, parce que la foi m'apprend que Jésus-Christ est mort sur la croix, et que la grâce de la pénitence, qui est une participation de cette mort, me fait mourir au péché. Je crois que Jésus-Christ est monté au ciel, et j'espère d'y monter aussi, parce que mon chef y est monté, et que l'esprit de son ascension m'a été communiqué par la grâce. J'espère enfin que je ressusciterai, parce que Jésus-Christ est ressuscité. Je suis uni à mon chef, et si

je conserve toujours sa grâce, je ressusciterai après lui à la gloire.

Saint et savant évêque de Tyr, vous étiez bien convaincu de cette vérité, quand vous avez dit ces belles paroles : *Est in Christo unusquisque nostrum*, chacun de nous est renfermé en Jésus-Christ. Il est notre chef, puisqu'il est le chef d'un corps que nous formons tous avec lui; et comme il est en possession de la gloire, j'espère un jour y avoir ma part : *Ubi portio mea regnat, ibi regnare me spero*. Il a la même chair, il a la même nature que moi, j'espère régner là où règne une portion de moi-même.

Pensez-vous en effet qu'il soit monté au ciel tout seul? nous y sommes montés avec lui : *Ubi caro mea regnat, ibi me gloriosum sentio*, il est ressuscité, il a repris dans le tombeau une nouvelle vie, mais il n'est pas ressuscité tout seul, je ressusciterai avec lui. Il est donc vrai que, selon le sentiment des Pères et selon la foi générale de l'Eglise, la résurrection de Jésus-Christ est une preuve assurée de la résurrection de tous les hommes. Il est ressuscité, *Christus resurrexit*, donc tous les hommes ressusciteront, *omnes resurgemus*.

Le troisième fondement sur lequel j'établis la foi de la résurrection, c'est qu'elle a toujours été considérée comme la base et le fondement de la religion chrétienne; cela est-il vrai? on n'en peut pas douter, et il me faudrait un peu plus de temps pour vous développer à la fois une si importante vérité.

Il est certain qu'il n'y a rien qui ruine davantage et qui anéantisse plus la piété et la discipline de la religion chrétienne que de ne pas croire la résurrection de la chair; pourquoi cela? parce que cela donne occasion de mener une vie sensuelle et brutale. Comme on n'attend point de félicité après la mort, on met son bonheur dans les plaisirs des sens, on s'abandonne à toutes sortes de vices, on donne toute liberté à ses passions, on avale l'iniquité comme l'eau, l'on méprise la pratique des vertus, et l'on commet sans crainte et sans scrupule les plus abominables crimes. Car s'il n'y a point de résurrection, il n'y aura point de récompense ni de châtimement après la mort. Aussi Tertullien, cherchant la cause de tant de désordres qui se sont glissés dans les fausses religions, a très-judicieusement remarqué (*bli. De resur. carnis*) que de toutes les sectes, celles qui n'ont pas cru la résurrection ont été celles qui se sont abandonnées aux débauches et aux prostitutions les plus honteuses. Il a même observé (et ceci devrait bien nous donner de la confusion) que dans la religion chrétienne, où l'on se fait un devoir de croire cette résurrection, ceux qui ne la croient que faiblement, ceux qui n'y pensent que superficiellement, ceux qui n'y appliquent que légèrement leur esprit, sont ceux qui mènent une vie plus dissolue et plus libertine : *Nemo tam carnaliter vivit, quem qui ad resurrectionem non attendit*.

Saint Jean Damascène est allé plus avant : il a prétendu que le défaut de cette croyance

a fait naître comme trois espèces d'infidélités : l'une au sujet de l'immortalité de l'âme, l'une à l'égard de la providence, et la troisième par rapport à la divinité même.

Si l'on ne croit pas la résurrection de la chair, peut-on croire l'immortalité de l'âme? ou si l'on a quelque foi de cette immortalité, que peut faire cette âme dans l'état de sa séparation? quel est son sort, quelle est son occupation et son ministère? Si l'on ne croit pas la résurrection de la chair, quelle idée peut-on se former de la providence de Dieu et de sa justice? Et si l'on ne reconnaît en Dieu ni providence, ni justice, n'est-ce pas un Dieu imaginaire et monstrueux? *Ubi non est fides de resurrectione mortuorum, ibi non est providentia, ibi non est justitia, ibi non est Deus*.

Pour vous expliquer sa pensée, il suffit de savoir, que s'il y a un Dieu, il doit être juste, et que s'il est juste, il faut qu'il récompense les gens de bien des bonnes œuvres qu'ils font, et qu'il punisse les méchants de leurs mauvaises. Or, cette récompense des gens de biens, et ce châtimement des méchants doit se faire en ce monde ou en l'autre. Ainsi comme nous voyons tous les jours que, pour l'ordinaire, ce sont les méchants qui prospèrent et les gens de bien qui sont exposés à toutes sortes de persécutions et de disgrâces, il faut conclure que dans le règne de la providence et de la justice, nul vice n'étant sans peine, ni aucune vertu sans récompense, il y a une éternité réservée pour le supplice des uns, pour la gloire et le bonheur des autres.

Ce n'est pas assez; comme l'homme est composé de deux parties, de corps et d'âme, comme ces deux parties sont unies ensemble pour le bien ou pour le mal, il s'ensuit qu'elles doivent être toutes deux récompensées, si elles font bien, et toutes deux châtiées, si elles font mal. *Communis amborum reatus, communis amborum sors*. Or, s'il arrivait que la chair ne ressuscitât pas, qu'elle serait ou sa peine, ou sa récompense dans l'état de sa destruction et de son anéantissement?

Femme impudique, c'est par ces yeux, par ces mains, par ces attouchements, par ces discours, par ces baisers lascifs que tu as offensé Dieu; avare, c'est avec ces mains que tu as fait des contrats usuraires, c'est avec ces yeux avides que tu as compté ton or et ton argent. Vindictif, c'est avec ces bras que tu t'es vengé, c'est avec ces médisances et les calomnies de cette langue que tu as déchiré la réputation de ton ennemi. A présent, tu es dans la prospérité; à présent, tu es dans la satisfaction et dans la joie; mais un jour cette chair pécheresse ressuscitera, et étant devenue immortelle, elle ajoutera de nouveaux degrés à ton supplice.

C'est ainsi, Messieurs, que la foi de la résurrection de la chair établit celle de la justice, que la justice établit la providence, que la providence est une preuve invincible

de la divinité, et cette divinité est le grand objet de la religion que nous professons.

La réflexion que fait là-dessus le savant Minucius Félix est fort judicieuse. Il regarde la foi de la résurrection de la chair, comme une foi établie en quelque manière sur le bon sens. Peut-on, dit-il, trouver un homme assez insensé et assez dépourvu de raison pour oser nier que Dieu n'ait pas autant de pouvoir pour renouveler son ouvrage et le réformer après sa mort, qu'il en a eu pour le former et le créer avant qu'il eût reçu la vie ? Il est sans doute plus difficile de donner l'être à ce qui ne l'a pas encore, que de le rétablir dans le même être après l'avoir perdu. Non, non, ne croyez pas que ce qui disparaît à vos yeux périsse entièrement, soit que le corps humain se résolve en poussière, soit qu'il se change en cendres, soit que les humeurs le détruisent, soit qu'il s'en aille en fumée. Dieu, qui est le maître des éléments, le garde pour le reproduire un jour. Ne vous apercevez-vous pas même que tout ce qu'il y a dans la nature vous parle de cette résurrection ? Le soleil se couche et disparaît tous les jours de dessus notre hémisphère, mais il ne manque jamais de se lever le lendemain et de fournir comme il faisait auparavant sa carrière ; les fleurs tombent, et elles repoussent ; les arbres paraissent morts pendant l'hiver, et ils reprennent leur verdure au printemps. Vous jetez en terre des semences qui s'y corrompent et qui y germent, et elles ne produisent de fruits de leur espèce qu'après qu'elles sont corrompues. Se pourrait-il donc bien faire que vous fussiez d'une autre nature que les reste des êtres, que votre corps que Dieu a formé avec tant de soin par ses propres mains, périt pour toujours, et ne ressuscitât jamais ? Non, non, il sortira un jour de la terre ; et ce sera à la consommation des siècles, qu'arrivera le printemps de sa nouvelle vie que vous attendez : *Quis tam stultus aut brutus est, ut audeat negare hominem a Deo, ut primum potuisse fangi, ita posse denuo reformari. Perro difficilior est id quod non sit incipere, quam id quod fuerit iterare. Tu perire et Deo credis, quidquid oculis nostris hebetibus subtrahitur ? Corpus omne sive arescit in pulverem, sive in humorem solvitur, vel in cinerem comprimitur, vel in nidorem tenuatur, subducitur nobis, sed Deo elementorum custodi reservatur. Vide quam in solatium nostri resurrectionem futuram omnis natura meditetur. Sol devertit, et nascitur astra labuntur, et redeunt ; flores occidunt et reviviscunt, post senium arbusta frondescunt, semina nemini corrupta reviviscunt. Quid festinas, ut cruda adhuc hieme reviviscas et redeas ? Expectandum nobis corporis nostri ver est.*

Je pourrais, Messieurs, vous en apporter encore d'autres preuves. Il y a dans le monde trois sortes de substances. Il y en a qui sont purement corporelles comme les pierres, les éléments et plusieurs autres. Il y en a qui sont purement spirituelles

comme les anges et les démons ; et il y en a qui sont en partie corporelles et spirituelles comme les hommes. Celles qui sont purement corporelles périront, et il ne restera rien d'elles. Celles qui sont purement spirituelles demeureront, et subsisteront toujours ; et celles qui sont en partie corporelles et en partie spirituelles auront un sort différent de celui des autres ; elles demeureront toujours, quant à ce qu'elles ont de spirituel ; elles mourront quant à ce qu'elles ont de corporel ; mais afin de garder l'ordre entier, elles ressusciteront après leur mort et seront réunies à leur âme, qui est toute spirituelle.

En voilà assez, Messieurs, pour ce qui regarde ce premier point. Je vous ai apporté trois raisons fondamentales, sur lesquelles la foi de la résurrection est établie. C'était assez de vous dire que Dieu l'avait dit, il ne faut point de preuves après qu'il a parlé : *Credo carnis resurrectionem*, je crois la résurrection de la chair. Je crois que Jésus-Christ est ressuscité, et que sa résurrection me donne un gage assuré de la mienne. Trop heureux si je ressuscite comme lui à la gloire. Je conserve dans le fond de mon cœur l'idée et l'espérance de cette résurrection. Je crois qu'il y a une providence et une justice en Dieu, et que ses divins attributs sont intéressés à récompenser ou à punir dans l'homme les deux parties qui auront été ou innocentes ou coupables. Ce qui se passe même dans la nature m'assure de sa résurrection ; encore un coup, je la crois ; mais ce n'est pas assez de la croire, il faut voir quels fruits, et quelles conséquences cette foi doit produire en moi ; je vais vous l'expliquer en peu de mots.

SECOND POINT.

La première conséquence qu'il faut tirer de la foi de la résurrection de la chair est de mener en ce monde une sainte vie. Il faut que je vous avoue avec saint Chrysostome, que je suis extrêmement surpris de la contradiction que je trouve entre la foi et la vie de la plupart des chrétiens. Ils croient qu'ils ressusciteront un jour et ils vivent comme s'ils ne devaient jamais ressusciter ; ils croient que leur âme se réunira un jour à leur corps, pour être éternellement ou punis ou récompensés, et ils vivent comme si ce corps devait être détruit et anéanti pour toujours.

Ecoutez comme parle l'Apôtre dans sa première Epître aux Corinthiens, chapitre XV : *Evigilate justi, et nolite peccare*, réveillez-vous justes et ne péchez point. Il y a longtemps que je vous parle de la résurrection des morts ; mais que le est la conséquence que j'en veux tirer ? *Nolite peccare*, ne péchez pas ; et si vous avez commis quelque péché, purifiez-vous-en par le sacrement des morts, c'est là le second baptême que je vous donne. S'il était vrai que les morts ne ressuscitassent pas, pourquoi vous baptiserez-vous pour eux ? Mais s'il est vrai

qu'ils ressuscitent, pourquoi ne recevriez-vous pas ce baptême ?

Il est vrai que les Pères et les interprètes donnent un autre sens à ces paroles de l'Apôtre : *Quid facient qui baptizantur pro mortuis, si omnino mortui non resurgant?* Quelques-uns, comme saint Augustin, prennent ce baptême pour un baptême de sang qui se fait par le martyre. D'autres, comme saint Anselme, l'entendent des œuvres pénibles qu'on offre à Dieu pour ceux qui sont morts et retenus dans le purgatoire. Mais la plupart, comme saint Thomas et Théodoret l'entendent du sacrement de pénitence, où l'on est nettoyé de toutes les souillures du péché qui sont des œuvres mortes : ce qui s'appelle être baptisé à la manière des morts, puisque dans ce sacrement les pécheurs ressuscitent à la grâce, comme les morts ressusciteront à la gloire.

Éveillez-vous donc, mes frères, conclut de là, cet apôtre, éveillez-vous, et ne péchez jamais. *Si secundum hominem ad bestias pugnavi Ephesi, quid mihi prodest si mortui non resurgunt?* Il y a longtemps que je suis tourmenté et persécuté, il y a longtemps que les hommes, plus cruels que les bêtes, se sont jetés sur moi ; mais si je ne dois pas ressusciter, que me serviront ces persécutions et ces outrages que j'ai essuyés ? Il me serait plus avantageux de me procurer, comme je le puis faire, toutes les commodités de la vie, et de dire comme les impies : Buons, mangeons, car nous mourons demain : *Manducemus et bibamus, cras enim moriemur.*

Mais comme je suis convaincu du contraire, comme je sais par les principes de ma foi que je dois ressusciter, c'est pour cela que je combats, c'est pour cela que je me mortifie, c'est pour cela que je tâche de devenir saint, que j'en demande la grâce à Dieu, et que j'évite toutes les occasions du péché. Vous croyez la même chose que moi, mes frères, prenez donc la même résolution ; nous avons porté assez longtemps l'image de l'homme terrestre, portons à présent celle de l'homme céleste.

C'est la conséquence qu'en tire le même apôtre dans le même endroit. Qu'est-ce que cette image de l'homme terrestre, et qu'est-ce que cette image de l'homme céleste ? Écoutez ce qu'en pense saint Cyrille (*lib. De fide*). L'image de l'homme terrestre, dit ce saint docteur, est la pente, l'inclination et l'habitude que nous avons au péché. L'image de l'homme céleste au contraire est l'attachement que nous avons à la vertu, et une ferme persévérance dans le bien. La première de ces images produit la mort, la seconde produit la vie ; de la première vient une résurrection malheureuse, de la seconde une résurrection bienheureuse. Si donc nous croyons cette résurrection, nous devons lâcher de la rendre heureuse ; et afin qu'elle jouisse de ce bonheur, nous devons nous dépouiller de l'image de l'homme terrestre, qui est le péché, afin de prendre celle de l'homme céleste, qui est la vertu et la grâce :

Sicut portamus imaginem terreni, portemus et imaginem cælestis. Imaginem terreni, peccandi propensionem, et mortem quæ hinc oritur, vocat. At vero per imaginem cælestis, hoc est Christi, constantiam in sanctitate, reditumque, et instaurationem ex morte et corruptione ad vitam et immortalitatem designat.

Après que l'apôtre saint Paul a établi ce grand principe, il n'en tire point d'autre conclusion que celle-là : *Itaque, fratres mei, dilecti stabiles estote et immobiles, abundantes in opere Domini*, c'est pourquoi, mes chers frères, demeurez fermes et inébranlables, attachez-vous au service du Seigneur, et faites de bonnes œuvres en abondance ; pourquoi ? *Semper scientes quod labor vester non est inanis in Domino*, parce que vous devez savoir que votre travail ne vous sera pas inutile au jugement de Dieu. Si la peine que vous prenez ne devait pas être récompensée en l'autre monde, je n'oserais presque vous dire de la prendre ; mais comme une récompense éternelle la suivra, encouragez-vous, mes chers enfants, à la supporter.

Car que faites-vous ici bas ? vous jetez des semences de votre bienheureuse éternité. Il y a cette différence entre les moments de votre vie et celui de votre mort, que les moments de votre vie conçoivent l'éternité, et que celui de votre mort enfante cette éternité. Quand je fais une bonne action, je conçois une éternité bienheureuse, et ayant la persévérance finale, je l'enfante ; comme au contraire si je fais une mauvaise action, je conçois une éternité malheureuse, et si elle n'est point effacée par la pénitence, le moment de ma mort enfante cette malheureuse éternité.

C'est par cette raison que saint Bernard a dit que le seul nécessaire du chrétien (non, il n'y a que celui-là) est de travailler sans cesse, sans interruption, et sans relâche à faire de bonnes actions qui servent pour l'éternité : *Necesse est dum unusquisque vivit, ut quod sibi expedit, in æternum operari non cesset.* Tu crois, mon frère, que ce bien t'est nécessaire ? tu te trompes ; tu crois que la santé t'est nécessaire ? tu te trompes encore ; tu peux te damner avec ce bien, tu peux te damner avec cette santé. Une seule chose t'est nécessaire, qui est de faire pendant que tu vis de bonnes œuvres, qui te servent pour l'éternité. Or, pour t'engager à un si important devoir, la foi de la résurrection t'en donne de pressants motifs.

Le second fruit que les vrais fidèles doivent retirer de cette croyance, est le mépris du monde, le dégoût de ses faux biens et de ses plaisirs. Quand je suis persuadé que Dieu avec toutes ses perfections, avec toute sa gloire, avec toutes ses richesses, avec toute la plénitude de sa divinité, m'attend pour être ma récompense, ah ! plaisir mondain, peux-tu bien avoir assez d'attraits pour me charmer ? gloire du monde, peux-tu bien avoir assez de force pour m'entêter et m'enivrer ?

Il faut avouer avec saint Augustin que l'homme est un étrange paradoxe, dans lequel on ne peut rien comprendre. Tantôt il n'y a rien de si petit, tantôt il n'y a rien de si grand que lui. Quand il s'abandonne à ses passions, rien n'est plus petit que lui, il ne faut quasi rien pour remplir son cœur : un plaisir passager, une fausse louange, une ridicule flatterie, une vaine complaisance le remplit.

Mais quand cet homme ouvre les yeux de son esprit aux lumières de la foi, et que, remontant vers son principe, il s'élève jusque dans le sein de la divinité, il n'y a rien de plus grand que lui. Tout ce qu'il y a dans le monde, honneurs, charges, crédit, satisfaction des sens, royaumes, empires, rien n'est capable de le remplir, il faut Dieu, et tout Dieu pour le rendre content ; et cela étant de la sorte, n'est-ce pas une chose digne de compassion, et qui devrait nous couvrir de honte, de voir qu'étant nés pour de si grandes choses, le sachant, le croyant, et vivant dans l'espérance d'une résurrection future, nous nous abandonnions à des jeux, et à des niaiseries d'enfants ?

Ce fut autrefois un étrange spectacle de voir Saül inquiet et embarrassé à chercher les ânesses de son père, pendant que Samuël le cherchait de la part de Dieu pour le faire roi, et lui mettre la couronne d'Israël sur la tête. Ce pauvre prince monte la montagne d'Ephraïm, il descend dans une vallée, il traverse une vaste campagne, il court partout, il se fatigue, et est hors d'haleine : Que faites-vous Saül ? je cherche des ânesses. — Hé ! laissez-là vos ânesses, lui dit Samuël, venez, approchez-vous de moi, quittez une occupation si indigne, quand Dieu vous appelle pour conduire, et gouverner un grand peuple : *De asinis quas perdidisti ne sollicitus sis : cujus erunt optima quæque Israel ? nonne tibi, et omni domui patris tui ?* (I Reg., IX.) Ne soyez pas en peine des ânesses que vous avez perdues, songez à ce que vous allez être ; car qui est-ce qui aura tout ce qu'il y a de meilleur en Israël, si ce n'est vous et la maison de votre père ?

Funeste, mais véritable figure de l'égarement de la plupart des chrétiens, quand je considère quelle est leur vie, et leur occupation, quels sont leurs pensées et leurs soins. Monsieur et Madame, que faites-vous ? je cherche des ânesses, je pense à augmenter mes revenus, je m'applique à faire fortune, je cherche le moyen de passer agréablement le temps, je profite de toutes les occasions de divertissements et de jeux qui se présentent. Quand je fais ces réflexions, n'ai-je pas sujet de vous plaindre, et de dire : Jusques à quand chercherez-vous des ânesses ? jusques à quand ces soins, ces inquiétudes, ces folies consumeront-elles votre temps ? Songez, songez que vous êtes faits pour l'éternité ; songez, songez que vous ressusciterez un jour : à qui seront tant de biens éternels qu'on vous a promis, si ce n'est à vous, *cujus erunt optima quæque Israel, nisi tibi ?*

Enfin le troisième fruit que vous devez tirer de la foi de la résurrection des morts est le bon usage des croix et des souffrances : 1° Parce que la durée en sera courte ; 2° parce que la récompense en sera grande et infinie. Ah ! migraine, si je savais le bon effet que tu peux produire ; calcul, douleur, goutte, gravelle, si je savais ce que vous valez, quand on vous souffre avec patience, j'aurais bien plus de courage et de résignation que je n'ai. Ennemis qui me persécutent, médisants qui me déchirez, avares qui me dépouillez, si je comprenais bien que Dieu se sert de vous, et qu'il ne vous permet de me tourmenter, qu'afin que par ce moyen je ressuscite à la vie et à la gloire, oh ! je vous estimerais bien plus que je ne fais.

Mon corps est semé dans la corruption, mais il ressuscitera dans l'incorruption : qui le dit ? l'apôtre saint Paul, *Seminatur in corruptione, surget in incorruptione*. Il est semé dans l'ignominie, et il ressuscitera dans la gloire : *seminatur in ignobilitate, surget in gloria*. Il est semé dans l'infirmité, et il ressuscitera plein de force : *seminatur in infirmitate, surget in virtute*. C'est là ma croyance, c'est là ma foi ; en faut-il davantage pour m'encourager à souffrir ?

Voilà, Messieurs, les trois fruits que doit produire dans vos âmes la foi de la résurrection. Méditez-les bien, et tâchez d'en profiter. Quoi ! pour un moment de plaisirs perdrez-vous une éternité bienheureuse ? quoi ! pour des biens qui ne font que passer, perdrez-vous ceux qui ne finiront jamais ? quoi ! pour une vanité, une médisance, une vengeance, un plaisir de bête, vous exposerez-vous au danger de ressusciter pour des peines infinies et éternelles ? Fuyez donc le péché, pratiquez la vertu, méprisez le monde, aimez les contradictions et les souffrances, afin que non-seulement vous ressuscitiez, mais que vous soyez changés, comme dit saint Paul, en ressuscitant, et passant des misères de cette vie au bonheur éternel de l'autre. Amen.

SERMON CXI.

SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS.

Et vos, patres, educate filios vestros in disciplina et correctione Domini (Ephes., VI).

Pour vous, ô pères, élevez si bien vos enfants, que par vos instructions, et les salutaires reprandres que vous leur ferez, ils apprennent à craindre et à servir le Seigneur.

Jamais on n'a vu un détail plus exact, que celui que l'apôtre saint Paul fait de tous les états de la vie, pour leur marquer à tous des règles sûres, auxquelles il faut qu'ils s'assujettissent. Il en fait pour les rois et pour les sujets, pour les maîtres, et pour les serviteurs, pour les vierges et pour les femmes mariées, pour les filles et pour les veuves.

Deux choses l'ont particulièrement déterminé à un si parfait dénombrement. La première est qu'il n'y a point de condition dans la vie qui mette un obstacle invincible

au salut. Oui, mes frères, soyez mariés, ne le soyez pas, soyez prêtres, soyez religieux, soyez courtisans, soyez solitaires, soyez magistrats, soyez personnes privées, la volonté de Dieu est que vous vous sanctifiiez : disons mieux, la volonté de Dieu est votre propre sanctification : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra*. Voilà la fin qu'il se propose; et tout ce qui a relation à cette fin n'est qu'un moyen qui vous y conduit. Il a voulu la sanctification d'Abraham au milieu de ses grandes richesses, et celle de Job au milieu de sa grande pauvreté. Il a voulu la sanctification de David sur le trône, et celle de Joseph dans sa prison : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra*. La seconde est qu'il n'y a point de condition dans la vie, où l'on puisse se sanctifier hors de certaines voies et de certaines conditions qui leur sont propres. Autre est le devoir d'un solitaire; autre est celui d'une personne publique; autre est l'obligation d'un magistrat; autre est celle d'une personne privée; chacun a dans sa condition, outre ses engagements généraux, des devoirs particuliers; outre les vertus universelles du christianisme, celles de l'état qu'il a choisi et embrassé.

Or, comme il faut connaître, non-seulement les devoirs communs et généraux, mais encore ceux qui sont particuliers, saint Paul a voulu les marquer dans un détail exact; et comme je ne puis vous les expliquer tous, je m'arrête principalement à ceux auxquels vous pouvez, avoir plus de part, qui sont ceux qui regardent le mariage et l'éducation des enfants : *Et vos patres educate*, pères et mères, vos enfants vous doivent de l'amour, du secours, du respect; de l'amour : vous les avez tant aimé, il est juste qu'ils vous aiment; du secours : vous pouvez être dans le besoin, il est juste qu'ils vous soulagent; du respect : vous êtes leur Dieu, et vous représentez sa personne, il est juste qu'ils aient de la vénération pour vous.

DIVISION.

Mais si vos enfants sont obligés à ces devoirs, il y en a d'autres qui vous regardent; et comme ils sont presque infinis, je les renferme tous dans ces paroles de saint Paul, que j'ai prises pour mon texte, *Et vos patres*, etc. Ils regardent votre sainteté, et celle de vos enfants; car le père doit se sanctifier par l'enfant, et l'enfant réciproquement par son père. Voici donc mes deux propositions, dont la première sera générale, et comprendra les raisons pour lesquelles vous devez travailler à la sainteté de vos enfants, et la seconde qui sera plus particulière, renfermera les moyens dont vous devez vous servir pour leur sanctification rendez saints vos enfants, et élevez les dans la crainte du Seigneur : vous en verrez les raisons dans mon premier point; prenez tous les moyens nécessaires pour réussir dans cette sainte éducation, je vous les expliquerai dans mon second point; c'est tout mon dessein.

PREMIER POINT.

La première raison qui vous oblige, pères et mères, de travailler à l'éducation et à la sainteté de vos enfants, est qu'ils viennent de Dieu, et que vous n'êtes que les causes secondes dont il s'est servi pour leur production. Il pouvait créer immédiatement lui-même tous les hommes, comme il a créé le premier; car quelle différence y aurait-il ? elle ne peut venir ni de son côté, ni du nôtre : elle ne peut pas venir de son côté, puisqu'il est également puissant; elle ne peut pas venir du nôtre, puisque nous avons dans le fond de notre être, disons mieux, puisque nous avons dans notre néant une dépendance entière de tout ce qu'il lui plaira d'ordonner.

Cependant il a voulu que nous eussions des pères et des mères, pourquoi ? pour montrer qu'il se décharge sur eux de sa fécondité, et qu'il les associe à ses soins, comme dit saint Jean Chrysostome, *curis suis patres associat*.

C'est lui qui est notre père, de lui seul vient notre âme, et pour ce qui regarde notre corps, c'est lui qui concourt à sa formation avec les hommes, si bien que nous pouvons dire qu'il est le principal et le premier père des hommes, *Ex quo omnis paternitas in cælo et in terra*. Ce fut la conséquence que tira cette sage mère des Machabées, quand, pour exhorter ses enfants au martyre, elle ne leur apportait point de motif plus puissant, que la considération de Dieu, dont ils tiraient leur origine : *Aspicite filii, in cælum*; mes chers enfants, je ne sais pas comment vous avez été formés dans mes entrailles, ce n'est pas à moi principalement, que vous devez la vie, regardez le ciel, c'est de Dieu de qui vous tenez la vie, et c'est à lui, et pour l'honneur de ses autels, que vous la devez consacrer.

La seconde raison qui oblige les pères et les mères de travailler à la sainteté de leurs enfants, vient de ce qu'ils les ont reçu comme les dépôts de sa providence. Je tire cette pensée de saint Jean Chrysostome, qui parlant à un grand peuple, comme j'ai l'honneur de vous prêcher, s'adressant aux pères, leur dit ces paroles : *Maximum, pretiosumque dedit vobis Deus depositum filios*. Or, vous savez que les dépôts sont des choses sacrées; les lois veulent qu'on les conserve précieusement, et qu'on les rende comme on les a reçus : les âmes de vos enfants, consacrées par le baptême, sont sorties de Dieu même, c'est un dépôt qu'il a mis entre vos mains. Il est vrai que sa providence en a soin, il est vrai qu'il leur a donné des tuteurs invisibles, des dépositaires cachés, c'est-à-dire, des anges tutélaires; mais pour vous, pères et mères, vous êtes les substituts de sa providence, et les tuteurs visibles de ces orphelins. Ils ont des pères dans le ciel, mais cet éloignement fait qu'ils sont exposés à leurs ennemis. Dieu vous laisse sur la terre, pour être tuteurs de ces innocentes créatures. c'est à vous d'employer vos soins pour leur conservation.

Voilà qui est vrai, mais il y a encore quelque chose de plus; c'est que vous, pères et mères, vous êtes les instruments du salut de vos enfants; vous êtes les causes secondes qui pouvez contribuer à leur prédestination. Nous pouvons regarder le mariage sous trois providences, sous la providence naturelle, sous la providence politique, sous la providence surnaturelle. Sous la providence naturelle, il est institué pour la propagation, afin qu'il y ait toujours des hommes sur la terre. Sous la providence politique, il est pour donner des citoyens à la république et des sujets aux princes, des magistrats et des gens qui fassent les fonctions civiles qui regardent la société des hommes. Mais étant considéré sous la providence surnaturelle, il est institué afin que le père soit l'instrument du salut de ses enfants; voilà pourquoi le mariage est un sacrement. Il ne purifie pas seulement les flammes de la concupiscence, mais la plus grande partie des grâces actuelles qu'il confère est pour le salut et pour la bonne éducation des enfants. On peut dire avec vérité que tout dépend de cette éducation. Un ancien disait que les pères sont les dieux des enfants dans la nature, parce que les biens que Dieu donne à l'homme dans la nature, sont donnés par les pères aux enfants. Dieu donne la vie, l'être, le monde, les biens, les richesses; tout cela passe par les pères, qui sont les dieux visibles de leurs enfants dans la nature; mais disons qu'ils le sont encore plus dans la grâce, et que souvent leur prédestination dépend de la bonne éducation qu'ils en reçoivent.

Première considération, qui vous lie au soin que vous devez avoir de vos enfants. Allons plus avant; non-seulement vous devez travailler à la sainteté de vos enfants par les raisons que je viens de vous dire, et que j'ai tirées du côté de Dieu, vous le devez encore à cause de vos enfants. Quel est le principe qui vous y engage? Ne vous y trompez pas, c'est la justice; oui, pères et mères, vous êtes obligés par un principe de justice d'avoir soin, autant que vous le pouvez, de procurer la sainteté à vos enfants; la preuve n'en est pas difficile. C'est une loi de la raison et de la nature, qu'une cause qui produit un effet lui doit donner tout ce qui appartient à son achèvement. Saint Thomas appelle cette loi une justice universelle, qui oblige Dieu de pourvoir à ses créatures, quand une fois il les a créés. Il est libre, maître de ses volontés et indépendant de nous, mais il s'est lui-même imposé cette loi. L'animal qui a tiré son être des éléments en tire sa nourriture. L'arbre qui a pris sa naissance de la terre en prend sa vie. Le fruit qui doit à l'arbre son origine lui doit sa maturité. Le soleil donne la perfection à l'or qu'il a formé; ainsi les pères et mères sont obligés de donner une bonne éducation aux enfants qu'ils ont mis au monde, ils y sont tenus par justice. En effet, mes chers paroissiens, n'est-il pas bien juste qu'après avoir donné à vos

enfants une vie commune avec les animaux, vous leur donniez, avec l'aide du Seigneur, une vie spirituelle, une vie pleine de grâce et de sainteté? N'est-il pas bien juste qu'après leur avoir donné un corps de limon et de boue, vous travailliez autant que vous pourrez à leur donner un corps spirituel et glorieux? De qui attendront-ils ce bienfait que de vous, et n'avez-vous pas sujet de craindre que, manquant à l'obligation que vous avez de les bien instruire, vous ne soyez par cette seule raison très-sévèrement punis de Dieu?

On ne parle guère de cette matière qu'on ne se représente aussitôt le malheur du grand prêtre Héli. Il est vrai que cet exemple est terrible, et qu'il devrait, pères et mères, faire d'étranges impressions sur vous; mais l'éloquence avec laquelle saint Chrysostome, traite cet endroit de l'Écriture, et les réflexions morales qu'il y fait semblent lui donner encore un nouveau jour. *Sacerdos apud Judæos fuit, vir in primis moderatus. Huic eum duo essent liberi, et videret illos variis deditis vitiis non corripuit, sive ut verius loquar corripuit quidem; verum non cum omni studio et vehementia hoc fecit. Horum autem hæc crimina fuerunt ventris ingluviæ, et fornicatio; verbis eos tantum castigare et leni admonitione revocare conatus est dicens: nolite, filii, nolite facere sic... verum quia non omnia quæ fuerant agenda ut ea rescarentur vitia molitus est, una cum ipsis perit. Juravi, inquit Deus, domui Heli, si peccatum istud de domo Heli expiabitur sive incenso, sive sacrificiis usque in sempiternum. Vides ingentem Dei indignationem et omni spe veniæ exclusum illum, quanquam leni illi præter filiorum neglectiorem nihil quod crimini daret habuit Deus, erat enim admirandus in cæteris, etc.* (CHRYSOST., lib. III adv. vitup. vitæ monast.)

Héli avait deux enfants dont les mœurs étaient très-dérégées, selon les rapports qu'on lui en avait fait. Ils aimaient la bonne chère et les femmes; hélas! qu'il y a aujourd'hui d'enfants coupables de ces deux péchés! ils faisaient bonne chère, et commettaient d'horribles impuretés. Héli, qui était déjà fort caduc, et accablé d'un grand nombre d'années, les fit venir devant lui, et leur dit: Qu'est-ce que j'ai entendu dire de vous, mes chers enfants? prenez garde à ce que vous faites, ne tombez plus dorénavant dans les mêmes crimes; si un homme en offense un autre, on priera Dieu pour lui, mais s'il offense lui-même Dieu, qui est-ce qui sera son intercesseur? Voilà ce que Héli dit à ses enfants, cependant qu'arriva-t-il? Dieu se mit en une étrange colère contre ce malheureux père, et protesta avec serment qu'il s'en vengerait bientôt. *Juravi, je l'ai juré; si peccatum istud de domo Heli expiabitur sive incenso, sive sacrificiis usque in sempiternum.* Je l'ai juré, jamais ce péché ne demeurera impuni, toi, Héli, et toute ta maison vous périrez tous, il n'y aura ni sacrifices, ni encens, ni immolation de victimes, ni prières qui puisse m'apaiser, En

effet. le bon homme, ayant su que l'arche du Seigneur était prise, tomba de son siège, se cassa la tête et mourut.

Que dit là-dessus saint Chrysostome ? il fait trois ou quatre réflexions de la dernière importance ; je ne sais si vous pourrez les entendre sans trembler, pour peu que vous ayez de religion et de crainte de Dieu. La première réflexion que saint Chrysostome fait est que Héli était d'ailleurs un homme de bien ; on ne l'accuse d'aucun autre péché dans l'Écriture. On ne dit ni qu'il ait été un mauvais juge, quoiqu'il eût gouverné Israël pendant vingt ans, ni qu'il ait été impudique, ni qu'il ait été avare, ni qu'il ait été vindicatif. On ne dit pas qu'il ait malversé dans l'exercice de sa charge, et qu'il ait donné à qui que ce soit sujet de se plaindre de lui, quoiqu'il fût grand prêtre, et en cette qualité exposé à plus de médisances et de censures. En est-il ainsi de vous, pères et mères, et ne peut-on pas vous accuser de plusieurs autres péchés que vous ajoutez au peu de soin que vous avez de vos enfants ?

Seconde réflexion de saint Jean Chrysostome. Quand Héli eut appris que ses enfants menaient une méchante vie, il était déjà fort âgé, par conséquent presque hors d'état par sa caducité de les corriger avec une dernière sévérité, par conséquent hors d'état de les maltraiter, de leur faire faire réparation d'honneur à Dieu, et de les ramener à leurs devoirs par la voie du châtement. Et vous, pères et mères, vous avez encore de la force, vous êtes encore dans la vigueur, encore en état de vous faire craindre et obéir.

Troisième réflexion de saint Jean Chrysostome. Si Héli ayant connu le péché de ses enfants, ne leur en avait rien dit, on aurait conclu d'abord qu'il méritait la mort subite dont il a été puni ; mais il les en avait repris, et ses remontrances étaient suivies d'une solide raison, parce que, détournant ce qui était offert à Dieu, afin de le dévorer par leur gourmandise, c'était Dieu même qu'ils offensaient, et par conséquent commettaient un péché presque irrémissible : cependant à cause qu'il a été trop modéré dans ses remontrances, il faut qu'il meure. Et vous, pères et mères, qui, connaissant les débauches, les mensonges, les mauvaises habitudes, les vanités, les vengeances de vos enfants, ne leur osez rien dire, tant vous appréhendez de les choquer et de leur donner du chagrin, que deviendrez-vous ?

Quatrième réflexion de saint Jean Chrysostome. La colère de Dieu et sa vengeance n'ont presque jamais paru plus grandes qu'en cette rencontre. Ce n'est pas un simple mouvement de colère, c'est un jurement, *juravi*. Cette colère n'éclate pas seulement sur les enfants qui étaient les vrais criminels, elle remonte jusqu'au père, qui haïssait la mauvaise vie qu'ils menaient. Maudits enfants, vous serez tués dans la guerre ; malheureuse femme, tu mourras en couches, et toi, père infortuné, tu tomberas à la renverse, et tu te casseras la tête.

Mais n'y a-t-il pas moyen d'éviter une telle menace ? non, car ce n'est pas tant une menace qu'une prophétie. Mais nous priérons tant Dieu que nous l'apaiserons, nous lui offrirons tant de sacrifices, nous ferons fumer à l'entour de ses autels tant d'encens qu'il nous fera miséricorde. Ne vous en flattez pas, le Seigneur a juré que ce péché ne s'expiera jamais ni par l'encens, ni par les sacrifices : *Si peccatum istud de domo Heli expiabitur sive incenso, sive sacrificiis usque in sempiternum*.

Or, sachez, pères et mères (et c'est la conséquence qu'en tire saint Chrysostome) que si dans une loi où il n'y avait point tant de grâces qu'il y en a dans celle où vous êtes ; si dans un temps où les obligations et les moyens d'élever vos enfants n'étaient pas si considérables, un père a été si sévèrement puni ; que sera-ce de vous, après que Jésus-Christ est venu au monde, après qu'il vous a confié le soin des âmes, qu'il a rachetées par son précieux sang, après qu'il vous a dit de laisser venir à lui les enfants, et défendu de les scandaliser ? Que sera-ce de vous, qui non-seulement ne leur faites pas de sanglants reproches, quand ils tombent dans le crime, mais qui vous emportez même contre ceux qui leur en font, comme s'ils étaient leurs ennemis et les vôtres ?

Prenez-y garde, pères et mères, vos enfants sont des dépôts que Dieu vous a confiés, c'est à vous à lui en rendre compte. Vos enfants sont des plantes qu'il vous a dit de cultiver, c'est à vous à en prendre soin de bonne heure : *Filii tibi sunt ? erudi eos, et curra illos a pueritia eorum* (Eccl., VII). Avez-vous des enfants ; instruisez-les ; quand ? dès leur plus tendre jeunesse.

Un ancien, parlant des enfants, dit qu'ils ressemblent à une cire molle, sur laquelle on peut mettre telle figure que l'on veut. Quand une matière est dure, il faut beaucoup de coups de burin pour y graver quelque chose ; mais quand elle est facile à manier, on y imprime toute sorte de traits. Il en est ainsi, dit-il, de la jeunesse, elle est susceptible de toute sorte de science, et si on les forme de bonne heure, on y trouvera de grands avantages. *Novella ætas ad fingendum facilis et tenera est, dum molles adhuc exstant, disciplinæ melius instillantur ; difficilius autem que dura sunt molliuntur. Sicut enim sigilla mollihus imprimuntur ceris, ita et doctrinæ dum puerilis adhuc animus est insculpuntur* (PLUTAR., De liber. educat.).

Or, ce qu'il dit de la science, nous pouvons le dire de l'éducation qui regarde les mœurs. Voilà pourquoi dans l'Écriture il est expressément remarqué, qu'il est avantageux à un homme de porter le joug du Seigneur dès sa jeunesse. Par là il s'accoutume insensiblement à la vertu, qui quelque difficile qu'elle soit, lui paraît aisée, pour l'avoir pratiquée de bonne heure. Par là il se fait comme une espèce de coutume d'être homme de bien, et il se ressouvient de ce qu'il doit faire dans un âge avancé, par rapport à ce qu'il a fait, quand il était jeune.

Il n'en est pas de même, dit saint Ambroise (serm. 2 in ps. CXVIII), de celui qui n'aura porté ce joug que dans l'âge viril ; il lui semble pour lors insupportable. Les péchés qu'il a commis autrefois le sollicitent de les commettre encore de nouveau, l'habitude de mal faire corrompt peu à peu sa constance, et un long usage d'égarements et de désordres le rend inconstant dans la pratique de la vertu. *Stimulant peccata sua, exagitat conscientiam consuetudo peccandi, et usus erroris instabilem facit.*

Or, à qui appartient-il de former de bonne heure la jeunesse à la vertu, si ce n'est à vous, pères et mères ? Qui en aura soin, si ce n'est vous ? qui en répondra devant Dieu, si ce n'est vous ? qui en aura de la gloire, si elle vit bien, si ce n'est vous ? qui en recevra de la confusion et des reproches, si elle mène une vie libertine, si ce n'est vous ? Si ces enfants, comme ces impies dont il est parlé chez Job, ont leurs os remplis des vices de leur jeunesse ; s'ils sont impudiques, débauchés, ivrognes ; s'ils aiment le jeu et la bonne chère, s'ils font des actions indignes, non-seulement d'un chrétien, mais d'un homme d'honneur ; si cette fille par ses amourettes scandalise une ville, et si elle tombe dans un péché qui la déshonore et toute votre maison ; si cet aîné que vous avez connu emporté se bat en duel, et s'il meurt sur un gibet, qui en sera la cause, si non vous, pères et mères, qui n'en avez pas pris soin dès leur jeunesse ? Voilà donc votre obligation bien établie ? Dieu met entre vos mains le salut de vos enfants, et vos propres intérêts vous obligent de les bien élever ; mais comment y réussirez-vous, et quels moyens prendrez-vous ? C'est ce que je vais vous expliquer dans la seconde partie de ce discours.

SECOND POINT.

Le premier moyen de bien élever des enfants est de les bien aimer : on a toujours soin de ce que l'on aime. Aime-t-on beaucoup ? on a de grands soins ; aime-t-on peu ? on a de petits soins ; aime-t-on sagement ? on est judicieux et sage dans ses soins ; aime-t-on indiscretement ? on est aveugle et indiscret dans ses soins. Or, l'amour des pères et des mères envers leurs enfants doit être un amour réglé, et rien ne demande plus de règles que cet amour.

Les pères et les mères aiment naturellement leurs enfants, et souvent ils ne les aiment que trop. L'amour des enfants est le feu le plus ardent qui brûle le cœur des pères. Saint Chrysostome l'appelle *quamdam natura tyrannidem*, un tyran qui presse doucement, mais puissamment les cœurs, et qui fait qu'ils n'ont point de désirs plus ardents que de pourvoir à l'établissement de leurs enfants, jusqu'à prodiguer même leur repos et leur vie.

C'est là un amour excessif, mais quand il est réglé, il est aimable, et il ne peut être mieux réglé que sur celui de Dieu même.

Je trouve deux amours en Dieu pour les

hommes ; un amour qui regarde les biens de la nature, et un autre qui regarde les biens de la grâce, et qui prépare ceux de la gloire. Voilà le grand modèle sur lequel vous devez vous former. Voilà le flambeau qui doit allumer votre feu.

Vous aimez vos enfants pour les biens de la nature, vous avez soin de les rendre honnêtes gens, vous vous portez avec quelque sorte d'empressement pour leur procurer un établissement avantageux ; ce soin est juste et raisonnable ; mais cet amour demande deux choses, dont la première est qu'il soit modéré, en sorte que ce soin de l'établissement de vos enfants ne dégénère point en une passion qui vous porte jusqu'au préjudice de votre conscience et à la perte de votre âme ! Hélas ! pauvres gens, que vous servirez les richesses que vous aurez laissées à vos enfants ? que vous servirez les grandeurs où vos travaux les auront élevés pendant que vous serez dans les feux et dans les flammes de l'enfer ? Que vous servirez les plaisirs dont jouiront vos enfants pendant que vous serez pénétrés des tourments les plus cuisants et les plus cruels ? Ayez soin de leur laisser du bien, à la bonne heure, mais que ce soin n'aille point jusqu'à nuire à votre conscience ; voilà la première chose que demande l'amour qui regarde les biens de la nature, la modération. La seconde chose qu'il demande, c'est l'égalité entre les enfants. Pères et mères, ne témoignez pas plus d'amour et de tendresse à un enfant qu'à un autre. Les astronomes disent, et l'expérience le montre, que quand le soleil est en l'équateur, et qu'il partage également l'hémisphère, faisant les nuits égales aux jours, il y a dans deux hémisphères, ici, et à nos antipodes, une saison tempérée ; ici il y a un printemps orné de fleurs, là-bas un automne enrichi de fruits ; mais quand il entre au tropique de l'Écrevisse ou du Bélier, en s'approchant du solstice, et divisant l'horizon avec inégalité, il fait les grands jours et les grandes nuits. Il y a ici et aux antipodes grande intempérie de l'air ; ici nous gelons de froid, là-bas ils brûlent de chaud. Un père de famille est comme un soleil en sa maison, de même que le soleil est un père de famille dans tout le monde. Si vous partagez inégalement votre cœur, votre affection, votre tendresse, il y aura du dérèglement dans votre famille. Témoignez-vous plus de familiarité et de confiance à l'un de vos enfants qu'à l'autre ? cela est cause d'une étrange intempérie dans votre maison ; l'un a trop de part aux ardeurs de votre amour, l'autre est traité avec trop d'indifférence et de froideur. L'un vous fait des rapports par flatterie, pour entretenir l'affection que vous lui témoignez ; l'autre n'a que des sentiments d'aversion, dans la pensée que vous n'avez point d'inclination pour lui ; vous aimez trop tendrement cet aîné, vous désirez avec trop de passion de l'enrichir et de l'agrandir ; voilà ce qui cause du dérèglement dans votre famille, voilà ce qui fait que vous jetez ce

pauvre cadet dans l'état ecclésiastique, pour lequel il n'a point de vocation, et que vous empêchez l'aîné de se donner à Dieu dans un état où il est appelé; tenez le milieu, pères et mères, comme le centre qui est au milieu des lignes, et partagez avec tant d'égalité votre amour, vos faveurs, vos caresses, que les lois du royaume et les coutumes du pays n'en soient pas violées. Sur-tout ne laissez jamais de semences de procès dans vos maisons; rendez à chacun d'eux une si exacte justice, que le peu que vous leur aurez acquis leur demeure par une concorde fraternelle et une inviolable paix.

Que dirons-nous après cela de ces pères et de ces mères qui violent toutes ces règles par un amour aveugle et excessif pour les uns, par une indifférence entière pour les autres? Saint Epiphane, parlant du pélican, dit que, de tous les oiseaux, c'est celui qui aime le plus ses petits; mais il remarque en même temps que la mère, lorsqu'elle les tient sous ses ailes dans son nid, les échauffe et les serre si fort qu'elle les fait mourir, et qu'on n'en verrait aucun si le père ne venait deux jours après, et si, les trouvant morts ou presque entièrement étouffés, il ne s'ouvrait, à force de se donner de grands coups de bec, son propre corps, d'où le sang qui en sort les ranime et les ressuscite : *Præ omnibus volucris pellicanus est proliis amans. Femina nido incubat, pullos suos custodiens, eos fovet, amplectitur, et nimis osculis sauciat; rostro enim perforat eorum latera, et sic illi moriuntur. Post tres vero dies accedit mas pellicanus, et mortuos inveniens filios valde angitur, et dolore impulsus, propriam percutit latus et terêbrat, emanatque sanguis quem super mortuorum vulnera instillat qui sic vitæ restituantur.*

Si cela est vrai, voilà l'une des figures les plus naturelles de l'amour aveugle et partagé de certaines mères, qui tuent leurs enfants par leurs baisers; qui, à force de leur faire du bien, leur donnent dans l'âme des coups de poignard et les exposent à l'aversion et à la haine de leurs frères. Quand cela est de la sorte, Messieurs, vous qui êtes les pères, réparez par votre justice et votre charité ce que font ces mères indiscrettes; employez-y, s'il est nécessaire, jusqu'à votre sang, pour mettre le bon ordre dans votre famille et y laisser la paix qui doit toujours y régner.

Je dis jusqu'à votre sang; car c'est ainsi que j'appelle vos soins, vos sueurs, vos veilles pour amasser du bien à vos enfants, et leur donner une portion égale dans l'héritage. L'Ecriture dit de l'autruche qu'elle abandonne ses œufs à l'ardeur du soleil dans les chaleurs brûlantes du désert, et qu'elle s'endurcit sur ses petits, comme s'ils ne lui appartaient pas : *duratur ad suos, quasi non sint sui.* Hé! combien y a-t-il encore aujourd'hui de ces autruches dans le christianisme? Combien de mères qui n'aiment que leurs personnes, qui traitent leurs enfants plus mal que des chiens, et qui, pour faire les belles et les jeunes, rougissent d'emmenner avec elles ceux qui sont un peu

âgés? Combien y a-t-il de pères joueurs, ivrognes, impudiques, qui ne veulent se priver de rien pour l'établissement de leurs enfants; qui laissent vieillir de pauvres filles sans les pourvoir, de pauvres garçons sans occupation et sans emploi? Est-ce là les aimer?

Mais travailler à leurs établissements temporels, et négliger le principal, qui est celui de leur salut, ce n'est pas non plus les aimer. Audience, s'il vous plaît, à saint Jean Chrysostome, dont je ne veux être que l'interprète. On veut tout le bien possible aux enfants que l'on a, dit ce Père, et cependant on se soucie peu de leur procurer le plus grand de tous. Pères et mères, quand vous aimez un enfant, vous lui cherchez les serviteurs les plus fidèles, les meilleurs chevaux, les plus précieux habits, vous tâchez que rien ne lui manque; mais, aveugles que vous êtes, vous ne prenez nul soin de son âme ni de son établissement éternel. Quand vous avez quelque vieille statue dans votre maison, faite de la main d'un habile maître, vous avez soin de la nettoyer et de la conserver; et à l'égard de l'âme de vos enfants, qui est l'image de Dieu, puisqu'elle est faite à sa ressemblance, vous la négligez entièrement. Quand vous aimez vos enfants, vous leur donnez d'habiles maîtres; vous voulez qu'ils avancent dans l'étude, et pour les y encourager, vous n'épargnez rien. Vous leur faites connaître l'honneur et le bien que leur érudition leur produira, il n'y a point pour cela d'exemple que vous n'exposiez à leurs yeux, ni d'instruction que vous n'employiez. *Ut servus, ut equus optimus, et vestis pretiosissima filio sit, omnia facitis ut ipse bonus et probus sit; nec cogitare vultis, cumque in domo statua opere antiquo admiranda consistat, et tecta aurea rutilent, cuncta moliamini, pretiosissimam omnium imaginum animam, quatenus auream efficiatis nullam curam gerere vultis. Filios disertos et liberalibus studiis exultos fieri cum vultis, non solum ea quæ huic eruditioni impedimento esse possunt resecatis, verum cuncta quæ ad eam assequendam conferre possunt sollicitè paratis: pædagogos et magistros, etc.,* (CHRS., l. III *contra vituper. vitæ mon.*) Je vous en loue, Messieurs, et c'est par là que vous témoignez que vous les aimez. Mais ce en quoi je vous trouve très-coupables devant Dieu, est de voir que c'est là où votre amour se borne. Car qui de vous leur apprend la science du salut? qui de vous leur propose l'exemple des saints qu'ils peuvent facilement imiter! Ne dites donc pas que vous les aimez, quand vous leur refusez ce secours spirituel; autant que l'âme l'emporte sur le corps, autant doit-elle avoir de part dans votre amour.

Le second moyen de bien élever vos enfants, c'est la correction; les enfants sont sujets à faire beaucoup de fautes. Il faut user de correction, de peur qu'ils ne s'en fassent une habitude et qu'il ne soit ensuite très-difficile de les en retirer. Il faut en cela que les pères et mères se fassent violence, parce que comme leurs enfants sont une

port' on détachée d'eux-mêmes, la douleur que la correction leur imprime réfléchit par un contre-coup sur leurs cœurs; ainsi il est nécessaire qu'ils se fassent violence, qu'ils combattent et qu'ils triomphent de l'amour et des tendresses naturelles. Il y a de la peine, je l'avoue, mais le fruit qu'ils en recueillent mérite bien qu'ils la prennent; car savez-vous, pères et mères, que si vous comptez généreusement en cette rencontre les sentiments de la nature, vous attirerez mille bénédictions de Dieu sur vous.

Il vous dira comme à Abraham : *Nunc cognovi quod timeas Dominum, per metipsum juravi, dicit Dominus, quia fecisti hanc rem, et non pepercisti unigenito filio tuo propter me, benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum*, parce que vous n'avez été fidèle et que vous n'avez pas épargné votre fils pour l'amour de moi, je verserai mes bénédictions sur votre famille et je vous donnerai une heureuse postérité.

Hélas ! Messieurs, est-il nécessaire que Dieu en vienne à des récompenses si grandes, pour vous réduire à un devoir si indispensable ? Dieu commande si instamment à vos enfants de vous honorer, ne leur commanderez-vous pas de lui porter l'honneur qu'ils lui doivent ? Il les punit si rigoureusement quand ils ne vous obéissent pas, ne les punirez-vous pas quand ils lui désobéiront et l'offenseront ? Il n'a pas épargné son propre Fils pour vous, il a préféré votre salut à sa vie ; épargnez-vous votre enfant qui est débauché et qui se perd dans la débauche ?

Il faut donc user de correction, mais il ne faut pas qu'elle soit trop molle ni trop forte. Il ne faut pas qu'elle soit trop molle, autrement elle ne fera qu'attirer la malédiction de Dieu sur vous ; il la faut proportionner à la qualité de la faute et à la disposition dans laquelle vous voyez vos enfants.

Mais aussi, il ne faut pas qu'elle soit trop rigoureuse et qu'elle aille à l'excès. Combien voit-on de pères et de mères qui ont toujours le bâton à la main, qui n'ont dans la bouche que ces paroles de peste, de rage, de diable ? Hé ! mon Dieu, est-ce là l'exemple de vertu que vous leur donnez ? est-ce là l'instruction que vous leur faites ? N'est-ce pas plutôt les précipiter dans la révolte, et de la révolte dans le libertinage ? N'est-ce pas ce procédé, trop violent que le Saint-Esprit vous défend en tant d'endroits de l'Ecriture ? Ne faut-il pas user de modération chrétienne en cette rencontre, et la charité qui ne va jamais sans la prudence, ne doit-elle pas tempérer tout cela ? Voilà le second devoir des pères et mères envers leurs enfants ; la correction.

Mais le troisième et dernier devoir, c'est le bon exemple. Pères et mères, sachez que la disposition de votre cœur, soit pour la vertu, soit pour le vice, fait une prodigieuse impression dans celui de vos enfants. Quand l'Ecriture sainte dit tant de merveilles de la sainteté de Jean-Baptiste, et qu'elle veut en apporter la vraie raison, elle ajoute en parlant de Zacharie et d'Elisabeth ses père et mère, qu'ils étaient justes devant le Seigneur :

Erant justi ambo ante Deum. Car, remarquez, je vous prie, que la sainteté des parents passe en plusieurs manières dans leurs enfants.

Premièrement par inclination : je m'explique. Dans le péché, il y a souvent deux choses, la coulpe et la mauvaise habitude que l'on contracte, qui donne pente à la coulpe. Un homme est ivre quand il a trop bu, mais il est réputé ivrogne, quand il a contracté l'habitude de trop boire. Quoique la coulpe soit effacée par la pénitence, néanmoins la mauvaise habitude ne laisse pas de demeurer, comme quand vous avez arraché une épine de votre pied ou une épée de votre corps, la plaie ne laisse pas d'y demeurer. Or, l'expérience nous fait connaître que souvent ces mauvaises habitudes passent des pères aux enfants. Un père ivrogne engendre souvent des enfants qui sont sujets au vin, jusque-là que quelques anciens philosophes, au rapport de saint Augustin, ont faussement cru qu'une portion des âmes des pères et mères passait dans le corps de leurs enfants.

Le second moyen qui fait passer la vertu des parents dans leurs enfants, c'est l'éducation. Quand les pères et mères aiment la vertu, ils élèvent leurs enfants dans la vertu, c'est le témoignage que le prophète Daniel rend de Susanne : *Pulchram nimis et timentem Deum : parentes enim illius, cum essent justi, erudierunt filiam suam secundum legem Moysis*. Combien de chrétiens seraient maintenant infidèles, s'ils n'avaient été instruits des maximes de la religion par leurs parents ? Combien d'infidèles seraient maintenant chrétiens s'ils avaient reçu la même grâce ? Et c'est de cette grâce que saint Paul remercie Dieu par ces paroles, *Gratias ago Deo meo, cui servio a primogenitoribus mei*.

Le troisième moyen qui fait passer la vertu des parents dans leurs enfants, c'est l'imitation. Les enfants n'ont point de conversation plus ordinaire que celle de leurs pères et mères ; ils en expriment toutes les façons de faire, ils en prennent les mœurs comme par forme d'héritage. C'est ce qui faisait dire à un ancien, *Magna puero debetur reverentia*, qu'on doit extrêmement se précautionner quand on agit devant un enfant, de peur de lui donner de mauvais exemples et que par là il ne vienne à se perdre. Madame, disait saint Jérôme à une dame romaine, au sujet de sa fille : Que votre fille ne voie rien en vous, ni en son père qui lui puisse donner occasion de péché : *Nihil in te, et in patre suo videat*. Pères et mères, il ne tient presque qu'à vous d'imprimer sur le visage de vos enfants la figure d'un saint ou celle d'un démon, cela dépend de l'exemple que vous leur donnerez.

Enfin, Messieurs, le quatrième et dernier moyen par lequel la justice, ou l'injustice passe des pères et mères aux enfants, c'est l'impétration. Audience, Messieurs, pour ce qui me reste à vous dire, voici qui vous va surprendre, mais il est bien véritable, et je ne sais pas si aucun de vous y a jamais fait

réflexion. Je dis donc que le quatrième et dernier moyen, c'est l'impétration. Souvent Dieu envoie beaucoup de biens temporels et spirituels aux enfants, en vue de la vertu et de la bonne vie de leurs pères. Salomon, vous le savez, s'abandonna à toutes sortes d'impuretés; son fils Roboam ne valut pas mieux que lui; cependant en considération des vertus de David leur père, Dieu maintint Salomon dans son royaume, et de douze tribus il en conserva deux à Roboam, celles de Juda et de Benjamin. Voilà combien la vertu des pères et mères est favorable aux enfants, mais il en va tout au contraire de leur mauvaise vie, elle attire quelquefois sur leurs enfants mille fléaux et mille malédictions. C'est dans ce sens que saint Grégoire (lib. XV *Mor.*, c. 31) explique ces paroles de l'Ecriture, *Filius portabit iniquitatem patris*, que le fils portera l'iniquité de son père. On se plaint si souvent de la déroute des familles, des malheurs qui les accablent; on dit que c'est l'injustice de ce juge qui a fait perdre ce procès de conséquence; on dit que c'est l'imprudence de celui-ci, la mauvaise foi de celui-là qui a été cause de cette banqueroute, qui a mis ces pauvres enfants à l'aumône; on dit que ce sont les maladies qui peu à peu ont consommé le bien, et ont réduit ces pauvres gens à la besace. Ne vous y trompez pas, mes frères, dites au contraire que c'est le libertinage de ce père, que ce sont les impuretés et les emportements de cette mère qui ont attiré tous ces malheurs sur leurs pauvres enfants : *Filius portabit iniquitatem patris*, voilà l'oracle accompli, il n'en faut point chercher d'autre cause. Voilà d'étranges effets de la vengeance d'un Dieu.

Pères et mères, avez-vous jamais fait attention à ces grandes vérités? eussiez-vous jamais cru que vos péchés eussent eu des suites si effroyables? Vous entrez dans cette maison de jeu, où vous savez que mille désordres arrivent, vous entrez dans cette maison, où vous savez que tant de fois votre innocence, et votre pureté ont fait naufrage, et après cela vous y allez encore; arrêtez, mon frère, arrêtez, ne voyez-vous pas qu'autant de visites que vous faites dans ces lieux, qu'autant de péchés que vous y commettez, sont autant de coups de poignard que vous donnez à votre enfant, qui est dans votre maison, et à cette pauvre fille que vous chérissez si tendrement.

Que si jamais vous êtes ensemble dans l'enfer, la plus sensible persécution sera celle qui vous viendra de la part de ces misérables créatures. C'est vous, traître père, c'est vous, mère malheureuse, dira un enfant, qui m'avez ici précipité. Ah! je ne me plains pas de la justice de Dieu, elle est équitable; je n'accuse point les démons, ils ont fait le devoir de leur rage; c'est vous, pères et mères, qui êtes les causes fatales de ma perte. Au lieu d'être mes anges gardiens pour me conduire dans le ciel, vous m'avez servi d'anges extermina-

teurs pour me plonger dans le dernier des malheurs, dans cet abîme de souffrance. Ah! perfide mère, pourquoi me donner la vie temporelle, si tu ne me voulais procurer la vie de l'éternité? si tu avais eu soin de mon salut, je ne serais pas ici la pâture des flammes, le jouet des démons et la victime funeste de l'enfer. La cause de mon malheur est ton mauvais exemple, le démon m'a possédé par ta faute; ma faiblesse et mes péchés ont achevé le reste : entrailles malheureuses qui m'avez portées, c'est sur vous qu'il faut que ie me venge, et que je vous déchire.

Pères et mères, pensez à ces grandes vérités, il y va du tout, puisqu'il y va de l'éternité, que je vous souhaite bienheureuse au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.

SERMON CXII.

SUR L'ESPRIT DE RELIGION ET L'OBLIGATION DE RAPPORTER TOUTES NOS ACTIONS A LA GLOIRE DE DIEU.

ego gloriam meam non quero, sed honorifico Patrem meum, et vos inhonorastis me (Joan., VIII).

Je ne cherche pas ma propre gloire, j'honore mon père en toutes choses, et vous autres vous m'avez déshonoré.

Je trouve, mes chers paroissiens, dans ces paroles de mon texte tout le fondement et tout l'esprit du christianisme renfermé. Examinez bien ce que c'est que ce christianisme, les lois qu'il prescrit, les vertus qu'il commande, les péchés qu'il défend, les prières qu'il fait, les récompenses qu'il attend; et vous trouverez que tout cela est compris dans cette obligation primitive et essentielle, de travailler en toutes choses à la gloire de Dieu, et de lui rapporter ce que l'on fait.

Qu'est-ce que ce christianisme? c'est une participation et un écoulement de la nature divine, comme je me souviens de vous l'avoir montré autrefois; c'est une profession de vie conforme à celle de Jésus-Christ qu'on a reçue par sa grâce, de l'esprit duquel on est animé et revêtu. Or, ce qui est un écoulement d'un autre doit retourner à sa source, ce qui est formé sur quelque modèle doit y avoir de la ressemblance. La source de tout être et de tout bien, c'est Dieu. La vie que vous recevez vient de Dieu, et elle est une imitation de celle de l'Homme-Dieu; par conséquent tout ce que vous faites doit remonter à sa source; et comme Jésus-Christ votre modèle n'a rien fait que pour la gloire de son Père, c'est aussi cette gloire que vous devez regarder dans toutes vos actions.

Quelles sont les lois que le christianisme vous prescrit? Il en a une infinité, mais elles se rapportent toutes à celle-ci, qui est d'aimer Dieu. Faites tout ce que vous voudrez, quand vous parleriez le langage des anges, quand vous transporteriez des montagnes, quand vous ressusciteriez des morts; si vous n'avez la charité, vous n'avez rien; c'est une doctrine incontestable de saint

Paul. Or, si vous ne rapportez pas vos actions à la gloire de Dieu, vous n'avez point de charité; c'est une autre conséquence du même apôtre; et par conséquent cette obligation est la première loi du christianisme, et c'est en elle que toute la religion consiste.

Quelles sont les vertus qu'on vous commande, et les péchés qu'on vous défend? de faire en vue de Dieu tout le bien qui est de votre état, et de ne pas rechercher, en le pratiquant, une vaine gloire. Quelles sont les prières que vous dites, et les demandes que vous faites? *Sanctificetur nomen tuum*, elles regardent la sanctification du nom de Dieu : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam*. Ne songez pas à notre gloire, Seigneur; car qui sommes-nous? travaillez seulement à la vôtre.

J'en dis de même des promesses et des menaces. Car que dira-t-on un jour aux prédestinés? Venez, les bien-aimés de mon Père, venez, mes chers enfants, qui avez toujours tâché de m'honorer; mais pour vous, réprouvés, retirez-vous; si vous avez fait quelques actions moralement bonnes, vous avez cherché votre gloire; allez, vous avez reçu votre récompense.

Vous voyez donc, mes frères, que tout le christianisme, et tout l'esprit de votre religion consiste à travailler à la gloire de Dieu, à dresser vers lui toutes vos intentions, et à ne vouloir rien faire qu'à dessein de l'honorer, et de lui plaire. Jésus-Christ vous en donne lui-même l'exemple. Non, non, ce n'est pas ma gloire que je cherche, c'est celle de mon Père; je veux l'honorer en toutes choses, et l'honorer même aux dépens de ma gloire.

DIVISION.

Car voilà ce en quoi cet esprit de religion consiste. Faire tout pour la gloire de Dieu, à l'exemple de Jésus-Christ, c'est la première obligation du chrétien, et tout l'esprit de la religion qu'il professe; je tâcherai de vous le faire voir dans mon premier point. Faire tout pour la gloire de Dieu, au dépens même, et par le sacrifice de la vôtre, à l'exemple de Jésus-Christ, c'est la seconde obligation du chrétien et tout l'esprit de la religion; je vous le montrerai dans mon second point; ne perdez rien, je vous prie, ni de l'un, ni de l'autre.

PREMIER POINT.

De toutes les vertus qui nous conduisent à notre dernière fin, il y en a trois principales, je veux dire la foi, l'espérance et la charité, dont l'apôtre saint Paul nous a dit de si belles choses, en écrivant aux chrétiens de Corinthe; c'est aussi dans elles, comme dit saint Augustin, que consiste tout l'esprit de notre religion et le souverain culte que nous rendons à Dieu.

Ces trois vertus sont appelées théologiques, parce qu'elles ont pour objet ce souverain bien, qu'elles tendent à lui, et qu'elles impriment dans nos âmes les traits de sa divine

ressemblance. Ce sont elles que l'apôtre saint Pierre regarde comme ces grands et précieux dons que le Père céleste qui nous les a promis nous accorde, afin de nous rendre en quelque manière conformes à sa nature : *Maxima, et pretiosa nobis promissa donavit, ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ*.

A la vérité, si Dieu n'avait donné à l'homme d'autre fin qu'une fin naturelle, les beaux principes qu'il a mis en lui par sa création, la conscience, la liberté, la syndérèse, les semences d'une infinité de vertus auraient comme suffi pour y atteindre; mais comme il nous a fait plus de grâces que nous n'en pouvions espérer et qu'il nous destine à une fin qui n'est pas moindre que lui-même, il faut que pour y arriver il y ait en nous quelque chose de surnaturel qui relève notre bassesse, et qui aide notre infirmité. Or, c'est là ce que fait la foi, l'espérance et la charité; la foi qui nous montre Dieu, l'espérance qui nous le fait désirer, la charité qui nous y unit : *Fides Deum ostendit, spes tendit, charitas jungit*.

Est-ce que les vertus morales ne pourraient pas produire cet effet? non, Messieurs, elles sont bien des moyens pour aller à Dieu, mais elles ne l'ont pas directement pour objet. La tempérance, par exemple, nous apprend à user avec modération des plaisirs et des prospérités de la vie, la force à soutenir courageusement les adversités, la justice à rendre au prochain ce qui lui est dû, la douceur à réprimer les mouvements de la colère, la libéralité à distribuer honnêtement les richesses; en tout cela, Dieu n'y est point directement regardé, et ces vertus par elles-mêmes n'y tendent pas.

Que s'en suit-il de là? il s'en suit premièrement que, comme ces vertus n'ont point Dieu pour objet, elles ne peuvent aussi nous y conduire que lorsque des vertus supérieures et théologiques les appliquent et les font agir. Réprimez-vous quelque mouvement de colère? vous abstenez-vous des plaisirs défendus? tenez-vous fermes contre les adversités de la vie? si vous agissez par un principe de charité, vous êtes justes devant Dieu, et l'esprit de la religion vous anime; sinon, tout ce que vous faites est indigne de lui et ne vous servira de rien. Il s'ensuit en second lieu, que c'est par cet esprit de religion, qui rapporte ce que l'on fait à sa gloire, qu'on est véritablement chrétien. Voilà pourquoi saint Paul, dans sa première Epître aux chrétiens de Corinthe, chapitre I, nous a laissé cette importante leçon : Soit que vous buviez, soit que vous mangiez, faites tout pour la gloire du Seigneur. S'il ne s'agissait simplement que des œuvres religieuses qui sont instituées pour le culte de Dieu, comme de prier, de sacrifier dans les temples, de chanter ses louanges, d'annoncer l'Evangile, il ne serait pas fort étrange que l'Apôtre nous obligeât de les faire toutes pour sa gloire; mais il n'en excepte pas même les choses les plus naturelles

et les plus ordinaires, telles que sont le boire et le manger.

Marchands, vaquez-vous à vos affaires domestiques? artisans, travaillez-vous dans vos boutiques? avocats et procureurs, écrivez-vous dans vos cabinets? juges et magistrats, décidez-vous sur les fleurs de lis les différends des parties? mangez-vous, buvez-vous, demeurez-vous à la ville, allez-vous à la campagne? faites tout pour la gloire de Dieu, sans cela vous n'avez point de religion, sans cela vous n'avez que le nom de chrétiens.

En vérité il est bien surprenant, et je ne le puis dire sans me sentir tout pénétré de douleur, il est bien surprenant qu'il n'y ait presque point de chrétien qui songe à cette première obligation de sa religion, ni presque point de prédicateur qui en parle. On prêche à toute heure la tempérance, le mépris du monde, la pénitence, l'humilité, et une infinité d'autres manières; mais pour ce qui regarde l'esprit de religion, on n'en parle presque jamais. Cependant, c'est là le premier devoir de la créature raisonnable, de l'homme pécheur, et de l'homme régénéré. De la créature raisonnable, puisqu'elle est redevable de son être au Créateur; de l'homme pécheur, puisque s'étant éloigné de Dieu, c'est, dit saint Augustin, la religion qui l'y attache : *religio a religando*; et enfin du chrétien régénéré, puisque devenant son enfant par la grâce d'adoption, il doit reconnaître celui d'où elle vient et glorifier son Père céleste.

Pour vous convaincre de cette vérité, je n'ai qu'à vous donner l'idée de cette vertu de religion, telle que saint Augustin nous l'a donnée lui-même. Voici comme il la dépeint dans le livre I^{er} de la *Cité de Dieu* : C'est cette religion, dit-il, qui nous rend les temples du Dieu vivant, qui fait que nos cœurs en sont les autels, et nos corps les hosties. C'est cette religion qui nous réunit à notre premier principe, d'où nous nous étions éloignés par notre péché; c'est elle qui nous rappelle à notre premier devoir, qui fait servir notre corps et notre âme à de saints usages, qui nous oblige de faire des armes de justice de ce que nous avons employé à faire des armes d'iniquité. C'est elle qui purifie, qui élève et qui sanctifie nos désirs. Nous n'avons qu'un principe, nous n'avons qu'une fin, c'est Dieu; nous l'avons abandonné, ce Dieu si bon, si adorable, si parfait, si aimable, mais la religion nous rattache à lui, et par ce moyen contribue puissamment à notre bonheur qui ne consiste qu'à lui être inséparablement uni. *Ut ad illum tanquam ad finem nostrum sine intermissione tendamus, ipse est enim finis nostræ beatitudinis, ipse omnis appetitionis est finis, hunc eligentes, vel potius religentes, unde et religio dicta perhibetur ad eum dilectione tendimus, ut perveniendo quiescamus; ideo beati, quia illo fine perfecti, bonum enim nostrum nihil est aliud quam illi coherere, cujus unius anima intellectualis in-*

corporeo, si dei potest, amplexu, veris impletur, secundaturque virtutibus.

Oui, mes frères, voilà votre unique bonheur; ce n'est pas dans le plaisir qu'il consiste, ce plaisir amollit l'âme et la tue. Ce n'est pas dans les richesses qu'il consiste, elles ne sont capables que de vous damner; ce n'est pas dans les honneurs qu'il consiste, ces honneurs vous gonflent et vous enflent sans vous satisfaire. En quoi donc consiste-t-il? dans la possession de Dieu, dans l'union de Dieu, dans la jouissance de Dieu; or, qui vous procurera cet avantage? la vertu de religion qui, par un effet qui lui est propre et par le secours des vertus chrétiennes, vous fera remonter jusqu'à votre premier principe et votre dernière fin.

Ce n'est pas assez : l'emploi de cette religion étant de vous conduire à Dieu et de vous y attacher, il arrive que son véritable office est de vous engager à ne rien faire que pour sa gloire. Car, comme raisonne le même saint Augustin, l'effet de la religion c'est le sacrifice; or ce sacrifice consiste dans toutes les bonnes œuvres que l'on fait pour Dieu : *Sacrificium est omne opus quod fit propter Deum*; et quand on les rapporte à une autre fin, on ne peut pas leur donner le nom de sacrifice. Pourquoi? parce que le sacrifice est une chose divine, *res divina est*; or, comment une action, qui ne serait pas faite pour Dieu pourrait-elle passer pour divine?

Ainsi la miséricorde faite pour Dieu est un sacrifice, la mortification de nos corps par la tempérance est un sacrifice, les œuvres mêmes les plus indifférentes et les plus nécessaires à l'usage de cette vie mortelle, étant rapportées à Dieu, sont autant de sacrifices : l'homme même, ajoute saint Augustin, en tant que consacré, voué et mourant au monde pour Dieu, est un vrai et parfait sacrifice : *Ipse homo Dei nomini consecratus, et Deo devotus, in quantum mundo moritur, et Deo vivit, sacrificium est.*

Voulez-vous voir maintenant, mes chers paroissiens, jusqu'où cette vérité vous conduit? écoutez ce qu'en dit l'apôtre saint Paul : *Quocumque facitis in verbo, aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi, gratias agentes Deo et patri per ipsum (Coloss., III)*; tout ce que vous faites et tout ce que vous dites, faites-le, dites-le au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, rendant par lui grâces à Dieu son Père. Deux ou trois réflexions importantes sur ce bel endroit de l'Apôtre.

Première réflexion. Tout ce que vous faites et tout ce que vous dites, *quodcumque facitis*, qui dit tout n'excepte rien, qui dit tout ne se réserve rien. Ce n'est qu'une action vile et méprisable d'elle-même, n'importe; ce n'est qu'une parole dite sans conséquence, n'importe, toutes vos actions et toutes vos paroles doivent être rapportées à Dieu.

Seconde réflexion. *Quodcumque facitis*, c'est une loi que l'Apôtre impose à tous les hommes. Elle n'est pas seulement pour les religieux, elle est pour les séculiers; elle

n'est pas seulement pour ceux qui tendent à la perfection, elle est encore pour ceux qui veulent travailler à leur salut. Vous êtes tous égaux en ce point, qui est le fondement de votre religion; le prêtre, le Chartreux, la Carmélite n'ont pas plus d'obligation que le moindre des chrétiens et des laïques; ils peuvent bien avoir des vues encore plus élevées, mais quant au fond de l'obligation et du précepte, c'est toujours le même.

Mais est-ce là un précepte? qui en doute? mais pourquoi Dieu a-t-il imposé à tous les hommes cette loi, de faire toutes choses pour sa gloire? c'est parce que tous les hommes sont obligés d'aimer Dieu de tout leur cœur, de toute leur âme et de toutes leurs forces, c'est là le plus grand et le premier de tous les commandements. Or, pour l'aimer de la sorte, ils doivent avoir sa gloire pour fin. Qu'en pensez-vous, grand Apôtre? *Omnia vestra in charitate fiant*; qu'est-ce à dire, *omnia vestra*? si quelqu'un prie, que ce soit par charité et par un principe d'amour de Dieu. Si quelqu'un obéit, si quelqu'un étudie, si quelqu'un enseigne, qu'il ait ce motif. Pourquoi cela? *Quia charitas vinculum est perfectionis, fons et radix omnium bonorum*, parce que la charité est le lien de toute perfection, parce qu'elle est la source et la racine de tous les biens surnaturels, qui méritent la gloire éternelle, répond saint Chrysostome.

Si cette charité et cette vue de Dieu était dans le cœur de l'homme, il ne poursuivrait pas ses procès avec autant de chaleur et de passion qu'il le fait; si elle y était, il ne souillerait point le lit de son prochain, et il ne mépriserait point la conscience infirme de son frère. Si elle y était, il ne porterait point d'envie à son bonheur et il ne le traverserait point dans ses affaires. Si elle y était, il ne rechercherait pas la vaine gloire des hommes, et il se soucierait peu d'en être loué, pourvu que le Seigneur approuvât son action.

Il me semble, Messieurs, que c'est bien assez de l'autorité du grand Apôtre et de celle de saint Chrysostome son fidèle interprète, pour vous convaincre de cette vérité; voulez-vous cependant en savoir la raison? voici celle qu'en apporte saint Thomas (1-2, q. 100, art. 10, n. 3) : Il n'y a point d'homme qui ne soit obligé d'aimer Dieu; mais afin qu'il s'acquitte fidèlement de ce devoir, il faut qu'il lui rapporte tout ce qu'il dit et tout ce qu'il fait : car l'aimer, c'est vouloir son bien; l'aimer, c'est vouloir sa gloire; l'aimer, c'est chercher la sanctification de son nom : et tout cela est renfermé dans cette obligation générale et primitive, de lui rapporter toutes choses : *Ad hoc præceptum pertinet ut omnia referantur in Deum, et hoc præceptum charitatis homo implere non potest, nisi etiam omnia referat in Deum*.

Oui, mes frères, vous vous trompez bien fort quand vous croyez satisfaire au précepte que Dieu vous fait, de l'aimer de tout votre cœur, en vous contentant de ne lui préférer

aucune créature par le péché mortel; c'est bien là quelque chose, mais ce n'est pas encore tout; il faut que vous lui rapportiez tout ce qui est en vous et hors de vous, tout votre être, toute votre vie, toutes vos actions, toutes vos souffrances. En un mot, dit saint Thomas, vous ne pouvez accomplir le précepte de la charité, si vous ne joignez à toutes vos œuvres une intention, qu'il appelle céleste : *Intentio celestis omnibus operibus vestris debet adjungi*.

Troisième réflexion. *In nomine Domini nostri Jesu Christi gratias agentes Deo, et Patri per ipsum*. Quand vous rappelez à Dieu toutes vos paroles et toutes vos actions, vous devez le faire au nom de Jésus-Christ, et remercier par lui son Père. Tout ce que Jésus-Christ a jamais fait et dit, il l'a fait et dit pour son Père; tout ce que vous avez reçu de faveurs et de grâces du Père, vous l'avez reçu par Jésus-Christ. C'est donc lui que vous devez interposer dans vos prières et dans vos sacrifices, et par conséquent ne rien faire et ne rien dire qui lui déplaise : car serait-ce là une reconnaissance des biens qu'il vous aurait donnés, et une action de grâces qu'il agréât?

Mais, mon Dieu, qui est celui qui entend ce que je dis? Mon Dieu, qui est celui qui croit ce que je dis? mon Dieu, qui est celui qui pratique ce que je dis? Qu'es-tu devenue, pauvre religion? qu'es-tu devenu, pauvre christianisme? hélas! hélas! tu n'es plus que l'ombre de ce que tu étais autrefois; hélas! hélas! on ne te connaît plus, non-seulement dans les choses indifférentes et naturelles, mais même dans celles qui paraissent les plus saintes.

Si nous parcourons les états et les conditions de la vie; si nous examinons les actions civiles et chrétiennes; si nous sondons les cœurs et les intentions des hommes, nous verrons qu'on fait tout pour soi, rien pour Dieu; tout pour sa gloire, rien pour la gloire de Dieu; tout pour se faire un nom dans le monde, rien pour sanctifier Dieu. Dans les uns c'est une profonde stupidité; car combien de gens dans la campagne, combien même dans les villes qui vivent en bêtes, qui mangent en bêtes, qui se lèvent et qui se couchent en bêtes, qui ne songent précisément qu'à ce qui frappe leur imagination et leurs sens?

Combien de gens plus polis et plus civilisés, qui ne travaillent que pour la vanité, ou pour le plaisir? Ils savent bien que chercher la gloire des hommes en des œuvres de religion, c'est une vanité détestable; ils savent bien que chercher à être estimé et loué dans ses jeûnes, dans ses aumônes, dans ses prières; que vouloir paraître juste sans se mettre en peine de l'être, c'est le péché des pharisiens, contre lequel Jésus-Christ a prononcé tant d'anathèmes. Mais chercher partout ailleurs, comme dans la guerre, dans l'administration de la justice, dans le gouvernement des Etats, dans l'acquisition des belles-lettres; chercher à se rendre recommandables dans toutes ces choses, qui ne

regardent pas précisément la religion, c'est ce que l'on se propose souvent pour la seule fin de ses veilles et de ses travaux, sans se faire là-dessus aucun scrupule de conscience.

Un magistrat va au palais, il examine avec beaucoup d'intégrité et d'exactitude les affaires dont il est chargé, il rend une bonne et prompte justice. Oh ! que cela lui serait d'un grand mérite devant Dieu, s'il s'acquittait de sa charge à dessein de lui plaire et de le glorifier ! mais il veut passer pour un juge intègre ; il veut qu'on le loue, qu'on l'honore ; et peut-être hors de cette vue ne s'acquitterait-il pas aussi fidèlement de sa charge qu'il le fait.

Un capitaine, un général d'armée, ou d'autres officiers subalternes, servent fidèlement leur prince ; ils lui sacrifient leurs biens, leurs sueurs, leur vie, leur sang. Oh ! qu'ils mériteraient, s'ils en faisaient la centième partie d'autant pour Dieu ! mais y pensent-ils seulement ? Quand on blasphème contre Dieu, ne sont-ils pas comme immobiles et insensibles, au lieu qu'il faut tirer l'épée et appeler en duel ceux qui par inadvertance auront dit quelque parole, ou fait quelque démarche qui nuise à leur réputation.

Qu'en pensez-vous, saint Augustin, qu'en pensez-vous ? *Hæc est summa vanitas, hic est casus a summis ad ima, hic est timor et inflatio impiis superbiæ, qui enim in iis quæ laudabiliter facit aliud quam veram justitiam quæ Deus est, quærit, is tanto insanius est, quanto superbior.* C'est là ce que j'appelle une grande vanité, c'est là ce que j'appelle une grande chute et une grande folie. Car qu'est devenue cette gloire que tant de grands hommes se sont acquise ? où est-elle allée ? Où ? elle les a accompagnés pendant leur vie, mais elle est morte avec eux à leur mort ; elle les a suivis dans les armées, dans les cours souveraines, dans les grands emplois, mais c'était une perle qui se moquait d'eux et qui les voyant dans le tombeau n'y est jamais descendue et n'y descendra jamais : *Neque descendet cum eo gloria ejus.*

Avouez-le malgré vous, mes chers enfants ; car quand vous ne voudriez pas l'avouer, ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'à nous, n'est qu'une preuve sensible et perpétuelle de la vanité des choses humaines ; avouez-le malgré vous, tout ce qui se fait hors de la vue de Dieu et de l'intention de le glorifier, n'est rien, et cependant ce rien est capable de vous damner. Hors de vous, mon Dieu, tout est vanité, et cette vanité, qui n'est rien en soi, n'attire que d'effroyables suites de maux. Que servira à ce grand d'avoir été glorifié des hommes, quand vous le mépriserez ? d'avoir été loué des hommes, quand vous le blâmerez ? Ces hommes pourront-ils le défendre, quand vous l'attaquerez ? le justifier, quand vous l'accuserez ? le retirer d'entre vos mains, quand vous le châtierez ? le faire sortir des enfers, quand vous l'y précipiterez ?

Mais j'ai beau crier et user mes poumons, ce que David a dit n'est que trop vrai :

Dominus de cælo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens aut requirens Deum, le Seigneur, à qui seul appartient la vraie gloire, a voulu voir du haut du ciel ce qui se passait sur la terre, *de cælo prospexit*. Il savait bien ce qu'on y faisait, lui à qui rien n'est inconnu ; mais il a bien voulu faire ce que fait un homme qui est bien aise de s'instruire par lui-même, il a voulu faire ce qu'il dit autrefois à Abraham qu'il ferait : Je descendrai et je verrai. Qu'a-t-il donc vu ? *Si est intelligens, et requirens Deum*, si parmi tant de millions de gens qu'il comble tous les jours de ses bienfaits, il y en aurait quelqu'un assez sage et assez pieux pour le chercher.

Mais qu'est-il arrivé ? *Omnes declinaverunt*, il a vu que presque tous se sont détournés de lui ; tranchons le mot, il a vu que tous s'en sont détournés, car le nombre des vrais fidèles qui cherchent sa gloire est si petit en comparaison de cette multitude effroyable d'impies dont toute la terre est couverte, qu'on peut dire que tous les hommes se sont détournés de Dieu : *Simul inutiles facti sunt*, et que tous ramassés ensemble ont été des gens inutiles. Comment inutiles ? en ce qu'ils n'ont rien fait pour eux-mêmes. Ils auraient pu mériter la gloire éternelle par les actions les plus communes, s'ils les avaient rapportées à Dieu ; mais parce qu'ils se sont proposés toute autre fin que celle-là, ils ont agi et travaillé en vain.

Comment inutiles ? en ce qu'ils n'ont rien fait pour celui qui a tant fait pour eux ; en ce qu'ils ont appliqué à d'autres choses leurs biens, leurs talents, leur santé leur crédit. Oh ! quelle inutilité ! mais oh ! qu'elle leur sera funeste ! Car n'ayant rien fait ni pour eux ni pour Dieu, qu'est-ce que Dieu ne fera pas contre eux ? Il faut être à lui ou contre lui, il n'y a point de milieu ; la neutralité qui est soufferte ailleurs n'est pas permise en cette occasion. Tout va bien quand on est à lui, on en recueille de grandes récompenses ; mais tout va mal quand on est contre lui, on n'en peut attendre que de très-rigoureux châtimens. En voilà assez, ce me semble, pour cette première partie, disons encore un petit mot de la seconde.

SECOND POINT.

Chercher en toutes choses la gloire de Dieu, et rapporter ce que l'on fait à cette fin, c'est la première obligation des vrais fidèles ; mais chercher cette gloire de Dieu aux dépens de la sienne propre, et souffrir d'être méprisé, pourvu que le Seigneur en soit honoré, c'est la seconde obligation qui les regarde et qui est comme une conséquence de la première. Il y a beaucoup de chrétiens dans le monde qui ne chercheraient que la gloire de Dieu si elle pouvait se rapporter à la leur, et qui seraient ravis de pouvoir concilier ensemble ce qu'ils prétendent réserver pour eux et ce qu'ils voudraient donner à Dieu ; mais comme cette union ne peut se faire, ils ne sont pas aussi

d'humeur à consentir de paraître vils et méprisables aux yeux de leurs frères, afin que par ce sacrifice de leur réputation et de leur intérêt, ils honorent leur Père céleste.

Deux sortes d'amours bien différents ont bâti deux villes, dit saint Augustin (*De civ. Dei*, c. 28), une ville sur la terre et une ville dans le ciel; l'amour de soi-même, qui va jusqu'au mépris de Dieu, a bâti la première; et l'amour de Dieu, qui va jusqu'au mépris de soi-même, a bâti la seconde : *Fecerunt civitates duas amores duo; terrenam scilicet amor sui usque ad contemptum Dei; cælestem vero amor Dei usque ad contemptum sui*. Maudite Babylone, terre d'abomination et d'ignominie, tu es l'ouvrage de cet amour maudit; et vous, Jérusalem céleste, terre des vivants et des bienheureux, vous êtes l'ouvrage de ce véritable et pur amour. Pécheurs, qui demeurez dans Babylone et qui vous trouvez si bien dans cette ville, vous périrez avec elle et vous aimerez au mépris de Dieu et sacrifiant sa gloire à la vôtre. Elus et prédestinés qui aurez la Jérusalem céleste pour demeure, vous régnerez éternellement avec elle, à cause que vous aurez ici-bas aimé Dieu jusqu'au mépris de vous-mêmes.

Cherchez, mes enfants, cherchez telles autres villes qu'il vous plaira. Il y en a beaucoup, mais elles se rapportent toutes à ces deux-ci, dont l'une est bâtie par l'amour-propre qui méprise Dieu, pour se satisfaire, et l'autre par l'amour de Dieu qui se méprise pour l'honorer. L'une, dit saint Augustin, est réprouvée, l'autre est sauvée; l'une est maudite, l'autre est bienheureuse; l'une demeure en soi, et a de l'amour et de la complaisance pour soi; l'autre demeure en Dieu et se glorifie de Dieu : *Ille in seipsa, hæc in Domino gloriatur*.

Mais d'où vient, me dites-vous, que nous sommes obligés de sacrifier notre gloire, pour procurer celle de Dieu, et que nous devons nous soucier peu d'être calomniés et méprisés, pourvu qu'il soit honoré? En voici deux ou trois raisons.

La première se tire de cette grande parole de Jésus-Christ en saint Matthieu, chap. XVI : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me*. Celui qui veut venir après moi, voilà, mes enfants, ce qui dépend de votre volonté; voulez-vous aller après Jésus-Christ, ne voulez-vous pas y aller? voulez-vous le suivre, voulez-vous suivre le démon? Voulez-vous écouter l'Evangile, voulez-vous écouter la passion? cela dépend de vous. Mais si vous formez la résolution de suivre Jésus-Christ et de marcher après lui, il faut que vous fassiez une chose dont vous ne serez pas les maîtres, il faut que vous acceptiez une condition sans laquelle vous ne pourrez pas le suivre; et cette condition est marquée en ces termes exprès et formels, il faut que vous renonciez à vous-mêmes. Mais j'irai après lui et après moi; cela ne se peut; mais je l'aimerai et je ne me renoncerais pas, cela ne se peut; car c'est comme si vous disiez : Je le suivrai,

et je ne le suivrai pas; j'irai après lui, et je n'irai pas. L'Ecriture sainte y est toute opposée, il faut brûler tous nos livres, ou croire ce que Jésus-Christ vous dit, et vous résoudre à le faire.

Or, qu'est-ce que renoncer à vous-mêmes? ne m'en croyez pas, écoutez ce que saint Grégoire (hom. 2 *in Evang.*) en pense. Renoncer à vous-mêmes, c'est quitter ce que vous étiez et devenir de nouvelles créatures en Jésus-Christ. Autrefois vous aimiez la gloire, il faut que vous ne l'aimiez plus. Autrefois vous ne pouviez souffrir aucune injure, il faut vous résoudre à en souffrir. Autrefois vous ne viviez que pour vous, il faut à présent que vous viviez pour qui? pour celui qui est votre premier principe et votre dernière fin. Voyez, dit ce même Pape, ce qui se passe dans la personne de saint Paul. C'était auparavant un orgueilleux, un pharisien de profession, un homme entêté de son savoir et de son mérite, un homme qui ne pouvait souffrir la moindre injure : voilà ce qu'était Saul; mais qu'a-t-il été dans la suite? un humble serviteur de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat, un homme qui se dit le dernier de tous, qui est insensible aux injures et aux mépris : un homme enfin qui s'est renoncé, qui s'est oublié, qui n'est plus ce qu'il était, qui est mort à lui-même, pour ne vivre qu'à Dieu. Je vis, non je ne vis pas, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. Je vis, parce que mon âme n'est pas encore séparée de mon corps; mais je ne vis pas, parce que je n'ai aucune union avec les dérèglements et les péchés de ce corps. C'est vous, ô mon Dieu, c'est vous, adorable Jésus, qui vivez en moi. Quand il s'agit de vos intérêts et de votre gloire, je suis tout plein de vie, et je ne puis souffrir qu'on vous offense; mais quand il s'agit de ma propre gloire, je suis comme mort, aussi immobile et aussi insensible qu'un mort : *Tunc nos ipsos abnegamus, cum vitamus quod per vetustatem facimus, et ad hoc nitimur quod per novitatem vocamur. Pensemus quomodo se paulus abnegaverat, qui dicebat : Vivo ego, jam non ego; extinctus quippe fuerat servus ille persecutor, et vivere cœperat pius Prædicator : si enim ipse esset, prius profecto non esset. Sed qui se vivere denegat, dicat unde est quod sancta verba per doctrinam veritatis clamat? protinus subdit : vivit vero in me Christus, ac si aperte dicat : Ego quidem a memetipso extinctus sum, quia carnaliter non vivo, sed tamen mortuus non sum, quia in Christo spiritualiter vivo... fortasse laboriosum non est homini relinquere sua, sed relinquere semetipsum. Minus quippe est abnegare quod habet, valde autem multum est, abnegare quod est.*

Voilà ce qui s'appelle renoncer à soi-même, ne se pas soucier de soi, ne rien rapporter à soi, se regarder comme une personne étrangère et morte, afin de travailler à la gloire de Dieu, de l'esprit duquel on vit. Cela est difficile, je l'avoue, mais si vous ne le faites, vous n'êtes pas chrétiens; et dès que vous ne voulez pas qu'il vous en coûte aucune chose pour servir et honorer

Dieu, vous ne méritez pas le titre que vous portez. Mais je fais de grandes aumônes, mais je pardonne volontiers à mes ennemis, mais je fais de longues prières, mais je me mortifie en plusieurs choses : n'importe, il faut que vous renchiez à vous-mêmes ; pour rencher à vous-mêmes, il faut que vous mouriez à vous-mêmes, et pour y mourir il faut que vous soyez insensibles à votre propre gloire, quand il s'agit de travailler par son sacrifice à celle de Jésus-Christ.

La seconde preuve qui établit cette même vérité est tirée de saint Augustin. Vous savez que l'orgueil est un péché capital, un péché dominant, un péché qui influe sur les autres et qui leur donne la naissance : *Initium omnis peccati superbia*. L'orgueil est le commencement de tout péché. Je serais trop long, si je voulais en apporter les raisons qu'en donne saint Augustin.

Or, en quoi l'orgueil consiste-t-il ? à s'estimer soi-même et à vouloir être estimé ; à se soucier peu de la gloire de Dieu, pourvu qu'on travaille à la sienne. Voilà par où la nature angélique et humaine sont tombées. Que dit le premier ange, quand il pécha ? *Similis ero Altissimo* : Je serai semblable au Très-Haut. Que dit-il à nos premiers parents, quand il les fit pécher ? *Eritis sicut dii* : Vous serez comme des dieux. Oh ! la délicate tentation ! oh ! qu'il y a de gens qui y succombent encore aujourd'hui ! On veut ressembler à Dieu, on veut imiter Dieu, et c'est, dit saint Augustin, cette imitation perverse qui damne une infinité de chrétiens. Dieu est tout à soi, on veut être tout à soi ; Dieu fait tout pour sa gloire, on veut tout faire pour la sienne, on veut être semblable au Très-Haut.

Vous voyez de là combien ce péché est énorme ; mais pour appuyer encore cette raison par une troisième, voici ce que dit saint Augustin : Comme ç'a été l'orgueil du premier homme qui nous a tous blessés à mort, Dieu, dans les impénétrables décrets de son infinie miséricorde, a jugé à propos de nous guérir ; mais comment ? par la plus grande de toutes les humilités, et par le plus héroïque sacrifice qui ait jamais été fait de la plus grande gloire : *Venit humilis Deus ut a tanto morbo superbiæ curaretur homo*. Nous étions tout pleins de nous-mêmes, tout enflés et gonflés de nous-mêmes, et un Dieu humble est venu pour nous guérir de cette enflure. *Magna miseria homo superbus, sed major medicina humilis Deus*. C'est une grande misère, c'est une pitoyable misère, de voir un homme orgueilleux, un homme, qui n'étant que cendre et poussière, ne recherche que sa gloire ; mais voici un spectacle encore plus étrange, un Dieu essentiellement grand et glorieux, qui s'abaisse et qui s'humilie en toutes choses, un Dieu qui devient la médecine de l'orgueil de l'homme, et qui établit sa religion sur l'exemple de la plus grande humilité qui fut jamais.

Que conclurez-vous de là, mes frères ?

que votre religion consiste à vous abaisser et à vous humilier pour relever la gloire de Dieu, et que le plus grand point de l'humilité chrétienne est de souffrir paisiblement, à l'exemple de Jésus-Christ, les injures qu'on peut vous faire. Car comme l'orgueil est un désir de sa propre grandeur, et comme il n'y a rien de plus opposé à cette grandeur, que le mépris, aussi il n'y a rien contre quoi l'orgueil s'irrite davantage, que quand il se voit méprisé.

L'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ est un grand remède à ce péché. Oui, mon Dieu, comme vous avez entrepris de guérir notre orgueil par votre humilité, vous êtes descendu jusqu'au dernier degré de l'abjection ; vous avez essuyé toutes sortes d'opprobres pour l'amour de nous, afin que quand ce calice nous serait présenté, nous n'eussions point d'horreur d'en boire, en considérant que vous en avez bu le premier, et qu'en le buvant, vous en avez ôté l'amertume. Peut-il tomber aucune contumélie dans l'esprit humain, que vous n'ayez éprouvée ? votre prophète avait dit que vous seriez soulé et engraisé d'opprobres ; vous l'avez été en effet, vous êtes devenu l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple.

Ceci devrait bien vous toucher, mes enfants, ceci devrait bien vous toucher. Que n'a-t-on pas dit de votre Dieu en son absence ? que c'était un ivrogne, un homme de bonne chère, ami des pécheurs et des gens de mauvaise vie. Que n'a-t-on pas dit en sa présence ? que c'était un Samaritain, un blasphémateur, un endiablé. Qui de vous, mes frères, entendrait patiemment de telles injures ? qui de vous souffrirait tranquillement qu'on vous dit : Tu as le diable au corps ? Cela s'est toutefois dit au Roi des rois, au Fils unique de Dieu, à un Dieu maître absolu des hommes et des démons.

Mais comment a-t-il reçu ces injures ? bien loin de rendre malédiction pour malédiction, il a nié l'une de ces deux choses qu'on lui objectait et il a dissimulé l'autre. Il n'a point dit qu'il n'était pas Samaritain, car Samaritain veut dire gardien ; et n'est-il pas le gardien d'Israël ? il a répondu seulement à l'autre, en niant qu'il eût aucun commerce avec le démon.

Ne vous en étonnez pas, dit saint Augustin, il était venu comme un médecin, pour guérir un grand frénétique. Un médecin ne se met pas en peine de ce qu'il entend dire à un frénétique, à qui la fièvre est montée dans la tête, il ne s'applique qu'au moyen de le guérir. Mon pauvre frère, dis-moi tant d'injures que tu voudras, je ne t'en dirai point d'autres ; appelle-moi ignorant, bête, cruel, empoisonneur, je ne te dirai rien, j'aurai compassion de toi, et je ferai tous mes efforts pour te rappeler par mes remèdes à ton bon sens.

Voilà ce qu'a fait Jésus-Christ. L'orgueil nous avait rendus frénétiques et furieux, la fièvre du péché nous était montée à la tête et nous avait renversé la pauvre cervelle, il est venu pour nous guérir, et la première

maxime de sa religion a été de nous apprendre à son exemple, à avaler doucement les injures et à procurer la gloire de son Père par le sacrifice de la nôtre.

Mais, me direz-vous, pour qui passerait-on dans le monde? et le Sage même ne nous avertit-il pas d'avoir soin de notre réputation, dont la conservation vaut mieux que celle d'un trésor, et dont la perte ne saurait être réparée par toutes les richesses du monde?

Pour qui passerait-on, dites-vous, et pour qui a passé Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble? Pour qui passerez-vous? votre gloire vous est-elle plus chère, que celle de ce Saint des saints ne lui était? et avez-vous déjà senti aucun outrage, qui puisse être comparé aux affronts, aux ignominies, aux persécutions qu'il a reçus?

Vous devez avoir soin de votre réputation, j'y consens; ne donnez donc pas, comme vous faites souvent par votre indiscrète conduite, sujet à vos frères de juger mal et de médire de vous; et quand votre vie serait innocente et irrépréhensible, ne devez-vous pas tenir à honneur d'être traité comme Jésus-Christ? Ne devez-vous pas, dit saint Augustin, lever les yeux au ciel, et vous reposant sur le témoignage de votre bonne conscience, abandonner tous vos intérêts entre les mains de Dieu, qui sait récompenser ses élus qui souffrent persécution à cause de lui?

Notre Seigneur souffre de ses propres créatures tous les outrages qu'il en peut souffrir, et à l'heure même il jette les yeux sur son Père, de la justice duquel il attend sa justification: *Ego gloriam meam non quero, est qui querat et judicet*. Je ne recherche pas ma propre gloire, mais j'ai dans le ciel un Père qui saura bien la rechercher et me juger. C'est pour lui volontiers que je m'oublie, c'est à lui que j'abandonne tous mes intérêts, il saura bien les conserver et me rendre ce que les hommes me ravissent.

O divin Sauveur, quelle consolation ne me donnez-vous pas par ces paroles! Oh! que je dois après cela être peu sensible à la gloire des hommes et qu'ils sont peu capables de me l'ôter, si je ne recherche que la vôtre! Pourquoi voudrais-je me venger, presque c'est à vous à le faire: *Est qui querat et judicet*; si c'est à vous à rechercher ma gloire, je n'ai donc qu'à m'en reposer sur vous. C'est vous, Seigneur, qui me rendrez ce que les hommes m'auront ravi. C'est vous qui me délivrerez des traits de leur malice, c'est vous qui pour un affront passager que j'aurai souffert pour l'amour de vous, me rendrez dans le ciel une gloire qui n'aura jamais de fin. Amen.

SERMON CXIII.

SUR LA DIGNITÉ DE L'ÂME ET LE SOIN QU'ON DOIT PRENDRE DE SON SALUT.

Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum (Luc., I).

Le Verbe éternel s'est fait homme, et sont saint précurseur a paru, afin d'apprendre la science du salut à son peuple pour la rémission de ses péchés.

Qui donnera des lumières à mon entendement, des ardeurs à ma volonté, de la véhémence et de l'onct on à mes paroles, pour accomplir le dessein que je me suis proposé de vous faire connaître, quel est le mérite, le prix, la valeur, la dignité, l'excellence d'une âme, afin qu'étant pleinement convaincus de ce qu'elle vaut, vous fassiez tous vos efforts pour la retirer du vice et lui donner cette connaissance du salut si nécessaire pour obtenir la rémission de ses péchés?

Le lieu où je parle, les personnes que j'ai à instruire, celles qu'il faut que je presse pour exciter leur compassion et les engager à d'abondantes aumônes, m'ont naturellement déterminé au choix d'une si importante matière. Je parle dans un lieu qui sert de retraite à des personnes qui, s'étant oubliées de leurs devoirs et de ce que la pudeur et la chasteté du siècle demandaient d'elles, se trouvent ici renfermées comme dans un asile, contre les tentations de la chair et les infâmes passions de tant de corrupteurs qui les ont perdues; dans un lieu où elles ne doivent penser qu'à satisfaire à la justice divine pour leurs péchés, à passer le reste de leur vie dans l'amertume et les humiliations de la pénitence, après avoir volontairement perdu ce qu'elles avaient au monde de plus cher.

Je parle aussi à vous, Mesdames, qui êtes venues dans cette maison des Filles de sainte Madeleine, pour entendre ce que je vous dirais et à elles; à vous, qui sachant leurs extrêmes besoins et leur déplorable état, leur ouvrez ces entrailles de miséricorde et ces mains libérales qui les soulagent dans leur pauvreté. Or, pour vous engager encore davantage à ce pieux devoir, que pourrais-je vous dire de plus propre et de plus touchant, que de vous parler de la dignité de l'âme raisonnable et chrétienne, afin que par la considération et de ce qu'elle vaut et de ce qu'elle a coûté, vous contribuez à son salut et à son éternelle félicité?

Tous les secrets de notre religion sont grands et admirables; mais j'ose dire et je le dirai hardiment après l'Esprit de Dieu, qui me l'a enseigné, qu'il n'y en a point de plus beau, de plus utile et de plus divin que de contribuer au salut des âmes. C'est là, dit saint Grégoire, l'art des arts, *ars artium, salus animarum*; c'est là, dit saint Chrysostome, ce que le Verbe divin est venu nous apprendre sur la terre par ses prédications et ses exemples; et c'est là, ajoute saint Denis, ce qu'il y a de plus divin dans les choses mêmes les plus divines.

Cherchez tant qu'il vous plaira des raisons de l'incarnation du Verbe, elles se réduisent toutes à celles du salut de vos âmes. Il est venu au monde, pourquoi? pour retirer vos âmes du péché et de l'esclavage de Satan; première raison; pour leur découvrir les vrais moyens de leur sanctification; seconde raison; pour les mettre dans un état où elles persévérassent dans la grâce qu'il leur a apportée; troisième raison.

Oh! que vous auriez de gloire et de bonheur, Mesdames, si vous pouviez contribuer en quelque chose au salut des âmes qu'il est venu sauver! si vous retiriez par vos aumônes de la boue de l'impureté tant de misérables qui y sont plongées; si par vos secours spirituels et temporels vous les mettiez en état de ne vouloir plus s'y rengager!

DIVISION

Pour cet effet j'ai cru devoir vous parler de la dignité et de l'excellence de l'âme chrétienne, que je tire de trois endroits: de ce qu'elle est dans son être naturel, de ce qu'elle est dans son être surnaturel et de ce qu'elle espère de devenir par son être glorieux. Ainsi, la nature, la grâce et la gloire doivent vous rendre cette âme très-précieuse. Dans la nature, elle est faite à l'image de Dieu; dans la grâce elle est rachetée par la mort d'un Dieu; dans la gloire elle est destinée à la possession d'un Dieu. Ne mérite-t-elle donc pas bien que vous en preniez soin et que vous lui enseigniez la science du salut? Commençons.

PREMIER POINT.

Je ne puis mieux commencer cette première partie, que par une pieuse réflexion de saint Augustin, qui s'étonne comment l'âme qui connaît tout ce qu'elle n'est pas, ne sait pas souvent ni ce qu'elle est, ni ce qu'elle vaut et que même elle se soucie très-peu de le savoir: *Qualis est ista quæ tam multa cognoscit seipsam nesciens?*

Cette âme voit tout ce qui est au dehors d'elle et elle ne voit pas ce qui est en elle. Il n'y a rien ni dans le ciel, ni dans la terre, ni au haut de l'empyrée, ni au fond des abîmes, qu'elle ne veuille découvrir; et l'aveugle qu'elle est se répandant sur toutes sortes d'objets, elle s'oublie et se méconnaît elle-même: *Qualis est ista?*

* Est-elle une flamme échappée des planètes, ou une portion sortie de la substance de Dieu même, comme quelques philosophes l'ont dit? Est-ce un esprit fugitif qui va et qui revient, qui s'évapore et qui prend une nouvelle consistance, qui quitte un corps et qui va en ranimer un autre, comme Pythagore se l'est imaginé? Est-elle formée du sang le plus pur, ou de quelque autre matière, qui étant moins grossière, peut passer en quelque manière pour spirituelle et donner le mouvement à une masse corporelle et grossière, comme d'autres insensés l'ont cru? *Qualis est ista?*

Mais quand elle ne connaîtrait pas sa nature, sait-elle bien ce qu'elle vaut et combien

grands sont les avantages qu'elle a reçus dans sa création? le premier que je puis appeler avec les Pères le premier trait que la main de Dieu a couché sur une âme pour la rendre belle, est qu'il l'a élevée au-dessus de toutes les créatures corporelles qui composent cet univers.

C'est ce qui a fait dire à saint Augustin que dans le tableau du monde l'âme était comme le jour de ce bel ouvrage, et que les autres n'en faisaient que les ombres pour en relever la beauté. C'est ce qui a fait dire à saint Chrysostome que Dieu avait mis sa complaisance dans la création de l'âme raisonnable, et qu'il s'était comme répandu en elle par la communication de son esprit. C'est ce qui a fait dire enfin à saint Hilaire que si, par impossible, la puissance de Dieu était capable d'avoir quelque borne et de s'épuiser, cette divine toute-puissance se serait plutôt épuisée à former des créatures corporelles, qu'à en rencontrer une qui égalât la beauté de l'âme; cette parole est hardie, mais voulez-vous en savoir les raisons?

C'est premièrement, Messieurs, que l'âme raisonnable et intelligente est d'un ordre plus élevé que toutes les créatures corporelles; et comme toutes les étoiles, quelque lumière qu'elles aient, n'égale pas celle du soleil, à plus forte raison toutes les créatures corporelles que Dieu a créées, étant réunies ensemble et à quelque degré de perfection qu'elles soient élevées, n'approchent pas de la beauté de l'âme raisonnable.

La seconde raison qui montre que la beauté de l'âme surpasse celle des autres créatures dont je parle, se tire de sa nature, qui est d'être toute spirituelle. Vous savez, Messieurs, qui êtes philosophes et théologiens, que ce qui est d'un ordre supérieur et plus élevé que les autres renferme éminemment toutes leurs perfections; ainsi comme l'âme est un esprit et par conséquent d'un ordre plus élevé que tous les corps ramassés ensemble, il s'ensuit qu'elle renferme tous les avantages qu'ils possèdent.

Mais, me direz-vous, d'où connaissez-vous que cette âme est un esprit? D'où, Messieurs? non-seulement des principes de la foi et de la théologie, mais des lumières même de la philosophie et de la raison. Quel est l'objet de l'âme? c'est la vérité qui est d'une essence céleste; de quoi se nourrit-elle? ce n'est pas d'aliments grossiers et matériels, c'est de pensées spirituelles. Où va-t-elle? en tout lieu, dans le ciel et sur la terre, dans les mers et dans les abîmes. Que fait-elle? elle combat souvent ses passions et les inclinations du corps, marque évidente de la spiritualité de sa nature.

Quand nous combattons les mouvements et les appétits de notre chair, de quoi nous servons-nous? des vertus. Or ces vertus viennent de l'âme et non pas de la chair. Car si elles venaient de la chair, en combattraient-elles les inclinations? cependant combien y en a-t-il parmi elles qui les combattent, comme la pénitence et la martyre?

L'une de ces vertus tire les larmes des yeux, l'autre en tire du sang, et toutes deux travaillent à la mortification et au crucifiement de la chair; ainsi comme naturellement une chose n'est pas contraire à elle-même, une vertu corporelle ne vient pas du corps et ne venant pas du corps, elle vient d'un sujet plus relevé, dans lequel elle réside, je veux dire de l'âme.

La troisième raison de cette dignité de l'âme vient de ce que Dieu a mis en elle son image, et qu'il l'a rendue comme participante de sa nature. Qu'est-ce que l'âme de l'homme, demande Tertullien? c'est, répond-il, un souffle émané, et sorti du sein, de l'essence, et de la substance de Dieu, qui se termine à la production d'un être spirituel, libre et immortel. Dieu est spirituel dans sa nature, mon âme l'est de même par privilège et par l'infusion de son esprit. Dieu est libre dans ses opérations, mon âme a de même été créée libre dans les siennes. Dieu est immortel dans sa durée, mon âme de même est immortelle, et quoiqu'elle ait commencé dans le temps, à la différence de Dieu, qui est de toute éternité, elle subsistera néanmoins comme Dieu pendant toute l'éternité. O souffle de Dieu, que vous êtes admirable! ô âme vivifiée par ce souffle, que tu es grande!

Je trouve avec les théologiens deux soupirs en Dieu. Il soupire en lui, et il soupire hors de lui. Quand il soupire en lui-même, ô l'admirable, ô l'ineffable terme de son soupir! Le Père et le Fils en unité de principe produisent le Saint-Esprit, qui est leur amour et le terme qui épuise leur fécondité. Quand il soupire hors de lui-même, que fait-il? Trois grands prodiges: l'un dans l'ordre de la nature, l'autre dans celui de la grâce, et le troisième dans celui de la gloire.

En soupirant dans le ciel, il forme des bienheureux par l'écoulement de sa vie glorieuse et divine; en soupirant dans l'Eglise, *insufflavit*, il fait des justes par la communication de sa grâce et la participation de son esprit; et en soupirant dans la nature, il produit au commencement des temps un homme en une âme vivante: *Et factus est homo in animam viventem*; circonstance admirable qui fait voir l'excellence de l'âme raisonnable, dit saint Grégoire.

Pourquoi pensez-vous que Dieu se servit d'un soupir, et non pas de sa voix, pour former l'homme? Ce fut, dit ce savant Pape, pour marquer l'amour qu'il lui portait, et l'estime qu'il en faisait; il ne le traita pas comme un ouvrage de rebut, il le regarda comme son chef-d'œuvre; il ne le traita pas comme un esclave, il le traita comme un ami; il ne le tira pas du néant comme les autres créatures par une voix d'empire, mais par un amoureux soupir, *non per vocem jussionis factus, sed respiratione creatus*. Il s'était contenté de porter ses yeux sur tout ce qu'il avait fait, et de leur donner son approbation: *Vidit cuncta quæ fecerat, et erant valde bona*; mais il a

d'autres égards pour l'âme de l'homme, c'est son souffle, c'est son soupir, c'est l'épanchement de son amour et de ses tendresses.

Il regardait pour lors dans la personne d'Adam son propre Fils qui devait se faire homme; ainsi comme notre esprit et notre cœur s'exhalent, pour ainsi dire, par un doux soupir, et se communiquent à la personne que nous aimons; aussi Dieu, soupirant sur celui qui représentait son propre Fils, laissa comme échapper (pardonnez-moi ce mot, quoiqu'il soit un peu fort, mais c'est celui des Pères grecs) laissa comme échapper une partie de son esprit et de sa substance, par laquelle il fut fait en une âme vivante et à sa ressemblance.

Ce fut pour lors qu'il dit à l'homme par un mouvement et une inspiration de sa grâce, ce qu'il ne nous a dit que longtemps après: *Fili, præbe mihi cor tuum*, mon Fils, ma chère et aimable production, glorieux enfant que j'aime du même amour que j'ai pour moi, précieux épanchement de ma vie et de ma substance, donne-moi ton cœur, à moi qui t'ai donné le mien, regarde-moi comme l'objet de ton amour, moi qui t'ai regardé comme celui de mes complaisances.

Le second avantage de l'âme, c'est que Dieu en la formant l'a établie reine et souveraine. Si vous me demandez quel est l'emploi des créatures inférieures et corporelles, je vous répondrai qu'elles ont été créées pour servir. Si vous me demandez quel est celui de l'âme? c'est de commander et d'être servie. Elle ne dépend que d'un seul maître, qui est Dieu; tout le reste dépend d'elle, et lui est assujéti. Elle n'a à obéir qu'à Dieu, tout le reste a été produit de Dieu pour dépendre d'elle et être appliqué à son usage. O mon âme, que tu es donc grande! O homme, quelle estime dois-tu en avoir! ou plutôt, mes chers paroissiens, permettez que je m'écrie avec un saint Père (PETR. CHRYSOLOG., serm. 145): *Quare tibi tam vilis es, qui tam pretiosus es Deo?* Pourquoi paraiss-tu à tes yeux si vil et si méprisable, toi qui es si cher, et si précieux à ton Dieu? *Quare sic honoratus a Deo, teipsum taliter inhonoras?* Pourquoi ayant tant reçu d'honneur et d'avantages de Dieu, te déshonores-tu toi-même avec tant d'infamie et d'outrage? *Quare quaris unde factus sis, et ad quid factus sis non requiris?* Pourquoi te mets-tu quelquefois tant en peine de savoir de quoi tu as été créé, et que tu te soucies si peu pour qui et à quelle fin tu l'as été?

C'est pour toi, ajoute ce Père, c'est pour toi que cette grande maison de l'univers a été bâtie. C'est pour toi que la lumière a été faite, afin qu'elle t'éclairât et qu'elle te conduisît dans tes démarches; pour toi que la nuit a été séparée du jour, pour toi que le soleil brille, et qu'au défaut de sa lumière, la lune et les autres astres te prêtent la leur. Si la terre est couverte de fleurs, et de belles plantes, si les arbres produisent selon leur espèce de différents fruits, si les forêts portent des arbres de haute futaie; si mille différents animaux sont dans les bois et

dans les campagnes ; si des poissons qui sont sans nombre, et dont les noms nous sont inconnus, vivent dans la mer et dans les rivières ; tout cela a été fait pour te réjouir, pour te servir, pour te nourrir, pour soulager ton chagrin, et empêcher que tu ne t'affligeasses dans une vaste solitude. Il est vrai, ô homme, que tu es composé de deux parties, mais c'est en cela que Dieu a témoigné combien il t'aimait, et quel cas il faisait de toi. Quoique tu sois en partie terrestre, il ne t'a pas cependant si abaissé, qu'il ne t'ait égalé à ce qu'il y a de céleste, et si par rapport à ton corps tu es peu de chose, tu es tout par rapport à ton âme : *Tota ista quam vides, tibi facta est domus. Tibi circumfusa lux removet tenebras, tibi temperata est nox, tibi dimensus est dies, tibi cælum solis, lunæ vario fulgore radiatum est. Tibi terra floribus, nemoribus, fructibus est depicta, tibi est creata in aere, in campis, in aqua mirabilis animantium multitudo ; ne gaudium novi sæculi tristis solitudo confunderet. Nec tamen te terrenum terrestribus sic æquavit, ut non etiam exæquari potuisset tibi cum Deo ratio communis. Corpus commune cum jumentis dedit tibi, animam de cælo dedit tibi.* Mais si cela est, mon cher frère, si cela est, considère bien son excellence, et comprends que la perte d'une seule âme est un plus grand mal aux yeux de Dieu, que celle de tout le monde ; en sorte que s'il s'agissait de la destruction de tout l'univers, pour sauver cette seule âme, il faudrait choisir cette destruction plutôt que de la perdre. Comprends bien qu'il n'y a rien que tu ne doives entreprendre et souffrir pour faire une si belle et si glorieuse conquête.

Nous avons dans l'Écriture sainte une excellente figure de cette vérité. Il est rapporté au livre de Judith, chap. X, que la ville de Béthulie, étant assiégée par l'armée des Assyriens, Judith inspirée de Dieu en sortit, et qu'ayant été arrêtée par la garde avancée des ennemis, elle leur parut si belle et si charmante, qu'ils la conduisirent, comme elle le souhaitait, à la tente d'Holopherne, leur général. Ces soldats ne pouvaient se lasser de la regarder et de se dire entre eux, saisis d'admiration et d'étonnement : *Quis contemnat populum Hebræorum, qui tam decoras mulieres habent, ut non pro his merito pugnare contra eos debeamus ?* Qui de nous méprisera les Hébreux qui ont de si belles femmes ? qui de nous refusera de monter à l'assaut, de passer au travers des piques et des hallebardes, et de s'exposer aux plus grands périls, pour jouir de si rares beautés ?

Voilà, Messieurs, une figure, mais que cette figure me fait de honte, et que j'ai de confusion, quand je me représente que les chrétiens ne se mettent pas en peine de gagner à Dieu des âmes qui sont incomparablement plus belles que toutes les beautés de la terre. Si des soldats croient que la possession d'une beauté corporelle peut être la juste récompense de leurs travaux et de leur intrépidité, qu'est-ce que des chrétiens

ne doivent pas faire pour contribuer au salut d'une âme et pour empêcher qu'elle ne se perde ? eux qui sont convaincus qu'elle est d'un prix infiniment plus grand que tout ce qu'il y a dans l'ordre de la nature.

Si une âme, au jugement de Dieu qui est la vérité essentielle, au jugement de tous les apôtres, de tous les Pères et de tous les docteurs catholiques, a plus de beauté que toutes les créatures que nous voyons, que ne devez-vous pas faire pour la tirer du précipice où elle est, ou pour la prévenir, afin qu'elle n'y tombe pas ? Allez, Mesdames, allez dans cette maison avec dix écus, avec cinquante écus, avec cent écus, allez contribuer à retirer les âmes du péché ; c'est la plus belle charité que vous puissiez faire, c'est l'offrande la plus agréable que vous puissiez présenter à Dieu. Hélas ! nous voyons tous les jours que tant d'âmes se perdent, nous voyons tous les jours qu'elles se donnent la main pour s'entraîner dans le précipice ; et nous ne voyons presque personne qui en soit touché de compassion.

Je me sens ému d'indignation et de douleur, quand je vois sur les épaules d'une dame pour mille écus de dentelles, et que faute de trente écus on laisse périr une pauvre âme qui est si belle et si charmante, quand on ne la considérerait que par rapport aux excellents avantages qu'elle a reçus dans sa création. Mais qu'est-ce quand on la considère dans l'état de sa réparation ? quand on la considère rachetée, teinte et empourprée du sang de Jésus-Christ ? Je vous demande ici, Messieurs et Mesdames, un renouvellement d'attention, pour voir la surprenante beauté de cette âme, non-seulement comblée de toutes les faveurs d'un Dieu créateur, mais sauvée par la mort d'un Dieu rédempteur.

SECOND POINT.

Que vaut une âme, Messieurs, que vaut une âme ? Je ne te le demande point, ambitieux, je ne te le demande point, tu as vendu la tienne pour un peu de fumée ; tu ne sais pas ce qu'elle vaut et tu peux bien dire, quand tu l'as rendue esclave d'un maudit point d'honneur ce que disait saint Paul : *Ignorans feci*, je ne savais ce que je faisais.

Que vaut une âme ? Je ne te le demande point, avare ; tu as vendu la tienne pour un écu, tu as bien montré que tu étais un aveugle, de donner une chose d'un prix infini pour une valeur si modique. Voluptueux, je ne m'adresse pas non plus à toi pour juger de son mérite et de son excellence. Il y a longtemps que j'ai appris du Saint-Esprit, que l'homme animal ne connaît pas ce qui est de Dieu, ce qui vient de Dieu, ce qui doit retourner à Dieu : *Animalis homo non percipit ea quæ Dei sunt.*

A qui donc m'adresserai-je pour savoir ce que vaut cette âme ? c'est à vous, sagesse incréée, qui nous avez fait connaître dans vos divines Écritures son mérite et son prix, qu'il faut que je m'adresse. Attention à ceci,

mes chers paroissiens, c'est Dieu qui parle par la bouche du Sage, et quoique ce qu'il dit s'entende principalement de la sagesse, nous pouvons d'autant plus l'appliquer à l'âme raisonnable, qu'elle en est le vrai et le propre sujet.

Moi qui suis votre Dieu, moi qui ne saurais ni tromper personne, ni être trompé, je vous déclare que je ne considère l'argent que comme de la boue en comparaison d'une âme : *Divitias nihil esse duxi in comparatione illius, et tanquam lutum æstimabitur argentum in conspectu illius* (Sap., I).

Est-ce assez ? non ; ramassez tout ce qu'il y a d'or dans les entrailles de la terre ; je ne considère pas plus cela qu'un petit grain de sable, en comparaison d'une âme : *Omne aurum in comparatione illius arena est exigua*. Il y a beaucoup de pierres précieuses dans le fond de la mer, il y en a beaucoup que les dames portent pour entretenir et flatter leur vanité ; il y en a beaucoup qui sont enfoncées dans des cassettes, et sur lesquelles ni l'ambitieux ni l'avare n'ont point encore jeté les mains : mais quand je viens à les ramasser toutes, et à les comparer avec une seule âme, *nec comparavi illi lapidem pretiosum*, je dis que toutes ces perles et ces diamants ne sont rien au prix de cette âme. *Et præposui illam regnis et sedibus*. Avoir de grands royaumes, être assis sur des trônes brillants, commander à des peuples sans nombre, n'est-ce pas quelque chose de considérable ? Oui, quand ceux qui possèdent ces royaumes et qui remplissent ces trônes, ont une belle âme ; mais quand ils l'ont noircie de quelque péché, je dis que tout cela n'est rien en comparaison de celle qui est en état de grâce. Enfin, mes frères, ramassez tout ce qu'il y a d'or et d'argent dans le monde, ramassez tout ce que Dieu en a jamais produit depuis le commencement des siècles, et tout ce que son infinie puissance peut jamais en produire, je vous déclare que c'est une vérité que vous devez croire, comme vous croyez qu'il y a un Dieu en trois personnes, que tout cela n'approche point de la beauté, du mérite, de l'excellence d'une âme qui est revêtue de la grâce, et empourprée du sang de Jésus-Christ.

Faut-il que pour vous convaincre encore davantage de cette vérité, je vous renvoie au sentiment même de l'ennemi commun de tous les hommes ? Le démon sachant ce que vaut une âme, autant qu'il est capable de le savoir, emploie ce qu'il a de violence et de ruse pour la perdre. Voyez de quelle manière il traita Jésus-Christ. Quoiqu'il ne sût pas précisément qu'il fût Dieu, il était cependant persuadé qu'il y avait en sa personne quelque chose de grand et d'admirable. Il voyait qu'il avait une âme douée de toutes sortes de perfections, et embellie de toutes les vertus ; c'est pourquoi il n'épargna rien pour tâcher de la faire succomber à ses attaques. Voulez-vous tout le monde, je vous le donnerai : voilà l'Asie, voilà l'Europe, voilà l'Afrique, voilà l'Amérique, tout

cela sera pour vous, si vous m'adorez : *Hæc omnia tibi dabo*.

Voilà, Mesdames, ce qui fait voir la beauté et l'excellence d'une âme, quand elle est en état de grâce ; vous ne l'estimez peut-être pas, mais le démon l'estime ; et plus il la voit agréable à Dieu, plus il tâche de la perdre. C'est ce qui me fait souvenir d'une belle réflexion de saint Grégoire, qui dit que ce malin esprit tente les âmes dévotes et qui sont dans les exercices de la piété, d'une manière différente de celle avec laquelle il tente celles qui sont engagées dans les désordres du monde. Il ne se déguise pas à l'égard de ces dernières, il leur parle ouvertement du péché, il leur met l'ambition, l'avarice, l'impureté dans l'esprit et dans le cœur ; ce sont des âmes qui lui sont dévouées, dit saint Grégoire, il les traite comme ses domestiques et ses esclaves. Il n'en est pas de même de celles qui sont en état de grâce : il les attaque avec adresse et avec ruse, il les regarde comme des étrangers et des ennemis, à qui il faut tendre des pièges, dans lesquels ils tombent sans qu'ils s'en aperçoivent ; tant il a peur qu'elles ne lui échappent, tant il a d'envie pour leur beauté qu'il ne peut souffrir. *Aliter religiosas hominum mentes, aliter vero huic mundo deditastentat. Nam pravis mala quæ desiderant aperte objicit, bonis autem latenter insidians, sub specie sanctitatis illudit. Illis velut familiaribus suis iniquum se manifestus insinuat, istis vero velut extraneis cujusdam quasi honestatis prætextu se palliat, ut mala quæ eis publice non valet, tecta bonæ actionis velamine intromittat* (Moral., lib. XXXIII, c. 11).

Eh bien, Mesdames, à qui voulez-vous vous en rapporter pour juger de l'excellence de ces âmes ? est-ce à Dieu ? est-ce au démon ? est-ce à l'oracle de la vérité ? est-ce au père du mensonge ? Chose étrange ! et la vérité, et le mensonge, et le jugement de Dieu, et celui même du démon vous font connaître que rien n'égale la beauté d'une âme qui est en état de grâce et empourprée du sang de Jésus-Christ.

Allons encore plus avant, et voyons ce que saint Pierre nous en dit dans sa première Épître canonique : *Scientes quod non corruptibilibus auro, vel argento redempti estis, sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi, et incontaminati* (I Petr., I). Oubliez, si vous voulez, tout le reste, mes frères, mais apprenez une chose que vous ne devez jamais oublier, *scientes*. Oubliez ce que vous êtes par les droits de votre naissance dans le monde ; ce souvenir n'est capable que de nourrir votre orgueil, et d'entretenir votre vanité ; oubliez ce que vous êtes par votre esprit, et par votre industrie, cette pensée ne produit souvent qu'une vaine et criminelle complaisance pour vous-mêmes ; oubliez tous vos talents, ou naturels, ou acquis ; mais sachez et apprenez une seule chose, qui ne doit jamais sortir de vos mémoires ni de vos cœurs ; quelle est-elle ? que vos âmes ont été rachetées, non par des matières aussi viles et aussi méprisables que

l'or ou l'argent, mais par un prix aussi grand, aussi excessif, aussi inestimable qu'est le sang de Jésus-Christ, qui est l'Agneau sans tache de la loi nouvelle. Apprenez que vos âmes, au jugement même de Jésus-Christ, lui ont paru aussi chères que son propre sang, puisque c'est ce sang adorable qu'il a répandu pour les racheter.

Que vaudra-tu, sang de Jésus-Christ ? que vaudra-tu, mon âme, que vaudra-tu, sang de Jésus-Christ, avec toute la plénitude de la divinité ? que vaudra-tu, mon âme, teinte et empourprée de ce beau sang ? Il semble que mon Dieu est devenu mon prix et qu'il est changé en moi-même dit saint Bernard : *Videtur transisse in pretium meum*.

Je parle bien hardiment, me direz-vous, mais je ne m'éloigne pas pour cela des bornes de la vérité. Toutes les actions de Jésus-Christ sont d'un mérite infini et la moindre était capable de satisfaire à la justice de son Père, et d'obtenir le pardon d'un million de mondes. Un seul de vos regards, ô mon Dieu, un seul de vos soupirs, un seul de vos pas, un seul de vos mouvements de main, une seule parole de votre bouche pouvait opérer la rédemption de tous les hommes, cependant vous avez conçu une si haute idée de la dignité de nos âmes, que vous avez cru ne pas trop donner, en versant pour leur rachat jusqu'à la dernière goutte de votre sang ; et n'y eût-il qu'une seule âme à racheter dans tout le monde, vous n'auriez pas balancé de donner ce prix sans prix pour la sauver : *Scientes quod non*, etc.

Voilà, chrétiens, ce qu'il faut que vous sachiez ; voilà l'idée que vous devez vous former de l'excellence de vos âmes, dont le rachat a coûté si cher. Que diriez-vous d'un peintre qui, voyant dans la boue un tableau qui serait sorti de ses mains, le tirerait de la fange, et en retoucherait soigneusement tous les traits ? mais que diriez-vous si on ne voulait pas lui donner ce tableau, quelque gâté et défiguré qu'il fût, à moins qu'il ne cédât tout son bien et qu'il ne s'engageât à une dernière pauvreté, pour en avoir la possession ? que diriez-vous, dis-je, si ce peintre, que vous connaissiez d'ailleurs pour un homme de bon goût et de bon sens, ne faisait nulle difficulté d'abandonner tout son bien pour acheter ce tableau ? Ne concluriez-vous pas qu'il faudrait qu'il fût d'un prix excessif, après avoir tant coûté d'argent et de peines ?

Ce n'est là cependant qu'une légère idée du prix de vos âmes, qui, toutes défigurées qu'elles étaient par le péché, ont été rachetées, non avec de grandes sommes d'or et d'argent, mais avec le sang du plus saint, du plus sage, du plus judicieux, du plus grand de tous les hommes.

Il y a trois choses à considérer dans le commerce des hommes, lorsqu'ils vendent et qu'ils achètent. Il y a le prix de la marchandise avant qu'on l'ait achetée, il y a son prix quand on l'achète, et il y a son prix quand on l'a achetée. Je m'explique par un

exemple familier, car je suis bien aise que tout le monde m'entende. Un diamant par exemple qu'on propose à vendre, a en lui-même sa valeur avant qu'on l'achète ; quand on vient à l'acheter, il a la valeur que lui donne celui qui le vend ; et quand il est acheté, il a pour lors un nouveau prix qu'il n'avait pas ; c'est-à-dire, que dans la pensée de celui qui l'achète, il vaut autant et quelquefois plus que la somme qu'il donne pour l'avoir.

Souvent les hommes se trompent dans ce commerce, mais nous ne pouvons pas dire la même chose de Jésus-Christ ; lui seul qui est la sagesse éternelle, sait donner le prix à chaque chose, lui seul sait l'estimer ce qu'elle vaut, ou pour mieux dire, lui seul est capable de lui donner la valeur qu'il veut lui donner, par les grandes sommes qu'il abandonne pour l'avoir. Or, il n'en faut pas davantage pour juger de la dignité de vos âmes ; il a donné ses sueurs, ses travaux, sa vie, son sang pour elles. Tirez de là la conséquence qu'il faut en tirer, qu'à son jugement même, elles sont d'une valeur inestimable, puisqu'elles ont été rachetées d'un prix infini : *Scientes*, etc.

Après cela ne rougirez-vous pas de honte, d'en faire si peu de cas ? Jésus-Christ les a estimées autant que ses actions et ses souffrances ; il les a estimées autant que son sang et sa vie ; est-ce là le sentiment que vous en avez, quand vous les négligez, quand vous les abandonnez, quand vous les sacrifiez pour une vanité et un plaisir d'un moment, pour une bagatelle, pour un rien ? Qu'es-tu devenu, christianisme ? plus je te cherche parmi les gens du monde, moins je te rencontre. On ne te trouve plus que dans de tristes fragments de l'Ecriture, on ne te trouve plus que dans les cloîtres de quelques pauvres religieux et dans les maisons de quelques bons prêtres. Sainte religion, où es-tu allée ? on ne se met plus en peine du salut des âmes, on les néglige, on les abandonne.

Saint Paul relève excellemment la qualité qu'il porte de ministre de Jésus-Christ, quand il dit qu'il est son coopérateur dans l'ouvrage du salut des hommes. Est-ce qu'il manquait quelque chose du côté de Jésus-Christ, pour opérer ce salut ? non, Messieurs, il a fait tout ce qu'il fallait faire, et même au delà de ce à quoi il était obligé, pour consommer ce grand chef-d'œuvre. Que veut donc dire l'Apôtre ? il veut dire, Messieurs, que quoique tout mérite vienne de Jésus-Christ, il se sert cependant du ministère de quelques hommes, pour faire aux autres l'application de ce mérite.

Mais que cette qualité a coûté cher à cet apôtre ! voici comment il en parle lui-même : *Ter virgis cæsus sum, semel lapidatus sum, ter naufragium feci : in itineribus sæpe, periculis fluminum, periculis latronum, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in falsis fratribus* (II Cor., XI) ; j'ai été par trois fois battu de verges, j'ai été une fois lapidé, j'ai fait trois fois naufrage, j'ai es-

suyé de grandes fatigues dans plusieurs de mes voyages ; j'ai couru toutes sortes de dangers ; dangers sur les rivières , dangers dans les forêts et les chemins publics ; dangers dans les villes, dangers dans les solitudes, dangers du côté des voleurs , dangers du côté des faux frères.

A-t-il fallu coopérer au salut des âmes, souffrir la faim et la soif, la nudité et le froid, je les ai soufferts ; *in fame et siti, in frigore et nuditate* ; être jeté dans les prisons, on m'y a souvent jeté : *In carceribus abundantius* ; être meurtri de coups, j'en ai été meurtri au delà de ce qu'on en peut dire, *in plagis supra modum* ; m'exposer plusieurs fois aux dangers d'une évidente mort, je m'y suis exposé : *In mortibus frequenter*.

Cet avantage de pouvoir travailler au salut des âmes vous est offert à bien meilleur marché, Mesdames. Ce que vous donnez à une passion, donnez-le à ces pauvres filles de la Madeleine, et vous coopérerez au salut de leurs âmes. Ce que vous sacrifiez à votre luxe et à votre vanité, ce que vous prodiguez en dépenses inutiles et superflues, donnez-le à cette maison, et vous ferez le même office que saint Paul ; le dirai-je ? le même office que Jésus-Christ.

Si l'on vous donnait pour peu de choses quantité de pierres précieuses, ne vous incommoderiez-vous pas pour les acheter, et si vous n'aviez point d'argent comptant, n'en iriez-vous pas chercher dans les bourses de vos amis et de vos proches, ravies que vous seriez de vous enrichir à peu de frais ? Or, si ce que je viens de dire est vrai, quel gain ne pouvez-vous pas faire pour peu de chose ? Vous retirerez du vice ou vous fortifierez dans la vertu des âmes si précieuses à Dieu par l'avantage de leur création, par la grâce de leur réparation, ajoutons par le bonheur de leur glorification ; je n'en dis qu'un mot, et j'achève.

TROISIÈME POINT.

Il faudrait être Dieu pour comprendre quelle est la gloire qu'il destine à nos âmes, et quelle capacité ces âmes ont à jouir de Dieu, qui seul peut les satisfaire et les remplir. Je me contente seulement de vous marquer en passant : 1° que nos âmes ayant un entendement et une volonté, elles peuvent connaître et aimer ; que de toutes les choses qu'elles peuvent connaître et aimer, il n'y a que la vérité première et la bonté souveraine qui soient capables de satisfaire ces deux puissances ; et par conséquent comme ce n'est qu'en Dieu que cette vérité et cette bonté se trouvent, ce n'est aussi qu'en lui que nos âmes peuvent se reposer et arrêter tous leurs désirs. Ce qui a fait dire à saint Augustin (lib. *De moribus Eccl. cath.*, c. 8), que Dieu était l'abrégé de tous les biens que nous pouvions souhaiter, que lui seul était notre souverain bien, qu'en vain nous cherchions quelque chose ou au

delà de lui, ou au-dessus de lui, que ces recherches n'auraient rien qui ne fût ou dangereux pour notre salut, ou du moins vain et inutile : *Nec infra remanendum est, nec ultra quærendum ; alterum enim periculosum, alterum nullum est*. Nos âmes ne sont faites que pour posséder Dieu ; sa seule jouissance peut les satisfaire. Quoi de plus grand, quoi de plus vaste, que cette admirable capacité ? 2° Ce sont nos âmes qui sont proprement capables de la gloire et créées pour elle. La prédestination, la vocation, la justification, la glorification sont directement pour nos âmes. Ce sont elles que Dieu prédestine, *conformes à l'image de Jésus-Christ, son Fils* ; c'est dans elles que sont reçues les grâces actuelles et habituelles, ce sont elles qui connaîtront Dieu, qui le verront, qui l'aimeront ; ce sont elles qui soupirent après lui, qui le cherchent, et qui ne seront jamais satisfaites que par leur intime union à cet objet de leur béatitude. C'est à elles, comme à ses amies que Dieu annonce, dit saint Grégoire, qu'il doit être leur possession et qu'elles peuvent monter jusqu'à lui.

Job le disait autrefois par ces mystérieuses paroles : *Annuntiat de ea amico suo, quod possessio ejus sit, et ad eam possit ascendere*. Ne vous découragez pas, mon ami, c'est moi-même que vous posséderez, c'est moi-même qui deviendrai votre patrimoine et votre bien. Il y a une différence infinie entre le lieu où je suis et celui où vous êtes, entre votre nature et la mienne ; mais je veux bien me rabaisser jusqu'à vous, et vous élever jusqu'à moi, si haut que soit mon trône, et si basse que soit la situation où vous êtes ; encore un coup, ne vous découragez pas, vous pouvez monter jusqu'à moi : *De luce æternæ patriæ nostræ Deus annuntiat quod possessio ejus sit, ut nequaquam infirmitatis suæ fragilitate desperet, sed tanto certius sciat, etc.* (Mor., lib. III, c. 8.)

Y a-t-il quelque chose, ajoute ce savant Pape, qui fasse connaître davantage la dignité de vos âmes, qui, n'étant créées que de Dieu, ne peuvent être heureuses que par la possession de Dieu ? *Cujus cor in hujus dignitatis admiratione non exsiliat ? cujus torpor in sublevatione tantæ considerationis non expavescat ?* où est le cœur, où est l'âme qui ne se réjouisse en admirant de si grands avantages ; où est le cœur, où est l'âme qui ne craigne et qui ne se confonde, quand on dégénère, et qu'on méconnaît une si surprenante élévation.

Aussi, lorsqu'il est parlé dans l'Écriture de la perte d'une seule âme, elle est pleurée avec les mêmes larmes que la mort même de Jésus-Christ, qui l'a rachetée, et qui l'appelle à sa gloire. On me verra percé de coups, et tout couvert des plaies que mes ennemis m'ont faites : *Aspiciet ad me quem confixerunt* (Zachar., XII) ; mais en quel état les gens de bien se trouveront-ils, et quels seront les sentiments qu'ils auront de moi ? *Plangent quasi super unigenitum, et dolent, ut dolere solet in morte primogeniti*. Ils

verseront des larmes, et pousseront autant de soupirs qu'en pousse une pauvre mère qui a perdu son fils unique. Etrange comparaison qui nous fait connaître l'excès de cette douleur, par rapport à celle d'une mère désolée, à qui la mort a ravi ce qu'elle avait de plus cher.

Mais comment est-ce que la perte d'une âme est exprimée? par une même comparaison et des termes presque tout semblables. Une âme qui a perdu Dieu ne le verra jamais; elle est haïe de Dieu, elle est en horreur et en exécution à Dieu. Quelle perte! quel malheur! *Filia populi mei fac planctum quasi unigeniti*; Fille de mon peuple, gémis, soupire, pousse partout de grands cris, et fais connaître que ta douleur est semblable à celle d'une mère qui a perdu son fils unique. *Fac planctum ei æternum*, fais qu'il n'y ait ni interruption dans ta douleur ni fin dans sa durée; pourquoi? parce que tu as perdu ton âme.

Je trouve la même chose dans le prophète Michée: *Super hoc plangam, et ululabo* (Mich., I); je me plaindrai amèrement, je crierai partout et je hurlerai. *Vadam spoliatus et nudus*, je déchirerai mes habits, j'irai nu par les rues, et là je pousserai des hurlements comme les dragons et des cris plaintifs comme les autruches: *Faciam planctum velut draconum, et luctum quasi struthionum*. Pourquoi cela? parce que mon âme, qui pouvait posséder Dieu éternellement, et qui était faite pour le ciel, est malade à la mort,

et que sa plaie est presque désespérée, *quia desperata est plaga ejus*.

Voilà, chrétiens, des vérités terribles qui devraient bien vous remplir de frayeur. Est-il bien possible que vous ne craigniez point de perdre une âme, dont la beauté naturelle surpasse toutes les beautés de l'univers? est-il bien possible que vous négligiez une âme qui est si précieuse, et qui a coûté si cher à Jésus-Christ? est-il bien possible que vous vendiez pour un néant une âme à qui la gloire du ciel est destinée?

Faut-il souffrir, Mesdames, que tant d'âmes se perdent, et que vous soyez dans l'abondance? faut-il souffrir que vous vous perdiez vous-mêmes, et que vous soyez réduites à dire un jour avec le pauvre Jonathas? *Gustans gustavi paululum mellis in summitate virgæ, et ecce morior*. J'ai goûté, je n'ai fait que toucher du bout des lèvres, non une viande solide et nourrissante, non un aliment qui m'eût sustenté pendant plusieurs jours, mais un peu de miel, encore n'a-ce été qu'au bout de ma baguette; et cependant c'est pour ce peu, c'est pour ce rien que je suis condamné à mourir. Anathème sur ce miel des plaisirs charnels, anathème sur ce miel des biens et des honneurs du siècle, je ne veux plus vous posséder, je ne veux plus vous goûter. Venez, mon Dieu, venez, bonheur éternel; que je vous médite, que je vous goûte, que je vous possède aux siècles des siècles; c'est ce que je vous souhaite, mes chers auditeurs, au nom du Père, etc. Amen.

TABLE

DES MATIÈRES RENFERMÉES DANS CE VOLUME.

NOTICE SUR CLAUDE JOLY. 9. — Préface. 9.
 SERMONS DE MESSIRE CLAUDE JOLY, EVÊQUE
 d'AGEN.
 Sermon I^{er}. — Sur le baptême. — De la dignité du chrétien et de l'excellence de la grâce du baptême. 21. — Sermon II. — Sur le baptême. — De l'union qu'un chrétien a par la grâce du baptême avec les trois personnes divines. 55. — Sermon III. — Sur le baptême. — Des cérémonies du baptême. 47. — Sermon IV. — Sur le baptême. — Des engagements et des promesses du baptême. 59. — Sermon V. — Sur la vie spirituelle du chrétien. 71. — Sermon VI. — Sur le péché mortel. — De la haine que le péché mortel porte à Dieu et de celle que Dieu lui porte. 85. — Sermon VII. — Sur le péché mortel. — Pourquoi on l'appelle mortel. 96. — Sermon VIII. — Sur le péché mortel. — De l'aveuglement qui est le premier effet du péché. 109. — Sermon IX. — Sur le péché mortel. — De l'endurcissement, qui est un autre effet du péché. 121. — Sermon X. — Sur le péché mortel. — D'un autre effet du péché, qui est le trouble et le désordre des passions qui ne laissent aucune paix aux pécheurs. 134. — Sermon XI. — Sur le péché véniel. 146. — Sermon XII. — Sur la pénitence. — De la nécessité de la pénitence. 160. — Sermon XIII. — Sur la pénitence. — De sa nature et de ce en quoi elle consiste. 171. — Sermon XIV. — Sur la pénitence. — De la sévérité de la pénitence, et de la proportion qu'il doit y avoir entre elle et le péché. 183. — Sermon XV. — Sur la pénitence. — De l'étendue, de la durée et de la facilité de la pénitence. 194. — Sermon XVI. — Sur la malheureuse mort des pécheurs. — De la douleur des pécheurs à la mort par la considération du passé. 208. — Sermon XVII. — Sur la malheureuse mort des pécheurs.

— De la douleur des pécheurs à la mort, par la considération du présent. 221. — Sermon XVIII. — Sur la malheureuse mort des pécheurs. 234. — Sermon XIX. — Sur la malheureuse mort des pécheurs. — Du mépris et de la raillerie que Dieu fera d'eux à la mort. 246. — Sermon XX. — Sur la bienheureuse mort des justes. 257. — Sermon XXI. — Sur la bienheureuse mort des justes. 271. — Sermon XXII. — Sur la bienheureuse mort des justes. 285. — Sermon XXIII. — Sur la bienheureuse mort des justes. — De l'importance de bien mourir et des moyens d'obtenir de Dieu une bonne mort. 296. — Sermon XXIV. — Sur la bienheureuse mort des justes. — De ce que doit faire un chrétien à l'agonie. 309. — Sermon XXV. — Sur le jugement dernier. — De la vérité et de la nécessité du jugement universel. 320. — Sermon XXVI. — Sur le jugement dernier. — Des qualités du juge. 333. — Sermon XXVII. — Sur le jugement dernier. — De l'examen qui s'y fera des péchés cachés. 347. — Sermon XXVIII. — Sur le jugement dernier. — Du compte qu'on y rendra des grâces qu'on aura reçues et des vertus qu'on aura dû pratiquer. 361. — Sermon XXIX. — Sur l'enfer. — Des peines de l'enfer en général. 376. — Sermon XXX. — Sur l'enfer. — De la peine du dam, ou de la douleur que l'on souffre de la privation de Dieu. 389. — Sermon XXXI. — Sur l'enfer. — De la peine du sens. 400. — Sermon XXXII. — Sur les peines de l'enfer. — Du ver de conscience qui y tourmentera les damnés. 413. — Sermon XXXIII. — Sur le purgatoire. — De la vérité du purgatoire. 428. — Sermon XXXIV. — Sur le purgatoire. — Des âmes qui descendent dans le purgatoire et des grandes douleurs qu'elles y souffrent. 443. — Sermon XXXV. — Sur le purgatoire. — Des motifs qui nous por-

tent à se nourrir les âmes du purgatoire. 457. — Sermon XXXVI. — Sur le purgatoire. — Des vrais moyens de soulager les âmes du purgatoire. 471. — Sermon XXXVII. — Sur le paradis. — Du bonheur des saints qui voient Dieu et qui se voient en Dieu. 485. — Sermon XXXVIII. — Sur le paradis. — De l'amour des bienheureux pour Dieu. 499. — Sermon XXXIX. — Sur le paradis. — De l'union des bienheureux avec Dieu. 512. — Sermon XL. — Sur le paradis. — De la joie des bienheureux. 525. — Sermon XLI. — Sur l'éternité. — De l'importance qu'il y a d'y penser et du petit nombre de ceux qui y pensent. 542. — Sermon XLII. — Sur l'éternité. — Des avantages qu'il y a d'y penser. 555. — Sermon XLIII. — Sur l'éternité. — De la vérité et de la justice des peines éternelles destinées aux réprouvés. 572. — Sermon XLIV. — Sur l'éternité. — De la récompense éternelle réservée aux saints et des moyens de l'acquiescer. 587. — Sermon XLV. — Sur l'éternité. — De l'office du salut qu'on doit préférer à toutes les autres pour acquiescer la bienheureuse éternité. 601. — Sermon XLVI. — Sur le jubilé. — Du sentiment de l'Eglise sur le jubilé, et des circonstances marquées dans la bulle pour le gagner. 616. — Sermon XLVII. — Sur le jubilé. — Des raisons qui obligent les chrétiens de le gagner. 635. — Sermon XLVIII. — Sur le jubilé. — Des conditions nécessaires pour le gagner. 648. — Sermon XLIX. — Pour le 1^{er} dimanche de l'Avent. — Sur le jugement dernier. 665. — Sermon L. — Pour le 2^e dimanche de l'Avent. — Sur les conditions de la vraie vertu. 675. — Sermon LI. — Pour le 3^e dimanche de l'Avent. — Sur la présence de Dieu. 686. — Sermon LII. — Pour le 4^e dimanche de l'Avent. — Sur les dispositions nécessaires pour bien célébrer la fête de la naissance de Jésus-Christ. 699. — Sermon LIII. — Pour le dimanche dans l'octave de Noël. — Sur la mortification des passions. 711. — Sermon LIV. — Pour le 1^{er} dimanche d'après les Rois. — Sur l'humilité chrétienne. 727. — Sermon LV. — Pour le 2^e dimanche d'après les Rois. — Sur les devoirs des personnes mariées. 741. — Sermon LVI. — Pour le 3^e dimanche d'après les Rois. — Sur l'entier des chrétiens. 755. — Sermon LVII. — Pour le 4^e dimanche d'après les Rois. — Sur les croix et les consolations des gens de bien. 765. — Sermon LVIII. — Pour le 5^e dimanche d'après les Rois. — Des malheurs de la prospérité mondaine. 779. — Sermon LIX. — Pour le 6^e dimanche d'après les Rois. — Sur le bon exemple. 795. — Sermon LX. — Pour le dimanche de la Septuagésime. — Sur les moyens de se sanctifier dans nos états. 806. — Sermon LXI. — Pour le dimanche de la Sexagésime. — Sur la surdité spirituelle. 819. — Sermon LXII. — Pour le dimanche de la Quinquagésime. — Sur les débauches du carnaval et les prières de Quarante-Heures. 832. — Sermon LXIII. — Pour le 1^{er} dimanche de Carême. — Sur la tentation. 845. — Sermon LXIV. — Pour le 2^e dimanche de Carême. — Sur les plaisirs de cette vie et de ceux du ciel. 856. — Sermon LXV. — Pour le 3^e dimanche de Carême. — Sur la rechute dans le péché. 869. — Sermon LXVI. — Pour le 4^e dimanche de Carême. — Sur le bon usage des biens que la providence nous envoie. 881. — Sermon LXVII. — Pour le 5^e dimanche de Carême. — Sur la confession pascalle. 898. — Sermon LXVIII. — Pour le dimanche des Rameaux. — De l'entrée de Jésus-Christ dans une âme. 912. — Sermon LXIX. — Pour le dimanche de Pâques. — Sur le bonheur et les marques d'une vraie résurrection. 927. — Sermon LXX. — Pour le 1^{er} dimanche d'après Pâques. — Sur la persévérance dans la grâce. 940. — Sermon LXXI. — Pour le 2^e dimanche d'après Pâques. — Sur les bons curés et les bons paroissiens. 955. — Sermon LXXII. — Pour le même 2^e dimanche d'après Pâques. — Sur l'obligation que nous avons d'obéir à l'Eglise, et des principales choses dans lesquelles cette obéissance consiste. 970. — Sermon LXXIII. — Pour le 3^e dimanche d'après Pâques. — Sur le bonheur des gens de bien. 982. — Ser-

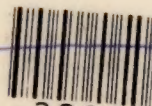
mon LXXIV. — Pour le 4^e dimanche d'après Pâques. — Sur l'oubli de la mort. 996. — Sermon LXXV. — Pour le 5^e dimanche d'après Pâques. — Sur la prière. 1011. — Sermon LXXVI. — Pour le 6^e dimanche d'après Pâques. — Sur le faux zèle. 1027. — Sermon LXXVII. — Pour le dimanche de la Pentecôte. — Sur la descente du Saint-Esprit et les dispositions nécessaires pour le recevoir. 1041. — Sermon LXXVIII. — Pour le 1^{er} dimanche d'après la Pentecôte. — Sur les dispositions nécessaires pour assister à la procession du saint sacrement. 1055. — Sermon LXXIX. — Pour le dimanche d'après l'octave du saint sacrement. — Sur la communion et de l'abus qu'on en fait. 1070. — Sermon LXXX. — Pour le 5^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur la miséricorde de Dieu envers les pécheurs. 1082. — Sermon LXXXI. — Pour le 4^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur les dispositions nécessaires pour écouter avec fruit la parole de Dieu. 1097. — Sermon LXXXII. — Pour le 5^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur la justice chrétienne opposée à la justice pharisaïque. 1115. — Sermon LXXXIII. — Pour le 6^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur le bon usage de la pauvreté et de la misère. 1128. — Sermon LXXXIV. — Pour le 7^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur la nécessité de l'aumône. 1145. — Sermon LXXXV. — Pour le 8^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur les qualités de l'aumône. 1159. — Sermon LXXXVI. — Pour le 9^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur le malheureux état d'une âme sur laquelle Jésus-Christ pleure. 1174. — Sermon LXXXVII. — Pour le 10^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur les jugements téméraires. 1186. — Sermon LXXXVIII. — Pour le 11^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur la médisance. 1199. — Sermon LXXXIX. — Pour le 12^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur l'amour de Dieu. 1215. — Sermon XC. — Pour le 13^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur l'amour propre. 1226. — Sermon XCI. — Pour le 14^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur le luxe. 1241. — Sermon XCII. — Pour le 16^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur l'avarice et l'attachement aux biens du monde. 1258. — Sermon XCIII. — Pour le 17^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur les rapports. 1276. — Sermon XCIV. — Pour le 18^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur l'envie. 1289. — Sermon XCV. — Pour le 19^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur l'indignité aux grâces de Dieu. 1301. — Sermon XCVI. — Pour le 20^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur les devoirs des chefs de famille. 1315. — Sermon XCVII. — Pour le 21^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur l'amour des ennemis. 1328. — Sermon XCVIII. — Pour le 22^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur les illusions qui se trouvent dans l'amour des ennemis. 1344. — Sermon XCIX. — Pour le 23^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur la loi. 1356. — Sermon C. — Pour le 24^e dimanche d'après la Pentecôte. — Sur l'examen de sa vie et la manière de la bien régler. 1375. — Sermon CI. — Sur les devoirs des peuples envers Dieu et envers les rois. 1385. — Sermon CII. — Sur les cérémonies de l'Eglise au jour de la Purification. 1399. — Sermon CIII. — Sur la dédicace d'une église. 1412. — Sermon CIV. — Sur l'obligation d'entendre souvent la messe. 1428. — Sermon CV. — Sur la manière d'entendre dévotement la sainte messe. 1441. — Sermon CVI. — Sur la première communion des enfants. 1457. — Sermon CVII. — Sur le même sujet. 1467. — Sermon CVIII. — Sur la manière de vivre saintement au temps du carnaval et du carême. 1478. — Sermon CIX. — Sur la pensée et les réflexions qu'on doit faire sur les douleurs de Jésus-Christ souffrant. 1494. — Sermon CX. — Sur la résurrection des corps. 1509. — Sermon CXI. — Sur l'éducation des enfants. 1520. — Sermon CXII. — Sur l'esprit de religion, et l'obligation de rapporter toutes nos actions à la gloire de Dieu. 1534. — Sermon CXIII. — Sur la dignité de l'âme et le soin qu'on doit prendre de son salut. 1548.

FIN DU TOME TRENTE-DEUXIÈME.

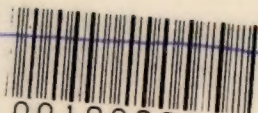
La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003



001908358b

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 3 2
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V032
C00 MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047758

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	01	06	0